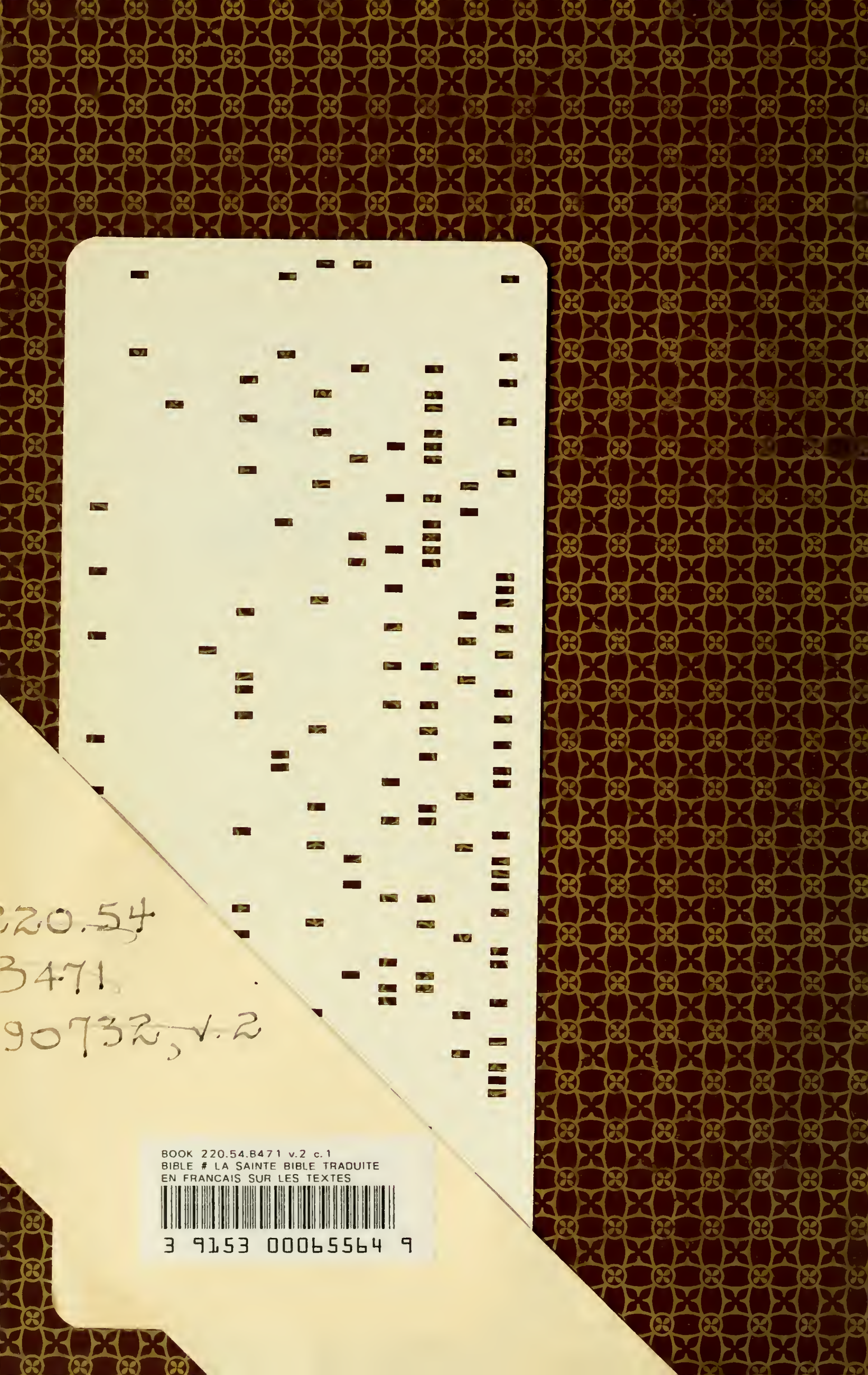
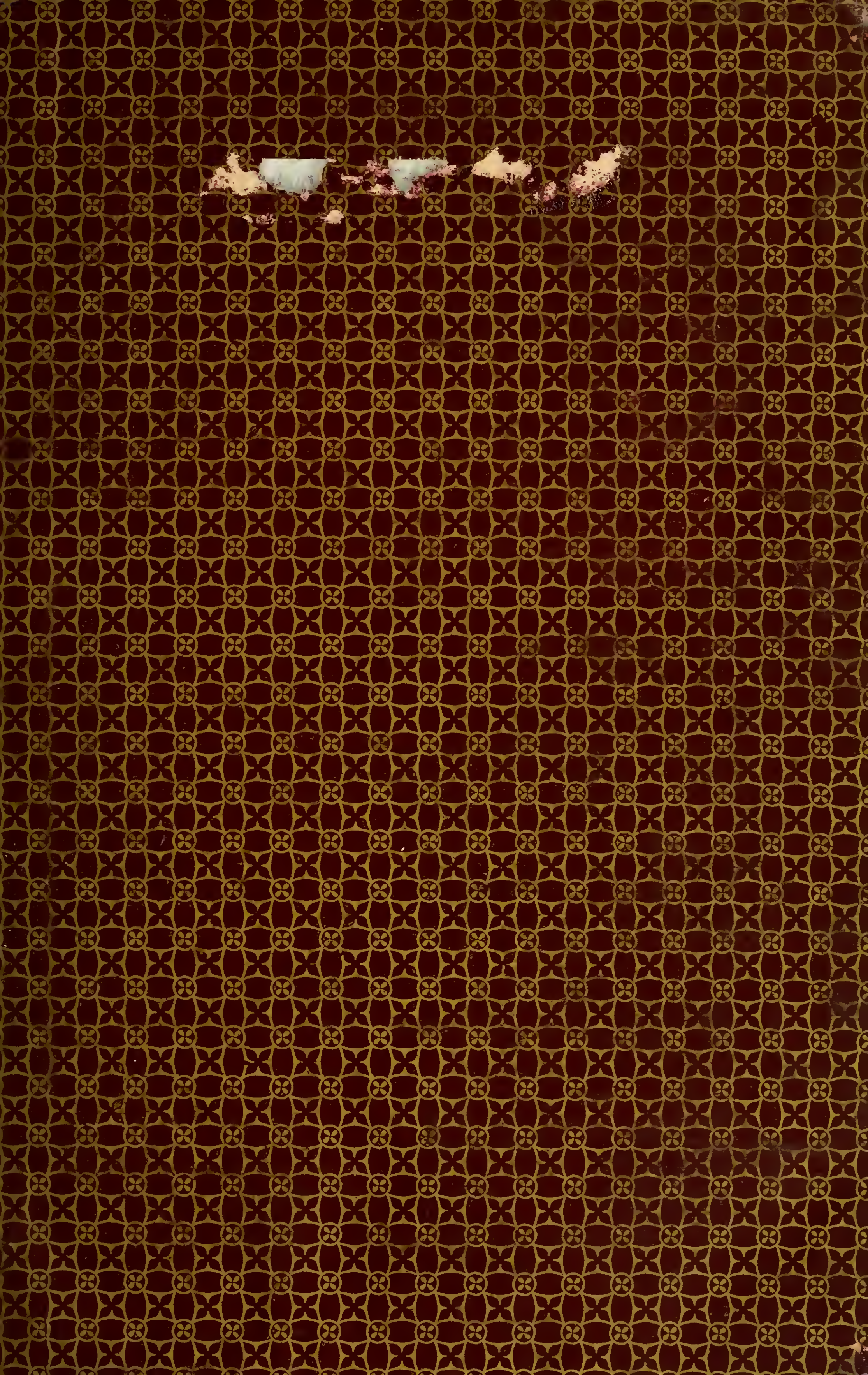


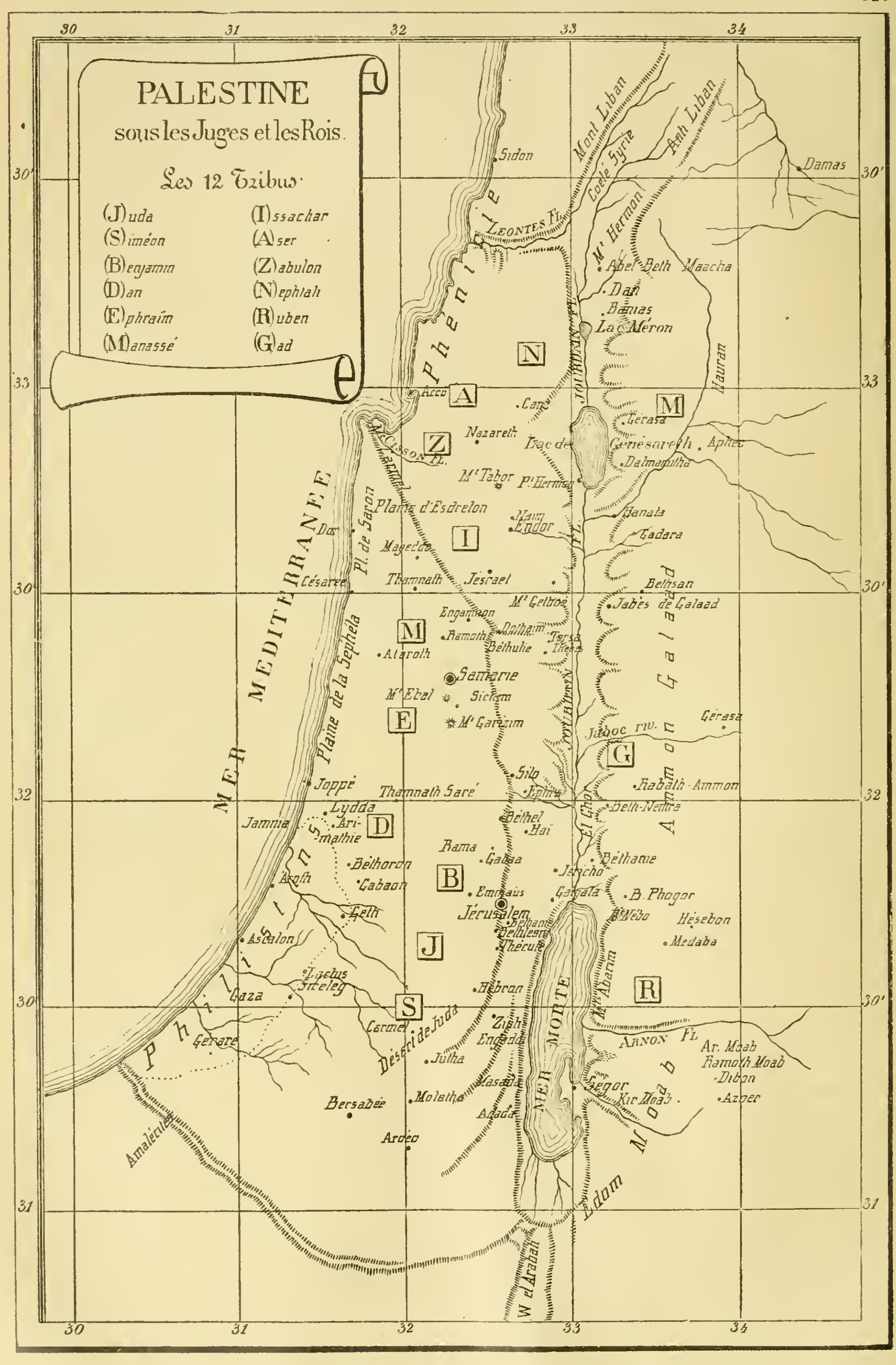

220.54
B471
90732, v.2
BOOK 220.54.B471 v.2 c.1
BIBLE # LA SAINTE BIBLE TRADUITE
EN FRANCAIS SUR LES TEXTES
3 9153 00065564 9

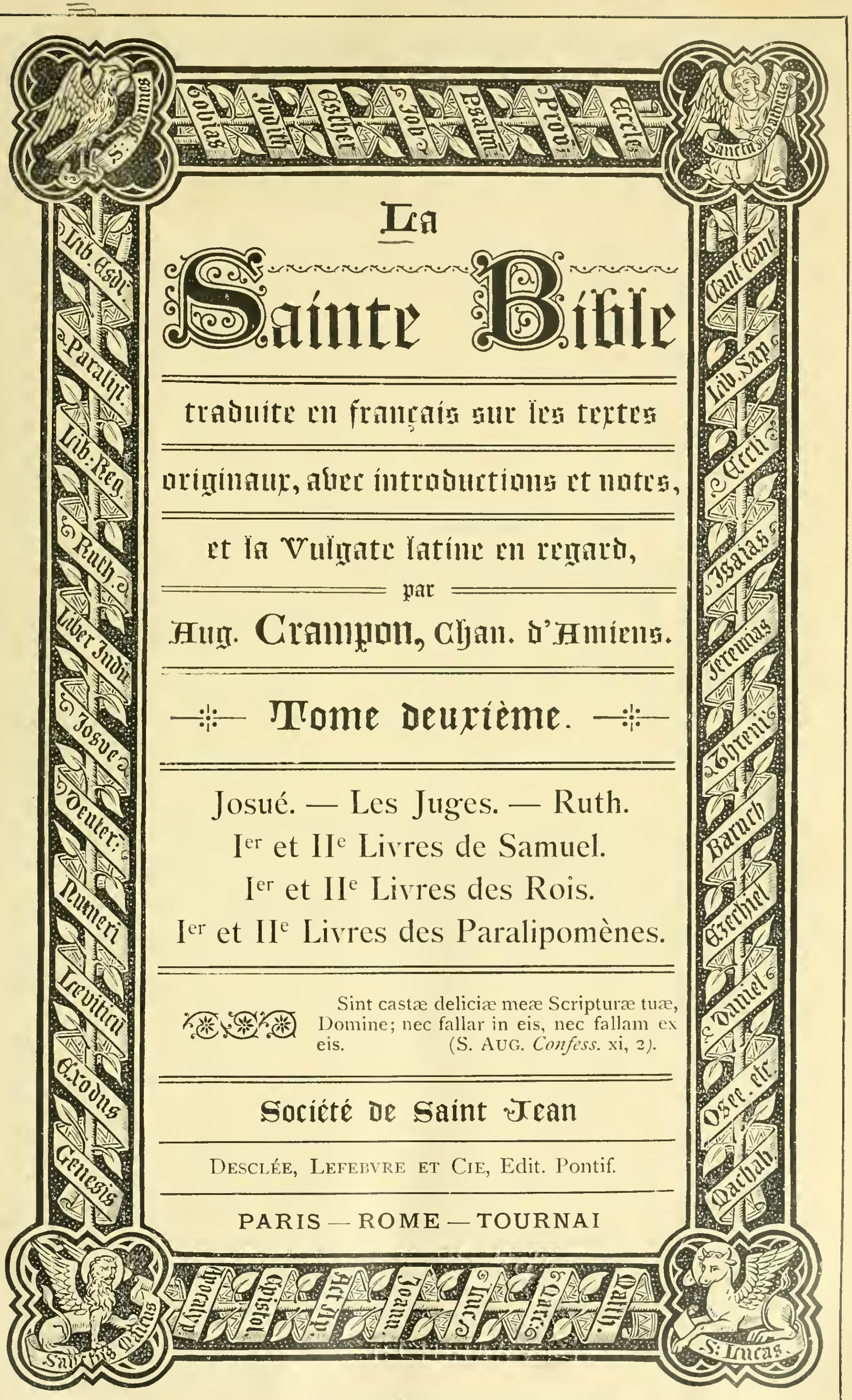


Edmond-A. Gélinas,
Séminaire de Philosophie.
1912

La Sainte Bible.

N° 23


PALESTINE
sous les Juges et les Rois.
Les 12 Tribus.
(J)uda
(S)iméon
(B)enjamin
(D)an
(E)phraïm
(M)anassé
(I)ssachar
(A)ser
(Z)abulon
(N)ephtali
(R)uben
(G)ad
MER MEDITERRANEE
Phénicie
Philistins
Sidon
Damas
Mont Liban
Anti Liban
Coelé Syrie
Léontes Fl.
Mt Hermon
Abel Beth Maacha
Dan
Lac Méron
Hauran
Acco
Nazareth
Mt Tabor
Plaine d'Esdrelon
Endor
Lac de Génésareth
Aphec
Dalmanutha
Gadara
Jourdain Fl.
Thamnath
Jesrael
Mt Gelboé
Bethsan
Jabès de Galaad
Galaad
Césarée
Pl. de Saron
Plaine de la Sephela
Engannon
Ramoth
Dothaïm
Béthulie
Ataroth
Samarie
Mt Ebal
Sichem
Mt Garizim
Jaboc riv.
Gérasa
Ammonites
Silo
Joppé
Thamnath Saré
Rabath-Ammon
Lydda
Jamnia
Ari-mathie
Béthel
Haï
Rama
Gabaa
Béthoron
Gabaon
El Ghor
Jéricho
Galgala
Béthanie
B. Phogor
Emmaüs
Jérusalem
Nébo
Hésebon
Médaba
Geth
Ascalon
Béthléem
Thécué
Siceleg
Gaza
Hébron
Carmel
Désert de Juda
Gérare
Engaddi
Jutha
MER MORTE
Mts Abarim
Arnon Fl.
Ar. Moab
Ramoth Moab
Dibon
Ségor
Kir Moab
Aroer
Moab
Masada
Bersabée
Moletha
Arad
Aroer
Amalécites
Edom
W. el Arabah
30
31
32
33
34
30'



La Sainte Bible

traduite en français sur les textes originaux, avec introductions et notes, et la Vulgate latine en regard,

par

Aug. Crampon, Chan. d'Amiens.

Tome deuxième.

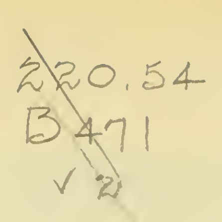
Josué. — Les Juges. — Ruth.
Ier et IIe Livres de Samuel.
Ier et IIe Livres des Rois.
Ier et IIe Livres des Paralipomènes.

Sint castæ deliciæ meæ Scripturæ tuæ, Domine; nec fallar in eis, nec fallam ex eis. (S. Aug. *Confess.* xi, 2).

Société de Saint Jean

Desclée, Lefebvre et Cie, Edit. Pontif.

PARIS — ROME — TOURNAI



IMPRIMATUR.

Tornaci, die 16 Februarii 1898.

G. F. J. BOUVRY Vic. Gen.

L'impression de cet ouvrage, interrompue après le Ier volume par la mort de l'auteur, a été continuée d'après le manuscrit laissé par M. CRAMPON, avec le concours de plusieurs professeurs d'Ecriture sainte, le R. P. CORLUY, S. J., et le R. P. PIFFARD, de la même Société.

Le Livre de Josué.

Introduction.

Le livre qui porte le nom de *Josué* continue l'histoire de la révélation depuis la mort de Moïse jusqu'à celle de Josué. On a mis ce nom en tête de l'ouvrage, non pour en désigner l'auteur, mais pour en indiquer le contenu : Josué joue le principal rôle dans les événements qui y sont relatés; c'est dans le même sens qu'on dit : le *livre des Juges*, le *livre de Ruth*, etc. Il se divise naturellement en deux parties à peu près d'égale étendue :

Première Partie.

Conquête du pays de Chanaan (Chap. I — XII).

Deuxième Partie.

Partage du pays entre les diverses tribus (Chap. XIII — XXIV). Ce partage se termine par le renouvellement de l'alliance (Ch. XXIV), qui est comme le sceau apposé aux deux grands actes qui viennent d'être racontés.

Les faits relatés dans cette partie des saintes Ecritures embrassent une période de 20 à 25 ans, qui se répartissent ainsi : 6 à 7 ans pour la durée de la conquête (voy. iv, 19 et v, 6 comp. à xiv, 7 et 10), et le reste depuis la conquête jusqu'à la mort de Josué.

Le livre de Josué est, par rapport au Pentateuque, ce qu'est le livre des Actes par rapport aux Evangiles. De même que nous voyons dans les Actes l'établissement de l'Eglise et l'exécution des promesses de Jésus-Christ à ses Apôtres, ainsi nous voyons dans *Josué* l'établissement d'Israël dans le pays de Chanaan et l'exécution des promesses faites aux patriarches et à Moïse. La réalisation des antiques promesses, telle est l'idée mère qui a présidé à la composition de l'ouvrage, qui en pénètre toutes les parties et que les deux derniers chapitres surtout mettent en lumière avec toutes ses conséquences pratiques. Ce livre se rattache donc au Pentateuque et le continue, mais sans faire corps avec lui, sans en constituer la sixième partie et le transformer ainsi en *Hexateuque*, comme le prétendent plusieurs critiques. C'est un écrit distinct, composé dans un but spécial, formant un tout complet et indépendant. Il a son introduction (i, 2-9), qui en énonce clairement le contenu et le plan, et une conclusion (xxiv, 29-33), après laquelle il ne reste plus rien à dire. Dès les premiers mots, l'auteur présuppose le Pentateuque comme un ouvrage connu; ailleurs, il en parle comme d'un ouvrage clos (viii, 31; xxiii, 6). Avant la mort de Moïse, Israël avait déjà conquis un vaste territoire à l'est du Jourdain; ce territoire avait été partagé entre trois tribus; on y avait désigné trois villes de refuge, et tous ces faits sont consignés dans les Nombres (xxxii) et le Deutéronome (iv). Evidemment, si notre livre était un sixième livre de l'ouvrage que nous appelons Pentateuque, l'auteur n'aurait pas eu à les relater de nouveau. Il les raconte néanmoins, et cela dans une rédaction tout à fait indépendante de la première : pourquoi? sinon parce qu'il écrit un ouvrage distinct du précédent, et que ces faits appartiennent essentiellement à son sujet. Il y a plus : si le contenu du livre de Josué devait former le complément nécessaire du Pentateuque, le Deutéronome deve-

nait inutile; ce dernier écrit ne peut avoir été rédigé qu'à une époque où le livre de Josué n'existait pas encore. Enfin notre ouvrage se distingue nettement du Pentateuque par le caractère de la langue. Vous y chercheriez en vain ces archaïsmes également semés dans tous les livres de Moïse, tels que *hou* pour *hi; naär* pour *naärah*, etc. En revanche, on y rencontre des expressions et des formes étrangères au Pentateuque: ainsi la ville de Jéricho est constamment (12 fois) appelée *Jérécho* par Moïse et *Jéricho* (26 fois) par Josué[1].

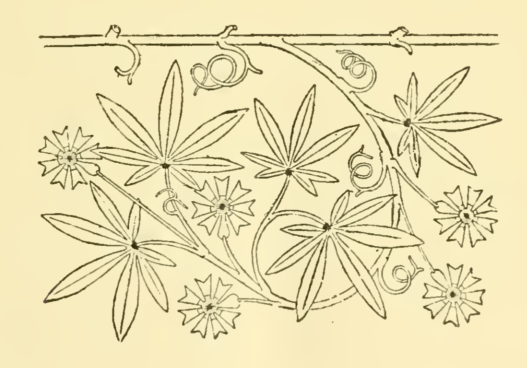
On ne sait pas d'une manière certaine quel est l'auteur du livre de Josué. La tradition juive, consignée dans le Talmud et acceptée par les Pères de l'Eglise et par un grand nombre de critiques, en attribue la composition à Josué lui-même, à l'exception des derniers versets qui contiennent le récit de sa mort et de celle d'Eléazar. D'une part, il est incontestable que le livre est fort ancien. Il a été écrit avant Salomon; car au temps de l'auteur les Chananéens occupaient encore la ville de Gazer (xvi, 10), et ils en ont été chassés par un pharaon d'Egypte dans les premières années de Salomon (I *Rois*, ix, 16). Il l'a été avant David; car l'auteur ne connaît encore que des Jébuséens sur le mont Sion (xv, 63 : comp. II *Sam.* v, 6); il ne sait rien de l'emplacement du temple (ix, 27 : comp. II *Sam.* xxiv, 18 sv. I *Par.* xxi, 16 sv.); il ne nomme même pas Bethléem parmi les villes de Juda. Il l'a été avant Saül; car l'auteur nous présente encore les Gabaonites comme coupant le bois et portant l'eau pour les besoins du sanctuaire, service qui cessa sous le règne de Saül (II *Sam.* xxi). Il l'a été avant la fin de la période des Juges; car les Phéniciens y figurent encore sous le nom de Sidoniens, et Sidon est appelée *la Grande* (xi, 8); or Sidon, ruinée par les Philistins du temps des Juges, avait cédé l'hégémonie à la ville de Tyr (vers l'an 1208 av. J.-C.). Il l'était fort peu de temps après la mort de Josué; car l'auteur nous dit que Rahab vivait encore de son temps (vi, 25); il connaît à merveille les vieux noms des villes chananéennes (Baalah, Cariath-Sépher, Cariath-Baal, Luz, etc.), auxquels les vainqueurs avaient substitué des noms nouveaux; il a même assisté à quelques-uns des événements qu'il raconte, puisqu'il lui arrive de s'exprimer à la première personne, de dire *nous* (v, 1, 6 hébr. Comp. iv, 23). Et quel autre qu'un contemporain aurait pu, avec tant d'exactitude, nommer un si grand nombre de villes, tracer tant de frontières, relater tant de partages? Enfin quelques parties au moins du livre ont été rédigées par Josué ou sous sa direction, par exemple la description des contrées septentrionales de Chanaan (xviii) et le renouvellement de l'alliance (xxiv, 28). Certes, voilà bien des indices à l'appui de l'ancienne tradition qui attribue à Josué la composition de ce livre. — D'autre part, certains détails semblent indiquer une date postérieure à Josué. Nous n'entendons par là ni la relation de sa mort, qui a pu être ajoutée à son livre, comme celle de la mort de Moïse l'a été au Deutéronome; ni l'expression *jusqu'à ce jour*, qui ne suppose pas nécessairement un temps fort long et peut à la rigueur se rapporter aux dernières années de l'auteur, Josué ayant encore vécu un quart de siècle après le partage de Chanaan. Mais en est-il de même de la conquête d'Hébron par

[1] La place même qu'occupe le livre de Josué dans le canon des Juifs montre bien que personne dans l'antiquité n'a jamais songé à le regarder comme une partie intégrante du Pentateuque. En effet, les cinq livres de Moïse forment, dans ce canon, une section distincte, la 1re, intitulée *Thora*, la Loi, tandis que le livre de Josué s'y trouve réuni à ceux des Juges, de Samuel et des Rois sous le titre de *Prophètes antérieurs*.

Caleb (xv, 13-20) et de la prise de Lésem par les Danites (xix, 47), deux faits racontés au livre des Juges (i, 11-15; xviii, 27)? Nous pourrions signaler encore d'autres passages, peu considérables, il est vrai, qui portent l'empreinte d'une addition ou d'une retouche postérieure à la mort de Josué.— Pour nous résumer, nous conclurons avec le Dr Kaulen : le livre de Josué doit son origine à celui dont il raconte les actes et dont il porte le nom; mais il a été retouché et augmenté peu de temps après la mort de son auteur, et c'est sous cette forme qu'il est arrivé jusqu'à nous.[1]

Un livre qui contient tant de noms et de nombres ne pouvait sortir sans dommage des mains des copistes. Le texte hébreu actuel présente donc un certain nombre de fautes et de lacunes faciles à constater; de là aussi beaucoup de variantes dans les manuscrits et les versions anciennes.

[1] L'auteur de l'Ecclésiastique (xlvi, 1) appelle Josué le " successeur de Moïse dans les prophéties (texte grec; la Vulgate traduit à tort *in prophetis*, parmi les prophètes); or, il résulte du Prologue qu'il entend par *prophéties* les *livres* des prophètes. Sa pensée serait donc que Josué est le premier après Moïse qui ait écrit un livre inspiré. Ce livre ne peut être que celui qui porte son nom.







Conquête et occupation de la Terre promise [Ch. I — XII].

§ I. — ENTRÉE DANS LA TERRE PROMISE ET PRÉPARATIFS DE LA CONQUÊTE [I — V, 12].

CHAP. I. — Ordre du départ.

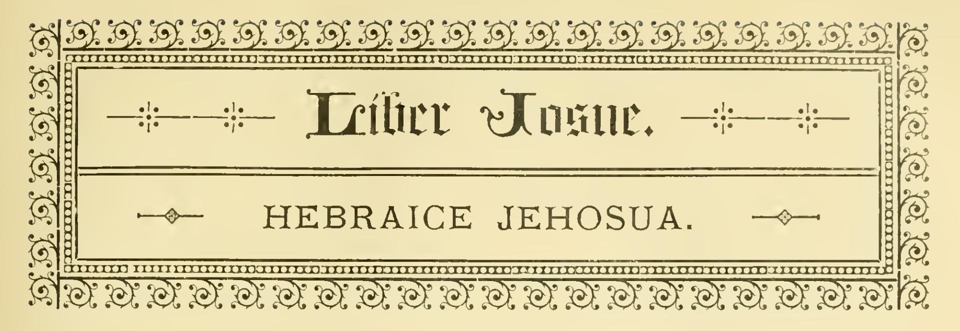
Chap. I.


Près la mort de Moïse,
serviteur de Jéhovah,
Jéhovah parla à Josué,
fils de Nun, serviteur de
Moïse, en ces termes :
2 “ Moïse, mon serviteur, est mort;
maintenant lève-toi, passe ce Jour-
dain, toi et tout ce peuple, *pour*
entrer dans le pays que je donne aux
enfants d'Israël. 3 Tout lieu que fou-
lera la plante de votre pied, je vous
l'ai donné, comme je l'ai dit à Moïse.
4 Depuis le désert et depuis ce Liban
jusqu'au grand fleuve, le fleuve d'Eu-
phrate, tout le pays des Héthéens, et
jusqu'à la grande mer vers le soleil
couchant, *tout cela* sera votre terri-
toire. 5 Nul ne tiendra devant toi
pendant tous les jours de ta vie; je
serai avec toi comme j'ai été avec
Moïse; je ne te délaisserai, ni ne
t'abandonnerai. 6 Fortifie-toi et prends
courage; car c'est toi qui mettras ce
peuple en possession du pays que j'ai
juré à leurs pères de leur donner.
7 Seulement fortifie-toi et aie bon
courage, pour accomplir avec soin
toute la loi que Moïse, mon serviteur,
t'a prescrite. Ne t'en détourne ni à
droite ni à gauche, afin que tu réus-
sisses dans toutes tes entreprises.
8 Que ce livre de la loi ne s'éloigne
pas de ta bouche; médite-le jour et
nuit, afin de t'appliquer à faire tout
ce qui y est écrit; car alors tu pros-
péreras dans tes voies et tu réussiras.
9 Ne te l'ai-je pas commandé? Forti-
fie-toi et prends courage. Sois sans
crainte et sans peur, car Jéhovah,
ton Dieu, est avec toi partout où
tu iras. ”
10 Josué donna cet ordre aux offi-

CHAP. I.

Les 9 premiers versets sont comme l'introduction du livre; ils en font ressortir la pensée principale, savoir que la conquête de Chanaan, entreprise et accomplie par les Israélites sur l'ordre de Dieu, sera un nouveau témoignage de son inviolable fidélité à ses promesses.

1. *Après la mort* et le deuil de 30 jours (*Deut.* xxxiv, 8). Litt., *et après la mort : et* rattache le livre de Josué au Pentateuque, comme étant, non une partie intégrante, mais la continuation historique de ce dernier. Le livre des *Juges*, celui de *Ruth*, ceux de *Samuel*, etc., se lient aux précédents par la même copule. — *Serviteur de Jéhovah* dans le sens strict, son ministre, l'exécuteur



CAPUT I.

Confortatus Josue a Domino monet populum ut se ad Jordanis transitum præparent in diem tertium ; tribus autem Ruben, Gad et dimidiam Manasse, ut fratres ad promissam terram armati ex condicto præcedant.


T factum est post mor-
tem Moysi servi Do-
mini, ut loqueretur Do-
minus ad Josue filium
Nun, ministrum Moy-
si, et diceret ei : 2. Moyses servus
meus mortuus est : surge, et transi
Jordanem istum tu et omnis popu-
lus tecum, in terram, quam ego dabo
[a] Deut. 11, 24. filiis Israel. 3. [a]Omnem locum,
quem calcaverit vestigium pedis
vestri, vobis tradam, sicut locutus
sum Moysi. 4. A deserto et Libano
usque ad fluvium magnum Euphra-
ten, omnis terra Hethæorum usque
ad mare magnum contra solis occa-
sum erit terminus vester. 5. Nullus
poterit vobis resistere cunctis die-
bus vitæ tuæ : [b]sicut fui cum Moyse, [b] Infr. 3, 7. Hebr. 13, 5.
ita ero tecum : non dimittam, nec
derelinquam te. 6. [c]Confortare, et [c] Deut. 31, 7. 23. 3 Reg. 2, 2.
esto robustus : tu enim sorte divides
populo huic terram, pro qua juravi
patribus suis, ut traderem eam illis.
7. Confortare igitur, et esto robustus
valde : ut custodias, et facias omnem
legem, quam præcepit tibi Moyses
servus meus : ne declines ab ea ad
dexteram vel ad sinistram, ut intel-
ligas cuncta quæ agis. 8. Non rece-
dat volumen legis hujus ab ore tuo :
sed meditaberis in eo diebus ac
noctibus, ut custodias et facias om-
nia quæ scripta sunt in eo : tunc
diriges viam tuam, et intelliges eam.
9. Ecce præcipio tibi, confortare, et
esto robustus. Noli metuere, et noli
timere : quoniam tecum est Domi-
nus Deus tuus in omnibus ad quæ-
cumque perrexeris.
10. Præcepitque Josue principi-
bus populi, dicens : Transite per
medium castrorum, et imperate po-

---

de ses volontés : appellation honorifique constamment accordée à Moïse (*Deut.* xxxiv, 5). — *Parla à Josué :* il s'agit d'un langage intérieur, tel que celui dont Dieu se servait d'ordinaire avec les prophètes. — *Serviteur de Moïse :* voy. *Exod.* xxiv, 13; *Nombr.* xiii, 17.

2. *Ce Jourdain* qui est là près de toi, à 3 lieues de Sétim, où Josué se trouvait alors.

3. *Tout lieu,* dans les limites qui vont être fixées. — *Comme je l'ai dit :* voy. *Exod.* xxiii, 30 sv.; *Deut.* xi, 24.

4. Comp. *Deut.* xi, 24. Votre territoire embrassera tout l'espace compris entre le désert d'Arabie au S., ce Liban (dont on aperçoit d'ici les sommets) au N., l'Euphrate à l'E. et la Méditerranée à l'O., c.-à-d. tout le pays occupé par les Héthéens, nom qui paraît désigner ici collectivement toutes les tribus Chananéennes (I *Rois,* x, 29, al.). Voy. *Gen.* x, 15.

5. Comp. *Deut.* xi, 25; xxxi, 8.

7. *Afin que tu réussisses.* D'autres, *afin que tu agisses avec sagesse,* et qu'ainsi tu réussisses (Vulg.).

8. Comp. *Deut.* xvii, 19. *Ce livre de la loi,* le livre écrit par Moïse et mentionné *Deut.* xxxi, 26. — *De ta bouche :* les Orientaux lisent en prononçant à voix basse.

9. *Ne te l'ai-je pas :* tour oratoire pour, *voici que je t'ai* (Vulg.), etc.

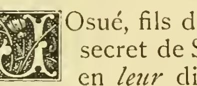
10. *Officiers,* litt. *scribes* (voy. *Exod.* v, 6; *Deut.* xvi, 18; xx, 5), chargés de tenir les registres généalogiques, de lever les hommes tenus au service militaire, de transmettre les ordres du général en chef, etc.

ciers du peuple : [11]“ Parcourez le camp, et donnez au peuple ce commandement : Préparez-vous des provisions, car dans trois jours vous passerez ce Jourdain pour aller occuper le pays dont Jéhovah, votre Dieu, vous donne la possession. ”

[12]Et aux Rubénites, aux Gadites et à la demi-tribu de Manassé, Josué parla ainsi : [13]“ Rappelez-vous ce que vous a prescrit Moïse, serviteur de Jéhovah, en disant : Jéhovah, votre Dieu, vous a accordé du repos et vous a donné ce pays. [14]Vos femmes, vos petits enfants et vos troupeaux resteront dans le pays que Moïse vous a donné au-delà du Jourdain ; mais vous passerez en armes devant vos frères, vous tous les hommes forts et vaillants, et vous les aiderez, [15]jusqu'à ce que Jéhovah ait donné du repos à vos frères comme à vous, et qu'ils soient en possession, eux aussi, le pays que leur donne Jéhovah, votre Dieu. Puis vous reviendrez occuper du pays qui vous appartient et que Moïse, serviteur de Jéhovah, vous a donné au-delà du Jourdain, vers le soleil levant. ”

[16]Ils répondirent à Josué, en disant : “ Tout ce que tu nous as commandé, nous le ferons, et partout où tu nous enverras, nous irons. [17]Comme nous avons obéi en toutes choses à Moïse, ainsi nous t'obéirons. Daigne seulement Jéhovah être avec toi, comme il a été avec Moïse ! [18]Quiconque sera rebelle à tes ordres et n'obéira pas à tout ce que tu lui commanderas, sera mis à mort. Seulement fortifie-toi et prends courage ! ”

CHAP. II. — Envoi de deux espions à Jéricho. Rahab.

Chap. II. Osué, fils de Nun, fit partir en secret de Sétim deux espions, en *leur* disant : “ Allez, examinez le pays, et Jéricho.”

S'étant mis en route, ils arrivèrent dans la maison d'une courtisane, nommée Rahab, et ils s'y reposèrent. [2]On en porta la nouvelle au roi de Jéricho, en disant : “ Voici que des hommes d'entre les enfants d'Israël sont venus ici pendant la nuit pour explorer le pays. ” [3]Le roi de Jéricho envoya dire à Rahab : “ Fais sortir les hommes qui sont arrivés chez toi et sont entrés dans ta maison, car c'est pour reconnaître tout le pays qu'ils sont venus. ” [4]La femme prit les deux hommes, et les ayant cachés, elle dit : “ Il est vrai que des hommes sont arrivés chez moi, mais je n'ai pas su d'où ils étaient ; [5]et comme on allait fermer le soir la porte *de la ville*, ils sont sortis ; j'ignore où ils sont allés : hâtez-vous de les poursuivre, car vous les atteindrez.” [6]Or elle les avait fait monter

---

11. *Provisions*, non la manne, qui ne se conservait pas, mais les vivres qu'on trouve dans les pays habités. — *Car dans trois jours vous passerez ce Jourdain :* l'intention de Josué était bien de commencer le troisième ou quatrième jour la marche en avant vers le Jourdain, après le retour des espions envoyés à Jéricho (II, 1) ; mais ceux-ci ayant dû se tenir cachés 3 jours dans la montagne (II, 22), on ne quitta Sétim que le 5[e] jour (III, 1).

13. *Rappelez-vous :* voy. *Deut.* III, 18-20 comp. à *Nombr.* XXXII. — *Ce pays* à l'E. du Jourdain.

14. *En armes* (Syr. Vulg.) ; d'autres, *rangés ;* LXX, *ceints* pour le combat, agiles. — *Devant vos frères*, en avant de, ou en présence de vos frères. Il est probable que, dans les marches, les guerriers de ces trois tribus, qui avaient laissé à l'E. du Jourdain leurs familles et leurs troupeaux, prenaient le devant. — *Hommes vaillants* signifie-t-il les *hommes d'élite*, choisis parmi tous les autres ? Ce qu'il y a de certain, c'est que 40 mille hommes seulement (IV, 13), sur 110 mille combattants que comptaient les tribus transjordaniques (*Nombr.* XXVI, 7, 18, 34), prirent part avec Josué à la conquête de Chanaan.

15. Comp. *Deut.* III, 18.

CHAP. II.

1. En hébreu, l'accent unit *en secret* à *disant*. La mission des espions est tenue

pulo, ac dicite : 11. Præparate vobis cibaria : quoniam post diem tertium transibitis Jordanem, et intrabitis ad possidendam terram, quam Dominus Deus vester daturus est vobis.

12. Rubenitis quoque et Gaditis, et dimidiæ tribui Manasse ait : 13. Mementote sermonis, quem præcepit vobis Moyses famulus Domini, dicens : Dominus Deus vester dedit vobis requiem, et omnem terram. 14. [d]Uxores vestræ, et filii, ac jumenta manebunt in terra, quam tradidit vobis Moyses trans Jordanem : vos autem transite armati ante fratres vestros, omnes fortes manu, et pugnate pro eis, 15. donec det Dominus requiem fratribus vestris sicut et vobis dedit, et possideant ipsi quoque terram, quam Dominus Deus vester daturus est eis : et sic revertemini in terram possessionis vestræ, et habitabitis in ea, quam vobis dedit Moyses famulus Domini trans Jordanem contra solis ortum.

[d] Num. 32, 26.

16. Responderuntque ad Josue, atque dixerunt : Omnia, quæ præcepisti nobis, faciemus : et quocumque miseris, ibimus. 17. Sicut obedivimus in cunctis Moysi, ita obediemus et tibi : tantum sit Dominus Deus tuus tecum, sicut fuit cum Moyse. 18. Qui contradixerit ori tuo, et non obedierit cunctis sermonibus, quos præceperis ei, moriatur : tu tantum confortare, et viriliter age.

CAPUT II.

Missi exploratores in urbem Jericho, a Rahab meretrice occultantur; promissa illi omnique illius familiæ misericordia, incolumes redeunt in castra.



MISIT igitur Josue filius Nun de Setim duos viros exploratores in abscondito : et dixit eis : Ite, et considerate terram, urbemque Jericho. [a]Qui pergentes ingressi sunt domum mulieris meretricis, nomine Rahab, et quieverunt apud eam. 2. Nuntiatumque est regi Jericho, et dictum : Ecce viri ingressi sunt huc per noctem de filiis Israel, ut explorarent terram. 3. Misitque rex Jericho ad Rahab dicens : Educ viros, qui venerunt ad te, et ingressi sunt domum tuam : exploratores quippe sunt, et omnem terram considerare venerunt. 4. [b]Tollensque mulier viros, abscondit, et ait : Fateor, venerunt ad me, sed nesciebam unde essent : 5. cumque porta clauderetur in tenebris, et illi pariter exierunt, nescio quo abierunt : persequimini cito, et comprehendetis eos. 6. Ipsa autem fecit ascendere

[a] Hebr. 11, 31. Jac. 2, 25.

[b] Infr. 6, 17.

secrète, non seulement à cause des Chananéens, mais encore à cause des Israélites : Josué craignait sans doute qu'il n'arrivât quelque chose de semblable à ce qui est raconté *Nombr.* xiv, 1. — *De Sétim*, située probablement en face de Jéricho. — *Le pays*, la campagne autour de Jéricho. Ou bien, *le territoire et la ville de Jéricho. Jéricho*, ville très forte à la frontière orientale de Chanaan, à 2 lieues à l'O. du Jourdain, dans une plaine alors couverte de palmiers et d'arbres à baume, aujourd'hui stérile et désolée : c'est le pauvre village actuel de *Riha*, sur le ouadi Kelt. — *La maison d'une courtisane*, ouverte à tout venant, devait moins éveiller les soupçons; comme elle était d'ailleurs adossée aux murailles (vers. 15), les espions pouvaient, au besoin, s'échapper plus facilement. Dieu disposa favorablement le cœur de Rahab à l'égard de son peuple, sans doute après le récit que lui firent les espions des miracles accomplis en faveur d'Israël. — *Ils s'y reposèrent*, ils s'y arrêtèrent pour y passer la nuit.

3. *Fais sortir*, et livre-nous.

4. *La femme*, dès qu'elle aperçut de loin les envoyés du roi, *prit*, etc.; puis elle répondit à la demande des envoyés : *Il est vrai.*

6. *Sur le toit*, en terrasse. — Les *tiges de lin* étaient étendues, peut-être dressées sur le toit pour sécher; Rahab les disposa de manière que les deux espions purent s'y cacher. Pour ne pas être enveloppée dans la ruine des Chananéens, cette femme fit un mensonge; mais sa foi (vers. 9 sv.) lui obtint le pardon de cette faute (*Hébr.* xi, 31).

sur le toit et les avait cachés sous des
tiges de lin, qu'elle avait disposées
sur le toit à cet effet. [7]Ces gens les
poursuivirent par le chemin qui mène
aux gués du Jourdain, et dès qu'ils
furent sortis, on ferma la porte.

[8]Avant que les espions se couchas-
sent, Rahab monta vers eux sur le
toit, et leur dit : [9]" Jéhovah, je le
sais, vous a donné ce pays; la terreur
de votre nom nous a saisis et tous les
habitants du pays défaillent devant
vous. [10]Car nous avons appris com-
ment Jéhovah, lorsque vous sortiez
d'Egypte, a mis à sec devant vous
les eaux de la mer Rouge, et com-
ment vous avez traité les deux rois
des Amorrhéens, au-delà du Jour-
dain, Séhon et Og, que vous avez
dévoués par anathème. [11]Et en l'ap-
prenant, notre cœur s'est fondu, cha-
cun a perdu courage à votre appro-
che; car c'est Jéhovah, votre Dieu,
qui est Dieu en haut dans le ciel, et
en bas sur la terre. [12]Maintenant, je
vous prie, jurez-moi par Jéhovah que
vous aurez pour la maison de mon
père la même bonté que j'ai eue pour
vous, et donnez-moi un gage assuré
[13]que vous laisserez la vie à mon
père, à ma mère, à mes frères, à mes
sœurs et à tous ceux qui leur appar-
tiennent, et que vous nous sauverez
de la mort. " [14]Ces hommes lui ré-
pondirent : " Que nous mourions
pour vous, si vous ne divulguez pas
notre affaire! Et quand Jéhovah nous
donnera ce pays, nous agirons envers
toi avec bonté et fidélité. "

[15]Elle les fit descendre avec une
corde par la fenêtre, car sa maison
était attenante à la muraille *de la ville*,
et elle habitait sur la muraille. [16]Elle
leur dit : " Allez à la montagne, de
peur que ceux qui vous poursuivent
ne vous rencontrent, et cachez-vous
là pendant trois jours, jusqu'à ce qu'ils
soient de retour *ici;* après quoi, vous
suivrez votre chemin. " [17]Ces hom-
mes lui dirent : " Voici comment
nous pourrons nous acquitter du ser-
ment que tu nous as fait faire : [18]A
notre entrée dans le pays, attache ce
cordon de fil écarlate à la fenêtre par
laquelle tu nous as fait descendre, et
rassemble auprès de toi, dans ta mai-
son, ton père, ta mère, tes frères et
toute la famille de ton père. [19]Si
quelqu'un d'eux sort de la porte de
ta maison pour aller dehors, son sang
sera sur sa tête, et nous en serons
innocents; mais si l'on met la main
sur l'un de ceux qui seront avec toi
dans la maison, son sang sera sur
notre tête. [20]Et si tu divulgues notre
affaire, nous serons quittes du serment
que tu nous as fait prêter. " [21] Elle
répondit : " Qu'il en soit selon vos
paroles. " Puis elle les congédia, et
ils partirent; et elle attacha à la fenê-
tre le cordon écarlate.

[22]Les espions, s'en étant allés, vin-
rent à la montagne, et ils y restèrent
trois jours, jusqu'à ce que ceux qui
les poursuivaient fussent de retour *à
Jéricho.* Ceux qui les poursuivaient
les avaient cherché sur tout le che-
min, sans les rencontrer. [23]Les deux
hommes s'en retournèrent, et étant
descendus de la montagne, ils passè-
rent le Jourdain. Ils vinrent auprès
de Josué, fils de Nun, et lui racontè-
rent tout ce qui leur était arrivé.
[24]Ils dirent à Josué : " Certaine-

---

7. *Gués du Jourdain :* voy. *Jug.* iii, 28; II *Sam.* xix, 18. — *On ferma la porte*, afin que, si les espions étaient encore dans la ville, ils ne pussent s'échapper.

8. *Se couchassent* sur le toit, ce qui se fait souvent en Orient dans la saison d'été.

9. *Nous a saisis*, nous, tous les Chananéens. — Comp. *Exod.* xv, 15, 15; xxiii, 27; *Deut.* ii, 25; xi, 25.

10. *Dévoués par anathème*, exterminés : comp. *Nombr.* xxi, 24-36.

11. *Notre cœur s'est fondu*, nous avons perdu courage. — C'est *Jéhovah qui est Dieu en haut*, etc. : comp. *Deut.* iv, 39.

13. *Tous ceux qui leur appartiennent*, toutes les personnes qui composent la famille de ses frères et de ses sœurs. Elle ne parle ni de mari, ni d'enfants.

14. *Que nous mourions pour vous*, formule abrégée de serment, par laquelle ils engagent leur vie pour la vie de Rahab et des siens, comme s'ils disaient : Que Dieu

viros in solarium domus suæ, operuitque eos stipula lini, quæ ibi erat. 7. Hi autem, qui missi fuerant, secuti sunt eos per viam, quæ ducit ad vadum Jordanis : illisque egressis statim porta clausa est.

8. Necdum obdormierant qui latebant, et ecce mulier ascendit ad eos, et ait : 9. Novi quod Dominus tradiderit vobis terram : etenim irruit in nos terror vester, et elanguerunt omnes habitatores terræ.
[c] Exod. 14, 21. 10. Audivimus quod [c]siccaverit Dominus aquas Maris rubri ad vestrum introitum, quando egressi estis ex
[d] Num 21, 24. Ægypto : [d] et quæ feceritis duobus Amorrhæorum regibus, qui erant trans Jordanem : Sehon et Og, quos interfecistis. 11. Et hæc audientes pertimuimus, et elanguit cor nostrum, nec remansit in nobis spiritus ad introitum vestrum : Dominus enim Deus vester ipse est Deus in cœlo sursum, et in terra deorsum.
[e] Infr. 6, 22. 12. [e] Nunc ergo jurate mihi per Dominum, ut quomodo ego misericordiam feci vobiscum, ita et vos faciatis cum domo patris mei : detisque mihi verum signum, 13. ut salvetis patrem meum et matrem, fratres ac sorores meas, et omnia quæ illorum sunt, et eruatis animas nostras a morte. 14. Qui responderunt ei : Anima nostra sit pro vobis in mortem, si tamen non prodideris nos : cumque tradiderit nobis Dominus terram, faciemus in te misericordiam et veritatem.

15. Demisit ergo eos per funem de fenestra : domus enim ejus hærebat muro. 16. Dixitque ad eos : Ad montana conscendite, ne forte occurrant vobis revertentes : ibique latitate tribus diebus, donec redeant, et sic ibitis per viam vestram. 17. Qui dixerunt ad eam : Innoxii erimus a juramento hoc, quo adjurasti nos : 18. si ingredientibus nobis terram, signum fuerit funiculus iste coccineus, et ligaveris eum in fenestra, per quam demisisti nos : et patrem tuum ac matrem, fratresque et omnem cognationem tuam congregaveris in domum tuam. 19. Qui ostium domus tuæ egressus fuerit, sanguis ipsius erit in caput ejus, et nos erimus alieni. Cunctorum autem sanguis, qui tecum in domo fuerint, redundabit in caput nostrum, si eos aliquis tetigerit. 20. Quod si nos prodere volueris, et sermonem istum proferre in medium, erimus mundi ab hoc juramento, quo adjurasti nos. 21. Et illa respondit : Sicut locuti estis, ita fiat : dimittensque eos ut pergerent, appendit funiculum coccineum in fenestra.

22. Illi vero ambulantes pervenerunt ad montana, et manserunt ibi tres dies, donec reverterentur qui fuerant persecuti : quærentes enim per omnem viam, non repererunt eos. 23. Quibus urbem ingressis, reversi sunt, et descenderunt exploratores de monte : et, transmisso Jordane, venerunt ad Josue filium Nun, narraveruntque ei omnia quæ acciderant sibi, 24. atque dixerunt :

---

nous punisse de mort, si nous ne vous accordons pas la vie sauve, pourvu seulement que vous ne nous trahissiez pas.

15. Cette *fenêtre* donnait sur la campagne. Comp. la fuite de S. Paul de Damas II *Cor*. xi, 33.

16 *A la montagne :* probablement la montagne au N. de Jéricho, appelée plus tard mont de la *Quarantaine;* sur le versant oriental sont de nombreuses grottes taillées dans le roc. Comp. *Matth*. iv, 1, note.

17. A l'engagement qu'ils viennent de jurer, les espions mettent trois conditions; si une seule manque, leur serment sera nul.

18. Première condition : *attache ce cordon*, probablement le même qui avait servi à les descendre par la fenêtre. — Deuxième condition : *rassemble*, etc.

19. *Que son sang :* s'il est tué par les Israélites, que sa mort lui soit imputée.

20. Troisième condition, la principale, déjà énoncée vers. 14.

21. *Elle attacha :* plus tard, lorsque vint le moment de le faire.

23. *Ils vinrent auprès de Josué*, non pas à Sétim, mais au bord du Jourdain où Josué s'était transporté.

24. Comp. vers. 9.

ment Jéhovah a livré tout le pays
entre nos mains, et même tous les
habitants du pays défaillent devant
nous. ”

CHAP. III. — Passage du Jourdain.

Ch. III. Osué, s'étant levé de bon matin,
partit de Sétim, lui et tous les
enfants d'Israël ; arrivés au
Jourdain, ils firent une halte avant
de le traverser. 2 Au bout de trois
jours, les officiers parcoururent le
camp, 3 et donnèrent cet ordre au
peuple : “ Lorsque vous verrez l'arche
de l'alliance de Jéhovah, votre Dieu,
portée par les prêtres, enfants de Lévi,
partez de ce lieu où vous campez et
mettez-vous en marche après elle.
4 Mais qu'il y ait entre vous et elle
une distance de deux mille coudées
environ : n'en approchez pas, afin que
vous voyiez bien le chemin que vous
devez suivre, car vous n'avez jamais
passé par là. ” 5 Et Josué dit au peu-
ple : “ Sanctifiez-vous, car demain
Jéhovah fera des prodiges au milieu
de vous. ” 6 Puis Josué parla aux prê-
tres, en disant : “ Portez l'arche d'al-
liance et passez en avant du peuple. ”
Ils portèrent l'arche d'alliance et
s'avancèrent devant le peuple.

7 Jéhovah dit à Josué : “ Aujour-
d'hui je commencerai à t'élever aux
yeux de tout Israël, afin qu'ils sa-
chent que je serai avec toi comme
j'ai été avec Moïse. 8 Toi, donne cet
ordre aux prêtres qui portent l'arche
d'alliance : Lorsque vous arriverez
au bord des eaux du Jourdain, vous
vous arrêterez dans le Jourdain. ”
9 Josué dit aux enfants d'Israël : “ Ap-
prochez et écoutez les paroles de
Jéhovah, votre Dieu.” 10 Et Josué dit :
“ A ceci vous reconnaîtrez que le
Dieu vivant est au milieu de vous, et
qu'il ne manquera pas de chasser de-
vant vous les Chananéens, les Hé-
théens, les Hévéens, les Phérézéens,
les Gergéséens, les Amorrhéens et
les Jébuséens. 11 Voici que l'arche de
l'alliance du Seigneur de toute la
terre va passer devant vous dans le
Jourdain. 12 Maintenant prenez douze
hommes parmi les tribus d'Israël, un
homme par chaque tribu. 13 Et dès
que les prêtres qui portent l'arche de
Jéhovah, le Seigneur de toute la terre,
poseront la plante des pieds dans les
eaux du Jourdain, les eaux du Jour-
dain seront coupées, celles qui des-
cendent d'en haut, et elles s'arrête-
ront en un monceau. ”

14 Quand le peuple fut sorti de ses
tentes pour passer le Jourdain, pré-
cédé des prêtres portant l'arche de
l'alliance, 15 au moment ou les por-
teurs de l'arche arrivèrent au Jour-
dain et où les pieds des prêtres plon-

CHAP. III.

Vers. 1. *Arrivés au Jourdain*, le troisième jour après le départ des espions; Josué espérait les voir arriver ce jour là et passer le fleuve le lendemain. — *Firent une halte*, soit pour attendre le retour des espions, soit pour faire les préparatifs nécessaires au passage du fleuve alors débordé (vers. 15).

2. *Au bout de trois jours*, trois jours après l'arrivée sur le bord du Jourdain (vers. 1), par conséquent cinq ou six jours après le discours tenu par Josué i, 11.

5. *Sanctifiez-vous :* extérieurement, par exemple, en lavant vos vêtements (*Exod.* xix, 10 et 14); mais surtout intérieurement, en pénétrant vos cœurs de foi et de confiance en Dieu, et d'obéissance absolue à ses commandements. — *Demain :* Dieu avait donc déjà révélé, au moins en partie, ses desseins à Josué.

6. *Ils portèrent*, etc. : dit ici par anticipation.

7 sv. Le récit du passage du Jourdain, qui occupe deux chap. (iii, 7-iv, 18), offre une disposition particulière : on y distingue trois sections qui, prenant le fait dans son commencement, dans sa continuation et dans son achèvement, font ressortir quelque circonstance notable propre à chacun de ces moments du miracle. Cette disposition a pour but de mettre en relief, pour les mieux graver dans la mémoire, ces circonstances merveilleuses. Il en résulte naturellement quelques repétitions; c'est aussi à cette marche du récit qu'il faut attribuer le sectionnement de la

Tradidit Dominus omnem terram hanc in manus nostras, et timore prostrati sunt cuncti habitatores ejus.

CAPUT III.

Siccatum Dei miraculo Jordanem, præeunte arca, populus transit.



GITUR Josue de nocte consurgens movit castra : egredientesque de Setim, venerunt ad Jordanem ipse, et omnes filii Israel, et morati sunt ibi tres dies. 2. Quibus evolutis, transierunt præcones per castrorum medium, 3. et clamare cœperunt : Quando videritis arcam fœderis Domini Dei vestri, et sacerdotes stirpis Leviticæ portantes eam, vos quoque consurgite, et sequimini præcedentes : 4. sitque inter vos et arcam spatium cubitorum duum millium, ut procul videre possitis, et nosse per quam viam ingrediamini : quia prius non ambulastis per eam : et cavete ne appropinquetis ad arcam. 5. Dixitque Josue ad populum : Sanctificamini : cras enim faciet Dominus inter vos mirabilia. 6. Et ait ad sacerdotes : Tollite arcam fœderis, et præcedite populum. Qui jussa complentes, tulerunt, et ambulaverunt ante eos.

7. Dixitque Dominus ad Josue : Hodie incipiam exaltare te coram omni Israel : ut sciant quod [a]sicut cum Moyse fui, ita et tecum sim. [a] Supr, 1, 5.
8. Tu autem præcipe sacerdotibus, qui portant arcam fœderis, et dic eis : Cum ingressi fueritis partem aquæ Jordanis, state in ea. 9. Dixitque Josue ad filios Israel : Accedite huc, et audite verbum Domini Dei vestri. 10. Et rursum : In hoc, inquit, scietis quod Dominus Deus vivens in medio vestri est, et disperdet in conspectu vestro Chananæum et Hethæum, Hevæum et Pherezæum, Gergesæum quoque et Jebusæum, et Amorrhæum. 11. [b]Ecce, arca fœderis Domini omnis terræ antecedet vos per Jordanem. 12. Parate duodecim viros de tribubus Israel, singulos per singulas tribus. 13. Et cum posuerint vestigia pedum suorum sacerdotes qui portant arcam Domini Dei universæ terræ in aquis Jordanis, aquæ, quæ inferiores sunt, decurrent atque deficient : quæ autem desuper veniunt, in una mole consistent. [b] Act. 7, 45.

14. Igitur egressus est populus de tabernaculis suis, ut transiret Jordanem : et sacerdotes, qui portabant arcam fœderis, pergebant ante eum. 15. Ingressisque eis Jordanem, et pedibus eorum in parte aquæ tinctis (Jordanis autem ripas alvei sui tem-

---

révélation divine faite à Josué, et des ordres donnés par lui au peuple (iii, 7 et 8 ; iv, 2 et 3; 15 et 16).

7. *Aujourd'hui ... t'élever*, litt. *te faire grand*, te déclarer comme mon envoyé auprès d'Israël, par le passage miraculeux du Jourdain, comme j'ai glorifié Moïse et l'ai désigné à la confiance du peuple par le passage de la mer Rouge (*Exod.* xiv, 31).

8. Ce verset n'énonce que la partie essentielle des ordres donnés par Josué aux prêtres (vers. 13). *Au bord* oriental. — *Vous vous arrêterez dans le Jourdain*, près de la rive : l'arche sera là comme une digue pour contenir les eaux du fleuve, comme autrefois le bâton de Moïse étendu sur les eaux de la mer Rouge.

9. *Aux enfants d'Israël*, à leurs représentants, les anciens. — *Approchez*-vous de moi.

10. *Dieu vivant*, qui peut accomplir sa parole, par opposition aux idoles impuissantes. — *Chananéens :* comp. *Deut.* vii, 1.

12. *Prenez douze hommes :* pourquoi ? Voy. iv, 2 sv.

13. *Les eaux du Jourdain*, savoir *celles qui descendent d'en haut*, *seront coupées*, retranchées, disparaîtront, à l'endroit où les prêtres se tiendront avec l'arche. Vulgate, *les eaux inférieures s'écouleront*, *laissant le fleuve à sec*, *et celles qui viennent d'en haut s'arrêteront en une seule masse.*

15. *Le temps de la moisson*, qui commence vers la fin d'avril. C'est l'époque où la saison des pluies vient de se terminer, où la neige fond sur l'Hermon et où *le Jourdain déborde*, etc. A cette époque, le fleuve ne peut plus être passé à gué. Le passage à la nage devient même très difficile.

gèrent au bord de l'eau, — car le
Jourdain déborde par-dessus toutes
les rives tout le temps de la moisson,
— [16]alors les eaux qui descendent
d'en haut s'arrêtèrent; elles s'élevè-
rent en un monceau, à une très grande
distance, près de la ville d'Adom, qui
est à côté de Sarthan; et celles qui
descendent vers la mer de l'Arabah,
la mer Salée, furent complètement
coupées, et le peuple passa vis-à-vis
de Jéricho. [17]Les prêtres qui por-
taient l'arche de l'alliance de Jéhovah
se tinrent de pied ferme sur la terre
sèche dans le lit du Jourdain, pendant
que tout Israël passait à sec, jusqu'à
ce que toute la nation eût achevé de
passer le Jourdain.

CHAP. IV. — Erection d'un monument commémoratif du passage du Jourdain.

Chp. IV. Lorsque toute la nation eut
achevé de passer le Jourdain,
Jéhovah dit à Josué : [2]" Pre-
nez douze hommes parmi le peuple,
un homme par tribu, [3]et donnez-leur
cet ordre : De ce lieu-ci, du lit du
Jourdain, de l'endroit où les prêtres se
sont tenus de pied ferme, prenez douze
pierres, transportez-les avec vous
et déposez-les dans le lieu où vous
camperez cette nuit. " [4]Josué appela
les douze hommes qu'il avait choisis
parmi les enfants d'Israël, un homme
par tribu, [5]et il leur dit : " Passez de-
vant l'arche de Jéhovah, votre Dieu,
au milieu du Jourdain, et que chacun
de vous prenne une pierre sur son
épaule, selon le nombre des tribus
des enfants d'Israël, [6]afin que ce soit
un signe au milieu de vous. Lorsque
vos enfants vous demanderont un
jour : Que signifient pour vous ces
pierres? [7]vous leur répondrez : Les
eaux du Jourdain ont été coupées
devant l'arche de l'alliance de Jého-
vah; lorsqu'elle passa le Jourdain, les
eaux du fleuve ont été coupées, et ces
pierres seront à jamais un mémorial
pour les enfants d'Israel. " [8]Les en-
fants d'Israël exécutèrent l'ordre de
Josué. Ils prirent douze pierres du
milieu du Jourdain, comme Jéhovah
l'avait dit à Josué, selon le nombre
des tribus des enfants d'Israël, et les
ayant emportées avec eux au lieu où
ils passèrent la nuit, ils les y déposè-
rent.

[9]Josué dressa douze pierres dans
le lit du Jourdain, à la place où
s'étaient arrêtés les pieds des prêtres
qui portaient l'arche de l'alliance; et
elles y sont restées jusqu'à ce jour.

[10]Les prêtres qui portaient l'arche
se tinrent au milieu du Jourdain jus-
qu'à l'entier accomplissement de ce
que Jéhovah avait ordonné à Josué
de dire au peuple, selon tout ce que
Moïse avait prescrit à Josué; et le
peuple se hâta de passer. [11]Lorsque
tout le peuple eut achevé de passer,
l'arche de Jéhovah et les prêtres
s'avancèrent devant le peuple. [12]Les
fils de Ruben, les fils de Gad et la
demi-tribu de Manassé passèrent en

---

16. Le *monceau*, qui commençait à l'endroit du passage, s'étendait vers le nord jusqu'à la ville d'*Adom* (inconnue), près de *Sarthan*, dont le nom s'est probablement conservé dans le *Kurn* (*Corne*) *Sartabéh* de nos jours, long rocher au S. O. du gué de Damiéh, où l'on voit les ruines d'un pont du temps des Romains. — *La mer de l'Arabah*, ou de la Plaine, la mer Morte, ou *mer Salée*. — *Coupées*, séparées par leur écoulement des eaux supérieures. — *Vis-à-vis de Jéricho*, à l'endroit qui faisait face à cette ville.

17. *De pied ferme;* Vulg., *en armes*.

CHAP. IV.

Vers. 1. *Jéhovah dit à Josué :* développement de la révélation faite antérieurement (iii, 12). Pour donner au récit une forme moderne, il faudrait traduire les vers. 1-4 : *Lorsque toute la nation..., Josué, selon ce que Jéhovah lui avait dit... appela* (vers. 4) *les douze hommes*, etc.

2. *Prenez*, au pluriel : les tribus elles-mêmes devaient sans doute choisir leurs représentants.

[c] Eccli. 24, 36.

pore [c]messis impleverat), 16. steterunt aquæ descendentes in loco uno, et ad instar montis intumescentes apparebant procul ab urbe, quæ vocatur Adom usque ad locum Sarthan : quæ autem inferiores erant, in Mare solitudinis (quod nunc vocatur mortuum) descenderunt, usquequo omnino deficerent. 17. Populus autem incedebat contra Jericho : et sacerdotes qui portabant arcam fœderis Domini, stabant super siccam humum in medio Jordanis accincti, omnisque populus per arentem alveum transibat.

CAPUT IV.

Duodecim lapides de Jordane siccato ad posterorum memoriam colliguntur, aliique duodecim in ipso Jordanis alveo statuuntur.


UIBUS transgressis, dixit Dominus ad Josue : 2. Elige duodecim viros singulos per singulas tribus : 3. et præcipe eis ut tollant de medio Jordanis alveo, ubi steterunt pedes sacerdotum, duodecim durissimos lapides, quos ponetis in loco castrorum, ubi fixeritis hac nocte tentoria. 4. Vocavitque Josue duodecim viros, quos elegerat de filiis Israel, singulos de singulis tribubus. 5. Et ait ad eos : Ite ante arcam Domini Dei vestri ad Jordanis medium, et portate inde singuli singulos lapides in humeris vestris, juxta numerum filiorum Israel, 6. ut sit signum inter vos : et quando interrogaverint vos filii vestri cras, dicentes : Quid sibi volunt isti lapides? 7. respondebitis eis : Defecerunt aquæ Jordanis ante arcam fœderis Domini, cum transiret eum : idcirco positi sunt lapides isti in monumentum filiorum Israel usque in æternum. 8. Fecerunt ergo filii Israel sicut præcepit eis Josue, portantes de medio Jordanis alveo duodecim lapides, ut Dominus ei imperarat, juxta numerum filiorum Israel, usque ad locum, in quo castrametati sunt, ibique posuerunt eos.

9. Alios quoque duodecim lapides posuit Josue in medio Jordanis alveo, ubi steterunt sacerdotes, qui portabant arcam fœderis : et sunt ibi usque in præsentem diem.

10. Sacerdotes autem, qui portabant arcam, stabant in Jordanis medio, donec omnia complerentur, quæ Josue, ut loqueretur ad populum, præceperat Dominus, et dixerat ei Moyses. Festinavitque populus, et transiit. 11. Cumque transissent omnes, transivit et arca Domini, sacerdotesque pergebant ante populum. 12. Filii quoque Ruben, et Gad, et dimidia tribus Manasse, armati præcedebant filios Israel, [a]sicut eis præceperat Moyses : [a] Num. 32, 28.

6. *Afin que* ces pierres, disposées de manière à former un monument (vers. 20), *soient un signe*, à la fois un trophée et un mémorial de la victoire de Josué.

8. *Les enfants d'Israël*, représentés par les douze hommes, un de chaque tribu. — *Ils les y déposèrent*, en attendant l'érection du monument (vers. 20).

9. *Jusqu'au jour* où ce récit fut rédigé, ou bien : où le livre de Josué fut composé. L'auteur ne mentionne pas la révélation divine ordonnant la pose de ces douze pierres : elle est impliquée, comme en d'autres endroits, dans le fait même. Ce monument dressé, non au milieu du fleuve, mais près du bord (oriental) et destiné surtout aux premières générations, put subsister assez longtemps pour atteindre son but.

10. *Selon tout ce que Moïse*, etc., se rapporte, en général, aux recommandations plus ou moins explicites faites par Moïse à Josué de se conformer en tout aux ordres de Dieu : en exécutant ces ordres, Josué accomplissait ce que lui avait prescrit Moïse. — *Se hâta de passer*, pendant que les prêtres se tenaient immobiles dans le lit du fleuve; il fallait *se hâter* pour que le passage s'accomplît en une journée; il put s'effectuer sur une largeur de plusieurs lieues.

11. La donnée de ce verset anticipe sur celles des vers. 12 et 15 sv. — *L'arche* est nommée avant *les prêtres* : c'est elle, ou plutôt Jéhovah, le Dieu vivant, assis sur elle comme sur un trône, qui a desséché le fleuve et préparé à son peuple un libre passage.

armes devant les enfants d'Israël,
comme Moïse le leur avait comman-
dé. 13 Environ quarante mille hom-
mes, armés pour le combat, passèrent
devant Jéhovah dans les plaines de
Jéricho. — 14 En ce jour-là, Jéhovah
éleva Josué aux yeux de tout Israël,
et ils le craignirent, comme ils avaient
craint Moïse, tous les jours de sa vie.
15 Jéhovah parla à Josué en disant:
16 " Ordonne aux prêtres qui portent
l'arche du témoignage de sortir du
Jourdain." 17 Et Josué donna cet ordre
aux prêtres : " Sortez du Jourdain. "
18 Lorsque les prêtres qui portaient
l'arche de l'alliance de Jéhovah furent
sortis du milieu du Jourdain, et que
la plante de leur pied se posa sur la
terre sèche, les eaux du fleuve retour-
nèrent à leur place et se répandirent
comme auparavant par-dessus tous
ses bords.
19 Le peuple sortit du Jourdain le
dixième jour du premier mois, et il
campa à Galgala, à l'extrémité orien-
tale *du territoire* de Jéricho.
20 Josué dressa à Galgala les douze
pierres qu'ils avaient prises du Jour-
dain, 21 et il dit aux enfants d'Israël :
" Lorsque vos enfants demanderont
un jour à leurs pères : Que signifient
ces pierres? 22 vous *en* instruirez vos
enfants, en disant : Israël a passé ce
Jourdain à sec; 23 car Jéhovah, votre
Dieu, a mis à sec devant vous les
eaux du Jourdain jusqu'à ce que vous
eussiez passé, comme Jéhovah, votre
Dieu, l'avait fait à la mer Rouge, qu'il
mit à sec devant nous jusqu'à ce que
nous eussions passé : 24 afin que tous
les peuples de la terre apprennent
que la main de Jéhovah est puissante,
et afin que vous ayez toujours la
crainte de Jéhovah, votre Dieu. "

CHAP. V, 1 — 12. — Circoncision des Israélites. La première Pâque dans la Terre promise. Cessation de la manne.

Chap. V. LOrsque tous les rois des
Amorrhéens à l'occident du
Jourdain, et tous les rois des
Chananéens près de la mer, apprirent
que Jéhovah avait mis à sec les
eaux du Jourdain jusqu'à ce que nous
eussions passé, leur cœur se fondit et
ils perdirent tout courage devant les
enfants d'Israël.
2 Dans ce temps-là, Jéhovah dit à
Josué : " Fais-toi des couteaux de
pierre et circoncis de nouveau les
enfants d'Israël. 3 Josué se fit des
couteaux de pierre, et il circoncit les
enfants d'Israël sur la colline d'Ara-
loth. 4 Voici la raison pour laquelle
Josué les circoncit : tout le peuple
sorti d'Egypte, les mâles, tous les
hommes de guerre, étaient morts
dans le désert, pendant la route, après
leur sortie d'Egypte. 5 Car tout le
peuple qui sortit était circoncis; mais
tout le peuple né dans le désert,
pendant la route, lors de la sortie

12. *Passèrent :* ce passage eut lieu avant celui de l'arche. — *Commandé :* voy. i, 12-18.

13. *Devant Jéhovah*, devant l'arche. — *Les plaines de Jéricho*, la partie de l'Arabah ou du Ghôr qui, dans le voisinage de Jéricho, a une largeur de trois à quatre lieues.

14. Comp. iii, 17.

16. *Arche du témoignage :* voy. *Exod.* xxv, 21. — *Sortir*, litt. *monter;* de même au vers. 17. Voy. ii, note.

18. *Se posa;* litt. *se dégagea* du sol boueux du lit du fleuve et se posa *sur la terre sèche* ou *ferme.* — *Comme auparavant :* voy. iii, 15.

19. *Le dixième jour*, etc., quatre jours avant la Pâque, le même jour où, 40 ans auparavant, Israël reçut l'ordre de préparer l'agneau pascal et la sortie d'Egypte (*Exod.* xii, 3). — *Galgala :* ainsi appelé, ici et vers. 20, par anticipation (v, 9), auj. ruines nommées Tell Djedjoul, à 2 kilom. du village de Riha (l'ancienne Jéricho).

23. *A la mer Rouge :* voy. *Exod.* xiv, 16 sv.

CHAP. V.

Vers. 1. Avant de commencer la conquête du pays, Josué devait, pour se rendre digne de l'assistance divine, accomplir divers points de la loi de Moïse qui avaient été négligés pendant le voyage au désert. Un

13. et quadraginta pugnatorum millia per turmas, et cuneos, incedebant per plana atque campestria urbis Jericho. 14. In die illo magnificavit Dominus Josue coram omni Israel, ut timerent eum, sicut timuerant Moysen, dum adviveret.

15. Dixitque ad eum : 16. Præcipe sacerdotibus, qui portant arcam fœderis, ut ascendant de Jordane. 17. Qui præcepit eis, dicens : Ascendite de Jordane. 18. Cumque ascendissent portantes arcam fœderis Domini, et siccam humum calcare cœpissent, reversæ sunt aquæ in alveum suum, et fluebant sicut ante consueverant.

19. Populus autem ascendit de Jordane, decimo die mensis primi, et castrametati sunt in Galgalis contra orientalem plagam urbis Jericho.

20. Duodecim quoque lapides, quos de Jordanis alveo sumpserant, posuit Josue in Galgalis, 21. et dixit ad filios Israel : Quando interrogaverint filii vestri cras patres suos, et dixerint eis : Quid sibi volunt lapides isti? 22. docebitis eos, atque dicetis : Per arentem alveum transivit Israel Jordanem istum, 23. siccante Domino Deo vestro aquas ejus in conspectu vestro, donec transiretis : 24. [b]sicut fecerat prius in Mari rubro, quod siccavit donec transiremus : 25. ut discant omnes terrarum populi fortissimam Domini manum, ut et vos timeatis Dominum Deum vestrum omni tempore.

[b] Exod. 14, 1.

CAPUT V.

Terrentur Chananæi ; circumcisio fit in Galgalis, et Phase celebratur ; deficit manna ubi de fructibus terræ edunt, et angelus Domini Josue apparet.

OSTQUAM ergo audierunt omnes reges Amorrhæorum, qui habitabant trans Jordanem ad occidentalem plagam, et cuncti reges Chanaan, qui propinqua possidebant magni maris loca, quod siccasset Dominus fluenta Jordanis coram filiis Israel donec transirent, dissolutum est cor eorum, et non remansit in eis spiritus, timentium introitum filiorum Israel.

2. Eo tempore ait Dominus ad Josue : Fac tibi cultros lapideos, et circumcide secundo filios Israel. 3. Fecit quod jusserat Dominus, et circumcidit filios Israel in colle præputiorum. 4. Hæc autem causa est secundæ circumcisionis : omnis populus, qui egressus est de Ægypto generis masculini, universi bellatores viri, mortui sunt in deserto per longissimos viæ circuitus, 5. qui omnes circumcisi erant. Populus autem

---

des principaux était la circoncision, signe et condition de l'alliance, qu'un grand nombre d'Israélites n'avaient pas encore reçue. Il fallait réparer cette omission, d'autant plus que la fête de Pâque devait être célébrée dans peu de jours. Les circonstances étaient d'ailleurs favorables, car le passage miraculeux du Jourdain avait jeté l'épouvante parmi les peuplades chananéennes. Ces peuplades sont ici toutes comprises sous les noms d'*Amorrhéens*, la plus puissante d'entre elles, qui habitait la région des montagnes, et de *Chananéens*, répandus plus à l'ouest, dans les plaines basses qui avoisinent la Méditerranée.—*Nous eussions passé:* une correction marginale (*qeri*) propose, *ils eussent passé*, et c'est ainsi qu'ont lu les LXX et la Vulgate. Mais rien n'oblige à abandonner le texte reçu.

2. *Dans ce temps-là*, alors que les Israélites campaient à Galgala et que la terreur régnait dans le pays. — *Des couteaux de pierre* (litt. *de pierre de rocher*), conformément à l'antique usage (*Exod.* iv, 25).—*Les enfants d'Israël* non circoncis (vers. 5) ; *de nouveau* se rapporte au fait de la circoncision donnée une première fois à l'époque de la sortie d'Egypte ; sens : recommence à circoncire.

3. *La colline d'Araloth*, c.-à-d. *des prépuces* (Vulg.), ainsi appelée parce que tous les prépuces y furent enterrés. On a retrouvé en cet endroit, en 1870, nombre d'instruments de silex qui avaient servi à circoncire les enfants d'Israël.

4. *Hommes de guerre*, en état de porter les armes ; de même au vers. 6.

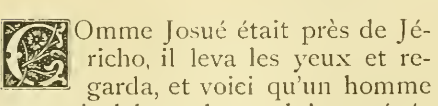
5 sv. La Vulg. abrège, mais donne le sens.

d'Egypte, n'avait pas été circoncis.
6Car les enfants d'Israël marchèrent
pendant quarante ans dans le désert
jusqu'à ce que toute la nation, savoir
les hommes de guerre sortis d'Egypte,
eût péri : ils n'avaient pas écouté la
voix de Jéhovah, et Jéhovah leur avait
juré de ne pas leur laisser voir le pays
qu'il avait promis avec serment à
leurs pères de nous donner, pays où
coulent le lait et le miel. 7Il établit
leurs enfants à leur place, et ce sont
eux que Josué circoncit, car ils étaient
incirconcis, parce qu'on ne les avait
pas circoncis pendant la route. —
8Lorsqu'on eut achevé de circoncire
toute la nation, ils restèrent à leur
place dans le camp jusqu'à leur gué-
rison. 9Et Jéhovah dit à Josué : " Au-
jourd'hui j'ai ôté de dessus vous
l'opprobre de l'Egypte. " Et ce lieu
reçut le nom de Galgala jusqu'à ce
jour.

10Les enfants d'Israël campèrent à
Galgala, et ils firent la Pâque le qua-
torzième jour du mois, sur le soir,
dans les plaines de Jéricho. 11Ils man-
gèrent du produit du pays dès le len-
demain de la Pâque, des pains sans
levain et du grain rôti, ce jour-là
même. 12Et la manne cessa le lende-
main du jour où ils mangèrent du
produit du pays ; les enfants d'Israël
n'eurent plus de manne, et ils man-
gèrent cette année-là des productions
du pays de Chanaan.

§ II. — CONQUÊTE DE LA TERRE PROMISE [V, 13 — XII].

CHAP. V, 13 — VI. — Apparition de Jéhovah à Josué. Prise de Jéricho.



Ch. V. 13 Comme Josué était près de Jé-
richo, il leva les yeux et re-
garda, et voici qu'un homme
se tenait debout devant lui, son épée
nue à la main. Josué alla vers lui et
lui dit : " Es-tu des nôtres, ou de
nos ennemis ? " 14Il répondit : " Non,
mais c'est comme chef de l'armée de
Jéhovah que je viens maintenant. "
15Josué, tomba le visage contre terre,
se prosterna et lui dit : " Qu'est-ce que
mon seigneur dit à son serviteur ? "

6. *Jusqu'à ce que toute la nation eût péri :* cette réprobation de la génération sortie d'Egypte était comme une suspension de l'alliance, suspension qui commenca à Cadès (*Nombr.* xiv), sans interrompre tout rapport de grâce et de miséricorde entre Jéhovah et Israël. Tant qu'elle dura, les enfants qui naissaient de pères condamnés, n'avaient pas à recevoir le signe de l'alliance, la circoncision. Elle cessa après 38 ans, lorsqu'Israël, ayant franchi le torrent de Zared, eut mis le pied sur la terre des Amorrhéens (*Deut.* ii, 14, comp. à *Nombr.* xxi, 12 sv.). Mais pourquoi Moïse ne fit-il pas alors circoncire la nouvelle génération ? Parce qu'il ne voulut pas procéder à un acte si important sans l'ordre du Seigneur, et surtout parce que lui-même avait été condamné comme les autres à mourir sans entrer dans la Terre promise. C'est l'ordinaire de la grâce divine de donner d'abord et de demander ensuite. Dieu avait commencé par conduire Abraham en Chanaan et lui promettre de bénir sa postérité, avant de lui imposer la circoncision comme une obligation de son alliance ; il avait commencé par tirer Israël de la servitude d'Egypte et à faire de lui son peuple particulier, avant de lui dicter sa loi sur le Sinaï : de même ce n'est qu'après avoir conduit et nourri Israël dans le désert, après lui avoir donné la victoire sur les rois Amorrhéens Og et Séhon, et lui avoir ouvert un passage à travers le Jourdain, qu'il exige de lui la circoncision, marque de son alliance, impliquant l'obligation d'accomplir toute la loi.

La population mâle d'Israël pouvait atteindre, à cette époque, le chiffre d'un million. Sur ce nombre, 2 à 300 mille âgés de 38 ans et plus, avaient été circoncis avant la condamnation portée à Cadès (*Nombr.* xiv) ; restaient environ 700 mille à circoncire. Cette opération eut lieu le onzième jour du premier mois. L'incommodité résultant de cette opération ne durait que quelques jours. Ceux qui l'avaient subie purent, même sans être tout à fait guéris, prendre part à la manducation de l'agneau pascal qui eut lieu le soir du 14 du même mois. Les 2 à 300 mille Israélites circoncis 38 ans auparavant suffisaient bien à défendre les autres, au besoin, contre l'ennemi, et à faire tous les préparatifs de la fête de Pâque.

8. *A leur place*, sans rien entreprendre.

qui natus est in deserto, 6. per qua-
draginta annos itineris latissimæ so-
litudinis incircumcisus fuit : donec
consumerentur qui non audierant
vocem Domini, et quibus ante jura-
verat ut non ostenderet eis terram
lacte et melle manantem. 7. Horum
filii in locum successerunt patrum,
et circumcisi sunt a Josue : quia sic-
ut nati fuerant, in præputio erant,
nec eos in via aliquis circumciderat.
8. Postquam autem omnes circum-
cisi sunt, manserunt in eodem ca-
strorum loco, donec sanarentur.
9. Dixitque Dominus ad Josue :
Hodie abstuli opprobrium Ægypti
a vobis. Vocatumque est nomen
loci illius Galgala, usque in præsen-
tem diem.
10. Manseruntque filii Israel in
Galgalis, et fecerunt Phase, quarta-
decima die mensis ad vesperum
in campestribus Jericho. 11. Et
comederunt de frugibus terræ die
altero, azymos panes, et polen-
tam ejusdem anni. 12. Defecitque
manna postquam comederunt de
frugibus terræ, nec usi sunt ultra
cibo illo filii Israel, sed comede-
runt de frugibus præsentis anni
terræ Chanaan.
13. Cum autem esset Josue in
agro urbis Jericho, levavit oculos,
et vidit virum stantem contra se,
evaginatum tenentem gladium, per-
rexitque ad eum, et ait : Noster es,
an adversariorum? 14. Qui respon-
dit : Nequaquam : sed sum princeps
exercitus Domini, et nunc venio.
15. Cecidit Josue pronus in terram.
Et adorans ait : Quid Dominus
meus loquitur ad servum suum?

---

9. *L'opprobre de l'Egypte*, ce que les Egyptiens pensaient et disaient d'injurieux pour Israël, savoir, que Dieu l'avait conduit hors de l'Egypte pour le faire mourir dans le désert (*Exod.* xxxii, 12; *Nombr.* xiv, 13-16; *Deut.* ii, 28). Cet opprobre pesait sur le peuple de Dieu tout le temps qu'il errait et mourait au désert; il fut ôté par la circoncision à Galgala : cet acte était tout à la fois un témoignage visible du rétablissement de l'alliance en faveur de ceux qui l'avaient accompli, et un gage que le Seigneur leur donnerait en héritage le pays de Chanaan. D'autres entendent par l'*opprobre de l'Egypte* la disposition à l'idolâtrie et à l'immoralité manifestée par Israël depuis sa sortie, disposition que la circoncision, symbole de purification et de renouvellement, a ôtée du cœur du peuple. — *Galgala*, hébr. *Gilgal*, c.-à-d. *action de rouler*.

10. *La Pâque*, le 14 nisan, selon la loi (*Exod.* xii, 6, 18; *Lév.* xxiii, 5; *Nombr.* xxviii, 16; *Deut.* xvi, 6). Ils n'avaient sans doute pas célébré cette fête depuis le départ du Sinaï (*Nombr.* xix, 1 sv.).

11. *Du produit*, du blé nouveau, de l'année. — *Le lendemain de la Pâque*, le 16 nisan, *pâque* désignant ici, non la cérémonie de la manducation de l'agneau pascal (soir du 14 nisan), d'après le sens strict et primitif du mot, mais, dans un sens plus large, la fête des Azymes, qui durait 7 jours et commençait le 15 nisan (*Lév.* xxiii, 6; *Nombr.* xxviii, 17). En effet, on ne pouvait manger du blé nouveau qu'après qu'une gerbe en avait été offerte au Seigneur le second jour de Pâque (*Lév.* xxiii, 11), c.-à-d. le jour après le sabbat ou premier jour des Azymes, par conséquent le 16 nisan. Le narrateur, supposant la chose connue par la loi mosaïque, n'a pas cru devoir s'expliquer plus clairement. — *Des pains sans levain*, faits du blé de l'année; car, dès le soir du 14 nisan, ils avaient mangé des pains azymes faits de blé quelconque. — *Grain rôti :* voy. *Lév.* ii, 14; xxiii, 14. — *Ce jour-là*, jour mémorable (ce qui explique la répétition) où l'on commença à manger du blé nouveau, après que la manne eut cessé de tomber : comp. *Exod.* xvi, 35.

13. *Près de Jéricho*, litt. *dans Jéricho*, c.-à-d., comme l'explique la Vulgate, dans le *territoire de Jéricho*. — *Un homme :* comp. *Gen.* xii, 7; xviii, 2.

14 sv. *L'armée de Jéhovah*, ailleurs *l'armée du ciel* (I *Rois*, xxii, 19. Comp. *Ps.* ciii, 21; cxlix, 2), les anges, dont le *chef* est l'Ange de Jéhovah, le révélateur visible du Dieu invisible. Comp. *Exod.* xxiii, 20, al. — *Tomba... se prosterna :* cette attitude ne prouve pas que Josué reconnut aussitôt l'Ange incréé de Jéhovah, un Dieu (comp. II *Sam*, ix, 6; xiv, 33); les mots, *mon seigneur* (*adoni*, non *Adonaï*), insinuent le contraire. Mais l'ordre d'*ôter sa chaussure* lui eut bientôt appris que celui qui lui apparaissait était le même qui avait apparu et parlé à Moïse dans le buisson ardent (*Exod.* iii, 2 sv.).

L'épée nue que l'ange tient à la main explique le but de l'apparition : Dieu fait connaître à Josué qu'il combattra avec lui dans la guerre qui va être faite aux Chananéens.

16 Et le chef de l'armée de Jéhovah
dit à Josué : " Ote ta chaussure de
tes pieds, car le lieu sur lequel tu te
tiens est saint. " Et Josué fit ainsi.

Chap. VI. 1 Jéricho était fermée et entière-
ment close à cause des enfants d'Is-
raël; personne n'en sortait, et per-
sonne n'y entrait.

2 Jéhovah dit à Josué : " Vois, j'ai
livré entre tes mains Jéricho et son
roi, ainsi que ses vaillants hommes.
3 Marchez autour de la ville, vous tous
les hommes de guerre, faites une fois
le tour de la ville; tu feras ainsi pen-
dant six jours. 4 Sept prêtres porte-
ront devant l'arche sept trompettes
retentissantes; et le septième jour,
vous ferez sept fois le tour de la ville,
et les prêtres sonneront des trompet-
tes. 5 Quand ils sonneront de la corne
retentissante et que vous entendrez
le son de la trompette, tout le peuple
poussera une grande clameur, et le
mur de la ville s'écroulera; alors le
peuple montera, chacun devant soi. "

6 Josué, fils de Nun, ayant appelé
les prêtres, leur dit : " Portez l'arche
de l'alliance, et que sept prêtres por-
tent sept trompettes retentissantes
devant l'arche de Jéhovah. " 7 Il dit
au peuple : " Mettez-vous en marche,
faites le tour de la ville, et que les
hommes armés passent devant l'ar-
che de Jéhovah. "

8 Lorsque Josué eut parlé au peu-
ple, les sept prêtres, portant sept
trompettes retentissantes devant Jé-
hovah, passèrent et sonnèrent des
trompettes, et l'arche de l'alliance de
Jéhovah s'avançait derrière eux. 9 Les
hommes armés marchaient devant les
prêtres qui sonnaient des trompettes,
et l'arrière-garde suivait l'arche; pen-
dant la marche, on sonnait des trom-
pettes. 10 Josué avait donné cet ordre
au peuple : " Vous ne crierez point,
vous ne ferez point entendre votre
voix, et il ne sortira pas une parole
de votre bouche, jusqu'au jour où je
vous dirai : Criez! alors vous pousse-
rez des cris. " 11 L'arche de Jéhovah
fit le tour de la ville, elle le fit une
fois; puis on rentra dans le camp, où
l'on passa la nuit.

12 Josué se leva le lendemain et les
prêtres portèrent l'arche de Jéhovah.
13 Les sept prêtres qui portaient les
sept trompettes retentissantes devant
l'arche de Jéhovah se mirent en mar-
che et sonnèrent des trompettes. Les
hommes armés marchaient devant
eux, et l'arrière-garde suivait l'arche
de Jéhovah; pendant la marche, on
sonnait des trompettes. 14 Ils firent, le
second jour, le tour de la ville une
fois, et revinrent dans le camp. Ils
firent de même pendant six jours.

15 Le septième jour, ils se levèrent
dès l'aurore, et ils firent de la même
manière sept fois le tour de la ville;
ce jour-là seul ils en firent sept fois le
tour. 16 A la septième fois, comme les
prêtres sonnaient des trompettes,
Josué dit au peuple : " Poussez des
cris, car Jéhovah vous a livré la ville.
17 La ville sera dévouée par anathème

CHAP. VI.

1. *Entièrement* ou *solidement close*, par des barres ou des verrous : remarque circonstancielle sur l'état de la ville de Jéricho, destinée à faire ressortir l'importante communication qui suit.

2. *Jéhovah*, le chef de l'armée céleste : continuation du récit de l'apparition, se rattachant à v, 14 sv. — *J'ai livré :* le parfait se rapporte au dessein de Dieu antérieurement formé; l'heure de l'exécution est venue. — *Et son roi :* le pays de Chanaan était morcelé en plusieurs petits Etats, dont les rois, maîtres d'un territoire fort restreint, ressemblaient aux chefs des tribus arabes qui campent aujourd'hui encore dans les déserts avoisinants.

3. *Une fois* par jour (Vulg.).

4. *Devant l'arche*, ce qui suppose que l'arche était portée processionnellement autour de la ville. — *Sept trompettes retentissantes;* litt. *au son prolongé;* Vulg. *les sept trompettes du jubilé* (*Lév.* xxv, 9 sv.). C'étaient, non les trompettes d'argent des prêtres (*Nombr.* x, 1 sv.), mais de gros cors, recourbés en forme de cornes (*Exod.* xix, 13), les mêmes qui servaient à annoncer le jubilé. La Vulg. commence le verset par ces mots, *le septième jour*, ajoutés ici à tort; leur place est plus loin.

5. *Corne :* les *trompettes* sont ainsi appe-

[a] Exod. 3, 5. Act. 7, 33. 16. [a] Solve, inquit, calceamentum tuum de pedibus tuis : locus enim, in quo stas, sanctus est. Fecitque Josue ut sibi fuerat imperatum.

CAPUT VI.

Post varios septem dierum circuitus cum arca, Jericho capta funditus deletur; sola servatur Rahab cum suis; reædificatori urbis maledicitur.

JERICHO autem clausa erat atque munita, timore filiorum Israel, et nullus egredi audebat aut ingredi.
2. Dixitque Dominus ad Josue : Ecce dedi in manu tua Jericho, et regem ejus, omnesque fortes viros.
3. Circuite urbem cuncti bellatores semel per diem : sic facietis sex diebus. 4. Septimo autem die sacerdotes tollant septem buccinas, quarum usus est in jubilæo, et præcedant arcam fœderis : septiesque circuibitis civitatem, et sacerdotes clangent buccinis. 5. Cumque insonuerit vox tubæ longior atque concisior, et in auribus vestris increpuerit, conclamabit omnis populus vociferatione maxima, et muri funditus corruent civitatis, ingredienturque singuli per locum contra quem steterint.
6. Vocavit ergo Josue filius Nun sacerdotes, et dixit ad eos : Tollite arcam fœderis : et septem alii sacerdotes tollant septem jubilæorum buccinas, et incedant ante arcam Domini. 7. Ad populum quoque ait : Ite, et circuite civitatem, armati, præcedentes arcam Domini.
8. Cumque Josue verba finisset, et septem sacerdotes septem buccinis clangerent ante arcam fœderis Domini, 9. omnisque præcederet armatus exercitus, reliquum vulgus arcam sequebatur, ac buccinis omnia concrepabant. 10. Præceperat autem Josue populo, dicens : Non clamabitis, nec audietur vox vestra, neque ullus sermo ex ore vestro egredietur : donec veniat dies in quo dicam vobis : Clamate, et vociferamini. 11. Circuivit ergo arca Domini civitatem semel per diem, et reversa in castra, mansit ibi.
12. Igitur Josue de nocte consurgente, tulerunt sacerdotes arcam Domini, 13. et septem ex eis septem buccinas, quarum in jubilæo usus est : præcedebantque arcam Domini ambulantes atque clangentes : et armatus populus ibat ante eos, vulgus autem reliquum sequebatur arcam, et buccinis personabat.
14. Circuieruntque civitatem secundo die semel, et reversi sunt in castra. Sic fecerunt sex diebus.
15. Die autem septimo, diluculo consurgentes, circuierunt urbem, sicut dispositum erat, septies.
16. Cumque septimo circuitu clangerent buccinis sacerdotes, dixit Josue ad omnem Israel : Vociferamini : tradidit enim vobis Dominus civitatem : 17. sitque civitas hæc

lées à cause, non de leur matière, mais de leur forme. — *Alors le peuple*, par-dessus les décombres, pénétrera dans la ville, *chacun* marchant droit *devant soi*, sans regarder à droite ou à gauche ce que font et ce que deviennent ses frères.

Le récit de l'événement (vers. 8-20) montre bien que nous n'avons ici qu'un résumé du discours de l'ange.

7. *Il dit* (LXX et Vulg.), litt. *ils dirent*, savoir les officiers au nom de Josué. — *Les hommes armés*, non pas tous, car, avec eux, il est question aux vers. 9 et 13 *d'une arrière-garde*, évidemment formée aussi d'hommes en armes. Les *hommes armés* désignent sans doute les guerriers de Ruben, de Gad et de la demi-tribu de Manassé, et l'*arrière-garde*, ceux des autres tribus d'Israël. D'après Espin, l'*arrière-garde* serait, non un corps d'armée, mais un simple détachement, peut-être des hommes de Dan, placés derrière l'arche pour la protéger.

8. *Devant Jéhovah*, réprésenté par l'arche.

9. *L'arrière-garde;* Vulg., *le reste du peuple*, sans armes, par opposition aux *hommes armés*. — *Pendant la marche, on* (les prêtres) *sonnait des trompettes;* ou bien : ... *suivait l'arche, marchant au son des trompettes.*

17. *Dévouée par anathème*, détruite de fond en comble (*Lév.* xxvii, 28 sv. Comp., *Deut.* xiii, 16).

à Jéhovah, avec tout ce qui s'y trou-
ve; seule Rahab, la courtisane, vivra,
elle et tous ceux qui seront avec elle
dans la maison, parce qu'elle a caché
les messagers que nous avions en-
voyés. 18 Mais gardez-vous de ce qui
est dévoué par anathème, de peur
que, en prenant quelque chose de ce
que vous avez ainsi dévoué, vous ne
rendiez le camp d'Israël anathème,
et vous n'y mettiez le trouble. 19 Tout
l'argent et tout l'or, tous les objets
d'airain et de fer seront consacrés à
Jéhovah et entreront dans son tré-
sor. " 20 Le peuple poussa des cris, et
les prêtres sonnèrent des trompettes.
Et lorsque le peuple entendit le
son de la trompette, il poussa une
grande clameur, et la muraille
s'écroula, et le peuple monta dans la
ville, chacun devant soi. S'étant em-
parés de la ville, 21 ils livrèrent à l'ana-
thème tout ce qui s'y trouvait, hom-
mes et femmes, enfants et vieillards,
même les bœufs, les brebis et les ânes,
par le tranchant de l'épée.

22 Josué dit aux deux hommes qui
avaient exploré le pays : " Entrez
dans la maison de la courtisane, et
faites-en sortir cette femme avec tous
ceux qui lui appartiennent, comme
vous le lui avez juré. " 23 Les jeunes
gens, les espions, entrèrent et firent
sortir Rahab, son père, sa mère, ses
frères et tous ceux qui lui apparte-
naient; ils firent sortir tous les gens
de sa famille, et ils les mirent en lieu
sûr hors du camp d'Israël.

24 Les enfants d'Israël brûlèrent la
ville et tout ce qui s'y trouvait, sauf
l'argent et l'or, et tous les objets d'ai-
rain et de fer, qu'ils déposèrent dans
le trésor de la maison de Jéhovah.
25 Josué laissa la vie à Rahab, la cour-
tisane, à la maison de son père et à
tous ceux qui lui appartenaient; et elle
a habité au milieu d'Israël jusqu'à ce
jour, parce qu'elle avait caché les
messagers envoyés par Josué pour
explorer Jéricho.

26 En ce temps-là Josué jura, en
disant : " Maudit soit devant Jého-
vah l'homme qui se lèvera et rebâtira
cette ville de Jéricho! Au prix de son
premier-né il en posera les fonde-
ments; au prix de son plus jeune
fils il en relèvera les portes. " —
27 Jéhovah fut avec Josué, et sa re-
nommée se répandit dans tout le
pays.



18. *Le trouble*, ici, la ruine, comme *Gen.* xxxiv, 30.

19. *Dans son trésor*, placé sans doute dans le tabernacle (*Nombr.* xxxi, 54).

20. *Le peuple poussa des cris*, non avant, mais après le son des trompettes, comme la suite le dit expressément. Si, dans le récit, les *cris* viennent d'abord, c'est parce qu'ils figurent seuls dans l'ordre donné par Josué vers. 16. — *Chacun devant soi :* voy. vers. 5.

Jéricho, entourée de hautes et épaisses murailles, était la ville la plus forte et en même temps la clef du pays de Chanaan pour un envahisseur qui franchissait le fleuve au-dessus de la mer Morte ; jamais les Israélites, étrangers à l'art des sièges, n'auraient pu s'en rendre maîtres. En la leur livrant sans combat, comme les prémices du pays, Dieu leur fait entendre, non seulement que, fidèle à ses promesses, il leur donnera la contrée tout entière, mais aussi qu'ils ne doivent pas regarder la conquête de Chanaan comme leur œuvre propre, et le pays comme une propriété dont ils n'ont plus qu'à jouir : tout cela est un don de Dieu, qu'il pourra leur retirer s'ils se rendent indignes de ses faveurs.

A un autre point de vue, la chute de Jéricho, s'écroulant au son des trompettes devant l'arche, trône de Jéhovah, qui vient introduire son peuple en Chanaan et fonder son royaume sur la terre, figure la ruine de toutes les puissances profanes de l'avenir. Partant de ce fait, les prophètes, dans leurs écrits, font retentir la trompette comme le signe avant-coureur des jugements par lesquels Dieu, détruisant l'une après l'autre les puissances mondaines, conserve son royaume, le dilate et le conduit à son achèvement. Cet achèvement n'aura lieu qu'à la fin

anathema : et omnia quæ in ea sunt, Domino : sola Rahab meretrix vivat cum universis, qui cum ea in domo sunt : [a]abscondit enim nuntios quos direximus. 18. Vos autem cavete ne de his, quæ præcepta sunt, quippiam contingatis, et sitis prævaricationis rei, et omnia castra Israel sub peccato sint atque turbentur. 19. [b]Quidquid autem auri et argenti fuerit, et vasorum æneorum ac ferri, Domino consecretur, repositum in thesauris ejus. 20. [c]Igitur omni populo vociferante, et clangentibus tubis, postquam in aures multitudinis vox sonitusque increpuit, muri illico corruerunt : et ascendit unusquisque per locum, qui contra se erat : [d]ceperuntque civitatem, 21. et interfecerunt omnia quæ erant in ea, a viro usque ad mulierem, ab infante usque ad senem. Boves quoque et oves et asinos in ore gladii percusserunt.

22. Duobus autem viris, [e]qui exploratores missi fuerant, dixit Josue: Ingredimini domum mulieris meretricis, et producite eam, et omnia quæ illius sunt, sicut illi juramento firmastis. 23. [f]Ingressique juvenes, eduxerunt Rahab, et parentes ejus, fratres quoque, et cunctam supellectilem ac cognationem illius, et extra castra Israel manere fecerunt.

24. [g]Urbem autem, et omnia, quæ erant in ea, succenderunt; absque auro et argento, et vasis æneis, ac ferro, quæ in ærarium Domini consecrarunt. 25. Rahab vero meretricem, et domum patris ejus, et omnia quæ habebat, fecit Josue vivere, et habitaverunt in medio Israel usque in præsentem diem : eo quod absconderit nuntios, quos miserat ut explorarent Jericho.

26. In tempore illo, imprecatus est Josue, dicens: Maledictus vir coram Domino, qui suscitaverit et ædificaverit civitatem Jericho. In primogenito suo fundamenta illius jaciat, et in novissimo liberorum ponat portas ejus. 27. Fuit ergo Dominus cum Josue, et nomen ejus vulgatum est in omni terra.

[a] Supr. 2. 4. Hebr. 11, 31.
[b] Lev. 27, 28.
[c] Hebr. 11, 30.
[d] 2 Mach. 12, 15.
[e] Supra 2, 1. 14.
[f] Hebr. 11, 31.
[g] Infr. 8, 2.
[h] 3 Reg. 16, 34.

---

de la grande semaine du monde, à la fin des temps, lorque, “ au son de la dernière trompette ”, le Sauveur descendra du ciel, plein de gloire et de majesté, pour ressusciter les morts, juger tous les hommes, précipiter Satan et les siens dans l'abîme de feu, créer un ciel nouveau et une nouvelle terre, et établir pour l'éternité dans la nouvelle Jérusalem l'habitation de Dieu avec les élus (I *Cor.* xv, 51 sv. I *Thess.* iv, 16 sv. *Apoc.* xx, xxi). *Keil.*

22. *Dans la maison :* la partie du mur de la ville sur laquelle elle s'appuyait ne s'était pas écroulée (ii, 5). — *Avec tous ceux;* ou bien avec la Vulg., *avec tout ce.*

23. *Tous les gens de sa famille*, la famille de ses frères et sœurs. — *Hors du camp d'Israël*, jusqu'à l'accomplissement des cérémonies nécessaires pour qu'on les admît dans la communauté du peuple de Dieu : circoncision pour les mâles, abjuration de l'idolâtrie, purifications diverses pour tous (vers. 25. Comp. *Nombr.* v, 3; *Deut.* xxiii, 1-14).

24. *La maison de Jéhovah*, le tabernacle. Les autres villes de Chanaan ne furent pas brûlées, et le vainqueur put conserver comme butin le bétail et les objets précieux. Mais Jéricho étant la première ville livrée par Jéhovah à son peuple, Israël dut l'offrir tout entière comme prémices, sans en rien réserver pour lui-même.

25. *Jusqu'à ce jour :* la rédaction de cet événement ne s'est donc pas fait longtemps attendre. — Cette *Rahab* est la même qui figure dans la généalogie du Sauveur (*Matth.* i, 5) comme la mère de Booz, ancêtre de David. La difficulté chronologique soulevée contre cette identification tombe d'elle-même, si l'on admet, ce qui est vraisemblable, que plusieurs anneaux insignifiants sont omis dans la généalogie de David, *Ruth*, iv, 21 sv. I *Par.* ii, 11; *Matth.* i, 5.

26. *Rebâtira*, en fera ce qu'elle était auparavant, une ville forte, entourée de murailles (voy. I *Rois*, xvi, 34). Car d'autres maisons furent construites sur l'emplacement de l'ancienne Jéricho; mais elle resta toujours une ville ouverte (II *Sam.* x, 5). — *Au prix :* celui qui l'entreprendra perdra tous ses enfants. Cette pensée est exprimée avec le parallélisme poétique.

27. Comp. i, 5 sv.

CHAP. VII. — Crime d'Achan. Echec devant Haï. Punition d'Achan.

Ch. VII. LES enfants d'Israël commirent une infidélité au sujet de l'anathème. Achan, fils de Charmi, fils de Zabdi, fils de Zaré, de la tribu de Juda, prit des choses dévouées, et la colère de Jéhovah s'enflamma contre les enfants d'Israël.

2 Josué envoya de Jéricho des hommes vers Haï, qui est près de Beth-Aven, à l'orient de Béthel; il leur dit : " Montez et explorez le pays. " Ces hommes montèrent et explorèrent Haï. 3 Revenus auprès de Josué, ils lui dirent : " Il n'est pas nécessaire que tout le peuple se mette en marche; deux à trois mille hommes n'ont qu'à monter et ils battront Haï; ne fatigue pas tout le peuple pour cette ville, car ses habitants sont peu nombreux. " 4 Environ trois mille hommes du peuple se mirent en marche, mais ils prirent la fuite devant les hommes d'Haï. 5 Les gens d'Haï leur tuèrent environ trente-six hommes; ils les poursuivirent depuis la porte jusqu'à Sabarim et les battirent à la descente. Et le cœur du peuple se fondit et il perdit tout courage.

6 Josué déchira ses vêtements et se prosterna le visage contre terre devant l'arche de Jéhovah jusqu'au soir, lui et les anciens d'Israël, et ils jetèrent de la poussière sur leur tête. 7 Josué dit : " Ah! Seigneur Jéhovah, pourquoi avez-vous fait passer le Jourdain à ce peuple, pour nous livrer entre les mains des Amorrhéens afin de nous faire périr? Que n'avons-nous su rester de l'autre côté du Jourdain! 8 De grâce, Seigneur, que dirai-je, après qu'Israël a tourné le dos devant ses ennemis? 9 Les Chananéens et tous les habitants du pays l'apprendront; ils nous envelopperont et feront disparaître notre nom de la terre. Et que ferez-vous pour votre grand nom? "

10 Jéhovah dit à Josué : " Lève-toi; pourquoi es-tu *ainsi* tombé sur ta face? 11 Israël a péché, jusqu'à transgresser mon alliance que je leur ai prescrit d'observer, jusqu'à prendre des choses vouées par l'anathème, à les dérober, à mentir et à les cacher dans leurs bagages! 12 Voilà pourquoi les enfants d'Israël ne peuvent tenir devant leurs ennemis; mais ils tournent le dos devant eux, car ils sont devenus anathème. Je ne serai plus avec vous désormais, si vous n'ôtez pas l'anathème du milieu de vous. 13 Lève-toi, sanctifie le peuple et dis-leur : Sanctifiez-vous pour demain; car ainsi parle Jéhovah, le Dieu d'Is-

CHAP. VII.

1. *Achan* (écrit *Achar* I *Par.* ii, 7, par le changement de la liquide *n* en *r*), seul coupable, attire un châtiment sur tout le peuple dont il est membre, parce que, par sa faute, il lui a fait perdre la pureté et la sainteté qu'Israël devait toujours avoir devant Dieu. L'imputation de son crime à tout Israël est ce que les théologiens appellent *imputatio civilis, non moralis.* — *Zaré* était frère jumeau de Pharès et fils de Juda (*Gen.* xxxviii, 30) : plusieurs anneaux sont omis dans la généalogie d'Achan, probablement entre Zaré et Zabdi. Ce dernier nom est écrit *Zamri* I *Par.* ii, 6, par une faute de copiste.

2. *Haï... Beth-Aven*, villes situées dans le voisinage de *Béthel* (primitivement *Luz*, auj. *Beitin* : voy. *Gen.* xii, 8), mais dont l'emplacement reste incertain. V. Guérin identifie Haï avec les ruines de Khirbet-el-Koudeiréh, au S. du village de Deir-Diwan, à une lieue au S. E. de Béthel. Mais comme le nom de cette ville signifie en hébr. *monceau de pierres*, il nous paraît plus probable qu'elle occupait l'emplacement du village actuel de Tell el-Hadjar, c.-à-d. en arabe *colline du monceau de pierres*, à 40 minutes de Béthel.

3. La population totale de Haï était d'environ 12 mille hommes (viii, 25), ce qui suppose 2 à 3 mille hommes aptes à combattre.

5. *Sabarim*, localité inconnue entre Haï et Jéricho. Peut-être est-ce un nom commun signifiant *carrières*, ou selon d'autres *ponts* de pierres. — *Et il perdit tout courage;* litt., *et il* (le cœur) *devint de l'eau*, au lieu d'être ferme et constant.

6. Ce qui causa cette grande émotion de Josué, ce fut moins la perte de quelques

CAPUT VII.

Explorata urbe Hai cedit populus Israel hostibus propter furtum de anathemate Jericho : quapropter post Josue lamentationem, missa sorte, Achan lapidatur jussu Domini.

[a] Infra 22, 20. FILII [a] autem Israel prævaricati sunt mandatum, et
usurpaverunt de anathe-
[b] 1 Par. 2, 7. mate. [b] Nam Achan filius Charmi, filii Zabdi, filii Zare de tribu Juda, tulit aliquid de anathemate : iratusque est Dominus contra filios Israel.

2. Cumque mitteret Josue de Jericho viros contra Hai, quæ est juxta Bethaven, ad orientalem plagam oppidi Bethel, dixit eis : Ascendite, et explorate terram. Qui præcepta complentes exploraverunt Hai.
3. Et reversi dixerunt ei : Non ascendat omnis populus, sed duo vel tria millia virorum pergant, et deleant civitatem : quare omnis populus frustra vexabitur contra hostes paucissimos?
4. Ascenderunt ergo tria millia pugnatorum. Qui statim terga vertentes,
5. percussi sunt a viris urbis Hai, et corruerunt ex eis triginta sex homines : persecutique sunt eos adversarii de porta usque ad Sabarim, et ceciderunt per prona fugientes : pertimuitque cor populi, et instar aquæ liquefactum est.

6. Josue vero scidit vestimenta sua, et pronus cecidit in terram coram arca Domini usque ad vesperam, tam ipse quam omnes senes Israel : miseruntque pulverem super capita sua,
7. et dixit Josue : Heu Domine Deus, quid voluisti traducere populum istum Jordanem fluvium, ut traderes nos in manus Amorrhæi, et perderes? Utinam ut cœpimus, mansissemus trans Jordanem.
8. Mi Domine Deus, quid dicam, videns Israelem hostibus suis terga vertentem?
9. Audient Chananæi, et omnes habitatores terræ, et pariter conglobati circumdabunt nos, atque delebunt nomen nostrum de terra : et quid facies magno nomini tuo?

10. Dixitque Dominus ad Josue : Surge, cur jaces pronus in terra?
11. Peccavit Israel, et prævaricatus
est pactum meum : [c] tuleruntque de [c] Deut. 7, 26.
anathemate, et furati sunt atque mentiti, et absconderunt inter vasa sua.
12. Nec poterit Israel stare ante hostes suos, eosque fugiet : quia pollutus est anathemate : non ero ultra vobiscum, donec conteratis eum, qui hujus sceleris reus est.
13. Surge,
sanctifica populum, et dic eis : [d] San- [d] Lev. 20, 7. Num. 11, 18. Supr. 3, 5. 1 Reg. 16, 5.
ctificamini in crastinum : hæc enim

hommes, que la pensée que Jéhovah n'était plus avec son peuple. *Ses vêtements :* voy. *Lév.* x, 6; *se prosterna :* voy. *Nombr.* xx, 6. Comp. I *Sam.* iv, 12.

7. *Amorrhéens :* même sens que v, 1. La plainte de Josué est inspirée par une foi vive et la ferme conviction que Dieu ne saurait changer ses desseins de grâce envers Israël.

8-9. *De grâce*, etc. : il atténue d'avance la hardiesse de la question qu'il veut adresser à Dieu (vers. 9), sentant bien qu'elle implique à l'égard de Jéhovah le reproche d'avoir, en laissant battre Israël, oublié les intérêts de sa propre gloire. — *Et tous les habitants* non Chananéens, par ex. les Philistins. — *Que ferez-vous :* comment défendrez-vous contre les blasphèmes des païens votre nom qu'avaient fait si grand les merveilles accomplies jusqu'ici en faveur de votre peuple? Comp. *Exod.* xxxix, 11 sv. *Nombr.* xiv, 13 sv. *Deut.* ix, 28.

10. Tu n'as pas de raison de mettre en doute ma fidélité. Ce n'est pas en Dieu, c'est dans le péché du peuple, qu'il faut chercher la cause du désastre.

12. *Devenus anathème*, condamnés à la destruction (vi, 8). — *Oter l'anathème*, c'est, par l'extermination des coupables, préserver de l'extermination le reste du peuple.

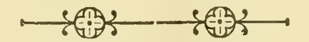
13 sv. *Sanctifie le peuple* (voy. iii, 5, note), car ils doivent *s'approcher* demain de Jéhovah, du tabernacle. — *Par tribus, par familles* (la *gens* des Romains), etc. : les chefs seuls devaient se présenter. — *Aura saisie* au moyen du sort (comp. I *Sam.* x, 20; xiv, 42); car le sort lui-même obéit à Dieu. Ce qui avait lieu quand le coupable ne pouvait être découvert par la voie du témoignage. On se servait sans doute pour cela de petites tablettes ou écailles portant un nom, et qu'on tirait d'une cassette. — *Par têtes,* par pères de famille.

raël : Il y a un anathème au milieu
de toi, Israël; tu ne pourras point
tenir devant tes ennemis jusqu'à ce
que vous ayez ôté l'anathème du mi-
lieu de vous. 14 Vous vous approche-
rez le matin par tribus, et la tribu
que Jéhovah aura saisie s'approchera
par familles, et la famille que dési-
gnera Jéhovah s'approchera par mai-
sons, et la maison que désignera Jého-
vah s'approchera par têtes. 15 Celui
qui sera saisi comme atteint par l'ana-
thème sera consumé par le feu, lui et
tout ce qui lui appartient, parce qu'il
transgresse l'alliance de Jéhovah et
commet une infamie en Israël."

16 Le lendemain matin, Josué fit
approcher Israël par tribus, et la tribu
de Juda fut saisie. 17 Il fit approcher
les familles de Juda, et la famille de
Zaré fut saisie. Il fit approcher la fa-
mille de Zaré par maisons, et Zabdi
fut saisi. 18 Il fit approcher la maison
de Zabdi par têtes, et Achan, fils de
Charmi, fils de Zabdi, fils de Zaré, de
la tribu de Juda, fut saisi.

19 Josué dit à Achan : " Mon fils,
donne gloire, je te prie, à Jéhovah, le
Dieu d'Israël, et rends-lui hommage.
Avoue-moi ce que tu as fait, ne me le
cache point. " 20 Achan répondit à
Josué et dit : " C'est la vérité; c'est
moi qui ai péché contre Jéhovah, le
Dieu d'Israël; voici ce que j'ai fait :
21 J'ai vu parmi les dépouilles un beau
manteau de Sennaar, deux cents sicles
d'argent et un lingot d'or du poids de
cinquante sicles; je les ai convoités et
je les ai pris; ils sont cachés dans la
terre au milieu de ma tente, et l'ar-
gent est dessous. " 22 Josué envoya
des messagers qui coururent à la
tente, et ils virent les objets cachés
dans la tente d'Achan, et l'argent qui
était dessous. 23 Les ayant pris du mi-
lieu de la tente, il les apportèrent à
Josué et à tous les enfants d'Israël, et
les déposèrent devant Jéhovah.

24 Josué et tout Israël avec lui pri-
rent Achan, fils de Zaré, l'argent, le
manteau, le lingot d'or, les fils et les
filles d'Achan, ses bœufs, ses ânes,
ses brebis, sa tente et tout ce qui lui
appartenait, et ils les firent monter
dans la vallée d'Achor. 25 *Là* Josué
dit : " Pourquoi nous as-tu troublés?
Jéhovah te troublera aujourd'hui. "
Et tout Israël le lapida. On les con-
suma par le feu, après les avoir lapi-
dés, 26 et ils élevèrent sur Achan un
grand monceau de pierres, qui sub-
siste encore aujourd'hui. Et Jéhovah
revint de l'ardeur de sa colère. —
A cause de cet événement, on a ap-
pelé ce lieu vallée d'Achor jusqu'à
ce jour.



15. *Atteint par l'anathème*, ayant attiré sur lui l'anathème, l'extermination, pour s'être approprié des choses dévouées. — *Consumé par le feu*, après avoir été lapidé (vers. 25), comme aggravation de la peine de mort. — *Infamie* (litt. *folie*), un crime incompatible avec la dignité d'Israël comme peuple de Dieu : comp. *Gen.* xxxiv, 7.

19. *Donne gloire*, etc. : formule solennelle pour adjurer quelqu'un de dire la vérité (*Jean*, ix, 24). En confessant sa faute, Achan donnera gloire à Dieu, car il reconnaîtra que Dieu a dit vrai par le moyen du sort.

21. *Manteau de Sennaar*, de Babylone (*Gen.* x, 10; xi, 2). Ces manteaux, d'un riche travail, et que le commerce transportait partout, étaient célèbres dans l'antiquité (Pline, *H. N.* VIII, 48. Comp. *Ezéch.* xxiii, 15; xxvii, 24). — *200 sicles d'argent*, un peu moins de 600 fr. — *Lingot;* litt., *langue*, un morceau d'or qui avait cette forme, probablement un joyau pour la parure. — *De cinquante sicles*, valant un peu plus de 2000 fr. — *Ils* (le manteau et le joyau) *sont cachés*, enfermés dans une boîte, ou au moins soigneusement enveloppés, etc.

dicit Dominus Deus Israel : Anathema in medio tui est Israel : non poteris stare coram hostibus tuis, donec deleatur ex te qui hoc contaminatus est scelere. 14. Accedetisque mane singuli per tribus vestras : et quamcumque tribum sors invenerit, accedet per cognationes suas, et cognatio per domos, domusque per viros. 15. Et quicumque ille in hoc facinore fuerit deprehensus, comburetur igni cum omni substantia sua : quoniam prævaricatus est pactum Domini, et fecit nefas in Israel.

16. Surgens itaque Josue mane, applicuit Israel per tribus suas, et inventa est tribus Juda. 17. Quæ cum juxta familias suas esset oblata, inventa est familia Zare. Illam quoque per domos offerens, reperit Zabdi : 18. cujus domum in singulos dividens viros, invenit Achan filium Charmi, filii Zabdi : filii Zare de tribu Juda.

19. Et ait Josue ad Achan : Fili mi, da gloriam Domino Deo Israel, et confitere, atque indica mihi quid feceris, ne abscondas. 20. Responditque Achan Josue, et dixit ei : Vere ego peccavi Domino Deo Israel, et sic et sic feci. 21. Vidi enim inter spolia pallium coccineum valde bonum, et ducentos siclos argenti, regulamque auream quinquaginta siclorum : et concupiscens abstuli, et abscondi in terra contra medium tabernaculi mei, argentumque fossa humo operui. 22. Misit ergo Josue ministros : qui currentes ad tabernaculum illius, repererunt cuncta abscondita in eodem loco, et argentum simul. 23. Auferentesque de tentorio tulerunt ea ad Josue, et ad omnes filios Israel, projeceruntque ante Dominum.

24. Tollens itaque Josue Achan filium Zare, argentumque et pallium, et auream regulam, filios quoque et filias ejus, boves et asinos et oves, ipsumque tabernaculum, et cunctam supellectilem : (et omnis Israel cum eo) duxerunt eos ad Vallem Achor : 25. ubi dixit Josue : Quia turbasti nos, exturbet te Dominus in die hac. Lapidavitque eum omnis Israel : et cuncta quæ illius erant, igne consumpta sunt. 26. Congregaveruntque super eum [e] acervum magnum lapidum, qui permanet usque in præsentem diem. Et aversus est furor Domini ab eis. Vocatumque est nomen loci illius, Vallis Achor, usque hodie.

[e] 2 Reg. 18, 17.



23. *Devant Jéhovah*, dans le trésor du sanctuaire.

24. *Josué et tout Israël :* en participant à la mort du coupable, le peuple témoigne qu'il repousse toute participation à la faute; le péché ayant été national, le châtiment devait avoir le même caractère. — *Ce qui lui appartenait*, les meubles (Vulg.) qui se trouvaient dans la tente. — *Vallée d'Achor* (de *trouble*), appelée ainsi par anticipation. Conder l'identifie avec l'ouadi Kelt, au S. de Jéricho (xv, 7).

25. *Troublés*, jetés dans le malheur (vi, 18). *Troubler* se dit en hébr. *achar :* c'est peut-être pour associer cette idée au nom d'Achan qu'on a changé ce nom en *Achar* (vers. 1). — *Le lapida*, lui, ses enfants et son bétail. La loi qui défendait de mettre à mort les enfants pour les crimes de leurs pères (*Deut.* xxiv, 16) ne visait que les cas ordinaires, déférés aux juges humains; elle n'avait pas d'application dans la circonstance présente où Dieu lui-même avait rendu la sentence. Achan avait encouru la peine portée contre une ville tombée dans l'idolâtrie (*Deut.* xiii, 16 sv.). D'ailleurs ses enfants devaient être, dans une certaine mesure, ses complices, puisqu'ils l'avaient vu enterrer dans sa tente les objets dérobés.

26. *Ils élevèrent* se rapporte à un acte distinct de la lapidation elle-même, et postérieur. La vue de ce monticule devait inspirer l'horreur du crime; cet usage existe encore en Orient. Comp. II *Sam.* xviii, 17. — *Achor*, c.-à-d. *trouble* (vers. 25). — *Encore aujourd'hui* (comp. iv, 9), et jusqu'aux temps d'Osée (xi, 15) et d'Isaïe (lxv, 10).

CHAP. VIII. — Prise de Haï. Confirmation de l'alliance.

Ch. VIII. JÉhovah dit à Josué: "Ne crains
point et ne t'effraie point.
Prends avec toi tous les hom-
mes de guerre, lève-toi *et* monte
contre Haï. Vois, j'ai livré entre tes
mains le roi d'Haï et son peuple, sa
ville et son territoire. 2 Tu traiteras
Haï et son roi comme tu as traité
Jéricho et son roi; seulement vous
pillerez pour vous son butin et son
bétail. Dresse une embuscade der-
rière la ville."
3 Josué se leva avec tous les gens
de guerre pour monter contre Haï. Il
en choisit trente mille, hommes vail-
lants, et les fit partir de nuit; 4 il leur
donna cet ordre : "Soyez sur vos gar-
des : vous vous mettrez en embus-
cade derrière la ville, *mais* sans vous
en éloigner beaucoup, et tous tenez-
vous prêts. 5 Moi, et tout le peuple
qui est avec moi, nous nous appro-
cherons de la ville; et quand ils sor-
tiront au-devant de nous, comme la
première fois, nous fuirons devant
eux. 6 Ils sortiront pour nous pour-
suivre, jusqu'à ce que nous les ayons
attirés loin de la ville, car ils diront :
Ils fuient devant nous, comme la pre-
mière fois. Et nous fuirons devant
eux. 7 Alors, sortant de l'embuscade,
vous vous emparerez de la ville;
Jéhovah, votre Dieu, la livrera entre
vos mains. 8 Quand vous l'aurez prise,
vous la brûlerez; vous agirez selon la
parole de Jéhovah. Voyez : je vous ai
donné mes ordres. " — 9 Josué les fit
partir, et ils allèrent se poster en
embuscade entre Béthel et Haï, à
l'occident d'Haï. Quant à Josué, il
passa cette nuit-là au milieu du
peuple.
10 Josué se leva de bon matin, et
ayant passé le peuple en revue, il
s'avança à la tête du peuple, lui et
les anciens d'Israël, contre Haï.
11 Tous les hommes de guerre qui
étaient avec lui montèrent et s'appro-
chèrent; arrivés en face d'Haï, ils
campèrent au nord de la ville, ayant
la vallée entre eux et Haï. 12 Josué
prit environ cinq mille hommes, et
les mit en embuscade entre Béthel et
Haï, à l'occident de la ville. 13 Lors-
que le peuple eut ainsi disposé tout le
camp, qui était au nord de la ville, et
son embuscade à l'occident, Josué
s'avança durant cette nuit au milieu
de la vallée.
14 Dès que le roi de Haï vit cela,
les hommes de la ville se levèrent en
hâte de bon matin à la rencontre
d'Israël pour le combattre; le roi
s'avança avec tout son peuple vers le
lieu convenu, en face de la plaine, ne
sachant pas qu'il y avait derrière la

CHAP. VIII.

1. *Tous les hommes de guerre :* Haï n'était qu'une petite ville; mais elle avait reçu des renforts de Béthel (vers. 17), et le découragement des Israélites ne permettait plus d'envoyer contre elle un simple détachement. Il convenait d'ailleurs que tout le peuple vît de ses yeux les heureuses conséquences de sa réconciliation avec le Seigneur. Enfin cette armée était destinée à la conquête de tout le pays, et non d'Haï seulement. Keil explique *tous* dans le sens d'un *grand nombre*, par opposition au petit nombre proposé par les espions (vii, 3). — *Monte :* terme ordinaire pour exprimer la marche d'une armée contre une ville ennemie; celle-ci, quelle que soit sa position, apparaît toujours comme une hauteur à gravir. De fait, Haï, située dans la montagne, devait être plus élevée que Jéricho.

2. *Son roi :* voy. vi, 21, note. — *Derrière*, du côté de l'occident.

3-4. Partis le soir de Galgala, les 30 mille hommes purent arriver avant le jour sous les murs d'Haï et se mettre en embuscade du côté opposé de la ville. Tous les environs de la ville d'Haï forment un réseau de collines et de vallées tout à fait favorable aux dispositions stratégiques de Josué décrites dans ce chapitre. — *Tenez-vous prêts* à combattre.

5. *Et tout le peuple*, les autres guerriers.

9. *Entre Béthel et Haï*, peut-être dans le ouadi es Suweinit, au N. O. d'Haï. — *Au milieu du peuple*, dans le camp de Galgala,

CAPUT VIII.

Expugnata Hai, rex ejus suspenditur, erecto altari lapideo : Deuteronomium super lapides scribitur, et populo benedicitur.

DIXIT autem Dominus ad Josue : Ne timeas, neque formides : tolle tecum omnem multitudinem pugnatorum, et consurgens ascende in oppidum Hai : ecce tradidi in manu tua regem ejus, et populum, urbemque et terram. 2. Faciesque
[a] Supra 6, 24. urbi Hai, et regi ejus, [a]sicut fecisti
Jericho, et regi illius : prædam vero, et omnia animantia diripietis vobis : pone insidias urbi post eam.

3. Surrexitque Josue, et omnis exercitus bellatorum cum eo, ut ascenderent in Hai : et electa triginta millia virorum fortium misit nocte, 4. præcepitque eis, dicens : Ponite insidias post civitatem : nec longius recedatis : et eritis omnes parati. 5. Ego autem, et reliqua multitudo, quæ mecum est, accedemus ex adverso contra urbem.
[b] Supr. 7, 4. Cumque exierint contra nos, [b]sicut
ante fecimus, fugiemus, et terga vertemus : 6. donec persequentes ab urbe longius protrahantur : putabunt enim nos fugere sicut prius. 7. Nobis ergo fugientibus, et illis persequentibus, consurgetis de insidiis, et vastabitis civitatem : tradetque eam Dominus Deus vester in manus vestras. 8. Cumque ceperitis, succendite eam, et sic omnia facietis, ut jussi. 9. Dimisitque eos, et perrexerunt ad locum insidiarum, sederuntque inter Bethel, et Hai, ad occidentalem plagam urbis Hai : Josue autem nocte illa in medio mansit populi,

10. Surgensque diluculo recensuit socios, et ascendit cum senioribus in fronte exercitus, vallatus auxilio pugnatorum. 11. Cumque venissent, et ascendissent ex adverso civitatis, steterunt ad septentrionalem urbis plagam, inter quam et eos erat vallis media. 12. Quinque autem millia viros elegerat, et posuerat in insidiis inter Bethel et Hai ex occidentali parte ejusdem civitatis : 13. omnis vero reliquus exercitus ad aquilonem aciem dirigebat, ita ut novissimi illius multitudinis occidentalem plagam urbis attingerent. Abiit ergo Josue nocte illa, et stetit in vallis medio.

14. Quod cum vidisset rex Hai, festinavit mane, et egressus est cum omni exercitu civitatis, direxitque aciem contra desertum, ignorans quod post tergum laterent insidiæ.

---

où Josué passa encore cette nuit avec le gros de l'armée.

10. *Les anciens*, non les capitaines de l'armée, mais, selon le sens ordinaire du mot, les chefs des tribus, qui accompagnaient Josué et formaient son conseil. Josué alla se camper au N. d'Haï, sur un plateau qu'une vallée séparait de la ville.

12. Cette embuscade de 5 mille hommes serait-elle la même que celle de 30 mille envoyée la veille? Keil le soutient, et comme le nombre des guerriers ne concorde pas, il suppose une faute de copiste qui aurait changé, au vers. 3, le *hé* primitif (= 5) en *lamed* (= 30); et il faut bien reconnaître que, dans les circonstances, le chiffre de 30 mille semble excessif. Cependant tout indique ici une embuscade distincte de la première, celle du vers. 3; elle avait pour but, soit de relier celle-ci au gros de l'armée, soit plutôt d'agir contre Béthel tandis que l'autre s'emparerait d'Haï; car les habitants de ces deux villes faisaient cause commune contre les Israélites. Voy. vers. 17 et comp. xii, 10, 17.

13. *Son embuscade*, celle de 5 mille hommes. — *Josué s'avança*, probablement avec une petite troupe, afin d'encourager les gens d'Haï par l'espoir d'une victoire facile, *dans la vallée* (vers. 11), etc.

Vulgate, *le reste de l'armée s'avançait en bataille rangée vers le nord*, *en sorte que les derniers* (le mot hébr. signifie *talon*, d'où *dernier* et *embûches*) *de cette multitude atteignaient le côté occidental de la ville*, rejoignaient l'embuscade de cinq mille hommes.

14. *Lieu convenu*, assigné d'avance à ses troupes : omis dans la Vulgate. — *En face de la plaine*, sur le bord du versant qui descendait à la vallée par où arrivaient les Israélites.

ville une embuscade dressée contre lui. [15] Josué et tout Israël se laissèrent battre devant eux, et ils s'enfuirent par le chemin du désert. [16] Alors tout le peuple qui était dans la ville se rassembla à grands cris pour les poursuivre; ils poursuivirent Josué et furent ainsi attirés loin de la ville. [17] Il n'y eut pas un homme dans Haï et dans Béthel qui ne sortît pour poursuivre Israël; laissant la ville ouverte, ils le poursuivirent.

[18] Jéhovah dit à Josué : " Etends vers Haï le javelot que tu as à la main, car je vais la livrer en ton pouvoir. " Et Josué étendit vers la ville le javelot qu'il avait à la main. [19] Dès qu'il eut étendu sa main, les hommes en embuscade se levèrent en hâte du lieu où ils étaient, et prenant leur course, ils entrèrent dans la ville, l'occupèrent et y mirent le feu. [20] Les hommes d'Haï, regardant derrière eux, aperçurent la fumée de la ville qui montait vers le ciel, et ils ne purent plus se sauver d'aucun côté, le peuple qui fuyait vers le désert se retournant contre ceux qui le poursuivaient. [21] Et Josué et tout Israël, voyant la ville prise par les hommes de l'embuscade et la fumée de la ville qui montait, se retournèrent et battirent les hommes d'Haï. [22] Les autres sortirent de la ville au-devant d'eux, et les hommes d'Haï se trouvèrent enveloppés par les Israélites, par les uns d'un côté, par les autres de l'autre côté, et ceux-ci les battirent sans leur laisser ni un survivant ni un fugitif; [23] ils prirent vivant le roi d'Haï et l'amenèrent à Josué.

[24] Lorsqu'Israël eut achevé de tuer tous les habitants d'Haï dans la campagne, dans le désert, où ils l'avaient poursuivi, et que tous furent jusqu'au dernier passés au fil de l'épée, tout Israël revint dans la ville et la passa au fil de l'épée. [25] Le nombre total de ceux qui périrent en ce jour fut de douze mille, tant hommes que femmes, tous gens d'Haï. [26] Josué ne retira pas sa main qu'il tenait étendue avec le javelot, jusqu'à ce qu'il eût traité comme anathème tous les habitants d'Haï. [27] Les Israélites prirent seulement pour eux le bétail et le butin de cette ville, comme Jéhovah l'avait prescrit à Josué. [28] Josué brûla Haï, et en fit pour toujours un monceau de ruines, qui subsiste encore aujourd'hui. [29] Il fit pendre à un arbre le roi d'Haï et l'y laissa jusqu'au soir. Au coucher du soleil, Josué donna l'ordre d'enlever son cadavre de l'arbre; on le jeta à l'entrée de la porte de la ville, et on éleva sur lui un grand monceau de pierres, qui subsiste jusqu'à ce jour.

[30] Alors Josué bâtit un autel à Jéhovah sur le mont Hébal, [31] selon l'ordre que Moïse, serviteur de Jéhovah, avait donné aux enfants d'Israël, comme il est écrit dans le livre de la loi de Moïse, un autel de pierres brutes, sur lesquelles on n'avait pas brandi le fer. Ils y offrirent des holocaustes à Jéhovah, et firent des sacrifices d'actions de grâces. [32] Là Jo-

15. *Se laissèrent battre*, ce que la Vulgate explique ainsi : *Josué et tout Israël lâchèrent pied, et s'enfuyant*, etc.

17. Les habitants de *Béthel* (auj. *Beitin*, à quatre lieues et demie de Jérusalem, à trois lieues d'Haï) prirent donc part au combat, sans doute par suite d'une alliance que le roi d'Haï avait conclue avec eux en prévision d'un retour d'Israël (comp. xii, 6); peut-être avaient-ils envoyé d'avance un certain nombre des leurs à Haï, pour repousser une attaque regardée comme imminente.

18. *Josué* avait sans doute gravi les hauteurs du côté du nord, de manière à être aperçu des gens de l'embuscade. *Le javelot*, Vulg. *le bouclier*. Comp. *Exod.* xvii, 12.

20. *Le peuple* d'Israël.

22. *Les autres*, les hommes de l'embuscade, qui étaient entrés dans la ville. — *Au-devant d'eux*, des Israélites (Vulgate) qui accompagnaient Josué; ou bien, *à leur rencontre*, à la rencontre des hommes d'Haï.

24. *Dans la campagne*, savoir *dans le désert*. — *Et la passa*, tua toute la population non guerrière qui était restée dans Haï, les femmes et les enfants.

15. Josue vero, et omnis Israel cesserunt loco, simulantes metum, et fugientes per solitudinis viam.
16. At illi vociferantes pariter, et se mutuo cohortantes, persecuti sunt eos. Cumque recessissent a civitate,
17. et ne unus quidem in urbe Hai et Bethel remansisset qui non persequeretur Israel (sicut eruperant aperta oppida relinquentes,)
18. Dixit Dominus ad Josue : Leva clypeum, qui in manu tua est, contra urbem Hai, quoniam tibi tradam eam.
19. Cumque elevasset clypeum ex adverso civitatis, insidiæ, quæ latebant, surrexerunt confestim : et pergentes ad civitatem, ceperunt, et succenderunt eam.
20. Viri autem civitatis, qui persequebantur Josue, respicientes et videntes fumum urbis ad cœlum usque conscendere, non potuerunt ultra huc illucque diffugere : præsertim cum hi qui simulaverant fugam, et tendebant ad solitudinem, contra persequentes fortissime restitissent.
21. Vidensque Josue et omnis Israel quod capta esset civitas, et fumus urbis ascenderet, reversus percussit viros Hai.
22. Siquidem et illi qui ceperant et succenderant civitatem, egressi ex urbe contra suos, medios hostium ferire cœperunt. Cum ergo ex utraque parte adversarii cæderentur, ita ut nullus de tanta multitudine salvaretur,
23. regem quoque urbis Hai apprehenderunt viventem, et obtulerunt Josue.

24. Igitur omnibus interfectis, qui Israelem ad deserta tendentem fuerant persecuti, et in eodem loco gladio corruentibus, reversi filii Israel percusserunt civitatem.
25. Erant autem qui in eodem die conciderant a viro usque ad mulierem, duodecim millia hominum, omnes urbis Hai.
26. Josue vero non contraxit manum, quam in sublime porrexerat, tenens clypeum, donec interficerentur omnes habitatores Hai.
27. Jumenta autem et prædam civitatis diviserunt sibi filii Israel, sicut præceperat Dominus Josue.
28. Qui succendit urbem, et fecit eam tumulum sempiternum :
29. regem quoque ejus suspendit in patibulo usque ad vesperam et solis occasum. Præcepitque Josue, et deposuerunt cadaver ejus de cruce : projeceruntque in ipso introitu civitatis, congesto super eum magno acervo lapidum, qui permanet usque in præsentem diem.

30. Tunc ædificavit Josue altare Domino Deo Israel in monte Hebal :
31. [c] sicut præceperat Moyses famulus Domini filiis Israel, et scriptum est in volumine legis Moysi : altare vero de lapidibus impolitis, quos ferrum non tetigit : et obtulit super eo holocausta Domino, immolavitque pacificas victimas.
32. Et scripsit super lapides Deuteronomium legis

[c] Exod. 20, 25. Deut. 27, 5.

25. *Tous gens d'Haï :* l'auteur passe sous silence les tués de Béthel (voy. vers. 17.)

26. *Traité comme anathème*, exterminé.

27. *Prescrit*, vers. 2.

28. *Brûla*, acheva de brûler. Comme Jéricho, Haï fut rebâtie plus tard : voy. *Is.* x, 28; *Esdr.* ii, 28; *Néh.* vii, 31.

29. *Fit pendre*, après l'avoir fait mettre à mort (*Nombr.* xxv, 4). — *Au coucher du soleil :* comp. *Deut.* xxi, 22 sv. — *Monceau de pierres*, comme pour Achan, vii, 26.

30 sv. *Alors :* il ne fallait que deux jours pour aller d'Haï à Sichem, et Josué avait une armée nombreuse pour repousser, au besoin, les attaques des Chananéens du nord, que, d'ailleurs, la prise de Jéricho et d'Haï avait remplis d'effroi. Plusieurs interprètes regardent comme invraisemblable que Josué ait été accomplir cette cérémonie au centre du pays, alors que tous les districts environnants étaient encore en la possession des Chananéens. Mais il est à remarquer que si Josué avait attendu, pour exécuter l'ordre positif de Jéhovah, que la conquête fût achevée et que le peuple se fût dispersé, cette exécution eût rencontré de bien plus grandes difficultés. — *Comme Moïse l'avait ordonné :* voy. *Deut.* xxvii, 5. — *Dans le livre de la loi :* voy. *Exod.* xx, 25.

Le récit très abrégé qui suit doit être complété par les détails donnés *Deut.* xxvii.

32. *Les pierres :* voy. *Deut.* xxvii, 2 sv. — *Une copie de la loi*, comme *Deut.* xvii, 18 : comp. *Deut.* xxviii, 3.

sué écrivit sur les pierres une copie
de la loi que Moïse avait écrite en
présence des enfants d'Israël. 33 Tout
Israël, ses anciens, ses officiers et ses
juges se tenaient des deux côtés de
l'arche, devant les prêtres, fils de Lévi,
qui portaient l'arche de l'alliance de
Jéhovah, les étrangers aussi bien que
les enfants d'Israël, une moitié du
côté du mont Garizim, une moitié du
côté du mont Hébal, selon l'ordre
que Moïse, serviteur de Jéhovah, avait
donné auparavant de commencer par
bénir le peuple d'Israël. 34 Puis Josué
lut toutes les paroles de la loi, la
bénédiction et la malédiction, suivant
tout ce qui est écrit dans le livre de
la loi. 35 Pas un mot de tout ce que
Moïse avait prescrit ne fut omis dans
la lecture que fit Josué en présence
de toute l'assemblée d'Israël, des
femmes et des enfants, et des étran-
gers qui vivaient au milieu d'eux.

CHAP. IX. — Ruse et punition des Gabaonites.

Chap. IX.  LA nouvelle de ces événe-
ments, tous les rois qui étaient
au-delà du Jourdain, dans la
montagne et dans le bas pays, et sur
toute la côte de la grande mer, vis-
à-vis du Liban, les Héthéens, les
Amorrhéens, les Chananéens, les
Phérézéens, les Hévéens et les Jébu-
séens 2 s'unirent ensemble pour com-
battre Josué et Israël d'un commun
accord.

3 Les habitants de Gabaon, lors-
qu'ils apprirent comment Josué avait
traité Jéricho et Haï, 4 eurent, de leur
côté, recours à la ruse : s'étant mis en
route, ils se firent passer pour des en-
voyés. Ils avaient pris de vieux sacs
sur leurs ânes et de vieilles outres à
vin déchirées et recousues; 5 ils avaient
à leurs pieds de vieilles sandales ra-
piécées, et sur eux de vieux vêtements;
tout le pain qu'ils portaient pour leur
nourriture était desséché et en miet-
tes. 6 Ils allèrent auprès de Josué, au
camp de Galgala, et ils lui dirent, à
lui et à tous les hommes d'Israël :
“ Nous venons d'un pays éloigné, et
maintenant faites alliance avec nous.”
7 Les hommes d'Israël répondirent
à ces Hévéens : “ Peut-être que vous
habitez au milieu de nous; comment
pourrions-nous faire alliance avec
vous? ” 8 Ils dirent à Josué : “ Nous
sommes tes serviteurs. ” Josué leur
répondit : “ Qui êtes-vous, et d'où
venez-vous? ” 9 Ils lui dirent : “ Tes
serviteurs viennent d'un pays très
éloigné à cause du nom de Jéhovah,
ton Dieu; car nous avons entendu
parler de lui, de tout ce qu'il a fait
en Egypte, 10 et comment il a traité
les deux rois des Amorrhéens au-delà
du Jourdain, Séhon, roi de Hésebon,
et Og, roi de Basan, qui habitait à

33. *Auparavant*, savoir *Deut.* xi, 29.

34. *Les paroles de la loi*, qui, d'après son contenu, est *bénédiction* pour ceux qui l'accomplissent, *malédiction* pour ceux qui la transgressent. Comp. *Deut.* xi, 26. Il ne s'agit donc pas ici des bénédictions et malédictions spéciales de *Deut.* xxvii et xxviii. Le vers. 35 montre bien que Josué fit lire au peuple par les prêtres *toute* la loi, c.-à-d. au moins la partie législative du Pentateuque.

35. *Toute l'assemblée d'Israël* avait donc quitté le campement de Galgala dans la vallée du Jourdain pour accompagner Josué à Sichem. Y retourna-t-elle quand la cérémonie fut achevée? C'est l'opinion commune des interprètes; en effet, *Galgala* continue d'être nommé comme camp d'Israël (ix, 6; x, 6, 9, 15, 43; xiv, 16). Selon d'autres, ce dernier *Galgala* ne serait plus celui de la vallée du Jourdain, mais une localité du même nom, auj. gros village de *Djiljilia*, située sur une hauteur au S. O. de Silo, à peu près à égale distance de Sichem et de Jérusalem (*Deut.* xi, 30. Comp. II *Rois*, ii, 1). C'est là que Josué aurait conduit les Israélites après la cérémonie des monts Hébal et Garizim; c'est là, au centre de la Palestine, qu'il aurait établi son quartier général, pour faire la conquête du pays. Ce dernier sentiment nous paraît le plus probable.

CHAP. IX.

Vers. 1. *Au-delà*, à l'O. *du Jourdain*. — *La montagne*, toute la chaîne qui traverse

Moysi, quod ille digesserat coram filiis Israel. 33. Omnis autem populus, et majores natu, ducesque ac judices stabant ex utraque parte arcæ, in conspectu sacerdotum qui portabant arcam fœderis Domini, ut advena ita et indigena. Media pars eorum juxta montem Garizim, et media juxta montem Hebal, [d]sicut præceperat Moyses famulus Domini. Et primum quidem benedixit populo Israel. 34. Post hæc legit omnia verba benedictionis et maledictionis, et cuncta quæ scripta erant in legis volumine. 35. Nihil ex his, quæ Moyses jusserat, reliquit intactum, sed universa replicavit coram omni multitudine Israel, mulieribus ac parvulis et advenis, qui inter eos morabantur.

[d] Deut. 11, 29 et 27, 12.

CAPUT IX.

Gabaonitæ simulatione longi itineris imponentes Josue et principibus Israelitarum, interposito juramento salvantur, insecuto tamen murmure perpetuo famulitio astringuntur.



QUIBUS auditis, cuncti reges trans Jordanem, qui versabantur in montanis et campestribus, in maritimis ac littore magni maris, hi quoque qui habitabant juxta Libanum, Hethæus et Amorrhæus, Chananæus, Pherezæus, et Hevæus, et Jebusæus 2. congregati sunt pariter, ut pugnarent contra Josue et Israel uno animo, eademque sententia.

3. At hi, qui habitabant in Gabaon, audientes cuncta quæ fecerat Josue Jericho et Hai : 4. et callide cogitantes tulerunt sibi cibaria, saccos veteres asinis imponentes, et utres vinarios scissos atque consutos, 5. calceamentaque perantiqua quæ ad indicium vetustatis pittaciis consuta erant, induti veteribus vestimentis : panes quoque, quos portabant ob viaticum, duri erant, et in frusta comminuti : 6. perrexeruntque ad Josue, qui tunc morabatur in castris Galgalæ, et dixerunt ei, atque simul omni Israeli : De terra longinqua venimus, pacem vobiscum facere cupientes. Responderuntque viri Israel ad eos, atque dixerunt : 7. Ne forte in terra, quæ nobis sorte debetur, habitetis, et non possimus fœdus inire vobiscum. 8. At illi ad Josue, Servi, inquiunt, tui sumus. Quibus Josue ait : Quinam estis vos? et unde venistis? 9. Responderunt : De terra longinqua valde venerunt servi tui in nomine Domini Dei tui. Audivimus enim famam potentiæ ejus, cuncta quæ fecit in Ægypto, 10. [a]et duobus regibus Amorrhæorum qui fuerunt trans Jordanem, Sehon regi Hesebon, et

[a] Num. 21, 24.

---

en longueur le pays de Chanaan.—*La plaine* (hébr. *schéphéla*, c.-à-d. *abaissement*, lieu bas), la partie de Chanaan située entre la montagne et la côte de la Méditerranée. — *La côte de la grande mer*, la bande étroite du littoral qui va de Joppé à Tyr, vers le Liban.

3. *Gabaon* (c.-à-d. *éminence*), la principale des 4 cités occupées par les Hévéens (vers. 17); elle était située sur une colline, à 2 lieues au N. O. de Jérusalem; auj. village d'*el-Djib*.

4. *De leur côté*, litt. *aussi*, se mirent aussi en mesure d'échapper au danger, mais en ayant recours à la ruse. *Pour des envoyés*, des ambassadeurs. Les anciennes versions, lisant *itsetayadou*, traduisent, *ils se mirent en route avec des provisions de voyage;* ce dernier sens paraît préférable : comp. vers. 11 sv.

5. *En miettes;* d'autres, *moisi*.

6. *Au camp de Galgala :* voy. la note de viii, 35.

7. *A ces Hévéens*, aux Gabaonites, qui étaient des Hévéens. — *Au milieu de nous*, dans le pays de Chanaan, que les Israélites regardaient dès lors comme leur propriété. *Comment pourrions-nous :* comp. *Exod.* xxiii, 32; xxxiv, 12; *Nombr.* xxxiii, 55; *Deut.* vii, 2 al.

8. *Nous sommes tes serviteurs :* dans le langage cérémonieux de l'Orient, cette formule disait, non que les Gabaonites s'offraient à *servir* Israël, mais seulement qu'ils demandaient son amitié.

10. Ils ne disent rien de la prise de Jéricho et d'Haï : faits trop récents pour que des étrangers venus de si loin aient pu les apprendre! — *Hésebon :* voy. *Nombr.* xxxii, 37. — *Astaroth :* voy. *Deut.* i, 4.

Astaroth. 11 Et nos anciens et tous les
habitants de notre pays nous ont dit:
Prenez avec vous des provisions pour
le voyage, allez au-devant d'eux et
dites-leur : Nous sommes vos servi-
teurs, et maintenant faites alliance
avec nous. 12 Voici notre pain : il était
chaud quand nous l'avons pris dans
nos maisons pour la route, le jour où
nous sommes partis pour venir vers
vous, et maintenant le voilà desséché
et en miettes. 13 Ces outres à vin, que
nous avons remplies toutes neuves,
les voilà déchirées; nos vêtements et
nos sandales se sont usés par la
grande longueur du voyage." 14 Les
hommes d'Israël prirent de leurs pro-
visions, sans consulter la bouche de
Jéhovah; 15 et Josué leur accorda la
paix et conclut avec eux une alliance
portant qu'on leur laisserait la vie; et
les princes de l'assemblée le leur jurè-
rent.

16 Trois jours après la conclusion
de l'alliance, *les enfants d'Israël* ap-
prirent qu'ils étaient leurs voisins et
qu'ils habitaient au milieu d'eux.
17 Les enfants d'Israël partirent *donc*
et arrivèrent à leurs villes le troisième
jour; leurs villes étaient Gabaon, Ca-
phira, Béroth et Cariathiarim. 18 Ils ne
les frappèrent point *de l'épée*, à cause
du serment que les princes de l'as-
semblée leur avaient fait au nom de
Jéhovah, le Dieu d'Israël; mais toute
l'assemblée murmura contre les prin-
ces. 19 Tous les princes dirent *alors* à
toute l'assemblée : " Nous leur avons
fait un serment par Jéhovah, le Dieu
d'Israël; nous ne pouvons donc les
toucher. 20 Voici comment nous les
traiterons : nous leur laisserons la vie,
pour ne pas attirer sur nous la colère
de Jéhovah par suite du serment que
nous leur avons fait. 21 Qu'ils vivent
donc," leur dirent les princes. — Ils
furent employés à couper le bois et à
puiser l'eau pour toute l'assemblée,
comme les princes le leur avaient dit.

22 Josué fit appeler les Gabaonites
et leur parla ainsi : " Pourquoi nous
avez-vous trompés, en disant : Nous
sommes très éloignés de vous, tandis
que vous habitez au milieu de nous?
23 Maintenant vous êtes maudits et
vous ne cesserez jamais d'être des
esclaves, coupant le bois et puisant
l'eau pour la maison de mon Dieu."
24 Ils répondirent à Josué en disant :
" C'est qu'on nous avait rapporté
l'ordre donné par Jéhovah, ton Dieu,
à Moïse, son serviteur, que tout le
pays vous fût livré et que tous les
habitants du pays fussent exterminés
devant vous. Et nous avons éprouvé
à votre approche une grande crainte
pour nos vies; c'est pourquoi nous
avons fait cela. 25 Maintenant nous
voici entre tes mains; traite-nous
comme il te semblera bon et juste de
nous traiter." — 26 Josué agit à leur
égard comme il l'avait dit; il les dé-
livra de la main des enfants d'Israël,
pour qu'ils ne les fissent pas mourir.
27 Josué les destina dès ce jour à cou-
per le bois et à puiser l'eau pour l'as-
semblée *d'Israël* et pour l'autel de
Jéhovah, dans le lieu que Jéhovah
choisirait : ce qu'ils font encore au-
jourd'hui.



14. *Prirent de leurs provisions de voyage*, pour s'assurer, en y goûtant, qu'on ne les trompait pas. D'autres : *ils acceptèrent de* (manger de) *leurs provisions*, ce qui, d'après les usages de l'Orient, était un signe qu'ils s'engageaient à faire alliance avec les Gabaonites; mais cette explication est moins probable. — *Sans consulter Jéhovah* par l'Urim et le Thummim (*Exod.* xxviii, 30; *Nombr.* xxvii, 21), comme ils devaient le faire dans toutes les affaires importantes.

17. *Caphira*, à 3 lieues à l'O. de Gabaon; auj. ruines nommées *Képhir*. — *Béroth*, c'est-à-dire *les puits* ou *les fontaines*, auj. gros village de *Biréh*, à 3 lieues au N. de Jérusalem : restes d'une belle église du temps

Og regi Basan, qui erat in Astaroth :
11. dixeruntque nobis seniores, et omnes habitatores terræ nostræ : Tollite in manibus cibaria ob longissimam viam, et occurrite eis, et dicite : Servi vestri sumus, fœdus inite nobiscum.
12. En, panes quando egressi sumus de domibus nostris, ut veniremus ad vos, calidos sumpsimus, nunc sicci facti sunt, et vetustate nimia comminuti.
13. Utres vini novos implevimus, nunc rupti sunt et soluti : vestes et calceamenta quibus induimur, et quæ habemus in pedibus, ob longitudinem longioris viæ trita sunt, et pene consumpta.
14. Susceperunt igitur de cibariis eorum, et os Domini non interrogaverunt.
2 Reg. 21, 2. 15. [b]Fecitque Josue cum eis pacem, et inito fœdere pollicitus est quod non occiderentur : principes quoque multitudinis juraverunt eis.

16. Post dies autem tres initi fœderis, audierunt quod in vicino habitarent, et inter eos futuri essent.
17. Moveruntque castra filii Israel, et venerunt in civitates eorum die tertio, quarum hæc vocabula sunt, Gabaon, et Caphira, et Beroth, et Cariathiarim.
18. Et non percusserunt eos, eo quod jurassent eis principes multitudinis in nomine Domini Dei Israel. Murmuravit itaque omne vulgus contra principes.
19. Qui responderunt eis : Juravimus illis in nomine Domini Dei Israel, et idcirco non possumus eos contingere.
20. Sed hoc faciemus eis : Reserventur quidem ut vivant, ne contra nos ira Domini concitetur, si pejeraverimus :
21. sed sic vivant, ut in usus universæ multitudinis ligna cædant, aquasque comportent.

Quibus hæc loquentibus :
22. Vocavit Gabaonitas Josue, et dixit eis : Cur nos decipere fraude voluistis, ut diceretis : Procul valde habitamus a vobis, cum in medio nostri sitis?
23. Itaque sub maledictione eritis, et non deficiet de stirpe vestra ligna cædens, aquasque comportans in domum Dei mei.
24. Qui responderunt : Nuntiatum est nobis servis tuis, quod promisisset Dominus Deus tuus Moysi servo suo ut traderet vobis omnem terram, et disperderet cunctos habitatores ejus. Timuimus igitur valde, et providimus animabus nostris, vestro terrore compulsi, et hoc consilium inivimus.
25. Nunc autem in manu tua sumus : quod tibi bonum et rectum videtur, fac nobis.
26. Fecit ergo Josue ut dixerat, et liberavit eos de manu filiorum Israel, ut non occiderentur.
27. Decrevitque in illo die eos esse in ministerio cuncti populi, et altaris Domini, cædentes ligna, et aquas comportantes, usque in præsens tempus, in loco, quem Dominus elegisset.

---

des Croisades. — *Cariathiarim* (c'est-à-dire *ville des forêts*), ailleurs *Cariath-Baal*, *Baala*, etc., à trois lieues au N. O. de Jérusalem, auj. village de *Kuryet el-Enab*, c'est-à-dire *ville des raisins*, sur la route de Jaffa.

19. *Nous ne pouvons les toucher*, porter la main sur eux : le serment des anciens d'Israël (vers. 15) était nul, puisque les Gabaonites les avaient trompés sur le point essentiel de leur nationalité; ils le respectent pourtant de peur de déshonorer le nom de Jéhovah aux yeux des Chananéens. Mais, en laissant la vie aux Gabaonites, Josué leur fera une position telle qu'ils ne pourront jamais porter Israël à l'idolâtrie (comp. II *Sam.* xxi, 1 sv.).

21. *Dirent les princes* à l'assemblée d'Israël. Le récit est elliptique; la forme pleine serait : Qu'ils vivent, mais qu'ils soient employés à couper le bois, etc. C'est ainsi que les Gabaonites furent employés à couper, etc.

23. *Coupant le bois :* ce service était jusque là rempli par les hommes de la dernière classe du peuple (*Deut.* xxix, 10). Ainsi se réalisa dans les Hévéens la malédiction de Noé sur Chanaan (*Gen.* ix, 25).

27. *Pour l'assemblée d'Israël*, ce qui est précisé par ce qui suit : *pour l'autel de Jéhovah.* L'humble et pénible service rempli par eux près du sanctuaire profitait à tout le peuple. — *Dans le lieu*, etc. : ceci a donc été écrit avant la construction du temple.— *Encore aujourd'hui :* écrit avant le règne de Saül, qui détruisit les Gabaonites.

CHAP. X. — Coalition des rois du Midi et bataille de Gabaon. Conquêtes dans le midi de Chanaan.

Chap. X.
ADonisédec, roi de Jérusalem, appris que Josué s'était emparé d'Haï et l'avait détruite comme anathème, qu'il avait traité Haï et son roi comme il avait traité Jéricho et son roi, et que les habitants de Gabaon, ayant fait la paix avec Israël, étaient au milieu d'eux.
[2]Il eut *alors* une grande crainte; car Gabaon était une grande ville, comme une des villes royales, plus grande même qu'Haï, et tous ses hommes étaient vaillants. [3]Adonisédec, roi de
Jérusalem, envoya dire à Oham, roi d'Hébron, à Pharam, roi de Jérimoth, à Japhia, roi de Lachis, et à Dabir, roi d'Eglon : [4]“ Montez vers moi et venez à mon aide, afin que nous frappions Gabaon, car il a fait la paix avec Josué et avec les enfants d'Israël.”
[5]*Ainsi* cinq rois des Amorrhéens, le roi de Jérusalem, le roi d'Hébron, le roi de Jérimoth, le roi de Lachis et le roi d'Eglon se rassemblèrent et montèrent avec toutes leurs armées; ils établirent leur camp près de Gabaon et l'assiégèrent.

[6]Les gens de Gabaon envoyèrent dire à Josué, au camp de Galgala : “ Ne refuse pas ton bras à tes serviteurs, hâte-toi de monter vers nous, délivre-nous, donne-nous du secours; car tous les rois des Amorrhéens qui habitent la montagne se sont ligués contre nous. ” [7]Josué monta de
Galgala, lui et tous les gens de guerre avec lui, et tous les vaillants guerriers. [8]Jéhovah dit à Josué : “ Ne les crains point, car je les ai livrés entre tes mains, et pas un d'eux ne tiendra devant toi. ” [9]Josué vint sur eux
subitement; il avait monté de Galgala toute la nuit. [10]Et Jéhovah jeta
sur eux le trouble devant Israël; Israël leur infligea une grande défaite près de Gabaon, les poursuivit sur le chemin qui monte à Béthoron, et les battit jusqu'à Azéca et Macéda.
[11]Comme ils fuyaient devant Israël, à la descente de Béthoron, Jéhovah fit tomber du ciel sur eux de grosses pierres jusqu'à Azéca, et ils moururent; ceux qui périrent par les pierres de grêle furent plus nombreux que ceux qui furent tués par l'épée des enfants d'Israël.

[12]Alors Josué parla à Jéhovah, le jour où Jéhovah livra les Amorrhéens aux enfants d'Israël; il dit à la vue d'Israël :

Soleil, arrête-toi sur Gabaon ;
Et toi, lune, sur la vallée d'Ajalon!

CHAP. X.

1. *Adonisédec*, c.-à-d. *Seigneur de justice* (même sens que *Melchisédec*, *roi de justice*) : nom ou titre commun aux rois Jébuséens, comme *Pharaon* aux rois d'Egypte. — *Jérusalem*, c.-à-d. *résidence de paix*, appelée *Salem* (*paix*, peut-être à cause de la force de cette ville, que sa position rendait presque imprenable) au temps d'Abraham (*Gen.* xiv, 18), et souvent *Jébus*, ou *ville des Jébuséens*, avant sa conquête définitive par David, auj. *el Kods*, la Sainte. — *Etaient au milieu d'eux*, vivaient dans leur camp, comme des *alliés* (Vulg.).

2. *Villes royales*, résidences ou capitales des rois chananéens. Au lieu de, *comme une des villes royales*, la Vulg. traduit, *et l'une des villes royales :* mais il résulte de l'ensemble du récit que les quatre villes dont Gabaon était la plus importante, formait un Etat libre, mais sans roi.

3. *Hébron :* voy. *Gen.* xiii, 18. — *Jérimoth* (hébr. *Jarmuth*), dans la plaine de Juda (la Séphéla), à 3 lieues d'Eleuthéropolis, sur la route de Jérusalem, auj. village de *Jarmouk*. — *Lachis*, dans la plaine de Juda, à 4 lieues à l'O. d'Eleuthéropolis, auj. ruines d'*Oum-Lakis*. — *Eglon*, aussi dans la plaine de Juda, au N. de Lachis, auj. *Adjloun*. Cette coalition, moins redoutable que celle de ix, 1, n'avait pour but, au moins pour le moment, que de punir Gabaon de s'être soumis à Josué et de se rendre maître de cette place importante.

5. *Des Amorrhéens*, ici, des Chananéens.

CAPUT X.

Quinque reges oppugnantes urbem Gabaon, immoto sole unius diei spatio, vincuntur : et ex spelunca extracti suspenduntur, pluresque alii reges et civitates exscinduntur.

UÆ cum audisset Adonisedec rex Jerusalem, quod scilicet cepisset Josue Hai, et subvertisset eam (sicut enim fecerat Jericho et regi ejus, sic fecit Hai, et regi illius), et quod transfugissent Gabaonitæ ad Israel, et essent fœderati eorum, 2. timuit valde. Urbs enim magna erat Gabaon, et una civitatum regalium, et major oppido Hai, omnesque bellatores ejus fortissimi. 3. Misit ergo Adonisedec rex Jerusalem ad Oham regem Hebron, et ad Pharam regem Jerimoth, ad Japhia quoque regem Lachis, et ad Dabir regem Eglon, dicens : 4. Ad me ascendite, et ferte præsidium, ut expugnemus Gabaon, quare transfugerit ad Josue, et ad filios Israel. 5. Congregati igitur ascenderunt quinque reges Amorrhæorum : rex Jerusalem, rex Hebron, rex Jerimoth, rex Lachis, rex Eglon, simul cum exercitibus suis, et castrametati sunt circa Gabaon, oppugnantes eam.

6. Habitatores autem Gabaon urbis obsessæ miserunt ad Josue, qui tunc morabatur in castris apud Galgalam, et dixerunt ei : Ne retrahas manus tuas ab auxilio servorum tuorum : ascende cito, et libera nos, ferque præsidium : convenerunt enim adversum nos omnes reges Amorrhæorum, qui habitant in montanis. 7. Ascenditque Josue de Galgalis, et omnis exercitus bellatorum cum eo, viri fortissimi. 8. Dixit Dominus ad Josue : Ne timeas eos : in manus enim tuas tradidi illos : nullus ex eis tibi resistere poterit. 9. Irruit itaque Josue super eos repente, tota nocte ascendens de Galgalis : 10. [a]et conturbavit eos Dominus a facie Israel : contrivitque plaga magna in Gabaon, ac persecutus est eos per viam ascensus Beth horon, et percussit usque Azeca et Maceda. 11. Cumque fugerent filios Israel, et essent in descensu Beth horon, Dominus misit super eos lapides magnos de cœlo usque ad Azeca : et mortui sunt multo plures lapidibus grandinis, quam quos gladio percusserant filii Israel.

[a] 1 Reg. 7, 10.

12. Tunc locutus est Josue Domino in die, qua tradidit Amorrhæum in conspectu filiorum Israel, dixitque coram eis : Sol contra Gabaon ne movearis, et luna contra vallem Ajalon.

6. *Qui habitent la montagne :* cela n'était vrai que pour quelques-uns, les plus puissants.

8. *Je les ai livrés :* le parfait se rapporte au dessein ou décret de Dieu.

9. *Galgala :* voy. VIII, 35 et IX, 6, note.

10. *Sur le chemin qui monte* de Gabaon *à Béthoron.* Il y avait Béthoron le Haut, situé à 4 lieues au N. O. de Jérusalem, sur une éminence difficile à gravir, et Béthoron le Bas, séparé du premier par un étroit défilé ; un chemin très escarpé, la *descente de Béthoron* (vers. 11), reliait l'un à l'autre. — *Azéca*, à l'O. de Béthoron, dans la région des collines, entre la montagne et la plaine de Juda. — *Macéda*, dans la plaine, non loin d'Azéca.

11. *De grosses pierres*, ou plutôt *grêlons :* il ne s'agit pas ici d'une pluie de pierres. Comp. *Eccli.* XLVI, 6.

12. *Alors*, savoir *le jour où Jéhovah*, etc., dans cette circonstance. — *Josué parla*, fit d'abord une prière *à Jéhovah ;* puis, dans la confiance d'être exaucé, *il dit*, en élevant la main vers le soleil *à la vue* de toute l'armée, et de manière que ses paroles fussent entendues au loin. — *Soleil*, *arrête-toi*, ce qui peut s'entendre aussi, *ralentis ton cours :* comp. vers. 14, *ne se hâta point.* Josué ne jugeait pas le reste du jour suffisant à remplir sa tâche. — *Et toi, lune :* la lune ne figure-t-elle ici que pour le parallélisme poétique ; ou bien cet astre apparaissait-il encore descendant vers l'horizon ? — *Vallée d'Ajalon*, c.-à-d. *des cerfs* ou *des gazelles ;* elle part de la plaine de Saron et, en se rétrécissant, forme le défilé qui sépare les deux Béthoron : aujourd'hui *Merdj-Ibn-Oméir.*

13 Et le soleil s'arrêta, et la lune se tint immobile,
Jusqu'à ce que la nation se fût vengée de ses ennemis.

Cela n'est-il pas écrit dans le livre
du Juste? Et le soleil s'arrêta au
milieu du ciel, et ne se hâta point de
se coucher, presque un jour entier.
14 Il n'y eut pas, avant ni après, de
jour comme celui-là, où Jéhovah
obéit à la voix d'un homme; car
Jéhovah combattait pour Israël. 15 Et
Josué, et tout Israël avec lui, retourna
au camp à Galgala.

16 Les cinq rois s'enfuirent et se
cachèrent dans la caverne à Macéda.
17 On le rapporta à Josué, en disant :
“ Les cinq rois ont été trouvés cachés
dans la caverne à Macéda. ” 18 Josué
dit : “ Roulez de grosses pierres à
l'entrée de la caverne, et mettez-y des
hommes pour les garder. 19 Et vous,
ne vous arrêtez pas; poursuivez vos
ennemis et frappez-les en queue; ne
les laissez pas entrer dans leurs vil-
les, car Jéhovah, votre Dieu, les a
livrés entre vos mains. ” 20 Lorsque
Josué et les enfants d'Israël les eurent
complètement défaits et battus jus-
qu'à extermination, ceux qui purent
s'échapper s'étant réfugiés dans les
villes fortifiées, 21 tout le peuple revint
tranquillement au camp, vers Josué,
à Macéda, sans que personne remuât
la langue contre les enfants d'Israël.
22 Josué dit : “ Ouvrez l'entrée de
la caverne, faites-en sortir les cinq
rois et amenez-les-moi. ” 23 Ils firent
ainsi, et lui amenèrent les cinq rois,
qu'ils avaient fait sortir de la caverne,
le roi de Jérusalem, le roi d'Hébron,
le roi de Jérimoth, le roi de Lachis
et le roi d'Eglon. 24 Lorsqu'ils eurent
amené ces rois devant Josué, celui-ci
appela tous les hommes d'Israël et
dit aux chefs des gens de guerre qui
l'avaient accompagné : “ Approchez-
vous, mettez vos pieds sur le cou de
ces rois. ” Ils s'approchèrent et mirent
leurs pieds sur leurs cous. 25 Et Josué
leur dit : “ Ne craignez point et ne
vous effrayez point, soyez fermes et
courageux, car c'est ainsi que Jéhovah
traitera tous vos ennemis contre les-
quels vous combattez. ” 26 Puis Josué
les frappa *de l'épée* et les fit mourir;
il les pendit à cinq arbres, et ils y
restèrent pendus jusqu'au soir. 27 Vers
le coucher du soleil, Josué les fit des-
cendre des arbres; on les jeta dans la
caverne où ils s'étaient cachés, et
l'on mit à l'entrée de la caverne de

13. *Au milieu du ciel* peut signifier simplement *dans le ciel*. — *Le soleil ne se hâta pas*, etc. : cet astre est conçu comme un héros courageux et fort, qui poursuit sa course, etc. — *Presque* ou *environ tout un jour;* Vulg., *l'espace d'un jour*.

15. *Retourna au camp :* dit par anticipation (voy. vers. 43), à moins que ce vers. 15 ne soit aussi emprunté au *Livre des Justes*.

Ce morceau (vers. 12-15) est extrait, en tout ou en partie, et plus ou moins littéralement, du *Livre du Juste* ou des *Justes* (Vulg.). On appelle ainsi un recueil, commencé dès le temps de Moïse et continué durant plusieurs siècles, de chants en l'honneur des héros d'Israël, chants entremêlés de données historiques sur les faits qui en fournissaient la matière. Comp. II *Sam.* i, 18. Le *Juste* ou les *Justes*, c'est Israël (*Nombr.* xxiii, 10), le peuple de Dieu, le Juste et le Droit par excellence (*Nombr.* xxiii, 10). La citation a pour but, non pas tant de rendre croyable le fait relaté en invoquant à l'appui l'autorité d'un document ancien, que de rappeler et de faire revivre la forte impression produite sur les contemporains de l'événement. S'arrête-t-elle aux mots : *cela n'est-il pas écrit*, c.-à-d. cela est certainement écrit; ou bien continue-t-elle après cette formule, de manière à comprendre encore le vers. 14, et même le vers. 15, qui revient à la fin du chapitre? Il nous paraît plus probable que la dernière partie du vers. 13 et ce qui suit sont de l'auteur même du livre.

Quelques interprètes, même parmi les catholiques, n'ont voulu voir dans ce passage qu'un récit poétique, dont il ne faudrait pas trop presser les termes, et qui, bien compris, ne supposerait aucun miracle. La bataille se serait engagée de bonne heure. Vers les 8 ou 9 heures du matin, alors que la lune s'apercevait encore sur l'horizon, Josué, voyant que la victoire se déclarait en sa faveur, adresse une prière à Dieu : que le jour se prolonge assez pour lui permettre d'exterminer ses ennemis. De fait, il en fit un grand carnage pendant tout le jour, et,

[b] Eccli. 46, 5. Is. 28, 21.

13. Steteruntque [b] sol et luna, donec ulcisceretur se gens de inimicis suis. Nonne scriptum est hoc in libro justorum? Stetit itaque sol in medio cœli, et non festinavit occumbere spatio unius diei. 14. Non fuit antea nec postea tam longa dies, obediente Domino voci hominis, et pugnante pro Israel. 15. Reversusque est Josue cum omni Israel in castra Galgalæ.

16. Fugerant enim quinque reges, et se absconderant in spelunca urbis Maceda. 17. Nuntiatumque est Josue quod inventi essent quinque reges latentes in spelunca urbis Maceda. 18. Qui præcepit sociis, et ait : Volvite saxa ingentia ad os speluncæ, et ponite viros industrios, qui clausos custodiant. 19. Vos autem nolite stare, sed persequimini hostes, et extremos quosque fugientium cædite : nec dimittatis eos urbium suarum intrare præsidia, quos tradidit Dominus Deus in manus vestras. 20. Cæsis ergo adversariis plaga magna, et usque ad internecionem pene consumptis, hi, qui Israel effugere potuerunt, ingressi sunt civitates munitas. 21. Reversusque est omnis exercitus ad Josue in Maceda, ubi tunc erant castra, sani et integro numero : nullusque contra filios Israel mutire ausus est.

22. Præcepitque Josue, dicens : Aperite os speluncæ, et producite ad me quinque reges, qui in ea latitant. 23. Feceruntque ministri ut sibi fuerat imperatum : et eduxerunt ad eum quinque reges de spelunca, regem Jerusalem, regem Hebron, regem Jerimoth, regem Lachis, regem Eglon. 24. Cumque educti essent ad eum, vocavit omnes viros Israel, et ait ad principes exercitus qui secum erant : Ite, et ponite pedes super colla regum istorum. Qui cum perrexissent, et subjectorum colla pedibus calcarent, 25. rursum ait ad eos : Nolite timere, nec paveatis, confortamini et estote robusti : sic enim faciet Dominus cunctis hostibus vestris, adversum quos dimicatis. 26. Percussitque Josue, et interfecit eos, atque suspendit super quinque stipites : fueruntque suspensi usque ad vesperum. 27. [c] Cumque occumberet sol, præcepit sociis ut deponerent eos de patibulis. Qui depositos projecerunt in speluncam, in qua latuerant, et

[c] Deut. 21, 23.

le soir venu, il put lui sembler que cette journée avait eu une durée extraordinaire de 15 à 20 heures. Comp. *Ps.* xvii, 7-17 ; *Jug.* v, 20. — Mais l'interprétation traditionnelle, d'accord avec *Eccli.* xlvi, 5, admet nettement le miracle, c.-à-d. une prolongation surnaturelle de la lumière du jour. Quels moyens Dieu employa-t-il pour amener ce résultat? Il n'est pas nécessaire qu'il ait réellement arrêté le globe terrestre dans sa révolution diurne ; aucun des anciens peuples n'a conservé dans ses traditions le souvenir d'un pareil phénomène. Il a pu, la terre continuant de tourner sur elle-même, éclairer le champ de bataille par quelque autre moyen plus simple, par exemple, par une déviation extraordinaire des rayons du soleil. On ne peut faire à cet égard que des conjectures. Nous ferons remarquer encore qu'il n'est fait allusion à ce miracle en aucun autre endroit des Ecritures ; le passage d'Habacuc (iii, 11) n'a pas du tout cette signification. Quant au langage de Josué et de l'écrivain sacré parlant de l'*arrêt* du soleil, il est conforme aux croyances de leur temps, et nous-mêmes, qui n'ignorons plus que le soleil est immobile, nous disons encore tous les jours qu'il *se lève*, qu'il *se couche*, qu'il *a parcouru* la moitié de sa carrière.

16. Le fil du récit, interrompu après le vers. 11 par les vers. 12-15, reprend ici.

18. *Les garder*, les cinq rois.

21. *Au camp* provisoire, non au camp de Galgala. Ces mots manquent dans les LXX. — *Tranquillement*, sans être attaqué ; ou bien avec la Vulg., *sain et sauf.* — *Sans que personne remuât*, ou *aiguisât la langue*, etc. La Vulgate donne bien le sens, *et nul n'osa murmurer contre les enfants d'Israël.* Sur ce proverbe comp. *Exod.* xi, 7 ; *Judith*, xi, 13.

22. *Josué dit*, probablement le lendemain : comp. vers. 26.

24 sv. *Sur leurs cous :* ce n'est pas un acte de barbarie, mais une action symbolique, signifiant la parfaite sujétion, longtemps en usage à la cour des empereurs grecs, et destinée à augmenter la confiance et le courage des guerriers d'Israël. Comp. I *Cor.* xv, 25

grosses pierres, qu'on y voit encore aujourd'hui.

28 Le même jour, Josué s'empara de Macéda et la frappa, *elle* et son roi, du tranchant de l'épée; il dévoua par anathème la ville et tous les êtres vivants qui s'y trouvaient, sans laisser échapper personne, et il traita le roi de Macéda comme il avait traité le roi de Jéricho.

29 Josué, et tout Israël avec lui, passa de Macéda à Lebna, et il atta-
qua Lebna. 30 Jéhovah la livra aussi, avec son roi, entre les mains d'Israël, et frappa du tranchant de l'épée la ville et tous les êtres vivants qui s'y trouvaient, sans en laisser échapper aucun, et il traita son roi comme il avait traité le roi de Jéricho.

31 Josué, et tout Israël avec lui, passa de Lebna à Lachis; il établit son camp devant elle et l'attaqua.
32 Et Jéhovah livra Lachis entre les mains d'Israël, qui la prit le second jour et la frappa du tranchant de l'épée, elle et tous les êtres vivants qui s'y trouvaient, comme il avait fait
pour Lebna. — 33 Alors Horam, roi de Gazer, monta pour secourir Lachis; Josué le battit, lui et son peuple, sans laisser échapper personne.

34 Josué, et tout Israël avec lui, passa de Lachis à Eglon; ils établirent leur camp devant cette ville, et
l'attaquèrent. 35 Ils la prirent le même jour et la frappèrent du tranchant de l'épée; tous les êtres vivants qui s'y trouvaient, ils les dévouèrent par anathème ce jour-là, comme ils avaient fait pour Lachis.

36 Josué, et tout Israël avec lui, monta d'Eglon à Hébron, et ils atta-
quèrent cette ville. 37 L'ayant prise, ils la frappèrent du tranchant de l'épée, elle, son roi, toutes les villes de sa dépendance et tous les êtres vivants qui s'y trouvaient, sans laisser échapper personne, comme Josué avait fait pour Eglon, et il la dévoua par anathème avec tous les êtres vivants qui s'y trouvaient.

38 Josué, et tout Israël avec lui, se tourna vers Dabir, et il l'attaqua.
39 L'ayant prise, elle, son roi et toutes les villes de sa dépendance, ils les frappèrent du tranchant de l'épée, et ils dévouèrent par anathème tous les êtres vivants qui s'y trouvaient, sans laisser échapper personne. Josué traita Dabir et son roi comme il avait traité Hébron et comme il avait traité Lebna et son roi.

40 Josué frappa tout le pays : la Montagne, le Midi, le bas pays et les Coteaux, avec tous leurs rois, sans laisser échapper personne, dévouant par anathème tout ce qui avait vie, comme l'avait ordonné Jéhovah, le
Dieu d'Israël. 41 Josué les battit de Cadès-Barné à Gaza, et tout le pays
de Gosen jusqu'à Gabaon. 42 Josué prit tous ces rois et tout leur pays dans une seule expédition, car Jéhovah, le Dieu d'Israël, combattait pour Israël.
43 Puis Josué, et tout Israël avec lui, retourna au camp, à Galgala.

---

28 sv. Josué s'empare des villes fortes du sud de Chanaan, où s'étaient réfugiés les hommes des cinq rois échappés à l'épée d'Israël (vers. 20).

Le même jour, le jour de l'exécution des cinq rois. — *Il dévoua par anathème*, il extermina *la ville*, en lisant *othah*, *elle* (au lieu de *otham*, *eux*), comme au vers. 27. — *Tous les êtres vivants*, les hommes, non les animaux. — *Le roi de Jéricho* avait été suspendu à un poteau (VIII, 2 et 29).

29. *Lebna*, dans le district d'Eleuthéropolis (Beit-Djibrin), au N. E. de Lachis (X, 3).

31. Le roi de Lachis avait été mis à mort (vers. 26).

32. *Le second jour* du siège.

33. *Gazer*, plus tard *Gazara*, sur une colline appelée *Tell Djéser*, au S. E. de Ramléh, entre Accaron (*Akir*) et Nicopolis (Amwas). Cette ville, assez éloignée de la route suivie par Josué, ne fut pas prise alors (XVI, 10. Comp. *Jug.* I, 29).

34. *Eglon* : voy. X, 3.

posuerunt super os ejus saxa ingentia, quæ permanent usque in præsens.
28. Eodem quoque die Macedam cepit Josue, et percussit eam in ore gladii, regemque illius interfecit, et omnes habitatores ejus : non dimisit in ea saltem parvas reliquias. Fecitque regi Maceda, sicut fecerat regi Jericho.
29. Transivit autem cum omni Israel de Maceda in Lebna, et pugnabat contra eam :
30. quam tradidit Dominus cum rege suo in manus Israel : percusseruntque urbem in ore gladii, et omnes habitatores ejus : non dimiserunt in ea ullas reliquias. Feceruntque regi
[d] Supr. 6, 2. Lebna, [d] sicut fecerant regi Jericho.
31. De Lebna transivit in Lachis cum omni Israel : et exercitu per gyrum disposito oppugnabat eam.
32. Tradiditque Dominus Lachis in manus Israel, et cepit eam die altero, atque percussit in ore gladii, omnemque animam, quæ fuerat in ea, sicut fecerat Lebna.
33. Eo tempore ascendit Horam rex Gazer, ut auxiliaretur Lachis : quem percussit Josue cum omni populo ejus usque ad internecionem.
34. Transivitque de Lachis in Eglon, et circumdedit,
35. atque expugnavit eam eadem die : percussitque in ore gladii omnes animas, quæ erant in ea, juxta omnia quæ fecerat Lachis.
36. Ascendit quoque cum omni Israel de Eglon in Hebron, et pugnavit contra eam :
37. cepit eam, et percussit in ore gladii, regem quoque ejus, et omnia oppida regionis illius, universasque animas, quæ in ea fuerant commoratæ : non reliquit in ea ullas reliquias : sicut fecerat Eglon, sic fecit et Hebron, cuncta quæ in ea reperit consumens gladio.
38. Inde reversus in Dabir,
39. cepit eam atque vastavit : regem quoque ejus atque omnia per circuitum oppida percussit in ore gladii : non dimisit in ea ullas reliquias : sicut fecerat Hebron et Lebna et regibus earum, sic fecit Dabir et regi illius.
40. Percussit itaque Josue omnem terram montanam et meridianam atque campestrem, et Asedoth cum regibus suis : non dimisit in ea ullas reliquias, sed omne quod spirare poterat interfecit, sicut præceperat ei Dominus Deus Israel,
41. a Cadesbarne usque Gazam. Omnem terram Gosen usque Gabaon,
42. universosque reges, et regiones eorum uno impetu cepit atque vastavit : Dominus enim Deus Israel pugnavit pro eo.
43. Reversusque est cum omni Israel ad locum castrorum in Galgala.

36. *Monta* de la *plaine* dans la *montagne*. — *Hébron :* voy. *Gen.* xiii, 18.

37. *Son roi*, le successeur de celui qui avait été mis à mort quelque temps auparavant à Macéda (vers. 26).

38. *Se tourna*, du côté du S. O. vers *Dabir*, appelée primitivement *Cariath-Sépher*, ville des livres ou des lettres, et *Cariath-Senna*, et dont l'emplacement est probablement marqué par les ruines actuelles de *Dilbéh*, à 2 lieues au S. O. d'Hébron.

Hébron et Dabir ne tardèrent pas à être reprises par les Chananéens, car Caleb dut en faire de nouveau la conquête (xiv, 12; xv, 13-17. Comp. *Jug.* i, 10-13).

40. *Tout le pays*, la partie méridionale de Chanaan, savoir la *Montagne*, le *Midi* (Négeb) ou région du sud, le bas pays ou Séphéla, et les *Coteaux*, la région des collines entre la Montagne à l'E. et la Séphéla à l'O. Au lieu de *coteaux*, la Vulg. met un nom propre, *Asedoth*. — *Tout ce qui avait vie* ne s'applique pas au bétail, que le vainqueur pouvait conserver (*Deut.* xx, 16).

41. *Cadès-Barné*, ville sur la frontière S. E. de Chanaan. — *Gaza*, ville des Philistins, où mourut Samson (*Gen.* x, 19). — *Gosen*, district ainsi appelé de la ville qui en était la capitale, et qui était située à l'extrémité sud de la *Montagne* (de Juda).

42. *Une seule expédition*, une seule campagne, mais qui dura un certain temps, peut-être plus d'une année.

43. *A Galgala*, celui du nord : voy. la note de viii, 35.

CHAP. XI. — Coalition des rois du Nord et conquête de cette partie de la Terre promise.

Ch. XI. JAbin, roi d'Asor, ayant appris
ces choses, envoya un mes-
sage à Jobab, roi de Madon,
au roi de Séméron, au roi d'Achsaph,
2 aux rois qui étaient au nord dans la
montagne et dans l'Arabah, au sud de
Cénéreth, dans le bas pays et sur les
hauteurs de Dor à l'occident, 3 aux
Chananéens de l'orient et de l'occi-
dent, aux Amorrhéens, aux Héthéens,
aux Phérézéens, aux Jébuséens dans
la montagne, et aux Hévéens du pied
de l'Hermon dans le pays de Mas-
pha. 4 Ils sortirent avec toutes leurs
armées, peuple innombrable comme
le sable qui est sur le bord de la mer,
avec une grande multitude de che-
vaux et de chars. 5 Tous ces rois se
rassemblèrent et vinrent camper en-
semble près des eaux de Mérom
pour combattre Israël. 6 Jéhovah dit
à Josué : " Ne les crains point, car
demain, à cette heure-ci, je les livre-
rai tous transpercés devant Israël. Tu
couperas les jarrets à leurs chevaux
et tu brûleras leurs chars. " 7 Josué et
tous ses hommes de guerre arrivèrent
à eux à l'improviste près des eaux de
Mérom, et ils se précipitèrent sur
eux. 8 Jéhovah les livra entre les
mains d'Israël, qui les battit et les
poursuivit jusqu'à Sidon la grande,
jusqu'aux eaux de Maséréphoth et
jusqu'à la vallée de Maspha vers
l'orient; il les battit, sans en laisser
échapper un seul. 9 Josué les traita
comme Jéhovah le lui avait dit : il
coupa les jarrets à leurs chevaux et
il livra au feu leurs chars.
10 En ce même temps, Josué revint
et prit Asor, et il frappa son roi de
l'épée; car Asor était autrefois la ca-
pitale de tous ces royaumes. 11 *Les
enfants d'Israël* frappèrent du tran-
chant de l'épée tous les êtres vivants
qui s'y trouvaient, en les dévouant
par anathème; il ne resta rien de
ce qui avait vie, et l'on brûla Asor.
12 Josué prit toutes les villes de ces
rois et tous leurs rois, et il les frappa
du tranchant de l'épée, les dévouant
par anathème, comme l'avait ordonné
Moïse, serviteur de Jéhovah. 13 Mais
Israël ne brûla aucune des villes
situées sur les collines, à l'exception
seulement d'Asor, que Josué livra au
feu. 14 Et tout le butin de ces villes, et
leur bétail, les enfants d'Israël le pil-
lèrent pour eux; mais ils frappèrent
les hommes du tranchant de l'épée,
jusqu'à ce qu'ils les eussent détruits,
sans épargner personne. 15 Ce que
Jéhovah avait ordonné à Moïse, son
serviteur, et Moïse à Josué, Josué
l'exécuta; il ne négligea aucun des
ordres que Jéhovah avait donnés à
Moïse.
16 C'est ainsi que Josué s'em-
para de tout ce pays, de la Mon-
tagne, de tout le Midi, de tout le

CHAP. XI.

1. *Jabin* (c.-à-d. le sage, l'intelligent); c'était probablement le titre officiel des rois d'Asor (*Jug.* iv, 2). —*Asor*, aux environs du lac Mérom (auj. *Bahr el-Houléh*, au N. de la mer de Galilée), peut-être le *Tell Harraouéh*, à l'O. du lac, ou le Tell Kuraibéh.—*Madon*, *Séméron*, dans le voisinage du même lac : position inconnue. — *Achsaph*, peut-être ruines de *Kesâph*, un peu plus au nord.

2. *La montagne* de Nephthali. — *Arabah*, ou Ghor. — *Cénéreth*, lac de Génésareth ou mer de Galilée. — *Le bas pays*, ou *Séphéla*, dans sa partie septentrionale descendant jusqu'à Joppé.—*Hauteurs* (Vulg., *la région*) *de Dor*, ville au pied du promontoire du Carmel, à 3 lieues au N. de Césarée, auj. village de *Tantoura* ou *Dandora*.

3. *Hermon*, auj. *Djébel-Scheick*, frontière de Chanaan au nord. — *Maspha* (c.-à-d. *vue*, *observatoire*), au pied de l'Hermon, à l'E. du lac Mérom. D'autres localités de Chanaan portaient le même nom.

5. *Eaux de Mérom*, c.-à-d. les *eaux supérieures*, relativement au lac de Génésareth.

6. *Tu couperas les jarrets :* Dieu ne voulait pas que les Israélites eussent des chevaux de guerre, de peur qu'ils n'y missent leur confiance (*Deut.* xvii, 16; *Ps.* cxlvii, 70).

CAPUT XI.

Expugnat Josue regem Jabin cum aliis plurimis regibus ac populis, omnia servans quæ Dominus Moysi præceperat.

QUÆ cum audisset Jabin rex Asor, misit ad Jobab regem Madon, et ad regem Semeron, atque ad regem Achsaph : 2. ad reges quoque aquilonis, qui habitabant in montanis et in planitie contra meridiem Ceneroth, in campestribus quoque et in regionibus Dor juxta mare : 3. Chananæum quoque ab oriente et occidente, et Amorrhæum atque Hethæum ac Pherezæum et Jebusæum in montanis : Hevæum quoque qui habitabat ad radices Hermon in terra Maspha. 4. Egressique sunt omnes cum turmis suis, populus multus nimis sicut arena, quæ est in littore maris, equi quoque et currus immensæ multitudinis. 5. Conveneruntque omnes reges isti in unum ad Aquas Merom, ut pugnarent contra Israel. 6. Dixitque Dominus ad Josue : Ne timeas eos : cras enim hac eadem hora ego tradam omnes istos vulnerandos in conspectu Israel : equos eorum subnervabis, et currus igne combures. 7. Venitque Josue, et omnis exercitus cum eo adversus illos ad Aquas Merom subito, et irruerunt super eos, 8. tradiditque illos Dominus in manus Israel. Qui percusserunt eos, et persecuti sunt usque ad Sidonem magnam, et Aquas Maserephoth, campumque Masphe, qui est ad orientalem illius partem. Ita percussit omnes, ut nullas dimitteret ex eis reliquias : 9. fecitque sicut præceperat ei Dominus, equos eorum subnervavit, currusque combussit igni.

10. Reversusque statim cepit Asor : et regem ejus percussit gladio. Asor enim antiquitus inter omnia regna hæc principatum tenebat. 11. Percussitque omnes animas, quæ ibidem morabantur : non dimisit in ea ullas reliquias, sed usque ad internecionem universa vastavit, ipsamque urbem peremit incendio. 12. Et omnes per circuitum civitates, regesque earum cepit, percussit atque delevit, [a]sicut præceperat ei Moyses famulus Domini. 13. Absque urbibus, quæ erant in collibus, et in tumulis sitæ, ceteras succendit Israel: unam tantum Asor munitissimam flamma consumpsit. 14. Omnemque prædam istarum urbium ac jumenta diviserunt sibi filii Israel, cunctis hominibus interfectis. 15. [b]Sicut præceperat Dominus Moysi servo suo, ita præcepit Moyses Josue, et ille universa complevit : non præteriit de universis mandatis, nec unum quidem verbum quod jusserat Dominus Moysi.

16. Cepit itaque Josue omnem terram montanam, et meridianam,

[a] Deut. 7, 1.

[b] Exod. 34, 11. Deut. 7, 1.

8. *Sidon*, alors cap. des Phéniciens, dans toute sa splendeur, plus tard éclipsée par Tyr, auj. *Saïda*. — *Eaux de Maseréphoth*, réunion de sources au pied du promontoire appelé plus tard *Scala Tyriorum*, et par les Croisés *Passepoulain*, auj. *Ras el Nakoura*. — *Vallée de Maspha*, une vallée à l'O. du district de ce nom (vers. 3).

10. *Son roi :* Jabin (vers. 1). Asor ne tarda pas à retomber entre les mains de ses anciens maîtres; Barac la reconquit, environ 100 ans plus tard, sur un autre Jabin (*Jug.* iv, 2 sv.).

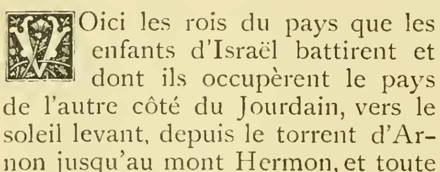
11. *Ce qui avait vie*, comme x, 40.

13. *Sur les* (litt. *leurs*) *collines :* c'était le site ordinaire des villes de Chanaan; cette expression les distingue des simples villages situés en rase campagne. D'après Keil, le sens serait : *Mais Israël ne brûla aucune des villes, lesquelles se tiennent* encore *sur leurs collines.*

16 sv. Coup d'œil rétrospectif sur la conquête de Chanaan. *La Montagne*, *le Midi* (*Négeb*), *Gosen*, *le bas pays* (*Sephéla*) *:* le sud de Chanaan (x, 40 sv. première campagne); *l'Arabah* (*Ghor*), *la montagne d'Israël* (de Nephthali, vers. 2) *et ses plaines :* nord de Chanaan (vers. 1-15, deuxième campagne); par conséquent tout Chanaan, *depuis la montagne nue* (mont Azaziméh, avec ses blanches roches crétacées) *qui s'élève en face de Seïr* (Edom), au sud, *jusqu'à Baal-Gad* (Panéas

district de Gosen, du bas pays, de
l'Arabah, de la montagne d'Israël et
de ses plaines, [17]depuis la montagne
nue qui s'élève vers Séïr jusqu'à Baal-
Gad, dans la vallée du Liban, au pied
du mont Hermon ; il prit tous leurs
rois, les frappa et les mit à mort. [18]La
guerre que fit Josué contre tous ces
rois dura longtemps. [19]Il n'y eut au-
cune ville qui fit la paix avec les
enfants d'Israël, excepté les Hévéens
qui habitaient à Gabaon ; ils les pri-
rent toutes par la force des armes.
[20]Car c'était le dessein de Jéhovah
que ces peuples endurcissent leur
cœur pour faire la guerre à Israël, afin
qu'Israël les dévouât par anathème,
sans qu'il y eût pour eux de misé-
ricorde, et qu'il les détruisît, comme
Jéhovah l'avait ordonné à Moïse.
[21]Dans le même temps, Josué se
mit en marche et il extermina les
Enacim de la Montagne, d'Hébron,
de Dabir et d'Anab, de toute la mon-
tagne de Juda et de toute la monta-
gne d'Israël ; il les dévoua par l'ana-
thème avec leurs villes. [22]Il ne resta
plus d'Enacim dans le pays des en-
fants d'Israël ; il n'en resta qu'à Gaza,
à Geth et à Azoth.
[23]Josué s'empara de tout le pays,
selon tout ce que Jéhovah avait dit
à Moïse ; et il le donna en héritage à
Israël, par portions, selon leurs tribus.
Et le pays se reposa de la guerre.

CHAP. XII. — Les rois vaincus.



Ch. XII. Voici les rois du pays que les
enfants d'Israël battirent et
dont ils occupèrent le pays
de l'autre côté du Jourdain, vers le
soleil levant, depuis le torrent d'Ar-
non jusqu'au mont Hermon, et toute
l'Arabah à l'orient *du fleuve :* [2]Séhon,
roi des Amorrhéens, résidant à Hése-
bon ; sa domination s'étendait depuis
Aroër, qui est sur le bord du torrent
d'Arnon, et, à partir du milieu de la
vallée, sur la moitié de Galaad, jus-
qu'au torrent de Jaboc, frontière des
enfants d'Ammon ; [3]sur l'Arabah, jus-
qu'à la mer de Cénéreth à l'orient, et
sur la mer de l'Arabah, la mer Salée,
à l'orient, vers Bethsimoth, et du côté
du midi au pied des pentes du *mont*
Phasga. [4]*Puis* le territoire d'Og, roi
de Basan, d'entre les restes des Re-

ou Césarée de Philippe, auj. *Banias*) *dans la vallée du Liban* (soit la Cœlé-Syrie, auj. la *Bekâa;* soit plutôt la plaine-vallée au sud de l'Hermon), etc., au nord.

18. *Longtemps*, environ 7 ans, d'après xiv, 7 et 10.

19 sv. *C'était le dessein* ou *la volonté de Jéhovah* (voy. *Exod.* iv, 21, note; *Deut.* ii, 30). Les Chananéens étaient adonnés à l'idolâtrie la plus dégradante, avec un mélange de cruautés atroces et de crimes contre nature : telle est la raison pour laquelle Dieu les avait condamnés à l'extermination et avait résolu de donner leur pays à Israël. Ce décret devait avoir son exécution, et la justice divine suivre son cours.

21 sv. A cause de *Nombr.* xiii, 28 et 31 sv., l'auteur croit utile de mentionner expressément et à part les défaites des Enacim (*Nombr.* xiii, 22), ces géants qui avaient inspiré tant de terreur aux espions de Moïse, et leur refoulement dans les villes philistines du sud de la Palestine.

21. *Dans le même temps*, alors que Josué faisait la guerre aux Chananéens (vers. 18). — *De la montagne de Juda* (*Luc.* i, 39), ainsi appelée dès ce moment, parce que Juda marcha le premier à la conquête de ce territoire et s'y établit; elle comprenait les villes d'*Hébron* (*Gen.* xiii, 18), de *Dabir* (x, 38) et d'*Anab* (c.-à-d. *raisin*), auj. *Anab es Sehrir*, au S. d'Hébron, sur la rive orientale du ouadi *el Khalil*, qui descend d'Hébron à Bersabée. — *Montagne d'Israël*, ou d'Ephraïm (xvii, 15), qui forme, avec celle du Jourdain, dont elle est séparée par le grand ouadi *Beit Hanina*, la base géologique du pays de Chanaan.

22. *Gaza*, c.-à-d. *la Forte*, à l'extrémité S. O. de la Palestine, près de la Méditerranée, auj. ville de *Ghazzéh* (15 mille habitants). — *Geth*, dans la même région : position incertaine. — *Azoth* (hébr. *Asdod*), siège du culte de Dagon, auj. *Esdud*, village musulman, sur la route de Jamnia à Gaza, à ½ lieue de la mer.

23. *Tout le pays* en général, ce qui signifie, non pas que toutes les villes et tous les villages eussent été pris et occupés par les Israélites, et tous les Chananéens détruits,

terramque Gosen, et planitiem, et occidentalem plagam, montemque Israel, et campestria ejus : 17. et partem montis, quæ ascendit Seir usque Baalgad per planitiem Libani subter montem Hermon : omnes reges eorum cepit, percussit, et occidit. 18. Multo tempore pugnavit Josue contra reges istos. 19. Non fuit civitas quæ se traderet filiis Israel, præter Hevæum, qui habitabat in Gabaon : omnes enim bellando cepit. 20. Domini enim sententia fuerat, ut indurarentur corda eorum, et pugnarent contra Israel, et caderent, et non mererentur ullam clementiam, ac perirent, sicut præceperat Dominus Moysi.

21. In illo tempore venit Josue, et interfecit Enacim de montanis, Hebron, et Dabir, et Anab, et de omni monte Juda et Israel, urbesque eorum delevit. 22. Non reliquit ullum de stirpe Enacim, in terra filiorum Israel : absque civitatibus Gaza, et Geth, et Azoto, in quibus solis relicti sunt.

23. Cepit ergo Josue omnem terram, sicut locutus est Dominus ad Moysen, et tradidit eam in possessionem filiis Israel secundum partes et tribus suas : [c]quievitque terra a præliis.

[c] Infra 14, 15.

CAPUT XII.

Numerantur reges 31 citra et ultra Jordanem, quos percusserant Moyses et Josue.



HI sunt reges, quos percusserunt filii Israel, et possederunt terram eorum trans Jordanem ad solis ortum, a torrente Arnon usque ad montem Hermon, et omnem orientalem plagam, quæ respicit solitudinem. 2. Sehon rex Amorrhæorum, qui habitavit in Hesebon, dominatus est ab Aroer, quæ sita est super ripam torrentis Arnon, et mediæ partis in valle, dimidiæque Galaad, usque ad torrentem Jaboc, qui est terminus filiorum Ammon. 3. Et a solitudine usque ad mare Ceneroth contra orientem, et usque ad mare deserti, quod est mare salsissimum, ad orientalem plagam per viam quæ ducit Bethsimoth : et ab australi parte, quæ subjacet Asedoth, Phasga. 4. Terminus Og regis Basan, de re-

mais que Josué était véritablement maître du pays, que la puissance des Chananéens était brisée, et qu'Israël aurait pu facilement, s'il avait toujours obéi au Seigneur, anéantir les restes de cette nation. Comp. *Exod.* xxiii, 28-30; *Deut.* vii, 22. L'auteur, considérant les choses au point de vue théocratique, regarde la conquête comme achevée et complète quand elle ne l'était encore que *ex parte Dei*, c.-à-d. quand Dieu eut fait tout ce qui était nécessaire pour conduire les Israélites à la pleine et entière réalisation des promesses. Ajoutez que des parties de territoire effectivement soumises par Josué lors de sa première expédition retombèrent plus tard au pouvoir des anciens possesseurs, et qu'il fallut les reconquérir une seconde fois, par exemple les villes de Dabir et d'Hébron (xi, 21 : comp. xv, 13 sv.).

Ce verset donne à la fois la conclusion de la première partie du livre de Josué (la conquête), et la transition à la deuxième partie (le partage). Le chap. xii est un épilogue contenant l'énumération des rois vaincus.

CHAP. XII.

Vers. 1. *Toute l'Arabah*, le Ghor, la *plaine* du Jourdain, dans sa partie à l'E. du fleuve. — L'*Arnon*, auj. *el Modjeb*, se jette dans la mer Morte.

2. *Séhon :* voy. *Nombr.* xxi, 24; *Deut.* ii, 36; iii, 16 sv. — *Depuis Aroër* (inclusivement), sur la rive septentrionale de l'Arnon, auj. ruine d'*Araayr*. — *A partir du milieu de la vallée* de l'Arnon (exclusivement), où se trouvait la ville d'Ar ou Aréopolis (*Nombr.* xxii, 36 : comp. *Deut.* ii, 36; *Jos.* xiii, 9 et 16). — *La moitié*, la partie *de Galaad* au S. du *Jaboc*, qui se jette dans le Jourdain, entre la mer Morte et *la mer de Cénéreth* (mer de Génésareth ou de Galilée).

3. *Mer Salée*, mer Morte, *Bethsimoth*, à l'orient du Jourdain, près de Jéricho, à son embouchure dans la mer Morte. — *Phasga*, auj. Djébel Attarus, rameau de l'Abarim; le territoire situé au pied du Phasga, du côté du sud, faisait aussi partie du royaume de Séhon.

4 sv. *Territoire d'Og :* voy. *Deut.* iii, 10 sv. — *Basan*, la partie de Galaad située au N.

phaïm, résidant à Astaroth et à
Edraï. 5 Sa domination s'étendait sur
la montagne d'Hermon, sur Salécha,
sur tout Basan jusqu'à la frontière
des Gessuriens et des Machatiens,
et jusqu'à la moitié de Galaad, ter-
ritoire de Séhon, roi d'Hésebon. —
6 Moïse, serviteur de Jéhovah, et les
enfants d'Israël les battirent, et Moïse,
serviteur de Jéhovah, donna leur
pays en propriété aux Rubénites,
aux Gadites et à la moitié de la tribu
de Manassé.

7 Voici les rois que Josué et les
enfants d'Israël battirent de ce côté
du Jourdain, à l'occident, depuis Baal-
Gad dans la vallée du Liban jusqu'à
la montagne nue qui s'élève vers Séïr.
Josué donna ce pays en propriété aux
tribus d'Israël selon leurs familles,
8 dans la Montagne, dans le bas pays,
sur les coteaux, dans le désert et dans
le Négeb : *pays des* Héthéens, des
Amorrhéens, des Chananéens, des
Phérézéens, des Hévéens et des Jébu-
séens. 9 *Ce sont :* le roi de Jéricho, le
roi d'Haï, près de Béthel, 10 le roi de
Jérusalem, le roi d'Hébron, 11 le roi de
Jérimoth, le roi de Lachis, 12 le roi
d'Eglon, le roi de Gazer, 13 le roi de
Dabir, le roi de Gader, 14 le roi de
Herma, le roi d'Héred, 15 le roi de
Lebna, le roi d'Odullam, 16 le roi de
Macéda, le roi de Béthel, 17 le roi de
Taphna, le roi d'Opher, 18 le roi d'A-
phec, le roi de Lasaron, 19 le roi de
Madon, le roi d'Asor, 20 le roi de Sé-
méron, le roi d'Achsaph, 21 le roi de
Thénac, le roi de Mageddo, 22 le
roi de Cadès, le roi de Jachanan, au
Carmel, 23 le roi de Dor, sur les hau-
teurs de Dor, le roi de Gojim, à
Galgal; 24 le roi de Thersa : en tout
trente-et-un rois.

---

du Jaboc. — *Astaroth, Edraï :* voy. *Deut.* i, 4. — *Salécha* ou *Selcha :* voy. *Deut.* iii, 10. — *Gessur* et *Machat*, petits royaumes au N. E. de Basan, comprenaient probablement une partie de la région sauvage et escarpée appelée aujourd'hui *el-Ledja* (*Deut.* iii, 14).

6. Voy. *Nombr.* xxi, 21 sv. xxxii, 33 sv.

7. Comp. xi, 17, et voy. la note de xi, 23.— *Selon leurs familles*, ou *leurs parts*.

8. *Dans la Montagne*, etc. : voy. l'explication x, 40. — *Dans le désert* de Juda, à l'O. de la mer Morte.

9 sv. *Ce sont*, etc. Litt., *le roi de Jéricho, un; le roi d'Haï, un*, etc. *Jéricho*, vi, 1; *Haï*, vii, 2; *Jérusalem* et *Eglon*, x, 3; *Gazer*, x, 33; *Dabir*, x, 38. Comp. ix, 1.

13 sv. *Gader*, peut-être la même que Gédor (xv, 58), auj. Djédour, entre Bethléem et Hébron. — *Herma*, hébr. *Horma*, appelée *Séphaath* par les Chananéens (*Jug.* i, 17), dans le Négeb, partie méridionale de la tribu de Juda. — *Héred*, hébr. *Arad*, auj. *Tell Arad*, au S. d'Hébron. Ces trois villes ne sont pas nommées chap. x. Il en est de même de plusieurs autres.

15 sv. *Lebna*, x, 29; *Odullam*, dans la Séphéla, non loin de Bethléem. — *Macéda*, x, 10; *Béthel*, viii, 17.

17 sv. *Taphna*, etc. : quatre villes dont la position est incertaine, mais qui furent probablement conquises dans la première campagne de Josué contre le roi de Jérusalem, et qui, par conséquent, appartiennent à la partie méridionale de Chanaan (x, 1 sv.). Au lieu de *Lasaron*, la Vulg. a *Saron*, nom d'une plaine célèbre par sa fertilité, sur la côte de la Méditerranée, et d'une ville dans le pays de Basan.

19 sv. Voy. xi, 1. Ici commencent les villes du nord.

21 sv. *Thénac*, auj. village de *Taânak*, au pied du Tell du même nom, à 1 lieue ½ au N. E. de Mageddo. — *Mageddo*, plus tard *Legio*, aujourd'hui *Ledjoun*, à sept lieues au N. E. de Césarée. C'est entre Thénac et Mageddo que fut vaincu Sisara (*Jug.* v, 19), à la bataille de Mageddo que périt le roi Josias (II *Rois*, xxiii, 29). — *Cadès*, dans la montagne de Nephthali, patrie de Barac, aujourd'hui village du même nom au N. O. du lac Mérom (Houléh). — *Jachanan*, position incertaine, peut-être le *Tell Kaïmoun*, à deux li. ½ au N. de Mageddo. — *Carmel* (c.-à-d. champ fertile), petite chaîne de montagnes d'environ 24 kilom. au N. O. de la Palestine, appelée auj. *Djébel Mar Elias*, c.-à-d. montagne de S. Elie, à cause du séjour qu'y fit ce prophète. L'ordre des Carmes y prit naissance; et ces religieux y ont un couvent célèbre fondé par S. Louis. La montagne se termine par un promontoire du même nom sur la Méditerranée.

23 sv. *Dor*, xi, 2. Au lieu de *sur les hauteurs de Dor*, Vulg. *de la province de Dor.* — *Gojim* (voy. *Gen.* xiv, 1), peuple dont le roi résidait à *Galgal*, plus tard *Galgulis*, auj. village de *Djiljouliéh*, à deux lieues au N. d'Antipatris. Vulg., *le roi des nations* (païennes) *de Galgal*, ou *le roi de Galgal* (ancien nom de la Galilée) *des nations.* — *Thersa*,

liquiis Raphaim, qui habitavit in Astaroth, et in Edrai, et dominatus est in monte Hermon, et in Salecha, atque in universa Basan, usque ad terminos 5. Gessuri, et Machati, et dimidiæ partis Galaad : terminos Sehon regis Hesebon. 6. Moyses famulus Domini, et filii Israel percusserunt eos, tradiditque terram eorum Moyses in possessionem Rubenitis, et Gaditis, et dimidiæ tribui Manasse.

7. Hi sunt reges terræ, quos percussit Josue et filii Israel trans Jordanem ad occidentalem plagam, a Baalgad in campo Libani, usque ad montem, cujus pars ascendit in Seir : tradiditque eam Josue in possessionem tribubus Israel, singulis partes suas, 8. tam in montanis quam in planis atque campestribus. In Asedoth, et in solitudine, ac in meridie Hethæus fuit et Amorrhæus, Chananæus et Pherezæus, Hevæus et Jebusæus. 9. Rex Jericho unus : rex Hai, quæ est ex latere Bethel, unus : 10. rex Jerusalem unus, rex Hebron unus, 11. rex Jerimoth unus, rex Lachis unus, 12. rex Eglon unus, rex Gazer unus, 13. rex Dabir unus, rex Gader unus, 14. rex Herma unus, rex Hered unus, 15. rex Lebna unus, rex Odullam unus, 16. rex Maceda unus, rex Bethel unus, 17. rex Taphua unus, rex Opher unus, 18. rex Aphec unus, rex Saron unus, 19. rex Madon unus, rex Asor unus, 20. rex Semeron unus, rex Achsaph unus, 21. rex Thenac unus, rex Mageddo unus, 22. rex Cades unus, rex Jachanan Carmeli unus, 23. rex Dor, et provinciæ Dor unus, rex gentium Galgal unus, 24. rex Thersa unus : omnes reges triginta unus.

résidence des rois d'Israël jusqu'à Amri, probablement bourg actuel de *Tallouza*, à trois lieues au N. E. de Samarie.

Ici finit la première partie du livre : la conquête; le chap. xiii commence la deuxième : le partage.





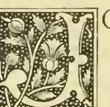
SECONDE PARTIE.



Le partage [CH. XIII — XXIV].

§ I. — PARTAGE DU PAYS ENTRE LES TRIBUS [XIII — XIX].

CHAP. XIII. — Partage du territoire à l'est du Jourdain.

Ch. XIII.

Osué était vieux, avancé en âge; Jéhovah lui dit : " Tu es devenu vieux, tu es avancé en âge, et il reste encore un grand pays à conquérir.
2Voici le pays qui reste : tous les districts des Philistins et tout le territoire des Gessuriens,
3depuis le Schichor qui coule à l'orient de l'Egypte, jusqu'à la frontière d'Accaron vers le nord, contrée qui doit être réputée chananéenne : les cinq princes des Philistins, celui de Gaza, celui d'Azoth, celui d'Ascalon, celui de Geth et celui d'Accaron; — les Hévéens
4au midi; — tout le pays des Chananéens, et Maara qui est aux Sidoniens, jusqu'à Aphec, jusqu'à la frontière des Amorrhéens; —
5le pays des Gébalites, et tout le Liban vers le soleil levant, depuis Baal-Gad au pied du mont Hermon jusqu'à l'entrée de Hamath; —
6tous les habitants de la montagne, depuis le Liban jusqu'aux eaux de Maséréphoth, *savoir* tous les Sidoniens : je les chasserai de devant les enfants d'Israël. Seulement partage par le sort ces pays en héritage à Israël, comme je l'ai commandé.
7Et maintenant répartis ce pays en héritage aux neuf tribus et à la demi-tribu de Manassé. "

8Avec l'*autre* moitié, les Rubénites et les Gadites ont reçu leur héritage, que Moïse leur a donné de l'autre côté du Jourdain, à l'orient, comme le leur a donné Moïse, serviteur de Jéhovah :
9depuis Aroër sur le bord du torrent de l'Arnon, et depuis la ville qui est au milieu de la vallée, toute la plaine de Médaba jusqu'à Dibon;
10toutes les villes de Séhon, roi des Amorrhéens, qui régnait à

CHAP. XIII.

La description des territoires assignés à chaque tribu, assez complète pour quelques-unes (Juda et Benjamin), est beaucoup moins détaillée pour d'autres. Cela tient à ce que plusieurs districts étaient encore occupés par les Chananéens (xvii, 14-18) et que les Israélites ne connaissaient qu'imparfaitement le pays. Cette inégalité est la meilleure preuve que nous avons ici, fidèlement conservés, les tableaux géographiques dressés par Josué lui-même à l'époque du partage. Si nous y rencontrons des noms différents pour désigner les mêmes localités, cette particularité s'explique, soit parce que plusieurs villes avaient en effet deux noms simultanément en usage (par ex. *Bethsamès* et *Irsémès*), soit par une simple différence de prononciation ou d'orthographe (*Cathreth* et *Cartha*), soit par une abréviation (*Beth-Lebaoth* et *Lebaoth*).

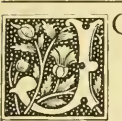
1. *Josué* avait sans doute à peu près le même âge que son compagnon Caleb, alors plus qu'octogénaire (xiv, 10). Après le premier élan de la conquête, les tribus, jouissant de quelque repos, ne s'étaient pas senties pressées de procéder à la distribution régulière du pays. Il était temps de mettre fin à cet état d'indivision. Les vers. 2-6 énumèrent les districts qui restaient à conquérir.

2. Les *Philistins :* c'est de leur nom, *Pelésel*, que les historiens profanes ont formé celui de *Palestine*. — *Gessuriens* différents de ceux de la Pérée (vers. 11, 13; xii, 5), petite peuplade établie sur les bords du désert d'Arabie, au N. O., dans la partie qui confine à l'Egypte (I *Sam.* xxvii, 8).

3. Depuis le *Schichor* (prop. *le fleuve noir*,

CAPUT XIII.

Jubet Dominus Josue ut terram occupatam Israelitis dividat : recensentur jam ante assignatæ portiones Ruben, Gad, et dimidiæ tribui Manasse trans Jordanem.



JOSUE senex, provectæque ætatis erat, et dixit Dominus ad eum : Senuisti, et longævus es, terraque latissima derelicta est, quæ necdum sorte divisa est : 2. omnis videlicet Galilæa, Philisthiim, et universa Gessuri. 3. A fluvio turbido, qui irrigat Ægyptum, usque ad terminos Accaron contra aquilonem : terra Chanaan, quæ in quinque regulos Philisthiim dividitur, Gazæos, et Azotios, Ascalonitas, Gethæos, et Accaronitas. 4. Ad meridiem vero sunt Hevæi, omnis terra Chanaan, et Maara Sidoniorum usque Apheca et terminos Amorrhæi, 5. ejusque confinia. Libani quoque regio contra orientem a Baalgad sub monte Hermon, donec ingrediaris Emath. 6. Omnium qui habitant in monte a Libano usque ad Aquas Maserephoth, universique Sidonii. Ego sum qui delebo eos a facie filiorum Israel. Veniat ergo in partem hereditatis Israel, sicut præcepi tibi. 7. Et nunc divide terram in possessionem novem tribubus, et dimidiæ tribui Manasse,

8. Cum qua Ruben et Gad possederunt terram, [a] quam tradidit eis Moyses famulus Domini trans fluenta Jordanis, ad orientalem plagam, 9. ab Aroer, quæ sita est in ripa torrentis Arnon, et in vallis medio, universaque campestria Medaba, usque Dibon. 10. Et cunctas civitates Sehon, regis Amorrhæi, qui regnavit in Hesebon usque ad

[a] Num. 32, 33.

ou *trouble*, comme traduit la Vulg.), ou *Torrent d'Egypte*, plus tard *Rhinocorure*, auj. ouadi *el Arisch*, qui sépare Chanaan de l'Egypte. D'autres font du Schichor la branche orientale du Nil. — *Accaron* (hébr. *Ekrôn*), la plus septentrionale des cinq principautés des Philistins, auj. village d'*Akir*, à 2 lieues au S. O. de Ramlé. — *Réputée chananéenne*, tenue pour telle, et par conséquent assignée aux Israélites. Cette remarque était nécessaire : les Philistins ne descendaient pas de Chanaan (*Gen.* x, 14), mais ils étaient établis en pays chananéen. — *Gaza, Azoth, Geth* (hébr. *Gath*) *:* voy. xi, 22. — *Ascalon*, auj. *Askâlan*, sur la Méditerranée, à 5 lieues au N. de Gaza. — *Hévéens :* dans l'hébreu actuel, ce mot fait partie du vers. 3. La Vulgate avec plus de raison le rattache au vers. 4. Les Hévéens ne figurent pas *Gen.* x, 15-19, parmi les peuples issus de Chanaan, on ignore même s'ils appartenaient à la race de Cham ou à celle de Sem. Le territoire qu'ils occupaient en Chanaan était au S. du pays des Philistins. Comp. *Deut.* ii, 32.

4. *Des Chananéens*, des Phéniciens de la côte. — *Maara* signifie *caverne;* on pourrait donc traduire, *la Caverne qui est aux Sidoniens.* Il s'agit du *Mougr Djezzin* (caverne de Djezzin), à l'E. de Sidon, sur les pentes du Liban, servant de refuge aux Druses. — *Aphec*, l'*Ajka* actuel, sur l'une des terrasses du Liban, près de la source principale de l'Adonis (Nahr-Ibrahim). — *Jusqu'à la frontière des Amorrhéens :* indication obscure, qui ne saurait s'appliquer à l'ancien territoire d'Og, roi de Basan.

5. *Gébal*, la Byblos des Grecs, auj. *Djébaïl*, au N. de Beyrouth. Vulgate, *les pays voisins.* — Toute la partie du *Liban* à l'E de Gébal. — *Baal-Gad :* voy. xi, 17. — *Jusqu'à l'entrée* ou la frontière du royaume *de Hamath*, avec une capitale du même nom sur l'Oronte.

6. *Tous les Sidoniens*, tous les Phéniciens qui habitent le territoire compris entre le Liban, au S. de la frontière de Hamath, et le promontoire de Nakoura (xi, 8). Les *Sidoniens* pour les *Phéniciens* (comme dans Homère), parce que Sidon fut leur plus ancienne capitale. — *Je les chasserai :* cette promesse n'a pas été accomplie, par la faute d'Israël. — *Seulement*, quoique *ces pays* ne soient pas encore conquis.

7. *Ce pays* à l'O. du Jourdain.

8. *L'autre moitié* de la tribu de Manassé; le mot *autre* manque en hébr. et dans la Vulgate; il faut le suppléer. — *Comme le leur a donné*, omis dans la Vulg., exprime cette pensée que les tribus transjordaniques avaient conservé sans changement les portions d'héritage que leur avait assignées Moïse. Comp. *Nombr.* xxxii; Deut. iii, 8-17.

C'est l'historien qui parle jusqu'à la fin du chap. 9-33. Comp. xii, 2-5; *Deut.* iii, 8 sv.

9. *Toute la plaine* sans arbres, les *champs de Moab :* voy. *Nombr.* xxi, 20. — *La ville* d'Ar, ou Aréopolis. — *Medaba, Dibon :* voy. *Nombr.* xxi, 30.

Hésebon, jusqu'à la frontière des enfants d'Ammon; [11]Galaad, le territoire des Gessuriens et des Machatiens, toute la montagne d'Hermon, et tout Basan jusqu'à Salécha; [12]tout le royaume d'Og en Basan, qui régnait à Astaroth et à Edraï : c'était le dernier reste des Rephaïm. Moïse battit ces rois et les déposséda. [13]Mais les enfants d'Israël ne dépossédèrent point les Gessuriens et les Machatiens, et Gessur et Machat habitent au milieu d'eux jusqu'à ce jour. — [14]La tribu de Lévi fut la seule à laquelle Moïse ne donna pas d'héritage; les sacrifices faits par le feu devant Jéhovah, le Dieu d'Israël, sont son héritage, comme il le lui avait dit.

[15]Moïse avait donné à la tribu des fils de Ruben une part selon leurs familles. [16]Ils eurent pour territoire, à partir d'Aroër sur le bord du torrent de l'Arnon, et de la ville située au milieu de la vallée, toute la plaine près de Médaba, [17]Hésebon et toutes ses villes dans la plaine, Dibon, Bamoth-Baal, Beth-Baal-Maon, [18]Jassa, Cédimoth, Méphaath, [19]Cariathaïm, Sabama, Sarath-Asar dans la montagne de la vallée, [20]Beth-Phogor, les pentes du Phasga, Beth-Jésimoth, [21]toutes les *autres* villes de la plaine et tout le royaume de Séhon, roi des Amorrhéens, qui régnait à Hésebon : Moïse l'avait battu, lui et les princes de Madian, Evi, Récem, Sur, Hur et Rébé, tributaires de Séhon, qui habitaient le pays. [22]Le devin Balaam, fils de Béor, fut aussi du nombre de ceux que les enfants d'Israël firent périr par l'épée. [23]Ainsi le territoire des fils de Ruben atteignait jusqu'au Jourdain et à ses rives. Tel fut l'héritage — les villes et leurs villages — des fils de Ruben, et leurs familles.

[24]Moïse donna à la tribu de Gad, aux fils de Gad, une part selon leurs familles. [25]Leur territoire comprenait Jaser, toutes les villes de Galaad, la moitié du pays des enfants d'Ammon, jusqu'à Aroër, qui est vis-à-vis de Rabba, [26]depuis Hésebon jusqu'à Ramoth-Masphé et Bétonim, et de Manaïm jusqu'à la frontière de Lidbir; [27]et, dans la vallée, Beth-Haram, Beth-Nemra, Socoth et Saphon, reste du royaume de Séhon, roi d'Hésebon; le Jourdain et ses rives, jusqu'à l'extrémité de la mer de Cénéreth, de l'autre côté du Jourdain, à l'orient. [28]Tel fut l'héritage — les villes et leurs villages — des fils de Gad, selon leurs familles.

[29]Moïse donna à la demi-tribu de Manassé, aux fils de Manassé, une part selon leurs familles. [30]Ils eurent pour territoire, à partir de Manaïm, tout Basan, tout le royaume d'Og, roi de Basan, et tous les bourgs de

---

11. *Galaad*, sur les deux rives du Jaboc, le *Belka* d'auj. avec la montagne d'Adjloun. — *Gessuriens*, etc. : voy. xii, 5; *Salécha* : voy. *Deut.* iii, 10.

14. *La tribu de Lévi* : voy. *Lév.* xxvii, 30-23 comp. à *Nombr.* xviii, 20-32. — *Les sacrifices*, y compris les dîmes et les prémices.

16. *La plaine près de* (hébr. *ăl*) *Médaba*; la Vulg. ayant lu *ăd* traduit, *qui conduit à*, ou *qui s'étend jusqu'à Médaba.*

17. *Hésebon* : voy. *Nombr.* xxxii, 37. — *Bamoth-Baal* (Hauteurs de Baal), sur le mont Attarus; est-ce une ville, ou un plateau élevé? — *Beth-Baal-Maon* : voy. *Nombr.* xxxii, 37.

18. *Jassa*, sur la frontière du désert, à l'E. de Médéba et de Dibon. — *Cédimoth*, aussi sur la frontière du désert, du côté nord de l'Arnon supérieur. — *Méphaath*, dans le voisinage de Jassa.

19. *Cariathaïm* : voy. *Gen.* xiv, 5, et *Nombr.* xxxii, 37. — *Sabama*, ibid. 3. — *Sarath-Asar* (splendeur de l'aurore), peut-être *Sara* au S. de Zerka-Maïn. — *De la vallée*, soit du Jourdain, soit plutôt de Siddim, à l'E. de la mer Morte.

20. *Beth-Phogor*, en face de Jéricho, à l'E. de Bétharan (Livias). — *Les pentes du Phasga*, qui s'abaissent vers le N. E. de la mer Morte. Au lieu de *pentes* ou *coteaux*, la Vulg. met un nom propre, *Asedoth*. — *Beth-Jésimoth*, xii, 3.

21. *Tout le royaume de Séhon*, en tant qu'il s'étendait sur la plaine, car la partie septentr. fut assignée aux Gadites (vers. 27). — *Tributaires*; Vulg., *chefs*.

23. Le territoire des Rubénites, situé à l'E. de la mer Morte, s'étendait au nord jusqu'au Jourdain. — *Villages*, habitations

terminos filiorum Ammon. 11. Et
Galaad, ac terminum Gessuri et
Machati, et omnem montem Her-
mon, et universam Basan, usque ad
Salecha, 12. omne regnum Og in
Basan, qui regnavit in Astaroth et
Edrai, ipse fuit de reliquiis Ra-
phaim : percussitque eos Moyses,
atque delevit. 13. Nolueruntque
disperdere filii Israel Gessuri et
Machati : et habitaverunt in medio
Israel usque in præsentem diem.
[b] Num. 18, 14. [b] Tribui autem Levi non dedit
20. possessionem : sed sacrificia et vi-
ctimæ Domini Dei Israel, ipsa est
ejus hereditas, sicut locutus est illi.
15. Dedit ergo Moyses possessio-
nem tribui filiorum Ruben juxta
cognationes suas. 16. Fuitque ter-
minus eorum ab Aroer, quæ sita est
in ripa torrentis Arnon, et in valle
ejusdem torrentis media : univer-
sam planitiem, quæ ducit Medaba,
17. et Hesebon, cunctosque viculos
earum, qui sunt in campestribus :
Dibon quoque, et Bamothbaal, et
oppidum Baalmaon, 18. et Jassa, et
Cedimoth, et Mephaath, 19. et
Cariathaim, et Sabama, et Saratha-
sar in monte convallis. 20. Beth-
phogor et Asedoth, Phasga et Beth-
iesimoth, 21. et omnes urbes cam-
pestres, universaque regna Sehon
regis Amorrhæi, qui regnavit in
[c] Num. 31, Hesebon, [c] quem percussit Moyses
1. cum principibus Madian : Hevæum,
et Recem, et Sur, et Hur, et Rebe
duces Sehon habitatores terræ.
22. Et Balaam filium Beor ariolum
occiderunt filii Israel gladio cum
ceteris interfectis. 23. Factusque est
terminus filiorum Ruben Jordanis
fluvius. Hæc est possessio Rubeni-
tarum per cognationes suas urbium
et viculorum.
24. Deditque Moyses tribui Gad
et filiis ejus per cognationes suas
possessionem, cujus hæc divisio est :
25. Terminus Jaser, et omnes civi-
tates Galaad, et dimidiam partem
terræ filiorum Ammon, usque ad
Aroer, quæ est contra Rabba.
26. Et ab Hesebon usque Ramoth,
Masphe et Betonim : et a Manaim
usque ad terminos Dabir. 27. In
valle quoque Betharan, et Beth-
nemra, et Socoth, et Saphon reli-
quam partem regni Sehon regis
Hesebon : hujus quoque finis, Jor-
danis est usque ad extremam par-
tem maris Cenereth trans Jor-
danem ad orientalem plagam.
28. Hæc est possessio filiorum Gad
per familias suas, civitates, et villæ
earum.
29. Dedit et dimidiæ tribui Ma-
nasse, filiisque ejus juxta cognatio-
nes suas possessionem, 30. cujus
hoc principium est : a Manaim
universam Basan, et cuncta regna
Og regis Basan, omnesque vicos
Jair, qui sunt in Basan, sexaginta

légères groupées autour d'une ville (*Lév.* xxv, 31).

25. *Jaser* : voy. *Nombr.* xxi, 32. — *Toutes les villes* de la partie sud *de Galaad*, qui appartenait à Séhon; les districts du nord, faisant partie du royaume d'Og, furent assignés à la demi-tribu de Manassé (vers. 31). — *La moitié du pays*, etc. : le territoire entre l'Arnon et le Jaboc (sur la rive occidentale du haut Jaboc), que les Amorrhéens, sous Séhon, avaient pris aux Ammonites. — *Aroër*, probablement différente de l'Aroër de Ruben (vers. 16). — *Rabba*, probablement Rabbath-Ammon (*Deut.* iii, 2), ville très forte, appelée plus tard Philadelphie, auj. ruines d'Ammân.

26. *Ramoth-Masphé* (la Vulg. fait deux localités de ce nom composé), probablement la même que Ramoth de Galaad et que Masphé ou Maspha de Galaad, auj. *es-Salt* (*Deut.* iv, 43). — *Bétonim*, probablement ruines de *Batné*, entre les ouadis Schaïb et Adjloun. — *Manaïm*, au N. du Jaboc (Nahr-Ammân), aujourd'hui *Mahné* (?) — *Lidbir*, inconnue (Vulgate et d'autres, *Dabir* : voy. x, 38), peut-être la même que Lodabar (II *Sam.* ix, 4).

27. *Dans la vallée* du Jourdain. — *Beth-Haram*, plus tard *Livias*, auj. *er-Raméh*, non loin de l'embouchure de l'ouadi Hesban. — *Beth-Nemra* : voy. *Nombr.* xxxii, 36. — *Socoth*, au S. du Jaboc, *Gen.* xxxiii, 17. — *Saphon* (c.-à-d. *nord*), vers l'extrémité sud de la mer de Cénéreth ou de Galilée. — *Reste*, partie *du royaume de Séhon* qui n'était pas échue à Ruben.

30 sv. Voy. *Deut.* iii, 13 sv. *Nombr.* xxxii, 33.

Jaïr en Basan, soixante villes. [31] La
moitié de Galaad, Astaroth et Edraï,
villes du royaume d'Og en Basan,
furent données aux fils de Machir,
fils de Manassé, à la moitié des fils
de Machir, selon leurs familles.
[32] Telles sont les parts que distribua
Moïse, lorsqu'il était dans les plaines
de Moab, de l'autre côté du Jourdain,
en face de Jéricho, à l'orient. [33] Mais
Moïse ne donna pas d'héritage à la
tribu de Lévi; Jéhovah, le Dieu
d'Israël, est son héritage, comme il
le lui a dit.

CHAP. XIV. — Hébron, héritage de Caleb.

Ch. XIV. Voici ce que les enfants d'Israël
reçurent en héritage dans le
pays de Chanaan, ce que leur
partagèrent le prêtre Eléazar, Josué,
fils de Nun, et les chefs de famille
des tribus des enfants d'Israël. [2] C'est
le sort qui leur assigna leur héritage,
comme Jéhovah l'avait ordonné par
Moïse, pour neuf tribus et la demi-
tribu. [3] Car Moïse avait donné l'hérita-
ge des deux tribus et de la demi-tribu
de l'autre côté du Jourdain. Il n'avait
pas donné aux Lévites d'héritage
parmi eux; [4] car les fils de Joseph
formaient deux tribus, Manassé et
Ephraïm; et l'on ne donna pas aux
Lévites de part dans le pays, si ce
n'est des villes pour habitation et
leurs banlieues pour leurs troupeaux
et pour leurs biens. [5] Les enfants
d'Israël accomplirent l'ordre que
Jéhovah avait donné à Moïse, et ils
partagèrent le pays.
[6] Des fils de Juda s'approchèrent de
Josué, à Galgala, et Caleb, fils de
Jéphoné, le Cénézéen, lui dit : " Tu
sais ce que Jéhovah a dit à Moïse,
homme de Dieu, à mon sujet et au
tien. [7] J'étais âgé de quarante ans
lorsque Moïse, serviteur de Jéhovah,
m'envoya de Cadès-Barné pour ex-
plorer le pays, et je lui fis un rapport
dans la sincérité de mon cœur. [8] Tan-
dis que mes frères, qui étaient mon-
tés avec moi, découragèrent le peuple,
moi, je suivis entièrement Jéhovah,
mon Dieu. [9] Et ce jour-là Moïse fit ce
serment : Le pays que ton pied a
foulé sera ton héritage et celui de tes
enfants à perpétuité, parce que tu as
entièrement suivi Jéhovah, mon Dieu.
— [10] Et maintenant Jéhovah m'a con-
servé en vie, comme il l'a dit, pen-
dant les quarante-cinq ans écoulés
depuis qu'il adressa cette parole à
Moïse, tandis qu'Israël marchait dans
le désert; et maintenant voici que je
suis âgé de quatre-vingt-cinq ans.
[11] Me voici encore aujourd'hui aussi
robuste qu'au jour où Moïse m'en-
voya; ma force de maintenant est la
même que celle d'alors, soit pour

---

31. *La moitié de Galaad :* comp. vers. 25. — *Astaroth, Edraï :* voy. *Deut.* i, 4. — *Aux fils de Machir* (premier-né de Manassé), savoir *à la moitié*, etc.; car l'autre moitié eut son héritage à l'O. du Jourdain : parmi les Manassites occidentaux se trouvaient aussi des fils de Machir.

32. Comp. *Nombr.* xxxiv, 14 sv.

33. Répétition du vers. 14.

CHAP. XIV.

Vers. 1. Les vers. 1-5 sont le titre et l'introduction du partage de Chanaan entre 9 ½ tribus, partage raconté chap. xiv-xix. — *Le* grand *prêtre Eléazar :* il n'est pas nommé dans la première partie du livre, où il s'agit de la conquête; il figure avant Josué dans la deuxième (ici et xvii, 4; xix, 51; xxi, 1), où il s'agit du partage : Moïse lui-même l'avait mis au premier rang pour remplir cette mission (*Nombr.* xxiv, 27.) — *Les chefs de famille* (non plus les *anciens* et les *schoterim* de la première partie) : ils devaient veiller à ce que chaque famille eût sa juste part.

2. *C'est le sort*, ici, expression de la volonté divine. Toutefois le sort désigna seulement la contrée de Chanaan où chaque tribu devait recevoir un territoire; l'étendue de ce territoire était ensuite déterminé, proportionnellement à la population des tribus, par Josué et le grand prêtre. Il est vraisemblable que ce ne fut pas simultanément et le même jour que l'on interrogea le sort pour assigner son lot à chaque tribu. Celle de Juda eut la priorité; et lorsqu'elle eut pris

oppida. 31. Et dimidiam partem Galaad, et Astaroth, et Edrai urbes regni Og in Basan : filiis Machir, filii Manasse, dimidiæparti filiorum Machir juxta cognationes suas.

32. Hanc possessionem divisit Moyses in campestribus Moab trans Jordanem contra Jericho ad
[d] Num. 18, 20. Supra 13, 14. orientalem plagam. 33. [d] Tribui autem Levi non dedit possessionem : quoniam Dominus Deus Israel ipse est possessio ejus, ut locutus est illi.

CAPUT XIV.

Caleb accipit Hebron in hereditatem sibi a Deo promissam, eo quod aliis exploratoribus detrahentibus terræ promissæ, ipse secutus sit Dominum.

HOC est, quod possederunt filii Israel in terra Chanaan, quam dederunt eis Eleazar sacerdos, et Josue filius Nun, et principes familiarum per tribus Israel : 2. sorte omnia di-
[a] Num. 34, 13. videntes, [a] sicut præceperat Dominus in manu Moysi, novem tribubus, et dimidiæ tribui. 3. Duabus enim tribubus et dimidiæ dederat Moyses trans Jordanem possessionem : absque Levitis, qui nihil terræ acceperunt inter fratres suos : 4. sed in eorum successerunt locum filii Joseph in duas divisi tribus, Manasse et Ephraim : nec acceperunt Levitæ aliam in terra partem, nisi urbes ad habitandum, et suburbana earum ad alenda jumenta et pecora sua. 5. Sicut præceperat Dominus Moysi, ita fecerunt filii Israel, et diviserunt terram.

6. Accesserunt itaque filii Juda ad Josue in Galgala, locutusque est ad eum Caleb filius Jephone Cenezæus : [b] Nosti quid locutus sit Dominus ad Moysen hominem Dei de me et te in Cadesbarne. [b] Num. 14, 24. 7. Quadraginta annorum eram quando misit me Moyses famulus Domini de Cadesbarne, ut considerarem terram, nuntiavique ei quod mihi verum videbatur. 8. Fratres autem mei, qui ascenderant mecum, dissolverunt cor populi : et nihilominus ego secutus sum Dominum Deum meum. 9. Juravitque Moyses in die illo, dicens : Terra, quam calcavit pes tuus, erit possessio tua, et filiorum tuorum in æternum : quia secutus es Dominum Deum meum. 10. Concessit ergo Dominus vitam mihi, sicut pollicitus est usque in præsentem diem. Quadraginta et quinque anni sunt : ex quo locutus est Dominus verbum istud ad Moysen, quando ambulabat Israel per solitudinem : hodie octoginta quinque annorum sum 11. sic valens, ut

possession de son territoire, on procéda de la même manière pour Ephraïm et la demi-tribu de Manassé. Le camp fut alors transporté de Galgala à Silo, et les sept autres tribus reçurent tour à tour la portion de leur héritage (xviii, 10).

3. *Car* amène la raison du nombre 9 ½ *tribus*.

4. *Manassé et Ephraïm :* voy. *Gen.* xlviii, 5. — *Leurs biens*, leur menu bétail : voy. *Nombr.* xxxv, 1-8.

6 sv. Comp. *Nombr.* xiii et xiv. *Des fils de Juda*, parents ou amis de Caleb, l'accompagnaient pour appuyer sa requête. En effet, par son ancêtre Cénez (xv, 17), Caleb descendait de Juda (I *Par.* ii, 5, 16, 25, 49); c'était un des princes ou chefs de famille de cette tribu.

7. *Quarante ans*, la deuxième année de la sortie d'Egypte. — *Dans la sincérité de mon cœur*, sans égard à la crainte ou à la faveur du peuple.

9. Ce *serment* de Moïse (ou plutôt de Dieu, transmis par Moïse), en tant qu'ayant trait à Hébron, le pays des Enacim (vers. 12), n'est pas mentionné *Nombr.* xiv, ni *Deut.* i, 35 sv.; mais voy. *Nombr.* xiii, 23, 31.

10. *Quarante-cinq ans :* comme cette promesse date de la deuxième année après la sortie d'Egypte (*Nombr.* xxxiv, 20 sv.), Théodoret conclut avec raison que la conquête de Chanaan prit sept années. Ces sept années, antérieures au partage du pays, sont considérées comme la continuation de la *marche dans le désert*. — *85 ans :* il en avait donc 78 avant la conquête (iv, 19 : comp. v, 6). Josué était à peu près du même âge (*Exod.* xxxiii, 11).

11. *Sortir*, *entrer*, remplir toutes sortes de fonctions (*Nombr.* xxvii, 17).

combattre, soit pour sortir et pour
entrer. 12 Donne-moi donc cette mon-
tagne, dont Jéhovah a parlé en ce
jour-là; tu l'as toi-même entendu ce
jour-là; car là se trouvent des Enacim
et des villes grandes et fortifiées;
peut-être Jéhovah sera-t-il avec moi,
et réussirai-je à les chasser, selon la
parole de Jéhovah."
13 Josué bénit Caleb, fils de Jépho-
né, et il lui donna Hébron en héri-
tage. 14 C'est pourquoi Hébron appar-
tient en héritage à Caleb, fils de Jé-
phoné, le Cénézéen, jusqu'à ce jour,
parce qu'il avait entièrement suivi
Jéhovah, le Dieu d'Israël. 15 Hébron
s'appelait autrefois Cariath-Arbé;
Arbé était l'homme le plus grand
parmi les Enacim.
Et le pays se reposa de la guerre.

CHAP. XV. — Territoire de Juda.

Ch. XV. A part échue par le sort à la
tribu des enfants de Juda,
selon leurs familles, s'étendait
jusqu'à la frontière d'Edom, au désert
de Sin vers le midi, à l'extrémité
méridionale *de Chanaan*. 2 Leur fron-
tière du midi partait de l'extrémité
de la mer Salée, de la partie de cette
mer tournée vers le sud; 3 elle se
prolongeait au midi de la montée
d'Akrabbim, passait à Sin et montait
au midi de Cadès-Barné; *de là*, elle
passait à Esron, montait vers Addar
et tournait à Carcaa; 4 elle passait
ensuite à Asmon et continuait jus-
qu'au torrent d'Egypte, pour aboutir
à la mer. " Ce sera votre frontière au
midi." — 5 La frontière orientale fut
la mer Salée jusqu'à l'embouchure du
Jourdain.
La frontière septentrionale partait
de la partie de la mer *Salée* qui est à
l'embouchure du Jourdain. 6 Elle
montait vers Beth-Agla, passait au
nord de Beth-Araba, et s'élevait jus-
qu'à la pierre de Boën, fils de Ruben;
7 elle montait à Débéra à partir de
la vallée d'Achor, et tournait vers le
nord du côté de Galgala, qui est vis-
à-vis de la montée d'Adommim, au
sud du torrent. Elle passait près d'En-
Sémès et aboutissait à En-Rogel.
8 De là, elle montait par la vallée de
Ben-Ennom, jusqu'au versant méri-

---

12. *Cette montagne*, tout le district montueux d'Hébron, où les envoyés avaient vu les Enacim (*Nombr.* xiii, 22, 28); la ville forte de Dabir en faisait partie (xv, 15). — *Car :* d'autres traduisent, *car tu as appris alors qu'il s'y trouve des Enacim.* Chassés pour un temps par Josué (xi, 22), les Enacim avaient réoccupé Hébron. Comp. xv, 14. — *Peut-être* exprime moins le doute que le désir et l'espoir.

13. *Bénit Caleb*, lui souhaita la bénédiction de Dieu pour l'exécution de son dessein.

15. Comp. *Gen.* xxiii, 2. — *Cariath-Arbé*, c.-à-d. *ville d'Arbé* (*Gen.* xxiii, 2). — *L'homme :* tel est le sens de *Adam* dans la Vulgate. Comp. xv, 13. — *Se reposa de la guerre* n'exclut pas quelques combats partiels qui n'empêchèrent pas le partage du pays de s'accomplir. Comp. xi, 3.

CHAP. XV.

Vers. 1. L'auteur commence par donner les *bornes* du territoire de Juda (vers. 1-12); puis, pour être complet à cet égard, il revient sur la portion précédemment assignée à Caleb (13-19); enfin il énumère les villes situées dans les différentes parties du territoire.

Selon leurs familles : cette part, dont le sort avait assigné la *place* dans la partie sud de Chanaan, fut, pour l'*étendue*, proportionnée au nombre des familles de la tribu, et répartie ensuite entre ces familles. — *Désert de Sin*, où était Cadès (*Nombr.* xiii, 22). — *A l'extrémité* sud de Chanaan, où Caleb avait déjà reçu son héritage, en sorte qu'il ne fut pas séparé de sa tribu.

2. La frontière méridionale de Juda se confond avec celle même de Chanaan : voy. *Nombr.* xxxiv, 3-5.

3 sv. *Montée d'Akrabbim*, ou *des Scorpions* (Vulg.), chaîne de rochers blancs qui coupent l'Arabah à 3 ou 4 lieues au S. de la mer Salée (Morte). — *Sin* (Vulg. *Sina*), la large vallée qui sépare le mont Azaziméh de la montagne de Juda, et où coule l'ouadi Murréh. — *Au midi de Cadès-Barné*, à Aïn Kadès (*Nombr.* xiii, 1). — *Esron... Asmon :* incertains. — *Ce sera*, etc. : allusion à *Nombr.* xxxiv, 2 sv.

5. *La frontière septentrionale*, tracée ici de l'E. à l'O., est décrite de nouveau xviii,

eo valebam tempore quando ad explorandum missus sum : [c] illius in me temporis fortitudo usque hodie perseverat, tam ad bellandum quam ad gradiendum. 12. Da ergo mihi montem istum, quem pollicitus est Dominus, te quoque audiente, in quo Enacim sunt, et urbes magnæ atque munitæ : si forte sit Dominus mecum, et potuero delere eos : sicut promisit mihi.

[c] Eccli. 46, 11.

13. Benedixitque ei Josue : et tradidit ei Hebron in possessionem. 14. [d] Atque ex eo fuit Hebron Caleb filio Jephone Cenezæo usque in præsentem diem : quia secutus est Dominum Deum Israel. 15. Nomen Hebron ante vocabatur Cariath Arbe : Adam maximus ibi inter Enacim situs est : et terra cessavit a præliis. [e]

[d] Num. 14, 5.

[e] Supra 11, 23.

CAPUT XV.

Sors tribus Judæ, civitates et villæ earum; Othoniel accipit Axam filiam Caleb, eo quod obtinuerit Cariath Sepher, additurque ea terra irrigua.

IGITUR sors filiorum Judæ per cognationes suas ista fuit : [a] A termino Edom, desertum Sin contra meridiem, et usque ad extremam partem australis plagæ. 2. Initium ejus a summitate maris salsissimi, et a lingua ejus, quæ respicit meridiem. 3. Egrediturque contra Ascensum Scorpionis, et pertransit in Sina : ascenditque in Cadesbarne, et pervenit in Esron, ascendens ad Addar, et circuiens Carcaa, 4. atque inde pertransiens in Asemona, et perveniens ad torrentem Ægypti : eruntque termini ejus mare magnum : hic erit finis meridianæ plagæ. 5. Ab oriente vero erit initium, mare salsissimum usque ad extrema Jordanis : et ea quæ respiciunt ad aquilonem a lingua maris usque ad eumdem Jordanis fluvium. 6. Ascenditque terminus in Beth Hagla, et transit ab aquilone in Beth Araba : ascendens ad lapidem Boen filii Ruben. 7. Et tendens usque ad terminos Debera de Valle Achor, contra aquilonem respiciens Galgala, quæ est ex adverso Ascensionis Adommim, ab australi parte torrentis : transitque aquas, quæ vocantur Fons solis : et erunt exitus ejus ad Fontem Rogel. 8. Ascenditque per convallem filii Ennom, ex latere Jebusæi ad meridiem, hæc est Jerusalem : et inde se erigens ad verticem montis, qui est contra Geennom ad occidentem in summi-

[a] Num. 34, 3.

15-19, mais dans le sens inverse, comme frontière de Benjamin.

6. *Beth-Agla* (c.-à-d maison de la perdrix), auj. *Aïn Hadjla*, à 1 lieue et demie au S. E. de Jéricho. — *Beth-Araba*, dans le désert de Juda. — *Pierre de Boën*, dans la chaîne de collines qui s'étend de *Kasr Hadjla* au N. de la mer Morte, et que les Arabes appellent Katar Khadidjé, *File de chameaux attachés les uns aux autres.*

7. *Vallée d'Achor :* voy. vii, 24. — *Débéra*, mot que la Vulg. rend ordinairement par *Dabir*, près de l'ouadi Daber, qui descend de Kasr Hadjla à la mer Morte, sur la route et à mi-chemin de Jérusalem à Jéricho. — *Galgala*, appelé xviii, 17, *Géliloth* (Vulg. *tumulos*), différent du Galgala où campèrent les Israélites (iv, 19). — *Montée d'Adommim* c.-à-d. *des roux* ou *des rouges*), auj. *Akabet er Riha* (montée de Jéricho). Près de là sont 1. les ruines d'un château fort, *Kalaat ed-Dom* (château du sang), qui, dit S. Jérôme, logeait une garnison destinée à protéger les voyageurs contre les attaques des brigands ; 2. le khan *el Hatrour*, peut-être le *stabulum* (hôtellerie) de la parabole du bon samaritain (*Luc*, x, 30-34). — *Du torrent* ou de *la vallée*, probablement du torrent qui, dans son cours inférieur, prend le nom de ouadi Hagla et se jette dans le Jourdain. — *En-Sémès* c.-à-d. *fontaine du soleil* (Vulg.), auj. *Aïn el Hodh* (fontaine de l'ange), et nommée par les chrétiens *fontaine des Apôtres*, au-dessous de Béthanie, sur la route de Jérusalem à Jéricho. — *En-Rogel*, près des murs de Jérusalem, soit la fontaine de Job ou de Néhémie, au S. E., soit la fontaine de la Vierge, qui alimente l'étang de Siloé.

8. *Vallée de Ben-Ennom* (hébr. *Hinnom*), c.-à-d. *du fils d'Ennom* (Vulg.), personnage inconnu d'ailleurs qui aura eu là quelque possession : au S. du mont Sion, célèbre à l'époque d'Achaz par le culte qu'on y rendait

dional de Jébus, qui est Jérusalem, et
s'élevait ensuite jusqu'au sommet de
la montagne qui est vis-à-vis de la val-
lée d'Ennom à l'occident, et à l'extré-
mité de la plaine des Rephaïm au
nord. 9 Du sommet de la montagne,
elle s'étendait jusqu'à la source des
eaux de Nephtoa, continuait vers
les villes de la montagne d'Ephron et
se prolongeait par Baala, qui est
Cariath-Jéarim. 10 De Baala, la fron-
tière tournait à l'occident vers le
mont Séïr, passait par le versant sep-
tentrional du mont Jarim, qui est
Cheslon, descendait à Bethsamès et
passait par Thamna. 11 Elle conti-
nuait au nord par le versant d'Acca-
ron, se dirigeait vers Sécrona, passait
par le mont Baala, et atteignait Jeb-
néel, pour aboutir à la mer. — 12 La
limite occidentale était la Grande
mer; c'est la limite.

Telles furent de tous côtés les fron-
tières des fils de Juda, selon leurs
familles.

13 On avait donné à Caleb, fils de
Jéphoné, une part au milieu des fils
de Juda, comme Jéhovah l'avait or-
donné à Josué, *savoir* la ville d'Arbé,
père d'Enac : c'est Hébron. 14 Caleb
en chassa les trois fils d'Enac, Sésaï,
Ahiman et Tholmaï, descendants
d'Enac. 15 De là il monta contre les
habitants de Dabir, qui s'appelait au-
trefois Cariath-Sépher. 16 Caleb dit :
" A celui qui battra Cariath-Sépher
et qui la prendra, je donnerai pour
femme ma fille Axa. " 17 Othoniel, fils
de Cénez, frère de Caleb, s'en empa-
ra, et Caleb lui donna sa fille Axa
pour femme. 18 Lorsqu'elle alla chez
Othoniel, elle l'excita à demander à
son père un champ; elle descendit de
son âne, et Caleb lui dit : " Qu'as-tu?"
19 Elle répondit : " Fais-moi un pré-
sent, car tu m'as établie dans le pays
sec; donne-moi aussi des sources
d'eau. " Et il lui donna les sources
supérieures et les sources inférieu-
res.

20 Tel fut l'héritage de la tribu des
fils de Juda, selon leurs familles.

21 Les villes situées à l'extrémité de
la tribu des enfants de Juda, vers la
frontière d'Edom, dans le Négeb,
étaient : Cabséel, Eder, Jagur, 22 Cina,
Dimona, Adada, 23 Cadès, Asor et
Jethman; 24 Ziph, Télem, Baloth,
25 Nouvel-Asor et Carioth-Hesron,
qui est Asor; 26 Amam, Sama, Mo-
lada, 27 Asergadda, Hassemon, Beth-
phélet, 28 Hasersual, Bersabée et Ba-

à Moloch (II *Rois*, xxiii, 10; *Jér.* vii, 31 al.). Cette vallée commence à l'O. de Jérusalem, descend vers le sud et contourne le pied du mont Sion, pour rejoindre la profonde vallée du Cédron. — *Vallée d'Ennom* (Vulg. *Géennom*), la même que la précédente. — *Plaine des Rephaïm*, probablement auj. *El Békaah*, vallée ou plaine fertile entre Jérusalem et Bethléem, près du couvent de Mar Elias (S. Elie).

9. *Source de Nephtoa*, auj. fontaine de Samuel, dans le village d'*Aïn Lifta*, au N. O. de Jérusalem. — *Montagne d'Ephron*, peut-être celle où se trouve la ville de Kolouniéh, à 6 kilom. à l'O. de Jérusalem. — *Baala*, *Cariath-Jéarim*, aujourd'hui *Kureyet el-Enab* à 3 lieues au N. O. de Jérusalem.

10. *Mont Séïr*, autre que la montagne iduméenne du même nom (*Gen.* xiv, 16), au S. O. de Kureyet el-Enab; on y trouve le village de Saris. — *Cheslon*, auj. *Kesla*, à 15 kilom. à l'O. de Jérusalem. — *Bethsamès* (hébr. *Beth-Schemesch*, maison du soleil), probablement la même que *Hirsémès* (ville du soleil, xix, 41), auj. *Aïn Chems*, à 5 ou 6 lieues à l'O. de Jérusalem. — *Thamna* (et *Thamnath*), patrie de Samson, auj. *Tibnéh*, à une lieue à l'O. d'Aïn Chems.

11. *Accaron* : voy. xiii, 3. — *Sécrona*, *mont Baala*, inconnus. — *Jebnéel*, plus tard *Jabnia* ou *Jamnia*, auj. *Jebnah*, sur la route de Joppé à Azoth.

12. *La Grande mer*, la Méditerranée.

13-19. Rappel de la portion assignée à Caleb : voy. xiv, 6-15 et comp. *Jug.* i, 10-15. *La ville d'Arbé*, hébr. *Cariath Arbé* (Vulg.), *père d'Enac* ou *des Enacim* (xxi, 11).

14. *Caleb en chassa*, dans le sens de *extermina*, *les trois fils d'Enac*, leurs descendants. Au lieu de *Caleb*, le livre des Juges (i, 10) dit en général, *les enfants de Juda* : aucune contradiction (xiv, 6). En outre, il est dit xi, 21 sv. que Josué avait chassé les Enacim du territoire d'Hébron; mais les peuplades de Chanaan, dispersées une fois, durent se rallier ensuite et revenir disputer leur sol aux vainqueurs, quelquefois avec

tate Vallis Raphaim contra aquilonem. 9. Pertransitque a vertice montis usque ad fontem aquæ Nephtoa : et pervenit usque ad vicos montis Ephron : inclinaturque in Baala, quæ est Cariathiarim, id est, urbs silvarum. 10. Et circuit de Baala contra occidentem, usque ad montem Seir : transitque juxta latus montis Jarim ad aquilonem in Cheslon : et descendit in Bethsames, transitque in Thamna. 11. Et pervenit contra aquilonem partis Accaron ex latere : inclinaturque Sechrona, et transit montem Baala : pervenitque in Jebneel, et magni maris contra occidentem fine concluditur. 12. Hi sunt termini filiorum Juda per circuitum in cognationibus suis.

13. Caleb vero filio Jephone dedit partem in medio filiorum Juda, sicut præceperat ei Dominus : Cariath Arbe patris Enac, ipsa est Hebron. 14. [b]Delevitque ex ea Caleb tres filios Enac, Sesai et Ahiman et Tholmai de stirpe Enac. 15. Atque inde conscendens venit ad habitatores Dabir, quæ prius vocabatur Cariath Sepher, id est, civitas litterarum. 16. Dixitque Caleb : Qui percusserit Cariath Sepher, et ceperit eam, dabo ei Axam filiam meam uxorem. 17. Cepitque eam Othoniel filius Cenez frater Caleb junior : deditque ei Axam filiam suam uxorem. 18. Quæ, cum pergerent simul, suasa est a viro suo ut peteret a patre suo agrum, suspiravitque ut sedebat in asino. Cui Caleb : Quid habes, inquit? 19. At illa respondit : Da mihi benedictionem : terram australem et arentem dedisti mihi, junge et irriguam. Dedit itaque ei Caleb irriguum superius et inferius.

[b] Num. 13, 23. Judic. 1, 20.

20. Hæc est possessio tribus filiorum Juda per cognationes suas.

21. Erantque civitates ab extremis partibus filiorum Juda juxta terminos Edom a meridie : Cabseel et Eder et Jagur, 22. et Cina et Dimona et Adada, 23. et Cades, et Asor, et Jethnam, 24. Ziph et Telem et Baloth, 25. Asor nova et Carioth, Hesron, hæc est Asor. 26. Amam, Sama, et Molada, 27. et Asergadda et Hassemon et Bethphelet, 28. et Hasersual et Bersabee

---

succès, surtout pendant que ceux-ci faisaient la guerre ailleurs.

15. *Dabir* (c.-à-d. oracle), *Cariath-Sépher :* voy. x, 38.

17. *Othoniel*, frère cadet de Caleb, fut le premier juge d'Israël (*Jug.* i, 13; iii, 9); la Loi ne défendait pas qu'il épousât sa nièce. — *S'en empara :* ce fait eut-il lieu du vivant de Josué? Plusieurs l'affirment : si, disent-ils, le livre des Juges le mentionne encore (ch. i), ce n'est que pour rappeler les exploits d'Othoniel, dont il va bientôt raconter la judicature (iii, 9-11). Mais la comparaison du livre des Juges est peu favorable à ce sentiment.

18. *Lorsqu'elle alla*, montée sur un âne et conduite par son père, *chez Othoniel*, pour vivre avec lui en qualité d'épouse. — *Un champ* qui fût bien arrosé. — *Elle descendit :* voyant sans doute que son mari ne se décidait pas à adresser cette demande à Caleb, *elle descendit de son âne* (comme Rebecca de son chameau, *Gen.* xxiv, 64) et se présenta respectueusement et humblement devant son père. — *Qu'as-tu?* Que désires-tu?

La vers. des LXX et celle de la Vulgate diffèrent, non seulement de l'hébreu, mais aussi entre elles; voici celle de la Vulg. : *Lorsqu'ils allaient ensemble, Axa fut engagée par son mari à demander à son père un champ, et elle soupira pendant qu'elle était assise sur son âne. Caleb lui dit*, etc.

19. *Des sources d'eau*, une terre où il y ait des sources. — *Les sources supérieures*, etc. : expression consacrée pour désigner une terre dont le haut et le bas sont arrosés par des sources.

21. *Le Négeb*, c.-à-d. *pays du midi*, la partie la plus méridionale de Chanaan. — *A l'extrémité*, etc., depuis le sud de la mer Morte jusqu'à la Méditerranée.

L'emplacement de la plupart des villes nommées dans les versets suivants est inconnu ou incertain ; nous ne dirons un mot que de quelques-unes.

25. *Carioth-Hesron*, c.-à-d. villes d'Hesron; ou, comme la Vulgate, Carioth et Hesron : inconnue.

26. *Molada*, probablement le moderne *El-Milh*, à 4 lieues à l'E. de Bersabée.

28. *Hasersual*, c.-à-d. retraite des renards : incertaine. — *Bersabée*, célèbre dans l'histoire des patriarches : voy. *Gen.* xxi, 31.

ziothia; 29 Baala, Jim, Esem, 30 Eltho-
lad, Césil, Harma, 31 Siceleg, Médé-
mena, Sensenna, 32 Lebaoth, Sélim,
Aen et Rémon : en tout vingt-neuf
villes avec leurs villages.
33 Dans la Séphéla : Estaol, Saréa,
Asena, 34 Zanoé, Aen-Gannim, Ta-
phuah, Enaïm, 35 Jérimoth, Adullam,
Socho, Azéca, 36 Saraïm, Adithaïm,
Gédéra et Gédérothaïm : quatorze
villes et leurs villages. 37 Sanan, Ha-
dassa, Magdal-Gad, 38 Déléan, Masé-
pha, Jecthel, 39 Lachis, Bascath, Eglon,
40 Chebbon, Léhéman, Cethlis, 41 Gide-
roth, Beth-Dagon, Naama et Macéda:
seize villes et leurs villages. 42 Labana,
Ether, Asan, 43 Jephtha, Esna, Nésib,
44 Céïla, Achzib, Marésa : neuf villes
et leurs villages. 45 Accaron, avec les
villes de sa dépendance et ses villa-
ges. 46 A partir d'Accaron, du côté
de l'occident, toutes les villes près
d'Azoth et leurs villages; 47 Azoth, les
villes de sa dépendance et ses villa-
ges; Gaza, les villes de sa dépen-
dance et ses villages, jusqu'au tor-
rent d'Egypte et à la Grande mer,
qui est la limite.
48 Dans la montagne : Samir, Jé-
ther, Socoth, 49 Danna, Cariath-Sen-
na, qui est Dabir, 50 Anab, Istémo,
Anim, 51 Gosen, Olon et Gilo : onze
villes et leurs villages. 52 Arab, Duma,
Esaan, 53 Janum, Beth-Thaphua,
Aphéca, 54 Athmatha, Cariath-Arbé,
qui est Hébron, et Sior : neuf villes
et leurs villages. 55 Maon, Carmel,
Ziph, Jota, 56 Jezraël, Jucadam, Zanoë,
57 Accaïn, Gaba, Thamna : dix villes
et leurs villages. 58 Halhul, Bessur, Gé-
dor, 59 Mareth, Beth-Anoth et Elté-
con : six villes et leurs villages.

---

29. *Baala*, auj. *Déir el-Bélah*, près de *Gaza*.

30. *Césil*, probablement la même qui est appelée *Béthul*, xix, 4, et *Béthel* I *Sam.* xxx, 27, près de Siceleg, dont le site est d'ailleurs inconnu. *Harma*, la même que *Herma*, xii, 14.

32. *Lebaoth*, ailleurs *Beth-Lebaoth*, c.-à-d. maison des lions. — *Rémon*, hébr. *Rimmon*, c.-à-d. grenade ou grenadier, probablement auj. ruines d'*Oum er Roummanim*, à 4 lieues au N. de Bersabée. — *Vingt-neuf villes;* les vers. 21-32 en nomment *trente-six :* une faute d'impression se sera glissée dans les lettres qui donnent 29; ou bien 7 villes auront été ajoutées en marge après l'exil par un copiste.

33. *La Séphéla*, ou *la plaine* (litt. *bas pays*), s'étendait, entre la montagne de Juda et la Méditerranée, depuis le Négeb au sud jusqu'à Ramlé et Lydda (Diospolis) au nord. C'était une contrée fertile, traversée par de petites collines, qui deviennent plus nombreuses et plus élevées du côté de l'est, dans le voisinage de la montagne de Juda, la *région des Coteaux* (hébr. *Aschédoth*). — *Estaol*, *Saréa*, villes très rapprochées, entre lesquelles fut enterré Samson (qui était de Saréa) : à 4 lieues au N. d'Eleuthéropolis. V. Guérin identifie *Estaol* avec *Aschoua* (autrefois *Aschtoual*), au N. E. de Saréa ou Saraa (xiii, 2); d'autres, avec *Surah*.

34. *Zanoé*, auj. *Zanua*, près de Saréa.

35. *Jérimoth*, x, 3. — *Socho :* voy. I *Sam.* xvii, 1. — *Azéca*, x, 10.

36. *Saraïm :* voy. I *Sam.* xvii, 52. *Gédéra*, auj. *Kathah* ou *Gadrah*, à 4 li. de Lydda, sur le chemin d'Eleuthéropolis (Beit-Djibrin). Les quatorze villes de ce premier groupe étaient situées dans la partie N. E. de la Séphéla; les 16 du deuxième groupe en occupaient le centre.

37. *Sanan*, près d'Eleuthéropolis.

38. *Maséphà*, hébr. *Mitspéh* (c'est-à-dire *observatoire*), sur une colline au N. d'Eleuthéropolis, probablement la *Blanche-Garde* (*Specula Alba*) des Croisés, auj. *Tell es Safiéh*.

39. *Lachis*, *Eglon*, x, 3.

41. *Beth-Dagon*, c.-à-d. maison de Dagon (autre que celui de la tribu d'Aser, xix, 27), peut-être auj. *Beit-Dedjan*, près de Ramlé. *Macéda*, x, 10.

42. *Labana*, probablement Lebna, x, 29. Les villes de ce groupe appartenaient au S. de la Séphéla; celles du quatrième groupe étaient situées sur la côte maritime du pays des Philistins.

44. *Céïla* (voy. *Néh.* iii, 17), auj. *Kila*, à une lieue au S. d'Adullam.—*Marésa*, au S. d'Eleuthéropolis.

45-47. *Accaron* (xiii, 3), *Azoth* et *Gaza* (xi, 22), capitales de trois (sur cinq) principautés des Philistins; les deux autres, Geth et Ascalon, n'avaient pas besoin de mention, parce qu'elles étaient comprises dans les limites indiquées. En outre, l'auteur dit *les villes* en général : il était inutile de donner leur nom puisque, en fait, elles ne firent jamais partie du territoire de Juda.

48. *La montagne* de Juda s'étend, de l'O. à l'E., entre la Séphéla et la mer Morte; du S. au N., du Négeb jusqu'au-delà de Jérusalem. C'est un massif calcaire formant de

et Baziothia 29. et Baala et Jim et
Esem, 30. et Eltholad et Cesil et
Harma, 31. et Siceleg et Medemena
et Sensenna, 32. Lebaoth et Selim
et Aen et Remmon : omnes civitates viginti novem, et villæ earum.

33. In campestribus vero : Estaol
et Sarea et Asena, 34. et Zanoe et
Aengannim et Taphua et Enaim,
35. et Jerimoth et Adullam, Socho
et Azeca, 36. et Saraim et Adithaim
et Gedera et Gederothaim : urbes
quatuordecim, et villæ earum. 37. Sanan et Hadassa et Magdalgad,
38. Delean et Masepha et Jecthel,
39. Lachis et Bascath et Eglon,
40. Chebbon et Leheman et Cethlis
41. et Gideroth et Bethdagon et
Naama et Maceda : civitates sedecim, et villæ earum. 42. Labana et
Ether et Asan, 43. Jephtha et Esna
et Nesib, 44. et Ceila et Achzib et
Maresa : civitates novem, et villæ
earum. 45. Accaron cum vicis et
villulis suis. 46. Ab Accaron usque
ad mare : omnia quæ vergunt ad
Azotum et viculos ejus. 47. Azotus
cum vicis et villulis suis. Gaza cum vicis et villulis suis, usque ad torrentem Ægypti, et mare magnum terminus ejus.

48. Et in monte : Samir et Jether
et Socoth. 49. et Danna et Cariathsenna, hæc est Dabir : 50. Anab
et Istemo et Anim, 51. Gosen et
Olon et Gilo : civitates undecim
et villæ earum. 52. Arab et Ruma
et Esaan, 53. et Janum et Beththaphua et Apheca, 54. Athmatha et
Cariatharbe, hæc est Hebron, et
Sior : civitates novem, et villæ
earum. 55. Maon et Carmel et Ziph
et Jota, 56. Jezrael et Jucadam et
Zanoe, 57. Accain, Cabaa et Thamna : civitates decem, et villæ earum.
58. Halhul, et Bessur, et Gedor,
59. Mareth, et Bethanoth, et Eltecon : civitates sex et villæ earum.

---

hauts plateaux, dont le plus élevé (Hébron) atteint mille mètres au-dessus du niveau de la mer. Quelques sommets dénudés, pentes couvertes d'arbres et de gazon, vallées fertiles. Les villes énumérées sont réparties en 6 groupes : 11 villes au S. O., 9 un peu plus au N., 10 à l'E. des précédentes, 6 au N., 12 (d'après les LXX) au S. de Jérusalem, et 2 entre la mer Morte et le Négeb.

Jéther, auj. ruines d'*Attir*, dans la partie sud de la montagne, à 8 lieues d'Eleuthéropolis. — *Socoth*, hébr. *Socho*, auj. ruines de *Schouweikéh*, à 4 lieues au S. d'Hébron.

49. *Dabir*, x, 38.

50. *Istémo*, auj. village de *Sémua*, à l'E. de Socoth.

51. *Gosen*, x, 41.

52. *Duma* (Vulg. *Ruma*), auj. village en ruines de *Daouméh*, à 6 lieues au S. O. d'Eleuthéropolis.

53. *Beth-Thaphua*, auj. village de *Téfouah*, à 2 lieues à l'O. d'Hébron.

55. *Maon*, auj. *Tell-Maïn*, à 4 lieues au S. E. d'Hébron. — *Carmel*, auj. ruines de *Kourmoul*, au N. O. de Maon. — *Ziph*, dans le désert de ce nom, auj. ruines sur la colline de *Zif*, à 2 li. au S. E. d'Hébron. — *Jota*, hébr. *Youtah*, auj. *Youttah*, à 2 li. au S. E. d'Hébron ; peut-être est-ce la *ville de Juda*, de S. Luc (I, 39).

56. *Jezraël*, autre que celle de la plaine d'Esdrelon. — *Zanoé*, autre que celle du vers 34.

57. *Accaïn*, peut-être aujourd'hui *Aakin*, au S. E. d'Hébron. — *Thamna* : voy. *Gen.* XXXVIII, 12.

58. *Halhul*, auj. ruines d'*Halhoul*, à 1 li. ½ au N. d'Hébron. — *Bessur*, auj. ruines de *Beit-Sour*, au N. O. d'Halhoul. — *Gédor*, auj. ruines de *Djédour*, au S. O. de Bethléem.

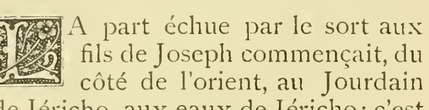
59. *Beth-Anoth*, probablement ruines de *Beit Aïnoun*, à l'E. d'Halhoul.

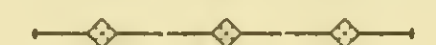
Entre le vers. 59 et le vers. 60, les LXX placent un cinquième groupe de villes situées au nord des précédentes dans la direction de Jérusalem. Comme le passage paraît authentique (omis dans l'hébreu actuel par une erreur de copiste, et par suite dans la Vulgate), nous donnons ici le nom de ces villes :

Théko, lat. *Thécua*, patrie d'Amos, auj. ruines de *Técouah*, à 2 lieues au S. de Bethléem. — *Bethléem*, *Gen.* XXXV, 19. — *Phagor*, auj. *Beit-Phagour*, au S. O. de Bethléem. — *Aitam*, lat. *Etam*, entre Bethléem et Phagor. — *Koulon*, auj. *Koulouniéh*, à 1 li. ½ au N. O. de Jérusalem, sur la route de Ramlé. — *Tatam*, inconnue. — *Thobès* ou *Sorès*, auj. *Saris*, petit village à 4 li. à l'E. de Jérusalem. — *Karem*, auj. *Aïn Karim*, à 2 li. à l'O. de Jérusalem. — *Galem*, inconnue. — *Géther* ou *Baither*, auj. village de *Bettir*, au S. O. de Jérusalem. — *Manocho*, inconnue : douze villes et leurs villages.

60 Cariath-Baal, qui est Cariath-Jéa-
rim, et Arebba : deux villes et leurs
villages.
61 Dans le désert : Beth-Araba,
Meddin, Sachacha, 62 Nebsan, Ir-
Hammélach et En-Gaddi : six villes
et leurs villages.
63 Les fils de Juda ne purent pas
chasser les Jébuséens qui habitent à
Jérusalem, et les Jébuséens ont habité
à Jérusalem avec les fils de Juda jus-
qu'à ce jour.

CHAP. XVI — XVII. — Territoire de Joseph [Ephraïm et Manassé].

Ch. XVI.

LA part échue par le sort aux
fils de Joseph commençait, du
côté de l'orient, au Jourdain
de Jéricho, aux eaux de Jéricho ; c'est
le désert qui monte de Jéricho à Bé-
thel par la montagne. 2 La frontière
continuait de Béthel à Luz, et pas-
sait le long du territoire des Archéens
à Ataroth. 3 *De là*, elle descendait à
l'occident vers la frontière des Jéph-
létiens jusqu'à celle de Béthoron le
Bas et jusqu'à Gazer, pour aboutir à
la mer. 4 Tel est l'héritage que reçu-
rent les fils de Joseph, Manassé et
Ephraïm.
5 Voici la frontière des fils d'Ephraïm
selon leurs familles : la limite de leur
héritage était, à l'orient, Ataroth-Ad-
dar jusqu'à Béthoron le Haut. 6 Elle
se dirigeait, du côté de l'occident, vers
Machméthath au nord, puis tournait
à l'orient vers Thanath-Sélo, et pas-
sait devant elle à l'orient jusqu'à
Janoé. 7 De Janoé, elle descendait à
Ataroth et à Naaratha, touchait à
Jéricho et atteignait le Jourdain. 8 De
Taphuah, elle allait, du côté de l'oc-
cident, au torrent de Cana, pour
aboutir à la mer. — Tel fut l'héritage
des fils d'Ephraïm selon leurs famil-
les. — 9 Les fils d'Ephraïm eurent
aussi des villes séparées au milieu de
l'héritage des fils de Manassé, toutes
avec leurs villages. 10 Ils ne chassèrent
pas les Chananéens qui habitaient à
Gazer, et les Chananéens ont habité
jusqu'à ce jour au milieu d'Ephraïm,
mais assujettis à la corvée.



60. *Cariath-Jéarim*, ix, 17.

61. *Le désert* de Juda s'étendait le long de la mer Morte jusqu'à l'ouadi Fikréh au midi, et, vers l'O., jusqu'aux villes de Maon, Ziph et Bethléem. Plaines et montagnes arides; çà et là quelques sources avec de plantureuses oasis. Ce fut le théâtre des pérégrinations de David (I *Sam.* xxii, 24), de la prédication de Jean-Baptiste, et peut-être de la tentation du Sauveur (*Matth.* iv, 1).

62. *Ir-Hammélach*, c.-à-d. *la ville du Sel* (Vulg.), dans la vallée du Sel, à l'extrémité sud de la mer Morte. — *En-Gaddi*, auj. ruines d'*Aïn Djidi*, c.-à-d. *source du bouc*, près et à l'O. de la mer Morte.

63. Voy. *Jug.* i, 8, 21.

CHAP. XVI.

Vers 1. On tira un seul sort pour les deux fils de Joseph, Ephraïm et Manassé, afin de ne pas séparer deux tribus issues du même père; seulement Ephraïm eut la partie sud, et Manassé (la demi-tribu) la partie nord de ce territoire (chap. xvii). Les vers. 1-4 en décrivent la limite méridionale, qui touchait à Benjamin et à Dan ; les vers. 5-10 tracent la frontière d'Ephraïm à l'est, au nord et à l'ouest. Le chapitre xvii, qui ne fait qu'un avec le précédent, décrit les limites de la demi-tribu de Manassé, puis relate la plainte des fils de Joseph à Josué et la réponse de ce dernier.

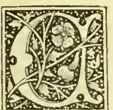
Le territoire attribué à ces deux puissantes tribus comprend la partie centrale et de beaucoup la meilleure du pays de Chanaan. Les collines de cette région, formant ce qu'on a appelé la *montagne d'Ephraïm* (xx, 7), sont moins élevées et bien moins arides que celles de Juda ; l'eau y est plus abondante, et elles laissent place aux fertiles plaines de Saron et d'Esdrelon, qui s'étendent entre les forteresses rocheuses de Benjamin au sud et les hauts plateaux d'Issachar au nord.

Aux eaux de Jéricho (II *Rois*, ii, 19), la fontaine d'Elisée, auj. fontaine *du Sultan*,

60. Cariathbaal, hæc est Cariathiarim urbs silvarum, et Arebba : civitates duæ, et villæ earum.
61. In deserto Betharaba, Meddin, et Sachacha 62. et Nebsan, et civitas salis, et Engaddi : civitates sex, et villæ earum. 63. Jebusæum autem habitatorem Jerusalem non potuerunt filii Juda delere : habitavitque Jebusæus cum filiis Juda in Jerusalem usque in præsentem diem.

CAPUT XVI.

Sors Ephraim, urbes et viculi earum : mansitque inter hos Chananæus tributarius.



ECIDIT quoque sors filiorum Joseph ab Jordane contra Jericho et aquas ejus ab oriente : solitudo quæ ascendit de Jericho ad montem Bethel : 2. et egreditur de Bethel Luza : transitque terminum Archi, Atharoth. 3. Et descendit ad occidentem juxta terminum Jephleti, usque ad terminos Beth horon inferioris, et Gazer : finiunturque regiones ejus mari magno : 4. possederuntque filii Joseph Manasses et Ephraim.
5. Et factus est terminus filiorum Ephraim per cognationes suas : et possessio eorum contra orientem Ataroth addar usque Beth horon superiorem. 6. Egrediunturque confinia in mare : Machmethath vero aquilonem respicit, et circuit terminos contra orientem in Thanathselo : et pertransit ab oriente Janoe : 7. descenditque de Janoe in Ataroth et Naaratha : et pervenit in Jericho, egrediturque ad Jordanem. 8. De Taphua pertransit contra mare in Vallem arundineti, suntque egressus ejus in mare salsissimum : hæc est possessio tribus filiorum Ephraim per familias suas. 9. Urbesque separatæ sunt filiis Ephraim in medio possessionis filiorum Manasse, et villæ earum. 10. Et non interfecerunt filii Ephraim Chananæum, qui habitabat in Gazer : habitavitque Chananæus in medio Ephraim usque in diem hanc tributarius.

(*es Sultan*), à 2 ou 3 kilom. au N. O. de Jéricho; ses eaux se répandent dans la plaine par un petit ruisseau qui, grossissant dans la saison des pluies, arrive jusqu'au Jourdain par l'ouadi Kelt. — *Le désert* de Béthaven, à l'E. de Béthel. — *Par la montagne* de la *Quarantaine*, aujourd'hui *Kourountal*, au N. O. de Jéricho (voy. *Matth.* iv, 1-11).

2. *Luz* était le nom chananéen de la ville de Béthel (*Gen.* xii, 8); mais ce dernier nom désigne ici, non la ville, mais le champ où Jacob passa la nuit (*Gen.* xxviii, 19), entre la montagne au nord et la ville au sud; celle-ci fut donnée à Benjamin (xviii, 22). Selon d'autres, Luz et Béthel étaient deux localités distinctes (quoique confondues en une seule xviii, 13), mais très voisines l'une de l'autre, la première à l'O. de la deuxième. — *Archéens*, peuplade chananéenne à laquelle appartenait Chusaï, ami de David (II *Sam.* xv, 32). — *Ataroth*, la même que *Ataroth-Addar* (xviii, 13), dans le voisinage de Béroth (ix, 17) : à identifier probablement avec *Atara*, près de la route de Jérusalem à Naplouse.

3. *Jéphlétiens*, inconnus. — *Béthoron le Bas*, auj. *Beit Ur Tachta* : voy. x, 10. — *Gazer* : voy. x, 33.

4. *Tel est*, quant à sa limite méridionale, *l'héritage*, etc.

5. Ce verset donne la frontière orientale : c'est l'abrégé des versets 1-3; les versets suivants tracent la frontière du nord, en allant d'abord de l'O. à l'E. (vers. 6-7), puis de l'E. à l'O. On conjecture que, dans les versets 5-8, quelques mots du texte sont perdus.

6. *Machméthath*, *Thanath-Sélo* (auj. *Tana*) et *Janoé* (auj. village de *Janoun*), aux environs de Sichem (Naplouse).

7. *Ataroth*, autre que celle des vers. 3 et 5, sur le revers oriental de la montagne. — *Naaratha*, la même que *Naaran* ou *Noran* (I *Par.* vii, 28), à 2 li. au N. E. de Jéricho.

8. *Taphuah*, autre que celle de xii, 17. Voy. la note de xvii, 7. — *Torrent* ou *Vallée de Cana*, c.-à-d. *des roseaux* (Vulg.) : voy. xvii, 9. — *La mer* Méditerranée. La Vulg. ajoute à tort *salsissimum*, qui ferait de cette mer la mer Salée (mer Morte).

10. Comp. I *Rois*, ix, 16.

Chap. XVII.

1 La tribu de Manassé eut *encore*
cette part *de territoire*, car il était le
premier-né de Joseph. Machir, pre-
mier-né de Manassé et père de Ga-
laad, avait reçu Galaad et Basan, car
il était homme de guerre. 2 Un lot fut
aussi assigné aux autres fils de Ma-
nassé, selon leurs familles, aux fils
d'Abiézer, aux fils de Hélec, aux fils
d'Esriel, aux fils de Séchem, aux fils
de Hépher et aux fils de Sémida : ce
sont là les enfants mâles de Manassé,
fils de Joseph, selon leurs familles.
3 Salphaad, fils de Hépher, fils de
Galaad, fils de Machir, fils de Manassé,
n'eut pas de fils, mais il eut des filles,
dont voici les noms : Maala, Noa,
Hégla, Melcha et Thersa. 4 Elles se
présentèrent devant Eléazar, le prê-
tre, devant Josué, fils de Nun, et de-
vant les princes, en disant : " Jéhovah
a commandé à Moïse de nous donner
un héritage parmi nos frères. " Et on
leur donna, selon l'ordre de Jéhovah,
un héritage parmi les frères de leur
père. 5 Il échut dix portions à Manas-
sé, outre le pays de Galaad et de
Basan, qui est de l'autre côté du
Jourdain. 6 Car les filles de Manassé
reçurent un héritage parmi ses fils;
le pays de Galaad fut pour les autres
fils de Manassé.

7 La limite de Manassé partait
d'Aser vers Machméthath, qui est en
face de Sichem, puis allait à droite
vers les habitants d'En-Taphua. 8 Le
territoire de Taphua échut à Ma-
nassé, mais Taphua, sur la frontière
de Manassé, était aux fils d'Ephraïm.
9 La limite descendait au torrent de
Cana, au midi du torrent; les villes
de cette région échues à Ephraïm
étaient au milieu des villes de Ma-
nassé; et la limite de Manassé était
au nord du torrent et se prolongeait
jusqu'à la mer. 10 *Ainsi* le pays au
midi était à Ephraïm, et le pays au
nord à Manassé, et la mer formait sa
limite. Vers le nord, ils touchaient à
Aser, vers l'orient à Issachar. 11 Ma-
nassé obtint dans les territoires d'Is-
sachar et d'Aser Bethsan et les villes
de sa dépendance, Jéblaam et les
villes de sa dépendance, les habitants
de Dor et les villes de sa dépendance,
les habitants d'Endor et les villes de
sa dépendance, les habitants de Thé-
nac et les villes de sa dépendance, et
les habitants de Mageddo et les villes
de sa dépendance : c'est le district
des trois Collines. — 12 Les fils de
Manassé ne purent pas chasser les
habitants de ces villes, et les Chana-
néens s'enhardirent à rester dans ce
pays. 13 Lorsque les enfants d'Israël
furent plus forts, ils soumirent les
Chananéens à un tribut, mais ils ne
les chassèrent pas.

CHAP. XVII.

1. *Encore cette part*, qui va être indiquée : la moitié de la tribu avait déjà un territoire à l'E. du Jourdain, dans le pays de Galaad et de Basan. Manassé eut ainsi la double portion qui devait revenir au premier-né (*Deut.* xxi, 17), et cela malgré la prééminence accordée par Jacob à Ephraïm (*Gen.* xlviii, 13 sv.). — *Machir*, pour ses descendants, les Machirites. — *Père de Galaad* (*Nombr.* xxvi, 29 sv.), ou, selon Keil, à cause de l'article, *seigneur (*maître du pays) *de Galaad.* — *Car :* la bravoure déployée par les Machirites dans la conquête de cette contrée leur donnait un titre à la posséder.

2. *Abiézer*, etc. : voy. *Nombr.* xxvi, 30-32.

3. Comp. *Nombr.* xxvi, 33.

4. Comp. *Nombr.* xxvii, 1 sv. — *A Moïse*, etc. Vulgate, d'après une autre leçon conservée dans plusieurs manuscrits, *le Seigneur a commandé par Moïse qu'on nous donnât*, etc.

5. *Dix portions* à l'O. du Jourdain : 5 pour les 5 familles issues des fils de Galaad, et 5 autres pour les 5 filles de Salphaad, qui représentaient la sixième famille, celle des Héphérides.

7. *La limite de Manassé* au sud (vers. 7-10) est la même que la frontière nord d'Ephraïm (xvi, 6-8). — *Aser*, auj. village d'*Yasir*, à 5 ou 6 lieues de Sichem sur la route de Scythopolis. — *Machméthath*, xvi, 6. — *Sichem*, au centre de la Palestine, plus tard *Flavia Neapolis*, auj. *Naplouse;* mais l'ancienne Sichem était un peu plus à l'est. — *A droite*, (Vulg.); ou bien, *à Jamin :* inconnue. — *En-Taphua*, c.-à-d. *source de Taphua* (xvi, 8) : les habitants de Taphuah sont ceux de sa banlieue, de la campagne voisine; la ville elle-même appartenait à Manassé.

CAPUT XVII.

Mediæ tribui Manasse et filiabus Salphaad sortes assignantur, et augetur sors filiorum Joseph.

ECIDIT autem sors tribui Manasse (ipse enim est primogenitus Joseph) : Machir primogenito Manasse patri Galaad, qui fuit vir pugnator, habuitque possessionem Galaad et Basan : 2. [a]et reliquis filiorum Manasse juxta familias suas, filiis Abiezer, et filiis Helec, et filiis Esriel, et filiis Sechem, et filiis Hepher, et filiis Semida : isti sunt filii Manasse filii Joseph, mares, per cognationes suas. 3. [b]Salphaad vero filio Hepher filii Galaad filii Machir filii Manasse non erant filii, sed solæ filiæ : quarum ista sunt nomina, Maala et Noa et Hegla et Melcha et Thersa. 4. Veneruntque in conspectu Eleazari sacerdotis, et Josue filii Nun, et principum dicentes : Dominus præcepit per manum Moysi, ut daretur nobis possessio in medio fratrum nostrorum. Deditque eis juxta imperium Domini possessionem in medio fratrum patris earum. 5. Et ceciderunt funiculi Manasse, decem, absque terra Galaad et Basan trans Jordanem. 6. Filiæ enim Manasse possederunt hereditatem in medio filiorum ejus. Terra autem Galaad cecidit in sortem filiorum Manasse qui reliqui erant.

[a] Num. 26, 30.

[b] Num. 27, 1 et 36, 11.

7. Fuitque terminus Manasse ab Aser, Machmethath quæ respicit Sichem : et egreditur ad dextram juxta habitatores Fontis Taphuæ. 8. Etenim in sorte Manasse ceciderat terra Taphuæ, quæ est juxta terminos Manasse filiorum Ephraim. 9. Descenditque terminus Vallis arundineti in meridiem torrentis civitatum Ephraim, quæ in medio sunt urbium Manasse : terminus Manasse ab aquilone torrentis, et exitus ejus pergit ad mare : 10. ita ut possessio Ephraim sit ab austro, et ab aquilone Manasse, et utramque claudat mare, et conjungantur sibi in tribu Aser ab aquilone, et in tribu Issachar ab oriente. 11. Fuitque hereditas Manasse in Issachar et in Aser, Bethsan et viculi ejus, et Jeblaam cum viculis suis, et habitatores Dor cum oppidis suis, habitatores quoque Endor cum viculis suis : similiterque habitatores Thenac cum viculis suis, et habitatores Mageddo cum viculis suis, et tertia pars urbis Nopheth. 12. Nec potuerunt filii Manasse has civitates subvertere, sed cœpit Chananæus habitare in terra sua. 13. Postquam autem convaluerunt filii Israel, subjecerunt Chananæos, et fecerunt sibi tributarios, nec interfecerunt eos.

8. *Le territoire*, la campagne..., *mais Taphua*, la ville, etc. D'autres autrement.

9. Le sens paraît être : la limite traversait le torrent (ruisseau ou vallée) de Cana (ou des roseaux), en sorte que le pays au sud du torrent, quoique appartenant à Manassé, avait des villes qui appartenaient à Ephraïm, tandis que le pays au nord du torrent était tout entier à Manassé. La Vulg. est ici fort obscure; peut-être le texte hébr. est-il fautif.

10. *Sa limite :* la limite d'Ephraïm et de Manassé (Espin); ou bien, selon Keil, la limite des seuls Manassites.

11. *Manassé obtint :* peut-être en compensation des villes de son territoire données à Ephraïm (vers. 9 : comp. xxi, 9). — *Bethsan*, plus tard *Scythopolis*, auj. *Beisan*, petit village à 2 lieues à l'O. du Jourdain. — *Jéblaam*, probablement la même que *Baalam* (I *Par.* vi, 55), et que *Bélamon* et *Belmen* du livre de Judith, auj. ruines de *Bélaméh*, près et au S. d'Engaddim (Djénin), non loin de Mageddo. — *Les habitants :* la tournure change; l'auteur a déjà à l'esprit la pensée que les Manassites n'ont pu soumettre les villes qu'il va nommer (vers. 12. Comp. la note du vers. 7). — *Dor*, xi, 2. — *Endor*, auj. village du même nom, à 2 lieues au sud du mont Thabor. — *Thénac*, xii, 21. — *Mageddo*, xii, 21. — *District des trois Collines*, des 3 villes nommées en dernier lieu, lesquelles formaient un groupe, peut-être une confédération, et étaient situées parmi des hauteurs. Vulg., *la troisième partie de la ville de Nopheth.*

14 Les fils de Joseph parlèrent à
Josué, en disant : " Pourquoi ne nous
as-tu donné en héritage qu'un seul
lot, un seul territoire, nous qui for-
mons un peuple nombreux et que
Jéhovah a bénis jusqu'à présent? "
15 Josué leur dit : " Si tu es un peu-
ple nombreux, monte à la forêt, et là
défriche-toi une place dans le pays
des Phérézéens et des Rephaïm, puis-
que la montagne d'Ephraïm est trop
étroite pour toi. " 16 Les fils de Joseph
dirent : " La montagne ne nous suffit
pas, et il y a des chariots de fer chez
tous les Chananéens qui habitent la
vallée, aussi bien chez ceux qui sont
à Bethsan et dans les villes de sa dé-
pendance, que chez ceux qui sont
dans la vallée de Jezraël. " 17 Josué
répondit à la maison de Joseph, à
Ephraïm et Manassé : " Tu es un
peuple nombreux, et ta force est
grande ; tu n'auras pas seulement un
lot. 18 Car la montagne t'appartiendra;
c'est une forêt, tu la défricheras et les
issues en seront à toi ; car tu chasse-
ras les Chananéens, quoiqu'ils aient
des chars de fer et qu'ils soient forts."

CHAP. XVIII. — Le tabernacle à Silo. Description du pays qui reste à partager. Territoire de Benjamin.

Chap. XVIII. TOute l'assemblée des enfants
d'Israël se réunit à Silo, et ils
y dressèrent la tente de réu-
nion ; le pays était soumis devant
eux.
2 Il restait sept tribus d'entre les
enfants d'Israël qui n'avaient pas en-
core reçu leur héritage. 3 Josué dit
aux enfants d'Israël : " Jusques à
quand négligerez-vous de prendre
possession du pays que Jéhovah, le
Dieu de vos pères, vous a donné?
4 Choisissez trois hommes par tribu,
et je les enverrai ; ils se lèveront, par-
courront le pays, le décriront en vue
du partage à faire et reviendront vers
moi. 5 Vous le diviserez en sept por-
tions ; Judas restera dans ses limites
au midi, et la maison de Joseph res-
tera dans ses limites au nord. 6 Vous
donc, vous dresserez l'état du pays,
en *en faisant* sept parts, et vous me
l'apporterez ici; puis je jetterai pour
vous le sort ici devant Jéhovah, notre

---

14. *Pourquoi ne nous as-tu* (litt. *ne m'as-tu :* à la maison de Joseph), etc. : plainte injuste : Ephraïm et Manassé réunies étaient moins nombreuses que d'autres tribus (*Nombr.* xxvi), et la montagne d'Ephraïm, qui s'étendait de la plaine d'Esdrelon aux environs de Jérusalem, et de la plaine de Saron à la vallée du Jourdain, était une contrée plus fertile que la montagne de Juda.

15. *Josué*, quoiqu'il fût de la tribu d'Ephraïm, *leur dit.* — *La forêt*, partie de la montagne couverte de forêts. — *La montagne d'Ephraïm* ainsi appelée par anticipation ; on la nomme aussi *montagne d'Israël*, *de Samarie :* c'était la partie orientale de leur territoire, du côté du Jourdain.

16. *La montagne*, la contrée montagneuse qui nous est assignée, *ne nous suffit pas* (l'hébr. *matsa* a ce sens *Nombr.* xi, 22; *Zach.* x, 10). Vulg., *nous ne pourrons monter jusqu'aux montagnes*, parce que les Chananéens de la vallée en défendent l'approche avec des *chars de fer :* non des chars armés de faux : ils étaient inconnus avant Cyrus ; mais des chars garnis de fer : clous, tenons, coins, etc. — *La vallée* ou plaine, savoir la vallée ou plaine du Jourdain aux environs de Bethsan, et la vallée ou plaine de Jezraël, qui s'étend, de l'O. à l'E., entre le Carmel et le Jourdain, et, du S. au N., entre les montagnes de Samarie et le plateau de Galilée.

17. *Seulement un lot*, car, ce lot, vous pourrez l'agrandir par vos conquêtes.

18. *Car* (ou avec la Vulg., *mais*) *la montagne*, la partie couverte de forêts (vers. 15). — *Les issues*, les champs et les plaines limitrophes. — *Tu chasseras les Chananéens*, *quoiqu'ils aient*, etc. ; d'autres, *parce qu'ils ont :* c'est à vous, qui êtes une des tribus les plus fortes d'Israël, qu'il appartient de chasser les Chananéens de ces parages, précisément parce qu'ils sont très puissants. La Vulgate rend ainsi ce verset, assez bien pour le sens : *Mais tu passeras à la montagne... et tu pourras aller au-delà*, *lorsque tu auras détruit les Chananéens*, *que tu dis avoir des chars de fer et être très forts.*

14. Locutique sunt filii Joseph ad Josue, et dixerunt : Quare dedisti mihi possessionem sortis et funiculi unius, cum sim tantæ multitudinis, et benedixerit mihi Dominus? 15. Ad quos Josue ait : Si populus multus es, ascende in silvam, et succide tibi spatia in terra Pherezæi et Raphaim : quia angusta est tibi possessio montis Ephraim. 16. Cui responderunt filii Joseph : Non poterimus ad montana conscendere, cum ferreis curribus utantur Chananæi, qui habitant in terra campestri, in qua sitæ sunt Bethsan cum viculis suis, et Jezrael mediam possidens vallem. 17. Dixitque Josue ad domum Joseph, Ephraim et Manasse : Populus multus es, et magnæ fortitudinis, non habebis sortem unam, 18. sed transibis ad montem, et succides tibi, atque purgabis ad habitandum spatia : et poteris ultra procedere cum subverteris Chananæum, quem dicis ferreos habere currus, et esse fortissimum.



CAPUT XVIII.

Mittuntur qui describant terram reliquarum septem tribuum, et assignatur sors Benjamin.



ONGREGATIQUE sunt omnes filii Israel in Silo, ibique fixerunt tabernaculum testimonii, et fuit eis terra subjecta.

2. Remanserant autem filiorum Israel septem tribus, quæ necdum acceperant possessiones suas. 3. Ad quos Josue ait : Usquequo marcetis ignavia, et non intratis ad possidendam terram, quam Dominus Deus patrum vestrorum dedit vobis? 4. Eligite de singulis tribubus ternos viros, ut mittam eos, et pergant atque circumeant terram, et describant eam juxta numerum uniuscujusque multitudinis : referantque ad me quod descripserint. 5. Dividite vobis terram in septem partes : Judas sit in terminis suis ab australi plaga, et domus Joseph ab aquilone. 6. Mediam inter hos terram in septem partes describite : et huc venietis ad me, ut coram Domino Deo vestro mittam vobis hic sortem :

CHAP. XVIII.

1. *Silo*, auj. ruines de *Seiloun*, au N. de Béthel, à 5 li. au S. de Sichem, dans le territoire d'Ephraïm. Ce nom signifie *paix* ou *repos*, et rappelle le *Schilo* (Messie) promis (*Gen.* xlix, 10). C'est sans doute la raison du choix que Dieu fit de cette ville pour y dresser le tabernacle (*Deut.* xii, 11). A partir de ce moment, toutes les prescriptions de la Loi devinrent obligatoires. Plus tard, la tente sacrée fut transportée de Silo à Nob (I *Sam.* xxi, 2), puis à Gabaon (I *Rois*, iii, 4 : comp. I. *Sam.* xxii. 19), jusqu'à ce qu'un temple eût été bâti pour la recevoir, à Jérusalem, par Salomon, *roi de paix*, figure du Messie, le *Prince de la paix*.

3. *Négligerez-vous de prendre possession*, etc. : de tirer au sort la portion de territoire que Dieu destine à chaque tribu, et de l'occuper. Quelle était la cause de cette *négligence?* Accoutumés pendant quarante ans à la vie nomade du désert, les Israélites trouvaient sans doute plus commode de la continuer dans le pays de Chanaan, sans se fixer sur des territoires déterminés, d'autant plus qu'il restait sur bien des points des Chananéens qu'il fallait chasser par la force.

4. *Le décriront en vue du partage*, litt. *de l'héritage à donner à chaque tribu.* Josué demande-t-il un *plan*, une *carte* du pays? Les Israélites avaient pu apprendre en Egypte à en dresser; il est néanmoins plus probable qu'il s'agit ici d'observations rédigées par écrit sur le nombre et l'importance des villes, la nature et la fertilité du sol, etc. Après avoir assigné des territoires aussi étendus aux 5 premières tribus, Josué pouvait craindre qu'il n'en restât pas assez pour suffire aux besoins ou à la satisfaction des 7 autres. Et de fait il dut modifier plusieurs des précédentes délimitations, tracées sans une connaissance suffisante du pays (comp. xix, 2).

6. *Devant Jéhovah*, devant le tabernacle.

Dieu. [7]Car il n'y aura point de part pour les lévites au milieu de vous, le sacerdoce de Jéhovah étant leur héritage; et Gad, Ruben et la demi-tribu de Manassé ont reçu de l'autre côté du Jourdain, à l'orient, leur héritage, que leur a donné Moïse, serviteur de Jéhovah. "

[8]Ces hommes s'étant levés se mirent en route, et Josué leur donna ses ordres à leur départ pour dresser l'état du pays, en disant : " Allez, parcourez le pays, décrivez-le et revenez auprès de moi; alors je jetterai pour vous le sort ici devant Jéhovah à Silo. " [9]Ces hommes partirent et, parcourant le pays, ils le décrivirent dans un livre selon les villes, en le partageant en sept portions, et ils revinrent auprès de Josué, dans le camp, à Silo. [10]Josué jeta pour eux le sort à Silo en présence de Jéhovah, et il partagea là le pays aux enfants d'Israël selon leurs familles.

[11]La part de la tribu des fils de Benjamin fut tirée au sort selon ses familles, et le territoire qui leur échut avait ses limites entre les fils de Juda et les fils de Joseph. [12]Du côté du nord, leur frontière partait du Jourdain, montait au nord sur le versant de Jéricho, s'élevait dans la montagne à l'occident, et aboutissait au désert de Béthaven. [13]De là, elle passait à Luz, sur le versant de Luz, au midi, c'est Béthel; puis elle descendait à Ataroth-Addar, par la montagne qui est au midi de Béthoron le Bas. — [14]Du côté de l'occident, la frontière, en se prolongeant, tournait vers le midi, depuis la montagne située en face de Béthoron au sud, et aboutissait à Cariath-Baal, qui est Cariath-Jéarim, ville des fils de Juda : voilà pour le côté de l'occident. — [15]Pour le côté du midi, elle partait de l'extrémité de Cariath-Jéarim, et se prolongeait à l'occident jusqu'à la source des eaux de Nephtoa. [16]Elle descendait à l'extrémité de la montagne qui fait face à la vallée du fils d'Ennom, située dans la partie nord de la vallée des Rephaïm; puis elle descendait par la vallée d'Ennon vers le versant méridional des Jébuséens, jusqu'à la source de Rogel. [17]Tournant au nord, elle passait à En-Sémès, puis à Géliloth, qui est vis-à-vis de la montée d'Adommim, et elle descendait à la pierre de Boën, fils de Ruben. [18]Elle passait par le versant septentrional en face de l'Arabah, descendait à l'Arabah, [19]et continuait par le versant septentrional de Beth-Hagla, pour aboutir à l'extrémité septentrionale de la mer Salée, vers l'embouchure du Jourdain au midi : c'était la frontière du sud. [20]Le Jourdain formait la limite du côté de l'Orient.

Tel fut l'héritage des fils de Benjamin d'après ses frontières tout autour, selon leurs familles.

[21]Les villes de la tribu de Benjamin selon leurs familles étaient : Jéricho, Beth-Hagla, Emek-Casis, [22]Beth-Araba, Samaraïm, Béthel, [23]Avim, Aphara, Ophéra, [24]Képhar-Emona, Ophni et Gabée : douze villes et leurs villages. [25]Gabaon, Rama, Béroth,

7. *Car* amène la raison pour laquelle le reste du pays doit être divisé en 7 parts : 5 tribus ont déjà reçu leur héritage; il n'en reste plus que 7 à pourvoir.

10. *Aux enfants d'Israël*, aux 7 tribus. — *Selon leurs familles*, litt. *leurs divisions* ou groupes de familles, de maisons, etc. (xi, 23); Vulg., *en 7 parts*.

12. *Du côté du nord, leur frontière* se confond avec la frontière méridionale d'Ephraïm jusqu'à Béthoron le Bas. (xvi, 1-3). — *Béthaven*, vii, 2. — *Versant de Jéricho* : la pente qui dominait cette ville à l'ouest.

13. *Luz-Béthel*, viii, 17. — *Ataroth*, xvi, 2. — *Béthoron*, x, 10.

14. *Cariath-Baal*, ix, 17. Sens : à partir de Béthoron, limite N. O. de Benjamin, la ligne frontière se courbait dans la direction du S.

15. *Nephtoa*, xv, 19. Cette limite se confondait donc avec la frontière septentrionale de Juda (xv, 5-9), mais elle est décrite en sens contraire, savoir de l'O. à l'E.

16. *Ennom*, xv, 8. — *Source de Rogel*, ou *En-Rogel*, xv, 7.

17. *En-Sémès*, *Géliloth*, et *Adommim*, xv, 7. — *Pierre de Boën*, xv, 6.

7. quia non est inter vos pars Levi-
tarum, sed sacerdotium Domini est
eorum hereditas. Gad autem et Ru-
ben, et dimidia tribus Manasse jam
acceperant possessiones suas trans
Jordanem ad orientalem plagam :
quas dedit eis Moyses famulus Do-
mini.

8. Cumque surrexissent viri, ut
pergerent ad describendam terram,
præcepit eis Josue, dicens : Circuite
terram, et describite eam, ac rever-
timini ad me : ut hic coram Domi-
no, in Silo mittam vobis sortem.
9. Itaque perrexerunt : et lustrantes
eam, in septem partes diviserunt,
scribentes in volumine. Reversique
sunt ad Josue in castra Silo. 10. Qui
misit sortes coram Domino in Silo,
divisitque terram filiis Israel in se-
ptem partes.

11. Et ascendit sors prima filio-
rum Benjamin per familias suas, ut
possiderent terram inter filios Juda
et filios Joseph. 12. Fuitque termi-
nus eorum contra aquilonem a Jor-
dane : pergens juxta latus Jericho
septentrionalis plagæ, et inde contra
occidentem ad montana conscen-
dens, et perveniens ad solitudinem
Bethaven, 13. atque pertransiens
[a] Gen. 28, 19. juxta [a] Luzam ad meridiem, ipsa
est Bethel : descenditque in Ataroth
addar in montem, qui est ad meri-
diem Beth horon inferioris : 14. et
inclinatur circuiens contra mare ad
meridiem montis qui respicit Beth
horon contra Africum : suntque
exitus ejus in Cariath baal, quæ vo-
catur et Cariathiarim, urbem filio-
rum Juda : hæc est plaga contra
mare, ad occidentem. 15. A meridie
autem ex parte Cariathiarim egredi-
tur terminus contra mare, et perve-
nit usque ad fontem aquarum Neph-
toa. 16. Descenditque in partem
montis, qui respicit Vallem filiorum
Ennom : et est contra septentriona-
lem plagam in extrema parte Vallis
Raphaim. Descenditque in Geen-
nom (id est, Vallem Ennom) juxta
latus Jebusæi ad austrum : et per-
venit ad Fontem Rogel, 17. trans-
iens ad aquilonem, et egrediens ad
Ensemes, id est fontem solis : 18. et
pertransit usque ad tumulos, qui
sunt e regione Ascensus Adommim :
descenditque ad Abenboen, id est,
lapidem Boen filii Ruben : et per-
transit ex latere aquilonis ad cam-
pestria : descenditque in planitiem,
19. et prætergreditur contra aquilo-
nem Beth hagla : suntque exitus ejus
contra linguam maris salsissimi ab
aquilone in fine Jordanis ad austra-
lem plagam : 20. qui est terminus
illius ab oriente : hæc est possessio
filiorum Benjamin per terminos
suos in circuitu, et familias suas.

21. Fueruntque civitates ejus,
Jericho et Beth hagla et Vallis Ca-
sis, 22. Beth Araba et Samaraim et
Bethel 23. et Avim et Aphara et
Ophera, 24. villa Emona et Ophni
et Gabee, civitates duodecim, et
villæ earum. 25. Gabaon et Rama

---

18. L'*Arabah*, c.-à-d. *la plaine* (Vulg.), sur la rive droite du Jourdain. Keil : *en face d'Arabah*, la même que *Beth-Araba* (xv, 6), dans le désert de Juda.

19. *Beth-Hagla*, xv, 6.

21. *Jéricho*, ii, 1. — *Emek* (c.-à-d. *vallée*). — *Casis*, dont le nom s'est conservé dans l'ouadi *Kaziz*, sur la route de Jérusalem à Jéricho, au S. E. de la Fontaine des Apôtres (Bir el-Haoudh).

22. *Beth-Araba*, xv, 6. — *Samaraïm*, probablement ruines d'*es-Soumrâh*, sur la route de Jérusalem à Jéricho, à l'E. du Khan Hatrour. — *Béthel*, viii, 17.

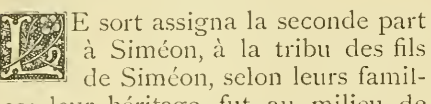
23. *Avim :* inconnue. — *Aphara*, auj. ruines de *Farah*, sur le bord de l'ouadi du même nom, à mi-chemin entre Jérusalem et Jéricho. — *Ophérah*, différente de Ephra, *Jug.* vi, 11, mais la même que Ephra, I *Sam.* xiii, 17, peut-être aussi que Ephrem, *Jean*, vi, 54, à 2 li. à l'E. de Béthel. Comp. II *Sam.* xiii, 23, note.

24. *Képhar* (c.-à-d. *village*). *Emona*, *Ophni :* inconnus. — *Gabée* ou *Géba* (*Néh.* xi, 31), probablement la même que Gabaa de Benjamin, I *Sam.* xiii, 16, auj. village de *Djéba*, à une petite lieue au N. E. de Rama, ou 3. l. au N. de Jérusalem.

25. *Gabaon*, ix, 3. — *Rama*, auj. er Râm à 2 li. au N. de Jérusalem (I *Sam.* i, 19). — *Béroth*, ix, 17.

26 Mesphé, Caphara, Amosa, 27 Récem,
Jaréphel, Tharéla, 28 Séla, Eleph, Jébus,
qui est Jérusalem, Gabaath et Cariath : quatorze villes et leurs villages.
Tel fut l'héritage des fils de Benjamin selon leurs familles.

CHAP. XIX. — Territoires assignés aux six tribus, de Siméon, de Zabulon, d'Issachar, d'Aser, de Nephthali et de Dan. La ville de Thamnat-Saré accordée à Josué.



Ch. XIX. LE sort assigna la seconde part
à Siméon, à la tribu des fils
de Siméon, selon leurs famil-
les; leur héritage fut au milieu de
l'héritage des fils de Juda. 2 Ils eurent
dans leur héritage : Bersabée, Sabée,
Molada, 3 Haser-Sual, Bala, Asem,
4 Eltholad, Béthul, Harma, 5 Siceleg,
Beth-Marchaboth, Hasersusa, 6 Beth-
Lebaoth et Sarohen : treize villes et
leurs villages. 7 Aïn, Remmon, Athar
et Asan, quatre villes et leurs villages;
8 ainsi que tous les villages aux en-
virons de ces villes, jusqu'à Baalath-
Béer, qui est la Ramath du midi. —
Tel fut l'héritage de la tribu des
fils de Siméon selon leurs familles.
9 L'héritage des fils de Siméon fut
pris sur la portion des fils de Juda;
car la portion des fils de Juda était
trop grande pour eux, et c'est au
milieu de leur territoire que les fils
de Siméon reçurent leur héritage.

10 La troisième part échut par le
sort aux fils de Zabulon selon leurs
familles, la frontière de leur héritage
s'étendait jusqu'à Sarid. 11 Elle mon-
tait vers l'occident, vers Mérala, et
touchait à Debbaseth, puis au torrent
qui coule devant Jéconam. 12 De Sarid,
elle tournait à l'orient, vers le soleil
levant, jusqu'aux confins de Céseleth-
Thabor, se prolongeait vers Dabereth
et montait à Japhié. 13 De là, elle pas-
sait vers l'orient à Geth-Hépher, à
Thacasin, et se dirigeait sur Remmon,
qui confine à Noa. 14 Elle tournait du
côté du nord vers Hanathon, et abou-
tissait à la vallée de Jephtahel. 15 *Les*
villes étaient : Catheth, Naalol, Sémé-
ron, Jedala et Bethléhem : douze vil-
les et leurs villages. — 16 Tel fut l'hé-
ritage des fils de Zabulon, selon leurs
familles : ces villes et leurs villages.
17 La quatrième part échut par le
sort à Issachar, aux fils d'Issachar,

26. *Mesphé*, hébr. *Mitspé*, c.-à-d. *observatoire*. On compte 5 localités de ce nom; celle-ci est la même que *Masphath*, où Samuel rendait la justice (I *Sam.* vii, 5). On l'identifie généralement, malgré l'opinion contraire de Guérin, avec le village de *Néby-Samouïl* (prophète Samuel), à 2 li. au N. O. de Jérusalem. — *Caphara*, la même que Caphira, ix, 17. — *Amosa*, peut-être l'Emmaüs de S. Luc (xxiv; 13).

27. Localités inconnues.

28. *Séla*, où fut enterré Saül (II *Sam.* xxi, 14) : incertaine, ainsi qu'*Eleph*. – *Gabaath*, la *Gabaa* de Saül (I *Sam.* x, 26), à 1 li. au N. de Jérusalem, entre cette ville et Rama : différente de Gabée (Djéba) et de Gabaon (Djib). – *Cariath*, inconnue, mais différente de Cariath-Jéarim.

CHAP. XIX.

1. *Au milieu de l'héritage des fils de Juda*, trop étendu pour eux (vers. 9) : ainsi se réalisa la malédiction de Jacob contre Siméon (*Gen.* xlix, 7).

2. *Ils eurent*. Les 18 villes nommées ici (vers. 2-7) l'ont déjà été xv, 26-32 et 42, parmi les villes de Juda, sauf des variantes dans la forme des noms : comp. I *Par.* iv, 28-32; elles sont toutes situées dans le Négeb, sauf Athar et Asan qui appartiennent à la Séphéla ou bas pays. — *Sabée*, peut-être la même que *Soma*.

3. *Bala* ou *Baala :* inconnue. — *Asem* ou *Esem*.

4. *Béthul*, la même que Béthel I *Sam.* 30, 27, et probablement que Césil (xv, 30).

5. *Beth-Marchaboth*, c.-à-d. maison des chariots, et *Hasersusa*, c.-à-d. cour des chevaux, peut-être les surnoms de Médémena et Sensenna (xv, 31).

6. *Beth-Lebaoth*, la même que Labaoth. — *Sarohen*, peut-être la même que Sélim (xv, 32) et que Saarin (I *Par.* iv, 31). — *Treize villes;* l'auteur en a nommé 14, peut-être par l'adjonction de Séba, qui manque I *Par.* iv, 28.

7. *Aïn ou Aën*. — *Athar*, ou *Ether*, et *Asan* (xv, 42).

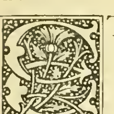
8. *Baalath-Béer*, peut-être la même que Baloth (xv, 24) : emplacement incertain.

10. Le territoire de *Zabulon* s'étendait

et Beroth, 26. et Mesphe et Capha-
ra, et Amosa 27. et Recem, Jare-
phel et Tharela, 28. et Sela, Eleph,
et Jebus, quæ est Jerusalem, Ga-
baath et Cariath : civitates quatuor-
decim, et villæ earum. Hæc est pos-
sessio filiorum Benjamin juxta fami-
lias suas.

CAPUT XIX.

Assignantur sortes sex tribubus Simeon, Zabulon, Issachar, Aser, Nephthali, Dan, et Josue.

T egressa est sors secunda
filiorum Simeon per co-
gnationes suas : fuitque
hereditas 2. eorum in me-
dio possessionis filiorum Juda : Ber-
sabee et Sabee et Molada 3. et Ha-
sersual, Bala et Asem 4. et Eltholad,
Bethul et Harma 5. et Siceleg et
Bethmarchaboth et Hasersusa 6. et
Bethlebaoth et Sarohen : civitates
tredecim, et villæ earum. 7. Ain et
Remmon et Athar et Asan : civita-
tes quatuor, et villæ earum : 8. om-
nes viculi per circuitum urbium
istarum usque ad Baalath Beer Ra-
math contra australem plagam. Hæc
est hereditas filiorum Simeon juxta
cognationes suas, 9. in possessione
et funiculo filiorum Juda : quia
major erat : et idcirco filii Simeon
possederunt in medio hereditatis
eorum.

10. Ceciditque sors tertia filiorum
Zabulon per cognationes suas : et
factus est terminus possessionis
eorum usque Sarid. 11. Ascenditque
de Mari et Merala, et pervenit in
Debbaseth, usque ad torrentem qui
est contra Jeconam. 12. Et reverti-
tur de Sared contra orientem in
fines Ceseleththabor : et egreditur
ad Dabereth, ascenditque contra
Japhie. 13. Et inde pertransit usque
ad orientalem plagam Gethhepher
et Thacasin : et egreditur in Rem-
mon, Amthar et Noa. 14. Et circuit
ad aquilonem Hanathon : suntque
egressus ejus Vallis Jephtahel, 15. et
Cateth et Naalol et Semeron et Je-
rala et Bethlehem : civitates duode-
cim, et villæ earum. 16. Hæc est
hereditas tribus filiorum Zabulon
per cognationes suas, urbes et viculi
earum.

17. Issachar egressa est sors quar-

---

entre la plaine de Jezraël et la montagne de Nephthali; à l'E. et au N. O. il touchait Aser, au N. et au N. E. Nephthali, au S. E. et au S. Issachar, sans atteindre la Méditerranée ni le Jourdain ; il était très fertile. — *Sarid*, (peut-être Tell-Schadoud) était le point central de la frontière du sud, décrite d'abord du côté de l'O. (vers. 11), puis du côté de l'E. (vers. 12).

11. *Mérala*, et *Debbaseth*, incertaines. — *Torrent* El Mihl, affluent du Cison. —*Jéconam* ou *Jaconam*, xii, 22.

12. *Céséleth-Thabor*, c.-à-d. *flancs du Thabor*, la *Casaloth* du vers. 18, la *Halôth* de Josèphe, auj. village d'*Iksal* ou *Ksal*, sur le flanc occidental du Thabor.—*Dabéreth*, auj. *Debouriéh*, petit village au pied du Thabor, à l'O. — *Japhié*, auj. *Jafa*, à une ½ li. au S. O. de Nazareth.

13. *Geth-Hépher*, patrie de Jonas, auj. village de *Messed*, à 1 li. ½ au N. E. de Nazareth. — *Thacasin*, hébr. *Iththa-Qatsin :* inconnue. — *Remmon*, peut-être la même que *Geth-Remmon* et *Adadremmon*, auj. village de *Roummanéh*, à 2 li. ½ au N. de Nazareth. — *Qui confine* (hébr. *hamethoar*, que les LXX et la Vulg. prennent pour un nom propre, *Amthar*) *à Noa :* inconnue. D'autres, *en se prolongeant jusqu'à Noa.*

14. *Hanathon*, peut-être Cana de Galilée, la patrie de Nathanaël (*Jean*, ii, 1, 11; iv, 46). — *La vallée* (ouadi *Abilîn*) *de Jephtah-el*, auj. *Djéfat*, la *Jotapata* si bien défendue par Josèphe, à 2 li. ½ au N. de Séphoris (ou Diocésarée), auj. *Séfouriéh*, dont Djéfat est séparé par la belle plaine de Battaouf.

15. *Séméron*, xi, 1. — *Bethléhem* (de Zabulon), auj. pauvre village du même nom; l'emplacement des 3 autres villes est incertain.— *Douze villes :* on n'en a nommé que cinq ; il y a sans doute ici une lacune, comme xv, 59; xxi, 36. La frontière occidentale n'a pas été non plus décrite.

17. Les limites d'*Issachar*, non indiquées ici, sont connues par celles des tribus qui l'entouraient : il touchait au N. à Zabulon, au N. E. à Nephthali, à l'E. au Jourdain, au S. à Manassé, et à l'O. à Aser. La grande et fertile plaine de Jezraël formait la principale partie de son territoire.

selon leurs familles. 18 Leur territoire
était Jezraël, Casaloth, Sunem, 19 Ha-
pharaïm, Séon, Anaharath, 20 Rab-
both, Césion, Abès, 21 Rameth, En-
Gannim, En-Hadda et Beth-Phesès.
22 La frontière touchait à Thabor, à
Séhésima et à Beth-Samès, et s'éten-
dait jusqu'au Jourdain : seize villes et
leurs villages. — 23 Tel fut l'héritage
de la tribu des fils d'Issachar, selon
leurs familles : les villes et leurs vil-
lages.

24 La cinquième part échut par le
sort à la tribu des fils d'Aser, selon
leurs familles. 25 Leur territoire était
Halcath, Chali, Béten, Axaph, 26 El-
mélech, Amaad et Messal ; et la fron-
tière touchait, vers l'occident, au Car-
mel et à Sihor-Labanath; 27 puis elle
tournait à l'orient vers Beth-Dagon,
atteignait Zabulon et la vallée de
Jephtahel au nord de Beth-Emec et
de Néhiel, et se prolongeait vers Ca-
boul, à gauche, 28 et vers Abran, Rohob,
Hamon et Cana jusqu'à Sidon la
Grande; 29 elle se dirigeait ensuite
vers Ramah jusqu'à la ville forte de
Tyr, et vers Hosa, pour aboutir à la
mer, près du district d'Achziba; 30 de
plus : Amma, Aphec et Rohob : vingt-
deux villes et leurs villages. 31 Tel fut
l'héritage de la tribu des fils d'Aser,
selon leurs familles : ces villes et leurs
villages.

32 La sixième part échut par le sort
aux fils de Nephthali, selon leurs fa-
milles. 33 Leur frontière allait depuis
Héleph, à partir du chêne qui est à
Saananim, vers Adami-Néceb et Jeb-
naël, jusqu'à Lécum, et elle aboutis-
sait au Jourdain; 34 elle tournait vers
l'occident à Azanoth-Thabor, et de là
continuait à Hucuca; elle touchait à
Zabulon au midi, à Aser à l'occident,
et à Juda, près du Jourdain, vers le
soleil levant. 35 Les villes fortes
étaient : Assédim, Ser, Emath, Rec-
cath, Cénéreth, 36 Edéma, Arama,
Asor, 37 Cédès, Edraï, En-Hasor,
38 Jéron, Magdalel, Horem, Beth-

---

18. *Jezraël*, résidence d'été d'Achab, donne son nom à la belle plaine qu'elle domine; auj. village de *Zérin* ou *Zéraïn*, au N. O. du mont Gelboé. — *Casaloth*, peut-être *Céséleth-Thabor*, vers. 12. — *Sunem*, patrie d'Abisag, auj. *Sulam* ou *Sulem*, pauvre village à 1 li. ½ au N. de Jezraël. Comp. I *Sam.* xxviii, 4.

19. *Hapharaïm*, etc. : incertains.

20 sv. *Rabboth*, auj. *Araboněh*, au pied sud du Gelboé. — *Césion*, *Abès* : inconnues. *En-Gannim*, c.-à-d. *source des Jardins*, appelée Anem I *Par.* vi, 73, la *Ginéa* de Josèphe, auj. bourg de Djénin, au S. de Mageddo. Les autres, inconnues.

22. *Thabor*, ville sur la montagne de ce nom (I *Par.* vi, 77); ou bien, *au* mont *Thabor*. Les autres villes sont inconnues. *Beth-Samès*, différente des villes du même nom données à Nephthali (vers. 38) et à Juda (xv, 10), auj. Bessum, entre le Petit-Hermon et le Jourdain.

24. Le territoire d'*Aser* occupait l'angle N. O. de la Palestine, le long du rivage de la Méditerranée; il s'étendait du Carmel au sud, jusqu'à Sidon au nord; il touchait Zabulon au S. E., Nephthali à l'E., et la Phénicie au N. La description commence par le milieu (vers. 25), passe de là au sud (26 et 27), puis au nord (28-30).

25. *Axaph* ou *Achsaph*, xi, 1. L'identification des 3 autres est incertaine.

26. *Elmélech*, dont le nom s'est conservé dans l'ouadi *Malek* ou *Malik*, qui se jette dans le Cison. — *Amaad*, *Messal* : position incertaine. — *Carmel* : voy. *Jos.* xii, 22. — *Sihor-Labonath* (c.-à-d. noir-blanc), torrent au S. du Carmel, peut-être le *Nahr Zerka* (c.-à-d. *rivière bleue*, qui tient du noir et du blanc), à 3 li. au S. de Dor. Vulg., *au Carmel de la mer*, pour le distinguer d'un autre mont Carmel dans la tribu de Juda (xv, 55). *à Sihor et à Labanath* (villes inconnues).

27. *Beth-Dagon*, inconnue, mais autre que celle de Juda, xv, 41. — *Jephtahel*, vers. 14, — *Beth-Emec*, *Néhiel*, incertaines. — *Caboul*, auj. *Kaboul*, à 4 li. au S. E. d'Acre.

28. *Abron*, *Rohob*, *Hamon*, incertaines. — *Cana*, peut-être le gros village chrétien de ce nom au S. E. de Tyr. — *Sidon*, xi. 8.

29. *Ramah* (Vulg. Horma), auj. localité de même nom, au S. E. de Tyr. — *Tyr*, la ville de terre ferme, auj. *Sour*. — *Hosa*, inconnue. — *Achziba*, l'*Ecdippa* des Grecs, auj. gros village de *Zib*, à 3 ou 4 li. au N. d'Acre, sur la mer.

30. Villes non identifiées. — *Vingt-deux :* ce nombre ne s'accorde pas avec les villes nommées : voy. vers. 15, note.

32. *Nephthali* était, avec Aser, la plus septentrionale des tribus d'Israël. Elle avait pour limites : à l'E. le Jourdain, le lac Mérom et le lac de Génésareth; au S. Zabulon; à l'O., Aser; au N., probablement le fleuve Léontès. Son territoire était très varié : des

ta per cognationes suas. 18. Fuitque
ejus hereditas Jezrael et Casaloth et
Sunem 19. et Hapharaim et Seon,
et Anaharath 20. et Rabboth et
Cesion, Abes, 21. et Rameth, et
Engannim, et Enhadda, et Beth-
pheses. 22. Et pervenit terminus
ejus usque Thabor et Sehesima et
Bethsames : eruntque exitus ejus
Jordanis : civitates sedecim, et villæ
earum. 23. Hæc est possessio filio-
rum Issachar per cognationes suas,
urbes, et viculi earum.

24. Ceciditque sors quinta tribui
filiorum Aser per cognationes suas:
25. fuitque terminus eorum Hal-
cath et Chali et Beten et Axaph
26. et Elmelech et Amaad et Mes-
sal : et pervenit usque ad Carmelum
maris et Sihor et Labanath. 27. Ac
revertitur contra orientem Beth-
dagon : et pertransit usque Zabulon
et Vallem Jephtael contra aquilo-
nem in Bethemec et Nehiel. Egre-
diturque ad lævam Cabul, 28. et
Abran et Rohob et Hamon et Ca-
na, usque ad Sidonem magnam.
29. Revertiturque in Horma usque
ad civitatem munitissimam Tyrum,
et usque Hosa : eruntque exitus
ejus in mare de funiculo Achziba :
30. et Amma et Aphec et Rohob :
civitates viginti duæ, et villæ earum.
31. Hæc est possessio filiorum Aser
per cognationes suas, urbesque et
viculi earum.

32. Filiorum Nephthali sexta sors
cecidit per familias suas : 33. et cœ-
pit terminus de Heleph et Elon in
Saananim, et Adami, quæ est Ne-
ceb, et Jebnael usque Lecum : et
egressus eorum usque ad Jordanem:
34. revertiturque terminus contra
occidentem in Azanotthabor, atque
inde egreditur in Hucuca, et per-
transit in Zabulon contra meridiem,
et in Aser contra occidentem, et in
Juda ad Jordanem contra ortum
solis. 35. Civitates munitissimæ, As-
sedim, Ser, et Emath, et Reccath, et
Cenereth, 36. et Edema et Arama,
Asor 37. et Cedes et Edrai, Enha-
sor 38. et Jeron et Magdalel, Ho-
rem et Bethanath et Bethsames :

---

montagnes au nord; au sud, des plaines qui sont le jardin de la Palestine.

33. *Limite* septentrionale, tracée de l'O. à l'E. — *Depuis le chêne*, ou *la forêt de chênes* (ou *térebinthes*) de *Saanaïm* (de *tsaan*, charger les montures, lieu ou campaient les caravanes (comp. *Jug.* iv, 11). D'autres, *depuis Elon par Saananim.* — *Adami-Néceb;* ou bien, *Adami du défilé* (passage entre deux montagnes); Vulg., *Adami qui est Néceb.* La position de toutes ces villes est incertaine.

34. Limite méridionale, tracée de l'E. à l'O. *Azanoth-Thabor*, peut-être la même que Thabor du vers. 22; ou bien la même qu'Azaneth, au N. de cette montagne. — *Hucuca*, village de Jakouk, au N. O. du lac de Génésareth. — *A Juda*, *près du Jourdain*, *du côté de l'orient.* Peut-être s'agit-il des *60 bourgs de Jaïr* qui, quoique situés à l'E. du Jourdain, seraient attribués ici à Juda, parce que Jaïr descendait de Juda par Esron (I *Par.* ii, 5 et 21 sv.), et que sans doute un certain nombre de Judaïtes, après l'avoir aidé dans la rapide conquête de Basan, s'étaient établis avec lui dans le pays, spécialement dans la partie attenante au Jourdain. D'autres,... *et à Juda; le Jourdain était à l'orient.* Les LXX ne connaissent pas les mots *et à Juda;* ils ont seulement, *et au Jourdain à l'orient :* ne serait-ce pas la vraie leçon?

35. *Les villes fortes* de Nephthali sont très nombreuses : il était d'une bonne politique d'entourer d'une ceinture de forteresses la frontière du nord, comme l'était déjà celle du sud. — *Assédim*, *Ser :* inconnues. — *Emath*, (autre que l'Emath de *Nombr.* xiii, 21), ailleurs *Hammoth-Dor* et *Hamon*, hébr. *Chamath* (c.-à-d. *eaux thermales*), près de Tibériade, sur la rive occidentale du lac de Génésareth, auj. El-Hammâm, près de Tabariéh. — *Reccath* fut, d'après les Rabbins, rebâtie par Hérode et appelée Tibériade. — *Cénéreth*, ville et plaine fertile à l'O. du lac, auquel elle a donné son nom.

36. *Edema*, inconnue. — *Arama* (hébr. *Rama*), auj. gros village de Raméh, au S. O. de Saféh. — *Asor*, xi, 1.

37. *Cédès* ou *Cadès*, xii, 22. — *Edraï*, *En-Hasor*, non retrouvées.

38. *Jéron*, etc. : identification incertaine. — *Magdalel*, peut-être la *Magdala* de *Matth.* xv, 39, auj. pauvre village de *El-Medjdel.* — *Dix-neuf* villes : le nombre, ici, comme dans plusieurs endroits analogues, ne paraît pas exact : faute de copiste; ou bien l'auteur a omis à dessein quelques villes voisines de celles qui sont nommées.

Anath et Beth-Samès : dix-neuf villes et leurs villages.— 39 Tel fut l'héritage de la tribu des fils de Nephthali selon leurs familles, les villes et leurs villages.

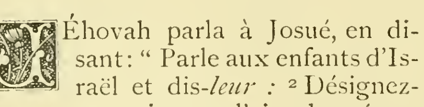
40 La septième part échut par le sort à la tribu des fils de Dan, selon leurs familles. 41 Le territoire de leur héritage ·comprenait Saraa, Esthaol, Hir-Sémès, 42 Sélébin, Ajalon, Jéthéla, 43 Elon, Themna, Acron, 44 Elthécé, Gebbéthon, Balaath, 45 Jud, Bené-Barach, Geth-Remmon, 46 Mé-Jarcon et Arécon, avec le territoire vis-à-vis de Joppé. 47 Le territoire des fils de Dan s'étendit au dehors de chez eux ; car les fils de Dan montèrent et combattirent contre Lésem ; ils s'en emparèrent et la frappèrent du tranchant de l'épée ; en ayant pris possession, ils s'y établirent, et l'appelèrent Dan, du nom de Dan, leur père. — 48 Tel fut l'héritage de la tribu des fils de Dan, selon leurs familles, les villes et leurs villages.

49 Lorsqu'ils eurent achevé de faire le partage du pays, selon ses limites, les enfants d'Israël donnèrent à Josué, fils de Nun, un héritage au milieu d'eux. 50 Sur l'ordre de Jéhovah, ils lui donnèrent la ville qu'il demanda, Thamnath-Saraa, dans la montagne d'Ephraïm. Josué rebâtit cette ville et il y demeura.

51 Tels sont les héritages que le prêtre Eléazar, Josué, fils de Nun, et les chefs de famille des tribus des enfants d'Israël répartirent par le sort à Silo, devant Jéhovah, à l'entrée de la tente de réunion. Ils achevèrent ainsi le partage du pays.

§ II. — VILLES DE REFUGE ET VILLES LÉVITIQUES [XX — XXI].

CHAP. XX. — Les villes de refuge.



Ch. XX. JÉhovah parla à Josué, en disant : " Parle aux enfants d'Israël et dis-*leur :* 2 Désignez-vous, comme je vous l'ai ordonné par Moïse, des villes de refuge 3 où pourra s'enfuir le meurtrier qui aura tué quelqu'un par mégarde, sans le savoir, et elles vous serviront de refuge contre le vengeur du sang. 4 Le meurtrier s'enfuira vers une de ces villes ; il s'arrêtera à l'entrée de la porte de la ville, et exposera son cas aux anciens de cette ville ; ceux-ci le recueilleront auprès d'eux dans la ville, et lui donneront une demeure pour qu'il habite avec eux. 5 Si le vengeur du sang le poursuit, ils ne le livreront point entre ses mains, car c'est par mégarde qu'il a tué son prochain, qu'il ne haïssait pas auparavant. 6 Le meurtrier restera dans cette ville jusqu'à ce qu'il comparaisse devant l'assemblée pour être jugé, jusqu'à la mort du grand prêtre qui sera en fonctions en ce temps-là. Alors il s'en retournera et rentrera dans sa

---

40. Le territoire de *Dan* se trouvait à l'O. de Benjamin, entre Juda au S. et Ephraïm au N., mais avec quelques villes cédées par ces deux dernières tribus ; il occupait une partie de la Séphéla, de la région des coteaux et de la plaine de Saron. Plus tard, les Danites fondèrent quelques établissements dans le nord (*Jos.* xix, 47 ; *Jug.* xviii, 1 sv.).

41. *Saraa* ou *Saréa*, *Esthaol* ou *Estaol*, xv, 33. — *Hir-Sémès* (c.-à-d. *ville du soleil*, Vulg.) ou *Beth-Sémès*, xv, 10.

42. *Sélébin*, peut-être auj. *Selbit*, au N. des trois villes précédentes. — *Ajalon*, auj. ville de *Jalo*, x, 12. — *Jéthéla*, non retrouvée.

43. *Elon*, incertaine, peut-être Ellin, près de Beth-Sémès. — *Themna* et *Acron* (Accaron), xv, 10.

44. *Elthécé*. *Gebbéthon*, non retrouvées ; cependant Elthécé pourrait être l'Altakon des inscriptions assyriennes, théâtre d'un combat entre Sennachérib et les Egyptiens, dans le voisinage d'Acron. — *Balaath*, incertaine, peut-être la même que Baala (xv, 11).

45. *Jud* (LXX, *Azor*) et *Bené-Barach* (Vulg., *Bané*, *Barach*), au N. de Diospolis (Loudd). — *Geth-Remmon*, inconnue, au S. des précédentes.

46. *Mé-Jarcon* et *Arécon*, près de *Joppé* port sur la Méditerranée, auj. *Jaffa*.

civitates decem et novem, et villæ
earum. 39. Hæc est possessio tribus
filiorum Nephthali per cognationes
suas, urbes et viculi earum.
40. Tribui filiorum Dan per familias suas egressa est sors septima:
41. et fuit terminus possessionis
ejus Sara, et Esthaol, et Hirsemes,
id est civitas solis. 42. Selebin et
Ajalon et Jethela, 43. Elon et
Themna et Acron, 44. Elthece,
Gebbethon et Balaath, 45. et Jud
et Bane et Barach et Gethremmon:
46. et Mejarcon et Arecon, cum
termino qui respicit Joppen, 47. et
ipso fine concluditur. Ascenderuntque filii Dan, et pugnaverunt contra Lesem, ceperuntque eam : et percusserunt eam in ore gladii, et possederunt, et habitaverunt in ea, vocantes nomen ejus Lesem Dan, ex nomine Dan patris sui. 48. Hæc
est possessio tribus filiorum Dan, per cognationes suas, urbes et viculi earum.
49. Cumque complesset sorte dividere terram singulis per tribus suas, dederunt filii Israel possessionem Josue filio Nun in medio sui,
50. juxta præceptum Domini, urbem quam postulavit, Thamnath Saraa in monte Ephraim : et ædificavit civitatem, habitavitque in ea.
51. Hæ sunt possessiones, quas sorte diviserunt Eleazar sacerdos, et Josue filius Nun, et principes familiarum, ac tribuum filiorum Israel in Silo, coram Domino ad ostium tabernaculi testimonii, partitique sunt terram.

CAPUT XX.

Sex refugii civitates cis et trans Jordanem, et qui ad eas possint confugere : et quamdiu ibi remanere debeant.



ET locutus est Dominus ad Josue, dicens : Loquere filiis Israel, et dic eis :
2. Separate urbes fugitivorum, [a]de quibus locutus sum ad vos per manum Moysi; 3. ut confugiat ad eas quicumque animam percusserit nescius : et possit evadere iram proximi, qui ultor est sanguinis : 4. cum ad unam harum confugerit civitatum, stabit ante portam civitatis, et loquetur senioribus urbis illius ea, quæ se comprobent innocentem : sicque suscipient eum, et dabunt ei locum ad habitandum. 5. Cumque ultor sanguinis eum fuerit persecutus, non tradent in manus ejus : quia ignorans percussit proximum ejus, nec ante biduum triduumve ejus probatur inimicus. 6. Et habitabit in civitate illa, donec stet ante judicium causam reddens facti sui, et moriatur sacerdos magnus, qui fuerit in illo

[a] Num. 35, 10. Deut. 19, 2.

47. *Le territoire.. s'étendit :* Voyez en la raison *Jug.* i, 34 sv. Vulg., *et* (le territoire de Dan) *est terminé par cette limite* (Joppé). — *Montèrent* vers le nord, après la mort de Josué (*Jug.* xviii, 2 sv.), d'après Keil et la plupart des interprètes contemporains; dans les dernières années de Josué, d'après Vigouroux, Cornély, etc. — *Lésem*, ou *Laïs*, ville sidonienne, auj. *Tell el Kadi*, à l'O. de *Panéas*, auj. *Banyas*.

50. *Sur l'ordre de Jéhovah*, ordre donné, selon plusieurs à Cadès, comme celui qui regardait Caleb (xiv, 9; xv, 13); ou bien à l'époque même du partage, Jéhovah ayant été consulté par l'Urim et le Thummim. — *Thamnath-Saraa*, ou *Thamnath-Saré* (*Jug.* ii, 9), auj. ruines de Tibnéh, à 7 li. au N. de Jérusalem; ou, selon Conder, *Kefr Harès*, à près de 3 lieues au S. de Naplouse. —*Rebâtit* ou agrandit. — *Y demeura* jusqu'à sa mort (xxiv, 30; *Jug.* ii, 9).

CHAP. XX.

Vers. 2. Résumé de *Nombr.* xxxv, 9-29; *Deut.* xix, 1-13.

4. *Exposera son cas :* sur cet exposé, les anciens prenaient une résolution provisoire, en attendant le jugement définitif de l'assemblée (vers. 6).

6. Voy. l'explication *Nombr.* xxxv, 24 sv. *Devant l'assemblée* du lieu où il vivait auparavant et où le meurtre a été commis; c'est là seulement que les circonstances du meurtre pouvaient être bien connues et appréciées. Reconnu coupable, il était livré au vengeur du sang; reconnu innocent, il retournait dans la ville de refuge, où il devait rester jusqu'à la mort du grand prêtre.

ville et dans sa maison, dans la ville d'où il s'était enfui.

7 Ils consacrèrent Cédès en Galilée, dans la montagne de Nephthali; Sichem, dans la montagne d'Ephraïm, et Cariath-Arbé, qui est Hébron, dans la montagne de Juda. 8 De l'autre côté du Jourdain, à l'orient de Jéricho, ils désignèrent Bosor, dans le désert, dans la plaine, ville de la tribu de Ruben; Ramoth en Galaad, de la tribu de Gad, et Gaulon en Basan, de la tribu de Manassé. 9 Telles furent les villes assignées à tous les enfants d'Israël et à l'étranger qui séjourne au milieu d'eux, afin que quiconque aurait tué quelqu'un par mégarde pût s'y réfugier et qu'il ne mourût pas de la main du vengeur du sang, avant d'avoir comparu devant l'assemblée.

CHAP. XXI. — Les villes lévitiques.

Ch. XXI. LES chefs de famille des Lévites s'approchèrent du prêtre Eléazar, de Josué, fils de Nun, et des chefs de famille des tribus des enfants d'Israël; 2 ils leur parlèrent à Silo, dans le pays de Chanaan, en disant : " Jéhovah a ordonné par Moïse qu'on nous donnât des villes pour notre habitation et leurs banlieues pour notre bétail. " 3 *Alors* les enfants d'Israël donnèrent aux Lévites, sur leur héritage, selon l'ordre de Jéhovah, les villes suivantes et leurs banlieues.

4 Le sort fut tiré *d'abord* pour la famille des Caathites; et les fils du prêtre Aaron, d'entre les Lévites, obtinrent par le sort treize villes de la tribu de Juda, de la tribu de Siméon et de la tribu de Benjamin; 5 les autres fils de Caath obtinrent par le sort dix villes des familles de la tribu d'Ephraïm, de la tribu de Dan et de la demi-tribu de Manassé. 6 Les fils de Gerson obtinrent par le sort treize villes des familles de la tribu d'Issachar, de la tribu d'Aser, de la tribu de Nephthali et de la demi-tribu de Manassé en Basan. 7 Les fils de Mérari, selon leurs familles, obtinrent douze villes de la tribu de Ruben, de la tribu de Gad et de la tribu de Zabulon. 8 Les enfants d'Israël donnèrent par le sort aux fils de Lévi, ces villes et leurs banlieues, comme Jéhovah l'avait ordonné par Moïse.

9 Ils donnèrent de la tribu des fils de Juda et de la tribu des fils de Siméon les villes dont les noms suivent; 10 ce fut la part des fils d'Aaron d'entre les familles Caathites, fils de Lévi, car le premier lot était pour eux. 11 Ils leur donnèrent dans la

7. *Cédès*, xii, 22. — *En Galilée*, ou plutôt en *Galîl :* on donnait ce nom à un district situé dans la partie septentrionale de la contrée appelée plus tard *Galilée*. Comme il s'y trouvait un grand nombre de païens, Isaïe (viii, 23) l'appelle Galîl ou *district des nations*. — *Sichem*, xvii, 7. — *Hébron*, Gen. xiii, 18.

8. Comp. *Deut.* iv, 41-43. *Bosor*, peut-être auj. *Rescher*, à l'E. de la mer Morte, un peu au-dessus de l'Arnon. — *Ramoth*, c.-à-d. *hauteurs*), auj. bourg d'*es-Salt*, à 6 lieues au N. O. de Rabbath-Ammon (Philadelphie), chef-lieu du Belka et siège d'un pacha turc; ou, selon d'autres, El-Galud, à 10 kilom. plus au nord. — *Gaulon*, non retrouvé; cette ville a donné son nom à la Gaulonitide, auj. le *Djaulan*, le long et au N. E. de la mer de Génésareth.

CHAP. XXI.

Vers. 1. *Des Lévites*, de la tribu de Lévi. — *S'approchèrent :* après la désignation des 6 villes de refuge, qui devaient être habitées par les enfants de Lévi, le moment était venu de compléter le nombre de 48 villes que le Seigneur leur destinait (*Nombr.* xxxv, 1-8).

Les enfants de Lévi se divisaient en trois branches : de Gerson, de Caath et de Mérari. Caath eut 4 fils : Amram, Jésaar, Hébron et Oziel; à leur tour, les fils d'Amram formèrent deux lignes, celle de Moïse et celle d'Aaron; d'où, en réalité, 4 branches, et par conséquent 4 lots de villes qui furent répartis entre elles par le sort (vers. 4 sv.) C'est aux seuls descendants d'Aaron qu'était confié le sacerdoce; tous les autres descen-

tempore : tunc revertetur homicida, et ingredietur civitatem et domum suam de qua fugerat.

7. Decreveruntque Cedes in Galilæa montis Nephthali, et Sichem in monte Ephraim, et Cariatharbe, ipsa est Hebron in monte Juda. 8. Et trans Jordanem contra orientalem plagam Jericho, [b]statuerunt Bosor, quæ sita est in campestri solitudine de tribu Ruben, et Ramoth in Galaad de tribu Gad, et Gaulon in Basan de tribu Manasse. 9. Hæ civitates constitutæ sunt cunctis filiis Israel, et advenis, qui habitabant inter eos : ut fugeret ad eas qui animam nescius percussisset, et non moreretur in manu proximi, effusum sanguinem vindicare cupientis, donec staret ante populum expositurus causam suam.

[b] Deut. 4, 43.

CAPUT XXI.

Levitis assignantur civitates quadraginta octo cum suburbanis : et completa Dei promissione olim patriarchis facta, pax et requies datur filiis Israel.

CCESSERUNTQUE principes familiarum Levi ad Eleazarum sacerdotem, et Josue filium Nun, et ad duces cognationum per singulas tribus filiorum Israel : 2. Locutique sunt ad eos in Silo terræ Chanaan, atque dixerunt : [a]Dominus præcepit per manum Moysi, ut darentur nobis urbes ad habitandum, et suburbana earum ad alenda jumenta. 3. Dederuntque filii Israel de possessionibus suis juxta imperium Domini, civitates et suburbana earum.

4. Egressaque est sors in familiam Caath filiorum Aaron sacerdotis de tribubus Juda, et Simeon, et Benjamin, civitates tredecim : 5. et reliquis filiorum Caath, id est Levitis, qui superfuerant de tribubus Ephraim, et Dan, et dimidia tribu Manasse, civitates decem. 6. Porro filiis Gerson egressa est sors, ut acciperent de tribubus Issachar et Aser et Nephthali, dimidiaque tribu Manasse in Basan civitates numero tredecim. 7. Et filiis Merari per cognationes suas de tribubus Ruben et Gad et Zabulon urbes duodecim. 8. Dederuntque filii Israel Levitis civitates et suburbana earum, sicut præcepit Dominus per manum Moysi, singulis sorte tribuentes.

9. De tribubus filiorum Juda et Simeon dedit Josue civitates : [b]quarum ista sunt nomina, 10. filiis Aaron per familias Caath Levitici generis (prima enim sors illis egressa est) 11. Cariatharbe patris Enac, quæ vocatur Hebron, in monte

[a] Num. 35, 2.

[b] 1 Par. 6, 55.

---

dants de Lévi étaient les *Lévites* proprement dits.

2. *A Silo* (xviii, 1), *dans le pays de Chanaan :* ces derniers mots sont ajoutés pour rappeler l'ordre donné *Nombr.* xxxiv, 29 et xxxv, 10, de distribuer aux enfants d'Israël leur héritage *dans le pays de Chanaan.*

3. *Donnèrent :* il est à présumer que cette distribution de villes eut lieu avant que les Israélites des autres tribus s'y fussent établis; elles avaient sans doute été désignées comme *villes lévitiques* lors du partage du pays entre chaque tribu, en sorte que le sort (vers. 4) n'eut plus qu'à faire connaître à quelle famille de la tribu de Lévi chacune devait être donnée. Cette liste des villes lévitiques est reproduite I *Par.* vi, 54-81, avec quelques variantes.

4. *Obtinrent par le sort,* que dirigeait la sagesse divine, des villes à proximité de Jérusalem et du temple futur. — *Treize villes :* Aaron n'eut que deux fils, mais ces deux fils avaient déjà 24 descendants mâles (I *Par.* xxiv). Notez encore que, dans les villes assignées aux enfants de Lévi, des Israélites d'autres tribus pouvaient aussi s'établir.

5. *Les autres fils de Caath,* simples Lévites. Leur nombre avait été considérablement diminué à la suite de la révolte de Coré (*Nombr.* xvi); dix villes leur suffirent.

9. La tribu de Siméon étant enclavée dans celle de Juda, il n'y avait qu'une seule frontière pour les deux. Les 13 villes sacerdotales furent dans les tribus de Juda, de Siméon et de Benjamin : tous les prêtres se trouvèrent ainsi groupés autour du lieu que le Seigneur avait choisi d'avance pour y placer son sanctuaire.

montagne de Juda la ville d'Arbé,
père d'Enac, laquelle est Hébron,
et sa banlieue tout autour. 12 Mais la
campagne de cette ville et ses vil-
lages, ils les donnèrent en propriété
à Caleb, fils de Jéphoné. 13 Ils don-
nèrent aux fils du prêtre Aaron la
ville de refuge pour les homicides,
Hébron et sa banlieue, ainsi que
Lebna avec sa banlieue, 14 Jéther et sa
banlieue, Estémo et sa banlieue,
15 Holon et sa banlieue, Dabir et sa
banlieue, 16 Aïn, Jéta et Bethsamès
avec leurs banlieues : neuf villes de
ces deux tribus. 17 De la tribu de
Benjamin : Gabaon et sa banlieue,
Gabae et sa banlieue, 18 Anathoth et
Almon et leurs banlieues : quatre
villes. 19 Total des villes des prêtres,
fils d'Aaron : treize villes et leurs
banlieues.

20 Quant aux familles des fils de
Caath, enfants de Lévi, aux autres
fils de Caath, le sort leur assigna des
villes de la tribu d'Ephraïm. 21 On
leur donna la ville de refuge pour les
homicides, Sichem et sa banlieue
dans la montagne d'Ephraïm, ainsi
que Gazer, 22 Gibsaïm, Beth-Horon
avec leurs banlieues : quatre villes.
23 De la tribu de Dan : Elthéco, Ga-
bathon, 24 Ajalon et Geth-Remmon
avec leurs banlieues : quatre villes.
25 De la demi-tribu de Manassé :
Thanach et Geth-Remmon avec leurs
banlieues : deux villes. 26 Total : dix
villes avec leurs banlieues, pour les
familles des autres fils de Caath.

27 On donna aux fils de Gerson,
d'entre les familles des enfants de
Lévi, de la demi-tribu de Manassé :
la ville de refuge pour les homicides,
Gaulon, en Basan, et sa banlieue ainsi
que Bosra et sa banlieue : deux villes.
28 De la tribu d'Issachar : Césion, Da-
béreth, 29 Jaramoth et En-Gannim
avec leurs banlieues : quatre villes.
30 De la tribu d'Aser : Masal, Abdon,
31 Helcath et Rohob avec leurs ban-
lieues : quatre villes. 32 De la tribu de
Nephthali : la ville de refuge pour les
homicides, Cédès en Galilée et sa
banlieue, ainsi que Hamoth-Dor et
Carthan avec leurs banlieues : trois
villes. 33 Total des villes des Gerso-
nites, selon leurs familles : treize vil-
les et leurs banlieues.

34 Aux familles des fils de Mérari,
au reste des enfants de Lévi, *on
donna*, de la tribu de Zabulon : Jec-
nam, Cartha, 35 Damna et Naalol avec
leurs banlieues : quatre villes ; 36 de la
tribu de Ruben : Bosor, Jassa, 37 Cé-
démoth et Méphaath avec leurs ban-
lieues : quatre villes ; 38 et de la tribu
de Gad : la ville de refuge pour les
homicides, Ramoth en Galaad et sa
banlieue, ainsi que Manaïm, 39 Hése-
bon et Jaser avec leurs banlieues : en
tout quatre villes. 40 Total des villes
assignées par le sort aux fils de Mé-
rari, selon leurs familles, au reste des
familles des enfants de Lévi : douze
villes.

41 Total des villes des enfants de
Lévi au milieu des possessions des

---

11. *Ville d'Arbé*, ou *Cariath-Arbé.*

13. *Lebna*, x, 29.

14. *Jéther*, xv, 48. — *Estémo* ou *Istémo*, xv, 50.

15. *Holon* ou *Olon*, xv, 51. — *Dabir*, x, 38.

16. *Aïn* ou *Aën* xv, 32. — *Jéta* ou *Jota*, xv, 55. — *Beth-Samès*, xv, 10,

17. *Gabaon*, ix, 3. — *Gabaé* ou *Gabéé*, xviii, 24.

18. *Anathoth*, patrie de Jéhu et de Jérémie, auj. village d'*Anata*, à un peu plus d'une lieue au N. de Jérusalem. — *Almon*, auj. ruines d'*Almît*, près d'Anata.

21. *Sichem*, xvii, 7. — *Gazer*, x, 33.

22. *Gibsaïm*, peut-être la même que Jecmaan (I *Par.* vi, 68) : non retrouvée. — *Beth-Horon*, x, 10.

23. *Elthéco* ou *Elthécé*, *Gabathon* ou *Gebbéthon*, xix, 44.

24. *Ajalon*, xix, 42. *Geth-Remmon*, xix, 45.

25. *Thanach*, xvii, 11. — *Geth-Remmon*, probablement faute de copiste, pour Baalam (I *Par.* vi, 70), qui est la même que Jeblaam, xvii, 11.

26. *Des autres fils de Caath :* voy. la note du vers. 1. Vulg., *des fils de Caath d'un rang inférieur*, non prêtres, ce qui revient au même ; de même au vers. 34.

27. *Gaulon*, xx, 8. — *Bosra*, hébr. Béeschthéra, contr. pour *Beth-Aschthéra*, c.-à-d. *maison d'Astarté*, la même que l'Astaroth de Og (xii, 4 al.), et que l'Astaroth-Carnaïm de *Gen.* xiv, 5.

Juda, et suburbana ejus per circuitum. 12. [c] Agros vero, et villas ejus dederat Caleb filio Jephone ad possidendum. 13. Dedit ergo filiis Aaron sacerdotis Hebron confugii civitatem, ac suburbana ejus : et Lobnam cum suburbanis suis : 14. et Jether, et Estemo, 15. et Holon, et Dabir, 16. et Ain, et Jeta, et Bethsames, cum suburbanis suis : civitates novem de tribubus, ut dictum est, duabus. 17. De tribu autem filiorum Benjamin, Gabaon, et Gabæ. 18. Et Anathoth et Almon, cum suburbanis suis : civitates quatuor. 19. Omnes simul civitates filiorum Aaron sacerdotis, tredecim, cum suburbanis suis.

[c] Supra 14, 14. 1 Par. 6, 56.

20. Reliquis vero per familias filiorum Caath Levitici generis hæc est data possessio. 21. De tribu Ephraim urbes confugii, Sichem cum suburbanis suis in monte Ephraim, et Gazer 22. et Cibsaim et Beth horon, cum suburbanis suis, civitates quatuor. 23. De tribu quoque Dan, Eltheco et Gabathon, 24. et Ajalon et Gethremmon, cum suburbanis suis, civitates quatuor. 25. Porro de dimidia tribu Manasse, Thanach et Gethremmon, cum suburbanis suis civitates duæ. 26. Omnes civitates decem, et suburbana earum, datæ sunt filiis Caath inferioris gradus.

27. Filiis quoque Gerson Levitici generis dedit de dimidia tribu Manasse confugii civitates, Gaulon in Basan, et Bosram, cum suburbanis suis, civitates duas. 28. Porro de tribu Issachar, Cesion, et Dabereth, 29. et Jaramoth, et Engannim, cum suburbanis suis, civitates quatuor. 30. De tribu autem Aser, Masal et Abdon, 31. et Helcath, et Rohob, cum suburbanis suis, civitates quatuor. 32. De tribu quoque Nephthali civitates confugii, Cedes in Galilæa, et Hammoth Dor, et Carthan, cum suburbanis suis, civitates tres. 33. Omnes urbes familiarum Gerson, tredecim, cum suburbanis suis.

34. Filiis autem Merari Levitis inferioris gradus per familias suas data est de tribu Zabulon, Jecnam et Cartha 35. et Damna et Naalol, civitates quatuor cum suburbanis suis. 36. De tribu Ruben ultra Jordanem contra Jericho civitates refugii, Bosor in solitudine, Misor et Jaser et Jethson et Mephaath, civitates quatuor cum suburbanis suis. 37. De tribu Gad civitates confugii, Ramoth in Galaad, et Manaim et Hesebon et Jazer, civitates quatuor cum suburbanis suis. 38. Omnes urbes filiorum Merari per familias et cognationes suas, duodecim. 39. Itaque civitates universæ Levitarum in medio possessionis filiorum Israel fuerunt quadraginta octo 40. cum suburbanis suis, singulæ per familias distributæ.

41. Deditque Dominus Deus Israeli omnem terram, quam traditurum se patribus eorum juraverat : et possederunt illam, atque habita-

---

28. *Césion*, xix, 20. — *Dabéreth*, xix, 12.

29. *Jaramoth* ou *Rameth*, et *En-Gannim*, xix, 21.

30. *Masal*, xix, 26. — *Abdon*, xix, 28.

31. *Helcath*, xix, 25; *Rohob*, xix, 28.

32. *Cédès* ou *Cadès*, xix, 37. — *Hamoth-Dor*, xix, 35. — *Carthan*, inconnue.

34-40. Plusieurs des villes assignées aux Mérarites ne se retrouvent pas dans la liste des villes de Zabulon (xix, 10-16) : on pense que le texte est altéré. *Jecnam* ou *Jachanan*, xix, 11. — *Cartha*, *Damna* (ou mieux *Remmono*, I *Par.* vi, 77. Comp. *Jos.* xix, 13) et *Naalol*, non retrouvées.

36 sv. Ces deux versets offrent des leçons différentes ; notre traduction donne la meilleure. *Bosor*, xx, 8. Pour les 3 villes suivantes, voy. xiii, 18.

Vulgate : *De la tribu de Ruben au-delà du Jourdain, en face de Jéricho*, (on lui donna) *des villes de refuge*, *Bosor dans le désert*, *Misor*, *Jaser*, *Jethson et Méphaath : 4 villes avec leurs banlieues.*

38. *Ramoth*, *Maïn*, xiii, 26; xx, 8.

39. *Hésebon :* voy. *Nombr.* xxxii, 37 et *Jos.* xiii, 17. — *Jaser :* voy. *Nombr.* xxi, 32 et *Jos.* xiii, 25.

enfants d'Israël : quarante-huit villes et leurs banlieues. 42 Chacune de ces villes avait sa banlieue tout autour; il en était ainsi pour toutes ces villes.
43 *C'est ainsi que* Jéhovah donna à Israël tout le pays qu'il avait juré de donner à leurs pères; ils en prirent possession et s'y établirent. 44 Jéhovah leur accorda du repos tout autour d'eux, comme il l'avait juré à leurs pères; aucun de leurs ennemis ne put leur résister, et Jéhovah les livra tous entre leurs mains. 45 De toutes les bonnes paroles que Jéhovah avait dites à la maison d'Israël, aucune ne resta sans effet; toutes s'accomplirent.

§ III. — CHAP. XXII. — RETOUR DES TRIBUS ORIENTALES DANS LEUR TERRITOIRE. AUTEL BÂTI SUR LE BORD DU JOURDAIN.

Chap. XXII. ALors Josué appela les Rubénites, les Gadites et la demi-tribu de Manassé, 2 et il leur dit : " Vous avez observé tout ce que vous a prescrit Moïse, serviteur de Jéhovah, et vous avez obéi à ma voix en tout ce que je vous ai commandé. 3 Vous n'avez pas abandonné vos frères durant ce long espace de temps, jusqu'à ce jour, et vous avez fidèlement observé le commandement de Jéhovah, votre Dieu. 4 Maintenant que Jéhovah, votre Dieu, a donné du repos à vos frères, comme il le leur avait promis, retournez et vous en allez vers vos tentes, dans le pays qui vous appartient, *et* que Moïse, serviteur de Jéhovah, vous a donné de l'autre côté du Jourdain. 5 Seulement ayez grand soin de mettre en pratique les ordonnances et les lois que Moïse, serviteur de Jéhovah, vous a prescrites, aimant Jéhovah, votre Dieu, marchant dans toutes ses voies, gardant ses commandements, vous attachant à lui et le servant de tout votre cœur et de toute votre âme. " 6 Et Josué les bénit et les congédia; et ils s'en allèrent vers leurs tentes. — 7 Moïse avait donné à une moitié de la tribu de Manassé un territoire en Basan, et Josué donna à l'autre moitié un territoire parmi ses frères en deçà du Jourdain, à l'occident. En les renvoyant vers leurs tentes, Josué les bénit. 8 Et il leur dit : " Vous retournerez à vos tentes avec de grandes richesses, des troupeaux très nombreux et beaucoup d'argent, d'or, d'airain, de fer et de vêtements; partagez avec vos frères les dépouilles de vos ennemis. "
9 Les fils de Ruben, les fils de Gad et la demi-tribu de Manassé, ayant quitté les enfants d'Israël à Silo, dans le pays de Chanaan, s'en retournèrent pour aller dans le pays de Galaad, qui était la propriété qu'ils avaient reçue, comme Jéhovah l'avait ordonné par Moïse. 10 Quand ils fu-

42. Après ce verset, les LXX ajoutent un passage qui rappelle la part spéciale d'héritage accordée à Josué (xix, 49 sv.), et raconte que ce dernier fit enterrer à Thamnath-Saré les couteaux de Silex avec lesquels on avait circoncis le peuple après le passage du Jourdain (v, 2).

43 sv. Conclusion du récit du partage (chap. xiii-xxi) et allusion, non seulement à xi, 23, mais encore à i, 2-6 : ce qui relie en un seul tout les deux parties du livre. — *Avait juré de donner à leurs pères :* voy. *Gen.* xii, 7 ; xv, 18. — *Du repos :* les Chananéens qui restaient encore çà et là dans le pays n'osaient ni ne pouvaient rien contre Israël. Plusieurs villes, il est vrai, telles que Tyr et Sidon, n'étaient pas encore soumises, elles ne le furent même jamais; mais Dieu n'avait promis que la destruction successive des Chananéens (*Exod.* xxiii, 29 sv. *Deut.* vii, 22), et il l'avait fait dépendre de la fidélité de son peuple.

Il y eut donc comme deux conquêtes successives de la Terre promise : l'une générale, rapide, faite par l'armée d'Israël tout entière; l'autre lente et accomplie par des efforts particuliers; la première était incomplète et devait être complétée par la seconde. C'est entre les deux que le partage avait sa place. D'une part, il fallait briser par un grand effort la puissance des Chananéens; des tribus séparées n'auraient pu s'établir

verunt in ea. 42. Dataque est ab eo pax in omnes per circuitum nationes : nullusque eis hostium resistere ausus est, sed cuncti in eorum ditionem redacti sunt.

43. Ne unum quidem verbum, quod illis præstiturum se esse promiserat, irritum fuit, sed rebus expleta sunt omnia.

CAPUT XXII.

Remissæ ad suam possessionem trans Jordanem tribus Ruben, et Gad, et dimidia Manasse, suspicionem movent ceteris tribubus, propter exstructum ad Jordanem altare : sed missi legati suscipiunt justam eorum excusationem.

EODEM tempore vocavit Josue Rubenitas, Gaditas, et dimidiam tribum Manasse 2. dixitque ad eos : Fecistis omnia quæ præcepit vobis Moyses famulus Domini : mihi quoque in omnibus obedistis, 3. nec reliquistis fratres vestros longo tempore, usque in præsentem diem, custodientes imperium Domini Dei vestri. 4. Quia igitur dedit Dominus Deus vester fratribus vestris quietem et pacem, sicut pollicitus est : revertimini, et ite in tabernacula vestra, et in terram possessionis, [a]quam tradidit vobis Moyses famulus Domini trans Jordanem : 5. Ita dumtaxat, ut custodiatis attente, et opere compleatis mandatum et legem quam præcepit vobis Moyses famulus Domini, ut diligatis Dominum Deum vestrum, et ambuletis in omnibus viis ejus, et observetis mandata illius, adhæreatisque ei, ac serviatis in omni corde, et in omni anima vestra. 6. Benedixitque eis Josue, et dimisit eos. Qui reversi sunt in tabernacula sua. 7. Dimidiæ autem tribui Manasse possessionem Moyses dederat in Basan : et idcirco mediæ, quæ superfuit, dedit Josue sortem inter ceteros fratres suos trans Jordanem ad occidentalem plagam. Cumque dimitteret eos in tabernacula sua, et benedixisset eis, 8. dixit ad eos : In multa substantia atque divitiis revertimini ad sedes vestras, cum argento et auro, ære ac ferro, et veste multiplici : dividite prædam hostium cum fratribus vestris.

9. Reversique sunt, et abierunt filii Ruben, et filii Gad, et dimidia tribus Manasse, a filiis Israel de Silo, quæ sita est in Chanaan, ut intrarent Galaad terram possessionis suæ, quam obtinuerant juxta imperium Domini in manu Moysi. 10. Cumque venissent ad tumulos Jordanis in terram Chanaan, ædifi-

[a] Num. 32, 33. Supr. 1, 13 et 13, 8.

dans aucune partie de la Palestine. Mais, pour que l'armée d'Israël restât unie, il fallait que le partage ne fût pas accompli, que les combattants ne pensassent encore qu'au bien général. D'autre part, l'occupation complète du pays demandait une action incessante, mille combats répétés sur tous les points du sol. Or, pour cette guerre locale, il était important que le partage eût eu lieu; chaque tribu, chaque famille se trouvait dès lors intéressée à poursuivre avec patience une lutte dont elle devait la première retirer le profit.

CHAP. XXII.

1. *Alors :* non immédiatement après les campagnes de Josué contre Chanaan, mais après le partage et la prise de possession du pays : ils partirent de Silo, où le tabernacle avait été transporté de Galgala (xviii, 1). Ce chap. est donc ici à sa place chronologique.

2. Comp. i, 12-16; *Nombr.* xxxii, 20 sv. *Jos.* i, 16 sv.

4. *Tentes*, pour *maisons;* peut-être aussi allusion à la vie pastorale des tribus transjordaniques.

7. Répétition, comme les récits antiques en sont remplis, de ce qui a été dit xiv, 3 et xviii, 7. Elle amène le vers. 8. — *En les renvoyant*, les Manassites de Basan.

8. *Il leur dit*, aux Manassites, aux Rubénites et aux Gadites. — *Partagez avec vos frères* restés à l'E. du Jourdain avec les femmes et les enfants : comp. *Nombr.* xxxi, 25 sv.

9. *Galaad*, dans le sens large : toute la région à l'E. du Jourdain.

10. *Districts* (Vulg. *digues*) *du Jourdain :* la partie occidentale du Ghôr ou vallée du Jourdain : comp. *région* (litt. *cercle*) *du Jourdain*, Gen. xiii, 10. — *Au bord* occidental du *Jourdain*, pour signifier que ce fleuve n'était

rent arrivés aux districts du Jourdain qui font partie du pays de Chanaan, les fils de Ruben, les fils de Siméon et la demi-tribu de Manassé y bâtirent un autel au bord du Jourdain, un autel grand à voir. [11]Les enfants d'Israël apprirent que l'on disait : " Voilà que les fils de Ruben, les fils de Gad et la demi-tribu de Manassé ont bâti un autel sur le devant du pays de Chanaan, dans les districts du Jourdain, du côté des enfants d'Israël. " [12]Quand les enfants d'Israël l'eurent appris, toute l'assemblée des enfants d'Israël se réunit à Silo pour monter contre eux et leur faire la guerre.

[13]Les enfants d'Israël envoyèrent auprès des fils de Ruben, des fils de Gad et de la demi-tribu de Manassé, au pays de Galaad, Phinées, fils du prêtre Eléazar, [14]et avec lui dix princes, un prince de maison pour chacune des tribus d'Israël : tous étaient chefs de leur maison patriarcale parmi les milliers d'Israël. [15]S'étant rendus auprès des fils de Ruben, des fils de Gad et de la demi-tribu de Manassé, au pays de Galaad, ils leur parlèrent en disant : [16]" Ainsi parle toute l'assemblée de Jéhovah : Quelle infidélité avez-vous commise envers le Dieu d'Israël, de vous détourner aujourd'hui de Jéhovah en vous bâtissant un autel pour vous révolter aujourd'hui contre Jéhovah? [17]N'est-ce pas assez pour nous que le crime de Phogor, dont nous ne nous sommes pas encore purifiés jusqu'à ce jour, malgré la plaie qui frappa l'assemblée de Jéhovah, [18]pour que vous vous détourniez aujourd'hui de Jéhovah? Si vous vous révoltez aujourd'hui contre Jéhovah, demain il s'irritera contre toute l'assemblée d'Israël. [19]Que si vous regardez comme impur le pays qui est votre propriété, passez dans le pays qui est la propriété de Jéhovah, où Jéhovah a fixé sa demeure, et établissez-vous au milieu de nous; mais ne vous révoltez pas contre Jéhovah et contre nous, en vous bâtissant un autel autre que l'autel de Jéhovah, notre Dieu. [20]Achan, fils de Zaré, ne commit-il pas une infidélité au sujet des choses vouées par anathème, et la colère de Jéhovah n'a-t-elle pas éclaté sur toute l'assemblée d'Israël? Et il ne fut pas le seul qui périt à cause de son crime. "

[21]Les fils de Ruben, les fils de Gad et la demi-tribu de Manassé répondirent ainsi aux chefs des milliers d'Israël : [22]" Le Tout-Puissant, Dieu, Jéhovah, le Tout-Puissant, Dieu, Jéhovah *le* sait, et Israël *le* saura! Si c'est par rebellion et par infidélité envers Jéhovah — *ô Dieu*, ne nous sauvez point en ce jour! — [23]Que si nous nous sommes bâti un autel, pour nous détourner de Jéhovah, et si c'est pour y offrir des holocaustes et des oblations, pour y faire des sacrifices d'actions de grâces; que Jéhovah nous en demande compte! [24]et si nous n'avons pas agi par crainte de ce qui arriverait, nous disant : Vos fils diront un jour à nos fils : Qu'y a-t-il de commun entre vous et Jéhovah, le Dieu d'Israël? [25]Jéhovah a mis le Jourdain comme limite entre nous et vous, fils de Ruben et fils de Gad; vous n'avez point de part à Jéhovah. — Ainsi vos fils seraient cause que nos fils ne craindraient plus Jéhovah. [26]Et nous nous sommes dit : Mettons-nous à bâtir un autel, non pour des holocaustes et pour des sacrifices; [27]mais afin qu'il soit un témoin entre nous et

---

pas pour eux une barrière qui empêchât leur union morale avec le sanctuaire.

11. *Le pays de Chanaan*, dans le sens étroit, se termine au Ghôr.

12. *Contre eux :* ne devinant pas la pieuse pensée qui avait inspiré l'érection de cet autel, les Israélites crurent qu'il devait servir aux sacrifices, contrairement aux prescriptions divines sur l'unité du sanctuaire national (*Lév.* xvii, 8 sv. *Deut.* xii, 4 sv.).

13. *Phinées*, héritier présomptif du pontificat.

14. *Dix princes*, non pas les princes ou chefs de chaque tribu, mais dix chefs de

caverunt juxta Jordanem altare infinitæ magnitudinis. 11. Quod cum audissent filii Israel, et ad eos certi nuntii detulissent ædificasse filios Ruben, et Gad, et dimidiæ tribus Manasse altare in terra Chanaan, super Jordanis tumulos, contra filios Israel : 12. Convenerunt omnes in Silo, ut ascenderent, et dimicarent contra eos.

13. Et interim miserunt ad illos in terram Galaad Phinees filium Eleazari sacerdotis, 14. et decem principes cum eo, singulos de singulis tribubus. 15. Qui venerunt ad filios Ruben, et Gad, et dimidiæ tribus Manasse in terram Galaad, dixeruntque ad eos : 16. Hæc mandat omnis populus Domini : Quæ est ista transgressio? Cur reliquistis Dominum Deum Israel, ædificantes altare sacrilegum, et a cultu illius recedentes? 17. An parum vobis est [b]quod peccastis in Beelphegor, et usque in præsentem diem macula hujus sceleris in nobis permanet? multique de populo corruerunt. 18. Et vos hodie reliquistis Dominum, et cras in universum Israel ira ejus desæviet. 19. Quod si putatis immundam esse terram possessionis vestræ, transite ad terram, in qua tabernaculum Domini est, et habitate inter nos : tantum ut a Domino, et a nostro consortio non recedatis, ædificato altari præter altare Domini Dei nostri. 20. [c]Nonne Achan filius Zare præteriit mandatum Domini, et super omnem populum Israel ira ejus incubuit? Et ille erat unus homo, atque utinam solus periisset in scelere suo.

[b] Num. 25, 3. Deut. 4, 3.

[c] Supr. 7, 1.

21. Responderuntque filii Ruben et Gad, et dimidia tribus Manasse principibus legationis Israel : 22. Fortissimus Deus Dominus, Fortissimus Deus Dominus, ipse novit, et Israel simul intelliget : si prævaricationis animo, hoc altare construximus, non custodiat nos, sed puniat nos in præsenti : 23. et si ea mente fecimus ut holocausta, et sacrificium, et pacificas victimas super eo imponeremus, ipse quærat et judicet : 24. et non ea magis cogitatione atque tractatu, ut diceremus : Cras dicent filii vestri filiis nostris : Quid vobis et Domino Deo Israel? 25. Terminum posuit Dominus inter nos et vos, o filii Ruben, et filii Gad, Jordanem fluvium : et idcirco partem non habetis in Domino. Et per hanc occasionem avertent filii vestri filios nostros a timore Domini. Putavimus itaque melius, 26. et diximus : Exstruamus nobis altare, non in holocausta, neque ad victimas offerendas, 27. sed in testimonium inter nos et vos, et sobolem nostram vestramque progeniem, ut serviamus

---

maison (groupe de familles), un de chaque tribu. — *Milliers*, groupe de familles comprenant un certain nombre de *maisons*.

15. *Ils leur parlèrent*, sans doute par la bouche de Phinées.

17. *Phogor*, Vulg. *Béelphégor :* voy. le récit *Nombr.* XXV, 1 sv. — *Purifiés :* la plaie qui frappa 24 mille Israélites avait expié le crime ; mais plusieurs conservaient peut-être encore dans leur cœur de l'attachement pour ce culte idolâtrique.

19. *Comme impur*, et par conséquent comme ayant besoin d'être purifié par des sacrifices offerts sur un autel à votre usage, dressé sur la terre de Chanaan, seule pure à vos yeux, et moins éloigné de votre habitation que celui de Silo.

20. *Achan :* voy. VII, 1 sv. Conclusion *a minori ad majus* sous-entendue : si le crime d'un seul déchaîna la colère de Jéhovah sur tout le peuple, à plus forte raison le crime d'un grand nombre, etc. Vulg., *il n'était qu'un seul homme, et plût à Dieu* (en lisant *lou* au lieu de *lo*) *qu'il eût péri seul dans son crime!*

22. La réunion de ces trois noms de Dieu (*El*, le Fort ; *Elohim*, le Terrible ; *Jéhovah*, l'Etre absolu), répétée deux fois, donne au désaveu autant de force que de solennité. On pourrait aussi traduire, *le Dieu des dieux, Jéhovah, le Dieu des dieux, Jéhovah.* — *O Dieu, ne nous venez pas*, etc. : interruption amenée par une forte émotion. Elle correspond à la formule, *sic me Deus adjuvet.* Vulg., *qu'il ne nous garde pas.*

24. Cette crainte avait son fondement dans les termes mêmes des promesses divines, lesquelles nommaient toujours le pays de Chanaan.

vous et nos descendants après nous,
que nous servions Jéhovah devant sa
face par nos holocaustes, par nos sa-
crifices et nos victimes pacifiques,
afin que vos fils ne disent pas un
jour à nos fils : Vous n'avez point de
part à Jéhovah. 28 Nous avons dit :
Si un jour ils venaient à parler ainsi
à nous ou à nos descendants, nous
leur répondrons : Voyez la forme de
l'autel de Jéhovah que nos pères ont
construit, non pour servir à des holo-
caustes et à des sacrifices, mais pour
être un témoin entre nous et vous.
29 Loin de nous de vouloir nous révol-
ter contre le Seigneur et nous détour-
ner aujourd'hui de lui, en bâtissant
un autel pour des holocaustes, pour
des oblations et pour des sacrifices,
outre l'autel de Jéhovah, notre Dieu,
qui est devant sa demeure! "
30 Lorsque le prêtre Phinées et les
princes de l'assemblée, chefs des mil-
liers d'Israël, qui l'accompagnaient,
eurent entendu les paroles que pro-
noncèrent les fils de Ruben, les fils de
Gad et les fils de Manassé, ils furent
satisfaits. 31 Et Phinées, fils du prêtre
Eléazar, dit aux fils de Ruben, aux
fils de Gad et aux fils de Manassé :
"Nous reconnaissons maintenant que
Jéhovah est au milieu de nous, puis-
que vous n'avez pas commis cette
infidélité envers Jéhovah; vous avez
ainsi délivré les enfants d'Israël de la
main de Jéhovah. "
32 Phinées, fils du prêtre Eléazar, et
les princes quittèrent les fils de Ruben
et les fils de Gad, et revinrent du pays
de Galaad dans le pays de Chanaan,
vers les enfants d'Israël, auxquels ils
firent leur rapport. 33 La chose plut
aux enfants d'Israël; ils bénirent Dieu
et ne parlèrent plus de monter en
armes contre eux, pour dévaster le
pays qu'habitaient les fils de Ruben
et les fils de Gad.
34 Les fils de Ruben et les fils de
Gad appelèrent l'autel *Ed*, car, *dirent-
ils*, il est témoin entre nous que Jého-
vah est le *vrai* Dieu.

§ IV. — DERNIÈRES EXHORTATIONS DE JOSUÉ. SA MORT. [XXIII — XXIV].

CHAP. XXIII. — Discours de Josué aux représentants du peuple.

Chap. XXIII.

N long temps s'était écoulé
depuis que Jéhovah avait
donné du repos à Israël, en le
délivrant de tous ses ennemis d'alen-
tour, et Josué était vieux, avancé en
âge. 2 Alors Josué convoqua tout
Israël, ses anciens, ses chefs, ses juges
et ses officiers, et leur dit :
" Je suis devenu vieux, avancé en
âge. 3 Vous avez vu tout ce que Jého-
vah, votre Dieu, a fait à toutes ces
nations devant vous; car c'est Jého-
vah, votre Dieu, qui a combattu pour
vous. 4 Voyez : je vous ai distribué par
le sort en héritage pour vos tribus,
ces nations qui sont restées et toutes
celles que j'ai exterminées, depuis le
Jourdain jusqu'à la grande mer vers
le soleil couchant. 5 Jéhovah, votre
Dieu, les repoussera et les chassera
devant vous, et vous posséderez leur
pays, comme Jéhovah, votre Dieu,
vous l'a dit. 6 Montrez donc un grand
courage pour observer et mettre en

28. *Voyez la forme*, la copie, le fac-simile : ils avaient donc construit cet autel sur le modèle de celui du tabernacle, mais dans des proportions beaucoup plus considérables (vers. 10) et, de plus, ils l'avaient dressé, non sur leur propre territoire, à l'E. du Jourdain, mais sur le bord occidental, afin de faire bien entendre leur pensée, savoir qu'ils reconnaissaient et adoraient le même Dieu que leurs frères établis en Chanaan.

31. *De la main*, de la vengeance *du Seigneur*.

34. *Ed*, c.-à-d. *témoin* ou *témoignage*, savoir de ce fait, que nous aussi nous reconnaissons et adorons Jéhovah.

Domino, et juris nostri sit offerre et holocausta, et victimas, et pacificas hostias : et nequaquam dicant cras filii vestri filiis nostris : Non est vobis pars in Domino. 28. Quod si voluerint dicere, respondebunt eis : Ecce altare Domini, quod fecerunt patres nostri, non in holocausta, neque in sacrificium, sed in testimonium nostrum ac vestrum. 29. Absit a nobis hoc scelus ut recedamus a Domino, et ejus vestigia relinquamus exstructo altari ad holocausta, et sacrificia, et victimas offerendas, præter altare Domini Dei nostri, quod exstructum est ante tabernaculum ejus.

30. Quibus auditis, Phinees sacerdos, et principes legationis Israel, qui erant cum eo, placati sunt : et verba filiorum Ruben, et Gad, et dimidiæ tribus Manasse, libentissime susceperunt. 31. Dixitque Phinees filius Eleazari sacerdos ad eos : Nunc scimus quod nobiscum sit Dominus, quoniam alieni estis a prævaricatione hac, et liberastis filios Israel de manu Domini.

32. Reversusque est cum principibus a filiis Ruben et Gad de terra Galaad, finium Chanaan ad filios Israel, et retulit eis. 33. Placuitque sermo cunctis audientibus. Et laudaverunt Deum filii Israel, et nequaquam ultra dixerunt, ut ascenderent contra eos, atque pugnarent, et delerent terram possessionis eorum.

34. Vocaveruntque filii Ruben, et filii Gad altare, quod exstruxerant, Testimonium nostrum, quod Dominus ipse sit Deus.

CAPUT XXIII.

Josue senex, jamque moribundus, exhortatur filios Israel ad servanda Dei præcepta, et cavendam societatem cum gentibus.



EVOLUTO autem multo tempore, postquam pacem dederat Dominus Israeli, subjectis in gyro nationibus universis, et Josue jam longævo, et persenilis ætatis : 2. vocavit Josue omnem Israelem, majoresque natu, et principes ac duces, et magistros, dixitque ad eos : Ego senui, et progressioris ætatis sum : 3. vosque cernitis omnia, quæ fecerit Dominus Deus vester cunctis per circuitum nationibus, quo modo pro vobis ipse pugnaverit : 4. et nunc quia vobis sorte divisit omnem terram, ab orientali parte Jordanis usque ad mare magnum, multæque adhuc supersunt nationes : 5. Dominus Deus vester disperdet eas et auferet a facie vestra, et possidebitis terram, sicut vobis pollicitus est. 6. Tantum confortamini, et estote solliciti, ut custodiatis cuncta quæ

CHAP. XXIII.

Vers. 1 sv. Le vers. 1 se rattache à XXI, 43 sv. *Josué*, après le partage du pays entre les diverses tribus, s'était retiré dans son domaine de Thamnath-Saraa sur la montagne d'Ephraïm. Sentant venir la fin de sa vie, il convoque le peuple dans la personne de ses représentants, soit à Thamnath, soit plus probablement à Silo, centre religieux d'Israël, pour l'exhorter à rester fidèle au Seigneur. — Les *anciens* désignent en général les représentants d'Israël; l'auteur les partage en trois classes : les *chefs*, ceux qui étaient par droit de naissance à la tête des tribus, des familles et des maisons; les *juges*, ou chefs civils, et les *officiers*, ou chefs militaires (*Deut.* I, 15). — *Il leur dit :* ce discours se divise en deux parties parallèles (vers. 2-13, 14-16); dans chacune Josué parle de son âge avancé, qui le porte à rappeler au peuple ce que Dieu a fait pour lui et à le mettre en garde contre toute infidélité envers Jéhovah. Il n'est pas étonnant qu'on y rencontre (ainsi que dans l'exhortation suivante, ch. XXIV) des réminiscences du Deutéronome : les deux situations étaient à peu près identiques.

3. *Devant vous*, les chassant devant vous; ou bien, *à cause de vous*. — *Combattu pour vous*, comme Moïse l'avait promis *Deut.* I, 30; III, 22.

4. Sens : j'ai partagé entre les tribus tout le territoire de Chanaan, aussi bien celui des peuplades qui ont survécu à la guerre, que celui des peuplades que j'ai exterminées.

5. *L'a dit*, XIII, 6 : comp. *Exod.* XXIII, 23 sv.

pratique tout ce qui est écrit dans le
livre de la loi de Moïse, sans vous en
détourner ni à droite ni à gauche.
7 Ne vous mêlez point avec ces na-
tions qui sont restées parmi vous;
n'invoquez point le nom de leurs
dieux, ne jurez point *par eux*, ne les
servez point et ne vous prosternez
point devant eux; 8 mais attachez-vous
à Jéhovah, votre Dieu, comme vous
l'avez fait jusqu'à ce jour. 9 Jéhovah a
chassé devant vous des nations gran-
des et puissantes, et personne n'a pu
tenir devant vous jusqu'à ce jour. 10 Un
seul d'entre vous en poursuivait mille,
car Jéhovah, votre Dieu, combattait
pour vous, comme il vous l'a dit.
11 Prenez donc garde à vous-mêmes,
pour que vous aimiez Jéhovah, votre
Dieu. 12 Car si vous vous détournez et
que vous vous attachiez au reste de
ces nations qui sont demeurées parmi
vous, si vous contractez des mariages
avec elles et que vous vous mêliez à
elles et qu'elles se mêlent à vous,
13 sachez bien que Jéhovah, votre Dieu,
ne continuera pas de chasser ces na-
tions devant vous; mais elles seront
pour vous un filet et un piège, une
verge sur vos flancs et des épines dans
vos yeux, jusqu'à ce que vous ayez
disparu de dessus cette excellente
terre que vous a donnée Jéhovah,
votre Dieu.
14 Voici que je m'en vais aujour-
d'hui par le chemin de toute la terre;
reconnaissez de tout votre cœur et de
toute votre âme que, de toutes les
bonnes paroles que Jéhovah, votre
Dieu, a prononcées pour vous, aucune
n'est restée sans effet; toutes se sont
accomplies pour vous, aucune n'est
tombée. 15 De même donc que toutes
les bonnes paroles que Jéhovah, votre
Dieu, vous a adressées, se sont accom-
plies pour vous, de même aussi Jého-
vah accomplira sur vous toutes ces
paroles de menace, jusqu'à ce qu'il
vous ait détruits de dessus cette ex-
cellente terre que Jéhovah, votre
Dieu, vous a donnée. 16 Si vous trans-
gressez l'alliance de Jéhovah, votre
Dieu, qu'il vous a prescrite, et si vous
allez servir d'autres dieux et vous
prosterner devant eux, la colère de
Jéhovah s'enflammera contre vous, et
vous disparaîtrez bientôt de dessus le
bon pays qu'il vous a donné. "

CHAP. XXIV. — Adieux de Josué. Renouvellement de l'alliance. Mort de Josué.

Chap. XXIV.

Osué assembla toutes les tri-
bus d'Israël à Sichem, et il
convoqua les anciens d'Israël,
ses chefs, ses juges et ses officiers. Ils
se présentèrent devant Dieu, 2 Et
Josué dit à tout le peuple :
Ainsi parle Jéhovah, Dieu d'Israël :
Vos pères, Tharé, père d'Abraham et
de Nachor, habitaient à l'origine de
l'autre côté du fleuve, et ils servaient
d'autres dieux. 3 Je pris votre père
Abraham d'au-delà du fleuve et je le
conduisis à travers tout le pays de
Chanaan; je multipliai sa postérité et

7. Invoquer les faux dieux (*Exod.* xxiii, 13), jurer en leur nom, les servir par des sacrifices, se prosterner devant eux pour leur adresser des prières, telles sont les principales formes extérieures du culte qu'on leur rend (*Deut.* vi, 13; x, 20).

9. *Jéhovah*, etc. : lien avec le verset précédent : *aussi Jéhovah a-t-il chassé;* ou bien, *car Jéhovah a chassé.* Comp. *Deut.* iv, 38; xi, 25. La Vulgate met tous les verbes au futur dans les vers. 9 et 10.

10. Comp. *Lév.* xxvi, 7 sv. *Deut.* xxviii, 7; xxxii, 30.

12. Comp. *Exod.* xxxix, 12; *Deut.* vii, 3 sv.

13. *Un filet* (hébr. *phach*), un lacet servant à prendre des animaux. — La Vulg. ayant lu *phachath* traduit *une fosse :* même sens au fond. — *Vous ayez disparu :* comp. *Deut.* xi, 17; *Nombr.* xxxiii, 55.

14. *Le chemin* des habitants *de toute la terre*, c'est la mort (I *Rois*, ii, 2).

15. *Paroles de menace*, malédictions (*Deut.* xxx, 1 et 15. Comp. *Lév.* xxvi, 14-33; *Deut.* xxviii, 15-68; xxix, 14-28).

scripta sunt in volumine legis Moysi : et non declinetis ab eis neque ad dexteram neque ad sinistram : 7. ne postquam intraveritis ad gentes, quæ inter vos futuræ sunt, juretis in nomine deorum earum, et serviatis eis, et adoretis illos : 8. sed adhæreatis Domino Deo vestro : quod fecistis usque in diem hanc. 9. Et tunc auferet Dominus Deus in conspectu vestro gentes magnas et robustissimas, et nullus vobis resistere poterit. 10. Unus e vobis persequetur hostium mille viros : quia Dominus Deus vester pro vobis ipse pugnabit, sicut pollicitus est. 11. Hoc tantum diligentissime præcavete, ut diligatis Dominum Deum vestrum. 12. Quod si volueritis gentium harum, quæ inter vos habitant, erroribus adhærere, et cum eis miscere connubia, atque amicitias copulare : 13. jam nunc scitote quod Dominus Deus vester non eas deleat ante faciem vestram, sed sint vobis in foveam ac laqueum, et offendiculum ex latere vestro, et sudes in oculis vestris, donec vos auferat atque disperdat de terra hac optima, quam tradidit vobis.

3 Reg. 2, 14. [a] En ego hodie ingredior viam universæ terræ, et toto animo cognoscetis quod de omnibus verbis, quæ se Dominus præstiturum vobis esse pollicitus est, unum non præterierit incassum. 15. Sicut ergo implevit opere quod promisit, et prospera cuncta venerunt : sic adducet super vos quidquid malorum comminatus est, donec vos auferat atque disperdat de terra hac optima, quam tradidit vobis. 16. Eo quod prætereritis pactum Domini Dei vestri, quod pepigit vobiscum, et servieritis diis alienis, et adoraveritis eos : cito atque velociter consurget in vos furor Domini, et auferemini ab hac terra optima, quam tradidit vobis.

CAPUT XXIV.

Commemorantur beneficia Israelitis a Deo exhibita, fœdus populi cum Domino, mors Josue, sepultura ossium Joseph, et mors Eleazari sacerdotis.


ONGREGAVITQUE Josue omnes tribus Israel in Sichem, et vocavit majores natu, ac principes, et judices, et magistros : steteruntque in conspectu Domini : 2. et ad populum sic locutus est : Hæc dicit Dominus Deus Israel : Trans fluvium habitaverunt patres vestri ab
initio, [a] Thare pater Abraham, et [a] Gen. 11,
Nachor : servieruntque diis alienis. 26.
3. [b] Tuli ergo patrem vestrum Abra- [b] Gen. 11,
ham de Mesopotamiæ finibus : et 31.
adduxi eum in terram Chanaan :

CHAP. XXIV.

1. *Josué*, voulant, comme Moïse, terminer sa vie publique par le renouvellement solennel de l'alliance, *assembla* une dernière fois *toutes les tribus*, même celles de l'autre côté du Jourdain, dans la personne de leurs représentants (comp. xxiii, 2), *à Sichem* (xvii, 7), lieu consacré par les souvenirs des patriarches (*Gen.* xii, 6 sv. xxxiii, 19; xxxv, 2, 4) et situé entre les monts Hébal et Garizim où avait eu lieu la seconde promulgation de la loi (viii, 30 sv.). — *Devant Dieu* (non devant *Jéhovah*) en général indique le caractère religieux de l'action qui s'accomplit, mais non la présence de l'arche, qui était alors à Silo.

2. *Josué dit :* il rappelle les principaux bienfaits de Dieu envers Israël (vers. 2-13), et exhorte ce dernier, en retour de tant de grâces, à renoncer aux idoles et à servir fidèlement Jéhovah (14-15). — *Vos pères :* voy. *Gen.* xi, 28, 31. *Nachor* est nommé parce que les Israélites descendaient de lui par Rebecca et ses nièces Lia et Rachel (*Gen.* xxii, 23; xxix, 10, 16 sv. — *Du fleuve*, de l'Euphrate. — *D'autres dieux :* lesquels? Nous n'avons pas d'autre renseignement à cet égard que ce qui est dit *Gen.* xxxi, 19, 34, des *théraphim* ou dieux domestiques de Laban. Abraham avait-il aussi été idolâtre? On l'ignore absolument; mais ce verset semble indiquer que son monothéisme est le fruit d'une grâce particulière, et même d'une révélation. Comp. *Judith*, v, 6-9.

je lui donnai Isaac. [4]A Isaac je don-
nai Jacob et Esaü, et je donnai pour
possession à Esaü la montagne de
Séïr, et Jacob et ses fils descendirent
en Egypte. [5]Puis j'envoyai Moïse et
Aaron, et je frappai l'Egypte de ma
main, comme je l'ai fait au milieu
d'elle, et je vous en fis sortir. [6]Je fis
sortir d'Egypte vos pères, et vous
arrivâtes à la mer. Les Egyptiens
poursuivirent vos pères, avec des
chars et des cavaliers, jusqu'à la mer
Rouge. [7]Ils crièrent à Jéhovah; et
Jéhovah mit des ténèbres entre vous
et les Egyptiens; il ramena sur eux
la mer, et elle les couvrit. Vos yeux
ont vu ce que j'ai fait en Egypte, et
vous restâtes longtemps dans le dé-
sert. — [8]Je vous menai au pays des
Amorrhéens, qui habitaient de l'autre
côté du Jourdain, et ils combattirent
contre vous. Je les livrai entre vos
mains; vous prîtes possession de leur
pays, et je les détruisis de devant
vous. [9]Balac, fils de Séphor, roi de
Moab, se leva et combattit Israël; il
fit appeler Balaam, fils de Béor, pour
qu'il vous maudît. [10]Mais je ne vou-
lus pas écouter Balaam; il vous bénit,
et je vous délivrai de la main de Ba-
lac. — [11]Vous passâtes le Jourdain et
vous arrivâtes à Jéricho. Les hommes
de Jéricho combattirent contre vous,
puis les Amorrhéens, les Phérézéens,
les Chananéens, les Héthéens, les
Gergéséens, les Hévéens et les Jébu-
séens, et je les livrai entre vos mains.
[12]J'envoyai devant vous les frelons
qui les chassèrent de devant vous,
ainsi que les deux rois des Amor-
rhéens; *ce ne fut* ni par ton épée ni
par ton arc. [13]Je vous donnai *ainsi*
une terre que vous n'aviez pas cul-
tivée, des villes que vous n'aviez
pas bâties, et vous les habitez, et
vous mangez du fruit de vignes
et d'oliviers que vous n'avez pas
plantés.
[14]Craignez donc Jéhovah et servez-
le avec intégrité et vérité; ôtez les
dieux qu'ont servis vos pères de l'au-
tre côté du fleuve et en Egypte, et
servez Jéhovah. [15]Que si vous ne
trouvez pas bon de servir Jéhovah,
choisissez aujourd'hui qui vous voulez
servir, soit les dieux que servaient
vos pères au-delà du fleuve, soit les
dieux des Amorrhéens dont vous
occupez le pays. Pour moi et ma
maison, nous servirons Jéhovah."
[16]Le peuple répondit et dit: "Loin
de nous de vouloir abandonner Jého-
vah pour servir d'autres dieux! [17]Car
c'est Jéhovah, notre Dieu; qui nous a
fait monter nous et nos pères, du
pays d'Egypte, de la maison de ser-
vitude; et qui a opéré sous nos yeux
ces grands prodiges, et qui nous a
gardés tout le long du chemin que
nous avons parcouru, et parmi tous
les peuples au milieu desquels nous
avons passé. [18]Jéhovah a chassé de
devant nous tous les peuples, les
Amorrhéens qui habitaient ce pays.
Nous aussi, nous servirons Jéhovah,
car il est notre Dieu."
[19]Josué dit au peuple: "Vous ne
pouvez pas servir Jéhovah, car c'est
un Dieu saint, un Dieu jaloux; il ne
pardonnera pas vos transgressions et
vos péchés. [20]Si vous abandonnez
Jéhovah et que vous serviez des dieux
étrangers, il se retournera, il vous fera
du mal et vous consumera, apès vous
avoir fait du bien." [21]Le peuple dit à
Josué: "Non! mais nous voulons ser-

5. Allusion à Exod. iii, 20.

7. *Crièrent:* voy. *Exod.* viv, 10, 19, 20. — *Longtemps*, 40 ans (*Nombr.* xiv, 33).

8. Voy. *Nombr.* xxi, 21-35.

9. *Combattit*, non par les armes, mais par l'appel même du devin qui devait maudire Israël. Voy. *Nombr.* xxii-xxiv.

10. *Il vous bénit.* Vulg., *je vous bénis par lui.*

12. *Frelons:* voy. *Exod.* xxiii, 28, note. — *Ainsi que*, comme j'avais chassé *les deux rois des Amorrhéens*, Séhon et Og; ou bien: *notamment les deux rois*, etc.: ils sont spécialement rappelés, parce qu'ils étaient les plus puissants de la contrée à l'E. du Jourdain. *Les deux rois*, Séhon et Og. — *Ni par ton épée:* comp. *Ps.* xliv, 4.

14. *Avec intégrité et vérité*, de tout cœur

Gen. 21, 2. multiplicavique semen ejus, 4. [c]et
[d]Gen. 25, dedi ei Isaac : [d]illique rursum dedi
26. Jacob et Esau. [e]E quibus, Esau dedi
[e]Gen. 36, 8. montem Seir ad possidendum :
[f]Gen. 46, 6. [f]Jacob vero, et filii ejus descende-
[g]Exod. 3, runt in Ægyptum. 5. [g]Misique
10. Moysen et Aaron, et percussi Ægy-
ptum multis signis atque portentis.
[h]Exod. 12, 6. [h]Eduxique vos et patres vestros
37. de Ægypto, et venistis ad mare :
[i]Exod. 14, persecutique sunt [i]Ægyptii patres
9. vestros cum curribus et equitatu,
usque ad Mare rubrum. 7. Clama-
verunt autem ad Dominum filii
Israel : qui posuit tenebras inter
vos et Ægyptios, et adduxit super
eos mare, et operuit eos. Viderunt
oculi vestri cuncta quæ in Ægypto
fecerim, et habitastis in solitudine
multo tempore : 8. et introduxi vos
in terram Amorrhæi, qui habitabat
[j]Num. 21, trans Jordanem. [j]Cumque pugna-
24. rent contra vos, tradidi eos in ma-
nus vestras, et possedistis terram
eorum, atque interfecistis eos.
9. Surrexit autem Balac filius Sephor
rex Moab, et pugnavit contra Israe-
[k]Num. 22, lem. [k]Misitque et vocavit Balaam
5. filium Beor, ut malediceret vobis :
10. Et ego nolui audire eum, sed e
contrario per illum benedixi vobis,
et liberavi vos de manu ejus.
[l]Supra 3, 11. [l]Transistisque Jordanem, et ve-
14 et 6, 1 nistis ad Jericho. Pugnaveruntque
et 11, 3. contra vos viri civitatis ejus, Amor-
rhæus, et Pherezæus et Chananæus,
et Hethæus, et Gergesæus, et He-
væus, et Jebusæus : et tradidi illos
[m]Exod. 23, in manus vestras. 12. [m]Misique ante
28. Deut. 7, vos crabrones : et ejeci eos de locis
20. Supra suis, duos reges Amorrhæorum, non
11, 20. in gladio nec in arcu tuo. 13. Dedi-
que vobis terram, in qua non labo-
rastis, et urbes quas non ædificastis,
ut habitaretis in eis : vineas et oli-
veta, quæ non plantastis.
14. [n]Nunc ergo timete Dominum, [n]1 Reg. 7,
et servite ei perfecto corde atque 3. Tob. 14,
verissimo : et auferte deos, quibus 10.
servierunt patres vestri in Mesopo-
tamia et in Ægypto, ac servite Do-
mino. 15. Sin autem malum vobis
videtur ut Domino serviatis, optio
vobis datur : eligite hodie quod
placet, cui servire potissimum de-
beatis, utrum diis, quibus servierunt
patres vestri in Mesopotamia, an
diis Amorrhæorum, in quorum terra
habitatis : ego autem et domus mea
serviemus Domino.
16. Responditque populus, et ait:
Absit a nobis ut relinquamus Do-
minum, et serviamus diis alienis.
17. Dominus Deus noster ipse edu-
xit nos, et patres nostros de terra
Ægypti, de domo servitutis : fecit-
que videntibus nobis signa ingentia,
et custodivit nos in omni via, per
quam ambulavimus, et in cunctis
populis, per quos transivimus. 18. Et
ejecit universas gentes, Amorrhæum
habitatorem terræ, quam nos intra-
vimus. Serviemus igitur Domino,
quia ipse est Deus noster.
19. Dixitque Josue ad populum :
Non poteritis servire Domino : Deus
enim sanctus, et fortis æmulator est,
nec ignoscet sceleribus vestris atque
peccatis. 20. Si dimiseritis Domi-
num, et servieritis diis alienis, con-
vertet se, et affliget vos, atque sub-
vertet postquam vobis præstiterit
bona. 21. Dixitque populus ad Jo-
sue : Nequaquam ita ut loqueris,

et sans hypocrisie. — *Otez*, rejetez, etc. Ni en Egypte, ni depuis, Israël ne s'était livré aux grossières pratiques de l'idolâtrie ; mais quelques-uns pouvaient avoir conservé un secret attachement à quelque superstition, par exemple au culte des démons, en hébr. *Séïrim* : comp. *Lév.* xvii, 7; peut-être quelque chose d'analogue à ce qui est rapporté de la famille de Jacob (*Gen.* xxxv, 2). Voy. encore *Amos*, v. 26, cité *Act.* vii, 43; *Ezéch*, xx, 7, 18, 21.

19. *Vous ne pouvez pas*, c'est une chose trop difficile pour vous : songez à quoi vous vous engagez ; vous ne pouvez être fidèles qu'en implorant son secours et qu'en rompant avec l'idolâtrie. *Dieu saint* : voy. *Exod.* xix, 6. *Jaloux* : voy. *Exod.* xx, 5. — *Il ne pardonnera pas*, il ne laissera pas impunis, etc.

20. *Il se retournera*, changera de conduite envers vous. — *Il vous fera du mal*, par ses châtiments.

vir Jéhovah. " 22 Josué dit au peuple :
" Vous êtes témoins contre vous-
mêmes que vous avez choisi Jéhovah
pour le servir. " Ils répondirent :
" Nous en sommes témoins. " 23 Otez
donc, *ajouta-t-il*, les dieux étran-
gers qui sont au milieu de vous,
et tournez vos cœurs vers Jéhovah,
le Dieu d'Israël. " 24 Et le peuple
dit à Josué : " Nous servirons Jého-
vah, notre Dieu, et nous obéirons à
sa voix. "

25 *C'est ainsi que* Josué conclut en
ce jour-là une alliance avec le peuple,
et qu'il lui donna à Sichem des lois
et des ordonnances. 26 Et il écrivit ces
paroles dans le livre de la loi de Dieu.
Il prit une grande pierre et la dressa
là, sous le chêne qui était dans le lieu
consacré à Jéhovah. 27 *Puis* il dit à
tout le peuple : " Cette pierre servira
de témoignage contre nous, car elle a
entendu toutes les paroles que Jého-
vah nous a dites; elle servira de
témoignage contre vous, afin que vous
ne reniiez pas votre Dieu. " — 28 Et
Josué renvoya le peuple, chacun dans
son héritage.

29 Après cela, Josué, fils de Nun,
serviteur de Jéhovah, mourut, âgé de
cent dix ans. 30 On l'ensevelit dans le
territoire qu'il avait eu en partage, à
Thamnath-Saré, dans la montagne
d'Ephraïm, au nord du mont Gaas.
31 Israël servit Jéhovah pendant toute
la vie de Josué et pendant toute la
vie des anciens qui lui survécurent et
qui connaissaient tout ce que Jého-
vah avait fait en faveur d'Israël.

32 Les ossements de Joseph, que les
enfants d'Israël avaient emportés
d'Egypte, furent enterrés à Sichem,
dans la pièce de terre que Jacob avait
achetée cent kesitas des fils de Hé-
mor, père de Sichem, et ils devinrent
la propriété des fils de Joseph.

33 Eléazar, fils d'Aaron, mourut, et
on l'enterra à Gabaa, ville de Phinées,
son fils, auquel elle avait été donnée
dans la montagne d'Ephraïm.

---

22. *Témoins contre vous-mêmes que*, etc. Ou bien, *car c'est vous-mêmes qui avez choisi*, etc.

23. *Otez les dieux étrangers*, etc. : voy. la note du vers. 14. Il semble bien que s'il s'agissait ici d'idoles matérielles, l'auteur aurait ajouté que le peuple les apporta à Josué et que celui-ci les détruisit (comp. I *Rois*, vii, 4).

25. *Conclut une alliance*, renouvela celle du Sinaï, comme Moïse l'avait fait lui-même dans les steppes de Moab (*Deut.* xxviii, 69), *et*, par la même, *il lui donna*, litt. *lui proposa*, rappela à son souvenir et à sa conscience, peut-être par une lecture publique qui en aurait été faite, les principaux points de la loi de Moïse.

26. *Il écrivit ces paroles*, celles de Josué et celles du peuple dans cette grande assemblée de Sichem; ou bien, *ces choses*, le *procès-verbal* du renouvellement de l'alliance. — *Le livre de la loi de Dieu* (*Deut.* xxxi, 26), ce que Moïse avait consigné dans un livre : comp. *Jos.* viii, 31 et xxiii, 6). — *La dressa*, pour être un monument durable de l'acte solennel qui venait de s'accomplir, *là*, où s'était tenue l'assemblée, savoir *sous un chêne*, ou plutôt un térébinthe (peut-être dans le sens collectif de *bois de chênes*) qui ombrageait *le lieu* vénérable où Abraham avait autrefois dressé un autel, et où Jacob avait enterré ses idoles (*Gen.* xii, 6 sv. xxxv, 2, 4). Corn. a Lapide suppose, sans raison suffisante, que ce *lieu saint* désigne le tabernacle, transporté de Silo à Sichem pour la circonstance.

27. *Renier Dieu*, c'est lui être infidèle, en pensée, parole ou action.

29. *Josué*, dont la mission était remplie, *mourut* dans la seconde moitié du XIVe siè-



erit, sed Domino serviemus. 22. Et
Josue ad populum, Testes, inquit,
vos estis, quia ipsi elegeritis vobis
Dominum ut serviatis ei. Responderuntque : Testes. 23. Nunc ergo,
ait, auferte deos alienos de medio
vestri, et inclinate corda vestra ad
Dominum Deum Israel. 24. Dixitque populus ad Josue : Domino
Deo nostro serviemus, et obedientes
erimus præceptis ejus.

25. Percussit ergo Josue in die
illo fœdus, et proposuit populo
præcepta atque judicia in Sichem.
26. Scripsit quoque omnia verba
hæc in volumine legis Domini : et
tulit lapidem pergrandem, posuitque eum subter quercum, quæ erat
in Sanctuario Domini : 27. et dixit
ad omnem populum : En lapis iste
erit vobis in testimonium quod audierit omnia verba Domini, quæ
locutus est vobis : ne forte postea negare velitis, et mentiri Domino Deo vestro. 28. Dimisitque
populum, singulos in possessionem
suam.

29. Et post hæc mortuus est Josue
filius Nun servus Domini, centum
et decem annorum : 30. sepelieruntque eum in finibus possessionis suæ
in Thamnathsare, quæ est sita in
monte Ephraim, a septentrionali
parte montis Gaas. 31. Servivitque
Israel Domino cunctis diebus Josue
et seniorum, qui longo vixerunt
tempore post Josue, et qui noverunt omnia opera Domini quæ fecerat in Israel.

32. [a]Ossa quoque Joseph, quæ [a] Gen. 50,
tulerant filii Israel de Ægypto, sepe- 24. Exod.
lierunt in Sichem, in parte agri, 13, 19.
[b]quem emerat Jacob a filiis Hemor [b] Gen. 33,
patris Sichem, centum novellis ovi- 19.
bus, et fuit in possessionem filiorum
Joseph.

33. Eleazar quoque filius Aaron
mortuus est : et sepelierunt eum in
Gabaath Phinees filii ejus, quæ data
est ei in monte Ephraim.

---

cle av. J.-C. (Fr. Lenormant), *âgé de cent dix ans*, comme son ancêtre Joseph (*Gen.* l, 26). Il n'est pas question de son successeur : Israël n'avait plus besoin d'un chef suprême; entré en possession de son héritage, il pouvait y vivre sous l'autorité des anciens, chefs et juges des divers groupes de familles, avec le grand prêtre pour le représenter dans ses rapports avec Jéhovah et lui transmettre les volontés divines au moyen de l'*Urim et Thummim.*

30. *On l'ensevelit ... à Thamnath-Saré*, auj. *Tibnéh* (xix, 50), où V. Guérin a retrouvé son tombeau en 1863 (*Samarie*, II, 89 sv.). — *Mont Gaas*, colline au S. de Tibnéh, couronnée par le village actuel de Deir ed-Dham. Les LXX ajoutent : " Et lorsqu'on l'eut déposé là, dans son sépulcre, on y plaça près de lui les couteaux de pierre avec lesquels il avait circoncis les fils d'Israël en Galgala, comme l'avait prescrit le Seigneur...; et les couteaux y sont encore de nos jours. " Ces couteaux en silex ont été également retrouvés en 1870.

31. *Des anciens*, juges et officiers publics.

32. Le dépôt des os de Joseph dut avoir lieu aussitôt que les descendants de Joseph furent mis en possession de Sichem; il est raconté ici sans doute comme étant en rapport avec la mention de la sépulture de Josué : Ephraïm posséda ces deux tombes dans son territoire. — *A Sichem :* comp. *Act.* vii, 15 et 16. — *Que Jacob avait achetée :* voy. *Gen.* xxxiii, 19.

33. *Gabaa*, probablement la ville lévitique de Gabaé (xxi, 17), auj. village de *Djibia*, situé sur un monticule en face de Déir ed Dhan. (V. Guérin).



Le Livre des Juges.

Le livre des Juges contient, non pas l'histoire complète et suivie, mais les principaux épisodes de l'histoire du peuple de Dieu depuis la mort de Josué jusqu'à celle de Samson, c'est-à-dire jusqu'à l'époque de Samuel, qui établit le premier roi d'Israël. Il doit son nom à la série de personnages qui, durant cette période, jouèrent un grand rôle dans la nation, et auxquels la Bible donne le nom de *Juges*, en hébreu *Schophtim*.

Ce nom est le même que celui des *Suffètes* carthaginois, mais il désigne des fonctions différentes. Les Suffètes étaient des magistrats réguliers, investis de la plénitude du pouvoir exécutif, et se succédant sans interruption, comme les consuls romains. Tout autre est le rôle des Juges d'Israël;[1] pour le bien comprendre, il faut se rappeler quelle était à cette époque la situation politique et religieuse de la nation israélite.

Lorsque Josué eut achevé la conquête de la terre Promise et en eut fait le partage entre les tribus, il se retira dans son domaine de Thamnat-Saré et y vécut en simple particulier, uniquement occupé de ses affaires domestiques, et n'exerçant sur la nation aucun pouvoir gouvernemental ou administratif; le seul acte d'autorité qu'il crut devoir faire, au bout de plusieurs années et à l'approche de la mort, ce fut de convoquer encore une fois les tribus et de leur rappeler les bienfaits dont Dieu les avait comblées, et les engagements qu'elles avaient contractées envers Jéhovah (*Jos.* xxiii sv.). Il n'avait pas non plus à se choisir de successeur : il entrait dans les desseins de Dieu qu'Israël, une fois en possession de son héritage, vécût un certain temps sous le régime patriarcal.

Rien de plus simple que ce régime : c'est, comme l'indique son nom, le pouvoir du père de famille se continuant et se perpétuant à travers les générations de ses descendants dans la personne de son fils aîné et du premier-né des aînés. Il n'y a que des familles et des groupes de familles, c'est-à-dire des pères et des enfants, et chacun de ces groupes vit de sa vie propre et se suffit à lui-même. Aux *anciens*, aux vieillards (hébr. *zéqênim*, les *Scheiks* arabes), appartiennent le pouvoir et la responsabilité. Toutes les autorités, dérivant de la naissance, sont héréditaires; leur unique fonction est de rendre la justice; les intéressés exécutent eux-mêmes la sentence. Aucun fonctionnaire à nommer ou à rétribuer; aucun pouvoir central, aucun chef de gouvernement pour toute la nation; aucune loi nouvelle : celles de Moïse suffisent à tous les besoins. Tel est le régime que la Bible elle-même caractérise très exactement par cette réflexion plusieurs fois répétée : " Il n'y avait pas de roi en Israël, et chacun faisait ce qui lui semblait bon (chap. xvii, 6, al.). " Les Bédouins sont peut-être les seuls qui aient conservé jusqu'à nos jours une organisation semblable.

Un lien, pourtant, relie entre eux ces éléments : toutes ces tribus, toutes ces familles pratiquent le même culte et suivent la même loi; leur ensemble forme l'*assemblée d'Israël*, la communauté de Jéhovah. Disséminée sur les divers points du territoire, la tribu de Lévi rappelle à tous la fidélité à la Loi, et chaque année, au moins dans les temps de ferveur religieuse, les Israélites viennent assister aux grandes fêtes célébrées dans le lieu où se trouvait l'arche de l'alliance

[1] Ils ressembleraient plutôt aux *dictateurs* qu'aux *consuls*.

(ii, 1-5; xxi, 19). Survient-il quelque circonstance importante, quelque grave danger, ils s'y rendent encore pour connaître la volonté de Jéhovah, que le grand prêtre interroge par l'*Urim* et le *Thummim* (i, 1 al.). Dans cette situation, n'ayant à sa tête aucun chef capable de le défendre contre ses ennemis, Israël devait se sentir davantage sous la dépendance de Dieu, son roi véritable, quoique invisible; il devait s'accoutumer à regarder Jéhovah comme son unique, mais tout-puissant protecteur.

La première tâche qui s'imposait aux Israélites après leur établissement dans la Terre Promise, c'était d'en faire disparaître tous les Chananéens qui y restaient encore : Dieu leur en avait donné l'ordre exprès. Par faiblesse, par lâcheté, par égoïsme, ils préférèrent jouir tout de suite des biens que leur offrait ce beau pays, et vivre en paix à côté des anciens habitants; ils se créèrent ainsi un immense danger politique et en même temps une occasion d'infidélité et de chute. On les vit bientôt contracter des alliances avec les idolâtres, adopter leurs usages et rendre à leurs divinités, aux Baals et aux Astartés, des hommages impies, incompatibles avec leurs obligations envers le vrai Dieu. Le lien religieux, qui faisait leur unité et leur force, étant brisé, les tribus vécurent de plus en plus à part, proie désormais facile pour les Chananéens, qui les asservirent et les rendirent tributaires, rarement toutes ensemble, mais le plus souvent par groupes, soit au nord, soit au midi. Ces dures servitudes étaient suivies de sincères repentirs. Dieu suscitait alors à son peuple, tantôt dans une tribu, tantôt dans une autre, un libérateur, un sauveur, qui l'affranchissait par la victoire. C'est à ces libérateurs, à ces sauveurs, que la Bible donne le nom de *Juges*.[1] Il ne faut donc pas voir en eux des suffètes ou des consuls chargés de gouverner la nation ou d'administrer ses affaires : sous le régime patriarcal, la nation, comme telle, ne connaît ni affaires, ni gouvernement. Leur rôle est uniquement militaire; la victoire remportée et le peuple affranchi, le sauveur d'Israël s'en retourne dans sa famille ou dans son héritage. Si la Bible le considère encore comme un Juge, c'est, pour nous servir d'une expression toute moderne, comme un *Juge honoraire*, dont le prestige et l'influence morale contribuent à assurer à la fois la fidélité et la sécurité du peuple de Dieu. Il n'y a d'exception que pour Jephté, qui n'accepta le commandement de l'armée qu'à la condition de conserver toute sa vie le pouvoir (xi, 9-10); plus tard, à l'approche de la royauté, Héli et Samuel exerceront aussi d'une manière régulière les fonctions judiciaires proprement dites. De plus, l'autorité des Juges était le plus souvent locale et circonscrite, ne s'étendant qu'à quelques tribus, tantôt du Nord, tantôt du Sud; c'est ce qui résulte de la comparaison attentive des textes. Enfin les Juges ne paraissent pas s'être succédé régulièrement les uns aux autres. Comme leur apparition était liée à la situation et aux dispositions morales du peuple, on présume avec vraisemblance qu'il y a eu entre eux des interruptions, et, par contre, que plusieurs ont existé simultanément dans la terre d'Israël.

Le livre des Juges comprend une introduction, le corps même de l'ouvrage et deux appendices.

Dans l'*introduction* (ch. i, 1-iii, 6), l'auteur expose d'abord la situation des Israélites vis-à-vis des peuplades chananéennes restées dans le pays après la mort de Josué (i, 1-ii, 5);

[1] Probablement en tant qu'ils sont les organes de la justice divine, appelés, en ce temps de désordre et de violence, à réprimer (litt. à *juger* : comp. II *Sam.* xviii, 19), soit les ennemis du dehors qui opprimaient le peuple, soit les oppresseurs du dedans.

puis il trace le caractère général de l'époque des Juges : alternative continuelle d'infidélités et de servitudes, de repentirs et de délivrances (ii, 6-iii,6).

Les Juges d'Israël dont il est question dans le *corps du livre* (iii, 7-xvi, 31) sont au nombre de quatorze, en comptant Abimélech. Pour quelques-uns, l'auteur se contente d'une simple mention (Samgar, Thola, Jaïr, Abésan, Ahialon, Abdon) ; il consacre à d'autres une notice un peu plus complète (Othoniel, Aod Abimélech), et il s'étend longuement sur les exploits de Barac et Débora, de Gédéon, de Jephté, de Samson. Cette inégalité s'explique naturellement par l'abondance ou la disette, soit des événements correspondants, soit des renseignements écrits et oraux qu'il a pu recueillir.[1]

Les deux *appendices* qui terminent l'ouvrage racontent l'idolâtrie des Danites (ch. xvii-xix) et le crime des habitants de Gabaa (xx-xxi). Ces deux faits, arrivés peu de temps après la mort de Josué (voy. la note de *Jos.* xix, 47), mais n'ayant aucun lien nécessaire avec le corps du livre, sont rejetés à la fin.

Le but principal de l'auteur est clairement indiqué dans l'introduction (ii, 10-23) : c'est de montrer par des exemples qu'Israël est heureux tant qu'il sert le Seigneur; qu'il est malheureux et la proie de ses ennemis, quand il l'abandonne; qu'il est pardonné et sauvé, dès qu'il revient à lui. Ce dessein explique la forme épisodique et fragmentaire de l'ouvrage : l'auteur omet tout ce qui n'entrait pas dans son plan. Ainsi sont passés sous silence ou mentionnés incidemment comme connus des lecteurs tous les détails concernant le culte de Jéhovah et la vie intérieure du peuple, qui nous auraient aussi vivement intéressés que l'histoire de Ruth, laquelle appartient également à cette époque. Mais ce qui semble plus étrange dans le livre des Juges, c'est qu'il s'arrête à la mort de Samson, sans parler d'Héli et de Samuel, qui jugèrent Israël, l'un pendant 40 ans, l'autre jusqu'à la fin de sa vie (I *Sam.* iv, 18; vii, 15). Quand le livre parut, dit M. Kaulen, ces événements n'appartenaient pas encore à l'histoire. La raison de cette omission ne serait-elle pas plutôt dans le caractère particulier de ces deux personnages, tous deux revêtus d'une dignité spéciale? C'est en vertu de cette dignité, et non comme Juges, que le *grand prêtre* Héli et le *prophète* Samuel auraient travaillé à la délivrance d'Israël.

On peut fixer approximativement la date du livre des Juges. D'une part, il n'a été écrit ni avant la victoire définitive de Samuel sur les Philistins (I *Sam.* vii, 1-14), puisque la durée de la domination de ce peuple sur Israël est fixée *Jug.* xiii, 1 ; ni avant l'avènement de Saül au trône, puisque divers passages font allusion à l'établissement de la royauté (xxii, 6; xviii, 1 ; xxi, 25). D'autre part, il a été écrit avant la prise de Jérusalem par David, puisqu'il y est dit expressément que les Jébuséens occupent encore cette ville avec les Benjamites (i, 21). D'où la conclusion que l'ouvrage a été rédigé sous le règne de Saül, probablement au commencement, lorsque la royauté encore récente apparaissait comme un éclatant et incontestable bienfait. On peut

[1] Elle fournit en même temps une très forte présomption en faveur de la véracité du livre. Si l'auteur avait fait œuvre de romancier et non d'historien, aurait-il mentionné six personnages qui ont joué le rôle de Juges, sans nous dire absolument rien de leur vie et de leurs exploits? Autre indice du même genre : les deux tribus qui, avec Dan et Benjamin, jouent dans cette histoire le plus triste rôle, sont précisément les principales : Ephraïm, à qui sa jalousie envers Gédéon et Jephté attire un sévère châtiment, et Juda, qui livre lâchement aux Philistins son plus habile défenseur : en serait-il de même si l'auteur avait eu la moindre tendance à idéaliser, soit l'ensemble du peuple, soit l'une quelconque de ses tribus, soit quelqu'un de ses personnages marquants? Tout prouve au contraire qu'il n'a cherché que la vérité.

donc considérer comme ne manquant pas de vraisemblance la tradition talmudique (*Babâ bathrâ*, 14 b), adoptée par un grand nombre d'interprètes anciens et modernes, qui attribue à Samuel la composition du livre.[1] — Quelques différences de style signalées avec raison dans les diverses parties de l'ouvrage tiennent à l'origine diverse des documents mis en usage; par contre, certaines expressions propres à l'auteur se rencontrent dans toutes les sections.

Le livre des Juges est en relation étroite avec l'ensemble de la littérature biblique. En beaucoup d'endroits il se rattache au Pentateuque et au livre de Josué, qu'il suppose connus : voy. ii, 1-3; xi, 13 sv.; xiii, 5; xx, 26 sv.; de même les livres postérieurs se rattachent à lui et le connaissent : voy. I *Sam.* xii, 9-11; II *Sam.* xi, 21; II *Esdr.* ix, 27; *Ps.* lxxviii, 56; lxxxiii, 10; cvi, 34 sv. *Is.* ix, 14; x, 26, al.

Chronologie. — La durée des événements rapportés dans le livre des Juges doit être calculée d'après I *Rois*, vi, 1 (en supposant le texte non altéré). D'après ce passage, 480 ans se sont écoulés entre la sortie d'Egypte et la construction du temple de Salomon. Si l'on retranche de ce nombre, d'une part, 40 ans pour le voyage au désert, 6 ou 7 ans pour la conquête de la Palestine, de 20 à 25 ans depuis la conquête jusqu'à la mort de Josué; d'autre part, 40 (d'autres 60) ans pour le ministère de Samuel (depuis la bataille de Masphath et la mort d'Héli, I *Sam.* vii) et le règne de Saül, 40 pour celui de David, et les 4 premières années de Salomon, il restera pour la période des Juges un nombre d'années qui ne saurait être inférieur à 310 ni supérieur à 330.

Assigner une date précise aux événements de cette période nous paraît impossible. La Bible marque bien la durée de chaque judicature; mais, outre que le point de départ de l'ensemble, la mort de Josué, est incertain, l'étude comparée du texte montre qu'il y a eu, à certaines époques, plus d'un Juge à la fois sur divers points du territoire. Or les données font absolument défaut pour reconnaître ces synchronismes, et surtout pour en déterminer avec exactitude la durée. Qu'il nous suffise d'en indiquer deux : 1. Le repos de 80 ans après la délivrance d'Aod dans la Palestine méridionale peut coïncider avec l'oppression de la Palestine du nord par Jabin (20 ans) et la délivrance par Barac et Débora (40 ans). 2. Le laps de temps qui va de l'oppression des Ammonites à l'E. du Jourdain jusqu'à la judicature d'Abdon (60 ans), coïncide très probablement avec l'oppression des Philistins (40 ans) et les exploits de Samson à l'ouest.

D'après cela, nous croyons pouvoir donner le tableau chronologique suivant, dont les dates principales sont généralement admises.

DE LA SORTIE D'ÉGYPTE A LA CONSTRUCTION DU TEMPLE.

	AV. J.-C.
Exode	1492
Mort d'Aaron et de Moïse après les 40 ans dans le désert .	1453
Conquête de la Terre promise par Josué (7 ans)	1452 — 1445
Mort de Josué (environ 25 ans après) vers	1420
Période des Juges (environ 335)	1420 — 1095
Bataille de Masphat et mort d'Héli, entre	1115 et 1095
Judicature de Samuel et règne de Saül (59 ou 40 ans) . .	1115 ou 1095 — 1055
David à Hébron (7 ans).	1055 — 1038
David à Jérusalem (33 ans)	1048 — 1015
Salomon jusqu'à la construction du Temple	1015 — 1012

Durée totale : 1492 — 1012 = 480 ans.

[1] Sur le passage xviii, 30, qui semble opposé à cette conclusion, voy. la note de ce verset.

Livre des Juges.

I. — Introduction.

Tableau de l'état politique et religieux d'Israël après la mort de Josué [Ch. I — III, 6].

1° — CHAP. I — II, 5. — Etat politique des Hébreux après leur premier établissement en Chanaan.

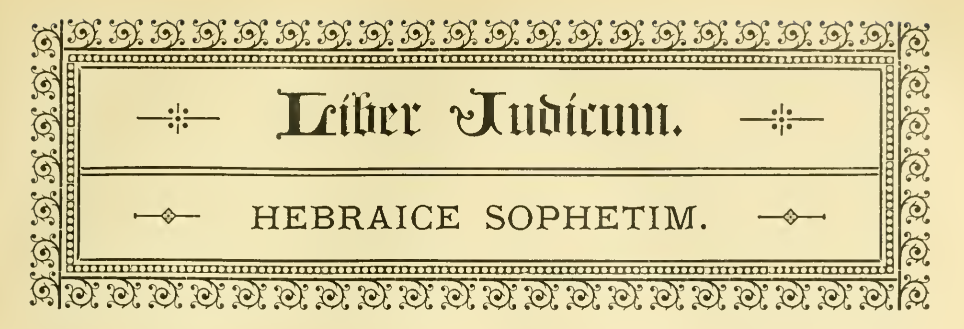
Chap. I. Près la mort de Josué, les
enfants d'Israël consul-
tèrent Jéhovah, en disant:
" Qui de nous montera le
premier contre les Cha-
nanéens pour les combattre? " 2 Jého-
vah répondit : " Juda montera; voici
que j'ai livré le pays entre ses mains. "
3 Et Juda dit à Siméon, son frère :
" Monte avec moi dans le pays qui
m'est échu en partage, et nous com-
battrons les Chananéens; j'irai aussi
avec toi dans le pays que le sort t'a
assigné. " Et Siméon alla avec lui.
4 Juda monta, et Jéhovah livra entre
leurs mains les Chananéens et les
Phérézéens; ils battirent dix mille
hommes à Bézec. 5 Ayant trouvé à
Bézec Adoni-Bésec, ils l'attaquèrent
et ils battirent les Chananéens et les
Phérézéens. 6 Adoni-Bésec prit la
fuite, mais ils le poursuivirent, et
l'ayant saisi, ils lui coupèrent les pou-
ces des mains et des pieds. 7 Adoni-
Bésec dit : " Soixante-dix rois, ayant
les pouces des pieds et des mains
coupés, ramassaient *les miettes* sous
ma table; ce que j'ai fait, Dieu me le
rend. " On l'emmena à Jérusalem, et
il y mourut.
8 Les fils de Juda attaquèrent Jéru-
salem, et l'ayant prise, ils la frappè-
rent du tranchant de l'épée et mirent
le feu à la ville. 9 Ensuite les fils de
Juda descendirent pour combattre
les Chananéens qui habitaient la

CHAP. I.

1. *Après la mort de Josué :* ces mots relient le livre des Juges à celui de Josué. — *Consultèrent Jéhovah :* Dieu révélait directement ses volontés à Moïse et à Josué; il faudra maintenant, pour les connaître, avoir recours au grand prêtre, qui interrogera le Seigneur par l'Urim et le Thummim (*Nombr.* xxvii, 21). — *Qui*, quelle tribu, *montera :* c'est le terme en usage pour une expédition militaire, *le premier* (litt. *au commencement*), ouvrira les hostilités. Les LXX et la Vulg., *qui montera, ayant le commandement suprême, contre les*, etc. A la première conquête avait succédé une sorte d'armistice entre les vainqueurs qui ne demandaient qu'à jouir de leur nouvelle propriété, et les vaincus qui ne réclamaient que le droit de vivre. Mais cet état de choses, contraire aux desseins de Dieu et à ses ordres formels, ne devait pas se prolonger.

2. *Juda :* la bénédiction de Jacob (*Gen.* xlix, 8 sv.) le destinait à être le champion de ses frères. — *Le pays* de Chanaan, en tant qu'il était encore occupé par les anciens habitants. Ou bien : *le pays*, celui qui est échu à Juda.

3. *Son frère :* non seulement Siméon était fils de la même mère, de Lia (*Gen.* xxix, 33, 35), mais il avait son héritage dans le territoire même de Juda (*Jos.* xix, 1 sv.), ce qui établissait une union plus étroite entre les deux tribus. — *Dans le pays ... dans celui :* Juda voulait avant tout détruire les Chananéens qui restaient encore dans son héritage et dans celui de Siméon.



Liber Judicum.

HEBRAICE SOPHETIM.

CAPUT I.

Juda duce una cum fratre ipsius Simeone plurimæ gentium civitates expugnantur : Othoniel obtenta Cariath Sepher ducit Axam filiam Caleb, addita terra irrigua : Chananæi tributarii servantur.

OST mortem Josue con-
suluerunt filii Israel Do-
minum, dicentes : Quis
ascendet ante nos con-
tra Chananæum, et erit
dux belli? 2. Dixitque Dominus :
Judas ascendet : ecce tradidi terram
in manus ejus. 3. Et ait Judas Si-
meoni fratri suo : Ascende mecum in
sortem meam, et pugna contra Cha-
nanæum, ut ego pergam tecum in
sortem tuam. Et abiit cum eo Si-
meon. 4. Ascenditque Judas, et tra-
didit Dominus Chananæum, ac
Pherezæum in manus eorum : et
percusserunt in Bezec decem millia
virorum. 5. Inveneruntque Adoni-
bezec in Bezec, et pugnaverunt con-
tra eum, ac percusserunt Chana-
næum, et Pherezæum. 6. Fugit au-
tem Adonibezec : quem persecuti
comprehenderunt, cæsis summitati-
bus manuum ejus ac pedum. 7. Di-
xitque Adonibezec : Septuaginta
reges amputatis manuum ac pedum
summitatibus colligebant sub mensa
mea ciborum reliquias : sicut feci,
ita reddidit mihi Deus. Adduxe-
runtque eum in Jerusalem, et ibi
mortuus est.
8. Oppugnantes ergo filii Juda
Jerusalem, ceperunt eam, et percus-
serunt in ore gladii, tradentes cun-
ctam incendio civitatem. 9. Et postea

4. *Juda monta*, avec Siméon, pour combattre, etc. — *Chananéens*, *Phérézéens*, représentent ici tous les anciens habitants du pays, la première appellation désignant surtout ceux de la vallée du Jourdain et de la plaine de la Séphéla, la seconde ceux de la montagne. — *Ils battirent dix mille hommes* dans cette campagne; puis viennent les épisodes particuliers (vers. 5-7). — *Bézec :* il existe une ville de ce nom sur le chemin de Sichem à Scythopolis (I *Sam.* xi, 8); mais il est probable qu'il s'agit ici d'un autre *Bézec*, encore inconnu, et situé plus au midi, dans les immenses territoires du Négeb.

5. *Adoni-Bésec* (c.-à-d. *seigneur de Bésec*) est le titre de ce roi, dont le nom est inconnu. Il venait probablement avec des troupes pour se joindre aux Chananéens du sud et faire la guerre aux tribus de Juda et de Benjamin.

6. *Les pouces*, Vulg. *les extrémités*. Au témoignage d'Elien, les Athéniens firent subir un traitement semblable à des Egynètes, prisonniers de guerre.

7. *Soixante-dix rois :* nombre rond et peut-être hyperbolique. Ces rois, d'ailleurs, ne sont que les chefs de petites villes avec leurs territoires. — *Sous ma table*, comme des chiens (*Matth.* xv, 27) : image de la plus profonde humiliation. — *Dieu me le rend :* comp. *Exod.* xxi, 24; *Sag.* xi, 17 al.

8. Josué avait tué le roi de Jérusalem, mais sans prendre la ville (*Jos.* x, 23-26. Comp. xv, 63). *Les fils de Juda* n'en prirent qu'une partie, qu'ils détruisirent; la citadelle bâtie sur le mont Sion resta au pouvoir des Jébuséens jusqu'au temps de David (II *Sam.* v, 6 sv.). Quant à la partie de la ville qui avait été incendiée, elle fut bientôt rebâtie et habitée par une population mélangée de Jébuséens, de fils de Juda qui s'y étaient établis avec le temps, la ville touchant à sa frontière, et de fils de Benjamin, auxquels Dieu l'avait donnée. — *Du tranchant de l'épée*, sans faire grâce à personne (*Gen.* xxxiv, 26).

9. *Descendirent*, revinrent vers le sud. — *La montagne* de Juda, le Negeb, *et la Séphéla*, plaine basse qui confine à la Méditerranée.

montagne, le Midi et la Séphéla.
10 Juda marcha contre les Chana-
néens qui habitaient à Hébron, appe-
lée autrefois Cariath-Arbé, et il battit
Sésaï, Ahimon et Tholmaï. 11 Il mar-
cha de là contre les habitants de Da-
bir, qui s'appelait autrefois Cariath-
Sépher. 12 Caleb dit : " A celui qui
frappera Cariath-Sépher et la pren-
dra, je donnerai ma fille Axa pour
femme. " 13 Othoniel, fils de Cénez,
frère cadet de Caleb, s'en empara, et
Caleb lui donna sa fille Axa pour
femme. 14 Lorsqu'elle alla chez Otho-
niel, elle l'excita à demander un
champ à son père. Elle descendit de
son âne, et Caleb lui dit : " Qu'as-
tu? " 15 Elle lui répondit : " Fais-moi
une faveur, car tu m'as établie dans
un pays desséché; donne-moi des
sources d'eau. " Et Caleb lui donna
des sources supérieures et des sour-
ces inférieures.

16 Les fils du Cinéen, beau-frère
de Moïse, montèrent de la ville
des palmiers, avec les fils de Juda,
dans le désert de Juda, au midi
d'Arad, et ils vinrent s'établir avec
le peuple.

17 Juda se mit en marche avec
Siméon, son frère, et ils battirent les
Chananéens qui habitaient Séphaath;
ils dévouèrent la ville par anathème,
et on l'appela Horma. 18 Juda s'empa-
ra aussi de Gaza et de son territoire,
d'Ascalon, et d'Accaron avec leur ter-
ritoire. 19 Jéhovah fut avec Juda; et
Juda prit possession de la montagne,
mais il ne put expulser les habitants
de la plaine, parce qu'ils avaient des
chars de fer. 20 On donna Hébron à
Caleb, comme l'avait dit Moïse, et il
en chassa les trois fils d'Enac.—21 Les
fils de Benjamin ne chassèrent point
les Jébuséens qui habitaient Jérusa-
lem, et les Jébuséens ont habité jus-
qu'à ce jour à Jérusalem avec les fils
de Benjamin.

22 La maison de Joseph, elle aussi,
monta contre Béthel, et Jéhovah fut
avec eux. 23 La maison de Joseph fit
faire une reconnaissance auprès de
Béthel, qui s'appelait autrefois Luz.
24 Les gardes ayant aperçu un homme
qui sortait de la ville, ils lui dirent :
" Montre-nous par où on peut en-
trer dans la ville, et nous te ferons
grâce. " 25 Il leur montra par où ils
pourraient entrer dans la ville, et ils
frappèrent la ville du tranchant de
l'épée, mais ils laissèrent aller cet
homme avec toute sa famille. 26 Cet
homme se rendit dans le pays des
Héthéens; il y bâtit une ville et la
nomma Luz, nom qu'elle a porté jus-
qu'à ce jour.

10-15. *Hébron :* la prise d'Hébron racontée *Jos.* x, 36, n'avait pas été définitive. Celle dont il s'agit ici eut lieu sous le commandement de Caleb; c'est par anticipation, et à l'occasion du cadastre de la tribu de Juda, qu'elle est indiquée *Jos.* xv, 13. — *Dabir*, pris une première fois *Jos.* x, 38, était retombé au pouvoir des Chananéens. — *Caleb dit :* anecdote déjà racontée *Jos.* xv, 16 sv.

16. *Les fils du Cinéen* Hobab (iv, 11), fils de Jéthro, frère de Séphora et *beau-frère de Moïse* (*Exod.* ii, 18; iii, 1). C'était probablement une branche des Cinéens nommés *Gen.* xv, 19, transplantée dans le pays de Madian. Moïse fugitif avait trouvé parmi eux un asile; sur l'invitation de ce dernier, ils avaient suivi les Israélites dans le désert, passé avec eux le Jourdain et mené quelque temps la vie nomade aux environs de Jéricho, *la ville des palmiers*. Après la mort de Josué, quand la tribu de Juda eut achevé d'expulser les Chananéens d'Hébron et de toute la contrée environnante, ils s'avancèrent à sa suite, pour aller chercher dans les vastes steppes du midi un territoire mieux approprié que les environs de Jéricho à leur genre de vie. — *Avec le peuple* de Juda, et par conséquent d'Israël, sur la lisière S. O. du désert de Juda, *au S. d'Arad* (Héred, *Jos.* xii, 14) auj. *Tell Arad* (*Nombr.* xxi, 1).

17. *Séphaath :* voy. *Jos.* xii, 14 note. — *Ils dévouèrent la ville par anathème*, ils en exterminèrent les habitants (Vulg.). — *Horma*, c.-à-d. chose sur laquelle on a prononcé l'anathème. Cette sentence avait été portée *Nombr.* xxi, 2 sv.

18. *S'empara :* les LXX mettent, *ne s'empara pas*, et c'est ce qu'affirme Josèphe, sans doute sur leur autorité. Faut-il admettre une faute de copiste dans notre texte hébreu actuel? En tout cas, si les Israélites s'emparèrent de ces trois villes, les Philistins les reprirent bientôt après (xiv, 19; xvi, 1 sv.).

descendentes pugnaverunt contra Chananæum, qui habitabat in montanis, et ad meridiem, et in campestribus. 10. [a] Pergensque Judas contra Chananæum, qui habitabat in Hebron, (cujus nomen fuit antiquitus Cariatharbe) percussit Sesai, et Ahiman, et Tholmai : 11. atque inde profectus abiit ad habitatores Dabir, cujus nomen vetus erat Cariath Sepher, id est, civitas litterarum. 12. Dixitque Caleb : Qui percusserit Cariath Sepher, et vastaverit eam, dabo ei Axam filiam meam uxorem. 13. Cumque cepisset eam Othoniel filius Cenez frater Caleb minor, dedit ei Axam filiam suam conjugem. 14. Quam pergentem in itinere monuit vir suus ut peteret a patre suo agrum. Quæ cum suspirasset sedens in asino, dixit ei Caleb : Quid habes? 15. [b] At illa respondit : Da mihi benedictionem, quia terram arentem dedisti mihi : da et irriguam aquis. Dedit ergo ei Caleb irriguum superius, et irriguum inferius.

[a] Jos. 15, 14.

[b] Jos. 15, 19.

16. Filii autem Cinæi cognati Moysi ascenderunt de civitate palmarum, cum filiis Juda in desertum sortis ejus, quod est ad meridiem Arad, et habitaverunt cum eo.

17. Abiit autem Judas cum Simeone fratre suo, et percusserunt simul Chananæum qui habitabat in Sephaath, et interfecerunt eum. Vocatumque est nomen urbis, Horma, id est, anathema. 18. Cepitque Judas Gazam cum finibus suis, et Ascalonem, atque Accaron cum terminis suis. 19. Fuitque Dominus cum Juda, et montana possedit : nec potuit delere habitatores vallis, quia falcatis curribus abundabant. 20. Dederuntque Caleb Hebron, [c] sicut dixerat Moyses, qui delevit ex ea tres filios Enac. 21. Jebusæum autem habitatorem Jerusalem non deleverunt filii Benjamin : habitavitque Jebusæus cum filiis Benjamin in Jerusalem, usque in præsentem diem.

[c] Num. 14, 24. Jos. 15, 14.

22. Domus quoque Joseph ascendit in Bethel, fuitque Dominus cum eis. 23. Nam cum obsiderent urbem, quæ prius Luza vocabatur, 24. viderunt hominem egredientem de civitate, dixeruntque ad eum : Ostende nobis introitum civitatis, et faciemus tecum misericordiam. 25. Qui cum ostendisset eis, percusserunt urbem in ore gladii : hominem autem illum, et omnem cognationem ejus dimiserunt. 26. Qui dimissus, abiit in terram Hetthim, et ædificavit ibi civitatem, vocavitque eam Luzam : quæ ita appellatur usque in præsentem diem.

Sur *Gaza*, voy. *Jos.* xi, 22; sur *Ascalon* et *Accaron*, voy. *Jos.* xiii, 3.

19. *La montagne*, principalement le Négeb, ou partie méridionale de la tribu de Juda. — *La plaine* de la Séphéla, où étaient situées les villes de la Philistie dont on vient de parler; les Philistins les reprirent bientôt, grâce à leurs chars de guerre qui, dans ce pays de plaine, leur donnaient une grande supériorité sur les Israélites.

20. Comp. *Jos.* xv, 13 sv.

21. Comp. *Jos.* xv, 63.

Suivent les combats des autres tribus pour expulser, c'est-à-dire exterminer les Chananéens de leur territoire. Il n'est pas fait mention d'Issachar, sans doute parce qu'il ne restait plus de Chananéens dans ses frontières.

22. *La maison de Joseph*, Ephraïm et la demi-tribu de Manassé à l'O. du Jourdain. — *Béthel* (*Jos.* xviii, 17) appartenait à Benjamin (*Jos.* xviii, 22); mais, comme elle était située près de la frontière d'Ephraïm, la sécurité de cette tribu exigeait qu'on en chassât les Chananéens.

23. *Fit faire une reconnaissance;* Vulg., *assiégea.*

24. *Par où*, par quel endroit autre que la porte : la ville était fortifiée. — *Nous te ferons grâce :* la ville prise, nous t'épargnerons.

26. *Luz :* emplacement inconnu (voy. *Jos.* xvi, 2). Le *pays des Héthéens* désigne ici une contrée étrangère à la Palestine, patrie de ce peuple appelé *Chatti* ou *Chétas* dans les récits égyptiens et assyriens, et qui a formé autrefois une nation puissante dans les contrées orientales de l'Asie-Mineure jusqu'à l'Euphrate. Plusieurs interprètes, rapprochant du nom des Héthéens celui de *Kittim* donné aux îles de Chypre et de Rhodes, soupçonnent que ce fut dans l'une de ces deux îles que se retira le traître de Béthel.

27 Manassé n'expulsa pas les habitants de Bethsan et des villes de sa dépendance, ni ceux de Thanac, de Dor, de Jéblaam, de Mageddo et des villes de leur dépendance, et les Chananéens s'enhardirent à rester dans ce pays. 28 Lorsqu'Israël fut devenu assez fort, il assujettit les Chananéens à un tribut, et ne les chassa point.

29 Ephraïm ne chassa point les Chananéens qui habitaient Géser, et les Chananéens habitèrent au milieu d'Ephraïm à Géser.

30 Zabulon ne chassa point les habitants de Cétron, ni les habitants de Naalol; et les Chananéens habitèrent au milieu de Zabulon, mais ils furent soumis à un tribut.

31 Aser ne chassa point les habitants d'Accho, ni les habitants de Sidon, ni ceux d'Ahalab, d'Achazib, d'Helba, d'Aphec et de Rohob; 32 et les fils d'Aser demeurèrent au milieu des Chananéens, habitants du pays, car ils ne les chassèrent point.

33 Nephthali ne chassa point les habitants de Beth-Samès, ni les habitants de Beth-Anath, et il demeura au milieu des Chananéens, habitants du pays; mais les habitants de Beth-Samès et de Beth-Anath furent soumis à un tribut.

34 Les Amorrhéens refoulèrent dans la montagne les fils de Dan, et ne les laissèrent pas descendre dans la plaine. 35 Les Amorrhéens s'enhardirent à rester à Har-Harès, à Ajalon et à Salebim; mais la main de la maison de Joseph s'appesantit sur eux, et ils furent soumis à un tribut. 36 Le territoire des Amorrhéens s'étendait de la montée d'Acrabbim, de Séla, et au-dessus.

Chap. II.

1 L'ange de Jéhovah monta de Galgala à Bokim, et dit : " Je vous ai fait monter hors d'Egypte et je vous ai amenés dans le pays que j'ai juré à vos pères de vous donner. J'ai dit : Jamais je ne romprai mon alliance avec vous; 2 et vous, vous ne ferez point alliance avec les habitants de ce pays, vous renverserez leurs autels. Mais vous n'avez pas obéi à ma voix. Pourquoi avez-vous fait cela? 3 Et moi aussi, j'ai dit : Je ne les chasserai point devant vous; ils seront à vos côtés, et leurs dieux vous seront un piège. " 4 Comme l'ange du Seigneur disait ces paroles à tous les enfants d'Israël, le peuple éleva la voix et pleura. 5 Ils donnèrent à ce lieu le nom de Bokim, et ils y offrirent des sacrifices à Jéhovah.

---

27. *N'expulsa point les habitants de Bethsan*, ou, comme traduit la Vulgate, *ne détruisit point Bethsan*. Sur ces villes, voy. *Jos.* xvii, 11. — *S'enhardirent*, ou bien *voulurent* (Vulg., commencèrent), firent tous leurs efforts pour se maintenir dans ces villes qui, situées dans la plaine de Jezraël, commandaient les routes commerciales de la Méditerranée à Damas.

28. *Lorsque :* quand? Ce fut sans doute peu à peu, dans la période des Juges, certainement avant Salomon, qui ne fit qu'imposer aux Chananéens déjà soumis des tributs plus lourds, pour subvenir aux frais de ses constructions (I *Rois*, iv, 12; ix, 20).

29. Comp. *Jos.* xvi, 10.

30. Comp. *Jos.* xix, 15.

31. *Accho* ou *Acco*, plus tard Ptolémaïs, l'*Akka* des Arabes, d'où les Croisés ont fait *Acre*, ou saint Jean d'Acre, port au N. du Carmel. — *Sidon :* voy. *Jos.* xi, 18. — *Ahalab*, *Helba* et *Rohob*, inconnues. — *Achazib:* voy. *Jos.* xix, 29. — *Aphec :* voy. *Jos.* xii, 18.

32. *Habitants*, maîtres de la plus grande partie *du pays*.

33. *Beth-Samès*, c.-à-d. maison du Soleil (Baal) et *Beth-Anath*, c.-à-d. maison d'Anath (divinité chananéenne): deux villes inconnues qui tiraient leur nom de l'idolâtrie indigène.

34. *Les fils de Dan*, dont le territoire était en grande partie dans la plaine (*Jos.* xix, 40), ce qui les obliga à former des établissements dans le nord de la Palestine (xviii).

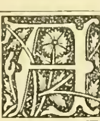
35. *Har-Harès* (montagne du soleil), probablement la même que *Hir-Semès* (ville du soleil), *Jos.* xix, 41, et *Beth-Samès* (maison du soleil) : voy. *Jos.* xv, 10. Vulgate, *sur le mont Harès, c.-à-d. montagne des tessons* (en lisant *Harès* par un *samec*, au lieu d'un *schin*), où l'on avait sans doute accumulé des débris de poteries, etc. — *Ajalon*, *Salebim :* voy. *Jos.* xix, 42.

36. *S'étendait*, au temps de la conquête de Chanaan par les Israélites. — *Montée d'Acrabbim* ou *des scorpions* (Vulg.) : voy. *Jos.* xv, 3. — *Sélah*, c.-à-d. *rocher* (Vulg.),

27. Manasses quoque non delevit Bethsan, et Thanac cum viculis suis, et habitatores Dor, et Jeblaam, et Mageddo cum viculis suis, cœpitque Chananæus habitare cum eis.
28. Postquam autem confortatus est Israel, fecit eos tributarios, et delere noluit.
29. Ephraim etiam non interfecit Chananæum, qui habitabat in Gazer, sed habitavit cum eo.
30. Zabulon non delevit habitatores Cetron, et Naalol : sed habitavit Chananæus in medio ejus, factusque est ei tributarius.
31. Aser quoque non delevit habitatores Accho, et Sidonis, Ahalab, et Achazib, et Helba, et Aphec, et Rohob :
32. habitavitque in medio Chananæi habitatoris illius terræ, nec interfecit eum.
33. Nepththali quoque non delevit habitatores Bethsames, et Bethanath : et habitavit inter Chananæum habitatorem terræ, fueruntque ei Bethsamitæ et Bethanitæ tributarii.
34. Arctavitque Amorrhæus filios Dan in monte, nec dedit eis locum ut ad planiora descenderent :
35. habitavitque in monte Hares, quod interpretatur testaceo, in Ajalon et Salebim. Et aggravata est manus domus Joseph, factusque est ei tributarius
36. fuit autem terminus Amorrhæi ab Ascensu Scorpionis, Petra, et superiora loca.

CAPUT II.

Angelus Dei beneficia refert : quo audito, flet populus : post mortem tamen Josue et coævorum, Israel frequenter liberatus, semper in pejora recidit.


ASCENDITQUE Angelus Domini de Galgalis ad Locum flentium, et ait : Eduxi vos de Ægypto, et introduxi in terram, pro qua juravi patribus vestris : et pollicitus sum ut non facerem irritum pactum meum vobiscum in sempiternum :
2. ita dumtaxat ut non feriretis fœdus cum habitatoribus terræ hujus, sed aras eorum subverteretis : et noluistis audire vocem meam : cur hoc fecistis?
3. Quam ob rem nolui delere eos a facie vestra : ut habeatis hostes, et dii eorum sint vobis in ruinam.
4. Cumque loqueretur Angelus Domini hæc verba ad omnes filios Israel : elevaverunt ipsi vocem suam, et fleverunt.
5. Et vocatum est no-

probablement une localité du midi, peut-être le *rocher* dont il est question *Nombr.* xx, 8 et 10. — *Au-dessus*, vers le nord.

CHAP. II.

1. *L'ange de Jéhovah* (voy. *Gen.* xvi, 7, note), identifié dans le discours avec Jéhovah lui-même. Il est dit venir *de Galgala*, pour faire entendre qu'il est le même qui apparut à Josué dans ce même lieu (*Jos.* v, 13), après la circoncision des Israélites et le renouvellement de l'alliance. Il avait alors annoncé la conquête du pays de Chanaan; cette fois il vient reprocher aux enfants d'Israël d'avoir été infidèles aux ordres de Dieu. Sous quelle forme apparut-il, et comment sa voix se fit-elle entendre au peuple? Peut-être dans une nuée, d'où il parla au grand prêtre, lequel transmit au peuple cette communication divine. Hummelauer, après Vatable et D. Calmet, pensent que cet envoyé n'était ni un ange, ni l'ange de Jéhovah, mais un prophète. — *Bokim*, c.-à-d. *les pleurants* (Vulg.), localité inconnue, qui n'a reçu ce nom qu'après l'événement (vers. 5); le peuple y était peut-être rassemblé pour une fête. — *J'ai dit :* voy. *Exod.* xix, 5 sv.

2. *Vous ne ferez point alliance :* voy. *Exod.* xxiii, 32 sv. xxxiv, 12 sv. *Deut.* vii, 2 sv. *Jos.* xxiii, 12.

3. *Et moi aussi j'ai dit :* voy. *Nombr.* xxxiii, 35; *Jos.* xxiii, 13. — *A vos côtés*, expression abrégée pour : *des aiguillons à vos flancs :* comp. *Nombr.* xxxiii, 35. Vulg., *afin que vous les ayez pour ennemis.* — *Un piège :* voy. *Nombr.* xxxiii, 55. Comp. *Jos.* xxiii, 13.

5. *Des sacrifices* d'expiation pour leur faute, et d'autres pour obtenir la grâce divine. Le tabernacle n'était pas là; mais tout lieu où le Seigneur se montrait à son peuple était un lieu saint où l'on pouvait offrir des sacrifices (vi, 20, 26, 28; xiii, 16 sv. Comp. *Exod.* xx, 24) : c'était donc l'envoyé de Dieu par excellence, l'ange de Jéhovah, le Verbe, qui avait apparu.

Israël entre dans une nouvelle phase de son existence; avant d'en raconter les principaux événements, l'auteur trace le carac-

2° — CHAP. II, 6 — III, 6. — Etat religieux des Hébreux durant la période des Juges.

Ch. II. 6 JOsué renvoya le peuple, et les
enfants d'Israël s'en allèrent
chacun dans son héritage
pour prendre possession du pays.
7 Le peuple servit Jéhovah pendant
toute la vie de Josué et pendant toute
la vie des anciens qui lui survécurent
et qui avaient vu toute la grande œu-
vre que Jéhovah avait accomplie en
faveur d'Israël. 8 Josué, fils de Nun,
serviteur de Jéhovah, mourut âgé de
cent dix ans. 9 On l'ensevelit dans le
territoire qu'il avait eu en partage, à
Thamnath-Hérès ; dans la montagne
d'Ephraïm, au nord du mont Gaas.
10 Toute cette génération fut aussi re-
cueillie auprès de ses pères, et il
s'éleva après elle une autre génération
qui ne connaissait pas Jéhovah, ni les
œuvres qu'il avait faites en faveur
d'Israël.

11 Les enfants d'Israël firent ce qui
est mal aux yeux de Jéhovah, et ils
servirent les Baals. 12 Ils abandonnè-
rent Jéhovah, le Dieu de leurs pères,
qui les avait fait sortir du pays
d'Egypte, et ils allèrent après d'au-
tres dieux, d'entre les dieux des peu-
ples qui les entouraient ; ils se pros-
ternèrent devant eux et ils irritèrent
Jéhovah. 13 Abandonnant Jéhovah,
ils servirent Baal et les Astartés.
14 La colère de Jéhovah s'enflamma
contre Israël ; il les livra aux mains
des pillards qui les pillèrent, et il
les vendit entre les mains de leurs
ennemis d'alentour, et ils ne purent
plus tenir devant leurs ennemis.
15 Partout où ils allaient, la main de
Jéhovah était contre eux pour leur
malheur, comme Jéhovah l'avait dit,
comme Jéhovah le leur avait juré,
et ils en vinrent à une grande dé-
tresse. 16 Jéhovah suscitait des juges
qui les délivraient de la main de ceux
qui les pillaient. 17 Mais, n'écoutant
pas non plus leurs juges, ils se pros-
tituèrent à d'autres dieux et se pros-
ternèrent devant eux. Ils se détour-
nèrent promptement de la voie
qu'avaient suivie leurs pères en obéis-
sant aux commandements de Jého-
vah ; ils ne firent pas comme eux.

18 Lorsque Jéhovah leur suscitait
des juges, il était avec le juge et il les
délivrait de la main de leurs ennemis,
tant que le juge vivait ; car Jéhovah
se repentait à cause de leurs gémisse-
ments devant ceux qui les oppri-
maient et les tourmentaient. 19 *Mais*,
à la mort du juge, ils se corrompaient
de nouveau plus que leurs pères, en

---

tère général de cette période dans le morceau qui suit (ii, 6-iii, 6) : situation du peuple après la mort de Josué (ii, 6-10) ; — ni les châtiments que le Seigneur inflige à Israël par la main des nations voisines, ni les Juges qui le délivrent de l'oppression ne pouvaient le faire renoncer à l'idolâtrie (ii, 11-19) ; — dessein du Seigneur d'éprouver et de châtier son peuple en n'exterminant pas les Chananéens restés dans le pays (ii, 20-23) ; — tableau des Chananéens laissés dans le pays pour éprouver Israël (iii, 1-6).

6-9. Ces versets reproduisent à peu près textuellement *Jos.* xxiv, 28-31. Dans notre style périodique qui montre mieux l'enchaînement des idées, on pourrait les traduire ainsi : " Lorsque Josué eut renvoyé le peuple, et que les Israélites furent retournés chacun dans son héritage pour prendre possession du pays, ils servirent le Seigneur tant que vécurent Josué et les anciens de cette génération ; mais lorsque Josué fut mort, ainsi que les anciens, alors s'éleva une nouvelle génération qui ne connaissait pas le Seigneur, " etc.

9. *Thamnath-Hérès*, peut-être faute de copiste, en tout cas la même ville que Thamnath-Saré (*Jos.* xix, 50 ; xxiv, 30).

10. *Auprès de ses pères*, expression qui répond à celle du Pentateuque, *auprès de son peuple* (*Gen.* xxv, 8, 17 ; xxxv, 29 ; xlix, 29, 33, al.), et renferme une claire allusion à la survivance de l'âme. — *Qui ne connaissait pas Jéhovah*, n'avait été ni l'objet ni le témoin des merveilleuses interventions qu'avaient vues les contemporains de Moïse et de Josué.

11. *Ce qui est mal*, ou *ce qui déplait :* l'ido-

men loci illius : Locus flentium, sive lacrymarum : immolaveruntque ibi hostias Domino.

[a] Jos. 24, 28.

6. [a]Dimisit ergo Josue populum, et abierunt filii Israel unusquisque in possessionem suam, ut obtinerent eam : 7. servieruntque Domino cunctis diebus ejus, et seniorum, qui longo post eum vixerunt tempore, et noverant omnia opera Domini, quæ fecerat cum Israel. 8. Mortuus est autem Josue filius Nun, famulus Domini, centum et decem annorum, 9. et sepelierunt eum in finibus possessionis suæ in Thamnathsare in monte Ephraim, a septentrionali plaga montis Gaas. 10. Omnisque illa generatio congregata est ad patres suos : et surrexerunt alii, qui non noverant Dominum, et opera quæ fecerat cum Israel.

11. Feceruntque filii Israel malum in conspectu Domini, et servierunt Baalim. 12. Ac dimiserunt Dominum Deum patrum suorum, qui eduxerat eos de terra Ægypti : et secuti sunt deos alienos, deosque populorum, qui habitabant in circuitu eorum, et adoraverunt eos : et ad iracundiam concitaverunt Dominum, 13. dimittentes eum, et servientes Baal et Astaroth. 14. Iratusque Dominus contra Israel, tradidit eos in manu diripientium : qui ceperunt eos, et vendiderunt hostibus, qui habitabant per gyrum : nec potuerunt resistere adversariis suis : 15. sed quocumque pergere voluissent, manus Domini super eos erat, sicut locutus est, et juravit eis : et vehementer afflicti sunt. 16. Suscitavitque Dominus judices, qui liberarent eos de vastantium manibus : sed nec eos audire voluerunt, 17. fornicantes cum diis alienis, et adorantes eos. Cito deseruerunt viam, per quam ingressi fuerant patres eorum : et audientes mandata Domini, omnia fecere contraria.

18. Cumque Dominus judices suscitaret, in diebus eorum flectebatur misericordia, et audiebat afflictorum gemitus, et liberabat eos de cæde vastantium. 19. Postquam autem mortuus esset judex, revertebantur, et multo faciebant pejora

---

lâtrie, comme la suite le montre. — *Les Baals*, les fausses divinités en général, Baal étant la principale divinité mâle des Chananéens et de toutes les nations de l'Asie antérieure, honorée chez chacune avec des épithètes ou des surnoms particuliers.

13. *Baal* (c.-à-d. *maître* ou *Seigneur*), divinité solaire, considérée comme le principe mâle de la vie physique, de la force génératrice et productrice de la nature. *Baal* était sans doute un des noms primitifs du vrai Dieu ; il ne sera devenu polythéiste qu'en se localisant et en perdant sa signification générale par l'addition d'une épithète (*Baal-Salah*, qui lance ses rayons) ou d'un nom de lieu (*Baal-Phégor*). — *Astarté* (hébr. *aschthoreth*, au plur. *Aschtharoth*), dénomination générique de la divinité femelle des peuplades chananéennes ; c'était une déesse lunaire, honorée comme le principe féminin des forces de la nature, à laquelle correspondait l'Aphrodite des Grecs, et qui avait à Ascalon un temple célèbre, décrit par Hérodote (i, 105). Un autre nom de cette déesse est *Aschéra*, (au plur. *Aschéroth*), c.-à-d. la *Bonne*, ou *l'Heureuse*, représentée par un pieu symbolique, objet d'un culte impur. Ce qui explique, sans l'excuser, la facilité avec laquelle Israël se laissait aller au culte de Baal ; c'est que ce culte n'excluait pas d'une manière formelle celui de Jéhovah, comme le montre l'histoire de Gédéon (ch. viii), et que ses rites naturalistes et sensuels avaient pour le cœur humain bien plus d'attraits que la religion sévère et pure du Dieu des Hébreux. Un pareil alliage n'en était pas moins une apostasie à l'égard du seul Dieu véritable.

14. *Pillards*, par ex. les Madianites, qui opéraient des razzias. — *Les vendit*, les livra. — *Ils ne purent plus :* comp. *Jos.* vii, 12.

15. *La main de Jéhovah :* comp. *Lév.* xxvi, 17, 36 ; *Deut.* xxviii, 35. — *Juré :* un *serment* de ce genre ne se trouve rapporté nulle part ; mais la parole solennelle d'un Dieu véridique et saint n'équivaut-elle pas à un serment?

16. *Des juges :* sur ce mot, voy. la Préface du livre.

17. *N'écoutant pas*, pour ce qui est de renoncer au culte des idoles. — *Ils se prostituèrent :* comp. *Exod.* xxxiv, 15.

19. *Que leurs pères* des premiers temps de l'époque des juges. — *Leur opiniâtreté*, propr. *leur voie* (conduite) *raide*, *indocile*, ce qui rappelle le *peuple au cou raide* de *Exod.* xxxii, 9.

allant après d'autres dieux pour les
servir et se prosterner devant eux; ils
n'abandonnaient pas leurs errements
et leur opiniâtreté.
20 Alors la colère de Jéhovah s'en-
flamma contre Israël, et il dit : " Puis-
que cette nation a transgressé mon
alliance que j'avais prescrite à ses
pères, et puisqu'ils n'ont pas obéi à
ma voix, 21 moi, je ne chasserai plus
devant eux une seule des nations que
Josué a laissées quand il mourut,
22 afin de mettre par elles Israël à
l'épreuve, *pour voir* s'ils seront atten-
tifs ou non à suivre la voie de Jého-
vah, comme leurs pères y ont été
attentifs. " 23 Et Jéhovah laissa sub-
sister en repos sans se hâter de les
chasser, ces nations qu'il n'avait pas
livrées entre les mains de Josué.
Ch. III. 1 Voici les nations que Jéhovah
laissa subsister pour éprouver par
elles Israël, tous ceux qui n'avaient
pas connu toutes les guerres de Cha-
naan, 2 *et cela* uniquement pour l'ins-
truction des générations d'Israël, afin
de leur apprendre la guerre, à ceux-là
du moins qui ne l'avaient pas connue
auparavant. 3 *Ces nations étaient :* les
cinq princes des Philistins, tous les
Chananéens et les Sidoniens, et les
Hévéens qui habitaient la montagne
du Liban, depuis la montagne de
Baal-Hermon jusqu'à l'entrée de
Hamath. 4 Ces peuples devaient ser-
vir à mettre Israël à l'épreuve, pour
savoir s'ils obéiraient aux comman-
dements que Jéhovah avait prescrits
à leurs pères par Moïse. 5 Et les en-
fants d'Israël habitèrent au milieu
des Chananéens, des Héthéens, des
Amorrhéens, des Phérézéens, des Hé-
véens et des Jébuséens; 6 ils prirent
leurs filles pour femmes, et donnèrent
à leurs fils leurs propres filles, et ils
servirent leurs dieux.

II. — L'histoire des Juges. [CH. III, 7 — XVI, 31].

§ I. — CHAP. III, 7 — 31. — OTHONIEL. AOD. SAMGAR.

Ch. III. 7 ES enfants d'Israël firent ce
qui est mal aux yeux de
Jéhovah; oubliant Jého-
vah, ils servirent les Baals
et les Aschéroth. 8 La colère de Jého-
vah s'enflamma contre Israël, et il
les vendit entre les mains de Chusan-
Rasathaïm, roi de Mésopotamie, et
les enfants d'Israël furent asservis
huit ans à Chusan-Rasathaïm. 9 Les
enfants d'Israël crièrent vers Jéhovah,
et Jéhovah leur suscita un libéra-
teur qui les délivra, Othoniel, fils de
Cénez, frère cadet de Caleb. 10 L'Es-

---

21. *Je ne chasserai plus*, dans le sens de *exterminer :* tant qu'Israël se livrera à l'idolâtrie, Dieu ne lui accordera pas une délivrance complète.

22. *A l'épreuve*, et cela, quoi qu'il arrive, dans un dessein de miséricorde envers Israël : pour le récompenser, s'il était fidèle ; pour le ramener à lui par le châtiment, s'il servait les faux dieux.

CHAP. III.

1. *Eprouver*, Vulg. *instruire :* l'hébreu a le même mot qui est rendu plus haut par *experiar* (ii, 22). — *Israël*, savoir la génération qui avait remplacé celle de Josué, et qui n'avait pas pris part aux guerres conduites par ce chef contre les Chananéens.

2. *Connaître*, dans le sens de ii, 22. — *Leur apprendre la guerre*, entretenir en eux l'esprit militaire, nécessaire à un peuple toujours exposé à des invasions. Keil donne de ces mots une autre explication, qui nous paraît bien cherchée : "*Apprendre la guerre*, non pas, dit-il, *l'art de la guerre :* cette pensée serait aussi contraire au dessein de Dieu qu'au contexte (comp. ii, 22; iii, 4). *Apprendre la guerre*, ici, c'est apprendre comment il faut combattre les Chananéens. Or Josué et les hommes de sa génération avaient triomphé de ces peuplades, non par l'art de la guerre ou par la force des armes, mais par la merveilleuse assistance de Dieu; et cette assistance, avec laquelle Israël est invincible, sans laquelle il est la faiblesse même, ils l'avaient obtenue, parce qu'ils étaient fidèles à observer la loi de Jéhovah

quam fecerant patres eorum, sequentes deos alienos, servientes eis, et adorantes illos. Non dimiserunt adinventiones suas, et viam durissimam, per quam ambulare consueverunt.

20. Iratusque est furor Domini in Israel, et ait : Quia irritum fecit gens ista pactum meum, quod pepigeram cum patribus eorum, et vocem meam audire contempsit : 21. et ego non delebo gentes, quas dimisit Josue, et mortuus est : 22. ut in ipsis experiar Israel, utrum custodiant viam Domini, et ambulent in ea, sicut custodierunt patres eorum, an non. 23. Dimisit ergo Dominus omnes nationes has, et cito subvertere noluit, nec tradidit in manus Josue.

CAPUT III.

Israel dum sociatur gentibus a Domino derelictis, ad ipsius exercitationem, earum sceleribus contaminatur; ideo sæpius per extraneos reges affligitur; sed resipiscens, per Othoniel, Aod, et Samgar liberatur.



HÆ sunt gentes, quas Dominus dereliquit, ut erudiret in eis Israelem, et omnes, qui non noverant bella Chananæorum : 2. Ut postea discerent filii eorum certare cum hostibus, et habere consuetudinem præliandi : 3. quinque satrapas Philisthinorum, omnemque Chananæum, et Sidonium, atque Hevæum, qui habitabat in monte Libano, de monte Baal Hermon usque ad introitum Emath. 4. Dimisitque eos, ut in ipsis experiretur Israelem, utrum audiret mandata Domini quæ præceperat patribus eorum per manum Moysi, an non. 5. Itaque filii Israel habitaverunt in medio Chananæi, et Hethæi, et Amorrhæi, et Pherezæi, et Hevæi, et Jebusæi : 6. [a]Et duxerunt uxores filias eorum, ipsique filias suas filiis eorum tradiderunt, et servierunt diis eorum. [a] Deut. 7, 3.

7. Feceruntque malum in conspectu Domini, et obliti sunt Dei sui, servientes Baalim et Astaroth. 8. Iratusque contra Israel Dominus, tradidit eos in manus Chusan Rasathaim regis Mesopotamiæ, servieruntque ei octo annis. 9. Et clamaverunt ad Dominum : qui suscitavit eis salvatorem, et liberavit eos, Othoniel videlicet filium Cenez, fratrem Caleb minorem : 10. Fuit-

(*Jos.* i, 7). Voilà ce qu'Israël savait au temps de Josué, et ce que la génération suivante avait oublié; voilà ce que Dieu avait le dessein de lui apprendre par l'expérience. " La Vulgate s'écarte notablement du sens littéral : *afin que dans la suite leurs enfants apprennent à combattre contre les ennemis et acquièrent l'habitude de faire la guerre.*

3. Voy. l'explication *Jos.* xiii, 2-6. *Ces nations* que Dieu laissa subsister paraissent rangées par l'auteur en 2 groupes. Le premier groupe (vers. 3 et 4) comprend celles qui formaient comme un demi-cercle autour d'Israël savoir les Philistins au S. O., les Chananéens et les Sidoniens dans la plaine maritime au N. O., et les Hévéens dans le Liban. — *Les cinq princes* ou rois des cinq villes formant la confédération des Philistins. — *Baal-Hermon*, identique à Baal-Gad, au pied de l'Hermon (*Jos.* xi, 17).—*L'entrée de Hamath*, la grande vallée de la Cœlésyrie, par où les habitants de la Palestine avaient entrée dans le pays de Hamath.

5. *Chananéens* des plaines, *Héthéens* d'Hébron, peut-être aussi de Béthel, *Amorrhéens* des montagnes, etc.

7. Comp. ii, 13. *Aschéroth*, propr. idoles d'Astarté.

8. *Les vendit*, les livra, comme un bien auquel on ne tient plus. — *De Chusan*, ou bien *du Couschite*, *Rasathaïm :* ce dernier nom signifie en hébreu *deux iniquités;* peut-être n'est-il qu'une transformation hébraïque de l'un des titres de Chusan. La tribu couschite, dont ce Chusan est le chef, habitait sans doute au N. de la Mésopotamie et avait étendu ses conquêtes dans l'Asie antérieure. Cette invasion de Chanaan par un roi de Mésopotamie ou de Babylone offre une grande analogie avec l'expédition des cinq rois de Sennaar au temps d'Abraham (*Gen.* xiv). — *Furent asservis :* cet asservissement consistait dans l'obligation de payer un tribut annuel en nature; il était levé par les chefs de village, et les Israélites devaient le présenter eux-mêmes au vainqueur, au siège de son empire (comp. iii, 17).

9. *Othoniel*, en hébr. *óthniel*, c.-à-d. ma force est Dieu. Voy. *Jos.* xv, 17.

10. *L'Esprit de Jéhovah;* ailleurs *l'Esprit de Dieu*, principe de la vie naturelle et de la vie surnaturelle dans le monde physique et

prit de Jéhovah vint sur lui; il jugea
Israël et marcha à la guerre; Jého-
vah livra entre ses mains Chusan-
Rasathaïm, roi de Mésopotamie, et
sa main fut puissante contre Chusan-
Rasathaïm; 11 Le pays fut en repos
pendant quarante ans, et Othoniel,
fils de Cénez, mourut.
12 Les enfants d'Israël firent de nou-
veau ce qui est mal aux yeux de Jého-
vah, et Jéhovah fortifia Eglon, roi de
Moab, contre Israël, parce qu'ils fai-
saient ce qui est mal aux yeux de
Jéhovah. 13 Eglon s'adjoignit les fils
d'Ammon et Amalec, et il se mit en
marche. Il battit Israël et ils s'empa-
rèrent de la ville des Palmiers. 14 Les
enfants d'Israël furent asservis dix-
huit ans à Eglon, roi de Moab.
15 Les enfants d'Israël crièrent vers
Jéhovah, et Jéhovah leur suscita un
libérateur, Aod, fils de Géra, Benja-
mite, qui ne se servait pas de la main
droite. Les enfants d'Israël envoyè-
rent par lui un présent à Eglon, roi
de Moab. 16 Aod se fit une épée à
deux tranchants, longue d'une cou-
dée, et il la ceignit sous ses vête-
ments, sur sa hanche droite. 17 Il offrit
le présent à Eglon, roi de Moab; or
Eglon était un homme très gras.
18 Lorsqu'il eut achevé d'offrir le pré-
sent, il renvoya les gens qui l'avaient
apporté. 19 Et lui-même revint depuis
les idoles qui sont près de Galgala, et
il dit : " O roi, j'ai quelque chose de
secret à te dire. " Le roi dit : " Si-
lence! " Et tous ceux qui étaient
auprès de lui sortirent. 20 Aod l'abor-
da comme il était assis seul, prenant
le frais dans sa chambre haute, et il
dit : " J'ai pour toi une parole de
Dieu. " Eglon se leva aussitôt de son
siège. 21 Alors Aod, avançant la main
gauche, tira l'épée qui était sur sa
hanche droite et la lui enfonça dans
le ventre. 22 La poignée même entra
après la lame, et la graisse se referma
sur la lame; car il ne retira pas l'épée
de son ventre, et la lame sortit par
derrière. 23 Aod sortit par l'escalier
extérieur, après avoir fermé sur Eglon
les portes de la chambre haute et tiré
le verrou. 24 Quand il fut sorti, les ser-
viteurs du roi vinrent et ils virent que
les portes de la chambre haute étaient
fermées au verrou. Ils dirent : " Sans
doute il se couvre les pieds dans la
chambre d'été. " 25 Ils attendirent
longtemps, jusqu'à en avoir honte, et
comme il n'ouvrait pas les portes de
la chambre haute, ils prirent la clef et
ouvrirent, et voici que leur maître
gisait par terre sans vie. 26 Pendant
ces délais, Aod prit la fuite, dépassa
les idoles et se sauva à Séïrath.
27 Aussitôt arrivé, il sonna de la trom-
pette dans la montagne d'Ephraïm.
Les enfants d'Israël descendirent
avec lui de la montagne, et il se mit

---

dans l'homme, spécialement dans l'ordre du salut, comme " Esprit de sagesse, d'intelligence, de conseil, " etc. (*Is.* xi, 2). Celui qui l'a reçu, sur l'esprit duquel il agit, a le pouvoir d'opérer des miracles, de prophétiser, c.-à-d. de parler au nom et sous l'inspiration de Dieu, etc. — *Sa main*, etc. : il le vainquit et l'obligea à quitter le pays. — *Mourut*, peut-être avant l'expiration des *40 ans.*

13. *La ville des Palmiers*, Jéricho, qui s'était relevée de ses ruines depuis plus de 60 ans que Josué l'avait prise et brûlée, mais qui n'avait plus ses anciennes murailles.

15. *Fils*, probablement *descendant :* voy. I *Paral.* viii, 13 comp. à II *Rois*, xvi, 5; xix, 17. — *Benjamite;* Vulg., *fils de Jémini.* — *Qui ne se servait pas;* litt. *fermé de la main droite :* qui était *gaucher.* LXX, *qui était ambidextre*, ce que la Vulg. explique ainsi, *qui se servait de l'une et l'autre main comme de la droite.* — *Par lui*, comme chef de la députation. — *Un présent*, le tribut imposé par le vainqueur : euphémisme.

16. *A deux tranchants;* Vulg., *à deux pointes*, et pour expliquer comment on peut se servir d'une épée à deux pointes, elle ajoute, *ayant au milieu une poignée de la longueur d'une palme.* — *D'une coudée*, ou *d'une aune;* litt., *d'un bâton* à mesurer. — *Sur sa hanche droite*, pour mieux dissimuler cette arme, et la saisir plus facilement de la main gauche.

18. *Lorsqu'il eut achevé* d'offrir le présent ou tribut, sans doute en nature : bestiaux, produits divers (*Gen.* xliii, 25), et qu'il eut déjà fait avec ses gens une partie de la route pour retourner dans la montagne d'Ephraïm, il renvoya ces derniers chez eux, et retourna lui-même auprès d'Eglon.

que in eo Spiritus Domini, et judicavit Israel. Egressusque est ad pugnam, et tradidit Dominus in manus ejus Chusan Rasathaim regem Syriæ, et oppressit eum. 11. Quievitque terra quadraginta annis, et mortuus est Othoniel filius Cenez.

12. Addiderunt autem filii Israel facere malum in conspectu Domini : qui confortavit adversum eos Eglon regem Moab : quia fecerunt malum in conspectu ejus. 13. Et copulavit ei filios Ammon, et Amalec : abiitque et percussit Israel, atque possedit Urbem palmarum. 14. Servieruntque filii Israel Eglon regi Moab decem et octo annis :

15. Et postea clamaverunt ad Dominum : qui suscitavit eis salvatorem vocabulo Aod, filium Gera, filii Jemini, qui utraque manu pro dextera utebatur. Miseruntque filii Israel per illum munera Eglon regi Moab. 16. Qui fecit sibi gladium ancipitem, habentem in medio capulum longitudinis palmæ manus, et accinctus est eo subter sagum in dextro femore. 17. Obtulitque munera Eglon regi Moab. Erat autem Eglon crassus nimis. 18. Cumque obtulisset ei munera, prosecutus est socios, qui cum eo venerant. 19. Et reversus de Galgalis, ubi erant idola, dixit ad regem : Verbum secretum habeo ad te, o rex. Et ille imperavit silentium : egressisque omnibus qui circa eum erant, 20. ingressus est Aod ad eum : sedebat autem in æstivo cœnaculo solus, dixitque : Verbum Dei habeo ad te. Qui statim surrexit de throno. 21. Extenditque Aod sinistram manum, et tulit sicam de dextro femore suo, infixitque eam in ventre ejus 22. tam valide, ut capulus sequeretur ferrum in vulnere, ac pinguissimo adipe stringeretur. Nec eduxit gladium, sed ita ut percusserat, reliquit in corpore : statimque per secreta naturæ alvi stercora proruperunt. 23. Aod autem clausis diligentissime ostiis cœnaculi, et obfirmatis sera, 24. per posticum egressus est. Servique regis ingressi viderunt clausas fores cœnaculi, atque dixerunt : Forsitan purgat alvum in æstivo cubiculo. 25. Exspectantesque diu donec erubescerent, et videntes quod nullus aperiret, tulerunt clavem : et aperientes invenerunt dominum suum in terra jacentem mortuum. 26. Aod autem, dum illi turbarentur, effugit, et pertransiit Locum idolorum, unde reversus fuerat. Venitque in Seirath : 27. et statim insonuit buccina in monte Ephraim :

---

19. *Les idoles*, hébr. *pesîlîm*, propr. *pierres taillées*, (d'autres, *les carrières*), placées là en plein air pour protéger leur frontière. Ce fut peut-être la vue de ces idoles dressées sur le sol israélite qui indigna tout à coup Aod et lui inspira son projet. — *Galgala*, non la localité de ce nom entre Jéricho et le Jourdain, mais une autre Galgala, située vis-à-vis de la moitié d'Adommim (*Jos.* iv, 19; xv, 7). — *Il dit*, fit dire à Eglon. — *Silence!* Qu'on me laisse en paix! Retirez-vous!

20. *Assis seul dans sa chambre haute;* on pourrait aussi traduire, *assis dans la chambre haute réservée pour lui seul. Prenant le frais*, etc.; litt. *dans sa chambre haute de rafraîchissement :* c'était une construction légère, disposée sur le toit plat de la maison, où, aujourd'hui encore, les Orientaux vont respirer le frais en été. — *Se leva*, par respect pour cette *parole de Dieu.*

22. *La lame*, la pointe de l'épée, *sortit par* (le) *derrière*. La signification de ce dernier mot, qui ne se rencontre pas ailleurs, est incertaine; nous avons suivi l'explication de Gésénius. D'autres, avec la Vulgate, *ses excréments sortaient par les conduits naturels.* Comme le sujet de *sortit* n'est pas exprimé, on pourrait aussi traduire, *et* Eglon, déjà transpercé, *sortit*, fit effort pour se retirer *dans le lieu d'aisances.* Hummelauer regarde les deux mots comme interpolés.

23. *Par l'escalier extérieur* donnant sur la rue, et non par celui qui joignait la chambre haute à l'intérieur de la maison.

24. *Il se couvre les pieds* (comp. I *Sam.* xxiv, 4) : euphémisme : il satisfait un besoin naturel; en pareil cas, la longue robe des Orientaux recouvrait les pieds.

26. *Séïrath*, localité inconnue, dans la montagne d'Ephraïm.

27. *Sonna de la trompette*, pour leur annoncer la mort d'Eglon et les exhorter à marcher contre les Moabites.

à leur tête. 28 Il leur dit : " Suivez-moi! car Jéhovah a livré entre vos mains vos ennemis, les Moabites. " Ils descendirent à sa suite, s'emparèrent des gués du Jourdain vis-à-vis de Moab, et ne laissèrent passer personne. 29 Ils battirent Moab en ce temps-là, environ dix mille hommes, tous robustes et vaillants, et pas un n'échappa. 30 En ce jour, Moab fut humilié sous la main d'Israël; et le pays fut en repos pendant quatre-vingts ans.

31 Après lui, il y eut Samgar, fils d'Anath, qui battit six cents hommes des Philistins avec un aiguillon à bœufs; lui aussi fut un libérateur d'Israël.

§ II. — DÉBORA ET BARAC.

1° — CHAP. IV. — Victoire sur les Chananéens.

Chap. IV. LES enfants d'Israël firent encore ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, après la mort d'Aod. 2 Et Jéhovah les vendit entre les mains de Jabin, roi de Chanaan, qui régnait à Asor; le chef de son armée était Sisara, et il habitait à Haroseth-Goïm. 3 Les enfants d'Israël crièrent vers Jéhovah, car Jabin avait neuf cents chars de fer, et depuis vingt ans il opprimait durement les enfants d'Israël.

4 En ce temps-là, Débora, prophétesse, femme de Lapidoth, rendait la justice en Israël. 5 Elle siégeait sous le palmier de Débora, entre Rama et Béthel, dans la montagne d'Ephraïm; et les enfants d'Israël montaient vers elle pour être jugés. 6 Elle envoya appeler Barac, fils d'Abinaëm, de Cédès en Nephthali, et elle lui dit : " N'est-ce pas l'ordre qu'a donné Jéhovah, le Dieu d'Israël? Va, rends-toi sur le mont Thabor, et prends avec toi dix mille hommes des fils de Nephthali et des fils de Zabulon. 7 Je t'amènerai au torrent de Cison, Sisara, le chef de l'armée de Jabin, avec ses chars et ses troupes, et je le livrerai entre tes mains. " 8 Barac lui dit : " Si tu viens avec moi, j'irai; mais si tu ne viens pas avec

---

28. *Vis-à-vis de Moab;* ou bien, *contre les Moabites*, pour leur fermer les gués. — *Ne laissèrent passer* aucun des Moabites qui auraient voulu regagner leur territoire.

29. *En ce temps-là* suppose plusieurs combats et une guerre d'une certaine durée.

30. *Le pays*, au moins cette portion du pays, *fut en repos pendant 80 ans*, ce qui ne veut pas dire qu'Aod ait jugé le peuple aussi longtemps.

Chez tous les peuples anciens on a admiré le sang-froid, l'audace et le dévouement à la patrie qui se révèlent dans des actes comme celui d'Aod, quoique ces actes ne soient pas de tout point irrépréhensibles. Quelles louanges la Grèce n'a-t-elle pas données à Harmodius et à Aristogiton, Rome à Mucius Scævola ! Les Orientaux admirent plus vivement encore des exploits semblables à ceux d'Aod, même entachés à nos yeux de ruse et de perfidie. C'est donc d'après les mœurs et les idées des anciens, non d'après les nôtres, qu'il faut juger le libérateur d'Israël. On a remarqué d'ailleurs avec raison que la Bible ne dit pas d'Aod, comme de tous les autres juges, que " l'Esprit de Jéhovah fut sur lui, " et qu'il n'est même pas appelé *juge* (*schophet*), mais simplement *libérateur* ou *sauveur* (*moschia*).

31. *Des Philistins*, qui faisaient une invasion en Chanaan. — *Aiguillon à bœufs* (Vulg., *soc de charrue*). D'après Maundrell, les laboureurs de Palestine et de Syrie se servent d'un aiguillon long de 8 pieds dont le petit bout se termine par une pointe de fer, et dont l'autre extrémité, beaucoup plus forte, est armée d'une espèce de bêche, destinée à débarrasser le soc de la terre qui s'y attache. Un pareil instrument était une arme redoutable entre les mains d'un homme robuste et courageux. — *Un libérateur*, non *un juge :* l'acte de Samgar est un exploit isolé, mentionné en passant.

CHAP. IV.

2. *Jabin*, c.-à-d. l'*intelligent*, peut-être le surnom ou titre de tous les rois d'Asor : comp. *Jos.* XI, 1, 10. C'était le chef d'une confédération de petits Etats chananéens, dont l'un avait pour roi Sisara. — *Asor*, dans la tribu de Nephthali, au N. du lac Houléh : non retrouvée (*Jos.* XI, 1). Détruite par Josué, elle avait été reconstruite. —

descenderuntque cum eo filii Israel, et ipso in fronte gradiente. 28. Qui dixit ad eos : Sequimini me : tradidit enim Dominus inimicos nostros Moabitas in manus nostras. Descenderuntque post eum, et occupaverunt vada Jordanis quæ transmittunt in Moab : et non dimiserunt quemquam : 29. sed percusserunt Moabitas in tempore illo, circiter decem millia, omnes robustos et fortes : nullus eorum evadere potuit. 30. Humiliatusque est Moab in die illo sub manu Israel : et quievit terra octoginta annis.

31. Post hunc fuit Samgar filius Anath, qui percussit de Philisthiim sexcentos viros vomere : et ipse quoque defendit Israel.

CAPUT IV.

Debbora prophetissa et Barac adversus Sisaram principem militiæ regis Jabin feliciter dimicant, quem profugum occidit Jahel uxor Haber Cinæi.


DDIDERUNTQUE filii Israel facere malum in conspectu Domini post mortem Aod, 2. [a]et tradidit illos Dominus in manus Jabin regis Chanaan, qui regnavit in Asor: habuitque ducem exercitus sui nomine Sisaram, ipse autem habitabat in Haroseth gentium. 3. Clamaveruntque filii Israel ad Dominum : nongentos enim habebat falcatos currus, et per viginti annos vehementer oppresserat eos.

[a] I Reg. 12, 9.

4. Erat autem Debbora prophetis uxor Lapidoth, quæ jubicabat populum in illo tempore. 5. Et sedebat sub palma, quæ nomine illius vocabatur, inter Rama et Bethel in monte Ephraim : ascendebantque ad eam filii Israel in omne judicium. 6. Quæ misit, et vocavit Barac filium Abinoem de Cedes Nephthali : dixitque ad eum : Præcepit tibi Dominus Deus Israel, vade, et duc exercitum in montem Thabor, tollesque tecum decem millia pugnatorum de filiis Nephthali, et de filiis Zabulon : 7. ego autem adducam ad te in loco torrentis Cison, Sisaram principem exercitus Jabin, et currus ejus, atque omnem multitudinem, et tradam eos in manu tua. 8. Dixitque ad eam Barac : Si venis mecum, vadam : si nolueris venire mecum,

---

Sisara avait sa résidence à *Haroseth-Goïm*, ou *des nations*, située dans une des grandes plaines de la Galilée, où Sisara pouvait faire mouvoir ses *neuf cents chars* garnis ou bardés *de fer;* plusieurs l'identifient avec les ruines de Harotieh, au N. du Cison et en face du Carmel.

4. *Débora*, c.-à-d. l'*Abeille*, comme *Mélissa* en grec, *Emma* en allemand. Les noms d'animaux gracieux étaient souvent employés comme noms de femmes : Jahel signifie *biche;* Tabitha ou Dorcas, *gazelle;* Rachel, *agneau* ou *brebis*, Séphora, *passereau*, etc.— *Prophétesse*, comme Marie, sœur de Moïse (*Exod.* xv, 20), Holda, femme de Sellum (II *Rois*, xxii, 14). — *Rendait la justice*, sans être un juge proprement dit; sa réputation de sagesse la faisait choisir de toutes parts comme arbitre dans les différends.

5. *Sous* un *palmier*, appelé longtemps le *palmier de Débora*, non loin de sa demeure. — *Rama*, auj. *er Râm* (*Jos.* xviii, 25), ou une autre Rama plus près de Béthel, auj. *Ram-Allah* (V. Guérin).

6. *Barac*, c.-à-d. *foudre*, *éclair*. *Cédès* ou Cadès (*Jos.* xii, 22), appelée *en* (la tribu de) *Nephthali* pour la distinguer des autres villes du même nom. — *N'est-ce pas l'ordre :* hébraïsme, pour : ceci est certainement l'ordre, etc. — *Dirige-toi* (Vulg., *conduis l'armée*, d'autres, *sonne de la trompette*), après avoir rassemblé dix mille hommes à Cédès (vers. 10). — *Mont Thabor*, au N. E. de la plaine de Jezraël (appelée aussi d'Esdrelon et de Mageddo), désigné par la tradition chrétienne comme la montagne de la transfiguration, auj. *Djébel et-Tour*. La plaine qu'il domine est le principal champ de bataille de la Palestine; il a vu passer à ses pieds les armées d'Egypte et d'Assyrie, des Croisés et de Bonaparte.

7. *Au torrent de Cison*, formé par les sources qui jaillissent du Thabor et du Gelboé; après avoir traversé la plaine de Jezraël, il se jette dans la baie d'Accho (S. Jean d'Acre), au N. du Carmel : auj. *Nahr el Mukhatta*, c.-à-d. *la rivière du massacre :* comp. v, 21. Ici il faut entendre la plaine qui s'étend sur ses deux rives.

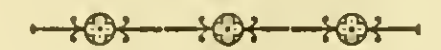
8. Barac ne doute pas de la promesse divine que la prophétesse lui a fait connaître, mais il n'ose marcher seul à cette grande

moi, je n'irai pas. " 9 Elle répondit :
" Oui, j'irai avec toi, mais dans l'ex-
pédition que tu vas faire, la gloire ne
sera pas pour toi, car Jéhovah livrera
Sisara entre les mains d'une femme. "
Et Débora se leva et elle se rendit
avec Barac à Cédès. 10 Barac convo-
qua Zabulon et Nephthali à Cédès;
et là dix mille hommes se mirent
en marche à sa suite, et Débora par-
tit avec lui. — 11 Héber, le Cinéen,
s'était séparé des Cinéens, des fils
de Hobab, beau-frère de Moïse,
et il avait dressé sa tente jusqu'à la
forêt de chênes de Sennim, près de
Cédès.

12 On informa Sisara que Barac, fils
d'Abinoëm était en marche vers le
mont Thabor; 13 et Sisara, ayant fait
venir d'Haroseth-Goïm tous ses chars,
neuf cents chars de fer, et tout le
peuple qui était avec lui, les rassem-
bla dans la vallée de Cison. 14 Alors
Débora dit à Barac : " Lève-toi, car
voici le jour où Jéhovah a livré Sisara
entre tes mains. Oui, Jéhovah marche
devant toi. " Et Barac descendit du
mont Thabor, ayant dix mille hom-
mes à sa suite. 15 Jéhovah mit en dé-
route Sisara, tous ses chars et toute
son armée, à la pointe de l'épée, de-
vant Barac; et Sisara descendit de
son char et s'enfuit à pied. 16 Barac
poursuivit les chars et l'armée jusqu'à
Haroseth-Goïm, et toute l'armée de
Sisara tomba sous le tranchant de
l'épée; pas un homme n'échappa.

17 Sisara se réfugia à pied dans la
tente de Jahel, femme de Héber, le
Cinéen; car il y avait paix entre
Jabin, roi d'Asor, et la maison de
Héber, le Cinéen. 18 Jahel sortit au-
devant de Sisara et lui dit : " Entre
chez moi, mon seigneur, entre, ne
crains point. " Il entra chez elle dans
la tente, et elle le couvrit d'un man-
teau. 19 Il lui dit : " Donne-moi, je te
prie, un peu d'eau à boire, car j'ai
soif. " Elle ouvrit l'outre du lait, lui
donna à boire et le couvrit. 20 Il lui
dit *encore :* " Tiens-toi à l'entrée de
la tente, et si l'on vient t'interroger,
en disant : Y a-t-il un homme ici? tu
répondras : Non. " 21 Jahel, femme de
Héber, prit un pieu de la tente, et
ayant pris en main le marteau, elle
s'approcha de lui doucement et lui
enfonça dans la tempe le pieu, qui
pénétra dans le sol, car il dormait pro-
fondément, étant accablé de fatigue,
et il mourut. 22 Alors arriva Barac,
qui était à la poursuite de Sisara;
Jahel sortit à sa rencontre et lui dit :
" Viens, et je te montrerai l'homme
que tu cherches. " Il entra chez elle
et vit Sisara étendu mort, le pieu
dans la tempe.

23 *C'est ainsi que* Dieu, en ce jour,
humilia Jabin, roi de Chanaan, devant
les enfants d'Israël. 24 Et la main des
enfants d'Israël s'appesantit de plus
en plus sur Jabin, roi de Chanaan,
jusqu'à ce qu'ils eussent détruit Jabin,
roi de Chanaan.



lutte; la présence de Débora lui communiquera, à lui et à ses futurs compagnons, l'enthousiasme et l'ardeur dont ils ont besoin.

9. *D'une femme*, de Jahel (vers. 17).

11. *Des Cinéens* qui menaient la vie nomade dans le désert de Juda (I, 16). — *Sennim*, probablement la même que Saanaïm (*Jos.* XIX, 33). Ce verset est nécessaire pour l'intelligence de ce qui va suivre (vers. 17 sv.).

15. *A la pointe de l'épée* des Israélites. — *S'enfuit à pied*, pour se sauver par des chemins de montagne chez les Cinéens, amis de Jabin.

17. *Dans la tente* d'une femme, lieu inviolable chez les Orientaux.

18. *Sortit au-devant :* l'Oriental offre l'hospitalité sans attendre qu'on la lui demande. — *Chez moi*, dans la partie de la tente de son mari réservée aux femmes, où nul étranger ne peut pénétrer. — *D'un manteau* (Vulg.), d'une *couverture* en général. Sisara, harrassé de fatigue, avait besoin de dormir.

non pergam. 9. Quæ dixit ad eum : Ibo quidem tecum, sed in hac vice victoria non reputabitur tibi, quia in manu mulieris tradetur Sisara. Surrexit itaque Debbora, et perrexit cum Barac in Cedes. 10. Qui, accitis Zabulon et Nephthali, ascendit cum decem millibus pugnatorum, habens Debboram in comitatu suo. 11. Haber autem Cinæus recesserat quondam a ceteris Cinæis fratribus suis filiis Hobab, cognati Moysi : et tetenderat tabernacula usque ad vallem, quæ vocatur Sennim, et erat juxta Cedes.

12. Nuntiatumque est Sisaræ quod ascendisset Barac filius Abinoem in montem Thabor : 13. et congregavit nongentos falcatos currus, et omnem exercitum de Haroseth gentium ad torrentem Cison. 14. Dixitque Debbora ad Barac : Surge, hæc est enim dies, in qua tradidit Dominus Sisaram in manus tuas : en ipse ductor est tuus. Descendit itaque Barac de monte Thabor, et decem millia pugnatorum

Ps. 82, 10. cum eo. 15. [b] Perterruitque Dominus Sisaram, et omnes currus ejus, universamque multitudinem in ore gladii ad conspectum Barac : in tantum, ut Sisara de curru desiliens, pedibus fugeret, 16. et Barac persequeretur fugientes currus, et exercitum usque ad Haroseth gentium, et omnis hostium multitudo usque ad internecionem caderet.

17. Sisara autem fugiens pervenit ad tentorium Jahel uxoris Haber Cinæi. Erat enim pax inter Jabin regem Azor, et domum Haber Cinæi. 18. Egressa igitur Jahel in occursum Sisaræ, dixit ad eum : Intra ad me domine mi : intra, ne timeas. Qui ingressus tabernaculum ejus, et opertus ab ea pallio, 19. dixit ad eam : Da mihi, obsecro, paululum aquæ, quia sitio valde. Quæ aperuit utrem lactis, et dedit ei bibere, et operuit illum. 20. Dixitque Sisara ad eam : Sta ante ostium tabernaculi : et cum venerit aliquis interrogans te, et dicens : Numquid hic est aliquis? Respondebis : Nullus est. 21. Tulit itaque Jahel uxor Haber clavum tabernaculi, assumens pariter et malleum : et ingressa abscondite, et cum silentio posuit supra tempus capitis ejus clavum, percussumque malleo defixit in cerebrum usque ad terram : qui soporem morti consocians defecit, et mortuus est. 22. Et ecce Barac sequens Sisaram veniebat : egressaque Jahel in occursum ejus, dixit ei : Veni, et ostendam tibi virum, quem quæris. Qui cum intrasset ad eam, vidit Sisaram jacentem mortuum, et clavum infixum in tempore ejus.

23. Humiliavit ergo Deus in die illo Jabin regem Chanaan coram filiis Israel : 24. qui crescebant quotidie, et forti manu opprimebant Jabin regem Chanaan, donec delerent eum.

---

19. *Lui donna à boire*, probablement du lait caillé de chameau, qui a une vertu soporifique.

21. *Un pieu*, grosse cheville qu'on enfonçait en terre avec un maillet de bois, pour y attacher les cordages de la tente.

" Je conviens, dit Herder, que Jahel, qui cloua dans sa tente le général de l'ennemi, ne mériterait pas les décorations destinées à récompenser les hauts faits militaires de notre temps ; mais l'éloge national renfermé dans le chant de Débora lui appartenait de droit. Avant de vouloir appliquer aux Hébreux la morale et les lois de la guerre moderne, il faudrait transformer les hordes sauvages qu'ils avaient à combattre en troupes régulières et disciplinées ; il faudrait surtout donner à cette époque reculée l'esprit et les mœurs de notre époque à nous. " Voyez aussi la note de iii, 29.

Etant accablé de fatigue; d'autres, *et il défaillit.*

24. L'extermination de Jabin et de sa puissance n'implique pas celle de tous les Chananéens en général. Toutefois il est à remarquer qu'il n'est plus fait mention dans la Bible d'un *royaume* chananéen.

2° — CHAP. V. — Cantique de Débora.

Chap. V. 1 En ce jour-là, Débora et Barac, fils d'Abinoëm, chantèrent ce cantique :

2 Les chefs se sont mis à la tête en Israël;
Le peuple s'est volontairement offert pour le combat :
Bénissez-en Jéhovah!

3 Ecoutez, ô rois; princes, prêtez l'oreille.
C'est moi, c'est moi qui chanterai Jéhovah,
Je dirai un cantique à Jéhovah, le Dieu d'Israël.
4 Jéhovah, quand tu sortis de Seïr,
Quand tu t'avanças des campagnes d'Edom,
La terre trembla, les cieux mêmes se fondirent,
Et les nuées se fondirent en eau;
5 Devant Jéhovah s'ébranlèrent les montagnes,
Ce Sinaï, devant Jéhovah, le Dieu d'Israël.

6 Aux jours de Samgar, fils d'Anath,
Aux jours de Jahel, les routes étaient désertes,
Et les voyageurs prenaient des sentiers détournés.
7 Les campagnes étaient dans l'abandon en Israël,
Jusqu'à ce que je me sois levée, moi Débora,
Que je me sois levée, une mère en Israël.
8 On choisissait des dieux nouveaux;
Alors la guerre était aux portes,
Et l'on ne voyait ni bouclier ni lance
Chez quarante milliers en Israël!

9 Mon cœur s'élance vers les conducteurs d'Israël,
Vers ceux du peuple qui se sont offerts *pour le combat :*
Bénissez Jéhovah!
10 Vous qui montez de blanches ânesses,
Qui vous asseyez sur des tapis,
Et vous qui parcourez les chemins, chantez!
11 Que de leur voix les archers près des abreuvoirs
Célèbrent les justices de Jéhovah,
Les justices envers ses campagnes en Israël!
Alors le peuple de Jéhovah est descendu dans ses portes.

CHAP. V.

1. *Chantèrent* ensemble, probablement le jour de fête où le peuple assemblé célèbre la victoire remportée sur Sisara, *ce cantique* composé par Débora seule (vers. 3, 7, 12) : la manière dont il est parlé de Jaël et de Débora trahit les émotions d'un cœur de femme. Herder appelle ce cantique " le plus beau chant héroïque des Hébreux. " " Il nous montre, dit Ewald, comment, dans ces temps reculés, l'art s'unissait déjà à la simplicité; à un plan noble et grand, il joint une exécution très belle et régulière. Ce modèle de chant de victoire est de huit siècles antérieur à Pindare. "

On peut le diviser en trois tableaux, de trois strophes chacun, avec un verset d'introduction dans les deux premiers. 1° Tableau du bien-être procuré par la victoire (vers. 2-11); 2° tableau de la bataille (12-21); 3° tableau de la fuite et de la mort du général ennemi (22-30). Epilogue (31).

2. *Les chefs... le peuple :* ces expressions nous reportent à une époque antérieure à la royauté, alors que tout était laissé à l'initiative des grands et à la bonne volonté du peuple.

3. *Rois* et *princes* païens (comp. *Ps.* ii, 2) : eux aussi doivent connaître les hauts faits de Jéhovah et adorer sa toute-puissance. — *Je dirai un cantique* (hébr. *Zimmer*) sur un instrument de musique.

4-5. Comme Moïse dans sa bénédiction (*Deut.* xxxiii, 2), Débora commence par rappeler les merveilles opérées par Jéhovah en faveur d'Israël, à l'époque où ce dernier fut élevé à la dignité de peuple de Dieu et reçut la Loi sur le Sinaï (*Exod.* xix, 16, 18) : ces merveilles sont le gage des bienfaits à venir, ou si l'on veut, la victoire sur Sisara est la continuation des anciennes grâces. *La terre trembla :* l'apparition de Jéhovah sur le Sinaï est décrite sous l'image d'un orage qui, parti de Séïr, s'est abattu sur le Sinaï, l'a ébranlé jusque dans ses fondements et s'est déversé

CAPUT V.

Canticum triumphale et gratiarum actionis Debboræ et Barac post victoriam.



CECINERUNTQUE Debbora et Barac filius Abinoem in illo die, dicentes : 2. Qui sponte obtulistis de Israel animas vestras ad periculum, benedicite Domino.
3. Audite reges, auribus percipite principes : Ego sum, ego sum quæ Domino canam, psallam Domino Deo Israel. 4. Domine cum exires de Seir, et transires per regiones Edom, terra mota est, cœlique ac nubes distillaverunt aquis. 5. Montes fluxerunt a facie Domini, et Sinai a facie Domini Dei Israel.
6. In diebus Samgar filii Anath, in diebus Jahel quieverunt semitæ : et qui ingrediebantur per eas, ambulaverunt per calles devios. 7. Cessaverunt fortes in Israel, et quieverunt : donec surgeret Debbora, surgeret mater in Israel. 8. Nova bella elegit Dominus, et portas hostium ipse subvertit : clypeus et hasta si apparuerint in quadraginta millibus Israel.
9. Cor meum diligit principes Israel : qui propria voluntate obtulistis vos discrimini, benedicite Domino. 10. Qui ascenditis super nitentes asinos, et sedetis in judicio, et ambulatis in via, loquimini. 11. Ubi collisi sunt currus, et hostium suffocatus est exercitus, ibi narrentur justitiæ Domini et clementia in fortes Israel : tunc de-

---

en une pluie torrentielle (comp. *Exod.* xix). C'est quelque chose de semblable qui vient de se passer dans la victoire remportée sur Sisara. D'où plusieurs concluent que cette victoire avait été facilitée par un violent orage accompagné d'averses, le sol détrempé ayant empêché la marche des chars, et que le Cison avait assez grossi pour rouler jusqu'à la mer les cadavres des vaincus. — *Les montagnes*, savoir *le Sinaï*, litt. *ce Sinaï :* tout est si présent à la pensée de Débora, qu'elle semble le voir (comp. *Ps.* lxvii, 8 sv.). D'après Le Hir, ces deux mots (hébr. *zéh Sinai)* seraient une glose marginale, expliquant que les deux versets décrivent ce qui se passa au Sinaï, glose introduite dans le texte à une époque très reculée.

6. *Samgar* (iii, 31) : il n'avait accompli contre les Philistins qu'un exploit isolé. — *Jahel :* serait-ce la Cinéenne de iv, 17 sv.? Plusieurs pensent que ce nom désigne ici un juge pareil à Samgar, qui aurait comme lui accompli une action d'éclat, mais sans résultat durable. — *Les routes*, infestées d'ennemis. — *Les voyageurs*, ceux que leurs affaires ou le commerce obligeaient à voyager.

7. *Les campagnes*, ou *les villages :* la signification de ce mot est douteuse; d'autres, *le gouvernement*, ou *le gouvernant:* Vulg., *les forts avaient disparu.* — *Comme une mère :* Débora s'appelle ainsi à cause du tendre soin qu'elle a pris de son peuple (comp. *Job.* xxix, 6; *Is.* xxii, 21).

8. *Aux portes* des villes d'Israël assiégées par l'ennemi, sans oser sortir à sa rencontre et se mesurer avec lui. — *Et l'on ne voyait*, etc. : aucun des 40 mille (nombre déterminé pour désigner toute la multitude) guerriers d'Israël n'osait prendre le bouclier et la lance pour défendre son pays.

La Vulg. traduit les deux premiers nombres, *le Seigneur a choisi de nouvelles guerres, et il a lui-même renversé les portes des ennemis.* Le Hir rend le deuxième, *de là sa puissance dévorée.*

9. Mais cette situation va changer; à l'humiliation succédera la gloire, et *mon cœur s'élance*, avec amour, etc.; ou bien *se tourne*, pour les inviter à louer Dieu. La même invitation est ensuite adressée aux différentes classes du peuple.

10. *Les ânesses* ne sont jamais tout à fait *blanches;* mais celles qui ont des taches de blanc sont recherchées et servent de monture aux riches. Ce sont encore les riches que désigne le deuxième membre; ceux qui *parcourent* à pied *les chemins* sont les personnes de condition moyenne ou pauvre. — *Chantez*, litt. *réfléchissez* à ce qu'a fait Jéhovah, méditez-le, pour le chanter ensuite avec moi. Le Hir traduit le deuxième membre, *qui montez sur des housses précieuses*, posées sur les ânesses.

11. *Que les archers*, pour les guerriers en général (la tribu de Benjamin à laquelle appartenait Débora, fournissait d'excellents archers), de retour dans leurs demeures, *célèbrent*, en abreuvant leurs troupeaux, les justices, les actions *de Jéhovah*, ici la victoire remportée sur Sisara, maintenant que le peuple de Jéhovah, fugitif dans la montagne, a pu en descendre et regagner ses villes. Au lieu de, *envers ses campagnes*, on

12 Eveille-toi, éveille-toi, Débora!
Eveille-toi, éveille-toi, dis un cantique!
Lève-toi, Barac, et fais tes prisonniers, fils d'Abinoëm!
13 En ce moment descends, reste des nobles *guerriers*, du peuple d'*Israël!*
Jéhovah, descends vers moi parmi ces héros!
14 D'Ephraïm sont venus ceux qui ont leur racine en Amalec;
Derrière toi, Benjamin s'est joint à tes troupes;
De Machir, des chefs sont descendus;
De Zabulon des conducteurs avec le bâton du scribe.
15 Les princes d'Issachar sont avec Débora,
Issachar est à côté de Barac;
Dans la plaine il se précipite sur ses pas.
Près des ruisseaux de Ruben,
Il y eut de grandes résolutions du cœur!

16 Pourquoi es-tu resté au milieu de tes pâturages,
A écouter le chalumeau de tes pâtres?
Près des ruisseaux de Ruben,
Il y eut de grandes résolutions du cœur!
17 Galaad n'a pas quitté sa demeure au-delà du Jourdain;
Et Dan, pourquoi s'est-il tenu dans ses vaisseaux?
Aser est resté tranquille sur le rivage de la mer,
Et il est demeuré dans ses ports.
18 Mais Zabulon est un peuple qui expose son âme à la mort,
Ainsi que Nephthali sur ses hauts plateaux.

19 Les rois sont venus, ils ont livré bataille,
Ils ont livré bataille, les rois de Chanaan,
A Thanach, au bord des eaux de Mageddo :
Ils n'ont pas remporté un seul lingot d'argent.
20 Du ciel on a combattu *pour nous*,
De leurs sentiers les étoiles ont combattu contre Sisara.
21 Le torrent de Cison a roulé leurs cadavres,
Le torrent des anciens temps, le torrent de Cison.
— O mon âme, avance hardiment! —

22 Alors retentirent les sabots des chevaux
Dans la course, la course rapide de leurs guerriers.
23 Maudissez Méroz, dit l'ange de Jéhovah,
Maudissez, maudissez ses habitants!

---

pourrait aussi traduire, comme au vers. 7, *de son gouvernement en Israël.*

D'autres traduisent les deux premiers membres : *par la voix des archers entre les abreuvoirs*, *qu'on célèbre*, etc. : que les combattants, réunis le soir auprès des abreuvoirs où le peuple amène ses troupeaux, lui racontent leurs exploits, la victoire que Jéhovah leur a donné de remporter. Vulgate : " Là où les chars se sont heurtés, où l'armée des ennemis a été détruite, là soient racontées les justices du Seigneur et sa clémence envers les forts d'Israël. Alors le peuple du Seigneur est descendu aux portes *et a conquis la primauté.* " Ces derniers mots ne sont ni dans l'hébreu ni dans les LXX.

13. *Descends* du haut du Thabor et tombe sur l'ennemi rangé dans la plaine, *reste de nobles* guerriers : le petit nombre de braves qui forment l'armée de Sisara, et qui sont en même temps le reste *du peuple* d'Israël. Que Jéhovah lui-même descende et combatte avec eux. Le Hir : *Descends,* faible *reste* d'Israël, *contre les puissants* (les Chananéens); *peuple de Jéhovah, descends contre les forts.* D'autres, au lieu de l'impér.: *ierad*, lisent *iarad* (LXX, Cod. Alex.) : *un reste est descendu des montagnes*, etc.

14. Débora passe en quelque sorte en revue l'armée qui va se mettre en marche. Elle y aperçoit des Ephraïmites venus du district occupé autrefois par les Amalécites et qui avait conservé le nom de ses anciens habitants (xii, 15), des Benjamites, quelques chefs de la demi-tribu de Manassé (à l'O. du Jourdain) avec leurs troupes : ils sont désignés par le nom de *Machir*, fils de Manassé (comp. *Nombr.* xxxii, 39), puis d'autres chefs de Zabulon, portant le *bâton du scribe*, de l'officier qui tenait le registre des soldats enrôlés. La Vulg. rend ainsi les deux premiers membres : " Un fils d'Ephraïm les a détruits en Amalec, et après lui un fils de Benjamin s'est jeté sur tes peuples, ô Amalec. "

15[a]. *Issachar est à côté de Barac;* litt.

scendit populus Domini ad portas, et obtinuit principatum.
12. Surge, surge Debbora, surge, surge, et loquere canticum : surge Barac, et apprehende captivos tuos fili Abinoem.
13. Salvatæ sunt reliquiæ populi, Dominus in fortibus dimicavit.
14. Ex Ephraim delevit eos in Amalec, et post eum ex Benjamin in populos tuos o Amalec : de Machir principes descenderunt, et de Zabulon qui exercitum ducerent ad bellandum.
15. Duces Issachar fuere cum Debbora, et Barac vestigia sunt secuti, qui quasi in præceps ac barathrum se discrimini dedit : diviso contra se Ruben, magnanimorum reperta est contentio.
16. Quare habitas inter duos terminos, ut audias sibilos gregum? diviso contra se Ruben, magnanimorum reperta est contentio.
17. Galaad trans Jordanem quiescebat, et Dan vacabat navibus : Aser habitabat in littore maris, et in portubus morabatur.
18. Zabulon vero et Nephthali obtulerunt animas suas morti in regione Merome.
19. Venerunt reges et pugnaverunt, pugnaverunt reges Chanaan in Thanach juxta aquas Mageddo, et tamen nihil tulere prædantes.
20. De cœlo dimicatum est contra eos: stellæ manentes in ordine et cursu suo, adversus Sisaram pugnaverunt.
21. Torrens Cison traxit cadavera eorum, torrens Cadumim, torrens Cison : conculca anima mea robustos.
22. Ungulæ equorum ceciderunt, fugientibus impetu, et per præceps ruentibus fortissimis hostium.
23. Maledicite terræ Meroz, dixit Angelus Domini : maledicite habi-

comme Barac, aussi brave que lui ; Le Hir, *est l'appui* ou *la force de Barac.* — *Dans la plaine* de Jezraël, arrosée par le Cison. Le Hir, *à sa suite*, il (ou bien *on*, toute l'armée) *se précipite*, etc.

15ᵇ. Débora contemple ensuite les tribus qui n'ont pas pris part à la lutte, d'abord Ruben qui, dans son pays bien arrosé, aux excellents pâturages, aime mieux écouter la flûte de ses pâtres que le clairon des batailles ; il se contente de former de superbes desseins pour secourir la patrie, mais qui n'aboutissent pas. Vulgate : *Ruben étant divisé contre lui-même, une dispute s'est élevée entre les vaillants.*

16. *De tes pâturages*, litt. *de tes enclos*, où l'on rassemble les troupeaux. — *Le chalumeau de tes pâtres*, ou *le bêlement de tes troupeaux*, au lieu de la trompette guerrière : ironie.

17. *Galaad*, Gad et la demi-tribu de Manassé au-delà du Jourdain. — *Dan*, qui possédait le port de Joppé (xix, 46), préférait le commerce à la guerre. — *De la mer* Méditerranée. — *Dans ses ports*, litt. *dans ses anses :* les côtes de la Palestine n'ont pas de véritables ports.

18. *Zabulon* et *Nephthali :* c'étaient ces deux tribus qui avaient pris l'initiative de la résistance (iv, 6, 10). Mais d'où vient que cette dernière n'est pas mentionnée dans les vers. 14 et 15? Il est vraisemblable que, au deuxième membre du vers. 15, il faut lire *Nephthali* au lieu d'*Issachar.* Les tribus de Juda et de Siméon ne figurent pas non plus dans l'énumération : peut-être Barac ne leur avait-il pas adressé son appel aux armes, soit parce qu'elles étaient alors occupées à contenir les Philistins (iii, 31), soit parce qu'il leur connaissait peu de sympathie pour les tribus du nord.

19. *Les rois* vassaux de Jabin (*Jos.* xi, 1 sv.). — *Thanach, eaux de Mageddo :* voy. *Jos.* xii, 21. Entre ces deux villes voisines, courent de nombreux ruisseaux qui alimentent le Cison. C'est dans ces fondrières que Bonaparte rejeta aussi les Turcs dans le combat qu'il appela du mont Thabor.

20. *Du ciel :* allusion à quelque phénomène naturel, un orage, par exemple, accompagné d'éclairs, de grêle, etc. C'est ainsi que l'explique Josèphe (*Antiq.* V, v, 4) : comp. iv, 15, et v, 13, deuxième membre.

21. *Le torrent de Cison*, situé un peu plus au nord, et grossi par l'orage, a noyé les fuyards. Ce torrent est appelé *des anciens temps*, parce que, témoin de tant de choses dans l'histoire, il n'a pourtant jamais vu rien de pareil. — *Avance*, etc. Débora s'excite elle-même à continuer, savoir à décrire les suites de la bataille. Vulg., *marche, ô mon âme, sur les forts.* Vigouroux, *et moi j'ai foulé aux pieds les forts.* Le Hir, *O mon âme, tu fouleras les superbes.*

22. *Dans la course*, ou *la fuite des guerriers* de Sisara montés sur leurs chars. Vulg., *la corne des chevaux est tombée*, s'est détachée, dans la rapidité de leur fuite : on ne ferrait pas les chevaux à cette époque.

23. Méroz, ville inconnue, peut-être auj. village de *Moutr* au S. du Thabor. Ses habitants auraient pu anéantir les restes de

Car ils ne sont pas venus au secours de Jéhovah,
Au secours de Jéhovah, avec les vaillants.
24 Bénie soit entre les femmes Jahel,
Femme de Haber, le Cinéen ;
Entre les femmes qui habitent sous la tente bénie soit-elle !

25 Il demanda de l'eau, elle donna du lait ;
Dans la coupe d'honneur, elle offrit le lait le plus pur.
26 D'une main elle saisit le pieu,
Et de sa droite le marteau de l'ouvrier ;
Elle frappe Sisara, elle lui brise la tête,
Elle fracasse et transperce sa tempe.
27 A ses pieds il s'affaisse, il tombe, il est étendu ;
A ses pieds il s'affaisse, il tombe :
Là où il s'affaisse, là il git inanimé.

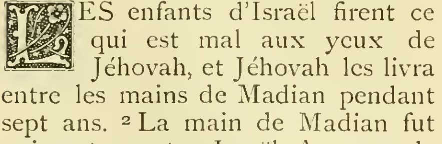
28 Par la fenêtre, à travers le treillis,
Elle regarde, la mère de Sisara et pousse des cris :
“ Pourquoi son char tarde-t-il à venir?
Pourquoi est-elle si lente la marche de ses chariots? ”
29 Les plus avisées de ses dames lui répondent,
Et elle se répète à elle-même leurs paroles :
30 “ N'ont-ils pas trouvé, ne se partagent-ils pas le butin?
Une jeune fille, deux jeunes filles pour chaque guerrier ;
Des vêtements de couleur pour butin à Sisara,
Des vêtements de couleur variée pour butin ;
Un vêtement de couleur, deux vêtements de couleur variée
Pour les épaules de l'épouse !

31 Qu'ainsi périssent tous tes ennemis, ô Jéhovah !
Et que ceux qui l'aiment soient comme le soleil quand il se lève dans sa force !

32 Le pays fut en repos pendant quarante ans.

§ III. — GÉDÉON. ABIMÉLECH. THOLA. JAÏR. [VI--X, 5].

1° — CHAP. VI. — Israël opprimé par les Madianites. Mission de Gédéon.



Chap. VI. LES enfants d'Israël firent ce
qui est mal aux yeux de
Jéhovah, et Jéhovah les livra
entre les mains de Madian pendant
sept ans. 2 La main de Madian fut
puissante contre Israël. A cause de
Madian, les enfants d'Israël se firent
les antres qui sont dans les montagnes, les cavernes et les hauteurs fortifiées.
3 Quand Israël avait semé,
Madian montait avec Amalec et les
fils de l'Orient, et ils marchaient
contre lui. 4 Campés au milieu d'Israël, ils dévastaient les productions
de la terre jusque près de Gaza, et
ne laissaient aucune subsistance en

l'armée fugitive de Sisara, ou Sisara lui-même. — *L'ange de Jéhovah*, sa représentation, son Verbe, combattant dans les rangs et en faveur des vaillants ou des héros d'Israël.

24. *Bénie :* ces paroles rappellent celles de l'archange Gabriel à la Vierge Marie (*Luc.* i, 28). — *Les femmes qui habitent sous la tente*, les femmes des pâtres.

25. *Il*, Sisara. — *La coupe d'honneur*, litt. *des nobles* étrangers, qu'on veut traiter avec distinction.

28. *La mère :* là où règne la polygamie, l'épouse principale elle-même cède le pas à la mère.

29. *Les plus avisées* de ses dames d'honneur : ironie. — *Et elle se répète* cette explication rassurante (Le Hir). Keil : *Mais*, toujours inquiète, *elle se répète les mêmes paroles*, la même question qu'elle vient de poser : *Pourquoi son char*, etc.; ce membre formerait ainsi parenthèse.

30. *De couleur* (et de dessin) *variée :* voy. *Exod.* xxvi, 36, note. — *Pour les épaules* (propr. *le cou*) *de l'épouse.* Il y a en hébreu, *pour les cous du butin* (?), peut-être *des captives.* Keil et Le Hir lisent *letsavvaro*, et traduisent, *pour son cou comme butin.* Ewald regarde *schalal* (butin) comme une faute de

tatoribus ejus, quia non venerunt ad auxilium Domini, in adjutorium fortissimorum ejus. 24. Benedicta inter mulieres Jahel uxor Haber Cinæi, et benedicatur in tabernaculo suo.

25. Aquam petenti lac dedit, et in phiala principum obtulit butyrum. 26. Sinistram manum misit ad clavum, et dextram ad fabrorum malleos, percussitque Sisaram quærens in capite vulneri locum, et tempus valide perforans. 27. Inter pedes ejus ruit : defecit, et mortuus est : volvebatur ante pedes ejus, et jacebat exanimis et miserabilis.

28. Per fenestram respiciens, ululabat mater ejus : et de cœnaculo loquebatur : Cur moratur regredi currus ejus? quare tardaverunt pedes quadrigarum illius? 29. Una sapientior ceteris uxoribus ejus, hæc socrui verba respondit : 30. Forsitan nunc dividit spolia, et pulcherrima feminarum eligitur ei : vestes diversorum colorum Sisaræ traduntur in prædam, et supellex varia ad ornanda colla congeritur.

31. Sic pereant omnes inimici tui Domine : qui autem diligunt te, sicut sol in ortu suo splendet, ita rutilent. 32. Quievitque terra per quadraginta annos.

CAPUT VI.

Israelitis a Madian oppressis Gedeon, multis signis auxilio designatur, qui post sacrificium et altare Deo erectum, destruxit aram Baal ; eique rursum datur signum in vellere.



FECERUNT autem filii Israel malum in conspectu Domini : qui tradidit illos in manu Madian septem annis, 2. et oppressi sunt valde ab eis. Feceruntque sibi antra et speluncas in montibus, et munitissima ad repugnandum loca. 3. Cumque sevisset Israel, ascendebat Madian et Amalec, ceterique orientalium nationum : 4. et apud eos figentes tentoria, sicut erant in herbis cuncta vastabant usque ad introitum Gazæ : nihilque omnino ad vitam pertinens relinquebant in

---

copiste et met à la place *schégal*, ce qui donne, *pour le cou de la reine*.

31. *Le soleil se levant dans sa force*, belle image d'Israël grandissant chaque jour et s'élevant, sous la protection de Jéhovah, à ses hautes destinées.

CHAP. VI.

1. *De Madian.* Quoique descendants d'Abraham et de Cétura, les Madianites comptaient parmi les plus irréconciliables ennemis d'Israël (*Jos.* xiii, 21; *Nombr.* xxv, 6, 14, 15, 17). Etablis d'abord à l'E. du golfe Elanitique, ils étaient remontés peu à peu vers le nord, conduisant leurs troupeaux dans les vastes pâturages qui s'étendent à l'orient d'Ammon, de Moab et des tribus transjordaniques. Excités par leur haine héréditaire, et unis, par amour du pillage, à leurs voisins, les Amalécites et les *fils de l'Orient*, Arabes nomades ou Bédouins du Hauran, ils partaient chaque année, avant la récolte, sous la conduite de leurs émirs, Zébée et Salmana, et de leurs deux principaux capitaines, Oreb et Zeb, le *Corbeau* et le *Loup*, deux noms de sinistre augure, ou bien deux surnoms indices de leur féroce rapacité, ils poussaient devant eux leurs troupeaux, et, dressant au milieu des champs d'Israël leurs noires tentes de peaux de boucs, ils couvraient la terre comme une nuée de sauterelles, ravageant tout devant eux et enlevant les bestiaux. — *Vigouroux.*

2. *La main de Madian fut puissante*, l'emporta, *sur Israël*, et fit peser sur lui une dure sujétion. — *Se firent les antres* (litt. *les crevasses*, ravins creusés par les eaux), *les cavernes et les forteresses* qui existaient encore au temps où l'auteur écrivait son livre (d'où l'article), en creusant quelques-unes de ces cavernes et en appropriant à leurs besoins toutes celles qui existaient dans ces régions montagneuses. C'est là que, à l'approche des Madianites, les Israélites se cachaient et surtout cachaient leurs biens, meubles et troupeaux, car leurs ennemis venaient plutôt pour piller que pour massacrer. Comp. ce que raconte Hérodote de la guerre d'Alyatte, roi de Lydie, contre les Milésiens (I, 17).

4. *Les productions de la terre ;* Vulg., *telles qu'elles étaient en herbe*, faisant paître à leurs troupeaux les céréales avant leur maturité. — *Campés au milieu*, le plus souvent dans la plaine de Jezraël (vers. 33), où passait la route qui traverse la Palestine en diagonale, de Bethsan à la Méditerranée.

Israël, ni brebis, ni bœufs, ni ânes.
5 Car ils montaient avec leurs trou-
peaux et leurs tentes, semblables à
des nuées de sauterelles; eux et leurs
chameaux étaient innombrables, et
ils venaient dans le pays pour le dé-
vaster. 6 Israël fut très affaibli à cause
de Madian, et les enfants d'Israël
crièrent vers Jéhovah.
7 Lorsque les enfants d'Israël eurent
crié vers Jéhovah au sujet de Madian,
8 Jéhovah leur envoya un prophète,
qui leur dit : " Ainsi parle Jéhovah,
le Dieu d'Israël : Je vous ai fait mon-
ter de l'Egypte et je vous ai fait sortir
de la maison de servitude. 9 Je vous
ai délivrés de la main des Egyptiens
et de la main de tous vos oppres-
seurs; je les ai chassés devant vous et
je vous ai donné leur pays. 10 Je vous
ai dit : Je suis Jéhovah, votre Dieu;
vous ne craindrez point les dieux des
Amorrhéens dans le pays desquels
vous habitez. Mais vous n'avez pas
écouté ma voix. "
11 Et l'Ange de Jéhovah vint, et il
s'assit sous le tébérinthe d'Ephra,
qui appartenait à Joas, de la famille
d'Abiéser. Gédéon, son fils, battait
le froment dans le pressoir, pour le
mettre à l'abri de Madian. 12 L'Ange
de Jéhovah lui apparut et lui dit :
" Jéhovah est avec toi vaillant héros. "
13 Gédéon lui dit : " Ah! mon sei-
gneur, si Jéhovah est avec nous,
pourquoi toutes ces choses nous sont-
elles arrivées? Et où sont tous ses pro-
diges que nos pères nous ont racontés
en disant : Jéhovah nous a fait mon-
ter de l'Egypte? Et maintenant Jé-
hovah nous a abandonnés et nous a
livrés entre les mains de Madian. "
14 Jéhovah se tourna vers lui et dit :
" Va avec cette force que tu as, et dé-
livre Israël de la main de Madian; ne
t'ai-je pas envoyé? " 15 Gédéon lui
dit : " Ah! Seigneur, avec quoi déli-
vrerai-je Israël? Ma famille est la
plus pauvre en Manassé, et je suis le
plus petit dans la maison de mon
père. " 16 Jéhovah lui dit : " Je serai
avec toi, et tu battras Madian comme
un seul homme. " 17 Gédéon lui dit :
" Si j'ai trouvé grâce à vos yeux,
donnez-moi un signe que c'est vous
qui me parlez. 18 Ne vous éloignez
point d'ici jusqu'à ce que je revienne
auprès de vous avec mon offrande et
que je la dépose devant vous. " Et
Jéhovah dit : " Je resterai jusqu'à ce
que tu reviennes. "
19 Gédéon étant entré apprêta un
chevreau, et avec un épha de farine
il fit des pains sans levain; *puis*,
ayant mis la chair dans une cor-
beille et le jus dans un vase, il les
apporta vers lui sous le térébin-
the et les lui offrit. 20 L'Ange de
Jéhovah lui dit : " Prends la chair
et les pains sans levain, pose-les sur
ce rocher et verse le jus. " Et il fit
ainsi. 21 L'Ange de Jéhovah étendit
l'extrémité du bâton qu'il avait à
la main, et toucha la chair et les
pains sans levain. Aussitôt s'éleva du
rocher un feu qui consuma la chair
et les pains sans levain, et l'Ange
de Jéhovah disparut à ses yeux.

5. *Et leurs tentes* (en suivant le *qeri*, comme la Vulg.); d'après le *Kethib : et leurs tentes venaient égales en nombre à des multitudes de sauterelles.*

6. *Affaibli*, Vulg. *humilié.*

7. *Au sujet de Madian;* Vulg., *demandant du secours contre les Madianites.*

8. *Un prophète :* depuis Moïse et Marie, sa sœur, l'esprit prophétique n'avait pas cessé de se manifester au sein du peuple de Dieu : comp. iv, 4. *Maison de servitude :* comp. *Exod.* xiii, 3, 14 al.

9. Chassés devant vous : il s'agit des Amorrhéens et des Chananéens.

10. *Craindrez*, dans le sens de *honorer :* comp. *Malach.* i, 6. — *Amorrhéens*, Chananéens.

11. *L'Ange de Jéhovah*, son Verbe, ou Jéhovah se révélant sous une forme visible (*Gen.* xvi, 7), ici sous les traits d'un voyageur, un bâton à la main (vers. 21). — *Térébinthe* (Vulg., *chêne*) *d'Ephra,* ville de la demi-tribu de Manassé (position incertaine), appartenant sans doute à *Joas*, chef *de la famille* Manassite *d'Abiéser* (Vulg., *père de la famille d'Ezri*). — *Battait le froment*, à peine mûr (on était à la fin d'avril ou dans les premiers jours de mai), non à la manière ordinaire, en faisant passer et repasser une sorte de rouleau ou de herse, ou bien des

Israel, non oves, non boves, non asinos. 5. Ipsi enim et universi greges eorum veniebant cum tabernaculis suis, et instar locustarum universa complebant, innumera multitudo hominum, et camelorum, quidquid tetigerant devastantes. 6. Humiliatusque est Israel valde in conspectu Madian.

7. Et clamavit ad Dominum postulans auxilium contra Madianitas. 8. Qui misit ad eos virum prophetam, et locutus est : Hæc dicit Dominus Deus Israel : Ego vos feci conscendere de Ægypto, et eduxi vos de domo servitutis, 9. et liberavi de manu Ægyptiorum, et omnium inimicorum, qui affligebant vos : ejecique eos ad introitum vestrum, et tradidi vobis terram eorum. 10. Et dixi : Ego Dominus Deus vester, ne timeatis deos Amorrhæorum, in quorum terra habitatis. Et noluistis audire vocem meam.

11. Venit autem Angelus Domini, et sedit sub quercu, quæ erat in Ephra, et pertinebat ad Joas patrem familiæ Ezri. Cumque Gedeon filius ejus excuteret atque purgaret frumenta in torculari, ut fugeret Madian, 12. apparuit ei Angelus Domini, et ait : Dominus tecum virorum fortissime. 13. Dixitque ei Gedeon : Obsecro mi domine, si Dominus nobiscum est, cur apprehenderunt nos hæc omnia? ubi sunt mirabilia ejus, quæ narraverunt patres nostri, atque dixerunt : De Ægypto eduxit nos Dominus? Nunc autem dereliquit nos Dominus et tradidit in manu Madian. 14. Respexitque ad eum Dominus, et ait : [a]Vade in hac fortitudine tua, et liberabis Israel de manu Madian : scito quod miserim te. 15. Qui respondens ait : Obsecro, mi Domine, in quo liberabo Israel? ecce familia mea infima est in Manasse, et ego minimus in domo patris mei. 16. Dixitque ei Dominus : Ego ero tecum : et percuties Madian quasi unum virum. 17. Et ille, Si inveni, inquit, gratiam coram te, da mihi signum quod tu sis qui loqueris ad me. 18. Nec recedas hinc, donec revertar ad te, portans sacrificium, et offerens tibi. Qui respondit : Ego præstolabor adventum tuum. 19. Ingressus est itaque Gedeon, et coxit hœdum, et de farinæ modio azymos panes : carnesque ponens in canistro, et jus carnium mittens in ollam, tulit omnia sub quercu, et obtulit ei.

20. Cui dixit Angelus Domini : Tolle carnes et azymos panes, et pone supra petram illam, et jus desuper funde. Cumque fecisset ita, 21. extendit Angelus Domini summitatem virgæ, quam tenebat in manu, et tetigit carnes et panes azymos : ascenditque ignis de petra, et carnes, azymosque panes con-

[a] 1 Reg. 12 11.

bœufs, sur les gerbes étendues dans une aise, mais avec un bâton ou fléau, et cela, non dans un endroit découvert, comme sont les aires en Orient, mais *dans le pressoir*, probablement dans la cuve supérieure, afin de ne pas éveiller l'attention de l'ennemi ; le grain ainsi obtenu devait sans doute être caché dans la cuve inférieure.

12. *Jéhovah est avec toi :* ce salut renferme la promesse que Jéhovah assistera Gédéon et le rendra invincible. — *Vaillant héros :* Gédéon va bientôt se manifester comme tel.

13. *Ah!* pardon, *mon seigneur*. — *Pourquoi toutes ces choses :* comp. *Deut.* XXXI, 17.

14. *Avec cette force* que je viens de mettre en toi, en te promettant mon assistance.

15. *Seigneur*, hébr. *Adonaï*, et non plus *adoni*, comme vers. 13 : il commence à soupçonner qu'il a devant lui le Seigneur Dieu, ou son envoyé.

17. *Un signe que c'est vous*, etc. : que cette apparition n'est pas une illusion, mais une divine réalité.

18. *Mon offrande :* dans la pensée de Gédéon, ce mot ne désigne pas ici un *sacrifice* (Vulg.), sanglant ou non sanglant, mais un repas offert à son hôte ; il l'appelle une *offrande* (*mincha*), parce qu'il a reconnu ou qu'il soupçonne un hôte divin. De fait, l'*offrande* se trouva être un peu après la matière d'un sacrifice (vers. 20-21).

19. *Epha*, environ 38 litres.

20. *Ce rocher*, un rocher près de là, en guise d'autel. — *Et verse* dessus *le jus*, en guise de libation.

[22]Gédéon, voyant que c'était l'ange de
Jéhovah, dit : " Malheur *à moi*, Sei-
gneur Jéhovah, car j'ai vu l'ange de
Jéhovah face à face. " [23]Jéhovah lui
dit : " Sois en paix, ne crains point, tu
ne mourras pas. " [24]Gédéon bâtit là
un autel à Jéhovah et l'appela : Jého-
vah-Paix ; " *cet autel* existe encore
aujourd'hui à Ephra d'Abiéser.

[25]Cette nuit-là, Jéhovah dit à Gé-
déon : " Prends le taureau de ton
père, et le second taureau de sept
ans. Renverse l'autel de Baal qui est
à ton père, et coupe l'Aschéra qui est
auprès. [26]Tu bâtiras ensuite au som-
met de ce lieu fort un autel à Jého-
vah ton Dieu; tu prendras le second
taureau et tu offriras un holocauste
avec le bois de l'Aschéra que tu auras
coupée. " [27]Gédéon prit dix hommes
parmi ses serviteurs, et exécuta ce
que Jéhovah lui avait dit; mais,
comme il n'osait le faire de jour par
crainte de la maison de son père et
des gens de la ville, il le fit de nuit.
[28] Les gens de la ville s'étant levés le
lendemain matin, virent que l'autel
de Baal était renversé, l'Aschéra qui
était auprès, coupée, et que le second
taureau était offert en holocauste sur
l'autel *récemment* bâti. [29]Ils se dirent
l'un à l'autre : " Qui a fait cela? " et
ils s'informèrent et firent des recher-
ches. On leur dit : " C'est Gédéon, fils
de Joas, qui a fait cela. " [30]Alors les
gens de la ville dirent à Joas : " Fais
sortir ton fils, et qu'il meure, car il a
renversé l'autel de Baal et coupé
l'Aschéra qui était auprès. " [31]Joas
répondit à tous ceux qui se tenaient
là contre lui : " Est-ce à vous de pren-
dre parti pour Baal? A vous, de lui
porter secours? Quiconque prendra
parti pour Baal sera mis à mort au-
jourd'hui même. Si Baal est Dieu,
que lui-même prenne en main sa
cause, puisqu'on a renversé son au-
tel! " [32]En ce jour, on donna à Gédéon
le nom de Jérobaal, en disant : " Que
Baal se défende contre lui, puisqu'il
a renversé son autel! "

[33]Tout Madian, Amalec et les fils
de l'Orient se rassemblèrent, et ayant
passé le Jourdain, ils vinrent camper
dans la plaine de Jezraël. [34]L'Esprit
de Jéhovah revêtit Gédéon; il sonna
de la trompette, et les Abiésérites
s'assemblèrent pour marcher à sa
suite. [35] Il envoya des messagers dans
tout Manassé, qui s'assembla aussi
pour le suivre. Il envoya des messa-
gers dans Aser, dans Zabulon et dans
Nephthali, et ils montèrent à leur
rencontre.

[36]Gédéon dit à Dieu : " Si vous
voulez sauver Israël par ma main,

---

22. *Malheur à moi :* voy. *Exod.* xx, 19.

23. *Jéhovah*, après que l'ange eut disparu, *lui dit*, probablement par une révélation intérieure.

24. *Un autel*, non pour y offrir des sacrifices, mais comme un mémorial de l'apparition de l'ange de Jéhovah, et comme un témoignage que Jéhovah est un Dieu de paix. — *Cet autel existe encore* au temps où écrivait l'auteur des *Juges*. La Vulgate rattache la fin de ce verset à celui qui suit : *Lorsque Gédéon était encore à Ephra..., la même nuit* (vers. 25).

Cette théophanie offre des traits de ressemblance avec celle de Mambré (*Gen.* xviii). Elle en diffère en ce que les trois voyageurs mangèrent les mets que leur offrait Abraham, tandis qu'ici l'ange ne les reçoit que comme un sacrifice que le feu consume en l'honneur de Jéhovah. La raison de cette différence est sans doute que, à Mambré, il s'agissait d'effectuer une alliance entre Dieu et Abraham, et qu'un repas commun auquel Dieu et l'homme prennent part, est le symbole significatif de la communauté de grâces et de vie qui devait résulter de cette alliance.

25. *Cette nuit-là*, la nuit qui suivit l'apparition. — *Le jeune taureau de ton père, et*, dans le sens explicatif (en lat. *scilicet*) *le second taureau*, soit celui qui avait la seconde place dans l'étable, soit le second par l'âge parmi les taureaux de Joas (Keil). D'après cette interprétation, Jéhovah ne désignerait qu'*un* taureau; et en effet il n'est parlé dans la suite que d'un seul. La plupart, avec la Vulgate, en admettent deux : *le jeune taureau et le second taureau;* le premier serait le veau gras (*Luc.* xv, 23) destiné aux fêtes ; l'autre devait servir au sacrifice d'expiation; ils devaient sans doute former un attelage et transporter les matériaux qu'exigera le double acte que Gédéon va accomplir; *de sept ans :* c'est le nombre d'années qu'avait duré l'oppression. — *Renverse l'autel de*

sumpsit : Angelus autem Domini evanuit ex oculis ejus. 22. Vidensque Gedeon quod esset Angelus Domini, ait : heu mi Domine Deus : quia vidi Angelum Domini facie ad faciem. 23. Dixitque ei Dominus : Pax tecum : ne timeas, non morieris. 24. Ædificavit ergo ibi Gedeon altare Domino, vocavitque illud, Domini pax, usque in præsentem diem. Cumque adhuc esset in Ephra, quæ est familiæ Ezri, 25. nocte illa dixit Dominus ad eum : tolle taurum patris tui, et alterum taurum annorum septem, destruesque aram Baal, quæ est patris tui : et nemus, quod circa aram est, succide :

26. Et ædificabis altare Domino Deo tuo in summitate petræ hujus, super quam ante sacrificium posuisti : tollesque taurum secundum, et offeres holocaustum super struem lignorum, quæ de nemore succideris. 27. Assumptis ergo Gedeon decem viris de servis suis, fecit sicut præceperat ei Dominus. Timens autem domum patris sui, et homines illius civitatis, per diem noluit id facere, sed omnia nocte complevit. 28. Cumque surrexissent viri oppidi ejus mane, viderunt destructam aram Baal, lucumque succisum, et taurum alterum impositum super altare, quod tunc ædificatum erat. 29. Dixeruntque ad invicem : Quis hoc fecit? Cumque perquirerent auctorem facti, dictum est : Gedeon filius Joas fecit hæc omnia. 30. Et dixerunt ad Joas : Produc filium tuum huc, ut moriatur : quia destruxit aram Baal, et succidit nemus. 31. Quibus ille respondit : Numquid ultores estis Baal, ut pugnetis pro eo? qui adversarius est ejus, moriatur antequam lux crastina veniat : si Deus est, vindicet se de eo, qui suffodit aram ejus. 32. Ex illo die vocatus est Gedeon, Jerobaal, eo quod dixisset Joas : Ulciscatur se de eo Baal, qui suffodit aram ejus. 33. Igitur omnis Madian, et Amalec, et orientales populi congregati sunt simul : et transeuntes Jordanem, castrametati sunt in valle Jezrael.

34. Spiritus autem Domini induit Gedeon, qui clangens buccina convocavit domum Abiezer, ut sequeretur se. 35. Misitque nuntios in universum Manassen, qui et ipse secutus est eum : et alios nuntios in Aser et Zabulon et Nephthali, qui occurrerunt ei. 36. Dixitque Gedeon

---

Baal, sur lequel Joas offrait des sacrifices pour sa famille et pour la ville dont il était le *cheik*. — Avant de commencer l'accomplissement de sa mission, Gédéon doit purifier sa maison de toute trace d'idolâtrie, et consacrer par un holocauste sa vie à Jéhovah. — *L'Aschéra*, pieu ou colonne de bois représentant Astarté : voy. Astarté : voy. iii, 7. Vulgate, *et coupe le bois qui est autour de l'autel;* de même aux vers. 28, 30. — *Qui est auprès;* d'autres, *dessus*.

26. *Au sommet de ce lieu fort*, probablement le sommet de la montagne où s'élevait la forteresse d'Ephra. D'autres, avec la Vulgate, *sur le sommet de ce rocher, où*, ajoute la vulgate, *tu as placé auparavant le sacrifice* (vers. 20). — *Et tu le disposeras* en mettant dessus une pile de bois, formée des débris de l'Aschéra coupée en morceaux.

28. *Le second taureau*, etc. : l'holocauste n'était pas encore entièrement consumé.

29. *On leur dit;* ou bien, *ils dirent*, d'après les renseignements recueillis. Keil sépare ces mots de ce qui précède immédiatement : qu'on attende *jusqu'à demain matin*, pour laisser à Baal le temps de venger lui-même son outrage. Vulgate : *Est-ce que vous êtes les vengeurs de Baal, que vous combattiez pour lui? Que celui qui est son ennemi meure avant que se lève le jour de demain!* Ironie : Baal saura bien frapper de mort son ennemi!

31. *Aujourd'hui même*, litt. *jusqu'au matin*, tandis qu'il est encore matin, ce matin même. Keil.

32. *Jérobaal*, hébr. *Jérubbaal*, c.-à-d. *Que Baal plaide* sa cause (pour la venger) *contre lui* (Gédéon).

34. *Revêtit Gédéon* de courage et de force, comme d'une armure surnaturelle qui le rendait invincible. — *Il*, Gédéon. — *Abiésérites :* voy. vers. 11. La famille de Gédéon, naguère adonnée au culte de Baal, fut la première à s'attacher à lui comme au libérateur d'Israël.

35. *A leur rencontre*, au devant des Manassites venant du sud, pour se joindre à eux et combattre avec eux sous les ordres de Gédéon.

comme vous l'avez dit, 37je mettrai
une toison de laine sur l'aire : si la
toison seule se couvre de rosée, et
que tout le sol *à l'entour* reste sec, je
connaîtrai que vous délivrerez Israël
par ma main, comme vous l'avez dit."
38Et il arriva ainsi. Le jour suivant,
s'étant levé de bon matin, il pressa
la toison, et en fit sortir la rosée, une
coupe pleine d'eau. 39Gédéon dit à
Dieu : " Que votre colère ne s'enflamme pas contre moi ; que je puisse encore parler une fois; je voudrais une fois encore seulement faire une épreuve avec la toison : que la toison seule reste sèche, et que la rosée tombe sur tout le sol *à l'entour.* " 40Et
Dieu fit ainsi cette nuit-là : la toison seule resta sèche, et tout le sol se couvrit de rosée.

2° — CHAP. VII. — Préparatifs de la bataille. Victoire de Gédéon.

Ch. VII. LE lendemain matin, Jérobaal, qui est Gédéon, avec tout le peuple qui était avec lui, alla camper au-dessus de la source de Harad. Le camp de Madian était au nord de celui de Gédéon, vers la colline de Moré, dans la plaine.

2Jéhovah dit à Gédéon : " Le peuple que tu as avec toi est trop nombreux pour que je livre Madian entre ses mains, de peur qu'Israël n'en tire gloire contre moi, en disant : C'est
ma main qui m'a délivré. 3Fais donc
publier ceci aux oreilles du peuple : Que celui qui a peur et qui tremble s'en retourne et se retire de la montagne de Gelboé. " Vingt-deux mille hommes parmi le peuple s'en retournèrent, et il en resta dix mille.
4Jéhovah dit à Gédéon : " Le peuple est encore trop nombreux. Fais-les descendre près de l'eau, et là je t'en ferai un triage ; celui dont je te dirai : Qu'il aille avec toi, ira avec toi ; et celui dont je te dirai : Qu'il n'aille pas avec toi, n'ira pas avec toi. "
5Gédéon fit descendre le peuple près de l'eau, et Jéhovah lui dit : " Tous ceux qui laperont l'eau avec la langue, comme lape le chien, mets-les à part; *sépare de même* tous ceux qui se mettront à genoux pour boire. "
6Ceux qui lapèrent l'eau dans leur main en la portant à leur bouche furent au nombre de trois cents hommes ; tout le reste du peuple s'était mis à genoux pour boire. 7Et Jéhovah dit à Gédéon : " C'est avec ces trois cents hommes qui ont lapé que je vous délivrerai et que je livrerai Madian entre tes mains ; que tout le reste du peuple s'en aille chacun chez
soi. 8*Les trois cents* prirent des vivres du peuple et ses trompettes ; puis

---

37. *Sur l'aire,* par conséquent dans un endroit pleinement à découvert. — *Je connaîtrai :* Gédéon croyait à la promesse de Dieu : mais une certaine faiblesse et timidité naturelle le portent à demander ce nouveau signe.

38. *Il arriva ainsi.* La rosée, dans l'Ecriture, est l'image de la grâce, de la bénédiction divine en général ; la toison figurait le peuple d'Israël dans sa situation présente, alors que Jéhovah semblait avoir retiré de lui sa grâce et donné la puissance à ses ennemis. La toison reçoit la rosée du ciel, pour marquer que le Seigneur va rendre la force à son peuple et l'ôter à ceux qui l'oppriment. Plusieurs Pères voient dans la rosée qui pénètre la toison le Christ dans le sein de Marie, qu'ils appellent pour cette raison *Vellus Gadeonis,* Toison de Gédéon.

39. *Gédéon dit à Dieu :* il pouvait croire que le signe précédent n'avait pas une valeur décisive, parce que la laine absorbe facilement l'humidité. — *Que votre colère,* etc. : comp. *Gen.* xviii, 32.

CHAP. VII.

1. *Au-dessus,* sur une hauteur au pied de laquelle se trouvait *la source de Harad,* probablement auj. *Aïn Djaloud* (c.-à-d. *fontaine de Goliath :* les Arabes plaçaient en cet endroit la mort de ce géant : à tort), au pied du mont Gelboë, probablement la même que la source de Jezraël (I *Sam.* xxix, 1). — *Colline de Moré* (Vulg., *élevée*) *dans la plaine* ou vallée de Jezraël, probablement un des contreforts du petit Hermon (auj. *ed-Duhy*). Ou bien, *depuis la colline de Moré jusque dans la plaine.*

ad Deum : Si salvum facis per manum meam Israel, sicut locutus es,
37. Ponam hoc vellus lanæ in area : si ros in solo vellere fuerit, et in omni terra siccitas, sciam quod per manum meam, sicut locutus es, liberabis Israel.
38. Factumque est ita. Et de nocte consurgens expresso vellere, concham rore implevit.
39. Dixitque rursus ad Deum : Ne irascatur furor tuus contra me, si adhuc semel tentavero, signum quærens in vellere. Oro ut solum vellus siccum sit, et omnis terra rore madens.
40. Fecitque Deus nocte illa ut postulaverat : et fuit siccitas in solo vellere, et ros in omni terra.

CAPUT VII.

Probatis ad aquas his qui ad bellum essent progressuri, Gedeon audito unius e castris Madianitarum somnio, in eos irruit, tubis, lagenis ac lucernis armatus; quos cum Oreb et Zeb principibus eorum devicit.



IGITUR Jerobaal qui et Gedeon, de nocte consurgens, et omnis populus cum eo, venit ad fontem qui vocatur Harad : erant autem castra Madian in valle ad septentrionalem plagam collis excelsi.
2. Dixitque Dominus ad Gedeon : Multus tecum est populus, nec tradetur Madian in manus ejus : ne glorietur contra me Israel, et dicat : Meis viribus liberatus sum.
3. Loquere ad populum, et cunctis audientibus prædica : [a]Qui formidolosus et timidus est, revertatur. [a] Deut. 20, 8. 1 Mach. 3, 56.
Recesseruntque de monte Galaad, et reversi sunt de populo viginti duo millia virorum, et tantum decem millia remanserunt.
4. Dixitque Dominus ad Gedeon : Adhuc populus multus est, duc eos ad aquas, et ibi probabo illos : et de quo dixero tibi ut tecum vadat, ipse pergat : quem ire prohibuero, revertatur.
5. Cumque descendisset populus ad aquas, dixit Dominus ad Gedeon : Qui lingua lambuerint aquas, sicut solent canes lambere, separabis eos seorsum : qui autem curvatis genibus biberint, in altera parte erunt.
6. Fuit itaque numerus eorum qui manu ad os projiciente, lambuerant aquas, trecenti viri : omnis autem reliqua multitudo flexo poplite biberat.
7. Et ait Dominus ad Gedeon : In trecentis viris qui lambuerunt aquas, liberabo vos, et tradam in manu tua Madian : omnis autem reliqua multitudo revertatur in locum suum.
8. Sumptis itaque pro numero cibariis et tubis, omnem reliquam multitudinem

3. *Que celui qui a peur :* comp. *Deut.* xx, 8. — *La montagne de Gelboé :* le texte porte *Galaad*, probablement faute de copiste ; il ne peut être question ici que du Gelboé où fut tué Saül, auj. Djébel, *Foukouah*. L'armée de Gédéon occupait le versant nord-ouest de la montagne.

4. *Fais-les*, les dix mille restants. — *Près de l'eau* de la fontaine d'Harad : la source jaillit de dessous un rocher et se répand en nappe dans un bassin, d'où elle sort par deux canaux (V. Guérin).

5. Deux catégories de guerriers sont écartées : ceux qui se couchent à plat ventre et ceux qui se mettent à genoux, approchant la figure de l'eau pour boire à même, comme font les chiens. Ceux-là seulement seront gardés qui, puisant de l'eau dans leurs mains, en boiront debout ; ces derniers aussi sont dits avoir *lapé* (vers. 6), mais il est clair que, sans vase, on ne peut boire autrement.

7. *Les trois cents hommes qui ont lapé* sont les plus braves, puisque, au lieu de s'arrêter pour boire à loisir une eau fraîche et limpide, ils se sont contentés d'en prendre en passant quelques gouttes dans leur main, sans interrompre leur marche contre l'ennemi. Aujourd'hui encore une épreuve de ce genre ferait connaître les plus braves soldats d'une armée. — *Chacun chez soi*, dans sa tente (vers. 8).

8. *Des vivres* (en lisant *tsédath*, comme ont fait les LXX) *du peuple et ses trompettes*, les vivres et les trompettes des hommes qui ne devaient pas prendre part à l'action. Les vivres étant dans des vases de terre, il s'ensuit que chacun des trois cents eut un vase et une trompette. D'après la Vulgate, c'est Gédéon qui serait le sujet du verbe. D'autres autrement.

Gédéon renvoya tout *le reste* des
hommes d'Israël chacun dans sa tente,
et il garda les trois cents hommes.
Le camp des Madianites était au-
dessous de lui, dans la plaine.
9 Pendant cette nuit Jéhovah dit à
Gédéon : " Lève-toi, descends contre
le camp, car je l'ai livré entre tes
mains. 10 Si tu crains de l'attaquer,
approche-t'en avec Phara, ton servi-
teur; 11 tu écouteras ce qu'ils disent, et
ensuite tes mains seront fortifiées, et
tu l'attaqueras *sans crainte.* " Il des-
cendit avec Phara, son serviteur, jus-
qu'aux avant-postes du camp. —
12 Madian, Amalec et tous les fils de
l'Orient étaient répandus dans la
plaine, nombreux comme les saute-
relles, et leurs chameaux étaient sans
nombre comme le sable sur le bord
de la mer. — 13 Quand Gédéon arriva,
un homme racontait à son camarade
un songe; il disait : " J'ai eu un
songe : un pain d'orge roulait dans le
camp de Madian; il vint jusqu'à la
tente *du général*, la heurta, et elle
tomba; il la renversa sens dessus
dessous, et elle était étendue par
terre. " 14 Son camarade répondit :
" Ce n'est pas autre chose que l'épée
de Gédéon, fils de Joas, homme d'Is-
raël; Dieu a livré entre ses mains
Madian et tout le camp. "
15 Lorsque Gédéon eut entendu le
récit du songe et son explication, il
se prosterna, et étant revenu au camp
d'Israël, il dit : " Levez-vous, car
Jéhovah a livré entre nos mains le
camp de Madian. " 16 Il divisa en
trois colonnes les trois cents hom-
mes, et leur remit à tous des trom-
pettes et des cruches vides, avec des
flambeaux dans les cruches, 17 et il
leur dit : " Vous me regarderez, et
vous ferez comme moi. Dès que j'ar-
riverai aux abords du camp, vous fe-
rez ce que je ferai. 18 Quand je son-
nerai de la trompette, moi et tous
ceux qui sont avec moi, vous aussi
vous sonnerez de la trompette tout
autour du camp, et vous crierez :
Pour Jéhovah et pour Gédéon! "
19 Gédéon et les cent hommes qui
étaient avec lui arrivèrent aux abords
du camp au commencement de la
veille du milieu, comme on venait de
relever les sentinelles; ils sonnèrent
de la trompette et brisèrent les cru-
ches qu'ils avaient à la main. 20 Alors
les trois corps sonnèrent de la trom-
pette et brisèrent les cruches, et sai-
sissant les flambeaux de la main
gauche, et de la droite les trompettes
pour en sonner, ils s'écrièrent : " Epée
pour Jéhovah et pour Gédéon! "
21 Ils restèrent chacun à sa place
autour du camp; et tout le camp se
mit à courir, à crier et à fuir. 22 Pen-
dant que les trois cents hommes son-
naient de la trompette, Jéhovah fit
tourner aux Madianites l'épée les uns
contre les autres et contre tout le
camp. Le camp s'enfuit jusqu'à Beth-
Setta vers Saréra, jusqu'au bord

9-10. *Descends contre le camp*, attaque-le. La Vulgate entend cela d'une simple reconnaissance. — *Si tu crains de l'attaquer;* litt. *de descendre;* Vulg., *de descendre seul* pour faire cette reconnaissance. Mais il semble qu'on doit distinguer en hébreu *iarad be* (attaquer) et *iarad el* (s'approcher). *Phara*, l'écuyer qui portait les armes de Gédéon.

13 sv. *Un pain d'orge*, la moins estimée des céréales : image d'Israël, peuple agriculteur et sédentaire, pauvre alors et humilié par ses ennemis. — *Jusqu'à la tente*, la principale, celle du général en chef. — *L'épée de Gédéon :* le soulèvement d'Israël sous la conduite de Gédéon était connu des Madianites et les avait remplis de terreur. Que, dans ces conjonctures, un guerrier madianite ait eu un pareil songe, cela pourrait à la rigueur s'expliquer naturellement; mais toutes les circonstances qui l'accompagnent n'en font pas moins un fait providentiel, destiné à affermir la foi de Gédéon.

15. *Il se prosterna* pour remercier Jéhovah.

16. *Des flambeaux.* Au Caire, l'Agha de la police, en faisant ses rondes de nuit, porte une torche qui, dès qu'elle est allumée, brûle sans flamme, excepté lorsqu'on l'agite dans l'air; alors elle éclaire subitement; elle joue ainsi le rôle de lanterne sourde. Pour l'empêcher plus sûrement d'être vue, on en cache quelquefois l'extrémité dans un vase de terre. Ces torches rappellent celles de Gédéon.

abire præcepit ad tabernacula sua : et ipse cum trecentis viris se certamini dedit. Castra autem Madian erant subter in valle.

9. Eadem nocte dixit Dominus ad eum : Surge, et descende in castra : quia tradidi eos in manu tua. 10. Sin autem solus ire formidas, descendat tecum Phara puer tuus. 11. Et cum audieris quid loquantur, tunc confortabuntur manus tuæ, et securior ad hostium castra descendes. Descendit ergo ipse et Phara puer ejus in partem castrorum, ubi erant armatorum vigiliæ. 12. Madian autem et Amalec, et omnes orientales populi fusi jacebant in valle, ut locustarum multitudo : cameli quoque innumerabiles erant, sicut arena quæ jacet in littore maris. 13. Cumque venisset Gedeon, narrabat aliquis somnium proximo suo : et in hunc modum referebat quod viderat : Vidi somnium, et videbatur mihi quasi subcinericius panis ex hordeo volvi, et in castra Madian descendere : cumque pervenisset ad tabernaculum, percussit illud, atque subvertit, et terræ funditus coæquavit. 14. Respondit is, cui loquebatur : Non est hoc aliud, nisi gladius Gedeonis filii Joas viri Israelitæ : tradidit enim Dominus in manus ejus Madian, et omnia castra ejus.

15. Cumque audisset Gedeon somnium, et interpretationem ejus, adoravit : et reversus est ad castra Israel, et ait : Surgite, tradidit enim Dominus in manus nostras castra Madian. 16. Divisitque trecentos viros in tres partes, et dedit tubas in manibus eorum, lagenasque vacuas ac lampades in medio lagenarum. 17. Et dixit ad eos : Quod me facere videritis, hoc facite : ingrediar partem castrorum, et quod fecero sectamini. 18. Quando personuerit tuba in manu mea, vos quoque per castrorum circuitum clangite, et conclamate, Domino et Gedeoni.

19. Ingressusque est Gedeon, et trecenti viri qui erant cum eo in partem castrorum, incipientibus vigiliis noctis mediæ, et custodibus suscitatis, cœperunt buccinis clangere, et complodere inter se lagenas. 20. Cumque per gyrum castrorum in tribus personarent locis, et hydrias confregissent, tenuerunt sinistris manibus lampades, et dextris sonantes tubas, clamaveruntque : Gladius Domini et Gedeonis : 21. stantes singuli in loco suo per circuitum castrorum hostilium. Omnia itaque castra turbata sunt, et vociferantes, ululantesque fugerunt : 22. et nihilominus insistebant trecenti viri buccinis personantes. [b]Immisitque Dominus gladium in omnibus ca-

[b] 1 Reg. 14, 20. 2 Par. 20, 23. Ps. 82, 10.

19. *La veille du milieu* de la nuit, qui se partageait alors en trois veilles : la première (*Thren.* iii, 6), celle du milieu et celle du matin (*Exod.* xiv, 24; I *Rois*, xi, 11). Plus tard les juifs empruntèrent aux Romains la division de la nuit en quatre veilles (*Matth.* xiv, 25). — *De relever les sentinelles* pour la veille du milieu : tout était donc tranquille; on comptait que la nuit s'achèverait en repos.

20. *Alors* les deux autres corps de cent hommes qui étaient arrivés de leur côté sur d'autres points du camp madianite, firent ce que faisaient Gédéon et sa colonne, et il se trouva ainsi que *les trois corps sonnèrent*, etc.

21. *Ils restèrent chacun à sa place*, laissant les Madianites s'entre-tuer ou s'enfuir, dans la pensée qu'ils avaient devant eux l'avant-garde d'une nombreuse armée. — *A courir*, etc. : Les armées des nomades orientaux sont plutôt une masse confuse qu'une armée véritable; sans cohésion et sans discipline, elles sont sujettes à des accès de terreur panique impossibles à contenir.

22. *Beth-Setta*, c.-à-d. *lieu des accacias*, peut-être auj. Schouttah, sur le bord septentrional de la vallée de Djaloud, qui unit la plaine de Jezraël à la vallée du Jourdain (Ghôr). — *Saréra* ou *Saréda*, identique avec Sarthan, auj. *Kourn Sartabéh*, dans la vallée et à l'O. du Jourdain. — *Jusqu'au bord*, le côté occidental de la vallée du Jourdain où se trouvait *Abel-Méhula* (c.-à-d. *prairie de la danse*), patrie d'Elisée, au S. de Scythopolis (auj. Beisan). — *Tebbath*, non reconnue, sans doute au S. d'Abel-Méhula.

d'Abel-Méhula, près de Tebbath.
23 Les hommes d'Israël se rassemblè-
rent, ceux de Nephthali, d'Aser et de
tout Manassé, et ils poursuivirent
Madian.
24 Gédéon envoya des messagers
dans toute la montagne d'Ephraïm,
pour dire : " Descendez à la rencon-
tre de Madian et occupez avant eux
le passage des eaux jusqu'à Beth-
béra, ainsi que les gués du Jour-
dain. " Tous les hommes d'Ephraïm
se rassemblèrent, et ils occupèrent
les eaux jusqu'à Bethbéra, ainsi que
les gués du Jourdain. 25 Ayant saisi
deux princes de Madian, Oreb et
Zeb, ils tuèrent le premier au rocher
d'Oreb, et le second au pressoir de
Zeb. Ils poursuivirent Madian, et ils
apportèrent les têtes d'Oreb et de
Zeb à Gédéon, de l'autre côté du
Jourdain.

3° — CHAP. VIII. — Poursuite des Madianites au-delà du Jourdain. Autres actions, judicature et mort de Gédéon.

Ch. VIII. LES hommes d'Ephraïm dirent
à Gédéon : " Que signifie ta
conduite envers nous, de ne
pas nous appeler quand tu allais
combattre Madian? " Et ils le que-
rellèrent avec violence. 2 Gédéon leur
répondit : " Qu'ai-je fait en compa-
raison de vous? Le grapillage d'E-
phraïm ne vaut-il pas mieux que la
vendange d'Abiéser? 3 C'est entre vos
mains que Jéhovah a livré les princes
de Madian, Oreb et Zeb. Est-ce que
je pouvais faire d'aussi grandes cho-
ses que vous? " Lorsqu'il eut ainsi
parlé, leur colère contre lui s'apaisa.
4 Gédéon arriva au Jourdain, et il le
passa, lui et les trois cents hommes
qui étaient avec lui, fatigués et con-
tinuant à poursuivre. 5 Il dit aux gens
de Soccoth : " Donnez, je vous prie,
des galettes de pain au peuple qui
m'accompagne, car ils sont fatigués,
et je suis à la poursuite de Zébée et
de Salmana, rois de Madian. " 6 Les
chefs de Soccoth répondirent : " Le
poing de Zébée et de Salmana est-il
déjà dans ta main, pour que nous
donnions du pain à ta troupe? " 7 Gé-
déon *leur* dit : " Eh bien, lorsque
Jéhovah aura livré entre mes mains
Zébée et Salmana, je déchirerai
votre chair avec des épines du dé-
sert et des chardons. " 8 De là il
monta à Phanuel, et il adressa aux
gens de Phanuel la même demande.
Ils lui répondirent comme avaient
répondu ceux de Soccoth. 9 Et il dit
aux gens de Phanuel : " Quand je

---

23. *Les hommes d'Israël*, les 22 mille hommes congédiés, qui étaient restés dans le camp de Gédéon ou qui déjà s'en retournaient chez eux, apprenant ce qui se passait, *se rassemblèrent* (ou, comme la Vulg., *s'appelèrent par des cris*). — *De Nephthali*, etc. : la brièveté du récit a fait omettre ceux *de Zabulon*.

L'histoire ancienne rapporte plusieurs stratagèmes qui ont quelque ressemblance avec celui de Gédéon : voy. Tit. Liv. xxii, 26; Frontin, *Stratagem.* ii, 4; Plutarque, *Fabius Max.* 6, etc.

24. *De Madian* qui, fuyant dans la direction du S. E., avait hâte de repasser le Jourdain. — *Le passage des cours d'eaux* qui descendent des pentes orientales de la montagne d'Ephraïm et coulent vers le Jourdain, par ex., les ouadi *Maléh*, *Fyadh*, *Djamel*, etc. — *Bethbéra :* inconnue, peut-être la Bethabara (Béthanie) de *Jean*, i, 28.

25. *Deux princes* ou *chefs* (auj. *Scheiks*). — *Oreb*, *Zeb :* voy. vi, 1, note. — *Rocher d'Oreb*, *pressoir de Zeb*, localités inconnues, à l'O. du Jourdain, et qui ont reçu leur nom de l'événement. — *De l'autre côté*, à l'E. du fleuve, que Gédéon avait déjà passé, quoique le fait soit rapporté plus loin (viii, 4).

CHAP. VIII.

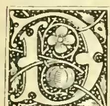
1. *Les hommes d'Ephraïm*, ayant traversé le fleuve à la poursuite des Madianites qui avaient réussi à le franchir, rencontrèrent Gédéon qui l'avait aussi passé avec ses 300 hommes, *et lui dirent :* cette puissante tribu, qui aspirait à l'Hégémonie en Israël, se trouvait blessée dans son orgueil de ce que Gédéon avait remporté sans elle une si grande victoire ; on le devine à l'humble réponse de Gédéon.

stris, et mutua se cæde truncabant, 23. fugientes usque ad Bethsetta, et crepidinem Abelmehula in Tebbath. Conclamantes autem viri Israel de Nephthali, et Aser, et omni Manasse persequebantur Madian.

24. Misitque Gedeon nuntios in omnem montem Ephraim, dicens : Descendite in occursum Madian, et occupate aquas usque Bethbera atque Jordanem. Clamavitque omnis Ephraim, et præoccupavit aquas atque Jordanem usque Bethbera.
Ps. 82, 12. 25. [c]Apprehensosque duos viros
s. 10, 26. Madian, Oreb, et Zeb, interfecit Oreb in Petra Oreb, Zeb vero in Torculari Zeb. Et persecuti sunt Madian, capita Oreb et Zeb portantes ad Gedeon trans fluenta Jordanis.

CAPUT VIII.

Tribus Ephraim insurgit adversus Gedeon, quod putaret se contemptam, quam blandis verbis compescit, et devictis Zebee et Salmana, viros Soccoth et Phanuel perdidit, et ex inauribus aliisque populi donis fecit ephod, quod domui suæ et Israeli fuit in ruinam : postquam autem quadraginta annis præfuit, generatis 70 filiis ex uxoribus, et uno Abimelech ex concubina, mortuus est, rediitque Israel ad idololatriam.


[a] Infra 12, IXERUNTQUE ad eum viri Ephraim : [a]Quid est hoc quod facere voluisti, ut nos non vocares, cum ad pugnam pergeres contra Madian? jurgantes fortiter, et prope vim inferentes. 2. Quibus ille respondit : Quid enim tale facere potui, quale vos fecistis? nonne melior est racemus Ephraim, vindemiis Abiezer? 3. In manus vestras Dominus tradidit principes Madian, Oreb, et Zeb: quid tale facere potui, quale vos fecistis? Quod cum locutus esset, requievit spiritus eorum, quo tumebant contra eum.

4. Cumque venisset Gedeon ad Jordanem, transivit eum cum trecentis viris, qui secum erant : et præ lassitudine, fugientes persequi non poterant. 5. Dixitque ad viros Soccoth : Date, obsecro, panes populo, qui mecum est, quia valde defecerunt : ut possimus persequi Zebee, et Salmana reges Madian. 6. Responderunt principes Soccoth : Forsitan palmæ manuum Zebee et Salmana in manu tua sunt, et idcirco postulas ut demus exercitui tuo panes. 7. Quibus ille ait : Cum ergo tradiderit Dominus Zebee et Salmana in manus meas, conteram carnes vestras cum spinis, tribulisque deserti. 8. Et inde conscendens, venit in Phanuel : locutusque est ad viros loci illius similia. Cui et illi responderunt, sicut responderant viri Soccoth. 9. Dixit itaque et eis : Cum reversus fuero victor in pace, destruam turrim hanc.

2. *Grappillage*, propr. les quelques grappes que les pauvres trouvent encore dans une vigne après la vendange faite : Gédéon appelle ainsi la victoire remportée par les fils d'Ephraïm sur les Madianites fugitifs. *La vendange d'Abiéser* (vi, 11 sv.), c'est la victoire remportée par Gédéon et ses trois cents braves sur les Madianites dans leur camp. Or, à un certain point de vue, la première de ces deux victoires avait plus de prix que l'autre, puisqu'elle avait eu pour effet la mort de deux chefs redoutables, Oreb et Zeb, et peut-être même la destruction d'un plus grand nombre d'ennemis.

5. *Soccoth*, la même dont il est parlé *Gen.* xxxiii, 17; *Jos.* xiii, 27, à l'E. du Jourdain et au S. du Jaboc (Zerka). — *Des galettes* (litt. *des ronds*) *de pain.*

6. *Dirent*, hébr. *dit :* l'un d'eux prit la parole au nom des autres. — *Le poing*, hébr. *caph*, propr. *la paume* de la main. Les chefs de Soccoth craignaient un retour offensif des Madianites, et d'ailleurs faisaient peu de cas de la petite troupe de Gédéon.

7. *Je déchirerai :* la fustigation avec des verges d'épines était un supplice aussi humiliant que douloureux. — *Chardons*, ou *ronces :* l'hébr. *barqanim* désigne une herse garnie en dessous de pierres aiguës, et par figure une plante épineuse (Vulg.).

8. *Phanuel*, probablement sur la rive septentrionale du Jaboc, non loin de son embouchure (*Gen.* xxxii, 30 sv.).

9. *Vainqueur*, litt. *en paix*, sain et sauf.— *Cette tour*, la citadelle ou le château fort de Phanuel.

reviendrai vainqueur, je raserai cette tour. "

[10]Zébée et Salmana étaient à Carcor avec leur armée, *au nombre de* quinze mille hommes environ, tous ceux qui étaient restés de l'armée entière du fils de l'Orient; car il avait péri cent vingt mille hommes tirant l'épée. [11] Gédéon monta par le chemin de ceux qui habitent sous des tentes, à l'orient de Nobé et de Jegbaa, et il battit le camp, qui se croyait en sûreté. [12]Zébée et Salmana prirent la fuite; il les poursuivit et s'empara des deux rois de Madian, Zébée et Salmana, et il mit en déroute toute l'armée.

[13]Gédéon, fils de Joas, revint de la bataille par la montée de Harès. [14]Ayant saisi un jeune homme d'entre les gens de Soccoth, il l'interrogea, et celui-ci lui écrivit les noms des chefs et des anciens de Soccoth, soixante dix-sept hommes. [15]Alors Gédéon vint vers les gens de Soccoth et dit : " Voici Zébée et Salmana au sujet desquels vous m'avez insulté, en disant : Le poing de Zébée et de Salmana est-il déjà dans ta main pour que nous donnions du pain à tes gens fatigués? " [16]Il mit la main sur les anciens de la ville, et ayant pris des épines du désert et des ronces, il en châtia les gens de Soccoth. [17]Il rasa aussi la tour de Phanuel et tua les hommes de la ville.

[18]Il dit à Zébée et à Salmana : Comment étaient les hommes que vous avez tués au Thabor? " Ils répondirent : " Ils étaient comme toi; chacun d'eux avait l'air d'un fils de roi. " [19]Il dit : " C'étaient mes frères, fils de ma mère : Jéhovah est vivant! si vous les aviez laissés vivre, je ne vous tuerais pas. " [20]Et il dit à Jéther, son premier-né : " Lève-toi, tue-les. " Mais le jeune homme ne tira pas son épée, parce qu'il avait peur, car il était encore un jeune garçon. [21]Zébée et Salmana dirent : " Lève-toi toi-même et tombe sur nous; car tel est l'homme, telle est sa force. " Gédéon se leva et tua Zébée et Salmana; et il prit les croissants qui étaient aux cous de leurs chameaux.

[22]Les hommes d'Israël dirent à Gédéon : " Règne sur nous, toi, et ton fils, et le fils de ton fils, car tu nous as délivrés des mains de Madian. " [23]Gédéon leur dit : " Je ne régnerai point sur vous et mon fils ne régnera point sur vous : c'est Jéhovah qui sera votre roi." [24]Gédéon leur dit: "J'ai une demande à vous faire : donnez-moi chacun les anneaux de votre butin."— Les ennemis avaient des anneaux d'or, car ils étaient Ismaélites. — [25]Ils dirent : " Nous les donnerons volontiers. " Et ils étendirent un manteau, sur lequel chacun jeta les anneaux de son butin. [26]Le poids des anneaux d'or qu'avait demandés Gédéon fut de mille sept cents sicles d'or, sans les croissants, les pendants d'oreilles et les vêtements de pourpre que portaient les rois de Madian, et sans les

10. *Etaient à Carcor* (Vulg., *se reposaient*): position incertaine.

11. *Ceux qui habitent sous des tentes*, les caravanes et les nomades du désert.

12. *Nobé*, selon Gratz, la même que Canath (*Nombr.* xxxii, 42), auj. *Kannath* ou *Kanawa*, dans le Hauran méridional; mais Canath était située plus au nord. — *Jegbaa*, auj. *Djabéhat*, au N. O. de Rabbath-Ammon.

13. *Par la montée de Harès* (LXX, Syr., Arab.), lieu inconnu près de Soccoth. Vulg., *avant le coucher du soleil.*

15. *Vous m'avez insulté :* voy. vers. 6.

16. *Sur les anciens* et les chefs.—*Les gens de Soccoth*, ici et vers. 15, ce sont les anciens et les chefs.

18. *Tués au Thabor*, où s'étaient sans doute réfugiés les frères de Gédéon pendant l'invasion madianite.

19. *Fils de ma mère* dit plus que *frère*, dans le pays où règne la polygamie. — Aussi vrai que *Jéhovah est vivant*, il est vrai que *si vous*, etc. : formule de serment.

20. *Tue-les :* Gédéon veut les humilier en les faisant périr par la main d'un enfant.

21. *Tel est l'homme :* ce n'est pas un faible enfant qui aurait la force nécessaire ; il faut un homme. Vulg., *la force d'un homme est en rapport avec son âge :* même sens. — *Croissants* ou petites lunes en or ou en argent, que les hommes et les femmes portaient au

10. Zebee autem et Salmana requiescebant cum omni exercitu suo. Quindecim enim millia viri remanserant ex omnibus turmis orientalium populorum, cæsis centum viginti millibus bellatorum educentium gladium. 11. [b]Ascendensque Gedeon per viam eorum, qui in tabernaculis morabantur, ad orientalem partem Nobe, et Jegbaa, percussit castra hostium, qui securi erant, et nihil adversi suspicabantur. 12. Fugeruntque Zebee et Salmana, quos persequens Gedeon comprehendit, turbato omni exercitu eorum.

[b] Os. 10, 14.

13. Revertensque de bello ante solis ortum, 14. apprehendit puerum de viris Soccoth : interrogavitque eum nomina principum et seniorum Soccoth, et descripsit septuaginta septem viros. 15. Venitque ad Soccoth, et dixit eis : En Zebee, et Salmana super quibus exprobrastis mihi, dicentes : Forsitan manus Zebee et Salmana in manibus tuis sunt, et idcirco postulas ut demus viris qui lassi sunt, et defecerunt panes. 16. Tulit ergo seniores civitatis et spinas deserti ac tribulos, et contrivit cum eis, atque comminuit viros Soccoth. 17. Turrim quoque Phanuel subvertit, occisis habitatoribus civitatis.

18. Dixitque ad Zebee et Salmana : Quales fuerunt viri, quos occidistis in Thabor? Qui responderunt : Similes tui, et unus ex eis quasi filius regis. 19. Quibus ille respondit : Fratres mei fuerunt, filii matris meæ : vivit Dominus, quia si servassetis eos, non vos occiderem. 20. Dixitque Jether primogenito suo : Surge, et interfice eos. Qui non eduxit gladium : timebat enim, quia adhuc puer erat. 21. Dixeruntque Zebee et Salmana : Tu surge, et irrue in nos : quia juxta ætatem robur est hominis. Surrexit Gedeon, [c]et interfecit Zebee et Salmana : et tulit ornamenta ac bullas, quibus colla regalium camelorum decorari solent.

[c] Ps. 82, 12.

22. Dixeruntque omnes viri Israel ad Gedeon : Dominare nostri tu, et filius tuus, et filius filii tui : quia liberasti nos de manu Madian. 23. Quibus ille ait : Non dominabor vestri, nec dominabitur in vos filius meus, sed dominabitur vobis Dominus. 24. Dixitque ad eos : Unam petitionem postulo a vobis : Date mihi inaures ex præda vestra. Inaures enim aureas Ismaelitæ habere consueverant. 25. Qui responderunt : Libentissime dabimus. Expandentesque super terram pallium, projecerunt in eo inaures de præda : 26. et fuit pondus postulatarum inaurium, mille septingenti auri sicli, absque ornamentis, et monilibus, et veste purpurea, quibus reges Madian uti soliti erant, et præter

cou (vers. 26. Comp. *Is.* iii, 18) ; on en mettait aussi au cou des chameaux, ce que les Arabes font encore de nos jours.

22. *Les hommes d'Israël :* la Vulg. ajoute *tous ;* mais il semble bien qu'il ne s'agit ici que des tribus du nord (vi, 35) qui avaient le plus souffert des ravages des Madianites et qui s'étaient jointes à Gédéon pour chasser les oppresseurs. — *Diront :* lorsque, selon l'usage, ils étaient rassemblés après la victoire pour partager le butin.

23. Dieu avait prévu le cas où le peuple demanderait un roi, et il avait tout réglé en conséquence (*Deut.* xvii, 14 sv.). Gédéon néanmoins refuse la royauté, parce qu'il juge que l'antique organisation d'Israël avec Jéhovah comme roi invisible suffit à ses destinées actuelles ; il sait bien d'ailleurs que ni lui ni ses fils n'ont été appelés d'en haut à cette dignité.

24. *Les anneaux,* les anneaux d'oreilles (Vulg.) ou du nez (*Gen.* xxiv, 47).

25. *Un manteau :* pièce quadrangulaire d'étoffe grossière.

26. *Mille sept cents sicles,* un peu plus de 24 kilos ; il suffisait pour ce poids d'environ 5 mille anneaux. — *Croissants :* voy. vers. 21. — *Pendants d'oreilles,* litt. *petites gouttes,* pendentifs en forme de perles. — *Colliers* de drap ou de cuir, sur lesquels étaient disposés, en forme de croissants, des coquillages, et quelquefois des plaques d'or ou d'argent. Le goût des bijoux était très répandu en Orient de toute antiquité ; il l'est encore aujourd'hui chez les Arabes.

colliers qui étaient aux cous de leurs
chameaux. 27 Avec cet or, Gédéon fit
un éphod, et il le déposa dans sa ville,
à Ephra. Tout Israël alla se prosti-
tuer là après cet éphod, et il fut un
piège pour Gédéon et pour sa maison.
28 Madian fut humilié devant les
enfants d'Israël et il ne leva plus la
tête; et le pays fut en repos pendant
quarante ans, aux jours de Gédéon.
29 Jérobaal, fils de Joas, s'en re-
tourna et demeura dans sa maison.
30 Gédéon eut soixante-dix fils, issus
de lui, car il eut de nombreuses fem-
mes. 31 Sa concubine, qui était à Si-
chem, lui enfanta, elle aussi, un fils
qui reçut le nom d'Abimélech. 32 Gé-
déon, fils de Joas, mourut dans une
heureuse vieillesse, et il fut enterré
dans le sépulcre de Joas, son père, à
Ephra d'Abiéser.
33 Lorsque Gédéon fut mort, les
enfants d'Israël se prostituèrent de
nouveau aux Baals, et ils prirent
Baal-Berith pour leur dieu. 34 Les en-
fants d'Israël ne se souvinrent plus de
Jéhovah, leur Dieu, qui les avait déli-
vrés de tous leurs ennemis autour
d'eux; 35 et ils ne montrèrent point
d'attachement à la maison de Jéro-
baal-Gédéon, selon tout le bien qu'il
avait fait à Israël.

4° — CHAP. IX — X, 5. — Massacre des fils de Gédéon. Abimélech proclamé roi à Sichem. Apologue de Jonathan. Châtiment de Sichem, puis d'Abimélech, Thola et Jaïr.

Chap. IX. ABimélech, fils de Jérobaal, se
rendit à Sichem vers les frè-
res de sa mère, et il leur
adressa ces paroles, ainsi qu'à toute
la famille de la maison du père de sa
mère : 2 “ Dites, je vous prie, aux
oreilles de tous les habitants de Si-
chem : Lequel vaut mieux pour vous
que soixante-dix hommes, tous fils de
Jérobaal, dominent sur vous, ou qu'un
seul homme domine sur vous? Sou-
venez-vous que je suis vos os et votre
chair. ” 3 Les frères de sa mère ayant
répété à son sujet toutes ces paroles
aux oreilles de tous les habitants de
Sichem, le cœur de ces derniers s'in-
clina vers Abimélech, car ils se di-
saient : “ C'est notre frère. ” 4 Ils lui
donnèrent soixante-dix sicles d'ar-
gent, tirés de la maison de Baal-Be-
rith, et Abimélech s'en servit pour
soudoyer des gens de rien et des
aventuriers, qui s'attachèrent à lui.
5 Il vint dans la maison de son père à
Ephra, et il tua ses frères, fils de Jé-
robaal, au nombre de soixante-dix,

---

27. *Avec cet or :* une partie fut employée dans la fabrication de l'étoffe; une autre partie servit à acheter les pierres précieuses (*Exod.* xxviii, 6-30). *Ephod*, probablement avec le pectoral, ainsi que l'Urim et le Thummim au moyen duquel on consultait Jéhovah : voy. I *Sam.* xiv, 3; xxi, 10; xxiii, 6, 9. L'éphod avec son accompagnement était un ornement réservé au grand prêtre. L'intention de Gédéon était-elle de s'en revêtir lui-même afin d'obtenir par ce moyen que Dieu continuât de lui révéler ses volontés? Ou bien voulait-il seulement attirer de Silo à Ephra le grand prêtre, qui aurait pu ainsi interroger Jéhovah dans cette dernière localité? Quoi qu'il en soit, cet éphod devint, au moins après la mort de Gédéon et pour sa famille, une occasion d'idolâtrie, litt. *de fornication*, c.-à-d. d'infidélité à Jéhovah. L'usage qu'on en fit était un empiétement sur les prérogatives du sacerdoce lévitique; il contribua à éloigner le peuple du sanctuaire légitime et à briser l'unité théocratique d'Israël; enfin il en induisit plusieurs à retourner au culte de Baal. — *Tout Israël* s'applique surtout aux tribus du nord : comp. *les hommes d'Israël* du vers. 22. — *Pour sa maison :* voy. le chap. IX.

28. *Aux jours*, à l'époque, *de Gédéon.* Vulg., *pendant lesquels Gédéon fut à la tête.*

29. *Jérobaal*, Gédéon : voy. vi, 32. — *Demeura dans sa maison*, rentra dans la vie privée, ne conservant d'autre pouvoir qu'un grand ascendant sur les esprits. Ephra devint alors un rendez-vous très fréquenté, où les Israélites allaient consulter l'éphod. On conjecture que c'est avec les visiteurs d'Ephra qu'Abimélech commença à ourdir les intrigues qui éclatèrent après la mort de Gédéon.

torques aureas camelorum. 27. Fe-
citque ex eo Gedeon Ephod, et po-
suit illud in civitate sua Ephra.
Fornicatusque est omnis Israel in
eo, et factum est Gedeoni et omni
domui ejus in ruinam.
28. Humiliatus est autem Madian
coram filiis Israel, nec potuerunt
ultra cervices elevare : sed quievit
terra per quadraginta annos, quibus
Gedeon præfuit.
29. Abiit itaque Jerobaal filius
Joas, et habitavit in domo sua :
30. Habuitque septuaginta filios,
qui egressi sunt de femore ejus :
eo quod plures haberet uxores.
31. Concubina autem illius, quam
habebat in Sichem, genuit ei filium
nomine Abimelech. 32. Mortuus-
que est Gedeon filius Joas in sene-
ctute bona, et sepultus est in sepul-
cro Joas patris sui in Ephra de fami-
lia Ezri.
33. Postquam autem mortuus est
Gedeon, aversi sunt filii Israel, et
fornicati sunt cum Baalim. Percus-
seruntque cum Baal fœdus, ut esset
eis in deum : 34. nec recordati sunt
Domini Dei sui, qui eruit eos de
manibus inimicorum omnium per
circuitum : 35. nec fecerunt miseri-
cordiam cum domo Jerobaal Ge-
deon juxta omnia bona, quæ fecerat
Israeli.

CAPUT IX.

Abimelech occisis 70 fratribus suis, imperium sibi tyrannice usurpat; qui post parabolam Joatham fratris ejus qui servatus erat, exercitum Gaal devicit, turrimque Sichem exussit, et a muliere tandem fragmine molæ oppressus est.


BIIT autem Abimelech
filius Jerobaal in Sichem
ad fratres matris suæ, et
locutus est ad eos, et ad
omnem cognationem domus patris
matris suæ, dicens : 2. Loquimini ad
omnes viros Sichem : Quid vobis
est melius, ut dominentur vestri
septuaginta viri omnes filii Jerobaal,
an ut dominetur unus vir? simulque
considerate quod os vestrum, et caro
vestra sum. 3. Locutique sunt fra-
tres matris ejus de eo ad omnes viros
Sichem universos sermones istos, et
inclinaverunt cor eorum post Abi-
melech, dicentes : Frater noster est.
4. Dederuntque illi septuaginta
pondo argenti de fano Baalberith.
Qui conduxit sibi ex eo viros inopes
et vagos, secutique sunt eum. 5. Et
venit in domum patris sui in Ephra,

31. *Le nom d'Abimélech* (c.-à-d. *père de roi*) : l'expression hébraïque semble indiquer un surnom donné longtemps après la naissance, quand le caractère du personnage se fut révélé.

32. *Dans une heureuse vieillesse :* comp. *Gen.* xv, 15; xxv, 8.

33. *Se prostituèrent de nouveau aux Baals* (vi, 25 sv.) : sans figure, s'adonnèrent au culte de Baal, ce qui était une fornication, c.-à-d. une infidélité à l'égard de Jéhovah. — *Baal-Berith,* litt. *Seigneur de l'alliance;* avec qui on a fait alliance, au mépris de l'alliance faite avec le vrai Dieu ; ou mieux peut-être, la divinité qu'invoquaient les Chananéens de la contrée dans les traités d'alliance qu'ils contractaient entre eux ou avec leurs voisins, comme les villes phéniciennes. Comp. le Ζεὺς ὅρκιος des Grecs.

35. *Jérobaal-Gédéon :* les deux noms sont unis ensemble pour rappeler le principal titre de gloire du héros qui avait aboli parmi les siens le culte de Baal (vi, 32).

CHAP. IX.

1. *Sichem* (voy. *Jos.* xvii, 7), patrie de sa mère (viii, 31).

2. *Dites aux oreilles,* publiquement. — *Tous fils de Jérobaal,* du destructeur du culte de Baal (vi, 32) : ce souvenir devait rendre les fils de Gédéon odieux aux Sichémites, si enclins à l'idolâtrie. — *Dominent sur vous :* les fils de Gédéon, héritiers des richesses de leur père, exerçaient sans doute dans leur ville une certaine autorité, qu'Abimélech voudrait faire passer pour une domination tyrannique. — *Vos os et votre chair,* votre parent : comp. *Gen.* xxix, 14.

4. *De la maison,* dans le trésor du temple élevé à Sichem en l'honneur de Baal-Berith. Comp. I *Rois,* xv, 18, où le trésor sacré sert aussi à un but politique.

5. *Tua ses frères :* sanglant exemple suivi plus tard dans le royaume d'Israël fondé à Sichem (I *Rois,* xv, 27 sv. II, x, 1 sv.), même dans le royaume de Juda par Athalie

sur une même pierre. Il n'échappa
que Joatham, le plus jeune fils de
Jérobaal, parce qu'il s'était caché.
6 Alors tous les habitants de Sichem
et toute la maison de Mello s'assem-
blèrent ; ils vinrent et proclamèrent
roi Abimélech, près du térébinthe du
monument qui se trouve à Sichem.

7 Lorsque Joatham en eut été in-
formé, il alla se placer sur le sommet
du mont Garizim, et élevant la voix,
il leur cria en disant : " Ecoutez-moi,
habitants de Sichem, afin que Dieu
vous écoute! 8 Les arbres se mirent
en chemin pour oindre un roi qui les
commandât. Ils dirent à l'olivier :
Règne sur nous. 9 Mais l'olivier leur
répondit : Renoncerais-je à mon
huile, qui fait ma gloire devant Dieu
et devant les hommes, pour aller me
balancer au-dessus des *autres* arbres?
— 10 Et les arbres dirent au figuier :
Viens, toi, règne sur nous. 11 Mais le
figuier leur répondit : Renoncerais-je
à mon doux et excellent fruit, pour
aller me balancer au-dessus des *autres*
arbres? — 12 Et les arbres dirent à la
vigne : Viens, toi, règne sur nous.
13 Mais la vigne leur répondit : Re-
noncerais-je à mon vin, qui réjouit
Dieu et les hommes, pour aller me
balancer au-dessus des autres arbres?
— 14 Alors tous les arbres dirent au
buisson d'épines : Viens, toi, règne
sur nous. 15 Et le buisson d'épines
répondit aux arbres : Si vraiment
vous voulez m'oindre pour votre roi,
venez, confiez-vous à mon ombrage ;
sinon, qu'un feu sorte du buisson
d'épines et dévore les cèdres du Li-
ban! "

16 Maintenant si c'est avec équité
et droiture que vous avez agi en fai-
sant roi Abimélech, si vous vous êtes
bien conduits envers Jérobaal et sa
maison, et si vous l'avez traité selon
le mérite de ses mains, — 17 Car mon
père a combattu pour vous, il a ex-
posé sa vie et vous a délivrés de la
main de Madian ; 18 et vous, vous vous
êtes levés aujourd'hui contre la mai-
son de mon père, vous avez tué ses
fils, au nombre de soixante-dix, sur
une même pierre, et vous avez établi
roi sur les hommes de Sichem Abi-
mélech, fils de sa servante, parce qu'il
est votre frère, — 19 Si c'est avec
équité et droiture que vous avez agi
en ce jour envers Jérobaal et sa mai-
son, eh bien, qu'Abimélech fasse votre
joie, et que vous fassiez la sienne
aussi! 20 Sinon, qu'un feu sorte d'Abi-
mélech et dévore les habitants de
Sichem et la maison de Molle, et
qu'un feu sorte des habitants de
Sichem et de la maison de Molle, et
dévore Abimélech! "

21 Joatham se retira et prit la fuite;
il se rendit à Béra et il y demeura
par crainte d'Abimélech, son frère.

(II *Rois*, xi), et jusqu'à ces derniers temps par les souverains musulmans de l'Orient.

6. *La maison de Mello*, la population qui habitait la tour ou forteresse (Vulg., *la ville*) de ce nom à Sichem (vers. 46 sv. Comp. II *Sam.* v, 9 ; I *Rois*, ix, 15), par opposition aux *hommes de Sichem*, qui habitaient la ville proprement dite. — *Près du térébinthe* (ou *chêne*) qui ombrageait la grosse pierre érigée en monument à Sichem : comp. *Gen.* xxxv, 4. En cet endroit devait se trouver aussi le temple de Baal-Berith. C'est là que Josué avait pour la dernière fois rassemblé Israël et renouvelé son alliance avec Jéhovah (*Jos.* xxxiv, 1 25 sv.).

7. *Garizim*, au S. de Sichem. " Un rocher élevé se projette en avant sur le côté N. E. de la montagne, directement suspendu sur l'endroit qui doit être le site de l'ancienne ville (*Jos.* xvii, 7). De là, Joatham pouvait facilement se faire entendre et s'échapper ensuite, en descendant au bas de la montagne (Stanley). " — *Afin que Dieu vous écoute ;* ou bien, *et* ainsi *Dieu vous écoutera.*

9. *Renoncerais-je à produire mon huile :* ce langage montre bien que, à l'époque des Juges, il n'y avait en Israël ni gouvernement ni administration centrale; on n'avait aucune idée de ce que nous appelons aujourd'hui bien public, intérêt de l'Etat ; en dehors des périodes d'oppression, on ne connaissait que des intérêts privés. — *Qui fait ma gloire,* etc., par l'usage qu'on fait de l'huile dans les sacrifices (*Lév.* ii, 1, 4), dans le sacre des souverains, etc. *Pour aller me balancer*, etc. : image de l'existence inquiète et incertaine de l'homme qui gère les intérêts du peuple, ou bien encore des vains honneurs de la royauté.

et occidit fratres suos filios Jerobaal septuaginta viros, super lapidem unum : remansitque Joatham filius Jerobaal minimus, et absconditus est.
6. Congregati sunt autem omnes viri Sichem, et universæ familiæ urbis Mello : abieruntque et constituerunt regem Abimelech juxta quercum, quæ stabat in Sichem.

7. Quod cum nuntiatum esset Joatham, ivit, et stetit in vertice montis Garizim : elevataque voce, clamavit, et dixit : Audite me viri Sichem, ita audiat vos Deus.
8. Ierunt ligna, ut ungerent super se regem : dixeruntque olivæ : Impera nobis.
9. Quæ respondit : Numquid possum deserere pinguedinem meam, qua et dii utuntur, et homines, et venire ut inter ligna promovear?
10. Dixeruntque ligna ad arborem ficum : Veni, et super nos regnum accipe.
11. Quæ respondit eis : Numquid possum deserere dulcedinem meam, fructusque suavissimos, et ire ut inter cetera ligna promovear?
12. Locutaque sunt ligna ad vitem : Veni, et impera nobis.
13. Quæ respondit eis : Numquid possum deserere vinum meum, quod lætificat Deum et homines, et inter ligna cetera promoveri?
14. Dixeruntque omnia ligna ad rhamnum : Veni, et impera super nos.
15. Quæ respondit eis : Si vere me regem vobis constituitis, venite, et sub umbra mea requiescite : si autem non vultis, egrediatur ignis de rhamno, et devoret cedros Libani.

16. Nunc igitur, si recte, et absque peccato constituistis super vos regem Abimelech, et bene egistis cum Jerobaal, et cum domo ejus, et reddidistis vicem beneficiis ejus, qui pugnavit pro vobis,
17. et animam suam dedit periculis, ut erueret vos de manu Madian,
18. qui nunc surrexistis contra domum patris mei, et interfecistis filios ejus septuaginta viros super unum lapidem, et constituistis regem Abimelech filium ancillæ ejus super habitatores Sichem, eo quod frater vester sit :
19. si ergo recte, et absque vitio egistis cum Jerobaal, et domo ejus, hodie lætamini in Abimelech, et ille lætetur in vobis.
20. Sin autem perverse : egrediatur ignis ex eo, et consumat habitatores Sichem, et oppidum Mello : egrediaturque ignis de viris Sichem, et de oppido Mello, et devoret Abimelech.

21. Quæ cum dixisset, fugit, et abiit in Bera : habitavitque ibi ob metum Abimelech fratris sui.

---

13. *Qui réjouit Dieu*, par les libations dans les sacrifices (*Lév.* xxiii, 13).

15. *Confiez-vous*, reposez-vous (Vulg.) en toute confiance : ironie profonde, dont les Sichémites éprouveront bientôt la vérité. — *Sinon :* si vous ne trouvez pas auprès de moi la protection que vous attendez. — *Qu'un feu sorte;* ou bien, *un feu sortira :* le buisson d'épines prend feu très facilement (*Exod.* xxii, 5). — *Les cèdres du Liban* figurent les plus riches et les plus honorables habitants de Sichem : qu'ils se défient d'Abimélech!

Cet apologue est un des plus anciens qui existent. Comp. II *Rois*, xiv, 9, et la fable de Ménénius Agrippa, *les Membres et l'Estomac* (Tite-Live II, 30; La Fontaine, iii, 2). Sens : l'olivier, le figuier et la vigne représentent en général les bons et modestes Israélites qui, dans la vocation que Dieu leur a assignée, produisent des fruits utiles, à la satisfaction de Dieu et des hommes; l'huile, la figue et le vin sont en effet les produits les plus précieux du pays de Chanaan. Le buisson, au contraire, n'a que des épines; il ne donne pas assez d'ombrage pour préserver des feux du soleil; il ne sert que de combustible : image de l'homme inutile et méchant, qui ne peut que blesser et que nuire. Les premiers refusent la royauté, le second, c'est Abimélech, homme sans valeur, qui l'acceptera avec empressement.

17. *Car mon père :* ici Joatham s'interrompt pour faire ressortir le contraste entre les services rendus par Gédéon et le massacre de ses fils; la phrase commencée vers. 16 reprend vers. 19.

20. *Sinon :* mais si vous avez agi criminellement (Vulg.). — *Qu'un feu sorte*, ou *un feu sortira :* cette menace va bientôt se réaliser (vers. 23 sv.).

21. *Béra*, selon Grätz, serait la même ville que Béroth dans la tribu de Benjamin (*Jos.* ix, 17.) D'autres autrement.

22 Abimélech domina trois ans sur
Israël. 23 Et Dieu envoya un esprit
mauvais entre Abimélech et les habi-
tants de Sichem, et les habitants de
Sichem devinrent infidèles à Abimé-
lech : 24 afin que le crime commis sur
les soixante-dix fils de Jérobaal fût
vengé, et que leur sang retombât sur
Abimélech, leur frère, qui les avait
tués, et sur les hommes de Sichem
qui l'avaient aidé à tuer ses frères.
25 Les hommes de Sichem placèrent
en embuscade contre lui, sur les som-
mets des montagnes, des gens qui
dépouillaient tous ceux qui passaient
près d'eux sur le chemin. Et cela fut
rapporté à Abimélech.
26 Gaal, fils d'Obed, vint avec ses
frères, et ils passèrent à Sichem. Les
hommes de Sichem prirent confiance
en lui. 27 Ils sortirent dans la campa-
gne, vendangèrent leurs vignes, fou-
lèrent *les raisins* et firent une fête ;
puis, étant entrés dans la maison de
leur dieu, ils mangèrent et burent, et
ils maudirent Abimélech. 28 Et Gaal,
fils d'Obed, dit : " Qui est Abimé-
lech, et qui est Sichem, pour que
nous le servions ? N'est-il pas fils de
Jérobaal, et Zébul n'est-il pas son
officier ? Servez les hommes d'Emor,
père de Sichem ; mais nous, pourquoi
servirions-nous Abimélech ? 29 Ah ! que
ne suis-je le chef de ce peuple ! Je
chasserais Abimélech. " Et il dit à
Abimélech : " Renforce ton armée et
mets-toi en marche ! "
30 Zébul, gouverneur de la ville,
ayant appris les propos de Gaal, fils
d'Obed, sa colère s'enflamma. 31 Il
envoya secrètement des messagers à
Abimélech pour lui dire : " Voici que
Gaal, fils d'Obed, est venu à Sichem
avec ses frères, et ils soulèvent la ville
contre toi. 32 Pars donc de nuit, toi et
le peuple qui est avec toi, et viens te
mettre en embuscade dans la cam-
pagne. 33 Le matin, au lever du soleil,
lève-toi et fonds sur la ville ; et lors-
que Gaal et le peuple qui est avec lui
sortiront contre toi, tu lui feras selon
ce que l'occasion te permettra. "
34 Abimélech et tout le peuple qui
était avec lui se levèrent de nuit, et
ils se mirent en embuscade près de
Sichem, divisés en quatre corps.
35 Gaal, fils d'Obed, sortit, et il se
plaça à l'entrée de la porte de la
ville ; *aussitôt* Abimélech et tout le
peuple qui était avec lui se levèrent
de l'embuscade. 36 En voyant cette
foule, Gaal dit à Zébul : " Voici des
gens qui descendent du sommet des
montagnes. " Zébul lui répondit :
" C'est l'ombre des montagnes que tu
prends pour des hommes. " 37 Gaal
reprit : " Je vois une troupe qui des-
cend du milieu du pays, et un corps
qui arrive par le chemin du chêne des
devins. " 38 Zébul lui répondit : " Où

---

22. *Domina*, exerça la tyrannie, *sur Israël*, non sur tout Israël, mais sur les tribus qui l'avaient reconnu, peut-être seulement celle d'Ephraïm et la demi-tribu de Manassé.

23-24. *Un esprit mauvais*, non un démon en personne, mais des dispositions au mécontentement et à la discorde sous l'influence de Satan. (Comp. I *Sam.* xvi, 14 sv. xviii, 10). — *Afin que le crime... fût vengé ;* litt. *afin que la violence... vînt* sur ceux qui s'en étaient rendus coupables. — *Aidé :* voy. vers. 4 sv. Vulgate, *et ils commencèrent à le détester et à rejeter le crime du meurtre des 70 fils de Jérobaal et l'effusion de leur sang sur Abimélech*, etc.

25. *En embuscade contre lui :* Abimélech résidait à Ephra ; mais il avait établi à Sichem un gouverneur nommé Zébul, qui le représentait (vers. 28). Les hommes soudoyés qui formaient l'*embuscade* arrêtaient les tributs qui lui étaient envoyés, ou bien pillaient les caravanes, et par ce moyen décriaient le gouvernement d'Abimélech. La Vulgate ajoute que c'était *en attendant l'arrivée du tyran* que ces bandes exerçaient ces brigandages.

26. *Gaal*, quelque chef d'aventuriers, *fils d'Obed* (hébr. *Ebed*, *Eber* d'après d'anciennes versions), *vingt avec ses frères*, sa bande : peut-être avait-il appris qu'on y était mécontent d'Abimélech. — *Prirent confiance en lui*, crurent avoir trouvé un homme qui pouvait leur être utile dans les conjonctures présentes.

27. *Firent une fête*, des réjouissances à l'occasion de la vendange (comp. *Lév.* xxiii, 39), avec un repas sacré et des chants (Vulg.) *De leur dieu*, Baal-Berith.

22. Regnavit itaque Abimelech super Israel tribus annis. 23. Misitque Dominus spiritum pessimum inter Abimelech et habitatores Sichem : qui cœperunt eum detestari, 24. et scelus interfectionis septuaginta filiorum Jerobaal, et effusionem sanguinis eorum conferre in Abimelech fratrem suum, et in ceteros Sichimorum principes, qui eum adjuverant. 25. Posueruntque insidias adversus eum in summitate montium : et dum illius præstolabantur adventum, exercebant latrocinia, agentes prædas de prætereuntibus : nuntiatumque est Abimelech.

26. Venit autem Gaal filius Obed cum fratribus suis, et transivit in Sichimam. Ad cujus adventum erecti habitatores Sichem, 27. egressi sunt in agros vastantes vineas, uvasque calcantes : et factis cantantium choris, ingressi sunt fanum dei sui, et inter epulas et pocula maledicebant Abimelech. 28. Clamante Gaal filio Obed : Quis est Abimelech, et quæ est Sichem, ut serviamus ei? numquid non est filius Jerobaal, et constituit principem Zebul servum suum super viros Emor patris Sichem? Cur ergo serviemus ei? 29. Utinam daret aliquis populum istum sub manu mea, ut auferrem de medio Abimelech. Dictumque est Abimelech : Congrega exercitus multitudinem, et veni.

30. Zebul enim princeps civitatis auditis sermonibus Gaal filii Obed, iratus est valde, 31. et misit clam ad Abimelech nuntios, dicens : Ecce, Gaal filius Obed venit in Sichimam cum fratribus suis, et oppugnat adversum te civitatem. 32. Surge itaque nocte cum populo, qui tecum est, et latita in agro : 33. et primo mane oriente sole, irrue super civitatem : illo autem egrediente adversum te cum populo suo, fac ei quod potueris.

34. Surrexit itaque Abimelech cum omni exercitu suo nocte, et tetendit insidias juxta Sichimam in quatuor locis. 35. Egressusque est Gaal filius Obed, et stetit in introitu portæ civitatis. Surrexit autem Abimelech, et omnis exercitus cum eo de insidiarum loco. 36. Cumque vidisset populum Gaal, dixit ad Zebul : Ecce de montibus multitudo descendit. Cui ille respondit : Umbras montium vides quasi capita hominum, et hoc errore deciperis. 37. Rursumque Gaal ait : Ecce populus de umbilico terræ descendit, et unus cuneus venit per viam, quæ respicit quercum. 38. Cui dixit Zebul : Ubi est nunc os tuum, quo

---

28. *Qui est Abimélech :* expression de mépris ; c'est le fils de Jérobaal, le destructeur du culte de Baal. — *Qui est Sichem :* encore expression de mépris ; Sichem, ici, c'est Zébul, qui la gouverne au nom de son maître. On traduit ordinairement, *qu'est Sichem?* Une ville antique et puissante, habitée par d'honorables citoyens, resterait-elle sous le joug d'un vil tyran? Cette interprétation a l'inconvénient de donner au même pronom interrogatif deux sens opposés. — *Les hommes d'Emor*, les patriciens de la ville, descendants d'Emor, ce prince hévéen qui avait fondé Sichem (*Gen.* xxxiii, 19 ; xxxiv, 2 : comp. *Jos.* xxiv, 32). C'est parmi ces Chananéens adorateurs de Baal-Berith, qui restaient à Sichem, vivant au milieu des Israélites, que paraissent s'être développés les premiers germes de la révolte. — *Pourquoi*, nous Chananéens, *servirions-nous* un étranger, l'Israélite *Abimélech?*

29. Echauffé par le vin, Gaal termine par cette bravade à l'adresse d'Abimélech.

33. *Selon ce que l'occasion*, etc. ; litt. *selon ce que trouvera ta main.*

34. *Divisés en 4 corps ;* Vulg., *en quatre endroits :* même sens.

35. *Se plaça à la porte*, pour être prêt à tout événement.

36. *Zébul* qui, avec les habitants de Sichem, était venu voir ce qui se passait, *répondit* pour rassurer Gaal en le trompant.

37. *Une troupe*, un second corps (le premier, vers. 26, était celui que commandait Abimélech) *descend du milieu* (litt. *de l'ombilic ;* d'autres, *des hauteurs*) *du pays*, du plateau. — Et *un* troisième *corps, qui arrive par le chemin du chêne* (ou *térébinthe*) *des devins*, endroit près de Sichem, aujourd'hui inconnu.

38. *Ta bouche*, ta jactance. Zébul, jusqu'alors simple témoin, se démasque.

donc est ta bouche avec laquelle tu disais : Qui est Abimélech, pour que nous le servions? N'est-ce point là le peuple que tu méprisais? Sors maintenant et livre-lui bataille! "
39 Gaal fit une sortie, à la vue des hommes de Sichem, et livra bataille à Abimélech.
40 Abimélech le mit en fuite et Gaal s'enfuit devant lui, et beaucoup de *ses* hommes tombèrent morts jusqu'à l'entrée de la porte.
41 Abimélech s'arrêta à Ruma; et Zébul chassa Gaal et ses frères, qui ne purent plus rester à Sichem.

42 Le lendemain, le peuple sortit dans la campagne. Abimélech en ayant été informé,
43 il prit sa troupe, la partagea en trois corps et se mit en embuscade dans la campagne. Dès qu'il aperçut le peuple sortant de la ville, il se leva contre eux et les battit.
44 Abimélech et les corps qui étaient avec lui se portèrent en avant et se placèrent à l'entrée de la porte de la ville; deux de ces corps se jetèrent sur tous ceux qui étaient dans la campagne et les battirent.
45 Et Abimélech donna l'assaut à la ville pendant toute la journée; il s'en empara et tua le peuple qui s'y trouvait; puis il rasa la ville et y sema du sel.

46 A cette nouvelle, tous les hommes de la tour de Sichem se rendirent dans la forteresse de la maison du dieu Berith.
47 Dès que Abimélech eut appris que tous les habitants de la tour de Sichem s'y étaient rassemblés,
48 il monta sur le mont Selmon, lui et tout le peuple qui était avec lui; et ayant pris en main une hache, il coupa une branche d'arbre, la souleva et la mit sur son épaule. Ensuite il dit au peuple qui était avec lui : " Ce que vous m'avez vu faire, hâtez-vous de le faire comme moi. "
49 Et ils coupèrent aussi chacun une branche et suivirent Abimélech; ils placèrent les branches contre la forteresse, et ils la livrèrent au feu avec ceux qu'elle renfermait. Et tous les gens de la tour de Sichem périrent aussi, mille environ, hommes et femmes.

50 *De là*, Abimélech marcha contre Thébès; il l'assiégea et s'en empara.
51 Il y avait au milieu de la ville une forte tour, où s'étaient réfugiés tous les habitants de la ville, hommes et femmes; ayant fermé la porte sur eux, ils montèrent sur le toit de la tour.
52 Abimélech vint jusqu'à la tour; il l'attaqua et s'approcha de la porte pour y mettre le feu.
53 Alors une femme lança sur la tête d'Abimélech un morceau de meule de moulin et lui brisa le crâne.
54 Il appela aussitôt le jeune homme qui portait ses armes, et lui dit : " Tire ton épée et donne-moi la mort, afin qu'on ne dise pas de moi : C'est une femme qui l'a tué. " Le jeune homme le transperça, et il mourut.
55 Quand les hommes d'Israël virent qu'Abimélech était mort, ils s'en allèrent chacun dans sa maison.

56 Ainsi Dieu fit retomber sur la tête d'Abimélech le mal qu'il avait fait à son père en tuant ses soixante-dix frères,
57 et sur la tête des gens de Sichem tout le mal qu'ils avaient fait. Ainsi s'accomplit sur eux la

---

39. *S'avança* avec sa bande, *ses frères* du vers. 26.

40. Gaal rentra dans la ville en fugitif, ayant perdu beaucoup de ses hommes en route.

41. *S'arrêta*, au lieu de poursuivre Gaal jusque dans Sichem, *à Ruma*, auj. ruines d'*el-Eurmah*, sur une hauteur voisine de Naplouse (V. Guérin). — *Zébul*, les Sichémites, craignant la vengeance d'Abimélech, *chassèrent Gaal*, etc.

42. *Sortit dans la campagne*, sans doute pour se livrer à ses travaux ordinaires et achever la vendange (vers. 27).

44. *Et les* trois *corps*, toute son armée. Arrivé à la porte de la ville, Abimélech se plaça avec une de ses trois colonnes, pour empêcher les Sichémites d'y rentrer; puis il lança à leur poursuite les autres colonnes, qui les massacrèrent.

45. *Y sema du sel :* action symbolique, signifiant qu'on voulait transformer l'emplacement d'une ville en un lieu aussi stérile que l'est un sol couvert de sel (*Deut.* XXIX, 23; *Ps.* CVI, 34).

46. *Les habitants de la tour de Sichem :* voy. vers. 6. — *De la maison*, du temple, *du*

loquebaris? Quis est Abimelech ut serviamus ei? Nonne hic populus est, quem despiciebas? Egredere, et pugna contra eum. 39. Abiit ergo Gaal, spectante Sichimorum populo, et pugnavit contra Abimelech, 40. qui persecutus est eum fugientem, et in urbem compulit : cecideruntque ex parte ejus plurimi, usque ad portam civitatis : 41. et Abimelech sedit in Ruma : Zebul autem, Gaal, et socios ejus expulit de urbe, nec in ea passus est commorari.

42. Sequenti ergo die egressus est populus in campum. Quod cum nuntiatum esset Abimelech, 43. tulit exercitum suum, et divisit in tres turmas, tendens insidias in agris. Vidensque quod egrederetur populus de civitate, surrexit, et irruit in eos 44. cum cuneo suo, oppugnans, et obsidens civitatem : duæ autem turmæ palantes per campum adversarios persequebantur. 45. Porro Abimelech omni die illo oppugnabat urbem : quam cepit, interfectis habitatoribus ejus, ipsaque destructa, ita ut sal in ea dispergeret.

46. Quod cum audissent qui habitabant in turre Sichimorum, ingressi sunt fanum dei sui Berith, ubi fœdus cum eo pepigerant, et ex eo locus nomen acceperat, qui erat munitus valde. 47. Abimelech quoque audiens viros turris Sichimorum pariter conglobatos, 48. ascendit in montem Selmon cum omni populo suo : et arrepta securi, præcidit arboris ramum, impositumque ferens humero, dixit ad socios : Quod me videtis facere, cito facite. 49. Igitur certatim ramos de arboribus præcidentes, sequebantur ducem. Qui circumdantes præsidium, succenderunt : atque ita factum est, ut fumo et igne mille homines necarentur, viri pariter et mulieres, habitatorum turris Sichem.

50. Abimelech autem inde proficiscens venit ad oppidum Thebes, quod circumdans obsidebat exercitu. 51. Erat autem turris excelsa in media civitate, ad quam confugerant simul viri ac mulieres, et omnes principes civitatis, clausa firmissime janua, et super turris tectum stantes per propugnacula. 52. Accedensque Abimelech juxta turrim, pugnabat fortiter : et appropinquans ostio, ignem supponere nitebatur : 53. [a]et ecce una mulier fragmen molæ desuper jaciens, illisit capiti Abimelech, et confregit cerebrum ejus. 54. [b]Qui vocavit cito armigerum suum, et ait ad eum : Evagina gladium tuum, et percute me : ne forte dicatur quod a femina interfectus sim. Qui jussa perficiens, interfecit eum. 55. Illoque mortuo, omnes qui cum eo erant de Israel, reversi sunt in sedes suas :

[a] 2 Reg, 11, 21.

[b] 1 Reg, 31, 4. 1 Par. 10, 4.

56. Et reddidit Deus malum, quod fecerat Abimelech contra patrem suum, interfectis septuaginta fratribus suis. 57. Sichimitis quoque quod operati erant, retributum est, et venit super eos maledictio Joatham filii Jerobaal.

---

dieu Berith, ou *de l'alliance*, non pour s'y défendre, mais dans l'espoir d'y trouver un asile inviolable contre la vengeance d'Abimélech. La Vulgate ajoute, *où ils avaient fait alliance avec lui, et c'est de cette alliance qu'avait reçu son nom ce lieu qui était très fortifié :* glose qui ne se trouve ni dans l'hébreu ni dans les LXX.

48. *Selmon* (mentionné aussi *Ps*. lxvii, 15), mont faisant partie du Garizim et couvert d'un bois épais près de Sichem, espèce de Forêt-Noire. — *Une hache*, litt. *des haches*, pour lui et pour ses compagnons.

49. *Ainsi périrent :* c'est ainsi que le feu sortit du buisson pour dévorer ceux qui avaient proclamé roi Abimélech (vers. 15).

50. *Thébès* auj. bourg de *Thoubas*, à 5 lieues au N. de Naplouse, sur la route de Beisan (Scythopolis).

54. *C'est une femme qui l'a tué :* c'est de cette mort, regardée comme particulièrement ignominieuse, que devait périr plus tard Pyrrhus à Argos. Comp. Sophocle, *Trach.* 1064; Sénèque, *Herc. Oet.* 1176.

55. *Les hommes d'Israël* qui étaient avec lui (Vulg.) et formaient son armée.

57. *Qu'ils avaient fait*, en aidant Abimélech dans ses abominables projets (vers. 2).

malédiction de Joatham, fils de Jérobaal.

Chap. X. [1] Après Abimélech, Thola, fils de Phua, fils de Dodo, homme d'Issachar, se leva pour délivrer Israël; il demeurait à Samir, dans la montagne d'Ephraïm. [2] Il fut juge en Israël pendant vingt-trois ans; puis il mourut et fut enterré à Samir.

[3] Après lui se leva Jaïr, de Galaad, qui jugea Israël pendant vingt-deux ans. [4] Il avait trente fils, qui montaient trente ânons, et qui possédaient trente villes, appelées encore aujourd'hui bourgs de Jaïr, et situées dans le pays de Galaad. [5] Et Jaïr mourut, et il fut enterré à Camon.

§ IV. — JEPHTÉ. ABESAN. AHIALON. ABDON.

1° — CHAP. X, 6—18. — Nouvelle apostasie d'Israël et nouveau châtiment.

Ch. X. 6 LES enfants d'Israël firent encore ce qui est mal aux yeux de Jéhovah; ils servirent les Baals et les Astartés, les dieux de Syrie, les dieux de Sidon, les dieux de Moab, les dieux des fils d'Ammon et les dieux des Philistins, et ils abandonnèrent Jéhovah et ne le servirent plus. [7] La colère de Jéhovah s'enflamma contre Israël, et il les vendit entre les mains des Philistins et entre les mains des fils d'Ammon. [8] Ces derniers opprimèrent et écrasèrent les enfants d'Israël en cette année-là; et cette oppression dura dix-huit ans pour tous les enfants d'Israël qui habitaient de l'autre côté du Jourdain, dans le pays des Amorrhéens, en Galaad. [9] Les fils d'Ammon passèrent le Jourdain pour combattre aussi Juda, Benjamin et la maison d'Ephraïm; et Israël fut réduit à une grande détresse.

[10] Les enfants d'Israël crièrent vers Jéhovah, en disant : " Nous avons péché contre vous, car nous avons abandonné notre Dieu et nous avons servi les Baals. " [11] Jéhovah dit aux enfants d'Israël : " Ne vous ai-je pas délivrés des Egyptiens, des Amorrhéens, des fils d'Ammon, des Philistins? [12] Et lorsque les Sidoniens, Amalec et Maon vous ont opprimés, et que vous avez crié vers moi, ne vous ai-je pas sauvés de leurs mains? [13] Mais vous, vous m'avez abandonné et vous avez servi d'autres dieux; c'est pourquoi je ne vous délivrerai plus. [14] Allez, invoquez les dieux que vous vous êtes choisis; qu'ils vous délivrent au temps de votre détresse!" [15] Les enfants d'Israël dirent à Jéhovah : "Nous

---

— *Sur eux*, sur Abimélech et sur les habitants de Sichem.

CHAP. X.

1. *Fils de Dodo;* Vulgate : (*de Phua*), *oncle d'Abimélech.* — *Pour délivrer* (ou *sauver*) Israël : cette expression ne suppose pas nécessairement une délivrance du peuple de Dieu opprimé par quelque ennemi du dehors; Thola peut être appelé *libérateur* pour avoir, avec une autorité reconnue, réglé les affaires des Israélites et, en maintenant parmi eux la fidélité à Jéhovah, les avoir préservés de la servitude. — *Samir*, probablement dans la tribu d'Issachar, et autre que le *Samir* de la Montagne de Juda (*Jos.* xv, 48).

2. *En Israël*, seulement parmi les tribus du N. E., qui avaient pris part aux victoires de Gédéon. — *Il mourut;* si l'on ne raconte de lui aucune action d'éclat, c'est apparemment parce qu'il n'en fit aucune. Il en est de même de Jaïr, qui vint ensuite.

3. *Après lui se leva* (Vulg., *à Thola succéda Jaïr*) : cette expression, dans les *Juges*, n'implique pas nécessairement l'idée de succession immédiate; plusieurs Juges paraissent avoir vécu simultanément : voy. la Préface de ce livre. *De Galaad*, né dans le pays de Galaad; il était de la demi-tribu de Manassé à l'E. du Jourdain. — *Bourgs de Jaïr :* cette appellation est beaucoup plus ancienne (*Nombr.* xxxii, 41; *Deut.* iii, 14); mais peut-être était-elle tombée en désuétude et Jaïr l'avait-il fait revivre; peut-être aussi les fils de Jaïr avaient-ils reconquis ces bourgs retombés au pouvoir de l'étranger. Du reste, les mots de la Vulgate, *ex nomine ejus*, ne sont ni dans l'hébreu ni dans les LXX. —

CAPUT X.

Thola dux creatur, huic vita functo Jair succedit : Israelitæ vero in idololatriam lapsi traduntur Philisthæis et Ammonitis ; quibus, pœnitentibus, Dominus ingratitudinem improperat, tandemque eorum miseretur.


OST Abimelech surrexit dux in Israel Thola filius Phua patrui Abimelech, vir de Issachar, qui habitavit in Samir montis Ephraim : 2. Et judicavit Israelem viginti et tribus annis, mortuusque est, ac sepultus in Samir.

3. Huic successit Jair Galaadites, qui judicavit Israelem per viginti et duos annos, 4. Habens triginta filios sedentes super triginta pullos asinarum, et principes triginta civitatum, quæ ex nomine ejus sunt appellatæ Havoth Jair, id est, oppida Jair, usque in præsentem diem in terra Galaad. 5. Mortuusque est Jair; ac sepultus in loco, cui est vocabulum Camon.

6. Filii autem Israel peccatis veteribus jungentes nova, fecerunt malum in conspectu Domini, et servierunt idolis, Baalim et Astaroth, et diis Syriæ ac Sidonis et Moab et filiorum Ammon et Philistiim : dimiseruntque Dominum, et non coluerunt eum. 7. Contra quos Dominus iratus, tradidit eos in manus Philisthiim et filiorum Ammon. 8. Afflictique sunt, et vehementer oppressi per annos decem et octo, omnes qui habitabant trans Jordanem in terra Amorrhæi, qui est in Galaad : 9. In tantum, ut filii Ammon, Jordane transmisso, vastarent Judam et Benjamin et Ephraim : afflictusque est Israel nimis.

10. Et clamantes ad Dominum, dixerunt : Peccavimus tibi, quia dereliquimus Dominum Deum nostrum, et servivimus Baalim. 11. Quibus locutus est Dominus : Numquid non Ægyptii et Amorrhæi, filiique Ammon et Philisthiim, 12. Sidonii quoque et Amalec et Chanaan oppresserunt vos, et clamastis ad me, et erui vos de manu eorum? 13. Et tamen reliquistis me, et coluistis deos alienos : idcirco non addam ut ultra vos liberem : 14. ite, et invocate deos quos elegistis : ipsi vos liberent in tempore angustiæ. 15. Dixeruntque filii Israel ad Dominum : Peccavimus, redde tu no-

---

Encore aujourd'hui, à l'époque de la composition du livre.

5. *Camon :* position incertaine, très probablement en Galaad; peut-être le *Kamoun* de Polybe, près de Pella.

Les vers. 6-18 sont une introduction, non seulement à l'histoire de Jephté et des juges qui le suivirent immédiatement, mais encore à celle de Samson (xiii-xvi).

6. *Les Baals*, *les Astartés*, adorés par les Chananéens. — *Les dieux de Syrie* (litt. *d'Aram*), Remmon (II *Rois*, v, 18). — *De Sidon*, principalement l'Astarté phénicienne. — *De Moab*, Chamos, un autre Moloch. — *Des fils d'Ammon*, Melchom ou Moloch. — *Des Philistins*, Dagon.

7. Les Ammonites sont nommés après les Philistins, non parce que leur oppression est venue la dernière, mais parce que l'auteur va la raconter immédiatement.

8. *Cette année-là*, la première des 18 années que dura l'oppression. — *Galaad* désigne ici toute la région transjordanique conquise par Israël sur les Ammonites.

10. *Les Baals*, les faux dieux en général.

11 sv. *Jéhovah dit*, probablement devant le tabernacle, où les Israélites étaient venus l'implorer, soit par la bouche du grand prêtre, soit par une voix intérieure parlant fortement à la conscience d'Israël. — *Des Egyptiens :* voy. *Exod.* i-xiv; *des Amorrhéens :* voy. *Nombr.* xxi; *des fils d'Ammon* unis aux Moabites : voy. *Jug.* iii, 12 sv.; *des Philistins :* voy. *Jug.* iii, 31. — *Les Sidoniens*, parmi lesquels sont sans doute comptés les Chananéens du Nord sous Jobin (ch. iv); *Amalec :* voy. *Exod.* xvii, 8 sv. *Jug.* iii, 13; vi, 3; *Maon*, auj. *Maan*, à l'E. de Pétra; mais il est peu vraisemblable que cette peuplade ait tenu à cette époque Israël en servitude. La Vulg. lit *Chanaan;* les LXX (Codd. Alex., Vat.), *Madian*. Cette dernière leçon pourrait bien être la vraie; il serait étrange, en effet, que les victoires de Gédéon sur les Madianites ne fussent pas ici rappelées (vi, 1 sv.)

14. *Invoquez les dieux :* comp. *Deut.* xxxii, 37.

avons péché, traitez-nous comme il vous semblera bon. Seulement daignez nous délivrer en ce jour. " [16]Et ils ôtèrent du milieu d'eux les dieux étrangers, et ils servirent Jéhovah, et son âme ne put supporter les souffrances d'Israël.

[17]Les fils d'Ammon se rassemblèrent et campèrent en Galaad, et les enfants d'Israël se réunirent et campèrent à Maspha. [18]Le peuple, les chefs de Galaad se dirent les uns aux autres : " Quel est l'homme qui commencera l'attaque contre les fils d'Ammon? Il deviendra chef de tous les habitants de Galaad. "

2° — CHAP. XI. — Appel de Jephté. Ses pourparlers avec les Ammonites; son vœu; sa victoire; accomplissement de son vœu.

Chap. XI. JEphté, le Galaadite, était un vaillant guerrier. Il était fils d'une courtisane et avait pour père Galaad. [2]La femme de Galaad lui enfanta des fils qui, devenus grands, chassèrent Jephté, en lui disant : " Tu n'hériteras pas dans la maison de notre père, car tu es fils d'une autre femme. " [3]Et Jephté s'enfuit loin de ses frères, et il habita dans le pays de Tob. Des gens de rien se rassemblèrent autour de lui, et ils faisaient avec lui des excursions.

[4]Il arriva, quelque temps après, que les fils d'Ammon firent la guerre à Israël. [5]Pendant que les fils d'Ammon guerroyaient contre Israël, les anciens de Galaad allèrent chercher Jephté au pays de Tob. [6]Ils lui dirent : " Viens, tu seras notre général, et nous combattrons les fils d'Ammon. " [7]Jephté répondit aux anciens de Galaad : " Ne m'avez-vous pas haï et chassé de la maison de mon père? Pourquoi venez-vous à moi, maintenant que vous êtes dans la détresse? " [8]Les anciens de Galaad dirent à Jephté : " C'est à cause de cela que nous revenons à toi maintenant, pour que tu marches avec nous et combattes les fils d'Ammon ; tu sois notre chef, *le chef* de tous les habitants de Galaad. " [9]Jephté répondit aux anciens de Galaad : " Si vous me ramenez pour combattre les fils d'Ammon, et que Jéhovah les livre entre mes mains, je serai votre chef. " [10]Les anciens de Galaad dirent à Jephté : " Que Jéhovah soit témoin entre nous : nous ferons certainement ce que tu dis. " [11]Et Jephté partit avec les anciens de Galaad. Le peuple l'établit sur lui pour chef et général, et Jephté répéta toutes ses paroles devant Jéhovah à Maspha.

[12]Jephté envoya des messagers au roi des fils d'Ammon, pour lui dire : " Qu'y a-t-il entre moi et toi, que tu sois venu contre moi pour faire la guerre à mon pays? " [13]Le roi des fils d'Ammon répondit aux messa-

---

17. *En Galaad*, dans la partie de ce pays occupée par les Ammonites. — *A Maspha*, celle des cinq villes de ce nom qui était située en Galaad, probablement la même que Ramoth-Masphé (*Jos.* xiii, 26), peut-être aujourd'hui *es-Salt*

18. *Les chefs* ou princes de Galaad, des tribus et des familles israélites établies à l'orient du Jourdain.

CHAP. XI.

1. *Galaad*, un Manassite de la famille de Galaad, qui portait le nom de son ancêtre.

2. *Tu n'hériteras pas*, tu ne peux être héritier (Vulg.). — *D'une autre femme*, d'une femme illégitime, étrangère. Cela se passait sans doute après la mort du père.

3. *Tob*, pays au N. E. de la Pérée, sur les frontières de la Syrie. — *Des excursions*, à la manière des Bédouins, pour la guerre et le pillage, des *razzias*.

4. Ce verset rattache le récit à x, 17 sv.

7. Jephté se croyait injustement lésé, et il en rend responsables les anciens, les magistrats. De fait, la Loi, qui réglait les droits des enfants nés de plusieurs femmes (*Deut.* xxi, 15-17), ne parlait pas des enfants nés d'une prostituée.

8. *A cause de cela*, pour réparer notre injus-

bis quidquid tibi placet : tantum
nunc libera nos. 16. Quæ dicentes,
omnia de finibus suis alienorum
deorum idola projecerunt, et servie-
runt Domino Deo : qui doluit super
miseriis eorum.
17. Itaque filii Ammon concla-
mantes in Galaad fixere tentoria :
contra quos congregati filii Israel, in
Maspha castrametati sunt. 18. Di-
xeruntque principes Galaad singuli
ad proximos suos : Qui primus ex
nobis contra filios Ammon cœperit
dimicare, erit dux populi Galaad.

CAPUT XI.

Jephte judex factus, Dei Spiritu accensus, primum ratione agit cum rege Ammonitarum; deinde ubi eos vicisset, ob votum temere factum filiam suam unicam Deo sacrificat.



FUIT illo tempore Jephte
Galaadites vir fortissimus
atque pugnator, filius mu-
lieris meretricis, qui natus
est de Galaad. 2. Habuit autem Ga-
laad uxorem, de qua suscepit filios :
qui postquam creverant, ejecerunt
Jephte, dicentes : Heres in domo
patris nostri esse non poteris, quia
de altera matre natus es. 3. Quos
ille fugiens atque devitans, habitavit
in terra Tob : congregatique sunt
ad eum viri inopes, et latrocinantes,
et quasi principem sequebantur.

4. In illis diebus pugnabant filii
Ammon contra Israel. 5. Quibus
acriter instantibus perrexerunt ma-
jores natu de Galaad, ut tollerent in
auxilium sui Jephte de terra Tob :
6. dixeruntque ad eum : Veni et
esto princeps noster, et pugna con-
tra filios Ammon. 7. Quibus ille
respondit : [a]Nonne vos estis, qui [a] Gen. 26,
odistis me, et ejecistis de domo pa- 27.
tris mei, et nunc venistis ad me
necessitate compulsi? 8. Dixerunt-
que principes Galaad ad Jephte : Ob
hanc igitur causam nunc ad te veni-
mus, ut proficiscaris nobiscum, et
pugnes contra filios Ammon, sisque
dux omnium qui habitant in Galaad.
9. Jephte quoque dixit eis : Si vere
venistis ad me, ut pugnem pro vobis
contra filios Ammon, tradideritque
eos Dominus in manus meas, ego
ero vester princeps? 10. Qui respon-
derunt ei : Dominus, qui hæc audit,
ipse mediator ac testis est quod no-
stra promissa faciemus. 11. Abiit
itaque Jephte cum principibus Ga-
laad, fecitque eum omnis populus
principem sui. Locutusque est
Jephte omnes sermones suos coram
Domino in Maspha.
12. Et misit nuntios ad regem
filiorum Ammon, qui ex persona
sua dicerent : Quid mihi et tibi est,
quia venisti contra me, ut vastares
terram meam? 13. Quibus ille re-
spondit : [b]Quia tulit Israel terram [b] Num. 21,
24.

tice envers toi. — *Notre chef*, non plus seulement notre général (vers. 6), mais notre chef civil et politique, en temps de paix comme en temps de guerre, toute ta vie : les fonctions de *juge* tendent graduellement à la fixité; la royauté est proche.

10. *Soit témoin* (litt. *entende*) et juge *entre nous*. — *Nous ferons certainement;* ou bien, *si nous ne faisons pas*.

11. *Répéta toutes ses paroles*, les conditions qu'il avait faites et que les anciens avaient acceptées. — *Devant Jéhovah*, non en présence de l'arche, mais devant Dieu qui voit et entend tout, et qui, dans la circonstance présente, reçut les serments des deux parties. — *A Maspha* (xi, 17), dans une assemblée solennelle du peuple.

12 sv. Pourparlers de Jephté avec le roi des Ammonites. *Qu'y a-t-il*, quel démêlé, quel sujet de querelle?

13. *Jusqu'au Jaboc* au N., *et au Jourdain* à l'E. — *Rends-le*. La réclamation du roi des Ammonites avait une apparence de justice. En effet, du temps de Moïse, les Israélites avaient battu les deux rois amorrhéens, Séhon et Og, et pris possession de leurs territoires; mais ils n'avaient attaqué ni les Ammonites, descendants d'Ammon, fils de Lot, ni les Moabites, issus de l'inceste de l'aînée des filles de Lot avec son père, ni les Edomites, descendants d'Esaü, parce que Dieu leur avait défendu de faire la guerre à ces peuples (*Deut.* ii, 5, 9, 19). Mais le royaume de Séhon comprenait des portions des anciens territoires de Moab et d'Ammon, conquises par les Amorrhéens (voy. *Nombr.*

gers de Jephté : “ C'est qu'Israël,
lorsqu'il monta d'Egypte, s'est em-
paré de mon pays, depuis l'Arnon
jusqu'au Jaboc et au Jourdain. Rends-
le maintenant de bon gré. ”
14 Jephté envoya de nouveau des
messagers au roi des fils d'Ammon,
15 et il lui dit : “ Ainsi parle Jephté :
Israël ne s'est emparé ni du pays de
Moab, ni du pays des fils d'Ammon.
16 Car lorsqu'Israël monta d'Egypte,
il marcha dans le désert jusqu'à la
mer Rouge, et il arriva à Cadès.
17 Alors Israël envoya des messagers
au roi d'Edom, pour lui dire : Laisse-
moi, je te prie, passer par ton pays ;
mais le roi d'Edom n'y consentit pas.
Il envoya aussi au roi de Moab, qui
refusa *également;* et Israël resta à
Cadès. 18 Puis, marchant par le désert,
il tourna le pays d'Edom et le pays
de Moab, et arriva à l'orient du pays
de Moab ; et ils campèrent au delà de
l'Arnon, sans entrer sur le territoire
de Moab, car l'Arnon est la frontière
de Moab. 19 *De là,* Israël envoya des
messagers à Séhon, roi des Amor-
rhéens, roi de Hésebon, et Israël lui
dit : Laisse-nous, je te prie, passer
par son pays jusqu'à notre lieu. 20 Mais
Séhon ne se fia pas assez à Israël pour
le laisser passer sur son territoire ; il
rassembla tout son peuple, et ayant
disposé son camp à Jasa, il combattit
contre Israël. 21 Et Jéhovah, le Dieu
d'Israël, livra Séhon et tout son peu-
ple entre les mains d'Israël, qui les
battit ; et Israël s'empara de tout le
pays des Amorrhéens qui habitaient
dans cette contrée ; 22 il prit possession
de tout le territoire des Amorrhéens,
depuis l'Arnon jusqu'au Jaboc, et
depuis le désert jusqu'au Jourdain.
23 Maintenant que Jéhovah, le Dieu
d'Israël, a dépossédé les Amorrhéens
devant son peuple d'Israël, c'est toi
qui posséderais leur pays ! 24 Ce dont
ton Dieu Chamos t'a mis en posses-
sion, ne le possèdes-tu pas ? Et tout
ce que Jéhovah, notre Dieu, a mis
devant nous en notre possession, nous
ne le posséderions pas ! 25 Vaudrais-tu
donc mieux que Balac, fils de Séphor,
roi de Moab ? A-t-il contesté avec
Israël, ou lui a-t-il fait la guerre ?
26 Voilà trois cents ans qu'Israël habite
à Hésebon, à Aroër, et dans les villes
de leur dépendance, ainsi que dans
toutes les villes qui sont sur les bords
de l'Arnon : pourquoi ne les *lui* avez-
vous pas enlevées pendant ce temps-
là ? 27 Moi, je n'ai pas péché contre
toi ; mais toi, tu agis mal envers moi
en me faisant la guerre. Que Jého-
vah, le Juge *suprême,* juge aujourd'hui
entre les enfants d'Israël et les fils
d'Ammon. ” — 28 Le roi des fils d'Am-
mon n'écouta pas les paroles que
Jephté lui avait envoyé dire.
29 L'Esprit de Jéhovah fut sur
Jephté. Il traversa Galaad et Manas-
sé, et passa jusqu'à Maspha de Ga-
laad, et de Maspha de Galaad il
marcha contre les fils d'Ammon.

---

xxi, 26; *Jos.* xiii, 25 sv.), et c'est à ces derniers, non aux Amorrhéens directement, que les Israélites les avaient enlevées, pour les assigner aux tribus transjordaniques.

16 sv. *A Cadès :* voy. *Nombr.* xx, 1.— *Au roi d'Edom :* voy. *Nombr.* xx, 14-21.

18. *Au delà de l'Arnon,* dans son cours supérieur, là où il coule encore dans le désert. — *Car l'Arnon* sépare le pays de Moab de celui des Amorrhéens.

19 sv. Comp. *Nombr.* xxi, 21-25. — *Roi de* (Vulg., *qui habitait à*) *Hésebon,* sa capitale : voy. *Nombr.* xxxii, 37. — *Jusqu'à notre lieu,* la contrée de Chanaan que Dieu nous a destinée. Vulg., *jusqu'au fleuve* (du Jourdain).

20. *Ne se fia pas* aux déclarations pacifiques d'Israël : *Nombr.* xxi, 22. — *Jasa,* ou *Jassa :* voy. *Jos.* xiii, 18.

24. *Ce que ton Dieu Chamos,* etc. Jephté, chassé de bonne heure de la maison paternelle et longtemps chef de pillards, n'avait-il pas une idée exacte de la souveraineté universelle de Jéhovah, et ne le considérait-il que comme le Dieu national des Israélites, au même titre que Chamos était le Dieu d'Ammon ? Cela n'est pas absolument impossible, mais son langage s'explique de la manière la plus naturelle sans qu'il soit nécessaire de recourir à cette hypothèse. Le document où il s'exprime ainsi est un document diplomatique, rédigé suivant une forme convenue, où il n'est ni requis ni à propos que celui qui parle révèle sur toutes choses le fond de

meam, quando ascendit de Ægypto
a finibus Arnon usque Jaboc atque
Jordanem : nunc ergo cum pace
redde mihi eam.
14. Per quos rursum mandavit
Jephte, et imperavit eis ut dicerent
regi Ammon : 15. Hæc dicit Jephte :
Non tulit Israel terram Moab, nec
terram filiorum Ammon : 16. sed
quando de Ægypto conscenderunt,
ambulavit per solitudinem usque ad
Mare rubrum, et venit in Cades.
[c] Num. 20, 14. 17. [c]Misitque nuntios ad regem
Edom, dicens : Dimitte me ut trans-
eam per terram tuam. Qui noluit
acquiescere precibus ejus. Misit quo-
que ad regem Moab, qui et ipse
transitum præbere contempsit.
Mansit itaque in Cades, 18. et cir-
cuivit ex latere terram Edom, et
terram Moab : venitque contra
orientalem plagam terræ Moab, et
castrametatus est trans Arnon : nec
voluit intrare terminos Moab :
[d] Num. 21, 13. [d]Arnon quippe confinium est terræ
Moab. 19. Misit itaque Israel nun-
tios ad Sehon regem Amorrhæorum,
qui habitabat in Hesebon, et dixe-
runt ei : Dimitte ut transeam per
terram tuam usque ad fluvium.
20. Qui et ipse Israel verba despi-
ciens, non dimisit eum transire per
terminos suos : sed infinita multitu-
dine congregata egressus est contra
eum in Jasa, et fortiter resistebat.
21. Tradiditque eum Dominus in
manus Israel cum omni exercitu suo,
qui percussit eum, et possedit om-
nem terram Amorrhæi habitatoris
regionis illius, 22. et universos fines
ejus de Arnon usque Jaboc, et de
solitudine usque ad Jordanem.
23. Dominus ergo Deus Israel sub-
vertit Amorrhæum, pugnante con-
tra illum populo suo Israel, et tu
nunc vis possidere terram ejus?
24. Nonne ea quæ possidet Chamos
Deus tuus, tibi jure debentur? Quæ
autem Dominus Deus noster victor
obtinuit, in nostram cedent posses-
sionem : 25. [e]Nisi forte melior es [e] Num. 22, 2.
Balac filio Sephor rege Moab : aut
docere potes, quod jurgatus sit con-
tra Israel, et pugnaverit contra eum,
26. quando habitavit in Hesebon,
et viculis ejus, et in Aroer, et villis
illius, vel in cunctis civitatibus juxta
Jordanem, per trecentos annos.
Quare tanto tempore nihil super
hac repetitione tentastis? 27. Igitur
non ego pecco in te, sed tu contra
me male agis, indicens mihi bella
non justa. Judicet Dominus arbiter
hujus diei inter Israel, et inter filios
Ammon. 28. Noluitque acquiescere
rex filiorum Ammon verbis Jephte,
quæ per nuntios mandaverat.
29. Factus est ergo super Jephte
Spiritus Domini, et circuiens Ga-
laad, et Manasse, Maspha quoque

sa pensée. Jephté se sert d'un argument *ad hominem* vis-à-vis du roi d'Ammon, et invoque tout simplement le principe général du droit des gens à cette époque. Supposez-le un fidèle et pur monothéiste, il n'aurait pas parlé autrement dans un document diplomatique adressé à des étrangers. Au congrès de Westphalie, les ambassadeurs des puissances catholiques ont admis comme principe de droit public l'axiome : *Cujus est regio, hujus est religio :* avaient-ils pour cela cessé de croire que l'Eglise catholique est la seule vraie Eglise? — *Ce que* Jéhovah, etc. : ou plus litt., *ce dont Jéhovah a dépossédé de devant nous*, etc.

25. *Balac* aurait pu réclamer au même titre que toi, puisqu'une grande partie de l'ancien territoire de Moab était comprise dans celui des Amorrhéens conquis par les Israélites (*Nombr.* xxi, 26) il n'en fit rien, sachant qu'il n'avait plus aucun droit sur ces districts. S'il envoya Balaam maudire Israël, ce fut uniquement pour se garantir contre de nouvelles attaques (*Nombr.* xxii, 2).

26. *Trois cents ans*, en nombre rond. — *Aroër :* voy. *Jos.* xii, 2. — *Arnon ;* Vulg., *Jourdain;* mais de bons manuscrits lisent *Arnon.*

27. *Juge*, décide, en donnant la victoire au représentant de la cause juste.

29. *L'Esprit de Jéhovah :* voy. iii, 10. — *Il traversa*, appelant le peuple aux armes, *Galaad*, le territoire des tribus de Ruben et de Gad entre l'Arnon et le Jaboc, *et Manassé*, la partie nord de Galaad et le pays de Basan assignés à la demi-tribu de Manassé. — *Maspha de Galaad :* voy. x, 17.

30 Jephté fit un vœu à Jéhovah, en
disant : 31 " Si vous livrez entre mes
mains les fils d'Ammon, celui qui
sortira des portes de ma maison à
ma rencontre, quand je reviendrai
heureusement de chez les fils d'Am-
mon, sera à Jéhovah, et je l'offrirai en
holocauste. "—32 Jephté s'avança con-
tre les fils d'Ammon, et Jéhovah les
livra entre ses mains. 33 Il les battit
depuis Aroër jusque vers Mennith,
leur prenant vingt villes, et jusqu'à
Abel-Keramim; ce fut une très grande
défaite. Et les fils d'Ammon furent
abaissés devant les enfants d'Israël.
34 Jephté retourna dans sa maison
à Maspha; et voici que sa fille sortit
à sa rencontre avec des tambourins
et des danses. C'était son unique
enfant; hors d'elle, il n'avait ni fils ni
fille. 35 Dès qu'il la vit, il déchira ses
vêtements et dit : " Ah! ma fille, tu
me renverses et tu es parmi ceux qui
me troublent. J'ai ouvert ma bouche
à Jéhovah, et je ne puis revenir en
arrière. " 36 Elle lui dit : " Mon père,
tu as ouvert ta bouche à Jéhovah;
fais-moi selon ce qui est sorti de ta
bouche, puisque Jéhovah t'a vengé
de tes ennemis, les fils d'Ammon. "
37 Et elle dit à son père : " Que cette
grâce *seulement* me soit accordée :
laisse-moi libre pendant deux mois;
je m'en irai, je descendrai pour aller
sur les montagnes et je pleurerai ma
virginité avec mes compagnes. " 38 Il
répondit : " Va; " et il la laissa aller
pour deux mois. Elle s'en alla, elle et
ses compagnes, et elle pleura sa virgi-
nité sur les montagnes. 39 Les deux
mois écoulés, elle revint vers son
père, et il accomplit à son égard le
vœu qu'il avait fait; et elle n'avait
pas connu d'homme. De là vint cette
coutume en Israël : 40 chaque année
les filles d'Israël vont célébrer la fille
de Jephté, le Galaadite, quatre jours
par an.



31. *Celui qui sortira* (*le premier*, ajoute avec raison la Vulgate) *des portes de ma maison* : ces expressions ne peuvent s'entendre que d'un être humain. Dans son ardent désir de battre les Ammonites et de témoigner à Dieu sa reconnaissance, ne voyant rien à nommer qui soit d'assez haut prix, il abandonne à la Providence le choix de l'offrande. Dans *et je l'offrirai*, *et* est explicatif.

33. *Aroër :* voy. *Jos.* xii, 2. —*Jusque vers* (litt. *jusqu à la contrée de*) *Mennith*, à 6 ou 7 kilom. de Hésebon, dans la direction de Rabbath-Ammon (Eusèbe). —*Leur prenant;* d'autres, *espace qui renfermait vingt villes.* — *Abel-Keramim*, c.-à-d. *Pré des Vignes :* on croit l'avoir retrouvé près de Dibon, dans la vallée actuelle de *Khurm-Dhiban*, c.-à-d. *Vignes de Dibon.*

34. *Avec des tambourins*, etc., avec un chœur de jeunes filles jouant du tambourin et dansant, pour célébrer la victoire de son père. Comp. *Exod.* xv, 20.

35. *Tu me renverses*, etc. Vulg., *tu m'as trompée* dans mon attente, mes désirs, etc., *et tu t'es trompée,* en croyant m'apporter la joie. — *J'ai ouvert ma bouche,* j'ai fait un vœu.

36. *Elle lui dit.* Jephté avait-il donné à sa fille quelques explications, omises par le narrateur, le vœu étant connu du lecteur? Ou bien sa fille devinait-elle ce que son père n'osait lui dire plus clairement?

37. *Je descendrai*, des hauteurs de Maspha, sur les plateaux situés plus bas et dans leurs vallées. — *Ma virginité,* le malheur de ne pas avoir d'enfants (*Lév.* xxi, 13). Josèphe dit, *ma jeunesse,* le malheur de mourir à la fleur de l'âge.

39. *Elle n'avait pas connu*, si elle fut réellement offerte en sacrifice; ou bien : *elle ne connut pas*, si elle fut simplement consacrée au service de Jéhovah. Voy. la note du vers. 40.

40. *Célébrer* sa générosité : elle avait courageusement accepté son sort, afin de ne pas attirer la colère divine sur son père et sur son peuple.

" On voudrait pouvoir affirmer, avec plusieurs exégètes modernes (Hengstenberg, Keil, Schoebel Auberlen, etc.), que le vain-

Galaad, et inde transiens ad filios Ammon, 30. votum vovit Domino, dicens : Si tradideris filios Ammon in manus meas, 31. quicumque primus fuerit egressus de foribus domus meæ, mihique occurrerit revertenti cum pace a filiis Ammon, eum holocaustum offeram Domino.

32. Transivitque Jephte ad filios Ammon, ut pugnaret contra eos : quos tradidit Dominus in manus ejus. 33. Percussitque ab Aroer usque dum venias in Mennith, viginti civitates, et usque ad Abel, quæ est vineis consita, plaga magna nimis : humiliatique sunt filii Ammon a filiis Israel.

34. Revertente autem Jephte in Maspha domum suam, occurrit ei unigenita filia sua cum tympanis et choris : non enim habebat alios liberos. 35. Qua visa, scidit vestimenta sua, et ait : Heu me filia mea decepisti me, et ipsa decepta es : aperui enim os meum ad Dominum, et aliud facere non potero. 36. Cui illa respondit : Pater mi, si aperuisti os tuum ad Dominum, fac mihi quodcumque pollicitus es, concessa tibi ultione atque victoria de hostibus tuis. 37. Dixitque ad patrem : Hoc solum mihi præsta quod deprecor : dimitte me ut duobus mensibus circumeam montes, et plangam virginitatem meam cum sodalibus meis. 38. Cui ille respondit : Vade. Et dimisit eam duobus mensibus. Cumque abiisset cum sociis ac sodalibus suis, flebat virginitatem suam in montibus. 39. Expletisque duobus mensibus, reversa est ad patrem suum, et fecit ei sicut voverat, quæ ignorabat virum. Exinde mos increbruit in Israel, et consuetudo servata est : 40. ut post anni circulum conveniant in unum filiæ Israel, et plangant filiam Jephte Galaaditæ diebus quatuor.



queur des Ammonites n'exécuta pas son vœu barbare et que le sang de cette victime, si généreuse et si sympathique, fut épargné. La tradition juive et la tradition chrétienne, jusqu'au XI[e] siècle, ont admis l'immolation, et quoique le texte sacré semble vouloir jeter un voile sur cette scène sanglante, il est difficile de l'expliquer dans le sens d'une simple consécration à Dieu, car cette consécration est peu en harmonie, il faut en convenir, avec les usages connus de cette époque (Vigouroux). " D'autre part, remarque un autre interprète, " les sacrifices humains ont toujours été étrangers à la religion israélite, soit en vertu de son caractère moral, soit par suite de l'enseignement renfermé dans l'histoire du sacrifice d'Isaac. Il est frappant que la fille de Jephté ne pleure point sur le sacrifice de sa vie, mais seulement sur celui de sa virginité ; car une fois consacrée au service de Jéhovah, elle ne pouvait plus appartenir à aucun homme. Comment d'ailleurs le sacrifice matériel se serait-il accompli? Jephté aurait-il conduit sa fille au sanctuaire? Mais le grand prêtre n'aurait jamais consenti à l'immoler. L'aurait-il sacrifiée en Galaad? Mais il n'y avait là ni sanctuaire, ni autel dressé à Jéhovah. Le deuil de Jephté et de la jeune fille s'explique suffisamment dans la supposition que dès ce moment elle fut toujours séparée de son père et vouée dans le tabernacle à l'un des services pour lequel le travail des femmes était nécessaire (*Exod.* xxxviii, 8; I *Sam.* ii, 22). " Ajoutez que même les termes, *je l'offrirai* en *holocauste* (vers. 31), qui ne peuvent s'entendre que d'un sacrifice proprement dit, admettent une réserve possible, celle du rachat stipulé par la loi (*Lév.* xxvii, 2 sv.), et qui consistait dans le paiement d'une somme d'argent pour le sanctuaire et dans l'offrande d'une victime. — Dans l'incertitude où nous sommes nous-même, nous laissons au lecteur la décision de cette question délicate.

Comp. Idoménée sacrifiant son fils pour obtenir un heureux retour dans sa patrie, Agamemnon immolant sa fille Iphigénie pour obtenir qu'un vent favorable pousse la flotte des Grecs au rivage de Troie.

3° — CHAP. XII. — Guerre entre Ephraïm et Israël. Mort de Jephté. Abesan. Ahialon. Abdon.

Ch. XII. LES hommes d'Ephraïm, s'étant rassemblés, passèrent vers Saphon et dirent à Jephté : " Pourquoi es-tu allé combattre les fils d'Ammon, sans nous avoir appelés à marcher avec toi? Nous allons brûler sur toi ta maison. " 2 Jephté leur répondit : " J'étais, moi et mon peuple, en grande contestation avec les fils d'Ammon; alors je vous ai appelés, mais vous ne m'avez pas délivré de leurs mains. 3 Voyant que tu ne venais pas à mon secours, j'ai risqué ma vie et j'ai marché contre les fils d'Ammon; et Jéhovah les a livrés entre mes mains. Pourquoi donc êtes-vous monté aujourd'hui vers moi pour me faire la guerre? "

4 Jephté rassembla tous les hommes de Galaad et livra bataille à Ephraïm. Les hommes de Galaad battirent ceux d'Ephraïm, car ceux-ci avaient dit : " Vous n'êtes, ô Galaadites, que des fugitifs d'Ephraïm, au milieu d'Ephraïm et de Manassé! " 5 *Puis* les Galaadites s'emparèrent des gués du Jourdain du côté d'Ephraïm, et quand l'un des fuyards d'Ephraïm disait : " Laissez-moi passer, " ils lui demandaient : " Es-tu Ephraïmite? " il répondait : " Non. " 6 Ils lui disaient alors : " Eh bien, dis : " Schibboleth. " Et il disait : " Sibboleth, " ne réussissant pas à bien prononcer *ce mot. Aussitôt* les hommes de Galaad le saisissaient et l'égorgeaient près des gués du Jourdain. Il périt en ce temps-là quarante-deux mille hommes d'Ephraïm.

7 Jephté, le Galaadite, jugea Israël pendant six ans, puis il mourut et fut enterré dans l'une des villes de Galaad.

8 Après lui, Abesan de Bethléem fut juge en Israël. 9 Il eut trente fils et trente filles; il maria celles-ci hors de sa maison, et il fit venir du dehors trente filles pour ses fils. Il jugea Israël pendant sept ans; 10 ensuite Abesan mourut et fut enterré à Bethléem.

11 Après lui, Ahialon de Zabulon fut juge en Israël; il jugea Israël pendant dix ans; 12 puis Ahialon de Zabulon mourut et fut enterré à Ajalon, dans le pays de Zabulon.

13 Après lui, Abdon, fils d'Illel, de Pharathon, fut juge en Israel. 14 Il eut quarante fils et trente petits-fils, qui montaient sur soixante-dix ânons. Il jugea Israël pendant huit ans; 15 puis il mourut et fut enterré à Pharathon, dans le pays d'Ephraïm, sur la montagne des Amalécites.

CHAP. XII.

1. *Les hommes d'Ephraïm*, qui aspiraient à l'hégémonie en Israël, jaloux d'une victoire remportée sans eux, renouvellent à l'égard de Josué la querelle qu'ils avaient faite à Gédéon (viii, 1 sv.). — *Saphon :* voy. *Jos.* xiii, 27; ou bien avec les LXX, la Vulg. et d'autres, *allèrent vers le nord.*

2. *Je vous ai appelés :* cet appel n'est pas mentionné au chap. xi, sans doute parce qu'il avait été inutile; le choix que les Galaadites avaient fait de Jephté sans consulter les chefs d'Ephraïm explique le refus de ces derniers de prendre part à l'expédition; peut-être n'avaient-ils pas communiqué à toute la tribu l'appel qui leur avait été adressé.

4. *Galaadites*, non les tribus de Ruben et de Gad comme telles, mais les guerriers de Galaad qui avaient suivi Jephté. — *Des fugitifs*, des échappés, le rebut *d'Ephraïm :* passage obscur et diversement expliqué. Ce reproche s'adresse peut-être à des Galaadites qui, pendant la longue oppression des Ammonites, avaient cherché et trouvé un refuge à l'O. du Jourdain parmi leurs frères d'Ephraïm et de Manassé : après avoir trouvé asile chez les Ephraïmites, ils se seraient passés d'eux dans la lutte contre les ennemis d'Israël.

5. *Puis*, après avoir battu les Ephraïmites, *les Galaadites s'emparèrent des gués du Jourdain* (iii, 28; vii, 24) *du côté d'Ephraïm;* d'autres, qui appartenaient à Ephraïm; Vulg., *par lesquels Ephraïm devait retourner.* — *L'un des fuyards* qui cherchaient à regagner leur patrie à l'O. du Jourdain.

6. *Schibboleth*, c.-à-d. *torrent*, peut-être aussi *épi* (Vulg.). Les Ephraïmites prononçaient ce mot comme si la première lettre était un *samec* ou un *sin*, et non un *schin.* —

CAPUT XII.

Ephrathæi injuste adversus Jephte insurgentes ad vada Jordanis, ad 42 millia occiduntur, cum vocem Scibboleth proferre non possent; quo vita functo, succedunt duces Abesan, Ahialon, et Abdon.

ECCE autem in Ephraim orta est seditio : nam transeuntes contra aquilonem, dixerunt ad Jephte : [a] Quare vadens ad pugnam contra filios Ammon, vocare nos noluisti, ut pergeremus tecum? Igitur incendemus domum tuam. 2. Quibus ille respondit : Disceptatio erat mihi et populo meo contra filios Ammon vehemens : vocavique vos, ut præberetis mihi auxilium, et facere noluistis. 3. Quod cernens posui animam meam in manibus meis, transivique ad filios Ammon, et tradidit eos Dominus in manus meas. Quid commerui, ut adversum me consurgatis in prœlium?

[a] Supr. 8, 1.

4. Vocatis itaque ad se cunctis viris Galaad, pugnabat contra Ephraim : percusseruntque viri Galaad Ephraim, quia dixerat : Fugitivus est Galaad de Ephraim, et habitat in medio Ephraim et Manasse. 5. Occupaveruntque Galaaditæ vada Jordanis, per quæ Ephraim reversurus erat. Cumque venisset ad ea de Ephraim numero, fugiens, atque dixisset : Obsecro ut me transire permittatis : dicebant ei Galaaditæ : Numquid Ephrathæus es? quo dicente : Non sum : 6. Interrogabant eum : Dic ergo Scibboleth, quod interpretatur Spica. Qui respondebat, Sibboleth : eadem littera spicam exprimere non valens. Statimque apprehensum jugulabant in ipso Jordanis transitu. Et ceciderunt in illo tempore de Ephraim quadraginta duo millia.

7. Judicavit itaque Jephte Galaadites Israel sex annis : et mortuus est, ac sepultus in civitate sua Galaad.

8. Post hunc judicavit Israel Abesan de Bethlehem : 9. qui habuit triginta filios, et totidem filias, quas emittens foras, maritis dedit, et ejusdem numeri filiis suis accepit uxores, introducens in domum suam. Qui septem annis judicavit Israel : 10. Mortuusque est, ac sepultus in Bethlehem.

11. Cui successit Ahialon Zabulonites : et judicavit Israel decem annis : 12. mortuusque est, ac sepultus in Zabulon.

13. Post hunc judicavit Israel Abdon, filius Illel Pharathonites : 14. qui habuit quadraginta filios, et triginta ex eis nepotes, ascendentes super septuaginta pullos asinarum, et judicavit Israel octo annis : 15. mortuusque est, ac sepultus in Pharathon terræ Ephraim, in monte Amalec.

Ne réussissant pas; ou bien avec Keil, *ne prenant pas garde*, ne s'appliquant pas à bien prononcer. On sait que les Français périrent de la même manière, aux *Vêpres Siciliennes*, avec le mot *ciceri*. — *En ce temps-là*, pendant toute la durée de la guerre.

7. *Jugea Israël*, les tribus à l'est du Jourdain. Le terme *jugea* n'est pas synonyme de *gouverna :* sous le régime patriarcal, il n'y a pas de place pour un chef de gouvernement; elle signifie : fut le libérateur d'Israël tant qu'il vécut; sa considération et son influence assurèrent la fidélité et la sécurité du peuple de Dieu. Comp. VIII, 28. — *Dans l'une des villes :* peut-être faut-il lire *baari* anc. forme de l'état constr.), *dans sa ville de Galaad*, à Maspha.

8. *Après lui :* dans les temps qui suivirent Jephté. *De Bethléem*, celle de la tribu de Zabulon (*Jos.* XIX, 15). — *En Israël :* il s'agit surtout des tribus transjordaniques, peut-être aussi de celles du nord de Chanaan.

9. *Trente fils*, etc. : preuve, dans la pensée de l'auteur, des richesses d'Abesan et de la bénédiction de Dieu sur lui.

10. *Mourut :* voy. la note de X, 2.

12. *Ajalon*, auj. *Jaloun*, à 4 lieues à l'E. d'Accho (S. Jean d'Acre).

13. *Pharathon*, auj. village de *Ferata*, à 2 lieues et demie à l'O. S. O. de Naplouse.

15. *La montagne des Amalécites*, sur laquelle était bâtie la ville de Pharathon. Voy. la note de V, 14.

§ V. — SAMSON.

1° — CHAP. XIII. — Naissance de Samson.

Ch. XIII. LES enfants d'Israël firent encore ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, et Jéhovah les livra entre les mains des Philistins pendant quarante ans.

2 Il y avait un homme de Saraa, de la famille des Danites, nommé Manué; sa femme était stérile et ne lui avait pas donné d'enfant. 3 L'Ange de Jéhovah apparut à la femme et lui dit : " Tu es stérile et sans enfant; mais tu concevras et enfanteras un fils. 4 Et maintenant prends bien garde, ne bois ni vin ni liqueur forte, et ne mange rien d'impur, 5 car tu vas concevoir et enfanter un fils. Le rasoir ne passera point sur sa tête, car cet enfant sera nazaréen de Dieu dès le sein de sa mère, et c'est lui qui commencera à délivrer Israël de la main des Philistins. "

6 La femme alla dire à son mari : " Un homme de Dieu est venu vers moi; il avait l'aspect d'un ange de Dieu, un aspect redoutable. Je ne lui ai pas demandé d'où il était, et il ne m'a pas fait connaître son nom; 7 mais il m'a dit : " Tu vas concevoir et enfanter un fils; et maintenant ne bois ni vin ni liqueur forte; et ne mange rien d'impur, parce que cet enfant sera nazaréen de Dieu dès le sein de sa mère jusqu'au jour de sa mort. "

8 Alors Manué invoqua Jéhovah et dit : " Je vous prie, Seigneur, que l'homme de Dieu que vous avez envoyé vienne encore vers nous, et qu'il nous enseigne ce que nous devons faire pour l'enfant qui naîtra! " 9 Dieu exauça la prière de Manué, et l'Ange de Jéhovah vint encore vers la femme; elle était assise dans un champ, et son mari n'était pas avec elle. 10 Elle courut aussitôt informer son mari, et lui dit : " L'homme qui est venu l'autre jour vers moi vient de m'apparaître *de nouveau.* " 11 Manué se leva, et, suivant sa femme, il alla vers l'homme et lui dit : " Est-ce toi qui a parlé à cette femme? " Il répondit : " C'est moi. " 12 Manué dit : " Maintenant, quand ta parole s'accomplira, que faudra-t-il observer à l'égard de l'enfant, et que devra-t-il faire? " 13 L'Ange de Jéhovah répondit à Manué : " La femme s'abstiendra de tout ce que je lui ai dit : 14 elle ne mangera rien de ce qui provient de la vigne, elle ne boira ni vin ni liqueur fermentée, et elle ne mangera rien d'impur : tout ce que je lui ai prescrit, elle doit l'observer. " 15 Manué dit à l'Ange de Jéhovah : " Permets que nous te retenions et que nous t'apprêtions un chevreau. " 16 L'Ange de Jéhovah répondit à Manué : " Quand tu me retiendrais, je ne mangerais pas de ton mets; mais si tu veux préparer un holocauste, offre-le à Jéhovah. " — Manué ne savait pas que c'était l'Ange de Jéhovah. — 17 Et Manué dit à l'Ange de Jéhovah : " Quel est ton nom, afin que nous t'honorions, quand ta parole s'accom-

---

CHAP. XIII.

1. Les chap. xi-xii s'occupaient surtout des tribus septentrionales et transjordaniques; ceux qui vont suivre concernent les tribus du midi. L'histoire de ces dernières a pu, chronologiquement, coïncider en partie avec les événements racontés dans les chapitres précédents. — *Pendant quarante ans*, après quoi Samson reçut sa mission; la délivrance commencée par ce héros ne s'acheva que sous Samuel (I *Sam.* vii).

2. *Saraa*, ailleurs *Saréa*, auj. village de *Sarah*, sur une colline dont les flancs sont percés de grottes sépulcrales (voy. *Jos.* xv, 33), au N. de Bethsamès (*Jos.* xv, 10). — *De la famille des Danites*, c.-à-d. de la tribu de Dan, qui ne comptait qu'une seule famille (*Nombr.* xxvi, 42,43). Cette tribu, voisine de la Philistie, avait beaucoup à souffrir de l'oppression.

3. *L'Ange de Jéhovah*, en qui Jéhovah se personnifie pour se révéler aux hommes (*Gen.* xvi, 7).

CAPUT XIII.

Israelitæ rursum in idololatriam lapsi, Philisthæis traduntur : Samson nasciturus ab Angelo prædicitur matri, et deinde patri, natusque a Domino benedicitur.

[a] Supra 10, 6.

URSUMQUE [a] filii Israel fecerunt malum in conspectu Domini : qui tradidit eos in manus Philisthinorum quadraginta annis.

2. Erat autem quidam vir de Saraa, et de stirpe Dan, nomine Manue, habens uxorem sterilem. 3. Cui apparuit Angelus Domini, et dixit ad eam : Sterilis es et absque liberis : [b] sed concipies et paries filium : 4. [c] Cave ergo ne bibas vinum ac siceram, nec immundum quidquam comedas : 5. quia concipies, et paries filium, cujus non tanget caput novacula : erit enim nazaræus Dei ab infantia sua, et ex matris utero, et ipse incipiet liberare Israel de manu Philisthinorum.

[b] Gen. 16, 11. 1 Reg. 1, 20. Luc. 1, 31. [c] Num. 6, 3. 4.

6. Quæ cum venisset ad maritum suum, dixit ei : Vir Dei venit ad me, habens vultum angelicum, terribilis nimis. Quem cum interrogassem, quis esset, et unde venisset, et quo nomine vocaretur, noluit mihi dicere : 7. sed hoc respondit : Ecce concipies et paries filium : cave ne vinum bibas, nec siceram, et ne aliquo vescaris immundo : erit enim puer nazaræus Dei ab infantia sua, ex utero matris suæ usque ad diem mortis suæ.

8. Oravit itaque Manue Dominum, et ait : Obsecro Domine, ut vir Dei, quem misisti, veniat iterum, et doceat nos quid debeamus facere de puero, qui nasciturus est. 9. Exaudivitque Dominus deprecantem Manue, et apparuit rursum Angelus Dei uxori ejus sedenti in agro. Manue autem maritus ejus non erat cum ea. Quæ cum vidisset Angelum, 10. festinavit, et cucurrit ad virum suum : nuntiavitque ei, dicens : Ecce apparuit mihi vir, quem ante videram. 11. Qui surrexit, et secutus est uxorem suam : veniensque ad virum, dixit ei : Tu es qui locutus es mulieri? et ille respondit : Ego sum. 12. Cui Manue : Quando, inquit, sermo tuus fuerit expletus, quid vis ut faciat puer? aut a quo se observare debebit? 13. Dixitque Angelus Domini ad Manue : Ab omnibus, quæ locutus sum uxori tuæ, abstineat se : 14. et quidquid ex vinea nascitur, non comedat : vinum et siceram non bibat, nullo vescatur immundo : et quod ei præcepi, impleat atque custodiat. 15. Dixitque Manue ad Angelum Domini : Obsecro te ut acquiescas precibus meis, et faciamus tibi hœdum de capris. 16. Cui respondit Angelus : Si me cogis, non comedam panes tuos : si autem vis holocaustum facere, offer illud Domino. Et nesciebat Manue quod Angelus Domini esset. 17. Dixitque ad eum : Quod est tibi nomen, ut, si sermo tuus fuerit expletus, honoremus te?

4-5. Ces deux versets rapportent les conditions du nazaréat telles qu'elles sont expliquées (*Nombr.* vi, 1-8), sauf la défense de toucher un cadavre, qui ne paraît pas avoir existé pour Samson. — *Nazaréen de Dieu*, consacré à Dieu comme nazaréen. — *Et c'est lui :* l'idée de délivrance est unie à celle d'une vie consacrée à Dieu dans le renoncement aux délices de la chair et à toute impureté, effet ou image du péché.

6. *Un homme de Dieu*, l'Ange dont l'auteur vient de parler. — *Je ne lui ai pas demandé :* je n'ai pas eu cette hardiesse, tant il avait *l'aspect redoutable*. Vulgate, *lorsque je lui ai demandé qui il était, d'où il venait, et quel était son nom, il n'a pas voulu me le dire.*

12. *Quand*, ou *car ta parole*, etc. D'autres, *que ta parole s'accomplisse!* — *Que devra-t-il faire;* d'autres, *qu'y a-t-il à faire pour lui?* Vulg., *de quoi devra-t-il s'abstenir?*

13. *La femme* (Vulg., *l'enfant*), etc. : afin que l'enfant soit nazaréen dès le ventre de sa mère (vers. 7). Il va de soi que l'enfant une fois né pratiquera les mêmes abstinences.

17. *Nous t'honorions* par des présents. Comp. *Nombr.* xxii, 17, 37; xxiv, 11.

plira? " 18 L'Ange de Jéhovah lui répondit : " Pourquoi m'interroges-tu sur mon nom? Il est Merveilleux. " 19 Manué prit le chevreau avec l'oblation et l'offrit à Jéhovah sur le rocher, et *Jéhovah* fit un prodige sous les yeux de Manué et de sa femme. 20 Comme la flamme montait de dessus l'autel vers le ciel, l'Ange de Jéhovah monta dans la flamme de l'autel. A cette vue, Manué et sa femme tombèrent la face contre terre. 21 Et l'Ange de Jéhovah n'apparut plus à Manué et à sa femme. Alors Manué comprit que c'était l'Ange de Jéhovah, 22 et il dit à sa femme : " Nous allons mourir, car nous avons vu Dieu. " 23 Sa femme lui répondit : " Si Jéhovah voulait nous faire mourir, il n'aurait pas reçu de nos mains l'holocauste et l'oblation, il ne nous aurait pas fait voir tout cela, ni entendre aujourd'hui de pareilles choses. "

24 La femme enfanta un fils et lui donna le nom de Samson. L'enfant grandit et Jéhovah le bénit, 25 et l'esprit de Jéhovah commença à le pousser à Machanêh-Dan, entre Saraa et Esthaol.

2° — CHAP. XIV. — Premier et deuxième exploit de Samson. Son mariage. Une énigme.

Ch. XIV. SAmson descendit à Thamna, et il vit à Thamna une femme d'entre les filles des Philistins. 2 Lorsqu'il fut remonté, il le déclara à son père et à sa mère, en disant : " J'ai vu à Thamna une femme d'entre les filles des Philistins; prenez-la maintenant pour être ma femme. " 3 Son père et sa mère lui dirent : " N'y a-t-il point de femme parmi les filles de tes frères et dans tout notre peuple, que tu ailles prendre une femme chez les Philistins, qui sont incirconcis? " Et Samson dit à son père : " Prends celle-là pour moi, car elle me plaît. " 4 Son père et sa mère ne savaient pas que cela venait de Jéhovah; car il cherchait une occasion *de querelle* venant des Philistins, qui dominaient en ce temps-là sur Israël.

5 Samson descendit avec son père et sa mère à Thamna. Lorsqu'ils arrivèrent aux vignes de cette ville, voici qu'un jeune lion rugissant vint à sa rencontre. 6 L'Esprit de Jéhovah saisit Samson; et, sans avoir rien à la main, il déchira le lion comme on déchire un chevreau. Et il ne raconta pas à son père et à sa mère ce qu'il avait

---

18. *Ce nom est merveilleux*, et par conséquent l'Etre qu'il désigne l'est aussi : c'est le Merveilleux dans le sens le plus absolu, l'Admirable par excellence; c'est Dieu, le Verbe divin, dit S. Augustin, l'Ange du grand conseil (*Is.* ix, 6). Or, dit Jésus, " nul ne connaît le Fils que le Père. "

19. *L'oblation*, hébr. *minchah*, qui devait accompagner l'holocauste (*Nombr.* iv, 15 sv.). — *Le rocher*, appelé *l'autel* au verset suiv., quand Jéhovah l'aura consacré par l'acceptation du sacrifice. — *Jéhovah*, ou *l'Ange de Jéhovah* fit *un prodige*, sans doute le même que pour Gédéon (vi, 21) : " Un feu s'élevant du rocher consuma la chair et l'oblation, " comme l'indique ce qui suit.

20. *Tombèrent la face contre terre*, reconnaissant enfin et adorant l'Ange de Jéhovah.

22. *Nous allons mourir* : voy. *Gen.* xvi, 13; *Exod.* xxxiii, 20.

24. *Samson*, c'est-à-dire *l'audacieux*, *le ravageur*, forme redoublée de *schamem*. D'après l'interprétation ancienne, ce nom signifierait *semblable au soleil*, de l'hébr. *schémesch*.

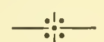
25. *A le pousser* à entreprendre la lutte contre les Philistins. — *Machanêh-Dan*, c'est-à-dire *camp de Dan* (Vulg.), derrière, c'est-à-dire à l'O. de Cariathiarim (*Jos.* ix, 17); c'était là sans doute qu'habitait la famille de Samson et que Samson lui-même fut enterré : voy. xviii, 12, où l'origine de ce lieu est expliquée. — *Saraa*, *Esthaol* : voy. *Jos.* xv, 33.

CHAP. XIV.

1. *Thamna*, hébr. *Thimna*, Vulg. *Thamnata*, à 1 lieue à l'O. de Bethsamès (*Jos.* xv, 10); aujourd'hui monceau de ruines, *Khirbet-Tibnéh*, éparse sur les flancs d'une colline

[d] Gen. 32, 29. 18. Cui ille respondit : [d] Cur quæris nomen meum, quod est mirabile? 19. Tulit itaque Manue hœdum de capris, et libamenta, et posuit super petram, offerens Domino, qui facit mirabilia : ipse autem et uxor ejus intuebantur. 20. Cumque ascenderet flamma altaris in cœlum, Angelus Domini pariter in flamma ascendit. Quod cum vidissent Manue et uxor ejus, proni ceciderunt in terram, 21. et ultra eis non apparuit Angelus Domini. Statimque intellexit Manue, Angelum Domini esse, 22. et dixit ad uxorem suam : Morte moriemur, quia vidimus Deum. 23. Cui respondit mulier : Si Dominus nos vellet occidere, de manibus nostris holocaustum et libamenta non suscepisset, nec ostendisset nobis hæc omnia, neque ea, quæ sunt ventura, dixisset.

24. Peperit itaque filium, et vocavit nomen ejus Samson. Crevitque puer, et benedixit ei Dominus. 25. Cœpitque Spiritus Domini esse cum eo in castris Dan inter Saraa et Esthaol.



CAPUT XIV.

Samson uxorem ducit Philisthæam; quam cum viseret, leonem laceravit, in cujus ore postmodum reperto melle, sumpsit ab eo parabolam : qua sodalibus proposita, illi interpretationem per Samsonis uxorem intellexerunt.



DESCENDIT ergo Samson in Thamnatha : vidensque ibi mulierem de filiabus Philisthiim, 2. ascendit, et nuntiavit patri suo, et matri suæ, dicens : Vidi mulierem in Thamnatha de filiabus Philisthinorum : quam quæso ut mihi accipiatis uxorem. 3. Cui dixerunt pater et mater sua : Numquid non est mulier in filiabus fratrum tuorum, et in omni populo meo, quia vis accipere uxorem de Philisthiim, qui incircumcisi sunt? Dixitque Samson ad patrem suum : hanc mihi accipe : quia placuit oculis meis. 4. Parentes autem ejus nesciebant quod res a Domino fieret, et quæreret occasionem contra Philisthiim : eo enim tempore Philisthiim dominabantur Israeli.

5. Descendit itaque Samson cum patre suo et matre in Thamnatha. Cumque venissent ad vineas oppidi, apparuit catulus leonis sævus, et rugiens, et occurrit ei. 6. Irruit au-

---

(moins élevée que Saraa). Une partie de ses débris a servi à bâtir le village actuel d'el-Bridje.

2. *Prenez-la*, demandez-la pour moi : comp. *Gen.* xxiv; xxxiv, 4.

3. La Loi (*Exod.* xxxiv, 16, *Deut.* vii, 3 sv.) n'interdisait formellement aux Israélites que les alliances avec les filles de Chanaan; mais ils avaient les mêmes raisons pour ne pas s'allier aux Philistins, que le livre de Josué assimile aux Chananéens (xiii, 3).

4. *Il cherchait :* le sujet peut-être *Samson* ou *Jéhovah;* ce dernier nom paraît mieux convenir au contexte.

5. *Un jeune lion :* ces lieux abondaient autrefois en bêtes fauves, comme l'attestent les noms que portaient les localités d'alentour : *Lebaoth* (les lionnes, *Jos.* xv, 32), *Salebim* (hébr. *Schaalabbin*, les chacals, *Jos.* xix, 42), etc. Aujourd'hui les lions ont disparu de ces montagnes, mais on y rencontre encore de nombreux chacals. — *A sa rencontre :* à ce moment Samson était séparé de ses parents.

6. *L'Esprit de Jéhovah saisit Samson*, et mit en lui une force prodigieuse. — *Sans avoir à la main* aucune arme : comp. I *Sam.* xvii, 34 sv. II, xxiii, 30. — *Il déchira*, probablement après l'avoir étouffé entre ses bras (Josèphe), comme fit plus tard l'athlète Polydamas (Suidas). Les monuments assyriens nous offrent souvent la représentation du géant Izdubar étouffant un lion sous son bras gauche : c'était, dans leur pensée, l'image la plus expressive de la force corporelle. — *Son père et sa mère* n'ayant pas été témoins du fait, Samson le leur laissa ignorer : remarque en vue de ce qui suit.

fait. 7 Il descendit et parla à la femme, et elle lui plut.

8 Quelque temps après, s'étant rendu de nouveau *à Thamna* pour l'épouser, il fit un détour pour voir le cadavre du lion, et voici qu'il y avait un essaim d'abeilles et du miel dans le corps du lion. 9 Il en prit dans ses mains et en mangea chemin faisant; et lorsqu'il fut arrivé près de son père et de sa mère, il leur en donna et ils en mangèrent; mais il ne leur dit pas qu'il l'avait pris dans le corps du lion.

10 Le père de Samson descendit chez la femme; et là Samson donna un festin, car c'était la coutume des jeunes gens. 11 Dès qu'on le vit, on invita trente compagnons pour être avec lui. 12 Samson leur dit : " Je vais vous proposer une énigme. Si vous me l'expliquez pendant les sept jours du festin, et si vous la devinez, je vous donnerai trente tuniques et trente vêtements de rechange; 13 mais si vous ne pouvez pas me l'expliquer, c'est vous qui me donnerez trente tuniques et trente vêtements de rechange. " Ils lui dirent : " Propose ton énigme, que nous l'entendions. " 14 Il leur dit :

" De celui qui mange est sorti ce qui se mange,
Du fort est sorti le doux. "

Pendant trois jours, ils cherchèrent en vain l'explication de l'énigme. 15 Le septième jour, ils dirent à la femme de Samson : " Persuade à ton mari de nous expliquer l'énigme; sinon, nous te brûlerons, toi et la maison de ton père. C'est pour nous dépouiller que vous nous avez invités, sans doute? " 16 La femme de Samson pleurait auprès de lui et disait : " Tu n'as pour moi que de la haine, et tu ne m'aimes pas. Tu as proposé une énigme aux fils de mon peuple, et tu ne me l'as pas expliquée! " Il lui répondit : " Je ne l'ai expliquée ni à mon père ni à ma mère, et je te l'expliquerais! " 17 Elle pleura ainsi devant lui pendant les sept jours que dura le festin; le septième jour, comme elle le tourmentait, il lui donna l'explication de l'énigme, et elle la fit connaître *aussitôt* aux enfants de son peuple. 18 Les gens de la ville dirent à Samson le septième jour, avant le coucher du soleil :

" Quoi de plus doux que le miel?
Et quoi de plus fort que le lion? "

Et il leur dit : " Si vous n'aviez pas labouré avec ma génisse, vous n'auriez pas deviné mon énigme. "

19 L'Esprit de Jéhovah le saisit, et il descendit à Ascalon. Il y tua trente hommes, et ayant pris leurs dépouilles, il donna les vêtements de rechange à ceux qui avaient expliqué l'énigme. Puis, enflammé de colère, il monta à la maison de son père. 20 Et

---

7. *Et parla à la femme*, après que son père et sa mère l'eurent demandée en mariage; auparavant il n'avait fait que la *voir* (vers. 1).

8. *Après* les fiançailles. — *S'étant rendu*, avec son père et sa mère (vers. 9). — *Pour l'épouser* et la ramener chez lui. — *Un essaim d'abeilles :* les abeilles fuient les cadavres, mais non les ossements desséchés. Or, en Orient, surtout en été, les cadavres d'hommes et d'animaux se dessèchent en quelques jours, sans entrer en putréfaction. Hérodote (V, 114) raconte que les abeilles firent du miel dans le crâne du tyran Onésilos, dont la tête avait été suspendue.

10. *Un festin*, soit pour préluder à la fête des noces, soit le premier jour de la fête elle-même.

11. Dès que les parents de la jeune fille virent Samson arriver seul, sans l'escorte habituelle des *amis de l'époux* (Matth. ix, 15), ils désignèrent, pour l'accompagner, 30 jeunes gens des leurs, des Philistins, très nombreux à Thamna, sinon les maîtres de la ville.

12. *Une énigme :* le goût des Orientaux pour les énigmes et les jeux de mots est un des traits de leur caractère; il régnait aussi chez les anciens Grecs. — *Tuniques :* l'habit de dessous, notre *chemise*. — *Vêtements de*

tem Spiritus Domini in Samson, et dilaceravit leonem, quasi hœdum in frusta discerpens, nihil omnino habens in manu : et hoc patri et matri noluit indicare. 7. Descenditque et locutus est mulieri, quæ placuerat oculis ejus.

8. Et post aliquot dies revertens ut acciperet eam, declinavit ut videret cadaver leonis, et ecce examen apum in ore leonis erat ac favus mellis. 9. Quem cum sumpsisset in manibus, comedebat in via : veniensque ad patrem suum et matrem, dedit eis partem, qui et ipsi comederunt : nec tamen eis voluit indicare quod mel de corpore leonis assumpserat.

10. Descendit itaque pater ejus ad mulierem, et fecit filio suo Samson convivium : sic enim juvenes facere consueverant. 11. Cum ergo cives loci illius vidissent eum, dederunt ei sodales triginta ut essent cum eo. 12. Quibus locutus est Samson : Proponam vobis problema : quod si solveritis mihi intra septem dies convivii, dabo vobis triginta sindones, et totidem tunicas : 13. sin autem non potueritis solvere, vos dabitis mihi triginta sindones, et ejusdem numeri tunicas. Qui responderunt ei : Propone problema, ut audiamus. 14. Dixitque eis : De comedente exivit cibus, et de forti egressa est dulcedo : nec potuerunt per tres dies propositionem solvere. 15. Cumque adesset dies septimus, dixerunt ad uxorem Samson : Blandire viro tuo, et suade ei ut indicet tibi quid significet problema : quod si facere nolueris, incendemus te, et domum patris tui : an idcirco vocastis nos ad nuptias ut spoliaretis? 16. Quæ fundebat apud Samson lacrymas, et querebatur dicens : Odisti me, et non diligis : idcirco problema, quod proposuisti filiis populi mei, non vis mihi exponere. At ille respondit : Patri meo et matri nolui dicere : et tibi indicare potero? 17. Septem igitur diebus convivii flebat ante eum : tandemque die septimo cum ei esset molesta, exposuit. Quæ statim indicavit civibus suis. 18. Et illi dixerunt ei die septimo ante solis occubitum : Quid dulcius melle, et quid fortius leone? Qui ait ad eos : Si non arassetis in vitula mea, non invenissetis propositionem meam.

19. Irruit itaque in eum Spiritus Domini, descenditque Ascalonem, et percussit ibi triginta viros : quorum ablatas vestes dedit iis, qui problema solverant. Iratusque nimis ascendit in domum patris sui : 20. uxor autem ejus accepit mari-

---

rechange, qu'on change souvent : précieux ; ou bien, *vêtements de fête* : comp. *Gen.* xlv, 22.

14. *Celui qui mange*, le lion. Plusieurs Pères ont vu dans ce lion la figure de J.-C., le lion de la tribu de Juda (*Gen.* xlix, 9; *Apoc.* iv et v), d'où sont sortis le miel de l'Eucharistie et l'essaim des fidèles. — *Pendant trois jours :* après quoi ils ne s'en occupèrent plus, jusqu'au septième.

15. *Le septième jour :* plusieurs préféreraient lire *harebiyi*, *le quatrième jour* (LXX, Pesch. Arab.). *Persuade*, etc. : la Vulgate donne bien le sens des paroles trop concises de l'hébreu : *Caresse ton mari et persuade-lui de t'indiquer le sens de l'énigme*, pour nous le faire connaître ensuite à son insu.

17. *Pendant les sept jours :* comment concilier cette donnée avec les premiers mots du vers. 15? Ou bien les jeunes gens s'étaient adressés dès le premier jour à la femme de Samson, sans que l'auteur ait rapporté cette première démarche; ou bien la femme de Samson, après avoir d'elle-même, par pure curiosité, interrogé son mari dès le premier jour, renouvela sa demande, le septième, avec des instances bien justifiées par la menace des Philistins.

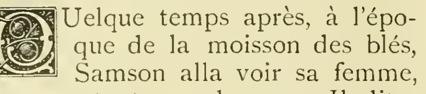
18. *Les gens de la ville*, les 30 jeunes gens. — *Labouré avec ma génisse*, locution proverbiale facile à comprendre.

19. *L'Esprit de Jéhovah le saisit*, lui inspira ce dessein et lui donna une force surnaturelle pour l'accomplir. — *Ascalon*, une des 5 capitales de la Philistie, sur le bord de la mer. — *Il monta*, sans sa femme.

20. Quoique justement irrité contre sa femme, Samson ne songeait nullement à s'en séparer (xv, 1). Au lieu de chercher à l'apaiser, les parents de la jeune femme la donnèrent à l'un des 30 compagnons qui

la femme de Samson fut donnée à l'un de ses compagnons qu'il s'était choisi pour ami.

3° — CHAP. XV. — Troisième et quatrième exploit de Samson.



Ch. XV. QUelque temps après, à l'épo-
que de la moisson des blés,
Samson alla voir sa femme,
en apportant un chevreau. Il dit :
" Je veux entrer auprès de ma femme
dans sa chambre." Mais son père lui
refusa l'entrée, [2]en disant : " J'ai
pensé que tu avais pour elle de la
haine, et je l'ai donnée à ton ami.
Est-ce que sa jeune sœur n'est pas
plus belle qu'elle? Qu'elle soit ta
femme à sa place. " [3]Samson leur
dit : " Cette fois je serai innocent en-
vers les Philistins, si je leur fais du
mal. " [4]Et Samson s'en alla. Il attra-
pa trois cents renards et ayant pris
des torches, il attacha les renards
queue contre queue, et mit une tor-
che entre les deux queues. [5]Il alluma
ensuite les torches et lâcha les re-
nards dans les moissons des Philis-
tins; il embrasa *ainsi* les tas de ger-
bes, les blés sur pied et jusqu'aux
plantations d'oliviers. [6]Les Philistins
dirent : " Qui a fait cela? " On répon-
dit : " C'est Samson, le gendre du
Thamnéen, parce que celui-ci lui a
pris sa femme et l'a donnée à son
ami. " Et les Philistins étant montés,
ils la brûlèrent, elle et son père.
[7]Samson leur dit : " C'est ainsi que
vous agissez! Eh bien, je ne cesserai
qu'après m'être vengé de vous. " [8]Et
il les battit rudement, cuisse et han-
che; il descendit ensuite et se retira
dans la caverne du rocher d'Etam.
[9]Alors les Philistins se mirent en
marche et campèrent en Juda, se
répandant en Léchi. [10]Les hommes
de Juda dirent : " Pourquoi êtes-vous
montés contre nous? " Ils répondi-
rent : " Nous sommes montés pour
lier Samson, afin de le traiter comme
il nous a traités. " [11]Trois mille hom-
mes de Juda descendirent donc à la
caverne du rocher d'Etam, et dirent
à Samson : " Ne sais-tu pas que les
Philistins sont nos maîtres? Qu'est-ce
que tu nous a fait là? " Il leur répon-
dit : " Je les ai traités comme ils
m'ont traité. " [12]Ils lui dirent : " Nous
sommes descendus pour te lier, afin
de te livrer entre les mains des Phi-
listins. " Samson leur dit : " Jurez-
moi que vous ne voulez pas me tuer. "
[13]Ils lui répondirent : " Non; nous
voulons seulement te lier et te livrer
entre leurs mains, mais nous ne te
ferons pas mourir. " Et l'ayant lié de
deux cordes neuves, ils le firent mon-
ter du rocher.
[14]Lorsqu'il arriva à Léchi, les Phi-
listins vinrent à sa rencontre en pous-
sant des cris de joie. Alors l'Esprit de
Jéhovah le saisit, et les cordes qu'il
avait aux bras devinrent comme des
fils de lin brûlés par le feu, et ses
liens tombèrent de ses mains. [15]Trou-

---

formaient l'escorte de Samson le jour de son mariage (vers. 11), probablement à celui que lui-même avait choisi pour conduire la fiancée, et que S. Jean appelle l'*ami de l'époux* (iii, 29), le *paranymphe*.

CHAP. XV.

1. *La moisson des blés* se faisait en mai. — *Un chevreau*, présent en usage (*Gen.* xxxviii, 17). — *Dans sa chambre*, l'appartement des femmes : en laissant sa femme dans la maison de son père, Samson n'avait pas entendu rompre définitivement avec elle.

3. *Cette fois*, etc. Sens : A partir de ce jour, j'ai le droit de faire aux Philistins tout le mal que je pourrai. Samson voit dans la conduite de son beau-père l'influence des mauvaises dispositions des Philistins vis-à-vis d'Israël, et il veut venger sur toute la nation, au moins sur la ville de Thamna, l'injure qu'il a reçue.

4. *Renards*, plus exactement *chacals*, animaux très voisins du renard.

5. *Et lâcha les renards*, non pas tous en une fois, mais successivement. — *Embrasa*, etc. : la plaine de la Séphéla, sauf une bande de sable stérile sur le rivage de la Méditerranée, est, au printemps, un vaste champ de blé, où ondulent de légers mamelons couverts de riches vergers.

tum unum de amicis ejus et pronubis.

CAPUT XV.

Trecentis vulpibus et faculis Samson Philisthæorum segetes incendit, et fractis funibus quibus ligatus erat, mille Philisthæos asini maxilla prostravit, e cujus dente molari aquæ sitienti fluxerunt.


OST aliquantulum autem temporis, cum dies triticeæ messis instarent, venit Samson, invisere volens uxorem suam, et attulit ei hœdum de capris. Cumque cubiculum ejus solito vellet intrare, prohibuit eum pater illius, dicens : 2. Putavi quod odisses eam, et ideo tradidi illam amico tuo : sed habet sororem, quæ junior et pulchrior illa est, sit tibi pro ea uxor. 3. Cui Samson respondit : Ab hac die non erit culpa in me contra Philisthæos : faciam enim vobis mala. 4. Perrexitque et cepit trecentas vulpes, caudasque earum junxit ad caudas, et faces ligavit in medio : 5. quas igne succendens, dimisit, ut huc illucque discurrerent. Quæ statim perrexerunt in segetes Philisthinorum. Quibus succensis, et comportatæ jam fruges, et adhuc stantes in stipula, concrematæ sunt, in tantum, ut vineas quoque et oliveta flamma consumeret. 6. Dixeruntque Philisthiim : Quis fecit hanc rem? Quibus dictum est : Samson gener Thamnathæi : quia tulit uxorem ejus, et alteri tradidit, hæc operatus est. Ascenderuntque Philisthiim : et combusserunt tam mulierem quam patrem ejus. 7. Quibus ait Samson : Licet hæc feceritis, tamen adhuc ex vobis expetam ultionem, et tunc quiescam. 8. Percussitque eos ingenti plaga, ita ut stupentes suram femori imponerent. Et descendens habitavit in spelunca petræ Etam.

9. Igitur ascendentes Philisthiim in terram Juda castrametati sunt in loco, qui postea vocatus est Lechi, id est, maxilla, ubi eorum effusus est exercitus. 10. Dixeruntque ad eos de tribu Juda : Cur ascendistis adversum nos? Qui responderunt : Ut ligemus Samson, venimus, et reddamus ei quæ in nos operatus est. 11. Descenderunt ergo tria millia virorum de Juda, ad specum silicis Etam, dixeruntque ad Samson : Nescis quod Philisthiim imperent nobis? quare hoc facere voluisti? Quibus ille ait : Sicut fecerunt mihi, sic feci eis. 12. Ligare, inquiunt, te venimus, et tradere in manus Philisthinorum. Quibus Samson, Jurate, ait, et spondete mihi quod non occidatis me. 13. Dixerunt : Non te occidemus, sed vinctum trademus. Ligaveruntque eum duobus novis funibus, et tulerunt eum de petra Etam.

14. Qui cum venisset ad locum Maxillæ, et Philisthiim vociferantes occurrissent ei, irruit Spiritus Domini in eum : et sicut solent ad odorem ignis lina consumi, ita vincula quibus ligatus erat, dissipata sunt et soluta. 15. Inventamque maxillam,

---

6. *Ils brûlèrent* la maison du beau-père de Samson avec tous ceux qui s'y trouvaient.

8. *Cuisse et hanche* (d'autres, *dos et ventre*), expression proverbiale : complètement, sans miséricorde. — *Etam*, à chercher dans les environs de Rémon (hébr. *Rimmon*) : voy. *Jos.* xv, 32. Les derniers contreforts des montagnes de Juda, vers Déïr-Dubbân, sont percées de nombreuses excavations, habitations antiques des Troglodytes, dont la Bible a conservé le souvenir sous le nom de Horrhéens, ou habitants des cavernes.

9. *Jusqu'à Léchi* (c.-à-d. *mâchoire*), jusqu'à l'endroit qui fut ainsi nommé plus tard (Vulg.) : voy. vers. 17 et 19.

11. Résignés à la servitude, les Judaïtes, au lieu de reconnaître Samson comme un libérateur et de s'unir à lui contre les Philistins, se préparent à le livrer à ses ennemis.

13. *Ils le firent monter*... et le conduisirent au camp des Philistins.

14. *L'Esprit de Jéhovah*, un esprit de force : comp. xiv, 19.

15. *Fraîche :* la mâchoire d'un âne récemment tué, par conséquent plus dure et plus

vant une mâchoire d'âne fraîche, il étendit la main, la saisit et en tua mille hommes. 16 Et Samson dit :

> " Avec une mâchoire d'âne, un monceau, deux monceaux !
> Avec une mâchoire d'âne, j'ai frappé mille hommes. "

17 Quand il eut achevé de parler, il jeta loin de lui la mâchoire, et nomma ce lieu Ramath-Léchi.

18 Dévoré par la soif, il invoqua Jéhovah, et dit : " C'est vous qui avez accordé par la main de votre serviteur cette grande délivrance ; et maintenant faut-il que je meure de soif et que je tombe entre les mains des incirconcis? " 19 Et Dieu fendit le rocher creux qui est à Léchi, et il en sortit de l'eau. Samson but, son esprit se ranima et il reprit vie. C'est pourquoi on a appelé cette source En-Hakkoré; elle existe à Léchi, jusqu'à ce jour.

20 Samson jugea Israël, au temps des Philistins, pendant vingt ans.

4° — CHAP. XVI. — Samson et Dalila. Chute et mort de Samson.

Ch. XVI. SAmson alla à Gaza; il y vit une courtisane, et il entra chez elle. 2 On l'annonça aux gens de Gaza, en disant : " Samson est venu ici. " Et ils l'environnèrent et se tinrent en embuscade toute la nuit à la porte de la ville. Ils se tinrent tranquilles toute la nuit, en disant : " *Attendons* jusqu'au point du jour, et nous le tuerons. " 3 Samson demeura couché jusqu'à minuit; à minuit, il se leva, et saisissant les battants de la porte de la ville et les deux poteaux, il les arracha avec la barre, les mit sur ses épaules et les porta sur le sommet de la montagne qui regarde Hébron.

4 Après cela, il aima une femme dans la vallée de Sorec; elle se nommait Dalila. 5 Les princes des Philistins montèrent vers elle et lui dirent : " Flatte-le pour savoir où gît sa grande force, et comment nous pourrions nous rendre maîtres de lui, afin de le lier et de le dompter, et nous te donnerons chacun mille et cent sicles d'argent. " 6 Dalila dit à Samson : " Dis-moi, je te prie, où gît ta grande force, et avec quoi il faudrait te lier pour te dompter? " 7 Samson lui dit :

---

résistante. — *Mille hommes*, en nombre rond : un très grand nombre. Les Philistins effrayés avaient pris la fuite; Samson n'eut qu'à les poursuivre et à les tuer les uns après les autres.

16. *Samson dit*, chantant lui-même son exploit. — *J'ai frappé* à mort. — *Un monceau, deux monceaux :* j'ai fait des monceaux de morts. Il y a en hébreu un jeu de mots, le même terme signifiant *âne* et *monceau*. La Vulg. traduit ce verset : *avec une mâchoire d'âne, avec la mandibule d'un ânon, je les ai détruits et j'ai tué mille hommes.*

17. *De parler;* Vulg., *de chanter* ces paroles, qui sont réellement un chant de triomphe. — *Ramath-Léchi* (c.-à-d. *hauteur de Léchi* ou *de la mâchoire*), auj. probablement ruines d'*Aïn-el-Lechi*, au N. O. de Bethléem. On y trouve une source abondante, qui forme un étang au pied de la montagne : c'est la source d'*En-Hakkoré*, vers. 19.

19. *Le rocher creux*, propr. *la cavité*, en hébr. *macthesch*, etc. La Vulg., après les anciens rabbins, donnant à *macthesch* le sens d'*alvéole* ou cavité dentaire, traduit, *ouvrit une dent molaire de la mâchoire* (en hébr. *léchi*), *et il en sortit*, etc.; mais cette source existant encore au temps de l'auteur du livre, cette explication n'est guère possible. — *De l'eau*, comme au mont Horeb (*Exod.* XVII, 6) et à Cadès (*Nombr.* XX, 8, 11). — *En-Hakkoré*, c.-à-d. *source de celui qui invoque* (Vulg.). N'est-ce pas à ce passage qu'est empruntée la parole figurée de *Ps.* CX, 7?

20. *Au temps de* la domination *des Philistins.*

Keil : Cette donnée clôt l'histoire de la judicature proprement dite de Samson. Les faits relatés au chap. XVI se rapportent à sa chute et à sa mort : il se vengera encore des Philistins, mais sans procurer la délivrance d'Israël. L'auteur ne voudrait-il pas dire, au contraire, que ce fut à la suite de ces exploits que Samson devint juge en Israël, c.-à-d. parmi les tribus du midi, et qu'il le demeura pendant 20 ans?

id est, mandibulam asini, quæ jacebat, arripiens, interfecit in ea mille viros, 16. et ait : In maxilla asini, in mandibula pulli asinarum delevi eos, et percussi mille viros. 17. Cumque hæc verba canens complesset, projecit mandibulam de manu, et vocavit nomen loci illius Ramathlechi, quod interpretatur elevatio maxillæ.

18. Sitiensque valde, clamavit ad Dominum, et ait : Tu dedisti in manu servi tui salutem hanc maximam atque victoriam : en siti morior, incidamque in manus incircumcisorum. 19. Aperuit itaque Dominus molarem dentem in maxilla asini, et egressæ sunt ex eo aquæ. Quibus haustis, refocillavit spiritum, et vires recepit. Idcirco appellatum est nomen loci illius, Fons invocantis de maxilla, usque in præsentem diem. 20. [a] Judicavitque Israel in diebus Philisthiim viginti annis.

[a] Infra 16, 31.

CAPUT XVI.

Samson, observantibus eum custodibus, portas Gazæ urbis in montem detulit : a Dalila autem, cui sæpius illuserat, cognita causa fortitudinis, detonsus, illuditur, et excæcatur ab hostibus ; quos tandem una secum interemit, videlicet 3000 Philisthæorum.

ABIIT quoque in Gazam, et vidit ibi mulierem meretricem, ingressusque est ad eam. 2. Quod cum audissent Philisthiim, et percrebuisset apud eos, intrasse urbem Samson, circumdederunt eum, positis in porta civitatis custodibus : et ibi tota nocte cum silentio præstolantes, ut facto mane exeuntem occiderent. 3. Dormivit autem Samson usque ad medium noctis : et inde consurgens apprehendit ambas portæ fores cum postibus suis et sera, impositasque humeris suis portavit ad verticem montis, qui respicit Hebron.

4. Post hæc amavit mulierem, quæ habitabat in valle Sorec, et vocabatur Dalila. 5. Veneruntque ad eam principes Philisthinorum, atque dixerunt : Decipe eum, et disce ab illo, in quo habeat tantam fortitudinem, et quo modo eum superare valeamus, et vinctum affligere : quod si feceris, dabimus tibi singuli mille et centum argenteos. 6. Locuta est ergo Dalila ad Samson : Dic mihi, obsecro, in quo sit tua maxima fortitudo, et quid sit quo ligatus erumpere nequeas? 7. Cui respondit Samson : Si septem nerviceis funibus necdum siccis, et adhuc humentibus

CHAP. XVI.

1. *Samson*, confiant dans sa force, ose aller à *Gaza*, ville Philistine (*Jos.* xi, 22). Ici la Bible ne dit plus que " cela venait de Jéhovah (xiv, 4). "

2. *Ils se tinrent tranquilles*, probablement se livrèrent au sommeil, dans la persuasion que Samson ne quitterait qu'à la fin de la nuit la maison de la courtisane ; d'ailleurs, les portes de la ville étaient fermées jusqu'au jour.

3. *La barre* servant à tenir les battants fermés. — *La montagne qui regarde*, qui est dans la direction d'*Hébron* : d'après la tradition, ce serait une colline appelée el Montar, à une petite lieue au S. O. de cette ville. Mais à quoi bon Samson eût-il transporté si loin ce lourd fardeau? Il est plus probable qu'il s'agit d'une colline peu distante de Gaza et se dirigeant vers l'est, du côté d'Hébron.

4. *Vallée de Sorec*, auj. vallée de *Surar*, entre Saraa et Bethsamès. — *Dalila*, appelée *courtisane* par Josèphe, ne fut sans doute jamais la femme légitime de Samson. S. Ambroise (*Apol. 2 David.* cap. 3) : " Samson, fort et vaillant, étouffa un lion, mais il ne put étouffer son amour. Il rompit les liens de ses ennemis, mais il ne rompit pas les liens de ses passions. Il embrasa les moissons des Philistins, et lui-même, dévoré du feu de l'amour d'une seule femme, il perdit la riche moisson de ses vertus. "

5. *Flatte-le pour savoir ;* litt., *persuade-le et vois* où gît : ces païens superstitieux songeaient sans doute à quelque amulette. — *Mille et cent sicles*, mille sicles et plus. Le sicle était le poids de 14 gr. 2 ; d'où mille sicles : 2830 fr. Samson était donc bien redouté !

7. *Cordes de boyau*, telles qu'on en mettait aux arcs, aux cithares, aux machines de guerre, hébr. *jetharim* (différent de *abothim*, vers. 11).

“ Si l’on me liait avec sept cordes
fraîches, qui ne seraient pas encore
sèches, je deviendrais faible et je
serais comme un autre homme. ”
8 Les princes des Philistins apportè-
rent à Dalila sept cordes fraîches, qui
n’étaient pas encore sèches ; et elle le
lia avec ces cordes. — 9 Or elle avait
des gens en embuscade dans sa cham-
bre. — Elle lui dit : “ Les Philistins
sont sur toi, Samson ! ” Et il rompit
les cordes, comme se rompt un cordon
d’étoupe quand il sent le feu ; et l’on
ne connut pas le secret de sa force.
10 Dalila dit à Samson : “ Tu t’es
joué de moi et tu m’as dit des men-
songes. Maintenant, je te prie, indi-
que-moi avec quoi il faut te lier. ”
11 Il lui dit : “ Si on me liait avec des
cordes neuves, n’ayant servi à aucun
usage, je deviendrais faible, et je se-
rais comme un autre homme. ” 12 Da-
lila prit des cordes neuves, avec les-
quelles elle le lia. Et elle lui dit :
“ Les Philistins sont sur toi, Samson!”
— Or des gens se tenaient en em-
buscade dans la chambre. — Et il
rompit comme un fil les cordes qu’il
avait aux bras.
13 Dalila dit à Samson : “ Jusqu’à
présent tu t’es joué de moi, et tu m’as
dit des mensonges. Fais-moi connaî-
tre avec quoi il faut te lier. ” Il lui
dit : “ Tu n’as qu’à tisser les sept
tresses de ma tête avec le tissu. ” 14 Et
elle les fixa avec la cheville. Puis elle
lui dit : “ Les Philistins sont sur toi,
Samson ! ” Et se réveillant de son
sommeil, il arracha la cheville du
métier et le tissu.
15 Elle lui dit : “ Comment peux-tu
dire : Je t’aime! puisque ton cœur
n’est pas avec moi? Voilà trois fois
que tu t’es joué de moi, et que tu ne
m’as pas fait connaître où gît ta gran-
de force. ” 16 Elle le tourmentait *ainsi*
chaque jour et le fatiguait de ses ins-
tances ; *à la fin*, son âme s’impatienta
jusqu’à en mourir ; 17 il lui ouvrit tout
son cœur et lui dit : “ Le rasoir n’a
jamais passé sur ma tête, car je suis
nazaréen de Dieu dès le sein de ma
mère. Si j’étais rasé, ma force m’aban-
donnerait, je deviendrais faible et je
serais comme tous les autres hom-
mes. ” 18 Dalila vit qu’il lui avait
ouvert tout son cœur ; elle envoya
appeler les princes des Philistins et
leur fit dire : “ Montez cette fois, car
il m’a ouvert tout son cœur. ” Et les
princes des Philistins montèrent vers
elle, apportant l’argent dans leurs
mains. 19 Elle l’endormit sur ses ge-
noux, et ayant appelé l’homme, elle
fit raser les sept tresses de la tête de
Samson, et commença à le dompter,
et sa force se retira de lui. 20 Elle dit
alors : “ Les Philistins sont sur toi,
Samson ! ” Il se réveilla de son som-
meil et dit : “ Je me tirerai d’affaire
comme les autres fois, et je me dégage-
rai ; ” car il ne savait pas que Jéhovah
s’était retiré de lui. 21 Les Philistins
le saisirent et lui crevèrent les yeux,
et l’ayant fait descendre à Gaza, ils le
lièrent d’une double chaîne d’airain.
Il tournait la meule dans la prison.
22 Cependant les cheveux de sa
tête commençaient à repousser depuis
qu’il avait été rasé. 23 Les princes des

---

9. *Des gens* (litt. *quelqu’un*, probablement dans le sens collectif) *en embuscade*, prêts à fondre sur Samson quand il aurait perdu ses forces. — *Quand il sent le feu*, qu’il a passé par le feu.

13. *Les sept tresses* formées par la chevelure de Samson servant comme de trame. — *Le tissu* qu’elle fabriquait sur son métier à tisser.

14. *Et*, après avoir fait cet entrelacement pendant le sommeil de Samson (LXX), *elle le fixa* plus solidement encore au tissu *avec la cheville* du métier. D’autres, *elle le fixa dans le mur* (LXX), ou *contre terre* (Vulg.) *avec une cheville*. — *Il arracha du métier* à tisser, avec sa chevelure, *la cheville et le tissu*.

16. *Jusqu’à en mourir*, ou à souhaiter la mort.

17. *Nazaréen*. Comp. xiii, 5, 7. — *Si j’étais rasé*, le pacte que Dieu avait fait avec moi serait rompu ; n’étant plus nazaréen, *ma force*, etc. Calmet : “ Le sentiment commun des pères est que la chevelure de Samson était, non la cause réelle, physique et véritable de sa force, mais simplement la cause morale, Dieu ayant bien voulu s’engager à

ligatus fuero, infirmus ero ut ceteri
homines. 8. Attuleruntque ad eam
satrapæ Philisthinorum septem fu-
nes, ut dixerat : quibus vinxit eum,
9. latentibus apud se insidiis, et in
cubiculo finem rei exspectantibus,
clamavitque ad eum : Philisthiim
super te Samson. Qui rupit vincula,
quo modo si rumpat quis filum de
stuppæ tortum putamine, cum odo-
rem ignis acceperit : et non est co-
gnitum in quo esset fortitudo ejus.
10. Dixitque ad eum Dalila :
Ecce illusisti mihi, et falsum locu-
tus es : saltem nunc indica mihi quo
ligari debeas. 11. Cui ille respondit :
Si ligatus fuero novis funibus, qui
nunquam fuerunt in opere, infirmus
ero, et aliorum hominum similis.
12. Quibus rursum Dalila vinxit
eum, et clamavit : Philisthiim super
te Samson, in cubiculo insidiis præ-
paratis. Qui ita rupit vincula quasi
fila telarum.
13. Dixitque Dalila rursum ad
eum : Usquequo decipis me, et fal-
sum loqueris? ostende quo vinciri
debeas. Cui respondit Samson : Si
septem crines capitis mei cum licio
plexueris, et clavum his circumliga-
tum terræ fixeris, infirmus ero.
14. Quod cum fecisset Dalila, dixit
ad eum : Philisthiim super te Sam-
son. Qui consurgens de somno ex-
traxit clavum cum crinibus et licio.
15. Dixitque ad eum Dalila : Quo
modo dicis quod amas me, cum
animus tuus non sit mecum? Per
tres vices mentitus es mihi, et no-
luisti dicere in quo sit maxima for-
titudo tua. 16. Cumque molesta
esset ei, et per multos dies jugiter
adhæreret, spatium ad quietem non
tribuens, defecit anima ejus, et ad
mortem usque lassata est. 17. Tunc
aperiens veritatem rei, dixit ad eam :
Ferrum nunquam ascendit super
caput meum, quia nazaræus, id est,
consecratus Deo sum de utero ma-
tris meæ : si rasum fuerit caput
meum, recedet a me fortitudo mea,
et deficiam, eroque sicut ceteri ho-
mines. 18. Vidensque illa quod con-
fessus ei esset omnem animum
suum, misit ad principes Philisthi-
norum ac mandavit : Ascendite
adhuc semel, quia nunc mihi aperuit
cor suum. Qui ascenderunt assum-
pta pecunia, quam promiserant.
19. At illa dormire eum fecit super
genua sua, et in sinu suo reclinare
caput. Vocavitque tonsorem, et rasit
septem crines ejus, et cœpit abigere
eum, et a se repellere : statim enim
ab eo fortitudo discessit : 20. dixit-
que : Philisthiim super te Samson.
Qui de somno consurgens, dixit in
animo suo : Egrediar sicut ante feci,
et me excutiam, nesciens quod re-
cessisset ab eo Dominus. 21. Quem
cum apprehendissent Philisthiim,
statim eruerunt oculos ejus, et du-
xerunt Gazam vinctum catenis, et
clausum in carcere molere fecerunt.
22. Jamque capilli ejus renasci
cœperant, 23. et principes Philisthi-

lui donner cette force prodigieuse comme une qualité permanente et qu'il ne perdrait pas même pendant le sommeil, sous cette condition, et non autrement, qu'il conserverait sa chevelure, et qu'il la porterait toute sa vie comme un signe de sa consécration au Seigneur. "

18. *Car il m'a ouvert*, etc., en suivant la leçon *li* (Keri). Keil ne juge pas nécessaire cette correction massorétique et préfère la leçon *lâh* (chetib) : " Montez cette fois. " *Car il lui avait ouvert tout son cœur.* Ces derniers mots seraient alors une réflexion de l'auteur.

19. *L'homme* qu'elle avait fait venir chez elle pour couper la chevelure de Samson.

20. *Jéhovah s'était retiré de lui* : voy. la note du vers. 17.

21. *Double chaîne d'airain* : comp. II *Rois*, XXV, 7. — *Il tournait la meule* du moulin à bras dont on se servait alors pour moudre le grain : travail pénible et humiliant réservé aux esclaves dans l'antiquité. S. Paulin : " Celui qui commet le péché moud, avec la meule de sa vie, le froment de l'ennemi pour nourrir le diable, dont le pain est l'âme humaine, pain dont il est toujours affamé."

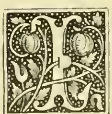
23. *Les princes des Philistins*, etc. : peut-être cette fête fut-elle célébrée à l'occasion de la capture de Samson, qu'ils estimaient à l'égal d'une grande victoire. — *Un grand sacrifice*, composé de victimes nombreuses

Philistins s'assemblèrent pour offrir
un grand sacrifice à Dagon, leur dieu
et pour se réjouir. Ils disaient : " Notre
dieu a livré entre nos mains Samson,
notre ennemi. " 24 Le peuple le
vit, et ils louèrent leur dieu, car ils
disaient : " Notre dieu a livré entre
nos mains notre ennemi, celui qui
ravageait notre pays et qui nous tuait
tant de gens. " 25 Quand leurs cœurs
furent devenus joyeux, ils dirent :
" Qu'on fasse venir Samson, et qu'il
nous divertisse! " Ils tirèrent Samson
de la prison, et il dansa devant eux.
On l'avait placé entre les colonnes.
26 Samson dit au jeune homme qui le
tenait par la main : " Laisse-moi toucher
les colonnes qui soutiennent la
maison et m'y appuyer. 27 Or la maison
était remplie d'hommes et de
femmes; tous les princes des Philistins
étaient là, et il y avait sur le toit
environ trois mille personnes, hommes
et femmes qui regardaient Samson
danser. 28 Alors Samson invoqua
Jéhovah et dit : " Seigneur Jéhovah,
souvenez-vous de moi, je vous prie,
et donnez-moi de la force cette fois
seulement, afin que d'un seul coup
je me venge des Philistins pour mes
deux yeux. " 29 Et Samson, embrassant
les deux colonnes du milieu qui
soutenaient la maison, s'appuya sur
elles, sur l'une de la main droite, sur
l'autre de la main gauche. 30 Et Samson
dit : " Que je meure avec les Philistins!
" et il se pencha avec force,
et la maison s'écroula sur les princes
et sur tout le peuple qui s'y trouvait.
Ceux qu'il fit périr en mourant furent
plus nombreux que ceux qu'il avait
tués pendant sa vie. 31 Ses frères et
toute la maison de son père descendirent
à Gaza et l'emportèrent. Lorsqu'ils
furent remontés, ils l'enterrèrent
entre Saraa et Esthaol, dans le
sépulcre de Manué, son père. Il avait
jugé Israël pendant vingt ans.

Premier Appendice.

CULTE ILLÉGITIME DE MICHAS TRANSPORTÉ A LAÏS-DAN.

1° — CHAP. XVII. — Culte illégitime de Michas à Bethléem.

Chap. XVII. IL y avait un homme de la
montagne d'Ephraïm, nommé
Michas. 2 Il dit à sa
mère : " Les mille et cent
sicles d'argent qu'on t'a pris, et au
sujet desquels tu as prononcé une
malédiction, et tu l'as même prononcée
à mes oreilles, cet argent est entre

et choisies (Vulg.). — *Dagon* (de *dag*, poisson), principale divinité mâle des Philistins, honorée à Gaza, Azoth, etc., et même en Assyrie et en Babylonie. On le représentait sous la forme d'un poisson avec la tête et les mains d'un homme. La divinité féminine correspondante était Atergatis ou Dercéto (Diod. Sic. II, 4). Tous deux étaient le symbole de l'eau et en même temps de toutes les forces vivifiantes de la nature qui, dans les pays chauds surtout, dépendent de cet élément. — *Pour se réjouir* dans des festins sacrés (Vulg.).

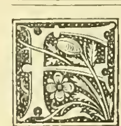
25. *Qu'il nous divertisse!* Par quel jeu? On l'ignore, peut-être en dansant au son d'instruments de musique : comp. I *Sam.* xviii, 7; II, vi, 5, 21 ; *Jér.* xxxi, 19; xxxi, 4.

30. *Que je meure :* Samson ne commet pas un suicide; il accomplit l'acte d'un héros qui, pour sauver son peuple, se jette au milieu de ses ennemis, sachant bien qu'il y trouvera la mort; mais pour lui la mort est un moyen, non un but. — *Et la maison s'écroula :* on peut se représenter ainsi la scène : un grand sacrifice est offert à Dagon en présence d'une multitude de peuple. La *maison* ou temple se compose d'une *cella*, sanctuaire très petit, où était la statue du dieu et où personne n'est admis ; d'un espace ouvert, ou cour, où s'accomplissent les cérémonies ; d'une galerie ou salle circulaire, avec des colonnes en bois par devant, entourant plus ou moins complètement la cour; enfin d'une galerie ou estrade (le *toit* du vers. 27), régnant au-dessus de la salle, où siège la masse du peuple. Les deux colonnes du milieu étant renversées par Samson, la salle s'ébranle, la galerie chargée de monde

norum convenerunt in unum ut immolarent hostias magnificas Dagon deo suo, et epularentur, dicentes : Tradidit deus noster inimicum nostrum Samson in manus nostras,
24. Quod etiam populus videns, laudabat deum suum, eademque dicebat : Tradidit deus noster adversarium nostrum in manus nostras, qui delevit terram nostram, et occidit plurimos.
25. Lætantesque per convivia, sumptis jam epulis, præceperunt ut vocaretur Samson, et ante eos luderet. Qui adductus de carcere ludebat ante eos, feceruntque eum stare inter duas columnas.
26. Qui dixit puero regenti gressus suos : Dimitte me, ut tangam columnas, quibus omnis imminet domus, et recliner super eas, et paululum requiescam.
27. Domus autem erat plena virorum ac mulierum, et erant ibi omnes principes Philisthinorum, ac de tecto et solario circiter tria millia utriusque sexus spectantes ludentem Samson.
28. At ille invocato Domino ait: Domine Deus, memento mei, et redde mihi nunc fortitudinem pristinam Deus meus, ut ulciscar me de hostibus meis, et pro amissione duorum luminum unam ultionem recipiam.
29. Et apprehendens ambas columnas, quibus innitebatur domus, alteramque earum dextera, et alteram læva tenens,
30. ait : Moriatur anima mea cum Philisthiim : concussisque fortiter columnis, cecidit domus super omnes principes, et ceteram multitudinem, quæ ibi erat : multoque plures interfecit moriens, quam ante vivus occiderat.
31. Descendentes autem fratres ejus et universa cognatio tulerunt corpus ejus, et sepelierunt inter Saraa et Esthaol in sepulcro patris sui Manue : judicavitque Israel viginti annis.

CAPUT XVII.

Mater Michæ conflavit ipsi de servato argento idolum ; cui ille primo filium suum, deinde Levitem Bethlehemitem præfecit Sacerdotem.



FUIT eo tempore vir quidam de monte Ephraim nomine Michas,
2. qui dixit matri suæ : Mille et

---

s'écroule et entraîne l'effondrement de tout l'édifice. D'autres autrement.

31. *Descendirent à Gaza :* frappés d'un coup si terrible, les Philistins ne purent pas ne pas reconnaître la puissance du Dieu d'Israël : ainsi s'explique la permission donnée aux frères de Samson. — *Le sépulcre de Manué* devait être situé à Machanéh-Dan (Vulg., *camp de Dan*, xiii, 25). V. Guérin croit l'avoir retrouvé au *Khirbet Aselin*, entre Saraa au sud, et Achoul (*Esthaol*) au nord-est. Là se voit la chapelle funéraire, de construction récente, d'un cheik musulman nommé Gherib ; mais cette chapelle est vénérée aussi par les habitants du voisinage comme le *Qabr Schamschoun*, le tombeau de Samson, et il se pourrait qu'elle eût été bâtie sur l'emplacement d'un tombeau juif plus ancien. La situation répond exactement aux données bibliques sur le sépulcre de Manué.

Avec la mort de Samson se termine la partie principale du livre des Juges. Les chapitres qui suivent renferment deux appendices (ch. xvii-xviii ; xix-xxi) se rapportant aux premiers temps de cette période de l'histoire d'Israël, dont ils nous font connaître le caractère religieux et moral. Outre ce but général, l'auteur paraît s'en être proposé encore un autre, celui de montrer l'insuffisance des institutions telles qu'elles existaient après la mort de Josué. Cette pensée se révèle clairement dans la formule quatre fois répétée : " Il n'y avait pas de roi en Israël, et chacun faisait ce qui lui semblait bon. " (xvii, 6 ; xviii, 1 ; xix, 1 ; xxi, 25). Aussi est-ce avec une grande vraisemblance qu'on rapporte la composition de ces deux morceaux aux premiers temps de la période des Rois, alors que l'institution nouvelle avait encore besoin d'être recommandée au respect et à l'obéissance du peuple.

CHAP. XVII.

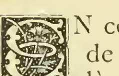
1. La mort de Josué et des anciens ses contemporains (ii, 7), et l'état de dispersion où vivait Israël dans le pays de Chanaan, amenèrent un relâchement dans la discipline religieuse et dans les rapports des tribus avec le sanctuaire unique. *Michas :* l'Ecriture dédaigne d'ajouter le nom du père ou de la famille de ce violateur de la Loi.

2. *Sicles d'argent :* voy. xvi, 5. — *C'est moi :* la crainte d'encourir les effets des imprécations de sa mère décide Michas à faire cet

mes mains, c'est moi qui l'ai pris. "
Et sa mère dit : " Que mon fils soit
béni de Jéhovah! " 3 Il rendit à sa
mère les mille et cent sicles d'argent,
et sa mère dit : " Je consacre de ma
main cet argent à Jéhovah pour mon
fils, afin d'en faire une image taillée
et un objet en fonte; et maintenant
je te le rends. " 4 Lorsqu'il eut rendu
l'argent à sa mère, elle prit deux cents
sicles et les donna au fondeur, qui en
fit une image taillée et un objet en
fonte; et elles furent dans la maison
de Michas. 5 Car ce Michas avait une
maison de Dieu; il fit un éphod et
des théraphim, et il consacra un de
ses fils, qui lui servit de prêtre. 6 En
ce temps-là, il n'y avait pas de roi en
Israël; chacun faisait ce qui lui sem-
blait bon.

7 Il y avait un jeune homme de
Bethléem de Juda, de la famille de
Juda; il était Lévite et séjournait
dans cette ville. 8 Cet homme partit
de la ville de Bethléem de Juda, pour
chercher un séjour où il pût vivre.
Il arriva ainsi dans la montagne
d'Ephraïm, jusqu'à la maison de
Michas. 9 Michas lui dit : " D'où
viens-tu? " Il lui répondit : " Je suis
Lévite, de Bethléem de Juda, et je
voyage pour trouver un séjour où je
puisse vivre. " 10 Michas lui dit :
" Reste avec moi; sois pour moi un
père et un prêtre, et je te donnerai
dix sicles d'argent par an, une provi-
sion de vêtements et la nourriture; "
et le Lévite entra. 11 Le Lévite consen-
tit à demeurer chez Michas, et le jeune
homme fut pour lui comme l'un de
ses fils. 12 Michas installa le Lévite,
qui lui servit de prêtre et demeura
dans sa maison. 13 Et Michas dit : " Je
sais maintenant que Jéhovah me fera
du bien, puisque j'ai ce Lévite pour
prêtre. "

2° — CHAP. XVIII. — Le culte de Michas transporté à Laïs-Dan.

Chap. XVIII. N ce temps-là, il n'y avait pas
de roi en Israël, en ce temps-
là la tribu des Danites se
cherchait une possession pour s'éta-
blir, car jusqu'à ce jour il ne lui était
pas échu de portion en héritage au
milieu des tribus d'Israël. 2 Les fils de
Dan, *ayant pris* d'entre eux tous cinq
hommes de leur famille, hommes
vaillants, les envoyèrent de Saraa et
d'Esthaol pour explorer le pays et le
reconnaitre. Ils leur dirent : " Allez,

aveu. — *Soit béni*, au contraire : je retire ma malédiction.

3. *Je consacre* en ce moment : cette consécration ne porte que sur 200 pièces d'argent (vers. 4), que la mère de Michas vient de prendre sur la somme entière et qu'elle tient à la main. — *Pour mon fils*, pour ôter la malédiction qui pèse sur lui; ou bien, pour qu'il les mette à l'usage de son sanctuaire. — *Une image taillée*, l'idole proprement dite, probablement un veau d'or représentant Jéhovah. — *Un objet en fonte :* il n'est guère probable que l'hébr. *masssêkah* désigne ici une seconde image; il s'agit plutôt, soit d'un piédestal pour y placer l'image taillée; soit, comme le propose Hummelauer, des plaques de métal destinées à recouvrir l'image taillée, qui était en bois. Selon d'autres, les deux noms désigneraient une seule et même chose, exprimée d'abord par un terme général, puis déterminée par l'idée particulière de *fonte : une image et*, dans le sens explicatif, *savoir une* image fondue.

4. *Prit 200 sicles* pour la statue.

5. *Car ce Michas avait* déjà, dans le haut de sa maison (XVIII, 17); ou bien, *et ce Michas eut*, se fit, une *maison de Dieu*, un sanctuaire domestique, une chapelle intérieure. — *Un éphod*, à l'imitation de celui du grand prêtre (VIII, 27). — *Théraphim*, statues de dieux domestiques ou pénates : voy. *Gen.* XXXI, 19. — *Consacra un de ses fils;* litt. *remplit la main d'un de ses fils :* sur cette expression, voy. la note de *Exod.* XXVIII, 41. Comp. *Lév.* VII, 27. Il organisa ainsi un culte particulier pour sa maison et pour les localités voisines, et cela, ajoute l'auteur (vers. 6), parce qu'il n'y avait alors aucun pouvoir capable d'empêcher de pareilles violations de la Loi.

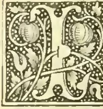
7. *De Bethléem*, en ce sens qu'il y séjournait, mais comme étranger (hébr. *gâr*). — *De la famille* ou *tribu de Juda*, non qu'il lui appartînt par sa naissance, puisque c'était un Lévite, mais parce que, se trouvant momentanément sur le territoire de Juda, il était

centum argenteos, quos separaveras tibi, et super quibus me audiente juraveras, ecce ego habeo, et apud me sunt. Cui illa respondit : Benedictus filius meus Domino. 3. Reddidit ergo eos matri suæ, quæ dixerat ei : Consecravi et vovi hoc argentum Domino, ut de manu mea suscipiat filius meus, et faciat sculptile atque conflatile : et nunc trado illud tibi. 4. Reddidit igitur eos matri suæ : quæ tulit ducentos argenteos, et dedit eos argentario, ut faceret ex eis sculptile atque conflatile, quod fuit in domo Michæ. 5. Qui ædiculam quoque in ea Deo separavit, et fecit ephod, et theraphim, id est, vestem sacerdotalem, et idola : implevitque unius filiorum suorum manum, et factus est ei sacerdos. 6. In diebus illis non erat rex in Israel, sed unusquisque, quod sibi rectum videbatur, hoc faciebat.

7. Fuit quoque alter adolescens de Bethlehem Juda, ex cognatione ejus: eratque ipse Levites, et habitabat ibi. 8. Egressusque de civitate Bethlehem, peregrinari voluit ubicumque sibi commodum reperisset. Cumque venisset in montem Ephraim, iter faciens, et declinasset parumper in domum Michæ, 9. interrogatus est ab eo unde venisset. Qui respondit: Levita sum de Bethlehem Juda, et vado ut habitem ubi potuero, et utile mihi esse perspexero. 10. Dixitque Michas : Mane apud me, et esto mihi parens ac sacerdos : daboque tibi per annos singulos decem argenteos, ac vestem duplicem, et quæ ad victum sunt necessaria. 11. Acquievit, et mansit apud hominem, fuitque illi quasi unus de filiis. 12. Implevitque Michas manum ejus, et habuit puerum sacerdotem apud se, 13. Nunc scio, dicens, quod benefaciet mihi Deus habenti Levitici generis sacerdotem.

CAPUT XVIII.

Missis primum exploratoribus, secuti postea sunt sexcenti viri de tribu Dan, quærentes sibi possessionem : et ablato Michæ idolo cum sacerdote, urbem Lais vi capientes inhabitaverunt.



IN diebus illis non erat rex in Israel, et tribus Dan quærebat possessionem sibi, ut habitaret in ea : usque ad illum enim diem inter ceteras tribus sortem non acceperat. 2. Miserunt ergo filii Dan, stirpis et familiæ suæ quinque viros fortissi-

considéré au point de vue civil comme Judaïte. Mais comment ce Lévite séjournait-il à Bethléem, qui n'était pas une ville lévitique, et dans la tribu de Juda, où il n'y avait que des villes sacerdotales, assignées aux descendants de la famille de Caath (*Jos.* xxi, 9-19)? Il est probable que plusieurs villes lévitiques étaient encore, à cette époque, entre les mains des Chananéens; de là la nécessité pour les Lévites d'aller s'établir ailleurs; quelques-uns peut-être renoncèrent même à leurs fonctions pour chercher d'autres moyens d'existence.

10. *Reste avec moi :* Michas est heureux d'avoir un fils de Lévi pour remplir les fonctions sacrées dans son sanctuaire.— *Un père*, titre d'honneur donné aux prêtres et quelquefois aux prophètes : comp. II *Rois*, vi, 21 ; xiii, 14; *Is.* xxii, 21.

13. *Me fera du bien :* Michas sera bientôt détrompé (xviii, 17 sv.), mais ce qu'il dit montre bien que, dès le commencement de la période des Juges, la tribu de Lévi occupait en Israël la position que lui assigne la loi de Moïse.

CHAP. XVIII.

1. *En ce temps-là*, peu de temps après la mort de Josué (*Jos.* xix, 47, note) ; certainement avant Samson : comp. vers. 12 avec xiii, 25. — *Il ne lui était pas échu*, etc. : assertion générale que le contexte même et les données du livre de Josué commandent de restreindre : les Danites avaient reçu comme les autres un territoire (*Jos.* xix, 40 sv.), mais, refoulés par les Amorrhéens dans les montagnes, ils n'en avaient occupé qu'une faible partie (i, 34), sans pouvoir s'établir dans la plaine.

2. *Saraa et Esthaol :* voy. *Jos.* xv, 33. — *Explorer le pays*, naturellement sur les frontières, pour y découvrir un espace libre où une partie de la tribu pourrait s'établir. En se rendant vers le nord, les envoyés devaient traverser la contrée montagneuse d'Ephraïm.

reconnaissez le pays." Les cinq hommes arrivèrent dans la montagne d'Ephraïm jusqu'à la maison de Michas, et ils passèrent la nuit en cet
endroit. 3Comme ils étaient près de la maison de Michas, reconnaissant la voix du jeune Lévite, ils s'approchèrent et lui dirent : " Qui t'a amené ici? Que fais-tu dans ce lieu, et qu'as-
tu ici? " 4Il leur répondit : " Michas a fait pour moi telle et telle chose, il me donne un salaire et je lui sers de
prêtre. " 5Ils lui dirent : " Eh bien, consulte Dieu, afin que nous sachions si le voyage que nous entreprenons
aura du succès. " 6Et le prêtre leur répondit : " Allez en paix; le voyage que vous faites est sous le regard de Jéhovah. "

7 S'étant mis en route, les cinq hommes arrivèrent à Laïs. Ils virent le peuple qui était dans cette ville, vivant en sécurité à la manière des Sidoniens, paisible et tranquille, et il n'y avait personne dans le pays, investi de l'autorité, qui les molestât en aucune manière; ils étaient éloignés des Sidoniens, et n'avaient affaire
avec personne. 8Quand ils furent de retour auprès de leurs frères à Saraa et Esthaol, leurs frères leur dirent : " Quelle nouvelle apportez-vous? "
9Ils répondirent : " Levons-nous et marchons contre eux; car nous avons vu le pays, et il est très bon. Et vous restez là sans mot dire? Ne soyez point paresseux à vous mettre en marche pour aller prendre possession
de ce pays. 10En y entrant, vous arriverez chez un peuple en sécurité. Le pays est vaste, et Dieu l'a livré entre vos mains; c'est un lieu ou rien ne manque de tout ce qu'il y a dans le pays. "

11Six cents hommes de la famille de Dan partirent de Saraa et d'Esthaol, munis de leurs armes de guerre.
12Ils montèrent et campèrent à Cariathiarim en Juda; c'est pourquoi ce lieu a été appelé jusqu'à ce jour Machanêh-Dan; il est à l'occident de Ca-
riathiarim. 13Ils passèrent de là dans la montagne d'Ephraïm, et ils arrivèrent jusqu'à la maison de Michas.
14Alors les cinq hommes qui avaient été explorer le pays de Laïs prirent la parole et dirent à leurs frères : " Savez-vous qu'il y a dans ces maisons un éphod, des théraphim, une image et un objet en fonte? Voyez maintenant ce que vous avez à faire. "
15Ils se dirigèrent de ce côté-là, et entrant dans la maison du jeune Lévite, la maison de Michas, ils lui demandèrent comment il se portait.
16Les six cents hommes d'entre les fils de Dan, munis de leurs armes de guerre, se tenaient à l'entrée de la
porte. 17Et les cinq hommes qui avaient été explorer le pays montèrent, et étant entrés dans le sanctuaire, ils prirent l'image taillée, l'éphod, les théraphim et l'objet en fonte, pendant que le prêtre était à l'entrée de la porte avec les six cents hommes munis de leurs
armes de guerre. 18Lorsqu'ils furent entrés dans la maison de Michas et qu'ils eurent pris l'image, l'éphod, les théraphim et l'objet en fonte, le prê-

3. *Jusqu'à la maison de Michas*, mais sans *y entrer et y coucher*, comme le dit la Vulgate.

4. *Près de la maison;* Vulg., *logés dans le même appartement* que le Lévite. — *Reconnaissant*, à l'accent du Lévite, qu'il était étranger à la contrée. D'autres expliquent *la voix* en ce sens : Ils entendirent parler de lui. — *Qu'as-tu ici*, que gagnes-tu, quel est ton salaire? D'autres, *quelle affaire as-tu ici?*

5. *Consulte Dieu*, après avoir revêtu l'éphod, dans le sanctuaire de Michas.

6. *Sous le regard de*, agréable à Jéhovah. Comp. *Prov.* v, 21.

7. *Laïs*, ailleurs *Lésem*, bientôt *Dan*, auj. *Nahr-Ledden* sur une colline appelée *Tell el Kadi*, dans la vallée du Jourdain, au N. du lac Mérom (Bahr Houlé) : voy. *Jos.* xix, 47. — *A la manière des Sidoniens* qui, adonnés au commerce et à la navigation, ne songent pas à faire la guerre. — *Investi de l'autorité;* LXX et Vulg., (peuple) *possédant des trésors* (hébr. *otsar*).—*Eloignés des Sidoniens :* Laïs était peut-être une colonie de Sidon; mais elle en était trop éloignée pour en recevoir au besoin de prompts secours. — *N'avaient affaire avec personne*, avec les habitants des

mos de Saraa et Esthaol, ut explora-
rent terram, et diligenter inspice-
rent : dixeruntque eis : Ite, et con-
siderate terram. Qui cum pergentes
venissent in montem Ephraim, et
intrassent domum Michæ, requie-
verunt ibi : 3. et agnoscentes vo-
cem adolescentis Levitæ, utentesque
illius diversorio, dixerunt ad eum :
Quis te huc adduxit? quid hic agis,
quam ob causam huc venire volui-
sti? 4. Qui respondit eis : Hæc, et
hæc præstitit mihi Michas, et me
mercede conduxit ut sim ei sacer-
dos. 5. Rogaverunt autem eum ut
consuleret Dominum, ut scire pos-
sent an prospero itinere pergerent,
et res haberet effectum. 6. Qui re-
spondit eis : Ite in pace : Dominus
respicit viam vestram, et iter quo
pergitis.

7. Euntes igitur quinque viri ve-
nerunt Lais : videruntque populum
habitantem in ea absque ullo timore,
juxta consuetudinem Sidoniorum,
securum et quietum, nullo ei peni-
tus resistente, magnarumque opum,
et procul a Sidone atque a cunctis
hominibus separatum. 8. Reversi-
que ad fratres suos in Saraa et
Esthaol, et quid egissent sciscitanti-
bus responderunt : 9. Surgite, ascen-
damus ad eos : vidimus enim terram
valde opulentam et uberem : nolite
negligere, nolite cessare : eamus, et
possideamus eam, nullus erit labor.
10. Intrabimus ad securos, in regio-
nem latissimam, tradetque nobis Do-
minus locum, in quo nullius rei est
penuria eorum, quæ gignuntur in
terra.

11. Profecti igitur sunt de cogna-
tione Dan, id est, de Saraa et Esthaol
sexcenti viri accincti armis bellicis,
12. ascendentesque manserunt in
Cariathiarim Judæ : qui locus ex eo
tempore Castrorum Dan nomen
accepit, et est post tergum Caria-
thiarim. 13. Inde transierunt in
montem Ephraim. Cumque venis-
sent ad domum Michæ, 14. dixe-
runt quinque viri, qui prius missi
fuerant ad considerandam terram
Lais, ceteris fratribus suis : Nostis
quod in domibus istis sit ephod, et
theraphim, et sculptile, atque con-
flatile : videte quid vobis placeat.
15. Et cum paululum declinassent,
ingressi sunt domum adolescentis
Levitæ, qui erat in domo Michæ :
salutaveruntque eum verbis pacifi-
cis. 16. Sexcenti autem viri ita ut
erant armati, stabant ante ostium.
17. At illi, qui ingressi fuerant do-
mum juvenis, sculptile, et ephod, et
theraphim, atque conflatile tollere
nitebantur, et sacerdos stabat ante
ostium, sexcentis viris fortissimis
haud procul exspectantibus. 18. Tu-
lerunt igitur qui intraverant, scul-

---

villes voisines, par conséquent isolé et réduit à ses propres forces.

8. *Quelle nouvelle apportez-vous?* Litt., *quid vos*. On peut donc sous-entendre avec la Vulgate le verbe *faire : Qu'avez-vous fait*, que vous est-il arrivé dans votre voyage?

10. *En sécurité*, sans défiance, facile à surprendre et à vaincre. — *Vaste;* litt., *vaste des deux côtés :* il offre de l'espace pour y habiter et pour s'y étendre. — *Dans le pays* de Chanaan, ou bien *sur la terre*.

11. *Partirent*, avec leurs femmes, leurs troupeaux, etc. (vers. 21), comme des émigrants. Cette première troupe devait frayer la voie à une émigration plus nombreuse.

12. *Machanêh-Dan*, c.-à-d. *Camp de Dan :* l'expédition s'y était sans doute arrêtée quelque temps, pour des raisons que nous ignorons. Il est douteux que ce Machanêh-Dan soit le même que celui de xiii, 25.

14. *Dans ces maisons*, le bourg ou le village où habitait Michas. — *Ephod, théraphim*, etc. : voy. xvii, 4, 5. — *Voyez maintenant*, etc. : laisserez-vous échapper l'occasion de vous procurer les choses nécessaires au culte pour votre colonie future?

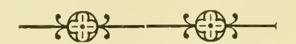
15. *Ils se dirigèrent :* il s'agit des cinq espions, qui se sont détachés des 600 Danites. — *Ils lui demandèrent*, au Lévite.

17. *Montèrent :* le sanctuaire se trouvait dans les appartements supérieurs; les cinq espions connaissaient déjà les lieux; ils profitèrent de l'absence du Lévite qui s'entretenait près de la porte avec les 600 hommes. — *L'image de l'éphod*, l'image en relation avec l'éphod : l'usage de l'éphod (porté par le prêtre) pour connaître la volonté divine suppose une image ou représentation de Jéhovah.

tre leur dit : “ Que faites-vous? ” 19 Ils
lui répondirent : “ Tais-toi, mets ta
main sur ta bouche et viens avec
nous, et tu seras pour nous un père
et un prêtre. Vaut-il mieux que tu
sois prêtre pour la maison d'un seul
homme, ou que tu le sois pour une
tribu et pour une famille en Israël? ”
20 Le cœur du prêtre devint joyeux; il
prit l'éphod, les théraphim et l'image
taillée, et il se joignit à cette troupe.

21 Ils se remirent en route et parti-
rent, ayant placé devant eux les en-
fants, le bétail et toutes les choses de
prix. 22 Ils étaient déjà loin de la mai-
son de Michas, lorsque *Michas et* les
gens qui habitaient les maisons voi-
sines de la sienne se rassemblèrent et
poursuivirent les fils de Dan. 23 Ils
crièrent après les fils de Dan, et ceux-
ci se retournant dirent à Michas :
“ Que te faut-il, que tu aies attroupé
ces hommes? ” 24 Il répondit : “ Mes
dieux que j'ai faits, vous les avez enle-
vés avec le prêtre, et vous êtes partis :
que me reste-t-il? Comment donc
pouvez-vous me dire : Que te faut-il? ”
25 Les fils de Dan lui dirent : “ Ne
nous fais pas entendre ta voix davan-
tage, si tu ne veux pas que des hom-
mes irrités se jettent sur vous et que
tu perdes ta vie et celle *des gens* de
ta maison. ” 26 Et les fils de Dan con-
tinuèrent leur route. Voyant qu'ils
étaient plus forts que lui, Michas s'en
retourna et revint dans sa maison.

27 C'est ainsi que *les Danites* enle-
vèrent ce qu'avait fait Michas, et le
prêtre qui était à son service; et ils
marchèrent contre Laïs, contre un
peuple qui vivait tranquille et en
sécurité; ils le passèrent au fil de
l'épée et brûlèrent la ville. 28 Il n'y
eut personne pour la délivrer, car elle
était éloignée de Sidon, et ses habi-
tants n'avaient point affaire avec
d'autres hommes : elle était dans la
vallée qui s'étend vers Beth-Rohob.
Les fils de Dan rebâtirent la ville
et y habitèrent; 29 ils l'appelèrent
Dan, d'après le nom de Dan, leur
père, qui était né d'Israël; mais la
ville s'appelait primitivement Laïs.
30 Les fils de Dan dressèrent pour
eux l'image taillée, et Jonathan, fils
de Gersam, fils de Moïse, lui et ses
fils, furent prêtres de la tribu de Dan
jusqu'au jour de la captivité du pays.
31 Ils dressèrent pour eux l'image
taillée qu'avait faite Michas, pendant
tout le temps que la maison de Dieu
fut à Silo.



20. *Il prit*, il reçut *l'éphod*, etc., des mains de ceux qui les avaient enlevés, pour les tenir sous sa garde. *L'objet en fonte* n'est pas mentionné ici : est-ce par abréviation, ou bien l'aurait-on laissé à son propriétaire? — *A la troupe* des 600 Danites.

21. *Devant eux :* ils craignaient sans doute d'être attaqués par derrière par Michas et ses gens. — *Les enfants;* litt. *les petits*, ce qui comprend aussi les femmes.

22. *Se rassemblèrent*, en s'appelant mutuellement par des cris (Vulg.). — *Poursuivirent;* ou bien, *atteignirent.*

23. *Que tu aies attroupé ces hommes;* Vulg., *pourquoi cries-tu?*

27. *Ce qu'avait fait Michas :* l'éphod, l'image taillée. — *Au fil de l'épée :* conduite bien cruelle; mais il faut se rappeler que les habitants de Laïs étaient, comme Chananéens, condamnés à périr.

28. *Beth-Rohob* (Vulg., *Rohob*), la même qui est mentionnée *Nombr.* xiii, 22; II *Sam.*, x, 6 : situation inconnue dans la partie supérieure de la vallée du Jourdain.

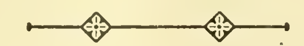
29. *Qui était* un fils *d'Israël*, de Jacob.

30. *Jonathan :* c'est probablement le nom du jeune Lévite dont il vient d'être parlé.— *Fils* ou *petit-fils de Gersam.*—*Fils de Moïse:* l'hébreu actuel porte *fils de Manassé*, nom du successeur d'Ezéchias; mais on admet géné-

ptile, ephod, et idola, atque conflatile. Quibus dixit sacerdos : Quid facitis? 19. Cui responderunt : Tace, et pone digitum super os tuum : venique nobiscum, ut habeamus te patrem, ac sacerdotem. Quid tibi melius est, ut sis sacerdos in domo unius viri, an in una tribu et familia in Israel? 20. Quod cum audisset, acquievit sermonibus eorum, et tulit ephod, et idola, ac sculptile, et profectus est cum eis.

21. Qui cum pergerent, et ante se ire fecissent parvulos ac jumenta, et omne quod erat pretiosum, 22. et jam a domo Michæ essent procul, viri qui habitabant in ædibus Michæ conclamantes secuti sunt, 23. et post tergum clamare cœperunt. Qui cum respexissent, dixerunt ad Micham : Quid tibi vis? cur clamas? 24. Qui respondit : Deos meos, quos mihi feci, tulistis, et sacerdotem, et omnia quæ habeo, et dicitis : Quid tibi est? 25. Dixeruntque ei filii Dan : Cave ne ultra loquaris ad nos, et veniant ad te viri animo concitati, et ipse cum omni domo tua pereas. 26. Et sic cœpto itinere perrexerunt. Videns autem Michas, quod fortiores se essent, reversus est in domum suam.

27. Sexcenti autem viri tulerunt sacerdotem, et quæ supra diximus : veneruntque in Lais ad populum quiescentem atque securum, et percusserunt eos in ore gladii : urbemque incendio tradiderunt, 28. nullo penitus ferente præsidium, eo quod procul habitarent a Sidone, et cum nullo hominum haberent quidquam societatis ac negotii. Erat autem civitas sita in regione Rohob : quam rursum exstruentes habitaverunt in ea, 29. Vocato nomine civitatis Dan, juxta vocabulum patris sui, quem genuerat Israel, quæ prius Lais dicebatur. 30. Posueruntque sibi sculptile, et Jonathan filium Gersam filii Moysi, ac filios ejus sacerdotes in tribu Dan, usque ad diem captivitatis suæ. 31. Mansitque apud eos idolum Michæ omni tempore, quo fuit domus Dei in Silo : in diebus illis non erat rex in Israel.



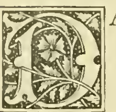
ralement que c'est là une correction très ancienne (LXX), faite par les rabbins par respect pour la mémoire de Moïse. — *Au jour de la captivité du pays :* cette expression, dans son sens ordinaire, désigne la captivité assyrienne, soit celle qui eut pour auteur Téglath-Phalasar, l'an 740 av. J.-C. (II *Rois*, xv, 29), soit la transportation plus complète de la population du royaume des dix tribus, opérée par Sargon 18 ans plus tard. Nous aurions ici une remarque ajoutée au texte après l'exil pour l'usage de l'officiant qui faisait la lecture au peuple, et semblable à plusieurs autres que nous avons signalées dans le Pentateuque, et spécialement dans le Deutéronome. D'après ce verset ainsi entendu, la famille chargée de ce culte illégal resta en fonctions jusqu'à la captivité; il y eut sans doute une interruption sous Samuel, David et Salomon, mais les choses reprirent leur cours lorsque Jéroboam établit à Dan le culte du veau d'or. D'autres entendent par le *jour de la captivité* une catastrophe inconnue dont la colonie danite de Laïs aurait été victime; Keil songe aux Syriens, voisins de Dan, contre lesquels Saül eut à combattre (I *Sam.* xiv, 47) : ils auraient, sous Samuel, pris Laïs-Dan et emmené captifs un grand nombre d'habitants.

31. *A Silo :* voy. *Jos.* xviii, 1. Le sanctuaire central établi dans cette ville perdit beaucoup de sa considération pendant la période des Juges; ce fut Samuel, et après lui David, qui rétablirent l'état religieux du pays avec son caractère normal. La Vulgate ajoute : *En ce temps-là il n'y avait pas de roi en Israël.* Dans l'hébreu et les LXX, ces mots commencent le chap. suivant.

Second Appendice.

CRIME COMMIS A GABAA. CHATIMENT.

1° — CHAP. XIX. — Le crime.

Ch. XIX. Ans ce temps, alors qu'il n'y
avait pas de roi en Israël,
un Lévite, qui séjournait à
l'extrémité de la montagne
d'Ephraïm, prit pour concubine une
femme de Bethléem de Juda. 2 Sa con-
cubine lui fut infidèle, et elle le quitta
pour aller dans la maison de son père
à Bethléem de Juda, où elle resta l'es-
pace de quatre mois. 3 Son mari se
leva et alla vers elle, pour parler à son
cœur et la ramener à lui; il avait avec
lui son serviteur et deux ânes. Elle le
fit entrer dans la maison de son père;
et quand le père de la jeune femme le
vit, il alla avec joie au-devant de lui.
4 Son beau-père, le père de la jeune
femme, le retint, et il demeura chez
lui trois jours; ils mangèrent et bu-
rent, et ils y séjournèrent.

5 Le quatrième jour, ils se levèrent
de bon matin, et le Lévite se dispo-
sait à partir; mais le père de la jeune
femme dit à son gendre : " Fortifie
ton cœur en prenant un morceau de
pain, et vous partirez ensuite. "
6 S'étant assis, ils mangèrent tous
deux ensemble et burent. Puis le père
de la jeune femme dit au mari :
" Consens, je te prie, à passer la nuit,
et que ton cœur se réjouisse. " 7 Le
mari se leva pour s'en aller; mais, sur
les instances de son beau-père, il re-
vint et y passa *encore* la nuit.

8 Le cinquième jour, il se leva de
bon matin pour partir. Alors le père
de la jeune femme dit : " Fortifie ton
cœur, je te prie, et diffère jusqu'au
déclin du jour. " Et ils mangèrent
ensemble. 9 Le mari se levait pour
s'en aller, lui, sa concubine et son ser-
viteur; mais son beau-père, le père de
la jeune femme, lui dit : " Vois, le
jour s'incline vers le soir; je vous prie,
passez ici la nuit; voici que le jour
baisse, passe ici la nuit, et que ton
cœur se réjouisse; demain vous vous
lèverez de bon matin pour vous met-
tre en route, et tu retourneras chez
toi. " 10 Le mari ne consentit pas à
passer la nuit; il se leva et partit; et
il vint jusqu'en face de Jébus, qui est
Jérusalem, ayant avec lui les deux
ânes bâtés et sa concubine.

11 Lorsqu'ils furent près de Jébus,
le jour avait beaucoup baissé. Le ser-
viteur dit alors à son maître : " Viens,
je te prie, détournons-nous vers cette
ville des Jébuséens, et nous y passe-
rons la nuit. " 12 Son maître lui répon-
dit : " Nous ne nous détournerons
pas vers une ville étrangère, où il n'y
a pas d'enfants d'Israël; nous passe-
rons jusqu'à Gabaa. " 13 Il dit encore
à son serviteur : " Allons, tâchons
d'atteindre l'une de ces deux locali-
tés pour y passer la nuit, Gabaa ou
Rama. " 14 Ils continuèrent à marcher,
et le soleil se coucha lorsqu'ils furent
près de Gabaa, qui appartient à Ben-
jamin. 15 Ils prirent de ce côté, pour
aller passer la nuit à Gabaa.

Le Lévite, étant entré, s'arrêta sur
la place de la ville, et il n'y eut per-
sonne qui les reçût dans sa maison
pour y passer la nuit. 16 Mais voici
qu'un vieillard revenait le soir de tra-
vailler aux champs; c'était un hom-

CHAP. XIX.

1. *Dans ce temps :* peu de temps après la mort de Josué, puisque Phinée, fils d'Eléasar, contemporain de Josué, était alors grand prêtre (xx, 28). — *Séjournait* comme étranger, hébr. *gar*, hors d'une ville lévitique. — *A l'extrémité*, dans la partie septentrionale, probablement aux environs de Silo (vers. 18). *Concubine*, femme du second rang; Vulg., *épouse*.

3. *Se leva*, après ces quatre mois. — *Deux ânes*, l'un pour lui, l'autre pour sa concubine.

CAPUT XIX.

Cum Levita suam uxorem a parentum domo reduceret, ipsa a Gabaonitis qui tribus erant Benjamin, prodigiosa libidine exstincta, maritus in duodecim partes corpore secto, ad singulas tribus singulas portiones misit, ad infandum scelus ulciscendum reliquas tribus evocans.


UIT quidam vir Levites, habitans in latere montis Ephraim, qui accepit uxorem de Bethlehem Juda :
2. quæ reliquit eum, et reversa est in domum patris sui in Bethlehem, mansitque apud eum quatuor mensibus. 3. Secutusque est eam vir suus, volens reconciliari ei, atque blandiri, et secum reducere, habens in comitatu puerum et duos asinos : quæ suscepit eum, et introduxit in domum patris sui. Quod cum audisset socer ejus, eumque vidisset, occurrit ei lætus, 4. et amplexatus est hominem. Mansitque gener in domo soceri tribus diebus, comedens cum eo et bibens familiariter.

5. Die autem quarto de nocte consurgens, proficisci voluit. Quem tenuit socer, et ait ad eum : Gusta prius pauxillum panis, et conforta stomachum, et sic proficisceris. 6. Sederuntque simul, ac comederunt et biberunt. Dixitque pater puellæ ad generum suum : Quæso te ut hodie hic maneas, pariterque lætemur. 7. At ille consurgens, cœpit velle proficisci. Et nihilominus obnixe eum socer tenuit, et apud se fecit manere.

8. Mane autem facto, parabat Levites iter. Cui socer rursum : Oro te, inquit, ut paululum cibi capias, et assumptis viribus, donec increscat dies, postea proficiscaris. Comederunt ergo simul. 9. Surrexitque adolescens, ut pergeret cum uxore sua et puero. Cui rursum locutus est socer : Considera quod dies ad occasum declivior sit, et propinquat ad vesperum : mane apud me etiam hodie, et duc lætum diem, et cras proficisceris ut vadas in domum tuam. 10. Noluit gener acquiescere sermonibus ejus : sed statim perrexit, et venit contra Jebus, quæ altero nomine vocatur Jerusalem, ducens secum duos asinos onustos, et concubinam.

11. Jamque erant juxta Jebus, et dies mutabatur in noctem : dixitque puer ad dominum suum : Veni, obsecro, declinemus ad urbem Jebusæorum, et maneamus in ea. 12. Cui respondit dominus : Non ingrediar oppidum gentis alienæ, quæ non est de filiis Israel, sed transibo usque Gabaa : 13. et cum illuc pervenero, manebimus in ea, aut certe in urbe Rama. 14. Transierunt ergo Jebus, et cœptum carpebant iter, occubuitque eis sol juxta Gabaa, quæ est in tribu Benjamin : 15. diverteruntque ad eam, ut manerent ibi. Quo cum intrassent, sedebant in platea civitatis, et nullus eos recipere voluit hospitio. 16. Et ecce, apparuit homo senex, revertens de agro et de opere suo vesperi, qui et ipse de monte erat Ephraim, et peregrinus habitabat in Gabaa : homines autem regio-

4. *Ils mangèrent et burent :* la réconciliation était opérée. — *Ils y séjournèrent;* ou bien, *ils y passèrent la nuit.*

8. *Fortifie ton cœur*, en prenant quelque nourriture. — *Déclin du jour :* le jour commence à décliner à partir de midi. Vulg., *jusqu'à ce que le jour soit avancé*, litt. ait pris tout son accroissement.

9. Le pluriel alterne avec le singulier, parce que le mari ne voyage pas seul, mais qu'à lui seul appartient la décision.

11. Jérusalem était à 2 heures de Bethléem, et sur la route de Bethléem à Silo (vers. 18).

12. *Où il n'y a pas d'enfants d'Israël :* le fait est antérieur à l'expédition de Juda (i, 8), ou bien ces mots signifient simplement que la population étrangère *domine* à Jébus.

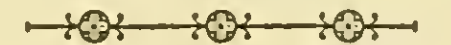
13. *Gabaa et Rama*, auj. *Djéba* et *er Râm*, deux localités voisines, la première à une lieue au N. de Jérusalem, la seconde plus au nord encore : voy. *Jos.* xviii, 24 et 25.

16. *Un homme de la montagne d'Ephraïm*, non Benjamite.

me de la montagne d'Ephraïm, qui séjournait à Gabaa, et les gens du lieu étaient Benjamites.
17 Ayant levé les yeux, il aperçut le voyageur sur la place de la ville, et lui dit : " Où vas-tu et d'où viens-tu? "
18 Il lui répondit : " Nous allons de Bethléem de Juda jusqu'à l'extrémité de la montagne d'Ephraïm, d'où je suis. J'étais allé à Bethléem de Juda, et *maintenant* je vais à la maison de Jéhovah, et il n'y a personne qui me reçoive dans sa maison.
19 Nous avons cependant de la paille et du fourrage pour nos ânes, et aussi du pain et du vin pour moi, pour ta servante et pour le jeune homme qui est avec tes serviteurs; nous ne manquons de rien. "
20 Le vieillard dit : " La paix soit avec toi! Seulement je pourvoirai à tous tes besoins; mais ne passe pas la nuit sur la place. "
21 Il les fit entrer dans sa maison, et il donna du fourrage aux ânes; les voyageurs se lavèrent les pieds, puis ils mangèrent et burent.

22 Pendant qu'ils réjouissaient leur cœur, des hommes de la ville, gens pervers, entourèrent la maison, et frappant avec force à la porte, ils dirent au vieillard, maître de la maison : " Fais sortir l'homme qui est entré chez toi, afin que nous le connaissions. "
23 Le maître de la maison sortit vers eux et leur dit : " Non, mes frères, ne faites pas le mal, je vous prie; puisque cet homme est entré dans ma maison, ne commettez pas cette infamie.
24 Il y a ici ma fille qui est vierge, et sa concubine; je vous les amènerai dehors, vous leur ferez violence et vous les traiterez comme il vous plaira; mais ne commettez pas sur cet homme une action aussi infâme. "
25 Ces hommes ne voulurent pas l'écouter. Alors l'homme prit sa concubine et la leur amena dehors. Ils la connurent et ils abusèrent d'elle toute la nuit jusqu'au matin, et ils la renvoyèrent au lever de l'aurore.
26 Vers le matin, cette femme vint tomber à l'entrée de la maison de l'homme chez qui était son mari, *et elle resta là*, jusqu'au jour.

27 Son mari se leva le matin, et ayant ouvert la porte de la maison, il sortit pour continuer sa route. Et voici que la femme, sa concubine, était étendue à l'entrée de la maison, les mains sur le seuil.
28 Il lui dit : " Lève-toi et allons-nous-en. " Et personne ne répondit. Alors le mari la mit sur son âne, et partit pour aller dans sa demeure.
29 Arrivé chez lui, il prit un couteau, et saisissant sa concubine, il la coupa membre par membre en douze morceaux, et l'envoya dans tout le territoire d'Israël.
30 A cette vue, tous dirent : " Jamais chose pareille n'est arrivée et ne s'est vue depuis que les enfants d'Israël sont montés d'Egypte jusqu'à ce jour; réfléchissez-y, — consultez-vous et prononcez. "



18. *Je vais à la maison de Jéhovah*, au tabernacle, qui était à Silo (*Jos.* xviii, 1). Ou bien : *je suis employé* (lat. *versor*) *dans la maison*, etc.

19. *Ta servante, tes serviteurs :* formule de la politesse orientale.

20. *La paix*, etc. : c'était l'inviter à entrer chez lui; il ajoute qu'il veut faire tous les frais de son hospitalité.

21. *Les pieds :* comp. *Gen.* xviii, 4 sv. xix, 2.

22. *Afin que nous le connaissions :* les habitants de Sodome avaient tenu le même langage à Lot, *Gen.* xix, 5 sv.

23. *Cette infamie;* litt., *cette folie*, avec le sens de *infamie :* comp. *Gen.* xxxiv, 7; *Deut.* xxii, 21.

24. *Et sa concubine :* comme femme, elle est, aux yeux de l'hôte, moins sacrée que son mari. *Vous leur ferez violence;* litt., *vous les affaiblirez;* Vulg., *vous les humilierez :* même sens. Comp. *Gen.* xix, 8.

nis illius erant filii Jemini. 17. Elevatisque oculis, vidit senex sedentem hominem cum sarcinulis suis in platea civitatis : et dixit ad eum : Unde venis? et quo vadis? 18. Qui respondit ei : Profecti sumus de Bethlehem Juda, et pergimus ad locum nostrum, qui est in latere montis Ephraim, unde ieramus in Bethlehem : et nunc vadimus ad domum Dei, nullusque sub tectum suum nos vult recipere, 19. habentes paleas et fœnum in asinorum pabulum, et panem ac vinum in meos et ancillæ tuæ usus, et pueri, qui mecum est : nulla re indigemus nisi hospitio. 20. Cui respondit senex : Pax tecum sit, ego præbebo omnia quæ necessaria sunt : tantum, quæso, ne in platea maneas. 21. Introduxitque eum in domum suam, et pabulum asinis præbuit : ac postquam laverunt pedes suos, recepit eos in convivium.

22. Illis epulantibus, et post laborem itineris, cibo et potu reficientibus corpora, venerunt viri civitatis illius, filii Belial, (id est, absque jugo) et circumdantes domum senis, fores pulsare cœperunt, clamantes ad dominum domus, atque dicentes :
Gen. 19, 5. [a] Educ virum, qui ingressus est domum tuam, ut abutamur eo. 23. Egressusque est ad eos senex, et ait : Nolite fratres, nolite facere malum hoc : quia ingressus est homo hospitium meum, et cessate ab hac stultitia : 24. habeo filiam virginem, et hic homo habet concubinam, educam eas ad vos, ut humilietis eas, et vestram libidinem compleatis : tantum, obsecro, ne scelus hoc contra naturam operemini in virum. 25. Nolebant acquiescere sermonibus illius : quod cernens homo, eduxit ad eos concubinam suam, et eis tradidit illudendam : qua cum tota nocte abusi essent, dimiserunt eam mane. 26. At mulier, recedentibus tenebris, venit ad ostium domus, ubi manebat dominus suus, et ibi corruit.

27. Mane facto, surrexit homo, et aperuit ostium, ut cœptam expleret viam : et ecce concubina ejus jacebat ante ostium sparsis in limine manibus. 28. Cui ille, putans eam quiescere, loquebatur : Surge, et ambulemus. Qua nihil respondente, intelligens quod erat mortua; tulit eam, et imposuit asino, reversusque est in domum suam. 29. Quam cum esset ingressus, arripuit gladium, et cadaver uxoris cum ossibus suis in duodecim partes ac frusta concidens, misit in omnes terminos Israel. 30. Quod cum vidissent singuli, conclamabant : Nunquam res talis facta est in Israel ex eo die, quo ascenderunt patres nostri de Ægypto, usque in præsens tempus : ferte sententiam, et in commune decernite quid facto opus sit.

---

25. *L'homme*, le vieillard *prit sa concubine*, la concubine du Lévite ; Keil : Elle est dite *sienne* par rapport au vieillard, en tant qu'il était son hôte. Ou bien : *l'homme*, le Lévite : il intervient et livre sa femme pour sauver le vieillard et sa fille.

26. *Son mari*, propr. *son maître* ou *son seigneur :* de même dans les versets suivants.

27. *Pour continuer sa route :* il n'espérait plus pouvoir arracher sa concubine aux mains de ces misérables.

28. *Elle ne répondit pas :* elle avait succombé aux mauvais traitements.

29. *Membre par membre;* litt., *selon ses os*, comme on découpe un animal pour la boucherie. — *Qu'il envoya*, comme pour mettre sous les yeux de la nation entière le crime des Benjamites, par un messager chargé naturellement d'ajouter des explications orales. Comp. une action semblable de Saül, I *Rois*, xi, 7.

30. *Consultez-vous :* voyez quelle vengeance il faut tirer d'un aussi grand crime.

2° — CHAP. XX. — La guerre.

Ch. XX. TOus les enfants d'Israël sortirent, depuis Dan jusqu'à Bersabée et au pays de Galaad, et l'assemblée se réunit comme un seul homme devant Jéhovah à Maspha. [2]Les chefs de tout le peuple, toutes les tribus d'Israël, se présentèrent dans l'assemblée du peuple de Dieu : quatre cent mille hommes de pied tirant l'épée. [3]Et les fils de Benjamin apprirent que les enfants d'Israël étaient montés à Maspha.

Les enfants d'Israël dirent : Parlez, comment ce crime a-t-il été commis?" [4]Alors le Lévite, le mari de la femme qui avait été tuée, prit la parole et dit : " J'étais entré à Gabaa de Benjamin, moi et ma concubine, pour y passer la nuit. [5]Les habitants de Gabaa se sont levés contre moi et ont entouré pendant la nuit la maison où j'étais, avec l'intention de me tuer. Ils ont fait violence à ma concubine, et elle est morte. [6]J'ai saisi ma concubine, je l'ai coupée en morceaux, et je l'ai envoyée dans tout le territoire de l'héritage d'Israël; car ils ont commis un crime et une infamie en Israël. [7]Vous voici tous, enfants d'Israël; consultez-vous, et décidez ici même." [8]Tout le peuple se leva comme un seul homme, en disant : " Nul d'entre nous n'ira dans sa tente, nul ne retournera dans sa maison. [9]Voici maintenant ce que nous ferons à Gabaa : Contre elle d'après le sort! [10]Nous prendrons dans toutes les tribus d'Israël dix hommes sur cent, cent sur mille et mille sur dix mille; ils iront chercher des vivres pour le peuple, afin qu'à leur arrivée on traite Gabaa de Benjamin selon toute l'infâmie qu'elle a commise en Israël. [11]C'est ainsi que tous les hommes d'Israël s'assemblèrent contre la ville, unis comme un seul homme.

[12]Les tribus d'Israël envoyèrent des hommes dans toutes les familles de Benjamin pour dire : " Qu'est-ce que ce crime qui a été commis chez vous? [13]Livrez maintenant les hommes pervers qui sont à Gabaa, afin que nous les fassions mourir et que nous ôtions le mal du milieu d'Israël." Mais les Benjamites ne voulurent pas écouter la voix de leurs frères, les enfants d'Israël.

[14]Les fils de Benjamin, sortant de leurs villes, s'assemblèrent à Gabaa pour combattre les enfants d'Israël. [15]Les fils de Benjamin, sortis des villes, qui furent recensés en ce jour étaient au nombre de vingt-six mille, tirant l'épée, sans compter les habitants de Gabaa formant sept cents hommes d'élite. [16]Parmi tout ce peuple il y avait sept cents hommes d'élite qui ne se servaient pas de la main droite; tous ces combattants pouvaient lancer avec la fronde une

---

CHAP. XX.

Division du chap. : les Israélites réunis à Maspha décident qu'ils ne déposeront pas les armes avant d'avoir puni les coupables (vers. 1-11). — Les Benjamites refusant de les livrer, la guerre commence (12-19).— Les Israélites essuient d'abord une double défaite (20-28). — A la fin Gabaa est prise par ruse et brûlée, et les Benjamites sont massacrés, à l'exception d'un petit nombre (29-48).

1. *Sortirent* de leurs maisons. — *Depuis Dan*, frontière septentrionale (*Jos.* xix, 47), *jusqu'à Bersabée*, frontière méridionale (*Gen.* xxi, 31), *et au pays de Galaad*, région à l'E. du Jourdain. — *Devant Jéhovah* (non devant l'arche, qui était à Silo), comme présidant cette assemblée générale de la nation, réunie pour rendre la justice en son nom.— *Maspha* de Benjamin, près de Gabaa (*Jos.* xviii, 26).

2. *Les chefs*, litt. *les angles* (Vulg.), ou plutôt les pierres angulaires de l'édifice national. — *Tirant l'épée*, en armes et prêts à combattre.

3. *Les fils de Benjamin* n'assistèrent pas à l'assemblée (vers. 13). — *Parlez :* chacun doit dire ce qu'il sait; la déposition du Lévite est seule rapportée.

6. *Un crime*, hébr. *Zimmah*, le crime spécial d'impudicité, qui devait être puni de mort (*Lév.* xviii, 17).

CAPUT XX.

Ob hoc scelus pugnantes reliquæ tribus adversus Benjamin, semel atque iterum bello inferiores, tertioque committentes jussu Domini prœlium, tribum illam, præter sexcentos qui in solitudinem fugerant, penitus deleverunt.

GRESSI itaque sunt omnes filii Israel, et pariter congregati, quasi vir unus,
[a] Os. 9, 9. [a]de Dan, usque Bersabee, et terra Galaad ad Dominum in Maspha : 2. Omnesque anguli populorum, et cunctæ tribus Israel in ecclesiam populi Dei convenerunt quadringenta millia peditum pugnatorum. 3. (Nec latuit filios Benjamin quod ascendissent filii Israel in Maspha.) Interrogatusque Levita, maritus mulieris interfectæ, quomodo tantum scelus perpetratum esset, 4. respondit : Veni in Gabaa Benjamin cum uxore mea, illucque diverti : 5. et ecce homines civitatis illius circumdederunt nocte domum, in qua manebam, volentes me occidere, et uxorem meam incredibili furore libidinis vexantes, denique mortua est. 6. Quam arreptam, in frusta concidi, misique partes in omnes terminos possessionis vestræ : quia nunquam tantum nefas, et tam grande piaculum factum est in Israel. 7. Adestis omnes filii Israel, decernite quid facere debeatis. 8. Stansque omnis populus, quasi unius hominis sermone respondit : Non recedemus in tabernacula nostra, nec suam quisquam intrabit domum : 9. sed hoc contra Gabaa in commune faciamus. 10. Decem viri eligantur e centum ex omnibus tribubus Israel, et centum de mille, et mille de decem millibus, ut comportent exercitui cibaria, et possimus pugnare contra Gabaa Benjamin, et reddere ei pro scelere, quod meretur. 11. Convenitque universus Israel ad civitatem, quasi homo unus eadem mente, unoque consilio.

12. Et miserunt nuntios ad omnem tribum Benjamin, qui dicerent : Cur tantum nefas in vobis repertum est? 13. Tradite homines de Gabaa, qui hoc flagitium perpetrarunt, ut moriantur, et auferatur malum de Israel. Qui noluerunt fratrum suorum filiorum Israel audire mandatum :

14. Sed ex cunctis urbibus, quæ sortis suæ erant, convenerunt in Gabaa, ut illis ferrent auxilium, et contra universum populum Israel dimicarent. 15. Inventique sunt viginti quinque millia de Benjamin educentium gladium, præter habitatores Gabaa, 16. qui septingenti erant viri fortissimi, ita sinistra ut dextra prœliantes : et sic fundis lapides ad certum jacientes, ut capillum quoque possent percutere, et nequaquam in alteram partem ictus lapidis defer-

8. *Ne retournera dans sa maison*, jusqu'à ce que ce crime ait été puni.

9. *Contre elle*, etc. : marchons contre elle, après avoir fixé par le sort l'ordre de marche des tribus. C'est le sens des LXX. La plupart entendent *d'après le sort* d'un partage au sort de la ville de Gabaa et de son territoire, comme on avait fait pour le territoire des villes chananéennes.

10. *Dix hommes sur cent :* la dixième partie des combattants devait faire l'office de pourvoyeurs.

13. *Afin que nous ôtions le mal :* comp. *Deut.* xxii, 22. — *Ne voulurent pas :* les Benjamites étaient une tribu guerrière (vers. 16; *Gen.* xlix, 27; I *Par.* xii, 2); un combat contre un ennemi supérieur ne leur déplaisait pas.

14. *Sortant de leurs villes*, probablement aussi de leurs villages : la partie principale est seule nommée.

15. *Vingt-six mille;* les LXX et la Vulg., *vingt-cinq mille;* mais il n'y a pas lieu à cette correction, si l'on réfléchit que les 25100 hommes tués des vers. 35, 44 sv. l'ont été dans la troisième bataille, et que l'autre mille avait sans doute péri dans les deux premières.

16. *Tout ce peuple* de Benjamin; d'autres, de Gabaa; mais les 700 hommes du vers. 16 ne sont pas les mêmes que ceux du vers. 15. — *Ne se servaient pas de la main droite*, étaient gauchers. — *Une pierre à un cheveu :* locution proverbiale qui a son analogue dans nos langues modernes.

pierre à un cheveu, sans le manquer.
17 Le nombre des hommes d'Israël
recensés, non compris ceux de Ben-
jamin, fut de quatre cent mille tirant
l'épée, tous gens de guerre. 18 Et les
enfants d'Israël, s'étant levés, montè-
rent à Béthel, et consultèrent Dieu,
en disant : " Qui de nous montera le
premier pour combattre les fils de
Benjamin ? " Jéhovah répondit : "Que
Juda monte le premier. " 19 Les en-
fants d'Israël se mirent en marche
dès le matin, et ils campèrent contre
Gabaa.
20 Les hommes d'Israël s'étant
avancés pour combattre ceux de
Benjamin, ils se rangèrent en bataille
contre eux devant Gabaa. 21 Alors les
fils de Benjamin sortirent de Gabaa,
et ils couchèrent par terre ce jour-là
vingt-deux mille hommes d'Israël.
22 Le peuple, *savoir* les hommes
d'Israël, affermirent leur courage, et ils
se rangèrent de nouveau en bataille
dans le lieu où ils s'étaient placés le
premier jour. 23 Et les enfants d'Israël
montèrent et ils pleurèrent devant
Jéhovah jusqu'au soir; et ils consul-
tèrent Jéhovah, en disant : " Marche-
rai-je encore pour combattre les fils
de Benjamin, mon frère? " Jéhovah
répondit : " Montez contre lui. " 24 Les
enfants d'Israël s'approchèrent des
fils de Benjamin, le second jour; 25 et
ce même jour les fils de Benjamin
sortirent de Gabaa à leur rencontre,
et ils couchèrent encore par terre dix-
huit mille hommes des enfants d'Is-
raël, tous tirant l'épée.
26 Tous les enfants d'Israël et tout
le peuple montèrent et vinrent à Bé-
thel; ils pleurèrent, assis là devant
Jéhovah; ils jeûnèrent en ce jour jus-
qu'au soir, et ils offrirent des holo-
caustes et des sacrifices pacifiques
devant Jéhovah. 27 Et les enfants
d'Israël consultèrent Jéhovah, — en
ces jours-là, l'arche de l'alliance de
Dieu se trouvait à Béthel, 28 et
Phinées, fils d'Eléazar, fils d'Aaron,
se tenait devant sa face, — et ils di-
rent : " Marcherai-je encore pour
combattre les fils de Benjamin, mon
frère, ou bien dois-je cesser ? " Jého-
vah répondit : " Montez, car demain
je les livrerai en ta main. "
29 Alors Israël plaça une embus-
cade autour de Gabaa, 30 et, le troi-
sième jour, les enfants d'Israël mon-
tèrent contre les fils de Benjamin; ils
se rangèrent en bataille devant Ga-
baa, comme les autres fois. 31 Et les
fils de Benjamin sortirent à la ren-
contre du peuple, en se laissant atti-
rer loin de la ville. Ils commencèrent
à frapper et à tuer parmi le peuple,
comme les autres fois, sur les routes
dont l'une monte à Béthel et l'autre
à Gabaa, dans la campagne; *ils tuè-
rent* environ trente hommes d'Israël.
32 Les fils de Benjamin disaient :
" Les voilà battus devant nous comme
auparavant! " Et les enfants d'Israël
disaient : " Fuyons, et attirons-les
loin de la ville, sur ces routes." 33 Tous
les hommes d'Israël quittèrent leur
position et se rangèrent à Baal-Tha-
mar; *en même temps* l'embuscade d'Is-
raël s'élança de son poste, de la plaine
de Gabaa. 34 Dix mille hommes d'élite

---

17. *Quatre cent mille :* comp. *Nombr.* xxvi. Tous prirent-ils position auprès de Gabaa? Cela eût été difficile. Comp. vers. 18

18. *Montèrent à Béthel* (*Gen.* xii, 8), célèbre par les révélations divines que Jacob y avait reçues (*Gen.* xxviii, xxxv); on y avait fait transporter l'arche d'alliance, Silo étant trop loin du théâtre de la guerre : comp. vers. 26, 27. Vulgate, *vinrent à la maison de Dieu* (au tabernacle), *c'est-à-dire à Silo :* à tort.— *Et consultèrent Dieu : Dieu*, et non *Jéhovah*, ce qui fait croire à plusieurs que, cette fois, la consultation ne se fit pas, comme au vers. 27, par Phinées et au moyen de l'Urim et du Thummim. — *Montera le premier*, tiendra la tête des tribus, et par conséquent commencera l'attaque.

22. *Dans le lieu*, etc., sans doute par vaine gloire, pour venger leur honneur sur le théâtre même de leur première défaite.

23. *Montèrent* à Béthel, avant d'engager le combat.

24. *Le second jour* après le premier combat : le surlendemain.

25. En permettant cette nouvelle défaite,

retur. 17. Virorum quoque Israel, absque filiis Benjamin, inventa sunt quadringenta millia educentium gladios, et paratorum ad pugnam. 18. Qui surgentes venerunt in domum Dei, hoc est, in Silo : consulueruntque Deum, atque dixerunt : Quis erit in exercitu nostro princeps certaminis contra filios Benjamin? Quibus respondit Dominus : Judas sit dux vester. 19. Statimque filii Israel surgentes mane, castrametati sunt juxta Gabaa :

20. Et inde procedentes ad pugnam contra Benjamin, urbem oppugnare cœperunt. 21. Egressique filii Benjamin de Gabaa, occiderunt de filiis Israel die illo viginti duo millia virorum.

22. Rursum filii Israel et fortitudine et numero confidentes, in eodem loco, in quo prius certaverant, aciem direxerunt : 23. Ita tamen ut prius ascenderent et flerent coram Domino usque ad noctem : consulerentque eum, et dicerent : Debeo ultra procedere ad dimicandum contra filios Benjamin fratres meos, an non? Quibus ille respondit : Ascendite ad eos, et inite certamen. 24. Cumque filii Israel altera die contra filios Benjamin ad prœlium processissent, 25. eruperunt filii Benjamin de portis Gabaa : et occurrentes ei tanta in illos cæde bacchati sunt, ut decem et octo millia virorum educentium gladium prosternerent.

26. Quamobrem omnes filii Israel venerunt in domum Dei, et sedentes flebant coram Domino : jejunaveruntque die illo usque ad vesperam, et obtulerunt ei holocausta, atque pacificas victimas, 27. et super statu suo interrogaverunt. Eo tempore ibi erat arca fœderis Dei, 28. et Phinees filios Eleazari filii Aaron præpositus domus. Consuluerunt igitur Dominum, atque dixerunt : Exire ultra debemus ad pugnam contra filios Benjamin fratres nostros, an quiescere? Quibus ait Dominus : Ascendite, cras enim tradam eos in manus vestras.

29. Posueruntque filii Israel insidias per circuitum urbis Gabaa : 30. et tertia vice, sicut semel et bis, contra Benjamin exercitum produxerunt. 31. Sed et filii Benjamin audacter eruperunt de civitate, et fugientes adversarios longius persecuti sunt, ita ut vulnerarent ex eis sicut primo die et secundo, et cæderent per duas semitas vertentes terga, quarum una ferebatur in Bethel, et altera in Gabaa, atque prosternerent triginta circiter viros : 32. putaverunt enim solito eos more cedere. Qui fugam arte simulantes inierunt consilium ut abstraherent eos de civitate, et quasi fugientes ad supradictas semitas perducerent. 33. Omnes itaque filii Israel surgentes de sedibus suis, tetenderunt aciem in loco, qui vocatur Baalthamar. Insidiæ quoque, quæ circa urbem erant, paulatim se aperire cœperunt, 34. et ab occidentali urbis

---

Dieu voulait sans doute apprendre aux Israélites à se défier de leur propre force et à mettre en lui seul leur confiance.

26. *Tout le peuple*, d'après Keil, désignerait ceux qui n'étaient pas en état de porter les armes : les vieillards, les femmes, etc., par opposition aux *enfants d'Israël*, qui seraient les combattants. — *Assis :* c'est l'attitude du deuil et de l'affliction (*Is.* xlvii, 1, 5; *Lament.* ii, 10; *Job.* ii, 13, al.).

27. *En ces jours-là*, c.-à-d. momentanément, durant la guerre.

31. *En se laissant attirer loin* (litt. *couper*, *séparer*) *de la ville*, de la manière qui est expliquée vers. 32 sv. — *Parmi le peuple* d'Israël, qui faisait mine de fuir.

32. *Sur ces routes*, celles du vers. 31.

33. *Quittèrent leur position*, firent volteface. — *Baal-Thamar*, c.-à-d. *possession* ou *lieu des palmiers*, près de Gabaa. — *De la plaine de Gabaa.* La Vulg. et le Cod. Alex. des LXX, lisant *mimmaarab*, traduisent, *du côté occidental.*

34. Les *dix mille hommes* de l'embuscade *arrivèrent* ainsi *de devant Gabaa* et attaquèrent par derrière les Benjaminites à la poursuite de l'armée d'Israël qui faisait mine de fuir.

de tout Israël arrivèrent ainsi de de-
vant Gabaa. Le combat fut rude, car
les fils de Benjamin ne se doutaient
pas qu'un désastre allait fondre sur
eux. 35 Jéhovah battit Benjamin de-
vant Israël, et les enfants d'Israël
tuèrent ce jour-là à Benjamin vingt-
cinq mille et cent hommes tirant
l'épée.
36 Les fils de Benjamin virent donc
qu'ils étaient battus, et *que* les hom-
mes d'Israël *n*'avaient cédé du terrain
à Benjamin *que* parce qu'ils avaient
confiance dans l'embuscade placée
contre Gabaa. 37 Quant aux hommes
de l'embuscade, ils se jetèrent promp-
tement sur Gabaa, et, s'avançant, ils
frappèrent toute la ville du tranchant
de l'épée. 38 Or les hommes d'Israël
étaient convenus de ce signe avec
ceux de l'embuscade : " Faites mon-
ter de la ville un nuage de fumée. "
39 Les hommes d'Israël firent alors
volte-face dans la bataille. — Les
Benjamites leur avaient tué déjà en-
viron trente hommes, et ils disaient :
" Certainement les voilà battus de-
vant nous comme dans le premier
combat! " 40 Puis le nuage de fumée
avait commencé à s'élever de la ville
comme une colonne, et les Benjamites
ayant regardé derrière eux avaient
aperçu la ville entière monter en feu
vers le ciel. — 41 Les hommes d'Israël
firent volte-face, et ceux de Benjamin
furent épouvantés en voyant que le
malheur avait fondu sur eux. 42 Tour-
nant le dos devant les hommes d'Is-
raël, *ils s'enfuirent* par le chemin du
désert; mais les assaillants les serrè-
rent de près, et ils tuèrent ceux des
villes chacun en leurs propres en-
droits. 43 Ils cernèrent Benjamin, ils
le poursuivirent, ils l'écrasèrent là où
il faisait halte, jusqu'en face de Gabaa
du côté du soleil levant. 44 Il tomba
dix-huit mille hommes de Benjamin,
tous vaillants. 45 Parmi ceux qui tour-
nèrent le dos et s'enfuirent vers le
désert, vers le rocher de Remmon, les
hommes d'Israël en tuèrent cinq mille
sur les routes; ils les poursuivirent
jusqu'à Gédéon, et ils en tuèrent deux
mille. 46 Le nombre total des Benja-
mites qui périrent ce jour-là fut de
vingt-cinq mille hommes tirant l'épée,
tous vaillants.
47 Six cents hommes qui avaient
tourné le dos et s'étaient enfuis au
désert, vers le rocher de Remmon,
demeurèrent là pendant quatre mois.
48 Les hommes d'Israël revinrent vers
les fils de Benjamin, et ils les frappè-
rent du tranchant de l'épée, depuis
les villes, hommes et troupeaux, jus-
qu'à tout ce qu'on put trouver. Ils
mirent aussi le feu à toutes les villes
qu'ils trouvèrent.

35. Après avoir donné ici le résultat final du combat, l'auteur raconte le combat lui-même avec plus de détails; ce n'est qu'au vers. 46 qu'il arrivera de nouveau à ce résultat déjà exprimé au vers. 35.

36. *Ils les poursuivirent*, ils poursuivirent ceux qui avaient échappé à ce premier désastre. *Et que les hommes;* ou bien, *et les hommes*, etc. Vulgate, *or les fils de Benjamin, voyant qu'ils avaient le dessous, se mirent à fuir. Ce qu'apercevant les enfants d'Israël, ils leur laissèrent la place pour fuir, afin qu'ils arrivassent à l'embuscade préparée près de la ville :* inexact.

38. *Faites monter de la ville*, lorsque vous l'aurez prise et que vous la brûlerez, une colonne de *fumée* qui nous serve de signal et nous avertisse de faire volte-face, comme l'explique la Vulgate.

39. *Alors*, en voyant le signal convenu, savoir la colonne de fumée. La fin du vers. 39 et le vers. 40 renferment une remarque circonstantielle, puis le récit se continue au vers. 41.

40. *S'élever* en flamme et en fumée.

42. *Du désert* qui monte de Jéricho à Béthel. — *Les assaillants*, l'armée des Israélites; litt., *le combat.* — *Qui étaient sortis des villes* pour secourir Gabaa (vers. 14).

43. *Ils cernèrent Benjamin*, etc.; ou bien, en supposant que l'auteur revienne encore sur ce qu'il a dit vers. 32-33 et 36 : *ils avaient enveloppé Benjamin, les avaient attirés et entraînés après eux sans leur résister jusque*, etc.; la reprise viendrait au vers. 45.

44. *Il tomba* dans cette bataille, *dans le même lieu* (Vulg.), par opposition à ceux dont il est parlé au vers. 65.

parte procedere. Sed et alia decem millia virorum de universo Israel, habitatores urbis ad certamina provocabant. Ingravatumque est bellum contra filios Benjamin : et non intellexerunt quod ex omni parte illis instaret interitus. 35. Percussitque eos Dominus in conspectu filiorum Israel, et interfecerunt ex eis in illo die viginti quinque millia, et centum viros, omnes bellatores et educentes gladium.

36. Filii autem Benjamin cum se inferiores esse vidissent, cœperunt fugere. Quod cernentes filii Israel, dederunt eis ad fugiendum locum, ut ad præparatas insidias devenirent, quas juxta urbem posuerant. 37. Qui cum repente de latibulis surrexissent, et Benjamin terga cædentibus daret, ingressi sunt civitatem, et percusserunt eam in ore gladii. 38. Signum autem dederant filii Israel his, quos in insidiis collocaverant, ut postquam urbem cepissent, ignem accenderent : ut ascendente in altum fumo, captam urbem demonstrarent. 39. Quod cum cernerent filii Israel in ipso certamine positi (putaverunt enim filii Benjamin eos fugere, et instantius persequebantur, cæsis de exercitu eorum
Jos. 8, 20. triginta viris.) 40. [b]et viderent quasi columnam fumi de civitate conscendere. Benjamin quoque aspiciens retro, cum captam cerneret civitatem, et flammas in sublime ferri : 41. qui prius simulaverant fugam, versa facie fortius resistebant. Quod cum vidissent filii Benjamin, in fugam versi sunt, 42. et ad viam deserti ire cœperunt, illuc quoque eos adversariis persequentibus : sed et hi, qui urbem succenderant, occurrerunt eis. 43. Atque ita factum est, ut ex utraque parte ab hostibus cæderentur, nec erat ulla requies morientium. Ceciderunt, atque prostrati sunt ad orientalem plagam urbis Gabaa. 44. Fuerunt autem qui in eodem loco interfecti sunt, decem et octo millia virorum, omnes robustissimi pugnatores. 45. Quod cum vidissent, qui remanserant de Benjamin, fugerunt in solitudinem : et pergebant ad petram, cujus vocabulum est Remmon. In illa quoque fuga palantes, et in diversa tendentes, occiderunt quinque millia virorum. Et cum ultra tenderent, persecuti sunt eos, et interfecerunt etiam alia duo millia. 46. Et sic factum est, ut omnes qui ceciderant de Benjamin in diversis locis, essent viginti quinque millia, pugnatores ad bella promptissimi.

47. Remanserunt itaque de omni numero Benjamin, qui evadere, et fugere in solitudinem potuerunt, sexcenti viri : sederuntque in petra Remmon mensibus quatuor. 48. Regressi autem filii Israel, omnes reliquias civitatis a viris usque ad jumenta gladio percusserunt, cunctasque urbes et viculos Benjamin vorax flamma consumpsit.

---

45. *Rocher de* la localité appelé *Remmon* (c.-à-d. *grenadier*), auj. village de Rammoun, au sommet d'une montagne conique, à l'E. de Béthel. — *En tuèrent;* litt., *en grapillèrent* ou *en glanèrent* (comp. *Jér.* vi, 9), par opposition aux 18 mille du vers. 44, considérés comme la récolte proprement dite. — *Gédéon*, probablement entre le rocher de Remmon et Gabaa.

46. Comp. vers. 15 et 35.

47. *Pendant quatre mois*, jusqu'aux événements racontés xxi, 13.

48. *Revinrent*, après avoir poursuivi les combattants, *vers les fils de Benjamin*, la population sans armes et sans défense, etc. En appliquant dans toute sa rigueur aux Benjamites, comme ils l'avaient fait pour les chananéens, la loi de l'anathème, ou dévouement par interdit (*Deut.* xiii, 15), les Israélites avaient dépassé la mesure; cette guerre d'extermination n'était commandée ni par la Loi ni par les circonstances : la tribu coupable devait être châtiée, mais non anéantie.

3° — CHAP. XXI. — Relèvement de la tribu de Benjamin.

Ch. XXI. LES hommes d'Israël avaient juré à Maspha, en disant : " Aucun de nous ne donnera sa fille pour femme à un Benjamite. " 2 Le peuple vint à Béthel, et il y resta devant Dieu jusqu'au soir. Elevant la voix, ils firent de grandes lamentations, et ils dirent : 3 " Pourquoi, ô Jéhovah, Dieu d'Israël, est-il arrivé en Israël qu'il manque aujourd'hui une tribu d'Israël? " 4 Le lendemain, le peuple s'étant levé dès le matin, ils bâtirent là un autel, et ils offrirent des holocaustes et des sacrifices pacifiques. 5 Et les enfants d'Israël dirent : " Quel est celui d'entre toutes les tribus d'Israël qui n'est pas monté à l'assemblée devant Jéhovah? " Car on avait fait un serment solennel contre celui qui ne monterait pas vers Jéhovah à Maspha, en disant : " Il sera puni de mort. " 6 Les enfants d'Israël avaient compassion de Benjamin, leur frère, et ils disaient : " Une tribu a été retranchée aujourd'hui d'Israël! 7 Que ferons-nous pour eux, pour procurer des femmes à ceux qui restent? Car nous avons juré par Jéhovah de ne pas leur donner de nos filles pour femmes. " 8 Ils dirent donc : " Y a-t-il une seule d'entre les tribus d'Israël qui ne soit pas montée vers Jéhovah à Maspha? " Or personne de Jabès en Galaad n'était venu au camp, à l'assemblée. 9 On fit le recensement du peuple, et il ne s'y trouva aucun des habitants de Jabès en Galaad. 10 Alors l'assemblée envoya contre eux douze mille soldats d'entre les vaillants, en leur donnant cet ordre : " Allez, et frappez du tranchant de l'épée les habitants de Jabès en Galaad, avec les femmes et les enfants. 11 Voici ce que vous ferez : vous dévouerez à l'anathème tout homme et toute femme qui a connu la couche d'un homme. " 12 Ils trouvèrent parmi les habitants de Jabès en Galaad quatre cents jeunes filles vierges, qui n'avaient pas connu d'homme en partageant sa couche, et ils les amenèrent dans le camp à Silo, qui est au pays de Chanaan. 13 Alors toute l'assemblée envoya des messagers pour parler aux fils de Benjamin qui étaient *réfugiés* au rocher de Remmon, et pour leur annoncer la paix. 14 Les Benjamites revinrent en ce temps-là, et on leur donna les femmes à qui on avait laissé la vie parmi les femmes de Jabès en Galaad; mais il ne s'en trouva pas assez pour eux.

15 Le peuple avait compassion de Benjamin, car Jéhovah avait fait une brèche dans les tribus d'Israël. 16 Les anciens de l'assemblée dirent : " Que ferons-nous pour procurer des femmes à ceux qui restent, puisque les femmes de Benjamin ont été détruites? " 17 Et ils dirent : " Que l'héritage de ceux qui ont échappé demeure à Benjamin, afin qu'une tribu ne périsse pas en Israël. 18 Mais nous, nous ne pouvons pas leur donner de nos filles pour femmes, car les enfants d'Israël ont juré, en disant : " Maudit soit celui qui donnera sa fille pour femme

---

CHAP. XXI.

1. Comp. xx, 1. Ce serment, fait dans un premier mouvement d'indignation, est mentionné ici pour la première fois.

3. *Pourquoi :* cette plainte renferme le vœu que Dieu leur fournisse le moyen d'empêcher l'anéantissement de la tribu.

4. *Bâtirent un autel :* il y en avait déjà un (xx, 26); peut-être n'était-il pas assez grand pour recevoir toutes les victimes. — *Offrirent des holocaustes*, pour rentrer en grâce avec Dieu et le rendre favorable à leur dessein.

5. Ce *serment* n'est pas non plus mentionné xx, 1 sv.

6-7. Ces versets reprennent la pensée des vers. 2 et 3, pour motiver ce qui est dit vers. 5 et 8.

8. *Jabès en Galaad*, probablement ruines d'*ed Dëïr*, près de l'ouadi Yabès, à 2 li. ½ au S. de Pella.

CAPUT XXI.

Instauratur tribus Benjamin ex 400 virginibus in cæde habitatorum Jabes Galaad reservatis, et ex raptis ducentium choros in Silo virginibus.

URAVERUNT quoque filii Israel in Maspha, et dixerunt : Nullus nostrum dabit filiis Benjamin de filiabus suis uxorem. 2. Veneruntque omnes ad domum Dei in Silo, et in conspectu ejus sedentes usque ad vesperam, levaverunt vocem, et magno ululatu cœperunt flere, dicentes : 3. Quare Domine Deus Israel factum est hoc malum in populo tuo, ut hodie una tribus auferretur ex nobis? 4. Altera autem die diluculo consurgentes, exstruxerunt altare : obtuleruntque ibi holocausta, et pacificas victimas, et dixerunt : 5. Quis non ascendit in exercitu Domini de universis tribubus Israel? Grandi enim juramento se constrinxerant, cum essent in Maspha, interfici eos, qui defuissent. 6. Ductique pœnitentia filii Israel super fratre suo Benjamin, cœperunt dicere : Ablata est tribus una de Israel, 7. unde uxores accipient? omnes enim in commune juravimus, non daturos nos his filias nostras. 8. Idcirco dixerunt : Quis est de universis tribubus Israel, qui non ascendit ad Dominum in Maspha? Et ecce inventi sunt habitatores Jabes Galaad in illo exercitu non fuisse. 9. (Eo quoque tempore cum essent in Silo, nullus ex eis ibi repertus est.) 10. Miserunt itaque decem millia viros robustissimos, et præceperunt eis : Ite, et percutite habitatores Jabes Galaad in ore gladii, tam uxores quam parvulos eorum. 11. Et hoc erit quod observare debebitis : [a]Omne generis masculini, et mulieres, quæ cognoverunt viros, interficite, virgines autem reservate. 12. Inventæque sunt de Jabes Galaad quadringentæ virgines, quæ nescierunt viri thorum, et adduxerunt eas ad castra in Silo, in terram Chanaan. 13. Miseruntque nuntios ad filios Benjamin, qui erant in petra Remmon, et præceperunt eis, ut eos susciperent in pace. 14. Veneruntque filii Benjamin in illo tempore, et datæ sunt eis uxores de filiabus Jabes Galaad : alias autem non repererunt, quas simili modo traderent.

[a] Num. 31, 17, 18.

15. Universusque Israel valde doluit, et egit pœnitentiam super interfectione unius tribus ex Israel. 16. Dixeruntque majores natu : Quid faciemus reliquis, qui non acceperunt uxores? omnes in Benjamin feminæ conciderunt, 17. Et magna nobis cura, ingentique studio providendum est, ne una tribus deleatur ex Israel. 18. Filias enim nostras eis dare non possumus, constricti juramento et maledictione, qua diximus : Maledictus qui de-

9. *On fit*, pour s'en assurer, etc. D'après la Vulg., ce recensement aurait eu lieu à Silo, où était le camp (vers. 12).

10. *Douze mille :* c'est le chiffre des LXX et des anciennes versions, excepté de la Vulgate, qui met *dix mille*.

11. *Voici :* l'ordre général du vers. 10 est précisé.

12. *Silo*, où se trouvait l'arche, était le lieu ordinaire où se réunissait le peuple ; il y était sans doute revenu après avoir pris la résolution relative à Jabès. — *Au pays de Chanaan*, par opposition au pays de Galaad, auquel appartenait Jabès.

14. *Revinrent* sur leur territoire. — *Pas assez :* deux cents Benjamites en manquaient encore ; ils s'en procurèrent par un rapt, qui rappelle celui des Sabines. La relation de ce fait est introduite (vers. 15 sv.) par les mêmes réflexions que nous avons vues plus haut (vers. 6 sv.).

15. *Une brèche*, une lacune, un vide.

16. *A ceux qui restent*, aux 200 Benjamites non pourvus ; selon d'autres, aux Benjamites, en général, qui ont survécu à la guerre : l'auteur laisserait de côté le fait des 400 Benjamites déjà pourvus, parce qu'il vient de le raconter.

17. *Demeure à Benjamin*, continue d'être la possession de cette tribu.

à un Benjamite! " 19 Et ils dirent :
" Voici une fête du Seigneur, qui se
célèbre chaque année à Silo, ville
située au nord de Béthel, à l'orient de
la route qui monte de Béthel à Sichem,
et au midi de Lébona. " 20 Puis ils
donnèrent cet ordre aux fils de Benjamin : " Allez, et placez-vous en
embuscade dans les vignes. 21 Vous
regarderez, et lorsque les filles de
Silo sortiront pour danser en chœur,
vous sortirez des vignes, et vous enlèverez chacun une des filles de Silo
pour en faire votre femme, et vous
vous en irez dans le pays de Benjamin. 22 Si leurs pères ou leurs frères
viennent réclamer auprès de nous,
nous leur dirons : Laissez-les-nous,
car nous n'avons pas pris une femme
pour chacun dans la guerre *contre
Jabès*. Et ce n'est pas vous qui les
leur avez données; en ce cas, vous
seriez coupables. " 23 Les fils de Benjamin firent ainsi : ils prirent des
femmes selon leur nombre parmi les
danseuses, qu'ils enlevèrent, et, s'étant
mis en route, ils retournèrent dans
leur héritage; ils rebâtirent les villes
et ils y habitèrent.

24 Alors les enfants d'Israël s'en
allèrent de là chacun dans sa tribu et
dans sa famille, et ils retournèrent
chacun dans son héritage. En ces
jours-là, il n'y avait pas de roi en
Israël; chacun faisait ce qui lui semblait bon.

19. *Voici*, dans un temps rapproché, *une fête*, sans doute une des trois grandes fêtes de l'année, probablement celle de Pâque : les danses du vers. 21 rappellent celles de *Exod.* xv, 20. — *Ville située :* cette description si précise a pour but de faire entendre que les Benjamites, leur coup fait, pourront facilement regagner leur territoire par la grande route de Béthel à Sichem. — *Lébona*, village actuel de *Lubban*, près du Khirbet Seiloun, l'ancienne Silo (*Jos.* xviii, 1).

22. *Laissez-les-nous.* Les anciens parlent au nom des Benjamites, et invoquent deux motifs : 1. Deux cents Benjamites n'ont pas encore de femmes; 2. en leur laissant ces jeunes filles, les hommes de Silo ne violeront pas leur serment, car ils ne les auront pas données, on les leur a prises.



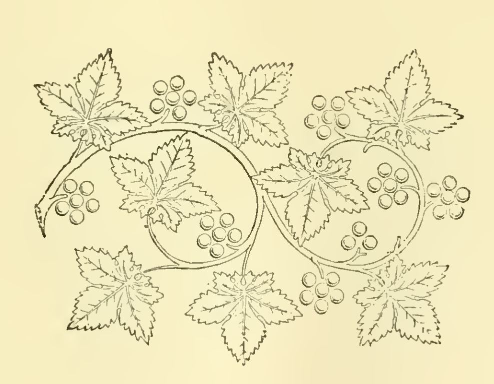
derit de filiabus suis uxorem Benja-
min. 19. Ceperuntque consilium,
atque dixerunt : Ecce solemnitas
Domini est in Silo anniversaria, quæ
sita est ad septentrionem urbis Be-
thel, et ad orientalem plagam viæ,
quæ de Bethel tendit ad Sichimam,
et ad meridiem oppidi Lebona.

20. Præceperuntque filiis Benja-
min, atque dixerunt : Ite, et latitate
in vineis. 21. Cumque videritis filias
Silo ad ducendos choros ex more
procedere, exite repente de vineis,
et rapite ex eis singuli uxores singu-
las, et pergite in terram Benjamin.
22. Cumque venerint patres earum,
ac fratres, et adversum vos queri
cœperint, atque jurgari, dicemus eis :
Miseremini eorum : non enim ra-
puerunt eas jure bellantium atque
victorum, sed rogantibus ut acci-
perent, non dedistis, et a vestra parte
peccatum est. 23. Feceruntque filii
Benjamin, ut sibi fuerat imperatum :
et juxta numerum suum rapuerunt
sibi de his, quæ ducebant choros,
uxores singulas : abieruntque in pos-
sessionem suam ædificantes urbes,
et habitantes in eis.

24. Filii quoque in Israel reversi
sunt per tribus, et familias in taber-
nacula sua. In diebus illis non erat
rex in Israel : sed unusquisque quod
sibi rectum videbatur, hoc faciebat.

Vulgate : *Nous leur dirons : Ayez pitié d'eux, car ils ne les ont pas enlevées par le droit de la guerre et de la victoire*, et par conséquent ils les traiteront, non comme des esclaves, mais comme des épouses ; *mais quand ils ont demandé à les avoir, vous ne les avez pas données : la faute est de votre côté.*

24. *De là*, de Silo. — *En ces jours-là :* ces mots, en hébreu, commencent au vers. 25. — *Il n'y avait pas de roi :* l'auteur fait entendre que des choses pareilles à celles qui sont racontées dans les chap. XIX-XXI ne seraient pas arrivées sous le gouvernement d'un roi qui eût veillé au maintien de l'ordre et de la justice.



Le Livre de Ruth.

Le contenu du petit livre qui porte le nom de *Ruth* peut se résumer en quelques mots. Au temps des Juges, probablement pendant les invasions des Madianites, une famine oblige Elimélech, de Bethléem de Juda, à vendre son héritage et à s'expatrier dans les campagnes de Moab, avec sa femme Noémi et ses deux fils. Peu de temps après, Elimélech meurt; ses deux fils, qui avaient épousé des femmes moabites, meurent à leur tour sans laisser d'enfants. Cependant la famine a cessé en Chanaan, et Noémi se décide à retourner dans sa patrie. De ses deux belle-filles, l'une, Orpha, reste dans le pays de Moab; l'autre, Ruth, s'attache à sa belle-mère : " son peuple sera son peuple, son Dieu sera son Dieu, " et elle la suit à Bethléem. Les deux femmes y arrivèrent au temps de la moisson des orges. Ruth étant sortie pour glaner, la main de Dieu la conduit dans le champ du riche Booz, parent d'Elimélech, qui la traite avec une grande bonté. Sur les conseils de Noémi, elle demande à Booz de remplir envers elle les devoirs du plus proche parent (du *goel* : voy. *Deut.* xxv, 5-10), c'est-à-dire de l'épouser. Booz y consent : il rachète l'héritage d'Elimélech et prend Ruth pour femme. De ce mariage naquit Obed, le grand-père de David. Le livre se termine par la généalogie de ce roi, conduite jusqu'à Pharès, fils de Juda et de Thamar (*Gen.* xxxviii, 29).

Le livre des Juges laisse dans l'esprit de pénibles impressions; il ne met sous les yeux que des scènes de violence, des luttes sanglantes, de criminelles apostasies. Mais ce n'est pas uniquement d'après ces sombres tableaux qu'il faut juger Israël à cette époque. Même dans ces temps de trouble, il y avait des âmes fidèles au Dieu de leurs pères, des familles où, avec les vertus antiques, le culte de Jéhovah se conservait dans toute sa pureté. Le livre de Ruth, en nous faisant pénétrer dans l'intérieur d'une famille de Bethléem, lève un coin du voile qui nous cachait la vie domestique des Israélites. " C'est, dit M. l'abbé Vigouroux, une ravissante idylle, d'une incomparable fraîcheur, d'une grâce charmante, d'une délicate sobriété de touche, une œuvre d'art exquise. Le plus habile poète n'aurait pu imaginer des caractères mieux harmonisés et mieux choisis. Quelle belle figure que celle de Booz, homme de foi, plein de l'idée de Dieu, dont la pensée est présente à tous les détails de sa vie (ii, 4, 12; iii, 10, 13), diligent et soigneux dans la culture de ses terres (ii, 4; iii, 2), bon pour ses serviteurs, condescendant envers eux, aimé de tous (ii, 4); libéral envers les étrangers (ii, 8), respectant le droit des autres et observant la loi, jusque dans son amour pour Ruth, sa parente! — Quelle touchante et sympathique figure que celle de cette Moabite, d'un dévouement si généreux pour sa belle-mère et pour la mémoire de son époux, d'une modestie si simple, d'une patience si grande dans le support de la pauvreté, d'une docilité si candide aux avis de Noémi!... Noémi est le type de la mère de famille, de la femme forte que devait chanter plus tard l'auteur des *Proverbes;* c'est la femme religieuse, fidèle à remplir ses devoirs avec tact, sagesse et prudence, comptant toujours sur Dieu, dans l'adversité comme dans la prospérité (i, 8; ii, 20). — Et pour faire contraste à ces figures si attachantes, Orpha, qui n'est point méchante, mais qui n'a pas le cœur assez généreux pour suivre jusqu'au bout sa belle-mère, la quitte après l'avoir embrassée et renonce ainsi à la vraie religion, comme

sans s'en douter, pour retourner chez elle, vers son peuple et *vers ses dieux* (i, 14-15), et demeurer païenne. " *Manuel biblique.* 3e éd. II, 65.

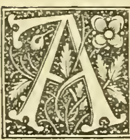
Le but principal de l'auteur est de faire connaître les origines de la maison de David; or les ancêtres de David sont ceux de Jésus-Christ (Prophétie de Nathan II Sam. vii). Tout Israélite devait prendre plaisir à ce trait plein de charme où se peignaient les vertus qui avaient fleuri chez les ancêtres du roi selon le cœur de Dieu. Si le livre avait encore un autre but spécial, ce serait de montrer qu'une femme née dans le paganisme peut être l'objet des grâces de Dieu. En effet, l'héroïne est une païenne. Deux autres païennes avant elle figurent dans la table généalogique de David, Thamar (*Gen.* xxxviii) et Rahab (*Jos.* ii); mais Ruth est la plus noble et la plus pure; c'est une fleur née sur le sol de la gentilité, qui se tourne pleine de désir vers le soleil d'Israël, la lumière du salut. La mention de ces trois femmes parmi les ancêtres de David est tout à la fois la confirmation éclatante et le premier accomplissement de la promesse que Dieu avait faite à Abraham de bénir toutes les nations dans sa postérité.

L'auteur de *Ruth* n'est pas connu. Le style ne ressemble ni à celui des *Juges* ni à celui des *Rois*, malgré quelques locutions communes à ces derniers et une certaine ressemblance dans la forme des récits. Quant à l'époque de la composition, on ne saurait la placer avant le règne de David; nous croyons qu'elle ne lui est pas non plus beaucoup postérieure. On rencontre bien dans l'ouvrage quelques aramaïsmes qui sembleraient indiquer une date plus récente; mais, comme ils ne se trouvent guère que dans les discours des personnages, on est en droit de les regarder en partie comme empruntés au langage familier de la conversation, en partie comme des restes de formes plus anciennes de la langue (Keil).





CHAP. I. — Ruth s'attache à Noémi, sa belle-mère, et l'accompagne à Bethléem.

Chap. I. U temps où les Juges gou-
vernaient, il y eut une
famine dans le pays. Un
homme de Bethléem de
Juda s'en alla, avec sa
femme et ses deux fils, demeurer
dans le territoire de Moab. 2 Le nom
de cet homme était Eliméiech, celui
de sa femme Noémi, et ses deux fils
s'appelaient Mahalon et Cheljon; ils
étaient Ephratéens, de Bethléem de
Juda. Ils allèrent aux champs de
Moab, et s'y établirent.
3 Elimélech, mari de Noémi, mou-
rut, et elle resta seule avec ses deux
fils. 4 Ils prirent des femmes moabi-
tes, dont l'une se nommait Orpha et
l'autre Ruth, et ils demeurèrent là
environ dix ans. 5 Mahalon et Chel-
jon moururent aussi tous deux, et
Noémi resta *seule*, privée de ses deux
fils et de son mari.
6 Alors, s'étant levée, elle et ses
belles-filles, elle quitta les champs de
Moab, car elle avait appris dans la
campagne de Moab que Jéhovah
avait visité son peuple et lui avait
donné du pain. 7 Elle sortit *donc* du
lieu où elle s'était établie avec ses
deux belles-filles, et elles se mirent
en route pour retourner au pays de
Juda.
8 Noémi dit à ses deux belles-filles :
“ Allez, retournez chacune dans la
maison de votre mère. Que Jéhovah
use de bonté envers vous, comme
vous l'avez fait envers ceux qui sont
morts et envers moi ! 9 Que Jéhovah
vous fasse trouver à chacune du repos
dans la maison d'un époux ! ” Et elle
les baisa. Elevant la voix, elles se
mirent à pleurer, 10 et elles lui dirent :
“ Non ; nous retournerons avec toi
vers ton peuple. ” 11 Noémi dit : “ Re-
tournez, mes filles ; pourquoi vien-
driez-vous avec moi? Ai-je encore
dans mon sein des fils qui puissent
devenir vos maris? 12 Retournez, mes
filles, allez. Je suis trop âgée pour me
remarier. Et quand je dirais : J'ai de
l'espérance ; quand je serais cette
nuit même à un mari et que j'enfan-
terais des fils, 13 attendriez-vous pour
cela jusqu'à ce qu'ils fussent grands?
vous abstiendriez-vous pour cela de
vous remarier? Non, mes filles. Mon

CHAP. I.

1. *Au temps des Juges*, probablement de Gédéon, alors que les Madianites dévastaient le pays (*Jug.* vi). *Dans le pays* d'Israël.

2. *Elimélech* (celui qui a Dieu pour roi), *Noémi* (gracieuse, charmante) et les deux noms suiv. sont hébreux; on en doute pour *Orpha* et *Ruth* (vers. 4); néanmoins le premier de ces noms pourrait signifier *biche*, et le second *amie*.

4. *Ils prirent des femmes moabites :* la Loi (*Deut.* vii, 1-3) ne défendait expressément que les alliances avec les Chananéens. Quant à l'exclusion prononcée *Deut.* xxiii, 3, l'exclusion ne se rapporte qu'aux hommes; plus tard, au temps de Néhémie (xiii, 1-3), on l'interpréta plus rigoureusement. D'ailleurs la nécessité a pu excuser les fils d'Elimélech. — *Ruth* était la femme de Mahalon (iv, 10).

8. *Noémi*, arrivée à la frontière de Moab, *dit à ses deux belles-filles* qui l'avaient accompagnée jusque-là. — *De votre mère*, et non *de votre père :* une mère s'entend mieux à consoler l'affliction de sa fille. Cette expression, naturelle dans la bouche d'une femme, ne suppose donc pas que les pères

Liber Ruth.

CAPUT I.

Elimelech Bethlehemita præ nimia fame cum uxore Noëmi ac duobus filiis in terram Moab concedit : quo una cum filiis mortuo, Noëmi cum Ruth nuru sua in Bethlehem revertens, non vult vocari Noëmi, sed Mara.



IN diebus unius judicis, quando judices præerant, facta est fames in terra. Abiitque homo de Bethlehem Juda, ut peregrinaretur in regione Moabitide cum uxore sua, ac duobus
liberis. 2. Ipse vocabatur Elimelech, et uxor ejus Noemi : et duo filii, alter Mahalon, et alter Chelion, Ephrathæi de Bethlehem Juda. Ingressique regionem Moabitidem, morabantur ibi.

3. Et mortuus est Elimelech maritus Noemi : remansitque ipsa cum
filiis. 4. Qui acceperunt uxores Moabitidas, quarum una vocabatur Orpha, altera vero Ruth. Manseruntque ibi decem annis, 5. et ambo mortui sunt, Mahalon videlicet et Chelion : remansitque mulier orbata duobus liberis ac marito.

6. Et surrexit ut in patriam pergeret cum utraque nuru sua de regione Moabitide : audierat enim quod respexisset Dominus populum
suum, et dedisset eis escas. 7. Egressa est itaque de loco peregrinationis suæ, cum utraque nuru : et jam in via revertendi posita in terram Juda,

8. Dixit ad eas : Ite in domum matris vestræ, faciat vobiscum Dominus misericordiam, sicut fecistis
cum mortuis et mecum. 9. Det vobis invenire requiem in domibus virorum, quos sortituræ estis. Et osculata est eas. Quæ elevata voce flere
cœperunt, 10. et dicere : Tecum pergemus ad populum tuum. 11. Quibus illa respondit : Revertimini filiæ meæ, cur venitis mecum? num ultra habeo filios in utero meo, ut viros
ex me sperare possitis? 12. Revertimini filiæ meæ, et abite : jam enim senectute confecta sum, nec apta vinculo conjugali : etiam si possem hac nocte concipere, et parere filios,
13. si eos exspectare velitis donec crescant, et annos pubertatis impleant, ante eritis vetulæ quam nubatis. Nolite, quæso, filiæ meæ : quia vestra angustia magis me pre-

---

fussent morts; celui au moins de Ruth ne l'était pas : comp. ii, 11. On sait d'ailleurs que la demeure des filles était dans la partie de la tente ou de la maison occupée par la mère (*Gen.* xxiv, 28, 67).

11. *Ai-je encore des fils :* allusion à la loi du lévirat d'après laquelle la femme restée veuve sans enfants devait être épousée par son beau-frère, et le premier enfant né de ce mariage attribué au premier mari défunt pour perpétuer son nom (*Gen.* xxxviii, 8; *Deut.* xxv, 5). Or les maris défunts d'Orpha et de Ruth n'avaient pas de frères, et si même Noémi, en se remariant, pouvait donner le jour à d'autres fils, il s'écoulerait bien du temps avant qu'ils arrivassent à l'âge d'homme : comment imposer une si longue attente à ses belles-filles (vers. 12 sv.)?

12. *L'espérance* de trouver un mari.

13. *Non*, ne m'accompagnez pas. Orpha et Ruth n'auraient-elles pas pu trouver des maris dans le pays de Juda? Difficilement, à cause de leur origine moabitique. Noémi laisse de côté ce cas, par ménagement pour ses belles-filles. — *Mon affliction*, etc. Vulg., *votre détresse m'accable encore plus.* — *Sur moi*, en m'enlevant mon mari et mes deux fils.

affliction est plus grande que la vôtre,
car la main de Jéhovah s'est appesan-
tie sur moi. " 14 Et élevant la voix,
elles pleurèrent encore. Puis Orpha
baisa sa belle-mère, mais Ruth s'at-
tacha à elle.
15 Noémi dit *à Ruth :* " Voici que
ta belle-sœur s'en est retournée vers
son peuple et vers son dieu ; retourne
comme elle. " 16 Ruth répondit : " Ne
me presse pas de te laisser en m'en
allant loin de toi. Où tu iras, j'irai;
où tu demeureras, je demeurerai ; ton
peuple sera mon peuple, et ton Dieu
sera mon Dieu ; 17 où tu mourras, je
mourrai et j'y serai ensevelie. Que
Jéhovah me traite dans toute sa
rigueur, si autre chose que la mort
me sépare jamais de toi ! " 18 Voyant
que Ruth était décidée à l'accompa-
gner, Noémi cessa ses instances.
19 Elles firent route ensemble, jus-
qu'à ce qu'elles arrivassent à Beth-
léem. Lorsqu'elles entrèrent dans
Bethléem, toute la ville fut émue à
cause d'elles, et les femmes disaient :
" Est-ce là Noémi ? " 20 Elle leur dit :
" Ne m'appelez pas Noémi ; appelez-
moi Mara, car le Tout-Puissant m'a
remplie d'amertume. 21 Je m'en suis
allée les mains pleines, et Jéhovah
me ramène les mains vides. Pour-
quoi m'appelleriez-vous Noémi, après
que Jéhovah a témoigné contre moi,
et que le Tout-Puissant m'a affli-
gée ? "
22 C'est ainsi que Noémi s'en re-
tourna, et, avec elle, sa belle-fille,
Ruth la Moabite, qui était venue des
campagnes de Moab. Elles arrivè-
rent à Bethléem lorsque commençait
la moisson des orges.

CHAP. II. — Ruth va glaner dans le champ de Booz.

Ch. II. NOémi avait un parent du côté
de son mari; c'était un hom-
me puissant et riche, de la
famille d'Elimélech, appelé Booz.
2 Ruth, la Moabite, dit à Noémi :
" Je voudrais bien aller aux champs
glaner des épis derrière celui aux
yeux duquel j'aurai trouvé grâce. "
Elle lui répondit : " Va, ma fille. "
3 Ruth s'en alla et *vint* glaner dans les
champs, derrière les moissonneurs ; et
il se rencontra qu'elle arriva dans le
champ qui appartenait à Booz, de la
famille d'Elimélech. 4 Et voilà que
Booz vint de Bethléem, et il dit aux
moissonneurs : " Jéhovah soit avec
vous ! " Ils lui répondirent : " Jého-
vah te bénisse ! " 5 Et Booz dit à son
serviteur chargé de surveiller les
moissonneurs : " A qui est cette jeu-
ne fille ? " 6 Le serviteur établi sur les
moissonneurs répondit : " C'est la
jeune Moabite, qui est revenue avec
Noémi des campagnes de Moab.
7 Elle *nous* a dit : Laissez-moi glaner
et ramasser des épis entre les gerbes,
derrière les moissonneurs. Et depuis
ce matin qu'elle est arrivée, jusqu'à
présent, elle a été debout, et ce repos
qu'elle prend dans la maison est
court. "
8 Booz dit à Ruth : " Ecoute, ma

---

14. *Baisa sa belle-mère*, lui fit ses adieux, *et s'en retourna* au pays de Moab, comme l'explique la Vulgate.

15. *Son dieu* Chamos (*Nombr.* xxi, 29).

17. *Que Jéhovah me traite*, etc. ; litt., *qu'ainsi Jéhovah me traite et qu'ainsi il ajoute :* formule de serment d'un fréquent usage dans les livres des Rois. — *Si*, hébr. *que;* la véritable traduction serait peut-être: *Je jure que la mort*, et nulle autre chose, *me séparera de toi.*

18. *Décidée*, non seulement par affection pour Noémi, mais par un vif attrait pour la loi du Dieu d'Israël, qu'elle avait appris à connaître dans la maison de son mari et dans ses relations avec sa belle-mère.

19. *Est-ce-là Noémi*, veuve et sans enfants !

20. *Noémi :* voy. vers. 2, note. — *Mara*, c.-à-d. *amère, affligée* (*Exod.* xv, 23).

21. *A témoigné contre moi*, m'a déclarée coupable par les malheurs dont il m'a frappée. Toute infortune passait alors pour un châtiment divin. LXX et Vulg., *m'a humiliée.*

22. *La moisson des orges*, vers la fête de

mit, et egressa est manus Domini contra me. 14. Elevata igitur voce, rursum flere cœperunt, Orpha osculata est socrum, ac reversa est : Ruth adhæsit socrui suæ.

15. Cui dixit Noemi : En reversa est cognata tua ad populum suum, et ad deos suos, vade cum ea. 16. Quæ respondit : Ne adverseris mihi ut relinquam te et abeam : quocumque enim perrexeris, pergam : et ubi morata fueris, et ego pariter morabor. Populus tuus populus meus, et Deus tuus Deus meus. 17. Quæ te terra morientem susceperit, in ea moriar : ibique locum accipiam sepulturæ. Hæc mihi faciat Dominus, et hæc addat, si non sola mors me et te separaverit. 18. Videns ergo Noemi, quod obstinato animo Ruth decrevisset secum pergere, adversari noluit, nec ad suos ultra reditum persuadere :

19. Profectæque sunt simul, et venerunt in Bethlehem. Quibus urbem ingressis, velox apud cunctos fama percrebruit : dicebantque mulieres : Hæc est illa Noemi. 20. Quibus ait : Ne vocetis me Noemi (id est, pulchram) sed vocate me Mara (id est, amaram) quia amaritudine valde replevit me Omnipotens. 21. Egressa sum plena, et vacuam reduxit me Dominus. Cur ergo vocatis me Noemi, quam Dominus humiliavit, et afflixit Omnipotens?

22. Venit ergo Noemi cum Ruth Moabitide nuru sua, de terra peregrinationis suæ : ac reversa est in Bethlehem, quando primum hordea metebantur.

CAPUT II.

Ruth pressa fame, spicas in agro Booz affinis sui colligens, gratiam apud eum invenit, et læta vesperi ad socrum reversa, multum frumenti et de ciborum reliquiis ei affert.

ERAT autem viro Elimelech consanguineus, homo potens, et magnarum opum, nomine Booz.

2. Dixitque Ruth Moabitis ad socrum suam : Si jubes, vadam in agrum, et colligam spicas, quæ fugerint manus metentium, ubicumque clementis in me patris familias reperero gratiam. Cui illa respondit : Vade filia mea. 3. Abiit itaque et colligebat spicas post terga metentium. Accidit autem ut ager ille haberet dominum nomine Booz, qui erat de cognatione Elimelech. 4. Et ecce, ipse veniebat de Bethlehem, dixitque messoribus : Dominus vobiscum. Qui responderunt ei : Benedicat tibi Dominus. 5. Dixitque Booz juveni, qui messoribus præerat : Cujus est hæc puella? 6. Cui respondit : Hæc est Moabitis, quæ venit cum Noemi, de regione Moabitide, 7. et rogavit ut spicas colligeret remanentes, sequens messorum vestigia : et de mane usque nunc stat in agro, et ne ad momentum quidem domum reversa est.

8. Et ait Booz ad Ruth : Audi

Pâque, en avril : voy. *Lév.* xxiii, 10 sv. *Deut.* xvi, 1-12.

CHAP. II.

1. *Un parent*, litt. *une connaissance, un ami;* mais cet ami était aussi un parent, puisqu'il appartenait à la famille d'Elimélech. Ce verset prépare à l'intelligence de ce qui va suivre.

2. *Je trouverai grâce.* La loi donnait aux pauvres le droit de glaner (*Lév.* xix, 9; xxiii, 22): mais on conçoit que souvent on eût besoin pour en user de la bienveillance du propriétaire ou des moissonneurs.

4. *Jéhovah soit avec vous :* cette antique formule de salutation a passé dans la liturgie catholique : comp. *Jug.* vi, 12; *Luc.* i, 28.

7. *Dans la maison*, la hutte ou la tente où les moissonneurs allaient se reposer et prendre leur repos. Booz, ainsi que son régisseur, connaissait l'origine de Ruth; mais il la vit pour la première fois alors que, fatiguée, elle s'était retirée un moment sous un hangar qui se trouvait dans le champ. Vulgate, *et elle n'est pas retournée un seul moment dans sa demeure.*

8. *Servantes*, qui rassemblaient les javelles ou liaient les gerbes.

fille, ne va pas glaner dans un autre champ; ne t'éloigne pas d'ici, et reste ainsi avec mes servantes. 9 Regarde le champ que l'on moissonnera, et va derrière elles. J'ai défendu à mes serviteurs de te faire de la peine. Et quand tu auras soif, tu iras aux cruches, et tu boiras de ce que les serviteurs auront puisé. " 10 Alors, tombant sur sa face, elle se prosterna contre terre, et lui dit : " Comment ai-je trouvé grâce à tes yeux, pour que tu t'intéresses à moi, qui suis une étrangère? " 11 Booz lui répondit : " On m'a rapporté tout ce que tu as fait pour ta belle-mère après la mort de ton mari, et comment tu as quitté ton père et ta mère et le pays de ta naissance, et tu es venue vers un peuple que tu ne connaissais pas auparavant. 12 Que Jéhovah te rende ce que tu as fait, et que ta récompense soit pleine de la part de Jéhovah, le Dieu d'Israël, sous les ailes duquel tu es venue te réfugier! " 13 Et elle dit : " Oh! que je trouve grâce à tes yeux, mon seigneur! Car tu m'as consolée et tu as parlé selon le cœur de ta servante, bien que je ne sois pas même comme l'une de tes servantes. "

14 Au moment du repas, Booz dit à Ruth : " Approche, mange du pain et trempe ton morceau dans le vinaigre." Elle s'assit à côté des moissonneurs; *Booz* lui donna du grain rôti; elle mangea et se rassasia, et elle garda le reste; 15 ensuite elle se leva pour glaner. Et Booz donna cet ordre à ses serviteurs : " Laissez-la glaner aussi entre les gerbes et ne lui faites pas de honte; 16 et même vous tirerez pour elle quelques épis des javelles, que vous laisserez *par terre*, afin qu'elle les ramasse, et vous ne lui ferez point de reproches. "

17 Elle glana dans le champ jusqu'au soir, et elle battit ce qu'elle avait glané; il y eut environ un épha d'orge. 18 Elle l'emporta et revint à la ville, et sa belle-mère vit ce qu'elle avait glané. Elle tira aussi ce qu'elle avait gardé de reste après son repas et le donna. 19 Sa belle-mère lui dit : " Où as-tu glané aujourd'hui, et où as-tu travaillé? Béni soit celui qui s'est intéressé à toi! " Et Ruth fit connaître à sa belle-mère chez qui elle avait travaillé, en disant : " L'homme chez qui j'ai travaillé aujourd'hui s'appelle Booz. " 20 Noémi dit à sa belle-fille : " Qu'il soit béni de Jéhovah, de ce qu'il s'est montré miséricordieux envers les vivants, comme il le fut envers ceux qui sont morts! " Elle dit *encore* : " Cet homme est notre proche parent et l'un de ceux qui ont sur nous droit de rachat. " 21 Ruth, la Moabite, dit : " *Sache* encore qu'il m'a dit : " Reste avec mes gens, jusqu'à ce qu'ils aient achevé toute ma moisson. " 22 Et Noémi dit à Ruth, sa belle-fille : " Il est bon, ma fille, que tu suives ses servantes, afin qu'on ne te maltraite pas dans un autre champ." 23 Elle resta donc avec les servantes de Booz pour glaner, jusqu'à la fin de la moisson des orges et de la moisson du froment, et elle demeurait avec sa belle-mère.

---

9. *Regarde :* Ruth aurait pu sans y prendre garde passer du champ de Booz dans un autre, et se trouver sans protection parmi des étrangers.

10. *Tombant sur sa face*, s'inclinant jusqu'à terre, à la manière des Orientaux (*Gen.* xxiii, 7; I *Rois*, xxv, 23; II, i, 2).

11. La similitude des expressions, ici et vers. 12, autorise à croire que Booz avait à la pensée ce qui est dit d'Abraham *Gen.* xii, 1; xv, 1.

12. *Sous les ailes :* comp. *Deut.* xxxii, 11; *Ps.* xc, 4 al.

13. *Que je trouve grâce.* La Vulg. traduit par l'indicatif, *j'ai trouvé grâce;* mais l'optatif est plus en harmonie avec les humbles sentiments de Ruth. — *Selon le cœur*, ou bien *au cœur*, avec une bonté qui m'a été au cœur.— *Bien que :* que dis-je *de ta servante?* je ne suis pas même cela pour toi.

14. *Dans le vinaigre*, vinaigre mêlé d'un peu d'huile, comme dans une espèce de sauce (comp. *Exod.* xxv, 29; *Matth.* xxvi, 23; *Marc.* xiv, 20). Cette boisson rafraîchissante est encore aujourd'hui fort goûtée des Orientaux. — *Booz lui donna :* il prenait

filia, ne vadas in alterum agrum ad colligendum, nec recedas ab hoc loco : sed jungere puellis meis, 9. et ubi messuerint, sequere. Mandavi enim pueris meis, ut nemo molestus sit tibi : sed etiam si sitieris, vade ad sarcinulas, et bibe aquas, de quibus et pueri bibunt. 10. Quæ cadens in faciem suam et adorans super terram, dixit ad eum : Unde mihi hoc, ut invenirem gratiam ante oculos tuos, et nosse me dignareris peregrinam mulierem? 11. Cui ille respondit : Nuntiata sunt mihi omnia, quæ feceris socrui tuæ post mortem viri tui : et quod reliqueris parentes tuos, et terram in qua nata es, et veneris ad populum, quem antea nesciebas. 12. Reddat tibi Dominus pro opere tuo, et plenam mercedem recipias a Domino Deo Israel, ad quem venisti, et sub cujus confugisti alas. 13. Quæ ait : Inveni gratiam apud oculos tuos domine mi, qui consolatus es me, et locutus es ad cor ancillæ tuæ, quæ non sum similis unius puellarum tuarum.

14. Dixitque ad eam Booz : Quando hora vescendi fuerit, veni huc, et comede panem, et intinge buccellam tuam in aceto. Sedit itaque ad messorum latus, et congessit polentam sibi, comeditque et saturata est, et tulit reliquias. 15. Atque inde surrexit, ut spicas ex more colligeret. Præcepit autem Booz pueris suis, dicens : Etiamsi vobiscum metere voluerit, ne prohibeatis eam : 16. et de vestris quoque manipulis projicite de industria, et remanere permittite, ut absque rubore colligat, et colligentem nemo corripiat.

17. Collegit ergo in agro usque ad vesperam : et quæ collegerat virga cædens et excutiens, invenit hordei quasi ephi mensuram, id est, tres modios. 18. Quos portans reversa est in civitatem, et ostendit socrui suæ : insuper protulit, et dedit ei de reliquiis cibi sui, quo saturata fuerat. 19. Dixitque ei socrus sua : Ubi hodie collegisti, et ubi fecisti opus? sit benedictus qui misertus est tui. Indicavitque ei apud quem fuisset operata : et nomen dixit viri, quod Booz vocaretur. 20. Cui respondit Noemi : Benedictus sit a Domino : quoniam eamdem gratiam, quam præbuerat vivis, servavit et mortuis. Rursumque ait : Propinquus noster est homo. 21. Et Ruth, Hoc quoque, inquit, præcepit mihi, ut tamdiu messoribus ejus jungerer, donec omnes segetes meterentur. 22. Cui dixit socrus : Melius est, filia mea, ut cum puellis ejus exeas ad metendum, ne in alieno agro quispiam resistat tibi. 23. Juncta est itaque puellis Booz : et tamdiu cum eis messuit, donec hordea et triticum in horreis conderentur.

---

donc part, ou du moins assistait au repas des moissonneurs. — *Grain rôti* ou torréfié, nourriture ordinaire alors, et encore en usage parmi les petites gens. — *Le reste* qu'elle emporta à la maison pour Noémi (vers. 18).

15. *Entre les gerbes*, non plus seulement *derrière les moissonneurs* (vers. 7), mais au milieu d'eux.

17. *Elle battit*, avec un bâton (Vulg.) : c'était le mode le plus ordinaire pour une petite quantité de gerbes. — *Epha*, environ 20 litr.

18. *Elle tira*, d'une poche, ajoute le Chaldéen.

20. *Les vivants : Noémi et Ruth; les morts :* le mari et les fils de Noémi. — *L'un de ceux*, etc., notre *goël*, litt. *notre rédempteur :* on appelait ainsi le plus proche parent, à cause de certains droits et obligations qu'il tenait de la loi. Voy. *Lév.* xxv, 25-31, 47-55, et la note du chap. iii, 1.

22. *Il est bon*, en effet, etc. Si tu allais glaner dans un autre champ, tu pourrais y être maltraitée. Noémi ne dit pas à Ruth toute sa pensée.

23. *Et elle demeurait* (LXX) *avec sa belle-mère*, retournant chez elle chaque soir. La Vulgate traduit comme s'il y avait *thaschab* (de *schoub*, retourner), et rattache ces mots au chap. suiv. : *Or, après que Ruth fut revenue chez sa belle-mère, Noémi lui dit.*

CHAP. III. — Ruth cherche à se faire épouser par Booz.

Ch. III. NOémi, sa belle-mère lui dit :
“ Ma fille, je veux te chercher
une position où tu sois heu-
reuse. 2 Et maintenant Booz, avec les
servantes duquel tu as été, n'est-il pas
notre parent? Voici qu'il doit vanner
cette nuit l'orge qui est dans l'aire.
3 Lave-toi et oins-toi, mets tes *plus
beaux* vêtements et descends vers
l'aire. Ne te laisse pas apercevoir de
lui, jusqu'à ce qu'il ait achevé de
manger et de boire. 4 Et quand il ira
se coucher, observe le lieu où il se
couche; puis entre, soulève la couver-
ture de ses pieds et couche-toi; lui-
même te dira ce que tu as à faire. ”
5 Elle lui répondit : “ Je ferai tout ce
que tu me commandes. ”

6 Elle descendit dans l'aire et fit
tout ce que lui avait ordonné sa belle-
mère. 7 Booz mangea et but, et son
cœur fut joyeux. Il alla se coucher à
l'extrémité du tas de gerbes; *alors*
Ruth s'approcha doucement, décou-
vrit ses pieds et se coucha. 8 Au mi-
lieu de la nuit, cet homme eut une
frayeur; il se pencha et vit qu'une
femme était couchée à ses pieds.
9 “ Qui es-tu? ” lui dit-il. Elle répon-
dit : “ Je suis Ruth, ta servante;
étends sur ta servante le pàn de ton
manteau, car tu as droit de rachat. ”
10 Il dit : “ Bénie sois-tu de Jéhovah,
ma fille! Ton dernier amour surpasse
le premier, car tu n'as pas recherché
des jeunes gens, pauvres ou riches.
11 Maintenant, ma fille, ne crains point;
tout ce que tu diras, je le ferai pour
toi; car tout le peuple de Bethléem
sait que tu es une femme vertueuse.
12 J'ai en effet droit de rachat, mais il
y en a un autre qui est plus proche
que moi. 13 Passe ici la nuit; et de-
main, s'il veut user envers toi de son
droit, c'est bien, qu'il le fasse; mais
s'il ne veut pas te racheter, je te ra-
chèterai, moi, Jéhovah est vivant!
Reste couchée jusqu'au matin. ”

14 Elle resta *donc* couchée à ses
pieds jusqu'au matin, et elle se leva
avant qu'un homme pût en reconnaî-
tre un autre. Booz dit : “ Qu'on ne
sache pas que cette femme est entrée
dans l'aire. ” 15 Et il ajouta : “ Donne
le manteau qui est sur toi, et tiens-le. ”
Elle le tint; et il y mit six mesures

CHAP. III.

1. Pour l'intelligence de ce chapitre, il faut se rappeler deux points de droit en vigueur chez les Israélites et fondés en partie sur la coutume, en partie sur la Loi : 1. Quand un homme tombé dans la pauvreté avait dû vendre son héritage de famille, le plus proche parent pouvait le racheter; 2. Quand une femme devenait veuve sans enfants, son plus proche parent devait, sans pourtant y être absolument obligé, la prendre pour épouse et susciter une postérité au mari défunt. Ce plus proche parent s'appelait *goël*, c.-à-d. *rédempteur*, ayant le droit de rachat. S'il refusait d'user de ce droit ou de remplir cette obligation, un autre parent plus éloigné pouvait le faire à sa place : de là plusieurs *goëls* (ii, 20). C'était un moyen, non seulement de conserver les héritages dans chaque famille, mais encore de perpétuer les familles elles-mêmes. — Dans le cas présent, Elimélech avait possédé près de Bethléem un héritage que Noémi avait été réduite à vendre (iv, 3), et Booz, parent d'Elimélech, non le plus proche (iii, 12), était un des goëls. Connaissant sa bonté, Noémi désirait vivement qu'il acceptât les devoirs de cette situation, en consentant à racheter l'héritage aliéné et à épouser Ruth. De là les instructions qu'elle donne à celle-ci.

Ton repos, une vie tranquille sous la protection d'un mari.

2. *Cette nuit :* le vannage se faisait le soir, à l'heure de la brise, qui facilitait l'opération; puis le propriétaire passait la nuit près du monceau de grain, pour le garder contre les voleurs. — *Dans l'aire*, place unie, à ciel ouvert, de forme ronde, de 15 à 16 mètres de diamètre, et fortement foulée et durcie.

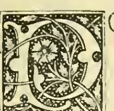
3. *Descends :* on choisissait, pour établir une aire, un lieu élevé; mais Bethléem étant bâtie sur une hauteur dominant tout ce qui l'entoure, l'auteur pouvait et devait dire : *descends vers l'aire.*

4. *Entre*, quand il sera endormi.

8. *Eut une frayeur*, lorsque, s'étant éveillé, il sentit une personne à ses pieds; alors il se pencha de ce côté, et constata, par la vue ou le toucher, que c'était une femme.

CAPUT III.

Ruth socrus suæ consilio obsecuta ad pedes Booz dormientis recumbens, nuptias verecunde postulat; accepto læto responso, sex hordei modios ad socrum defert.



POSTQUAM autem reversa est ad socrum suam, audivit ab ea : Filia mea, quæram tibi requiem, et providebo ut bene sit tibi. 2. Booz iste, cujus puellis in agro juncta es, propinquus noster est, et hac nocte aream hordei ventilat. 3. Lavare igitur, et ungere, et induere cultioribus vestimentis, et descende in aream : non te videat homo, donec esum potumque finierit. 4. Quando autem ierit ad dormiendum, nota locum in quo dormiat : veniesque et discooperies pallium, quo operitur a parte pedum, et projicies te, et ibi jacebis : ipse autem dicet tibi quid agere debeas. 5. Quæ respondit : Quidquid præceperis, faciam.

6. Descenditque in aream, et fecit omnia, quæ sibi imperaverat socrus. 7. Cumque comedisset Booz, et bibisset, et factus esset hilarior, issetque ad dormiendum juxta acervum manipulorum, venit abscondite, et discooperto pallio a pedibus ejus, se projecit. 8. Et ecce, nocte jam media expavit homo, et conturbatus est : viditque mulierem jacentem ad pedes suos, 9. et ait illi : Quæ es? Illaque respondit : Ego sum Ruth ancilla tua : expande pallium tuum super famulam tuam, quia propinquus es. 10. Et ille, Benedicta, inquit, es a Domino filia, et priorem misericordiam posteriore superasti : quia non es secuta juvenes pauperes, sive divites. 11. Noli ergo metuere, sed quidquid dixeris mihi, faciam tibi. Scit enim omnis populus, qui habitat intra portas urbis meæ, mulierem te esse virtutis. 12. Nec abnuo me propinquum, sed est alius me propinquior. 13. Quiesce hac nocte : et facto mane, si te voluerit propinquitatis jure retinere, bene res acta est : sin autem ille noluerit, ego te absque ulla dubitatione suscipiam, vivit Dominus : dormi usque mane.

14. Dormivit itaque ad pedes ejus, usque ad noctis abscessum. Surrexit itaque antequam homines se cognoscerent mutuo, et dixit Booz : Cave ne quis noverit quod huc veneris. 15. Et rursum, Expande, inquit, pallium tuum, quo ope-

9. *Le pan de ton manteau*, litt. *ton aile*, dans le sens de *extrémité :* image empruntée, non à l'oiseau qui couvre ses petits de ses ailes pour les protéger, mais à l'époux qui étend sur sa femme la couverture du lit nuptial. Sens : prends-moi pour femme, en vertu de la loi du lévirat (*Lév.* xxv); tu le peux et tu le dois, *car*, en qualité de proche parent, *tu as droit de rachat*, litt. *tu es goël*, rédempteur : voy. la note du vers. 1.

10. Le *premier amour* de Ruth est celui qu'elle avait pour Mahalon durant sa vie; le dernier, celui qu'elle a pour lui après sa mort; celui-ci surpasse l'autre, est plus excellent et plus fort, fait plus d'honneur à sa vertu, en ce que Ruth, au lieu d'imiter les jeunes veuves qui recherchent la faveur des jeunes gens, ne songe qu'à procurer une postérité à son mari défunt, en devenant la femme de Booz, son parent, déjà avancé en âge. Ou bien : *cette dernière bonté que tu me témoignes est plus grande que la première :* le premier acte de bonté de Ruth aurait été d'accompagner sa belle-mère en Israël, au lieu de rester dans sa patrie et d'y contracter un nouveau mariage; le second serait de préférer un homme âgé comme lui aux jeunes gens, et cela pour sauvegarder l'existence de la famille de son premier mari.

11. *Tout le peuple de Bethléem*, litt. *toute la porte* (la ville) *de mon peuple :* en Orient, les habitants ont coutume de se réunir sur la place publique, qui est, non au centre de la ville, mais tout près de la porte ; de là cette locution.

13. *Je te rachèterai*, aussi vrai que *Jéhovah est vivant.* — *Jusqu'au matin*, non jusqu'au jour, mais jusqu'à la fin de la nuit (vers. 14) : il lui aurait été difficile de rentrer dans la ville au milieu de la nuit.

14. *Qu'on ne sache pas*, pour la bonne réputation de l'un et de l'autre.

15. *Et tiens-le* de ton côté. — *Six mesures*, probablement 6 *séa*, environ 12 litres. — *Il rentra;* Vulg., *elle rentra.*

d'orge, qu'il chargea sur elle; puis il rentra dans la ville.

16 Ruth étant revenue auprès de sa belle-mère, Noémi lui dit : " Qu'as-tu fait, ma fille? " Ruth lui raconta tout ce que cet homme avait fait pour elle?
17 " Il m'a donné, ajouta-t-elle, ces six mesures d'orge, en disant : Tu ne retourneras pas les mains vides chez ta belle-mère. "
18 Et Noémi dit : " Reste ici, ma fille, jusqu'à ce que tu saches comment finira la chose; car cet homme ne se donnera point de repos qu'il n'ait terminé cette affaire aujourd'hui. "

CHAP. IV. — Booz épouse Ruth. Généalogie de David.

Chap. IV. BOoz monta à la porte de la ville et s'y assit. Or voici que le proche parent dont Booz avait parlé vint à passer. Il lui dit : " Arrête-toi, assieds-toi ici, toi un tel. " Cet homme s'arrêta et s'assit.
2 Alors Booz prit dix hommes parmi les anciens de la ville, et il dit : " Asseyez-vous ici. "
3 Lorsqu'ils se furent assis, il dit au proche parent : " La portion de champ qui appartenait à notre frère Eliméleeh, a été vendue par Noémi, qui est revenue du pays de Moab.
4 Et j'ai dit : je veux t'en informer et te dire : Achète-la en présence de ceux qui siègent ici des anciens de mon peuple. Si tu veux user du droit de rachat, rachète-la, si tu ne veux pas, déclare-le-moi, afin que je le sache; car il n'y a personne avant toi qui ait ce droit; moi, je viens après toi. " Il répondit : " Je rachèterai. "
5 Et Booz dit : " Le jour où tu acquerras le champ de la main de Noémi, tu l'acquerras en même temps de Ruth la Moabite, femme du défunt, pour faire revivre le nom du défunt dans son héritage.."
6 Le proche parent répondit : " Je ne puis pas le racheter pour mon compte, de peur de détruire mon *propre* héritage. Fais usage de mon droit de rachat, car je ne puis racheter. "

7 C'était autrefois la coutume en Israël, en cas de rachat et d'échange, pour valider toute affaire, *que l'homme* ôtait son soulier et le donnait à l'autre; cela servait de témoignage en Israël.
8 Le plus proche parent dit *donc* à Booz : " Acquiers pour ton compte. " Et il ôta son soulier.
9 Et Booz dit aux anciens et à tout le peu-

---

16. *Qu'as-tu fait*, (Vulg.); litt. *qui toi*, en lat. *quæ* ou plutôt *qualis tu*, dans quelle situation de succès ou d'insuccès viens-tu? As-tu réussi? l'affaire est-elle en bonne voie? D'autres, *Est-ce toi*, ou *qui es-tu*, *ma fille?* Dans l'obscurité qui règne encore, Noémi n'est pas sûre que la femme qui se présente devant sa maison soit sa belle-fille.

18. *Terminé cette affaire :* il fallait pour cela remplir certaines formalités (iv, 1 sv.).

CHAP. IV.

1. *Monta à la porte*, place devant la porte de la ville, où se traitaient les affaires publiques, et où sans doute des sièges étaient disposés. *Monta*, dans le sens moral, à cause du caractère de cette espèce de forum. Comp. *Deut.* xvii, 8.—*Le proche parent*, hébr. *goël*, qui avait avant tout autre le droit de rachat. —*Parlé*, iii, 12.—*Toi un tel:* Booz prononça son nom (Vulg.), mais l'auteur du livre l'ignore ou ne croit pas nécessaire de le produire.

2. *Dix hommes :* il fallait sans doute ce nombre pour constituer une assemblée légale, de même que chez les Juifs modernes dix hommes sont nécessaires pour former une synagogue.

3. *Notre frère*, notre parent.—*Vendue par Noémi :* de quel droit? Les fils d'Eliméleeh étaient les seuls héritiers de ses biens (*Nombr.* xxvii, 9 sv); mais, d'après la coutume, sa veuve en avait la jouissance sa vie durant; elle pouvait même, en cas de besoin, les vendre; d'autant plus que cette vente, n'ayant d'effet que jusqu'au jubilé suivant, ne constituait pas une véritable aliénation. D'autre part, les fils d'Eliméleeh étant morts sans enfants au pays de Moab, l'auteur n'avait pas à les nommer comme propriétaires d'un héritage dont ils n'avaient jamais pris possession, et auquel, à l'époque où nous sommes, ne se rattachent plus que deux noms, ceux de Noémi et de Ruth (vers. 5). Ou plus simplement : *a été vendue par Noémi* de concert avec Eliméleeh, avant leur départ pour le pays de Moab.

riris, et tene utraque manu. Qua extendente, et tenente, mensus est sex modios hordei, et posuit super eam. Quæ portans ingressa est civitatem,

16. Et venit ad socrum suam. Quæ dixit ei : Quid egisti filia? Narravitque ei omnia, quæ sibi fecisset homo. 17. Et ait : Ecce sex modios hordei dedit mihi, et ait : Nolo vacuam te reverti ad socrum tuam. 18. Dixitque Noemi : Exspecta filia donec videamus quem res exitum habeat : neque enim cessabit homo nisi compleverit quod locutus est.

CAPUT IV.

Booz coram senioribus civitatis accipit possessionem Elimelechi, et Ruth nurum defuncti in uxorem (cedente alio propinquiore juri propinquitatis); ex qua genuit Obed avum Davidis regis.

ASCENDIT ergo Booz ad portam, et sedit ibi. Cumque vidisset propinquum præterire, de quo prius sermo habitus est, dixit ad eum : Declina paulisper, et sede hic : vocans eum nomine suo. Qui divertit, et sedit. 2. Tollens autem Booz decem viros de senioribus civitatis, dixit ad eos : Sedete hic. 3. Quibus sedentibus, locutus est ad propinquum : partem agri fratris nostri Elimelech vendet Noemi, quæ reversa est de regione Moabitide : 4. quod audire te volui, et tibi dicere coram cunctis sedentibus, et majoribus natu de populo meo. Si vis possidere jure propinquitatis : eme, et posside : sin autem displicet tibi, hoc ipsum indica mihi, ut sciam quid facere debeam : nullus enim est propinquus, excepto te, qui prior es : et me, qui secundus sum. At ille respondit : Ego agrum emam. 5. Cui dixit Booz : Quando emeris agrum de manu mulieris, Ruth quoque Moabitidem, quæ uxor defuncti fuit, debes accipere : ut suscites nomen propinqui tui in hereditate sua. 6. Qui respondit : Cedo juri propinquitatis : neque enim posteritatem familiæ meæ delere debeo : tu meo utere provilegio, quo me libenter carere profiteor.

7. [a]Hic autem erat mos antiquitus in Israel inter propinquos, ut si quando alter alteri suo juri cedebat : [a] Deut. 25, 7.
ut esset firma concessio, solvebat homo calceamentum suum, et dabat proximo suo : hoc erat testimonium cessionis in Israel. 8. Dixit ergo propinquo suo Booz : Tolle calceamentum tuum. Quod statim solvit de pede suo. 9. At ille majoribus natu, et universo populo, Testes vos, inquit, estis hodie, quod possederim

---

4. *Te dire*, litt. *découvrir ton oreille :* sans doute parce que celui à qui l'on parlait devait relever le bord de son turban ou écarter ses cheveux à l'endroit des oreilles pour mieux entendre.

5. *Femme du défunt*, de Mahalon, héritier légal du champ. — *Pour faire revivre*, en épousant Ruth, *le nom du défunt* : les enfants nés de ces sortes de mariages prenaient le nom du premier mari défunt et continuaient sa famille.

La Vulgate, ayant lu dans ce verset *vecêth* au lieu de *ouméêth*, traduit : *Le jour ou tu acquerras le champ de la main de Noémi, tu acquerras en même temps* (tu devras prendre pour femme) *Ruth la Moabite*, etc., ce qui donne un sens beaucoup plus net.

6. Le rachat devait coûter une certaine somme, calculée sur les années qui restaient jusqu'au prochain jubilé. Or l'héritage ainsi racheté aux frais du *goël* retournait, non aux *enfants* qu'il avait déjà, mais à ceux de la veuve qu'il épousait.

7. *Autrefois*, dans les temps antérieurs à la composition du livre; cette coutume était tombée depuis peu en désuétude. En traduisant : *c'était une ancienne coutume en Israël*, etc., on laisserait indécise la question de savoir si la coutume était encore en vigueur à l'époque de la composition du livre. — *Son soulier :* une coutume semblable régnait chez les Indiens et les anciens Germains. Elle tire sans doute son origine de ce fait qu'on prenait possession d'un bien fonds en y posant le pied. Oter son soulier et le donner à un autre devint donc le signe naturel de la transmission de la propriété.

ple : “ Vous êtes témoins aujourd'hui
que j'ai acquis de la main de Noémi
tout ce qui appartenait à Elimélech,
à Cheljon et à Mahalon, [10]et que j'ai
acquis en même temps pour femme
Ruth la Moabite, femme de Mahalon,
pour faire revivre le nom du défunt
dans son héritage, afin que le nom du
défunt ne soit point retranché d'entre
ses frères et de la porte de son peuple.
Vous en êtes témoins en ce jour. ”
[11]Tout le peuple qui était à la porte
et les anciens dirent : “ Nous en sommes
témoins. Que Jéhovah rende la
femme qui entre dans ta maison semblable
à Rachel et à Lia, qui toutes
les deux ont bâti la maison d'Israël!
Sois fort dans Ephrata, et fais-toi un
nom dans Bethléem! [12]Puisse ta maison
être semblable à la maison de
Pharès, que Thamar enfanta à Juda,
— par la postérité que Jéhovah te
donnera de cette jeune femme! ”
[13]Booz prit Ruth, et elle fut sa
femme, et il alla vers elle. Jéhovah
donna à Ruth de concevoir, et elle
enfanta un fils. [14]Les femmes dirent
à Noémi : “ Béni soit Jéhovah, qui ne
t'a point laissé manquer aujourd'hui
d'un rédempteur! Que son nom devienne
célèbre en Israël! [15]Il restaurera
ton âme et sera le soutien de ta
vieillesse! Car ta belle-fille qui t'aime
l'a enfanté, elle qui vaut mieux pour
toi que sept fils. ” [16]Noémi prit l'enfant,
le mit sur son sein et elle lui servit
de nourrice. [17]Les voisines lui donnèrent
un nom, en disant: “Un fils est né
à Noémi!” Et elles l'appelèrent Obed.
Ce fut le père d'Isaï, père de David.
[18]Voici la postérité de Pharès :
Pharès engendra Esron; [19]Esron engendra
Aram; Aram engendra Aminadab;
[20]Aminadab engendra Nahasson;
Nahasson engendra Salmon;
[21]Salmon engendra Booz; Booz engendra
Obed; [22]Obed engendra Isaï;
Isaï engendra David.

10. *De la porte de son peuple*, litt. *de son lieu*, de la ville de ses pères, Bethléem.

11. *Ont bâti la maison d'Israël*, sont les mères des enfants de Jacob.—*Sois fort*, litt. *crée de la force*, engendre des enfants courageux (comp. *Ps.* lix, 14). — *Fais-toi un nom:* que de ton mariage avec Ruth naissent d'illustres enfants, qui rendront ton nom glorieux. Ces souhaits sont prophétiques. — *Ephrata*, nom primitif de Bethléem.

12. Sens : que ta postérité soit nombreuse comme celle de Pharès (*Gen.* xxxviii, 29), le chef de la branche nombreuse des fils de Juda à laquelle appartenait Booz (comp. I. *Par.* ii, 5 sv.).

14. *D'un rédempteur :* Booz, ou le nouveau-né? Plutôt ce dernier, qui peut être considéré comme l'enfant de Noémi et qui compensera la perte de son fils.

17. *Obed*, c.-à-d. *servant* ou *serviteur*, à cause des services qu'il devait rendre à son aïeule. — *Ce fut le père*, etc. : ces mots nous révèlent la pensée qui inspire à l'auteur la composition du livre; la généalogie qui suit confirme cette conjecture.

18. *La postérité:* cette généalogie renferme



omnia quæ fuerunt Elimelech, et Chelion, et Mahalon, tradente Noemi : 10. et Ruth Moabitidem, uxorem Mahalon, in conjugium sumpserim, et suscitem nomen defuncti in hereditate sua, ne vocabulum ejus de familia sua ac fratribus et populo deleatur. Vos, inquam, hujus rei testes estis. 11. Respondit omnis populus, qui erat in porta, et majores natu : nos testes sumus : faciat Dominus hanc mulierem, quæ ingreditur domum tuam, sicut Rachel, et Liam, quæ ædificaverunt domum Israel : ut sit exemplum virtutis in Ephratha, et habeat celebre nomen in Bethlehem : 12. fiatque domus tua, sicut domus Phares, [b]quem Thamar peperit Judæ, de semine quod tibi dederit Dominus ex hac puella.

[b] Gen. 38, 29.

13. Tulit itaque Booz Ruth, et accepit uxorem : ingressusque est ad eam, et dedit illi Dominus ut conciperet, et pareret filium. 14. Dixeruntque mulieres ad Noemi : Benedictus Dominus, qui non est passus ut deficeret successor familiæ tuæ, et vocaretur nomen ejus in Israel. 15. Et habeas qui consoletur animam tuam, et enutriat senectutem : de nuru enim tua natus est, quæ te diligit : et multo tibi melior est, quam si septem haberes filios. 16. Susceptumque Noemi puerum posuit in sinu suo, et nutricis ac gerulæ fungebatur officio. 17. Vicinæ autem mulieres congratulantes ei, et dicentes : Natus est filius Noemi : vocaverunt nomen ejus Obed : hic est pater Isai, patris David.

18. Hæ sunt generationes Phares: [c]Phares genuit Esron, 19. Esron genuit Aram, Aram genuit Aminadab, 20. Aminadab genuit Nahasson, Nahasson genuit Salmon, 21. Salmon genuit Booz, Booz genuit Obed, 22. Obed genuit Isai, Isai genuit David.

[c] 1 Par. 2, 5 et 4. 1 Matth. 1, 3.

---

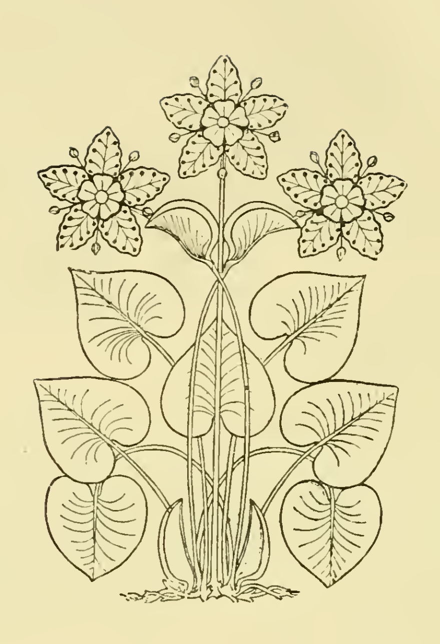
10 noms, 5 pour le séjour en Egypte (430 ans), 5 pour la période comprise entre la sortie d'Egypte et David (476 ans jusqu'à la mort de David). Cet arrangement paraît intentionnel; plusieurs noms sont certainement omis. Comp. I *Paral.* ii, 10-12; *Matth.* i, 3-6; *Luc*, iii, 32 sv. *Esron :* voy. *Gen.* xlvi, 12.

19. *Aram* (LXX), hébr. *Ram.* — *Aminadab*, beau-père d'Aaron (*Exod.* vi, 23).

20. *Nahasson :* voy. *Nombr.* i, 7; ii, 3; vii, 12.—*Salmon* ou Salma (c'est le même nom), mari de Rahab (*Jos.* ii, vi).

22. *David :* c'est un épisode de la vie intime des pieux ancêtres de ce grand roi que l'auteur a voulu nous transmettre; pour nous, chrétiens, c'est un fragment vénérable de la généalogie du Sauveur que S. Mathieu et S. Luc ont fidèlement insérés dans leur Evangile.





Les deux Livres de Samuel.

Introduction.

Ces deux livres n'en formaient qu'un seul à l'origine. La division actuelle, inconnue aux manuscrits hébreux, a été introduite par les traducteurs grecs, d'où elle a passé dans notre Vulgate latine, et même dans les Bibles hébraïques imprimées. Comme les Septante trouvaient dans ces livres, non seulement l'histoire de Samuel, mais encore celles de Saül et de David, ils les ont rattachés aux deux livres suivants qui contiennent l'histoire des Rois depuis Salomon jusqu'à la captivité, et en ont fait, avec ces derniers, un seul tout divisé en quatre parties, sous le nom commun de *Livres des Rois* ou *des Règnes*. C'est ainsi que l'usage a prévalu parmi les catholiques de citer les deux livres de Samuel comme I et II des *Rois*, quoiqu'ils forment un ouvrage distinct, d'un tout autre caractère et beaucoup plus ancien que III et IV *Rois*[1].

Le titre de *Livres de Samuel* ne signifie pas que Samuel en soit l'auteur, puisque la moitié au moins des faits qui y sont relatés se sont passés après sa mort; il provient de ce que le livre s'ouvre par l'histoire de ce prophète, le principal personnage de cette époque, à qui Dieu donna la mission de sacrer les deux premiers rois d'Israël, Saül et David.

Cet ouvrage reprend l'histoire de la théocratie ou du royaume de Dieu au point où l'avait laissée le livre des Juges, avec son annexe, l'épisode de Ruth. A la fin de l'époque des Juges, Israël était tombé dans une profonde décadence. Les Philistins dominaient en maîtres dans le pays, et l'arche sainte, symbole de la présence de Dieu au milieu de son peuple, se trouvait entre leurs mains. C'est alors que Dieu suscite Samuel, à la fois juge et prophète, pour réveiller dans ses frères, avec le sentiment de leur dignité de peuple de Jéhovah, la foi et la piété. Bientôt, en effet, Israel se relève, il rentre en possession de l'arche, son divin palladium, et les Philistins, ses oppresseurs, sont chassés du territoire. Mais cette lutte fait naître en lui le désir d'avoir un roi. Quoique cette demande soit inspirée par un sentiment charnel et tout humain, Dieu l'accorde, parce qu'elle rentre dans ses desseins; il désigne Saül, qui reçoit l'onction des mains de Samuel. Après un heureux commencement, Saül, rebelle aux directions divines, prend les allures d'un despote oriental; Dieu le rejette et choisit David, " l'homme selon son cœur. " David aussi est oint par Samuel; mais il n'arrive au pouvoir qu'après de longues épreuves. Il règne d'abord sur la seule tribu de Juda, puis sur Israël tout entier, et Dieu lui promet de maintenir à jamais dans sa postérité la dignité royale; il devient ainsi le type du Messie promis, et il le restera malgré une chute honteuse, dont il acceptera le châtiment avec un sincère repentir et une vraie humiliation. Le livre se termine avant la mort de David, au moment où le gouvernement va passer entre les mains de Salomon.

Tous ces événements peuvent se

1 Cette distinction est bien marquée dans la Vulgate, où les *Livres des Rois* sont respectivement intitulés : *Livre I de Samuel, que nous appelons Ier des Rois; — Livre II de Samuel, que nous appelons IIe des Rois; — Livre III des Rois, que les Hébreux nomment Ier; — Livre IV des Rois, que les Hébreux nomment IIe*. Il va sans dire que nous suivons, dans notre travail, les dénominations en usage chez les Hébreux.

ranger sous quatre chefs : I. *Ministère de Samuel*, I Sam. I-vii; — II. *Royauté de Saül*, viii-xv.—III. *Rejet de Saül et commencements de David*, xvi-xxxi. — IV. *Règne de David*, *II Sam*, I-xx. — *Epilogue*, xxi-xxiv.

Mais l'auteur n'est pas un simple historien qui relate une série de faits pour satisfaire la curiosité; l'écrivain sacré veut nous donner un enseignement plus élevé, et cet enseignement, il est facile de le découvrir, soit par l'étude du livre en lui-même, soit en le rapprochant de ceux qui précèdent. Son but est de nous montrer la fondation du royaume de Dieu, de son règne éternel, dans la maison de David. Le temps est venu où la glorieuse promesse faite à Juda par Jacob mourant doit commencer à s'accomplir dans la personne d'un de ses fils, de David, auquel ses frères, les autres tribus, rendront hommage et obéissance, qui soumettra à son empire les nations voisines et, semblable à un lion, reviendra de ses expéditions guerrières chargé de butin, et qui enfin transmettra le sceptre à un fils plus grand que lui, au Messie. Tout se rapporte à cette pensée maîtresse, même ce qui est dit de Samuel et de Saül : le premier n'étant que l'instrument choisi de Dieu pour préparer la réalisation de ce grand dessein, le second devant faire ressortir le contraste entre le roi théocratique infidèle et le roi selon le cœur de Dieu, le véritable oint du Seigneur. Cette pensée, avant d'être clairement exprimée par la bouche de Nathan (II *Sam.* vii), apparaît déjà dans le cantique d'Anne (I *Sam.* ii, 10) : " Jéhovah jugera les extrémités de la terre; il donnera puissance à son Roi, et il élèvera la corne de son Oint "; elle se retrouve en des termes non moins magnifiques dans les *novissima verba* de David (II *Sam.* xxiii), et on la devine encore dans le dernier appendice (*ibid.* xxiv) où nous voyons ce roi offrir un sacrifice sur l'aire d'Arenna, emplacement du temple futur. C'est ainsi que les livres de Samuel se relient au dernier chapitre de l'épisode de Ruth, à la généalogie de Pharès, fils de Juda, dont le dernier nom est celui de David.

On ne saurait assigner d'une manière certaine l'époque à laquelle cet ouvrage a été composé. Des explications d'anciens usages, telles que I *Sam.* ix, 9, et des remarques comme I *Sam.* xxvii, 6 : " Siceleg appartient aux rois de Juda jusqu'à ce jour "(comp. xxx, 25), indiquent seulement que l'auteur a vécu à quelque distance des événements. Parmi toutes les conjectures émises à ce sujet, la plus vraisemblable nous paraît être celle qui attribue la composition du livre à un prophète vivant sous le règne de Roboam.

A quelles sources l'auteur a-t-il puisé ses informations? Tout d'abord dans des traditions orales conservées jusqu'à lui; mais nul doute qu'il ait eu aussi sous les yeux des documents écrits, très rapprochés ou même contemporains des événements. Lui-même cite le *Livre du Juste* (II *Sam.* I, 18. Comp. *Jos.* x, 13); il faut y ajouter d'autres ouvrages rédigés par les prophètes du temps, ouvrages connus de l'auteur des Paralipomènes et également utilisés par lui[1], tels que le *Livre de Samuel le Voyant*, le *Livre de Nathan le prophète* et celui de *Gad le prophète*, sans parler de la collection nationale des généalogies. Ainsi s'expliquent cette délicatesse de touche, cette vivacité unie à la finesse des traits biographiques[2] et à la fraîcheur

[1] Voy. I *Par.* xxvii, 24; xxix, 29; II. *Par.* ix, 29.

[2] L'historien de Saül et de David, dit M. Vigouroux, est un des meilleurs écrivains en prose de l'âge d'or de la littérature hébraïque; il tient parmi les prosateurs le même rang qu'Isaïe et Joël parmi les prophètes. On ne trouve chez lui ni les archaïsmes du Pentateuque, ni ce qu'on a appelé les provincialismes de l'auteur des Juges, qu'on suppose avoir vécu dans le nord de la Palestine, ni les chaldaïsmes assez nombreux des deux livres des Rois.

incomparable que l'on admire dans ses récits.

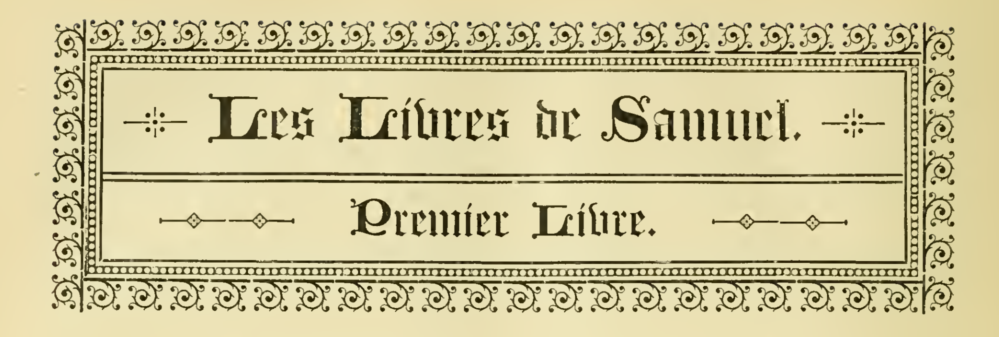
Mais tout en s'aidant des documents qu'il avait à sa disposition, l'auteur a fait une œuvre originale ; il choisit ses matériaux, les fond dans sa rédaction, développe ou abrège les récits d'après un plan et un but bien définis. Aussi règne-t-il dans toutes les parties de l'ouvrage la plus parfaite unité de style, de langue et de méthode de composition.

Cette unité, il est vrai, les exégètes de l'école négative l'ont mise en doute. Ils admettent bien que l'ouvrage a reçu d'un seul homme sa forme actuelle, mais ils prétendent que cet écrivain, compilateur malhabile, s'est contenté d'assembler à la suite l'un de l'autre des fragments d'auteurs différents sans liaison entre eux, le tout sans la moindre critique au risque de se contredire ou de raconter deux fois des faits identiques qu'il croyait divers. Nous avons donné, ce nous semble, une solution satisfaisante de ces difficultés dans les notes qui accompagnent la traduction des passages incriminés.

L'absence de chronologie systématique dans ces deux livres ne permet pas de fixer avec précision le laps de temps dans lequel se sont déroulés les événements. On peut néanmoins l'estimer, en nombre rond, à environ 130 ans, dont 50 pour l'âge de Samuel au moment de l'élévation de Saül à la royauté, 40 pour la durée de son règne, et 40 pour le règne de David.

Notre texte hébreu des deux livres de Samuel a subi de notables altérations, dont plusieurs sont heureusement corrigées par les LXX. Voy. Driver, *Notes on the Hebrew text of the books of Samuel, etc. Oxford, Clarendon Press, 1890.*







Ministère de Samuel [Ch. I — VII].

CHAP. I. — Naissance de Samuel. Sa consécration à Dieu.

Chap. I.
L y avait un homme de
Ramathaïm-Sophim, de
la montagne d'Ephraïm,
nommé Elcana, fils de
Jéroham, fils d'Eliu, fils
de Thôhu, fils de Suph, Ephratéen.
2 Il avait deux femmes, dont l'une
s'appelait Anne, et l'autre Phénenna;
et Phénenna avait des enfants, mais
Anne était sans enfants. 3 Cet homme
montait de sa ville, chaque année,
pour adorer Jéhovah des armées et
lui offrir des sacrifices à Silo. Là
étaient les deux fils d'Héli, Ophni et
Phinées, prêtres de Jéhovah. 4 Le jour
où Elcana offrait son sacrifice, il donnait des portions *de la victime* à Phénenna, sa femme, et à tous ses fils et
à toutes ses filles; 5 et il donnait à
Anne une double portion, car il aimait
Anne, et Jéhovah l'avait rendue stérile. 6 Sa rivale l'affligeait encore extrêmement, afin de l'aigrir de ce que
Jéhovah l'avait rendue stérile. 7 Et
chaque année *Elcana* faisait ainsi,
toutes les fois qu'elle montait à la
maison de Jéhovah, et *Phénenna* la
mortifiait de la même manière. Alors
elle pleurait et ne mangeait point.
8 Elcana, son mari, lui disait : " Anne,

CHAP. I.

1. La vocation de Samuel aux fonctions de Juge et de prophète forme le point de départ d'une ère nouvelle dans l'histoire du royaume de Dieu. Non seulement il clôt la période des Juges et fonde la royauté, mais il inaugure aussi le prophétisme en tant qu'institution permanente. Avant lui, des prophètes avaient été suscités de Dieu à certaines époques ; à partir de Samuel, ils se succèderont sans interruption, à côté du sacerdoce et de la royauté, comme les organes et les interprètes ordinaires de la volonté de Jéhovah. De là les sept chapitres consacrés à Samuel.

Ramathaïm-Sophim, c.-à-d. la *Rama* ou *Ramatha* des *Suphites*. ainsi nommée parce que les Lévites de la famille de Suph (ou *Sophaï*, I *Par.* vi, 26) s'y étaient fixés, dans la tribu de Benjamin; c'est l'Arimathie du Nouv. Testament, auj. *Er-Ram*, à 2 lieues au N. de Jérusalem : la montagne d'Ephraïm s'étendait au sud jusque là ; selon d'autres, auj. *Rentis*, village musulman, situé sur une colline, dominée elle-même par une petite hauteur ; c'est ce qu'indiquerait le duel, *Ramathaïm*, c.-à-d. *double hauteur*. — *Elcana* (c.-à-d. celui que *Dieu s'est acquis*), descendant de Caath, et par conséquent Lévite : voy. sa généalogie I *Paral.* vi, 26 sv., avec quelques différences dans les noms. — *Ephratéen*, c.-à-d. Ephraïmite : la famille d'Elcana, après avoir appartenu civilement à la tribu d'Ephraïm, s'était fixée dans celle de Benjamin. Hummelauer joint *Ephratéen* à *Suph*, et non à *Elcana*, pour éviter une tautologie.

2. *Deux femmes* (comp. *Gen.* iv, 19). Cela était permis par la loi (*Deut.* xxi, 15) et autorisé par les exemples de Jacob (*Gen.* xxix), etc. — *Anne*, c.-à-d. grâce ; *Phénenna*,

Liber I. Samuelis

QUEM NOS PRIMUM REGUM DICIMUS.

CAPUT I.

Elcana habuit uxores Annam et Phenennam : quarum Anna diu sterilis de æmulæ improperio tristis, fusa in Silo coram Heli oratione ad Dominum, genuit Samuelem; quem ablactatum Domino obtulit, ut voverat.


UIT vir unus de Ramathaimsophim, de monte Ephraim, et nomen ejus Elcana, filius Jeroham, filii Eliu, filii Thohu, filii Suph, Ephratæus :
2. Et habuit duas uxores, nomen uni Anna, et nomen secundæ Phenenna. Fueruntque Phenennæ filii : Annæ autem non erant liberi. 3. Et ascendebat vir ille de civitate sua statutis diebus, ut adoraret, et sacrificaret Domino exercituum in Silo. Erant autem ibi duo filii Heli, Ophni et Phinees, sacerdotes Domini. 4. Venit ergo dies, et immolavit Elcana, deditque Phenennæ uxori suæ, et cunctis filiis ejus, et filiabus partes : 5. Annæ autem dedit partem unam tristis, quia Annam diligebat. Dominus autem concluserat vulvam ejus. 6. Affligebat quoque eam æmula ejus, et vehementer angebat, in tantum, ut exprobraret quod Dominus conclusisset vulvam ejus : 7. Sicque faciebat per singulos annos, cum redeunte tempore ascenderent ad templum Domini : et sic provocabat eam : porro illa flebat, et non capiebat cibum. 8. Dixit ergo ei Elcana vir suus : Anna, cur fles? et quare non comedis? et quam ob rem affligitur

---

c.-à-d. corail ou perle (même nom que Marguerite). La sœur de la phénicienne Didon s'appelait aussi Anne, et ce nom se retrouve dans *Annibal* (Baal est favorable).

3. *Chaque année*, soit à la fête de Pâque, soit pour offrir le sacrifice annuel ordonné *Deut.* xii, 17, 18. Comp. le vers. 21. — *Jéhovah des armées*, locution abrégée pour *Jéhovah*, Dieu *des armées* (comp. *Gen.* ii, 1), qui paraît ici pour la première fois ; elle désigne Jéhovah comme le Souverain des armées ou puissances célestes, visibles et invisibles, savoir des anges (*Gen.* xxxii, 2; *Deut.* xxxiii, 2) et des astres (*Is.* xl, 26. Comp. *Ps.* cii, 21; cxlviii, 2) : à plus forte raison est-il le maître absolu des puissances de ce monde. C'est au moment où son peuple va se constituer en royaume, que Jéhovah se révèle comme le Dieu des armées, pour faire entendre qu'il est le Dieu de l'univers et qu'il donnera à Israël la victoire sur tous ses ennemis. Comp. I *Rois*, xiv, 48; II, viii, 14. — *A Silo*, où depuis Josué se trouvait le tabernacle (*Jug.* xviii, 1). — *Là étaient les deux fils d'Héli*, le grand prêtre, mais trop âgé pour remplir ses fonctions. Cette remarque est faite en vue de ce qui va suivre (ii, 11 sv.). LXX, *là étaient Héli et ses deux fils :* à tort.

4. *Il donnait*, dans le repas sacré qui suivait le sacrifice d'actions de grâces (*Lév.* vii, 15), *des portions* de la victime offerte.

5. *Double portion*, litt. *une portion de deux figures* ou *personnes*, pour signifier qu'il l'aimait autant que si elle lui avait donné un fils (comp. *Gen.* xliii, 34; I *Sam.* ix, 23). Vulg., *il donna à Anne une seule part avec tristesse.* D'après Hummelauer, au lieu de *àppaïm*, deux figures, il faudrait lire avec les LXX *àppam*, seulement : *il donnait à Anne une seule portion, quoiqu'il l'aimât, parce que Jéhovah l'avait rendue stérile*, et qu'il ne voulait pas exciter la jalousie de Phenenna.

7. *Elcana faisait ainsi;* ou impersonnellement, *il arrivait ainsi.*

8. LXX, Elcana, son mari, lui disait : " Anne. " Elle lui disait : " Me voici, Seigneur : " addition inutile.

pourquoi pleures-tu et ne manges-tu
pas? pourquoi ton cœur est-il triste?
Est-ce que je ne suis pas pour toi
plus que dix fils? "
9 Anne se leva, après qu'on eut
mangé et bu à Silo. — Héli, le *grand*
prêtre, était assis sur un siège devant
la porte du temple de Jéhovah. —
10 L'âme pleine d'amertume, elle pria
Jéhovah et versa beaucoup de larmes;
11 et elle fit un vœu, en disant : " Jého-
vah des armées, si vous daignez re-
garder l'affliction de votre servante, si
vous vous souvenez de moi et n'ou-
bliez point votre servante, et si vous
lui donnez un enfant mâle, je le con-
sacrerai à Jéhovah pour tous les jours
de sa vie, et le rasoir ne passera pas
sur sa tête. " 12 Comme elle restait
longtemps en prière devant Jéhovah,
Héli observa sa bouche. 13 Anne par-
lait en son cœur et remuait seule-
ment les lèvres, sans que sa voix se
fît entendre. Héli pensa *donc* qu'elle
était ivre, 14 et il lui dit : " Jusques à
quand seras-tu dans l'ivresse? " Fais
passer ton vin. " 15 Anne répondit :
" Non, mon seigneur; je suis une
femme affligée dans son cœur; je n'ai
bu ni vin ni boisson enivrante, mais
j'épanchais mon âme devant Jéhovah.
16 Ne prends pas ta servante pour une
femme perverse, car c'est dans l'excès
de ma peine et de ma douleur que
j'ai parlé jusqu'ici. " 17 Alors Héli lui
dit : " Va en paix, et que le Dieu
d'Israël exauce la prière que tu lui as
adressée! " 18 Elle dit : " Que ta ser-
vante trouve grâce à tes yeux! " Et
cette femme alla son chemin; elle
mangea, et son visage n'était plus le
même. 19 Ils se levèrent de bon matin,
et s'étant prosternés devant Jéhovah,
ils s'en retournèrent et revinrent dans
leur maison à Rama.
20 Elcana connut Anne, sa femme,
et Jéhovah se souvint d'elle. Après le
temps révolu, Anne ayant conçu, en-
fanta un fils, qu'elle nomma Samuel,
" car, dit-elle, je l'ai demandé à Jého-
vah. "
21 Son mari Elcana monta avec
toute sa maison pour offrir à Jéhovah
le sacrifice annuel et pour accomplir
son vœu. 22 Mais Anne ne monta pas,
et elle dit à son mari : " Quand l'en-
fant sera sevré, je le mènerai pour le
présenter à Jéhovah et qu'il demeure
là toujours. " 23 Elcana, son mari, lui
dit : " Fais ce qui te semblera bon,
reste ici jusqu'à ce que tu l'aies sevré.
Daigne seulement Jéhovah accomplir
sa parole! " Et la femme resta et
allaita son fils, jusqu'à ce qu'elle le
sevrât. 24 Quand elle l'eut sevré, elle
le fit monter avec elle, ayant pris trois
taureaux, un épha de farine et une
cruche de vin, et elle le mena dans la
maison de Jéhovah à Silo : l'enfant
était encore tout jeune. 25 Ils égorgè-
rent le taureau et ils conduisirent
l'enfant à Héli. 26 Anne dit : " Pardon,
mon seigneur. Aussi vrai que ton
âme vit, mon seigneur, je suis cette

---

9. *Après* le festin sacré. — *Devant un des poteaux* de la porte qui conduisait dans la cour intérieure du tabernacle, appelé *palais* ou *temple* (Vulg.) *de Jéhovah*, à cause de la majesté du Dieu qui y résidait. Cette expression, employée dans le même sens iii, 3, n'indiquerait-elle pas que le temple était bâti lorsque l'auteur écrivait son livre?

11. *Je le consacrerai*, etc. : les Lévites ne remplissaient leurs fonctions auprès du tabernacle qu'à partir de 25 ans, et seulement à tour de rôle. Anne ajoute deux choses à cette obligation : son fils servira le Seigneur tous les jours de sa vie; il sera nazaréen (*Nombr.* vi, 5 sv.). Ce n'est ni comme lévite, ni comme nazaréen, mais comme prophète, que Samuel remplira plus tard des fonctions sacerdotales, en offrant des sacrifices.

13. *Héli pensa* qu'elle s'était enivrée dans le repas du sacrifice.

14. *Fais passer*, (litt. *éloigne de toi*) *ton vin*, en allant dormir. Les LXX mettent ces paroles dans la bouche du *serviteur d'Héli*, sans doute parce qu'elles leur paraissaient choquantes.

16. *Une femme perverse;* litt. *de rien;* Vulg., *une fille de Bélial :* voy. *Deut.* xiii, 13. — *C'est dans l'excès*, etc. : cette agitation de mes lèvres, que tu attribuais à l'ivresse, venait de ma grande affliction.

18. *Que ta servante trouve grâce*, etc. : conserve-lui ta bienveillance et prie pour elle. — *Son visage n'était plus le même :* la

cor tuum? numquid non ego melior tibi sum, quam decem filii?

9. Surrexit autem Anna postquam comederat, et biberat in Silo. Et Heli sacerdote sedente super sellam ante postes templi Domini, 10. cum esset Anna amaro animo, oravit ad Dominum, flens largiter, 11. et votum vovit, dicens : Domine exercituum, si respiciens videris afflictionem famulæ tuæ, et recordatus mei fueris, nec oblitus ancillæ tuæ, dederisque servæ tuæ sexum virilem : dabo eum Domino omnibus diebus vitæ ejus, et novacula non ascendet super caput ejus. 12. Factum est autem, cum illa multiplicaret preces coram Domino, ut Heli observaret os ejus. 13. Porro Anna loquebatur in corde suo, tantumque labia illius movebantur, et vox penitus non audiebatur. Æstimavit ergo eam Heli temulentam, 14. dixitque ei : Usquequo ebria eris? digere paulisper vinum, quo mades. 15. Respondens Anna, Nequaquam, inquit, domine mi : nam mulier infelix nimis ego sum, vinumque et omne quod inebriare potest, non bibi, sed effudi animam meam in conspectu Domini. 16. Ne reputes ancillam tuam quasi unam de filiabus Belial : quia ex multitudine doloris, et mœroris mei locuta sum usque in præsens. 17. Tunc Heli ait ei : Vade in pace : et Deus Israel det tibi petitionem tuam, quam rogasti eum. 18. Et illa dixit : Utinam inveniat ancilla tua gratiam in oculis tuis. Et abiit mulier in viam suam, et comedit, vultusque illius non sunt amplius in diversa mutati. 19. Et surrexerunt mane, et adoraverunt coram Domino : reversique sunt, et venerunt in domum suam Ramatha. Cognovit autem Elcana Annam uxorem suam : et recordatus est ejus Dominus.

20. Et factum est post circulum dierum, concepit Anna, et peperit filium, vocavitque nomen ejus Samuel : eo quod a Domino postulasset eum.

21. Ascendit autem vir ejus Elcana, et omnis domus ejus, ut immolaret Domino hostiam solemnem, et votum suum, 22. et Anna non ascendit : dixit enim viro suo : Non vadam, donec ablactetur infans, et ducam eum, ut appareat ante conspectum Domini, et maneat ibi jugiter. 23. Et ait ei Elcana vir suus : Fac quod bonum tibi videtur, et mane donec ablactes eum : precorque ut impleat Dominus verbum suum. Mansit ergo mulier, et lactavit filium suum, donec amoveret eum a lacte. 24. Et adduxit eum secum, postquam ablactaverat, in vitulis tribus, et tribus modiis farinæ, et amphora vini, et adduxit eum ad domum Domini in Silo. Puer autem erat adhuc infantulus : 25. et immolaverunt vitulum, et obtulerunt puerum Heli. 26. Et ait Anna : Obsecro mi domine, vivit anima tua

parole du grand prêtre lui avait rendu l'espérance.

20. *Après le temps révolu;* litt. *au retour des jours*, c.-à-d. *de l'année.* — *Samuel*, c.-à-d. *obtenu de Dieu.*

21. *Son vœu :* Elcana avait donc aussi fait un vœu, probablement celui d'offrir une victime au Seigneur, dans le cas où Anne lui donnerait un fils.

22. *Sevré :* les femmes israélites allaitaient leurs enfants jusqu'à l'âge de 2, et même 3 ans (II *Macch.* vii, 28). D'après Vigouroux, *gamal* pourrait être entendu dans un sens plus large : quand l'enfant sera *élevé.* — Confié sans doute aux femmes de service à la porte du tabernacle (ii, 22).

23. *Sa parole :* allusion à la parole d'Héli à Anne (vers. 17), reçue par les parents de Samuel comme parole de Dieu, et entendue, non seulement de la naissance de l'enfant, mais aussi de ses destinées futures.

24. *Trois taureaux :* l'un devait être immolé en holocauste pour accompagner et figurer la consécration perpétuelle de l'enfant au Seigneur; les deux autres constituaient l'holocauste et le sacrifice pacifique qu'Elcana venait offrir chaque année à Silo.

25. *Le taureau* qui devait être offert en holocauste pour la consécration de Samuel. L'auteur ne mentionne pas l'immolation des deux autres, qui se suppose d'elle-même.

femme qui me tenais ici près de toi pour prier Jéhovah. [27]C'est pour cet enfant que je priais, et Jéhovah m'a accordé la demande que je lui avais faite. [28]Moi aussi je le donne à Jéhovah pour tous les jours de sa vie, auxquels il est donné à Jéhovah. " Et ils se prosternèrent là devant Jéhovah.

CHAP. II. — Cantique d'Anne. Désordres des fils d'Héli et faiblesse de leur père.

Chap. II.

1. Anne pria et dit :
Mon cœur tressaille de joie en Jéhovah,
Ma corne a été élevée par Jéhovah,
Ma bouche est ouverte sur mes ennemis,
Car je me suis réjouie de ton secours.

2. Nul n'est saint comme Jéhovah,
Car il n'y a pas d'autre *Dieu* que toi;
Il n'y a pas de rocher comme notre Dieu.
3. Ne prononcez pas tant de paroles hautaines,
Qu'un langage arrogant ne sorte pas de votre bouche;
Car Jéhovah est un Dieu qui sait tout,
Et les actions *de l'homme* ne subsistent pas.
4. L'arc des puissants est brisé,
Et les faibles ont la force pour ceinture.
5. Ceux qui étaient rassasiés se louent pour du pain,
Et ceux qui étaient affamés n'ont plus faim;
Même la stérile enfante sept fois,
Et celle qui avait beaucoup de fils se flétrit.
6. Jéhovah fait mourir et il fait vivre,
Il fait descendre au séjour des morts et il en fait remonter.
7. Jéhovah appauvrit et il enrichit,
Il abaisse et il élève.
8. De la poussière il retire le pauvre,
Du fumier il relève l'indigent,
Pour les faire asseoir avec les princes,
Et il leur donne en partage un trône de gloire;
Car à Jéhovah sont les colonnes de la terre,
Et sur elles il a posé le globe.

9. Il gardera les pas de ses pieux,
Mais les méchants périront dans les ténèbres;
Car l'homme ne l'emportera pas par la force.
10. Jéhovah! ses ennemis seront brisés;
Du haut du ciel il tonnera sur eux.
Jéhovah jugera les extrémités de la terre;
Il donnera la puissance à son roi,
Et il élèvera la corne de son oint.

---

28. *Moi aussi*, de même que Jéhovah me l'a accordé, *je le donne;* litt. *je le fais accordé* ou *donné à Jéhovah;* Anne joue sur la signification du nom de Samuel. Vulg., *je le prête.*

La Vulgate rattache au vers. 28 les premiers mots du chap. ii : *Anne pria et dit.*

CHAP. II.

1. *Pria :* cette prière est un cantique de louange d'un caractère prophétique et messianique. La pieuse femme, qui a demandé avec tant de ferveur au Dieu d'Israël de lui accorder un fils et qui vient de le consacrer à son service, voit dans les événements de sa propre vie les lois générales de la Providence divine : toujours Dieu abaisse les orgueilleux; toujours il élève les humbles et enrichit les pauvres qui se confient en lui. Ce qu'il a fait pour elle, il le fera pour son peuple alors opprimé par ses ennemis : il lui donnera un Roi qui exercera le jugement sur toutes les nations. L'analogie de ce cantique avec celui de la Vierge Marie (*Luc*, i) est frappante. Comp. vers. 1 à *Luc*, i, 46-48; vers. 2-3 à *Luc*, i, 49-50; vers. 4-8 à *Luc*, i, 51-53; vers. 9-10 à *Luc*, i, 54-55. Seulement celui de Marie est plus doux, plus calme, plus solennel; l'idée de la miséricorde divine envers les pauvres et les faibles y domine celle de

domine : ego sum illa mulier, quæ steti coram te hic orans Dominum.
27. Pro puero isto oravi, et dedit mihi Dominus petitionem meam, quam postulavi eum.
28. Idcirco et ego commodavi eum Domino cunctis diebus, quibus fuerit commodatus Domino. Et adoraverunt ibi Dominum. Et oravit Anna, et ait :

CAPUT II.

Annæ canticum in gratiarum actionem; quæ rursum tres filios et duas filias generavit : ob peccata autem filiorum Heli, et nimiam patris indulgentiam, fit illi et domui ejus comminatio, ac mors filiorum prædicitur.



EXSULTAVIT cor meum in Domino, et exaltatum est cornu meum in Deo meo : dilatatum est os meum super inimicos meos : quia lætata sum in salutari tuo.
2. Non est sanctus, ut est Dominus : neque enim est alius extra te, et non est fortis sicut Deus noster.
3. Nolite multiplicare loqui sublimia, gloriantes : recedant vetera de ore vestro : quia Deus scientiarum, Dominus est, et ipsi præparantur cogitationes.
4. Arcus fortium superatus est, et infirmi accincti sunt robore.
5. Repleti prius, pro panibus se locaverunt : et famelici saturati sunt, donec sterilis peperit plurimos : et quæ multos habebat filios, infirmata est.
6. [a]Dominus mortificat et vivificat, deducit ad inferos et reducit. [a] Deut. 32, 39. Tob. 13, 2. Sap. 16, 13.
7. Dominus pauperem facit et ditat, humiliat et sublevat.
8. [b]Suscitat de pulvere egenum, et de stercore elevat pauperem : ut sedeat cum principibus, et solium gloriæ teneat. Domini enim sunt cardines terræ, et posuit super eos orbem. [b] Ps. 112, 7. 8.
9. Pedes sanctorum suorum servabit, et impii in tenebris conticescent : quia non in fortitudine sua roborabitur vir.
10. Dominum formidabunt adversarii ejus : et super ipsos in cœlis tonabit : Dominus judicabit fines terræ, et dabit imperium regi suo, et sublimabit cornu Christi sui.

---

la justice à l'égard des méchants. Indépendamment même de l'inspiration, la ressemblance s'expliquerait par ce fait, que les jeunes filles israélites savaient par cœur les anciens hymnes nationaux.—*Ma corne*, ma force : image empruntée aux bœufs : comp. *Deut.* xxxiii, 17; *Ps.* lxxiv, 5 al. — *Ma bouche est ouverte* pour publier le *secours* (litt. *le salut*) que le Seigneur m'a accordé, et cela à la confusion de *mes ennemis* réduits au silence.

2. *Saint :* c'est en vertu de sa sainteté que Dieu aime le bien et hait le mal. — *Car :* la sainteté n'est que le reflet moral de la majesté d'un Dieu unique, absolu. — *Rocher* inébranlable, auprès duquel le faible trouve un refuge assuré : image bien naturelle en Palestine, où l'on rencontre de nombreux rochers isolés, semblables à des forteresses.

3. *Paroles hautaines :* allusion aux sarcasmes de Phénenna. — *Qu'un langage arrogant*, etc. Vulg., *que vos anciens* et orgueilleux *discours s'éloignent de votre bouche*, en lisant *athiq*, *éloigné*, et par extension *ancien.* — *Les actions de l'homme* faites sans Dieu ou contre Dieu. D'autres : *qui pèse* tout *ce qu'il fait;* litt. *et les actes sont pesés*, mesurés *à lui* (en lisant *lo* avec un *vav :* qeri) : dont tous les actes sont mesurés, et par conséquent justes : comp Ezéch. xviii, 25 sv. Vulg., *et toutes ses pensées*, tous ses desseins, *sont préparées*, mesurées d'avance. Suit une série d'exemples sur la manière dont Dieu agit au sein de l'humanité, vers. 4-8.

4. *Les faibles;* litt., *les chancelants.*

5. *Sept fois*, litt. *sept* enfants, des enfants nombreux (Vulg.). — *Se flétrit*, litt. *languit*, dépérit dans sa vieillesse, parce que Dieu a fait mourir ses enfants avant l'âge. (*Jér.* xv, 9).

9 sv. Ce que Dieu a fait, il le fera encore dans l'avenir. Sous la garde de Dieu, les *pieux* marcheront d'un pas ferme, sans trébucher, sans accident; mais les méchants, privés de la lumière de sa grâce, tomberont dans le malheur, figuré par les *ténèbres.*

10. *Les extrémités de la terre*, la terre jusqu'à ses extrémités, le monde entier. Ici la prière d'Anne s'élève à une vue prophétique sur l'avenir et le triomphe final du royaume de Dieu. — *Son roi*, *son oint*, non tel ou tel roi en particulier, mais un roi idéal, et en même temps le roi réel qu'aura Israël en David et en sa postérité, laquelle se termine et se résume dans le Messie. *L'élévation de la corne*, c.-à-d. de la puissance de l'Oint de Jéhovah a commencé avec le règne victorieux de David; elle s'est continuée dans

11 Elcana s'en alla dans sa maison
à Rama, et l'enfant resta au service
de Jéhovah devant le prêtre Héli.
12 Or les fils d'Héli étaient des hom-
mes pervers, ils ne connaissaient point
Jéhovah. 13 Et voici comment ces prê-
tres avaient coutume d'agir à l'égard
du peuple. Lorsque quelqu'un offrait
un sacrifice, le serviteur du prêtre ve-
nait, pendant qu'on faisait bouillir la
chair, tenant à la main une fourchette
à trois dents; 14 il la plongeait dans la
chaudière, dans le chaudron, dans la
marmite ou dans le pot, et tout ce que
la fourchette amenait, le prêtre le pre-
nait pour lui. C'est ainsi qu'ils agis-
saient à l'égard de tous les Israélites
qui venaient là, à Silo. 15 Même avant
qu'on fît brûler la graisse, le serviteur
du prêtre venait et disait à l'homme
qui offrait le sacrifice : " Donne-moi
de la chair à rôtir pour le prêtre; il ne
recevra pas de toi de chair bouillie,
mais seulement de la chair crue." 16 Et
si l'homme lui disait : " Qu'on fasse
d'abord fumer la graisse; tu prendras
ensuite ce que tu voudras, " le servi-
teur répondait : " Non; il faut que tu
en donnes maintenant; sinon, j'en
prendrai de force." 17 Le péché de ces
jeunes gens était très grand devant
Jéhovah, parce qu'ils attiraient le mé-
pris sur les offrandes de Jéhovah.
18 Samuel faisait le service devant
Jéhovah, revêtu d'un éphod de lin.
19 Sa mère lui faisait une petite robe,
qu'elle lui apportait chaque année,
lorsqu'elle montait avec son mari
pour offrir le sacrifice annuel. 20 Héli
bénit Elcana et sa femme, en disant :
" Que Jéhovah te donne des enfants
de cette femme, pour le don qu'elle a
fait à Jéhovah!" Et ils s'en retournè-
rent chez eux. 21 Jéhovah visita Anne,
et elle conçut et enfanta trois fils et
deux filles. Et le jeune Samuel gran-
dissait en la présence de Jéhovah.
22 Héli était très vieux, et il apprit
comment ses fils agissaient à l'égard
de tout Israël, et qu'ils couchaient
avec les femmes qui servaient à l'en-
trée de la tente de réunion. 23 Il leur
dit : " Pourquoi faites-vous de telles
choses? Car j'entends tout le peuple
parler de vos mauvaises actions.
24 Non, mes enfants; ce que j'entends
dire n'est pas bon; on fait pécher le
peuple de Jéhovah. 25 Si un homme
pèche contre un autre homme, Dieu
intervient comme arbitre; mais s'il
pèche contre Jéhovah, qui intercédera
pour lui?" Et ils n'écoutèrent point
la voix de leur père, car Jéhovah vou-
lait les faire mourir.— 26 Le jeune Sa-
muel continuait à grandir, et il était
agréable à Jéhovah et aux hommes.
27 Un homme de Dieu vint auprès
d'Héli et lui dit : " Ainsi parle Jého-

toute victoire remportée par ses successeurs sur les ennemis de Dieu et de son royaume; elle progresse à mesure que s'étend le royaume de Jésus-Christ, jusqu'à ce qu'elle atteigne son éternel achèvement au jugement dernier, alors que tous les ennemis du Christ seront mis sous ses pieds.

12. *Ils ne connaissaient point Jéhovah* comme il doit être connu : ils ne le craignaient point, ne se souciaient point de lui.

13. *Et voici*, litt. *le droit* que ces prêtres prétendaient avoir vis-à-vis du peuple. Cette expression de l'auteur prouve que le livre du Lévitique où sont exactement définis les droits des prêtres dans les sacrifices (*Lév.* vii, 31-35 : comp. *Deut.* xviii, 3), existait déjà de son temps. — *Un sacrifice* d'actions de grâces.

La Vulgate, contrairement à la ponctuation massorétique, rattache le premier membre du vers. 13 au vers. 12 : *Ils ne connaissaient point le Seigneur ni le droit des prêtres vis-à-vis du peuple*, ils transgressaient les règles prescrites par Moïse à cet égard.

14. *Chaudière, chaudron*, etc. : vases de capacité différente pour des victimes de diverse grosseur.

15. *Avant qu'on* mît sur l'autel, pour les brûler en l'honneur de Dieu, les parties graisseuses de la victime (*Lév.* iii, 3-5 : comp. vii, 30-34). — *Donne de la chair*, la poitrine et l'épaule, mais non dépouillées de leur graisse, ce qui était un vol à l'égard de Jéhovah.

17. *Ces jeunes gens :* les serviteurs ou les fils d'Héli? En tout cas, ceux-ci étaient les plus coupables. — *Ils attiraient le mépris*, donnaient occasion d'en mal parler, et, par suite, *détournaient les hommes d'offrir des sacrifices* (Vulg.) Ou bien, *parce que les hommes méprisaient* (étaient amenés à mépriser) *les offrandes de Jéhovah.*

18. *Ephod :* ce vêtement, porté par les

11. Et abiit Elcana Ramatha, in domum suam : puer autem erat minister in conspectu Domini ante faciem Heli sacerdotis.

12. Porro filii Heli, filii Belial, nescientes Dominum, 13. neque officium sacerdotum ad populum : sed quicumque immolasset victimam, veniebat puer sacerdotis, dum coquerentur carnes, et habebat fuscinulam tridentem in manu sua, 14. et mittebat eam in lebetem, vel in caldariam, aut in ollam, sive in cacabum : et omne, quod levabat fuscinula, tollebat sacerdos sibi : sic faciebant universo Israeli venientium in Silo. 15. Etiam antequam adolerent adipem, veniebat puer sacerdotis, et dicebat immolanti : Da mihi carnem, ut coquam sacerdoti : non enim accipiam a te carnem coctam, sed crudam. 16. Dicebatque illi immolans : Incendatur primum juxta morem hodie adeps, et tolle tibi quantumcumque desiderat anima tua. Qui respondens aiebat ei : Nequaquam : nunc enim dabis, alioquin tollam vi. 17. Erat ergo peccatum puerorum grande nimis coram Domino : quia retrahebant homines a sacrificio Domini.

18. Samuel autem ministrabat ante faciem Domini, puer, accinctus ephod lineo. 19. Et tunicam parvam faciebat ei mater sua, quam afferebat statutis diebus, ascendens cum viro suo, ut immolaret hostiam solemnem. 20. Et benedixit Heli Elcanæ et uxori ejus : dixitque ei : Reddat tibi Dominus semen de muliere hac, pro fœnore quod commodasti Domino. Et abierunt in locum suum. 21. Visitavit ergo Dominus Annam, et concepit, et peperit tres filios, et duas filias : et magnificatus est puer Samuel apud Dominum.

22. Heli autem erat senex valde, et audivit omnia quæ faciebant filii sui universo Israeli : et quomodo dormiebant cum mulieribus quæ observabant ad ostium tabernaculi : 23. et dixit eis : Quare facitis res hujuscemodi, quas ego audio, res pessimas, ab omni populo? 24. Nolite filii mei : non enim est bona fama, quam ego audio, ut transgredi faciatis populum Domini. 25. Si peccaverit vir in virum, placari ei potest Deus : si autem in Dominum peccaverit vir, quis orabit pro eo? Et non audierunt vocem patris sui : quia voluit Dominus occidere eos. 26. [c]Puer autem Samuel proficiebat, atque crescebat, et placebat tam Domino quam hominibus. [c] Luc. 2, 40.

27. Venit autem vir Dei ad Heli, et ait ad eum : Hæc dicit Dominus :

---

prêtres, consistait en deux bandes passant sur les épaules et retenues autour du corps par une ceinture; il était semblable pour la forme, non pour la matière, à celui du grand prêtre (*Exod.* xxviii, 6 sv.) — *De lin (*hébr. *bad*), ou de couleur blanche : voy. sur ce mot *Exod.* xxviii, 42, note.

19. *Une petite robe*, vêtement de tous les jours, hébr. *meïl*, de même forme que le *meïl* du grand prêtre (*Exod.* xxviii, 31 sv.). Ces détails sur les vêtements de Samuel insinuent l'idée d'un sacerdoce extraordinaire et en dehors de la loi, auquel l'aurait élevé sa consécration absolue au Seigneur.

20. Ce verset répond au dernier verset du chap. i.

21. *Jéhovah.* Litt., *car* (la bénédiction d'Héli ne fut pas vaine, car) *Jéhovah visita Anne*, lui accorda sa grâce. — *Grandissait:* comp. *Luc*, ii, 52.

22. *Servaient*, ou *s'assemblaient* pour remplir les services ordinaires aux femmes : confection et entretien des tentures et vêtements sacrés, soins de propreté, etc. Comp. *Exod.* xxxviii, 8.

24. *Non*, n'agissez pas ainsi. — *On fait pécher :* ce père trop faible n'ose employer la forme directe : *vous faites pécher.*

25. *Dieu*, dans la personne du juge terrestre, intervient comme arbitre (litt. *juge*) et donne à chacun son droit. Vulg., *Dieu pourra être apaisé à son égard*, on peut le réconcilier avec Dieu. — *Qui intercédera*, qui pourra prendre le rôle d'arbitre et de juge entre Dieu et lui, pour arranger le différend et lui obtenir le pardon? — *Jéhovah voulait le faire mourir* revient à ceci : leur endurcissement était tel qu'ils ne pouvaient plus échapper au châtiment divin. Voy. *Exod.* iv, 21, note.

26. Comp. *Luc*, i, 80; ii, 40, 52.

27. Avant de frapper la maison d'Héli, Dieu envoie un prophète adresser au grand

vah : Ne me suis-je pas clairement
révélé à la maison de ton père, lors-
qu'ils étaient en Egypte dans la mai-
son de Pharaon? 28 Je l'ai choisi d'entre
toutes les tribus d'Israël pour être mon
prêtre, pour monter à mon autel, pour
faire fumer l'encens, pour porter l'é-
phod devant moi; et j'ai donné à la
maison de ton père toutes les offrandes
des enfants d'Israël faites par le feu.
29 Pourquoi avez-vous foulé aux pieds
mes sacrifices et mes oblations, que
j'ai ordonné d'offrir dans ma demeure?
Et pourquoi as-tu honoré tes fils plus
que moi, en vous engraissant du meil-
leur de toutes les offrandes d'Israël,
mon peuple? 30 C'est pourquoi voici la
parole de Jéhovah, le Dieu d'Israël :
J'avais déclaré que ta maison et la
maison de ton père marcheraient de-
vant moi à perpétuité; et maintenant
Jéhovah dit : Qu'il n'en soit plus ainsi!
Car j'honorerai ceux qui m'honorent,
et ceux qui me méprisent seront mé-
prisés. 31 Voici que les jours viennent
où je retrancherai ton bras et le bras
de la maison de ton père, en sorte
qu'il n'y aura plus de vieillard dans ta
maison. 32 Tu verras ma demeure hu-
miliée, pendant que Dieu comblera de
biens Israël; et il n'y aura plus jamais
de vieillard dans ta maison. 33 Je ne
ferai pas disparaître de mon autel
tout homme de ta maison, afin que tes
yeux se consument et que ton âme
défaille; mais tous ceux de ta famille
mourront dans la force de l'âge. 34 Et
tu auras pour signe ce qui arrivera à
tes deux fils, à Ophni et Phinées : ils
mourront tous deux le même jour.
35 Je me susciterai un prêtre fidèle, qui
agira selon mon cœur et selon mon
âme; je lui bâtirai une maison stable,
et il marchera toujours devant mon
oint. 36 Et quiconque restera de ta
maison viendra se prosterner devant
lui pour avoir une pièce d'argent et un
morceau de pain, et il dira : Mets-
moi, je te prie, à quelqu'une des fonc-
tions du sacerdoce, afin que j'aie un
morceau de pain à manger."

---

prêtre un dernier avertissement; ce prophète est le premier dont il soit fait mention depuis Moïse. — *De ton père*, Aaron, dont Héli descendait par Ithamar (I *Paral.* xxiv, 3). — *En Egypte :* Dieu préparait Aaron aux fonctions du sacerdoce, d'abord par le choix qu'il fit de lui pour parler à Pharaon (*Exod.* iv, 14 5 v.), puis par l'institution de la Pâque (*Exod.* xii, 1, 43).

28. *J'ai choisi* ton père Aaron. — *Mon prêtre* est expliqué par ce qui suit. — *Monter à l'autel* des holocaustes. — *Faire fumer l'encens* dans le saint tous les jours (*Exod.* xxx, 8). — *L'éphod :* voy. *Exod.* xxxviii, 12. — *J'ai donné*, au lieu d'héritage dans la terre de Chanaan, une part dans les sacrifices et les offrandes. Voy. *Deut.* xviii, et comp. *Lév.* vi, vii; *Nombr.* xviii.

29. *As-tu honoré*, au singulier, vise directement Héli, trop faible pour ses enfants. — *Du meilleur* (Vulg., *des prémices*) : le *meilleur* des victimes devait être brulé sur l'autel en l'honneur de Dieu : les fils d'Héli le retenaient pour eux.

30. A la mort du grand prêtre Ozias, descendant d'Aaron par Eléazar, le pontificat avait passé, on ignore dans quelles circonstances, à Héli, descendant d'Aaron par Ithamar. D'après les anciens interprètes, Dieu menacerait ici de l'ôter à la famille d'Héli pour le donner à une autre branche de la maison d'Aaron. Les modernes entendent ce verset dans un sens plus large, savoir du sacerdoce en général, qui comprend le pontificat ou souverain sacerdoce, mais non de ce dernier seulement. Les descendants d'Aaron *marcheront toujours dans la maison de Jéhovah*, c.-à-d. exerceront les fonctions sacerdotales (*Exod.* xxix, 9 : comp. *Nombr.* xxv, 13), mais avec cette restriction, que les indignes, les contempteurs de Dieu et de sa loi, en seront écartés, et cela par un châtiment divin. Ce châtiment va frapper la maison d'Héli.

31. *Retrancher le bras*, c'est détruire la force d'un homme, d'une famille (comp. *Job*, xxii, 9; Ps. xxxvii, 17); or la force d'une famille consiste dans la vigueur, par conséquent dans la longue vie de ses membres : cette force disparaîtra de la maison d'Héli. — *De ton père*, de la maison d'Aaron en général, si la menace vise la substitution de Samuel à Héli, ou le remplacement d'Aaron et de sa famille par le sacerdoce du Messie; de la branche cadette d'Ithamar, si elle vise la substitution de Sadoc à la famille d'Héli.

32. *Tu verras :* dans la personne d'Héli, alors grand prêtre. C'est au grand prêtre en général, comme gardien du sanctuaire, que s'adresse cette prédiction. — *Ma demeure*, mon sanctuaire, *humiliée* (litt. *l'humiliation de ma demeure*), opprimée, tombée dans le

Numquid non aperte revelatus sum
domui patris tui, cum essent in
Ægypto in domo Pharaonis? 28. Et
elegi eum ex omnibus tribubus Israel
mihi in sacerdotem, ut ascenderet ad
altare meum, et adoleret mihi incen-
sum, et portaret ephod coram me :
et dedi domui patris tui omnia de
sacrificiis filiorum Israel. 29. Quare
calce abjecistis victimam meam, et
munera mea quæ præcepi ut offer-
rentur in templo : et magis honora-
sti filios tuos quam me, ut comede-
retis primitias omnis sacrificii Israel
populi mei? 30. Propterea ait Do-
minus Deus Israel: Loquens locutus
sum, ut domus tua, et domus patris
tui ministraret in conspectu meo,
usque in sempiternum. Nunc autem
dicit Dominus : Absit hoc a me: sed
quicumque glorificaverit me glorifi-
cabo eum : qui autem comtemnunt
3 Reg. 2, me, erunt ignobiles. 31. [d]Ecce dies
veniunt : et præcidam brachium
tuum, et brachium domus patris
tui, ut non sit senex in domo tua.
32. Et videbis æmulum tuum in
templo, in universis prosperis Israel:
et non erit senex in domo tua om-
nibus diebus. 33. Verumtamen non
auferam penitus virum ex te ab al-
tari meo : sed ut deficiant oculi tui,
et tabescat anima tua : et pars ma-
gna domus tuæ morietur cum ad
virilem ætatem venerit. 34. [e]Hoc [e] Infr. 4, 11.
autem erit signum, quod venturum
est duobus filiis tuis, Ophni et Phi-
nees : In die uno morientur ambo.
35. Et suscitabo mihi sacerdotem
fidelem, qui juxta cor meum, et ani-
mam meam faciet : et ædificabo ei
domum fidelem, et ambulabit co-
ram Christo meo cunctis diebus.
36. Futurum est autem, ut quicum-
que remanserit in domo tua, veniat
ut oretur pro eo, et offerat nummum
argenteum, et tortam panis, dicat-
que : Dimitte me obsecro ad unam
partem sacerdotalem, ut comedam
buccellam panis.

---

discrédit. Cette menace commença à se réaliser du vivant d'Héli, lors de la prise de l'arche par les Philistins (iv, 11) et se continua pendant que Samuel faisait refleurir dans Israël la religion et l'esprit religieux et la prospérité matérielle. Même sous Samuel, l'arche, qui était le cœur du sanctuaire, n'y fut jamais ramenée, et le tabernacle vide erra, probablement à cause des guerres, de Silo à Nobé, et de là, après le massacre des prêtres par Saül, à Gabaon (xxi, 2; xxii, 11 sv.).

Vulgate, *et tu verras ton rival dans le temple* (le sanctuaire) : allusion soit à la situation prépondérante de Samuel, aussi bien au point de vue religieux qu'au point de vue politique; soit à la déposition d'Abiathar et à son remplacement par Sadoc (I *Rois*, ii, 27).

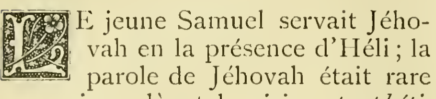
33. Les deux propositions de ce verset correspondent aux deux pensées principales du précédent et les expliquent. Sens de la première : Héli verra l'humiliation du sanctuaire; car toujours quelqu'un de sa race fera le service de l'autel de Dieu, afin qu'il en voie de ses yeux la décadence et qu'il se consume de chagrin.

34. *Pour signe* de l'entier accomplissement de ce que je viens d'annoncer.—*Mourront le même jour :* voy. iv, 11. D'autres descendants d'Héli occupèrent successivement le pontificat, jusqu'à ce que, sous le règne de Salomon, cette dignité retourna, dans la personne de Sadoc, à la branche d'Eléazar, pour y rester jusqu'à la fin de la royauté (I *Rois*, ii, 27 : comp. I *Paral.* vi, 8-15).

35. *Un prêtre fidèle :* cette prophétie a eu son accomplissement partiel en Samuel qui, après la mort d'Héli, joua un si grand rôle comme prophète, comme juge et comme prêtre (non comme grand prêtre : l'Ecriture ne lui donne jamais ce nom), et surtout en Sadoc (voy. la note précédente). Mais elle a une signification beaucoup plus haute. De même que les menaces des versets précédents s'adressent, dans la personne d'Héli et de ses fils, à tous les prêtres de la maison d'Aaron qui marcheront sur leurs traces : ainsi la promesse de " susciter un prêtre fidèle " et de lui " bâtir une maison stable " regarde tous les prêtres fidèles qui plus tard serviront pieusement dans la maison du Seigneur, et c'est dans le Christ, le grand prêtre véritable et éternel, qu'elle doit avoir son entier accomplissement, par la substitution du sacerdoce selon l'ordre de Melchisédech au sacerdoce lévitique (*Hébr.* vii).—*Devant mon oint*, mon roi, David et Salomon, mais surtout le Fils divin qui naîtra d'eux, l'Oint par excellence, le Christ, dont le règne subsistera éternellement.

36. *Une pièce d'argent*, la plus petite de toutes : la branche infidèle du sacerdoce mendiera le plus humble office dans le service du temple.

CHAP. III. — Vocation de Samuel.

Ch. III. LE jeune Samuel servait Jého-
vah en la présence d'Héli ; la
parole de Jéhovah était rare
en ces jours-là, et la vision *prophéti-*
que n'était pas fréquente. 2 Un jour,
comme Héli était couché à sa place,
— or ses yeux avaient commencé à
se troubler et il ne pouvait plus voir;
3 la lampe de Dieu ne s'était pas en-
core éteinte, et Samuel était couché
dans le temple de Jéhovah, où était
l'arche de Dieu, — 4 Jéhovah appela
Samuel; il répondit : " Me voici! "
5 Et il courut auprès d'Héli, et lui dit :
" Me voici, car tu m'as appelé. " Héli
répondit : " Je n'ai point appelé ; re-
tourne te coucher. " Et il alla se cou-
cher. 6 Jéhovah appela de nouveau
Samuel; et Samuel se leva et étant
allé auprès d'Héli, il dit : " Me voici,
car tu m'as appelé. " Héli répondit :
" Je n'ai point appelé, mon fils; re-
tourne te coucher. " 7 Samuel ne con-
naissait pas encore Jéhovah, car la
parole de Jéhovah ne lui avait pas
encore été révélée. 8 Jéhovah appela
de nouveau Samuel, pour la troisiè-
me fois. Il se leva, et alla auprès
d'Héli 9 et dit : " Me voici, car tu m'as
appelé. " Héli comprit *alors* que
c'était Jéhovah qui appelait l'enfant,
et il dit à Samuel : " Va, couche-toi,
et si l'on t'appelle *encore*, tu diras :
Parlez, Jéhovah, car votre serviteur
écoute. " Et Samuel s'en alla et se
coucha à sa place.
10 Jéhovah vint et se tint là, et il
appela comme les autres fois : " Sa-
muel! Samuel! " Samuel répondit :
" Parlez, car votre serviteur écoute. "
11 Et Jéhovah dit à Samuel : " Voici
que je vais faire dans Israël une chose
que personne n'entendra sans que les
oreilles lui tintent. 12 En ce jour-là
j'accomplirai sur Héli tout ce que j'ai
prononcé touchant sa maison; je com-
mencerai et j'achèverai. 13 Je lui ai
déclaré que j'allais juger sa maison
pour jamais, à cause du crime dont il
avait connaissance; c'est que ses fils
se sont rendus indignes et qu'il ne les
a pas réprimés. 14 C'est pourquoi j'ai
juré à la maison d'Héli que jamais
son crime ne sera expié ni par des
sacrifices ni par des oblations. " 15 Sa-
muel resta couché jusqu'au matin,
puis il ouvrit les portes de la maison
de Jéhovah. Et il craignait de racon-
ter sa vision à Héli. 16 Mais Héli ap-
pela Samuel, en disant : " Samuel,
mon fils! " Il répondit : " Me voici. "
17 Et Héli dit : " Qu'est-ce que Jého-
vah t'a dit? Je te prie, ne me cache
rien. Que Jéhovah te traite dans toute
sa rigueur si tu me caches quelque
chose de tout ce qu'il t'a dit! " 18 Sa-
muel lui raconta tout, sans lui rien
cacher; et Héli dit : " C'est Jého-

CHAP. III.

1. *Servait Jéhovah*, non comme lévite, étant trop jeune pour cela, mais dans quelque office qui n'était pas le culte proprement dit : comp. vers. 15. — *La parole* ou révélation *de Jéhovah* annoncée par les prophètes. — *N'était pas fréquente*, litt. *n'était pas répandue*, et cela à cause de la déchéance morale et religieuse d'Israël. Vulg., *n'était pas manifeste*, c.-à-d. *promulguée*, *publiée*.

2. *A sa place*, dans le parvis ou dans quelque chambre voisine. — *Ne pouvait plus* bien *voir :* cela est dit pour expliquer comment Samuel put se croire appelé par Héli, afin de lui rendre quelque service.

3. *La lampe*, le chandelier à sept branches : chaque soir on posait sur les branches autant de lampes ayant assez d'huile pour brûler jusque vers le matin; le matin, on les remplissait d'huile, et elles brûlaient de nouveau jusqu'au soir (*Exod.* xxx, 8; *Lév.* xxiv, 2; II *Par.* xiii, 11). — *Dans le temple*, le tabernacle, savoir dans le parvis, où se trouvaient des cellules pour les prêtres et les lévites de service. — *Où était l'arche*, trône de Dieu, d'où sa voix se fit entendre à Samuel.

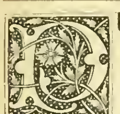
4. *Appela Samuel* par une voix extérieure, qu'Héli ne pouvait entendre.

7. *Ne connaissait pas encore Jéhovah*, n'avait pas encore eu communication prophétique avec lui, de manière à pouvoir reconnaître son appel.

10. Cette révélation suppose donc autre chose qu'un rêve de Samuel : Dieu rend sa

CAPUT III.

Samuel quater a Domino vocatus, revelationem sibi adversum Heli factam ei refert : et paulatim toti Israeli suis prophetiis innotescit.



UER autem Samuel ministrabat Domino coram Heli, et sermo Domini erat pretiosus in diebus illis, non erat visio manifesta. 2. Factum est ergo in die quadam, Heli jacebat in loco suo, et oculi ejus caligaverant, nec poterat videre : 3. lucerna Dei antequam exstingueretur, Samuel dormiebat in templo Domini, ubi erat arca Dei. 4. Et vocavit Dominus Samuel. Qui respondens, ait : Ecce ego. 5. Et cucurrit ad Heli, et dixit : Ecce ego : vocasti enim me. Qui dixit : Non vocavi : revertere, et dormi. Et abiit, et dormivit. 6. Et adjecit Dominus rursum vocare Samuelem. Consurgensque Samuel, abiit ad Heli, et dixit : Ecce ego : quia vocasti me. Qui respondit : Non vocavi te fili mi : revertere, et dormi. 7. Porro Samuel necdum sciebat Dominum, neque revelatus fuerat ei sermo Domini. 8. Et adjecit Dominus, et vocavit adhuc Samuelem tertio. Qui consurgens abiit ad Heli, 9. et ait : Ecce ego : quia vocasti me. Intellexit ergo Heli quia Dominus vocaret puerum : et ait ad Samuelem : Vade, et dormi : et si deinceps vocaverit te, dices : Loquere Domine, quia audit servus tuus. Abiit ergo Samuel, et dormivit in loco suo.

10. Et venit Dominus, et stetit : et vocavit, sicut vocaverat secundo, Samuel, Samuel. Et ait Samuel : Loquere Domine, quia audit servus tuus. 11. Et dixit Dominus ad Samuelem : Ecce ego facio verbum in Israel : quod quicumque audierit, tinnient ambæ aures ejus. 12. In die illa suscitabo adversum Heli omnia quæ locutus sum super domum ejus : incipiam, et complebo. 13. Prædixi enim ei quod judicaturus essem domum ejus in æternum, propter iniquitatem, eo quod noverat indigne agere filios suos, et non corripuerit eos. 14. Idcirco juravi domui Heli quod non expietur iniquitas domus ejus victimis et muneribus usque in æternum. 15. Dormivit autem Samuel usque mane, aperuitque ostia domus Domini. Et Samuel timebat indicare visionem Heli. 16. Vocavit ergo Heli Samuelem, et dixit : Samuel fili mi? Qui respondens, ait : Præsto sum. 17. Et interrogavit eum : Quis est sermo, quem locutus est Dominus ad te? oro te ne celaveris me : hæc faciat tibi Deus, et hæc addat, si absconderis a me sermonem ex omnibus verbis, quæ dicta sunt tibi. 18. Indicavit itaque ei Samuel universos sermones, et non abscondit ab eo. Et ille respondit : Dominus est : quod bonum est in oculis suis faciat.

---

présence sensible et fait entendre un langage réel.

11. *Une chose :* allusion à la prise de l'arche par les Philistins (iv). — *Les oreilles lui tintent :* cette chose frappera d'une si grande stupeur, que le récit, semblable à un son aigu et perçant, en blessera les oreilles, et y laissera comme un tintement douloureux. Cette phrase se rencontre encore II *Rois*, xxi, 12 et *Jér.* xix, 3, où il s'agit de la destruction de Jérusalem par Nabuchodonosor.

12. *Ce que j'ai prononcé* ii, 30 sv. — *Je commencerai*, etc. : je réaliserai toutes mes menaces, depuis la première jusqu'à la dernière.

13. *Pour jamais*, sans que rien puisse détourner le châtiment (vers. 14).

15. *Les portes* du parvis. Après l'entrée d'Israël en Chanaan, le tabernacle étant devenu stationnaire, dut perdre en partie le caractère de *tente;* des constructions solides furent élevées autour du parvis où logeaient les prêtres et les lévites, et où l'on déposait les offrandes. Des *portes* remplacèrent donc les *tentures* primitives.

18. *Qu'il le fasse :* à cet exemple de soumission et de pieuse résignation, comp. ceux d'Aaron (*Lév.* x, 3) et d'Ezéchias (IV *Rois*, xx, 19); voy. aussi *Luc.* xxii, 42.

vah! ce qui lui semblera bon, qu'il le fasse! "

[19] Samuel devint grand; Jéhovah était avec lui, et il ne laissa tomber à terre aucune de ses paroles. [20] Tout Israël, depuis Dan jusqu'à Bersabé, reconnut que Samuel était un vrai prophète de Jéhovah. [21] Et Jéhovah continuait d'apparaître à Silo, car il se manifestait à Samuel à Silo, en lui faisant connaître sa parole.

CHAP. IV. — Israël battu par les Philistins. Prise de l'arche. Mort d'Héli et de ses deux fils.

Chap. IV. LA parole de Samuel fut adressée à tout Israël.

Israël sortit au devant des Philistins, pour combattre; ils campèrent près d'Eben-Ezer, et les Philistins étaient campés à Aphec. [2] Les Philistins, s'étant rangés en bataille contre Israël, le combat s'engagea, et Israël fut battu par les Philistins, et ils tuèrent environ quatre mille hommes en bataille rangée dans la plaine. [3] Le peuple rentra au camp, et les anciens d'Israël dirent : " Pourquoi Jéhovah nous a-t-il frappés aujourd'hui devant les Philistins? Faisons venir de Silo l'arche de l'alliance de Jéhovah; qu'elle vienne au milieu de nous, et qu'elle nous délivre de la main de nos ennemis. " [4] Le peuple envoya à Silo, et l'on apporta de cette ville l'arche de l'alliance de Jéhovah des armées, qui est assis sur les Chérubins. Les deux fils d'Héli, Ophni et Phinées, étaient là avec l'arche de l'alliance de Dieu.

[5] Lorsque l'arche de l'alliance de Jéhovah entra dans le camp, tout Israël poussa de si grands cris de joie, que la terre en retentit. [6] Le bruit de ces clameurs fut entendu des Philistins, et ils dirent : " Que signifient ce bruit et ces grands cris de joie au camp des Hébreux? " Et ils apprirent que l'arche de Jéhovah était venue au camp. [7] Les Philistins eurent peur, parce qu'ils disaient : " Dieu est venu dans le camp, " et ils dirent : " Malheur à nous! car chose pareille n'a jamais eu lieu jusqu'à présent. [8] Malheur à nous! Qui nous délivrera de la main de ces dieux puissants? Ce sont ces dieux qui ont frappé les Egyptiens de toutes sortes de plaies dans le désert. [9] Montrez-vous forts et agissez en hommes, Philistins, de peur que vous ne soyez asservis aux Hébreux, comme ils vous sont asservis. Soyez des hommes et combattez. " [10] Les Philistins livrèrent bataille, et Israël fut battu, et chacun s'enfuit dans sa tente; il y eut une très grande défaite et il tomba du côté d'Israël trente mille hommes de pied. [11] L'arche de Dieu fut prise,

---

19. *Aucune de ses paroles*, etc. : toutes les paroles que le Seigneur disait par la bouche de Samuel s'accomplissaient.

20. *Depuis Dan*, etc. : voy. *Jug.* xx, 1, note.

21. *Sa parole :* cette expression désigne ici, et souvent ailleurs, la révélation prophétique.

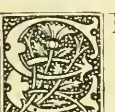
CHAP. IV.

1. *La parole ... Israël :* ces mots, dans la Vulgate, terminent le dernier verset du chap. iii, auquel ils se lient naturellement : les révélations faites à Samuel, publiées par lui, arrivaient ainsi au peuple tour entier. On peut néanmoins les rattacher à ce qui suit, en les interprétant en ce sens que ce fut à la voix de Samuel que les Israélites marchèrent contre les Philistins, ou du moins que le peuple vit, dans la parole prophétique de Samuel, un signe du retour de la faveur divine, un gage de victoire, et par suite un encouragement à se soulever contre les Philistins. — Avant *Israël sortit*, la Vulgate (d'après les LXX) ajoute, *il arriva qu'en ces jours-là les Philistins se rassemblèrent pour le combat :* addition explicative qui manque dans les plus anciens manuscrits. Il ne saurait être question ici d'une invasion des Philistins qui, à cette époque (dernières années de Samson) étaient maîtres du pays d'Israël (*Jug.* xiii, 1). — *Eben-Ezer*, c.-à-d. *Pierre du Secours* (Vulg.), localité voisine de Maspha de Benjamin (i, 1, note. Comp.

19. Crevit autem Samuel, et Dominus erat cum eo, et non cecidit ex omnibus verbis ejus in terram.
20. Et cognovit universus Israel a Dan, usque Bersabee, quod fidelis Samuel propheta esset Domini.
21. Et addidit Dominus ut appareret in Silo, quoniam revelatus fuerat Dominus Samueli in Silo, juxta verbum Domini. Et evenit sermo Samuelis universo Israeli.

CAPUT IV.

Cæduntur Israelitæ a Philisthæis, rursumque adducta in castra arca cæduntur, captaque arca duo filii Heli occiduntur; quibus auditis, Heli corruens occumbit, et nurus ejus in partu moritur.



ET factum est in diebus illis, convenerunt Philisthiim in pugnam : et egressus est Israel obviam Philisthiim in prœlium, et castrametatus est juxta Lapidem adjutorii. Porro Philisthiim venerunt in Aphec,
2. et instruxerunt aciem contra Israel. Inito autem certamine, terga vertit Israel Philisthæis : et cæsa sunt in illo certamine passim per agros, quasi quatuor millia virorum.
3. Et reversus est populus ad castra : dixeruntque majores natu de Israel : Quare percussit nos Dominus hodie coram Philisthiim? Afferamus ad nos de Silo arcam fœderis Domini, et veniat in medium nostri, ut salvet nos de manu inimicorum nostrorum.
4. Misit ergo populus in Silo, et tulerunt inde arcam fœderis Domini exercituum sedentis super Cherubim : erantque duo filii Heli cum arca fœderis Dei, Ophni et Phinees.

5. Cumque venisset arca fœderis Domini in castra, vociferatus est omnis Israel clamore grandi, et personuit terra.
6. Et audierunt Philisthiim vocem clamoris, dixeruntque : Quænam est hæc vox clamoris magni in castris Hebræorum? Et cognoverunt quod arca Domini venisset in castra.
7. Timueruntque Philisthiim, dicentes : Venit Deus in castra. Et ingemuerunt, dicentes :
8. Væ nobis : non enim fuit tanta exsultatio heri et nudiustertius: væ nobis. Quis nos salvabit de manu Deorum sublimium istorum? hi sunt Dii, qui percusserunt Ægyptum omni plaga, in deserto.
9. Confortamini, et estote viri, Philisthiim : ne serviatis Hebræis, sicut et illi servierunt vobis : confortamini, et bellate.
10. Pugnaverunt ergo Philisthiim, et cæsus est Israel, et fugit unusquisque in tabernaculum suum: et facta est plaga magna nimis : et ceciderunt de Israel triginta millia peditum.
11. Et arca Dei capta est :

Jos. xviii, 26) et qui ne fut ainsi appelée que plus tard (vii, 12). — *Aphec*, également près de Maspha, probablement la même ville qui est mentionnée *Jos.* xii, 18.

3. *Nous a-t-il frappés*, laissé battre, en nous refusant sa protection? — *L'arche* seule, sans le tabernacle.

4. *De Jéhovah des armées*, (i, 3), du Tout-Puissant, du maître de la victoire. — *Sur les Chérubins :* voy. *Exod.* xxv, 22; *Nombr.* vii, 89. — *Les deux fils d'Héli :* leur présence est ici mentionnée, non seulement parce qu'ils étaient les gardiens de l'arche, mais pour faire entendre d'avance l'insuccès de cette mesure.

6. *Ils apprirent*, à la suite d'informations. — *Des Hébreux :* c'est le nom sous lequel les Israélites étaient connus des nations voisines : comp. *Exod.* i, 15; ii, 6.

8. *De ces dieux :* les Philistins parlent du Dieu d'Israël en païens ignorants. — *Dans le désert :* exact en partie seulement; les Philistins se représentent tous les miracles opérés pour la délivrance d'Israël (plaies d'Egypte, passage de la mer Rouge) comme ayant eu lieu dans le désert, parce que les Hébreux, en Egypte, habitaient la contrée de Gessen, qui y touchait, et que c'est en venant du désert qu'ils entrèrent dans le pays de Chanaan.

9. *Montrez-vous forts :* dans cette situation, vous ne pouvez échapper à la ruine, qu'en déployant un courage héroïque.

11. *Périrent*, lors de la prise de l'arche. Dieu permit ce désastre pour apprendre à Israël que sa protection était attachée, non à des gages matériels, si sacrés qu'ils fussent, mais au repentir et à la véritable piété.

et les deux fils d'Héli, Ophni et Phi-
nées, périrent.
12 Un homme de Benjamin accou-
rut du champ de bataille, et vint à
Silo le même jour, les vêtements dé-
chirés et la tête couverte de poussière.
13 Lorsqu'il arriva, Héli était assis sur
un siège près du chemin, dans l'at-
tente, car son cœur tremblait à cause
de l'arche de Dieu. Cet homme étant
entré dans la ville pour porter ces
nouvelles, toute la ville poussa une
clameur. 14 En entendant le bruit de
cette clameur, Héli dit : " Quel est ce
bruit *et* ce tumulte? " Et aussitôt
l'homme vint lui apporter la nouvelle.
15 Or Héli était âgé de quatre-vingt-
dix-huit ans ; il avait les yeux fixes
et ne pouvait plus voir. 16 L'homme
dit à Héli : " J'arrive du champ de
bataille, d'où je me suis enfui aujour-
d'hui. " Héli dit : " Que s'est-il passé,
mon fils? " 17 Le messager répondit :
" Israël a fui devant les Philistins, et
il y a eu beaucoup de tués parmi le
peuple ; et même tes deux fils, Ophni
et Phinées, sont morts, et l'arche de
Dieu a été prise. " 18 A peine eut-il
nommé l'arche de Dieu, qu'Héli
tomba de son siège à la renverse, à
côté de la porte ; il se rompit la nu-
que et mourut ; car c'était un homme
vieux et pesant. Il avait jugé Israël
pendant quarante ans.
19 Sa belle-fille, femme de Phinées,
était enceinte et sur le point d'accou-
cher. Lorsqu'elle entendit la nouvelle
de la prise de l'arche de Dieu, de la
mort de son beau-père et de son
mari, elle se courba et enfanta, car les
douleurs lui survinrent. 20 Comme elle
allait mourir, les femmes qui se trou-
vaient près d'elle lui dirent : " Ne
crains point, car tu as enfanté un fils. "
Mais elle ne répondit pas et n'y fit
pas attention. 21 Elle appela l'enfant
Ichabod, en disant : " La gloire est
emportée d'Israël : " à cause de la
prise de l'arche de Dieu et de la
mort de son beau-père et de son
mari. 22 Elle dit : " La gloire est em-
portée d'Israël, car l'arche de Dieu
est prise ! "

CHAP. V. — L'arche chez les Philistins.

Chap. V. ES Philistins, s'étant emparés
de l'arche de Dieu, la trans-
portèrent d'Eben-Ezer à Azot.
2 Ils prirent l'arche de Dieu, la firent
entrer dans la maison de Dagon et la
placèrent auprès de Dagon. 3 Le len-
demain, les Azotiens s'étant levés le
matin, virent Dagon étendu la face
contre terre devant l'arche de Jého-
vah. Ils le prirent et le remirent à sa
place. 4 Le jour suivant, s'étant levés,
ils trouvèrent *encore* Dagon étendu la
face contre terre devant l'arche de
Jéhovah ; la tête de Dagon et ses deux
mains détachées gisaient sur le seuil,
5 et il ne lui restait que le tronc en
forme de poisson. C'est pourquoi les
prêtres de Dagon et tous ceux qui
entrent dans la maison de Dagon à
Azot ne posent pas le pied sur le

12. *De poussière*, litt. *de terre*, en signe de profonde douleur.

13. *A cause de l'arche*, qu'on avait, sans avoir consulté Dieu, transportée du tabernacle dans le camp. Les LXX, peut-être d'après une autre leçon, traduisent : *Héli était assis sur son siège près de la porte* du tabernacle, *les yeux tournés vers la route :* comp. vers. 18.

15. *Les yeux fixes*, immobiles : c'est la maladie appelée amaurose. Héli n'avait donc pas vu les habits déchirés du messager et sa tête couverte de poussière.

18. *De son siège* sans dossier. — A côté du montant *de la* porte, de manière que ceux qui entraient devaient passer devant lui. — *Il avait jugé Israël*, non comme homme de guerre, mais par l'influence que lui donnaient ses fonctions de grand prêtre pour la décision des affaires privées et la conduite des affaires publiques.

21. *Ichabod*, c.-à-d. *Où (est) la gloire!* La gloire d'Israël, c'est Jéhovah présent dans l'arche.

22. *L'arche de Dieu est prise :* en laissant tomber aux mains des infidèles le siège ter-

duo quoque filii Heli mortui sunt,
Ophni et Phinees.
12. Currens autem vir de Benja-
min ex acie, venit in Silo die illa,
scissa veste, et conspersus pulvere
caput. 13. Cumque ille venisset,
Heli sedebat super sellam contra
viam spectans. Erat enim cor ejus
pavens pro arca Dei. Vir autem ille
postquam ingressus est, nuntiavit
urbi : et ululavit omnis civitas.
14. Et audivit Heli sonitum cla-
moris, dixitque : Quis est hic soni-
tus tumultus hujus? At ille festina-
vit, et venit, et nuntiavit Heli.
15. Heli autem erat nonaginta et
octo annorum, et oculi ejus caliga-
verant, et videre non poterat. 16. Et
dixit ad Heli : Ego sum qui veni de
prœlio, et ego qui de acie fugi hodie.
Cui ille ait : Quid actum est fili mi?
17. Respondens autem ille, qui nun-
tiabat, Fugit, inquit, Israel coram
Philisthiim, et ruina magna facta est
in populo : insuper et duo filii tui
mortui sunt, Ophni et Phinees : et
arca Dei capta est. 18. Cumque ille
nominasset arcam Dei, cecidit de
sella retrorsum juxta ostium, et
fractis cervicibus mortuus est. Senex
enim erat vir et grandævus : et ipse
judicavit Israel quadraginta annis.
19. Nurus autem ejus, uxor Phi-
nees, prægnans erat, vicinaque par-
tui : et audito nuntio quod capta
esset arca Dei, et mortuus esset
socer suus, et vir suus, incurvavit se
et peperit : irruerant enim in eam
dolores subiti. 20. In ipso autem
momento mortis ejus, dixerunt ei
quæ stabant circa eam : Ne timeas,
quia filium peperisti. Quæ non re-
spondit eis, neque animadvertit.
21. Et vocavit puerum, Ichabod,
dicens : Translata est gloria de
Israel, quia capta est arca Dei, et
pro socero suo, et pro viro suo;
22. et ait : Translata est gloria ab
Israel : eo quod capta esset arca
Dei.

CAPUT V.

Dagon coram arca semel ac iterum corruit, abscissis in limine capite et manibus. Philisthæi quoque mariscis et muribus percussi, arcam a se repellunt.


PHILISTHIIM autem tu-
lerunt arcam Dei, et aspor-
taverunt eam a Lapide ad-
jutorii in Azotum. 2. Tu-
leruntque Philisthiim arcam Dei, et
intulerunt eam in templum Dagon,
et statuerunt eam juxta Dagon.
3. Cumque surrexissent diluculo
Azotii altera die, ecce Dagon jace-
bat pronus in terra ante arcam Do-
mini : et tulerunt Dagon, et resti-
tuerunt eum in locum suum. 4. Rur-
sumque mane die altera consurgen-
tes, invenerunt Dagon jacentem
super faciem suam in terra coram
arca Domini : caput autem Dagon,
et duæ palmæ manuum ejus abscis-
sæ erant super limen : 5. porro Da-
gon solus truncus remanserat in loco
suo. Propter hanc causam non cal-
cant sacerdotes Dagon, et omnes qui
ingrediuntur templum ejus, super
limen Dagon in Azoto, usque in

restre de sa gloire et de sa puissance, Jéhovah semblait avoir rompu son alliance avec son peuple ; car l'arche, avec les tables de la loi et le propitiatoire, en était le gage visible. Comp. *Ps.* lxxvii, 61.

Mais les vainqueurs ne se réjouirent pas longtemps de leur trophée : ils vont apprendre que le Dieu d'Israël qui, pour humilier son peuple dégénéré, leur a livré son auguste sanctuaire, est seul le Dieu véritable, et qu'il n'y a point d'autres dieux que lui (chap. v-vi).

CHAP. V.

1. *Azot.* (hébr. *Asdod*), leur capitale : voy. *Jos.* xiii, 3.

2. *Auprès de Dagon,* (voy. *Jug.* xvi, 23), comme un trophée sacré offert à ce dieu qui, dans leur pensée, avait remporté la victoire sur le Dieu d'Israël.

3. *La remirent à sa place,* attribuant cette première chute à quelque cause fortuite.

seuil de Dagon, jusqu'à ce jour. 6 La
main de Jéhovah s'appesantit sur les
Azotiens et les désola; il les frappa de
tumeurs à Azot et dans son territoire.
7 Voyant ce qui arrivait, les Azo-
tiens dirent : " Que l'arche du Dieu
d'Israël ne reste pas chez nous, car sa
main s'est appesantie sur nous et sur
Dagon, notre dieu. 8 Et ils convoquè-
rent chez eux par des envoyés tous les
princes des Philistins, et ils dirent :
" Que ferons-nous de l'arche du Dieu
d'Israël ? " Les princes répondirent :
Que l'on transporte à Geth l'arche du
Dieu d'Israël." Et on y transporta l'ar-
che du Dieu d'Israël. 9 *Mais*, dès qu'on
l'eut transportée, la main de Jého-
vah fut sur la ville, et il y eut une
grande épouvante; il frappa les gens
de la ville, depuis le petit jusqu'au
grand, et il leur poussa des tumeurs.
10 Alors ils envoyèrent l'arche de Dieu
à Accaron. Lorsque l'arche de Dieu
entra dans Accaron, les Accaronites
poussèrent des cris, en disant : " On a
transporté chez nous l'arche du Dieu
d'Israël pour nous faire mourir, nous
et notre peuple! " 11 Et ils convoquè-
rent par des envoyés tous les princes
des Philistins, et ils dirent : " Ren-
voyez l'arche du Dieu d'Israël; qu'elle
retourne en son lieu, afin qu'elle ne
nous fasse pas mourir, nous et notre
peuple." 12 Car il y avait dans toute la
ville une frayeur mortelle, et la main
de Dieu s'y appesantissait fortement.
Les gens qui ne mouraient pas
étaient frappés de tumeurs, et les cris
de détresse de la ville montaient jus-
qu'au ciel.

CHAP. VI. — Renvoi de l'arche.

Chap. VI. 'Arche de Jéhovah fut sept
mois dans le pays des Philis-
tins. 2 Et les Philistins appe-
lèrent les prêtres et les devins et leur
dirent : " Que ferons-nous de l'arche
de Jéhovah? Faites-nous connaître
comment nous devons la renvoyer en
son lieu. " Ils répondirent : 3 " Si vous
renvoyez l'arche du Dieu d'Israël, ne
la renvoyez pas à vide, mais ne man-
quez pas de lui faire une offrande de
réparation; si vous guérissez alors, vous
saurez pourquoi sa main ne s'est pas
retirée de vous. 4 Les Philistins dirent:
" Quelle offrande de réparation lui
ferons-nous?" Ils répondirent : 5 "Cinq
tumeurs d'or et cinq souris d'or, selon
le nombre des princes des Philistins,
car une même plaie a été sur vous et
sur vos princes. Faites donc des figu-
res de vos tumeurs et des figures de
vos souris qui ravagent le pays, et

6. *Les désola :* les hommes par des maladies, les champs par divers fléaux (vi, 4 sv.), comme l'explique la Vulgate (après les LXX), qui ajoute : *Et les villages et les champs, dans ce pays, fourmillèrent de rats qui naquirent tout d'un coup, et une grande mortalité amena la confusion dans la ville :* ces mots manquent dans la plupart des anciens manuscrits de la Vulgate. —*Tumeurs*, Vulg. *hémorrhoïdes.*

8. *Tous les princes* ou *satrapes* (Vulg.), au nombre de cinq, qui formaient sans doute le grand conseil de la nation. — *Les princes*, qui avaient trop de peine à reconnaître l'infériorité de Dagon, attribuant le malheur d'Azot à quelque mauvaise chance locale, *répondirent.* Vulgate, *les Géthéens répondirent : Que l'arche du Dieu d'Israël soit transportée d'un lieu dans un autre* (LXX, *chez nous*); *et ils la transportèrent d'un lieu dans un autre* (LXX, *à Geth*). — *Geth* (hébr. *Gath*) : voy. *Jos.* xi, 22.

9. La Vulgate diffère notablement de l'hébreu : " Or, pendant qu'ils la conduisaient ainsi, la main du Seigneur était sur chaque ville avec une très grande mortalité, et il frappait les gens de ces villes, depuis le petit jusqu'au grand, et leurs intestins sortaient et se pourrissaient. Et les Géthéens tinrent conseil, et ils se firent des sièges de peaux. " Les derniers mots, *et les Géthéens*, etc., sont empruntés aux LXX.

10. *Accaron* (hébr. *Ekron*) : voy. *Jos.* xiii, 3.

CHAP. VI.

2. *Et les devins:* comp. *Exod.* vii, 11; *Dan.* ii, 2. — *Comment*, avec quelle offrande expiatoire : comp. vers. 3 sv. — *En son lieu*, dans le pays d'Israël.

3. *Une offrande de réparation* (*Lév.* v, 14-

hodiernum diem. 6. Aggravata est autem manus Domini super Azotios, et demolitus est eos : [a]et percussit in secretiori parte natium Azotum, et fines ejus. Et ebullierunt villæ et agri in medio regionis illius, et nati sunt mures, et facta est confusio mortis magnæ in civitate.

Ps. 77, 66.

7. Videntes autem viri Azotii hujuscemodi plagam, dixerunt : Non maneat arca Dei Israel apud nos : quoniam dura est manus ejus super nos, et super Dagon deum nostrum. 8. Et mittentes congregaverunt omnes satrapas Philisthinorum ad se, et dixerunt : Quid faciemus de arca Dei Israel? Responderuntque Gethæi : Circumducatur arca Dei Israel. Et circumduxerunt arcam Dei Israel. 9. Illis autem circumducentibus eam, fiebat manus Domini per singulas civitates interfectionis magnæ nimis : et percutiebat viros uniuscujusque urbis, a parvo usque ad majorem, et computrescebant prominentes extales eorum. Inieruntque Gethæi consilium, et fecerunt sibi sedes pelliceas. 10. Miserunt ergo arcam Dei in Accaron. Cumque venisset arca Dei in Accaron, exclamaverunt Accaronitæ, dicentes : Adduxerunt ad nos arcam Dei Israel, ut interficiat nos et populum nostrum. 11. Miserunt itaque et congregaverunt omnes satrapas Philisthinorum : qui dixerunt : Dimittite arcam Dei Israel, et revertatur in locum suum, et non interficiat nos cum populo nostro. 12. Fiebat enim pavor mortis in singulis urbibus, et gravissima valde manus Dei : viri quoque, qui mortui non fuerant, percutiebantur in secretiori parte natium : et ascendebat ululatus uniuscujusque civitatis in cœlum.

CAPUT VI.

Philisthæi arcam cum votivis donariis, muribus et anis aureis, suorum sacerdotum consilio, a se remittunt per vaccas lactantes et novum plaustrum usque Bethsames : ubi vaccas super ligna plaustri Bethsamitæ immolaverunt, plurimis de populo ac plebe a Domino interemptis, quod arcam Dei non sat reverenter conspexissent.



FUIT ergo arca Domini in regione Philisthinorum septem mensibus. 2. Et vocaverunt Philisthiim sacerdotes et divinos, dicentes : Quid faciemus de arca Domini? Indicate nobis quomodo remittamus eam in locum suum. Qui dixerunt : 3. Si remittitis arcam Dei Israel, nolite dimittere eam vacuam, sed quod debetis, reddite ei pro peccato, et tunc curabimini : et scietis quare non recedat manus ejus a vobis. 4. Qui dixerunt : Quid est quod pro delicto reddere debeamus ei? Responderuntque illi : 5. Juxta numerum provinciarum Philisthinorum quinque anos aureos facietis, et quinque mures aureos : quia plaga una fuit omnibus vobis, et satrapis vestris. Facietisque similitudines anorum vestrorum, et similitudines murium, qui demoliti sunt terram : et dabitis Deo Israel gloriam : si forte relevet manum suam a vobis, et a diis vestris, et a terra vestra.

---

26), afin de satisfaire à Jéhovah pour l'injure que lui a faite l'enlèvement de l'arche. — *Si vous guérissez :* les Philistins avaient encore quelque doute sur la véritable cause de leurs maux. D'autres avec la Vulgate, *vous guérirez alors et vous saurez*, etc.

4. *Cinq tumeurs* (Vulg., *cinq anus*) *d'or*, etc. : les païens avaient coutume d'offrir à leurs dieux des ex-voto exprimant le bienfait particulier qu'ils croyaient en avoir reçu. Ainsi le gladiateur qui n'avait pas succombé dans l'arène offrait ses armes ; l'esclave affranchi, ses chaînes ; l'homme qui avait échappé à un naufrage, une peinture représentant un navire, etc. Cet usage s'introduisit parmi les chrétiens (Théodoret, *Therapeut. Disput.* VIII) et existe encore dans certaines contrées.

5. *Car :* la même offrande pour tous, *car une même plaie* est sur tout le peuple et sur ses princes. — *Souris* des champs. Ce mot nous fait connaître une seconde plaie, une invasion de souris qui dévastèrent les champs ; cette plaie est sommairement indiquée vers. 5.

donnez ainsi gloire au Dieu d'Israël :
peut-être cessera-t-il d'appesantir sa
main sur vous, sur vos dieux et sur
votre pays. 6 Pourquoi endurciriez-
vous votre cœur, comme l'Egypte et
Pharaon ont endurci le leur? N'ont-
ils pas, lorsqu'il eut exercé ses châti-
ments sur eux, laissé partir les enfants
d'Israël? 7 Maintenant donc faites un
chariot neuf, et prenez deux vaches
qui allaitent et qui n'aient point porté
le joug; attelez les vaches au chariot,
et ramenez loin d'elles leurs petits à
l'étable. 8 Vous prendrez l'arche de
Jéhovah et vous la mettrez sur le cha-
riot; puis, ayant placé à côté d'elle,
dans un coffret, les objets d'or que
vous aurez donnés en offrande de
réparation, vous la renverrez et elle
s'en ira. 9 Suivez-la du regard : si elle
monte par le chemin de son pays vers
Beth-Samès, c'est Jéhovah qui nous a
fait ce grand mal; sinon, nous saurons
que ce n'est pas sa main qui nous a
frappés, *et que* cela nous est arrivé
par hasard. "

10 Ces gens firent ainsi; ayant pris
deux vaches qui allaitaient, ils les
attelèrent au chariot et ils enfermè-
rent leurs petits dans l'étable. 11 Ils
mirent sur le chariot l'arche de Jého-
vah, et le coffret avec les souris d'or
et les figures de leurs tumeurs. 12 Les
vaches prirent tout droit le chemin de
Beth-Samès; elles suivirent toujours
la même route en marchant et en mu-
gissant, sans se détourner ni à droite
ni à gauche. Les princes des Philis-
tins allèrent derrière elles jusqu'au
territoire de Beth-Samès.

13 Les gens de Beth-Samès étaient
à moissonner le blé dans la vallée.
Levant les yeux, ils aperçurent l'ar-
che, et se réjouirent en la voyant.
14 Le chariot arriva dans le champ de
Josué le Bethsamite et s'y arrêta. Il y
avait là une grosse pierre. On fendit
le bois du chariot et l'on offrit les va-
ches en holocauste à Jéhovah. 15 Les
Lévites, après avoir descendu l'arche
de Jéhovah, et le coffret qui était au-
près, renfermant les objets d'or, posè-
rent *le tout* sur la grosse pierre. Les
gens de Beth-Samès offrirent en ce
jour-là des holocaustes et des sacrifi-
ces à Jéhovah. 16 Les cinq princes des
Philistins, ayant vu cela, retournèrent
le même jour à Accaron.

17 Voici les tumeurs d'or que les
Philistins donnèrent à Jéhovah en
offrande de réparation : une pour
Azot, une pour Gaza, une pour Asca-
lon, une pour Geth, une pour Accaron.
18 *Ils offrirent* aussi des souris d'or se-
lon le nombre de toutes les villes des
Philistins appartenant aux cinq chefs,
tant des villes fortifiées que des villa-
ges sans murs : témoin la grosse pierre
sur laquelle on déposa l'arche de Jé-
hovah, et qui est restée jusqu'à ce
jour dans le champ de Josué le Beth-
samite.

19 *Jéhovah* frappa les gens de Beth-
Samès, parce qu'ils avaient regardé
l'arche; il frappa soixante-dix hom-
mes parmi le peuple. Et le peuple fit
un grand deuil de ce que Jéhovah
l'avait frappé d'une grande plaie.
20 Les gens de Beth-Samès dirent :
" Qui peut subsister en la présence

---

7. *Chariot neuf*, pour honorer l'arche : comp. *Marc*, xi, 2; *Matth.* xxvii, 60.—*Deux vaches qui allaitent :* voy. la raison vers. 9.

9. *Si elle monte*, etc. : si les vaches, contrairement à leur instinct qui les attire à l'étable où sont enfermés leurs veaux, prennent la direction de la frontière d'Israël, etc. — *Beth-Samès*, ville sacerdotale (*Jos.* xxi, 13-16), sur la frontière de Juda et de Dan, à 9 lieues à l'O. de Jérusalem; auj. Aïn-Schems. Voy. *Jos.* xv, 10.

13. *Dans la vallée* qui est devant la ville, probablement l'ouadi *Sérar*.

14. *S'y arrêta* devant *une grosse pierre*, sur laquelle on déposa d'abord l'arche et la cassette renfermant les objets d'or (vers. 15), et peut-être on brûla les holocaustes dont il va être parlé. — *Le bois du chariot*, pour l'holocauste des deux vaches. La pensée des Bethsamites était sans doute de détruire, en les offrant au Seigneur, le char et les vaches qui, ayant servi au transport de l'arche, ne pouvaient plus être employés à un usage profane.

15. *Les Lévites*, dans le sens large de fils de Lévi, ici les prêtres (comp. *Exod.* iv, 14)

6. Quare aggravatis corda vestra, sicut aggravavit Ægyptus, et Pharao cor suum? [a] nonne postquam percussus est, tunc dimisit eos, et abierunt? 7. Nunc ergo arripite et facite plaustrum novum unum : et duas vaccas fœtas, quibus non est impositum jugum, jungite in plaustro, et recludite vitulos earum domi. 8. Tolletisque arcam Domini, et ponetis in plaustro, et vasa aurea, quæ exsolvistis ei pro delicto, ponetis in capsellam ad latus ejus : et dimittite eam ut vadat. 9. Et aspicietis : et si quidem per viam finium suorum ascenderit contra Bethsames, ipse fecit nobis hoc malum grande : sin autem, minime : sciemus quia nequaquam manus ejus tetigit nos, sed casu accidit.

[a] Exod. 12, 31.

10. Fecerunt ergo illi hoc modo: et tollentes duas vaccas, quæ lactabant vitulos, junxerunt ad plaustrum, vitulosque earum concluserunt domi. 11. Et posuerunt arcam Dei super plaustrum, et capsellam, quæ habebat mures aureos et similitudines anorum. 12. Ibant autem in directum vaccæ per viam, quæ ducit Bethsames, et itinere uno gradiebantur, pergentes et mugientes : et non declinabant neque ad dextram neque ad sinistram : sed et satrapæ Philisthiim sequebantur usque ad terminos Bethsames.

13. Porro Bethsamitæ metebant triticum in valle : et elevantes oculos suos, viderunt arcam, et gavisi sunt cum vidissent. 14. Et plaustrum venit in agrum Josue Bethsamitæ, et stetit ibi. Erat autem ibi lapis magnus, et conciderunt ligna plaustri, vaccasque imposuerunt super ea holocaustum Domino. 15. Levitæ autem deposuerunt arcam Dei, et capsellam, quæ erat juxta eam, in qua erant vasa aurea, et posuerunt super lapidem grandem. Viri autem Bethsamitæ obtulerunt holocausta, et immolaverunt victimas in die illa Domino. 16. Et quinque satrapæ Philistinorum viderunt, et reversi sunt in Accaron in die illa.

17. Hi sunt autem ani aurei, quos reddiderunt Philisthiim pro delicto, Domino : Azotus unum, Gaza unum, Ascalon unum, Geth unum, Accaron unum : 18. et mures aureos secundum numerum urbium Philisthiim, quinque provinciarum, ab urbe murata, usque ad villam, quæ erat absque muro, et usque ad Abelmagnum, super quem posuerunt arcam Domini, quæ erat usque in illum diem in agro Josue Bethsamitis.

19. Percussit autem de viris Bethsamitibus, eo quod vidissent arcam Domini : et percussit de populo septuaginta viros, et quinquaginta millia plebis. Luxitque populus, eo quod Dominus percussisset plebem plaga magna. 20. Et dixerunt viri Bethsamitæ : Quis poterit stare in

---

qui habitaient Beth-Samès. — *Après avoir descendu*, avant d'offrir l'holocauste.— *Offrirent* ensuite, par reconnaissance, d'autres *holocaustes*, etc. Partout où se trouvait l'arche, il était permis d'offrir des sacrifices.

18. *Selon le nombre*, etc. : les Philistins offrirent beaucoup plus que les prêtres avaient demandé (vers. 4), sans doute parce que les souris avaient dévasté tout leur territoire. — *Témoin*, etc. : l'événement qui vient d'être raconté est *attesté par la grosse pierre*. L'hébreu actuel ne donne aucun sens satisfaisant; nous lisons, avec les meilleurs critiques, *veèd* (témoin) au lieu de *vead* (jusqu'à), et *ében* (pierre) au lieu de *abel* (désolation). Vulgate ... *aux cinq chefs*, *depuis les villes fortifiées jusqu'aux villages sans murailles*, *et jusqu'à la grande Abel sur laquelle on déposa*, etc. La grande pierre serait appelée ici *Abel* à cause de ce qui est raconté vers. 19.

19. *Ils avaient regardé*, comme l'insinue l'hébreu, avec une curiosité indiscrète, sans le respect dû à la sainteté de l'arche : comp. *Nombr.* IV, 20. — *Soixante-dix hommes :* une faute de copiste très ancienne (LXX, Vulg.) s'est glissée dans l'hébreu, qui porte littéralement, *il frappa d'entre le peuple soixante-dix hommes et cinquante mille hommes*. Josèphe (Antiq. Jud. VI, I, 4) ne parle que de 70 morts.

20. *Et vers qui va-t-il* (Jéhovah, avec l'arche qui est son trône; ou bien : *va-t-elle* (l'arche) monter?

de Jéhovah, ce Dieu saint? Et vers
qui va-t-il monter en s'éloignant de
nous?" [21] Ils envoyèrent des messa-
gers aux habitants de Cariathiarim,
pour leur dire : " Les Philistins ont
ramené l'arche de Jéhovah; descen-
dez et faites-la monter vers vous. "

CHAP. VII. — L'arche dans la maison d'Aminadab. Réveil religieux d'Israël et victoire sur les Philistins. Judicature de Samuel.

Ch. VII. LES gens de Cariathiarim vin-
rent et firent monter l'arche de
Jéhovah; ils la conduisirent
dans la maison d'Abinadab, sur la col-
line, et ils consacrèrent son fils Eléa-
zar pour garder l'arche de Jéhovah.
[2] Depuis le jour où l'arche fut dé-
posée à Cariathiarim, il se passa un
long temps, vingt années, et toute la
maison d'Israël poussa des gémisse-
ments vers Jéhovah. [3] Et Samuel dit
à toute la maison d'Israël : " Si c'est
de tout votre cœur que vous revenez
à Jéhovah, ôtez du milieu de vous les
dieux étrangers et les Astartés, atta-
chez fermement votre cœur à Jého-
vah et servez-le lui seul, et il vous dé-
livrera de la main des Philistins. "
[4] Alors les enfants d'Israël ôtèrent du
milieu d'eux les Baals et les Astartés,
et ils servirent Jéhovah seul.
[5] Samuel dit : " Assemblez tout
Israël à Maspha, et je prierai Jéhovah
pour vous. " [6] Et ils s'assemblèrent à
Maspha. Ils puisèrent de l'eau et la
répandirent devant Jéhovah, et ils
jeunèrent ce jour-là, en disant : " Nous
avons péché contre Jéhovah. " Et Sa-
muel jugea les enfants d'Israël à
Maspha.
[7] Les Philistins ayant appris que les
enfants d'Israël s'étaient assemblés à
Maspha, leurs princes montèrent
contre Israël. A cette nouvelle, les
enfants d'Israël eurent peur des Phi-
listins, [8] et ils dirent à Samuel : " Ne
cesse point de crier pour nous vers
Jéhovah, notre Dieu, afin qu'il nous
sauve de la main des Philistins. "
[9] Samuel prit un agneau de lait, et
l'offrit entier en holocauste à Jého-
vah; et Samuel cria vers Jéhovah pour
Israël, et Jéhovah l'exauça. [10] Pendant
que Samuel offrait l'holocauste, les
Philistins s'approchèrent pour atta-
quer Israël. Mais Jéhovah fit retentir
en ce jour le tonnerre sur les Philis-
tins, et les mit en déroute, et ils furent
battus devant Israël. [11] Les hommes
d'Israël, sortant de Maspha, poursui-
virent les Philistins et les battirent
jusqu'au dessous de Beth-Char. [12] Sa-

21. *Cariathiarim* (voy. *Jos.* ix, 17), auj. Kurget el-Enab, sur la route de Jaffa à Jérusalem. Au lieu de reporter l'arche à Silo, lieu que les fils d'Héli avaient indignement profané, on résolut de la déposer à Cariathiarim, en attendant qu'une révélation divine en fixât la résidence définitive (II *Sam.* vi, 3 sv). C'est sans doute pour la même raison que le tabernacle fut transporté de Silo à Nobé (ch. xxi).

CHAP. VII.

Vers. 1. *Abinadab* était probablement de famille lévitique. — *Sur la colline :* Vulg., *à Gabaa* (c.-à-d. hauteur), nom présumé d'un faubourg de Cariathiarim. — *Consacrèrent :* il s'agit, non d'une consécration proprement dite, mais de quelque purification légale; Eléazar devait être simplement le gardien de l'arche, sans remplir aucune fonction sacerdotale.

2. *Vingt années*, pendant lesquelles Israël, sous le joug des Philistins, dut entendre de la bouche de Samuel de fréquentes exhortations à revenir au Seigneur. — *Poussa des gémissements;* Vulgate, *se reposa en suivant le Seigneur*, ce qui ne peut se lier au contexte qu'en l'entendant du repentir du peuple pour le passé, et de son désir de revenir à Dieu.

3. Après *les dieux étrangers*, la Vulg. ajoute à tort, les *Baals :* voy. *Jug.* ii, 11 et 13. *De la main des Philistins :* ces 20 années d'oppression coïncident avec la servitude mentionnée *Jug.* xiii, 1.

5. *Samuel dit* aux chefs et aux anciens. — *Maspha*, ville de Benjamin sur une haute colline.

6. L'eau répandue est, dans la Bible, le symbole du cœur qui se fond et s'écoule en quelque sorte par suite d'une vive douleur, d'une profonde misère (*Ps.* xxi, 15; *Lament.*

conspectu Domini Dei sancti hujus? et ad quem ascendet a nobis? 21. Miseruntque nuntios ad habitatores Cariathiarim, dicentes : Reduxerunt Philisthiim arcam Domini, descendite, et reducite eam ad vos.

CAPUT VII.

Reducitur arca in domum Abinadab in Gabaa, et Samuelis hortatu Israelitæ ad Dominum conversi, Philisthæos vicerunt, orante pro ipsis Samuele.

VENERUNT ergo viri Cariathiarim, et reduxerunt arcam Domini, et intulerunt eam in domum Abinadab in Gabaa : Eleazarum autem filium ejus sanctificaverunt, ut custodiret arcam Domini.

2. Et factum est, ex qua die mansit arca Domini in Cariathiarim, multiplicati sunt dies (erat quippe jam annus vigesimus) et requievit omnis domus Israel post Dominum. 3. Ait autem Samuel ad universam domum Israel, dicens : [a] Si in toto corde vestro revertimini ad Dominum, auferte deos alienos de medio vestri, Baalim et Astaroth : et præparate corda vestra Domino, et servite ei soli, et eruet vos de manu Philisthiim. 4. Abstulerunt ergo filii Israel Baalim et Astaroth, et servierunt Domino soli.

[a] Deut. 6, 5. Matth. 10.

5. Dixit autem Samuel : Congregate universum Israel in Masphath, ut orem pro vobis Dominum. 6. Et convenerunt in Masphath : hauseruntque aquam, et effuderunt in conspectu Domini, et jejunaverunt in die illa, atque dixerunt ibi : Peccavimus Domino. Judicavitque Samuel filios Israel in Masphath.

7. Et audierunt Philisthiim quod congregati essent filii Israel in Masphath, et ascenderunt satrapæ Philisthinorum ad Israel. Quod cum audissent filii Israel, timuerunt a facie Philisthinorum. 8. Dixeruntque ad Samuelem : Ne cesses pro nobis clamare ad Dominum Deum nostrum, ut salvet nos de manu Philisthinorum. 9. Tulit autem Samuel agnum lactentem unum, et obtulit illum holocaustum integrum Domino : et clamavit Samuel ad Dominum pro Israel, et exaudivit eum Dominus. 10. Factum est autem, cum Samuel offerret holocaustum, Philisthiim iniere prœlium contra Israel : [b] intonuit autem Dominus fragore magno in die illa super Philisthiim, et exterruit eos, et cæsi sunt a facie Israel. 11. [c] Egressique viri Israel de Masphath persecuti sunt Philisthæos, et percusserunt eos usque ad locum, qui erat subter Bethchar. 12. Tulit autem Samuel lapidem unum, et posuit eum inter

[b] Eccli. 46, 20. Jos. 10, 10.

[c] Eccli. 46, 21.

ii, 19; II *Rois*, xiv, 14). Le peuple confesse donc sa détresse devant le Seigneur; et comme il reconnaît en même temps que ses péchés en sont la cause, cette confession est accompagnée de repentir et de pénitence. Comp. aussi le passage où Job (xi, 16) demande que ses péchés soient oubliés *comme les eaux qui s'écoulent*. — *Et Samuel*, après s'être montré jusque-là surtout comme prophète, *jugea les enfants d'Israël*, fut mis, *à Maspha*, à la tête du peuple pour le délivrer de ses ennemis. Ou mieux, avec Keil : C'est ainsi que *Samuel jugea les enfants d'Israël*, les invita à la pénitence, leur obtint le pardon, et rétablit entre Jéhovah et son peuple les rapports justes et vrais qui assuraient à ce dernier la victoire sur ses ennemis.

8. *Les enfants d'Israël dirent à Samuel :* Remplis le rôle de grand prêtre, d'intercesseur pour le peuple auprès de Jéhovah. Depuis Héli, le sacerdoce officiel avait perdu sa dignité aux yeux du peuple.

9. *Un agneau de lait*, âgé d'au moins 7 jours (*Lév.* xxii, 27), figure du peuple rajeuni par sa conversion et comme enfanté à une vie nouvelle. — *Entier*, ou *en entier*, non coupé en morceaux.

10. *Le tonnerre :* c'était la réponse de Dieu à la prière de Samuel : comp. *Exod.* xix, 19; *Ps.* xcviii, 6.

11. *Beth-Char*, position inconnue, dans le voisinage d'*Eben-Ezer* (iv, 1).

12. *Sen* (hebr. *Schen*, c.-à-d. *dent*), localité inconnue, soit un rocher à pic, soit une ville située sur une hauteur.— *Eben-Ezer*, c.-à-d. *pierre du secours*. — *Jusqu'ici :* première victoire qui présage une complète délivrance.

muel prit une pierre, qu'il plaça entre
Maspha et Sen, et il lui donna le
nom d'Eben-Ezer, en disant : " Jus-
qu'ici Jéhovah nous a secourus. "
13 Ainsi humiliés, les Philistins ne
revinrent plus sur le territoire d'Is-
raël ; la main de Jéhovah fut sur les
Philistins pendant toute la vie de
Samuel. 14 Les villes que les Phi-
listins avaient prises sur Israël re-
tournèrent à Israël, depuis Accaron
jusqu'à Geth; Israël arracha leur ter-
ritoire des mains des Philistins, et
il y eut paix entre Israël et les Amor-
rhéens.
15 Samuel jugea Israël tout le temps
de sa vie. 16 Chaque année il faisait le
tour par Béthel, Galgala et Maspha,
et il jugeait Israël dans tous ces lieux.
17 Il revenait ensuite à Rama, où était
sa maison, et là il jugeait Israël ; il y
bâtit un autel à Jéhovah.

 DEUXIÈME PARTIE. 

DEUXIÈME PARTIE.

Saül premier roi d'Israël [CH. VIII — XV].

CHAP. VIII. — Le peuple demande un roi.

Ch. VIII. 
LOrsque Samuel fut devenu
vieux, il établit ses fils juges
sur Israël. 2 Son fils premier-
né se nommait Joël, et le
second Abia; ils jugeaient à Bersa-
bée. 3 Les fils de Samuel ne marchè-
rent pas sur ses traces ; ils s'en dé-
tournaient pour le gain, recevaient
des présents et violaient la justice.
4 Tous les anciens d'Israël s'assem-
blèrent et vinrent vers Samuel à
Rama. 5 Ils lui dirent : " Voilà que
tu es vieux, et tes fils ne marchent
pas sur tes traces; établis donc
sur nous un roi pour nous juger,
comme *en ont* toutes les nations. "
6 Ce langage déplut à Samuel, parce
qu'ils disaient : " Donne-nous un roi
pour nous juger ; " et Samuel pria
Jéhovah. 7 Jéhovah dit à Samuel :
" Ecoute la voix du peuple dans tout
ce qu'il te dira ; car ce n'est pas toi
qu'ils rejettent, c'est moi, pour que je
ne règne plus sur eux. 8 Comme ils
ont toujours agi *à mon égard* depuis
le jour où je les ai fait monter
d'Egypte jusqu'à présent, me délais-
sant pour servir d'autres dieux, ainsi
ils agissent envers toi. 9 Et mainte-
nant écoute leur voix ; mais dépose

Les vers. 13-15 forment la conclusion naturelle de la 1re partie du livre.

13. *Ne revinrent plus* pendant un certain temps, et quand ils revinrent, ils ne réussirent pas à recouvrer leur ancienne domination et à occuper d'une manière durable le sol d'Israël. Comp. ix, 16; x, 5. Les mots, *la main de Jéhovah*, etc., supposent des retours partiels et infructueux de la part des Philistins.

14. *Les villes* du territoire d'Israël, *depuis Accaron jusqu'à Geth* exclusivement, c.-à-d. non compris ces deux villes philistines. — *Les Amorrhéens* représentent ici, comme étant la peuplade la plus puissante (*Jos.* x, 6; *Jug.* i, 34), tous les Chananéens restés dans le pays.

15. *Tout le temps de sa vie :* même après l'élévation de Saül à la royauté, il conserva la haute main sur le gouvernement de la nation; le roi n'avait que la conduite des armées.

16. *Galgala :* est-ce la Galgala située dans la vallée du Jourdain (*Jos.* iv, 19), ou celle qui était près et au S. O. de Silo (*Jos.* viii, 35)? Probablement la dernière.

17. C'est le premier exemple d'un juge d'Israël administrant la justice. Samuel n'est plus seulement le libérateur de son peuple, comme Aod, Gédéon, Barac, etc., il en est devenu véritablement le chef. En groupant toute la nation autour d'un seul homme, il préparait, à son insu, l'avènement de la royauté. — *Ensuite,* sa tournée administrative achevée. — *Rama :* voy. i, 1, note. — *Un autel :* après la prise de l'arche par les Phi-

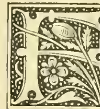
Masphath et inter Sen : et vocavit nomen loci illius, Lapis adjutorii. Dixitque : Hucusque auxiliatus est nobis Dominus.

13. Et humiliati sunt Philisthiim, nec apposuerunt ultra ut venirent in terminos Israel. Facta est itaque manus Domini super Philisthæos, cunctis diebus Samuelis. 14. Et redditæ sunt urbes, quas tulerant Philisthiim ab Israel, Israeli, ab Accaron usque Geth, et terminos suos : liberavitque Israel de manu Philisthinorum, eratque pax inter Israel et Amorrhæum.

15. Judicabat quoque Samuel Israelem cunctis diebus vitæ suæ : 16. et ibat per singulos annos circuiens Bethel et Galgala et Masphath, et judicabat Israelem in supradictis locis. 17. Revertebaturque in Ramatha : ibi enim erat domus ejus, et ibi judicabat Israelem : ædificavit etiam ibi altare Domino.

CAPUT VIII.

Filiis Samuelis ad avaritiam declinantibus, petit populus sibi regem more gentilium; quibus Samuel, jubente Domino, durum jus regis prædicit, sed non auditur.


FACTUM est autem cum senuisset Samuel, posuit filios suos judices Israel. 2. Fuitque nomen filii ejus primogeniti Joel : et nomen secundi Abia, judicum in Bersabee. 3. Et non ambulaverunt filii illius in viis ejus : sed declinaverunt post avaritiam, acceperuntque munera, et perverterunt judicium. 4. Congregati ergo universi majores natu Israel, venerunt ad Samuelem in Ramatha. 5. Dixeruntque ei : Ecce tu senuisti, et filii tui non ambulant in viis tuis : [a] constitue nobis regem, ut judicet nos, sicut et universæ habent nationes.

[a] Os. 13, 10. Act. 13, 21.

6. Displicuit sermo in oculis Samuelis, eo quod dixissent : Da nobis regem, ut judicet nos. Et oravit Samuel ad Dominum. 7. Dixit autem Dominus ad Samuelem : Audi vocem populi in omnibus quæ loquuntur tibi : non enim te abjecerunt, sed me, ne regnem super eos. 8. Juxta omnia opera sua, quæ fecerunt a die qua eduxi eos de Ægypto usque ad diem hanc : sicut dereliquerunt me, et servierunt diis alienis, sic faciunt etiam tibi. 9. Nunc

---

listins, le tabernacle vide resté à Silo et cette ville elle-même perdirent de leur importance. C'est dans ces circonstances extraordinaires que Samuel, retiré dans sa patrie, éleva un autel pour les besoins religieux du peuple, sans doute d'après l'ordre du Seigneur. Il offrait lui-même les sacrifices, le sacerdoce officiel ayant perdu son autorité par suite de la conduite d'Héli et de ses enfants.

CHAP. VIII.

1 sv. *Il établit ses fils juges*, non pour lui succéder, mais pour l'aider dans l'administration de la justice. — *Bersabée*, frontière méridionale de Juda, où Samuel ne pouvait se rendre lui-même; il rendait la justice dans le reste du pays.

3. Comp. *Exod.* xxiii, 6, 8; *Deut.* xvi, 19.

5. Comp. *Deut.* xvii, 14. Dans la forme, les anciens ne font que demander la réalisation d'une éventualité prévue par Dieu lui-même. D'ailleurs, les exploits des juges n'avaient rien produit de durable, et la faiblesse d'Héli avait laissé le pays dans une sorte d'anarchie. Samuel avait bien remédié en grande partie à cet état de choses, mais il allait disparaître, et les anciens sentent le besoin d'une institution plus stable.

6. *Ce langage déplut à Samuel*, non seulement parce qu'une pareille demande avait quelque chose de blessant pour lui, mais aussi parce qu'elle impliquait une défiance vis-à-vis de Dieu, dont la protection ne leur paraissait plus suffisante. Les anciens semblaient oublier que la véritable cause de leurs malheurs passés, c'était l'infidélité du peuple à l'égard de Jéhovah et de sa loi.

7. *Ecoute la voix du peuple :* Dieu lui-même juge que la royauté en Israël n'est pas incompatible avec la théocratie, et que le moment est venu de l'établir. Ce qu'il va blâmer, ce sont les sentiments intimes qui animaient les anciens; en faisant cette demande, ils se plaçaient au point de vue païen, et reniaient en quelque sorte leur vocation spéciale de peuple de Dieu.

9. *Dépose témoignage contre eux*, représente-leur la faute dans laquelle ils vont tomber, *et fais-leur*, en leur faisant *connaître comment vous traitera le roi*, litt. *le droit*

témoignage contre eux, et fais-leur connaître comment le roi qui règnera sur eux les traitera. "

[10]Samuel rapporta toutes les paroles de Jéhovah au peuple qui lui demandait un roi. [11] Il dit : " Voici comment vous traitera le roi qui règnera sur vous : Il prendra vos fils, et il les mettra sur son char et parmi ses cavaliers, et ils courront devant son char. [12] Il s'en fera des chefs de mille et des chefs de cinquante ; il leur fera labourer ses champs, récolter ses moissons, fabriquer ses armes de guerre et l'attirail de ses chars. [13]Il prendra vos filles pour parfumeuses, pour cuisinières et pour boulangères. [14]Vos champs, vos vignes et vos oliviers les meilleurs, il les prendra et les donnera à ses serviteurs. [15]Il prendra la dîme de vos moissons et de vos vignes, et la donnera à ses courtisans et à ses serviteurs. [16]Il prendra vos serviteurs et vos servantes, vos meilleurs bœufs et vos ânes, et les emploiera à ses ouvrages. [17]Il prendra la dîme de vos troupeaux, et vous-mêmes serez ses esclaves. [18]Vous crierez en ce jour-là à cause de votre roi que vous vous aurez élu, mais Jéhovah ne vous exaucera pas. "

[19]Le peuple refusa d'écouter la voix de Samuel ; ils dirent : " Non ; mais il y aura un roi sur nous, [20]et nous serons, nous aussi, comme toutes les nations ; notre roi nous jugera, il marchera à notre tête et conduira nos guerres. " [21]Après avoir entendu toutes les paroles du peuple, Samuel les redit aux oreilles de Jéhovah. [22]Et Jéhovah dit à Samuel : " Ecoute leur voix, et établis un roi sur eux. " Alors Samuel dit aux hommes d'Israël : " Que chacun de vous s'en aille à sa ville. "

CHAP. IX, 1 — X, 16. — Onction de Saül par Samuel.

Chap. IX. IL y avait un homme de Benjamin, nommé Cis, fils d'Abiel, fils de Séror, fils de Bécorath, fils d'Aphia, fils d'un Benjamite ; c'était un homme vaillant. [2]Il avait un fils du nom de Saül, jeune et beau ; aucun des enfants d'Israël n'était plus beau que lui, et il dépassait de la tête tout le peuple.

[3]Les ânesses de Cis, père de Saül, s'étaient égarées, et Cis dit à Saül, son fils : " Prends avec toi un des serviteurs, lève-toi et va à la recherche des ânesses. " [4]Il parcourut la montagne d'Ephraïm et traversa le pays de Salisa, sans les trouver ; ils parcoururent le pays de Salim, et elles n'y étaient pas ; ils revinrent au pays de Benjamin, et ils ne les trouvèrent pas. [5]Lorsqu'ils furent arrivés au pays de Suph, Saül dit à son serviteur qui l'accompagnait : " Viens, retournons, de peur que mon père, oubliant les ânesses, ne soit en peine à notre sujet.

du roi, etc. Tous les traits du tableau sont empruntés aux mœurs des souverains païens de ce temps.

11. *Sur son char*, comme cochers. — *Parmi ses cavaliers ;* litt. *sur ses chevaux*. Sens : il fera de vos fils des conducteurs de son char, des gardes, des piqueurs, des coureurs. Il s'agit ici, non du service militaire, mais du train de la cour.

12. *Chefs de mille*, *de cinquante*, le grade le plus élevé et le grade le plus bas, pour désigner *tous* les chefs militaires. Cette organisation remontait à Moïse (*Nombr.* xxxi, 14; *Deut.* i, 15); on la trouve aussi chez les Philistins (xxix, 2). Vulg., *des tribuns et des centurions*.

13. *Des parfumeuses*, etc., pour le service de la cour.

16. *Vos meilleurs bœufs*, en lisant *biqrekem*, comme ont fait les LXX; l'hébreu actuel porte *bachourekem*, vos jeunes gens (Vulg.); mais cette leçon s'accorde mal avec le contexte. *Bœufs* et *ânes*, animaux de trait et de somme.

17. *De vos troupeaux :* menu bétail.

18. *Vous crierez* vers Jéhovah. Après *ne vous exaucera pas*, la Vulg. ajoute, *parce que vous avez demandé à avoir un roi.*

22. *S'en aille à sa ville :* Samuel veut attendre que Dieu ait marqué un jour pour la convocation du peuple entier et l'élection d'un roi.

ergo vocem eorum audi : verumtamen contestare eos, et prædic eis jus regis, qui regnaturus est super eos.

10. Dixit itaque Samuel omnia verba Domini ad populum, qui petierat a se regem, 11. et ait : Hoc erit jus regis, qui imperaturus est vobis : Filios vestros tollet, et ponet in curribus suis, facietque sibi equites et præcursores quadrigarum suarum, 12. et constituet sibi tribunos, et centuriones, et aratores agrorum suorum, et messores segetum, et fabros armorum et curruum suorum. 13. Filias quoque vestras faciet sibi unguentarias, et focarias, et panificas. 14. Agros quoque vestros, et vineas, et oliveta optima tollet, et dabit servis suis. 15. Sed et segetes vestras, et vinearum reditus addecimabit, ut det eunuchis et famulis suis. 16. Servos etiam vestros, et ancillas, et juvenes optimos, et asinos auferet, et ponet in opere suo. 17. Greges quoque vestros addecimabit, vosque eritis ei servi. 18. Et clamabitis in die illa a facie regis vestri, quem elegistis vobis : et non exaudiet vos Dominus in die illa, quia petistis vobis regem.

19. Noluit autem populus audire vocem Samuelis, sed dixerunt : Nequaquam : rex enim erit super nos, 20. et erimus nos quoque sicut omnes gentes : et judicabit nos rex noster, et egredietur ante nos, et pugnabit bella nostra pro nobis. 21. Et audivit Samuel omnia verba populi, et locutus est ea in auribus Domini. 22. Dixit autem Dominus ad Samuelem : Audi vocem eorum, et constitue super eos regem. Et ait Samuel ad viros Israel : Vadat unusquisque in civitatem suam.

CAPUT IX.

Stirps Saulis, qui quærendo patris asinos pervenit ad Samuelem, cui revelatur ungendus rex, cum quo pransus est, ac nocte hospitio receptus.



T erat vir de Benjamin nomine Cis, filius Abiel, filii Seror, filii Bechorath, filii Aphia, filii viri Jemini, fortis robore. 2. Et erat ei filius vocabulo Saul, electus et bonus : et non erat vir de filiis Israel melior illo : ab humero et sursum eminebat super omnem populum.

3. Perierant autem asinæ Cis patris Saul : et dixit Cis ad Saul filium suum : Tolle tecum unum de pueris, et consurgens vade, et quære asinas. Qui cum transissent per montem Ephraim, 4. et per terram Salisa, et non invenissent, transierunt etiam per terram Salim, et non erant: sed et per terram Jemini, et minime repererunt. 5. Cum autem venissent in terram Suph, dixit Saul ad puerum, qui erat cum eo : Veni et revertamur, ne forte dimiserit pater meus

CHAP. IX.

1. *Un homme de Benjamin :* c'est à un homme de Juda que le sceptre devait appartenir (*Gen.* xlix, 10); Dieu adapta son choix aux sentiments du peuple qui, impatient et incrédule, recherche dans le roi qu'il réclame des qualités plutôt extérieures que morales. —*Fils d'Abiel*, de *Ner* selon I *Paral.* viii, 33 et ix, 39; mais, comme des anneaux sont souvent omis dans les séries généalogiques des Hébreux, Ner ou Abiel pouvait être le grand-père de Cis. —*Aphia*, ou Abia (I *Paral.* vii, 8).

2. *Saül*, c.-à-d. le *demandé*. —*Jeune*, dans la force de l'âge, de 40 ans environ, puisqu'il avait un fils en âge de porter les armes (xiii, 2). La Vulg. traduit l'hébreu *bachour* par *electus*, distingué : peut-être avec raison. — *Il dépassait de la tête :* la tradition musulmane ne le connaît que sous le nom de *Thalout, le grand.* Les anciens prisaient beaucoup ces avantages extérieurs dans un souverain; Saül est au physique un véritable héros d'Homère.

4. *La montagne d'Ephraïm* s'étendait au sud jusque sur le territoire de Benjamin, et Gabaa, patrie de Saül (xi, 4), était située sur l'un de ses versants. — *Pays de Salisa*, où se trouvait la ville de Baal-Salisa, près de Galgala. — *Pays de Salim :* incertain.

5. *Pays de Suph*, au S. O. de la tribu de Benjamin; sur ce nom voy. i, 1, note. — *Ne soit* plus *en peine à notre sujet* qu'au sujet de ses ânesses.

6 Le serviteur lui dit : “ Voici qu'il y a
dans cette ville un homme de Dieu,
très considéré ; tout ce qu'il dit arrive
sûrement. Allons-y donc; peut-être
nous fera-t-il connaître le chemin que
nous devons prendre. ” 7 Saül dit à
son serviteur : “ Allons-y; mais qu'ap-
porterons-nous à l'homme *de Dieu?*
Car il n'y a plus de vivres dans nos
sacs, et nous n'avons aucun présent à
lui offrir. Avons-nous quelque chose? ”
8 Le serviteur répondit encore et dit à
Saül : Voici que je trouve sur moi le
quart d'un sicle d'argent ; je le donne-
rai à l'homme de Dieu, et il nous in-
diquera notre chemin.—9 Autrefois, en
Israël, ceux qui allaient consulter
Dieu, se disaient l'un à l'autre : “ Ve-
nez et allons au voyant. ” Car celui
qu'on appelle aujourd'hui prophète
s'appelait autrefois voyant. — 10 Saül
dit à son serviteur : “ Ton avis est
bon ; viens, allons. ” Et ils se rendirent
à la ville où était l'homme de Dieu.

11 Comme ils gravissaient la mon-
tée qui mène à la ville, ils rencontrè-
rent des jeunes filles sorties pour pui-
ser de l'eau, et ils leur dirent : “ Le
voyant est-il ici ? ” 12 Elles leur répon-
dirent en disant : “ Oui, il y est, le
voilà devant toi ; mais va prompte-
ment, car il est venu aujourd'hui à la
ville, parce que le peuple a un sacri-
fice sur le haut lieu. 13 Dès votre entrée
dans la ville, vous le trouverez, avant
qu'il monte au haut lieu pour le re-
pas ; car le peuple ne mangera point
qu'il ne soit arrivé, parce qu'il doit
bénir le sacrifice ; après quoi, les con-
viés mangeront. Montez donc main-
tenant, vous le trouverez aujourd'hui.”
14 Et ils montèrent à la ville.

Comme ils entraient dans la ville,
ils rencontrèrent Samuel, qui sortait
pour monter au haut lieu. 15 Or, un
jour avant l'arrivée de Saül, Jéhovah
avait fait une révélation à Samuel, en
disant : 16 “ Demain, à cette heure, je
t'enverrai un homme du pays de Ben-
jamin, et tu l'oindras pour être le chef
de mon peuple d'Israël, et il délivrera
mon peuple de la main des Philistins;
car j'ai regardé mon peuple, parce que
son cri est venu jusqu'à moi. ” 17 Dès
que Samuel eut vu Saül, Jéhovah lui
dit : “ Voici l'homme dont je t'ai parlé;
c'est lui qui régnera sur mon peuple.”

18 Saül s'approcha de Samuel à l'in-
térieur de la porte, et dit : “ Indique-
moi, je te prie, où est la maison du
voyant. ” 19 Samuel répondit à Saül :
“ C'est moi qui suis le voyant. Monte
devant moi au haut lieu, et vous man-
gerez aujourd'hui avec moi ; je te lais-
serai partir demain, et je te dirai tout
ce qu'il y a dans ton cœur. 20 Quant
aux ânesses que tu as perdues il y a
trois jours, ne t'en inquiète pas, car
elles sont retrouvées. Et à qui sera
tout ce qu'il y a de précieux en Israël?
N'est-ce pas à toi et à toute la maison
de ton père ? ” 21 Saül répondit : “ Ne
suis-je pas Benjamite, de la plus pe-
tite des tribus d'Israël? et ma famille
n'est-elle pas la moindre de toutes les
familles de la tribu de Benjamin?
Pourquoi m'as-tu dit une telle pa-
role? ” 22 Samuel ayant pris Saül et

---

6. *Dans cette ville :* il montrait de la main la ville voisine située sur une colline, savoir Rama de Benjamin, patrie de Samuel, selon l'opinion commune ; une autre Rama située dans la tribu de Juda, non loin de Bethléem, d'après Keil et Hummelauer, ce qui s'accorde mieux avec x, 2 sv. Ce verset montre qu'on avait alors l'habitude de consulter les prophètes en beaucoup de circonstances, et le verset suiv. que l'usage était de leur offrir, comme c'est la coutume générale en Orient quand on se présente devant un haut personnage, un don qui servait à leur entretien.

8. *Le quart*, etc. : environ 70 centimes.

9. Note explicative insérée dans l'ancien récit par le dernier éditeur du texte sacré, pour faire comprendre le mot *voyant*, tombé en désuétude on ne sait à quelque époque, et qu'on trouve encore II *Paral.* xvi, 17; *Is.* xxx, 10.

12. *Un sacrifice* d'actions de grâces, suivi d'un repas sacré. — *Le haut lieu*, une hauteur dominant la ville de Rama, où se trouvaient un autel pour les sacrifices, probablement celui que Samuel avait élevé (vii, 17), et une grande salle y attenant pour le festin sacré (vers. 22).

13. *Bénir le sacrifice*, prononcer la prière d'actions de grâces avant le festin.

asinas, et sollicitus sit pro nobis. 6. Qui ait ei : Ecce vir Dei est in civitate hac, vir nobilis : omne, quod loquitur, sine ambiguitate venit : nunc ergo eamus illuc, si forte indicet nobis de via nostra, propter quam venimus. 7. Dixitque Saul ad puerum suum : Ecce ibimus : quid feremus ad virum Dei? panis defecit in sitarciis nostris : et sportulam non habemus, ut demus homini Dei, nec quidquam aliud. 8. Rursum puer respondit Sauli, et ait : Ecce inventa est in manu mea quarta pars stateris argenti, demus homini Dei, ut indicet nobis viam nostram. 9. (Olim in Israel sic loquebatur unusquisque vadens consulere Deum : Venite, et eamus ad Videntem. Qui enim Propheta dicitur hodie, vocabatur olim Videns.) 10. Et dixit Saul ad puerum suum : Optimus sermo tuus, Veni, eamus. Et ierunt in civitatem, in qua erat vir Dei.

11. Cumque ascenderent clivum civitatis, invenerunt puellas egredientes ad hauriendam aquam, et dixerunt eis : Num hic est Videns? 12. Quæ respondentes, dixerunt illis : Hic est : ecce ante te, festina nunc : hodie enim venit in civitatem, quia sacrificium est hodie populi in excelso. 13. Ingredientes urbem, statim invenietis eum antequam ascendat excelsum ad vescendum : neque enim comesurus est populus donec ille veniat : quia ipse benedicit hostiæ, et deinceps comedunt qui vocati sunt. Nunc ergo conscendite, quia hodie reperietis eum. 14. Et ascenderunt in civitatem.

Cumque illi ambularent in medio urbis, apparuit Samuel egrediens obviam eis, ut ascenderet in excelsum. 15. [a]Dominus autem revelaverat auriculam Samuelis ante unam diem quam veniret Saul, dicens : 16. Hac ipsa hora, quæ nunc est, cras mittam virum ad te de terra Benjamin, et unges eum ducem super populum meum Israel : et salvabit populum meum de manu Philisthinorum : quia respexi populum meum, venit enim clamor eorum ad me. 17. Cumque aspexisset Samuel Saulem, Dominus dixit ei : Ecce, vir, quem dixeram tibi, iste dominabitur populo meo.

18. Accessit autem Saul ad Samuelem in medio portæ, et ait : Indica, oro, mihi, ubi est domus Videntis. 19. Et respondit Samuel Sauli dicens : Ego sum Videns : ascende ante me in excelsum, ut comedatis mecum hodie, et dimittam te mane : et omnia, quæ sunt in corde tuo, indicabo tibi. 20. Et de asinis, quas nudiustertius perdidisti, ne sollicitus sis, quia inventæ sunt. Et cujus erunt optima quæque Israel? nonne tibi et omni domui patris tui? 21. [b]Respondens autem Saul, ait : Numquid non filius Jemini ego sum de minima tribu Israel, et cognatio mea novissima inter omnes familias de tribu Benjamin? quare ergo locutus es mihi sermonem istum? 22. As-

[a] Act. 13, 21

[b] Judic. 6, 15.

15. *Avait fait une révélation à Samuel*, litt. *avait découvert l'oreille de Samuel* (Vulg.) : comp. *Ruth*, iv, 4.

16. *Des Philistins* qui, profitant du grand âge de Samuel, essayaient de reconquérir leur ancienne domination sur Israël. Voy. vii, 13.

18. *L'intérieur de la porte :* les portes, en Orient, sont des édifices traversés par une voûte. — *Où est la maison,* etc. : Saül n'ose pas demander directement à Samuel s'il est lui-même le voyant.

19. *Vous mangerez,* toi et ton serviteur. — *Je te dirai* les pensées de ton cœur, pour te prouver que je suis un prophète. Quelles étaient ces pensées? Outre la préoccupation des ânesses perdues, Saül avait peut-être conçu le désir de s'employer à la complète délivrance de son peuple.

20. *Et à qui,* etc. : Samuel oppose aux ânesses retrouvées un bien plus grand qu'il fait entrevoir à Saül d'une façon assez claire pour que celui-ci réponde : *Ne suis-je pas de la plus petite des tribus d'Israël :* comp. *Nombr.* i, 36; *Jug.* xx, 29.

22. *Dans la salle* destinée au festin. — *Les conviés,* probablement les plus distingués, la foule devant prendre son repas en plein air.

son serviteur, les fit entrer dans la
salle et leur donna la première place
parmi les conviés, qui étaient envi-
ron trente hommes. 23 Samuel dit au
cuisinier : “ Sers la portion que je t'ai
remise avec ordre de la réserver. ”
24 Le cuisinier leva l'épaule avec ce
qui l'entoure, et il la servit à Saül. Et
Samuel dit : “ Voici la portion réser-
vée; prends-la devant toi et mange,
car elle a été gardée pour ce moment
lorsque j'ai convoqué le peuple. ” Et
Saül mangea avec Samuel ce jour-là.
25 Ils descendirent *ensuite* du haut
lieu dans la ville, et Samuel s'entre-
tint avec Saül sur le toit. 26 Le lende-
main, dès l'aurore, Samuel appela Saül
sur le toit, et dit : Lève-toi, et je te
laisserai aller. ” Saül se leva, et ils
sortirent tous deux, lui et Samuel.
27 Quand ils furent descendus à l'ex-
trémité de la ville, Samuel dit à Saül :
“ Dis à ton serviteur de passer devant
nous; ” et le serviteur prit les devants.
“ Arrête-toi maintenant, ajouta Sa-
muel, et je te ferai entendre ce que
Dieu a dit. ”
1 Samuel prit une fiole d'huile, et la Chap. X
versa sur la tête de Saül; puis il le
baisa et dit : “ Jéhovah t'oint pour
chef sur ton héritage. 2 Quand tu
m'auras quitté aujourd'hui, tu trou-
veras deux hommes près du sépulcre
de Rachel, dans le territoire de Ben-
jamin, à Selsach; ils te diront : “ Les
ânesses que tu es allé chercher sont
retrouvées; ton père ne pense plus à
elles, mais il est en peine de vous et
dit : Que dois-je faire au sujet de
mon fils? ” 3 De là, poursuivant ta
route, tu arriveras au chêne de Tha-
bor, et *là* tu rencontreras trois hom-
mes montant vers Dieu à Béthel, et por-
tant l'un trois chevreaux, l'autre trois
miches de pain, et l'autre une outre de
vin. 4 Après qu'ils t'auront salué, ils te
donneront deux pains, et tu les rece-
vras de leurs mains. 5 Ensuite tu vien-
dras à Gabaa de Dieu, où se trouve
un poste de Philistins. En entrant

---

24. *L'épaule*, probablement la droite, qui revenait aux prêtres dans les sacrifices : c'était la portion la plus forte et la plus honorable. — *Ce qui l'entoure*, litt. *y est attaché*, quelque portion de chair ou de graisse (non destinée à l'autel). — *Prends-la*, etc. Ou bien, si *sim* est un participe : *voici la portion réservée placée devant toi, mange.* — *Lorsque j'ai convoqué le peuple :* en lisant *laascher* au lieu de *lêmor*. L'hébreu actuel peut se traduire, *lorsque je disais* (au cuisinier), *j'ai convoqué le peuple*, et que je lui donnais mes ordres. Quoi qu'il en soit du mot à mot, l'intention de Samuel est de faire entendre ici à Saül que sa venue était connue d'avance par le prophète.

25. *S'entretint*, non de la vocation de Saül à la royauté (vers. 27), mais sans doute de la triste situation d'Israël, de la cause de sa faiblesse vis-à-vis des nations païennes, de la nécessité d'un retour sincère à Dieu, etc. — *Sur le toit* en terrasse où les Orientaux prennent le frais, conversent et même couchent, quelquefois sous un abri en forme de tente (*Act.* x, 9). La Vulgate ajoute, *et Saül se fit un lit sur la terrasse et dormit :* ces mots paraissent empruntés à la version Italique et aux LXX.

26. *Samuel appela* d'en bas *Saül*, qui avait passé la nuit *sur le toit.*

CHAP. X.

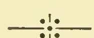
1. *T'oint :* l'huile, qui a la vertu de fortifier, est le symbole de l'Esprit de Dieu en tant que principe de force morale; l'onction de l'huile figure donc l'effusion de l'Esprit-Saint. Jusqu'alors, les prêtres seuls l'avaient reçu; à partir de Saül les rois seront aussi consacrés par une onction, parce que la royauté est, au sein du peuple de Dieu, une institution divine comme le sacerdoce. Dispensateur des biens spirituels de la grâce, le prêtre est médiateur entre Dieu et son peuple; le roi, *l'oint du Seigneur*, séparé par sa consécration de la masse commune, remplira un rôle analogue pour tout ce qui regarde le gouvernement de la nation et la défense de ses intérêts. — Après *ton héritage*, la Vulgate ajoute, *et tu délivreras son peuple des mains de ses ennemis qui sont autour de lui, et ceci* (ce qui suit) *sera pour toi le signe que Dieu t'a oint pour être chef*, que ton élection à la royauté a Dieu pour auteur. Ces mots, inconnus à S. Jérôme, viennent de l'ancienne Italique, qui en avait trouvé l'équivalent dans les LXX.

Puis Samuel donne à Saül trois signes par lesquels celui-ci pourra reconnaître que Dieu est avec lui et qu'il l'assistera dans toutes ses entreprises (vers. 7).

2. Le *sépulcre de Rachel* était à une demi-lieue au N. O. de Bethléem, un peu à gau-

sumens itaque Samuel Saulem, et puerum ejus, introduxit eos in triclinium, et dedit eis locum in capite eorum, qui fuerant invitati : erant enim quasi triginta viri.
23. Dixitque Samuel coco : Da partem, quam dedi tibi, et præcepi ut reponeres seorsum apud te.
24. Levavit autem cocus armum, et posuit ante Saul. Dixitque Samuel : Ecce quod remansit, pone ante te, et comede : quia de industria servatum est tibi, quando populum vocavi. Et comedit Saul cum Samuele in die illa.

25. Et descenderunt de excelso in oppidum, et locutus est cum Saule in solario : stravitque Saul in solario, et dormivit.
26. Cumque mane surrexissent, et jam elucesceret, vocavit Samuel Saulem in solario, dicens : Surge, et dimittam te. Et surrexit Saul : egressique sunt ambo, ipse videlicet, et Samuel.
27. Cumque descenderent in extrema parte civitatis, Samuel dixit ad Saul : Dic puero ut antecedat nos, et transeat : tu autem subsiste paulisper, ut indicem tibi verbum Domini.



CAPUT X.

Ungitur Saul in regem a Samuele, datis ac succedentibus signis, prophetat inter prophetas, et missis sortibus a Samuele confirmatur in regem : lex regni in libro scripta, coram Domino reponitur.



TULIT [a] autem Samuel lenticulam olei, et effudit super caput ejus, et deosculatus est eum, et ait : Ecce, unxit te Dominus super hereditatem suam in principem, et liberabis populum suum de manibus inimicorum ejus, qui in circuitu ejus sunt. Et hoc tibi signum, quia unxit te Deus in principem. [a] Act. 13, 21.
2. Cum abieris hodie a me, invenies duos viros juxta sepulcrum Rachel in finibus Benjamin, in meridie, dicentque tibi : Inventæ sunt asinæ, ad quas ieras perquirendas : et intermissis pater tuus asinis, sollicitus est pro vobis, et dicit : Quid faciam de filio meo?
3. Cumque abieris inde, et ultra transieris, et veneris ad quercum Thabor, invenient te ibi tres viri ascendentes ad Deum in Bethel, unus portans tres hœdos, et alius tres tortas panis, et alius portans lagenam vini.
4. Cumque te salutaverint, dabunt tibi duos panes, et accipies de manu eorum.
5. Post

che de la route qui conduit de cette ville à Jérusalem, à l'endroit appelé auj. *Kubbet-Rahil* (coupole de Rachel), d'après une constante tradition (*Gen.* xxxv, 20). Notre verset se concilierait difficilement avec cette tradition, si l'on soutient que le sacre de Saül a eu lieu à Rama de Benjamin ; mais voy. la note de ix, 6. D'autres résolvent la difficulté en supposant qu'il existait deux tombeaux de Rachel, l'un en Juda, près de Bethléem, où Rachel serait morte en effet et dont parlerait *Gen.* xxxv, l'autre dans le territoire de Benjamin, que les Benjamites auraient élevé en l'honneur de cette femme de Jacob qui était leur mère. — *Selsach*, lieu inconnu; Vulg., *au midi*. — *Les ânesses*, etc. : ce premier signe devait donner à Saül l'assurance que Samuel lui avait dit la vérité, non seulement au sujet des ânesses retrouvées, mais encore au sujet de son élévation à la royauté.

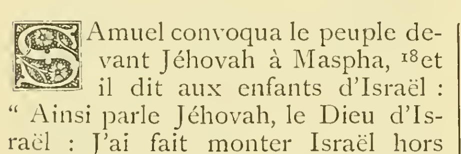
3. *Chêne* ou térébinthe *de Thabor :* lieu inconnu. Peut-être *Thabor*, ici, est-il une autre forme ou une altération de *Déborah*, et faudrait-il entendre le *chêne des pleurs* sous lequel fut enterrée *Débora*, la nourrice de Rebecca (*Gen.* xxxv, 8. Comp. *Jug.* iv, 5). — *Trois chevreaux... une outre de vin*, destinés à être offerts au Seigneur. *Béthel*, où Abraham et Jacob avaient dressé chacun un autel, était à cette époque un lieu de culte (*Gen.* xii, 8; xiii, 3; xxviii, 18; xxxv, 6), peut-être même le plus important depuis la dislocation du tabernacle.

4. *Salué;* litt., interrogé sur ta santé. — *Tu les recevras*, les regardant comme un hommage rendu à l'oint du Seigneur.

5. *Gabaa* (c.-à-d. *colline :* Vulg.) *de Dieu :* il s'agit de Gabaa de Benjamin, appelée aussi *Gabaa de Saül* quand ce roi y eut fixé sa résidence. Il s'y trouvait un sanctuaire, un *haut lieu*, où l'on offrait à Jéhovah un

dans la ville, tu rencontreras une
troupe de prophètes descendant du
haut lieu, précédés de luths, tambou-
rins, flûtes et harpes, et prophétisant.
[6]L'Esprit de Jéhovah te saisira, et tu
prophétiseras avec eux, et tu seras
changé en un autre homme. [7]Lorsque
ces signes se seront accomplis pour
toi, fais ce qui se présentera, car Dieu
est avec toi. [8]Et tu descendras avant
moi à Galgala, où j'irai te rejoindre,
pour offrir des holocaustes et des sa-
crifices d'actions de grâces. Tu atten-
dras sept jours jusqu'à ce que je sois
venu vers toi et je te dirai ce que tu
dois faire. "
[9]Dès que Saül eut tourné le dos
pour se séparer de Samuel, Dieu lui
donna un autre cœur, et tous ces
signes s'accomplirent le même jour.
[10]Quand ils arrivèrent à Gabaa, voici
qu'une troupe de prophètes vint à sa
rencontre; et l'Esprit de Dieu le
saisit, et il prophétisa au milieu d'eux.
[11]Quand tous ceux qui le connais-
saient auparavant virent qu'il prophé-
tisait avec les prophètes, tous ces gens
se dirent l'un à l'autre : " Qu'est-il
arrivé au fils de Cis? Saül est-il donc
aussi parmi les prophètes? " [12]Quel-
qu'un de la foule répondit : " Et qui
est leur père? " — C'est pourquoi cela
a passé en proverbe : " Saül est-il
aussi parmi les prophètes? " —
[13]Lorsqu'il eut cessé de prophétiser,
il se rendit au haut lieu.
[14]L'oncle de Saül dit à Saül et à
son serviteur : " Où êtes-vous allés? "
Saül répondit : " Chercher les ânes-
ses; mais, ne les ayant vues nulle
part, nous sommes allés vers Samuel."
[15]L'oncle de Saül dit : " Raconte-
moi ce que vous a dit Samuel. " [16]Et
Saül répondit à son oncle : " Il
nous a appris que les ânesses étaient
retrouvées. " Mais quant à l'affaire de
la royauté, il ne lui rapporta pas ce
qu'avait dit Samuel.

CHAP. X, 17 — 27. — Saül élu par le sort en présence du peuple.



Ch. X. [17] SAmuel convoqua le peuple de-
vant Jéhovah à Maspha, [18]et
il dit aux enfants d'Israël :
" Ainsi parle Jéhovah, le Dieu d'Is-
raël : J'ai fait monter Israël hors
d'Egypte, et je vous ai délivrés de la
main des Egyptiens et de la main de
tous les rois qui vous opprimaient.
[19]Et vous, aujourd'hui, vous rejetez
votre Dieu, qui vous a délivrés de

culte et des sacrifices, sanctuaire auquel le voisinage d'une troupe de prophètes avait sans doute donné une certaine célébrité : d'où le nom de *Gabaa-Elohim* ou *de Dieu*. — *Un poste*, une garnison *de Philistins;* ou mieux, *les colonnes des Philistins* (comp. *Gen.* xix, 26), monuments laissés par les Philistins dans le pays et qui subsistaient toujours. — *Une troupe de prophètes*, de jeunes hommes pieux se livrant à des exercices religieux. — *Descendant*, en formant une sorte de procession, *du haut lieu*, où ils avaient accompli quelque cérémonie religieuse. -- Le *luth*, ou nable (Vulg. *psalterium*) et la *harpe* (hébr. *Kinnor*, d'où le gr. *Kinoura*), plus semblable à notre guitare, étaient des instruments à cordes qui, à partir de David, accompagnèrent le chant des Psaumes dans le service divin. — *Prophétisant*, faisant entendre des discours et des chants sacrés sous une influence particulière de l'Esprit-Saint. Comp. *Nombr.* xi, 25.

6. *Tu prophétiseras avec eux*, tu prendras part à leurs chants sacrés et tu seras comme eux inspiré par le souffle de l'Esprit de Dieu. — *Changé en un autre homme :* l'Esprit-Saint te donnera les pensées et les sentiments d'un roi; il te rendra capable de gouverner Israël.

7. *Fais ce qui se présentera;* litt., *fais ce que ta main trouvera*, retourne à tes occupations ordinaires, sans entreprendre d'œuvre nouvelle avant le moment fixé par Dieu. D'après le P. de Hummelhauer, *ce qui se présentera*, ce sera la guerre contre les Ammonites (ch. xi).

8. *Tu descendras*, lorsque le moment sera venu, *à Galgala*, dans la vallée du Jourdain (*Jos.* iv, 19), où pouvaient se tenir, à l'abri des Philistins (vers. 5), les grandes assemblées de la nation. Il s'agit, non de la première réunion où Saül fut proclamé roi (xi, 14), mais de la seconde (xiii, 4 sv.), lorsque le peuple fut convoqué pour marcher contre les Philistins. Saül doit précéder

hæc venies in collem Dei, ubi est
statio Philisthinorum : et cum in-
gressus fueris ibi urbem, obvium
habebis gregem prophetarum de-
scendentium de excelso, et ante eos
psalterium et tympanum, et tibiam,
et citharam, ipsosque prophetantes.
6. Et insiliet in te Spiritus Domini,
et prophetabis cum eis, et mutaberis
in virum alium. 7. Quando ergo
evenerint signa hæc omnia tibi, fac
quæcumque invenerit manus tua,
[b] Infr. 13, 8. quia Dominus tecum est. 8. [b] Et de-
scendes ante me in Galgala, (ego
quippe descendam ad te) ut offeras
oblationem, et immoles victimas
pacificas: septem diebus exspectabis,
donec veniam ad te, et ostendam
tibi quid facias.

9. Itaque cum avertisset hume-
rum suum ut abiret a Samuele, im-
mutavit ei Deus cor aliud, et vene-
runt omnia signa hæc in die illa.
10. Veneruntque ad prædictum col-
lem, et ecce cuneus prophetarum
obvius ei : et insiluit super eum
Spiritus Domini, et prophetavit in
medio eorum. 11. Videntes autem
omnes qui noverant eum heri et
nudiustertius, quod esset cum pro-
phetis, et prophetaret, dixerunt ad
invicem : Quænam res accidit filio
Cis? num et Saul inter prophetas?
12. Responditque alius ad alterum,
dicens : Et quis pater eorum? pro-
pterea versum est in proverbium :
[c] Num et Saul inter prophetas? [c] Infr. 19, 24.
13. Cessavit autem prophetare, et
venit ad excelsum.

14. Dixitque patruus Saul ad
eum, et ad puerum ejus : Quo ab-
istis? Qui responderunt : Quærere
asinas : quas cum non reperissemus,
venimus ad Samuelem. 15. Et dixit
ei patruus suus : Indica mihi quid
dixerit tibi Samuel. 16. Et ait Saul
ad patruum suum : Indicavit nobis
quia inventæ essent asinæ. De ser-
mone autem regni non indicavit ei
quem locutus fuerat ei Samuel.

17. Et convocavit Samuel popu-
lum ad Dominum in Maspha: 18. et
ait ad filios Israel : Hæc dicit Do-
minus Deus Israel. Ego eduxi Israel
de Ægypto, et erui vos de manu
Ægyptiorum, et de manu omnium
regum qui affligebant vos. 19. Vos
autem hodie projecistis Deum ve-
strum, qui solus salvavit vos de
universis malis et tribulationibus
vestris : et dixistis : [d] Nequaquam : [d] Supr. 8,
sed regem constitue super nos. Nunc 19.

Samuel, qui n'arrivera que quand l'armée sera rassemblée, pour inaugurer la guerre par une cérémonie religieuse.

9. *Se séparer de Samuel* et retourner, de la ville où il avait reçu l'onction royale (voy. ix, 6; x, 2, notes), à Gabaa, sa patrie. — *Ces signes :* vers. 2-7. — *Le même jour :* en supposant la ville du sacre un peu au S. de Bethléem, il ne fallait à Saül que 5 à 6 heures pour arriver à Gabaa.

10. *Il prophétisa*, etc. : il se mêla à leurs chants ou à leurs discours. Voy. vers. 5, note.

12. *Et qui est leur père? :* est-ce qu'ils ont pour père un prophète? Si donc la faculté de prophétiser ne s'acquiert pas par la naissance, ne s'hérite pas, mais est un don de Dieu, Saül peut l'avoir reçu comme les autres. LXX, *qui est son père*, dans le sens de *Matth.* xiii, 54 sv.

13. *Se rendit au haut lieu*, sans doute pour y rendre grâces au Seigneur, avant de rentrer dans sa famille.

14. *L'oncle de Saül :* voy. xiv, 51.

15. *Raconte-moi*, etc. : l'oncle soupçonne, à l'air extraordinaire de Saül, qu'il s'est passé quelque chose d'important entre le prophète et lui.

16. *Il ne dit rien de la royauté*, soit par modestie, soit plutôt sur la recommandation de Samuel, le moment n'étant pas venu de rien divulguer à cet égard.

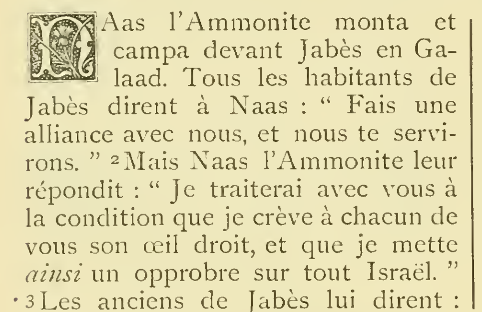
17. Saül, choisi de Dieu, a reçu de Samuel l'onction royale ; le prophète va maintenant le faire reconnaître par *le peuple*, rassemblé, dans la personne des chefs et des anciens, à Maspha (*Jos.* xviii, 26), où une grande victoire venait d'être remportée sur les Philistins (vii, 5 sv.).

18. *Tous les rois*, litt. *royaumes*.

19. *Vous rejetez votre Dieu*, implicitement, en demandant à avoir, comme les païens, un roi visible à la place du Dieu invisible (voy. viii, 6, note). — *Vous lui avez dit : Etablis*, etc. Les anciens interprètes (LXX, Vulg., etc.) lisant par un *aleph* le mot *lo*, traduisent, *vous avez dit : Non*, nous ne rejetons pas Jéhovah, mais *établis*, etc. — *Par familles*, litt. *par* groupes de *mille*.

tous vos maux et de toutes vos souf-
frances, et vous lui dites : Etablis un
roi sur nous! Présentez-vous mainte-
nant devant Jéhovah par tribus et par
familles. "
[20] Samuel fit approcher toutes les
tribus d'Israël, et la tribu de Benja-
min fut désignée *par le sort.* [21] Il fit
approcher la tribu de Benjamin par
familles, et la famille de Métri fut
désignée; puis le sort désigne Saül,
fils de Cis. On le chercha, mais il ne
se trouva point. [22] Alors ils interro-
gèrent de nouveau Jéhovah : " Est-il
venu ici encore quelqu'un ? " Jéhovah
répondit : " Il est caché parmi des
bagages. " [23] On courut le tirer de là,
et il se tint au milieu du peuple, les
dépassant tous de l'épaule et au delà.
[24] Et Samuel dit à tout le peuple :
" Voyez-vous celui que Jéhovah a
choisi? Il n'y a personne dans tout le
peuple qui soit semblable à lui. " Et
tout le peuple poussa des cris, en di-
sant : " Vive le roi! "
[25] Alors Samuel exposa au peuple le
droit de la royauté, et il l'écrivit dans
un livre, qu'il déposa devant Jéhovah;
puis il renvoya tout le peuple, chacun
dans sa maison. [26] Saül aussi s'en alla
dans sa maison à Gabaa, accompa-
gné par une troupe d'hommes de
valeur dont Dieu avait touché le cœur.
[27] Toutefois des hommes pervers di-
saient : " Est-ce celui-là qui nous sau-
vera? " Et ils le méprisèrent et ne lui
apportèrent pas de présents; mais
Saül n'y prit point garde.

CHAP. XI. — Victoire de Saül sur les Ammonites.



Ch. XI. Naas l'Ammonite monta et
campa devant Jabès en Ga-
laad. Tous les habitants de
Jabès dirent à Naas : " Fais une
alliance avec nous, et nous te servi-
rons. " [2] Mais Naas l'Ammonite leur
répondit : " Je traiterai avec vous à
la condition que je crève à chacun de
vous son œil droit, et que je mette
ainsi un opprobre sur tout Israël. "
[3] Les anciens de Jabès lui dirent :
" Accorde-nous *un délai de* sept jours,
et nous enverrons des messagers dans
tout le territoire d'Israël; et s'il n'y a
personne qui nous secoure, nous nous
rendrons à toi. " [4] Les messagers vin-
rent à Gabaa de Saül, et dirent ces
choses aux oreilles du peuple; et tout
le peuple éleva la voix et pleura.
[5] En ce moment Saül revenait des
champs, derrière ses bœufs, et il dit :
" Qu'a donc le peuple, pour pleurer? "

20. *Fut désignée*, choisie par Jéhovah, au moyen du sort (*Jos.* xviii, 6).

22. *Interrogèrent*, par le ministère du grand prêtre, qui ne pouvait être absent dans cette grave circonstance; il consulta le Seigneur, comme à l'ordinaire, par l'*Urim* et le *Thummim.* — *Est-il venu, etc.* : y a-t-il encore un Israélite présent ici qui se dérobe à nos yeux? Nous le ferions chercher. — *Jéhovah répondit : Il* (Saül) *est* ici, mais *caché parmi les bagages :* l'assemblée devait ressembler à un camp; les bagages étaient réunis dans une enceinte formée par les chariots rangés à l'entour. Saül n'avait pas voulu assister à l'operation du sort, de peur de paraître désirer ou espérer quelque chose, et sans doute aussi par le sentiment de son insuffisance à remplir de si hautes fonctions.

Comme la réponse de Dieu ne semble pas tout d'abord s'adapter à la question, les LXX et la Vulg. ont modifié celle-ci : *On interrogea de nouveau le Seigneur*, pour savoir *s'il devait venir en ce lieu-là.*

25. *Le droit*, ou *la loi* (Vulg.), la charte *de la royauté*, qui réglait les devoirs et les droits du roi, soit vis-à-vis de Jéhovah, soit vis-à-vis du peuple. Ce document est distinct, non seulement du discours dans lequel Samuel avait décrit la manière d'agir des rois païens à cette époque (viii, 11 sv.), mais encore des prescriptions du Deutéronome (xvii, 14-20). A en juger par le discours d'adieu de Samuel (xii, 1-17), il subordonnait le pouvoir du souverain à la loi mosaïque et aux révélations des prophètes, de telle sorte que la monarchie israélite ne fût pas une autocratie humaine et absolue, comme les autres monarchies despotiques de l'Orient, mais une théocratie, c.-à-d. qu'elle eût une direction supérieure dans la loi de Moïse, et un contrepoids salutaire dans le sacerdoce lévitique et surtout dans

ergo state coram Domino per tribus vestras, et per familias.

20. Et applicuit Samuel omnes tribus Israel, et cecidit sors tribus Benjamin. 21. Et applicuit tribum Benjamin et cognationes ejus, et cecidit cognatio Metri, et pervenit usque ad Saul filium Cis. Quæsierunt ergo eum, et non est inventus. 22. Et consuluerunt post hæc Dominum utrumnam venturus esset illuc. Responditque Dominus: Ecce absconditus est domi. 23. Cucurrerunt itaque et tulerunt eum inde : stetitque in medio populi, et altior fuit universo populo ab humero et sursum. 24. Et ait Samuel ad omnem populum : Certe videtis quem elegit Dominus, quoniam non sit similis illi in omni populo. Et clamavit omnis populus, et ait : Vivat rex.

25. Locutus est autem Samuel ad populum legem regni, et scripsit in libro, et reposuit coram Domino : et dimisit Samuel omnem populum, singulos in domum suam. 26. Sed et Saul abiit in domum suam in Gabaa : et abiit cum eo pars exercitus, quorum tetigerat Deus corda. 27. Filii vero Belial dixerunt : Num salvare nos poterit iste? Et despexerunt eum, et non attulerunt ei munera : ille vero dissimulabat se audire.

CAPUT XI.

Saul, irruente in ipsum Spiritu Domini, divisisque suis bobus, populum ad bellum convocat, vincitque Naas regem Ammonitarum, liberatis viris Jabes Galaad, et regnum ejus instauratur in Galgala.



T factum est quasi post mensem, ascendit Naas Ammonites, et pugnare cœpit adversum Jabes Galaad. Dixeruntque omnes viri Jabes ad Naas : Habeto nos fœderatos, et serviemus tibi. 2. Et respondit ad eos Naas Ammonites : In hoc feriam vobiscum fœdus, ut eruam omnium vestrum oculos dextros, ponamque vos opprobrium in universo Israel. 3. Et dixerunt ad eum seniores Jabes : Concede nobis septem dies, ut mittamus nuntios ad universos terminos Israel : et si non fuerit qui defendat nos, egrediemur ad te. 4. Venerunt ergo nuntii in Gabaa Saulis : et locuti sunt verba hæc, audiente populo : et levavit omnis populus vocem suam, et flevit.

5. Et ecce Saul veniebat, sequens

---

les prophètes suscités extraordinairement par Jéhovah. *Devant Jéhovah*, soit dans le tabernacle resté à Silo, soit devant l'arche à Cariathiarim.

26. *Une troupe d'hommes de valeur*, d'hommes pieux et vaillants, dans le cœur desquels Dieu avait mis des dispositions favorables à Saül.

27. *Pervers;* Vulg., *de Bélial :* voy. *Deut.* xiii, 13. — *Pas de présents*, en signe d'hommage et de soumission, ce qui équivalait presque à une révolte. — *N'y prit point garde*, litt. *était comme un sourd;* l'invasion de Naas (ch. xi) lui fournit bientôt l'occasion de se montrer roi.

CHAP. XI.

1. La Vulg. commence ce verset par, *environ un mois après :* ces mots, empruntés à la version inexacte des LXX qui ont mal lu la fin du chap. x, se sont glissés de l'ancienne Italique dans la traduction de S. Jérôme. — *Naas*, roi des Ammonites (xii, 12 : comp. II *Sam.* x, 2), reprenait pour son compte les prétentions de ses prédécesseurs sur une partie des pays de Galaad, située à l'E. du Jourdain (*Jug.* xi, 13). — *Jabès*, selon Josèphe, capitale du pays (*Jug.* xxi, 8). Cette ville s'était repeuplée (*Jug.* xxi, 10). — *Fais-nous des conditions acceptables.*

2. *Son œil droit :* l'œil gauche étant caché par le bouclier, dit Josèphe, la perte de l'œil droit rendait incapable de combattre. Naas voulait sans doute venger la défaite infligée aux Ammonites par Jephté (*Jug.* xi).

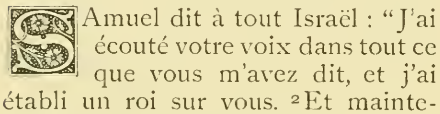
3 sv. Naas et les habitants de Jabès ignoraient également qu'Israël s'était donné un roi. Ces derniers se rendirent-ils tout d'abord à Gabaa? Le texte ne le dit pas ; mais la chose est possible, car d'étroites relations existaient entre eux et la tribu de Benjamin (*Jug.* xxi, 12).

5. Saül, docile à la recommandation de Samuel (x, 7), n'avait encore rien fait d'extraordinaire; il attend, pour agir en roi, que,

On lui rapporta ce qu'avaient dit les hommes de Jabès. 6 Dès qu'il eut entendu ces paroles, l'Esprit de Jéhovah le saisit, et sa colère s'enflamma. 7 Ayant pris une paire de bœufs, il les coupa en morceaux, et il en envoya par les messagers dans tout le territoire d'Israël, en disant : " Quiconque ne marchera pas à la suite de Saül et de Samuel, aura ses bœufs traités de la même manière. " La terreur de Jéhovah tomba sur le peuple, et il se mit en marche comme un seul homme. 8 Saül en fit la revue à Bezech : les enfants d'Israël étaient trois cent mille, et les hommes de Juda trente mille. 9 Ils dirent aux messagers qui étaient venus : " Vous parlerez aussi aux hommes de Jabès en Galaad : Demain vous aurez du secours, quand le soleil sera dans sa force. " Les messagers reportèrent cette nouvelle aux hommes de Jabès, qui furent remplis de joie. 10 Et les hommes de Jabès dirent *aux Ammonites* : " Demain nous nous rendrons à vous, et vous agirez envers nous comme bon vous semblera. " 11 Le lendemain, Saül disposa le peuple en trois corps; ils pénétrèrent dans le camp *des Ammonites* à la veille du matin, et ils les battirent jusqu'à la chaleur du jour. Ceux qui échappèrent furent dispersés de telle sorte qu'il n'en resta pas deux ensemble.

12 Le peuple dit à Samuel : " Qui est-ce qui disait : Saül règnera-t-il sur nous? Livrez-*nous* ces gens, et nous les mettrons à mort. " 13 Mais Saül dit : " Personne ne sera mis à mort en ce jour, car aujourd'hui Jéhovah a sauvé Israël. " 14 Et Samuel dit au peuple : " Venez et allons à Galgala, pour y renouveler la royauté. " 15 Tout le peuple se rendit à Galgala, et ils établirent Saül pour roi devant Jéhovah, à Galgala, et ils offrirent en ce lieu des sacrifices d'actions de grâces devant Jéhovah, et Saül et tous les hommes d'Israël s'y livrèrent à de grandes réjouissances.

CHAP. XII. — Samuel abdique la judicature.

Ch. XII. 
SAmuel dit à tout Israël : "J'ai écouté votre voix dans tout ce que vous m'avez dit, et j'ai établi un roi sur vous. 2 Et maintenant voici le roi qui marchera devant vous. Pour moi, je suis vieux, j'ai blanchi, et mes fils sont au milieu de vous; j'ai marché devant vous depuis ma jeunesse jusqu'à ce jour. 3 Me voici; rendez témoignage de moi en

Dieu lui en donne le signal. L'arrivée des messagers va mettre fin à cet état d'attente.

6. *L'Esprit de Jéhovah le saisit :* comp. *Jug.* iii, 10; vi, 34, al. — *Sa colère,* pour l'injure que les Ammonites voulaient faire au peuple de Dieu.

7. *Les coupa en morceaux :* acte symbolique analogue à celui du lévite (*Jug.* xix. 29. — *Et de Samuel :* le nouveau roi reconnaît encore l'autorité que possède Samuel comme prophète de Jéhovah. — *La terreur de Jéhovah :* dans l'énergique appel de Saül, le peuple vit comme une émanation de la force même de Jéhovah se manifestant dans son oint, et il en reçut une impression de *terreur* surnaturelle qui le décida à se mettre aussitôt en marche.

8. *Bezech,* selon Eusèbe, à 6 ou 7 lieues au N. de Sichem, du côté de Scythopolis (Beisan), sur la pente de la montagne de Gelboé du côté du Jourdain. — *Les hommes de Juda* sont comptés à part : cette séparation était-elle déjà dans le langage au temps de Samuel (comp. *Jos.* xi, 21); ou bien est-elle le fait de l'historien? Quoi qu'il en soit, la séparation entre Juda et Israël ne fera que s'accentuer.

9. *Demain :* le jour qui suivra votre arrivée à Jabès, vers midi.

10. *Nous nous rendrons* (litt. *nous sortirons*) *à vous :* ce mensonge ou au moins ce langage amphibologique était une ruse de guerre pour endormir la vigilance des Ammonites.

11. *Le lendemain,* après avoir franchi durant la nuit la distance qui le séparait de Jabès, *Saül,* etc. — *Ils pénétrèrent* de trois côtés à la fois (comp. *Jug.* vii, 16-19. — *La veille du matin,* entre 3 et 6 h.

12. *Saül règnera-t-il :* comp. x, 27.

boves de agro, et ait : Quid habet populus quod plorat? Et narraverunt ei verba virorum Jabes. 6. Et insilivit Spiritus Domini in Saul, cum audisset verba hæc, et iratus est furor ejus nimis. 7. Et assumens utrumque bovem, concidit in frusta, misitque in omnes terminos Israel per manum nuntiorum, dicens : Quicumque non exierit, et secutus fuerit Saul et Samuel, sic fiet bobus ejus. Invasit ergo timor Domini populum, et egressi sunt quasi vir unus. 8. Et recensuit eos in Bezech : fueruntque filiorum Israel trecenta millia : virorum autem Juda triginta millia. 9. Et dixerunt nuntiis, qui venerant : Sic dicetis viris, qui sunt in Jabes Galaad : Cras erit vobis salus, cum incaluerit sol. Venerunt ergo nuntii, et annuntiaverunt viris Jabes : qui lætati sunt. 10. Et dixerunt : Mane exibimus ad vos : et facietis nobis omne quod placuerit vobis. 11. Et factum est, cum dies crastinus venisset, constituit Saul populum in tres partes : et ingressus est media castra in vigilia matutina, et percussit Ammon usque dum incalesceret dies : reliqui autem dispersi sunt, ita ut non relinquerentur in eis duo pariter.

12. Et ait populus ad Samuelem : [a]Quis est iste qui dixit : Saul num regnabit super nos? Date viros, et interficiemus eos. 13. Et ait Saul : Non occidetur quisquam in die hac, quia hodie fecit Dominus salutem in Israel. 14. Dixit autem Samuel ad populum : Venite, et eamus in Galgala, et innovemus ibi regnum. 15. Et perrexit omnis populus in Galgala, et fecerunt ibi regem Saul coram Domino in Galgala, et immolaverunt ibi victimas pacificas coram Domino. Et lætatus est ibi Saul, et cuncti viri Israel nimis.

[a] Supr. 10, 27.

CAPUT XII.

Samuele populi judicio probatus innocens, Israelem ingratitudinis erga Deum arguit, datis e cœlo signis dicta sua confirmat, hortaturque ut Domino adhæreant, non cessans pro ipsis orare.



DIXIT autem Samuel ad universum Israel : Ecce audivi vocem vestram juxta omnia quæ locuti estis ad me, et constitui super vos regem. 2. Et nunc rex graditur ante vos : ego autem senui, et incanui : porro filii mei vobiscum sunt : itaque conversatus coram vobis ab adolescentia mea usque ad hanc diem, ecce præsto sum. 3. [a]Loquimini de me coram Domino, et coram Christo ejus, utrum bovem cujusquam

[a] Eccli. 46, 22.

14. *Galgala*, probablement celle où Samuel se rendait chaque année pour juger le peuple : est-ce la Galgala de la vallée de Jéricho, ou bien celle qui était située au S. O. de Silo (auj. *Djiljilia*)? Les interprètes sont partagés. — *Y renouveler la royauté*, confirmer, dans une cérémonie solennelle, accompagnée de sacrifices, l'élection de Saül à Maspha.

15. *Ils établirent Saül pour roi*; LXX, *Samuel oignit là Saül* pour la seconde fois : interprétation libre et probablement erronée. — *Réjouissances*, dans des repas sacrés à la suite des sacrifices.

CHAP. XII.

2. *Voici le roi qui marchera devant vous*, à votre tête, qui vous gouvernera. — *Et mes fils :* est-ce seulement pour attester et confirmer ce qu'il vient de dire de son grand âge, que Samuel fait mention de ses fils? Ces mots ne laisseraient-ils pas percer un sentiment de peine pour l'humiliation de sa famille que l'avènement d'un roi rejette au second plan? Peut-être aussi veut-il insinuer que la conduite de ses fils, connue de tous, n'a pas été moins irréprochable que la sienne, et les recommander à la bienveillance de la nation. — *J'ai marché devant vous*, à votre tête : transition à ce qu'il va dire de son administration.

3. *De qui*, etc. : comp. l'apologie que S. Paul fait de lui-même *Act.* xx, 33; II *Cor.* vii, 2.— *Fait tort :* la Vulg., à la place de ce mot, met habituellement *calomnié*, poursuivi d'accusations injustes. — *Un présent;* litt. le *prix*, la *rançon* d'un crime commis : comp. *Exod.* xxi, 30,—*Pour fermer les yeux*, litt. *avec lequel j'ai enveloppé mes yeux*. Vulg., *je le méprise maintenant*, ce présent, *et je vous le rendrai.*

présence de Jéhovah et en présence
de son oint : de qui ai-je pris le bœuf
et de qui ai-je pris l'âne? A qui ai-je
fait fort et qui ai-je opprimé? De qui
ai-je reçu un présent pour fermer les
yeux sur lui? Je vous le rendrai. "
4 Ils répondirent : "Tu ne nous a point
fait tort, tu ne nous as point oppri-
més, et tu n'as rien reçu de la main
de personne. " 5 Il leur dit : " Jéhovah
est témoin contre vous, et son oint
aussi est témoin, en ce jour, que vous
n'avez rien trouvé dans mes mains! "
Le peuple répondit : " Il est témoin. "
6 Et Samuel dit au peuple : " *Oui*,
Jéhovah *est témoin*, lui qui a établi
Moïse et Aaron et qui a fait monter
vos pères du pays d'Egypte. 7 Main-
tenant présentez-vous, je veux vous
appeler en jugement devant Jéhovah
au sujet de tous les bienfaits qu'il
vous a accordés à vous et à vos pères.
8 Après que Jacob fut venu en Egypte,
vos pères crièrent vers Jéhovah, et Jé-
hovah envoya Moïse et Aaron, qui les
firent sortir d'Egypte et les établirent
dans ce lieu. 9 Mais ils oublièrent Jé-
hovah, leur Dieu, et il les livra entre
les mains de Sisara, chef de l'armée
d'Hasor, entre les mains des Philis-
tins et entre les mains du roi de Moab,
qui leur firent la guerre. 10 Ils crièrent
vers Jéhovah, en disant : " Nous avons
péché, car nous avons abandonné Jé-
hovah et nous avons servi les Baals
et les Astartés; délivrez-nous main-
tenant de la main de nos ennemis, et
nous vous servirons. " 11 Et Jéhovah
envoya Jérobaal, et Badan, et Jephté,
et Samuel, et il vous délivra de la main
de vos ennemis tout autour de vous, et
vous avez habité vos demeures en sé-
curité. 12 Et quand vous avez vu Naas,
roi des fils d'Ammon, marcher contre
vous, vous m'avez dit : Non, mais un
roi régnera sur nous! alors que Jého-
vah, votre Dieu, était votre roi. —
13 Voici donc le roi que vous avez
choisi, que vous avez demandé; voici
que Jéhovah l'a établi roi sur vous :
14 Si vous craignez Jéhovah, si vous le
servez et obéissez à sa voix, si vous
n'êtes point rebelles au commande-
ment de Jéhovah et si vous suivez,
vous et le roi qui règne sur vous, Jé-
hovah, votre Dieu... 15 Mais si vous
n'obéissez pas à la voix de Jéhovah et
si vous êtes rebelles à son comman-
dement, la main de Jéhovah sera
contre vous, comme elle a été contre
vos pères. 16 Maintenant restez encore,
et voyez cette grande chose que Jého-
vah va opérer sous vos yeux. 17 N'est-
ce pas maintenant la moisson des
blés? *Eh bien*, je vais invoquer Jého-
vah, et il fera tonner et pleuvoir; vous
saurez alors et vous verrez combien
grand est aux yeux de Jéhovah le
mal que vous avez fait en demandant
pour vous un roi. "
18 Samuel invoqua Jéhovah, et Jé-
hovah envoya ce même jour des ton-
nerres et de la pluie; et tout le peuple
eut une grande crainte de Jéhovah et
de Samuel. 19 Tout le peuple dit à Sa-
muel : " Prie pour tes serviteurs Jého-

5. *Contre vous :* reproche indirect de ce qu'ils lui ont préféré un roi.

6. *Est témoin* sous-entendu; les LXX ajoutent aussi ce mot. — *Qui a établi*, litt. *qui a fait Moïse et Aaron*, qui les a fait être ce qu'ils ont été pour vous, des libérateurs : comp. Hébr. iii, 2. — *Moïse ... Egypte :* ces souvenirs ont pour but de montrer au peuple qu'un roi visible et terrestre leur était bien peu nécessaire.

D'autres interprètes rattachent le vers. 6, non à ce qui précède, mais à ce qui suit : Vers. 5. *Jéhovah est témoin ... Ils répondirent : Il est témoin.* Vers. 6. *Alors Samuel dit au peuple : c'est Jéhovah qui a établi Moïse*, etc.

7. *Vous appeler en jugement*, plaider avec, ou contre vous. — *Bienfaits*, litt. *justices* (Vulg., *miséricordes*) : les bienfaits que Dieu a accordés à son peuple sont des *justices*, parce qu'ils ont pour principe la fidélité de Dieu dans l'accomplissement de ses promesses et dans la dispensation des grâces attachées à son alliance.

9 sv. Résumé de ce que Dieu fit pour Israël durant la période des Juges. *Les livra*, litt. *les vendit*. — *Sisara :* voy. *Jug.* iv, 2 sv. — *Philistins :* voy. *Jug.* iii, 31 et surtout xiii, 1. — *Moab :* voy. *Jug.* iii, 12 sv.

10. *Les Baals et les Astartés :* voy. *Jug.* ii, 3; x, 6.

11. *Jérobaal*, Gédéon, *Jug.* vi, 14, 32. —

tulerim, aut asinum : si quempiam
calumniatus sum, si oppressi aliquem, si de manu cujusquam munus accepi : et contemnam illud
hodie, restituamque vobis. 4. Et dixerunt : Non es calumniatus nos,
neque oppressisti, neque tulisti de
manu alicujus quippiam. 5. Dixitque
ad eos : Testis est Dominus adversum vos, et testis Christus ejus in die
hac, quia non inveneritis in manu
mea quippiam. Et dixerunt : Testis.
6. Et ait Samuel ad populum : Dominus qui fecit Moysen et Aaron,
et eduxit patres nostros de terra
Ægypti. 7. Nunc ergo state, ut judicio contendam adversum vos coram
Domino de omnibus misericordiis
Domini, quas fecit vobiscum, et cum
[b] Gen. 46, 5. patribus vestris : 8. [b]quo modo Jacob ingressus est in Ægyptum, et
clamaverunt patres vestri ad Dominum : et misit Dominus Moysen et
Aaron, et eduxit patres vestros de
Ægypto : et collocavit eos in loco
hoc. 9. Qui obliti sunt Domini Dei
[c] Judic. 4, 2. sui, [c]et tradidit eos in manu Sisaræ
magistri militiæ Hasor, et in manu
Philisthinorum, et in manu regis
Moab, et pugnaverunt adversum
eos. 10. Postea autem clamaverunt
ad Dominum, et dixerunt : Peccavimus, quia dereliquimus Dominum, et servivimus Baalim et Astaroth : nunc ergo erue nos de manu
inimicorum nostrorum, et serviemus tibi. 11. [d]Et misit Dominus Jerobaal, et Badan, et Jephte, et Samuel, et eruit vos de manu inimicorum vestrorum per circuitum, et
habitastis confidenter. 12. Videntes
autem quod Naas rex filiorum Ammon venisset adversum vos, dixistis
mihi : [e]Nequaquam, sed rex imperabit nobis : cum Dominus Deus
vester regnaret in vobis. 13. Nunc
ergo præsto est rex vester, quem elegistis et petistis : ecce dedit vobis
Dominus regem. 14. Si timueritis
Dominum, et servieritis ei, et audieritis vocem ejus, et non exasperaveritis os Domini : eritis et vos, et rex
qui imperat vobis, sequentes Dominum Deum vestrum. 15. Si autem
non audieritis vocem Domini, sed
exasperaveritis sermones ejus, erit
manus Domini super vos, et super
patres vestros. 16. Sed et nunc state,
et videte rem istam grandem quam
facturus est Dominus in conspectu
vestro. 17. Numquid non messis tritici est hodie? invocabo Dominum,
et dabit voces et pluvias : et scietis,
et videbitis quia grande malum feceritis vobis in conspectu Domini, petentes super vos regem.

18. Et clamavit Samuel ad Dominum, et dedit Dominus voces et pluvias in illa die. 19. Et timuit omnis
populus nimis Dominum et Samue-

[d] Judic. 6, 14.

[e] Supr. 8, 19 et 10. 19.

Badan, inconnu au livre des Juges : probablement faute de copiste pour *Barac* (LXX, Syr. Arab. Comp. *Hébr.* xi, 32). — *Samuel* devait figurer ici, comme vainqueur des Philistins (vii, 10 sv.), pour faire ressortir l'inconséquence des Israélites demandant un roi (vers. 12). Cependant plusieurs traductions anciennes ont lu *Samson.*

12. *Alors que ... était;* ou bien, *et cependant Jéhovah est votre roi*, et il s'est toujours montré tel, en vous délivrant de vos ennemis.

13 sv. Pensée : Sachez-le bien, ce roi ne vous délivrera de vos ennemis qu'autant que vous serez fidèles au Seigneur.

Que vous avez désiré, et que le Seigneur, malgré votre défiance à son égard, a bien voulu vous accorder.

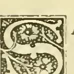
14. *Si* renferme un vœu implicite : vous avez un roi; seulement, pour qu'il vous procure les avantages que vous en attendez, puissiez-vous craindre le Seigneur, etc.! La Vulgate arrête le *si* et met l'apodose après *un commandement de Jéhovah :* alors *vous et le roi qui régnera sur vous, vous suivrez* (continuerez de suivre) *le Seigneur.*

17. *La moisson des blés* se fait en Palestine de la mi-mai à la mi-juin; à cette époque, et en général pendant tout l'été, il n'y tombe pas de pluie. — *Fera tonner*, litt. *donnera des voix* (Vulg.) : le tonnerre est la voix de Dieu (*Exod.* ix, 28). — *Combien grand est le mal*, etc. En effet, en tout temps le châtiment de Dieu peut atteindre les coupables, et ce n'est pas un roi terrestre qui saurait les en préserver.

19. *Prie pour tes serviteurs*, continue ton office de prophète et d'intercesseur.

vah, ton Dieu, afin que nous ne mourions pas, car nous avons ajouté à tous nos péchés le tort de demander pour nous un roi. "
20 Samuel dit au peuple : " Ne craignez point. Vous avez fait tout ce mal, mais ne cessez pas de suivre Jéhovah, et servez-le de tout votre cœur.
21 Ne vous en détournez point, car ce serait pour aller à des choses de néant, qui ne vous donneraient ni profit ni délivrance, parce que ce sont des choses de néant.
22 Car Jéhovah n'abandonnera pas son peuple, à cause de son grand nom; car il lui a plu de faire de vous son peuple.
23 Loin de moi aussi de pécher contre Jéhovah en cessant de prier pour vous! Je vous enseignerai le bon et droit chemin.
24 Craignez seulement Jéhovah, et servez-le en vérité de tout votre cœur; car voyez quelles grandes choses il a faites au milieu de vous!
25 Mais si vous persévérez à faire le mal, vous périrez, vous et votre roi. "

CHAP. XIII. — Première faute de Saül.

Ch. XIII. Aül était âgé de ... ans lorsqu'il devint roi, et il régna deux ans sur Israël.

2 Saül se choisit trois mille hommes d'Israël : deux mille étaient avec lui à Machmas et sur la montagne de Béthel, et mille étaient avec Jonathas à Gabaa de Benjamin; et il renvoya le reste du peuple, chacun dans sa tente.
3 Jonathas battit le poste des Philistins qui était à Gabée, et les Philistins l'apprirent. Et Saül fit sonner de la trompette dans tout le pays, en disant : " Que les Hébreux entendent! "
4 Tout Israël entendit la nouvelle : " Saül a battu le poste des Philistins, et même Israël s'est mis en mauvaise odeur auprès des Philistins. " Et le peuple fut convoqué auprès de Saül à Galgala.

5 Les Philistins s'assemblèrent pour combattre Israël; *ils avaient* (trente) mille chars, six mille cavaliers, et un peuple innombrable comme le sable qui est sur le bord de la mer. Ils vinrent camper à Machmas, en avant de Beth-Aven.
6 Les hommes d'Israël, se voyant dans une grande extrémité, car ils étaient serrés de près, se cachèrent dans les cavernes, dans les broussailles, dans les rochers, dans les trous et dans les citernes.
7 Des Hébreux passèrent aussi le Jourdain pour aller au pays de Gad et de Ga-

---

21. *Choses de néant*, fausses divinités.

22. *A cause de son grand nom*, pour ne pas exposer au blasphème des impies le grand nom qu'il s'est acquis par les merveilles opérées en faveur d'Israël.

CHAP. XIII.

1. *Agé de ... ans :* d'après l'analogie de l'histoire biblique des rois, l'auteur a voulu nous donner ici l'âge de Saül à son avènement au trône, et la durée de son règne. Mais il y a dans le texte hébreu une lacune évidente; la lettre indiquant comme chiffre le nombre d'années a disparu. LXX et Vulg., *était âgé d'un an.* On conjecture que Saül avait environ 40 ans lorsqu'il fut oint par Samuel, puisque, dès le commencement de son règne, son fils Jonathas commande un corps d'armée (vers. 2). Quant à la durée de son règne, le chiffre traditionnel de 40 ans (*Act.* xiii, 21; Josèphe, *Antiq.* VI, xiv, 9) paraît devoir être compté jusqu'à sa mort.

Quelques interprètes, acceptant le texte hébreu tel que nous l'avons aujourd'hui, essaient de l'expliquer ainsi : *Saül était roi depuis un an* lorsqu'il fut reconnu de tout le peuple à Galgala (xii, 14 sv.), *et il avait régné deux ans lorsqu'il* (vers. 2) *choisit trois mille hommes d'Israël*, etc.; mais cette explication est absolument insoutenable.

2. *Se choisit*, probablement à Galgala (xi, 14 sv.), avant de renvoyer le peuple qui l'avait salué roi. — *Trois mille hommes* d'élite: son intention n'était pas encore de faire aux Philistins une guerre décisive, mais d'arrêter leurs progrès. — *Machmas*, auj. village ruiné de *Moukmas*, sur la rive septentrionale du grand ouadi Suweinit. — Béthel, à 2 lieues au N. O. de Machmas, était située sur une colline, environnée elle-même de hauteurs. — *Jonathas*, hébr. *Jonathan*, c.-à-d. Jéhovah donna. — *Gabaa de Benjamin*, patrie et résidence de Saül, à 1 lieue ½ de Machmas. *Battit le poste;* ou bien, *abattit la colonne dressée* par les Philistins : voy. x, 5, note. — *Gabéa* (Vulg. *Gabaa*) : voy. *Jos.* xviii, 24. Les

lem, et dixit universus populus ad Samuelem : Ora pro servis tuis ad Dominum Deum tuum, ut non moriamur : addidimus enim universis peccatis nostris malum, ut peteremus nobis regem. 20. Dixit autem Samuel ad populum : Nolite timere, vos fecistis universum malum hoc : verumtamen nolite recedere a tergo Domini, sed servite Domino in omni corde vestro. 21. Et nolite declinare post vana, quæ non proderunt vobis, neque eruent vos, quia vana sunt. 22. Et non derelinquet Dominus populum suum propter nomen suum magnum : quia juravit Dominus facere vos sibi populum. 23. Absit autem a me hoc peccatum in Dominum, ut cessem orare pro vobis, et docebo vos viam bonam et rectam. 24. Igitur timete Dominum, et servite ei in veritate, et ex toto corde vestro : vidistis enim magnifica quæ in vobis gesserit. 25. Quod si perseveraveritis in malitia : et vos et rex vester pariter peribitis.

CAPUT XIII.

Victi a Saule Philisthæi maximo apparatu adversus Israelem armantur; territi Hebræi in antris latitant; et Saul, quia non exspectato Samuelis adventu obtulit holocaustum, reprobatus a Domino dicitur : de cautela Philisthæorum ut Israelitæ armis spoliarentur.


ILIUS unius anni erat Saul cum regnare cœpisset, duobus autem annis regnavit super Israel.
2. Et elegit sibi Saul tria millia de Israel : et erant cum Saul duo millia in Machmas, et in monte Bethel: mille autem cum Jonatha in Gabaa Benjamin : porro ceterum populum remisit unumquemque in tabernacula sua.
3. Et percussit Jonathas stationem Philisthinorum, quæ erat in Gabaa. Quod cum audissent Philisthiim, Saul cecinit buccina in omni terra, dicens : Audiant Hebræi.
4. Et universus Israel audivit hujuscemodi famam : Percussit Saul stationem Philisthinorum : et erexit se Israel adversus Philisthiim. Clamavit ergo populus post Saul in Galgala.
5. Et Philisthiim congregati sunt ad prœliandum contra Israel, triginta millia curruum, et sex millia equitum, et reliquum vulgus, sicut arena quæ est in littore maris plurima. Et ascendentes castrametati sunt in Machmas ad orientem Bethaven.
6. Quod cum vidissent viri Israel se in arcto positos, (afflictus enim erat populus) absconderunt se in speluncis, et in abditis, in petris quoque, et in antris, et in cisternis.
7. Hebræi autem transierunt Jordanem in terram Gad et Galaad. Cumque adhuc esset Saul in Galgala,

Philistins occupaient militairement plusieurs points fortifiés du pays, entre autres Gabaa de Benjamin (x, 5); ce dernier poste s'était sans doute avancé jusqu'à Gabée. L'exploit de Jonathas fut le signal de la guerre d'affranchissement.

3. *Que les Hébreux entendent*, apprennent le succès remporté par Jonathas et y réfléchissent : c'était un appel indirect à se préparer à la guerre. Peut-être ces mots ne sont-ils que le commencement de la proclamation.

4. *Et même Israël s'est mis en mauvaise odeur;* Vulg. *s'est soulevé;* Syr. *s'est enflammé :* ce premier échec devait naturellement exciter la colère des Philistins, et leur faire craindre une révolte générale d'Israël contre leur domination. — *A Galgala*, lieu de rassemblement convenu entre Saül et Samuel (x, 8. Comp. *Jos.* ix, 6).

La Vulgate traduit ainsi la fin de ce verset : *le peuple cria donc après Saül à Galgala.*

5. *Trente mille chars*, nombre évidemment inadmissible, né d'une faute de copiste, probablement de la répétition du *lamed* à la fin du mot *Israël :* on sait que cette lettre figure le nombre 30. — *Un peuple*, les hommes à pied. — *A Machmas*, que Saül avait évacué, *en avant*, c'est-à-dire. à l'O. (d'autres avec la Vulg., à l'E.) *de Beth-Aven* (*Jos.* vii, 2), qui était située à l'E. de Machmas.

6. *Dans les* fentes des *rochers*, *dans les trous* (Vulg.), ou bien *dans les* ruines des vieilles *tours* ou forteresses bâties autrefois par les Chananéens.

7. *Le peuple*, les combattants qui avaient répondu à l'appel du vers. 4).

laad. Saül était encore à Galgala, et tout le peuple derrière lui tremblait.

8 Il attendit sept jours, selon le terme fixé par Samuel. Mais Samuel n'arrivait pas à Galgala, et le peuple se dispersait loin de Saül. 9 Alors Saül dit : " Amenez-moi l'holocauste et les sacrifices d'actions de grâces. " Et il offrit l'holocauste. 10 Comme il achevait d'offrir l'holocauste, voici que Samuel arriva, et Saül sortit au-devant de lui pour le saluer. 11 Samuel lui dit: " Qu'as-tu fait? " Saül répondit : " Lorsque j'ai vu que le peuple se dispersait loin de moi, que tu n'arrivais pas au terme fixé et que les Philistins étaient assemblés à Machmas, 12 je me suis dit : Les Philistins vont descendre contre moi à Galgala, et je n'ai pas imploré Jéhovah. Alors, me faisant violence, j'ai offert l'holocauste." 13 Samuel dit à Saül : " Tu as agi en insensé, tu n'as pas observé le commandement que Jéhovah ton Dieu t'avait donné. Car Jéhovah aurait affermi pour toujours ton règne sur Israël; 14 mais maintenant ton règne ne subsistera point. Jéhovah s'est cherché un homme selon son cœur et l'a destiné à être le chef de son peuple, parce que tu n'as pas observé ce que Jéhovah t'avait ordonné. " 15 Et Samuel se leva, et monta de Galgala à Gabaa de Benjamin. Saül passa en revue la troupe qui se trouvait *encore* avec lui : il y avait environ six cents hommes.

16 Saül, Jonathas, son fils, et la troupe qui se trouvait avec eux, s'étaient postés à Gabée de Benjamin, et les Philistins campaient à Machmas. 17 Il sortit du camp des Philistins trois troupes pour ravager : l'une prit le chemin d'Ephra, vers le pays de Sual; 18 l'autre prit le chemin de Beth-Horon; et la troisième celui de la frontière qui domine la vallée de Seboïm, du côté du désert. 19 On ne trouvait point de forgeron dans tout le pays d'Israël; car les Philistins avaient dit : " Que les Hébreux ne puissent plus fabriquer d'épées ou de lances! " 20 Et tout Israël devait descendre chez les Philistins pour aiguiser chacun son soc, son hoyau, sa hache ou sa bêche, 21 en sorte que le tranchant des bêches, des hoyaux, des tridents et des haches était *souvent* émoussé et les aiguillons non redressés. 22 Il arrive qu'au jour du combat il ne se trouvait ni lance ni épée dans la main de tout le peuple qui était avec Saül et Jonathas; mais il s'en trouvait dans la main de Saül et de Jonathas, son fils.

23 Un poste de Philistins vint occuper le passage de Machmas.

---

8. *Le terme fixé par Samuel :* voy. x, 8. — *Se dispersait*, sous l'empire de la terreur.

9. *Et il offrit*, probablement dans le sens de *il fit offrir* par un prêtre : sa faute consisterait ainsi, non dans une usurpation des fonctions sacerdotales, mais dans une simple désobéissance.

11. *Le peuple se dispersait :* il ne restait plus à Saül que 600 hommes (vers. 15).

12. *Imploré* (Vulg., *apaisé*) *Jéhovah* par des sacrifices. — *Me faisant violence*, te désobéissant à regret; Vulg., *pressé par la nécessité.* Toutes ces circonstances et tous ces dangers étaient aussi bien connus de Dieu que de Saül; et cependant Dieu lui avait ordonné d'attendre Samuel; Saül devait donc obéir. Le retard de Samuel n'était qu'une épreuve pour sa foi; il manqua de confiance au Seigneur.

13. *Car* (se rapporte à *tu as agi en insensé*), si tu n'avais pas fait cela, comme l'explique la Vulgate, *le Seigneur*, etc.

14. *Ton règne ne subsistera point*, ne durera point, en ce sens que Saül ne transmettra pas sa dignité à ses descendants. Ainsi, dans ce verset, Saül n'est pas encore frappé de déchéance dans sa personne, mais dans sa race. Cette déchéance personnelle ne sera prononcée qu'au chap. xv, après une seconde faute.

15. Entre *Gabaa de Benjamin* et *Saül fit*, la Vulgate intercale : " Et le reste du peuple monta après Saül au-devant du peuple *des Philistins*, qui les attaquaient tandis qu'ils (les Israélites) venaient de Galgala à Gabaa, sur la colline de Benjamin. " Ces mots correspondent à une glose assez obscure des LXX, et se sont glissés de l'ancienne Italique dans le texte de la version de S. Jérôme.

Avec le vers. 16 commence, dans le récit de la guerre contre les Philistins, un nouveau développement qui se terminera ch. xiv, 46.

16. *Saül*, ne pouvant retourner à son ancienne position de Machmas (vers. 2), occu-

universus populus perterritus est, qui sequebatur eum.

[a] Supr. 10, 8.

8. [a]Et exspectavit septem diebus juxta placitum Samuelis, et non venit Samuel in Galgala, dilapsusque est populus ab eo. 9. Ait ergo Saul : Afferte mihi holocaustum, et pacifica. Et obtulit holocaustum. 10. Cumque complesset offerens holocaustum, ecce Samuel veniebat : et egressus est Saul obviam ei ut salutaret eum. 11. Locutusque est ad eum Samuel : Quid fecisti? Respondit Saul : Quia vidi quod populus dilaberetur a me, et tu non veneras juxta placitos dies, porro Philisthiim congregati fuerant in Machmas, 12. dixi : Nunc descendent Philisthiim ad me in Galgala, et faciem Domini non placavi. Necessitate compulsus, obtuli holocaustum.

[b] Infr. 15, 22.

13. [b]Dixitque Samuel ad Saul : Stulte egisti, nec custodisti mandata Domini Dei tui, quæ præcepit tibi. Quod si non fecisses, jam nunc præparasset Dominus regnum tuum super Israel in sempiternum, 14. sed nequaquam regnum tuum ultra consurget.

[c] Act. 13, 22.

[c]Quæsivit Dominus sibi virum juxta cor suum : et præcepit ei Dominus ut esset dux super populum suum, eo quod non servaveris quæ præcepit Dominus. 15. Surrexit autem Samuel, et ascendit de Galgalis in Gabaa Benjamin. Et reliqui populi ascenderunt post Saul obviam populo, qui expugnabant eos venientes de Galgala in Gabaa, in colle Benjamin. Et recensuit Saul populum, qui inventi fuerant cum eo, quasi sexcentos viros.

16. Et Saul et Jonathas filius ejus, populusque qui inventus fuerat cum eis, erat in Gabaa Benjamin : porro Philisthiim consederant in Machmas. 17. Et egressi sunt ad prædandum de castris Philisthinorum tres cunei. Unus cuneus pergebat contra viam Ephra ad terram Sual.

18. Porro alius ingrediebatur per viam Beth horon : tertius autem verterat se ad iter termini imminentis valli Seboim contra desertum. 19. Porro faber ferrarius non inveniebatur in omni terra Israel : caverant enim Philisthiim, ne forte facerent Hebræi gladium aut lanceam. 20. Descendebat ergo omnis Israel ad Philisthiim, ut exacueret unusquisque vomerem suum, et ligonem et securim et sarculum. 21. Retusæ itaque erant acies vomerum, et ligonum, et tridentum, et securium, usque ad stimulum corrigendum. 22. Cumque venisset dies prœlii, non est inventus ensis et lancea in manu totius populi, qui erat cum Saule et Jonatha, excepto Saul et Jonatha filio ejus.

23. Egressa est autem statio Philisthiim, ut transcenderet in Machmas.

---

pée par les Philistins (vers. 5), se rendit de Galgala avec sa troupe de 600 hommes à Gabée (Vulg., *Gabaa :* voy. vers. 3), où il fit sa jonction avec Jonathas.

17. *Ravager*, tuer, détruire, piller. Par cette tactique, les Philistins voulaient peut-être forcer Saül à quitter les fortes positions de Gabaa et de Gabéa, et à engager une bataille. — *Ephra* ou Ophéra, au N. E. de Machmas : voy. *Jos.* xviii, 23. — *Pays de Sual* ou du renard (chacal), district inconnu de la tribu de Benjamin.

18. *Beth-Horon*, à l'O. de Machmas : voy. *Jos.* x, 10. — *Le troisième* prit à l'E., par *la vallée* inconnue *de Séboïm, du côté du désert:* de Jéricho ou de Juda?

19. Il était difficile d'arrêter ces colonnes dévastatrices, car *on ne trouvait point*, etc. A mesure que les Philistins occupaient une ville, un canton du pays d'Israël, ils enlevaient toutes les armes et emmenaient les forgerons qui auraient pu en fabriquer d'autres. Ce désarmement ne devint rigoureux et à peu près général qu'après la victoire remportée par Jonathas à Gabéa (vers. 3, 5), par conséquent après la guerre contre les Ammonites (ch. xi).

20. *Pour aiguiser;* LXX, *pour forger :* ce sens moins rigoureux paraît plus acceptable. — *Soc* ou *coutre*. — *Bêche*, plutôt *sarcloir* (Vulg.); LXX, *faucille*.

21. *En sorte que*, etc., comme la Vulgate; ou mieux, *quand le tranchant des bêches... était émoussé, et pour redresser les aiguillons.*

23. Ce verset continue le vers. 18. *Vint*, se détacha du camp de Machmas et s'établit

CHAP. XIV. — Exploit de Jonathas et victoire d'Israël sur les Philistins. Guerres de Saül; sa famille.

Ch. XIV.
CE jour-là Jonathas dit au jeune homme qui portait ses armes : " Viens, et passons jusqu'au poste des Philistins, qui est là de l'autre côté. " Et il n'en dit rien à son père. —
2 Saül se tenait à l'extrémité de Gabaa, sous le grenadier de Magron, et la troupe qui était avec lui était d'environ six cents hommes.
3 Achias, fils d'Achitob, frère d'Ichabod, fils de Phinées, fils d'Héli, prêtre de Jéhovah à Silo, portait l'éphod. Le peuple ne savait pas *non plus* que Jonathas s'en fût allé.
4 Entre les passages par lesquels Jonathas cherchait à arriver au poste des Philistins, il y avait une dent de rocher d'un côté et une dent de rocher de l'autre côté, l'une nommée Bosès et l'autre Séné.
5 L'une de ces dents se dresse au nord, vis-à-vis de Machmas, et l'autre au midi, vis-à-vis de Gabéa. —
6 Jonathas dit *donc* au jeune homme qui portait ses armes : " Viens, et passons jusqu'au poste de ces incirconcis. Peut-être Jéhovah agira-t-il pour nous; car rien n'empêche Jéhovah de sauver, soit par un grand nombre, soit par un petit nombre. "
7 Son écuyer lui répondit : " Fais tout ce que tu as dans le cœur; va où tu voudras, me voici avec toi prêt à te suivre. "
8 Jonathas dit : " Nous allons passer vers ces hommes et nous nous montrerons à eux.
9 S'ils nous disent : Arrêtez, jusqu'à ce que nous venions à vous! nous resterons en place et nous ne monterons pas vers eux.
10 Mais s'ils disent : Montez vers nous! nous monterons, car Jéhovah les a livrés entre nos mains. Cela sera pour nous un signe. "

11 Ils se montrèrent tous deux au poste des Philistins, et les Philistins dirent : " Voici les Hébreux qui sortent des trous où ils s'étaient cachés. "
12 Et les hommes du poste, s'adressant à Jonathas et à son écuyer, dirent : " Montez vers nous, et nous vous ferons savoir quelque chose. " Jonathas dit à son écuyer : " Monte après moi, car Jéhovah les a livrés entre nos mains. "
13 Et s'aidant des mains et des pieds, Jonathas monta, suivi de son écuyer. Les Philistins tombaient devant Jonathas, et son écuyer tuait derrière lui.
14 Ce premier massacre que firent Jonathas et son écuyer fut d'environ vingt hommes, sur la longueur d'un demi-sillon d'un arpent de terre.
15 L'épouvante se répandit dans le camp *des Philistins*, dans la plaine et dans tout le peuple; leurs postes aussi et leurs colonnes

---

au passage (par l'ouadi Suweinit), difficilement praticable d'ailleurs, qui conduit de Gabéa à Machmas, afin d'assurer le camp des Philistins contre une attaque possible des Israélites, ou bien même pour attaquer le camp de ces derniers. Ce verset prépare le récit de l'exploit que va accomplir Jonathas.

CHAP. XIV.

1. *Au poste des Philistins* mentionné xiii, 23. — *A son père*, qui n'aurait sans doute pas consenti à une aventure si périlleuse. On peut croire avec les Pères que Jonathas agit dans cette circonstance sous l'inspiration de Dieu.

Les vers. 2-5, qui interrompent le récit, ont pour but d'exposer la situation sous ses différents aspects.

2. *A l'extrémité* septentrionale de Gabaa, par conséquent à une lieue environ de Gabéa, qui était située au N. de Gabaa. — *Grenadier de Magron :* localité incertaine.

3. Auprès de Saül se trouvait *Achias*, petit-fils d'Héli, probablement le même qu'Achimélech (xxii, 9 sv.) : deux formes du même nom, car *Achias* signifie *frère* (ami) *de Jéhovah*, et *Achimélech*, *frère du Roi* (Jéhovah). Ou bien Achimélech était frère d'Achias et fut son successeur. — *Portait l'éphod*, grand prêtre.

4. Ces *dents de rocher* sont sans doute les deux collines escarpées, signalées par les voyageurs (Robinson, V. Guérin, etc.), lesquelles se dressent l'une au N., l'autre au S. de l'ouadi Suweinit.

9-10. La pensée de Jonathas paraît être

CAPUT XIV.

Jonathas Domino fidens, cum armigero suo Philisthæos dispersit; verum, post victoriam, melle gustato, contra patris prohibitionem quam ignorabat, populi auxilio vix mortem evasit.



T accidit quadam die ut diceret Jonathas filius Saul ad adolescentem armigerum suum : Veni, et transeamus ad stationem Philisthinorum, quæ est trans locum illum. Patri autem suo hoc ipsum non indicavit. 2. Porro Saul morabatur in extrema parte Gabaa sub malogranato, quæ erat in Magron : et erat populus cum eo quasi sexcentorum virorum. 3. Et Achias filius Achitob fratris Ichabod filii Phi-
[a] Supr. 4, 21. nees, [a] qui ortus fuerat ex Heli sacerdote Domini in Silo, portabat ephod. Sed et populus ignorabat quo isset Jonathas. 4. Erant autem inter ascensus, per quos nitebatur Jonathas transire ad stationem Philisthinorum, eminentes petræ ex utraque parte, et quasi in modum dentium scopuli hinc et inde prærupti, nomen uni Boses, et nomen alteri Sene : 5. unus scopulus prominens ad aquilonem ex adverso Machmas, et alter ad meridiem contra Gabaa. 6. Dixit autem Jonathas ad adolescentem armigerum suum : Veni, transeamus ad stationem incircumcisorum horum, si forte faciat Dominus pro nobis : quia non est Domino difficile salvare vel in multis, vel in paucis. 7. Dixitque ei armiger suus : Fac omnia, quæ placent animo tuo : perge quo cupis, et ero tecum ubicumque volueris. 8. Et ait Jonathas : Ecce nos transimus ad viros istos. Cumque apparuerimus eis, 9. Si taliter locuti fuerint ad nos, manete donec veniamus ad vos : stemus in loco nostro, nec ascendamus ad eos. 10. Si autem dixerint : Ascendite ad nos : ascendamus, quia tradidit eos Dominus in manibus nostris, hoc erit nobis signum.

11. Apparuit igitur uterque stationi Philisthinorum : dixeruntque Philisthiim : En Hebræi egrediuntur de cavernis, in quibus absconditi fuerant. 12. Et locuti sunt viri de statione ad Jonatham, et ad armigerum ejus, dixeruntque : Ascendite ad nos, et ostendemus vobis rem. Et ait Jonathas ad armigerum suum : Ascendamus, sequere me :
[b] tradidit enim Dominus eos in ma- [b] 1 Mach. 4, 30.
nus Israel. 13. Ascendit autem Jonathas manibus et pedibus reptans, et armiger ejus post eum. Itaque alii cadebant ante Jonatham, alios armiger ejus interficiebat sequens eum. 14. Et facta est plaga prima, qua percussit Jonathas et armiger ejus, quasi viginti virorum in media parte jugeri, quam par boum in die arare consuevit. 15. Et factum est miraculum in castris, per agros : sed et omnis populus stationis eorum, qui

---

celle-ci : Si les Philistins descendent vers nous avec précaution pour nous attaquer, nous nous retirerons; mais cette première alternative était tout à fait improbable; les Philistins ne devaient pas avoir assez d'audace pour quitter leur forte position et descendre dans la vallée. — *S'ils disent* ironiquement. — *Car*, dans ce cas, *Jéhovah les a livrés*, etc.

12. *Nous vous ferons savoir quelque chose :* dit par moquerie.

13. *Tombaient*, frappés par Jonathas et achevés par son écuyer.

14. *Sur la longueur de la moitié d'un sillon*, etc., c.-à-d., comme l'explique la Vulg., sur la moitié de la longueur du sillon d'un champ qu'une paire de bœufs laboure en un jour. LXX, *avec des javelots, des pierres et des cailloux du champ.* Le texte hébreu, lu et traduit ainsi par les LXX, donne peut-être la véritable leçon. La panique s'empara des Philistins qui ne pouvaient voir si Jonathas était seul ou accompagné d'une troupe nombreuse.

15. *L'épouvante;* Vulg., *un prodige*, ce qui peut s'entendre d'une terreur surnaturelle. — *Dans le camp*, le gros de l'armée. — *Dans tout le peuple*, ou, avec Keil, *comme dans tout le peuple* de l'avant-poste surpris par Jonathas. — *Leurs postes* détachés, en

dévastatrices furent saisies de peur;
la terre trembla : c'était une terreur
de Dieu.
16 Les sentinelles de Saül qui étaient
à Gabaa de Benjamin virent com-
ment la multitude *des Philistins* se
dispersait et allait de côté et d'au-
tre. 17 Saül dit *alors* à la troupe qui
était avec lui : " Faites la revue et
voyez qui s'en est allé d'avec nous. "
Ils firent la revue, et il se trouva qu'il
manquait Jonathas et son écuyer.
18 Et Saül dit à Achias : " Fais appro-
cher l'arche de Dieu. " — Car l'arche
de Dieu était en ce jour-là avec les
enfants d'Israël. — 19 Pendant que
Saül parlait au prêtre, le tumulte dans
le camp des Philistins allait croissant;
et Saül dit au prêtre : " Retire ta
main. " 20 *Aussitôt* Saül et tous ceux
qui étaient avec lui, s'étant rassem-
blés, s'avancèrent jusqu'au lieu du
combat, et voici que les Philistins
tournaient l'épée les uns contre les
autres, et la confusion était extrême.
21 Les Hébreux qui étaient aupara-
vant avec les Philistins, étant montés
avec eux dans leur camp, se mirent
eux aussi du côté de ceux d'Israël
qui étaient avec Saül et Jonathas.
22 Tous les hommes d'Israël qui
s'étaient cachés dans la montagne
d'Ephraïm, apprenant la fuite des
Philistins, s'attachèrent également à
les poursuivre en combattant. 23 C'est
ainsi que Jéhovah délivra Israël ce
jour-là, et le combat se poursuivit
jusqu'à Beth-Aven.
24 Les hommes d'Israël étaient à
bout de forces en ce jour-là. Saül fit
jurer le peuple, en disant : " Maudit
soit l'homme qui prendra de la nour-
riture jusqu'au soir, avant que je me
sois vengé de mes ennemis ! " Et per-
sonne ne prit de nourriture. 25 Tout le
peuple arriva dans la forêt, où il y
avait du miel à la surface du sol.
26 Lorsqu'il entra dans la forêt, il vit
du miel qui coulait ; mais nul ne porta
la main à la bouche, car le peuple
avait crainte du serment. 27 Mais Jo-
nathas n'avait pas entendu le serment
que son père avait fait faire au peu-
ple; il avança l'extrémité du bâton
qu'il avait à la main, et l'ayant plon-
gé dans un rayon de miel, il ramena
la main à la bouche, et ses yeux fu-
rent éclaircis. 28 Alors quelqu'un du
peuple, prenant la parole, *lui* dit :
" Ton père a fait jurer le peuple, en
disant : Maudit soit l'homme qui
prendra de la nourriture aujourd'hui!
Et le peuple était épuisé. " 29 Jona-
thas dit : " Mon père a causé le mal-
heur du peuple. Voyez donc comme
mes yeux sont clairs, parce que j'ai
goûté un peu de ce miel ! 30 Ah ! si le
peuple avait mangé aujourd'hui du

---

général, ou *leur poste* de Machmas. — *La terre trembla*, retentit des cris d'effroi poussés par les Philistins ; ou mieux : le sol frémit sous les pieds des fuyards et des chevaux, et sous les roues des chars : expression hyperbolique. Peut-être s'agit-il d'un véritable tremblement de terre, qui aurait ajouté à la panique de l'ennemi. D'autres avec la Vulgate, *le pays était dans la confusion.* — *Une terreur de Dieu*, envoyée par Dieu, ou une terreur extrême.

17. Saül devine que ce désordre des Philistins est causé par une attaque faite sans ses ordres.

18. *Saül* dit au grand prêtre *Achias* de consulter le Seigneur sur ce qu'il y avait à faire dans la circonstance présente. *Fais approcher l'arche de Dieu :* l'expression *fais approcher* est toujours employée pour l'éphod, jamais pour l'arche; de plus, c'était avec l'éphod, par l'*Urim* et le *Thummim*, non avec l'arche, qu'on interrogeait le Seigneur; en outre, l'arche paraît avoir été alors à Cariathiarim ; enfin les LXX lisaient de leur temps et ont traduit, *apporte l'éphod, car il* (Achias) *portait l'éphod en ce jour* (temps)-*là en présence d'Israël*, était grand prêtre. Ces raisons font soupçonner une altération dans le texte hébreu actuel. Il n'est pourtant pas invraisemblable que Saül ait fait transporter dans son camp l'arche, peu en sûreté à Cariathiarim. Les défenseurs du texte hébreu supposent encore que le grand prêtre ne devait consulter l'Urim que devant l'arche, symbole de la présence divine.

19. *Retire ta main*, n'achève pas : impatient d'engager le combat, Saül ne laisse pas au grand prêtre le temps de consulter Jéhovah. Cette expression fait entendre que, pour consulter le Seigneur, le grand prêtre

ierant ad prædandum, obstupuit, et conturbata est terra : et accidit quasi miraculum a Deo.

16. Et respexerunt speculatores Saul, qui erant in Gabaa Benjamin, et ecce multitudo prostrata, et huc illucque diffugiens. 17. Et ait Saul populo, qui erat cum eo : Requirite, et videte quis abierit ex nobis. Cumque requisissent, repertum est non adesse Jonatham, et armigerum ejus. 18. Et ait Saul ad Achiam : Applica arcam Dei. (Erat enim ibi arca Dei in die illa cum filiis Israel.) 19. Cumque loqueretur Saul ad sacerdotem, tumultus magnus exortus est in castris Philisthinorum : crescebatque paulatim, et clarius resonabat. Et ait Saul ad sacerdotem : Contrahe manum tuam. 20. Conclamavit ergo Saul, et omnis populus, qui erat cum eo, et venerunt usque ad locum certaminis : [c]et ecce versus fuerat gladius uniuscujusque ad proximum suum, et cædes magna nimis. 21. Sed et Hebræi qui fuerant cum Philisthiim heri et nudiustertius, ascenderantque cum eis in castris, reversi sunt ut essent cum Israel, qui erant cum Saul et Jonatha. 22. Omnes quoque Israelitæ, qui se absconderant in monte Ephraim, audientes quod fugissent Philisthæi, sociaverunt se cum suis in prœlio. Et erant cum Saul, quasi decem millia virorum. 23. Et salvavit Dominus in die illa Israel : pugna autem pervenit usque ad Bethaven.

[c] Judic. 7, 22. 2 Par. 29, 23.

24. Et viri Israel sociati sunt sibi in die illa : adjuravit autem Saul populum, dicens : Maledictus vir, qui comederit panem usque ad vesperam, donec ulciscar de inimicis meis. Et non manducavit universus populus panem : 25. omneque terræ vulgus venit in saltum, in quo erat mel super faciem agri. 26. Ingressus est itaque populus saltum, et apparuit fluens mel, nullusque applicuit manum ad os suum : timebat enim populus juramentum. 27. Porro Jonathas non audierat cum adjuraret pater ejus populum : extenditque summitatem virgæ, quam habebat in manu, et intinxit in favum mellis : et convertit manum suam ad os suum, et illuminati sunt oculi ejus. 28. Respondensque unus de populo, ait : Jurejurando constrinxit pater tuus populum, dicens : Maledictus vir, qui comederit panem hodie : (defecerat autem populus.) 29. Dixitque Jonathas, Turbavit pater meus terram : vidistis ipsi quia illuminati sunt oculi mei, eo quod gustaverim paululum de melle isto : 30. quanto magis si comedisset po-

---

mettait la main dans la poche intérieure du pectoral (*Exod.* xxviii, 30) pour en retirer le signe de la réponse divine.

20. *S'étant rassemblés*, en poussant de grands cris (Vulg.). — *La confusion*, Vulg. *le carnage.*

21. *Les Hébreux*, ceux que les Philistins avaient emmenés avec eux en traversant le pays, et qu'ils avaient incorporés de force dans leur armée; selon d'autres, des Hébreux employés comme serviteurs par les Philistins.

23. *Jusqu'à Beth-Aven* (xiii, 5. Comp. *Jos.* vii, 2), à l'E. de Machmas, et, d'après le vers. 31, *jusqu'à Aialon* (*Jos.* x, 12; xix, 42), à l'O.

24. *Eprouvèrent une grande fatigue.* La Vulg. (lisant *nagasch* au lieu de *niggas*) traduit, *s'approchèrent, se réunirent.* — *Adjura* (d'autres, *avait adjuré*), fit jurer au peuple l'engagement qui suit, auquel le peuple répondit *Amen.* Saül semble agir ici sous l'influence d'un faux zèle, qui se préoccupe moins de la gloire de Dieu que de la sienne propre.

25. *Tout le peuple*, litt. *tout le pays :* probablement ceux du vers. 22. — *La forêt*, un endroit boisé. — *Du miel*, découlant des fentes des rochers et des arbres où étaient logés des essaims d'abeilles sauvages.

26. *La main à la bouche*, pour manger du miel.

27. *Ses yeux*, obscurcis par l'épuisement de ses forces, reprirent leur éclat.

28. *Et le peuple*, etc.; ou bien avec la Vulgate, *or le peuple était épuisé.*

29. *A causé le malheur*, litt. *a troublé* (Vulg.), comme *Jos.* vii, 25. — *Du peuple*, litt. *du pays*, comme vers. 25.

30. *Du butin*, ici des troupeaux. — *Combien la défaite*, etc. Ou bien, *car maintenant la défaite des Philistins n'a pas été grande.*

butin trouvé chez ses ennemis, com-
bien la défaite des Philistins n'aurait-
elle pas été plus grande? "
31 Ils battirent ce jour-là les Philis-
tins depuis Machmas jusqu'à Ajalon,
et le peuple était tout défaillant. 32 Il
se jeta sur le butin, et ayant pris des
brebis, des bœufs et des veaux, il les
égorgea sur la terre et en mangea
avec le sang. 33 On le rapporta à Saül,
en disant : " Voici que le peuple pè-
che contre Jéhovah, en mangeant *la
chair* avec le sang. " Saül dit : " Vous
avez commis une infidélité; roulez
à l'instant vers moi une grande pier-
re. " 34 *Puis* il ajouta : " Dispersez-
vous parmi le peuple, et dites-leur
que chacun m'amène son bœuf ou sa
brebis et qu'il l'égorge ici. Vous en
mangerez alors et vous ne pécherez
pas contre Jéhovah en mangeant avec
le sang. Et chacun parmi le peuple
amena pendant la nuit son bœuf par
la main, et l'égorgea sur la pierre.
35 Saül bâtit un autel à Jéhovah; ce
fut le premier autel qu'il lui éleva.
36 Saül dit : " Descendons, pendant
qu'il fait nuit, à la poursuite des Phi-
listins, pillons-les jusqu'à ce que luise
le matin, et n'en laissons pas survivre
un seul. " Ils dirent : " Fais tout ce
qui te semblera bon. " Mais le *grand*
prêtre dit : " Approchons-nous ici de
Dieu. " 37 Et Saül consulta Dieu :
" Descendrai-je à la poursuite des
Philistins? Les livrerez-vous entre les
mains d'Israël? " Et Jéhovah ne lui
donna pas de réponse ce jour-là.
38 Saül dit : " Approchez ici, vous tous
chefs du peuple; recherchez et voyez
quel est ce péché qui a été commis
aujourd'hui. 39 Car, *aussi vrai que* Jé-
hovah, le libérateur d'Israël, est vi-
vant, le péché fût-il sur mon fils Jo-
nathas, il mourra. " Et dans tout le
peuple personne n'osa lui répondre.
40 Il dit à tout Israël : " Vous, met-
tez-vous d'un côté, et moi et mon fils
Jonathas nous serons de l'autre. " Et
le peuple dit à Saül : " Fais ce qui te
semblera bon. " 41 Saül dit à Jéhovah :
" Dieu d'Israël, fais connaître la vé-
rité! " Jonathas et Saül furent dési-
gnés, et le peuple fut libéré. 42 *Alors*
Saül dit : " Jetez le sort entre moi et
Jonathas, mon fils. " Et Jonathas fut
désigné. 43 Saül dit à Jonathas : " Dé-
clare-moi ce que tu as fait. " Jonathas
le lui déclara, en disant : " J'ai goûté
un peu de miel avec l'extrémité du
bâton que j'avais à la main; et voici
que je mourrai! " 44 Et Saül dit :
" Que Dieu me traite dans toute sa
rigueur, si tu ne meurs pas, Jona-
thas! " 45 Le peuple dit à Saül :
" Jonathas mourrait donc, lui qui
a opéré cette grande délivrance en
Israël? Jamais! Jéhovah est vivant!
il ne tombera pas à terre un che-
veu de sa tête, car c'est avec Dieu
qu'il a agi en ce jour. " C'est ainsi
que le peuple sauva Jonathas, et il
ne mourut point. 46 Saül monta *à
Gabaa*, sans poursuivre *plus loin* les

31. *Ajalon* (voy. vers. 23, note, et *Jos.* xix, 42), exactement sur la route que les Philistins, chassés de Machmas, devaient prendre pour regagner leur pays.

32. *Les égorgea sur la terre* nue, en sorte que, ces animaux étant tombés dans leur sang, leur chair s'en trouva couverte. — *Avec le sang*, ce qui était défendu par la loi (*Lév.* xix, 26) et même antérieurement (*Gen.* ix, 4. Comp. *Act.* xv, 20, 29).

33. *Une infidélité*, une transgression de la loi, et par conséquent une violation de l'alliance faite avec Jéhovah.

34. *Ici*, sur la pierre; ainsi le sang coulera à terre, et la chair n'en sera pas couverte. — *Pendant la nuit;* Vulg., *jusqu'à la nuit.* — *Son bœuf par la main;* ou, avec les LXX, *le bétail qu'il avait sous la main.*

35. *Bâtit*, peut-être avec la pierre dont il vient d'être parlé, *un autel*, non pour qu'on y offrît des sacrifices, mais comme un monument de sa victoire (comp. xv, 12). — *Ce fut le premier autel* (Vulg.). L'hébreu se prête encore à un autre sens préféré par plusieurs, *il commença de le bâtir*, sans prendre le temps de l'achever (comp. I *Paral.* xxvii, 24), tant il lui tardait de courir sus aux Philistins (vers. 36).

36. *Saül dit*, lorsque le peuple eut réparé ses forces. — *Approchons-nous ici*, devant l'autel qui vient d'être construit, *de Dieu*, pour savoir si c'est sa volonté.

37. *Consulta Dieu* par l'*Urim* et le *Thummim* du grand prêtre.

pulus de præda inimicorum suorum, quam reperit? nonne major plaga facta fuisset in Philisthiim?

31. Percusserunt ergo in die illa Philisthæos a Machmis usque in Ajalon. Defatigatus est autem populus nimis : 32. et versus ad prædam tulit oves, et boves, et vitulos, et mactaverunt in terra : comedit-
[d] Lev. 3, 17. que populus cum sanguine. 33. [d] Nuntiaverunt autem Sauli dicentes quod populus peccasset Domino, comedens cum sanguine. Qui ait : Prævaricati estis : volvite ad me jam nunc saxum grande. 34. Et dixit Saul : Dispergimini in vulgus, et dicite eis ut adducat ad me unusquisque bovem suum et arietem, et occidite super istud, et vescimini, et non peccabitis Domino comedentes cum sanguine. Adduxit itaque omnis populus unusquisque bovem in manu sua usque ad noctem : et occiderunt ibi. 35. Ædificavit autem Saul altare Domino; tuncque primum cœpit ædificare altare Domino.

36. Et dixit Saul : Irruamus super Philisthæos nocte, et vastemus eos usquedum illucescat mane, nec relinquamus ex eis virum. Dixitque populus : Omne quod bonum videtur in oculis tuis, fac. Et ait sacerdos : Accedamus huc ad Deum. 37. Et consuluit Saul Dominum : Num persequar Philisthiim? si trades eos in manus Israel? Et non respondit ei in die illa. 38. Dixitque Saul : Applicate huc universos angulos populi : et scitote, et videte per quem acciderit peccatum hoc hodie. 39. Vivit Dominus salvator Israel, quia si per Jonatham filium meum factum est, absque retractatione morietur. Ad quod nullus contradixit ei de omni populo. 40. Et ait ad universum Israel : Separamini vos in partem unam, et ego cum Jonatha filio meo ero in parte altera. Responditque populus ad Saul : Quod bonum videtur in oculis tuis, fac. 41. Et dixit Saul ad Dominum Deum Israel : Domine Deus Israel da indicium : quid est quod non responderis servo tuo hodie? Si in me, aut in Jonatha filio meo est iniquitas hæc, da ostensionem : aut si hæc iniquitas est in populo tuo, da sanctitatem. Et deprehensus est Jonathas et Saul, populus autem exivit. 42. Et ait Saul : Mittite sortem inter me, et inter Jonatham filium meum. Et captus est Jonathas. 43. Dixit autem Saul ad Jonatham : Indica mihi quid feceris. Et indicavit ei Jonathas, et ait : Gustans gustavi in summitate virgæ, quæ erat in manu mea, paululum mellis, et ecce ego morior. 44. Et ait Saul : Hæc faciat mihi Deus, et hæc addat, quia morte morieris Jonatha. 45. Dixitque populus ad Saul : Ergone Jonathas morietur, qui fecit salutem hanc magnam in Israel? hoc nefas est : vivit Dominus, si ceciderit capillus de capite ejus in terram, quia cum Deo operatus est hodie. Liberavit ergo populus Jonatham, ut non moreretur. 46. Recessitque Saul,

38. *Saül*, comprenant au silence du Seigneur qu'un péché a été commis par le peuple, *dit*. — *Chefs*, litt. *angles* (Vulg.) : comp. *Jug*. xx, 2.

40. Pour connaître le coupable, Saül a recours au sort. Saül était sans doute jaloux des exploits de son fils et il le soupçonnait coupable de quelque faute.

41. *Fais connaître la vérité;* ou bien, *montre l'innocent;* Vulg., *donne un indice*, un signe. Après ces mots, la Vulg. ajoute : " D'où vient que vous n'avez pas répondu aujourd'hui à votre serviteur? Si l'auteur de cette iniquité est mon fils Jonathas ou moi, montrez-le ; ou si c'est votre peuple, montrez votre sainteté : " emprunt fait aux LXX par l'ancienne Italique, d'où ils ont passé dans le texte de S. Jérôme.

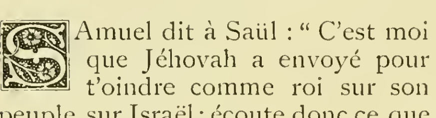
43. Jonathas et Saül sont persuadés que tout serment, même illicite, doit être accompli.

45. *Le peuple*, ne pouvant croire que celui à qui Dieu vient de donner la victoire soit coupable, *dit à Saül*, etc.

46. *Saül*, n'ayant pas de réponse du Seigneur (vers. 37), et commençant peut-être à comprendre qu'il avait été au moins imprudent, *monta* (Vulg., *se retira*), probablement

Philistins, et les Philistins regagnè-
rent leur pays.
47 Lorsque Saül eut pris possession
de la royauté sur Israël, il fit la guerre
aux alentours à tous ses ennemis, à
Moab, aux enfants d'Ammon, à
Edom, aux rois de Soba et aux Phi-
listins, et partout où il se tournait, il
l'emportait. 48 Il fit des exploits, battit
Amalec et délivra Israël de la main
de ceux qui le pillaient.
49 Les fils de Saül étaient Jonathas,
Jessui et Melchisua; ses deux filles
s'appelaient, l'aînée Mérob, et la plus
jeune Michol. 50 Le nom de la femme
de Saül était Achinoam, fille d'Achi-
maas. Le nom du chef de son armée
était Abner, fils de Ner, oncle de
Saül. 51 Cis, père de Saül, et Ner, père
d'Abner, étaient fils d'Abiel.
52 La guerre fut acharnée contre les
Philistins pendant toute la vie de
Saül, et quand Saül apercevait un
homme fort et vaillant, il l'attachait
à son service.

CHAP. XV. — Guerre contre Amalec. Seconde faute de Saül.



Ch. XV. SAmuel dit à Saül : " C'est moi
que Jéhovah a envoyé pour
t'oindre comme roi sur son
peuple, sur Israël; écoute donc ce que
dit Jéhovah. 2 Ainsi parle Jéhovah des
armées : J'ai considéré ce qu'Amalec
a fait à Israël, lorsqu'il lui barra le
chemin à sa sortie d'Egypte. 3 Va
maintenant, frappe Amalec, et dévoue
par anathème tout ce qui lui appar-
tient; tu ne l'épargneras point, et tu
feras mourir hommes et femmes, en-
fants et nourrissons, bœufs et brebis,
chameaux et ânes. "
4 Saül le fit savoir au peuple et le
passa en revue à Télaïm : il compta
deux cent mille hommes de pied et
dix mille hommes de Juda. 5 Saül s'a-
vança jusqu'à la ville d'Amalec, et il
mit une embuscade dans la vallée. 6 Il
dit aux Cinéens : " Allez, retirez-vous,
sortez du milieu d'Amalec, de peur
que je ne vous enveloppe avec lui; car
vous avez usé de bonté envers tous les
enfants d'Israël, lorsqu'ils montèrent
d'Egypte. " Et les Cinéens se retirè-
rent du milieu d'Amalec. 7 Saül battit
Amalec depuis Hévila jusqu'à Sur,
qui est en face de l'Egypte. 8 Il prit
vivant Agag, roi d'Amalec et il dé-
voua tout le peuple par anathème en
le passant au fil de l'épée. 9 Mais Saül
et le peuple épargnèrent Agag, ainsi
que les meilleures brebis, les meil-
leurs bœufs, les meilleures bêtes de la
seconde portée, les agneaux gras et
tout ce qu'il y avait de bon; ils ne
voulurent pas le dévouer à l'anathè-
me, et ils détruisirent seulement tout
ce qui était chétif et sans valeur.

à Gabaa, laissant fuir les Philistins épouvantés.

Le chap. se termine par un résumé des guerres de Saül et une notice sur sa famille.

47 sv. La guerre contre les *Ammonites* est racontée ch. xi, celle contre les Amalécites pillards chap. xv, celle contre les Philistins dura toute la vie de Saül (vers. 52); les autres ne sont nulle part décrites en détail, sans doute parce qu'elles n'offraient aucun intérêt pour l'histoire du royaume de Dieu. — *Soba* était une de ces petites principautés araméennes florissant à cette époque, et située probablement entre Damas et l'Euphrate. — *Il fit des exploits;* Vulg., *ayant rassemblé une armée.*

49. *Jessui*, ou Abinadab (xxxi, 2; I *Paral.* viii, 33; ix, 39). Ces passages des Paralipomènes mentionnent un 4e fils de Saül, *Esbaal*, le même qu'*Isboseth*, rival de David (II *Sam.* ii, 8), dont un copiste a peut-être oublié ici le nom.

51. *Etaient fils d'Abiel*, en lisant avec les LXX *benè abiel* (comp. ix, 1). La Vulg. a lu *ben Abiel* et traduit, *Cis fut le père de Saül, et Ner, le père d'Abner était fils d'Abiel.*

52. La création d'une armée permanente était nécessaire pour soutenir la lutte contre les Philistins.

CHAP. XV.

1. *T'oindre comme roi :* voy. x, 1.

2. *Amalec* (voy. *Gen.* xxxvi, 12, 16), nation guerrière et féroce de l'Arabie Pétrée. — *Barra le chemin :* voy. *Exod.* xvii, 8-16, et

nec persecutus est Philisthiim: porro Philisthiim abierunt in loca sua.

47. Et Saul, confirmato regno super Israel, pugnabat per circuitum adversum omnes inimicos ejus, contra Moab, et filios Ammon, et Edom, et reges Soba, et Philisthæos : et quocumque se verterat, superabat.
48. Congregatoque exercitu, percussit Amalec, et eruit Israel de manu vastatorum ejus.

49. Fuerunt autem filii Saul, Jonathas et Jessui, et Melchisua : et nomina duarum filiarum ejus, nomen primogenitæ Merob, et nomen minoris Michol. 50. Et nomen uxoris Saul, Achinoam filia Achimaas: et nomen principis militiæ ejus Abner, filius Ner, patruelis Saul.
51. Porro Cis fuit pater Saul, et Ner pater Abner, filius Abiel.

52. Erat autem bellum potens adversum Philisthæos omnibus diebus Saul. Nam quemcumque viderat Saul virum fortem, et aptum ad prœlium, sociabat eum sibi.

CAPUT XV.

Saul missus a Domino ad delendum funditus Amalec, Agag eorum regem multamque prædam reservans, inobedientiæ arguitur, commendata obedientia, ideoque secundo reprobatus a regno rejicitur; interfectoque Agag, Saul reprobatus a Samuele lugetur.



ET dixit Samuel ad Saul : Me misit Dominus, ut ungerem te in regem super populum ejus Israel : nunc ergo audi vocem Domini :
2. Hæc dicit Dominus exercituum : Recensui quæcumque fecit Amalec
Israeli : [a]quomodo restitit ei in via cum ascenderet de Ægypto. 3. Nunc ergo vade, et percute Amalec, et demolire universa ejus : non parcas ei, et non concupiscas ex rebus ipsius aliquid : sed interfice a viro usque ad mulierem, et parvulum atque lactentem, bovem et ovem, camelum et asinum.

[a] Exod. 17, 8.

4. Præcepit itaque Saul populo, et recensuit eos quasi agnos : ducenta millia peditum, et decem millia virorum Juda. 5. Cumque venisset Saul usque ad civitatem Amalec,
tetendit insidias in torrente. 6. [b]Di-
xitque Saul Cinæo : Abite, recedite, atque descendite ab Amalec : ne forte involvam te cum eo : tu enim fecisti misericordiam cum omnibus filiis Israel, cum ascenderent de Ægypto. Et recessit Cinæus de medio Amalec. 7. Percussitque Saul Amalec ab Hevila, donec venias ad Sur, quæ est e regione Ægypti.
8. Et apprehendit Agag regem Amalec vivum : omne autem vulgus interfecit in ore gladii. 9. Et pepercit Saul, et populus Agag, et

[b] Judic. 1, 16.

---

comp. *Nombr.* xxiv, 7, 20; *Deut.* xxv, 17-19. Trois actes d'hostilité d'Amalec contre Israël sont racontés *Nombr.* xiv, 45; *Jug.* iii, 13; vi, 3.

3. *Dévoue par anathème*, ou *interdit :* voy. *Jos.* vi, 17. Peut-être cet ordre fut-il donné à la suite d'une incursion des Amalécites dans le sud du pays de Chanaan.

4. *Télaïm*, probablement la même que *Telem* (*Jos.* xv, 24), dans la partie orientale du Negeb, près des frontières d'Edom et d'Amalec. Comme ce mot signifie *agneaux*, la Vulg. traduit, *et les compta comme des agneaux*. — *Hommes de Juda :* on les distinguait déjà de ceux des tribus du Nord, représentées par Ephraïm. Voy. xi, 8, note.

5. *La ville* capitale *d'Amalec :* inconnue.

6. *Cinéens :* voy. *Nombr.* x, 29; *Jug.* i, 16.

7. *Depuis Hévila*, sur la frontière de l'Arabie Pétrée du côté de l'Yémen, *jusqu'à Sur*, dans la direction du désert de Sur, auj. *Djifar*, à l'extrémité N. O. de la mer Rouge : voy. *Gen.* xxv, 18.

8. *Agag* paraît être un nom commun à tous les rois d'Amalec (*Nombr.* xxiv, 7). — *Tout le peuple*, tout ce qui tomba en son pouvoir.

9. *Saül épargna Agag*, peut-être pour la vaine satisfaction de le produire comme ornement de son retour triomphal. — *Les meilleures bêtes de la seconde portée :* les animaux nés de la seconde portée de chaque année étaient les plus estimés. Vulg., *les meilleurs vêtements*. — *Les agneaux gras*, engraissés au pâturage : telle est la signification probable de ce mot, que la Vulg. a rendu par *béliers*. — *Et*, en un mot, *tout ce qu'il*, etc.

10 Jéhovah adressa la parole à Sa-
muel, en disant : “ 11 Je me repens
d'avoir établi Saül pour roi, car il s'est
détourné de moi, et il n'a pas observé
mes paroles. ” Samuel se fâcha, et il
cria vers Jéhovah toute la nuit. 12 Il se
leva de bon matin pour aller à la ren-
contre de Saül; et on vint lui dire :
“ Saül est allé à Carmel, où il s'est
élevé un monument; puis il s'en est
retourné, et, passant plus loin, il est
descendu à Galgala. ” 13 Samuel se
rendit auprès de Saül, et Saül lui dit :
“ Sois béni de Jéhovah ! J'ai exécuté
la parole de Jéhovah. ” 14 Samuel dit :
“ Qu'est-ce donc que ce bêlement de
brebis qui frappe mes oreilles, et ce
mugissement de bœufs que j'en-
tends? ” 15 Saul répondit : “ Ils les ont
amenés de chez les Amalécites, car le
peuple a épargné les meilleures bre-
bis et les meilleurs bœufs pour les sa-
crifices à Jéhovah, ton Dieu ; le reste,
nous l'avons voué à l'anathème. ”
16 Samuel dit à Saül : “ Assez ! Je
vais te faire connaître ce que Jéhovah
m'a dit cette nuit. ” Et Saül lui dit :
“ Parle ! ” 17 Samuel dit : “ Est-ce que,
lorsque tu étais petit à tes propres
yeux, tu n'es pas devenu le chef des
tribus d'Israël, et Jéhovah ne t'a-t-il
pas oint pour roi sur Israël ? 18 Jého-
vah t'avait donné mission, en disant:
Va, et dévoue à l'anathème ces pé-
cheurs, les Amalécites, et combats-les
jusqu'à ce que je les aie exterminés.
19 Pourquoi n'as-tu pas écouté la voix
de Jéhovah, et t'es-tu jeté sur le butin,
et as-tu fait ce qui est mal aux yeux
de Jéhovah ? ” 20 Saül dit à Samuel :
“ Mais oui, j'ai écouté la voix de Jé-
hovah, et j'ai suivi le chemin où il
m'envoyait. J'ai amené Agag, roi
d'Amalec, et j'ai voué Amalec à l'ana-
thème. 21 Et le peuple a pris sur le
butin des brebis et des bœufs comme
prémices de l'anathème, pour faire
des sacrifices à Jéhovah, ton Dieu, à
Galgala. 22 Samuel dit : “ Jéhovah
trouve-t-il du plaisir aux holocaustes
et aux sacrifices, comme à l'obéis-
sance à sa voix ? L'obéissance vaut
mieux que le sacrifice et l'observation
de sa parole que la graisse des béliers.
23 Car la rebellion est aussi coupable
que la divination, et la résistance est
autant que l'idolâtrie et les théraphim.
Puisque tu as rejeté la parole de Jé-
hovah, il te rejette aussi pour que tu
ne sois plus roi. ”
24 Alors Saül dit à Samuel : “ J'ai
péché, car j'ai transgressé l'ordre de
Jéhovah et tes paroles ; je craignais
le peuple et j'ai écouté sa voix.
25 Maintenant, je te prie, pardonne
mon péché, reviens avec moi, et j'a-
dorerai Jéhovah. ” 26 Samuel dit à
Saül : “ Je ne retournerai point avec

11. Le rejet de Saül, annoncé comme une menace xiii, 13 sv., est ici proclamé comme un fait accompli et irrévocable.—*Je me repens :* manière de parler anthropopathique, exprimant non quelque changement dans l'Etre divin, mais la relation nécessaire qui existe entre sa sainteté et son amour d'une part, et de l'autre la révolte du pécheur qui l'offense. Comp. *Gen.* vi, 6. — *Détourné de moi :* c'était là en effet le péché propre de Saül; il voulait être, non le serviteur docile de Jéhovah, mais un roi absolu, indépendant, en Israël. Cette phrase ne reproduit que les premiers mots du discours de Dieu à Samuel; le reste se devine par ce qui suit, notamment vers. 16 sv.—*Se fâcha*, pénétré de douleur (Vulg., *contristé*), en voyant les desseins de Dieu dans l'élection de Saül rendus vains par la désobéissance de ce dernier, et par suite l'outrage fait à la majesté de Jéhovah et comme une tache imprimée à son ministère prophétique. — *Il cria*, etc., demandant le pardon de Saül.

12. *Carmel*, au S. E. d'Hébron (*Jos.* xv, 55), précisément sur la route que devait parcourir Saül en revenant du pays des Amalécites. — *Un monument*, hébr. *iad*, mot qui signifie ordinairement *main :* ce monument ne serait-il pas une stèle couverte d'inscriptions à la louange de Saül, et semblable à la stèle de Mesa (Musée du Louvre), dont la forme générale figure une main étendue? II *Rois*, iii. Comp. II *Sam.* xviii, 18 ; *Is.* lvi, 5. — *Galgala*, dans la vallée du Jourdain.

13. La Vulgate ajoute d'après les LXX : *Et Saül offrait un holocauste à Jéhovah des prémices des dépouilles, qu'il avait remportées sur Amalec.*

15. *Détruit*, litt. *dévoué par interdit.*

16. *Assez*, n'essaie pas de te justifier.

17. *Petit à tes yeux :* allusion aux paroles mêmes de Saül (ix, 21).

optimis gregibus ovium et armentorum, et vestibus et arietibus, et universis, quæ pulchra erant, nec voluerunt disperdere ea : quidquid vero vile fuit et reprobum, hoc demoliti sunt.

10. Factum est autem verbum
Domini ad Samuel, dicens : 11 Pœ-
nitet me quod constituerim Saul regem : quia dereliquit me, et verba mea opere non implevit. Contristatusque est Samuel, et clamavit ad Dominum tota nocte. 12. Cumque
de nocte surrexisset Samuel, ut iret ad Saul mane, nuntiatum est Samueli, eo quod venisset Saul in Carmelum, et erexisset sibi fornicem triumphalem, et reversus transisset, descendissetque in Galgala. Venit ergo Samuel ad Saul, et Saul offerebat holocaustum Domino de initiis prædarum, quæ attulerat ex Amalec. 13. Et cum venisset Samuel ad
Saul, dixit ei Saul : Benedictus tu Domino, implevi verbum Domini.
14. Dixitque Samuel : Et quæ est
hæc vox gregum, quæ resonat in auribus meis, et armentorum, quam ego audio? 15. Et ait Saul : De Ama-
lec adduxerunt ea : pepercit enim populus melioribus ovibus et armentis ut immolarentur Domino Deo tuo, reliqua vero occidimus.

16. Ait autem Samuel ad Saul :
Sine me, et indicabo tibi quæ locutus sit Dominus ad me nocte. Dixitque ei : Loquere. 17. Et ait Samuel :
Nonne cum parvulus esses in oculis tuis, caput in tribubus Israel factus es? unxitque te Dominus in regem super Israel, 18. et misit te Domi-
nus in viam, et ait : Vade, et interfice peccatores Amalec, et pugnabis contra eos usque ad internecionem eorum. 19. Quare ergo non audisti
vocem Domini : sed versus ad prædam es, et fecisti malum in oculis Domini? 20. Et ait Saul ad Samue-
lem : Immo audivi vocem Domini, et ambulavi in via per quam misit me Dominus, et adduxi Agag regem Amalec, et Amalec interfeci. 21. Tu-
lit autem de præda populus oves et boves, primitias eorum quæ cæsa sunt, ut immolet Domino Deo suo in Galgalis. 22. Et ait Samuel :
[c]Numquid vult Dominus holocausta et victimas, et non potius ut obediatur voci Domini? MELIOR est enim obedientia quam victimæ : et auscultare magis quam offerre adipem arietum. 23. Quoniam quasi
peccatum ariolandi est, repugnare : et quasi scelus idololatriæ, nolle acquiescere. Pro eo ergo quod abjecisti sermonem Domini, abjecit te Dominus ne sis rex.

[c] Eccli. 4, 17. Os. 6. 6. Matth. 9, 13 et 12, 7.

24. Dixitque Saul ad Samuelem :
Peccavi, quia prævaricatus sum sermonem Domini, et verba tua, timens populum, et obediens voci eorum.
25. Sed nunc porta, quæso, pecca-
tum meum, et revertere mecum, ut adorem Dominum. 26. Et ait Sa-
muel ad Saul : Non revertar tecum, quia projecisti sermonem Domini, et

---

21. *Pour faire des sacrifices :* ce qui avait été voué à l'anathème appartenait par là même au Seigneur et ne pouvait plus lui être offert en sacrifice (*Lév.* xxvii, 29; *Deut.* xiii, 16).

22. *L'obéissance*, par laquelle l'homme immole sa propre volonté, a plus de prix devant Dieu que *le sacrifice*, où il n'immole que la chair d'animaux sans raison. L'une constitue le culte spirituel dont parle S. Paul (*Rom.* xii, 8); l'autre n'en était que le symbole, symbole nécessaire dans un temps où il fallait parler aux sens. C'est ce principe qui inspirera la polémique des prophètes contre le culte cérémonial, quand il n'a pas pour accompagnement le culte spirituel.

23. *L'idolâtrie :* refuser à Dieu l'obéissance, n'est-ce pas se préférer à lui, faire de son *moi* un Dieu? — *Théraphim*, dieux domestiques : voy. *Gen.* xxxi, 19. — *Il te rejette*, tu n'es plus l'homme propre à exécuter les desseins de Jéhovah. Ces mots n'impliquent pas pour Saül une destitution immédiate.

24. *Je craignais le peuple :* Saül cherche en vain à amoindrir sa faute ; lors même que le peuple eût désiré épargner le meilleur du butin, il aurait dû s'y opposer. Son repentir est inspiré par la peur du châtiment ; celui de David le sera par l'horreur du péché lui-même (*Ps.* l, 4).

25. *Reviens à moi :* sa mission remplie, Samuel allait quitter Saül ; celui-ci craint

toi, car tu as rejeté la parole de Jéhovah, et Jéhovah te rejette afin que tu ne sois plus roi sur Israël. " 27 Et comme Samuel se tournait pour s'en aller, Saül le saisit par l'extrémité de son manteau, qui se déchira. 28 Et Samuel lui dit : " Jéhovah a déchiré aujourd'hui de dessus toi la royauté d'Israel, et il l'a donnée à un autre qui est meilleur que toi. 29 Celui qui est la splendeur d'Israël ne ment point et ne se repent point, car il n'est pas un homme pour se repentir. " 30 Saül dit : " J'ai péché! Maintenant, honore-moi, je te prie, en présence des anciens de mon peuple et en présence d'Israël; reviens avec moi, et j'adorerai Jéhovah, ton Dieu. "

31 Samuel s'en retourna et suivit Saül, et Saül adora Jéhovah. 32 Et Samuel dit : " Amenez-moi Agag, roi d'Amalec. " Et Agag s'avança vers lui d'un air joyeux; il disait : Certainement l'amertume de la mort est passée! " 33 Samuel dit : " De même que ton épée a privé des femmes de leurs enfants, ainsi ta mère sera privée de son fils entre les femmes! " Et Samuel coupa Agag en morceaux devant Jéhovah, à Galgala.

34 Samuel partit pour Rama, et Saül monta dans sa maison à Gabaa de Saül. 35 Et Samuel ne revit plus Saül jusqu'au jour de sa mort; car il pleurait sur Saül, parce que Jéhovah se repentait de l'avoir établi roi sur Israël.



TROISIÈME PARTIE.



Réprobation de Saül. Commencements de David. [Ch. XVI — XXXI].

CHAP. XVI. — Onction de David. Il est appelé chez Saül.

Ch. XVI. Éhovah dit à Samuel : " Jusques à quand pleureras-tu sur Saül, que j'ai rejeté, afin qu'il ne règne plus sur Israël? Remplis ta corne d'huile, et va; je t'envoie chez Isaï de Bethléem, car j'ai vu parmi ses fils le roi que je veux. " 2 Samuel dit : " Comment irais-je? Saül l'apprendra et il me tuera. " Et Jéhovah dit : " Tu prendras avec toi une génisse, et tu diras : C'est pour offrir un sacrifice à Jéhovah que je suis venu. 3 Tu inviteras Isaï au sacrifice, et je te ferai connaître ce que tu auras à faire, et tu oindras pour moi celui que je te désignerai. " 4 Samuel fit ce que Jéhovah avait ordonné, et se rendit à Bethléem. Les anciens accoururent inquiets au-devant de lui, et dirent : " Ton arrivée est-elle pour notre bien? " 5 Il répondit : " Oui; je viens pour offrir un sacrifice à Jéhovah. Sanctifiez-vous et venez avec moi au sacrifice. "

---

que le départ du prophète ne manifeste à tous sa réprobation.

28. *Un autre :* Samuel ne le connaît pas, mais il sait que Dieu l'a déjà choisi (xiii, 14).

29. *La splendeur*, ou *la force* (Vulg. *le triomphateur*) d'Israël. — *Ne ment point :* ce qu'il a dit une fois, il l'exécute; Vulg., *ne pardonnera pas :* même sens, au fond.

31. *S'en retourna*, non seulement afin d'assurer l'ordre public jusqu'à l'élection d'un nouveau roi, mais encore pour exécuter l'anathème porté contre Agag.

32. *Agag s'avança d'un air joyeux* (comp. *Prov.* xxix, 17) : comme Saül ne l'avait pas mis à mort aussitôt après l'avoir pris, il espérait que Samuel lui laisserait la vie. — *Il disait* en lui-même. Vulgate, *Agag, très gras et tremblant lui fut présenté, et il dit : Est-ce ainsi que sépare la mort amère!*

33. *Devant* l'autel élevé *à Galgala* : comme exécution de l'anathème, la mort d'Agag était un acte en l'honneur de Dieu.

35. *Ne revit plus Saül :* le fait raconté xix, 24, ne peut passer pour une entrevue. — *Il pleu-*

projecit te Dominus ne sis rex super Israel. 27. Et conversus est Samuel ut abiret : ille autem apprehendit summitatem pallii ejus, quæ et scissa est. 28. Et ait ad eum Samuel : [d]Scidit Dominus regnum Israel a te hodie, et tradidit illud proximo tuo meliori te. 29. Porro triumphator in Israel non parcet, et pœnitudine non flectetur : neque enim homo est ut agat pœnitentiam. 30. At ille ait : Peccavi : sed nunc honora me coram senioribus populi mei, et coram Israel, et revertere mecum, ut adorem Dominum Deum tuum.

[d] Infr. 28, 17.

31. Reversus ergo Samuel secutus est Saulem : et adoravit Saul Dominum. 32. Dixitque Samuel : Adducite ad me Agag regem Amalec. Et oblatus est ei Agag pinguissimus, et tremens. Et dixit Agag : Siccine separat amara mors? 33. Et ait Samuel : Sicut fecit absque liberis mulieres gladius tuus, sic absque liberis erit inter mulieres mater tua. Et in frusta concidit eum Samuel coram Domino in Galgalis.

34. Abiit autem Samuel in Ramatha : Saul vero ascendit in domum suam in Gabaa. 35. Et non vidit Samuel ultra Saul usque ad diem mortis suæ : verumtamen lugebat Samuel Saulem, quoniam Dominum pœnitebat quod constituisset eum regem super Israel.

CAPUT XVI.

Reprobato Saule, David inter fratres minimus in regem ungitur : quo cithara psallente coram Saule, cum agitaretur spiritu malo, ille levius habebat.



DIXITQUE Dominus ad Samuelem : Usquequo tu luges Saul, cum ego projecerim eum ne regnet super Israel? imple cornu tuum oleo, et veni, ut mittam te ad Isai Bethlehemitem : providi enim in filiis ejus mihi regem. 2. Et ait Samuel : Quo modo vadam? audiet enim Saul, et interficiet me. Et ait Dominus : Vitulum de armento tolles in manu tua, et dices : Ad immolandum Domino veni. 3. Et vocabis Isai ad victimam, et ego ostendam tibi quid facias, et unges quemcumque monstravero tibi. 4. Fecit ergo Samuel, sicut locutus est ei Dominus. Venitque in Bethlehem, et admirati sunt seniores civitatis, occurrentes ei, dixeruntque : Pacificusne est ingressus tuus? 5. Et ait : Pacificus : ad immolandum Domino veni, sanctificamini, et venite mecum ut immolem. Sanctificavit ergo Isai

---

rait sur Saül, qu'il aimait à cause de sa première élection, et pour lequel il ne pouvait plus rien faire, Dieu l'ayant irrévocablement rejeté.

CHAP. XVI.

1. *Jusques à quand*, etc. Samuel avait de la peine à se retrouver dans les voies cachées du Seigneur, et il craignait que la réprobation de Saül ne fût pour le peuple la cause de quelque calamité.

2. *Saül me tuera :* il était peut-être déjà en proie à l'esprit mauvais (vers. 14).

4 *Inquiets :* cette crainte suppose que Samuel, naguère encore l'ami de Saül, faisait sous son règne des apparitions à l'improviste en diverses villes, pour corriger les abus, réparer et expier les fautes dont on avait négligé de purifier le pays : comp. *Deut.* xxi.

5. *Pour offrir un sacrifice :* dans le désarroi où se trouvaient à cette époque le tabernacle et l'arche, séparés l'un de l'autre, les sacrifices s'offraient en divers lieux consacrés par d'anciens autels ou désignés par le Seigneur lui-même. D'ailleurs l'ordre formel de Dieu donné à Samuel mettait ce dernier au-dessus des lois rituelles sur le sanctuaire central. — *Sanctifiez-vous* par les purifications légales en usage avant les sacrifices (*Exod.* xix, 10, 22). — *Et il sanctifia*, *fit sanctifier* spécialement *Isaï et ses fils*, les seuls qu'il voulût avoir avec lui au sacrifice, ou du moins au repas sacré qui devait le suivre. L'onction de David devait être tenue secrète; Samuel ne pouvait tout d'abord opposer David comme un rival à Saül, sans déchaîner une guerre civile. A part même la direction qu'il reçoit de Dieu, c'est la prudence, non la duplicité ou l'intrigue, qui inspire toute sa conduite. Isaï était un vieillard fort âgé (xvii, 2), une sorte de patriarche en Bethléem : le choix que Samuel fit de sa maison pour y loger ne devait surprendre personne.

Et il sanctifia Isaï et ses fils, et les invita au sacrifice.

[6] Lorsqu'ils furent entrés, Samuel, apercevant Eliab, se dit : " Certainement l'oint de Jéhovah est devant lui. " [7] Et Jéhovah dit à Samuel : " Ne prends pas garde à sa figure et à sa haute taille, car je l'ai écarté. Il ne s'agit pas de ce que l'homme voit ; l'homme regarde le visage, mais Jéhovah regarde le cœur. " [8] Isaï appela Abinadab et le fit passer devant Samuel ; et Samuel dit : " Jéhovah n'a pas non plus choisi celui-ci. " [9] Isaï fit passer Samma ; et Samuel dit : " Ce n'est pas encore celui-ci que Jéhovah a choisi. " [10] Isaï fit passer ses sept fils devant Samuel ; et Samuel dit à Isaï : " Jéhovah n'a choisi aucun de ceux-ci. " [11] Alors Samuel dit à Isaï : " Sont-ce là tous tes fils ? " Et il répondit : " Il reste encore le plus jeune, qui fait paître les brebis. " Samuel dit à Isaï : " Envoie-le chercher, car nous ne nous mettrons point à table qu'il ne soit venu ici. " [12] Isaï l'envoya chercher. Or il était blond, avec de beaux yeux et une belle figure. Jéhovah dit à Samuel : " Lève-toi, oins-le, car c'est lui ! " [13] Samuel, ayant pris la corne d'huile, l'oignit au milieu de ses frères ; et l'Esprit de Jéhovah vint sur David à partir de ce jour et dans la suite.

Samuel se leva et s'en alla à Ramatha.

[14] L'Esprit de Jéhovah se retira de Saül, et un mauvais esprit venu de Jéhovah le troublait. [15] Les serviteurs de Saül lui dirent : Voici qu'un mauvais esprit de Dieu te trouble. [16] Que notre Seigneur parle ; tes serviteurs sont devant toi ; ils chercheront un homme sachant jouer de la harpe ; et quand le mauvais esprit *venu* de Dieu sera sur toi, il jouera de sa main, et tu seras soulagé. " [17] Saül répondit à ses serviteurs : " Trouvez-moi donc un homme qui soit bon musicien, et amenez-le-moi. " [18] L'un des serviteurs, prenant la parole, dit : " J'ai vu un fils d'Isaï de Bethléem, qui sait jouer de la harpe ; c'est un homme fort et vaillant, un guerrier, parlant bien et d'une belle figure, et Jéhovah est avec lui. " [19] Saül envoya des messagers à Isaï, pour lui dire : " Envoie-moi David, ton fils, qui est avec les brebis. " [20] Isaï prit un âne, avec du pain, une outre de vin et un chevreau, et il envoya ces choses à Saül par David, son fils. [21] Arrivé chez Saül, David se présenta devant lui ; et Saül le prit en affection, et il devint son écuyer. [22] Et Saül fit dire à Isaï : " Que David, je te prie, reste à mon service, car il a trouvé grâce à mes yeux. " [23] Lorsqu'un esprit venu de Dieu était sur Saül, David prenait la harpe et jouait de sa main, et Saül se calmait et se trouvait bien, et le mauvais esprit se retirait de lui.

---

6. *Lorsque*, après le sacrifice, *ils furent entrés* dans la maison d'Isaï où devait se faire le repas sacré. — *Eliab*, fils aîné d'Isaï.

7. *Le visage ;* litt., *les yeux*, par opposition au *cœur*, figure extérieure.

8. *Samuel dit* à Isaï : cela supposerait qu'il lui avait fait connaître l'objet de sa mission.

11. *Le plus jeune :* nous savons que David était âgé de 30 ans lorsqu'il commença à régner (en Juda, II *Sam.* v, 4) ; on peut lui en donner 20 lorsqu'il fut oint par Samuel, et par conséquent évaluer à une dizaine d'années le laps de temps qui s'écoula entre la réprobation de Saül et sa mort.

12. *Blond* ou *roux* (Vulg.) : dans les contrées du midi, où les cheveux sont généralement noirs, on attache du prix aux couleurs plus claires. — *De beaux yeux*, ou, avec la Vulg., *un bel aspect*, en général.

13. *L'oignit :* les frères de David ne comprirent sans doute pas le sens de cette onction (vers. 5, note), qu'ils pouvaient regarder comme une initiation à la vocation prophétique (voy. xix, 20, note) ; mais Samuel avait dû s'expliquer clairement avec Isaï. Fit-il aussi à David la même révélation ? Cela est douteux. S'il la fit, David n'en retourna pas moins à ses troupeaux, s'abandonnant à Dieu en lui laissant le soin de lui ouvrir lui-même la voie qui le conduirait au trône. — *L'Esprit de Jéhovah :* voy. x, 6 ; *Jug.* iii, 10, al.

14. *Un mauvais esprit venu de Jéhovah*, envoyé par Dieu comme l'exécuteur de ses

et filios ejus, et vocavit eos ad sacrificium.

6. Cumque ingressi essent, vidit Eliab, et ait : Num coram Domino est Christus ejus? 7. Et dixit Dominus ad Samuelem : Ne respicias vultum ejus, neque altitudinem staturæ ejus : quoniam abjeci eum, nec juxta intuitum hominis ego judico : homo enim videt ea quæ parent, [a]Dominus autem intuetur cor. 8. Et vocavit Isai Abinadab, et adduxit eum coram Samuele. Qui dixit : Nec hunc elegit Dominus. 9. Adduxit autem Isai Samma, de quo ait : Etiam hunc non elegit Dominus. 10. Adduxit itaque Isai septem filios suos coram Samuele : et ait Samuel ad Isai : Non elegit Dominus ex istis. 11. Dixitque Samuel ad Isai : Numquid jam completi sunt filii? Qui respondit : Adhuc reliquus est parvulus, et pascit oves. Et ait Samuel ad Isai : Mitte, et adduc eum : nec enim discumbemus prius quam huc ille veniat. 12. Misit ergo, et adduxit eum. Erat autem rufus, et pulcher aspectu, decoraque facie : et ait Dominus : Surge, unge eum, ipse est enim. 13. Tulit ergo Samuel cornu olei, [b]et unxit eum in medio fratrum ejus : et directus est Spiritus Domini a die illa in David, et deinceps : surgensque Samuel abiit in Ramatha.

[a] Ps. 7, 10.

[b] 2 Reg. 7, 8. Ps. 77, 70 et 88, 21. Act. 7, 46 et 13, 22.

14. Spiritus autem Domini recessit a Saul et exagitabat eum spiritus nequam, a Domino. 15. Dixeruntque servi Saul ad eum : Ecce spiritus Dei malus exagitat te. 16. Jubeat dominus noster, et servi tui, qui coram te sunt, quærent hominem scientem psallere cithara, ut quando arripuerit te spiritus Domini malus, psallat manu sua, et levius feras. 17. Et ait Saul ad servos suos : Providete ergo mihi aliquem bene psallentem, et adducite eum ad me. 18. Et respondens unus de pueris, ait : Ecce vidi filium Isai Bethlehemitem scientem psallere, et fortissimum robore, et virum bellicosum, et prudentem in verbis, et virum pulchrum : et Dominus est cum eo. 19. Misit ergo Saul nuntios ad Isai, dicens : Mitte ad me David filium tuum, qui est in pascuis. 20. Tulit itaque Isai asinum plenum panibus, et lagenam vini, et hœdum de capris unum, et misit per manum David filii sui Sauli. 21. Et venit David ad Saul, et stetit coram eo : at ille dilexit eum nimis, et factus est ejus armiger. 22. Misitque Saul ad Isai, dicens : Stet David in conspectu meo : invenit enim gratiam in oculis meis. 23. Igitur quandocumque spiritus Domini malus arripiebat Saul, David tollebat citharam, et percutiebat manu sua, et refocillabatur Saul, et levius habebat : recedebat enim ab eo spiritus malus.

---

châtiments. Saül ne tomba pas seulement dans une humeur mélancolique à la suite de sa réprobation, mais Dieu le mit sous l'influence d'une puissance surnaturelle mauvaise, du démon, qui *le troublait* par de sombres terreurs et produisait en lui une excitation extraordinaire de pensées et de sentiments qui allait parfois jusqu'à la folie furieuse. Comp. I *Rois*, xxii, 19.

15. *Les serviteurs de Saül* (hébr. *abedim*), les officiers de sa cour.

18. *L'un des serviteurs* inférieurs, des *valets* (hébr. *nearim*, Vulg. *pueris*).—*Un guerrier :* ce que David avait fait contre les lions et les ours (xvii, 34 sv.) faisait deviner en lui un futur homme de guerre. L'Esprit de Dieu (vers. 13) perfectionnait chaque jour ses qualités naturelles.

20. *Prit un âne*, le chargea de *pain*, d'*une outre*, etc.

Plusieurs conjecturent que David, après être resté quelques jours auprès de Saul, et avant d'avoir été nommé son écuyer, s'en retourna auprès de son père (comp. xvii, 14, 15, 58). Ce qui est dit à la fin du vers. 21 et dans le vers 22 viendrait donc, dans l'ordre des faits, après la victoire de Saül sur Goliath (après xvii, 58); l'auteur le relate ici comme se rattachant, au fond, à la première visite de David à Saül et à son habileté à jouer de la harpe.

23. *L'esprit* mauvais envoyé par Dieu.

CHAP. XVII. — Guerre contre les Philistins. Goliath tué par David.

Chap. XVII. LES Philistins, ayant rassemblé leurs armées pour faire la guerre, se réunirent à Socho, qui appartient à Juda; ils campèrent entre Socho et Azéca, à Ephès-Dommim. [2]Saül et les hommes d'Israël se rassemblèrent *aussi*, et après avoir établi leur camp dans la vallée du Térébinthe, ils se rangèrent en bataille en face des Philistins. [3]Les Philistins étaient postés sur la montagne d'un côté, et Israël était posté vers la montagne de l'autre côté : la vallée les séparait.

[4]Alors sortit des rangs des Philistins un champion ; il se nommait Goliath, il était de Geth, et il avait une taille de six coudées et un palme. [5]Un casque d'airain couvrait sa tête, et il portait une cuirasse à écailles du poids de cinq mille sicles d'airain. [6]Il avait aux jambes une armure d'airain et un javelot d'airain entre les épaules. [7]Le bois de sa lance était comme une ensouple de tisserand, et la pointe de sa lance pesait six cents sicles de fer; celui qui portait son bouclier marchait devant lui. [8]Goliath s'arrêta, et s'adressant aux troupes d'Israël rangées en bataille, il leur cria : " Pourquoi êtes-vous sortis pour vous ranger en bataille? Ne suis-je pas le Philistin, et n'êtes-vous pas des esclaves de Saül? Choisissez un homme qui descende contre moi. [9]S'il a le dessus en se battant avec moi et qu'il me tue, nous vous serons assujettis; mais si je l'emporte sur lui et que je le tue, vous nous serez assujettis et vous nous servirez. " [10]Le Philistin ajouta : " Je jette aujourd'hui ce défi à l'armée d'Israël : Donnez-moi un homme, et nous nous battrons ensemble. " [11] En entendant ces paroles du Philistin, Saül et tout Israël furent effrayés et saisis d'une grande crainte.

[12]Or David était fils de cet Ephratéen de Bethléem de Juda nommé Isaï, qui avait huit fils, et qui, au temps de Saül, était un des hommes les plus avancés en âge. [13]Les trois fils aînés d'Isaï avaient suivi Saül à la guerre ; ils se nommaient, l'aîné Eliab, le second Abinadab, et le troisième Samma. [14]David était le plus jeune. Lorsque les trois aînés eurent suivi Saül, [15]David allait et venait d'auprès de Saül, pour paître les brebis de son père à Bethléem.

[16]Le Philistin s'avançait matin et soir, et il se présenta pendant quarante jours.

CHAP. XVII.

1. *Socho*, à 3 l. ½ au S. O. de Jérusalem, dans la région des collines entre la montagne de Juda et la plaine philistine de la Séphéla, auj. ruines de *Suweiké*, sur la rive g. de l'ouadi Soumt. — *Azéca :* voy. *Jos.* x, 10. — *Ephès-Dommim* (Vulg., *à la frontière de Dommim :* comp. I *Paral.* xi, 13), à 1 l. ½ au N. E. de Socho, auj. ruines de *Damoum.*

2. *Vallée du Térébinthe*, un des ouadis voisins de Socho.

3. *Sur la* pente de la *montagne.*

4. *Un champion*, litt. un *homme du milieu* (comme les LXX ont traduit au vers. 23), qui ne combat pas dans les rangs, comme font les soldats ordinaires, mais se présente entre les deux armées et défie à un combat singulier les plus braves de ses adversaires. Vulg., *un bâtard.* — *Goliath*, c.-à-d. *l'éclatant.* — *Geth*, une des capitales des Philistins, qui avait conservé un reste des fils d'Enac (*Jos.* xi, 22). — *Six coudées et un palme*, un peu plus de 3 mètres, ce qui n'est pas inouï dans l'histoire.

5. *Cinq mille sicles* (en nombre rond, peut-être un peu exagéré), environ 75 kilogr. : cette cuirasse, formée de petites plaques métalliques superposées, comme celle de Ramsès III (*British Muséum*), descendait jusqu'aux chevilles, comme celles que l'on voit sur les monuments assyriens.

6. *Un javelot placé entre les épaules*, comme on faisait pour le carquois. Les anciens Grecs portaient aussi leurs épées de cette sorte (*Iliad.* II, 45). Vulg., *un bouclier.*

7. *Six cents sicles*, de 8 à 9 kilogr.

8. *Pourquoi êtes-vous sortis :* inutile de livrer bataille et de s'entretuer; un combat singulier décidera tout. — *Le Philistin*, le représentant des Philistins.

CAPUT XVII.

Philisthæis contra Israelem ad pugnam congregatis, Goliath gigantem in armis et fortitudine confidentem, sola funda David occidit, præcisumque caput, diffusis Philisthæis, ad Saulem tulit.


ONGREGANTES autem Philisthiim agmina sua in prœlium, convenerunt in Socho Judæ : et castrametati sunt inter Socho et Azeca in finibus Dommim. 2. Porro Saul et filii Israel congregati venerunt in Vallem terebinthi, et direxerunt aciem ad pugnandum contra Philisthiim. 3. Et Philisthiim stabant super montem ex parte hac, et Israel stabat supra montem ex altera parte : vallisque erat inter eos.

4. Et egressus est vir spurius de castris Philisthinorum nomine Goliath, de Geth, altitudinis sex cubitorum et palmi : 5. et cassis ærea super caput ejus, et lorica squamata induebatur : porro pondus loricæ ejus, quinque millia siclorum æris erat : 6. et ocreas æreas habebat in cruribus : et clypeus æreus tegebat humeros ejus. 7. Hastile autem hastæ ejus erat quasi liciatorium texentium : ipsum autem ferrum hastæ ejus sexcentos siclos habebat ferri : et armiger ejus antecedebat eum. 8. Stansque clamabat adversum phalangas Israel, et dicebat eis : Quare venistis parati ad prœlium? Numquid ego non sum Philisthæus, et vos servi Saul? Eligite ex vobis virum, et descendat ad singulare certamen : 9. si quiverit pugnare mecum, et percusserit me, erimus vobis servi : si autem ego prævaluero, et percussero eum, vos servi eritis, et servietis nobis. 10. Et aiebat Philisthæus : Ego exprobravi agminibus Israel hodie : Date mihi virum, et ineat mecum singulare certamen. 11. Audiens autem Saul, et omnes Israelitæ sermones Philisthæi hujuscemodi, stupebant, et metuebant nimis.

12. David autem erat filius viri Ephrathæi, de quo [a]supra dictum est, de Bethlehem Juda, cui nomen erat Isai, qui habebat octo filios, et erat vir in diebus Saul senex, et grandævus inter viros. 13. Abierunt autem tres filii ejus majores post Saul in prœlium : et nomina trium filiorum ejus, qui perrexerunt ad bellum, Eliab primogenitus, et secundus Abinadab, tertiusque Samma. 14. David autem erat minimus. Tribus ergo majoribus secutis Saulem, 15. abiit David, et reversus est a Saul, ut pasceret gregem patris sui in Bethlehem.

[a] Supr. 16, 1.

16. Procedebat vero Philisthæus mane et vespere, et stabat quadraginta diebus.

10. *Ce défi*, ou, avec la Vulgate, *cet opprobre :* un défi qui était en même temps un opprobre, soit par lui-même, soit par les termes dans lesquels il était conçu.

12. *Ephratéen de Bethléem;* le premier mot désigne sans doute la contrée, le second la ville : voy. *Ruth*, i, 2. — Ces détails sur la famille de David, répétition de ceux que donne le chap. xvi, semblent indiquer que ce passage est tiré d'un autre document utilisé par l'auteur. Plusieurs manuscrits des LXX omettent les vers. 12-31, 41-50 et 55-58. Pourtant la répétition s'explique, soit parce qu'elle répugne moins aux écrivains orientaux, soit parce que l'auteur a cru devoir nommer de nouveau le père et les frères de David au moment de produire devant le peuple son futur souverain.

13. *Samma*, ailleurs *Semmaa* (II *Sam.* xiii, 3) et Simmaa (I *Paral.* ii, 13).

15. *Allait et venait*, etc. David ne remplissait donc plus les fonctions d'écuyer de Saül; il ne se rendait auprès du roi que quand il était appelé pour calmer ses accès. En hébreu, vers. 12-15, le verbe principal (David *était*) manque, et la phrase interrompue par diverses explications incidentes n'est reprise qu'au vers. 15. Ce qui fait croire que l'auteur l'avait commencée pour dire simplement ceci : (Saül et tout Israël, effrayés, n'osaient relever le défi du Philistin,) et David, fils d'Isaï, était alors chez son père, dont il faisait paître les brebis. C'est pourquoi Goliath répéta sa provocation pendant 40 jours (vers. 16). A la fin, David arriva au camp (vers. 17), etc.

17 Isaï dit à David, son fils :
“ Prends pour tes frères cet épha de
grain rôti et ces dix pains, et cours
au camp vers tes frères. 18 Porte aussi
ces dix fromages au chef de leur mil-
lier. Tu visiteras tes frères pour voir
s'ils se portent bien, et tu prendras
d'eux un gage. ”
19 Saül et eux, et tous les hommes
d'Israël étaient dans la vallée du Té-
rébinthe, faisant la guerre aux Phi-
listins. 20 David se leva de bon matin,
et laissant les brebis à un gardien, il
prit les provisions et partit, comme
Isaï le lui avait commandé. Quand il
arriva aux chars, l'armée sortit du
camp pour se ranger en bataille et
poussait des cris de guerre. 21 Israéli-
tes et Philistins se rangèrent en ligne,
armée contre armée. 22 David laissa
les objets qu'il avait avec lui entre les
mains du gardien des bagages, et
courut vers les rangs de l'armée.
Aussitôt arrivé, il demanda à ses
frères comment ils se portaient.
23 Pendant qu'il s'entretenait avec
eux, voici que le Philistin de Geth,
nommé Goliath, le champion, s'avança
hors des rangs des Philistins, tenant
les mêmes discours, et David l'enten-
dit. 24 En voyant cet homme, tous
ceux d'Israël se retirèrent devant lui,
saisis d'une grande crainte. 25 Chacun
disait : “ Voyez-vous cet homme qui
s'avance? Il vient pour défier Israël.
Celui qui le tuera, le roi le comblera
de richesses, il lui donnera sa fille et
il affranchira de toute charge la mai-
son de son père en Israël. ” 26 David
dit aux hommes qui se tenaient près
de lui : “ Que fera-t-on à celui qui
tuera ce Philistin et qui ôtera l'op-
probre de dessus Israël? Qui est donc
ce Philistin, cet incirconcis, pour in-
sulter l'armée du Dieu vivant? ” 27 Le
peuple lui répéta les mêmes paroles,
en disant : “ Voilà ce qu'on fera à
celui qui l'aura mis à mort. ” 28 Eliab,
son frère aîné, qui l'avait entendu
parler à ces hommes, fut enflammé
de colère contre David, et il dit :
“ Pourquoi es-tu descendu, et à qui
as-tu laissé ce petit nombre de brebis
dans le désert? Je connais ton orgueil
et la malice de ton cœur; c'est pour
voir la bataille que tu es descendu. ”
29 David répondit : “ Qu'ai-je fait?
N'est-ce pas une *simple* parole? ”
30 Et se détournant de lui pour s'adres-
ser à un autre, il fit les mêmes ques-
tions, et le peuple lui répondit comme
la première fois.
31 Lorsqu'on eut entendu les paro-
les prononcées par David, on les rap-
porta à Saül, qui le fit venir. 32 David
dit à Saül : “ Que le cœur ne défaille
à personne à cause de ce Philistin!
Ton serviteur ira combattre contre
lui. ” 33 Saül dit à David : “ Tu ne
peux aller te battre contre ce Philis-
tin, car tu es un enfant, et il est un
homme de guerre depuis sa jeunes-
se. ” 34 David dit à Saül : “ Lorsque
ton serviteur faisait paître les brebis
de son père, et qu'un lion ou un ours
venait et enlevait une brebis du trou-

17. *Isaï dit*, pendant que Goliath défiait les Israélites. — A cette époque, les combattants devaient pourvoir eux-mêmes à leur entretien. Beaucoup venaient avec un chariot portant leurs provisions et leurs bagages.

18. *Fromages:* litt., *tranches de fromage.* — *Pour voir s'ils se portent bien;* ou, *pour les saluer.* — *Au chef de leur millier;* nous dirions aujourd'hui : Au chef de leur *régiment.* — *Un gage*, un signe visible de ta visite à tes frères. D'autres, regardant comme invraisemblable cette exigence d'Isaï, expliquent ainsi cette locution : *tu prendras d'eux des nouvelles sûres.* Hummelauer, lisant avec les LXX et la Vulg. *thichaqqar* au lieu de *thiqqach*, traduit : *tu t'informeras des désirs qu'ils peuvent avoir.* Au lieu de *aroubatham*, la Vulg. a lu *aroucatham*, ce qui donne : *apprends avec qui ils sont enrégimentés.*

19. Selon d'autres, ce verset ferait encore partie du discours d'Isaï.

20. *Aux chars*, à l'endroit où se trouvaient les chars et les bagages, sous la garde d'un officier. Vulg., *au lieu nommé Magala.*

23. *Tenant les mêmes discours*, renouvelant le même défi (vers. 8 sv.).

25. *Jeter l'opprobre*, ou *ce défi*, comme au vers. 10. — *Il affranchira* de tributs et de services onéreux (VIII, 11-17) *la maison de*

17. Dixit autem Isai ad David filium suum : Accipe fratribus tuis ephi polentæ, et decem panes istos, et curre in castra ad fratres tuos, 18. et decem formellas casei has deferes ad tribunum : et fratres tuos visitabis, si recte agant : et cum quibus ordinati sunt, disce.

19. Saul autem, et illi, et omnes filii Israel, in Valle terebinthi pugnabant adversum Philisthiim. 20. Surrexit itaque David mane, et commendavit gregem custodi : et onustus abiit, sicut præceperat ei Isai. Et venit ad locum Magala, et ad exercitum, qui egressus ad pugnam vociferatus erat in certamine. 21. Direxerat enim aciem Israel, sed et Philisthiim ex adverso fuerant præparati. 22. Derelinquens ergo David vasa, quæ attulerat, sub manu custodis ad sarcinas, cucurrit ad locum certaminis, et interrogabat si omnia recte agerentur erga fratres suos. 23. Cumque adhuc ille loqueretur eis, apparuit vir ille spurius ascendens, Goliath nomine, Philisthæus, de Geth, de castris Philisthinorum : et loquente eo hæc eadem verba audivit David. 24. Omnes autem Israelitæ, cum vidissent virum, fugerunt a facie ejus, timentes eum valde. 25. Et dixit unus quispiam de Israel : Num vidistis virum hunc, qui ascendit? ad exprobrandum enim Israeli ascendit. Virum ergo, qui percusserit eum, ditabit rex divitiis magnis, et filiam suam dabit ei, et domum patris ejus faciet absque tributo in Israel. 26. Et ait David ad viros, qui stabant secum, dicens : Quid dabitur viro, qui percusserit Philisthæum hunc, et tulerit opprobrium de Israel? quis enim est hic Philisthæus incircumcisus, qui exprobravit acies Dei viventis? 27. Referebat autem ei populus eumdem sermonem, dicens : Hæc dabuntur viro, qui percusserit eum. 28. Quod cum audisset Eliab frater ejus major, loquente eo cum aliis, iratus est contra David, et ait : Quare venisti, et quare dereliquisti pauculas oves illas in deserto? ego novi superbiam tuam, et nequitiam cordis tui : quia ut videres prœlium, descendisti. 29. Et dixit David : Quid feci? numquid non verbum est? 30. Et declinavit paululum ab eo ad alium : dixitque eumdem sermonem. Et respondit ei populus verbum sicut prius.

31. Audita sunt autem verba, quæ locutus est David, et annuntiata in conspectu Saul. 32. Ad quem cum fuisset adductus, locutus est ei : Non concidat cor cujusquam in eo : ego servus tuus vadam, et pugnabo adversus Philisthæum. 33. Et ait Saul ad David : Non vales resistere Philisthæo isti, nec pugnare adversus eum : quia puer es, hic autem vir bellator est ab adolescentia sua. 34. Dixitque David ad Saul : [b] Pascebat servus tuus patris sui gregem, et veniebat leo, vel ursus,

[b] Eccli. 47, 3.

son père, sa famille. Il n'est pas dit dans la suite que ces promesses furent exécutées; mais on n'est pas en droit pour cela de mettre en doute l'existence d'impôts, ou au moins de corvées, à cette époque de l'histoire d'Israël.

26. *Que fera-t-on*, que donnera-t-on (Vulg.)? David n'avait pas entendu, ou n'avait entendu que confusément, les paroles précédentes, qui ne s'adressaient pas à lui; il demande qu'on lui explique les avantages promis au vainqueur du Philistin, en des termes qui laissent deviner le désir qu'il a de se mesurer avec lui. — *Cet incirconcis*, en dehors de l'alliance avec Jéhovah. — *Du Dieu vivant*, belle expression qui se rencontre pour la première fois *Deut.* v, 26, et que l'on retrouve en quelques autres passages de l'Ancien Testament, mais beaucoup plus souvent dans le Nouveau.

28. *Descendu* des hauteurs de Bethléem dans la vallée du Térébinthe. — *A qui;* Vulg., *pourquoi*. — *Ce petit nombre de brebis :* la perte d'une seule serait un grand préjudice pour notre famille.

29. *Qu'une simple parole* sans importance, une question bien permise. D'autres, *est-ce qu'il n'y a pas un motif* suffisant pour moi d'agir et de parler ainsi, dans les magnifiques promesses de Saül et l'insolence insupportable du Philistin?

peau, 35 je me mettais à sa poursuite,
je le frappais et j'arrachais la brebis
de sa gueule; s'il se dressait contre
moi, je le saisissais à la mâchoire, je
le frappais et je le tuais. 36 Ton ser-
viteur a tué le lion comme l'ours, et
il en sera du Philistin, de cet incir-
concis, comme de l'un d'eux, car il a
insulté l'armée du Dieu vivant. "
37 David ajouta : " Jéhovah qui m'a
délivré du lion et de l'ours, me déli-
vrera aussi de la main de ce Philis-
tin. " Et Saül dit à David : " Va, et
que Jéhovah soit avec toi! "

38 Saül fit revêtir David de ses ha-
bits, mit sur sa tête un casque d'ai-
rain et l'endossa d'une cuirasse; 39 puis
David ceignit l'épée de Saül par des-
sus ses vêtements, et il essaya de
marcher, car il n'avait jamais essayé
d'armure. Mais il dit à Saül : " Je ne
puis pas marcher avec ces armes, je
n'y suis point accoutumé. " Et s'en
étant débarrassé, 40 il prit en main son
bâton, choisit dans le torrent cinq
cailloux polis et les mit dans son sac
de berger, dans sa gibecière. *Puis*, sa
fronde à la main, il s'avança vers le
Philistin.

41 Le Philistin s'approcha peu à peu
de David, précédé de l'homme qui
portait son bouclier. 42 Le Philistin
regarda, vit David et le méprisa, car
il était très jeune, blond et beau de
visage. 43 Il dit à David : " Suis-je un
chien, que tu viennes à moi avec un
bâton ? " Et il le maudit par ses dieux;
44 *puis* il ajouta : " Viens à moi, que
je donne ta chair aux oiseaux du ciel
et aux bêtes des champs. " 45 David
répondit au Philistin : " Tu viens à
moi avec l'épée, la lance et le javelot;
et moi je viens à toi au nom de Jého-
vah des armées, du Dieu des batail-
lons d'Israël, que tu as insulté. 46 Au-
jourd'hui Jéhovah te livrera entre
mes mains, je te frapperai et te cou-
perai la tête; aujourd'hui je donnerai
les cadavres de l'armée des Philistins
aux oiseaux du ciel et aux animaux
de la terre; et toute la terre saura
qu'Israël a un Dieu; 47 et toute cette
multitude saura que ce n'est ni par
l'épée ou par la lance que Jéhovah
sauve, car il est le maître de la guer-
re, et il vous a livrés entre nos
mains. "

48 Le Philistin s'étant levé se mit
en marche et s'avança au-devant de
David, et David se hâta de courir
vers le front de l'armée à la rencon-
tre du Philistin. 49 Il mit la main dans
sa gibecière, en retira une pierre et la
lança avec sa fronde; il frappa le Phi-
listin au front, et la pierre s'enfonça
dans son front, et il tomba le visage
contre terre. 50 Ainsi David, avec une
fronde et une pierre, fut plus fort que
le Philistin, il le frappa à mort, sans
avoir d'épée à la main. 51 Il courut,
s'arrêta près du Philistin, et s'étant
saisi de son épée qu'il tira du four-
reau, il le tua et lui coupa la tête.

52 Voyant leur héros mort, les Phi-
listins prirent la fuite. Et les hommes
d'Israël et de Juda se levèrent en
poussant des cris et poursuivirent les
Philistins jusqu'à l'entrée de Geth et

---

35. *A la mâchoire*, propr., son menton velu. Le lion de Syrie est beaucoup moins grand et moins redoutable que celui d'Afrique; un Arabe l'affronte sans peur, pourvu qu'il ait un bâton à la main (Thévenot).

36. Le verset se termine ainsi dans la Vulgate : ... *comme l'un d'eux. J'irai donc et j'ôterai l'opprobre du peuple; car qui est ce Philistin qui a osé maudire l'armée du Dieu vivant?*

37. *Que Jéhovah soit*, ou *Jéhovah sera.*

38. *Ses habits* de combat, sur lesquels s'adaptait la cuirasse et se ceignait l'épée.

39. *Jamais porté d'armure :* soit que David n'eût été fait écuyer de Saül qu'après sa victoire sur Goliath (voy. xvi, 21, note); soit que, nommé auparavant, il n'en eut pas encore rempli les fonctions.

40. *Dans son sac de berger*, savoir (en latin, *et quidem*) *dans sa gibecière.*

43. *Bâton*, propr. *bâtons* au pluriel : exagération méprisante. —*Par ses dieux* (Vulg.) les dieux de Goliath en invoquant leur nom. D'autres, *avec ton Dieu*, le Dieu de David, Jéhovah.

44. *Je donnerai ta chair*, etc. : les héros d'Homère échangent des menaces semblables (*Iliad.* xiii, 831 sv.).

et tollebat arietem de medio gre-
gis : 35. et persequebar eos, et per-
cutiebam, eruebamque de ore eorum:
et illi consurgebant adversum me, et
apprehendebam mentum eorum, et
suffocabam, interficiebamque eos.
36. Nam et leonem, et ursum inter-
feci ego servus tuus : erit igitur et
Philisthæus hic incircumcisus, quasi
unus ex eis. Nunc vadam, et aufe-
ram opprobrium populi : quoniam
quis est iste Philisthæus incircum-
cisus, qui ausus est maledicere exer-
citui Dei viventis? 37. Et ait Da-
vid : Dominus qui eripuit me de
manu leonis, et de manu ursi, ipse
me liberabit de manu Philisthæi
hujus. Dixit autem Saul ad David :
Vade, et Dominus tecum sit.

38. Et induit Saul David vesti-
mentis suis, et imposuit galeam
æream super caput ejus, et vestivit
eum lorica. 39. Accinctus ergo Da-
vid gladio ejus super vestem suam,
cœpit tentare si armatus posset ince-
dere : non enim habebat consuetu-
dinem. Dixitque David ad Saul :
Non possum sic incedere, quia non
usum habeo. Et deposuit ea, 40. et
tulit baculum suum, quem semper
habebat in manibus : et elegit sibi
quinque limpidissimos lapides de
torrente, et misit eos in peram pasto-
ralem, quam habebat secum, et fun-
dam manu tulit : et processit adver-
sum Philisthæum.

41. Ibat autem Philisthæus ince-
dens, et appropinquans adversum
David, et armiger ejus ante eum.
42. Cumque inspexisset Philisthæus,
et vidisset David, despexit eum.
Erat enim adolescens : rufus, et
pulcher aspectu. 43. Et dixit Phili-
sthæus ad David : Numquid ego
canis sum, quod tu venis ad me cum
baculo? Et maledixit Philisthæus
David in diis suis : 44. dixitque ad
David : Veni ad me, et dabo carnes
tuas volatilibus cœli et bestiis terræ.
45. Dixit autem David ad Phili-
sthæum : Tu venis ad me cum gla-
dio, et hasta, et clypeo : ego autem
venio ad te in nomine Domini exer-
cituum, Dei agminum Israel, quibus
exprobrasti 46. hodie, et dabit te
Dominus in manu mea, et percu-
tiam te, et auferam caput tuum a
te : et dabo cadavera castrorum Phi-
listhiim hodie volatilibus cœli, et
bestiis terræ : ut sciat omnis terra
quia est Deus in Israel. 47. Et no-
verit universa ecclesia hæc, quia non
in gladio, nec in hasta salvat Domi-
nus : ipsius enim est bellum, et tra-
det vos in manus nostras.

48. Cum ergo surrexisset Phi-
listhæus, et veniret, et appropinqua-
ret contra David, festinavit David,
et cucurrit ad pugnam ex adverso
Philisthæi. 49. Et misit manum
suam in peram, tulitque unum la-
pidem, et funda jecit, et circumdu-
cens percussit Philisthæum in fron-
te : et infixus est lapis in fronte ejus,
et cecidit in faciem suam super ter-
ram. 50. [c] Prævaluitque David ad- [c] Eccli. 47, 4. 1 Mach. 4, 30.
versum Philisthæum in funda et
lapide, percussumque Philisthæum
interfecit. Cumque gladium non
haberet in manu David, 51. cucur-
rit, et stetit super Philisthæum,
et tulit gladium ejus, et eduxit eum
de vagina sua : et interfecit eum,
præciditque caput ejus. Videntes
autem Philisthiim, quod mortuus
esset fortissimus eorum, fugerunt.

52. Et consurgentes viri Israel de
Juda vociferati sunt, et persecuti

49. Les frondeurs benjamites n'étaient pas moins adroits (*Jug.* xx, 16).

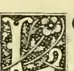
50. *Sans avoir*, etc. Mieux peut-être la Vulg. rattache ces mots au verset suiv. : *Comme il n'avait pas d'épée à la main, David courut*, etc.

51. *Le tua*, l'acheva.

52. *Jusqu'à l'entrée de Geth :* c'est ainsi qu'ont traduit les LXX. Le texte hébreu actuel porte, *jusqu'à une vallée* (*gaï*), leçon évidemment altérée (pour *gath*) et reproduite par la Vulgate. — *Saraïm*, dans la Séphéla ou plaine de Juda, probablement auj. village de *Zacharija*. Cette ville était sans doute alors en la possession des Philistins. Sur *Geth* et *Accaron*, voy. *Jos.* xiii, 3.

jusqu'aux portes d'Accaron. Les ca-
davres des Philistins jonchèrent le
chemin de Saraïm, jusqu'à Geth et
jusqu'à Accaron. 53 A leur retour de
la poursuite des Philistins, les enfants
d'Israël pillèrent leur camp. 54 David
prit la tête du Philistin et la fit porter
à Jérusalem, et il mit dans sa tente
les armes du Philistin.
55 Lorsque Saül avait vu David
s'avancer à la rencontre du Philistin,
il dit à Abner, chef de l'armée : " De
qui ce jeune homme est-il fils, Abner?"
Abner répondit : " Aussi vrai que ton
âme est vivante, ô roi, je l'ignore. "
56 Le roi lui dit : " Informe-toi donc de
qui est fils ce jeune homme." 57 Quand
David fut de retour après avoir tué
le Philistin, Abner le prit et le mena
devant Saül; David avait à la main
la tête du Philistin. 58 Saül lui dit :
" De qui es-tu fils, jeune homme. "
Et David répondit : " *Je suis fils* de
ton serviteur, Isaï de Bethléem. "

CHAP. XVIII. — Amitié de Jonathas pour David. Chant de femmes d'Israël et jalousie de Saül. Saül donne sa fille Michol pour femme à David.

Chap. XVIII. Orsque David eut achevé de
parler à Saül, l'âme de Jona-
thas fut attachée à l'âme de
David, et Jonathas l'aima comme son
âme. 2 Ce même jour Saül prit David
auprès de lui, et ne le laissa pas re-
tourner dans la maison de son père.
3 Et Jonathas fit alliance avec David,
parce qu'il l'aimait comme son âme.
4 Il ôta le manteau qu'il portait et le
donna à David, ainsi que ses vête-
ments, jusqu'à son épée, jusqu'à son
arc et jusqu'à sa ceinture. 5 David al-
lait au combat; partout où l'envoyait
Saül, sa sagesse lui assurait le suc-
cès; il fut mis par Saül à la tête des
gens de guerre, et il plaisait à tout le
peuple, même aux serviteurs du roi.
6 Quand ils firent leur entrée, que
David revint après avoir tué le Phi-
listin, les femmes sortirent de toutes
les villes d'Israël, en chantant et en
dansant, au-devant du roi Saül, avec
des cris de joie, au son des tambou-
rins et des triangles. 7 Les femmes en
dansant se répondaient les unes aux
autres :

Saül a tué ses mille,
Et David ses dix mille.

8 Saül fut très irrité, et ces paro-
les lui déplurent; il dit : " On en
donne dix mille à David, et à moi
on donne les mille! Il ne lui man-
que plus que la royauté. " 9 Et Saül

54. Après sa victoire, David retourna à Bethléem, en passant par Jérusalem, dont la citadelle était toujours occupée par les Jébuséens, mais qui était toute peuplée d'Israélites (*Jos*. xv. 63; *Jug*. i, 8). — *Dans sa tente* (hébr. *ohel*, avec l'acception primitive d'*habitation*), dans la maison de son père. Quelque temps après, l'épée de Goliath fut déposée dans le tabernacle à Nobé (xxi, 10). Peut-être la tête même de Goliath ne fut-elle déposée par David à Jérusalem que lorsque cette ville fut devenue la capitale du royaume.

55. Le morceau xvii, 55-xviii, 5, omis dans le *Cod. Vatic.*, paraît emprunté à un document différent pour suppléer à une lacune du précédent récit; en effet, outre que le nom de Jonathas n'y est pas écrit de la même manière, xviii, 6 se rattache évidemment à xvii, 54. Mais comment expliquer la question adressée par Saül à Abner : " De qui ce jeune homme est-il fils? " N'est-elle pas en contradiction avec ce qui a été raconté des relations antérieures entre Saül et David? Plusieurs solutions de cette difficulté ont été essayées; la plus simple, à notre avis, est la suivante : " Saül avait écouté la musique du jeune David et s'était servi de lui pour porter ses armes, sans attacher grande importance à sa personne ni se préoccuper beaucoup de sa filiation et de la qualité de sa famille. Mais en le voyant sortir au-devant du Philistin avec un air d'intrépidité et d'assurance qui dénotait clairement le futur héros, frappé d'étonnement, il demande à son général Abner, non pas : Qui est ce jeune homme? ni non plus : Quel est *le nom* de son père? selon la formule ordinaire en pareil cas, mais : De qui est-il fils? Quelle est sa famille? D'où sort un tel jeune homme? A ce sentiment d'admiration pouvait se joindre chez le roi la pensée de la promesse qu'il avait faite de donner sa propre fille en mariage au vainqueur du Philistin, et de la po-

sunt Philisthæos usquedum venirent in vallem, et usque ad portas Accaron, cecideruntque vulnerati de Philisthiim in via Saraim, et usque ad Geth, et usque ad Accaron. 53. Et revertentes filii Israel postquam persecuti fuerant Philisthæos, invaserunt castra eorum. 54. Assumens autem David caput Philisthæi, attulit illud in Jerusalem : arma vero ejus posuit in tabernaculo suo.

55. Eo autem tempore, quo viderat Saul David egredientem contra Philisthæum, ait ad Abner principem militiæ : De qua stirpe descendit hic adolescens, Abner? Dixitque Abner : Vivit anima tua, rex, si novi. 56. Et ait rex : Interroga tu, cujus filius sit iste puer. 57. Cumque regressus esset David, percusso Philisthæo, tulit eum Abner, et introduxit coram Saule, caput Philisthæi habentem in manu. 58. Et ait ad eum Saul : De qua progenie es o adolescens? Dixitque David : Filius servi tui Isai Bethlehemitæ ego sum.

CAPUT XVIII.

Jonathas Davidi arctissimo jungitur fœdere; Saul, audita sui et David comparatione, pessime illum odit, unde malo spiritu agitatus nititur David configere; et Merob filiam quam erat Davidi pollicitus, tradit alteri : Michol vero juniorem callide, mediantibus centum præputiis Philisthæorum, despondet David in uxorem.

T factum est cum complesset loqui ad Saul : anima Jonathæ conglutinata est animæ David, et dilexit eum Jonathas quasi animam suam. 2. Tulitque eum Saul in die illa, et non concessit ei ut reverteretur in domum patris sui. 3. Inierunt autem David et Jonathas fœdus : diligebat enim eum quasi animam suam. 4. Nam exspoliavit se Jonathas tunica, qua erat indutus, et dedit eam David, et reliqua vestimenta sua usque ad gladium et arcum suum, et usque ab balteum. 5. Egrediebatur quoque David ad omnia quæcumque misisset eum Saul, et prudenter se agebat : posuitque eum Saul super viros belli, et acceptus erat in oculis universi populi, maximeque in conspectu famulorum Saul.

6. Porro cum reverteretur percusso Philisthæo David, egressæ sunt mulieres de universis urbibus Israel, cantantes, chorosque ducentes in occursum Saul regis, in tympanis lætitiæ, et in sistris. 7. Et præcinebant mulieres ludentes, atque dicentes : [a] Percussit Saul mille, et David decem millia. 8. Iratus est autem Saul nimis, et displicuit in oculis ejus sermo iste : dixitque : Dederunt David decem millia, et mihi mille dederunt : quid ei superest, nisi solum regnum? 9. Non

[a] Infr. 21, 11. Eccli. 47, 7.

---

sition de la famille dans laquelle elle serait appelée à entrer. " Comp. xviii, 18. — *Bible annotée,* ad h. l.

CHAP. XVIII.

1. *L'âme de Jonathas fut attachée :* comp. *Gen.* xliv, 30.

2. *Retourner*, au moins pour y faire de longues absences.

Peut-être est-ce ici qu'il faudrait, historiquement, placer ce qui est dit à la fin du vers 21 et au vers. 22 du chap. xvi.

3. Une *alliance* d'amitié, un serment d'éternelle union.

4. *Son manteau;* Vulg., *sa tunique.* — *Ses vêtements* de combat, qui supportaient l'armure (comp. xvii, 39). — *Sa ceinture,* d'où pendait l'épée. Dans Homère (*Iliad.* vi, 230), Diomède et Glaucus échangent ainsi leurs armes; au témoignage de Macpherson, c'était aussi la coutume des anciens Celtes.

5. *Sa sagesse lui assurait le succès :* le verbe hébr. *iaskil* signifie à la fois *être sage ou prudent* et *réussir.* D'autres, *David allait partout où l'envoyait Saül,* et *il réussissait,* ou bien, *il se montrait habile* (Vulg.). — *A la tête des gens de guerre,* de quelque corps de troupes pour des expéditions particulières, non comme général en chef de l'armée.

6. *Quand ils firent leur rentrée,* au retour de Saül et de ses guerriers. — *Que David,* ajouté pour préparer ce qui suit. — *Le Philistin,* Goliath; ou bien, *les Philistins,* dans l'une des expéditions dont il vient d'être parlé (vers. 5).

voyait David de mauvais œil, à par-
tir de ce jour.
[10] Le lendemain, un mauvais esprit
envoyé de Dieu saisit Saül, et il eut
des transports au milieu de sa mai-
son. David jouait de la harpe, comme
les autres jours, et Saül avait sa lance
à la main. [11] Saül brandit sa lance,
disant *en lui-même* : " Je transperce-
rai David et la paroi ; " mais David
esquiva le coup par deux fois. [12] Saül
craignait David, parce que Jéhovah
était avec David et s'était retiré de
lui. [13] Il l'éloigna donc de sa personne,
et il l'établit chef de mille hommes,
et David sortait et rentrait à la vue
du peuple ; [14] David se montrait habile
dans toutes ses entreprises, et Jého-
vah était avec lui. [15] Saül, voyant qu'il
était très habile, avait peur de lui ;
[16] mais tout Israël et Juda aimaient
David, parce qu'il rentrait et sortait
sous leurs yeux.
[17] Saül dit à David : " Voici que je
te donnerai pour femme ma fille aînée
Mérob ; seulement montre-toi plein
de vaillance et soutiens les guerres
de Jéhovah. " Or il se disait : " Je ne
veux pas mettre ma main sur lui,
mais que sur lui soit la main des Phi-
listins ! " [18] David répondit à Saül :
" Qui suis-je et qu'est-ce que ma vie,
qu'est-ce que la famille de mon père
en Israël, pour que je devienne le
gendre du roi ? " [19] Mais lorsqu'arriva
le temps où Mérob, fille de Saül, de-
vait être donnée à David, elle fut
donnée pour femme à Hadriel de
Molathi.
[20] Michol, fille de Saül, aima David.
On en informa Saül, et cela lui plut.
[21] Il se disait : " Je la lui donnerai,
afin qu'elle soit pour lui un piège et
que la main des Philistins soit sur
lui. " Et Saül dit à David : " Pour la
seconde fois tu vas aujourd'hui deve-
nir mon gendre. " [22] Et Saül donna
cet ordre à ses serviteurs : " Parlez
confidentiellement à David, et dites-
lui : Le roi t'a pris en affection, et
tous ses serviteurs t'aiment ; sois donc
le gendre du roi. " [23] Les serviteurs de
Saül firent entendre ces paroles aux
oreilles de David, et David répondit :
" Croyez-vous que ce soit une petite
chose que de devenir le gendre du
roi ? Moi, je suis un homme pauvre et
d'humble origine. " [24] Les serviteurs
de Saül lui ayant rapporté ce qu'a-
vait répondu David, [25] Saül dit :
" Vous parlerez ainsi à David : Le
roi ne demande aucune dot, mais il
désire cent prépuces de Philistins,
pour être vengé de ses ennemis. "
Saül pensait faire ainsi tomber David
par la main des Philistins. [26] Les
serviteurs de Saül rapportèrent ces
paroles à David, et David y donna
son consentement pour devenir le
gendre du roi. [27] Avant le terme fixé,
David, s'étant levé, partit avec ses
gens et tua aux Philistins deux cents
hommes ; il apporta leurs prépuces et
en remit au roi le nombre complet,
afin de devenir son gendre. Alors
Saül lui donna pour femme sa fille
Michol. [28] Saül vit et comprit que Jé-
hovah était avec David ; et Michol, sa
fille aimait David. [29] Et Saül le crai-
gnit de plus en plus, et il lui fut hos-

---

10. *Il eut des transports*, des accès de fureur : état offrant quelque ressemblance extérieure avec celui de l'extase prophétique ; d'où l'expression hébr. *ithnabé*. Vulg., *il prophétisa :* voy. I *Rois*, xxii, 22 et comp. *Act.* xvi, 16-18 ; xix, 15 ; I *Jean*, iv, 1-3. — *Sa lance* (ou *son javelot*) *:* il la tenait habituellement *à la main*, en guise de sceptre.

13. *Sortait et rentrait*, faisait des expéditions militaires.

17. *Je te donnerai*, selon ma promesse (xvii, 25). — *Les guerres de Jéhovah*, la guerre contre les Philistins, pour la défense du peuple de Dieu. Saül cache sa perfidie sous les dehors d'un pieux zèle. — *Mettre ma main sur lui*, le tuer.

18. *Ma vie*, ma condition, ma position sociale.

19. *Molathi* ou *Méhula*, probablement *Abel-Méhula :* voy. *Jug.* vii, 23. Sur la suite de ce mariage, voy. II *Rois*, xxi, 8. Il est probable que Mérob aimait Hadriel.

21. Un piège, une occasion de ruine : voy. vers. 25. — *Pour la seconde fois*, en comptant pour la première les fiançailles de David

rectis ergo oculis Saul aspiciebat David a die illa, et deinceps.

10. Post diem autem alteram, invasit spiritus Dei malus Saul, et prophetabat in medio domus suæ : David autem psallebat manu sua, sicut per singulos dies : tenebatque Saul lanceam, 11. [b]et misit eam, putans quod configere posset David cum pariete : et declinavit David a facie ejus secundo. 12. Et timuit Saul David, eo quod Dominus esset cum eo, et a se recessisset. 13. Amovit ergo eum Saul a se, et fecit eum tribunum super mille viros : et egrediebatur, et intrabat in conspectu populi. 14. [c]In omnibus quoque viis suis David prudenter agebat, et Dominus erat cum eo. 15. Vidit itaque Saul quod prudens esset nimis, et cœpit cavere eum. 16. Omnis autem Israel et Juda diligebat David : ipse enim ingrediebatur et egrediebatur ante eos.

[b] Infr. 19, 10.

[c] Supr. 16, 13.

17. Dixitque Saul ad David : Ecce filia mea major Merob, ipsam dabo tibi uxorem : tantummodo esto vir fortis, et prœliare bella Domini. Saul autem reputabat, dicens : Non sit manus mea in eum, sed sit super eum manus Philisthinorum. 18. Ait autem David ad Saul : Quis ego sum, aut quæ est vita mea, aut cognatio patris mei in Israel, ut fiam gener regis? 19. Factum est autem tempus cum deberet dari Merob filia Saul David, data est Hadrieli Molathitæ uxor.

20. Dilexit autem David Michol filia Saul altera. Et nuntiatum est Saul, et placuit ei. 21. Dixitque Saul : Dabo eam illi, ut fiat ei in scandalum, et sit super eum manus Philisthinorum. Dixitque Saul ad David : In duabus rebus gener meus eris hodie. 22. Et mandavit Saul servis suis : Loquimini ad David clam me, dicentes : Ecce places regi, et omnes servi ejus diligunt te. Nunc ergo esto gener regis. 23. Et locuti sunt servi Saul in auribus David omnia verba hæc. Et ait David : Num parum videtur vobis, generum esse regis? Ego autem sum vir pauper et tenuis. 24. Et renuntiaverunt servi Saul, dicentes : Hujuscemodi verba locutus est David. 25. Dixit autem Saul : Sic loquimini ad David: Non habet rex sponsalia necesse, nisi tantum centum præputia Philisthinorum, ut fiat ultio de inimicis regis. Porro Saul cogitabat tradere David in manus Philisthinorum. 26. Cumque renuntiassent servi ejus David verba, quæ dixerat Saul, placuit sermo in oculis David, ut fieret gener regis. 27. Et post paucos dies surgens David, abiit cum viris, qui sub eo erant. Et percussit ex Philisthiim ducentos viros, et attulit eorum præputia, et annumeravit ea regi, ut esset gener ejus. Dedit itaque Saul ei Michol filiam suam uxorem. 28. Et vidit Saul, et intellexit quod Dominus esset cum David. Michol autem filia Saul diligebat eum. 29. Et Saul magis cœpit timere David : factusque est Saul

---

avec Mérob; ou, plus simplement : *Saül dit à David pour la seconde fois : Tu vas*, etc. Vulgate, *en deux choses* (en épousant l'une ou l'autre de mes filles), *tu seras aujourd'hui mon gendre.*

22. *Serviteurs*, officiers de la cour.—*Confidentiellement*, comme à l'insu de Saül. — *Sois le gendre du roi :* David, par une juste défiance, n'avait rien répondu aux offres de Saül; celui-ci lui fait donner le conseil de les accepter.

23. *Pauvre*, incapable d'offrir la riche dot que le roi ne manquera pas d'exiger. C'était alors la coutume que le fiancé payât une dot à celui dont il épousait la fille (*Gen.* xxxiv, 12; *Exod.* xxii, 16).

25. *Cent prépuces*, gage d'un pareil nombre de Philistins tués.

27. *Le terme fixé* pour la livraison de la dot et pour les noces. — *Deux cents :* c'était le double de ce que Saül avait demandé.

28 sv. *Saul*, ayant vu échouer son plan pour se défaire de David, *comprit* mieux encore qu'auparavant, etc. L'affection de Michol pour son mari augmente encore l'inimitié du roi; de nouveaux succès remportés par David contre les Philistins y mirent le comble.

tile toute sa vie. 30Les princes des Philistins faisaient des excursions, et chaque fois qu'ils sortaient, David par son habileté remportait plus de succès que tous les serviteurs de Saül, et son nom devint très célèbre.

CHAP. XIX. — Jonathas plaide auprès de son père la cause de David. Attentats de Saül contre la vie de David qui se réfugie auprès de Samuel.

Ch. XIX. SAül parla à Jonathas, son fils, et à tous ses serviteurs de faire mourir David. Mais Jonathas, fils de Saül, qui avait une grande affection pour David, 2l'en informa, en disant : " Saül, mon père, cherche à te faire mourir. Sois donc sur tes gardes demain au matin, tiens-toi à l'écart et cache-toi. 3Je sortirai et je me tiendrai à côté de mon père dans le champ où tu seras; je parlerai de toi à mon père, je verrai ce qu'*il dira* et je te le ferai savoir. " 4Jonathas parla favorablement de David à Saül son père; il lui dit : " Que le roi ne pèche pas contre son serviteur David, car il n'a pas péché à ton égard. Ses actions, au contraire, sont toutes pour ton bien : 5il a exposé sa vie, il a frappé le Philistin, et Jéhovah a opéré *par lui* une grande délivrance pour tout Israël. Tu l'as vu, et tu t'en es réjoui; pourquoi te rendrais-tu coupable du sang innocent, en faisant mourir David sans raison? " 6Saül écouta la voix de Jonathas, et il fit ce serment : " Jéhovah est vivant! David ne mourra pas. " 7Jonathas appela David et lui rapporta toutes ces paroles; puis il le ramena auprès de Saül, et David se tint en sa présence comme auparavant.

8La guerre ayant recommencé, David marcha contre les Philistins et leur livra bataille; il leur fit éprouver une grande défaite, et ils s'enfuirent devant lui. 9Alors le mauvais esprit de Jéhovah vint sur Saül, pendant qu'il était assis dans sa maison, sa lance à la main; et David jouait de la harpe. 10Saül chercha à percer de sa lance David contre le mur; mais David esquiva le coup, et la lance s'enfonça dans le mur. David prit la fuite et s'échappa pendant la nuit. 11Saül envoya des gens à la maison de David, pour s'assurer de lui et le faire mourir au matin; mais Michol, femme de David, l'en informa, en disant : " Si tu ne t'échappes pas cette nuit, demain tu es mort. " 12Elle le fit descendre par la fenêtre, et David s'en alla et s'enfuit, et il fut sauvé. 13Michol prit ensuite le théraphim, et l'ayant placé dans le lit, elle mit une peau de chèvre à l'endroit de sa tête, et jeta sur lui une couverture. 14Et lorsque Saül envoya des gens pour prendre David, elle dit : " Il est malade. " 15Saül les renvoya pour voir David, en disant : " Apportez-le-moi dans son lit, afin que je le fasse mourir. " 16Les envoyés revinrent et trouvèrent dans le lit le théraphim, avec une peau de chèvre à l'endroit de sa tête. 17Et Saül dit à Michol : " Pourquoi m'as-tu trompé ainsi, et as-tu laissé aller mon ennemi, pour qu'il

CHAP. XIX.

1. *De son intention de faire mourir David;* Vulgate, *pour qu'ils missent à mort David.*

3. *Dans le champ :* endroit de la campagne où Saül avait sans doute coutume de se promener. David étant caché là, Jonathas put lui faire connaître aussitôt, et sans éveiller les soupçons de son père, le résultat de son entretien. — *Je verrai ce qu'il dira, et je,* etc.; ou bien, *je verrai quelle chose j'aurai à te communiquer.*

5. *Le Philistin*, Goliath ; ou *les Philistins*, en général.

8. La réconciliation ne dura pas longtemps; une nouvelle victoire remportée par David ralluma la jalousie et la haine du roi.

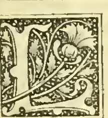
10. Le récit qui suit (8-17) n'est pas la répétition maladroite de celui de xviii, 10 sv. Dans ce dernier, David n'est pas encore marié; il l'est dans celui-ci, et sa femme y joue un rôle; d'ailleurs bien des traits diffèrent.

Prit la fuite : David se réfugia d'abord

inimicus David cunctis diebus. 30. Et egressi sunt principes Philisthinorum : a principio autem egressionis eorum, prudentius se gerebat David quam omnes servi Saul, et celebre factum est nomen ejus nimis.

CAPUT XIX.

Saul Davidem occidere volens, voce Jonathæ placatur : quem coram se citharizantem iterum transfigere tentat, et fugientem industria Michol in Naioth apud Samuelem persecutus, post ternos nuntios prophetantes etiam ipse prophetat.



LOCUTUS est autem Saul ad Jonathan filium suum, et ad omnes servos suos, ut occiderent David. Porro Jonathas filius Saul diligebat David valde. 2. Et indicavit Jonathas David, dicens : Quærit Saul pater meus occidere te : quapropter observa te, quæso, mane, et manebis clam, et absconderis. 3. Ego autem egrediens stabo juxta patrem meum, in agro ubicumque fueris : et ego loquar de te ad patrem meum : et quodcumque videro, nuntiabo tibi. 4. Locutus est ergo Jonathas de David bona ad Saul patrem suum : dixitque ad eum : Ne pecces rex in servum tuum David, quia non peccavit tibi, et opera ejus bona sunt tibi valde. 5. Et posuit animam suam in manu sua, et percussit Philisthæum, et fecit Dominus salutem magnam universo Israeli : vidisti, et lætatus es. Quare ergo peccas in sanguine innoxio, interficiens David, qui est absque culpa? 6. Quod cum audisset Saul, placatus voce Jonathæ, juravit : Vivit Dominus, quia non occidetur. 7. Vocavit itaque Jonathas David, et indicavit ei omnia verba hæc : et introduxit Jonathas David ad Saul, et fuit ante eum, sicut fuerat heri et nudiustertius.

8. Motum est autem rursum bellum : et egressus David, pugnavit adversum Philisthiim : percussitque eos plaga magna, et fugerunt a facie ejus. 9. Et factus est spiritus Domini malus in Saul : sedebat autem in domo sua, et tenebat lanceam : porro David psallebat manu sua. 10. [a]Nisusque est Saul configere David lancea in pariete, et declinavit David a facie Saul : lancea autem casso vulnere perlata est in parietem, et David fugit, et salvatus est nocte illa. 11. Misit ergo Saul satellites suos in domum David, ut custodirent eum, et interficeretur mane. Quod cum annuntiasset David Michol uxor sua, dicens : Nisi salvaveris te nocte hac, cras morieris : 12. deposuit eum per fenestram : porro ille abiit et aufugit, atque salvatus est. 13. Tulit autem Michol statuam, et posuit eam super lectum, et pellem pilosam caprarum posuit ad caput ejus, et operuit eam vestimentis. 14. Misit autem Saul apparitores, qui raperent David : et responsum est quod ægrotaret. 15. Rursumque misit Saul nuntios ut viderent David, dicens : Afferte eum ad me in lecto, ut occidatur. 16. Cumque venissent nuntii, inventum est simulacrum super lectum, et pellis caprarum ad caput ejus. 17. Dixitque Saul ad Michol :

[a] Supr. 18, 11.

dans sa maison, d'où, menacé de mort par Saül, *il s'échappa pendant la nuit*, grâce au dévouement de Michol : l'auteur nous fait connaître par anticipation le dénouement du récit qu'il va faire.

11. *Au matin*, quand David sortirait de sa maison; Saül ne voulait pas le faire périr près de sa femme et de ses gens.

12. *Sauvé :* David chante cette délivrance dans le Psaume lviii.

13. *Théraphim*, image de forme humaine, analogue aux dieux pénates des anciens. Les Israélites, spécialement les femmes, peut-être pour obtenir la fécondité, étaient fort enclins à ce culte idolâtrique (*Gen.* xxxi, 19. Comp. *Gen.* xxxv, 2 sv.). — *Une peau de chèvre à l'endroit de sa tête* du théraphim, pour simuler des cheveux.

17. *Ou je te tue :* litt., *pourquoi te tuerais-je*, c.-à-d., pourquoi, par ton refus, me forcerais-tu à te tuer? Mensonge officieux, dont les anciens ne se faisaient pas scrupule.

fût sauvé? " Michol répondit à Saül : " Il m'a dit : Laisse-moi aller, ou je te tue. "

[18]C'est ainsi que David prit la fuite et fut sauvé. Il se rendit auprès de Samuel à Rama, et lui raconta tout ce que Saül lui avait fait. Puis il alla avec Samuel demeurer à Najoth.[19]On le fit savoir à Saül, en disant : " Voici que David est à Najoth, en Rama. [20]*Aussitôt* Saül envoya des gens pour le prendre; ils virent la troupe de prophètes qui prophétisaient, ayant Samuel à leur tête; et l'Esprit de Dieu vint sur les envoyés de Saül, qui eux aussi se mirent à prophétiser. [21]Un rapport en ayant été fait à Saül, il envoya d'autres gens, et eux aussi prophétisèrent. Pour la troisième fois, il en envoya encore d'autres, qui prophétisèrent également. [22]Alors Saül alla lui-même à Rama. Arrivé à la grande citerne qui est à Socho, il demanda : " Où sont Samuel et David? " On lui répondit : " Ils sont à Najoth en Rama. " [23]Et il se dirigea vers Najoth en Rama. L'Esprit de Dieu vint aussi sur lui, et il prophétisa le long du chemin, jusqu'à son arrivée à Najoth en Rama. [24]*Là*, ayant aussi ôté ses vêtements, il prophétisa lui aussi devant Samuel, et il resta nu par terre tout ce jour-là et toute la nuit. De là le dicton : " Saül est-il aussi parmi les prophètes? "

CHAP. XX. — Dernières tentatives de Jonathas pour réconcilier son père avec David. Jonathas et David prennent congé l'un de l'autre.

Ch. XXI. DAvid s'enfuit de Najoth en Rama, et étant allé trouver Jonathas, il dit : " Qu'ai-je fait? quel est mon crime, quel est mon péché devant ton père, pour qu'il en veuille à ma vie? [2]Jonathas lui dit : " Loin de là! Tu ne mourras point. Mon père ne fait aucune chose, grande ou petite, sans m'en faire part; pourquoi donc me cacherait-il celle-là? Il n'en est rien. " [3]David répondit avec un serment : " Ton père sait bien que j'ai trouvé grâce à tes yeux, et il aura dit : Que Jonathas ne le sache pas, de peur qu'il en ait de la peine. Mais, aussi vrai que Jéhovah est vivant et que ton âme est vivante! il n'y a qu'un pas entre la mort et moi. "

[4]Jonathas dit à David : " Tout ce que ton âme désire, je le ferai pour toi. " [5]Et David lui répondit : " C'est demain la nouvelle lune, et je devrais m'asseoir auprès du roi pour le repas; laisse-moi partir, et je me cacherai dans les champs jusqu'au soir du troisième jour. [6]Si ton père s'aperçoit de mon absence, tu lui diras : David m'a prié de lui laisser faire une course à

---

18. *Najoth* (c.-à-d. *habitations*), maisons occupées par l'école ou groupe de prophètes dont Samuel était le supérieur. Cette espèce de *Cœnobium*, composé d'habitations rustiques, analogues peut-être aux cabanes de feuillage qu'eurent plus tard les disciples d'Elisée près du Jourdain (II *Rois*, vi, 4), formait un quartier à part attenant à la ville de Rama. Ce fut sans doute de leur sein que sortirent la plupart des prophètes (sauf Amos) dont il nous reste des écrits. Ces écoles ou communautés de prophètes, inconnues avant Samuel, paraissent l'avoir eu pour fondateur (*Act.* iii, 24). De pieux exercices, la louange de Dieu, la musique sacrée, l'étude de la loi, peut-être la transmission des principaux faits de l'histoire nationale, telles étaient les principales occupations de ceux qui en faisaient partie. Nous les retrouverons plus nombreuses sous Elie et Elisée (I et II *Rois*).

22. *Socho*, hébr. *Sécou :* localité inconnue.

24. *Ayant aussi ôté*, comme l'avaient fait les prophètes eux-mêmes sous l'influence de l'inspiration. — *Ses vêtements* de dessus, peut-être le manteau seul. — *Nu*, sans les vêtements de dessus. — *De là*, à cette occasion fut répété et se répandit de plus en plus (comp. x, 12). *Le dicton* plus ancien, etc. Voy. x, 12.

CHAP. XX.

1. *Etant allé* à la cour (à Gabaa), sans doute sur le conseil de Samuel, qui avait ménagé auprès de Saül le retour de son écuyer, comme les vers. 6, 25 et 27 le lais-

Quare sic illusisti mihi, et dimisisti inimicum meum ut fugeret? Et respondit Michol ad Saul : Quia ipse locutus est mihi : Dimitte me, alioquin interficiam te.

18. David autem fugiens, salvatus est, et venit ad Samuel in Ramatha, et nuntiavit ei omnia quæ fecerat sibi Saul : et abierunt ipse et Samuel, et morati sunt in Naioth.
19. Nuntiatum est autem Sauli a dicentibus : Ecce David in Naioth in Ramatha. 20. Misit ergo Saul lictores, ut raperent David : qui cum vidissent cuneum prophetarum vaticinantium, et Samuelem stantem super eos, factus est etiam Spiritus Domini in illis, et prophetare cœperunt etiam ipsi. 21. Quod cum nuntiatum esset Sauli, misit et alios nuntios : prophetaverunt autem et illi. Et rursum misit Saul tertios nuntios : qui et ipsi prophetaverunt. Et iratus iracundia Saul, 22. abiit etiam ipse in Ramatha, et venit usque ad cisternam magnam, quæ est in Socho, et interrogavit, et dixit: In quo loco sunt Samuel et David? Dictumque est ei : Ecce in Naioth sunt in Ramatha. 23. Et abiit in Naioth in Ramatha, et factus est etiam super eum Spiritus Domini, et ambulabat ingrediens, et prophetabat usquedum veniret in Naioth in Ramatha. 24. Et exspoliavit etiam ipse se vestimentis suis, et prophetavit cum ceteris coram Samuele, et cecidit nudus tota die illa et nocte. Unde et exivit proverbium: [b]Num et Saul inter prophetas?

[b] Supr. 10, 12.

CAPUT XX.

Jonathas post repetitum cum Davide fœdus, ipsum cum patre reconciliare frustra conatur; illum tamen e manibus ejus trium sagittarum signo liberat.

FUGIT autem David de Naioth, quæ est in Ramatha, veniensque locutus est coram Jonatha : Quid feci? quæ est iniquitas mea, et quod peccatum meum in patrem tuum, quia quærit animam meam? 2. Qui dixit ei : Absit, non morieris : neque enim faciet pater meus quidquam grande vel parvum, nisi prius indicaverit mihi : hunc ergo celavit me pater meus sermonem tantummodo? nequaquam erit istud. 3. Et juravit rursum Davidi. Et ille ait : Scit profecto pater tuus quia inveni gratiam in oculis tuis, et dicet : Nesciat hoc Jonathas, ne forte tristetur. Quinimmo vivit Dominus, et vivit anima tua, quia uno tantum (ut ita dicam) gradu, ego morsque dividimur.

4. Et ait Jonathas ad David : Quodcumque dixerit mihi anima tua, faciam tibi. 5. Dixit autem David ad Jonathan : Ecce calendæ sunt crastino, et ego ex more sedere soleo juxta regem ad vescendum : dimitte ergo me ut abscondar in agro usque ad vesperam diei tertiæ. 6. Si respi-

---

sent entendre. C'est dans un accès de folie furieuse que le roi avait essayé de tuer David (xix, 9 sv.); l'accès passé, et l'Esprit du Seigneur étant ensuite venu sur lui (xix, 23), David pouvait encore espérer que les sentiments du roi à son égard étaient changés.

2. La réponse de Jonathas ne contredit pas xix, 1, si l'on compare xix, 6. Quant à l'attentat récent de Saül contre David (xix, 9 sv.), il le regarde comme un acte inconscient de fureur passagère dont il ne tient pas compte. C'est un des traits les plus admirables du caractère de Jonathas de ne pouvoir croire à la méchanceté de son père ; David a lu plus avant dans le cœur de Saül. D'ailleurs après la scène de Najoth (xix, 23 sv.), ne pouvait-on pas espérer un apaisement?

3. *David répondit*, etc. Vulg., *et il jura de nouveau à David, qui lui dit.*

5. *La nouvelle lune* était l'occasion d'une fête, non seulement religieuse (*Nombr.* x, 10; xxviii, 11-15), mais encore civile, qui, sous ce dernier rapport, durait 2 jours; Saül devait y donner un festin (comp. II *Rois*, iv, 23; *Ps.* lxxxi, 4). — *Je devrais m'asseoir :* voy. la note du vers. 1.

6. *Tu diras :* David ne voit aucune faute dans ce mensonge officieux (comp. xix, 17). — *Le sacrifice annuel :* à cette époque, le sanctuaire national était abandonné, et, contrairement à la loi (*Deut.* xii, 5 sv.), on offrait

Bethléem, sa ville, parce que c'est le sacrifice annuel pour toute sa famille.
7 S'il dit : C'est bien! aucun danger ne menace ton serviteur; mais s'il se met en colère, sache que le mal est bien résolu de sa part.
8 Use donc de bonté envers ton serviteur, puisque tu as fait avec ton serviteur une alliance au nom de Jéhovah. S'il y a quelque faute en moi, ôte-moi la vie toi-même, car pourquoi me mènerais-tu à ton père? "
9 Jonathas lui dit : " Loin de toi cette pensée! Car si j'apprends vraiment que le mal est résolu de la part de mon père pour venir sur toi, je jure de t'en informer. "
10 David dit à Jonathas : " Qui m'informera de cela ou de ce que ton père pourrait dire de fâcheux? "
11 Jonathas dit à David : " Viens, sortons dans les champs; " et ils sortirent tous deux dans les champs.

12 Jonathas dit à David : " Jéhovah, Dieu d'Israël! Je sonderai mon père demain ou après-demain, et si cela va bien pour David, et que je n'envoie pas vers toi pour t'en informer,
13 que Jéhovah traite Jonathas dans toute sa rigueur! S'il plaît à mon père de te faire du mal, je t'en informerai aussi et je te ferai partir, afin que tu t'en ailles en paix, et que Jéhovah soit avec toi, comme il a été avec mon père!
14 Et si je suis encore vivant, veuille user envers moi de la bonté de Jéhovah, et, si je meurs,
15 ne pas retirer à jamais ta bonté de ma maison, pas même lorsque Jéhovah retranchera de dessus la face de la terre chacun des ennemis de David! "
16 C'est ainsi que Jonathas fit alliance avec la maison de David, et que Jéhovah tira vengeance des ennemis de David.
17 Jonathas adjura encore une fois David par l'amour qu'il avait pour lui, car il l'aimait comme son âme.

18 Jonathas lui dit : " C'est demain la nouvelle lune; on remarquera ton absence, car ta place sera vide.
19 Le troisième jour, tu descendras promptement et tu viendras au lieu où tu t'étais caché au jour de l'affaire, et tu resteras près de la pierre d'Ezel.
20 Je tirerai trois flèches du côté de la pierre, comme si je visais à un but.
21 Puis j'enverrai un jeune homme, *en lui disant :* Va, retrouve tes flèches.
22 Si je lui dis : Vois, les flèches sont en deçà de toi, prends-les! — Alors viens, car tout va bien pour toi, et il n'y a nul danger, Jéhovah est vivant! Mais si je dis au jeune homme : Vois, les flèches sont au-delà de toi, — alors va-t'en, car Jéhovah te fait partir.
23 Et quant à la parole que nous avons dite

---

des sacrifices dans tous les lieux où se trouvaient des autels consacrés au Seigneur.

7. *Que le mal est résolu* d'une manière irrévocable; Vulg., *que sa malice est complète*, à son comble.

8. *Une alliance*, un traité d'amitié (XVIII, 3). — *Me mènerais-tu à ton père*, en me refusant ce congé, pour qu'il me mette à mort? J'aimerais mieux mourir de ta main.

9. *Cette pensée* que je t'ôterais la vie ou que je te livrerais à mon père.

10. *Qui m'informera*, etc. D'après Keil, il y aurait ici une double question, répondant à une double appréhension de David : *Qui m'informera* de cela, savoir de la manière dont ton père se sera exprimé à mon sujet? *ou de la parole fâcheuse* pour toi *que ton père aura pu dire*, c.-à-d. de quel grave danger tu serais menacé?

11. *Dans les champs*, pour convenir entre eux, sans être observés, du signe au moyen duquel Jonathas ferait connaître à David les dispositions de son père à son égard. C'est une réponse indirecte à la question du vers. 10.

12. *Jéhovah, Dieu d'Israël!* Ces mots introduisent le serment; il n'est pas nécessaire de sous-entendre : *Je prends à témoin* Jéhovah, etc.

13. *S'il plaît*, etc. Vulgate, *si la méchanceté de mon père à ton égard persévère.* — *Que Jéhovah*, etc. : pressentiment de la royauté future de David.

14. *Veuille user*, en lisant *velou;* le texte massorétique, qui porte *velo*, n'offre aucun sens. — *De la bonté* dont *Jéhovah* use envers son peuple. Jonathas semble pressentir que le rejet de son père pourrait amener sa mort, et celle-ci entraîner la sienne. — *Et si je meurs;* d'autres, *et je ne mourrai pas :* Jonathas, devinant l'avenir que Dieu réserve à David, veut détourner de lui-même et des siens le sort qui attend d'ordinaire, en Orient, tous les membres d'une famille renversée du trône. Vulg. ajoute : *Que le Sei-*

ciens requisierit me pater tuus, respondebis ei : Rogavit me David, ut iret celeriter in Bethlehem civitatem
[a] Luc. 2, 4. suam : [a]quia victimæ solemnes ibi sunt universis contribulibus suis.
7. Si dixerit, Bene : pax erit servo tuo : si autem fuerit iratus, scito quia completa est malitia ejus.
8. Fac ergo misericordiam in servum tuum : quia fœdus Domini me famulum tuum tecum inire fecisti : si autem est iniquitas aliqua in me, tu me interfice, et ad patrem tuum ne introducas me.
9. Et ait Jonathas : Absit hoc a te : neque enim fieri potest, ut si certe cognovero completam esse patris mei malitiam contra te, non annuntiem tibi.
10. Respondit que David ad Jonathan : Quis renuntiabit mihi, si quid forte responderit tibi pater tuus dure de me?
11. Et ait Jonathas ad David : Veni, et egrediamur foras in agrum. Cumque exissent ambo in agrum,
12. ait Jonathas ad David : Domine Deus Israel, si investigavero sententiam patris mei crastino vel perendie : et aliquid boni fuerit super David, et non statim misero ad te, et notum tibi fecero,
13. hæc faciat Dominus Jonathæ, et hæc addat. Si autem perseveraverit patris mei malitia adversum te, revelabo aurem tuam, et dimittam te, ut vadas in pace, et sit Dominus tecum, sicut fuit cum patre meo.
14. Et si vixero, facies mihi misericordiam Domini : si vero mortuus fuero,
15. non auferes misericordiam tuam a domo mea usque in sempiternum, quando eradicaverit Dominus inimicos David, unumquemque de terra : auferat Jonathan de domo sua, et requirat Dominus de manu inimicorum David.
16. Pepigit ergo Jonathas fœdus cum domo David : et requisivit Dominus de manu inimicorum David.
17. Et addidit Jonathas dejerare David, eo quod diligeret illum : sicut enim animam suam, ita diligebat eum.

18. Dixitque ad eum Jonathas : Cras calendæ sunt, et requireris :
19. Requiretur enim sessio tua usque perendie. Descendes ergo festinus, et venies in locum ubi celandus es in die qua operari licet, et sedebis juxta lapidem, cui nomen est Ezel.
20. Et ego tres sagittas mittam juxta eum, et jaciam quasi exercens me ad signum.
21. Mittam quoque et puerum, dicens ei : Vade, et affer mihi sagittas.
22. Si dixero puero : Ecce sagittæ intra te sunt, tolle eas : tu veni ad me, quia pax tibi est, et nihil est mali, vivit Dominus. Si autem sic locutus fuero puero : Ecce sagittæ ultra te sunt : vade in pace, quia dimisit te Dominus.
23. De verbo autem quod locuti sumus ego et tu,

---

gneur ôte Jonathas de sa maison, et que le Seigneur se venge des ennemis de David! Ces mots se lient mal avec l'ensemble ; ils paraissent, d'ailleurs, une traduction fautive du verset suiv.

15. *Lorsque Jéhovah*, etc. Jonathas demande d'avance pardon pour quelqu'un des siens qui se rangeraient parmi les ennemis de David. Cette prévision était fondée : voy. II *Sam.* ix.

16. Réflexion de l'auteur constatant que les paroles de Jonathas se réalisèrent plus tard. D'autres, après *de David*, sous-entendent *en disant : Que Jéhovah tire vengeance*, etc.

17. *Adjura David* de se montrer bon pour lui et pour sa famille.

18. *Ton absence* à la table de Saül. Jonathas revient à la demande de David (vers. 5).

19. *Le troisième jour*. La Vulg. rattache ces mots à ce qui précède : *ta place sera vide jusqu'après demain*. — *Promptement* (Vulg.) hébr. *meod*, c.-à-d. *beaucoup* (?) ; peut-être faut-il lire *moed*, *au lieu convenu* : comp. vers. 35. — *Au jour de l'affaire*, d'une chose que nous ignorons, mais que David connaissait ; ou mieux allusion à la tentative de meurtre de Saül, que Jonathas ne désigne pas plus clairement par délicatesse. — *Pierre d'Ezel*, inconnu d'ailleurs : quelque rocher avec caverne, propre à servir de cachette.

20. Jonathas, se sentant surveillé, veut paraître sortir pour s'exercer au tir de l'arc.

21. *En deçà de toi* : voy. vers. 36 sv. Aussi vrai que *Jéhovah est vivant*.

22. *Te fait partir*, t'ordonne de fuir.

23. *La parole*, tout l'entretien qui précède. — *Jéhovah est à jamais* témoin et juge, si l'un des deux manque à ses engagements,

l'un à l'autre, Jéhovah est à jamais
entre toi et moi.
24 David se cacha dans les champs.
La nouvelle lune venue, le roi prit
place au festin pour manger; 25 com-
me à l'ordinaire, il s'assit sur son siège,
sur le siège qui était près du mur;
Jonathas se leva, et Abner s'assit à
côté de Saül, et la place de David
resta vide. 26 Saül ne dit rien ce jour-
là; car, pensait-il, " quelque chose lui
est arrivé; il n'est pas pur, certaine-
ment il n'est pas pur. " 27 Le lende-
main, second jour de la nouvelle lune,
la place de David était encore vide;
et Saül dit à Jonathas : " Pourquoi
le fils d'Isaï n'est-il venu au repas ni
hier ni aujourd'hui? 28 Jonathas ré-
pondit à Saül : " David m'a demandé
avec instances la permission d'aller à
Bethléhem. 29 Il a dit : Laisse-moi
aller, je te prie, car nous avons
dans la ville un sacrifice de famille,
et mon frère m'a commandé *d'y
assister;* si donc j'ai trouvé grâce à
tes yeux, permets que je m'y rende
en hâte et que je voie mes frères.
C'est pour cette raison qu'il n'est
pas venu à la table du roi. " 30 Alors
la colère de Saül s'enflamma con-
tre Jonathas, et il lui dit : " Fils
d'une femme perverse et rebelle, ne
sais-je pas que tu as pour ami le fils
d'Isaï, à ta honte et à la honte de
la nudité de ta mère? 31 Car aussi
longtemps que le fils d'Isaï sera vi-
vant sur la terre, il n'y aura de sécu-
rité ni pour toi ni pour ta royauté.
Et maintenant envoie-le prendre et
amène-le-moi, car c'est un fils de la
mort. " 32 Jonathas répondit à Saül,
son père, et lui dit : " Pourquoi mour-
rait-il? Qu'a-t-il fait? " 33 Et Saül
brandit sa lance contre lui pour le
frapper. Jonathas comprit que c'était
chose arrêtée chez son père de faire
périr David. 34 Il se leva donc de table
dans une violente colère, et ne prit
point de part au repas du second jour
de la nouvelle lune; car il était affligé
à cause de David, que son père avait
outragé.
35 Le lendemain matin, Jonathas
alla aux champs, selon qu'il était
convenu avec David; un petit garçon
l'accompagnait. 36 Il lui dit : " Cours,
retrouve les flèches que je vais tirer. "
Le garçon courut, et Jonathas tira
une flèche de manière à le dépasser.
37 Lorsque le garçon arriva à l'endroit
où était la flèche que Jonathas avait
tirée, Jonathas crie après lui et dit :
" La flèche est plus loin que toi. "
38 Il cria encore après le garçon :
" Vite, hâte-toi, ne t'arrête pas! " Et
le garçon de Jonathas ramassa la
flèche et revint vers son maître. 39 Le
garçon ne savait rien; Jonathas et
David seuls comprenaient la chose.
40 Jonathas donna ses armes au gar-
çon qui était avec lui, et lui dit : " Va,
et porte-les à la ville. " 41 Dès que le
garçon fut parti, David se leva du
côté du midi, et se jetant la face con-
tre terre, il se prosterna trois fois
devant Jonathas; puis ils s'embrassè-
rent et pleurèrent ensemble, au point
que David fondit en larmes. 42 Et

25. *Près du mur*, ou *contre le mur*, du côté opposé à l'entrée de l'appartement : c'est encore aujourd'hui la place d'honneur chez les Orientaux. — *Jonathas* était sans doute à la droite de son père, et David, gendre du roi, devait être à sa gauche; à l'arrivée d'Abner, cousin de Saül et général en chef de l'armée, Jonathas *se leva* et lui céda la place.

26. *Il n'est pas pur*, il a contracté quelque impureté légale qui l'empêche de prendre part au festin, composé en grande partie de la chair des victimes offertes en sacrifice (*Lév.* xv, 16 sv. *Deut.* xxiii, 11. Comp. *Lév.* xi, 24; *Nombr.* v, 2).

29. *Mon frère* aîné, le chef de la famille, dont l'autorité était respectée à l'égal de celle du père. LXX, *mes frères; Vulg.*, *un de mes frères.*

30. *Fils d'une femme*, etc. : chez les Orientaux surtout, la plus cruelle injure qu'un homme puisse recevoir, c'est celle qui s'adresse à sa mère ou à ses ancêtres; elle retombe de tout son poids sur le fils. C'est comme s'il y avait : homme pervers et rebelle dès le sein de ta mère. Vulgate, d'après une autre leçon, *fils d'une femme courant après les hommes* (de la rac. *radaph*, poursuivre). — *A la honte de ta mère*, qui rougit de toi.

31. *C'est un fils de la mort*, hébraïsme : il mérite la mort et doit la subir.

sit Dominus inter me et te usque in sempiternum.

24. Absconditus est ergo David in agro, et venerunt calendæ, et sedit rex ad comedendum panem. 25. Cumque sedisset rex super cathedram suam (secundum consuetudinem) quæ erat juxta parietem, surrexit Jonathas, et sedit Abner ex latere Saul, vacuusque apparuit locus David. 26. Et non est locutus Saul quidquam in die illa : cogitabat enim quod forte evenisset ei, ut non esset mundus, nec purificatus. 27. Cumque illuxisset dies secunda post calendas, rursus apparuit vacuus locus David. Dixitque Saul ad Jonathan filium suum : Cur non venit filius Isai nec heri, nec hodie ad vescendum? 28. Responditque Jonathas Sauli : Rogavit me obnixe, ut iret in Bethlehem, 29. et ait : Dimitte me, quoniam sacrificium solemne est in civitate, unus de fratribus meis accersivit me : nunc ergo si inveni gratiam in oculis tuis, vadam cito, et videbo fratres meos. Ob hanc causam non venit ad mensam regis. 30. Iratus autem Saul adversum Jonathan, dixit ei : Fili mulieris virum ultro rapientis, numquid ignoro quia diligis filium Isai in confusionem tuam, et in confusionem ignominiosæ matris tuæ? 31. Omnibus enim diebus, quibus filius Isai vixerit super terram, non stabilieris tu, neque regnum tuum. Itaque jam nunc mitte, et adduc eum ad me : quia filius mortis est. 32. Respondens autem Jonathas Sauli patri suo, ait : Quare morietur? quid fecit? 33. Et arripuit Saul lanceam ut percuteret eum. Et intellexit Jonathas quod definitum esset a patre suo, ut interficeret David. 34. Surrexit ergo Jonathas a mensa in ira furoris, et non comedit in die calendarum secunda panem. Contristatus est enim super David eo quod confudisset eum pater suus.

35. Cumque illuxisset mane, venit Jonathas in agrum juxta placitum David, et puer parvulus cum eo, 36. et ait ad puerum suum : Vade, et affer mihi sagittas, quas ego jacio. Cumque puer cucurrisset, jecit aliam sagittam trans puerum. 37. Venit itaque puer ad locum jaculi, quod miserat Jonathas : et clamavit Jonathas post tergum pueri, et ait : Ecce ibi est sagitta porro ultra te. 38. Clamavitque iterum Jonathas post tergum pueri, dicens : Festina velociter, ne steteris. Collegit autem puer Jonathæ sagittas, et attulit ad dominum suum : 39. et quid ageretur, penitus ignorabat : tantummodo enim Jonathas et David rem noverant. 40. Dedit ergo Jonathas arma sua puero, et dixit ei : Vade, et defer in civitatem. 41. Cumque abiisset puer, surrexit David de loco, qui vergebat ad austrum, et cadens pronus in terram, adoravit tertio : et osculantes se alterutrum, fleverunt pariter, David autem amplius. 42. Dixit ergo Jonathas ad David : Vade in pace : quæcumque juravi-

33. *Brandit sa lance*, fit le geste seulement, comme xviii, 11.

34. *Outragé*, en le déclarant rebelle et digne de mort. Mais il semble que c'est Jonathas que Saül avait outragé ; d'où cette autre traduction : *parce que son père l'avait outragé :* l'outrage fait par Saül à son fils prouvait que sa colère contre David était plus ardente que jamais.

35. *Selon qu'il était convenu*, etc. ; ou bien, *au lieu convenu avec David.*

36. *Une flèche*, puis deux autres : l'auteur juge inutile de le mentionner, après ce qu'il a rapporté vers. 20.

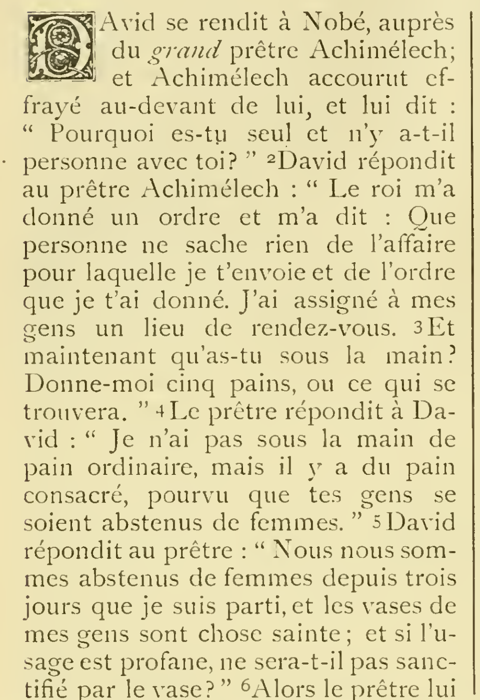
38. *Hâte-toi :* Jonathas craint que son serviteur ne découvre David caché près de là.

40. *Ses armes :* arc, carquois, flèches.

41. *Du côté du midi :* la cachette de David était au midi par rapport à la position de Jonathas. Mais quelle importance ce détail a-t-il ici? Il est probable que, au lieu de *negeb*, il faut lire ici *argob*, monceau de pierres : comp. vers. 19. — *Il se prosterna trois fois* devant Jonathas, pour honorer le fils de son roi et lui témoigner sa reconnaissance. — *Ensemble*, litt. *l'un sur l'autre :* ils allaient se séparer, peut-être pour toujours!

Jonathas dit à David : “ Va en paix,
après que nous avons juré l'un et
l'autre, au nom de Jéhovah, en di-
sant : Que Jéhovah soit entre moi
et toi, entre ma postérité et ta posté-
rité, à jamais! ”
43 David se leva et s'en alla, et Jo-
nathas rentra dans la ville.

CHAP. XXI. — Fuite de David : à Nobé, vers le grand-prêtre Achimélech; à Geth, chez le roi Achis.

Ch. XXI. Avid se rendit à Nobé, auprès
du *grand* prêtre Achimélech;
et Achimélech accourut ef-
frayé au-devant de lui, et lui dit :
“ Pourquoi es-tu seul et n'y a-t-il
personne avec toi? ” 2 David répondit
au prêtre Achimélech : “ Le roi m'a
donné un ordre et m'a dit : Que
personne ne sache rien de l'affaire
pour laquelle je t'envoie et de l'ordre
que je t'ai donné. J'ai assigné à mes
gens un lieu de rendez-vous. 3 Et
maintenant qu'as-tu sous la main?
Donne-moi cinq pains, ou ce qui se
trouvera. ” 4 Le prêtre répondit à Da-
vid : “ Je n'ai pas sous la main de
pain ordinaire, mais il y a du pain
consacré, pourvu que tes gens se
soient abstenus de femmes. ” 5 David
répondit au prêtre : “ Nous nous som-
mes abstenus de femmes depuis trois
jours que je suis parti, et les vases de
mes gens sont chose sainte; et si l'u-
sage est profane, ne sera-t-il pas sanc-
tifié par le vase? ” 6 Alors le prêtre lui
donna du pain consacré, car il n'y
avait pas là d'autre pain que des pains
de proposition, qu'on avait ôtés de
devant Jéhovah pour les remplacer
par des pains chauds au moment où
on les enlevait. — 7 Ce même jour, se
trouvait là un homme d'entre les ser-
viteurs de Saül, retenu devant Jého-
vah; il s'appelait Doëg, un Edomite,
chef des bergers de Saül.
8 David dit à Achimélech : N'as-tu
pas sous la main une lance ou une
épée? car je n'ai pas même pris avec
moi mon épée ou mes armes, parce
que l'ordre du roi était pressant. ”
9 Le prêtre répondit : “ Il y a l'épée
de Goliath, le Philistin, que tu as tué
dans la vallée du Térébinthe; la voilà,
enveloppée dans un drap, derrière
l'éphod. Si tu veux la prendre, prends-
la, car il n'y en a pas d'autre ici. ” Et
David dit : “ Elle n'a pas sa pareille,
donne-la-moi. ”
10 David se leva et s'enfuit le même
jour loin de Saül; il se rendit chez

CHAP. XXI.

1. *Nobé* ou *Nob*, ville sacerdotale, à une lieue au N. de Jérusalem; le tabernacle y avait été dressé, et l'on y faisait le service divin selon les prescriptions de la loi. David y était venu pour consulter Jéhovah (xxii, 10). — *Achimélech :* voy. xiv, 3; S. Marc (ii, 26) le nomma Abiathar : voy. la note *ad h. l.* — *Effrayé*, en voyant arriver à l'improviste le gendre du roi sans suite, comme un fugitif; peut-être aussi craignait-il que David ne fût chargé par Saül de quelque mission préjudiciable pour lui-même. — *Es-tu seul?* David avait laissé ses compagnons à quelque distance.

2. Nouvel exemple (comp. xx, 6) du peu de scrupule de David pour le mensonge officieux : la simple vérité aurait pu empêcher Achimélech de lui prêter assistance et protection. Mais ce mensonge de David coûtera cher à Achimélech : voy. xxii, 22.

3. *Cinq pains :* il avait parlé d'une suite de plusieurs hommes.

4. *Du pain consacré*, des pains de proposition, qui venaient d'être remplacés sur la table du sanctuaire par des pains chauds et qui ne pouvaient être mangés que par les prêtres (*Lév.* xxiv, 8 sv.). — *De femmes* (voy. *Lév.* xv, 18) : à cette condition, et vu la grave et pressante mission que David était supposé avoir à remplir, le grand prêtre consentait à lui donner les pains consacrés. Comp. *Matth.* xii, 5 sv. *Marc*, ii, 25.

5. *Les vases* (hébr. *kelei*), les objets, tels que armes, vêtements, bissacs, etc., qui participaient à la souillure du corps, et avec lesquels les pains consacrés pouvaient se trouver en contact (*Lév.* xiii, 58; *Marc*, vii, 4). D'autres, *les corps;* S. Paul emploie le mot *vas* en ce sens; mais *keli* ne semble l'avoir nulle part dans l'Anc. Testament. — *Si l'usage*, l'emploi de ces pains par David, *est profane*, ne servant qu'à apaiser la faim. —

mus ambo in nomine Domini, di-
centes : Dominus sit inter me et te,
et inter semen meum et semen tuum
usque in sempiternum.
43. Et surrexit David, et abiit :
sed et Jonathas ingressus est civi-
tatem.

CAPUT XXI.

Profugus David in Nobe urbem sacerdotalem, fame compulsus panes sanctificatos comedit datos ab Achimelech præsente ibidem Doeg Idumæo; et Goliath gladio accepto, apud Achis regem Geth dementiam præ timore simulat.


ENIT autem David in
Nobe ad Achimelech sa-
cerdotem : et obstupuit
Achimelech, eo quod ve-
nisset David. Et dixit ei : Quare tu
solus, et nullus est tecum? 2. Et ait
David ad Achimelech sacerdotem :
Rex præcepit mihi sermonem, et
dixit : Nemo sciat rem, propter
quam missus es a me, et cujusmodi
præcepta tibi dederim : nam et pue-
ris condixi in illum et illum locum.
3. Nunc ergo si quid habes ad ma-
num, vel quinque panes, da mihi,
aut quidquid inveneris. 4. Et respon-
dens sacerdos ad David, ait illi : Non
habeo laicos panes ad manum, sed
tantum panem sanctum : si mundi
sunt pueri, maxime a mulieribus?
5. Et respondit David sacerdoti, et
dixit ei : Equidem, si de mulieribus
agitur : continuimus nos ab heri et
nudiustertius, quando egrediebа-
mur, et fuerunt vasa puerorum san-
cta : porro via hæc polluta est, sed
et ipsa hodie sanctificabitur in vasis.
6. [a]Dedit ergo ei sacerdos sanctifica- [a] Matth. 12,
tum panem : neque enim erat ibi 3. 4.
panis, nisi tantum panes propositio-
nis, qui sublati fuerant a facie Do-
mini, ut ponerentur panes calidi.
7. Erat autem ibi vir quidam de ser-
vis Saul, in die illa, intus in taberna-
culo Domini : et nomen ejus Doeg
Idumæus, potentissimus pastorum
Saul.
8. Dixit autem David ad Achi-
melech : Si habes hic ad manum
hastam, aut gladium? quia gladium
meum, et arma mea non tuli me-
cum : sermo enim regis urgebat.
9. Et dixit sacerdos : Ecce hic gla-
dius Goliath Philisthæi, quem per-
cussisti in Valle terebinthi, est invo-
lutus pallio post ephod : si istum vis
tollere, tolle : neque enim hic est
alius absque eo. Et ait David : Non
est huic alter similis, da mihi eum.
10. Surrexit itaque David, et fugit
in die illa a facie Saul : et venit ad

Par le vase dans lequel sera renfermé le pain consacré que nous emporterons. Keil : *par l'instrument*, par moi, David, qui ai reçu cette mission de l'oint de Jéhovah. D'autres autrement. Calmet explique la Vulg. : *quoique cette manière d'agir*, savoir que des laïques mangent des pains consacrés, cependant nous ne les mangerons que dans la pureté, avec le respect dû aux choses saintes.

7. Ce verset donne un renseignement important pour ce qui suit (xxii, 9). — *Retenu devant* le tabernacle, soit pour l'accomplissement d'un vœu (*Act.* xxi, 23 sv.), soit à cause d'une impureté lévitique, soit comme soupçonné de lèpre, ou comme prosélyte, c.-à-d. aspirant à être reçu dans la communauté d'Israël.

9. *Que tu as tué :* voy. xvii, 2 : David a donc une sorte de droit sur cette épée. — *Dans un drap*, pour la préserver de la poussière et de la rouille; litt. *dans le vêtement :* l'article ferait supposer qu'il s'agit du vêtement de Goliath, transporté également dans le tabernacle comme trophée. A quelle époque eut lieu ce dépôt de l'épée de Goliath? On l'ignore : voy. xvii, 54, note. — *Derrière l'éphod*, le vêtement sacré du grand prêtre : signe de l'importance que l'on attachait à ce trophée.

10. Dans le trouble où l'ont jeté les informations de Jonathas, David se hâte de passer la frontière israélite. Plusieurs années s'étaient écoulées depuis sa victoire sur Goliath. Il pouvait espérer, non seulement ne pas être reconnu des Philistins, mais encore, en qualité de persécuté de Saül, leur ennemi capital, trouver chez eux un bienveillant accueil. Mais l'épée de Goliath ne pouvait-elle pas le trahir? Il n'est pas dit qu'il l'ait portée jusqu'à Geth. — *Achis*, appelé Abimélech (père-roi) dans le Ps. xxxiv (Vulg., *Achimélech*, nom héréditaire des satrapes ou princes de Geth).

Achis, roi de Geth. [11] Les serviteurs d'Achis lui dirent : " N'est-ce pas là David, roi du pays? N'est-ce pas celui pour qui l'on chantait en dansant :

Saül a tué ses mille,
Et David ses dix mille.

[12] David réfléchit sur ces paroles, et il eut une grande peur d'Achis, roi de Geth. [13] Il dissimula sa raison à leurs yeux et fit l'insensé entre leurs mains; il battait du tambour sur les battants des portes, et il laissait couler sa salive sur sa barbe. [14] Achis dit à ses serviteurs : " Vous voyez bien que cet homme est un fou; pourquoi me l'avez-vous amené? [15] Est-ce que je manque de fous, que vous m'ameniez celui-ci pour me rendre témoin de ses extravagances? Doit-il entrer dans ma maison? "

CHAP. XXII. — David à Odollam; chez le roi de Moab. Saül fait mettre à mort Achimélech et les prêtres de Nobé.

Chap. XXII.


Avid partit de là et s'enfuit dans la caverne d'Odollam. Ses frères et toute la maison de son père l'ayant appris, ils descendirent vers lui. [2] Tous les opprimés, tous ceux qui avaient des créanciers ou qui étaient mécontents, se rassemblèrent auprès de lui, et il devint leur chef; il y eut ainsi avec lui environ quatre cents hommes.

[3] De là, David s'en alla à Maspha, dans *le pays de* Moab. Il dit au roi de Moab : " Que mon père et ma mère puissent, je te prie, se retirer chez vous, jusqu'à ce que je sache ce que Dieu fera de moi. " [4] Et il les amena devant le roi de Moab, et ils demeurèrent chez lui tout le temps que David fut dans son lieu fort. [5] Le prophète Gad dit à David : " Ne reste pas dans ce lieu fort; va-t'en et reviens dans le pays de Juda. " Et David s'en alla et se rendit à la forêt de Haret.

[6] Saül apprit que David et ses gens avaient été reconnus. Assis à Gabaa sous le tamarisque, sur la hauteur, sa lance à la main et tous ses serviteurs étant rangés autour de lui, [7] Saul leur dit : " Ecoutez, Benjamites : le fils d'Isaï vous donnera-t-il aussi à tous des champs et des vignes, fera-t-il de vous tous des chefs de milliers et des chefs de centaines, [8] que vous vous soyez tous ligués contre moi, qu'il n'y ait personne qui m'informe que mon fils a fait alliance avec le fils d'Isaï, et que nul de vous n'en souffre pour moi et ne m'avertisse que mon fils a soulevé mon serviteur contre moi, pour me dresser des embûches, comme il le fait aujourd'hui? "

---

11. *Roi du pays* d'Israël : les exploits de David l'avaient rendu célèbre et avaient rejeté Saül dans l'ombre. Il est difficile de deviner si ces louanges, dans la bouche des courtisans d'Achis, avaient pour but d'honorer David ou de le présenter comme un homme dangereux. Comp. xxix, 5.

13. *Entre les mains* de ceux qui cherchaient à le saisir comme fou. — *Il battait du tambour*, hébr. *vaiathoph :* ainsi ont lu les LXX et la Vulg. L'hébreu actuel porte, *vaiathav, il faisait des marques*, savoir la marque d'un *thau*, en forme de croix chez les anciens Hébreux et les Phéniciens. La première leçon semble préférable.

Cette retraite de David chez Achis ne saurait être identifiée avec celle qui est mentionnée au ch. xxvii; les circonstances sont toutes différentes.

CHAP. XXII.

1. *Caverne* ou grotte *d'Odollam* (hébr. *Adullam*), près de la ville de ce nom (*Jos.* xii, 16). Gauneau place cette grotte au pied de la colline qui domine l'ouadi *el Ma* ou *Miyéh;* il ne faudrait donc plus l'identifier, comme le fait la tradition, avec le labyrinthe de *Khareitoun*, situé plus près de Bethléem.

2. *Les opprimés*, litt. *les hommes dans la détresse*, peut-être par suite de persécutions de Saül. — *400 hommes :* ce nombre s'éleva bientôt à 600 (xxiii, 13). Sous la conduite de David et à l'école de l'adversité, plusieurs devinrent des héros (I *Par.* xii : comp. II *Sam.* xxiii, 13 sv. I *Par.* i, 15 sv.).

Achis regem Geth : 11. dixerunt-
que servi Achis ad eum cum vi-
dissent David : Numquid non iste
est David rex terræ? nonne huic
cantabant per choros, dicentes :
[b] Supr. 18, 7. Eccli. 47, 7. [b]Percussit Saul mille, et David de-
cem millia? 12. Posuit autem Da-
vid sermones istos in corde suo,
et extimuit valde a facie Achis
regis Geth. 13. Et immutavit os
suum coram eis, et collabebatur in-
ter manus eorum : et impingebat
in ostia portæ, defluebantque salivæ
ejus in barbam. 14. Et ait Achis ad
servos suos : Vidistis hominem insa-
num : quare adduxistis eum ad me?
15. An desunt nobis furiosi, quod
introduxistis istum, ut fureret me
præsente? hiccine ingredietur do-
mum meam?

CAPUT XXII.

David plurimos ad se in speluncam Odollam suscipit : inde ad regem Moab proficiscitur : unde consilio Gad prophetæ in terram Juda revertitur. Saul vero omnes sacerdotes Nobe, præter Abiathar qui ad David confugit, per Doeg Idumæum jussit interimi.


BIIT ergo David inde, et
fugit in speluncam Odol-
lam. Quod cum audissent
fratres ejus, et omnis do-
mus patris ejus, descenderunt ad
[a] Judic. 11, 3. eum illuc. 2. [a]Et convenerunt ad
eum omnes, qui erant in angustia
constituti, et oppressi ære alieno, et
amaro animo, et factus est eorum
princeps, fueruntque cum eo quasi
quadringenti viri.
3. Et profectus est David inde in
Maspha, quæ est Moab : et dixit ad
regem Moab : Maneat, oro, pater
meus et mater mea vobiscum, donec
sciam quid faciat mihi Deus. 4. Et
reliquit eos ante faciem regis Moab :
manseruntque apud eum cunctis
diebus, quibus David fuit in præsi-
dio. 5. Dixitque Gad propheta ad
David : Noli manere in præsidio,
proficiscere, et vade in terram Juda.
Et profectus est David, et venit in
saltum Haret.
6. Et audivit Saul quod apparuis-
set David, et viri qui erant cum eo.
Saul autem cum maneret in Gabaa,
et esset in nemore, quod est in Ra-
ma, hastam manu tenens, cunctique
servi ejus circumstarent eum, 7. ait
ad servos suos qui assistebant ei :
Audite nunc filii Jemini : numquid
omnibus vobis dabit filius Isai agros
et vineas, et universos vos faciet
tribunos, et centuriones : 8. quo-
niam conjurastis omnes adversum
me, et non est qui mihi renuntiet,
maxime cum et filius meus fœdus
inierit cum filio Isai? Non est qui
vicem meam doleat ex vobis, nec
qui annuntiet mihi : eo quod susci-
taverit filius meus servum meum
adversum me, insidiantem mihi
usque hodie.

3. *Maspha de Moab*, à l'E. de la mer Morte : à rapprocher du *champ de Sophim* situé sur le mont Phosga (*Nombr.* xxiii, 14 hébr.) Des environs de Bethléem, il était facile à David de gagner le Jourdain près de son embouchure; le fleuve traversé, il se trouvait à Maspha. — *Que mon père :* il était naturel que David cherchât un asile pour son père Isaï, petit-fils de Ruth la Moabite, dans la patrie de cette dernière.

4. *Lieu fort :* quelque château fort de Maspha, servant de refuge à David.

5. *Gad :* Samuel l'avait sans doute envoyé de Najoth porter cet avis à David. Sur ce prophète, voy. II *Sam.*, xxiv, 11 sv. I *Par.* xxix, 29. — *Forêt de Haret*, dans la montagne de Juda, inconnue d'ailleurs.

6. *Saül apprit* qu'on avait des renseignements sur la retraite de David. — *Assis*, etc. : tous ces détails indiquent une assemblée solennelle des chefs de la tribu de Benjamin, tenue en plein air, sous *le* tamarisque qui ombrageait d'ordinaire cette espèce de cour plénière. — Vulg., *dans le bois qui est à Rama.*

7. *Benjamites :* Saül s'était entouré surtout d'hommes de sa tribu, et leur avait donné de préférence des charges et des bénéfices. — *Aussi*, à vous aussi, comme il en donnera à ses compatriotes de la tribu de Juda.

8. *Fait alliance* : peut-être Saül n'a-t-il en vue que l'amitié de Jonathas pour David; peut-être aussi savait-il quelque chose de ce qui est raconté ch. xx, 12-17.

9 Doëg, l'Edomite, qui était le chef
des serviteurs de Saül, répondit :
" J'ai vu le fils d'Isaï venir à Nobé
auprès d'Achimélech, fils d'Achitob.
10 Achimélech a consulté pour lui
Jéhovah, et il lui a donné des vi-
vres, ainsi que l'épée de Goliath, le
Philistin. "

11 Le roi fit appeler le prêtre Achi-
mélech, fils d'Achitob, et toute la
maison de son père, les prêtres qui
étaient à Nobé. Ils se rendirent tous
vers le roi; 12 et Saül dit : " Ecoute,
fils d'Achitob! " Il répondit : " Me
voici, mon seigneur. " 13 Saül lui dit :
" Pourquoi vous êtes-vous ligués con-
tre moi, toi et le fils d'Isaï? Tu lui as
donné du pain et une épée et tu as
consulté Dieu pour lui, pour qu'il
s'élève contre moi et me dresse des
embûches, comme il le fait aujour-
d'hui? " 14 Achimélech répondit au
roi : " Lequel d'entre tous tes servi-
teurs est, comme David, d'une fidé-
lité éprouvée, gendre du roi, admis à
tes conseils et honoré dans ta mai-
son? 15 Est-ce aujourd'hui que j'aurais
commencé à consulter Dieu pour lui?
Loin de moi chose pareille! Que le
roi ne mette pas à la charge de son
serviteur une chose qui pèserait sur
toute la maison de mon père, car ton
serviteur n'a rien su de tout cela, ni
peu ni beaucoup. " 16 Le roi dit : " Tu
mourras, Achimélech, toi et toute la
maison de ton père. " 17 Et le roi dit
aux gardes qui se tenaient près de
lui : " Tournez-vous et mettez à mort
les prêtres de Jéhovah; car leur main
est avec David, et sachant bien qu'il
était en fuite, ils ne m'en ont pas in-
formé. " Mais les serviteurs du roi ne
voulurent pas porter la main sur les
prêtres de Jéhovah. 18 Alors le roi dit
à Doëg : " Tourne-toi et frappe les
prêtres. " Et Doëg l'Edomite se tour-
na, et ce fut lui qui frappa les prêtres;
il mit à mort en ce jour quatre-vingt-
cinq hommes portant l'éphod de lin.
19 Saül frappa encore du tranchant de
l'épée Nobé, ville sacerdotale : hom-
mes et femmes, enfants et nourris-
sons, bœufs, ânes et brebis, furent
passés au fil de l'épée.

20 Un fils d'Achimélech, fils d'Achi-
tob, s'échappa; son nom était Abia-
thar. Il se réfugia auprès de David,
21 et lui apporta la nouvelle que Saül
avait tué les prêtres de Jéhovah. 22 Et
David dit à Abiathar : " J'ai bien
pensé en ce jour-là que Doëg l'Edo-
mite, qui était à Nobé, ne manquerait
pas d'informer Saül. C'est moi qui suis
cause de la mort de toute la maison
de ton père. 23 Reste avec moi, ne
crains rien; car celui qui en veut à ma
vie en veut à ta vie, et près de moi tu
auras bonne garde. "

---

9. *Qui était le chef des serviteurs*, une sorte de maréchal du palais; d'autres, *qui se tenait là avec les serviteurs de Saül*. La Vulg. réunit les deux sens.

10. *Consulté Jéhovah :* ce fait n'est pas mentionné xxi, 1-10, et la réponse du grand prêtre à ce sujet n'est pas claire (vers. 15). Doëg faisait-il une calomnie, ou bien croyait-il réellement que le grand prêtre avait pris l'éphod pour consulter le Seigneur (xxi, 9)?

11. *La maison de son père*, savoir *les prêtres*, etc.

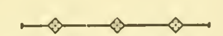
14. *Lequel*, etc. : David étant tout cela, Achimélech est-il coupable d'agir comme il l'a fait? On pouvait ignorer, loin de la cour, les véritables sentiments de Saül pour David. Tel paraît avoir été le cas du grand prêtre, qui avait ajouté une foi entière au discours de David (xxi, 2 sv.). — *Admis à tes conseils*, litt. *à tes audiences* secrètes. La Vulgate, qui traduit ici, *marchant à ton commandement*, a mieux rendu le sens de ces mots II *Sam.* xxiii, 23.

15. *Que j'aurais commencé*, en admettant que Doëg n'ait pas dit la vérité sur ce chef (vers. 10). En effet, consulter Dieu était pour le grand prêtre un devoir qu'il n'avait à remplir qu'envers le roi d'Israël. Ou mieux, en supposant que Doëg a dit vrai : *est-ce d'aujourd'hui que j'ai consulté*, etc.; je l'ai déjà fait plusieurs fois pour des entreprises confiées à David. — *Loin*

9. Respondens autem Doeg Idumæus, qui assistebat, et erat primus inter servos Saul, Vidi, inquit, filium Isai in Nobe apud Achimelech filium Achitob sacerdotem. 10. Qui consuluit pro eo Dominum, et cibaria dedit ei : sed et gladium Goliath Philisthæi dedit illi.

11. Misit ergo rex ad accersendum Achimelech sacerdotem filium Achitob, et omnem domum patris ejus, sacerdotum, qui erant in Nobe, qui universi venerunt ad regem. 12. Et ait Saul ad Achimelech : Audi fili Achitob. Qui respondit : Præsto sum domine. 13. Dixitque ad eum Saul : Quare conjurastis adversum me, tu et filius Isai, et dedisti ei panes et gladium, et consuluisti pro eo Deum, ut consurgeret adversum me, insidiator usque hodie permanens? 14. Respondensque Achimelech regi, ait : Et quis in omnibus servis tuis, sicut David fidelis, et gener regis, et pergens ad imperium tuum, et gloriosus in domo tua? 15. Num hodie cœpi pro eo consulere Deum? absit hoc a me : ne suspicetur rex adversus servum suum rem hujuscemodi, in universa domo patris mei : non enim scivit servus tuus quidquam super hoc negotio, vel modicum vel grande. 16. Dixitque rex : Morte morieris Achimelech, tu, et omnis domus patris tui. 17. Et ait rex emissariis, qui circumstabant eum : Convertimini, et interficite sacerdotes Domini : nam manus eorum cum David est : scientes quod fugisset, et non indicaverunt mihi. Noluerunt autem servi regis extendere manus suas in sacerdotes Domini. 18. Et ait rex ad Doeg : Convertere tu, et irrue in sacerdotes. Conversusque Doeg Idumæus, irruit in sacerdotes, et trucidavit in die illa octoginta quinque viros vestitos ephod lineo. 19. Nobe autem civitatem sacerdotum percussit in ore gladii, viros et mulieres, et parvulos, et lactentes, bovemque et asinum, et ovem in ore gladii.

20. Evadens autem unus filius Achimelech, filii Achitob, cujus nomen erat Abiathar, fugit ad David. 21. Et annuntiavit ei quod occidisset Saul sacerdotes Domini. 22. Et ait David ad Abiathar : Sciebam in die illa, quod cum ibi esset Doeg Idumæus, proculdubio annuntiaret Sauli : ego sum reus omnium animarum patris tui. 23. Mane mecum, ne timeas : si quis quæsierit animam meam, quæret et animam tuam, mecumque servaberis.



de moi d'avoir conspiré contre le roi! *Une chose*, un crime qui entraînerait la perte, non seulement du coupable, mais de toute sa famille. — *De tout cela*, de cette prétendue conspiration.

17. *Aux gardes*, litt. *aux coureurs*, satellites chargés de porter les ordres du roi, de courir devant ou à côté de lui quand il paraissait en public, etc. — *Leur main est avec David :* ils tiennent pour lui ; ou bien, ils sont d'accord avec lui.

18. *Il mit à mort*, aidé sans doute de serviteurs de nationalité étrangère qu'il avait sous ses ordres. — *Portant l'éphod de lin*, vêtement des prêtres, de forme semblable à celui du grand prêtre, ces mots (ainsi que *de Jéhovah* répétés deux fois au vers. 7) mettent en relief l'atrocité du crime.

19. *Nobé* fut traitée comme une ville vouée à l'anathème (*Deut.* xiii, 13 sv.); Saül identifie sa cause avec celle de Jéhovah ; d'une prétendue conspiration contre sa personne, il fait un attentat contre Dieu. Ce fut sans doute à cette occasion que le sanctuaire fut transporté de Nobé à Gabaon.

20. *Abiathar :* fidèle à David durant tout son règne, il prit après sa mort le parti d'Adonias et fut dépossédé du pontificat par Salomon. — *Auprès de David*, litt. *après David*, fugitif lui-même.

23. Expression de la confiance de David en la protection divine.

CHAP. XXIII. — David à Céïla; dans les déserts de Zeph et de Maon.

Chap. XXIII. ON vint dire à David : " Voici
que les Philistins attaquent
Céïla et pillent les aires. "
2 David consulta Jéhovah, en disant :
" Irai-je et battrai-je ces Philistins? "
Et Jéhovah répondit à David : " Va,
tu battras les Philistins et tu déli-
vreras Céïla. " 3 Mais les hommes de
David lui dirent : " Ici *même* en Juda
nous sommes dans la crainte; que
sera-ce si nous allons à Céïla contre
les troupes rangées des Philistins? "
4 David consulta encore une fois Jého-
vah et Jéhovah lui répondit : " Lève-
toi, descends à Céïla, car je livre les
Philistins entre tes mains. " 5 David
alla donc avec ses hommes à Céïla,
et attaqua les Philistins; il emmena
leur bétail et leur fit éprouver une
grande défaite. C'est ainsi que David
délivra les habitants de Céïla.
6 Or il se fit qu'Abiathar, fils d'Achi-
mélech, s'enfuit vers David à Céïla,
lorsqu'il descendit ayant en main
l'éphod.
7 Lorsque Saül apprit que David
était allé à Céïla, il dit : " Dieu le
livre entre mes mains, car il est venu
s'enfermer dans une ville qui a des
portes et des barres. " 8 Et Saül con-
voqua tout le peuple à la guerre, afin
de descendre à Céïla et d'assiéger
David et ses hommes. 9 Mais David,
ayant eu connaissance du mauvais
dessein que Saül avait contre lui, dit
au prêtre Abiathar : " Apporte
l'éphod. " 10 Alors il dit : " Jéhovah,
Dieu d'Israël, votre serviteur a appris
que Saül se dispose à venir à Céïla,
pour détruire la ville à cause de moi.
11 Les habitants de Céïla me livre-
ront-ils entre ses mains? Saül des-
cendra-t-il, comme votre serviteur l'a
entendu dire? Jéhovah, Dieu d'Israël,
daignez le révéler à votre serviteur. "
Jéhovah répondit : " Il descendra. "
12 Et David dit : " Les habitants de
Céïla me livreront-ils, moi et mes
hommes, entre les mains de Saül? "
Jéhovah répondit : " Ils te livreront."
13 Alors David se leva avec ses
gens au nombre d'environ six cents
hommes; ils sortirent de Céïla et ils
allaient et venaient à l'aventure. In-
formé que David s'était enfui de
Céïla, Saül suspendit sa marche.
14 David demeura au désert, dans des
lieux forts, et il resta dans la monta-
gne au désert de Ziph. Saül le cher-
chait continuellement, mais Dieu ne
le livra pas entre ses mains.
15 Pendant que David, sachant que
Saül s'était mis en campagne pour lui
ôter la vie, se tenait au désert de
Ziph, dans la forêt, 16 Jonathas, fils de
Saül, se leva et alla vers lui dans la
forêt. Il fortifia son esprit en Dieu
et lui dit : 17 " Ne crains rien, car la
main de Saül, mon père, ne t'attein-
dra pas. Tu règneras sur Israël, et

CHAP. XXIII.

1. *Céïla*, dans la Séphéla (*Jos.* xv, 44), près de la frontière des Philistins, auj. ruine de *kila*, à 2 ou 3 li. à l'E. de Beit-Djibrin (Eleutheropolis). — *Les aires*, couvertes de blé coupé qui attendait le battage.

2. *Consulta Jéhovah :* soit par l'intermédiaire du prophète Gad (xxii, 5), soit plus probablement par le ministère d'Abiathar (xxii, 20 sv.) au moyen de l'Urim et du Thummim. Voy. vers. 6.

3. *Dans la crainte*, à cause des poursuites de Saül.

4. *Encore une fois*, pour donner de la confiance à ses hommes.

6. *L'éphod :* ce verset paraît avoir pour but d'expliquer comment David avait pu consulter le Seigneur. D'après cela, les mots, *s'enfuit vers David à Céïla*, doivent être entendu en ce sens qu'Abiathar s'enfuit et arriva auprès de David (xx, 20) au moment où celui-ci venait d'apprendre l'attaque des Philistins contre Céïla, et qu'il l'accompagna dans son expédition.

7. *Des barres*, des verrous.

12. David répète celle de ses deux questions à laquelle le Seigneur n'avait pas répondu.

14. *Au désert* de Juda, qui s'étendait de la montagne de Juda à la mer Morte; certaines parties portaient un nom particulier

CAPUT XXIII.

Cum David Ceilam a Philisthæis liberasset, ne in manus Saul a viris Ceilæ traderetur, profugus in desertum Ziph proditur a Ziphæis : fœdere autem inter David et Jonathan renovato, Saul eum persequitur, sed propter subitam Philisthæorum irruptionem liberatur.


T annuntiaverunt David,
dicentes : Ecce Philisthiim
oppugnant Ceilam,
et diripiunt areas.
2. Consuluit ergo David Dominum,
dicens : Num vadam, et percutiam
Philisthæos istos? Et ait Dominus
ad David : Vade, et percuties Philisthæos,
et Ceilam salvabis. 3. Et
dixerunt viri, qui erant cum David,
ad eum : Ecce nos hic in Judæa
consistentes timemus : quanto magis
si ierimus in Ceilam adversum
agmina Philisthinorum? 4. Rursum
ergo David consuluit Dominum.
Qui respondens, ait ei : Surge, et
vade in Ceilam : ego enim tradam
Philisthæos in manu tua. 5. Abiit
ergo David, et viri ejus in Ceilam,
et pugnavit adversum Philisthæos,
et abegit jumenta eorum, et percussit
eos plaga magna : et salvavit
David habitatores Ceilæ.

6. Porro eo tempore, quo fugiebat
Abiathar filius Achimelech ad
David in Ceilam, ephod secum habens
descenderat.

7. Nuntiatum est autem Sauli
quod venisset David in Ceilam : et
ait Saul : Tradidit eum Deus in
manus meas, conclususque est introgressus
urbem, in qua portæ et seræ
sunt. 8. Et præcepit Saul omni populo
ut ad pugnam descenderet in
Ceilam : et obsideret David, et viros
ejus. 9. Quod cum David rescisset
quia præpararet ei Saul clam malum,
dixit ad Abiathar sacerdotem :
Applica ephod. 10. Et ait David :
Domine Deus Israel, audivit famam
servus tuus, quod disponat Saul
venire in Ceilam, ut evertat urbem
propter me : 11. si tradent me viri
Ceilæ in manus ejus? et si descendet
Saul, sicut audivit servus tuus? Domine
Deus Israel indica servo tuo.
Et ait Dominus : Descendet.
12. Dixitque David : Si tradent me
viri Ceilæ, et viros qui sunt mecum,
in manus Saul? et dixit Dominus :
Tradent.

13. Surrexit ergo David et viri
ejus quasi sexcenti, et egressi de
Ceila, huc atque illuc vagabantur
incerti : nuntiatumque est Sauli
quod fugisset David de Ceila, et
salvatus esset : quam ob rem dissimulavit
exire. 14. Morabatur autem
David in deserto in locis firmissimis,
mansitque in monte solitudinis
Ziph, in monte opaco : quærebat
eum tamen Saul cunctis diebus : et
non tradidit eum Deus in manus
ejus.

15. Et vidit David quod egressus
esset Saul ut quæreret animam ejus.
Porro David erat in deserto Ziph in
silva. 16. Et surrexit Jonathas filius
Saul, et abiit ad David in silvam, et
confortavit manus ejus in Deo : dixitque
ei : 17. [a]Ne timeas : neque [a] Infr. 24,
enim inveniet te manus Saul patris 21.
mei, et tu regnabis super Israel, et
ego ero tibi secundus, sed et Saul

emprunté à la ville qui était dans le voisinage, par ex. *désert de Ziph :* voy. *Jos.* xv, 54. — *Des lieux forts*, situés sur des hauteurs. — *Saül le cherchait continuellement*, etc. Keil traduit : *Saül le chercha tous les jours de sa vie, mais* (inutilement, car) *Dieu ne l'avait pas livré entre ses mains :* cette remarque servirait d'introduction aux récits qui suivent.

15. *Dans la forêt*, hébr. *bachorschah*, peut-être un nom propre de lieu, aujourd'hui *Choreisa.*

16. *Son esprit*, litt. *ses mains*, son courage.

17. *Tu règneras :* d'après le cours des événements, et sans avoir besoin de connaître le sacre de David, Jonathas se convainquait de plus en plus (comp. xx, 13 sv.) que David succéderait à Saül; celui-ci avait le même pressentiment. — *Et moi*, après la mort de mon père, *je serai*, etc.

moi je serai le second après toi; Saül, mon père, le sait bien aussi. " [18]Ils firent tous deux alliance devant Jéhovah; et David resta dans la forêt, et Jonathas retourna chez lui.

[19]Les Ziphiens montèrent vers Saül à Gabaa, et dirent : " David est caché parmi nous dans des lieux forts, dans la forêt, sur la colline de Hachila, qui est au midi de la lande. [20]Descends donc, ô roi, comme toute ton âme le désire; c'est à nous de le livrer entre les mains du roi. " [21]Saül dit : " Soyez bénis de Jéhovah de ce que vous avez eu pitié de moi! [22]Allez, je vous prie, observez mieux encore, sachez et voyez en quel lieu il se trouve, où il porte ses pas et qui l'a vu; car il est, m'a-t-on dit, fort rusé. [23]Examinez et reconnaissez toutes les retraites où il se cache; puis revenez vers moi avec des renseignements certains, et j'irai avec vous. S'il est dans le pays, je le découvrirai parmi tous les milliers de Juda. " [24]Ils se levèrent donc et allèrent à Ziph, avant Saül. Mais David et ses hommes s'étaient retirés au désert de Maon, dans la plaine du midi de la lande.

[25]Saül partit avec ses hommes à la recherche de David. David, l'ayant appris, descendit du rocher et resta dans le désert de Maon. Saül en fut informé et poursuivit David dans le désert de Maon; [26]il marchait d'un côté de la montagne, et David avec ses hommes de l'autre côté; tandis que David se hâtait pour échapper à Saül, et que Saül et ses hommes cernaient David et ses hommes pour s'emparer d'eux, [27]un messager vint dire au roi : " Hâte-toi de venir, car les Philistins ont fait invasion dans le pays. " [28]Saül cessa de poursuivre David, et s'en alla à la rencontre des Philistins. C'est pourquoi on appela ce lieu Séla-Hammachleqoth, *Rocher de l'évasion.*

CHAP. XXIV. — David, dans la caverne d'Engaddi, épargne Saül.

Chap. XXIV DAvid monta de là et s'établit dans les lieux forts d'Engaddi. [2]Lorsque Saül fut revenu de la poursuite des Philistins, on vint lui dire : " Voici que David est au désert d'Engaddi. " [3]Saül prit trois mille hommes d'élite d'entre tout Israël, et il alla à la recherche de David et de ses gens jusque sur les rochers des boucs sauvages. [4]Il arriva aux parcs des brebis qui étaient près du chemin, il y avait là une caverne, où il entra pour se couvrir les pieds, et David et ses gens étaient au fond de la caverne. [5]Les hommes de David lui dirent : " Voici le jour dont Jéhovah t'a dit : Je livre ton ennemi entre tes mains; traite-le comme il te plaira. " David se leva et coupa à la dérobée le bord du manteau de Saül. [6]Après cela, le cœur lui battit, de ce qu'il avait coupé le pan du manteau

---

18. *Ils firent*, ils renouvelèrent : voy. xx, 16 sv. 42. Ce fut la dernière entrevue de David et de Jonathas.

19. *David est caché* (litt. *David n'est-il pas caché*) : c'est le titre du Ps. liv. La colline de Ziph, dit van de Velde, forme un panorama d'où l'on pouvait apercevoir au loin tous les mouvements de David et de sa troupe. — *Colline de Hachila*, entre Ziph et Maon, peut-être la longue crête appelée auj. *el Kôlah*. — *Au midi*, (litt. *à droite*) *du désert*, à l'O. de la mer Morte.

22. *Observez*, litt. *appliquez* votre cœur, votre attention. — *Il porte ses pas*, ou mieux, peut-être, *il pose* ou *arrête ses pas*, où il séjourne après ses courses. — *Car il est*, etc. Vulg., *car il pense bien que je lui tends des embûches.*

23. *Les milliers* sont les grandes divisions de la tribu, les familles.

24. *Maon*, (*Jos.* xv, 55), à 2 li. au S. de Ziph, à 4 li. au S. S. E. d'Hébron. — *Dans la plaine*, ou *steppe*.

25. *Du rocher*, la montagne même de Maon, en forme de cône, où l'on trouve des ruines qui sont probablement les restes d'une tour. Pour ne pas être enfermé sur cette colline, David prend le large.

28. *Séla-Hammachleqoth;* Vulg., *Rocher de division*, de séparation.

pater meus scit hoc. 18. Percussit ergo uterque fœdus coram Domino: mansitque David in silva: Jonathas autem reversus est in domum suam.

[b] Infr. 26, 1.

19. [b]Ascenderunt autem Ziphæi ad Saul in Gabaa, dicentes: Nonne ecce David latitat apud nos in locis tutissimis silvæ, in colle Hachila, quæ est ad dexteram deserti? 20. Nunc ergo, sicut desideravit anima tua ut descenderes, descende: nostrum autem erit ut tradamus eum in manus regis. 21. Dixitque Saul: Benedicti vos a Domino, quia doluistis vicem meam. 22. Abite ergo, oro, et diligentius præparate, et curiosius agite, et considerate locum ubi sit pes ejus, vel quis viderit eum ibi, recogitat enim de me, quod callide insidier ei. 23. Considerate et videte omnia latibula ejus, in quibus absconditur: et revertimini ad me ad rem certam, ut vadam vobiscum: quod si etiam in terram se abstruserit, perscrutabor eum in cunctis millibus Juda. 24. At illi surgentes abierunt in Ziph ante Saul: David autem et viri ejus erant in deserto Maon, in campestribus ad dexteram Jesimon.

25. Ivit ergo Saul et socii ejus ad quærendum eum: et nuntiatum est David, statimque descendit ad petram, et versabatur in deserto Maon: quod cum audisset Saul, persecutus est David in deserto Maon. 26. Et ibat Saul ad latus montis ex parte una: David autem et viri ejus erant in latere montis ex parte altera: porro David desperabat se posse evadere a facie Saul: itaque Saul, et viri ejus in modum coronæ cingebant David, et viros ejus, ut caperent eos. 27. Et nuntius venit ad Saul, dicens: Festina, et veni, quoniam infuderunt se Philisthiim super terram. 28. Reversus est ergo Saul desistens persequi David, et perrexit in occursum Philisthinorum: propter hoc vocaverunt locum illum, Petram dividentem.

CAPUT XXIV.

David in spelunca Engaddi latitans oram chlamydis Saul persequentis abscidit, et ne occideretur, ipsum liberavit: quare Saul culpam agnoscit, et sciens David regnaturum, suscepto ab ipso juramento de non exscindenda Saulis familia, ei reconciliatur.



ASCENDIT ergo David inde: et habitavit in locis tutissimis Engaddi. 2. Cumque reversus esset Saul, postquam persecutus est Philisthæos, nuntiaverunt ei, dicentes: Ecce, David in deserto est Engaddi. 3. Assumens ergo Saul tria millia electorum virorum ex omni Israel, perrexit ad investigandum David et viros ejus, etiam super abruptissimas petras, quæ solis ibicibus perviæ sunt. 4. Et venit ad caulas ovium, quæ se offerebant vianti: eratque ibi spelunca, quam ingressus est Saul, ut purgaret ventrem: porro David et viri ejus in interiore parte speluncæ latebant. 5. Et dixerunt servi David ad eum: Ecce dies, de qua locutus est Dominus ad te: Ego tradam tibi inimicum tuum, ut facias ei sicut placuerit in oculis tuis. Surrexit ergo David, et præcidit oram chlamydis Saul silenter. 6. Post

CHAP. XXIV.

1. *Engaddi* (voy. *Gen.* xiv, 7; *Jos.* xv, 62): les cavernes des environs offraient une sûre retraite à David et à sa troupe; aujourd'hui encore elles servent de refuge aux bannis et aux malfaiteurs.

3. *Des boucs*, litt. *bouquetins*, ou *chèvres* (Vulg.).

4. *Se couvrir les pieds*, euphémisme: satisfaire un besoin naturel: voy. *Jug.* iii, 24. — *Au fond de la caverne:* ces cavernes forment souvent des labyrinthes souterrains où peuvent se cacher des milliers d'hommes.

5. *Du manteau* que Saül avait sans doute déposé non loin de lui.

6. *Lui battit*, litt. *le battit:* sa conscience lui reprocha d'avoir manqué de respect à l'oint du Seigneur.

de Saül. 7 Et il dit à ses hommes : " Que Jéhovah me préserve de faire contre mon seigneur, à l'oint de Jéhovah, une chose telle que de porter ma main sur lui, car il est l'oint de Jéhovah! " 8 Par ses paroles, David réprima ses hommes et les empêcha de se jeter sur Saül.

Saül, s'étant levé pour sortir de la caverne, continua sa route. 9 Alors David se leva et, sortant de la caverne, il se mit à crier après Saül : " O roi, mon seigneur! " Saül regarda derrière lui, et David s'inclina le visage contre terre et se prosterna; 10 et il dit à Saül : " Pourquoi écoutes-tu les propos de gens qui disent : David cherche à te faire du mal? 11 Voici qu'aujourd'hui tes yeux ont vu comment Jéhovah t'a livré entre mes mains dans la caverne. On *me* disait de te tuer; mais je t'ai épargné, et j'ai dit : Je ne porterai point la main sur mon seigneur, car il est l'oint de Jéhovah. 12 Vois donc, mon père, vois dans ma main le coin de ton manteau. Puisque j'ai coupé le coin de ton manteau et que je ne t'ai pas tué, reconnais et vois qu'il n'y a dans ma conduite ni méchanceté ni révolte, et que je n'ai point péché contre toi. Et toi, tu fais la chasse à ma vie pour me l'ôter. 13 Que Jéhovah soit juge entre moi et toi, et que Jéhovah me venge de toi, mais je ne porterai point la main sur toi. 14 Des méchants vient la méchanceté, dit le vieux proverbe; mais moi je ne porterai point la main sur toi. 15 Contre qui le roi d'Israël s'est-il mis en marche? Qui poursuis-tu? Un chien mort, une puce! 16 Jéhovah juge et prononce entre toi et moi. Qu'il regarde et qu'il défende ma cause et que sa sentence me délivre de ta main! "

17 Lorsque David eut achevé d'adresser ces paroles à Saül, Saül dit : " Est-ce bien ta voix, mon fils David? " Et Saül éleva la voix et pleura. 18 Il dit à David : " Tu es plus juste que moi; car toi tu m'as fait du bien, et moi je t'ai rendu du mal. 19 Tu as montré aujourd'hui que tu agis avec bonté envers moi, puisque Jéhovah m'a livré entre tes mains et que tu ne m'as pas tué. 20 Si quelqu'un rencontre son ennemi, le laisse-t-il poursuivre en paix son chemin? Que Jéhovah te fasse du bien en retour de ce que tu m'as fait en ce jour! 21 Maintenant je sais que tu seras roi et que la royauté d'Israël sera stable entre tes mains. 22 Jure-moi donc par Jéhovah que tu ne détruiras pas ma postérité après moi, et que tu ne retrancheras pas mon nom de la maison de mon père. " 23 David le jura à Saül; puis Saül s'en alla dans sa maison, et David et ses hommes montèrent à un endroit fort.

CHAP. XXV. — Mort de Samuel. David et Nabal.

Chap. XXV. Ependant Samuel mourut et tout Israël s'assembla pour le pleurer, et on l'enterra dans sa demeure à Rama. Alors David se leva et descendit au désert de Pharan.

2 Il y avait à Maon un homme fort

---

12. *Mon père :* il lui parle ainsi comme à son roi et au père de sa femme.

14. Sens : un méchant, un impie (Vulg.), pourrait seul attenter à ta vie; or c'est ce que je ne suis pas. Transition au vers. 15 : et lors même que je voudrais te nuire, comment le pourrais-je, moi chétif?

17. *Eleva la voix et pleura :* pleura tout haut.

23. *Montèrent à un endroit fort :* David n'avait pas été invité à accompagner Saül à la cour; il comprit que le changement du roi à son égard n'était que momentané, que la situation restait la même.

CHAP. XXV.

1. *Samuel mourut* dans le temps où se passaient les faits rapportés ici. Depuis les jours de Moïse et de Josué, aucun homme en Israël n'avait acquis plus de titre à la reconnaissance du peuple de Dieu; aussi *tout Israël s'assembla pour le pleurer*, célébrer ses obsèques. — *Dans sa demeure,* non dans sa maison : les Juifs avaient horreur

hæc percussit cor suum David, eo quod abscidisset oram chlamydis Saul. 7. Dixitque ad viros suos: Propitius sit mihi Dominus, ne faciam hanc rem domino meo, christo Domini, ut mittam manum meam in eum, quia christus Domini est. 8. Et confregit David viros suos sermonibus, et non permisit eos ut consurgerent in Saul: porro Saul exsurgens de spelunca, pergebat cœpto itinere. 9. Surrexit autem et David post eum: et egressus de spelunca, clamavit post tergum Saul, dicens: Domine mi rex. Et respexit Saul post se: et inclinans se David pronus in terram, adoravit, 10. dixitque ad Saul: Quare audis verba hominum loquentium, David quærit malum adversum te? 11. Ecce hodie viderunt oculi tui quod tradiderit te Dominus in manu mea in spelunca: et cogitavi ut occiderem te, sed pepercit tibi oculus meus: dixi enim: Non extendam manum meam in dominum meum, quia christus Domini est. 12. Quin potius pater mi, vide, et cognosce oram chlamydis tuæ in manu mea: quoniam cum præscinderem summitatem chlamydis tuæ, nolui extendere manum meam in te: animadverte, et vide, quoniam non est in manu mea malum, neque iniquitas, neque peccavi in te: tu autem insidiaris animæ meæ ut auferas eam. 13. Judicet Dominus inter me et te, et ulciscatur me Dominus ex te: manus autem mea non sit in te. 14. Sicut et in proverbio antiquo dicitur: AB IMPIIS egredietur impietas: manus ergo mea non sit in te. 15. Quem persequeris, rex Israel? quem persequeris? canem mortuum persequeris, et pulicem unum. 16. Sit Dominus judex, et judicet inter me et te: et videat, et judicet causam meam, et eruat me de manu tua.

17. Cum autem complesset David loquens sermones hujuscemodi ad Saul, dixit Saul: Numquid vox hæc tua est fili mi David? Et levavit Saul vocem suam, et flevit: 18. Dixitque ad David: Justior tu es quam ego: tu enim tribuisti mihi bona: ego autem reddidi tibi mala. 19. Et tu indicasti hodie quæ feceris mihi bona: quomodo tradiderit me Dominus in manum tuam, et non occideris me. 20. Quis enim cum invenerit inimicum suum, dimittet eum in via bona? Sed Dominus reddat tibi vicissitudinem hanc pro eo quod hodie operatus es in me. 21. Et nunc quia scio quod certissime regnaturus sis, et habiturus in manu tua regnum Israel: 22. jura mihi in Domino, ne deleas semen meum post me, neque auferas nomen meum de domo patris mei. 23. Et juravit David Sauli. Abiit ergo Saul in domum suam: et David, et viri ejus ascenderunt ad tutiora loca.

CAPUT XXV.

Mortuus Samuel plangitur: David Nabal victum neganti mortem minatus, egregia Abigail oratione placatur, quam, mortuo Nabal, in connubium accipit, simul et Achinoam; Saul vero filiam Michol Phalti tradit.



ORTUUS [a] est autem Samuel, et congregatus est universus Israel, et planxerunt eum, et sepelierunt eum in domo sua in Ramatha. Consurgensque David descendit in desertum Pharan. [a] Infr. 28, 3. Eccli. 46, 23.

2. Erat autem vir quispiam in

des cadavres, mais dans une propriété située sur la colline en dehors de la ville : comp. II *Rois*, xxi, 18; II *Par.* xxxiii, 20; *Jean*, xix, 41. — *Descendit*, sans doute pour y trouver de quoi subsister, *au désert de Pharan* qui, pris dans son sens large, s'étendait au nord jusqu'au désert de Bersabé, à une journée de marche de Maon.

2. *Carmel*, non la montagne, mais la ville de ce nom, située sur un plateau à 2 kil. au N. O. de Maon (*Jos.* xv, 54). — La *tonte des brebis* était une occasion de fête et de festin (*Gen.* xxxviii, 12 sv. II *Sam.* xiii, 23 sv.).

riche, ayant ses biens à Carmel; il
avait trois mille brebis et mille chè-
vres, et il se trouvait à Carmel pour
la tonte de ses brebis. 3 Le nom de
cet homme était Nabal, et celui de
sa femme Abigaïl; c'était une femme
pleine de sens et de belle figure; mais
l'homme était dur et méchant; il était
de la race de Caleb.

4 David apprit au désert que Nabal
tondait ses brebis. 5 Il envoya vers
lui dix jeunes gens, auxquels il dit :
“ Montez à Carmel et allez trouver
Nabal; vous le saluerez de ma part,
6 et vous lui parlerez ainsi : Pour la
vie! Que la paix soit avec toi, qu'elle
soit avec ta maison et avec tout ce
qui t'appartient. 7 Et maintenant j'ai
appris que tu as les tondeurs. Or tes
bergers ont été avec nous; nous ne
leur avons causé aucune peine, et rien
du troupeau ne leur a été enlevé pen-
dant tout le temps qu'ils ont été à
Carmel. 8 Interroge tes serviteurs, et
ils te le diront. Que ces jeunes gens
trouvent donc grâce à tes yeux, puis-
que nous venons dans un jour de
joie. Donne, je te prie, à tes servi-
teurs et à ton fils David ce que ta
main pourra trouver. ”

9 Lorsque les gens de David furent
arrivés, ils répétèrent toutes ces pa-
roles à Nabal au nom de David, et
ils attendirent. 10 Nabal répondit aux
serviteurs de David : “ Qui est Da-
vid, et qui est le fils d'Isaï? Ils sont
nombreux aujourd'hui les serviteurs
qui s'échappent de chez leurs maî-
tres. 11 Et je prendrais mon pain et
mon eau, et mon bétail que j'ai tué
pour mes tondeurs, et je les donne-
rais à des gens qui viennent je ne sais
d'où? ” 12 Les serviteurs de David, re-
broussant chemin, s'en retournèrent,
et lorsqu'ils furent arrivés, ils redi-
rent toutes ces paroles à David.
13 Alors David dit à ses hommes :
“ Que chacun de vous ceigne son
épée! ” Et ils ceignirent chacun leur
épée. David aussi ceignit son épée
et environ quatre cents hommes mon-
tèrent à sa suite; il en resta deux
cents près des bagages.

14 Un des serviteurs *de Nabal* vint
dire à Abigaïl : “ David a envoyé du
désert des messagers pour saluer
notre maître, qui les a rudoyés. 15 Et
pourtant ces gens se sont montrés
fort bons pour nous; ils ne nous ont
causé aucune peine, et rien ne nous a
été enlevé tout le temps que nous
avons cheminé avec eux, lorsque nous
étions dans la campagne. 16 Ils nous
ont servi de rempart aussi bien la
nuit que le jour, tout le temps que
nous avons été avec eux, gardant les
troupeaux. 17 Reconnais maintenant
et vois ce que tu as à faire; car la
perte de notre maître et de toute sa
maison est certaine, et il est trop mé-
chant pour qu'on puisse lui parler. ”

18 Aussitôt Abigaïl prit deux cents
pains, deux outres de vin, cinq mou-
tons apprêtés, cinq mesures de grain
rôti, cent masses de raisin sec et deux
cents de figues sèches, et les ayant
mis sur des ânes, 19 elle dit à ses ser-
viteurs : “ Passez devant moi, je vous
suis. ” Mais elle ne dit rien à Nabal,
son mari. 20 Comme elle descendait,
montée sur un âne, en un endroit cou-
vert de la montagne, voici que Da-
vid et ses hommes descendaient en
face d'elle, et elle les rencontra. —

3. *Nabal*, c.-à-d. *insensé :* peut-être un surnom que le peuple donnait à cet homme dénué de sens. — *Abigaïl*, signifie *père de la joie.* — *De la race de Caleb.* Au lieu de *Kalebi*, le chetib porte *Kelibbo*, litt. *selon son cœur*, c.-à-d. qui se laisse aller à tous ses caprices, qui fait à sa tête : cette leçon paraît préférable. LXX, *il était cynique.*

6. *Pour la vie!* probablement formule elliptique de salutation, dans laquelle sont sous-entendus les mots, *sois heureux.* La Vulg. ayant lu *bachai*, traduit, *avec mes frères et avec toi soit la paix*, etc. D'autres, avec les LXX, *au temps favorable sois en paix*, etc. La *paix*, ici, la santé, le bien-être.

7. *Enlevé* par les Arabes pillards.

8. *Ton fils David :* il invoque la bienveillance paternelle de Nabal.

9. *Ils attendirent* en silence, (Vulg.) selon l'usage, la réponse de Nabal.

10. *Les serviteurs qui s'échappent :* allusion à la fuite de David d'auprès Saül.

solitudine Maon, et possessio ejus in Carmelo, et homo ille magnus nimis : erantque ei oves tria millia, et mille capræ : et accidit ut tonderetur grex ejus in Carmelo. 3. Nomen autem viri illius erat Nabal : et nomen uxoris ejus Abigail : eratque mulier illa prudentissima et speciosa : porro vir ejus durus, et pessimus, et malitiosus : erat autem de genere Caleb.

4. Cum ergo audisset David in deserto quod tonderet Nabal gregem suum, 5. misit decem juvenes, et dixit eis : Ascendite in Carmelum, et venietis ad Nabal, et salutabitis eum ex nomine meo pacifice. 6. Et dicetis : Sit fratribus meis, et tibi pax, et domui tuæ pax, et omnibus, quæcumque habes, sit pax. 7. Audivi quod tonderent pastores tui, qui erant nobiscum in deserto : nunquam eis molesti fuimus, nec aliquando defuit quidquam eis de grege, omni tempore quo fuerunt nobiscum in Carmelo. 8. Interroga pueros tuos, et indicabunt tibi. Nunc ergo inveniant pueri tui gratiam in oculis tuis : in die enim bona venimus : quodcumque invenerit manus tua, da servis tuis, et filio tuo David.

9. Cumque venissent pueri David, locuti sunt ad Nabal omnia verba hæc ex nomine David : et siluerunt. 10. Respondens autem Nabal pueris David, ait : Quis est David? et quis est filius Isai? hodie increverunt servi qui fugiunt dominos suos. 11. Tollam ergo panes meos, et aquas meas, et carnes pecorum, quæ occidi tonsoribus meis, et dabo viris quos nescio unde sint? 12. Regressi sunt itaque pueri David per viam suam, et reversi venerunt, et nuntiaverunt ei omnia verba quæ dixerat. 13. Tunc ait David pueris suis : Accingatur unusquisque gladio suo. Et accincti sunt singuli gladiis suis, accinctusque est et David ense suo : et secuti sunt David quasi quadringenti viri : porro ducenti remanserunt ad sarcinas.

14. Abigail autem uxori Nabal nuntiavit unus de pueris suis, dicens : Ecce David misit nuntios de deserto, ut benedicerent domino nostro : et aversatus est eos. 15. Homines isti, boni satis fuerunt nobis, et non molesti : nec quidquam aliquando periit omni tempore, quo fuimus conversati cum eis in deserto : 16. pro muro erant nobis tam in nocte quam in die, omnibus diebus quibus pavimus apud eos greges. 17. Quam ob rem considera, et recogita quid facias : quoniam completa est malitia adversum virum tuum, et adversum domum tuam, et ipse est filius Belial, ita ut nemo possit ei loqui.

18. Festinavit igitur Abigail, et tulit ducentos panes, et duos utres vini, et quinque arietes coctos, et quinque sata polentæ, et centum ligaturas uvæ passæ, et ducentas massas caricarum, et posuit super asinos : 19. dixitque pueris suis : Præcedite me : ecce, ego post tergum sequar vos : viro autem suo Nabal non indicavit. 20. Cum ergo ascendisset asinum, et descenderet ad radices montis, David et viri ejus descendebant in occursum ejus : quibus et illa occurrit. 21. Et ait David : Vere frustra servavi omnia

---

11. *Mon pain et mon eau*, pour désigner en général ce que l'on mange et que l'on boit : des vivres.

13. *Que chacun de vous*, etc. : ce mouvement de colère de David restera heureusement sans effet, grâce à la conduite que Dieu va inspirer à Abigaïl.

14. *Pour saluer*, litt. *bénir* (Vulg.), apporter des souhaits de bonheur.

17. *Il* (Nabal) *est trop méchant;* litt. *fils de Bélial :* voy. *Deut.* xiii, 13.

18. *Deux cents pains*, etc. : toutes ces provisions avaient été préparées pour la fête de la tonte des brebis. — *Apprêtés*, égorgés et découpés ; Vulg., *cuits*. — *Cinq mesures*, litt. *cinq séa*, environ 65 litres.

20. *Un endroit couvert*, un vallon ombragé, entre deux versants de la montagne.

21 David disait : “ C'est bien en vain
que j'ai surveillé tout ce que cet hom-
me a dans le désert, et que rien n'a
été enlevé de tout ce qu'il possède ;
il me rend le mal pour le bien ! 22 Que
Dieu traite dans toute sa rigueur les
ennemis de David ! je ne laisserai
subsister jusqu'au lever du jour aucun
homme de tout ce qui appartient à
Nabal ! ”
23 Dès qu'Abigaïl aperçut David,
elle s'empressa de descendre de l'âne,
et tombant sur sa face devant David,
elle se prosterna contre terre. 24 Puis
elle se jeta à ses pieds, en disant :
“ Que sur moi, mon seigneur, sur moi
soit la faute ! Permets à ta servante
de parler à tes oreilles, et écoute les
paroles de ta servante. 25 Que mon
seigneur ne prenne pas garde à cet
homme de rien, à Nabal, car il est ce
que son nom indique ; Nabal est son
nom, et il y a chez lui de la folie.
Mais moi, ta servante, je n'ai pas vu
les gens que mon seigneur a envoyés.
26 Maintenant, mon seigneur, aussi
vrai que Jéhovah est vivant et que ton
âme est vivante, Jéhovah t'a préservé
de répandre le sang et de te venger
de ta main. Et maintenant que tes
ennemis et ceux qui veulent du mal
à mon seigneur soient comme Nabal !
27 *Accepte* donc ce présent que ta ser-
vante apporte à mon seigneur, et qu'il
soit distribué aux jeunes gens qui
marchent à la suite de mon seigneur.
28 Pardonne, je te prie, la faute de ta
servante, car Jéhovah fera certaine-
ment à mon seigneur, une maison
stable, car mon seigneur soutient les
guerres de Jéhovah, et le mal ne t'at-
teindra pas tout le temps de ta vie.
29 S'il s'élève quelqu'un pour te pour-
suivre et en vouloir à ta vie, la vie de
mon seigneur sera liée dans le fais-
ceau des vivants auprès de Jéhovah,
ton Dieu, et la vie de tes ennemis, il
la lancera au loin du creux de la
fronde. 30 Lorsque Jéhovah aura fait
à mon seigneur tout le bien qu'il t'a
annoncé, et qu'il t'aura établi chef sur
Israël, 31 ce pardon épargnera à mon
seigneur le remords et la souffrance
de cœur pour avoir répandu le sang
sans motif et s'être vengé lui-même.
Et lorsque Jéhovah aura fait du bien
à mon seigneur, souviens-toi de ta
servante. ”
32 David dit à Abigaïl : “ Béni soit
Jéhovah, le Dieu d'Israël, qui t'a en-
voyée aujourd'hui à ma rencontre !
Béni soit ton grand sens, 33 et bénie
sois-tu, toi qui m'as empêché en ce
jour de répandre le sang et de me
venger de ma main ! 34 Autrement,
aussi vrai que Jéhovah, le Dieu
d'Israël, qui m'a empêché de te faire
du mal, est vivant, si tu n'avais pas
eu hâte de venir au-devant de moi, pas
un mâle ne fût resté à Nabal d'ici au
lever du jour.” 35 David prit de la main
d'Abigaïl ce qu'elle lui avait apporté,
et lui dit : “ Monte en paix dans ta
maison ; j'ai écouté ta voix et accueilli
ta demande. ”
36 Abigaïl retourna auprès de Na-

---

21. *C'est bien en vain*, litt. *c'est seulement pour la tromperie*, pour être trompé dans mon attente.

22. *Que Dieu traite ;* litt., *traite ainsi les ennemis de David et qu'ainsi il y ajoute :* aussi vrai que Dieu frappera ; voy. une formule analogue de serment iii, 17. Comme cette formule exprime d'ordinaire une imprécation que celui qui parle prononce contre lui-même s'il n'exécutait pas sa parole, quelques interprètes sont amenés à lui donner ici exceptionnellement un sens favorable : Que traite mes ennemis aussi favorablement que je traiterais Nabal, si je ne me vengeais pas de lui en faisant périr jusqu'au dernier homme de sa maison ! — *Aucun homme*, litt. *mingentem ad parietem* (Vulg.), aucun mâle, pas même un enfant.

24. Abigaïl prend d'abord sur elle la faute, dans l'espoir que David ne se vengera pas sur une femme, qui d'ailleurs a réparé la faute commise ; elle montrera ensuite qu'elle est innocente.

25. *Son nom :* Nabal signifie *fou*.

26. *Jéhovah* lui-même, en m'envoyant à ta rencontre, *t'a préservé*, etc. — *De te venger*, (litt. *de te sauver*) *de ta main*, de te faire justice à toi-même. Vulg., *qui a préservé ta main* du meurtre : comp. vers. 31, 33, où les mêmes expressions sont rendues autrement. — *Soient comme Nabal*, punis

quæ hujus erant in deserto, et non periit quidquam de cunctis quæ ad eum pertinebant : et reddidit mihi malum pro bono. 22. Hæc faciat Deus inimicis David, et hæc addat, si reliquero de omnibus quæ ad ipsum pertinent usque mane, mingentem ad parietem.

23. Cum autem vidisset Abigail David, festinavit, et descendit de asino, et procidit coram David super faciem suam, et adoravit super terram, 24. et cecidit ad pedes ejus, et dixit : In me sit, domine mi, hæc iniquitas : loquatur, obsecro, ancilla tua in auribus tuis : et audi verba famulæ tuæ. 25. Ne ponat, oro, dominus meus rex cor suum super virum istum iniquum Nabal : quoniam secundum nomen suum stultus est, et stultitia est cum eo : ego autem ancilla tua non vidi pueros tuos, domine mi, quos misisti. 26. Nunc ergo domine mi, vivit Dominus, et vivit anima tua, qui prohibuit te ne venires in sanguinem, et salvavit manum tuam tibi : et nunc fiant sicut Nabal inimici tui, et qui quærunt domino meo malum. 27. Quapropter suscipe benedictionem hanc, quam attulit ancilla tua tibi domino meo : et da pueris qui sequuntur te dominum meum. 28. Aufer iniquitatem famulæ tuæ : faciens enim faciet Dominus tibi domino meo domum fidelem, quia prœlia Domini, domine mi, tu prœliaris : malitia ergo non inveniatur in te omnibus diebus vitæ tuæ. 29. Si enim surrexerit aliquando homo persequens te, et quærens animam tuam, erit anima domini mei custodita quasi in fasciculo viventium, apud Dominum Deum tuum : porro inimicorum tuorum anima rotabitur, quasi in impetu et circulo fundæ. 30. Cum ergo fecerit Dominus tibi domino meo omnia quæ locutus est bona de te, et constituerit te ducem super Israel, 31. non erit tibi hoc in singultum, et in scrupulum cordis domino meo, quod effuderis sanguinem innoxium, aut ipse te ultus fueris : et cum benefecerit Dominus domino meo, recordaberis ancillæ tuæ.

32. Et ait David ad Abigail : Benedictus Dominus Deus Israel, qui misit hodie te in occursum meum, et benedictum eloquium tuum, 33. et benedicta tu, quæ prohibuisti me hodie ne irem ad sanguinem, et ulciscerer me manu mea. 34. Alioquin vivit Dominus Deus Israel qui prohibuit me ne malum facerem tibi : nisi cito venisses in occursum mihi, non remansisset Nabal usque ad lucem matutinam, mingens ad parietem. 35. Suscepit ergo David de manu ejus omnia quæ attulerat ei, dixitque ei : Vade pacifice in domum tuam, ecce audivi vocem tuam, et honoravi faciem tuam.

36. Venit autem Abigail ad Na-

---

de Dieu : dans l'Ancien Testament, la folie est en corrélation avec l'impiété. Comp. vers. 22.

27. *Ce présent*, litt. cette bénédiction (Vulg.) : comp. *Gen.* xxxiii, 11; II *Cor.* ix, 5 sv.

28. *Une maison stable :* véritable prophétie (comp. II *Sam.* vii, 8 sv.) : voy. la note du vers. 30. — *Les guerres de Jéhovah :* voy. xviii, 17. — *Le mal*, le malheur. Vulg., *que la méchanceté ne se trouve donc jamais en toi.*

29. *Faisceau*, réunion de choses précieuses qu'on garde avec soin. Au lieu de *faisceau*, on pourrait aussi traduire *bourse* ou *écrin*. Le faisceau ou l'écrin des vivants, ce sont les justes que Dieu couvre d'une protection spéciale dans la vie présente, et qu'il ne saurait abandonner dans la mort. Ces joyaux sont mis en opposition avec la pierre ordinaire qu'on jette au loin et qu'on ne songe pas à ramasser.

30. Abigaïl avait-elle appris de Samuel ou de quelque autre prophète de son école le sacre de David et les promesses que le Seigneur lui avait faites? La chose n'a rien d'improbable.

31. *La souffrance du cœur* qu'il éprouverait s'il avait *répandu le sang sans motif*, etc. — *Et lorsque Jéhovah*, etc.; ou bien : *et Jéhovah fera du bien à mon seigneur, et tu te souviendras*, etc.

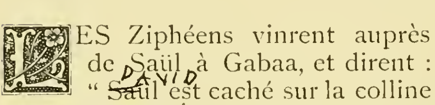
33. *Et de me venger :* voy. la note du vers. 26.

bal. Il faisait dans sa maison un fes-
tin comme un festin de roi, il avait le
cœur joyeux, et était complètement
ivre. Elle ne lui dit rien, ni peu, ni
beaucoup, jusqu'au lever du jour.
37 Mais le matin, quand Nabal fut
revenu de son ivresse, sa femme lui
raconta ce qui s'était passé, et son
cœur en reçut un coup mortel, et il
devint comme une pierre. 38 Environ
dix jours après, Jéhovah frappa Na-
bal, et il mourut.

39 Lorsque David apprit la mort de
Nabal, il dit : " Béni soit Jéhovah qui
a défendu ma cause *et m'a vengé* de
l'outrage que m'avait fait Nabal, et
qui a empêché son serviteur de faire
le mal ! Jéhovah a fait retomber la
méchanceté de Nabal sur sa tête. "
Ensuite il envoya vers Abigaïl pour
lui proposer de la prendre pour fem-
me. 40 Arrivés chez Abigaïl à Carmel,
les serviteurs de David lui parlèrent
ainsi : " David nous a envoyés vers
toi, afin de te prendre pour sa fem-
me. " 41 Elle se leva, et s'étant pros-
ternée le visage contre terre, elle dit :
" Que ta servante soit une esclave
pour laver les pieds des serviteurs de
mon seigneur ! " 42 Aussitôt Abigaïl se
leva et monta sur un âne, et, accom-
pagnée de cinq de ses jeunes filles,
elle suivit les messagers de David, et
elle devint sa femme.

43 David prit aussi Achinoam de
Jezraël, et toutes les deux furent ses
femmes. 44 Mais Saül avait donné
sa fille Michol, femme de David, à
Phalti de Gallim, fils de Laïs.

CHAP. XXVI. — Nouvelle trahison des Ziphéens. David épargne encore une fois Saül.



Chap. XXVI. LES Ziphéens vinrent auprès
de Saül à Gabaa, et dirent :
" Saül est caché sur la colline
d'Hachila, en face de la lande." 2 Saül
se leva et descendit au désert de Ziph
avec trois mille hommes d'élite d'Is-
raël, pour chercher David au désert
de Ziph. 3 Il campa sur la colline de
Hachila, en face du désert, près du
chemin, et David demeurait dans le
désert. S'étant aperçu que Saül mar-
chait à sa recherche au désert, 4 il en-
voya des espions et apprit que Saül
était réellement arrivé. 5 *Alors* il se
leva, vint au lieu où Saül était cam-
pé, et reconnut l'endroit où couchait
Saül, avec Abner, fils de Ner, chef de
son armée : — or Saül couchait dans
le parc des chars, et le peuple était
campé autour de lui. — 6 S'adressant
donc à Achimélech, le Héthéen, et à
Abisaï, fils de Sarvia et frère de Joab,
David dit : " Qui veut descendre avec
moi au camp vers Saül. " Et Abisaï
répondit : " Je descendrai avec toi. "

7 David et Abisaï arrivèrent de nuit
vers le peuple, et ils trouvèrent Saül
couché et dormant dans le parc au

37. *Comme une pierre :* il s'agit probablement d'une attaque d'apoplexie, causée par la violente colère de Nabal, lorsqu'il apprit que sa femme avait traité sans lui cette affaire.

39. *Ensuite :* on ne dit pas après quel laps de temps.

41. *Que ta servante*, etc. : formule orientale d'humilité, signifiant : Je suis prête à te rendre les plus humbles offices.

43. *David prit*, ou plus probablement *avait* déjà *pris Achinoam*, qui fut la mère d'Amnon, son fils aîné (II *Sam.* iii, 2). — *Jezraël*, dans la montagne de Juda (*Jos.* xv, 56).

44. *Phalti* ou Phaltiel (II *Sam.* iii, 15), *de Gallim*, ville entre Gabaa et Jerusalem. — *Michol :* après la mort de Saül, David se fit rendre Michol par Isboseth (II *Sam.* iii, 14 sv.).

CHAP. XXVI.

Le récit qui suit offre de grandes ressemblances, mais ne fait pas double emploi avec les faits racontés xxiii, 19-xxiv, 23. Que la longue poursuite de Saül contre David dans une contrée de peu d'étendue, telle que le désert de Juda, ait donné lieu au retour des mêmes scènes, que David, par exemple, soit venu deux fois sur la colline de Hachila ; que les Ziphéens, amis de Saül, lui aient deux fois indiqué la retraite de David ; que deux fois celui-ci ait épargné la vie du roi,

bal : et ecce erat ei convivium in domo ejus, quasi convivium regis, et cor Nabal jucundum : erat enim ebrius nimis : et non indicavit ei verbum pusillum aut grande usque mane.
37. Diluculo autem cum digessisset vinum Nabal, indicavit ei uxor sua verba hæc, et emortuum est cor ejus intrinsecus, et factus est quasi lapis.
38. Cumque pertransissent decem dies, percussit Dominus Nabal, et mortuus est.

39. Quod cum audisset David mortuum Nabal, ait : Benedictus Dominus, qui judicavit causam opprobrii mei de manu Nabal, et servum suum custodivit a malo, et malitiam Nabal reddidit Dominus in caput ejus. Misit ergo David, et locutus est ad Abigail, ut sumeret eam sibi in uxorem.
40. Et venerunt pueri David ad Abigail in Carmelum, et locuti sunt ad eam, dicentes : David misit nos ad te, ut accipiat te sibi in uxorem.
41. Quæ consurgens adoravit prona in terram, et ait : Ecce famula tua sit in ancillam, ut lavet pedes servorum domini mei.
42. Et festinavit, et surrexit Abigail, et ascendit super asinum, et quinque puellæ ierunt cum ea, pedissequæ ejus, et secuta est nuntios David : et facta est illi uxor.

43. Sed et Achinoam accepit David de Jezrael : et fuit utraque uxor ejus.
44. Saul autem dedit Michol filiam suam uxorem David Phalti, filio Lais, qui erat de Gallim.

CAPUT XXVI.

David iterum a Ziphæis apud Saul proditus, hastam et scyphum dormienti Saul abstulit : quod agnoscens Saul, culpam fatetur, revocatoque Davidi securitatem pollicetur.



ET [a] venerunt Ziphæi ad Saul in Gabaa, dicentes : Ecce, David absconditus est in colle Hachila, quæ est ex adverso solitudinis. [a] Supr. 23, 19.
2. Et surrexit Saul, et descendit in desertum Ziph, et cum eo tria millia virorum de electis Israel, ut quæreret David in deserto Ziph.
3. Et castrametatus est Saul in Gabaa Hachila, quæ erat ex adverso solitudinis in via : David autem habitabat in deserto. Videns autem quod venisset Saul post se in desertum,
4. misit exploratores, et didicit quod illuc venisset certissime.
5. Et surrexit David clam, et venit ad locum ubi erat Saul : cumque vidisset locum, in quo dormiebat Saul, et Abner filius Ner, princeps militiæ ejus, et Saulem dormientem in tentorio, et reliquum vulgus per circuitum ejus,
6. ait David ad Achimelech Hethæum, et Abisai filium Sarviæ, fratrem Joab, dicens : Quis descendet mecum ad Saul in castra? Dixitque Abisai : Ego descendam tecum.

7. Venerunt ergo David, et Abisai ad populum nocte, et invenerunt

---

que Saül enfin, avec son état particulier et son extrême mobilité de caractère, ait changé plusieurs fois de sentiments à l'égard de David, rien dans tout cela qui ne soit naturel et vraisemblable. Les deux épisodes diffèrent d'ailleurs par des circonstances essentielles et par les suites de chaque trahison.

1 sv. *Les Ziphéens :* cette seconde trahison eut lieu à l'époque où David, ayant épousé Abigaïl, était revenu du désert de Pharan dans celui de Juda. Pour les vers. 1-2, voy. les notes de xxiii, 19 et xxiv, 3. — *En face*, plus exactement *à droite*, c.-à-d. au sud *de la lande.* — *Trois mille hommes :* c'était la petite armée permanente que Saül avait levée dès le commencement de son règne, pour former sa garde et faire face aux nécessités urgentes et de moindre importance qui pouvaient se produire.

3. *Colline de Hachila :* la Vulg. fait du premier de ces deux mots un nom propre : *Gabaa de Hachila :*

5. *Se leva*, secrètement, ajoute la Vulg.— *Dans le parc des* chars : comp. xvii, 20. Vulg., *dans sa tente.*

6. *Héthéen :* au temps de Saül, les rapports entre les Israélites et les Chananéens restés dans le pays avaient beaucoup changé; Urie était aussi un Héthéen. — *Abisaï, fils de Sarvia*, une sœur de David (I *Par.* ii, 16), sera, avec Joab, un des plus célèbres capitaines du nouveau roi.

milieu des chars, sa lance fixée en
terre à son chevet; Abner et le peu-
ple étaient couchés autour de lui.
8 Abisaï dit à David : " Dieu a enfer-
mé aujourd'hui ton ennemi entre tes
mains; maintenant, je te prie, laisse-
moi le frapper de ma lance et le
clouer en terre d'un seul coup, sans
que j'aie à y revenir. " 9 Mais David
dit à Abisaï : " Ne le tue pas! Car
qui porterait la main sur l'oint de Jé-
hovah et resterait impuni? " 10 Et il
ajouta : " Aussi vrai que Jéhovah est
vivant! s'il n'arrive pas que Jéhovah
le frappe, ou que son jour arrive et
qu'il meure, ou qu'il descende à la
guerre et qu'il périsse, 11 que Jéhovah
me préserve de porter la main sur son
oint! Maintenant prends la lance qui
est à son chevet, avec la cruche d'eau,
et allons-nous-en. " 12 Et David prit
la lance et la cruche d'eau qui étaient
au chevet de Saül, et ils s'en allèrent.
Personne ne les vit ni ne s'aperçut de
rien, et personne ne se réveilla, car
ils dormaient tous, Jéhovah ayant fait
tomber sur eux un profond assou-
pissement.
13 David passa de l'autre côté, et se
tint au loin sur le sommet de la mon-
tagne; un grand espace les sépa-
rait. 14 Et David cria au peuple et à
Abner, fils de Ner : " Ne répondras-
tu pas, Abner! " Abner répondit :
" Qui es-tu, toi qui pousses des cris
vers le roi? " 15 David dit à Abner :
" N'es-tu pas un homme vaillant? Et
qui est ton pareil en Israël? Pourquoi
donc n'as-tu pas gardé le roi, ton Sei-
gneur? Car quelqu'un du peuple est
venu pour tuer le roi, ton seigneur.
16 Ce que tu as fait là n'est pas bien.
Aussi vrai que Jéhovah est vivant!
vous avez mérité la mort pour n'avoir
pas gardé votre maître, l'oint de Jé-
hovah. Regarde maintenant où sont
la lance du roi et la cruche d'eau qui
étaient à son chevet. "
17 Saül reconnut la voix de David
et dit : " Est-ce bien ta voix, mon
fils David? " Et David répondit :
" C'est ma voix, ô roi, mon seigneur. "
18 Il ajouta : " Pourquoi mon seigneur
poursuit-il son serviteur? Qu'ai-je
fait, et quel crime ma main a-t-elle
commis? 19 Que le roi, mon seigneur,
daigne maintenant écouter les paro-
les de son serviteur : si c'est Jéhovah
qui t'excite contre moi, qu'il agrée le
parfum d'une offrande; mais si ce
sont des hommes, qu'ils soient mau-
dits devant Jéhovah, puisqu'ils m'ont
chassé maintenant, pour m'ôter ma
place de l'héritage de Jéhovah, en di-
sant : Va servir des dieux étrangers!
20 Et maintenant que mon sang ne
tombe pas sur la terre loin de la face
de Jéhovah! Car le roi d'Israël s'est
mis en marche pour chercher une
puce, comme on poursuivrait une
perdrix dans les montagnes. "
21 Saül dit : " J'ai péché; reviens,
mon fils David, car je ne te ferai plus
de mal, puisqu'en ce jour ma vie a été
précieuse à tes yeux. J'ai agi en in-
sensé et j'ai fait une grande faute. "
22 David répondit : " Voici la lance du
roi; que l'un de tes jeunes gens vienne

7. *Le peuple*, l'armée de Saül. — *La lance fixée en terre* indiquait la place où le roi était couché; nous avons déjà remarqué que Saül s'en servait en guise de sceptre.

10. *Le frappe*, le fasse mourir par un coup soudain. — *Que son jour arrive et qu'il meure* de sa mort naturelle. Le vers 11 forme l'apodose. Ou bien : *c'est à Jéhovah seul à le frapper*, soit que... (vers. 11) *que Jéhovah me préserve*, etc.

11. *La cruche* (Vulg., *la coupe*) *d'eau*, un vase quelconque rempli d'eau pour les ablutions.

13. *De l'autre côté :* Saül était campé sur le penchant de la colline de Hachila ; une vallée le séparait de la montagne située en face. Après avoir passé cette vallée pour pénétrer dans le camp, David la traverse de nouveau pour se mettre en sûreté sur la montagne, n'osant plus compter, cette fois (comp. xxiv, 9), sur un bon mouvement de Saül.

15. *N'es-tu pas un homme vaillant :* ironie.

17. *Est-ce ta voix :* cela se passait pendant la nuit ou à la nuit tombante.

19. *Si c'est* l'esprit mauvais envoyé par *Jéhovah* en punition de ton péché (xvi, 1, 14) *qui t'excite contre moi*. Dieu excite au mal en ce sens qu'il donne au pécheur l'occasion de satisfaire ses mauvais penchants, afin

Saul jacentem et dormientem in tentorio, et hastam fixam in terra ad caput ejus : Abner autem et populum dormientes in circuitu ejus.
8. Dixitque Abisai ad David : Conclusit Deus inimicum tuum hodie in manus tuas : nunc ergo perfodiam eum lancea in terra, semel, et secundo opus non erit. 9. Et dixit
David ad Abisai : Ne interficias eum : quis enim extendet manum suam in christum Domini, et innocens erit? 10. Et dixit David : Vivit
Dominus, quia nisi Dominus percusserit eum, aut dies ejus venerit ut moriatur, aut in prœlium descendens perierit : 11. propitius sit mihi
Dominus ne extendam manum meam in christum Domini : nunc igitur tolle hastam, quæ est ad caput ejus, et scyphum aquæ, et abeamus.
12. Tulit igitur David hastam, et scyphum aquæ, qui erat ad caput Saul, et abierunt : et non erat quisquam, qui videret, et intelligeret, et evigilaret, sed omnes dormiebant, quia sopor Domini irruerat super eos.

13. Cumque transisset David ex adverso, et stetisset in vertice montis de longe, et esset grande intervallum inter eos, 14. clamavit Da-
vid ad populum, et ad Abner filium Ner, dicens : Nonne respondebis Abner? Et respondens Abner, ait : Quis es tu, qui clamas, et inquietas regem? 15. Et ait David ad Abner :
Numquid non vir tu es? et quis alius similis tui in Israel? quare ergo non custodisti dominum tuum regem? ingressus est enim unus de turba ut interficeret regem, dominum tuum.
16. Non est bonum hoc, quod fecisti : vivit Dominus, quoniam filii mortis estis vos, qui non custodistis dominum vestrum, christum Domini : nunc ergo vide ubi sit hasta regis, et ubi sit scyphus aquæ, qui erat ad caput ejus.

17. Cognovit autem Saul vocem David, et dixit : Numquid vox hæc tua, fili mi David? Et ait David : Vox mea, domine mi rex. 18. Et
ait : Quam ob causam dominus meus persequitur servum suum? Quid feci? aut quod est malum in manu mea? 19. Nunc ergo audi,
oro, domine mi rex, verba servi tui : Si Dominus incitat te adversum me, odoretur sacrificium : si autem filii hominum, maledicti sunt in conspectu Domini : qui ejecerunt me hodie, ut non habitem in hereditate Domini, dicentes : Vade, servi diis alienis. 20. [b]Et
nunc non effundatur sanguis meus in terram coram Domino : quia egressus est rex Israel ut quærat pulicem unum, sicut persequitur perdix in montibus. [b] Supr. 24, 15.

21. Et ait Saul : Peccavi, revertere fili mi David : nequaquam enim ultra tibi malefaciam, eo quod pretiosa fuerit anima mea in oculis tuis hodie : apparet enim quod stulte egerim, et ignoraverim multa nimis.
22. Et respondens David, ait : Ecce hasta regis : transeat unus de pueris

---

que le pécheur ou bien soit ramené à Dieu par les suites funestes de ses mauvaises actions, ou bien, s'il endurcit de plus en plus son cœur, qu'il devienne mûr pour le châtiment. — *D'une offrande :* offerte par qui? Par Saül, pour obtenir de Dieu, avec le pardon de ses fautes, la délivrance de l'esprit mauvais. D'autres : par moi, David, pour obtenir, avec le pardon de mes fautes, le retour de la faveur divine. — *Qu'ils soient*, Vulg. *ils sont*, *maudits.* — *L'héritage de Jéhovah*, la terre de Chanaan avec toutes les bénédictions que Dieu lui a promises. *En disant,* par leur conduite à mon égard : Cesse d'appartenir au peuple de Dieu, et va-t'en chez les païens. Ce langage suppose la persuasion que Jéhovah ne peut être honoré et servi qu'en Chanaan, dans le sanctuaire qui lui est consacré, parce que là seulement il se révèle à son peuple et lui dispense ses grâces.

20. *Loin de la face;* Vulg. *devant la face*, *de Jéhovah*, sur une terre étrangère. — *Le roi d'Israël* poursuit, dans ma chétive personne, une proie indigne de lui, semblable au chasseur qui s'acharnerait après une perdrix dans les montagnes, lorsqu'il pourrait plus facilement en atteindre des troupes entières dans la plaine.

21. *A été précieuse :* tu l'as respectée.

la prendre. [23]Jéhovah rendra à chacun selon sa justice et sa fidélité; car Jéhovah t'avait livré aujourd'hui entre mes mains, et je n'ai pas voulu porter la main sur l'oint de Jéhovah. [24]Et comme ta vie a été aujourd'hui d'un grand prix à mes yeux, qu'ainsi ma vie soit d'un grand prix aux yeux de Jéhovah, et qu'il me délivre de toute angoisse! " [25]Saül dit à David : " Sois béni, mon fils David! Tu seras heureux dans tes entreprises. " David continua son chemin, et Saül s'en retourna chez lui.

CHAP. XXVII. — David chez les Philistins, à Siceleg.

Chap. XXVII. DAvid se dit à lui-même : " Je périrai un jour par la main de Saül; il n'y a rien de mieux pour moi que de me réfugier promptement au pays des Philistins, afin que Saül renonce à me chercher encore dans tout le territoire d'Israël; j'échapperai ainsi à sa main. " [2] Et David s'étant levé, lui et les six cents hommes qui étaient avec lui, ils passèrent chez Achis, fils de Maoch, roi de Geth. [3]David et ses gens demeurèrent *d'adord* auprès d'Achis, à Geth, chacun avec sa famille, et David avec ses deux femmes, Achinoam de Jezraël, et Abigaïl de Carmel, femme de Nabal. [4]Saül apprit que David s'était enfui, à Geth, et il ne recommença pas à le poursuivre.

[5]David dit à Achis : " Si j'ai trouvé grâce à tes yeux, qu'on me donne dans l'une des villes de la campagne un lieu où je puisse demeurer; car pourquoi ton serviteur habiterait-il avec toi dans la ville royale? " [6]Et ce jour-là Achis lui donna Siceleg, c'est pourquoi Siceleg a appartenu aux rois de Juda jusqu'à ce jour. [7]Le temps que David passa dans le pays des Philistins fut d'un an et quatre mois.

[8]David et ses hommes montaient et faisaient des incursions chez les Gessuriens, les Gerziens et les Amalécites; car ces peuplades habitaient dès les temps anciens du côté de Sur et jusqu'au pays d'Egypte. [9]David ravageait cette contrée, ne laissant en vie ni homme ni femme, enlevant les brebis, les bœufs, les ânes, les chameaux, les vêtements; puis il s'en revenait chez Achis. [10]Achis disait : " Où avez-vous été en course aujourd'hui? " Et David répondait : " Dans le midi de Juda, dans le midi des Jéraméélites et dans le midi des Cinéens. " [11]David ne laissait en vie ni homme ni femme pour les amener à Geth, de peur, pensait-il, " qu'ils ne fassent des rapports contre nous, en disant : Ainsi a fait David. " Et telle

---

23 sv. Témoignage d'une bonne conscience en face d'un ennemi qui, forcé d'avouer ses torts, ne sent ni ne manifeste le besoin d'obtenir de Dieu le pardon de son péché. — *Qu'ainsi ma vie soit* (Vulg.), ou bien, *ainsi ma vie sera.*

25. *Chez lui*, litt. *en son lieu*, probablement dans son camp, et non dans sa maison de Gabaa, car il ne tarda pas à recommencer sa poursuite (xxvii, 1 sv.).

CHAP. XXVII.

1. *Se dit à lui-même :* ce n'est pas Dieu qui lui parle ainsi; cette résolution de David est même contraire à la recommandation que lui avait faite le prophète Gad de rester en Juda. *Il n'y a rien de mieux ;* litt., *il n'est pas bon pour moi* de rester en Chanaan, *mais je veux me réfugier*, etc. Vulg., *ne vaut-il pas mieux*, etc.? — *Au pays des Philistins.* C'était la seconde fois (xxi). Cette fois le vainqueur de Goliath sera bien accueilli; il était depuis plusieurs années l'objet de la haine et de la persécution de Saül; Achis ne fera pas difficulté de lui accorder un lieu de refuge sur son territoire, peut-être avec l'espoir de retirer quelque avantage de son amitié dans une nouvelle guerre avec Saül.

2. *Achis*, le même qui est mentionné xxi, 11, et probablement I *Rois*, ii, 39.

3. *Chacun avec sa famille*, comme dans une colonie.

5. *De la campagne*, ou *de la province*, par opposition à la capitale. — *Pourquoi*, etc. : la gêne que la présence de David et des siens dans la capitale pouvait causer à Achis, n'était sans doute qu'un prétexte : David désirait avant tout se soustraire à la surveil-

regis, et tollat eam. 23. Dominus
autem retribuet unicuique secun-
dum justitiam suam, et fidem : tra-
didit enim te Dominus hodie in ma-
num meam, et nolui extendere ma-
num meam in christum Domini.
24. Et sicut magnificata est anima
tua hodie in oculis meis, sic magni-
ficetur anima mea in oculis Domini,
et liberet me de omni angustia.
25. Ait ergo Saul ad David : Bene-
dictus tu fili mi David : et quidem
faciens facies, et potens poteris.
Abiit autem David in viam suam, et
Saul reversus est in locum suum.

CAPUT XXVII.

David inconstantiæ Saulis fidere non ausus, apud Achis profugus, a quo urbem Siceleg obtinuit, quæ ex eo facta est in hereditatem regum Juda, unde plurimas ex Amalecitis et vicinis locis agebat prædas imponens regi Achis.


T ait David in corde suo :
Aliquando incidam una
die in manus Saul : nonne
melius est ut fugiam, et
salver in terra Philisthinorum, ut
desperet Saul, cessetque me quærere
in cunctis finibus Israel? fugiam er-
go manus ejus. 2. Et surrexit David,
et abiit ipse, et sexcenti viri cum eo,
ad Achis filium Maoch regem Geth.
[a] Supr. 21, 10. 3. [a]Et habitavit David cum Achis
in Geth, ipse et viri ejus; vir et do-
mus ejus; et David, et duæ uxores
ejus, Achinoam Jezrahelitis, et Abi-
gail uxor Nabal Carmeli. 4. Et nun-
tiatum est Sauli quod fugisset David
in Geth, et non addidit ultra quæ-
rere eum.
5. Dixit autem David ad Achis :
Si inveni gratiam in oculis tuis, de-
tur mihi locus in una urbium regio-
nis hujus, ut habitem ibi : cur enim
manet servus tuus in civitate regis
tecum? 6. Dedit itaque ei Achis in
die illa Siceleg : propter quam cau-
sam facta est Siceleg regum Juda,
usque in diem hanc. 7. Fuit autem
numerus dierum, quibus habitavit
David in regione Philisthinorum,
quatuor mensium.
8. Et ascendit David, et viri ejus,
et agebant prædas de Gessuri, et de
Gerzi, et de Amalecitis : hi enim
pagi habitabantur in terra antiqui-
tus, euntibus Sur usque ad terram
Ægypti. 9. Et percutiebat David
omnem terram, nec relinquebat vi-
ventem virum et mulierem : tol-
lensque oves, et boves, et asinos, et
camelos, et vestes, revertebatur, et
veniebat ad Achis. 10. Dicebat au-
tem ei Achis : In quem irruisti ho-
die? Respondebat David : Contra
meridiem Judæ, et contra meridiem
Jerameel, et contra meridiem Ceni.
11. Virum et mulierem non vivifica-
bat David, nec adducebat in Geth,
dicens : Ne forte loquantur adver-

lance du roi et garder la liberté de ses mouvements.

6. *Lui donna*, probablement en toute propriété, comme le fait entendre la réflexion qui suit. — *Siceleg* (en hébr. *Tsiklag*), à l'extrémité occidentale du Negeb, n'a pas été retrouvée. Attribuée d'abord à la tribu de Siméon (*Jos.* xix, 5), cette ville avait été conquise ensuite par les Philistins, peut-être récemment, ce qui expliquerait qu'Achis l'ait offerte à David pour la repeupler.

7. *Un an* (c'est le sens de l'hébr. *iamim* devant une indication de *mois*) manque dans les LXX et la Vulg.

8. *Gessuriens*, etc., peuplades ennemies d'Israël, qui habitaient le désert d'Arabie, au S. du pays des Philistins. Les premiers sont différents des Gessuriens du N. E. de Galaad (*Deut.* iii, 14; *Jos.* xii, 5). — *Sur*, désert appelé auj. Djifard (*Exod.* xv, 22).

Keil traduit,... *habitaient la contrée où de toute antiquité on va à Sur et jusqu'en Egypte.*

9. *Revenait chez Achis*, dont il voulait gagner la confiance, comme pour lui rendre compte de ses expéditions.

10. *Répondait* amphibologiquement, pour faire entendre qu'il faisait la guerre à Israël et à ses alliés; en effet les peuplades chez lesquelles il faisait des *razzia* confinaient à la frontière méridionale de la tribu de Juda. — *Jéraméélites*, une des trois grandes familles issues d'Hesron (I *Par.* ii, 9, 25 sv.) — *Cinéens* (voy. *Nombr.* xxiv, 21; *Jug.* i, 16), alliés d'Israël.

fut sa manière d'agir tout le temps qu'il demeura dans le pays des Philistins. [12]Achis se fiait à David, et il disait : " Il s'est rendu odieux à son peuple, à Israël, donc il sera mon serviteur à jamais. "

CHAP. XXVIII. — David dans l'armée des Philistins. Saül consulte la pythonisse d'Endor.

Chap. XXVIII. EN ce temps-là, les Philistins rassemblèrent leurs troupes en une seule armée, pour aller combattre contre Israël. Et Achis dit à David : " Sache que tu viendras avec moi au camp, toi et tes hommes. " [2]David répondit à Achis : " Aussi tu verras ce que fera ton serviteur. " Et Achis dit à David : " Et moi je te confierai toujours la garde de ma personne. "

[3]Samuel était mort; tout Israël l'avait pleuré, et on l'avait enterré à Rama, dans sa ville. Et Saül avait fait disparaître du pays ceux qui évoquaient les morts et les devins.

[4]Les Philistins s'étant rassemblés, vinrent camper à Sunam; Saül rassembla tout Israël, et ils campèrent à Gelboé. [5]A la vue du camp des Philistins, Saül eut peur et son cœur fut fort agité. [6]Il consulta Jéhovah, et Jéhovah ne lui répondit point, ni par es songes, ni par l'Urim, ni par les prophètes. [7]*Alors* Saül dit à ses serviteurs : " Cherchez-moi une femme qui évoque *les morts*, et j'irai la consulter." Ses serviteurs lui dirent : " Il y a à Endor une femme qui évoque *les morts.* " [8]Saül se déguisa et mit d'autres vêtements, et il partit, accompagné de deux hommes. Ils arrivèrent de nuit chez la femme, et Saül lui dit : " Prédis-moi l'avenir en évoquant un mort, et fais-moi monter celui que je te dirai. " [9]La femme lui répondit : " Tu sais ce qu'a fait Saül, comment il a retranché du pays ceux qui évoquent *les morts* et les devins; pourquoi donc me tends-tu un piège pour me faire mourir ? " [10]Saül lui jura par Jéhovah en disant : " Aussi vrai que Jéhovah est vivant ! il ne t'arrivera aucun mal à cause de cela. " [11]Et la femme dit : " Qui te ferai-je monter ? " Il répondit : " Fais-moi monter Samuel. "

[12]A la vue de Samuel, la femme poussa un grand cri, et elle dit à

---

12. *Il se rend odieux ;* Vulg., *il a fait beaucoup de mal.*

CHAP. XXVIII.

2. *Aussi*, à cette occasion, *tu verras :* David, qui n'osait pas repousser nettement la proposition d'Achis, et qui était bien résolu à ne pas faire la guerre contre son pays, fait une réponse équivoque, dans l'espoir que Dieu fera surgir quelque incident qui résoudra la difficulté; c'est ce qui arriva en effet (xxix, 3 sv.).

3. Ce verset contient une double remarque, servant d'introduction au récit qui va suivre : *Samuel était mort :* voy. xxv, 1 : *Saül avait*, comme la loi lui en faisait un devoir (*Lév.* xix, 31 ; xx, 27 ; *Deut.* xviii, 10 sv.), *fait disparaître*, etc.

4. *Sunam :* voy. *Jos.* xix, 18. — *Gelboé*, ville sur la montagne de ce nom, auj. djébel *Foukonah*, qui termine au N. E. la plaine de Jezraël.

5. *Eut peur*, moins à cause du nombre des ennemis, que du trouble de sa conscience.

6. *Ne lui répondit point*, à cause de ses mauvaises dispositions. — *Songes :* voy. *Nombr.* xii, 6. — *Par l'Urim* et le thummin (*Exod.* xxviii, 30 ; *Nombr.* xxvii, 21), ce qui suppose la présence du grand prêtre revêtu de l'éphod. Or, depuis le massacre de Nobé (xxii), le grand prêtre Abiathar se trouvait avec l'éphod dans le camp de David ; mais il est vraisemblable que, à cette date, Saül fit transporter le tabernacle de Nobé à Gabaon, et qu'il y installa un autre grand prêtre, peut-être Sadoc (I *Par.* xvi, 39 comp. à v, 38 et vi, 38), fils d'Achitob, avec les ornements attachés à sa dignité, en sorte qu'il y eut alors deux grands prêtres à la fois (II *Sam.* viii, 17 ; xv, 24, 29, 35 ; I *Par.* xv, 11 ; xviii, 16). Le silence de Jéhovah était pour Saül un avertissement de rentrer en lui-même et de reconnaître ses fautes ; la réponse divine aurait été la récompense de son repentir. Au lieu de cela, il a recours à une des pratiques le plus sévèrement condamnées par la loi, la nécromancie. Voilà pourquoi il est dit absolument (I *Par.* x, 14)

sum nos : Hæc fecit David : et hoc
erat decretum illi omnibus diebus
quibus habitavit in regione Phi-
listhinorum. 12. Credidit ergo Achis
David, dicens : Multa mala opera-
tus est contra populum suum Israel:
erit igitur mihi servus sempiternus.

CAPUT XXVIII.

Philisthæi contra Saul armantur, ad quod bellum David pollicetur fidem regi Achis. Saul occisis magis, pythonissam consulit, suscitari jubens Samuelem, a quo suam suorumque proximam mortem didicit.

ACTUM est autem in
diebus illis, congregave-
runt Philisthiim agmina
sua, ut præpararentur ad
bellum contra Israel : dixitque Achis
ad David : Sciens nunc scito, quo-
niam mecum egredieris in castris tu,
et viri tui. 2. Dixitque David ad
Achis : Nunc scies quæ facturus est
servus tuus. Et ait Achis ad David :
Et ego custodem capitis mei ponam
te cunctis diebus.
[a] Supra 25, 1. Eccli. 46, 23. 3. [a]Samuel autem mortuus est,
planxitque eum omnis Israel, et se-
pelierunt eum in Ramatha urbe sua.
Et Saul abstulit magos, et hariolos
de terra.
4. Congregatique sunt Philisthiim,
et venerunt, et castrametati sunt in
Sunam : congregavit autem et Saul
universum Israel, et venit in Gelboe.
5. Et vidit Saul castra Philisthiim,
et timuit, et expavit cor ejus nimis.
6. Consuluitque Dominum, et non
respondit ei neque per somnia, ne-
que per sacerdotes, neque per pro-
phetas. 7. Dixitque Saul servis suis :
Quærite mihi mulierem habentem
[b]pythonem, et vadam ad eam, et [b] Lev. 20, 27. Deut. 18, 11. Act. 16, 16.
sciscitabor per illam. Et dixerunt
servi ejus ad eum : Est mulier py-
thonem habens in Endor. 8. Muta-
vit ergo habitum suum, vestitusque
est aliis vestimentis, et abiit ipse, et
duo viri cum eo, veneruntque ad
mulierem nocte, et ait illi : Divina
mihi in pythone, et suscita mihi
quem dixero tibi. 9. Et ait mulier ad
eum : Ecce, tu nosti quanta fecerit
Saul, et quo modo eraserit magos et
hariolos de terra : quare ergo insi-
diaris animæ meæ, ut occidar? 10. Et
juravit ei Saul in Domino, dicens :
Vivit Dominus, quia non eveniet
tibi quidquam mali propter hanc
rem. 11. Dixitque ei mulier : Quem
suscitabo tibi? Qui ait : Samuelem
mihi suscita.
12. Cum autem vidisset mulier

que Saül fut mis à mort pour n'avoir pas consulté Jéhovah, c.-à-d. pour l'avoir fait dans de mauvaises dispositions, et pour avoir ensuite interrogé une pythonisse.

7. *Qui évoque les morts* par des conjurations; litt., *une femme en possession d'une outre*, c.-à-d. qui a un esprit. Comment le mot hébr. *ob*, qui signifie *outre*, peut-il désigner un esprit (*Is.* xxix, 4)? Les LXX semblent nous en fournir l'explication en traduisant par *ventriloque*. Vulg., *une femme ayant un python* (voy. *Act.* xvi, 16), une pythonisse. Plutarque appelle les ventriloques des *pythons*. — *Endor*, au N. du petit Hermon, à peu de distance de l'armée d'Israël campée à Gelboé, plus au sud.

8. *Se déguisa :* la pythonisse, en reconnaissant le roi, aurait refusé d'exercer son art si sévèrement prohibé par lui.—*De nuit*, pour ne pas être aperçu de son armée, et surtout de l'armée ennemie, qui était campée sur le petit Hermon. — *Fais monter* du schéol, du séjour des âmes.

9. *Lui répondit*, sans le reconnaître. — *Me faire mourir*, me dénoncer et me faire condamner à mort (*Lév.* xx, 27).

11. *Fais-moi monter Samuel :* l'histoire de l'humanité n'a pas conservé le souvenir d'un désespoir plus profond et plus tragique que celui de Saül qui, ayant abandonné Dieu et étant abandonné de lui, cherche à émouvoir les puissances de l'enfer. Tout coupable qu'il est, il y a quelque chose d'extrêmement pathétique dans cet effort d'un roi qui a perdu sa consécration, pour échanger quelques mots avec celui qui fut l'ami et le conseiller de sa jeunesse, et, s'il doit entendre une sentence de condamnation, pour ne pas l'entendre d'une autre bouche que de la sienne.

12. *A la vue de Samuel* qui, avant même l'emploi des conjurations ordinaires, apparut réellement, par un effet de la toute-puissance divine, aux yeux de la pythonisse (non à ceux de Saül, vers. 13). — *Un grand cri :* l'apparition de Samuel dépassait donc absolument l'attente de la pythonisse, ce qui

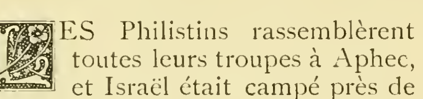
Saül : “ Pourquoi m'as-tu trompée?
Tu es Saül! ” [13]Le roi lui dit : “ Ne
crains pas; mais qu'as-tu vu? ” La
femme dit à Saül : “ Je vois un dieu
qui monte de la terre. ” [14]Il lui dit :
“ Quelle figure a-t-il? ” Et elle répon-
dit : “ C'est un vieillard qui monte, et
il est enveloppé d'un manteau. ” Saül
comprit que c'était Samuel, et il se
jeta le visage contre terre et se pros-
terna.

[15]Samuel dit à Saül : “ Pourquoi
as-tu troublé mon repos en me faisant
monter? ” Saül répondit : “ Je suis
dans une grande détresse : les Phi-
listins me font la guerre, et Dieu s'est
retiré de moi; il ne m'a répondu ni
par les prophètes ni par les songes. Je
t'ai évoqué pour que tu me fasses
connaître ce que j'ai à faire. ” [16]Sa-
muel dit : “ Pourquoi me consultes-
tu, puisque Jéhovah s'est retiré de toi
et qu'il est devenu ton adversaire?
[17]Jéhovah a agi comme il l'avait an-
noncé par ma bouche : il a arraché la
royauté de ta main, et l'a donnée à un
autre, à David. [18]Parce que tu n'as
pas obéi à la voix de Jéhovah et que
tu n'as pas traité Amalec selon l'ar-
deur de sa colère, c'est pour cela que
Jéhovah a ainsi agi envers toi en ce
jour. [19]Et même Jéhovah livrera
Israël avec toi aux mains des Philis-
tins. Demain, toi et tes fils, vous serez
avec moi *parmi les morts*, et Jéhovah
livrera le camp d'Israël entre les
mains des Philistins. ” [20]Aussitôt Saül
tomba par terre de toute sa hauteur,
car les paroles de Samuel l'avaient
rempli d'effroi; de plus, les forces lui
manquaient, car il n'avait pris aucune
nourriture de tout le jour et de toute
la nuit.

[21]La femme vint vers Saül, et
voyant son grand trouble, elle lui dit :
“ Ta servante a obéi à ta voix; j'ai
exposé ma vie en obéissant aux pa-
roles que tu m'as dites. [22]Ecoute
maintenant, toi aussi, la voix de ta
servante, et permets que je t'offre un
morceau de pain, afin que tu manges
pour avoir la force de poursuivre ta
route. [23]Mais il refusa et dit : “ Je ne
mangerai point. ” Ses serviteurs, se
joignant à la femme, le pressèrent, et
il se rendit à leurs instances. Il se leva
de terre et s'assit sur le divan. [24]La
femme avait chez elle un veau gras;
elle se hâta de le tuer, et prenant de
la farine, elle la pétrit et en cuisit des
pains sans levain. [25]Elle les mit de-
vant Saül et devant ses serviteurs, et
ils mangèrent. Puis, s'étant levés, ils
partirent la nuit même.

CHAP. XXIX. — David renvoyé de l'armée des Philistins.

Chap. XXIX.



LES Philistins rassemblèrent
toutes leurs troupes à Aphec,
et Israël était campé près de
la source de Jezraël. [2]Pendant que les
princes des Philistins s'avançaient en
tête des centaines et des milliers, et
que David et ses gens marchaient à
l'arrière-garde avec Achis, [3]les chefs

écarte toute supercherie de sa part.—*Tu es Saül :* la femme devine que ce n'est que pour le roi d'Israël qu'un personnage tel que Samuel sort de son repos.

Dieu n'avait pas répondu à Saül qui l'interrogeait sur le moyen d'éviter une défaite, parce que ce moyen n'existait pas; s'il permet en ce moment l'apparition demandée, c'est pour amener le roi infidèle à la pleine conscience de ses fautes et de la justice de son châtiment.

13. *Un dieu*, hébr. *Elohim*, un être surnaturel, d'une extraordinaire majesté, LXX et Vulg., *des dieux*. — *Qui monte de la terre :* le schéol est conçu comme situé dans les entrailles de la terre (*Is.* xiv, 9 sv. *Ezéch.* xxxii, 18).

14. *D'un manteau*, du manteau que portaient les prophètes. — *Se prosterna*, pour témoigner sa vénération.

15. Le *repos* du schéol (*Is.* xiv, 9).

16. *Il est devenu ton adversaire;* LXX et Vulg., *il s'est mis du côté de ton rival* (David).

17. *A agi*, litt., *a fait pour lui-même*, pour montrer sa vérité et sa justice. Au lieu de *lo*, *sibi*, les LXX et la Vulg. ont lu *leka*, *tibi :* le Seigneur a fait *pour toi*, te traite, *comme il te l'avait*, etc.

19. *Demain*, bientôt.

21. *La femme*, qui s'était un peu écartée,

Samuelem, exclamavit voce magna, et dixit ad Saul : Quare imposuisti mihi? Tu es enim Saul. 13. Dixitque ei rex : Noli timere : quid vidisti? Et ait mulier ad Saul : Deos vidi ascendentes de terra. 14. Dixitque ei : Qualis est forma ejus? Quæ ait : Vir senex ascendit, et ipse amictus est pallio. Et intellexit Saul quod Samuel esset, et inclinavit se super faciem suam in terra, et adoravit.

15. Dixit autem Samuel ad Saul: [c] Quare inquietasti me ut suscitarer? Et ait Saul : Coarctor nimis : siquidem Philisthiim pugnant adversum me, et Deus recessit a me, et exaudire me noluit neque in manu prophetarum, neque per somnia : vocavi ergo te, ut ostenderes mihi quid faciam. 16. Et ait Samuel : Quid interrogas me, cum Dominus recesserit a te, et transierit ad æmulum tuum? 17. Faciet enim tibi Dominus sicut locutus est in manu mea, et scindet regnum tuum de manu tua, et dabit illud proximo tuo David : 18. Quia non obedisti voci Domini, neque fecisti iram furoris ejus in Amalec : idcirco quod pateris, fecit tibi Dominus hodie. 19. Et dabit Dominus etiam Israel tecum in manus Philisthiim : cras autem tu et filii tui mecum eritis : sed et castra Israel tradet Dominus in manus Philisthiim. 20. Statimque Saul cecidit porrectus in terram : extimuerat enim verba Samuelis, et robur non erat in eo, quia non comederat panem tota die illa.

[c] Eccli. 46, 23.

21. Ingressa est itaque mulier illa ad Saul, (conturbatus enim erat valde) dixitque ad eum : Ecce obedivit ancilla tua voci tuæ, et posui animam meam in manu mea : et audivi sermones tuos, quos locutus es ad me. 22. Nunc igitur audi et tu vocem ancillæ tuæ, et ponam coram te buccellam panis, ut comedens convalescas, et possis iter agere. 23. Qui renuit, et ait : Non comedam. Coegerunt autem eum servi sui et mulier, et tandem audita voce eorum surrexit de terra, et sedit super lectum. 24. Mulier autem illa habebat vitulum pascualem in domo, et festinavit, et occidit eum : tollensque farinam, miscuit eam, et coxit azyma, 25. et posuit ante Saul et ante servos ejus. Qui cum comedissent, surrexerunt, et ambulaverunt per totam noctem illam.

CAPUT XXIX.

David cum Philisthæis adversus Israel proficiscens, remittitur, quia metuebant principes ne in prœlio fieret ipsis adversarius, jubeturque in Siceleg reverti.

ONGREGATA sunt ergo Philisthiim universa agmina in Aphec : sed et Israel castrametatus est super fontem, qui erat in Jezrahel. 2. Et satrapæ quidem Philisthiim incedebant in centuriis et millibus : David autem et viri ejus erant in novissimo agmine cum Achis. 3. Dixerunt principes Philisthiim

---

pendant que Samuel parlait à Saül, voyant ce dernier tomber par terre épuisé, s'approcha de lui, etc. — *J'ai exposé ma vie*, litt. *j'ai mis mon âme dans ma main :* hébraïsme.

23. *Ses serviteurs*, les deux hommes qui l'accompagnaient (vers. 8). — *Divan*, banc garni de coussins qui court le long des murs.

CHAP. XXIX.

1. Les faits racontés dans ce chapitre sont antérieurs à ceux du récit précédent; l'auteur les relate ici pour expliquer l'absence de Saül dans la bataille de Gelboé (xxxi). — *Aphec*, différente de plusieurs villes du même nom déjà mentionnées, devait se trouver non loin de Sunam (xxviii, 4), dans la plaine de Jezraël. — *Source de Jezraël*, auj. *Ain Djaloud* (fontaine de Goliath), au pied du Gelboé, du côté N. E. : voy. *Jug.* vii, 1.

2. *Les princes*, hébr. *séranim* (Vulg. *satrapes*), titre exclusivement réservé aux chefs des cinq principautés ou satrapies (Geth, Gaza, etc.) des Philistins.

3. *Les chefs*, en général (hébr. *sarim*), *dirent*, lorsque l'armée des Philistins, complètement ralliée, était entrée ou près d'entrer sur le territoire israélite, probablement

des Philistins dirent : “ Que font ici ces Hébreux? ” Achis répondit aux chefs des Philistins : “ N’est-ce pas ce David, serviteur de Saül, roi d’Israël, qui est avec moi depuis des jours et depuis des années, sans que j’aie trouvé la moindre chose à lui reprocher, depuis qu’il a passé vers nous
jusqu’à ce jour. ” 4 Mais les chefs des Philistins s’irritèrent contre Achis et lui dirent : “ Renvoie cet homme, et qu’il retourne dans le lieu où tu l’as établi ; qu’il ne descende pas avec nous à la bataille, de peur qu’il ne soit pour nous un adversaire pendant le combat. Et comment pourrait-il rentrer en grâce auprès de son maître, si ce n’est en lui offrant les têtes
de nos hommes? 5 N’est-ce pas ce David pour qui l’on chantait en dansant :

Saül a tué ses mille,
Et David ses dix mille.

6 Achis appela David et lui dit : “Aussi vrai que Jéhovah est vivant! tu es un homme droit, et je vois de bon œil toute ta conduite avec moi dans cette expédition, car je n’ai rien trouvé de mauvais en toi, depuis ton arrivée auprès de moi jusqu’à ce jour ; mais tu
déplais aux princes. 7 Retourne donc et va-t-en en paix, pour ne rien faire de désagréable aux yeux des Philis-
tins.” 8 David dit à Achis : “ Mais qu’ai-je fait, et qu’as-tu trouvé en ton serviteur, depuis que je suis auprès de toi jusqu’à ce jour, pour que je n’aille pas combattre les ennemis de mon
seigneur le roi? ” 9 Achis répondit à David : “ Je sais que tu as été bon à mon égard comme un ange de Dieu; mais les chefs des Philistins disent : Il ne montera point avec nous à la
bataille. 10 Ainsi lève-toi de bon matin, toi et les serviteurs de ton seigneur qui sont venus avec toi ; levez-vous de bon matin, et dès qu’il fera
jour, partez. ” 11 David et ses gens se levèrent de bonne heure, pour partir dès le matin et retourner au pays des Philistins ; et les Philistins montèrent à Jezraël.

CHAP. XXX. — David bat les Amalécites.

Chap. XXX. Orsque David arriva avec ses hommes le troisième jour à Siceleg, les Amalécites avaient fait une invasion dans le Négeb et à Siceleg ; ils avaient pris
Siceleg et l’avaient brûlée; 2 et ils avaient fait prisonniers les femmes *et tous ceux* qui s’y trouvaient, petits et grands, sans tuer personne, et ils les avaient emmenés, et s’étaient re-
mis en route. 3 Lors donc que David et ses gens arrivèrent à la ville, ils virent qu’elle était brûlée et que leurs femmes, leurs fils et leurs filles avaient
été emmenés captifs. 4 Et David et la troupe qui était avec lui élevèrent la voix et pleurèrent jusqu’à ce qu’ils n’eussent plus la force de pleurer.
5 Les deux femmes de David avaient été *aussi* emmenées, Achinoam de Jezraël, et Abigaïl de Carmel, femme de Nabal.
6 David fut dans une grande angoisse, car la troupe parlait de le

sur le chemin d’Aphec à Sunam. — *Depuis des jours*, etc., hébraïsme : depuis longtemps.

5. *On chantait :* voy. xviii, 7.

6. *Jéhovah est vivant :* en faisant serment par Jéhovah, Achis veut donner à ses assurances plus de crédit auprès de David ; il n’est donc pas nécessaire de supposer que le roi philistin aurait juré par ses dieux et que l’auteur du livre n’aurait rapporté que le sens de ses paroles. — *Est bonne*, loyale, ou mieux, agréable *à mes yeux*.

8. *David dit*, autant pour se justifier, que pour s’assurer de la sincérité des affirmations d’Achis. Peut-être aussi le mécontentement qu’il exprime est-il affecté. Il semble prendre son renvoi pour un affront, mais il dut se croire heureux d’une circonstance qui le sauvait de la fâcheuse alternative ou de combattre son propre peuple, ou de trahir les Philistins qui lui avaient donné asile. — *Les ennemis de mon seigneur le roi :* paroles amphibologiques, car le *seigneur et roi* de David, c’était bien plus Saül qu’Achis.

ad Achis : Quid sibi volunt Hebræi isti? Et ait Achis ad principes Philisthiim : Num ignoratis David, qui fuit servus Saul regis Israel, et est apud me multis diebus, vel annis, et non inveni in eo quidquam ex die qua transfugit ad me, usque ad diem
[a] 1 Par. 12, 19. hanc? 4. [a]Irati sunt autem adversus eum principes Philisthiim, et dixerunt ei : Revertatur vir iste, et sedeat in loco suo, in quo constituisti eum, et non descendat nobiscum in prœlium, ne fiat nobis adversarius, cum prœliari cœperimus : quomodo enim aliter poterit placare dominum suum, nisi in capitibus nostris? 5. Nonne iste est David, cui cantabant in choris, dicentes : Percussit Saul in millibus suis, et David in decem millibus suis?

6. Vocavit ergo Achis David, et ait ei : Vivit Dominus, quia rectus es tu, et bonus in conspectu meo : et exitus tuus, et introitus tuus mecum est in castris : et non inveni in te quidquam mali ex die qua venisti ad me, usque in diem hanc : sed satrapis non places. 7. Revertere ergo, et vade in pace, et non offendas oculos satraparum Philisthiim. 8. Dixitque David ad Achis : Quid enim feci, et quid invenisti in me servo tuo a die qua fui in conspectu tuo usque in diem hanc, ut non veniam, et pugnem contra ini-
[b] 2 Reg. 14, 17 et 19, 27. micos domini mei regis? 9. [b]Respondens autem Achis, locutus est ad David : Scio quia bonus es tu in oculis meis, sicut Angelus Dei : sed principes Philisthinorum dixerunt : Non ascendet nobiscum in prœlium. 10. Igitur consurge mane tu, et servi domini tui, qui venerunt tecum : et cum de nocte surrexeritis, et cœperit dilucescere, pergite. 11. Surrexit itaque de nocte David ipse et viri ejus, ut proficiscerentur mane, et reverterentur ad terram Philisthiim : Philisthiim autem ascenderunt in Jezrahel.

CAPUT XXX.

Absente cum suis Davide, Amalecitæ Siceleg incenderant ablata præda, quos David persequens occidit recepta præda, quam singulis sociis ex æquo divisit, etiam iis qui ad sarcinas lassi remanserant.



CUMQUE [a]venissent David et viri ejus in Siceleg die tertia, Amalecitæ impetum fecerant ex parte australi in Siceleg, et percusserant Siceleg, et succenderant eam igni. [a] 1 Par. 12, 20.
2. Et captivas duxerant mulieres ex ea, a minimo usque ad magnum : et non interfecerant quemquam, sed secum duxerant, et pergebant itinere suo. 3. Cum ergo venissent David et viri ejus ad civitatem, et invenissent eam succensam igni, et uxores suas, et filios suos, et filias ductas esse captivas, 4. levaverunt David et populus qui erat cum eo voces suas, et planxerunt donec deficerent in eis lacrymæ. 5. Siquidem et duæ uxores David captivæ ductæ fuerant, Achinoam Jezrahelites, et Abigail uxor Nabal Carmeli.

6. Et contristatus est David valde : volebat enim eum populus lapidare, quia amara erat anima unius-

---

9. *Je sais que*, etc.; ou bien : *je le sais, car tu es agréable à mes yeux*, etc.

10. *Les serviteurs de ton seigneur* Saül : ne s'agirait-il pas ici, non des deux hommes mentionnés xxviii, 8, mais des transfuges Manassites qui vinrent dans ces conjonctures se joindre à David (I *Par.* xii, 19-21)?

11. *Et retourner* à Siceleg.

CHAP. XXX.

1. *Le 3e jour* après que David eut quitté Achis. — *Les Amalécites*, pour se venger des incursions que David avait faites sur leur territoire (xxvii, 8). — *Le Négeb*, la partie sud de la tribu de Juda.

2. *Les femmes :* la plupart des hommes étaient avec David. — *Et tous ceux* (ajoutent les LXX), les enfants et les vieillards.

3. *Arrivèrent*, trois jours après la prise de Siceleg par les Amalécites (vers. 12).

lapider, parce que tous avaient de
l'amertume dans l'âme, chacun au
sujet de ses fils et de ses filles. Mais
David reprit courage en Jéhovah,
son Dieu. 7 Il dit au prêtre Abiathar,
fils d'Achimélech : " Apporte-moi
l'éphod. " Abiathar apporta l'éphod
à David. 8 Et David consulta Jéhovah
en disant : " Poursuivrai-je cette
bande? l'atteindrai-je? " Jéhovah lui
répondit : " Poursuis, car certaine-
ment tu atteindras et tu recouvre-
ras. " 9 Et David se mit en marche, lui
et les six cents hommes qui étaient
avec lui. Lorsqu'ils furent arrivés au
torrent de Bésor, les traînards n'allè-
rent pas plus loin, 10 et David conti-
nua la poursuite avec quatre cents
hommes; deux cents hommes s'étaient
arrêtés, trop fatigués pour passer le
torrent de Bésor.

11 Ils trouvèrent dans les champs un
Egyptien, qu'ils amenèrent à David.
Ils lui donnèrent du pain et il man-
gea, et ils lui donnèrent de l'eau,
12 ainsi qu'une tranche d'un gâteau de
figues sèches et deux gâteaux de rai-
sins secs. Dès qu'il eut pris de la
nourriture, il revint à lui, car il n'avait
ni mangé ni bu depuis trois jours et
trois nuits. 13 David lui dit : " A qui
es-tu et d'où es-tu? Il répondit : " Je
suis un esclave égyptien, au service
d'un Amalécite, et voilà trois jours
que mon maître m'a abandonné, par-
ce que j'étais malade. 14 Nous avons
fait une incursion dans le midi des
Céréthiens, sur le territoire de Juda
et au midi de Caleb, et nous avons
brûlé Siceleg. " 15 David lui dit :
" Veux-tu me conduire vers cette
bande? " Il répondit : " Jure-moi par
le nom de Dieu que tu ne me tueras
pas et que tu ne me livreras pas à
mon maître, et je te conduirai vers
cette bande. " 16 Lorsqu'il l'eut con-
duit, voici que les Amalécites étaient
répandus sur toute la contrée, man-
geant, buvant et dansant, à cause de
tout le grand butin qu'ils avaient en-
levé du pays des Philistins et du pays
de Juda. 17 David les battit depuis le
crépuscule du soir jusqu'au soir du
lendemain, et aucun d'eux n'échappa,
excepté quatre cents jeunes hommes,
qui s'enfuirent, montés sur des cha-
meaux. 18 David reprit ce que les
Amalécites avaient emmené, et il
délivra aussi ses deux femmes. 19 Il
ne leur manqua personne, ni petit ni
grand, ni fils ni fille, ni aucune partie
du butin, ni rien de ce qu'on leur
avait enlevé : David ramena tout. 20 Et
David prit tout le menu et le gros
bétail, et ils se mirent en marche de-
vant ce troupeau, en disant : " C'est
le butin de David. "

21 David revint vers les deux cents
hommes qui avaient été trop fatigués
pour le suivre, et qu'on avait laissés
au torrent de Bésor; ils s'avancèrent
au-devant de David et de la troupe
qui était avec lui. S'approchant d'eux,
David les salua amicalement. 22 Tout
ce qu'il y avait d'hommes méchants
et vils parmi les gens qui étaient

---

7. Le grand *prêtre Abiathar* accompagnait toujours David, depuis qu'il s'était joint à lui à Céïla (xxiii, 6). — *Apporte-moi l'éphod : moi* est explétif; malgré le tour du récit, ce fut le grand prêtre, non David, qui revêtit l'éphod pour consulter le Seigneur.

8. *Cette bande* de brigands (Vulg.).

9. *Torrent de Bésor*, auj. ouadi *schériah*, ou plutôt ouadi *Bazzéh*, dont le Schériah n'est qu'un affluant, et qui se jette dans la Méditerranée un peu au-dessous de Gaza. — *Les traînards*, ceux qui restaient en arrière à cause de la fatigue : les gens de David n'avaient guère trouvé de provisions dans Siceleg en ruines.

11. *Un* esclave *égyptien*, etc. : les Amalécites confinaient à l'Egypte.

12. *Il revint à lui*, litt. *son esprit* vital *lui revint*.

13. *A qui es-tu et d'où es-tu*, à quel maître appartiens-tu et de quelle nation es-tu? Ou bien : A quel peuple appartiens-tu et d'où viens-tu? La Vulg. ajoute, *et où vas-tu?*

14. *Une incursion*, litt. *dans le Negeb des* (la partie du Negeb, ou région du Sud, appartenant aux) *Céréthiens*, *dans celui du territoire de Juda, et dans le Negeb de Caleb. Céréthiens* (comp. *Ezéch.* xxv, 16; *Sophon.* ii, 15), ici synonymes de *Philistins*. Les Céréthiens et les Philistins étaient probable-

cujusque viri super filiis suis, et filiabus : confortatus est autem David in Domino Deo suo. 7. Et ait ad Abiathar sacerdotem filium Achimelech : Applica ad me ephod. Et applicavit Abiathar ephod ad David, 8. et consuluit David Dominum, dicens : Persequar latrunculos hos, et comprehendam eos, an non? Dixitque ei Dominus : Persequere : absque dubio enim comprehendes eos, et excuties prædam. 9. Abiit ergo David ipse, et sexcenti viri qui erant cum eo, et venerunt usque ad torrentem Besor : et lassi quidam substiterunt. 10. Persecutus est autem David ipse, et quadringenti viri : substiterant enim ducenti, qui lassi transire non poterant torrentem Besor.

11. Et invenerunt virum Ægyptium in agro, et adduxerunt eum ad David : dederuntque ei panem ut comederet, et biberet aquam, 12. sed et fragmen massæ caricarum, et duas ligaturas uvæ passæ. Quæ cum comedisset, reversus est spiritus ejus, et refocillatus est : non enim comederat panem, neque biberat aquam, tribus diebus et tribus noctibus. 13. Dixit itaque ei David : Cujus es tu? vel unde? et quo pergis? Qui ait : Puer Ægyptius ego sum, servus viri Amalecitæ : dereliquit autem me dominus meus, quia ægrotare cœpi nudiustertius. 14. Siquidem nos erupimus ad australem plagam Cerethi, et contra Judam, et ad meridiem Caleb, et Siceleg succendimus igni. 15. Dixitque ei David : Potes me ducere ad cuneum istum? Qui ait : Jura mihi per Deum, quod non occidas me, et non tradas me in manus domini mei, et ego ducam te ad cuneum istum. Et juravit ei David. 16. Qui cum duxisset eum, ecce illi discumbebant super faciem universæ terræ comedentes et bibentes, et quasi festum celebrantes diem, pro cuncta præda, et spoliis quæ ceperant de terra Philisthiim, et de terra Juda. 17. Et percussit eos David a vespere usque ad vesperam alterius diei, et non evasit ex eis quisquam, nisi quadringenti viri adolescentes, qui ascenderant camelos, et fugerant. 18. Eruit ergo David omnia, quæ tulerant Amalecitæ, et duas uxores suas eruit. 19. Nec defuit quidquam a parvo usque ad magnum, tam de filiis quam de filiabus, et de spoliis, et quæcumque rapuerant, omnia reduxit David. 20. Et tulit universos greges et armenta, et minavit ante faciem suam : dixeruntque : Hæc est præda David.

21. Venit autem David ad ducentos viros, qui lassi substiterant, nec sequi potuerant David, et residere eos jusserat in torrente Besor : qui egressi sunt obviam David, et populo qui erat cum eo. Accedens autem David ad populum, salutavit eos pacifice. 22. Respondensque omnis vir pessimus, et iniquus de

---

ment deux tribus parentes et alliées (comme les Angles et les Saxons d'Angleterre), qui prirent possession de la côte maritime de la Palestine. Les Philistins étant les plus puissants donnèrent leur nom à la contrée et à la nation en général; mais les Céréthiens, leurs frères, subsistèrent à côté d'eux. — *Midi de Caleb :* ainsi s'appelait la portion de territoire assignée à la famille de Caleb (*Jos.* xiv, 13; xv, 13).

15. *Me conduire*, litt. *me faire descendre.* — *Cette bande :* la Vulg. ajoute, *et David le lui jura.*

17. *Le crépuscule du soir;* ou bien, *l'aube du matin :* l'hébr. *neschef* a les deux sens.

20. *David prit*, non seulement le bétail enlevé par les Amalécites, mais encore les troupeaux de ces derniers, et ses hommes ramenaient le tout en disant : Cela appartient à David, qui en a fait la conquête, et par conséquent doit être partagé entre les hommes qui l'ont accompagné, mais de telle sorte que les *traînards* qui se sont arrêtés à Bésor n'y aient aucun droit. D'autres autrement. *Ils se mirent en marche*, etc.; Vulg., *et il* (David) *les fit marcher devant lui* (en lisant *lephanau*).

21. *Les deux cents hommes :* voy. vers. 9 sv. — *Les salua amicalement*, litt. *leur demanda comment ils se trouvaient* (comp. xxv, 5; *Jug.* xviii, 15).

allés avec David prirent la parole et
dirent : “ Puisqu'ils ne sont pas venus
avec nous, nous ne leur donnerons
rien du butin que nous avons repris,
sinon à chacun sa femme et ses en-
fants ; qu'ils les emmènent et s'en ail-
lent. ” [23]Mais David dit : “ N'agissez
pas ainsi, mes frères, avec ce que
Jéhovah nous a donné ; car il nous a
gardés, et il a livré entre nos mains
la bande qui était venue contre nous.
[24]Et qui vous écouterait dans cette
affaire? La part doit être la même
pour celui qui est descendu au com-
bat et pour celui qui est resté près
des bagages : ils partageront ensem-
ble. ” — [25]Il en fut ainsi dès ce jour
et dans la suite, et cela est devenu
une loi et une règle qui subsiste en-
core aujourd'hui.
[26]De retour à Siceleg, David en-
voya une partie du butin aux anciens
de Juda, ses amis, avec ces mots :
“ Voici un présent pour vous sur le
butin des ennemis de Jéhovah. ” [27]*Il
fit ces envois* à ceux de Béthel, à ceux
de Ramoth du midi, à ceux de Jéther,
[28]à ceux d'Aroër, à ceux de Sépha-
moth, à ceux d'Estamo, [29]à ceux de
Rachal, à ceux des villes des Jéra-
méélites, à ceux des villes des Cé-
niens, [30]à ceux d'Arama, à ceux de
Cor-Asan, à ceux d'Athach, [31]à ceux
d'Hébron et dans tous les lieux où
David et ses gens avaient passé.

CHAP. XXXI. — Défaite des Israélites et mort de Saül.

Chap. XXXI. LES Philistins ayant livré ba-
taille à Israël, les hommes
d'Israël prirent la fuite de-
vant les Philistins, et tombèrent bles-
sés à mort sur la montagne de Gel-
boé. [2]Les Philistins s'attachèrent à la
poursuite de Saül et de ses fils, et ils
tuèrent Jonathas, Abinadab et Mel-
chisua, fils de Saül. [3]L'effort du com-
bat porta sur Saül; les archers l'ayant
découvert, il eut grandement peur des
archers. [4]Alors Saül dit à son écuyer:
“ Tire ton épée et m'en transperce,
de peur que ces incirconcis ne vien-
nent me transpercer et m'outrager. ”
L'écuyer ne le voulut pas faire, car
il était saisi de crainte ; alors Saül
prit son épée et se jeta dessus ! [5]L'é-
cuyer, le voyant mort, se jeta aussi
sur son épée et mourut avec lui.
[6]Ainsi périrent ensemble dans cette
journée Saül et ses trois fils, son écuyer
et tous ses hommes. [7]Ceux d'Israël
qui étaient de ce côté de la Plaine
et de ce côté du Jourdain, voyant que
les enfants d'Israël s'étaient enfuis,
et que Saül et ses fils étaient morts,
abandonnèrent leurs villes pour pren-
dre aussi la fuite ; et les Philisthins
vinrent et s'y établirent.

---

24. *Resté près des bagages :* c'est ce que David pouvait dire de plus favorable à la cause des *traînards.*

26. *Une partie du butin*, sur ce qui avait appartenu aux Amalécites ; car ce qui avait été enlevé aux Israélites fut rendu aux anciens propriétaires. — *Aux anciens de Juda*, pour se les rendre favorables; d'ailleurs plusieurs des villes qui vont être nommées avaient pu souffrir de l'invasion des Amalécites; plusieurs aussi avaient assisté David pendant les années de la persécution de Saül (vers. 31).

27. *Béthel*, ou Bathenel (I *Par.* iv, 30), ou Béthul (*Jos.* xix, 4), dans le Négeb, non loin de Bersabée. — *Ramoth du midi*, pour distinguer cette ville de Ramoth de Galaad. — *Jéther*, au S. d'Hébron (*Jos.* xv, 48).

28. *Aroër* (non l'Aroër des rives de l'Arnon), dont les ruines se voient encore sur l'ouadi Arara, à 3 lieues O. S. O. de Bersabée. — *Séphamoth*, inconnue. — *Estamo*, ou *Istémo : Jos.* xv, 50.

29. *Rachal*, inconnue. — *Villes des Jéraméélites, des Céniens,* dans le Négeb de Juda.

30. *Arama* ou Herma, *Jos.* xii, 14; xv, 30. — *Cor-Asan*, c.-à-d. *Fournaise d'Asan* (Vulg.), probablement la même qu'*Asan*, dans la Séphéla, sur la frontière du Négeb. — *Athach*, inconnue.

31. *Hébron :* voy. *Gen.* xiii, 18.

viris, qui ierant cum David, dixit : Quia non venerunt nobiscum, non dabimus eis quidquam de præda, quam eruimus : sed sufficiat unicuique uxor sua et filii : quos cum acceperint, recedant. 23. Dixit autem David : Non sic facietis fratres mei de his, quæ tradidit nobis Dominus, et custodivit nos, et dedit latrunculos, qui eruperant adversum nos, in manus nostras : 24. nec audiet vos quisquam super sermone hoc : æqua enim pars erit descendentis ad prœlium, et remanentis ad sarcinas, et similiter divident. 25. Et factum est hoc ex die illa, et deinceps constitutum et præfinitum, et quasi lex in Israel usque in diem hanc.

26. Venit ergo David in Siceleg, et misit dona de præda senioribus Juda proximis suis, dicens : Accipite benedictionem de præda hostium Domini : 27. his, qui erant in Bethel, et qui in Ramoth ad meridiem, et qui in Jether, 28. et qui in Aroer, et qui in Sephamoth, et qui in Esthamo, 29. et qui in Rachal, et qui in urbibus Jerameel, et qui in urbibus Ceni, 30. et qui in Arama, et qui in lacu Asan, et qui in Athach, 31. et qui in Hebron, et reliquis qui erant in his locis, in quibus commoratus fuerat David ipse, et viri ejus.

CAPUT XXXI.

Saul cum filiis in pugna cæsi corpus, truncato capite, in muro Bethsan suspenditur, armaque ejus in templo Astaroth : viri autem Jabes, ablatis Saul ac filiorum ejus corporibus, juxta Jabes ea sepelierunt.


HILISTHIIM autem pugnabant adversum Israel : et fugerunt viri Israel ante faciem Philisthiim,
et ceciderunt interfecti in monte
Gelboe. 2. [a]Irrueruntque Philisthiim in Saul, et in filios ejus, et percusserunt Jonathan, et Abinadab, et Melchisua filios Saul, — [a] I Par. 10, 2. 3.
3. Totumque pondus prœlii versum est in Saul : et consecuti sunt eum viri sagittarii, et vulneratus
est vehementer a sagittariis. 4. [b]Dixitque Saul ad armigerum suum : Evagina gladium tuum, et percute me : ne forte veniant incircumcisi isti, et interficiant me, illudentes mihi. Et noluit armiger ejus : fuerat enim nimio terrore perterritus : arripuit itaque Saul gladium, — [b] I Par. 10, 4.
et irruit super eum. 5. Quod cum vidisset armiger ejus, videlicet quod mortuus esset Saul, irruit etiam ipse super gladium suum, et mortuus est
cum eo. 6. Mortuus est ergo Saul, et tres filii ejus, et armiger illius, et universi viri ejus in die illa pariter.
7. Videntes autem viri Israel, qui erant trans vallem, et trans Jordanem, quod fugissent viri Israelitæ, et quod mortuus esset Saul, et filii ejus, reliquerunt civitates suas, et

CHAP. XXXI.

1. Ce chap. (comp. I *Par.* x) reprend le récit de la guerre des Philistins contre Israel (xxix, 1).

Gelboé : le combat principal fut livré dans la plaine de Jezraël; mais la plupart des Israélites se retirèrent sur la montagne (xxviii, 4) pour s'y défendre plus facilement, et c'est là qu'ils trouvèrent la mort.

3. *Il eut grandement peur* (hébr. *iachel*, de *chel* ou *choul*), pour la raison donnée vers. 4. LXX et Vulg., *il fut grièvement blessé par eux* (de *chalal*).

4. *Et m'outrager;* litt., *se jouent de moi :* comp. *Jug.* xix, 25 ; *Nombr.* xxii, 29. — *Saisi de crainte*, à la pensée de porter la main sur l'oint du Seigneur.

6. *Tous ses hommes :* les trois mille qui l'accompagnaient ordinairement (xxvi, 2).

7. *De ce côté de la Plaine*, etc. : sur le versant oriental des montagnes qui bordent la Plaine ou vallée du Jourdain et dans cette vallée elle-même, mais à l'O. du fleuve (comp. I *Par.* x, 7). D'après cela, les Philistins étaient maîtres de presque tout le pays de Chanaan, à l'exception de la tribu de Juda et des tribus à l'E. du Jourdain.

[8]Le lendemain, les Philistins vinrent pour dépouiller les morts, et ils trouvèrent Saül et ses trois fils gisant sur la montagne de Gelboé. [9]Ils coupèrent la tête de Saül et enlevèrent ses armes; puis ils firent publier cette bonne nouvelle par tout le pays des Philistins dans les temples de leurs idoles et parmi le peuple. [10]Ils déposèrent les armes de Saul dans le temple d'Astarté, et ils suspendirent son cadavre aux murailles de Bethsan.

[11]Les habitants de Jabès en Galaad ayant appris comment les Philistins avaient traité Saül, [12]tous les vaillants hommes se levèrent et, après avoir marché toute la nuit, ils détachèrent des murailles de Bethsan le cadavre de Saül et ceux de ses fils, puis ils revinrent à Jabès, où ils les brûlèrent. [13]Ils prirent leurs os et les enterrèrent sous le tamarisque de Jabès; et ils jeûnèrent sept jours.

9. *De Saül*, et probablement de ses trois fils (vers. 12).

10. *Le temple d'Astarté*, probablement le fameux temple de Vénus à Ascalon, mentionné par Hérodote. — *Bethsan*, plus tard *Scythopolis*, aujourd'hui *Beisan*, dans la vallée du Jourdain (*Jos.* xvii, 11), à l'O. du fleuve.

11. *Les habitants de Jabès en Galaad*, (*Jug.* xxi, 8), délivrés autrefois par Saül (xi, 1-11).

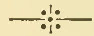
12. *Brûlèrent :* l'inhumation était le mode de sépulture en usage chez les Hébreux (*Lév.* xx, 14); le passage d'Amos vi, 10, se rapporte à un cas tout à fait exceptionnel. Les habitants de Jabès agirent autrement, soit parce que les corps, longtemps suspendus aux murs de Bethsan, devaient être dans un



fugerunt : veneruntque Philisthiim, et habitaverunt ibi.
8. Facta autem die altera, venerunt Philisthiim, ut spoliarent interfectos, et invenerunt Saul et tres filios ejus jacentes in monte Gelboe.
9. Et præciderunt caput Saul, et spoliaverunt eum armis : et miserunt in terram Philisthinorum per circuitum, ut annuntiaretur in templo idolorum, et in populis.
10. Et posuerunt arma ejus in templo Astaroth, corpus vero ejus suspenderunt in muro Bethsan.

11. [c]Quod cum audissent habitatores Jabes Galaad, quæcumque fecerant Philisthiim Saul,
12. Surrexerunt omnes viri fortissimi, et ambulaverunt tota nocte, et tulerunt cadaver Saul, et cadavera filiorum ejus de muro Bethsan : veneruntque Jabes Galaad, et combusserunt ea ibi :
13. et tulerunt ossa eorum, et sepelierunt in nemore Jabes, et jejunaverunt septem diebus.

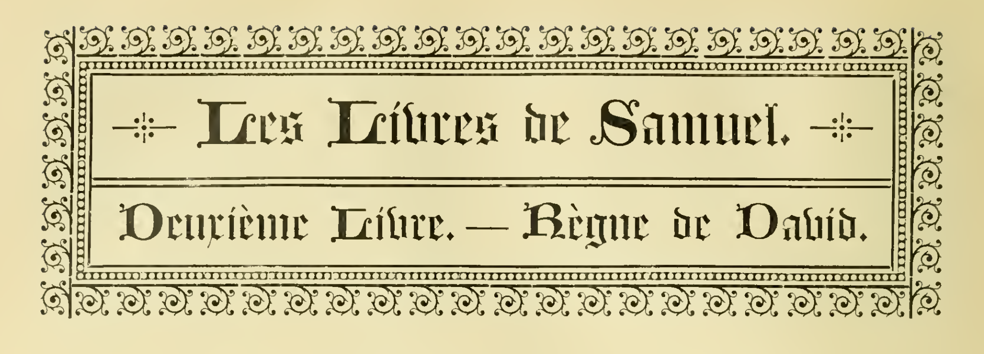
[c] 2 Reg. 2,4.



état de putréfaction trop avancé pour qu'il fût possible de leur rendre les derniers devoirs selon les rites usités en Israël, soit plutôt par le pieux désir de déguiser la mutilation de ces corps privés de leurs têtes, et de les préserver peut-être de quelque nouvel outrage dans l'avenir. Toutefois ils ne brûlèrent que les chairs, réservant aux ossements la sépulture ordinaire. Comp. II *Sam.* xx, 11 sv.

13. *Sous le tamarisque* bien connu qui existait encore au moment où l'auteur écrivait. Vulg., *dans le bois de Jabès.* — *Ils jeûnèrent sept jours*, pour rendre hommage au roi tombé; les fils de Jacob avaient observé un deuil semblable à la mort de leur père (*Gen.* l, 10). Il n'est pas dit que le reste du peuple ait pris part à ce jeûne.





 PREMIÈRE PARTIE. 

Règne de David à Hébron sur la tribu de Juda.
[Ch. I — IV].

CHAP. I. — David apprend la mort de Saül. Cantique sur Saül
et Jonathas.

Chap. I.
Près la mort de Saül,
David, vainqueur des
Amalécites, était depuis
deux jours revenu à Si-
celeg. 2 Le troisième jour,
un homme arriva du camp, d'auprès
de Saül, les vêtements déchirés et la
tête couverte de poussière. Lorsqu'il
fut près de David, il se jeta par terre
et se prosterna. 3 David lui dit :
“ D'où viens-tu? ” Et il lui répondit :
“ Je me suis sauvé du camp d'Israël. ”
4 David lui dit : “ Qu'est-il arrivé?
Raconte-le-moi.” Et il répondit : “ Le
peuple s'est enfui de la bataille, et un
grand nombre d'hommes sont tom-
bés et ont péri; Saül même et son
fils Jonathas sont morts. ” 5 David dit
au jeune homme qui lui apportait ces
nouvelles : “ Comment sais-tu que
Saül et son fils Jonathas sont morts?”
6 Et le jeune homme qui lui apportait
la nouvelle répondit : “ Me trouvant
par hasard sur la montagne de Gel-
boé, je vis Saül qui s'appuyait sur sa
lance. Comme les chars et les cava-
liers étaient près de l'atteindre, 7 il se
retourna, et m'ayant aperçu, il m'ap-
pela, et je dis : “ Me voici. ” 8 Et il
me dit : “ Qui es-tu? ” Je lui répon-
dis : “ Je suis un Amalécite. ” 9 Et il
me dit : “ Approche-toi et donne-moi
la mort; car je suis pris de vertige, et
la vie est encore tout entière en moi.
10 Je m'approchai de lui et je lui don-
nai la mort, car je savais bien qu'il ne
survivrait pas à sa défaite. J'ai pris le
diadème qui était sur sa tête et le
bracelet qu'il avait au bras, et je les
apporte ici à mon seigneur. ”
11 David saisit ses vêtements et les
déchira, et tous les hommes qui
étaient auprès de lui *firent de même.*
12 Ils célébrèrent leur deuil, pleurant
et jeûnant jusqu'au soir, sur Saül, sur
son fils Jonathas, sur le peuple de
Jéhovah et sur la maison d'Israël,
parce qu'ils étaient tombés par l'épée.
13 David dit au jeune homme qui
lui avait apporté la nouvelle : “ D'où

CHAP. I.

Vers. 1. *Vainqueur des Amalécites :* voy. xxx, 1-26.

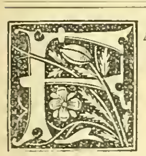
6. *Me trouvant par hasard* (Vulg.), dans le désordre de la fuite. — *Qui s'appuyait sur sa lance*, non pour se tuer, mais pour se tenir debout, car il avait déjà reçu un coup de flèche. — *Les chars et les cavaliers :* l'Amalécite fait un récit de fantaisie, dans le

Liber II. Samuelis

QUEM NOS SECUNDUM REGUM DICIMUS

CAPUT I.

David, occiso nuntio, qui se Saulem occidisse dicebat, scissis vestibus deflet eum cum ceteris occisis, jejunans ac præcipiens ut filios Juda docerent arcum.



ACTUM est autem,
1 Reg. 30, 17. [a] postquam mortuus est
Saul, ut David reverteretur a cæde Amalec, et
maneret in Siceleg duos
dies. 2. In die autem tertia apparuit
homo veniens de castris Saul veste
conscissa, et pulvere conspersus
caput : et ut venit ad David, cecidit
super faciem suam, et adoravit.
3. Dixitque ad eum David : Unde
venis? Qui ait ad eum : De castris
Israel fugi. 4. Et dixit ad eum David : Quod est verbum quod factum
est? indica mihi. Qui ait : Fugit
populus ex prœlio, et multi corruentes e populo mortui sunt : sed et
Saul et Jonathas filius ejus interierunt. 5. Dixitque David ad adolescentem, qui nuntiabat ei : Unde
scis quia mortuus est Saul, et Jonathas filius ejus? 6. Et ait adolescens,
qui nuntiabat ei : Casu veni in montem Gelboe, et Saul incumbebat super hastam suam : porro currus et
equites appropinquabant ei, 7. et
conversus post tergum suum, vidensque me vocavit. Cui cum respondissem : Adsum : 8. dixit mihi : Quisnam es tu? Et aio ad eum :
Amalecites ego sum. 9. Et locutus
est mihi : Sta super me, et interfice
me : quoniam tenent me angustiæ,
et adhuc tota anima mea in me est.
10. Stansque super eum, occidi
illum : sciebam enim quod vivere
non poterat post ruinam : et tuli
diadema quod erat in capite ejus,
et armillam de brachio illius, et attuli
ad te dominum meum huc.

11. Apprehendens autem David
vestimenta sua scidit, omnesque viri,
qui erant cum eo, 12. et planxerunt,
et fleverunt, et jejunaverunt usque
ad vesperam super Saul, et super
Jonathan filium ejus, et super populum Domini, et super domum
Israel, eo quod corruissent gladio.

13. Dixitque David ad juvenem
qui nuntiaverat ei : Unde es tu?
Qui respondit : Filius hominis adve-

---

but d'obtenir une récompense de David. C'était ou bien un rôdeur qui assistait de loin à la bataille et qui rencontra Saül fuyant devant les archers qui l'avaient blessé ; ou bien un de ceux qui étaient venus le lendemain de la bataille pour dépouiller les morts (I *Sam.* xxxi, 8) et qui avait eu la bonne chance de trouver le cadavre du roi. Peut-être tenait-il de quelque prisonnier israélite des détails vrais sur la fin tragique de Saül.

9. *Vertige*, ou *crampe* selon les Rabbins. Vulg., *les angoisses me saisissent.* Quelques interprètes modernes traduisent, *la cuirasse* (non une cuirasse de métal, mais faite d'un tissu très fort, difficilement pénétrable aux traits. — *Et la vie*, etc. : il me reste encore assez de force pour me faire craindre de tomber entre les mains des Philistins.

10. *Le diadème :* il consistait en un bandeau d'étoffe blanche ou de couleur voyante, probablement orné d'une plaque de métal analogue à celle du grand prêtre.

12. *Sur Saül :* quelle preuve des sentiments patriotiques et désintéressés de David ! La mort du roi et la défaite de son peuple par une nation païenne excitent en lui une douleur sans mélange, quoique le premier de ces événements lui ouvre le chemin du trône et le débarrasse d'un ennemi mortel.

es-tu? " Il répondit : " Je suis fils d'un
étranger, d'un Amalécite. " 14 David
lui dit : " Comment n'as-tu pas craint
d'étendre la main pour donner la
mort à l'oint de Jéhovah? " 15 Et ap-
pelant un de ses gens, il dit : " Ap-
proche et tue le. " Cet homme frappa
l'Amalécite, et il mourut. 16 Et David
lui dit : " Que ton sang soit sur ta
tête! car ta bouche a déposé contre
toi quand tu as dit : c'est moi qui ai
donné la mort à l'oint de Jéhovah. "
17 David composa ce chant funè-
bre sur Saül et sur Jonathas, son fils,
18 et il ordonna de l'enseigner aux
enfants de Juda. C'est le chant de
l'Arc; il se trouve écrit dans le livre
du Juste.

19 La splendeur d'Israël a-t-elle péri sur tes hauteurs?
Comment sont tombés les héros?
20 Ne l'annoncez pas à Geth,
Ne le publiez pas dans les rues d'Ascalon,
De peur que les filles des Philistins ne s'en réjouissent,
De peur que les filles des incirconcis ne sautent de joie!

21 Montagnes de Gelboé, qu'il n'y ait sur vous ni rosée ni pluie,
Ni champs de prémices!
Car là fut jeté bas le bouclier des héros,
Le bouclier de Saül comme s'il n'était pas oint d'huile.
22 Du sang des blessés, de la graisse des vaillants,
L'arc de Jonathas ne se retira jamais,
Et l'épée de Saül ne revenait pas inactive.
23 Saül et Jonathas, chéris et aimables pendant leur vie,
Ne furent point séparés dans leur mort.
Plus agiles que les aigles,
Plus forts que les lions.
24 Filles d'Israël, pleurez sur Saül,
Qui vous revêtait de pourpre au sein des délices,
Qui mettait de l'or sur vos vêtements.

25 Comment les héros tombèrent-ils dans la bataille?
Comment Jonathas fut percé sur tes hauteurs?
26 L'angoisse m'accable à cause de toi, Jonathas, mon frère.
Tu faisais toutes mes délices;
Ton amour pour moi était admirable,
Il surpassait l'amour des femmes.

27 Comment les héros sont-ils tombés?
Comment les guerriers ont-ils péri?



16. *Que ton sang*, le sang de Saül versé par toi, *soit* ou retombe *sur ta tête*, te soit imputé.

18. *De l'enseigner*, de le faire apprendre par cœur, *aux enfants de Juda*, la seule tribu sur laquelle David eût autorité au commencement de son règne. C'était l'usage de faire apprendre aux jeunes Israélites des chants poétiques qui rappelaient les grands événements (*Deut.* XXXI, 19). — *Chant de l'Arc*, ainsi appelé parce qu'il y est question de l'arc (vers. 22), dans le maniement duquel excellait Jonathas et sans doute aussi parce que, d'une manière générale, c'est un chant de guerre, l'arc étant à cette époque l'arme principale des guerriers. — *Livre du Juste*, recueil de chants nationaux (voy. *Jos.* X, 13), auquel notre auteur l'emprunta.

Le vers. 18 se termine ainsi dans la Vulg. : *Pense*, *Israël*, *à ceux qui sont morts de leurs blessures sur tes montagnes.* Ces mots sont une traduction défectueuse de la première partie du vers. 19 et font double emploi avec *inclyti Israël*, etc.

David commence par faire l'éloge des héros tombés (vers. 19-20), et en particulier de Saül et de Jonathas (vers. 21-24); il rappelle ensuite son amitié pour Jonathas

[b] Ps. 104, 15. næ Amalecitæ ego sum. 14. [b] Et ait ad eum David : Quare non timuisti mittere manum tuam ut occideres christum Domini? 15. Vocansque David unum de pueris suis, ait : Accedens irrue in eum. Qui percussit illum, et mortuus est. 16. Et ait ad eum David : Sanguis tuus super caput tuum : os enim tuum locutum est adversum te, dicens : Ego interfeci christum Domini.

17. Planxit autem David planctum hujuscemodi super Saul, et super Jonathan filium ejus. 18. (Et præcepit ut docerent filios Juda arcum, sicut scriptum est in Libro justorum.) Et ait : Considera Israel pro his, qui mortui sunt super excelsa tua vulnerati. 19. Inclyti, Israel, super montes tuos interfecti sunt : quo modo ceciderunt fortes? 20. Nolite annuntiare in Geth, neque annuntietis in compitis Ascalonis : ne forte lætentur filiæ Philisthiim, ne exsultent filiæ incircumcisorum.

21. Montes Gelboe, nec ros, nec pluvia veniant super vos, neque sint agri primitiarum : quia ibi abjectus est clypeus fortium, clypeus Saul, quasi non esset unctus oleo. 22. A sanguine interfectorum, ab adipe fortium, sagitta Jonathæ nunquam rediit retrorsum, et gladius Saul non est reversus inanis. 23. Saul et Jonathas amabiles, et decori in vita sua, in morte quoque non sunt divisi : aquilis velociores, leonibus fortiores. 24. Filiæ Israel super Saul flete, qui vestiebat vos coccino in deliciis, qui præbebat ornamenta aurea cultui vestro.

25. Quo modo ceciderunt fortes in prœlio? Jonathas in excelsis tuis occisus est? 26. Doleo super te frater mi Jonatha decore nimis, et amabilis super amorem mulierum. Sicut mater unicum amat filium suum, ita ego te diligebam.

27. Quo modo ceciderunt robusti, et perierunt arma bellica?



(vers. 25-26) et termine par un dernier gémissement (vers. 27).

19. *La splendeur* litt. *la beauté*, ce qui faisait l'*ornement* d'Israël, ses braves guerriers en général; il ne sera question que plus loin de Saül et de Jonathas. — *Sur tes hauteurs*, la montagne de Gelboé.

20. *Geth*, cap. du roi philistin Achis. David se trouvait dans le voisinage de cette ville, d'où il redoutait d'entendre des cris de triomphe.— *Ascalon*, siège principal du culte religieux des Philistins.—*Les filles des Philistins :* trait emprunté à la coutume de ces temps, où les femmes célébraient les victoires des guerriers par des chants et des danses.

21. *Ni champs de prémices*, où l'on récolte des fruits assez beaux pour être offerts à Dieu comme prémices ; ou bien : où l'on récolte assez de fruits pour qu'il y ait lieu à une offrande de prémices. Voy. des formules semblables de malédiction poétique *Job*. iii, 3-10 ; *Jér*. xx, 14-18. — *Fut jeté bas* honteusement. — *Oint d'huile*. On peut rapporter ces paroles au *bouclier de Saül :* on fourbissait avant la bataille les boucliers avec de l'huile (*Is*. xxi, 5); ceux des guerriers tombés sont souillés de sang et de poussière. D'autres entendent ceci de Saül : *comme si Saül n'était pas oint de l'huile* sainte.

22. Pensée : sur le mont Gelboé ont été vaincus des hommes dont l'arc et l'épée ne revinrent jamais du combat sans être rassasiés du sang et de la graisse des guerriers ennemis ; la flèche est censée boire le sang, et l'épée manger la chair et la graisse (*Deut*. xxxii, 42; *Is*. xxxiv, 15 sv. *Jérém*. xlvi, 10). C'est poétiquement que les deux armes principales de cette époque, l'arc et l'épée, sont partagées de telle sorte que l'une soit attribuée à Jonathas, l'autre à Saül.

23. *Chéris et aimables :* David oublie les persécutions qu'il a subies pour ne relever et louer que les belles qualités naturelles de Saül.

24. *Filles d'Israël :* comp. *Luc*. xxiii, 27 sv. — *Pourpre ... or*, dépouilles prises sur l'ennemi et distribuées au peuple.

27. *Les guerriers*, litt. *les instruments de combat*. Vulg., *les armes ;* mais cette idée paraîtrait ici bien faible.

CHAP. II. — David roi de Juda. Opposition de la maison de Saül. Bataille de Gabaon.

Chap. II.
APrès cela, David consulta Jého-
vah, en disant : " Monterai-je
dans une des villes de Juda?"
Jéhovah lui répondit : " Monte. " Da-
vid dit : " Où monterai-je? " Et Jého-
vah répondit : " A Hébron. " 2 David
y monta avec ses deux femmes, Achi-
noam de Jezraël, et Abigaïl de Car-
mel, femme de Nabal. 3 David fit
aussi monter les hommes qui étaient
avec lui, chacun avec sa famille; et
ils habitèrent dans les villes d'Hé-
bron. 4 Et les hommes de Juda vin-
rent, et là ils oignirent David pour
roi sur la maison de Juda.

On informa David que c'étaient les
hommes de Jabès en Galaad qui
avaient enterré Saül. 5 Et David en-
voya des messagers aux gens de
Jabès en Galaad pour leur dire :
" Soyez bénis de Jéhovah, de ce que
vous avez rempli ce pieux devoir en-
vers Saül, votre seigneur, et l'avez
enterré. 6 Et maintenant que Jéhovah
use envers vous de bonté et de fidé-
lité! Moi aussi je vous rendrai ce
bien, parce que vous avez agi de la
sorte. 7 Que vos mains se fortifient et
soyez de vaillants hommes; car votre
seigneur Saül est mort, et c'est moi
que la maison de Juda a oint pour
être son roi. "

8 Cependant Abner, fils de Ner,
chef de l'armée de Saül, prit Isboseth,
fils de Saül, et l'ayant fait passer à
Mahanaïm, 9 il l'établit roi sur Galaad,
sur les Gessuriens, sur Jezraël, sur
Ephraïm, sur Benjamin, sur tout Israël.
10 Isboseth, fils de Saül, était âgé de
quarante ans lorsqu'il devint roi d'Is-
raël, et il régna deux ans. Seule, la
maison de Juda restait attachée à
David. 11 Le temps pendant lequel
David régna à Hébron sur la maison
de Juda fut de sept ans et six mois.

12 Abner, fils de Ner, et les servi-
teurs d'Isboseth, fils de Saül, sorti-
rent de Mahanaïm pour marcher sur
Gabaon. 13 Joab, fils de Sarvia, et les
serviteurs de David, se mirent *aussi*

CHAP. II.

1. *Consulta Jéhovah*, par le ministère du grand prêtre Abiathar : il veut savoir si le moment est venu de prendre possession de la royauté qui lui a été promise, et quelle doit être la résidence où il établira le siège de son pouvoir. — Hébron, ville sacerdotale, autant par sa forte position sur la montagne, au centre de la tribu de Juda, que par les antiques souvenirs des patriarches, était bien propre à devenir la capitale temporaire du nouveau royaume. Nous avons vu plus haut que le reste du pays à l'O. du Jourdain était occupé par les Philistins.

2. *Ses deux femmes :* voy. I *Sam.*, xxv, 42 sv.

3. *Dans les villes* qui appartenaient au territoire, nous pourrions dire au district *d'Hébron.*

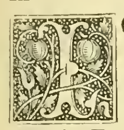
4. *Les hommes de Juda*, représentés par leurs anciens. — *Ils oignirent :* David avait reçu de Samuel une première onction qui indiquait le dessein secret de Dieu sur lui (I *Sam.*, xv); cette seconde onction par l'un des anciens ou par le grand prêtre marquait l'accomplissement et comme la promulgation de ce dessein. De même Saül avait été d'abord sacré par Samuel, et ensuite proclamé roi par le peuple à Galgala (I *Sam.*, xi, 14 sv. — *Sur la maison*, ou tribu *de Juda.*

7. *Que vos mains se fortifient :* il leur fallait du courage pour reconnaître David et s'attacher à lui, alors que les restes de l'armée de Saül, conduite par Abner, avait passé en Galaad, de l'autre côté du Jourdain, et qu'on pouvait craindre son opposition. Il semble bien que, lorsque David parlait ainsi, Isboseth n'était pas encore proclamé roi par Abner, ou du moins que David n'en était pas encore instruit.

8. *Isboseth*, quatrième fils de Saül (I *Par.* viii, 33; ix, 39). Il s'appela d'abord Esbaal, c.-à-dire *feu* (destructeur) *de Baal;* puis, quand la maison de Saül eut péri misérablement en sa personne, Isboseth, c'est-à-dire *homme de honte* ou *de confusion.* Peut-être *Isboseth* est-il le même nom que *Esbaal*, par la substitution du mot *boscheth*, honte, confusion, à celui de Baal, substitution qui se rencontre encore ailleurs (*Os.* ix, 10; *Jér.* iii, 24, al. Comp. *Jug.* viii, 35. — *Mahanaïm*, litt. *les deux camps* (Vulg.), ville à l'E. du

CAPUT II.

David Dei oraculo jussus ascendere in Hebron, ibi super Juda in regem unctus, viros Jabes Galaad ob Saulis sepulturam commendat : Isbosethi vero in regem super Israel unctio gravem peperit seditionem ac pugnam inter utramque domum.


GITUR post hæc consuluit David Dominum, dicens : Num ascendam in unam de civitatibus Juda? Et ait Dominus ad eum : Ascende. Dixitque David : Quo ascendam? Et respondit ei : In Hebron.
2. Ascendit ergo David, et duæ uxores ejus, Achinoam Jezrahelites, et Abigail uxor Nabal Carmeli :
3. Sed et viros, qui erant cum eo, duxit David singulos cum domo sua : et manserunt in oppidis Hebron.
4. [a]Veneruntque viri Juda, et unxerunt ibi David, ut regnaret super domum Juda.

[a] 1 Mach. 2, 57.

Et nuntiatum est David, quod viri Jabes Galaad sepelissent Saul.
5. Misit ergo David nuntios ad viros Jabes Galaad, dixitque ad eos : Benedicti vos Domino, qui fecistis misericordiam hanc cum domino vestro Saul, et sepelistis eum.
6. Et nunc retribuet vobis quidem Dominus misericordiam et veritatem : sed et ego reddam gratiam, eo quod fecistis verbum istud.
7. Confortentur manus vestræ, et estote filii fortitudinis : licet enim mortuus sit dominus vester Saul, tamen me unxit domus Juda in regem sibi.

8. Abner autem filius Ner princeps exercitus Saul tulit Isboseth filium Saul, et circumduxit eum per castra,
9. regemque constituit super Galaad, et super Gessuri, et super Jezrahel, et super Ephraim, et super Benjamin, et super Israel universum.
10. Quadraginta annorum erat Isboseth filius Saul cum regnare cœpisset super Israel, et duobus annis regnavit : sola autem domus Juda sequebatur David.
11. Et fuit numerus dierum, quos commoratus est David, imperans in Hebron super domum Juda, septem annorum, et sex mensium.

12. Egressusque est Abner filius Ner, et pueri Isboseth filii Saul de castris in Gabaon.
13. Porro Joab filius Sarviæ, et pueri David egressi sunt, et occurrerunt eis juxta piscinam Gabaon. Et cum in unum con-

---

Jourdain, près du gué du Jaboc (*Gen.* xxxii, 2 sv.).

9. *Galaad*, tout le pays israélite à l'E. du Jourdain. — *Les Gessuriens*, peuplade qui, avec les Machatiens, confinait à la frontière N. E. de Galaad (*Deut.* iii, 14 sv. *Jos.* xii, 5; xiii, 12). Mais cette leçon de la Vulg. est douteuse. L'hébreu porte, *les Asurites*, leçon certainement fautive, aucune contrée en Israël ne portant ce nom. Plusieurs critiques proposent, *les Asérites*, la tribu d'Aser. Dans cette hypothèse, notre verset marquerait l'ordre dans lequel Abner reconquit graduellement sur les Philistins les différents territoires qui composent le pays d'Israël, moins la tribu de Juda, et les ajouta successivement au domaine d'Isboseth, savoir, après Galaad à l'E. du Jourdain : le territoire d'Aser jusqu'au Carmel, Jezraël et toute la plaine qui l'entoure (la grande plaine d'Esdrelon), enfin les territoires d'Ephraïm et de Benjamin. Cette conquête prit 5 ans.

10 sv. *Quarante ans :* ce nombre paraît bien élevé : la leçon est-elle exacte? — *Deux ans :* ce qui (rapproché du règne de 7 ans et demi de David à Hébron et de ce qui est raconté chap. iii-v) peut s'expliquer ainsi : proclamé aussitôt après la mort de Saül, Isboseth ne commença vraiment à régner sur *tout* Israël que 5 ans après, lorsque Abner eut achevé de reconquérir le pays sur les Philistins; son règne ainsi entendu ne dura qu'environ deux ans.

12. *Abner* et *Joab* (vers. 13) tenaient aux deux familles royales : le premier était cousin de Saül, le second fils d'une sœur de David nommée Sarvia. — *Sur Gabaon :* (*Jos.* ix, 3) : Isboseth voulait sans doute transférer sa capitale (Mahanaïm) dans sa propre tribu de Benjamin, à *Gabaa de Saül*, près de Gabaon, avec le dessein ultérieur d'attaquer, de là, le royaume de David.

13. *Joab :* voy. I *Sam.* xxvi, 6. — *L'étang de Gabaon*, formé par une source abondante qui jaillit à l'E. de la colline d'el-Djib (l'ancien Gabaon); les restes de l'étang se voient encore aujourd'hui. Comp. *Jér.* xli, 12.

en marche. Ils se rencontrèrent près
de l'étang de Gabaon, et ils se postè-
rent les uns en deçà, les autres au delà
de l'étang. 14 Abner dit à Joab : " Que
les jeunes gens se lèvent et qu'ils se
battent devant nous ! " Joab répondit :
" Qu'ils se lèvent ! " 15 Ils se levèrent
et s'avancèrent en nombre égal, douze
pour Benjamin et pour Isboseth, fils
de Saül, et douze des serviteurs de
David. 16 Chacun saisissant son ad-
versaire par la tête, lui enfonça son
épée dans le flanc, et ils tombèrent
tous ensemble. Et l'on donna à ce lieu
le nom de Chelgath Hatsourim de
Gabaon. 17 Et le combat devint très
rude en ce jour-là, et Abner et les
hommes d'Israël furent défaits par
les serviteurs de David.
18 Là se trouvaient les trois fils de
Sarvia : Joab, Abisaï et Asaël. Asaël
avait les pieds légers comme une
gazelle dans les champs ; 19 il poursui-
vit Abner, sans se détourner de lui ni
à droite ni à gauche. 20 Abner regar-
da derrière lui et dit : " Est-ce toi,
Asaël ? " Et il répondit : " C'est moi. "
21 Abner lui dit : " Ecarte-toi à droite
ou à gauche; saisis l'un de ces jeunes
gens et prends sa dépouille. " Mais
Asaël ne voulut pas se détourner de
lui. 22 Abner dit encore à Asaël : " Dé-
tourne-toi de moi; pourquoi te frap-
perais-je *et t'étendrais-je* par terre ?
Comment pourrais-je lever mon vi-
sage devant Joab, ton frère ? 23 Et
Asaël refusa de se retirer. Alors
Abner le frappa au ventre avec l'ex-
trémité inférieure de sa lance, et la
lance sortit par derrière. Il tomba
et mourut sur place. Tous ceux qui
arrivaient au lieu où Asaël était
tombé mort, s'y arrêtaient. 24 Joab
et Abisaï poursuivirent Abner; au
coucher du soleil, ils arrivèrent à
la colline d'Ammah, qui est en
face de Giach, du côté du désert
de Gabaon.
25 Les fils de Benjamin se rallièrent
à la suite d'Abner et, réunis en un
seul corps d'armée, ils se postèrent au
sommet d'une colline. 26 Abner appela
Joab et dit : " L'épée devorera-t-elle
toujours ? Ne sais-tu pas qu'il y aura
de l'amertume à la fin ? Jusques à
quand attendras-tu à dire au peuple
de ne plus poursuivre ses frères ?
27 Joab répondit : " Aussi vrai que
Dieu est vivant! si tu n'avais pas
parlé, le peuple n'aurait pas cessé
avant demain matin de poursuivre
ses frères. " 28 Et Joab sonna de la
trompette, et tout le peuple s'arrêta ;
ils ne poursuivirent plus Israël, et ils
ne continuèrent pas à se battre.
29 Abner et ses gens, après avoir
marché toute la nuit dans la Plaine,
passèrent le Jourdain, traversèrent
tout le Bithron, et arrivèrent à Ma-
hanaïm. 30 Joab *aussi* cessa de pour-
suivre Abner et rassembla tout le
peuple; il manquait dix-neuf hommes
des serviteurs de David, et Asaël.
31 Et les serviteurs de David avaient
frappé à mort trois cent soixante
hommes de Benjamin et des hommes
d'Abner. 32 Ils emportèrent Asaël et
l'enterrèrent dans le sépulcre de son

14. Abner propose à Joab, pour éviter une plus grande effusion de sang, un combat partiel entre un petit nombre de guerriers des deux armées. — *Qu'ils se battent* entre eux ; litt., *qu'ils jouent* (Vulg.) le jeu de la guerre, qu'ils joutent.

16. *Ils tombèrent tous ensemble*, tant était grande l'animosité des combattants.— *Chelgath-Hatsourim*, c.-à.-d. *Champ des Tranchants*, ou *des lames tranchantes;* Vulg., *Champ des forts* (de *tsour*, qui a aussi le sens de *pierre*, *rocher*).

17. Le combat partiel n'ayant pas donné de résultat, on en vint à une bataille générale, qui fut *très rude*.

21. *Prends sa dépouille*, son armure, puisque tu parais tant désirer un trophée.

22. Abner ne voulait pas, par égard pour Joab, dont il avait été l'ami, tuer le jeune héros.

23. *L'extrémité inférieure*, le bout de la hampe, taillée en pointe, peut-être même garnie d'une pointe de fer, pour être fichée en terre (I *Sam.*, XXVI, 7). Abner avait l'intention de blesser Asaël, pour le rendre impuissant, non de le tuer. — *S'y arrêtaient*, pour donner une larme au jeune guerrier.

24. *La colline d'Ammah* (Vulg., *de l'aqueduc*)... *Giach* (Vulg., *de la vallée*), localités inconnues. — *Désert de Gabaon*, étendue de pays stérile entre Gabaon et Rama.

venissent, e regione sederunt : hi ex una parte piscinæ, et illi ex altera.
14. Dixitque Abner ad Joab : Surgant pueri, et ludant coram nobis. Et respondit Joab: Surgant.
15. Surrexerunt ergo, et transierunt numero duodecim de Benjamin, ex parte Isboseth filii Saul, et duodecim de pueris David.
16. Apprehensoque unusquisque capite comparis sui, defixit gladium in latus contrarii, et ceciderunt simul : vocatumque est nomen loci illius : Ager robustorum, in Gabaon.
17. Et ortum est bellum durum satis in die illa : fugatusque est Abner, et viri Israel a pueris David.

18. Erant autem ibi tres filii Sarviæ, Joab, et Abisai, et Asael : porro Asael cursor velocissimus fuit, quasi unus de capreis, quæ morantur in silvis.
19. Persequebatur autem Asael Abner, et non declinavit ad dextram neque ad sinistram omittens persequi Abner.
20. Respexit itaque Abner post tergum suum, et ait : Tune es Asael? Qui respondit : Ego sum.
21. Dixitque ei Abner : Vade ad dextram, sive ad sinistram, et apprehende unum de adolescentibus, et tolle tibi spolia ejus. Noluit autem Asael omittere quin urgeret eum.
22. Rursumque locutus est Abner ad Asael : recede, noli me sequi, ne compellar confodere te in terram, et levare non potero faciem meam ad Joab fratrem tuum.
23. Qui audire contempsit, et noluit declinare : percussit ergo eum Abner aversa hasta in inguine, et transfodit, et mortuus est in eodem loco : omnesque qui transibant per locum illum, in quo ceciderat Asael, et mortuus erat, subsistebant.
24. Persequentibus autem Joab, et Abisai fugientem Abner, sol occubuit : et venerunt usque ad Collem aquæductus, qui est ex adverso vallis itineris deserti in Gabaon.

25. Congregatique sunt filii Benjamin ad Abner : et conglobati in unum cuneum, steterunt in summitate tumuli unius.
26. Et exclamavit Abner ad Joab, et ait : Num usque ad internecionem tuus mucro desæviet? an ignoras quod periculosa sit desperatio? usquequo non dicis populo ut omittat persequi fratres suos?
27. Et ait Joab : Vivit Dominus, si locutus fuisses, mane recessisset populus persequens fratrem suum.
28. Insonuit ergo Joab buccina, et stetit omnis exercitus, nec persecuti sunt ultra Israel, neque iniere certamen.

29. Abner autem et viri ejus abierunt per campestria, tota nocte illa : et transierunt Jordanem, et lustrata omni Beth horon, venerunt ad castra.
30. Porro Joab reversus, omisso Abner, congregavit omnem populum : et defuerunt de pueris David decem et novem viri, excepto Asaele.
31. Servi autem David percusserunt de Benjamin, et de viris, qui erant cum Abner trecentos sexaginta, qui et mortui sunt.
32. Tuleruntque Asael, et sepelierunt eum

26. *Il y aura de l'amertume*, des regrets et des deuils, *à la fin :* de la forte position que nous occupons, nous pouvons résister longtemps encore, et que de sang répandu des deux côtés ! Ou bien, dans le sens de la Vulgate : une guerre sans merci peut exciter dans le vaincu un généreux désespoir qui le rend redoutable au vainqueur.

27. *Parlé*, demandé la paix (vers. 26). — *Avant demain matin*. Keil : *si tu n'eusses pas parlé*, si tu ne nous avais pas défiés au combat (vers. 14), *le peuple se serait, dès ce matin, détourné de poursuivre ses frères.* Vulgate, *si tu avais parlé ce matin* comme tu viens de le faire, *le peuple se serait*, etc.

29. *Toute la nuit*, pour éviter la chaleur du jour. — *La Plaine* du Jourdain, l'*Arabah* auj. *el Ghor*. On appelle ainsi la contrée déserte qui s'étend le long du Jourdain depuis la mer Morte jusqu'au lac de Génésareth. — *Le Bithron*, district inconnu à l'E. du Jourdain. Vulg., *Béthoron :* il ne peut s'agir de la ville de ce nom, située à l'O. du fleuve.

31 *Les serviteurs de David*, depuis longtemps endurcis à la fatigue et exercés au métier des armes.

32. *Marchèrent toute la nuit* qui suivit le jour de la bataille, pressés qu'ils étaient d'annoncer la victoire à David. Il n'y a guère que 10 lieues entre Gabaon et Hébron. Cette

père à Bethléem. Joab et ses hommes marchèrent toute la nuit, et ils arrivèrent à Hébron au point du jour.

CHAP. III. — Guerre entre la maison de David et la maison de Saül. Mort d'Abner.

Ch. III. LA guerre fut longue entre la maison de Saül et la maison de David. David allait se fortifiant, et la maison de David allait s'affaiblissant.

[2]Il naquit à David des fils à Hébron. Son premier-né fut Ammon, d'Achinoam de Jezraël; [3]le second Chéléab, d'Abigaïl de Carmel, femme de Nabal; le troisième Absalon, fils de Maaca, fille de Tholmaï, roi de Gessur; [4]le quatrième Adonias, fils de Haggith; le cinquième Saphathia, fils d'Abital, [5]et le sixième Jéthraam, d'Egla, femme de David. Tels sont les fils qui naquirent à David à Hébron.

[6]Pendant la guerre entre la maison de Saül et la maison de David, Abner tenait ferme pour la maison de Saül. [7]Or Saül avait eu une concubine, nommée Respha, fille d'Aia. Et Isboseth dit à Abner : [8]" Pourquoi es-tu venu vers la concubine de mon père? " Abner, très irrité des paroles d'Isboseth, répondit : " Suis-je une tête de chien appartenant à Juda? Aujourd'hui je me dévoue à la maison de Saül, ton père, à ses frères et à ses amis, et je ne t'ai point laissé tomber entre les mains de David, et c'est aujourd'hui que tu me reproches une faute avec cette femme? [9]Que Dieu traite Abner dans toute sa rigueur, si je n'agis pas avec David selon ce que Jéhovah lui a juré, [10]*en disant* qu'il enlèverait la royauté de la maison de Saül, et qu'il établirait le trône de David sur Israël et sur Juda, depuis Dan jusqu'à Bersabée! " [11]Isboseth ne put répondre un seul mot à Abner, parce qu'il le craignait.

[12]Abner envoya des messagers à David pour lui dire de sa part : " A qui est le pays? Fais alliance avec moi, et voici que ma main t'aidera pour tourner vers toi tout Israël. " [13]Il répondit : " Bien! je ferai alliance avec toi; mais je te demande une chose, c'est que tu ne voies pas ma face sans m'amener Michol, fille de Saül, lorsque tu te présenteras devant moi. " [14]Et David envoya des messagers à Isboseth, fils de Saül, pour lui dire : " Rends-moi ma femme Michol, que j'ai épousée pour cent prépuces de Philistins. [15]Isboseth la fit prendre à son mari Phaltiel, fils de Laïs; [16]et son mari l'accompagna

---

explication suppose qu'ils ne firent que déposer en passant le corps d'Asaël dans le tombeau de famille. D'autres entendent la *seconde nuit* après la bataille; mais alors on se demande pourquoi l'auteur aurait relevé ce détail. Joab passa la nuit avec son armée sur le champ de bataille; le lendemain, il compta ceux qui manquaient et enterra les morts; puis on partit avec le corps d'Asaël pour Bethléem, d'où, après 5 heures de marche pendant la nuit, on rejoignit David à Hébron.

CHAP. III.

1. *La guerre*, ou plutôt l'état de guerre, l'absence de paix entre les deux rivaux. Il dut se livrer peu de batailles proprement dites après celles de Gabaon.

3. *Chéléab*, appelé ailleurs *Daniel* (I *Par.* iii, 1), c.-à-d. *Dieu est mon juge* (comp. I *Sam.* xxv, 39). Ce dernier nom est peut-être le seul véritable, et *Chéléab* le résultat d'une faute de copiste, car le mot hébreu suivant commence par *leab.* — *Tholmaï*, peut-être de la famille de celui qui est mentionné *Nombr.* xiii, 22. — *Gessur*, petit royaume indépendant dans le pays de Basan.

5. *Femme de David* paraît ajouté uniquement parce qu'*Egla* termine l'énumération des épouses du roi.

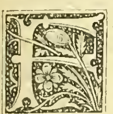
6. *Tenait ferme* : Vulg., *gouvernait la maison de Saül.*

7. *Pourquoi es-tu venu*, etc. Cet acte d'Abner pouvait indiquer, dans les idées des Israélites et des Orientaux en général, que son auteur avait l'ambition d'arriver au trône (comp. xvi, 21; I *Rois*, ii, 21); les concubines du roi défunt passaient de droit à son successeur. Cependant le texte n'insinue rien de sem-

in sepulcro patris sui in Bethlehem: et ambulaverunt tota nocte Joab et viri qui erant cum eo, et in ipso crepusculo pervenerunt in Hebron.

CAPUT III.

Abner reprehensus ob concubinam, iratus regi Isboseth, fœdus init cum David, et reducta Michol, dum congregaret Israelitas ad David, occiditur a Joab, cui David iratus amare deflet Abner.


ACTA est ergo longa concertatio inter domum Saul, et inter domum David : David proficiscens, et semper seipso robustior, domus autem Saul decrescens quotidie.

[a] 1 Par. 3, 1.
2. [a] Natique sunt filii David in Hebron : fuitque primogenitus ejus Amnon de Achinoam Jezrahelitide.
3. Et post eum Cheleab de Abigail uxore Nabal Carmeli : porro tertius Absalom filius Maacha filiæ Tholmai regis Gessur.
4. Quartus autem Adonias, filius Haggith : et quintus Saphathia, filius Abital.
5. Sextus quoque Jethraam de Egla uxore David : hi nati sunt David in Hebron.

6. Cum ergo esset prœlium inter domum Saul et domum David, Abner filius Ner regebat domum Saul.
7. Fuerat autem Sauli concubina nomine Respha, filia Aia. Dixitque Isboseth ad Abner :
8. Quare ingressus es ad concubinam patris mei? Qui iratus nimis propter verba Isboseth, ait : Numquid caput canis ego sum adversum Judam hodie, qui fecerim misericordiam super domum Saul patris tui, et super fratres et proximos ejus, et non tradidi te in manus David, et tu requisisti in me quod argueres pro muliere hodie?
9. Hæc faciat Deus Abner, et hæc addat ei, nisi quomodo juravit Dominus David, sic faciam cum eo,
10. ut transferatur regnum de domo Saul, et elevetur thronus David super Israel, et super Judam, a Dan usque Bersabee.
11. Et non potuit respondere ei quidquam, quia metuebat illum.

12. Misit ergo Abner nuntios ad David pro se dicentes : Cujus est terra? Et ut loquerentur : Fac mecum amicitias, et erit manus mea tecum, et reducam ad te universum Israel.
13. Qui ait : Optime : ego faciam tecum amicitias : sed unam rem peto a te, dicens : Non videbis faciem meam antequam adduxeris Michol filiam Saul : et sic venies, et videbis me.
14. Misit autem David nuntios ad Isboseth filium Saul, dicens : [b] Redde uxorem meam Michol, quam despondi mihi centum præputiis Philisthiim. [b] 1 Reg. 18, 27.
15. Misit ergo Isboseth, et tulit eam a viro suo Phaltiel, filio Lais.
16. Sequebatur-

---

blable. Abner ne semble pas avoir aspiré à la couronne; mais, voyant l'incapacité d'Isboseth et la supériorité de David, dont il connaissait sans doute aussi l'élection, il songeait à passer dans le parti de ce dernier.

8. *Une tête de chien*, un homme méprisable, *appartenant à Juda*, ton ennemi; Vulg., *moi l'adversaire de Juda*.

10. *Depuis Dan*, etc. Voy. *Jug.* xx. 1.

11. *Ne put*, n'osa; peut-être regardait-il cette menace comme l'effet d'un emportement momentané.

12. *A qui est le pays*, si ce n'est à toi que Dieu a choisi pour roi? Ou bien : la possession du pays est encore incertaine. La suite s'accorde avec les deux sens : *fais alliance avec moi*, etc.

13. David redemande Michol, parce qu'elle était son épouse légitime, qu'il l'aimait et qu'il en était aimé. Il ne devait pas non plus lui échapper que la présence à sa cour de la fille de Saül pouvait lui ramener plus d'un partisan du dernier roi.

14. A Isboseth, non à Abner, parce que l'alliance entre David et ce dernier devait rester secrète; d'ailleurs le faible roi d'Israël ne faisait rien que sous la dépendance d'Abner. Mais il était convenu avec les messagers de ce dernier qu'il se ferait donner la mission de ramener Michol. — *Cent prépuces* : voy. I *Sam.* xviii, 25, 27.

15. *Phaltiel* : voy. I *Sam.* xxv, 44.

16. *Bahurim*, auj. village d'*Abou-Dîs*, à 5 kilom. de Jérusalem, à l'E. du mont des Oliviers, près de la route qui conduit de Jérusalem aux gués du Jourdain (xvi, 5; xvii, 18).

en pleurant jusqu'à Bahurim. Là Abner lui dit : " Va, retourne *chez toi.* " Et il s'en retourna.

17 Abner eut des pourparlers avec les anciens d'Israël, et leur dit : " Vous désiriez depuis longtemps déjà avoir David pour roi ; 18 réalisez maintenant ce désir, car Jéhovah a dit de lui : C'est par la main de David mon serviteur, que je délivrerai mon peuple d'Israël de la main des Philistins et de la main de tous ses ennemis. "
19 Abner s'entretint de même avec Benjamin, et il alla reporter aux oreilles de David à Hébron les dispositions d'Israël et de toute la maison de Benjamin. 20 Il arriva auprès de David à Hébron, accompagné de vingt hommes, et David fit un festin à Abner et aux hommes qui étaient avec lui. 21 Et Abner dit à David : " Je vais me lever et partir pour rassembler tout Israël vers mon seigneur le roi ; ils feront alliance avec toi et tu règneras sur tout ce que ton âme désire. " Et David congédia Abner, qui s'en alla en paix.

22 *Cependant* les serviteurs de David et Joab *à leur tête* revenaient d'une excursion, ramenant avec eux un grand butin. — Abner n'était plus auprès de David à Hébron, car David l'avait congédié et il s'en était allé en paix. — 23 A l'arrivée de Joab avec sa troupe, on lui fit ce rapport : " Abner, fils de Ner, est venu auprès du roi, qui l'a congédié, et il s'en est allé en paix. " 24 Joab se rendit chez le roi et dit : " Qu'as-tu fait? Abner est venu vers toi : pourquoi l'as-tu congédié et laissé partir? 25 Tu connais Abner, fils de Ner : c'est pour te tromper qu'il est venu, pour épier ta conduite et surprendre tes desseins."

26 Joab, ayant quitté David, envoya sur les traces d'Abner des messagers qui le ramenèrent depuis la citerne de Sira, sans que David en sût rien.
27 Quand Abner fut de retour à Hébron, Joab le tira à l'écart dans l'intérieur de la porte, *comme* pour lui parler en secret, et là il le frappa au ventre et le tua, à cause du sang d'Asaël, son frère. 28 David l'apprit ensuite, et il dit : " Je suis à jamais, moi et mon royaume, innocent devant Jéhovah du sang d'Abner, fils de Ner.
29 Que ce sang retombe sur la tête de Joab et sur toute la maison de son père! Qu'il y ait toujours dans la maison de Joab un homme qui souffre d'un flux ou de la lèpre, ou qui s'appuie sur un bâton, ou qui tombe par l'épée, ou qui manque de pain. "
30 C'est ainsi que Joab et Abisaï, son frère, tuèrent Abner, parce qu'il avait donné la mort à leur frère Asaël, à Gabaon, dans la bataille.

31 David dit à Joab et à tout le peuple qui était avec lui : " Déchirez vos vêtements, ceignez-vous de sacs et faites deuil devant Abner. " Et le roi David marchait derrière le cercueil. 32 On enterra Abner à Hébron. Le roi pleura à haute voix sur le tombeau d'Abner et tout le peuple pleura.

33 Le roi fit un chant funèbre sur Abner, et dit :

Abner devait-il mourir comme meurt un insensé?

---

17. *Abner*, avant de ramener Michol à David, *eut des pourparlers*, probablement secrets, etc. — *Vous désiriez :* comp. I *Sam.* xviii, 5, 30.

18. *C'est par la main de David mon serviteur*, etc. Cette parole ne figure explicitement nulle part. Ou bien Abner la tenait de quelque prophète, ou bien il interprétait ainsi les événements qui se produisaient depuis plusieurs années.

19. *Benjamin*, patrie de Saül, était la tribu la plus difficile à gagner.

20. *Vingt hommes :* l'escorte officielle d'Abner, chargé par Isboseth de conduire Michol à David? ou bien les représentants des tribus séparées accompagnant Abner pour confirmer ses déclarations?

21. *Feront alliance*, te reconnaîtront pour roi.

22. *D'une excursion* (Vulg., *après avoir taillé en pièces les pillards*) contre l'une des peuplades pillardes du midi de Juda.

24. Joab voyait dans Abner, non seulement le meurtrier de son frère Asaël, mais un rival capable de le supplanter auprès de David.

que eam vir suus, plorans usque Bahurim : et dixit ad eum Abner : Vade, et revertere. Qui reversus est.

17. Sermonem quoque intulit Abner ad seniores Israel, dicens : Tam heri quam nudiustertius quærebatis David ut regnaret super vos. 18. Nunc ergo facite : quoniam Dominus locutus est ad David, dicens : In manu servi mei David salvabo populum meum Israel de manu Philisthiim, et omnium inimicorum ejus. 19. Locutus est autem Abner etiam ad Benjamin. Et abiit ut loqueretur ad David in Hebron omnia quæ placuerant Israeli, et universo Benjamin. 20. Venitque ad David in Hebron cum viginti viris : et fecit David Abner, et viris ejus qui venerant cum eo, convivium. 21. Et dixit Abner ad David : Surgam, ut congregem ad te dominum meum regem omnem Israel, et ineam tecum fœdus, et imperes omnibus, sicut desiderat anima tua. Cum ergo deduxisset David Abner, et ille isset in pace,

22. Statim pueri David, et Joab venerunt, cæsis latronibus, cum præda magna nimis : Abner autem non erat cum David in Hebron, quia jam dimiserat eum, et profectus fuerat in pace. 23. Et Joab, et omnis exercitus, qui erat cum eo, postea venerunt : nuntiatum est itaque Joab a narrantibus : Venit Abner filius Ner ad regem, et dimisit eum, et abiit in pace. 24. Et ingressus est Joab ad regem, et ait : Quid fecisti? Ecce venit Abner ad te : quare dimisisti eum, et abiit et recessit? 25. Ignoras Abner filium Ner, quoniam ad hoc venit ad te ut deciperet te, et sciret exitum tuum, et introitum tuum, et nosset omnia quæ agis?

26. Egressus itaque Joab a David, misit nuntios post Abner, et reduxit eum a cisterna Sira, ignorante David. 27. Cumque rediisset [c] Abner in Hebron, seorsum adduxit eum Joab ad medium portæ, ut loqueretur ei, in dolo : et percussit illum ibi in inguine, et mortuus est in ultionem sanguinis Asael fratris ejus. 28. Quod cum audisset David rem jam gestam, ait : Mundus ego sum, et regnum meum apud Dominum usque in sempiternum a sanguine Abner filii Ner, 29. et veniat super caput Joab, et super omnem domum patris ejus : nec deficiat de domo Joab fluxum seminis sustinens, et leprosus, et tenens fusum, et cadens gladio, et indigens pane. 30. Igitur Joab et Abisai frater ejus interfecerunt Abner, eo quod occidisset Asael fratrem eorum in Gabaon in prœlio.

[c] 3 Reg. 2, 5.

31. Dixit autem David ad Joab, et ad omnem populum, qui erat cum eo : Scindite vestimenta vestra, et accingimini saccis, et plangite ante exsequias Abner : porro rex David sequebatur feretrum. 32. Cumque sepelissent Abner in Hebron, levavit rex David vocem suam, et flevit super tumulum Abner : flevit autem et omnis populus.

33. Plangensque rex et lugens Abner, ait : Nequaquam ut mori solent ignavi, mortuus est Abner.

---

26. *Qui le ramenèrent*, probablement en alléguant un ordre du roi. — *Citerne de Sira*, selon Josèphe, à une petite lieue d'Hébron.

27. *En secret*, litt. *dans le calme*, loin de la foule.

29. *D'un flux* : voy. *Lév.* xv, 2. — *Qui s'appuie sur un bâton*, ou *une béquille*, savoir un estropié. Vulg., *qui tienne le fuseau*, savoir un homme mou, efféminé, un eunuque. Voy. des exemples semblables de maladie ou de pauvretés héréditaires, infligées comme châtiment d'un grand péché I *Sam.* ii, 31-33, 36; II *Rois*, v, 27.

31. *De sacs*, vêtements de deuil (et de pénitence), faits d'une étoffe grossière et de couleur sombre. — *Faites deuil devant Abner*, formez le cortège funèbre, en marchant en avant : c'est la seule punition que David inflige pour le moment à Joab.

33. *Et dit*, et le chanta. — *Comme meurt*, *un insensé* par surprise, par opposition à la mort glorieuse sur un champ de bataille. Ou bien, *comme un insensé*, dans le sens de *impie*, *scélérat* Vulg., *ce n'est pas comme les lâches ont coutume de mourir qu'est mort Abner.*

34 Tes mains n'étaient pas liées ni tes pieds dans les chaînes !
Tu es tombé comme on tombe devant des scélérats.

Tout le peuple continua de se la-
menter sur Abner; 35 et tout le peuple
s'approcha de David pour lui faire
prendre de la nourriture lorsqu'il
était encore jour; mais David fit ce
serment : " Que Jéhovah me traite
dans toute sa rigueur, si je goûte du
pain ou quoi que ce soit avant le cou-
cher du soleil! " 36 Tout le peuple le
sut et l'approuva, comme il trouvait
bon tout ce que faisait le roi. 37 Tout
le peuple et tout Israël comprirent en
ce jour que le roi n'était pour rien
dans le meurtre d'Abner, fils de Ner.
38 Le roi dit à ses serviteurs : " Ne
savez-vous pas qu'un chef, qu'un
grand homme est tombé aujourd'hui
en Israël? 39 Pour moi, je suis encore
faible, quoiqu'ayant reçu l'onction
royale; et ces hommes, les fils de
Sarvia, sont plus puissants que moi.
Que Jéhovah rende à qui fait le mal
selon le mal qu'il a fait! "

CHAP. IV. — Mort d'Isboseth; fin de la maison de Saül.

Chap. IV. Lorsque le fils de Saül apprit
qu'Abner était mort à Hé-
bron, ses mains furent sans
force, et tout Israël fut dans la cons-
ternation. 2 Le fils de Saül avait deux
chefs de bandes, dont l'un s'appelait
Baana, et l'autre Réchab, *tous deux*
fils de Remmon de Béroth, d'entre
les fils de Benjamin. Car Béroth est
aussi comptée comme faisant partie
de Benjamin, 3 et les Bérothites s'é-
taient enfuis à Géthaïm, et ils y ont
habité jusqu'à ce jour. 4 Jonathas, fils
de Saül, avait un fils perclus des deux
pieds : cet enfant était âgé de cinq
ans lorsque la nouvelle *de la mort* de
Saül et de Jonathas arriva de Jezraël;
sa nourrice l'avait pris et s'était en-
fuie, et dans la précipitation de sa
fuite, il tomba et devint boiteux; il
s'appelait Miphiboseth.
5 Or les fils de Remmon de Béroth,
Réchab et Baana, vinrent et entrè-
rent pendant la chaleur du jour dans
la maison d'Isboseth, qui était cou-
ché pour le repos de midi. 6 Ayant
pénétré jusqu'au milieu de la maison
pour prendre du blé, ils le frappèrent
au ventre, et Réchab et Baana, son
frère, s'enfuirent. 7 Quand ils entrè-
rent dans la maison, Isboseth repo-
sait sur son lit dans sa chambre à
coucher, et ils le frappèrent à mort,
et lui ayant coupé la tête, ils la pri-
rent, et marchèrent toute la nuit au
travers de la Plaine. 8 Ils apportèrent

---

34. *Tes mains.* Sens : tu n'avais pas commis de crime qui te méritât de mourir enchaîné comme un criminel; ou bien : tu aurais pu te défendre, mais tu as été traitreusement assassiné par des scélérats. — *Tout le peuple*, tous les assistants, émus par le chant funèbre de David.

35. *Pour lui faire prendre de la nourriture :* David refusait de prendre part au repas funèbre; le jeûne était la marque d'une profonde douleur (i, 12), et il durait jusqu'au coucher du soleil. Vulg., *pour prendre de la nourriture avec David.*

36. *Tout le peuple*, ceux du parti de David, *et tout Israël le sut*, connut la sincère affliction du roi.

39. *Quoiqu'ayant reçu* etc. Keil, *et c'est depuis peu que j'ai reçu l'onction royale.* Sens : la conclusion naturelle du vers. 38 est qu'il faudrait punir les assassins d'Abner; mais, ajoute ici David, mon autorité n'est pas encore assez bien affermie pour que je puisse châtier comme il le mérite un homme aussi puissant que Joab; je m'en rapporte à la justice de Dieu. Voy. sur la fin de Joab I *Rois*, ii, 5.

CHAP. IV.

1. *Le fils de Saül*, dont Abner était le guide et le soutien. — *Tout Israël*, surtout parmi les tribus du nord, qu'Abner venait de délivrer de la présence des Philistins.

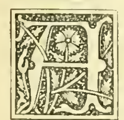
2 sv. *Béroth*, auj. *Biréh*, occupée, au temps de Josué (*Jos.* ix, 17), par une population chananéenne, et située sur la frontière occidentale de la tribu de Benjamin. — *D'entre les fils de Benjamin :* ajouté pour faire ressortir l'horreur de leur crime : des Benjamites qui assassinent un prince de leur

34. Manus tuæ ligatæ non sunt, et pedes tui non sunt compedibus aggravati : sed sicut solent cadere coram filiis iniquitatis, sic corruisti.

Congeminansque omnis populus flevit super eum. 35. Cumque venisset universa multitudo cibum capere cum David, clara adhuc die juravit David, dicens : Hæc faciat mihi Deus, et hæc addat, si ante occasum solis gustavero panem vel aliud quidquam. 36. Omnisque populus audivit, et placuerunt eis cuncta quæ fecit rex in conspectu totius populi. 37. Et cognovit omne vulgus, et universus Israel in die illa quoniam non actum fuisset a rege ut occideretur Abner filius Ner. 38. Dixit quoque rex ad servos suos : Num ignoratis quoniam princeps et maximus cecidit hodie in Israel? 39. Ego autem adhuc delicatus, et unctus rex : porro viri isti filii Sarviæ duri sunt mihi : retribuat Dominus facienti malum juxta malitiam suam.

CAPUT IV.

Baana et Rechab militum præfecti caput Isboseth, quem dormientem occiderant, ad David attulerunt, quos pro mercede jussit interimi.


UDIVIT autem Isboseth filius Saul quod cecidisset Abner in Hebron : et dissolutæ sunt manus ejus, omnisque Israel perturbatus est. 2. Duo autem viri principes latronum erant filio Saul, nomen uni Baana, et nomen alteri Rechab, filii Remmon Berothitæ de filiis Benjamin : siquidem et Beroth reputata est in Benjamin. 3. Et fugerunt Berothitæ in Gethaim, fueruntque ibi advenæ usque ad tempus illud. 4. Erat autem Jonathæ filio Saul filius debilis pedibus : quinquennis enim fuit, quando venit nuntius de Saul et Jonatha ex Jezrahel : tollens itaque eum nutrix sua, fugit : cumque festinaret ut fugeret, cecidit, et claudus effectus est : habuitque vocabulum Miphiboseth.

5. Venientes igitur filii Remmon Berothitæ, Rechab et Baana, ingressi sunt fervente die domum Isboseth : qui dormiebat super stratum suum meridie. Et ostiaria domus purgans triticum, obdormivit. 6. Ingressi sunt autem domum latenter assumentes spicas tritici, et percusserunt eum in inguine Rechab et Baana frater ejus, et fugerunt. 7. Cum autem ingressi fuissent domum, ille dormiebat super lectum suum in conclavi, et percutientes interfecerunt eum : sublatoque capite ejus abierunt per viam deserti tota nocte, 8. et attulerunt caput Isboseth ad David in Hebron: dixeruntque ad regem : Ecce caput

---

tribu ! — *S'étaient enfuis*, soit que les Philistins eussent pris leur ville, soit peut-être quand Saül traita si cruellement les Gabaonites (II *Sam.*, xxi, 1-2). Cette dernière hypothèse expliquerait l'attentat de Baana et de Réchab contre le fils de Saül. Ou bien: *s'enfuirent*, à la suite du meurtre qui va être raconté, dans la crainte que la vengeance de David ne s'étendît jusqu'à eux. — *Géthaïm*, inconnu.

4. Ce verset est inséré ici pour faire comprendre que la mort d'Isboseth devait entraîner l'extinction de la royauté dans la maison de Saül, et préparer la voie à ce qui sera dit plus tard de Miphiboseth (ix; xvi, 1-4; xix, 25 sv.).

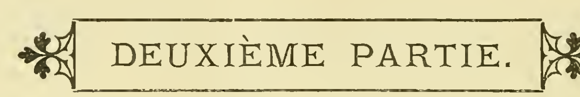
5. *Vinrent* à Mahanaïm (ii, 8, 12). — *Repos du midi*, la sieste ou la méridienne, selon la coutume de tous les pays chauds. La Vulgate ajoute, *et la portière de la maison s'était endormie en nettoyant du blé :* ces mots ont passé de l'ancienne Italique, d'après les LXX (vers. 6), dans la version de S. Jérôme.

6. La première partie de ce verset a pour but d'expliquer comment Réchab et Baana ont pu arriver jusqu'à la chambre du roi. *Prendre du blé* pour les besoins de leur troupe. Du grenier au magasin à blé, ils pénétrèrent dans la chambre d'Isboseth.

7. *Quand ils entrèrent*, etc. : par cette répétition, l'auteur insiste sur la lâcheté criminelle des deux assassins. — *La Plaine :* voy. ii, 29.

8. *Jéhovah*..., comme si leur crime était un acte de la justice divine !

la tête d'Isboseth à David, à Hébron, et ils dirent au roi : " Voici la tête d'Isboseth, fils de Saül, ton ennemi, qui en voulait à ta vie. Jéhovah a vengé aujourd'hui le roi, mon seigneur, de Saül et de sa race. " 9 David répondit à Réchab et à Baana, son frère, fils de Remmon de Béroth : " Jéhovah, qui m'a délivré de tout péril, est vivant! 10 Celui qui est venu me dire : Saül est mort, et qui croyait m'apporter une bonne nouvelle, je l'ai fait saisir et mettre à mort à Siceleg, pour salaire de son message; 11 combien plus, quand de méchants hommes ont assassiné un homme innocent dans sa maison, sur sa couche, dois-je redemander son sang de vos mains et vous exterminer de la terre? 12 Et David ordonna à ses gens de les tuer; ils leur coupèrent les mains et les pieds et *les* pendirent au bord de l'étang d'Hébron. Puis, ayant pris la tête d'Isboseth, ils l'enterrèrent dans le tombeau d'Abner à Hébron.



DEUXIÈME PARTIE.

Règne de David à Jérusalem sur tout Israël. [CH. V — IX].

CHAP. V. — David règne sur tout Israël. Prise de Jérusalem. Victoire sur les Philistins.

Chap. V. Outes les tribus d'Israël vinrent auprès de David, à Hébron, et dirent : " Nous voici : nous sommes tes os et ta chair. 2 Autrefois déjà, quand Saül était notre roi, c'était toi qui menais et ramenais Israël. Et Jéhovah t'a dit : C'est toi qui paîtras mon peuple d'Israël, et c'est toi qui seras le prince d'Israël. " 3 *Ainsi* tous les anciens d'Israël vinrent auprès du roi à Hébron, et là le roi David fit alliance avec eux devant le Seigneur, et ils oignirent David pour roi sur *tout* Israël. 4 David était âgé de trente ans lorsqu'il devint roi, et il régna quarante ans. 5 A Hébron, il régna sur Juda sept ans et six mois, et il régna à Jérusalem trente-trois ans sur tout Israël et Juda.

6 Le roi marcha avec ses hommes sur Jérusalem contre les Jébuséens, habitants du pays. Et ils dirent à David : " Tu n'entreras pas ici, mais les aveugles et les boiteux te repousseront "; ce qui voulait dire : David n'entrera jamais ici. 7 Mais David s'empara de la forteresse de Sion : c'est la cité de David. 8 David avait dit ce jour-là : " Quiconque frappera les Jébuséens et atteindra les créneaux, les boiteux comme les aveu-

---

9. *Qui m'a délivré*, etc., fait entendre que David n'a pas besoin d'un crime pour se défendre contre son rival.

12. Après les avoir tués, *ils leur coupèrent*, etc. – *Les pendirent*, pendirent à un gibet, non seulement les pieds et les mains, mais sans doute aussi les corps.

CHAP. V.

1. *Toutes les tribus d'Israël*, moins celle de Juda, *vinrent*, représentées par leurs anciens.—*Nous sommes tes os*, etc. : tu appartiens par le sang, non seulement à la tribu de Juda, mais à Israël tout entier.

2. *Qui menais et ramenais*, qui dirigeais les affaires d'*Israël* (I *Sam.*, xviii, 5). — *T'a dit :* voy. la note de iii, 18.

3. *Fit alliance* (comp. iii, 21) *devant Jéhovah* comme témoin. Les prêtres Abiathar et Sadoc étaient avec David; le tabernacle et l'autel se trouvaient-ils à Hébron, tandis que l'arche était à Cariathiarim? L'expres-

Isboseth filii Saul inimici tui, qui quærebat animam tuam : et dedit Dominus domino meo regi ultionem hodie de Saul, et de semine ejus. 9. Respondens autem David Rechab, et Baana fratri ejus, filiis Remmon Berothitæ, dixit ad eos : Vivit Dominus, qui eruit animam meam de omni angustia, 10. [a]quoniam eum, qui annuntiaverat mihi, et dixerat : Mortuus est Saul : qui putabat se prospera nuntiare, tenui, et occidi eum in Siceleg, cui oportebat mercedem dare pro nuntio. 11. Quanto magis nunc cum homines impii interfecerunt virum innoxium in domo sua, super lectum suum, non quæram sanguinem ejus de manu vestra, et auferam vos de terra? 12. Præcepit itaque David pueris suis, et interfecerunt eos : præcidentesque manus et pedes eorum, suspenderunt eos super piscinam in Hebron : caput autem Isboseth tulerunt, et sepelierunt in sepulcro Abner in Hebron.

[a] Supr. 1, 14.

CAPUT V.

David unctus super totum Israel, pulsis Jebusæis arcem Sion cepit : ubi exstructa domo habitavit, alias superinducens uxores, filiosque procreans et Philisthæos bis prosternens.



ET venerunt universæ tribus Israel ad David in Hebron, dicentes : [a]Ecce nos, os tuum, et caro tua sumus. 2. Sed et heri et nudiustertius cum esset Saul rex super nos, tu eras educens et reducens Israel : dixit autem Dominus ad te : Tu pasces populum meum Israel, et tu eris dux super Israel. 3. Venerunt quoque et seniores Israel ad regem in Hebron, et percussit cum eis rex David fœdus in Hebron coram Domino : unxeruntque David in regem super Israel. 4. Filius triginta annorum erat David, cum regnare cœpisset, [b]et quadraginta annis regnavit. 5. In Hebron regnavit super Judam septem annis et sex mensibus : in Jerusalem autem regnavit triginta tribus annis super omnem Israel et Judam.

6. Et abiit rex, et omnes viri qui erant cum eo, in Jerusalem, ad Jebusæum habitatorem terræ : dictumque est David ab eis : Non ingredieris huc, nisi abstuleris cæcos et claudos dicentes : Non ingredietur David huc. 7. Cepit autem David arcem Sion, hæc est civitas David. 8. Proposuerat enim David in die illa præmium, qui percussisset Jebusæum, et tetigisset domatum

[a] 1 Par. 11, 1.

[b] 3 Reg. 2, 11.

sion *devant Jéhovah* n'oblige pas à l'admettre.

6. *Sur Jérusalem*, nommée ainsi par anticipation : voy. *Gen.* xix, 18. Les *Jébuséens, habitants du pays*, c.-à.-d. indigènes, Chananéens, en occupaient la citadelle, la *forteresse de Sion*, située dans la partie sud de la ville et entourée de trois côtés de vallées profondes, tandis que des Israélites habitaient en grand nombre la partie nord. Cette ville, si fortement située, sur la frontière de Juda et de Benjamin, à peu près au centre du pays, était très propre à devenir la capitale du nouveau royaume. — *Les aveugles*, etc., suffiraient à te repousser; ou bien avec la Vulg., *à moins que tu n'aies repoussé les aveugles et les boiteux*, car il suffira de t'opposer les plus faibles défenseurs, tant la ville est forte par elle-même.

7. *Sion:* ce nom désignait probablement, à l'origine, la colline orientale de Jérusalem, sur laquelle fut bâti le temple; on l'appliqua plus tard à la ville entière, et, à partir du moyen âge, à la colline occidentale. *Cité de David:* elle reçut ce nom quand David y eut fait sa résidence (vers. 9).

8. *Et atteindra*, en montant à l'assaut, *les créneaux* (Symmaque, *les pinacles;* Vulg., *les gouttières des toits*). La signification de *trinnor*, que nous traduisons par *créneaux*, est incertaine. D'autres, *et atteindra le canal*, et pénétrera dans la forteresse par un aqueduc intérieur communiquant avec la fontaine de Siloé qui jaillit au pied de la colline. Ou bien : *et atteindra le ravin*, un ravin creusé par les eaux sur un des flancs de la colline, et le seul endroit par où l'on pût arriver à la citadelle. Quoi qu'il en soit du sens précis du mot, il s'agit d'un exploit à accomplir, et l'on sait que ce fut Joab qui, avec l'énergie qui caractérisait son frère Asaël, l'accomplit. — *Les boiteux*, etc. : David appelle ainsi par dérision tous les Jébuséens (vers. 6). — *Ce dicton*, amené par les derniers

gles, odieux à l'âme de David..." De là vient ce dicton : " L'aveugle et le boiteux n'entreront point dans la maison. "
9 David établit sa demeure dans la forteresse et l'appela cité de David, et il bâtit à l'entour, à partir du Mello, et à l'intérieur.

10 David devenait de plus en plus grand, et Jéhovah, le Dieu des armées, était avec lui.
11 Hiram, roi de Tyr, envoya à David des messagers avec du bois de cèdre, ainsi que des charpentiers et des tailleurs de pierres, qui bâtirent une maison à David.
12 Et David reconnut que Jéhovah l'affermissait comme roi sur Israël, et qu'il élevait son royaume en faveur de son peuple d'Israël.

13 David prit encore des concubines et des femmes de Jérusalem, après qu'il fut venu d'Hébron, et il lui naquit encore des fils et des filles.
14 Voici les noms de ceux qui lui naquirent à Jérusalem : Samna, Sobab, Nathan, Salomon,
15 Jébahar, Elisna, Népheg,
16 Japhia, Elisama, Elioda et Eliphaleth.

17 Lorsque les Philistins apprirent qu'on avait oint David pour roi sur Israël, ils montèrent tous pour le chercher. David en fut informé, et il descendit au lieu fort.
18 Les Philistins étant venus, se répandirent dans la vallée des Rephaïm.
19 David consulta Jéhovah, en disant : " Monterai-je contre les Philistins? Les livrerez-vous entre mes mains? " Et Jéhovah dit à David : " Monte, car je livrerai certainement les Philistins entre tes mains. "
20 David vint donc à Baal-Pharasim, où il les battit. Et il dit : " Jéhovah a brisé mes ennemis devant moi, comme des eaux qui s'échappent." C'est pourquoi on a donné à ce lieu le nom de Baal-Pharasim.
21 Ils laissèrent là leurs idoles, et David et ses gens les emportèrent.

22 Les Philistins montèrent de nouveau et se répandirent dans la vallée des Rephaïm.
23 Et David consulta Jéhovah, qui lui dit : " Ne monte pas; tourne-les par derrière, et tu arriveras sur eux du côté des mûriers.
24 Quand tu entendras un bruit de pas dans les cimes des mûriers, alors attaque vivement, car c'est Jéhovah qui marche devant toi pour battre l'armée des Philistins."
25 David fit ce que Jéhovah lui ordonnait, et il battit les Philistins depuis Gabaa jusqu'à Gézer.

---

mots, *odieux à l'âme de David*, paraît signifier : l'aveugle et le boiteux, c'est-à-dire les gens désagréables, n'entreront pas dans la maison; on n'entretient pas de relations avec des personnes odieuses.

La phrase n'est pas achevée. D'après I *Par.* xi, 6, elle se terminait par ces mots : *sera chef et prince*, sera récompensé par une dignité soit civile, soit militaire.

Vulgate : *David avait proposé en ce jour-là une récompense à celui qui battrait les Jébuséens, atteindrait les gouttières des toits et enlèverait les aveugles et les boiteux* (placés, au dire de Josèphe, sur les murailles par les assiégés), *qui haïssent la vie de David.*

9. Le *Mello* (avec l'article) était sans doute un fort bien connu, un ouvrage de fortification quelconque, élevé à la partie septentrionale du mur d'enceinte qui régnait autour de la forteresse de Sion, et destiné à la protéger du côté de la ville basse, où la colline offrait des pentes moins escarpées. — *Il bâtit à l'entour :* il entoura tout cet emplacement d'un mur d'enceinte; *et à l'intérieur :* il fit élever, au-dedans de cette enceinte (selon d'autres, *au sud* du Mello), diverses constructions : son propre palais, d'autres maisons et des rues entières, en un mot tout ce qui constituait la *cité de* David (I *Par.* xi, 8).

10. *Grand*, puissant et considéré.

11. *Hiram* venait sans doute de monter sur le trône, car il régnait encore la vingtième année de Salomon (I *Rois*, ix, 10 sv. Comp. II *Par.* ii, 3). Cependant, d'après Josèphe, qui avait puisé ses renseignements à des sources tyriennes, ce souverain n'aurait régné que 34 ans. Mais on peut admettre que le fait raconté ici à cause de sa connexion logique avec ce qui précède, peut avoir eu lieu plusieurs années après la conquête de Jérusalem, et même après la première guerre de David contre les Philistins (vers. 17-20). — *Bois de cèdre*, plus précieux que le sycomore qui, jusque là, était à peu près le seul employé dans les constructions en Palestine. — *Une maison*, un palais.

13. *David*, à l'exemple des souverains de l'Orient, mais en opposition avec la loi (*Deut.* xv, 17), se forma une espèce de harem, composé de concubines ou femmes de second ordre et d'épouses proprement dites.

fistulas, et abstulisset cæcos et clau-
dos odientes animam David : idcir-
co dicitur in proverbio : Cæcus et
claudus non intrabunt in templum.
9. Habitavit autem David in arce,
[c] 1 Par. 11, 7. [c]et vocavit eam, Civitatem David :
et ædificavit per gyrum a Mello et
intrinsecus.

10. Et ingrediebatur proficiens
atque succrescens, et Dominus Deus
[d] 1 Par. 14, 1. exercituum erat cum eo. 11. [d]Misit
quoque Hiram rex Tyri nuntios ad
David, et ligna cedrina, et artifices
lignorum, artificesque lapidum ad
parietes : et ædificaverunt domum
David. 12. Et cognovit David quo-
niam confirmasset eum Dominus
regem super Israel, et quoniam
exaltasset regnum ejus super popu-
lum suum Israel.

[e] 1 Par. 3, 1. 2. 13. [e]Accepit ergo David adhuc
concubinas et uxores de Jerusalem,
postquam venerat de Hebron : na-
tique sunt David et alii filii et filiæ:
14. et hæc nomina eorum, qui nati
sunt ei in Jerusalem, Samua, et So-
bab, et Nathan, et Salomon, 15. et
Jebahar, et Elisua, et Nepheg, 16. et
Japhia, et Elisama, et Elioda, et
Eliphaleth.

17. Audierunt ergo Philisthiim
quod unxissent David in regem su-
per Israel : et ascenderunt universi
ut quærerent David : quod cum au-
disset David, descendit in præsi-
dium. 18. [f]Philisthiim autem ve- [f] 1 Par. 14, 9.
nientes diffusi sunt in Valle Ra-
phaim. 19. Et consuluit David Do-
minum, dicens : Si ascendam ad
Philisthiim? et si dabis eos in manu
mea? Et dixit Dominus ad David :
Ascende, quia tradens dabo Phili-
sthiim in manu tua. 20. [g]Venit ergo [g] Is, 28, 21.
David in Baal Pharasim : et percus-
sit eos ibi, et dixit : Divisit Dominus
inimicos meos coram me, sicut di-
viduntur aquæ. Propterea vocatum
est nomen loci illius, Baal Pharasim.
21. [h]Et reliquerunt ibi sculptilia [h] Par. 14, 12.
sua : quæ tulit David, et viri ejus.

22. Et addiderunt adhuc Phili-
sthiim ut ascenderent, et diffusi sunt
in Valle Raphaim. 23. Consuluit
autem David Dominum : Si ascen-
dam contra Philisthæos, et tradas
eos in manus meas? Qui respondit :
Non ascendas contra eos, sed gyra
post tergum eorum, et venies ad
eos ex adverso pyrorum. 24. Et
cum audieris sonitum gradientis in
cacumine pyrorum, tunc inibis prœ-
lium : quia tunc egredietur Domi-
nus ante faciem tuam, ut percutiat
castra Philisthiim. 25. Fecit itaque

14. Samna et les trois suivants étaient fils de Bethsabée (comp. I *Par.* iii, 5-8; xiv, 5-7). Nous avons donc ici une énumération anticipée.

17. Les faits relatés à la fin de ce chapitre doivent-ils être placés avant ou après l'expéditon contre Jérusalem? Quelque opinion que l'on adopte, les travaux de défense du mont Sion ne semblent pas avoir été achevés à cette époque, car David *descendit au lieu fort,* peut-être la caverne d'Odollam ou quelque forte position dans le voisinage (comp. xxiii, 13 sv.); ou bien d'autres, les *lieux forts* dont il est parlé I *Sam.*, xxiii, 14.

18. *Vallée des Rephaïm,* au S. O. de Jérusalem : voy. *Jos.* xv, 8.

20. *Baal-Pharasim,* c'est-à-dire lieu des ruptures ou des brèches, non loin de la vallée des Rephaïm, à moins qu'on ne suppose un déplacement de l'armée des Philistins : ce nom vient de ce que les Philistins s'étaient précipitamment enfuis et dispersés comme l'eau qui s'échappe par une digue rompue.

21. *Les emportèrent* et les brûlèrent (I *Par.* xiv, 12).

23. *Jéhovah.* La Vulg. ajoute, d'après le vers. 19 : Monterai-je contre les Philistins? Les livrerez-vous entre mes mains? — *Tourne-les par derrière,* pour les attaquer du côté du nord. *Mûriers* d'après les rabbins; LXX et Vulg., *poiriers.* Il s'agit plutôt d'un arbuste semblable à celui qui produit le baume, dont les feuilles, quand on les froisse laissent découler un suc blanc et âcre sous forme de larmes (hébr. *bacah*). C'est peut-être à la présence de cet arbuste que la vallée de Baca (*Ps.* lxxxiii, 7) doit son nom.

24. *Un bruit de pas,* le bruit d'une armée en marche, de l'armée céleste. Comp. *Gen.* xxxii, 2, 3; II *Rois,* vi, 17.

25. *Gabaa* (voy. *Jug.* xix, 13), ou mieux *Gabaon* (d'après I *Par.* xiv, 16), au N. O. de Jérusalem. — *Géser,* Gazer ou Géséra, sur les frontières de la Philistie : voy. *Jos.* ix, 33.

CHAP. VI. — Transport de l'arche à Jérusalem.

Chap. VI. DAvid rassembla encore toute l'élite d'Israël, au nombre de trente mille hommes. [2]Accompagné de tout le peuple réuni auprès de lui, il se mit en marche depuis Baalé-Juda, pour faire monter de là l'arche de Dieu, sur laquelle est invoqué le nom de Jéhovah des armées qui est assis entre les Chérubins. [3]Ils placèrent sur un chariot neuf l'arche de Dieu, et l'emmenèrent de la maison d'Abinadab qui était sur la colline; Oza et Achio, fils d'Abinadab, conduisaient le chariot neuf, [[4]et ils l'emmenèrent de la maison d'Abinadab située sur la colline] avec l'arche de Dieu; Ahio marchait devant. [5]David et toute la maison d'Israël dansaient devant Jéhovah au son de toutes sortes *d'instruments* de bois de cyprès, de harpes, de luths, de tambourins, de sistres et de cymbales.

[6]Lorsqu'ils furent arrivés à l'aire de Nachon, Oza étendit la main vers l'arche de Dieu et la saisit, parce que les bœufs s'emportaient. [7]La colère de Jéhovah s'enflamma contre Oza, et Dieu le frappa sur place à cause de sa précipitation, et Oza mourut là, près de l'arche de Dieu. [8]David fut fâché de ce que Jéhovah avait ainsi frappé Oza; et ce lieu a été appelé jusqu'à ce jour Pherets-Oza. [9]David eut peur de Jéhovah en ce jour-là, et il dit : " Comment l'arche de Jéhovah entrerait-elle chez moi? " [10]Il ne voulut pas retirer l'arche de Jéhovah chez lui, dans la cité de David, et il la fit conduire dans la maison d'Obédédom de Geth. [11]L'arche de Jéhovah resta trois mois dans la maison d'Obédédom de Geth, et Jéhovah le bénit, lui et toute sa maison.

[12]On vint dire au roi David : " Jéhovah a béni la maison d'Obédédom et tout ce qui est à lui, à cause de l'arche de Dieu. " Et David se mit en route, et il fit monter l'arche de Dieu de la maison d'Obédédom dans la cité de David avec un joyeux cortège. [13]Quand les porteurs de l'arche de Jéhovah eurent fait six pas, on

---

CHAP. VI.

1. Comp. avec ce chap. I *Par.* xiii, xv, xvi. *Encore* fait allusion à v, 1, 3, ou mieux à v, 17-25. — *L'élite d'Israël*, les anciens et les chefs civils et militaires.

2. *Baalé-Juda*, ou *Baala*, nom chananéen de Cariathiarim (*Jos.* ix, 17), *de Juda*, pour distinguer cette Baala d'autres villes du même nom. Vulg., *d'entre les hommes* (LXX, *les chefs*) *de Juda.* Au lieu de *vers Baala*, l'hébreu porte *de* ou *depuis Baala :* ou c'est une faute très ancienne de copie; ou il faut interpréter : *depuis Baala de Juda, où ils étaient montés*, etc. — *Pour faire monter*, transporter l'arche (I *Sam.* vi, 21) à Jérusalem, et faire de cette ville, déjà capitale politique, le centre religieux de la nation. On sait que, depuis le massacre de Nobé, David avait auprès de lui le grand prêtre Abiathar. Pourquoi ne fit-il pas aussi transporter à Jérusalem le tabernacle, qui se trouvait à Gabaon? on l'ignore. Peut-être n'osait-il pas déposer le grand prêtre Sadoc, descendant d'Eléazar, et attaché au service du tabernacle. D'ailleurs, dans sa pensée, cet arrangement n'était sans doute que provisoire. — *Sur laquelle est invoqué* (litt. *nommé*) *le nom de Jéhovah*, c.-à-d. qui est vraiment l'arche de Jéhovah, le lieu où il se révèle et d'où il répand ses bénédictions. Le sens de cette locution apparaît clairement *Gen.* xlviii, 16; *Is.* iv, 1.

3. *Un chariot neuf :* l'arche sacrée ne devait pas toucher un objet profané par des usages vulgaires. — *La maison d'Abinadab* (I *Sam.* vii, 1) : même après la mort d'Abinadab, cette maison pouvait avoir gardé ce nom, sous lequel elle était connue. — *Sur la colline :* la Vulg. fait du mot hébr. un nom propre, *à Gabaa;* à tort.—*Fils*, ou petits-fils.

4. Les mots entre crochets manquent dans les LXX; c'est une répétition fautive due à un copiste qui par erreur a copié deux fois la même ligne.

5. *Dansaient au son*, etc. Comp. I. *Par.* xiii, 8. Ou bien : *jouaient de toutes sortes d'instruments.* — *Sistres*, composés de deux tiges métalliques rattachées ensemble, et de baguettes ou anneaux mobiles qui rendent un son aigu quand on agite l'instrument.

6. *Aire de Nachon*, c.-à-d. *du coup*, en d'autres termes *du malheur*, ou *de la perte* (I *Par.* xiii, 9) : nom donné après l'événe-

David sicut præceperat ei Dominus, et percussit Philisthiim de Gabaa, usque dum venias Gezer.

CAPUT VI.

Reducente David arcam a domo Abinadab, Oza a Domino occisus est quod illam attigisset, quare eam in domo Obededom reliquit : postmodum vero in Jerusalem reducens, et ante eam ludens, a Michol uxore ridetur : in cujus pœnam nunquam illa deinceps peperit.

CONGREGAVIT autem rursum David omnes electos ex Israel triginta mil-
[a] Par. 13, 5. lia. 2.[a] Surrexitque David,
et abiit, et universus populus, qui erat cum eo de viris Juda, ut adducerent arcam Dei, super quam invocatum est nomen Domini exercituum, sedentis in cherubim super eam. 3. Et imposuerunt arcam Dei super plaustrum novum : tuleruntque eam de domo Abinadab, qui erat in Gabaa : Oza autem, et Ahio filii Abinadab, minabant plaustrum
[b] 1 Reg. 7, 1. novum. 4. [b] Cumque tulissent eam de
domo Abinadab, qui erat in Gabaa, custodiens arcam Dei, Ahio præcedebat arcam. 5. David autem, et omnis Israel ludebant coram Domino in omnibus lignis fabrefactis, et citharis et lyris et tympanis et sistris et cymbalis.

6. Postquam autem venerunt ad aream Nachon, extendit Oza manum ad arcam Dei, et tenuit eam : quoniam calcitrabant boves, et declinaverunt eam. 7. Iratusque est indignatione Dominus contra Ozam, et percussit eum super temeritate : qui mortuus est ibi juxta arcam Dei.
8. [c] Contristatus est autem David, [c] 1 Par. 13, 11.
eo quod percussisset Dominus Ozam, et vocatum est nomen loci illius : Percussio Ozæ usque in diem hanc. 9. Et extimuit David Dominum in die illa, dicens : Quo modo ingredietur ad me arca Domini?
10. Et noluit divertere ad se arcam Domini in civitatem David : sed divertit eam in domum Obededom Gethæi. 11. Et habitavit arca Domini in domo Obededom Gethæi tribus mensibus : et benedixit Dominus Obededom, et omnem domum ejus.

12. Nuntiatumque est regi David quod benedixisset Dominus Obededom, et omnia ejus propter arcam
Dei. [d] Abiit ergo David, et adduxit [d] 1 Par. 15, 25.
arcam Dei de domo Obededom in civitatem David cum gaudio : et erant cum David septem chori, et
victima vituli. 13. [e] Cumque transcen- [e] 1 Par. 15, 26.

---

ment à ce lieu, d'ailleurs inconnu. — *S'emportaient;* Keil, *glissaient;* Vulg., *regimbaient et,* par là même, *faisaient pencher l'arche.*

7. *Sa précipitation*, par un excès de zèle : on n'avait pas observé les prescriptions légales relatives au transport de l'arche (*Nombr.* iv, 5 sv.). Oza est la figure de tous ceux qui, avec une bonne foi tout humaine, mais n'ayant pas le vrai sens des choses de Dieu, qu'ils s'imaginent être en péril, prennent sur eux de les défendre à leur manière.

8. *David*, ne comprenant pas d'abord la faute d'Oza, *fut fâché* (Vulg., *contristé*,) éprouva une révolte intérieure mêlée de chagrin, *de ce que Dieu avait ainsi frappé*, litt. *fait une brèche* dans son peuple en la personne d'*Oza*. — *Phérets-Oza*, c.-à-d. *brèche d'Oza :* ce nom prévalut dans la suite sur l'ancien (vers. 6).

10. *Obédédom*, lévite de la famille de Mérari par Caath. (*Exod.* vi, 21; xviii, 16; comp. I *Par.* xxvi, 4. — *De* la ville de *Geth*-Remmon dans la tribu de Dan : voy. *Jos.* xxi, 25.

12. *Il fit monter l'arche*, en se conformant cette fois aux prescriptions de la loi, non plus sur un chariot, mais portée par les lévites : voy. le récit plus détaillé de I *Par.* xv. — *Un joyeux cortège* (litt. *avec joie*), une procession solennelle avec musique et chant.

La Vulgate ajoute, *et il y avait avec David sept chœurs, et un veau pour victime :* ces mots, empruntés aux LXX par l'ancienne Italique, se sont glissés indûment dans la version de S. Jérôme; ils manquent dans beaucoup de manuscrits de la Vulgate.

13. *Eurent fait six pas*, etc., c.-à-d. comme l'explique la Vulg., après chaque six pas on immolait un bœuf, etc. La chose n'est pas impossible, soit que le mot *pas* ait ici une signification technique et désigne une certaine étendue, comme qui dirait *un stade;* soit que la maison d'Obédédom ait été très voisine de Jérusalem et de la cité de David.

offrit en sacrifice un bœuf et un veau
gras. 14 David dansait de toute sa
force devant Jéhovah, et il était ceint
d'un éphod de lin. 15 David et toute
la maison d'Israël firent monter l'ar-
che de Jéhovah avec des cris de joie
et au son des trompettes. 16 Lorsque
l'arche du Seigneur entra dans la
cité de David, Michol, fille de Saül,
regarda par la fenêtre, et voyant
le roi David sauter et danser de-
vant Jéhovah, elle le méprisa dans
son cœur.

17 Après qu'on eut fait entrer l'ar-
che de Jéhovah et qu'on l'eut déposée
à sa place au milieu de la tente que
David avait dressée pour elle, David
offrit devant Jéhovah des holocaustes
et des sacrifices d'actions de grâces.
18 Quand il eut achevé d'offrir des
holocaustes et des sacrifices d'actions
de grâces, il bénit le peuple au nom
de Jéhovah des armées. 19 *Puis* il dis-
tribua à tout le peuple, à toute la
multitude d'Israël, hommes et fem-
mes, à chacun un pain, une portion
de viande et un gâteau de raisins. Et
tout le peuple s'en alla chacun dans
sa maison.

20 Comme David s'en retournait
pour bénir sa maison, Michol, fille de
Saül, sortit à sa rencontre, et elle dit :
“ Quelle gloire aujourd'hui pour le roi
d'Israël de s'être découvert devant
les servantes de ses serviteurs, comme
se découvrirait un homme de rien! ”
21 David répondit à Michol : “ C'est
devant Jéhovah, qui m'a choisi de
préférence à ton père et à toute sa
maison pour m'établir prince sur son
peuple, sur Israël, c'est devant Jého-
vah que j'ai dansé. 22 Je veux paraître
encore plus vil que cela et m'abaisser
à mes propres yeux, et je serai en
honneur auprès des servantes dont
tu parles. ” 23 Et Michol, fille de
Saül, n'eut point d'enfant jusqu'au
jour de sa mort.

CHAP. VII. — Promesse d'un règne éternel faite à la maison de David.

Ch. VII. Orsque le roi fut établi dans
sa maison et que Jéhovah lui
eut donné du repos en le dé-
livrant de tous ses ennemis à l'en-
tour, 2 il dit à Nathan le prophète :
“ Vois donc! j'habite dans une mai-
son de cèdre, et l'arche de Dieu habite
sous la tente! ” 3 Nathan répondit au
roi : “ Va, fais tout ce que tu as dans
le cœur, car Jéhovah est avec toi. ”

4 Cette nuit-là, la parole de Jého-
vah fut adressée à Nathan : 5 “ Va dire
à mon serviteur, à David : Ainsi parle
Jéhovah : Est-ce toi qui me bâtirais

---

14. *Dansait :* la danse, comme expression d'un pieux enthousiasme, était en usage de toute antiquité dans certaines circonstances solennelles (Comp. *Exod.* xv, 20; *Jug.* xi, 34; xxi, 21; I *Sam.* xviii, 6). — *L'éphod de lin* était le vêtement propre des prêtres : David s'en revêt en l'honneur de Jéhovah comme chef remplissant en ce moment une fonction religieuse et en quelque sorte sacerdotale.

15. C'est sans doute à cette occasion que fut composé le Ps. xxiv (hebr.).

16. *Fille de Saül :* dit avec intention, au lieu de, *femme de David.* Les sentiments de Michol étaient plus conformes à ceux de son père, qui avait toujours négligé l'arche du Seigneur, qu'à ceux de son pieux époux. — *Elle le méprisa*, en le voyant se confondre ainsi dans les rangs du peuple.

17. *De la tente* nouvelle, car l'ancienne, le *tabernacle*, se trouvait à Gabaon (I *Par.* xvi, 39. Comp. I *Sam.* xxi).— *Offrit*, fit offrir.

19. *Un pain*, un de ces pains ronds (I *Par.* xvi, 3 : comp. *Lev.* viii, 26) destinés spécialement aux repas sacrés qui suivaient les sacrifices. — *Une portion de viande* provenant des sacrifices d'actions de grâces. Vulg., *de bœuf rôti;* d'autres, *une mesure* de vin. — *Un gâteau de raisins;* LXX, *un pain d'épice;* Vulg., *de la farine frite dans l'huile.*

20. *S'en retournait :* David avait dépassé son palais pour accompagner l'arche jusqu'à la tente; il revint sur ses pas, afin de bénir les gens de sa maison, les serviteurs, à qui la coutume de ces temps ne permettait pas d'assister à la cérémonie, comme il avait *béni le peuple* (vers. 18). — *Elle dit* ironiquement. — *De s'être découvert :* David s'était peut-être dépouillé, pour danser, de quelques-uns de ses vêtements royaux, et il avait revêtu l'éphod, qui ne descendait guère au-dessous de la ceinture. D'après I *Par.*

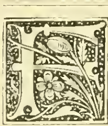
dissent qui portabant arcam Domini sex passus, immolabat bovem et arietem, 14. et David saltabat totis viribus ante Dominum : porro David erat accinctus ephod lineo. 15. Et David, et omnis domus Israel ducebant arcam testamenti Domini, in jubilo, et in clangore buccinæ. 16. Cumque intrasset arca Domini in civitatem David, Michol filia Saul prospiciens per fenestram, vidit regem David subsilientem, atque saltantem coram Domino : et despexit eum in corde suo.

17. Et introduxerunt arcam Domini, et imposuerunt eam in loco suo in medio tabernaculi, quod tetenderat ei David : et obtulit David holocausta, et pacifica coram Domino. 18. Cumque complesset offerens holocausta et pacifica, benedixit populo in nomine Domini exercituum. 19. Et partitus est universæ multitudini Israel tam viro quam mulieri singulis collyridam panis unam, et assaturam bubulæ carnis unam, et similam frixam oleo : et abiit omnis populus, unusquisque in domum suam.

20. Reversusque est David ut benediceret domui suæ : et egressa Michol filia Saul in occursum David, ait : Quam gloriosus fuit hodie rex Israel discooperiens se ante ancillas servorum suorum, et nudatus est, quasi si nudetur unus de scurris. 21. Dixitque David ad Michol : Ante Dominum, qui elegit me potius quam patrem tuum, et quam omnem domum ejus, et præcepit mihi ut essem dux super populum Domini in Israel, 22. et ludam, et vilior fiam plus quam factus sum : et ero humilis in oculis meis : et cum ancillis de quibus locuta es, gloriosior apparebo. 23. Igitur Michol filiæ Saul non est natus filius usque in diem mortis suæ.

CAPUT VII.

David proponens ædificare domum Domino, a Nathan propheta primum collaudatur, postmodum jubente Domino prohibetur, sed filius ei promittitur illam ædificaturus, unde Domino gratias egit.



FACTUM est autem cum sedisset rex in domo sua, et Dominus dedisset ei requiem undique ab universis inimicis suis, 2. dixit ad Nathan prophetam : [a]Videsne quod ego habitem in domo cedrina, et arca Dei posita sit in medio pellium? 3. Dixitque Nathan ad regem : Omne quod est in corde tuo, vade fac : quia Dominus tecum est.

[a] 1 Par. 17, 1.

4. Factum est autem in illa nocte : et ecce sermo Domini ad Nathan, dicens : 5. Vade, et loquere ad servum meum David : Hæc dicit Dominus : Numquid tu ædificabis mihi

xv, 27, il ne se serait pas réellement découvert comme le prétendait Michol.

22. Sens : Je ne regarderai comme vile et basse aucune chose faite pour la gloire de Dieu ; et si je ne suis pas en honneur auprès de la fille de Saül, il me suffit que je le sois auprès des servantes dont tu parles, ou bien : devant Dieu avec les servantes dont tu parles.

23. *Michol*, en punition de son orgueil, etc. Voy. la note de xxi, 8.

CHAP. VII.

2. *Nathan*, nommé ici pour la première fois, jouera dans la suite un rôle important (xii, 1 ; I *Rois*, i, 10 ; I *Par.* xxix, 29 ; II *Par.* ix, 29). Probablement plus jeune que David, il écrivit l'histoire de son règne, et en partie celle du règne de Salomon. Son titre distinctif est *le prophète*, comme celui de Gad était *le voyant* (I *Sam.*, ix, 9). — *La tente*, litt. *le rideau*, le pavillon (Vulg. *les peaux*), les tentures qui recouvraient l'intérieur du nouveau tabernacle (*Exod.* xxvi, 2 sv.).

Nous n'avons ici qu'un abrégé du discours du roi ; il communiqua clairement à Nathan son projet de bâtir pour l'arche un temple magnifique.

3. *Fais*, etc. : c'est l'opinion privée de Nathan, avant qu'il ait reçu la communication divine qui va être rapportée.

4. *Cette nuit-là*, la nuit qui suivit ce jour-là.

5. *Est-ce toi :* la réponse doit être négative. Comp. I *Par.* xvii, 4 : " Ce n'est pas toi qui me bâtiras, " etc.

une maison pour que j'y habite? [6]Car
je n'ai point habité dans une maison
depuis le jour où j'ai fait monter les
enfants d'Israël du pays d'Egypte
jusqu'à ce jour; je suis allé et venu
sous une tente et dans un tabernacle.
[7]Pendant tout le temps que j'ai mar-
ché au milieu de tous les enfants
d'Israël, ai-je dit un mot à l'un des
chefs d'Israël à qui j'ai ordonné de
paître mon peuple d'Israël, en disant:
Pourquoi ne me bâtissez-vous pas
une maison de cèdre? [8]Maintenant
tu diras à mon serviteur, à David :
Ainsi parle Jéhovah des armées : Je
t'ai pris au pâturage de derrière les
brebis, pour être prince sur mon peu-
ple, sur Israël; [9]j'ai été avec toi par-
tout où tu allais, j'ai exterminé tous
tes ennemis devant toi, et je t'ai fait
un grand nom, comme le nom des
grands qui sont sur la terre; [10]j'ai as-
signé un lieu à mon peuple, à Israël,
et je l'ai planté, et il habite chez lui,
et il ne sera plus troublé, et les fils
d'iniquité ne l'opprimeront plus,
comme autrefois [11]et comme à l'épo-
que où j'avais établi des juges sur
mon peuple d'Israël. Je t'ai accordé
du repos *en te délivrant* de tous tes
ennemis; et Jéhovah t'annonce qu'il
te fera une maison. [12]Quand tes jours
seront accomplis et que tu seras cou-
ché avec tes pères, j'élèverai ta posté-
rité après toi, celui qui sortira de tes
entrailles, et j'affermirai son royaume.
[13]C'est lui qui bâtira une maison à
mon nom, et j'affermirai pour toujours
le trône de son royaume. [14]Je serai
pour lui un père, et il sera pour moi un
fils. S'il fait le mal, je le châtierai avec
une verge d'hommes et des coups de
fils d'hommes. [15]Mais ma grâce ne se
retirera point de lui, comme je l'ai
retirée de Saül, que j'ai ôté de devant
toi. [16]Ta maison et ton règne seront
pour toujours assurés devant toi; ton
trône sera affermi pour toujours." —
[17]Nathan rapporta à David toutes
ces paroles et toute cette vision.

6. *Tabernacle* désigne ici la charpente qui soutenait la *tente* ou les tentures. Sens du verset : je n'ai pas eu besoin jusqu'ici d'une demeure somptueuse pour habiter au milieu de mon peuple et opérer des prodiges en sa faveur.

7. *Tout le temps que;* ou avec la Vulg., *partout où*. — *A l'un des chefs*, des Juges (I *Par*. xvii, 6); ou bien, *à l'une des tribus*, en ce sens : quelle que fût la tribu qui, dans les temps passés, avait la prédominance en Israël, par ex. celle d'Ephraïm à l'époque de Josué, celle de Benjamin sous Saül, celle de Juda sous David, Dieu ne lui a jamais demandé de bâtir un temple dans quelqu'une de ses villes. Par cette réponse, Dieu veut faire entendre à David qu'il n'a pas besoin d'un temple magnifique, et que celui qui le bâtira doit regarder son action, non comme un service rendu à Dieu, mais comme un honneur que Dieu daignera lui faire à lui-même en acceptant cet hommage. Comp. *Act*. xvii, 24.

10. Comme autrefois en Egypte.

11. *Je t'ai accordé.* Keil traduit par le présent, comme expression de ce qui doit arriver, *je te fais* ou *te ferai reposer*, etc.

Ainsi Dieu ne veut un temple fixe pour l'arche que lorsque son peuple sera affermi dans son héritage. Or c'est David qui, par ses combats et ses victoires, réduira à l'impuissance tous les ennemis de Jéhovah et donnera la sécurité à Israël. Dans les Paralipomènes (I, xviii, 3), Dieu dit à David : "Tu ne bâtiras pas une maison à mon nom, car tu es un homme de guerre et tu as versé le sang." Ce nouveau motif d'exclusion se confond en partie avec le précédent; car les guerres soutenues par David, guerres légitimes et voulues de Dieu, pour l'affermissement de la théocratie et du règne de Jéhovah en ce monde, montrent précisément que le moment de construire le temple n'était pas encore venu.

12. *Celui qui* (litt. *laquelle* postérité), Salomon, qui n'était pas encore né à cette époque. Dans le sens immédiat, cette prophétie se rapporte en effet à Salomon (vers. 13. Comp. I *Par*. xxviii, 5 sv.); mais dans la personne de Salomon est comprise sa descendance tout entière (vers. 14-16). C'est donc à bon droit que S. Pierre (*Act*. ii, 30) l'applique à Jésus-Christ, descendant de David, et à son royaume éternel. Le titre de *fils de David* donné au Messie dans les écrits rabbiniques, comme aussi son application spéciale à Jésus dans le Nouv. Testament, supposent que la signification messianique de ce passage était universellement reconnue chez les Juifs.

13. *C'est lui :* pour l'accomplissement de cette prophétie dans la personne de Salomon, voy. I *Rois*, viii, 16-20; pour son application à J.-C., Dieu-Homme, en qui Jého-

domum ad habitandum? 6. Neque
enim habitavi in domo ex die illa,
qua eduxi filios Israel de terra Ægy-
pti, usque in diem hanc : sed ambu-
labam in tabernaculo, et in tento-
rio. 7. Per cuncta loca, quæ transivi
cum omnibus filiis Israel, numquid
loquens locutus sum ad unam de
tribubus Israel, cui præcepi, ut
pasceret populum meum Israel, di-
cens : Quare non ædificastis mihi
domum cedrinam? 8. Et nunc hæc
dices servo meo David : Hæc dicit
[b] I Reg. 16, 11. Ps. 77, 70. Dominus exercituum : [b]Ego tuli te
de pascuis sequentem greges, ut es-
ses dux super populum meum
Israel : 9. et fui tecum in omnibus
ubicumque ambulasti, et interfeci
universos inimicos tuos a facie tua :
fecique tibi nomen grande, juxta
nomen magnorum, qui sunt in terra.
10. Et ponam locum populo meo
Israel, et plantabo eum, et habitabit
sub eo, et non turbabitur amplius :
nec addent filii iniquitatis ut affli-
gant eum sicut prius, 11. ex die qua
constitui judices super populum
meum Israel : et requiem dabo tibi
ab omnibus inimicis tuis : prædicit-
que tibi Dominus, quod domum
faciat tibi Dominus. 12. [c]Cumque [c] 3 Reg. 8, 19.
completi fuerint dies tui, et dor-
mieris cum patribus tuis, suscitabo
semen tuum post te, quod egredie-
tur de utero tuo, et firmabo regnum
ejus. 13. [d]Ipse ædificabit domum [d] 3 Reg. 5, 5.
nomini meo, et stabiliam thronum
regni ejus usque in sempiternum.
14. [e]Ego ero ei in patrem, et ipse [e] I Par. 22, 10. Hebr. 1, 5.
erit mihi in filium : qui si inique ali-
quid gesserit, arguam eum in virga
virorum, et in plagis filiorum homi-
num. 15. [f]Misericordiam autem [f] Ps. 88, 34.
meam non auferam ab eo, sicut
abstuli a Saul, quem amovi a facie
mea. 16. Et fidelis erit domus tua,
et regnum tuum usque in æternum
ante faciem tuam, et [g]thronus tuus [g] Hebr. 1, 8.
erit firmus jugiter. 17. Secundum
omnia verba hæc, et juxta univer-
sam visionem istam, sic locutus est
Nathan ad David.

---

vah est venu à son peuple dans la majesté du Fils unique du Père; ayant fait de la nature humaine son tabernacle (*Jean*, i, 14 : comp. *Jean*, ii, 19), et continuant d'habiter avec son Père, par le Saint-Esprit, dans le cœur des fidèles et au sein de l'Eglise (*Jean*, xiv, 23; voy. *Jean*, i, 12; *Ephés.* i, 20-22; I *Tim.* iii, 15; *Hébr.* iii, 6, etc., et *Zach.* vi, 12 sv. — *Pour toujours :* ces mots, avec leur répétition emphatique au vers. 16, montrent que la prophétie dépasse la série des rois de Juda de la maison de David, et qu'elle vise le trône de J.-C., selon l'interprétation que l'ange en donne *Luc*, i, 31-33, où l'allusion à notre passage est évidente. Comp. *Ps.* lxxxviii, 29, 36, 37; *Dan.* vii, 13 sv.; *Is.* ix, 6 sv.; *Jérém.* xxiii, 5 sv.; xxxiii, 14-21; *Ezéch.* xxxiv, 24; *Zach.* xii, 7 sv.; *Osée*, iii, 5; al.

14. *Je serai pour lui un père :* comp. *Ps.* lxxxviii, 26 sv. Ce texte, approprié à Salomon I *Paral.* xvii, 13; xxii, 9 sv.; xxviii, 6, est appliqué à J.-C. *Hébr.* i, 5. — *Avec une verge d'hommes*, à la manière dont les hommes ont coutume de châtier leurs enfants, pour les corriger et les amander, non pour les détruire.

15. *Ma grâce* (voy. *Is.* lv, 3), semblable à une source intarissable, qui n'est jamais à sec : comp. *Is.* xxxiii, 16; *Jér.* xv, 18. — *Devant toi* (LXX); Vulg., *devant moi :* cette leçon paraît préférable; de même au vers. 16 (comp. *Jér.* xxxv, 19; I *Rois*, ii, 30, 35); à moins, ce qui est vraisemblable, que la véritable leçon soit celle des Palalipomènes (I, xvii, 13), *comme je l'ai retirée de celui* (Saül) *qui était avant toi* (I *Cor.* vi, 19), en attendant la consommation du royaume de Dieu à la fin des temps dans la nouvelle Jérusalem descendue du ciel sur la terre renouvelée, pour être “ le tabernacle de Dieu avec les hommes ”, les élus (*Apoc.* xxi, 1-3).

17. *Toutes ces paroles*, que Dieu lui avait fait entendre pendant la nuit, non en songe, ou du moins non en songe seulement, mais sous la forme plus réelle de la *vision.*

Cette prophétie est l'une des plus importantes de l'Ancien Testament. Elle marque un notable progrès dans l'histoire de la révélation messianique : le Rédempteur n'appartiendra pas seulement à la race de la femme (*Gen.* iii, 15), à la race de Sem (*Gen.* ix, 26), à la postérité d'Abraham (*Gen.* xii, 3 sv.), à la tribu de Juda (*Gen.* xlix, 10); sa famille même est déterminée : la famille de David est proclamée par Jéhovah la dépositaire irrévocable de la royauté messianique par laquelle doit être réalisée cette promesse faite à Abraham : “Toutes les nations de la terre seront bénies en ta postérité.” Mais non seulement toutes les antiques pro-

[18] Le roi David se rendit *au sanctuaire*, et se tenant devant Jéhovah, il dit : " Qui suis-je, Seigneur Jéhovah, et quelle est ma maison, pour que vous m'ayez fait arriver à cette dignité? [19] Et c'est encore peu de chose à vos yeux, Seigneur Jéhovah; vous avez parlé aussi de la maison de votre serviteur pour les temps à venir : c'est *agir à mon égard selon* la loi de l'homme, Seigneur Jéhovah! [20] Que pourrait vous dire de plus David? Vous connaissez votre serviteur, Seigneur Jéhovah! [21] C'est à cause de votre parole et selon votre cœur que vous avez fait toute cette grande chose pour la faire connaître à votre serviteur. [22] Que vous êtes donc grand, Seigneur Jéhovah! car nul n'est semblable à vous, et il n'y a point d'autre Dieu que vous, d'après tout ce que nous avons entendu de nos oreilles. [23] Y a-t-il une autre nation sur la terre comme votre peuple, comme Israël, que Dieu est venu racheter pour en faire son peuple, pour lui faire un nom et accomplir pour lui ces choses grandes et ces prodiges en faveur de votre terre, en chassant de devant votre peuple, que vous vous êtes racheté d'Egypte, les nations et leurs dieux? [24] Vous avez affermi votre peuple d'Israël pour qu'il soit votre peuple à jamais, et vous, Jéhovah, vous êtes devenu son Dieu. [25] Maintenant donc, Seigneur Jéhovah, la parole que vous avez dite au sujet de votre serviteur et au sujet de sa maison, maintenez-la à jamais et agissez selon votre parole; [26] et l'on glorifiera votre nom à jamais, et l'on dira : Jéhovah des armées est le Dieu d'Israël! Et la maison de votre serviteur David sera affermie devant vous [27] Car vous-même, Jéhovah des armées, Dieu d'Israël, vous vous êtes révélé à votre serviteur, en disant : Je te bâtirai une maison; c'est pourquoi votre serviteur s'est enhardi à vous adresser cette prière. [28] Maintenant, Seigneur Jéhovah, vous êtes Dieu, et vos paroles sont vraies, et vous avez promis à votre serviteur de lui faire cette grâce. [29] Maintenant qu'il vous plaise de bénir la maison de votre serviteur, afin qu'elle subsiste toujours devant vous. Car c'est vous, Seigneur Jéhovah, qui avez parlé, et par votre bénédiction la maison de votre serviteur sera bénie éternellement. "

CHAP. VIII. — Guerres et victoires de David. Ses principaux officiers.

Ch. VIII. Près cela, David battit les Philistins et les abaissa, et il ôta de la main des Philistins les rênes de leur capitale.

[2] Il battit les Moabites, et, les ayant fait coucher par terre, il les mesura au cordeau; il en mesura deux cordeaux pour les faire mourir, et un

---

messes messianiques viennent aboutir ici comme à leur terme, toutes celles qui seront prononcées plus tard par les prophètes partiront aussi de là et s'appuieront sur cette base.

18. *Au sanctuaire* sur le mont Sion. — *Se tenant*, restant là quelque temps. Vulgate, *s'étant assis*, selon la signification ordinaire du verbe *iaschab;* mais les Hébreux ne priaient que debout ou à genoux; on peut néanmoins supposer que David *s'assit* d'abord pour méditer, et qu'il pria ensuite dans l'attitude ordinaire. — *Seigneur Jéhovah*, hébr. *Adonaï Jéhovah :* le premier de ces deux mots signifie *maître, souverain.* — *Ma maison*, ma famille. — *A cette dignité*, litt. *jusqu'ici*. Comp. la prière de Jacob *Gen.* xxxii, 11.

19. *Selon la loi de l'homme*, la loi qui préside aux rapports mutuels des hommes, savoir : " Aime ton prochain comme toi-même (*Lév.* xix, 18). " Comp. l'endroit parallèle (I *Par.* xvii, 17) : " Vous daignez porter vos regards sur moi à la manière des hommes, vous qui êtes élevé. " L'hébreu porte simplement, *c'est la loi de l'homme* (Vulg. *d'Adam*, de l'humanité). On pourrait aussi traduire : *et ce serait là la condition de l'homme!* Un règne éternel, n'est-ce pas trop pour une faible créature?

20. *Vous connaissez*, vous lisez dans mon cœur mes sentiments de reconnaissance.

21. *Votre parole*, une promesse spéciale faite à David (I *Sam.*, xvi, 12 : comp. I *Par.* xvii, 19), et en général les promesses mes-

18. Ingressus est autem rex David, et sedit coram Domino, et dixit: Quis ego sum Domine Deus, et quæ domus mea, quia adduxisti me hucusque? 19. Sed et hoc parum visum est in conspectu tuo Domine Deus, nisi loquereris etiam de domo servi tui in longinquum : ista est enim lex Adam, Domine Deus. 20. Quid ergo addere poterit adhuc David, ut loquatur ad te? tu enim scis servum tuum Domine Deus. 21. Propter verbum tuum, et secundum cor tuum fecisti omnia magnalia hæc, ita ut notum faceres servo tuo. 22. Idcirco magnificatus es Domine Deus, quia non est similis tui, neque est Deus extra te, in omnibus quæ audivimus auribus nostris. 23. Quæ est autem, ut populus tuus Israel, gens in terra, propter quam ivit Deus, ut redimeret eam sibi in populum, et poneret sibi nomen, faceretque eis magnalia, et horribilia super terram, a facie populi tui, quem redemisti tibi ex Egypto, gentem, et deum ejus. 24. Firmasti enim tibi populum tuum Israel in populum sempiternum : et tu Domine Deus factus es eis in Deum. 25. Nunc ergo Domine Deus verbum, quod locutus es super servum tuum, et super domum ejus, suscita in sempiternum : et fac sicut locutus es, 26. ut magnificetur nomen tuum usque in sempiternum, atque dicatur : Dominus exercituum, Deus super Israel. Et domus servi tui David erit stabilita coram Domino, 27. quia tu Domine exercituum Deus Israel revelasti aurem servi tui, dicens: Domum ædificabo tibi: propterea invenit servus tuus cor suum ut oraret te oratione hac. 28. Nunc ergo Domine Deus, tu es Deus, et verba tua erunt vera : locutus es enim ad servum tuum bona hæc. 29. Incipe ergo, et benedic domui servi tui, ut sit in sempiternum coram te : quia tu Domine Deus locutus es, et benedictione tua benedicetur domus servi tui in sempiternum.

CAPUT VIII.

Victoriæ variæ Davidis, qui multos fecit tributarios quibus solebant Israelitæ pendere tributa; congratulatio Thou regis Emath de rege Adarezere devicto, a quo multa spolia David abstulit : officiarii quos habebat David recensentur.


FACTUM est autem post hæc percussit David Philisthiim, et humiliavit eos, [a]et tulit David frenum tributi de manu Philisthiim. [a] I Par. 18, 1.
2. Et percussit Moab, et mensus

sianiques (*Gen.* xlix, 10; *Nombr.* xxiv, 17 sv.: comp. I *Par.* xxviii, 4). — *Selon votre cœur*, votre pure miséricorde.—*D'après*, comme le démontrent *les grandes choses*, œuvres de puissance et d'amour, que vous faites envers les hommes.

23. Est-il une seule nation pour laquelle ses dieux aient fait ce que Jéhovah a fait pour Israël. *Elohim* ici ne désigne pas seulement le vrai Dieu, il renferme aussi l'idée des dieux des autres peuples : d'où le verbe au pluriel en hébreu. — *Pour lui*, litt. *pour vous*, ô Israélites : la prière prend un tour oratoire.— *En faveur de votre terre*, du pays de Chanaan. *Votre* se rapporte-t-il à Dieu ou aux Israélites ? A Dieu plus probablement.— *Les nations* chananéennes. Au lieu de *baretséka* (en faveur de votre terre), il faudrait sans doute lire, à la suite des LXX, *legaresch* (comp. I *Par.* xvii, 21) : *pour chasser*, ou *en chassant*, *de devant votre peuple*, etc.

27. *Vous vous êtes révélé;* litt., *vous avez découvert l'oreille de votre serviteur :* sur cette locution, voy. *Ruth*, iv, 4, note.

CHAP. VIII.

1. *Après cela*, formule de transition, qui n'implique pas ici un ordre chronologique. Parmi les guerres mentionnées dans ce chap., plusieurs ont eu lieu avant la promesse du chap. vii. Celle contre les Ammonites et les Syriens leurs alliés est racontée en détail chap. x sv. — *Les rênes de leur capitale* (hébr. *Métheg-Ammah*, litt. *le frein du coude*), de Geth, où, depuis les dernières années de Saül, siégeait un roi qui était à la tête des cinq satrapies philistines. Quelques exégètes prennent *Metheg-Ammah* pour le nom de quelque fort qui aurait commandé la ville de Geth; mais le vrai sens de cette locution nous semble clairement indiqué par l'endroit parallèle I *Par.* xviii, 1 ;

plein cordeau pour leur laisser la vie.
Et les Moabites furent assujettis à
David et *lui* payèrent tribut.
3 David battit Hadadézer, fils de
Rohob, roi de Soba, lorsqu'il était en
chemin pour rétablir sa domination
sur le fleuve de l'Euphrate. 4 Et Da-
vid lui prit mille sept cents cavaliers
et vingt mille hommes de pied ; il
coupa les jarrets à tous les chevaux
de guerre et ne garda que cent atte-
lages. 5 Les Syriens de Damas étant
venus au secours d'Hadadézer, roi de
Soba, David en battit vingt-deux
mille. 6 Il mit des garnisons dans la
Syrie de Damas, et les Syriens lui
furent assujettis et lui payèrent tri-
but. Jéhovah donnait la victoire à
David partout où il allait. 7 David prit
les boucliers d'or qu'avaient les servi-
teurs d'Hadadézer, et les apporta à
Jérusalem. 8 Le roi David prit *encore*
une grande quantité d'airain à Bété
et à Béroth, villes d'Hadadézer.
9 Lorsque Thoü, roi de Hamath,
apprit que David avait battu toutes
les forces d'Hadadézer, 10 il envoya
Joram, son fils, vers le roi David,
pour le saluer et le féliciter d'avoir
attaqué Hadadézer et de l'avoir battu,
car Thoü était constamment en guer-
re avec Hadadézer. Joram apporta
des vases d'or, des vases d'argent et
des vases d'airain. 11 Le roi David les
consacra aussi à Jéhovah, comme il
avait fait déjà pour l'argent et l'or
enlevés à toutes les nations qu'il avait
vaincues, 12 à la Syrie, à Moab, aux fils
d'Ammon, aux Philistins, à Amalec,
ou qu'il avait pris sur le butin d'Ha-
dadézer, fils de Rohob, roi de Soba.
13 David se fit un nom, lorsqu'il re-
vint de sa victoire sur les Syriens, en
battant dans la vallée du Sel dix-huit
mille Edomites. 14 Il mit des garni-
sons dans Edom ; il en mit dans tout
Edom, et tout Edom lui fut assujetti.
Jéhovah donnait la victoire à David
partout où il allait.
15 David régna sur tout Israël, fai-
sant droit et justice à tout son peu-
ple. 16 Joab, fils de Sarvia, comman-
dait l'armée ; Josaphat, fils d'Ahilud,
était archiviste ; 17 Sadoc, fils d'Achi-

" David prit Geth et ses filles (les villes de sa dépendance) de la main des Philistins, " c-à-d., David ôta à la capitale des Philistins la domination sur les villes de sa dépendance ; en d'autres termes, il soumit à son autorité et assujettit à un tribut Geth et ses villes. Les Arabes ont une locution analogue : " Je ne livre pas mon frein, " c.-à-d. je refuse de me soumettre. On pourrait aussi traduire : *David ôta aux Philistins la suprématie ;* l'expression se rapporterait à la domination que les Philistins avaient exercée sur Israël jusqu'au temps de Saül. Vulgate, *David ôta des mains des Philistins le frein du tribut ;* ce qui supposerait que les Israélites auraient payé jusqu'alors tribut aux Philistins.

2. *Ayant fait coucher par terre*, en ligne, les prisonniers. Les Moabites s'étaient autrefois montrés bienveillants à l'égard de David (I *Sam.* xxii, 3-4). Quelque grave offense de leur part, que l'auteur ne nous fait pas connaître, aura provoqué ce cruel châtiment.

3. *Hadadézer* (c'est la forme originale de ce mot, écrit quelquefois, toujours par la Vulg., *Adarézer*), c.-à-d. celui dont *Hadad*, dieu solaire et principale divinité des Syriens, *est le secours.* — *Soba*, au N. E. de Damas, entre l'Oronte et l'Euphrate. — *Lorsqu'il*, savoir Hadadézer, et non David : celui-ci ne pouvait, avant de faire la guerre aux Syriens, avoir étendu sa domination jusqu'à l'Euphrate (comp. x, 16). Il est fort douteux, que cette guerre contre les Syriens, dont l'auteur se contenterait de donner ici les résultats, soit la même qui est racontée plus au long chap. x.

4. *Mille sept cents cavaliers.* La plupart des interprètes modernes préfèrent la leçon de I *Par.* xviii, 4 : *mille chars et sept mille cavaliers.* — *Les jarrets*, les tendons des jambes de derrière, pour rendre les chevaux impropres à tout service. — *A tous les chevaux de guerre*, aussi bien ceux des cavaliers (*Is.* xxi, 7) que ceux des chars. Ou bien, avec la Vulg., *à tous les chevaux de trait*, attelés aux chars.

5. *Damas*, cap. de la Syrie, auj. encore très importante, arrosée par le Chrysorroas (Pharphar) et située dans une des plus belles plaines du monde, à l'E. de l'Anti-Liban.

7. *Boucliers*, Vulg. *armes.* — *Les serviteurs*, les officiers de sa cour et de son armée, peut-être aussi ses vassaux.

8. *D'airain :* voy. I *Par.* xviii, 8. — *Bété*, mieux *Thébath* ou *Thébé* (I *Par.* xviii, 8) ;

est eos funiculo, coæquans terræ : mensus est autem duos funiculos, unum ad occidendum, et unum ad vivificandum : factusque est Moab David serviens sub tributo.

[b] I Par. 18, 3. 3. [b]Et percussit David Adarezer filium Rohob regem Soba, quando profectus est ut dominaretur super flumen Euphraten. 4. Et captis David ex parte ejus mille septingentis equitibus, et viginti millibus peditum, subnervavit omnes jugales curruum : dereliquit autem ex eis centum currus. 5. Venit quoque Syria Damasci, ut præsidium ferret Adarezer regi Soba : et percussit David de Syria viginti duo millia virorum. 6. Et posuit David præsidium in Syria Damasci : factaque est Syria David serviens sub tributo : servavitque Dominus David in omnibus ad quæcumque profectus est. 7. Et tulit David arma aurea, quæ habebant servi Adarezer, et detulit ea in Jerusalem. 8. Et de Bete, et de Beroth civitatibus Adarezer tulit rex David æs multum nimis.

9. Audivit autem Thou rex Emath, quod percussisset David omne robur Adarezer, 10. et misit Thou Joram filium suum ad regem David, ut salutaret eum congratulans, et gratias ageret : eo quod expugnasset Adarezer, et percussisset eum. Hostis quippe erat Thou Adarezer, et in manu ejus erant vasa aurea, et vasa argentea, et vasa ærea : 11. Quæ et ipsa sanctificavit rex David Domino cum argento et auro, quæ sanctificaverat de universis gentibus, quas subegerat. 12. De Syria, et Moab, et filiis Ammon, et Philisthiim, et Amalec, et de manubiis Adarezer filii Rohob regis Soba.

13. Fecit quoque sibi David nomen cum reverteretur capta* Syria in Valle Salinarum, cæsis decem et octo millibus : 14. et posuit in Idumæa custodes, statuitque præsidium : et facta est universa Idumæa serviens David : et servavit Dominus David in omnibus ad quæcumque profectus est.

15. Et regnavit David super omnem Israel : faciebat quoque David judicium et justitiam omni populo suo. 16. Joab autem filius Sarviæ erat super exercitum : porro Josaphat filius Ahilud erat a commentariis : 17. et Sadoc filius Achitob, et Achimelech filius Abiathar, erant

---

Béroth, la même que Bérotha (Ezéch. xlvii, 16), peut-être appelée aussi Chun (I *Par.* xviii, 8). Ces villes n'ont pas encore été identifiées avec certitude.

9. *Hamath* Vulg. *Emath*, cap. d'un royaume indépendant, plus tard *Epiphania*, sur l'Oronte.

10. *Joram :* la vraie leçon paraît être *Adoram* (I *Par.* xviii, 9).

11. *Les consacra*, en les déposant dans le trésor du sanctuaire, que David amassait en vue de la construction du temple.

12. *A la Syrie*, ou mieux, d'après I *Par.* xviii, 11, *à Edom.* Peut-être la leçon primitive portait-elle les deux mots, qui d'ailleurs se ressemblent dans l'écriture hébraïque.

13. Le texte de ce verset est certainement altéré. Nous avons ajouté deux mots, d'après les LXX, *et il battit les Edomites.* On obtiendrait le même sens par la simple substitution du mot *Edomites* au mot *Syriens :* "... Lorsque, à son retour, il battit les Edomites dans la vallée du Sel, au nombre de dix-huit mille." Les Edomites avaient sans doute profité de la guerre de Syrie pour faire une incursion sur le territoire d'Israël. La *vallée du Sel* n'est autre que la plaine au S. de la mer Morte, appelée aussi Ghôr, comme la vallée du Jourdain qui est au nord. Divers épisodes de cette guerre sont relatés I *Par.* xviii, 12; I *Rois*, xi, 15 sv. *Ps.* lx.

16. *Archiviste* ou annaliste, le *magister memoriæ* des anciens Romains; il remplissait sans doute aussi les fonctions de chancelier, par la préparation, la publication et l'enregistrement des ordonnances royales. Comp. *Esth.* vi, 1 sv. *Is.* xxxvi, 22.

17. *Sadoc* exerçait son office près du tabernacle, à Gabaon (I *Par.* xvi, 39), et y offrait avec ses frères, sur l'autel des holocaustes, les sacrifices prescrits par la loi. — *Achimélech* (*Abimélech* dans les Paralipomènes : faute de copiste), *fils d'Abiathar.* Ailleurs, c'est *Abiathar, fils d'Achimélech*, qui figure comme grand prêtre sous David (I *Sam.* xxii, 20 : comp. II *Sam.* xv, 24, 35; xvii, 15, al.). Y a-t-il encore ici une faute de copiste? Il semble plus probable qu'Abia-

tob, et Achimélech, fils d'Abiathar, étaient *grands* prêtres, et Saraias secrétaire; 18 Banaïas, fils de Joiada, était chef des Céréthiens et des Phéléthiens, et les fils de David étaient ses conseillers intimes.

CHAP. IX. — Bienveillance de David envers Miphiboseth, fils de Jonathas.

Chap. IX. David dit : " Reste-t-il encore quelqu'un de la maison de Saül, et je lui ferai du bien pour l'amour de Jonathas? " 2 Il y avait un serviteur de la maison de Saül, nommé Siba. On le fit venir auprès de David, et le roi lui dit : " Es-tu Siba? " Et il répondit : " Ton serviteur! " 3 Le roi dit : " N'y a-t-il plus personne de la maison de Saül à qui je puisse faire du bien comme Dieu? " Et Siba répondit au roi : " Il y a encore un fils de Jonathas, qui est perclus des deux pieds." 4 " Où est-il? " demanda le roi; et Siba lui répondit: " Il est dans la maison de Machir, fils d'Ammiel, à Lodabar. " 5 Le roi David l'envoya chercher de la maison de Machir, fils d'Ammiel, de Lodabar. 6 Arrivé auprès de David, Miphiboseth, fils de Jonathas, fils de Saül, tomba sur sa face et se prosterna. Et David dit : " Miphiboseth! " Il répondit : " Voici ton serviteur. " 7 Et David lui dit : " Ne crains point, car je veux te faire du bien pour l'amour de Jonathas, ton père. Je te rendrai toutes les terres de Saül, ton père, et toi tu mangeras toujours à ma table." 8 Il se prosterna et dit : " Qu'est ton serviteur, pour que tu regardes un chien mort tel que moi? "

9 Le roi appela Siba, serviteur de Saül, et lui dit : " Tout ce qui appartenait à Saül et à toute sa maison, je le donne au fils de ton maître. 10 Tu cultiveras pour lui les terres, toi, tes fils et tes serviteurs, et tu apporteras la récolte, afin que le fils de ton maître ait de quoi se nourrir, et Miphiboseth, le fils de ton maître, mangera toujours à ma table. Or Siba avait quinze fils et vingt serviteurs. 11 Il dit au roi : " Ton serviteur fera tout ce que le roi, mon seigneur, ordonne à son serviteur. " Et Miphiboseth mangea à la table de David comme l'un des fils du roi. 12 Miphiboseth avait un jeune fils nommé Micha, et tous ceux qui demeuraient dans la maison de Siba étaient ses serviteurs. 13 Miphiboseth habitait à Jérusalem, car il mangeait toujours à la table du roi; et il était boiteux des deux pieds.



---

thar, fils d'Achimélech, avait un fils portant le nom de son grand-père, et que ce jeune Achimélech, âgé alors d'environ 25 ans, remplissait simultanément avec son père les fonctions du pontificat. — *Saraias*, ailleurs *Susa* était *secrétaire d'Etat* (II *Rois*, xii, 10; xviii, 37), ce qu'il ne faut pas confondre avec l'emploi du scribe militaire, qui dressait les rôles de l'armée (*Jug.* v, 14).

18. *Céréthiens*, *Phéléthiens*, gardes du corps du roi. Les premiers (de la rac. *carath*, couper) étaient sans doute chargés d'exécuter les criminels; les seconds (comp. l'arabe *phalat*, courir), de porter les messages du roi. C'est à tort, croyons-nous, que beaucoup de modernes traduisent, *des Crétois et des Philistins* que David aurait enrôlés. — *Conseillers intimes* ou *ministres d'Etat* : l'hébreu *cohanim*, devenu le terme technique pour désigner les *prêtres*, les ministres de Jéhovah, a conservé ici son sens primitif de *ministres*. Comp. I *Par.* xviii, 18; I *Rois*, iv, 5.

CHAP. IX.

1. *David dit*, vers le milieu de son règne : Miphiboseth; qui était âgé de 5 ans à la mort de son père (iv, 4), a maintenant un jeune fils (vers. 12). — *Pour l'amour de Jonathas :* comp. I *Sam.*, xx, 14.

2. *Ton serviteur :* oui, pour te servir; ou bien : Siba (hébr. *Tsiba*) est ton serviteur ici présent.

sacerdotes : et Saraias, scriba :
18. Banaias autem filius Joiadæ
super Cerethi et Phelethi : filii au-
tem David sacerdotes erant.

CAPUT IX.

Quantum pietatis exhibuerit David Miphiboseth filio Jonathæ claudo, redditis omnibus agris Saul, quos colebat Siba cum filiis ac servis suis, Miphiboseth ad mensam David recepto.

T dixit David : Putasne
est aliquis qui remanserit
de domo Saul, ut faciam
cum eo misericordiam
propter Jonathan? 2. Erat autem
de domo Saul, servus nomine Siba :
quem cum vocasset rex ad se, dixit
ei : Tune es Siba? Et ille respon-
dit : Ego sum servus tuus. 3. Et ait
rex : Numquid superest aliquis de
domo Saul, ut faciam cum eo mise-
ricordiam Dei? Dixitque Siba regi :
Superest filius Jonathæ, debilis pe-
dibus. 4. Ubi, inquit, est? Et Siba ad
regem, Ecce, ait, in domo est Ma-
chir filii Ammiel in Lodabar. 5. Mi-
sit ergo rex David, et tulit eum de
domo Machir filii Ammiel de Lo-
dabar. 6. Cum autem venisset Mi-
phiboseth filius Jonathæ filii Saul
ad David, corruit in faciem suam,
et adoravit. Dixitque David : Mi-
phiboseth? Qui respondit : Adsum
servus tuus. 7. Et ait ei David : Ne
timeas, quia faciens faciam in te mi-
sericordiam propter Jonathan pa-
trem tuum, et restituam tibi omnes
agros Saul patris tui, et tu com-
edes panem in mensa mea semper.
8. Qui adorans eum, dixit : Quis
ego sum servus tuus, quoniam re-
spexisti super canem mortuum si-
milem mei?
9. Vocavit itaque rex Sibam pue-
rum Saul, et dixit ei : Omnia quæ-
cumque fuerunt Saul, et universam
domum ejus, dedi filio domini tui.
10. Operare igitur ei terram tu, et
filii tui, et servi tui : et inferes filio
domini tui cibos ut alatur : Miphi-
boseth autem filius domini tui com-
edet semper panem super mensam
meam. Erant autem Sibæ quinde-
cim filii, et viginti servi. 11. Dixit-
que Siba ad regem : Sicut jussisti
domine mi rex servo tuo, sic faciet
servus tuus : et Miphiboseth com-
edet super mensam meam, quasi
unus de filiis regis. 12. Habebat
autem Miphiboseth filium parvu-
lum nomine Micha : omnis vero
cognatio domus Sibæ serviebat Mi-
phiboseth. 13. Porro Miphiboseth
habitabat in Jerusalem : quia de
mensa regis jugiter vescebatur : et
erat claudus utroque pede.

3. *Comme Dieu* en fait aux hommes; d'autres, *de la part de Dieu.*

4. *Machir*, homme riche qui, après la mort de Jonathas, avait recueilli Miphiboseth dans sa maison. Voy. xvii, 27 sv. — *Lodabar*, ville à l'E. de Mahanaïm, près de Rabbath-Ammon, peut-être la même que *Lidbir* (*Jos* xiii, 26).

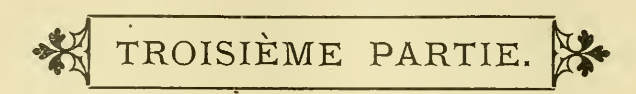
7. *Ne crains point :* Miphiboseth pouvait craindre que David, selon la coutume des usurpateurs en Orient, ne fît mettre à mort tous les descendants du dernier roi. — *Terres de Saül* qui, après sa mort, avaient passé dans le domaine du nouveau roi, ou entre les mains d'héritiers éloignés. — *A ma table*, ou des mets servis sur ma table.

8. *Un chien mort*, ce qu'il y a de plus méprisable : voy. I *Sam.*, xxiv, 15.

10. *De quoi se nourrir*, de quoi nourrir sa famille et ses serviteurs (vers. 12; I *Par.* viii, 34 sv.). D'ailleurs Miphiboseth ne devait prendre à la table de David que le repas principal.

11. *A la table de David*, comme ont lu les LXX. L'hébreu actuel, suivi par la Vulgate, porte *à ma table*, en sorte que l'on devrait traduire : *et Miphiboseth*, ajouta le roi, *mangera à ma table*, etc.

12. *Un jeune fils*, unique probablement, *nommé Micha :* comp. I *Par.* viii, 34. — *Etaient ses serviteurs*, cultivaient ses champs (vers. 10).



TROISIÈME PARTIE.

Chute et châtiment de David. [CH. X — XX].

§ I. — GUERRE CONTRE LES AMMONITES. CRIME ET PUNITION DE DAVID. [X — XII].

CHAP. X. — Guerre contre les Ammonites.

Chap. X. Près cela, le roi des fils d'Ammon mourut, et Hanon son fils, régna à sa place. 2 David dit : " Je montrerai de la bienveillance à Hanon, fils de Naas, comme son père en a montré envers moi. " Et David envoya ses serviteurs pour le consoler au sujet de son père. Lorsque les serviteurs de David furent arrivés dans le pays des fils d'Ammon, 3 les princes des fils d'Ammon dirent à Hanon, leur maître : " Penses-tu que ce soit pour honorer ton père que David t'envoie des consolateurs? N'est-ce pas pour reconnaître et explorer la ville, afin de la détruire, qu'il t'a envoyé ses serviteurs? " 4 Alors Hanon, ayant saisi les serviteurs de David, leur fit raser la moitié de la barbe et fit couper leurs habits à mi-hauteur, jusqu'au haut des cuisses, et il les renvoya. 5 Dès que David en fut informé, il envoya des gens à leur rencontre ; car ces hommes étaient dans une grande confusion ; et le roi leur fit dire : " Restez à Jéricho jusqu'à ce que votre barbe ait repoussé, et vous reviendrez ensuite. "

6 Voyant qu'ils s'étaient attiré le ressentiment de David, les fils d'Ammon firent enrôler à leur solde vingt mille hommes de pied chez les Syriens de Beth-Rohob et chez les Syriens de Soba, mille hommes chez le roi de Maacha, et douze mille hommes chez ceux de Tob. 7 David l'apprit et il fit partir *contre eux* Joab et toute l'armée, les hommes vaillants. 8 Les fils d'Ammon sortirent et se rangèrent en bataille à l'entrée de la porte ; les Syriens de Soba et de Rohob, ainsi que les hommes de Tob et de Maacha étaient à part dans la campagne. 9 Lorsque Joab vit qu'il y avait un front de bataille devant et derrière lui, il choisit parmi toute l'élite d'Israël un corps qu'il opposa aux Syriens ; 10 et il mit tout le reste du peuple sous le commandement de son frère Abisaï, pour faire face aux fils d'Ammon. 11 Il dit : " Si les Syriens sont plus forts que moi, tu viendras à mon secours, et si les fils d'Ammon sont plus forts que toi, j'irai te secourir. 12 Sois ferme et combattons vaillamment pour notre peuple et pour les villes de notre Dieu, et que Jéhovah fasse ce qui lui semblera bon! " 13 Joab s'avança donc avec sa

---

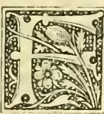
CHAP. X.

1. *Après cela :* David est arrivé à l'apogée de sa puissance ; il va entreprendre une guerre qui, après avoir fait courir à Israël un extrême danger (comp. les *Ps.* xliii et lix), sera le point de départ de grandes fautes pour le roi et de grandes calamités pour son peuple. — *Le roi*, nommé Naas, peut-être le même que Saül battit (I *Sam.* xi).—*Hanon*, équivalent du nom carthaginois *Hannon*, de *chanan*, être gracieux et favorable.

2. *Comme son père :* la Bible ne rapporte aucun *fait ;* mais l'inimitié qui régnait entre la maison de Naas et Saül devait disposer favorablement Naas à l'égard de David.

CAPUT X.

Hanon rex Ammonitarum, post illatam legatis Davidis injuriam, quos ad consolandum de patris morte miserat, contractis quinque regum Syriæ copiis adversus Davidem, ab eo profligatur semel ac iterum.

ACTUM est autem post hæc, ut moreretur rex filiorum Ammon, et regnavit Hanon filius ejus pro eo. 2. Dixitque David : [a] Faciam misericordiam cum Hanon filio Naas, sicut fecit pater ejus mecum misericordiam. Misit ergo David, consolans eum per servos suos super patris interitu. Cum autem venissent servi David in terram filiorum Ammon, 3. dixerunt principes filiorum Ammon ad Hanon dominum suum : Putas quod propter honorem patris tui miserit David ad te consolatores, et non ideo ut investigaret, et exploraret civitatem, et everteret eam, misit David servos suos ad te? 4. Tulit itaque Hanon servos David, rasitque dimidiam partem barbæ eorum, et præscidit vestes eorum medias usque ad nates, et dimisit eos. 5. Quod cum nuntiatum esset David, misit in occursum eorum : erant enim viri confusi turpiter valde, et mandavit eis David : Manete in Jericho, donec crescat barba vestra, et tunc revertimini.

[a] 1 Par. 19, 2.

6. Videntes autem filii Ammon quod injuriam fecissent David, miserunt, et conduxerunt mercede Syrum Rohob, et Syrum Soba, viginti millia peditum, et a rege Maacha mille viros, et ab Istob duodecim millia virorum. 7. Quod cum audisset David, misit Joab et omnem exercitum bellatorum. 8. Egressi sunt ergo filii Ammon, et direxerunt aciem ante ipsum introitum portæ: Syrus autem Soba, et Rohob, et Istob, et Maacha seorsum erant in campo. 9. Videns igitur Joab quod præparatum esset adversum se prœlium, et ex adverso et post tergum, elegit ex omnibus electis Israel, et instruxit aciem contra Syrum : 10. Reliquam autem partem populi tradidit Abisai fratri suo, qui direxit aciem adversus filios Ammon. 11. Et ait Joab : Si prævaluerint adversum me Syri, eris mihi in adjutorium : si autem filii Ammon prævaluerint adversum te, auxiliabor tibi. 12. Esto vir fortis, et pugnemus pro populo nostro, et civitate Dei nostri : Dominus autem faciet quod bonum est in conspectu suo. 13. Iniit itaque Joab et populus qui erat cum eo, certamen contra Syros : qui statim

---

3. *La ville*, Rabbath-Ammon. — *Afin de la détruire :* le traitement infligé par David aux Moabites (viii, 2) pouvait donner quelque vraisemblance à ces soupçons.

4. *Leur fit raser la barbe* d'un seul côté, sanglant outrage pour un Oriental. — *Fit couper leurs* longs *habits* à la naissance des cuisses, de manière à laisser nue la partie inférieure, qui n'est pas couverte en Orient par un vêtement de dessous.

6. *Qu'ils s'étaient attiré*, etc.; litt., *qu'ils s'étaient mis en mauvaise odeur auprès de David.* — *Beth-Rohob,* ou simplement *Rohob*, probablement la même qui est mentionnée *Nombr.* xiii, 21 et *Jug.* xviii, 28, au S. de Hamath. — *Soba :* voy. xviii, 3. — *Maacha :* voy. *Jos.* xii, 5. — *Tob*, contrée inconnue dans le voisinage des Ammonites.

7. *Les hommes vaillants*, apposition à *armée :* une armée composée des meilleures troupes.

8. *Sortirent* de Rabba, leur capitale (*Deut.* iii, 2). — *Dans la campagne*, dans la plaine qui s'étend autour de la colline rocheuse sur laquelle s'élevait Médaba (*Nombr.* xxi, 30), au S. de Rabba. Ils avaient sans doute l'intention de tomber sur les derrières de Joab quand il attaquerait les Ammonites rangés devant la porte de la ville.

11. *Si les Syriens :* d'après cela, les deux armées israélites ne devaient pas engager simultanément l'action ; Joab se proposait d'attaquer d'abord les Syriens, tandis que son frère se contenterait de tenir en respect les Ammonites.

12. *Les villes de notre Dieu*, non seulement la ville de Médaba, enlevée aux Rubénites par les fils d'Ammon, mais les villes d'Israël en général, qui étaient la propriété sacrée de Jéhovah. — *Ce qui lui semblera bon :* expression de confiance en Dieu et de soumission à sa volonté.

troupe pour attaquer les Syriens, et ceux-ci s'enfuirent devant lui. 14 Les fils d'Ammon, voyant que les Syriens avaient pris la fuite, s'enfuirent aussi devant Abisaï et rentrèrent dans la ville. *Alors* Joab s'en retourna de la guerre contre les fils d'Ammon et rentra dans Jérusalem.

15 Les Syriens, voyant qu'ils avaient été battus par Israël, rassemblèrent leurs forces. 16 Hadarézer envoya chercher les Syriens qui étaient de l'autre côté du fleuve, et ils vinrent à Hélam, commandés par Sobach, chef de l'armée d'Hadarézer. 17 David en reçut la nouvelle, et ayant assemblé tout Israël, il passa le Jourdain et vint à Hélam. Les Syriens se rangèrent en bataille contre David, et engagèrent le combat; 18 mais ils s'enfuirent devant Israël, et David leur tua les chevaux de sept cents chars et quarante mille cavaliers; il frappa aussi le chef de leur armée, Sobach, qui mourut là. 19 Tous les rois vassaux de Hadarézer, se voyant battus par Israël, firent la paix avec Israël et lui furent assujettis; et les Syriens n'osèrent plus porter secours aux fils d'Ammon.

CHAP. XI. — Siège de Rabba. Adultère de David.

Ch. XI. L'Année suivante, au temps où les rois se mettent en campagne, David envoya Joab avec ses serviteurs et tout Israël, et ils ravagèrent le pays des fils d'Ammon et assiégèrent Rabba. Mais David resta à Jérusalem.

2 Un soir que David s'était levé de sa couche et se promenait sur le toit de la maison du roi, il aperçut de là une femme qui se baignait, et cette femme était très belle. 3 David fit demander qui était cette femme, et on lui dit : "C'est Bethsabée, fille d'Eliam, femme d'Urie le Héthéen." 4 Et David envoya des gens pour la chercher; elle vint chez lui et il dormit avec elle. Puis elle se purifia de sa souillure et retourna dans sa maison. 5 Cette femme fut enceinte, et elle le fit savoir à David, en disant : " Je suis enceinte."

6 Alors David expédia cet ordre à Joab : " Envoie-moi Urie, le Héthéen." Et Joab envoya Urie à David. 7 Urie s'étant rendu auprès de David, le roi lui demanda des nouvelles de Joab, de l'armée et des opérations militaires. 8 Puis il dit à Urie: " Descends dans ta maison et lave tes pieds. Urie sortit du palais, et on porta après lui un don *de la table du roi David;* 9 mais il se coucha à

---

14. *Alors Joab*, qui ne pouvait, ni prendre d'assaut la ville de Rabba, ni en commencer le siège, soit parce que la saison était trop avancée (xi, 1), soit parce que les Syriens n'étaient pas suffisamment affaiblis (vers. 15), *s'en retourna*, etc.

15. *Rassemblèrent leurs forces* dispersées, pour continuer la guerre. Peut-être vaudrait-il mieux traduire, *se rassemblèrent*, car les faits relatés vers. 15-19 ont dû se passer un certain temps après les précédents; c'est la mention de la fuite des Syriens (vers. 13) qui en amène ici le récit par anticipation.

16. *Hadarézer*, le même que l'*Hadadézer* du chap. viii. — *Du fleuve*, de l'Euphrate. — *Et ils vinrent à Hélam*, ville inconnue. Vulg., *et il amena leur armée.*

18. Les nombres diffèrent de ceux de I *Par.* xix, 18, par suite d'erreurs de copistes.

19. *Par Israël.* La Vulg. ajoute, *eurent peur et s'enfuirent avec 58 mille hommes devant Israël;* ces mots manquent dans les LXX.

CHAP. XI.

1. *L'année suivante;* litt., *au retour de l'année*, qui commençait au printemps. — *Ses serviteurs*, ses officiers militaires. — *Le pays* (I *Par.* xx, 1) *des fils d'Ammon;* litt., *les fils d'Ammon.* — *Mais David*, etc. : les Syriens étant soumis, la présence du roi n'était plus nécessaire. Néanmoins plusieurs interprètes pensent que cette réflexion de l'auteur insinue que David aurait dû prendre lui-même le commandement de l'armée.

Toute cette section relative à l'adultère de David et au meurtre d'Urie (xi, 2-xii, 26) est passée sous silence par l'auteur des Paralipomènes.

2. *Un soir :* le soir commençait à 3 heures; nous dirions, *une après-midi.* — *S'était levé*, après avoir fait la sieste. — *Le toit*, en forme

fugerunt a facie ejus. 14. Filii autem Ammon videntes quia fugissent Syri, fugerunt et ipsi a facie Abisai, et ingressi sunt civitatem : reversusque est Joab a filiis Ammon, et venit Jerusalem.

15. Videntes igitur Syri quoniam corruissent coram Israel, congregati sunt pariter. 16. Misitque Adarezer, et eduxit Syros, qui erant trans fluvium, et adduxit eorum exercitum : Sobach autem, magister militiæ Adarezer, erat princeps eorum. 17. Quod cum nuntiatum esset David, contraxit omnem Israelem, et transivit Jordanem, venitque in Helam : et direxerunt aciem Syri ex adverso David, et pugnaverunt contra eum. 18. Fugeruntque Syri a facie Israel, et occidit David de Syris septingentos currus, et quadraginta millia equitum : et Sobach principem militiæ percussit : qui statim mortuus est. 19. Videntes autem universi reges, qui erant in præsidio Adarezer, se victos esse ab Israel, expaverunt et fugerunt quinquaginta et octo millia coram Israel. Et fecerunt pacem cum Israel : et servierunt eis, timueruntque Syri auxilium præbere ultra filiis Ammon.

CAPUT XI.

Dum Joab obsidet Rabba civitatem Ammonitarum, David domi residens adulterio Bethsabee adjunxit, ad id celandum, homicidium viri illius Uriæ; acceptaque illa in uxorem, et nato ex ea filio, Dominum commovit ad iram.

FACTUM est autem, [a] vertente anno, eo tempore quo solent reges ad bella procedere, misit David Joab, et servos suos cum eo, et universum Israel, et vastaverunt filios Ammon, et obsederunt Rabba : David autem remansit in Jerusalem. [a] I Par. 20, 1.

2. Dum hæc agerentur, accidit ut surgeret David de strato suo post meridiem, et deambularet in solario domus regiæ : viditque mulierem se lavantem, ex adverso super solarium suum : erat autem mulier pulchra valde. 3. Misit ergo rex, et requisivit quæ esset mulier. Nuntiatumque est ei quod ipsa esset Bethsabee filia Eliam, uxor Uriæ Hethæi. 4. Missis itaque David nuntiis, tulit eam : quæ cum ingressa esset ad illum, dormivit cum ea : [b] statimque sanctificata est ab immunditia sua : 5. et reversa est in domum suam concepto fœtu. Mittensque nuntiavit David, et ait : Concepi. [b] Lev. 15, 18.

6. Misit autem David ad Joab, dicens : Mitte ad me Uriam Hethæum. Misitque Joab Uriam ad David. 7. Et venit Urias ad David. Quæsivitque David quam recte ageret Joab, et populus, et quomodo administraretur bellum. 8. Et dixit David ad Uriam : Vade in domum tuam, et lava pedes tuos. Et egressus est Urias de domo regis, secutusque est eum cibus regius. 9. Dormivit autem Urias ante portam domus regiæ cum aliis servis domini sui, et non descendit ad do-

---

de plate-forme.— *Qui se baignait;* la Vulg. ajoute, *vis-à-vis sur son toit;* mais il est bien plus probable que cette femme se baignait dans la cour de sa maison où se trouvait une fontaine, selon l'usage oriental. De la terrasse de son palais situé sur le mont Sion, le regard de David plongeait facilement dans les cours des maisons de la basse ville (vers. 8 sv.) les plus voisines.

3. *Fille d'Eliam* ou d'*Ammiel* (I *Par.* iii, 5) : ces deux noms se composent des mêmes éléments, *el* et *am*, mais placés dans l'ordre inverse. — *Urie*, un des *héros* de David (xxiii, 39), alors au siège de Rabba. — *Héthéen :* dès le temps d'Abraham, ce peuple était déjà fixé en Palestine, aux environs d'Hébron (*Gen.* xv, 20; xxiii, 7 : comp. *Jug.* i, 24).

4. *Se purifia :* le commerce charnel l'avait rendue impure jusqu'au soir (*Lév.* xv, 18).

5. *Elle le fit savoir à David :* c'était l'avertir de prendre des mesures pour prévenir les suites de leur crime, car l'adultère était puni de mort (*Lév.* xx, 10).

8. *Descends dans ta maison :* on devine pourquoi David veut qu'Urie passe la nuit avec sa femme.

9. *A la porte*, dans la cour, ou dans quelques dépendances du palais, servant de lo-

la porte de la maison du roi avec
tous les serviteurs de son maître, et
il ne descendit pas dans sa maison.
[10]On en informa David, en disant :
“ Urie n'est pas descendu dans sa
maison.” Et David dit à Urie: “ N'ar-
rives-tu pas de voyage? Pourquoi n'es-
tu pas descendu dans ta maison? ”
[11]Urie répondit à David : “ L'arche,
et Israël, et Juda habitent sous des
tentes, mon seigneur Joab et les ser-
viteurs de mon seigneur campent en
rase campagne, et moi j'entrerais
dans ma maison pour manger et boire
et pour coucher avec ma femme! Par
ta vie et par la vie de ton âme, je n'en
ferai rien.” [12]David dit à Urie: “ Reste
ici encore aujourd'hui, et demain je te
renverrai. ” Et Urie resta donc à
Jérusalem ce jour-là et le suivant.
[13]David l'invita à manger et a boire
en sa présence, et il l'enivra; et le soir
Urie sortit pour s'étendre sur sa cou-
che auprès des serviteurs de son maî-
tre, mais il ne descendit pas dans sa
maison.

[14]Le lendemain matin, David écri-
vit une lettre à Joab et l'envoya par
la main d'Urie. [15]Il écrivait dans cette
lettre : “ Placez Urie au plus fort du
combat, et retirez-vous de derrière
lui, afin qu'il soit frappé et qu'il meure.”
[16]Joab, qui faisait le siège de la ville,
plaça Urie à l'endroit où il savait que
se trouvaient les hommes les plus
vaillants. [17]Les hommes de la ville
ayant fait une sortie pour attaquer
Joab, plusieurs tombèrent d'entre le
peuple, d'entre les serviteurs de Da-
vid; Urie le Héthéen fut aussi tué.
[18]Joab envoya *un messager* pour in-
former David de tout ce qui s'était
passé dans ce combat; [19]il lui donna
cet ordre : “ Quand tu auras achevé
de raconter au roi tous les faits du
combat, [20]si sa colère se soulève et
qu'il te dise : Pourquoi vous êtes-vous
approchés de la ville pour livrer com-
bat? Ne saviez-vous pas que les
assiégés lanceraient des traits du
haut de la muraille? [21]Qui a frappé
Abimélech, fils de Jérobaal? n'est-ce
pas une femme qui a lancé sur lui du
haut de la muraille un morceau de
meule, ce dont il est mort à Thébès?
Pourquoi *donc* vous êtes-vous appro-
chés de la muraille?—*Alors* tu diras:
Ton serviteur Urie le Héthéen est
mort aussi. ”

[22]Le messager partit, et, à son arri-
vée, il raconta à David tout ce que
Joab lui avait ordonné; [23]il dit à
David : “ Ces gens plus forts que
nous, avaient fait une sortie contre
nous dans la campagne, mais nous
les avons repoussés jusqu'à l'entrée
de la porte. [24]*Alors* leurs archers
ont tiré du haut de la muraille sur
tes serviteurs, et plusieurs des servi-
teurs du roi ont été tués, et ton ser-
viteur Urie le Héthéen est mort aussi.”
[25]David dit au messager : “ Voici ce
que tu diras à Joab : Ne sois pas trop
en peine de cette affaire, car l'épée
dévore tantôt l'un, tantôt l'autre. Re-
double de vigueur contre la ville et
renverse-là. Et toi, encourage-le. ”

[26]La femme d'Urie apprit que son
mari, Urie, était mort, et elle le pleura.
[27]Quand le deuil fut passé, David
l'envoya chercher et la recueillit dans
sa maison. Elle devint sa femme et
lui enfanta un fils. Et ce que David
avait fait déplut à Jéhovah.

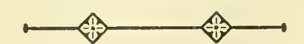


gement aux officiers et employés de la maison du roi.

11. *L'arche :* la Vulg. ajoute, *de Dieu.* La présence de l'arche dans le camp de Joab avait pour but d'exciter la valeur des Israélites, en même temps qu'elle leur permettait de consulter le Seigneur en cas de besoin. Comp. I *Sam.* xiv, 3 sv.

13. *Il l'enivra,* dans l'espoir qu'Urie ivre descendrait dans sa maison.

mum suam. 10. Nuntiatumque est
David a dicentibus : Non ivit Urias
in domum suam. Et ait David ad
Uriam : Numquid non de via ve-
nisti? quare non descendisti in do-
mum tuam? 11. Et ait Urias ad
David : Arca Dei et Israel et Juda
habitant in papilionibus, et dominus
meus Joab, et servi domi mei su-
per faciem terræ manent : et ego
ingrediar domum meam, ut com-
edam et bibam, et dormiam cum
uxore mea? per salutem tuam, et
per salutem animæ tuæ non faciam
rem hanc. 12. Ait ergo David ad
Uriam : Mane hic etiam hodie, et
cras dimittam te. Mansit Urias in
Jerusalem in die illa et altera : 13. et
vocavit eum David ut comederet
coram se et biberet, et inebriavit
eum : qui egressus vespere, dormivit
in strato suo cum servis domini sui,
et in domum suam non descendit.
14. Factum est ergo mane, et
scripsit David epistolam ad Joab :
misitque per manum Uriæ, 15. scri-
bens in epistola : Ponite Uriam ex
adverso belli, ubi fortissimum est
prœlium : et derelinquite eum, ut
percussus intereat. 16. Igitur cum
Joab obsideret urbem, posuit Uriam
in loco ubi sciebat viros esse fortis-
simos. 17. Egressique viri de civi-
tate, bellabant adversum Joab, et
ceciderunt de populo servorum Da-
vid, et mortuus est etiam Urias
Hethæus. 18. Misit itaque Joab, et
nuntiavit David omnia prœlii :
19. præcepitque nuntio, dicens :
Cum compleveris universos sermo-
nes belli ad regem, 20. si eum vide-
ris indignari, et dixerit : Quare ac-
cessistis ad murum, ut prœliaremini?
an ignorabatis quod multa desuper
ex muro tela mittantur? 21. Quis
percussit Abimelech filium Jero-
baal? [c] nonne mulier misit super eum [c] Judic. 9,
fragmen molæ de muro, et interfecit 53.
eum in Thebes? quare juxta murum
accessistis? dices : Etiam servus tuus
Urias Hethæus occubuit.
22. Abiit ergo nuntius, et venit,
et narravit David omnia quæ ei præ-
ceperat Joab. 23. Et dixit nuntius
ad David : Prævaluerunt adversum
nos viri, et egressi sunt ad nos in
agrum : nos autem facto impetu
persecuti eos sumus usque ad por-
tam civitatis. 24. Et direxerunt ja-
cula sagittarii ad servos tuos ex
muro desuper : mortuique sunt de
servis regis, quin etiam servus tuus
Urias Hethæus mortuus est. 25. Et
dixit David ad nuntium : Hæc dices
Joab : Non te frangat ista res : va-
rius enim eventus est belli, nunc
hunc, et nunc illum consumit gla-
dius : conforta bellatores tuos ad-
versus urbem, ut destruas eam, et
exhortare eos.
26. Audivit autem uxor Uriæ,
quod mortuus esset Urias vir suus,
et planxit eum. 27. Transacto autem
luctu misit David, et introduxit
eam in domum suam, et facta est ei
uxor, peperitque ei filium : et displi-
cuit verbum hoc, quod fecerat Da-
vid, coram Domino.



21. *Jérobaal;* hébr. *Jérubboseth*, savoir Samson : voy. *Jug.* IX, 53. Ces souvenirs précis indiquent l'existence, à l'époque de David, d'annales nationales faciles à consulter, et l'habitude où était le roi de les lire ou de se les faire lire, pour connaître l'histoire de son pays. Comp. *Esth.* VI, 1.

23. *Ces gens*, les gens de Rabba.

25. *Redouble ... encourage-le :* ce messager était sans doute un officier supérieur. Vulgate, *fortifie tes guerriers contre la ville, afin de la détruire, et exhorte-les.*

26. *Elle le pleura*, lui fit le deuil ordinaire de 7 jours. Comp. *Gen.* L, 10; I *Sam.* XXXI, 13.

CHAP. XII. — Reproche de Nathan à David. Pénitence du roi. Prise de Rabba.

Ch. XII. JÉhovah envoya Nathan vers David; et Nathan vint à lui et lui dit : " Il y avait dans une ville deux hommes, l'un riche et l'autre pauvre. 2 Le riche avait des brebis et des bœufs en très grand nombre, 3 et le pauvre n'avait rien, si ce n'est une petite brebis qu'il avait achetée et qu'il élevait; elle grandissait chez lui avec ses enfants, mangeant de son pain, buvant de sa coupe et dormant sur son sein, et elle était pour lui comme une fille. 4 Un voyageur arriva chez l'homme riche; et le riche ne voulut pas toucher à ses brebis ou à ses bœufs, pour préparer un repas au voyageur qui était venu chez lui; il prit la brebis du pauvre et l'apprêta pour l'homme qui était venu chez lui. "

5 La colère de David s'enflamma violemment contre cet homme, et il dit à Nathan : Aussi vrai que " Jéhovah est vivant! l'homme qui a fait cela mérite la mort; 6 et il rendra quatre fois la brebis pour avoir fait une pareille chose et pour avoir été sans pitié. " 7 Et Nathan dit à David : " Tu es cet homme-là! Ainsi parle Jéhovah, le Dieu d'Israël : Je t'ai oint pour roi sur Israël et je t'ai délivré de la main de Saül; 8 je t'ai donné la maison de ton maître, j'ai mis sur ton sein les femmes de ton maître et je t'ai donné la maison d'Israël et de Juda; et si cela était trop peu, j'y aurais encore ajouté. 9 Pourquoi as-tu méprisé la parole de Jéhovah, en faisant ce qui est mal à ses yeux? Tu as frappé par l'épée Urie le Héthéen; tu as pris sa femme pour en faire ta femme et tu l'as tué par l'épée des fils d'Ammon. 10 Et maintenant l'épée ne s'éloignera jamais de ta maison, parce que tu m'as méprisé et que tu as pris la femme d'Urie le Héthéen pour en faire ta femme. 11 Ainsi parle Jéhovah : Voici que je vais faire lever, de ta maison même, le malheur sur toi, et je prendrai sous tes yeux tes femmes pour les donner à un autre, qui couchera avec elles à la vue de ce soleil. 12 Car tu as agi en secret; et moi, je ferai cela en présence de tout Israël et à la face du soleil. "

13 David dit à Nathan : " J'ai péché contre Jéhovah. " Et Nathan dit à David : " Jéhovah a pardonné ton péché, tu ne mourras point. 14 Mais, parce que tu as fait, par cette action, mépriser Jéhovah par ses ennemis, le fils qui t'est né mourra. " — 15 Et Nathan s'en alla dans sa maison.

Jéhovah frappa l'enfant que la femme d'Urie avait enfanté à David, et il devint gravement malade. 16 David pria Dieu pour l'enfant, et jeûna; et étant entré *dans sa chambre*, il passa la nuit couché par terre. 17 Les anciens de sa maison insistèrent auprès de lui pour le faire lever de terre; mais il ne voulut point et ne mangea pas avec eux. 18 Le septième jour, l'enfant mourut. Les serviteurs

---

CHAP. XII.

1. *Envoya*, après la naissance de l'enfant, afin de laisser au roi le temps de reconnaître sa faute. Voy. le *Ps.* XXXII (hebr.), où David exprime d'une manière si touchante les tourments de l'âme coupable et le bonheur du pécheur réconcilié avec Dieu.

6. *Quatre fois la brebis*, selon la loi (*Exod.* XXI, 37 : comp. *Luc.* XIX, 8). Les LXX mettent *sept brebis*, comme *Prov.* VI, 31.

7. *Tu es cet homme-là :* ces paroles tombèrent sur David comme un coup de foudre, car la parabole était si bien choisie qu'il ne pouvait soupçonner qu'il s'agissait de son crime à l'égard d'Urie.

8. *Les femmes de ton maître :* d'après l'usage de l'Orient, le harem du roi défunt était une partie de l'héritage de son successeur. C'est à cette idée reçue, abstraction faite de la règle supérieure du droit (*Matth.* XIX, 4 sv.), que le prophète conforme ici son langage. En fait, Saül n'avait qu'une épouse et une concubine, et Abner s'était emparé de cette dernière.

CAPUT XII.

David, sub parabola a Nathan proposita correptus, in se ipsum tulit sententiam : unde Nathan multa illi minatur incommoda; quibus compuncto culpa condonatur, manente pœna : et mortuo puero, nascitur Salomon; ac civitas Rabbath cum magna ultione diruitur, accepto diademate pretiosissimo regis ipsius, in Ammonitas graviter advertitur.

MISIT ergo Dominus Nathan ad David : qui cum venisset ad eum, dixit ei : Duo viri erant in civitate una, unus dives, et alter pauper. 2. Dives habebat oves, et boves plurimos valde. 3. Pauper autem nihil habebat omnino, præter ovem unam parvulam, quam emerat et nutrierat, et quæ creverat apud eum cum filiis ejus simul, de pane illius comedens, et de calice ejus bibens, et in sinu illius dormiens : eratque illi sicut filia. 4. Cum autem peregrinus quidam venisset ad divitem, parcens ille sumere de ovibus et de bobus suis, ut exhiberet convivium peregrino illi, qui venerat ad se, tulit ovem viri pauperis, et præparavit cibos homini qui venerat ad se.

5. Iratus autem indignatione David adversus hominem illum nimis, dixit ad Nathan : Vivit Dominus, quoniam filius mortis est vir qui fecit hoc, 6. [a]ovem reddet in quadruplum, eo quod fecerit verbum istud, et non pepercerit. 7. Dixit autem Nathan ad David : Tu es ille vir. Hæc dicit Dominus Deus Israel : Ego unxi te in regem super Israel, et ego erui te de manu Saul, 8. et dedi tibi domum domini tui, et uxores domini tui in sinu tuo, dedique tibi domum Israel et Juda : et si parva sunt ista, adjiciam tibi multo majora. 9. Quare ergo contempsisti verbum Domini ut faceres malum in conspectu meo? Uriam Hethæum percussisti gladio, et uxorem illius accepisti in uxorem tibi, et interfecisti eum gladio filiorum Ammon. 10. Quam ob rem non recedet gladius de domo tua usque in sempiternum, eo quod despexeris me, et tuleris uxorem Uriæ Hethæi, ut esset uxor tua. 11. Itaque hæc dicit Dominus : Ecce, ego suscitabo super te malum de domo tua, et tollam uxores tuas in oculis tuis, et [b]dabo proximo tuo, et dormiet cum uxoribus tuis in oculis solis hujus. 12. Tu enim fecisti abscondite : ego autem faciam verbum istud in conspectu omnis Israel, et in conspectu solis.

[a] Exod, 22, 1.

[b] Infr. 16, 22.

13. Et dixit David ad Nathan : Peccavi Domino. Dixitque Nathan ad David : [c]Dominus quoque transtulit peccatum tuum : non morieris. 14. Verumtamen, quoniam blasphemare fecisti inimicos Domini, propter verbum hoc, filius, qui natus est tibi, morte morietur. 15. Et reversus est Nathan in domum suam.

[c] Eccli. 47, 13.

Percussit quoque Dominus parvulum, quem pepererat uxor Uriæ David, et desperatus est. 16. Deprecatusque est David Dominum pro parvulo : et jejunavit David jejunio, et ingressus seorsum, jacuit super terram. 17. Venerunt autem seniores domus ejus, cogentes eum ut surgeret de terra : qui noluit, nec comedit cum eis cibum. 18. Accidit autem die septima ut moreretur

10. *L'épée :* cette menace se réalisa par la mort violente de trois des fils de David : Amnon (xiii, 29), Absalom (xviii, 14) et Adonias (I *Rois*, ii, 24 sv.). Ainsi fut vengé le crime de *meurtre;* le vers. 11 dira le châtiment de l'*adultère*.

11. *Tes femmes :* voy. xvi, 21 sv. — *A la vue de ce soleil*, en présence de tous.

13. *J'ai péché :* les *Ps.* xxii et li sont le commentaire de ces paroles. Comp. *Luc.* xviii, 13. — *Pardonné*, litt. *fait passer* loin de lui, pour ne plus le voir.

14. *Les ennemis de Jéhovah*, non seulement les païens, mais encore les Israélites de peu de religion.

16. *Dans sa chambre :* comp. *Matth.* vi, 6. — *Par terre*, sur le sol ou le plancher, par opposition à *son lit*.

de David craignaient de lui annoncer
que l'enfant était mort,car ils disaient :
" Lorsque l'enfant vivait encore, nous
lui avons parlé, et il ne nous a pas
écouté; comment oserons-nous lui
dire : L'enfant est mort? Il fera pis
encore. " [19]David s'aperçut que ses
serviteurs parlaient tout bas entre
eux, et comprenant que l'enfant était
mort, il leur dit : " L'enfant est donc
mort? " Et ils répondirent : " Il est
mort. " [20]Alors David, s'étant levé de
terre, se baigna, s'oignit et changea
de vêtements; puis il alla dans la
maison de Jéhovah et se prosterna.
Revenu chez lui, il demanda qu'on lui
servît à manger, et il mangea. [21]Ses
serviteurs lui dirent : " Qu'est-ce que
tu fais-là? Lorsque l'enfant vivait, tu
jeûnais et tu pleurais, et maintenant
que l'enfant est mort, tu te lèves et tu
manges! [22]Il répondit : " Quand l'en-
fant vivait encore, je jeûnais et je
pleurais, car je disais : Qui sait si
Jéhovah n'aura pas pitié de moi, et
l'enfant vivra? [23]Maintenant qu'il est
mort, pourquoi jeûnerais-je? Puis-je
encore le faire revenir? J'irai vers lui;
mais il ne reviendra pas vers moi. "
[24]David consola Bethsabée, sa fem-
me; il s'approcha d'elle et coucha
avec elle, et elle enfanta un fils qu'il
appela Salomon; et Jéhovah l'aima,
[25]et il envoya Nathan le prophète,
qui lui donna le nom de Jedidiah, à
cause du Seigneur.
[26]Joab, qui assiégeait Rabba des
fils d'Ammon, s'empara de la ville
royale, [27]et il envoya des messagers
à David pour lui dire : " J'ai attaqué
Rabba et je me suis déjà emparé de
la ville des eaux. [28]Maintenant ras-
semble le reste du peuple, viens cam-
per contre la ville et prends-là, de
peur que je ne la prenne par moi-
même et que cette victoire ne soit
attachée à mon nom. " [29]David ras-
sembla tout le peuple, et ayant mar-
ché sur Rabba, il l'attaqua, et s'en
rendit maître. [30]Il enleva la couronne
de leur roi de dessus sa tête : elle
pesait un talent d'or et était garnie
de pierres précieuses, et on la mit sur
la tête de David, et il emporta de la
ville un très grand butin. [31]Quant aux
habitants, il les fit sortir de la ville et
les mit sous des scies, sous des herses
de fer et sous des haches de fer, et les
fit passer par des fours à briques; il
traita de même toutes les villes des
fils d'Ammon. Puis David retourna à
Jérusalem avec tout le peuple.

---

17. *Les anciens de sa maison*, ses serviteurs les plus âgés, en qui il avait le plus de confiance.

21. *Lorsque l'enfant vivait;* Vulg., *à cause de l'enfant, lorsqu'il vivait encore :* les mots, *à cause de l'enfant*, ne sont ni dans l'hébreu ni dans les LXX. Même remarque sur le vers. 22.

22 sv. Dans un homme si sincèrement et si profondément pénitent, la prière pour la guérison de son enfant devait jaillir d'une autre source que celle d'une affection immodérée pour une créature. David s'efforce de détourner le coup qui menace son enfant, parce qu'il voit dans ce coup un signe de la colère divine, et dans la conservation de son enfant l'indice qu'il est rentré en grâce avec le Seigneur. Mais, l'enfant mort, il s'humilie sous la main toute puissante de Dieu, sans se laisser aller aux effusions d'une douleur inutile.

24. *Salomon*, c.-à-d. pacifique, homme de paix, *Frédéric* (allem. *Friedrich*) *:* Dieu devait lui accorder la paix pendant son règne (I *Par.* XXII, 9), et sa naissance fut pour David le signe que le Seigneur avait fait la paix avec lui.

25. *Qui lui donna*, de la part de Dieu, le nom symbolique de *Jedidiah*, c.-à-d. *bien-aimé du Seigneur*, de l'hébr. *iadad*, aimer (d'ou *dod*, amour, qui a formé aussi le nom de *David*), et de *iâh*, abrégé de Jéhovah. — *A cause du Seigneur*, c.-à-d., comme l'explique la Vulgate, parce que le Seigneur l'aimait.

26 *La ville royale*, appelée plus loin la *ville des eaux*, c.-à-d. la ville basse, auj. *Amman*, arrosée par la rivière de ce nom. La ville haute avec la citadelle, située sur une colline au N. de la rivière, n'était pas encore prise, mais elle ne pouvait tenir longtemps, probablement à cause du manque d'eau.

27. *Je me suis déjà emparé*, etc. Vulg., *et la ville des eaux va être prise;* la *ville des eaux* désignerait alors, non la ville basse, mais la ville haute ou plutôt Rabba tout entière, y compris la forteresse.

28. *Le reste du peuple*, les guerriers restés

infans : timueruntque servi David nuntiare ei quod mortuus esset parvulus : dixerunt enim : Ecce cum parvulus adhuc viveret, loquebamur ad eum, et non audiebat vocem nostram : quanto magis si dixerimus, Mortuus est puer, se affliget?
19. Cum ergo David vidisset servos suos mussitantes, intellexit quod mortuus esset infantulus : dixitque ad servos suos : Num mortuus est puer? Qui responderunt ei : Mortuus est.
20. Surrexit ergo David de terra : et lotus unctusque est : cumque mutasset vestem, ingressus est domum Domini : et adoravit, et venit in domum suam, petivitque ut ponerent ei panem, et comedit.
21. Dixerunt autem ei servi sui : Quis est sermo, quem fecisti? propter infantem, cum adhuc viveret, jejunasti et flebas : mortuo autem puero, surrexisti, et comedisti panem.
22. Qui ait : Propter infantem, dum adhuc viveret, jejunavi et flevi : dicebam enim : Quis scit si forte donet eum mihi Dominus, et vivat infans?
23. Nunc autem quia mortuus est, quare jejunem? Numquid potero revocare eum amplius? ego vadam magis ad eum : ille vero non revertetur ad me.

24. Et consolatus est David Bethsabee uxorem suam, ingressusque ad eam, dormivit cum ea : quæ genuit filium, et vocavit nomen ejus Salomon, et Dominus dilexit eum.
25. Misitque in manu Nathan prophetæ, et vocavit nomen ejus, Amabilis Domino, eo quod diligeret eum Dominus.

26. [d]Igitur pugnabat Joab contra Rabbath filiorum Ammon, et expugnabat urbem regiam. [d] 1 Par 30, 1.
27. Misitque Joab nuntios ad David, dicens : Dimicavi adversum Rabbath, et capienda est Urbs aquarum.
28. Nunc igitur congrega reliquam partem populi, et obside civitatem, et cape eam : ne, cum a me vastata fuerit urbs, nomini meo adscribatur victoria.
29. Congregavit itaque David omnem populum, et profectus est adversum Rabbath : cumque dimicasset, cepit eam.
30. Et tulit diadema regis eorum de capite ejus, pondo auri talentum, habens gemmas pretiosissimas, et impositum est super caput David. Sed et prædam civitatis asportavit multam valde :
31. Populum quoque ejus adducens serravit, et circumegit super eos ferrata carpenta : divisitque cultris, et traduxit in typo laterum : sic fecit universis civitatibus filiorum Ammon : et reversus est

dans le pays. — *Contre la ville* haute et la citadelle.

30. *Un talent*, c.-à-d. 42 kilos : cette couronne n'était donc pas destinée à être portée sur la tête, et on ne pouvait l'y poser un instant que par pure cérémonie. Peut-être y a-t-il quelque exagération dans l'estimation du poids, faite à vue d'œil. Comme le mot *malkom*, leur roi, était aussi le nom de l'idole nationale des Ammonites (Vulg. *Melchom* : voy. *Jér.* xlix, 1 ; *Amos*, i, 15 ; *Sophon.* i, 5), plusieurs ont pensé qu'on devait traduire ici, *il enleva de dessus sa tête la couronne du dieu* (idole) *Melchom* (I *Par.* xx, 2). Mais David aurait-il mis sur sa tête une couronne consacrée à une idole?

31. Les *habitants*, litt. *le peuple*, ici les défenseurs de la forteresse qui désignent souvent les hommes de l'armée. — *Les mit sous des scies;* ou bien, en lisant avec les Paralipomènes *vayaçar*, *il les déchira avec des scies*, etc.; le texte massorétique porte *vaiacem*, *il les plaça sous des scies.* — *Des herses* ou *traîneaux de fer*, destinés au battage du blé. — *Des haches :* c'est la traduction ordinaire de l'hébr. *magzeroth*, qui désigne un instrument tranchant (de la rac. *gazar*, couper), sans qu'on puisse dire en quoi il consiste. — *Les fit passer par des fours à briques*, pour les brûler. La phrase rappelle la pratique des adorateurs de Moloch *faisant passer* leurs enfants par le feu en l'honneur de cette divinité. C'est peut-être en souvenir et en punition de cette horrible pratique que David traita ainsi les Ammonites. La cruauté de ces exécutions s'explique d'une manière générale par les mœurs barbares de cette époque. Les Ammonites étaient de leur côté très cruels envers leurs ennemis (I *Sam.* xi, 2; *Amos*, i, 13) et les adversaires implacables d'Israël. — *Toutes les villes* fortifiées qu'il avait fallu prendre d'assaut.

§ II. — INCESTE D'AMMON. DISGRÂCE ET RETOUR D'ABSALOM. [XIII — XIV].

CHAP. XIII. — Inceste d'Ammon. Absalom le fait assassiner.

Ch. XIII. Après cela il arriva qu'Absalom, fils de David, ayant une sœur qui était belle et qui s'appelait Thamar, Amnon, fils de David, l'aima. 2 Amnon se tourmentait jusqu'à se rendre malade au sujet de Thamar, sa sœur; car elle était vierge, et il semblait impossible à Amnon de lui rien faire. 3 Amnon avait un ami, nommé Jonadab, fils de Semmaa, frère de David, et Jonadab était un homme fort avisé. 4 Il lui dit : " Pourquoi es-tu ainsi défait, fils du roi, chaque matin? Ne me le diras-tu pas? " Amnon lui répondit : " J'aime Thamar, sœur de mon frère Absalom. " 5 Jonadab lui dit : " Mets-toi au lit et fais le malade. Quand ton père viendra te voir, tu lui diras : Permets, je te prie, que Thamar, ma sœur, vienne me donner à manger, et qu'elle prépare le mets sous mes yeux, afin que je le voie, et je mangerai de sa main. " 6 Amnon se coucha et fit le malade. Le roi vint le voir, et Amnon lui dit : " Je te prie, que Thamar, ma sœur, vienne faire deux gâteaux sous mes yeux, et que je les mange de sa main. "

7 David envoya dire à Thamar dans l'appartement intérieur : " Va chez ton frère Amnon et prépare-lui un mets. " 8 Thamar alla chez son frère Amnon, qui était couché. Prenant de la pâte, elle la pétrit, prépara les gâteaux sous ses yeux et les fit cuire; 9 elle prit *ensuite* la poêle et les versa devant lui. Mais il refusa de manger. Amnon dit alors : " Faites sortir d'ici tout le monde. " Lorsque tous furent sortis de chez lui, 10 Amnon dit à Thamar : " Apporte le mets dans l'alcôve chambre, et que je le mange de ta main. " Thamar prit les gâteaux qu'elle avait faits, et les apporta à son frère Amnon dans l'alcôve. 11 Comme elle les lui présentait à manger, il la saisit et lui dit : " Viens, couche avec moi, ma sœur. " 12 Elle lui répondit : " Non, mon frère, ne me déshonore pas, car on n'agit point ainsi en Israël; ne commets pas cette infamie. 13 Moi, où irais-je porter ma honte? Et toi tu serais comme l'un des infâmes en Israël. Parles-en au roi, je te prie, et il ne refusera pas de me donner à toi. " 14 Mais il ne voulut pas l'écouter; plus fort qu'elle, il lui fit violence et coucha avec elle. 15 Aussitôt Amnon eut pour elle une forte aversion, plus forte que n'avait été son amour; et Amnon lui dit : " Lève-toi, va-t'en! " 16 Elle lui répondit : " Au mal que tu m'as fait, n'ajoute pas le

---

CHAP. XIII.

1. *Après cela*, après la guerre contre les Ammonites, vers la vingtième année du règne de David. — *Thamar :* ce nom veut dire *palmier*. — *Amnon, fils* (aîné) *de David* et d'Achinoam (iii, 2). — Les événements racontés dans les chap. xiii-xxiii, sauf quelques faits particuliers, sont omis dans les Paralipomènes.

2. *Elle était vierge :* la chasteté virginale de Thamar, qui vivait enfermée dans l'appartement des femmes, semblait opposer une barrière infranchissable aux désirs coupables d'Amnon.

3. *Semmaa* ou *Samma* (I *Sam.*, xvi, 9) était le troisième fils d'Isaï; Jonadab était donc le cousin germain d'Amnon. — *Avisé*, ici dans le sens de *rusé*, comme *Job*, v, 13.

4. *Chaque matin :* c'est le matin surtout que la souffrance se lit sur le visage, après une nuit sans sommeil.

6. *Deux gâteaux*, deux pâtisseries, hébr. *lebiboth* (de *lêb*, cœur,) peut-être ayant la forme de cœurs. Vulg., *deux petites potions;* de même au vers. 8.

7. On voit par là que les fils de David avaient dans le palais leurs appartements, où ils demeuraient avec leur famille.

David, et omnis exercitus in Jeru-
salem.

CAPUT XIII.

Absalom, propter incestum cum sorore Thamar, fratrem Amnon inter epulas, occidit: iratoque patre, profugus ad regem Gessur, tribus annis ibi permansit.

ACTUM est autem post
hæc, ut Absalom filii Da-
vid sororem speciosissi-
mam, vocabulo Thamar,
adamaret Amnon filius David, 2. et
deperiret eam valde, ita ut propter
amorem ejus ægrotaret : quia cum
esset virgo, difficile ei videbatur ut
quippiam inhoneste ageret cum ea.
3. Erat autem Amnon amicus, no-
mine Jonadab filius Semmaa fratris
David, vir prudens valde. 4. Qui
dixit ad eum : Quare sic attenuaris
macie fili regis per singulos dies? cur
non indicas mihi? Dixitque ei Am-
non : Thamar sororem fratris mei
Absalom amo. 5. Cui respondit Jo-
nadab : Cuba super lectum tuum, et
languorem simula : cumque venerit
pater tuus ut visitet te, dic ei : Ve-
niat, oro, Thamar soror mea, ut det
mihi cibum, et faciat pulmentum,
ut comedam de manu ejus. 6. Accu-
buit itaque Amnon, et quasi ægro-
tare cœpit : cumque venisset rex ad
visitandum eum, ait Amnon ad re-
gem : Veniat, obsecro, Thamar soror
mea, ut faciat in oculis meis duas
sorbitiunculas, et cibum capiam de
manu ejus.
7. Misit ergo David ad Thamar
domum, dicens : Veni in domum
Amnon fratris tui, et fac ei pulmen-
tum. 8. Venitque Thamar in domum
Amnon fratris sui : ille autem jace-
bat : quæ tollens farinam commi-
scuit : et liquefaciens, in oculis ejus
coxit sorbitiunculas. 9. Tollensque
quod coxerat, effudit, et posuit co-
ram eo, et noluit comedere : dixit-
que Amnon : Ejicite universos a
me. Cumque ejecissent omnes, 10. di-
xit Amnon ad Thamar : Infer ci-
bum in conclave, ut vescar de manu
tua. Tulit ergo Thamar sorbitiun-
culas, quas fecerat, et intulit ad Am-
non fratrem suum in conclave.
11. Cumque obtulisset ei cibum,
apprehendit eam, et ait : Veni, cuba
mecum soror mea. 12. Quæ respon-
dit ei : Noli frater mi, noli oppri-
mere me : neque enim hoc fas est in
Israel : noli facere stultitiam hanc.
13. Ego enim ferre non potero op-
probrium meum, et tu eris quasi
unus de insipientibus in Israel : quin
potius loquere ad regem, et non ne-
gabit me tibi. 14. Noluit autem ac-
quiescere precibus ejus, sed præva-
lens viribus oppressit eam, et cubavit
cum ea. 15. Et exosam eam habuit
Amnon odio magno nimis : ita ut
majus esset odium, quo oderat eam,
amore quo ante dilexerat. Dixitque
ei Amnon : Surge, et vade. 16. Quæ

8. *Pâte :* Vulg., *farine.* — *Sous ses yeux*, dans une chambre voisine, dont la porte était ouverte (vers. 10).

9. Le refus de manger et l'ordre de sortir donné à tous les serviteurs devaient faire croire qu'Amnon était devenu plus malade.

12. *En Israël :* comp. *Lév.* xx, 8 sv. — *Cette infamie*, litt. *cette folie :* comp. *Gen.* xxxiv, 7.

13. *Il ne refusera pas :* Thamar ne devait pas ignorer que la loi défendait les mariages entre demi-sœurs et demi-frères (*Lév.* xviii, 9; xx, 16); elle ne voulait sans doute que gagner du temps (Josèphe). D'autre part, l'institution du harem, contraire aussi à la loi de Moïse (*Deut.* xvii, 17), n'aurait-elle pas entraîné d'autres déviations, et notamment celle dont il est question ici, pour laquelle l'exemple même d'Abraham pouvait être invoqué (*Gen.* xx, 12)?

15. *Aussitôt Amnon*, etc. : ce trait est d'une grande vérité psychologique. La passion d'Amnon était tout extérieure; à peine l'a-t-il satisfaite, qu'il a honte de lui-même et horreur de celle qui en a été l'objet.

16. *En chassant* Thamar, Amnon ne rendait pas seulement sa faute publique, il faisait croire que c'était elle qui était venue le séduire, lorsqu'elle n'avait été que victime. Le texte original de ce verset difficile paraît avoir été altéré; l'auteur semble mélanger les paroles de Thamar avec son propre récit.

mal plus grand encore de me chas-
ser. " Mais, sans vouloir l'écouter, [17]il
appela le garçon qui le servait et dit :
" Jette cette femme dehors loin de
moi ; et ferme la porte derrière elle. "
[18]Or elle avait une robe longue, car
c'était le vêtement porté par les filles
du roi en guise de manteaux, aussi
longtemps qu'elles étaient vierges.
Le serviteur d'Amnon la mit dehors
et ferma la porte derrière elle. [19]Tha-
mar répandit de la poussière sur sa
tête et déchira sa longue robe, et
mettant la main sur sa tête, elle s'en
alla en poussant des cris. [20]Absalom,
son frère, lui dit : " Vraiment, ton
frère Amnon a-t-il été avec toi?
Maintenant, ma sœur, tais-toi, c'est
ton frère ; ne prends pas cette affaire
à cœur. " Et Thamar alla demeurer,
consumée *de chagrin*, dans la maison
de son frère Absalom. [21]Lorsque le roi
David apprit toutes ces choses, il fut
très irrité [; mais il ne voulut pas
contrister l'esprit d'Amnon, son fils,
car il l'aimait comme étant son pre-
mier-né]. [22]Absalom n'adressait plus
aucune parole bonne ou mauvaise à
Amnon, car il le haïssait à cause de
l'outrage fait à Thamar, sa sœur.

[23]Deux ans après, comme Absalom
avait les tondeurs à Baal-Hasor, près
d'Ephraïm, il invita tous les fils du
roi. [24]Absalom alla trouver le roi et
dit : " Voici que les tondeurs sont chez
ton serviteur ; que le roi et ses officiers
viennent chez ton serviteur. " [25]Et le
roi dit à Absalom : " Non, mon fils,
nous n'irons pas tous, de peur que
nous ne te soyons à charge. " Absa-
lom fit des instances, mais le roi ne
voulut pas y aller, et il le bénit. [26]Alors
Absalom dit : " Si tu ne viens pas,
permets du moins à Amnon, mon
frère, de venir avec nous. " Le roi lui
répondit : " Pourquoi irait-il avec
toi ? " [27]Absalom ayant insisté, le roi
laissa aller avec lui Amnon et tous
les fils du roi.

[28]Absalom donna cet ordre à ses
serviteurs : " Faites attention ! quand
le cœur d'Amnon sera égayé par le
vin et que je vous dirai : Frappez
Amnon ! vous le tuerez. Ne craignez
pas ; n'est-ce pas moi qui vous l'ai
commandé? soyez fermes et montrez
du courage ! " [29]Les serviteurs d'Absa-
lom firent à Amnon comme Absalom
l'avait ordonné. Et tous les fils du roi
se levant, montèrent chacun sur sa
mule et s'enfuirent.

[30]Comme ils étaient *encore* en che-
min, ce bruit arriva à David : " Absa-
lom a tué tous les fils du roi, et il n'en
est pas resté un seul. " [31]Le roi se leva,
déchira ses vêtements et se coucha
par terre, et tous ses serviteurs se
tenaient là, les vêtements déchirés.
[32]Jonadab, fils de Semmaa, frère de
David, prit la parole et dit : " Que
mon seigneur ne pense point que tous
les jeunes gens, fils du roi, ont été
tués ; Amnon seul est mort. C'est une
chose qui était sur les lèvres d'Absa-
lom depuis le jour où Amnon a dés-
honoré Thamar, sa sœur. [33]Que le roi
mon seigneur ne s'imagine pas que
tous les fils du roi sont morts ; car
Amnon seul est mort. " [34]Et Absalom
prit la fuite.

---

18. *Robe longue*, à manches et tombant jusqu'aux pieds (Vulg. LXX) : voy. la note de *Gen.* xxxvii, 3. Sens : *Elle avait...*, et un valet la chasse comme une courtisane !

19. *La main sur sa tête*, pour signifier qu'un lourd chagrin, que la main de Dieu en quelque sorte, pesait sur elle. Comp. *Jér.* ii, 37.

20. *C'est ton frère :* Absalom calme Thamar, dont il a déjà résolu de venger l'outrage.

21. Les mots entre crochets sont empruntés par la Vulgate aux Septante, qui ont voulu expliquer pourquoi David ne punit pas Amnon conformément aux prescriptions de la loi (*Deut.* xx, 17). Cette indulgence du roi irrita Absalom et jeta peut-être dans son cœur la première semence de sa révolte.

22. *N'adressait plus aucune parole*, litt. *ne parlait ni en bien ni en mal*, ne parlait plus du tout à Amnon.

23. *Les tondeurs* : la tonte des brebis était une occasion de réjouissances et de festins. Comp. *Gen.* xxxviii, 12 ; I *Sam.* xxv, 4. — *Baal-Hasor*, inconnue ; peut-être Tell-Azour, à 2 lieues au N. de Béthel. — *Ephraïm*, appelée ailleurs *Ephraïn*, *Ophéra*, *Ephrem* (*Jean*, ix, 54), à 2 lieues à l'E. de Béthel

respondit ei : Majus est hoc malum, quod nunc agis adversum me, quam quod ante fecisti, expellens me. Et noluit audire eam : 17. sed vocato puero, qui ministrabat ei, dixit : Ejice hanc a me foras : et claude ostium post eam. 18. Quæ induta erat talari tunica : hujuscemodi enim filiæ regis virgines vestibus utebantur. Ejecit itaque eam minister illius foras : clausitque fores post eam. 19. Quæ aspergens cinerem capiti suo, scissa talari tunica, impositisque manibus super caput suum, ibat ingrediens, et clamans. 20. Dixit autem ei Absalom frater suus : Numquid Amnon frater tuus concubuit tecum? sed nunc soror tace, frater tuus est : neque affligas cor tuum pro hac re. Mansit itaque Thamar contabescens in domo Absalom fratris sui. 21. Cum autem audisset rex David verba hæc, contristatus est valde, et noluit contristare spiritum Amnon filii sui, quoniam diligebat eum, quia primogenitus erat ei. 22. Porro non est locutus Absalom ad Amnon nec malum, nec bonum : oderat enim Absalom Amnon, eo quod violasset Thamar sororem suam.

23. Factum est autem post tempus biennii, ut tonderentur oves Absalom in Baalhasor, quæ est juxta Ephraim : et vocavit Absalom omnes filios regis, 24. venitque ad regem, et ait ad eum : Ecce tondentur oves servi tui : veniat, oro, rex cum servis suis ad servum suum. 25. Dixitque rex ad Absalom : Noli fili mi, noli rogare ut veniamus omnes, et gravemus te. Cum autem cogeret eum, et noluisset ire, benedixit ei. 26. Et ait Absalom : Si non vis venire, veniat, obsecro, nobiscum saltem Amnon frater meus. Dixitque ad eum rex : Non est necesse ut vadat tecum. 27. Coegit itaque Absalom eum, et dimisit cum eo Amnon et universos filios regis. Feceratque Absalom convivium quasi convivium regis.

28. Præceperat autem Absalom pueris suis, dicens : Observate cum temulentus fuerit Amnon vino, et dixero vobis : Percutite eum, et interficite, nolite timere : ego enim sum qui præcipio vobis : roboramini, et estote viri fortes. 29. Fecerunt ergo pueri Absalom adversum Amnon, sicut præceperat eis Absalom. Surgentesque omnes filii regis ascenderunt singuli mulas suas, et fugerunt.

30. Cumque adhuc pergerent in itinere, fama pervenit ad David, dicens : Percussit Absalom omnes filios regis, et non remansit ex eis saltem unus. 31. Surrexit itaque rex, et scidit vestimenta sua : et cecidit super terram, et omnes servi illius, qui assistebant ei, sciderunt vestimenta sua. 32. Respondens autem Jonadab filius Semmaa fratris David, dixit : Ne æstimet dominus meus rex, quod omnes pueri filii regis occisi sint : Amnon solus mortuus est, quoniam in ore Absalom erat positus ex die qua oppressit Thamar sororem ejus. 33. Nunc ergo ne ponat dominus meus rex super cor suum verbum istud, dicens : Omnes filii regis occisi sunt : quoniam Amnon solus mortuus est. 34. Fugit autem Absalom : et ele-

(*Jos.* xviii, 23), auj. *Taijibéh* ou *Thagebéh*, gros village situé sur le versant d'une colline.

25. *Il le bénit*, il lui souhaita que la fête de la tonte des brebis fût heureuse.

26. *Pourquoi irait-il*, etc. : David n'est pas sans inquiétude sur les dispositions d'Absalom.

27. *Et ses fils*, les fils du roi. La Vulgate ajoute, d'après les LXX, *et Absalom avait fait un festin comme un festin de roi :* glose tirée de I *Rois*, xxv, 36.

29. *Sa mule* ou *son mulet :* c'était une monture royale (xviii, 9; III *Rois*, i, 33, 38).

32. *Une chose qui était sur les lèvres d'Absalom*, c.-à-d. qui était résolue dans son cœur et toute prête à sortir au dehors, ou bien qu'on pouvait lire sur ses lèvres, recueillir de quelques-unes de ses paroles.

34. *Absalom prit la fuite* se rattache au vers. 29.

34. *Par la route occidentale;* litt. *par le chemin derrière lui*, c.-à-d. à l'occident; les

Or le jeune homme placé en sentinelle leva les yeux et regarda, et voici qu'une grande troupe venait par la route occidentale, du côté de la montagne. 35 Jonadab dit au roi : " Voici les fils du roi qui arrivent; les choses se sont passées comme le disait ton serviteur. " 36 Comme il achevait de parler, les fils du roi arrivèrent. Ils pleurèrent à haute voix; le roi aussi et tous ses serviteurs versèrent des larmes abondantes. 37 Mais Absalom s'était enfui et était allé chez Tholomaï, fils d'Ammiud, roi de Gessur. Et David faisait le deuil de son fils tous les jours.

38 Absalom resta trois ans à Gessur, où il était allé, après avoir pris la fuite. 39 Et le roi David renonça à poursuivre Absalom, car il s'était consolé de la mort d'Amnon.

CHAP. XIV. — Retour d'Absalom; Sa réconciliation avec son père.

Ch. XIV. JOab, fils de Sarvia, s'aperçut que le cœur du roi se tournait vers Absalom. 2 Il envoya chercher à Thécua une femme habile, et il lui dit : " Feins d'être dans le deuil et revêts des habits lugubres; ne t'oins pas d'huile et sois comme une femme qui depuis longtemps pleure un mort. 3 Tu iras *ainsi* chez le roi et tu lui tiendras ce discours. " Et Joab lui mit dans la bouche ce qu'elle devait dire.

4 La femme de Thécua vint parler au roi. Tombant la face contre terre et se prosternant, elle dit : " O roi, sauve-moi! " 5 Le roi lui dit : " Qu'as-tu? " Elle répondit : " Je suis une veuve; mon mari est mort, 6 et ta servante avait deux fils; et ils se sont tous deux querellés dans les champs; comme il n'y avait personne pour les séparer, l'un a frappé l'autre et l'a tué. 7 Et voici que toute la parenté s'est levée contre ta servante, en disant : Livre le meurtrier de son frère; nous voulons le faire mourir pour la vie de son frère qu'il a tué, et détruire même l'héritier! Ils éteindraient ainsi l'étincelle qui me reste, pour ne laisser à mon mari ni un nom ni un survivant sur la face de la terre. " 8 Le roi dit à la femme : " Retourne à ta maison; je donnerai des ordres à ton sujet. " 9 La femme de Thécua dit au roi : " Que ce soit sur moi, ô roi mon Seigneur, et sur la maison de mon père que la faute retombe; que le roi et son trône n'aient pas à en souffrir! " 10 Le roi dit : " Si quelqu'un t'inquiète encore, amène-le-moi, et il

---

Hébreux désignent l'est par *le devant*, *derrière lui* doit désigner l'ouest. Vulg., *par un chemin détourné.*—*Du côté de la montagne:* ces indications, quoique très précises en elles-mêmes, restent obscures pour nous, parce que nous ignorons l'endroit où a été placée la sentinelle.

37. *Mais Absalom :* tous les fils du roi étaient là, sauf Absalom. — *Tholomaï* ou *Tholmaï* était le grand-père d'Absalom (iii, 3).

39. La première partie de ce verset est difficile. Nous avons donné la traduction de la Vulgate; mais 1. la forme du verbe hébreu (*thekal*) exige un sujet féminin ou neutre, 2. il n'est dit nulle part que David ait commencé ou essayé de poursuivre Absalom à Gessur. Voici l'interprétation des anciens rabbins : *et l'âme* (LXX, *l'esprit*) *du roi David se consumait du désir* (*Ps.* lxxxiii, 2) *d'aller vers* (de voir) *Absalom;* le vers. 24 du chap. xiv s'oppose à ce sens. Keil traduit, *et cela*, savoir la fuite et le séjour d'Asalom à Gessur, *empêcha le roi David de marcher contre lui; et d'ailleurs* (ou bien, *mais*) *il se consolait peu à peu*, etc.

CHAP. XIV.

1. *Se tournait*, commençait à se tourner, et non pas *était* entièrement *tourné* (Vulg.); dans cette hypothèse, Joab n'aurait pas eu besoin de recourir à la ruse pour opérer la réconciliation du père et du fils. D'ailleurs voy. vers. 24. Keil et d'autres, ... *que le cœur du roi était* toujours *contre Absalom :* le contexte est favorable à cette interprétation. Joab songeait sans doute à se faire un ami d'Absalom, successeur probable de David.

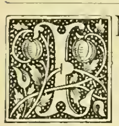
2. *Thécua*, à 2 lieues au S. de Bethléem : voy. *Jos.* xv, 59, note.

vavit puer speculator oculos suos, et aspexit : et ecce populus multus veniebat per iter devium ex latere montis. 35. Dixit autem Jonadab ad regem : Ecce filii regis adsunt : juxta verbum servi tui sic factum est. 36. Cumque cessasset loqui, apparuerunt et filii regis : et intrantes levaverunt vocem suam, et fleverunt : sed et rex et omnes servi ejus fleverunt ploratu magno nimis. 37. Porro Absalom fugiens, abiit ad Tholomai filium Ammiud regem Gessur. Luxit ergo David filium suum cunctis diebus.

38. Absalom autem cum fugisset, et venisset in Gessur, fuit ibi tribus annis. 39. Cessavitque rex David persequi Absalom, eo quod consolatus esset super Amnon interitu.

CAPUT XIV.

Absalom mulieris Thecuitæ solertia revocari curat Joab a Gessur in Jerusalem; de pulchritudine et filiis Absalom, qui biennio post reditum faciem patris non vidit, donec messem Joab incendi jussit.



NTELLIGENS autem Joab filius Sarviæ, quod cor regis versum esset ad Absalom, 2. misit Thecuam, et tulit inde mulierem sapientem : dixitque ad eam : Lugere te simula, et induere veste lugubri, et ne ungaris oleo, ut sis quasi mulier jam plurimo tempore lugens mortuum : 3. Et ingredieris ad regem, et loqueris ad eum sermones hujuscemodi. Posuit autem Joab verba in ore ejus.

4. Itaque cum ingressa fuisset mulier Thecuitis ad regem, cecidit coram eo super terram, et adoravit, et dixit : Serva me rex. 5. Et ait ad eam rex : Quid causæ habes? Quæ respondit : Heu, mulier vidua ego sum : mortuus est enim vir meus. 6. Et ancillæ tuæ erant duo filii : qui rixati sunt adversum se in agro, nullusque erat, qui eos prohibere posset : et percussit alter alterum, et interfecit eum. 7. Et ecce consurgens universa cognatio adversum ancillam tuam, dicit : Trade eum, qui percussit fratrem suum, ut occidamus eum pro anima fratris sui, quem interfecit, et deleamus heredem : et quærunt exstinguere scintillam meam, quæ relicta est, ut non supersit viro meo nomen, et reliquiæ super terram. 8. Et ait rex ad mulierem : Vade in domum tuam, et ego jubebo pro te. 9. Dixitque mulier Thecuitis ad regem : In me, domine mi rex, sit iniquitas, et in domum patris mei : rex autem et thronus ejus sit innocens. 10. Et ait rex : Qui contradixerit tibi, adduc eum ad me, et ultra non addet ut tangat

4. *Vint parler*, litt. *dit*. Toutes les anciennes versions ont lu *vathabo*, *vint*, se présenta au roi (LXX, Vulg.), au lieu de *vathomer*, et cette leçon paraît être la vraie.

7. *Toute la parenté*, représentée par le vengeur du sang : voy. *Nombr*. XXXV, 19. — *Et détruire*, etc. : non que les parents aient tenu exactement ce langage, mais la femme le leur prête, afin que leur conduite paraisse plus révoltante encore aux yeux du roi. — *L'étincelle*, litt. *le charbon* encore *brûlant* avec lequel on peut allumer un autre feu, donner naissance à une autre famille. L'histoire inventée par la femme ressemble assez à celle de Nathan pour produire sur le cœur de David une impression favorable; d'autre part, elle en diffère assez pour que, ne devinant pas où la femme veut en venir, David l'écoute jusqu'au bout.

8. *Des ordres* ayant pour but de protéger le meurtrier contre le vengeur du sang : on le devine; mais la femme désire des assurances plus précises, et elle prolonge l'entretien jusqu'à ce qu'elle les obtienne (vers. 11).

9. *La faute*, si faute il y a, de laisser vivre dans le cas présent le meurtrier de son frère. Comp. *Gen*. IX, 5, 6; *Nombr*. XXXV, 30-34 D'autres, au lieu d'entendre ce verset comme un vœu, y voient une expression de crainte : Toi, ô roi, tu n'en souffriras pas, mais moi je vais être exposée à la vengeance de mes parents irrités. Le verset suivant serait plutôt favorable à cette interprétation.

10. *T'inquiète encore*, litt. *te parle* de cette affaire, te redemande ton fils.

ne lui arrivera plus de te toucher. "
11 Elle dit : " Que le roi fasse men-
tion de Jéhovah, son Dieu, afin que
le vengeur du sang n'augmente pas le
dommage, et qu'on ne détruise pas
mon fils! " Il répondit : " Aussi vrai
que Jéhovah est vivant! il ne tombera
pas à terre un cheveu de ton fils. "
12 La femme dit : " Permets à ta
servante, je te prie, de dire un mot à
mon seigneur le roi! " Il répondit :
" Parle! " 13 Et la femme dit : " Pour-
quoi as-tu pensé ainsi à l'égard du
peuple de Dieu? Par ce jugement que
le roi a prononcé, il s'est déclaré cou-
pable de n'avoir pas rappelé celui
qu'il a banni. 14 Car nous mourrons
certainement; nous sommes comme
des eaux répandues à terre et qui ne
se rassemblent plus; Dieu laisse la
vie, et son dessein est que le fugitif
ne reste pas banni de sa présence.
15 Maintenant si je suis venue dire ces
choses au roi mon seigneur, c'est que
le peuple m'a effrayée; et ta servante
a dit : Je veux parler au roi; peut-
être le roi fera-t-il ce que dira ta ser-
vante. 16 Oui, le roi écoutera sa ser-
vante, pour la délivrer de l'homme
qui veut nous retrancher, mon fils et
moi, de l'héritage de Dieu. 17 Ta ser-
vante a dit : Que la parole de mon
seigneur le roi me donne le repos!
Car mon Seigneur le roi est comme
l'Ange de Dieu, pour écouter le bien
et le mal. Et que Jéhovah, ton Dieu,
soit avec toi! "
18 Le roi répondit et dit à la fem-
me : " Ne me cache rien de ce que
je vais te demander. " La femme dit :
" Que mon seigneur le roi parle. "
19 Et le roi dit : " La main de Joab
n'est-elle pas avec toi dans tout ceci?"
La femme répondit : " Aussi vrai que
ton âme est vivante, ô mon seigneur
le roi, il n'y a rien à droite ni à gau-
che de tout ce que dit mon seigneur
le roi. Oui, c'est ton serviteur Joab
qui m'a donné des ordres et qui a mis
toutes ces paroles dans la bouche de
ta servante. 20 C'est pour détourner
l'aspect de la chose que ton serviteur
Joab a fait cela; mais mon seigneur
est aussi sage que l'Ange de Dieu,
pour connaître tout ce qui se passe
sur la terre. "
21 Le roi dit à Joab : " Je veux bien
faire cela; va donc, ramène le jeune
homme Absalom. " 22 Joab tomba la
face contre terre et se prosterna, et il
bénit le roi; puis il dit : " Ton servi-
teur connaît aujourd'hui que j'ai
trouvé grâce à tes yeux, ô roi, mon
seigneur, puisque le roi agit selon la
parole de son serviteur. " 23 Et Joab
s'étant levé partit pour Gessur, et il
ramena Absalom à Jérusalem. 24 Mais
le roi dit : " Qu'il se retire dans sa
maison, et qu'il ne voie point ma
face. " Et Absalom se retira dans sa
maison, et il ne vit point la face du roi.
25 Dans tout Israël il n'y avait pas
un homme aussi renommé qu'Absa-
lom pour sa beauté; de la plante du
pied au sommet de la tête il n'y avait
en lui aucun défaut. 26 Lorsqu'il se

---

11. *Que le roi fasse mention de Jéhovah*, c.-à-d. me donne l'assurance par serment, etc.

12. *La femme dit*, pour arriver au cas d'Absalom.

13. *As-tu pensé ainsi*, as-tu cru devoir tenir cette conduite envers Absalom, dans une affaire qui intéresse le bien de tout le peuple. — *Par ce jugement* en faveur de mon fils, tu condamnes ta rigueur envers le tien. C'est à dessein que la femme s'exprime d'une manière vague et un peu obscure, pour ne pas manquer au respect dû au roi.

14. Pour décider le roi au pardon, la femme invoque la fragilité de la vie et la miséricorde de Dieu. Quoique exprimées en termes généraux, ces pensées ont une relation évidente avec le cas d'Absalom. Mortels, nous n'avons pas le droit d'être impitoyables; et si tu voyais mourir ton fils sur la terre d'exil! Dieu n'agit point ainsi : il n'ôte pas la vie au pécheur, mais il en a pitié, et ce n'est pas pour toujours qu'il l'éloigne de lui.

15. La femme revient à son cas, comme s'il était réel, afin de paraître n'avoir en vue que ce qui la concerne elle-même. *Le peuple m'a effrayée*, en demandant mon fils pour le mettre à mort. Vulg., *je suis venue dire ces choses au roi en présence du peuple :* S. Jérôme a pris *iérouni* parf. de *iaré*, craindra, pour le futur de *raah*, voir. — *A dit*, s'est dit à elle-même, a pensé.

te. 11. Quæ ait : Recordetur rex Domini Dei sui, ut non multiplicentur proximi sanguinis ad ulciscendum, et nequaquam interficiant filium meum. Qui ait : Vivit Dominus, quia non cadet de capillis filii tui super terram.

12. Dixit ergo mulier : Loquatur ancilla tua ad dominum meum regem verbum. Et ait : Loquere. 13. Dixitque mulier : Quare cogitasti hujuscemodi rem contra populum Dei, et locutus est rex verbum istud, ut peccet, et non reducat ejectum suum? 14. Omnes morimur, et quasi aquæ dilabimur in terram,
[a] Ez. 18, 32 et 33, 11. quæ non revertuntur : [a]nec vult Deus perire animam, sed retractat cogitans ne penitus pereat qui abjectus est. 15. Nunc igitur veni, ut loquar ad dominum meum regem verbum hoc, præsente populo. Et dixit ancilla tua : Loquar ad regem, si quo modo faciat rex verbum ancillæ suæ. 16. Et audivit rex, ut liberaret ancillam suam de manu omnium, qui volebant de hereditate Dei delere me, et filium meum simul. 17. Dicat ergo ancilla tua, ut fiat verbum domini mei regis sicut sacrificium. Sicut enim Angelus Dei, sic est dominus meus rex, ut nec benedictione, nec maledictione moveatur : unde et Dominus Deus tuus est tecum.

18. Et respondens rex, dixit ad mulierem : Ne abscondas a me verbum, quod te interrogo. Dixitque ei mulier : Loquere domine mi rex. 19. Et ait rex : Numquid manus Joab tecum est in omnibus istis? Respondit mulier, et ait : Per salutem animæ tuæ, domine mi rex, nec ad sinistram, nec ad dexteram est ex omnibus his, quæ locutus est dominus meus rex : servus enim tuus Joab, ipse præcepit mihi, et ipse posuit in os ancillæ tuæ omnia verba hæc. 20. Ut verterem figuram sermonis hujus, servus tuus Joab præcepit istud : tu autem domine mi rex, sapiens es, sicut habet sapientiam Angelus Dei, ut intelligas omnia super terram.

21. Et ait rex ad Joab : Ecce placatus feci verbum tuum : vade ergo, et revoca puerum Absalom. 22. Cadensque Joab super faciem suam in terram, adoravit, et benedixit regi : et dixit Joab : Hodie intellexit servus tuus, quia inveni gratiam in oculis tuis, domine mi rex : fecisti enim sermonem servi tui. 23. Surrexit ergo Joab et abiit in Gessur, et adduxit Absalom in Jerusalem. 24. Dixit autem rex : Revertatur in domum suam, et faciem meam non videat. Reversus est itaque Absalom in domum suam, et faciem regis non vidit.

25. Porro sicut Absalom, vir non erat pulcher in omni Israel, et decorus nimis : a vestigio pedis usque ad verticem non erat in eo ulla macula. 26. Et quando tondebat capillum (semel autem in anno tondebatur,

---

16. *De l'homme*, du vengeur du sang; Vulg., *de tous ceux*. — *De l'héritage de Dieu*, du peuple d'Israël.

17. *Me donne le repos*, me rassure. Vulg., *soit comme un sacrifice;* S. Jérôme aura lu *minchah*, oblation, au lieu de *menouchah*, repos. — *Est comme l'Ange de Dieu*, l'ange de l'alliance, le médiateur entre Jéhovah et son peuple ; tout ce qu'il décide est conforme à la justice ; David est aussi juste et aussi impartial que cet être divin. — *Pour écouter le bien et le mal*, toutes les plaintes de ses sujets, et venir en aide aux opprimés. Vulg., *qui ne laisse émouvoir ni par la bénédiction ni par la malédiction*, ni par les louanges ni par le blâme.

18. Au langage si calculé et si adroit de la femme, le roi commence à soupçonner où elle veut en venir et qu'on lui a fait la leçon.

19. *Il n'y a rien à droite ni à gauche*, c.-à-d. *à côté* de la vérité ; le roi a touché juste.

24. Absalom méritait-il, par son repentir, mieux que cette grâce incomplète? Nous l'ignorons ; ce qu'il y a de certain, c'est que cette demi-mesure eut des suites funestes.

25. *Aucun défaut* corporel.

26. *Deux cents sicles*, d'après l'évaluation ordinaire, donneraient 2 kil. 840 gr., ce qui est inadmissible : ou bien le sicle *poids du roi* était inférieur au sicle de Moïse ou *du*

rasait la tête, — et c'était chaque année qu'il le faisait, parce que sa chevelure devenait pesante, — le poids des cheveux de sa tête était de deux cents sicles, poids du roi. 27 Il naquit à Absalom trois fils et une fille nommée Thamar; c'était une femme belle de figure.

28 Absalom demeura deux ans à Jérusalem sans voir la face du roi. 29 Il fit demander Joab pour l'envoyer vers le roi; mais Joab ne voulut pas se rendre auprès de lui. Il le fit demander une seconde fois, et Joab refusa encore. 30 Absalom dit alors à ses serviteurs : " Voyez, le champ de Joab est à côté du mien; il s'y trouve de l'orge : allez-y mettre le feu. " Et les serviteurs d'Absalom mirent le feu au champ. 31 Joab se leva, et étant venu vers Absalom, dans sa maison, il lui dit : " Pourquoi tes serviteurs ont-ils mis le feu au champ qui m'appartient? " 32 Absalom répondit à Joab : " Je t'ai fait dire : Viens ici et je t'enverrai vers le roi afin que tu lui dises : Pourquoi suis-je revenu de Gessur? Il vaudrait mieux pour moi que j'y fusse encore. Maintenant je veux voir la face du roi; et s'il y a quelque iniquité en moi, qu'il me fasse mourir! " 33 Joab alla trouver le roi et lui rapporta ces choses. Et il appela Absalom, et celui-ci vint auprès du roi et se prosterna la face contre terre devant le roi, et le roi baisa Absalom.

§ III. — RÉVOLTE D'ABSALOM. [XV — XVIII].

CHAP. XV. — Manœuvres d'Absalom; sa révolte. Fuite de David.

Ch. XV. APrès cela, Absalom se procura un char et des chevaux, et cinquante hommes qui couraient devant lui. 2 *Toujours* levé de bonne heure, il se tenait près de l'avenue de la porte; et chaque fois qu'un homme ayant un procès se rendait vers le roi pour obtenir un jugement, Absalom l'appelait et disait : " De quelle ville es-tu? " Lorsqu'il avait répondu : " Ton serviteur est de telle tribu d'Israël, " 3 Absalom lui disait : " Vois, ta cause est bonne et juste; mais personne ne t'écoutera de la part du roi. " 4 Il ajoutait : " Qui m'établira juge dans le pays! Tout homme qui aurait un procès ou une affaire viendrait à moi, et je lui rendrais justice. " 5 Et lorsque quelqu'un s'approchait pour se prosterner devant lui, il lui tendait la main, le prenait et le baisait. 6 Absalom agissait ainsi envers tous ceux d'Israël qui se rendaient vers le roi pour demander justice; et il séduisait les cœurs des gens d'Israël.

7 Au bout de quatre ans, Absalom dit au roi : " Permets, je te prie, que

---

sanctuaire; ou bien une erreur de copiste s'est glissée très anciennement dans le texte.

27. Les 3 fils d'Absalom moururent en bas âge (xviii, 18). — *Thamar :* les LXX ajoutent que " Thamar devint l'épouse de Roboam, fils de Salomon "; mais la femme de Roboam s'appelait Maacha et n'était que la fille de Thamar (II *Par.* xi, 20-22).

29. *Pour l'envoyer* demander au roi sa grâce entière. — *Ne voulut pas :* le roi lui en avait sans doute fait la défense.

30. *Allez-y mettre le feu :* c'était un moyen pour faire venir Joab.

33. *Le roi baisa Absalom :* signe et gage de leur réconciliation (*Gen.* xxxiii, 4; xlv, 15; *Luc.* xv, 20).

CHAP. XV.

1. La prophétie de Nathan va se réaliser (xii, 10 sv.). Le succès de la révolte d'Absalom s'explique par les raisons suivantes : d'une part, la conscience de son crime avait rendu David faible vis-à-vis de ses fils, et incertain dans ses résolutions; de l'autre, les défauts de son administration intérieure, après la période brillante de ses victoires, se faisaient de plus en plus sentir au peuple et jetaient dans les esprits des semences de mécontentement. Ajoutez les avantages extérieurs et la vaillance qui assuraient à Absalom une facile popularité. Les *Ps.* xli et lv se rapportent aux commencements de la

quia gravabat eum cæsaries) ponderabat capillos capitis sui ducentis siclis, pondere publico. 27. Nati sunt autem Absalom filii tres : et filia una nomine Thamar, elegantis formæ.

28. Mansitque Absalom in Jerusalem duobus annis, et faciem regis non vidit. 29. Misit itaque ad Joab, ut mitteret eum ad regem : qui noluit venire ad eum. Cumque secundo misisset, et ille noluisset venire ad eum, 30. dixit servis suis : Scitis agrum Joab juxta agrum meum, habentem messem hordei : ite igitur, et succendite eum igni. Succenderunt ergo servi Absalom segetem igni. Et venientes servi Joab, scissis vestibus suis, dixerunt : Succenderunt servi Absalom partem agri igni. 31. Surrexitque Joab, et venit ad Absalom in domum ejus, et dixit : Quare succenderunt servi tui segetem meam igni? 32. Et respondit Absalom ad Joab : Misi ad te obsecrans ut venires ad me, et mitterem te ad regem, et diceres ei : Quare veni de Gessur? melius mihi erat ibi esse : obsecro ergo ut videam faciem regis : quod si memor est iniquitatis meæ, interficiat me. 33. Ingressus itaque Joab ad regem, nuntiavit ei omnia : vocatusque est Absalom, et intravit ad regem, et adoravit super faciem terræ coram eo : osculatusque est rex Absalom.

CAPUT XV.

Absalom, conciliato sibi populi favore, adversus patrem conjurat in Hebron, quem pater fugit, paucis cum arca remissis; et inter alios Chusai remittitur, dissipaturus consilium Achitophel.



IGITUR post hæc fecit sibi Absalom currus, et equites, et quinquaginta viros, qui præcederent eum. 2. Et mane consurgens Absalom, stabat juxta introitum portæ, et omnem virum, qui habebat negotium ut veniret ad regis judicium, vocabat Absalom ad se, et dicebat : De qua civitate es tu? Qui respondens aiebat : Ex una tribu Israel ego sum servus tuus. 3. Respondebatque ei Absalom : Videntur mihi sermones tui boni et justi. Sed non est qui te audiat constitutus a rege. Dicebatque Absalom : 4. Quis me constituat judicem super terram, ut ad me veniant omnes, qui habent negotium, et juste judicem? 5. Sed et cum accederet ad eum homo ut salutaret illum, extendebat manum suam, et apprehendens, osculabatur eum. 6. Faciebatque hoc omni Israel venienti ad judicium, ut audiretur a rege, et sollicitabat corda virorum Israel.

7. Post quadraginta autem annos, dixit Absalom ad regem David :

---

révolte, les *Ps.* iii et lxi-lxiii à la fuite de David.

Un char de souverain (I *Sam.*, viii, 11), etc., afin d'attirer sur lui, par cette pompe royale, les regards du peuple.

3. *T'écoutera*, dans le sens juridique, recevra et examinera tes plaintes.

5. *Le prenait*, ou bien *l'arrêtait.*

6. *Séduisait* par ruse, litt. *volait.*

7. *Quatre ans :* l'hébreu actuel porte *quarante*, et c'est ainsi qu'ont lu les LXX et la Vulg., mais ce nombre ne pourrait que se rapporter ou à la première onction de David, laquelle n'a rien à faire ici, ou à son avènement au trône, ce qui nous amènerait à la dernière de son règne, hypothèse également inadmissible. La vraie leçon paraît être *quatre ans* (Syr. Arab. et plusieurs manuscrits de la Vulg.), comptés à partir du retour d'Absalom à Jérusalem, ou de son entière réconciliation avec David, ou enfin de ses intrigues pour arriver à la royauté (vers. 1). — *Hébron*, l'ancienne cap. du royaume de David et le lieu de naissance d'Absalom, était fort bien choisi pour les projets de ce dernier; il devait y retrouver beaucoup d'amis de sa jeunesse, et sans doute beaucoup d'hommes mécontents du transfert du siège du gouvernement à Jérusalem. D'ailleurs, il était tout naturel qu'Absalom choisît cette ville pour y offrir un sacrifice (litt. *je servirai Jéhovah*, je ferai un service, un acte de culte) suivi de réjouissances et de festins sacrés.

j'aille à Hébron pour m'acquitter
du vœu que j'ai fait à Jéhovah.
8 Car ton serviteur a fait un vœu
pendant son séjour à Gessur en Sy-
rie, en disant : Si Jéhovah me ramène
à Jérusalem, j'offrirai un sacrifice à
Jéhovah. " 9 Le roi lui dit : Va en
paix! " Et Absalom se leva et partit
pour Hébron.
10 Absalom envoya des émissaires
dans toutes les tribus d'Israël, pour
dire : " Dès que vous entendrez le
son de la trompette, vous direz : Ab-
salom règne à Hébron. " 11 Avec lui
partirent deux cents hommes de Jé-
rusalem, qui avaient été invités; ils
allaient en toute simplicité, sans se
douter de rien. 12 Pendant qu'Absa-
lom offrait les sacrifices, il envoya
chercher à sa ville de Gilo Achito-
phel le Gilonite, conseilier de David.
La conjuration devint puissante, car
le peuple était de plus en plus nom-
breux autour d'Absalom.
13 On vint en informer David, en di-
sant : " Le cœur des hommes d'Israël
s'est mis à la suite d'Absalom. " 14 Et
David dit à tous ses serviteurs qui
étaient avec lui à Jérusalem : " Levez-
vous, fuyons, car il n'y a pas moyen
pour nous d'échapper à Absalom.
Hâtez-vous de partir, de peur qu'il ne
nous surprenne, qu'il ne fasse tomber
sur nous le malheur et qu'il ne frappe
la ville du tranchant de l'épée." 15 Les
serviteurs du roi lui dirent : " Quel-
que parti que prenne mon seigneur le
roi, voici tes serviteurs." 16 Le roi par-
tit, suivi de toute sa famille à pied,
et il laissa dix concubines pour gar-
der la maison. 17 Le roi sortit avec
tout le peuple à pied, et ils s'arrêtè-
rent en un endroit éloigné. 18 Tous
ses serviteurs marchaient à ses cô-
tés; tous les Céréthiens et les Phélé-
thiens, et tous les Géthéens, au nom-
bre de six cents hommes, qui l'avaient
suivi à pied depuis Geth, marchaient
devant le roi.
19 Le roi dit à Ethaï le Géthéen :
" Pourquoi viendrais-tu, toi aussi,
avec nous? Retourne et reste avec le
roi, car tu es un étranger et hors de
ton pays sans domicile. 20 Tu es arrivé
d'hier, et aujourd'hui je te ferais errer
avec nous, alors que moi-même je
m'en vais je ne sais où! Retourne et
emmène tes frères avec toi; sur toi
soit la grâce et la fidélité *de Jéhovah!* "
21 Ethaï répondit au roi et dit : " Jé-
hovah est vivant et mon seigneur le
roi est vivant! là où sera mon seigneur
le roi, soit pour mourir soit pour vi-
vre, là sera ton serviteur. " 22 David
dit à Ethaï : " Va, passe! " Et Ethaï
le Géthéen passa avec tous ses hom-
mes et tous les enfants qui étaient
avec lui.
23 Toute la contrée pleurait et pous-
sait des cris au passage de tout ce
peuple. Le roi ayant passé le torrent
de Cédron, toute sa troupe prit le
chemin du désert. 24 Là étaient aussi
Sadoc, et avec lui tous les lévites por-

---

10. *Absalom*, en partant pour Hébron, *envoya des émissaires*, avec ordre de sonder les esprits, de les exciter, et partout où ils trouveraient des sympathies pour Absalom, *de dire*, etc.

12. *Achitophel, conseiller de David*, résidait habituellement à Jérusalem. Mais, déjà initié et gagné aux projets d'Absalom, il s'était retiré dans sa ville natale de Gilo, au sud d'Hébron, afin de pouvoir se rendre au premier appel auprès de lui.

14. David n'avait pas, à l'exception de sa garde, de troupes permanentes à sa disposition. Il quitte donc sa capitale, pour lui épargner les horreurs d'un siège ou d'une guerre civile; ses partisans auront ainsi le temps de se rassembler. Il voyait sans doute aussi, dans ces événements, l'accomplissement de la prophétie de Nathan (xii, 10 sv.), et il s'y soumettait avec une pieuse résignation.

16. *La maison*, le palais.

17. *Tout le peuple*, savoir les personnes de sa famille, les gens de la cour, et leurs serviteurs. — *En un endroit éloigné*, situé hors de l'enceinte de la ville sur le chemin de Jéricho; David s'y arrêta, afin de ranger en ordre sa troupe pour la marche,

18. *Céréthiens, Phéléthiens*, voy. viii, 18. — *Les Géthéens*, les 600 hommes qui s'étaient joints à David lorsqu'il fuyait Saül, et qui l'avaient suivi à Geth, puis à Siceleg (I *Sam.* xxvii, 2, 8; xxix, 2; xxx, 1, 9); ils formaient probablement un corps de vétérans, que le

Vadam, et reddam vota mea quæ vovi Domino in Hebron. 8. Vovens enim vovit servus tuus, cum esset in Gessur Syriæ, dicens : Si reduxerit me Dominus in Jerusalem, sacrificabo Domino. 9. Dixitque ei rex David : Vade in pace. Et surrexit, et abiit in Hebron.

10. Misit autem Absalom exploratores in universas tribus Israel, dicens : Statim ut audieritis clangorem buccinæ, dicite : Regnavit Absalom in Hebron. 11. Porro cum Absalom ierunt ducenti viri de Jerusalem vocati, euntes simplici corde, et causam penitus ignorantes. 12. Accersivit quoque Absalom Achitophel Gilonitem consiliarium David, de civitate sua Gilo. Cumque immolaret victimas, facta est conjuratio valida, populusque concurrens augebatur cum Absalom.

13. Venit igitur nuntius ad David, dicens : Toto corde universus Israel sequitur Absalom. 14. Et ait David servis suis, qui erant cum eo in Jerusalem : Surgite, fugiamus : neque enim erit nobis effugium a facie Absalom : festinate egredi, ne forte veniens occupet nos, et impellat super nos ruinam, et percutiat civitatem in ore gladii. 15. Dixeruntque servi regis ad eum : Omnia quæcumque præceperit dominus noster rex, libenter exsequemur servi tui. 16. Egressus est ergo rex, et universa domus ejus pedibus suis : et dereliquit rex decem mulieres concubinas ad custodiendam domum. 17. Egressusque rex et omnis Israel pedibus suis, stetit procul a domo : 18. et universi servi ejus ambulabant juxta eum, et legiones Cerethi et Phelethi, et omnes Gethæi, pugnatores validi, sexcenti viri qui secuti eum fuerant de Geth pedites, præcedebant regem.

19. Dixit autem rex ad Ethai Gethæum : Cur venis nobiscum? revertere, et habita cum rege, quia peregrinus es, et egressus es de loco tuo. 20. Heri venisti, et hodie compelleris nobiscum egredi? Ego autem vadam quo iturus sum : revertere, et reduc tecum fratres tuos, et Dominus faciet tecum misericordiam, et veritatem, quia ostendisti gratiam et fidem. 21. Et respondit Ethai regi, dicens : [a]Vivit Dominus, et vivit dominus meus rex : quoniam in quocumque loco fueris domine mi rex, sive in morte, sive in vita, ibi erit servus tuus. 22. Et ait David Ethai : Veni, et transi. Et transivit Ethai Gethæus, et omnes viri, qui cum eo erant, et reliqua multitudo.

[a] Ruth. I. 17.

23. Omnesque flebant voce magna, et universus populus transibat : rex quoque transgrediebatur torrentem Cedron, et cunctus populus incedebat contra viam, quæ respicit ad desertum. 24. Venit autem et Sadoc

peuple appelait *les Géthéens*, quoi qu'ils ne fussent pas d'origine philistine. Cependant plusieurs exégètes conjecturent que ce corps, composé à l'origine d'éléments israélites, se recruta plus tard, après les victoires de David sur les Philistins, de volontaires venus de Geth, et que le Géthéen Ethaï, un *étranger* (vers. 19), était leur chef.

19. *Ethaï*, un Géthéen qui était venu prendre du service auprès de David (comp. XVIII, 2). — *Le roi*, Absalom, qui est roi ou le sera bientôt : David constate simplement un fait. — *Etranger*, n'ayant pas à s'attacher à un parti.

20. *Retourne* à Jérusalem, *et emmène tes frères*, peut-être le corps de *Géthéens* mentionné vers. 18 : voy. la note. — *Sur toi*, etc. La Vulg. explique le sens : *Que le Seigneur use envers toi de bonté et de fidélité!* Elle ajoute, *parce que tu as fait preuve de bonté et de fidélité* : ces derniers mots manquent dans l'hébreu et chez les LXX.

22. *Passe* le Cédron ; ou bien : prends ton rang dans ma troupe (vers. 18). — Les enfants de David et de ses gens qui étaient sous la garde de cette troupe.

23. *Ce peuple*, David et sa troupe. — *Cédron*, torrent d'hiver à l'est de Jérusalem, entre cette ville et le mont des Oliviers ; son nom, qui signifie *noir* ou *trouble*, rappelle la couleur de ses eaux. — *Le chemin* qui, traversant la partie septentrionale *du désert* de Juda, conduit de Jérusalem à Jéricho et au Jourdain.

24. *Sadoc* : il présidait sans doute au transport de l'arche. — *Tous les lévites* qui se

tant l'arche de l'alliance de Dieu; et
ils posèrent l'arche de Dieu tandis
qu'Abiathar montait, jusqu'à ce que
tout le peuple eut achevé de sortir de
la ville. 25Alors le roi dit à Sadoc :
" Reporte l'arche de Dieu dans la
ville. Si je trouve grâce aux yeux de
Jéhovah, il me ramènera et me fera
voir l'arche et sa demeure. 26Mais s'il
dit : Je n'ai pas de plaisir en toi, —
me voici : qu'il me traite comme il lui
semblera bon. " 27Le roi dit encore
au prêtre Sadoc : " O toi, voyant,
retourne en paix dans la ville, avec
Achimaas, ton fils, et Jonathas, fils
d'Abiathar : vos deux fils avec vous.
28Moi j'attendrai dans les plaines du
désert, jusqu'à ce qu'il m'arrive un
mot de vous qui me renseigne. "
29Sadoc et Abiathar reportèrent donc
l'arche de Dieu à Jérusalem, et ils y
restèrent.

30David gravissait la colline des
Oliviers; il montait en pleurant, la
tête voilée, et il marchait nu-pieds; et
toute la troupe qui était avec lui
avait aussi la tête couverte, et ils
montaient en pleurant. 31On vint dire
à David : " Achitophel est avec Ab-
salom parmi les conjurés. " Et David
dit : " Jéhovah, réduisez à néant, je
vous prie, les conseils d'Achitophel."
32Lorsque David fut arrivé au som-
met, où l'on adore Dieu, voici que
Chusaï l'Arachite vint au-devant de
lui, la tunique déchirée et la tête cou-
verte de poussière. 33David lui dit :
" Si tu viens avec moi, tu me seras à
charge. 34Au contraire, si, retournant
dans la ville, tu dis à Absalom : O roi,
je veux être ton serviteur; comme j'ai
été le serviteur de ton père, ainsi je
serai maintenant le tien, — tu dé-
joueras en ma faveur les conseils
d'Achitophel. 35Tu auras là avec toi
les prêtres Sadoc et Abiathar, et tout
ce que tu apprendras de la maison du
roi, tu le leur feras connaître. 36Et
comme ils ont auprès d'eux leurs
deux fils, Achimaas, fils de Sadoc, et
Jonathas, fils d'Abiathar, vous m'in-
formerez par eux de tout ce que vous
aurez appris. " 37Et Chusaï, ami de
David, retourna à la ville; en même
temps qu'Absalom faisait son entrée
à Jérusalem.

CHAP. XVI. — Siba trahit Miphiboseth. Séméï outrage David. Entrée d'Absalom à Jérusalem.

Ch. XVI. LOrsque David eut un peu dé-
passé le sommet, voici que
Siba, serviteur de Miphibo-
seth, vint au-devant de lui avec deux
ânes bâtés, portant deux cents pains,
cent masses de raisins secs, cent de
dattes et une outre de vin. 2Le roi
dit à Siba : " Que veux-tu faire de
cela? " Siba répondit : " Les ânes
sont pour la maison du roi, pour les
monter, le pain et les dattes sont
pour nourrir les jeunes gens, et le vin
désaltérera ceux qui seront fatigués
dans le désert. " 3Le roi dit : " Et où
est le fils de ton maître? " Siba ré-
pondit au roi : " Il est resté à Jéru-

trouvaient à Jérusalem. — *Et ils posèrent l'arche*, ils s'arrêtèrent pour attendre que tous les amis et partisans de David eussent passé le Cédron et fermer la marche, *tandis qu'Abiathar montait*, probablement en avant du cortège.

25 sv. David, regardant cette révolte comme un châtiment de ses fautes, s'abandonne entre les mains de Dieu.

27. *O toi, voyant* (hébreu. *hâroéh*, avec l'article) c.-à-d. prophète : le grand prêtre reçoit les révélations de Dieu lorsqu'il le consulte par l'*Urim* et le *Thummim;* ta place est dans Jérusalem. Les Massorètes ont ponctué *hâroéh*, c'.-à-d. *n'es-tu pas un voyant?* Ou bien, *toi*, *le voyant*, retourne. Ou bien encore (car le grand prêtre n'est pas un prophète), *vois-tu*, *toi?* c.-à-d., toi, le grand prêtre, tu dois me comprendre. — *Retourne :* Sadoc et Abiathar devaient observer les événements et envoyer par leurs fils des nouvelles à David.

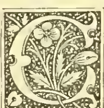
28. *Dans les plaines* (keri : *bearboth*), les steppes *du désert* de Jéricho (II *Rois*, xxv, 5). Le chétib semble préférable : *beabroth*, c'est-à-dire *les passages*, les gués du Jourdain.

sacerdos, et universi Levitæ cum eo, portantes arcam fœderis Dei, et deposuerunt arcam Dei : et ascendit Abiathar, donec expletus esset omnis populus, qui egressus fuerat de civitate. 25. Et dixit rex ad Sadoc : Reporta arcam Dei in urbem : si invenero gratiam in oculis Domini, reducet me, et ostendet mihi eam, et tabernaculum suum. 26. Si autem dixerit mihi : Non places : præsto sum, faciat quod bonum est coram se. 27. Et dixit rex ad Sadoc sacerdotem : O Videns revertere in civitatem in pace : et Achimaas filius tuus, et Jonathas filius Abiathar duo filii vestri, sint vobiscum. 28. Ecce ego abscondar in campestribus deserti, donec veniat sermo a vobis indicans mihi. 29. Reportaverunt ergo Sadoc, et Abiathar arcam Dei in Jerusalem : et manserunt ibi.

30. Porro David ascendebat Clivum olivarum, scandens et flens, nudis pedibus incedens, et operto capite, sed et omnis populus, qui erat cum eo, operto capite ascendebat plorans. 31. Nuntiatum est autem David quod et Achitophel esset in conjuratione cum Absalom, dixitque David : Infatua, quæso, Domine, consilium Achitophel. 32. Cumque ascenderet David summitatem montis, in quo adoraturus erat Dominum, ecce occurrit ei Chusai Arachites, scissa veste, et terra pleno capite. 33. Et dixit ei David : Si veneris mecum, eris mihi oneri : 34. si autem in civitatem revertaris, et dixeris Absalom : Servus tuus sum, rex : sicut fui servus patris tui, sic ero servus tuus : dissipabis consilium Achitophel. 35. Habes autem tecum Sadoc, et Abiathar sacerdotes : et omne verbum quodcumque audieris de domo regis, indicabis Sadoc, et Abiathar sacerdotibus. 36. Sunt autem cum eis duo filii eorum Achimaas filius Sadoc, et Jonathas filius Abiathar : et mittetis per eos ad me omne verbum quod audieritis. 37. Veniente ergo Chusai amico David in civitatem, Absalom quoque ingressus est Jerusalem.

CAPUT XVI.

Sibæ cibaria adferenti ac detractori David confert bona Miphiboseth. Semei maledicentem occidi vetat. Absalom Jerusalem ingressus, consilio Achitophel ad concubinas patris sui publice ingreditur.



CUMQUE David transisset paululum montis verticem, apparuit Siba puer Miphiboseth in occursum ejus, cum duobus asinis, qui onerati erant ducentis panibus, et centum alligaturis uvæ passæ, et centum massis palatharum, et utre vini. 2. Et dixit rex Sibæ : Quid sibi volunt hæc? Responditque Siba : Asini, domesticis regis ut sedeant : panes et palathæ ad vescendum pueris tuis : vinum autem ut bibat si quis defecerit in deserto. 3. Et ait rex : Ubi est filius domini tui? [a] Re- [a] Infr. 19, 27.

Refugié près de ces gués, David pouvait facilement, en cas de danger, passer d'une rive à l'autre.

30. *La tête voilée*, etc., en signe de douleur et de deuil (*Esth.* vi, 12 ; *Jér.* xiv, 3 sv. ; *Ezéch.* xxiv, 17).

32. *Où l'on adore Dieu ;* Vulg., *où il devait adorer Dieu :* il y avait là sans doute, au sommet de la montagne, un de ces lieux de prière appelés hauts lieux (hébr. *bamoth*), assez nombreux avant la construction du temple. Peut-être était-ce seulement un lieu élevé d'où le voyageur apercevait Jérusalem et adressait sa prière à Jéhovah. — *Chusaï*, ami, c'est-à-dire conseiller intime de David (vers. 37 ; xvi, 16 ; I *Paral.* xxvii, 33). — *L'Arachite*, ou plutôt *l'Archéen*, nom d'une famille : voy. *Jos.* xvi, 1-2.

33. *A charge :* Chusaï était peut-être avancé en âge.

34. *Tu déjoueras*, tu feras échouer, en les communiquant à Sadoc et à Abiathar, comme la suite l'explique.

CHAP. XVI.

1. *Masses de raisins secs*, raisins pressés en forme de gâteau. — *Dattes*, propr. *fruits d'été* ou *d'automne ;* (LXX), peut-être *figues* (Vulg.)

3. *Le fils de ton maître*, Miphiboseth, fils de Jonathas et petit-fils de Saül (ix, 6, 9) —

salem, car il a dit : Aujourd'hui la
maison d'Israël me rendra le royau-
me de mon père. " 4 Le roi dit à Siba :
" Tout ce qui appartient à Miphibo-
seth est à toi. " Et Siba dit : " Je me
mets à tes pieds ; que je trouve grâce
devant toi, ô mon seigneur le roi ! "
5 Lorsque le roi fut arrivé à Bahu-
rim, voici que sortit de là un homme
parent de la maison de Saül, nommé
Séméï, fils de Géra ; il s'avançait en
proférant des malédictions, 6 et il jetait
des pierres à David et à tous les ser-
viteurs du roi David, tandis que toute
la troupe et tous les hommes vail-
lants étaient à sa droite et à sa gau-
che. 7 Séméï parlait ainsi en le mau-
dissant : " Va-t'en, va-t'en, homme de
sang, scélérat ! 8 Jéhovah a fait retom-
ber sur toi tout le sang de la maison
de Saül, à la place duquel tu t'es fait
roi, et il a livré le royaume entre les
mains d'Absalom, ton fils ; et te voilà
dans le malheur que tu mérites, car
tu es un homme de sang ! " 9 Alors
Abisaï, fils de Sarvia, dit au roi :
" Pourquoi ce chien mort maudit-il le
roi, mon seigneur ? Laisse-moi, je te
prie, aller lui couper la tête. " 10 Le
roi répondit : " Qu'ai-je à faire avec
vous, fils de Sarvia ? Qu'il maudisse !
car si Jéhovah lui a dit : Maudis Da-
vid, qui lui dira : Pourquoi agis-tu
ainsi ? " 11 Et David dit à Abisaï et à
tous ses serviteurs : " Voici que mon
fils, qui est sorti de mes entrailles, en
veut à ma vie ; à plus forte raison ce fils
de Benjamin ! Laissez-le maudire, car
Jéhovah le lui a ordonné. 12 Peut-être
Jéhovah regardera-il mon affliction,
et me fera-t-il du bien en retour de la
malédiction d'aujourd'hui. " 13 Et
David et ses gens continuaient leur
chemin, tandis que Séméï marchait
sur le flanc de la montagne, près de
David, ne cessant de le maudire, lui
jetant des pierres et faisant voler de
la poussière. 14 Le roi et tout le peu-
ple qui était avec lui arrivèrent à
Ajéphim, et là ils prirent du repos.
15 Lorsqu'Absalom, ayant avec lui
Achitophel, fut entré dans Jérusalem
avec tout le peuple, les hommes d'Is-
raël, 16 Chusaï l'Arachite, ami de Da-
vid, vint le trouver et lui dit : " Vive
le roi ! vive le roi ! " 17 Absalom dit à
Chusaï : " Voilà donc ton attache-
ment pour ton ami ! Pourquoi n'es-tu
pas allé avec ton ami ? " 18 Chusaï
répondit à Absalom : " Non, mais
c'est à celui qu'ont choisi Jéhovah, et
tout ce peuple, et tous les hommes
d'Israël, que je veux appartenir, c'est
avec lui que je veux rester. 19 D'ail-
leurs, quel est celui que je servirai ?
N'est-ce pas son fils ? Comme j'ai été
le serviteur de ton père, ainsi je serai
le tien ! "
20 Absalom dit à Achitophel :
" Tenez conseil entre vous, *pour sa-
voir* ce que nous avons à faire. " 21 Et
Achitophel dit à Absalom : " Va vers
les concubines que ton père a laissées
pour garder la maison ; tout Israël
saura ainsi que tu t'es rendu odieux
à ton père, et les mains de tous ceux

Car il a dit : Siba calomnie (xix, 25 sv.) Miphiboseth, dans l'espoir de se faire donner par David les biens de la maison de Saül dont il avait l'administration.

4. *Le roi*, dans le trouble où il était, ajoutant foi à cette calomnie invraisemblable, *dit*. — *Je me mets à tes pieds*, etc. : formule polie de reconnaissance.

5. *Bahurim :* voy. iii, 6. — *Un homme*, parent éloigné de Saül, dont il attribuait la chute à David. Il se tenait sur le versant de la montagne au pied de laquelle passait David.

6. *Les hommes vaillants*, les gardes du corps (xv, 17 sv.).

7 sv. *Va-t'en*, sors du pays. — *Homme de sang* (I *Paral.* xxii, 8) : allusion au meurtre d'Urie, probablement aussi à ceux d'Isboseth et d'Abner, dont David était innocent, et même à la mort de Saül, de Jonathas et de tous les Israélites tués dans les diverses batailles qui précédèrent l'avènement de David au trône. Les malédictions de Séméï sont un écho du profond mécontentement des Benjamites à l'égard de David, qui avait fait passer la royauté de leur tribu dans celle de Juda.

9. *Chien mort :* voy. I *Rois*, xxiv, 15.

10. *Qu'ai-je à faire avec vous;* litt., *qu'y a-t-il à moi et à vous :* hébraïsme, pour dire qu'on ne partage pas les pensées ou les sentiments d'un autre (*Jos.* xxii, 24; I *Rois*, xvii, 18; *Jean*, ii, 4). Comp. *Luc.* ix, 52-56.

sponditque Siba regi : Remansit in Jerusalem, dicens : Hodie restituet mihi domus Israel regnum patris mei. 4. Et ait rex Sibæ : Tua sint omnia quæ fuerunt Miphiboseth. Dixitque Siba : Oro ut inveniam gratiam coram te, domine mi rex.

5. Venit ergo rex David usque Bahurim : et ecce egrediebatur inde vir de cognatione domus Saul, nomine Semei, filius Gera, procedebatque egrediens, et [b] maledicebat, 6. mittebatque lapides contra David, et contra universos servos regis David : omnis autem populus, et universi bellatores a dextro, et a sinistro latere regis incedebant. 7. Ita autem loquebatur Semei cum malediceret regi : Egredere, egredere vir sanguinum, et vir Belial. 8. Reddidit tibi Dominus universum sanguinem domus Saul : quoniam invasisti regnum pro eo, et dedit Dominus regnum in manu Absalom filii tui : et ecce premunt te mala tua, quoniam vir sanguinum es. 9. Dixit autem Abisai filius Sarviæ, regi : Quare maledicit canis hic mortuus domino meo regi? vadam, et amputabo caput ejus. 10. Et ait rex : Quid mihi et vobis est filii Sarviæ? dimittite eum, ut maledicat : Dominus enim præcepit ei ut malediceret David : et quis est qui audeat dicere, quare sic fecerit? 11. Et ait rex Abisai, et universis servis suis : Ecce filius meus, qui egressus est de utero meo, quærit animam meam : quanto magis nunc filius Jemini? dimittite eum ut maledicat juxta præceptum Domini : 12. Si forte respiciat Dominus afflictionem meam, et reddat mihi Dominus bonum pro maledictione hac hodierna. 13. Ambulabat itaque David et socii ejus per viam cum eo. Semei autem per jugum montis ex latere, contra illum gradiebatur, maledicens, et mittens lapides adversum eum, terramque spargens. 14. Venit itaque rex, et universus populus cum eo lassus, et refocillati sunt ibi.

[b] 3 Reg. 2, 8.

15. Absalom autem et omnis populus ejus ingressi sunt Jerusalem, sed et Achitophel cum eo. 16. Cum autem venisset Chusai Arachites amicus David ad Absalom, locutus est ad eum : Salve rex, salve rex. 17. Ad quem Absalom, Hæc est, inquit, gratia tua ad amicum tuum? quare non ivisti cum amico tuo? 18. Responditque Chusai ad Absalom : Nequaquam : quia illius ero, quem elegit Dominus, et omnis hic populus, et universus Israel, et cum eo manebo. 19. Sed ut et hoc inferam, cui ego serviturus sum? nonne filio regis? sicut parui patri tuo, ita parebo et tibi.

20. Dixit autem Absalom ad Achitophel : Inite consilium quid agere debeamus. 21. Et ait Achitophel ad Absalom : Ingredere ad concubinas patris tui, quas dimisit

— *Avec vous*, au plur. : Joab montrait par son attitude qu'il était du même avis que son frère Abisaï. Coupable du meurtre d'Urie, David accepte les injures de Séméï comme méritées. C'est par cette humilité profonde et sincère qu'il mérita, avec son pardon, la continuation de la faveur divine.

11. *A plus forte raison un Benjamite* doit-il me haïr.

12. *Mon affliction* (Vulg. Hébr. *baavoni*); Keil et d'autres, *ma faute*, la dette de mon péché, pour la remettre. Les Massorètes proposent de lire *beêni*, *mon œil*, c.-à-d. mes larmes.

14. *A Ajéphim*, localité inconnue, qui n'est plus nommée nulle part. Ce mot veut dire *fatigués*, et c'est ainsi que traduisent les LXX, la Vulg. et plusieurs modernes.

15. *Avec tout le peuple*, tous ses partisans des diverses tribus d'Israël.

16. *Chusaï* : voy. xv, 37.

17. *Ton ami*, David.

18. *Ce peuple*, les partisans d'Absalom entrés avec lui dans Jérusalem. — *Tous les hommes d'Israël*, toute la nation.

21. *Va vers les concubines* : la prise de possession du harem était l'acte le plus significatif de la royauté (I *Rois*, ii, 22); c'était par là même la plus grave injure qui pût être faite à David. En rendant toute réconciliation impossible entre le père et le fils, cet acte devait ôter toute hésitation aux partisans de ce dernier. Cet outrage avait été annoncé à David par Nathan (xii, 11).

qui sont avec toi seront fortifiées. ”
22 On dressa donc pour Absalom une
tente sur le toit, et Absalom vint
vers les concubines de son père aux
yeux de tout Israël. 23 Le conseil
que donnait en ce temps-là Achito-
phel était regardé comme une parole
de Dieu ; *il en était ainsi* de tous ses
conseils, soit pour David ; soit pour
Absalom.

CHAP. XVII. — Conseils d'Architophel déjoués par Chusaï. Architophel se pend. David s'enfuit au-delà du Jourdain.

Chap. XVII. Achitophel dit à Absalom :
“ Laisse-moi choisir douze
mille hommes ; je me lèverai
et je poursuivrai David cette nuit
même, 2 et tombant sur lui à l'impro-
viste pendant qu'il est fatigué et que
ses mains sont affaiblies, je l'épou-
vanterai, et tout le peuple qui est
avec lui s'enfuira ; je frapperai alors le
roi seul, 3 et je ramènerai à toi tout le
peuple : l'homme à qui tu en veux
vaut le retour de tous ; et tout le
peuple sera en paix. ” 4 Ce discours
plut à Absalom et à tous les anciens
d'Israël.

5 Cependant Absalom dit : “ Appe-
lez encore Chusaï l'Arachite et que
nous entendions ce que lui aussi dira.”
6 Chusaï vint auprès d'Absalom, et
Absalom lui dit : “ Voici comment a
parlé Architophel ; devons-nous faire
ce qu'il a dit? Sinon, parle à ton tour.”
7 Chusaï répondit à Absalom : “ Pour
cette fois, le conseil qu'a donné Achi-
tophel n'est pas bon. 8 Tu sais que ton
père et ses gens sont des braves ; ils
sont exaspérés comme le serait dans
la campagne une ourse privée de ses
petits. Ton père est un homme de
guerre, et il ne passe pas la nuit
avec le peuple. 9 Il est maintenant
caché dans quelque ravin ou dans
quelque autre lieu. Et si, dès le com-
mencement, il tombe quelques-uns
des vôtres, on l'apprendra et l'on dira :
Il y a eu une déroute dans le peuple
qui suit Absalom. 10 Alors, même le
plus vaillant, eût-il un cœur de lion,
sera frappé de terreur ; car tout Israël
sait que ton père est un héros et que
ceux qui l'accompagnent sont des
braves. 11 Je conseille donc que tout
Israël se rassemble auprès de toi, de-
puis Dan jusqu'à Bersabée, multitude
pareille au sable qui est sur le bord
de la mer ; et tu marcheras en per-
sonne au combat. 12 Nous l'attein-
drons en quelque lieu qu'il se trouve,
et nous tomberons sur lui comme la
rosée tombe sur le sol, et pas un n'é-
chappera, ni lui, ni aucun des hom-
mes qui sont avec lui. 13 S'il se retire
dans une ville, tout Israël apportera
des cordes vers cette ville, et nous la
traînerons jusqu'au torrent, jusqu'à
ce qu'on n'y trouve plus même une
pierre. ” 14 Absalom et tous les gens
d'Israël dirent : “ Le conseil de Chu-
saï l'Archite vaut mieux que celui
d'Achitophel. ” Jéhovah avait *décidé*
de rendre vain le bon conseil d'Achi-
tophel, afin d'amener le malheur sur
Absalom.

15 Chusaï dit aux prêtres Sadoc et
Abiathar : “ Achitophel a donné tel
et tel conseil à Absalom et aux an-

22. *Sur le toit*, sur la terrasse qui en tenait lieu.

23. *Soit pour Absalom*, dont Achitophel avait dirigé la conduite. — *Soit pour David*, qui avait donné jusque-là toute sa confiance à ce fourbe.

CHAP. XVII.

3. La mort de *l'homme*, etc. Vulg., *Je ramènerai tout le peuple comme un seul homme a coutume de retourner*, *car tu ne cherches qu'un seul homme*. — *En paix*, sans qu'il y ait de guerre civile.

7. *Cette fois*, par opposition au conseil donné xvi, 21.

8. Chusaï fait à Absalom une peinture effrayante de la valeur de David et de sa troupe ; ce qu'il veut avant tout, c'est gagner du temps. — *Ne passe pas la nuit avec le peuple*, et il se tiendra à l'écart de sa troupe et échappera ainsi.

11. *Depuis Dan jusqu'à Bersabée :* voy.

ad custodiendam domum : ut cum audierit omnis Israel quod fœdaveris patrem tuum, roborentur tecum manus eorum. 22. [c]Tetenderunt ergo Absalom tabernaculum in solario, ingressusque est ad concubinas patris sui coram universo Israel. 23. Consilium autem Achitophel, quod dabat in diebus illis, quasi si quis consuleret Deum : sic erat omne consilium Achitophel, et cum esset cum David, et cum esset cum Absalom.

[c] Supr. 12, 11.

CAPUT XVII.

Chusai dissipat consilium Achitophelis, de obruendo statim Davide, idque per nuntios indicat Davidi, qui consilio Chusai transit Jordanem, quare se suspendit Achitophel : tres amici David munera adferunt, ne ejus populus necessariis egens deficeret.



DIXIT ergo Achitophel ad Absalom : Eligam mihi duodecim millia virorum, et consurgens persequar David hac nocte. 2. Et irruens super eum (quippe qui lassus est, et solutis manibus) percutiam eum : cumque fugerit omnis populus, qui cum eo est, percutiam regem desolatum. 3. Et reducam universum populum, quomodo unus homo reverti solet : unum enim virum tu quæris : et omnis populus erit in pace. 4. Placuitque sermo ejus Absalom, et cunctis majoribus natu Israel.

5. Ait autem Absalom : Vocate Chusai Arachiten, et audiamus quid etiam ipse dicat. 6. Cumque venisset Chusai ad Absalom, ait Absalom ad eum : Hujuscemodi sermonem locutus est Achitophel : facere debemus an non? quod das consilium? 7. Et dixit Chusai ad Absalom : Non est bonum consilium, quod dedit Achitophel hac vice. 8. Et rursum intulit Chusai : Tu nosti patrem tuum, et viros, qui cum eo sunt, esse fortissimos et amaro animo, veluti si ursa raptis catulis in saltu sæviat : sed et pater tuus vir bellator est, nec morabitur cum populo. 9. Forsitan nunc latitat in foveis, aut in uno, quo voluerit, loco : et cum ceciderit unus quilibet in principio, audiet quicumque audierit, et dicet : Facta est plaga in populo qui sequebatur Absalom. 10. Et fortissimus quisque, cujus cor est quasi leonis, pavore solvetur : scit enim omnis populus Israel fortem esse patrem tuum, et robustos omnes qui cum eo sunt. 11. Sed hoc mihi videtur rectum esse consilium : Congregetur ad te universus Israel, a Dan usque Bersabee, quasi arena maris innumerabilis : et tu eris in medio eorum. 12. Et irruemus super eum in quocumque loco inventus fuerit : et operiemus eum, sicut cadere solet ros super terram : et non relinquemus de viris, qui cum eo sunt, ne unum quidem. 13. Quod si urbem aliquam fuerit ingressus, circumdabit omnis Israel civitati illi funes, et trahemus eam in torrentem, ut non reperiatur ne calculus quidem ex ea. 14. Dixitque Absalom, et omnes viri Israel : Melius est consilium Chusai Arachitæ, consilio Achitophel : Domini autem nutu dissipatum est consilium Achitophel utile, ut induceret Dominus super Absalom malum.

15. Et ait Chusai Sadoc, et Abia-

Jug. XX, 1.—*Au combat*, hébr. *baqerab*. Les LXX et la Vulg. ont lu *beqirbam*, *au milieu d'eux*.

12. *Comme la rosée* aux gouttes innombrables *tombe* sans effort et sans que nul puisse y mettre obstacle.

13. *Jusqu'au torrent :* les places fortes étaient ordinairement bâties sur une hauteur, au pied de laquelle se trouvait une vallée. Ce langage hyperbolique a pour but de montrer la force irrésistible d'une armée nombreuse.

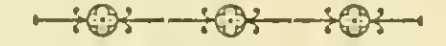
14. *Vaut mieux :* le plan proposé était plus sûr et plus grandiose; voilà pourquoi il séduisit Absalom et ses partisans. Ils ne prévoyaient pas ce qui arriva, savoir, qu'une grande partie d'Israël viendrait se ranger autour du roi légitime.

ciens d'Israël, et moi j'ai conseillé
telle et telle chose. 16 Envoyez donc
de suite informer David, et faites-lui
dire : “ Ne passe pas la nuit dans les
plaines du désert, mais va plus loin,
de peur qu'il n'y ait un suprême dé-
sastre pour le roi et pour tout le peu-
ple qui est avec lui. ”

17 Jonathas et Achimaas se tenaient
à En-Rogel; la servante vint les in-
former, et eux-mêmes allèrent donner
avis au roi David; car ils ne pouvaient
pas être vus dans la ville. 18 Un jeune
homme les ayant aperçus, il le rap-
porta à Absalom. Mais ils se hâtèrent
tous deux de partir, et ils arrivèrent
à Bahurim, dans la maison d'un
homme qui avait un puits dans sa
cour, et ils y descendirent. 19 La femme
prit sa couverture, qu'elle étendit sur
l'ouverture du puits, et elle y répandit
du grain pilé, en sorte qu'on ne remar-
quait rien. 20 Les serviteurs d'Absa-
lom entrèrent chez la femme dans la
maison, et dirent : “ Ou sont Achi-
maas et Jonathas? ” La femme leur
répondit : “ Ils ont passé le ruisseau.”
Ils cherchèrent, et ne les trouvant
pas, ils retournèrent à Jérusalem.
21 Après leur départ, Achimaas et Jo-
nathas remontèrent du puits et allè-
rent informer le roi David. Ils lui di-
rent : “ Levez-vous et hâtez-vous de
passer le fleuve, car Achitophel a
donné tel conseil contre vous. ” 22 Da-
vid et tout le peuple qui était avec
lui, s'étant levés, passèrent le Jour-
dain; au point du jour, il n'en restait
pas un seul qui n'eût passé le Jour-
dain. 23 Quand Achitophel vit que son
conseil n'était pas suivi, il sella son
âne, et se leva pour s'en aller chez lui
dans sa ville; puis, après avoir donné
ses ordres à sa maison, il s'étrangla.
C'est ainsi qu'il mourut, et on l'en-
terra dans le tombeau de son père.

24 David arriva à Mahanaïm; et
Absalom passa le Jourdain, lui et tous
les hommes d'Israël qui étaient avec
lui. 25 Il avait mis à la tête de l'armée
Amasa, à la place de Joab; Amasa
était fils d'un homme appelé Jéthra,
l'Ismaélite, qui était allé vers Abigaïl,
fille de Naas, sœur de Sarvia, la mère
de Joab. 26 Ainsi Israël et Absalom
campaient dans le pays de Galaad.

27 Lorsque David fut arrivé à Maha-
naïm, Sobi, fils de Naas, de Rabba des
fils d'Ammon, Machir, fils d'Ammiel
de Lodabar, et Berzellaï, le Galaa-
dite, de Rogelim, 28 vinrent lui offrir
des couvertures, des marmites, des
vases de terre, du froment, de l'orge,
de la farine, du grain rôti, des fèves,
des lentilles, des pois rôtis, 29 du miel,
du beurre, des brebis et des froma-
ges de vache : ils apportèrent ces cho-
ses en nourriture à David et au peu-
ple qui était avec lui, car ils disaient :
“ Ce peuple a souffert de la faim, de
la fatigue et de la soif dans le dé-
sert. ”



16. *Envoyez donc :* Chusaï craint qu'Absalom ne revienne au conseil d'Achitophel. *Dans les plaines du désert;* ou bien avec Keil, *aux gués du désert*, c.-à-d. ici du Jourdain, *mais traverse* le fleuve. Voy. xv, 28.

17. *En-Rogel :* voy. *Jos.* xv, 7. — *La servante* de l'un des grands prêtres. — *Car ils ne pouvaient pas :* cette réflexion indiquerait qu'Absalom se défiait des deux grands prêtres et que leurs fils étaient surveillés (xv, 27). Ces derniers, restant en dehors de la ville, pouvaient partir plus aisément sans être aperçus.

18. *Bahurim :* voy. iii, 16. — *Un puits*, une citerne, à sec pour le moment.

19. *Du grain pilé*, comme pour le faire sécher au soleil.

20. *Ils ont passé le ruisseau;* LXX et Vulg., *ils ont passé outre, après avoir bu un peu d'eau.*

23. *Dans sa ville* de Gilo (xv, 12). — *S'étrangla :* blessé dans son orgueil, Achitophel prévoyait en outre la chute prochaine d'Absalom.

24. *Mahanaïm :* voy. ii, 8. Vulg., *aux Camps :* c'est la traduction du nom propre.

thar sacerdotibus: Hoc et hoc modo consilium dedit Achitophel Absalom, et senioribus Israel : et ego tale et tale dedi consilium. 16. Nunc ergo mittite cito, et nuntiate David, dicentes : Ne moreris nocte hac in campestribus deserti, sed absque dilatione transgredere : ne forte absorbeatur rex, et omnis populus qui cum eo est.

17. Jonathas autem et Achimaas stabant juxta fontem Rogel : abiit ancilla et nuntiavit eis : et illi profecti sunt, ut referrent ad regem David nuntium : non enim poterant videri, aut introire civitatem. 18. Vidit autem eos quidam puer, et indicavit Absalom : illi vero concito gradu ingressi sunt domum cujusdam viri in Bahurim, qui habebat puteum in vestibulo suo, et descenderunt in eum. 19. Tulit autem mulier, et expandit velamen super os putei, quasi siccans ptisanas : et sic latuit res. 20. Cumque venissent servi Absalom in domum, ad mulierem dixerunt : Ubi est Achimaas et Jonathas? Et respondit eis mulier : Transierunt festinanter, gustata paululum aqua. At hi qui quærebant, cum non reperissent, reversi sunt in Jerusalem. 21. Cumque abiissent, ascenderunt illi de puteo, et pergentes nuntiaverunt regi David, et dixerunt : Surgite, et transite cito fluvium : quoniam hujuscemodi dedit consilium contra vos Achitophel. 22. Surrexit ergo David, et omnis populus qui cum eo erat, et transierunt Jordanem, donec dilucesceret : et ne unus quidem residuus fuit, qui non transisset fluvium. 23. Porro Achitophel videns quod non fuisset factum consilium suum, stravit asinum suum, surrexitque et abiit in domum suam et in civitatem suam : et disposita domo sua, suspendio interiit, et sepultus est in sepulcro patris sui.

24. David autem venit in Castra, et Absalom transivit Jordanem, ipse et omnes viri Israel cum eo. 25. Amasam vero constituit Absalom pro Joab super exercitum : Amasa autem erat filius viri, qui vocabatur Jetra de Jesraeli, qui ingressus est ad Abigail filiam Naas, sororem Sarviæ, quæ fuit mater Joab. 26. Et castrametatus est Israel cum Absalom in terra Galaad.

27. Cumque venisset David in Castra, Sobi filius Naas de Rabbath filiorum Ammon, et Machir filius Ammihel de Lodabar, et Berzellai Galaadites de Rogelim, 28. obtulerunt ei stratoria, et tapetia, et vasa fictilia, frumentum, et hordeum, et farinam, et polentam, et fabam, et lentem, et frixum cicer, 29. et mel, et butyrum, oves, et pingues vitulos : dederuntque David, et populo, qui cum eo erat, ad vescendum : suspicati enim sunt, populum fame, et siti fatigari in deserto.

Tous les hommes d'Israël qu'il avait levés d'après le conseil de Chusaï.

25. *L'Ismaélite :* comp. I *Par.* ii, 17. Le texte hébreu actuel porte *l'Israélite.* Les LXX et la Vulg. ont lu, *le Jesraélite,* de la ville de Jezraël (*Jos.* xix, 18). — *Était allé vers :* euphémisme, *rem habuerat cum.* — *Sœur de Sarvia :* on ne dit pas *sœur de David,* ce qui porte à croire qu'Abigaïl et Sarvia étaient filles de la mère de David et de Naas, non d'Isaï, et par conséquent les belles sœurs du roi. Fils illégitime d'Abigaïl, Amasa était donc neveu pareillement illégitime de David.

27. *Sobi,* peut-être le fils du roi d'Ammon vaincu par David (xii, 29), et tributaire de ce dernier. — *Naas,* autre que celui du vers. 25. *Machir :* voy. ix, 4. — *Rogelim :* situation inconnue dans le pays de Galaad.

28. *Couvertures,* propr. *lits,* objets de literie pour une armée en campagne. — *Des marmites;* Vulg., *des tapis.* — *Des pois rôtis* torréfiés (Vulg.) : c'est le même mot hébreu (*qâli*) qui vient d'être rendu par *grain rôti;* peut-être est-ce une erreur de copiste.

29. *Fromages de vache;* par opposition au fromage de chèvre, plus commun. Vulg., *veaux gras;* Théodotion, *veaux de lait.*

CHAP. XVIII. — Défaite et mort d'Absalom.

Chap. XVIII. DAvid, ayant passé en revue la
troupe qui était avec lui, éta-
blit sur eux des chefs de mil-
liers et des chefs de centaines. 2 Il mit
le peuple, un tiers sous le comman-
dement de Joab, un tiers sous celui
d'Abisaï, fils de Sarvia, frère de Joab,
et un tiers sous celui d'Ethaï, le Gé-
théen. Et le roi dit au peuple : " Moi
aussi je veux sortir avec vous. " 3 Mais
le peuple : " Tu ne sortiras point!
Car, si nous sommes mis en fuite, ils
ne prendront pas garde à nous, et si
la moitié d'entre nous succombe, ils
n'y prendront pas garde. Mais toi, tu
es comme dix mille d'entre nous; il
vaut donc mieux que tu puisses venir
de la ville à notre secours. " 4 Le roi
leur répondit : " Ce qui vous paraîtra
bon, je le ferai. " Et le roi se tint à
côté de la porte, pendant que tout le
peuple sortait par groupes de mille et
par groupes de cent. 5 Il donna cet
ordre à Joab, à Abisaï et à Ethaï :
" Ménagez-moi le jeune homme, Ab-
salom! " Et tout le peuple entendit
l'ordre du roi *adressé* à tous les chefs
au sujet d'Absalom.

6 La troupe sortit dans la campa-
gne à la rencontre d'Israël, et la ba-
taille eut lieu dans la forêt d'Ephraïm.
7 Là le peuple d'Israël fut battu par
les gens de David, et il y eut en ce
jour un grand carnage; vingt mille
hommes périrent. 8 Le combat s'éten-
dit sur toute la contrée, et ce jour-là
la forêt dévora plus de gens que n'en
dévora l'épée.

9 Absalom se trouva en présence
des gens de David. Il était monté sur
un mulet, et le mulet s'engagea dans
les branches touffues d'un grand téré-
binthe; la tête d'Absalom se prit au
térébinthe, et il resta suspendu entre
le ciel et la terre, et le mulet qui le
portait passa outre. 10 Un homme
l'ayant vu, vint le rapporter à Joab;
disant : " J'ai vu Absalom suspendu à
un terébinthe. " 11 Joab dit à l'homme
qui lui apportait cette nouvelle : " Tu
l'as vu! Pourquoi donc ne l'as-tu pas
abattu sur place? Je t'aurais bien
donné dix sicles d'argent et une
ceinture. " 12 Cet homme répondit à
Joab : " Non, quand je pèserais sur
ma main mille sicles d'argent, je ne
toucherais pas au fils du roi; car nous
avons entendu le roi te donner cet
ordre à toi, à Abisaï et à Ethaï :
Prenez garde chacun *de toucher* au
jeune homme, à Absalom! 13 Et si
j'avais perfidement attenté à sa vie,
rien n'aurait été caché au roi, toi-même
tu te serais dressé contre *moi.* " 14 Joab
dit : " Je ne veux pas m'attarder au-
près de toi; " et ayant pris en main
trois javelots, il les enfonça dans le
cœur d'Absalom, encore vivant au
milieu du térébinthe. 15 Et dix jeunes
gens, qui portaient les armes de Joab,

CHAP. XVIII.

2. La disposition d'une armée en trois corps était la plus ordinaire chez les Israélites. — Ethaï : voy. xv, 21 sv.

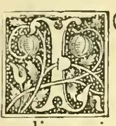
3. *Venir de la ville à notre secours :* David devait rester à Mahanaïm avec un corps de réserve, soit pour appuyer au besoin les combattants, soit pour les recevoir dans la ville en cas de fuite.

5. *Ménagez;* litt., *doucement pour moi envers le jeune homme, envers Absalom.*

6. *La troupe* de David; *Israël*, celle d'Absalom. — *La forêt d'Ephraïm :* d'après ce qui précède, il semble bien que cette bataille fut livrée dans le voisinage de Mahanaïm; mais, d'autre part, on ne connaît pas d'autre forêt d'Ephraïm que celle qui était à l'O. du Jourdain (*Jos.* xvii, 15, 18). Cette difficulté se résoud de deux manières : 1. Ou bien une forêt à l'E. du Jourdain avait pour quelque raison inconnue, peut-être après une victoire ou une défaite des Ephraïmites (*Jug.* vii, 24 sv. xii, 6), reçu le nom d'Ephraïm; 2. ou bien l'auteur ne nous a donné qu'un récit incomplet des événements : passant sous silence le combat de Mahanaïm, et peut-être d'autres encore, qui avaient forcé Absalom à repasser le Jourdain et à se réfugier dans les montagnes et les bois de la tribu d'Ephraïm, il se bornerait à raconter la bataille décisive livrée dans ces parages. La

CAPUT XVIII.

Absalom victus prœlio, et de quercu pendens ab Joab transfoditur; quod audiens David, amare eum flevit.

GITUR considerato David populo suo constituit super eos tribunos et centuriones, 2. et dedit populi tertiam partem sub manu Joab, et tertiam partem sub manu Abisai filii Sarviæ fratris Joab, et tertiam partem sub manu Ethai, qui erat de Geth: dixitque rex ad populum: Egrediar et ego vobiscum. 3. Et respondit populus: Non exibis: sive enim fugerimus, non magnopere ad eos de nobis pertinebit: sive media pars ceciderit e nobis, non satis curabunt: quia tu unus pro decem millibus computaris: melius est igitur ut sis nobis in urbe præsidio. 4. Ad quos rex ait: Quod vobis videtur rectum, hoc faciam. Stetit ergo rex juxta portam: egrediebaturque populus per turmas suas centeni, et milleni. 5. Et præcepit rex Joab, et Abisai, et Ethai, dicens: Servate mihi puerum Absalom. Et omnis populus audiebat præcipientem regem cunctis principibus pro Absalom.

6. Itaque egressus est populus in campum contra Israel, et factum est prœlium in saltu Ephraim. 7. Et cæsus est ibi populus Israel ab exercitu David, factaque est plaga magna in die illa, viginti millium. 8. Fuit autem ibi prœlium dispersum super faciem omnis terræ, et multo plures erant, quos saltus consumpserat de populo, quam hi, quos voraverat gladius in die illa.

9. Accidit autem ut occurreret Absalom servis David, sedens mulo: cumque ingressus fuisset mulus subter condensam quercum et magnam, adhæsit caput ejus quercui: et illo suspenso inter cœlum et terram, mulus, cui insederat, pertransivit. 10. Vidit autem hoc quispiam, et nuntiavit Joab, dicens: Vidi Absalom pendere de quercu. 11. Et ait Joab viro, qui nuntiaverat ei: Si vidisti, quare non confodisti eum cum terra, et ego dedissem tibi decem argenti siclos, et unum balteum? 12. Qui dixit ad Joab: Si appenderes in manibus meis mille argenteos, nequaquam mitterem manum meam in filium regis: audientibus enim nobis præcepit rex tibi, et Abisai, et Ethai, dicens: Custodite mihi puerum Absalom. 13. Sed et si fecissem contra animam meam audacter, nequaquam hoc regem latere potuisset, et tu stares ex adverso? 14. Et ait Joab: Non sicut tu vis, sed aggrediar eum coram te. Tulit ergo tres lanceas in manu sua, et infixit eas in corde Absalom: cumque adhuc palpitaret hærens in quercu, 15. cucurrerunt decem juvenes armigeri Joab, et percutientes interfecerunt eum.

---

première solution nous paraît la meilleure.

8. *La forêt*, semée de précipices et de marais où les fuyards trouvaient la mort, *dévora*, etc.

9. *La tête d'Absalom se prit*, etc. : il n'est pas dit que ce fut par sa riche chevelure; peut-être la tête se trouva-t-elle prise entre deux fortes branches très rapprochées (Théodoret).

11. Sicle = 14 gr. 2. — *Ceinture :* c'était chez les Hébreux une des pièces les plus riches du costume, souvent donnée en présent (I *Rois*, xviii, 4). On y mettait l'argent que l'on portait sur soi (*Matth.* x, 9).

12 sv. *Chacun*, hébr. *mi*, litt. *qui que ce soit*. Les anciennes versions ont lu *li*, *pour moi*. — *Perfidement* (Vulg., *audacieusement*), malgré les ordres du roi. — *A sa vie*, hébr. *benaphscho*. D'après le qeri, *benaphschi*, il faudrait traduire, *autrement j'aurais agi traîtreusement contre moi-même*, j'aurais prononcé ma propre sentence de mort, car *rien n'aurait été caché*, etc.

14. *Je ne veux pas* perdre le temps en discours inutiles. D'autres, *je n'attendrai pas après toi*, je ne te laisserai pas ce soin, savoir de tuer Absalom. — *Trois javelots;* mieux, *trois bâtons* pointus, qu'il trouva sous la main. — *Encore vivant;* d'autres, avec la Vulg., joignent ces mots à ce qui suit : *comme Absalom vivait encore, dix jeunes gens*, les écuyers de Joab, *l'entourèrent*, etc.

entourèrent Absalom, et, le frappant, lui donnèrent la mort.

[16]*Aussitôt* Joab fit sonner de la trompette, et le peuple cessa de poursuivre Israël, car Joab le retint.
[17]Ayant pris Absalom, ils le jetèrent dans une grande fosse au milieu de la forêt et on éleva sur lui un très grand monceau de pierres; et tout Israël s'enfuit chacun dans sa tente.
— [18] De son vivant, Absalom s'était érigé le monument qui est dans la vallée du Roi; car il disait : " Je n'ai point de fils pour conserver le souvenir de mon nom. " Et il donna son propre nom au monument, et on l'appelle la main d'Absalom jusqu'à ce jour.

[19]Achimaas, fils de Sadoc, dit : " Laisse-moi courir et porter au roi la nouvelle que Jéhovah lui a fait justice *en le délivrant* de la main de ses ennemis. " [20]Joab lui dit : " Tu ne seras pas aujourd'hui le porteur de la nouvelle ; tu la porteras une autre fois, mais tu ne saurais le faire aujourd'hui, puisque le fils du roi est mort. "
[21]Et Joab dit à un Couschite : " Va, et annonce au roi ce que tu as vu. " Le Couschite se prosterna devant Joab et courut. [22]Achimaas, fils de Sadoc, dit encore à Joab : " Quoi qu'il puisse arriver, laisse-moi courir après le Couschite. " Et Joab dit : " Pourquoi veux-tu courir, mon fils? Ce message ne saurait te profiter. "
— [23]" Quoi qu'il arrive, je courrai, " reprit Achimaas. Et Joab lui dit : " Cours! " Achimaas courut par le chemin de la Plaine, et il devança le Couschite.

[24]David était assis entre les deux portes. La sentinelle alla sur le toit de la porte *ouverte* dans la muraille, et levant les yeux, elle regarda et vit un homme qui courait seul. [25]La sentinelle cria et avertit le roi. Le roi dit : " S'il est seul, il apporte des nouvelles. " Pendant que cet homme continuait à approcher, [26]la sentinelle en vit un autre qui courait; elle cria du côté de la porte : " Voici un homme qui court seul. " Le roi dit : " Lui aussi apporte des nouvelles. " [27]La sentinelle dit : " A la manière de courir du premier, je crois que c'est Achimaas, fils de Sadoc. " Et le roi dit : " C'est un homme de bien; il apporte de bonnes nouvelles. "

[28]Achimaas, criant *de loin*, dit au roi : " Victoire! " *Puis* il se prosterna devant le roi la face contre terre, et dit : " Béni soit Jéhovah, ton Dieu, qui a livré les hommes qui levaient la main contre mon seigneur le roi! " [29]Le roi dit : " Tout va-t-il bien pour le jeune homme, pour Absalom? " Achimaas répondit : " J'ai aperçu une grande foule au moment où Joab envoyait le serviteur du roi et moi ton serviteur, et j'ignore ce que c'était. " [30]Et le roi dit : " Mets-toi ici de côté. " Et Achimaas se tint à l'écart. [31]Alors arriva le Couschite; il dit : " Que le roi mon seigneur apprenne une bonne nouvelle! Aujourd'hui Jéhovah t'a fait justice de tous ceux qui s'élevaient contre toi. " [32]Le roi dit au Couschite : " Tout va-t-il bien pour le jeune homme, pour Absalom? " Le Couschite répondit : " Qu'ils soient comme ce jeune homme, les ennemis de mon seigneur le roi et tous ceux qui s'élèvent contre toi pour te faire du mal! "

---

16. *Joab le retint;* ou bien avec les LXX et la Vulg., *car Joab voulait épargner le peuple*, les combattants en général.

17. *Monceau de pierres :* monument infamant destiné à rappeler ton crime : comp. *Jos.* vii, 26; viii, 29. — *Tout Israël*, les troupes d'Absalom venues des diverses tribus. — *Dans sa tente*, dans sa maison.

18. *Vallée du Roi*, la vallée du Cédron, à l'E. de Jérusalem : voy. *Gen.* xiv, 17. — *Main d'Absalom :* voy. I *Rois*, i, 12, note.

19. *Courir*, ici, remplir l'office de coureur ou de courrier (II *Par.* xxx, 6, 10; *Esth.* iii, 13).

20. *Joab*, devinant comment David recevrait la nouvelle de la mort de son fils, *dit.*

21. *A un Couschite*, probablement un esclave étranger, un Ethiopien, attaché au service de Joab; celui-ci a moins de scrupule de l'exposer à la colère de David. La Vulg. traduit par un nom propre, *a Chusi.* — *Se prosterna*, en signe d'obéissance.

16. Cecinit autem Joab buccina,
et retinuit populum, ne persequeretur
fugientem Israel, volens parcere
multitudini. 17. Et tulerunt
Absalom, et projecerunt eum in
saltu, in foveam grandem, et comportaverunt
super eum acervum
lapidum magnum nimis : omnis
autem Israel fugit in tabernacula sua.
18. Porro Absalom erexerat sibi,
cum adhuc viveret, titulum qui est
in Valle regis : dixerat enim : Non
habeo filium, et hoc erit monimentum
nominis mei. Vocavitque titulum
nomine suo, et appellatur Manus
Absalom, usque ad hanc diem.

19. Achimaas autem filius Sadoc,
ait : Curram, et nuntiabo regi, quia
judicium fecerit ei Dominus de
manu inimicorum ejus. 20. Ad quem
Joab dixit : Non eris nuntius in hac
die, sed nuntiabis in alia : hodie nolo
te nuntiare, filius enim regis est
mortuus. 21. Et ait Joab Chusi :
Vade, et nuntia regi quæ vidisti.
Adoravit Chusi Joab, et cucurrit.
22. Rursus autem Achimaas filius
Sadoc dixit ad Joab : Quid impedit
si etiam ego curram post Chusi?
Dixitque ei Joab : Quid vis currere
fili mi? non eris boni nuntii bajulus.
23. Qui respondit : Quid enim si
cucurrero? Et ait ei : Curre. Currens
ergo Achimaas per viam compendii,
transivit Chusi.

24. David autem sedebat inter
duas portas : speculator vero, qui
erat in fastigio portæ super murum,
elevans oculos, vidit hominem currentem
solum. 25. Et exclamans
indicavit regi : dixitque rex : Si solus
est, bonus est nuntius in ore ejus.
Properante autem illo, et accedente
propius, 26. vidit speculator hominem
alterum currentem, et vociferans
in culmine, ait : Apparet mihi
alter homo currens solus. Dixitque
rex : Et iste bonus est nuntius.
27. Speculator autem, Contemplor,
ait, cursum prioris, quasi cursum
Achimaas filii Sadoc. Et ait rex :
Vir bonus est : et nuntium portans
bonum, venit.

28. Clamans autem Achimaas, dixit
ad regem : Salve rex. Et adorans
regem coram eo pronus in terram,
ait : Benedictus Dominus Deus
tuus, qui conclusit homines qui levaverunt
manus suas contra dominum
meum regem. 29. Et ait rex :
Estne pax puero Absalom? Dixitque
Achimaas : Vidi tumultum
magnum, cum mitteret Joab servus
tuus, o rex, me servum tuum : nescio
aliud. 30. Ad quem rex : Transi, ait,
et sta hic. Cumque ille transisset, et
staret, 31. apparuit Chusi : et veniens
ait : Bonum apporto nuntium,
domine mi rex : judicavit enim pro
te Dominus hodie de manu omnium
qui surrexerunt contra te. 32. Dixit
autem rex ad Chusi : Estne pax
puero Absalom? Cui respondens
Chusi, Fiant, inquit, sicut puer, inimici
domini mei regis, et universi
qui consurgunt adversus eum in

---

22. *Achimaas* se réservait de n'annoncer à David que la nouvelle de la victoire, sans lui parler de la mort d'Absalom.

23. *Chemin de la Plaine* du Jourdain, hébr. *kikkar* avec l'art. Les LXX considèrent ce mot comme un nom propre. Vulg., *chemin plus court;* ce chemin n'était pas plus court, mais plus facile que celui de la montagne.

24. *Assis* dans la cour ou petite place qui séparait la porte extérieure, ouverte dans la muraille, de la porte intérieure s'ouvrant sur la ville. — *La sentinelle*, ou plutôt *le guetteur*.

25. *S'il est seul :* une défaite aurait fait affluer un grand nombre de fuyards.

26. *Du côté de la porte*, si l'on ponctue *hasschaar; du portier*, si l'on ponctue *hasschoër*.

27. *A la manière de courir*, sans doute à la rapidité de sa course. — *De bonnes nouvelles :* Joab ne l'aurait pas envoyé pour en apporter de mauvaises.

28. *Victoire;* hébr. *schalom*, c.-à-d. *paix, salut, bonheur :* tout va bien. — *Livré*, litt. *enfermé*, et par conséquent livré sans résistance possible au pouvoir d'un autre.

29. *Achimaas* feint d'être parti avant que le sort d'Absalom fût décidé ou connu. — *Le serviteur du roi*, le Couschite.

30. *De côté*, pour faire place au nouveau messager.

33 Le roi, tremblant d'émotion, monta
dans la chambre au-dessus de la porte
et pleura! il disait en marchant :
“ Mon fils Absalom! mon fils! mon fils
Absalom! Que ne suis-je mort à ta
place! Absalom, mon fils! mon fils! ”

§ IV. — RETOUR DE DAVID ET RÉTABLISSEMENT DE SON POUVOIR. [XIX — XX].

CHAP. XIX. — David rétabli dans son royaume.

Ch. XIX. ON vint dire à Joab : “ Voici que
le roi pleure et se lamente sur
son fils. ” 2 — La victoire, ce
jour-là, fut changée en deuil pour
tout le peuple, car le peuple avait
entendu dire en ce jour : “ Le roi est
affligé à cause de son fils. ” 3 Ce jour-
là le peuple entra dans la ville à la
dérobée, comme le font des gens hon-
teux d'avoir pris la fuite dans la ba-
taille. 4 Le roi s'était voilé le visage,
et il criait à haute voix : “ Mon fils
Absalom! Absalom, mon fils! mon
fils! ” 5 Joab se rendit auprès du roi
dans sa chambre, et dit : “ Tu couvres
aujourd'hui de confusion la face de
tous tes serviteurs qui ont en ce jour
sauvé ta vie et la vie de tes fils et de
tes filles, et la vie de tes femmes et
de tes concubines. 6 Tu aimes ceux
qui te haïssent et tu hais ceux qui
t'aiment, car tu montres aujourd'hui
que chefs et serviteurs ne sont rien
pour toi, et je vois bien aujourd'hui
que si Absalom vivait et que nous
fussions tous morts en ce jour, cela
serait heureux à tes yeux. 7 Lève-toi
donc, sors et parle selon le cœur de
tes serviteurs; car je jure par Jéhovah
que, si tu ne sors pas, il ne restera
pas un homme avec toi cette nuit; et
ce sera pire pour toi que tous les mal-
heurs qui te sont arrivés depuis ta
jeunesse jusqu'à présent. ” 8 Alors le
roi se leva et il s'assit à la porte. On
fit dire à tout le peuple : “ Voici que
le roi est assis à la porte. ” Et tout le
peuple passa devant le roi. — Cepen-
dant Israël s'était enfui chacun dans
sa tente.
9 Tout le peuple, dans toutes les
tribus d'Israël, s'accusait en disant :
“ Le roi nous a délivrés de la main
de nos ennemis; c'est lui qui nous a
sauvés de la main des Philistins; et
maintenant il a dû fuir du pays à
cause d'Absalom. 10 Or Absalom, que
nous avions oint *pour régner* sur nous,
est mort dans la bataille : pourquoi
donc ne parlez-vous pas de faire reve-
nir le roi? ”
11 Le roi David, *de son côté*, envoya
dire aux prêtres Sadoc et Abiathar :
“ Parlez aux anciens de Juda et dites-
leur : Pourquoi seriez-vous les der-
niers à ramener le roi dans sa mai-
son? — Car ce qui se disait dans tout
Israël était parvenu jusque chez le
roi. — 12 Vous êtes mes frères, vous
êtes mes os et ma chair : pourquoi
seriez-vous les derniers à ramener le
roi? ” 13 Vous direz aussi à Amasa :
“ N'es-tu pas mon os et ma chair?
Que Dieu me traite dans toute sa
rigueur, si tu ne deviens pas devant
moi pour toujours chef de l'armée à
la place de Joab! ” 14 *C'est ainsi que*
David fléchit le cœur de tous ceux de
Juda comme d'un seul homme; et ils
envoyèrent dire au roi : “ Reviens, toi

---

33. Ce verset commence le chapitre suiv. dans les Bibles hébraïques.

CHAP. XIX.

1. *A Joab*, étonné sans doute de ne pas voir le roi venir au devant de l'armée victorieuse.

3. *Dans la ville* de Mahanaïm, *à la dérobée*, un à un, comme en cachette, non par troupes et en ordre de bataille.

4. *Voilé le visage* en signe de deuil : comp. xv, 30.

5. *De tes serviteurs*, de tes guerriers, qui s'attendaient à un autre accueil.

malum. 33. Contristatus itaque rex, ascendit cœnaculum portæ, et flevit.
[a] Infr. 19, 4. Et sic loquebatur, vadens : [a] Fili mi Absalom, Absalom fili mi : quis mihi tribuat ut ego moriar pro te, Absalom fili mi, fili mi Absalom?

CAPUT XIX.

David Joab verbis commotus cessat plangere Absalom, et suos conspiratores sibi reconciliat, et a viris Juda in Jerusalem reducitur, ac Semei veniam precanti ignoscit, et Miphiboseth recipit, jubens ut agros cum Siba dividat : valedicit ipsi Berzellai retinens secum Chamaam, Israel autem cum Juda pro Davide acriter contendit.



UNTIATUM est autem Joab quod rex fleret et lugeret filium suum : 2. Et versa est victoria in luctum in die illa omni populo : audivit enim populus in die illa dici : Dolet rex super filio suo. 3. Et declinavit populus in die illa ingredi civitatem, quomodo declinare solet populus versus et fugiens de prœlio. 4. Porro rex operuit caput suum, et clamabat voce magna : Fili mi Absalom, Absalom fili mi, fili mi. 5. Ingressus ergo Joab ad regem in domum, dixit : Confudisti hodie vultus omnium servorum tuorum, qui salvam fecerunt animam tuam, et animam filiorum tuorum, et filiarum tuarum, et animam uxorum tuarum, et animam concubinarum tuarum. 6. Diligis odientes te, et odio habes diligentes te : et ostendisti hodie quia non curas de ducibus tuis, et de servis tuis : et vere cognovi modo, quia si Absalom viveret, et omnes nos occubuissemus, tunc placeret tibi. 7. Nunc igitur surge, et procede, et alloquens satisfac servis tuis : juro enim tibi per Dominum, quod si non exieris, ne unus quidem remansurus sit tecum nocte hac : et pejus erit hoc tibi, quam omnia mala, quæ venerunt super te ab adolescentia tua usque in præsens. 8. Surrexit ergo rex et sedit in porta : et omni populo nuntiatum est quod rex sederet in porta : venitque universa multitudo coram rege : Israel autem fugit in tabernacula sua.

9. Omnis quoque populus certabat in cunctis tribubus Israel, dicens : Rex liberavit nos de manu inimicorum nostrorum, ipse salvavit nos de manu Philisthinorum : et nunc fugit de terra propter Absalom. 10. Absalom autem, quem unximus super nos, mortuus est in bello : usquequo siletis, et non reducitis regem?

11. Rex vero David misit ad Sadoc, et Abiathar sacerdotes, dicens : Loquimini ad majores natu Juda, dicentes : Cur venitis novissimi ad reducendum regem in domum suam? (Sermo autem omnis Israel pervenerat ad regem in domo ejus.) 12. Fratres mei vos, os meum, et caro mea vos, quare novissimi reducitis regem? 13. Et Amasæ dicite : Nonne os meum, et caro mea es? Hæc faciat mihi Deus, et hæc addat, si non magister militiæ fueris coram me omni tempore pro Joab. 14. Et inclinavit cor omnium virorum Juda, quasi viri unius : miseruntque ad regem, dicentes : Rever-

6. *Serviteurs*, simples soldats.

7. *Parle selon le cœur de tes serviteurs*, adresse-leur des paroles qui répondent à leurs sentiments.

8. *Devant le roi* qui, par ses gestes et ses discours, leur témoigna sa satisfaction. — *Israël*, l'armée d'Absalom, comme xvii, 26; xviii, 6, 17. Cette proposition sert de transition à ce qui suit.

9 sv. Revirement dans toute la nation en faveur du *roi*, de David.

11. *Jusqu'au roi dans sa maison*, à Mahanaïm.

13. *Amasa :* voy. xvii, 25. David était mécontent de Joab à cause du meurtre d'Absalom; peut-être la rudesse et l'arrogance de son général en chef commençaient-elles à lui peser. D'ailleurs la promesse faite à Amasa n'était que pour l'avenir, et David espérait, par là, ramener plus facilement à l'obéissance les troupes commandées par ce capitaine. Comp. vers. 22; iii, 39; xvi, 10.

et tous tes serviteurs. " [15]Le roi re-
vint et arriva jusqu'au Jourdain; et
Juda se rendit à Galgala pour aller
au-devant du roi et lui faire passer le
Jourdain.
[16]Séméï, fils de Géra, Benjamite, de
Bahurim, se hâta de descendre avec
les hommes de Juda à la rencontre
du roi David. [17]Il avait avec lui mille
hommes de Benjamin, et Siba, servi-
teur de la maison de Saül, et ses
quinze fils et ses vingt serviteurs; ils
traversèrent le Jourdain à la vue du
roi. [18]*Déjà* le bâteau qui devait trans-
porter la maison du roi et se mettre
à sa disposition, était passé. Séméï,
fils de Géra, se jeta aux pieds du
roi, au moment où le roi allait pas-
ser le Jourdain, [19]et lui dit : " Que
mon seigneur ne m'impute point
l'iniquité, et ne se souvienne pas de
l'offense de ton serviteur le jour
où le roi mon seigneur sortait de
Jérusalem; ô roi, n'y fais pas atten-
tion! [20]Car ton serviteur reconnaît
qu'il a péché; et voici que je viens
aujourd'hui le premier de toute la
maison de Joseph au-devant du roi
mon seigneur. " [21]Abisaï, fils de Sar-
via, prit la parole et dit : " Au con-
traire, Séméï ne doit-il pas mourir
pour avoir maudit l'oint de Jéhovah?"
[22]Mais David dit : " Qu'ai-je à faire
avec vous, fils de Sarvia? Pourquoi
vous faites-vous aujourd'hui mes ad-
versaires? Un homme serait-il mis à
mort en ce jour en Israël? Ne sais-je
donc pas que je deviens roi aujour-
d'hui sur Israël? " [23]Et le roi dit à
Séméï : " Tu ne mourras point "; et
il le lui jura.
[24]Miphiboseth, *petit*-fils de Saül,
descendit *aussi* à la rencontre du roi.
Il n'avait pas lavé ses pieds ni arran-
gé sa barbe, ni lavé ses vêtements
depuis le jour où le roi était sorti *de
Jérusalem* jusqu'à celui où il revenait
en paix. [25]Lorsqu'il *vint de* Jérusalem
au-devant du roi, le roi lui dit : " Pour-
quoi n'es-tu pas venu avec moi, Mi-
phiboseth? " [26]Et il répondit : " Mon
seigneur le roi, mon serviteur m'a
trompé; car ton serviteur s'était dit :
je ferai seller mon âne, je le monterai
et j'irai avec le roi; — car ton servi-
teur est boiteux. — [27]Et il a calom-
nié ton serviteur auprès de mon sei-
gneur le roi. Mais mon seigneur le roi
est comme un ange de Dieu; fais ce
qui te semblera bon. [28]Car tous ceux
de la maison de mon père n'avaient
à attendre de mon seigneur le roi que
la mort, et cependant tu as mis ton
serviteur au nombre de ceux qui man-
gent à ta table. Quel droit puis-je
encore avoir, et que demanderais-je
encore au roi? " [29]Le roi lui dit :
" Pourquoi tant de paroles? Je l'ai
déclaré : toi et Siba vous partagerez
les terres. " [30]Et Miphiboseth dit au
roi : " Qu'il prenne même le tout,
puisque mon seigneur le roi est ren-
tré en paix dans sa maison. "
[31]Berzellaï le Galaadite descendit
de Rogelim et alla trouver le roi au
Jourdain pour l'accompagner dans le
passage du fleuve. [32]Barzellaï était
très vieux, âgé de quatre-vingts ans;
il avait fourni des aliments au roi
pendant son séjour à Mahanaïm, car
c'était un homme fort riche. [33]Le roi
lui dit : " Viens avec moi, je te nour-
rirai chez moi à Jérusalem. " [34]Mais
Berzellaï répondit au roi : " Combien
d'années ai-je encore à vivre, pour
que je monte avec le roi à Jérusalem?

---

15. *Galgala :* voy. *Jos.* v, 9.
16. *Séméï :* voy. xvi, 5 sv.
17. *Siba* avait à se faire pardonner son mensonge au sujet de Miphiboseth, mensonge qui allait être reconnu : voy. ix, 2, 10; xvi, 1 sv. — *Ils traversèrent* à gué le Jourdain *à la vue du roi*, pour lui rendre hommage, avant que celui-ci entrât dans le bâteau qui devait le transporter avec sa maison.

20. *La maison de Joseph*, les dix tribus du nord, représentées par Ephraïm, la plus puissante de toutes (*Jos.* xvi, 1) et depuis longtemps la rivale de Juda.
22. *Adversaires*, ceux qui mettent des obstacles sur le chemin : ici pour attirer David à une mauvaise action. Vulg., *Satan*.
23. *Tu ne mourras point;* sur la fin de Séméï, voy. I *Rois*, ii, 18.
24. Toutes ces marques de deuil prou-

tere tu, et omnes servi tui. 15. Et
reversus est rex : et venit usque ad
Jordanem, et omnis Juda venit
usque in Galgalam ut occurreret
regi, et traduceret eum Jordanem.
[a] 3 Reg. 2, 8. 16. [a] Festinavit autem Semei filius
Gera filii Jemini de Bahurim, et
descendit cum viris Juda in occur-
sum regis David 17. cum mille vi-
ris de Benjamin, et Siba puer de
domo Saul : et quindecim filii ejus,
ac viginti servi erant cum eo : et
irrumpentes Jordanem, ante regem
18. transierunt vada, ut traduce-
rent domum regis, et facerent juxta
jussionem ejus : Semei autem filius
Gera prostratus coram rege, cum
jam transisset Jordanem, 19. dixit
ad eum : Ne reputes mihi domine
mi iniquitatem, neque memineris
injuriarum servi tui in die qua egres-
sus es domine mi rex de Jerusalem,
neque ponas rex in corde tuo.
20. Agnosco enim servus tuus pec-
catum meum : et idcirco hodie pri-
mus veni de omni domo Joseph,
descendique in occursum domini
mei regis. 21. Respondens vero
Abisai filius Sarviæ, dixit : Numquid
pro his verbis non occidetur Semei,
quia maledixit christo Domini?
22. Et ait David : Quid mihi, et
vobis filii Sarviæ? cur efficimini mihi
hodie in satan? ergone hodie inter-
ficietur vir in Israel? an ignoro ho-
die me factum regem super Israel?
23. Et ait rex Semei : Non morieris.
Juravitque ei.

24. Miphiboseth quoque filius
Saul descendit in occursum regis
illotis pedibus, et intonsa barba :
vestesque suas non laverat a die qua
egressus fuerat rex, usque ad diem
reversionis ejus in pace. 25. Cumque
Jerusalem occurrisset regi, dixit ei
rex : Quare non venisti mecum Mi-
phiboseth? 26. Et respondens ait :
Domine mi rex, servus meus con-
tempsit me : dixique ei ego famulus
tuus ut sterneret mihi asinum, et
ascendens abirem cum rege : clau-
dus enim sum servus tuus. 27. [b] In- [b] Supr. 16,
super et accusavit me servum tuum 3. 1. Reg.
ad te dominum meum regem : tu 29. 9.
autem domine mi rex, sicut Ange-
lus Dei es, fac quod placitum est
tibi. 28. Neque enim fuit domus
patris mei, nisi morti obnoxia do-
mino meo regi : tu autem posuisti
me servum tuum inter convivas
mensæ tuæ : quid ergo habeo justæ
querelæ? aut quid possum ultra vo-
ciferari ad regem? 29. Ait ergo ei
rex : Quid ultra loqueris? fixum est
quod locutus sum : tu, et Siba divi-
dite possessiones. 30. Responditque
Miphiboseth regi : Etiam cuncta
accipiat, postquam reversus est do-
minus meus rex pacifice in domum
suam.

31. [c] Berzellai quoque Galaadites, [c] Supra 17,
descendens de Rogelim, traduxit 27.
regem Jordanem, paratus etiam
ultra fluvium prosequi eum. 32. [d] Erat [d] 3 Reg. 2,
autem Berzellai Galaadites senex 7.
valde, id est octogenarius, et ipse
præbuit alimenta regi, cum mora-
retur in Castris : fuit quippe vir
dives nimis. 33. Dixitque itaque rex
ad Berzellai : Veni mecum, ut re-
quiescas securus mecum in Jerusa-
lem. 34. Et ait Berzellai ad regem :
Quot sunt dies annorum vitæ meæ,
ut ascendam cum rege in Jerusa-

---

vaient la sincérité des sentiments de Miphiboseth.

25. *De Jérusalem;* d'autres traduisent, *lorsqu'il se rendit au-devant du roi à Jérusalem,* et non pas au Jourdain. — *Pourquoi :* Siba avait calomnié Miphiboseth auprès de David pour avoir ses biens (xvi, 3 sv.).

26. Au lieu d'obéir à son maître, Siba avait imaginé et exécuté la manœuvre racontée au chap. xvi, et par ce moyen trompé le roi.

27. *Comme un ange de Dieu,* sachant bien comment les choses se sont passées.

29. *Pourquoi,* etc. : David a compris que Miphiboseth est innocent; mais ne voulant pas aller au fond des choses, dans la crainte peut-être de mécontenter Siba, il répond avec impatience : *Toi et Siba,* etc. Ce n'était qu'une demi-satisfaction accordée au petit-fils de Saül. Comp. ix, 7-16; xvi, 4.

31. *Rogelim :* voy. xvii, 27.

35 Je suis aujourd'hui âgé de quatre-
vingts ans. Puis-je distinguer ce qui
est bon de ce qui est mauvais? Ton
serviteur peut-il savourer ce qu'il
mange et ce qu'il boit? Puis-je enten-
dre encore la voix des chanteurs et
des chanteuses? Et pourquoi ton ser-
viteur serait-il encore à charge à mon
seigneur le roi? 36 Ton serviteur ira
un peu au-delà du Jourdain avec le
roi. Et pourquoi le roi m'accorderait-
il cette récompense? 37 Laisse, je t'en
prie, ton serviteur s'en retourner, et
que je meure dans ma ville, près du
sépulcre de mon père et de ma mère.
Mais voici ton serviteur Chamaam;
qu'il aille avec le roi mon seigneur, et
fais pour lui ce que tu trouveras bon."
38 Le roi dit : " Que Chamaam passe
avec moi, et je ferai pour lui tout ce
qui te plaira; et tout ce que tu désire-
ras de moi, je te l'accorderai. " 39 Et
quand tout le peuple eut passé le
Jourdain, le roi le passa aussi, et
le roi embrassa Berzellaï et le bénit;
et Berzellaï retourna chez lui. 40 Puis
le roi se dirigea vers Galgala, et
Chamaam l'accompagna, ainsi que
tout le peuple de Juda et la moitié
du peuple d'Israël, et ils escortèrent
le roi.
41 Mais voici que tous les hommes
d'Israël vinrent auprès du roi et lui
dirent : " Pourquoi nos frères les
hommes de Juda, t'ont-ils enlevé, et
ont-il fait passer le Jourdain au roi, à
sa maison et à tous les gens de David
avec lui? " 42 Tous les hommes de Juda
répondirent à ceux d'Israël : " C'est
que le roi nous tient de plus près;
pourquoi vous fâchez-vous de cela?
Avons-nous vécu aux dépens du roi?
En avons-nous reçu quelque chose? "
43 Les hommes d'Israël répondirent à
ceux de Juda : " Nous avons dix parts
sur le roi, et même David nous appar-
tient plus qu'à vous. Pourquoi nous
avez-vous fait cette injure? N'avons-
nous pas été les premiers à proposer
de rétablir notre roi? " Et le langage
des hommes de Juda fut plus dur
que celui des hommes d'Israël.

CHAP. XX. — Révolte de Séba.

Ch. XX. IL se trouvait là un homme
pervers, nommé Séba, fils de
Bochri, Benjamite; il sonna
de la trompette et dit : " Nous n'avons
point de part avec David, point d'hé-
ritage avec le fils de Jessé. Chacun à
sa tente, Israël! " 2 Et tous les hom-
mes d'Israël s'éloignèrent de David
et suivirent Séba, fils de Bochri. Mais
les hommes de Juda s'attachèrent à
leur roi *et l'accompagnèrent* depuis le
Jourdain jusqu'à Jérusalem.
3 Lorsque David fut revenu dans
sa maison à Jérusalem, il prit les dix
concubines qu'il avait laissées pour
veiller sur sa maison, et les mit sous
garde. Il pourvut à leur entretien,
mais il n'alla plus vers elles; et elles
furent enfermées jusqu'au jour de leur
mort, vivant dans l'état de veuvage.
4 Le roi dit à Amasa : " Convoque-
moi d'ici à trois jours les hommes de
Juda; et toi, sois ici présent. " 5 Ama-
sa partit pour convoquer Juda; mais

---

35. Sens : A mon âge, on ne goûte plus les plaisirs de la vie de cour.

37. *Chamaam*, hébr. *Kimham*, fils de Berzellaï (Josèphe), accepta les offres du roi et s'établit près de Bethléem (I *Rois*, ii, 7).

39. *Le peuple* passa à gué; *le roi* et sa maison, en bac ou bateau.

40. *Galgala :* voy. *Jos.* v, 9. Il semble bien que le roi fit une halte à Galgala, et qu'il y eut là une cérémonie d'hommage à laquelle prirent part les hommes de Juda et *la moitié*, c.-à-d. un bon nombre des autres tribus, savoir les mille Benjamites de Séméï (vers. 18) et les populations voisines de Mahanaïm et de Galgala.

41. *Mais tous les hommes d'Israël*, la grande masse des tribus du nord, mécontents de ce que la restauration s'était accomplie sans eux, *vinrent* par leurs représentants *auprès de David*, etc. — *Les gens de David*, ses fidèles partisans qui avaient quitté Jérusalem avec lui (xv, 17 sv.).

42. *Nous tient de plus près*, étant de notre

lem? 35. Octogenarius sum hodie : numquid vigent sensus mei ad discernendum suave, aut amarum? aut delectare potest servum tuum cibus et potus? vel audire possum ultra vocem cantorum, atque cantatricum? quare servus tuus sit oneri domino meo regi? 36. Paululùm procedam famulus tuus ab Jordane tecum : non indigeo hac vicissitudine, 37. sed obsecro ut revertar servus tuus, et moriar in civitate mea, et sepeliar juxta sepulcrum patris mei, et matris meæ. Est autem servus tuus Chamaam, ipse vadat tecum, domine mi rex, et fac ei quidquid tibi bonum videtur. 38. Dixit itaque ei rex : Mecum transeat Chamaam, et ego faciam ei quidquid tibi placuerit, et omne, quod petieris a me, impetrabis. 39. Cumque transisset universus populus et rex Jordanem, osculatus est rex Berzellai, et benedixit ei : et ille reversus est in locum suum. 40. Transivit ergo rex in Galgalam, et Chamaam cum eo : omnis autem populus Juda traduxerat regem, et media tantum pars affuerat de populo Israel.

41. Itaque omnes viri Israel concurrentes ad regem dixerunt ei : Quare te furati sunt fratres nostri viri Juda, et traduxerunt regem et domum ejus Jordanem, omnesque viros David cum eo? 42. Et respondit omnis vir Juda ad viros Israel : Quia mihi propior est rex : cur irasceris super hac re? numquid comedimus aliquid ex rege, aut munera nobis data sunt? 43. Et respondit vir Israel ad viros Juda, et ait : Decem partibus major ego sum apud regem, magisque ad me pertinet David quam ad te : cur fecisti mihi injuriam, et non mihi nuntiatum est priori, ut reducerem regem meum? Durius autem responderunt viri Juda viris Israel.

CAPUT XX.

Joab cum fratre Abisai persequens Sebam filium Bochri moventem contra David seditionem in Israel, Amasam in via occidit; tandemque ab obsidione Abelæ, misso Sebæ per murum capite, discedit.



ACCIDIT quoque ut ibi esset vir Belial, nomine Seba, filius Bochri, vir Jemineus : et cecinit buccina, et ait : Non est nobis pars in David, neque hereditas in filio Isai : revertere in tabernacula tua Israel. 2. Et separatus est omnis Israel a David, secutusque est Seba filium Bochri : viri autem Juda adhæserunt regi suo a Jordane usque Jerusalem.

3. Cumque venisset rex in domum suam in Jerusalem, tulit decem mulieres concubinas, quas dereliquerat ad custodiendam domum, et tradidit eas in custodiam, alimenta eis præbens : et non est ingressus ad eas, sed erant clausæ usque in diem mortis suæ in viduitate viventes.

4. [a] Dixit autem rex Amasæ : Convoca mihi omnes viros Juda in diem tertium, et tu adesto præsens, [a] Supr. 16, 21.
5. Abiit ergo Amasa ut convocaret

---

tribu. — *Vécu aux dépens du roi;* litt., *mangé quelque chose du roi.*

43. *Dix parts*, puisque nous sommes dix tribus sur douze. — *Cette injure*, de nous avoir laissés de côté dans la réinstallation de David. — *Les premiers :* allusion au vers. 10, peut-être aussi au vers. 18.

CHAP. XX.

1. *Là*, à Galgala. — *Un homme pervers;* Vulg. *un homme de Bélial :* voy. *Deut.* xiii, 13. — *Bochri* est peut-être un nom de famille : descendant de Bechor, fils de Benjamin : voy. *Gen.* xlvi, 21. — *Nous n'avons* rien de commun avec David; que *chacun* s'en retourne dans sa maison!

2. *Depuis le Jourdain*, plus exactement depuis Galgala, qui n'en était pas éloigné.

4. *Dit à Amasa :* David commençait ainsi à remplir la promesse qu'il lui avait faite de lui donner le commandement de l'armée à la place de Joab (xix, 13 sv.).

5. *Il tarda :* soit à cause de la répugnance des hommes de Juda à se mettre sous les ordres d'un chef qui avait commandé les troupes d'Absalom, soit peut-être parce que

il tarda au-delà du temps que le roi
lui avait fixé. 6 Alors David dit à
Abisaï : “ Séba, fils de Bochri, va
maintenant nous faire plus de mal
qu'Absalom. Toi donc, prends les ser-
viteurs de ton maître et poursuis-le,
de peur qu'il ne trouve des villes for-
tes et ne se dérobe à nos yeux. ”
7 Avec Abisaï partirent les gens de
Joab, les Céréthiens et les Phéléthiens,
et tous les vaillants hommes ; ils sor-
tirent de Jérusalem afin de poursui-
vre Séba, fils de Bochri.
8 Lorsqu'ils furent près de la grande
pierre qui est à Gabaon, Amasa arri-
va devant eux. Joab avait pour vête-
ment une tunique *militaire*, et sur
cette tunique était ceinte une épée
attachée à ses reins dans son four-
reau. Comme il s'avançait, l'épée
tomba. 9 Et Joab dit à Amasa : “ Te
portes-tu bien, mon frère? ” Et de la
main droite il saisit la barbe d'Ama-
sa pour le baiser. 10 Amasa ne prit
pas garde à l'épée qui était dans la
main de Joab, et Joab l'en frappa au
ventre et répandit ses entrailles à
terre, sans lui porter un second coup;
et Amasa mourut. *Puis* Joab et son
frère Abisaï se mirent à la poursuite
de Séba, fils de Bochri. 11 Mais un des
jeunes hommes de Joab resta près
d'Amasa, et il disait : “ Qui est favo-
rable à Joab, et qui est pour David,
qu'il suive Joab! ” 12 Or Amasa bai-
gné dans son sang gisait au milieu de
la route. Cet homme, voyant que tout
le peuple s'arrêtait, tira Amasa hors
de la route dans un champ et jeta sur
lui un manteau, parce qu'il voyait que
tous ceux qui arrivaient près de lui
s'arrêtaient. 13 Lorsqu'il fut ôté de la
route, chacun passa après Joab à la
poursuite de Séba, fils de Bochri.
14 *Joab* traversa toutes les tribus
d'Israël jusqu'à Abel et Beth-Maacha,
et tous les hommes d'élite se rassem-
blèrent et le suivirent. 15 Ils vinrent
assiéger Séba dans Abel-Beth-Maa-
cha, et ils élevèrent contre la ville
une terrasse, qui atteignait le rem-
part; et tout le peuple qui était avec
Joab s'efforçait à faire tomber la mu-
raille. 16 Alors une femme avisée se
mit à crier de la ville : “ Ecoutez,
écoutez, je vous prie! Dites à Joab :
Approche jusqu'ici, je veux te parler.
17 Il s'approcha d'elle, et la femme
dit : “ Es-tu Joab? ” Il répondit :
“ C'est moi. ” Et elle lui dit : “ Ecoute
les paroles de ta servante. ” Il répon-
dit : “ J'écoute. ” 18 Et elle dit : “ Au-
trefois on avait coutume de dire : Que
l'on consulte Abel,— et tout s'arran-
geait ainsi. 19 Je suis une des villes
paisibles *et* fidèles en Israël; toi, tu

---

lui-même hésitait de s'attacher irrévocablement à David.

6. *Toi donc*, accompagné de ton frère Joab : ce détail, omis par suite de la brièveté du récit, semble exigé par le contexte. Il est certain du moins que David admettait implicitement le concours de Joab. — *Les serviteurs*, les troupes permanentes qui se trouvaient à Jérusalem, sans attendre la levée des guerriers de Juda. — *Et ne se dérobe à nos yeux*, ne nous échappe (Vulg.). LXX, *ne nous ombrage les yeux*, ne trouble notre regard, c'est-à-dire ne nous cause de l'ennui et de l'embarras. Keil, *ne nous arrache les yeux*, nous cause des dommages sensibles : comp. *Deut.* xxxii, 10; *Zach.* ii, 12.

7. *Les gens de Joab*, la troupe commandée par lui. — *Céréthiens*, etc. : voy. viii, 18. — *Les vaillants hommes*, probablement les 600 vétérans de David (xv, 18).

8 sv. *La grande pierre :* quelque rocher isolé. — *Gabaon :* voy. *Jos.* ix, 3. — *Amasa*, qui revenait à Jérusalem (vers. 4) après avoir levé des troupes en Juda et en Benjamin, rencontra l'armée d'Abisaï au N. O. de la capitale. — *Joab avait pour vêtement une tunique militaire*, ou bien *un manteau*, etc. : ces détails sont donnés pour faire comprendre comment Joab put aborder Amasa l'épée à la main sans exciter sa défiance. — *L'épée*, sortant du fourreau, *tomba*, comme par mégarde. Joab la ramassa de la main gauche, et *de la droite saisit la barbe d'Amasa*, comme font encore aujourd'hui les Arabes et les Turcs pour exprimer leur amitié, etc. D'après une autre explication, Joab aurait eu sur lui deux épées, l'une cachée sous son manteau, l'autre attachée visiblement à sa ceinture. Il aurait laissé à dessein tomber cette dernière, afin de paraître désarmé, et aurait frappé de la première Amasa. Comp. l'action d'Ahod *Jug.* iii, 21.

11. *Il disait :* ce discours s'adressait aux

Judam, et moratus est extra placitum quod ei constituerat rex. 6. Ait autem David ad Abisai : Nunc magis afflicturus est nos Seba filius Bochri quam Absalom : tolle igitur servos domini tui, et persequere eum, ne forte inveniat civitates munitas, et effugiat nos. 7. Egressi sunt ergo cum eo viri Joab, Cerethi quoque et Phelethi : et omnes robusti exierunt de Jerusalem ad persequendum Seba filium Bochri.

8. Cumque illi essent juxta lapidem grandem, qui est in Gabaon, Amasa veniens occurrit eis. Porro Joab vestitus erat tunica stricta ad mensuram habitus sui, et desuper accinctus gladio dependente usque ad ilia, in vagina, qui fabricatus levi motu egredi poterat, et percutere. 9. Dixit itaque Joab ad Amasam : Salve mi frater. [b]Et tenuit manu dextera mentum Amasæ, quasi osculans eum. 10. Porro Amasa non observavit gladium, quem habebat Joab, qui percussit eum in latere, et effudit intestina ejus in terram, nec secundum vulnus apposuit, et mortuus est. Joab autem, et Abisai frater ejus persecuti sunt Seba filium Bochri. 11. Interea quidam viri, cum stetissent juxta cadaver Amasæ, de sociis Joab, dixerunt : Ecce qui esse voluit pro Joab comes David. 12. Amasa autem conspersus sanguine, jacebat in media via. Vidit hoc quidam vir quod subsisteret omnis populus ad videndum eum, et amovit Amasam de via in agrum, operuitque eum vestimento, ne subsisterent transeuntes propter eum. 13. Amoto ergo illo de via, transibat omnis vir sequens Joab ad persequendum Seba filium Bochri.

14. Porro ille transierat per omnes tribus Israel in Abelam, et Bethmaacha : omnesque viri electi congregati fuerant ad eum. 15. Venerunt itaque et oppugnabant eum in Abela, et in Bethmaacha, et circumdederunt munitionibus civitatem, et obsessa est urbs : omnis autem turba, quæ erat cum Joab, moliebatur destruere muros. 16. Et exclamavit mulier sapiens de civitate : Audite, audite, dicite Joab : Appropinqua huc, et loquar tecum. 17. Qui cum accessisset ad eam, ait illi : Tu es Joab? Et ille respondit : Ego. Ad quem sic locuta est : Audi sermones ancillæ tuæ. Qui respondit : Audio. 18. Rursumque illa, Sermo, inquit, dicebatur in veteri proverbio : Qui interrogant, interrogent in Abela : et sic perficiebant. 19. Nonne ego sum quæ respondeo veritatem in

[b] 3 Reg. 2, 5.

guerriers levés par Amasa ; il montre bien que la rivalité de Joab et d'Amasa, et le dessein de David d'ôter au premier le commandement de l'armée pour le donner au second étaient connus de tous. — *Qu'il suive Joab*, qu'il se joigne à lui pour combattre Séba.

12 sv. *Tout le peuple :* les guerriers levés par Amasa, en le voyant étendu sans vie sur la route, *s'arrêtaient*, incertains de ce qu'ils devaient faire ; mais, le cadavre disparu, ils n'hésitèrent plus à suivre leur vieux capitaine.

14. *Abel* (c.-à-d. *prairie*), au N. O. du lac Mérom (Bœhr Mouléh), auj. village chrétien appelé *Abil el Kœmh*, à cause de son excellent froment. — *Beth-Maacha*, localité si voisine d'Abel qu'elle ne faisait qu'un avec elle, et que leurs deux noms sont quelquefois réunis (vers. 15, al.). Ces deux villes sont nommées Abel-Maïm II *Par.* xvi, 4. — *Tous les hommes d'élite* de ces tribus. Le texte hébreu que suppose cette traduction (Vulg. : hébr. *iqqahalou*, sans le *vav* consécutif) semble préférable à la leçon actuelle : ... *jusqu'à Abel, et Beth-Maacha, et tout Bérim;* ou bien, *et chez tous les Bériens* (pays et hommes absolument inconnus) ; *ils* (les hommes des tribus d'Israël traversées par Joab) *se rassemblèrent*, etc.

15. *Une terrasse qui*, comblant l'espace fortifié en dehors des murailles (le *pomœrium*), permit aux assiégeants d'approcher du rempart.

18. *Que l'on consulte Abel*, ou *à Abel* (Vulg.). Cette ville, comme Théman (*Jér.* xlix, 7) et quelques autres, était célèbre par la sagesse de ses habitants (I *Rois*, iv, 30 sv.), et on y venait volontiers prendre conseil dans les cas difficiles. La femme insinue que Joab aurait dû, avant d'assiéger la ville, s'assurer si les habitants étaient, ou non, favorables à Séba (*Deut.* xx, 10 sv.).

19. *Je suis :* la femme parle au nom de la ville et de ses habitants. — *Une mère*, une

cherches à détruire une ville qui est une mère en Israël! Pourquoi détruirais-tu l'héritage de Jéhovah?" [20] Joab répondit : " Loin, bien loin de moi la pensée de détruire et de ruiner? [21] La chose n'est pas ainsi. Mais un homme de la montagne d'Ephraïm, *nommé* Séba, fils de Bochri, a levé sa main contre le roi David; livrez-le lui seul, et je m'éloignerai de la ville. " La femme dit à Joab : " Sa tête te sera jetée par dessus la muraille. " [22] La femme alla vers tout le peuple *et lui parla* sagement; et ils coupèrent la tête à Séba, fils de Bochri, et la jetèrent à Joab. Joab fit sonner de la trompette, et l'on se dispersa loin de la ville, chacun chez soi; et Joab retourna à Jérusalem vers le roi.

[23] Joab commandait toute l'armée d'Israël; Banaïas, fils de Joïada, était chef des Céréthiens et des Phéléthiens; [24] Aduram était préposé aux corvées; Josaphat, fils d'Ahilud, était archiviste; [25] Siva était secrétaire; Sadoc et Abiathar étaient *grands* prêtres, [26] et Ira le Jaïrite était aussi conseiller intime de David.

Divers suppléments [Ch. XXI — XXIV].

CHAP. XXI, 1 — 14. — Réparation accordée aux Gabaonites.

Ch. XXI. AU temps de David, il y eut une famine, et elle dura trois ans continus. David chercha la face de Jéhovah, et Jéhovah dit : " C'est à cause de Saül et du sang qui est sur sa maison, parce qu'il a fait périr les Gabaonites. " [2] Le roi appela les Gabaonites et leur dit : — Les Gabaonites n'étaient pas d'entre les enfants d'Israël, mais c'était un reste des Amorrhéens; les enfants d'Israël s'étaient liés envers eux par serment; et néanmoins, Saül avait voulu les frapper, par zèle pour les enfants d'Israël et de Juda. — [3] David dit aux Gabaonites : " Que ferai-je pour vous, et avec quoi ferai-je l'expiation, afin que vous bénissiez l'héritage de Jéhovah? [4] Les Gabaonites lui dirent : " Ce n'est pas pour nous une question d'argent et d'or avec Saül et sa maison, et nous ne demandons la mort de personne en Israël." Et le roi dit : " Que voulez-vous donc que je fasse pour vous? " [5] Ils répondirent au roi : " Cet homme nous a détruits et il avait formé le projet de nous exterminer pour nous faire dis-

---

métropole, ou du moins une ville importante, exerçant dans la région une salutaire influence.

20 sv. Le caractère de Joab se révèle bien ici : politique, résolu, audacieux, sans scrupule, mais jamais cruel ni même vindicatif sans nécessité. Toute existence qui se met sur son chemin doit disparaître; mais, par politique, il ne sacrifiera jamais inutilement une seule vie, même la plus insignifiante.

22. *Chacun :* les hommes de Juda levés par Amasa (vers. 13) et les Israélites, *hommes d'élite* du vers. 14. — *Et Joab*, avec les troupes mentionnées au vers. 7. *retourna*, etc.

23 sv. L'auteur termine la deuxième section de l'histoire de David, comme il avait terminé la première (viii, 16 sv.), par la liste des principaux officiers de la couronne à cette époque, c.-à-d. à une période plus avancée du règne de David. Cette liste est évidemment empruntée à des documents originaux.

Joab, un moment dépossédé, avait repris le commandement de l'armée. — *Aduram*, forme abrégée de *Adoniram* (1 *Rois*, iv, 6; xii, 18); il était fort jeune alors, puisqu'il remplit les mêmes fonctions sous Salomon et même au commencement du règne de Roboam. — *Corvées*, travaux publics exécutés par des ouvriers levés à cette fin. D'autres, avec la Vulg., *tributs* imposés aux nations vaincues. — *Ira*, de la demi-tribu de Manassé à l'E. du Jourdain, *le Jaïrite* (voy. *Jos.* xiii, 29), remplace les fils de David disparus, Amnon et Absalom, dans la charge de premier conseiller du roi. Le texte dit litt., *prêtre de David*, c.-à-d. son conseiller intime; pour un prêtre proprement dit, il y aurait, *prêtre de Jéhovah*.

Israel, et tu quæris subvertere civitatem, et evertere matrem in Israel? Quare præcipitas hereditatem Domini? 20. Respondensque Joab, ait : Absit, absit hoc a me : non præcipito, neque demolior. 21. Non sic se habet res, sed homo de monte Ephraim Seba, filius Bochri cognomine, levavit manum suam contra regem David : tradite illum solum, et recedemus a civitate. Et ait mulier ad Joab : Ecce caput ejus mittetur ad te per murum. 22. Ingressa est ergo ad omnem populum, et locuta est eis sapienter : qui abscissum caput Seba filii Bochri projecerunt ad Joab. Et ille cecinit tuba, et recesserunt ab urbe, unusquisque in tabernacula sua : Joab autem reversus est Jerusalem ad regem.

[c] Supra 8, 16. 23. [c] Fuit ergo Joab super omnem exercitum Israel : Banaias autem filius Jojadæ super Cerethæos et Phelethæos. 24. Aduram vero super tributa : porro Josaphat filius Ahilud, a commentariis. 25. Siva autem, scriba : Sadoc vero et Abiathar, sacerdotes. 26. Ira autem Jairites erat sacerdos David.



CAPUT XXI.

Immissa propter Saulis in Gabaonitas injustam sævitiam fame triennali, cui divertendæ, ad illorum petitionem David Saulis reliquias, præter Miphiboseth, tradit, ut crucifigerentur, quarum ossa una cum Saulis et Jonathæ ossibus jubet sepulturæ tradi : narrantur et quatuor bella Davidis adversus Philisthæos.



FACTA est quoque fames in diebus David tribus annis jugiter : et consuluit David oraculum Domini. Dixitque Dominus : Propter Saul, et domum ejus sanguinum, quia occidit Gabaonitas. 2. Vocatis ergo Gabaonitis rex, dixit ad eos. (Porro Gabaonitæ non erant de filiis Israel, sed reliquiæ Amorrhæorum : [a] filii quippe Israel juraverant eis, et voluit Saul percutere eos zelo, quasi pro filiis Israel et Juda.) 3. Dixit ergo David ad Gabaonitas : Quid faciam vobis? et quod erit vestri piaculum, ut benedicatis hereditati Domini? 4. Dixeruntque ei Gabaonitæ : Non est nobis super argento et auro quæstio, sed contra Saul, et contra domum ejus : neque volumus ut interficiatur homo de Israel. Ad quos rex ait : Quid ergo vultis ut faciam vobis? 5. Qui dixerunt regi : Virum, qui attrivit nos et

[a] Jos. 9. 15.

CHAP. XXI.

Les quatre chapitres qui suivent renferment divers morceaux détachés, au nombre de six, ajoutés par l'auteur à son livre pour le compléter.

Vers. 1 suiv. Josué avait promis par serment aux Gabaonites de leur laisser la vie sauve, mais en les consacrant à remplir des services inférieurs auprès du tabernacle (*Jos.* xv). Contrairement à ce serment, Saül en avait fait périr un certain nombre, on ignore dans quelles circonstances, " par zèle pour les enfants d'Israël et de Juda, " peut-être pour que tout le service du culte ne fût plus rempli que par des Israélites. Sous le règne de David, probablement dans les premières années, les Gabaonites s'adressèrent à ce roi pour obtenir une réparation. *Chercha la face de Jéhovah*, c.-à-d., comme l'explique la Vulgate, *interrogea le Seigneur* par l'Urim et le Thummim pour connaître la cause du fléau.—*Du sang*, des meurtres injustes commis par Saül, et dont la dette pèse encore sur sa maison. Sur l'idée de la solidarité de la famille, profondément gravée dans la conscience des anciens, comp. *Exod.* xx, 5; *Ps.* v. 7; xxvi, 9, etc.

2. *Amorrhéens*, ici, nom générique des Chananéens : les Gabaonites appartenaient à la tribu chananéenne des Hévéens (*Jos.* ix, 7).

3. *L'expiation* qui apaisera le Seigneur pour l'injustice qui vous a été faite. — *L'héritage de Jéhovah*, le peuple de Dieu.

4. Sens : nous ne réclamons, comme c'est l'usage chez certains peuples (*Nombr.* xxxv, 31 sv.), ni argent ni or de Saül et de sa maison en compensation de notre sang versé, et ce n'est pas contre le peuple d'Israël que nous crions vengeance; nous n'en voulons qu'à la seule famille de Saül.

paraître de tout le territoire d'Israël:
6 qu'on nous livre sept d'entre ses fils,
pour que nous les pendions devant
Jéhovah à Gabaa de Saül, l'élu de
Jéhovah. " Et le roi dit : " Je les li-
vrerai. "
7 Le roi épargna Miphiboseth, fils
de Jonathas, fils de Saül, à cause du
serment de Jéhovah qu'avaient fait
entre eux David et Jonathas, fils de
Saül. 8 Mais il prit les deux fils que
Respha, fille d'Aia, avait enfantés à
Saül, Armoni et Miphiboseth, et les
cinq fils que Mérob, fille de Saül,
avait enfantés à Hadriel, fils de Ber-
sellaï, de Molathi, 9 et il les livra entre
les mains des Gabaonites, qui les
pendirent sur la montagne, devant
Jéhovah. *Tous* les sept périrent en-
semble; ils furent mis à mort dans les
premiers jours de la moisson, au com-
mencement de la moisson des orges.
10 Respha, fille d'Aia, ayant pris un
sac, l'étendit pour elle sur le rocher,
depuis le commencement de la mois-
son jusqu'à ce que la pluie tombât du
ciel sur eux ; et elle empêcha les oi-
seaux du ciel de s'approcher d'eux
pendant le jour, et les bêtes des
champs pendant la nuit. 11 On apprit
à David ce qu'avait fait Respha, fille
d'Aia, concubine de Saül. 12 Et David
alla prendre les os de Saül et de Jo-
nathas, son fils, chez les habitants de
Jabès en Galaad, qui les avaient en-
levés de la place de Bethsan, où les
Philisthins les avaient suspendus
après qu'ils eurent battu Saül à Gel-
boé. 13 Il emporta de là les os de Saül
et les os de Jonathas, son fils, et l'on
recueillit aussi les os de ceux qui
avaient été pendus. 14 On enterra les
os de Saül et de son fils Jonathas
dans le pays de Benjamin, à Séla,
dans le sépulcre de Cis, père de Saül,
et l'on fit tout ce que le roi avait or-
donné. Après cela, Dieu fut apaisé
envers le pays.

CHAP. XXI, 15 — 22. — Exploits de quelques vaillants hommes de David.

Chap. XXI. 15 L y eut encore guerre entre les
Philistins et Israël, et David
descendit avec ses serviteurs,
et ils combattirent les Philistins :
David fut fatigué. 16 Et Jesbi-Benob,
l'un des fils de Rapha, allait tuer
David; il avait une lance pesant
trois cents sicles d'airain, et il était
ceint d'une épée neuve. 17 Abisaï,
fils de Sarvia, vint au secours de
David; il frappa le Philistin et le
tua. Alors les gens de David lui
firent serment, en lui disant : " Tu
ne sortiras plus avec nous pour com-
battre, et tu n'éteindras point le flam-
beau d'Israël. "
18 Il y eut encore, après cela, une
bataille à Gob avec les Philistins.
Alors Sabochaï, le Husathite, tua
Saph, un des fils de Rapha.

6. *Sept*, nombre sacré, comme il convient à une telle réparation.—*Pendions* à un gibet (Vulg., *crucifiiôns*, de même vers. 9), après les avoir mis à mort. — *Devant* (litt. *pour*) *Jéhovah*, vengeur de la violation d'un serment fait en son nom. — *L'élu de Jéhovah :* ironie : sa conduite aurait bien dû répondre à sa dignité ! — *Je les livrerai :* Dieu lui-même avait manifesté à David qu'il devait donner satisfaction aux Gabaonites.

7. *Serment :* voy. I *Sam.*, xviii, 3; xx, 8, 16.

8. *Respha :* voy. iii, 7. — *Mérob :* la leçon *Michol* est fautive (I *Sam.*, xviii, 19).

9. *Sur la montagne*, ou plutôt la colline située au pied de Gabaa.—*Devant Jéhovah*, comme une solennelle réparation qui lui était offerte.—*Premiers jours de la moisson*, en avril.

10. *Un sac*, vêtement d'étoffe grossière dont on s'enveloppait dans le deuil.—*L'étendit pour elle*, pour s'y asseoir et s'y coucher. —*Jusqu'à ce que la pluie*, tombant après une longue sécheresse, indiquât que la colère de Dieu était apaisée. Cette pluie ne tombe sans doute qu'en automne; on put alors détacher les cadavres et les inhumer. Dans les cas ordinaires, le corps d'un supplicié devait être descendu du poteau avant la nuit (*Deut.* xxi, 23).

11 sv. L'action touchante de Respha inspira à David la pensée de faire rapporter les restes de la famille déchue dans le tombeau de ses pères.—*Alla* lui-même à Jabès, puis,

oppressit inique, ita delere debemus, ut ne unus quidem residuus sit de stirpe ejus in cunctis finibus Israel.
6. Dentur nobis septem viri de filiis ejus, ut crucifigamus eos Domino in Gabaa Saul, quondam electi Domini. Et ait rex : Ego dabo.
7. Pepercitque rex Miphiboseth
[b] I Reg. 18, 3. filio Jonathæ filii Saul, [b]propter jusjurandum Domini, quod fuerat inter David et inter Jonathan filium Saul.
8. Tulit itaque rex duos filios Respha filiæ Aia, quos peperit Sauli, Armoni, et Miphiboseth : et quinque filios Michol filiæ Saul, quos genuerat Hadrieli filio Berzellai, qui fuit de Molathi,
9. et dedit eos in manus Gabaonitarum : qui crucifixerunt eos in monte coram Domino : et ceciderunt hi septem simul occisi in diebus messis primis, incipiente messione hordei.
10. Tollens autem Respha filia Aia, cilicium substravit sibi supra petram ab initio messis, donec stillaret aqua super eos de cœlo : et non dimisit aves lacerare eos per diem, neque bestias per noctem.
11. Et nuntiata sunt David quæ fecerat Respha, filia Aia, concubina Saul.
12. Et abiit David, et tulit ossa Saul, et ossa Jonathæ filii ejus a viris Jabes Galaad, [c]qui furati fuerant ea de platea Bethsan, in qua suspenderant eos Philisthiim cum interfecissent [c] I Reg. 31, 12.
Saul in Gelboe :
13. Et asportavit inde ossa Saul, et ossa Jonathæ filii ejus : et colligentes ossa eorum, qui affixi fuerant,
14. sepelierunt ea cum ossibus Saul et Jonathæ filii ejus in terra Benjamin, in latere, in sepulcro Cis patris ejus : feceruntque omnia, quæ præceperat rex, et repropitiatus est Deus terræ post hæc.
15. Factum est autem rursum prœlium Philisthinorum adversum Israel, et descendit David, et servi ejus cum eo, et pugnabant contra Philisthiim. Deficiente autem David,
16. Jesbibenob, qui fuit de genere Arapha, [d]cujus ferrum hastæ trecentas uncias appendebat, et accinctus erat ense novo, nisus est percutere David. [d] I Reg. 17, 7.
17. Præsidioque ei fuit Abisai filius Sarviæ, et percussum Philisthæum interfecit. Tunc juraverunt viri David, dicentes : Jam non egredieris nobiscum in bellum, ne exstinguas lucernam Israel.
18. [e]Secundum quoque bellum fuit in Gob contra Philisthæos : tunc percussit Sobochai de Husati, Saph de stirpe Arapha de genere gigantum. [e] I Par. 29, 4.

---

ayant donné des ordres pour l'inhumation à Séla (vers. 14), il revint à Jérusalem. — Le vers. 12, voy. I *Rois*, XXXI, 10 sv. — *La place*, grand espace vide, espèce de *forum*, à l'intérieur des portes dans les villes orientales.

14. *A Séla*, localité inconnue, peut-être la même qui est mentionnée *Jos.* XVIII, 28. Vulg., *sur le côté*. — *Dieu fut apaisé*, et la famine cessa.

15. Les vers. 15-22 semblent extraits de quelque chronique abrégée des guerres de David, peut-être la même qui a fourni les matériaux des chap. v, viii, xxiii, 8-39. — *Il y eut guerre* : ces guerres rappelées sans indication de date, appartiennent sans doute à la première période du règne de David, alors que le roi était encore jeune et vigoureux. On pourrait les placer sans invraisemblance après la guerre relatée chap. v; dans les Paralipomènes (I, xx, 4-8) elles figurent après la prise de Rabba des Ammonites.

16. *De Rapha* (c.-à-d. *géant*), ancêtre des *Rephaïm*, géants dont il subsistait plusieurs familles au temps de Moïse (*Deut.* ii, 11; iii, 11, 13). Ils diffèrent des *Nephilim* (*Gen.* vi, 4; *Nombr.* xiii, 33). C'est à ces derniers, plutôt qu'aux *Rephaïm*, que se rattachent les *Enacim* ou fils d'Enac. — *300 sicles*, un peu plus de 4 kilos; la lance de Goliath pesait le double. — *Epée* (ou *armure*) *neuve* : l'hébr. a seulement, *d'une neuve*.

Quelques exégètes, regardant comme altéré le texte de ce verset, proposent de le rétablir ainsi : *David étant fatigué, ils firent halte à Nob. Là un homme de la race de Rapha*, etc.

17. *Le flambeau d'Israël*, David lui-même, suscité de Dieu pour procurer à Israël une vie heureuse et prospère.

18. *Une bataille* (Vulg., *une guerre*) *à Gob*, localité inconnue. Les Paralipomènes (I, xx, 4) portent *Gazer* (voy. *Jos.* x, 33) : Gob était sans doute dans le voisinage. *Sabochaï*, un des *gibborim* ou héros de David : comp. I *Par.* ii, 29; xxvii, 11. — *Husathite*, de la famille d'Hosa, en hébr. *Chouschah* (I *Par.* iv, 4).

[19]Il y eut encore une bataille à Gob avec les Philistins; et Elchanan, fils de Jaïr, de Bethléem, tua Lachmi, frère de Goliath de Geth, qui avait une lance dont le bois était semblable à une ensouple de tisserand.

[20]Il y eut encore une bataille à Geth. Il s'y trouva un homme de haute taille, qui avait six doigts à chaque main et à chaque pied, vingt-quatre en tout, et lui aussi descendait de Rapha. [21]Il insulta Israël, et Jonathan, fils de Samaa, frère de David, le tua.—[22]Ces quatre hommes étaient des enfants de Rapha à Geth; ils périrent par la main de David et par la main de ses serviteurs.

CHAP. XXII. — Cantique de David délivré de ses ennemis.

Chap. XXII. [1]DAVID adressa à Jéhovah les paroles de ce cantique, après que Jéhovah l'eut délivré de la main de tous ses ennemis et de la main de Saül. [2]Il dit :

Jéhovah est mon rocher, ma forteresse, mon libérateur,
3 Dieu est mon roc où je trouve un asile,
Mon bouclier, la corne de mon salut,
Ma haute retraite et mon refuge.
Mon Sauveur, tu me sauves de la violence.
4 J'invoquais celui qui est digne de louange, Jéhovah,
Et je fus délivré de mes ennemis.

5 Car les vagues de la mort m'environnaient,
Les torrents de Bélial m'épouvantaient.
6 Les liens du Schéol m'enlaçaient,
Les filets de la mort étaient tombés sur moi.
7 Dans ma détresse, j'invoquai Jéhovah,
Je criai vers mon Dieu;
De son temple il entendit ma voix,
Et mon cri parvint à ses oreilles.

8 La terre fut ébranlée et trembla,
Les fondements du ciel s'agitèrent,
Et ils furent ébranlés, parce qu'Il était courroucé
9 Une fumée montait de ses narines,
Et un feu dévorant sortait de sa bouche;
Il en jaillissait des charbons embrasés.
10 Il abaissa les cieux, et descendit;
Une sombre nuée était sous ses pieds.

11 Il allait monté sur un Chérubin, et il volait,
Il apparut sur les ailes du vent.

---

19. Le texte hébreu de ce verset est évidemment altéré. Les critiques, comparant I *Paral.* xx, 5, proposent de le rétablir dans le sens de notre traduction.

Vulgate : *Adéodat* (trad. de *Elchanan*), *fils de Saltus* (c.-à-d. *bois :* trad. de *Jaïr*), *tisseur en diverses couleurs*, *Bethléhémite*, *tua Goliath de Geth*, *qui avait une lance*, etc. Sous ces désignations *figurées*, S. Jérôme croit reconnaître David, ce qui est tout à fait invraisemblable.

21. *Il insulta Israël*, probablement par un défi injurieux : comp. I *Sam.*, xvii, 10; 25 sv. — *Samaa :* voy. xiii, 3.

22. *Par la main de David*, en ce sens que ces exploits eurent lieu sous son règne et sous son impulsion, et que lui-même prit part à l'une au moins de ces batailles.

CHAP. XXII.

1 sv. Ce *cantique* se retrouve dans le Psautier (*Ps.* xviii) avec des variantes nombreuses, mais de peu d'importance. Parmi les changements apportés au texte primitif, un petit nombre pourraient être attribués à des fautes de copistes; mais la plupart paraissent avoir été faits à dessein, par David lui-même, pour adapter le Psaume à l'usage liturgique; quelques-uns sont peut-être dus à l'auteur du livre de Samuel, pour faciliter à ses lecteurs l'intelligence du cantique. En somme, le texte de ce dernier nous paraît

19. Tertium quoque fuit bellum
in Gob contra Philisthæos, in quo
percussit Adeodatus filius Saltus
polymitarius Bethlehemites Goliath
Gethæum, cujus hastile hastæ erat
quasi liciatorium texentium.
20. Quartum bellum fuit in Geth:
in quo vir fuit excelsus, qui senos in
manibus pedibusque habebat digi-
tos, id est viginti quatuor, et erat de
origine Arapha. 21. Et blasphema-
vit Israel : percussit autem eum Jo-
nathan filius Samaa fratris David.
22. Hi quatuor nati sunt de Arapha
in Geth, et ceciderunt in manu Da-
vid, et servorum ejus.

CAPUT XXII.

Canticum gratiarum actionis David pro sua ab omnibus inimicis liberatione.



LOCUTUS est autem Da-
vid Domino verba car-
minis hujus, in die qua
liberavit eum Dominus
de manu omnium inimicorum suo-
rum, et de manu Saul. 2. Et ait : [a] Ps. 17, 3.
[a]Dominus petra mea, et robur
meum, et salvator meus. 3. Deus
fortis meus sperabo in eum : scutum
meum, et cornu salutis meæ : eleva-
tor meus, et refugium meum : salva-
tor meus, de iniquitate liberabis me.
4. [b]Laudabilem invocabo Domi- [b] Ps. 17, 4.
num : et ab inimicis meis salvus ero.
5. Quia circumdederunt me con-
tritiones mortis : torrentes Belial
terruerunt me. 6. Funes inferni cir-
cumdederunt me : prævenerunt me
laquei mortis. 7. In tribulatione mea
invocabo Dominum, et ad Deum
meum clamabo : et exaudiet de tem-
plo suo vocem meam, et clamor
meus veniet ad aures ejus.
8. Commota est et contremuit
terra : fundamenta montium con-
cussa sunt, et conquassata, quoniam
iratus est eis. 9. Ascendit fumus de
naribus ejus, et ignis de ore ejus vo-
rabit : carbones succensi sunt ab eo.
10. Inclinavit cœlos, et descendit :
et caligo sub pedibus ejus.
11. Et ascendit super cherubim,

s'approcher le plus de la rédaction primitive.

C'est à l'époque la plus brillante du règne de David, telle qu'elle est décrite au chap. viii de notre livre, que ce chant paraît avoir été composé.

Keil l'analyse ainsi :

Exorde (vers. 1-4) : louange à Jéhovah, libérateur de David.

1re Partie (5-28) : *a*) peinture de la délivrance sous l'image d'une théophanie, c.-à-d. d'une manifestation extraordinaire de Dieu (5-20); — *b*) Raison de la délivrance (21-28).

2e Partie (29-46) : puissant secours que David a reçu de Dieu pour combattre victorieusement les ennemis d'Israël.

Conclusion (47-51) : louange à Jéhovah.

1. *De la main de Saül :* ces mots ajoutés n'indiquent-ils pas un souvenir encore récent de cette délivrance particulière?

2. *Rocher*, *forteresse :* images empruntées à la nature du sol de la Palestine, où des rochers inaccessibles offrent un sûr abri aux fugitifs.

3. *Dieu est mon roc*, c'est-à-dire Dieu qui est mon rocher (*Deut.* xxxii, 4) : symbole de l'inébranlable fidélité. La Vulg. traduit souvent l'hébr. *tsour*, *rocher*, par *fortis.* Comp. vers. 47. — *Mon bouclier* (*Gen.* xv, 1); *la corne* qui me sauve : image empruntée aux animaux qui ont dans leurs cornes leur force et leur défense.

5 sv. Ces versets semblent se rapporter plus spécialement aux persécutions de Saül. — *De Bélial* (voy. *Deut.* xiii, 13), c.-à-d. de la destruction ou de la méchanceté des hommes pervers qui en voulaient à ma vie.

6. *Schéol*, lieu des âmes après la mort, ici synonyme de la mort en tant que destruction de la vie présente.

8. La délivrance est décrite sous l'image d'un orage, dans lequel Jéhovah vient exaucer lui-même la prière de son serviteur. *Du ciel ;* Vulg., *des montagnes*, comme *Ps.* xvii, 8.

9. Nuées et éclairs lointains qui s'avancent.

10. Jéhovah dans l'orage, au milieu de nuées sombres et lourdes, qui semblent *abaisser le ciel* plus près de la terre.

11. *Un Chérubin*, pour *des chérubins :* image empruntée aux deux chérubins qui, couvrant de leurs ailes étendues le propitiatoire ou couvercle de l'arche, formaient le trône de Dieu. Dans Ezéchiel (ch. i), les Chérubins symbolisent les forces de la nature qui obéissent à Dieu et dont il se sert pour accomplir les œuvres de sa puissance. — *Il*

12 Il s'entoura des ténèbres comme d'une tente,
D'amas d'eaux et de sombres nuages.
13 De l'éclat qui le précédait
Jaillissaient des charbons de feu.

14 Jéhovah tonna des cieux,
Le Très-Haut fit retentir sa voix.
15 Il lança des flèches et dispersa mes ennemis,
La foudre, et il les consuma.
16 Les vallées de la mer apparurent,
Les fondements du monde furent mis à nu,
A la menace de Jéhovah,
Au souffle du vent de ses narines.

17 Il étendit *sa main* d'en haut et me saisit,
Il me retira des grandes eaux;
18 Il me délivra de mon ennemi puissant,
De ceux qui me haïssaient; car ils étaient plus forts que moi.
19 Ils m'avaient surpris au jour de mon malheur,
Mais Jéhovah fut mon appui.
20 Il m'a mis au large,
Il m'a sauvé, parce qu'il s'est complu en moi.

21 Jéhovah m'a traité selon ma justice,
Il m'a rendu selon la pureté de mes mains.
22 Car j'ai gardé les voies de Jéhovah,
Et je n'ai pas fait le mal, infidèle à mon Dieu.
23 Toutes ses ordonnances étaient devant moi,
Et je ne m'écartais pas de ses lois.
24 J'étais sans reproche envers lui,
Et je me tenais en garde contre mon iniquité.

25 *Oui*, Jéhovah m'a rendu selon ma justice,
Selon ma pureté devant ses yeux.
26 Avec celui qui est bon tu te montres bon;
Avec l'homme droit tu te montres droit.
27 Avec celui qui est pur tu te montres pur,
Et avec le fourbe, tu agis perfidement.
28 Tu sauves les humbles parmi le peuple,
Et de ton regard tu abaisses les orgueilleux.

29 Car tu es ma lumière, ô Jéhovah;
Jéhovah éclaire mes ténèbres.
30 Avec toi je me précipite sur les bataillons armés,
Avec mon Dieu je franchis les murailles.
31 Dieu!... Ses voies sont parfaites,
La parole de Jéhovah est éprouvée *au feu;*
Il est un bouclier pour tous ceux qui se confient en lui.

32 Car qui est Dieu, si ce n'est Jéhovah?
Et qui est un rocher, si ce n'est notre Dieu?
33 Dieu est ma forte citadelle,
Il conduit l'homme intègre dans sa voie.
34 Il rend mes pieds semblables à ceux des biches,
Et il me fait tenir debout sur mes hauteurs.
35 Il forme mes mains au combat,
Et mes bras tendent l'arc d'airain.

---

apparut, hébr. *iêrâh;* dans le *Ps.* XVII, on lit *iêdéh*, il planait, était porté.

12. Nuées épaisses qui envahissent le ciel; torrents d'eau qui s'en échappent.

13. La splendeur de l'essence divine brille à travers cette enveloppe de nuées en charbons de feu : des faisceaux d'éclairs sortent des nuages.

14. *Sa voix :* le grondement du tonnerre.

15. *Flèches*, éclairs. — *Consuma*, hébr. *ha-*

et volavit : et lapsus est super pennas venti. 12. Posuit tenebras in circuitu suo latibulum : cribrans aquas de nubibus cœlorum. 13. Præ fulgore in conspectu ejus, succensi sunt carbones ignis. 14. Tonabit de cœlo Dominus : et excelsus dabit vocem suam.

15. Misit sagittas et dissipavit eos : fulgur, et consumpsit eos. 16. Et apparuerunt effusiones maris, et revelata sunt fundamenta orbis ab increpatione Domini, ab inspiratione spiritus furoris ejus.

17. Misit de excelso, et assumpsit me : et extraxit me de aquis multis. 18. Liberavit me ab inimico meo potentissimo, et ab his qui oderant me : quoniam robustiores me erant. 19. Prævenit me in die afflictionis meæ, et factus est Dominus firmamentum meum. 20. Et eduxit me in latitudinem : liberavit me, quia complacui ei.

21. Retribuet mihi Dominus secundum justitiam meam : et secundum munditiam manuum mearum reddet mihi. 22. Quia custodivi vias Domini, et non egi impie, a Deo meo. 23. Omnia enim judicia ejus in conspectu meo : et præcepta ejus non amovi a me. 24. Et ero perfectus cum eo : et custodiam me ab iniquitate mea.

25. Et restituet mihi Dominus secundum justitiam meam : et secundum munditiam manuum mearum, in conspectu oculorum suorum. 26. Cum sancto sanctus eris : et cum robusto perfectus. 27. Cum electo electus eris : et cum perverso perverteris. 28. Et populum pauperem salvum facies : oculisque tuis excelsos humiliabis.

29. Quia tu lucerna mea Domine : et tu Domine illuminabis tenebras meas. 30. In te enim curram accinctus : in Deo meo transiliam murum. 31. Deus, immaculata via ejus, eloquium Domini igne examinatum : scutum est omnium sperantium in se.

32. Quis est Deus præter Dominum : et quis fortis præter Deum nostrum? 33. Deus qui accinxit me fortitudine : et complanavit perfectam viam meam. 34. Coæquans pedes meos cervis, et super excelsa mea statuens me. 35. [c]Docens manus meas ad prœlium, et componens quasi arcum æreum brachia mea.

[c] Ps. 143, 1.

---

mam litt. *jeta dans le trouble*, frappa de consternation : expression habituellement en usage pour peindre l'anéantissement des ennemis par une intervention miraculeuse de Dieu.

16. Autres effets de la colère divine : vent impétueux, tremblement de terre, qui mettent à nu les entrailles de la terre et les profondeurs des mers.

17. *Grandes eaux*, tribulations et dangers de mort où les ennemis de David l'avaient jeté : comp. vers. 5.

18. *Mon ennemi*, poétique pour *mes ennemis*.

19. *Au jour de mon malheur*, durant la persécution de Saül (?).

20. *S'est complu en moi*, m'a choisi par grâce pour son serviteur.

24. *Sans reproche*, irréprochable dans mes relations avec Dieu et avec Saül. Comp. le témoignage que S. Paul rend de lui-même *Act.* xxiii, 1; xxiv, 16.

25 sv. Dieu se conduit envers les hommes d'après la manière dont les hommes se conduisent envers lui.

26. *Bon*, compatissant envers le prochain, miséricordieux; ou bien, *pieux* envers Dieu.

27. Tu abandonnes, tu livres le *fourbe*, le pervers à sa perversité : comp. *Rom.* ii, 1.

29. *Car* se rapporte à la pensée implicitement contenue dans le vers. 28, savoir, que David est du nombre des humbles.

30. *Avec toi*, litt. *par toi*, avec ou par ton secours.

31. David puise sa confiance dans la conduite (*les voies*) de Dieu et dans sa parole ou ses promesses.

32. *Qui est Dieu*, le vrai Dieu, celui qui peut secourir?

33. *Dans* (litt. *sur*) *sa voie*, la voie droite du juste; ou mieux : la voie que Dieu a tracée pour lui.

34. *Mes* (ou *ses*) *pieds*, agiles comme ceux des biches. — *Mes hauteurs*, celles de mon pays, qu'il défend victorieusement, et d'où il domine au loin.

35. *L'arc d'airain*, le plus fort et le plus difficile à bander.

36 Tu me donnes pour bouclier ton secours
Et ta douceur me fait grandir.
37 Tu élargis le chemin sous mes pas,
Et mes pieds ne chancellent point.

38 Je poursuis mes ennemis et je les détruis;
Je ne reviens pas sans les avoir anéantis.
39 Je les anéantis, je les brise, ils ne se relèvent pas;
Ils tombent sous mes pieds.
40 Tu me ceins de force pour le combat,
Tu fais plier sous moi mes adversaires.
41 Mes ennemis, tu les fais fuir devant moi:
Ceux qui me haïssent, je les extermine.
42 Ils regardent, et personne qui les sauve!
Ils crient vers Jéhovah, et il ne leur répond pas!
43 Je les broie comme la poussière de la terre;
Comme la boue des rues, je les écrase, je les foule.

44 Tu me délivres des révoltes de mon peuple;
Tu me conserves pour chef des nations.
Un peuple que je ne connaissais pas m'est asservi.
45 Les fils de l'étranger me flattent,
Dès qu'ils ont entendu, ils m'obéissent.
46 Les fils de l'étranger sont défaillants,
Ils sortent tremblants de leurs forteresses.

47 Vive Jéhovah et béni soit mon rocher!
Dieu, mon rocher de refuge, qu'il soit exalté!
48 Dieu qui m'accorde des vengeances
Qui m'assujettit les peuples,
49 Qui me fait échapper à mes ennemis,
Qui m'élève au-dessus de mes adversaires,
Qui me délivre de l'homme de violence.
50 C'est pourquoi je te louerai parmi les nations, ô Jéhovah,
Et je chanterai à la gloire de ton nom,
51 Il accorde de glorieuses délivrances à son roi,
Il fait miséricorde à son oint,
A David et à sa postérité pour toujours.

CHAP. XXIII, 1—7. — Dernières paroles de David.

Chap. XXIII. 1 VOICI les dernières paroles de David:

Oracle de David, fils d'Isaï,
Oracle de l'homme haut placé,
De l'oint du Dieu de Jacob,
De l'aimable chantre d'Israël

2 L'Esprit de Jéhovah a parlé par moi,
Et sa parole est sur mes lèvres.
3 Le Dieu d'Israël a parlé,
Le rocher d'Israël m'a dit:
Un juste dominant sur les hommes,
Dominant dans la crainte de Dieu!
4 *C'est* comme la lumière du matin, quand se lève le soleil,
Un matin sans nuages!
Par ses rayons, après la pluie, l'herbe sort de terre.

---

38. *Je poursuis;* ou bien, *je poursuivais;* de même au vers. 39.

42. *Ils regardent;* Vulg., *ils crient*, comme dans le Ps. XVIII.

44. *Révoltes de mon peuple :* L'allusion aux difficultés que David avait rencontrées au sein même de son peuple, par exemple les guerres civiles suscitées par Isboseth. — *Un peuple*, poétique pour *des peuples*, par ex. Thoü, roi de Hamath (VIII, 10) : prélude

36. Dedisti mihi clypeum salutis tuæ : et mansuetudo tua multiplicavit me. 37. Dilatabis gressus meos subtus me : et non deficient tali mei.

38. Persequar inimicos meos, et conteram : et non convertar donec consumam eos. 39. Consumam eos et confringam, ut non consurgant : cadent sub pedibus meis. 40. Accinxisti me fortitudine ad prœlium : incurvasti resistentes mihi subtus me. 41. Inimicos meos dedisti mihi dorsum : odientes me, et disperdam eos. 42. Clamabunt, et non erit qui salvet, ad Dominum, et non exaudiet eos. 43. Delebo eos ut pulverem terræ : quasi lutum platearum comminuam eos atque confringam.

44. Salvabis me a contradictionibus populi mei : custodies me in caput gentium : populus, quem ignoro, serviet mihi. 45. Filii alieni resistent mihi, auditu auris obedient mihi. 46. Filii alieni defluxerunt, et contrahentur in angustiis suis.

47. Vivit Dominus, et benedictus Deus meus : et exaltabitur Deus fortis salutis meæ. 48. Deus qui das vindictas mihi, et dejicis populos sub me. 49. Qui educis me ab inimicis meis, et a resistentibus mihi elevas me : [d]a viro iniquo liberabis me : [d] Ps. 17, 49.
50. [e]Propterea confitebor tibi Domine in gentibus : et nomini tuo cantabo. 51. Magnificans salutes regis sui, et faciens misericordiam christo suo David, et semini ejus in sempiternum. [e] Rom. 15, 9.

CAPUT XXIII.

Verba novissima David, et catalogus virorum ipsius illustrium.



HÆC autem sunt verba David novissima. Dixit David filius Isai : Dixit vir, cui constitutum est de Christo Dei Jacob, egregius psaltes Israel :

2. Spiritus Domini locutus est per me, et sermo ejus per linguam meam. 3. Dixit Deus Israel mihi, locutus est Fortis Israel, Dominator hominum, justus dominator in timore Dei. 4. Sicut lux auroræ, oriente sole, mane absque nubibus rutilat,

---

de la future soumission de toutes les nations païennes sous le sceptre du Fils de David, prédite *Ps.* lxxii.

45. *Me flattent*, litt. *me mentent*, me rendent des hommages inspirés par la crainte. — *Entendu :* mes ordres, ou le bruit de mes victoires?

46. *Sont défaillants*, dans le découragement, désespérant de pouvoir résister à la puissance victorieuse de David. — *Ils sortent tremblants*, en suivant la leçon du Psaume. Ici l'hébr. porte, *ils se ceignent*, pour s'enfuir plus vite *de leurs forteresses.*

47. *Vive Jéhovah!* ou bien, *Jéhovah est vivant.*

50. S. Paul (*Rom.* xv, 9) cite ce verset pour prouver que les nations païennes sont aussi appelées à la foi. Comp. la promesse faite à Abraham *Gen.* xii, 3; xxii, 18.

51. *A sa postérité pour toujours :* David a ici en vue la prophétie de Nathan (vii, 12-16).

CHAP. XXIII.

1. *Les dernières paroles :* ce cantique qui ne figure pas dans le livre des Psaumes, est le dernier que David ait composé, du moins le dernier ayant trait à son royaume dans l'avenir, aux temps messianiques. Son regard, éclairé par l'Esprit de Dieu, aperçoit un souverain plein de justice et de piété, sous le règne duquel les justes auront la bénédiction et le salut, et la puissance des méchants sera renversée. L'éternelle alliance que Jéhovah a faite avec lui (ch. vii) est le gage que ces choses s'accompliront (vers. 5).

Vers. 1. *Oracle :* David a conscience de parler sous l'inspiration divine.

3. *Un juste dominant :* le verbe manque; c'est comme une exclamation arrachée à David à la vue subite du *Roi* idéal qui apparaît à ses yeux. — *Juste* dans le sens absolu de ce mot, la justice même (comp. *Jér.* xxiii, 5; *Zach.* ix, 9; *Ps.* lxxi, 2) : sa volonté sera en tout conforme à celle de Jéhovah. — *Dans la crainte de Dieu :* le règne de ce Dominateur sera celui de la véritable piété. Ces traits indiquent clairement le Messie.

4. *C'est :* l'apparition du Dominateur sera, pour le monde plongé dans les ténèbres, *comme la lumière*, etc.—*Par ses rayons*, etc. : image des grâces et des bénédictions que le Messie apportera aux hommes.

5 N'en est-il pas ainsi de ma maison avec Dieu?
Car il a fait avec moi une alliance éternelle,
De tous points bien ordonnée et gardée
Oui, il fera germer tout mon salut et tout son bon plaisir.
6 Mais les impies sont tous comme des épines que l'on rejette,
On ne les prend pas avec la main;
7. L'homme qui y touche s'arme d'un fer ou d'un bois de lance,
Et on les consume par le feu sur place.

CHAP. XXIII, 8 — 39. — Les vaillants hommes de David.

Chap. XXIII. 8 VOici les noms des héros de
David : Jesbaam, fils de Ha-
chamoni, chef des officiers. Il
brandit sa lance sur huit cents hom-
mes, qu'il fit périr en une seule fois.
9 Après lui, Eléazar, fils de Dodo,
fils d'Ahohi. Il était l'un des trois bra-
ves qui étaient avec David, lorsqu'ils
défièrent les Philistins rassemblés
pour combattre, 10 tandis que les hom-
mes d'Israël montaient sur les hau-
teurs. Il se leva et frappa les Philis-
tins jusqu'à ce que sa main fut lasse
et qu'elle resta attachée à son épée.
Jéhovah opéra une grande délivrance
en ce jour-là, et le peuple revint à la
suite d'Eléazar, mais seulement pour
ramasser les dépouilles.
11 Après lui, Semma, fils d'Agé, le
Hararite. Les Philistins s'étaient ras-
semblés en une seule troupe; il y
avait là une pièce de terre remplie de
lentilles, et le peuple fuyait devant
les Philistins, 12 Semma se plaça au
milieu du champ, le défendit et battit
les Philistins. Et Jéhovah opéra une
grande délivrance.
13 Trois d'entre les trente capitaines
descendirent au temps de la moisson
et vinrent auprès de David, à la ca-
verne d'Odollam, tandis qu'une
troupe de Philistins était campée
dans la vallée des Réphaïm. 14 David
était alors dans la forteresse, et il y
avait un poste de Philistins à Beth-
léhem. 15 David eut un désir, et il dit:
" Qui me fera boire de l'eau de la ci-
terne qui est à la porte de Bethléem? "
16 Aussitôt les trois braves, passant au
travers du camp des Philistins, puisè-
rent de l'eau de la citerne qui est à la
porte de Bethléem. Ils la prirent et
l'apportèrent à David; mais il ne vou-
lut pas la boire, et il en fit une liba-
tion à Jéhovah, 17 en disant : " Loin
de moi, ô Jéhovah, de faire cela!
N'est-ce pas le sang de ces hommes
qui sont allés au péril de leur vie? "
Et il ne voulut pas la boire. Voilà ce
que firent ces trois braves.
18 Abisaï, frère de Joab, fils de Sar-
via, était aussi chef des officiers. Il
brandit sa lance contre trois cents
hommes et les tua, et il eut du renom

5. Telle est la situation de ma maison vis-à-vis de Dieu : c'est d'elle que sortira ce roi juste. — *Une alliance :* les promesses du chap. VII. — *Gardée* fidèlement jusqu'à ce jour; ou bien, *sûre :* toutes les éventualités sont prévues; les descendants de David fussent-ils infidèles, Jéhovah ne retirera pas sa faveur. — *Tout* le *salut* promis à moi et à ma maison. — *Son bon plaisir*, c.-à-d. le dessein de Dieu tel qu'il se révèle dans cette alliance; d'autres, *mon désir*.

Vulgate : *Et ma maison n'était pas si grande devant Dieu pour qu'il fît avec moi un pacte éternel, ferme en toutes choses et assuré; car* ce pacte *est tout mon salut et toute ma* (ou *sa*) *volonté, et rien n'en provient qui ne porte ses fruits.*

7. *Sur place*, de l'hébr, *iaschab;* d'autres, avec la Vulgate, *jusqu'à ce qu'il n'en reste rien*, de l'hébr. *schabath*, cesser. C'est au jugement final que les épines seront condamnées au feu : voy. *Matth.* XIII, 30).

8 sv. Comp. une liste parallèle I *Par.* XI, sv., avec quelques différences dans les noms. *Chef des officiers* (hébr. *scheloschi*, propr. *trentième* (voy. *Exod.* XIV, 7), des guerriers attachés de plus près à la personne de David, ses *adjudants* ou *aides de camp*. Comp. II *Rois*, VII, 2, 17, 19; XV, 25. Ce titre n'est donné qu'à deux autres : Abisaï (vers. 18; I *Par.* XI, 12) et Amasa (I *Par.* XII, 18). — — *Huit cents :* l'endroit parallèle des Paralipomènes porte *trois cents;* c'est probablement la vraie leçon. — *En une seule fois*, non d'un seul coup, mais dans la même bataille.

et sicut pluviis germinat herba de terra. 5. Nec tanta est domus mea apud Deum, ut pactum æternum iniret mecum firmum in omnibus atque munitum. Cuncta enim salus mea, et omnis voluntas : nec est quidquam ex ea quod non germinet. 6. Prævaricatores autem quasi spinæ evellentur universi : quæ non tolluntur manibus. 7. Et si quis tangere voluerit eas, armabitur ferro et ligno lanceato, igneque succensæ comburentur usque ad nihilum.

[a] I Par. xi, 10.

8. [a] Hæc nomina fortium David. Sedens in cathedra sapientissimus princeps inter tres, ipse est quasi tenerrimus ligni vermiculus, qui octingentos interfecit impetu uno.

9. Post hunc, Eleazar filius patrui ejus Ahohites inter tres fortes, qui erant cum David quando exprobraverunt Philisthiim, et congregati sunt illuc in prœlium. 10. Cumque ascendissent viri Israel, ipse stetit et percussit Philisthæos donec deficeret manus ejus, et obrigesceret cum gladio : fecitque Dominus salutem magnam in die illa : et populus, qui fugerat, reversus est ad cæsorum spolia detrahenda.

11. Et post hunc, Semma filius Age de Arari : et congregati sunt Philisthiim in statione : erat quippe ibi ager lente plenus. Cumque fugisset populus a facie Philisthiim, 12. stetit ille in medio agri, et tuitus est eum, percussitque Philisthæos : et fecit Dominus salutem magnam.

[b] I Par. xi, 15.

13. Necnon et ante descenderant tres qui erant principes inter triginta, [b] et venerant tempore messis ad David in speluncam Odollam : castra autem Philisthinorum erant posita in Valle gigantum. 14. Et David erat in præsidio : porro statio Philisthinorum tunc erat in Bethlehem. 15. Desideravit ergo David, et ait : O si quis mihi daret potum aquæ de cisterna, quæ est in Bethlehem juxta portam! 16. Irruperunt ergo tres fortes castra Philisthinorum, et hauserunt aquam de cisterna Bethlehem, quæ erat juxta portam, et attulerunt ad David : at ille noluit bibere, sed libavit eam Domino, 17. dicens : Propitius sit mihi Dominus, ne faciam hoc : num sanguinem hominum istorum, qui profecti sunt, et animarum periculum bibam? Noluit ergo bibere : hæc fecerunt tres robustissimi.

18. Abisai quoque frater Joab filius Sarviæ, princeps erat de tribus:

Le texte hébreu de ce verset est évidemment altéré; notre traduction donne le sens probable qui résulte de la comparaison avec I *Paral.* xi, 11 sv. Vulgate : " Celui qui était assis dans la chaire, le plus sage, le premier entre les trois; c'est lui qui, comme le petit ver le plus tendre du bois, tua huit cents hommes en une seule fois. "

9. sv. *Après lui*, par le rang. — *De Dodo*, ou Dodaï (I *Par.* xxvii, 4, où la Vulg. dit *Dudia*); Vulg., *de son oncle*, (paternel) : *dodo* en hébr. signifie *son oncle.*—*Défièrent* en *insultant* (Vulg.) : comp. I *Sam.*, xvii, 17.—*Tandis que les hommes d'Israël*, effrayés, se retiraient *sur les hauteurs.*—*Le peuple* (les guerriers d'Israël), sa frayeur étant passée, *revint à la suite d'Eléazar*, lorsqu'il ne restait plus rien à faire qu'à dépouiller les vaincus. — *Une grande délivrance*, une grande victoire.

Le texte des vers. 9-10 diffère de celui des Paralipomènes; ne serait-il pas altéré?

11. *Le Hararite*, c.-à-d. le montagnard; il habitait un des districts montagneux de Juda ou d'Ephraïm. — *En une seule troupe;* Vulg., *dans une station*, un poste; d'autres proposent de lire un nom de lieu, *Léchi* ou *Lachis* (*Jos.* xv, 9).

13. *Trois d'entre les trente capitaines :* ils sont nommés avec les autres vers. 24 sv. *Odollam :* voy. I *Sam.*, xxii, 1 — *Vallée des Réphaïm* ou *des Géants :* voy. *Jos.* xv, 8. Cet exploit eut sans doute lieu pendant la guerre racontée II *Sam.*, v, 17 sv.

14. *La forteresse*, point fortifié sur une des hauteurs voisines de la caverne.

15. *Eut un désir* et le fit entendre, sans doute par une simple exclamation suggérée par un souvenir de jeunesse. Cette *citerne* est probablement une des trois que les Arabes appellent *puits de David*, et qui sont situées à 7 minutes O. N. O. de Bethléem.

17. On cite d'Alexandre un trait à peu près semblable, mais qui n'est pas relevé par un acte religieux, comme chez David.

18 sv. *Chef des officiers*, comme Jesbaam (vers. 8). — *Parmi les trois*, la première

parmi les trois. [19] Il était le plus considéré d'entre les trente, et il fut leur chef; mais il n'égala pas les trois *premiers*.

[20] Banaïas, fils de Joïadas, fils d'un homme vaillant et riche en exploits, de Cabséel. Il frappa les deux ariels de Moab. Il descendit dans une citerne et frappa un lion, un jour de neige. [21] C'est lui aussi qui frappa un Egyptien d'un aspect redoutable et qui avait une lance à la main; il descendit vers lui avec un bâton et lui arracha de la main sa lance, avec laquelle il le tua. [22] Voilà ce que fit Banaïas, fils de Joïadas, [23] et il eut du renom parmi les trois braves. Il était plus considéré que les trente, mais il n'égala pas les trois. David le fit membre de son conseil.

[24] Asaël, frère de Joab, était des trente; Elehanan, fils de Dodo, de Bethléem; [25] Semma, de Harod; Elica, de Harod; [26] Hélès de Phalti; Hira, fils d'Accès, de Thécua; [27] Abiéser, d'Anathoth; Mobonnaï, le Husatite; [28] Selmon, l'Ahohite; Maharaï, de Nétopha; [29] Héled, fils de Baana, de Nétopha; Ithaï, fils de Ribaï, de Gabaa des fils de Benjamin; [30] Banaïa, de Pharaton; Heddaï, des vallées de Gaas; [31] Abi-Albon, d'Araba; Azmaveth, de Béromi; [32] Eliaba, de Salaboni; Bne-Assem; Jonathan; [33] Semma, le Hararite; Ahiam, fils de Sarar, le Hararite; [34] Eliphélet, fils d'Aasbaï, fils d'un Machatien; Eliam, fils d'Achitophel, de Gilo; [35] Hesraï, de Carmel; Pharaï, d'Arbi; [36] Igaal, fils de Nathan, de Soba; Bonni de Gad; [37] Sélec, l'Ammonite; Naharaï, de Béroth, écuyer de Joab, fils de Sarvia; [38] Ira, le Jéthrite; Gareb, le Jéthrite; [39] Urie, le Héthéen. En tout trente-sept.



triade, composée de Jesbaam, Eléazar et Semma. — *Jusqu'aux trois premiers*, Jesbaam, etc.

Si, avec les LXX et la Vulg., on lit dans ce verset partout *trois*, et nulle part *trente*, on aura un sens un peu différent : *Abisaï... était aussi chef de trois*, d'une seconde triade, *dans laquelle il se fit un nom*, *étant le plus considéré et le chef de ces trois*, mais *sans égaler les héros de la première triade*, savoir Jesbaam, etc. Comp. vers. 13 et la note.

20. *Banaïas* commanda les Céréthiens et les Phéléthiens durant tout le règne de David (II *Sam.* viii, 18; xx, 23); plus tard, il soutint Salomon contre Adonias et reçut en récompense le commandement de l'armée à la place de Joab. Son père Joïadas était prêtre (I *Paral.* xxvii, 5. Comp. I, xii, 27). — *Cabséel*, dans la partie sud de Juda (*Jos.* xv, 21). — *Les deux ariels*, litt. *lions de Dieu :* c'est le nom que les Perses et les Arabes donnent encore aujourd'hui à des guerriers d'une valeur extraordinaire. — *Un lion*, tombé dans une fosse que la neige avait recouverte.

21. *D'un aspect redoutable*, d'une haute stature (I *Par.* xi, 23).

21. *Les trois braves :* voy. vers. 18 et la note. — *Membre de son conseil*, ministre d'Etat : comp. I *Par.* xxvii, 34.

24. *Asaël*, mourut jeune (ii, 18, 32) et dut être remplacé dans le corps des trente. *Etait des trente :* ces mots sont sous-entendus pour les personnages suivants. — *Elehanan* pour *Elchanan*, différent du personnage du même nom (Vulg. *Adéodatus*) mentionné xxi, 19. — *Dodo :* voy. vers. 9.

25. *Semma* (différent de celui du vers. 11), appelé Sammoth et Sammaoth I *Par.* xi, 11, 33; xxvii, 8; il était chef de la cinquième division de l'armée de David. — *De Harod*, natif de Harad (*Jug.* vii, 1).

26. *Hélès*, chef de la septième division militaire. — *Phalti* ou Beth-Phelet, dans la partie sud de Juda (*Jos.* xv, 27). — *Thécua*, dans le désert de Juda (xiv, 2).

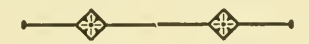
27. *Abiéser*, chef de la neuvième division. — *Anathoth*, dans la tribu de Benjamin (*Jos.* xviii, 24). — *Mobonnaï*, faute de copiste pour *Sobochaï* (I *Par.* xi, 29), chef de la huitième division. — *Husatite :* voy. xxi, 18 et comp. I *Par.* iv, 4.

28. *Selmon*, appelé Haï I *Par.* xi, 29, de la famille benjaminite d'Ahoha. — *Maharaï*, chef de la dixième division (I *Par.* xxvii, 13). — *Nétopha* ou *Nétupha*, localité voisine de Bethléem.

ipse est qui levavit hastam suam contra trecentos, quos interfecit, nominatus in tribus, 19. et inter tres nobilior, eratque eorum princeps, sed usque ad tres primos non pervenerat.

20. Et Banaias filius Joiadæ viri fortissimi, magnorum operum, de Cabseel : ipse percussit duos leones Moab, et ipse descendit, et percussit leonem in media cisterna in diebus nivis. 21. Ipse quoque interfecit virum Ægyptium, virum dignum spectaculo, habentem in manu hastam : itaque cum descendisset ad eum in virga, vi extorsit hastam de manu Ægyptii, et interfecit eum hasta sua. 22. Hæc fecit Banaias filius Joiadæ. 23. Et ipse nominatus inter tres robustos, qui erant inter triginta nobiliores : verumtamen usque ad tres non pervenerat : fecitque eum sibi David auricularium, a secreto.

24. Asael frater Joab inter triginta, Elehanan filius patrui ejus de Bethlehem, 25. Semma de Harodi, Elica de Harodi, 26. Heles de Phalti, Hira filius Acces de Thecua, 27. Abiezer de Anathoth, Mobonnai de Husati, 28. Selmon Ahohites, Maharai Netophathites, 29. Heled filius Baana, et ipse Netophathites, Ithai filius Ribai de Gabaath filiorum Benjamin, 30. Banaia Pharathonites, Heddai de torrente Gaas, 31. Abialbon Arbathites, Azmaveth de Beromi, 32. Eliaba de Salaboni. Filii Jassen, Jonathan, 33. Semma de Orori, Aiam filius Sarar Arorites, 34. Eliphelet filius Aasbai filii Machati, Eliam filius Achitophel Gelonites, 35. Hesrai de Carmelo, Pharai de Arbi, 36. Igaal filius Nathan de Soba, Bonni de Gadi, 37. Selec de Ammoni, Naharai Berothites armiger Joab filii Sarviæ, 38. Ira Jethrites, Gareb et ipse Jethrites, 39. Urias Hethæus. Omnes triginta septem.



29. *Héled*, chef de la douzième division.

30. *Pharaton :* voy. *Jug.* xii, 13. — *Des vallées* qui se trouvaient au pied du mont Goas, dans la tribu de Benjamin (*Jos.* xxiv, 30).

31. *Abi-Albon*, appelé Abiel I *Par.* xi, 33. — *Araba* ou *Beth-Araba*, dans le désert de Juda (*Jos.* xv, 6). *Béromi :* lisez *Bahurim* (I *Par.* xi, 23) : voy. xvi, 5.

32 sv. *Salaboni*, ou plutôt *Salibim :* voy. *Jos.* xix, 42. — *Bnê-Assem*, non composé d'homme, dont les deux éléments signifient *fils d'Assem*. La dernière partie de ce verset et la première partie du vers. 33 offrent une leçon fautive, qu'il faut corriger d'après I *Par.* xi, 34 : *Bnê-Assem*, *de Géson* (localité inconnue); *Jonathan, fils de Sagé, le Hararite* (voy. vers. 11).

34. La vraie leçon de la première moitié de ce verset paraît être : *Eliphélet*, *fils d'Ur; Hépher*, *le Machatien*, du pays de Machati, dans le N. E. de Galaad (x, 6). — *Achitophel*, le rusé et infidèle conseiller de David (xv, 12).

35. *Carmel*, dans la montagne de Juda (I *Sam.* xxv, 2). — *Pharaï*, ou *Naaraï* (I *Par.* xi, 37). — *Arbi*, Arab, dans la montagne de Juda (*Jos.* xv, 52).

36. On lit I *Par.* xi, 38 : *Joël, frère de Nathan; Mibahar, fils d'Agaraï :* ce dernier texte est probablement altéré.

37. *Béroth :* voy. IV, 2.

38. *Jéthrite*, de la famille de Géthréï, de Cariathiarim (I *Par.* ii, 53).

39. *Urie :* voy. xi, 3. — *Trente-sept*, savoir trois de la première classe (vers. 8-12), deux de la deuxième (vers. 18-23), et 32 de la troisième (vers. 24-39), en comptant trois noms dans le texte amendé du vers. 34. D'autres retrouvent les *trente-sept* en comptant le nom omis dans la deuxième triade (voy. les notes des vers. 13 et 18). La liste des *Trente* contient plus de 30 noms; cela s'explique par la mort de plusieurs, qui durent être remplacés. Si Joab ne figure pas sur cette liste, c'est qu'il était le chef de toute l'armée.

CHAP. XXIV.— Dénombrement du peuple; peste. Achat de l'aire d'Areuna.

Chap. XXIV. LA colère de Jéhovah s'enflamma de nouveau contre Israel, et il excita David contre eux, en disant : " Va, fais le dénombrement d'Israël et de Juda. "

2 Le roi dit à Joab, chef de l'armée, qui était avec lui : " Parcours toutes les tribus d'Israël, depuis Dan jusqu'à Bersabée ; qu'on fasse le dénombrement du peuple, afin que je sache à combien il s'élève. "
3 Joab dit au roi : " Que Jéhovah ton Dieu rende le peuple plus nombreux, cent fois plus nombreux qu'il n'est déjà, et que les yeux du roi mon seigneur le voient! Mais pourquoi le roi mon seigneur met-il son plaisir à faire cela? "
4 Mais l'ordre du roi prévalut contre Joab, et *il fut donné* aux chefs de l'armée ; et Joab et les chefs de l'armée sortirent de devant le roi pour faire le dénombrement du peuple d'Israël.
5 Ayant passé le Jourdain, ils campèrent à Aroër, à droite de la ville, qui est au milieu de la vallée de Gad, puis à Jazer.
6 Ils allèrent en Galaad et dans le pays de Thachthim-Hodsi; ensuite à Dan-Jaan et aux environs de Sidon.
7 Ils allèrent à la place forte de Tyr et dans toutes les villes des Hévéens et des Chananéens, enfin dans le Négeb de Juda, à Barsabée.
8 Lorsqu'ils eurent ainsi parcouru tout le pays, ils revinrent à Jérusalem au bout de neuf mois et vingt jours.
9 Joab remit au roi le rôle du dénombrement du peuple : il y avait en Israël huit cent mille hommes de guerre tirant l'épée, et cinq cent mille en Juda.

10 David sentit battre son cœur lorsqu'il eut fait le dénombrement du peuple, et il dit à Jéhovah : " J'ai commis un grand péché en faisant cela! Maintenant, ô Jéhovah, ôtez, je vous prie, l'iniquité de votre serviteur, car j'ai tout à fait agi en insensé. "

11 Le lendemain, quand David se leva, la parole de Jéhovah fut adressée à Gad, le prophète, le voyant de

---

CHAP. XXIV.

1. *La colère de Jéhovah*, etc. : cette proposition est comme le titre du chapitre tout entier, dans lequel on raconte ce qui alluma cette *colère*, savoir le dénombrement du peuple. — *De nouveau* fait allusion aux trois années de famine du chap. xxi. C'est dans les dernières années du règne que le dénombrement eut lieu. Outre cette cause clairement indiquée, il faut sans doute en ajouter une autre, savoir le péché du peuple dans les révoltes d'Absalom et de Séba, soutenues par un si grand nombre d'Israélites, contre l'oint de Jéhovâh. — *Il excita*, indirectement (voy. la note de I *Sam.* xxvi, 19), *David contre eux*, contre Israël, en le portant à faire une action qui devait être préjudiciable au peuple. Dans l'endroit parallèle des Paralipomènes (I, xxi, 1), il est dit : " Satan se leva contre Israël, et il excita David à faire le dénombrement. "

2. *Joab*, *chef de l'armée :* c'est un dénombrement militaire que David a en vue ; oubliant que la puissance d'un roi théocratique repose avant tout sur Dieu, il veut connaître les forces matérielles sur lesquelles il peut compter. *Qui était avec lui* dit peu de chose. Peut-être y a-t-il quelques mots omis et doit-on lire : *Le roi dit à Joab et aux chefs de l'armée qui étaient avec lui* (Joab) : comp. I *Par.* xxi, 2.

3. *Joab* ne voit pas l'utilité d'un dénombrement ; de plus, il soupçonne le roi de quelque pensée d'orgueil et de vaine complaisance. Sans doute, le dénombrement avait un but utile ; il se liait à l'organisation militaire du pays et devait servir à la compléter (I *Par.* xxvii, 23 sv.). Mais c'était là justement le danger. Rien de plus contraire à l'idée théocratique que cette puissante organisation militaire d'une nation nombreuse et vaillante. La théocratie reposait sur ce principe, que Dieu seul était la force de son peuple, et par suite que la meilleure sauvegarde d'Israël consistait, non dans le nombre et la valeur des guerriers, mais dans la fidélité à la loi divine. C'est pour l'avoir un moment oublié que David offensa le Seigneur.

5. *Ils campèrent*, s'établirent sous des tentes dans une plaine à côté de la ville, à cause du grand nombre de personnes qui venaient les trouver. Il en fut sans doute de même dans les autres stations, quoique cette circonstance ne soit mentionnée qu'ici. — *Aroër*, au N. E. de Rabba (*Jos.* xiii, 25), dans *la vallée de Gad*, c.-à-d. sur l'Arnon,

CAPUT XXIV.

David ob numeratum populum a Gad propheta correptus ex tribus flagellis oblatis pestem triduanam elegit; qua in populum sæviente, ac 70000 interemptis, orat David Dominum, et a Gad propheta admonitus, in area Areuna, dato pretio, altare erigit, cessatque pestis.

[a] 1 Par. 21, 1.



T [a]addidit furor Domini irasci contra Israel, commovitque David in eis dicentem : Vade, numera Israel et Judam.

2. Dixitque rex ad Joab principem exercitus sui : Perambula omnes tribus Israel a Dan usque Bersabee, et numerate populum, ut sciam numerum ejus. 3. Dixitque Joab regi : Adaugeat Dominus Deus tuus ad populum tuum, quantus nunc est, iterumque centuplicet in conspectu domini mei regis : sed quid sibi dominus meus rex vult in re hujuscemodi? 4. Obtinuit autem sermo regis verba Joab, et principum exercitus : egressusque est Joab, et principes militum a facie regis, ut numerarent populum Israel. 5. Cumque pertransissent Jordanem, venerunt in Aroer ad dexteram urbis, quæ est in valle Gad : 6. Et per Jazer transierunt in Galaad, et in terram inferiorem Hodsi, et venerunt in Dan silvestria. Circumeuntesque juxta Sidonem, 7. transierunt prope mœnia Tyri, et omnem terram Hevæi et Chananæi, veneruntque ad meridiem Juda in Bersabee : 8. et lustrata universa terra, affuerunt post novem menses, et viginti dies, in Jerusalem. 9. Dedit ergo Joab numerum descriptionis populi regi, et inventa sunt de Israel octingenta millia virorum fortium, qui educerent gladium : et de Juda quingenta millia pugnatorum.

10. [b]Percussit autem cor David eum, postquam numeratus est populus : et dixit David ad Dominum : Peccavi valde in hoc facto : sed precor Domine, ut transferas iniquitatem servi tui, quia stulte egi nimis. [b] 1 Reg. 24, 6.

11. Surrexit itaque David mane,

qui arrose cette tribu : ce trait est ajouté pour distinguer cette ville d'une autre de même nom dans la tribu de Ruben (*Jos.* xii, 2). — *Jazer*, sur la frontière de Gad et de Ruben : voy. *Nombr.* xxi, 32.

6. *Galaad*, ici, le pays montagneux arrosé par le Jaboc. — *Le pays de Thachthim-Hodsi* (ou bien avec la Vulg., *le bas-pays de Hodsi*) est complètement inconnu. Le texte est sans doute altéré, et le désaccord des anciennes versions ne permet pas de le rétablir. D'après le contexte, le lieu désigné devait se trouver sur la rive orientale du lac de Génésareth. — *Dan*, l'ancienne Laïs (*Gen.* xiv, 14), à l'extrémité septentrionale du royaume. — *Jaan* : la signification de ce mot est incertaine. Les anciennes versions traduisent *Dan des bois*, ce qui fait soupçonner que le texte primitif portait *Jaar*, forêt, au lieu de *Jaan*. D'après le P. Cornély, le dieu Pan, que les Phéniciens appelaient *Baal-Jaan* ou *Dan-Jaan* (c.-à-d. *Seigneur* ou *Juge joueur de flûte*), avait à Laïs un temple célèbre, d'où le nom de *Dan* donné quelquefois à cette ville (II *Sam.* xxiv, 6). Lorsque les Danites l'eurent prise, comme leur père s'appelait aussi Dan, c'est ce nom qu'ils retinrent, à l'exclusion de l'autre; mais il était pour eux celui de leur père, et non plus celui d'une divinité païenne. — *Sidon*, limite du royaume au N. O.

7. Les villes des Hévéens et des Chananéens (par ex. Gabaon, Béroth, Cariathiarim, etc.) situées dans les tribus de Nephthali, Zabulon et Issachar (plus tard la Galilée). Un grand nombre de Chananéens étaient restés dans ces contrées, payant tribut aux Israélites. — *Le Négeb*, le midi.

9. *Huit cent mille*, *cinq cent mille* en nombre rond. Ces chiffres correspondent à une population de 6 à 7 millions d'habitants; la Palestine, si prospère à cette époque, pouvait facilement les nourrir. Les Paralip. (I, xxi, 5) disent 1100 mille : comp. I *Par.* xxvii, 24. Les tribus de Benjamin et de Lévi ne furent pas dénombrées.

10. *Sentit battre son cœur* : sa conscience se réveilla. Ou plus litt., *le cœur de David le battit;* lui fit entendre un reproche. — *Otez l'iniquité*, accordez-moi le pardon, ou du moins dites-moi ce que je dois faire pour l'obtenir.

11. *Le voyant de David* : voy. I *Sam.* ix, 9; xxii, 5. Ce récit paraît emprunté à peu près littéralement à un écrit du prophète Gad; la relation parallèle des Paralip.

David, en ces termes : 12 " Va dire à
David : Ainsi parle Jéhovah : Je mets
devant toi trois *choses;* choisis-en
une, et je te la ferai. " 13 Gad vint vers
David et lui fit connaître *cette parole
de Jéhovah,* en disant : " Veux-tu
sept années de famine dans ton pays,
ou bien trois mois de fuite devant tes
ennemis qui te poursuivront, ou bien
trois jours de peste dans ton pays?
Maintenant réfléchis et vois ce que je
dois répondre à celui qui m'envoie. "
14 David répondit à Gad : " Je suis
dans une cruelle angoisse. Ah! tom-
bons entre les mains de Jéhovah, car
ses miséricordes sont grandes; mais
que je ne tombe pas entre les mains
des hommes! "

15 Et Jéhovah envoya la peste en
Israël depuis le matin de ce jour jus-
qu'au temps fixé; et il mourut, de
Dan à Bersabé, soixante-dix mille
hommes parmi le peuple. 16 L'ange
étendait la main sur Jérusalem pour
la détruire, mais Jéhovah se repentit
de ce mal, et il dit à l'ange qui fai-
sait périr le peuple : " Assez! retire
maintenant ta main. " L'ange de
Jéhovah était près de l'aire d'Areuna,
le Jébuséen. 17 A la vue de l'ange qui
frappait le peuple, David dit à Jého-
vah : " C'est moi qui ai péché, c'est
moi qui suis coupable; mais ces bre-
bis, qu'ont-elles fait? Que ta main
soit donc sur moi et sur la maison de
mon père! "

18 Ce jour-là, Gad vint auprès de
David et lui dit : " Monte et élève à
Jéhovah un autel dans l'aire d'Areuna,
le Jébuséen. " 19 David monta, selon
la parole de Gad, comme Jéhovah
l'avait ordonné. 20 Areuna, ayant re-
gardé, vit le roi et ses serviteurs qui
se dirigeaient vers lui; 21 il sortit et
se prosterna devant le roi, le visage
contre terre, en disant : " Pourquoi
mon seigneur le roi vient-il vers son
serviteur? " Et David répondit : " Pour
acheter de toi cette aire et pour y
bâtir un autel à Jéhovah, afin que la
plaie se retire de dessus le peuple. "
22 Areuna dit à David : " Que mon
seigneur le roi prenne l'*aire* et qu'il
offre en sacrifice ce qu'il trouvera bon;
voici les bœufs pour l'holocauste, le
traîneau et les jougs des bœufs servi-
ront de bois. 23 Tout cela, ô roi, Areu-
na le donne au roi. Que Jéhovah, ton
Dieu, ajouta-t-il, te soit favorable! "
24 Le roi répondit à Areuna : " Non,
mais je veux l'acheter de toi à prix
d'argent, et je n'offrirai point à Jého-
vah, mon Dieu, des holocaustes qui
ne me coûtent rien. " Et David
acheta l'aire et les bœufs pour cin-
quante sicles d'argent. 25 Il bâtit
là un autel à Jéhovah et offrit des
holocaustes et des sacrifices pacifi-
ques. — Ainsi Jéhovah fut apaisé
envers le pays, et la plaie se retira
d'Israël.

(I, xxi), est plus développée, a un caractère moins original.

13. *Sept années* (comp. *Gen.* xli, 27, 30; II *Rois*, viii, 1) : les LXX ici et les Paralip. (I, xxi, 12) disent *trois années.* ce qui répond mieux aux *trois* mois et aux *trois* jours.

14. *Tombons*, moi et mon peuple. C'est surtout dans le fléau de la peste que l'homme n'a d'autre recours qu'en la miséricorde divine.

15. *Jusqu'au temps fixé*, jusqu'au 3e jour. Les rabbins et S. Jérôme : *jusqu'au temps de l'assemblée* du soir, où l'on offrait l'holocauste, c.-à-d. jusqu'au soir du premier jour; et ils s'appuient sur les versets qui suivent; mais ces versets ne prouvent pas que la peste ait duré moins de 3 jours. *L'heure fixée* pour le sacrifice du soir : c'est l'interprétation des anciens rabbins et de S. Jérôme. Litt., *jusqu'au temps fixé*, ou *jusqu'au temps de la réunion* (du peuple). *Jusqu'au temps fixé* ne peut s'entendre des *trois jours* du vers. 13, puisqu'il est dit vers. 16 que Dieu abrégea la durée de la peste.

16. *L'ange*, qui avait commencé par frapper les extrémités du pays, allait frapper la capitale elle-même. — *Se repentit :* voy. la note de *Gen.* vi, 6. — *L'ange... était près de l'aire d'Areuna* (voy. la note du vers. 18); il était donc visible, ce qui suppose un fléau surnaturel. Comp. I *Par.* xxi, 16 sv.

18. *Et lui dit :* ce qui suit n'est qu'un résumé du discours; le reste se devine par l'exécution (vers. 21 sv.). — *L'aire d'Areuna*, ailleurs *d'Ornan*, était sur le mont Moria, où Abraham avait reçu l'ordre d'immoler

et sermo Domini factus est ad Gad prophetam et Videntem David, dicens : 12. Vade, et loquere ad David : Hæc dicit Dominus : Trium tibi datur optio, elige unum quod volueris ex his, ut faciam tibi. 13. Cumque venisset Gad ad David, nuntiavit ei, dicens : Aut septem annis veniet tibi fames in terra tua : aut tribus mensibus fugies adversarios tuos, et illi te persequentur : aut certe tribus diebus erit pestilentia in terra tua. Nunc ergo delibera, et vide quem respondeam ei, qui me misit, sermonem. 14. Dixit autem David ad Gad : Coarctor nimis : [c]sed melius est ut incidam in manus Domini (multæ enim misericordiæ ejus sunt) quam in manus hominum.

[c] 1 Par. 21, 13. Dan. 13, 23.

15. Immisitque Dominus pestilentiam in Israel, de mane usque ad tempus constitutum, et mortui sunt ex populo a Dan usque ad Bersabee septuaginta millia virorum. 16. Cumque extendisset manum suam Angelus Domini super Jerusalem ut disperderet eam, misertus est Dominus super afflictione, et ait Angelo percutienti populum : Sufficit : nunc contine manum tuam : erat autem Angelus Domini juxta aream Areuna Jebusæi. 17. Dixitque David ad Dominum cum vidisset Angelum cædentem populum : Ego sum qui peccavi, ego inique egi : isti qui oves sunt, quid fecerunt? vertatur, obsecro, manus tua contra me, et contra domum patris mei.

18. Venit autem Gad ad David in die illa, et dixit ei : Ascende, et constitue altare Domino in area Areuna Jebusæi. 19. Et ascendit David juxta sermonem Gad, quem præceperat ei Dominus. 20. Conspiciensque Areuna, animadvertit regem et servos ejus transire ad se : 21. et egressus adoravit regem prono vultu in terram, et ait : Quid causæ est ut veniat dominus meus rex ad servum suum? Cui David ait : Ut emam a te aream, et ædificem altare Domino, et cesset interfectio quæ grassatur in populo. 22. Et ait Areuna ad David : Accipiat, et offerat dominus meus rex, sicut placet ei : habes boves in holocaustum, et plaustrum, et juga boum in usum lignorum. 23. Omnia dedit Areuna rex regi : dixitque Areuna ad regem : Dominus Deus tuus suscipiat votum tuum. 24. Cui respondens rex, ait : Nequaquam ut vis, sed emam pretio a te, et non offeram Domino Deo meo holocausta gratuita. Emit ergo David aream, et boves, argenti siclis quinquaginta : 25. et ædificavit ibi David altare Domino, et obtulit holocausta et pacifica : et propitiatus est Dominus terræ, et cohibita est plaga ab Israel.

---

son fils (*Gen.* xxii), au sommet du plateau, au N. de la cité de David. Areuna était sans doute un descendant des Jébuséens, devenu membre du peuple de Dieu.

20. *Ses serviteurs;* d'après les Paralip., ses quatre fils. — *Sortit* de l'aire, qui était peut-être entourée d'une palissade.

21. *Se retire*, litt. *soit arrêtée*, retenue en arrière, *cohibita*, comme traduit la Vulg. vers. 25.

22. *Les bœufs* attelés au *traîneau* qui passait et repassait sur les gerbes pour les battre, c.-à-d. pour en faire sortir le grain.

23. *Te soit favorable*, accueille favorablement tes sacrifices et tes prières, comme l'explique la Vulgate.

24. *Je veux l'acheter :* si le sacrifice n'était pas pris sur l'avoir de celui qui l'offre, il ne serait plus le symbole de l'offrande de sa propre personne. — *Cinquante sicles d'argent*, environ 150 fr. Les Paralip. (I, xxi, 25) disent *600 sicles d'or*, plus de 20 mille fr. Quelques interprètes, partant de ce fait que le sicle d'or valait 12 fois plus que le sicle d'argent, proposent de lire ici *50 sicles d'or* (1704 fr.), et d'interpréter les Paralipomènes, *David donna à Ornan des sicles d'or de la valeur de 600* (sicles d'argent, 1704 fr.) Comp. *Gen.* xxiii, 15.

25. *Un autel :* comp. I *Par.* xxi, 27; xxii, 1. Ce morceau prépare le récit de la construction du temple qui eut lieu dès les premières années du règne de Salomon.



Les Livres des Rois.

Introduction.

Les deux livres des Rois continuent l'histoire des deux livres de Samuel. Le titre convient bien au sujet, car ils nous donnent la succession de tous les rois de Juda et d'Israël depuis la mort de David et l'avènement de Salomon jusqu'à la chute du dernier roi de Juda, c'est-à-dire jusqu'à la captivité.

Cet écrit ne formait à l'origine qu'un seul livre, intitulé dans les anciens manuscrits hébreux *Melakim*, les Rois, ou *Sépher Melakim*, le livre des Rois; ce sont les LXX, et, d'après eux, l'auteur de l'Italique et S. Jérôme, qui l'ont arbitrairement scindé en deux parties et ont rattaché ces parties par des numéros d'ordre aux deux livres précédents.[1] Cet arrangement, grâce à l'adoption de la Vulgate dans toute l'Eglise latine, devint d'un usage général. On est arrivé ainsi à compter quatre livres des Rois, comme si le troisième et le quatrième ne formaient avec les deux premiers qu'un seul et même ouvrage. Ils en sont néanmoins tout à fait distincts, soit par le temps de leur composition, soit par leur mode de narration.

David avait élevé la nation israélite au plus haut degré de puissance et de prospérité. Sorti victorieux des difficultés et des dangers que lui avaient attirés ses fautes, il semblait avoir assis son trône sur des fondements assez solides pour lui assurer, selon la promesse divine (II *Sam.* vii), une durée éternelle. Et cependant ce royaume, qui s'étendait des frontières de l'Egypte jusqu'aux rives de l'Euphrate et l'emportait sur tous ses voisins en force et en richesses, nous le verrons détruit environ quatre siècles après; Jérusalem avec son temple et ses palais magnifiques sera prise et ruinée, et la masse du peuple arrachée à ses antiques foyers pour être transportée en Assyrie et en Chaldée. Par quel enchaînement de faits et de causes s'opéra cette étonnante révolution, c'est ce que raconte notre livre. Le récit commence à l'avènement de Salomon, dont il décrit la puissance et la splendeur, tout en laissant entrevoir le germe de la ruine future. Puis, après avoir narré le schisme qui divisa Israël en deux royaumes, il conduit l'histoire de chacun d'eux jusqu'à leur chute respective, en en signalant toujours plus clairement les causes. A la fin, de peur que le lecteur ne s'imagine que les promesses faites au fils d'Isaï sont mises à néant, l'auteur fait briller à ses yeux comme un rayon d'espérance, lorsqu'il mentionne l'heureux changement survenu dans la condition misérable du dernier roi de la race de David.

L'ouvrage se divise naturellement en trois parties :

Première Partie.

Règne de Salomon sur le peuple de Dieu encore réuni en un seul royaume (I *Rois* i-xi).

Deuxième Partie.

Histoire parallèle et synchronique des royaumes de Juda et d'Israël, séparés après Salomon, jusqu'à la destruction du royaume des dix tribus et la captivité assyrienne (I *Rois*, xii-II *Rois*, xvii).

---

[1] C'est uniquement pour se conformer à l'usage établi de son temps que S. Jérôme suivit cette division, car il n'ignorait pas que les troisième et quatrième livres des Rois forment un ouvrage à part : voy. sa Préface aux Livres de Samuel et des Rois. Il en est de même d'Origène, au rapport d'Eusèbe, *Hist. eccles.* vi, 25.

Troisième Partie.

Histoire du royaume de Juda demeuré seul jusqu'à sa propre ruine et la captivité de Babylone. (II *Rois*, xviii-xxv).

L'auteur des livres des Rois n'est pas un simple historien relatant avec plus ou moins de détails la vie et le règne des souverains qui se sont succédé sur le trône de Juda ou sur celui d'Israël. Sans doute, il les nomme tous et note avec soin le commencement et la fin de leur règne; mais ce qu'il veut nous montrer avant tout, c'est la main de Dieu dans l'histoire du peuple et de ses rois; le point de vue où il se place est essentiellement religieux et théocratique. Son livre, comme on l'a très bien dit, est comme un écho du jugement divin : chaque roi est pesé dans la balance et une sentence est prononcée sur lui. Voilà pourquoi il raconte d'une manière circonstanciée les événements dans lesquels Dieu manifeste son action, soit en récompensant la fidélité à sa loi, soit en punissant la rebellion et l'idolâtrie. Ainsi s'explique la place considérable qu'occupe dans son livre l'histoire de quelques rois, tels que Salomon, Ezéchiel et Joas, Jéroboam, Achab et Joram : ils se sont distingués parmi tous les autres, les uns par leur zèle pour développer ou rétablir le culte de Jéhovah, les autres pour l'abolir et y substituer celui des idoles. Les détails sur le rôle et les miracles des prophètes, spécialement d'Elie et d'Elisée, ont la même raison d'être : les prophètes sont les organes dont Dieu se sert pour intimer au peuple et aux rois ses volontés, ses avertissements et ses menaces. Au contraire, les faits dont l'importance est exclusivement politique ou militaire, l'auteur, ou bien les passe sous silence,[1] ou bien se contente de leur donner une simple mention, en renvoyant pour le détail aux Annales de Juda ou d'Israël : " Ces choses, dit-il, ne sont-elles pas écrites au livre des Annales d'Israël ", ou " de Juda "? Cette formule est répétée jusqu'à trente-quatre fois. Cette intention de l'auteur est encore clairement indiquée par la mention fréquente de la Loi comme source de bénédiction et de vie pour ceux qui la pratiquent, et par les nombreux passages où il rappelle la promesse d'une royauté perpétuelle faite à David (II *Sam.* vii), promesse que les fautes mêmes de ses descendants ne sauraient rendre vaine.

L'auteur nous apprend, dans les derniers mots de son livre (IV *Rois*, xxv, 27 sv.), qu'Evilmérodach, en la première année de son règne, c'est-à-dire l'an 561 av. J.-C., vers le milieu de la captivité, fit sortir de prison le roi Jéchonias (Joachin) et lui rendit ses anciens honneurs. D'autre part, il ne fait aucune mention ni du décret de Cyrus (536 av. J.-C.), ni du retour de l'exil, ni de la reconstruction du temple, qui importaient bien plus à son but que la délivrance du seul Jéchonias. Ce qui nous permet d'assigner comme limites à la date de composition les années 561 et 536. Le style de l'ouvrage convient parfaitement à cette époque. Il renferme une série d'expressions nouvelles, d'un caractère plus moderne, que vous chercheriez en vain dans Isaïe, dans Osée ou Joël, à côté d'autres qui ne se rencontrent plus, du moins avec le même sens, dans les Paralipomènes, Esdras et Zacharie.[2]

Quant à l'auteur lui-même, la Bible ne l'ayant pas nommé, on ne peut

[1] Par exemple, l'expédition de Zarah, roi d'Ethiopie, contre Asa, celles de Josaphat contre les Moabites et les Edomites, les succès remportés par Ozias sur les Philistins, la captivité du roi Manassé en Assyrie, etc. : événements que nous connaissons par les Paralipomènes (II, xx, 1 sv.; xxvi, 6 sv.; xxxiii, 11 sv.).

[2] Voy. Trochon, *Préface des Livres des Rois*, p. 106 sv.

faire à ce sujet que des conjectures. La tradition juive, recueillie dans le Talmud,[1] désigne Jérémie. Cette opinion n'a rien d'invraisemblable; plusieurs commentateurs anciens et modernes l'ont adoptée. Ils se fondent sur la grande ressemblance de langage et de pensée qu'on remarque entre le livre des Rois et les écrits du Prophète. La fin de II *Rois*, xxiv, 18 — xxv, 26, et celle de Jérémie, par exemple,sont presque les mêmes.[2] A cette conjecture on oppose plusieurs difficultés, entre autres l'âge du Prophète : ayant commencé à prophétiser la treizième année du règne de Josias (628 av. J.-C.),il devait avoir près de 90 ans en 561; comment eût-il pu à cet âge compulser les documents anciens pour rédiger l'histoire des rois? ces difficultés ne sont peut-être pas insolubles. Nous n'essaierons pas, cependant, de les discuter; il y faudrait de longs développements, et pour n'aboutir à aucune certitude.

L'historien des Rois a pris soin lui-même de nous indiquer les sources où il a puisé la matière de ses récits. Ce sont, pour le règne de Salomon, le *Livre des actes de Salomon* (I *Rois*, xi, 41); pour l'histoire des rois de Juda, le *Livre des Annales des rois de Juda* (I *Rois*, xiv, 29, al.), et pour celle des rois d'Israël, le *Livre des Annales des rois d'Israël* (I *Rois*, xv, 31, al.). La formule uniformément employée est celle-ci : " Le reste est écrit (litt. *n'est-il pas écrit)* dans le Livre des Annales, " etc. Cette formule suppose que, à l'époque où fut rédigé notre livre, les documents en question se trouvaient encore entre les mains des contemporains. Quelle idée devons-nous nous faire de ces trois ouvrages? L'opinion commune les considère comme des *Annales* officielles de chaque règne, rédigées par des historiographes en titre (en hébr. *mazkirim;* Vulg., *a commentariis*), et l'on invoque à l'appui l'ancienne coutume des cours de l'Asie et de l'Egypte, où un historien officiel avait à consigner tous les événements importants concernant la maison royale et le royaume sous la forme d'annales que l'on conservait dans les archives publiques.[3]

A ce moment, le P. Cornely oppose les raisons suivantes : La manière dont les historiographes attitrés de l'Assyrie et de l'Egypte traitaient l'histoire nous est connue par les monuments récemment découverts dans ces divers pays. Qu'on lise, par exemple,le récit composé par le scribe Pentaour de l'expédition de Ramsès II Meiamoun contre les Khétas, ou bien les annales de Sennachérib, d'Asarhaddon, d'Assurbanipal, etc., y trouve-t-on autre chose qu'une série de victoires, de merveilleux faits d'armes, de louanges emphatiques? S'il avait existé dans les royaumes de Juda et d'Israël des historiographes officiels, tout entiers à la dévotion de la cour, n'auraient-ils pas tenu le même langage, même sous les plus détestables souverains? Les fils de ces méchants rois auraient-ils permis que la mémoire des crimes et des infamies de leurs pères fût conservée dans les archives de l'Etat? On a rencontré en Egypte et en Assyrie des monuments sur lesquels les fondateurs de nouvelles dynasties avaient fait marteler les exploits des rois leurs prédécesseurs, et graver leurs propres noms à la place de noms plus anciens. N'est-il pas permis de supposer que les usurpateurs si nombreux dans le royaume d'Israël se seraient appliqués plutôt à détruire

[1] Talm. Babyl. *Baba Bathra*, 15, a.
[2] Voy. de nombreux rapprochements d'expressions et de pensées signalées entre les deux écrits par M. M. Vigouroux, *Manuel biblique*, II, 77, et Trochon, *op. cit.* p. 109.
[3] Comp. II *Sam.* viii, 16; xx, 24; I *Rois*, iv, 3; II, xviii, 18; *Is.* xxxvi, 3, 22; II *Par.* xxxiv, 8. Pour les rois de Perse, comp. *Esth.* vi, 1; Hérodote vi, 100; vii, 90, al.

qu'à conserver la mémoire des princes qu'ils avaient assassinés pour régner à leur place? Un Baasa, par exemple, après avoir fait périr jusqu'au dernier tous les descendants de Jéroboam (I *Rois*, xv, 29), aurait-il laissé subsister dans les archives publiques le souvenir de ce roi, et sa propre mémoire aurait-elle été mieux respectée par Zambri, le meurtrier de toute sa famille?

Pour nous faire une idée plus exacte des documents utilisés et mentionnés par notre historien, continue le P. Cornely, comparons son livre aux Paralipomènes. Plusieurs passages des Rois s'y trouvent reproduits mot à mot; les deux écrivains ont donc puisé aux mêmes sources. Mais l'auteur des Paralipomènes, tout en alléguant fréquemment le *Livre des rois de Juda* ou d'Israël, invoque non moins souvent les écrits des prophètes Nathan, Ahias le Silonite, Addo, Séméias, Jéhu, fils d'Hanani, Isaïe, fils d'Amos, et il les cite comme faisant partie des Annales de Juda et d'Israël (II *Par.* xx, 34; xxxii, 32). D'où cette conclusion assez naturelle que les ouvrages mentionnés sous ce dernier titre par l'historien des Rois sont, non pas des annales publiques rédigées par des scribes officiels, mais des écrits privés, composés librement par les prophètes sur l'histoire de leur temps, et rassemblés plus tard en divers corps d'ouvrages par quelque rédacteur inconnu qui aurait conservé aux diverses parties le nom de leurs auteurs. On comprend ainsi que le même document ait pu être cité, ici, sous le titre d'Annales des rois de Juda et d'Israël, ailleurs sous le nom du prophète qui en avait composé une partie. Ainsi s'explique comment le lecteur, pour apprendre plus en détail les événements du règne de Salomon, est renvoyé par l'auteur des *Rois* aux *Annales de Salomon* (I *Rois*, xi, 41) et par l'auteur des Paralipomènes (II, ix, 29) aux paroles de Nathan le prophète, aux oracles d'Ahias le Silonite et à la vision d'Addo le Voyant; ou bien encore pourquoi, dans l'histoire de Roboam, l'un allègue les “ Annales des rois de Juda ”, l'autre les “ Livres de Séméias le prophète et d'Addo le Voyant. ” Enfin, cette hypothèse admise, il n'y a plus lieu de s'étonner que l'historien des Rois s'étende longuement sur des faits particuliers concernant les prophètes, et il ne devient plus nécessaire de supposer d'autres sources où il aurait puisé ses informations à ce sujet.[1]

Quoi qu'il en soit de l'origine des documents auxquels a puisé l'historien des Rois, qu'ils aient été rédigés par des historiographes officiels, ou qu'ils soient l'œuvre privée des prophètes, tout le monde s'accorde à reconnaître qu'ils ont été écrits par des contemporains et des témoins oculaires parfaitement instruits des faits qu'ils relatent. Le caractère même de leur récit atteste également leur véracité. Ce qu'ils ont vu et entendu, ils le disent simplement, sans partialité; ils ne cachent rien, ne dissimulent rien, n'excusent rien. Etrangers à toute espèce d'adulation, n'ayant en vue que la loi et les préceptes divins, ils racontent sincèrement et sans ambages les crimes des mauvais rois comme les belles actions des bons, et dans ces derniers eux-mêmes, ils ne manquent pas de relever les fautes qui ont pu se mêler à leurs

[1] Cornely. *Introductio in libros sacros* II, ii, p. 295 suiv. — On pourrait encore, à l'appui de ce sentiment, invoquer ce fait que, dans le canon des Juifs, les livres des Rois, comme ceux de Samuel, sont désignés sous l'appellation générique de *Prophètes antérieurs*, pour les distinguer des ouvrages prophétiques proprement dits, qualifiés de *Prophètes postérieurs* (Isaïe, Jérémie, etc.). N'est-ce pas un indice qu'on les croyait rédigés par des *hommes de Dieu*, à qui l'Esprit divin donnait l'intelligence de la conduite de Dieu à l'égard de son peuple?

vertus. Or, ces documents inattaquables à tous les points de vue, notre auteur les fait siens, il les cite à chaque page ou y renvoie ses lecteurs, les invitant ainsi à contrôler tous ses dires. Nous sommes donc en présence d'un historien bien informé et d'une œuvre de bonne foi qui mérite toute créance.

L'autorité historique de notre auteur a reçu une confirmation éclatante par la comparaison qu'on a pu établir entre ses récits et les inscriptions gravées sur les monuments récemment mis au jour en Egypte, en Assyrie, en Chaldée, etc. Donnons quelques exemples. Sur les murailles du temple de Karnac, parmi les noms des ennemis défaits par Sésac (Sésonchis), roi d'Egypte, dans son expédition de Syrie, on lit celui du *royaume* ou du *roi de Juda*. En outre, les monuments laissés par ce souverain expliquent plus facilement que, nonobstant le mariage de Salomon avec la fille de Pharaon, le rebelle Jéroboam ait pu se réfugier en Egypte, et qu'aussitôt après la mort de Salomon le roi d'Egypte ait déclaré la guerre à son fils : Sésac, fondateur d'une nouvelle dynastie, n'était pas d'origine égyptienne, mais assyrienne. — Notre historien mentionne trois autres rois d'Egypte : Sua, ou Sévé (Sabaka, II *Rois*, xvii, 4), Tharaca, qu'il désigne sous le nom de roi d'Ethiopie, et qui, en effet, au témoignage des monuments, ne régna que plus tard sur l'Egypte (II *Rois*, xix, 9), et Néchao, le vainqueur de Josias (II *Rois*, xxiii, 34) : trois pharaons dont les gestes mentionnés ou supposés dans le livre des Rois sont aujourd'hui mieux connus par les inscriptions hiéroglyphiques et cunéiformes qu'ils ne l'étaient par les maigres relations des historiens de l'antiquité. — Mésa, roi de Moab, célèbre ses victoires sur les Israélites dans une longue inscription de la plus grande utilité pour l'intelligence de la relation que donne notre auteur de l'expédition de Joram et de Josaphat contre Moab. — Les rois de Damas Benhadad, Hazaël et Rasin, dont il est question dans notre livre, (I *Rois*, xv, 18, 20; xix, 15; II *Rois*, xv, 37), figurent aussi dans les inscriptions assyriennes, et ce qu'elles en rapportent concorde entièrement avec ce qu'en dit notre auteur. — Il nomme cinq rois d'Assyrie comme ayant fait des expéditions contre les Israélites, savoir Phul, Téglatphalasar, Salmanasar, Sennachérib et Asarhaddon,[1] or nous avons des inscriptions des quatre derniers relatant ces expéditions victorieuses; le nom du premier, il est vrai, n'a pas encore été découvert, mais la grande majorité des assyriologues, s'appuyant sur ces mêmes inscriptions, identifient Phul avec Téglatphalasar.[2] — Enfin les monuments de la Chaldée font de nombreuses mentions, toujours en conformité avec les données de notre histoire, des rois de Babylone Mérodach-Baladan, qui envoya une ambassade à Ezéchias et Nabuchodonosor, qui détruisit Jérusalem et le temple et mit fin au royaume de Juda.[3]

La seule difficulté qui se puisse alléguer contre l'autorité de l'histoire des Rois se tire de la chronologie.[4]

---

1 II *Rois*, xv, 19, 29 (II *Par.* xxviii, 16, 20); xvii, 3-6; xviii, 9, 13; xix, 37.

2 Vigouroux, *Ibid.* 81 sv. 120 sv. 171 sv. 226 sv. Schrader. *Keilinschriften und Alt. Test.* p. 217 sv.

3 Vigouroux, *Ibid.* p. 293 sv. 453 sv. Schrader, *Ibid.* 338 sv. — Il est pourtant une partie de l'histoire des Rois que les adversaires de la révélation traitent de légende, c'est celle qui raconte la mission des prophètes, leurs prédications et leurs miracles. Mais, en dehors de la négation du surnaturel, ils n'apportent aucun motif pour révoquer en doute des faits qui se lient à la trame de l'histoire sacrée, laquelle sans eux ne se comprendrait plus.

4 Pour d'autres difficultés plus légères, voy. les notes qui accompagnent la traduction.

L'auteur marque avec soin, non seulement le commencement et la fin du règne de chacun des rois de Juda et d'Israël, mais encore le synchronisme de ces règnes. Or ces nombres ne concordent parfaitement ni entre eux ni avec la chronologie assyrienne. D'une part, si l'on additionne les chiffres respectifs des années des rois de Juda et d'Israël, depuis la première année de Roboam où commença le schisme des dix tribus, jusqu'à la sixième année d'Ezéchias et la prise de Samarie qui mit fin au royaume d'Israël (II *Rois*, xviii, 10), il manque une vingtaine d'années à la durée de ce dernier royaume. D'autre part, la chronologie assyrienne, fixée dans les documents de Ninive au moyen d'éponymes qui donnaient leur nom à l'année, comme les consuls à Rome, contredit sur plusieurs points les données numériques de notre livre. La concordance existe pour la prise de Samarie par les Assyriens, l'an 721 av. J.-C.; mais voici des divergences formelles. D'après la chronologie biblique généralement reçue, Achab, roi d'Israël, mourut l'an 898 ou 897 avant notre ère, et d'après la chronologie assyrienne, il fut battu avec les rois confédérés à Karkar, par le roi de Ninive Salmanasar III en 854, c'est-à-dire plus de 40 ans après la date que l'on assigne à sa mort.[1] De même Ozias, roi de Juda, régna de 809 à 758, et les inscriptions de Téglatphalasar nous le montrent en guerre avec ce roi entre les années 742-740, seize ou dix-huit ans après sa mort. Enfin Menahem, roi d'Israël, régna de 770 à 759, et 21 ans après la fin de son règne, en 738, Téglatphalasar II le compte parmi ses tributaires.[2]

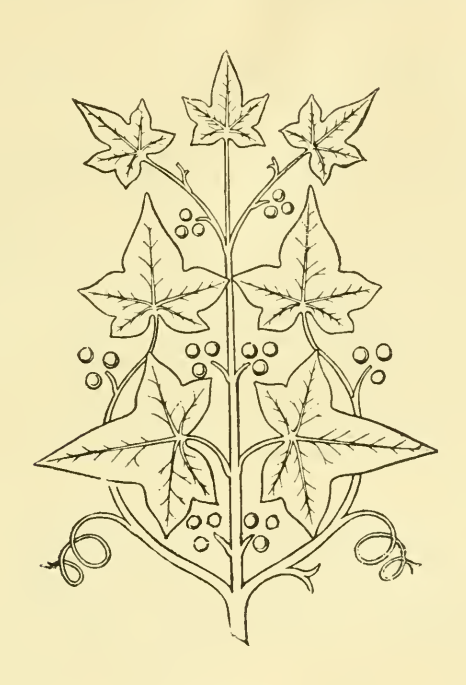
L'autorité de l'écrivain sacré est-elle ici en cause? Pour le soutenir, il faudrait prouver que des chiffres faux se sont rencontrés dans son œuvre originale; mais rien ne nous autorise à faire remonter jusqu'à lui les inexactitudes et les contradictions que nous venons de signaler. Elles sont le fait des copistes; les nombres, tout le monde le sait, sont d'ordinaire la partie la plus défectueuse dans les anciens manuscrits. Pour que ceux de l'Ecriture se fussent transmis sans altération, Dieu aurait dû faire un miracle continuel. Quels sont ceux qui ont été altérés? Il appartient à la critique de le rechercher, et, si elle parvient à le découvrir, de rétablir la leçon primitive. Dans la question spéciale qui nous occupe, il nous paraît probable qu'un certain nombre d'années doivent être retranchées à la durée du royaume de Juda. En ce qui concerne les divergences avec la chronologie assyrienne, nous ferons observer qu'elles ne portent pas sur les synchronismes; sur ce point les documents ninivites et les documents israélites sont d'accord; les uns et les autres nous disent, par exemple, qu'Ozias, roi de Juda, et Manahem, roi d'Israël, ont été contemporains de Téglatphalasar II, comme Salmanasar IV, Sargon et Sennachérib l'ont été d'Ezéchias roi de Juda. Nous venons d'indiquer sur quels points existe le désaccord; mais qui nous dit qu'Achab, roi d'Israël, mourut l'an 898 ou 897 avant notre ère, ou que le règne de Manahem finit l'an 759? Ce n'est pas la Bible, ce sont les chronologistes qui fixent ces dates au moyen de calculs faits d'après des chiffres plus ou moins altérés. Encore une fois, ni l'inspiration, ni la véracité de l'écrivain sacré ne sont ici en cause.

Notre Vulgate, sauf un petit nombre de leçons peu importantes, reproduit exactement le texte hébreu du

[1] Cet événement de la vie d'Achab ne nous est connu que par les documents assyriens.

[2] Nous empruntons plusieurs de ces détails et considérations à M. Vigouroux, *Les Livres saints*, etc. IV, 499 sv.

livre des Rois. Il n'en est pas de même des LXX ; le texte reçu offre des différences assez considérables avec l'hébreu : transpositions, omissions, additions. Comme ces différences varient dans les divers manuscrits, on en conclut qu'elles sont dues à des copistes inexpérimentés ou à des correcteurs trop hardis. Parmi les additions se trouve un long passage sur Jéroboam, intercalé entre les vers. 24 et 25 de I *Rois*, xii ; le P. Cornely lui refuse l'autorité canonique.



Premier Livre des Rois

[LE TROISIÈME DANS LA VULGATE.]

 PREMIÈRE PARTIE. 

Histoire du peuple de Dieu réuni sous le sceptre de Salomon. [I *Rois*, Ch. I — XI].

§ I. — AVÈNEMENT DE SALOMON AU TRÔNE. [I — II].

CHAP. I. — Vieillesse de David ; Abisag. Conspiration d'Adonias. Salomon désigné par David pour son successeur.

Chap. I. LE roi David était vieux, avancé en âge ; on le couvrait de vêtements, sans qu'il pût se réchauffer. 2 Ses serviteurs lui dirent : " Que l'on cherche pour mon seigneur le roi une jeune fille vierge ; qu'elle se tienne devant le roi et le soigne, et qu'elle couche dans ton sein, et mon seigneur le roi se réchauffera. " 3 On chercha dans tout le pays d'Israël une jeune fille qui fût belle, et l'on trouva Abisag, la Sunamite, que l'on amena au roi. 4 Cette jeune fille était fort belle ; elle soigna le roi et le servit ; mais le roi ne la connut point.

5 Or Adonias, fils de Haggith, s'élevait dans ses pensées, disant : " C'est moi qui serai roi. " Et il se procura des chars et des chevaux, et cinquante hommes courant devant lui. 6 Et son père ne lui avait jamais fait un reproche, en lui disant : " Pourquoi agis-tu ainsi ? " En outre, Adonias était beau de figure et il était né après Absalom. 7 Il eut des entretiens avec Joab, fils de Sarvia, et avec le prêtre Abiathar, et ils embrassèrent son parti. 8 Mais le prêtre Sadoc, Banaïas, fils de Joïadas, Nathan le prophète, Séméï, Réï et les vaillants hommes de David ne se joignirent pas à lui. 9 Adonias immola des bre-

---

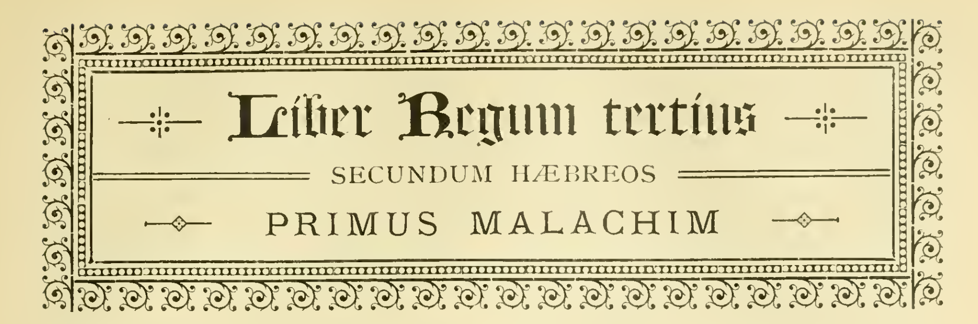
CHAP. I.

1. Les vers. 1-4 servent comme d'introduction au récit du couronnement de Salomon. *Le roi David;* litt., *Et le roi David :* les Hébreux aiment à ouvrir leurs récits par cette particule *we*, *et*. — *Vieux*, dans sa 71e année. — *Vêtements*, ici couvertures. — *Se réchauffer :* c'était moins l'effet de l'âge, que celui des fatigues, physiques et morales, de sa vie si agitée.

2. *Ses serviteurs*, ses médecins, selon Josèphe. Le moyen qu'ils indiquent est recommandé par Galien et d'autres médecins de l'antiquité ; il n'avait d'ailleurs rien de choquant à une époque où régnait la polygamie, avec des privilèges spéciaux, ce semble, pour les rois. — *Se tenir devant* quelqu'un, c'est *le servir*. — *Dans ton sein*, auprès de toi.

3. *Belle*, par respect pour le roi. — *Sunamite*, de Sunem, auj. *Solam*, au pied (S. O.) du petit Hermon (*Jos.* xix, 18).

5. *Adonias* (voy. II *Sam.* iii, 4), né pendant que David régnait à Hébron, avait alors environ 40 ans. C'était le quatrième fils du roi ; mais après la triste fin d'Amnon et d'Absalom, et probablement la mort prématurée de Chéléab, dont il n'est plus



CAPUT I.

David senio confectum puella Abisag calefacit, casta manens : Adonia vero regnum occupante, Bethsabee directa consilio Nathan impetravit a David ungi Salomonem in regem; quo audito, fugit Adonias.



T rex David senuerat,
habebatque ætatis plurimos dies : cumque operiretur vestibus, non calefiebat.
2. Dixerunt ergo ei servi sui : Quæramus domino nostro regi adolescentulam virginem, et stet coram rege, et foveat eum, dormiatque in sinu suo, et calefaciat dominum nostrum regem.
3. Quæsierunt igitur adolescentulam speciosam in omnibus finibus Israel, et invenerunt Abisag Sunamitidem, et adduxerunt eam ad regem.
4. Erat autem puella pulchra nimis, dormiebatque cum rege, et ministrabat ei, rex vero non cognovit eam.
5. Adonias autem filius Haggith elevabatur, dicens : Ego regnabo. Fecitque sibi currus et equites, et quinquaginta viros, qui currerent ante eum.
6. [a] Nec corripuit eum pater suus aliquando, dicens : Quare hoc fecisti? Erat autem et ipse pulcher valde, secundus natu post Absalom.
7. Et sermo ei cum Joab filio Sarviæ, et cum Abiathar sacerdote, qui adjuvabant partes Adoniæ.
8. Sadoc vero sacerdos, et Banaias filius Joiadæ, et Nathan propheta, et Semei et Rei, et robur exercitus David non erat cum Adonia.
9. Immolatis ergo Adonias

[a] 2 Reg. 13. 21 et 15. 1,

parlé dans la suite, il était devenu l'aîné. A ce titre, il croyait avoir droit au trône (ii, 15), et, profitant de l'état d'affaiblissement de son père, il entreprit de s'en assurer la jouissance avant la mort de ce dernier. Mais Jéhovah, le véritable souverain d'Israël, s'était réservé le choix de son représentant sur la terre (*Deut.* xvii, 15), et il avait clairement désigné Salomon (vers. 11, 13, 30 comp. à II Sam., xii, 24, 25). — *Des chars et des chevaux* (Vulg., *cavaliers)*, pour imposer à la multitude, à l'exemple d'Absalom (II *Sam.*, xv, 1).

6. Trois motifs qui encouragèrent son ambition : 1. L'indulgence bien connue de son père; 2. sa beauté, (II *Sam.*, xiv. 25) : les anciens attachaient un grand prix aux qualités physiques (beauté, force, etc.), surtout dans leurs souverains; 3. son droit d'aînesse : étant né après Absalom, la mort de celui-ci semblait l'appeler au trône.

7. *Joab* avait dû remarquer quelque refroidissement dans la faveur de David à son égard (ii, 15), et sans doute que le caractère de Salomon, *homme de paix* (I *Par.* xxii, 9), lui plaisait moins que celui d'Adonias. — *Abiathar*, l'ami toujours fidèle de David, fit défection, peut-être par jalousie pour Sadoc, son collègue dans le souverain sacerdoce (II *Sam.* viii, 17, et xv, 27. Comp. I *Par.* xvi, 39).

8. *Banaïas*, chef de la garde royale (II *Sam.*, viii, 18; xxiii, 20 sv.). — *Séméï et Réï*, ne seraient-ils pas les mêmes que *Simmaa* et *Raddaï*, deux frères de David (I *Par.* ii, 13 sv.)? Tous ces grands dignitaires avaient sans doute approuvé l'ordre de succession qui était dans les intentions de David. — *Les vaillants hommes*, la compagnie des 600 braves formée pendant les années d'exil de David (I *Sam.* xxv, 13; xxvii, 2) et maintenue plus tard (II *Sam.*, xxiii, 8 sv.).

9. *Immola*, probablement en sacrifice, afin de se faire acclamer roi dans cette fête religieuse. — *Brebis;* Vulg., *béliers.* — *Pierre de Zohéleth*, lieu inconnu. — *En-Rogel*, c.-à-d. fontaine de Rogel (Vulg.), au S. E.

bis, des bœufs et des veaux gras près de la pierre de Zohéleth, qui est à côté d'En-Rogel, et il invita tous ses frères, fils du roi, et tous les hommes de Juda serviteurs du roi.
[10] Mais il n'invita pas Nathan le prophète, ni Banaïas, ni les vaillants hommes, ni Salomon, son frère.

[11] Alors Nathan dit à Bethsabée, mère de Salomon : " N'as-tu pas appris qu'Adonias, fils de Haggith, s'est fait roi, sans que notre seigneur David le sache?
[12] Viens *donc* maintenant, laisse-moi te donner un conseil, afin que tu sauves ta vie et celle de ton fils Salomon.
[13] Va, entre chez le roi David, et dis-lui : " O roi, mon seigneur, n'as-tu pas fait ce serment à ta servante : Salomon, ton fils, règnera après moi, et c'est lui qui s'assiéra sur mon trône? Pourquoi donc Adonias s'est-il fait roi? "
[14] Et pendant que tu parleras là avec le roi, j'entrerai moi-même après toi, et je confirmerai tes paroles. "

[15] Bethsabée se rendit auprès du roi dans sa chambre; il était devenu très vieux, et Abisag, la Sunamite, le servait.
[16] Elle s'inclina et se prosterna devant lui, et le roi dit : " Que veux-tu? "
[17] Elle lui répondit : " Mon seigneur, tu as fait serment à ta servante par Jéhovah, ton Dieu, en disant : Salomon, ton fils, règnera après moi et c'est lui qui sera assis sur mon trône.
[18] Et maintenant voici qu'Adonias s'est fait roi, tandis que toi, ô roi, mon seigneur, tu l'ignores!
[19] Il a immolé des bœufs, des veaux gras et des brebis en grand nombre; et il a invité tous les fils du roi, le prêtre Abiathar, et Joab, chef de l'armée, mais il n'a pas invité Salomon, ton serviteur.
[20] Cependant, ô roi mon seigneur, tout Israël a les yeux sur toi, pour que tu fasses connaître qui doit s'asseoir sur le trône du roi mon seigneur après lui.
[21] Autrement il arrivera que, lorsque le roi mon seigneur sera couché avec ses pères, mon fils Salomon et moi nous serons traités comme des criminels. "

[22] Comme elle parlait encore avec le roi, voici que Nathan, le prophète, arriva.
[23] On l'annonça au roi, en disant : " Voici Nathan, le prophète. " Il entra en présence du roi et se prosterna devant lui, le visage contre terre;
[24] et Nathan dit : " O roi, mon seigneur, tu as donc dit : " Adonias règnera après moi et il s'assiéra sur mon trône!
[25] Car il est descendu aujourd'hui, il a immolé des bœufs, des veaux gras et des brebis en quantité, et il a invité tous les fils du roi, les chefs de l'armée et le prêtre Abiathar. Et voici qu'ils mangent et boivent devant lui, et ils disent : Vive le roi Adonias! "
[26] Mais il n'a invité ni moi, ton serviteur, ni le prêtre Sadoc, ni Banaïas, fils de Joïadas, ni Salomon, ton serviteur.
[27] Est-ce bien par la volonté de mon seigneur le roi qu'une telle chose a lieu, sans que tu aies fait connaître à tes serviteurs qui doit s'asseoir sur le trône du roi mon seigneur après lui? "

[28] Le roi David répondit : " Faites venir Bethsabée. " Elle entra et se présenta devant le roi.
[29] Et le roi fit

de Jérusalem (*Jos.* xv, 7), aujourd'hui *Bir-Eyoub* (puits de Job). Cet endroit est encore aujourd'hui un lieu de réjouissance pour les habitants de cette ville. — *Les hommes de Juda*, ses compatriotes; *serviteurs du roi*, remplissant quelque fonction publique.

10. *Mais*, etc. : il connaissait donc la désignation de Salomon comme successeur de David, et les sentiments de Nathan et de Banaïas.

11. *Fils de Haggith*, le fils de ta rivale! — *Sans que David le sache*, tant l'affaire avait été secrètement conduite!

12. *Ta vie et celle*, etc. : ces deux vies, en effet, étaient bien menacées, d'après la coutume cruelle de l'Orient, si Adonias arrivait au trône. C'est ainsi que Cassandre fit mettre à mort Roxane, femme d'Alexandre le Grand, en même temps que son fils, le jeune Alexandre (*Justin*, xv, 2. Comp. Pausanias VIII, vii, 5).

13. *Ce serment*, sans doute après que David eut reçu la promesse solennelle de II *Sam.*, vii, 12 sv.

14. *Après toi* : quand Bethsabée aura ému le cœur du roi, l'homme de Dieu, le

arietibus et vitulis, et universis pinguibus juxta lapidem Zoheleth, qui erat vicinus fonti Rogel, vocavit universos fratres suos filios regis, et omnes viros Juda servos regis.
10. Nathan autem prophetam, et Banajam, et robustos quosque, et Salomonem fratrem suum non vocavit.

11. Dixit itaque Nathan ad Bethsabee matrem Salomonis : Num audisti, quod regnaverit Adonias filius Haggith, et dominus noster David hoc ignorat? 12. Nunc ergo veni, accipe consilium a me, et salva animam tuam, filiique tui Salomonis.
13. Vade, et ingredere ad regem David, et dic ei : Nonne tu domine mi rex jurasti mihi ancillæ tuæ, dicens : Salomon filius tuus regnabit post me, et ipse sedebit in solio meo? quare ergo regnat Adonias?
14. Et adhuc ibi te loquente cum rege, ego veniam post te, et complebo sermones tuos.

15. Ingressa est itaque Bethsabee ad regem in cubiculum : rex autem senuerat nimis, et Abisag Sunamitis ministrabat ei. 16. Inclinavit se Bethsabee, et adoravit regem. Ad quam rex, Quid tibi, inquit, vis?
17. Quæ respondens, ait : Domine mi, tu jurasti per Dominum Deum tuum ancillæ tuæ, Salomon filius tuus regnabit post me, et ipse sedebit in solio meo. 18. Et ecce nunc Adonias regnat, te, domine mi rex, ignorante. 19. Mactavit boves, et pinguia quæque, et arietes plurimos, et vocavit omnes filios regis, Abiathar quoque sacerdotem, et Joab principem militiæ : Salomonem autem servum tuum non vocavit.
20. Verumtamen domine mi rex, in te oculi respiciunt totius Israel, ut indices eis, quis sedere debeat in solio tuo domine mi rex post te.
21. Eritque cum dormierit dominus meus rex cum patribus suis, erimus ego et filius meus Salomon peccatores.

22. Adhuc illa loquente cum rege, Nathan propheta venit. 23. Et nuntiaverunt regi, dicentes : Adest Nathan propheta. Cumque introisset in conspectu regis, et adorasset eum pronus in terram. 24. Dixit Nathan : Domine mi rex, tu dixisti : Adonias regnet post me, et ipse sedeat super thronum meum? 25. Quia descendit hodie, et immolavit boves, et pinguia, et arietes plurimos, et vocavit universos filios regis et principes exercitus, Abiathar quoque sacerdotem : illisque vescentibus, et bibentibus coram eo, et dicentibus : Vivat rex Adonias : 26. Me servum tuum, et Sadoc sacerdotem, et Banaiam filium Joiadæ, et Salomonem famulum tuum non vocavit.
27. Numquid a domino meo rege exivit hoc verbum, et mihi non indicasti servo tuo quis sessurus esset super thronum domini mei regis post eum?

28. Et respondit rex David, dicens : Vocate ad me Bethsabee. Quæ cum fuisset ingressa coram rege, et stetisset ante eum, 29. juravit rex, et ait : Vivit Dominus, qui eruit

---

conseiller politique, achèvera l'œuvre commencée.

15. *Dans sa chambre :* le roi n'en sortait plus; peut être gardait-il le lit (vers. 47).

16. *Se prosterna*, en suppliante, comme la veuve de Thécua (II *Sam.* xiv, 4).

20. *Qui doit s'asseoir :* dans l'antiquité, surtout en Orient, l'ordre naturel ou héréditaire de succession au trône laissait au roi le droit de faire un choix parmi ses fils, s'il en avait plusieurs. C'est ainsi que Cyrus désigna Cambyse, et Darius Xerxès.

21. *Sera couché* (Vulg., *dormira*) *avec ses pères :* cet euphémisme, rare dans les plus anciennes parties de la Bible (*Deut.* xxxi, 16; II *Sam.* vii, 12), devient ordinaire à partir des livres des Rois. — *Des criminels*, des rebelles.

23. *Il entra*, Bethsabée s'étant retirée (vers. 28); il se retira à son tour quand Bethsabée rentra (vers. 28 : comp. vers. 32); tout cela, pour des raisons de convenance : le roi donnant une audience, à une personne, nulle autre ne pouvait y assister. Abisag, attachée à la personne du roi, qui avait besoin de ses services, ne compte pas, sous ce rapport.

ce serment : " Vive Jéhovah qui m'a
délivré de toutes les adversités!
30 ce que je t'ai juré par Jéhovah, le Dieu d'Israël, en disant : Salomon, ton fils, règnera après moi, et il s'assiéra sur mon trône à ma place, — je le ferai en ce jour. "
31 Bethsabée s'inclina le visage contre terre et se prosterna devant le roi; et elle dit : " Vive à jamais mon seigneur le roi David! "

32 Le roi David dit : " Faites venir le prêtre Sadoc, Nathan le prophète, et Banaïas, fils de Joïadas. " Lorsqu'ils furent entrés en présence du
roi, 33 le roi leur dit : " Prenez avec vous les serviteurs de votre maître, faites monter mon fils Salomon sur ma mule, et vous le ferez descendre
à Gihon. 34 Là, le prêtre Sadoc et Nathan le prophète l'oindront pour roi sur Israël; et vous sonnerez de la trompette et vous direz : Vive le roi
Salomon! 35 Puis vous remonterez après lui; il viendra s'asseoir sur mon trône, et il régnera à ma place, car c'est lui que j'établis pour être chef
d'Israël et de Juda. " 36 Banaïas, fils de Joïadas, répondit au roi : " Amen! Qu'ainsi l'ordonne Jéhovah, le Dieu
du roi mon seigneur le roi! 37 Comme Jéhovah a été avec mon seigneur le roi, qu'il soit de même avec Salomon, et qu'il élève son trône au-dessus du trône de mon seigneur le roi David! "

38 *Aussitôt* le prêtre Sadoc descendit avec Nathan le prophète, Banaïas, fils de Joïadas, les Céréthiens et les Phéléthiens, et ayant fait monter Salomon sur la mule du roi David, ils le menèrent à Gihon.
39 Le prêtre Sadoc prit dans le tabernacle la corne d'huile, et il oignit Salomon; on sonna de la trompette et tout le peuple dit : " Vive le roi Salomon! "
40 Puis tout le peuple monta après lui, jouant de la flûte et se livrant à une grande joie; la terre retentissait de leurs acclamations.

41 Adonias entendit *ce bruit*, ainsi que tous les conviés qui étaient avec lui, au moment où ils achevaient leur festin. En entendant le son de la trompette, Joab dit : " Pourquoi ce bruit de la ville en émoi? "
42 Il parlait encore, lorsque Jonathas, fils du prêtre Abiathar, arriva. Adonias lui dit : " Approche, car tu es un brave et porteur de bonnes nouvelles. "
43 Jonathas répondit à Adonias : " Oui vraiment! notre seigneur le roi David a fait roi Salomon.
44 Il a envoyé avec lui le prêtre Sadoc, Nathan le prophète, Banaïas, fils de Joïadas, les Céréthiens et les Phéléthiens, et ils l'ont fait monter sur la
mule du roi. 45 Le prêtre Sadoc et Nathan le prophète l'ont oint pour roi à Gihon; de là ils sont remontés avec des transports de joie, et la ville est en émoi : c'est là le bruit que vous
avez entendu. 46 Salomon s'est même
assis sur le trône royal. 47 Et même les serviteurs du roi sont venus pour bénir notre seigneur le roi David, en disant : Que ton Dieu rende le nom de Salomon plus grand que ton nom, et qu'il élève son trône au-dessus de ton trône! Et le roi s'est prosterné
sur son lit. 48 Et même le roi a parlé ainsi : Béni soit Jéhovah, le Dieu d'Israël, qui a fait asseoir aujourd'hui

31. Comp. *Dan.* ii, 4; *Néh.* ii, 3.

32. *Sadoc*, etc. : ces trois personnages représentent le sacerdoce, le prophétisme et l'armée.

33. *Les serviteurs*, ma garde, les Céréthiens et les Phéléthiens, (II *Sam.*, viii, 18), que commandaient Banaïas. — *Sur ma mule*, non seulement pour l'honorer (*Esth.* vi, 8 sv.), mais pour le désigner comme son successeur aux yeux du peuple. C'est sous le règne de David que les Israélites paraissent avoir commencé à se servir de chevaux et de mules; cette dernière monture semble encore réservée aux grands personnages (II *Sam.* xiii, 29; xviii, 9). — *Gihon*, vallée à l'O. de Jérusalem, avec une source du même nom alimentant deux bassins ou étangs, l'un supérieur, auj. *Berket Mamilla*, à l'entrée de la vallée d'Ennom; l'autre inférieur, auj. *Birket es-Sultan*, au S. O. de Sion. D'autres, rapprochant II *Par.* xxxii, 30 et xxxiii, 14, placent cette source dans la vallée du Cédron, et l'identifient avec la *source de Marie*; d'autres regardent ce mot

animam meam de omni angustia,
30. Quia sicut juravi tibi per Do-
minum Deum Israel, dicens : Salo-
mon filius tuus regnabit post me, et
ipse sedebit super solium meum
pro me : sic faciam hodie. 31. Sum-
missoque Bethsabee in terram vultu,
adoravit regem, dicens : Vivat do-
minus meus David in æternum.

32. Dixit quoque rex David : Vo-
cate mihi Sadoc sacerdotem, et Na-
than prophetam, et Banaiam filium
Joiadæ. Qui cum ingressi fuissent
coram rege, 33. dixit ad eos : Tol-
lite vobiscum servos domini vestri,
et imponite Salomonem filium meum
super mulam meam : et ducite eum
in Gihon. 34. Et ungat eum ibi
Sadoc sacerdos, et Nathan propheta
in regem super Israel : et canetis
buccina, atque dicetis : Vivat rex
Salomon. 35. Et ascendetis post
eum, et veniet, et sedebit super so-
lium meum, et ipse regnabit pro
me : illique præcipiam ut sit dux
super Israel, et super Judam. 36. Et
respondit Banaias filius Joiadæ, regi,
dicens : Amen : sic loquatur Do-
minus Deus domini mei regis.
37. Quomodo fuit Dominus cum
domino meo rege, sic sit cum Salo-
mone, et sublimius faciat solium
ejus a solio domini mei regis David.

38. Descendit ergo Sadoc sacer-
dos, et Nathan propheta, et Banaias
filius Joiadæ, et Cerethi, et Phele-
thi : et imposuerunt Salomonem
super mulam regis David, et addu-
xerunt eum in Gihon. 39. Sumpsit-
que Sadoc sacerdos cornu olei de
tabernaculo, et unxit Salomonem :
et cecinerunt buccina, et dixit om-
nis populus : Vivat rex Salomon.
40. Et ascendit universa multitudo
post eum, et populus canentium
tibiis, et lætantium gaudio magno,
et insonuit terra a clamore eorum.

41. Audivit autem Adonias, et
omnes, qui invitati fuerant ab eo,
jamque convivium finitum erat : sed
et Joab, audita voce tubæ, ait : Quid
sibi vult clamor civitatis tumul-
tuantis? 42. Adhuc illo loquente,
Jonathas filius Abiathar sacerdotis
venit : cui dixit Adonias : Ingredere,
quia vir fortis es, et bona nuntians.
43. Responditque Jonathas Ado-
niæ : Nequaquam : Dominus enim
noster rex David regem constituit
Salomonem : 44. Misitque cum eo
Sadoc sacerdotem, et Nathan pro-
phetam, et Banaiam filium Joiadæ,
et Cerethi, et Phelethi, et imposue-
runt eum super mulam regis. 45. Un-
xeruntque eum Sadoc sacerdos, et
Nathan propheta regem in Gihon :
et ascenderunt inde lætantes, et in-
sonuit civitas : hæc est vox, quam
audistis. 46. Sed et Salomon sedet
super solium regni. 47. Et ingressi
servi regis benedixerunt domino
nostro regi David, dicentes : Am-
plificet Deus nomen Salomonis su-
per nomen tuum, et magnificet
thronum ejus super thronum tuum.
Et adoravit rex in lectulo suo :
48. Et locutus est : Benedictus Do-
minus Deus Israel, qui dedit hodie

---

comme l'ancien nom de la vallée du Tyropœon, à l'E. de la ville.

35. *Vous remonterez après lui*, vous le reconduirez sur le mont Sion. — *Chef d'Israël et de Juda*, du royaume tout entier. Bien avant le schisme des dix tribus, la distinction d'*Israël* et de *Juda* existait dans le langage (II *Sam.* ii, 9; xix, 11). David lui-même pendant 7 ans n'avait régné que sur Juda.

36. *Qu'ainsi l'ordonne Jéhovah :* qu'il ratifie ce que David vient de commander.

39. *Dans le tabernacle* provisoire, que David avait dressé sur le mont Sion pour y recevoir l'arche (II *Sam.* vi, 17). — *La corne d'huile*, l'huile de consécration (*Exod.* xxx, 22 sv.), renfermée dans un vase en corne.

40. *Monta* de Gihon à la cité de David. — *Retentissait*, litt. *se fendait*, *éclatait :* expression hyperbolique.

42. *Porteur de bonnes nouvelles :* Adonias cherche à se rassurer. Comp. II *Sam.*, xv, 36; xvii, 17.

43. *Oui vraiment!* ironie; ou, comme la Vulgate, *mais non!*

47. *Bénir*, féliciter. — *S'est prosterné sur son lit*, (comme Jacob mourant, *Gen.* xlvii, 31. Comp. *Hébr.* xi, 21), pour adorer Dieu et lui rendre grâces.

un successeur sur mon trône et qui m'a donné de le voir!"

49 Tous les conviés d'Adonias furent saisis de terreur; ils se levèrent et s'en allèrent chacun de son côté.
50 Adonias, ayant peur de Salomon, se leva et s'en alla, et il saisit les cornes de l'autel.
51 On vint dire à Salomon : "Voici qu'Adonias a peur de Salomon, et il a saisi les cornes de l'autel, en disant : Que le roi Salomon me jure aujourd'hui qu'il ne fera pas mourir son serviteur par l'épée!"
52 Salomon dit : "S'il se montre homme loyal, il ne tombera pas à terre un de ses cheveux; mais s'il se trouve du mal en lui, il mourra."
53 Et le roi Salomon envoya des gens qui le firent descendre de l'autel, et Adonias vint se prosterner devant le roi Salomon, qui lui dit : "Va dans ta maison."

CHAP. II. — Dernières instructions de David à Salomon; sa mort; avènement de Salomon. Punition d'Adonias. Destitution d'Abiathar. Punition de Joab et de Séméï.

Ch. II. Omme le temps de sa mort approchait, David donna ses ordres à Salomon, son fils, en disant :
2 "Je m'en vais par le chemin de toute la terre; montre-toi fort et sois un homme!
3 Sois fidèle au service de Jéhovah, ton Dieu, en marchant dans ses voies, en observant ses lois, ses commandements, ses ordonnances et ses préceptes, selon ce qui est écrit dans la loi de Moïse, afin que tu réussisses dans ce que tu feras et partout où tu iras,
4 en sorte que Jéhovah accomplisse sa parole qu'il a prononcée sur moi en disant : Si tes fils prennent garde à leur voie en marchant devant moi avec fidélité, de tout leur cœur et de toute leur âme, tu ne manqueras jamais d'un descendant *assis* sur le trône d'Israël.
5 Tu sais aussi toi-même ce que m'a fait Joab, fils de Sarvia, ce qu'il a fait aux deux chefs de l'armée d'Israël, à Abner, fils de Ner, et à Amasa, fils de Jéther : il les a tués, versant pendant la paix le sang de la guerre, et mettant le sang de la guerre sur la ceinture qu'il avait aux reins et sur la chaussure qu'il avait aux pieds.
6 Tu agiras selon ta sagesse, et tu ne laisseras pas ses cheveux blancs descendre en paix dans le séjour des morts. —
7 Tu traiteras avec bienveillance les fils de Berzellaï le Galaadite, et ils seront de ceux qui mangent à ta table; car c'est ainsi qu'ils sont venus

---

50. *Les cornes de l'autel :* chez tous les peuples anciens, l'autel était considéré comme un asile inviolable; le coupable en saisissait les cornes (voy. *Exod.* xxvii, 2) pour se mettre sous la protection divine. Mais la loi n'admettait pas cet usage (*Exod.* xxi, 14); elle avait seulement établi des villes de refuge pour ceux qui avaient commis un meurtre involontaire. C'est donc par pure clémence que Salomon fit grâce à Adonias. Il s'agit probablement de l'autel que David aurait construit et placé près de l'arche sur le mont Sion, et non du sanctuaire provisoire érigé devant le tabernacle de Sion (vers. 39); il n'est pas probable qu'Adonias se soit enfui jusqu'à Gabaon.

52. *Homme loyal,* sujet fidèle. Eu égard aux usages de l'Orient, ce pardon était un acte de magnanimité.

53. *Descendre de l'autel,* qui était bâti sur un lieu élevé. — *Va dans ta maison,* tu es libre.

CHAP. II.

1. Placer immédiatement avant ce verset les faits racontés I *Par.* xxviii et xxix, et notamment un second sacre de Salomon.

2. *Chemin de toute la terre :* voy. *Jos.* xxiii, 14. Chaque homme vivant suit son propre chemin; mais tous ces chemins divers aboutissent à un passage unique et commun à tous, celui de la mort. — *Sois un homme :* en effet, dans les conjonctures présentes, Salomon, qui n'avait alors que de 15 à 20 ans, avait besoin d'une grande prudence unie à une grande fermeté.

3. *Ses lois,* ou *statuts* hébr. *chouqqim,* ce qui est positivement prescrit, *établi* par la Loi; *ses commandements,* les préceptes moraux; *ses ordonnances,* relatives au gouvernement civil : *ses préceptes,* litt. *témoignages,*

sedentem in solio meo, videntibus oculis meis.

49. Territi sunt ergo, et surrexerunt omnes, qui invitati fuerant ab Adonia, et ivit unusquisque in viam suam. 50. Adonias autem timens Salomonem, surrexit, et abiit, tenuitque cornu altaris. 51. Et nuntiaverunt Salomoni, dicentes : Ecce Adonias timens regem Salomonem, tenuit cornu altaris, dicens : Juret mihi rex Salomon hodie, quod non interficiat servum suum gladio. 52. Dixitque Salomon : Si fuerit vir bonus, non cadet ne unus quidem capillus ejus in terram : sin autem malum inventum fuerit in eo, morietur. 53. Misit ergo rex Salomon, et eduxit eum ab altari : et ingressus adoravit regem Salomonem : dixitque ei Salomon : Vade in domum tuam.

CAPUT II.

David, datis Salomoni variis præceptis, moritur. Adonias petens Abisag in uxorem, ob affectatum eo dolo regnum, occidi a Salomone jubetur : Abiathar sacerdotio privatur, et tandem Joab in tabernaculo interficitur : Semei quoque, quia contra præscriptum egressus est Jerusalem, triennio post occiditur.



PPROPINQUAVERUNT autem dies David ut moreretur, præcepitque Salomoni filio suo,
dicens : 2. Ego ingredior viam universæ terræ : confortare, et esto vir.
3. Et observa custodias Domini Dei tui, ut ambules in viis ejus, ut custodias ceremonias ejus, et præcepta
ejus, et judicia, et testimonia, [a]sicut [a] Deut. 17, 19.
scriptum est in lege Moysi : ut intelligas universa quæ facis, et quocumque te verteris : 4. ut confirmet
Dominus sermones suos, quos locutus est de me, dicens : Si custodierint filii tui vias suas, et ambulaverint coram me in veritate, in omni corde suo, et in omni anima sua, non auferetur tibi vir de solio Israel.
5. Tu quoque nosti quæ fecerit mihi Joab filius Sarviæ, quæ fecerit duobus principibus exercitus Israel,
[b]Abner filio Ner, et [c]Amasæ filio [b] 2 Reg. 3, 27.
Jether : quos occidit, et effudit sanguinem belli in pace, et posuit cruorem prœlii in balteo suo, qui erat circa lumbos ejus, et in calceamento suo, quod erat in pedibus ejus. [c] 2 Reg. 20, 10.
6. Facies ergo juxta sapientiam tuam, et non deduces canitiem ejus pacifice ad inferos. 7. Sed et filiis
Berzellai Galaaditis reddes gratiam,

---

ce qui concerne la commémoration de certains événements. — *Que tu réussisses*, ou, avec la Vulg. et d'autres, *que tu sois prudent*, pour mener à bien toutes tes entreprises : comp. *Deut.* xxix, 8; *Jos.* i, 7.

4. *Sa parole*, la promesse de II *Sam.*, vii, 12-17. — *Tu ne manqueras jamais :* il restera toujours un de tes rejetons pour occuper *le trône d'Israël* (II *Sam.* vii, 16. Comp. I *Rois*, viii, 25; ix, 5). C'est en Jésus-Christ que cette promesse ou cette prophétie a eu son parfait et définitif accomplissement.

5. *Abner :* voy. II *Sam.*, iii, 27. — *Amasa :* voy. II *Sam.*, xx, 10. — *Il les a tués* traitreusement. — *Le sang de la guerre*, qui n'aurait dû couler que dans une guerre loyale. — *Et mettant*, etc., c.-à-d. souillant de ce sang son costume de guerre, représenté par la ceinture ou baudrier et les sandales. Mais, dit Keil, la ceinture et la chaussure peuvent aussi bien désigner le costume civil ou de paix, et alors ce dernier membre de phrase aurait le même sens que le premier : Joab restait souillé de ce sang innocent qui s'était comme attaché à ses vêtements.

6. Il fallait de la *sagesse* dans le choix des voies et moyens pour frapper un coupable aussi illustre que le chef des armées d'Israël, David lui-même avait reculé devant cette mesure, tant à cause de la considération dont jouissait Joab, que par égard pour les services qu'il en avait reçus (II *Sam.* iii, 9). — *Ses cheveux blancs :* Joab ne devait pas être beaucoup moins âgé que son oncle David, le plus jeune des enfants d'Isaï, Sarvia étant peut-être l'aînée.

7. *Les fils de Berzellaï :* l'un d'eux s'appelait Chamaam (II *Sam.* xix, 31, 38). Cette famille continua d'exister après la captivité (*Esdr.* ii, 61; *Néhém.* vii, 63). — *Qui mangent à la table du roi*, comme les membres de la famille royale (II *Sam.* ix, 7, 10 sv.) — *Ainsi*, avec bienveillance, m'apportant des vivres.

au-devant de moi lorsque je fuyais
devant Absalom, ton frère. — 8 Tu as
aussi près de toi Séméï, fils de Géra,
Benjamite, de Bahurim. Il a proféré
contre moi des malédictions violen-
tes le jour où j'allais à Mahanaïm.
Mais comme il descendit à ma ren-
contre vers le Jourdain, je lui jurai
par Jéhovah, en disant : Je ne te ferai
point mourir par l'épée. 9 Et mainte-
nant tu ne le laisseras pas impuni ;
car tu es un homme sage, et tu sais
comment tu dois le traiter ; c'est dans
le sang que tu feras descendre ses
cheveux blancs au séjour des morts."
10 David se coucha avec ses pères,
et il fut enterré dans la cité de David.
11 Le temps que David régna sur
Israël fut de quarante ans : il régna
sept ans à Hébron, et trente-trois ans
à Jérusalem. 12 Et Salomon s'assit sur
le trône de David, son père, et son
règne fut bien affermi.
13 Adonias, fils de Haggith, alla
trouver Bethsabée, mère de Salomon.
Elle lui dit : " Viens-tu dans une
intention pacifique? " Il répondit :
" Oui, dans une intention pacifique ; "
14 et il ajouta : " J'ai un mot à te dire."
Elle dit : " Parle. " Et il dit : 15 " Tu
sais que le royaume m'appartenait,
et que tout Israël portait ses regards
sur moi pour me faire roi. Mais la
royauté a été transférée et donnée à
mon frère, parce que Jéhovah la lui
avait destinée. 16 Maintenant je te
demande une seule chose ; ne me la
refuse pas. " Elle lui répondit :
" Parle. " 17 Et il dit : " Dis, je te
prie, au roi Salomon — car il ne te
refusera pas — de me donner pour
femme Abisag, la Sunamite." 18 Beth-
sabée dit : " Bien ! je parlerai pour toi
au roi. "
19 Bethsabée se rendit auprès du roi
Salomon pour lui parler au sujet
d'Adonias. Et le roi se leva pour aller
à sa rencontre et il se prosterna de-
vant elle ; il s'assit sur son trône, et
fit placer un trône pour la mère du
roi, et elle s'assit à sa droite. 20 Puis
elle dit : " J'ai une petite demande à
te faire : ne me la refuse pas. " Le roi
lui dit : " Demande, ma mère, car je
ne te la refuserai pas. " 21 Elle dit :
" Qu'Abisag, la Sunamite, soit don-
née pour femme à Adonias, ton frère."
22 Le roi Salomon répondit à sa mère :
" Pourquoi demandes-tu Abisag, la
Sunamite, pour Adonias? Demande
donc la royauté pour lui, — car il est
mon frère aîné, — pour lui, pour le
prêtre Abiathar, et pour Joab, fils de
Sarvia ! "
23 *Alors* le roi Salomon jura par
Jéhovah, en disant : " Que Dieu me
traite dans toute sa rigueur si ce n'est
pas pour sa perte qu'Adonias a pro-
noncé cette parole ! 24 Et maintenant,
aussi vrai que Jéhovah est vivant !
— lui qui m'a affermi et m'a fait
asseoir sur le trône de David, mon
père, et qui m'a édifié une maison
selon sa promesse, — aujourd'hui
même Adonias sera mis à mort ! "
25 Et le roi Salomon donna ordre à
Banaïas, fils de Joïadas, qui le frappa ;
et Adonias mourut.

---

8. *Près de toi :* Bahurim, domicile de Séméï, n'était qu'à une lieue et demie à l'E. de Jérusalem. — *Séméï :* voy. II *Sam.* xvi, 5-8. — *Vers le Jourdain :* voy. II *Sam.* xix, 18 sv.

9. *Et maintenant :* David représente ici la justice divine vis-à-vis d'un homme qui a outragé l'oint du Seigneur (*Rom.* xiii, 4) Les insultes de Séméï, en tant qu'elles s'adressaient à sa personne, il les avait supportées humblement et pardonnées plus tard ; mais, comme juge suprême du peuple, il ne pouvait les laisser impunies. Au point de vue de la théocratie, le crime laissé impuni est un désordre, dont la responsabilité doit retomber sur la nation entière et sur son chef. (Voy. *Nombr.* xxxv, 32 ; *Deut.* xxi, 8 sv. II *Sam.* xxi). Le vers. 33 donne l'explication de tout ce récit. — *Tu es un homme sage :* à toi de trouver l'occasion et la manière de punir Séméï.

10. *Dans la cité de David*, sur le mont Sion, où se trouvait la forteresse des Jébuséens ; David en avait fait son palais royal. Comp. *Act.* ii, 29.

16. *Ne me la refuse pas ;* litt., *ne détourne pas ma face*, c.-à-d., ne me contrains pas, par un refus, à cacher, en le tournant en arrière, mon visage couvert de honte.

[d] 2 Reg. 19, 31. eruntque comedentes in mensa tua : [d] occurrerunt enim mihi quando fugiebam a facie Absalom fratris tui.
[e] 2 Reg. 16, 5 et 19, 19. 8. [e] Habes quoque apud te Semei filium Gera filii Jemini de Bahurim, qui maledixit mihi maledictione pessima, quando ibam ad Castra : sed quia descendit mihi in occursum cum transirem Jordanem, et juravi ei per Dominum, dicens : Non te interficiam gladio : 9. tu noli pati eum esse innoxium. Vir autem sapiens es, ut scias quæ facies ei, deducesque canos ejus cum sanguine ad inferos.

[f] Act. 2, 29. 10. [f] Dormivit igitur David cum patribus suis, et sepultus est in civitate David.
[g] 1 Par. 29, 27. 11. [g] Dies autem, quibus regnavit David super Israel, quadraginta anni sunt : in Hebron regnavit septem annis : in Jerusalem, triginta tribus. 12. Salomon autem sedit super thronum David patris sui, et firmatum est regnum ejus nimis.

13. Et ingressus est Adonias filius Haggith ad Bethsabee matrem Salomonis. Quæ dixit ei : Pacificusne est ingressus tuus? Qui respondit : Pacificus. 14. Addiditque : Sermo mihi est ad te. Cui ait : Loquere. Et ille : 15. Tu, inquit, nosti, quia meum erat regnum, et me præposuerat omnis Israel sibi in regem : sed translatum est regnum, et factum est fratris mei : a Domino enim constitutum est ei. 16. Nunc ergo petitionem unam precor a te; ne confundas faciem meam. Quæ dixit ad eum : Loquere. 17. Et ille ait : Precor ut dicas Salomoni regi (neque enim negare tibi quidquam potest) ut det mihi Abisag Sunamitidem uxorem. 18. Et ait Bethsabee : Bene, ego loquar pro te regi.

19. Venit ergo Bethsabee ad regem Salomonem, ut loqueretur ei pro Adonia : et surrexit rex in occursum ejus, adoravitque eam, et sedit super thronum suum : positusque est thronus matri regis, quæ sedit ad dexteram ejus. 20. Dixitque ei : Petitionem unam parvulam ego deprecor a te, ne confundas faciem meam. Et dixit ei rex : Pete mater mea : neque enim fas est ut avertam faciem tuam. 21. Quæ ait : Detur Abisag Sunamitis Adoniæ fratri tuo uxor. 22. Responditque rex Salomon, et dixit matri suæ : Quare postulas Abisag Sunamitidem Adoniæ? postula ei et regnum : ipse est enim frater meus major me, et habet Abiathar sacerdotem, et Joab filium Sarviæ.

23. Juravit itaque rex Salomon per Dominum, dicens : Hæc faciat mihi Deus, et hæc addat, quia contra animam suam locutus est Adonias verbum hoc. 24. Et nunc vivit Dominus, qui firmavit me, et collocavit me super solium David patris mei, et qui fecit mihi domum, sicut locutus est, quia hodie occidetur Adonias. 25. Misitque rex Salomon per manum Banaiæ filii Joiadæ, qui interfecit eum, et mortuus est.

---

18. *Bethsabée*, trompée par l'adroit discours d'Adonias, ne soupçonne pas ses vues ambitieuses. (Comp. vers. 22); peut-être aussi se rassurait-elle à cet égard par la pensée qu'Abisag avait été, non la concubine, mais la servante de David, qui ne s'était jamais uni à elle (i, 4).

19. Dans toutes les cours d'Orient, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, la reine-mère jouit de la plus haute considération. Voy. xiv, 21; xv, 2; II *Rois*, xi, 1-3.

22. *Demande donc pour lui la royauté :* aux yeux des Orientaux, le monarque est un être sacré; rien de ce qui touche à sa personne ne peut servir à un usage vulgaire. Cela est vrai surtout de son harem : les femmes qui le composent doivent, après sa mort, vivre dans le veuvage, ou devenir les épouses de son successeur (II *Sam.* xii, 8; xvi, 20-23. Comp. *Hérod.* iii, 68 et 88). Voilà pourquoi la demande d'Adonias se présente à l'esprit de Salomon comme une aspiration à la royauté. — *Pour le prêtre Abiathar*, etc., qui espéraient gouverner sous le nom d'Adonias.

23. *Pour sa perte :* la grâce accordée i, 52, n'était que conditionnelle.

24. *Edifier une maison* à quelqu'un, c'est lui donner une postérité; quand il s'agit d'un roi, c'est assurer le trône à sa descendance. Roboam devait être né à ce moment là. Comp. xi, 42 avec xiv, 21.

26 Le roi dit *ensuite* au prêtre Abiathar : " Va-t'en à Anathoth dans tes terres, car tu mérites la mort; mais je ne te ferai pas mourir aujourd'hui, parce que tu as porté l'arche du Seigneur Jéhovah devant David, mon père, et parce que tu as eu part à toutes les souffrances de mon père.
27 Et Salomon chassa Abiathar pour qu'il ne fût plus prêtre de Jéhovah, accomplissant ainsi la parole que Jéhovah avait prononcée sur la maison d'Héli à Silo.

28 La nouvelle en parvint à Joab, car il avait suivi le parti d'Adonias, quoiqu'il n'eût pas suivi le parti d'Absalom. Et Joab s'enfuit au tabernacle de Jéhovah, et il saisit les cornes de l'autel.
29 On annonça au roi Salomon que Joab s'était réfugié au tabernacle de Jéhovah et qu'il était auprès de l'autel; et Salomon envoya Banaïas, fils de Joïadas, en *lui* disant : " Va, frappe-le. "
30 Arrivé au tabernacle de Jéhovah, Banaïas dit à Joab : " Ainsi parle le roi : Sors. " Mais il répondit : " Non! je veux mourir ici. " Banaïas rapporta cette réponse au roi, en disant : " C'est ainsi qu'a parlé Joab, c'est ainsi qu'il m'a répondu. "
31 Et le roi dit à Banaïas : " Fais comme il a dit, frappe-le et enterre-le; tu ôteras ainsi de dessus moi et de dessus la maison de mon père le sang innocent que Joab a répandu.
32 Jéhovah fera retomber son sang sur sa tête, lui qui a frappé deux hommes plus justes et meilleurs que lui, et qui les a tués par l'épée, sans que mon père David le sût : Abner, fils de Ner, chef de l'armée d'Israël, et Amasa, fils de Jéther, chef de l'armée de Juda.
33 Leur sang retombera sur la tête de Joab et sur la tête de ses descendants à perpétuité; mais il y aura paix pour toujours, de la part de Jéhovah, pour David et sa postérité, pour sa maison et son trône. "
34 Banaïas, fils de Joïadas, monta, et ayant frappé Joab, il lui donna la mort, et il fut enterré dans sa maison, au désert.
35 Et le roi mit à sa place, comme chef de l'armée, Banaïas, fils de Joïadas, et il mit le prêtre Sadoc à la place d'Abiathar.

36 Le roi fit appeler Séméï et lui dit : " Bâtis-toi une maison à Jérusalem; tu y demeureras et tu n'en sortiras point pour aller de côté et d'autre.
37 Le jour où tu sortiras et passeras le torrent de Cédron, sache que certainement tu mourras; ton sang sera sur ta tête. "
38 Séméï répondit au roi : " Cette parole est bonne; ce que dit mon seigneur le roi, ton serviteur le fera. " Et Séméï demeura longtemps à Jérusalem.
39 Il arriva, au bout de trois ans, que deux serviteurs de Séméï s'enfuirent auprès d'Achis, fils de Maacha, roi de Geth. On le rapporta à Séméï, en disant : " Voici que tes serviteurs sont à Geth. "
40 Séméï se leva, et ayant sellé son âne, il se rendit à Geth, auprès d'Achis, pour chercher ses serviteurs. Il s'en alla donc, et il les ramena de Geth.
41 On informa Salomon que Séméï était allé de Jé-

26. *Anathoth :* voy. *Jos.* xxi, 18. — *Porté l'arche :* voy. I *Sam.* xxiii, 6; II *Sam.* xv, 24, 29; I *Par.* xv, 1.

27. *Chassa Abiathar :* le souverain sacerdoce retourna ainsi, de la descendance d'Ithamar, à laquelle appartenait Héli (I *Par.* xxiv, 3), dans la ligne d'Eléazar. Agé alors d'environ 80 ans, Abiathar ne dut pas survivre longtemps à sa disgrâce. — *Accomplissant ainsi*, litt., *pour accomplir*, c.-à-d. pour l'accomplissement : c'est la Providence divine qui procura cet accomplissement. Comp. *Matth.* i, 22; ii, 15, al. — *La parole :* voy. I *Sam.* ii, 31, 35.

28. *Absalom;* Vulg. *Salomon :* à tort, d'anciens manuscrits lisent *Absalom*, comme dans l'hébr. et les LXX. — *Le tabernacle*, sans doute le nouveau, que David avait fait construire sur le mont Sion, et non l'ancien, resté à Gabaon (iii, 4; I *Par.* xvi, 39). — *Les cornes de l'autel :* comp. i, 50.

29. *Frappe-le :* d'après la loi, le tabernacle ne pouvait protéger Joab, coupable de deux meurtres intentionnels (*Exod.* xxi, 13 sv.).

30. *Banaïas* n'ose prendre sur lui de verser le sang dans le tabernacle.

31. *Enterre-le* toi-même : pour honorer

26. Abiathar quoque sacerdoti dixit rex : Vade in Anathoth ad agrum tuum, equidem vir mortis es : sed hodie te non interficiam, quia portasti arcam Domini Dei coram David patre meo, et sustinuisti laborem in omnibus, in quibus laboravit pater meus. 27. Ejecit ergo Salomon Abiathar, ut non esset sacerdos Domini, [h]ut impleretur sermo Domini, quem locutus est super domum Heli in Silo.

[h] I Reg. 2, 31.

28. Venit autem nuntius ad Joab, quod Joab declinasset post Adoniam, et post Salomonem non declinasset : fugit ergo Joab in tabernaculum Domini, et apprehendit cornu altaris. 29. Nuntiatumque est regi Salomoni quod fugisset Joab in tabernaculum Domini, et esset juxta altare : Misitque Salomon Banaiam filium Joiadæ, dicens : Vade, interfice eum. 30. Et venit Banaias ad tabernaculum Domini, et dixit ei : Hæc dicit rex : Egredere. Qui ait : Non egrediar, sed hic moriar. Renuntiavit Banaias regi sermonem, dicens : Hæc locutus est Joab, et hæc respondit mihi. 31. Dixitque ei rex : Fac sicut locutus est : et interfice eum, et sepeli, et amovebis sanguinem innocentem, qui effusus est a Joab, a me, et a domo patris mei. 32. Et reddet Dominus sanguinem ejus super caput ejus quia interfecit duos viros justos, melioresque se : et occidit eos gladio, patre meo David ignorante, [i]Abner filium Ner principem militiæ Israel, et [j]Amasam filium Jether principem exercitus Juda : 33. et revertetur sanguis illorum in caput Joab, et in caput seminis ejus in sempiternum. David autem et semini ejus, et domui, et throno illius sit pax usque in æternum a Domino. 34. Ascendit itaque Banaias filius Joiadæ, et aggressus eum interfecit : sepultusque est in domo sua in deserto. 35. Et constituit rex Banaiam filium Joiadæ pro eo super exercitum, et Sadoc sacerdotem posuit pro Abiathar.

[i] 2 Reg. 3, 27.
[j] 2 Reg. 20, 10. Supra 2, 5.

36. Misit quoque rex, et vocavit Semei, dixitque ei : Ædifica tibi domum in Jerusalem, et habita ibi : et non egredieris inde huc atque illuc. 37. Quacumque autem die egressus fueris, et transieris Torrentem Cedron, scito te interficiendum : sanguis tuus erit super caput tuum. 38. Dixitque Semei regi : Bonus sermo : sicut locutus est dominus meus rex, sic faciet servus tuus. Habitavit itaque Semei in Jerusalem diebus multis. 39. Factum est autem post annos tres ut fugerent servi Semei ad Achis filium Maacha regem Geth : nuntiatumque est Semei quod servi ejus issent in Geth. 40. Et surrexit Semei, et stravit asinum suum : ivitque ad Achis in Geth ad requirendum servos suos, et adduxit eos de Geth. 41. Nun-

---

celui qui avait commandé les armées de David. — *Tu ôteras*, etc. : voy. vers. 9, et comp. *Nombr.* xxxv, 33; *Deut.* xix, 13.

32. *Son sang*, son propre sang versé par toi; ou mieux : le sang d'Abner et d'Amasa versé par lui (vers. 33). — *L'armée d'Israël :* voy. II *Sam.* ii, 8. — *L'armée de Juda :* voy. II *Sam.* xx, 1-4.

33. *Sur la tête de ses descendants :* aucun descendant de Joab ne figure plus dans l'histoire d'Israël. Comp. II *Sam.* iii, 28 sv. — *Il y aura paix*, la justice ayant reçu satisfaction (*Deut.* xix, 13).

34. *Dans sa maison :* la cour ou le jardin; il n'y avait pas alors de cimetière commun. — *Au désert*, probablement celui de Juda; car Sarvia, mère de Joab, devait habiter non loin de Bethléem.

36. *Séméï*, parent de Saül et l'insulteur de David, était justement suspect à Salomon; il demeurait à Bahurim; le roi veut le placer sous sa surveillance immédiate.

37. *Cédron :* pour se rendre à Bahurim, Séméï devait passer le Cédron. — *Ton sang sera sur ta tête :* si tu meurs, ce sera ta faute.

39. *Deux serviteurs*, deux esclaves. Le mot *deux* manque dans la Vulgate. — *Achis*, peut-être le même que celui auprès duquel s'était réfugié David (I *Sam.* xx, 1), ou l'un de ses descendants.

40. *Séméï* aurait pu envoyer à sa place un messager.

rusalem à Geth et qu'il était de re-
tour. 42 Le roi fit appeler Séméï et lui
dit : " Ne t'avais-je pas fait jurer par
Jéhovah, et ne t'avais-je pas fait cette
déclaration : Le jour où tu sortiras
pour aller de côté ou d'autre, sache
que certainement tu mourras? Et ne
m'as-tu pas répondu : La parole que
j'ai entendue est bonne? 43 Pourquoi
donc n'as-tu pas observé le serment
fait à Jéhovah et l'ordre que je t'avais
donné? " 44 Et le roi dit à Séméï :
" Tu sais — ton cœur en a conscien-
ce — tout le mal que tu as fait à
David, mon père; Jéhovah fait re-
tomber ta méchanceté sur ta tête.
45 Mais le roi Salomon sera béni, et
le trône de David sera affermi à ja-
mais devant Jéhovah. " 46 Et le roi
donna des ordres à Banaïas, fils de
Joïadas, qui sortit et frappa Séméï;
et Séméï mourut. — Et la royauté
fut affermie entre les mains de Sa-
lomon.

§ II. — HEUREUX DÉBUTS DU RÈGNE DE SALOMON. [III — IV].

CHAP. III. — Mariage de Salomon. Sacrifice et vision à Gabaon. Jugement de Salomon.

Ch. III. SAlomon s'allia par un mariage
avec Pharaon, roi d'Egypte.
Il prit *pour femme* la fille de
Pharaon, et il l'amena dans la cité
de David, jusqu'à ce qu'il eût achevé
de bâtir sa maison et la maison de
Jéhovah, ainsi que le mur d'enceinte
de Jérusalem. 2 Seulement le peuple
sacrifiait sur les hauts lieux, car il
n'avait pas été bâti de maison au
nom de Jéhovah jusqu'à ces jours.
3 Salomon aimait Jéhovah, marchant
selon les ordonnances de David, son
père; seulement il offrait sur les
hauts lieux des sacrifices et y brûlait
des parfums.
4 Le roi se rendit à Gabaon pour
y sacrifier, car c'était le principal des
hauts lieux. Salomon offrit mille ho-
locaustes sur l'autel. 5 A Gabaon,
Jéhovah apparut en songe à Salo-
mon pendant la nuit, et Dieu lui
dit : " Demande ce que tu veux que
je te donne. " 6 Salomon répondit :
" Vous avez montré une grande bien-
veillance envers votre serviteur Da-
vid, mon père, selon qu'il marchait
en votre présence dans la fidélité,
dans la justice et dans la droiture de
cœur envers vous; vous lui avez con-
servé cette grande bienveillance, et
vous lui avez donné un fils qui est

---

42. *Ne t'avais-je pas fait jurer* de ne pas sortir de Jérusalem? Les LXX ajoutent en effet cette circonstance au vers. 57 : *Et Salomon lui fit prêter serment.* Vulgate, *Ne t'ai-je pas assuré par le Seigneur et dit d'avance*, etc.

44. *Tout le mal :* voy. II *Sam.* XVI, 5 sv.

46. *Entre les mains de Salomon.* Dans la Vulg. et le Codex Al. des LXX, ce membre de phrase est réuni au chap. suiv., auquel il semble appartenir comme proposition circonstantielle : Lorsque sa royauté fut affermie, Salomon s'allia, etc.

CHAP. III.

1. *Salomon s'allia :* il est probable qu'avant de monter sur le trône il avait déjà épousé Naama (XIV, 21 comp. à XI, 42); devenu roi, il voulut s'allier à une famille royale. L'Egypte était alors le plus puissant royaume du monde. — *Avec Pharaon :* ce Pharaon paraît être soit Psuseunes (Psiou-en-San), soit son prédécesseur Psinaces, de la 21e dynastie (tanitique). — *Pour femme :* la défense faite aux Israélites d'épouser des étrangères ne regardait que les Chananéennes (*Exod.* XXXIV, 16. Comp. *Deut.* XXI, 10 sv.), et tout fait présumer que la nouvelle femme de Salomon embrassa le culte du vrai Dieu. — *Dans la cité de David*, dans l'une des maisons bâties par lui sur le mont Sion. — *Sa maison*, son palais. — *La maison de Jéhovah*, le temple : il est fait mention ici du temple parce que, jusqu'à son achèvement, le tabernacle sacré renfermant l'arche resta dressé dans le palais de David. — *Le mur d'enceinte :* le feu roi n'avait fortifié que la ville haute, du côté du nord.

tiatum est autem Salomoni quod isset Semei in Geth de Jerusalem, et rediisset. 42. Et mittens vocavit eum, dixitque illi : Nonne testificatus sum tibi per Dominum, et prædixi tibi : Quacumque die egressus, ieris huc et illuc, scito te esse moriturum? Et respondisti mihi : Bonus sermo, quem audivi. 43. Quare ergo non custodisti jusjurandum Domini, et præceptum quod præceperam tibi? 44. Dixitque rex ad Semei : Tu nosti omne malum, cujus tibi conscium est cor tuum, quod fecisti David patri meo : reddidit Dominus malitiam tuam in caput tuum. 45. Et rex Salomon benedictus, et thronus David erit stabilis coram Domino usque in sempiternum. 46. Jussit itaque rex Banaiæ filio Joiadæ : qui egressus, percussit eum, et mortuus est.

CAPUT III.

Salomon, accepta in uxorem filia Pharaonis, sapientiam in somno petit, quam una cum divitiis et gloria accipit, et primum in meretricum dirimenda lite ostendit.


ONFIRMATUM [a] est igitur regnum in manu Salomonis, et affinitate conjunctus est Pharaoni regi Ægypti : accepit namque filiam ejus, et adduxit in civitatem David, donec compleret ædificans domum suam, et domum Domini, et murum Jerusalem per circuitum. 2. Attamen populus immolabat in excelsis : non enim ædificatum erat templum nomini Domini usque in diem illum. 3. Dilexit autem Salomon Dominum, ambulans in præceptis David patris sui, excepto quod in excelsis immolabat, et accendebat thymiama.

[a] 2 Par. 1, 1 et 8, 11.

4. Abiit itaque in Gabaon, ut immolaret ibi : illud quippe erat excelsum maximum : mille hostias in holocaustum obtulit Salomon super altare illud in Gabaon. 5. Apparuit autem Dominus Salomoni per somnium nocte, dicens : Postula quod vis ut dem tibi. 6. Et ait Salomon : Tu fecisti cum servo tuo David patre meo misericordiam magnam, sicut ambulavit in conspectu tuo in veritate, et justitia,

2. *Seulement* introduit un fait formant restriction ou opposition à l'heureuse situation que l'auteur est en train de décrire. La loi ne prohibait qu'indirectement les hauts lieux (autels dressés sur des hauteurs), savoir, en tant qu'ils avaient été souillés par des rites idolâtriques (*Deut.* xii, 2), et parce qu'elle défendait d'offrir des sacrifices ailleurs qu'à la porte du tabernacle (*Lév.* xvii, 3-5). Mais cette prohibition indirecte ne paraît avoir été bien comprise qu'après que Dieu eut choisi " le lieu où il devait faire habiter son nom. " En fait, depuis l'époque des Juges, on n'avait pas cessé d'adorer Jéhovah sur les hauts lieux (*Jug.* vi, 25; xiii, 16; I *Sam.* vii, 10; ix, 12; xiii, 9; xiv, 35; xvi, 5; I *Par.* xxi, 26), et cela, non seulement sans le moindre scrupule de conscience, mais Dieu lui-même tenant pour agréables ces sortes d'hommages (vers.4 sv.). A cette époque, le vrai lieu de culte central prévu par *Deut.* xii, 11, n'existait pas encore, surtout que l'arche, recueillie par David sur le mont Sion, était séparée du tabernacle resté à Gabaon. Mais après la construction du temple, le culte des hauts lieux fut nettement condamné comme contraire à l'unité nationale et religieuse d'Israël, et comme offrant un danger d'idolâtrie.

3. *Salomon aimait Jéhovah :* la Bible ne dit cela d'aucun autre personnage de l'Ancien Testament. Comp. II *Sam.* xii, 25. — *Les ordonnances* divines, observées et transmises par David.

Pour les vers. 4-15, comp. II *Par.* i, 1-13. Ce récit se rapporte aux premiers jours du règne, certainement avant la punition de Séméï.

4. *Gabaon* (*Jos.* ix, 3) : là se trouvaient l'antique tabernacle et l'autel d'airain construits par Moïse. Ce tabernacle est appelé ici *bamah,* haut lieu, parce que l'arche n'y était plus. — *Pour y sacrifier*, et demander à Dieu de bénir son règne. — *Mille holocaustes :* les représentants de tout le peuple prirent part à cette fête, qui dura peut-être plusieurs jours. Comp. *Hérodote*, vii, 43.

5. *A Gabaon ;* la Vulg. rattache ces mots au vers. précédent. — *En songe :* songe surnaturel, pendant lequel Salomon conservait toute sa lucidité d'esprit et son libre arbitre (S. Thomas).

assis sur son trône, comme il paraît
aujourd'hui. 7 Maintenant, Jéhovah
mon Dieu, vous avez fait régner votre
serviteur à la place de David, mon
père ; et moi je ne suis qu'un tout
jeune homme, ne sachant pas com-
ment me conduire. 8 Votre serviteur
est au milieu de votre peuple que
vous avez choisi, peuple immense,
qui ne peut être évalué ni compté,
tant il est nombreux. 9 Accordez donc
à votre serviteur un cœur attentif
pour juger votre peuple, pour discer-
ner le bien et le mal. Car qui pour-
rait juger votre peuple, ce peuple si
nombreux ? "

10 Jéhovah eut pour agréable que
Salomon lui eût fait cette demande,
11 et Dieu lui dit : " Puisque c'est là
ce que tu demandes, puisque tu n'as
demandé pour toi ni de longs jours,
ni des richesses, ni la mort de tes
ennemis, mais que tu as demandé de
l'intelligence pour exercer la justice,
12 voici que je fais selon ta parole : je
te donne un cœur sage et intelligent,
de telle sorte qu'il n'y ait eu person-
ne avant toi, et qu'il ne s'élèvera per-
sonne après toi qui te soit semblable.
13 Et même ce que tu n'as pas de-
mandé, je te le donne, richesses et
gloire, au point que parmi les rois il
n'y aura personne comme toi pen-
dant toute ta vie. 14 Et si tu marches
dans mes voies en observant mes lois
et mes commandements, comme l'a
fait David, ton père, je prolongerai
tes jours. " — 15 Salomon s'éveilla,
et *il comprit que* c'était un songe.
De retour à Jérusalem, il se pré-
senta devant l'arche de l'alliance
de Jéhovah ; il offrit des holocaustes
et des sacrifices d'actions de grâces,
et il donna un festin à tous ses ser-
viteurs.

16 Alors deux femmes de mauvaise
vie vinrent vers le roi et se présen-
tèrent devant lui. 17 L'une des fem-
mes dit : " De grâce, mon seigneur !
cette femme et moi nous demeurions
dans la même maison, et j'ai mis au
monde un enfant près d'elle dans la
maison. 18 Trois jours après, cette fem-
me a mis aussi au monde un enfant.
Nous habitions ensemble ; aucun
étranger n'était avec nous dans la
maison, il n'y avait que nous deux.
19 Le fils de cette femme mourut pen-
dant la nuit, parce qu'elle s'était cou-
chée sur lui. 20 Elle se leva au milieu
de la nuit, elle prit mon fils à mes
côtés tandis que ta servante dormait,
et elle le coucha dans son sein, et son
fils qui était mort, elle le coucha dans
mon sein. 21 Lorsque je me suis levée
le matin pour allaiter mon fils, je le
trouvai mort ; mais l'ayant considéré
attentivement le matin, je m'aperçus
que ce n'était pas mon fils que j'avais
enfanté. " 22 L'autre femme dit :
" Non ! mon fils est celui qui est vi-
vant, et c'est ton fils qui est mort. "
Mais la première répliqua : " Nulle-
ment, ton fils est celui qui est mort,
et c'est mon fils qui est vivant. " C'est
ainsi qu'elles se disputaient devant
le roi.

23 Le roi prit la parole : " L'une
dit : C'est mon fils qui est vivant, et
c'est ton fils qui est mort ; et l'autre
dit : Nullement, c'est ton fils qui est
mort, et c'est mon fils qui est vivant. "
24 Et il dit : " Apportez-moi une
épée. " On apporta l'épée devant le
roi, et le roi dit : 25 " Partagez en
deux l'enfant qui vit, et donnez-en la

---

7. *Un tout jeune homme :* Salomon n'avait guère plus de 20 ans. — *Ne sachant pas comment me conduire*, comme roi ; litt. *sortir et entrer :* locution proverbiale.

8. *Un peuple immense :* Salomon avait environ 6 millions de sujets.

9. *Un cœur attentif ;* litt. *qui écoute*, qui fait attention à la loi pour s'y conformer. Une des principales fonctions des rois d'Orient, c'est de rendre directement la justice, c.-à-d. d'écouter les parties et de prononcer la sentence. — *Le bien et le mal*, le juste et l'injuste. — *Qui pourrait*, si vous ne lui donnez un cœur intelligent.

11. *Pour exercer*, pratiquer *la justice :* comp. *Matth.* vi, 33.

12. *Un cœur sage et intelligent :* il s'agit de la sagesse pratique. Aujourd'hui encore, en Orient, le nom de Salomon est celui du plus sage des hommes.

et recto corde tecum : custodisti ei
misericordiam tuam grandem, et
dedisti ei filium sedentem super
thronum ejus, sicut est hodie. 7. Et
nunc Domine Deus, tu regnare fe-
cisti servum tuum pro David patre
meo : ego autem sum puer parvu-
lus, et ignorans egressum, et introi-
tum meum. 8. Et servus tuus in
medio est populi, quem elegisti, po-
puli infiniti, qui numerari et suppu-
tari non potest præ multitudine.
[b] 2 Par. 1, 10. 9. [b] Dabis ergo servo tuo cor docile,
ut populum tuum judicare possit,
et discernere inter bonum et ma-
lum : quis enim poterit judicare
populum istum, populum tuum
hunc multum?

10. Placuit ergo sermo coram
Domino, quod Salomon postulasset
hujuscemodi rem. 11. Et dixit Do-
minus Salomoni : Quia postulasti
verbum hoc, et non petisti tibi dies
multos, nec divitias, aut animas
inimicorum tuorum, sed postulasti
tibi sapientiam ad discernendum
judicium : 12. ecce feci tibi secun-
dum sermones tuos, et dedi tibi cor
sapiens et intelligens, in tantum ut
nullus ante te similis tui fuerit, nec
[c] Sap. 7, 11. Matth. 6, 29. post te surrecturus sit. 13. [c] Sed et
hæc, quæ non postulasti, dedi tibi :
divitias scilicet, et gloriam, ut nemo
fuerit similis tui in regibus cunctis
retro diebus. 14. Si autem ambula-
veris in viis meis, et custodieris
præcepta mea, et mandata mea, sicut
ambulavit pater tuus, longos faciam
dies tuos. 15. Igitur evigilavit Salo-
mon, et intellexit quod esset som-
nium : cumque venisset Jerusalem,
stetit coram arca fœderis Domini,
et obtulit holocausta, et fecit victi-
mas pacificas, et grande convivium
universis famulis suis.

16. Tunc venerunt duæ mulieres
meretrices ad regem, steteruntque
coram eo, 17. quarum una ait :
Obsecro, mi domine : ego et mulier
hæc habitabamus in domo una, et
peperi apud eam in cubiculo.
18. Tertia autem die postquam ego
peperi, peperit et hæc : et eramus
simul, nullusque alius nobiscum in
domo, exceptis nobis duabus.
19. Mortuus est autem filius mu-
lieris hujus nocte : dormiens quippe
oppressit eum. 20. Et consurgens
intempestæ noctis silentio, tulit
filium meum de latere meo ancillæ
tuæ dormientis, et collocavit in sinu
suo : suum autem filium, qui erat
mortuus, posuit in sinu meo.
21. Cumque surrexissem mane ut
darem lac filio meo, apparuit mor-
tuus : quem diligentius intuens clara
luce, deprehendi non esse meum
quem genueram. 22. Responditque
altera mulier : Non est ita ut dicis,
sed filius tuus mortuus est, meus
autem vivit. E contrario illa dice-
bat : Mentiris : filius quippe meus
vivit, et filius tuus mortuus est.
Atque in hunc modum contende-
bant coram rege.

23. Tunc rex ait : Hæc dicit,
Filius meus vivit, et filius tuus mor-
tuus est. Et ista respondit, Non, sed
filius tuus mortuus est, meus autem
vivit. 24. Dixit ergo rex : Afferte
mihi gladium. Cumque attulissent
gladium coram rege, 25. dividite,
inquit, infantem vivum in duas
partes, et date dimidiam partem

---

14. *Je prolongerai tes jours :* promesse conditionnelle ; la condition ne fut pas observée, et Salomon atteignit à peine l'âge de 60 ans.

15. *Un songe* surnaturel, envoyé de Dieu : comp. *Nombr.* xii, 6. Ou bien : cette scène avait été si vivante dans l'esprit de Salomon que, à son réveil, il constata avec étonnement que c'était un songe, tout en la croyant une révélation divine. — *Devant l'arche*, qui était alors dans le nouveau tabernacle dressé par David dans son palais. — *Il offrit*, comme il avait fait à Gabaon.

16. *Alors :* ce récit a pour but de montrer que Salomon avait en effet reçu de Dieu la sagesse pratique.

23. Après ce verset il y eut sans doute un moment de silence, après quoi le roi, subitement inspiré, *dit*, etc.

moitié à l'une et la moitié à l'autre."
26 Alors la femme dont le fils était vivant dit au roi, car elle sentait ses entrailles s'émouvoir pour son fils : "Ah! mon seigneur, donnez-lui l'enfant qui vit, et qu'on ne le tue pas!" Et l'autre disait : "Qu'il ne soit ni à moi ni à toi; partagez-le."
27 Et le roi répondit : "Donnez à la première l'enfant qui vit, et qu'on ne le tue pas; c'est elle qui est la mère." —
28 Tout Israël apprit le jugement que le roi avait prononcé, et l'on craignit le roi, en voyant qu'il y avait en lui une sagesse divine pour rendre la justice.

CHAP. IV.— Hauts fonctionnaires de Salomon. Les douze intendants établis sur le pays. Puissance de Salomon et splendeur de sa cour. Sa sagesse.

Chap. IV. LE roi Salomon était roi sur tout Israël.
2 Voici les chefs qu'il avait à son service : Azarias, fils de Sadoc, était le premier ministre;
3 Elihoreph et Ahia, fils de Sisa, étaient secrétaires; Josaphat, fils d'Ahilud, était archiviste;
4 Banaïas, fils de Joïadas, commandait l'armée; Sadoc et Abiathar étaient prêtres;
5 Azarias, fils de Nathan, était chef des intendants; Zabud, fils de Nathan, prêtre, était conseiller intime du roi;
6 Ahisar était préfet du palais; et Adoniram, fils d'Abda, était préposé aux impôts.
7 Salomon avait douze intendants sur tout Israël; ils pourvoyaient à l'entretien du roi et de sa maison, chacun pendant un mois de l'année.
8 Voici leurs noms : Ben-Hur, dans la montagne d'Ephraïm;—
9 Ben-Décar, à Maccès, à Salebim, à Bethsamès et à Elon de Béthanan; —
10 Ben-Hésed, à Aruboth : il avait Socho et toute la contrée d'Epher; —
11 Ben-Abinadab, qui avait toutes les hauteurs de Dor; Tapheth, fille de Salomon, était sa femme; —
12 Bana, fils d'Ahilud, avait Thanac et Mageddo, et tout Bethsan, qui est près de Sarthana au-dessous de Jezraël, depuis Bethsan jusqu'à Abelméhula, jusqu'au-delà de Jecmaan. —
13 Ben-Gaber, à Ramoth-de-Galaad : il avait les Bourgs de Jaïr, fils de Manassé, en Galaad, la contrée d'Argob en Basan, soixante grandes villes à murailles et à barres

CHAP. IV.

2 *Les chefs*, les grands dignitaires. — *Fils de Sadoc* et frère d'Achimaas (I *Par.* vi, 10); ou mieux, *fils*, pour *petit-fils* par Achimaas. — *Le premier ministre*, le grand vizir, en prenant *cohen* dans le sens qu'il a II *Sam.* viii, 18, al. Ou bien, *le grand prêtre :* il remplit cette fonction dans le nouveau temple, après la mort d'Abiathar et de Sadoc.

Vulgate : *Azarias, fils du prêtre Sadoc, Elihoreph et Ahia... étaient scribes ou secrétaires.*

3. *Sisa* paraît être le même que Séraïas, Siva et Susa (II *Sam.* viii, 17; xx, 25; I *Par.* xviii, 16). — *Secrétaires :* ils rédigeaient les édits et les lettres du roi, et, peut-être, administraient les finances — *Archiviste*, ou plutôt historiographe, chargé de rédiger les principaux événements du règne et de les conserver dans les archives. L'auteur des livres des Rois a consulté ces documents (I *Rois*, xi, 41; xiv, 29 al.). Toutes les cours de l'Orient avaient leurs historiographes (*Esth.* ii, 23; *Esdr.* vi, 1).

4. *Banaïas :* voy. ii, 35. — *Abiathar :* Il figure ici comme ayant été grand prêtre au début du règne; d'ailleurs, dit Théodoret, Salomon ne lui avait ôté que les fonctions du sacerdoce, et non la dignité, qui était héréditaire.

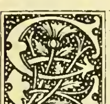
5. *Fils de Nathan*, par conséquent autre que l'Azarias du vers. 2; ce Nathan était peut-être le fils de David mentionné II *Sam.* v, 14 (comp. II *Sam.* viii, 18). — *Des intendants* dont il va être parlé. — *Prêtre :* ce second *Nathan* était donc de race sacerdotale; d'autres en font le fils de David de II *Sam.* v, 14, car les fils de David sont appelés *cohen* II *Sam.* viii, 18. — *Conseiller intime*, propr. *ami :* comp. II *Sam.* xvi, 16.

6. *Préfet du palais*, ministre de la maison du roi, le grand chambellan : voy. I *Rois*, xviii, 3; II *Rois*, xviii, 18. — *Adoniram*, le même qu'*Aduram :* voy. II *Sam.* xx, 24. — *Aux impôts;* d'autres, *aux* hommes de *corvée*.

uni, et dimidiam partem alteri.
26. Dixit autem mulier, cujus filius erat vivus, ad regem : (commota sunt quippe viscera ejus super filio suo) Obsecro domine, date illi infantem vivum, et nolite interficere eum. Econtrario illa dicebat : Nec mihi, nec tibi sit, sed dividatur.
27. Respondit rex, et ait : Date huic infantem vivum, et non occidatur : hæc est enim mater ejus.
28. Audivit itaque omnis Israel judicium quod judicasset rex, et timuerunt regem, videntes sapientiam Dei esse in eo ad faciendum judicium.

CAPUT IV.

Numerantur principes et præfecti Salomonis, apparatus ciborum ipsius, opes, sapientia, pacisque securitas eo regnante, et numerus parabolarum atque carminum ejus.



RAT autem rex Salomon regnans super omnem Israel :
2. Et hi principes quos habebat : Azarias filius Sadoc sacerdotis : 3. Elihoreph, et Ahia filii Sisa scribæ : Josaphat filius Ahilud a commentariis : 4. Banaias filius Joiadæ super exercitum : Sadoc autem, et Abiathar sacerdotes.
5. Azarias filius Nathan super eos qui assistebant regi : Zabud filius Nathan sacerdos, amicus regis :
6. et Ahisar præpositus domus : et Adoniram filius Abda super tributa.

7. Habebat autem Salomon duodecim præfectos super omnem Israel, qui præbebant annonam regi et domui ejus : per singulos enim menses in anno, singuli necessaria ministrabant. 8. Et hæc nomina eorum : Benhur, in monte Ephraim.
9. Bendecar, in Macces, et in Salebim, et in Bethsames, et in Elon, et in Bethanan. 10. Benhesed in Aruboth : ipsius erat Socho, et omnis terra Epher. 11. Benadinadab, cujus omnis Nephath Dor, Tapheth filiam Salomonis habebat uxorem. 12. Bana filius Ahilud regebat Thanac et Mageddo, et universam Bethsan, quæ est juxta Sarthana subter Jezrahel, a Bethsan usque Abelmehula e regione Jecmaan. 13. Bengaber in Ramoth Galaad : habebat Avothiair filii Manasse in Galaad, ipse præerat

7. *Intendants*, officiers chargés de lever les tributs en nature destinés à l'entretien du roi et du nombreux personnel de sa cour. Il y en avait *douze*, chacun devant fournir ce qui était nécessaire pour un mois de l'année. Les douze circonscriptions ne correspondent pas exactement aux territoires des douze tribus : on dut avoir égard à la fertilité et à la nature des productions de chaque contrée. L'ordre dans lequel elles sont énumérées ne tient aucun compte de la situation géographique; c'est sans doute celui dans lequel les intendants devaient faire leurs fournitures.

8. *Ben-Hur*, ou le *fils de Hur :* les cinq premiers intendants sont ainsi désignés par le nom de leur père, précédé du mot *ben*, c.-à-d. *fils :* c'était peut-être leur nom ; peut-être aussi le document où l'auteur a trouvé cette liste était-il tronqué.

9. Les localités mentionnées ici appartenaient à la tribu de Dan. *Maccès*, inconnu. — *Salebim :* voy. *Jos.* xix, 42. — *Bethsamès :* voy. *Jos.* xv, 10. — *Elon de* (près de) *Béthanan*, pour le distinguer d'Aïalon (*Jos.* xix, 42 sv.), inconnu. Vulg., *à Elon et à Bethanan.*

10. *Aruboth*, localité inconnue. — *Il avait* dans son ressort *Socho :* deux villes de ce nom se trouvaient dans la tribu de Juda. — *Epher*, ville principale de la contrée de ce nom (*Jos.* xii, 17), dans la Séphéla.

11. *Dor*, ville au pied du Carmel (*Jos.* xi, 2), au N. de Césarée. *Les hauteurs de Dor* désignent la plaine de Saron.

12. *Bana*, frère de l'historiographe Josaphat (vers. 3); son ressort comprenait la partie orientale de Manassé, ou le sud de la plaine de Jezraël jusqu'au Jourdain. — *Thanac*, *Mageddo :* voy. *Jos.* xii, 21; xvii, 11. — *Tout* le territoire de *Bethsan*, plus tard Scythopolis (*Jos.* xvii, 11). — *Sarthana*, inconnu. — *Jezraël :* voy. *Jos.* xix, 18. — *Abelméhula :* voy. *Jug.* vii, 23. — *Jecmaan*, inconnu.

13. *Ramoth-de-Galaad*, dans la tribu de Gad. (*Jos.* xx, 8). — Les *Bourgs de Jaïr* sont peut-être identiques avec les soixante villes de la contrée d'Argob : comp. *Nombr.* xxxii, 40 sv. *Deut.* iii, 4 sv. 13 sv. *Jos.* xiii, 30.

d'airain ; — 14 Ahinadab, fils d'Addo,
à Manaïm ; — 15 Achimaas, en
Nephthali : lui aussi avait pour fem-
me une fille de Salomon, *nommée*
Basemath; — 16 Baana, fils de Husi, en
Aser et à Aloth; — 17 Josaphat, fils
de Pharué, en Issachar; — 18 Séméï,
fils d'Ela, en Benjamin; — 19 Gabar,
fils d'Uri, dans le pays de Galaad,
savoir dans le pays de Séhon, roi des
Amorrhéens, et de Og, roi de Basan :
il y avait un seul intendant pour cette
contrée.

20 Juda et Israël étaient nombreux
comme le sable qui est sur le bord
de la mer; ils mangeaient, buvaient
et se réjouissaient. 21 Salomon domi-
nait sur tous les royaumes depuis le
fleuve jusqu'au pays des Philistins et
à la frontière d'Egypte; ils lui appor-
taient des présents et ils lui furent
assujettis tout le temps de sa vie.

22 Salomon consommait chaque jour
en vivres : trente cors de fleur de
farine et soixante cors de farine com-
mune, 23 dix bœufs gras, vingt bœufs
de pâturage et cent moutons, sans
compter les cerfs, les chevreuils, les
daims et les volailles engraissées.
24 *Car* il dominait sur tout le pays
en-deçà du fleuve, depuis Taphsa
jusqu'à Gaza, sur tous les rois en-deçà
du fleuve; et il avait la paix avec tous
ses sujets de tous côtés. 25 Juda et
Israël habitaient en sécurité, chacun
sous sa vigne et sous son figuier, de-
puis Dan jusqu'à Bersabée, pendant
toute la vie de Salomon. 26 Salomon
avait quarante mille stalles pour les
chevaux destinés à ses chars, et douze
mille chevaux de selle. 27 Les inten-
dants pourvoyaient à l'entretien du
roi Salomon et de tous ceux qui
étaient admis à sa table, chacun
pendant son mois; ils ne laissaient
rien manquer. 28 Ils faisaient aussi
venir de l'orge et de la paille pour
les chevaux de trait et de course
dans le lieu où ceux-ci se trouvaient,
chacun selon ce qui lui avait été
prescrit.

29 Dieu donna à Salomon de la sa-
gesse, une très grande intelligence et
un esprit étendu comme le sable qui
est au bord de la mer. 30 La sagesse
de Salomon surpassait la sagesse de
tous les fils de l'Orient et toute la
sagesse de l'Egypte. 31 Il était plus
sage qu'aucun homme, plus qu'Ethan
l'Ezrahite, plus qu'Héman, Chalcol et
Dorda, les fils de Mahol, et sa renom-
mée était répandue parmi toutes les

---

14. *Manaïm*, hébr. *Mahanaïm*, ville forte au N. du Jaboc (*Jos.* xiii, 26).

16. *Husi*, probablement le même que *Chusaï* (II *Sam.* xv, 32 sv. al.), l'ami de David. — *Aloth* (Vulg. *Baloth*), inconnue.

17. *En Issachar*, pour la plus grande partie de leur ressort.

20. Comp. *Gen.* xxii, 17; xxxiii, 13, et *Lév.* xxvi, 3 sv.

Les 14 versets suivants commencent en hébr. le chap. v; c'est avec raison que les LXX et la Vulg. les ont rattachés au chap. iv, auquel ils sont intimement liés.

21. L'empire de Salomon, comme tous les grands empires d'Asie jusqu'à l'époque des Perses, consistait en une aggrégation de petits états, qui avaient leurs rois et leurs lois propres, mais qui reconnaissaient la suzeraineté du monarque hébreu et lui *apportaient des présents*, c.-à-d. lui payaient un tribut annuel. — *Le fleuve*, l'Euphrate.

22 sv. Le *cor*, ancien *chomer*, contenait environ deux hectolitres. — *Daims;* d'autres, avec la Vulg., *buffles* ou bœufs sauvages. Cette quantité de vivres suppose environ 14 mille personnes nourries (fonctionnaires de tout ordre avec leur famille, femmes du harem, serviteurs, gardes du corps). Athénée (*Deipnos*, iv, 10) et le voyageur Tavernier nous apprennent que la consommation était plus considérable encore à la cour du roi des Perses et à celle du Sultan.

24. *Car :* Salomon pouvait faire ces dépenses pour sa cour, *car*, etc. — *En deçà*, litt. *au delà*, à l'O., du point de vue de l'auteur, qui écrivait pendant l'exil, lorsqu'il se trouvait à l'E. du fleuve. — *Thaphsa*, Thapsaque, sur la rive occidentale de l'Euphrate, auj. *Souriyéh*. — *Tous les rois* de Syrie, des Philistins, des Moabites, soumis par David (comp. *Jos.* xii, 9-24; I *Sam.* vi, 18; I *Rois*, xx, 1).

25. *Sous sa vigne et sous son figuier :* en Palestine, la vigne s'enroule, en formant berceau, autour des figuiers plantés près des maisons. — *Depuis Dan*, extrémité nord, *jusqu'à Bersabée*, extrémité sud du pays : voy. *Jug.* xx, 1.

in omni regione Argob, quæ est in Basan, sexaginta civitatibus magnis atque muratis, quæ habebant seras æreas. 14. Ahinadab filius Addo præerat in Manaim. 15. Achimaas in Nephthali : sed et ipse habebat Basemath filiam Salomonis in conjugio. 16. Baana filius Husi, in Aser, et in Baloth. 17. Josaphat filius Pharue, in Issachar. 18. Semei filius Ela, in Benjamin. 19. Gaber filius Uri, in terra Galaad, in terra Sehon regis Amorrhæi et Og regis Basan, super omnia quæ erant in illa terra.

20. Juda et Israel innumerabiles, sicut arena maris in multitudine : comedentes, et bibentes, atque lætantes. 21. [a]Salomon autem erat in ditione sua, habens omnia regna a flumine terræ Philisthiim usque ad terminum Ægypti : offerentium sibi munera, et servientium ei cunctis diebus vitæ ejus.

[a] Eccli. 47, 15.

22. Erat autem cibus Salomonis per dies singulos triginta cori similæ, et sexaginta cori farinæ, 23. decem boves pingues, et viginti boves pascuales, et centum arietes, excepta venatione cervorum, caprearum, atque bubalorum, et avium altilium. 24. Ipse enim obtinebat omnem regionem, quæ erat trans flumen, a Thaphsa usque ad Gazam, et cunctos reges illarum regionum : et habebat pacem ex omni parte in circuitu. 25. Habitabatque Juda, et Israel absque timore ullo, unusquisque sub vite sua, et sub ficu sua, a Dan usque Bersabee cunctis diebus Salomonis. 26. [b]Et habebat Salomon quadraginta millia præsepia equorum currilium, et duodecim millia equestrium. 27. Nutriebantque eos supradicti regis præfecti : sed et necessaria mensæ regis Salomonis cum ingenti cura præbebant in tempore suo. 28. Hordeum quoque, et paleas equorum, et jumentorum deferebant in locum ubi erat rex, juxta constitutum sibi.

[b] 2 Par. 9, 25.

29. Dedit quoque Deus sapientiam Salomoni et prudentiam multam nimis, et latitudinem cordis quasi arenam, quæ est in littore maris. 30. Et præcedebat sapientia Salomonis sapientiam omnium Orientalium et Ægyptiorum. 31. [c]Et erat sapientior cunctis hominibus : sapientior Ethan Ezrahita, et Heman, et Chalcol, et Dorda filiis Mahol : et erat nominatus in universis gentibus per circuitum.

[c] Eccli 47, 16.

26. *Quarante mille stalles*, chacune logeant un cheval : la vraie leçon est *quatre mille* (comp. II *Par.* ix, 25); Salomon n'avait que 14 cents chariots de guerre (x, 26; II *Par.* i, 14), à deux chevaux par chariot; il restait donc une réserve de 1200 chevaux.

27. *Les intendants* du vers. 7.

28. *De l'orge*, nourriture habituelle des chevaux en Orient, où l'on ne cultive pas l'avoine. – Les chevaux de selle, à allure rapide, destinés surtout aux courriers. — *Dans le lieu*, dans les différentes localités où il y avait des dépôts de chevaux; litt., *où cela devait être.* Ou bien avec la Vulg. et les LXX, *dans le lieu où se trouvait le roi*, qui variait ses résidences.

29. *Comme le sable*, etc. : cette locution proverbiale, qui désigne l'abondance, est d'un emploi plus rare quand il s'agit de choses indivisibles.

30. *Fils de l'Orient*, hébr. *bene qédem*, les tribus nomades de l'Arabie à l'E. et au S. E. de la Palestine (Sabéens, Thémanites, etc.), probablement aussi les Chaldéens, observateurs des astres. — *La sagesse de l'Egypte :* comp. *Is.* xix, 11; *Act.* vii, 22.

31. *Qu'aucun homme* de son temps. — *Ethan*, etc. : ces quatre personnages paraissent être les mêmes que ceux qui sont mentionnés I *Par.* ii, 6, en admettant une faute de copiste pour le quatrième (*Dorda* pour *Dara).* Il est vrai que ce passage les fait tous fils de Zara, c.-à-d. descendants de Zara, fils de Juda (*Gen.* xxxviii, 30) et père de la famille des Zaréites (*Nombr.* xxvi, 13) ou Ezrahites (*Zara* est le même nom que *Ezra* avec un aleph prosthétique). Mais Eman et Ethan, quoique Lévites (I *Par.* xv, 17, 19) ont pu être considérés comme membres de la famille au sein de laquelle ils demeuraient : comp. *Jug.* xvii, 7; I *Sam.* i, 1. D'après cela, Chalcol et Dorda seraient seuls fils de Mahol. Eman est désigné comme l'auteur du *Ps.* lxxxviii (hébr.), et Ethan comme celui du *Ps.* lxxxix. — *Et sa renommée :* voy. chap. x.

nations d'alentour. 32 Il prononça trois mille maximes, et ses cantiques furent au nombre de mille et cinq.
33 Il disserta sur les arbres, depuis le cèdre qui croît au Liban jusqu'à l'hysope qui sort de la muraille; il disserta aussi sur les quadrupèdes, les oiseaux, les reptiles et les poissons.
34 On venait de tous les peuples pour entendre la sagesse de Salomon, de la part de tous les rois de la terre qui avaient entendu parler de sa sagesse.

§ III. — CONSTRUCTION DU TEMPLE; SA DÉDICACE. [V—VIII].

CHAP. V. — Alliance de Salomon avec Hiram, roi de Tyr. Préparatifs pour la construction du temple.

Chap. V. HIram, roi de Tyr, envoya ses serviteurs vers Salomon, car il avait appris qu'on l'avait oint pour roi à la place de son père, et il avait toujours été l'ami de David.
2 Et Salomon fit dire à Hiram :
3 " Tu sais que David, mon père, n'a pu bâtir une maison au nom de Jéhovah, son Dieu, à cause des guerres dont ses ennemis l'ont entouré, jusqu'à ce que Jéhovah les eût mis sous la plante de ses pieds.
4 Maintenant Jéhovah, mon Dieu, m'a donné du repos de tous côtés; il n'y a plus d'adversaire, plus d'affaire fâcheuse.
5 Je pense donc à bâtir une maison au nom de Jéhovah, mon Dieu, comme Jéhovah l'a déclaré à David, mon père, en disant : c'est ton fils, que je mettrai à ta place sur ton trône, qui bâtira une maison à mon nom.
6 Et maintenant ordonne que l'on coupe pour moi des cèdres sur le Liban. Mes serviteurs seront avec les tiens, et je te donnerai pour le salaire de tes serviteurs tout ce que tu demanderas; car tu sais qu'il n'y a personne parmi nous qui s'entende à couper le bois comme les Sidoniens. "

7 Lorsque Hiram entendit les paroles de Salomon, il eut une grande joie et il dit : " Béni soit aujourd'hui Jéhovah qui a donné à David un fils sage *pour régner* sur ce grand peuple! "
8 Et Hiram envoya cette réponse à Salomon : " J'ai entendu ce que tu m'as fait dire; je ferai ce que tu désires au sujet des bois de cèdre et des bois de cyprès.
9 Mes serviteurs les descendront du Liban à la mer, et je les ferai flotter par mer jusqu'au lieu que tu m'indiqueras; là, je les ferai délier, et tu les prendras. Et toi, tu accompliras mon désir, en fournissant des vivres à ma maison. "

10 Hiram donna à Salomon des bois

32. *Maximes* ou *proverbes :* le livre des *Proverbes* nous en a conservé un choix; l'*Ecclésiaste* en contient aussi un grand nombre; mais ce livre est-il de Salomon? — *Cantiques :* nous n'avons plus que le *Cantique des cantiques* et les deux *Ps.* lxxie et cxxvi^e, auxquels il faut peut-être joindre le cxxxi^e. On conjecture que la plupart de ces *cantiques* avaient un caractère trop profane pour être admis dans le canon des Ecritures.

33 *Il disserta*, composa des traités. — *Hysope :* peut-être s'agit-il d'une espèce de mousse que ses feuilles lancéolées auraient fait confondre avec la véritable hysope; cette petite mousse serait mieux opposée aux grands cèdres. — *Les quadrupèdes* (propr. *les bestiaux*), *les oiseaux*, etc. : telles sont les quatre classes dans lesquelles les Hébreux partageaient le règne animal (*Gen.* i, 26; ix, 2; *Ps.* cxlviii, 10).

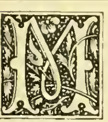
CHAP. V.

Après avoir longtemps vécu errant et comme étranger, Israël était définitivement établi dans la terre promise à ses pères. Le moment était donc venu de réaliser la parole de *Deut.* xii, 11 : " Il y aura un lieu que Jéhovah choisira pour y faire habiter son nom. " David avait eu le désir de présider lui-même à la construction d'un temple fixe, qui fût le centre de l'unité religieuse du peuple élu. Dieu l'en ayant empêché, il avait du moins tout préparé pour l'exécution de ce dessein : voy. II *Sam.* viii, 11; xxiv, 24; I *Par.* xviii, 11; xxviii, 11; xxix, 5 sv. Salomon va mettre la main à l'œuvre en la quatrième année de son règne.

32. Locutus est quoque Salomon tria millia parabolas : et fuerunt carmina ejus quinque et mille.
33. Et disputavit super lignis a cedro, quæ est in Libano, usque ad hyssopum, quæ egreditur de pariete : et disseruit de jumentis, et volucribus, et reptilibus, et piscibus.
34. Et veniebant de cunctis populis ad audiendam sapientiam Salomonis, et ab universis regibus terræ, qui audiebant sapientiam ejus.

CAPUT V.

Concedit Hiram Salomoni ad templi ædificationem cæsores lignorum, quibus Salomon tribuit cibaria : numerus cæsorum, portantium onera, latomorum, et præfectorum eorum.



MISIT quoque Hiram rex Tyri servos suos ad Salomonem : audivit enim quod ipsum unxissent regem pro patre ejus : quia amicus fuerat Hiram David omni tempore.
2. Misit autem Salomon ad Hiram, dicens : 3. Tu scis voluntatem David patris mei, et quia non potuerit ædificare domum nomini Domini Dei sui propter bella imminentia per circuitum, donec daret Dominus eos sub vestigio pedum ejus. 4. Nunc autem requiem dedit Dominus Deus meus mihi per circuitum : et non est satan, neque occursus malus.
5. Quamobrem cogito ædificare templum nomini Domini Dei mei, sicut locutus est Dominus David patri meo, dicens : [a] Filius tuus, quem dabo pro te super solium tuum, ipse ædificabit domum nomini meo. [a] 2 Reg. 7, 13. 1 Par. 22, 10.
6. Præcipe igitur ut præcidant mihi servi tui cedros de Libano, et servi mei sint cum servis tuis : mercedem autem servorum tuorum dabo tibi quamcumque petieris : scis enim quomodo non est in populo meo vir qui noverit ligna cædere sicut Sidonii.

7. Cum ergo audisset Hiram verba Salomonis, lætatus est valde, et ait : Benedictus Dominus Deus hodie, qui dedit David filium sapientissimum super populum hunc plurimum. 8. Et misit Hiram ad Salomonem, dicens : Audivi quæcumque mandasti mihi : ego faciam omnem voluntatem tuam in lignis cedrinis et abiegnis. 9. Servi mei deponent ea de Libano ad mare : et ego componam ea in ratibus in mari usque ad locum, quem significaveris mihi; et applicabo ea ibi, et tu tolles ea : præbebisque necessaria mihi, ut detur cibus domui meæ.

10. Itaque Hiram dabat Salomoni ligna cedrina, et ligna abiegna, juxta

---

1. Comp. avec ce chap. II *Par.* ii. Les deux auteurs paraissent avoir eu sous les yeux un même document ancien plus détaillé, auquel ils ont librement emprunté, chacun selon le but qu'il se proposait, les éléments de leur relation.

Ses serviteurs, une ambassade pour féliciter Salomon de son avènement au trône.

3. *Tu sais :* voy. I *Par.* xxii, 4. — *Au nom de Jéhovah*, pour que ce nom, c.-à-d. Jéhovah lui-même, y fût adoré. (*Deut.* xii, 5. Comp. II *Sam.* vii, 5, 7, 13). Le *nom de Jéhovah*, c'est Jéhovah lui-même manifesté sous un signe extérieur, gage de sa présence.

4. *Adversaire*, hébr. *satan* (Vulg.). — *Affaire fâcheuse :* peste, famine, etc.

5. *Déclaré :* voy. II *Sam.* vii, 12, 13; comp. I *Par.* xxii, 10.

6. *Des cèdres* et des cyprès (vers. 22). Salomon demanda aussi à Hiram un habile artiste (vii, 13 sv. Comp. II *Par.* ii, 6 sv.). — *Seront*, travailleront. — *Les Sidoniens*, pour les Phéniciens en général; Tyr avait alors la prépondérance sur Sidon. Comp. Homère, *Odyss.* xv, 415-425; *Hérod.* iii, 19; vi, 96.

7. *Une grande joie :* entre autres motifs : le pays d'Israël fournissait aux Phéniciens, qui avaient très peu de terres arables (vers. 9), du blé, de l'orge, du vin. — *Jéhovah* (la Vulg. ajoute *Dieu*) : pour Hiram, comme pour beaucoup de polythéistes de cette époque, le Dieu d'Israël était un dieu. au même titre que les siens (comp. II *Par.* ii, 11).

8. *Cyprès*, bois léger et très résistant, inattaquable aux insectes; Vulg. *sapin.*

9. *Au lieu :* ce fut Joppé, aujourd'hui Jaffa, port à 15 lieues de Jérusalem. (II *Par.* ii, 16. Comp. *Esdr.* iii, 7.)

de cèdre et des bois de cyprès autant qu'il en voulut; [11]et Salomon donna à Hiram vingt mille cors de froment pour l'entretien de sa maison, et vingt cors d'huile d'olives broyées. Voilà ce que Salomon livrait chaque année à Hiram. [12]Et Jéhovah donna de la sagesse à Salomon, comme il le lui avait promis; et il y eut paix entre Hiram et Salomon, et ils firent alliance ensemble.

[13]Le roi Salomon leva parmi tous les Israélites des hommes de corvée, au nombre de trente mille. [14]Il les envoyait au Liban, dix mille par mois alternativement; ils étaient un mois au Liban, et deux mois chez eux; Adoniram était préposé sur les hommes de corvée. [15]Salomon avait *encore* soixante-dix mille hommes qui portaient les fardeaux, et quatre-vingt mille qui taillaient les pierres dans la montagne, [16]sans compter les chefs préposés aux travaux par Salomon, au nombre de trois mille trois cents, qui dirigeaient les groupes d'ouvriers. [17]Le roi ordonna d'extraire de grandes pierres, pierres de choix, pour les fondements de la maison. [18]Les maçons de Salomon et ceux de Hiram, savoir les Gibliens, taillèrent et préparèrent les bois et les pierres pour bâtir la maison.

CHAP. VI. — Construction du temple.

Chap. VI. EN la quatre cent quatre-vingtième année après la sortie des enfants d'Israël du pays d'Egypte, la quatrième année du règne de Salomon sur Israël, au mois de ziv, qui est le second mois, il bâtit la maison à Jéhovah.

[2]La maison que le roi Salomon bâtit à Jéhovah avait soixante coudées de longueur, vingt de largeur et trente coudées de hauteur. [3]Le portique devant le temple de la maison avait vingt coudées de longueur dans le sens de la largeur de la maison, et

---

11. *Vingt mille cors :* voy. iv, 22. — *Huile d'olives broyées* dans un mortier, non pressées : c'était la plus blanche et la meilleure au goût. — *Chaque année*, sans doute pendant que durèrent les travaux du temple. Les chiffres de II *Par.* ii, 10, visent les provisions que Salomon fournit une fois pour toutes pour la rétribution des ouvriers, et non celles qui étaient destinées à l'entretien de la cour d'Hiram.

12. *De la sagesse :* il fallait une *sagesse* toute particulière pour préparer et exécuter de si grands travaux, dans un temps où les arts mécaniques étaient si peu développés, surtout chez les Israélites.

13 sv. *Des hommes de corvée*, des Israélites libres assujettis à un travail public, qui n'était peut-être pas tout à fait sans rétribution : différents des *esclaves de corvée* ou Chananéens réduits en esclavage, dont il sera question ix, 20 sv. — *Trente mille*, sur 1300 mille Israélites capables de ces sortes de travaux (II *Sam.* xxiv, 9), c.-à-d. un sur près de quarante-quatre. Ils travaillaient sur la montagne à tour de rôle, un tiers à la fois, pendant que les deux autres tiers restaient chez eux pour cultiver leurs champs et vaquer à leurs affaires. — *Adoniram :* voy. iv, 6. David n'avait assujetti à un service public que des étrangers (I *Par.* xxii, 2) et des esclaves; ce fut Salomon qui le premier établit la corvée sur les Israélites, dans des conditions assez douces et pour une œuvre nationale. Le peuple y fut sensible comme à une dure oppression, et ce fut une des causes qui amenèrent, après la mort du roi, la séparation des dix tribus (xii, 4).

15. *Soixante-dix mille hommes*, etc., non plus des Israélites, mais des étrangers, savoir les survivants des Amorrhéens, des Héthéens, des Hévéens, etc., que Salomon, à l'exemple de son père (I *Par.* xxii, 2), avait réduits en esclavage. — *La montagne*, dans le Liban, très riche en pierres calcaires. D'autres : Sur le mont Moriah, à l'orient de Jérusalem : c'est ce qui résulterait des études et des fouilles récentes exécutées dans cette ville. A une époque où l'on n'avait ni machines, ni routes, il fallait pour un ouvrage de quelque importance une masse innombrable de travailleurs, tout se faisant à la main. Au témoignage de Pline, 360 mille hommes travaillèrent pendant 20 ans à la construction d'une pyramide d'Egypte.

16. *Trois mille trois cents :* comp. ce verset et ix, 23 avec II *Par.* ii, 18; viii, 10; la différence dans les nombres tient à ce que l'un des deux auteurs compte les inspecteurs

omnem voluntatem ejus. 11. Salomon autem præbebat Hiram coros tritici, viginti millia, in cibum domui ejus, et viginti coros purissimi olei : hæc tribuebat Salomon Hiram per singulos annos. 12. [b]Dedit quoque Dominus sapientiam Salomoni, sicut locutus est ei : et erat pax inter Hiram et Salomonem, et percusserunt ambo fœdus.

[b] Supra 3, 12.

13. Elegitque rex Salomon operarios de omni Israel, et erat indictio triginta millia virorum. 14. Mittebatque eos in Libanum, decem millia per menses singulos vicissim, ita ut duobus mensibus essent in domibus suis : et Adoniram erat super hujuscemodi indictione. 15. Fueruntque Salomoni septuaginta millia eorum qui onera portabant, et octoginta millia latomorum in monte : 16. absque præpositis qui præerant singulis operibus, numerum trium millium, et trecentorum præcipientium populo et his qui faciebant opus. 17. Præcepitque rex, ut tollerent lapides grandes, lapides pretiosos in fundamentum templi, et quadrarent eos : 18. quos dolaverunt cæmentarii Salomonis, et cæmentarii Hiram : porro Giblii præparaverunt ligna et lapides ad ædificandam domum.

CAPUT VI.

Figura et fabrica templi quoad præcipuas ejus partes interiores et exteriores.



FACTUM est ergo [a]quadringentesimo et octogesimo anno egressionis filiorum Israel de terra Ægypti, in anno quarto, mense Zio, (ipse est mensis secundus) regni Salomonis super Israel, ædificari cœpit domus Domino.

[a] 2 Par. 3, 1.

2. Domus autem, quam ædificabat rex Salomon Domino, habebat sexaginta cubitos in longitudine, et viginti cubitos in latitudine, et triginta cubitos in altitudine. 3. Et porticus erat ante templum viginti cubitorum longitudinis, juxta men-

---

d'après leur nationalité, tandis que l'autre considère le degré de leur autorité.

17. *Pour les fondements* et les substructions du temple. On voit encore, dans la Jérusalem moderne, à l'angle S. O. du mur de soutènement de la plate-forme du Haram ech-Chérif (mosquée construite sur la plateforme où s'élevait le temple), quelques-unes de ces énormes pierres taillées, posées par Salomon ; la plus considérable a environ 12 mètres sur 3 et pèse 100 tonnes. — *Gibliens*, habitants de Gébal, la Byblos des Grecs, au N. de Beyrouth : comp. *Ezéch.* xxvii, 9.

Vulgate, *les maçons de Salomon et les maçons de Hiram les taillaient* (les pierres du vers. 16), *et les Gibliens préparaient les bois et les pierres pour bâtir la maison du Seigneur.*

CHAP. VI.

1. *La 480e année :* l'authenticité de cette donnée chronologique n'est pas absolument certaine. Voy. la préface des *Juges.* — *Ziv*, Vulg. *Zio*, le second mois de l'année, laquelle commençait avec le printemps, c'était notre mois de mai. — *Bâtit*, commença à bâtir, sur le mont Moriah (II *Par.* iii, 1). La description du temple II *Par.* iii-iv complète sur quelques points celle des Rois. Celle d'Ezéchiel (xl-xliv) s'accorde pour l'ensemble, mais il s'y joint un élément symbolique et idéal.

2. *La maison* (*naos* des Grecs, *cella* des Latins), le temple dans son ensemble. Sa direction était d'E. à l'O., comme une protestation contre les cultes solaires. Il comprenait deux parties de grandeur inégale : 1. celle du fond, au couchant, connue sous le nom de Saint des saints, ou lieu très saint, l'*adyton* ou sanctuaire impénétrable, appelé aussi *debir*, c.-à-d. l'oracle, comme l'interprète S. Jérôme ; ou mieux la place du fond, la partie la plus reculée de l'édifice à l'occident ; 2. celle du milieu, nommé le Saint, et quelquefois *hêkal* ou le temple. En avant du Saint, se trouvait un portique ou pylone, *pronaos* des Grecs, formant devant l'*hêkal* une sorte de vestibule soutenu par deux colonnes. — *Soixante coudées :* il s'agit de la coudée mosaïque ou sacrée, longue de 0m, 56.

3. *D'étendue*, ici de largeur. La hauteur du portique, non indiquée ici, aurait été de 120 coudées d'après II *Par.* iii, 4, et Josèphe. Mais ce chiffre paraît comprendre la partie enterrée ; M. de Vogüé le réduit à 60 coudées, quelques-uns même à 30 (hauteur du Saint).

dix coudées de profondeur sur le de-
vant de la maison. 4 Le roi fit à la
maison des fenêtres à grilles fixes.
5 Il bâtit, contre la muraille de la
maison, des étages qui entouraient
les murs de la maison, du Lieu saint
et du Lieu très saint, et il fit des
chambres latérales tout autour.
6 L'étage inférieur avait cinq coudées
de largeur, celui du milieu six cou-
dées, et le troisième sept coudées;
car on avait fait en retraite le mur de
la maison tout autour, en dehors, afin
que les poutres n'entrassent pas dans
les murs de la maison. 7 Lorsqu'on
bâtit la maison, on se servit de pier-
res toutes préparées de la carrière;
et ainsi ni marteau, ni hache, ni aucun
instrument de fer ne furent entendus
dans la maison pendant qu'on la
construisait. 8 L'entrée de l'étage in-
férieur était du côté droit de la mai-
son; on montait par des escaliers
tournants à l'étage du milieu, et de
là au troisième. 9 Lorsqu'il eut achevé
de bâtir la maison, Salomon la cou-
vrit de poutres et de planches de
cèdre. 10 *Ce fut alors qu'*il bâtit les
étages adossés à toute la maison, en
leur donnant cinq coudées de hauteur,
et les liant à la maison par des pou-
tres de cèdre.

11 Jéhovah adressa la parole à Sa-
lomon, en disant : 12 " Cette maison
que tu bâtis,... si tu marches selon
mes lois, si tu mets en pratique mes
ordonnances, si tu observes tous mes
commandements, réglant sur eux ta
conduite, j'accomplirai à ton égard la
promesse que j'ai faite à David, ton
père, 13 j'habiterai au milieu des en-
fants d'Israël, et je n'abandonnerai
pas mon peuple d'Israël. "

14 Après avoir achevé de bâtir la
maison, 15 Salomon en revêtit les
murs intérieurement de planches de
cèdre, depuis le sol jusqu'au plafond;
il revêtit *ainsi* de lambris l'intérieur,
et il recouvrit le sol de la maison de
planches de cyprès. 16 Il revêtit de
planches de cèdre les vingt coudées
à partir du fond de la maison, depuis
le sol jusqu'au haut des murs, et il
prit sur la maison de quoi lui faire un
sanctuaire, le Saint des saints. 17 La
maison, *c'est-à-dire* le temple anté-
rieur, était de quarante coudées. 18 Le
bois de cèdre à l'intérieur de la mai-
son était sculpté en coloquintes et en
fleurs épanouies; tout était cèdre; on
ne voyait pas la pierre.

19 Salomon disposa le sanctuaire à
l'intérieur de la maison, au fond, pour
y placer l'arche de l'alliance de Jého-

---

4. *Des fenêtres* à la partie supérieure des murs latéraux, *à grilles fixes*, non à treillis mobile, comme dans les maisons ordinaires. Ces grilles étaient faites de forts barreaux de fer scellés dans le mur, peut-être même de pierre. Vulg. *des fenêtres obliques.*

5. *Des étages*, au nombre de trois, le long des murailles, sur les côtés et par derrière, mais non par devant, où se trouvait le portique. — *Des chambres*, 12 de chaque côté et 6 par derrière, selon Josèphe : comp. *Ezéch.* xli, 6. Elles servaient d'habitation aux prêtres et aux lévites, et sans doute aussi de dépôt pour les archives, le trésor public, le mobilier du culte (vases, instruments de musique, vêtements sacrés, etc.).

6. *Cinq... six... sept coudées :* cet accroissement de largeur provenait de ce que les murs du temple, comme ceux des fondements qui subsistent encore, étaient bâtis en retraite, de telle manière qu'en montant ils diminuaient d'épaisseur. Ces retraites recevaient le bout des poutres supportant les planchers des cellules, qui se trouvait ainsi posé sans qu'il fût nécessaire d'entailler les murs sacrés, ce qui eût été les profaner.

7. *Toutes préparées de la carrière*, soit dans les carrières du Liban, soit plutôt dans les carrières royales de Bézétha, au pied du mont Moriah. On fut ainsi fidèle à l'esprit des antiques prescriptions (*Deut.* xxvii, 6 : comp. *Exod.* xx, 25. D'autres traduisent, avec les LXX : *on se servit de pierres non taillées.*

8. *Côté droit*, celui du midi. — *De l'étage inférieur*, en lisant, avec les LXX, *hatthachthonah*, inférieur, au lieu de *hatthiconah*, du milieu. Si l'on respecte le texte des Massorètes, on traduira, *l'entrée de l'étage du milieu*, etc.; dans ce cas, l'auteur ne parlerait pas ici des cellules de l'étage inférieur (rez-de-chaussée), qui auraient eu chacune leur porte; il indiquerait uniquement l'escalier par lequel on montait aux étages supérieurs. Comp. *Ezéch.* xli, 7 et 11. Quoi qu'il en soit, il est certain que la porte ou les portes des

suram latitudinis templi : et habebat decem cubitos latitudinis ante faciem templi. 4. Fecitque in templo fenestras obliquas. 5. Et ædificavit super parietem templi tabulata per gyrum, in parietibus domus per circuitum templi et oraculi, et fecit latera in circuitu. 6. Tabulatum, quod subter erat, quinque cubitos habebat latitudinis, et medium tabulatum sex cubitos latitudinis, et tertium tabulatum septem habens cubitos latitudinis. Trabes autem posuit in domo per circuitum forinsecus, ut non hærerent muris templi. 7. Domus autem cum ædificaretur, de lapidibus dolatis atque perfectis ædificata est : et malleus, et securis, et omne ferramentum non sunt audita in domo cum ædificaretur. 8. Ostium lateris medii in parte erat domus dextræ : et per cochleam ascendebant in medium cœnaculum, et a medio in tertium. 9. Et ædificavit domum, et consummavit eam : texit quoque domum laquearibus cedrinis. 10. Et ædificavit tabulatum super omnem domum quinque cubitis altitudinis, et operuit domum lignis cedrinis.

11. Et factus est sermo Domini ad Salomonem, dicens : 12. Domus hæc, quam ædificas, si ambulaveris in præceptis meis, et judicia mea feceris, et custodieris omnia mandata mea, gradiens per ea : firmabo sermonem meum tibi, [b]quem locutus sum ad David patrem tuum. [b] 2 Reg. 7, 16.
13. Et [c]habitabo in medio filiorum [c] 1 Par. 22, 9.
Israel, et non derelinquam populum meum Israel.

14. Igitur ædificavit Salomon domum, et consummavit eam. 15. Et ædificavit parietes domus intrinsecus, tabulatis cedrinis, a pavimento domus usque ad summitatem parietum, et usque ad laquearia, operuit lignis cedrinis intrinsecus : et texit pavimentum domus tabulis abiegnis. 16. Ædificavitque viginti cubitorum ad posteriorem partem templi tabulata cedrina, a pavimento usque ad superiora : et fecit interiorem domum oraculi in Sanctum sanctorum. 17. Porro quadraginta cubitorum erat ipsum templum pro foribus oraculi. 18. Et cedro omnis domus intrinsecus vestiebatur, habens tornaturas, et juncturas suas fabrefactas et cælaturas eminentes : omnia cedrinis tabulis vestiebantur: nec omnino lapis apparere poterat in pariete.

19. Oraculum autem in medio domus, in interiori parte fecerat, ut poneret ibi arcam fœderis Domini.

---

cellules étaient percées dans le mur de la façade extérieure, et que les murailles du temple étaient intactes.

9. *De bâtir* le gros œuvre de *la maison;* la décoration viendra plus tard (vers. 14 sv.). — *La couvrit*, fit un toit incliné comme les nôtres. On peut aussi admettre un toit plat comme celui des maisons ordinaires en Orient; les poutres et les planches auraient été recouvertes de dalles de pierre.

10. *Les liant* (voy. vers. 6), de sorte que les chambres latérales et le temple ne formaient qu'un seul bâtiment.

12 sv. *Cette maison :* la phrase est interrompue. Sens : Dans cette maison que tu bâtis, j'habiterai au milieu de mon peuple, et ma présence sera le gage de l'accomplissement des promesses faites à David (II *Sam.* vii, 13; *Ps.* cxxxi, 12).

15. *Les murs :* il semble qu'il n'est question dans ce verset que de l'*hékal* ou Saint; le vers. 16 parlera du Saint des saints. — *Jusqu'au plafond;* litt. *jusqu'aux murs* (hébr. *qiroth*) *du toit;* ou bien (en lisant *qoroth*), *jusqu'aux poutres du toit.*

16. *Les vingt coudées*, les 4 murs du fond de la maison sur une longueur de 20 coudées. — *Un sanctuaire*, hébr. un *debir :* voy. la note du vers. 2. — Le *Saint des saints*, c.-à-d. le lieu très saint. La séparation qui existait entre le Lieu saint et le Lieu très saint était formée probablement par un mur, et non par une simple cloison. Comp. *Ezéch.* xli, 3.

17. *Le temple antérieur*, le Saint (hébr. *hêkal*), par opposition à la *partie postérieure* de la maison, qui formait le Saint des saints.

18. *En coloquintes*, espèce de concombres, des *oves* en terme d'architecture. D'autres, *des* (fleurs ou) *boutons. Tout était cèdre*, au regard. Suit la description du Saint des saints.

19. *Le sanctuaire*, le Saint des saints : voy. la note du vers. 2.

vah. [20] L'intérieur du sanctuaire avait vingt coudées de longueur, vingt coudées de largeur et vint coudées de hauteur. Salomon le revêtit d'or fin, et il revêtit l'autel de cèdre. [21] Salomon revêtit d'or fin l'intérieur de la maison, et il ferma avec des chaînes d'or le devant du sanctuaire, qu'il couvrit d'or. [22] C'est ainsi qu'il revêtit d'or toute la maison, la maison tout entière, et tout l'autel qui était devant le sanctuaire.

[23] Il fit dans le sanctuaire deux chérubins de bois d'olivier sauvage, ayant dix coudées de haut. [24] Chacune des ailes de chaque chérubin avait cinq coudées, ce qui faisait dix coudées de l'extrémité d'une de ses ailes à l'extrémité de l'autre. [25] Le second chérubin avait aussi dix coudées; même mesure et même forme pour les deux chérubins; [26] chacun d'eux était haut de dix coudées. [27] Salomon plaça les chérubins au milieu de la maison intérieure, les ailes déployées; l'aile du premier touchait à l'un des murs, et l'aile du second touchait à l'autre mur, et leurs autres ailes se rencontraient par leur extrémité au milieu de la maison. [28] Et Salomon revêtit d'or les chérubins.

[29] Il fit sculpter sur tous les murs de la maison, tout autour, à l'intérieur comme à l'extérieur, des chérubins, des palmiers et des fleurs épanouies. [30] Il revêtit d'or le sol de la maison, à l'intérieur comme à l'extérieur. [31] Il fit à l'entrée du sanctuaire une porte à deux battants, de bois d'olivier sauvage; l'encadrement avec les poteaux prenait le cinquième du mur. [32] Sur les deux battants en bois d'olivier sauvage, il fit sculpter des chérubins, des palmiers et des fleurs épanouies, et il les revêtit d'or, étendant l'or sur les chérubins et sur les palmiers. [33] De même il fit, pour la porte du temple, des poteaux de bois d'olivier sauvage, qui prenaient le quart du mur, [34] et deux battants en bois de cyprès, dont chacun était formé de deux feuillets qui se repliaient. [35] Il y sculpta des chérubins, des palmiers et des fleurs épanouies, et il les revêtit d'or, adapté à la sculpture.

[36] Il bâtit le parvis intérieur de trois rangées de pierres de taille et d'une rangée de poutres de cèdre.

---

20. *Vingt coudées*, etc. ce qui donnait au *debir* la forme d'un cube parfait, comme dans le tabernacle, mais avec des dimensions doubles. Comme il était de 10 coudées moins haut que le *hêcal*, ou Lieu saint, on conjecture que cet espace était occupé par des chambres hautes (II *Par*. iii, 9). — *Le revêtit d'or fin*, non par le procédé de la dorure, mais en appliquant avec de petits clous de minces plaques d'or. Ce mode d'ornementation est commun sur les monuments d'Assyrie et de Babylonie. — *Et il revêtit* d'or fin *l'autel* des parfums qui était fait *de cèdre;* ou bien, avec la Vulg., il couvrit d'un revêtement de bois de cèdre, comme préparation au placage d'or, *l'autel* des parfums, qui était sans doute en pierre. Sur la place de cet autel, voy. *Exod*. xxx, 6; xl, 5. D'autres (lisant *vaïaas* au lieu de *vaïetsaph*), *il fit un autel* (l'autel des parfums) *de cèdre* (LXX).

21. *L'intérieur de la maison*, c.-à-d., comme l'explique la Vulgate, *la maison devant l'oracle*, le Saint. — *Il ferma*, il sépara le Saint du Saint des saints, *avec des chaînes d'or*, ce qui est entendu diversement. Il est vraisemblable que ces chaînes passaient horizontalement devant la porte du Sanctuaire, indiquant que cette porte, fût-elle ouverte, ne devait pas être franchie. D'autres, *il fit passer* le voile (tendu à l'entrée du Saint des saints pour en cacher la vue) *dans des chaînes*, ou plutôt *des anneaux d'or devant le sanctuaire*, ce qui donne un sens très clair. — *Qu'il couvrit d'or;* Keil, *et il le* (l'autel du vers. 20) *couvrit d'or*.

22. *Qui était devant le Sanctuaire;* ou bien, *qui appartenait au Sanctuaire*, au *Debir :* l'autel d'or était dans le Lieu saint, mais situé devant la porte du Lieu très saint, et la fumée du parfum qui y était brûlé montait vers le Dieu invisible au-dessus de l'arche; il *appartenait* donc *au Sanctuaire :* comp. *Hébr*. ix, 3-4.

23. *Deux chérubins* de taille colossale, faits sur le modèle de ceux du tabernacle (*Exod*. xxxvii, 7 sv.), mais sans les copier servilement (II *Par*. iii, 13). Sur le symbolisme des Chérubins, voy. *Exod*. xxv, 18-21; *Ezéch*. i, 5 note.

24. Les quatre ailes déployées des chérubins occupaient donc toute la largeur du Sanctuaire, c.-à-d. 20 coudées.

27. *Les ailes déployées*, formant une sorte

20. Porro oraculum habebat viginti cubitos longitudinis, et viginti cubitos latitudinis, et viginti cubitos altitudinis : et operuit illud atque vestivit auro purissimo : sed et altare vestivit cedro. 21. Domum quoque ante oraculum operuit auro purissimo, et affixit laminas clavis aureis. 22. Nihilque erat in templo quod non auro tegeretur : sed et totum altare oraculi texit auro.

23. Et fecit in oraculo duos cherubim de lignis olivarum, decem cubitorum altitudinis. 24. Quinque cubitorum ala cherub una, et quinque cubitorum ala cherub altera : id est, decem cubitos habentes, a summitate alæ unius usque ad alæ alterius summitatem. 25. Decem quoque cubitorum erat cherub secundus : in mensura pari, et opus unum erat in duobus cherubim, 26. id est, altitudinem habebat unus cherub decem cubitorum, et similiter cherub secundus. 27. Posuitque cherubim in medio templi interioris: extendebant autem alas suas cherubim, et tangebat ala una parietem, et ala cherub secundi tangebat parietem alterum : alæ autem alteræ in media parte templi se invicem contingebant. 28. Texit quoque cherubim auro.

29. Et omnes parietes templi per circuitum sculpsit variis cælaturis et torno : et fecit in eis cherubim, et palmas, et picturas varias, quasi prominentes de pariete, et egredientes. 30. Sed et pavimentum domus texit auro intrinsecus et extrinsecus. 31. Et in ingressu oraculi fecit ostiola de lignis olivarum, postesque angulorum quinque. 32. Et duo ostia de lignis olivarum : et sculpsit in eis picturam cherubim, et palmarum species, et anaglypha valde prominentia : et texit ea auro : et operuit tam cherubim quam palmas, et cetera, auro. 33. Fecitque in introitu templi postes de lignis olivarum quadrangulatos : 34. Et duo ostia de lignis abiegnis altrinsecus : et utrumque ostium duplex erat, et se invicem tenens aperiebatur. 35. Et sculpsit cherubim, et palmas, et cælaturas valde eminentes : operuitque omnia laminis aureis opere quadro ad regulam.

36. Et ædificavit atrium interius tribus ordinibus lapidum politorum, et uno ordine lignorum cedri.

---

de dais au-dessus de l'arche, et la face tournée du côté du Saint. Ces deux chérubins se tenaient sur leurs pieds (II *Par.* iii, 13) et avaient la forme de la plus noble des créatures, la figure humaine. Ils différaient donc de ceux qui étaient sur l'arche, beaucoup plus petits et penchés sur le propitiatoire (*Exod.* xxv, 20).

29. *De la maison* tout entière, *à l'intérieur*, dans le Saint des saints, (vers. 20), *et à l'extérieur*, au dehors, dans le Saint. — *Des chérubins*, *des palmiers*, représentants des plus beaux types de la nature animale et végétale. Sur la distribution probable de ces ornements, voy. *Ezéch.* xli, 18-20.

31. *Prenait*, soit en largeur, soit en hauteur, *le cinquième du mur*, lequel avait 20 coudées en tout sens ; la porte formait donc une ouverture carrée de 4 coudées, c.-à-d. un peu plus de 2 mètres de large et de haut. Outre cette porte, il y avait aussi un voile (II *Par.* iii, 14). La Vulgate semble signifier que la porte formait un pentagone, c.-à-d. un carré avec un fronton triangulaire posé sur le linteau; c'était aussi l'opinion des anciens rabbins.

33. *Pour la porte* qui, du portique, donnait entrée dans le Saint. — *Qui prenaient*, etc. : l'encadrement de la porte prenait *le quart du mur*, c.-à-d. 5 coudées.

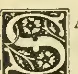
34. *Deux feuillets qui se repliaient*, deux volets à charnières ; on pouvait ainsi n'ouvrir à la fois qu'un seul volet, ou le quart de la porte, qui devait être assez lourde. Keil : *deux planches* coupées horizontalement, de manière qu'on pouvait ouvrir la partie du bas, celle du haut restant fermée, et réciproquement.

35. *Adapté à la sculpture*, de manière que l'or suivît tous les contours des objets figurés.

36. *Le parvis intérieur*, la première cour rectangulaire qui entourait l'édifice du temple, appelée ailleurs *cour des prêtres*, (II *Par.* iv, 9), parce qu'elle leur était destinée à l'exclusion du reste des Israélites, et *cour supérieure*, c.-à-d. plus élevée (*Jér.* xxxvi, 10). Elle était ceinte d'une clôture

37 La quatrième année, au mois de Ziv, furent posés les fondements de la maison du Seigneur; 38 et la onzième année, au mois de Bul, qui est le huitième mois, la maison fut achevée dans toutes ses parties et telle qu'il convenait. Salomon la construisit dans l'espace de sept ans.

CHAP. VII. — Construction du palais de Salomon. Mobilier du temple.

Ch. VII. Alomon bâtit sa maison en treize ans, et il l'acheva tout entière.

2 Il construisit la maison de la Forêt du Liban, longue de cent coudées, large de cinquante coudées et haute de trente; elle reposait sur quatre rangées de colonnes de cèdre, et il y avait des poutres de cèdre sur les colonnes. 3 Un toit de cèdre recouvrait les chambres qui reposaient sur les colonnes, au nombre de quarante-cinq, quinze par rangée. 4 Il y avait trois rangées de chambres, et les fenêtres se faisaient face, trois fois. 5 Toutes les portes et tous les poteaux étaient formés d'ais en carré, et les fenêtres se faisaient face, trois fois. — 6 Il fit le portique à colonnes, long de cinquante coudées et large de trente, et en avant un *autre* portique avec des colonnes et des degrés devant elles. — 7 Il fit le portique du trône, où il rendait la justice, le portique du jugement et il le revêtit de cèdre depuis le sol jusqu'au plafond. — 8 Sa maison d'habitation fut construite de la même manière, dans une seconde cour, après le portique; et il fit une maison semblable à ce portique pour la fille de Pharaon qu'il avait épousée.

9 Toutes ces constructions étaient en pierres de prix, taillées d'après des mesures, sciées avec la scie, à l'intérieur comme à l'extérieur, depuis

---

assez basse pour qu'on pût voir par dessus; trois rangées de pierres surmontées d'ais de cèdre posés soit debout et se touchant, soit en assises horizontales, formaient cette clôture.

Autour du parvis intérieur ou des prêtres, régnait, à un niveau plus bas, une autre cour beaucoup plus vaste pour recevoir le peuple (II *Par.* iv, 9). Elle était entourée de murs avec portes, chambres et portiques. Salomon, qui l'avait commencée, n'eut pas le temps d'y mettre la dernière main; le portique oriental bâti par lui portait son nom.

D'après quelques interprètes, les *pierres* et les *ais de cèdre* de notre verset auraient servi à former, non la clôture, mais le sol du parvis intérieur et à l'exhausser au-dessus de celui de la grande cour.

37. *La quatrième année* du règne de Salomon.

38. *Mois de Bul*, notre mois de novembre. — *Sept ans* et demi.

CHAP. VII.

1. La demeure bâtie par David ne suffisant plus à ses goûts somptueux, Salomon se fit construire un palais plus magnifique, comprenant diverses parties, savoir : la maison de la Forêt du Liban, le portique à colonnes avec la salle du trône, enfin la demeure royale proprement dite. Ces constructions se succédaient, dans l'ordre où nous venons de les nommer, du sud au nord sur la terrasse située autour du temple, entre cet édifice et la cité de David. Comp. *Ezéch.* xliii, 8; *Jér.* xxvi, 10; II *Rois*, xi, 19. — *Treize ans* à partir de l'achèvement du temple, ce qui donne 20 ans pour la durée totale des constructions (ix, 10). Le palais demanda plus de temps que le temple, parce que le premier se composait de bâtiments plus considérables et que de grands préparatifs avaient précédé la construction du second; peut-être aussi les travaux du palais furent-ils poussés avec moins d'activité.

2. *La maison de la Forêt du Liban*, ou *du Bois-Liban*, ainsi appelée, non parce qu'elle était située dans le Liban, mais parce que le rez-de-chaussée, par ses nombreuses colonnes de cèdre, présentait l'aspect d'une véritable forêt. — *Quatre rangées de colonnes* parallèles, chacune étant de seize colonnes. — *Des poutres* de bois *de cèdre* placées horizontalement sur les colonnes supportaient un plancher sur lequel reposaient les chambres dont on va parler.

3-4. Les chambres, disposées en un seul étage, formaient trois rangées, chacune de quinze chambres dans le sens de la longueur de l'édifice. Elles servaient de dépôt soit pour des armes (I *Rois*. x, 16), soit pour les objets et provisions dont on avait besoin dans le palais. L'auteur ne parle pas de l'es-

37. Anno quarto fundata est domus Domini in mense Zio : 38. et in anno undecimo, mense Bul (ipse est mensis octavus) perfecta est domus in omni opere suo, et in universis utensilibus suis : ædificavitque eam annis septem.

CAPUT VII.

Palatium Salomonis, domus saltus Libani atque uxoris ejus, varia et sumptuosissima templi supellex.

DOMUM autem suam ædificavit Salomon [a] tredecim annis, et ad perfectum usque perduxit.

[a] Infra 9, 10.

2. Ædificavit quoque domum saltus Libani centum cubitorum longitudinis, et quinquaginta cubitorum latitudinis, et triginta cubitorum altitudinis : et quatuor deambulacra inter columnas cedrinas : ligna quippe cedrina exciderat in columnas. 3. Et tabulatis cedrinis vestivit totam cameram, quæ quadraginta quinque columnis sustentabatur. Unus autem ordo habebat columnas quindecim 4. contra se invicem positas, 5. et e regione se respicientes, æquali spatio inter columnas, et super columnas quadrangulata ligna in cunctis æqualia. 6. Et porticum columnarum fecit quinquaginta cubitorum longitudinis, et triginta cubitorum latitudinis : et alteram porticum in facie majoris porticus : et columnas, et epistylia super columnas. 7. Porticum quoque solii, in qua tribunal est, fecit : et texit lignis cedrinis a pavimento usque ad summitatem. 8. Et domuncula, in qua sedebatur ad judicandum, erat in media porticu, simili opere. Domum quoque fecit filiæ Pharaonis [b] (quam uxorem duxerat Salomon) tali opere, quali et hanc porticum.

[b] Supra 3, 1.

9. Omnia lapidibus pretiosis, qui ad normam quandam atque mensuram tam intrinsecus quam extrinsecus serrati erant : a fundamento

---

calier par où l'on y montait. — *Les fenêtres* des rangées nord et sud se correspondaient exactement, et celles de la rangée du milieu, correspondant à ces dernières, éclairaient encore d'un jour suffisant les chambres de cette rangée.

4. La Vulgate ne paraît pas avoir compris ce verset, ni le suivant.

5. *D'ais en carré*, de forme quadrangulaire; ou bien, *disposés en carré*, les portes n'étant pas cintrées par le haut; on trouve assez souvent le cintre dans les constructions assyriennes.

Les vers. 2-5 sont difficiles et se prêtent à d'autres explications que celle que nous venons de donner. Ainsi beaucoup d'interprètes se représentent les colonnes de cèdre comme formant péristyle autour d'une cour intérieure, et les chambres comme disposées sur trois étages, 15 chambres à chaque étage. La traduction de la Vulgate est difficilement intelligible.

6. Le *portique à colonnes* venait à la suite de la maison du Liban en montant vers le nord. C'était une espèce de salle d'attente où l'on entrait par une colonnade précédée d'un perron (litt. *seuil*) avec des degrés.

7. Plus haut encore était le *Portique du trône*, salle d'audience du roi, où se trouvait le magnifique trône décrit x, 18-20. Tandis que le portique précédent n'avait que des colonnes, sans parois latérales, celui-ci était entouré de murs de trois côtés, ouvert seulement du côté des colonnes. — *Depuis le sol jusqu'au plafond;* litt., *depuis le plancher* (du bas) *jusqu'au plancher* (du haut). D'autres autrement.

8. *De la même manière*, des mêmes matériaux (pierres de taille et bois de cèdre). La résidence du roi se trouvait ainsi à la suite de la salle du tribunal, qui lui servait peut-être d'entrée, en sorte qu'il rendait la justice, selon l'usage de l'Orient, *à la porte* de son palais. — *Semblable à ce portique* lambrissée de cèdre comme lui. Il est probable que cette maison n'était que pour la reine en question, et que toutes les femmes et concubines de Salomon (xi, 3) habitaient ailleurs.

9. *D'après des mesures* fixées pour la longueur, la largeur, etc. — *A l'intérieur comme à l'extérieur*, litt. *en dedans et en dehors :* ces pierres étaient polies non seulement à l'extérieur, mais encore à l'intérieur, c.-à. d. du côté où les murs avaient un revêtement de cèdre. — *La grande cour*, qui entourait l'ensemble de ces constructions, par opposition aux petites cours intérieures, qui se trouvaient entre les divers corps de bâtiments (vers. 8). Autour des palais assyriens régnait une cour semblable.

les fondements jusqu'aux corniches,
et en dehors jusqu'à la grande cour.
10 Les fondements étaient aussi en
pierres de prix, en pierres de grande
dimension, de dix coudées et de huit
coudées. 11 Au-dessus il y avait en-
core des pierres de prix, taillées
d'après des mesures, et du bois de
cèdre. 12 La grande cour avait dans
tout son circuit trois rangées de pierre
de taille et une rangée de poutres
de cèdre, comme le parvis intérieur
de la maison de Jéhovah, et comme
le portique de la maison.

13 Le roi Salomon fit venir Hiram
de Tyr. 14 Il était fils d'une veuve de
la tribu de Nephthali et d'un père
tyrien, qui travaillait l'airain. Il était
rempli de sagesse, d'intelligence et
de savoir pour faire toutes sortes
d'ouvrages d'airain; il vint auprès du
roi Salomon, et il exécuta tous ses
ouvrages.

15 Il fabriqua deux colonnes en ai-
rain; chacune avait dix-huit coudées
de hauteur, et un fil de douze cou-
dées mesurait leur circonférence. 16 Il
fit deux chapiteaux d'airain fondu,
pour les placer sur les sommets des
colonnes; ils avaient chacun cinq
coudées de hauteur. 17 Il y avait des
treillis en forme de réseaux, des fes-
tons en forme de chaînettes, aux cha-
piteaux qui surmontaient les colon-
nes, sept à chacun des chapiteaux.
18 Il fit deux rangs de grenades autour
de l'un des treillis pour couvrir le
chapiteau qui surmontait l'une des
colonnes; et de même pour le second
chapiteau. 19 Les chapiteaux qui
étaient sur le sommet des colonnes,
dans le portique, figuraient des lis
ayant quatre coudées de hauteur.
20 Les chapiteaux placés sur les deux
colonnes *étaient entourés de deux cents
grenades*, en haut, près du renflement
qui était au delà du treillis; il y avait
aussi deux cents grenades rangées
autour du second chapiteau. 21 Il
dressa les colonnes dans le portique
du temple; il dressa la colonne de
droite et la nomma Jachin; puis il
dressa la colonne de gauche et la
nomma Booz. 22 Il y avait sur le som-
met des colonnes un travail figurant
des lis. Ainsi fut achevé l'ouvrage des
colonnes.

23 Il fit la mer *d'airain* fondu. Elle
avait dix coudées d'un bord à l'au-
tre, elle était entièrement ronde et

---

10. *Les fondements*, la partie invisible des murs. *Dix*, *huit coudées* de longueur.

11. *Au-dessus* des fondements.

12. *Comme le parvis*, etc. : voy. vi, 36. — *Le portique de la maison*, le portique à colonnes (vers. 6), qui avait un mur d'enceinte de ce genre?

13-51. *Mobilier du temple.* Après avoir rapproché dans son récit ce qui se rapporte aux grandes constructions de Salomon (temple et palais), l'auteur revient au temple pour en décrire le mobilier et en raconter la dédicace (viii). Si l'on en excepte les deux colonnes d'airain, ces ustensiles et ornements sont les mêmes que ceux du tabernacle, mais plus riches et de dimension plus considérable. Il est clair que Salomon n'attendit pas le complet achèvement de son palais pour les faire exécuter et procéder à la dédicace.

13. *Hiram* ou *Hiram Ab* (II *Par.* ii, 13; iv, 16), c.-à-d. maître Hiram. Il amena sans doute avec lui une troupe d'ouvriers dont il était le chef.

14. *D'une veuve*, née dans la tribu de Dan (II *Par.* ii, 14), et qui avait d'abord épousé un homme *de la tribu de Nephthali*. — *L'airain* ou le bronze, ainsi que l'or, l'argent, etc. (II *Par.* ii, 14). — *Tous ses ouvrages* en métal. Voy. vers. 46, et II *Par.* iv, 17.

15. *Les deux colonnes* bien connues à l'entrée du portique du temple (vi, 3. Comp. II *Rois*, xxv, 13-17; *Jér.* lii, 17-20; II *Par.* iii, 15-17). Se détachaient-elles en avant de la façade en guise d'obélisques, ou bien se trouvaient-elles un peu à l'intérieur du pylone? Même dans cette dernière hypothèse, qui est la plus vraisemblable, il se peut qu'elles fussent là comme un pur ornement, sans rien supporter; les Phéniciens se servaient comme ornementation de colonnes de métal ainsi isolées. — *18 coudées de hauteur*, 35 d'après II *Par.* iii, 15 : ou bien il y a une faute de copie dans ce dernier passage; ou bien 35 exprime la somme, de la hauteur des deux colonnes; ou bien enfin les 18 coudées se rapporteraient seulement à la hauteur du fût : ajoutez le chapiteau (vers. 16 et 19) et une base en pierre, et vous arriverez facilement au chiffre de

usque ad summitatem parietum, et extrinsecus usque ad atrium majus. 10. Fundamenta autem de lapidibus pretiosis, lapidibus magnis decem sive octo cubitorum. 11. Et desuper lapides pretiosi æqualis mensuræ secti erant, similiterque de cedro. 12. Et atrium majus rotundum trium ordinum de lapidibus sectis, et unius ordinis de dolata cedro : necnon et in atrio domus Domini interiori, et in porticu domus.

13. Misit quoque rex Salomon, et tulit Hiram de Tyro, 14. filium mulieris viduæ de tribu Nephthali, patre Tyrio, artificem ærarium, et plenum sapientia, et intelligentia, et doctrina ad faciendum omne opus ex ære. Qui cum venisset ad regem Salomonem, fecit omne opus ejus.

15. Et finxit duas columnas æreas, decem et octo cubitorum altitudinis
Jer. 52, 21. columnam unam : [c]et linea duodecim cubitorum ambiebat columnam utramque. 16. Duo quoque capitella fecit, quæ ponerentur super capita columnarum, fusilia ex ære : quinque cubitorum altitudinis capitellum unum, et quinque cubitorum altitudinis capitellum alterum : 17. et quasi in modum retis, et catenarum sibi invicem miro opere contextarum. Utrumque capitellum columnarum fusile erat : septena versuum retiacula in capitello uno, et septena retiacula in capitello altero. 18. Et perfecit columnas, et duos ordines per circuitum retiaculorum singulorum, ut tegerent capitella, quæ erant super summitatem, malogranatorum : eodem modo fecit et capitello secundo. 19. Capitella autem, quæ erant super capita columnarum, quasi opere lilii fabricata erant in porticu quatuor cubitorum. 20. Et rursum alia capitella in summitate columnarum desuper juxta mensuram columnæ contra retiacula : malogranatorum autem ducenti ordines erant in circuitu capitelli secundi. 21. Et statuit duas columnas in porticu templi : cumque statuisset columnam dexteram, vocavit eam nomine Jachin : similiter erexit columnam secundam : et vocavit nomen ejus Booz. 22. Et super capita columnarum opus in modum lilii posuit : perfectumque est opus columnarum.

23. [d]Fecit quoque mare fusile decem cubitorum a labio usque ad la- [d]2 Par. 4, 2

---

35 coudées. Ces colonnes étaient creuses, et l'épaisseur du métal était d'un palme, ou quatre doigts (*Jér.* lii, 21).

16. *Deux chapiteaux* fondus à part. — *Cinq coudées :* le IIe liv. des *Rois* (xxvii, 17) dit *trois :* erreur de copiste. Comp. *Jér.* lii, 22. Sur les chapiteaux et leurs ornements, voy. la note du vers. 20.

17. *Des treillis*, probablement un réseau de rameaux entrelacés, formé de 7 branches qui, partant du fût, couraient en festons autour de la partie renflée. Au lieu de, *festons en forme de chaînettes*, d'autres, (*avec*) *des glands en forme de racines; ces glands* (comp. *Deut.* xxii, 12) seraient le point d'où partirait la division des branches.

19. *Dans le portique.* Keil, *figuraient des lis, à la manière du portique*, semblables à ceux qui étaient figurés (?) sur la façade du portique.

20. D'après ce qui précède et les conjectures de M. de Vogüé, on peut se figurer ainsi les chapiteaux : au-dessus du fût de la colonne, une rangée ou couronne de cent grenades, puis le treillis renflé au milieu, puis une seconde rangée de cent grenades, enfin des fleurs de lis épanouies. La hauteur des lis étant de 4 coudées, il n'en restait qu'une pour le treillis et les grenades. D'après quelques auteurs, les chapiteaux auraient été composés de deux parties distinctes et fondues séparément, l'une inférieure, comprenant le treillis et ses deux couronnes de grenades, ayant 5 coudées de haut; l'autre supérieure, figurant des lis et ayant 4 coudées. Mais un chapiteau de 9 coudées surmontant une colonne de 18 serait bien disproportionné.

21. *Jachin*, c.-à-d. il établira; *Booz* (hébr. *Boaz*), c.-à-d. dans la force; les deux mots réunis signifiaient donc : Dieu établit dans la force, solidement, le temple et la religion dont il est le centre.

23. *La mer*, bassin ainsi appelé à cause de sa vaste capacité. Il avait la forme générale d'un lis épanoui (vers. 26) et occupait la partie S. O. du parvis des prêtres, entre l'autel des holocaustes et le portique.

haute de cinq coudées; un cordon de
trente coudées mesurait sa circonfé-
rence. 24 Des coloquintes l'entouraient
au-dessous du bord, dix par coudée,
faisant tout le tour de la mer sur
deux rangs; les coloquintes étaient
fondues avec elle en une seule pièce.
25 Elle était posée sur douze taureaux,
dont trois regardaient le nord, trois
l'occident, trois le midi et trois
l'orient; la mer était sur eux, et toute
la partie postérieure de leur corps
était *cachée* en dedans. 26 Son épais-
seur était d'un palme, et son bord
était semblable au bord d'une coupe,
à une fleur de lis. Elle contenait deux
mille baths.

27 Il fit les dix bases d'airain; cha-
cune avait quatre coudées de long,
quatre coudées de large et trois cou-
dées de haut. 28 Voici comment les
bases étaient faites : elles étaient for-
mées de panneaux qui s'engageaient
dans des châssis; 29 sur les panneaux
qui étaient dans les châssis, il y avait
des lions, des taureaux et des chéru-
bins, et sur les châssis, par en haut, un
support, et au-dessous des lions, des
taureaux et des chérubins pendaient
des guirlandes. 30 Chaque base avait
quatre roues d'airain avec des essieux
d'airain, et ses pieds avaient des sup-
ports; ces supports fondus étaient
au-dessous du bassin et au-delà des
guirlandes. 31 Au couronnement de la
base, à l'intérieur, était une ouverture
pour *recevoir* le bassin, haute d'une
coudée, ronde, de la forme d'une base
de colonne, et ayant une coudée et de-
mie de diamètre; il s'y trouvait aussi
des sculptures; les panneaux étaient
carrés, et non arrondis. 32 Les quatre
roues étaient au-dessous des pan-
neaux, et les essieux des roues fixés
à la base; chaque roue avait une cou-
dée et demie de hauteur. 33 Les roues
étaient faites comme celles d'un char;
leurs essieux, leurs rais, leurs jantes
et leurs moyeux, tout était fondu.
34 Aux quatre angles de chaque base
étaient quatre supports d'une même
pièce que la base. 35 La partie supé-
rieure de la base se terminait par
un cercle haut d'une demi-coudée,
et elle avait ses appuis et ses pan-
neaux de la même pièce. 36 Sur les
plaques des appuis et sur les pan-
neaux, il grava des chérubins, des
lions et des palmiers, d'une grandeur
proportionnée à l'espace, et des guir-
landes tout autour. 37 C'est ainsi qu'il
fit les dix bases; la fonte, la dimen-
sion et la forme étaient les mêmes
pour toutes.

38 Il fit dix bassins d'airain; chaque
bassin contenait quarante baths, avait
quatre coudées *de diamètre*, et repo-
sait sur l'une des dix bases. 39 Il dis-
posa *ainsi* les *dix* bases : cinq sur le
côté droit de la maison, et cinq sur le

---

24. *Des coloquintes :* voy. vi, 18.

25. *En dedans*, sous la mer d'airain.

26. *Un palme*, largeur de quatre doigts. — *Deux mille* (dans II *Paral.* iv, 5, *trois mille :* erreur de copiste) *baths*, au moins 400 hectolitres; car le bath était de 20 litres selon les uns, de 38 (plus probablement) selon les autres. La mer d'airain s'alimentait par des citernes creusées sur le mont Moria lui-même, et dont les vestiges subsistent encore. On y puisait (la Bible ne dit pas comment) l'eau nécessaire aux prêtres pour se laver les mains et les pieds avant de s'approcher de l'autel ou d'entrer dans le Saint (*Exod.* xxx, 18 sv.).

27. *Bases*, de la forme d'un coffre carré et montées sur des roues; chacune supportait et transportait un des bassins décrits vers. 38, où on lavait les parties de la victime qui devaient être consumées sur l'autel (*Lév.* i, 9; II *Paral.* iv, 6. Comp. *Ezéch.* xl, 38). La description de ces bases offre de très grandes difficultés, et les interprètes en sont souvent réduits aux conjectures.

28. *Châssis*, ou cadres à rainure, litt. *bandes* formant châssis.

29. *Un support*, un dessous sur lequel était posé le bassin.

30. Les *pieds* (d'autres, *les angles*) qui se trouvaient aux quatre angles de la base, étaient, d'après Keil, fixés aux essieux, en sorte que les roues ne s'élevaient pas assez haut pour cacher les figures des panneaux; mais leur partie supérieure se terminait par des *supports* (litt. *épaules :* est-ce le *support* du vers. 29?), par exemple des tasseaux ou des barres, sur lesquels, au moins en partie, était posé le bassin.

31. *Au couronnement*, litt. *au chapiteau*, peut-être le *cercle* ou le *couvercle* du vers. 35.

bium, rotundum in circuitu : quin-
que cubitorum altitudo ejus, et re-
sticula triginta cubitorum cingebat
illud per circuitum. 24. Et sculptura
subter labium circuibat illud decem
cubitis ambiens mare : duo ordines
sculpturarum striatarum erant fu-
siles. 25. Et stabat super duodecim
boves, e quibus tres respiciebant ad
aquilonem, et tres ad occidentem,
et tres ad meridiem, et tres ad
orientem, et mare super eos desu-
per erat : quorum posteriora uni-
versa intrinsecus latitabant. 26. Gros-
situdo autem luteris, trium uncia-
rum erat : labiumque ejus, quasi
labium calicis, et folium repandi
lilii : duo millia batos capiebat.

27. Et fecit decem bases æneas,
quatuor cubitorum longitudinis ba-
ses singulas, et quatuor cubitorum
latitudinis, et trium cubitorum alti-
tudinis. 28. Et ipsum opus basium,
interrasile erat : et sculpturæ inter
juncturas. 29. Et inter coronulas et
plectas, leones et boves et cherubim :
et in juncturis similiter desuper : et
subter leones, et boves quasi lora ex
ære dependentia. 30. Et quatuor
rotæ per bases singulas, et axes
ærei : et per quatuor partes quasi
humeruli subter luterem fusiles,
contra se invicem respectantes.
31. Os quoque luteris intrinsecus
erat in capitis summitate : et quod
forinsecus apparebat, unius cubiti
erat totum rotundum, pariterque
habebat unum cubitum et dimi-
dium : in angulis autem columna-
rum variæ cælaturæ erant : et me-
dia intercolumnia, quadrata non
rotunda. 32. Quatuor quoque rotæ,
quæ per quatuor angulos basis erant,
cohærebant sibi subter basim : una
rota habebat altitudinis cubitum et
semis. 33. Tales autem rotæ erant
quales solent in curru fieri : et axes
earum, et radii, et canthi, et mo-
dioli, omnia fusilia. 34. Nam et hu-
meruli illi quatuor per singulos an-
gulos basis unius, ex ipsa basi fusiles
et conjuncti erant. 35. In summitate
autem basis erat quædam rotunditas
dimidii cubiti, ita fabrefacta, ut luter
desuper posset imponi, habens cæ-
laturas suas, variasque sculpturas ex
semetipsa. 36. Sculpsit quoque in
tabulatis illis, quæ erant ex ære, et
in angulis, cherubim, et leones, et
palmas, quasi in similitudinem ho-
minis stantis, ut non cælata, sed ap-
posita per circuitum viderentur.
37. In hunc modum fecit decem ba-
ses, fusura una, et mensura, scul-
pturaque consimili.

38. Fecit quoque decem luteres
æneos : quadraginta batos capiebat
luter unus, eratque quatuor cubito-
rum : singulos quoque luteres per
singulas, id est, decem bases, posuit.
39. Et constituit decem bases, quin-
que ad dexteram partem templi, et

— *Les panneaux*, les parties lisses, encadrées dans des listels ou bandes d'airain qui contribuaient à la solidité.

32. *Au-dessous*, non sur le côté *des panneaux*. — *Les essieux*, litt. *les mains* ou *poignées*, peut-être quelque cheville qui retenait les roues à l'essieu.

33. *Leurs essieux* (Vulg.), litt. *leurs mains*, comme au verset précédent.

34. *Supports* (litt. *épaules*), déjà mentionnés vers. 30; ils prenaient naissance aux pieds, sous la base, et remontaient pour atteindre et soutenir le bassin.

35. *Un cercle.* Keil entend une sorte de couvercle bombé, dépassant à son centre les côtés de la base d'une demi-coudée, avec une ouverture par le haut pour recevoir la partie inférieure du bassin, un peu rétrécie. — *Ses appuis*, litt. *ses mains* ou *poignées* : voy. vers. 32. — *De la même pièce*, fondus ensemble.

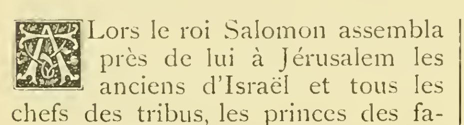
36. *A l'espace*, plus petit que celui des panneaux de la base.

38. *Dix bassins*, où on lavait les parties de la victime destinées à être brûlées sur l'autel (II *Paral.* iv, 6). Montés sur des bases munies de roues, qui se mouvaient comme des chariots, ils mettaient partout l'eau à la portée des prêtres. Quand l'eau avait servi, un tuyau ou robinet la faisait descendre dans la base (en forme de coffre ou boîte), qu'on emportait. — *40 baths*, au moins 8 hectolitres : voy. vers. 26 : il fallait souvent préparer un grand nombre de victimes.

39. *Le côté droit de la maison*, au sud du temple, ici du portique. — *La mer* d'airain

côté gauche; et il plaça la mer du
côté droit de la maison, au sud-est.
40 Hiram fit les cendriers, les pel-
les et les coupes.
C'est ainsi qu'Hiram acheva tout
l'ouvrage qu'il fit pour le roi Salomon
dans la maison de Jéhovah : 41 les
deux colonnes avec les deux chapi-
teaux et leurs bourrelets sur le som-
met des colonnes; les deux treillis
pour couvrir les deux bourrelets des
chapiteaux sur le sommet des colon-
nes ; 42 les quatre cents grenades pour
les deux treillis, deux rangées de
grenades par treillis, pour couvrir les
deux bourrelets des chapiteaux sur
les deux colonnes; 43 les dix bases et
les dix bassins sur les bases; 44 la mer
et les douze taureaux sous la mer;
45 les cendriers, les pelles et les coupes.
Tous ces ustensiles qu'Hiram fit pour
le roi Salomon dans la maison de Jé-
hovah étaient d'airain poli. 46 Le roi
les fit fondre dans la plaine du Jour-
dain, dans un sol argileux, entre
Sochoth et Sarthan. 47 Salomon laissa
sans les peser tous ces ustensiles,
parce qu'ils étaient en très grande
quantité; le poids de l'airain ne fut
pas vérifié.
48 Salomon fit *encore* tous les *autres*
ustensiles pour la maison de Jéhovah:
l'autel d'or; la table d'or, sur laquelle
on mettait les pains de proposition;
49 les chandeliers d'or pur, cinq à
droite et cinq à gauche, devant l'ora-
cle, avec les fleurs, les lampes et les
mouchettes d'or; 50 les bassins, les
couteaux, les coupes, les tasses et les
brasiers d'or pur, ainsi que les gour-
des d'or pour les portes de la maison
intérieure, *savoir* du Saint des saints,
et pour les portes de la maison, *savoir*
du Saint.
51 Ainsi fut achevé tout l'ouvrage
que le roi Salomon fit dans la maison
de Jéhovah; puis il apporta ce que Da-
vid, son père, avait consacré, l'argent,
l'or et les vases, *et* il les déposa dans
le trésor de la maison de Jéhovah.

CHAP. VIII. — Dédicace du Temple. Prière de Salomon.



Ch. VIII. Lors le roi Salomon assembla
près de lui à Jérusalem les
anciens d'Israël et tous les
chefs des tribus, les princes des fa-
milles des enfants d'Israël, pour trans-
porter de la cité de David, c'est-à-dire
de Sion, l'arche de l'alliance de Jé-
hovah. 2 Tous les hommes d'Israël se

fut placée plus en avant, entre le portique et l'autel des holocaustes.

40. *Les cendriers*, espèces de marmites servant à emporter les cendres; *les pelles* (Vulg., *les écuelles*), pour ôter la cendre de l'autel; *les coupes*, pour recueillir le sang lorsqu'on égorgeait les victimes.

41. *Bourrelets :* immédiatement au-dessus du fût, le chapiteau formait une grosse *baguette*, en terme d'architecture, semblable au ventre d'une cruche, à un *bourrelet*, au-dessus et au-dessous duquel était une rangée de 100 grenades.

42. *Les deux colonnes*, en lisant *schenê* au lieu de *penê*.

45. *Airain poli* après la fonte, ce qui lui donnait l'éclat de l'or. Vulg., *aurichalcum*, ce qui paraît signifier ici. *airain pur*, ou *fin*.

46. *Dans un sol argileux* (Vulg.); litt., *dans la densité de la terre*. c.-à-d., probablement, que les moules étaient préparés dans le sol même, durci par le battage, ce qui suppose une terre de nature argileuse. — *Sochoth :* comme *Sarthan* était situé à l'O. du Jourdain, il semble que la Sochoth de notre verset ne saurait être la même que celle de *Gen.* xxxiii, 17; *Jug.* viii, 5, qui était à l'E. du fleuve. C'est pourquoi V. Guérin identifie Sochoth, ici, avec *Aïn-Sakouth*, près de Bethsan.

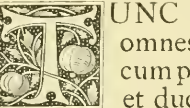
47. *Vérifié*, litt. *recherché*. Cet airain venait en grande partie du butin fait par David sur les villes appartenant à Hadadéser (I *Paral.* xviii, 8).

48. Pour les vers. 48-50, comp. II *Paral.* iv, 19, 22. — *Salomon*, sans doute par le moyen de Hiram, qui savait aussi travailler l'or (II *Paral.* ii, 14). — *La maison de Jéhovah :* ici le Saint, d'après le contexte. — *L'autel* des parfums, recouvert de feuilles *d'or* (vi, 22 : comp. *Exod.* xxx, 1 sv.). — *La table* (comp. II *Paral.* xxix, 18); ailleurs, *les tables* (II *Paral.* iv, 8, 19) : il paraît qu'il y en avait dix, répondant aux dix chandeliers; mais d'ordinaire on mettait les pains sur une seule table, comme on n'allumait qu'un

quinque ad sinistram : mare autem
posuit ad dexteram partem templi
contra orientem ad meridiem.
40. Fecit ergo Hiram lebetes, et
scutras, et hamulas, et perfecit omne
opus regis Salomonis in templo Do-
mini.
41. Columnas duas, et funiculos
capitellorum super capitella colum-
narum duos : et retiacula duo, ut
operirent duos funiculos, qui erant
super capita columnarum. 42. Et
malogranata quadringenta in duo-
bus retiaculis : duos versus malo-
granatorum in retiaculis singulis, ad
operiendos funiculos capitellorum,
qui erant super capita columnarum.
43. Et bases decem, et luteres de-
cem super bases. 44. Et mare unum,
et boves duodecim subter mare.
45. Et lebetes, et scutras, et hamu-
las, omnia vasa, quæ fecit Hiram
regi Salomoni in domo Domini, de
aurichalco erant. 46. In campestri
regione Jordanis fudit ea rex in ar-
gillosa terra, inter Sochoth et Sar-
than. 47. Et posuit Salomon omnia
vasa : propter multitudinem autem
nimiam non erat pondus æris.
48. Fecitque Salomon omnia vasa
in domo Domini : altare aureum,
et mensam, super quam ponerentur
panes propositionis, auream : 49. et
candelabra aurea, quinque ad dex-
teram, et quinque ad sinistram con-
tra oraculum ex auro puro : et quasi
lilii flores et lucernas desuper aureas :
et forcipes aureos, 50. et hydrias, et
fuscinulas, et phialas, et mortariola,
et thuribula, de auro purissimo : et
cardines ostiorum domus interioris
Sancti sanctorum, et ostiorum do-
mus templi, ex auro erant.
51. [e] Et perfecit omne opus quod [e] 2 Par. 5, 1.
faciebat Salomon in domo Domini,
et intulit quæ sanctificaverat David
pater suus, argentum et aurum, et
vasa, reposuitque in thesauris do-
mus Domini.

CAPUT VIII.

Templum, introducta in ipsum arca, dedicatur, nebula illud implente. Salomon post longam orationem populo benedicit : numerus boum et ovium immolatarum hac celebri festivitate.


UNC [a] congregati sunt [a] 2 Par. 5, 2.
omnes majores natu Israel
cum principibus tribuum,
et duces familiarum filio-
rum Israel ad regem Salomonem in
Jerusalem : ut deferrent arcam fœ-
deris Domini, de civitate David, id
est, de Sion. 2. Convenitque ad re-
gem Salomonem universus Israel in

---

seul chandelier (II *Paral.* xiii, 11). — *D'or*, de cèdre couvert de feuilles d'or.

49. *Les chandeliers*, sans doute sur le modèle de ceux de Moïse (*Exod.* xxv, 31 sv.). — *Cinq à droite*, etc., le long des murs du Saint, devant les tables de proposition. — *Les fleurs :* voy. *Exod.* xxv, 33 sv. — *Les lampes* que l'on plaçait sur les branches des chandeliers (*Exod.* xxv, 37). — *Les mouchettes :* voy. *Exod.* xxv, 38.

50. *Les bassins :* voy. *Exod.* xii, 22; selon d'autres, larges vases contenant l'huile pour les lampes. — *Les coupes*, au nombre de cent (II *Paral.* iv, 8), pour le vin de libation. — *Les tasses*, petits vases qui servaient probablement à porter les parfums sur l'autel. — *Brasiers*, dans lesquels on portait les charbons : voy. pourtant *Exod.* xxv, 38.

51. *Ce que David*, le butin que David avait enlevé à ses ennemis et *consacré* à Dieu (II *Sam*, viii, 11; I *Paral.* xxviii, 14-18; II *Paral.* v, 1). — *L'argent et l'or* non employés par Salomon. — *Les vases* précieux que lui avait envoyés Thoü, roi d'Emath, à l'occasion de sa victoire sur Hadadézer. — *Dans le trésor :* son établissement date au moins de l'époque de Saül (I *Paral*, xxvi, 28).

CHAP. VIII.

1. *Alors*, probablement lorsque les vases et ustensiles sacrés furent prêts, un an environ après la construction du temple, par conséquent longtemps avant l'achèvement du palais. — *Salomon :* c'est lui, le roi théocratique, chef de la nation sainte, le représentant de Dieu auprès d'Israël, qui va présider à la consécration du temple. — En général, *les princes des familles*, etc.

2. *Tous les hommes d'Israël*, représentés par les chefs des tribus et des familles. Selon d'autres, les hommes du peuple, non convoqués expressément, vinrent d'eux-mêmes. — *Qui est le 7e mois*, de la nouvelle

réunirent auprès du roi Salomon, au mois d'Ethanim, qui est le septième mois, pendant la fête.
[3]Lorsque tous les anciens d'Israël furent arrivés, les prêtres portèrent
l'arche. [4]Ils transportèrent l'arche de Jéhovah, ainsi que la tente de réunion et tous les ustensiles sacrés qui étaient dans la tente; ce furent les prêtres et les lévites qui les transpor-
tèrent. [5]Le roi Salomon et toute l'assemblée d'Israël convoquée auprès de lui se tenaient devant l'arche. Ils immolèrent des brebis et des bœufs qui ne pourraient être ni comptés ni nombrés à cause de leur multitude.
[6]Les prêtres portèrent l'arche de l'alliance de Jéhovah à sa place, dans l'oracle de la maison, dans le Saint des saints, sous les ailes des Chéru-
bins. [7]Car les Chérubins étendaient leurs ailes sur la place de l'arche, et ils couvraient l'arche et ses barres par
dessus. [8]On avait donné aux barres une longueur telle que leurs extrémités se voyaient du lieu saint devant l'oracle, mais on ne les voyait point du dehors. Elles ont été là jusqu'à ce
jour. [9]Il n'y avait dans l'arche que les deux tables de pierre, que Moïse y avait déposées sur le mont Horeb, lorsque Jéhovah fit alliance avec les enfants d'Israël à leur sortie d'Egypte.
[10]Au moment où les prêtres sortirent du sanctuaire, la nuée remplit la mai-
son de Jéhovah. [11]Les prêtres ne purent pas y rester pour faire leur service, à cause de la nuée; car la gloire de Jéhovah remplissait la maison de Jéhovah.
[12]Alors Salomon dit : "Jéhovah veut habiter dans l'obscurité. [13]J'ai bâti une maison qui sera votre demeure, un lieu où vous résiderez à
jamais." [14]Puis le roi tourna son visage et bénit toute l'assemblée d'Israël, et toute l'assemblée d'Israël
était debout. [15]Et il dit : "Béni soit Jéhovah, Dieu d'Israël, qui a parlé par sa bouche à David, mon père, et qui a accompli par sa main *ce qu'il avait déclaré* en disant : [16]Depuis le jour où j'ai fait sortir d'Egypte mon peuple d'Israël, je n'ai point choisi de ville parmi toutes les tribus d'Israël pour qu'il y fût bâti une maison où résidât mon nom, mais j'ai choisi David pour qu'il régnât sur
mon peuple d'Israël. [17]David, mon père, avait le désir de bâtir une maison au nom de Jéhovah, Dieu
d'Israël; [18]mais Jéhovah dit à David, mon père : Puisque tu as eu le désir de bâtir une maison à mon nom, tu as bien fait d'avoir eu ce dé-
sir. [19]Seulement, ce ne sera pas toi qui bâtiras la maison; ce sera ton fils, sorti de tes entrailles, qui bâtira la
maison à mon nom. — [20]Jéhovah a accompli la parole qu'il avait pro-

---

lune d'octobre à la nouvelle lune de novembre : ici, comme plus haut (vi, 1, 38), l'auteur ajoute cette explication parce que les noms des mois subirent divers changements après la captivité. — *Pendant la fête* des tabernacles, la plus populaire des fêtes juives (*Exod.* xxiii, 16; *Lév.* xxiii, 39; *Deut.* xvi, 13).

3. *Les prêtres :* l'auteur des *Paralip.* (II, v, 4) *les lévites*, dans le sens général de fils de Lévi, ce qu'étaient tous les prêtres. Comp. *Nombr.* III, 31; iv, 15.

4. *La tente de réunion*, non la tente que David avait dressée sur le mont Sion pour y renfermer l'arche : elle ne porta jamais ce nom; mais l'ancien tabernacle mosaïque resté à Gabaon (III, 4; II *Paral.* i, 3). Ce tabernacle et les ustensiles qui s'y trouvaient furent sans doute déposés dans le trésor du temple. — *Les lévites* ne firent sans doute qu'aider les prêtres. Comp. *Jos.* III, 6; vi, 6.

5. *Ils immolèrent* pendant la marche : comp. II *Sam*, vi, 13.

7. *Ses barres*, servant à la porter.

8. *On avait donné aux barres une longueur telle;* ou bien, *on les avait allongées* en avant, sans les retirer tout à fait de leurs anneaux, ce qui était défendu (*Exod.* xxv, 14 sv.). — *Se voyaient*, sans doute quand le voile était retiré; d'autres autrement. — *Jusqu'à ce jour :* cette phrase semble indiquer que l'auteur écrivait avant la captivité; mais on peut aussi la regarder comme la reproduction textuelle d'un document plus ancien.

9. *Il n'y avait*, etc. L'épître aux Hébreux (ix, 4) met encore dans l'arche un vase rem-

mense Ethanim, in solemni die, ipse est mensis septimus.

3. Veneruntque cuncti senes de Israel, et tulerunt arcam sacerdotes, 4. et portaverunt arcam Domini, et tabernaculum fœderis, et omnia vasa Sanctuarii, quæ erant in tabernaculo : et ferebant ea sacerdotes et Levitæ. 5. Rex autem Salomon, et omnis multitudo Israel, quæ convenerat ad eum, gradiebatur cum illo ante arcam, et immolabant oves et boves absque æstimatione et numero. 6. Et intulerunt sacerdotes arcam fœderis Domini in locum suum, in oraculum templi, in Sanctum sanctorum subter alas cherubim. 7. Siquidem cherubim expandebant alas super locum arcæ, et protegebant arcam, et vectes ejus desuper. 8. Cumque eminerent vectes, et apparerent summitates eorum foris Sanctuarium ante oraculum, non apparebant ultra extrinsecus, qui et fuerunt ibi usque in præsentem diem. 9. In arca autem non erat aliud [b] nisi duæ tabulæ lapideæ, quas posuerat in ea Moyses in Horeb, quando pepigit Dominus fœdus cum filiis Israel, cum egrederentur de terra Ægypti. 10. [c] Factum est autem, cum exissent sacerdotes de Sanctuario, nebula implevit domum Domini, 11. et non poterant sacerdotes stare et ministrare propter nebulam : impleverat enim gloria Domini domum Domini.

[b] Exod. 24, 27. Hebr. 9, 4.

[c] Exod. 40, 32.

12. Tunc ait Salomon : [d] Dominus dixit ut habitaret in nebula. 13. Ædificans ædificavi domum in habitaculum tuum, firmissimum solium tuum in sempiternum. 14. Convertitque rex faciem suam, et benedixit omni ecclesiæ Israel : omnis enim ecclesia Israel stabat. 15. Et ait Salomon : Benedictus Dominus Deus Israel, qui locutus est ore suo ad David patrem meum, et in manibus ejus perfecit, dicens : 16. A die, qua eduxi populum meum Israel de Ægypto, non elegi civitatem de universis tribubus Israel, ut ædificaretur domus, et esset nomen meum ibi : sed elegi David ut esset super populum meum Israel. 17. [e] Voluitque David pater meus ædificare domum nomini Domini Dei Israel : 18. et ait Dominus ad David patrem meum : Quod cogitasti in corde tuo ædificare domum nomini meo, bene fecisti, hoc ipsum mente tractans. 19. Verumtamen tu non ædificabis mihi domum, sed filius tuus, qui egredietur de renibus tuis, ipse ædificabit domum nomini meo. 20. Confirmavit Dominus sermo-

[d] 2 Par. 6, 1.

[e] 2 Reg. 7, 5.

---

pli de manne et la verge fleurie d'Aaron. Mais S. Paul parle de l'arche telle qu'elle était au temps de Moïse : alors ces deux objets y furent renfermés et y demeurèrent. Du temps de Salomon ils n'y étaient plus : c'est ce que l'auteur du 3e livre des Rois fait observer ici.

10. *Au moment où les prêtres*, après avoir déposé l'arche dans le Saint des saints, en *sortirent*, *la nuée*, symbole visible de la présence du Dieu invisible, la *schekinah* des Targums, qui avait apparu lors de la dédicace du tabernacle (*Exod.* xl, 32), se montre de nouveau et prend, pour ainsi dire, possession du temple que Salomon consacre à Jéhovah.

12 sv. *Veut habiter;* litt., *a dit qu'il habiterait :* allusion à divers passages du Pentateuque où cette pensée est exprimée, par ex. *Lév.* xvi, 2; *Exod.* xx, 21; *Deut.* iv, 11; v, 22. La nuée qui s'abaisse sur le temple et y répand l'obscurité, est pour Salomon comme un gage que Dieu y fera toujours sa demeure. — *A jamais*, éternellement : cette expression ne suppose pas nécessairement que, dans la pensée du roi, le temple doive durer jusqu'à la fin des temps : elle oppose l'habitation provisoire de Dieu dans le tabernacle à sa demeure définitive dans le temple, et rappelle en même temps la promesse que Dieu avait faite à David de consolider pour toujours le trône dans sa postérité (II *Sam.* vii, 14-16).

14. *Tourna* vers le peuple, qui était dans les parvis, *son visage* tourné jusque là du côté de l'arche. — *Bénit*, fit des vœux pour, etc. — *Etait debout*, dans l'attitude du respect et de l'attention.

15. *Parlé :* voy. II *Sam.* vii. — *Par sa main*, sa puissance.

16. Comp. II *Paral.* vi, 5 sv. — *J'ai choisi David :* comp. I *Sam.* xvi, 1; II *Sam.* vii, 8.

17. *Avait le désir :* voy. II *Sam.* vii, 2, 5.

noncée : je me suis élevé à la place
de David, mon père, et je me suis
assis sur le trône d'Israël, comme
Jéhovah l'avait annoncé, et j'ai bâti
la maison au nom de Jéhovah, Dieu
d'Israël. 21 J'y ai établi un lieu pour
l'arche où se trouve l'alliance de Jé-
hovah, *alliance* qu'il a faite avec nos
pères quand il les fit sortir du pays
d'Egypte."

22 Salomon se plaça devant l'autel
de Jéhovah, en face de toute l'as-
semblée d'Israël, et, étendant ses
mains vers le ciel, 23 il dit :

" Jéhovah, Dieu d'Israël, il n'y a
point de Dieu semblable à vous, ni
en haut dans les cieux, ni en bas sur
la terre : vous gardez l'alliance et la
miséricorde envers vos serviteurs qui
marchent de tout leur cœur en votre
présence; 24 comme vous avez gardé
à votre serviteur David, mon père,
ce que vous lui avez dit; ce que vous
avez déclaré par votre bouche, vous
l'avez accompli par votre main, com-
me on le voit en ce jour. 25 Mainte-
nant, Jéhovah, Dieu d'Israël, obser-
vez la promesse que vous avez faite
à David, mon père, en disant : Il ne
te manquera jamais devant moi un
descendant qui siège sur le trône
d'Israël, pourvu que tes fils prennent
garde à leur voie, en marchant devant
moi comme tu as marché devant moi.
26 Qu'elle s'accomplisse donc, ô Dieu
d'Israël, la promesse que vous avez
faite à votre serviteur David, mon
père.

27 Mais est-il vrai que Dieu habite
sur la terre? Le ciel et le ciel des
cieux ne peuvent vous contenir : com-
bien moins cette maison que j'ai bâ-
tie! 28 Soyez cependant, Jéhovah,
mon Dieu, attentif à la prière de vo-
tre serviteur et à sa supplication;
écoutez le cri joyeux et la prière que
votre serviteur vous adresse aujour-
d'hui. 29 Que vos yeux soient ouverts
nuit et jour sur cette maison, sur le
lieu dont vous avez dit : Là sera mon
nom! Ecoutez la prière que votre ser-
viteur fait en ce lieu. 30 Exaucez la
supplication de votre serviteur et de
votre peuple d'Israël, lorsqu'ils prie-
ront en ce lieu; exaucez-les du lieu
de votre demeure, du ciel, exaucez et
pardonnez.

31 Si quelqu'un pèche contre son
prochain et que celui-ci lui fasse prê-
ter un serment, s'il vient jurer devant
votre autel, dans cette maison, 32 écou-
tez-le du ciel, agissez, et jugez vos
serviteurs : condamnez le coupable et
faites retomber son crime sur sa tête;
déclarez juste l'innocent et rendez-lui
selon son innocence.

33 Quand votre peuple d'Israël sera
battu par l'ennemi pour avoir péché
contre vous, s'ils reviennent à vous
et rendent gloire à votre nom, s'ils
vous adressent des prières et des sup-
plications dans cette maison, 34 exau-
cez-les du ciel, pardonnez le péché de
votre peuple d'Israël, et ramenez-les
dans le pays que vous avez donné à
leurs pères.

35 Quand le ciel sera fermé et qu'il
n'y aura pas de pluie à cause de leurs
péchés contre vous, s'ils prient dans
ce lieu et rendent gloire à votre nom,
et s'ils se détournent de leurs péchés,
parce que vous les aurez affligés,

---

22. *Se plaça* sur une estrade (II *Paral.* vi, 12 sv.), de manière à être vu de tous, *devant l'autel* des holocaustes, et s'étant mis à genoux (vers. 54), la face tournée vers le peuple, *il dit :* cette prière, reproduite dans les *Paralip.* (II, vi, 12-42), a été empruntée par les deux auteurs à un document plus ancien, peut-être au *Livre de l'Histoire de Salomon* (xi, 41), ou à l'un des deux ouvrages mentionnés II *Paral.* ix, 29.

23. *Il n'y a point de Dieu :* ce n'est point une comparaison avec d'autres dieux réellement existants, mais une affirmation de l'existence du Dieu unique et véritable.

25 sv. *Il ne te manquera jamais :* voy. II, 4. Comp. II *Rois*, vii, 12-16. — *La promesse* (II *Sam*, vii, 25) : comp. *Ps.* cxxxi, 14.

27. *Le ciel* dans l'acception la plus complète de ce mot. Comp. *Deut.* x, 14; *Ps.* cxlviii, 4. — *Combien moins :* l'idée que Salomon rejette, ce n'est pas que Dieu habite d'une manière spéciale dans le temple, c'est qu'il y soit enfermé et y réside comme un homme dans sa maison. Comp. *Ps.* cxxxviii, 7-10.

nem suum, quem locutus est : steti-
que pro David patre meo, et sedi
super thronum Israel, sicut locutus
est Dominus : et ædificavi domum
nomini Domini Dei Israel. 21. Et
constitui ibi locum arcæ, in qua fœ-
dus Domini est, quod percussit cum
patribus nostris, quando egressi sunt
de terra Ægypti.

22. Stetit autem Salomon ante
altare Domini in conspectu ecclesiæ
Israel, et expandit manus suas in
cœlum, 23. et ait :

Domine Deus Israel, non est si-
milis tui Deus in cœlo desuper, et
super terram deorsum : qui custodis
pactum et misericordiam servis tuis,
qui ambulant coram te in toto corde
suo. 24. Qui custodisti servo tuo
David patri meo quæ locutus es ei :
ore locutus es, et manibus perfecisti,
ut hæc dies probat. 25. Nunc igitur
Domine Deus Israel, conserva fa-
mulo tuo David patri meo quæ lo-
cutus es ei, dicens : [f] Non auferetur
de te vir coram me, qui sedeat super
thronum Israel : ita tamen si custo-
dierint filii tui viam suam, ut am-
bulent coram me sicut tu ambulasti
in conspectu meo. 26. Et nunc Do-
mine Deus Israel firmentur verba
tua, quæ locutus es servo tuo Da-
vid patri meo.

[f] 2 Reg. 7, 12.

27. Ergone putandum est quod
vere Deus habitet super terram? si
enim cœlum, et cœli cœlorum te
capere non possunt, quanto magis
domus hæc, quam ædificavi? 28. Sed
respice ad orationem servi tui, et ad
preces ejus Domine Deus meus :
audi hymnum et orationem, quam
servus tuus orat coram te hodie :
29. ut sint oculi tui aperti super
domum hanc nocte ac die : super
domum, de qua dixisti : [g] Erit no-
men meum ibi : ut exaudias oratio-
nem, quam orat in loco isto ad te
servus tuus. 30. Ut exaudias depre-
cationem servi tui et populi tui
Israel, quodcumque oraverint in loco
isto, et exaudies in loco habitaculi
tui in cœlo, et cum exaudieris, pro-
pitius eris.

[g] Deut. 12, 11.

31. Si peccaverit homo in proxi-
mum suum, et habuerit aliquod ju-
ramentum, quo teneatur adstrictus;
et venerit propter juramentum co-
ram altari tuo in domum tuam,
32. tu exaudies de cœlo : et facies,
et judicabis servos tuos, condem-
nans impium, et reddens viam suam
super caput ejus, justificansque ju-
stum, et retribuens ei secundum ju-
stitiam suam.

33. Si fugerit populus tuus Israel
inimicos suos (quia peccaturus est
tibi) et agentes pœnitentiam, et con-
fitentes nomini tuo, venerint, et ora-
verint, et deprecati te fuerint in
domo hac : 34. exaudi in cœlo, et
dimitte peccatum populi tui Israel,
et reduces eos in terram, quam de-
disti patribus eorum.

35. Si clausum fuerit cœlum, et
non pluerit propter peccata eorum,
et orantes in loco isto, pœnitentiam
egerint nomini tuo, et a peccatis
suis conversi fuerint propter affli-

Liaison : Pour accomplir la promesse faite à David, il faut que Jéhovah fasse du temple sa demeure. Dieu ne peut, il est vrai, y être contenu tout entier, mais il écoutera de là ma prière.

28. *Le cri joyeux*, la jubilation, la joyeuse expression de la louange et de la reconnaissance, *l'hymne*, comme traduit la Vulg.

30. *Du lieu, du ciel*, litt. *vers le lieu... vers le ciel :* la construction semble *prégnante :* exaucez la prière *qui monte vers* le ciel. Cette remarque s'applique aux vers. 32, 34, 36, etc., où les Paralipomènes mettent partout la préposition *min*, *du ciel*, et la Vulgate la préposition *in*, *dans le ciel*.

A partir de ce verset, la prière, jusque-là générale, se spécialise et descend à des cas particuliers, au nombre de sept.

31. sv. Comp. *Exod.* xxii, 6-12; *Lév.* vi, 2-7. Dans ces divers cas, l'homme suspect, l'accusé, ne pouvait être condamné que s'il avouait sa faute; on lui déférait donc le serment; mais il en résultait de nombreux parjures. Salomon demande à Dieu de faire connaître les véritables coupables, etc.

33. Comp. *Lév.* xxvi, 17; *Deut.* xxviii, 25.

35. Comp. *Lév.* xxvi, 19; *Deut.* xi, 17; xxviii, 23.

[36]exaucez-les du ciel, pardonnez les
péchés de vos serviteurs et de votre
peuple d'Israël, parce que vous leur
enseignez la bonne voie dans laquelle
ils doivent marcher, et faites tomber
la pluie sur la terre que vous avez
donnée en héritage à votre peuple.

[37]Quand la famine, la peste, la
rouille, la nielle, les sauterelles dévo-
rantes seront dans le pays; quand
l'ennemi assiégera votre peuple dans
le pays, dans ses portes, et quand il
y aura des fléaux ou des maladies
quelconques, [38]si un homme, si tout
Israël fait entendre des prières et des
supplications, et que chacun, recon-
naissant la plaie de son cœur, étende
les mains vers cette maison, [39]exau-
cez-*les* du ciel, du lieu de votre de-
meure, et pardonnez; agissez et ren-
dez à chacun selon ses voies, vous qui
connaissez le cœur de chacun, car
seul vous connaissez les cœurs de
tous les enfants des hommes, [40]afin
qu'ils vous craignent tous les jours
qu'ils vivront dans le pays que vous
avez donné à nos pères.

[41]Quand l'étranger, qui n'est pas
de votre peuple d'Israël, viendra d'un
pays lointain à cause de votre nom,
— [42]car ils entendront parler de vo-
tre grand nom, de votre main forte
et de votre bras étendu, — quand il
viendra prier dans cette maison,
[43]exaucez-*le* du ciel, du lieu de votre
demeure, et accordez-lui tout ce qu'il
vous demandera, afin que tous les
peuples de la terre connaissent votre
nom pour vous craindre, comme votre
peuple d'Israël, et qu'ils sachent que
votre nom est appelé sur cette mai-
son que j'ai bâtie.

[44]Quand votre peuple sortira pour
combattre son ennemi, en suivant la
voie dans laquelle vous l'aurez en-
voyé, s'ils adressent des prières à Jé-
hovah, le visage tourné vers la ville
que vous avez choisie et vers la mai-
son que j'ai bâtie à votre nom,
[45]exaucez du ciel leurs prières et
leurs supplications, et rendez-leur
justice.

[46]Quand ils pècheront contre vous,
— car il n'y a pas d'homme qui ne
pèche, — et quand, irrité contre eux,
vous les livrerez à l'ennemi, qui les
emmènera captifs dans un pays en-
nemi, lointain ou rapproché, [47]s'ils
rentrent en eux-mêmes dans le pays
où ils seront captifs, s'ils reviennent
à vous et vous adressent des sup-
plications dans le pays de ceux qui
les ont emmenés, en disant : Nous
avons péché, nous avons fait l'ini-
quité, nous avons commis le crime;
[48]s'ils reviennent à vous de tout leur
cœur et de toute leur âme, dans le
pays de ceux qui les ont emmenés
captifs, s'ils vous adressent des priè-
res, le visage tourné vers leur pays
que vous avez donné à leurs pères,
vers la ville que vous avez choisie et
vers la maison que j'ai bâtie à votre
nom, [49]exaucez du ciel, du lieu de
votre demeure, leurs prières et leurs
supplications, et faites-leur droit;
[50]pardonnez à votre peuple ses péchés
et ses transgressions contre vous;
excitez en leur faveur la compassion
de ceux qui les ont emmenés, afin

---

36. *Parce que :* le but du châtiment divin, c'est de ramener les coupables dans la bonne voie; leur retour au bien est donc un motif de miséricorde. D'autres : parce que vous êtes un Dieu enseignant par le châtiment la bonne voie, et non pas un Dieu qui tire vengeance.

37. Comp. *Lév.* xxvi et *Deut.* xxviii. — *La rouille* du blé; Vulg., *un air corrompu.* — *Les sauterelles dévorantes*, litt. *l'arbé, le chasil* (Vulg. *la rouille*), deux espèces de sauterelles. — *Dans le pays, dans ses portes*, dans ses villes. D'autres, *dans le pays de ses portes*, où sont ses villes; ou bien, *dans le pays de ta juridiction*, qui t'appartient : c'était aux portes qu'on rendait la justice (*Deut.* xvi, 18).

38. *La plaie de son cœur*, qui frappe son cœur, en tant qu'elle est un châtiment divin, et sans doute aussi parce que ce châtiment éveille le repentir.

40. *Afin que* affecte tout le verset. Comp *Deut.* iv, 6.

41. *L'étranger :* rien n'est plus remarquable dans la loi de Moïse que sa bienveillance pour les étrangers : en général, *Exod.*

ctionem suam : 36. exaudi eos in
cœlo, et dimitte peccata servorum
tuorum, et populi tui Israel : et
ostende eis viam bonam per quam
ambulent, et da pluviam super ter-
ram tuam, quam dedisti populo tuo
in possessionem.

37. Fames si oborta fuerit in
terra, aut pestilentia, aut corruptus
aer, aut ærugo, aut locusta, vel ru-
bigo, et afflixerit eum inimicus ejus
portas obsidens, omnis plaga, uni-
versa infirmitas, 38. cuncta devota-
tio, et imprecatio, quæ acciderit
omni homini de populo tuo Israel :
si quis cognoverit plagam cordis sui,
et expanderit manus suas in domo
hac, 39. tu exaudies in cœlo in loco
habitationis tuæ, et repropitiaberis,
et facies ut des unicuique secundum
omnes vias suas, sicut videris cor
ejus (quia tu nosti solus cor om-
nium filiorum hominum) 40. ut
timeant te cunctis diebus, quibus
vivunt super faciem terræ, quam
dedisti patribus nostris.

41. Insuper et alienigena, qui non
est de populo tuo Israel, cum vene-
rit de terra longinqua propter no-
men tuum, (audietur enim nomen
tuum magnum, et manus tua fortis,
et brachium tuum 42. extentum
ubique) cum venerit ergo, et ora-
verit in hoc loco, 43. tu exaudies in
cœlo, et in firmamento habitaculi
tui, et facies omnia, pro quibus in-
vocaverit te alienigena : ut discant
universi populi terrarum nomen
tuum timere, sicut populus tuus
Israel, et probent quia nomen tuum
invocatum est super domum hanc,
quam ædificavi.

44. Si egressus fuerit populus tuus
ad bellum contra inimicos suos, per
viam, quocumque miseris eos, ora-
bunt te contra viam civitatis, quam
elegisti, et contra domum, quam
ædificavi nomini tuo, 45. et exau-
dies in cœlo orationes eorum, et
preces eorum, et facies judicium
eorum.

46. Quod si peccaverint tibi
([h] non est enim homo qui non pec-
cet) et iratus tradideris eos inimicis
suis, et captivi ducti fuerint in ter-
ram inimicorum longe vel prope,
47. et egerint pœnitentiam in corde
suo in loco captivitatis, et conversi
deprecati te fuerint in captivitate
sua, dicentes : Peccavimus, inique
egimus, impie gessimus : 48. et re-
versi fuerint ad te in universo corde
suo, et tota anima sua in terra ini-
micorum suorum, ad quam captivi
ducti fuerint : et oraverint te contra
viam terræ suæ, quam dedisti patri-
bus eorum, et civitatis quam ele-
gisti, et templi quod ædificavi no-
mini tuo : 49. exaudies in cœlo, in
firmamento solii tui orationes eo-
rum, et preces eorum, et facies judi-
cium eorum : 50. et propitiaberis
populo tuo qui peccavit tibi, et om-
nibus iniquitatibus eorum, quibus
prævaricati sunt in te : et dabis mi-
sericordiam coram eis, qui eos capti-

[h] 2 Par. 6, 36. Eccl. 7. 21, 1 Joann. 1, 8.

xxii, 21; *Lév.* xxv, 35; *Deut.* x, 19; au point de vue de la religion, *Nombr.* xv, 14-16; *Deut.* xxxi, 12. — *A cause de votre nom*, pour visiter le lieu où vous avez fait résider votre nom. Comp. *Deut.* xii, 5, 11.

42. *Ils entendront parler :* allusion aux merveilles de la sortie d'Egypte. Comp. *Exod.* xv, 14; xviii, 1; *Jos.* v, 1, al. — *Votre grand nom :* expression inconnue au Pentateuque, employée une fois dans le livre de Josué (vii, 9), deux fois dans les Psaumes (lxxv, 1; xcviii, 3), assez fréquente au temps de la captivité.

43. *Pour vous craindre.* Comp. *Deut.* xxviii, 10. — *Votre nom est appelé*, etc. Dans la Bible, quand le nom de Dieu est dit *appelé sur* des personnes ou des choses, cela signifie que Dieu est en relation intime avec elles, présent en elles d'une manière spéciale. Comp. II *Sam*, vi, 2; *Jér.* xiv, 9.

44. *En suivant la voie :* Israël ne fait la guerre que sur l'ordre de Dieu et de la manière que Dieu lui indique. — *Le visage tourné :* le temple, où Jéhovah habitait, était l'image du ciel. Comp. *Ps.* v, 8; xxvii, 2.

46. Comp. *Lév.* xxvi, 33, 44.

47. *Commis le crime ;* litt. *agi criminellement*, ou *d'une manière impie* (Vulg.)

50. *La compassion :* voy. II *Rois*, xxv, 27-30; *Bar.* i, 12; *Esdr.* i, 3; *Néhém.* ii, 6.

qu'ils aient pitié d'eux; [51] car ils sont
votre peuple et votre héritage, et vous
les avez fait sortir d'Egypte, du milieu
d'une fournaise de fer : [52] afin que vos
yeux soient ouverts à la supplication
de votre serviteur et à la supplication
de votre peuple d'Israël, pour les
exaucer en tout ce qu'ils vous deman-
deront. [53] Car vous les avez séparés de
tous les peuples de la terre pour en
faire votre héritage, comme vous l'avez
déclaré par Moïse, votre serviteur,
quand vous avez fait sortir d'Egypte
nos pères, ô Seigneur Jéhovah. "

[54] Lorsque Salomon eut achevé
d'adresser à Jéhovah toute cette
prière et cette supplication, il se leva
de devant l'autel de Jéhovah, où il
était à genoux, les mains étendues
vers le ciel. [55] S'étant levé, il bénit à
haute voix toute l'assemblée d'Israël,
en disant : [56] " Béni soit Jéhovah
qui a donné du repos à son peuple
d'Israël, selon toutes ses promesses!
De toutes les bonnes paroles qu'il a
fait entendre par Moïse, aucune n'est
restée sans effet. [57] Que Jéhovah,
notre Dieu, soit avec nous, comme il
a été avec nos pères; qu'il ne nous
abandonne point et ne nous délaisse
point, [58] mais qu'il incline nos cœurs
vers lui, afin que nous marchions dans
toutes ses voies, et que nous obser-
vions ses commandements, ses lois et
ses ordonnances, qu'il a prescrits à
nos pères. [59] Que ces paroles de sup-
plication que j'ai adressées à Jého-
vah soient présentes nuit et jour à
Jéhovah, notre Dieu, et que, selon le
besoin de chaque jour, il fasse droit
à son serviteur et à son peuple d'Is-
raël, [60] afin que tous les peuples de la
terre reconnaissent que Jéhovah
est Dieu, qu'il n'y en a point d'autre.
[61] Que votre cœur soit tout à Jého-
vah, notre Dieu, pour suivre ses lois
et pour observer ses commandements,
comme nous le faisons aujourd'hui.

[62] Le roi et tout Israël avec lui
offrirent des sacrifices devant Jého-
vah. [63] Salomon immola vingt-deux
mille bœufs et cent vingt mille bre-
bis pour le sacrifice pacifique qu'il
offrit à Jéhovah. C'est ainsi que le
roi et tous les enfants d'Israël firent
la dédicace de la maison de Jéhovah.
[64] En ce jour, le roi consacra le milieu
du parvis qui est devant la maison
de Jéhovah; car il offrit là les holo-
caustes, les oblations et les graisses
des sacrifices pacifiques, parce que
l'autel d'airain qui est devant Jéhovah
était trop petit pour recevoir les holo-
caustes, les oblations et les graisses
des sacrifices pacifiques.

[65] Salomon célébra ainsi la fête en
ce temps-là, et tout Israël avec lui,
— grande multitude venue depuis les
environs d'Emath jusqu'au torrent
d'Egypte devant Jéhovah, notre
Dieu, — pendant sept jours et sept
autres jours, soit quatorze jours.
[66] Le huitième jour il renvoya le peu-
ple. Et ils bénirent le roi, et s'en allè-
rent dans leurs demeures, joyeux et
le cœur content pour tout le bien que
Jéhovah avait fait à David, son ser-
viteur, et à Israël, son peuple.

---

51. *Fournaise* où l'on fond le fer, où règne une très forte chaleur : image de l'épreuve et de l'affliction.

53. *Vous les avez séparés :* comp. *Exod.* xix, 5; *Deut.* iv, 20; ix, 26. 29.

La fin de cette prière est différente II *Par.* vi, 41-42 : comp. *Ps.* cxxxi, 8; elle complète celle de notre chapitre.

La prière de Salomon a tous les caractères d'un document authentique des temps, conservé dans les archives publiques, où l'ont trouvé l'auteur des livres des *Rois* et celui des *Paralipomènes*. Cela admis, toutes les théories sur l'origine récente du Deutéronome manquent de base. En effet, tandis qu'elle renferme d'assez nombreuses références à d'autres parties du Pentateuque, la forme en est visiblement modelée sur le style du Deutéronome; les menaces et les promesses contenues dans ce dernier livre sont constamment présentes à l'esprit de l'auteur.

55. *Il bénit :* cette bénédiction manque dans les *Paralip.;* à sa place, on y trouve d'autres détails omis ici (II *Paral.* vii, 1-14).

56. *Du repos :* voy. *Deut.* xii, 9 sv. et comp. *Jos.* xxi, 41 sv.; xxiii, 14. — *Bonnes paroles :* voy. *Lév.* xxvi, 3-13; *Deut.* xxviii, 1-14.

57. Comp. *Deut.* xxxi, 6, 8: *Jos.* i, 5.

58. Comp. *Lév.* xxvi, 14 sv. *Deut.* xxviii, 15.

59. *Ces paroles*, vers. 25-43.

vos habuerint, ut misereantur eis.
51. Populus enim tuus est, et hereditas tua, quos eduxisti de terra Ægypti, de medio fornacis ferreæ.
52. Ut sint oculi tui aperti ad deprecationem servi tui, et populi tui Israel, et exaudias eos in universis pro quibus invocaverint te.
53. Tu enim separasti eos tibi in hereditatem de universis populis terræ, sicut locutus es per Moysen servum tuum, quando eduxisti patres nostros de Ægypto Domine Deus.

54. Factum est autem, cum complesset Salomon orans Dominum omnem orationem, et deprecationem hanc, surrexit de conspectu altaris Domini : utrumque enim genu in terram fixerat, et manus expanderat in cœlum.
55. Stetit ergo, et benedixit omni ecclesiæ Israel voce magna, dicens :
56. Benedictus Dominus, qui dedit requiem populo suo Israel, juxta omnia quæ locutus est : non cecidit ne unus quidem sermo ex omnibus bonis, quæ locutus est per Moysen servum suum.
57. Sit Dominus Deus noster nobiscum, sicut fuit cum patribus nostris, non derelinquens nos, neque projiciens.
58. Sed inclinet corda nostra ad se, ut ambulemus in universis viis ejus, et custodiamus mandata ejus, et ceremonias ejus, et judicia quæcumque mandavit patribus nostris.
59. Et sint sermones mei isti, quibus deprecatus sum coram Domino, appropinquantes Domino Deo nostro die ac nocte, ut faciat judicium servo suo, et populo suo Israel per singulos dies :
60. ut sciant omnes populi terræ, quia Dominus ipse est Deus, et non est ultra absque eo.
61. Sit quoque cor nostrum perfectum cum Domino Deo nostro, ut ambulemus in decretis ejus, et custodiamus mandata ejus, sicut et hodie.

62. Igitur rex, et omnis Israel cum eo, immolabant victimas coram Domino.
63. Mactavitque Salomon hostias pacificas, quas immolavit Domino, boum viginti duo millia, et dedicaverunt templum Domini rex, et filii Israel.
64. In die illa sanctificavit rex medium atrii, quod erat ante domum Domini : fecit quippe holocaustum ibi, et sacrificium, et adipem pacificorum : quoniam altare æreum, quod erat coram Domino, minus erat, et capere non poterat holocaustum, et sacrificium, et adipem pacificorum.

65. Fecit ergo Salomon in tempore illo festivitatem celebrem, et omnis Israel cum eo, multitudo magna ab introitu Emath usque ad rivum Ægypti, coram Domino Deo nostro, septem diebus et septem diebus, id est, quatuordecim diebus.
66. Et in die octava dimisit populos : qui benedicentes regi, profecti

---

63. *Vingt-deux mille bœufs*, fournis par le roi et les 100 à 120 mille Israélites présents. Ajoutez que la fête dura 7 jours et qu'il y avait là de 2 à 3 mille prêtres ou lévites. La profusion était le caractère ordinaire des sacrifices de l'antiquité. — *Sacrifice pacifique* ou d'actions de grâces, dans lequel une petite partie seulement de la victime était brûlée sur l'autel, et le reste était mangé par le peuple, sauf l'exception indiquée *Lév.* xix, 6.

64. *Consacra*, pour en faire comme un immense autel, *le milieu du parvis*, toute la partie intérieure du parvis des prêtres, lequel formait le centre des cours environnantes. — *Il offrit là*, soit sur le pavé ainsi consacré, soit peut-être sur de petits autels auxiliaires préparés pour la circonstance.

65. *La fête* du septième mois (Tisri), qui dura 14 jours, savoir 7 jours pour la dédicace du temple, et 7 jours (du 15 au 21) pour la fête des Tabernacles, qui suivit immédiatement la dédicace. — *Emath*, frontière au nord : voy. II *Rois*, viii, 9. — *Torrent d'Egypte*, frontière au sud : voy. *Jos.* xiii, 3.

66. *Le huitième jour* (le 22 du mois), clôture de la fête des Tabernacles (*Lév.* xxiii, 36), vers le soir, sans doute, *il renvoya le peuple*, qui ne partit que le lendemain 23 (II *Paral.* vii, 10). — *Demeures*, litt. *tentes* : cette manière de parler (*Jug.* vii, 8; II *Sam.* xx, 1, al.) vient de ce que les Hébreux nomades n'avaient eu d'abord que des tentes pour demeures. — *David* est nommé ici au lieu de Salomon, non seulement parce qu'il était le promoteur de la construction du temple, mais encore parce que l'achèvement

§ IV. — DERNIÈRES ANNÉES DE SALOMON; SA CHUTE; SA MORT [IX—XI].

CHAP. IX. — Réponse de Jéhovah à la prière de Salomon. Notice sur les rapports de Salomon avec Hiram ; sur les villes bâties par lui et l'établissement de la corvée, et sur la navigation à Ophir.

Chap. IX. LOrsque Salomon eut achevé
de bâtir la maison de Jého-
vah et la maison du roi, et
tout ce qu'il désirait faire, 2 Jého-
vah lui apparut une seconde fois,
comme il lui était apparu à Gabaon.
3 Et Jéhovah lui dit : “ J'ai exaucé
ta prière et ta supplication que tu
m'as adressée ; j'ai sanctifié cette mai-
son que tu as bâtie, pour y mettre à
jamais mon nom, et j'aurai toujours
là mes yeux et mon cœur. 4 Et toi, si
tu marches devant moi comme l'a fait
David, ton père, dans la sincérité de
ton cœur et avec droiture, mettant en
pratique ce que je t'ai prescrit, si tu
observes mes lois et mes ordonnan-
ces, 5 j'établirai pour toujours le trône
de ton royaume en Israël, comme je
l'ai déclaré à David, ton père, en di-
sant : Il ne te manquera jamais un
descendant *qui* siège sur le trône
d'Israël. 6 Mais si vous vous détour-
nez de moi, vous et vos fils ; si vous
n'observez pas mes commandements,
mes lois que je vous ai prescrites, et
si vous allez servir d'autres dieux et
vous prosterner devant eux, 7 j'exter-
minerai Israël du pays que je lui ai
donné ; la maison que j'ai consacrée
à mon nom, je la rejetterai loin de
moi, et Israël sera un objet de sar-
casme et de raillerie parmi tous les
peuples ; 8 cette maison sera un mo-
nument ; quiconque passera près
d'elle sera dans la stupeur et sifflera.
On dira : Pourquoi Jéhovah a-t-il
ainsi traité ce pays et cette maison?
9 Et l'on répondra : Parce qu'ils ont
abandonné Jéhovah, leur Dieu, qui
a fait sortir leurs pères du pays
d'Egypte, parce qu'ils se sont atta-
chés à d'autres dieux, se sont pros-
ternés devant eux et les ont servis :
voilà pourquoi Jéhovah a fait venir
sur eux tous ces maux. ”
10 Au bout de vingt ans, quand Sa-
lomon eut bâti les deux maisons, la
maison de Jéhovah et la maison du
roi : — 11 Hiram, roi de Tyr, avait
fourni à Salomon des bois de cèdre
et des bois de cyprès, et de l'or, au-
tant qu'il en voulut : — il donna à
Hiram vingt villes dans le pays de
Galilée. 12 Hiram sortit de Tyr pour
voir les villes que lui donnait Salo-
mon ; elles ne lui plurent pas, 13 et il
dit : “ Quelles villes m'as-tu données
là, mon frère? ” Et il les appela pays
de Chaboul, *leur nom* jusqu'à ce jour.

---

de cette œuvre était la réalisation des promesses que Dieu lui avait faites.

CHAP. IX.

1. *Lorsque :* la 24e année du règne de Salomon : voy. vi, 37 sv. comp. à vii, 1. La seconde apparition du Seigneur eut donc lieu longtemps après la dédicace du temple : voy. viii, 1, note. — *Tout ce qu'il désirait faire* relativement à ces deux *maisons :* comp. II *Paral.* vii, 11, 12.

2. *Comme*, de la même manière, c.-à-d. en songe, pendant la nuit (iii, 5).

3. *Lui dit :* comp. II *Paral.* vii, 12-16. — *Y mettre mon nom*, y habiter d'une manière spéciale, dans la nuée, symbole de ma présence, et en faire le lieu de mes grâces et de mes révélations.

5. *J'établirai :* voy. II *Rois*, vii, 12, 16. — *Il ne te manquera*, etc. : voy. ii, 4 ; vi, 12.

7. Comp. *Deut.* xxviii, 37, 45, 63. — *Sarcasme*, ou, comme la Vulg., *proverbe*.

8. *Sera un monument* (Vulg. *un exemple*), litt. *sera élevée* (étant placée sur le mont Moria) aussi bien dans sa ruine que dans sa gloire. Allusion à *Deut.* xxvi, 19 ; xxviii, 1, où Dieu promet d'*élever* Israël au-dessus de tous les peuples ; cette bénédiction se changera en malédiction : le temple, qui était élevé et célébré au loin, restera tel, mais dans un sens opposé : renversé, il sera un monument de la réprobation d'Israël. D'au-

sunt in tabernacula sua lætantes, et alacri corde super omnibus bonis, quæ fecerat Dominus David servo suo, et Israel populo suo.

CAPUT IX.

Dominus Salomoni secundo apparens, jubet sua servare præcepta, addita comminatione nisi servata fuerint. Salomon plures ædificat civitates, gentes sibi facit tributarias, et classe in Ophir missa, plurimum auri recipit.

ACTUM est autem cum perfecisset Salomon ædificium domus Domini, et ædificium regis, et omne quod optaverat et voluerat facere, 2. apparuit ei Dominus secundo [a]sicut apparuerat ei in Gabaon. 3. Dixitque Dominus ad eum : Exaudivi orationem tuam et deprecationem tuam, quam deprecatus es coram me : sanctificavi domum hanc, quam ædificasti, ut ponerem nomen meum ibi in sempiternum, et erunt oculi mei et cor meum ibi cunctis diebus. 4. Tu quoque si ambulaveris coram me, sicut ambulavit pater tuus, in simplicitate cordis, et in æquitate : et feceris omnia, quæ præcepi tibi, et legitima mea et judicia mea servaveris, 5. [b]ponam thronum regni tui super Israel in sempiternum, sicut locutus sum David patri tuo, dicens : Non auferetur vir de genere tuo de solio Israel. 6. Si autem aversione aversi fueritis vos et filii vestri, non sequentes me, nec custodientes mandata mea, et ceremonias meas, quas proposui vobis, sed abieritis et colueritis deos alienos, et adoraveritis eos : 7. auferam Israel de superficie terræ, quam dedi eis : et templum, quod sanctificavi nomini meo, projiciam a conspectu meo, eritque Israel in proverbium, et in fabulam cunctis populis. 8. Et domus hæc erit in exemplum : omnis, qui transierit per eam, stupebit, et sibilabit, et dicet : [c]Quare fecit Dominus sic terræ huic, et domui huic? 9. Et respondebunt : Quia dereliquerunt Dominum Deum suum, qui eduxit patres eorum de terra Ægypti, et secuti sunt deos alienos, et adoraverunt eos, et coluerunt eos : idcirco induxit Dominus super eos omne malum hoc.

10. [d]Expletis autem annis viginti postquam ædificaverat Salomon duas domos, id est domum Domini et domum regis, 11. (Hiram rege Tyri præbente Salomoni ligna cedrina et abiegna, et aurum juxta omne quod opus habuerat) tunc dedit Salomon Hiram viginti oppida in terra Galilææ. 12. Et egressus est Hiram de Tyro, ut videret oppida, quæ dederat ei Salomon, et non placuerunt ei, 13. et ait : Hæccine sunt civitates, quas dedisti mihi, frater? Et appellavit eas terram

[a] Supr. 3, 5. 2 Par. 7, 12.
[b] 2 Reg. 7, 12, 16.
[c] Deut. 29, 24. Jer. 22, 8.
[d] 2 Par. 8, 1.

tres, *si élevée qu'ait été cette maison, quiconque*, etc. — *Sifflera*, par mépris : expression familière à Jérémie.

10. Suivent plusieurs notices qui ont pour but de compléter l'histoire des constructions de Salomon et d'expliquer comment il put les mener à bonne fin. Ces notices sont de courts extraits d'un ancien document plus détaillé sur le même sujet, comme on peut le voir en comparant II *Paral.* viii.

Au bout de 20 ans, comptés à partir de la 4e année de son règne : 7 ans pour la construction du temple, 13 ans pour la construction du palais du roi.

11. *Il donna :* la loi défendait de rien céder du territoire israélite (*Lév.* xxv, 13-34). — *Vingt villes :* c'étaient des *villes chananéennes* (II *Rois*, xxiv, 7), où l'ancienne population chananéenne était restée en majeure partie ; elles se trouvaient sans doute aussi en mauvais état. — *Dans le pays de Galilée*, la partie septentrionale de ce qui fut plus tard la *Galilée*, partie qui s'appela *Galilée des nations*, parce qu'elle était peuplée principalement de païens (*Is.* viii, 23 ; Vulg. ix, 1 ; *Matth.* iv, 15).

12. *Elles ne lui plurent pas :* Hiram avait sans doute espéré obtenir le port d'Acco (Ptolémaïs), aujourd'hui St Jean d'Acre.

13. *Mon frère :* appellation usuelle entre souverains. — *Pays de Chaboul*, c.-à-d. probablement *pays de rien*, sans valeur.

Ces 20 villes sont sans doute les mêmes dont il est parlé II *Paral.* viii, 2. Hiram les

[14]Hiram avait envoyé à Salomon cent vingt talents d'or.

[15]Voici ce qui concerne les hommes de corvée que leva le roi Salomon pour bâtir la maison de Jéhovah et sa propre maison, Mello et le mur de Jérusalem, Héser, Mageddo et Gazer. [16]Pharaon, roi d'Egypte, était monté et s'était emparé de Gazer. Après l'avoir incendiée et avoir tué les Chananéens qui habitaient dans la ville, il l'avait donnée en dot à sa fille, femme de Salomon. [17]Salomon bâtit Gazer, Beth-Horon le bas, [18]Baalath et Thadmor dans le pays du désert; [19]toutes les villes lui appartenant qui servaient de magasins, les villes pour les chars, les villes pour la cavalerie, et tout ce qu'il plut à Salomon de bâtir à Jérusalem, au Liban et dans tout le pays soumis à sa domination. [20]Tout le peuple qui était resté des Amorrhéens, des Héthéens, des Phérézéens, des Hévéens et des Jébuséens, ne faisant point partie des enfants d'Israël, [21]savoir, leurs descendants qui étaient restés après eux dans le pays, et que les enfants d'Israël n'avaient pu vouer à l'anathème, Salomon les leva comme esclaves de corvée, ce qu'ils ont été jusqu'à ce jour. [22]Mais Salomon n'assujettit point à ce service les enfants d'Israël; car ils étaient des hommes de guerre, ses serviteurs, ses chefs, ses officiers, les commandants de ses chars et de sa cavalerie. [23]Les chefs préposés aux travaux par Salomon étaient au nombre de cinq cent cinquante, chargés de commander les ouvriers.

[24]La fille de Pharaon monta de la cité de David dans sa maison que Salomon lui avait construite; ce fut alors qu'il bâtit Mello. [25]Salomon offrait trois fois chaque année des holocaustes et des sacrifices pacifiques sur l'autel qu'il avait bâti à Jéhovah, et il brûlait des parfums sur celui qui était devant Jehovah. *C'est ainsi qu'*il acheva de bâtir la maison.

[26]Le roi Salomon construisit une flotte à Asiongaber, près d'Ailath, sur les bords de la mer Rouge, dans le pays d'Edom. [27]Et Hiram envoya sur ces vaisseaux, auprès des serviteurs de Salomon, ses propres serviteurs, des matelots connaissant la mer. [28]Ils allèrent à Ophir, et ils y prirent quatre cent vingt talents d'or, qu'ils apportèrent au roi Salomon.

---

aurait rendues à Salomon, qui les aurait rebâties et peuplées d'Israélites.

14. Ce verset paraît avoir pour but d'expliquer les mots, *et de l'or* du vers. 11. — *120 talents d'or*, de 12 à 15 millions de fr. D'autres évaluations abaissent beaucoup cette somme. Pour les vers. 15-23 comp. II *Paral.* viii, 3-10.

15. *Les hommes de corvée*, litt. *la corvée :* comp. iv, 6; v, 13. — *Mello*, fort : voy. II *Sam.* v, 9; *le mur de Jérusalem :* voy. iii, 1; xi, 27; Salomon ne fit que fortifier davantage ces deux ouvrages construits par David. — *Héser*, hébr. *Chatsor*, probablement la même que *Asor*, au N. du lac Mérom : voy. *Jos.* xi, 1. — *Mageddo :* voy. *Jos.* xii, 21. — *Gazer*, (voy. *Jos.* x, 33) : située dans la Séphéla, cette ville importante commandait la ligne d'approche d'une armée venant d'Egypte.

16. *Pharaon :* on ne sait rien autre chose de cette expédition. — *En dot :* d'ordinaire, en Orient, le mari payait pour avoir sa femme; mais on trouve des exemples contraires : ainsi Sargon donna la Cilicie pour dot à sa fille, quand elle épousa Ambris, roi de Tubal.

17. *Beth-Horon le bas* (voy. *Jos.* x, 10), ainsi que Beth-Horon le haut (II *Paral.* viii, 5). Cette ville avait aussi, par sa position, une grande importance militaire (*Jos.* x; I *Macch.* iii, 13-24; Josèphe, *Bell. jud.* III, xix, 9).

18. *Baalath*, dans la tribu de Dan, non loin de Gazer. — *Thadmor* (c.-à-d. *palmier*), la Palmyre des Grecs et des Romains, dans une oasis aujourd'hui desséchée du désert de Syrie, sur la route de Damas à l'Euphrate. — *Dans le pays du désert* (Vulg.); litt., *dans le désert, dans le pays*, leçon qui paraît fautive : comp. II *Paral.* viii, 4.

19. *Magasins* de vivres pour les troupes, et pour le peuple dans les temps de disette (II *Paral.* xvii, 12; xxxii, 28). La Vulg. ajoute, *qui étaient sans murailles.* — *Les villes* où étaient déposés *les chars* de guerre; la plupart devaient être les mêmes que les villes de magasins. — *Tout ce qu'il plut :*

Chabul, usque in diem hanc. 14. Misit quoque Hiram ad regem Salomonem centum viginti talenta auri.

15. Hæc est summa expensarum, quam obtulit rex Salomon ad ædificandam domum Domini et domum suam, et Mello, et murum Jerusalem, et Heser, et Mageddo, et Gazer. 16. Pharao rex Ægypti ascendit, et cepit Gazer, succenditque eam igni : et Chananæum, qui habitabat in civitate, interfecit, et dedit eam in dotem filiæ suæ uxori Salomonis. 17. Ædificavit ergo Salomon Gazer, et Bethoron inferiorem, 18. et Baalath, et Palmiram in terra solitudinis. 19. Et omnes vicos, qui ad se pertinebant, et erant absque muro, munivit, et civitates curruum et civitates equitum, et quodcumque ei placuit ut ædificaret in Jerusalem, et in Libano, et in omni terra potestatis suæ. 20. Universum populum, qui remanserat de Amorrhæis, et Hethæis, et Pherezæis, et Hevæis, et Jebusæis, qui non sunt de filiis Israel : 21. horum filios, qui remanserant in terra, quos scilicet non potuerant filii Israel exterminare, fecit Salomon tributarios, usque in diem hanc. 22. De filiis autem Israel non constituit Salomon servire quemquam, sed erant viri bellatores, et ministri ejus, et principes, et duces, et præfecti curruum et equorum. 23. Erant autem principes super omnia opera Salomonis præpositi quingenti quinquaginta, qui habebant subjectum populum, et statutis operibus imperabant.

24. [e] Filia autem Pharaonis ascendit de civitate David in domum suam, quam ædificaverat ei Salomon : tunc ædificavit Mello. 25. Offerebat quoque Salomon tribus vicibus per annos singulos holocausta, et pacificas victimas super altare, quod ædificaverat Domino, et adolebat thymiama coram Domino : perfectumque est templum. [e] 2 Par. 8, 11.

26. Classem quoque fecit rex Salomon in Asiongaber, quæ est juxta Ailath in littore Maris rubri, in terra Idumææ. 27. Misitque Hiram in classe illa servos suos viros nauticos et gnaros maris, cum servis Salomonis. 28. Qui cum venissent in Ophir, sumptum inde aurum quadringentorum viginti talentorum, detulerunt ad regem Salomonem.

---

quelques exégètes entendent par là des constructions de plaisance, ayant pour objet l'agrément et le plaisir du roi.

21. *Esclaves de corvée :* voy. v, 13 note. — Vulg., *tributaires.* — *Jusqu'à ce jour :* voy. viii, 8, note.

22. *A ce service*, à l'esclavage : voy. la note de v, 13. — *Officiers :* la garde particulière du roi (II *Sam.* xxiii, 8).

23. Comp. v, 16.

24 sv. L'achèvement de ces constructions procura deux avantages : la fille du Pharaon put quitter la cité de David, trop voisine du temple, pour habiter le palais du roi, qui en était séparé par la vallée du Tyropœon ; et Salomon, au lieu de sacrifier sur les hauts lieux (iii, 2), offrit des sacrifices réguliers dans le temple. — *Mello :* voy. II *Sam.* v, 9.

25. *Trois fois*, aux trois grandes fêtes de Pâque ou des Azymes, de la Pentecôte ou des Semaines, et des Tabernacles. — *Des holocaustes et des sacrifices pacifiques* officiels, prescrits par la loi pour ces solennités. — *Et il brûlait*, faisait brûler par les prêtres, *des parfums sur l'autel* de ce nom, placé dans le Saint. Keil, *allumant*, brûlant ces victimes, *sur l'autel* des holocaustes, dont il est dit plus haut qu'il était *devant Jéhovah* (viii, 64).

26. *Asiongaber :* voy. Nombr. xxxiii, 35. *Ailath* ou *Elath*, hébr. *Eloth*, sur le bras oriental de la mer Rouge, dans une position analogue à celle de Suez sur le bras occidental.

28. *Ophir :* l'opinion la plus probable est celle qui place cette ville dans l'Inde, à l'embouchure de l'Indus : les noms des objets transportés d'Ophir par la flotte de Salomon ne sont pas sémitiques, mais indiens. Voy. le chap. suivant. — *Ils y prirent*, en plusieurs voyages, *420 talents d'or*, de 50 à 60 mille fr. Les *Paralip.* (II, viii, 18) disent 450, par suite d'une erreur de copiste.

CHAP. X. — Visite de la reine de Saba. Richesses de Salomon.

Chap. X. LA reine de Saba, ayant appris
la renommée de Salomon au
nom de Jéhovah, vint pour
l'éprouver par des énigmes. 2Elle ar-
riva à Jérusalem avec un équipage
très considérable, des chameaux por-
tant des aromates, de l'or en très
grande quantité et des pierres pré-
cieuses. Elle se rendit auprès de Sa-
lomon, et elle lui dit tout ce qu'elle
avait dans le cœur. 3Salomon répon-
dit à toutes ses questions; il n'y eut
rien qui restât caché au roi, sans qu'il
pût l'expliquer.
4Quand la reine de Saba eut vu
toute la sagesse de Salomon, et la
maison qu'il avait bâtie, 5et les mets
de sa table, et les appartements de
ses serviteurs, et les chambres et les
vêtements de ses domestiques, ses
échansons, et l'escalier par où il mon-
tait dans la maison de Jéhovah, elle
fut hors d'elle-même, 6et elle dit au
roi : " C'était donc vrai ce que j'ai
appris dans mon pays 7de ce qui te
concerne et de ta sagesse! Je n'en
croyais pas le récit avant d'être venue
et d'avoir vu de mes yeux, et l'on ne
m'en avait pas dit la moitié! Ta sa-
gesse et ta magnificence surpassent
ce que la renommée m'avait fait con-
naître. 8Heureux tes gens, heureux
tes serviteurs qui sont continuelle-
ment devant toi, qui entendent ta sa-
gesse! 9Béni soit Jéhovah, ton Dieu,
qui s'est complu en toi et t'a placé
sur le trône d'Israël! C'est parce que
Jéhovah aime à jamais Israël, qu'il
t'a établi roi pour que tu fasses droit
et justice. " — 10Elle donna au roi
cent vingt talents d'or, une grande
quantité d'aromates et des pierres
précieuses. Il ne vint plus *jamais* au-
tant d'aromates que la reine de Saba
en donna au roi Salomon.
11Les vaisseaux de Hiram, qui ap-
portaient de l'or d'Ophir, amenèrent
aussi d'Ophir une très grande quan-
tité de bois de santal et des pierres
précieuses. 12Le roi fit avec le bois de
santal des balustrades pour la maison
de Jéhovah et pour la maison du roi,
et des harpes et des lyres pour les
chantres. Il ne vint plus de ce bois de
santal, et on n'en a plus vu jusqu'à ce
jour.
13Le roi Salomon donna à la reine
de Saba tout ce qu'elle désira, ce
qu'elle demanda, sans parler des pré-
sents qu'il lui fit en rapport avec sa
puissance. Puis elle s'en retourna et
alla dans son pays, elle et ses ser-
viteurs.
14Le poids de l'or qui arrivait à
Salomon en une année était de six
cent soixante-six talents d'or, 15outre
ce qu'il recevait des marchands am-
bulants et des négociants, de tous

CHAP. X.

Pour ce chapitre comp. II *Paral.* ix.

1. *Saba*, cap. du royaume du même nom, dans l'Arabie Heureuse, qui produisait en abondance des épices, de l'or, de l'argent et des pierres précieuses. — *Au nom de Jéhovah*, par rapport au nom de Jéhovah, au point de vue de Dieu et des choses de Dieu. L'auteur a-t-il spécialement en vue la sagesse religieuse de Salomon, ou la construction du temple où Jéhovah faisait habiter son nom (viii, 16)? — *Enigmes :* les Orientaux entendent par ce mot toutes sortes de questions difficiles; des propositions ayant un sens caché, et dont la solution ou l'intelligence demande un esprit fin et pénétrant.

2. *Tout ce qu'elle avait dans le cœur*, toutes les *énigmes* qu'elle avait préparées.

5. *Les mets de sa table :* comp. iv, 22 sv. — *De ses serviteurs*, des employés supérieurs. — *Les chambres*, ou, avec la Vulg., *les* divers *ordres*. — *L'escalier*, litt. *la montée* (*Ezéch.* xl, 26), quelque passage secret qui, franchissant le Tyropœon, conduisait le roi de son palais sur l'aire du temple. D'autres avec les LXX et la Vulg., *les holocaustes qu'il offrait dans la maison du Seigneur;* mais la mention d'holocaustes étonne ici.

6. *Ce qui te concerne :* richesses, puissance, etc., ou, avec la Vulg., *tes discours*.

9. *Béni soit :* cet hommage rendu à Jéhovah, bien moins explicite que ceux de Hiram

CAPUT X.

Venit regina Saba ad regem Salomonem : quæ ejus mirata sapientiam, magnificentiam et gubernationem, datis acceptisque amplis muneribus, discessit : Salomon multum tributum ac aurum aliunde accipit; vasa et scuta, magnificumque thronum construit, multam ac pretiosam habet supellectilem in vasis, curribus et equis, in abundantia argenti ac cedrorum.

[a] 2 Par. 9, 1. Matth. 12, 42. Luc. 11, 31.


ED [a] et regina Saba, audita
fama Salomonis in no-
mine Domini, venit ten-
tare eum in ænigmatibus.
2. Et ingressa Jerusalem multo cum
comitatu, et divitiis, camelis portan-
tibus aromata, et aurum infinitum
nimis, et gemmas pretiosas, venit ad
regem Salomonem, et locuta est ei
universa quæ habebat in corde suo.
3. Et docuit eam Salomon omnia
verba, quæ proposuerat : non fuit
sermo, qui regem posset latere, et
non responderet ei.
4. Videns autem regina Saba om-
nem sapientiam Salomonis, et do-
mum, quam ædificaverat, 5. et cibos
mensæ ejus, et habitacula servorum,
et ordines ministrantium, vestesque
eorum, et pincernas, et holocausta,
quæ offerebat in domo Domini :
non habebat ultra spiritum. 6. Di-
xitque ad regem : Verus est sermo,
quem audivi in terra mea 7. super
sermonibus tuis, et super sapientia
tua : et non credebam narrantibus
mihi, donec ipsa veni, et vidi oculis
meis, et probavi quod media pars
mihi nuntiata non fuerit : major est
sapientia et opera tua, quam rumor,
quem audivi. 8. Beati viri tui, et
beati servi tui, qui stant coram te
semper, et audiunt sapientiam tuam.
9. Sit Dominus Deus tuus benedi-
ctus, cui complacuisti, et posuit te
super thronum Israel, eo quod dile-
xerit Dominus Israel in sempiter-
num, et constituit te regem, ut fa-
ceres judicium et justitiam. 10. De-
dit ergo regi centum viginti talenta
auri, et aromata multa nimis, et
gemmas pretiosas : non sunt allata
ultra aromata tam multa, quam ea
quæ dedit regina Saba regi Salo-
moni.
11. (Sed et [b] classis Hiram, quæ [b] 2 Par. 9, 10.
portabat aurum de Ophir, attulit ex
Ophir ligna thyina multa nimis, et
gemmas pretiosas. 12. Fecitque rex
de lignis thyinis fulcra domus Do-
mini, et domus regiæ, et citharas
lyrasque cantoribus : non sunt allata
hujuscemodi ligna thyina, neque
visa usque in præsentem diem.)
13. Rex autem Salomon dedit
reginæ Saba omnia quæ voluit, et
petivit ab eo : exceptis his, quæ
ultro obtulerat ei munere regio.
Quæ reversa est, et abiit in terram
suam cum servis suis.
14. Erat autem pondus auri, quod
afferebatur Salomoni per annos sin-
gulos, sexcentorum sexaginta sex
talentorum auri : 15. excepto eo,
quod afferebant viri, qui super vecti-

(II *Par.* ii, 12) et de Cyrus (*Esdr.* i, 2, 3), n'implique nullement la conversion de la reine de Saba : c'est la simple reconnaissance du Dieu d'Israël comme divinité locale.

10. *Cent vingt talents d'or :* voy. ix, 14.

11. *Les vaisseaux de Hiram :* voy. ix, 27. — *Bois de santal :* l'hébr. *algum* paraît être une corruption de *valguka*, un des noms de ce bois dans la langue de l'Inde. Vulg., *bois de thuya.*

12. *Balustrades ;* d'autres, *escaliers* (Vulg.) *avec rampes.* La signification étymologique du mot hébreu est *soutien, appui.* — La *harpe* des Hébreux (*Kinnor*), de forme triangulaire, avait ordinairement dix cordes, et ressemblait probablement à l'ancienne harpe assyrienne, que l'on jouait avec un *plectrum.* La forme de la *lyre* (hébr. *nebel*) ou psaltérion, n'est pas exactement connue.

13. *Des présents* qu'il devait régulièrement faire, selon la coutume orientale.

14. *L'or qui arrivait,* y compris sans doute celui qui venait d'Ophir. — *En une année* ne signifie peut-être pas *chaque année* (Vulg.) : la flotte n'allait à Ophir qu'une fois tous les trois ans.

15. *Des* petits et des gros *marchands :* peut-être achetaient-ils la protection du roi; car on ne saurait songer ici à des droits de patente ou de douane. La Vulg. ajoute, *universique scruta vendentes,* et tous les revendeurs, ce qui ne correspond à rien ni dans

les rois d'Arabie et des gouverneurs
du pays.
16 Le roi Salomon fit deux cents
grands boucliers d'or battu, pour cha-
cun desquels il employa six cents
sicles d'or, 17 et trois cents petits bou-
cliers d'or battu, pour chacun des-
quels il employa trois mines d'or; et
le roi les mit dans la maison de la
forêt du Liban. 18 Le roi fit un grand
trône d'ivoire et le couvrit d'or pur.
19 Ce trône avait six degrés, et la
partie supérieure en était arrondie
par derrière; il y avait des bras de
chaque côté du siège; deux lions
étaient près des bras, 20 et douze lions
sur les six degrés, *six* de chaque côté.
Il ne s'est fait rien de pareil dans
aucun royaume. 21 Tous les vases à
boire du roi Salomon étaient d'or, et
toute la vaisselle de la maison de la
forêt du Liban était d'or pur. Rien
n'était d'argent; on ne faisait nul cas
de ce métal du temps de Salomon.
22 Car le roi avait en mer des vais-
seaux de Tharsis avec la flotte de
Hiram, et tous les trois ans arrivaient
les vaisseaux de Tharsis, apportant
de l'or et de l'argent, de l'ivoire, des
singes et des paons.
23 Le roi Salomon fut plus grand
que tous les rois de la terre par les
richesses et par la sagesse. 24 Tout le
monde cherchait à voir Salomon,
pour entendre la sagesse que Dieu
avait mise dans son cœur. 25 Et cha-
cun apportait son présent, des objets
d'argent et des objets d'or, des vête-
ments, des armes, des aromates, des
chevaux et des mulets, chaque an-
née. 26 Salomon rassembla des chars
et de la cavalerie; il avait quatorze
cents chars et douze mille cavaliers,
qu'il plaça dans les villes où il dépo-
sait ses chars et à Jérusalem près du
roi. 27 Le roi fit que l'argent était à
Jérusalem aussi commun que les
pierres, et les cèdres aussi nombreux
que les sycomores qui croissent dans
la plaine. 28 C'était de l'Egypte que
Salomon tirait ses chevaux; une ca-
ravane de marchands du roi les allait
chercher par troupes à un prix con-
venu : 29 un char montait et sortait
d'Egypte pour six cents sicles d'ar-
gent, et un cheval pour cent cin-

---

l'hébr. ni dans les LXX. — *Les rois d'Arabie;* litt. *des rois des gens mêlés* (comp. *Jér.* xxv, 24) : peuplades composées d'Israélites et d'Arabes, vivant dans le désert d'Arabie, qui confine à la Palestine; leurs chefs étaient tributaires de Salomon. — *Gouverneurs du pays*, probablement ceux dont il est parlé iv, 7-19.

16. *Grands boucliers* (en lat. *scuta*), couvrant tout le corps.

17. *Petits boucliers*, en lat. *clypei.* — *Trois mines*, valeur de 5 à 6 mille fr. Ces boucliers, destinés aux gardes du corps (xiv, 27; II *Paral.* xii, 10), ne servaient sans doute que dans les cérémonies. Voy. Pline, *H. N.* xxxv, 4. — *Le roi les mit*, les suspendit aux murs extérieurs d'une tour, appelée la tour de David (*Cant.* iv, 4) qui était censée faire partie de la *maison de la forêt du Liban* (vii, 2). Comp. II *Sam.* viii, 7. A Tyr (*Ezéch.* xxvii, 10 sv.), à Athènes, à Rome, etc., on suspendait aussi des boucliers pour l'ornementation des temples.

18. *Trône d'ivoire :* à en juger par les usages de l'Assyrie, le trône était en bois, avec des incrustations d'ivoire et des ornements d'or. — *Pur*, Vulg., *brillant.* — *Près des bras*, peut-être les soutenant, comme en Assyrie.

22. *Des vaisseaux de Tharsis* (ou *Tartessus*, port de commerce au S. O. de l'Espagne) : cette expression ne désigne pas nécessairement des vaisseaux allant à Tharsis; elle peut désigner par antonomase une certaine catégorie de vaisseaux de fort tonnage, semblables à ceux dont se servaient les Phéniciens pour aller à Tartessus. C'est ainsi que nous appelons *transatlantiques*, et les Anglais *indiamen*, tous les navires destinés à faire de longs voyages, n'importe où. D'après cela les *vaisseaux de Tharsis* pourraient être les mêmes que la flotte d'Ophir (ix, 27 sv.), et c'est ce qu'affirment beaucoup d'interprètes. D'autres distinguent les deux flottes, et voient ici des vaisseaux allant réellement à Tharsis, par ex. la Vulgate : *parce que la flotte du roi avec la flotte de Hiram allait par mer une fois tous les trois ans à Tharsis*, *rapportant*, etc. Comp. II *Paral.* ix, 21 et xx, 36. — *Ivoire*, hébr. *schenhabbim*, c.-à-d. dents d'éléphants. *Habbim* est le nom sanscrit *ibha*, avec l'article hébr. et la terminaison plur. — *Singes*, hébr. *qôf*, du sanscr. *Kapi.* — *Paons :* l'hébr. *thukkyim* vient aussi d'une racine sanscrite.

Pour les vers. 23-29, comp. II *Paral.* i, 14-17; ix, 22-28.

galia erant, et negotiatores, universique scruta vendentes, et omnes reges Arabiæ, ducesque terræ.
16. Fecit quoque rex Salomon ducenta scuta de auro purissimo, sexcentos auri siclos dedit in laminas scuti unius.
17. Et trecentas peltas ex auro probato : trecentæ minæ auri unam peltam vestiebant : posuitque eas rex in domo saltus Libani.
18. Fecit etiam rex Salomon thronum de ebore grandem : et vestivit eum auro fulvo nimis,
19. qui habebat sex gradus : et summitas throni rotunda erat in parte posteriori : et duæ manus hinc atque inde tenentes sedile : et duo leones stabant juxta manus singulas.
20. Et duodecim leunculi stantes super sex gradus hinc atque inde : non est factum tale opus in universis regnis.
21. Sed et omnia vasa, quibus potabat rex Salomon, erant aurea : et universa supellex domus saltus Libani de auro purissimo : non erat argentum, nec alicujus pretii putabatur in diebus Salomonis,
22. quia classis regis per mare cum classe Hiram semel per tres annos ibat in Tharsis, deferens inde aurum, et argentum, et dentes elephantorum, et simias, et pavos.
23. Magnificatus est ergo rex Salomon super omnes reges terræ divitiis, et sapientia.
24. Et universa terra desiderabat vultum Salomonis, ut audiret sapientiam ejus, quam dederat Deus in corde ejus.
25. Et singuli deferebant ei munera, vasa argentea et aurea, vestes et arma bellica, aromata quoque, et equos et mulos per annos singulos.
26. [c] Congregavitque Salomon currus et equites, et facti sunt ei mille quadringenti currus, et duodecim millia equitum : et disposuit eos per civitates munitas, et cum rege in Jerusalem.
27. Fecitque ut tanta esset abundantia argenti in Jerusalem, quanta et lapidum : et cedrorum præbuit multitudinem quasi sycomoros, quæ nascuntur in campestribus.
28. Et educebantur equi Salomoni de Ægypto, et de Coa. Negotiatores enim regis emebant de Coa, et statuto pretio perducebant.
29. Egrediebatur autem quadriga ex Ægypto sexcentis siclis argenti,

[c] 2 Par. I, 14.

23 sv. Comp. v, 9-14. *Tous les rois de la terre :* peut-être ne faut-il entendre que les rois les plus voisins, la plupart tributaires de Salomon; dans ce cas, on traduirait mieux, *tous les rois du pays.* D'ailleurs l'histoire nous montre, à cette époque, les monarchies d'Egypte et d'Assyrie en pleine décadence.

25. *Son présent,* peut-être faut-il entendre son *tribut :* comp. iv, 21.

26. *Quatorze cents chars :* jusqu'à Salomon, les chariots de guerre étaient inconnus ou fort peu nombreux chez les Israélites (I *Paral.* xviii, 4). Ce prince dut se mettre, sous ce rapport, sur un pied d'égalité avec ses puissants voisins. — *Dans les villes* frontières.

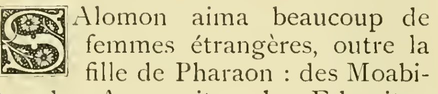
27. *Aussi commun :* forte hyperbole pour peindre la prospérité de la capitale, résidence de la cour, peut-être aux dépens de la province, dont le mécontentement éclata à la mort du roi. — *Dans la plaine,* les diverses plaines de la Palestine. Les bois de sycomores de la plaine de Juda (la Séphéla) faisaient partie du domaine royal (I *Paral.* xxvii, 28).

28. *De l'Egypte :* importés de l'étranger, les chevaux étaient nombreux en Egypte dès le temps de l'Exode (ix, 3; xiv, 9, 23, 28. Comp. *Hérod.* iv, 170, 183, 189), et les chars formaient un corps considérable de l'armée égyptienne (IV *Rois,* vii, 6; xviii, 24; *Is.* xxxvi, 9; *Ezéch.* xvii, 15, al.). Les monuments nous montrent des particuliers, en temps de paix, montés sur des chevaux pour rendre visite à leurs amis. — *Une caravane, par troupes,* hébr. *miqvéh.* Les LXX et la Vulg. ont pris, peut-être avec raison, ce mot pour un nom de lieu : *c'était d'Egypte et de Coa que Salomon tirait ses chevaux ; les marchands du roi les allaient chercher à Coa,* etc. Coa serait alors une ville entre l'Egypte et la Palestine; mais elle n'est mentionnée nulle part ailleurs.

29. *Un char* avec son attelage, probablement de 3 chevaux, dont un de rechange. — *Six cents sicles d'argent,* près de 1700 fr. — *Un cheval* pour la cavalerie. — *Par eux-mêmes,* sans l'intermédiaire d'autres marchands. Ou bien : *ils en amenaient de même avec eux pour,* etc. Vulgate, *et de la même manière tous les rois des Héthéens et de Syrie lui vendaient des chevaux.*—*Héthéens,* hébr. *Hitthites :* ce peuple, établi d'abord

quante sicles. Ils en livraient de la
même manière, par eux-mêmes, à
tous les rois des Héthéens et aux rois
de Syrie.

CHAP. XI. — Femmes étrangères et idolâtrie de Salomon. Ses ennemis. Sa mort.

Ch. XI. 
Salomon aima beaucoup de
femmes étrangères, outre la
fille de Pharaon : des Moabi-
tes, des Ammonites, des Edomites,
des Sidoniennes, des Héthéennes,
2 d'entre les nations dont le Seigneur
avait dit aux enfants d'Israël : “ Vous
n'aurez point de commerce avec elles,
et elles n'en auront point avec vous ;
elles ne manqueraient pas de tour-
ner vos cœurs du côté de leurs dieux.”
Salomon s'attacha à ces nations par
amour. 3 Il eut sept cents femmes
princesses et trois cents concubines ;
et ses femmes détournèrent son cœur.
4 Au temps de la vieillesse de Salo-
mon, ses femmes inclinèrent son cœur
vers d'autres dieux, et son cœur ne
fut pas tout entier à Jéhovah, son
Dieu, comme l'avait été le cœur de
David son père. 5 Salomon alla après
Astarté, déesse des Sidoniens, et après
Melchom, l'abomination des Ammo-
nites. 6 Et Salomon fit ce qui est mal
aux yeux de Jéhovah, et il ne suivit
pas pleinement Jéhovah, comme
avait fait David, son père. 7 Alors
Salomon bâtit sur la montagne qui
est en face de Jérusalem un haut lieu
pour Chamos, l'abomination de
Moab, et pour Moloch, l'abomina-
tion des fils d'Ammon. 8 Il fit de
même pour toutes ses femmes étran-
gères, qui brûlaient des parfums et
offraient des sacrifices à leurs dieux.
9 Jéhovah fut irrité contre Salomon,
parce qu'il avait détourné son cœur
de Jéhovah, Dieu d'Israël, qui lui était
apparu deux fois, 10 et lui avait, à ce
sujet, défendu d'aller après d'autres
dieux ; mais Salomon n'observa pas
les ordres de Jéhovah. 11 Et Jéhovah
dit à Salomon : “ Parce que tu t'es
conduit de la sorte, et que tu n'as
pas observé mon alliance et mes lois
que je t'avais prescrites, je déchire-
rai de toi le royaume, et je le don-
nerai à ton serviteur. 12 Seulement
je ne le ferai point pendant ta vie,
à cause de David, ton père ; c'est de
la main de ton fils que je l'arrache-
rai. 13 Et encore n'arracherai-je pas
tout le royaume : je laisserai une
tribu à ton fils, à cause de David,

dans le sud de Chanaan (*Gen.* xxiii, 7), puis au centre (*Jos.* xi, 3), paraît s'être retiré devant les conquérants israélites vers le nord, dans le voisinage de la Syrie, où il forma plus tard une puissante confédération (IV *Rois*, vii, 6). Les *rois des Héthéens* et plusieurs *rois de Syrie* étaient sans doute des vassaux de Salomon, qui pouvait disposer de leurs armées.

CHAP. XI.

1. L'auteur avait-il en vue, en écrivant le chap. précédent, la défense faite aux rois d'Israël d'avoir beaucoup de chevaux et de femmes (*Deut.* xvii, 16 sv.), et se proposait-il ainsi de préparer le présent chapitre? Cela est douteux ; l'opulence et la sagesse de Salomon étaient également des dons de Dieu ; mais on peut abuser des bienfaits mêmes de la Providence. — *Moabites*, *Ammonites :* comp. *Deut.* xxiii, 3-8. — *Sidoniennes :* d'après une tradition, Salomon aurait épousé une fille de Hiram, roi de Tyr.

2. *Vous n'aurez point :* ce n'est pas une citation textuelle : la loi ne parle expressément que des Chananéennes (*Deut.* vii, 3 sv. *Exod.* xxxiv, 16) ; mais c'est la pensée et l'esprit de la loi, et l'interprétation que lui donnent *Esdr.* ix, 1 sv. x, 3 ; *Néh.* xiii, 23.

3. *Femmes princesses*, femmes du premier rang, ayant rang de princesses (Vulg., *comme reines*), etc. Ces nombres, le premier surtout, paraissent excessifs à plusieurs critiques, qui voudraient lire 70 au lieu de 700 : comp. *Cant.* vi, 8. Mais Quinte-Curce (III, 3, 24) nous apprend que Darius, marchant contre Alexandre, traînait à sa suite 360 concubines ; Ramsès II, le Sésostris des Grecs, avait un harem considérable, dont il eut 150 enfants ; celui du Sultan des Turcs renfermait encore, au commencement de ce siècle, plus d'un millier de femmes. — *Détournèrent son cœur*, changèrent ses sentiments.

et equus centum quinquaginta. Atque in hunc modum cuncti reges Hethæorum et Syriæ equos venumdabant.

CAPUT XI.

Salomon plurimis jungitur mulieribus alienigenis, et ab ipsis infatuatus ad ipsarum idola convertitur : in quem iratus Dominus suscitat ei adversarios Adad, Razon, et Jeroboam ; cui per prophetam Ahiam promittit regnum Israel, servata una tribu Salomonis filio : moritur Salomon post quadraginta regni annos, cui succedit filius Roboam.

[a] Deut. 17, 17. Eccli. 47, 21. Deut. 7, 3.

[b] Exod. 34, 16.

REX autem Salomon [a]adamavit mulieres alienigenas multas, filiam quoque Pharaonis, et Moabitidas, et Ammonitidas, Idumæas, et Sidonias, et Hetthæas : 2. de gentibus, super quibus dixit Dominus filiis Israel : [b]Non ingrediemini ad eas, neque de illis ingredientur ad vestras : certissime enim avertent corda vestra ut sequamini deos earum. His itaque copulatus est Salomon ardentissimo amore. 3. Fueruntque ei uxores quasi reginæ septingentæ, et concubinæ trecentæ : et averterunt mulieres cor ejus. 4. Cumque jam esset senex, depravatum est cor ejus per mulieres, ut sequeretur deos alienos : nec erat cor ejus perfectum cum Domino Deo suo, sicut cor David patris ejus. 5. Sed colebat Salomon Astarthen deam Sidoniorum, et Moloch idolum Ammonitarum. 6. Fecitque Salomon quod non placuerat coram Domino, et non adimplevit ut sequeretur Dominum, sicut David pater ejus. 7. Tunc ædificavit Salomon fanum Chamos, idolo Moab, in monte qui est contra Jerusalem, et Moloch idolo filiorum Ammon. 8. Atque in hunc modum fecit universis uxoribus suis alienigenis, quæ adolebant thura, et immolabant diis suis.

9. Igitur iratus est Dominus Salomoni, quod aversa esset mens ejus a Domino Deo Israel, qui [c]apparuerat ei secundo, 10. et præceperat de verbo hoc ne sequeretur deos alienos, et non custodivit quæ mandavit ei Dominus. 11. Dixit itaque Dominus Salomoni : Quia habuisti hoc apud te, et non custodisti pactum meum, et præcepta mea, quæ mandavi tibi, disrumpens scindam regnum tuum, et dabo illud servo tuo. 12. [d]Verumtamen in diebus tuis non faciam propter David patrem tuum : de manu filii tui scindam illud, 13. nec totum regnum auferam, sed tribum unam dabo filio tuo propter David servum meum, et Jerusalem quam elegi.

[c] Supra 9, 2.

[d] Infra 12, 15.

4. *Au temps de la vieillesse :* lorsque Salomon avait de 50 à 55 ans, car il mourut à 60. — *Son cœur ne fut pas tout entier à Jéhovah ;* ces mots indiquent clairement le caractère de l'idolâtrie de Salomon. Il resta toujours attaché à Jéhovah et à son culte (ix, 25), mais, par faiblesse et par condescendance pour ses femmes étrangères, il éleva des temples à leurs dieux, et prit part extérieurement aux hommages qui leur étaient rendus, aux cérémonies impures par lesquelles on les honorait.

5. *Alla après* (Vulg. *honorait*) *:* cette expression, dans le Pentateuque, indique toujours un culte rendu, au moins extérieurement, à une fausse divinité (*Deut.* xi, 28; xiii, 2; xxviii, 14, al.). — *Astarté :* voy. *Exod.* xxxiv, 13; *Deut.* xvi, 21 (texte hébreu). — *Melchom* (Vulg., *Moloch*, comme au vers. 7) : sur ce dieu, voy. *Lév.* xx, 2-5. — *L'abomination*, c.-à-d. *l'idole.*

7. *La montagne qui est en face*, à l'est, *de Jérusalem*, c.-à-d. le mont des Oliviers ; d'une manière plus précise, sur le sommet méridional de ce mont, connu dans la tradition chrétienne sous le nom de *Mont de l'offense* ou *du scandale :* comp. IV *Rois*, xxiii, 13. — *Un haut lieu*, un autel sur une hauteur. — *Chamos*, divinité solaire et dieu de la guerre chez les Moabites (*Nombr.* xxi, 29); ce nom revient plusieurs fois sur la stèle de Méza. *Carchémis* (Vulg. *Charcamis*), c.-à-d. fort de Chamos, grande cité des Hitthites du nord, était sans doute sous sa protection.

11. *Jéhovah dit*, par la bouche d'un prophète, peut-être d'Ahias (vers. 27).

13. *Une tribu*, celle de Juda : voy. vers. 31 sv.

mon serviteur, et à cause de Jérusa-
lem, que j'ai choisie."
14 Jéhovah suscita un ennemi à Sa-
lomon : Adad, l'Edomite, de la race
royale d'Edom. 15 Dans le temps où
David était en guerre avec Edom,
Joab, chef de l'armée, étant monté
pour enterrer les morts, tua tous les
mâles qui étaient en Edom ; — 16 il y
resta six mois avec tout Israël, jus-
qu'à ce qu'il eût exterminé tous les
mâles. — 17 Alors Adad prit la fuite
avec des Edomites, serviteurs de son
père, pour se rendre en Egypte;
c'était encore un jeune garçon. 18 Etant
partis de Madian, ils allèrent à Pha-
ran, prirent avec eux des hommes de
Pharan, et arrivèrent en Egypte au-
près de Pharaon, roi d'Egypte, qui
donna une maison à Adad, pourvut
à sa subsistance et lui accorda des
terres. 19 Adad trouva grâce aux yeux
de Pharaon, jusque là que Pharaon
lui donna pour femme la sœur de sa
femme, la sœur de la reine Taphnès.
20 La sœur de Taphnès lui enfanta un
fils, Genubath, que Taphnès sevra
dans la maison de Pharaon, et Genu-
bath habita dans la maison de Pha-
raon avec ses enfants. 21 Adad ayant
appris en Egypte que David était
couché avec ses pères, et que Joab,
chef de l'armée, était mort, il dit à
Pharaon : "Laisse-moi aller dans
mon pays." 22 Et Pharaon lui dit :
"Que te manque-t-il auprès de moi,
pour que tu désires aller dans ton
pays?" Il répondit : "Rien, mais
laisse-moi partir."
23 Dieu suscita un *autre* ennemi à
Salomon : Razon, fils d'Eliada, qui
s'était enfui de chez son maître Adar-
ézer, roi de Soba. 24 Il avait rassem-
blé des gens auprès de lui, et il était
chef d'une bande, lorsque David mas-
sacra les troupes de son maître. Ils
allèrent à Damas, et s'y étant établis,
ils y régnèrent. 25 Il fut un ennemi
d'Israël pendant toute la vie de Salo-
mon, outre le mal que lui faisait
Adad, et il avait Israël en aversion.
Il régna sur la Syrie.
26 Jéroboam, serviteur de Salomon,
leva aussi la main contre le roi. Il
était fils de Nabat, Ephratéen de Sa-
réda, et il avait pour mère une
veuve nommée Sarva. — 27 Voici la
cause de sa rebellion contre le roi.
Salomon bâtissait Mello, et fermait
la brèche de la cité de David, son
père. 28 Comme Jéroboam était fort
et vaillant, Salomon, ayant vu ce
jeune homme à l'œuvre, l'institua
surveillant de tous les gens de corvée
de la maison de Joseph. 29 Dans ce
temps-là, Jéroboam, étant sorti de
Jérusalem, fut rencontré en chemin
par le prophète Ahias de Silo, revêtu

---

14. *Suscita*, dès le commencement du règne (vers. 21). L'auteur rejette jusqu'ici la relation de ces troubles, soit pour ne pas interrompre son récit, soit parce qu'ils ne devinrent un danger sérieux qu'après l'infidélité de Salomon. — *Adad* ou *Hadad* (peut-être le nom du *soleil* dans la langue des anciens Syriens), titre royal en Syrie et dans l'Idumée (*Gen.* xxxvi, 35; I *Paral.* i, 51).

15. *Etait en guerre*, litt. *en affaire*. Voy. II *Sam.* viii, 13 sv. — *Les morts*, non les Israélites tués dans la vallée des Salines, mais qui avaient péri au moment de l'invasion et qui étaient restés sans sépulture. — *Tous les mâles* adultes qu'il put rencontrer (*Deut.* xx, 13); la plupart, sans doute, purent s'enfuir, comme Adad.

18. *De Madian* (contrée, ou ville au S. de la tribu de Juda?), où ils étaient arrivés en quittant le territoire d'Edom. — *Pharan*, vaste désert entre la péninsule sinaïtique et le S. de Chanaan. — *Pharaon :* le beau-père de Salomon, ou plus probablement son prédécesseur : voy. iii, 1.

19. *La reine*, litt. *la maîtresse* (lat. *domina*), c.-à-d. l'épouse principale.

20. *Sevra* (Vulg., *nourrit*) : le sevrage d'un enfant était sans doute, comme chez les Hébreux (*Gen.* xxi, 8) et d'autres peuples, une fête de famille; cette fête fut donnée par la reine dans le palais du roi. Dès ce moment le fils d'Adad fut admis parmi les enfants de Pharaon et élevé avec eux.

21. *Joab était mort :* les terribles exécutions de ce général (vers. 16) avaient laissé aux Edomites une impression d'épouvante. — *Laisse-moi aller :* d'après les usages de l'Orient, il avait besoin de la permission du roi pour retourner dans son pays. Voy. Hérod. III, *passim*.

14. Suscitavit autem Dominus adversarium Salomoni Adad Idumæum de semine regio, qui erat in Edom. 15. [e]Cum enim esset David in Idumæa, et ascendisset Joab princeps militiæ ad sepeliendum eos, qui fuerant interfecti, et occidisset omne masculinum in Idumæa, 16. (Sex enim mensibus ibi moratus est Joab, et omnis Israel, donec interimeret omne masculinum in Idumæa) 17. fugit Adad ipse, et viri Idumæi de servis patris ejus cum eo, ut ingrederetur Ægyptum : erat autem Adad puer parvulus. 18. Cumque surrexissent de Madian, venerunt in Pharan, tuleruntque secum viros de Pharan, et introierunt Ægyptum ad Pharaonem regem Ægypti : qui dedit ei domum, et cibos constituit, et terram delegavit. 19. Et invenit Adad gratiam coram Pharaone valde, in tantum ut daret ei uxorem, sororem uxoris suæ germanam Taphnes reginæ. 20. Genuitque ei soror Taphnes Genubath filium, et nutrivit eum Taphnes in domo Pharaonis : eratque Genubath habitans apud Pharaonem cum filiis ejus. 21. Cumque audisset Adad in Ægypto, dormisse David cum patribus suis, et mortuum esse Joab principem militiæ, dixit Pharaoni : Dimitte me, ut vadam in terram meam. 22. Dixitque ei Pharao : Qua enim re apud me indiges, ut quæras ire ad terram tuam? At ille respondit : Nulla : sed obsecro te ut dimittas me.

[e] 2 Reg. 8, 14.

23. [f]Suscitavit quoque ei Deus adversarium Razon filium Eliada, qui fugerat Adarezer regem Soba dominum suum : 24. et congregavit contra eum viros, et factus est princeps latronum cum interficeret eos David : abieruntque Damascum, et habitaverunt ibi, et constituerunt eum regem in Damasco, 25. eratque adversarius Israeli cunctis diebus Salomonis : et hoc est malum Adad, et odium contra Israel, regnavitque in Syria.

[f] 2 Reg. 8, 5.

26. [g]Jeroboam quoque filius Nabath, Ephrathæus, de Sareda, servus Salomonis, cujus mater erat nomine Sarva, mulier vidua : levavit manum contra regem. 27. Et hæc est causa rebellionis adversus eum, quia Salomon ædificavit Mello, et coæquavit voraginem civitatis David patris sui. 28. Erat autem Jeroboam vir fortis et potens : vidensque Salomon adolescentem bonæ indolis et industrium, constituerat eum præfectum super tributa universæ domus Joseph. 29. [h]Factum est igitur in tempore illo, ut Jeroboam egrederetur de Jerusalem, et

[g] 2 Par. 13, 6.

[h] 2 Par. 10, 15.

---

22. *Laisse-moi partir*, c'est ce que fit Pharaon, comme l'indique le contexte (vers. 14), et comme l'ajoutent les LXX.

23. *S'était enfui*, dans le temps ou Adarézer (Hadadézer) faisait la guerre à David (II *Sam.* viii, 3).

24. *Des gens*, des fugitifs de l'armée d'Adarézer. — *Ils y régnèrent* (Vulg., *ils le firent roi à Damas*). Cet événement eut-il lieu au commencement ou vers la fin du règne de Salomon? Dans la première hypothèse, Razon n'aurait pas tenu longtemps à Damas, car Salomon bâtit ou fortifia Thadmor (Palmyre, ix, 18), ce qu'il ne pouvait faire qu'à la condition d'être maître de Damas.

25. *Outre le mal*, etc. Sens : son inimitié contre Israël s'ajouta à celle d'Adad. LXX, *tel est le mal que fit Adar* (Adad); *il fut irrité contre Israël, et il régna en Edom.* La Vulg. suit les LXX, sauf pour le dernier mot où elle a, *en Syrie.*

26. *Ephratéen*, Ephraïmite, comme *Jug.* xii, 15; I *Sam*, i, 1. — *Saréda*, probablement la même que Sarthan : voy. *Jos.* iii, 16.

27. *Mello :* voy. ix, 15. — *La brèche*, soit une brèche ou une lacune aux murailles de la cité de David; soit le ravin, appelé plus tard Tyropœon, qui séparait le mont Sion du mont Moria : ce ravin fermé, la montagne du temple se trouva comprise dans l'enceinte des murs de la ville.

28. *Les gens de corvée* (Vulg., *les tributs*) : voy. v, 13; ix, 15.

29. *Dans ce temps-là*, pendant que les Ephraïmistes, toujours jaloux de la prédominance de Juda, travaillaient à regret aux fortifications de la capitale, *Jéroboam étant sorti de Jérusalem*, peut-être dans le dessein d'organiser la révolte. — *Silo* (*Jos.* xviii, 1), dans la tribu d'Ephraïm; Ahias était donc de la même tribu que Jéroboam.

d'un manteau neuf. Ils étaient tous
deux seuls dans les champs. 30 Ahias,
saisissant le manteau neuf qu'il avait
sur lui, le déchira en douze mor-
ceaux, 31 et il dit à Jéroboam : "Prends
pour toi dix morceaux, car ainsi parle
Jéhovah, le Dieu d'Israël : Voici que
je vais arracher le royaume de la
main de Salomon, et je te donnerai
dix tribus. 32 Et il aura une tribu, à
cause de mon serviteur David et à
cause de Jérusalem, la ville que j'ai
choisie dans toutes les tribus d'Israël :
33 et cela, parce qu'ils m'ont aban-
donné et se sont prosternés devant
Astarté, déesse des Sidoniens, devant
Chamos, dieu de Moab, et devant
Melchom, dieu des fils d'Ammon, et
parce qu'ils n'ont pas marché dans
mes voies pour faire ce qui est droit
à mes yeux et pour observer mes lois
et mes ordonnances, comme l'a fait
David, père de Salomon. 34 *Néanmoins*
je n'ôterai de sa main aucune partie
du royaume, mais je le maintiendrai
prince tout le temps de sa vie, à
cause de David, mon serviteur, que
j'ai choisi *et* qui a observé mes com-
mandements et mes lois. 35 C'est de
la main de son fils que j'ôterai le
royaume, et je t'en donnerai dix tri-
bus. 36 Je laisserai une tribu à son fils,
afin que David, mon serviteur, ait
toujours une lampe devant moi à Jé-
rusalem, la ville que j'ai choisie pour
y mettre mon nom. 37 Je te prendrai,
et tu régneras sur tout ce que ton
âme désire, et tu seras roi sur Israël.
38 Si tu obéis à tout ce que je te com-
manderai, si tu marches dans mes
voies et si tu fais ce qui est droit à
mes yeux, en observant mes lois et
mes commandements, comme l'a fait
David, mon serviteur, je serai avec
toi, je te bâtirai une maison stable,
comme j'en ai bâti une à David, et je
te donnerai Israël. 39 *Car* j'humilierai
la postérité de David à cause de son
infidélité, mais ce ne sera pas pour
toujours." — 40 Salomon chercha à
faire mourir Jéroboam; mais Jéro-
boam se leva et s'enfuit en Egypte
auprès de Sésac, roi d'Egypte; il y
demeura jusqu'à la mort de Salomon.

41 Le reste des actions de Salomon,
tout ce qu'il a fait, et sa sagesse, sont
écrits dans le livre des Actes de Sa-
lomon.

42 Salomon régna quarante ans à
Jérusalem sur tout Israël. 43 Puis Sa-
lomon se coucha avec ses pères, et il
fut enterré dans la ville de David,
son père. Roboam, son fils, régna à
sa place.



30. *Manteau neuf :* symbole du royaume de Salomon, conservé jusque là dans son intégrité, et sur le point d'être mis en pièces. — *Le déchira*, etc. : premier exemple d'une parabole en action : comp. *Jér.* xiii, 1-11; *Ezéch.* iii, 1-3, al.

32. *Une tribu*, celle de Juda, dans laquelle la petite tribu de Benjamin était comprise et comme absorbée (xii, 21) : voilà pourquoi le prophète fait 12 parts de son manteau, et en retire deux du lot de Jéroboam. En fait, plusieurs villes de Benjamin (Béthel, Rama, Jéricho) passèrent dans le royaume d'Israël, et plusieurs villes des tribus du nord (Siceleg, Aïalon) firent partie du royaume de Juda.

33. *Ils*, au pluriel : Salomon et les Israélites qui imitèrent ses exemples. — *Astarté, Chamos, Melchom* (Vulg. *Moloch*) : voy. vers. 5 sv.

34. *Tout le temps de sa vie :* le discours d'Ahias n'était donc pas pour Jéroboam une excitation à la révolte contre Salomon.

36. *Afin que* la postérité de David ne s'éteigne pas, qu'il y ait toujours à Jérusalem un de ses rejetons sur le trône. La *lampe* est l'image naturelle d'une maison qui

inveniret eum Ahias Silonites propheta in via, opertus pallio novo : erant autem duo tantum in agro.
30. Apprehendensque Ahias pallium suum novum, quo coopertus erat, scidit in duodecim partes.
31. Et ait ad Jeroboam : Tolle tibi decem scissuras : hæc enim dicit Dominus Deus Israel : ecce ego scindam regnum de manu Salomonis, et dabo tibi decem tribus.
32. Porro una tribus remanebit ei propter servum meum David, et Jerusalem civitatem, quam elegi ex omnibus tribubus Israel :
33. Eo quod dereliquerit me, et adoraverit Astarthen deam Sidoniorum, et Chamos deum Moab, et Moloch deum filiorum Ammon : et non ambulaverit in viis meis, ut faceret justitiam coram me, et præcepta mea, et judicia sicut David pater ejus.
34. Nec auferam omne regnum de manu ejus, sed ducem ponam eum cunctis diebus vitæ suæ, propter David servum meum, quem elegi, qui custodivit mandata mea et præcepta mea.
35. Auferam autem regnum de manu filii ejus, et dabo tibi decem tribus :
36. filio autem ejus dabo tribum unam, ut remaneat lucerna David servo meo cunctis diebus coram me in Jerusalem civitate, quam elegi ut esset nomen meum ibi.
37. Te autem assumam, et regnabis super omnia, quæ desiderat anima tua, erisque rex super Israel.
38. Si igitur audieris omnia, quæ præcepero tibi, et ambulaveris in viis meis, et feceris quod rectum est coram me, custodiens mandata mea et præcepta mea, sicut fecit David servus meus : ero tecum, et ædificabo tibi domum fidelem, quomodo ædificavi David domum, et tradam tibi Israel :
39. et affligam semen David super hoc, verumtamen non cunctis diebus.
40. Voluit ergo Salomon interficere Jeroboam : qui surrexit, et aufugit in Ægyptum ad Sesac regem Ægypti, et fuit in Ægypto usque ad mortem Salomonis.

41. Reliquum autem verborum Salomonis, et omnia quæ fecit, et sapientia ejus : ecce universa scripta sunt in Libro verborum dierum Salomonis.

42. Dies autem, quos regnavit Salomon in Jerusalem super omnem Israel, quadraginta anni sunt.
43. Dormivitque Salomon cum patribus suis, et sepultus est in Civitate David patris sui, regnavitque Roboam filius ejus pro eo.



se perpétue. Comp. xv, 4; IV *Rois*, viii, 19; II *Paral.* xxi, 7.

38. *Je te bâtirai une maison stable*, je te donnerai des rejetons qui continueront ta famille. La condition exprimée ici ne fut pas remplie, et toute la maison de Jéroboam fut détruite par Baasa (xv, 29).

39. *J'humilierai*, ou comme la Vulg., *j'affligerai.* — *A cause de son infidélité*, litt. *à cause de cela*, de ce qui a été dit plus haut (vers. 1 sv.). D'autres, *par là.* — *Ce ne sera pas pour toujours :* comp. *Ps.* lxxxviii, 28-37. Cette promesse a été accomplie : 1° en ce que la famille de David conserva sa royale position jusqu'à Zorobabel, 2° surtout en ce qu'elle s'est perpétuée jusqu'au temps fixé pour la venue du Messie, le Roi éternel, né de la race de David.

40. Ce verset continue le 26e. — *Sésac*, le *Scheshonk* des monuments, le *Sésonchosis* de Manéthon, 1er roi de la XXIIe dynastie, dite Bubastite. Il monta sur le trône en 980 ou 983 av. J.-C., année qui correspond à la 32e ou à la 36e du règne de Salomon. Comp. xiv, 25 sv. II *Paral.* xii, 2-4.

41. *Livre des Actes de Salomon :* voy. la Préface.

42. *Salomon régna 40 ans* (comp. II *Paral.* ix, 30) : Josèphe dit à tort *80 ans*. Il était monté sur le trône à l'âge de 20 ans au plus.



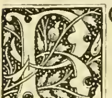
DEUXIÈME PARTIE.



Histoire parallèle et synchronique des royaumes de Juda et d'Israël, séparés après Salomon, jusqu'à la destruction du royaume des dix tribus et la captivité assyrienne.

[III *Rois*, CH. XII — IV *Rois*, CH. XVII].

CHAP. XII. — Division du royaume : Roboam, roi de Juda ; Jeroboam, roi d'Israël. Royaume d'Israël sous Jeroboam : veaux d'or ; autel de Béthel.

Ch. XII. Oboam se rendit à Sichem,
car tout Israël était venu
à Sichem pour le faire roi.
2 Jéroboam, fils de Nabat,
ayant appris *ce qui se passait* : — il
était encore en Egypte, où il s'était
enfui loin du roi Salomon : — revint
d'Egypte, 3 et on l'envoya chercher.
Alors Jéroboam et toute l'assemblée
d'Israël vinrent à Roboam et lui
parlèrent ainsi : 4 " Ton père a rendu
notre joug dur; toi maintenant allège
la dure servitude que nous a imposée ton père, et le joug qu'il a mis sur
nous; et nous te servirons. " 5 Il leur
dit : " Allez, et revenez vers moi dans
trois jours. " Et le peuple s'en alla.
6 Le roi Roboam consulta les vieillards qui avaient été auprès de Salomon, son père, pendant sa vie, en
disant : " Que *me* conseillez-vous de
répondre à ce peuple? " 7 Ils lui dirent : " Si aujourd'hui tu es serviable
à ce peuple, si tu leur viens en aide
et si tu leur réponds par des paroles
bienveillantes, ils seront pour toujours tes serviteurs. " 8 Mais Roboam
laissa le conseil que lui donnaient les
vieillards, et il consulta les jeunes
gens qui avaient grandi et qui vivaient
avec lui. 9 Il leur dit : " Que *me* conseillez-vous de répondre à ce peuple
qui me tient ce langage : Allège le
joug que nous a imposé ton père? "
10 Les jeunes gens qui avaient grandi
avec lui répondirent, en disant : " Tu
parleras ainsi à ce peuple qui t'a tenu
ce langage : Ton père a rendu notre
joug pesant; toi, allège-le-nous. Tu
leur parleras ainsi : Mon petit doigt
est plus gros que les reins de mon
père. 11 Eh bien! mon père vous a
chargés d'un joug pesant, et moi je
vous le rendrai plus pesant *encore;*
mon père vous a châtiés avec des
fouets, et moi je vous châtierai avec
des scorpions. "
12 Jéroboam et tout le peuple vinrent auprès de Roboam le troisième
jour, suivant ce que le roi avait dit :
" Revenez vers moi dans trois jours. "
13 Le roi répondit durement au peuple. Laissant le conseil que les vieillards lui avaient donné, 14 il leur parla
ainsi d'après le conseil des jeunes
gens : " Mon père a rendu votre joug
pesant, et moi je vous le rendrai plus
pesant encore; mon père vous a châtiés avec des fouets, et moi je vous
châtierai avec des scorpions. " 15 Le

CHAP. XII.

1. *A Sichem* (voy. *Jos.* xvii, 7; xxiv, 1), la principale ville de la tribu d'Ephraïm. — *Tout Israël*, ici, comme en d'autres endroits, les dix tribus du nord (comp. vers. 18, 20 sv.). Déjà, sans doute, Roboam avait été reconnu à Jérusalem par les tribus de Juda et de Benjamin. Le choix de Sichem par les tribus du nord fait déjà suspecter leurs in-

CAPUT XII.

Roboam juvenum secutus consilium patitur regni divisionem, et Jeroboam rex super decem tribus constituitur, exercitum quoque Roboam adversus Jeroboam Dominus per Semeiam prophetam dissipat. Jeroboam vero aureos erexit vitulos in Dan et Bethel adorandos, constitutis solemnitate altari, ac sacerdotibus.



ENIT autem Roboam in Sichem : [a]illuc enim congregatus erat omnis Israel ad constituendum eum regem. 2. At vero Jeroboam filius Nabat, cum adhuc esset in Ægypto profugus a facie regis Salomonis, audita morte ejus, reversus est de Ægypto. 3. Miseruntque et vocaverunt eum : venit ergo Jeroboam, et omnis multitudo Israel, et locuti sunt ad Roboam, dicentes : 4. Pater tuus durissimum jugum imposuit nobis : tu itaque nunc imminue paululum de imperio patris tui durissimo, et de jugo gravissimo, quod imposuit nobis, et serviemus tibi. 5. Qui ait eis : Ite usque ad tertium diem, et revertimini ad me. Cumque abiisset populus,

[a] 2 Par. 10, 1.

6. Iniit consilium rex Roboam cum senioribus, qui assistebant coram Salomone patre ejus, cum adhuc viveret, et ait : Quod datis mihi consilium, ut respondeam populo huic? 7. Qui dixerunt ei : Si hodie obedieris populo huic, et servieris, et petitioni eorum cesseris, locutusque fueris ad eos verba lenia, erunt tibi servi cunctis diebus. 8. Qui dereliquit consilium senum, quod dederant ei, et adhibuit adolescentes, qui nutriti fuerant cum eo, et assistebant illi, 9. dixitque ad eos : Quod mihi datis consilium, ut respondeam populo huic, qui dixerunt mihi : Levius fac jugum quod imposuit pater tuus super nos? 10. Et dixerunt ei juvenes qui nutriti fuerant cum eo : Sic loqueris populo huic, qui locuti sunt ad te, dicentes : Pater tuus aggravavit jugum nostrum, tu releva nos. Sic loqueris ad eos : Minimus digitus meus grossior est dorso patris mei. 11. Et nunc pater meus posuit super vos jugum grave, ego autem addam super jugum vestrum : pater meus cecidit vos flagellis, ego autem cædam vos scorpionibus.

12. Venit ergo Jeroboam, et omnis populus ad Roboam die tertia, sicut locutus fuerat rex, dicens : Revertimini ad me die tertia. 13. Respondit que rex populo dura, derelicto consilio seniorum, quod ei dederant, 14. et locutus est eis secundum consilium juvenum, dicens : Pater meus aggravavit jugum vestrum, ego autem addam jugo vestro : pater meus cecidit vos flagellis, ego autem cædam vos scorpionibus. 15. Et non acquievit rex populo : quoniam aversatus fuerat

---

tentions; le rappel de Jéroboam (vers. 3) confirme ce soupçon.

2. *En Egypte :* voy. xi, 40. — *Ce qui se passait :* la mort de Salomon et l'avènement de Roboam. — *Il revint de l'Egypte* (en lisant *vaïaschab mimmitsraïm*, comme II *Paral.* x, 2, et la Vulg. ici) dans sa patrie, à *Saréda* (xi, 26); et c'est là que les Israélites l'envoyèrent chercher, pour prendre part aux délibérations de l'assemblée, peut-être même pour y présider. Le texte hébr. actuel, où on lit *vaïèscheb bemitsraïm*, donne une phrase lourde et embarrassée, d'où il résulterait que les Israélites auraient envoyé chercher Jéroboam en Egypte.

4. *Joug dur :* il y avait beaucoup d'exagération dans ces paroles. Nous avons vu ailleurs que la jalousie et le mécontentement des tribus du nord vis-à-vis de Juda et de Jérusalem remontaient plus haut que Salomon.

6. *Auprès de Salomon*, formant son conseil (iv, 2-7).

8. Sur l'âge de Roboam à son avènement au trône, voy. xiv, 21.

10. *Que les reins*, le corps (Vulg. *le dos*) *de mon père.* Sens : je suis beaucoup plus fort que mon père, et ma main pèsera plus lourdement sur vous que la sienne.

11. *Scorpions :* les Romains appelaient ainsi des fouets dont les lanières se terminaient par des balles de plomb hérissées de pointes.

15. *Jéhovah conduisait tout, il y avait une direction, un tour* imprimé aux événe-

roi n'écouta donc pas le peuple, car Jéhovah conduisait tout en vue de l'accomplissement de la parole qu'il avait dite par Ahias de Silo à Jéroboam, fils de Nabat.

[16] Lorsque tout Israël vit que le roi ne l'écoutait pas, le peuple répondit au roi : " Quelle part avons-nous avec David? Nous n'avons point d'héritage avec le fils d'Isaï! A tes tentes, Israël! Quand à toi, pourvois à ta maison, David! " Et Israël s'en alla dans ses tentes. [17] Ce fut *seulement* sur les enfants d'Israël qui habitaient les villes de Juda que régna Roboam. [18] Alors le roi Roboam envoya Aduram, qui était préposé aux impôts; mais Aduram fut lapidé par tout Israël, et il mourut. Et Roboam se hâta de monter sur un char pour s'enfuir à Jérusalem. [19] C'est ainsi qu'Israël se détacha de la maison de David jusqu'à ce jour.

[20] Tout Israël ayant appris que Jéroboam était revenu d'Egypte, ils l'envoyèrent appeler dans l'assemblée, et ils le firent roi sur tout Israël. La tribu de Juda fut la seule qui suivit la maison de David.

[21] De retour à Jérusalem, Roboam rassembla toute la tribu de Juda et la tribu de Benjamin; cent quatre-vingt mille guerriers d'élite, pour qu'ils combattissent contre la maison d'Israël, afin de ramener le royaume à Roboam, fils de Salomon. [22] Mais la parole de Dieu fut ainsi adressée à Sémaïas, homme de Dieu : [23] " Parle à Roboam, fils de Salomon, roi de Juda, et à toute la maison de Juda et de Benjamin, et au reste du peuple, en disant : [24] Ainsi parle le Seigneur : Ne montez pas et ne faites pas la guerre à vos frères, les enfants d'Israël. Que chacun de vous retourne dans sa maison, car c'est par moi que cette chose est arrivée. " Ils obéirent à la parole du Seigneur, et ils s'en retournèrent comme le Seigneur le leur ordonnait.

[25] Jéroboam bâtit Sichem sur la montagne d'Ephraïm, et il y demeura; il en sortit *ensuite*, et bâtit Phanuel. [26] Et Jéroboam dit dans son cœur : " Maintenant le royaume pourrait bien retourner à la maison de David. [27] Si ce peuple monte à Jérusalem pour faire des sacrifices dans la maison de Jéhovah, son cœur retournera à son seigneur, à Roboam, roi de Juda; ils me tueront et retourneront à lui. " [28] Après s'être consulté, le roi fit deux veaux d'or, et il dit au peuple : " Assez longtemps vous êtes montés à Jérusalem! Israël, voici ton Dieu, qui t'a fait sortir du pays

---

ments *de la part de Jéhovah*. Dieu, tout en laissant à l'homme sa liberté, fait servir les passions humaines, la colère, l'orgueil, etc., à l'accomplissement de ses desseins.

16. *Quelle part* (comp. II *Rois*, xx, 1), etc. : quel lieu nous attache à David, que nous soyons obligés de prendre pour roi un de ses descendants? — *A tes tentes*, retourne dans tes maisons (comp. viii, 66, note). — *Pourvois*, vois comment tu pourras régner sur Juda.

17. *Les enfants d'Israël* proprement dits, membres des dix tribus; ceux-là seuls restèrent les sujets de Roboam qui étaient domiciliés dans *les villes de Juda*, ajoutez de Benjamin, et sans doute aussi dans plusieurs villes de Siméon, tribu enclavée dans le territoire de Juda (*Jos.* xiv, 1).

18. *Envoya*, pour calmer les esprits, *Aduram*, le même, ou au moins de la même famille que celui nommé iv, 6; v, 14 : comp. II *Rois*, xx, 24.

19. *Jusqu'à ce jour :* voy. la note de viii, 8.

20. Le premier acte des Israélites, en apprenant ce qui s'était passé à Sichem, fut de convoquer la grande assemblée du peuple (*Jug.* xx, 1), afin d'élire un roi à la place de Roboam. Le courage et l'énergie de Jéroboam, sa qualité d'Ephraïmite, son aversion naturelle pour la maison de David, ses relations d'amitié avec le puissant roi d'Egypte, tout le désignait au choix du peuple.

21. *La tribu de Benjamin*, jusque là en antagonisme avec Juda et la maison de David (II *Sam.* xx, 1), devait, ce semble, se ranger aussi du côté d'Ephraïm. Mais les sentiments des Benjaminites étaient bien changés depuis un demi-siècle que Jérusalem, placée sur les limites de leur tribu et de celle de Juda (*Jér.* xx, 2), était devenue la capitale politique et religieuse du royaume. Une sorte de vie commune avait formé entre les deux tribus un lien si étroit, qu'elles semblaient n'en former plus qu'une seule. — *180 mille :* comp. II *Sam.* xxiv, 9.

eum Dominus, ut suscitaret verbum
suum, [b]quod locutus fuerat in manu [b] Supra 11, 31.
Ahiæ Silonitæ, ad Jeroboam filium
Nabat.

16. Videns itaque populus quod
noluisset eos audire rex, respondit
ei dicens : Quæ nobis pars in David?
vel quæ hereditas in filio Isai?
Vade in tabernacula tua Israel, nunc
vide domum tuam David. Et abiit
Israel in tabernacula sua. 17. Super
filios autem Israel, quicumque habitabant
in civitatibus Juda, regnavit
Roboam. 18. Misit ergo rex Roboam
Aduram, qui erat super tributa :
et lapidavit eum omnis Israel,
et mortuus est. Porro rex Roboam
festinus ascendit currum, et fugit in
Jerusalem : 19. Recessitque Israel
a domo David, usque in præsentem
diem.

20. Factum est autem cum audisset
omnis Israel, quod reversus
esset Jeroboam, miserunt, et vocaverunt
eum congregato cœtu, et
constituerunt eum regem super omnem
Israel, nec secutus est quisquam
domum David præter tribum Juda
solam.

21. Venit autem Roboam Jerusalem,
et congregavit universam
domum Juda, et tribum Benjamin,
centum octoginta millia electorum
virorum bellatorum, ut pugnarent
contra domum Israel, et reducerent
regnum Roboam filio Salomonis.
22. [c]Factus est autem sermo Domini [c] 2 Par. 11, 2.
ad Semeiam virum Dei, dicens :
23. Loquere ad Roboam filium
Salomonis regem Juda, et ad
omnem domum Juda, et Benjamin,
et reliquos de populo, dicens :
24. hæc dicit Dominus : Non ascendetis,
neque bellabitis contra fratres
vestros filios Israel : revertatur vir
in domum suam, a me enim factum
est verbum hoc. Audierunt sermonem
Domini, et reversi sunt de
itinere sicut eis præceperat Dominus.

25. Ædificavit autem Jeroboam
Sichem in monte Ephraim, et habitavit
ibi : et egressus inde ædificavit
Phanuel. 26. Dixitque Jeroboam
in corde suo : Nunc revertetur regnum
ad domum David, 27. si
ascenderit populus iste ut faciat sacrificia
in domo Domini in Jerusalem :
et convertetur cor populi hujus
ad dominum suum Roboam regem
Juda, interficientque me, et revertentur
ad eum. 28. [d]Et excogitato [d] Tob. 1, 5.
consilio fecit duos vitulos aureos, et
dixit eis : Nolite ultra ascendere in
Jerusalem : [e]Ecce dii tui Israel, qui [e] Exod. 32, 8.
te eduxerunt de terra Ægypti.

22. *Sémaïas*, le principal prophète dans le royaume de Juda pendant le règne de Roboam, comme Ahias l'était dans le royaume d'Israël.

23. *Au reste du peuple*, aux Israélites établis dans ces deux tribus (vers. 17).

24. *Cette chose*, le retranchement de 10 tribus du royaume de Roboam, mais non la rebellion de ces tribus. Comp. vers. 15.

25. *Bâtit*, agrandit et fortifia, *Sichem*, auj. Naplouse (*Jos.* xvii, 7), sans doute pour en faire sa capitale; mais dans la suite il fixa sa résidence à Tharsa (xiv, 17. — *Il en sortit* n'implique pas que Jéroboam ait établi sa résidence à *Phanuel* (voy. *Jug.* viii, 8); il fortifia cette dernière ville pour assurer la sécurité de ses possessions transjordaniques.

28. *Après s'être consulté*, avoir réfléchi; d'autres, *après avoir pris conseil*. — *Deux veaux d'or*, à l'imitation soit de celui d'Aaron (*Exod.* xxxii, 4), soit des Chérubins qui gardaient l'arche de l'alliance dans le Saint des saints, en leur donnant toutefois une tête de veau ou de bœuf. Ils étaient en airain ou en bois, mais recouverts d'or. — *Assez longtemps*, etc.; ou bien, *c'est trop* (pénible) *pour vous de monter*. Vulgate, *ne montez plus désormais*, etc. — *Ton Dieu;* Vulg., *tes dieux*. Beaucoup d'interprètes pensent que Jéroboam, sous l'image de chacun de ces veaux, voulait faire honorer le vrai Dieu. On fait remarquer à l'appui de cette opinion que le roi, rattachant le nouveau culte aux anciennes traditions, choisit pour y dresser ces images Béthel et Dan (vers. 29), à cause des souvenirs religieux que rappelaient ces deux villes. Les partisans de cette opinion doivent reconnaître que le culte des *veaux* tendit de plus en plus à perdre son caractère symbolique et dégénéra bientôt en une véritable idolâtrie. Ajoutons que la situation des deux sanctuaires, l'un au midi, l'autre au nord, en rendait l'accès facile à tous les Israélites.

d'Egypte. " [29] Il plaça l'un de ces veaux à Béthel, et il mit l'autre à Dan. [30] Ce fut là une *occasion de* péché, car le peuple allait jusqu'à Dan adorer l'un des veaux. [31] Jéroboam fit une maison de hauts lieux, et il fit des prêtres pris dans tous les rangs du peuple et n'étant pas des enfants de Lévi. [32] Il institua une fête au huitième mois, le quinzième jour du mois, à l'imitation de la fête qui se célébrait en Juda, et il offrit des sacrifices sur l'autel. C'est ainsi qu'il fit à Béthel, afin que l'on sacrifiât aux veaux qu'il avait faits. Il établit à Béthel les prêtres des hauts lieux qu'il avait élevés. [33] Et il monta sur l'autel qu'il avait fait à Béthel, le quinzième jour du huitième mois, qu'il avait choisi de lui-même. Il institua une fête pour les enfants d'Israël, et il monta sur l'autel pour mettre le feu aux victimes.

CHAP. XIII. — L'autel de Béthel et la main de Jéroboam. Prophète mis à mort par un lion.

Ch. XIII. VOici qu'un homme de Dieu arriva, dans la parole de Jéhovah, de Juda à Béthel, pendant que Jéroboam se tenait à l'autel pour mettre le feu aux victimes. [2] Il cria contre l'autel, dans la parole de Jéhovah, et il dit : " Autel! Autel! Ainsi parle Jéhovah : Il naîtra un fils à la maison de David ; son nom sera Josias; il immolera sur toi les prêtres des hauts lieux qui brûlent sur toi les victimes, et l'on brûlera sur toi des ossements d'hommes! " [3] Et le même jour il donna un signe, en disant : " Voici le signe que Jéhovah a parlé : l'autel se fendra, et la cendre qui est dessus sera répandue. "

[4] Lorsque le roi entendit la parole que l'homme de Dieu avait criée contre l'autel de Béthel, il avança la main de dessus l'autel, en disant : " Saisissez-le! " Et la main que Jéroboam avait étendue contre lui devint sèche, et il ne put la ramener à soi. [5] L'autel se fendit, et la cendre s'en répandit, selon le signe qu'avait donné l'homme de Dieu dans la parole de Jéhovah. [6] Le roi dit alors à l'homme de Dieu : " Implore Jéhovah, ton Dieu, et prie pour moi, afin que je puisse retirer ma main." L'homme de Dieu implora Jéhovah, et le roi put ramener à lui sa main, qui devint comme auparavant.

---

29. *Béthel :* voy. *Gen.* xii, 8; xxviii, 19; *Jos.* vii, 2. — *Dan :* voy. *Jos.* xix, 47; *Jug.* xviii, 29.

30. Keil : *cela fut à péché*, un péché pour Jéroboam; car *le peuple*, depuis Béthel, *jusqu'à Dan, allait adorer l'un* des deux veaux, par conséquent l'un et l'autre. Quelques critiques soupçonnent que le texte primitif portait, *le peuple allait adorer l'un* [*à Béthel, et l'autre*] *à Dan.*

31. *Jéroboam* bâtit un temple ou sanctuaire dans chacune des deux villes où un veau d'or avait été dressé. L'écrivain sacré appelle ce sanctuaire *maison de hauts lieux*, par mépris, pour faire entendre que cet édifice n'était pas un véritable temple, une *maison de Jéhovah*, comme celui de Jérusalem, mais un haut lieu semblable à ceux qui avaient longtemps existé dans le pays. — *Dans tous les rangs du peuple*, sans distinction; c'est ainsi qu'il faut entendre *in extremis populi* de la Vulgate. — *N'étant pas des enfants de Lévi :* les fils de Lévi, prêtres et lévites, se montrèrent hostiles au nouveau culte; il est à croire que Jéroboam confisqua leurs terres au profit des prêtres de sa création. Voy. II *Paral.* xi, 13 sv.

32. *A l'imitation de la fête* des Tabernacles (*Exod.* xxiii, 16; *Lév.* xxiii, 34 sv.), *qui se célébrait en Juda* le septième mois. Jéroboam la fixa un mois plus tard, probablement parce que les grains et les fruits mûrissaient dans le nord un mois plus tard que dans le sud. — *Il offrit* (litt. *il monta*)... *sur l'autel*, sur le palier où se plaçait l'officiant, remplissant lui-même les fonctions de prêtre (*Exod.* xx, 26). La Vulgate joint ces mots à ce qui suit. — *C'est ainsi* (voici ce) *qu'il fit à Béthel :* la fin de ce verset et le verset suiv. résument, en répétant les choses principales, ce qui vient

29. Posuitque unum in Bethel, et
alterum in Dan : 30. et factum est
verbum hoc in peccatum : ibat enim
populus ad adorandum vitulum
usque in Dan. 31. Et fecit fana in
excelsis, et [f]sacerdotes de extremis [f] 2 Par. 11, 15.
populi, qui non erant de filiis Levi.
32. Constituitque diem solemnem
in mense octavo, quintadecima die
mensis, in similitudinem solemnitatis, quæ celebrabatur in Juda. Et ascendens altare, similiter fecit in Bethel, ut immolaret vitulis, quos fabricatus fuerat : constituitque in Bethel sacerdotes excelsorum, quæ fecerat.
33. Et ascendit super altare quod exstruxerat in Bethel, quintadecima die mensis octavi, quem finxerat de corde suo : et fecit solemnitatem filiis Israel, et ascendit super altare, ut adoleret incensum.

CAPUT XIII.

Missus propheta de Juda ad Jeroboam, de altaris subversione et nativitate Josiæ regis prophetat : quo orante, manus Jeroboam, quæ exaruerat, sanitati restituitur : rediens autem propheta, a leone occiditur, quod Dei verbo inobediens fuisset; et Jeroboam suam auget impietatem.



ET ecce vir Dei venit de Juda in sermone Domini in Bethel, Jeroboam stante super altare, et thus jaciente.
2. Et exclamavit contra altare in sermone Domini, et ait : Altare, altare, hæc dicit Dominus :
[a]Ecce filius nascetur domui David, [a] 4 Reg. 23, 16.
Josias nomine, et immolabit super te sacerdotes excelsorum, qui nunc in te thura succendunt, et ossa hominum super te incendet.
3. Deditque in illa die signum, dicens : Hoc erit signum quod locutus est Dominus : Ecce altare scindetur, et effundetur cinis qui in eo est.
4. Cumque audisset rex sermonem hominis Dei, quem inclamaverat contra altare in Bethel, extendit manum suam de altari, dicens : Apprehendite eum. Et exaruit manus ejus, quam extenderat contra eum : nec valuit retrahere eam ad se.
5. Altare quoque scissum est, et effusus est cinis de altari, juxta signum quod prædixerat vir Dei in sermone Domini.
6. Et ait rex ad virum Dei : Deprecare faciem Domini Dei tui, et ora pro me, ut restituatur manus mea mihi. Oravitque vir Dei faciem Domini, et re-

d'être dit des institutions religieuses de Jéroboam.

33. *De lui-même*, familièrement *à part lui*, sans avoir reçu de Dieu aucune mission pour cela. — *Pour mettre le feu* aux parties de la victime qui devaient être brûlées sur l'autel (*Lév.* i, 9, 13, 17 al.). D'autres, avec la Vulg., *pour brûler des parfums.*

CHAP. XIII.

1. *Dans* ou *par la parole de Jéhovah* (non *sur la parole*, *sur l'ordre*), c.-à-d. dans la force et la puissance de la parole de Dieu, en messager divinement inspiré. La parole de Dieu, dit Keil, est conçue comme une puissance qui s'empare du prophète et le pousse à proclamer la révélation divine qui lui a été faite.— *Mettre le feu aux victimes :* voy. xii, 33.

2. *Son nom sera Josias :* voy. l'accomplissement littéral de la prophétie IV *Rois*, xxiii, 15-20. Comme le nom des personnages futurs n'est jamais exprimé dans les prophéties (à l'exception de *Cyrus :* voy. *Is.* xliv, 28; xlv, 1), quelques interprètes inclinent à regarder ces mots comme non authentiques : un copiste les trouvant écrits à la marge de son exemplaire les aurait par méprise introduits dans le texte. Cette opinion ne repose que sur une conjecture, mais elle n'altère pas sensiblement le caractère prophétique de ce passage. — *Sur toi*, autel. — *Des ossements d'hommes*, non ceux des prêtres massacrés, mais en général des ossements humains, qui devaient rendre l'autel impur (*Nombr.* xix, 16) et par conséquent impropre au culte.

3. *Un signe*, un miracle immédiat, pour prouver le caractère divin de la prophétie, qui ne devait s'accomplir que 300 ans après. — *La cendre* mêlée aux restes calcinés des chairs brûlées; ce résidu, qui devait être porté dans un lieu pur (*Lév.* i, 16; iv, 21), sera ignominieusement répandu sur le sol.

4. *Sèche*, et par suite rigide.

6. *Implore;* litt., *flatte de la main la face du Seigneur :* comp. *Exod.* xxxii, 11.

7 Le roi dit à l'homme de Dieu :
" Entre avec moi dans la maison pour
y prendre quelque nourriture, et je
te donnerai un présent." 8 L'homme
de Dieu répondit au roi : " Quand tu
me donnerais la moitié de ta maison,
je n'entrerais pas avec toi, et je ne
mangerais pas de pain ni ne boirais
d'eau dans ce lieu ; 9 car cet ordre m'a
été donné dans la parole de Jéhovah :
Tu ne mangeras pas de pain et tu ne
boiras pas d'eau, et tu ne prendras
pas à ton retour le chemin que tu
auras suivi en allant." 10 Il s'en alla
donc par un autre chemin, sans sui-
vre à son retour le chemin qu'il avait
pris en venant à Béthel.

11 Or il y avait un vieux prophète
qui demeurait à Béthel ; ses fils vin-
rent lui raconter toutes les choses
que l'homme de Dieu avait faites ce
jour-là à Béthel ; ils lui rapportèrent
aussi les paroles qu'il avait dites au
roi. 12 Et leur père leur dit : " Par
quel chemin s'en est-il allé ? " *Car* ses
fils avaient vu par quel chemin s'en
était allé l'homme de Dieu qui était
venu de Juda. 13 Et il dit à ses fils :
" Sellez-moi l'âne." Ils lui sellèrent
l'âne et il monta dessus. 14 Il alla
après l'homme de Dieu, et l'ayant
trouvé assis sous un térébinthe, il lui
dit : " Es-tu l'homme de Dieu qui est
venu de Juda ? " Il répondit : " Je le
suis." 15 Le prophète lui dit : " Viens
avec moi à la maison, et tu prendras
quelque nourriture." 16 Mais il répon-
dit : " Je ne puis ni retourner avec
toi, ni entrer dans ta maison ; je ne
mangerai point de pain, je ne boirai
point d'eau avec toi dans ce lieu,
17 car il m'a été dit dans la parole de
Jéhovah : Tu n'y mangeras pas de
pain et tu n'y boiras pas d'eau, et tu
ne prendras pas à ton retour le che-
min que tu auras suivi en allant."
18 Et il lui dit : " Moi aussi je suis
prophète comme toi, et un ange m'a
dit dans la parole de Jéhovah : Ra-
mène-le avec toi dans ta maison, pour
qu'il mange du pain et boive de
l'eau." Il lui mentait. 19 L'homme de
Dieu retourna avec lui, et il mangea
du pain et but de l'eau dans sa
maison.

20 Comme ils étaient assis à table,
la parole de Jéhovah fut adressée au
prophète qui l'avait ramené ; 21 et il
cria à l'homme qui était venu de
Juda : " Ainsi parle Jéhovah : Parce
que tu as été rebelle à l'ordre de
Jéhovah, et que tu n'as pas observé
le commandement que Jéhovah, ton
Dieu, t'avait prescrit ; 22 parce que
tu es retourné, et que tu as mangé
du pain et bu de l'eau dans le
lieu dont Jéhovah t'avait dit : Tu
n'y mangeras pas de pain et tu n'y
boiras pas d'eau, — ton cadavre
n'entrera point dans le sépulcre de
tes pères. "

23 Quand il eut mangé du pain et
qu'il eut bu, le vieux prophète sella
l'âne pour lui, *savoir*, pour le prophète
qu'il avait ramené. 24 L'homme de
Dieu s'en étant allé, il fut rencontré
par un lion, qui le mit à mort. Pen-
dant que son cadavre était étendu
sur le chemin, l'âne resta près de lui,
et le lion se tint à côté du cadavre.
25 Des gens qui passaient virent le
cadavre étendu dans le chemin et le
lion se tenant à côté, et ils en parlè-
rent à leur arrivée dans la ville où
demeurait le vieux prophète. 26 Lors-
que le prophète qui avait ramené du
chemin l'homme de Dieu, l'eut appris,
il dit : " C'est l'homme de Dieu qui
a été rebelle à l'ordre de Jéhovah,
et Jéhovah l'a livré au lion qui l'a
déchiré et l'a fait mourir, selon la
parole que Jéhovah lui avait dite. "
27 Il dit *alors* à ses fils : " Sellez-
moi l'âne." Lorsqu'ils l'eurent sellé,

---

9. *Cet ordre :* Dieu voulait montrer par là que les habitants de Béthel étaient devenus abominables et comme excommuniés, en sorte qu'il n'était plus permis à un fidèle d'avoir en commun avec eux le boire et le manger (Corn. a Lapide). — *Tu ne prendras pas le chemin*, etc. : afin de disparaître à l'improviste, sans qu'on puisse suivre tes traces.

11. *Un vieux prophète.* Il est dit II *Paral.* xi, 16 sv. que, lorsque Jéroboam établit à

versa est manus regis ad eum, et facta est sicut prius fuerat. 7. Locutus est autem rex ad virum Dei : Veni mecum domum ut prandeas, et dabo tibi munera. 8. Responditque vir Dei ad regem : Si dederis mihi mediam partem domus tuæ, non veniam tecum, nec comedam panem, neque bibam aquam in loco isto : 9. sic enim mandatum est mihi in sermone Domini præcipientis : Non comedes panem, neque bibes aquam, nec reverteris per viam, qua venisti. 10. Abiit ergo per aliam viam, et non est reversus per iter, quo venerat in Bethel.

11. Prophetes autem quidam senex habitabat in Bethel, ad quem venerunt filii sui, et narraverunt ei omnia opera, quæ fecerat vir Dei illa die in Bethel : et verba quæ locutus fuerat ad regem, narraverunt patri suo. 12. Et dixit eis pater eorum : Per quam viam abiit? Ostenderunt ei filii sui viam, per quam abierat vir Dei, qui venerat de Juda. 13. Et ait filiis suis : Sternite mihi asinum. Qui cum stravissent, ascendit, 14. et abiit post virum Dei, et invenit eum sedentem subtus terebinthum : et ait illi : Tune es vir Dei qui venisti de Juda? Respondit ille : Ego sum. 15. Dixitque ad eum : Veni mecum domum, ut comedas panem. 16. Qui ait : Non possum reverti, neque venire tecum, nec comedam panem, neque bibam aquam in loco isto : 17. quia locutus est Dominus ad me in sermone Domini, dicens : Non comedes panem, et non bibes aquam ibi, nec reverteris per viam, qua ieris. 18. Qui ait illi : Et ego propheta sum similis tui : et Angelus locutus est mihi in sermone Domini, dicens : Reduc eum tecum in domum tuam, ut comedat panem, et bibat aquam. Fefellit eum, 19. et reduxit secum : comedit ergo panem in domo ejus, et bibit aquam.

20. Cumque sederent ad mensam, factus est sermo Domini ad prophetam, qui reduxerat eum. 21. Et exclamavit ad virum Dei, qui venerat de Juda, dicens : Hæc dicit Dominus : Quia non obediens fuisti ori Domini, et non custodisti mandatum, quod præcepit tibi Dominus Deus tuus, 22. et reversus es, et comedisti panem, et bibisti aquam in loco in quo præcepit tibi ne comederes panem, neque biberes aquam, non inferetur cadaver tuum in sepulcrum patrum tuorum.

23. Cumque comedisset et bibisset, stravit asinum suum prophetæ, quem reduxerat. 24. Qui cum abiisset, invenit eum leo in via, et occidit, et erat cadaver ejus projectum in itinere : asinus autem stabat juxta illum, et leo stabat juxta cadaver. 25. Et ecce, viri transeuntes viderunt cadaver projectum in via, et leonem stantem juxta cadaver. Et venerunt et divulgaverunt in civitate, in qua prophetes ille senex habitabat. 26. Quod cum audisset propheta ille, qui reduxerat eum de via, ait : Vir Dei est, qui inobediens fuit ori Domini, et tradidit eum Dominus leoni, et confregit eum, et occidit juxta verbum Domini, quod locutus est ei. 27. Dixitque ad filios suos : Sternite mihi asinum. Qui

Béthel le nouveau culte, les Israélites vraiment pieux quittèrent leurs demeures pour se rendre à Jérusalem. Ce vieux prophète, qui était resté librement à Béthel, n'avait peut-être pas une conscience sérieusement et profondément religieuse.

12. *Ses fils avaient vu;* LXX et Vulg., *ses fils lui montrèrent*, ce qui convient mieux au contexte.

20. Le don prophétique peut coexister, dans la personne qui l'a reçu, avec divers degrés d'imperfection morale. Témoin *Balaam :* voy. *Nombr.* xxii sv.

22. *Ton cadavre*, etc. : c'était lui annoncer qu'il périrait en route de mort violente.

23. *Pour le prophète*, c.-à-d. pour l'homme de Dieu qui était venu de Juda (Vulg.). D'autres traduisent l'hébreu : *quand il eut... bu, l'homme de Dieu sella pour lui l'âne du prophète qui l'avait ramené.*

25. *Le lion se tenant à côté*, sans toucher ni au cadavre ni à l'âne (vers. 28).

28 il partit et trouva le cadavre étendu dans le chemin, et l'âne et le lion qui se tenaient à côté. Le lion n'avait pas dévoré le cadavre et n'avait pas déchiré l'âne. 29 Le prophète releva le cadavre de l'homme de Dieu, et l'ayant mis sur l'âne, il le ramena, et le vieux prophète rentra dans la ville pour le pleurer et pour l'enterrer. 30 Il mit le cadavre dans son sépulcre, et ils pleurèrent sur lui, en disant : " Hélas! mon frère! " 31 Lorsqu'il l'eut enterré, il dit à ses fils : " Quand je serai mort, vous m'enterrerez dans le sépulcre où est enterré l'homme de Dieu; vous déposerez mes os à côté de ses os. 32 Car elle s'accomplira la parole qu'il a criée, dans la parole du Seigneur, contre l'autel de Béthel et contre toutes les maisons de hauts lieux qui sont dans les villes de Samarie."

33 Après cet événement, Jéroboam ne se détourna pas de sa voie mauvaise; de nouveau il créa des prêtres des hauts lieux pris dans tous les rangs du peuple; quiconque le désirait, il le consacrait prêtre des hauts lieux. 34 En cela il y eut péché pour la maison de Jéroboam, et c'est pourquoi elle fut détruite et exterminée de dessus la face de la terre.

CHAP. XIV. — La femme de Jéroboam et le prophète Ahias. Mort de Jéroboam. Règne de Roboam; invasion de Sésac, roi d'Egypte.

Ch. XIV. DAns ce temps-là, Abia, fils de Jéroboam, étant devenu malade, 2 Jéroboam dit à sa femme : " Lève-toi, je te prie, et déguise-toi pour qu'on ne sache pas que tu es la femme de Jéroboam, et va à Silo. Là se trouve Ahias le prophète, celui qui m'a dit que je règnerais sur ce peuple. 3 Prends avec toi dix pains, des gâteaux et un vase de miel, et entre chez lui : il te dira ce qui doit arriver à l'enfant. " 4 La femme de Jéroboam fit ainsi; s'étant levée, elle alla à Silo et entra dans la maison d'Ahias. Or Ahias ne pouvait plus voir, parce que la vieillesse avait obscurci ses yeux.

5 Jéhovah avait dit à Ahias : "Voici que la femme de Jéroboam vient pour te consulter au sujet de son fils, qui est malade; tu lui parleras de telle et telle manière. Quand elle arrivera, elle se donnera pour une autre. " 6 Quand Ahias entendit le bruit de ses pas, au moment où elle franchissait la porte, il dit : " Entre, femme de Jéroboam; pourquoi te donnes-tu pour une autre? Je suis chargé pour toi d'un dur message. 7 Va, dis à Jéroboam : Ainsi parle Jéhovah, Dieu d'Israël : Je t'ai élevé du milieu du peuple et je t'ai établi chef de mon peuple d'Israël; 8 j'ai arraché le royaume de la maison de David, et je te l'ai donné; et tu n'as pas été comme mon serviteur David, qui a observé mes commandements et marché après moi de tout son cœur, ne faisant que ce qui est droit à mes yeux; 9 mais tu as fait le mal plus que tous ceux qui

---

28. *Le lion n'avait pas*, etc. Toutes ces circonstances étranges étaient de nature à frapper l'imagination des hommes; elles contribuèrent à répandre au loin la prédiction de l'homme de Dieu contre le culte de Béthel, et ainsi un fait que Jéroboam aurait voulu étouffer à sa naissance devint l'objet de toutes les conversations du peuple.

30. *Dans son sépulcre*, comme Joseph d'Arimathie devait faire pour le Sauveur (*Matth.* xxvii, 60). La plupart des familles juives possédaient un lieu de sépulture consistant dans une grotte taillée dans le roc, avec des *loculi* ou cases percées sur les côtés pour recevoir les cercueils.

32. *Samarie*, province ayant pour capitale la ville de ce nom, laquelle ne fut fondée que 50 ans plus tard. Le vieux prophète n'a donc pu se servir de ce mot; l'auteur lui met dans la bouche le terme en usage au temps où lui-même vivait.

33. *Dans tous les rangs du peuple :* comp: xii, 31. — *Il le consacrait prêtre;* litt., *il remplissait sa main* (Vulg.), il mettait dans sa main la matière des offrandes et sacrifices que devait faire le candidat (II *Paral.* xiii, 9);

cum stravissent, 28. et ille abiisset, invenit cadaver ejus projectum in via, et asinum et leonem stantes juxta cadaver : non comedit leo de cadavere, nec læsit asinum. 29. Tulit ergo prophetes cadaver viri Dei, et posuit illud super asinum, et reversus intulit in civitatem prophetæ senis ut plangeret eum. 30. Et posuit cadaver ejus in sepulcro suo : et planxerunt eum : Heu heu mi frater. 31. Cumque planxissent eum, dixit ad filios suos : Cum mortuus fuero, sepelite me in sepulcro, in quo vir Dei sepultus est : juxta ossa ejus ponite ossa mea. 32. Profecto enim veniet sermo, quem prædixit in sermone Domini contra altare quod est in Bethel, et contra omnia fana excelsorum, quæ sunt in urbibus Samariæ.

33. Post verba hæc non est reversus Jeroboam de via sua pessima, sed e contrario fecit de novissimis populi sacerdotes excelsorum : quicumque volebat, implebat manum suam, et fiebat sacerdos excelsorum. 34. Et propter hanc causam peccavit domus Jeroboam, et eversa est, et deleta de superficie terræ.

CAPUT XIV.

Ahias propheta ab uxore Jeroboam super filio Abia ægrotante, interrogatus, prædicit filium moriturum, et domum Jeroboam penitus evertendam ; quo mortuo, succedit filius Nadab : rex autem Ægypti diripit domum Domini in Jerusalem ; et mortuo Roboam, succedit filius Abia.



N tempore illo ægrotavit Abia filius Jeroboam. 2. Dixitque Jeroboam uxori suæ : Surge, et commuta habitum, ne cognoscaris quod sis uxor Jeroboam : et vade in Silo, ubi est Ahias propheta, [a]qui locutus est mihi, quod regnaturus essem super populum hunc. 3. Tolle quoque in manu tua decem panes, et crustulam, et vas mellis, et vade ad illum : ipse enim indicabit tibi quid eventurum sit puero huic. 4. Fecit ut dixerat, uxor Jeroboam : et consurgens abiit in Silo, et venit in domum Ahiæ : at ille non poterat videre, quia caligaverant oculi ejus præ senectute.

[a] Supra 11, 31 et 12, 15.

5. Dixit autem Dominus ad Ahiam : Ecce uxor Jeroboam ingreditur ut consulat te super filio suo qui ægrotat : hæc et hæc loqueris ei. Cum ergo illa intraret, et dissimularet se esse quæ erat, 6. audivit Ahias sonitum pedum ejus introeuntis per ostium, et ait : Ingredere uxor Jeroboam : quare aliam te esse simulas? ego autem missus sum ad te durus nuntius. 7. Vade, et dic Jeroboam : Hæc dicit Dominus Deus Israel : Quia exaltavi te de medio populi, et dedi te ducem super populum meum Israel : 8. et scidi regnum domus David, et dedi illud tibi, et non fuisti sicut servus meus David, qui custodivit mandata mea, et secutus est me in toto corde suo, faciens quod placitum esset in conspectu meo : 9. sed ope-

---

c'est l'expression technique pour désigner la consécration sacerdotale (*Lév.* vii, 37; viii, 33 sv.)

34. *En cela*, dans cet endurcissement. — — *Il y eut péché* et cause de destruction, non seulement pour Jéroboam, mais aussi pour toute sa maison : en Orient, quand une dynastie en supplante une autre, il est d'usage que le nouveau roi fasse mettre à mort tous les enfants mâles de son prédécesseur.

CHAP. XIV.

1. *Abia*, c.-à-d. *Jéhovah est mon père*, ou *mon désir* (*Job*, xxxiv, 36).

2. *Jéroboam*, n'ayant pas rempli les conditions qui devaient lui assurer une *maison stable* (xi, 38), n'ose pas aller lui-même consulter le prophète.

3. *Dix pains*, etc., présents de peu de valeur, tels qu'en eût offerts une pauvre femme du peuple.

5. *Te consulter :* elle voulait seulement savoir si son fils devait vivre ou mourir.

7. *Je t'ai élevé;* litt. parce que je t'ai élevé, et que... : la phrase se continue ainsi jusqu'au vers. 10, où se trouve l'apodose : *c'est pourquoi*, ou *à cause de cela.*

9. *Derrière ton dos :* cette énergique ex-

ont été avant toi, tu es allé te faire
d'autres dieux et des images de fonte
pour m'irriter, et tu m'as rejeté der-
rière ton dos! [10]C'est pourquoi voici
que je vais faire venir le malheur sur
la maison de Jéroboam; j'extermi-
nerai tout mâle appartenant à Jéro-
boam, celui qui est esclave et celui
qui est libre en Israël, et je balaierai
la maison de Jéroboam, comme on
balaie l'ordure, jusqu'à ce qu'il n'en
reste plus. [11]Celui de la maison de
Jéroboam qui mourra dans la ville
sera mangé par les chiens, et celui
qui mourra dans les champs sera
mangé par les oiseaux du ciel : car
Jéhovah a parlé. [12]Et toi, lève-toi, va
dans ta maison; dès que tes pieds
entreront dans la ville, l'enfant mour-
ra. [13]Tout Israël le pleurera, et on
l'enterrera; car il est le seul de la
maison de Jéroboam qui sera mis
dans un sépulcre, parce qu'il est le
seul de la maison de Jéroboam en
qui se soit trouvé quelque chose de
bon devant Jéhovah, le Dieu d'Israël.
[14]Jéhovah établira sur Israël un roi
qui exterminera la maison de Jéro-
boam ce jour-là. Mais quoi? déjà la
chose arrive! [15]Jéhovah frappera
Israël, comme le vent agite le roseau
au sein des eaux; il arrachera Israël
de ce bon pays qu'il avait donné à
leurs pères, et il les dispersera de
l'autre côté du fleuve, parce qu'ils se
sont fait des idoles, irritant Jéhovah.
[16]Il livrera Israël à cause des péchés
que Jéroboam a commis et qu'il a fait
commettre à Israël."

[17]La femme de Jéroboam se leva
et s'étant mise en route, elle arriva à
Thersa. Comme elle franchissait le
seuil de la maison, l'enfant mourut.
[18]On l'enterra, et tout Israël le pleu-
ra, selon la parole que Jéhovah avait
dite par son serviteur Ahias, le pro-
phète.

[19]Le reste des actions de Jéro-
boam, comment il fit la guerre et
comment il régna, cela est écrit dans
le livre des Chroniques des rois d'Is-
raël.

[20]Jéroboam régna vingt-deux ans,
et il se coucha avec ses pères. Nadab,
son fils, régna à sa place.

[21]Roboam, fils de Salomon, régna
en Juda. Il avait quarante et un ans
lorsqu'il devint roi, et il régna dix-
sept ans à Jérusalem, ville que Jého-
vah avait choisie parmi toutes les
tribus d'Israël pour y mettre son
nom. Sa mère s'appelait Naama,
l'Ammonite.

[22]Juda fit ce qui est mal aux yeux
de Jéhovah, et par les péchés qu'ils
commirent, ils excitèrent sa jalousie
plus que ne l'avaient fait leurs pères.
[23]Ils se bâtirent, eux aussi, des hauts
lieux avec des statues et des idoles

---

pression ne se retrouve que *Ezéch.* xxiii, 35; le contraire consiste à "avoir le Seigneur devant les yeux et dans le cœur."

10. *Tout mâle*, litt. *mingentem ad parietem* (Vulg.). — *Esclave, libre;* ou bien, *marié, célibataire :* comp. *Deut.* xxxii, 36.

11. La plus terrible menace pour un Hébreu était que son corps restât sans sépulture (*Deut.* xxviii, 36). *Les chiens*, nombreux à toutes les époques dans les villes orientales, en sont les principaux nettoyeurs. Les vautours, aidés des milans et des corbeaux, remplissent le même office dans les campagnes.

13. *Quelque chose de bon :* ce jeune prince, probablement l'héritier du trône, avait sans doute montré des dispositions vertueuses. — *Devant Jéhovah;* litt. *par rapport à Jéhovah.*

14. *Un roi qui exterminera*, etc. : voy. xv, 29. — *Ce jour-là*, le jour fixé par Jéhovah. — *La chose arrive*, Dieu a déjà suscité ce vengeur. C'est le sens le plus naturel de ces mots difficiles.

15. Les sujets de Jéroboam seront aussi châtiés : après avoir été agités par toutes sortes de troubles et de révolutions, ils seront dispersés au-delà de l'Euphrate (IV *Rois*, xvii, 6; xviii, 11). — *Des idoles* d'Astarté (*Jug.* iii, 7; vi, 25), ordinairement un simple tronc d'arbre fiché en terre (Keil); Vulg., *des bois* sacrés.

17. *Thersa*, ville célèbre par sa beauté (*Cant.* vi, 4), où Jéroboam, après avoir quitté Sichem (xii, 25), avait établi sa nouvelle résidence. Elle resta capitale, ou du moins résidence des rois d'Israël, jusqu'à la fondation de Samarie (xvi, 23 sv.).

ratus es mala super omnes, qui fuerunt ante te, et fecisti tibi deos alienos et conflatiles, ut me ad iracundiam provocares, me autem projecisti post corpus tuum : 10. idcirco ecce ego inducam mala super domum Jeroboam, et [b]percutiam de Jeroboam mingentem ad parietem, et clausum, et novissimum in Israel : et mundabo reliquias domus Jeroboam, sicut mundari solet fimus usque ad purum. 11. Qui mortui fuerint de Jeroboam in civitate, comedent eos canes : qui autem mortui fuerint in agro, vorabunt eos aves cœli : quia Dominus locutus est. 12. Tu igitur surge, et vade in domum tuam : et in ipso introitu pedum tuorum in urbem, morietur puer, 13. et planget eum omnis Israel, et sepeliet : iste enim solus inferetur de Jeroboam in sepulcrum, quia inventus est super eo sermo bonus a Domino Deo Israel, in domo Jeroboam. 14. Constituet autem sibi Dominus regem super Israel, qui percutiet domum Jeroboam in hac die, et in hoc tempore : 15. et percutiet Dominus Deus Israel, sicut moveri solet arundo in aqua : et evellet Israel de terra bona hac, quam dedit patribus eorum, et ventilabit eos trans Flumen : quia fecerunt sibi lucos, ut irritarent Dominum. 16. Et tradet Dominus Israel propter peccata Jeroboam, qui peccavit, et peccare fecit Israel.

[b] Infra 15, 29.

17. Surrexit itaque uxor Jeroboam, et abiit, et venit in Thersa : cumque illa ingrederetur limen domus, puer mortuus est, 18. Et sepelierunt eum. Et planxit eum omnis Israel juxta sermonem Domini, quem locutus est in manu servi sui Ahiæ prophetæ.

19. Reliqua autem verborum Jeroboam, quomodo pugnaverit, et quomodo regnaverit, ecce scripta sunt in Libro verborum dierum regum Israel.

20. Dies autem, quibus regnavit Jeroboam, viginti duo anni sunt : et dormivit cum patribus suis : regnavitque Nadab filius ejus pro eo.

21. [c]Porro Roboam filius Salomonis regnavit in Juda. Quadraginta et unius anni erat Roboam, cum regnare cœpisset : decem et septem annos regnavit in Jerusalem civitate, quam elegit Dominus ut poneret nomen suum ibi, ex omnibus tribubus Israel. Nomen autem matris ejus Naama Ammonitis.

[c] 2 Par. 12, 13.

22. Et fecit Judas malum coram Domino, et irritaverunt eum super omnibus, quæ fecerant patres eorum in peccatis suis, quæ peccaverunt. 23. Ædificaverunt enim et ipsi sibi aras, et statuas, et lucos super om-

19. Sur le livre des *Chroniques des rois d'Israël*, voy. la préface.

21. *Quarante et un ans :* l'ensemble de l'histoire de ce roi fait soupçonner ici une faute de copiste : *vingt et un ans* conviendrait beaucoup mieux (II *Paral.* xiii, 7). — *Sa mère :* la Bible donne toujours le nom des mères des rois de Juda, sans doute parce que, semblables à la sultane validée chez les Turcs, elles occupaient une position déterminée à la cour et exerçaient une certaine influence sur les affaires.

L'histoire du règne de Roboam a son complément II *Paral.* xi. Nous voyons dans ce livre que Roboam commença par être fidèle au Seigneur; ce n'est que vers la quatrième année de son règne qu'il prit des femmes chananéennes et se livra à l'idolâtrie.

22. *Ils excitèrent sa jalousie* (Vulg., *ils l'irritèrent*) *:* Jéhovah avait choisi Israël par amour et fait alliance avec lui ; il était comme l'époux de son peuple. Tout péché de ce dernier, surtout l'idolâtrie, était une infidélité, une sorte d'adultère (*Exod.* xx, 5; xxxiv, 15; *Nombr.* v, 14; *Jos.* xxiv, 19; *Jér.* vii, 9, al.).

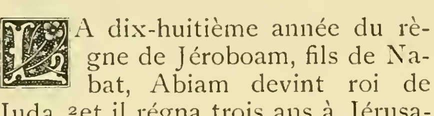
23. *Des hauts lieux* (Vulg. *des autels*) *:* c'étaient soit des édicules, soit des tentes faites de tapis de riches couleurs, et dressées sur des collines à l'imitation du tabernacle (*Exod.* xxvii, 16. Comp. la *tente sacrée* des Carthaginois). — *Des statues*, ou plutôt des *pierres dressées* (*Gen.* xxviii, 18; xxxi, 13). — *Des idoles :* voy. vers. 15. — *Tout arbre vert*, de grands arbres isolés qui servaient souvent de limites entre les territoires et de lieu de repos aux voyageurs (*Deut.* xii, 2).

sur toute colline élevée et sous tout arbre vert. 24 Il y eut même des prostitués dans le pays. Ils imitèrent toutes les abominations des nations que Jéhovah avait chassées devant les enfants d'Israël.

25 La cinquième année du règne de Roboam, Sésac, roi d'Egypte, monta contre Jérusalem. 26 Il prit les trésors de la maison de Jéhovah et les trésors de la maison du roi : il prit tout. Il prit les boucliers d'or que Salomon avait faits. 27 A leur place, le roi Roboam fit des boucliers d'airain, et il les remit aux mains des chefs des coureurs qui gardaient l'entrée de la maison du roi. 28 Chaque fois que le roi allait à la maison de Jéhovah, les coureurs les portaient; et ils les rapportaient ensuite dans la chambre des coureurs.

29 Le reste des actions de Roboam, et tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda. 30 Il y eut toujours guerre entre Roboam et Jéroboam. 31 Roboam se coucha avec ses pères, et il fut enterré avec ses pères dans la ville de David. Sa mère s'appelait Naama, l'Ammonite, et Abiam, son fils, régna à sa place.

CHAP. XV. — Abiam et Asa, rois de Juda. Nadab, Baasa, rois d'Israël.

Ch. XV. 
LA dix-huitième année du règne de Jéroboam, fils de Nabat, Abiam devint roi de Juda, 2 et il régna trois ans à Jérusalem. Sa mère se nommait Maacha, fille d'Abessalom. 3 Il marcha dans tous les péchés que son père avait commis avant lui, et son cœur n'était pas tout entier à Jéhovah, comme l'avait été le cœur de David, son père. 4 Mais à cause de David Jéhovah, son Dieu, lui donna une lampe à Jérusalem, en établissant son fils après lui et en laissant subsister Jérusalem. 5 Car David avait fait ce qui est droit aux yeux de Jéhovah, et il ne s'était détourné pendant toute sa vie d'aucun des commandements qu'il en avait reçus, excepté dans l'affaire d'Urie, le Héthéen. 6 Il y eut guerre entre Roboam et Jéroboam, tant qu'il vécut.

7 Le reste des actions d'Abiam, et tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans

---

24. *Des prostitués* (litt. *consacrés*), hommes ou jeunes gens consacrés à la déesse chananéenne de la nature (Astarté), honorée plus tard sous le nom de *Mère des dieux* et de *Déesse Syrienne* (S. Jérôme).

25. *Sésac :* voy. xi, 40. Sa campagne contre le royaume de Juda est racontée avec plus de détails II *Paral.* xii, 2-9, et surtout dans la célèbre inscription ou bas-relief de Karnak que lui-même fit graver et qui s'est conservée jusqu'à nous. Plusieurs détails de cette inscription font penser qu'il entreprit cette expédition à l'instigation de Jéroboam, afin d'aider ce dernier à établir sa domination sur un certain nombre de villes des dix tribus restées fidèles à Roboam.

26. *Les boucliers d'or :* voy. x, 17.

27. *Coureurs*, les gardes du roi, qui veillaient à la porte de son palais et l'accompagnaient dans les marches solennelles; ils rappellent les 300 *celeres* que Romulus avait attachés à sa personne. Vulg., *porteurs de boucliers*.

28. *Le roi allait à la maison de Jéhovah :* quoique Roboam favorisât et peut-être pratiquât en secret l'idolâtrie (vers. 22-24; xv, 3, 12; II *Paral.* xii, 1), il professait toujours en public la religion de Jéhovah, et assistait en apparat aux cérémonies du temple. C'est ce qu'avait fait Salomon (ix, 25).

29. *Chroniques des rois de Juda :* voy. la préface.

30. *Guerre*, état de guerre, et sans doute aussi des combats livrés : comp. II *Paral.* xii, 15.

31. *Abiam*, c.-à-d. père de la mer, est toujours appelé dans les Paralipomènes *Abia* (Vulg. *Abias*), c.-à-d. Jéhovah est mon père. Quelques interprètes conjecturent que ce dernier nom était le véritable, mais qu'on l'aurait changé en *Abiam*, pour ne pas laisser le nom de Jéhovah associé à celui d'un si mauvais roi.

CHAP. XV.

2. *Trois ans*, plus exactement deux ans et quelques mois : comp. les vers. 1 et 9. — *Maacha* (appelée une fois ailleurs, II *Par.* xiii, 2, *Michaïa*, par une erreur de copiste), *fille*, dans le sens de *petite-fille*, *d'Abassalom*, si, comme il paraît certain, ce personnage est le même qu'*Absalom*, le fils de David,

nem collem excelsum, et subter omnem arborem frondosam : 24. sed et effeminati fuerunt in terra, feceruntque omnes abominationes gentium, quas attrivit Dominus ante faciem filiorum Israel.

25. In quinto autem anno regni Roboam, ascendit Sesac rex Ægypti in Jerusalem, 26. et tulit thesauros domus Domini, et thesauros regios, et universa diripuit : scuta quoque aurea, quæ [d]fecerat Salomon : 27. pro quibus fecit rex Roboam scuta ærea, et tradidit ea in manum ducum scutariorum, et eorum qui excubabant ante ostium domus regis. 28. Cumque ingrederetur rex in domum Domini, portabant ea qui præeundi habebant officium : et postea reportabant ad armamentarium scutariorum.

[d] Supra 10, 16.

29. Reliqua autem sermonum Roboam, et omnia quæ fecit, ecce scripta sunt in Libro sermonum dierum regum Juda. 30. Fuitque bellum inter Roboam et Jeroboam cunctis diebus. 31. Dormivitque Roboam cum patribus suis, et sepultus est cum eis in civitate David : nomen autem matris ejus Naama Ammonitis : et regnavit Abiam filius ejus pro eo.

CAPUT XV.

Impio Abiæ regi Judæ succedit pius filius Asa, qui adversus Baasan regem Israel prœliatur, impetrato a Benadad rege Syriæ auxilio. Asæ morienti succedit filius Josaphat : et Baasa Nadab filium Jeroboam cum universa cognatione occidit, et pro eo regnat super Israel viginti quatuor annis, impius post impium.



GITUR in octavo decimo anno regni Jeroboam filii Nabat, regnavit Abiam super Judam. 2. Tribus annis regnavit in Jerusalem : [a]nomen matris ejus Maacha filia Abessalom. 3. Ambulavitque in omnibus peccatis patris sui, quæ fecerat ante eum : nec erat cor ejus perfectum cum Domino Deo suo, sicut cor David patris ejus. 4. Sed propter David dedit ei Dominus Deus suus lucernam in Jerusalem, ut suscitaret filium ejus post eum, et statueret Jerusalem : 5. eo quod fecisset David rectum in oculis Domini, et non declinasset ab omnibus, quæ præceperat ei cunctis diebus vitæ suæ, [b]excepto sermone Uriæ Hethæi. 6. Attamen bellum fuit inter Roboam, et Jeroboam omni tempore vitæ ejus.

[a] 2 Par. 13, 2.

[b] 2 Reg. 11, 4.

7. Reliqua autem sermonum Abiam, et omnia quæ fecit, nonne hæc scripta sunt in Libro verborum

---

dont l'unique (?) fille Thamar (II *Rois*, xiv, 27) aurait épousé Uriel de Gabaon (II *Paral.* xiii, 2). Ainsi Maacha portait le nom de son arrière-grand-mère (II *Rois*, iii, 3). Elle était la favorite de Roboam (II *Paral.* xi, 21).

3. *Son cœur n'était pas tout entier;* il l'était en partie (vers. 15; II *Paral.* xiii, 10-12).

4. *A cause de David*, en considération de la piété de ce roi et des promesses qui lui avaient été faites (II *Rois*, vii). — *Une lampe*, un successeur sur le trône : comp. xi, 36.

C'est un fait bien digne d'attention et bien difficile à expliquer pour quiconque nie l'action providentielle de Dieu, que la stabilité de la succession royale en Juda et son excessive instabilité en Israël. Une seule famille, celle de David, occupe le trône de Juda depuis le commencement jusqu'à la fin, durant près de quatre siècles, tandis qu'on compte en Israël jusqu'à neuf changements de dynastie dans l'espace de 250 ans.

5. *L'affaire d'Urie :* voy. II *Rois*, xi et xii.

6. Ce verset est diversement interprété. Ou bien c'est la répétition pure et simple de xiv, 30 : *il y eut* (ou *il y avait eu*) *guerre... tant que vécut Roboam :* l'auteur rappellerait ce fait pour préparer le vers. 7, et faire entendre au lecteur qu'Abiam, en faisant la guerre à Jéroboam, avait hérité de son père cette situation ; — ou bien, avec Keil : *la guerre* commencée *entre Roboam et Jéroboam se continua tant que vécut Abiam.*

7. *Il y eut guerre :* voy. II *Paral.* xiii, 3-20.

le livre des Chroniques des rois de
Juda. Il y eut guerre entre Abiam et
Jéroboam. 8 Abiam se coucha avec
ses pères, et on l'enterra dans la ville
de David. Asa, son fils, régna à sa
place.

9 La vingtième année de Jéroboam,
roi d'Israël, Asa devint roi de Juda,
10 et il régna quarante et un ans à Jé-
rusalem. Sa mère s'appelait Maacha,
fille d'Abessalom.

11 Asa fit ce qui est droit aux yeux
de Jéhovah, comme David, son père.
12 Il fit disparaître du pays les prosti-
tués et enleva toutes les idoles que
ses pères avaient faites. 13 Et même
il ôta la dignité de reine-mère à
Maacha sa mère, parce qu'elle avait
fait une idole pour Astarté. Asa
abattit son idole et la brûla au tor-
rent de Cédron. 14 Mais les hauts
lieux ne disparurent point, quoique
le cœur d'Asa fut tout entier à Jého-
vah pendant toute sa vie. 15 Il mit
dans la maison de Jéhovah les cho-
ses consacrées par son père et par
lui-même, de l'argent, de l'or et des
vases.

16 Il y eut guerre entre Asa et
Baasa, roi d'Israël, pendant toute leur
vie. 17 Baasa, roi d'Israël, monta con-
tre Juda, et il bâtit Rama pour em-
pêcher les gens d'Asa de sortir et
d'entrer. 18 Asa prit tout l'argent et
tout l'or qui étaient restés dans les
trésors de la maison de Jéhovah et
les trésors de la maison du roi, et les
ayant mis entre les mains de ses ser-
viteurs, il envoya ces derniers vers
Ben-Hadad, fils de Tabremon, fils de
Hézion, roi de Syrie, qui habitait à
Damas, en disant : 19 "Qu'il y ait une
alliance entre toi et moi, *comme il y*
en avait une entre ton père et mon
père. Je t'envoie un présent en ar-
gent et en or. Va, romps ton alliance
avec Baasa, roi d'Israël, afin qu'il
s'éloigne de moi." 20 Ben-Hadad con-
sentit à la demande du roi Asa ; il
envoya les chefs de son armée contre
les villes d'Israël, et il battit Ahion,
Dan, Abel-Beth-Maacha, tout Cen-
néroth et tout le pays de Nephthali.
21 Baasa l'ayant appris, cessa de bâ-
tir Rama, et resta à Thersa. 22 Le
roi Asa fit convoquer tout Juda, sans
exempter personne ; et ils emportè-
rent les pierres et le bois avec les-
quels Baasa construisait Rama, et le
roi Asa s'en servit pour bâtir Gabaa
de Benjamin et Maspha.

23 Le reste de toutes les actions
d'Asa, tous ses exploits, et tout ce
qu'il a fait, et les villes qu'il a bâties,
cela est écrit dans le livre des Chro-

10. *Fille*, petite-fille (vers. 2). *Maacha* garda quelque temps la haute position de reine-mère ; peut-être la mère d'Asa était-elle morte.

12. *Prostitués :* voy. xiv, 24. — *Idoles*, hébr. *gilloulim*, litt. *ordures, crottes*, d'après les rabbins, mais plus vraisemblablement *masses informes* de bois ou de pierre.

13. *Dignité de reine-mère :* voy. xiv, 21.— *Une idole*, litt. *un objet de terreur ;* selon d'autres, *un objet d'horreur*, peut-être un phallus, symbole de la vertu fécondante mâle, à côté d'Astarté, symbole féminin. — *Abattit*, litt. *coupa*, son idole, qui était fichée en terre, comme l'image même d'Astarté. — *Au torrent de Cédron*, sans doute de peur que les cendres mêmes ne souillassent la ville sainte.

Vulgate : ... *sa mère, afin qu'elle ne présidât plus aux cérémonies de Priape et dans le bois qu'elle lui avait consacré. Il détruisit sa caverne, et brisa le simulacre très obscène, et le brûla*, etc.

14. Asa ne parvint pas à faire disparaître tous les *hauts lieux*, où le peuple rendait à Jéhovah un culte privé extra-légal, et se livrait peut-être à des pratiques idolâtriques, surtout loin des villes, dans des districts écartés, où l'autorité royale se faisait difficilement sentir.

15. *Il mit*, la 15e année de son règne (II *Paral.* xv, 10, 18). — *Les choses consacrées* à Dieu, probablement le butin fait par son père Abiam sur Jéroboam (II *Paral.* xiii, 16-19), et par Asa lui-même sur les Ethiopiens (II *Paral.* xiv, 12).

16. *Il y eut guerre :* ici, comme partout ailleurs, notre auteur se montre sobre de détails sur les événements militaires ; il a besoin d'être complété par II *Paral.* xiii sv. — *Baasa :* voy. vers. 33.

17. *Il bâtit* (fortifia) *Rama* (c.-à-d. *hauteur*), ville située entre Béthel et Jérusalem, à 2 lieues seulement de cette dernière. Maître de Rama, le roi d'Israël menaçait la ca-

[c] 2 Par. 13, 3. dierum regum Juda? Fuitque [c] prœlium inter Abiam et inter Jeroboam. 8. Et dormivit Abiam cum patribus suis, et sepelierunt eum in civitate David : [d] 2 Par. 14, 1. [d] regnavitque Asa filius ejus pro eo.

9. In anno ergo vigesimo Jeroboam regis Israel regnavit Asa rex Juda, 10. et quadraginta et uno anno regnavit in Jerusalem. Nomen matris ejus Maacha, filia Abessalom.

11. Et fecit Asa rectum ante conspectum Domini, sicut David pater ejus : 12. et abstulit effeminatos de terra, purgavitque universas sordes idolorum, quæ fecerant patres ejus. 13. Insuper et Maacham matrem suam amovit, ne esset princeps in sacris Priapi, et in luco ejus, quem consecraverat : subvertitque specum ejus, et confregit simulacrum turpissimum, et combussit in Torrente Cedron : 14. excelsa autem non abstulit. Verumtamen cor Asa perfectum erat cum Domino cunctis diebus suis : 15. et intulit ea, quæ sanctificaverat pater suus, et voverat, in domum Domini, argentum et aurum, et vasa.

16. Bellum autem erat inter Asa, et Baasa regem Israel cunctis diebus eorum. [e] 2 Par. 16, 1. 17. [e] Ascendit quoque Baasa rex Israel in Judam, et ædificavit Rama, ut non posset quispiam egredi vel ingredi de parte Asa regis Juda. 18. Tollens itaque Asa omne argentum, et aurum, quod remanserat in thesauris domus Domini, et in thesauris domus regiæ, dedit illud in manus servorum suorum : et misit ad Benadad filium Tabremon filii Hezion, regem Syriæ, qui habitabat in Damasco, dicens : 19. Fœdus est inter me et te, et inter patrem meum et patrem tuum : ideo misi tibi munera, argentum et aurum : et peto ut venias, et irritum facias fœdus, quod habes cum Baasa rege Israel, et recedat a me. 20. Acquiescens Benadad regi Asa, misit principes exercitus sui in civitates Israel, et percusserunt Ahion, et Dan, et Abeldomum Maacha, et universam Cenneroth, omnem scilicet terram Nephthali. 21. Quod cum audisset Baasa, intermisit ædificare Rama, et reversus est in Thersa. 22. Rex autem Asa nuntium misit in omnem Judam dicens : Nemo sit excusatus : et tulerunt lapides de Rama, et ligna ejus, quibus ædificaverat Baasa, et exstruxit de eis rex Asa Gabaa Benjamin, et Maspha.

23. Reliqua autem omnium sermonum Asa, et universæ fortitudines ejus, et cuncta quæ fecit, et civitates, quas exstruxit, nonne hæc scripta sunt in Libro verborum die-

---

pitale du royaume de Juda et lui coupait toute communication avec le nord.

18. *Qui étaient restés* (LXX, *qui furent trouvés*) : après le pillage de Jérusalem par Sésac (xiv, 26), il ne *restait*, dans ces deux trésors que ce qu'y avait mis Asa (vers. 15). — *Ben-Hadad*, c.-à-d. fils de Hadad, le soleil personnifié, ou divinité solaire.

19. *Qu'il y ait;* ou bien, avec la Vulg., *il y a une alliance entre toi et moi, entre mon père et ton père.* C'est peut-être grâce à son alliance avec Tabremon qu'Abiam avait remporté la victoire sur Jéroboam (II *Paral.* xiii, 17 sv.) Baasa avait réussi à prendre la place du roi de Juda dans l'amitié des rois de Syrie.

20. *Il battit*, ravagea, *Ahion*, auj. ruines nommées *Tell Dibbin*, au N. O. de Dan, dans la charmante plaine de Merj-Ayoun (prairie des fontaines). — *Dan*, auj. *Tell el-Kadi :* voy. *Jos.* xix, 47. — *Abel-Beth-Maacha*, ou *Abel-Maïm* (Abel sur les eaux) : voy. II *Rois*, xx, 14. — *Tout* le district qui entoure la ville de *Cennéroth*, à l'O. du lac de Génésareth (*Jos.* xi, 2). — *Et* (Vulg. *savoir*), *tout* le territoire de *Nephthali*, dont les villes ci-dessus nommées étaient les forteresses.

21. *Thersa :* voy. xiv, 17.

22. *Gabaa de Benjamin*, auj. Djéba (*Jos.* xviii, 24), située dans une forte position, au sommet d'une colline et sur le bord de l'ouadi Souweinit, à une lieue au N. de Rama. — *Maspha*, sur la route de Samarie, *Jos.* xiii, 26. Asa reculait ainsi de Jérusalem sa ligne de défense vis-à-vis du royaume du Nord.

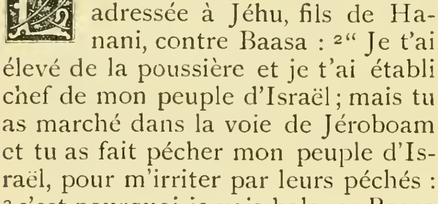
23. *Les pieds malades :* voy. II *Paral.* xvi, 12.

niques des rois de Juda. Toutefois,
au temps de sa vieillesse, il eut les
pieds malades. 24 Asa se coucha avec
ses pères et il fut enterré avec ses
pères dans la ville de David, son
père; et Josaphat, son fils, régna à sa
place.

25 Nadab, fils de Jéroboam, devint
roi d'Israël la seconde année d'Asa,
roi de Juda, et il régna deux ans sur
Israël. 26 Il fit ce qui est mal aux
yeux de Jéhovah, et il marcha dans
la voie de son père et dans les pé-
chés que son père avait fait commet-
tre à Israël. 27 Baasa, fils d'Ahias, de
la maison d'Issachar, conspira contre
lui et le frappa à Gebbéthon, qui
appartenait aux Philistins, car Na-
dab et tout Israël faisaient le siège
de Gebbéthon. 28 Baasa le mit à mort
la troisième année d'Asa, roi de Juda,
et il régna à sa place. 29 Lorsqu'il fut
devenu roi, il frappa toute la mai-
son de Jéroboam, il détruisit tout ce
qui respirait, sans laisser échapper
personne, selon la parole que Jého-
vah avait dite par son serviteur Ahias
de Silo, 30 à cause des péchés que Jé-
roboam avait commis, et qu'il avait
fait commettre à Israël, irritant ainsi
Jéhovah, le Dieu d'Israël.
31 Le reste des actions de Nadab,
et tout ce qu'il a fait, cela est écrit
dans le livre des Chroniques des rois
d'Israël. 32 Il y eut guerre entre Asa
et Baasa pendant toute leur vie.

33 La troisième année d'Asa, roi de
Juda, Baasa, fils d'Ahias, devint roi
sur tout Israël à Thersa, et il régna
vingt-quatre ans. 34 Il fit ce qui est
mal aux yeux de Jéhovah, et il mar-
cha dans la voie de Jéroboam et dans
les péchés que Jéroboam avait fait
commettre à Israel.

CHAP. XVI. — Baasa, Ela, Zambri et Amri, rois d'Israël.
Commencements d'Achab.



Ch. XVI. LA parole de Jéhovah fut ainsi
adressée à Jéhu, fils de Ha-
nani, contre Baasa : 2 " Je t'ai
élevé de la poussière et je t'ai établi
chef de mon peuple d'Israël; mais tu
as marché dans la voie de Jéroboam
et tu as fait pécher mon peuple d'Is-
raël, pour m'irriter par leurs péchés :
3 c'est pourquoi je vais balayer Baasa
et sa maison, et je rendrai ta maison
semblable à la maison de Jéroboam,
fils de Nabat. 4 Celui de la maison de
Baasa qui mourra dans la ville sera
mangé par les chiens, et celui des
siens qui mourra dans les champs
sera mangé par les oiseaux du ciel. "
5 Le reste des actions de Baasa, ce
qu'il a fait et ses exploits, cela est
écrit dans la Chronique des rois d'Is-
raël. 6 Baasa se coucha avec ses pères
et il fut enterré à Thersa; et Ela, son
fils, régna à sa place.
7 La parole de Jéhovah se fit aussi
entendre par le prophète Jéhu, fils de
Hanani, contre Baasa et contre sa
maison, à cause de tout le mal qu'il

24. *Fut enterré :* voy. II *Paral.* xvi, 14.

25. *Deux ans*, en chiffres ronds, mais un peu moins en réalité : comp. vers. 28. C'est dans ce sens large qu'il faut entendre d'autres indications du même genre.

27. *De la maison*, de la petite et paisible tribu *d'Issachar* (*Gen.* xlix, 15). C'est sans doute à son audace et à ses talents militaires (xvi, 2), non à sa tribu ni à sa position sociale, que Baasa dut son élévation au trône. — *Nadab*, dont Baasa était peut-être l'un des capitaines. — *Gebbéthon*, ville lévitique située dans la Séphéla, (*Jos.* xix, 44) que les Philistins avaient enlevée à Juda, et que Nadab essayait de reconquérir (comp. xvi, 15).

29. Selon la parole : voy. xiv, 10, 14.

32. Répétition du vers. 16 : est-ce une méprise du copiste? Ne faudrait-il pas lire *Nadab* au lieu de Baasa? Ou bien l'auteur, qui avait sous les yeux les *Chroniques des rois d'Israël*, n'en aurait-il pas extrait cette phrase, après avoir reproduit (vers. 16) une phrase toute semblable tirée des *Chroniques des rois de Juda*, sans se faire le moindre scrupule littéraire de cette répétition?

rum regum Juda? Verumtamen in
tempore senectutis suæ doluit pedes. 24. Et dormivit cum patribus suis, et sepultus est cum eis in Civitate David patris sui. [f]Regnavitque Josaphat filius ejus pro eo.

[f] 2 Par. 17, 1.

25. Nadab vero filius Jeroboam regnavit super Israel anno secundo Asa regis Juda : regnavitque super Israel duobus annis. 26. Et fecit quod malum est in conspectu Domini, et ambulavit in viis patris sui, et in peccatis ejus, quibus peccare fecit Israel. 27. Insidiatus est autem ei Baasa filius Ahiæ de domo Issachar, et percussit eum in Gebbethon, quæ est urbs Philisthinorum : siquidem Nadab et omnis Israel obsidebant Gebbethon. 28. Interfecit ergo illum Baasa in anno tertio Asa regis Juda, et regnavit pro eo. 29. Cumque regnasset, [g]percussit omnem domum Jeroboam : non dimisit ne unam quidem animam de semine ejus, donec deleret eum juxta verbum Domini, [h]quod locutus fuerat in manu servi sui Ahiæ Silonitis, 30. propter peccata Jeroboam, quæ peccaverat, et quibus peccare fecerat Israel : et propter delictum, quo irritaverat Dominum Deum Israel.

[g] Infra 21, 22.

[h] Supra 14, 10.

31. Reliqua autem sermonum Nadab, et omnia quæ operatus est, nonne hæc scripta sunt in Libro verborum dierum regum Israel? 32. Fuitque bellum inter Asa, et Baasa regem Israel cunctis diebus eorum.

33. Anno tertio Asa regis Juda regnavit Baasa filius Ahiæ, super omnem Israel in Thersa viginti quatuor annis. 34. Et fecit malum coram Domino, ambulavitque in via Jeroboam, et in peccatis ejus, quibus peccare fecit Israel.

CAPUT XVI.

Jehu propheta prædicit regis Baasæ et domus ipsius subversionem, cui mortuo succedit filius Ela, quem impius Zambri occidit, eoque regnum invadente, elegit Israel Amri; quo impio regnum obtinente, Zambri se cum domo regia succendit : mortuo autem Amri succedit filius impiissimus Achab, qui Jezabel duxit uxorem; et ejus tempore reædificatur Jericho, sed non impune.


FACTUS est autem sermo Domini ad Jehu filium Hanani contra Baasa, dicens : 2. Pro eo quod exaltavi te de pulvere, et posui te ducem super populum meum Israel, tu autem ambulasti in via Jeroboam, et peccare fecisti populum meum Israel, ut me irritares in peccatis eorum : 3. ecce, ego demetam posteriora Baasa, et posteriora domus ejus : et faciam domum tuam sicut domum Jeroboam filii Nabat. 4. [a]Qui mortuus fuerit de Baasa in civitate, comedent eum canes : et qui mortuus fuerit ex eo in regione, comedent eum volucres cœli.

[a] Supra 14, 11.

5. [b]Reliqua autem sermonum Baasa, et quæcumque fecit, et prœlia ejus, nonne hæc scripta sunt in Libro verborum dierum regum Israel? 6. Dormivit ergo Baasa cum patribus suis, sepultusque est in Thersa : et regnavit Ela filius ejus pro eo.

[b] 2 Par. 16, 1.

7. Cum autem in manu Jehu filii Hanani prophetæ verbum Domini factum esset contra Baasa, et contra domum ejus, et contra omne malum, quod fecerat coram Domino, ad irritandum eum in operibus ma-

CHAP. XVI.

1. *Hanani*, père de Jéhu, était *voyant* d'Asa dans le royaume de Juda (II *Paral.* vii, 10). Son fils Jéhu, qui remplit ici la même fonction dans le royaume d'Israël, se retrouve plus tard habitant Jérusalem, où il prophétisa sous Josaphat (II *Paral.* xix, 2 sv.). Il doit avoir atteint une extrême vieillesse, car il survécut à Josaphat, dont il écrivit l'histoire (*ibid.* xx, 34).

2. *Je t'ai élevé :* comp. la prophétie d'Ahias sur Jéroboam, xiv, 7 sv.

7. *Se fit*, s'était fait *entendre :* vers. 2 sv. — L'œuvre de ses mains, les veaux d'or et autres idoles. — *Il avait frappé cette maison;* litt., *il l'avait frappé*, savoir, ajoute la

avait fait sous les yeux de Jéhovah,
en l'irritant par l'œuvre de ses mains
et en devenant semblable à la mai-
son de Jéroboam, mais encore parce
qu'il avait frappé cette maison.

[8]La vingt-sixième année d'Asa,
roi de Juda, Ela, fils de Baasa, devint
roi d'Israël à Thersa, et il régna deux
ans. [9]Son serviteur Zambri, chef de
la moitié des chars, conspira contre
lui. Ela était à Thersa, buvant et
s'enivrant dans la maison d'Arsa, qui
était préfet de la maison *du roi* à
Thersa. [10]Zambri entra, le frappa et
le tua, la vingt-septième année d'Asa,
roi de Juda, et il régna à sa place.
[11]Lorsqu'il fut devenu roi et qu'il fut
assis sur son trône, il frappa toute la
maison de Baasa, ne laissant vivre
aucun enfant mâle, ni aucun de ses
parents et de ses amis. [12]C'est ainsi
que Zambri détruisit toute la mai-
son de Baasa, selon la parole que
Jéhovah avait dite contre Baasa par
Jéhu, le prophète, [13]à cause de tous
les péchés que Baasa et Ela, son
fils, avaient commis et qu'ils avaient
fait commettre à Israël, irritant par
leurs idoles Jéhovah, le Dieu d'Israël.
[14]Le reste des actions d'Ela, et
tout ce qu'il a fait, cela est écrit
dans le livre des Chroniques des rois
d'Israël.

[15]La vingt-septième année d'Asa,
roi de Juda, Zambri fut roi pendant
sept jours à Thersa. Le peuple était
alors campé vis-à-vis de Gebbéthon,
qui appartenait aux Philistins. [16]Et
le peuple qui campait, apprit cette
nouvelle : " Zambri a conspiré, et
même il a tué le roi! " Le jour même,
dans le camp, tout Israël établit pour
roi d'Israël Amri, chef de l'armée.
[17]Amri et tout Israël avec lui mon-
tèrent de Gebbéthon et vinrent assié-
ger Thersa. [18]Lorsqu'il vit la ville
prise, Zambri se retira dans la cita-
delle de la maison du roi et brûla sur
lui la maison du roi. C'est ainsi qu'il
mourut, [19]à cause des péchés qu'il
avait commis en faisant ce qui est
mal aux yeux de Jéhovah et en mar-
chant dans la voie de Jéroboam et
dans le péché que Jéroboam avait
commis pour faire pécher Israël.
[20]Le reste des actions de Zambri,
et le complot qu'il forma, cela est
écrit dans le livre des Chroniques des
rois d'Israël.
[21]Le peuple d'Israël se divisa alors
en deux partis : une moitié du peu-
ple était pour Thebni, fils de Gineth,
pour le faire roi, et l'autre moitié
était pour Amri. [22]Ceux qui suivaient
Amri l'emportèrent sur ceux qui sui-
vaient Thebni, fils de Gineth. Thebni
mourut, et Amri régna.
[23]La trente-unième année d'Asa,
roi de Juda, Amri devint roi d'Israël,
et il régna douze ans. [24]Lorsqu'il eut
régné six ans à Thersa, il acheta de
Somer la montagne de Samarie pour
deux talents d'argent; puis il bâtit
sur la montagne, et il donna à la ville

Vulg., *Hanani le prophète;* mais voy. II *Paral.* xix, 2 et v. 1 note.

8. *Deux ans :* un an et une partie de l'année suivante.

9. *Zambri*, mettant à profit l'absence de l'armée et des officiers occupés au siège de Gebbéthon (vers. 15). — *Chars;* Vulg., *cavaliers.* — *Arsa*, qui avait invité chez lui le roi à un festin, était sans doute du complot. — *Préfet*, intendant : sous Salomon, cette fonction donnait le rang de *sar* ou prince.

11. *Ses parents;* litt. ses vengeurs (hébr. *goalaiv*), à qui incombait spécialement le devoir de venger le meurtre. — *Ses amis*, ses conseillers et officiers.

15. *Sept jours :* c'était à peu près le temps nécessaire pour que la nouvelle de son usurpation arrivât au camp de Gebbéthon (xv, 27) et que l'armée pût revenir à Thersa. — *Le peuple*, l'armée.

16. *Tout Israël*, toute l'armée, etc. : ce passage de l'histoire sacrée rappelle la pratique favorite des armées romaines au temps de l'empire : dès qu'arrivait dans le camp la nouvelle de l'assassinat de l'empereur à Rome ou ailleurs, aussitôt les soldats proclamaient leur propre général et le revêtaient de la pourpre.

18. *La citadelle*, la partie la plus élevée et la plus forte du palais.

nuum suarum, ut fieret sicut domus Jeroboam : ob hanc causam occidit eum, hoc est, Jehu filium Hanani, prophetam.

8. Anno vigesimo sexto Asa regis Juda, regnavit Ela filius Baasa super Israel in Thersa duobus annis. 9. Et rebellavit contra eum servus suus Zambri, dux mediæ partis equitum : erat autem Ela in Thersa bibens, et temulentus in domo Arsa præfecti
c 4 Reg. 9, 31. Thersa. 10. [c]Irruens ergo Zambri, percussit, et occidit eum anno vigesimo septimo Asa regis Juda, et regnavit pro eo. 11. Cumque regnasset, et sedisset super solium ejus, percussit omnem domum Baasa, et non dereliquit ex ea mingentem ad parietem, et propinquos et amicos ejus. 12. Delevitque Zambri omnem domum Baasa, juxta verbum Domini, quod locutus fuerat ad Baasa in manu Jehu prophetæ, 13. propter universa peccata Baasa, et peccata Ela filii ejus, qui peccaverunt, et peccare fecerunt Israel provocantes Dominum Deum Israel in vanitatibus suis.

14. Reliqua autem sermonum Ela, et omnia quæ fecit, nonne hæc scripta sunt in Libro verborum dierum regum Israel?

15. Anno vigesimo septimo Asa regis Juda, regnavit Zambri septem diebus in Thersa : porro exercitus obsidebat Gebbethon urbem Philisthinorum. 16. Cumque audisset rebellasse Zambri, et occidisse regem, fecit sibi regem omnis Israel Amri, qui erat princeps militiæ super Israel in die illa in castris. 17. Ascendit ergo Amri, et omnis Israel cum eo de Gebbethon, et obsidebant Thersa. 18. Videns autem Zambri quod expugnanda esset civitas, ingressus est palatium, et succendit se cum domo regia : et mortuus est 19. in peccatis suis, quæ peccaverat faciens malum coram Domino, et ambulans in via Jeroboam, et in peccato ejus, quo fecit peccare Israel.

20. Reliqua autem sermonum Zambri, et insidiarum ejus, et tyrannidis, nonne hæc scripta sunt in Libro verborum dierum regum Israel?

21. Tunc divisus est populus Israel in duas partes : media pars populi sequebatur Thebni filium Gineth, ut constitueret eum regem : et media pars Amri. 22. Prævaluit autem populus, qui erat cum Amri, populo qui sequebatur Thebni filium Gineth : mortuusque est Thebni, et regnavit Amri.

23. Anno trigesimo primo Asa regis Juda regnavit Amri super Israel, duodecim annis : in Thersa regnavit sex annis. 24. Emitque montem Samariæ a Somer duobus talentis argenti : et ædificavit eum, et vocavit nomen civitatis, quam exstruxerat, nomine Somer domini

19. *Péchés qu'il avait commis*, avant de monter sur le trône, et qu'il était tout résolu à commettre après être devenu roi.

21 sv. *Le peuple d'Israël :* l'armée, ou la nation en général? La compétition dura quatre ans (comp. les vers. 15, 23 et 29); elle se termina par la mort de Thebni, qui périt sans doute dans un combat.

23. Les *douze ans* commencent à la vingt-septième année d'Asa ; ils comprennent, par conséquent, les quatre années que dura la compétition.

24. *Six ans*, à partir de la mort de Thebni, ou de la trente-unième année d'Asa. Amri ne résida donc à Samarie que les deux dernières années de son règne. — *La montagne de Samarie*, colline oblongue, aux flancs raides, mais non inaccessibles, surmontée d'un assez vaste plateau, et située au centre des montagnes d'Israël : politiquement et militairement, Amri ne pouvait faire un meilleur choix. — *Deux talents d'argent*, de 18 à 20 mille fr. — *Samarie* est le nom grec correspondant à l'hébr. *Schomeron :* ce mot (rac. *schamar*, garder) éveillait dans l'esprit d'un hébreu l'idée de *mont de la garde* ou *du guet;* c'est sans doute pour cette raison qu'Amri le donna à sa nouvelle capitale. Hérode, qui l'agrandit et la fortifia, l'appela *Sébaste*, en l'honneur d'Auguste. Son emplacement est marqué aujourd'hui par le village de *Sébastiyéh*, corruption arabe de Sébaste.

construite par lui le nom de Samarie,
du nom de Somer, à qui la montagne
appartenait. 25 Amri fit ce qui est mal
aux yeux de Jéhovah et il agit plus
mal que tous ceux qui avaient été
avant lui. 26 Il marcha dans toute la
voie de Jéroboam, fils de Nabat, et
dans les péchés que Jéroboam avait
fait commettre à Israël, irritant par
leurs idoles Jéhovah, le Dieu d'Israël.

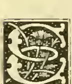
27 Le reste des actions d'Amri, ce
qu'il a fait, et ses exploits, cela est
écrit dans le livre des Chroniques des
rois d'Israël. 28 Amri se coucha avec
ses pères, et il fut enterré à Samarie.
Achab, son fils, régna à sa place.

29 Achab, fils d'Amri, devint roi
d'Israël la trente-huitième année
d'Asa, roi de Juda, et il régna vingt-
deux ans sur Israël à Samarie.
30 Achab, fils d'Amri, fit ce qui est
mal aux yeux du Seigneur, plus que
tous ceux qui avaient été avant lui.
31 Comme si c'eût été *pour lui* peu de
chose de marcher dans les péchés de
Jéroboam, fils de Nabat, il prit pour
femme Jézabel, fille d'Ethbaal, roi
des Sidoniens, et il alla servir Baal
et se prosterner devant lui. 32 Il éleva
un autel à Baal dans la maison de
Baal qu'il bâtit à Samarie, 33 et il fit
une idole d'Astarté. Achab fit plus
encore que tous les rois d'Israël pour
irriter Jéhovah, le Dieu d'Israël.

34 De son temps, Hiel de Béthel
bâtit Jéricho; il en jeta les fonde-
ments au prix d'Abiram, son pre-
mier-né, et il en posa les portes au
prix de Ségub, son dernier fils, selon
la parole que le Seigneur avait dite
par Josué, fils de Nun.

CHAP. XVII. — Elie devant Achab : Annonce d'une sécheresse. Elie au torrent de Carith; chez la veuve de Sarephtha.

Chap. XVII.

Lie, le Thesbite, un des habi-
tants de Galaad, dit à Achab :
“ Jéhovah est vivant, le Dieu
d'Israël devant qui je me tiens! Il
n'y aura ces années-ci ni rosée ni
pluie, sinon à ma parole.”

25. *Il agit plus mal :* un passage de Michée (vi, 16) fait croire qu'il organisa le culte idolatrique par des règlements et des instructions qui passèrent à la postérité.

27. *Ses exploits*, peut-être dans la guerre, malheureuse d'ailleurs, qu'il soutint contre les Syriens de Damas (II *Par.* xx, 4, 34).

29. *Achab :* la fin de ce chap. nous donne une idée générale du règne d'Achab, dont nous trouverons le détail dans les chap. suivants (xvii-xxii).

30. *Plus que*, etc. : en introduisant le culte de Baal et en en faisant comme une religion d'Etat.

31. *Jézabel*, hébr. *Yzébel*, c.-à-d. *vierge*, en lat. *intacta*, ou bien *celle qui n'a pas encore enfanté*. — *Ethbaal* (c'est-à-dire *avec Baal*, ou bien *avec qui est Baal*), d'abord prêtre d'Astarté, puis assassin de Phélès son frère et son successeur comme roi de Tyr et de Sidon (Ménandre, cité par Josèphe). Son règne dura 32 ans. Il fonda une dynastie qui s'éteignit avec Pygmalion, son arrière-petit-fils et frère de Didon, la fondatrice de Carthage. — *Baal*, litt. *le Baal*, le Seigneur par excellence, principale divinité mâle des Phéniciens. C'était le dieu-soleil, principe de la vie physique, de toute fécondité dans la nature. Le siège principal de son culte était Tyr, où Hiram, le contemporain de David et de Salomon, lui avait élevé un temple magnifique, et dans ce temple une colonne d'or : car, dans ces temps reculés, ce Dieu n'était pas encore représenté par des statues ou images.

32. *Un autel*, ainsi qu'une colonne d'or, (IV *Rois*, iii, 2; x, 27. Vulg., *statue*) semblable à celle du temple de Tyr.

33. *Une idole*, litt. *l'idole d'Astarté*, divinité femelle en corrélation avec Baal (*Jug.* vi, 25). Sur la forme de cette idole ou représentation d'Astarté, voy. xiv, 23. Vulg., *un bois* sacré.

34. Ce verset a pour but de montrer la perversité de la nation à cette époque : un Israélite, bravant la défense et les menaces de Jéhovah, ose relever les murs de Jéricho! Voy. *Jos.* vi, 26. *Bâtit* doit s'entendre surtout de la reconstruction des murailles; car la ville, quoique bien amoindrie, n'avait jamais cessé d'être habitée.

montis, Samariam. 25. Fecit autem Amri malum in conspectu Domini, et operatus est nequiter super omnes, qui fuerunt ante eum. 26. Ambulavitque in omni via Jeroboam filii Nabat, et in peccatis ejus quibus peccare fecerat Israel : ut irritaret Dominum Deum Israel in vanitatibus suis.

27. Reliqua autem sermonum Amri, et prœlia ejus, quæ gessit, nonne hæc scripta sunt in Libro verborum dierum regum Israel? 28. Dormivitque Amri cum patribus suis, et sepultus est in Samaria : regnavitque Achab filius ejus pro eo.

29. Achab vero filius Amri regnavit super Israel anno trigesimo octavo Asa regis Juda. Et regnavit Achab filius Amri super Israel in Samaria viginti et duobus annis. 30. Et fecit Achab filius Amri malum in conspectu Domini super omnes, qui fuerunt ante eum. 31. Nec suffecit ei ut ambularet in peccatis Jeroboam filii Nabat : insuper duxit uxorem Jezabel filiam Ethbaal regis Sidoniorum. Et abiit, et servivit Baal, et adoravit eum. 32. Et posuit aram Baal in templo Baal, quod ædificaverat in Samaria, 33. et plantavit lucum : et addidit Achab in opere suo, irritans Dominum Deum Israel super omnes reges Israel, qui fuerunt ante eum.

34. [d] In diebus ejus ædificavit Hiel de Bethel, Jericho : in Abiram primitivo suo fundavit eam, et in Segub novissimo suo posuit portas ejus : juxta verbum Domini, quod locutus fuerat in manu Josue filii Nun. [d] Jos. 6, 26.

CAPUT XVII.

Elias cœlum triennio claudit, primumque pascitur a corvis, deinde a muliere Sarephtana, cujus hydria farinæ et lecythus olei non minuuntur; filius autem ipsius oratione Eliæ resuscitatur.



T dixit Elias Thesbites de habitatoribus Galaad ad Achab : [a] Vivit Dominus Deus Israel, in cujus conspectu sto, si erit annis his ros et pluvia, nisi juxta oris mei verba. [a] Eccli. 48, 1. Jac. 5, 17.

CHAP. XVII.

1. *Elie* (*Eliyahu*), c.-à-d. Jéhovah est mon Dieu : ce nom est l'expression de la vérité que proclame toute la vie de ce prophète, et comme une protestation contre le culte de Baal. — *Thesbite*, de la ville de Thisbé. La Bible ne mentionne qu'une ville de ce nom, située dans la tribu de Nephthali (*Tob.* i, 2, texte grec). Y en avait-il une autre *en Galaad*, à l'E. du Jourdain? Oui, d'après les LXX qui, lisant avec d'autres points voyelles le mot *mtthschbi*, traduisent, *Elie*, *le Thesbite*, *de Thesbé en Galaad.* La ponctuation massorétique, suivie par la Vulgate, laisse la question indécise ; car on peut expliquer *un des habitants de Galaad* en ce sens qu'Elie habitait comme étranger (hébr. *ger*) une tribu transjordanique, sans y être né ni incorporé. Voy. *Lév.* xxv, 42; *Jug.* xvii, 7.

Dit à Achab. La brusque apparition d'Elie a pour analogues celles d'Ahias (xi, 29), de Jehu (xvi, 1), de Sémaïas (II *Paral.* xi, 2), d'Azarias (*ibid.* xv, 1). Il est visible que Dieu suscita une série non interrompue de prophètes, aussi bien dans le royaume fidèle de Juda, que dans le royaume idolâtre d'Israël, afin qu'un témoignage lui fût constamment rendu devant le peuple de ces deux contrées, et que ceux qui abandonneraient son culte fussent sans excuse. A cette époque où l'autorité du roi avait introduit au sein d'Israël une grossière et monstrueuse idolâtrie, dépassant tout ce qu'on avait vu jusque là, et où l'apostasie complète des dix tribus semblait imminente, Dieu fit paraître successivement deux hommes d'une force de caractère non commune, et revêtus d'une merveilleuse puissance surnaturelle, avec la mission de combattre énergiquement l'impiété d'Achab, et de conserver dans le pays, s'il était possible, un reste de pieux Israélites. Le pouvoir miraculeux atteint, dans ces deux hommes, un rare degré de puissance, mais tout à fait en harmonie avec les nécessités morales du temps.

Jéhovah, etc. : aussi vrai que Jéhovah est vivant, non ton Dieu Baal. — *Devant qui je me tiens*, dont je suis le serviteur, dans le sens spécial de ce mot, c.-à-d. le ministre autorisé. Elisée se servira de la même formule (IV *Rois*, iii, 14; v, 16). — *Ces années-ci* : la durée du châtiment dépend de la conduite des coupables. — *Ni rosée ni pluie* : c'est une des menaces divines mentionnées dans la loi (*Lév.* xxvi, 19; *Deut.* xi, 17; xxviii, 23, al.).

2 Et la parole de Jéhovah fut ainsi adressée à Elie : 3 " Pars d'ici, dirige-toi vers l'orient et cache-toi au torrent de Carith, qui est en face du Jourdain. 4 Tu boiras de l'eau du torrent, et j'ai commandé aux corbeaux de te nourrir là." 5 Il partit, obéissant à la parole de Jéhovah et il alla s'établir au torrent de Carith, qui est en face du Jourdain. 6 Les corbeaux lui apportaient du pain et de la viande le matin, du pain et de la viande le soir, et il buvait de l'eau du torrent. 7 Mais au bout d'un certain temps le torrent fut à sec, car il n'était pas tombé de pluie dans le pays.

8 Alors la parole de Jéhovah lui fut ainsi adressée : 9 " Lève-toi, va à Sarephta, qui appartient à Sidon, et tu y demeureras, *car* j'ai ordonné à une veuve de cette ville de te nourrir." 10 Il se leva et alla à Sarephta. Comme il arrivait à la porte de la ville, il y avait là une femme veuve qui ramassait du bois. Il l'appela et *lui* dit : " Va me chercher, je te prie, un peu d'eau dans ce vase, afin que je boive." 11 Et elle alla en chercher. Il l'appela *de nouveau*, et il dit : " Apporte-moi, je te prie, un morceau de pain dans ta main." 12 Elle répondit : " Jéhovah, ton Dieu, est vivant! je n'ai rien de cuit, je n'ai qu'une poignée de farine dans un pot et un peu d'huile dans une cruche. Et voici que je ramasse deux morceaux de bois, afin que, rentrée *à la maison*, je prépare ce reste pour moi et pour mon fils; nous le mangerons, et nous mourrons *ensuite*." 13 Elie lui dit : " Ne crains point, rentre et fais comme tu as dit. Seulement prépare-moi d'abord avec cela un petit gâteau, que tu m'apporteras; tu en feras ensuite pour toi et pour ton fils. 14 Car ainsi parle Jéhovah, le Dieu d'Israël : La farine qui est dans le pot ne manquera point, et l'huile qui est dans la cruche ne diminuera point, jusqu'au jour où Jéhovah fera tomber de la pluie sur la face du sol." 15 Elle s'en alla et fit selon la parole d'Elie; et pendant longtemps elle eut de quoi manger, elle et sa famille, ainsi qu'Elie. 16 La farine qui était dans le pot ne manqua pas, et l'huile qui était dans la cruche ne diminua pas, selon la parole que Jéhovah avait dite par Elie.

17 Il arriva ensuite que le fils de la femme, maîtresse de la maison, devint malade, et sa maladie fut si violente, qu'il ne resta plus de souffle en lui. 18 Alors cette femme dit à Elie : " Qu'ai-je à faire avec toi, homme de Dieu? Es-tu venu chez moi pour rappeler le souvenir de mes iniquités et pour faire mourir mon fils? " 19 Il lui répondit : " Donne-moi ton fils." Et il le prit du sein de la femme, et l'ayant porté dans la chambre haute où il demeurait, il le coucha sur son lit. 20 Puis il invoqua Jéhovah, en disant : " Jéhovah, mon Dieu, est-ce que vous auriez fait encore tomber le malheur sur cette veuve chez laquelle je demeure, jusqu'à faire mourir son fils? " 21 Et il s'étendit trois fois sur l'enfant, en invoquant Jého-

---

3. *D'ici*, de la ville de Samarie. — *Cache-toi*, moins pour éviter la colère d'Achab, que pour te soustraire aux prières que le roi et le peuple, sous le coup du châtiment, pourraient t'adresser (xviii, 10). — *Carith*, un des nombreux torrents qui portaient les pluies d'hiver des montagnes d'Israël dans le Jourdain, peut-être l'ouadi *el Kelt*, au S. E. de Samarie, près de Jéricho (V. Guérin).

9. *Sarephta*, sur le bord de la mer, entre Tyr et Sidon.

10. *Ce vase*, sans doute le vase dans lequel le prophète puisait de l'eau au torrent de Carith, et qu'il portait avec lui.

11. *Un morceau de pain dans ta main* doit peut-être s'entendre : ... *de pain* qui est *dans ta main*, que tu possèdes, que tu peux avoir.

12. *Jéhovah :* plusieurs regardent cette femme comme une Israélite de naissance, mariée à un Phénicien : elle jure par Jéhovah, et bientôt (vers. 13 sv.) le prophète mettra sa foi à l'épreuve. Ce sentiment est loin d'être certain; une Phénicienne, distinguant à son costume et à ses manières un prophète hébreu, pouvait lui parler comme elle fait; elle dit *ton Dieu*, et non *mon Dieu*. Les adorateurs de Baal n'auraient pas fait

2. Et factum est verbum Domini ad eum, dicens : 3. Recede hinc, et vade contra orientem, et abscondere in Torrente carith, qui est contra Jordanem, 4. et ibi de torrente bibes : corvisque præcepi ut pascant te ibi. 5. Abiit ergo, et fecit juxta verbum Domini : cumque abiisset, sedit in Torrente carith, qui est contra Jordanem. 6. Corvi quoque deferebant ei panem et carnes mane, similiter panem et carnes vesperi, et bibebat de torrente. 7. Post dies autem siccatus est torrens : non enim pluerat super terram.

8. Factus est ergo sermo Domini ad eum, dicens : 9. Surge, et vade in Sarephta Sidoniorum, et manebis ibi : præcepi enim ibi mulieri viduæ ut pascat te. 10. [b]Surrexit, et abiit in Sarephta. Cumque venisset ad portam civitatis, apparuit ei mulier vidua colligens ligna, et vocavit eam, dixitque ei : Da mihi paululum aquæ in vase, ut bibam. 11. Cumque illa pergeret ut afferret, clamavit post tergum ejus, dicens : Affer mihi, obsecro, et buccellam panis in manu tua. 12. Quæ respondit : Vivit Dominus Deus tuus, quia non habeo panem, nisi quantum pugillus capere potest farinæ in hydria, et paululum olei in lecytho : en colligo duo ligna, ut ingrediar et faciam illum mihi et filio meo, ut comedamus, et moriamur. 13. Ad quam Elias ait : Noli timere, sed vade, et fac sicut dixisti : verumtamen mihi primum fac de ipsa farinula subcinericium panem parvulum, et affer ad me : tibi autem et filio tuo facies postea. 14. Hæc autem dicit Dominus Deus Israel : Hydria farinæ non deficiet, nec lecythus olei minuetur usque ad diem, in qua Dominus daturus est pluviam super faciem terræ. 15. Quæ abiit, et fecit juxta verbum Eliæ : et comedit ipse, et illa, et domus ejus : et ex illa die 16. hydria farinæ non defecit, et lecythus olei non est imminutus, juxta verbum Domini, quod locutus fuerat in manu Eliæ.

17. Factum est autem post hæc, ægrotavit filius mulieris matrisfamilias, et erat languor fortissimus ita ut non remaneret in eo halitus. 18. Dixit ergo ad Eliam : Quid mihi et tibi vir Dei? ingressus es ad me, ut rememorarentur iniquitates meæ, et interficeres filium meum? 19. Et ait ad eam Elias : Da mihi filium tuum. Tulitque eum de sinu ejus, et portavit in cœnaculum ubi ipse manebat, et posuit super lectulum suum. 20. Et clamavit ad Dominum, et dixit : Domine Deus meus, etiamne viduam, apud quam ego utcumque sustentor, afflixisti ut interficeres filium ejus? 21. [c]Et ex-

[b] Luc. 4, 26.

[c] 4 Reg. 4, 34. Act. 20, 10.

difficulté de reconnaître Jéhovah pour un *Dieu vivant*, mais inférieur à Baal. — *Une poignée de farine :* la Phénicie, qui tirait son blé de la Palestine, devait souffrir de la sécheresse qui désolait cette contrée.

16. Sur la veuve de Sarephta, voy. *Luc.* iv, 26.

17. *Il ne resta plus de souffle*, de respiration. D'après le contexte (vers. 21 sv.), ces mots désignent ici la mort, quoiqu'ils n'aient pas toujours cette signification : voy. *Dan.* x, 17.

18. *Qu'ai-je à faire avec toi*, que me veux-tu? Pourquoi donc ne m'as-tu pas laissée en paix? Cette femme, en voyant son fils mort, se souvient qu'elle a offensé Dieu, et elle s'imagine que la présence du prophète a ramené sur elle et sur ses péchés l'attention de Dieu, qui l'en punit par la mort de son enfant.

19. *La chambre haute*, le meilleur et le plus honorable appartement dans une maison orientale.

20. *Encore* rappelle les autres afflictions de la veuve causées par la famine. D'autres, ... *fait tomber le malheur même sur cette veuve*, etc.

21. *Il s'étendit trois fois*, non pour constater s'il restait dans l'enfant un souffle de vie, ni pour le ranimer en le réchauffant (comme fit Elisée IV *Rois*, iv, 34 sv. Comp. *Act.* xx, 10), mais pour attirer sur le cadavre la vertu vivifiante de Dieu. Le corps du prophète fut l'instrument, non la cause efficiente du miracle ; son action est du même genre que l'attouchement ou l'imposition des mains par lesquels Notre-Seigneur guérissait ou ressuscitait.

vah *et* en disant : " Jéhovah, mon Dieu, je vous en prie, que l'âme de cet enfant revienne au dedans de lui ! " 22 Jéhovah écouta la voix d'Elie, et l'âme de l'enfant revint au dedans de lui, et il fut rendu à la vie. 23 Elie prit l'enfant, le descendit de la chambre haute dans la maison et le donna à sa mère, et il dit : " Voici que ton fils est vivant." 24 La femme dit à Elie : " Je reconnais maintenant que tu es un homme de Dieu, et que la parole de Jéhovah dans ta bouche est vérité."

CHAP. XVIII. — Elie devant Achab. Il confond les prophètes de Baal au Carmel.

Chap. XVIII. APrès beaucoup de jours, la parole de Jéhovah fut ainsi adressée à Elie, dans la troisième année : " Va, parais devant Achab, et je ferai tomber de la pluie sur la face du sol." 2 Et Elie partit, pour se présenter devant Achab.

La famine étant devenue grande à Samarie, 3 Achab fit appeler Abdias, chef de sa maison. — Or Abdias craignait beaucoup Jéhovah, 4 car, lorsque Jézabel massacra les prophètes de Jéhovah, il prit cent prophètes et les cacha cinquante par cinquante dans des cavernes, où il les nourrit de pain et d'eau. 5 Achab dit à Abdias : " Va par le pays vers toutes les sources d'eau et vers tous les torrents; peut-être se trouvera-t-il de l'herbe, et nous conserverons la vie aux chevaux et aux mulets, et nous n'aurons pas à abattre de bétail." 6 Ils se partagèrent le pays pour le parcourir; Achab alla seul par un chemin, et Abdias alla seul par un autre chemin.

7 Comme Abdias était en route, Elie le rencontra. Abdias, l'ayant reconnu, tomba sur son visage et dit : " Est-ce toi, mon seigneur Elie? " 8 Il lui répondit : " C'est moi; va dire à ton maître : Voici Elie! " 9 Et Abdias dit : " Quel péché ai-je commis, que tu livres ton serviteur entre les mains d'Achab, pour qu'il me fasse mourir? 10 Aussi vrai que Jéhovah est vivant! Il n'y a ni nation ni royaume où mon maître n'ait envoyé pour te chercher; et quand on disait : Elie n'est pas ici, il faisait jurer le royaume et la nation qu'on ne t'avait pas trouvé. 11 Et maintenant tu *me* dis : Va dire à ton maître : Voici Elie! 12 Et lorsque je t'aurai quitté, l'Esprit de Jéhovah te transportera je ne sais où; et j'irai informer Achab, qui ne te trouvera pas et me tuera. Cependant ton serviteur craint Jéhovah dès sa jeunesse. 13 N'a-t-on pas dit à mon seigneur ce que j'ai fait quand Jézabel massacra les prophètes de Jéhovah? J'ai caché cent prophètes de Jéhovah, cinquante par cinquante dans des cavernes, et je les ai nourris de pain et d'eau. 14 Et maintenant tu dis : Va dire à ton maître : Voici Elie! Il me tuera." 15 Mais Elie dit : " Aussi vrai que Jéhovah des armées, devant qui je me tiens, est vivant! Aujourd'hui je me présenterai devant Achab."

CHAP. XVIII.

1. *La 3e année*, non de la sécheresse, mais du séjour d'Elie chez la veuve de Sarephta, dont on vient de parler. La sécheresse dura 3 ans et demi (*Luc*, iv, 25; *Jacq*. v, 17); le prophète avait passé environ un an au torrent de Carith, lorsqu'il arriva chez la veuve. D'autres : *la 3e année* de la famine, laquelle ne dut se faire sentir qu'un an après le commencement de la sécheresse.

2. *La famine*, etc. : ce qui suit jusqu'au vers. 6 inclusivement fait connaître les circonstances dans lesquelles Elie se présenta devant Achab ; les verbes pourraient se traduire par le plus-que-parfait.

3. *Abdias*, hébr. *Obadias*, c.-à-d. serviteur de Jéhovah, correspond à l'arabe *Abdallah*, serviteur d'Allah. — *Chef de sa maison :* voy. iv, 6. La présence à la cour, dans une fonction des plus importantes, d'un homme aussi pieux que l'était Abdias, est une preuve de la tolérance d'Achab à l'égard des Israélites qui restaient fidèles au culte de Jého-

pandit se, atque mensus est super puerum tribus vicibus, et clamavit ad Dominum, et ait : Domine Deus meus, revertatur obsecro anima pueri hujus in viscera ejus. 22. Et exaudivit Dominus vocem Eliæ : et reversa est anima pueri intra eum, et revixit. 23. Tulitque Elias puerum, et deposuit eum de cœnaculo in inferiorem domum, et tradidit matri suæ, et ait illi : En vivit filius tuus. 24. Dixitque mulier ad Eliam : Nunc, in isto cognovi quoniam vir Dei es tu, et verbum Domini in ore tuo verum est.

CAPUT XVIII.

Increscente fame, Elias Abdiæ herbam pecoribus quærenti occurrit : cui ægre persuadet ut nuntiet Achab se adesse ; qui occurrens Eliæ ab ipso corripitur : Dei zelo Elias 850 pseudoprophetas occidi jubet, dato de cœlo igne ad consummationem holocausti, et pluviam a Deo impetrat.

OST dies multos factum est verbum Domini ad Eliam, in anno tertio, dicens : Vade, et ostende te Achab, ut dem pluviam super faciem terræ. 2. Ivit ergo Elias, ut ostenderet se Achab :

Erat autem fames vehemens in Samaria. 3. Vocavitque Achab Abdiam dispensatorem domus suæ : Abdias autem timebat Dominum valde. 4. Nam cum interficeret Jezabel prophetas Domini, tulit ille centum prophetas, et abscondit eos quinquagenos et quinquagenos in speluncis, et pavit eos pane et aqua. 5. Dixit ergo Achab ad Abdiam : Vade in terram ad universos fontes aquarum, et in cunctas valles, si forte possimus invenire herbam, et salvare equos et mulos, et non penitus jumenta intereant. 6. Diviseruntque sibi regiones, ut circuirent eas : Achab ibat per viam unam, et Abdias per viam alteram seorsum.

7. Cumque esset Abdias in via, Elias occurrit ei : qui cum cognovisset eum, cecidit super faciem suam, et ait : Num tu es, domine mi, Elias? 8. Cui ille respondit : Ego. Vade, et dic domino tuo : Adest Elias. 9. Et ille, Quid peccavi, inquit, quoniam tradis me servum tuum in manu Achab, ut interficiat me? 10. Vivit Dominus Deus tuus, quia non est gens aut regnum, quo non miserit dominus meus te requirens : et respondentibus cunctis : Non est hic : adjuravit regna singula et gentes, eo quod minime repereris. 11. Et nunc tu dicis mihi : Vade, et dic domino tuo : Adest Elias. 12. Cumque recessero a te, Spiritus Domini asportabit te in locum, quem ego ignoro : et ingressus nuntiabo Achab, et non inveniens te, interficiet me : servus autem tuus timet Dominum ab infantia sua. 13. Numquid non indicatum est tibi domino meo, quid fecerim cum interficeret Jezabel prophetas Domini, quod absconderim de prophetis Domini centum viros, quinquagenos et quinquagenos in speluncis, et paverim eos pane et aqua? 14. Et nunc tu dicis : Vade, et dic domino tuo : Adest Elias : ut interficiat me? 15. Et

vah. On serait porté à croire que les pires actions de son règne ont été inspirées par des conseillers pervers, imposées peut-être à sa faiblesse par les tyranniques exigences de sa femme Jézabel.

4. *Lorsque Jézabel :* on ignore l'époque de cette persécution ; peut-être était-ce une réponse à la menace d'Elie (xvii, 1). — *Cent* disciples des *prophètes.*

5. Les *sources* coulent constamment, les *torrents* se dessèchent pendant l'été.

7. *Est-ce toi :* question marquant la surprise : est-ce bien toi? Toi ici!

9. Abdias craint de se perdre en exécutant l'ordre d'Elie ; l'explication se trouve au vers. 12.

10. *Ni nation ni royaume :* la pensée est exprimée dans le style hyperbolique des Orientaux ; il ne peut être question que des peuplades voisines d'Israël, Héthéens, Moabites, etc., payant tribut à Achab.

[16] Abdias alla à la rencontre d'Achab et lui apprit la nouvelle; et Achab se rendit au-devant d'Elie.
[17] Dès qu'il l'aperçut, il lui dit : " Toi ici, le perturbateur d'Israël!" [18] Elie répondit : "Je ne trouble point Israël; c'est toi, au contraire, et la maison de ton père, en ce que vous avez abandonné les commandements de Jéhovah et que tu es allé après les Baals. [19] Maintenant fais rassembler tout Israël auprès de moi, à la montagne du Carmel, ainsi que les quatre cent cinquante prophètes de Baal et les quatre cents prophètes d'Astarté, qui mangent de la table de Jézabel." [20] Achab envoya des messagers vers tous les enfants d'Israël et rassembla les prophètes à la montagne du Carmel.

[21] Alors Elie s'approcha de tout le peuple et dit : " Jusques à quand clocherez-vous des deux côtés? Si Jéhovah est Dieu, allez après lui; si c'est Baal, allez après lui!" Le peuple ne lui répondit rien. [22] Et Elie dit au peuple : " Je suis resté seul des prophètes de Jéhovah, et il y a quatre cent cinquante prophètes de Baal.
[23] Que l'on nous donne deux taureaux; qu'ils choisissent pour eux l'un des taureaux, qu'ils le coupent par morceaux et qu'ils le placent sur le bois, sans y mettre le feu; et moi je préparerai l'autre taureau, et je le placerai sur le bois sans y mettre le feu. [24] Puis invoquez le nom de votre dieu, et moi j'invoquerai le nom de Jéhovah. Le dieu qui répondra par le feu, qu'il soit *reconnu comme* Dieu." Tout le peuple répondit en disant : " C'est bien!"

[25] Elie dit aux prophètes de Baal : " Choisissez pour vous l'un des taureaux, préparez-le les premiers, car vous êtes les plus nombreux, et invoquez le nom de votre dieu, mais ne mettez pas le feu. [26] Ils prirent le taureau qu'on leur donna et le préparèrent; et ils invoquèrent le nom de Baal depuis le matin jusqu'à midi, en disant : " Baal, réponds-nous!" Mais il n'y eut ni voix ni réponse. Et ils sautaient devant l'autel qu'ils avaient fait. [27] A midi, Elie se moqua d'eux et dit : " Criez plus haut, car il est Dieu; il est en méditation, ou il est occupé, ou il est en voyage; peut-être qu'il dort, et il se réveillera." [28] Et ils crièrent à haute voix, et ils se firent, selon leur coutume, des incisions avec des épées et avec des lances, jusqu'à ce que le sang coulât sur eux. [29] Lorsque midi fut passé, ils prophétisèrent jusqu'au moment où l'on présente l'oblation. Mais il n'y eut ni voix, ni réponse, ni signe d'attention.

[30] Elie dit *alors* au peuple : " Approchez-vous de moi." Tout le peuple

---

17. *Perturbateur*, qui trouble la tranquillité *d'Israël*, et amène sur lui le malheur : peut-être allusion à Achan et menace d'un châtiment semblable au sien : voy. *Jos.* vii, 25.

18. *Les Baals*, hébr. *Baalim* : ce pluriel indique les divers aspects sous lesquels Baal était honoré et les différents noms qu'on lui donnait : Baal-Berith (*Jug.* viii, 33), Baal-Zebub (IV *Rois*, i, 2), Baal-Peor (*Num.* xv. 3, Vulg. *Beelphégor*), etc.; peut-être, d'une manière plus générale, tous les faux dieux par opposition au Dieu véritable.

19. *A la montagne du Carmel* (voy. *Jos.* xix, 26), probablement sur un des plateaux du S. E., près de la ruine appelée *el Mohraka*, c.-à-d. *le lieu brûlé*, ou *le sacrifice* (Van de Velde). — *Qui mangent*, non *à*, mais *de la table de Jézabel*, qui sont entretenus par elle.— *Prophètes*, prêtres *de Baal* : ils sont ainsi appelés, surtout parce qu'ils figurent ici en antagonisme avec un prophète de Jéhovah.

20. *Il rassembla les prophètes* : il n'est plus question de ceux d'Astarté, dans la suite du récit, notamment vers. 40 : auraient-ils éludé l'ordre d'Achab, dans la crainte d'un échec?

21. *Le peuple ne répondit rien* : il sentait bien la force logique de l'argument d'Elie; mais il ne pouvait se décider à abandonner tout à fait la religion de ses pères, le vieux culte national de Jéhovah, ni à renoncer aux rites joyeux, souvent impurs, du culte de Baal. Comp. *Deut.* vi, 4 sv.

22. *Seul* en exercice et connu comme tel : les autres avaient été massacrés ou se tenaient cachés dans des cavernes.

dixit Elias : Vivit Dominus exerci-
tuum, ante cujus vultum sto, quia
hodie apparebo ei.
16. Abiit ergo Abdias in occur-
sum Achab, et indicavit ei : venit-
que Achab in occursum Eliæ. 17. Et
cum vidisset eum, ait : Tune es ille,
qui conturbas Israel? 18. Et ille ait :
Non ego turbavi Israel, sed tu, et
domus patris tui, qui dereliquistis
mandata Domini, et secuti estis
Baalim. 19. Verumtamen nunc
mitte, et congrega ad me universum
Israel in monte Carmeli, et prophe-
tas Baal quadringentos quinquagin-
ta, prophetasque lucorum quadrin-
gentos, qui comedunt de mensa Je-
zabel. 20. Misit Achab ad omnes
filios Israel, et congregavit prophe-
tas in monte Carmeli.
21. Accedens autem Elias ad
omnem populum, ait : Usquequo
claudicatis in duas partes? si Domi-
nus est Deus, sequimini eum : si
autem Baal, sequimini illum. Et non
respondit ei populus verbum. 22. Et
ait rursus Elias ad populum : Ego
remansi propheta Domini solus :
prophetæ autem Baal quadringenti
et quinquaginta viri sunt. 23. Den-
tur nobis duo boves, et illi eligant
sibi bovem unum, et in frusta cæ-
dentes ponant super ligna, ignem
autem non supponant : et ego fa-
ciam bovem alterum, et imponam
super ligna, ignem autem non sup-
ponam. 24. Invocate nomina deo-
rum vestrorum, et ego invocabo
nomen Domini mei : et Deus qui
exaudierit per ignem, ipse sit Deus.
Respondens omnis populus ait :
Optima propositio.
25. Dixit ergo Elias prophetis
Baal : Eligite vobis bovem unum,
et facite primi, quia vos plures estis :
et invocate nomina deorum vestro-
rum, ignemque non supponatis.
26. Qui cum tulissent bovem, quem
dederat eis, fecerunt : et invocabant
nomen Baal de mane usque ad me-
ridiem, dicentes : Baal exaudi nos.
Et non erat vox, nec qui responde-
ret : transiliebantque altare quod
fecerant. 27. Cumque esset jam me-
ridies, illudebat illis Elias, dicens :
Clamate voce majore : Deus enim
est, et forsitan loquitur, aut in di-
versorio est, aut in itinere, aut certe
dormit, ut excitetur. 28. Clamabant
ergo voce magna, et incidebant se
juxta ritum suum cultris et lanceo-
lis, donec perfunderentur sanguine.
29. Postquam autem transiit meri-
dies, et illis prophetantibus venerat
tempus, quo sacrificium offerri so-
let, nec audiebatur vox, nec aliquis
respondebat, nec attendebat oran-
tes :
30. Dixit Elias omni populo :
Venite ad me. Et accedente ad se

---

24. *Répondra par le feu*, fera descendre le feu du ciel pour consumer la victime (*Lév.* ix, 24; *Jug.* vi, 21).

26. *Baal, réponds-nous*, c.-à-d. exauce-nous (Vulg.) : ces mots sont sans doute le refrain de quelque prière rhythmée. — *Ils sautaient*, litt. *ils boitaient :* expression ironique de l'espèce de danse désordonnée à laquelle ils se livraient.

27. *Car* bien sûrement *il est Dieu*, et il ne peut manquer de vous exaucer à la fin : ironie. — *En méditation*, ou *en conversation* (Vulg.); le mot hébr. a les deux sens : les Hébreux concevaient la méditation comme une conversation avec soi-même. — *Occupé*, litt. *retiré*, comme un roi se retire pour quelque temps dans son intérieur. D'autres : pour satisfaire un besoin naturel.

28. *Ils se firent des incisions :* cette pratique était en usage chez les prêtres païens dans plusieurs contrées (Hérod. ii, 61; Apulée, *Metamorph.* viii, 28; Lucien, *Dea Syra*, 52).

29. *Ils prophétisèrent :* leur enthousiasme ayant atteint son paroxysme, ils firent entendre des phrases incohérentes, qui semblaient dictées par une sorte d'inspiration prophétique. — *Jusqu'au moment* où l'on offre le sacrifice du soir, composé d'un holocauste et d'une oblation (hébr. *minchah*) : voy. *Exod.* xxix, 38 sv.

30. *Approchez-vous*, pour bien voir ce qui va se passer. — *L'autel de Jéhovah*, soit un des anciens autels consacrés à Jéhovah, qui se trouvaient sur divers points du pays avant la construction du temple : soit un autel élevé après le schisme des dix tribus par des Israélites fidèles, et ren-

s'étant approché de lui, Elie rétablit
l'autel de Jéhovah, qui avait été ren-
versé. 31 Il prit douze pierres, d'après
le nombre des tribus des fils de Ja-
cob, auquel Jéhovah avait dit : "Israël
sera ton nom"; 32 et il bâtit avec ces
pierres un autel au nom de Jéhovah;
puis, ayant fait autour de l'autel un
fossé de la capacité de deux mesures
de semence, 33 il arrangea le bois,
coupa le taureau par morceaux et le
plaça sur le bois. 34 Et il dit : "Rem-
plissez d'eau quatre cruches, et ver-
sez-les sur l'holocauste et sur le bois."
Il dit : "Faites-le une seconde fois";
et ils le firent une seconde fois. Il
dit : "Faites-le une troisième fois";
et ils le firent une troisième fois.
35 L'eau coula autour de l'autel, et il
fit remplir aussi d'eau le fossé.

36 A l'heure où l'on offre l'oblation
du *soir*, Elie, le prophète, s'avança et
dit : "Jéhovah, Dieu d'Abraham,
d'Isaac et d'Israël, que l'on sache au-
jourd'hui que vous êtes Dieu en
Israël, que je suis votre serviteur et
que j'ai fait toutes ces choses sur vo-
tre parole. 37 Exaucez-moi, Jéhovah,
exaucez-moi! afin que ce peuple re-
connaisse que vous, Jéhovah, êtes
Dieu, et que c'est vous qui ramenez
leurs cœurs."

38 Alors le feu de Jéhovah tomba,
et il consuma l'holocauste, le bois, les
pierres et la terre, et absorba l'eau
qui était dans le fossé. 39 Quand tout
le peuple vit cela, ils tombèrent sur
leur visage et ils dirent : C'est Jého-
vah qui est Dieu! C'est Jéhovah qui
est Dieu!" 40 Et Elie leur dit : "Sai-
sissez les prophètes de Baal; que pas
un d'eux n'échappe!" Ils les saisirent,
et Elie les fit descendre au torrent
de Cison, où il les tua.

41 Elie dit à Achab : "Monte, man-
ge et bois; car j'entends le bruis-
sement de la pluie." 42 Achab monta
pour manger et pour boire; mais
Elie monta au sommet du Carmel,
et, se penchant vers la terre, il mit
son visage entre ses genoux, 43 et il
dit à son serviteur : "Monte, regarde
du côté de la mer." Le serviteur
monta, et ayant regardé, il dit : "Il
n'y a rien." Elie dit : "Retourne sept
fois." 44 A la septième fois, il dit :
"Voici un petit nuage, comme la
paume de la main d'un homme, qui
s'élève de la mer." Elie dit : "Va dire
à Achab : Attelle et descends, afin
que la pluie ne te surprenne pas."
45 En peu de temps, des nuages pous-
sés par le vent obscurcirent le ciel,
et il tomba une forte pluie, pendant
qu'Achab, monté sur son char, s'en
retournait à Jezrahel. 46 Et la main de
Jéhovah fut sur Elie; il se ceignit les
reins et courut devant Achab jusqu'à
l'entrée de Jezrahel.

---

versé sous Achab, lorsque le culte de Baal eut pris le dessus.

31. *Les 12 tribus d'Israël :* Elie fait entendre que les 12 tribus ne doivent former qu'un seul peuple, le peuple de Jéhovah, et que le schisme des 10 tribus est en contradiction avec les desseins de Dieu sur elles. — *Israël* (*Gen.* xxxii, 28; xxxv, 2, 10), titre d'honneur, que ne méritent plus les 10 tribus idolâtres.

32. *Un fossé* pour recevoir de l'eau (vers. 35). — *Deux mesures*, litt. *deux séas*, environ 25 litres. Sens : un fossé pouvant contenir deux séas; ou, selon Gésénius, aussi profond que la mesure de capacité contenant 2 séas. Vulg., *comme deux petits sillons.*

34. *Remplissez d'eau :* une source abondante coule à l'extrémité Est du mont Carmel, près du plateau d'el Mohrada. — *Versez-les :* afin d'éloigner toute idée de supercherie de sa part (vers. 38).

36. *A l'heure*, vers la 9e heure, 3 h. après midi. — *Dieu d'Abraham* (comp. *Exod.* iii, 15; iv, 5) : quels souvenirs de foi et de patriotisme ces noms devaient rappeler au peuple! Comp. vers. 31. — *Sur votre parole*, par votre ordre.

37. *Vous ramenez leurs cœurs* à la religion de leurs pères. Elie espère un heureux changement dans les dispositions du peuple, et il s'exprime comme s'il le voyait déjà se produire.

38. *Les pierres et la terre* (rejetée du fossé) furent calcinées.

40. *Il les tua :* le peuple les tua par son ordre (comp. *Deut.* xvii, 2 sv. xiii, 13 sv.). Les eaux du *Cison*, grossies par la pluie qui

populo, curavit altare Domini, quod
destructum fuerat. 31. Et tulit duo-
decim lapides juxta numerum tri-
buum filiorum Jacob, ad quem fa-
ctus est sermo Domini, dicens :
[a] Gen. 32, 28. [a] Israel erit nomen tuum. 32. Et
ædificavit de lapidibus altare in no-
mine Domini : fecitque aquædu-
ctum, quasi per duas aratiunculas in
circuitu altaris, 33. et composuit
ligna : divisitque per membra bo-
vem, et posuit super ligna, 34. et
ait : Implete quatuor hydrias aqua,
et fundite super holocaustum, et
super ligna. Rursumque dixit :
Etiam secundo hoc facite. Qui
cum fecissent secundo, ait : Etiam
tertio idipsum facite. Feceruntque
tertio, 35. et currebant aquæ cir-
cum altare, et fossa aquæductus
repleta est.

36. Cumque jam tempus esset ut
offerretur holocaustum, accedens
Elias propheta, ait : Domine Deus
Abraham, et Isaac, et Israel, ostende
hodie quia tu es Deus Israel, et ego
servus tuus, et juxta præceptum
tuum feci omnia verba hæc. 37. Ex-
audi me Domine, exaudi me : ut
discat populus iste, quia tu es Do-
minus Deus, et tu convertisti cor
eorum iterum.

38. Cecidit autem ignis Domini,
et voravit holocaustum, et ligna, et
lapides, pulverem quoque, et aquam,
quæ erat in aquæductu lambens.
39. Quod cum vidisset omnis popu-
lus, cecidit in faciem suam, et ait :
Dominus ipse est Deus, Dominus
ipse est Deus. 40. Dixitque Elias
ad eos : Apprehendite prophetas
Baal, et ne unus quidem effugiat ex
eis. Quos cum apprehendissent, du-
xit eos Elias ad Torrentem cison,
et interfecit eos ibi.

41. Et ait Elias ad Achab : As-
cende, comede, et bibe : quia sonus
multæ pluviæ est. 42. Ascendit
Achab ut comederet et biberet :
Elias autem ascendit in verticem
Carmeli, et pronus in terram posuit
faciem suam inter genua sua, 43. et
dixit ad puerum suum : Ascende,
et prospice contra mare. Qui cum
ascendisset, et contemplatus esset,
ait : Non est quidquam. Et rursum
ait illi : Revertere septem vicibus.
44. In septima autem vice, Ecce
nubecula parva quasi vestigium
hominis ascendebat de mari. Qui
ait : Ascende, et dic Achab : Jun-
ge currum tuum et descende, ne
occupet te pluvia. 45. Cumque se
verteret huc atque illuc, ecce cœli
contenebrati sunt, et nubes, et
ventus, et facta est pluvia grandis.
Ascendens itaque Achab abiit in
Jezrahel : 46. et manus Domini
facta est super Eliam, accinctisque
lumbis currebat ante Achab, donec
veniret in Jezrahel.

---

allait tomber, emportèrent leurs cadavres dans la mer. Elie agissait ici au nom de Dieu, qui lui avait donné la mission de détruire l'idolâtrie dans le royaume d'Israël et d'y rétablir son alliance.

41. *Monte :* Achab était descendu avec Elie au torrent de Cison ; le prophète l'invite à remonter à l'endroit où avait été offert le sacrifice pour y prendre un repas. — *J'entends le bruissement de la pluie :* peut-être du vent qui la précède et l'annonce ; peut-être aussi ce *bruissement* doit-il s'entendre de l'inspiration divine révélant au prophète que la pluie va tomber. Litt., *car la voix de bruissement* (ou, avec la Vulg., *d'abondance*) *de la pluie;* verbe sous-entendu.

42. *Monta* plus haut, un peu au-dessous du sommet, à un endroit d'où l'on n'apercevait pas la mer. — *Se penchant vers la terre*, etc., dans l'attitude d'un profond recueillement.

43. *Regarde*, et dis-moi quand tu apercevras un nuage monter à l'horizon. Elie voulait en donner le premier la nouvelle à Achab. — *Sept fois*, s'il le faut.

45. *Jezrahel* (voy. *Jos.* XIX, 18) résidence d'été d'Achab (XXI, 1).

46. *Jusqu'à l'entrée de Jezrahel*, afin d'attendre là ce que dirait ou ferait Jézabel, sachant bien que c'était elle, et non Achab, qui gouvernait le pays.

CHAP. XIX. — Fuite d'Elie dans le désert, sur le mont Horeb.
Elisée appelé à lui succéder comme prophète.

Ch. XIX. AChab rapporta à Jézabel tout
ce qu'Elie avait fait, et com-
ment il avait tué par l'épée
tous les prophètes. 2 Et Jézabel en-
voya un messager à Elie pour lui
dire : " Que les dieux me traitent
dans toute leur rigueur, si demain à
cette heure je n'ai pas fait de ta vie
comme *tu as fait* de la vie de chacun
d'eux! " 3 Elie, voyant cela, se leva et
partit pour sauver sa vie. Il arriva à
Bersabée, qui appartient à Juda, et y
laissa son serviteur. 4 Pour lui, il
s'avança dans le désert l'espace d'une
journée de marche; arrivé là, il s'assit
sous un genêt et demanda pour lui la
mort, en disant : " C'est assez! Mainte-
nant, Jéhovah, prends mon âme, car je
ne suis pas meilleur que mes pères! "
5 Il se coucha et s'endormit sous le
genêt. Et voici qu'un ange le toucha
et lui dit : " Lève-toi, mange. " 6 Il
regarda, et il y avait à son chevet un
gâteau cuit sur des pierres chauffées
et une cruche d'eau. Après avoir man-
gé et bu, il se recoucha. 7 L'ange de
Jéhovah vint une seconde fois, le tou-
cha et dit : " Lève-toi, mange, car le
chemin est trop long pour toi. " 8 Il se
leva, mangea et but, et avec la force
que lui donna cette nourriture, il
marcha quarante jours et quarante
nuits jusqu'à la montagne de Dieu,
à Horeb.
9 Là, il entra dans la caverne, et il
y passa la nuit. Et voici que la parole
de Jéhovah lui fut ainsi adressée :
" Que fais-tu ici, Elie? " 10 Il répon-
dit : " J'ai été plein de zèle pour Jého-
vah, le Dieu des armées; car les en-
fants d'Israël ont abandonné votre
alliance, renversé vos autels, et tué
par l'épée vos prophètes; je suis resté
moi seul, et ils cherchent à m'ôter la
vie. " 11 Jéhovah dit : " Sors, et tiens-
toi dans la montagne devant Jého-
vah, car voici que Jéhovah va passer. "
Et il y eut, devant Jéhovah, un vent
fort et violent qui déchirait les mon-
tagnes et brisait les rochers : Jéhovah
n'était pas dans le vent. Après le
vent, il y eut un tremblement de ter-
re : Jéhovah n'était pas dans le trem-
blement de terre. 12 Et après le trem-
blement de terre, un feu : Jéhovah
n'était pas dans le feu. Et après le
feu, le murmure d'une brise légère.
13 Quand Elie l'entendit, il s'envelop-
pa le visage de son manteau, et étant
sorti, il se tint à l'entrée de la ca-

CHAP. XIX.

2. Jézabel, n'osant pas mettre à mort Elie, à cause d'Achab et du peuple vivement impressionnés par ce qui s'était passé au Carmel, veut l'éloigner à tout prix.

3. *Voyant cela*, hébr. *vaïar;* les LXX et la Vulg. ont lu *vayira*, Elie *fut effrayé*, leçon préférée par plusieurs interprètes. — *Pour sauver sa vie*, litt. *pour son âme.* Keil : *pour* s'occuper de *son âme*, dans le sens expliqué vers. 4, c.-à-d. pour se retirer dans la solitude, et là recommander son âme ou sa vie au Seigneur, quoi qu'il lui plût de décider à son égard. Vulg., *il s'en alla partout où le portait sa volonté.* — *Bersabée*, à l'extrémité sud de Juda, près du désert de ce nom. — *Il y laissa*, ou *il renvoya son serviteur*, peut-être seul.

4. *Genêt;* Vulg., *génevrier.* — *C'est assez :* j'ai assez travaillé et souffert, et je ne mérite pas de vivre plus longtemps que mes pères.

5. *Sous un genêt*, pour se mettre *à l'ombre*, comme l'explique la Vulgate.

6. *A son chevet*, propr. à l'endroit ou du côté où repose la tête. — *Gâteau cuit*, etc.; litt. *gâteau de pierres;* c'est encore la nourriture ordinaire des Arabes nomades.

7. *Mange* une deuxième fois, car autrement le voyage sera au-dessus de tes forces. Vulg., *il te reste* à parcourir *un long chemin.*

8. *Quarante jours et quarante nuits*, comme les Hébreux pendant quarante ans : sans prendre aucune nourriture? C'est le sentiment des anciens interprètes, qui comparent le jeûne d'Elie à celui de Moïse (*Exod.* xxxiv, 28) et à celui de Jésus-Christ (*Matth.* iv, 2). Mais le texte exclut-il absolument que le prophète ait mangé ce que les voyageurs trouvent au désert : des racines, des fruits sauvages? — *Horeb*, le Sinaï :

CAPUT XIX.

Elias fugiens Jezabel in deserto, a somno excitatus, panem divinitus missum edit, aquamque bibit, et ita ad montem Horeb pervenit : ibique in spelunca querens se solum Domini prophetam relictum, audit septem millia esse relicta : mittiturque ad ungendum Hazael in regem Syriæ, et Jehu in regem Israel, et Eliseum in prophetam.


UNTIAVIT autem
Achab Jezabel omnia quæ
fecerat Elias, et quo modo
occidisset universos pro-
phetas gladio. 2. Misitque Jezabel
nuntium ad Eliam, dicens : Hæc
mihi faciant dii, et hæc addant, nisi
hac hora cras posuero animam tuam
sicut animam unius ex illis. 3. Ti-
muit ergo Elias, et surgens abiit
quocumque eum ferebat voluntas :
venitque in Bersabee Juda, et dimi-
sit ibi puerum suum, 4. et perrexit
in desertum, viam unius diei. Cum-
que venisset, et sederet subter unam
juniperum, petivit animæ suæ ut
moreretur, et ait : Sufficit mihi Do-
mine, tolle animam meam : neque
enim melior sum, quam patres mei.
5. Projecitque se, et obdormivit in
umbra juniperi : et ecce Angelus
Domini tetigit eum, et dixit illi :
Surge, et comede. 6. Respexit, et
ecce ad caput suum subcinericius
panis, et vas aquæ : comedit ergo,
et bibit, et rursum obdormivit.
7. Reversusque est Angelus Domini
secundo, et tetigit eum, dixitque
illi : Surge, comede : grandis enim
tibi restat via. 8. Qui cum surrexis-
set, comedit et bibit, et ambulavit
in fortitudine cibi illius quadraginta
diebus, et quadraginta noctibus,
usque ad montem Dei Horeb.
9. Cumque venisset illuc, mansit
in spelunca : et ecce sermo Domini
ad eum, dixitque illi : Quid hic agis
Elia? 10. At ille respondit : Zelo
zelatus sum pro Domino Deo exer-
cituum, quia dereliquerunt pactum
tuum filii Israel : altaria tua destru-
xerunt, prophetas tuos occiderunt
gladio, derelictus sum ego solus, et
quærunt animam meam ut auferant
eam. 11. Et ait ei : Egredere, et sta
in monte coram Domino : et ecce
Dominus transit, et spiritus grandis
et fortis subvertens montes, et con-
terens petras ante Dominum : non
in spiritu Dominus, et post spiritum
commotio : non in commotione Do-
minus, 12. et post commotionem
ignis : non in igne Dominus, et post
ignem sibilus auræ tenuis. 13. Quod
cum audisset Elias, operuit vultum

voy. *Exod.* iii, 1-15. Elie espérait que Dieu lui révélerait là ses volontés, comme il l'avait fait autrefois à Moïse.

9. *La caverne,* (avec l'article), une caverne bien connue des voyageurs, peut-être la fente du rocher d'où Moïse avait vu passer la Majesté divine (*Exod.* xxxiii, 12 sv. 22). — *Il y passa la nuit*, ou avec la Vulg., *il y demeura.* — *Que fais-tu ici :* Le Seigneur invite le prophète à lui ouvrir son cœur, à épancher devant lui sa douleur.

10. *Vos autels*, les autels élevés au vrai Dieu en divers endroits par les Israélites fidèles (xviii, 30).

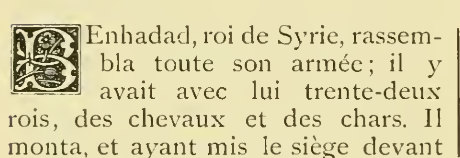
11 sv. *Jéhovah va passer;* d'autres, terminant avant ces mots le discours divin, traduisent, *et voici que Jéhovah passa.* La Vulgate, au contraire, semble le prolonger jusqu'à la fin du vers. 12.

Quel est l'enseignement que Dieu donne à Elie dans ces deux versets? Les interprètes ne sont pas d'accord. D'après S. Jean Chrysostome, suivi par beaucoup de modernes, c'est la condamnation du zèle âpre et violent d'Elie, figuré par l'ouragan, le tremblement de terre et le feu, et la recommandation de l'esprit de douceur et de mansuétude, figuré par le doux et léger murmure. Comp. *Luc*, ix, 51-56. Selon d'autres, ce sentiment serait en contradiction avec l'éloge absolu que l'auteur de l'Ecclésiastique fait de notre prophète (chap. xlviii). Le vent impétueux, le tremblement de terre et le feu symboliseraient donc les divers châtiments dont Dieu frappe les impies (*Ps.* xvii, 8 sv.). Ces châtiments procèdent de lui, sans doute, mais ils ne sont pas lui, ils ne révèlent pas sa véritable nature; sa nature est d'être bon : " Dieu est charité ", et la brise légère en serait le symbole.

13. *Il s'enveloppa le visage* (comp. *Exod.* iii, 6; *Is.* vi. 2) *de son manteau*, probablement une simple peau de brebis (LXX) jetée sur ses épaules (*Matth.* iii, 4).

verne. Et voici qu'une voix se fit en-
tendre à lui, disant : " Que fais-tu
ici, Elie? " Il répondit : [14]" J'ai été
plein de zèle pour Jéhovah, le Dieu
des armées; car les enfants d'Israël
ont abandonné votre alliance, ren-
versé vos autels et tué par l'épée vos
prophètes; je suis resté, moi seul, et
ils cherchent à m'ôter la vie! " [15]Jého-
vah lui dit : " Va, reprenant ton che-
min, au désert de Damas, et quand
tu seras arrivé, tu oindras Hazaël
pour roi de Syrie; [16]tu oindras Jéhu,
fils de Namsi, pour roi d'Israël, et tu
oindras Elisée, fils de Saphat, d'Abel-
Méhula, pour prophète à ta place.
[17]Et celui qui échappera à l'épée de
Hazaël, Jéhu le fera mourir; et celui
qui échappera à l'épée de Jéhu, Eli-
sée le fera mourir. [18]Mais je laisserai
en Israël sept mille hommes, *savoir*
tous ceux qui n'ont pas fléchi les ge-
noux devant Baal, tous ceux dont la
bouche ne l'a point baisé. "
[19]Etant parti de là, Elie trouva
Elisée, fils de Saphat, qui labourait;
il y avait devant lui douze paires de
bœufs, et il était avec la douzième.
Elie s'approcha de lui, et il jeta sur
lui son manteau. [20]Elisée, quittant
ses bœufs, courut après Elie et dit :
" Permets que j'aille embrasser mon
père et ma mère, et je te suivrai. "
Elie lui répondit : " Va, retourne, car
que t'ai-je fait? " [21] Elisée s'éloi-
gna de lui, et ayant pris la paire de
bœufs, il les égorgea; et avec le bois
de la charrue et du joug, il fit cuire
leur chair et la donna à manger au
peuple. Puis il se leva, suivit Elie et
fut à son service.

CHAP. XX. — Double victoire d'Achab sur Benhadad, roi de Syrie.

Ch. XX.

BEnhadad, roi de Syrie, rassem-
bla toute son armée; il y
avait avec lui trente-deux
rois, des chevaux et des chars. Il
monta, et ayant mis le siège devant
Samarie, il l'attaqua. [2]Il envoya dans
la ville des messagers à Achab, roi
d'Israël, [3]pour lui dire : " Ton argent
et ton or sont à moi, tes femmes et
tes plus beaux enfants sont à moi. "

---

14. Comp. vers. 10.

15 sv. *Il dit.* Cette réponse n'est ni une justification des voies de Dieu, ni un blâme direct du découragement d'Elie, ni une explication et une application des phénomènes dont il a été témoin; il est simplement ramené dans le chemin du devoir pratique : sa mission n'est pas terminée; il lui reste encore des choses importantes à accomplir. — *Désert de Damas,* entre le pays de Basan et Damas, connu plus tard sous le nom d'Iturée et de Gaulonite. Là, le prophète n'aurait rien à craindre de Jézabel, et il pourrait communiquer facilement avec Damas et avec Israël, et remplir la mission qui lui était confiée. — *Tu oindras,* au figuré (comme *Jug.* ix, 8), dans le sens de *consacrer,* destiner au service de Jéhovah, à être l'instrument de ses desseins, ici, surtout de sa justice à l'égard d'Achab et des Israélites idolâtres. — *Hazaël :* voy. IV *Rois,* viii, 13). —*Jéhu* (voy. IV *Rois,* ix, 12, 13), *fils,* petit-fils (*ibid.* ix, 1-3). — *Abel-Méhula,* dans la vallée du Jourdain : voy. *Jug.* vii, 23.

Des trois choses commandées à Elie, il n'en accomplira qu'une seule, la dernière (vers. 19). Pour les deux autres, le Seigneur le laissait sans doute libre de choisir le moment opportun; n'ayant pas trouvé ce moment, il transmit sa commission à son disciple Elisée, qui l'exécuta fidèlement.

17. *Elisée le fera mourir,* au figuré, savoir par la parole de Jéhovah, " plus pénétrante qu'un glaive à deux tranchants, " et dont on peut dire qu'elle tue ceux qu'elle condamne.

18. *Sept mille* Israélites pieux, qui échapperont aux persécutions d'Achab et de Jézabel. Ce nombre est purement symbolique; il désigne ici le petit reste, la sainte semence du peuple élu : comp. *Rom.* xi, 5. — *N'a pas baisé* les mains ou les pieds de l'image de Baal; Cicéron atteste que cet usage existait chez les païens (*in Verr.* iv, 43). Il ne s'agit pas ici de l'acte par lequel l'adorateur baise sa propre main et offre d'un geste ce baiser à l'objet de son culte (*Job.* xxxi, 27).

19. *Qui labourait :* l'occupation d'Elisée est l'indice de son caractère, tout opposé à celui d'Elie : homme de paix, fils d'un riche cultivateur, il dirige les serviteurs de son père et prend part à leurs travaux. — *Jeta*

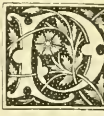
suum pallio, et egressus stetit in ostio speluncæ, et ecce vox ad eum, dicens : Quid hic agis Elia? Et ille respondit : 14. Zelo zelatus sum pro Domino Deo exercituum : [a]quia dereliquerunt pactum tuum filii Israel : altaria tua destruxerunt, prophetas tuos occiderunt gladio, derelictus sum ego solus, et quærunt animam meam ut auferant eam. 15. Et ait Dominus ad eum : Vade, et revertere in viam tuam per desertum in Damascum : cumque perveneris illuc, unges Hazael regem super Syriam, 16. [b]et Jehu filium Namsi unges regem super Israel : Eliseum autem filium Saphat, qui est de Abelmeula, unges prophetam pro te. 17. Et erit quicumque fugerit gladium Hazael, occidet eum Jehu : et quicumque fugerit gladium Jehu, interficiet eum Eliseus. 18. [c]Et derelinquam mihi in Israel septem millia virorum, quorum genua non sunt incurvata ante Baal, et omne os, quod non adoravit eum osculans manum.

[a] Rom. 11, 3. — [b] 4 Reg. 9, 2. — [c] Rom. 11, 4.

19. Profectus ergo inde Elias, reperit Eliseum filium Saphat, arantem in duodecim jugis boum : et ipse in duodecim jugis boum arantibus unus erat : cumque venisset Elias ad eum, misit pallium suum super illum. 20. Qui statim relictis bobus cucurrit post Eliam, et ait : Osculer, oro, patrem meum, et matrem meam, et sic sequar te. Dixitque ei : Vade, et revertere : quod enim meum erat, feci tibi. 21. Reversus autem ab eo, tulit par boum, et mactavit illud, et in aratro boum coxit carnes, et dedit populo, et comederunt : consurgensque abiit, et secutus est Eliam, et ministrabat ei.

CAPUT XX.

Syri Samariam obsidentes cæduntur a pueris principum provinciarum, rursumque anno altero in campestribus cæduntur : rex autem Achab a propheta reprehenditur, quod fœdus cum Benadad rege Syriæ inierit, illumque vivum dimiserit.

ORRO Benadad rex Syriæ, congregavit omnem exercitum suum, et triginta duos reges secum, et equos, et currus : et ascendens pugnabat contra Samariam, et obsidebat eam. 2. Mittensque nuntios ad Achab regem Israel in civitatem, 3. ait : Hæc dicit Benadad : Argentum tuum, et aurum tuum meum

sur lui son manteau : cet acte figurait une sorte d'adoption de la part d'Elie (IV *Rois*, ii, 13), et du côté de Dieu un appel à la vocation prophétique; c'est ainsi qu'il fut compris.

20. *Courut après Elie*, qui peut-être s'était retiré pour laisser à Elisée le temps de se décider. — *Retourne* à tes parents et à ta charrue. Pourquoi les quitter? *Que t'ai-je fait*, pour avoir le droit de te demander un tel sacrifice? Car c'est pour toi un sacrifice que cet abandon. D'après cette interprétation, Elie aurait vu, dans la permission que lui demandait Elisée, l'indice d'un cœur hésitant et partagé ; voilà pourquoi il lui fait cette froide, pour ne pas dire cette dure réponse. Comp. *Luc*, ix, 61 sv. D'autres : *Va et reviens*, *car* pense à *ce que j'ai fait pour toi.* C'est à peu près ainsi que la Vulg. a entendu ce passage : *Va, et reviens* ensuite, car j'ai fait pour toi ce qui était en mon pouvoir.

21. *La paire de bœufs*, les plus beaux sans doute, avec lesquels il labourait lui-même... *le bois de la charrue :* tout cela, pour montrer qu'il renonçait entièrement à son premier état. — *La donna à manger*, dans un repas d'adieu, *au peuple*, aux gens de la localité, parents et amis. — *A son service*, ou *son serviteur :* comp. *Exod.* xxiv, 13; *Jos.* i, 1.

CHAP. XX.

1. *Benhadad*, probablement le fils de celui qui aida Asa contre Baasa (xv, 18). — *Trente-deux rois*, ses vassaux, la plupart chefs d'une ville et de son territoire : comp. *Jos.* xii, 7.

3. *Tes plus beaux enfants.* Faut-il voir dans ces paroles hautaines une réponse à quelque demande de paix faite antérieurement par Achab? Sont-elles seulement inspirées par la jactance orientale? Ou bien Benhadad émet-il ces prétentions exorbitantes dans l'espoir qu'elles seront rejetées et qu'il pourra piller la ville?

[4] Le roi d'Israël répondit : " Comme
tu le dis, ô roi, mon seigneur; je suis
à toi avec tout ce que j'ai. " [5] Les mes-
sagers retournèrent et dirent : " Ainsi
parle Benhadad : Tu me livreras ton
argent et ton or, tes femmes et tes
enfants. [6] Et quand demain, à cette
heure, j'enverrai mes serviteurs chez
toi, pour fouiller ta maison et les
maisons de tes serviteurs, ils mettront
la main sur tout ce que tu as de pré-
cieux, et ils l'emporteront. "

[7] Le roi d'Israël convoqua tous les
anciens du pays, et il dit : " Recon-
naissez et comprenez que cet homme
veut notre perte; car il m'a envoyé
demander mes femmes et mes enfants,
mon argent et mon or, et je ne lui
avais pas refusé. " [8] Tous les anciens
et tout le peuple dirent à Achab :
" Ne l'écoute pas et ne consens pas. "
[9] Achab répondit *donc* aux messagers
de Benhadad : " Dites à mon sei-
gneur le roi : Tout ce que tu as en-
voyé demander à ton serviteur la
première fois, je le ferai, mais pour
cette chose, je ne puis pas la faire. "
Les messagers s'en allèrent, et lui
portèrent la réponse. [10] Benhadad en-
voya dire à Achab : " Que les dieux
me traitent dans toute leur rigueur,
si la poussière de Samarie suffit pour
remplir le creux de la main de tout
le peuple qui me suit! " [11] Et le roi
d'Israël répondit : " Que celui qui
revêt son armure ne se glorifie pas
comme celui qui la dépose! " [12] Lors-
que Benhadad entendit cette répon-
se, il était à boire avec les rois sous
les huttes, et il dit à ses serviteurs :
" Prenez vos positions! " Et ils pri-
rent leurs positions contre la ville.

[13] Mais voici qu'un prophète, s'ap-
prochant d'Achab, roi d'Israël, *lui*
dit : " Tu vois toute cette grande
multitude? Je vais la livrer aujour-
d'hui entre tes mains, afin que tu sa-
ches que je suis Jéhovah. " [14] Achab
dit : " Par qui? " Et il répondit :
" Par les serviteurs des chefs des pro-
vinces. " Achab dit : " Qui engagera
le combat? " Et il répondit : " Toi. "
[15] *Alors* Achab passa en revue les ser-
viteurs des chefs des provinces, et il
s'en trouva deux cent trente-deux;
après eux, il passa en revue tout le
peuple, tous les enfants d'Israël : ils
étaient sept mille.

[16] Ils firent une sortie à midi, pen
dant que Benhadad buvait et s'eni-
vrait sous les huttes, lui et les trente-
deux rois, ses auxiliaires. [17] Les servi-
teurs des chefs des provinces étaient
sortis au premier rang. Benhadad en-
voya aux informations, et on lui fit
ce rapport : " Des hommes sont sor-
tis de Samarie. " [18] Il dit : " S'ils sor-
tent pour la paix, prenez-les vivants;
s'ils sortent pour le combat, prenez-
les vivants. " [19] Lorsque les serviteurs
des chefs des provinces, suivis de
l'armée, furent sortis de la ville, [20] cha-
cun frappa son homme, et les Syriens
prirent la fuite. Israël les poursuivit.
Benhadad, roi de Syrie, se sauva sur
un cheval, avec des cavaliers. [21] Le

5. Déconcerté et à la fois encouragé par l'humble attitude d'Achab, Benhadad donne à sa première demande une nouvelle formule, plus rigoureuse encore (vers. 9).

7. *Les anciens du pays* (non *de la ville*, xxi, 8-14) : l'institution politique du conseil des anciens qui datait du séjour dans le désert (*Exod.* iii, 16 sv.), avait continué d'exister dans les dix tribus après leur séparation. La plupart des *anciens* qui n'avaient pas leur résidence dans la capitale, avaient dû s'y réunir dès le commencement des hostilités, soit pour répondre à l'appel du roi, soit pour y chercher un refuge.

8. *Tout le peuple*, les bourgeois de Samarie. Le *peuple* n'avait pas de place déterminée dans la constitution d'Israël; mais nous le voyons souvent signifier son approbation ou sa désapprobation des décisions des anciens par ses acclamations ou ses murmures (*Jos.* ix, 6, 15; *Jug.* xi, 11, al.).

10. Sens : lorsque j'aurai réduit Samarie en un monceau de ruines, ce monceau ne suffirait pas à fournir une poignée de poussière à chacun de mes guerriers, tant ils sont nombreux. Comp. le mot des Irachiniens aux Thermopyles : " Les flèches des Perses obscurciraient la lumière du soleil. "

11. Proverbe analogue à celui des Romains : " Ne chante pas le triomphe avant la victoire. "

12. *Les huttes* de feuillage destinées à

est : et uxores tuæ, et filii tui optimi, mei sunt. 4. Responditque rex Israel : Juxta verbum tuum, domine mi rex, tuus sum ego, et omnia mea. 5. Revertentesque nuntii, dixerunt : Hæc dicit Benadad, qui misit nos ad te : Argentum tuum, et aurum tuum, et uxores tuas, et filios tuos dabis mihi. 6. Cras igitur hac eadem hora mittam servos meos ad te, et scrutabuntur domum tuam, et domum servorum tuorum : et omne, quod eis placuerit, ponent in manibus suis, et auferent.

7. Vocavit autem rex Israel omnes seniores terræ, et ait : Animadvertite, et videte quoniam insidietur nobis : misit enim ad me pro uxoribus meis, et filiis, et pro argento et auro : et non abnui. 8. Dixeruntque omnes majores natu, et universus populus ad eum : Non audias, neque acquiescas illi. 9. Respondit itaque nuntiis Benadad : Dicite domino meo regi : Omnia propter quæ misisti ad me servum tuum in initio, faciam : hanc autem rem facere non possum. 10. Reversique nuntii retulerunt ei. Qui remisit, et ait : Hæc faciant mihi dii, et hæc addant, si suffecerit pulvis Samariæ pugillis omnis populi, qui sequitur me. 11. Et respondens rex Israel, ait : Dicite ei : Ne glorietur accinctus æque ut discinctus. 12. Factum est autem, cum audisset Benadad verbum istud, bibebat ipse et reges in umbraculis, et ait servis suis : Circumdate civitatem. Et circumdederunt eam.

13. Et ecce propheta unus accedens ad Achab regem Israel, ait ei : Hæc dicit Dominus : Certe vidisti omnem multitudinem hanc nimiam? ecce, ego tradam eam in manu tua hodie : ut scias, quia ego sum Dominus. 14. Et ait Achab : Per quem? Dixitque ei : Hæc dicit Dominus : Per pedissequos principum provinciarum. Et ait : Quis incipiet prœliari? Et ille dixit : Tu. 15. Recensuit ergo pueros principum provinciarum, et reperit numerum ducentorum triginta duorum : et recensuit post eos populum, omnes filios Israel, septem millia.

16. Et egressi sunt meridie. Benadad autem bibebat temulentus in umbraculo suo, et reges triginta duo cum eo, qui ad auxilium ejus venerant. 17. Egressi sunt autem pueri principum provinciarum in prima fronte. Misit itaque Benadad. Qui nuntiaverunt ei, dicentes : Viri egressi sunt de Samaria. 18. Et ille ait : Sive pro pace veniunt, apprehendite eos vivos : sive ut prœlientur, vivos eos capite. 19. Egressi sunt ergo pueri principum provinciarum, ac reliquus exercitus sequebatur : 20. et percussit unusquisque virum, qui contra se veniebat : fugeruntque Syri, et persecutus est eos Israel. Fugit quoque Benadad rex Syriæ in equo cum equitibus suis. 21. Necnon egressus rex Israel per-

---

abriter le roi et les principaux officiers, quand l'armée devait rester quelque temps en place.

13. *Un prophète*, peut-être Michée (xxii,8). — *Cette grande multitude :* la jactance de Benhadad (vers. 10) n'était pas tout à fait sans fondement, car son armée devait dépasser 130 mille hommes (vers. 25, 29).

14. *Les chefs des provinces*, les gouverneurs de districts ; la plupart, à l'approche de l'ennemi, s'étaient réfugiés dans la capitale avec leurs *serviteurs*, gens étrangers au métier des armes ; selon d'autres, avec les hommes qui formaient leur garde. — *Qui engagera le combat*, commencera l'attaque? Israël ou les Syriens? Israël.

15. *Sept mille :* si la leçon est exacte, il faut supposer que l'invasion des Syriens fut si subite, que le roi d'Israël n'eut pas le temps de rassembler toutes ses forces.

16. *A midi*, à l'heure où Benhadad, croyant la victoire assurée, etc. Comp. l'histoire de Balthasar *Dan.* v, 1-4.

18. *Il dit :* réponse d'un homme ivre.

21. *Frappa*, mit en déroute.

Dieu, qui avait commencé, par l'extermination des prêtres de Baal, à ramener les Israélites à son culte, leur accorda cette victoire (et la suivante), visiblement son œuvre, afin d'achever de leur montrer qu'il était le seul vrai Dieu tout-puissant.

roi d'Israël sortit, frappa les chevaux
et les chars, et fit éprouver aux Sy-
riens une grande défaite.
22 Alors le prophète s'approcha du
roi d'Israël et lui dit : " Va, fortifie-
toi, examine et vois ce que tu as à
faire ; car, au retour de l'année, le roi
de Syrie montera contre toi. "
23 Les serviteurs du roi de Syrie
lui dirent : " Les dieux d'Israël sont
des dieux de montagnes ; c'est pour-
quoi ils ont été plus forts que nous ;
mais combattons-les dans la plaine,
et sûrement nous serons plus forts
qu'eux. 24 Fais encore ceci : ôte cha-
cun des rois de son poste, et mets des
chefs à leur place, 25 et forme-toi une
armée égale à celle que tu as perdue,
avec autant de chevaux et autant de
chariots. Nous les combattrons alors
dans la plaine, et sûrement nous se-
rons plus forts qu'eux. " Il se rendit
à leur conseil et fit ainsi. 26 Au retour
de l'année, Benhadad passa les Sy-
riens en revue, et monta vers Aphec
pour combattre Israël. 27 Les enfants
d'Israël furent *aussi* passés en revue ;
ils reçurent des vivres et ils s'avancè-
rent à la rencontre des Syriens. Ils
campèrent vis-à-vis d'eux, semblables
à deux petits troupeaux de chèvres,
tandis que les Syriens remplissaient
le pays.
28 Un homme de Dieu s'approcha
et dit au roi d'Israël : " Ainsi parle
Jéhovah : Parce que les Syriens ont
dit : Jéhovah est un dieu des monta-
gnes, et non un dieu des vallées, je
livrerai entre tes mains toute cette
grande multitude, et vous saurez que
je suis Jéhovah. " 29 Ils campèrent
sept jours en face les uns des autres.
Le septième jour, le combat s'enga-
gea, et les enfants d'Israël tuèrent
aux Syriens cent mille hommes de
pied en un jour. 30 Le reste s'enfuit à
la ville d'Aphec, et la muraille tomba
sur vingt-sept mille hommes qui res-
taient.
Benhadad s'était enfui et il allait
dans la ville de chambre en chambre.
31 Ses serviteurs lui dirent : " Nous
avons appris que les rois de la mai-
son d'Israël sont des rois cléments ;
permets que nous mettions des sacs
sur nos reins et des cordes à nos
têtes, et que nous sortions vers le roi
d'Israël : peut-être qu'il te laissera la
vie. " 32 Ils se mirent des sacs sur les
reins et des cordes autour de la tête,
et s'étant rendus auprès du roi d'Is-
raël, ils dirent : " Ton serviteur Ben-
hadad dit : Daigne me laisser la vie ! "
Achab répondit : " Est-il encore vi-
vant? Il est mon frère. " 33 Ces hom-
mes tirèrent de là un heureux augure,
et saisissant avec empressement cette
parole, ils dirent : Benhadad est ton
frère. " Et il dit : " Allez, amenez-le. "
Benhadad vint vers lui, et Achab le
fit monter sur son char. 34 Benhadad
lui dit : " Je te rendrai les villes que

22. *Fortifie-toi* militairement : assemble des troupes, élève des fortifications, cherche des alliés. — *Au retour de l'année :* à cette époque, comme dans les premiers siècles de Rome ; les expéditions militaires commençaient au printemps pour finir à l'automne. Il faut aller jusqu'au temps de Salmanasar, et surtout des guerres médiques, pour trouver des invasions qui durent des années.

23. *Les dieux :* Keil propose de traduire *le Dieu*, peut-être avec raison. — *Des dieux* (ou *un dieu*) *de montagnes*, qui n'ont de pouvoir que sur les montagnes. Ce qui avait pu leur donner cette idée, c'est que le temple de Jéhovah était bâti sur le mont Moria, et que, dans le royaume d'Israël surtout, il y avait beaucoup d'autels élevés sur des collines. Il se peut, d'ailleurs, que les chefs syriens n'aient mis cette idée en avant que pour relever le courage de la masse de leurs guerriers, eux-mêmes sachant fort bien qu'ils avaient un sérieux intérêt à livrer bataille dans une plaine, où leurs nombreux cavaliers et chariots pouvaient se déployer aisément.

24. *Des chefs*, des capitaines syriens : ils se montreraient plus dévoués et plus braves que des vassaux, qui souvent n'accompagnent que par contrainte leur suzerain à la guerre.

26. *Aphec*, celle des villes de ce nom qui se trouve dans la plaine de Jezraël, non loin d'Eudor (I *Rois*, XXIX, 1).

27. *Petits troupeaux*, ou simplement *troupeaux* (LXX) : le mot hébr. ne se trouve nulle part ailleurs dans la Bible. Cette com-

cussit equos et currus, et percussit Syriam plaga magna.
22. (Accedens autem propheta ad regem Israel, dixit ei : Vade, et confortare, et scito, et vide quid facias : sequenti enim anno rex Syriæ ascendet contra te.)
23. Servi vero regis Syriæ dixerunt ei : Dii montium sunt dii eorum, ideo superaverunt nos : sed melius est ut pugnemus contra eos in campestribus, et obtinebimus eos. 24. Tu
ergo verbum hoc fac : Amove reges singulos ab exercitu tuo, et pone principes pro eis : 25. et instaura
numerum militum, qui ceciderunt de tuis, et equos secundum equos pristinos, et currus secundum currus, quos ante habuisti : et pugnabimus contra eos in campestribus, et videbis quod obtinebimus eos. Credidit consilio eorum, et fecit ita.
26. Igitur postquam annus transierat, recensuit Benadad Syros, et ascendit in Aphec ut pugnaret contra Israel. 27. Porro filii Israel re-
censiti sunt, et acceptis cibariis profecti ex adverso, castraque metati sunt contra eos, quasi duo parvi greges caprarum : Syri autem repleverunt terram.
28. (Et accedens unus vir Dei, dixit ad regem Israel : Hæc dicit Dominus : Quia dixerunt Syri : Deus montium est Dominus, et non est Deus vallium : dabo omnem multitudinem hanc grandem in manu tua, et scietis quia ego sum Dominus.) 29. Dirigebantque septem die-
bus ex adverso hi, atque illi acies, septima autem die commissum est bellum : percusseruntque filii Israel de Syris centum millia peditum in die una. 30. Fugerunt autem qui re-
manserant in Aphec, in civitatem : et cecidit murus super viginti septem millia hominum, qui remanserant.

Porro Benadad fugiens ingressus est civitatem, in cubiculum quod erat intra cubiculum. 31. Dixerunt-
que ei servi sui : Ecce, audivimus quod reges domus Israel clementes sint : ponamus itaque saccos in lumbis nostris, et funiculos in capitibus nostris, et egrediamur ad regem Israel : forsitan salvabit animas nostras. 32. Accinxerunt
saccis lumbos suos, et posuerunt funiculos in capitibus suis, veneruntque ad regem Israel, et dixerunt ei : Servus tuus Benadad dicit : Vivat, oro te, anima mea. Et ille ait : Si adhuc vivit, frater meus est.
33. Quod acceperunt viri pro omine : et festinantes rapuerunt verbum ex ore ejus, atque dixerunt : Frater tuus Benadad. Et dixit eis : Ite, et adducite eum ad me. Egressus est ergo ad eum Benadad, et levavit eum in currum suum. 34. Qui dixit

---

paraison peint bien la petite armée israélite, partagée en deux divisions et campée sur le penchant des collines, en face de l'immense armée syrienne qui couvrait au loin la plaine de Jezraël.

28. *Un homme de Dieu*, autre, probablement, que le prophète des vers. 13 et 22. — *Dieu des montagnes :* voy. vers. 23.

30. *La muraille* de la ville *tomba*, on ne dit pas par quelle cause, et écrasa les Syriens qui s'étaient mis à l'abri par derrière. — *De chambre en chambre;* ou bien *dans un appartement intérieur*, à l'intérieur de quelque massive construction.

31. *Sacs*, vêtements de deuil et de pénitence. — *Des cordes à nos têtes;* nous dirions, *à nos cous :* symbole d'une soumission absolue.

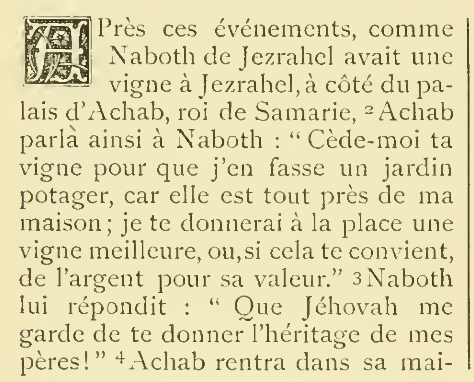
33. *Saisissant... cette parole*, ils la répétèrent, afin de la fixer en quelque sorte et d'empêcher Achab de la retirer. En Orient, si quelqu'un à qui on demande protection, a laissé échapper de ses lèvres un mot amical, ce mot est sacré, il doit être tenu. C'est ce qu'on appelle chez les Arabes la loi du *dakhel.* D'autres traduisent les premiers mots du verset, *ces hommes observaient avec soin* si une parole favorable ne sortirait pas de la bouche d'Achab, sens qui s'accorde mieux avec le contexte. — *Le fit monter sur son char :* le plus grand honneur qu'il pût lui faire.

34. *Les villes*, parmi lesquelles se trouvait probablement Ramoth-en-Galaad (xxii, 3). — *A ton père Amri :* nous n'avons pas d'autres renseignements sur ces conquêtes. — *Des rues*, litt. *des emplacements* pour y exposer des marchandises, établir des bazars;

mon père a enlevées à ton père, et tu
établiras pour toi des rues à Damas,
comme mon père en avait établi à
Samarie. " " Et moi, *répondit Achab,*
je te laisserai aller moyennant un
traité d'alliance. " Il fit alliance avec
lui, et le laissa aller.

35 Un des fils des prophètes dit à
son compagnon, dans la parole de
Dieu : " Frappe-moi, je te prie. "
Mais cet homme refusa de le frapper.
36 Et il lui dit : " Parce que tu n'as
pas obéi à la voix de Jéhovah, dès
que tu m'auras quitté, le lion te frap-
pera. " Et quand il l'eut quitté, le lion
l'ayant rencontré, le frappa. 37 Il trouva
un autre homme, et il dit : " Frappe-
moi, je te prie. " Cet homme le frappa
et le blessa. 38 *Alors* le prophète alla
se placer sur le chemin du roi, et il
se déguisa avec un bandeau sur ses
yeux. 39 Lorsque le roi passa, il cria
vers le roi, en disant : " Ton serviteur
était sorti au milieu du combat; un
homme s'éloigne et m'amène un hom-
me en disant : Garde-le. S'il vient à
s'échapper, ta vie en répondra, ou tu
paieras un talent d'argent. — 40 Et
pendant que ton serviteur agissait
çà et là, l'homme disparut. " Le roi
d'Israël lui dit : " C'est là ton juge-
ment; tu l'as rendu toi-même. "
41 Aussitôt le prophète ôta le bandeau
de ses yeux, et le roi d'Israël le re-
connut pour un des prophètes. 42 Alors
il dit au roi : " Ainsi parle Jéhovah :
Parce que tu as laissé échapper de
tes mains l'homme que j'avais voué
à l'anathème, ta vie sera pour sa vie
et ton peuple pour son peuple. " 43 Le
roi d'Israël s'en alla chez lui, triste et
irrité, et il arriva à Samarie.

CHAP. XXI. — La vigne de Naboth. Crime d'Achab et de Jézabel.



Ch. XXI. APrès ces événements, comme
Naboth de Jezrahel avait une
vigne à Jezrahel, à côté du pa-
lais d'Achab, roi de Samarie, 2 Achab
parlà ainsi à Naboth : " Cède-moi ta
vigne pour que j'en fasse un jardin
potager, car elle est tout près de ma
maison; je te donnerai à la place une
vigne meilleure, ou, si cela te convient,
de l'argent pour sa valeur." 3 Naboth
lui répondit : " Que Jéhovah me
garde de te donner l'héritage de mes
pères! " 4 Achab rentra dans sa mai-
son triste et irrité, à cause de cette
parole que lui avait dite Naboth de
Jezrahel : " Je ne donnerai pas l'héri-
tage de mes pères." Et se couchant
sur son lit, il détourna le visage et
refusa de manger.

5 Jézabel, sa femme, vint auprès de
lui et lui dit : " Pourquoi as-tu l'âme
triste et ne manges-tu pas? " 6 Il lui
répondit : "J'ai parlé à Naboth de
Jezrahel et je lui ai dit : Cède-moi ta
vigne pour de l'argent; ou, si tu l'ai-
mes mieux, je te donnerai une autre

---

il s'agit ici d'avantages purement commerciaux. — *Il fit alliance,* sans consulter Dieu (xxii, 5, 8), qui avait livré Benhadad entre ses mains (vers. 13, 28), et sans prendre de garantie pour l'observation du traité : double faute.

35. *Un des fils* (disciples) *des prophètes :* cette expression se rencontre ici pour la première fois. Elle désigne les écoles et collèges de prophètes qui existaient en différentes villes du territoire d'Israël, et probablement aussi de Juda, depuis le temps de Samuel (I *Sam.* xix, 20). — *A son compagnon,* à un autre prophète, qui devait savoir que le premier s'adressait à lui *dans la parole de Dieu,* sous l'empire d'une inspiration divine (comp. xiii, 17, 18). — *Frappe-moi,* fais-moi une blessure : le prophète avait l'intention, non seulement de se faire passer pour un guerrier revenant du combat, mais encore de figurer à Achab ce qu'il avait à attendre du roi de Syrie imprudemment mis en liberté (Corn. a Lap.).

36. *Le frappa,* le mit à mort.

38. *Avec un bandeau* (LXX), comme s'il eût été grièvement blessé, et en même temps pour ne pas être reconnu de prime abord. Vulg., *il déguisa sa bouche et ses yeux en les couvrant de poussière.*

39. *Un homme s'éloigne;* Vulg., *comme un homme fuyait, quelqu'un me l'a amené.* — *Un talent d'argent,* environ 8 mille fr. : il s'agit d'un prisonnier de distinction. On devine qu'il représente Benhadad.

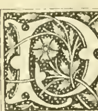
ei : Civitates, quas tulit pater meus a patre tuo, reddam : et plateas fac tibi in Damasco, sicut fecit pater meus in Samaria, et ego fœderatus recedam a te. Pepigit ergo fœdus, et dimisit eum.

35. Tunc vir quidam de filiis prophetarum dixit ad socium suum in sermone Domini : Percute me. At ille noluit percutere. 36. Cui ait : Quia noluisti audire vocem Domini, ecce recedes a me, et percutiet te leo. Cumque paululum recessisset ab eo, invenit eum leo, atque percussit. 37. Sed et alterum inveniens virum, dixit ad eum : Percute me. Qui percussit eum, et vulneravit. 38. Abiit ergo propheta, et occurrit regi in via, et mutavit aspersione pulveris os et oculos suos. 39. Cumque rex transisset, clamavit ad regem, et ait : Servus tuus egressus est ad prœliandum cominus : cumque fugisset vir unus, adduxit eum quidam ad me, et ait : Custodi virum istum : qui si lapsus fuerit, erit anima tua pro anima ejus, aut talentum argenti appendes. 40. Dum autem ego turbatus huc illucque me verterem, subito non comparuit. Et ait rex Israel ad eum : Hoc est judicium tuum, quod ipse decrevisti. 41. At ille statim abstersit pulverem de facie sua, et cognovit eum rex Israel, quod esset de prophetis. 42. Qui ait ad eum : Hæc dicit Dominus : [a]Quia dimisisti virum dignum morte de manu tua, erit anima tua pro anima ejus, et populus tuus pro populo ejus. 43. Reversus est igitur rex Israel in domum suam, audire contemnens, et furibundus venit in Samariam.

[a] Infra 22, 35, 38.

CAPUT XXI.

Naboth, ob negatam regi Achab vineam, a falsis testibus jussu Jezabel accusatus lapidatur : quo facto, ipsi Achab ad occupandam vineam properanti Elias plurima comminatur mala, quæ tamen Achab se humiliando evadit.

OST verba autem hæc, tempore illo vinea erat Naboth Jezrahelitæ, quæ erat in Jezrahel, juxta palatium Achab regis Samariæ. 2. Locutus est ergo Achab ad Naboth, dicens : Da mihi vineam tuam, ut faciam mihi hortum olerum, quia vicina est, et prope domum meam, daboque tibi pro ea vineam meliorem : aut si commodius tibi putas, argenti pretium, quanto digna est. 3. Cui respondit Naboth : Propitius sit mihi Dominus, ne dem hereditatem patrum meorum tibi. 4. Venit ergo Achab in domum suam indignans, et frendens super verbo, quod locutus fuerat ad eum Naboth Jezrahelites, dicens : Non dabo tibi hereditatem patrum meorum. Et projiciens se in lectulum suum, avertit faciem suam ad parietem, et non comedit panem.

5. Ingressa est autem ad eum Jezabel uxor sua, dixitque ei : Quid est hoc, unde anima tua contristata est? et quare non comedis panem? 6. Qui respondit ei : Locutus sum Naboth Jezrahelitæ, et dixi ei : Da mihi vineam tuam, accepta pecunia : aut,

---

41. *Un des prophètes*, peut-être Michée, fils de Jemla (xxii, 8).

42. *Voué à l'anathème*, à l'extermination (*Lév.* xxvii, 28). — *Ton peuple*, qui ne forme avec le roi qu'une seule personne morale.

43. *Triste;* Vulg., *dédaignant d'écouter* la voix de Dieu parlant par le prophète, de reconnaître la justice de la sentence. — *Irrité*, non repentant, comme il le fut après l'avertissement d'Elie (xxi, 27).

CHAP. XXI.

1. Le palais d'Achab à Jezraël, sa résidence d'été, était situé dans la partie orientale de la ville, du côté du Jourdain, et aboutissait aux remparts (II *Rois*, ix, 30); au-dessous se trouvait un fossé à sec, et à une petite distance la vigne de Naboth.

3. Céder *l'héritage de ses pères* était contraire à la loi (*Lév.* xxv, 23; *Nombr.* xxxvi, 7. Comp. *Ezéch.* xlvi, 18). Plus tard, cette prescription fut moins rigoureusement observée.

vigne à la place. Mais il a dit : Je ne te donnerai pas ma vigne."
7 Alors Jézabel, sa femme, lui dit : " C'est donc toi qui exerces le souverain pouvoir sur Israël! Lève-toi, prends de la nourriture, et que la joie rentre dans ton cœur; je te donnerai, moi, la vigne de Naboth de Jezrahel."
8 Et elle écrivit au nom d'Achab une lettre qu'elle scella du sceau du roi, et elle l'envoya aux anciens et aux magistrats qui étaient dans la ville de Naboth, habitant avec lui.
9 Voici ce qu'elle écrivit dans sa lettre : " Publiez un jeûne; placez Naboth en tête du peuple,
10 et mettez en face de lui deux méchants hommes qui déposeront ainsi contre lui : Tu as maudit Dieu et le roi! Puis menez-le dehors, lapidez-le, et qu'il meure."

11 Les gens de la ville de Naboth, les anciens et les magistrats qui habitaient dans sa ville, firent ce que leur avait fait dire Jézabel, selon qu'il était écrit dans les lettres qu'elle leur avait envoyées.
12 Ils publièrent un jeûne, et ils placèrent Naboth en tête du peuple,
13 et les deux méchants hommes, étant venus se mettre en face de lui, déposèrent ainsi devant le peuple : " Naboth a maudit Dieu et le roi!" Puis ils le menèrent hors de la ville et le lapidèrent, et il mourut.
14 Et ils envoyèrent dire à Jézabel : " Naboth a été lapidé, et il est mort."
15 Lorsque Jézabel eut appris que Naboth avait été lapidé et qu'il était mort, elle dit à Achab : " Lève-toi, prends possession de la vigne de Naboth de Jezrahel, qui a refusé de te la céder pour de l'argent; car Naboth n'est plus en vie, il est mort."
16 En entendant que Naboth était mort, Achab se leva pour descendre à la vigne de Naboth de Jezrahel, afin d'en prendre possession.

17 *Alors* la parole de Jéhovah fut ainsi adressée à Elie, le Thesbite :
18 " Lève-toi, descends au devant d'Achab, roi d'Israël, qui règne à Samarie; le voilà dans la vigne de Naboth, où il est descendu pour en prendre possession.
19 Tu lui parleras, en disant : " Ainsi parle Jéhovah : " N'as-tu pas tué et pris un héritage?" Et tu ajouteras : " Ainsi parle Jéhovah : Au lieu même où les chiens ont léché le sang de Naboth, les chiens lécheront aussi ton propre sang."
20 Achab dit à Elie : " M'as-tu trouvé, ô mon ennemi?" Il répondit : " Je t'ai trouvé, parce que tu t'es vendu pour faire ce qui est mal aux yeux de Jéhovah.
21 Voici que je ferai venir le malheur sur toi; je te balaierai; j'exterminerai tout mâle appartenant à Achab, celui qui est esclave et celui qui est libre en Israël,
22 et je rendrai ta maison semblable à la maison de Jéroboam, fils de Nabat, et à la maison de Baasa, fils d'Ahias, parce que tu m'as irrité et que tu as fait pécher Israël."
23 Jéhovah parla aussi contre Jézabel, et dit : " Les chiens mangeront Jézabel

---

8. *Du sceau du roi*, sans doute avec l'autorisation d'Achab. L'usage du sceau remonte à la plus haute antiquité (*Gen.* xxxviii, 18; xli, 12); on a trouvé des sceaux de rois d'Egypte qui sont de deux mille ans avant J.-C. Pour la manière de sceller chez les Hébreux, il semble, d'après *Job*, xxxviii, 14, qu'un peu d'argile collée sur le document recevait l'empreinte du sceau. — *Aux magistrats*, litt. *aux personnes honorables*. — *Dans la ville de Naboth*, à Jezraël. La lettre partit donc de Samarie, où la cour se trouvait alors. C'est là, peut-être, qu'Achab avait rencontré Naboth et lui avait fait sa proposition; ou bien, après l'avoir été trouver à Jezraël, il était revenu à Samarie : la distance qui séparait les deux villes n'était que de 2 à 3 lieues.

9. *Un jeûne* : pour faire entendre que, dans l'opinion des magistrats, Naboth avait commis un grand crime qu'il fallait expier, si l'on voulait détourner de la ville la colère divine. — *En tête du peuple*, au premier rang dans l'assemblée, pour que ce *grand criminel* fût en vue de tous.

10. *Deux* (*Deut.* xvii, 6) *méchants hommes*; Vulg., *fils de Bélial* : voy. *Deut.* xiii, 13. — *Tu as maudit* : litt., *béni* : l'acception défavorable de ce mot (*Job*, i, 5, 11; ii, 5) vient sans doute de l'usage de bénir par manière de salutation, non seulement quand on s'abordait, mais aussi quand on se sépa-

si tibi placet, dabo tibi vineam meliorem pro ea. Et ille ait : Non dabo tibi vineam meam. 7. Dixit ergo ad eum Jezabel uxor ejus : Grandis auctoritatis es, et bene regis regnum Israel. Surge, et comede panem, et æquo animo esto, ego dabo tibi vineam Naboth Jezrahelitæ. 8. Scripsit itaque litteras ex nomine Achab, et signavit eas annulo ejus, et misit ad majores natu, et optimates, qui erant in civitate ejus, et habitabant cum Naboth. 9. Litterarum autem hæc erat sententia : Prædicate jejunium, et sedere facite Naboth inter primos populi, 10. et submittite duos viros filios Belial contra eum, et falsum testimonium dicant : Benedixit Deum et regem : et educite eum, et lapidate, sicque moriatur.

11. Fecerunt ergo cives ejus majores natu et optimates, qui habitabant cum eo in urbe, sicut præceperat eis Jezabel, et sicut scriptum erat in litteris quas miserat ad eos : 12. prædicaverunt jejunium, et sedere fecerunt Naboth inter primos populi. 13. Et adductis duobus viris filiis diaboli, fecerunt eos sedere contra eum : at illi, scilicet ut viri diabolici, dixerunt contra eum testimonium coram multitudine : Benedixit Naboth Deum et regem : quam ob rem eduxerunt eum extra civitatem, et lapidibus interfecerunt. 14. Miseruntque ad Jezabel, dicentes : Lapidatus est Naboth, et mortuus est. 15. Factum est autem, cum audisset Jezabel lapidatum Naboth, et mortuum, locuta est ad Achab : Surge, et posside vineam Naboth Jezrahelitæ, qui noluit tibi acquiescere, et dare eam accepta pecunia : non enim vivit Naboth, sed mortuus est. 16. Quod cum audisset Achab, mortuum videlicet Naboth, surrexit, et descendebat in vineam Naboth Jezrahelitæ, ut possideret eam.

17. Factus est igitur sermo Domini ad Eliam Thesbiten, dicens : 18. Surge, et descende in occursum Achab regis Israel, qui est in Samaria : ecce ad vineam Naboth descendit, ut possideat eam : 19. et loqueris ad eum, dicens : Hæc dicit Dominus : Occidisti, insuper et possedisti. Et post hæc addes : Hæc dicit Dominus : [a]In loco hoc, in quo linxerunt canes sanguinem Naboth, lambent quoque sanguinem tuum. 20. Et ait Achab ad Eliam : Num invenisti me inimicum tibi? Qui dixit : Inveni, eo quod venundatus sis, ut faceres malum in conspectu Domini. 21. [b]Ecce ego inducam super te malum, et demetam posteriora tua, et interficiam de Achab mingentem ad parietem, et clausum et ultimum in Israel. 22. Et dabo domum tuam sicut [c]domum Jeroboam filii Nabat, et sicut domum [d]Baasa filii Ahia : quia egisti, ut me ad iracundiam provocares, et peccare fecisti Israel. 23. [e]Sed et de Jezabel locutus est Dominus, dicens : Canes comedent

[a] Infra 22, 38.
[b] 4 Reg. 9, 8.
[c] Supra 15, 29.
[d] Supra 16, 3
[e] 4 Reg. 9, 36.

rait (*Gen.* xlvii, 7, 10). De là le sens de *renoncer*, de *rejeter;* or se séparer de Dieu, le rejeter, c'est le maudire.

13. *Et le lapidèrent*, probablement avec ses enfants (II *Rois*, ix, 26. Comp. *Jos.* vii, 24 sv.).

15. *Prends possession :* d'après les rabbins, les biens des traitres étaient dévolus au roi ; c'était l'usage à peu près universel en Orient. Comp. II *Sam.* xvi, 4.

19. *Ton propre sang :* grâce au repentir d'Achab, cette sentence fut reportée sur son fils (vers. 29) : le cadavre de Joram, par conséquent *le sang d'Achab*, fut abandonné dans le champ de Naboth pour être dévoré par les chiens (II *Rois*, ix, 25); elle s'accomplit aussi partiellement sur Achab lui-même (xxii, 38).

20. *Mon ennemi :* Achab fait entendre qu'Elie ne parle ainsi qu'à cause de la haine dont il a toujours été animé contre lui. — *Tu t'es vendu :* figure empruntée à l'usage, assez commun dans le monde ancien, de se vendre comme esclave : l'homme qui se vendait ainsi se livrait tout entier pour faire la volonté de son maître. Comp. *Rom.* vii, 14.

21. Le prophète prend brusquement la parole au nom de Dieu. Comp. xiv, 10.

22. *A la maison de Jéroboam :* voy. xv, 29. — *De Baasa :* voy. xvi, 3, 11.

23. *Jéhovah ... dit :* ces mots paraissent être de l'auteur, introduisant la prophétie

près du fossé de Jezrahel. 24 Celui de la maison d'Achab qui mourra dans la ville sera mangé par les chiens, et celui qui mourra dans les champs sera mangé par les oiseaux du ciel." — 25 Il n'y a eu personne qui se soit vendu comme Achab pour faire ce qui est mal aux yeux de Jéhovah; et Jézabel, sa femme, l'excitait. 26 Il s'est conduit de la manière la plus abominable, en allant après les idoles, selon tout ce que faisaient les Amorrhéens que Jéhovah chassa devant les enfants d'Israël. —

27 Lorsqu'il eut entendu les paroles d'Elie, Achab déchira ses vêtements, et ayant mis un sac sur son corps, il jeûna; il couchait avec ce sac et il marchait avec lenteur. 28 Et la parole de Jéhovah fut ainsi adressée à Elie le Thesbite : 29 " As-tu vu comment Achab s'est humilié devant moi? Parce qu'il s'est humilié devant moi, je ne ferai pas venir le malheur pendant sa vie; ce sera pendant la vie de son fils que je ferai venir le malheur sur sa maison."

CHAP. XXII. — Expédition d'Achab et de Josaphat contre les Syriens; mort d'Achab. Josaphat, roi de Juda. Ochozias, roi d'Israël.

Chap. XXII.



N se reposa pendant trois ans, sans qu'il y eût guerre entre la Syrie et Israël. 2 La troisième année, Josaphat, roi de Juda, descendit auprès du roi d'Israël. 3 Le roi d'Israël dit à ses serviteurs : " Savez-vous que Ramoth-en-Galaad est à nous? Et nous ne faisons rien pour la reprendre des mains du roi de Syrie! " 4 Et il dit à Josaphat : " Veux-tu venir avec moi attaquer Ramoth-en-Galaad? " Josaphat répondit au roi d'Israël : " *Il en sera* de moi comme de toi, de mon peuple comme de ton peuple, de mes chevaux comme de tes chevaux. "
5 Josaphat dit alors au roi d'Israël : " Consulte maintenant, je te prie, la parole de Jéhovah. " 6 Le roi d'Israël assembla les prophètes, au nombre de quatre cents environ, et leur dit : " Irai-je attaquer Ramoth-en-Galaad, ou dois-je m'en abstenir? " Ils répondirent : " Monte, et le Seigneur la livrera entre les mains du roi. "
7 Mais Josaphat dit : " N'y a-t-il plus ici aucun prophète de Jéhovah par qui nous puissions l'interroger? " 8 Le roi d'Israël répondit à Josaphat : " Il y a encore un homme par qui l'on

contre Jézabel. D'autres les mettent dans la bouche d'Elie, et traduisent *parle* au lieu de *parla*. — *Les chiens mangeront* : voy. II *Rois*, ix, 10, 36 sv. — *Près du fossé*, espace libre, non cultivé, qui, dans toutes les villes d'Orient, règne autour des remparts, et où l'on dépose toutes sortes de débris : les chiens y foisonnent.

24. Comp. xiv, 11. *Achab*, dans la Vulgate, désigne tout membre de la maison d'Achab.

25 sv. Réflexion de l'auteur sur l'impiété d'Achab, cause de sa chute et de celle de sa maison. — Les *Amorrhéens*, ici comme *Gen.* xv, 16; *Jos.* xxiv, 15, etc., représentent tous les Chananéens.

27. *Déchira ses vêtements*, etc. : le repentir d'Achab était sincère; mais, comme il avait surtout la crainte pour mobile, et non l'amour de Dieu et la haine du péché, il dura peu. — *Avec lenteur*, comme un homme profondément affligé, qui n'a le cœur à aucune affaire. LXX et Vulg., *la tête baissée*.

29. *Le* principal *malheur* : comp. vers. 19.

CHAP. XXII.

Sur les vers. 1-40, comp. II *Paral.* xviii, 2-34.

1. *Trois ans*, à partir du renvoi de Benhadad par Achab (ch. xx). La première de ces années probablement, et certainement la dernière ne furent pas complètes. Cette pause dans la guerre entre Israël et la Syrie était peut-être le résultat d'un danger commun, car c'est à cette date qu'on place communément la première grande expédition assyrienne dans ces contrées. Sur une stèle retrouvée de nos jours aux sources du Tigre, Salmanasar II raconte que, dans sa première invasion de la Syrie méridionale, il rencontra les guerriers de Benhadad, d'Achab, des rois de Hamath, etc., qui s'étaient ligués pour lui barrer passage, et qu'il les vainquit.

Jezabel in agro Jezrahel. 24. Si mortuus fuerit Achab in civitate, comedent eum canes : si autem mortuus fuerit in agro, comedent eum volucres cœli.

25. Igitur non fuit alter talis sicut Achab, qui venundatus est ut faceret malum in conspectu Domini : concitavit enim eum Jezabel uxor sua, 26. et abominabilis factus est, in tantum ut sequeretur idola, quæ fecerant Amorrhæi, quos consumpsit Dominus a facie filiorum Israel.

27. Itaque cum audisset Achab sermones istos, scidit vestimenta sua, et operuit cilicio carnem suam, jejunavitque et dormivit in sacco, et ambulavit demisso capite. 28. Et factus est sermo Domini ad Eliam Thesbiten, dicens : 29. Nonne vidisti humiliatum Achab coram me? quia igitur humiliatus est mei causa, non inducam malum in diebus ejus,
[f] 4 Reg. 9, 26. sed [f] in diebus filii sui inferam malum domui ejus.

CAPUT XXII.

Achab et Josaphat reges, pseudoprophetarum vaticinio decepti, ad pugnam procedunt adversus Syros pro Ramoth Galaad, ac vincuntur, occiso Achab; qui Michæam vera prophetantem carcere incluserat : impio Achab succedit filius impius Ochozias, pio autem Josaphat succedit impius filius Joram.

RANSIERUNT [a] igitur tres anni absque bello inter Syriam et Israel. [a] 2 Par. 18, 2.
2. In anno autem tertio, descendit Josaphat rex Juda ad regem Israel. 3. (Dixitque rex Israel ad servos suos : Ignoratis quod nostra sit Ramoth Galaad, et negligimus tollere eam de manu regis Syriæ?) 4. Et ait ad Josaphat : Veniesne mecum ad prœliandum in Ramoth Galaad?

5. Dixitque Josaphat ad regem Israel : Sicut ego sum, ita et tu : populus meus, et populus tuus unum sunt : et equites mei, equites tui. Dixitque Josaphat ad regem Israel : Quære, oro te, hodie sermonem Domini. 6. Congregavit ergo rex Israel prophetas, quadringentos circiter viros, et ait ad eos : Ire debeo in Ramoth Galaad ad bellandum, an quiescere? Qui responderunt : Ascende, et dabit eam Dominus in manu regis. 7. Dixit autem Josaphat : Non est hic propheta Domini quispiam, ut interrogemus per eum? 8. Et ait rex Israel ad Josaphat : Remansit vir unus, per quem possumus interrogare Dominum : sed ego odi eum, quia non prophetat mihi bonum, sed malum, Michæas filius Jemla. Cui Josaphat ait : Ne loquaris ita rex.

---

2. Josaphat avait fait épouser à son fils Joram la fille d'Achab, Athalie. Les rapports entre les deux royaumes étaient donc bien changés; ce fut sans doute le roi de Juda qui avait fait les premières avances pour opérer un rapprochement. N'avait-il en vue que de faire cesser une lutte fratricide? S'imaginait-il préparer ainsi la réunion future des deux royaumes? La puissance croissante de la Syrie, danger commun pour les deux rois, n'aurait-elle pas été plutôt la cause principale de leur alliance? Quoi qu'il en soit, cette alliance ne pouvait avoir que des résultats funestes pour le royaume resté fidèle au Seigneur, et Dieu en fit de vifs reproches à Josaphat (II *Paral.* xix, 1 sv.). — *Descendit*, etc. : c'était sans doute une simple visite d'amitié, dont Achab se hâta de profiter pour en retirer des avantages politiques.

3. *Ramoth-en-Galaad* (voy. *Deut.* iv, 43; *Jos.* xiii, 26 note) *est à nous*, nous appartient : Benhadad s'était engagé à la rendre à Achab (xx, 34).

6. *Les prophètes*, faux prophètes, attachés probablement au culte des *veaux* institué par Jéroboam (xii, 28). — *Le Seigneur*, hébr. *Adonaï*, non *Jéhovah*, ces prêtres idolâtres semblent craindre d'employer ce dernier mot. Ils le feront pourtant (vers. 11 sv.) quand ils auront entendu Josaphat insister pour connaître la volonté de Jéhovah.

8. *Il y a encore*, il n'y a plus qu'*un homme :* Elie s'était retiré après les événements du précédent chapitre. — *Ne parle pas ainsi.* Ou bien : ne dis pas : Je le hais, je ne veux pas l'entendre; ou bien : ne suppose pas que Michée ne s'inspire dans ses réponses que de ses propres sentiments, et qu'il

pourrait consulter Jéhovah; mais je
le hais, car il ne me prophétise rien
de bon, mais seulement du mal : c'est
Michée, fils de Jemla." Et Josaphat
dit : "Que le roi ne parle pas ainsi!"
9 Alors le roi d'Israël, appelant un
eunuque, *lui* dit : " Fais venir de
suite Michée, fils de Jemla."

10 Le roi d'Israël et Josaphat, roi de
Juda, étaient assis chacun sur son
trône, revêtus de leurs habits *royaux*,
dans la place à l'entrée de la porte de
Samarie; et tous les prophètes pro-
phétisaient devant eux. 11 Sédécias,
fils de Chanaana, s'était fait des cor-
nes de fer, et il dit : " Ainsi parle
Jéhovah : Avec ces cornes tu frap-
peras les Syriens jusqu'à l'extermi-
nation." 12 Et tous les prophètes pro-
phétisaient de même, en disant :
" Monte à Ramoth-en-Galaad et sois
vainqueur, car Jéhovah la livrera
entre les mains du roi."

13 Le messager qui était allé appe-
ler Michée lui parla ainsi : " Les pa-
roles des prophètes sont d'accord pour
annoncer du bien au roi; que ta pa-
role soit donc conforme à celle de
chacun d'eux : annonce du bien."
14 Michée répondit : " Jéhovah est
vivant! ce que Jéhovah me dira, je
l'annoncerai." 15 Lorsqu'il fut arrivé
auprès du roi, le roi lui dit : " Michée,
irons-nous attaquer Ramoth-en-Ga-
laad ou devons-nous nous en abste-
nir?" Il lui répondit : " Monte et sois
vainqueur, car Jéhovah la livrera entre
les mains du roi." 16 Et le roi lui dit :
" Combien de fois devrai-je t'adjurer
de ne me dire que la vérité au nom
de Jéhovah?" 17 Michée répondit :
" Je vois tout Israël dispersé sur les
montagnes, comme des brebis qui
n'ont pas de berger; et Jéhovah dit :
Ces gens n'ont pas de maître; que
chacun retourne en paix dans sa mai-
son!" 18 Le roi d'Israël dit à Josa-
phat : " Ne te l'ai-je pas dit? Il ne
prophétise sur moi rien de bon, mais
seulement du mal."

19 Et Michée dit : " Ecoute donc
la parole de Jéhovah. J'ai vu Jéhovah
assis sur son trône, et toute l'armée
du ciel se tenant auprès de lui, à sa
droite et à sa gauche. 20 Et Jéhovah
dit : Qui trompera Achab, roi d'Is-
raël, pour qu'il monte à Ramoth-en-
Galaad, et qu'il y périsse? Ils répon-
dirent l'un d'une manière, l'autre
d'une autre. 21 Alors un esprit vint se
présenter devant Jéhovah et dit :
Moi, je le tromperai. Jéhovah lui dit :
Comment? 22 Il répondit : Je sortirai
et je serai un esprit de mensonge
dans la bouche de tous ses prophètes.
Jéhovah dit : Tu le tromperas et tu
en viendras à bout; sors, et fais ainsi.
23 Jéhovah a donc mis un esprit de
mensonge dans la bouche de tous tes
prophètes qui sont là. Et Jéhovah a
prononcé du mal sur toi."

24 Mais Sédécias, fils de Chanaana,
s'étant approché, frappa Michée sur
la joue et dit : " Par où l'esprit de

---

donne ces réponses pour la parole de Jéhovah : ce prophète n'est pas capable d'une telle impiété.

9. *Un eunuque :* les eunuques, accompagnement nécessaire des harems, furent introduits parmi les Israélites par David (I *Paral.* xxviii, 1). — *Michée* était alors ou en prison, ou interné dans la ville, sous la garde d'Amon et de Joas : voy. vers. 26.

10. *Etaient assis*, après le festin (II *Par.* xviii, 2), *chacun sur son trône :* les rois d'Orient avaient des trônes mobiles, qu'ils faisaient porter avec eux dans leurs voyages (Hérod. vii, 212). — *Dans la place* où Achab allait siéger chaque jour pour rendre la justice à ses sujets. Comp. *Ruth*, iv, 1; II *Sam.* xv, 2).

11. *Des cornes de fer*, symbole de vigueur et de force : action symbolique, à l'imitation du premier prophète d'Israël (xi, 29 sv.), qui mettait en quelque sorte la prophétie sous les yeux : peut-être allusion à *Deut.* xxxiii, 17. Il se peut que Sédécias fut sincère, trompé lui-même par l'esprit de mensonge (vers. 22).

12. *Sois vainqueur;* litt. *aie*, ou *tu auras du succès;* de même au vers. 15.

13. C'était une opinion répandue parmi les idolâtres de l'ancien monde, que les prophètes ne prêtaient pas seulement leur bouche au dieu interrogé par eux, mais qu'ils pouvaient le contraindre, ou au moins lui persuader de faire leur propre volonté. C'est ce que pensait aussi Achab (vers. 8). Comp. *Nombr.* xxiv, 10; *Is.* xxx, 10.

9. Vocavit ergo rex Israel eunu-
chum quemdam, et dixit ei : Festina
adducere Michæam filium Jemla.
10. Rex autem Israel, et Josaphat
rex Juda sedebant unusquisque in
solio suo vestiti cultu regio, in area
juxta ostium portæ Samariæ, et uni-
versi prophetæ prophetabant in
conspectu eorum. 11. Fecit quoque
sibi Sedecias filius Chanaana cornua
ferrea, et ait : Hæc dicit Dominus :
His ventilabis Syriam, donec deleas
eam. 12. Omnesque prophetæ simi-
liter prophetabant, dicentes : Ascen-
de in Ramoth Galaad, et vade pro-
spere, et tradet Dominus in manus
regis.
13. Nuntius vero, qui ierat ut vo-
caret Michæam, locutus est ad eum,
dicens : Ecce sermones propheta-
rum ore uno regi bona prædicant :
sit ergo sermo tuus similis eorum,
et loquere bona. 14. Cui Michæas
ait : Vivit Dominus, quia quodcum-
que dixerit mihi Dominus, hoc lo-
quar. 15. Venit itaque ad regem, et
ait illi rex : Michæa, ire debemus
in Ramoth Galaad ad prœliandum,
an cessare? Cui ille respondit :
Ascende, et vade prospere, et tradet
eam Dominus in manus regis.
16. Dixit autem rex ad eum : Ite-
rum atque iterum adjuro te, ut non
loquaris mihi nisi quod verum est,
in nomine Domini. 17. Et ille ait :
[b]Vidi cunctum Israel dispersum in [b] Num. 27, 17.
montibus, quasi oves non habentes
pastorem : et ait Dominus : Non
habent isti dominum : revertatur
unusquisque in domum suam in
pace. 18. (Dixit ergo rex Israel ad
Josaphat : Numquid non dixi tibi,
quia non prophetat mihi bonum,
sed semper malum?)
19. Ille vero addens, ait : Propter-
ea audi sermonem Domini : Vidi
Dominum sedentem super solium
suum, et omnem exercitum cœli
assistentem ei a dextris et a sinistris :
20. et ait Dominus : Quis decipiet
Achab regem Israel, ut ascendat, et
cadat in Ramoth Galaad? Et dixit
unus verba hujuscemodi, et alius
aliter. 21. Egressus est autem spi-
ritus, et stetit coram Domino, et ait :
Ego decipiam illum. Cui locutus
est Dominus : In quo? 22. Et ille
ait : Egrediar, et ero spiritus men-
dax in ore omnium prophetarum
ejus. Et dixit Dominus : Decipies,
et prævalebis : egredere, et fac ita.
23. Nunc igitur ecce dedit Dominus
spiritum mendacii in ore omnium
prophetarum tuorum, qui hic sunt,
et Dominus locutus est contra te
malum.
24. Accessit autem Sedecias filius
Chanaana, et percussit Michæam in
maxillam, et dixit : Mene ergo di-
misit Spiritus Domini, et locutus

15. Michée répète si exactement les paroles des faux prophètes (vers. 12), et peut-être sur un ton ironique, que le roi ne regarde pas sa réponse comme sérieuse.

17. Sens : Achab sera vaincu ; ses guerriers dispersés, sans être poursuivis, s'en retourneront chez eux. Comp. *Nombr.* xxvii, 17.

19. *Jéhovah assis sur son trône* : image familière à David dans ses psaumes. Mais la faveur de voir le Tout-Puissant siégeant ainsi dans sa gloire n'a été accordée qu'à un petit nombre : Isaïe (vi, 1), Daniel (vii, 9), Ezéchiel (i, 26), S. Etienne (*Act.* vii, 56), S. Jean (*Apoc.* iv, 2). — *L'armée du ciel*, ici, les esprits bienheureux.

20. Achab doit périr sous les murs de Ramoth-en-Galaad ; mais quels moyens la Providence mettra-t-elle en jeu pour amener ce résultat?

21. *Un esprit* de prophétie, sortant d'auprès de Dieu (vers. 22) pour inspirer l'homme et en faire un prophète.

Ce verset et le suiv. ont donné lieu aux explications les plus diverses. Qu'il nous suffise de faire observer qu'il en est souvent des visions comme des paraboles : il ne faut pas en interpréter trop rigoureusement toutes les parties. Certains détails sont des accommodations à notre mode de penser et de parler ; ils n'expriment que d'une manière fort peu adéquate les réalités qu'ils ont pour but de nous représenter sous des symboles.

24. *Frappa Michée*, qui peut-être était enchaîné : voy. vers. 9. — *Par où*. Sens : c'est l'esprit de Jéhovah qui a inspiré ma réponse ; s'il t'a parlé ensuite, comme tu le prétends, dis-nous, toi qui connais les secrets

Jéhovah est-il sorti de moi pour te
parler? " 25 Michée répondit : " Tu le
verras le jour où tu iras de chambre
en chambre pour te cacher. " 26 Le roi
d'Israël dit : " Prends Michée, et rem-
mène-le à Amon, gouverneur de la
ville, et à Joas, fils du roi. 27 Tu *leur*
diras : Ainsi parle le roi : Mettez cet
homme en prison, et nourrissez-le du
pain et de l'eau d'affliction, jusqu'à
ce que je revienne en paix. " 28 Et Mi-
chée dit : " Si tu reviens en paix,
Jéhovah n'a point parlé par moi. "
Il ajouta : " Entendez, vous tous,
peuples. "

29 Le roi d'Israël et Josaphat, roi
de Juda, montèrent à Ramoth-en-
Galaad. 30 Le roi d'Israël dit à Josa-
phat : " Je veux me déguiser pour
aller au combat; mais toi, revêts-toi
de tes habits. " Et le roi d'Israël se
déguisa et alla au combat. 31 Le roi
de Syrie avait donné cet ordre aux
trente-deux chefs de ses chars : " Vous
n'attaquerez ni petit ni grand, mais
seulement le roi d'Israël. " 32 Quand
les chefs des chars aperçurent Josa-
phat, ils dirent : " Sûrement, c'est le
roi d'Israël! " et ils se tournèrent
contre lui pour l'attaquer. Josaphat
poussa un cri. 33 Reconnaissant que
ce n'était pas le roi d'Israël, les chefs
des chars s'éloignèrent de lui. 34 Alors
un homme tira de son arc au hasard
et atteignit le roi d'Israël entre les
jointures et la cuirasse. Le roi dit à
celui qui conduisait son char : " Tour-
ne, et fais-moi sortir du champ de
bataille, car je suis blessé. " 35 Le
combat devint violent ce jour-là. Le
roi était tenu debout sur son char en
face des Syriens, et il mourut le soir;
le sang de la blessure coula dans l'in-
térieur du char. 36 Vers le coucher du
soleil, ce cri courut dans toute l'ar-
mée : " Chacun à sa ville et chacun à
son pays! "

37 Ainsi mourut le roi. Il fut ramené
à Samarie, où on l'enterra. 38 Lors-
qu'on lava le char à l'étang de Sa-
marie, les chiens léchèrent le sang
d'Achab et les prostituées s'y baignè-
rent, selon la parole que Jéhovah
avait dite.

39 Le reste des actions d'Achab,
tout ce qu'il a fait, la maison d'ivoire
qu'il construisit et toutes les villes
qu'il a bâties, cela est écrit dans le
livre des Chroniques des rois d'Israël.
40 Achab se coucha avec ses pères; et
Ochozias, son fils, régna à sa place.

41 Josaphat, fils d'Asa, régna sur
Juda la quatrième année d'Achab.
42 Il avait trente-cinq ans lorsqu'il
devint roi, et il régna vingt-cinq ans

---

du monde invisible, quel chemin il a pris pour arriver jusqu'à toi.

25. *Tu le verras :* ces mots répondent, moins à la question précise de Sédécias, qu'au point principal du débat, savoir : qui de nous deux est un vrai prophète. La Bible ne rapporte pas comment s'accomplit cette prophétie; cela arriva sans doute après la mort d'Achab, lorsque le peuple rendit Sédécias responsable de sa défaite.

26. *Dit* à l'un de ses serviteurs. — *Joas, fils du roi,* prince de la maison royale. Selon d'autres, cette expression désignerait plutôt le titulaire d'un certain office qu'une relation de parenté avec le souverain. Comp. II *Paral.* xxviii, 7. La Vulg., prenant l'hébr. *hamméléq* (c.-à-d. *le roi*) pour un nom propre, traduit, *Joas, fils d'Amélech.*

27. *Pain, eau d'affliction :* on ne donnait souvent aux prisonniers qu'une faible ration de nourriture. — *En paix,* propr. *sain et sauf,* et par conséquent vainqueur.

29. *Josaphat* aurait dû se retirer, après avoir entendu Michée; mais, comme il avait solennellement promis son assistance à Achab, une fausse honte, sans doute, le retint auprès de lui.

30. *Je veux me déguiser* (Vulg., *prends tes armes et marche au combat*) *:* Achab avait-il connaissance, ou au moins quelque soupçon de l'ordre donné par le roi de Syrie (vers. 31)? — *Toi,* qui n'as pas les mêmes raisons de prendre des précautions extraordinaires, tu peux revêtir tes habits royaux. Ce n'est pas, comme plusieurs l'ont cru, un piège qu'Achab aurait tendu à Josaphat.

31. *Cet ordre :* dépouillé de la forme hyperbolique familière aux Orientaux, il signifie : Faites porter votre principal effort sur Achab, pour le tuer ou le faire prisonnier.

est tibi? 25. Et ait Michæas : Visurus es in die illa, quando ingredieris cubiculum, intra cubiculum ut abscondaris. 26. Et ait rex Israel : Tollite Michæam, et maneat apud Amon principem civitatis, et apud Joas filium Amelech, 27. et dicite eis : Hæc dicit rex : Mittite virum istum in carcerem, et sustentate eum pane tribulationis, et aqua angustiæ, donec revertar in pace. 28. Dixitque Michæas : Si reversus fueris in pace, non est locutus in me Dominus. Et ait : Audite populi omnes.

29. Ascendit itaque rex Israel, et Josaphat rex Juda in Ramoth Galaad. 30. Dixit itaque rex Israel ad Josaphat : Sume arma, et ingredere prœlium, et induere vestibus tuis : porro rex Israel mutavit habitum suum, et ingressus est bellum. 31. Rex autem Syriæ præceperat principibus curruum triginta duobus, dicens : Non pugnabitis contra minorem, et majorem quempiam, nisi contra regem Israel, solum. 32. Cum ergo vidissent principes curruum Josaphat, suspicati sunt quod ipse esset rex Israel, et impetu facto pugnabant contra eum : et exclamavit Josaphat. 33. Intellexeruntque principes curruum quod non esset rex Israel, et cessaverunt ab eo. 34. Vir autem quidam tetendit arcum, in incertum sagittam dirigens, et casu percussit regem Israel inter pulmonem et stomachum. At ille dixit aurigæ suo : Verte manum tuam, et ejice me de exercitu, quia graviter vulneratus sum. 35. Commissum est ergo prœlium in die illa, et rex Israel stabat in curru suo contra Syros, et mortuus est vespere : fluebat autem sanguis plagæ in sinum currus, 36. et præco insonuit in universo exercitu antequam sol occumberet, dicens : Unusquisque revertatur in civitatem, et in terram suam.

37. Mortuus est autem rex, et perlatus est in Samariam : sepelieruntque regem in Samaria, 38. et [c]laverunt currum ejus in piscina Samariæ, et linxerunt canes sanguinem ejus, et habenas laverunt, juxta verbum Domini quod locutus fuerat. [c] Supra 21, 19.

39. Reliqua autem sermonum Achab, et universa quæ fecit, et domus eburnea, quam ædificavit, cunctarumque urbium, quas exstruxit, nonne hæc scripta sunt in Libro sermonum dierum regum Israel? 40. Dormivit ergo Achab cum patribus suis, et regnavit Ochozias filius ejus pro eo.

41. Josaphat vero filius Asa regnare cœperat super Judam anno quarto Achab regis Israel. 42. Triginta quinque annorum erat cum regnare cœpisset, et viginti quinque

---

32. *Poussa un cri*, pour appeler les siens à son secours : peut-être un cri de guerre particulier au roi de Juda et connu des Syriens.

34. *Au hasard*, litt. *dans sa simplicité* (comp. II *Sam.* xv, 11), sans se douter qu'il visait le roi. — *Entre les jointures et la cuirasse :* ces *jointures* étaient sans doute de petites pièces de l'armure destinées à rattacher la cuirasse soit aux cuissards, soit au heaume. Vulg., *entre le poumon et l'estomac.* — *Tourne;* litt. *tourne tes mains* (Vulg., *ta main*) *:* les monuments d'Egypte et d'Assyrie représentent les conducteurs de char tenant les rênes des deux mains. — *Fais-moi sortir :* cet ordre ne put sans doute pas être exécuté : voy. le verset suivant.

35. *Le combat devint violent*, litt. *monta*, comme un torrent qui se gonfle. Comp. *Is.* viii, 7 sv. — *Etait tenu debout* par ses serviteurs, de peur que ses guerriers, le sachant blessé, ne perdissent courage. — *Il mourut* vers *le soir*, sur le champ de bataille.

38. *Les prostituées s'y baignèrent :* nouveau trait d'ignominie pour Achab. Au rapport de Josèphe, c'est en effet dans cet étang que les courtisanes de Samarie venaient se baigner. Vulg., *et on lava les rênes.* — *Selon la parole :* voy. xxi, 19.

39. *La maison d'ivoire*, palais ainsi appelé du caractère général de son ornementation. L'antiquité faisait un grand usage de l'ivoire ; on l'appliquait, non seulement sur des meubles en bois, mais aussi, ce semble, sur des murailles et des portes. Comp. *Amos*, iii, 15.

41. Sur le règne de *Josaphat*, comp. II *Paral.* xvii-xx.

à Jérusalem. Sa mère se nommait
Azuba, fille de Salaï. 43 Il marcha
dans toute la voie d'Asa, son père, et
ne s'en détourna point, faisant ce qui
est droit aux yeux de Jéhovah. 44 Seu-
lement les hauts lieux ne disparurent
pas; le peuple continua d'y offrir des
sacrifices et des parfums. 45 Josaphat
fut en paix avec le roi d'Israël.

46 Le reste des actions de Josaphat,
les exploits qu'il accomplit, et ses
guerres, cela est écrit dans le livre des
Chroniques des rois de Juda.

47 Il ôta du pays le reste des pros-
titués qui s'y trouvaient encore depuis
le temps d'Asa, son père. 48 Il n'y
avait pas *alors* de roi en Edom; un
gouverneur en remplissait les fonc-
tions. 49 Josaphat construisit des vais-
seaux de Tharsis pour aller à Ophir
chercher de l'or; mais il ne put y
aller, parce que les vaisseaux se bri-
sèrent à Asiongaber. 50 Alors Ocho-
zias, fils d'Achab, dit à Josaphat :
“ Permets que mes serviteurs aillent
avec les tiens sur les vaisseaux. ”
Mais Josaphat ne voulut pas.

51 Josaphat se coucha avec ses pè-
res, et il fut enterré avec eux dans la
ville de David, son père; Joram, son
fils, régna à sa place.

52 Ochozias, fils d'Achab, devint roi
d'Israël à Samarie la dix-septième
année de Josaphat, roi de Juda. Il
régna deux ans sur Israël. 53 Il fit ce
qui est mal aux yeux de Jéhovah, et
il marcha dans la voie de son père et
dans la voie de sa mère, et dans la
voie de Jéroboam, fils de Nabat, qui
avait fait pécher Israël. 54 Il servit
Baal et se prosterna devant lui, et il
irrita Jéhovah, Dieu d'Israël, selon
ce qu'avait fait son père.

---

43. *Il marcha*, etc. : il imita Asa dans sa piété (xv, 11-15), sans jamais s'éloigner de Jéhovah, comme Asa l'avait fait dans sa vieillesse.

44. *Les hauts lieux :* voy. xv, 14. Les *Paralip.* (II, xvii, 6) semblent dire le contraire; leur assertion doit s'entendre en ce sens que Josaphat fit tous ses efforts pour détruire les hauts lieux, mais qu'il n'y réussit qu'en partie.

46. Le biographe de Josaphat paraît avoir été Jéhu, fils de Hanani (II *Paral.* xx, 34).

47. *Prostitués :* voy. xv, 12.

48. Josaphat, ou l'un de ses prédécesseurs, avait mis l'Idumée sous la dépendance de Juda. Les Edomites n'avaient donc plus de roi; ils étaient gouvernés par un *délégué* ou vice-roi. De II *Paral.* xx, il résulte seulement que, s'étant ligués avec d'autres peuplades voisines, ils firent une irruption en Juda pour s'affranchir de cette tutelle, mais sans succès.

Ce verset explique comment Josaphat, seigneur suzerain du port d'Asiongaber (ix, 26), essaya de renouveler les voyages maritimes inaugurés par Salomon.



annis regnavit in Jerusalem : nomen
matris ejus Azuba filia Salai. 43. Et
ambulavit in omni via Asa patris
sui, et non declinavit ex ea : fecit-
que quod rectum erat in conspectu
Domini. 44. Verumtamen excelsa
non abstulit : adhuc enim populus
sacrificabat, et adolebat incensum in
excelsis. 45. Pacemque habuit Josa-
phat cum rege Israel.

46. Reliqua autem verborum
Josaphat, et opera ejus, quæ gessit,
et prœlia, nonne hæc scripta sunt in
Libro verborum dierum regum
Juda?

47. Sed et reliquias effeminato-
rum, qui remanserant in diebus Asa
patris ejus, abstulit de terra. 48. Nec
erat tunc rex constitutus in Edom.
49. Rex vero Josaphat fecerat clas-
ses in mari, quæ navigarent in Ophir
propter aurum : et ire non potue-
runt, quia confractæ sunt in Asion-
gaber. 50. Tunc ait Ochozias filius
Achab ad Josaphat : Vadant servi
mei cum servis tuis in navibus. Et
noluit Josaphat.

51. Dormivitque Josaphat cum
patribus suis, et sepultus est cum
eis in Civitate David patris sui : re-
gnavitque Joram filius ejus pro eo.

52. Ochozias autem filius Achab
regnare cœperat super Israel in Sa-
maria, anno septimo decimo Josa-
phat regis Juda, regnavitque super
Israel duobus annis. 53. Et fecit
malum in conspectu Domini, et
ambulavit in via patris sui et ma-
tris suæ, et in via Jeroboam filii
Nabat, qui peccare fecit Israel.
54. Servivit quoque Baal, et ad-
oravit eum, et irritavit Dominum
Deum Israel, juxta omnia quæ fe-
cerat pater ejus.

49. *Vaisseaux de Tharsis :* voy. x, 22. — *Ophir :* voy. ix, 28. — *Se brisèrent*, sans doute dans une tempête.

50. Ochozias s'était associé à Josaphat pour l'entreprise mentionnée au vers. précédent (II *Paral.* xx, 35 sv.). Attribuant la perte de la flotte à l'inexpérience des marins de son allié, il proposa au roi de Juda de leur adjoindre quelques-uns des siens, plus accoutumés à la mer, formés peut-être à Tyr. Mais Josaphat, regardant le naufrage de ses vaisseaux, qu'un prophète lui avait annoncé d'avance (II *Paral.* xx, 37), comme une marque que Jéhovah n'était pas favorable à ce projet, refusa.

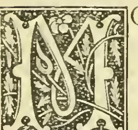
52. Les vers. 52-54 appartiennent logiquement au chap. suivant, le premier du II[e] (IV[e]) Livre des Rois. Nous avons dit, en outre, dans la préface, que ce IV[e] livre a été détaché à tort du III[e] qu'il ne fait que continuer, et que les deux n'en formaient qu'un seul dans l'intention de l'auteur.



Quatrième Livre des Rois

[LE SECOND SELON L'HÉBREU].

CHAP. I. — Maladie d'Ochozias. Sa mort annoncée par Elie.

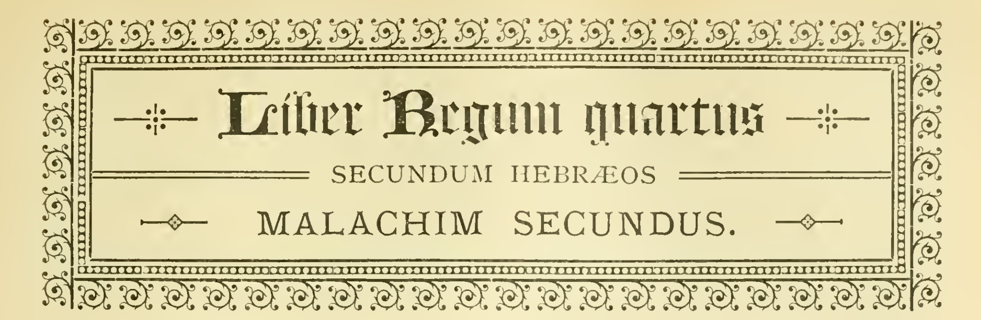
Chap. I. Oab se révolta contre
Israël, après la mort
d'Achab.
2 Ochozias tomba par la
fenêtre en treillis de sa
chambre haute à Samarie, et il en
fut malade. Il envoya des messagers
et leur dit : " Allez consulter Béel-
Zébub, dieu d'Accaron, *pour savoir*
si je guérirai de cette maladie." 3 Mais
l'ange de Jéhovah dit à Elie, le Thes-
bite : " Lève-toi, monte à la rencon-
tre des messagers du roi de Samarie
et dis-leur : Est-ce parce qu'il n'y a
point de Dieu en Israël que vous
allez consulter Béel-Zébub, dieu
d'Accaron? 4 C'est pourquoi ainsi
parle Jéhovah : Tu ne descendras
pas du lit sur lequel tu es monté,
mais tu mourras." Et Elie s'en alla.
5 Les messagers retournèrent au-
près d'Ochozias, et il leur dit : " Pour-
quoi revenez-vous ? " 6 Ils lui répon-
dirent : " Un homme est monté à
notre rencontre et nous a dit : Allez,
retournez vers le roi qui vous a en-
voyés, et dites-lui : Ainsi parle Jého-
vah : Est-ce parce qu'il n'y a point
de Dieu en Israël que tu envoies con-
sulter Béel-Zébub, dieu d'Accaron?
C'est pourquoi tu ne descendras pas
du lit sur lequel tu es monté, mais tu
mourras certainement." 7 Ochozias
leur dit : " Comment était l'homme
qui est monté à votre rencontre et
qui vous a dit ces paroles ? " 8 Ils lui
répondirent : " *C'était* un homme
velu, avec une ceinture de cuir au-
tour des reins." Et Ochozias dit :
" *C'est* Elie, le Thesbite."
9 Aussitôt il envoya vers lui un
chef de cinquante avec ses cinquante
hommes. Ce chef monta auprès d'Elie,
qui était assis sur le sommet de la
montagne, et il lui dit : " Homme de
Dieu, le roi a dit : Descends ! " 10 Elie
répondit au chef de cinquante : " Si
je suis un homme de Dieu, que le feu
descende du ciel et te consume, toi
et tes cinquante hommes ? " Et le feu
descendit du ciel et le consuma, lui
et ses cinquante hommes. 11 Ochozias
envoya encore un autre chef de cin-
quante avec ses cinquante hommes.
Ce chef, prenant la parole, dit à Elie :
" Homme de Dieu, ainsi a dit le roi :

CHAP. I.

1. Soumis par David (II *Sam.* viii, 2), les Moabites étaient devenus après le schisme tributaires du royaume d'Israël. La mort d'Achab leur parut une occasion favorable de recouvrer leur indépendance ; toutefois ils ne commencèrent les hostilités que sous Joram (iii, 4 sv.).

2. Les fenêtres, en Orient, consistent généralement en un simple treillis de bois qui s'ouvre en dehors. Le roi se sera appuyé à l'un de ces treillis mal assujetti. — *Béel* (hébr. *Baal*)-*Zébub*, c.-à-d. Baal-Mouche, qui préserve des mouches et autres insectes, fléau redoutable en Orient, comme le *Jupiter muscarum averruncator* des Eléens. Honoré sous ce titre, Baal était aussi représenté sous l'image d'une mouche ; de là son surnom de *Myiodes* (Pline, *H. N.* xxix, 6). De Béel-Zébub, les Juifs ont fait plus tard *Beel-Zeboul*, c.-à-d. *seigneur de l'habitation* (du ciel), pour désigner le prince des démons (*Matth.* x, 25). Enfin les Rabbins ont changé Béel-Zeboul en *Baal-Zibel*, c.-à-d. *seigneur* ou *dieu du fumier*, par mépris. — *Accaron*, la plus septentrionale des cinq villes principales des Philistins (*Jos.* xiii, 3), et la plus rapprochée de Samarie.

4. *C'est pourquoi*, à cause de cette injure faite au vrai Dieu. — *S'en alla*, se mit en route pour exécuter l'ordre de Dieu.



Liber Regum quartus

SECUNDUM HEBRÆOS

MALACHIM SECUNDUS.

CAPUT I.

Ochozias rex Israel super ægritudine sua Beelzebub consulere volens ab Elia increpatur, ac moriturus prædicitur : duos quinquagenarios principes ad Eliam missos ignis cœlestis devorat cum ipsorum militibus, tertio principe sua modestia servato, cum quo Elias ad Ochoziam descendit : cui mortuo succedit frater Joram.


RÆVARICATUS est
autem Moab in Israel,
postquam mortuus est
Achab.
2. Ceciditque Ocho-
zias per cancellos cœnaculi sui, quod
habebat in Samaria, et ægrotavit :
misitque nuntios, dicens ad eos :
Ite, consulite Beelzebub deum Ac-
caron, utrum vivere queam de infir-
mitate mea hac.
3. Angelus autem Domini locu-
tus est ad Eliam Thesbiten, di-
cens : Surge, et ascende in occur-
sum nuntiorum regis Samariæ, et
dices ad eos : Numquid non est
Deus in Israel, ut eatis ad consulen-
dum Beelzebub deum Accaron?
4. Quam ob rem hæc dicit Domi-
nus : De lectulo, super quem ascen-
disti, non descendes, sed morte mo-
rieris. Et abiit Elias.
5. Reversique sunt nuntii ad
Ochoziam. Qui dixit eis : Quare
reversi estis? 6. At illi responderunt
ei : Vir occurrit nobis, et dixit ad
nos : Ite, et revertimini ad regem,
qui misit vos, et dicetis ei : Hæc di-
cit Dominus : Numquid, quia non
erat Deus in Israel, mittis ut consu-
latur Beelzebub deus Accaron? Id-
circo de lectulo, super quem ascen-
disti, non descendes, sed morte mo-
rieris. 7. Qui dixit eis : Cujus figu-
ræ et habitus est vir ille, qui occurrit
vobis, et locutus est verba hæc?
8. At illi dixerunt : Vir pilosus, et
zona pellicea accinctus renibus. Qui
ait : Elias Thesbites est.
9. Misitque ad eum quinquage-
narium principem, et quinquaginta
qui erant sub eo. Qui ascendit ad
eum : sedentique in vertice montis,
ait : Homo Dei, rex præcepit ut
descendas. 10. Respondensque Elias,
dixit quinquagenario : Si homo Dei
sum, descendat ignis de cœlo, et
devoret te, et quinquaginta tuos.
Descendit itaque ignis de cœlo, et
devoravit eum, et quinquaginta qui
erant cum eo. 11. Rursumque misit
ad eum principem quinquagenarium
alterum, et quinquaginta cum eo.
Qui locutus est illi : Homo Dei,
hæc dicit rex : Festina, descende.

---

5. *Pourquoi revenez-vous :* leur prompt retour fait comprendre au roi qu'ils n'ont pas été jusqu'à Accaron.

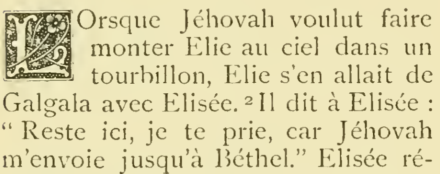
8. *Velu*, ayant toute sa barbe et de longs cheveux flottants. Ou mieux : allusion soit à son manteau de peau de brebis non tannée, soit à son vêtement d'étoffe grossière : pour ainsi dire, *vêtu de poil*.

9. *Chef de cinquante :* l'armée était partagée en groupe de mille, de cent et de cinquante hommes. Ce capitaine était envoyé pour se saisir du prophète ; il l'appelle *homme de Dieu* probablement par dérision.

11. *Prenant* (litt. *prit*) *la parole*. Au lieu de *yaan* en hébr., les LXX ont lu *yaal*, il monta : cette leçon est probablement la vraie. Comp. vers. 9 et 13.

Hâte-toi, descends?" [12]Elie leur ré-
pondit : "Si je suis un homme de
Dieu, que le feu descende du ciel et
te consume, toi et tes cinquante hom-
mes!" Et le feu de Dieu descendit
du ciel et le consuma, lui et ses cin-
quante hommes. [13]De nouveau Ocho-
zias envoya un troisième chef de cin-
quante avec cinquante hommes. Ce
troisième chef monta, et, étant arrivé,
il fléchit les genoux devant Elie, et
lui dit en le suppliant : "Homme de
Dieu, de grâce, que ma vie et que la
vie de ces cinquante hommes, tes
serviteurs, soit précieuse à tes yeux!
[14]Le feu est descendu du ciel et a
consumé les deux premiers chefs de
cinquante et leur cinquante hommes,
mais maintenant que ma vie soit
précieuse à tes yeux!"
[15]L'ange de Jéhovah dit à Elie :
"Descends avec lui, sans avoir au-
cune crainte du roi." Elie se leva et
descendit avec lui vers le roi. [16]Il lui
dit : "Ainsi parle Jéhovah : Parce
que tu as envoyé des messagers con-
sulter Béel-Zébub, dieu d'Accaron,
comme s'il n'y avait pas de Dieu en
Israël dont on puisse consulter la
parole, tu ne descendras pas du lit
sur lequel tu es monté, mais tu mour-
ras certainement."
[17]Ochozias mourut, selon la parole
de Jéhovah qu'Elie avait dite; et Jo-
ram devint roi à sa place, la seconde
année de Joram, fils de Josaphat, roi
de Juda; car il n'avait pas de fils.
[18]Le reste des actions d'Ochozias,
tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans le
livre des Chroniques des rois d'Israël.

CHAP. II. — Elie enlevé au ciel. Elisée; ses premiers miracles.

Chap. II.

LOrsque Jéhovah voulut faire
monter Elie au ciel dans un
tourbillon, Elie s'en allait de
Galgala avec Elisée. [2]Il dit à Elisée :
"Reste ici, je te prie, car Jéhovah
m'envoie jusqu'à Béthel." Elisée ré-
pondit : "Jéhovah est vivant et ton
âme est vivante! je ne te quitterai
point!" Et ils descendirent à Béthel.
[3]Les fils des prophètes qui étaient à
Béthel sortirent vers Elisée, et lui di-
rent : "Sais-tu que Jéhovah enlèvera
aujourd'hui ton maître de dessus ta
tête?" Il répondit : "Je le sais aussi;
tenez-vous en paix." [4]Elie lui dit :
"Elisée, reste ici, je te prie, car Jého-
vah m'envoie à Jéricho. Il répondit :
Jéhovah est vivant et ton âme est
vivante! je ne te quitterai point!" Et
ils arrivèrent à Jéricho. [5]Les fils des
prophètes qui étaient à Jéricho s'ap-
prochèrent d'Elisée et lui dirent :
"Sais-tu que Jéhovah enlèvera au-
jourd'hui ton maître de dessus ta
tête?" Il répondit : "Je le sais aussi;
tenez-vous en paix." [6]Elie lui dit :
"Reste ici, je te prie, car Jéhovah
m'envoie au Jourdain." Il répondit :
Jéhovah est vivant et ton âme est vi-
vante! je ne te quitterai point!" Et

12. *Que le feu :* Notre-Seigneur (*Luc*, ix, 53 sv.) ne blâme pas Elie; il dit simplement que l'esprit de l'Evangile est différent de celui de la loi ancienne.

17. *Joram*, frère d'Achab. — *La 2e année de Joram, roi de Juda :* cette donnée semble contredite par ce qui est dit iii, 1. Plusieurs, pour résoudre la difficulté, supposent que Josaphat aurait, de son vivant, associé son fils au gouvernement, ou du moins lui aurait conféré le titre de roi; mais il vaut mieux, à notre avis, regarder ce membre de phrase comme une addition au texte primitif.

CHAP. II.

1. *Lorsque :* l'enlèvement d'Elie au ciel eut lieu plus tard, après l'avènement de Joram, roi de Juda (II *Par.* xxi, 12), qui ne monta pas sur le trône avant la 5e année du règne de Joram, roi d'Israël (viii, 16). L'auteur, ayant achevé au chap. précédent sa notice sur le ministère d'Elie, crut devoir relater ici le dernier acte de la vie de ce prophète, avant de commencer au ch. III la relation du ministère d'Elisée. — *Galgala*, non la ville de ce nom dans la vallée du Jourdain, mais la Galgala (auj. *Djiljilièh :* voy. *Jos.* viii, 35) située dans la montagne, entre Sichem (Naplouse) et Béthel (Beitin :

12. Respondens Elias ait : Si homo
Dei ego sum, descendat ignis de
cœlo, et devoret te, et quinquaginta
tuos. Descendit ergo ignis de cœlo,
et devoravit illum, et quinquaginta
ejus. 13. Iterum misit principem
quinquagenarium tertium, et quin-
quaginta qui erant cum eo. Qui cum
venisset, curvavit genua contra
Eliam, et precatus est eum, et ait :
Homo Dei, noli despicere animam
meam, et animas servorum tuorum
qui mecum sunt. 14. Ecce descendit
ignis de cœlo, et devoravit duos
principes quinquagenarios primos,
et quinquagenos, qui cum eis erant :
sed nunc obsecro ut miserearis ani-
mæ meæ.

15. Locutus est autem Angelus
Domini ad Eliam, dicens : Descende
cum eo, ne timeas. Surrexit igitur,
et descendit cum eo ad regem,
16. et locutus est ei : Hæc dicit
Dominus : Quia misisti nuntios ad
consulendum Beelzebub deum Ac-
caron, quasi non esset Deus in Israel,
a quo posses interrogare sermonem,
ideo de lectulo, super quem ascendi-
sti, non descendes, sed morte mo-
rieris.

17. Mortuus est ergo juxta ser-
monem Domini, quem locutus est
Elias, et regnavit Joram frater ejus
pro eo, anno secundo Joram filii
Josaphat regis Judæ : non enim
habebat filium.

18. Reliqua autem verborum
Ochoziæ, quæ operatus est, nonne
hæc scripta sunt in Libro sermo-
num dierum regum Israel?

CAPUT II.

Eliseus individuus Eliæ comes, Jordanem, aqua Eliæ pallio divisa, cum illo transit ; Elia autem in cœlum igneo curru rapto, duplicem ejus spiritum accipit, ac pallio Eliæ rursum Jordanis aquas dividit, ac per siccum transit. Elias quæsitus non invenitur : aquæ Jericho ac terræ sterilitas, immisso per Eliseum sale, sanantur : pueri 42 Eliseum irridentes ab ursis lacerantur.


ACTUM est autem, cum
levare vellet Dominus
Eliam per turbinem in
cœlum, ibant Elias et Eli-
seus de Galgalis. 2. Dixitque Elias
ad Eliseum : Sede hic, quia Domi-
nus misit me usque in Bethel. Cui
ait Eliseus : Vivit Dominus, et vi-
vit anima tua, quia non derelinquam
te. Cumque descendissent Bethel,
3. egressi sunt filii prophetarum, qui
erant in Bethel, ad Eliseum, et di-
xerunt ei : Numquid nosti, quia ho-
die Dominus tollet dominum tuum
a te? Qui respondit : Et ego novi :
silete. 4. Dixit autem Elias ad Eli-
seum : Sede hic, quia Dominus mi-
sit me in Jericho. Et ille ait : Vivit
Dominus, et vivit anima tua, quia
non derelinquam te. Cumque venis-
sent Jericho, 5. accesserunt filii pro-
phetarum, qui erant in Jericho, ad
Eliseum, et dixerunt ei : Numquid
nosti quia Dominus hodie tollet
dominum tuum a te? Et ait : Et
ego novi : silete. 6. Dixit autem
ei Elias : Sede hic, quia Dominus
misit me usque ad Jordanem. Qui

voy. *Jos.* vii, 2). C'était peut-être la résidence ordinaire d'Elisée (iv, 38).

2. *Reste ici :* Elie connaissait par une révélation qu'il allait disparaître de la terre, sans savoir peut-être de quelle manière. Peut-être pensait-il que nul ne devait être témoin de cet événement mystérieux. — *Jusqu'à Béthel,* sans doute pour porter au collège des prophètes de cette ville, un dernier encouragement, une suprême consolation, avant de les quitter pour toujours.

3. Comment Elisée et les prophètes de Béthel (et de Jéricho) savaient-ils la fin prochaine d'Elie? Peut-être par des révélations particulières ; mais il est plus simple de supposer qu'Elie lui-même les en avait instruits. — *De dessus ta tête,* c.-à-d. d'auprès de toi (Vulg.) : l'expression est empruntée à la position respective tenue par le maître ou docteur et par les disciples : le premier était assis sur un siège assez élevé pour que ses pieds fussent à la hauteur de la tête des disciples. — *Tenez-vous en paix ;* litt. *gardez le silence :* ne vous troublez pas, soumettez-vous à la volonté divine ; ou bien : n'en parlez à personne.

ils poursuivirent tous deux leur chemin. 7 Cinquante hommes d'entre les fils des prophètes les suivirent et se tinrent à distance à portée de voir, et eux deux s'arrêtèrent au bord du Jourdain. 8 Alors Elie, prenant son manteau, le roula et en frappa les eaux, qui se partagèrent d'un côté et de l'autre, et ils passèrent tous deux à sec.

9 Lorsqu'ils eurent passé, Elie dit à Elisée : " Demande ce que tu veux que je fasse pour toi, avant que je sois enlevé d'avec toi." Elisée répondit : " Que j'obtienne, je te prie, une double portion de ton esprit ? " 10 Elie dit : Tu demandes une chose difficile. *Cependant*, si tu me vois pendant que je serai enlevé d'avec toi, il t'arrivera ainsi ; sinon, cela n'arrivera pas."

11 Comme ils continuaient à marcher en s'entretenant, voici qu'un char de feu et des chevaux de feu les séparèrent l'un de l'autre, et Elie monta au ciel dans un tourbillon. 12 Elisée regardait et criait : " Mon père! mon père! Char d'Israël et ses cavaliers!" Et il ne le vit plus. Il saisit alors ses vêtements et les déchira en deux morceaux, 13 et il releva le manteau qu'Elie avait laissé tomber. Puis, étant revenu au Jourdain, il s'arrêta sur le bord, 14 et prenant le manteau qu'Elie avait laissé tomber, il en frappa les eaux et dit : " Où est Jéhovah, le Dieu d'Elie? Où est-il? " Lorsqu'il eut frappé les eaux, elles se partagèrent d'un côté et de l'autre, et Elisée passa.

15 Les fils des prophètes qui étaient à Jéricho, à portée de voir, l'ayant aperçu, dirent : " L'esprit d'Elie repose sur Elisée ; " et allant à sa rencontre ils se prosternèrent contre terre devant lui. 16 Ils lui dirent : " Il y a parmi tes serviteurs cinquante hommes vaillants : permets qu'ils aillent chercher ton maître. Peut-être que l'Esprit de Jéhovah l'a emporté et l'a jeté sur quelque montagne ou quelque vallée." Il répondit : " Ne les envoyez pas." 17 Mais ils le pressèrent si vivement qu'il *leur* dit : " Envoyez-les." Ils envoyèrent les cinquante hommes, qui cherchèrent Elie pendant trois jours, sans le trouver. 18 Lorsqu'ils furent de retour auprès d'Elisée, — car il demeurait à Jéricho, — il leur dit : " Ne vous avais-je pas dit : N'allez-pas? "

19 Les gens de la ville dirent à Elisée : " Le séjour de la ville est bon, comme le voit mon seigneur; mais les eaux sont mauvaises et le pays est stérile." 20 Il dit : " Apportez-moi une écuelle neuve et mettez-y du sel." Et ils la lui apportèrent. 21 Il alla vers la source des eaux, et y ayant jeté du sel, il dit : " Ainsi parle Jéhovah : J'assainis ces eaux; il n'en proviendra plus ni mort, ni stérilité." 22 Et les eaux furent assainies jus-

---

7. *Cinquante hommes* ... du collège de Jéricho. Après avoir gravi les hauteurs abruptes qui s'élevaient derrière la ville, ils pouvaient apercevoir les deux rives du Jourdain et au delà.

9. *Double portion :* allusion à la loi du Deutéronome (xxi, 17), qui assignait au premier-né une double portion dans l'héritage paternel. Elisée demande donc qu'Elie le reconnaisse pour son fils (spirituel) premier-né et son successeur. Vulg., *ton double esprit*, c.-à-d. probablement le double de l'esprit prophétique d'Elie.

10. *Chose difficile*, qui dépend de Dieu seul. — *Cependant*, s'il t'est permis d'assister à mon départ, ce sera un signe que ta demande est exaucée et que Dieu t'appelle à continuer ma mission.

11. Le sens naturel de ce verset est qu'Elie disparut de ce monde terrestre, comme Hénoch (*Gen.* v, 24), sans passer par la mort (Comp. *Eccli.* xlviii, 9). LXX, *Elie fut enlevé comme au ciel.*

12. *Char d'Israël*, etc. : toi qui étais la plus forte défense d'Israël. — *Les déchira en deux morceaux*, c.-à-d. du haut en bas, en signe de deuil.

14. *Où est-il;* litt. *aussi lui*. Ou bien, *est-il ici*, avec moi, comme il était avec Elie.

Après, *il en frappa les eaux*, la Vulg. ajoute, *et elles ne furent pas divisées*, ce qui suppose qu'Elie les aurait frappées deux fois. Le P. Vercellone condamne cette addition, faite postérieurement à S. Jérôme d'après certains manuscrits grecs et l'an-

ait : Vivit Dominus, et vivit anima
tua, quia non derelinquam te.
Ierunt igitur ambo pariter, 7. et
quinquaginta viri de filiis prophe-
tarum secuti sunt eos, qui et stete-
runt econtra, longe : illi autem ambo
stabant super Jordanem. 8. Tulit-
que Elias pallium suum, et involvit
illud, et percussit aquas, quæ divisæ
sunt in utramque partem, et trans-
ierunt ambo per siccum.
9. Cumque transissent, Elias di-
xit ad Eliseum : Postula quod vis
ut faciam tibi, antequam tollar a te.
Dixitque Eliseus : Obsecro ut fiat
in me duplex spiritus tuus. 10. Qui
respondit : Rem difficilem postu-
lasti : attamen si videris me, quando
tollar a te, erit tibi quod petisti : si
autem non videris, non erit.
11. Cumque pergerent, et ince-
dentes sermocinarentur, ecce currus
igneus, et equi ignei diviserunt
utrumque : et [a]ascendit Elias per
turbinem in cœlum, 12. Eliseus au-
tem videbat, et clamabat : Pater mi,
pater mi, currus Israel, et auriga
ejus. Et non vidit eum amplius :
apprehenditque vestimenta sua, et
scidit illa in duas partes. 13. Et le-
vavit pallium Eliæ, quod ceciderat
ei : reversusque stetit super ripam
Jordanis, 14. et pallio Eliæ, quod
ceciderat ei, percussit aquas, et non
sunt divisæ : et dixit : Ubi est Deus
Eliæ etiam nunc? Percussitque
aquas, et divisæ sunt huc, atque il-
luc, et transiit Eliseus.
15. Videntes autem filii prophe-
tarum, qui erant in Jericho econtra,
dixerunt : Requievit spiritus Eliæ
super Eliseum. Et venientes in oc-
cursum ejus, adoraverunt eum proni
in terram, 16. dixeruntque illi :
Ecce, cum servis tuis sunt quinqua-
ginta viri fortes, qui possunt ire, et
quærere dominum tuum, ne forte
tulerit eum Spiritus Domini, et pro-
jecerit eum in unum montium, aut
in unam vallium. Qui ait : Nolite
mittere. 17. Coegeruntque eum,
donec acquiesceret, et diceret : Mit-
tite. Et miserunt quinquaginta vi-
ros : qui cum quæsissent tribus die-
bus, non invenerunt. 18. Et reversi
sunt ad eum : at ille habitabat in
Jericho, et dixit eis : Numquid non
dixi vobis : Nolite mittere?
19. Dixerunt quoque viri civita-
tis ad Eliseum : Ecce habitatio civi-
tatis hujus optima est, sicut tu ipse
domine perspicis : sed aquæ pessi-
mæ sunt, et terra sterilis. 20. At ille
ait : Afferte mihi vas novum, et
mittite in illud sal. Quod cum attu-
lissent, 21. egressus ad fontem aqua-
rum, misit in illum sal, et ait : Hæc
dicit Dominus : Sanavi aquas has,
et non erit ultra in eis mors, neque
sterilitas. 22. Sanatæ sunt ergo aquæ
usque in diem hanc, juxta verbum
Elisei, quod locutus est.

[a] Eccli. 48, 13. I Mach. 2, 58.

---

cienne Italique ; elle manque d'ailleurs dans plusieurs manuscrits latins de la Vulgate.

15. *Les* cinquante *fils des prophètes* du vers. 7, qui épiaient de loin et pouvaient apercevoir en partie ce qui se passait.

16. *Il y a* à Jéricho, etc. : ces prophètes croyaient donc qu'Elie était encore en vie. Il est peu probable qu'ils ne voulussent que retrouver la dépouille mortelle pour lui rendre les derniers honneurs.

17. *Si vivement*, litt. *jusqu'à la rougeur*, jusqu'à ce qu'il eut honte de refuser. — *Envoyez-les :* Elisée cède à leur importunité, pour les amener à se convaincre par eux-mêmes qu'Elie n'était plus sur la terre, et à le reconnaître, lui, pour son successeur. Les deux miracles racontés vers. 19 sv. ont également pour but de l'accréditer auprès du peuple comme prophète rempli de l'esprit de Dieu.

18. *N'allez pas;* Vulg., *n'envoyez pas*. Des manuscrits anciens lisent *ire* au lieu de *mittere*.

19. *Stérile :* le mot hébreu doit s'entendre probablement, comme l'ont traduit les LXX, non de la stérilité de la terre, mais de celle des animaux, et sans doute aussi des femmes (défaut de conception, avortement), résultat, croyait-on, de la mauvaise qualité des eaux.

20. *Ecuelle neuve*, non souillée par un usage profane : elle doit servir à un acte religieux. — *Sel*, symbole d'incorruption.

21. *La source des eaux*, l'*Aïn es-Soultân* actuelle, renommée par l'abondance et la fraîcheur de ses eaux.

qu'à ce jour, selon la parole qu'Elisée
avait dite.
[23]Il monta de là à Béthel; et com-
me il montait par la route, des petits
garçons, sortant de la ville, se mo-
quèrent de lui; ils lui disaient :
" Monte, chauve! monte, chauve! "
[24]Il se retourna pour les regarder, et
il les maudit au nom de Jéhovah.
Aussitôt deux ours sortirent de la
forêt et déchirèrent quarante-deux
de ces enfants. — [25]De là il alla sur
la montagne du Carmel, d'où il re-
tourna à Samarie.

CHAP. III. — Joram, roi d'Israël. Expédition contre les Madianites.

Ch. III. Oram, fils d'Achab, devint roi
d'Israël à Samarie la dix-
huitième année de Josaphat,
roi de Juda; et il régna douze ans.
[2]Il fit ce qui est mal aux yeux de
Jéhovah, non pas toutefois comme
son père et sa mère. Car il fit dispa-
raître la statue de Baal, que son père
avait faite, [3]mais il se livra aux pé-
chés de Jéroboam, fils de Nabat, qui
avait fait pécher Israël, et il ne s'en
détourna point.
[4]Mésa, roi de Moab, possédait des
troupeaux, et il payait au roi d'Israël
un tribut de cent mille agneaux et *de*
cent mille béliers avec leurs toisons.
[5]A la mort d'Achab, le roi de Moab
se révolta contre le roi d'Israël. [6]Le
roi Joram sortit donc en ce jour-là de
Samarie et passa en revue tout Israël.
[7]S'étant mis en marche, il fit dire à
Josaphat, roi de Juda : " Le roi de
Moab s'est révolté contre moi; veux-
tu venir avec moi attaquer Moab? "
Josaphat répondit : " Je monterai,
moi comme toi, mon peuple comme
ton peuple, mes chevaux comme tes
chevaux. " [8]Et il dit : " Par quel che-
min monterons-nous? " Joram ré-
pondit : " Par le chemin du désert
d'Edom. "
[9]Le roi d'Israël, le roi de Juda et
le roi d'Edom partirent. Après une
marche de sept jours, ils manquèrent
d'eau pour l'armée et pour les bêtes
qui la suivaient. [10]Alors le roi d'Israël
dit : " Hélas! Jéhovah a appelé ces
trois rois pour les livrer entre les
mains de Moab! " [11]Mais Josaphat
dit : " N'y a-t-il ici aucun prophète
de Jéhovah, par qui nous puissions
consulter Jéhovah? Un des serviteurs
du roi d'Israël répondit : " Il y a ici
Elisée, fils de Saphat, qui versait
l'eau sur les mains d'Elie. " [12]Et Jo-
saphat dit : " La parole de Jéhovah
est avec lui. " Le roi d'Israël, Josa-
phat, roi de Juda, et le roi d'Edom
descendirent auprès de lui.
[13]Elisée dit au roi d'Israël : " Que
me veux-tu, toi? Va vers les prophè-
tes de ton père et de ta mère. " Et le

23. *Par la route* ordinaire, probablement celle qui longe l'ouadi *Suweinit*, au pied de collines couvertes alors d'une immense forêt, dont il ne reste plus que quelques arbres. — *Petits garçons :* cette troupe était fort nombreuse (vers. 24), et comme Béthel était un des principaux sanctuaires du culte des veaux d'or (I *Rois*, xii, 28 sv.), il est à croire que ces enfants avaient été envoyés par leurs parents pour insulter le prophète. — *Chauve :* Elisée vécut encore près de 50 ans (xiii, 14); était-il déjà chauve en effet? Ou bien cette expression avait-elle dans le langage populaire une signification injurieuse par elle-même?

25. *Carmel*, peut-être pour y passer quelque temps dans la solitude. — *Samarie*, où il avait une maison (vi, 32).

CHAP. III.

2. *Il fit disparaître*, du moins il l'essaya, mais mollement, et le culte de Baal continua de subsister parmi le peuple (x, 26 sv.). — *La statue*, hébr. *matsébah*, la stèle représentant Baal; Vulg., *les statues*.

3. *Mais il se livra*, etc. : il rétablit ou maintint le culte des veaux, tel que l'avait institué Jéroboam.

4. *Mésa :* une stèle avec inscription, élevée par lui, a été retrouvée en 1868 à Dibban, l'ancienne Dibon des Moabites, et se trouve actuellement au musée du Louvre; elle confirme plusieurs données de la Bible. Voy. Vigouroux, *La Bible et les découvertes*. etc. iv, 55 sv.

5. *Se révolta :* comp. i, 1.

23. Ascendit autem inde in Bethel : cumque ascenderet per viam, pueri parvi egressi sunt de civitate, et illudebant ei, dicentes : Ascende calve, ascende calve. 24. Qui cum respexisset, vidit eos, et maledixit eis in nomine Domini : egressique sunt duo ursi de saltu, et laceraverunt ex eis quadraginta duos pueros. 25. Abiit autem inde in montem Carmeli, et inde reversus est in Samariam.

CAPUT III.

Ob prævaricatum a rege Moab fœdus quod cum rege Israel habebat, ascendunt adversus illum rex Israel, rex Juda, et rex Edom; quibus siti pene enectis Dominus per Eliseum aquam sine pluvia promittit, et victoriam de rege Moab, qui suo primogenito immolato urbis excidium arcet.

JORAM vero filius Achab regnavit super Israel in Samaria anno decimo octavo Josaphat regis Judæ. Regnavitque duodecim annis. 2. Et fecit malum coram Domino, sed non sicut pater suus et mater : tulit enim statuas Baal, quas fecerat pater ejus. 3. Verumtamen in peccatis Jeroboam filii Nabat, qui peccare fecit Israel, adhæsit, nec recessit ab eis.

4. Porro Mesa rex Moab, nutriebat pecora multa, et solvebat regi Israel centum millia agnorum, et centum millia arietum cum velleribus suis. 5. Cumque mortuus fuisset Achab, prævaricatus est fœdus, quod habebat cum rege Israel. 6. Egressus est igitur rex Joram in die illa de Samaria, et recensuit universum Israel. 7. Misitque ad Josaphat regem Juda, dicens : Rex Moab recessit a me, veni mecum contra eum ad prœlium. Qui respondit : Ascendam : qui meus est, tuus est : populus meus, populus tuus : et equi mei, equi tui. 8. Dixitque : Per quam viam ascendemus? At ille respondit : Per desertum Idumææ.

9. Perrexerunt igitur rex Israel, et rex Juda, et rex Edom, et circuierunt per viam septem dierum, nec erat aqua exercitui, et jumentis, quæ sequebantur eos. 10. Dixitque rex Israel : Heu heu heu, congregavit nos Dominus tres reges, ut traderet in manus Moab. 11. Et ait Josaphat : Est ne hic propheta Domini, ut deprecemur Dominum per eum? Et respondit unus de servis regis Israel : Est hic Eliseus filius Saphat, qui fundebat aquam super manus Eliæ. 12. Et ait Josaphat : Est apud eum sermo Domini. Descenditque ad eum rex Israel, et Josaphat rex Juda, et rex Edom.

13. Dixit autem Eliseus ad regem

---

6. *En ce jour-là*, formule vague : dans les premiers temps de son règne.

7. *Je monterai :* comp. I *Rois*, xxii, 4. Josaphat avait été repris par un prophète pour s'être allié avec Achab dans des circonstances analogues (II *Par.* xix, 2). Mais 1. Joram avait essayé de faire cesser dans ses Etats le culte de Baal; 2. les Moabites avaient, dans la guerre précédente, envahi le territoire de Juda (II *Par.* xx, 1), et quoique leur tentative n'eût pas abouti, Josaphat sentait qu'elle pouvait se renouveler, et il profita de l'occasion qui se présentait d'affaiblir son ennemi.

8. Le *chemin* le plus direct et le plus naturel était de passer le Jourdain près de Jéricho, puis l'Arnon; on tombait ainsi en plein pays moabite (à l'E. de la mer Morte). Josaphat préféra la voie plus difficile du sud, peut-être par crainte des Syriens, mais surtout afin de pouvoir prendre avec lui en passant l'armée iduméenne (voy. I *Rois*, xxii, 48) et se précautionner ainsi contre toute tentative d'invasion dans ses Etats pendant son absence. Les deux alliés traversèrent donc l'Arabah, vers l'extrémité sud de la mer Morte, et pénétrèrent dans le pays de Moab probablement en suivant l'ouadi *Kouraï* ou *es-Safiéh.*

11. *Elisée* avait suivi l'armée à l'insu de Joram. — *Qui versait l'eau*, etc., qui était au service d'Elisée. Comp. *Jean*, xiii, 5 sv.

12. *Descendirent :* ils avaient sans doute leur tente sur une hauteur. Ils se rendent eux-mêmes auprès de l'homme de Dieu, au lieu de le faire venir auprès d'eux.

13. *Que me veux-tu?* litt. *Quoi à moi et à toi*, formule sémitique bien connue. — *Non :*

roi d'Israël lui dit : " Non ! car Jéhovah
a appelé ces trois rois pour les livrer
entre les mains de Moab. " 14 Elisée
dit : " Jéhovah des armées, devant
qui je me tiens, est vivant! Si je
n'avais égard à Josaphat, roi de Juda,
je ne ferais aucune attention à toi et
je ne te regarderais pas. 15 Mainte-
nant amenez-moi un joueur de harpe."
Et pendant que le joueur de harpe
jouait, la main de Jéhovah fut sur
Elisée ; et il dit : 16 " Ainsi parle Jého-
vah : Faites dans cette vallée de nom-
breuses fosses. 17 Car ainsi parle Jého-
vah : Vous ne verrez point de vent et
vous ne verrez point de pluie, et cette
vallée se remplira d'eau, et vous boi-
rez, vous, vos troupeaux et vos bêtes
de somme. 18 Mais cela est peu de cho-
se aux yeux de Jéhovah : il livrera
Moab entre vos mains. 19 Vous frap-
perez toutes les places fortes et tou-
tes les villes de choix, vous abattrez
tous les arbres fruitiers, vous bouche-
rez toutes les sources d'eau, et vous
désolerez en les couvrant de pierres
tous les meilleurs champs. " 20 Le ma-
tin, à l'heure où l'on offre l'oblation,
voici que l'eau arriva par le chemin
d'Edom, et le pays fut rempli d'eau.
21 *Cependant*, tous les Moabites
ayant appris que les rois montaient
pour les attaquer, on convoqua tous
les hommes en âge de ceindre le bau-
drier, et *même* au-dessus, et ils se
postèrent sur la frontière. 22 Ils se le-
vèrent de bon matin, et quand le so-
leil brilla sur les eaux, les Moabites
virent en face d'eux les eaux rouges
comme du sang. 23 Ils dirent : " C'est
du sang! Les rois sont détruits, ils se
sont frappés les uns les autres; main-
tenant, Moabites, au pillage! " 24 Et
ils s'avancèrent contre le camp d'Is-
raël. Mais Israël se leva et frappa
Moab, qui prit la fuite devant eux.
Pénétrant dans le pays, ils frappèrent
Moab; 25 ils détruisirent les villes;
chacun jetant sa pierre dans tous les
meilleurs champs, ils les en rempli-
rent; ils bouchèrent toutes les sour-
ces d'eau, ils abattirent tous les arbres
fruitiers, et il ne resta que les pierres
à Qir-Charéseth, entourée et battue
par les frondeurs. 26 Quand le roi de
Moab vit qu'il avait le dessous dans
le combat, il prit avec lui sept cents
hommes, l'épée nue *à la main*, pour
se frayer un passage jusqu'au roi
d'Edom ; mais ils ne purent y réus-
sir. 27 Prenant alors son fils premier-
né, qui devait régner à sa place, il

---

ne me repousse pas ainsi, ou ne m'adresse pas ces reproches; car ce n'est pas moi seul que Jéhovah a amené dans cet extrême danger; c'est aussi Josaphat et le roi d'Edom.

14. *Devant qui je me tiens*, dont je suis le serviteur.

15. *Un joueur de harpe :* le jeu de la musique devait aider le prophète à se recueillir et disposer son âme à recevoir la révélation divine. Il paraîtrait même que la musique était l'accompagnement ordinaire de la prophétie dans les écoles de prophètes : voy. I *Sam.* x, 5 ; I *Par.* xxv, 1.

16. *Fosses*, ou *tranchées* pour retenir l'eau et l'empêcher de s'écouler dans le lit du torrent.

17. *De vent*, précurseur ordinaire de la pluie en Orient (I *Rois*, xviii, 45; *Ps.* cxlvii, 18; *Matth.* vii, 25). — *De pluie :* la pluie ne devait pas tomber à l'endroit où les Israélites et leurs ennemis étaient campés. Nous verrons au vers. 20 qu'elle tomba pendant la nuit, à une certaine distance, dans la partie haute de la vallée (probablement l'ouadi el-Ahsi), en sorte que l'eau arriva le matin au camp des Israélites, où les fossés la reçurent et la conservèrent. — *Vos troupeaux*, les animaux destinés à la nourriture de l'armée.

19. *Arbres fruitiers*, litt. *bons arbres*. Dieu l'avait défendu aux Israélites à leur entrée en Chanaan, pays qu'ils devaient habiter (*Deut.* xx, 19 sv.); mais cette défense n'était pas faite pour les contrées étrangères. La pratique de couper les arbres fruitiers de l'ennemi était d'ailleurs dans les usages de la guerre dans ces contrées et à cette époque. Des scènes de destruction de ce genre sont souvent représentées sur les monuments de Ninive et de Babylone. — *Vous boucherez*. etc. Comp. *Gen.* xxvi, 15-18; Hérod. iv, 120 al. — *Vous désolerez*, expression poétique, pour : vous rendrez stériles, en y amoncelant des pierres, etc.

20. *L'oblation*, le sacrifice du matin : comp. I *Rois*, xviii, 29. — *L'eau arriva* de la région septentrionale de l'Idumée, arro-

Israel : Quid mihi et tibi est? vade ad prophetas patris tui, et matris tuæ. Et ait illi rex Israel : Quare congregavit Dominus tres reges hos, ut traderet eos in manus Moab? 14. Dixitque ad eum Eliseus : Vivit Dominus exercituum, in cujus conspectu sto, quod si non vultum Josaphat regis Judæ erubescerem, non attendissem quidem te, nec respexissem. 15. Nunc autem adducite mihi psaltem. Cumque caneret psaltes, facta est super eum manus Domini, et ait : 16. Hæc dicit Dominus : Facite alveum torrentis hujus fossas, et fossas. 17. Hæc enim dicit Dominus : Non videbitis ventum, neque pluviam : et alveus iste replebitur aquis, et bibetis vos, et familiæ vestræ, et jumenta vestra. 18. Parumque est hoc in conspectu Domini : insuper tradet etiam Moab in manus vestras. 19. Et percutietis omnem civitatem munitam, et omnem urbem electam, et universum lignum fructiferum succidetis, cunctosque fontes aquarum obturabitis, et omnem agrum egregium operietis lapidibus. 20. Factum est igitur mane, quando sacrificium offerri solet, et ecce, aquæ veniebant per viam Edom, et repleta est terra aquis.

21. Universi autem Moabitæ audientes quod ascendissent reges ut pugnarent adversum eos, convocaverunt omnes qui accincti erant balteo desuper, et steterunt in terminis. 22. Primoque mane surgentes, et orto jam sole ex adverso aquarum, viderunt Moabitæ econtra aquas rubras quasi sanguinem, 23. dixeruntque : [a]Sanguis gladii est : pugnaverunt reges contra se, et cæsi sunt mutuo : nunc perge ad prædam Moab. 24. Perrexeruntque in castra Israel : porro consurgens Israel, percussit Moab : at illi fugerunt coram eis. Venerunt igitur qui vicerant, et percusserunt Moab, 25. et civitates destruxerunt : et omnem agrum optimum, mittentes singuli lapides, repleverunt : et universos fontes aquarum obturaverunt : et omnia ligna fructifera succiderunt, ita ut muri tantum fictiles remanerent : et circumdata est civitas a fundibulariis, et magna ex parte percussa. 26. Quod cum vidisset rex Moab, prævaluisse scilicet hostes, tulit secum septingentos viros educentes gladium, ut irrumperent ad regem Edom : et non potuerunt. 27. Arripiensque filium suum primogenitum, qui regnaturus erat pro eo, obtulit holocaustum super mu-

[a] Judic. 7, 22. I Reg. 14, 20.

sée en grande partie par l'ouadi el-Ahsi : voy. la note du vers. 17.

21. *Sur la frontière*, soit la rive septentrionale de l'ouadi, qui servait de limite entre Moab et Edom, soit à l'entrée des montagnes.

23. L'illusion des Moabites se comprend facilement. Le soleil s'était levé sur le camp israélite du sein de nuages rougeâtres, comme il arrive souvent après un orage, et l'eau des fossés, prenant cette teinte, offrait, vue de loin, l'aspect de grandes taches ou mares de sang. Ajoutez que, dans une expédition entreprise l'année précédente contre Juda, eux et leurs alliés (Iduméens et Ammonites) s'étaient entr'égorgés (II *Par.* xx, 23); ils pouvaient donc penser que pareille chose était arrivée à l'armée d'Israël, composée d'éléments habitués à se jalouser.

25. *Qir-Charéseth* (*Is.* xvi, 11; *Jér.* xlviii, 31, 36), la principale forteresse des Moabites, bâtie sur un rocher à pic, sur lequel les Croisés avaient aussi un château-fort, auj. *Kérak*, près de l'ouadi de ce nom, qui descend dans la mer Morte. Le roi Mésa était venu s'y renfermer avec le reste de ses troupes. Les rois alliés l'enveloppèrent et en harrassèrent les défenseurs, mais ils ne purent la prendre, ni la démanteler.

26. *Jusqu'au roi d'Edom*, soit qu'il espérât trouver une sauvegarde auprès d'un peuple longtemps ennemi d'Israël, soit qu'il voulût mettre à mort le roi d'Edom, et le punir ainsi d'avoir déserté son alliance (II *Par.* xx, 22. Comp. la note du vers. 8).

27. *L'offrit en holocauste* à son dieu Chamos (I *Rois*, xi, 7. Comp. *Nombr.* xxi, 29), pour apaiser sa colère et obtenir son assistance. — *Une grande indignation s'empara* de l'armée des confédérés ; ils se retirèrent, persuadés qu'ils n'avaient rien à gagner à la prise d'une ville qu'un crime si abominable mettait sous le coup de la malédiction divine.

l'offrit en holocauste sur la muraille. Et une grande indignation s'empara d'Israël; et ils s'éloignèrent du roi de Moab et retournèrent dans leur pays.

CHAP. IV. — Miracles d'Elisée : l'huile de la veuve; la Sunamite et son fils; la mort dans le vase; les vingt pains d'orge.

Chap. IV. UNE femme d'entre les femmes des fils de prophètes cria vers Elisée, en disant : " Ton serviteur mon mari est mort, et tu sais que ton serviteur craignait Jéhovah; or le créancier est venu pour prendre mes deux enfants et en faire ses esclaves." [2]Elisée lui dit : " Que puis-je faire pour toi? Dis-moi, qu'as-tu à la maison? " Elle répondit : " Ta servante n'a rien du tout à la maison, si ce n'est un vase d'huile." [3]Il dit : " Va demander au dehors des vases à tous tes voisins, des vases vides, en grand nombre. [4]Quand tu seras rentrée, tu fermeras la porte sur toi et sur tes enfants; tu verseras *de ton huile* dans tous ces vases, et à mesure qu'ils seront pleins, tu les mettras de côté." [5]Alors elle le quitta. Elle ferma la porte sur elle et sur ses enfants; ils lui présentaient les vases, et elle versait. [6]Lorsque les vases furent pleins, elle dit à son fils : " Apporte-moi encore un vase." Mais il lui répondit : " Il n'y a plus de vase." Et l'huile s'arrêta. [7]Elle alla le rapporter à l'homme de Dieu, et il dit : " Va vendre l'huile et paie ta dette; et tu vivras, toi et tes fils, de ce qui restera."

[8] Un jour Elisée passait par Sunam. Il y avait là une femme riche, qui le pressa d'accepter à manger; et toutes les fois qu'il passait, il se rendait chez elle pour manger. [9]Elle dit à son mari : " Je sais que c'est un saint homme de Dieu, qui passe ainsi souvent chez nous. [10]Faisons-lui une petite chambre haute contre le mur, et mettons-y pour lui un lit, une table, un siège et un chandelier, afin qu'il s'y retire quand il viendra chez nous." [11] Elisée, étant revenu un *autre* jour à Sunam, se retira dans la chambre haute et y coucha. [12]Il dit à Giézi, son serviteur : " Appelle cette Sunamite." Giézi l'appela, et elle se présenta devant lui. [13]Et Elisée avait dit à Giézi : " Dis-lui : Tu as pris soin de nous avec toute cette attention : que peut-on faire pour toi? Faut-il parler pour toi au roi ou au chef de l'armée? " Elle répondit : " J'habite au milieu de mon peuple." [14]Et il dit : " Que faire pour elle? " Giézi répondit : " Mais elle n'a point de fils, et son mari est vieux." [15]Et il ajouta : " Appelle-la." Giézi l'ayant appelée, elle se présenta à la porte, [16]et Elisée lui dit : " A cette même époque, dans un an, tu embrasseras *dans ton sein* un fils." Et elle dit : " Non, mon seigneur, homme de Dieu, ne trompe pas ta servante." [17]Et la femme conçut, et elle enfanta un fils, à la même époque, l'année suivante, comme Elisée *le* lui avait dit.

[18]L'enfant grandit. Un jour qu'il était allé trouver son père auprès des

CHAP. IV.

1. *Le créancier* (comp. *Lév.* xxv, 39; *Matth.* xviii, 25) : la loi d'Athènes et celle de Rome reconnaissaient aussi la servitude pour dette et donnaient le même droit au créancier, mais avec cette différence que la loi juive rendait la liberté au débiteur dans l'année du jubilé.

Les miracles d'Elisée racontés chap. iv-viii paraissent se rapporter au règne de Joram, quoique leur groupement puisse bien n'être pas strictement chronologique.

2. *Un vase d'huile;* ou bien, *une onction d'huile* (Vulg.), juste assez d'huile pour m'oindre une fois. Comp. *Ruth*, iii, 3.

4. *Tu fermeras la porte*, pour ne pas être troublée ni dérangée par tes voisins.

7. *Ta dette*, ou, avec la Vulg., *ton créancier*. — *De ce qui restera* de l'argent produit par la vente de l'huile.

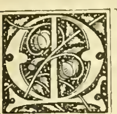
8. *Sunam*, au pied S. O. du petit Hermon : voy. *Jos.* xix, 18. — *Riche*, litt. *grande*.

10. *Chambre contre le mur*, faisant saillie, une sorte de balcon sur le rez-de-chaussée,

rum : et facta est indignatio magna in Israel, statimque recesserunt ab eo, et reversi sunt in terram suam.

CAPUT IV.

Eliseus viduæ debitis oppressæ oleum impetrat quo solvat creditoribus; Sunamitidi hospitæ suæ filium, quem postea mortuum suscitat; farina quoque pulmento infusa, ipsius aufert amaritudinem et paucis panibus multos satiat.


ULIER autem quædam de uxoribus prophetarum clamabat ad Eliseum, dicens : Servus tuus vir meus mortuus est, et tu nosti quia servus tuus fuit timens Dominum : et ecce creditor venit ut tollat duos filios meos ad serviendum sibi.
2. Cui dixit Eliseus : Quid vis ut faciam tibi? Dic mihi, quid habes in domo tua? At illa respondit : Non habeo ancilla tua quidquam in domo mea, nisi parum olei, quo ungar.
3. Cui ait : Vade, pete mutuo ab omnibus vicinis tuis vasa vacua non pauca.
4. Et ingredere, et claude ostium tuum, cum intrinsecus fueris tu, et filii tui : et mitte inde in omnia vasa hæc : et cum plena fuerint, tolles.
5. Ivit itaque mulier, et clausit ostium super se, et super filios suos : illi offerebant vasa, et illa infundebat.
6. Cumque plena fuissent vasa, dixit ad filium suum : Affer mihi adhuc vas. Et ille respondit : Non habeo. Stetitque oleum.
7. Venit autem illa, et indicavit homini Dei. Et ille, Vade, inquit, vende oleum, et redde creditori tuo : tu autem, et filii tui vivite de reliquo.

8. Facta est autem quædam dies, et transibat Eliseus per Sunam : erat autem ibi mulier magna, quæ tenuit eum ut comederet panem : cumque frequenter inde transiret, divertebat ad eam ut comederet panem.
9. Quæ dixit ad virum suum : Animadverto quod vir Dei sanctus est iste, qui transit per nos frequenter.
10. Faciamus ergo ei cœnaculum parvum, et ponamus ei in eo lectulum, et mensam, et sellam, et candelabrum, ut cum venerit ad nos, maneat ibi.
11. Facta est ergo dies quædam, et veniens divertit in cœnaculum, et requievit ibi.
12. Dixitque ad Giezi puerum suum : Voca Sunamitidem istam. Qui cum vocasset eam, et illa stetisset coram eo,
13. dixit ad puerum suum : Loquere ad eam : Ecce, sedule in omnibus ministrasti nobis, quid vis ut faciam tibi? numquid habes negotium, et vis ut loquar regi, sive principi militiæ? Quæ respondit : In medio populi mei habito.
14. Et ait : Quid ergo vult ut faciam ei? Dixitque Giezi : Ne quæras : filium enim non habet, et vir ejus senex est.
15. Præcepit itaque ut vocaret eam : quæ cum vocata fuisset, et stetisset ante ostium,
16. dixit ad eam : In tempore isto, et in hac eadem hora, si vita comes fuerit, habebis in utero filium. At illa respondit : Noli quæso domine mi, vir Dei, noli mentiri ancillæ tuæ.
17. Et concepit mulier, et peperit filium in tempore, et in hora eadem, qua dixerat Eliseus.

18. Crevit autem puer. Et cum esset quædam dies, et egressus isset ad patrem suum, ad messores,

---

comme on en voit beaucoup en Orient. Ou bien : *chambre en maçonnerie* (litt. *de mur*), non en bois, élevée sur la terrasse ou toit de la maison.

12. *Devant lui.* Giézi.

13. *Avait dit,* lorsqu'il chargea Giézi d'interroger la Sunamite. On peut admettre, du reste, qu'Elisée était présent à ce dialogue et qu'il ne laissa la parole à son serviteur que pour permettre à cette femme de s'expliquer plus librement. — *J'habite* et vis en paix *au milieu de mon peuple*, de mes compatriotes, parents et amis, et je n'ai pas besoin de la faveur des puissants.

14. *Et il* (Elisée) *dit* à Giézi, en dehors de la présence de la femme. — *Mais*, ou *pourtant*.

16. *Dans un an*, litt. *lorsque le temps revivra;* Vulg., *si la vie t'est conservée.* Comp. *Gen.* XVIII, 10.

moissonneurs, 19 il dit à son père :
“ Ma tête! ma tête! ” Le père dit à
son serviteur : “ Porte-le à sa mère.”
20 Le serviteur l’ayant emporté et
amené à sa mère, l’enfant resta sur
les genoux de sa mère jusqu’à midi,
puis il mourut. 21 Elle monta, le cou-
cha sur le lit de l’homme de Dieu,
ferma la porte sur lui et sortit. 22 Elle
appela son mari, et dit : “ Envoie-
moi, je te prie, un des serviteurs et
une des ânesses; je veux aller en hâte
vers l’homme de Dieu, et je revien-
drai *aussitôt*.” 23 Il dit : “ Pourquoi
veux-tu aller aujourd’hui vers lui ? Ce
n’est ni la nouvelle lune, ni le sab-
bat.” Elle répondit : “Sois tranquille.”
24 Et ayant fait seller l’ânesse, elle dit
à son serviteur : “ Mène-moi et pars;
ne m’arrête pas en route sans que je
te le dise.” 25 C’est ainsi qu’elle partit
et se rendit vers l’homme de Dieu
sur la montagne du Carmel.

L’homme de Dieu l’ayant aperçue
de loin, dit à Giézi, son serviteur :
“ Voici la Sunamite. 26 Cours donc à
sa rencontre et dis-lui : Te portes-
tu bien? Ton mari et ton enfant se
portent-ils bien ? ” Elle répondit :
“ Oui ! ” 27 Dès qu’elle fut arrivée au-
près de l’homme de Dieu sur la mon-
tagne, elle embrassa ses pieds. Giézi
s’approcha pour la repousser; mais
l’homme de Dieu dit : “ Laisse-la,
car son âme est dans l’amertume, et
Jéhovah me l’a caché et ne me l’a
pas fait connaître.” 28 Alors elle dit :
“ Ai-je demandé un fils à mon sei-
gneur ? N’ai-je pas dit : Ne me trompe
pas ? ” 29 Et Elisée dit à Giézi : “Ceins
tes reins, prends mon bâton dans ta
main et pars. Si tu rencontres quel-
qu’un, ne le salue pas, et si quelqu’un
te salue, ne lui réponds pas. Tu met-
tras mon bâton sur le visage de l’en-
fant.” 30 La mère de l’enfant dit :
“ Jéhovah est vivant et ton âme est
vivante! je ne te quitterai point.” Et
Elisée se leva et la suivit. 31 Giézi les
avait devancés et il avait mis le bâ-
ton sur le visage de l’enfant; mais il
n’y eut ni voix, ni signe d’attention,
Il s’en retourna au devant d’Elisée.
et lui rapporta la chose en disant :
“ L’enfant ne s’est pas réveillé.”
32 Lorsqu’Elisée arriva dans la mai-
son, l’enfant était mort, couché sur
son lit.

33 Elisée entra et ayant fermé la
porte sur eux deux, il pria Jéhovah.
34 Et il monta et se coucha sur l’en-
fant; il mit sa bouche sur sa bouche,
ses yeux sur ses yeux, ses mains sur
ses mains, et il s’étendit sur lui ; et la
chair de l’enfant se réchauffa. 35 Eli-
sée retourna dans la maison, s’y pro-
mena çà et là, puis remonta et s’éten-
dit sur l’enfant; et l’enfant éternua
sept fois, et il ouvrit les yeux. 36 Eli-
sée appela Giézi, et dit : “ Appelle la
Sunamite.” Giézi l’ayant appelée, elle
vint vers Elisée, qui *lui* dit : “ Prends
ton fils.” 37 Elle alla se jeter à ses
pieds et se prosterna contre terre ; et
prenant son fils, elle sortit.

38 Elisée revint à Galgala, et la fa-
mine était dans le pays. Comme les
fils des prophètes étaient assis devant

---

19. *Ma tête* me fait mal (Vulg.), probablement par suite d’une insolation, accident fréquent en Palestine (*Ps.* cxxi, 6; *Is.* xlix, 10; *Judith*, viii, 3).

21. *Ferma la porte*, voulant tenir cachée provisoirement la mort de son fils.

22. *Serviteurs* et *ânesses* étaient occupés à la moisson (vers. 18) : comp. *Amos*, ii, 13.

23. La loi prescrivait des sacrifices particuliers pour les jours de nouvelle lune (*Nombr.* xxviii, 11) et de sabbat (*Lév.* xxiii, 3 sv.). Il semble résulter de ce passage que les pieux fidèles du royaume d’Israël se rendaient ce jour-là, au moins de temps en temps, chez un *homme de Dieu* dans un but de dévotion. — *Sois tranquille;* litt. *paix*, tout va bien, ne t’inquiète pas du motif de ce voyage. Il semble bien que le père ignorait la mort de son enfant.

24. *Mène-moi :* le serviteur allait à pied, pressant le pas de la monture.

25. *Montagne du Carmel :* le trajet était de 5 à 6 lieues.

27. *Elle embrassa* (prit dans ses mains) *les pieds* du prophète, pour donner plus de force à sa supplication : cet usage a toujours existé et existe encore en Orient. Cette attitude fait comprendre à Elisée que

19. ait patri suo : Caput meum do-
leo, caput meum doleo. At ille di-
xit puero : Tolle, et duc eum ad
matrem suam. 20. Qui cum tulis-
set, et duxisset eum ad matrem
suam, posuit eum illa super genua
sua usque ad meridiem, et mortuus
est. 21. Ascendit autem, et colloca-
vit eum super lectulum hominis
Dei, et clausit ostium : et egressa,
22. vocavit virum suum, et ait :
Mitte mecum, obsecro, unum de
pueris, et asinam, ut excurram us-
que ad hominem Dei, et revertar.
23. Qui ait illi : Quam ob causam
vadis ad eum? hodie non sunt Ca-
lendæ, neque Sabbatum. Quæ re-
spondit : Vadam : 24. stravitque asi-
nam, et præcepit puero : Mina, et
propera, ne mihi moram facias in
eundo : et hoc age quod præcipio
tibi. 25. Profecta est igitur, et venit
ad virum Dei in montem Carmeli :
[a] Supra 2, 25. [a]Cumque vidisset eam vir Dei
econtra, ait ad Giezi puerum suum :
Ecce Sunamitis illa. 26. Vade ergo
in occursum ejus, et dic ei : Recte
ne agitur circa te, et circa virum
tuum, et circa filium tuum? Quæ
respondit : Recte. 27. Cumque ve-
nisset ad virum Dei in montem, ap-
prehendit pedes ejus : et accessit
Giezi ut amoveret eam. Et ait ho-
mo Dei : Dimitte illam : anima
ejus in amaritudine est, et Dominus
celavit a me, et non indicavit mihi.
28. Quæ dixit illi : Numquid petivi
filium a domino meo? numquid non
dixi tibi : Ne illudas me? 29. Et ille
ait ad Giezi : Accinge lumbos tuos,
et tolle baculum meum in manu
tua, et vade. Si occurrerit tibi homo,
non salutes eum : et si salutaverit te
quispiam, non respondeas illi : et
pones baculum meum super faciem
pueri. 30. Porro mater pueri ait :
Vivit Dominus, et vivit anima tua,
non dimittam te. Surrexit ergo, et
secutus est eam. 31. Giezi autem
præcesserat ante eos, et posuerat ba-
culum super faciem pueri, et non
erat vox, neque sensus : reversusque
est in occursum ejus, et nuntiavit
ei, dicens : Non surrexit puer.
32. Ingressus est ergo Eliseus do-
mum, et ecce puer mortuus jacebat
in lectulo ejus :

33. Ingressusque clausit ostium
super se, et super puerum : et oravit
ad Dominum. 34. [b]Et ascendit, et [b] 3 Reg. 17, 21. Act. 20, 10.
incubuit super puerum : posuitque
os suum super os ejus, et oculos
suos super oculos ejus, et manus
suas super manus ejus : et incurva-
vit se super eum, et calefacta est
caro pueri. 35. At ille reversus,
deambulavit in domo, semel huc
atque illic : et ascendit, et incubuit
super eum : et oscitavit puer se-
pties, aperuitque oculos. 36. At ille
vocavit Giezi, et dixit ei : Voca Su-
namitidem hanc. Quæ vocata, in-
gressa est ad eum. Qui ait : Tolle
filium tuum. 37. Venit illa, et cor-
ruit ad pedes ejus, et adoravit super
terram : tulitque filium suum, et
egressa est,

38. Et Eliseus reversus est in
Galgala. Erat autem fames in terra,
et filii prophetarum habitabant co-

---

la Sunamite est en proie à quelque violent chagrin. Comp. *Matth.* xxviii, 9.

28. La Sunamite n'a pas le courage de dire : Mon fils est mort ; mais en reprochant au prophète de l'avoir *trompée*, elle le fait suffisamment entendre.

29. *Ne le salue pas :* les salutations, en Orient, sont souvent accompagnées de longues démonstrations et formules de politesse : comp. *Luc*, x, 4.

31. *Ni voix :* comp. I *Rois*, xviii, 29. — *Réveillé :* l'euphémisme qui consiste à parler de la mort comme d'un sommeil était déjà familier aux Israélites (I *Rois*, i, 21). Comp. *Jean*, xi, 11.

33. *Eux deux*, Elisée et l'enfant.

34. Comp. le miracle semblable d'Elie, I *Rois*, xvii, 21.

35. *Eternua ;* Vulg., *bâilla*.

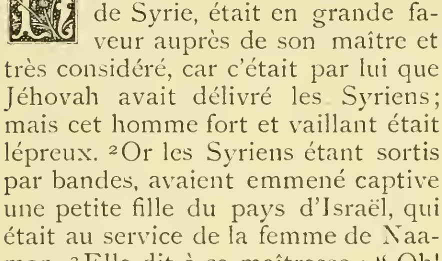
36. *Prends ton fils :* comp. *Luc.* vii, 15.

38. *Galgala :* voy. ii, 1. — *La famine* prédite par Elisée, viii, 1. — *Les fils des prophètes* (voy. I *Rois*, xx, 35) *étaient assis* par terre ou sur une natte *devant lui :* c'est dans cette posture que les disciples entendaient les leçons du maître. Vulg. *demeu-*

lui, il dit à son serviteur : “ Mets le grand pot, et fais cuire un potage pour les fils des prophètes.” 39 L'un d'eux sortit dans les champs pour cueillir des herbes ; il trouva une *espèce de* vigne sauvage et il y cueillit des coloquintes sauvages, plein son vêtement. A son retour, il les coupa en morceaux dans le pot où se préparait le potage, sans qu'ils en eussent connaissance. 40 On servit à manger à ces hommes; mais dès qu'ils eurent mangé du potage, ils poussèrent des cris en disant : “ La mort est dans le pot, homme de Dieu ! ” Et ils ne purent manger. 41 Elisée dit : “ Apportez-moi de la farine.” Il en jeta dans le pot et dit : “ Sers à ces gens, et qu'ils mangent ? ” Et il n'y avait plus rien de mauvais dans le pot.

42 Un homme arriva de Baal-Salisa, apportant à l'homme de Dieu du pain des prémices, *savoir* vingt pains d'orge et des épis dans son sac. Elisée dit : “ Donne à ces gens, et qu'ils mangent.” 43 Son serviteur répondit : “ Comment présenter cela à cent personnes ? ” Mais Elisée dit : “ Donne à ces gens, et qu'ils mangent. Car ainsi parle Jéhovah : On mangera, et il y aura un reste.” 44 Il mit donc *les pains* devant eux ; et ils mangèrent et ils en eurent de reste, selon la parole de Jéhovah.

CHAP. V. — Guérison de Naaman, le Syrien. Punition de Giézi.

Chap. V. NAaman, chef de l'armée du roi de Syrie, était en grande faveur auprès de son maître et très considéré, car c'était par lui que Jéhovah avait délivré les Syriens ; mais cet homme fort et vaillant était lépreux. 2 Or les Syriens étant sortis par bandes, avaient emmené captive une petite fille du pays d'Israël, qui était au service de la femme de Naaman. 3 Elle dit à sa maîtresse : “ Oh ! si mon seigneur était auprès du prophète qui est à Samarie, le prophète le guérirait de sa lèpre. ” 4 Naaman alla rapporter ce propos à son maître, en disant : “ La jeune fille du pays d'Israël a parlé de telle et telle manière. ” 5 Et le roi de Syrie dit : “ Va, et j'enverrai une lettre au roi d'Israël. ” Il partit, prenant avec lui dix talents d'argent, six mille sicles d'or et dix vêtements de rechange. 6 Il porta au roi d'Israël la lettre où il était dit : “ Or donc, quand cette lettre te sera parvenue, tu sauras que je t'envoie Naaman, mon serviteur, pour que tu le guérisses de sa lèpre. ” 7 Après avoir lu la lettre, le roi d'Israël déchira ses vêtements et dit : “ Suis-je un dieu, capable de faire mourir et de faire vivre, qu'il s'adresse à moi pour que je guérisse un homme de sa lèpre ? Sachez donc et comprenez qu'il cherche une occasion de querelle avec moi. ”

---

raient avec lui. — *A son serviteur*, à l'un des jeunes disciples, qui l'assistait.

39. *Une espèce*, une plante grimpante ressemblant à la *vigne sauvage*, probablement la coloquinte (cucurbitacée), dont le fruit, gros comme une orange, est très amer.

40. *On servit*, litt. *on versa.* — *La mort :* ils crurent que c'était du poison.

42. *Du pain des prémices*, des premiers produits de l'année. La loi (*Nombr.* xviii, 13 ; *Deut.* xviii, 4) commandait de faire cette offrande aux prêtres ; comme il n'y en avait plus dans le royaume d'Israël (II *Paral.* xi, 13 sv.), beaucoup de pieux Israélites la faisaient, sans doute, aux prophètes que Dieu suscitait parmi eux. — *Des épis*, rôtis ou grillés (*Lév.* ii, 14). — *Ces gens :* les fils de prophètes rassemblés en ce lieu.

43. *Cela*, si peu de chose ; ou bien : *comment pourrais-je en donner à cent personnes ?* Vulgate, *qu'est-ce que cela pour le présenter à cent personnes ?*

44. Ce miracle est comme un faible prélude de la multiplication des pains, bien plus merveilleuse, opérée par Notre-Seigneur. Voy. *Matth.* xv, 32 sv. *Luc*, ix, 13 sv. *Jean*, vi, 11 sv.

ram eo : dixitque uni de pueris suis : Pone ollam grandem, et coque pulmentum filiis prophetarum. 39. Et egressus est unus in agrum ut colligeret herbas agrestes : invenitque quasi vitem silvestrem, et collegit ex ea colocynthidas agri, et implevit pallium suum, et reversus concidit in ollam pulmenti : nesciebat enim quid esset. 40. Infuderunt ergo sociis, ut comederent : cumque gustassent de coctione, clamaverunt, dicentes : Mors in olla vir Dei. Et non potuerunt comedere. 41. At ille, Afferte, inquit, farinam. Cumque tulissent, misit in ollam, et ait : Infunde turbæ, ut comedant. Et non fuit amplius quidquam amaritudinis in olla.

42. Vir autem quidam venit de Baalsalisa deferens viro Dei panes primitiarum, viginti panes hordeaceos, et frumentum novum in pera sua. At ille dixit : Da populo, ut comedat. 43. Responditque ei minister ejus : Quantum est hoc, ut apponam centum viris? Rursum ille ait : Da populo, ut comedat : hæc enim dicit Dominus : Comedent, et supererit. 44. Posuit itaque coram eis : qui comederunt, et superfuit juxta verbum Domini.

CAPUT V.

Scidit rex Israel vestimenta sua, quod jussisset rex Syriæ ut Naaman leprosum curaret; quem Eliseus septena in Jordane lotione mundat a lepra, quæ Giezi, propter munera mendacio extorta ab Eliseo spreta, perpetuo adhæsit.



AAMAN princeps militiæ regis Syriæ, erat vir magnus apud dominum suum, et honoratus : per illum enim dedit Dominus salutem Syriæ : erat autem vir fortis et dives, sed leprosus. 2. Porro de Syria egressi fuerant latrunculi, et captivam duxerant de terra Israel puellam parvulam, quæ erat in obsequio uxoris Naaman, 3. quæ ait ad dominam suam : Utinam fuisset dominus meus ad prophetam, qui est in Samaria : profecto curasset eum a lepra, quam habet. 4. Ingressus est itaque Naaman ad dominum suum, et nuntiavit ei, dicens : Sic et sic locuta est puella de terra Israel. 5. Dixitque ei rex Syriæ : Vade, et mittam litteras ad regem Israel. Qui cum profectus esset, et tulisset secum decem talenta argenti, et sex millia aureos, et decem mutatoria vestimentorum, 6. detulit litteras ad regem Israel, in hæc verba : Cum acceperis epistolam hanc, scito quod miserim ad te Naaman servum meum, ut cures eum a lepra sua. 7. Cumque legisset rex Israel litte-

CHAP. V.

1. *Naaman :* voy. *Luc,* iv, 27. — *Délivré les Syriens :* les monuments assyriens nous apprennent que, justement à cette époque, un monarque d'Assyrie poussa ses conquêtes jusqu'en Syrie, mais que ce dernier état secoua le joug peu d'années après et recouvra son indépendance. C'est sans doute à cette *délivrance* qu'il est fait ici allusion. — *Lépreux,* affligé d'une lèpre bénigne qui ne l'empêchait pas de remplir ses fonctions.

2. *Etant sortis par bandes* pour faire des incursions sur le territoire d'Israël. La défaite d'Achab (I *Rois,* xxii, 1-36), en mettant fin à la guerre proprement dite, avait laissé subsister des relations hostiles entre les deux pays.

3. *A Samarie :* voy. vi, 32.

5. *Dix talents d'argent,* de 50 à 60 mille fr. — *6000 sicles d'or,* environ 250 mille fr. — *De rechange,* de cérémonie : l'ancien usage oriental de comprendre les vêtements parmi les présents honorables (*Gen.* xli, 42; *Esth.* vi, 8; *Dan,* v, 7) subsiste encore aujourd'hui.

6. *Au roi d'Israël,* Joram. — *Pour que tu* prennes soin de le faire guérir par le prophète. Nous n'avons sans doute qu'un résumé de cette lettre de recommandation.

[8] Lorsqu'Elisée, homme de Dieu,
apprit que le roi d'Israël avait déchiré
ses vêtements, il envoya dire au roi :
“ Pourquoi as-tu déchiré tes vête-
ments? Laisse-le venir à moi, et il
saura qu'il y a un prophète en Israël.”
[9] Naaman vint avec ses chevaux et
son char, et il s'arrêta à la porte de
la maison d'Elisée. [10] Elisée lui en-
voya un messager pour lui dire : “ Va,
et lave-toi sept fois dans le Jourdain;
ta chair te reviendra, et tu seras pur. ”
[11] Naaman fut irrité, et il s'en alla, en
disant : “ Je me disais : Il sortira
vers moi, il se présentera *lui-même*, il
invoquera le nom de Jéhovah, son
Dieu, il agitera sa main sur la plaie
et guérira le lépreux. [12] Les fleuves de
Damas, l'Abana et le Pharphar, ne
valent-ils pas mieux que toutes les
eaux d'Israël? Ne pourrais-je pas m'y
laver et devenir pur? ” Et se tour-
nant, il s'en allait furieux. [13] Ses ser-
viteurs s'approchèrent pour lui par-
ler, et ils dirent : “ Mon père, si le
prophète t'avait demandé quelque
chose de difficile, ne l'aurais-tu pas
fait? Combien plus dois-tu *lui obéir*,
quand il t'a dit : Lave-toi, et tu seras
pur? ” [14] *Alors* il descendit et se plon-
gea sept fois dans le Jourdain, selon
la parole de l'homme de Dieu; et sa
chair redevint comme la chair d'un
petit enfant, et il fut purifié.
[15] Naaman retourna vers l'homme
de Dieu, avec toute sa suite. Quand
il fut arrivé, il se présenta devant lui
et dit : “ Je vois bien qu'il n'y a point
de Dieu sur toute la terre, si ce n'est
en Israël. Accepte donc, je te prie,
un présent de la part de ton servi-
teur. ” [16] Elisée répondit : “ Aussi
vrai que Jéhovah devant qui je me
tiens est vivant, je n'accepterai pas! ”
Naaman le pressant d'accepter, il re-
fusa. [17] Et Naaman dit : “ Sinon, per-
mets que l'on donne de la terre à ton
serviteur, la charge de deux mulets;
car ton serviteur ne veut plus offrir à
d'autres dieux ni holocauste ni sacri-
fice, si ce n'est à Jéhovah. ” [18] Toute-
fois que Jéhovah pardonne ceci à ton
serviteur : quand mon maître entre
dans la maison de Remmon, pour y
adorer et qu'il s'appuie sur ma main,
je me prosterne aussi dans la maison
de Remmon : daigne Jéhovah par-
donner à ton serviteur, lorsque je me
prosternerai dans la maison de Rem-
mon! ” [19] Elisée lui dit : “ Va en
paix! ”
C'est ainsi que Naaman quitta
Elisée. Il était à une petite distance,
[20] lorsque Giézi, serviteur d'Elisée, dit
en lui-même : “ Mon maître a ména-
gé Naaman, ce Syrien, en n'acceptant
pas de sa main ce qu'il avait apporté.
Jéhovah est vivant! je vais courir
après lui et j'en obtiendrai quelque
chose. ” [21] Et Giézi se mit à poursui-
vre Naaman. Naaman, le voyant cou-
rir après lui, descendit de son char
pour aller à sa rencontre, et il dit :
“ Tout va-t-il bien? ” [22] Giézi répon-
dit : “ Tout va bien! Mon maître
m'envoie te dire : Il vient d'arriver

---

8. *Il saura*, ce que tu sembles ignorer, *qu'il y a en Israël un* vrai *prophète* de Jéhovah.

9. *Ses chevaux*, une escorte de cavaliers.

10. *Lui envoya un messager*, au lieu de se présenter en personne, comme le demandait le code non écrit de la civilité orientale : afin de rabaisser l'orgueil de Naaman, qui semblait étaler avec trop de complaisance sa magnificence et ses richesses. — *Te reviendra*, redeviendra saine : la lèpre, en effet, dévore les chairs.

11. *Le nom de Jéhovah.* Naaman savait que Jéhovah était le Dieu d'Israël. Ce nom se trouve aussi sur la stèle de Mésa.

12. *L'Abana* (au qeri *Amana* : comp. *Cant.* iv, 8) est le *Barada* de nos jours, qui prend sa source dans l'Anti-Liban et forme l'oasis au milieu de laquelle est située Damas. Ses eaux sont d'une admirable limpidité, tandis que celles du Jourdain sont troubles et jaunâtres. Le *Pharphar* est probablement l'Awadj actuel, au S. de la ville.

13. *Mon père* : comp. vi, 21; I *Sam.* xxiv, 12.

14. *Sept fois*, nombre sacré, pour montrer que la guérison est l'œuvre de Dieu. Comp. *Jos.* vi, 3-20.

15. *Je vois bien* : comp. *Dan.* ii, 47; iii, 29.

ras, scidit vestimenta sua, et ait : Numquid Deus ego sum, ut occidere possim, et vivificare, quia iste misit ad me, ut curem hominem a lepra sua? animadvertite, et videte quod occasiones quærat adversum me.

8. Quod cum audisset Eliseus vir Dei, scidisse videlicet regem Israel vestimenta sua, misit ad eum, dicens : Quare scidisti vestimenta tua? veniat ad me, et sciat esse prophetam in Israel. 9. Venit ergo Naaman cum equis, et curribus, et stetit ad ostium domus Elisei : 10. misitque ad eum Eliseus nuntium, dicens : Vade, et lavare septies in Jordane, et recipiet sanitatem caro tua, atque mundaberis. 11. Iratus Naaman recedebat, dicens : Putabam quod egrederetur ad me, et stans invocaret nomen Domini Dei sui, et tangeret manu sua locum lepræ, et curaret me. 12. Numquid non meliores sunt Abana, et Pharphar fluvii Damasci omnibus aquis Israel, ut laver in eis, et munder? Cum ergo vertisset se, et abiret indignans, 13. accesserunt ad eum servi sui, et locuti sunt ei : Pater, et si rem grandem dixisset tibi propheta, certe facere debueras : quanto magis quia nunc dixit tibi : Lavare, et
[a] Luc. 4, 27. mundaberis? 14. [a] Descendit, et lavit in Jordane septies juxta sermonem viri Dei, et restituta est caro ejus, sicut caro pueri parvuli, et mundatus est.

15. Reversusque ad virum Dei cum universo comitatu suo, venit, et stetit coram eo, et ait : Vere scio quod non sit alius Deus in universa terra, nisi tantum in Israel. Obsecro itaque ut accipias benedictionem a servo tuo. 16. At ille respondit : Vivit Dominus, ante quem sto, quia non accipiam. Cumque vim faceret, penitus non acquievit. 17. Dixitque Naaman : Ut vis : sed, obsecro, concede mihi servo tuo ut tollam onus duorum burdonum de terra : non enim faciet ultra servus tuus holocaustum, aut victimam diis alienis, nisi Domino. 18. Hoc autem solum est, de quo depreceris Dominum pro servo tuo, quando ingredietur dominus meus templum Remmon, ut adoret : et illo innitente super manum meam, si adoravero in templo Remmon, adorante eo in eodem loco, ut ignoscat mihi Dominus servo tuo pro hac re. 19. Qui dixit ei : Vade in pace.

Abiit ergo ab eo electo terræ tempore. 20. Dixitque Giezi puer viri Dei : Pepercit dominus meus Naaman Syro isti, ut non acciperet ab eo quæ attulit : vivit Dominus, quia curram post eum, et accipiam ab eo aliquid. 21. Et secutus est Giezi post tergum Naaman : quem cum vidisset ille currentem ad se, desiliit de curru in occursum ejus, et ait : Rectene sunt omnia? 22. Et ille ait : Recte : dominus meus misit me ad te, dicens : Modo venerunt ad

---

17. *De la terre :* dans la pensée de Naaman, cette terre, répandue sur le sol Syrien, ou amoncelée en forme d'autel, lui permettrait d'offrir des sacrifices au Dieu d'Israël.

18. *Dans la maison*, le temple *de Remmon :* probablement abrégé de *Hadad-Remmon* (*Zach.* xii, 11), c.-à-d. *Soleil élevé* (ou : *Soleil-Grenade :* la grenade serait le symbole de la fécondité), principale divinité des Syriens. — *Il s'appuie sur ma main :* cette pratique, dont les traces sont rares dans l'antiquité (vii, 2, 17; *Esth.* xv, 6), ne supposerait-elle pas un roi âgé ou infirme?

19. *Va en paix :* cette réponse est trop vague pour qu'on puisse en déduire le véritable sentiment du prophète sur le cas de conscience posé au verset précédent et sur lequel, d'ailleurs, Naaman ne lui a pas demandé de se prononcer. — *Il était à une petite distance;* litt., *un espace de chemin.* Vulg., *dans le plus beau temps de la terre* (de l'année?).

20. *Ce Syrien*, ce païen, qui n'était pas à ménager. — *Jéhovah est vivant :* Giézi s'imagina-t-il faire un acte religieux, ou même simplement honnête?

21. *Naaman*, en voyant accourir Giézi, craint qu'il ne soit arrivé quelque malheur au prophète.

chez moi deux jeunes gens de la mon-
tagne d'Ephraïm, d'entre les fils des
prophètes; donne pour eux, je te prie,
un talent d'argent et deux vêtements
de rechange. " [23]Naaman dit : " Con-
sens à prendre deux talents. " Il le
pressa *d'accepter*, et ayant serré deux
talents d'argent dans deux sacs et
donné deux habits de rechange, il les
remit à deux de ses serviteurs, pour
les porter devant Giézi. [24]Arrivé à la
colline, Giézi les prit de leurs mains
et les déposa dans la maison, après
avoir renvoyé ces gens, qui partirent.
[25]Et il alla se présenter à son maître.
Elisée lui dit : "D'où viens-tu, Giézi?"
Il répondit : " Ton serviteur n'est allé
ni d'un côté, ni d'un autre. " [26]Mais
Elisée lui dit : " N'étais-je pas allé
avec toi en esprit, lorsque cet homme
a quitté son char pour venir à ta ren-
contre? Est-ce le moment d'accepter
de l'argent et d'accepter des vête-
ments, et des oliviers et des vignes et
des brebis et des bœufs et des servi-
teurs et des servantes? [27]La lèpre de
Naaman s'attachera à toi et à ta
postérité pour toujours. " Et Giézi
sortit de la présence d'Elisée avec une
lèpre *blanche* comme la neige.

CHAP. VI. — La hache qui surnage. Les Syriens frappés d'aveuglement. Siège et famine de Samarie.

Chap. VI. LES fils des prophètes dirent à
Elisée : " Le lieu où nous
sommes assis devant toi est
trop étroit pour nous. [2]Allons jus-
qu'au Jourdain; nous prendrons cha-
cun une poutre, et nous nous y ferons
un lieu d'habitation. Elisée répondit :
" Allez." [3]Et l'un d'eux dit : " Consens
à venir avec tes serviteurs." Il répon-
dit : " J'irai; " [4]et il partit avec eux.
Arrivés au Jourdain, ils coupèrent du
bois. [5]Comme l'un d'eux abattait une
poutre, le fer tomba dans l'eau; il
s'écria : " Hélas! mon seigneur, il était
emprunté! " [6]L'homme de Dieu dit :
" Où est-il tombé? " Et il lui montra
l'endroit. Alors Elisée coupa un mor-
ceau de bois, le jeta en cet endroit et
le fer surnagea. [7]Et il dit : " Prends-
le. " Il avança la main et le prit.
[8]Le roi de Syrie était en guerre
avec Israël. Ayant tenu conseil avec
ses serviteurs, il dit : " Mon camp
sera dans tel et tel lieu." [9]Mais l'hom-
me de Dieu fit dire au roi d'Israël :
" Garde-toi de traverser ce lieu, car
les Syriens y descendent." [10]Et le roi
d'Israël envoya des gens au lieu que
lui avait dit et signalé l'homme de
Dieu, et il s'y tint en garde, non pas
une fois ni deux fois. [11]Le cœur du
roi de Syrie en fut troublé; il appela
ses serviteurs et il leur dit : " Ne
voulez-vous pas me faire connaître
lequel des nôtres est pour le roi
d'Israël? " [12]Un de ses serviteurs ré-
pondit : " Personne, ô roi mon sei-
gneur; mais Elisée, le prophète, qui
est en Israël, rapporte au roi d'Israël
les paroles que tu prononces dans ta

---

23. *Talents :* voy. vers. 5.

24. *Arrivé à la colline*, une colline bien connue, située non loin de la maison d'Elisée. Vulg., *lorsque le soir fut arrivé.* — *Après avoir renvoyé ces gens*, de peur qu'ils ne fussent aperçus de son maître.

25. *Se présente à son maître*, pour éloigner tout soupçon sur son absence.

26. *Est-ce*, ou *était-ce le moment* de te livrer à la cupidité, alors qu'un païen, favorablement impressioné, reconnaissait la religion d'Israël comme la seule vraie? Vulgate, *et maintenant tu as reçu de l'argent*, etc. — *Puis des oliviers :* Giézi n'avait rien reçu de semblable; mais sans doute, comme l'explique la Vulgate, il avait la pensée d'en acheter avec les deux talents.

27. *Lèpre blanche :* comp. *Exod.* iv, 6; *Nombr.* xii, 10.

CHAP. VI.

1. L'auteur revient à la série des miracles opérés par Elisée en faveur des écoles de prophètes dont il avait le soin. A ce point de vue, les vers. 1-7 se rattachent à iv, 44. — *Le lieu* où nous nous rassemblons pour entendre tes instructions. Elisée visitait souvent les collèges de prophètes, s'arrêtant quel-

me duo adolescentes de monte Ephraim, ex filiis prophetarum : da eis talentum argenti, et vestes mutatorias duplices. 23. Dixitque Naaman : Melius est ut accipias duo talenta. Et coegit eum, ligavitque duo talenta argenti in duobus saccis, et duplicia vestimenta, et imposuit duobus pueris suis, qui et portaverunt coram eo. 24. Cumque venisset jam vesperi, tulit de manu eorum, et reposuit in domo, dimisitque viros, et abierunt. 25. Ipse autem ingressus, stetit coram domino suo. Et dixit Eliseus : Unde venis Giezi? Qui respondit : Non ivit servus tuus quoquam. 26. At ille ait : Nonne cor meum in præsenti erat, quando reversus est homo de curru suo in occursum tui? Nunc igitur accepisti argentum, et accepisti vestes ut emas oliveta, et vineas, et oves, et boves, et servos, et ancillas. 27. Sed et lepra Naaman adhærebit tibi, et semini tuo, usque in sempiternum. Et egressus est ab eo leprosus quasi nix.

CAPUT VI.

Eliseus ferrum securis natare facit : regis Syriæ milites ducuntur quasi excæcati in Samariam ab Eliseo, quem ob regis sui secreta regi Israel patefacta capere nitebantur ; ac postmodum Syris obsidentibus Samariam, matres ob inediam filios suos comedunt, propter quod Eliseus a rege jubetur occidi.



DIXERUNT autem filii prophetarum ad Eliseum: Ecce locus, in quo habitamus coram te, angustus est nobis. 2. Eamus usque ad Jordanem, et tollant singuli de silva materias singulas, ut ædificemus nobis ibi locum ad habitandum. Qui dixit : Ite. 3. Et ait unus ex illis : Veni ergo et tu cum servis tuis. Respondit : Ego veniam. 4. Et abiit cum eis. Cumque venissent ad Jordanem, cædebant ligna. 5. Accidit autem, ut cum unus materiam succidisset, caderet ferrum securis in aquam : exclamavitque ille, et ait : Heu, heu heu domine mi, et hoc ipsum mutuo acceperam. 6. Dixit autem homo Dei : Ubi cecidit? At ille monstravit ei locum : præcidit ergo lignum, et misit illuc : natavitque ferrum, 7. et ait : Tolle. Qui extendit manum, et tulit illud.

8. Rex autem Syriæ pugnabat contra Israel, consiliumque iniit cum servis suis, dicens : In loco illo, et illo ponamus insidias. 9. Misit itaque vir Dei ad regem Israel, dicens : Cave ne transeas in locum illum : quia ibi Syri in insidiis sunt. 10. Misit itaque rex Israel ad locum, quem dixerat ei vir Dei, et præoccupavit eum, et observavit se ibi non semel neque bis. 11. Conturbatumque est cor regis Syriæ pro hac re : et convocatis servis suis, ait : Quare non indicatis mihi quis proditor mei sit apud regem Israel? 12. Di-

ques jours dans chacun. Il s'agit ici probablement de celui de Jéricho, près du Jourdain. Comp. ii, 5.

2. *Une poutre :* les rives du Jourdain étaient très boisées.

5. *Le fer*, la tête de hache en fer. Les Hébreux avaient appris à fondre et à travailler le fer en Egypte, où ce métal était employé au moins depuis Ramsès III (Wilkinson). Comp. *Deut.* xix, 5.

8. *Le roi de Syrie*, probablement Benhadad : comp. vers. 24. — *Le roi d'Israël*, Joram : voy. vers. 32. — *Mon camp* ou *campement sera*, etc. Vulg., *dressons une embuscade.*

9 sv. *Traverser ce lieu*, le laissant sans défense, dégarni de troupes.

D'autres, avec la Vulg. : *Garde-toi de passer dans ce lieu . . . Et le roi d'Israël envoya des gens au lieu que l'homme de Dieu avait signalé, et il l'occupa d'avance* (avant les Syriens), *et il se tint en garde*, etc.

11. *Est pour le roi d'Israël*, c.-à-d., comme l'explique la Vulg., me trahit auprès du roi d'Israël.

12. *Mais Elisée :* comment ce serviteur le savait-il? L'avait-il appris de la bouche de quelque Israélite? Ou bien le présumait-il d'après la réputation extraordinaire dont jouissait le prophète?

chambre à coucher." 13 Le roi dit :
" Allez et voyez où il est, et je le fe-
rai prendre." On vint lui dire : " Voici
qu'il est à Dothan." 14 Il envoya donc
des chevaux, des chars et une forte
troupe, qui arrivèrent de nuit et en-
veloppèrent la ville. 15 Le serviteur
de l'homme de Dieu s'étant levé de
bon matin et étant sorti, vit une
troupe qui entourait la ville, avec des
chevaux et des chars. Et le serviteur
dit à Elisée : " Ah! mon seigneur,
comment ferons-nous? " 16 Il répon-
dit : " Ne crains rien ; car ceux qui
sont avec nous sont en plus grand
nombre que ceux qui sont avec eux."
17 Elisée pria et dit : " Jéhovah, ouvre
ses yeux, pour qu'il voie." Et Jého-
vah ouvrit les yeux du serviteur, et il
vit la montagne pleine de chevaux et
de chars de feu autour d'Elisée.

18 Les Syriens descendirent vers
l'homme de Dieu. Elisée adressa
alors cette prière à Jéhovah : " Dai-
gnez frapper d'aveuglement cette na-
tion! " Et Jéhovah les frappa d'aveu-
glement, selon la parole d'Elisée.
19 Elisée leur dit : " Ce n'est pas ici
le chemin, et ce n'est pas ici la ville ;
suivez-moi et je vous conduirai vers
l'homme que vous cherchez." Et il les
conduisit à Samarie. 20 Lorsqu'ils fu-
rent entrés dans Samarie, Elisée dit :
" Jéhovah, ouvrez les yeux de ces
gens, pour qu'ils voient!" Et Jéhovah
ouvrit leurs yeux, et ils virent qu'ils
étaient au milieu de Samarie. 21 Le
roi d'Israël, en les voyant, dit à Eli-
sée : " *Les* frapperai-je, *les* frapperai-
je, mon père? " 22 Tu ne *les* frapperas
point, répondit Elisée. Ceux que tu
as faits prisonniers avec ton épée et
ton arc, frappe-les ; mais donne à
ceux-ci du pain et de l'eau, afin qu'ils
mangent et boivent, et qu'ils s'en
aillent *ensuite* vers leur maître." 23 Le
roi d'Israël leur fit servir un grand
repas, et ils mangèrent et burent ; *puis*
il les renvoya, et ils s'en allèrent vers
leur maître. Et les bandes des Sy-
riens ne revinrent plus sur le territoire
d'Israël.

24 Après cela, Benhadad, roi de Sy-
rie, ayant rassemblé toute son armée,
monta et assiégea Samarie. 25 Il y
eut une grande famine dans la ville,
et le siège dura si longtemps qu'une
tête d'âne valait quatre-vingt sicles
d'argent, et le quart d'un cab de
fiente de pigeon cinq sicles d'argent.
26 Comme le roi passait sur la mu-
raille, une femme lui cria : " Sauve-
moi, ô roi mon seigneur! " 27 Il répon-
dit : " Si Jéhovah ne te sauve pas,
avec quoi pourrais-je te sauver? Avec
le produit de l'aire ou du pressoir? "
Et le roi lui dit : " Qu'as-tu? " Elle
répondit : 28 " Cette femme m'a dit :
Donne ton fils, nous le mangerons
aujourd'hui, et demain nous mange-
rons le mien. 29 Nous avons donc fait
cuire mon fils, et nous l'avons man-
gé ; et le jour suivant je lui ai dit :
" Donne ton fils, et nous le mange-

13. *Dothan* ou Dothaïn (voy. *Gen.* xxxvii, 17), à 4 lieues au N. de Samarie, auj. Tell Douthan.

16. *Ceux qui sont avec nous :* les anges de Dieu, qui combattent pour les fidèles persécutés (II *Paral.* xxxii, 7 ; *Ps.* lv, 19 ; *Rom.* viii, 31).

17. *La montagne*, la colline sur laquelle était bâti Dothan. — *Pleine de chevaux*, etc., signes de la présence de l'armée céleste. Comp. ii, 11 ; *Ps.* lxviii, 18 ; *Zach.* i, 8 ; vi, 1-7.

18. *Les Syriens descendirent* de la colline à l'E. de Dothan, et s'approchèrent de cette ville. On peut supposer qu'Elisée s'avança au devant d'eux. Quelques-uns proposent même de traduire : *Elisée et son serviteur* (non *les Syriens*) *descendirent* de la ville *vers la troupe* syrienne. — *Aveuglement*, non cécité physique, mais espèce d'hallucination dans laquelle on voit les choses autrement qu'elles ne sont en réalité.

22. *Frappe-les :* tu peux les mettre à mort, mais non ceux-ci, que Dieu a fait tomber entre tes mains et qui ne sont pas des prisonniers ordinaires. La Vulg. traduit dans le même sens : *car tu ne les a pas pris avec ton épée et ton arc, pour* avoir le droit de *les frapper*. Beaucoup d'exégètes donnent à l'hébreu la forme interrogative : *As-tu coutume de frapper ceux que tu as pris avec l'épée et avec l'arc?* Non, sans doute ; et tu voudrais frapper ceux-ci ! — Le *pain* et l'*eau* représentent toute espèce de nourriture.

xitque unus servorum ejus : Nequaquam domine mi rex, sed Eliseus propheta, qui est in Israel, indicat regi Israel omnia verba quæcumque locutus fueris in conclavi tuo. 13. Dixitque eis : Ite, et videte ubi sit : ut mittam, et capiam eum. Annuntiaveruntque ei, dicentes : Ecce in Dothan. 14. Misit ergo illuc equos et currus, et robur exercitus : qui cum venissent nocte, circumdederunt civitatem. 15. Consurgens autem diluculo minister viri Dei, egressus, vidit exercitum in circuitu civitatis, et equos et currus : nuntiavitque ei, dicens : Heu heu heu domine mi, quid faciemus? 16. At ille respondit : Noli timere : plures enim nobiscum sunt, quam cum illis. 17. Cumque orasset Eliseus, ait : Domine, aperi oculos hujus, ut videat. Et aperuit Dominus oculos pueri, et vidit : et ecce mons plenus equorum, et curruum igneorum, in circuitu Elisei.

18. Hostes vero descenderunt ad eum : porro Eliseus oravit ad Dominum, dicens : Percute, obsecro, gentem hanc cæcitate. Percussitque eos Dominus, ne viderent, juxta verbum Elisei. 19. Dixit autem ad eos Eliseus : Non est hæc via, neque ista est civitas : sequimini me, et ostendam vobis virum, quem quæritis. Duxit ergo eos in Samariam : 20. cumque ingressi fuissent Samariam, dixit Eliseus : Domine aperi oculos istorum, ut videant. Aperuitque Dominus oculos eorum, et viderunt se esse in medio Samariæ. 21. Dixitque rex Israel ad Eliseum, cum vidisset eos : Numquid percutiam eos, pater mi? 22. At ille ait : Non percuties : neque enim cepisti eos gladio, et arcu tuo, ut percutias : sed pone panem, et aquam coram eis, ut comedant, et bibant, et vadant ad dominum suum. 23. Appositaque est eis ciborum magna præparatio, et comederunt, et biberunt, et dimisit eos, abieruntque ad dominum suum, et ultra non venerunt latrones Syriæ in terram Israel.

24. Factum est autem post hæc, congregavit Benadad rex Syriæ, universum exercitum suum, et ascendit, et obsidebat Samariam. 25. Factaque est fames magna in Samaria : et tamdiu obsessa est, donec venundaretur caput asini octoginta argenteis, et quarta pars cabi stercoris columbarum quinque argenteis. 26. Cumque rex Israel transiret per murum, mulier quædam exclamavit ad eum, dicens : Salva me domine mi rex. 27. Qui ait : Non te salvat Dominus : unde te possum salvare? de area, vel de torculari? Dixitque ad eam rex : Quid tibi vis? Quæ respondit : 28. Mulier ista dixit mihi : Da filium tuum, ut comedamus eum hodie, et filium meum comedemus cras. 29. Coximus ergo filium meum, et comedimus. Dixique ei die altera :

23. *Les bandes* armées qui faisaient des razzias : voy. v, 2.

24. *Après cela*, sans doute quelques années après. — *Benhadad*, celui dont il est parlé I *Rois*, xx, 1.

25. *La tête*, la pire partie, *d'un âne*, animal impur dont on ne pouvait manger que dans un extrême besoin. — *80 sicles*, un peu plus de 200 fr. — *Cab*, environ un quart de litre. — *Fiente de pigeon :* faut-il entendre ces mots dans leur sens naturel? ou bien est-ce une locution désignant le fruit d'une plante à gousse, analogue à la *fiente de moineau* des Arabes? Quoi qu'il en soit, l'histoire atteste que plus d'une fois des assiégés ont été réduits à cette extrémité.

27. *Avec le produit*, etc. : il ne me reste ni blé, ni vin. — *Le roi*, s'apercevant à un geste ou au maintien de la femme qu'elle a autre chose à lui dire, ajouta.

28. *Cette femme :* deux femmes, ce semble, se trouvaient là, l'une montrant et accusant l'autre.

29. L'histoire profane ne fournit aucun exemple d'une pareille atrocité; mais Jéhovah l'avait annoncée d'avance aux Israélites comme un châtiment de leur infidélité (*Lév.* xxvi, 29; *Deut.* xxviii, 53). Elle se renouvela une 2e et une 3e fois lorsque Jérusalem fut assiégée par Nabuchodonosor (*Lament.* iv, 10) et ensuite par Titus (Josèphe, *Bell. jud.* V, iii, 4).

rons. Mais elle a caché son fils."
30 Lorsque le roi entendit les paroles
de cette femme, il déchira ses vête-
ments en passant sur la muraille; et
le peuple vit qu'il avait par dessous
un sac sur son corps.
31 Le roi dit : " Que Dieu me traite
dans toute rigueur, si la tête d'Elisée,
fils de Saphat, reste aujourd'hui sur
lui!" 32 Or, pendant qu'Elisée était
assis dans sa maison, et que les an-
ciens étaient assis auprès de lui, le
roi envoya l'un de ses serviteurs.
Mais avant que le messager fut arri-
vé, Elisée dit aux anciens : " Savez-
vous que ce fils d'assassin envoie
quelqu'un pour m'ôter la tête? Faites
attention : quand le messager vien-
dra, fermez la porte et arrêtez-le à
la porte : voici que le bruit des pas
de son maître se fait entendre der-
rière lui." 33 Il leur parlait encore, et
déjà le messager était descendu vers
lui; et il dit : " Ce mal vient de Jého-
vah; qu'ai-je à espérer encore de
Jéhovah?"

CHAP. VII. — Siège et famine de Samarie : suite.

Ch. VII. Elisée dit : " Ecoutez la parole
de Jéhovah : " Demain, à cette
heure, on aura une mesure de
fleur de farine pour un sicle, et deux
mesures d'orge pour un sicle, à la
porte de Samarie." 2 L'officier sur la
main duquel s'appuyait le roi répon-
dit à l'homme de Dieu : " Quand Jé-
hovah ferait des fenêtres au ciel, cela
pourrait-il arriver?" Elisée dit : " Tu
le verras de tes yeux, mais tu n'en
mangeras point."
3 Il y avait à l'entrée de la porte
quatre lépreux, qui se dirent l'un à
l'autre : " Pourquoi resterions-nous
ici jusqu'à ce que nous mourions?
4 Si nous prenons le parti d'entrer
dans la ville, la famine est dans la
ville, et nous y mourrons; si nous
restons ici, nous mourrons également.
Venez donc et jetons-nous dans le
camp des Syriens; s'ils nous laissent
la vie, nous vivrons, et s'ils nous font
mourir, nous mourrons." 5 Ils parti-
rent au crépuscule pour se rendre au
camp des Syriens; et lorsqu'ils furent
arrivés à l'entrée, ils n'y virent per-
sonne. 6 Jéhovah avait fait entendre
dans le camp des Syriens un bruit de
chars et un bruit de chevaux, le bruit
d'une grande armée, et ils s'étaient dit
l'un à l'autre : " Voici que le roi d'Israël
a pris à sa solde contre nous les rois
des Héthéens et les rois des Egyptiens

---

30. *Déchira ses vêtements*, en signe d'horreur. — *Un sac*, rude vêtement de pénitence. Joram espérait sans doute apaiser la colère de Jéhovah comme avait fait autrefois son père (I *Rois*, xxi, 29); mais son cœur n'était ni humble ni repentant (comp. vers. 31).

31. *La tête :* la décapitation, alors en usage dans tout l'Orient, n'était pas inconnue aux Israélites, quoique la loi ne mentionne pas cette peine. On ne voit pas clairement la cause de cette subite explosion de fureur de Joram contre Elisée. Peut-être le roi s'imaginait-il que le prophète aurait pu, s'il l'avait voulu, procurer la délivrance de la ville?

32. *Les anciens* de la ville, peut-être du pays (comp. I *Rois*, xx, 7), s'étaient réunis auprès d'Elisée pour lui demander conseil et assistance. — *Envoya* (pour décapiter Elisée) *l'un de ses serviteurs;* litt., *un homme de devant lui*, un de ses gardes, toujours prêts à exécuter ses ordres. — D'autres, avec la Vulg., *envoya devant* (ou *avant*) *lui un homme.*— *Ce fils d'assassin*, d'Achab, meurtrier de Naboth et des prophètes de Jéhovah. — *Arrêtez-le à la porte :* Elisée demande aux anciens, non de résister à l'autorité du roi, mais de retarder l'exécution d'un ordre donné précipitamment, jusqu'à l'arrivée prochaine de Joram.

33. *Descendu* des murailles dans les rues de la ville. — *Il dit :* les paroles qui suivent semblent ne pouvoir être attribuées qu'à Joram. Le texte hébreu, auquel les LXX et la Vulg. sont conformes, aurait donc subi très anciennement une légère altération. Plusieurs critiques, après *le messager*, ajoutent ou sous-entendent les mots, *et le roi après lui*, sautés par un copiste. Le plus simple serait peut-être de lire *le roi* au lieu de *le messager*, deux mots qui ont en hébreu une grande ressemblance (*hammélek*, *hammaleak*). — *Ce mal*, etc. Ces paroles sont diversement interprétées dans leur rapport

Da filium tuum, ut comedamus eum. Quæ abscondit filium suum. 30. Quod cum audisset rex, scidit vestimenta sua, et transibat per murum. Viditque omnis populus cilicium, quo vestitus erat ad carnem intrinsecus.

31. Et ait rex : Hæc mihi faciat Deus, et hæc addat, si steterit caput Elisei filii Saphat super ipsum hodie. 32. Eliseus autem sedebat in domo sua, et senes sedebant cum eo. Præmisit itaque virum : et antequam veniret nuntius ille, dixit ad senes : Numquid scitis quod miserit filius homicidæ hic, ut præcidatur caput meum? videte ergo, cum venerit nuntius, claudite ostium, et non sinatis eum introire : ecce enim sonitus pedum domini ejus post eum est. 33. Adhuc illo loquente eis, apparuit nuntius, qui veniebat ad eum. Et ait : Ecce, tantum malum a Domino est : quid amplius exspectabo a Domino?

CAPUT VII.

Eliseus in Samaria prædicit fore frumenti abundantiam : quam leprosi quatuor in Samaria annuntiant, territis a Deo Syris, ac omnibus relictis obsidionem solventibus : dux autem Elisei verbo incredulus, a turba conculcatur in porta Samariæ.



DIXIT autem Eliseus : Audite verbum Domini : Hæc dicit Dominus : In tempore hoc cras modius similæ uno statere erit, et duo modii hordei statere uno, in porta Samariæ. 2. Respondens unus de ducibus, super cujus manum rex incumbebat, homini Dei, ait : Si Dominus fecerit etiam cataractas in cœlo, numquid poterit esse quod loqueris? Qui ait : Videbis oculis tuis, et inde non comedes.

3. Quatuor ergo viri erant leprosi juxta introitum portæ : qui dixerunt ad invicem : Quid hic esse volumus donec moriamur? 4. Sive ingredi voluerimus civitatem, fame moriemur : sive manserimus hic, moriendum nobis est : venite ergo, et transfugiamus ad castra Syriæ : si pepercerint nobis, vivemus : si autem occidere voluerint, nihilominus moriemur. 5. Surrexerunt ergo vesperi, ut venirent ad castra Syriæ. Cumque venissent ad principium castrorum Syriæ, nullum ibidem repererunt. 6. Siquidem Dominus sonitum audiri fecerat in castris Syriæ, curruum, et equorum, et exercitus plurimi : dixeruntque ad invicem : Ecce mercede conduxit adversum nos rex Israel reges Hethæorum,

---

avec le contexte. Selon Keil elles expriment le sentiment d'un homme désespéré, mais qui a conservé un reste de foi, et qui attend du prophète un mot d'espérance. Selon d'autres, Joram irrité essaierait de justifier en présence d'Elisée la sentence de mort portée contre lui : *ce mal*, le siège avec ses horreurs, *vient de Jéhovah*, dont tu es le prophète. Qu'ai-je encore à attendre de lui, ou quel ménagement ai-je encore à garder avec lui, pour que je te laisse vivre plus longtemps? Voyons, qu'as-tu à dire pour qu'il soit sursis à l'exécution de ma sentence?

Ce qui suit continue le récit et n'aurait pas dû être reporté à un autre chapitre.

CHAP. VII.

1. *Elisée dit*, en réponse à Joram (vi, 33). — *Une mesure*, litt. *un séah* ou *satum*, environ 13 lit. — *Sicle*, environ 2 fr. 80. — *A la porte :* toutes les affaires se traitaient aux portes des villes; peut-être y avait-il à Samarie une porte spéciale pour le marché aux grains.

2. *Sur la main duquel :* voy. v, 18. — *Répondit* ironiquement. — *Des fenêtres au ciel :* allusion à *Gen.* vii, 11 : lors même que Dieu ouvrirait les fenêtres du ciel pour faire tomber un déluge de farine, etc.

3. *A l'entrée de la porte* (comp. *Lév.* xiii, 46), sans doute dans un petit bâtiment construit pour les lépreux, comme on en voit encore à Jérusalem sur le côté de la porte de Sion.

6. *A pris à sa solde :* comp. II *Sam.* x, 17; I *Paral.* xix, 6 sv. — *Héthéens :* voy. I *Rois*, x, 29. — *Les rois des Egyptiens :* partout ailleurs la Bible présente l'Egypte comme une monarchie obéissant à un seul souverain. Peut-être, à cette époque (XXII[e] dynastie, dont l'histoire a laissé peu de traces sur les monuments), le pharaon avait-il associé à son règne un ou plusieurs princes.

pour venir nous attaquer. 7 Et, se le-
vant, ils prirent la fuite au crépus-
cule, abandonnant leurs tentes, leurs
chevaux et leurs ânes, le camp tel
qu'il était, et ils s'enfuirent pour
sauver leur vie. 8 Les lépreux, arrivés
à l'entrée du camp, pénétrèrent dans
une tente, et, après avoir bu et man-
gé, ils en emportèrent de l'argent, de
l'or et des vêtements qu'ils allèrent
cacher. Ils revinrent, pénétrèrent
dans une autre tente et en emportè-
rent des objets qu'ils cachèrent de la
même manière. 9 Alors ils se dirent
l'un à l'autre : " Nous n'agissons pas
bien. Ce jour est un jour de bonne
nouvelle ; si nous gardons le silence
et si nous attendons jusqu'à la lu-
mière du matin, nous trouverons le
châtiment. Venez donc et allons in-
former la maison du roi." 10 Ils parti-
rent, et ayant appelé les gardes de la
porte de la ville, ils leur firent ce rap-
port : " Nous sommes entrés dans le
camp des Syriens, on n'y aperçoit
personne, on n'y entend aucune voix
d'homme ; il n'y a que des chevaux
et des ânes attachés, et les tentes
comme elles étaient." 11 Les gardes
de la porte poussèrent des cris, et ils
portèrent la nouvelle à l'intérieur de
la maison du roi.

12 Le roi se leva de nuit, et il dit à
ses serviteurs : " Je veux vous ap-
prendre ce que nous font les Syriens.
Sachant que nous souffrons de la
faim, ils ont quitté leur camp pour se
cacher dans les champs, et ils se sont
dit : Quand ils sortiront de la ville,
nous les saisirons vivants, et nous
entrerons dans la ville." 13 L'un des
serviteurs du roi répondit : Que l'on
prenne cinq des chevaux qui sont en-
core dans la ville, — ils sont comme
toute la multitude d'Israël qui y est
restée, ils sont comme toute la mul-
titude d'Israël qui se meurt, — et
envoyons reconnaître *ce qui se passe.*"
14 On prit deux chars avec les che-
vaux, et le roi envoya des hommes à
la recherche de l'armée des Syriens,
en disant : " Allez et voyez." 15 Ils
allèrent après eux jusqu'au Jourdain,
et ils virent toute la route couverte
de vêtements et d'objets que les
Syriens avaient jetés dans leur pré-
cipitation. A leur retour, les messa-
gers rapportèrent *tout* au roi.

16 *Aussitôt* le peuple sortit et pilla
le camp des Syriens, et l'on eut une
mesure de fleur de farine pour un si-
cle, et deux mesures d'orge pour un
sicle, selon la parole de Jéhovah.
17 Le roi avait confié la garde de la
porte à l'officier sur la main duquel
il s'appuyait ; mais cet officier y fut
foulé aux pieds par le peuple, et il
mourut, selon la parole qu'avait dite
l'homme de Dieu quand le roi était
descendu vers lui. 18 Il arriva selon
que l'homme de Dieu avait dit au roi :
" On aura deux mesures d'orge pour
un sicle et une mesure de fleur de
farine pour un sicle, demain, à cette
heure, à la porte de Samarie." 19 Et
l'officier avait répondu à l'homme de
Dieu : " Quand Jéhovah ferait des
fenêtres au ciel, cela pourrait-il arri-
ver ? " Et Elisée avait dit : " Tu le
verras de tes yeux, mais tu n'en man-
geras point. " 20 Et c'est ce qui lui
arriva : le peuple le foula aux pieds
à la porte, et il mourut.



7. *Abandonnant*, non seulement pour ne pas perdre de temps, mais encore pour mieux assurer le secret de leur fuite. Darius, fils d'Hystaspe, fit de même lorsqu'il se retira de la Scythie (Hérod. iv, 16).

12. Joram soupçonne, dans l'abandon de leur camp par les Syriens, un stratagème semblable à celui qui avait amené la prise de Haï (*Jos.* viii, 3-19), ou à celui qui valut à Cyrus une grande victoire sur les Massagètes (Hérod. i, 211).

13. *Ils sont*, ou *ils seront*, etc. *Sens général :* les hommes que nous enverrons ne courront pas un plus grand danger, en fai-

et Ægyptiorum, et venerunt super nos. 7. Surrexerunt ergo, et fugerunt in tenebris, et dereliquerunt tentoria sua, et equos et asinos in castris, fugeruntque, animas tantum suas salvare cupientes. 8. Igitur cum venissent leprosi illi ad principium castrorum, ingressi sunt unum tabernaculum, et comederunt et biberunt : tuleruntque inde argentum, et aurum, et vestes, et abierunt, et absconderunt : et rursum reversi sunt ad aliud tabernaculum, et inde similiter auferentes absconderunt. 9. Dixeruntque ad invicem : Non recte facimus : hæc enim dies boni nuntii est. Si tacuerimus, et noluerimus nuntiare usque mane, sceleris arguemur : venite, eamus, et nuntiemus in aula regis. 10. Cumque venissent ad portam civitatis, narraverunt eis, dicentes : Ivimus ad castra Syriæ, et nullum ibidem reperimus hominem, nisi equos, et asinos alligatos, et fixa tentoria. 11. Ierunt ergo portarii, et nuntiaverunt in palatio regis intrinsecus.

12. Qui surrexit nocte, et ait ad servos suos : Dico vobis quid fecerint nobis Syri : Sciunt quia fame laboramus, et idcirco egressi sunt de castris, et latitant in agris, dicentes : Cum egressi fuerint de civitate, capiemus eos vivos, et tunc civitatem ingredi poterimus. 13. Respondit autem unus servorum ejus : Tollamus quinque equos, qui remanserunt in urbe (quia ipsi tantum sunt in universa multitudine Israel, alii enim consumpti sunt) et mittentes, explorare poterimus. 14. Adduxerunt ergo duos equos, misitque rex in castra Syrorum, dicens : Ite, et videte. 15. Qui abierunt post eos usque ad Jordanem : ecce autem omnis via plena erat vestibus, et vasis, quæ projecerant Syri cum turbarentur : reversique nuntii indicaverunt regi.

16. Et egressus populus diripuit castra Syriæ : factusque est modius similæ statere uno, et duo modii hordei statere uno, juxta verbum Domini. 17. Porro rex ducem illum, in cujus manu incumbebat, constituit ad portam : quem conculcavit turba in introitu portæ, et mortuus est, juxta quod locutus fuerat vir Dei, quando descenderat rex ad eum. 18. Factumque est secundum sermonem viri Dei, quem dixerat regi, quando ait : Duo modii hordei statere uno erunt, et modius similæ statere uno, hoc eodem tempore cras in porta Samariæ : 19. Quando responderat dux ille viro Dei, et dixerat : Etiamsi Dominus fecerit cataractas in cœlo, numquid poterit fieri quod loqueris? Et dixit ei : Videbis oculis tuis, et inde non comedes. 20. Evenit ergo ei sicut prædictum fuerat, et conculcavit eum populus in porta, et mortuus est.

---

sant cette reconnaissance, que le reste de leurs concitoyens en demeurant dans la ville, car toute la multitude est en proie à la famine. Quelques interprètes essaient de préciser davantage : si les envoyés reviennent sains et saufs, ils partageront le sort des habitants restés dans la ville ; s'ils sont pris et mis à mort par les Syriens, ils auront le sort de leurs concitoyens *qui ont* déjà *péri* (au lieu du présent, *qui se meurent*). Vulgate, *prenons les cinq chevaux qui restent dans la ville* (*il n'y en a pas d'autres dans la multitude d'Israël; tout le reste a péri*)."

14. *Les chevaux*, deux ou trois pour chaque char. — *Des hommes*, ceux qui montaient les deux chars.

15. Les Syriens s'enfuirent probablement par la grande route qui conduisait de Samarie à Damas, laquelle passe par Engannim, Bethsan et Aphec.

16. *La parole de Jéhovah :* voy. vers. 1.

17. *La garde de la porte*, le soin d'y maintenir l'ordre. — *Selon la parole :* voy. vers. 2.

CHAP. VIII. — Elisée fait rendre ses biens à la Sunamite. Il prédit à Hazaël le trône de Syrie. Règnes de Joram et d'Ochozias, rois de Juda.

Ch. VIII. ELisée dit à la femme dont il
avait fait revivre le fils :
" Lève-toi, va-t'en, toi et ta
maison, et séjourne où tu pourras;
car Jéhovah a appelé la famine, et
elle vient en effet sur le pays pour
sept années. " 2 La femme, s'étant
levée, fit selon la parole de l'homme
de Dieu : elle s'en alla, elle et sa mai-
son, et séjourna sept ans au pays des
Philistins. 3 Au bout des sept ans, elle
revint du pays des Philistins et alla
implorer le roi au sujet de sa maison
et de son champ. 4 Le roi s'entrete-
nait avec Giézi, serviteur de l'homme
de Dieu, en disant : " Raconte-moi,
je te prie, toutes les grandes choses
qu'Elisée a faites. " 5 Pendant que le
serviteur racontait au roi comment
son maître avait rendu la vie à un
mort, la femme dont Elisée avait fait
revivre le fils vint implorer le roi au
sujet de sa maison et de son champ.
Et Giézi dit : " O roi mon seigneur,
voici la femme et voici son fils qu'Eli-
sée a rendu à la vie. " 6 Le roi in-
terrogea la femme, qui lui fit le ré-
cit; puis il lui donna un eunuque,
en disant : " Fais restituer tout ce
qui appartient à cette femme, avec
tous les revenus du champ, depuis
le jour où elle a quitté le pays jus-
qu'à présent. "
7 Elisée se rendit à Damas. Benha-
dad, roi de Syrie, était malade, et on
l'informa, en disant : " L'homme de
Dieu est arrivé ici. " 8 Le roi dit à
Hazaël : " Prends avec toi un pré-
sent, et va au-devant de l'homme de
Dieu; consulte par lui Jéhovah, en
disant : Guérirai-je de cette maladie? "
9 Hazaël alla au-devant d'Elisée, ayant
pris avec lui un présent, de tout ce
qu'il y avait de meilleur à Damas, la
charge de quarante chameaux. Lors-
qu'il fut arrivé, il se présenta à lui, en
disant : " Ton fils Benhadad, roi de
Syrie, m'envoie vers toi pour dire :
Survivrai-je à cette maladie? " 10 Eli-
sée lui répondit : " Va, dis-lui : Tu
survivras. Mais Jéhovah m'a fait voir
qu'il mourra. " 11 L'homme de Dieu
arrêta son regard sur Hazaël et le
fixa jusqu'à le faire rougir; puis il
pleura. 12 Hazaël dit : " Pourquoi mon
seigneur pleure-t-il? " Et Elisée ré-
pondit : " Parce que je sais le mal
que tu feras aux enfants d'Israël : tu
livreras aux flammes leurs villes for-
tes, tu tueras avec l'épée leurs jeunes
gens, tu écraseras leurs petits enfants
et tu fendras le ventre à leurs femmes
enceintes. " 13 Hazaël dit : " Mais
qu'est *donc* ton serviteur, un chien,
pour faire de si grandes choses? "
Elisée répondit : " Jéhovah m'a fait
voir que tu seras roi de Syrie. " 14 Ha-
zaël, ayant quitté Elisée, revint au-
près de son maître, qui lui dit : " Que
t'a dit Elisée? " " Il m'a dit, répon-

CHAP. VIII.

1. *Elisée dit*, ou mieux *avait dit*; de même au vers. 2 qui, avec le premier, introduit le récit des vers. 3 sv. La *famine de sept ans* eut lieu vers le milieu du règne de Joram, avant la guérison de Naaman (comp. vers. 4 avec v, 27). L'auteur semble avoir puisé à différentes sources les miracles d'Elisée, et il les relate sans suivre l'ordre chronologique.

2. Le *pays des Philistins* était formé principalement par la belle et fertile plaine qui s'étendait entre le royaume de Juda et la Méditerranée. La récolte, d'ailleurs, y eût-elle été moins abondante, qu'ils se seraient facilement procuré par mer du blé du pays d'Egypte.

3. *Au sujet de sa maison*, etc., dont quelque étranger s'était emparé pendant sa longue absence.

6. *Un eunuque* : ce mot, outre sa signification propre, a souvent le sens plus général d'officier de la cour, de *chambellan*; mais il est difficile de décider en quels cas.

7. *Elisée se rendit à Damas*, sans doute pour exécuter l'ordre donné autrefois à Elie : voy. I *Rois*, xix, 15 sv. et la note. — *L'homme de Dieu* : les Syriens appelaient

CAPUT VIII.

Post septennem famem ab Eliseo prædictam, Sunamitis quæ ipsius consilio peregrinata erat, reversa suos agros cum fructibus recuperat : Eliseus Benadad ægrotantem prædicit moriturum, et impium Hazael regnaturum : Joram rex Juda percussit Idumæos, quod a se recessissent; cui impio succedit Ochozias filius impius.

LISEUS autem locutus est
[a] Supra 4, 35. ad mulierem, [a]cujus vivere fecerat filium, dicens : Surge, vade tu et
domus tua, et peregrinare ubicumque repereris : vocavit enim Dominus famem, et veniet super terram
septem annis. 2. Quæ surrexit, et
fecit juxta verbum hominis Dei : et
vadens cum domo sua, peregrinata
est in terra Philisthiim diebus multis. 3. Cumque finiti essent anni
septem, reversa est mulier de terra
Philisthiim : et egressa est ut interpellaret regem pro domo sua, et pro
agris suis. 4. Rex autem loquebatur
cum Giezi puero viri Dei, dicens :
Narra mihi omnia magnalia quæ
fecit Eliseus. 5. Cumque ille narraret
regi quo modo mortuum suscitasset,
apparuit mulier, cujus vivificaverat
filium, clamans ad regem pro domo
sua, et pro agris suis. Dixitque
Giezi : Domine mi rex, hæc est
mulier, et hic est filius ejus, quem
suscitavit Eliseus. 6. Et interrogavit
rex mulierem : quæ narravit ei.
Deditque ei rex eunuchum unum,
dicens : Restitue ei omnia quæ sua
sunt, et universos reditus agrorum
a die, qua reliquit terram usque ad
præsens.
7. Venit quoque Eliseus Damascum, et Benadad rex Syriæ ægrotabat : nuntiaveruntque ei, dicentes:
Venit vir Dei huc. 8. Et ait rex ad
Hazael : Tolle tecum munera, et
vade in occursum viri Dei, et consule Dominum per eum, dicens : Si
evadere potero de infirmitate mea
hac? 9. Ivit igitur Hazael in occursum ejus, habens secum munera, et
omnia bona Damasci, onera quadraginta camelorum. Cumque stetisset
coram eo, ait : Filius tuus Benadad
rex Syriæ misit me ad te, dicens: Si
sanari potero de infirmitate mea
hac? 10. Dixitque ei Eliseus : Vade,
dic ei : Sanaberis : porro ostendit
mihi Dominus quia morte morietur.
11. Stetitque cum eo, et conturbatus est usque ad suffusionem vultus:
flevitque vir Dei. 12. Cui Hazael
ait : Quare dominus meus flet? At
ille dixit : Quia scio quæ facturus
sis filiis Israel mala. [b]Civitates eorum [b] Infra 13, 7.
munitas igne succendes, et juvenes
eorum interficies gladio, et parvulos
eorum elides, et prægnantes divides.
13. Dixitque Hazael : Quid enim
sum servus tuus canis, ut faciam
rem istam magnam? Et ait Eliseus :
Ostendit mihi Dominus te regem
Syriæ fore. 14. Qui cum recessisset
ab Eliseo, venit ad dominum suum.
Qui ait ei : Quid dixit tibi Eliseus?
At ille respondit : Dixit mihi : Re-

---

ainsi Elisée depuis la guérison miraculeuse de Naaman.

8. *Hazaël*, fonctionnaire important à la cour de Syrie. Son nom et celui de Benhadad figurent comme *rois de Damas* dans les monuments assyriens, notamment sur l'*Obélisque noir* (au *British Museum*).

9. *Ce qu'il y avait de meilleur*, soit manufacturé dans la ville, soit importé par le commerce : vêtements, vins, métaux précieux, etc. — *La charge*, dans le sens de : *chargé sur 40 chameaux*. Les Orientaux, amis de l'ostentation, font porter leurs présents par un grand nombre de personnes. Chaque chameau ne portait sans doute qu'un ou deux articles.

10. *Dis-lui* ce que, en habile courtisan, tu as déjà décidé de dire : *Tu survivras*. D'après le kétib, on devrait traduire : *Tu ne survivras pas*. Comp vers. 14.

11. *L'homme de Dieu* lisait, ce semble, dans l'âme d'Hazaël ses criminels desseins.

12. *Tu livreras*, etc. : le prophète n'accuse par Hazaël d'une cruauté particulière; il énumère les horreurs qui accompagnaient presque partout la guerre à cette époque.

13. *Un chien*, un homme de rien, de nulle importance : comp. I *Sam*. xxiv, 15.

dit-il, tu survivras." [15]Le lendemain,
Hazaël prit une couverture, et l'ayant
plongée dans l'eau, il l'étendit sur le
visage du roi, qui mourut. Et Hazaël
régna à sa place.

[16]La cinquième année de Joram,
fils d'Achab, roi d'Israël, Josaphat
étant *encore* roi, Joram, fils de Josa-
phat, roi de Juda, régna. [17]Il avait
trente-deux ans lorsqu'il devint roi,
et il régna huit ans à Jérusalem. [18]Il
marcha dans la voie des rois d'Israël,
comme avait fait la maison d'Achab,
car il avait pour femme une fille
d'Achab, et il fit ce qui est mal aux
yeux de Jéhovah. [19]Mais Jéhovah ne
voulut pas détruire Juda, à cause de
David, son serviteur, selon la promes-
se qu'il lui avait faite de lui donner
toujours une lampe parmi ses fils.
[20]De son temps, Edom se révolta
contre la domination de Juda et se
donna un roi. [21]Joram passa à Séïra
avec tous ses chars; s'étant levé de
nuit, il battit les Edomites qui l'en-
touraient et les chefs des chars, et le
peuple s'enfuit dans ses tentes. [22]C'est
ainsi qu'Edom s'affranchit du joug de
Juda, jusqu'à ce jour. Lobna se ré-
volta aussi dans le même temps.

[23]Le reste des actions de Joram, et
tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans
le livre des Chroniques de Juda. —
[24]Joram se coucha avec ses pères,
et il fut enterré avec ses pères dans
la ville de David; et Ochozias, son
fils, régna à sa place.

[25]La douzième année de Joram,
fils d'Achab, roi d'Israël, Ochozias,
fils de Joram, roi de Juda, régna.
[26]Ochozias avait vingt-deux ans lors-
qu'il devint roi, et il régna un an à
Jérusalem. Sa mère s'appelait Atha-
lie, fille d'Amri, roi d'Israël. [27]Il mar-
cha dans la voie de la maison
d'Achab, et il fit ce qui est mal aux
yeux de Jéhovah, comme la maison
d'Achab, car il était gendre de la
maison d'Achab. [28]Il alla avec Jo-
ram, fils d'Achab, combattre Hazaël,
roi de Syrie, à Ramoth-en-Galaad,
et Joram reçut une blessure des Sy-
riens. [29]Le roi Joram s'en retourna
pour se faire guérir à Jezrahel des
blessures que les Syriens lui avaient
faites à Ramoth, lorsqu'il se battait
contre Hazaël, roi de Syrie. Ocho-
zias, fils de Joram, roi de Juda, des-
cendit pour voir Joram, fils d'Achab,
à Jezrahel, parce qu'il était malade.

---

15. *Une couverture*, probablement la couverture ou la natte que l'on plaçait entre la tête et la partie supérieure du lit, et qui tenait lieu de notre oreiller. — *Qui mourut*, à peu près comme Tibère (Suétone, *Tiber.* 7, 8.)

Les vers. 16-19 se rattachent à I *Rois*, xxii, 50. Sur le règne de Joram de Juda, comp. II *Paral.* xxi,-2-20.

16. *Josaphat étant* encore *roi*, du vivant de Josaphat qui, deux ans avant sa mort, aurait associé son fils au gouvernement (voy. i, 17). Néanmoins ces mots font difficulté; comme ils manquent dans plusieurs manuscrits et versions anciennes, quelques critiques les rejettent comme une addition de copiste. Vulgate, *la cinquième année de Joram... et de Josaphat, roi de Juda, Joram, fils de Josaphat, régna comme roi de Juda.* Mais la chronologie repousse absolument cette interprétation : la cinquième année de Joram coïncide avec la seizième de Josaphat, qui régna 25 ans.

18. *Une fille d'Achab*, Athalie.

19. *Une lampe*, un successeur au trône, *parmi ses fils*, litt. *relativement à ses fils*, dans la personne de ses fils. Comp. I *Rois*, xi, 36.

20. *Edom :* voy. iii, 9 et I *Rois*, xxii, 48.

21. *Séïra*, localité inconnue de l'Idumée; peut-être le mont *Séïr*, d'où Seirah avec le *he* local (*Gen.* xiv, 6). — *Le peuple :* les Israélites ou les Edomites? Dans le premier cas, Joram, après avoir pénétré dans le pays des Edomites pour le soumettre, se serait vu entouré par l'armée ennemie; une attaque heureuse de nuit lui aurait permis de s'échapper; mais, impuissant à continuer la lutte, il aurait laissé ses hommes se retirer dans leurs tentes, c.-à-d. leurs maisons, et l'Idumée affranchie de la domination de Juda. Dans le second cas, Joram, malgré ses succès, aurait été également forcé d'aban-

cipies sanitatem. 15. Cumque venisset dies altera, tulit stragulum, et infudit aquam, et expandit super faciem ejus : quo mortuo, regnavit Hazael pro eo.

16. Anno quinto Joram filii Achab regis Israel, et Josaphat regis Juda, regnavit Joram filius Josaphat rex
[c] 2 Par. 21, 5. Juda. 17. [c] Triginta duorum annorum erat cum regnare cœpisset, et octo annis regnavit in Jerusalem. 18. Ambulavitque in viis regum Israel, sicut ambulaverat domus Achab : filia enim Achab erat uxor ejus : et fecit quod malum est in
[d] 2 Reg. 7, 16. conspectu Domini. 19. [d] Noluit autem Dominus disperdere Judam, propter David servum suum, sicut promiserat ei, ut daret illi lucernam, et filiis ejus cunctis diebus.

[e] 2 Par. 21, 8. 20. [e] In diebus ejus recessit Edom, ne esset sub Juda, et constituit sibi regem. 21. Venitque Joram Seira, et omnes currus cum eo : et surrexit nocte, percussitque Idumæos, qui eum circumdederant, et principes curruum, populus autem fugit in tabernacula sua. 22. Recessit ergo Edom ne esset sub Juda, usque ad diem hanc. Tunc recessit et Lobna in tempore illo.

23. Reliqua autem sermonum Joram, et universa, quæ fecit, nonne hæc scripta sunt in Libro verborum dierum regum Juda? 24. Et dormivit Joram cum patribus suis, sepultusque est cum eis in Civitate David, et regnavit Ochozias filius ejus pro eo.

25. [f] Anno duodecimo Joram filii [f] 2 Par. 22, 1.
Achab regis Israel regnavit Ochozias filius Joram regis Judæ. 26. Viginti duorum annorum erat Ochozias cum regnare cœpisset, et uno anno regnavit in Jerusalem : nomen matris ejus Athalia filia Amri regis Israel. 27. Et ambulavit in viis domus Achab : et fecit quod malum est coram Domino, sicut domus Achab : gener enim domus Achab fuit. 28. Abiit quoque cum Joram filio Achab, ad prœliandum contra Hazael regem Syriæ in Ramoth Galaad, et vulneraverunt Syri Joram : 29. qui reversus est ut curaretur, in Jezrahel : quia vulneraverant eum Syri in Ramoth prœliantem contra Hazael regem Syriæ. Porro Ochozias filius Joram rex Juda, descendit invisere Joram filium Achab in Jezrahel, quia ægrotabat ibi.

---

donner le territoire d'Edom. L'affranchissement de l'Idumée, prédit par Isaac (*Gen.* xxvii, 40), dura jusqu'à Jean Hyrcan.

22. *Lobna* ou *Lebna* (*Jos.* x, 29) : comme cette ville appartenait au S. O. de la Palestine, sa révolte se rattache, non à celle d'Edom, mais à l'attaque des Philistins relatée II *Par.* xxi, 16 sv.

24. *Dans la ville de David*, mais non dans le tombeau des rois (II *Par.* xxi, 20), ou du moins ses restes en furent retirés plus tard par Joïada (xi, 4).

25. Sur le règne d'Ochozias de Juda, comp. II *Par.* xxii, 1-6.

26. *Vingt-deux ans*, et non *quarante-deux*, comme le disent les Paralipomènes par suite d'une erreur de copiste. — *Fille* d'Achab et petite-fille *d'Amri*, le fondateur de cette dynastie funeste au peuple de Dieu. Le nom d'Amri, préféré ici à celui d'Achab, devait avoir une grande notoriété. Dans les inscriptions assyriennes, le plus ancien nom de Samarie est *Beit-Amri* (Maison d'Amri), et Jéhu n'y a pas d'autre titre que celui de *fils d'Amri*. Des noms comme ceux d'Ochozias, *possession de Jéhovah*, d'Athalie, *le temps pour Jéhovah*, de Joram, *élevé par Jéhovah*, portent à croire que ces rois adorateurs de Baal, n'avaient pas renoncé au service du vrai Dieu, ou du moins perdu toute foi en lui.

27. *Gendre de la maison d'Achab*, allié par mariage à cette maison.

28. *Il alla combattre Hazaël*, probablement pour reprendre aux Syriens la ville de Ramoth-en-Galaad (comp. I *Rois*, xxii, 3-36 avec II *Rois*, ix, 14), qui resta toujours depuis aux Israélites. — *Une blessure*, par une flèche (Josèphe).

29. *S'en retourna*, laissant l'armée dans les murs de la ville sous le commandement de Jéhu. — *A Jezrahel* (et non à Samarie), où la cour se trouvait sans doute en ce moment. Comp. I *Rois*, xviii, 43; xxi, 1.

CHAP. IX. — Jéhu sacré roi d'Israël. Les rois d'Israël et de Juda tués par Jéhu. Mort de Jézabel.

Chap. IX. ELisée, le prophète, appela un
des fils des prophètes et lui
dit : "Ceins tes reins, prends
avec toi cette fiole d'huile et va à
Ramoth-en-Galaad. 2 Quand tu y se-
ras arrivé, regarde après Jéhu, fils de
Josaphat, fils de Namsi; et l'ayant
abordé, tu le feras lever du milieu de
ses frères et tu le conduiras dans une
chambre retirée. 3 Tu prendras la
fiole d'huile, tu la répandras sur sa
tête et tu diras : Ainsi parle Jého-
vah : Je t'oins roi d'Israël. Puis tu
ouvriras la porte et tu t'enfuiras sans
t'arrêter."

4 Le jeune homme, serviteur du
prophète, partit pour Ramoth-en-Ga-
laad. 5 Lorsqu'il arriva, les chefs de
l'armée étaient assis; il dit : "Chef,
j'ai un mot à te dire." Et Jéhu dit :
"Auquel de nous tous?" "A toi,
chef," répondit-il. 6 Jéhu se leva et
entra dans la maison, et le jeune
homme répandit l'huile sur sa tête,
en lui disant : "Ainsi parle Jého-
vah, Dieu d'Israël : Je t'oins roi du
peuple de Jéhovah, d'Israël. 7 Tu
frapperas la maison d'Achab, ton
maître, et je vengerai sur Jézabel le
sang de mes serviteurs les prophètes
et le sang de tous les serviteurs de
Jéhovah. 8 Toute la maison d'Achab
périra; j'exterminerai tout mâle ap-
partenant à Achab, celui qui est es-
clave et celui qui est libre en Israël,
9 et je rendrai la maison d'Achab
semblable à la maison de Jéroboam,
fils de Nabat, et à la maison de Baasa,
fils d'Ahia. 10 Les chiens mangeront
Jézabel dans le champ de Jezrahel, et
il n'y aura personne pour l'enterrer."
Et le jeune homme, ouvrant la porte,
s'enfuit.

11 Alors Jéhu sortit pour rejoindre
les serviteurs de son maître. "Tout
va-t-il bien, lui dirent-ils? Pourquoi
ce fou est-il venu vers toi?" Il leur
répondit : "Vous connaissez l'hom-
me et son langage." 12 Ils répliquè-
rent : Mensonge! Déclare-le-nous!"
Et il dit : "Il m'a parlé de telle et de
telle manière, disant : Ainsi parle
Jéhovah : Je t'oins roi d'Israël."
13 Aussitôt, chacun prenant son man-
teau, ils le mirent sous Jéhu au haut
des degrés; ils sonnèrent de la trom-
pette et dirent : "Jéhu est roi!"
14 *Ainsi* Jéhu, fils de Josaphat, fils de
Namsi, forma une conspiration contre
Joram. — Joram et tout Israël dé-
fendaient alors Ramoth-en-Galaad
contre Hazaël, roi de Syrie; 15 mais le
roi Joram s'en était retourné pour se
faire guérir à Jezrahel des blessures
que les Syriens lui avaient faites,
lorsqu'il se battait contre Hazaël, roi
de Syrie. — Jéhu dit : "Si c'est vo-
tre désir, que personne ne s'échappe
de la ville pour aller porter la nou-
velle à Jezrahel." 16 Et Jéhu, étant

CHAP. IX.

1. *Un des fils des prophètes :* Elisée n'aurait pu aller lui-même à Ramoth sans éveiller les soupçons. — Cette *huile* était-elle de l'huile de consécration, préparée selon le rite de l'Exode (xxx, 23 sv.), et qu'Elisée se serait procurée dans le royaume de Juda, où le sacerdoce lévitique était toujours en vigueur?

2. *Jéhu* était dans Ramoth, à la tête de l'armée. — *Ses frères*, ses compagnons d'armes.

3. *Roi d'Israël :* le renversement de la maison d'Achab était l'exécution d'un jugement de Dieu, rendu pour sauver son peuple de l'idolâtrie. — *Tu t'enfuiras*, pour éviter les questions, et sans doute aussi pour rendre la chose plus mystérieuse et plus frappante.

5. *Assis* dans la cour, tenant peut-être un conseil de guerre.

7. *Tous les serviteurs de Jéhovah :* Naboth, et sans doute d'autres Israélites fidèles, que Jézabel avait fait mettre à mort.

8. *Tout mâle*, etc. Sur ces expressions, voy. I *Sam.* xxv, 22. Comp. I *Rois*, xxi, 21 sv.

CAPUT IX.

Jehu in regem Israel uncto per prophetam mandat Dominus, ut deleat domum Achab : occidit ergo Joram una cum Ochozia rege Juda, et corpus Jezabel a fenestra ipsius jussu præcipitatæ canes devorant, juxta Eliæ vaticinium.

ELISEUS autem prophetes
vocavit unum de filiis
prophetarum, et ait illi :
Accinge lumbos tuos, et
tolle lenticulam olei hanc in manu
tua, et vade in Ramoth Galaad.
[a] 3 Reg. 19, 16. 2. [a] Cumque veneris illuc, videbis
Jehu filium Josaphat filii Namsi :
et ingressus suscitabis eum de me-
dio fratrum suorum, et introduces
in interius cubiculum. 3. Tenens-
que lenticulam olei, fundes super
caput ejus, et dices : Hæc dicit Do-
minus : Unxi te regem super Israel.
Aperiesque ostium, et fugies, et non
ibi subsistes.
4. Abiit ergo adolescens puer
prophetæ in Ramoth Galaad, 5. et
ingressus est illuc : ecce autem prin-
cipes exercitus sedebant, et ait :
Verbum mihi ad te o princeps. Di-
xitque Jehu : Ad quem ex omnibus
nobis? At ille dixit : Ad te o prin-
ceps. 6. Et surrexit et ingressus est
cubiculum : at ille fudit oleum su-
per caput ejus, et ait : Hæc dicit
Dominus Deus Israel : Unxi te re-
gem super populum Domini Israel,
7. et percuties domum Achab do-
mini tui, et ulciscar sanguinem ser-
vorum meorum prophetarum, et
sanguinem omnium servorum Do-
mini de manu Jezabel. 8. [b] Perdam- [b] 3 Reg. 21, 21.
que omnem domum Achab : et in-
terficiam de Achab mingentem ad
parietem, et clausum, et novissimum
in Israel. 9. Et dabo domum Achab,
sicut [c] domum Jeroboam filii Na- [c] 3 Reg. 15, 29.
bat, et sicut domum [d] Baasa filii [d] 3 Reg. 16, 3.
Ahia. 10. Jezabel quoque comedent
canes in agro Jezrahel, nec erit qui
sepeliat eam. Aperuitque ostium, et
fugit.
11. Jehu autem egressus est ad
servos domini sui : qui dixerunt ei :
Rectene sunt omnia? quid venit in-
sanus iste ad te? Qui ait eis : Nostis
hominem, et quid locutus sit. 12. At
illi responderunt : Falsum est, sed
magis narra nobis. Qui ait eis : Hæc
et hæc locutus est mihi, et ait : Hæc
dicit Dominus : Unxi te regem su-
per Israel. 13. Festinaverunt itaque,
et unusquisque tollens pallium suum
posuerunt sub pedibus ejus, in simi-
litudinem tribunalis, et cecinerunt
tuba, atque dixerunt : Regnavit
Jehu. 14. Conjuravit ergo Jehu filius
Josaphat filii Namsi contra Joram :
[e] porro Joram obsederat Ramoth [e] Supra 8, 28.
Galaad, ipse, et omnis Israel contra
Hazael regem Syriæ : 15. et rever-
sus fuerat ut curaretur in Jezrahel
propter vulnera, quia percusserant
eum Syri, prœliantem contra Ha-
zael regem Syriæ : Dixitque Jehu :
Si placet vobis, nemo egrediatur
profugus de civitate, ne vadat, et
nuntiet in Jezrahel. 16. Et ascendit,

9. *Maison de Jéroboam* : voy. I *Rois*, xv, 29 sv. — *Maison de Baasa* : I *Rois*, xvi, 3, 11.

10. *Jézabel* : comp. I *Rois*, xxi, 23.

11. *Tout va-t-il bien* : ils soupçonnent que Jéhu a reçu quelque message important. — *Ce fou*, cet homme qui, par ses allures étranges, avait l'air d'un insensé. — *Il leur répondit* : réponse évasive.

13. *Aussitôt* : les chefs étaient-ils déjà mécontents de Joram? — *Son manteau*, ou vêtement de dessus ; il consistait en une large pièce d'étoffe quadrangulaire, pouvant servir de tapis. Des tapis de ce genre sont communément représentés sur le trône des rois d'Assyrie dans les sculptures de Ninive. — *Au haut*, ou *jusqu'au haut des degrés* : ces degrés s'élevaient à partir du sol jusqu'à la hauteur du premier étage, où ils se terminaient par une plate-forme ; là se trouvait le siège du roi ; Jéhu y prit place. — Le *son de la trompette* faisait partie de la cérémonie du couronnement (xi, 14 ; II *Sam.* xv, 10 ; I *Rois*, i, 39).

14. *Joram et tout Israël*, après avoir pris Ramoth, *défendaient*, litt. *gardaient*, et non *assiégeaient* (Vulg.), cette ville contre Hazaël, qui essayait d'y rentrer.

monté sur son char, partit pour
Jezrahel, car Joram y était couché, et
Ochozias, roi de Juda, était descendu
pour le visiter.
17 La sentinelle qui se tenait sur la
tour de Jezrahel vit venir la troupe
de Jéhu et dit : " Je vois une troupe."
Et Joram dit : " Prends un cavalier
et envoie-le au-devant d'eux pour
demander : Est-ce la paix ? " 18 Le ca-
valier alla au-devant de Jéhu et dit :
" Ainsi parle le roi : Est-ce la paix ? "
" Que t'importe la paix ? répondit
Jéhu; passe derrière moi." La senti-
nelle en donna avis, en disant : " Le
messager est allé jusqu'à eux, et il ne
revient pas. " 19 Joram envoya un se-
cond cavalier, qui arriva vers eux et
dit : " Ainsi parle le roi : Est-ce la
paix ? " " Que t'importe la paix ? ré-
pondit Jéhu ; passe derrière moi."
20 La sentinelle en donna avis, en di-
sant : " Le messager est allé jusqu'à
eux, et il ne revient pas. Et la mar-
che est comme celle de Jéhu, fils de
Namsi, car il conduit d'une manière
insensée." 21 Alors Joram dit : " At-
telle ; " et on attela son char. Joram,
roi d'Israël et Ochozias, roi de Juda,
sortirent chacun sur son char pour
aller au-devant de Jéhu, et ils le ren-
contrèrent dans le champ de Naboth
de Jezrahel. 22 En apercevant Jéhu,
Joram *lui* dit : " Est-ce la paix, Jéhu ? "
Jéhu répondit : " Quelle paix, tant
que durent les prostitutions de Jéza-
bel, ta mère, et la multitude de ses
sortilèges ? " 23 Joram tourna bride et
s'enfuit, et il dit à Ochozias : " Trahi-
son ! Ochozias." 24 Mais Jéhu saisit
son arc, et il frappa Joram entre les
épaules : la flèche sortit par le cœur,
et Joram s'affaissa dans son char.
25 Et Jéhu dit à son officier Badacer :
" Prends-le et jette-le dans le champ
de Naboth de Jezrahel ; car, souviens-
toi : lorsque moi et toi nous chevau-
chions ensemble derrière Achab, son
père, Jéhovah prononça contre lui
cette sentence : 26 " J'ai vu hier le
sang de Naboth et le sang de ses fils,
dit Jéhovah, et je te rendrai la pa-
reille dans ce champ même, dit Jé-
hovah. Prends-le donc et jette-le
dans le champ, selon la parole de
Jéhovah."
27 Ochozias, roi de Juda, voyant
cela, s'enfuit par le chemin de la mai-
son du jardin. Jéhu le poursuivit et
dit : " Frappez-le, lui aussi, sur son
char ! " Et on le frappa à la montée
de Gaver, près de Jeblaam. Il se ré-
fugia à Mageddo, et il y mourut.
28 Ses serviteurs le transportèrent sur
un char à Jérusalem, et ils l'enterrè-
rent dans son sépulcre avec ses pè-
res, dans la ville de David. 29 Ocho-
zias était devenu roi de Juda la on-
zième année de Joram, fils d'Achab.
30 Jéhu entra dans Jezrahel. Jézabel,
l'ayant appris, mit du fard à ses
yeux, se para la tête et regarda par
la fenêtre. 31 Comme Jéhu franchis-
sait la porte, elle dit : " Est-ce la paix,

---

17. *Un cavalier*, Vulg. *un char*, un homme monté sur un char : le mot hébr. a les deux sens. — *Est-ce la paix :* viens-tu en ami ou en ennemi?

20. La sentinelle observe que la troupe est conduite avec une folle précipitation, et elle fait un rapprochement entre cette marche étrange et le caractère impétueux de Jéhu.

21. *Joram*, alors guéri à peu près de sa blessure. — *Dans le champ*, litt. *la portion de Naboth*, à l'endroit du jardin royal qui était autrefois la vigne de Naboth (I *Rois*, xxi, 1-18).

22. *Prostitutions* dans le sens spirituel, idolâtrie. — *Sortilèges*, supercheries et ruses des prêtres de Baal et de leurs oracles.

25. *Souviens-toi ;* LXX et Vulg., *je m'en souviens.* — *Nous chevauchions ;* ou bien, comme la Vulg., *nous étions ensemble sur un char*, le char d'Achab. Les monuments assyriens représentent souvent le général en chef sur un char avec deux hommes placés derrière lui.

26. *Hier*, récemment : comp. I *Rois*, xxi, 19. — *De ses fils :* l'héritage de Naboth ayant été confisqué, ses fils devaient mourir avec lui. Il n'est pas fait mention de leur meurtre I *Rois*, xxi, 13.

27. *La maison du jardin :* ces mots sont probablement un nom propre (LXX, *Bathgan*), une seconde désignation de la ville d'*En-Gannim* (la fontaine des jardins), la même que Ginée, auj. *Jénin*, au S. de

et profectus est in Jezrahel : Joram enim ægrotabat ibi, et Ochozias rex Juda descenderat ad visitandum Joram.

17. Igitur speculator, qui stabat super turrim Jezrahel, vidit globum Jehu venientis, et ait : Video ego globum. Dixitque Joram : Tolle currum, et mitte in occursum eorum, et dicat vadens : Rectene sunt omnia? 18. Abiit ergo, qui ascenderat currum, in occursum ejus, et ait : Hæc dicit rex : Pacata ne sunt omnia? Dixitque Jehu : Quid tibi et paci? transi, et sequere me. Nuntiavit quoque speculator, dicens : Venit nuntius ad eos, et non revertitur. 19. Misit etiam currum equorum secundum : venitque ad eos, et ait : Hæc dicit rex : Numquid pax est? Et ait Jehu : Quid tibi et paci? transi, et sequere me. 20. Nuntiavit autem speculator, dicens : Venit usque ad eos, et non revertitur : est autem incessus quasi incessus Jehu filii Namsi, præceps enim graditur. 21. Et ait Joram : Junge currum. Junxeruntque currum ejus, et egressus est Joram rex Israel, et Ochozias rex Juda, singuli in curribus suis, egressique sunt in occursum Jehu, et invenerunt eum in agro Naboth Jezrahelitæ. 22. Cumque vidisset Joram Jehu, dixit : Pax est Jehu? At ille respondit : Quæ pax? adhuc fornicationes Jezabel matris tuæ, et veneficia ejus multa vigent. 23. Convertit autem Joram manum suam, et fugiens ait ad Ochoziam : Insidiæ Ochozia. 24. Porro Jehu tetendit arcum manu, et percussit Joram inter scapulas : et egressa est sagitta per cor ejus, statimque corruit in curru suo. 25. Dixitque Jehu ad Badacer ducem : Tolle, projice eum in agro Naboth Jezrahelitæ : memini enim quando ego et tu sedentes in curru sequebamur Achab patrem hujus, quod Dominus onus hoc levaverit super eum, dicens : 26. [f] Si non pro sanguine Naboth, et pro sanguine filiorum ejus, quem vidi heri, ait Dominus, reddam tibi in agro isto, dicit Dominus. Nunc ergo tolle, et projice eum in agrum juxta verbum Domini.

[f] 3 Reg. 21, 22.

27. Ochozias autem rex Juda videns hoc, fugit per viam domus horti : persecutusque est eum Jehu, et ait : Etiam hunc percutite in curru suo. Et percusserunt eum in ascensu Gaver, qui est juxta Jeblaam : qui fugit in Mageddo, et mortuus est ibi. 28. Et imposuerunt eum servi ejus super currum suum et tulerunt in Jerusalem : sepelieruntque eum in sepulcro cum patribus suis in Civitate David. 29. Anno undecimo Joram filii Achab, regnavit Ochozias super Judam,

30. Venitque Jehu in Jezrahel. Porro Jezabel introitu ejus audito, depinxit oculos suos stibio, et ornavit caput suum, et respexit per fenestram 31. ingredientem Jehu per portam, et ait : [g] Numquid pax po-

[g] 3 Reg. 16, 10.

Jezraël. La route de Jezraël (auj. *Zérin*) à Jénin traverse d'abord la plaine d'Esdrelon, et gravit ensuite les collines de Samarie. Là se trouvait sans doute la *montée de Gaver* (hébr. Gur), *près de Jeblaam*, auj. *Jelama*. — *Mageddo :* voy. *Jos.* xii, 21. Comp. II *Paral.* xxii, 9.

29. *La onzième année*, la 12[e] d'après viii, 25 : peut-être Ochozias avait-il régné un an conjointement avec son père : comp. II *Paral.* xxi, 19. Cette différence s'expliquerait d'ailleurs par la manière de compter la première année du règne de Joram.

30. *Mit du fard à ses yeux;* litt., *peignit* (le tour de) *ses yeux avec* (une espèce de fard tiré) *de l'antimoine :* ce qui faisait paraître les yeux plus grands et plus brillants. Cette pratique existe encore aujourd'hui chez les femmes de l'Orient, qui se servent d'une espèce de pâte appelée *henné*. Le but de Jézabel était, non de séduire Jéhu, mais de le braver, ou du moins de lui imposer, et de mourir dans la magnificence d'une reine. — *La fenêtre* de la tour qui surmontait la porte de la ville ou qui faisait partie du palais royal.

31. *Zamri* avait tué le roi Ela et n'avait régné que sept jours (I *Rois*, xvi, 10 sv.). Vulgate, *est-ce qu'il peut y avoir paix avec le* nouveau *Zamri*, etc.

nouveau Zamri, assassin de son maître?" [32]Il leva les yeux vers la fenêtre et dit : "Qui est avec moi? Qui?" Et deux ou trois eunuques ayant regardé vers lui, [33]il dit : "Jetez-la en bas!" Ils la jetèrent en bas, et il rejaillit de son sang sur la muraille et sur les chevaux, et Jéhu la foula aux pieds. [34]Puis il entra, et ayant mangé et bu, il dit : "Allez voir cette maudite et enterrez-la, car elle est fille de roi." [35]Ils allèrent pour l'enterrer, mais ils ne trouvèrent d'elle que le crâne, les pieds et les paumes de *ses* mains. [36]Ils retournèrent l'annoncer à Jéhu, qui dit : "C'est ce qu'avait annoncé Jéhovah par son serviteur Elie le Thesbite, en disant : Les chiens mangeront la chair de Jézabel dans le champ de Jezrahel; [37]et le cadavre de Jézabel sera comme du fumier sur la surface des champs, dans le champ de Jezrahel, de sorte qu'on ne pourra pas dire : C'est Jézabel."

CHAP. X. — Jéhu, roi d'Israël. Extermination des autres fils d'Achab, des frères d'Ochozias, roi de Juda, et des prophètes de Baal.

Chap. X. IL y avait dans Samarie soixante-dix fils d'Achab. Jéhu écrivit une lettre qu'il envoya à Samarie aux chefs de la ville, aux anciens et aux gouverneurs des enfants d'Achab; il y disait : [2]"Aussitôt que cette lettre vous sera parvenue, — puisque vous avez avec vous les fils de votre maître, avec vous les chars et les chevaux, une ville forte et les armes, — [3]voyez lequel des fils de votre maître est le meilleur et convient le mieux, mettez-le sur le trône de son père et combattez pour la maison de votre maître." [4]Ils eurent une très grande peur et ils dirent : "Les deux rois n'ont pu lui résister; comment résisterions-nous?" [5]Et le préfet du palais, le commandant de la ville, les anciens et les gouverneurs des enfants d'Achab envoyèrent dire à Jéhu : "Nous sommes tes serviteurs et nous ferons tout ce que tu nous diras; nous n'établirons personne roi; fais ce qui te semblera bon."

[6]Jéhu leur écrivit une seconde lettre, *dans laquelle* il disait : "Si vous êtes pour moi et si vous obéissez à ma voix, prenez les têtes des hommes, fils de votre maître, et venez auprès de moi à cette heure à Jezrahel. Or soixante-dix fils du roi étaient chez les grands de la ville, qui les élevaient. [7]Quand la lettre leur fut parvenue, ils prirent les fils du roi et égorgèrent ces soixante-dix hommes; puis, ayant mis leurs têtes dans des corbeilles, ils les envoyèrent à Jéhu, à Jezrahel. [8]Le messager vint l'en informer, en disant : "Ils ont apporté les têtes des fils du roi." Et il dit : "Mettez-les en deux tas à l'entrée de la porte jusqu'au matin." [9]Le matin, il

---

32. *Qui est avec moi;* Vulg., *quelle est celle-ci? — Ayant regardé* (Vulg. *s'étant inclinés*) *vers lui*, pour lui faire entendre qu'ils étaient à ses ordres.

33. *Les chevaux* du char de Jéhu, qui les fit ensuite passer sur le cadavre.

34. *Il entra* dans le palais royal et y donna un banquet pour se montrer en qualité de roi. — *Fille de roi*, d'un roi de Sidon (I *Rois*, XV, 31). Elle était aussi veuve d'Achab et mère de Joram; mais Jéhu ne semble pas avoir égard à ces titres : peut-être avait-il en vue de ne pas offenser le roi de Sidon actuellement régnant.

35. *Les paumes* (Vulg., *les extrémités*) *:* les chiens avaient dévoré tout le reste.

36. *En disant :* voy. I *Rois*, XXI, 23.

37. *Un fumier :* comp. *Ps.* LXXXIII, 10. — *De sorte que*, etc. La Vulgate rend très bien la pensée : *De sorte que les passants diront : Est-ce là Jézabel?*

CHAP. X.

1. *Fils* ou petits-fils. — *Aux chefs de la ville*, c.-à-d. le préfet du palais et le commandant militaire de Samarie. Comp. vers. 5. — *Aux anciens*, aux magistrats. L'hébreu actuel porte, *aux chefs de Jezraël, anciens, et aux gouverneurs*, etc. Cette leçon est fautive; au lieu de *izerael*, il faut lire *haïr el.*

2. *Une ville forte*, Samarie; ou, comme la Vulgate, *des villes fortes*, toutes celles qui

test esse Zambri, qui interfecit do-
minum suum? 32. Levavitque Jehu
faciem suam ad fenestram, et ait :
Quæ est ista? et inclinaverunt se ad
eum duo, vel tres eunuchi. 33. At
ille dixit eis : Præcipitate eam deor-
sum : et præcipitaverunt eam, asper-
susque est sanguine paries, et equo-
rum ungulæ conculcaverunt eam.
34. Cumque introgressus esset, ut
comederet, biberetque, ait : Ite, et
videte maledictam illam, et sepelite
eam : quia filia regis est. 35. Cum-
que issent ut sepelirent eam, non
invenerunt nisi calvariam, et pedes,
et summas manus. 36. Reversique
[h] 3 Reg. 21, 23. nuntiaverunt ei. Et ait Jehu : [h] Ser-
mo Domini est, quem locutus est
per servum suum Eliam Thesbiten,
dicens : In agro Jezrahel comedent
canes carnes Jezabel, 37. et erunt
carnes Jezabel sicut stercus super
faciem terræ in agro Jezrahel, ita ut
prætereuntes dicant : Hæccine est
illa Jezabel?

CAPUT X.

Jehu 70 filios Achab et 42 fratres Ochoziæ necari jubet, totamque Achab progeniem delet, et omnes sacerdotes Baal callide convocatos occidit, exusta illius statua, et templo in cloacam verso; attamen in cultu vitulorum aureorum perseverat Jehu, ideo vehementer cæsus est Israel ab Hazael : mortuo autem Jehu, succedit filius ejus Joachaz.


ERANT autem Achab
septuaginta filii in Sama-
ria : scripsit ergo Jehu
litteras, et misit in Sama-
riam, ad optimates civitatis, et ad
majores natu, et ad nutritios Achab,
dicens : 2. Statim ut acceperitis lit-
teras has, qui habetis filios domini
vestri, et currus, et equos, et civita-
tes firmas, et arma, 3. eligite melio-
rem, et eum qui vobis placuerit de
filiis domini vestri, et eum ponite
super solium patris sui, et pugnate
pro domo domini vestri. 4. Timue-
runt illi vehementer, et dixerunt :
Ecce duo reges non potuerunt stare
coram eo, et quo modo nos valebi-
mus resistere? 5. Miserunt ergo
præpositi domus, et præfecti civita-
tis, et majores natu, et nutritii, ad
Jehu, dicentes : Servi tui sumus,
quæcumque jusseris faciemus, nec
constituemus nobis regem : quæ-
cumque tibi placent, fac.

6. Rescripsit autem eis litteras se-
cundo, dicens : Si mei estis, et obe-
ditis mihi, tollite capita filiorum
domini vestri, et venite ad me hac
eadem hora cras in Jezrahel. Porro
filii regis, septuaginta viri apud opti-
mates civitatis nutriebantur. 7. Cum-
que venissent litteræ ad eos, tule-
runt filios regis, et occiderunt se-
ptuaginta viros, et posuerunt capita
eorum in cophinis, et miserunt ad
eum in Jezrahel. 8. Venit autem
nuntius, et indicavit ei, dicens : At-
tulerunt capita filiorum regis. Qui
respondit : Ponite ea ad duos acer-
vos juxta introitum portæ usque
mane. 9. Cumque diluxisset, egres-
sus est, et stans dixit ad omnem po-
pulum : Justi estis : si ego conjuravi
contra dominum meum, et interfeci

auraient suivi l'exemple de la capitale, si celle-ci avait refusé de reconnaître Jéhu. Sens : puisque vous avez sous la main les princes du sang royal et le pouvoir de les élever à la royauté.

3. *Voyez*, etc. C'est par ruse que Jéhu s'exprime ainsi : avant de marcher sur Samarie pour exterminer la descendance d'Achab, il veut s'assurer des dispositions de ses principaux habitants à son égard.

6. *Les hommes fils*, c.-à-d. probablement les enfants mâles. — *Et venez*, avec ces têtes, etc. : c'était la coutume en Orient, afin que la mort d'un rival, d'un prétendant, d'un criminel quelconque, fût bien constatée. Sur un grand nombre de monuments assyriens, on voit des soldats qui portent des têtes, non dans des corbeilles ou des bassins, mais en les tenant dans leurs mains par les cheveux. La tête de Pompée fut montrée à César. Comp. Hérod. VI, 30.

8. *En deux tas*, un de chaque côté de la porte, afin de frapper de terreur les partisans de la dynastie tombée.

9. *Qui a frappé tous ceux-ci?* Jéhu ne dit pas que c'est lui qui en a donné l'ordre; il

sortit, et se présentant à tout le peuple, il dit : " Vous êtes justes : moi, j'ai conspiré contre mon maître, et je l'ai tué ; mais qui a frappé tous ceux-ci?
[10]Recommandez donc qu'il ne tombe rien à terre de la parole de Jéhovah, *de la parole* qu'il a prononcée sur la maison d'Achab ; Jéhovah a accompli ce qu'il a déclaré par son serviteur Elie."
[11]Et Jéhu frappa tous ceux qui restaient de la maison d'Achab à Jezrahel, tous ses grands, ses familiers et ses prêtres, jusqu'à ce qu'il n'en restât plus un seul.

[12]Puis, s'étant levé, il partit pour aller à Samarie. Arrivé à une maison de réunion des bergers, sur le chemin,
[13]Jéhu trouva les frères d'Ochozias, roi de Juda, et il dit : " Qui êtes-vous? " " Nous sommes les frères d'Ochozias, répondirent-ils, et nous descendons pour saluer les fils du roi et les fils de la reine. "
[14]Jéhu dit : " Saisissez-les vivants. " Et, les ayant saisis vivants, ils les égorgèrent à la citerne de la maison de réunion, au nombre de quarante-deux ; sans que Jéhu en laissât échapper un seul.
[15]Etant parti de là, il rencontra Jonadab, fils de Réchab, qui venait au-devant de lui. Il le salua et lui dit : " Ton cœur est-il sincère, comme mon cœur l'est envers le tien? " " Il l'est, répondit Jonadab. " " S'il l'est, dit Jéhu, donne-moi ta main. " Il lui donna la main, et Jéhu le fit monter auprès de lui dans son char,
[16]en disant : " Viens avec moi, et tu verras mon zèle pour Jéhovah. " Il l'emmena ainsi sur son char.
[17]Arrivé à Samarie, Jéhu frappa tous ceux qui restaient dans cette ville *de la famille* d'Achab, et il l'extermina entièrement, selon la parole que Jéhovah avait dite à Elie.

[18]Il assembla ensuite tout le peuple et leur dit : " Achab a peu servi Baal ; Jéhu le servira beaucoup.
[19]Convoquez donc auprès de moi tous les prophètes de Baal, tous ses serviteurs et tous ses prêtres, sans qu'il en manque un seul, car j'ai un grand sacrifice à offrir à Baal ; quiconque manquera ne vivra pas. " Or Jéhu agissait avec ruse, pour faire périr les serviteurs de Baal.
[20]" Publiez, dit-il, une assemblée solennelle en l'honneur de Baal " ; et ils la publièrent.
[21]Il envoya des messagers dans tout Israël, et tous les serviteurs de Baal vinrent, sans qu'il en manquât un seul ; ils entrèrent dans la maison de Baal, et elle fut remplie d'un bout à l'autre.
[22]Jéhu dit à celui qui avait la garde du vestiaire : " Sors des vêtements pour tous les serviteurs de Baal. " Et cet homme sortit des vêtements pour eux.
[23]Alors Jéhu, étant venu à la maison de Baal avec Jonadab, fils de Réchab, dit aux serviteurs de Baal : " Cherchez et regardez, afin qu'il n'y ait ici avec vous aucun serviteur de

---

semble vouloir faire entendre que ce massacre est dû à l'influence d'une cause supérieure, à une inspiration d'en haut.

10. Comp. I *Rois*, XXI, 19, 21, 29.

11. *Ses prêtres*, probablement les prêtres de la cour ; il sera parlé plus loin (vers. 19) des prêtres de Baal en général. D'autres, *ses conseillers* : comp. II *Sam.* VIII, 18 ; I *Rois*, IV, 5.

12. *Maison de réunion*. Les LXX traduisent par un nom propre, *Baith-acad*, et il se peut en effet que ce qui n'avait été à l'origine qu'un lieu de réunion pour les bergers fût devenu une localité.

13. *Les frères*, ou plutôt les neveux (voy. II *Paral.* XXI, 17, comp. à II *Paral.* XXII, 8) ; peut-être aussi les fils des concubines de Joram, roi de Juda. — *Les fils du roi* Joram *et les fils* (fils et petits-fils) *de* la reine-mère, Jézabel : quelques-uns pouvaient être à Jezrahel, tandis que la plupart, surtout les plus jeunes, étaient à Samarie (vers. 1).

14. *Quarante-deux* : toute la race d'Achab était réprouvée de Jéhovah ; quant à Jéhu, il voulait sans doute empêcher toute tentative de vengeance de quelque parent d'Achab. En effet, dans les mœurs orientales de cette époque, quand un homme avait péri de mort violente, il devait trouver dans sa famille un *goël*, ou vengeur du sang.

15. *Jonadab*, fils ou plutôt descendant (par Hobab) de l'antique tribu des Cinéens (*Gen.* XV, 19), dont une branche fit alliance avec Moïse (*Nombr.* X, 29), accompagna les Israélites dans le désert et reçut un territoire dans le pays de Chanaan (*Jug.* I, 16).

eum, quis percussit omnes hos?
[a] 3 Reg. 21, 10. [a] Videte ergo nunc quoniam non
29. cecidit de sermonibus Domini in
terram, quos locutus est Dominus
super domum Achab, et Dominus
fecit quod locutus est in manu servi
sui Eliæ. 11. Percussit igitur Jehu
omnes, qui reliqui erant de domo
Achab in Jezrahel, et universos
optimates ejus, et notos, et sacerdotes, donec non remanerent ex eo
reliquiæ.

12. Et surrexit, et venit in Samariam : cumque venisset ad Cameram
pastorum in via, 13. invenit fratres
Ochoziæ regis Juda, dixitque ad
eos : Quinam estis vos? Qui responderunt : Fratres Ochoziæ sumus, et
descendimus ad salutandos filios regis, et filios reginæ. 14. Qui ait :
Comprehendite eos vivos. Quos
cum comprehendissent vivos, jugulaverunt eos in cisterna juxta Cameram, quadraginta duos viros, et
non reliquit ex eis quemquam.
15. Cumque abiisset inde, invenit
Jonadab filium Rechab in occursum
sibi, et benedixit ei. Et ait ad eum :
Numquid est cor tuum rectum,
sicut cor meum cum corde tuo? Et
ait Jonadab : Est. Si est, inquit, da
manum tuam. Qui dedit ei manum
suam. At ille levavit eum ad se in
currum : 16. dixitque ad eum :
Veni mecum, et vide zelum meum
pro Domino. Et impositum in curru
suo 17. duxit in Samariam. Et percussit omnes qui reliqui fuerant de
Achab in Samaria usque ad unum,
juxta verbum Domini, quod locutus
est per Eliam.

18. Congregavit ergo Jehu omnem populum, et dixit ad eos :
[b] Achab coluit Baal parum, ego au- [b] 3 Reg. 16,
tem colam eum amplius. 19. Nunc 31.
igitur omnes prophetas Baal, et universos servos ejus, et cunctos sacerdotes ipsius vocate ad me : nullus
sit qui non veniat, sacrificium enim
grande est mihi Baal : quicumque
defuerit, non vivet. Porro Jehu faciebat hoc insidiose, ut disperderet
cultores Baal. 20. Et dixit : Sanctificate diem solemnem Baal. Vocavitque 21. et misit in universos terminos Israel, et venerunt cuncti
servi Baal : non fuit residuus ne
unus quidem qui non veniret. Et
ingressi sunt templum Baal : et repleta est domus Baal, a summo
usque ad summum. 22. Dixitque
his, qui erant super vestes : Proferte vestimenta universis servis
Baal. Et protulerunt eis vestes.
23. Ingressusque Jehu, et Jonadab
filius Rechab templum Baal, ait
cultoribus Baal : Perquirite, et videte, ne quis forte vobiscum sit

Il avait établi pour ses descendants, les *Réchabites* (voy. *Jér.* XXXV, 6), un genre de vie, fidèlement observé, dit-on, jusqu'à nos jours, consistant à mener la vie nomade, sans cultiver la terre, et à s'abstenir de vin. Jéhu était bien aise, en entrant à Samarie, d'avoir à ses côtés un personnage jouissant d'une grande réputation de sainteté.

17. *Il l'extermina :* ainsi fut consommée la révolution politique qui, en faisant passer la royauté de la maison d'Amri dans celle de Namsi, inaugura la cinquième dynastie d'Israël. — *Selon la parole :* il paraît bien que Jéhu, en accomplissant la prophétie d'Elie, avait surtout en vue de satisfaire son ambition. Çomp. *Osée*, I, 4.

19. *Avec ruse.* En outre, Jéhu agissait moins par piété que par politique (comp. vers. 29) : en exterminant les sectateurs de Baal, il supprimait les hommes les plus dévoués à la maison d'Achab, en même temps qu'il gagnait à sa cause les Israélites fidèles à Jéhovah.

21. *Ils entrèrent :* les temples anciens étaient entourés de cours spacieuses, qui pouvaient contenir des milliers de personnes.

22. *Vestiaire :* s'agit-il d'un vestiaire des prêtres de Baal qui, comme beaucoup d'autres dans l'antiquité, auraient eu pour les cérémonies du culte des vêtements particuliers, conservés dans les dépendances du temple ; ou bien de la garde-robe du palais du roi, qui aurait donné une robe précieuse à chacun des adorateurs de Baal ?

23. *Cherchez :* Jéhu voulait empêcher que quelque adorateur de Jéhovah ne pérît confondu avec ceux de Baal. L'ordre qu'il donne ici ne devait d'ailleurs éveiller aucun soupçon, car la présence d'une personne d'une autre religion était regardée par les anciens comme une profanation de leurs mystères.

Jéhovah, mais *qu'il y ait* seulement
des serviteurs de Baal. "
24 Lorsqu'ils furent entrés pour
offrir des sacrifices et des holocaus-
tes, Jéhu fit placer dehors quatre-
vingts hommes, en leur disant : " Ce-
lui qui laissera échapper quelqu'un
des hommes que je mets entre vos
mains, sa vie paiera pour la sienne. "
25 Aussitôt qu'on eut achevé d'offrir
l'holocauste, Jéhu dit aux coureurs et
aux officiers : " Entrez, frappez-les,
que pas un ne sorte ! " Et ils les frap-
pèrent du tranchant de l'épée. Les
coureurs et les officiers *les* jetèrent
là, et, pénétrant dans le sanctuaire de
la maison de Baal, 26 ils tirèrent
dehors les statues de la maison de
Baal et les brûlèrent ; 27 ils mirent en
pièces la statue de Baal ; ils renver-
sèrent aussi la maison de Baal et ils
en firent un cloaque, *qui a subsisté*
jusqu'à ce jour.
28 Jéhu extermina Baal du milieu
d'Israël ; 29 mais il ne se détourna pas
des péchés de Jéroboam, fils de Nabat,
qui avait fait pécher Israël, *et* il
n'abandonna pas les veaux d'or qui
étaient à Béthel et à Dan. 30 Jéhovah
dit à Jéhu : " Parce que tu as bien
exécuté ce qui était droit à mes yeux,
et que tu as fait à la maison d'Achab
ce qui était dans mon cœur, tes fils
jusqu'à la quatrième génération se-
ront assis sur le trône d'Israël. "
31 Mais Jéhu ne prit point garde à
marcher de tout son cœur dans la loi
de Jéhovah, Dieu d'Israël ; il ne se
détourna point des péchés que Jéro-
boam avait fait commettre à Israël.
32 Dans ce temps-là, Jéhovah com-
mença à retrancher du territoire d'Is-
raël, et Hazaël les battit sur toute la
frontière d'Israël ; 33 depuis le Jour-
dain, vers le soleil levant, *il battit* tout
le pays de Galaad, les Gadites, les
Rubénites, les Manassites, depuis
Aroër sur le torrent de l'Arnon, jus-
qu'à Galaad et à Basan.
34 Le reste des actions de Jéhu,
tout ce qu'il a fait et tous ses exploits,
cela est écrit dans le livre des Chro-
niques des rois d'Israël. 35 Et Jéhu se
coucha avec ses pères, et on l'enterra
à Samarie. Joachaz, son fils, régna à
sa place. 36 Jéhu avait régné vingt-
huit ans à Samarie.

CHAP. XI. — Athalie, reine de Juda.

Ch. XI. Thalie, mère d'Ochozias, voyant
que son fils était mort, se leva
et fit périr toute la race royale.
2 Mais Josaba, fille du roi Joram *et*
sœur d'Ochozias, prit Joas, fils d'Ocho-
zias, et l'enleva du milieu des fils du
roi que l'on massacrait ; elle le mit
avec sa nourrice dans la chambre des

24. *Celui qui laissera échapper*, en lisant *iemallet* au lieu de *immalet*. D'après cette dernière leçon, suivie par les LXX, la Vulg. et les Massorètes, il faudrait traduire : *si quelqu'un de ces hommes que je mets entre vos mains s'échappe*, celui qui l'aura laissé échapper, *sa vie paiera pour la sienne*.

25. *Coureurs :* les gardes du roi, qui l'accompagnaient en *courant* de chaque côté de son char : voy. I *Sam.* xxii, 17. — *Ils les frappèrent du tranchant de l'épée*, les tuèrent sans miséricorde. — *Les jetèrent* là, hors des cours ou parvis qui entouraient le temple, et où le massacre avait eu lieu. D'autres traduisent, *se hâtèrent* d'entrer, etc. — *Dans le sanctuaire*, le temple proprement dit, la *cella* du Dieu.

26. *Les statues* en bois, ayant la forme de colonnes, probablement des dieux inférieurs, parèdres, c.-à-d. assesseurs de Baal (Movers).

27. *La statue de Baal*, de même forme, mais en pierre ou en métal. — *Un cloaque* ou égoût, hébr. *motsaoth* (qeri) ; ou bien, *des latrines*, hébr. *maharaoth* (kétib). Comp. *Esdr.* vi, 11.

29. *Les veaux d'or :* voy. I *Rois*, xii, 28 sv. C'est sans doute par politique, pour maintenir la séparation des deux royaumes, que Jéhu conserva ce culte superstitieux. Peut-être aussi son esprit était-il incapable de s'élever à la pure religion de Jéhovah.

30. *Jéhovah dit*, probablement par la bouche d'Elisée. — *Jusqu'à la quatrième génération :* voy. xv, 8, 12.

32. *A retrancher du territoire d'Israël*, à le diminuer (LXX). Vulg., à *se lasser*, se

de servis Domini, sed ut sint servi Baal soli.

24. Ingressi sunt igitur ut facerent victimas et holocausta : Jehu autem præparaverat sibi foris octoginta viros, et dixerat eis : Quicumque fugerit de hominibus his, quos ego adduxero in manus vestras, anima ejus erit pro anima illius. 25. Factum est autem, cum completum esset holocaustum, præcepit Jehu militibus et ducibus suis : Ingredimini, et percutite eos, nullus evadat. Percusseruntque eos in ore gladii, et projecerunt milites et duces : et ierunt in civitatem templi Baal, 26. et protulerunt statuam de fano Baal, et combusserunt, 27. et comminuerunt eam. Destruxerunt quoque ædem Baal, et fecerunt pro ea latrinas usque in diem hanc.

28. Delevit itaque Jehu Baal de Israel : 29. verumtamen a peccatis Jeroboam filii Nabat, qui peccare fecit Israel, non recessit, nec dereliquit vitulos aureos, qui erant in Bethel, et in Dan. 30. Dixit autem Dominus ad Jehu : Quia studiose egisti quod rectum erat, et placebat in oculis meis, et omnia quæ erant in corde meo fecisti contra domum Achab : [c]filii tui usque ad quartam generationem sedebunt super thronum Israel. 31. Porro Jehu non custodivit ut ambularet in lege Domini Dei Israel in toto corde suo : non enim recessit a peccatis Jeroboam, qui peccare fecerat Israel.

[c] Infra 15, 12.

32. In diebus illis cœpit Dominus tædere super Israel : percussitque eos Hazael in universis finibus Israel, 33. a Jordane contra orientalem plagam, omnem terram Galaad, et Gad, et Ruben, et Manasse, ab Aroer, quæ est super torrentem Arnon, et Galaad, et Basan.

34. Reliqua autem verborum Jehu, et universa quæ fecit, et fortitudo ejus, nonne hæc scripta sunt in Libro verborum dierum regum Israel? 35. Et dormivit Jehu cum patribus suis, sepelieruntque eum in Samaria : et regnavit Joachaz filius ejus pro eo. 36. Dies autem, quos regnavit Jehu super Israel, viginti et octo anni sunt, in Samaria.

CAPUT XI.

Athalia, audita filii morte, omne semen regium, præter Joas, ferro exstinguit, et regnum sibi usurpat ; sed præcipiente Jojada sacerdote occiditur, et Joas rex Juda constituitur, destructis aris et imaginibus Baal.



ATHALIA vero mater Ochoziæ, [a]videns mortuum filium suum, surrexit, et interfecit omne semen regium. 2. Tollens autem

[a] 2 Par. 22. 10.

---

dégoûter *d'Israël* (en lisant *liqtsoph* au lieu de *leqatsoth*).

33. *Il battit*, ravagea, et s'annexa, au moins en partie, tout le pays à l'E. du Jourdain, appelé d'abord *Galaad* en général, puis distingué en deux contrées, celle du sud, ou *Galaad* proprement dit, et celle du nord, ou *Basan*.

CHAP. XI.

Sur ce chap., comp. II *Paral.* xxii, 10-12 et xxiii.

1. *Athalie*, fille d'Achab et de Jézabel, avait, comme épouse de Joram et mère d'Ochozias, conduit toute la politique extérieure et intérieure du royaume de Juda ; elle y avait introduit le culte de Baal (viii, 18, 27) et maintenu une étroite alliance avec le royaume d'Israël (vers. 29; x, 13). La révolution accomplie par Jéhu l'atteignait directement, la laissait sans appui de famille et isolée dans son culte idolâtre ; en outre, la mort d'Ochozias lui faisait perdre la haute situation de reine-mère, au profit de la veuve du roi assassiné. Au lieu de céder à l'orage, Athalie fit aussitôt massacrer tous les survivants de la famille de David, déjà bien réduite par des meurtres antérieurs (x, 14; II *Paral.* xxi, 4, 17), et s'empara du trône.

2. *Josaba* ou *Josabeth*, femme du grand prêtre Joïada, *fille de Joram*, mais probablement d'une épouse du second rang, en sorte qu'elle n'était pas la sœur utérine d'Athalie. — *Joas*, alors âgé d'un an. — *La chambre des lits*, un appartement où l'on gardait les objets de literie. Joas n'y resta sans doute que peu de temps ; on l'emporta ensuite dans les appartements du grand prêtre, qui faisaient partie du temple.

lits. On le déroba ainsi aux regards
d'Athalie, et il ne fut pas mis à mort.
3 Il resta six ans caché avec Josaba
dans la maison de Jéhovah ; et ce fut
Athalie qui régna dans le pays.
4 La septième année, Joïada envoya
chercher les centurions des Céré-
thiens et des coureurs, et il les fit ve-
nir auprès de lui dans la maison de
Jéhovah. Il fit une alliance avec eux,
et après leur avoir fait prêter serment
dans la maison de Jéhovah, il leur
montra le fils du roi. 5 Puis il leur
donna ses ordres, en disant : " Voici ce
que vous ferez : 6 " Parmi ceux d'en-
tre vous qui entrent en service le jour
du sabbat, un tiers doit monter la
garde du côté de la maison du roi, un
tiers à la porte de Sur, et un tiers à
la porte des coureurs : vous ferez la
garde à la maison *de Jéhovah* pour
en interdire l'entrée. 7 Vos deux au-
tres divisions, tous ceux qui sortent
de service le jour du sabbat, feront la
garde de la maison de Jéhovah au-
près du roi. 8 Vous entourerez le roi
de toutes parts, chacun les armes à
la main ; si quelqu'un entre dans les
rangs, qu'on le mette à mort ; et vous
serez près du roi quand il sortira et
quand il entrera."
9 Les centurions exécutèrent tous
les ordres qu'avait donnés le prêtre
Joïada. Ayant pris chacun leurs gens,
ceux qui entraient en service et ceux
qui sortaient de service le jour du
sabbat, ils se rendirent auprès du prê-
tre Joïada. 10 Le prêtre leur remit les
lances et les boucliers ayant appar-
tenu au roi David, et qui se trou-
vaient dans la maison de Jéhovah.
11 Les coureurs, chacun les armes à
la main, se placèrent depuis le côté
droit jusqu'au côté gauche de la mai-
son, près de l'autel et près de la mai-
son, de manière à entourer le roi. 12 Et
le prêtre fit avancer le fils du roi, et
il mit sur lui le diadème et le témoi-
gnage. Ils l'établirent roi et l'oignirent,
et frappant des mains, ils dirent :
" Vive le roi ! "
13 Lorsque Athalie entendit le bruit
des coureurs et du peuple, elle vint
vers le peuple à la maison de Jého-
vah. 14 Elle regarda et vit le roi qui
se tenait sur l'estrade, selon l'usage ;
près de lui étaient les chefs et les
trompettes, et tout le peuple du pays
était dans la joie, et l'on sonnait des
trompettes. Athalie déchira ses vête-
ments et cria : " Conspiration ! Cons-
piration ! " 15 Alors le prêtre Joïada
donna cet ordre aux centurions qui
étaient à la tête de l'armée : " Faites-
la sortir de la maison entre vos rangs,
et tuez par l'épée quiconque la sui-

---

3. *Qui régna :* sur ce règne, dont l'auteur semble dédaigner de parler, voyez quelques détails indirects chap. xii, 5-12; II *Paral.* xxiv.

4. *Des Céréthiens* (hébr. *kari*, abrégé de *kerathi*), gardes du roi, remplissant à l'occasion l'office de bourreaux : voy. II *Sam.* viii, 16; I *Rois*, i, 38). D'autres traduisent, *des Cariens :* on sait que les Cariens firent très anciennement le métier de mercenaires. — *Coureurs :* voy. i, 25. — *Il les fit venir*, peut-être sous le prétexte de quelque fête religieuse. — *Prêter serment :* c'est sans doute à la suite de ce serment qu'ils parcoururent le pays pour gagner à la cause de Joas les lévites et les chefs de familles (II *Paral.* xxiii, 1 sv.).

5 sv. Ces versets sont diversement interprétés. Plusieurs pensent que Joïada employa la garde royale pour occuper militairement le temple. Mais, en comparant le récit parallèle des Paralipomènes, nous regardons comme plus probable que c'est aux prêtres et aux lévites, *sous le commandement des centurions*, qu'il confia ce soin. Nous savons d'ailleurs qu'ils commençaient tour à tour ou achevaient leur service le jour du sabbat. C'est donc à la milice sacrée et aux centurions de la garde, qui devaient la commander, que Joïada s'adresse ici. — *Du côté de la maison du roi*, pour empêcher toute personne venant du palais d'entrer dans le temple. D'après Keil, ce tiers était posté, non hors du temple, par exemple aux portes du palais royal, mais à l'intérieur, au passage réservé qui communiquait du temple au palais du roi.

6. *A la porte de Sur* ou *du fondement :* ce nom indiquerait une porte du parvis le plus extérieur, placée du côté du ravin du Tyropœon ou du Cédron. Si c'était le nom d'une porte du palais royal, il faudrait traduire, *du côté de la porte de Sur.* — *La porte des coureurs*, (gardes du roi : voy. I *Rois*, xiv, 27,

Josaba filia regis Joram, soror Ochoziæ, Joas filium Ochoziæ, furata est eum de medio filiorum regis, qui interficiebantur, et nutricem ejus de triclinio : et abscondit eum a facie Athaliæ ut non interficeretur.
3. Eratque cum ea sex annis clam in domo Domini : porro Athalia regnavit super terram.
[b] 2 Par. 23, 1. 4. [b]Anno autem septimo misit Joiada, et assumens centuriones, et milites introduxit ad se in templum Domini, pepigitque cum eis fœdus : et adjurans eos in domo Domini, ostendit eis filium regis : 5. et præcepit illis, dicens : Iste est sermo, quem facere debetis : 6. tertia pars vestrum introeat sabbato, et observet excubias domus regis. Tertia autem pars sit ad portam Sur : et tertia pars sit ad portam, quæ est post habitaculum scutariorum : et custodietis excubias domus Messa.
7. Duæ vero partes e vobis, omnes egredientes sabbato, custodiant excubias domus Domini circa regem. 8. Et vallabitis eum, habentes arma in manibus vestris : si quis autem ingressus fuerit septum templi, interficiatur : eritisque cum rege introeunte et egrediente.

9. Et fecerunt centuriones juxta omnia, quæ præceperat eis Joiada sacerdos : et assumentes singuli viros suos, qui ingrediebantur sabbatum, cum his qui egrediebantur sabbato, venerunt ad Joiadam sacerdotem.
10. Qui dedit eis hastas, et arma regis David, quæ erant in domo Domini. 11. Et steterunt singuli habentes arma in manu sua a parte templi dextera, usque ad partem sinistram altaris, et ædis, circum regem.
12. Produxitque filium regis, et posuit super eum diadema, et testimonium : feceruntque eum regem, et unxerunt : et plaudentes manu, dixerunt : Vivat rex.

13. Audivit autem Athalia vocem populi currentis : et ingressa ad turbas in templum Domini, 14. vidit regem stantem super tribunal juxta morem, et cantores, et tubas prope eum, omnemque populum terræ lætantem, et canentem tubis : et scidit vestimenta sua, clamavitque : Conjuratio, conjuratio. 15. Præcepit autem Joiada centurionibus, qui

---

note), d'après le vers. 19, conduisait du parvis au palais du roi sur le mont Sion ; elle se trouvait donc du côté de l'occident. Si cette porte était l'une des entrées du palais, où les coureurs montaient la garde, on traduirait, *du côté de la porte des coureurs.* — *Vous ferez la garde*, s'adresse aux trois divisions ou cohortes dont on vient de parler. — *A la maison de Jéhovah pour en interdire l'entrée ;* Vulg., *à la maison de Messa.* L'hébr. *massach*, vient de *nasach*, chasser, écarter.

8. *Le roi*, Joas. — *Dans les rangs* des prêtres et des lévites, pour pénétrer jusqu'au roi. — *Quand il sortira et quand il entrera :* hébraïsme (comp. *Deut.* xxviii, 6; xxxi, 2, al.), c.-à-d., quoi qu'il fasse et où qu'il aille.

10. *Boucliers ;* Vulg., *armes.* — *Au roi David*, que David avait déposés comme ex-voto dans le sanctuaire. Les centurions étaient venus sans armes pour ne pas éveiller les soupçons.

11. *Les coureurs :* les centurions, les prêtres et les lévites sont appelés ainsi, parce qu'ils forment en ce moment la garde du roi. Les Paralipomènes disent *tout le peuple.* — *De la maison*, du temple. — *L'autel* des holocaustes.

12. *Fit avancer le fils du roi* probablement jusqu'au portique qui terminait le saint. — *Le témoignage*, le livre de la loi, qui était gardé dans l'arche (comp. *Deut.* xvii, 18 sv. xxxi, 26), pour signifier que le jeune roi devait en faire la règle de sa conduite ; peut-être le décalogue seulement, appelé aussi témoignage *Exod.* xxv, 21.

13. *Athalie* ne prenait aucune part aux cérémonies en l'honneur de Jéhovah. — *Des coureurs*, des gardes et des lévites armés, comme au vers. 11. — *Et du peuple :* on avait sans doute choisi à dessein un jour de fête religieuse.

14. *Selon l'usage :* à cette époque, quand le roi assistait aux cérémonies, il avait une place particulière, sur une estrade dressée dans le parvis, probablement près du portique. — *Les chefs*, centurions et principaux du peuple. Les LXX et la Vulg. ont lu *hasscharim*, les chanteurs ; mais les Paralipomènes ont *les chefs.* — *Les trompettes*, les lévites qui avaient pour fonction de sonner de la trompette (I *Paral.* xiii, 8; xv, 24).

15. *De l'armée*, ici, probablement, des lévites en armes. — *Entre vos rangs*, de peur que le peuple ne la mette à mort dans les parvis, ce qui aurait profané le temple.

vra." Car le prêtre avait dit : " Qu'elle ne soit pas mise à mort dans la maison de Jéhovah." 16 On lui fit place des deux côtés, et elle se rendit à la maison du roi par le chemin de l'entrée des chevaux, et c'est là qu'elle fut tuée.

17 Joïada fit, entre Jéhovah, le roi et le peuple, l'alliance par laquelle ils devaient être le peuple de Jéhovah; *il fit aussi l'alliance* entre le roi et le peuple. 18 Et tout le peuple du pays entra dans la maison de Baal, et ils *la* démolirent; ils brisèrent entièrement ses autels et ses images, et ils tuèrent devant les autels Mathan, prêtre de Baal. Après avoir mis des gardiens dans la maison de Jéhovah, le prêtre Joïada 19 prit les centurions, les Céréthiens et les coureurs, et tout le peuple du pays, et ils firent descendre le roi de la maison de Jéhovah, et ils entrèrent dans la maison du roi par la porte des coureurs; et Joas s'assit sur le trône des rois. 20 Tout le peuple du pays se réjouit, et la ville fut tranquille; et l'on fit mourir Athalie par l'épée dans la maison du roi.

21 Joas avait sept ans lorsqu'il devint roi.

CHAP. XII. — Règne de Joas. Le temple réparé. Jérusalem délivrée à prix d'argent des mains de Hazaël. Meurtre de Joas.

Ch. XII. LA septième année de Jéhu, Joas devint roi, et il régna quarante ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Sébia, de Bersabée. 2 Joas fit ce qui est droit aux yeux de Jéhovah tout le temps que le prêtre Joïada lui donna ses instructions. 3 Seulement les hauts lieux ne disparurent point; le peuple continuait d'offrir des sacrifices et des parfums sur les hauts lieux.

4 Joas dit aux prêtres : " Tout l'argent du sanctuaire qu'on apporte dans la maison de Jéhovah, *savoir*, l'argent dû par tout Israélite recensé, l'argent pour le rachat des personnes d'après l'estimation de chacune, et tout l'argent que chacun apporte librement à la maison de Jéhovah, 5 que les prêtres le prennent, chacun des gens de sa connaissance, et qu'ils réparent les brèches de la maison, partout où l'on en trouvera." 6 Or il arriva que, dans la vingt-troisième année du roi Joas, les prêtres n'avaient pas réparé les brèches de la maison. 7 Le roi Joas appela le prêtre Joïada et les autres prêtres, et leur dit : " Pourquoi ne ré-

---

16. *Par le chemin* qui conduisait aux écuries royales; l'entrée ordinaire du palais était réservée pour Joas (vers. 19). Vulgate, *et ils mirent la main sur elle, et ils la traînèrent par le chemin*, etc.

17. *Fit*, renouvela *l'alliance* contractée autrefois entre Dieu et son peuple (*Exod.* xxiv), et rompue par les pratiques idolâtriques des trois derniers souverains de Juda. L'un d'eux, Joram (selon Josèphe) avait élevé dans Jérusalem un temple à Baal, dont l'emplacement est inconnu. — *L'alliance*, le pacte *entre le roi et le peuple* : le premier s'engageait à gouverner selon la loi, le second à obéir au roi, comme à l'oint du Seigneur. Comp. II *Sam.* v. 3.

18. *Ses images :* outre des *statues* informes (x, 26). les Phéniciens avaient aussi des images proprement dites de Baal et des dieux qui lui faisaient cortège. — *Mathan*, probablement le chef des prêtres de Baal.

19. *Les Céréthiens*, ou *les Cariens :* voy. vers. 4. — *Ils firent descendre le roi* par la vallée du Tyropœon, pour remonter ensuite sur la colline de Sion, où se trouvait le palais royal. — *La porte des coureurs* était-elle une porte du palais, ou la porte du parvis du temple donnant sur le palais (voy. la note des vers. 5 et 6)? Peut-être les deux portes, qui étaient vis-à-vis l'une de l'autre, portaient-elles ce nom.

20. *Et l'on fit mourir :* cette répétition, avec quelques détails de plus, d'un fait déjà relaté (vers. 16) est dans la manière de l'auteur. On pourrait aussi tourner par le plus-que-parfait : *lorsqu'on eut fait mourir Athalie*, etc.

CHAP. XII.

Sur ce chapitre, comp. II *Par.* xxiv.

1. *Bersabée :* voy. *Gen.* xxi, 31.

2. *Tout le temps que le prêtre*, etc., ce que les Paralipomènes expliquent en disant : *Tant que vécut Joïada*. Il est vraisemblable que le grand prêtre remplit les fonctions de

erant super exercitum, et ait eis : Educite eam extra septa templi, et quicumque eam secutus fuerit, feriatur gladio. Dixerat enim sacerdos : Non occidatur in templo Domini.
16. Imposueruntque ei manus, et impegerunt eam per viam introitus equorum, juxta palatium, et interfecta est ibi.
17. Pepigit ergo Joiada fœdus inter Dominum, et inter regem, et inter populum, ut esset populus Domini, et inter regem et populum.
18. Ingressusque est omnis populus terræ templum Baal, et destruxerunt aras ejus, et imagines contriverunt valide : Mathan quoque sacerdotem Baal occiderunt coram altari. Et posuit sacerdos custodias in domo Domini.
19. Tulitque centuriones, et Cerethi et Phelethi legiones, et omnem populum terræ, deduxeruntque regem de domo Domini : et venerunt per viam portæ scutariorum in palatium, et sedit super thronum regum.
20. Lætatusque est omnis populus terræ, et civitas conquievit : Athalia autem occisa est gladio in domo regis.
21. Septemque annorum erat Joas, cum regnare cœpisset.

CAPUT XII.

Joas gazophylacii pecuniam ad sartatecta templi instauranda expendit : Hazaeli autem regi Syriæ bellum contra Jerusalem paranti mittit omnes templi et palatii thesauros, tandemque a servis suis occiditur : cui succedit filius ejus Amasias.



ANNO septimo Jehu regnavit Joas : et quadraginta annis regnavit in Jerusalem : nomen matris ejus Sebia de Bersabee.
2. Fecitque Joas rectum coram Domino cunctis diebus, quibus docuit eum Joiada sacerdos.
3. Verumtamen excelsa non abstulit : adhuc enim populus immolabat, et adolebat in excelsis incensum.
4. Dixitque Joas ad sacerdotes : Omnem pecuniam sanctorum, quæ illata fuerit in templum Domini a prætereuntibus, quæ offertur pro pretio animæ, et quam sponte et arbitrio cordis sui inferunt in templum Domini :
5. accipiant illam sacerdotes juxta ordinem suum, et instaurent sartatecta domus, si quid necessarium viderint instauratione.
6. Igitur usque ad vigesimum tertium annum regis Joas, non instauraverunt sacerdotes sartatecta templi.
7. Vocavitque rex Joas Joiadam pontificem et sacerdotes, dicens eis :

régent durant la minorité de Joas, ce qui accrut naturellement l'autorité politique du sacerdoce.

3. *Les hauts lieux :* voy. III *Rois*, xv, 14. Il semble que les prêtres ne regardaient pas ce culte comme idolâtrique ; autrement Joïada l'aurait fait disparaître pendant sa régence.

4. *Tout l'argent du sanctuaire :* l'auteur en distingue de trois sortes : *a*) l'impôt du demi-sicle, exigé par la loi de tous les Israélites âgés de 20 ans et soumis au dénombrement (litt. *l'argent qui passe* aux recensés, comme les Romains disaient, *transit ad nomen ;* (voy. *Exod.* xxx, 13) ; il était destiné à l'entretien du sanctuaire. *b*) *L'argent pour le rachat*, par ex. des premiers-nés, d'un vœu, etc.; le prêtre déterminait la somme à payer d'après l'âge, le sexe et la condition des personnes. (*Nombr.* xviii, 15 ; *Lév.* xxvii, 2, al.). *c*) Les offrandes volontaires.

5. Ce n'est pas seulement à Jérusalem qu'on recueillera cet argent : chaque prêtre ou lévite le recevra, dans son district, des gens de son voisinage. — *Qu'ils réparent*, qu'ils soient chargés de réparer *les brèches de la maison*, du temple, avec une partie de cet argent, le reste devant servir aux frais du culte, à l'entretien des prêtres et des lévites, etc.

6. *Les prêtres n'avaient pas réparé :* la raison de cette négligence est, sans doute, que l'obligation imposée aux prêtres avait quelque chose de trop vague et de trop général ; on n'avait pas déterminé la somme à consacrer aux réparations, et ces réparations elles-mêmes n'étaient pas toutes également urgentes.

parez-vous pas les brèches de la maison? Maintenant vous ne prendrez plus l'argent de vos connaissances, mais vous le livrerez pour les réparations de la maison." [8] Les prêtres consentirent à ne plus recevoir d'argent du peuple et à ne plus *être chargés de* réparer les brèches de la maison.

[9] Alors le prêtre Joïada prit un coffre, et ayant percé un trou dans son couvercle, il le plaça à côté de l'autel, à droite du passage par lequel on entrait dans la maison de Jéhovah; les prêtres qui gardaient la porte y mettaient tout l'argent qu'on apportait dans la maison de Jéhovah. [10] Quand ils voyaient qu'il y avait beaucoup d'argent dans le coffre, le secrétaire du roi montait avec le grand prêtre, et ils liaient et comptaient l'argent qui se trouvait dans la maison de Jéhovah. [11] Ils remettaient l'argent pesé entre les mains de ceux qui faisaient exécuter l'ouvrage, qui étaient préposés sur la maison de Jéhovah; et ceux-ci l'employaient à payer les charpentiers et les ouvriers qui travaillaient à la maison de Jéhovah, [12] les maçons et les tailleurs de pierres, les achats de bois et de pierres de taille nécessaires à la réparation des brèches de la maison de Jéhovah, et pour toutes les dépenses à faire pour consolider la maison. [13] Toutefois on ne fit pour la maison de Jéhovah ni bassins d'argent, ni couteaux, ni coupes, ni trompettes, ni aucun ustensile d'or ou d'argent, avec l'argent qu'on apportait dans la maison de Jéhovah : [14] on le donnait à ceux qui faisaient l'ouvrage, pour qu'ils l'employassent à réparer la maison de Jéhovah. [15] On ne demandait pas de compte aux hommes entre les mains desquels on remettait l'argent pour le distribuer à ceux qui faisaient l'ouvrage, parce qu'ils se conduisaient avec probité. [16] L'argent des sacrifices pour le délit et des sacrifices pour le péché n'était point apporté dans la maison de Jéhovah : il était pour les prêtres.

[17] Alors Hazaël, roi de Syrie, monta et combattit contre Geth, dont il s'empara. Il résolut de monter contre Jérusalem. [18] Joas, roi de Juda, prit toutes les choses consacrées, ce qu'avaient consacré Josaphat, Joram et Ochozias, ses pères, rois de Juda, ce qu'il avait consacré lui-même, et tout l'or qui se trouvait dans les trésors de la maison de Jéhovah et de la maison du roi, et il envoya le tout à Hazaël, roi de Syrie, qui s'éloigna de Jérusalem.

[19] Le reste des actions de Joas, et tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda. [20] Ses serviteurs se soulevèrent et, ayant formé une conspiration, ils frappèrent Joas dans la maison de Mello, à la descente de Sella. [21] *Ce furent* Josachar, fils de Semaath, et Josabad, fils de Somer, ses serviteurs, *qui* le frappèrent, et il mourut. On l'enterra avec ses pères dans la ville de David; et Amasias, son fils, régna à sa place.

---

8. *Les prêtres consentirent;* Vulg., *il fut défendu aux prêtres de prendre*, etc.

9. *Le prêtre Joïada*, sur l'ordre du roi, *prit*, etc. — *De l'autel* des holocaustes. — *La porte* (litt. *le seuil*), probablement la porte du nord donnant dans le parvis des prêtres (*Ezéch.* xl, 35-43). Le coffre doit avoir été placé un peu à droite de cette porte, entre elle et l'autel des holocaustes, en sorte que le peuple l'apercevait au passage; mais il ne pouvait entrer dans ce parvis, réservé aux prêtres et aux lévites.

10. *Ils liaient* en paquets les lingots (l'argent monnayé n'existait pas encore chez les enfants d'Israël) et les pesaient pour en estimer la valeur. Vulg., *ils répandaient.*

11. *Préposés :* architectes et surveillants des travaux. — *L'employaient*, à mesure des besoins.

13. *On ne fit...*, si ce n'est quand les réparations du temple furent achevées (II *Paral.* xxiv, 14). La raison de renouveler les ustensiles sacrés était qu'ils avaient été profanés en servant au culte de Baal sous les règnes d'Ochozias et d'Athalie (II *Par.* xxiv, 7).

15. *Aux hommes*, aux inspecteurs des travaux.

Quare sartatecta non instauratis templi? nolite ergo amplius accipere pecuniam juxta ordinem vestrum, sed ad instaurationem templi reddite eam. 8. Prohibitique sunt sacerdotes ultra accipere pecuniam a populo, et instaurare sartatecta domus.

9. Et tulit Joiada pontifex gazophylacium unum, aperuitque foramen desuper, et posuit illud juxta altare ad dexteram ingredientium domum Domini, mittebantque in eo sacerdotes, qui custodiebant ostia, omnem pecuniam, quæ deferebatur ad templum Domini. 10. Cumque viderent nimiam pecuniam esse in gazophylacio, ascendebat scriba regis, et pontifex, effundebantque et numerabant pecuniam, quæ inveniebatur in domo Domini : 11. et dabant eam juxta numerum atque mensuram in manu eorum, qui præerant cæmentariis domus Domini : qui impendebant eam in fabris lignorum, et in cæmentariis iis, qui operabantur in domo Domini, 12. et sartatecta faciebant : et in iis, qui cædebant saxa, et ut emerent ligna, et lapides, qui excidebantur, ita ut impleretur instauratio domus Domini in universis, quæ indigebant expensa ad muniendam domum. 13. Verumtamen non fiebant ex eadem pecunia hydriæ templi Domini, et fuscinulæ, et thuribula, et tubæ, et omne vas aureum et argenteum de pecunia, quæ inferebatur in templum Domini. 14. Iis enim, qui faciebant opus, dabatur ut instauraretur templum Domini : 15. et non fiebat ratio iis hominibus, qui accipiebant pecuniam ut distribuerent eam artificibus, sed in fide tractabant eam. 16. Pecuniam vero pro delicto, et pecuniam pro peccatis non inferebant in templum Domini, quia sacerdotum erat.

17. Tunc ascendit Hazael rex Syriæ, et pugnabat contra Geth, cepitque eam : et direxit faciem suam ut ascenderet in Jerusalem. 18. Quam ob rem tulit Joas rex Juda omnia sanctificata, quæ consecraverant Josaphat, et Joram, et Ochozias patres ejus reges Juda, et quæ ipse obtulerat : et universum argentum, quod inveniri potuit in thesauris templi Domini, et in palatio regis : misitque Hazaeli regi Syriæ, et recessit ab Jerusalem.

19. Reliqua autem sermonum Joas, et universa quæ fecit, nonne hæc scripta sunt in Libro verborum dierum regum Juda? 20. Surrexerunt autem servi ejus, et conjuraverunt inter se, percusseruntque Joas in Domo Mello in descensu Sella. 21. Josachar namque filius Semaath, et Jozabad filius Somer servi ejus, percusserunt eum, et mortuus est : et sepelierunt eum cum patribus suis in Civitate David, regnavitque Amasias filius ejus pro eo.

---

16. Sacrifices pour le délit : voy. *Lév.* v, 6; *Nombr.* v, 6-8. — *Pour le péché :* voy. *Lév.* vi, 6.

17. *Alors*, probablement après les événements racontés II *Par.* xxiv, 18-22. — *Geth*, une des cinq villes principales des Philistins (*Jos.* xi, 22), fortifiée par Roboam (II *Par.* xi, 8), devait appartenir encore au royaume de Juda. — *Il résolut de monter contre Jérusalem*, peut-être en apprenant à Geth que la conduite impie de Joas y faisait beaucoup de mécontents. Il envoya en effet une armée contre cette ville. Joas se défendit, mais après avoir subi divers échecs, il chercha à éloigner l'ennemi par des présents (II *Par.* xxiv, 23 sv. Comp. I *Rois*, xv, 18).

18. *Joram et Ochozias*, tout en adorant Baal, avaient gardé un respect officiel pour le culte de Jéhovah.

20. *Se soulevèrent*, pour venger le meurtre de Joïada et empêcher le rétablissement du culte de Baal. — *Mello*, forteresse sur le mont Sion (II *Sam.* v, 9). — *Sella*, lieu inconnu.

21. *Josachar*, etc. : ces noms diffèrent plus ou moins II *Par.* xxiv, 25, par suite d'erreurs de copiste. — *Dans la ville de David*, mais non dans le tombeau des rois (*ibid.*).

CHAP. XIII. — Joachaz et Joas, rois d'Israël. Mort d'Elisée. Israël et les Syriens.

Ch. XIII. LA vingt-troisième année de
Joas, fils d'Ochozias, roi de
Juda, Joachaz, fils de Jéhu,
régna sur Israël à Samarie; il régna
dix-sept ans. 2 Il fit ce qui est mal aux
yeux de Jéhovah; il imita les péchés
de Jéroboam, fils de Nabat, qui avait
fait pécher Israël, et il ne s'en détour-
na point. 3 La colère de Jéhovah s'en-
flamma contre Israël, et il les livra
entre les mains de Hazaël, roi de
Syrie, et entre les mains de Benha-
dad, fils de Hazaël, tout le temps.
4 Joachaz implora Jéhovah; et Jého-
vah l'exauça, car il vit l'angoisse d'Is-
raël, opprimé par le roi de Syrie, 5 et
Jéhovah donna un libérateur à Israël.
Soustraits à la puissance des Syriens,
les enfants d'Israël habitèrent dans
leurs tentes comme auparavant.
6 Mais ils ne se détournèrent point
des péchés de la maison de Jéro-
boam, qui avait fait pécher Israël; ils
s'y livrèrent, et même l'idole d'Astarté
était debout à Samarie. 7 Car il (Jého-
vah) ne laissa à Joachaz d'autre peu-
ple *armé*, que cinquante cavaliers, dix
chars et dix mille hommes de pied;
car le roi de Syrie les avait fait périr
et les avait rendus semblables à la
poussière qu'on foule aux pieds.
8 Le reste des actions de Joachaz,
tout ce qu'il a fait, et ses exploits,
cela est écrit dans le livre des Chro-
niques des rois d'Israël. 9 Joachaz se
coucha avec ses pères, et on l'enterra
à Samarie; et Joas, son fils, régna à
sa place.

10 La trente-septième année de Joas,
roi de Juda, Joas, fils de Joachaz, ré-
gna sur Israël à Samarie; il régna
seize ans. 11 Il fit ce qui est mal aux
yeux de Jéhovah; il ne se détourna
d'aucun des péchés de Jéroboam, fils
de Nabat, qui avait fait pécher Israël;
il s'y livra. 12 Le reste des actions de
Joas, tout ce qu'il a fait, ses exploits,
et la guerre qu'il eut avec Amasias,
cela est écrit dans le livre des Chro-
niques des rois d'Israël. 13 Joas se
coucha avec ses pères, et Jéroboam
s'assit sur son trône; il fut enterré à
Samarie avec les rois d'Israël.
14 Elisée souffrait de la maladie
dont il mourut. Joas, roi d'Israël, des-
cendit vers lui, et il pleura sur son
visage, en disant : " Mon père! mon
père! Char d'Israël et ses cavaliers! "
15 Elisée lui dit : " Prends un arc et
des flèches. " Et il prit un arc et des
flèches. 16 Et Elisée dit au roi d'Is-
raël : " Mets ta main sur l'arc. "
Quand il eut mis sa main sur l'arc,
Elisée mit ses mains sur les mains du
roi, 17 et dit : " Ouvre la fenêtre du
côté de l'orient; " et il l'ouvrit. Elisée
dit : " Lance une flèche; " et il lança
une flèche. Elisée dit : " C'est une
flèche de délivrance de la part de

CHAP. XIII.

1. *La vingt-troisième année :* il faut lire ici *la vingt-unième année;* ou bien, avec M. Oppert, lire au vers. 10, *la trente-neuvième année*, au lieu de *la trente-septième.*

3. *Tout le temps* que régna Joachaz : comp. vers. 25.

5. *Un libérateur :* Joas d'abord (vers. 25), puis Jéroboam (xiv, 25).—*Dans leurs tentes :* sur cette expression, voy. I *Rois*, viii, 66.

6. *L'idole d'Astarté* (voy. *Jug.* ii, 13; iii, 2. Vulg., *le bois sacré) était* ou *resta debout*, sans doute depuis le temps d'Achab (I *Rois*, xvi, 33).

7. *Car il ne laissa*, etc. *Car* rattache le vers. 7 au vers. 5. D'autres, le rattachant au vers. 4, et mettant entre parenthèses les vers. 5 et 6, traduisent, *car Hazaël ne lui avait laissé*, ne lui avait permis d'avoir, comme armée sur pied, *que cinquante cavaliers*, etc.

10. *La trente-septième*, ou *la trente-neuvième :* voy. la note du vers. 1.

12. D'après la méthode ordinaire de l'auteur, les vers. 12 et 13 devraient terminer le chapitre. Sur la *guerre avec Amasias*, voy. xiv, 8-14.

14. *Elisée* pouvait avoir alors 90 ans; il y

CAPUT XIII.

Joachaz rex Israel propter peccata sua gravissime afflictus a rege Syriæ, conversus ad Dominum liberatur; cui mortuo succedit filius Joas, qui juxta Elisei morientis vaticinium Syros ter devicit : mortui autem Elisei sepulcro injectus quidam mortuus suscitatur.

ANNO vigesimo tertio Joas filii Ochoziæ regis Juda, regnavit Joachaz filius Jehu super Israel in Samaria decem et septem annis. 2. Et fecit malum coram Domino, secutusque est peccata Jeroboam filii Nabat, qui peccare fecit Israel, et non declinavit ab eis. 3. Iratusque est furor Domini contra Israel, et tradidit eos in manu Hazael regis Syriæ, et in manu Benadad filii Hazael cunctis diebus. 4. Deprecatus est autem Joachaz faciem Domini, et audivit eum Dominus: vidit enim angustiam Israel, quia attriverat eos rex Syriæ : 5. et dedit Dominus salvatorem Israeli, et liberatus est de manu regis Syriæ : habitaveruntque filii Israel in tabernaculis suis sicut heri et nudiustertius. 6. Verumtamen non recesserunt a peccatis domus Jeroboam, qui peccare fecit Israel, sed in ipsis ambulaverunt : siquidem et lucus permansit in Samaria. 7. Et non sunt derelicti Joachaz de populo nisi quinquaginta equites, et decem currus, et decem millia peditum : [a] interfecerat enim eos rex Syriæ, et redegerat quasi pulverem in tritura areæ.

[a] Supra 8, 12.

8. Reliqua autem sermonum Joachaz, et universa quæ fecit, et fortitudo ejus, nonne hæc scripta sunt in Libro sermonum dierum regum Israel? 9. Dormivitque Joachaz cum patribus suis, et sepelierunt eum in Samaria : regnavitque Joas filius ejus pro eo.

10. Anno trigesimo septimo Joas regis Juda regnavit Joas filius Joachaz super Israel in Samaria sedecim annis, 11. et fecit quod malum est in conspectu Domini : non declinavit ab omnibus peccatis Jeroboam filii Nabat, qui peccare fecit Israel, sed in ipsis ambulavit. 12. Reliqua autem sermonum Joas, et universa quæ fecit, et fortitudo ejus, quo modo pugnaverit contra Amasiam regem Juda, nonne hæc scripta sunt in Libro sermonum dierum regum Israel? 13. Et dormivit Joas cum patribus suis : Jeroboam autem sedit super solium ejus. Porro Joas sepultus est in Samaria cum regibus Israel.

14. Eliseus autem ægrotabat infirmitate, qua et mortuus est : descenditque ad eum Joas rex Israel, et flebat coram eo, dicebatque : Pater mi, pater mi, currus Israel et auriga ejus. 15. Et ait illi Eliseus : Affer arcum, et sagittas. Cumque attulisset ad eum arcum, et sagittas, 16. dixit ad regem Israel : Pone manum tuam super arcum. Et cum posuisset ille manum suam, superposuit Eliseus manus suas manibus regis, 17. et ait : Aperi fenestram orientalem. Cumque aperuisset, dixit Eliseus : Jace sagittam. Et jecit. Et ait Eliseus : Sagitta salutis Domini, et sagitta salutis contra Syriam :

en avait au moins 63 que Dieu l'avait appelé au ministère prophétique. Après le sacre de Jéhu (ix, 1), il avait sans doute vécu dans la retraite : sa mission, comme celle d'Elie, ayant spécialement pour objet de combattre le culte de Baal, était terminée. — *Mon père*, etc. (comp. ii, 12) : Joas applique à Elisée les paroles que celui-ci avait adressées à son maître, paroles qui étaient peut-être déjà consignées dans les *Chroniques* d'Israël.

16. *Mets ta main sur l'arc*, bande-le, en le tenant de la main gauche. — *Mit ses mains*, etc., pour signifier que le succès qu'il allait lui annoncer, et dont la flèche lancée était le symbole, viendrait, non de la force ou de l'adresse de l'homme, mais de l'assistance de Dieu, représenté ici par son prophète.

17. *Du côté de l'orient*, dans la direction du pays de Galaad, théâtre des récentes victoires des Syriens (x, 33), à l'orient de Sunam (iv, 8), où probablement se trouvait

Jéhovah, une flèche de délivrance contre les Syriens! Tu battras les Syriens à Aphec jusqu'à leur extermination. " [18]Elisée dit encore : " Prends les flèches. " Et il les prit. Elisée dit au roi d'Israël : " Tire contre le sol. " Il frappa *le sol* trois fois et s'arrêta. [19]L'homme de Dieu s'irrita contre lui et dit : " Il fallait frapper *le sol* cinq ou six fois; alors tu aurais battu les Syriens jusqu'à leur extermination; mais maintenant tu les battras trois fois. "

[20]Elisée mourut, et on l'enterra dans le temps où les bandes de Moab, l'année nouvelle étant venue, faisaient des incursions dans le pays. [21] Comme on enterrait un homme, on aperçut une de ces bandes, et l'on jeta l'homme dans le sépulcre d'Elisée. L'homme alla toucher les os d'Elisée, et il reprit vie, et se leva sur ses pieds.

[22]Hazaël, roi de Syrie, avait opprimé Israël pendant toute la vie de Joachaz. [23]Mais Jéhovah leur fit miséricorde et eut compassion d'eux; il se tourna vers eux à cause de son alliance avec Abraham, Isaac et Jacob; il ne voulut pas les détruire et il ne les a pas rejetés de sa face jusqu'à présent. [24]Hazaël, roi de Syrie, mourut, et Benhadad, son fils, régna à sa place. [25]Joas, fils de Joachaz, reprit des mains de Benhadad, fils de Hazaël, les villes que Hazaël avait enlevées dans la guerre à Joachaz, son père. Joas le battit trois fois, et il recouvra les villes d'Israël.

CHAP. XIV. — Amasias, roi de Juda. Jéroboam II, roi d'Israël.

Ch. XIV. A deuxième année de Joas, fils de Joachaz, roi d'Israël, Amasias, fils de Joas, roi de Juda, régna. [2]Il avait vingt-cinq ans lorsqu'il devint roi, et il régna vingt-neuf ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Joadan, de Jérusalem. [3]Il fit ce qui est droit aux yeux de Jéhovah, non pas toutefois comme David, son père; il se conduisit en tout comme avait fait Joas, son père. [4]Seulement les hauts lieux ne disparurent point; le peuple continuait d'offrir des sacrifices et des parfums sur les hauts lieux. [5]Lorsque le royaume fut affermi dans sa main, il frappa ses serviteurs, qui avaient tué le roi, son père. [6]Mais il ne fit pas mourir les fils des meurtriers, selon ce qui est écrit dans le livre de la loi de Moïse, où Jéhovah donne ce commandement : " Les pères ne seront pas mis à mort pour les enfants, ni les enfants pour les pères; mais on fera mourir chacun pour son péché." [7]Il battit dix mille Edomites dans la vallée du Sel, et il conquit

---

Elisée. — *Aphec :* voy. I *Rois*, xx, 26. — *Jusqu'à l'extermination* de leur armée.

19. *S'irrita contre lui;* LXX, *fut attristé à son sujet.* — *Il fallait*, etc. : une foi imparfaite du côté de l'homme limite les effets de la bonté de Dieu : comp. *Marc*, vi, 5 sv.

20. *Elisée mourut :* voy. son éloge *Eccli.* xlviii, 13 sv. Son nom est inscrit au Martyrologe romain à la date du 14 juin. — *L'année* nouvelle *étant venue* (LXX), au commencement de l'année, au printemps. Comme les récoltes commençaient alors à mûrir en Palestine, c'était alors qu'avaient lieu les incursions de ces bandes pillardes. La Vulgate, ayant lu *bah* au lieu de *ba* (avec un aleph final), traduit, *cette même année.*

21. *On jeta* précipitamment. Les sépulcres des Hébreux étaient des grottes creusées dans le rocher, où l'on déposait le cadavre enveloppé de linceuls, mais sans cercueil; une pierre facile à ôter en fermait l'entrée. — *Il reprit vie :* Dieu, qui avait entouré de gloire la fin d'Elie, voulut glorifier aussi, quoique d'une autre manière, celle d'Elisée, et fortifier par ce miracle la foi et le courage des Israélites.

22. *Avait opprimé :* voy. vers. 4 et 7.

23. *Jusqu'à présent :* à l'époque de la captivité, il les *rejettera de sa face* (xvii, 18, 20), il n'aura plus pour eux de miséricorde.

25. *Dans la guerre*, ou *par* (le droit de) *la guerre* (Vulg.). — *Les villes d'Israël* à l'O. du Jourdain : comp. x, 33; xiv, 25.

CHAPITRE XIV.

Sur ce chapitre, voy. II *Par.* xxv.

1. *La 2e année de Joas roi d'Israël.* Comme

percutiesque Syriam in Aphec, do-
nec consumas eam. 18. Et ait :
Tolle sagittas. Qui cum tulisset,
rursum dixit ei : Percute jaculo ter-
ram. Et cum percussisset tribus vi-
cibus, et stetisset, 19. iratus est vir
Dei contra eum, et ait : Si percus-
sisses quinquies, aut sexies, sive
septies, percussisses Syriam usque ad
consumptionem : nunc autem tribus
vicibus percuties eam.

20. Mortuus est ergo Eliseus, et
sepelierunt eum. Latrunculi autem
de Moab venerunt in terram in ipso
[b] Eccli. 48, 14. anno. 21. [b] Quidam autem sepelien-
tes hominem, viderunt latrunculos,
et projecerunt cadaver in sepulcro
Elisei. Quod cum tetigisset ossa
Elisei, revixit homo, et stetit super
pedes suos.

22. Igitur Hazael rex Syriæ affli-
xit Israel cunctis diebus Joachaz :
23. et misertus est Dominus eorum,
et reversus est ad eos propter pa-
ctum suum, quod habebat cum
Abraham, et Isaac, et Jacob : et no-
luit disperdere eos, neque projicere
penitus usque in præsens tempus.
24. Mortuus est autem Hazael Sy-
riæ, et regnavit Benadad filius ejus
pro eo. 25. Porro Joas filius Joa-
chaz tulit urbes de manu Benadad
filii Hazael, quas tulerat de manu
Joachaz patris sui jure prœlii, tribus
vicibus percussit eum Joas, et red-
didit civitates Israel.



CAPUT XIV.

Amasias, interfectis occisoribus patris sui Joas, percutit Edom : sed hac victoria factus elatior, provocans ad bellum Joas regem Israel, ab eo capitur, et Jerusalem diripitur : at Joas regi Israel succedit filius Jeroboam, qui ab angustiis liberat Israel, cui succedit filius Zacharias : porro facta conjuratione adversus Amasiam regem Juda a suis occiditur, cui succedit filius Azarias impius.

N anno secundo Joas filii
Joachaz regis Israel re-
gnavit Amasias filius Joas
regis Juda. 2. [a] Viginti [a] 2 Par. 25, 1.
quinque annorum erat cum regnare
cœpisset : viginti autem et novem
annis regnavit in Jerusalem, nomen
matris ejus Joadan de Jerusalem.
3. Et fecit rectum coram Domino,
verumtamen non ut David pater
ejus. Juxta omnia, quæ fecit Joas
pater suus, fecit : 4. nisi hoc tantum
quod excelsa non abstulit : adhuc
enim populus immolabat, et adole-
bat incensum in excelsis. 5. Cum-
que obtinuisset regnum, percussit
servos suos, qui interfecerant regem
patrem suum : 6. filios autem eo-
rum, qui occiderant, non occidit,
juxta quod scriptum est in libro le-
gis Moysi, sicut præcepit Dominus,
dicens : [b] Non morientur patres pro [b] Deut. 24, 16. Ez. 18, 20.
filiis, neque filii morientur pro pa-
tribus : sed unusquisque in peccato
suo morietur. 7. Ipse percussit
Edom in Valle Salinarum decem
millia, et apprehendit petram in

Joas d'Israël devint roi la 37[e] année de Joas de Juda (xiii, 10), il s'ensuit que ce dernier ne peut avoir régné 39 années pleines (40, d'après xii, 1). Cette difficulté se résout de deux manières : ou bien Joas d'Israël fut associé au trône pendant deux ans du vivant de son père et ne régna que 37 ans après la mort de celui-ci; ou bien, sans avoir recours à cette hypothèse un peu gratuite, les 39 ans de Joas de Juda se composent de 37 années pleines et d'un mois ou deux avant et après le mois de Nisan au commencement et à la fin de son règne.

3. *Comme avait fait Joas :* il y a entre les deux règnes une ressemblance frappante. Comp. II *Par.* xxiv, 25; xxv, 27.

4. *Les hauts lieux :* voy. xii, 3.

5. *Lorsque le royaume fut affermi :* après les troubles qui suivirent naturellement le meurtre de Joas. — *Ses serviteurs :* voy. xii, 21.

6. *Le livre de la loi :* voy. *Deut.* xxiv, 16; comp. *Ezéch.* xviii, 4, 20. La coutume de mettre à mort les fils avec les pères rebelles régnait alors dans tout l'Orient (Hérod. iii, 119; Cf. Curt. vi, xi, 20); elle fut appliquée plus d'une fois chez les Israélites malgré la défense formelle de la loi.

Séla, et lui donna le nom de Jectéhel, *qu'elle a conservé* jusqu'à ce jour.
8 Alors Amasias envoya des messagers à Joas, fils de Joachaz, fils de Jéhu, roi d'Israël, pour lui dire : "Viens, et voyons-nous en face."
9 Et Joas, roi d'Israël, fit répondre à Amasias, roi de Juda : "L'épine du Liban envoya dire au cèdre du Liban : Donne ta fille pour femme à mon fils! Et les bêtes sauvages du Liban passèrent et foulèrent l'épine.
10 Tu as battu les Edomites, et ton cœur s'est élevé. Jouis de ta gloire, et reste chez toi. Pourquoi t'engager dans le malheur, pour tomber, toi, et Juda avec toi?"
11 Mais Amasias ne l'écouta pas. Et Joas, roi d'Israël, monta, et ils se virent en face, lui et Amasias, roi de Juda, à Bethsamès, qui est à Juda.
12 Juda fut battu devant Israël, et chacun s'enfuit dans sa tente.
13 Joas, roi d'Israël, prit à Bethsamès Amasias, roi de Juda, fils de Joas, fils d'Ochozias. Il vint à Jérusalem et fit une brèche de quatre cents coudées dans la muraille de Jérusalem, depuis la porte d'Ephraïm jusqu'à la porte de l'angle.
14 Il prit tout l'or et l'argent et tous les vases qui se trouvaient dans la maison de Jéhovah et dans les trésors de la maison du roi; *il prit* aussi des ôtages, et retourna à Samarie.
15 Le reste des actions de Joas, ce qu'il a fait, et la guerre qu'il eut avec Amasias, roi de Juda, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël.
16 Joas se coucha avec ses pères, et il fut enterré à Samarie avec les rois d'Israël. Jéroboam, son fils, régna à sa place.
17 Amasias, fils de Joas, roi de Juda, vécut quinze ans après la mort de Joas, fils de Joachaz, roi d'Israël.
18 Le reste des actions d'Amasias est écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda.
19 On ourdit contre lui une conspiration à Jérusalem, et il s'enfuit à Lachis; mais on envoya après lui *des hommes* à Lachis, et on le mit à mort.
20 On le transporta sur des chevaux, et il fut enterré à Jérusalem avec ses pères, dans la cité de David.
21 Et tout le peuple d'Israël prit Azarias, âgé de seize ans, et l'établit roi à la place de son père Amasias.
22 Azarias rebâtit Elath et la remit sous la puissance de Juda, après que le roi fut couché avec ses pères.

23 La quinzième année d'Amasias,

---

7. *Il battit :* voy. les détails II *Par.* XXV, 6-16. — *Vallée du Sel*, large plaine marécageuse appelée la *Sabkah*, qui continue, au S. de la mer Morte, le Ghor, plaine ou vallée du Jourdain. — *Séla* (c.-à-d. *rocher*), probablement la *Pétra* des Grecs, capitale de l'Idumée, encore florissante dans les premiers temps du christianisme. Il en reste des ruines imposantes à deux journées de marche au S. de la mer Morte, dans la *Vallée de Moïse* des Croisés, l'*ouadi Mousa* des Arabes. — *Jektéhel*, c.-à-d. soumis par Dieu. — *Jusqu'à ce jour :* l'auteur copie ces mots sur un document plus ancien, presque contemporain des événements; car les Iduméens reprirent Pétra sous le règne d'Achaz (XVI, 6) et lui rendirent son premier nom.

8. *Voyons-nous en face*, mesurons nos forces. Amasias, que ses succès contre Edom avaient enflé d'orgueil, aspirait à soumettre à sa domination le royaume d'Israël. Le prétexte de la querelle entre les deux rois fut sans doute la conduite des Israélites enrôlés par Amasias et ensuite renvoyés par lui (II *Par.* XXV, 10, 13).

9. *L'épine*, ou *le buisson d'épines;* Vulg., *le chardon.* Les Orientaux emploient l'apologue dans les circonstances les plus solennelles et les plus graves. Ces apologues n'offrent d'ordinaire qu'une ressemblance générale avec les personnes et les choses; il ne faut donc pas chercher à en appliquer rigoureusement les moindres traits. Sens de celui-ci : le buisson d'épines est l'image de l'orgueilleux, qui veut s'égaler à plus grand que lui; un incident inattendu bouleverse ses plans et amène sa ruine.

10. *Jouis*, ou, comme la Vulg., *contente-toi.*

11. *Joas*, sans attendre l'ennemi, *monta* par la Séphéla, et rencontra l'armée d'Amasias *à Bethsamès*, à 6 lieues environ à l'O. de Jérusalem (*Jos.* XV, 10).

12. *Dans sa tente*, dans sa demeure. Sur cette expression, voy. I *Rois*, VIII, 66.

13. *Il vint à Jérusalem.* LXX et Vulg., *il l'amena* (Amasias) *à Jérusalem.* — *Une brèche de 400 coudées*, 600 à 700 mètres, pour

prœlio, vocavitque nomen ejus Jectehel, usque in præsentem diem.
8. Tunc misit Amasias nuntios ad Joas filium Joachaz, filii Jehu regis Israel, dicens : Veni, et videamus nos.
9. Remisitque Joas rex Israel ad Amasiam regem Juda, dicens : Carduus Libani misit ad cedrum, quæ est in Libano, dicens : Da filiam tuam filio meo uxorem. Transieruntque bestiæ saltus, quæ sunt in Libano, et conculcaverunt carduum.
10. Percutiens invaluisti super Edom, et sublevavit te cor tuum : contentus esto gloria, et sede in domo tua : quare provocas malum, ut cadas tu et Judas tecum?
11. Et non acquievit Amasias : Ascenditque Joas rex Israel, et viderunt se, ipse et Amasias rex Juda in Bethsames oppido Judæ.
12. Percussusque est Juda coram Israel, et fugerunt unusquisque in tabernacula sua.
13. Amasiam vero regem Juda filium Joas filii Ochoziæ, cepit Joas rex Israel in Bethsames, et adduxit eum in Jerusalem : et interrupit murum Jerusalem, a porta Ephraim usque ad portam anguli, quadringentis cubitis.
14. Tulitque omne aurum, et argentum, et universa vasa, quæ inventa sunt in domo Domini, et in thesauris regis, et obsides, et reversus est in Samariam.
15. Reliqua autem verborum Joas quæ fecit, et fortitudo ejus qua pugnavit contra Amasiam regem Juda, nonne hæc scripta sunt in Libro sermonum dierum regum Israel?
16. Dormivitque Joas cum patribus suis, et sepultus est in Samaria cum regibus Israel : et regnavit Jeroboam filius ejus pro eo.
17. Vixit autem Amasias, filius Joas, rex Juda, postquam mortuus est Joas filius Joachaz regis Israel quindecim annis.
18. Reliqua autem sermonum Amasiæ, nonne hæc scripta sunt in Libro sermonum dierum regum Juda?
19. Factaque est contra eum conjuratio in Jerusalem : at ille fugit in Lachis. Miseruntque post eum in Lachis, et interfecerunt eum ibi.
20. Et asportaverunt in equis, sepultusque est in Jerusalem cum patribus suis in civitate David.
21. [c] Tulit autem universus populus Judæ Azariam annos natum sedecim, et constituerunt eum regem pro patre ejus Amasia. [c] 2 Par. 26, 1.
22. Ipse ædificavit Ælath, et restituit eam Judæ, postquam dormivit rex cum patribus suis.
23. Anno quintodecimo Amasiæ

que la ville restât à sa merci. Une clause du traité de paix interdisait sans doute de relever la muraille abattue. — *La porte d'Ephraïm* ou de *Benjamin* était au nord, celle *de l'angle* au nord-ouest, les deux côtés où Jérusalem était le moins défendue par la nature.

14. *L'or et l'argent*, etc. : d'après XII, 19, ces richesses ne devaient pas être bien considérables. — *Otages* (litt. *fils de garanties*), pour s'assurer qu'Amasias, mis en liberté, observerait les conditions de la paix. C'est le seul endroit de l'Ancien Testament où il soit question d'ôtages : les conquérants orientaux pensaient sans doute que la terreur de leurs armes était une garantie suffisante des engagements contractés par leurs vaincus.

15 sv. Ces deux versets, répétés de xiii, 12 sv., interrompent l'histoire d'Amasias. Peut-être l'auteur les a-t-il mis ici à cause de la remarque du vers. 17 sur la fin de Joas.

19. *Une conspiration :* probablement par suite du mécontentement que souleva son idolâtrie (II *Par.* xxv, 14 sv.). — *Lachis*, dans la partie sud de Juda (*Jos.* x, 3), peut-être pour être en mesure de passer au besoin la frontière.

20. *Sur des chevaux*, sur le char royal, avec les chevaux qui avaient amené Amasias à Lachis. Implacable pour le roi vivant, Joas est plein de respect pour ses restes mortels : c'est bien le caractère oriental.

21. *Azarias* (celui que *Jéhovah aide*), plus souvent *Ozias* (celui dont *Jéhovah est la force) :* simples variantes du même nom.

22. *Azarias rebâtit Elath*, port au N. O. du golfe Elanitique ou d'Akabah sur la mer Rouge, en face d'Asiongaber au N. E. La révolte des Iduméens sous Joram (viii, 22) avait fait perdre au royaume de Juda cette place commerciale importante ; les succès d'Amasias (vers .7) en rendirent la conquête facile à son successeur.

23. *Quarante et un ans :* voy. la note de xv, 8. — *Jéroboam II :* c'est le seul exem-

fils de Joas, roi de Juda, Jéroboam,
fils de Joas, roi d'Israël, régna à Sa-
marie; *son règne fut de* quarante et
un ans. 24 Il fit ce qui est mal aux yeux
de Jéhovah; il ne se détourna d'au-
cun des péchés de Jéroboam, fils de
Nabat, qui avait fait pécher Israël.
25 Il rétablit les limites d'Israël depuis
les environs d'Emath jusqu'à la mer
de l'Arabah, selon la parole que Jé-
hovah, Dieu d'Israël, avait dite par
son serviteur Jonas, le prophète, fils
d'Amathi, de Geth-Chépher. 26 Car
Jéhovah vit l'affliction très amère
d'Israël, où il n'y avait plus ni hom-
me marié, ni homme libre, ni per-
sonne pour venir à son secours.
27 Et Jéhovah n'avait pas *encore* ré-
solu d'effacer le nom d'Israël de des-
sous les cieux, mais il le délivra par
Jéroboam, fils de Joas.

28 Le reste des actions de Jéro-
boam, tout ce qu'il a fait, ses exploits
à la guerre, et comment il fit rentrer
sous la puissance d'Israël Damas et
Emath *qui avait appartenu* à Juda,
cela est écrit dans le livre des Chro-
niques des rois d'Israël. 29 Jéroboam
se coucha avec ses pères, avec les
rois d'Israël; et Zacharias, son fils,
régna à sa place.

CHAP. XV. — Azarias (Ozias), roi de Juda. Zacharias, Sellum, Manahem, Phacéia et Phacée, rois d'Israël. Joatham, roi de Juda.

Ch. XV LA vingt-septième année de
Jéroboam, roi d'Israël, Aza-
rias, fils d'Amasias, roi de
Juda, régna. 2 Il avait seize ans lors-
qu'il devint roi, et il régna cinquante-
deux ans à Jérusalem. Sa mère se
nommait Jéchélia, de Jérusalem. 3 Il
fit ce qui est droit aux yeux de Jého-
vah, selon tout ce qu'avait fait Ama-
sias, son père. 4 Seulement les hauts
lieux ne disparurent point; le peuple
continuait à offrir des sacrifices et des
parfums sur les hauts lieux. 5 Jéhovah
frappa le roi, qui fut lépreux jusqu'au
jour de sa mort et demeura dans une
maison écartée. Joathan, fils du roi,
était à la tête de la maison et jugeait
le peuple du pays.

6 Le reste des actions d'Azarias, et
tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans
le livre des Chroniques des rois de
Juda. 7 Azarias se coucha avec ses
pères, et on l'enterra avec ses pères
dans la cité de David; et Joathan,
son fils, régna à sa place.

8 La trente-huitième année d'Aza-
rias, roi de Juda, Zacharie, fils de Jé-
roboam, régna sur Israël à Samarie;
son règne fut de six mois. 9 Il fit ce
qui est mal aux yeux de Jéhovah,
comme avaient fait ses pères; il ne se

---

ple, dans l'histoire des deux royaumes, d'un roi deuxième du nom. Joas, en le nommant ainsi, avait-il l'espoir que son fils, nouveau Jéroboam, serait comme le second fondateur du royaume d'Israël?

25. *Les* anciennes *limites d'Israël* au N. et au S. — *Depuis les environs d'Emath* : voy. III *Rois*, VIII, 65. — *Mer de l'Arabah*, ou *de la plaine* (Vulg., *du désert*), du Ghor actuel, la mer Morte. Jéroboam reconquit également toute la contrée à l'E. du Jourdain, perdue sous Jéhu et sous Joachaz (X, 33; XIII, 3), et soumit Moab (*Amos*, VI, 14) et la Syrie (vers. 28). — *Jonas*, le plus ancien des prophètes qui nous ont laissé des écrits; après lui vinrent Amos et Osée, qui vivaient en Israël sous le règne de Jéroboam II. La prophétie rappelée ici ne se trouve pas, au moins explicitement, dans le livre de Jonas. — *Geth-Chépher* (Vulg., *Opher*), ville voisine de Nazareth, (*Jos.* XIX, 13).

26. *L'affliction* à laquelle les Israélites avaient été réduits par les Syriens (X, 32 sv. XIII, 3, 7, 22). — *Ni homme marié;* selon d'autres, *ni esclave;* Vulg., *enfermé en prison.* Ces mots, empruntés au Deutéronome (XXXII, 36), signifient ici une dépopulation considérable, mais non complète.

27. *Effacer le nom*, etc. : phrase mosaïque, qui ne se trouve qu'ici et *Deut.* IX, 14; XXIX, 20. — *Il le délivra*, comme il l'avait annoncé : voy. vers. 25 et XIII, 17-19.

28. *Damas*, comme tributaire, ou bien, dans les conditions imposées à cette ville par Achab (I *Rois*, XX, 34. Comp. II *Sam.*

filii Joas regis Juda, regnavit Jeroboam filius Joas regis Israel in Samaria, quadraginta et uno anno :
24. et fecit quod malum est coram Domino. Non recessit ab omnibus peccatis Jeroboam filii Nabat, qui peccare fecit Israel.
25. Ipse restituit terminos Israel ab introitu Emath, usque ad mare solitudinis, juxta sermonem Domini Dei Israel, quem locutus est per servum suum [d] Jonam filium Amathi prophetam, qui erat de Geth, quæ est in Opher. (d Jon. 1, 1.)
26. Vidit enim Dominus afflictionem Israel amaram nimis, et quod consumpti essent usque ad clausos carcere, et extremos, et non esset qui auxiliaretur Israeli.
27. Nec locutus est Dominus ut deleret nomen Israel de sub cœlo, sed salvavit eos in manu Jeroboam filii Joas.
28. Reliqua autem sermonum Jeroboam, et universa quæ fecit, et fortitudo ejus, qua prœliatus est, et quomodo restituit Damascum, et Emath Judæ in Israel, nonne hæc scripta sunt in Libro sermonum dierum regum Israel?
29. Dormivitque Jeroboam cum patribus suis regibus Israel, et regnavit Zacharias filius ejus pro eo.



CAPUT XV.

Azariæ leproso succedit filius Joathan in Juda : Zachariæ autem in Israel succedit Sellum, et huic Manahem qui fit tributarius regi Assyriorum, et huic Phaceia, et huic Phacee; cujus temporibus Theglathphalasar devictam magnam partem Israelitarum transtulit in Assyrios : huic succedit Osee : in Juda autem mortuo Joathan succedit filius Achaz.



ANNO vigesimo septimo Jeroboam regis Israel regnavit Azarias filius Amasiæ regis Juda.
2. Sedecim annorum erat cum regnare cœpisset, et quinquaginta duobus annis regnavit in Jerusalem : nomen matris ejus Jechelia de Jerusalem.
3. Fecitque quod erat placitum coram Domino, juxta omnia quæ fecit Amasias pater ejus.
4. Verumtamen excelsa non est demolitus : adhuc populus sacrificabat, et adolebat incensum in excelsis.
5. [a] Percussit autem Dominus regem, et fuit leprosus usque in diem mortis suæ, et habitabat in domo libera seorsum : Joathan vero filius regis gubernabat palatium, et judicabat populum terræ. (a 2 Par. 26, 21.)
6. Reliqua autem sermonum Azariæ, et universa quæ fecit, nonne hæc scripta sunt in Libro verborum dierum regum Juda?
7. Et dormivit Azarias cum patribus suis : sepelieruntque eum cum majoribus suis in civitate David, et regnavit Joathan filius ejus pro eo.

---

viii, 5 sv. II *Par.* viii, 3 sv.). — La ville d'*Emath* (Hamath) était en dehors des limites de la Palestine; mais Jéroboam II, comme autrefois David, rendit cette contrée tributaire. — *Le reste des actions*, etc. Le prophète Amos (vii, 10 sv.) nous a aussi conservé quelques faits de l'histoire de Jéroboam II.

CHAP. XV.

1. Sur le règne d'Azarias, comp. II *Par.* xxvi. — *La vingt-septième année*, faute de copiste; lisez *la quinzième année*, d'après xiv, 2, 16 sv. et 23.

5. *Jéhovah frappa le roi*, vers la fin de son règne : voyez-en la raison II *Par.* xxvi, 16 sv. — *Une maison écartée* (*Lév.* xiii, 46), litt. *une maison de liberté* ou *de séparation* (Vulg.) : séparé du monde, le lépreux était privé de tout droit et délié de tout devoir vis-à-vis de la société. — *Joathan*, hébr. *Jotham*. — *A la tête de la maison* royale, du palais : voy. I *Rois*, iv, 3; II *Rois*, xviii, 18.

7. *Dans la cité de David*, non dans le tombeau des rois, qu'il aurait souillé comme lépreux, mais dans le champ voisin (II *Par.* xxvi, 23).

8. *La trente-huitième année :* lisez *la vingt-septième*, d'après xiv, 23; xv, 2, à moins de supposer un interrègne de 11 ans après la mort de Jéroboam II, hypothèse gratuite et invraisemblable.

détourna pas des péchés de Jéro-
boam, fils de Nabat, qui avait fait
pécher Israël. [10] Sellum, fils de Jabès,
conspira contre lui, et l'ayant frappé
devant le peuple, il lui donna la mort;
puis il régna à sa place.

[11] Le reste des actions de Zacharias
est écrit dans le livre des Chroniques
des rois d'Israël. — [12] C'était *l'accom-
plissement de* la parole que Jéhovah
avait dite à Jéhu : " Tes fils jusqu'à
la quatrième génération seront assis
sur le trône d'Israël. "

[13] Sellum, fils de Jabès, devint roi
la trente-neuvième année d'Ozias,
roi de Juda, et il régna pendant un
mois à Samarie. [14] Manahem, fils de
Gadi, monta de Thersa, et étant venu
à Samarie, il frappa dans Samarie
Sellum, fils de Jabès, et lui donna la
mort; *puis* il régna à sa place.

[15] Le reste des actions de Sellum,
et la conspiration qu'il ourdit, cela est
écrit dans le livre des Chroniques des
rois d'Israël. — [16] Alors Manahem,
étant parti de Thersa, frappa Thapsa,
et tous ceux qui y étaient, avec son
territoire; il la frappa, parce qu'elle
n'avait pas ouvert ses portes, et il
fendit le ventre de toutes les femmes
enceintes.

[17] La trente-neuvième année d'Aza-
rias, roi de Juda, Manahem, fils de Gadi,
devint roi sur Israël; il régna dix ans
à Samarie. [18] Il fit ce qui est mal aux
yeux de Jéhovah, il ne se détourna
pas, tant qu'il vécut, des péchés de
Jéroboam, fils de Nabat, qui avait fait
pécher Israël. [19] Phul, roi d'Assyrie,
vint dans le pays, et Manahem donna
à Phul mille talents d'argent pour
qu'il lui aidât à affermir le royaume
dans sa main. [20] Manahem leva cet
argent sur tous ceux d'Israël qui
avaient de grandes richesses, afin de
le donner au roi d'Assyrie; *il exigea
de* chacun cinquante sicles d'argent.
Le roi d'Assyrie s'en retourna et ne
s'arrêta pas alors dans le pays.

[21] Le reste des actions de Mana-
hem, et tout ce qu'il a fait, cela est
écrit dans le livre des Chroniques des
rois d'Israël. [22] Manahem se coucha
avec ses pères; et Phacéia, son fils,
régna à sa place.

[23] La cinquantième année d'Aza-
rias, roi de Juda, Phacéia, fils de Ma-
nahem, régna sur Israël à Samarie;
son règne fut de deux ans. [24] Il fit ce
qui est mal aux yeux de Jéhovah;
il ne se détourna pas des péchés de
Jéroboam, fils de Nabat, qui avait fait
pécher Israël. [25] Phacée, fils de Romé-
lias, son officier, conspira contre lui;
il le frappa à Samarie dans la tour de

---

12. *C'était :* ce meurtre de Zacharias, qui mettait fin à la dynastie inaugurée par Jéhu, était l'accomplissement de *la parole*, etc. : voy. x, 30.

13. *D'Ozias*, ou, comme la Vulgate, *d'Azarias*.

14. Comp. Josèphe, *Antiq.* IX, xi, 1. — *Thersa*, la première capitale du royaume d'Israël (I *Rois*, xiv, 17).

16. *Thapsa*, la *Thapsaque* des Grecs, sur la rive occidentale de l'Euphrate (I *Rois*, iv, 24). Jéroboam II l'avait sans doute reconquise (xiv, 25-28); mais, profitant des troubles du royaume d'Israël, elle avait de nouveau secoué le joug. Manahem *partit de Thersa*, non de Samarie : l'armée destinée à marcher contre Thapsa était peut-être rassemblée à Thersa au moment où Sellum détrôna Zacharias; Manahem, qui la commandait, prit avec lui quelques troupes, courut à Samarie renverser l'usurpateur, et revint à Thersa, d'où il partit pour sa lointaine expédition. Quelques interprètes, ne croyant pas que Manahem ait porté si loin ses armes, imaginent une ville de Thersa dans le voisinage de Samarie, et traduisent : *Manahem frappa Thapsa... avec son territoire depuis Thersa.* — *Il fendit le ventre :* il est question, ailleurs encore, de cette horrible cruauté : viii, 12; *Amos*, i, 13; *Osée*, xiv, 1.

19. C'est la première fois que la Bible nous montre les Assyriens foulant le sol de la Palestine; mais nous savons par leurs monuments que depuis plus d'un siècle ils poussaient leurs conquêtes à l'O. de l'Euphrate, cherchant à étendre leur domination sur tout le pays situé entre ce fleuve et l'Egypte. L'invasion de Phul fut provoquée probablement par la prise de Thapsa par Manahem. Le nom de *Phul* ne figure pas dans le canon des Eponymes qui nous donne

8. Anno trigesimo octavo Azariæ regis Juda, regnavit Zacharias filius Jeroboam super Israel in Samaria sex mensibus : 9. et fecit quod malum est coram Domino, sicut fecerant patres ejus : non recessit a peccatis Jeroboam filii Nabat, qui peccare fecit Israel. 10. Conjuravit autem contra eum Sellum filius Jabes : percussitque eum palam, et interfecit, regnavitque pro eo.

11. Reliqua autem verborum Zachariæ, nonne hæc scripta sunt in Libro sermonum dierum regum Israel? 12. [b]Iste est sermo Domini, quem locutus est ad Jehu, dicens : Filii tui usque ad quartam generationem sedebunt super thronum Israel. Factumque est ita.

[b] Supra 10, 30.

13. Sellum filius Jabes regnavit trigesimo nono anno Azariæ regis Juda : regnavit autem uno mense in Samaria. 14. Et ascendit Manahem filius Gadi de Thersa : venitque in Samariam, et percussit Sellum filium Jabes in Samaria, et interfecit eum, regnavitque pro eo.

15. Reliqua autem verborum Sellum, et conjuratio ejus, per quam tetendit insidias, nonne hæc scripta sunt in Libro sermonum dierum regum Israel? 16. Tunc percussit Manahem Thapsam, et omnes qui erant in ea, et terminos ejus de Thersa : noluerant enim aperire ei : et interfecit omnes prægnantes ejus, et scidit eas.

17. Anno trigesimo nono Azariæ regis Juda regnavit Manahem filius Gadi super Israel decem annis in Samaria. 18. Fecitque quod erat malum coram Domino : non recessit a peccatis Jeroboam filii Nabat, qui peccare fecit Israel cunctis diebus ejus. 19. Veniebat Phul rex Assyriorum in terram, et dabat Manahem Phul mille talenta argenti, ut esset ei in auxilium, et firmaret regnum ejus. 20. Indixitque Manahem argentum super Israel cunctis potentibus et divitibus, ut daret regi Assyriorum quinquaginta siclos argenti per singulos : reversusque est rex Assyriorum, et non est moratus in terra.

21. Reliqua autem sermonum Manahem, et universa quæ fecit, nonne hæc scripta sunt in Libro sermonum dierum regum Israel? 22. Et dormivit Manahem cum patribus suis : regnavitque Phaceia filius ejus pro eo.

23. Anno quinquagesimo Azariæ regis Juda, regnavit Phaceia filius Manahem super Israel in Samaria biennio : 24. et fecit quod erat malum coram Domino : non recessit a peccatis Jeroboam filii Nabat, qui peccare fecit Israel. 25. Conjuravit autem adversus eum Phacee filius

---

la liste complète des rois d'Assyrie à cette époque ; à sa place, nous trouvons Théglathphalasar. La solution la plus simple de la difficulté est de supposer que le même souverain portait ces deux noms : *Phul* était le nom populaire et le plus répandu, celui que portait le roi, probablement un usurpateur, avant d'arriver au trône, et *Téglathphalasar* le nom officiel, pris après coup (Schrader). L'usage d'un double nom royal n'est pas sans exemple. Nous avons vu plus haut un roi d'Israël appelé indifféremment *Azarias* et *Ozias* (xv, 1); le fameux sultan Saladin est ordinairement nommé par les historiens arabes *Métikunâssir*, c.-à-d. le Roi victorieux. D'autres supposent qu'un Chaldéen, nommé Phul, profitant de l'état d'affaissement où se trouvait alors la dynastie ninivite, établit une seconde monarchie sur les bords de l'Euphrate, se proclama lui-même roi d'Assyrie, et fut reconnu comme tel par les nations occidentales de Syrie et de Palestine ; naturellement son nom ne figurait pas dans la succession régulière des monarques assyriens. — *Mille talents d'argent*, environ 8 millions de francs.

20. *Cinquante sicles* d'argent, environ 140 fr. Le talent valant 3 mille sicles, 60 mille personnes durent être imposées.

25. *Dans la tour*, ou *la citadelle.* — *Argob et Arié*, employés du palais, ou fonctionnaires, qui voulaient sans doute défendre leur maître. — *Cinquante hommes d'entre les fils des Galaadites*, ce qui ferait croire que Phacée lui-même appartenait à la région transjordanique. D'après la Vulgate, Phacée aurait tué ces 50 hommes, qui auraient été les défenseurs du roi.

la maison du roi, ainsi qu'Argob et
Arié; il avait avec lui cinquante hom-
mes d'entre les fils des Galaadites.
C'est ainsi qu'il fit mourir Phacée;
puis il régna à sa place.
26 Le reste des actions de Phacée, et
tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans le
livre des Chroniques des rois d'Israël.

27 La cinquante-deuxième année
d'Azarias, roi de Juda, Phacée, fils de
Romélias, régna sur Israël à Sama-
rie; son règne fut de vingt ans. 28 Il
fit ce qui est mal aux yeux de Jého-
vah, il ne se détourna pas des péchés
de Jéroboam, fils de Nabat, qui avait
fait pécher Israël. 29 Du temps de
Phacée, roi d'Israël, Téglathphalasar,
roi d'Assyrie, vint et prit Ajon, Abel-
Beth-Maacha, Janoé, Cédès, Asor,
Galaad et la Galilée, tout le pays de
Nephthali, et il emmena captifs les
habitants en Assyrie. 30 Osée, fils
d'Ela, ayant formé une conspiration
contre Phacée, fils de Romélias, le
frappa et le fit mourir; *puis* il régna
à sa place, la vingtième année de Joa-
tham, fils d'Ozias.
31 Le reste des actions de Phacée, et
tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans le
livre des Chroniques des rois d'Israël.

32 La deuxième année de Phacée,
fils de Romélias, roi d'Israël, Joatham,
fils d'Ozias, roi de Juda, régna. 33 Il
avait vingt-cinq ans lorsqu'il devint
roi, et il régna seize ans à Jérusalem.
Sa mère s'appelait Jérusa, fille de Sa-
doc. 34 Il fit ce qui est droit aux yeux
de Jéhovah; il agit entièrement comme
avait agi Ozias, son père. 35 Seule-
ment les hauts lieux ne disparurent
point; le peuple continuait d'offrir des
sacrifices et des parfums sur les hauts
lieux. Joatham bâtit la porte supé-
rieure de la maison de Jéhovah.
36 Le reste des actions de Joatham,
et tout ce qu'il a fait, cela est écrit
dans le livre des Chroniques des rois
de Juda. — 37 Dans ce temps-là, Jého-
vah commença à envoyer contre Juda
Rasin, roi de Syrie, et Phacée, fils de
Romélias. — 38 Joatham se coucha
avec ses pères, et il fut enterré avec
ses pères dans la ville de David, son
père. Achaz, son fils, régna à sa place.

CHAP. XVI. — Achaz, roi de Juda.

Ch. XVI. LA dix-septième année de Pha-
cée, fils de Romélias, Achaz,
fils de Joatham, roi de Juda,
devint roi. 2 Achaz avait vingt ans
lorsqu'il devint roi, et il régna seize
ans à Jérusalem. Il ne fit pas ce qui
est droit aux yeux de Jéhovah, son
Dieu, comme *avait fait* David, son

---

27. *Vingt ans :* des vers. 30, 32 comp. à xvii, 1, il semble résulter que Phacée a régné de 29 à 30 ans. Ou bien il y a ici une erreur de copiste; ou bien, d'après une conjecture des Assyriologues (Oppert, Lenormant), le règne de Phacée aurait été coupé en deux (17 ans + 3 ans) par une révolution qui aurait fait asseoir sur le trône, pendant 9 ans, un certain Manahem II, mentionné par les inscriptions.

29. *Téglathphalasar* (hébr. *Tiglath-Pilé-ser*), d'après le canon des Eponymes, régna de 745 à 727. Les inscriptions, d'accord avec la Bible, nous le présentent comme un prince énergique et puissant, qui bâtit ou répare des villes, lève des armées, fait des guerres heureuses contre Mérodach-Baladan de Babylone, Rasin de Damas, Hiram de Tyr, le royaume d'Israël, les Mèdes, les Arméniens, etc. — *Ajon* ou *Ahion :* voy. I *Rois*, xv, 20. — *Abel-Beth-Maacha* (Vulg., *Abel, maison de Maacha*) : voy. II *Sam.* xx, 14. — *Janoé*, aux environs du lac Mérom, par conséquent distincte de la Janoé de *Jos.* xvi, 6. — *Cédès* ou *Cadès :* voy. *Jos.* xii, 22. — *Asor :* voy. *Jos.* xi, 1. — *Galaad*, tout le pays transjordanique; peut-être seulement le petit district de Pérée (à l'E. du lac Mérom), connu plus tard sous le nom de Gaulonite, ce qui supposerait une seconde invasion de Téglathphalasar en Palestine. — *La Galilée*, savoir *tout le pays de Nephthali.* — *En Assyrie :* comp. I *Par.* v, 26, et voy. xvii, 6.

30. *Osée* n'obtint le trône qu'en se reconnaissant vassal et tributaire du roi d'Assyrie (*Inscript. Assyr.*). — *La vingtième année de Joatham :* erreur de copiste : Joatham ne

Romeliæ, dux ejus, et percussit eum
in Samaria in turre domus regiæ
juxta Argob, et juxta Arie, et cum
eo quinquaginta viros de filiis Ga-
laaditarum, et interfecit eum, regna-
vitque pro eo.
26. Reliqua autem sermonum
Phaceia, et universa quæ fecit, nonne
hæc scripta sunt in Libro sermo-
num dierum regum Israel?
27. Anno quinquagesimo secundo
Azariæ regis Juda regnavit Phacee
filius Romeliæ super Israel in Sa-
maria viginti annis. 28. Et fecit
quod erat malum coram Domino :
non recessit a peccatis Jeroboam filii
Nabat, qui peccare fecit Israel.
29. In diebus Phacee regis Israel
venit Theglathphalasar rex Assur,
et cepit Aion, et Abel Domum,
Maacha et Janoe, et Cedes, et Asor,
et Galaad, et Galilæam, et univer-
sam terram Nephthali : et transtulit
eos in Assyrios. 30. Conjuravit au-
tem, et tetendit insidias Osee filius
Ela contra Phacee filium Romeliæ,
et percussit eum, et interfecit : re-
gnavitque pro eo vigesimo anno
Jonatham filii Oziæ.
31. Reliqua autem sermonum
Phacee, et universa quæ fecit, nonne
hæc scripta sunt in Libro sermo-
num dierum regum Israel?
[c] 2 Par. 27, 1. 32. [c]Anno secundo Phacee, filii
Romeliæ regis Israel, regnavit Joa-
tham filius Oziæ regis Juda. 33. Vi-
ginti quinque annorum erat cum re-
gnare cœpisset, et sedecim annis
regnavit in Jerusalem : nomen ma-
tris ejus Jerusa, filia Sadoc. 34. Fe-
citque quod erat placitum coram
Domino : juxta omnia, quæ fecerat
Ozias pater suus, operatus est.
35. Verumtamen excelsa non abstu-
lit : adhuc populus immolabat, et
adolebat incensum in excelsis : ipse
ædificavit portam domus Domini
sublimissimam.
36. Reliqua autem sermonum
Joatham, et universa quæ fecit,
nonne hæc scripta sunt in Libro
verborum dierum regum Juda?
37. [d]In diebus illis cœpit Dominus [d] Is. 7, 1.
mittere in Judam Rasin regem Sy-
riæ, et Phacee filium Romeliæ. 38. Et
dormivit Joatham cum patribus
suis, sepultusque est cum eis in
Civitate David patris sui, et regna-
vit Achaz filius ejus pro eo.

CAPUT XVI.

Achaz filium suum per ignem consecrat idolis ; regibus quoque Israel et Syriæ Jerusalem obsidentibus, auxilium a rege Assyriorum missis muneribus obtinet : in cujus gratiam ablato Dei cultu diis Assyriorum sacrificat ; cui succedit pius filius Ezechias.


NNO decimo septimo
Phacee filii Romeliæ re-
gnavit Achaz filius Joa-
tham regis Juda. 2. [a]Vi- [a] 2 Par. 28, 1.
ginti annorum erat Achaz cum re-

régna que 16 ans (vers. 32). La mort de Phacée eut lieu la quatrième année d'Achaz, ou, si l'on admet la conjecture de Lenormant (note du vers. 27), la treizième.

32. Sur le règne de *Joatham*, comp. II *Par.* xxvii.

34. *Entièrement*, sauf l'usurpation des fonctions sacerdotales reprochée à Ozias II *Par.* xxvi, 16; xxvii, 2.

35. *La porte supérieure* (Vulg., *la plus élevée*), probablement celle du nord (*Ezéch.* ix, 2), qui donnait entrée dans la cour où l'on égorgeait les victimes (*Ezéch.* xl, 38-43).

37. *Dans ce temps-là*, vers la fin du règne de Joatham. Les récentes invasions de Téglathphalasar avaient alarmé Rasin et Phacée. Oubliant les jalousies traditionnelles de leurs peuples, ces deux rois firent entre eux une ligue offensive et défensive. Comme ils n'espéraient pas que Juda, si longtemps hostile à Damas et à Samarie, consentirait à se joindre à eux, ils résolurent de faire monter sur le trône de Juda un certain Ben (*fils de*) Tabéel (*Is.* vii, 6), quelque Juif mécontent, peut-être réfugié à l'une des deux cours, et qui se montrerait plus docile à leurs vues.

CHAP. XVI.

1. Sur le règne d'*Achaz*, comp. II *Par.* xxviii; *Is.* ii-xii.

2. *Vingt-ans.* Les LXX et les versions syriaque et arabe portent *25 ans*, ce qui doit être la vraie leçon ; autrement il faudrait dire qu'Achaz aurait été père d'Ezéchias à

père. 3 Mais il marcha dans la voie
des rois d'Israël, et même il fit pas-
ser son fils par le feu, selon les abo-
minations des nations que Jéhovah
avait chassées devant les enfants
d'Israël. 4 Il offrait des sacrifices et
des parfums sur les hauts lieux, sur
les collines et sous tout arbre vert.
5 Alors Rasin, roi de Syrie, et Pha-
cée, fils de Romélias, roi d'Israël,
montèrent contre Jérusalem pour
l'attaquer. Ils assiégèrent Achaz, mais
ils ne purent pas le vaincre. 6 Dans ce
même temps, Rasin, roi de Syrie sou-
mit Elath au pouvoir des Syriens; il
en expulsa les Juifs, et les Syriens
vinrent à Elath, où ils ont habité jus-
qu'à ce jour. 7 Achaz envoya des mes-
sagers à Téglathphalasar, roi d'Assy-
rie, pour lui dire : " Je suis ton servi-
teur et ton fils; monte, et délivre-moi
de la main du roi de Syrie et de la
main du roi d'Israël, qui se sont le-
vés contre moi." 8 Et Achaz prit l'ar-
gent et l'or qui se trouvaient dans la
maison de Jéhovah et dans les tré-
sors de la maison du roi, et il l'en-
voya en présent au roi d'Assyrie. 9 Le
roi d'Assyrie acquiesça à son désir;
il monta contre Damas, et l'ayant
prise, il en emmena les habitants en
captivité à Qir, et il fit mourir Rasin.
10 Le roi Achaz se rendit à Damas
au-devant de Téglathphalasar, roi
d'Assyrie. Ayant vu l'autel qui était
à Damas, il en envoya au prêtre Urias
le modèle et la forme exacte. 11 Le
prêtre Urias construisit un autel en-
tièrement d'après le modèle que le roi
Achaz avait envoyé de Damas, et il
le fit pour quand le roi reviendrait de
cette ville. 12 A son arrivée de Damas,
le roi vit l'autel, et s'en étant appro-
ché, il y monta; 13 il fit brûler son
holocauste et son oblation, versa ses
libations, et versa sur l'autel le sang
de ses sacrifices pacifiques. 14 Il éloi-
gna de la face de la maison l'autel
d'airain qui était devant Jéhovah, afin
qu'il ne fût pas entre le *nouvel* autel
et la maison de Jéhovah, et il le plaça
à côté du *nouvel* autel, vers le nord.
15 Le roi Achaz donna encore cet
ordre au prêtre Urias : " Fais brûler
sur le grand autel l'holocauste du ma-
tin et l'offrande du soir, l'holocauste
du roi et son oblation, les holocaustes
de tout le peuple du pays et leurs

---

l'âge de 11 ans (xviii, 2) : en Orient, la chose ne serait ni impossible ni sans exemple; mais on ne trouve rien de semblable chez les rois de Juda.

3. *Il fit passer son fils* (l'aîné probablement) par le feu, c.-à-d., il le fit brûler dans la vallée de Ben-Himonn (xxiii, 10; II *Par.* xxviii, 3), en l'honneur de Moloch, dieu des Ammonites, des Moabites et des anciens Chananéens. Comp. *Deut.* xii, 31; *Ps.* cv, 37 sv. *Jér.* vii, 31; *Ezéch.* xvi, 21. Vulg., *il consacra son fils* (à Moloch) *en le faisant passer par le feu.*

5. Rasin et Phacée, qui avaient déjà commencé les hostilités contre Juda sous le règne de Joatham (xv, 37), profitèrent de la jeunesse du nouveau roi pour pousser plus vivement leurs attaques. — *Montèrent contre Jérusalem*, après avoir livré les combats racontés II *Par.* xxviii, 5-15.

6. *Dans ce même temps*, pendant le siège de Jérusalem, ou après l'avoir levé. — *Soumit*, litt. *fit rentrer.* — *Et les Syriens* (au *Kétib*) : le *Qeri*, LXX et Vulg., *les Edomites.* Comme les Syriens n'avaient jamais été maîtres d'Elath (voy. xiv, 22), plusieurs interprètes soupçonnent, non sans quelque raison, que le texte primitif portait : *Rasin fit rentrer Elath au pouvoir des Edomites* (le mot Edom ressemble en hébr. à Aram, qui désigne les Syriens) : comp. II *Sam.* viii, 12), ... *et les Edomites revinrent à Elath*, etc. On peut objecter à cette conjecture que les Edomites n'avaient pas cessé d'habiter cette ville, même sous la domination de Juda.

7. *Achaz envoya des messagers :* il était menacé non seulement par Rasin et Phacée, mais encore par les Edomites au S. E. et par les Philistins au S. O. (II *Par.* xxviii, 17 sv.), sans parler de la désaffection de ses propres sujets (*Is.* vi, 12; vii, 13). Dans cette extrémité, au lieu d'implorer Jéhovah qui, par la bouche d'Isaïe, s'offrait à le secourir, il demanda l'assistance de Téglathphalasar : c'était appeler dans la bergerie le loup qui devait dévorer le troupeau.

9. *Qir* (Vulg., *Cyrène :* comp. *Amos*, ix, 7; *Is.* xxii, 6) : on ne peut que faire des conjectures sur cette contrée. Les uns la placent sur les bords du fleuve Kour, le *Cyrus* des Grecs, qui prend sa source en Arménie, se joint à l'Araxe et se jette dans la mer Caspienne. Selon d'autres, il faudrait la cher-

gnare cœpisset, et sedecim annis regnavit in Jerusalem : non fecit quod erat placitum in conspectu Domini Dei sui, sicut David pater ejus. 3. Sed ambulavit in via regum Israel : insuper et filium suum consecravit, transferens per ignem secundum idola gentium, quæ dissipavit Dominus coram filiis Israel. 4. Immolabat quoque victimas, et adolebat incensum in excelsis, et in collibus, et sub omni ligno frondoso.

[b] Supra 15, 17. Is. 7, 1.

5. [b]Tunc ascendit Rasin rex Syriæ, et Phacee filius Romeliæ rex Israel in Jerusalem ad prœliandum : cumque obsiderent Achaz, non valuerunt superare eum. 6. In tempore illo restituit Rasin rex Syriæ, Ailam Syriæ, et ejecit Judæos de Aila : et Idumæi venerunt in Ailam, et habitaverunt ibi usque in diem hanc.

[c] Supra 15, 29.

7. [c]Misit autem Achaz nuntios ad Theglathphalasar regem Assyriorum, dicens : Servus tuus, et filius tuus ego sum : ascende, et salvum me fac de manu regis Syriæ, et de manu regis Israel, qui consurrexerunt adversum me. 8. Et cum collegisset argentum et aurum, quod inveniri potuit in domo Domini, et in thesauris regis, misit regi Assyriorum munera. 9. Qui et acquievit voluntati ejus : ascendit enim rex Assyriorum in Damascum, et vastavit eam : et transtulit habitatores ejus Cyrenen, Rasin autem interfecit.

10. Perrexitque rex Achaz in occursum Theglathphalasar regi Assyriorum in Damascum : cumque vidisset altare Damasci, misit rex Achaz ad Uriam sacerdotem exemplar ejus, et similitudinem juxta omne opus ejus. 11. Exstruxitque Urias sacerdos altare juxta omnia, quæ præceperat rex Achaz, de Damasco, ita fecit sacerdos Urias, donec veniret rex Achaz de Damasco. 12. Cumque venisset rex de Damasco, vidit altare, et veneratus est illud : ascenditque et immolavit holocausta, et sacrificium suum, 13. et libavit libamina, et fudit sanguinem pacificorum, quæ obtulerat super altare. 14. Porro altare æreum, quod erat coram Domino, transtulit de facie templi, et de loco altaris, et de loco templi Domini : posuitque illud ex latere altaris ad aquilonem. 15. Præcepit quoque rex Achaz Uriæ sacerdoti, dicens : Super altare majus offer holocaustum matuti-

---

cher dans le voisinage d'Elam (Elymaïde), vers la frontière S. E. de l'Assyrie.

On a retrouvé diverses inscriptions dans lesquelles Téglathphalasar raconte lui-même les faits résumés vers. 7-10.

10. Une inscription nous apprend que Téglathphalasar, après avoir pris Damas, tint dans cette ville une sorte de cour plénière où tous les rois, ses vassaux, vinrent lui offrir leurs hommages et des présents. Achaz s'y rendit comme les autres. *Au-devant*, si ce mot signifie ici autre chose que *auprès*, indiquerait l'intention de prévenir une visite onéreuse du conquérant. — *L'autel*, un autel assyrien : les monarques ninivites faisaient porter un de leurs petits autels dans leurs expéditions. Ce fut sans doute pour plaire à son suzerain qu'Achaz en fit construire un de même forme, mais plus grand, à Jérusalem. — *Urias :* voy. *Is.* viii, 2.

12. *S'en étant approché;* Vulg., *l'ayant vénéré.*

13. *Pacifiques*, ou d'actions de grâces : tous ces sacrifices avaient pour but de célébrer l'heureux retour d'Achaz. Offerts à Jéhovah, ils ne doivent pas être confondus avec ceux dont il est parlé II *Par.* xxviii, 23.

14. *L'autel d'airain* ou des holocaustes (ainsi appelé pour le distinguer de *l'autel d'or* ou des parfums) était au milieu du parvis des prêtres, en face du portique du temple, dont il égalait à peu près la largeur. Comme Urias n'avait reçu aucune instruction à ce sujet, il avait construit le nouvel autel un peu plus loin, entre l'ancien et la porte orientale du parvis. Achaz, voulant donner au premier la place d'honneur, fit reculer l'ancien autel des holocaustes du côté du nord.

15. Sens général : le nouvel autel remplacera l'ancien pour tous les genres de sacrifices. *Le grand autel :* appelé ainsi parce qu'il était en effet plus grand que l'ancien, ou seulement parce qu'il était devenu le plus important. — *L'offrande* (plus litt. *l'oblation*, hébr. *minchah*) désigne ici l'holocauste avec son oblation.

En donnant cet ordre, Achaz ne paraît

oblations, *verses-y* leurs libations, et répands-y tout le sang des holocaustes et tout le sang des sacrifices. Pour ce qui concerne l'autel d'airain, je verrai *ce qu'il faut en faire.*"
16 Le prêtre Urias fit tout ce qu'avait ordonné le roi Achaz.
17 En outre, le roi Achaz détacha les panneaux des bases, et ôta les bassins qui étaient dessus; il descendit la mer *d'airain* de dessus les bœufs d'airain qui la supportaient, et il la posa sur un pavé de pierres;
18 *enfin* il changea dans la maison de Jéhovah, par considération pour le roi d'Assyrie, le portique du sabbat, qu'on y avait construit, et l'entrée extérieure du roi.
19 Le reste des actions d'Achaz, et tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda.
20 Achaz se coucha avec ses pères, et il fut enterré avec ses pères dans la cité de David. Ezéchias, son fils, régna à sa place.

CHAP. XVII. — Osée, dernier roi d'Israël. Prise de Samarie par Salmanasar, roi d'Assyrie. Israélites emmenés en captivité. Samaritains.

Chap. XVII.

LA douzième année d'Achaz, roi de Juda, Osée, fils d'Ela, régna sur Israël à Samarie; *son règne fut de* neuf ans.
2 Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, non pas cependant comme les rois d'Israël qui avaient été avant lui.
3 Salmanasar, roi d'Assyrie, monta contre lui, et Osée fut assujetti et lui paya tribut.
4 Mais le roi d'Assyrie découvrit une conspiration d'Osée, qui avait envoyé des messagers à Sua, roi d'Egypte, et qui ne payait plus le tribut au roi d'Assyrie, année par année; il le fit *donc* saisir et jeter enchaîné dans une prison.
5 Et le roi d'Assyrie parcourut tout le pays, et montant contre Samarie, il l'assiégea pendant trois ans.
6 La neuvième année d'Osée, le roi d'Assyrie prit Samarie, et emmena Israël captif en Assyrie. Il leur assigna pour habitation Hala, *les rives du* Habor, fleuve de Gosan, et les villes des Mèdes.

---

pas avoir eu d'intention idolâtrique; il ne voulait que substituer le nouvel autel à l'ancien, et cela pour flatter le roi d'Assyrie. Un pareil changement n'en était pas moins un acte impie.

17. *Les panneaux* ornés de diverses figures, *des bases* qui supportaient les dix bassins rangés, 5 de chaque côté, dans le parvis des prêtres (I *Rois*, vii, 27 sv.). Le but d'Achaz, dans ces mutilations (et les déplacements dont on va parler) était, non de détruire ces objets, qui restèrent dans le temple jusqu'à sa destruction (*Jér.* lii, 17, 20), mais peut-être de les faire servir à décorer son palais ou quelque temple d'idoles. Il est possible qu'Ezéchias les ait rendus à leur première destination. — *La mer* d'airain : voy. I *Rois*, vii, 23, 25).

18. *Il changea :* s'agit-il d'un simple déplacement, ou d'une mutilation des objets en question, lesquels auraient eu une grande valeur, intrinsèque ou artistique, comme les panneaux des bases (vers. 17)? — *Le portique*, le porche de la porte orientale où le roi se plaçait avec sa suite pour assister aux cérémonies du sabbat, voy. *Ezéch.* xlvi, 1. La Vulgate n'a fait que transcrire le mot hébr. *musak* (de la rac. *sakak*, couvrir). — *L'entrée extérieure*, probablement un passage privé qui conduisait le roi de la cour extérieure à la porte orientale de la cour intérieure, quand il venait au temple (*Ezéch.* xlvi, 1 sv.).

19. *Le reste des actions :* voy. *Is.* vii, 10-13; II *Par.* xxviii, 23-25; xxix, 3, 7.

20. *Dans la cité de David*, mais non dans le tombeau des rois (II *Par.* xxviii, 27).

CHAP. XVII.

1. *La douzième année :* voy. xv, 27, 30, notes.

2. *Non pas cependant* dans la même mesure. Ce n'est pas le seul exemple d'un dernier souverain d'un empire qui tombe, meilleur ou moins mauvais que ses prédécesseurs.

3. *Salmanasar IV* (en assyr. *Salmanuâsir*, c.-à-d. le dieu *Salman est favorable*), régna de 727 à 722. A défaut de monuments épigraphiques de son règne, Ménandre (dans Josèphe, *Antiq. jud.* IX, xiv, 2) nous apprend qu'il fit une expédition contre la Phénicie, alliée probablement avec Osée. — *Osée fut assujetti :* ses prédécesseurs étaient depuis quelque temps vassaux et tributaires de l'Assyrie; Osée, en montant sur le trône,

num, et sacrificium vespertinum, et
holocaustum regis, et sacrificium
ejus, et holocaustum universi po-
puli terræ, et sacrificia eorum, et li-
bamina eorum : et omnem sangui-
nem holocausti, et universum san-
guinem victimæ super illud effun-
des : altare vero æreum erit paratum
ad voluntatem meam. 16. Fecit
igitur Urias sacerdos juxta omnia,
quæ præceperat rex Achaz. 17. Tu-
lit autem rex Achaz cælatas bases,
et luterem, qui erat desuper : et
mare deposuit de bobus æreis, qui
sustentabant illud, et posuit super
pavimentum stratum lapide. 18. Mu-
sach quoque sabbati, quod ædifica-
verat in templo : et ingressum regis
exterius convertit in templum Do-
mini propter regem Assyriorum.

19. Reliqua autem verborum
Achaz, quæ fecit, nonne hæc scripta
sunt in Libro sermonum dierum
regum Juda? 20. Dormivitque Achaz
cum patribus suis, et sepultus est
cum eis in Civitate David, et regna-
vit Ezechias filius ejus pro eo.



CAPUT XVII.

Post multa filiorum Israel quæ commemorantur, facinora, Salmanasar sub Osee recusante antiquum Assyrio pendere tributum, transfert Israel in Assyrios : et quia Assyrii in Samariam missi cultum Dei ignorantes devorabantur a leonibus, mittitur eis sacerdos Israeliticus qui ipsos instituat : sicque factum est, ut et Deo et idolis servirent.

NNO duodecimo Achaz
regis Juda, regnavit Osee
filius Ela in Samaria su-
per Israel novem annis.
2. Fecitque malum coram Domino:
sed non sicut reges Israel, qui ante
eum fuerant. 3. [a] Contra hunc ascen- [a] Infra 18,
dit Salmanasar rex Assyriorum : et 9. Tob. 1, 2.
factus est ei Osee servus, reddebat-
que illi tributa. 4. Cumque depre-
hendisset rex Assyriorum Osee,
quod rebellare nitens misisset nun-
tios ad Sua regem Ægypti, ne præ-
staret tributa regi Assyriorum sicut
singulis annis solitus erat, obsedit
eum, et vinctum misit in carcerem.
5. Pervagatusque est omnem ter-
ram : et ascendens Samariam, obse-
dit eam tribus annis. 6. [b] Anno au- [b] Infra 18,
tem nono Osee, cepit rex Assyrio- 10.

avait sans doute voulu s'affranchir de cette sujétion.

4. *Envoyé des messagers*, pour demander une alliance. — *Sua*, dans l'hébreu massorétique *Sô;* mais la véritable ponctuation serait *Sévé* ou *Savé*. Il s'agit du roi éthiopien Schabak, le *Sabacos* des Grecs, qui était devenu maître de l'Egypte en 725. Il se vante, dans ses inscriptions, d'avoir reçu les *tributs* (son orgueil transforme les présents en tributs) de *Schara* (la Syrie), par où il entendait sans doute le royaume d'Israël. Le prophète reproche souvent au roi Osée son inclination pour l'Egypte (*Osée*, viii, 10-13; xi, 1; xii, 1). — *Dans une prison :* cela ne serait-il pas dit par anticipation, n'étant arrivé qu'après la prise de Samarie?

5. *Et le roi d'Assyrie*, dans une seconde expédition. — *Trois ans* incomplets (vers. 6 comp. à xviii, 9 sv.). Samarie n'était qu'une petite ville, mais située sur une colline escarpée; il est vraisemblable, d'ailleurs, que Schabak essaya quelque diversion en faveur de son allié.

6. *La neuvième année* d'Osée, ou la sixième d'Ezéchias, l'an 722 ou 721. — *Le roi d'Assyrie :* il semble bien que ce soit le même que celui du vers. 5, Salmanasar, qui avait commencé le siège. Cependant Sargon, son successeur, déclare dans les inscriptions qu'il a pris Samarie au commencement de son règne. Il est probable que Sargon, en effet, s'empara de cette ville, non comme roi, mais comme général de Salmanasar qui, d'après Ménandre, assiégeait en même temps Tyr et Samarie, et ne pouvait diriger en personne les deux sièges à la fois. Quant aux mots, *au commencement de son règne*, la vanité n'aurait-elle pas pu faire naître cette légère erreur de date? — *En Assyrie*, dans les contrées septentrionales de cet empire, selon la tradition juive. — *Hala*, hébr. *Chalach* (autre que Chalané, *Gen.* x, 10), est généralement identifiée avec la *Chalcitis* de Ptolémée, le *Gla* actuel, sur les frontières du pays de *Gasan* (la *Gausanitis* des Grecs), qu'arrose, dans son cours supérieur, le *Habor*, *Chaboras* des Grecs,

7 Cela arriva parce que les enfants d'Israël avaient péché contre Jéhovah, leur Dieu, qui les avait fait monter du pays d'Egypte, de dessous la main de Pharaon, roi d'Egypte, et parce qu'ils avaient craint d'autres
dieux. 8 Ils suivirent les rites des nations que Jéhovah avait exterminées devant les enfants d'Israël, et ceux que les rois d'Israël avaient établis.
9 Les enfants d'Israël couvrirent d'une fausse apparence des choses qui n'étaient pas bien à l'égard de Jéhovah, leur Dieu. Ils se bâtirent des hauts lieux dans toutes leurs villes, depuis les tours des gardiens jusqu'aux villes fortifiées. 10 Ils se dressèrent des statues et des idoles sur toute colline élevée et sous tout arbre
vert. 11 Et là ils brûlèrent des parfums sur tous les hauts lieux, comme les nations que Jéhovah avait chassées devant eux, et ils firent des choses mauvaises, irritant *ainsi* Jéhovah.
12 Ils servirent les idoles, au sujet desquelles Jéhovah leur avait dit : " Vous ne ferez pas cela. " 13 *Cependant* Jéhovah rendit témoignage contre Israël et contre Juda par tous ses prophètes, par tous ses voyants, et leur dit : " Revenez de vos mauvaises voies, et observez mes commandements et mes ordonnances, en suivant toute la loi que j'ai prescrite à vos pères et que je vous ai envoyée par mes serviteurs
les prophètes. 14 Mais ils n'écoutèrent point, et ils raidirent leur cou, comme leurs pères, qui n'avaient pas cru
à Jéhovah, leur Dieu. 15 Ils rejetèrent ses lois, l'alliance qu'il avait faite avec leurs pères et les témoignages qu'il avait rendus contre eux. Ils allèrent après des choses de néant, et ne furent eux-mêmes que néant, à l'exemple des nations qui les entouraient, et que Jéhovah leur avait défendu d'imiter.
16 Ils abandonnèrent tous les commandements de Jéhovah, leur Dieu, ils se firent deux veaux en fonte et des statues d'Astarté; ils se prosternèrent devant toute l'armée des
cieux, et ils servirent Baal. 17 Ils firent passer par le feu leurs fils et leurs filles, ils pratiquèrent la divination et les enchantements, et ils se livrèrent tout entiers à faire ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, de manière à l'irri-
ter. 18 *C'est pourquoi* Jéhovah s'est fortement irrité contre Israël et il les a éloignés de sa face. — Il n'est resté que la seule tribu de Juda : 19 quoique Juda lui-même n'eût pas gardé les commandements de Jéhovah, son Dieu, et qu'il eût suivi les rites éta-
blis par Israël. — 20 Jéhovah a rejeté toute la race d'Israël; il les a affligés, il les a livrés entre les mains des pillards, pour les chasser enfin loin de

---

auj. *Khabour*, célèbre affluent de l'Euphrate. Selon d'autres interprètes, ce n'est pas en Mésopotamie, mais dans le N. E. de l'Assyrie, à l'orient du Tigre, sur les frontières de l'Arménie et de la Médie, qu'il faudrait chercher ces contrées. — *Les villes des Mèdes*, entre autres Ecbatane et Ragès, dont les ruines, voisines de Téhéran, portent auj. le nom de *Rei*. Comp. *Tob.* I. Les inscriptions nous apprennent que Sargon fit à plusieurs reprises la guerre à la Médie. — Vulgate : *Hala et Habor, district près du fleuve Gosan, dans les villes des Mèdes.*

7. *Craint*, dans le sens religieux : adoré.

8. *Les rites*, les lois et coutumes religieuses. — *Ceux que les rois*, etc. : le culte des veaux d'or.

9. *Les enfants d'Israël*, litt. *couvrirent des choses* (ou *des paroles*) *qui n'étaient pas bien* (ou *droites*) *à l'égard de* (ou *sur*) *Jéhovah*. Sens probable : les Israélites couvraient leur idolâtrie de la prétention que c'était une adoration de Jéhovah. Keil : ... cherchèrent par des interprétations arbitraires de la parole de Dieu à obscurcir la nature de Jéhovah. D'autres : les Israélites, par leurs actes idolâtriques, rendirent Jéhovah méconnaissable; ou bien : ... firent en secret contre leur Dieu des choses qui ne sont pas bien. Vulg., ... *offensèrent par des actes qui n'étaient pas droits Jéhovah, leur Dieu.* — *Depuis les tours* élevées dans les campagnes et les déserts pour la protection des troupeaux, etc. : locution proverbiale dont le sens est : dans les simples hameaux comme dans les cités populeuses.

Dans les vers. 9-12, l'auteur sacré a aussi en vue le royaume de Juda.

10. *Des statues* de Baal (iii, 2); *des idoles* d'Astarté (hébr. *aschèrim*) : voy. I *Rois*, xiv, 23. — *Sur toute colline*, etc. : comp. xvi, 4; *Deut.* xii, 2.

rum Samariam, et transtulit Israel in Assyrios : posuitque eos in Hala, et in Habor juxta fluvium Gozan, in civitatibus Medorum.

7. Factum est enim, cum peccassent filii Israel Domino Deo suo, qui eduxerat eos de terra Ægyti, de manu Pharaonis regis Ægypti, coluerunt deos alienos. 8. Et ambulaverunt juxta ritum gentium, quas consumpserat Dominus in conspectu filiorum Israel, et regum Israel : quia similiter fecerant. 9. Et offenderunt filii Israel verbis non rectis Dominum Deum suum : et ædificaverunt sibi excelsa in cunctis urbibus suis a Turre custodum usque ad Civitatem munitam. 10. Feceruntque sibi statuas, et lucos in omni colle sublimi, et subter omne lignum nemorosum : 11. et adolebant ibi incensum super aras in morem gentium, quas transtulerat Dominus a facie eorum : feceruntque verba pessima irritantes Dominum. 12. Et coluerunt immunditias, de quibus præcepit eis Dominus ne facerent verbum hoc. 13. Et testificatus est Dominus in Israel et in Juda per manum omnium Prophetarum et
[c] Jer. 25, 5. Videntium, dicens : [c] Revertimini a viis vestris pessimis, et custodite præcepta mea, et ceremonias juxta omnem legem, quam præcepi patribus vestris : et sicut misi ad vos in manu servorum meorum Prophetarum. 14. Qui non audierunt, sed induraverunt cervicem suam juxta cervicem patrum suorum, qui noluerunt obedire Domino Deo suo. 15. Et abjecerunt legitima ejus, et pactum, quod pepigit cum patribus eorum, et testificationes, quibus contestatus est eos : secutique sunt vanitates, et vane egerunt : et secuti sunt gentes, quæ erant per circuitum eorum, super quibus præceperat Dominus eis ut non facerent sicut et illæ faciebant. 16. Et dereliquerunt omnia præcepta Domini Dei sui : feceruntque sibi conflatiles duos vitulos, et lucos, et adoraverunt universam militiam cœli : servieruntque Baal, 17. et consecraverunt filios suos, et filias suas per ignem : et divinationibus inserviebant, et auguriis : et tradiderunt se ut facerent malum coram Domino, ut irritarent eum. 18. Iratusque est Dominus vehementer Israeli, et abstulit eos a conspectu suo, et non remansit nisi tribus Juda tantummodo. 19. Sed nec ipse Juda custodivit mandata Domini Dei sui : verum ambulavit in erroribus Israel, quos operatus fuerat. 20. Projecitque Dominus

11. *Ils brûlèrent des parfums :* cette pratique religieuse, en usage chez les Chananéens, l'était aussi chez les Egyptiens, les Babyloniens, etc. Comp. *Is.* lxv, 3; *Os.* ii, 13; iv, 13.

12. *Idoles :* l'hébreu emploie un terme de mépris, expliqué I *Rois*, xv, 12.

13. *Rendit témoignage contre;* ou bien, *fit entendre des avertissements dans.* — *Le prophète* (hébr. *nabi*) dans le sens strict est un membre de l'ordre prophétique; le *voyant* est celui qui, en général, qu'il appartienne ou non à cet ordre, reçoit une révélation d'en haut.

14. *Ils raidirent leur cou :* image consacrée de la désobéissance obstinée et de l'endurcissement volontaire.

15. *Les témoignages,* etc.; ou bien, *les avertissements qu'il leur avait* adressés.

16. *Deux veaux :* voy. I *Rois*, xii, 28. — *Statues d'Astarté :* voy. I *Rois*, xvi, 33.— *L'armée des cieux*, les astres (voy. *Deut.* iv, 19; xvii, 3. Comp. *Job.* xxxi, 26-28). Ce culte ne figure nulle part dans l'histoire d'Israël; si l'auteur le mentionne ici, c'est sans doute en tant qu'il était impliqué dans celui de Baal et d'Astarté, divinités sidérales (soleil et lune). L'adoration directe des astres, d'origine assyro-babylonienne, n'apparaît chez les Juifs que sous Manassé (xxi, 3). — *Servirent Baal*, sous Achab et les rois de sa race (I *Rois*, xvi, 32).

17. *Ils firent passer par le feu :* voy. xvi, 3. — La pratique de la *divination* et des *enchantements* paraît avoir été liée au culte de Moloch : voy. *Deut.* xviii, 10.

18. *La seule tribu*, le seul royaume.

19. *Les rites :* voy. vers. 8.

20. *Toute la race d'Israël :* le contexte semble bien indiquer qu'il s'agit ici, non de toute la race de Jacob, mais uniquement du royaume d'Israël. — *Affligés*, ou *humiliés;* litt., *courbés* sous l'affliction et le châtiment. — *Des pillards :* les rois de Syrie, puis ceux

sa face. 21 Car Israël s'était détaché
de la maison de David, et ils avaient
établi roi Jéroboam, fils de Nabat,
qui les avait détournés de Jéhovah et
avait fait commettre à Israël un
grand péché. 22 Et les enfants d'Israël
se livrèrent à tous les péchés que
Jéroboam avait commis; ils ne s'en
détournèrent point, 23 jusqu'à ce que
Jéhovah eût chassé Israël loin de sa
face, comme il l'avait annoncé par
tous ses serviteurs les prophètes. Et
Israël fut emmené captif loin de son
pays en Assyrie, *où il est resté* jusqu'à
ce jour.

24 Le roi d'Assyrie fit venir des
gens de Babylone, de Cutha, d'Avah,
d'Emath et de Sépharvaïm, et les
établit dans les villes de Samarie à
la place des enfants d'Israël; ils pri-
rent possession de Samarie et ils
habitèrent dans ses villes. 25 Lorsqu'ils
commencèrent à y habiter, ils ne
craignaient pas Jéhovah, et Jéhovah
envoya contre eux des lions qui les
tuaient. 26 On fit *donc* ce rapport au
roi d'Assyrie : " Les nations que tu
as transportées et établies dans les
villes de Samarie ne connaissent pas
la manière de servir le dieu du pays;
et il a envoyé contre elles des lions
qui les font mourir, parce qu'elles
ignorent la manière de servir le dieu
du pays. " 27 Le roi d'Assyrie donna
cet ordre : " Envoyez-y un des prê-
tres que vous avez amenés de là en
captivité; qu'il aille s'y établir, et
qu'il leur enseigne la manière de ser-
vir le dieu du pays. " 28 Un des prê-
tres qui avaient été emmenés captifs
de Samarie vint s'établir à Béthel, et
leur enseigna comment ils devaient
honorer Jéhovah. 29 Mais les nations
firent chacune leurs dieux et les pla-
cèrent dans les maisons des hauts
lieux bâties par les Samaritains, cha-
que nation dans la ville qu'elle habi-
tait. 30 Les gens de Babylone firent
Sochoth-Benoth, ceux de Cutha firent
Nergel, ceux d'Emath firent Asima,
31 ceux d'Avah firent Nebahaz et
Tharthac, et ceux de Sépharvaïm
livraient leurs enfants au feu en l'hon-
neur d'Adramélech et d'Anamélech,
dieux de Sépharvaïm. 32 Ils hono-
raient *aussi* Jéhovah, et ils se firent
des prêtres des hauts lieux pris parmi
tout le peuple, et ces prêtres offraient
pour eux des sacrifices dans les mai-
sons des hauts lieux. 33 Ainsi ils ho-

---

d'Assyrie. — *Les chasser loin de sa face*, sur la terre étrangère, en exil.

21. *Israël*, en faisant scission avec la maison de David, à laquelle étaient attachées les promesses, s'était, au point de vue théocratique, condamné lui-même. D'autres traduisent : *car il* (Jéhovah) *avait arraché Israël de la maison de David*, en punition de l'idolâtrie de Salomon, *et Israël avait établi roi*, etc.

23. *Jusqu'à ce jour* : les Israélites n'étaient donc pas retournés dans leur patrie au moment où l'auteur écrivait. Un certain nombre y revinrent, mêlés aux Judéens, avec Zorobabel et Esdras; d'autres les y rejoignirent plus tard; mais la masse des dix tribus resta dispersée parmi les gentils et cessa de former un corps distinct et homogène.

24. *Le roi d'Assyrie* : très probablement Sargon; il dit lui-même dans ses *Annales* que, la première année de son règne, ayant vaincu le roi de Babylone, il transplanta des Babyloniens dans la terre des Chatti, c.-à-d. en Syrie et en Palestine. Plus tard, Asarhaddon envoya aussi des colons dans le pays de Samarie (*Esdr.* iv, 2). — *Cutha* : M. Oppert en a découvert les ruines à 14 kilomètres au N. E. de celles de Babylone. Les déportés de Cutha furent sans doute les plus nombreux, car les Juifs donnaient aux Samaritains le nom de Cuthéens. — *Avah* (Ahava *Esdr.* viii, 15), sur l'Euphrate, devait se trouver dans le voisinage. — *Emath*, ou *Hamath*, sur l'Oronte : voy. II *Sam.* viii, 9. — *Sépharvaïm*, la *Sippara* de Ptolémée, sur l'Euphrate, au N. O. de Babylone, auj. village de *Mosaïb*. La forme du duel en hébr. semble indiquer qu'il y aurait eu comme deux villes de Sippara, situées l'une vis-à-vis de l'autre, de chaque côté du fleuve, comme Buda-Pesth. — *A la place des enfants d'Israël* : ce qui n'implique pas que la population tout entière ait été transportée; un grand nombre d'habitants, surtout des campagnes, restèrent dans le pays (II *Par.* xxxiv, 9).

25. *Des lions* : il y en avait beaucoup en Palestine dans les premiers temps (*Jug.* xiv, 5; I *Sam.* xvii, 34; II *Rois*, xxiii, 20; *Prov.* xxii, 13; xxvi, 13); ils durent se multiplier dans un pays dépeuplé. Comp. *Lév.* xxvi, 22.

omne semen Israel, et afflixit eos, et
tradidit eos in manu diripientium,
donec projiceret eos a facie sua :
[d] 3 Reg. 12, 19. 21. [d] Ex eo jam tempore, quo scissus
est Israel a domo David, et consti-
tuerunt sibi regem Jeroboam filium
Nabat : separavit enim Jeroboam
Israel a Domino, et peccare eos fecit
peccatum magnum. 22. Et ambula-
verunt filii Israel in universis pec-
catis Jeroboam quæ fecerat : et non
[e] Jer. 25, 9. recesserunt ab eis, 23. [e] Usquequo
Dominus auferret Israel a facie sua,
sicut locutus fuerat in manu om-
nium servorum suorum Propheta-
rum : translatusque est Israel de
terra sua in Assyrios, usque in diem
hanc.
24. Adduxit autem rex Assyrio-
rum de Babylone, et de Cutha, et
de Avah, et de Emath, et de Se-
pharvaim : et collocavit eos in civi-
tatibus Samariæ pro filiis Israel : qui
possederunt Samariam, et habitave-
runt in urbibus ejus. 25. Cumque
ibi habitare cœpissent, non timebant
Dominum : et immisit in eos Do-
minus leones, qui interficiebant eos.
26. Nuntiatumque est regi Assyrio-
rum, et dictum : Gentes, quas trans-
tulisti, et habitare fecisti in civita-
tibus Samariæ, ignorant legitima
Dei terræ : et immisit in eos Domi-
nus leones, et ecce interficiunt eos,
eo quod ignorent ritum Dei terræ.
27. Præcepit autem rex Assyrio-
rum, dicens : Ducite illuc unum de
sacerdotibus, quos inde captivos ad-
duxistis, et vadat, et habitet cum
eis : et doceat eos legitima Dei ter-
ræ. 28. Igitur cum venisset unus de
sacerdotibus his, qui captivi ducti
fuerant de Samaria, habitavit in
Bethel, et docebat eos quomodo co-
lerent Dominum. 29. Et unaquæque
gens fabricata est deum suum : po-
sueruntque eos in fanis excelsis,
quæ fecerant Samaritæ, gens et gens
in urbibus suis, in quibus habitabat.
30. Viri enim Babylonii fecerunt
Sochothbenoth : viri autem Chutæi
fecerunt Nergel : et viri de Emath
fecerunt Asima. 31. Porro Hevæi
fecerunt Nebahaz et Tharthac. Hi
autem, qui erant de Sepharvaim,
comburebant filios suos igni, Adra-
melech et Anamelech diis Sephar-
vaim, 32. et nihilominus colebant
Dominum. Fecerunt autem sibi de
novissimis sacerdotes excelsorum, et
ponebant eos in fanis sublimibus.
33. Et cum Dominum colerent, diis

27. *Qu'il aille*, au sing. dans les LXX comme dans la Vulg. Le pluriel de l'hébreu actuel peut s'entendre du prêtre et de ses compagnons (non-prêtres).

28. *Un des prêtres :* ce n'était pas un prêtre fidèle de Jéhovah, mais un de ceux qui desserveaient les veaux d'or, culte dont le principal siège était à Béthel.

29. *Dans les maisons*, les temples, *bâties par les Samaritains* (les Israélites) *sur les hauts lieux :* ces temples, restés debout depuis leur départ, furent occupés par les nouveaux colons, qui y installèrent leur culte.

30 sv. *Sochoth-Benoth* (c.-à-d. probablement *tentes des filles*, ou, selon H. Rawlinson, altération de *Zirbanit)*, représente la déesse babylonienne Zarpanit, plus exactement *Zir-banit* (c.-à-d. celle qui donne une postérité), à laquelle Nabuchodonosor éleva un temple dans sa capitale. Cette déesse et son époux Mérodach étaient, après Bel et Beltis, les divinités favorites des Babyloniens. — *Nergel*, ou Nergal le dieu-lion, dieu de la guerre et de la chasse, était la divinité tutélaire de Cutha. — *Asima* correspond peut-être à l'Esmoun des Phéniciens, l'Esculape des Cabires ou grands dieux. — *Nebahaz et Tharthac :* on n'a sur eux que des conjectures. Peut-être ces mots sont-ils une corruption intentionnellement injurieuse des noms babyloniens *Nebo* et *Tyr*, le grand dieu de Borsippa, et la divinité tutélaire de plusieurs rois de Babylone. — *Adraméléch* correspond à l'assyrien Adar-malik (Adar roi), et *Anaméléch* à Anu-malik (Anu roi). Adar et Anu sont deux noms de divinités qu'on rencontre souvent dans les textes cunéiformes. Le premier, dieu solaire à l'origine, devint plus tard la planète Saturne. Le second est, ou bien la déesse solaire correspondante au dieu-soleil (H. Rawlinson), ou bien l'Oannès des Grecs, le père des dieux, représenté moitié homme et moitié poisson.

32. *Pris parmi tout le peuple :* comp. I *Rois*, xii, 31. Vulg., *pris parmi les derniers du peuple, et ils les mirent dans les temples des hauts lieux*.

noraient Jéhovah, et ils servaient en même temps leurs dieux selon la coutume des nations d'où on les avait transportés.

34 Ils suivent encore aujourd'hui les premières coutumes; ils ne craignent point Jéhovah, et ils ne se conforment ni à leurs lois et à leurs ordonnances, ni à la loi et aux commandements donnés par Jéhovah aux enfants de Jacob, qu'il appela du nom d'Israël.
35 Jéhovah avait fait une alliance avec eux et leur avait donné cet ordre : " Vous ne craindrez point d'autres dieux, vous ne vous prosternerez point devant eux, vous ne les servirez point et vous ne leur offrirez point de sacrifices.
36 Mais vous craindrez Jéhovah, votre Dieu, qui vous a fait monter du pays d'Egypte par une grande puissance et par son bras étendu; c'est lui que vous craindrez, devant lui que vous vous prosternerez, à lui que vous offrirez des sacrifices.
37 Vous observerez les préceptes, les ordonnances, la loi et les commandements qu'il a écrits pour vous, les mettant toujours en pratique, et vous ne craindrez point d'autres dieux.
38 Vous n'oublierez pas l'alliance que j'ai faite avec vous et vous ne craindrez point d'autres dieux.
39 Mais vous craindrez Jéhovah, votre Dieu, et il vous délivrera de la main de tous vos ennemis. "
40 Et ils n'ont pas obéi, et ils ont suivi leurs premières coutumes.
41 Ainsi ces nations craignaient Jéhovah, et *en même temps* servaient leurs images, et leurs enfants et les enfants de leurs enfants font jusqu'à ce jour ce qu'ont fait leurs pères.

TROISIÈME PARTIE.

Histoire du royaume de Juda demeuré seul, jusqu'à sa propre ruine et la captivité de Babylone.

[II *Rois*, CH. XVIII — XXV].

CHAP. XVIII. — Ezéchias, roi de Juda. Invasion de Sennachérib, roi d'Assyrie; Jérusalem menacée.

Chap. XVIII.

LA troisième année d'Osée, fils d'Ela, roi d'Israël, Ezéchias, fils d'Achaz, roi de Juda, régna.
2 Il avait vingt-cinq ans lorsqu'il devint roi, et il régna vingt-neuf ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Abi, fille de Zacharias.
3 Il fit ce qui est droit aux yeux de Jéhovah, selon tout ce qu'avait fait David son père.
4 Il fit disparaître les hauts lieux, brisa les statues, abattit les idoles, et mit en pièces le serpent d'airain que

---

34. *Ils ne craignent point Jéhovah :* en un sens (comp. vers. 41), ce n'est pas vraiment honorer Jéhovah que d'associer son culte à celui des idoles. — *A leurs lois*, etc. : aux lois et aux commandements donnés par Jéroboam, relativement au culte de Jéhovah sous le symbole de veaux d'or. — Vulg., *à ses lois et à ses commandements*, donnés à leurs pères.

37. Il est digne de remarque que l'auteur regarde toute la loi comme ayant été donnée sous la forme d'un écrit, et d'un écrit dont Dieu est l'auteur.

38. *J'ai faite;* ou, avec les LXX et la Vulg., *il a faite.*

41. *Leurs images* taillées, leurs idoles (Vulg.). Ce mélange d'honneurs rendus à Jéhovah avec la plus grossière idolâtrie dura jusqu'au retour de l'exil. Ils témoignèrent alors le désir de se joindre aux Juifs pour reconstruire le temple, et, renonçant à leurs rites idolâtriques, ils revinrent à la religion

quoque suis serviebant juxta consuetudinem gentium, de quibus translati fuerant Samariam :

34. Usque in præsentem diem morem sequuntur antiquum : non timent Dominum, neque custodiunt ceremonias ejus, judicia, et legem, et mandatum, quod præceperat Dominus filiis Jacob, [f]quem cognominavit Israel : 35. et percusserat cum eis pactum, et mandaverat eis, dicens : Nolite timere deos alienos, et non adoretis eos, neque colatis eos, et non immoletis eis : 36. sed Dominum Deum vestrum, qui eduxit vos de terra Ægypti in fortitudine magna, et in brachio extento, ipsum timete, et illum adorate, et ipsi immolate. 37. Ceremonias quoque, et judicia, et legem, et mandatum, quod scripsit vobis, custodite ut faciatis cunctis diebus : et non timeatis deos alienos. 38. Et pactum, quod percussit vobiscum, nolite oblivisci : nec colatis deos alienos, 39. sed Dominum Deum vestrum timete, et ipse eruet vos de manu omnium inimicorum vestrorum. 40. Illi vero non audierunt, sed juxta consuetudinem suam pristinam perpetrabant. 41. Fuerunt igitur gentes istæ timentes quidem Dominum, sed nihilominus et idolis suis servientes : nam et filii eorum, et nepotes, sicut fecerunt patres sui, ita faciunt usque in præsentem diem.

[f] Gen. 32, 28.

CAPUT XVIII.

Ezechias pietate eximius, dissipatis idolorum delubris, ac æneo Moysi serpente confracto, percutit Edom ; et cum Assyriis rebellasset, rex Assyriorum, expugnatis civitatibus Juda, Ezechiæ veniam precanti, magnam pecuniæ vim imponit, missa quoque manu valida Jerusalem obsidet, multis probris in Ezechiam et blasphemiis in Deum per Rabsacem jactatis.



ANNO [a]tertio Osee filii Ela regis Israel, regnavit Ezechias filius Achaz regis Juda. 2. Viginti quinque annorum erat, cum regnare cœpisset : et viginti novem annis regnavit in Jerusalem : nomen matris ejus Abi filia Zachariæ. 3. Fecitque quod erat bonum coram Domino, juxta omnia quæ fecerat David pater ejus. 4. Ipse dissipavit excelsa, et contri-

[a] 2 Par. 28, 27 et 29, 1.

de Moïse et se soumirent à toutes les prescriptions renfermées dans le Pentateuque. Mais les Juifs refusèrent leurs offres. Toujours repoussés par eux, ils bâtirent sur le mont Garizim, au IVe siècle avant notre ère, un temple qui devint le rival de celui de Jérusalem. A l'époque de la grande insurrection nationale (l'an 67 après J. C.), les Samaritains, rassemblés autour de leur sanctuaire, furent massacrés en grand nombre par Céréalis, général de Vespasien. Un faible reste de ce peuple (30 à 40 familles) s'est conservé jusqu'à nos jours dans la ville de Naplouse, l'antique Sichem. Le Garizim est toujours leur montagne sainte, et ils continuent à y célébrer leurs rites. Leur Pentateuque hébreu, auxquels ils attribuent une haute antiquité, n'offre que de légères différences avec le nôtre.

Après ce regard jeté en avant sur l'histoire religieuse de la race mêlée qui remplaçait les Israélites à Samarie, l'auteur va raconter sans interruption le reste de l'histoire du royaume de Juda.

CHAP. XVIII.

1. *La 3e année*, vers la fin : comp. vers. 9 sv. — *Ezéchias*, hébr. *Chizqiah*, c.-à-d. La force de Jéhovah.

2. *Abi*, forme abrégée d'Abia (II *Par.* xxix, 1).

3. *Selon tout ce qu'avait fait:* cette louange, qui vise surtout le côté religieux, n'est donnée sans restriction qu'à deux autres rois de Juda, Asa et Josias. Sur les réformes religieuses qui signalèrent le commencement du règne d'Ezéchias, voy. II *Par.* xxix. Peut-être la prophétie de Michée (iii, 12), rappelée par Jérémie (xxvi, 18), eut-elle une heureuse influence sur le jeune roi.

4. *Hauts lieux :* voy. I *Rois*, iii, 2. — *Statues*, *idoles :* voy. *ibid.* xiv, 23. — *Le serpent d'airain :* voy. *Nombr.* xxi, 9. Peut-être Salomon l'avait-il apporté de Gabaon dans le temple. — *Jusqu'alors* n'implique pas une continuité absolue. — *On* (le peuple) *l'appelait Nohestan*, c.-à-d. (un objet) d'airain, sans doute pour éviter le nom de *serpent* et les souvenirs fâcheux qu'il rappelle

Moïse avait fait, car les enfants
d'Israël avaient jusqu'alors brûlé des
parfums devant lui : on l'appelait
Nohestan. 5 Il mit sa confiance dans
Jéhovah, Dieu d'Israël, et il n'eut pas
son semblable parmi tous les rois de
Juda qui vinrent après lui ou qui le
précédèrent. 6 Attaché à Jéhovah, il
ne se détourna pas de lui, et il observa
les commandements que Jéhovah
avait prescrits à Moïse. 7 Et Jéhovah
fut avec Ezéchias, qui réussit dans
toutes ses entreprises. Il se révolta
contre le roi d'Assyrie, et ne lui fut
plus assujetti. 8 Il battit les Philistins
jusqu'à Gaza, et ravagea leur terri-
toire depuis la tour des gardiens jus-
qu'aux villes fortes.

9 La quatrième année du roi Ezé-
chias, qui était la septième année
d'Osée, fils d'Ela, roi d'Israël, Salma-
nasar, roi d'Assyrie, monta contre
Samarie et l'assiégea. 10 Il la prit au
bout de trois ans; ce fut la sixième
année d'Ezéchias, qui était la neu-
vième d'Osée, roi d'Israël, que Sama-
rie fut prise. 11 Le roi d'Assyrie em-
mena Israël captif en Assyrie, et il
les établit à Hala, *sur les rives du*
Habor, fleuve de Gosan, et dans les
villes des Mèdes, 12 parce qu'ils
n'avaient pas écouté la voix de Jé-
hovah leur Dieu, et qu'ils avaient
transgressé son alliance, parce qu'ils
n'avaient ni écouté ni mis en prati-
que tout ce qu'avait ordonné Moïse,
serviteur de Jéhovah.

13 La quatorzième année du roi
Ezéchias, Sennachérib, roi d'Assyrie,
monta contre toutes les villes fortes
de Juda et s'en empara. 14 Ezéchias,
roi de Juda, envoya dire au roi d'As-
syrie à Lachis : " J'ai commis une
faute; éloigne-toi de moi; ce que tu
m'imposeras, je le subirai." Et le roi
d'Assyrie imposa à Ezéchias, roi de
Juda, trois cents talents d'argent et
trente talents d'or. 15 Ezéchias donna
tout l'argent qui se trouvait dans la
maison de Jéhovah et dans les trésors
de la maison du roi. 16 Ce fut alors
qu'Ezéchias, roi de Juda, enleva, pour
les livrer au roi d'Assyrie, les lames
d'or dont il avait recouvert les portes
et les linteaux du temple de Jéhovah.

17 Le roi d'Assyrie envoya de La-
chis à Jérusalem, vers le roi Ezéchias,
son général en chef, son chef des eu-
nuques et son grand échanson avec
une troupe nombreuse. Ils montèrent
et arrivèrent à Jérusalem. Lorsqu'ils
furent montés et arrivés, ils s'arrêtè-
rent à l'aqueduc de l'étang supérieur,
sur le chemin du champ du Foulon,
18 et appelèrent le roi. Eliacim, fils
d'Helcias, chef de la maison *du roi*,

(*Gen.* iii, 1-15; *Ps.* xc, 13; *Is.* xxvii, 1, al.). Vulgate, *il* (Ezéchias) *l'appela Nohestan.*

5. *Il n'eut pas son semblable*, phrase consacrée, répétée plus tard pour Josias (xxiii, 25), et dont il ne faut pas presser le sens. Nous disons de même : C'est un homme d'une piété, d'une bravoure sans pareille.

7. *Jéhovah fut avec lui :* cet éloge n'avait été donné à aucun roi depuis David (II *Sam.* v, 10). — *Qui réussit* (sur cette expression, voy. I *Rois*, ii, 3) : les deux faits qui suivent, et dont la date n'est pas autrement indiquée, en sont la preuve. — *Il se révolta :* peut-être choisit-il la mort de Sargon (an 705 av. J.-C.) comme une occasion favorable. — *Assujetti*, comme l'avait été Achaz, son père (xvi, 7 sv.).

8. *Il battit les Philistins*, moins pour conquérir leur pays, que pour en éloigner les Assyriens, qui le tenaient alors sous leur domination. — *Depuis la tour :* voy. xvii, 9.

9-12. Ces versets répètent le récit de la destruction du royaume d'Israël donné au chap. précédent (vers. 3 sv.) : répétition bien justifiée par l'importance de l'événement et la relation avec l'histoire même de Juda.

13. *La 14e année d'Ezéchias* correspond à l'an 713; or, d'après les inscriptions, Sennachérib ne monta sur le trône que l'an 704 et ne fit son expédition en Judée que l'an 701 ou 700. Le nombre 14 paraît donc être le résultat d'une faute de copiste; plusieurs critiques soupçonnent même que tout le membre de phrase, *la 14e année d'Ezéchias*, a passé par erreur de la marge dans le texte. — *Sennachérib* (hébr. *Sanchérib*, sur les monuments *Siniahisrib*, c.-à-d. *Sin*, déesse de la lune, *donne beaucoup de frères*), successeur de Sargon (an 704) et l'un des plus célèbres conquérants assyriens. — *Monta :* sur cette campagne, comp. II *Par.* xxxii; *Is.* xxxvi-xxxvii. C'était surtout à l'Egypte, la véritable rivale de l'Assyrie, que Sennaché-

vit statuas, et succidit lucos, confregitque serpentem æneum, [b]quem fecerat Moyses : siquidem usque ad illud tempus filii Israel adolebant ei incensum : vocavitque nomen ejus Nohestan. 5. In Domino Deo Israel speravit : itaque post eum non fuit similis ei de cunctis regibus Juda, sed neque in his, qui ante eum fuerunt : 6. et adhæsit Domino, et non recessit a vestigiis ejus, fecitque mandata ejus, quæ præceperat Dominus Moysi. 7. Unde et erat Dominus cum eo, et in cunctis, ad quæ procedebat, sapienter se agebat. Rebellavit quoque contra regem Assyriorum, et non servivit ei. 8. Ipse percussit Philisthæos usque ad Gazam, et omnes terminos eorum, a Turre custodum usque ad Civitatem munitam.

[b] Num. 21, 9.

9. Anno quarto regis Ezechiæ, qui erat annus septimus Osee filii Ela regis Israel, ascendit Salmanasar rex Assyriorum in Samariam, et oppugnavit eam, 10. et cepit. Nam post annos tres, anno sexto Ezechiæ, id est [c]nono anno Osee regis Israel, capta est Samaria : 11. et transtulit rex Assyriorum Israel in Assyrios, collocavitque eos in Hala, et in Habor fluviis Gozan in civitatibus Medorum : 12. quia non audierunt vocem Domini Dei sui, sed prætergressi sunt pactum ejus : omnia, quæ præceperat Moyses servus Domini, non audierunt, neque fecerunt.

[c] Supra 17, 6. Tob. 1, 2.

13. [d]Anno quartodecimo regis Ezechiæ, ascendit Sennacherib rex Assyriorum ad universas civitates Juda munitas : et cepit eas. 14. Tunc misit Ezechias rex Juda nuntios ad regem Assyriorum in Lachis, dicens : Peccavi, recede a me : et omne, quod imposueris mihi, feram. Indixit itaque rex Assyriorum Ezechiæ regi Judæ trecenta talenta argenti, et triginta talenta auri. 15. Deditque Ezechias omne argentum quod repertum fuerat in domo Domini, et in thesauris regis. 16. In tempore illo confregit Ezechias valvas templi Domini, et laminas auri, quas ipse affixerat, et dedit eas regi Assyriorum.

[d] 2 Par. 32, 1. Eccli. 48, 20. Is. 36, 1.

17. Misit autem rex Assyriorum Tharthan, et Rabsaris, et Rabsacen de Lachis ad regem Ezechiam, cum manu valida Jerusalem : qui cum ascendissent, venerunt Jerusalem, et steterunt juxta aquæductum piscinæ superioris, quæ est in via Agri fullonis. 18. Vocaveruntque regem : egressus est autem ad eos

---

rib en voulait : il n'y avait alors au monde, dit Isaïe (xix, 24), que ces deux puissances et ces deux nations. Mais avant d'attaquer l'Egypte, il fallait soumettre tous les petits peuples palestiniens qui s'étaient révoltés contre lui et faisaient cause commune avec elle.

14. *Lachis*, au S. O. de Jérusalem, dans la Séphéla, sur la route d'Egypte (*Jos.* x, 3). — *J'ai commis une faute*, en secouant le joug de l'Assyrie ; il ne faut pas trop presser ce mot, arraché par la nécessité. — *Trois cents*, etc. : en tout 7 millions de fr. environ. Au lieu de 300, les inscriptions portent *huit cents*, mais le talent de Babylone était, paraît-il, moins lourd de plus de moitié que celui de Palestine.

16. *Ezéchias*, pour suppléer à l'insuffisance de ces deux trésors, déjà épuisés par Achaz (xvi, 8), *enleva*, litt. *coupa*, etc. Comp. II *Par.* xxix, 3.

17. *Le roi d'Assyrie*, peu satisfait des présents d'Ezéchias, et voulant être maître de Jérusalem, *envoya* une ambassade pour exiger la reddition de cette ville, et éviter ainsi les lenteurs d'un siège. — *Grand échanson*, hébr. *Rabschaqéh* : d'après Schrader, ce mot désignerait un officier supérieur de l'armée. La Vulgate fait de ces trois titres de fonctionnaires trois noms propres. Ne pourrait-on pas supposer, entre ce verset et le précédent, un intervalle de temps pendant lequel Sennachérib serait retourné à Ninive avec ses dépouilles et ses captifs, pour reprendre ensuite sa campagne contre l'Egypte? — *L'aqueduc* qui amenait les eaux *de l'étang supérieur*, le bassin ou réservoir de Gihon (auj. *Birket el Mamilla*) dans l'étang inférieur (auj. *Birket es Sultan*), à l'O. (au N., selon d'autres) de Jérusalem, vers la porte de Jaffa. C'est là qu'Isaïe rencontra Achaz (*Is.* vii, 3).

18. *Appelèrent le roi*, comme s'il eût été leur égal; celui-ci, soucieux de sa dignité, leur envoya des officiers de sa cour. — *Eliacim* : vox. *Is.* xxii, 20 sv. — *L'archiviste* ou

se rendit auprès d'eux, avec Sobna, le secrétaire, et Joahé, fils d'Asaph, l'archiviste.

19 Le grand échanson leur dit : " Dites à Ezéchias : Ainsi parle le grand roi, le roi d'Assyrie : Quelle est cette confiance sur laquelle tu t'appuies? 20 Tu as dit — paroles en l'air! — J'ai conseil et force pour la guerre. En qui donc as-tu placé ta confiance, pour te révolter contre moi? 21 C'est dans l'Egypte que tu l'as mise, prenant pour soutien ce roseau cassé qui pénètre et perce la main de quiconque s'appuie dessus : tel est Pharaon, roi d'Egypte, pour tous ceux qui se confient en lui. 22 Peut-être me direz-vous : C'est dans Jéhovah, notre Dieu, que nous avons confiance. — Mais n'est-ce pas lui dont Ezéchias a fait disparaître les hauts lieux et les autels, en disant à Juda et à Jérusalem : vous vous prosternerez devant cet autel à Jérusalem? 23 Fais donc un accord avec mon maître, le roi d'Assyrie : je m'engage à te donner deux mille chevaux, si tu peux fournir des cavaliers pour les monter. 24 Comment repousserais-tu un seul chef d'entre les moindres serviteurs de mon maître? *Aussi* mets-tu ta confiance dans l'Egypte pour les chars et pour les cavaliers. 25 *D'ailleurs*, est-ce sans la volonté de Jéhovah que je suis monté contre cette ville pour la détruire? Jéhovah m'a dit : Monte contre ce pays et détruis-le."

26 Eliacim, fils d'Helcias, Sobna et Joahé dirent au grand échanson : " Parle à tes serviteurs en araméen, car nous le comprenons; et ne nous parle pas en langue judaïque, aux oreilles du peuple qui est sur la muraille." 27 Le grand échanson leur répondit : " Est-ce à ton maître et à toi que mon maître m'a envoyé dire ces paroles? N'est-ce pas à ces hommes assis sur la muraille, pour manger leurs excréments et pour boire leur urine avec vous? "

28 Alors le grand échanson, s'étant avancé, cria à haute voix en langue judaïque et dit : " Ecoutez la parole du grand roi, du roi d'Assyrie! 29 Ainsi parle le roi : Qu'Ezéchias ne vous abuse pas, car il ne pourra vous délivrer de ma main. 30 Qu'Ezéchias ne vous persuade pas de vous confier dans Jéhovah, en disant : Jéhovah nous délivrera, et cette ville ne sera pas livrée entre les mains du roi d'Assyrie : 31 N'écoutez point Ezéchias, car ainsi parle le roi d'Assyrie : Faites la paix avec moi et rendez-vous à moi; et chacun de vous mangera de sa vigne et de son figuier, et chacun boira de l'eau de son puits, 32 jusqu'à ce que je vienne et que je vous emmène dans un pays comme le vôtre, un pays de blé et de vin, un pays de pain et de vignes, un pays d'oliviers

---

chancelier. Sur ces dignités, voy. I *Rois*, iv, 3 sv.

19. *Le grand roi* (assyr. *Sarru rabbu*) : c'est le titre que prenaient les rois d'Assyrie dans leurs protocoles, pour se distinguer des nombreux vassaux qui tenaient d'eux leur couronne; il passa ensuite aux souverains de Perse de la famille des Achéménides. — *Quelle est cette confiance :* qu'est-ce donc qui a pu t'inspirer assez de confiance pour entrer en lutte avec l'Assyrie?

20. *Paroles en l'air;* litt. *seulement parole des lèvres*, non de raison et de réflexion : comp. *Prov.* xiv, 23. Vulg., *peut-être as-tu formé le dessein de te préparer au combat.* — *Conseil :* Eliacim et le prophète Isaïe; *force :* Jéhovah.

21. *Dans l'Egypte :* comp. *Is.* xxx, 3-5. — *Ce roseau :* le jonc à longue tige qui croît dans le Nil est le symbole naturel et expressif de l'Egypte. — *Perce la main*, etc. : cette nation ne fut jamais d'aucun secours pour les petits Etats de la Syrie et de la Palestine, qu'elle poussait à la révolte contre les Assyriens : au moment du danger, elle se dérobait.

22. *N'est-ce pas lui :* la destruction de tant de sanctuaires où Jéhovah était honoré semblait au grand échanson une irrévérence plus capable d'exciter la colère d'en haut que d'attirer la faveur de Jéhovah sur le roi de Juda. En tout cas il savait bien que cette mesure avait mécontenté un grand nombre de ses sujets.

23 sv. Le sens général de ces versets est qu'Ezéchias n'a qu'une très faible armée à

Eliacim filius Helciæ præpositus
domus, et Sobna scriba, et Joahe
filius Asaph a commentariis.
19. Dixitque ad eos Rabsaces :
Loquimini Ezechiæ : Hæc dicit
rex magnus, rex Assyriorum : Quæ
est ista fiducia, qua niteris. 20. For-
sitan inisti consilium, ut præpares
te ad prœlium. In quo confidis, ut
audeas rebellare? 21. An speras in
baculo arundineo atque confracto
Ægypto, super quem, si incubuerit
homo, comminutus ingredietur
manum ejus, et perforabit eam? sic
est Pharao rex Ægypti omnibus,
qui confidunt in se. 22. Quod si di-
xeritis mihi : In Domino Deo no-
stro habemus fiduciam : nonne iste
est, cujus abstulit Ezechias excelsa
et altaria : et præcepit Judæ et Je-
rusalem : Ante altare hoc adorabi-
tis in Jerusalem? 23. Nunc igitur
transite ad dominum meum regem
Assyriorum, et dabo vobis duo mil-
lia equorum, et videte an habere
valeatis ascensores eorum. 24. Et
quo modo potestis resistere ante
unum satrapam de servis domini
mei minimis? An fiduciam habes in
Ægypto propter currus et equites?
25. Numquid sine Domini volun-
tate ascendi ad locum istum, ut de-
molirer eum? Dominus dixit mihi :
Ascende ad terram hanc, et demo-
lire eam.
26. Dixerunt autem Eliacim filius
Helciæ, et Sobna, et Joahe Rabsa-
ci : Precamur ut loquaris nobis ser-
vis tuis Syriace : siquidem intelligi-
mus hanc linguam : et non loquaris
nobis Judaice, audiente populo, qui
est super murum. 27. Responditque
eis Rabsaces, dicens : Numquid ad
dominum tuum, et ad te misit me
dominus meus, ut loquerer sermo-
nes hos, et non potius ad viros, qui
sedent super murum, ut comedant
stercora sua, et bibant urinam suam
vobiscum?
28. Stetit itaque Rabsaces, et ex-
clamavit voce magna Judaice, et
ait : Audite verba regis magni, re-
gis Assyriorum. 29. Hæc dicit rex :
Non vos seducat Ezechias : non
enim poterit eruere vos de manu
mea. 30. Neque fiduciam vobis tri-
buat super Dominum, dicens :
Eruens liberabit nos Dominus, et
non tradetur civitas hæc in manu
regis Assyriorum. 31. Nolite audire
Ezechiam. Hæc enim dicit rex As-
syriorum : Facite mecum quod vo-
bis est utile, et egredimini ad me :
et comedet unusquisque de vinea
sua, et de ficu sua : et bibetis aquas
de cisternis vestris, 32. donec ve-

opposer au roi d'Assyrie. Le premier membre de phrase est diversement interprété. *Fais un accord*, une convention ; ou bien, *mets-toi en rapport*. Keil, au contraire, *si tu t'engages dans une lutte*. Vulgate, *passez donc du côté de mon maître*. — *Des cavaliers*, des hommes exercés à servir dans la cavalerie.

25. Le grand échanson veut faire croire que les succès obtenus jusque là par le roi d'Assyrie prouvent qu'il est envoyé de Dieu.

26. *En araméen*, probablement le dialecte de Damas, la langue commerciale de tous les pays à l'O. du Tigre, et différant peu de l'assyrien et de l'hébreu. *En langue judaïque*, en hébreu : les rois d'Assyrie devaient avoir auprès d'eux des hommes capables d'entendre et de parler les dialectes des nations voisines, continuellement en relation avec eux. — *Aux oreilles du peuple*, que le langage hautain du grand échanson pouvait impressionner d'une manière fâcheuse.

27. *A ces hommes*, chargés de défendre la ville et qui bientôt seront réduits aux dernières extrémités.

28. *S'étant avancé* (litt. *se tint*, se mit en position) pour parler directement au peuple.

29. *Ne vous abuse pas*, en vous assurant qu'il pourra défendre la ville. — *De ma main* (LXX, Vulg.) : l'hébreu actuel porte, *de sa main;* mais alors le discours ne serait plus mis dans la bouche du roi d'Assyrie.

30. *Jéhovah nous délivrera :* Isaïe (xxx, 31 ; xxxi, 4-9) l'avait annoncé, et le roi avait sans doute transmis au peuple cette promesse.

32. *Que je vous emmène :* la déportation était le système général adopté par les Assyriens à l'égard des peuples vaincus. Le grand échanson essaie d'en adoucir l'horreur en assurant que son maître donnera aux Juifs un territoire tout semblable à celui de Chanaan (*Deut.* viii, 8 ; xxxiii, 28). — *Oliviers à huile*, ou donnant de bonne huile, c.-à-d.

à huile et de miel, et vous vivrez et
vous ne mourrez point. N'écoutez
donc pas Ezéchias, car il vous abuse,
en disant : Jéhovah nous délivrera.
33 Est-ce que les dieux des nations
ont délivré leurs pays de la main du
roi d'Assyrie? 34 Où sont les dieux
d'Emath et d'Arphad? Où sont les
dieux de Sépharvaïm, d'Ana et d'Ava?
Ont-ils délivré Samarie de ma main?
35 Quels sont, parmi tous les dieux de
ces pays, ceux qui ont délivré leur
pays de ma main, pour que Jéhovah
puisse en délivrer Jérusalem?"
36 Le peuple se tut et ne lui répon-
dit pas un mot, car le roi avait donné
cet ordre : "Vous ne *lui* répondrez
pas." 37 Et Eliacim, fils d'Helcias, chef
de la maison *du roi*, Sobna, le secré-
taire, et Joahé, fils d'Asaph, l'archi-
viste, vinrent auprès d'Ezéchias, les
vêtements déchirés, et lui rapportè-
rent les paroles du grand échanson.

CHAP. XIX. — Délivrance de Jérusalem; l'armée de Sennachérib détruite.

Ch. XIX. LOrsque le roi Ezéchias eut en-
tendu ce rapport, il déchira
ses vêtements, se couvrit d'un
sac et alla dans la maison de Jéhovah.
2 Il envoya Eliacim, chef de sa mai-
son, Sobna, le secrétaire, et les plus
anciens des prêtres, couverts de sacs,
vers Isaïe, le prophète, fils d'Amos. 3 Ils
lui dirent : Ainsi parle Ezéchias : Ce
jour est un jour d'angoisse, de châti-
ment et d'opprobre; car les enfants
sont près de sortir du sein maternel,
et il n'y a point de force pour l'enfan-
tement. 4 Peut-être Jéhovah, ton Dieu,
entendra-t-il toutes les paroles du
grand échanson, que le roi d'Assyrie,
son maître, a envoyé pour insulter au
Dieu vivant, et *le* punira-t-il à cause
des paroles qu'a entendues Jéhovah,
ton Dieu. Fais donc monter une prière
pour le reste qui subsiste encore."
5 Les serviteurs du roi Ezéchias se
rendirent auprès d'Isaïe; 6 et Isaïe
leur dit : "Voici ce que vous direz à
votre maître : Ainsi parle Jéhovah :
"Ne t'effraie point des paroles que tu
as entendues, par lesquelles les servi-
teurs du roi d'Assyrie m'ont outragé.
7 Je vais mettre en lui un esprit tel
que, sur une nouvelle qu'il apprendra,
il retournera dans son pays, et je le
ferai tomber par l'épée dans son
pays."
8 Le grand échanson s'en retourna
et trouva le roi d'Assyrie qui atta-
quait Lobna, car il avait appris que
son maître était parti de Lachis. 9 Le
roi d'Assyrie reçut une nouvelle au
sujet de Tharaca, roi d'Ethiopie; on
lui dit : "Voici qu'il s'est mis en mar-
che pour te faire la guerre." Et il en-
voya de nouveau des messagers à

---

oliviers *cultivés*, par opposition à oliviers *sauvages*. — *Vous vivrez*, vous n'aurez à craindre aucun châtiment de ma part.

34. *Emath, Arphad :* Sargon nous apprend, dans une inscription, que, ces deux villes s'étant révoltées contre lui, il les châtia et les détruisit. Le grand échanson rappelle ce fait récent pour effrayer les défenseurs de Jérusalem. — *Arphad*, à 3 lieues au N. d'Alep, à l'endroit où sont les ruines actuelles de *Tell Arfad*.

36. *Le roi avait donné cet ordre*, directement à Eliacim et à ses deux compagnons, se réservant de répondre lui-même. Le peuple ne fit qu'imiter leur silence.

CHAP. XIX.

1. *Déchira ses vêtements*, comme avaient fait les grands officiers, pour témoigner son horreur des blasphèmes de l'envoyé assyrien. — *Se couvrit d'un sac*, en signe d'humiliation et de deuil (II *Sam.* iii. 31).

2. *Isaïe* parait ici pour la première fois dans l'histoire, mais ses écrits nous montrent qu'il avait exercé déjà son ministère prophétique sous les trois règnes précédents. Comme prophète, élu directement de Dieu, et parlant sous son inspiration, il est au-dessus du sacerdoce, institution héréditaire.

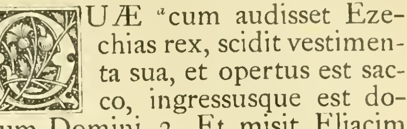
3. *D'opprobre* (hébr. *neatsah*), litt. *de mépris*, et par suite de réprobation de la part de Dieu; ce mot a cette signification *Deut.* xxxi, 20; *Jér.* xiv, 21; *Lament.* ii, 6. — *Car*

niam, et transferam vos in terram, quæ similis est terræ vestræ, in terram fructiferam, et fertilem vini, terram panis et vinearum, terram olivarum, et olei ac mellis, et vivetis, et non moriemini. Nolite audire Ezechiam, qui vos decipit, dicens : Dominus liberabit nos.
33. Numquid liberaverunt dii gentium terram suam de manu regis Assyriorum?
[e] Infra 19, 13. Is. 37, 13. Supra 17, 24. 34. [e]Ubi est Deus Emath, et Arphad? ubi est Deus Sepharvaim, Ana, et Ava? numquid liberaverunt Samariam de manu mea?
35. Quinam illi sunt in universis diis terrarum, qui eruerunt regionem suam de manu mea ut possit eruere Dominus Jerusalem de manu mea?

36. Tacuit itaque populus, et non respondit ei quidquam : siquidem præceptum regis acceperant ut non responderent ei.
37. Venitque Eliacim filius Helciæ, præpositus domus, et Sobna scriba, et Joahe filius Asaph a commentariis ad Ezechiam scissis vestibus, et nuntiaverunt ei verba Rabsacis.

CAPUT XIX.

Ezechia et Isaia conversis ad Dominum, et pro liberatione precantibus propter Rabsacis blasphemias, percutit Angelus Domini 185000 Assyriorum; quare fugiens Sennacherib, in templo idolorum suorum a filiis suis occiditur.



QUÆ [a]cum audisset Ezechias rex, scidit vestimenta sua, et opertus est sacco, ingressusque est domum Domini. [a] Is. 37, 1.
2. Et misit Eliacim præpositum domus, et Sobnam scribam, et senes de sacerdotibus opertos saccis, ad Isaiam prophetam filium Amos.
3. Qui dixerunt : Hæc dicit Ezechias : Dies tribulationis, et increpationis, et blasphemiæ dies iste : venerunt filii usque ad partum, et vires non habet parturiens.
4. Si forte audiat Dominus Deus tuus universa verba Rabsacis, quem misit rex Assyriorum dominus suus, ut exprobraret Deum viventem, et argueret verbis, quæ audivit Dominus Deus tuus : et fac orationem pro reliquiis, quæ repertæ sunt.

5. Venerunt ergo servi regis Ezechiæ ad Isaiam.
6. Dixitque eis Isaias : Hæc dicetis domino vestro : Hæc dicit Dominus : Noli timere a facie sermonum, quos audisti, quibus blasphemaverunt pueri regis Assyriorum me.
7. Ecce, ego immittam ei spiritum, et audiet nuntium, et revertetur in terram suam, et dejiciam eum gladio in terra sua.

8. Reversus est ergo Rabsaces, et invenit regem Assyriorum expugnantem Lobnam : audierat enim quod recessisset de Lachis.
9. Cum-

---

les enfants : dans ce cas la vie de l'enfant et celle de la mère sont également en péril : image d'un extrême danger : comp. *Osée*, xiii, 13.

4. *Entendra-t-il*, ou *a-t-il entendu : entendre*, ici, c.-à-d. prendre en considération. — *Pour le reste :* pour la partie du royaume de Juda qui n'est pas encore tombée entre les mains des Assyriens; ou mieux : pour le royaume de Juda, reste du peuple de Dieu, le royaume d'Israël n'existant plus.

7. *Un esprit* de timidité et de crainte, à la place de l'esprit d'audace qui l'anime maintenant. — *Une nouvelle*, la nouvelle de l'arrivée de Tharaca (vers. 9). La *vue* de la destruction de son armée (vers. 35) ne l'aurait peut-être pas découragé, et il aurait pu, rassemblant de nouvelles forces, écraser le royaume de Juda; mais la présence du roi d'Ethiopie lui ôta toute son énergie. — *Tomber par l'épée :* voy. vers. 37 et comp. *Is.* xxxvii, 7.

8. *Lobna*, un peu au N. E. de Lachis (xviii, 14). — *Etait parti*, ou *s'était retiré* (Vulg.) *de Lachis :* cette ville avait-elle succombé? S'était-elle victorieusement défendue? Quoi qu'il en soit, cette marche de Sennachérib, qui l'éloignait de Jérusalem, ressemble à un mouvement en arrière.

9. *Reçut une nouvelle :* à Lobna, ou à Lachis? Le texte semble indiquer Lobna. — *Tharaca* (hébr. *Tirhaqa;* inscriptions assyr., *Tar-qu-u;* monuments hiéroghyphiques, *Teharqa*) n'était encore, à cette époque, que roi de Méroé ou d'Ethiopie. Il s'empara du trône d'Egypte vers l'an 692 et l'occupa de 26 à 48 ans. C'est le troisième et dernier roi de la dynastie éthiopienne (la XXV[e]) :

Ezéchias, en disant : [10]“ Vous parle-
rez ainsi à Ezéchias, roi de Juda :
Que ton Dieu, en qui tu te confies, ne
t'abuse point en disant : Jérusalem ne
sera pas livrée entre les mains du roi
d'Assyrie. [11]Tu as appris ce qu'ont
fait les rois d'Assyrie à tous les pays,
comment ils les ont détruits, et toi, tu
serais délivré! [12]Est-ce que leurs
dieux les ont délivrées, ces nations
que mes pères ont détruites : Gosan,
Haran, Reseph, et les fils d'Eden qui
étaient à Thélasar? [13]Où sont le roi
d'Emath, le roi d'Arphad et le roi de
la ville de Sépharvaïm, d'Ana et
d'Ava? ”

[14]Ezéchias, ayant pris la lettre de
la main des messagers, la lut; puis il
monta à la maison de Jéhovah, et la
déployant devant Jéhovah, [15]il lui
adressa cette prière : “ Jéhovah, Dieu
d'Israël, assis sur les Chérubins, c'est
vous qui êtes le seul Dieu de tous les
royaumes de la terre, vous qui avez
fait les cieux et la terre. [16]Jéhovah,
inclinez votre oreille et écoutez; Jé-
hovah, ouvrez vos yeux et regardez.
Entendez les paroles de Sennachérib,
qui a envoyé le grand échanson pour
insulter au Dieu vivant. [17]Il est vrai,
Jéhovah, que les rois d'Assyrie ont
détruit les nations et *dévasté* leurs ter-
ritoires, [18]et qu'ils ont jeté leurs dieux
dans le feu; car ce n'étaient pas des
dieux, mais des ouvrages de mains
d'homme, du bois et de la pierre; et
ils les ont anéantis. [19]Maintenant,
Jéhovah, notre Dieu, délivrez-nous de
la main de Sennachérib, et que tous
les royaumes de la terre sachent que
vous seul, Jéhovah, êtes Dieu. ”

[20]*Alors* Isaïe, fils d'Amos, envoya
dire à Ezéchias : Ainsi parle Jého-
vah, Dieu d'Israël : La prière que tu
m'as adressée au sujet de Sennaché-
rib, roi d'Assyrie, je l'ai entendue.
[21]Voici la parole que Jéhovah a pro-
noncée sur lui :

Elle te méprise, elle se moque de toi,
La vierge, fille de Sion;
Elle branle la tête derrière toi,
La fille de Jérusalem.
22 Qui as-tu insulté et outragé?
Contre qui as-tu élevé la voix,
Et porté les yeux en haut?
Contre le Saint d'Israël!
23 Par tes messagers tu as insulté Jéhovah,
Et tu as dit :
Avec la multitude de mes chars,
J'ai gravi le sommet des montagnes,
Les extrémités du Liban;

---

comp. *Is.* xxxvii, 9. — *Envoya de nouveau :* la Vulgate n'a pas compris cet hébraïsme; on peut la traduire, *et comme il allait marcher contre lui* (Tharaca), *il envoya*, etc. — *En disant :* les messagers devaient dire de bouche à Ezéchias ce qui suit, et lui présenter une lettre (vers. 14) qui répétait et confirmait leurs paroles.

10. *En disant;* Vulg., *et ne dis point.*

11. *A tous les pays :* en effet, sous Sargon et Sennachérib, les Assyriens avaient, par une suite non interrompue de succès militaires, étendu leur domination du désert de Médie aux bords du Nil, et des rives du lac de Van à celles du golfe Persique.

12. *Gosan :* voy. xvii, 6. — *Haran*, où mourut Tharé, le père d'Abraham, dans la Mésopotamie septentrionale (*Gen.* xi, 31). — *Reseph*, probablement la *Rasappa* des inscriptions, dans le voisinage de Haran. — *Eden*, l'*Adennu* des inscriptions, sur la rive orientale de l'Euphrate, aux environs de la ville moderne de Balis. — *Thélasar*, en assyr. *Tul-Assuri* (colline d'Assur), en Babylonie.

13. Voy. xviii, 34.

14. *La déployant devant Jéhovah*, comme pour lui montrer le défi blasphématoire du roi d'Assyrie.

15. *Assis sur les Chérubins* se rapporte à la splendeur surnaturelle (la *schékinah*) qui apparaissait de temps en temps au-dessus du propitiatoire, entre les deux chérubins dont les ailes étendues, en même temps qu'elles couvraient l'arche d'alliance, étaient comme le trône de Dieu (I *Rois*, vi, 23-27. Comp. *Exod.* xxv, 22; *Lév.* xvi, 2, al.).

18, *Jeté dans le feu* les idoles d'un travail grossier et de matière vile. Car, pour celles

que audisset de Tharaca rege Æthiopiæ, dicentes : Ecce, egressus est ut pugnet adversum te : et iret contra eum, misit nuntios ad Ezechiam, dicens : 10. Hæc dicite Ezechiæ regi Juda : Non te seducat Deus tuus, in quo habes fiduciam : neque dicas : Non tradetur Jerusalem in manus regis Assyriorum. 11. Tu enim ipse audisti quæ fecerunt reges Assyriorum universis terris, quo modo vastaverunt eas : num ergo solus poteris liberari? 12. Numquid liberaverunt dii gentium singulos, quos vastaverunt patres mei, Gozan videlicet, et Haran, et Reseph, et filios Eden, qui erant in Thelassar? 13. Ubi est rex Emath, et rex Arphad, et rex civitatis Sepharvaim, Ana, et Ava?

14. Itaque cum accepisset Ezechias litteras de manu nuntiorum, et legisset eas, ascendit in domum Domini, et expandit eas coram Domino, 15. et oravit in conspectu ejus, dicens : Domine Deus Israel, qui sedes super cherubim, tu es Deus solus regum omnium terræ : tu fecisti cœlum et terram. 16. Inclina aurem tuam, et audi : aperi Domine oculos tuos, et vide : audi omnia verba Sennacherib, qui misit ut exprobraret nobis Deum viventem. 17. Vere Domine dissipaverunt reges Assyriorum gentes, et terras omnium. 18. Et miserunt deos eorum in ignem : non enim erant dii, sed opera manuum hominum ex ligno et lapide, et perdiderunt eos. 19. Nunc igitur Domine Deus noster, salvos nos fac de manu ejus, ut sciant omnia regna terræ, quia tu es Dominus Deus solus.

20. Misit autem Isaias filius Amos ad Ezechiam, dicens : Hæc dicit Dominus Deus Israel : Quæ deprecatus es me super Sennacherib rege Assyriorum, audivi. 21. Iste est sermo, quem locutus est Dominus de eo : Sprevit te, subsannavit te virgo filia Sion : post tergum tuum caput movit, filia Jerusalem. 22. Cui exprobrasti, et quem blasphemasti? contra quem exaltasti vocem tuam, et elevasti in excelsum oculos tuos? contra sanctum Israel. 23. Per manum servorum tuorum exprobrasti Domino, et dixisti : In multitudine curruum meorum ascendi excelsa montium in summitate Libani, et

---

qui étaient de prix, ils les déposaient le plus souvent dans les sanctuaires assyriens, pour être à la fois des trophées de leurs victoires, et la preuve de la supériorité de leurs propres dieux sur ceux des nations vaincues.

21. Jéhovah répond directement aux blasphèmes du roi d'Assyrie. — *La fille de Sion, la fille de Jérusalem*, ne désigne pas précisément la population; c'est la ville elle-même avec ses habitants qui est personnifiée par ces expressions poétiques, en sorte que l'on pourrait traduire : *la fille vierge, Sion.* Ce dernier nom est ordinairement synonyme de *Jérusalem;* ici il paraît désigner spécialement la cité de David, la partie orientale de la ville et la mieux fortifiée. Cette cité est appelée *vierge*, soit pour faire entendre qu'elle ne succombera pas, qu'elle sera inviolable; soit parce qu'elle l'était en effet, l'ennemi n'y étant peut-être jamais entré depuis David, alors même que Sésac (I *Rois*, xiv, 26) et Joas (II *Rois*, xiv, 13) s'étaient emparés de Jérusalem, c.-à-d. de la partie occidentale de cette ville. — *Elle branle la tête :* geste de mépris et de moquerie (*Matth.* xxvii, 39). — *Derrière toi*, quand tu te retireras vaincu et fugitif. Dans la Vulgate, une virgule sépare à tort les mots, *filia Jerusalem*, de *movit*.

22. *Le Saint d'Israël :* Jéhovah, qui manifeste sa sainteté dans ses relations avec Israël. C'est une locution familière à Isaïe, qui l'emploie jusqu'à 27 fois, tandis qu'elle ne se retrouve que 5 fois dans les autres parties de la sainte Ecriture : preuve que nous avons ici un passage authentique, une réelle prophétie prononcée par Isaïe dans la circonstance présente, et non un morceau composé par l'auteur du livre. Les Massorètes ponctuent autrement : *tu as porté* (ou *tu portes*) *les yeux en haut sur* (ou *contre*) *le Saint d'Israël.*

23. *Tu as dit :* les paroles mises dans la bouche de Sennachérib sont l'expression des sentiments qui lui inspiraient ses blasphèmes contre Jéhovah. Il trace le tableau de ses conquêtes passées et futures sous des images poétiques qu'il ne faut pas prendre à la lettre; le *Liban* figure probablement la Palestine.

Je couperai les plus élevés de ses cèdres,
Les plus beaux de ses cyprès,
Et j'atteindrai sa dernière cime,
Sa forêt semblable à un verger.
24 J'ai creusé, et j'ai bu des eaux étrangères;
Avec la plante de mes pieds je dessécherai tous les fleuves de l'Egypte.

25 N'as-tu pas appris que j'ai fait ces choses depuis longtemps
Que je les ai formées dès les temps anciens?
A présent j'ai permis qu'elles s'accomplissent,
Que tu réduisisses des villes fortes en monceaux de ruines.
26 Leurs habitants sont sans force,
Dans l'épouvante et le trouble;
Ils sont comme l'herbe des champs et la tendre verdure,
Comme le gazon des toits,
Comme le blé niellé qui sèche avant sa maturité.
27 Mais je sais quand tu t'assieds, quand tu sors et quand tu entres,
Je connais ta fureur contre moi.
28. Parce que tu es furieux contre moi,
Et que ton arrogance est montée à mon oreille,
Je mettrai mon anneau à tes narines et mon mors à tes lèvres,
Et je te ferai retourner par le chemin par lequel tu es venu.

29 Que ceci soit un signe pour toi : On a mangé cette année le produit du grain tombé; la seconde année, on mangera ce qui croît de soi-même; mais, la troisième année, vous sèmerez et vous moissonnerez; vous planterez des vignes et vous en mangerez le fruit.
30 Ce qui aura été sauvé de la maison de Juda, le reste, poussera encore des racines par-dessous, et portera du fruit par-dessus.
31 Car de Jérusalem il sortira un reste, et de la montagne de Sion des réchappés. Voilà ce que fera le zèle de Jéhovah des armées.

32 C'est pourquoi ainsi parle Jéhovah sur le roi d'Assyrie :

" Il n'entrera point dans cette ville,
Il n'y lancera point de flèches,
Il ne lui présentera point de boucliers,
Il n'élévera point de retranchements contre elle.
33 Il s'en retournera par le chemin par lequel il est venu,
Et il n'entrera point dans cette ville, dit Jéhovah.
34 Je protégerai cette ville pour la sauver,
A cause de moi et à cause de David, mon serviteur."

35 Cette nuit-là, l'ange de Jéhovah sortit et frappa dans le camp des Assyriens cent quatre-vingt-cinq mille hommes; et quand on se leva le matin, c'étaient tous des cadavres.
36 Et Sennachérib, roi d'Assyrie, ayant levé

---

24. Pensée : rien ne saurait m'arrêter : ni les montagnes : j'en gravis les sommets avec mes chars; ni les déserts : j'y creuse des puits qui me donnent de l'eau; ni les fleuves : ils se dessèchent sous mes pas, je les traverse aussi facilement que la terre ferme. Ce dernier trait s'applique aux nombreux canaux de l'Egypte, et surtout aux branches du Nil, qui font du Delta comme un réseau de fleuves. L'hébr. *matsor* désigne encore l'Egypte *Is.* xix, 6; *Mich.* vii, 12.

Vulgate : *j'ai abattu* (la forêt de son Carmel); *j'ai bu des eaux étrangères, et j'ai séché par les traces de mes pieds toutes les eaux fermées.*

25. Ces succès dont tu t'enorgueillis, je les ai prévus et préparés dans mes desseins éternels; tu n'es que mon instrument, " la verge de ma colère (*Is.* x, 5)", qui bientôt sera brisée.

26. *Le gazon* qui pousse, presque sans racine, sur les toits plats des maisons, est vite flétri par les ardeurs du soleil.

27. *Je sais quand :* je connais toute ta conduite. Comp. *Deut.* xxviii, 6; *Ps.* cxxxviii, 1, al.

28. *Mon anneau :* c'est ainsi qu'on dompte les bêtes sauvages (*Is.* xxx, 28; *Ezéch.* xix, 4; xxix, 4). Les sculptures montrent que les rois de Babylone et d'Assyrie faisaient subir ce traitement à certains de leurs prisonniers.

succidi sublimes cedros ejus, et electas abietes illius. Et ingressus sum usque ad terminos ejus, et saltum Carmeli ejus 24. ego succidi. Et bibi aquas alienas, et siccavi vestigiis pedum meorum omnes aquas clausas.

25. Numquid non audisti quid ab initio fecerim? Ex diebus antiquis plasmavi illud, et nunc adduxi : eruntque in ruinam collium pugnantium civitates munitæ. 26. Et qui sedent in eis, humiles manu, contremuerunt et confusi sunt, facti sunt velut fœnum agri, et virens herba tectorum, quæ arefacta est antequam veniret ad maturitatem. 27. Habitaculum tuum, et egressum tuum, et introitum tuum, et viam tuam ego præscivi, et furorem tuum contra me. 28. Insanisti in me, et superbia tua ascendit in aures meas : ponam itaque circulum in naribus tuis, et camum in labiis tuis, et reducam te in viam, per quam venisti.

[b] Is. 37, 30.

29. [b]Tibi autem Ezechia hoc erit signum : Comede hoc anno quæ repereris : in secundo autem anno, quæ sponte nascuntur : porro in tertio anno seminate et metite : plantate vineas, et comedite fructum earum. 30. Et quodcumque reliquum fuerit de domo Juda, mittet radicem deorsum, et faciet fructum sursum. 31. De Jerusalem quippe egredientur reliquiæ, et quod salvetur de monte Sion : zelus Domini exercituum faciet hoc.

32. Quam ob rem hæc dicit Dominus de rege Assyriorum : Non ingredietur urbem hanc, nec mittet in eam sagittam, nec occupabit eam clypeus, nec circumdabit eam munitio. 33. Per viam, qua venit, revertetur : et civitatem hanc non ingredietur, dicit Dominus. 34. Protegamque urbem hanc, et salvabo eam propter me, et propter David servum meum.

35. [c]Factum est igitur in nocte illa, venit Angelus Domini, et percussit in castris Assyriorum centum octoginta quinque millia. Cumque diluculo surrexisset, vidit omnia corpora mortuorum : et recedens abiit, 36. et reversus est Sennacherib rex Assyriorum, et mansit in Ninive.

[c] Tob. 1, 21. Eccl. 48, 24. Is. 37, 36. 1 Mach. 7, 41. 2 Mach. 8, 19.

---

29. *Pour toi*, Ezéchias, ajoute avec raison la Vulg. — *Un signe*, pour confirmer ce qui vient d'être dit (vers. 28), savoir, que Juda n'a plus rien à craindre de Sennachérib. Ce signe (hébr. *oth*), quelquefois miraculeux, est ici un fait naturel. — *Cette année*, l'année de l'invasion, pendant laquelle on n'avait pu semer. — *Grain tombé* de la récolte précédente. — *La seconde année :* quand Sennachérib eut opéré sa retraite, les semailles furent encore difficiles et rares, le pays ayant été ravagé et manquant de bras.

30. Le règne florissant de Josias (xxiii, 15-20) est l'accomplissement spécial de cette prophétie.

31. *Le zèle de Jéhovah :* voy. *Exod.* xx, 5; *Is.* ix, 1-6.

32. *Présenter le bouclier* à une ville, c'est l'attaquer en se couvrant du bouclier. — *Retranchements*, ici, terre et autres matériaux amassés contre les remparts d'une ville par les assiégeants. Sens du verset : Non seulement le roi d'Assyrie ne prendra pas la ville, il n'en fera pas même le siège.

34. *A cause de moi*, dont Sennachérib a nié la puissance (xviii, 35; xix, 10-12). — *A cause de David* et des promesses qui lui ont été faites (*Ps.* cxxxi, 12-18).

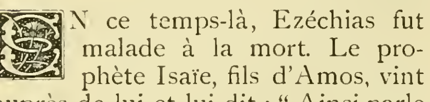
35. *Cette nuit-là*, probablement celle qui suivit l'oracle d'Isaïe; ou bien, *cette nuit fameuse.* — *L'ange du Seigneur*, le même qui fit mourir les premiers-nés d'Egypte (*Exod.* xii, 23) et envoya la peste en Israël (II *Sam.* xxiv, 15 sv.). — *Le camp des Assyriens*, probablement à Lobna (vers. 8); peut-être le corps d'armée qui accompagnait la première ambassade était-il encore sous les murs de Jérusalem (xviii, 17). — *Quand on se leva le matin :* d'après ces expressions, l'extermination de l'armée assyrienne eut lieu dans le silence de la nuit, sans qu'aucun trouble ou tumulte extérieur réveillât ceux qui furent épargnés. Elle constitue donc un fait surnaturel, analogue à celui par lequel Dieu avait frappé les premiers-nés des Egyptiens (*Exod.* xii, 29).

L'historien de la Mésopotamie, Bérose (dans Josèphe, *Antiq. jud.* x, ii, 4) confirme la relation de la Bible. Le récit d'Hérodote (ii, 141), malgré la différence des détails, doit se rapporter au même fait.

36. *Il resta à Ninive*, pour les peuples à l'occident de l'Assyrie, contre lesquels il n'osa plus porter ses armes; mais nous savons par ses *Annales* que, pendant les 19 ans qu'il régna encore, il fit diverses

son camp, partit et s'en retourna, et
il resta à Ninive. 37 Un jour qu'il était
prosterné dans la maison de Nesroch,
son dieu, Adramélech et Sarasar, ses
fils, le frappèrent avec l'épée et s'en-
fuirent au pays d'Ararat. Et Assa-
rhaddon, son fils, régna à sa place.

CHAP. XX. — Maladie et guérison d'Ezéchias. Ambassade de Mérodach. Baladan, roi de Babylone. Mort d'Ezéchias.

Ch. XX. N ce temps-là, Ezéchias fut
malade à la mort. Le pro-
phète Isaïe, fils d'Amos, vint
auprès de lui et lui dit : " Ainsi parle
Jéhovah : Donne tes ordres à ta mai-
son, car tu vas mourir, et tu ne vivras
plus. " 2 Ezéchias tourna son visage
contre le mur, et pria ainsi Jéhovah :
3 " Souvenez-vous, Jéhovah, que j'ai
marché devant votre face avec fidélité
et intégrité de cœur, et que j'ai fait
ce qui est bien à vos yeux. " Et Ezé-
chias versa des larmes abondantes.
4 Isaïe, qui était sorti, n'avait pas
encore dépassé la cour du milieu,
lorsque la parole de Jéhovah lui fut
adressée en ces termes : 5 " Retourne,
et dis à Ezéchias, chef de mon peu-
ple : Ainsi parle Jéhovah, le Dieu de
David, ton père : J'ai entendu ta
prière et j'ai vu tes larmes ; je te gué-
rirai ; dans trois jours tu monteras à
la maison de Jéhovah ; 6 j'ajouterai à
tes jours quinze années. Je te déli-
vrerai, toi et cette ville, de la main du
roi d'Assyrie ; je protégerai cette ville
à cause de moi et à cause de David,
mon serviteur. " 7 Isaïe dit : " Prenez
une masse de figues. " On la prit, on
l'appliqua sur l'ulcère, et Ezéchias
guérit. 8 Ezéchias avait dit à Isaïe :
" A quel signe connaîtrai-je que Jé-
hovah me guérira et que je monterai
dans trois jours à la maison de Jého-
vah." 9 Isaïe dit : " Voici le signe don-
né par Jéhovah, auquel tu connaîtras
qu'il accomplira la parole qu'il a dite :
l'ombre avancera-t-elle de dix degrés,
ou reculera-t-elle de dix degrés ? "
10 Ezéchias répondit : " C'est peu de
chose que l'ombre avance de dix
degrés ; mais qu'elle recule de dix

---

expéditions contre ses voisins du N. de l'E. et du S.

37. *Nesroch* ou *Nisroch :* les monuments n'ont encore révélé aucune divinité assyrienne de ce nom. D'après Josèphe, ce mot désignerait un temple, non un dieu ; en effet, les temples assyriens sont presque toujours désignés par une appellation spéciale. Si Josèphe a raison, il faut traduire : *un jour qu'il adorait son dieu dans le temple de* (appelé) *Nesroch;* c'est le sens donné par la Vulgate. — *Pays d'Ararat*, la partie N. E. de l'Arménie, confinant à la Médie. — *Assarhaddon* (sur les inscriptions *Assour-ach-eddin*, c.-à-d. Assur a donné un frère), un des fils cadets de Sennachérib, disputa victorieusement le trône à ses deux frères ainés, les parricides, et régna de l'an 681 à 668 ; il eut pour successeur son fils Assurbanipal (Sardanapale).

CHAP. XX.

1. *En ce temps-là :* plusieurs années avant l'expédition de Sennachérib en Palestine. Notre auteur suit simplement l'arrangement des faits tel qu'il l'a trouvé dans Isaïe (chap. XXXVI sv. : expédition de Sennachérib ; chap. XXXVIII sv. : maladie du roi). Mais si la campagne du roi d'Assyrie est placée dans Isaïe avant le récit de la maladie d'Ezéchias, c'est sans doute parce que cette campagne est le complément et la confirmation des prophéties qui précèdent immédiatement le chap. XXXVI. L'histoire de la maladie d'Ezéchias vient ensuite, parce que le prophète a réuni dans un même groupe toutes les prédictions de circonstance qu'il avait faites à ce pieux roi. Comp. vers. 12. — *Donne tes ordres*, pour que les affaires de ta maison soient en règle. — *Tu vas mourir :* cette histoire, comme celle de Jonas (III, 4-10. Comp. I *Rois*, XXI, 21-29), montre que les oracles prophétiques n'étaient pas toujours l'annonce absolue et inconditionnelle de ce qui devait arriver, mais que souvent ils avaient pour but premier d'éprouver ou d'amener au repentir les personnes contre lesquelles ils étaient prononcés, et qu'ils n'obtenaient leur accomplissement que si ce but n'était pas atteint.

2. *Tourna son visage contre le mur*,

[d] Tob. 1, 24. 37. [d] Cumque adoraret in templo Nesroch deum suum, Adramelech et Sarasar filii ejus percusserunt eum gladio, fugeruntque in terram Armeniorum, et regnavit Asarhaddon filius ejus pro eo.

CAPUT XX.

Isaias ægrotantem Ezechiam moriturum denuntiat : at ille sua oratione sanitatem cum prorogatione vitæ ad quindecim annos a Deo impetrat, dato sanitatis signo per solis regressum : Assyriis autem munera deferentibus thesauros ostendit, et ob id per Isaiam reprehenso, captivitas Babylonica denuntiatur : cui impius succedit filius Manasses.

[a] 2 Par. 32, 24. Is. 38, 1. IN diebus illis ægrotavit Ezechias [a] usque ad mortem : et venit ad eum Isaias filius Amos, propheta, dixitque ei : Hæc dicit Dominus Deus : Præcipe domui tuæ : morieris enim tu, et non vives.
2. Qui convertit faciem suam ad parietem, et oravit Dominum, dicens : 3. Obsecro Domine, memento quæso quomodo ambulaverim coram te in veritate, et in corde perfecto, et quod placitum est coram te, fecerim. Flevit itaque Ezechias fletu magno.
4. Et antequam egrederetur Isaias mediam partem atrii, factus est sermo Domini ad eum, dicens : 5. Revertere, et dic Ezechiæ duci populi mei : Hæc dicit Dominus Deus David patris tui : Audivi orationem tuam, et vidi lacrymas tuas : et ecce sanavi te, die tertio ascendes templum Domini. 6. Et addam diebus tuis quindecim annos : sed et de manu regis Assyriorum liberabo te, et civitatem hanc, et protegam urbem istam propter me, et propter David servum meum. 7. Dixitque Isaias : Afferte massam ficorum. Quam cum attulissent, et posuissent super hulcus ejus, curatus est.
8. Dixerat autem Ezechias ad Isaiam : Quod erit signum, quia Dominus me sanabit, et quia ascensurus sum die tertia templum Domini? 9. Cui ait Isaias : Hoc erit signum a Domino, quod facturus sit Dominus sermonem, quem locutus est : Vis ut ascendat umbra decem lineis, an ut revertatur totidem gradibus? 10. Et ait Ezechias : Facile est, umbram crescere decem lineis :

pour prier avec plus de recueillement et de dévotion, et non, comme Achab (I *Rois*, xxi, 4), par mécontentement et mauvaise humeur.

3. L'Ancien Testament promettait aux justes la prospérité temporelle, ce qui comprenait une longue vie. Ezéchias aurait-il donc mérité la disgrâce de Jéhovah? Dans la claire conscience de sa fidélité, il ose adresser à Jéhovah des remontrances. En maint endroit des Psaumes, David fait de même sa propre apologie; il n'y avait en cela rien de contraire au type le plus élevé de la perfection morale révélée à cette époque.

4. *La cour du milieu* du palais royal, d'après la leçon du qeri; ou bien, d'après le ketib, *le milieu de la ville*, ici de la cité de David, sur le mont Sion, où se trouvait le palais du roi.

6. Ce *roi d'Assyrie* était probablement Sargon, qui aurait *menacé* le royaume de Juda.

7. *Masse de figues*, sorte de gâteau de figues pressées. C'est le remède que les Orientaux emploient encore aujourd'hui pour guérir les abcès ordinaires. Impuissant contre la tumeur pernicieuse qui allait emporter Ezéchias, il reçut de Jéhovah une vertu surnaturelle.

8. *Avait dit*, avant ou un peu après qu'on lui eut appliqué la masse de figues. — *Demander un signe* est un acte pieux ou un acte impie selon les dispositions de celui qui le demande. Ni Ezéchias ni Gédéon (*Jug.* vi, 17, 37, 39) ne sont blâmés pour l'avoir fait, parce qu'ils ont agi avec un cœur humble et droit; Jéhovah reprend " la génération mauvaise et adultère qui cherche un signe (*Matth.* xii, 38, al.) ", parce que la demande des Juifs était captieuse : ce signe de la divinité du Sauveur, ils ne l'attendaient pas, ils n'auraient même pas voulu le rencontrer.

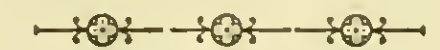
9. *L'ombre*, etc., dans le sens de la Vulgate : Veux-tu que l'ombre avance ou recule, etc.

10. *C'est peu de chose*, ce serait une chose moins extraordinaire, et par suite un signe moins concluant, que l'ombre avance subitement dans la même direction.

degrés. " [11] Alors Isaïe, le prophète, invoqua Jéhovah, qui fit reculer l'ombre de dix degrés sur les degrés d'Achaz, où elle était descendue.

[12] En ce même temps, Mérodach-Baladan, fils de Baladan, roi de Babylone, envoya une lettre et des présents à Ezéchias, dont il avait appris la maladie. [13] Ezéchias se réjouit *de la venue* des envoyés, et il leur montra toute la maison de ses choses précieuses, l'argent et l'or, les aromates et l'huile de prix, tout son arsenal et tout ce qui se trouvait dans ses trésors; il n'y eut rien qu'Ezéchias ne leur fît voir dans sa maison et dans tous ses domaines. [14] Mais Isaïe, le prophète, vint auprès du roi Ezéchias, et lui dit : " Qu'ont dit ces gens-là, et d'où sont-ils venus vers toi ? " Ezéchias répondit : " Ils sont venus d'un pays éloigné, de Babylone. " [15] — " Qu'ont-ils vu dans ta maison? " demanda le prophète. — — " Ils ont vu, répondit Ezéchias, tout ce qui est dans ma maison ; il n'y a rien dans mes trésors que je ne leur aie fait voir. " [16] Et Isaïe dit à Ezéchias : " Ecoute la parole de Jéhovah : [17] Voici que tes jours viendront où l'on emportera à Babylone tout ce qui est dans ta maison et ce que tes pères ont amassé jusqu'à ce jour; il n'en restera rien, dit Jéhovah. [18] Et l'on prendra de tes fils, qui seront sortis de toi, que tu auras engendrés, pour en faire des eunuques dans le palais du roi de Babylone. " [19] Ezéchias répondit à Isaïe : " La parole de Jéhovah que tu as prononcée est bonne. Oui, ajoute-t-il, car sa paix et sa fidélité seront *avec moi* pendant ma vie. "

[20] Le reste des actions d'Ezéchias, tous ses exploits, et comment il fit l'étang et l'aqueduc et amena les eaux dans la ville, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda. [21] Ezéchias se coucha avec ses pères, et Manassé, son fils, régna à sa place.



11. *Sur les degrés*, probablement un cadran solaire, que le roi Achaz avait construit ou qu'il s'était procuré chez les Babyloniens qui l'avaient inventé (Hérod. II, 109). La forme exacte de cet instrument nous est inconnue. D'après les LXX et Josèphe, ce ne serait pas même une véritable horloge solaire avec gnomon, mais une sorte d'escalier surmonté d'une aiguille ou obélisque dont l'ombre descendait ou remontait sur les degrés selon les diverses positions du soleil dans le ciel.

Nous n'avons pas à rechercher par quel moyen Dieu accomplit ce miracle; mais nous ferons observer que le signe était bien choisi pour la chose qu'il devait faire entendre : l'ombre revenant sur ses pas n'était-elle pas l'image de la vie d'Ezéchias qui, arrivée à sa fin naturelle, allait reprendre un nouveau cours?

12. *En ce même temps*, peu de temps après la guérison d'Ezéchias. — *Mérodach-Baladan :* l'auteur des *Rois* écrit *Bérodach;* mais nous avons cru devoir rétablir ici la véritable orthographe, donnée par Isaïe (XXXIX, 1) et par les inscriptions. Ce nom se compose de trois éléments : *Mérodach* (assyr. *Marduk*)-*habal-iddin*, c.-à-d. Marduk (dieu babylonien) a donné un fils. Si c'est le même qui, d'après les monuments, commença son règne l'an 721 et fut détrôné par Sargon (l'an 709), il faut admettre qu'il aurait remonté sur le trône à la faveur des troubles occasionnés par la mort de Sargon (l'an 703) et qu'il aurait alors inauguré un nouveau règne de six mois. — *Fils de Baladan* (de même dans Isaïe, XXXIX, 1). Comme le Mérodach-Baladan vaincu par Sargon est dit dans les inscriptions *fils de Yakin*, M. Vigouroux en conclut que le roi de Babylone mentionné ici ne saurait être le même, mais bien son fils. Mais cette raison ne paraît pas décisive. Outre le sens large que l'expression *fils de* a souvent dans les langues sémitiques, les Assyriens n'étaient pas toujours exacts dans l'indication de la filiation des rois étrangers; c'est ainsi qu'ils font Jéhu *fils d'Amri*. — *Dont il avait appris la maladie :* Mérodach avait pour but, non seulement de féliciter de sa guérison le roi de Juda, mais encore d'en faire un ami et un allié contre l'ennemi commun, le roi d'Assyrie.

nec hoc volo ut fiat, sed ut revertatur retrorsum decem gradibus.
11. Invocavit itaque Isaias propheta Dominum, et reduxit umbram per lineas, quibus jam descenderat in horologio Achaz, retrorsum decem gradibus.

[b] Is. 39, 1.

12. [b] In tempore illo misit Berodach Baladan, filius Baladan, rex Babyloniorum litteras et munera ad Ezechiam : audierat enim quod ægrotasset Ezechias.
13. Lætatus est autem in adventu eorum Ezechias, et ostendit eis domum aromatum, et aurum et argentum, et pigmenta varia, unguenta quoque, et domum vasorum suorum, et omnia quæ habere poterat in thesauris suis. Non fuit quod non monstraret eis Ezechias in domo sua, et in omni potestate sua.
14. Venit autem Isaias propheta ad regem Ezechiam, dixitque ei : Quid dixerunt viri isti? aut unde venerunt ad te? Cui ait Ezechias : De terra longinqua venerunt ad me de Babylone.
15. At ille respondit : Quid viderunt in domo tua? Ait Ezechias : Omnia quæcumque sunt in domo mea, viderunt : nihil est quod non monstraverim eis in thesauris meis.
16. Dixit itaque Isaias Ezechiæ : Audi sermonem Domini :
17. Ecce dies venient, et auferentur omnia, quæ sunt in domo tua, et quæ condiderunt patres tui usque in diem hanc, in Babylonem : non remanebit quidquam, ait Dominus.
18. Sed et de filiis tuis qui egredientur ex te, quos generabis, tollentur, et erunt eunuchi in palatio regis Babylonis.
19. Dixit Ezechias ad Isaiam : Bonus sermo Domini, quem locutus es : sit pax et veritas in diebus meis.

20. [c] Reliqua autem sermonum Ezechiæ, et omnis fortitudo ejus, et quomodo fecerit piscinam, et aquæductum, et introduxerit aquas in civitatem, nonne hæc scripta sunt in Libro sermonum dierum regum Juda? [c] 2 Par. 32, 30.
21. Dormivitque Ezechias cum patribus suis, et regnavit Manasses filius ejus pro eo.



13. *Se réjouit :* le texte hébreu actuel porte *ischma*, prêta une oreille bienveillante; ou bien : donna audience. Mais les LXX, la Vulgate et toutes les versions anciennes ont lu *ismach*, se réjouit, qui se trouve aussi dans Isaïe. — *Il leur montra*, peut-être avec une certaine vanité, mais certainement avec le désir de donner aux Babyloniens une bonne idée de sa puissance et de ses ressources. Il y avait, dans ce dernier sentiment, quelque chose d'imparfait au point de vue théocratique : le roi de Juda devait tout espérer et tout attendre de Jéhovah. — *L'huile de prix :* d'après les rabbins, l'huile de baume, récoltée dans les jardins du roi.

L'existence de ces trésors montre bien que l'ambassade babylonienne est antérieure à la campagne de Sennachérib en Judée : voy. xviii, 15 sv.

14. *Ils sont venus :* Ezéchias ne répond pas à la première des deux questions d'Isaïe, sans doute dans la crainte que le prophète ne lui reproche de s'appuyer sur un " bras de chair. "

17. *Tes jours viendront :* une des prophéties les plus étonnantes de nos saints Livres. La Judée est enveloppée et prise comme dans un filet par la puissance assyrienne; elle a vu tomber Samarie; elle a vu briser les cités philistines et l'Egypte elle-même; elle sait que Babylone n'a jamais été qu'une principauté soumise à l'Assyrie : et voilà que le prophète menace le roi de Jérusalem, non pas du courroux du roi d'Assyrie, mais de l'invasion de ce petit peuple dont le roi vient, comme un suppliant, réclamer son propre appui ! (*Vigouroux.*)

18. *De tes fils*, de tes descendants. — *Eunuques*, dans le sens large de courtisans, de camériers. Comp. *Dan.* i, 3 sv.

19. *Est bonne :* expression de soumission et d'abandon à la volonté de Jéhovah. Comp. II *Sam.* iii, 18; I *Rois*, ii, 38, 42. — *Seront;* Vulg., *que... soient.* Ces derniers mots, dits après une pause, et non adressés directement à Isaïe, respirent la résignation et la tristesse.

20. *L'étang et l'aqueduc :* voy. II *Par.* xxxii, 30, et *Néh.* iii, 16.

21. *Avec ses pères :* voy. II *Par.* xxxii, 33

CHAP. XXI. — Manassé et Amon, rois de Juda.

Ch. XXI. MAnassé avait douze ans lors-
qu'il devint roi, et il régna
cinquante-cinq ans à Jérusa-
lem. Sa mère s'appelait Haphsiba. 2 Il
fit ce qui est mal aux yeux de Jého-
vah, imitant les abominations des na-
tions que Jéhovah avait chassées de-
vant les enfants d'Israël. 3 Il rebâtit
les hauts lieux qu'Ezéchias, son père,
avait détruits, il éleva des autels à
Baal, il fit une idole d'Astarté, com-
me avait fait Achab, roi d'Israël, et il
se prosterna devant toute l'armée du
ciel et la servit. 4 Il bâtit des autels
dans la maison de Jéhovah, de la-
quelle Jéhovah avait dit : "C'est dans
Jérusalem que je placerai mon nom."
5 Il bâtit des autels à toute l'armée du
ciel dans les deux parvis de la mai-
son de Jéhovah. 6 Il fit passer son fils
par le feu ; il pratiquait les enchante-
ments et observait les signes ; il ins-
titua des gens qui évoquaient les es-
prits et qui prédisaient l'avenir : fai-
sant ainsi de plus en plus ce qui est
mal aux yeux de Jéhovah, de ma-
nière à l'irriter. 7 Il mit l'idole d'As-
tarté, qu'il avait faite, dans la maison
dont Jéhovah avait dit à David et à
Salomon, son fils : " C'est dans cette
maison et c'est dans Jérusalem, que
j'ai choisie parmi toutes les tribus
d'Israël, que je veux placer mon nom
pour toujours. 8 Je ne ferai plus errer
le pied d'Israël hors du pays que j'ai
donné à ses pères, pourvu seulement
qu'ils aient soin de mettre en prati-
que tout ce que je leur ai commandé
et toute la loi que leur a prescrite
mon serviteur Moïse." 9 Mais ils n'obéi-
rent point ; séduits par Manassé, ils
firent le mal plus que toutes les na-
tions que Jéhovah avait détruites de-
vant les enfants d'Israël.

10 Alors Jéhovah parla ainsi par ses
serviteurs les prophètes : 11 Parce que
Manassé, roi de Juda, a commis ces
abominations, parce qu'il a fait des
choses plus mauvaises que toutes cel-
les qu'avaient faites avant lui les
Amorrhéens, et parce qu'il a fait
aussi pécher Juda par ses idoles,
12 voici ce que dit Jéhovah, Dieu
d'Israël : Je vais faire venir sur Jéru-
salem et sur Juda des malheurs tels,
que les oreilles tinteront à qui en en-
tendra parler. 13 J'étendrai sur Jéru-
salem le cordeau de Samarie et le ni-
veau de la maison d'Achab, et je
nettoierai Jérusalem comme le plat
qu'on nettoie et qu'on retourne sur sa
face après l'avoir nettoyé. 14 J'aban-
donnerai les restes de mon héritage,
et je les livrerai entre les mains de

CHAP. XXI.

1. *Manassé*, type de roi impie, comme Achab, *régna 55 ans*, de 698 à 642.

2. *Il fit le mal :* c'est lui qui combla la mesure des iniquités de Juda et qui attira sur le dernier reste du peuple choisi une sentence de condamnation, que la piété de Josias ne put faire révoquer (xxiii, 26. Comp. *Jér.* xv, 4). Comme il n'avait que 12 ans lorsqu'il monta sur le trône, il est à croire qu'il subit l'influence des hauts personnages de la cour, de quelques prêtres et des faux prophètes, qui ne voulaient plus de la pure religion de Jéhovah (II *Par.* xxiv, 17 sv. Comp. *Jér.* viii, 1 sv.).

3. *Rebâtit :* les mots *conversus est et ædificavit* de la Vulgate doivent se traduire, *il bâtit de nouveau*, il rebâtit : comp. xix, 9. — *Les hauts lieux*, où des rites idolâtriques se mêlaient au culte officiel de Jéhovah (xviii, 22. Comp. I *Rois*, xiv, 23). — *Baal*, *Astarté :* voy. xi, 18 ; II *Par.* xxviii, 2. — *L'armée du ciel*, les astres. Ce culte s'appelle sabéisme ; il s'adressait directement aux astres (soleil, lune, signes du zodiaque), sans image ni représentation quelconque, et consistait d'ordinaire à faire brûler des parfums sur un autel élevé, soit dans la cour (vers. 5), soit sur le toit d'une maison (xxiii, 12 ; *Sophon.* i, 5. Comp. *Ezéch.* viii, 16).

4. *Dans Jérusalem :* voy. II *Sam.* vii, 13 ; I *Rois*, viii, 29 ; ix, 3. Ce verset est développé et expliqué par le vers. 5.

5. *Les deux parvis :* la cour des prêtres où s'accomplissaient les cérémonies sacrées, et la cour extérieure destinée au peuple.

6. *Il fit passer*, comme Achaz (xvi, 3). — *Il pratiquait les enchantements*, etc. ; d'au-

CAPUT XXI.

Propter abominandam Manassis impietatem prædicit Dominus se Judam ac Jerusalem deleturum : cui mortuo succedit impius filius Amon : et hoc a servis occiso, regnat super Judam pius filius Josias.

DUODECIM annorum
erat Manasses cum regna-
a 2 Par. 33, 1. re cœpisset, [a]et quinqua-
ginta quinque annis re-
gnavit in Jerusalem : nomen matris
ejus Haphsiba. 2. Fecitque malum
in conspectu Domini, juxta idola
gentium, quas delevit Dominus a
b 2 Par. 33, 3. facie filiorum Israel. 3. [b]Conversus-
que est, et ædificavit excelsa, quæ
dissipaverat Ezechias pater ejus : et
erexit aras Baal, et fecit lucos sicut
fecerat Achab rex Israel, et adora-
vit omnem militiam cœli, et coluit
eam. 4. Exstruxitque aras in domo
Domini, de qua dixit Dominus :
c 2 Reg. 7, 10. [c]In Jerusalem ponam nomen meum.
5. Et exstruxit altaria universæ mi-
litiæ cœli in duobus atriis templi
Domini. 6. Et traduxit filium suum
per ignem : et ariolatus est, et obser-
vavit auguria, et fecit pythones, et
aruspices multiplicavit, ut faceret
malum coram Domino, et irritaret
eum. 7. Posuit quoque idolum luci,
quem fecerat, in templo Domini,
d 2 Reg. 7, 26. 3 Reg. 8, 16 et 9, 3. [d]super quod locutus est Dominus
ad David, et ad Salomonem filium
ejus : In templo hoc, et in Jerusa-
lem, quam elegi de cunctis tribubus
Israel, ponam nomen meum in sem-
piternum. 8. Et ultra non faciam
commoveri pedem Israel de terra,
quam dedi patribus eorum : si ta-
men custodierint opere omnia quæ
præcepi eis, et universam legem,
quam mandavit eis servus meus
Moyses. 9. Illi vero non audierunt :
sed seducti sunt a Manasse, ut fa-
cerent malum super gentes, quas
contrivit Dominus a facie filiorum
Israel.
10. Locutusque est Dominus in
manu servorum suorum propheta-
rum, dicens : 11. [e]Quia fecit Ma- e Jer. 15, 4.
nasses rex Juda abominationes istas
pessimas, super omnia quæ fecerunt
Amorrhæi ante eum, et peccare fe-
cit etiam Judam in immunditiis suis :
12. propterea hæc dicit Dominus
Deus Israel : Ecce ego inducam
mala super Jerusalem et Judam : ut
quicumque audierit, tinniant ambæ
aures ejus. 13. Et extendam super
Jerusalem funiculum Samariæ, et
pondus domus Achab : et delebo
Jerusalem, sicut deleri solent tabu-
læ : et delens vertam, et ducam cre-
brius stylum super faciem ejus.
14. Dimittam vero reliquias here-
ditatis meæ, et tradam eas in manus
inimicorum ejus : eruntque in vasti-

---

tres, *il observait les nuages et les serpents* pour en tirer des pronostics. Comp. *Deut.* xviii, 10; *Lév.* xix, 26.

7. *Dans la maison*, dans le temple proprement dit (xxiii, 6) : cette impiété dépassait tout ce qu'avaient fait Achab et Athalie. — *Jéhovah avait dit :* voy. II *Rois*, vii, 13; III *Rois*, ix, 3. Comp. *Ps.* cxxxi, 13 sv.

9. *Séduits par Manassé :* durant ce long règne, l'idolâtrie sous toutes ses formes prit un développement qu'elle n'avait jamais atteint, pas même en Israël (*Jér.* vii, 8, 31 ; *Ezéch.* xxiii, 37; *Soph.* i, 5), et la corruption des mœurs allait de pair avec l'avilissement de la religion (xxiii, 7; *Jér.* ii, 8; v, 1; *Soph.* iii, 1-3).

10. *Les prophètes :* aucun des prophètes *connus* n'a vécu sous ce règne, si ce n'est peut-être Hozaï : voy. II *Par.* xxxiii, 19.

11. *Les Amorrhéens* représentent ici tous les Chananéens, comme III *Rois*, xxi, 26.

12. *Les oreilles tinteront :* voy. I *Rois*, iii, 11.

13. *Cordeau, niveau* (ou comme la Vulg., *fil à plomb*) *:* le sens général est clair, mais la signification précise de la métaphore ne l'est pas. Ou bien le cordeau et le niveau sont pris comme images de règle et de mesure : on appliquera à Jérusalem la mesure qui a servi pour Samarie, on la détruira. Ou bien le cordeau et le niveau, qui servent d'ordinaire à construire (*Zach.* i, 10), sont pris comme servant à détruire (*Amos*, vii, 7) : Jérusalem sera rasée au niveau du sol. — *Je nettoierai* (litt. *j'essuierai*) *:* dans le plat ainsi essuyé et retourné, il ne reste pas une goutte d'eau : image pittoresque de la destruction complète de Jérusalem.

leurs ennemis, et ils deviendront la proie et le butin de tous leurs ennemis : 15parce qu'ils ont fait ce qui est mal à mes yeux, et qu'ils m'ont irrité depuis le jour où leurs pères sont sortis d'Egypte jusqu'à présent.

16Manassé répandit aussi beaucoup de sang innocent, jusqu'à en remplir Jérusalem d'un bout à l'autre, outre ses péchés par lesquels il fit pécher Juda, en faisant ce qui est mal aux yeux de Jéhovah.

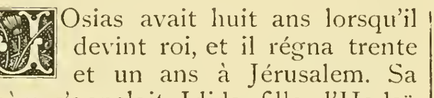
17Le reste des actions de Manassé, tout ce qu'il a fait, et les péchés qu'il commit, cela est écrit dans les Chroniques des rois de Juda. 18Manassé se coucha avec ses pères, et il fut enterré dans le jardin d'Oza. Amon, son fils, régna à sa place.

19Amon avait vingt-deux ans lorsqu'il devint roi, et il régna deux ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Messalemeth, fille de Harus, de Jétéba. 20Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, comme avait fait Manassé son père; 21 il marcha dans toute la voie où avait marché son père, il servit les idoles que son père avait servies, et il se prosterna devant elles; 22il abandonna Jéhovah, le Dieu de ses pères, et il ne marcha pas dans la voie de Jéhovah. 23Les serviteurs d'Amon conspirèrent contre lui et tuèrent le roi dans sa maison. 24Mais le peuple du pays frappa tous ceux qui avaient conspiré contre le roi Amon, et établit roi Josias, son fils, à sa place.

25Le reste des actions d'Amon, et ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda. 26On l'enterra dans son sépulcre, dans le jardin d'Oza, et Josias, son fils, régna à sa place.

CHAP. XXII. — Josias, roi de Juda. Le livre de la loi trouvé dans le temple. La prophétesse Holda.

Chap. XXII.



JOsias avait huit ans lorsqu'il devint roi, et il régna trente et un ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Idida, fille d'Hadaï, de Bésécath. 2Il fit ce qui est droit aux yeux de Jéhovah, et il marcha entièrement dans la voie de David, son père; il ne s'en détourna ni à droite ni à gauche.

3La dix-huitième année du roi Josias, le roi envoya dans la maison de Jéhovah Saphan, le secrétaire, fils d'Aslia, fils de Messulam, en disant : 4“ Monte vers Helcias, le grand prê-

15. A cette annonce du châtiment se rattache le récit des Paralipomènes (II, xxiii, 11 sv.) sur la captivité de Manassé à Babylone, sa conversion et son retour à Jérusalem, etc. L'auteur des *Rois* passe ces faits sous silence, sans doute parce que, malgré leur importance relative, ils n'ont pas empêché l'accomplissement des menaces.

16. *D'un bout à l'autre*, litt. *d'un bord à l'autre*. La tradition qui met Isaïe au nombre de ces victimes n'est pas absolument certaine; il n'est pas même hors de doute que le prophète ait vécu jusqu'au règne de Manassé (*Is.* i, 1).

18. *Jardin d'Oza*, le jardin du palais royal ou de quelque autre palais de plaisance, appelé *d'Oza* du nom de son ancien possesseur. Le caveau funéraire de David était sans doute rempli : comp. II *Par.* xxviii, 27; xxxii, 33. — *Amon :* ce nom ne se rencontre qu'à cette époque et sous le règne de l'idolâtre Achab (III *Rois*, xxii, 26); il est identique, sous sa forme hébraïque à celui du grand dieu de l'Egypte, *Amen* ou *Amoun*. Il est à croire que Manassé l'aura donné à son fils pour plaire à quelque pharaon de ce temps.

19. *Amon :* sur ce règne, comp. II *Par.* xxxiii, 21-25. — *Deux ans :* les années 642 et 641. — *Jétéba*, inconnue.

20. *Comme avait fait Manassé :* ce roi était revenu à Dieu dans ses dernières années. A sa mort, le parti idolâtre, tenu quelque temps en échec, reprit la direction des affaires et rétablit les choses de la religion sur le pied où Manassé lui-même les avait mises au commencement de son règne.

23 sv. Cette *conspiration* avait sans doute pour cause une réaction contre la grossière idolâtrie rétablie par le jeune roi. Il est aussi à croire qu'un changement de dynastie entrait dans le dessein des conspirateurs. Mais

tatem, et in rapinam cunctis adversariis suis : 15. eo quod fecerint malum coram me, et perseveraverint irritantes me, ex die qua egressi sunt patres eorum ex Ægypto, usque ad hanc diem.

[f] Infra 24, 4. 16. [f] Insuper et sanguinem innoxium fudit Manasses multum nimis, donec impleret Jerusalem usque ad os : absque peccatis suis, quibus peccare fecit Judam, ut faceret malum coram Domino.

17. Reliqua autem sermonum Manasse, et universa quæ fecit, et peccatum ejus, quod peccavit, nonne hæc scripta sunt in Libro sermonum dierum regum Juda? 18. Dormivitque Manasses cum patribus suis, et sepultus est in horto domus suæ, in horto Oza : et regnavit Amon filius ejus pro eo.

19. Viginti duorum annorum erat Amon cum regnare cœpisset : duobus quoque annis regnavit in Jerusalem : nomen matris ejus Messalemeth filia Harus de Jeteba. 20. Fecitque malum in conspectu Domini, sicut fecerat Manasses pater ejus. 21. Et ambulavit in omni via, per quam ambulaverat pater ejus : servivitque immunditiis, quibus servierat pater ejus, et adoravit eas, 22. et dereliquit Dominum Deum patrum suorum, et non ambulavit in via Domini. 23. Tetenderuntque ei insidias servi sui, et interfecerunt regem in domo sua. 24. Percussit autem populus terræ omnes, qui conjuraverant contra regem Amon : et constituerunt sibi regem Josiam filium ejus pro eo.

25. Reliqua autem sermonum Amon quæ fecit, nonne hæc scripta sunt in Libro sermonum dierum regum Juda? 26. Sepelieruntque eum in sepulcro suo, in horto Oza : et regnavit Josias filius ejus pro eo.

CAPUT XXII.

Josias templum ac Dei cultum instaurat; Dominum super reperto Deuteronomii libro consulens, prædictis in eo minis et pœnis exterritus, responsum ex prophetide accipit, inducenda super Judam scripta in eo mala propter neglectum a patribus Dei cultum, ipsum tamen prius in pace moriturum.

OCTO [a] annorum erat Josias cum regnare cœpisset, triginta et uno anno regnavit in Jerusalem : nomen matris ejus Idida, filia Hadaia de Besecath. 2. Fecitque quod placitum erat coram Domino, et ambulavit per omnes vias David patris sui : non declinavit ad dexteram, sive ad sinistram. [a] 2 Par. 34, 1.

3. Anno autem octavo decimo regis Josiæ, misit rex Saphan filium Aslia, filii Messulam scribam templi Domini, dicens ei : 4. Vade ad

---

le peuple, toujours attaché à la race de David, se souleva contre eux, et mit sur le trône le fils aîné d'Amon, un enfant de 8 ans.

26. *Jardin d'Oza :* voy. la note du vers. 18.

CHAP. XXII.

1. *Josias :* sur ce règne, comp. II *Par.* xxxiv, sv. — *Trente et un ans*, de 641 à 609. — *Bésécath*, dans la plaine de Juda (*Jos.* xv, 39).

2. Comp. *Eccli.* xlix, 1-4; *Jér.* xxii, 15 sv., et Josèphe, *Antiq. jud.* X, iv, 1.

3. *La dix-huitième année :* l'auteur des *Rois*, voulant présenter un tableau d'ensemble des réformes religieuses de Josias, les rapporte toutes à la dix-huitième année du règne et les rattache à la découverte du livre de la loi dans le temple. Mais plusieurs de ces actes ont été accomplis avant ou après cette date. La véritable chronologie nous est donnée II *Par.* xxxiv, 3-8; xxxv, 1. — *Saphan*, souvent mentionné dans Jérémie, était le père d'Ahicam, l'ami de ce prophète et son protecteur à la cour de Joakim, et le grand-père de Godolias, que les Babyloniens firent gouverneur de Juda après la ruine de Jérusalem. — *Le secrétaire :* voy. II *Rois*, viii, 17.

4. *Helcias*, le père ou le grand-père de Séraïas (I *Par.* vi, 13 sv. *Néh.* xi, 11), grand prêtre au temps de la captivité, et l'ancêtre d'Esdras (*Esdr.* vii, 1). — *Qu'il tienne prêt l'argent*, c.-à-d. qu'il le reçoive des mains des gardiens de la porte, qu'il le compte et le mette dans des sacs. LXX, *et faites fondre l'argent;* le *confletur* de la Vulg. paraît avoir

tre, et qu'il tienne prêt l'argent qui a été apporté dans la maison de Jéhovah, et que ceux qui gardent la porte ont recueilli du peuple.
5 On remettra cet argent entre les mains des intendants qui font exécuter l'ouvrage dans la maison de Jéhovah, et ils l'emploieront à payer ceux qui travaillent à réparer les brèches de la
maison, 6 les charpentiers, les manœuvres et les maçons, et *à solder* les achats de bois et de pierres de taille nécessaires aux réparations de la
maison. 7 Mais on ne leur demandera pas de compte pour l'argent remis entre leurs mains, car ils se conduisent avec probité. "

8 Alors Helcias, le grand prêtre, dit à Saphan, le secrétaire : " J'ai trouvé le livre de la loi dans la maison de Jéhovah. " Et Helcias donna le livre
à Saphan, qui le lut. 9 Puis Saphan, le secrétaire, alla rendre compte au roi, et dit : " Tes serviteurs ont vidé l'argent qui se trouvait dans la maison, et l'ont remis entre les mains des intendants qui font exécuter l'ouvra-
ge dans la maison de Jéhovah." 10 Saphan, le secrétaire, dit encore au roi : " Le prêtre Helcias m'a donné un livre. " Et il le lut devant le roi.

11 Lorsque le roi eut entendu les paroles du livre de la loi, il déchira
ses vêtements ; 12 et il donna cet ordre au prêtre Helcias, à Ahicam, fils de Saphan, à Achobor, fils de Micha, à Saphan, le secrétaire, et à Asaïas,
serviteur du roi : 13 " Allez consulter Jéhovah pour moi, pour le peuple et pour tout Juda au sujet des paroles de ce livre qu'on a trouvé ; car grande est la colère de Jéhovah qui s'est enflammée contre nous, parce que nos pères n'ont pas obéi aux paroles de ce livre, ne mettant pas en pratique tout ce qui nous est prescrit. "

14 Le prêtre Helcias, Ahicam, Achobor, Saphan et Asaïas se rendirent auprès de la prophétesse Holda, femme de Sellum, fils de Thécua, fils d'Araas, gardien des vêtements ; elle habitait à Jérusalem, dans le second quartier. Lorsqu'ils lui eurent parlé,
15 elle leur dit : " Ainsi parle Jéhovah, Dieu d'Israël : Dites à l'homme qui
vous a envoyé vers moi : 16 Ainsi parle Jéhovah. Voici que je vais faire venir des malheurs sur ce lieu et sur ses habitants, selon toutes les paroles du
livre qu'a lu le roi de Juda. 17 Parce qu'ils m'ont abandonné et qu'ils ont offert des parfums à d'autres dieux, de manière à m'irriter par tous les ouvrages de leurs mains, ma colère s'est enflammée contre ce lieu, et elle
ne s'éteindra point. 18 Et vous direz au roi de Juda, qui vous a envoyés pour consulter Jéhovah : Ainsi parle Jéhovah, Dieu d'Israël : Quant aux
paroles que tu as entendues, 19 parce que ton cœur a été effrayé et que tu t'es humilié devant Jéhovah en en-

---

aussi cette signification, qui est ici inexacte; cependant on pourrait aussi le traduire, *qu'on amasse, qu'on lève l'argent* (comp. *conflare exercitum*), ce qui donne le véritable sens. Il s'agit de l'argent destiné aux réparations du temple : voy. xii, 9 sv.

5. *Intendants*, inspecteurs des travaux.

7. *Ils se conduisent avec probité :* voy. les noms de ces honnêtes intendants II *Par.* xxxiv, 12.

8. *Alors*, lorsqu'on exécuta ces travaux. — *Le livre de la loi*, le Pentateuque rédigé par Moïse (II *Par.* xxxiv, 14), et sans doute l'exemplaire officiel longtemps conservé dans le Saint des saints à côté de l'arche (*Deut.* xxxi, 36), exemplaire qui s'était perdu ou avait été caché pour le soustraire à la profanation sous le règne de Manassé. Toute autre interprétation de ce passage fait violence au texte. — *Qui le lut*, du moins en partie.

9. *Vidé :* allusion au coffre où cet argent était mis et gardé (xii, 9).

11. *Déchira ses vêtements*, en signe de douleur et de repentir. Quels passages avait lus Saphan? Peut-être les menaces de *Deut.* xxviii, *Lév.* xxvi. Comp. vers. 16. La vive impression faite par cette lecture sur Josias peut s'expliquer autrement que par l'hypothèse invraisemblable que ce roi n'aurait jamais eu entre les mains un exemplaire du Pentateuque, ou qu'il n'en aurait jamais rien lu.

12. *Serviteur du roi*, attaché plus spécialement à sa personne.

13. *Consulter Jéhovah*, ici, interroger

Helciam sacerdotem magnum, ut confletur pecunia, quæ illata est in templum Domini, quam collegerunt janitores templi a populo, 5. deturque fabris per præpositos domus Domini : qui et distribuant eam his qui operantur in templo Domini, ad instauranda sartatecta templi : 6. tignariis videlicet et cæmentariis, et iis, qui interrupta componunt : et ut emantur ligna, et lapides de lapicidinis ad instaurandum templum Domini. 7. Verumtamen non supputetur eis argentum quod accipiunt, sed in potestate habeant, et in fide.

8. Dixit autem Helcias pontifex
[b] 2 Par. 34, 14. ad Saphan scribam : [b] Librum Legis reperi in domo Domini : deditque Helcias volumen Saphan, qui et legit illud. 9. Venit quoque Saphan scriba ad regem, et renuntiavit ei quod præceperat, et ait : Conflaverunt servi tui pecuniam, quæ reperta est in domo Domini : et dederunt ut distribueretur fabris a præfectis operum templi Domini. 10. Narravit quoque Saphan scriba regi, dicens : Librum dedit mihi Helcias sacerdos. Quem cum legisset Saphan coram rege,

11. Et audisset rex verba Libri Legis Domini, scidit vestimenta sua. 12. Et præcepit Helciæ sacerdoti, et Ahicam filio Saphan, et Achobor filio Micha, et Saphan scribæ, et Asaiæ servo regis, dicens : 13. Ite et consulite Dominum super me, et super populo, et super omni Juda, de verbis voluminis istius, quod inventum est : magna enim ira Domini succensa est contra nos : quia non audierunt patres nostri verba Libri hujus, ut facerent omne quod scriptum est nobis.

14. Ierunt itaque Helcias sacerdos, et Ahicam, et Achobor, et Saphan, et Asaia ad Holdam prophetidem uxorem Sellum filii Thecuæ, filii Araas custodis vestium, quæ habitabat in Jerusalem in Secunda : locutique sunt ad eam. 15. Et illa respondit eis : Hæc dicit Dominus Deus Israel : Dicite viro, qui misit vos ad me : 16. Hæc dicit Dominus : Ecce, ego adducam mala super locum istum, et super habitatores ejus, omnia verba legis quæ legit rex Juda : 17. quia dereliquerunt me, et sacrificaverunt diis alienis, irritantes me in cunctis operibus manuum suarum : et succendetur indignatio mea in loco hoc, et non exstinguetur. 18. Regi autem Juda, qui misit vos ut consuleretis Dominum, sic dicetis : Hæc dicit Dominus Deus Israel : Pro eo quod audisti verba voluminis, 19. et perter-

---

quelque prophète (comp. iii, 11; III *Rois*, xxii, 5). La consultation de Jéhovah par l'Urim et le Thummim semble avoir cessé, remplacée sans doute par la voix des prophètes. — *Nos pères n'ont pas obéi :* cela suppose qu'ils avaient pleine facilité d'entendre et de connaître la loi. Josias regarde donc comme relativement récente la perte de l'exemplaire retrouvé. Comp. vers. 8.

14. *Holda :* c'est, après Débora (*Jug.* iv), la seule prophétesse connue de l'Ancien Testament paraissant remplir un ministère officiel. On s'attendait à rencontrer ici Jérémie, sur qui l'esprit prophétique était descendu 5 ans auparavant (*Jér.* i, 2); mais peut-être était-il absent de Jérusalem ; peut-être aussi son ministère n'était-il pas encore pleinement reconnu. — *Gardien des vêtements*, soit des vêtements des prêtres en fonction dans le temple, soit de la garde-robe du roi, dans laquelle se trouvaient des vêtements d'honneur destinés à être donnés en présent. — *Le second quartier* ou *la seconde* ville : probablement un quartier récemment bâti au N. de l'ancienne ville, et entouré de murailles par Manassé (II *Par.* xxxiii, 14).

15. *A l'homme :* expression générale, choisie à dessein, pour faire entendre que l'oracle ne s'adresse pas seulement à Josias, mais à quiconque veut l'écouter. A partir du vers. 18, Holda parlera spécialement pour le roi.

17. *Ils ont offert des parfums* (Vulg., *des sacrifices*), c.-à-d. ici rendu un culte. L'expression vient de ce que, en fait, l'acte idolâtrique le plus répandu à cette époque était de brûler des parfums sur le toit des maisons en l'honneur de Baal (*Jér.* xix, 3; xxxii, 29) et de l'armée du ciel (xxi, 3). — *Les ouvrages de leurs mains*, les idoles.

tendant ce que j'ai prononcé contre ce lieu et contre ses habitants, savoir, qu'ils seront un objet d'épouvante et de malédiction, et parce que tu as déchiré tes vêtements et pleuré devant moi, moi aussi je *t*'ai entendu, dit Jéhovah. [20]C'est pourquoi je te recueillerai auprès de tes pères, tu seras recueilli en paix dans ton sépulcre, et tes yeux ne verront pas tous les malheurs que je ferai venir sur ce lieu. " — Ils rapportèrent au roi cette réponse.

CHAP. XXIII. — Josias (suite). Destruction de l'idolâtrie. Célébration de la Pâque. Josias tué dans une bataille contre Néchao. Règne de Joachaz.

Chap. XXIII. LE roi *Josias* fit rassembler auprès de lui tous les anciens de Juda et de Jérusalem. [2]Et il monta à la maison de Jéhovah, avec tous les hommes de Juda et tous les habitants de Jérusalem, les prêtres, les prophètes et tout le peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, et il lut devant eux toutes les paroles du livre de l'alliance, qu'on avait trouvé dans la maison de Jéhovah. [3]Le roi, se tenant sur l'estrade, renouvela l'alliance devant Jéhovah, s'engageant à suivre Jéhovah et à observer ses préceptes, ses ordonnances et ses lois, de tout son cœur et de toute son âme, en accomplissant les paroles de cette alliance, qui sont écrites dans ce livre. Et tout le peuple acquiesça à cette alliance.

[4]Le roi ordonna à Helcias, le grand prêtre, aux prêtres du second ordre et à ceux qui gardaient la porte, de rejeter du temple de Jéhovah tous les ustensiles qui avaient été faits pour Baal, pour Astarté et pour toute l'armée du ciel, et il les brûla hors de Jérusalem dans les champs du Cédron, et en fit porter la poussière à Béthel. [5]Il chassa les prêtres des idoles, établis par les rois de Juda, pour brûler des parfums sur les hauts lieux dans les villes de Juda et aux environs de Jérusalem, et ceux qui offraient des parfums à Baal, au soleil, à la lune, aux douze signes et à toute l'armée du ciel. [6]Il ôta de la maison de Jéhovah l'idole d'Astarté, *qu'il transporta* hors de Jérusalem, vers le torrent du Cédron ; il la brûla, et l'ayant réduite en poussière, il jeta cette poussière sur les sépulcres des enfants du peuple. [7]Il abattit les maisons des prostitués qui étaient dans la maison de Jéhovah, et où les femmes tissaient des tentes pour Astarté. [8]Il fit venir tous les prêtres des villes de Juda ; il souilla les hauts lieux où ces prêtres avaient brûlé des parfums, depuis Gabaa jusqu'à Bersabée, et il renversa les hauts lieux des portes, celui qui était à l'entrée de la porte

20. *En paix :* la mort de Josias, tué dans une bataille contre les Egyptiens (xxiii, 29), ne contredit qu'en apparence cette assertion : ce que Dieu promet ici, d'après le contexte, c'est que Josias ne verra pas l'invasion de Nabuchodonosor et la ruine de Jérusalem.

Ils rapportèrent, etc. Dans la Vulg., ces mots commencent le chap. xxiii.

CHAP. XXIII.

2. *Il lut*, il fit lire par les prêtres : voy. *Deut.* xxxi, 9 sv. Cette lecture obligatoire et officielle de la loi avait cessé au moins depuis l'avènement de Manassé.

3. *L'estrade :* voy. xi, 17. — *Renouvela* (litt. *conclut*) *l'alliance* faite sur l'Horeb entre Dieu et son peuple (*Deut.* v, 2).

4. *Prêtres du second ordre :* expression nouvelle, désignant les simples prêtres par opposition au grand prêtre, dont la dignité était remise en vigueur. — *A ceux*, aux lévites qui avaient la garde du temple. — *Les ustensiles* proprement dits, ainsi que les autels, images, vêtements, etc. — *Les champs du Cédron*, au N. E. de Jérusalem, à l'endroit où la vallée, beaucoup plus large qu'entre la colline du temple et le mont des Oliviers, est aujourd'hui encore plantée d'arbres fruitiers. — *La poussière* et la cendre *à Béthel*, siège maudit de l'idolâtrie, et en dehors du territoire de Juda.

5. *Les prêtres des idoles* (hébr. *kemarim*, mot qui ne se trouve qu'ici et *Osée*, x, 5; *Soph.* i, 4), probablement des prêtres qui ne

ritum est cor tuum, et humiliatus es coram Domino, auditis sermonibus contra locum istum, et habitatores ejus, quod videlicet fierent in stuporem et in maledictum : et scidisti vestimenta tua, et flevisti coram me, et ego audivi, ait Dominus :
20. Idcirco colligam te ad patres tuos, et colligeris ad sepulcrum tuum in pace, ut non videant oculi tui omnia mala quæ inducturus sum super locum istum.

CAPUT XXIII.

Josias Deuteronomium coram populo legit, percussoque cum Domino fœdere, ac destructis abominationibus, præcipit Pascha celebrari : quo in Mageddo occiso, succedit impius filius Joachaz, quem Pharao captum ducit in Ægyptum, substituto Eliacim quem Joakim nominat, et ei gravem mulctam imponit.

ET renuntiaverunt regi quod dixerat. Qui misit : [a]et congregati sunt ad eum omnes senes Juda et
Jerusalem. 2. Asceditque rex templum Domini, et omnes viri Juda, universique qui habitabant in Jerusalem cum eo sacerdotes et prophetæ, et omnis populus a parvo usque ad magnum : legitque cunctis audientibus omnia verba libri fœderis, qui inventus est in domo Domini.
3. Stetitque rex super gradum : et fœdus percussit coram Domino, ut ambularent post Dominum, et custodirent præcepta ejus, et testimonia, et ceremonias in omni corde, et in tota anima, et suscitarent verba fœderis hujus, quæ scripta erant in libro illo : acquievitque populus pacto.
4. Et præcepit rex Helciæ pontifici, et sacerdotibus secundi ordinis, et janitoribus, [b]ut projicerent de templo Domini omnia vasa, quæ facta fuerant Baal, et in luco, et universæ militiæ cœli : et combussit ea foris Jerusalem in convalle Cedron, et tulit pulverem eorum in
Bethel. 5. Et delevit aruspices, quos posuerant reges Juda ad sacrificandum in excelsis per civitates Juda, et in circuitu Jerusalem : et eos, qui adolebant incensum Baal, et Soli, et Lunæ, et duodecim signis, et omni
militiæ cœli. 6. Et efferri fecit lucum de domo Domini foras Jerusalem in convalle Cedron, et combussit eum ibi, et redegit in pulverem, et projecit super sepulcra vulgi.
7. Destruxit quoque ædiculas effeminatorum, quæ erant in domo Domini, pro quibus mulieres texebant quasi domunculas luci. 8. Congregavitque omnes sacerdotes de civitatibus Juda : et contaminavit excelsa, ubi sacrificabant sacerdotes de

[a] 2 Par. 34, 28.
[b] Eccli. 49, 3.

descendaient pas de Lévi, à la différence de *kohanim* du vers. 8, qui appartenaient à l'ordre lévitique. — Vulg., *les aruspices*. — *Aux douze signes* du zodiaque ; hébr. *mazzaloth*, c. à-d. habitations ou stations, où le soleil *stationnait* successivement pendant le cours de l'année.

6. *L'idole d'Astarté :* voy. xxi, 37. La Vulg. traduit toujours ce mot par *lucus* (bois sacré); ce passage montre clairement qu'on ne peut l'entendre ainsi. — *Les sépulcres* devant être évités comme impurs, il n'y avait pas à craindre que la poussière maudite qu'on y jetait souillât personne. — *Des enfants du peuple*, des gens du commun, trop pauvres pour avoir un sépulcre de famille. Les Paralip. (xxxiv, 4) disent, *sur les sépulcres de ceux qui offraient des sacrifices à ces idoles :* cela supposerait-il que la plupart des petites gens inhumés dans la vallée du Cédron avaient pris part au culte idolâtrique?

7. *Les maisons*, ici, les tentes ou petites loges dressées dans le parvis extérieur pour les prostitués aux sodomites (III *Rois*, xiv, 24; xv, 12). Leurs actes abominables faisaient partie des rites idolâtriques et étaient regardés comme agréables aux dieux. — *Les femmes*, sans doute les prêtresses d'Astarté. *Des tentes*, litt. *des maisons*, probablement des rideaux ou couvertures pour abriter la déesse. Comp. *Ezéch.* xvi, 16.

8. *Il fit venir* à Jérusalem, pour veiller sur eux, *tous les prêtres* (de race lévitique) qui avaient desservi des hauts lieux, Comp. *Ezéch.* xliv, 10-14. — *Gabaa* (*Jos.* xviii, 24), auj. Djéba, au N. du royaume de Juda; *Bersabée*, au S. (*Jos.* xv, 28). — *Les hauts lieux*, en forme d'édicules avec un autel, qui

de Josué, chef de la ville, *et* celui qui était à gauche de la porte de la ville.
9 Toutefois les prêtres des hauts lieux ne montaient pas à l'autel de Jéhovah à Jérusalem, mais ils mangeaient des pains sans levain au milieu de leurs frères.
10 Le roi souilla Topheth, dans la vallée des fils d'Ennom, afin que personne ne fît plus passer par le feu son fils ou sa fille en l'honneur de Moloch.
11 Il fit disparaître les chevaux que les rois de Juda avaient dédiés au soleil à l'entrée de la maison de Jéhovah, près de la chambre de l'eunuque Nathan-Mélech, laquelle était dans les dépendances, et il brûla au feu les chars du soleil.
12 Le roi détruisit les autels qui étaient sur le toit de la chambre haute d'Achaz et que les rois de Juda avaient faits, et les autels qu'avait faits Manassé dans les deux parvis de la maison de Jéhovah, et il se hâta de les enlever et d'en jeter la poussière dans le torrent de Cédron.
13 Le roi souilla les hauts lieux qui étaient en face de Jérusalem, sur la droite de la montagne de Perdition, et que Salomon, roi d'Israël, avait bâtis à Astarté, l'abomination des Sidoniens, à Chamos, l'abomination de Moab, et à Melchom, l'abomination des fils d'Ammon :
14 il brisa les statues et abattit les idoles, et il remplit d'ossements humains la place qu'elles occupaient.
15 Il détruisit aussi l'autel qui était à Béthel, *et* le haut lieu qu'avait fait Jéroboam, fils de Nabat, qui avait fait pécher Israël ; il brûla le haut lieu et le réduisit en poussière, et il brûla l'idole d'Astarté.

16 Josias, s'étant tourné et ayant vu les sépulcres qui étaient là dans la montagne, envoya prendre les ossements des sépulcres, et il les brûla sur l'autel et le souilla, selon la parole de Jéhovah prononcée par l'homme de Dieu qui avait annoncé ces choses.
17 Il dit alors : " Quel est ce monument que je vois? " Les gens de la ville lui dirent : " C'est le sépulcre de l'homme de Dieu, qui est venu de Juda et qui a annoncé ces choses que tu as faites contre l'autel de Béthel."
18 Et il dit : " Laissez-le; que personne ne remue ses os! " C'est ainsi que ses os restèrent intacts avec les os du prophète qui était venu de Samarie.

19 Josias fit encore disparaître toutes les maisons des hauts lieux, qui étaient dans les villes de Samarie et qu'avaient faites les rois d'Israël, en

---

se trouvaient aux *portes*. On conjecture que la *porte de Josué* était dans la muraille intérieure, près de la citadelle, et l'autre à la porte actuelle de Jaffa à l'O., ou bien à celle d'Ephraïm au N.

9. *Les prêtres des hauts lieux* du royaume de Juda, qui n'avaient pas cessé de servir Jéhovah, tout en mêlant à son culte des rites idolâtriques, furent déclarés déchus de leur emploi, mais ils purent manger chez eux, dans leur famille, des offrandes destinées à la famille lévitique (*Lév.* xxi, vi, 9 sv. 22), comme les prêtres qu'un défaut corporel frappait d'incapacité (*Lév.* xxi, 21-23).— Comp. vers. 20.

10. *Topheth*, c.-à-d. lieu abominable (de *thaphaph*, cracher. Comp. *Job.* xvii, 6), au S. du mont Sion (*Jos.* xv, 8). Manassé et Amon, peut-être aussi Achaz (II *Par.* xxviii, 3), l'avaient mis à la disposition des prêtres de Moloch pour y célébrer leur culte. — *Passer* (Vulg., *consacrer*) *par le feu :* voy. *Lév.* xviii, 21; *Deut.* xviii, 10; *Ezéch.* xxiii, 37, 39; IV *Rois*, 16, 3.

11. *Les chevaux :* c'étaient des chevaux vivants (il n'est pas dit que Josias les ait brûlés avec les chars), qui traînaient les chars dans des processions symboliques en l'honneur du soleil. Cet usage paraît venir de la Perse (Xénophon, *Cyrop.* VIII, iii, 12; Quint. Curt. III, iii, 11); on ne le trouve pas en Assyrie. L'idée, si familière aux Grecs et aux Romains, de considérer le soleil comme un conducteur de char poussant ses coursiers pendant le jour à travers le ciel, a pu lui donner naissance. — *Près de*, ou, avec Keil, *dans la chambre :* les appartements construits dans le parvis extérieur servaient, non seulement de logements pour les personnes, mais aussi de dépôts et de magasins (I *Par.* ix, 26; *Néh.* x, 38 sv.); l'un d'eux a pu être employé comme écurie. — *De l'eunuque* (chambellan) *Nathan-Mélech :* inconnu. — *Les dépendances* (hébr. *pharvarim*, probablement le même mot que *pharbar*, I *Par.* xxvi, 18), constructions adossées à la muraille du parvis extérieur du côté de l'occident (I *Par.* xxvi, 16, 18). Plusieurs

Gabaa usque Bersabee : et destruxit
aras portarum in introitu ostii Josue
principis civitatis, quod erat ad si-
nistram portæ civitatis. 9. Verum-
tamen non ascendebant sacerdotes
excelsorum ad altare Domini in Je-
rusalem : sed tantum comedebant
azyma in medio fratrum suorum.
10. Contaminavit quoque Topheth,
quod est in Convalle filii Ennom :
ut nemo consecraret filium suum
aut filiam per ignem, Moloch.
11. Abstulit quoque equos, quos
dederant reges Juda, Soli, in introitu
templi Domini juxta exedram Na-
thanmelech eunuchi, qui erat in
Pharurim : currus autem Solis com-
bussit igni. 12. Altaria quoque, quæ
erant super tecta cœnaculi Achaz,
quæ fecerant reges Juda, et altaria
quæ fecerat Manasses in duobus
atriis templi Domini, destruxit rex :
et cucurrit inde, et dispersit cinerem
eorum in torrentem Cedron. 13. Ex-
celsa quoque, quæ erant in Jerusa-
lem ad dexteram partem montis
[c] 3 Reg. 11, 7. offensionis, [c]quæ ædificaverat Salo-
mon rex Israel Astaroth idolo Sido-
niorum, et Chamos offensioni Moab,
et Melchom abominationi filiorum
Ammon, polluit rex. 14. Et contri-
vit statuas, et succidit lucos : reple-
vitque loca eorum ossibus mortuo-
rum. 15. [d]Insuper et altare, quod [d] 3 Reg. 13, 32.
erat in Bethel, et excelsum, quod
fecerat Jeroboam filius Nabat, qui
peccare fecit Israel : et altare illud,
et excelsum destruxit, atque com-
bussit, et comminuit in pulverem,
succenditque etiam lucum.
16. Et conversus Josias, vidit ibi
sepulcra, quæ erant in monte : mi-
sitque et tulit ossa de sepulcris, et
combussit ea super altare, et polluit
illud juxta verbum Domini, quod
locutus est vir Dei, qui prædixerat
verba hæc. 17. [e]Et ait : Quis est ti- [e] 3 Reg. 13, 2.
tulus ille, quem video? Responde-
runtque ei cives urbis illius : Sepul-
crum est hominis Dei, qui venit de
Juda, et prædixit verba hæc, quæ
fecisti super altare Bethel. 18. Et
ait : Dimittite eum, nemo commo-
veat ossa ejus. Et intacta manserunt
ossa illius cum ossibus prophetæ,
qui venerat de Samaria.
19. Insuper et omnia fana excel-
sorum, quæ erant in civitatibus Sa-

---

traduisent, *les faubourgs*, non de la ville, mais du temple.

12. Cette *chambre haute* paraît avoir été construite sur le toit plat d'un des vestibules conduisant à la cour du temple, pour servir au culte de l'armée du ciel. Comp. *Jér.* xix, 3; *Soph.* i, 5. — *Manassé :* voy. xxi, 5. — *Il se hâta* (Vulg.); ou mieux peut-être avec Keil et d'autres, *il les brisa* (et les enleva) *de là, et il en jeta*, etc.

13. Ces *hauts lieux*, élevés par Salomon, avaient-ils donc été conservés par les rois Asa, Josaphat et Ezéchias? La plupart le nient : Josias n'aurait fait qu'en polluer l'emplacement, et peut-être quelques débris qui y seraient restés ; ou bien : après avoir été détruits par ces pieux rois. ils auraient été rétablis par Manassé, ce qui n'empêcherait pas l'écrivain sacré de les attribuer encore à Salomon comme à leur premier auteur. D'autres l'affirment, mais en faisant observer que c'étaient probablement d'anciens hauts lieux où l'on avait rendu autrefois à Jéhovah un culte non condamné (voy. III *Rois*, iii, 2, note). Manassé y ayant fait revivre la pensée et les rites idolâtriques de Salomon, ils durent être spécialement pollués par Josias. — *La montagne de perdition*, le sommet méridional du mont des Oliviers. On conjecture qu'elle s'appelait primitivement *montagne de l'onction* (hébr. *mischcha*), et que ce nom fut changé en celui de *montagne de la perdition* (hébr. *maschchith*). — *Abomination*, chose abominable, c.-à-d. fausse divinité, idole.

14. Ce verset dit la manière dont Josias souilla ces hauts lieux. *Statues, idoles :* voy. III *Rois*, xiv, 23. — *Ossements d'homme*, dont le contact rendait impur (*Nombr.* xix, 16).

15. *Béthel :* voy. vers. 19, note. — Le *haut lieu*, distinct de *l'autel*, devait être un édicule ou une tente abritant la statue. Les veaux d'or de Béthel avaient sans doute été emportés par les Assyriens (*Osée*, x, 5 sv.). — *Réduisit en poussière* les matériaux du haut lieu qui étaient en métal ou en pierre.

16. *La parole de Jéhovah :* voy. III *Rois*, xiii, 26-32.

17. *Ce monument*, une colonne de pierre. Comp. *Gen.* xxxv, 20; *Ezéch.* xxxix, 15.

19. *Les villes de Samarie* (comp. II *Par.* xxxiv, 6 sv.). A cette époque avait lieu en Assyrie l'invasion des Scythes dont parle

irritant Jéhovah; il fit à leur égard entièrement comme il avait fait à Béthel. [20] Il immola sur les autels tous les prêtres des hauts lieux qui étaient là, et il y brûla des ossements humains; puis il revint à Jérusalem.

[21] Le roi donna cet ordre à tout le peuple : " Célébrez la Pâque en l'honneur de Jéhovah, votre Dieu, comme il est écrit dans le livre de l'alliance." [22] Aucune Pâque pareille à celle-ci n'avait été célébrée depuis le temps des juges qui jugèrent Israël, et pendant tous les jours des rois d'Israël et des rois de Juda. [23] Ce fut la dix-huitième année du roi Josias qu'on célébra cette Pâque en l'honneur de Jéhovah à Jérusalem.

[24] Josias fit encore disparaître ceux qui évoquaient les esprits et ceux qui prédisaient l'avenir, ainsi que les théraphim, les idoles et toutes les abominations qui se voyaient dans le pays de Juda et à Jérusalem, afin d'accomplir les paroles de la loi, écrites dans le livre que le prêtre Helcias avait trouvé dans la maison de Jéhovah. [25] Il n'y eut pas, avant Josias, de roi qui, comme lui, se tourna vers Jéhovah de tout son cœur, de toute son âme et de toute sa force, selon toute la loi de Moïse; et après lui il n'en a point paru de semblable. [26] Toutefois Jéhovah ne revint pas de l'ardeur de sa grande colère dont il était enflammé contre Juda, à cause des abominations par lesquelles Manassé l'avait irrité. [27] Et Jéhovah dit : " J'ôterai aussi Juda de devant ma face, comme j'ai ôté Israël; et je rejetterai cette ville de Jérusalem que j'avais choisie, et cette maison de laquelle j'avais dit : " Là sera mon nom. "

[28] Le reste des actions de Josias, et tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda.

[29] De son temps, Pharaon-Néchao, roi d'Egypte, monta contre le roi d'Assyrie vers le fleuve de l'Euphrate. Le roi Josias marcha à sa rencontre,

---

Hérodote (I, 103 sv.). Après avoir envahi la Mésopotamie et la Syrie, ces barbares pénétrèrent en Palestine et jusqu'aux frontières de l'Egypte. Comme ils n'étaient pas les ennemis nés du peuple de Dieu, les livres historiques de l'Ecriture passent le fait sous silence; ce n'est que dans les Prophètes que nous trouvons quelques lueurs sur les horribles souffrances de ce temps (*Soph.* ii, 4-6; *Jér.* i, 13-15; vi, 2-5; *Ezéch.* xxxviii sv.). Le flot des envahisseurs s'était à peine retiré, qu'arrivait à Jérusalem l'étonnante nouvelle que Ninive était détruite et que Babylone avait pris sa place en ce qui concerne la Syrie et la Palestine. Cette révolution s'accomplit en l'an 625 (?), précisément à la date où Josias accomplissait ses réformes religieuses dans la Samarie. A la faveur des troubles qui agitaient ces contrées, le roi de Juda avait sans doute étendu son influence vers le nord, et ramené sous son obéissance toute la vieille terre d'Israël, sauf le pays à l'E. du Jourdain.

20. *Il immola* (Vulg., *il tua*) *sur les autels :* cet acte, comme celui de brûler des ossements humains (vers. 16 : comp. *Amos,* ii, 1), était contraire au sentiment religieux d'Israël. Josias les accomplit sans doute pour obéir au divin commandement du prophète. Les prêtres des hauts lieux de Samarie sont traités plus sévèrement que ceux de Juda (vers. 9) : étrangers au sacerdoce lévitique, ils étaient de plus franchement idolâtres.

21. L'auteur revient à ce que fit Josias la 18e année de son règne. *Tout le peuple,* de Juda et d'Israël. — *Comme il est écrit,* selon toutes les prescriptions de la loi. Josias, après avoir lu le livre de l'alliance, s'était aperçu que ces prescriptions n'étaient plus exactement observées dans la célébration de la Pâque.

22. *Pareille à celle-ci,* pour l'éclat et l'exact accomplissement des prescriptions légales. Voy. les détails de cette Pâque II *Par.* xxxv, 1-19. Un siècle environ auparavant, Ezéchias avait fait célébrer aussi une Pâque très solennelle (II *Par.* xxx, 1 sv.). Isaïe (xxx, 29), contemporain de ce roi, fait allusion à la célébration de cette fête.

24. Il s'agit, dans ce verset, non plus d'idolâtrie publique, mais de pratiques secrètes, ayant à peu près le même caractère, quoiqu'alliées au culte de Jéhovah. *Théraphim,* dieux domestiques : voy. *Gen.* xxxi, 19; *Jug.* xviii, 4.

25. Voy. xviii, 5, et comp. *Jér.* xxii, 15. — *De tout son cœur :* comp. *Deut.* vi, 5.

26. *Toutefois :* un vrai repentir de toute la nation aurait sans doute désarmé la co-

mariæ, quæ fecerant reges Israel ad irritandum Dominum, abstulit Josias : et fecit eis secundum omnia opera, quæ fecerat in Bethel. 20. Et occidit universos sacerdotes excelsorum, qui erant ibi super altaria : et combussit ossa humana super ea : reversusque est Jerusalem.

[f] Exod. 12, 2. 2 Par. 35, 1.

21. [f] Et præcepit omni populo, dicens : Facite Phase Domino Deo vestro, secundum quod scriptum est in libro fœderis hujus. 22. Nec enim factum est Phase tale a diebus judicum, qui judicaverunt Israel, et omnium dierum regum Israel et regum Juda, 23. sicut in octavo decimo anno regis Josiæ factum est Phase istud Domino in Jerusalem.

24. Sed et pythones, et ariolos, et figuras idolorum, et immunditias, et abominationes, quæ fuerant in terra Juda et Jerusalem, abstulit Josias : ut statueret verba legis, quæ scripta sunt in Libro, quem invenit Helcias sacerdos in templo Domini. 25. Similis illi non fuit ante eum rex, qui reverteretur ad Dominum in omni corde suo, et in tota anima sua, et in universa virtute sua juxta omnem legem Moysi : neque post eum surrexit similis illi. 26. Verumtamen non est aversus Dominus ab ira furoris sui magni, quo iratus est furor ejus contra Judam : propter irritationes, quibus provocaverat eum Manasses. 27. [g] Dixit itaque Dominus : Etiam Judam auferam a facie mea, sicut abstuli Israel : et projiciam civitatem hanc, quam elegi Jerusalem, et domum, de qua dixi : Erit nomen meum ibi.

[g] Infra 24, 2.

28. Reliqua autem sermonum Josiæ, et universa quæ fecit, nonne hæc scripta sunt in Libro verborum dierum regum Juda?

29. [h] In diebus ejus ascendit Pharao Nechao rex Ægypti, contra regem Assyriorum ad flumen Euphratem :

[h] 2 Par. 35. 20.

---

lère divine; mais, à part quelques individus, que l'exemple du roi avait ramenés à Jéhovah de tout leur cœur et de toute leur âme, la masse du peuple n'était converti qu'à la surface. Voy. dans Jérémie (chap. i-x) le tableau de la démoralisation qui régnait alors.

27. *Josias* vécut encore 13 ans après la célébration de la Pâque relatée vers. 21 sv. De cette partie de son règne, nous ne savons absolument rien, si ce n'est qu'il semble avoir, après quelque hésitation (*Jér.* ii, 18, 36), suivi l'exemple de ses voisins et accepté la situation de vassal et tributaire du nouvel empire de Babylone.

29. Comp. II *Par.* xxxv, 20-24. *Néchao* II, le *Nékôs* d'Hérodote, succéda à son père Psammétique en 610 et régna 16 ans. — *Monta*, par la route ordinaire, c.-à-d. par le pays des Philistins et la plaine de Saron, pour gagner, par Mageddo, la plaine de Jezraël (Esdrelon). Son dessein était de détacher du nouvel empire de Babylone toute la contrée qui s'étendait de l'Egypte à l'Euphrate, à la hauteur de Carchémis (aujourd'hui ruines de *Djérablus*). — *Contre le roi d'Assyrie :* y avait-il encore alors *un roi d'Assyrie?* Une certaine obscurité enveloppe les dernières années de cet empire. Mais on sait que Nabopolassar, roi de Babylone, sous la souveraineté ninivite, se révolta contre son suzerain, prit et détruisit Ninive et fonda l'empire de Babylone. La plupart rapportent cet événement à l'an 625, tandis qu'Eusèbe et S. Jérôme le reculent jusqu'à l'an 606. Dans la première opinion, celle que nous avons adoptée jusqu'ici dans nos explications, l'expédition de Néchao aurait suivi de 16 ou 17 ans la chute de Ninive, dans la seconde, elle l'aurait précédée de 2 ou 3 ans. L'expression, *contre le roi d'Assyrie*, ne décide pas la question; en effet, le chroniqueur qui écrivit la vie de Josias aussitôt après la mort de ce roi, aurait pu s'en servir, alors même que l'empire d'Assyrie eût été déjà renversé. Les Juifs, depuis longtemps tributaires de cet empire, ne connaissaient pas d'autres rois au-delà de l'Euphrate que ceux d'Assyrie, et ceux-ci tenaient leur cour alternativement à Ninive et à Babylone. La révolution qui transmit à Nabopolassar le titre que les enfants d'Israël donnaient à leurs suzerains, dut leur apparaître tout d'abord comme un changement purement dynastique. L'auteur des *Rois*, qui emprunte aux *Chroniques*, non seulement le fond de ses récits, mais souvent jusqu'aux expressions, aura conservé, comme il l'a fait en d'autres endroits, les termes mêmes de l'ancien document. Un peu plus tard, lorsque Nabuchodonosor aura envahi leur pays, les Juifs apprendront qu'ils ont pour suzerain, non plus un *roi d'Assyrie*, mais un roi de Babylone, et ils lui donneront son véritable titre. — *Le roi Josias*, par scrupule de conscience, essaya de barrer le passage à l'adversaire de son suzerain. — *Mageddo :*

et Pharaon le tua à Mageddo, dès qu'il le vit. 30 Ses serviteurs le transportèrent mort de Maggeddo sur un char, et l'ayant amené à Jérusalem, ils l'enterrèrent dans son sépulcre. Et le peuple du pays prit Joachaz, fils de Josias; ils l'oignirent et le firent roi à la place de son père.

31 Joachaz avait vingt-trois ans lorsqu'il devint roi, et il régna trois mois à Jérusalem. Sa mère s'appelait Amital, fille de Jérémie, de Lobna. 32 Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, selon tout ce qu'avaient fait ses pères. 33 Pharaon-Néchao l'enchaîna à Rébla, dans le pays d'Emath, pour qu'il ne régnât plus à Jérusalem, et il mit sur le pays une imposition de cent talents d'argent et d'un talent d'or. 34 Pharaon-Néchao établit roi Eliacim, fils de Josias, à la place de Josias son père, et il changea son nom en celui de Joakim. Joachaz, dont il s'était emparé, alla en Egypte et y mourut. 35 Joakim donna à Pharaon l'argent et l'or, mais il taxa le pays pour fournir la somme exigée par Pharaon : ayant déterminé la part de chacun, il leva sur le peuple du pays l'argent et l'or, pour le donner à Pharaon-Néchao.

36 Joakim avait vingt-cinq ans lorsqu'il devint roi, et il régna onze ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Zébida, fille de Phadaïas, de Ruma. 37 Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, selon tout ce qu'avaient fait ses pères.

CHAP. XXIV. — Joakim et Joachin, rois de Juda. Commencements de Sédécias.

Chap. XXIV. De son temps, Nabuchodonosor, roi de Babylone, se mit en campagne. Joakim lui fut assujetti pendant trois ans, mais il se révolta de nouveau contre lui. 2 *Alors* Jéhovah envoya contre Joakim des bandes de Chaldéens, des bandes de Syriens, des bandes de Moabites et des bandes d'Ammonites; il les envoya contre Juda pour le détruire, selon la parole que Jéhovah avait prononcée par ses serviteurs les prophètes. 3 Cela arriva contre Juda uniquement sur l'ordre de Jéhovah, pour

---

voy. *Jos.* xii, 21. — *Le tua :* d'après Josèphe, Josias fut blessé à mort par une flèche au moment où il rangeait ses troupes en bataille.

30. *Mort :* il ne faut pas trop presser ce mot : Josias mourut en route, peut-être même en arrivant à Jérusalem. Comp. II *Par.* xxxv, 24. — *Joachaz*, nommé Sellum avant son avènement au trône (I *Par.* iii, 15; *Jér.* xxii, 11), était le dernier des quatre fils de Josias. Peut-être fut-il choisi par le peuple parce qu'il paraissait le plus capable : on se trompa.

31. *Trois mois*, l'an 609. — *Lobna :* voy. *Jos.* x, 29.

33. *Néchao*, après avoir soumis la Syrie et pris Carchémis, revint dans la Syrie méridionale, à Rébla. C'était une ville située sur l'Oronte, à l'endroit où la vallée de la Cœlé-Syrie s'ouvre en une plaine vaste et fertile; Nabuchodonosor y établit ses quartiers d'été pendant les sièges de Jérusalem et de Tyr (xxv, 21; *Jér.* xxxix, 5; lii, 9, 10, 26). Là le roi d'Egypte, mécontent de ce qu'on avait élevé sur le trône Joachaz sans son consentement, l'invita à se rendre auprès de lui, et l'ayant mis traîtreusement dans les chaînes, il l'emmena prisonnier en Egypte. — *Pour qu'il ne régnât plus à Jérusalem :* c'est la leçon du *qeri*, suivie par les LXX et la Vulgate. Le *ketib* porte : *lorsqu'il* (Joachaz) *fut devenu roi à Jérusalem.* — Le *talent d'argent* valait un peu plus de 8 mille fr.; le talent d'or 131 mille. Les LXX lisent ici *dix talents d'or.*

34. *A la place de Josias :* la royauté de Joachaz, qui s'était faite sans son agrément, était pour lui comme non avenue. — *Il changea son nom*, en signe de sa dépendance (*Gen.* xli, 45; *Esdr.* v, 14; *Dan.* i, 7).

35. *L'argent et l'or* que Pharaon avait exigé de lui comme prix de sa couronne.

36. *Onze ans*, de 609 à 598. — *Ruma*, dans le voisinage de Sichem (*Jug.* ix, 41).

CHAP. XXIV.

1. *De son temps*, l'an 605. — *Nabuchodonosor*, hébr. *nebucadnetsar;* mieux dans Jé-

et abiit Josias rex in occursum ejus :
et occisus est in Mageddo, cum vi-
disset eum. 30. Et portaverunt eum
servi sui mortuum de Mageddo : et
pertulerunt in Jerusalem, et sepelie-
runt eum in sepulcro suo. Tulitque
populus terræ Joachaz filium Josiæ :
et unxerunt eum, et constituerunt
eum regem pro patre suo.
[i] 2 Par. 36, 2. 31. [i] Viginti trium annorum erat
Joachaz cum regnare cœpisset, et
tribus mensibus regnavit in Jeru-
salem : nomen matris ejus Amital,
filia Jeremiæ, de Lobna. 32. Et fecit
malum coram Domino, juxta omnia
quæ fecerant patres ejus. 33. Vin-
xitque eum Pharao Nechao in Re-
bla, quæ est in terra Emath, ne re-
gnaret in Jerusalem : et imposuit
mulctam terræ centum talentis ar-
genti, et talento auri. 34. Regem-
que constituit Pharao Nechao Elia-
cim filium Josiæ pro Josia patre
ejus : vertitque nomen ejus Joakim :
porro Joachaz tulit, et duxit in Ægy-
ptum, et mortuus est ibi. 35. Argen-
tum autem, et aurum dedit Joakim
Pharaoni cum indixisset terræ per
singulos, ut conferretur juxta præ-
ceptum Pharaonis : et unumquem-
que juxta vires suas exegit, tam
argentum quam aurum de populo
terræ : ut daret Pharaoni Nechao.
36. [j] Viginti quinque annorum [j] 2 Par. 36, 5.
erat Joakim cum regnare cœpisset :
et undecim annis regnavit in Jerusa-
lem : nomen matris ejus Zebida, filia
Phadaia, de Ruma. 37. Et fecit ma-
lum coram Domino juxta omnia,
quæ fecerant patres ejus.

CAPUT XXIV.

Joakim triennio servit regi Babylonis ; deinde varios patitur latrunculos : quo mortuo, succedit filius Joachin ; quem cum thesauris templi ac domus regiæ universoque robore habitatorum Jerusalem ducit Nabuchodonosor in Babylonem, suffecto in regem illius patruo Matthania, quem vocavit Sedeciam.


IN diebus ejus ascendit Na-
buchodonosor rex Baby-
lonis, et factus est ei Joa-
kim servus tribus annis :
et rursum rebellavit contra eum.
2. Immisitque ei Dominus latrun-
culos Chaldæorum, et latrunculos
Syriæ, et latrunculos Moab, et la-
trunculos filiorum Ammon : et im-
misit eos in Judam, ut disperderent
eum, [a] juxta verbum Domini, quod [a] Supr. 23, 27.
locutus fuerat per servos suos pro-
phetas. 3. Factum est autem hoc per
verbum Domini contra Judam, ut
auferret eum coram se propter pec-

rémie et dans Esdras, *Nebucadretsar;* assyr. *Nabou-koudour-outsour*, c.-à-d. *Nébo* (dieu *Is.* xlvi, 1) *protège la couronne* (peut-être *la frontière*). Fils successeur de Nabopolassar, le fondateur de la monarchie babylonienne, il régna 43 ans, de 604 à 561. Aucun monarque payen n'occupe une si grande place dans la sainte Ecriture. A cette époque, il n'est encore que prince royal, chargé par son père du commandement de l'armée, mais déjà revêtu de toute l'autorité et entouré de toute la magnificence d'un souverain, ce qui fait que les écrivains sacrés lui en donnent le titre. — *Se mit en campagne :* on se rappelle que le roi d'Egypte, Néchao, était alors maître de Carchémis, sur la rive occidentale de l'Euphrate. Nabuchodonosor l'en chassa, parcourut en vainqueur la Syrie et la Palestine, et s'empara de Jérusalem (*Dan.* i, 1-4), en recevant sur sa route l'hommage de tous les rois du pays, spécialement celui de Joakim, roi de Juda. Il était arrivé à la frontière de l'Egypte, toujours à la poursuite de Néchao, lorsque la mort de son père le rappela dans sa capitale pour ceindre la couronne (604). — *Pendant trois ans*, probablement de 605 à 602. — *Il se révolta :* excité probablement par l'Egypte, il essaya de secouer le joug.

2. *Jéhovah :* c'est lui qui conduisait tous ces événements. Nabuchodonosor, cette fois, ne marcha pas en personne contre le rebelle ; il se contenta d'envoyer contre lui des troupes irrégulières recrutées parmi des peuplades qui lui étaient soumises, toujours hostiles d'ailleurs au peuple de Jéhovah. Il est fait allusion aux ravages des Ammonites et des Moabites *Jér.* xlviii, 26 sv. xlix, 1 ; *Ezéch.* xxv, 3-6 ; *Soph.* ii, 8. — *Selon la parole :* ces bandes préparaient la réalisation des prophéties annonçant la chute du royaume de Juda.

3. *Péchés commis par Manassé :* voy. xxi 12-16 ; xxiii, 27.

l'ôter de devant sa face, à cause de
tous les péchés commis par Manassé,
4 et à cause du sang innocent qu'avait
répandu Manassé, et dont il avait
rempli Jérusalem. C'est pourquoi Jé-
hovah ne voulut point pardonner.

5 Le reste des actions de Joakim,
et tout ce qu'il a fait, cela est écrit
dans le livre des Chroniques des rois
de Juda. Joakim se coucha avec ses
pères, 6 et Joachin, son fils, régna à sa
place.

7 Le roi d'Egypte ne sortit plus de
son pays ; car le roi de Babylone avait
pris tout ce qui était au roi d'Egypte
depuis le torrent d'Egypte jusqu'au
fleuve de l'Euphrate.

8 Joachin avait dix-huit ans lors-
qu'il devint roi, et il régna trois mois
à Jérusalem. Sa mère s'appelait
Nohesta, fille d'Elnathan, de Jérusa-
lem. 9 Il fit ce qui est mal aux yeux
de Jéhovah, selon tout ce qu'avait
fait son père.

10 En ce temps-là, les serviteurs de
Nabuchodonosor, roi de Babylone,
montèrent contre Jérusalem, et la
ville fut assiégée. 11 Nabuchodonosor,
roi de Babylone, vint devant la ville
pendant que ses serviteurs l'assié-
geaient. 12 Alors Joachin, roi de Juda,
sortit auprès du roi de Babylone,
avec sa mère, ses serviteurs, ses chefs
et ses eunuques, et le roi de Babylone
le fit prisonnier la huitième année de
son règne. 13 Il emporta de là tous les
trésors de la maison de Jéhovah et
les trésors de la maison du roi, et il
brisa tous les ustensiles d'or que Sa-
lomon, roi d'Israël, avait faits dans le
temple de Jéhovah, comme Jéhovah
l'avait annoncé. 14 Il emmena en capti-
vité tout Jérusalem, tous les chefs et
tous les hommes vaillants, au nom-
bre de dix mille, avec tous les arti-
sans et les forgerons ; il ne resta que
le peuple pauvre du pays. 15 Il trans-
porta Joachin à Babylone, et il em-
mena captifs de Jérusalem à Baby-
lone la mère du roi, ses femmes et
ses eunuques, les grands du pays,
16 tous les guerriers au nombre de
sept mille, ainsi que les artisans et
les forgerons au nombre de mille,
tous hommes vaillants et propres à
la guerre : le roi de Babylone les em-
mena captifs à Babylone. 17 Puis il
établit roi, à la place de Joachin, Mat-
thanias, son oncle, dont il changea le
nom en celui de Sédécias.

18 Sédécias avait vingt et un ans
lorsqu'il devint roi, et il régna onze
ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait
Amital, fille de Jérémie, de Lobna.

---

4. *Ne voulut point pardonner :* la mesure des iniquités était comble (*Jér.* xv, 1 sv.).

5 sv. En comparant *Jér.* xxii, 19 ; xxxvi, 6, 30 ; *Ezéch.* xix, 8 sv., on est porté à croire que Nabuchodonosor, la cinquième ou la sixième année après la révolte de Joakim, se soit décidé à se rendre en personne à Rébla (xxiii, 33), pour diriger les opérations militaires, d'abord contre Tyr, puis contre Jérusalem. Joakim aurait été fait prisonnier et amené chargé de chaînes à Nabuchodonosor; celui-ci, après avoir eu l'intention de l'envoyer à Babylone, le fit conduire à Jérusalem et mettre à mort (ce que ne contredirait pas l'expression, *il se coucha avec ses pères :* comp. III *Rois*, xxii, 40); ses restes furent laissés d'abord sans sépulture, selon la prophétie de Jérémie. Mais quand les Babyloniens se furent retirés, on les recueillit pour les mettre dans le sépulcre de Manassé. M. Vigouroux semble ne pas admettre cette expédition en tant que distincte de celle qui est racontée vers. 10 sv. : quand Nabuchodonosor revint en Palestine pour punir la révolte de Joakim, il aurait trouvé ce roi mort et remplacé par son fils Joachin.

7. *Torrent d'Egypte*, auj. ouadi *el Arisch :* voy. *Jos.* xiii, 3.

8. *Joachin :* appelé d'abord *Jéchonias*, il prit sans doute le nom de Joachin, qui a la même signification (*Jéhovah affermit*), lorsque, à son avènement au trône, il dut changer de nom (voy. la note de xxiii, 34). — *Sa mère :* comp. III *Rois*, xv, 10. — *Elnathan*, un des principaux officiers de Joakim.

9. Comp. *Ezéch.* xix, 5-7.

10. Comp. II *Par.* xxxvi, 9 sv. — *En ce temps-là*, après l'avènement de Joachin (an 598). — *Les serviteurs*, les généraux.

12. *La huitième année :* Jérémie dit *la septième :* la différence tient uniquement à la manière de compter les années du règne. L'auteur des *Rois* prend pour point de départ l'année 605, alors que Nabuchodonosor

cata Manasse universa quæ fecit,
4. et propter sanguinem innoxium,
quem effudit, et implevit Jerusalem
cruore innocentium : et ob hanc rem
noluit Dominus propitiari.
5. Reliqua autem sermonum
Joakim, et universa quæ fecit, non-
ne hæc scripta sunt in Libro sermo-
num dierum regum Juda? Et dor-
mivit Joakim cum patribus suis :
6. et regnavit Joachin filius ejus
pro eo.
7. Et ultra non addidit rex Ægy-
pti, ut egrederetur de terra sua :
tulerat enim rex Babylonis a rivo
Ægypti usque ad fluvium Euphra-
ten, omnia quæ fuerant regis
Ægypti.
8. Decem et octo annorum erat
Joachin cum regnare cœpisset, et
tribus mensibus regnavit in Jerusa-
lem : nomen matris ejus Nohesta,
filia Elnathan, de Jerusalem. 9. Et
fecit malum coram Domino, juxta
omnia quæ fecerat pater ejus.
[b] Dan. 1, 1. 10. [b]In tempore illo ascenderunt
servi Nabuchodonosor regis Baby-
lonis in Jerusalem, et circumdata est
urbs munitionibus. 11. Venitque
Nabuchodonosor rex Babylonis ad
civitatem cum servis suis ut oppu-
gnarent eam. 12. Egressusque est
Joachin rex Juda ad regem Baby-
lonis, ipse et mater ejus, et servi ejus,
et principes ejus, et eunuchi ejus :
et suscepit eum rex Babylonis anno
octavo regni sui. 13. [c]Et protulit [c] Is. 39, 6.
inde omnes thesauros domus Do-
mini, et thesauros domus regiæ : et
concidit universa vasa aurea, quæ
fecerat Salomon rex Israel in templo
Domini, juxta verbum Domini.
14. Et transtulit omnem Jerusalem,
et universos principes, et omnes
fortes exercitus, decem millia, in
captivitatem : et omnem artificem
et clusorem : nihilque relictum est,
exceptis pauperibus populi terræ.
15. [d]Transtulit quoque Joachin in [d] 2 Par. 36, 10. Esth. 2, 6 et 11, 4. Ez. 17, 12. Jer. 24, 1 et 39, 2.
Babylonem, et matrem regis, et
uxores regis, et eunuchos ejus : et
judices terræ duxit in captivitatem
de Jerusalem in Babylonem. 16. Et
omnes viros robustos, septem mil-
lia, et artifices, et clusores mille,
omnes viros fortes et bellatores :
duxitque eos rex Babylonis captivos
in Babylonem. 17. [e]Et constituit [e] Jer. 37, 1 et 52, 1.
Matthaniam patruum ejus pro eo :
imposuitque nomen ei Sedeciam.
18. Vigesimum et primum annum
ætatis habebat Sedecias cum regnare
cœpisset, et undecim annis regnavit
in Jerusalem : nomen matris ejus

---

encore prince royal, mais chargé du commandement de l'armée, apparut aux Juifs comme un roi véritable.

13. La première fois qu'il prit Jérusalem (quatrième ou troisième année de Joakim, *Dan.* i, 2; II *Par.* xxxvi, 7), Nabuchodonosor avait emporté les petits vases en or massif (coupes, bassins, couteaux, etc.), que Cyrus retrouvera plus tard à Babylone (*Esdr.* i, 7-11); cette fois, il coupa les feuilles d'or qui recouvraient les ustensiles, tels que la table de proposition, l'autel des parfums, l'arche d'alliance; dans la dernière expédition, sous Sédécias, il ne trouva plus guère que les grands vases d'airain.

14. *Tout Jérusalem*, la meilleure partie des habitants de cette ville, comme l'indique la restriction de la fin du verset. — *Tous les chefs*, tous ceux qui avaient une position officielle, fonctionnaires, prêtres, etc., au nombre de trois mille. — *Tous les vaillants hommes*, les guerriers, au nombre de 7 mille; litt., *les hommes de puissance*, ce qui pourrait signifier aussi les *gens riches*, ayant de la fortune (xv, 20) : tous les hommes valides n'étaient-ils pas soldats à cette époque? — *Les artisans*, en général (charpentiers, maçons), et spécialement *les forgerons* ou serruriers, qui fabriquaient des armes. En déportant cette dernière classe, Nabuchodonosor atteignait un double but : il privait la ville de ces artisans qui rendaient les plus grands services pendant la guerre; il acquérait des ouvriers pour ses vastes constructions.

15. *Les grands du pays*, les dignitaires dans l'ordre civil ou ecclésiastique, y compris les prophètes, parmi lesquels fut Ezéchiel.

17. *Matthanias*, troisième fils de Josias et frère de Joachaz. Il choisit pour son nouveau nom celui de *Sédécias*, c.-à-d. *Jéhovah notre justice*, peut-être en vue du passage de *Jér.* xxiii, 5-8.

18. *Sédécias :* sur son règne, comp. *Jér.* xxxviii, 5, 24; lii, 1-3; II *Par.* xxxvi, 11-13. — *Amital* fut aussi la mère de Joachaz (xxiii, 31).

19 Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, imitant tout ce qu'avait fait Joakim. 20 Cela arriva à cause de la colère de Jéhovah contre Jérusalem et contre Juda, qu'il voulait rejeter de devant sa face. Et Sédécias se révolta contre le roi de Babylone.

CHAP. XXV. — Sédécias, roi de Juda. Siège et destruction de Jérusalem par Nabuchodonosor. Les habitants de Juda emmenés en captivité. Derniers jours de Joachin.

Chap. XXV. LA neuvième année du règne de Sédécias, le dixième mois, le dixième *jour* du mois, Nabuchodonosor, roi de Babylone, vint avec toute son armée contre Jérusalem; il établit son camp devant elle et construisit tout autour des tours d'approche. 2 La ville fut assiégée jusqu'à la onzième année de Sédécias.

3 Le neuvième jour du mois, la famine était grande dans la ville, et il n'y avait plus de pain pour le peuple du pays. 4 Alors une brèche fut faite à la ville, et tous les gens de guerre s'enfuirent la nuit par le chemin de la porte entre les deux murs, près du jardin du roi, pendant que les Chaldéens environnaient la ville. Le roi prit le chemin de l'Araba. 5 Mais l'armée des Chaldéens le poursuivit et l'atteignit dans les plaines de Jéricho, et toute son armée se dispersa loin de lui. 6 Ayant saisi le roi, ils le firent monter vers le roi de Babylone à Rébla, et il prononça sur lui sa sentence. 7 On égorgea les fils de Sédécias sous les yeux de leur père, puis on lui creva les yeux, on le lia avec deux chaînes d'airain et on le mena à Babylone.

8 Le cinquième mois, le septième *jour* du mois, — c'était la dix-neuvième année du règne de Nabuchodonosor, roi de Babylone, — Nabu-

---

20. *Cela arriva*, savoir, qu'un mauvais roi succéda à un mauvais roi. — *Qu'il voulait rejeter;* litt. (*colère* qui devait durer) *jusqu'à ce qu'il rejetât*, etc. Vulgate : *car Jéhovah était irrité contre Jérusalem et contre Juda, jusqu'à ce qu'il les eût rejetés*, etc.

Il se révolta : c'était un parjure, car il avait prêté serment de fidélité au roi de Babylone (II *Par.* xxxvi, 13. Comp. *Ezéch.* xviii, 13 sv.). Le livre de Jérémie nous révèle les causes de cette rebellion. Dans les premières années du règne de Sédécias, il y eut, aussi bien à Jérusalem qu'à Babylone, comme une impression que Nabuchodonosor inclinait à l'indulgence (*Jér.* xxviii, 1-11; xxix, 15-28). Le roi, d'abord par une ambassade envoyée à Nabuchodonosor (*ib.* xxix, 3), puis par une visite personnelle (li, 59), essaya d'obtenir le retour des captifs et la restitution des vases sacrés; mais il trouva le roi de Babylone inflexible. Il revint donc à Jérusalem fortement aigri contre son suzerain. Aussitôt il se mit à organiser la conspiration. Il rechercha l'alliance des rois de Tyr, de Sidon, de Moab, d'Ammon et d'Edom (*ib.* xxvii, 3), et fit au roi d'Egypte, Ophra (l'Apriès des Grecs), des ouvertures qui furent bien accueillies (*Ezéch.* xvii, 15). Encouragé par les exhortations des faux prophètes, et sans doute aussi par l'exemple de Tyr, qui bravait depuis des années la colère du grand roi, il leva enfin l'étendard de la révolte, la huitième année de son règne.

CHAP. XXV.

1. *La neuvième année*, etc. : à mesure que la grande catastrophe approche, l'écrivain sacré, précisant les dates, marque, non seulement l'année, mais le mois et le jour. Zacharie (vii, 3, 5; xiii, 9) nous apprend que, pendant la captivité, les exilés jeûnaient le jour où le siège avait commencé. — *Nabuchodonosor vint contre Jérusalem :* son armée dut s'étendre sur une grande partie du pays de Juda, surtout dans la partie méridionale, où les deux villes fortes de Lachis et d'Azéca, sans doute garnies de troupes, assuraient les communications de Jérusalem avec l'Egypte (*Jér.* xxxiv, 7. Comp. II *Par.* xi, 9); elle eut même à refouler un corps égyptien, amené par Ophra au secours de son allié (*Jér.* xxxvii, v, 7; *Ezéch.* xvii, 17). Ces opérations interrompirent l'investissement de la ville (*Jér.* xxxvii, 4-6, 8, 10).

2. *La ville fut assiégée*, sauf cette courte interruption, pendant 18 mois, *jusqu'à la onzième année de Sédécias*, qui correspond à l'an 587.

3. *La famine :* sur les extrémités auxquelles les habitants furent réduits, voy. les

erat Amital, filia Jeremiæ de Lobna. 19. Et fecit malum coram Domino, juxta omnia quæ fecerat Joakim. 20. Irascebatur enim Dominus contra Jerusalem et contra Judam, donec projiceret eos a facie sua : recessitque Sedecias a rege Babylonis.

CAPUT XXV.

Obsessa a Nabuchodonosor Jerusalem, Sedecias cæcus ac vinctus, necatis coram se filiis, in Babylonem ducitur cum reliquo populo : quibusdam tamen ad exercendam terram relictis : post exusta una cum templo omnia magnifica ædificia, præfecit Nabuchodonosor Godoliam : quo ab Ismaele interempto, fugit populus in Ægyptum : Joachin autem in captivitate sublimatur a rege Babylonis.

[a] Jer. 39, 1 et 52, 4.

ACTUM est autem anno nono regni ejus, [a]mense decimo, decima die mensis, venit Nabuchodonosor rex Babylonis, ipse et omnis exercitus ejus in Jerusalem, et circumdederunt eam : et exstruxerunt in circuitu ejus munitiones. 2. Et clausa est civitas atque vallata usque ad undecimum annum regis Sedeciæ,

3. Nona die mensis : prævaluitque fames in civitate, nec erat panis populo terræ. 4. Et interrupta est civitas : et omnes viri bellatores nocte fugerunt per viam portæ, quæ est inter duplicem murum ad hortum regis (porro Chaldæi obsidebant in circuitu civitatem); fugit itaque Sedecias per viam, quæ ducit ad campestria solitudinis. 5. Et persecutus est exercitus Chaldæorum regem, comprehenditque eum in planitie Jericho : et omnes bellatores, qui erant cum eo, dispersi sunt, et reliquerunt eum. 6. Apprehensum ergo regem duxerunt ad regem Babylonis in Reblatha : qui locutus est cum eo judicium. 7. Filios autem Sedeciæ occidit coram eo, et oculos ejus effodit, vinxitque eum catenis, et adduxit in Babylonem.

8. Mense quinto, septima die mensis, ipse est annus nonus deci-

---

Lamentations de Jérémie, composées probablement aussitôt après la prise de la ville (*Lam.* i, 11; ii, 12; iv, 4, 8, 10). — *Le peuple*, les gens du commun.

4. *Une brèche fut faite*, vers minuit, à la muraille du nord (*Ezéch.* ix, 2), construite par Ezéchias et Manassé (II *Par.* xxxi, 5; xxxiii, 14). Aussitôt les Chaldéens, se précipitant dans la seconde ville, ou ville basse (xxii, 14), arrivèrent à la porte du milieu, qui donnait entrée dans la ville haute, non loin du palais royal (*Jér.* xx, 19, sv.). A leur approche, Sédécias avec ses guerriers s'enfuit par le *jardin du roi*, situé près de l'étang de Siloé, à la jonction des deux vallées d'Ennom et de Cédron, en franchissant *la porte entre les deux murs* qui bordaient à l'O. et à l'E. la vallée du Tyropœon. *Ils prirent le chemin* qui conduit, par le mont des Oliviers, Béthanie et Jéricho, à l'*Araba* ou plaine du Jourdain, afin de mettre le fleuve entre eux et les Chaldéens.

5. Comp. *Jér.* xxxviii, 23; *Ezéch.* xiii, 13 sv.

6. *Rébla* (xxiii, 33), d'où Nabuchodonosor était à portée de surveiller les opérations des sièges de Tyr et de Jérusalem. En l'absence du monarque, celui de Jérusalem avait été conduit par Nérgal-Saréser (Nériglissor), chef des mages, et Nabuzardan, capitaine des gardes (*Jér.* xxxix, 3, 13).

7. *Ses fils* (et les chefs de Juda qui avaient été pris avec lui, *Jér.* xxxix, 6; non ses filles, qui furent laissées en garde à Godolias, *Jér.* xli, 10). — *Sous les yeux de leur père :* ce raffinement de cruauté semble avoir spécialement choqué les Juifs, dont les mœurs étaient plus douces que celles de la plupart des nations orientales; Jérémie revient deux fois sur cette circonstance (xxxix, 6; lii, 10). — *On lui creva les yeux :* peine secondaire souvent appliquée aux grands personnages en Orient (Hérod. vii, 8. Comp. *Jug.* xvi, 21). Ainsi s'accomplirent deux prophéties contradictoires en apparence : celle de Jérémie annonçant que Sédécias serait transporté à Babylone (xxxii, 5; xxxiv, 3), et celle d'Ezéchiel, annonçant que Sédécias ne *verrait* pas Babylone (xii, 13). — *Deux chaînes :* sur les monuments d'Assyrie on voit souvent des captifs ayant une chaîne aux mains et une autre aux pieds. — *On le mena à Babylone*, où il fut gardé en prison jusqu'à sa mort (*Jér.* lii, 11). Ainsi s'éteignit la dynastie de David, après avoir occupé le trône près de 500 ans. Cette durée, dans les circonstances de temps et de lieu où elle se produisit, est un fait extraordinaire et providentiel.

8. *Le cinquième mois*, un mois après la prise de la ville, *Nabuzardan, capitaine des gardes* (litt. *des exécuteurs :* c'étaient, com-

zardan, capitaine des gardes, serviteur du roi de Babylone, vint à Jérusalem.
[9] Il brûla la maison de Jéhovah, la maison du roi et toutes les maisons de Jérusalem; il livra au feu toutes les grandes maisons.
[10] Toute l'armée des Chaldéens qui était avec le capitaine des gardes démolit les murailles formant l'enceinte de Jérusalem.

[11] Nabuzardan, capitaine des gardes, emmena captifs le reste du peuple qui était demeuré dans la ville, ceux qui s'étaient rendus au roi de Babylone, et le reste de la multitude.
[12] *Cependant* le capitaine des gardes laissa comme vignerons et comme laboureurs quelques-uns des pauvres du pays.

[13] Les Chaldéens brisèrent les colonnes d'airain, les bases et la mer d'airain qui étaient dans la maison de Jéhovah, et ils en emportèrent l'airain à Babylone.
[14] Ils prirent les cendriers, les pelles, les couteaux, les coupes et tous les ustensiles d'airain avec lesquels on faisait le service.
[15] Le capitaine des gardes prit encore les brasiers et les tasses, ce qui était d'or et ce qui était d'argent.
[16] Quant aux deux colonnes, à la mer et aux bases que Salomon avait faites dans la maison de Jéhovah, on ne pesa pas l'airain de tous ces ustensiles.
[17] La hauteur d'une colonne était de dix-huit coudées, et il y avait au-dessus un chapiteau d'airain haut de trois coudées, et entouré d'un treillis et de grenades, le tout d'airain; il en était de même de la seconde colonne avec le treillis.

[18] Le capitaine des gardes prit Saraïas, le grand prêtre, Sophonie, prêtre du second ordre, et les trois gardiens de la porte.
[19] Dans la ville, il prit un officier qui commandait aux gens de guerre, cinq hommes faisant partie du conseil privé du roi et qui furent trouvés dans la ville, le secrétaire du chef de l'armée chargé d'enrôler le peuple du pays, et soixante hommes du peuple du pays qui se trouvaient dans la ville.
[20] Les ayant pris, Nabuzardan, capitaine des gardes, les conduisit vers le roi de Babylone à Rébla.
[21] Et le roi de Babylone les frappa et les fit mourir à Rébla, dans le pays d'Emath.

Ainsi Juda fut emmené captif loin de son pays.
[22] Quant au reste du peuple que Nabuchodonosor, roi de Babylone, laissa dans le pays de Juda, il le plaça sous le commandement de Godolias, fils d'Ahicam, fils de Saphan.

[23] Lorsque tous les chefs des troupes eurent appris, eux et leurs hommes, que le roi de Babylone avait établi Godolias *pour gouverneur*, ils se rendirent auprès de lui à Maspha, sa-

---

me chez les Egyptiens, les gardes du roi qui exécutaient les criminels), *vint* de Rébla *à Jérusalem*, etc.

9. *La maison de Jéhovah :* voy. les prophéties de Jérémie à ce sujet (xxi, 10; xxxiv, 2; xxxviii, 18, 23). Le Psaume lxxviii paraît avoir été composé aussitôt après la destruction du temple. — *Toutes les maisons* de quelque importance, comme l'indique la suite.

11. *Le reste de la multitude* désigne probablement le peuple du pays en dehors de Jérusalem, ou bien la population civile; dans ce dernier cas, le *reste du peuple* désignerait les *guerriers* qui ne s'étaient pas rendus aux Chaldéens.

12. *Laissa comme vignerons*, etc. : on avait sans doute l'intention d'envoyer dans le pays des colons tirés de quelque autre partie de l'empire, comme les Assyriens avaient fait en Samarie (xvii, 24).

13. *Brisèrent :* le volume de ces objets en rendait le transport autrement impossible. Sur les objets énumérés vers. 12-14, voy. III *Rois*, vii, et comp. *Jér.* lii, 17-23.

15. En un mot, tout *ce qui était d'or*, etc.

16. *On* ne prit pas la peine, ou bien il n'y avait pas lieu de *peser l'airain*, tant la quantité en était considérable. Les monuments assyriens représentent souvent le pesage d'objets d'or et d'argent en présence du scribe royal.

17. Comp. III *Rois*, vii, 15 sv. — *Trois coudées :* lisez *cinq*, d'après les *Rois* et *Jér.* lii, 22.

18. Nabuzardan fut chargé de rechercher, pour les frapper d'un châtiment exemplaire, les plus compromis d'entre les Juifs, soit

mus regis Babylonis : venit Na-
buzardan princeps exercitus, ser-
vus regis Babylonis, in Jerusalem.
9. [b]Et succendit domum Domini,
[b] Ps. 73, 7. et domum regis : et domos Jerusa-
lem, omnemque domum combussit
igni. 10. Et muros Jerusalem in cir-
cuitu destruxit omnis exercitus
Chaldæorum, qui erat cum prin-
cipe militum.
11. Reliquam autem populi par-
tem, quæ remanserat in civitate, et
perfugas, qui transfugerant ad regem
Babylonis, et reliquum vulgus trans-
tulit Nabuzardan princeps militiæ.
12. Et de pauperibus terræ reliquit
vinitores et agricolas.
13. [c]Columnas autem æreas, quæ
[c] Jer. 27, 19. erant in templo Domini, et bases, et
mare æreum, quod erat in domo
Domini, confregerunt Chaldæi, et
transtulerunt æs omne in Babylo-
nem. 14. Ollas quoque æreas, et
trullas, et tridentes, et scyphos, et
mortariola, et omnia vasa ærea, in
quibus ministrabant, tulerunt.
15. Necnon et thuribula, et phialas :
quæ aurea, aurea : et quæ argentea,
argentea, tulit princeps militiæ,
16. id est, columnas duas, mare
unum, et bases quas fecerat Salo-
mon in templo Domini : non erat
pondus æris omnium vasorum.
17. [d]Decem et octo cubitos altitu-
dinis habebat columna una : et capi- [d] 3 Reg. 7,
tellum æreum super se altitudinis 15. 2 Par.
trium cubitorum : et retiaculum, et 3, 15. Jer. 52, 21.
malogranata super capitellum co-
lumnæ, omnia ærea : similem et co-
lumna secunda habebat ornatum.
18. Tulit quoque princeps mili-
tiæ Saraiam sacerdotem primum, et
Sophoniam sacerdotem secundum,
et tres janitores. 19. Et de civitate
eunuchum unum, qui erat præfectus
super bellatores viros : et quinque
viros de his, qui steterant coram
rege, quos reperit in civitate : et
Sopher principem exercitus, qui pro-
babat tyrones de populo terræ : et
sexaginta viros e vulgo, qui inventi
fuerant in civitate. 20. Quos tollens
Nabuzardan princeps militum, du-
xit ad regem Babylonis in Reblatha.
21. Percussitque eos rex Babylonis,
et interfecit eos in Reblatha in terra
Emath :
Et translatus est Juda de terra
sua. 22. Populo autem, qui relictus
erat in terra Juda, quem dimiserat
Nabuchodonosor rex Babylonis,
præfecit Godoliam filium Ahicam
filii Saphan.
23. Quod cum audissent omnes
duces militum, ipsi et viri qui erant
cum eis, videlicet quod constituisset

---

quant à l'origine de la révolte, soit quant à la prolongation de la résistance. Comp. *Jér.* lii, 24-27. *Sophonie, prêtre du second ordre* (xxiii, 4), probablement le fils de Maasias, qui occupait une haute situation parmi les prêtres (*Jér.* xxi, 1; xxix, 25; xxxviii, 3). — *Trois* chefs des lévites qui gardaient la porte, c.-à-d. qui faisaient la police du temple. Au temps de Salomon, ces lévites étaient au nombre de 24, sous six chefs (I *Par.* xxvi, 17 sv. Comp. *Esdr.* ii, 42; *Néh.* vii, 45.

19. *Un officier* (litt. *un eunuque*), le commandant de place. — *Cinq hommes;* Jérémie dit *sept :* erreur de copiste d'un côté ou de l'autre. — *Faisant partie du conseil privé;* litt., qui voyaient la face du roi : les rois d'Orient vivent d'ordinaire cachés dans leur palais, et peu d'hommes sont admis à *voir leur face.* — *Le secrétaire :* le *chef* même *de l'armée* s'était sans doute enfui avec Sédécias. Vulg., *Sopher, chef de l'armée, qui exerçait les jeunes soldats du peuple du pays.* — *60 hommes,* des principaux du pays (de la campagne), qui s'étaient peut-être signalés comme guerriers.

21. *Ainsi Juda,* etc. Ces mots sont la conclusion naturelle du livre des *Rois.* L'auteur ajoute deux courtes notices, l'une sur la situation des Juifs restés dans le pays, l'autre sur la fin du roi Joachin, celui des captifs qui était le moins à blâmer.

22. *Godolias :* il est probable que Jérémie, en reconnaissance du service qu'il avait reçu d'Ahicam (*Jér.* xxvi, 24), recommanda son fils à Nabuzardan, et par lui à Nabuchodonosor. On sait que le prophète avait toujours conseillé à Sédécias la soumission au roi de Babylone (*Jér.* xxxviii, 17 sv.).

23. *Les chefs des troupes* qui avaient pris la fuite et s'étaient dispersés dans le pays (*Jér.* xl, 7). — *Maspha,* la même ville que Mesphé, *Jos.* xviii, 26. — *Johanan :* voy. *Jér.* xl, 13 sv. xli, 15 sv. — *Nétopha,* dans les environs de Bethléem, auj. *Antubéh,* ou,

voir, Ismaël, fils de Nathanias, Johanan, fils de Corée, Saraïas, fils de Thanéhumeth, de Nétopha, et Jézonias, fils du Maachathien, eux et leurs hommes. [24]Godolias leur dit avec serment, à eux et à leurs hommes : " Ne craignez rien de la part des serviteurs des Chaldéens ; demeurez dans le pays, servez le roi de Babylone, et vous vous en trouverez bien. " [25]Mais, le septième mois, Ismaël, fils de Nathanias, fils d'Elisama, de la race royale, vint accompagné de dix hommes, et ils frappèrent de mort Godolias, ainsi que les Juifs et les Chaldéens qui étaient avec lui à Maspha. [26]*Alors* tout le peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, et les chefs des troupes, se levèrent et s'en allèrent en Egypte, parce qu'ils avaient peur des Chaldéens.

[27]La trente-septième année de la captivité de Joachin, roi de Juda, le douzième mois, le vingt-septième jour du mois, Evilmérodach, roi de Babylone, dans la première année de son règne, releva la tête de Joachin, roi de Juda, *et le tira* de prison. [28]Il lui parla avec bonté, et il mit son trône au-dessus du trône des rois qui étaient avec lui à Babylone. [29]Il lui fit changer ses vêtements de prison, et Joachin mangea toujours en sa présence tout le temps de sa vie. [30]Le roi pourvut constamment à son entretien de tous les jours tout le temps de sa vie.

selon V. Guérin, *Beit-Nettif.* — *Fils du Maachathien*, d'un père habitant la contrée de Maachati, à l'E. du haut Jourdain, près de l'Hermon (*Deut.* iii, 14).

24. *Ne craignez rien :* comme rebelles envers le roi de Babylone, ils pouvaient être punis de mort. — *De la part des* fonctionnaires *chaldéens* placés sous mes ordres. Vulg., *n'ayez aucune crainte à servir les Chaldéens.*

25 sv. Comp. *Jér.* xli-xliii, où cette histoire est racontée dans tous ses détails.

27. La captivité de Joachin, commencée l'an 597, la huitième année de Nabuchodonosor, se termina l'an 561, la première année d'Evilmérodach, fils et successeur de Nabuchodonosor. — *Releva la tête*, tira de l'humiliation.

28. *Il mit son trône*, etc. : il lui donna le premier rang parmi les rois vaincus qu'il



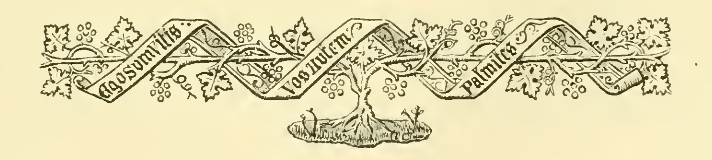
rex Babylonis Godoliam : venerunt
ad Godoliam in Maspha, Ismahel
filius Nathaniæ, et Johanan filius
Caree, et Saraia filius Thanehumeth
Netophathites, et Jezonias filius
Maachati, ipsi et socii eorum. 24. Ju-
ravitque Godolias ipsis et sociis
eorum, dicens : Nolite timere ser-
vire Chaldæis : manete in terra,
et servite regi Babylonis, et bene
erit vobis. 25. Factum est autem
in mense septimo venit Ismahel
filius Nathaniæ, filii Elisama de
semine regio, et decem viri cum
eo : percusseruntque Godoliam,
qui et mortuus est : sed et Ju-
dæos et Chaldæos, qui erant cum
eo in Maspha. 26. Consurgensque
omnis populus a parvo usque ad
magnum, et principes militum ve-
nerunt in Ægyptum timentes
Chaldæos.
27. Factum est vero in anno tri-
gesimo septimo transmigrationis
Joachin regis Juda, mense duode-
cimo, vigesima septima die mensis :
sublevavit Evilmerodach rex Baby-
lonis, anno, quo regnare cœperat,
caput Joachin regis Juda de carcere.
28. Et locutus est ei benigne : et
posuit thronum ejus super thronum
regum, qui erant cum eo in Baby-
lone. 29. Et mutavit vestes ejus,
quas habuerat in carcere, et come-
debat panem semper in conspectu
ejus cunctis diebus vitæ suæ. 30. An-
nonam quoque constituit ei sine in-
termissione, quæ et dabatur ei a rege
per singulos dies omnibus diebus
vitæ suæ.

---

gardait à sa cour pour en rehausser l'éclat. Comp. Hérodote, I, 88.

29. *Changer ses vêtements :* donner à un homme des vêtements en rapport avec sa position, c'est le premier souci d'un Oriental (*Gen.* xli, 42; *Esth.* viii, 15; *Dan.* v, 29; *Luc.* xv, 22). — *Manger en sa présence*, à sa table : les rois d'Orient faisaient consister une partie de leur grandeur à nourrir chaque jour une multitude de personnes à leur cour (III *Rois*, iv, 22 sv.); parmi ces personnes, un certain nombre avaient le privilège de s'asseoir à la table royale. Comp. *Jug.* i, 7; II *Rois*, ix, 13; III *Rois*, ii, 7.

30. *Pourvut*, sur le trésor public, *à son entretien*, pour que Joachin pût faire honneur à son rang. Comp. *Jér.* lii, 34.



Les deux Livres des Paralipomènes.

Introduction.

Ces livres tirent leur nom de la version grecque des Septante, où ils sont intitulés Παραλειπομένων Α' et Β'. Ils furent ainsi nommés, dit la Synopse athanasienne, parce qu'ils contiennent beaucoup de choses laissées de côté par les livres des Rois. Les Hébreux les appellent *Dibrei-hayiâmim*, litt. *Paroles des jours*, c'est-à-dire *Annales* ou *Chroniques*. Les rationalistes et les protestants adoptent cette dernière dénomination, qui répond bien au contenu de ces livres. Les Juifs hébraïsants rangent les Chroniques dans la classe des *Kethubim*, ou Hagiographes. Cet ouvrage, comme les deux derniers des Rois, ne formait a l'origine qu'un seul livre. Le partage en deux livres distincts, introduit par les traducteurs ou par les copistes grecs, fut accepté par les éditeurs du texte hébreu masorétique.

L'ouvrage, quant au contenu, se divise naturellement en deux parties.

Première partie.

Tables généalogiques depuis Adam jusqu'à Zorobabel (I *Par.* i — ix).

Deuxième partie.

Histoire du peuple d'Israël, sous les rois de la dynastie de David (I *Par.* x — II *Par.* xxxvi).

Cette partie se subdivise en trois sections :

1. Histoire de David (I *Par.* x — xxix).

2. Histoire de Salomon (II *Par.* i — ix).

3. Histoire du royaume de Juda (II *Par.* x — xxxvi). Le dernier chapitre donne quelques détails sur la captivité de Babylone et sur le retour des Juifs en Palestine (xxxvi, 14 — 23).

L'auteur s'étend avec complaisance sur tout ce qui intéresse le culte de Jéhovah : il semble avoir eu pour but, en écrivant ses annales, de ranimer parmi le peuple la ferveur dans le service du vrai Dieu. Quant aux tables généalogiques, elles tendent à assurer aux familles retournées de l'exil la part qui revient à chacune d'elles dans l'héritage d'Israël. Il s'occupe surtout des généalogies de Juda et de Benjamin, parce que la grande majorité des exilés revenus de Babylone appartenait à ces deux tribus ; et il met un soin particulier à recenser la descendance des familles sacerdotales et lévitiques, pour que nul profane ne vînt s'immiscer aux fonctions des ministres légitimes du sanctuaire de Jéhovah.

Tout le monde convient que les Chroniques sont postérieures à la captivité de Babylone. La tradition talmudique (*Baba Bathra* I fol. 15) leur assigne pour auteur le célèbre scribe Esdras ; telle est aussi l'opinion commune chez les catholiques. Elle repose sur les arguments suivants. I *Par.* xxix, 7 il est fait mention de *Dariques* (hebr. *Adarkonim*), comme d'une monnaie usuelle du temps de l'écrivain. Cette monnaie persane cessa d'avoir cours sous la domination des Grecs : on ne peut donc pas reculer la composition de l'ouvrage jusqu'à l'époque des Séleucides ou des Machabées. Il faut la placer pendant la domination des rois perses. Esdras vécut et déploya son activité en Judée à cette époque. D'ailleurs la fin des Paralipomènes est la même que le commencement du livre d'Esdras. Cette particularité s'explique très bien si Esdras est l'auteur des deux livres ; elle reste inexpliquée, si les auteurs sont différents.

Les Chroniques renferment plusieurs notions qui ne cadrent pas avec les théories rationalistes relativement à l'origine et à la rédaction des Livres saints; en particulier, certaines de ces notions sont incompatibles avec l'hypothèse rationaliste touchant la rédaction post-exilienne du Pentateuque. C'est pourquoi la néocritique veut à tout prix infirmer l'autorité historique des Chroniques. Elle leur suppose donc un auteur inconnu du temps des Machabées. L'écrit, disent-ils, est certainement postérieur à Esdras : car il poursuit la généalogie davidique jusqu'à la douzième génération après Zorobabel. Mais cette objection est sans valeur : car dans le texte hébreu Raphaia, Arnan, Obdia et Sechenia sont donnés comme formant des familles distinctes de celle de Zorobabel (I *Par.* iii, 19-24). Les autres arguments mis en avant par les rationalistes pour écarter Esdras n'ont aucune valeur pour ceux qui rejettent les principes de l'école incrédule.

L'auteur des Chroniques indique jusqu'à onze sources où il a puisé; mais il n'est pas sûr qu'elles soient toutes distinctes: 1. Les paroles de Samuel, de Nathan et de Gad (I, xxix, 29), 2. Les paroles de Nathan le prophète, d'Ahias le Silonite et d'Addo le voyant (II, ix, 29), 3. Les livres des rois de Juda et d'Israël (II, xxv, 26, etc.), 4. Le livre ou les paroles des rois d'Israël (II, xx, 34; xxxiii, 18), 5. Le midrasch du livre des Rois (II, xxiv, 27), 6. Les paroles de Séméïas le prophète et d'Addo le voyant (II, xii, 15), 7. Le midrasch du prophète Addo (II, xiii, 22), 8. Les paroles de Jéhu, fils de Hanani (II, xx, 34), 9. Les paroles d'Ozias, écrites par Isaïe, fils d'Amos (II, xxvi, 22), 10. La vision d'Isaïe, fils d'Amos, le prophète (II, xxxii, 32). 11. Les paroles de Hozaï (II, xxxiii, 19).

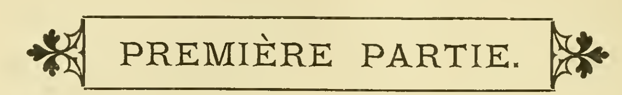
Les livres des rois de Juda et d'Israël ne sont pas nos livres canoniques des Rois, mais ces annales ou chroniques des rois de Juda et d'Israël, auxquels l'auteur des Rois renvoie constamment ses lecteurs. L'auteur des Rois et celui des Paralipomènes ont donc sous ce rapport puisé aux mêmes sources, probablement sans aucune dépendance l'un vis-à-vis de l'autre. Cette dernière conclusion ressort de la comparaison de leurs récits parallèles.

Le soin que prend notre écrivain d'indiquer si exactement ses sources doit être pour ceux qui n'admettent pas son inspiration, une garantie de véracité. Pourtant, comme nous le disions plus haut, la valeur historique des Paralipomènes est fortement battue en brèche par la critique incrédule. Les principales objections sont tirées des prétendues contradictions qui s'y rencontrent avec les données des livres des Rois. Il en sera fait mention et donné réfutation dans les notes annexées à la traduction. Certaines contradictions réelles entre les textes que nous possédons sont dues à des fautes de copistes, surtout dans les chiffres et les noms propres (voir l'introduction aux livres des Rois).

Les auteurs des livres du Nouveau Testament se servent plusieurs fois des Paralipomènes : *Matth.* i, 9-11; xxiii, 34, 35; *Luc.* iii, xi, 51; *Act.* vii, 48.



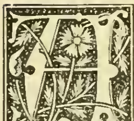
Ier Livre des Paralipomènes.



PREMIÈRE PARTIE.

Tables généalogiques [I *Par.* Ch. I — IX].

CHAP. I. — Les dix patriarches d'Adam à Noé. Les fils de Noé et leurs descendants. Les dix patriarches de Sem à Abraham. Les fils d'Abraham et leurs descendants.

Chap. I. DAM, Seth, Enos, 2 Cai-
nan, Malaléel, Jared,
3 Hénoch, Mathusale, La-
mech, 4 Noé, Sem, Cham
et Japheth.
5 Fils de Japhet : Gomer, Magog,
Madaï, Javan, Thubal, Mosoch et
Thiras. — 6 Fils de Gomer : Ascenez,
Riphath et Thogorma. — 7 Fils de
Javan : Elisa, Tharsis, Céthim et
Dodanim.
8 Fils de Cham : Chus, Mesraïm,
Phut et Chanaan. — 9 Fils de Chus :
Saba, Hévila, Sabatha, Regma et
Sabathacha. — Fils de Regma : Saba
et Dadan. 10 Chus engendra Nemrod ;
c'est lui qui commença à être puissant
sur la terre. — 11 Mesraïm engendra
les Ludim, les Anamim, les Laabim,
les Nephthuim, 12 les Phétrusim, les
Casluim, d'où sont sortis les Philis-
tins, et les Caphthorim. — 13 Chanaan
engendra Sidon, son premier-né, et
Heth, 14 ainsi que les Jébuséens, les
Amorrhéens, les Gergeséens, 15 les
Hévéens, les Aracéens, les Sinéens,
16 les Aradiens, les Samaréens et les
Hamathéens.
17 Fils de Sem : Elam, Assur, Ar-
phaxad, Lud et Aram. — *Fils d'Aram :*
Hus, Hul, Géther et Mosoch. —
18 Arphaxad engendra Salé, et Salé
engendra Héber. 19 Il naquit à Héber
deux fils : le nom de l'un était Phaleg,
parce que de son temps la terre fut
partagée, et le nom de son frère était
Jectan. 20 Jectan engendra Elmodad,
Saleph, Asarmoth, Jaré, 21 Adoram,
Huzal, Décla, 22 Hébal, Abimaël,
Saba, 23 Ophir, Hévila et Jobab. Tous
ceux-là furent fils de Jectan.
24 Sem, Arphaxad, Salé, 25 Héber,
Phaleg, Ragau, 26 Sérug, Nachor,
Tharé, 27 Abram, qui est Abraham.
28 Fils d'Abraham : Isaac et Ismaël.
29 Voici leur postérité :
Nabaioth, premier-né d'Ismaël, *puis*
Cédar, Adbeel, Mabsam, 30 Masma,
Duma, Massa, Hadad, Thema, 31 Jé-
tur, Naphis, Cedma. Ce sont les fils
d'Ismaël.
32 Fils de Cétura, concubine d'Abra-

CHAP. I.

1. *Seth :* l'auteur néglige la descendance de Caïn et des autres fils d'Adam, qui périt tout entière dans le déluge.

Pour les vers. 1-4, comp. *Gen.* v; pour les vers. 5-23, comp. *Gen.* x.

6. *Riphath :* la leçon *Diphath* est fautive.

7. *Dodanim* ou *Rodanim :* voy. *Gen.* x, 4, note.

Liber primus Paralipomenon

HEBRAICE DIBRE HAJAMIN.

CAPUT I.

Genealogia Adam usque ad Abraham, et generationes filiorum Abrahæ una cum filiis ac posteris Esau, et regibus ac ducibus terræ Edom, antequam essent reges super filios Israel.

[a] Gen. 2, 7 et 4, 25 et 5, 6. 9.

DAM, [a]Seth, Enos,
2. Cainan, Malaleel,
Jared, 3. Henoch, Ma-
thusale, Lamech, 4. Noe,
Sem, Cham, et Japheth.
5. Filii Japheth : Gomer, et Ma-
gog, et Madai, et Javan, Thubal,
Mosoch, Thiras. 6. Porro filii Go-
mer : Ascenez, et Riphath, et Tho-
gorma. 7. Filii autem Javan : Elisa
et Tharsis, Cethim et Dodanim.
8. Filii Cham : Chus, Mesraim et
Phut, et Chanaan. 9. Filii autem
Chus : Saba, et Hevila, Sabatha, et
Regma, et Sabathacha. Porro filii
Regma : Saba, et Dadan. 10. Chus
autem genuit [b]Nemrod : iste cœpit — [b] Gen. 10, 8.
esse potens in terra. 11. Mesraim
vero genuit Ludim, et Anamim, et
Laabim, et Nephthuim, 12. Phe-
trusim quoque, et Casluim : de qui-
bus egressi sunt Philisthiim, et Ca-
phthorim. 13. Chanaan vero genuit
Sidonem primogenitum suum, He-
thæum quoque, 14. et Jebusæum,
et Amorrhæum, et Gergesæum,
15. Hevæumque et Aracæum, et Si-
næum, 16. Aradium quoque, et
Samaræum, et Hamathæum.
17. Filii [c]Sem : Ælam, et Assur, — [c] Gen. 10,
et Arphaxad, et Lud, et Aram, et — 22 et 11, 10.
Hus, et Hul, et Gether, et Mosoch.
18. Arphaxad autem genuit Sale,
qui et ipse genuit Heber. 19. Porro
Heber nati sunt duo filii, nomen
uni Phaleg, quia in diebus ejus di-
visa est terra; et nomen fratris ejus
Jectan. 20. Jectan autem genuit
Elmodad et Saleph, et Asarmoth,
et Jare, 21. Adoram quoque, et Hu-
zal, et Decla, 22. Hebal etiam, et
Abimael, et Saba, necnon 23. et
Ophir, et Hevila, et Jobab : omnes
isti filii Jectan :
24. Sem, Arphaxad, Sale, 25. He-
ber, Phaleg, Ragau, 26. Serug, Na-
chor, Thare, 27. Abram, [d]iste est — [d] Gen. 11,
Abraham. — 26.
28. Filii autem Abraham, Isaac
et Ismahel. 29. Et hæ generationes
eorum.
Primogenitus [e]Ismahelis, Na- — [e] Gen. 25,
baioth, et Cedar, et Adbeel, et — 13.
Mabsam, 30. et Masma, et Duma,
Massa, Hadad, et Thema, 31. Jetur,
Naphis, Cedma : hi sunt filii Isma-
helis.
32. Filii autem Ceturæ concubinæ
Abraham, quos genuit : Zamran,
Jecsan, Madan, Madian, Jesboc, et

---

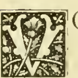
17. *Fils de Sem :* l'auteur a commencé par donner la descendance de Japheth, puis celle de Cham, sur lesquelles il n'aura plus à revenir; il termine par celle de Sem, tige des généalogies qui suivent. Le même procédé d'élimination d'une part, et de réserve de l'autre, sera appliqué à Ismaël et Isaac (vers. 29 sv.), à Esaü et Jacob (35 sv.). — *Fils d'Aram :* comp. *Gen.* x, 23. — *Mosoch :* à lire *Mas.*

24 sv. Comp. *Gen.* xi, 10-26.

32. Après *et Dadan*, les LXX et la Vulgate ajoutent : *Fils de Dadan : les Assurim, les Latussim et les Laomim,* mots qui se trouvent dans le passage parallèle *Gen.* xxv, 3.

ham : elle enfanta Zamram, Jecsan,
Madan, Madian, Jesboc et Sué. —
Fils de Jecsan : Saba et Dadan. —
33 Fils de Madian : Epha, Epher,
Hénoch, Abida et Eldaa. Tous ceux-
là sont fils de Cétura.
34 Abraham engendra Isaac. Fils
d'Isaac : Esaü et Jacob.
35 Fils d'Esaü : Eliphaz, Rahuel,
Jéhus, Ihélom et Coré. — 36 Fils
d'Eliphaz : Théman, Omar, Séphi,
Gathan, Cénez, Thamna, Amalec.
37 Fils de Rahuel : Nahath, Zara,
Samma et Méza.
38 Fils de Séir : Lotan, Sobal, Sé-
béon, Ana, Dison, Eser et Disan. —
39 Fils de Lotan : Hori et Homam.
Sœur de Lotan : Thamna. — 40 Fils
de Sobal : Alian, Manahath, Ebal,
Séphi et Onam. — Fils de Sébéon :
Aïa et Ana. — Fils d'Ana : Dison. —
41 Fils de Dison : Hamram, Eséban,
Jéthran et Charan. — 42 Fils d'Eser :
Balaan, Zavan et Jacan. — Fils de
Disan : Hus et Aran.
43 Voici les rois qui ont régné dans
le pays d'Edom avant qu'un roi ré-
gnât sur les enfants d'Israël : Balé,
fils de Béor; le nom de sa ville était
Denaba. 44 Balé mourut, et Jobab, fils
de Zaré, de Bosra, régna à sa place.
45 Jobab mourut, et Husam, du pays
des Thémanites, régna à sa place.
46 Husam mourut, et Hadad, fils de
Badad, régna à sa place; c'est lui qui
frappa Madian dans la plaine de
Moab; le nom de sa ville était Avith.
47 Hadad mourut, et Semla, de Mas-
réca, régna à sa place. 48 Semla mou-
rut, et Saül, de Rohoboth sur le Fleu-
ve, régna à sa place. 49 Saül mourut,
et Balanan, fils d'Achobor, régna à sa
place. 50 Balanan mourut, et Hadad
régna à sa place; le nom de sa ville
était Phau, et le nom de sa femme,
Méétabel, fille de Matred, fille de
Mézaab. 51 Hadad mourut.
Les chefs d'Edom étaient : le chef
de Thamna, le chef d'Alva, le chef
de Jétheth, 52 le chef d'Oolibama, le
chef d'Ela, le chef de Phinon, 53 le
chef de Cénez, le chef de Théman, le
chef de Mabsar, 54 le chef de Magdiel,
le chef d'Hiram. Ce sont là les chefs
d'Edom.

CHAP. II. — Les douze fils de Jacob et les descendants de Juda.

Ch. II. Oici les fils d'Israël : Ruben,
Siméon, Lévi et Juda, Issachar
et Zabulon, 2 Dan, Joseph et
Benjamin, Nephthali, Gad et Aser.
3 Fils de Juda : Her, Onan et Séla;
ces trois lui naquirent de la fille de
Sué, la Chananéenne. Her, premier-
né de Juda, était méchant aux yeux
de Jéhovah, qui le fit mourir. 4 Tha-
mar, belle-fille de Juda, lui enfanta
Pharès et Zara. Tous les fils de Juda
furent au nombre de cinq.

---

35. Comp. *Gen.* XXXVI, 10 sv.

36. *Séphi*, ou Sépho (*Gen.* XXXVI, 11). — *Thamna* était la concubine d'Eliphaz, la mère d'Amalec, et peut-être la sœur de Lothan (vers. 39). L'auteur, qui a présent à l'esprit, moins les fils réels d'Eliphaz, que les peuplades qui en descendent, nomme parmi eux *Thamna*, d'où sont sortis les chefs de la tribu de ce nom nommée vers. 51.

38. *Fils de Séir*, c.-à-d. les fils d'Esaü qui s'établirent dans la montagne de Séir, après en avoir soumis les habitants, nommés Horréens ou Troglodytes, c.-à-d. habitants des cavernes. Comp. *Gen.* XXXVI, 9, 26 sv.

40. *Alian*, *Alévan* dans la Genèse.

41. *Hamram*, ou Hamdan *Gen.* XXXVI, 26 : les lettres hébraïques *d* et *r*, très peu différentes, sont souvent confondues par les copistes.

43-54. Comp. *Gen.* XXXVI, 31-39. On trouve ici quelques variantes sans importance et quelques omissions. Ces dernières sont peut-être dans le système de l'auteur.

49. *Balanan*, hébr. *Baal-Chanan*, c.-à-d. Baal miséricordieux.

51. *Les chefs d'Edom étaient.* Vulg. : *Hadad étant mort, il commença à y avoir dans Edom des chefs au lieu de rois :* c'est une interprétation qui est loin d'être certaine; rien n'indique une corrélation entre la liste des *rois* et celle des *chefs*. — *Thamna, Alva*, etc., paraissent désigner ici, non des personnes (Vulg.), mais des localités où s'étaient fixés les chefs de famille iduméens

Sue. Porro filii Jecsan : Saba, et Dadan. Filii autem Dadan : Assurim, et Latussim, et Laomim. 33. Filii [f] autem Madian : Epha, et Epher, et Henoch, et Abida, et Eldaa : omnes hi, filii Ceturæ.

f Gen. 25, 4.

34. Genuit [g] autem Abraham Isaac : cujus fuerunt filii Esau, et Israel.

g Gen. 25, 19.

35. Filii [h] Esau : Eliphaz, Rahuel, Jehus, Ihelom, et Core. 36. Filii Eliphaz : Theman, Omar, Sephi, Gathan, Cenez, Thamna, Amalec. 37. Filii Rahuel : Nahath, Zara, Samma, Meza.

h Gen. 36, 10.

38. Filii Seir : Lotan, Sobal, Sebeon, Ana, Dison, Eser, Disan. 39. Filii Lotan : Hori, Homam. Soror autem Lotan fuit Thamna. 40. Filii Sobal : Alian, et Manahath, et Ebal, Sephi et Onam. Filii Sebeon : Aia et Ana. Filii Ana : Dison. 41. Filii Dison : Hamram, et Eseban et Jethran et Charan. 42. Filii Eser : Balaan, et Zavan, et Jacan. Filii Disan : Hus et Aran.

43. Isti sunt reges, qui imperaverunt in terra Edom antequam esset rex super filios Israel : Bale filius Beor : et nomen civitatis ejus, Denaba. 44. Mortuus est autem Bale, et regnavit pro eo Jobab filius Zare de Bosra. 45. Cumque et Jobab fuisset mortuus, regnavit pro eo Husam de terra Themanorum. 46. Obiit quoque et Husam, et regnavit pro eo Adad filius Badad, qui percussit Madian in terra Moab : et nomen civitatis ejus Avith. 47. Cumque et Adad fuisset mortuus, regnavit pro eo Semla de Masreca. 48. Sed et Semla mortuus est, et regnavit pro eo Saul de Rohoboth, quæ juxta amnem sita est. 49. Mortuo quoque Saul, regnavit pro eo Balanan filius Achobor. 50. Sed et hic mortuus est, et regnavit pro eo Adad : cujus urbis nomen fuit Phau, et appellata est uxor ejus Meetabel filia Matred filiæ Mezaab. 51. Adad autem mortuo,

Duces pro regibus in Edom esse cœperunt : dux Thamna, dux Alva, dux Jetheth, 52. dux Oolibama, dux Ela, dux Phinon, 53. dux Cenez, dux Theman, dux Mabsar, 54. dux Magdiel, dux Hiram : hi duces Edom.

CAPUT II.

Genealogia Judæ patriarchæ usque ad Isai patrem David, fratrumque ac sororum ejus.

FILII [a] autem Israel : Ruben, Simeon, Levi, Juda, Issachar, et Zabulon, 2. Dan, Joseph, Benjamin, Nephthali, Gad et Aser.

a Gen. 29, 32 et 30, 5 et 35, 23.

3. Filii [b] Juda : Her, Onan, et Sela : hi tres nati sunt ei de filia Sue Chananitide. Fuit autem Her, primogenitus Juda, malus coram Domino, et occidit eum. 4. [c] Thamar autem

b Gen. 38, 3 et 46, 12.

c Infra 4, 1. Matth. 1, 3.

dont elles portent les noms. Comp. *Gen.* xxxvi, 40.

CHAP. II.

1. *Les fils d'Israël* (Jacob) : l'ordre suivi n'est pas le même que *Gen.* xxxv, 23 sv., et l'on ne sait à quelle pensée le rattacher. Si *Dan* se trouvait après *Benjamin*, on pourrait croire que l'auteur a distribué les noms d'après la légitimité des naissances : 6 fils de la 1re femme légitime, Lia; 2 de la seconde, Rachel, 2 de la 1re concubine, Bala; 2 de la seconde, Zelpha. Si le 7e rang est donné à Dan, c'est peut-être parce qu'il l'occupe également dans la bénédiction de Jacob.

3. *Fils de Juda : a)* les tribus d'Israël viennent dans un ordre qui tient compte à la fois de l'importance de leur rôle historique et de leur position respective dans la Terre promise. *b)* Dans les généalogies de chaque tribu, l'auteur ne procède pas systématiquement et ne prétend pas être complet; il se contente de reproduire les listes ou les fragments de listes généalogiques qu'il a pu retrouver dans les familles après l'exil. Comme le plus grand nombre de ces familles appartenaient aux tribus de Juda, de Benjamin et de Lévi, ce sont aussi leurs généalogies qui offrent le moins de lacunes. Comp. *Gen.* xxxviii.

5 Fils de Pharès : Hesron et Ha-
mul. — 6 Fils de Zara : Zamri, Ethan,
Eman, Chalchal et Dara : en tout,
cinq. — 7 Fils de Charmi : Achar, qui
troubla Israël par une transgression
au sujet d'une chose vouée à l'ana-
thème. — 8 Fils d'Ethan : Azarias.

9 Fils qui naquirent à Hesron : Jé-
raméel, Ram et Calubi.

10 Ram engendra Aminadab; Ami-
nadab engendra Nahasson, prince des
fils de Juda; 11 Nahasson engendra
Salma; Salma engendra Booz ; 12 Booz
engendra Obed; Obed engendra Isaï;
13 Isaï engendra Eliab son premier-
né, Abinadab le deuxième, Simmaa
le troisième, 14 Nathanaël le quatriè-
me, Raddaï le cinquième, 15 Asom, le
sixième, et David le septième. 16 Leurs
sœurs étaient : Sarvia et Abigaïl. Fils
de Sarvia : Abisaï, Joab et Asaël,
trois. 17 Abigaïl enfanta Amasa, dont
le père fut Jéther, l'Ismaélite.

18 Caleb, fils de Hesron, eut des en-
fants d'Azuba, sa femme, et de Jé-
rioth. Voici les fils qu'il eut d'Azuba :
Jaser, Sobab et Ardon. 19 Azuba mou-
rut, et Caleb prit pour femme Ephra-
tha, qui lui enfanta Hur. 20 Hur en-
gendra Uri, et Uri engendra Bézéléel.
— 21 Ensuite Hesron s'unit à la fille
de Machir, père de Galaad : il avait
soixante ans quand il la prit; elle lui
enfanta Ségub. 22 Ségub engendra
Jaïr, qui eut vingt-trois villes dans le
pays de Galaad. 23 Les Gessuriens et
les Syriens leur prirent les Bourgs de
Jaïr, ainsi que Canath et les villes de
sa dépendance : soixante villes. Tous
ceux-là étaient fils de Machir, père
de Galaad. 24 Après la mort de Hes-
ron à Caleb-Ephrata, Abia, sa femme,
lui enfanta Ashur, père de Thécua.

25 Les fils de Jéraméel, premier-né
de Hesron, furent : Ram, le premier-
né, Buna, Aran, Asom *et* Achia.
26 Jéraméel eut une autre femme nom-
mée Athara, qui fut mère d'Onam.—
27 Les fils de Ram, premier-né de Jé-
raméel, furent : Moos, Jamin et Acar.
— 28 Les fils d'Onam furent : Séméï
et Jada. Fils de Séméï : Nadab et
Abisur. 29 Le nom de la femme d'Abi-
sur était Abihaïl, et elle lui enfanta
Ahobban et Molid. 30 Fils de Nadab :
Saled et Apphaïm. Saled mourut sans
fils. 31 Fils d'Apphaïm : Jési. Fils de
Jési : Sésan. Fils de Sésan : Oholaï.

---

5. *Fils de Pharès :* comp. *Gen.* xlvi, 12; *Ruth*, iv, 18.

6. *Zamri* ou Zabdi (*Jos.* vii, 1). — *Dara* ou Darda. Ces cinq personnages sont-ils les fils ou simplement les descendants de Zara? Les quatre derniers sont-ils les mêmes que les quatre sages comparés à Salomon (probablement ses contemporains) III *Rois*, iv, 31? Les interprètes sont partagés; voir la note de ce passage des *Rois*.

7. *Charmi :* voir iv, 1. — *Achar*, c.-à-d. *il a troublé*, nom que l'auteur donne à *Achan :* voy. *Jos.* vii, 1. Dans ce verset le mot *fils* est au pluriel, et un seul des fils est nommé. De même v. 8.

9. *Ram*, appelé *Aram* dans les généalogies du Sauveur. — *Calubi*, appelé *Caleb* vers. 18 et ailleurs. Ce Caleb, fils de Hesron et frère de Jéraméel, est l'ancêtre du célèbre personnage de même nom, fils de Jéphoné, et contemporain de Moïse et de Josué (Keil).

10-12. Comp. *Ruth*, iv, 19-21. Entre Pharès et Nahasson (comp. *Nomb.* i, 7; ii, 3), il n'y a que 3 noms pour un espace de 430 ans : des omissions sont donc certaines. Il en est de même pour l'intervalle de Salma à Isaï.

15. *David le 7e :* c'était le 8e d'après II *Rois*, xvi, 10. L'un des sept n'aura sans doute pas atteint l'âge d'homme, et notre auteur ne le compte pas.

16. *Leurs sœurs*, demi-sœurs : elles étaient filles de Naas, dont Isaï épousa la veuve, II *Rois*, xvii, 25.

18. Depuis ce verset jusqu'à la fin du chap., l'auteur a puisé la plupart de ses renseignements à des sources particulières (non scripturaires). *Et de Jérioth*, sa concubine : les enfants nés de Jérioth ne sont pas mentionnés. Le texte hébreu est ici assez obscur Plusieurs le regardent comme corrompu et lui préfèrent le sens donné par les versions Syriaque et Vulg. *Caleb ... prit une femme nommée Azuba, dont il eut* (un fils appelé) *Jérioth; ses fils* (petits fils) *furent*, etc.

20. *Bézéléel*, le constructeur du tabernacle (*Ex.* xxxi, 2).

21. *Machir*, le premier-né de Manassé (*Gen.* l, 23), *père de Galaad :* voy. *Nombr.* xxvi, 29.

22. *Jaïr :* comp. *Nombr.* xxxii, 4. Après

nurus ejus peperit ei Phares et Zara : omnes ergo filii Juda, quinque.

5. Filii autem Phares : Hesron et Hamul. 6. Filii quoque Zaræ : Zamri, et Ethan, et Eman, Chalchal quoque, et Dara, simul quinque. 7. Filii [d] Charmi : Achar, qui turbavit Israel, et peccavit in furto anathematis. 8. Filii Ethan : Azarias.

[d] Jos. 7, 1.

9. Filii [e] autem Hesron qui nati sunt ei : Jerameel, et Ram, et Calubi.

[e] Ruth. 4, 19.

10. Porro Ram genuit Aminadab. Aminadab autem genuit Nahasson, principem filiorum Juda. 11. Nahasson quoque genuit Salma, de quo ortus est Booz. 12. Booz vero genuit Obed, qui et ipse genuit Isai. 13. [f] Isai autem genuit primogenitum Eliab, secundum Abinadab, tertium Simmaa, 14. quartum Nathanael, quintum Raddai, 15. sextum Asom, septimum David. 16. Quorum sorores fuerunt Sarvia, et Abigail. Filii Sarviæ : Abisai, Joab, et Asael, tres. 17. Abigail autem genuit Amasa, cujus pater fuit Jether Ismahelites.

[f] 1 Reg. 16, 6. 8, 9 et 17. 12.

18. Caleb vero filius Hesron accepit uxorem nomine Azuba, de qua genuit Jerioth : fueruntque filii ejus Jaser, et Sobab, et Ardon. 19. Cumque mortua fuisset Azuba, accepit uxorem Caleb, Ephratha : quæ peperit ei Hur. 20. Porro Hur genuit Uri : et Uri genuit Bezeleel. 21. Post hæc ingressus est Hesron ad filiam Machir patris Galaad, et accepit eam cum esset annorum sexaginta : quæ peperit ei Segub. 22. Sed et Segub genuit Jair, et possedit viginti tres civitates in terra Galaad. 23. Cepitque Gessur, et Aram oppida Jair, et Canath, et viculos ejus sexaginta civitatum : omnes isti, filii Machir patris Galaad. 24. Cum autem mortuus esset Hesron, ingressus est Caleb ad Ephratha. Habuit quoque Hesron uxorem Abia, quæ peperit ei Ashur patrem Thecuæ.

25. Nati sunt autem filii Jerameel primogeniti Hesron, Ram primogenitus ejus, et Buna, et Aram, et Asom, et Achia. 26. Duxit quoque uxorem alteram Jerameel, nomine Atara, quæ fuit mater Onam. 27. Sed et filii Ram primogeniti Jerameel, fuerunt Moos, Jamin, et Acar. 28. Onam autem habuit filios Semei, et Jada. Filii autem Semei : Nadab, et Abisur. 29. Nomen vero uxoris Abisur, Abihail, quæ peperit ei Ahobban, et Molid. 30. Filii autem Nadab fuerunt Saled, et Apphaim. Mortuus est autem Saled absque liberis. 31. Filius vero Apphaim, Jesi : qui Jesi genuit Sesan.

---

la défaite du roi de Basan, au temps de Moïse, sa famille s'empara d'un district du pays de Galaad renfermant un certain nombre de villes et de villages, auxquels elle donna le nom de Bourgs de Jaïr : voir *Nombr.* xxxii, 41 sv.

23. *Gessur*, district assigné primitivement à la tribu de Manassé (*Jos.* xiii, 13), forma longtemps un petit royaume indépendant voisin de la Syrie. — *Leur prirent*, reprirent aux nouveaux colons les villes que Jaïr avait conquises, y compris *Canath*, dont les ruines se voient encore sur le flanc occidental du Djébel Hauran, et celles qui avaient été adjugées à Nobé (*Nombr.* xxxii, 41 sv.). Plus tard, le juge Jaïr (*Jug.* x, 4) reprit 30 de ces villes et leur rendit leur ancien nom. — *Tous ceux-là*, Ségub et Jaïr, et leurs descendants, *étaient* réputés *fils de Machir*, leur ancêtre maternel, plutôt que fils de Hesron, leur ancêtre paternel, probablement parce que leur part de territoire était située, avec celle des Manassites, au-delà du Jourdain.

24. *Caleb-Ephrata*, le nom, peut-être, de quelque territoire possédé par Caleb, et où il habitait avec sa femme. Ni les LXX ni la Vulgate ne sont d'accord ici avec l'hébreu, ce qui fait croire que ce dernier texte est corrompu. Vulg. : *Après la mort de Hesron, Caleb alla vers Ephrata* (leçon préférable à l'hébreu; comp. vers. 19). *Hesron avait eu aussi pour femme Abia, qui lui enfanta*, etc. — *Ashur* : voy. iv, 5-7. — *Père* des familles qui peuplèrent la ville *de Thécua*, au S. de Bethléem.

25. *Les fils de Jéraméel* habitaient dans la partie sud de Juda (I *Rois*, xxvii, 10; xxx, 29).

31. *Oholaï*, probablement une femme. Comp. vers. 34. Dans les généalogies, les

— 32 Fils de Jada, frère de Séméï : Jéther et Jonathan. Jéther mourut sans fils. 33 Fils de Jonathan : Phaleth et Ziza. — Ce sont là les fils de Jéraméel. — 34 Sésan n'eut pas de fils, mais il eut des filles. Il avait un esclave Egyptien, nommé Jéraa ; 35 il lui donna sa fille pour femme, et elle lui enfanta Ethéï. 36 Ethéï engendra Nathan ; Nathan engendra Zabad ; 37 Zabad engendra Ophlal ; Ophlal engendra Obed ; 38 Obed engendra Jéhu ; Jéhu engendra Azarias ; 39 Azarias engendra Hellès ; Hellès engendra Elasa ; 40 Elasa engendra Sisamoï ; Sisamoï engendra Sellum ; 41 Sellum engendra Icamias, et Icamias engendra Elisama.

42 Fils de Caleb, frère de Jéraméel : Mésa, son premier-né, qui fut père de Ziph, et les fils de Marésa, père d'Hébron. 43 Fils d'Hébron : Coré, Taphua, Récem et Samma. 44 Samma engendra Raham, père de Jercaam ; Récem engendra Samaï. 45 Fils de Samaï : Maon ; et Maon, père de Bethsur. 46 Epha, concubine de Caleb, enfanta Haran, Mosa et Gézez. Haran engendra Gézez. 47 Fils de Jahaddaï : Regom, Joathan, Gosan, Phalet, Epha et Saaph. 48 Maacha, concubine de Caleb, enfanta Saber et Tharana. 49 Elle enfanta *encore* Saaph, père de Madména, Sué, père de Machbéna et père de Gabaa. La fille de Caleb était Achsa.

50 Ceux-ci furent fils de Caleb. Fils de Hur, premier-né d'Ephrata : Sobal, père de Cariathiarim ; 51 Salma, père de Bethléem ; Hariph, père de Bethgader. 52 Les fils de Sobal, père de Cariathiarim, furent : Haroé, Hatsi-Hamménuhoth. 53 Les familles de Coriathiarim furent : les Jéthréens, les Aphuthéens, les Sémathéens et les Maséréens. D'eux sont sortis les Saréens et les Esthaoliens. 54 Fils de Salma : Bethléem et les Nétophatiens, Ataroth-Beth-Joab, moitié des Manachtiens, les Saréens, 55 ainsi que les familles des Scribes demeurant à Jabès, *savoir*, les Thiratiens, les Schimathiens et les Sucathiens. Ce sont les Cinéens, issus de Hamath, père de la maison de Réchab.

---

mots *fils de* désignent les descendants en général.

34. *Sésan*, 10e descendant de Juda par Pharès, habitait sans doute l'Egypte. N'ayant pas de fils, et voulant continuer sa race, il donna sa fille et son héritière Oholaï pour femme à son esclave, après avoir préalablement affranchi ce dernier.

42. *Fils de Caleb :* cette 2e lignée de descendants de Caleb (vers. 9) sortait probablement d'une mère différente, peut-être de Jérioth (vers. 18). — *Ziph* et *Hébron* désignent-ils des hommes, ou bien des villes où se seraient établis des pères ou chefs de famille ? La première opinion nous paraît la plus probable. Si l'on adopte la seconde, *Ziph* sera la ville située dans le désert de ce nom, dans la montagne de Juda (*Jos.* xv, 24). Plusieurs interprètes regardent la dernière partie de ce verset comme altérée par les copistes.

45. *Père*, probablement dans le sens de fondateur, *de Bethsur*, ville de la montagne de Juda. — *Maon* (*Jos.* xv, 55), désignerait-il aussi une ville, qui se confondrait en quelque sorte avec son fondateur ?

46. Faut-il entendre ici un seul Gézez, fils de Haran et d'Epha, ou deux Gézez, dont l'un serait fils, et l'autre petit-fils de Caleb ?

47. *Jahaddaï :* comment se rattache-t-il aux précédents ?

49. *Elle* (Maacha) *enfanta*, etc. ; de même dans les LXX. Vulgate : *Saaph*, *père ... engendra Sué*, etc. *Père*, dans ce verset, paraît signifier *fondateur*. — *Achsa*. Les anciens interprètes distinguent deux Achsa : l'une plus ancienne, fille de Caleb, fils de Hesron (note du vers. 9), et c'est d'elle qu'il serait question ici ; l'autre, fille du célèbre Caleb de l'époque de Moïse et de Josué, dont il est parlé *Jos.* xv, 16 sv. *Jug.* i, 12). Peut-être, cependant, l'Achsa de notre verset est-elle la fille de ce dernier : les femmes ne figurent dans les généalogies que si elles ont joué quelque rôle dans l'histoire. Dans ce cas *fille*, ici, signifierait *descendante*.

Les versets suiv. donnent les descendants de Caleb par la ligne de son fils Hur (vers. 19).

50. *Fils* (au sing. en hébr.) *de Hur :* espèce de titre, d'en-tête général pour les noms suivants, comme s'il y avait : par la ligne de Hur. Peut-être faut-il, avec les LXX et la Vulg., lire *benê*, c.-à-d. *fils*, au plur. — *Sobal*, *Salma* et *Hariph* étaient-ils *fils* de Hur dans

Porro Sesan genuit Oholai. 32. Filii autem Jada fratris Semei : Jether, et Jonathan. Sed et Jether mortuus est absque liberis. 33. Porro Jonathan genuit Phaleth, et Ziza. Isti fuerunt filii Jerameel. 34. Sesan autem non habuit filios, sed filias : et servum Ægyptium nomine Jeraa. 35. Deditque ei filiam suam uxorem : quæ peperit ei Ethei. 36. Ethei autem genuit Nathan, et Nathan genuit Zabad. 37. Zabad quoque genuit Ophlal, Ophlal genuit Obed, 38. Obed genuit Jehu, Jehu genuit Azariam, 39. Azarias genuit Helles, et Helles genuit Elasa, 40. Elasa genuit Sisamoi, Sisamoi genuit Sellum, 41. Sellum genuit Icamiam, Icamia autem genuit Elisama.

42. Filii autem Caleb fratris Jerameel : Mesa primogenitus ejus, ipse est pater Ziph : et filii Maresa patris Hebron. 43. Porro filii Hebron, Core, et Taphua, et Recem, et Samma. 44. Samma autem genuit Raham, patrem Jercaam, et Recem genuit Sammai. 45. Filius Sammai, Maon : et Maon pater Bethsur. 46. Epha autem concubina Caleb peperit Haran, et Mosa, et Gezez. Porro Haran genuit Gezez. 47. Filii autem Jahaddai, Regom, et Joathan, et Gesan, et Phalet, et Epha, et Saaph. 48. Concubina Caleb Maacha, peperit Saber, et Tharana. 49. Genuit autem Saaph pater Madmena, Sue patrem Machbena, et patrem Gabaa. Filia vero Caleb, fuit Achsa.

50. Hi erant filii Caleb, filii Hur primogeniti Ephratha, Sobal pater Cariathiarim, 51. Salma pater Bethlehem, Hariph pater Bethgader. 52. Fuerunt autem filii Sobal patris Cariathiarim, Qui videbat dimidium requietionum. 53. Et de cognatione Cariathiarim, Jethrei, et Aphuthei, et Semathei, et Maserei. Ex his egressi sunt Saraitæ, et Esthaolitæ. 54. Filii Salma, Bethlehem, et Netophathi, Coronæ domus Joab, et Dimidium requietionis Sarai. 55. Cognationes quoque scribarum habitantium in Jabes, canentes atque resonantes, et in tabernaculis commorantes. Hi sunt Cinæi, qui venerunt de Calore patris domus Rechab.

---

le sens strict (et par conséquent frères d'Uri, vers. 19), ou ses descendants plus ou moins éloignés? — *Père* d'une famille qui habita *Cariathiarim* : voy. *Jos.* ix, 17.

On pourrait aussi rattacher les premiers mots du vers à ce qui précède : *Tels* ou *ceux-là furent les fils de Caleb. Fils de Hur*, etc.

51. *Bethgader* : la même que *Gader* (*Jos.* xii, 13)? ou que Gédéra (*Jos.* xv, 36)? ou que Gédor (*Jos.* xv, 58)?

52. *Haroé*, *Hatsi-Hamménuhoth*, c.-à-d. *le voyant*, *moitié des repos* (Vulg.) : noms propres des localités (inconnues) habitées par les familles issues de Sobal, pour les noms des chefs de ces familles. LXX : *Araa*, *Eisi et Ammanith*.

53. Sur les villes de *Saraa* et d'*Estaol*, voy. *Jos.* xv, 33.

54. Les *fils de Salma* s'établirent à Bethléem, à Nétopha, qui en est voisine, etc. — *Ataroth-Beth-Joab*, c.-à-d. couronne de la maison de Joab (Vulg.), peut-être ainsi appelée pour la distinguer d'Ataroth-Addar (*Jos.* xviii, 13). — *Les Saréens* : une partie des habitants de Saraa.

55. *Jabès*, probablement dans le voisinage de Saraa. — *Scribes* : ils formaient 3 familles qui descendaient de 3 chefs portant les noms de Thira, Schima et Suca (LXX). La Vulgate semble y voir trois classes d'hommes attachés au service du temple et se distinguant par leurs fonctions : les uns étaient des *chanteurs*, d'autres *jouaient des instruments* et les derniers *demeuraient dans le tabernacle* (?). — *Cinéens* : cette peuplade étrangère à la race d'Abraham (*Gen.* xv, 19), mais qui avait témoigné de l'amitié aux Hébreux dans le désert (*Exod.* xviii, 10-19 ; *Nombr.* x, 29-39 : comp. I *Rois*, xv, 6), se trouve ici mêlée et comme fondue avec le peuple de Dieu, comme étant de même sang. Peut-être un Cinéen avait-il épousé une héritière de la famille de Caleb. — *Maison de Réchab*, peut-être celle d'où sont sortis les Réchabites : voir IV *Rois*, x, 15, 23 ; *Jér.* xxxv, 6.

Comme *Hamath* signifie *chaleur*, la Vulg. traduit : " *Cinéens* qui sont venus de la chaleur du père de la maison de Réchab. "

CHAP. III. — Les descendants de David.

Ch. III. VOici les fils de David qui lui
naquirent à Hébron : le pre-
mier-né, Amnon, d'Achinoam
de Jezraël; le second, Daniel, d'Abi-
gaïl de Carmel; 2 le troisième, Absa-
lom, fils de Maacha, fille de Tholmaï,
roi de Gessur; le quatrième, Adonias,
fils de Haggith; 3 le cinquième, Sapha-
tias, d'Abital; le sixième, Jéthraam,
d'Egla, sa femme. 4 Ces six lui naqui-
rent à Hébron, où il régna sept ans et
six mois; puis il régna trente-trois ans
à Jérusalem. 5 Voici ceux qui lui na-
quirent à Jérusalem : Simmaa, Sobab,
Nathan, Salomon, quatre, de Bethsué,
fille d'Ammiel; 6 Jébaar, Elisama,
7 Eliphaleth, Nogé, Nepheg, Japhia,
8 Elisama, Eliada, Eliphéleth, neuf.

9 Ce sont là tous les fils de David,
sans compter les fils des concubines.
Thamar était leur sœur.

10 Fils de Salomon : Roboam;
Abias, son fils; Asa, son fils; Josa-
phat, son fils; 11 Joram, son fils; Ocho-
zias, son fils; Joas, son fils; 12 Ama-
sias, son fils; Azarias, son fils; Joa-
tham, son fils; 13 Achaz, son fils; Ezé-
chias, son fils; Manassé, son fils;
14 Amon, son fils; Josias, son fils.

15 Fils de Josias : le premier-né,
Johanan; le deuxième, Joakim; le
troisième, Sédécias; le quatrième,
Sellum. 16 Fils de Joakim : Jéchonias,
son fils; Sédécias, son fils. 17 Fils de
Jéchonias : Asir, Salathiel, son fils,
18 Melchiram, Phadaïa, Sennéser, Jé-
cémias, Sama et Nadabias. 19 Fils de
Phadaïas : Zorobabel et Séméï. Fils
de Zorobabel : Mosollam et Hana-
nias, Salomith, leur sœur; 20 et Hasa-
ban, Ohal, Barachias, Hasadias, Jo-
sabhésed, cinq. 21 Fils de Hananias :
Phaltias et Jéséïas, les fils de Raphaïa.
les fils d'Arnan, les fils d'Obdia, les
fils de Séchénias. 22 Fils de Séché-
niar : Séméïa. Fils de Séméïa : Hat-
tus, Jégaal, Baria, Naaria, Saphat,
six. 23 Fils de Naaria : Elioénaï, Ezé-

CHAP. III.

1. L'auteur revient au point où il avait laissé la postérité de Ram (ii, 9, 15), d'où, par Isaï, sortit la famille de David, la maison royale de la tribu de Juda. Comp. II *Rois*, iii, 2 sv. — *Daniel*, appelé aussi *Chéléab*. — Vulg. *Agith*, lisez *Haggith*.

5. *Voici ceux :* cette liste se retrouve, avec quelques variantes orthographiques ch. xiv, 7-11, et II *Rois*, v, 14-16. Dans ce dernier passage il manque deux noms : le 1er, *Eliphéleth*, et *Nogé*, probablement morts avant l'âge adulte. — *Simmaa*, ou mieux *Samua*. — *Bethsué*, autre forme de *Bethsabée*. — *Ammiel*, ou, en renversant les deux éléments qui composent le mot, *Eliam*. Comp. *Joachin* et *Jéchonias*.

6. *Elisama*, mieux *Elisua*.

8. *Eliada*, ou *Béeliada*.

9. *Thamar* est seule nommée, parce que seule elle joue un rôle dans l'histoire (II *Rois*, xiii).

11. *Ochozias*, appelé ailleurs *Joachaz*, par la transposition des deux éléments du mot, et *Azarias*, par une erreur de copiste.

12. *Azarias*, ou *Ozias*.

15. *Johanan* mourut avant son père, ou fut tué avec lui à la bataille de Mageddo. — *Sellum*, appelé aussi *Joachaz*, était notablement plus âgé que Sédécias. Pourquoi l'auteur le met-il ici au 4e rang? Peut-être avec l'intention de le rabaisser. Comp. *Jér.* xxii, 10-12; *Ezéch.* xix, 3, 4.

16. Jéchonias prit comme roi le nom de *Joachin*, qui a la même signification. — *Sédécias*, neveu de celui du vers. 15.

17. *Asir*, c.-à-d. *captif*. On pourrait donc aussi traduire : *fils de Jéchonias le captif : Salathiel*. Les Massorètes semblent l'avoir ainsi compris, et le nom d'Asir ne figure pas dans la généalogie de S. Matthieu entre Jéchonias et Salathiel. D'un autre côté, cet anneau de plus dans la chaîne généalogique semble très utile pour concilier avec notre verset S. Luc (iii, 27) qui fait de Salathiel un fils de Néri de la descendance de David par Nathan. En effet, supposez que Sédécias soit mort sans enfant et qu'Asir n'ait laissé qu'une fille : celle-ci, d'après *Nombr.* xxvii, 8 sv., devra épouser un homme de la famille de son père, c.-à-d. Néri, qui descendait de David par Nathan ; de ce mariage naîtront Salathiel, Melchiram, etc. L'aîné, Salathiel, recevra ainsi l'héritage de son grand-père maternel, et deviendra son fils légal, par suite descendant de Jéchonias, tout en étant par le sang fils de Néri. La difficulté disparaît dans la Vulgate, qui traduit : *les fils de Jéchonias furent : Asir, Salathiel ;* mais les

CAPUT III.

Generationes David et regum Juda ex progenie David, cum filiis ac filiabus eorum.

[a] 2 Reg. 3, 2.



AVID vero [a] hos habuit filios, qui ei nati sunt in Hebron; primogenitum Amnon ex Achinoam Jezrahelitide, secundum Daniel de Abigail Carmelitide, 2. tertium Absalom filium Maacha filiæ Tholmai regis Gessur, quartum Adoniam filium Aggith, 3. quintum Saphatiam ex Abital, sextum Jethraham de Egla uxore sua. 4. Sex ergo nati sunt ei in Hebron, ubi regnavit septem annis et sex mensibus. Triginta autem et tribus annis regnavit in Jerusalem. 5. [b] Porro in Jerusalem nati sunt ei filii Simmaa, et Sobab, et Nathan, et Salomon, quatuor de Bethsabee filia Ammiel, 6. Jebaar quoque et Elisama, 7. et Eliphaleth, et Noge, et Nepheg, Japhia, 8. necnon Elisama, et Eliada, et Elipheleth, novem :

[b] 2 Reg. 5, 14.

9. Omnes hi, filii David absque filiis concubinarum : habueruntque sororem Thamar.

10. Filius autem Salomonis, Roboam : cujus Abia filius genuit Asa. De hoc quoque natus est Josaphat, 11. pater Joram : qui Joram genuit Ochoziam, ex quo ortus est Joas : 12. et hujus Amasias filius genuit Azariam. Porro Azariæ filius Joathan 13. procreavit Achaz patrem Ezechiæ, de quo natus est Manasses. 14. Sed et Manasses genuit Amon patrem Josiæ.

15. Filii autem Josiæ fuerunt, primogenitus Johanan, secundus Joakim, tertius Sedecias, quartus Sellum. 16. [c] De Joakim natus est Jechonias, et Sedecias. 17. Filii Jechoniæ fuerunt, Asir, Salathiel, 18. Melchiram, Phadaia, Senneser et Jecemia, Sama, et Nadabia. 19. De Phadaia orti sunt Zorobabel et Semei. Zorobabel genuit Mosollam, Hananiam, et Salomith sororem eorum : 20. Hasaban quoque, et Ohol, et Barachian, et Hasadian, Josabhesed, quinque. 21. Filius autem Hananiæ, Phaltias pater Jeseiæ, cujus filius Raphaia : hujus quoque filius, Arnan, de quo natus est Obdia, cujus filius fuit Sechenias. 22. Filius Secheniæ, Semeia : cujus filii Hattus, et Jegaal, et Baria, et Naaria, et Saphat, sex numero. 23. Filius Naariæ, Elioenai, et Eze-

[c] Matth. 1, 11.

LXX portent comme l'hébreu : *Asir*, *Salathiel*, *son fils*, c.-à-d. fils d'Asir.

19. *Zorobabel* (voy. *Esdr.* iii, 2) est dit fils de Salathiel *Matth.* i, 12 : comp. *Agg.* i, 1, 12; *Esdr.* iii, 2. La loi du lévirat (*Deut.* xxv, 5 sv. Comp. *Matth.* xxii, 24 sv.) explique encore cette divergence : Salathiel meurt sans enfant, mais laisse une veuve qui épouse Phadaïa, frère de son père; Zorobabel, fruit de ce mariage, sera par le sang fils de Phadaïa, et par la loi fils de Salathiel. — *Salomith* vient ici, probablement, parce qu'elle était de la même mère que Mosollam et Hananias.

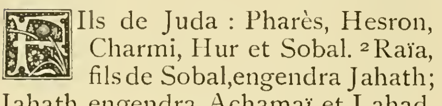
21. *Les fils de Raphaïa*, etc. : cette formule nouvelle qui introduit ici, au lieu d'individus, des familles, et cela sans indiquer quel lien de parenté les unit aux anneaux précédents, paraît suspecte. Aussi plusieurs regardent-ils les vers. 21-24 comme une addition postérieure, d'ailleurs très ancienne, puisqu'elle se trouve dans les LXX. Mais cette version, lisant *beno* au lieu de *benê*, fait disparaître ce qu'elle a d'étrange dans la forme : *Fils de Hananias : Phaltias; Jeséïas, son fils; Raphaïa, son fils; Arnan, son fils*, et ainsi des autres. De même la Vulgate.

Ces versets font naître encore une autre difficulté : si l'on admet 11 générations après Zorobabel, la dernière nous amènera bien près du 3e siècle av. J.-C.; or on ne peut reculer jusque-là la composition du livre. De ce chef encore il paraît certain que plusieurs anneaux de la généalogie de David ont été ajoutés par une autre main sur un exemplaire déjà existant des Paralipomènes. Comp. *Gen.* xxxvi, 40-43; *Deut.* xxxiv. — On doit remarquer, d'ailleurs, que Raphaïa, Arnan, Obdia et Sechenias ne sont pas donnés comme appartenant à la famille de Zorobabel. Voyez l'Introduction.

22. *Six :* l'hébreu, les LXX et la Vulg. ne donnent que *cinq* fils de Séméïa; les versions Syr. et Arab. suppléent *Azarias* après *Naaria*.

chias et Ezricam : trois. 24 Fils d'Elioénaï : Oduïa, Eliasub, Phéléïa, Accub, Johanan, Dalaïa et Anani sept.

CHAP. IV. — Fragments généalogiques concernant la famille de Juda. Descendants de Siméon.

Chap. IV. Fils de Juda : Pharès, Hesron, Charmi, Hur et Sobal. 2 Raïa, fils de Sobal, engendra Jahath; Jahath engendra Achamaï et Lahad. Ce sont les familles des Saréens.

3 Voici les descendants du père d'Etam : Jezrahel, Jéséma et Jédébos; le nom de leur sœur était Asalelphuni. 4 Phanuel fut le père de Gédor, et Ezer celui de Hosa. Ce sont là les fils de Hur, premier-né d'Ephrata, père de Bethléem.

5 Assur, père de Thécué, eut deux femmes : Halaa et Naara. 6 Naara lui enfanta Oozam, Hepher, Thémani et Ahasthari : ce sont là les fils de Naara. 7 Fils de Halaa : Séreth, Isaar et Ethnan.

8 Cos engendra Anob et Soboba, et les familles d'Aharéhel, fils d'Arum. 9 Jabès était plus honoré que ses frères; sa mère lui donna le nom de Jabès, en disant : " C'est parce que je l'ai enfanté avec douleur. " 10 Jabès invoqua le Dieu d'Israël en disant : " Si vous me bénissez et que vous étendiez mes limites, si votre main est avec moi et si vous me préservez du malheur, en sorte que je ne sois pas dans l'affliction !... " Et Dieu lui accorda ce qu'il avait demandé.

11 Kélub, frère de Sua, engendra Mahir, qui fut père d'Esthon, 12 Esthon engendra la maison de Rapha, Phessé et Tehinna, père de la ville de Naas. Ce sont là les hommes de Récha.

13 Fils de Cénez : Othoniel et Saraïa. Fils d'Othoniel : Hathath *et Maonathi*. 14 Maonathi engendra Ophra; Saraïa engendra Joab, père de *ceux qui habitaient* la vallée de Charaschim, car ils étaient ouvriers. — 15 Fils de Caleb, fils de Jéphoné : Hir, Ela et Maham. Fils d'Ela : Cénez.

16 Fils de Jaléléel : Ziph, Zipha, Thiria et Asraël.

17 Fils d'Esra : Jéther, Méred, Epher et Jalon. *La femme de Méred, l'Egyptienne*, enfanta Mariam, Sammaï et Jesba, père d'Esthamo. 18 Son *autre* femme, la Juive, enfanta Jared, père de Gédor, Héber, père de Socho, et Icuthiel, père de Zanoé. Ceux-là sont les fils de Béthia, fille de Pharaon, que Méred avait prise pour femme.

19 Fils de la femme d'Odaïa, sœur de Naham : le père de Céïla, le Garmien, et *le père d'*Esthamo, le Machathien.

20 Fils de Simon : Amnon, Rinna, Ben-Hanan et Thilon. Fils de Jési : Zoheth et Ben-Zoheth.

CHAP. IV.

1. *Fils* ou descendants : comp. ii.

2. *Saréens* : voy. ii, 53.

3. *Le père*, le chef ou le principal possesseur *d'Etam*, ville située dans la montagne de Juda (II *Par.* xi, 6).

4. *Gédor* (*Jos.* xv, 58) et *Hosa* paraissent désigner des localités, comme *Bethléem*, dont Salma, descendant de Hur, est aussi appelé le père (ii, 50, 54), parce qu'elle était habitée et possédée en grande partie par des familles issues de lui.

5. *Assur* : voy. ii, 24.

8-10. Noms inconnus. — *Jabès* signifie *affligé, souffrant*. — *Si vous bénissez...* : la phrase n'est pas achevée; ajoutez : Je m'engage à faire telle ou telle chose. Comp. *Gen.* xxviii, 20 sv.

11-12. Autres noms inconnus, d'une forme un peu étrange : n'aurions-nous pas ici le fragment d'un document chananéen se rapportant à la famille de Sué, dont Juda épousa la fille, ce qui aurait fait entrer cette famille dans la tribu de Juda? Au lieu de *Caleb* (Vulg.), lisez *Kélub* (hébr.). LXX : *Caleb, père d'Aska* (Aksa).

13. Ce *Cénez* serait-il le petit-fils d'Esaü nommé i, 36, 53 et *Gen.* xxxvi, 11, 15, 42? et comment Caleb, fils de Jéphoné (*Nombr.* xxxii, 12; *Jos.* xiv, 6, 14) et son frère cadet Othoniel (le juge) en descendraient-ils? On

chias, et Ezricam, tres. 24. Filii Elioenai, Oduia, et Eliasub, et Pheleia, et Accub, et Johanan, et Dalaia, et Anani, septem.

CAPUT IV.

Rursum posteritas Judæ ac Simeonis, et habitationes eorum : stirps Cham deletur a filiis Simeonis, Amalecitæ quoque ab ipsis percutiuntur.

[a] Gen. 38, 3 et 46, 12. Supra 2, 4. Matth. 1, 3.


ILII [a] Juda : Phares, Hesron, et Charmi, et Hur, et Sobal. 2. Raia vero filius Sobal genuit Jahath, de quo nati sunt Ahumai, et Laad : hæ cognationes Sarathi.

3. Ista quoque stirps Etam : Jezrahel, et Jesema, et Jedebos. Nomen quoque sororis eorum, Asalelphuni. 4. Phanuel autem pater Gedor, et Ezer pater Hosa : isti sunt filii Hur primogeniti Ephratha patris Bethlehem.

5. Assur vero patri Thecuæ erant duæ uxores, Halaa, et Naara. 6. Peperit autem ei Naara, Oozam, et Hepher, et Themani, et Ahasthari : isti sunt filii Naara. 7. Porro filii Halaa, Sereth, Isaar, et Ethnan.

8. Cos autem genuit Anob, et Soboba, et cognationem Aharehel filii Arum. 9. Fuit autem Jabes inclytus præ fratribus suis, et mater ejus vocavit nomen illius Jabes, dicens : Quia peperi eum in dolore.

10. Invocavit vero Jabes Deum Israel, dicens : Si benedicens benedixeris mihi, et dilataveris terminos meos, et fuerit manus tua mecum, et feceris me a malitia non opprimi. Et præstitit Deus quæ precatus est.

11. Caleb autem frater Sua genuit Mahir, qui fuit pater Esthon. 12. Porro Esthon genuit Bethrapha, et Phesse, et Tehinna patrem urbis Naas : hi sunt viri Recha.

13. Filii autem Cenez, Othoniel, et Saraia. Porro filii Othoniel, Hathath, et Maonathi. 14. Maonathi genuit Ophra, Saraia autem genuit Joab patrem Vallis artificum : ibi quippe artifices erant. 15. Filii vero Caleb filii Jephone, Hir, et Ela, et Naham. Filii quoque Ela : Cenez.

16. Filii quoque Jaleleel : Ziph, et Zipha, Thiria, et Asrael.

17. Et filii Ezra, Jether, et Mered, et Epher, et Jalon, genuitque Mariam, et Sammai, et Jesba patrem Esthamo. 18. Uxor quoque ejus Judaia, peperit Jared patrem Gedor, et Heber patrem Socho, et Icuthiel patrem Zanoe : hi autem filii Bethiæ filiæ Pharaonis, quam accepit Mered.

19. Et filii uxoris Odaiæ sororis Naham patris Ceila, Garmi, et Esthamo, qui fuit de Machathi.

20. Filii quoque Simon, Amnon, et Rinna filius Hanan, et Thilon. Et filii Jesi, Zoheth, et Benzoheth.

---

a fait, pour l'expliquer, cette ingénieuse conjecture : Pendant la marche des Hébreux dans le désert, quelques membres de la tribu iduméenne des Cénézéens auraient été en relation avec la famille de Caleb, et l'un d'eux, après la mort de Jéphoné, aurait épousé sa veuve et en aurait eu Othoniel; plus tard, le nom de cet homme étant oublié, on lui aurait donné celui de l'auteur de sa race.

14. *Des Charaschim*, ou *des Ouvriers* (Vulg.) : cette vallée devait se trouver un peu au N. de Jérusalem (*Néh.* xi, 35).

15. *Fils d'Ela : Cénez*, un autre, évidemment, que celui du vers. 13. Telle est la leçon des LXX et de la Vulgate. Le texte hébreu actuel paraît altéré : ... *Naham, les fils d'Ela et Cénez.*

16 sv. Noms inconnus.

17 sv. *Mariam*, hébr. *Miriam*, paraît être ici un nom d'homme. — *Père :* même sens que vers. 3 et 4. — *Esthamo*, auj. *Samoua :* voy. *Jos.* xv, 50. — *Gédor :* voy. vers. 4. — *Zanoé :* on ne sait pas laquelle des deux villes de ce nom (*Jos.* xv, 34, 56). — *Ceux-là sont les fils de Béthia*, etc. La véritable place de ces mots serait au vers. 17 après *Jalon : Voici les fils de Béthia*, etc. C'est peut-être une erreur de copiste qui les a reportés au vers. 18. On sait que les Pharaons donnaient souvent leurs filles en mariage à des étrangers de qualité. Il se peut aussi que Béthia (c.-à-d. fille de Jéhovah) ait embrassé la religion mosaïque.

19 sv. Noms inconnus. *Céïla*, *Esthamo*, noms de localités. — *Ben-Hanan*, c.-à-d. fils de Hanan (Vulg.).

21 Fils de Séla, fils de Juda : Her,
père de Lécha; Laada, père de Ma-
résa, et les familles de la maison où
l'on travaille le byssus, de la maison
d'Aschbéa, 22 et Jokim, et les hommes
de Cozéba, et Joas, et Saraph, qui
dominèrent sur Moab, et Jaschubi-
Léchem. Ces choses sont anciennes.
23 C'étaient les potiers et les habitants
de Nétaïm et de Gédéra; ils demeu-
raient là près du roi, travaillant pour
lui.

24 Fils de Siméon : Namuel, Jamin,
Jarib, Zara, Saül. 25 Sellum, son fils;
Mapsam, son fils; Masma, son fils.
26 Fils de Masma : Hamuel, son fils;
Zachur, son fils; Séméï, son fils. 27 Sé-
méï eut seize fils et six filles; ses frè-
res n'eurent pas beaucoup de fils, et
toutes leurs familles ne se multipliè-
rent pas autant que les fils de Juda.
28 Ils habitaient à Bersabée, à Mo-
lada, à Hasar-Sual, 29 à Bala, à Asom,
à Tholad, 30 à Bathuel, à Horma, à
Sicéleg, 31 à Beth-Marchaboth, à Ha-
sar-Susim, à Beth-Béraï et à Saarim :
ce furent là leurs villes jusqu'au règne
de David, 32 et leurs villages. *Ils
avaient encore :* Etam, Aën, Remmon,
Thochen et Asan : cinq villes; 33 et
tous les villages aux environs de ces
villes, jusqu'à Baal. Voilà leurs habi-
tations, conformément à leurs regis-
tres de familles.

34 Mosobab, Jemlech, Josa, fils
d'Amasias, 35 Joël, Jéhu, fils de Josa-
bias, fils de Saraïas, fils d'Asiel,
36 Elioénaï, Jacoba, Isuhaïa, Asaïa,
Adiel, Ismiel, Banaïa, 37 Ziza, fils de
Séphéï, fils d'Allon, fils d'Idaïa, fils
de Semri, fils de Samaïa. 38 Ces hom-
mes désignés par leurs noms étaient
princes dans leurs familles. Leurs
maisons paternelles ayant pris un
grand accroissement, 39 ils allèrent du
côté de Gador jusqu'à l'orient de la
vallée, afin de chercher des pâtura-
ges pour leurs troupeaux. 40 Ils trou-
vèrent des pâturages gras et bons, et
un territoire spacieux, tranquille et
paisible, habité auparavant par des
descendants de Cham. 41 Ces hom-
mes, inscrits par leurs noms, arrivè-
rent du temps d'Ezéchias, roi de
Juda; ils détruisirent leurs tentes,
ainsi que les Maonites qui se trou-
vaient là, et les ayant dévoués à l'ana-
thème jusqu'à ce jour, ils s'établirent
à leur place, car il y avait des pâtu-
rages pour leurs troupeaux.

42 Des fils de Siméon allèrent aussi
à la montagne de Séïr, au nombre de
cinq cents hommes; Phaltias, Naa-
rias, Raphaïas et Oziel, fils de Jési,

---

21. *Her*, autre que le premier-né de Juda (ii, 3). — *Lécha*, ville inconnue. — *Marésa :* voy. *Jos.* xv, 44. — *La maison*, etc. : un atelier célèbre dans la contrée. *De la maison* (famille) *d'Aschbéa*. Vulg., *dans la maison du serment.*

22. *Ces choses sont anciennes* remontent très haut; ou bien ce sont de vieilles traditions. Vulgate : *Et celui qui fit arrêter le soleil, et les hommes de mensonge, et l'assuré, et le brûlant, et ceux qui retournèrent à Lachem* (Bethléem). Cette interprétation remplace les noms propres par leur signification étymologique; de plus elle repose sur une tradition rabbinique sans valeur, qui se rattache à l'histoire de Ruth, et qu'il serait trop long de rapporter.

23. Les fils de Séla (sauf ceux qui travaillaient le byssus, vers. 21) *étaient les potiers* du roi (des rois de Juda : M. Warren a récemment trouvé à Jérusalem d'anciennes poteries de fabrique royale), ou bien étaient employés à l'exploitation des domaines royaux situés à *Nétaïm* (ville inconnue, dont le nom signifie *plantations*, où étaient peut-être les pépinières du roi) et à *Gédéra* (ville de la Séphéla, *Jos.* xv, 36). — *Près du roi*, sur ses propriétés : les rois de Juda possédaient de vastes domaines en divers points du royaume (I *Par.* xxvii, 25-31; II *Par.* xxvi, 10; xxxii, 28 sv.)

On peut aussi traduire avec la Vulgate, *c'étaient les potiers* et *ceux qui habitaient dans les plantations et les enclos* royaux, etc.

24. Comp. *Gen.* xlvi, 10; *Exod.* vi, 15. *Namuel*, le même que *Jémuel*. — *Jarib*, faute de copiste pour *Jachin*. — *Zara* (c.-à-d. lever du soleil), même nom que Sohar (c.-à-d. éclat, splendeur). — Ahod manque ici (et *Nombr.* xxxvi, 12) : sa descendance s'était éteinte ou fondue dans les autres familles.

25. *Son fils*, fils du précédent.

27. Comp. *Nombr.* i, 22, 26; *Jos.* xix, 1.

28 sv. L'auteur est d'accord pour l'ensemble avec *Jos.* xix, 2-6.

31. *Jusqu'au règne de David :* l'auteur

[b] Gen. 38, 5. 21. Filii [b] Sela, filii Juda : Her pater Lecha, et Laada pater Maresa, et cognationes domus operantium byssum in Domo juramenti. 22. Et qui stare fecit Solem, virique Mendacii, et Securus, et Incendens, qui principes fuerunt in Moab, et qui reversi sunt in Lahem : hæc autem verba vetera. 23. Hi sunt figuli habitantes in Plantationibus, et in Sepibus, apud regem in operibus ejus, commoratique sunt ibi.

[c] Gen. 46, 10. 24. Filii [c] Simeon : Namuel et Jamin, Jarib, Zara, Saul. 25. Sellum filius ejus, Mapsam filius ejus, Masma filius ejus. 26. Filii Masma : Hamuel filius ejus, Zachur filius ejus, Semei filius ejus. 27. Filii Semei sedecim, et filiæ sex : fratres autem ejus non habuerunt filios multos, et universa cognatio non potuit adæquare summam filiorum Juda. 28. Habitaverunt autem in Bersabee, et Molada, et Hasarsuhal, 29. et in Bala, et in Asom, et in Tholad, 30. et in Bathuel, et in Horma, et in Siceleg, 31. et in Bethmarchaboth, et in Hasarsusim, et in Bethberai, et in Saarim : hæ civitates eorum usque ad regem David. 32. Villæ quoque eorum : Etam, et Aen, Remmon, et Thochen, et Asan, civitates quinque. 33. Et universi viculi eorum per circuitum civitatum istarum usque ad Baal : hæc est habitatio eorum, et sedium distributio.

34. Mosobab quoque et Jemlech, et Josa filius Amasiæ, 35. et Joel, et Jehu filius Josabiæ filii Saraiæ filii Asiel, 36. et Elioenai, et Jacoba, et Isuhaia, et Asaia, et Adiel, et Ismiel, et Banaia, 37. Ziza quoque filius Sephei filii Allon filii Idaia filii Semri filii Samaia. 38. Isti sunt nominati principes in cognationibus suis, et in domo affinitatum suarum multiplicati sunt vehementer. 39. Et profecti sunt ut ingrederentur in Gador usque ad orientem vallis, et ut quærerent pascua gregibus suis. 40. Inveneruntque pascuas uberes, et valde bonas, et terram latissimam et quietam et fertilem, in qua ante habitaverant de stirpe Cham. 41. Hi ergo venerunt, quos supra descripsimus nominatim, in diebus Ezechiæ regis Juda : et percusserunt tabernacula eorum, et habitatores qui inventi fuerant ibi, et deleverunt eos usque in præsentem diem : habitaveruntque pro eis, quoniam uberrimas pascuas ibidem repererunt.

42. De filiis quoque Simeon abierunt in montem Seir viri quingenti, habentes principes Phaltiam et Naariam et Raphaiam et Oziel filios

---

fait observer, ou bien que le document qui précède est du règne de David, ou bien qu'à cette époque les Siméonites perdirent un certain nombre des villes précitées, entre autres Sicéleg (I *Rois*, xxvii, 6).

32. *Et leurs villages* ou *bourgs* (comp. *Jos.* xix, 6). Les Massorètes, les LXX et la Vulg. lient ces mots à ce qui suit : *leurs villages étaient : Etam*, etc.; mais ces localités sont appelées des *villes*. Ces villes diffèrent en partie de celles de *Jos.* xix, 7, sans doute par suite d'erreurs de copiste. *Etam :* voy. *Jos.* xv, 8. — *Aën* et *Remmon*, dans la Séphéla. — *Thochen*, inconnue.

38. *Désignés par leurs noms* sur les registres de familles.

39. *Gador*, autre que Gédor (*Jos.* xv, 58). Peut-être devrait-on, avec les LXX, lire *Gérare*, district fertile des Philistins (*Gen.* xxvi, 6-12.

40. *Descendants de Cham*, probablement Chananéens, qui menaient encore la vie pastorale, à demi-nomade.

41. *Inscrits* plus haut (vers. 34 sv.), ou sur les registres de familles. — Les Maonites, pasteurs venus de Maon, près de Pétra (Idumée). Comp. II *Par.* xx, 1; xxvi, 7. D'autres, *les habitations* fixes, par opposition aux *tentes*. Vulg., *les habitants*. — *Dévoués à l'anathème*, exterminés. — *Jusqu'à ce jour :* ces mots sont empruntés par l'auteur à un document antérieur à l'exil; ils n'impliquent donc pas que les Siméonites soient restés tranquilles possesseurs de leur conquête jusqu'au retour de la captivité.

42 sv. *Montagne de Séïr*, de l'Idumée, où s'étaient réfugiés les Amalécites qui avaient échappé aux armes victorieuses de Saül et de David.

étaient à leur tête. 43 Ils battirent le reste des Amalécites qui avaient échappé, et ils s'établirent là jusqu'à ce jour.

CHAP. V. — Descendants de Ruben, de Gad et de Manassé.

Chap. V. Fils de Ruben, premier-né d'Israël. — Car il était le premier-né; mais, parce qu'il souilla la couche de son père, son droit d'aînesse fut donné aux fils de Joseph, fils d'Israël, non, toutefois, pour que Joseph fût inscrit dans les généalogies comme premier-né. 2 Car Judas fut puissant parmi ses frères, et de lui est issu un prince. Mais le droit d'aînesse est à Joseph. — 3 Fils de Ruben, premier-né d'Israël : Enoch, Phallu, Esron et Charmi.

4 Fils de Joël : Samia, son fils; Gog, son fils; Séméï, son fils; 5 Michée, son fils; Réja, son fils; Baal, son fils; 6 Bééra, son fils, que Thelgathphalnasar, roi d'Assyrie, emmena captif : il fut un des princes des Rubénites. — 7 Frères de Bééra, *chacun* selon sa famille, tels qu'ils sont inscrits dans les généalogies selon leurs générations : le premier, Jéhiel; Zacharie; 8 Bala, fils d'Azaz, fils de Samma, fils de Joël : Bala habitait à Aroër, et jusqu'à Nébo et à Béel-Méon; 9 à l'orient, il habitait jusqu'à l'entrée du désert depuis le fleuve de l'Euphrate, car leurs troupeaux étaient nombreux dans le pays de Galaad. 10 Du temps de Saül, ils firent la guerre aux Agaréens, qui tombèrent entre leurs mains, et ils habitèrent dans leurs tentes, sur tout le côté oriental de Galaad.

11 Les fils de Gad habitaient vis-à-vis d'eux, dans le pays de Basan, jusqu'à Selcha; 12 *c'étaient :* le premier, Joël; le second, Saphan, puis Jonaï et Saphath, en Basan. 13 Leurs frères, d'après les familles dont ils étaient les chefs : Michaël, Mosollam, Sébé, Joraï, Jachan, Zié et Héber : sept. 14 Ils étaient fils d'Abihaïl, fils de Huri, fils de Jora, fils de Galaad, fils de Michaël, fils de Jésési, fils de Jeddo, fils de Buz. 15 Achi, fils d'Abdiel, fils de Guni, était chef des maisons de leurs pères. 16 Ils habitaient en Galaad, en Basan, et dans les villes de ces contrées, et dans tous les pâturages de Saron jusqu'à leurs extrémités. 17 Tous *ces fils de Gad* furent enregistrés dans les généalogies du temps de Joatham, roi de Juda, et du temps de Jéroboam, roi d'Israël.

18 Les fils de Ruben, les Gadites et la demi-tribu de Manassé avaient de

CHAP. V.

1 sv. *La couche de son père :* voy. *Gen.* xxxv, 22; xlix, 4. Le droit d'aînesse donnait deux sortes d'avantages : 1. la dignité et la prééminence sur tous les frères; 2. une double part dans l'héritage paternel. Joseph eut ce dernier avantage, en ce que ses deux fils, Ephraïm et Manassé, furent les chefs de deux tribus, ayant chacune son territoire distinct; mais la prééminence échut à Juda, à qui ses frères devaient rendre hommage, et de qui devait sortir *le prince*, savoir David, chef de la dynastie royale, puis le Prince, le Dominateur par excellence, le Messie. Nous sommes ici en présence d'un document éphraïmite, ou du royaume des dix tribus.

3. D'accord avec *Exod.* vi, 14; *Nombr.* xxvi, 7-14.

4. *Joël,* descendant d'un des quatre fils de Ruben.

6. *Thelgathphalnasar :* c'est ainsi que notre auteur écrit toujours le nom de ce roi d'Assyrie (IV *Rois*, xv, 20). — *Un des princes*, des chefs de la tribu de Ruben.

7. *Frères de Bééra*, familles apparentées à la sienne.

8. *Joël*, le même probablement que celui du vers. 4. — *Aroër :* voy. *Jos.* xii, 2. — *Nébo*, sur la montagne de ce nom. — *Béel-Méon*, la même que Beth-Baal-Maon, *Nombr.* xxxii, 37.

9. A l'E., les Rubénites s'étendaient jusqu'au bord du grand désert de Syrie, qui va des frontières de Galaad à l'Euphrate.

10. Les Rubénites de la famille de Bala, à force de s'étendre du côté de l'orient, avaient été amenés à *faire la guerre aux Agaréens*, probablement descendants d'Agar, la servante d'Abraham, par une autre ligne que celle d'Ismaël : tribu riche et nom-

[d] Exod. 17, 14. Jesi : 43. et [d] percusserunt reliquias,
quæ evadere potuerant, Amalecitarum,
et habitaverunt ibi pro eis
usque ad diem hanc.

CAPUT V.

Catalogus filiorum Ruben, Gad, et dimidiæ tribus Manasse, et habitatio eorum qui percusserunt Agarenos : sed tandem ducti sunt ab Assyriis ob idololatriam ipsorum in captivitatem.

FILII quoque Ruben primogeniti
Israel (ipse
quippe fuit primogenitus
[a] Gen. 35, 22 et 49, 4. ejus : sed cum [a] violasset
thorum patris sui, data sunt primogenita
ejus filiis Joseph filii Israel,
et non est ille reputatus in primogenitum.
2. Porro Judas, qui erat
fortissimus inter fratres suos, de
stirpe ejus principes germinati sunt :
primogenita autem reputata sunt
[b] Gen. 46, 9. Exod. 6, 14. Num. 26, 5. Joseph.) 3. Filii [b] ergo Ruben primogeniti
Israel : Henoch, et Phallu,
Esron, et Charmi.
4. Filii Joel : Samia filius ejus,
Gog filius ejus, Semei filius ejus,
5. Micha filius ejus, Reia filius ejus,
[c] 4 Reg. 15, 29. Baal filius ejus, 6. [c] Beera filius ejus,
quem captivum duxit Thelgathphalnasar
rex Assyriorum, et fuit princeps
in tribu Ruben. 7. Fratres autem
ejus, et universa cognatio ejus,
quando numerabantur per familias
suas, habuerunt principes Jehiel, et
Zachariam. 8. Porro Bala filius
Azaz, filii Samma, filii Joel, ipse
habitavit in Aroer usque ad Nebo,
et Beelmeon. 9. Contra orientalem
quoque plagam habitavit usque ad
introitum eremi, et flumen Euphraten.
Multum quippe jumentorum
numerum possidebant in terra Galaad.
10. In diebus autem Saul prœliati
sunt contra Agareos, et interfecerunt
illos, habitaveruntque pro
eis in tabernaculis eorum, in omni
plaga, quæ respicit ad orientem
Galaad.
11. Filii vero Gad e regione eorum
habitaverunt in terra Basan
usque Selcha : 12. Joel in capite, et
Saphan secundus; Janai autem, et
Saphat in Basan. 13. Fratres vero
eorum secundum domos cognationum
suarum, Michael, et Mosollam,
et Sebe, et Jorai, et Jachan, et
Zie, et Heber, septem. 14. Hi filii
Abihail, filii Huri, filii Jara, filii
Galaad, filii Michael, filii Jesesi,
filii Jeddo, filii Buz. 15. Fratres
quoque filii Abdiel, filii Guni, princeps
domus in familiis suis. 16. Et
habitaverunt in Galaad, et in Basan,
et in viculis ejus, et in cunctis suburbanis
Saron, usque ad terminos.
17. Omnes hi numerati sunt in diebus
Joathan regis Juda, et in diebus
Jeroboam regis Israel.
18. Filii Ruben, et Gad, et dimidiæ
tribus Manasse viri bellatores,

breuse qui dressait ses tentes dans le désert de Syrie. Cette guerre paraît être antérieure à celle dont il est question vers. 18 sv. Comp. vers. 22.

11. *Le pays de Basan*, l'ancien royaume d'Og, comprenait la partie septentrionale de Galaad. — *Selcha*, aujourd'hui *Salchad*, sur la pente méridionale du Hauran : voy. *Deut.* iii, 10.

14. *Ils* (ces *sept*) *étaient fils*, etc. — *Achi;* Vulgate, *leurs frères furent encore les fils d'Abdiel*, etc. — *Maisons de leurs pères*, familles.

16. *Saron :* la célèbre et fertile plaine de ce nom se trouvait le long de la côte de la Méditerranée, du Carmel à Joppé; les Gadites, pour y conduire leurs troupeaux, auraient eu à traverser tout le territoire d'Ephraïm. La chose ne paraît pas impossible. Cependant plusieurs interprètes supposent qu'il existait une autre plaine de Saron à l'E. du Jourdain.

17. L'inscription des familles gadites sur des registres authentiques eut lieu, d'abord sous Jéroboam II, roi d'Israël (IV *Rois*. xiv) puis, 25 ans plus tard, sous Joatham, roi de Juda (IV *Rois*, xv). Celui-ci, durant la période de troubles qui agita le royaume d'Israël par suite des compétitions pour le trône et des invasions assyriennes, peut bien avoir exercé une sorte de souveraineté sur les tribus transjordaniques.

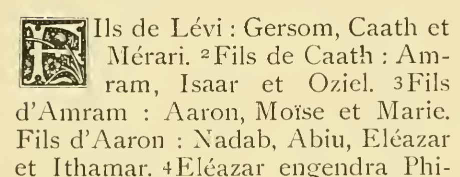
18. Si l'auteur insère ici (et non après le vers. 24) les renseignements qu'il donne sur une guerre à laquelle prit part la demi-tribu de Manassé, c'est sans doute qu'il les aura

vaillants hommes, portant le bouclier
et l'épée, tirant de l'arc, et exercés à
la guerre, au nombre de quarante
mille sept cent soixante, en état d'al-
ler à l'armée. 19 Ils firent la guerre
aux Agaréens, à Jéthur, à Naphis et
à Nodab. 20 Ils furent aidés contre
eux, et les Agaréens et tous ceux qui
étaient avec eux furent livrés entre
leurs mains. Car ils avaient crié vers
Dieu pendant le combat, et il les
exauça, parce qu'ils s'étaient confiés
en lui. 21 Ils enlevèrent leurs trou-
peaux, cinquante mille chameaux,
deux cent cinquante mille brebis,
deux mille ânes, et cent mille person-
nes, 22 car il était tombé beaucoup de
morts, parce que la guerre était de
Dieu. Et ils s'établirent à leur place
jusqu'à la captivité.

23 Les fils de la demi-tribu de Ma-
nassé habitaient dans le pays, depuis
Basan jusqu'à Baal-Hermon et à
Sanir, et à la montagne d'Hermon;
ils étaient nombreux. 24 Voici les chefs
de leurs familles : Epher, Jési, Eliel,
Ezriel, Jérémia, Odoïa et Jédiel, hom-
mes forts et vaillants, hommes de re-
nom, chefs de leurs familles.

25 Mais ils furent infidèles au Dieu
de leurs pères, et ils se prostituèrent
en servant les dieux des peuples du
pays que Dieu avait détruits devant
eux. 26 Le Dieu d'Israël excita l'esprit
de Phul, roi d'Assyrie, et l'esprit de
Thelgathphalnasar, roi d'Assyrie; et
Thelgathphalnasar emmena captifs
les Rubénites, les Gadites et la demi-
tribu de Manassé, et il les conduisit
à Hala, à Chabor, à Ara et au fleuve
de Gozan, *où ils sont demeurés* jusqu'à
ce jour.

CHAP. VI. — Descendants de Lévi. Villes habitées par eux.



Chap. VI. FIls de Lévi : Gersom, Caath et
Mérari. 2 Fils de Caath : Am-
ram, Isaar et Oziel. 3 Fils
d'Amram : Aaron, Moïse et Marie.
Fils d'Aaron : Nadab, Abiu, Eléazar
et Ithamar. 4 Eléazar engendra Phi-
nées; Phinées engendra Abisué;
5 Abisué engendra Bocci; Bocci en-
gendra Ozi; 6 Ozi engendra Zaraïas;
Zaraïas engendra Méraïoth; 7 Mé-
raïoth engendra Amarias; Amarias
engendra Achitob; 8 Achitob engen-
dra Sadoc; Sadoc engendra Achi-
maas; 9 Achimaas engendra Azarias;

---

trouvés à cette place, c.-à-d. à la suite des généalogies des fils de Gad, dans les documents utilisés par lui. — *Quarante mille*, etc. : Moïse compte dans ces tribus beaucoup plus d'hommes propres à combattre (*Nombr.* i, 21, 25), mais il entend par là tous les hommes valides; plus tard on fit un choix; pour des guerres lointaines ou savantes, il fallait des hommes exercés.

19 sv. *Agaréens* : voy. vers. 10. — *Jéthur*, *Naphis*, fils d'Ismaël (*Gen.* xv, 15); du premier descendent les Ituréens, peuplade pillarde et belliqueuse, qui habita la région au S. O. de la plaine de Damas, entre la Gaulonite et la Ledja. — *Nodab*, inconnu. — *Ils furent aidés* par Dieu. Vulgate : *les Ituréens, Naphis et Nodab leur prêtèrent secours.*

21 sv. Comp. *Nombr.* xxxi, 11, 32 sv. — *Car :* un butin si considérable ne doit pas surprendre, *car*, etc. — *La guerre était de Dieu :* Dieu lui donna cette heureuse issue. — *Jusqu'*au temps où Téglathphalasar les emmena captifs.

23. *Basan*, occupé par les Gadites, était la limite des Manassites au sud, et ils s'étendirent au nord *jusqu'à Baal-Hermon* ou Baal-Gad (*Jos.* xi, 17), et à *Sanir*, un des sommets de l'Hermon ou Anti-Liban, et à *la montagne d'Hermon*, autre sommet de la même chaîne.

25. *Ils* (Ruben, Gad et la demi-tribu de Manassé) *furent infidèles*, etc.

26. *Phul :* voy. IV *Rois*, xv, 19. — *Hala* (hébr. *Chalach;* Vulg. *Lehéla*), *Habor*, *Gosan :* voy. IV *Rois*, xvii, 6. — *Ara*, peut-être la même que Haran (*Gen.* xi, 31; IV *Rois*, xix, 12; *Ezéch.* xxvii, 23).

Dans l'hébreu, les 15 versets qui suivent (vi, 1-15) appartiennent encore au chap. v, lequel contient ainsi 41 versets. Nous suivons la division de la Vulgate, qui est plus logique.

CHAP. VI.

1. Les vers. 1-15 donnent la généalogie des grands prêtres jusqu'à la captivité; vers. 1-3 dit comment Aaron descendait

scuta portantes, et gladios, et tendentes arcum, eruditique ad prœlia, quadraginta quatuor millia, et septingenti sexaginta procedentes ad pugnam. 19. Dimicaverunt contra Agareos : Ituræi vero, et Naphis, et Nodab 20. præbuerunt eis auxilium. Traditique sunt in manus eorum Agarei, et universi, qui fuerant cum eis, quia Deum invocaverunt cum prœliarentur : et exaudivit eos, eo quod credidissent in eum. 21. Ceperuntque omnia quæ possederant, camelorum quinquaginta millia, et ovium ducenta quinquaginta millia, et asinos duo millia, et animas hominum centum millia. 22. Vulnerati autem multi corruerunt : fuit enim bellum Domini. Habitaveruntque pro eis usque ad transmigrationem.

23. Filii quoque dimidiæ tribus Manasse possederunt terram a finibus Basan usque Baal Hermon, et Sanir, et montem Hermon, ingens quippe numerus erat. 24. Et hi fuerunt principes domus cognationis eorum, Epher, et Jesi, et Eliel, et Ezriel, et Jeremia, et Odoia, et Jediel viri fortissimi et potentes, et nominati duces in familiis suis.

25. Reliquerunt autem Deum patrum suorum, et fornicati sunt post deos populorum terræ, quos abstulit Deus coram eis : 26. et suscitavit Deus Israel spiritum Phul regis Assyriorum, et spiritum Thelgathphalnasar regis Assur : et transtulit Ruben, et Gad, et dimidiam tribum Manasse, et adduxit eos in Lahela, et in Habor, et Ara, et fluvium Gozan, usque ad diem hanc.

CAPUT VI.

Genealogia filiorum Levi, et quos ex eis constituerit David cantores ac ministros in domo Domini : item generatio filiorum Aaron cum urbibus suis in singulis tribubus Israel, et quæ fuerint civitates refugii.

FILII Levi :[a] Gerson, Caath, et Merari. 2. Filii Caath : Amram, Isaar, Hebron, et Oziel. 3. Filii Amram : Aaron, Moyses, et Maria : Filii Aaron : Nadab et Abiu, Eleazar, et Ithamar. 4. Eleazar genuit Phinees, et Phinees genuit Abisue, 5. Abisue vero genuit Bocci, et Bocci genuit Ozi. 6. Ozi genuit Zaraiam, et Zaraias genuit Meraioth. 7. Porro Meraioth genuit Amariam, et Amarias genuit Achitob. 8. Achitob genuit Sadoc, et Sadoc genuit Achimaas, 9. Achimaas genuit Azariam,

[a] Gen. 46, 11. Infra 23, 6.

de Lévi. Comp. *Gen.* xlvi, 11 ; *Exod.* vi, 16 sv.

3. *Nadab*, *Abiu :* voy. *Lév.* x, 1 sv. — *Eléazar :* ses descendants sont au nombre de 22, pour remplir une période d'environ 860 ans, ce qui supposerait une durée moyenne de 40 ans pour chaque pontificat. Mais plusieurs anneaux de la série sont certainement omis : ainsi cinq grands prêtres ne suffisent pas pour les 300 ans écoulés depuis la mort d'Aaron jusqu'à celle d'Ozi; nulle mention de Joïada, qui éleva sur le trône le jeune Joas (IV *Rois*, xi), d'Urie, grand prêtre sous Achaz (IV *Rois*, xvi, 10 sv.). Ces omissions s'expliquent soit par la faute des copistes, soit par l'imperfection des documents utilisés par l'auteur, soit même, peut-être, par l'intention formelle d'avoir, de Phinées à Josédec, une liste généalogique composée de trois fois sept noms.

6-8. *Ozi* eut pour successeur dans le pontificat, non pas son fils Azarias, peut-être trop jeune, mais *Héli*. Avec ce dernier, le pontificat passa de la ligne d'Eléazar dans celle d'Ithamar, où il se maintint, avec Achitob, Achias ou Achimélech, et Abiathar (I *Par.* xxiv, 5. Comp. I *Rois*, xiv, 3; xxii, 20), jusqu'à Sadoc, qui le ramena dans la ligne d'Eléazar. Notre auteur (ou son document) ne s'occupe pas des grands prêtres descendants d'Ithamar, sans doute parce qu'il les regarde comme illégitimes. D'ailleurs il y eut à cette époque deux centres religieux, le tabernacle ayant été transporté à Gabaon, tandis que l'arche était restée dans la maison d'Abinadab (I *Rois*, iv, 4; vii, 1). Si donc Azarias, Méraïoth et Amarias, peut-être aussi Achitob, n'ont pas été grands prêtres de fait, ils le sont de droit aux yeux de notre auteur.

9 sv. *Azarias.* Comme Sadoc vécut jusque sous le règne de Salomon, il semble bien que c'est au fils d'Achimaas, non au fils de Johanan, que s'applique ce qui est dit au

Azarias engendra Johanan; [10] Johanan engendra Azarias : c'est lui qui exerça le sacerdoce dans la maison que Salomon bâtit à Jérusalem; [11] Azarias engendra Amarias; Amarias engendra Achitob; [12] Achitob engendra Sadoc; Sadoc engendra Sellum; [13] Sellum engendra Helcias; Helcias engendra Azarias; [14] Azarias engendra Saraïas; Saraïas engendra Josédec. [15] Josédec partit *pour l'exil* quand Jéhovah emmena en captivité Juda et Jérusalem par Nabuchodonosor.

[16] Fils de Lévi : Gersom, Caath et Mérari. [17] Voici les noms des fils de Gersom : Lobni et Séméï. — [18] Fils de Caath : Amram, Isaar, Hébron et Oziel. — [19] Fils de Mérari : Moholi et Musi.

Voici les familles de Lévi selon leurs pères :

[20] De Gersom : Lobni, son fils; Jahath, son fils; Zamma, son fils; [21] Joah, son fils; Addo, son fils; Zara, son fils; Jéthraï, son fils. — [22] Fils de Caath : Aminadab, son fils; Coré, son fils; Asir, son fils; [23] Elcana, son fils; Abiasaph, son fils; Asir, son fils; [24] Thahath, son fils; Uriel, son fils; Ozias, son fils; Saül, son fils. [25] Fils d'Elcana : Amasaï et Achimoth; [26] Elcana, son fils; Sophaï, son fils; Nahath, son fils; [27] Eliab, son fils; Jeroham, son fils; Elcana, son fils. [28] Fils de Samuel : le premier-né Vasséni, et Abia. — [29] Fils de Mérari : Moholi; Lobni, son fils; Séméï, son fils; Oza, son fils; [30] Sammaa, son fils; Haggia, son fils; Asaïa, son fils.

[31] Voici ceux que David établit pour diriger le chant dans la maison de Jéhovah, depuis que l'arche eut un *lieu de* repos : [32] ils remplirent les fonctions de chantres devant le tabernacle, la tente de réunion, jusqu'à ce que Salomon eût bâti la maison de Jéhovah à Jérusalem, et ils faisaient leur service selon l'ordre *prescrit par David*. [33] Voici ceux qui officiaient avec leurs fils : D'entre les fils des Caathites : Héman, le chantre, fils de Joël, fils de Samuel, [34] fils d'Elcana, fils de Jeroham, fils d'Eliel, fils de Thohu, [35] fils de Suph, fils d'Elcana, fils de Mahath, fils d'Amasaï, [36] fils d'Elcana, fils de Joël, fils d'Azarias, fils de Sophonie, [37] fils de Thahath, fils d'Asir, fils d'Abiasaph, fils de Coré, [38] fils d'Isaar, fils de Caath, fils de Lévi, fils d'Israël. — [39] Son frère Asaph, qui se tenait à sa droite : Asaph, fils de Barachias, fils de Samaa, [40] fils de Michaël, fils de Basaïas, fils de Melchias, [41] fils d'Athanaï, fils de Zara, fils d'Adaïa, [42] fils d'Ethan, fils de Zamma, fils de Séméï, [43] fils de Jeth, fils de Gersom, fils de Lévi. — [44] Fils de Mérari, leurs frères, à la gauche : Ethan, fils de Cusi, fils d'Abdi,

---

vers. 10, savoir, que Azarias officia le jour de la dédicace du nouveau temple (II *Rois*, viii); la vraie place de cette remarque serait donc au vers. 9. Pour échapper à une interversion, il faudrait, avec Keil, voir dans la notice du vers. 10 une allusion à II *Par.* xxvi, 17 sv.

11 sv. Entre *Achitob* et *Helcias* manque l'*Azarias* qui fut grand prêtre sous Ezéchias (IV *Rois*, xxii, 4 sv. II *Par.* xxxi, 10, 13), et peut-être d'autres noms encore.

15. *Josédec* devait être alors assez jeune, car son père était encore en fonction (IV *Rois*, xxv, 18, 21). Il fut le père du *Josué* qui revint à Jérusalem avec Zorobabel (*Esdr.* iii, 2, v, 2; *Agg.* i, 1).

Esdras (vii, 1-5) donne une liste généalogique semblable à celle qui précède, et puisée aux mêmes documents.

16 sv. Tableau des diverses branches de la tribu de Lévi. *Gersom*, avec un *m* final, comme dans le Pentateuque; au vers. 1 ce mot se termine par un *n* : indice de la diversité des documents.

17. Comp. *Exod.* vi, 16 sv.

19. *Voici.* D'autres, *voilà*, en rattachant ces mots à ce qui précède.

22. *Aminadab :* il faut lire probablement *Isaar*, le deuxième fils de Caath (*Exod.* vi, 18 sv.). — *Coré :* les trois noms qui suivent désignent trois frères (fils de Coré), dont le dernier est le père du second *Asir* (vers. 23).

25. *Elcana*, probablement le même que celui du vers. 23.

26. Le texte hébreu est altéré; nous suivons celui des LXX. Comp. vers. 35 sv. La Vulgate rend ainsi les vers. 25-26 : *Fils*

Azarias genuit Johanan, 10. Johanan genuit Azariam. Ipse est qui sacerdotio functus est in domo, quam ædificavit Salomon in Jerusalem. 11. Genuit autem Azarias Amariam, et Amarias genuit Achitob, 12. Achitob genuit Sadoc, et Sadoc genuit Sellum, 13. Sellum genuit Helciam, et Helcias genuit Azariam, 14. Azarias genuit Saraiam, et Saraias genuit Josedec. 15. Porro Josedec egressus est, quando transtulit Dominus Judam, et Jerusalem per manus Nabuchodonosor.

[b] Exod. 6, 16.

16. Filii [b]ergo Levi : Gerson, Caath, et Merari. 17. Et hæc nomina filiorum Gerson : Lobni, et Semei. 18. Filii Caath : Amram, et Isaar, et Hebron, et Oziel. 19. Filii Merari : Moholi et Musi.

Hæ autem cognationes Levi secundum familias eorum.

20. Gersom, Lobni filius ejus, Jahath filius ejus, Zamma filius ejus, 21. Joah filius ejus, Addo filius ejus, Zara filius ejus, Jethrai filius ejus. 22. Filii Caath, Aminadab filius ejus, Core filius ejus, Asir filius ejus, 23. Elcana filius ejus, Abiasaph filius ejus, Asir filius ejus, 24. Thahath filius ejus, Uriel filius ejus, Ozias filius ejus, Saul filius ejus. 25. Filii Elcana, Amasai et Achimoth 26. et Elcana : Filii Elcana : Sophai filius ejus, Nahath filius ejus, 27. Eliab filius ejus, Jeroham filius ejus, Elcana filius ejus. 28. Filii Samuel primogenitus Vasseni, et Abia. 29. Filii autem Merari, Moholi : Lobni filius ejus, Semei filius ejus, Oza filius ejus, 30. Sammaa filius ejus, Haggia filius ejus, Asaia filius ejus.

31. [c]Isti sunt, quos constituit David super cantores domus Domini, ex quo collocata est arca : 32. et ministrabant coram tabernaculo testimonii, canentes donec ædificaret Salomon domum Domini in Jerusalem : stabant autem juxta ordinem suum in ministerio. 33. Hi vero sunt, qui assistebant cum filiis suis, de filiis Caath, Heman cantor filius Joel, filii Samuel, 34. filii Elcana, filii Jeroham, filii Eliel, filii Thohu, 35. filii Suph, filii Elcana, filii Mahath, filii Amasai, 36. filii Elcana, filii Johel, filii Azariæ, filii Sophoniæ, 37. filii Thahath, filii Asir, filii Abiasaph, filii Core, 38. filii Isaar, filii Caath, filii Levi, filii Israel. 39. Et frater ejus Asaph, qui stabat a dextris ejus, Asaph filius Barachiæ, filii Samaa, 40. filii Michael, filii Basaiæ, filii Melchiæ, 41. filii Athanai, filii Zara, filii Adaia, 42. filii Ethan, filii Zamma, filii Semei, 43. filii Jeth, filii Gersom, filii Levi. 44. Filii autem Merari fratres eorum, ad sinistram, Ethan filius Cusi, filii Abdi, filii

[c] 2 Reg. 6, 17.

---

d'Elcana : Amasaï, Achimoth et Elcana. Fils d'Elcana : Sophaï, etc.

27. Après *Elcana, son fils*, sous-entendez : *Samuel, son fils.*

28. D'après vers. 33 et I *Rois*, viii, 2, il semble qu'il faudrait lire : *le premier-né Joël, et le second Abias.*

31-47. Ancêtres des chantres Héman, Asaph et Ethan.

31. *Un lieu de repos* sur le mont Sion (II *Rois*, vi, 17).

32. *Selon l'ordre :* voy. xvi, 37; II *Par.* v, 12; xxix, 27-30; xxxv, 15.

33. *Avec leurs fils* (xxv, 1-6), avec des chœurs formés de leurs fils et des trois familles lévitiques dont ils étaient les chefs. — *Le chantre :* Héman avait sans doute la direction générale du chant.

34. *Eliel*, le même que *Eliab* (vers. 27). — *Thohu*, le même que *Nahath* (vers. 26).

35. *Suph*, variante de *Sophaï* (vers. 26). — *Mahath*, le même que *Achimoth* (vers. 25).

36 *Sophonie*, deuxième fils de Thahath; Uriel (vers. 24) était le premier.

39. *Son frère* dans les fonctions de chantre, et d'ailleurs lévite comme lui. — *Se tenait à sa droite*, formant *avec ses fils* (vers. 33) le chœur de droite. La généalogie d'Asaph contient cinq noms de moins que celle d'Héman; on trouvera moins de noms encore dans celle d'Ethan : indice de lacunes.

44. *Ethan*, toujours appelé ainsi jusqu'au chap. xv, 19, sera toujours nommé *Idithun*, c.-à-d. *homme de louange*, à partir de xvi, 41 : ce surnom lui fut donné sans doute à cause de ses fonctions.

fils de Maloch, 45 fils de Hasabias, fils
d'Amasias, fils de Helcias, 46 fils
d'Amasaï, fils de Boni, fils de Somer,
47 fils de Moholi, fils de Musi, fils de
Mérari, fils de Lévi.

48 Leurs frères, les lévites, étaient
chargés de tout le service du taber-
nacle de la maison de Jéhovah.
49 Mais Aaron et ses fils brûlaient *les
victimes* sur l'autel des holocaustes et
l'encens sur l'autel des parfums; ils
avaient à remplir tout le ministère du
lieu très saint, et à faire l'expiation
pour Israël, selon tout ce qu'avait
ordonné Moïse, serviteur de Dieu.

50 Voici les fils d'Aaron : Eléazar,
son fils; Phinées, son fils; Abisué,
son fils; 51 Bucci, son fils; Ozi, son
fils; Zaraïas, son fils; 52 Méraïoth, son
fils; Amarias, son fils; Achitob, son
fils; 53 Sadoc, son fils; Achimaas, son
fils.

54 Voici leurs habitations, selon
leurs enceintes, dans les territoires
qui leur furent assignés. Aux fils
d'Aaron de la famille des Caathites,
désignés *les premiers* par le sort, 55 on
donna Hébron, dans le pays de Juda,
et les pâturages qui l'entourent,
56 mais le territoire de la ville et ses
villages furent concédés à Caleb, fils
de Jéphoné. 57 On donna *donc* aux
fils d'Aaron la ville de refuge Hébron,
Lobna et ses pâturages, 58 Jéther,
Esthémo et ses pâturages, Hélon et
ses pâturages, Dabir et ses pâtura-
ges, 59 Asan et ses pâturages, Beth-
sémès et ses pâturages; 60 de la tribu
de Benjamin, Gabée et ses pâturages,
Almath et ses pâturages. Total de
leurs villes : treize villes, d'après leurs
familles. — 61 Les autres fils de Caath
eurent par le sort dix villes des famil-
les de la tribu [d'Ephraïm, de la tribu
de Dan et] de la demi-tribu de Ma-
nassé. 62 Les fils de Gersom, d'après
leurs familles, eurent treize villes de
la tribu d'Issachar, de la tribu d'Aser,
de la tribu de Nephthali et de la tribu
de Manassé en Basan. 63 Les fils de
Mérari, d'après leurs familles, eurent
par le sort douze villes de la tribu de
Ruben, de la tribu de Gad et de la
tribu de Zabulon.

64 Les enfants d'Israël donnèrent
aux Lévites les villes et leurs pâtu-
rages *à l'entour*. 65 Ils donnèrent par
le sort, de la tribu des enfants de
Juda, de la tribu des enfants de Si-
méon et de la tribu des enfants de
Benjamin, ces villes qu'ils désignè-
rent par leurs noms.

66 Pour les *autres* familles des fils
de Caath, les villes qui leur échurent
furent de la tribu d'Ephraïm. 67 On
leur donna : la ville de refuge Sichem
et ses pâturages, dans la montagne
d'Ephraïm, Gazer et ses pâturages,
68 Jecmaam et ses pâturages, Betho-
ron et ses pâturages [; de la tribu de
Dan, Elthéco et ses pâturages, Gab-
bathon et ses pâturages], 69 Hélon et
ses pâturages, Geth-Remmon et ses
pâturages; 70 et de la demi-tribu de
Manassé, Aner et ses pâturages,
Baalam et ses pâturages : pour les
familles des autres fils de Caath.

71 On donna aux fils de Gersom :
de la famille de la demi-tribu de Ma-
nassé, Gaulon en Basan et ses pâtu-

---

47. *Moholi*, neveu de celui du vers. 29. Mérari eut deux fils : Moholi et Musi; la ligne de Moholi a été donnée plus haut; nous avons ici celle de Musi.

48. *Les lévites*, autres que les chantres.

49. *Serviteur*, ministre, *de Dieu* : titre d'honneur. Comp. *Deut.* xxxiv, 5; *Jos.* i, 1, 13.

50 sv. Autre fragment généalogique de la famille d'Aaron, qui ne fait que répéter les vers. 3-8, mais qui provient probablement d'un document plus ancien, puisqu'il s'arrête à l'époque de David.

54 sv. Catalogue des villes lévitiques. Sauf les altérations du texte, quelques changements dans la forme des noms ou la substitution des dénominations nouvelles aux anciennes, et quelques omissions, il est d'accord pour l'ensemble avec celui de *Jos.* xxi, mais il paraît tiré d'un autre document.

Voici leurs habitations, les habitations des Lévites : c'est le titre de tout le morceau, et non pas seulement des vers. 54-55. — *Leurs enceintes*, l'enceinte des maisons assignées aux lévites dans les villes et bourgs du territoire israélite. — *Par le sort* : comp. *Jos.* xxi, 10.

Maloch, 45. filii Hasabiæ, filii Amasiæ, filii Helciæ, 46. filii Amasai, filii Boni, filii Somer, 47. filii Moholi, filii Musi, filii Merari, filii Levi.

48. Fratres quoque eorum Levitæ, qui ordinati sunt in cunctum ministerium tabernaculi domus Domini. 49. Aaron vero, et filii ejus adolebant incensum super altare holocausti, et super altare thymiamatis, in omne opus Sancti sanctorum : et ut precarentur pro Israel juxta omnia, quæ præceperat Moyses servus Dei.

50. Hi sunt autem filii Aaron : Eleazar filius ejus, Phinees filius ejus, Abisue filius ejus, 51. Bocci filius ejus, Ozi filius ejus, Zarahia filius ejus, 52. Meraioth filius ejus, Amarias filius ejus, Achitob filius ejus, 53. Sadoc filius ejus, Achimaas filius ejus.

54. Et hæc habitacula eorum per vicos atque confinia, filiorum scilicet Aaron, juxta cognationes Caathitarum : ipsis enim sorte contigerant. 55. Dederunt igitur eis Hebron in terra Juda, et suburbana ejus per
[d] Jos. 21, 12. circuitum; 56. [d] agros autem civitatis, et villas, Caleb filio Jephone. 57. Porro filiis Aaron dederunt civitates ad confugiendum Hebron, et Lobna, et suburbana ejus, 58. Jether quoque, et Esthemo cum suburbanis suis, sed et Helon, et Dabir cum suburbanis suis, 59. Asan quoque, et Bethsemes et suburbana earum. 60. De tribu autem Benjamin, Gabee et suburbana ejus, et Almath cum suburbanis suis, Anathoth quoque cum suburbanis suis : omnes civitates, tredecim, per cognationes suas. 61. Filiis autem Caath residuis de cognatione sua dederunt ex dimidia tribu Manasse in possessionem urbes decem. 62. Porro filiis Gersom per cognationes suas de tribu Issachar, et de tribu Aser, et de tribu Nephthali, et de tribu Manasse in Basan, urbes tredecim. 63. Filiis autem Merari per cognationes suas de tribu Ruben, et de tribu Gad, et de tribu Zabulon, dederunt sorte civitates duodecim.

64. Dederunt quoque filii Israel Levitis civitates, et suburbana earum : 65. dederuntque per sortem, ex tribu filiorum Juda, et ex tribu filiorum Simeon, et ex tribu filiorum Benjamin urbes has, quas vocaverunt nominibus suis,

66. Et his, qui erant de cognatione filiorum Caath, [e] fueruntque [e] Jos. 21, 21.
civitates in terminis eorum de tribu Ephraim. 67. Dederunt ergo eis urbes ad confugiendum, Sichem cum suburbanis suis in monte Ephraim, et Gazer cum suburbanis suis, 68. Jecmaam quoque cum suburbanis suis, et Bethoron similiter, 69. necnon et Helon cum suburbanis suis, et Gethremmon in eumdem modum. 70. Porro ex dimidia tribu Manasse, Aner et suburbana ejus, Balaam et suburbana ejus : his videlicet, qui de cognatione filiorum Caath reliqui erant.

71. Filiis autem Gersom de cogna-

Vulgate : *Voici leurs habitations dans les bourgs et les environs, savoir* les habitations *des enfants d'Aaron selon les familles des Caathites; car c'est à eux qu'elles étaient échues par le sort.*

56. *Caleb :* voy. *Jos.* xiv, 13; xv, 13.

59. *Asan*, Aïn *Jos.* xxi, 16.

60. *Treize :* pour obtenir ce nombre, il faut ajouter *Jéta* et *Gabaon*, qui se trouvent dans Josué.

61-63. Comp. *Jos.* xxi, 5-7.

61. *Les autres fils de Caath*, simples lévites. Ce verset doit être complété par les mots entre crochets, d'après *Jos.* xxi, 5. Comp. vers. 70 et *Jos.* xxi, 25.

64 sv. La place de ces deux versets paraît être au milieu du vers. 54, avant les mots : *Aux fils d'Aaron.* Comp. *Jos.* xxi, 8, 9.

66-70. Comp. *Jos.* xxi, 20-26.

68. Les mots entre crochets ont disparu du texte hébreu actuel : comp. *Jos.* xxi, 23.

70. *Aner;* dans Josué, *Thanach*, qui paraît une faute de copiste. — *Baalam :* il faut lire probablement *Jéblaam.*

71-76. Comp. *Jos.* xxi, 27-33.

rages, Astharoth et ses pâturages;
72 de la tribu d'Issachar, Cédès et ses
pâturages, Dabéreth et ses pâtura-
ges, 73 Ramoth et ses pâturages, Anem
et ses pâturages; 74 de la tribu d'Aser,
Masal et ses pâturages, Abdon et ses
pâturages, 75 Hucac et ses pâturages,
Rochob et ses pâturages; 76 et de la
tribu de Nephthali, Cédès en Galilée
et ses pâturages, Hamon et ses pâtu-
rages, et Cariathaïm et ses pâturages.
77 On donna au reste *des Lévites*,
aux fils de Mérari : de la tribu de
Zabulon, [Jecnam et ses pâturages,
Cartha et ses pâturages], Remmono
et ses pâturages, Thabor et ses pâtu-
rages; 78 de l'autre côté du Jourdain,
vis-à-vis de Jéricho, à l'orient du
fleuve : de la tribu de Ruben, Bosor
au désert et ses pâturages, Jassa et
ses pâturages, 79 Cademoth et ses pâ-
turages, Méphaat et ses pâturages;
80 et de la tribu de Gad, Ramoth en
Galaad et ses pâturages, Mahanaïm
et ses pâturages, 81 Hésebon et ses
pâturages, Jézer et ses pâturages.

CHAP. VII. — Descendants d'Issachar, de Benjamin, de Nephthali, de Manassé, d'Ephraïm et d'Aser.

Ch. VII. FIls d'Issachar : Thola, Phua,
Jasub et Siméron : quatre.
2 Fils de Thola : Ozi, Raphaïa,
Jériel, Jémaï, Jebsem et Samuel, chefs
des maisons de leurs pères *issues* de
Thola, vaillants hommes, *inscrits*
d'après leurs générations, au temps
de David, au nombre de vingt-deux
mille six cents. 3 Fils d'Ozi : Izrahia;
fils de Izrahia : Michaël, Obadia,
Joël et Jésia : en tout cinq chefs. 4 Ils
avaient avec eux, selon leurs généra-
tions, selon les maisons de leurs pères,
trente-six mille hommes de troupes
armées pour la guerre; car ils avaient
beaucoup de femmes et de fils. 5 Leurs
frères, d'après toutes les familles d'Is-
sachar, hommes vaillants, formaient
un nombre total de quatre-vingt-sept
mille, inscrits dans les généalogies.
6 Fils de Benjamin : Béla, Béchor
et Jadiel : trois. 7 Fils de Béla : Esbon,
Ozi, Oziel, Jérimoth et Uraï : cinq
chefs des maisons de leurs pères,
hommes vaillants, inscrits dans les
généalogies au nombre de vingt-deux
mille quatre cents. — 8 Fils de Bé-
chor : Zamira, Joas, Eliézer, Elioenaï,
Amri, Jérimoth, Abia, Anathoth et
Almath : tous ceux-là fils de Béchor,
9 inscrits dans les généalogies, d'après
leurs générations, *comme* chefs des
maisons de leurs pères, hommes vail-
lants, au nombre de vingt mille deux
cents. — 10 Fils de Jadihel : Balan.
Fils de Balan : Jéhur, Benjamin, Aod,
Chanana, Zéthan, Tarsis et Abisahar :
11 tous ceux-là fils de Jadihel, chefs
des maisons de leurs pères, hommes
vaillants, au nombre de dix-sept mille
deux cents, en état d'aller en armes
à la guerre.
12 Sepham et Hapham, fils d'Hir;
Asim, fils d'Aher.
13 Fils de Nephthali : Jasiel, Guni,
Jéser et Sellum, fils de Bala.

---

72. *Cédès*, ou mieux *Césion*.

73. *Ramoth, Anem*, ou mieux, *Jararmoth* et *En-Gannim*.

75. *Hucac*, probablement pour *Helcath*.

76. *Hamon*, la même que *Hamoth-Dor* et que *Emath* (hébr. *Hammath, Jos.* xix, 35). — *Cariathaïm*, dont *Carthan* est la forme abrégée.

77-81. Comp. *Jos.* xxi, 34-37.

77. Les mots entre crochets sont omis dans l'hébreu actuel : comp. *Jos.* xxi, 34. — *Remmono* ou *Remmon* : voy. *Jos.* xix, 13. — *Thabor*, ou plutôt *Naalol* : voy. *Jos.* xix, 15.

CHAP. VII.

1. Comp. *Gen.* xlvi, 13; *Nombr.* xxvi, 23.

2. *Au nombre*, etc. : ce chiffre parait emprunté au recensement des tribus fait par David II *Rois*, xxiv; ceux des vers. 4 et 5 viendraient de la même source.

6. Comp. *Gen.* xlvi, 21; *Nombr.* xxvi, 38-40. *Béchor*, entré dans la famille d'Ephraïm, figure ici par le droit du sang; mais il est omis viii, 1 sv. — *Jadiel*, probablement le même que *Asbel*.

7. *Fils de Béla*, ses descendants, chefs de

tione dimidiæ tribus Manasse Gaulon in Basan, et suburbana ejus, et Astaroth cum suburbanis suis.
72. De tribu Issachar, Cedes et suburbana ejus, et Dabereth cum suburbanis suis, 73. Ramoth quoque et suburbana ejus, et Anem cum suburbanis suis. 74. De tribu vero Aser : Masal cum suburbanis suis, et Abdon similiter, 75. Hucac quoque et suburbana ejus, et Rohob cum suburbanis suis. 76. Porro de tribu Nephthali, Cedes in Galilæa et suburbana ejus, Hamon cum suburbanis suis, et Cariathaim, et suburbana ejus.

77. Filiis autem Merari residuis : de tribu Zabulon, Remmono et suburbana ejus, et Thabor cum suburbanis suis : 78. Trans Jordanem quoque ex adverso Jericho contra orientem Jordanis, de tribu Ruben, Bosor in solitudine cum suburbanis suis, et Jassa cum suburbanis suis, 79. Cademoth quoque et suburbana ejus, et Mephaat cum suburbanis suis. 80. Necnon et de tribu Gad, Ramoth in Galaad et suburbana ejus, et Manaim cum suburbanis suis, 81. sed et Hesebon cum suburbanis suis, et Jezer cum suburbanis suis.

CAPUT VII.

Posteri Issachar, Benjamin, Nephthali, Manasse, Ephraim, et Aser.



[a] Gen. 46, 13.

PORRO filii [a] Issachar : Thola, et Phua, Jasub, et Simeron, quatuor. 2. Filii Thola : Ozi et Raphaia, et Jeriel, et Jemai, et Jebsem, et Samuel, principes per domos cognationum suarum. De stirpe Thola viri fortissimi numerati sunt in diebus David, viginti duo millia sexcenti. 3. Filii Ozi : Izrahia, de quo nati sunt Michael, et Obadia, et Joel, et Jesia, quinque omnes principes. 4. Cumque eis per familias, et populos suos, accincti ad prœlium, viri fortissimi, triginta sex millia : multas enim habuerunt uxores, et filios. 5. Fratres quoque eorum per omnem cognationem Issachar robustissimi ad pugnandum, octoginta septem millia numerati sunt.

6. Filii [b] Benjamin : Bela, et Bechor, et Jadihel, tres. 7. Filii Bela : Esbon, et Ozi, et Oziel, et Jerimoth, et Urai, quinque principes familiarum, et ad pugnandum robustissimi : numerus autem eorum, viginti duo millia et triginta quatuor. 8. Porro filii Bechor : Zamira, et Joas, et Eliezer, et Elioenai, et Amri, et Jerimoth, et Abia, et Anathoth, et Almath : omnes hi, filii Bechor. 9. Numerati sunt autem per familias suas principes cognationum suarum ad bella fortissimi, viginti millia et ducenti. 10. Porro filii Jadihel : Balan. Filii autem Balan : Jehus, et Benjamin, et Aod, et Chanana, et Zetan, et Tharsis, et Ahisahar. 11. Omnes hi filii Jadihel, principes cognationum suarum, viri fortissimi, decem et septem millia, et ducenti ad prœlium procedentes.

[b] Gen. 46, 21.

12. Sepham quoque, et Hapham filii Hir, et Hasim filii Aher.

13. [c] Filii autem Nephthali : Jasiel, et Guni, et Jeser, et Sellum, filii Bala.

[c] Gen. 46, 24.

---

familles, probablement à l'époque de David. De même vers. 8 et 10.

8. *Anathoth* et *Almath* (ou *Almon*) : les deux villes ainsi appelées portaient sans doute les noms des chefs de famille qui les habitaient (*Jos.* xxi, 18).

10. *Aod*, autre que le juge de ce nom.

12. On conjecture que ces familles appartenaient à la tribu de Dan, qui n'est pas nommée dans ces généalogies, peut-être à cause de ses crimes : comp. *Jug.* xvii. Selon d'autres, les deux premières au moins seraient encore de la tribu de Benjamin. En effet *Sépham* et *Hapham* ressemblent assez à *Mophim* et *Ophim*, deux fils de Benjamin (*Gen.* xlvi, 21).

13. *Fils de Bala*, dont la mère était Bala. Comp. *Gen.* xlvi, 24; *Nombr.* xxvi, 48 sv.

14 Fils de Manassé : Esriel. Sa con-
cubine syrienne enfanta Machir, père
de Galaad. 15 Machir prit une femme
de Happhim et de Saphan; le nom
de sa sœur était Maacha. Le nom du
second fils était Salphaad, et Salphaad
eut des filles. 16 Maacha, femme de
Machir, enfanta un fils, et l'appela du
nom de Pharès; le nom de son frère
était Sarès, et ses fils était Ulam et
Récen. 17 Fils d'Ulam : Badan. Ce
sont là les fils de Galaad, fils de
Machir, fils de Manassé. 18 Sa sœur
Hammoleketh enfanta Ishod, Abiézer
et Mohola. 19 Les fils de Sémida
étaient : Ahin, Séchem, Léci et
Aniam.
20 Fils d'Ephraïm : Suthala; Bared,
son fils, Thahath, son fils; Elada, son
fils; Thahath, son fils; 21 Zabad, son
fils; Suthala, son fils; Ezer et Elad,
que tuèrent les hommes de Geth nés
dans le pays, parce qu'ils étaient des-
cendus pour prendre leurs troupeaux.
22 Ephraïm, leur père, fut longtemps
dans le deuil, et ses frères vinrent
pour le consoler. 23 Et il alla vers sa
femme, et elle conçut et enfanta un
fils; il l'appela du nom de Béria,
parce que le malheur était dans sa
maison. 24 Il eut pour fille Sara, qui
bâtit Bethoron le Bas et Bethoron le
Haut, et Ozen-Sara. 25 Rapha, son
fils, et Réseph; Thalé, son fils; Taan,
son fils; 26 Laadan, son fils; Ammiud,
son fils; Elisama, son fils; 27 Nun, son
fils; Josué, son fils. — 28 Leurs pos-
sessions et leurs habitations étaient :
Béthel et les villes de sa dépendance;
à l'orient, Noran; à l'occident, Gézer
et les villes de sa dépendance, Sichem
et les villes de sa dépendance, jusqu'à
Aza et aux villes de sa dépendance.
29 Entre les mains des fils de Manassé
étaient encore Bethsan, Thanach,
Mageddo et Dor, avec les villes de
leur ressort. Ce fut dans ces villes
qu'habitèrent les fils de Joseph, fils
d'Israël.
30 Fils d'Aser : Jemna, Jésua, Jessui
et Baria, et Sara, leur sœur. 31 Fils de
Baria : Héber et Melchiel, qui fut
père de Barsaïth. 32 Héber engendra
Jéphlat, Somer et Hotham, et Suaa,
leur sœur. — 33 Fils de Jéphlat : Pho-
sech, Chamaal et Asoth : ce sont là
les fils de Jéphlat. — 34 Fils de So-
mer : Ahi, Roaga, Haba et Aram. —
35 Fils de Hélem, son frère : Supha,
Jemna, Sellès et Amal. 36 Fils de
Supha : Sué, Harnapher, Sual, Béri,
Jamra, 37 Besor, Hod, Samma, Salusa,
Jethran et Béra. 38 Fils de Jéther :
Jéphoné, Phaspha et Ara. 39 Fils
d'Olla : Arée, Haniel et Résia. —
40 Tous ceux-là étaient fils d'Aser,
chefs des maisons de leurs pères,
hommes d'élite et vaillants, chefs des
princes, inscrits au nombre de vingt-
six mille hommes en état d'aller en
armes à la guerre.

---

14. *Fils de Manassé* occidental, c.-à-d. à l'O. du Jourdain. Les générations de la demi-tribu de Manassé au-delà du fleuve sont données v, 23 sv. — *Esriel* était fils de Galaad, et par conséquent arrière petit-fils de Manassé (*Nombr.* xxvi, 30 sv.).

15. Le texte hébreu est probablement altéré dans la première partie de ce verset. Il y était sans doute parlé d'un fils de Galaad (comp. vers. 17), peut-être d'Esriel, dont on aurait indiqué la descendance de Machir. La Vulgate, par conjecture, supplée *filiis suis : Machir prit des femmes pour ses fils Huppim et Saphan.*

16. *Maacha*, autre *femme de Machir* (vers. 15).

17. *Les fils de Galaad :* le nom de Galaad semble avoir prévalu sur toutes les autres lignes de la descendance de Manassé, en sorte que *Galaadite* remplaça généralement *Manassite.*

18. *Hammolékeih*, c.-à-d. *la reine* (Vulg.), peut-être quelque reine du pays de Galaad. —*Isch-hod*, c.-à-d. *homme de gloire*, *Belhomme*, comme traduit la Vulg. — *Abiézer*, chef d'une des plus importantes familles issues de Manassé (*Jos.* xvii, 2), d'où sortit Gédéon (*Jug.* vi, 1).

19. *Sémida*, père de la 4e famille des Manassites, *Nombr.* xxvi, 12.

21. Avant *Ezer*, la Vulg. ajoute *son fils*, ce qui ferait d'Ezer le fils du second Suthala. — *Tuèrent :* on ignore à quelle époque.

22. *Ephraïm*, ici, ne pourrait être le fils de Joseph, que si le fait raconté vers. 21 s'était passé pendant le séjour des Hébreux

14. Porro filius Manasse, Esriel : concubinaque ejus Syra peperit Machir patrem Galaad. 15. Machir autem accepit uxores filiis suis Happhim, et Saphan : et habuit sororem nomine Maacha : nomen autem secundi, Salphaad, natæque sunt Salphaad filiæ. 16. Et peperit Maacha uxor Machir filium, vocavitque nomen ejus Phares : porro nomen fratris ejus, Sares : et filii ejus, Ulam, et Recen. 17. Filius autem Ulam, Badan : hi sunt filii Galaad, filii Machir, filii Manasse. 18. Soror autem ejus Regina peperit Virumdecorum, et Abiezer, et Mohola. 19. Erant autem filii Semida, Ahin, et Sechem, et Leci, et Aniam.

20. Filii autem Ephraim : Suthala, Bared filius ejus, Thahath filius ejus, Elada filius ejus, Thahath filius ejus, hujus filius Zabad, 21. et hujus filius Suthala, et hujus filius Ezer et Elad : occiderunt autem eos viri Geth indigenæ, quia descenderant ut invaderent possessiones eorum. 22. Luxit igitur Ephraim pater eorum multis diebus, et venerunt fratres ejus ut consolarentur eum. 23. Ingressusque est ad uxorem suam : quæ concepit, et peperit filium, et vocavit nomen ejus Beria, eo quod in malis domus ejus ortus esset : 24. Filia autem ejus fuit Sara, quæ ædificavit Bethoron inferiorem et superiorem, et Ozensara. 25. Porro filius ejus Rapha, et Reseph, et Thale, de quo natus est Thaan, 26. qui genuit Laadan : hujus quoque filius Ammiud, qui genuit Elisama, 27. de quo ortus est Nun, qui habuit filium Josue. 28. Possessio autem eorum et habitatio, Bethel cum filiabus suis, et contra orientem Noran ac occidentalem plagam Gazer et filiæ ejus, Sichem quoque cum filiabus suis, usque ad Aza cum filiabus ejus. 29. Juxta filios quoque Manasse Bethsan et filias ejus, Thanach et filias ejus, Mageddo et filias ejus : Dor et filias ejus : in his habitaverunt filii Joseph, filii Israel.

30. Filii [d] Aser : Jemna et Jesua, et Jesui, et Baria, et Sara soror eorum. 31. Filii autem Baria : Heber, et Melchiel : ipse est pater Barsaith. 32. Heber autem genuit Jephlat, et Somer, et Hotham, et Suaa sororem eorum. 33. Filii Jephlat : Phosech, et Chamaal, et Asoth : hi filii Jephlat. 34. Porro filii Somer : Ahi, et Roaga, et Haba, et Aram. 35. Filii autem Helem fratris ejus : Supha, et Jemna, et Selles, et Amal. 36. Filii Supha : Sue, Harnapher, et Sual, et Beri, et Jamra, 37. Bosor, et Hod, et Samma, et Salusa, et Jethran, et Bera. 38. Filii Jether : Jephone, et Phaspha, et Ara. 39. Filii autem Olla : Aree, et Haniel, et Resia. 40. Omnes hi filii Aser, principes cognationum, electi atque fortissimi duces ducum : numerus autem eorum ætatis, quæ apta esset ad bellum, viginti sex millia.

[d] Gen. 46, 17.

---

en Egypte, et si Ezer et Elad n'étaient les frères du premier Suthala, ce qui n'est pas impossible. Keil conjecture que l'*Ephraïm* du vers. 22, portant le même nom que le fils de Joseph, est un de ses descendants plus ou moins éloignés, ce qui permet de placer la mort d'Ezer et d'Elad après l'établissement des Hébreux en Chanaan.

23. *Béria*, c.-à-d. *dans le malheur*.

24. *Qui bâtit*, peut-être dans le sens d'*agrandit, fortifia*. — *Bethoron :* voy. *Jos.* x, 10. — *Ozen-Sara*, inconnue.

26. *Elisama :* voy. *Nombr.* i, 10; vii, 48; x, 22.

28. *Noran :* voy. *Jos.* xvi, 7. — *Gazer : Jos.* x, 33. — *Aza* (les meilleurs manuscrits lisent *ava*), localité probablement voisine de Sichem.

29. Comp. *Jos.* xvii, 11.

30. Comp. *Gen.* xlvi, 17; *Nombr.* xxvi, 44-47.

34. *Ahi;* ou, en joignant à ce mot le *vav* du mot suivant : *Fils de Somer, son frère : Roaga*, etc.

35. *Hélem*, probablement le même que *Hotham :* erreur de copiste.

38. *Jéther*, ou Jéthran (vers. 37).

39. *Olla*, peut-être un des précédents sous un autre nom.

40. *Chefs des princes*, probablement des commandants des grandes divisions de l'armée.

CHAP. VIII. — Autres familles de Benjamin. Généalogie de Saül.

Ch. VIII. Benjamin engendra Balé, son premier-né, Asbel le second, Ahara le troisième, 2 Nohaa le quatrième et Rapha le cinquième. 3 Les fils de Béla furent : Addar, Géra, Abiud, 4 Abisué, Naaman, Ahoé, 5 Géra, Séphuphan, et Huram.

6 Voici les fils d'Ahod : — ils étaient chefs des familles qui habitaient Gabaa, et ils les transportèrent à Manahath — : 7 Naaman, Achia et Géra ; c'est lui qui les transporta, et il engendra Oza et Ahiud.

8 Saharaïm eut des enfants au pays de Moab, après qu'il eut renvoyé ses femmes Husim et Bara ; 9 il eut de Hodès, sa femme : Jobab, Sébia, Mosa, Molchom, 10 Jéhus, Séchia et Marma ; ce sont là ses fils, chefs de familles. 11 Il eut de Husim : Abitob et Elphaal. 12 Fils d'Elphaal : Héber, Misaam et Samad, qui bâtit Ono, Lod et les villes de sa dépendance.

13 Baria et Sama, chefs des familles qui habitaient Aïalon, mirent en fuite les habitants de Geth. 14 Ahio, Sésac, Jérimoth, 15 Zabadia, Arod, Héder, 16 Michaël, Jespha et Joha étaient fils de Baria. — 17 Zabadia, Mosollam, Hézéci, Héber, 18 Jésamari, Jezlia et Jobab étaient fils d'Elphaal. — 19 Jacim, Jéchri, Zabdi, 20 Elioénaï, Séléthaï, Eliel, 21 Adaïa, Baraïa et Samarath étaient fils de Séméï. — 22 Jesphan, Héber, Eliel, 23 Abdon, Zéchri, Hanan, 24 Hanania, Aelam, Anathothia, 25 Jephdaïa et Phanuel étaient fils de Sésac. — 26 Samsari, Sohoria, Otholia, 27 Jersia, Elia et Zéchri étaient fils de Jéroham. — 28 Ce sont là des chefs de famille, des chefs selon leurs générations ; ils habitaient à Jérusalem.

29 Le père de Gabaon habitait à Gabaon, et le nom de sa femme était Maacha. 30 Son fils premier-né, Abdon, puis Sur, Cis, Baal, [Ner,] Nadab, 31 Gédor, Ahio, Zacher [et Macelloth]. 32 Macelloth engendra Samaa. Ils habitèrent aussi près de leurs frères à Jérusalem, avec leurs frères. — 33 Ner engendra Cis ; Cis engendra Saül ; Saül engendra Jonathan, Melchisua, Abinadab et Esbaal. 34 Fils de Jonathan : Méribaal. Méribaal engendra Micha. 35 Fils de Micha : Phiton, Mélech, Tharaa et Achaz. 36 Achaz engendra Joada ; Joada engendra Alamath, Azmeth et Zamri ; Zamri engendra Mosa. 37 Mosa engendra Banaa ; Rapha, son fils ; Elasa, son fils ; Asel, son fils. 38 Asel eut six

CHAP. VIII.

1. *Benjamin :* ce nouveau fragment des familles de Benjamin provient d'un autre document que celui du précédent chapitre (vii, 6-11). Il semble que l'auteur l'en a séparé pour terminer par là son introduction généalogique et la rattacher ainsi au corps historique de son ouvrage, qui commence au chap. x par le roi benjaminite Saül.

1 sv. Comp. *Gen.* xlvi, 21 ; *Nombr.* xxvi, 38. *Ahara* est sans doute le même que *Ahiram.* — *Nohaa* et *Rapha* correspondent à *Supham* et à *Hupham :* sont-ils les mêmes, ou leurs descendants?

3. *Les fils* ou petits-fils, descendants en général.

6. *Ahod,* peut-être le même que *Ahoé* (vers. 4). — *Gabaa* de Benjamin, auj. Djéba (*Jos.* xviii, 24). — *Manahath,* probablement dans le voisinage de Gabaa.

11. *Il eut* (litt. *engendra*) *de Husim,* sa 1re femme (vers. 8). Vulgate : *Méhusim engendra.*

12. *Ono* devait se trouver près de *Lod,* ou *Lydda* (après la captivité), sur la route de Joppé à Jérusalem. Comp. *Act.* ix, 32 sv.

13. *Aïalon :* voy. *Jos.* x, 12.

28. *Ils habitaient,* eux et leurs familles, *à Jérusalem,* qui était en partie sur le territoire de Benjamin (*Jos.* xviii, 28).

Les vers. 29-40 donnent la généalogie de Saül : ses ancêtres (vers. 29-32), ses descendants (vers. 33 sv.).

29. *Le père,* c.-à-d. le maître et possesseur, *de Gabaon* (voy. *Jos.* ix, 3), savoir Jéhiel (ix, 35). Vulg. *Abigabaon,* ce qui signifie *père de Gabaon :* comp. ix, 35.

30 sv. *Baal :* à l'origine, ce nom était simplement synonyme d'*El,* Dieu ; il pouvait être donné à un Israélite fidèle : comp. *Esbaal* (vers. 33), c.-à-d. homme de Dieu.

CAPUT VIII.

Rursum genealogia Benjamin et Saul, filiorumque ipsius.

[a] Gen. 46, 21. Supra 7, 6.

BENJAMIN autem genuit [a] Bale primogenitum suum, Asbel secundum, Ahara tertium, 2. Nohaa quartum, et Rapha quintum. 3. Fueruntque filii Bale : Addar, et Gera, et Abiud, 4. Abisue quoque et Naaman, et Ahoe, 5. sed et Gera, et Sephuphan, et Huram.

6. Hi sunt filii Ahod, principes cognationum habitantium in Gabaa, qui translati sunt in Manahath. 7. Naaman autem, et Achia, et Gera ipse transtulit eos, et genuit Oza, et Ahiud.

8. Porro Saharaim genuit in regione Moab, postquam dimisit Husim et Bara uxores suas. 9. Genuit autem de Hodes uxore sua Jobab, et Sebia, et Mosa, et Molchom, 10. Jehus quoque, et Sechia, et Marma : hi sunt filii ejus principes in familiis suis. 11. Mehusim vero genuit Abitob, et Elphaal. 12. Porro filii Elphaal : Heber, et Misaam, et Samad : hic ædificavit Ono, et Lod, et filias ejus.

13. Baria autem, et Sama principes cognationum habitantium in Aialon : hi fugaverunt habitatores Geth. 14. Et Ahio, et Sesac, et Jerimoth, 15. et Zabadia, et Arod, et Heder, 16. Michael quoque, et Jespha, et Joha filii Baria. 17. Et Zabadia, et Mosollam, et Hezeci, et Heber, 18. et Jesamari, et Jezlia, et Jobab filii Elphaal, 19. Et Jacim, et Zechri, et Zabdi, 20. et Elioenai, et Selethai, et Eliel, 21. et Adaia, et Baraia, et Samarath filii Semei. 22. Et Jespham, et Heber, et Eliel, 23. et Abdon, et Zechri, et Hanan, 24. et Hanania, et Ælam, et Anathothia, 25. et Jephdaia, et Phanuel filii Sesac. 26. Et Samsari, et Sohoria, et Otholia, 27. et Jersia, et Elia, et Zechri, filii Jeroham. 28. Hi patriarchæ, et cognationum principes, qui habitaverunt in Jerusalem.

29. In [b] Gabaon autem habitaverunt Abigabaon, et nomen uxoris ejus Maacha : 30. filiusque ejus primogenitus Abdon, et Sur, et Cis, et Baal, et Nadab. 31. Gedor quoque, et Ahio, et Zacher, et Macelloth : 32. et Macelloth genuit Samaa : habitaveruntque ex adverso fratrum suorum in Jerusalem cum fratribus suis. 33. [c] Ner autem genuit Cis, et Cis genuit Saul. Porro Saul genuit Jonathan, et Melchisua, et Abinadab, et Esbaal. 34. Filius autem Jonathan, Meribbaal : et Meribbaal genuit Micha. 35. Filii Micha, Phithon, et Melech, et Tharaa, et Ahaz. 36. Et Ahaz genuit Joada : et Joada genuit Alamath, et Azmoth, et Zamri : porro Zamri genuit Mosa, 37. et Mosa genuit Banaa, cujus filius fuit Rapha, de quo ortus est Elaza, qui genuit Asel. 38. Porro Asel sex filii fuerunt his nominibus, Ezricam, Bocru, Ismahel, Saria, Obdia, et Ha-

[b] Infra 9, 35.

[c] 1 Reg. 14, 51. Infra 9, 39.

Plus tard, quand le culte phénicien de Baal eut été introduit par Achab, les oreilles pieuses en furent offensées, et il cessa d'être en usage. Les deux noms entre crochets sont probablement disparus de notre texte (comp. vers. 32, 33 et ix, 36 sv.); la Vulg. a conservé le dernier.

32. *Ils*, Samaa et sa famille, habitèrent près (litt. *en face*) *de leurs frères*, les Benjaminites de Gabaon, *à Jérusalem*, *avec leurs frères*, les Benjamininites fixés dans cette ville (vers. 28).

33. *Ner* est-il le fils d'Abiel, et par conséquent le père de Cis? ou bien le père d'Abiel, et par conséquent le grand-père de Cis? voy. I *Rois*, ix, 1. Peut-être faut-il lire (ici et ix, 39) : *Et Ner engendra Abner* (I *Rois*, xiv, 51), *et Cis engendra Saül*. — *Abinadab*, probablement le même que Jessui (I *Sam.* xiv, 49); il se peut aussi que Jessui soit mort jeune, et par suite soit ici passé sous silence, ce qui ferait d'Abinadab le 4e fils de Saül.

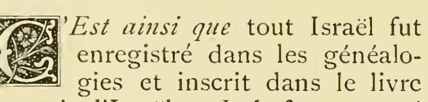
34. *Méribaal*, c.-à-d. homme de Baal (Dieu), le même que *Miphiboseth* (II *Rois*, iv. 4), c.-à-d. exterminant l'idole.

36. *Joada*, ou *Jara* (ix, 42).

fils, dont voici les noms : Ezricam,
Bocru, Ismaël, Saria, Obdia et Ha-
nan : tous ceux-là étaient fils d'Asel.
— 39 Fils d'Esec, son frère : Ulam,
son premier-né, Jéhus le deuxième,
et Eliphalet le troisième. 40 Les fils
d'Ulam furent de vaillants hommes,
tirant de l'arc, et ils eurent beau-
coup de fils et de petits-fils, cent
cinquante.

Tous ceux-là sont des fils de Ben-
jamin.

CHAP. IX. — Les habitants de Jérusalem. Généalogie de Saül.



Chap. IX. C'*Est ainsi que* tout Israël fut
enregistré dans les généalo-
gies et inscrit dans le livre
des rois d'Israël; et Juda fut emmené
captif à Babylone à cause de ses
transgressions. 2 Les premiers habi-
tants, qui demeuraient dans leurs
possessions, dans leurs villes, étaient
les Israélites, les prêtres, les lévites
et les Nathinéens.

3 A Jérusalem habitèrent des fils
de Juda, des fils de Benjamin, et des
fils d'Ephraïm et de Manassé ; — 4 des
fils de Pharès, fils de Juda : Othéï,
fils d'Ammiud, fils d'Amri, fils d'Om-
raï, fils de Bonni. 5 Des Silonites :
Asaïa, le premier-né, et ses fils. 6 Des
fils de Zara : Jéhuel ; et leurs frères :
six cent quatre-vingt-dix. — 7 Des
fils de Benjamin : Salé, fils de Mosol-
lam, fils d'Oduia, fils d'Asana ; 8 Jo-
bania, fils de Jéroham ; Ela, fils d'Ozi,
fils de Mochori ; Mosollam, fils de
Saphatia, fils de Rahuel, fils de Jéba-
nia ; 9 et leurs frères, selon leurs géné-
rations : neuf cent cinquante-six.
Tous ces hommes étaient chefs de
famille selon la maison de leurs pères.

10 Des prêtres : Jédaïa, Joïarib, Ja-
chin, 11 Azarias, fils d'Helcias, fils de
Mosollam, fils de Sadoc, fils de Ma-
raïoth, fils d'Achitob, prince de la
maison de Dieu ; 12 Adaïas, fils de
Jeroham, fils de Phassur, fils de Mel-
chias; Maasaï, fils d'Adiel, fils de
Jezra, fils de Mosollam, fils de Mo-
sollamith, fils d'Emmer ; 13 et leurs
frères, chefs des maisons de leurs
pères : mille sept cent soixante hom-
mes vaillants, pour faire le service de
la maison de Dieu.

14 Des lévites : Séméïa, fils de
Hassub, fils d'Ezricam, fils d'Hasé-
bia, des fils de Mérari ; 15 Bacbacar,
Hérès, Galal, Matthania, fils de Mi-
cha, fils de Zéchri, fils d'Asaph ;
16 Obdia, fils de Séméïa, fils de Galal,
fils d'Idithun ; Barachia, fils d'Asa,
fils d'Elcana, qui habitait dans les
villages des Nétophatiens.

17 Et les portiers : Sellum, Accub,
Telmon, Ahiman et leurs frères ; Sel-

40. Cette généalogie de la maison de Saül, à en juger par le nombre d'anneaux dont elle se compose, nous conduit jusque vers le temps d'Ezéchias, un siècle avant la captivité.

CHAP. IX.

1. *Tout Israël*, toute la race de Jacob, l'universalité des tribus. — Le *livre des rois d'Israël*, ici, est identique au *livre des rois de Juda et d'Israël* (I *Par.* xvi, 11; xxv, 26 : comp. II *Par.* xx, 34.). — *Et Juda :* comp. v, 25 sv. 41. Vulgate : *Tout Israël fut donc recensé, et leur nombre total a été inscrit dans le livre des rois d'Israël et de Juda, et ils furent transportés*, etc.

2. *Les premiers habitants :* c.-à-d. d'après Keil, ceux qui habitaient Jérusalem avant la captivité. D'autres, à cause de la ressemblance de la liste qui suit avec celle de *Néh.* xi, pensent que la première aussi bien que la seconde doit s'entendre des premiers habitants de Jérusalem après le retour de la captivité. Comme il existe aussi, entre les deux listes, des différences notables, on les explique ainsi : les deux auteurs ont sans doute utilisé un même document, beaucoup plus étendu, et l'ont abrégé ; mais chacun l'a fait à sa manière, en supprimant des noms que l'autre a conservés. Quant aux différences dans les nombres (vers, 9, 13, 22), elles seraient dues à des fautes de copiste. — *Les Israélites*, la masse de la nation, les *laïques*, par opposition aux prêtres, etc. — *Les Nathinéens*, c.-à-d. *les donnés*, comme serviteurs, aux prêtres et aux lévites pour remplir les emplois les plus pénibles du sanctuaire. Moïse en avait formé le premier noyau

nan : omnes hi filii Asel. 39. Filii autem Esec fratris ejus, Ulam primogenitus, et Jehus secundus, et Eliphalet tertius. 40. Fueruntque filii Ulam viri robustissimi, et magno robore tendentes arcum : et multos habentes filios ac nepotes, usque ad centum quinquaginta.

Omnes hi, filii Benjamin.

CAPUT IX.

Qui primi filiorum Israel habitaverint in Jerusalem, et officia sacerdotum ac Levitarum, generationes quoque Saul ac filiorum ejus repetuntur.



NIVERSUS ergo Israel dinumeratus est : et summa eorum scripta est in Libro regum Israel, et Juda : translatique sunt in Babylonem propter delictum suum. 2. Qui autem habitaverunt primi in possessionibus, et in urbibus suis : Israel, et Sacerdotes, et Levitæ, et Nathinæi.

3. Commorati sunt in Jerusalem de filiis Juda, et de filiis Benjamin, de filiis quoque Ephraim, et Manasse. 4. Othei filius Ammiud, filii Amri, filii Omrai, filii Bonni, de filiis Phares filii Juda. 5. Et de Siloni : Asaia primogenitus, et filii ejus. 6. De filiis autem Zara : Jehuel, et fratres eorum, sexcenti nonaginta.

7. Porro de filiis Benjamin : Salo filius Mosollam, filii Oduia, filii Asana : 8. et Jobania filius Jeroham : et Ela filius Ozi, filii Mochori : et Mosollam filius Saphatiæ, filii Rahuel, filii Jebaniæ, 9. et fratres eorum per familias suas, nongenti quinquaginta sex. Omnes hi, principes cognationum per domos patrum suorum.

10. De sacerdotibus autem : Jedaia, Joiarib, et Jachin : 11. Azarias quoque filius Helciæ, filii Mosollam, filii Sadoc, filii Maraioth, filii Achitob, pontifex domus Dei. 12. Porro Adaias filius Jeroham, filii Phassur, filii Melchiæ : et Maasai filius Adiel, filii Jezra, filii Mosollam, filii Mosollamith, filii Emmer. 13. Fratres quoque eorum principes per familias suas, mille septingenti sexaginta, fortissimi robore ad faciendum opus ministerii in domo Dei.

14. De Levitis autem : Semeia filius Hassub filii Ezricam, filii Hasebia de filiis Merari. 15. Bacbacar quoque carpentarius, et Galal, et Mathania filius Micha, filii Zechri, filii Asaph : 16. et Obdia filius Semeiæ, filii Galal, filii Idithun : et Barachia filius Asa, filii Elcana, qui habitavit in atriis Netophati.

17. Janitores autem : Sellum, et Accub, et Telmon, et Ahimam : et

(*Nombr.* xxxi, 47), qui s'accrut ensuite (*Jos.* ix, 23; III *Rois*, ix, 20 sv. *Esdr.* viii, 20). Comme il ne revint de l'exil qu'un assez petit nombre de lévites (*Esdr.* ii, 40-42), leurs fonctions prirent alors une plus grande importance.

3. *Fils d'Ephraïm et de Manassé :* il n'en est plus question dans ce qui suit, sans doute parce qu'ils étaient en petit nombre et ne formaient pas un groupe de familles.

5. *Des Silonites*, des descendants de Silo. La vraie leçon est probablement *hasschelani*, des *Sélanites*, c.-à-d. des descendants de Séla, le 3[e] fils de Juda (*Nombr.* xxvi, 20).

6. *Leurs frères :* les frères d'Othéï, d'Asaïa et de Jéhuel, c.-à-d. les autres groupes de familles de la race de Juda.

10 sv. *Jédaïa*, etc. : ces trois noms désignent, non des individus, mais des classes de prêtres : comp. xxiv, 7-17. — *Prince*, pontife, grand prêtre, se rapporte à *Azarias :* le même que celui de v, 40.

15. *Hérès;* Vulg., *le charpentier :* le mot hébr. pourrait signifier en effet un ouvrier ou un ouvrage en bois, en fer.

16. *Nétophatiens :* voy. IV *Rois*, xxv, 23.

Les *lévites* des vers. 14-16 dirigeaient sans doute le chant, car plusieurs descendent d'Asaph et d'Idithun.

17. *Portiers*, ici, gardiens du temple ; chacun de ces quatre personnages était préposé à la garde d'un des côtés. La famille de Sellum remontait à un lévite de ce nom qui vivait au temps de David; après avoir été chargée de l'intendance générale, elle n'avait plus, à l'époque de l'auteur ou de son document, à garder que la porte orientale, par

lum était le chef, 18 et il est jusqu'à
présent à la porte du roi, à l'orient.
Ce sont là les portiers pour le camp
des enfants de Lévi. 19 Sellum, fils de
Coré, fils d'Abiasaph, fils de Coré, et
ses frères de la maison de son père,
les Coréïtes, remplissaient les fonc-
tions de gardiens des portes du ta-
bernacle ; leurs pères avaient gardé
l'entrée du camp de Jéhovah ; 20 Phi-
nées, fils d'Eléazar, avait été autrefois
leur chef, et Jéhovah était avec lui.
21 Zacharie, fils de Mosollamia, était
portier à l'entrée de la tente de réu-
nion. 22 Tous ces hommes, choisis
pour gardiens des portes, étaient au
nombre de deux cent douze, enregis-
trés dans les généalogies de leurs vil-
lages; David et Samuel le voyant les
avaient établis dans leurs fonctions.
23 Eux et leurs enfants avaient la
garde des portes de la maison de
Jéhovah, de la maison du tabernacle.
24 Les portiers se tenaient aux quatre
vents, à l'orient, à l'occident, au nord
et au midi. 25 Leurs frères, qui demeu-
raient dans leurs villages, devaient
venir auprès d'eux de temps à autre,
pour une semaine. 26 Car ces quatre
chefs des portiers, qui étaient lévites,
étaient *constamment* en fonctions, et
ils avaient encore la surveillance des
chambres et des trésors de la maison
de Dieu. 27 Ils logeaient autour de la
maison de Dieu, dont ils avaient la
garde, et qu'ils devaient ouvrir cha-
que matin.

28 Quelques-uns des lévites avaient
la surveillance des ustensiles du ser-
vice, qu'ils rentraient et sortaient en
les comptant. 29 D'autres veillaient
sur les ustensiles, sur tous les usten-
siles du sanctuaire, et sur la fleur de
farine, le vin, l'huile, l'encens et les
aromates. 30 Des fils de prêtres com-
posaient les parfums aromatiques.
31 Un des lévites, Mathathias, pre-
mier-né de Sellum le Coréïte, avait
le soin des gâteaux cuits sur la poêle.
32 Et quelques-uns de leurs frères,
d'entre les fils de Caath, étaient char-
gés de préparer pour chaque sabbat
les pains de proposition.

33 Ce sont là les chantres, chefs de
famille des lévites, demeurant dans
les chambres, exempts d'autres fonc-
tions, parce qu'ils étaient à *leur* œu-
vre jour et nuit. 34 Ce sont là les chefs
de famille des lévites, chefs selon
leurs générations ; ils habitaient à
Jérusalem.

35 Le père de Gabaon, Jéhiel, habi-

---

où les rois faisaient leur entrée. Vulg., *et leur frère Sellum était*, etc.

18. *Il est :* le *Sellum* du vers. précédent, ou sa famille. — *Le camp*, les postes occupés dans le temple par les lévites. L'expression est empruntée à l'époque de la traversée du désert, alors que les lévites *campaient* autour du tabernacle.

Vulgate : *Jusqu'à ce temps-là, des fils de Lévi faisaient la garde à leur tour à la porte*, etc.

19. *Sellum :* le même qu'au vers. 17, ou un autre individu de la même famille. — *Du tabernacle*, du temple : la maison de Jéhovah n'avait été longtemps qu'une tente, et l'expression était restée dans l'usage. — *Leurs pères :* ces mots ouvrent une espèce de parenthèse, qui se continue dans les deux versets suiv., et est remplie par des remarques historiques. — *Camp de Jéhovah*, le tabernacle ; voy. xxvi, 1, 14.

20. Vulgate : *Phinées ... était leur chef devant le Seigneur.*

21. *Zacharie*, le même que celui de xxvi, 2, 14, vivait au temps de David. — *Mosollamia, Mésélémia, Sélémias et Sallum* désignent probablement une seule et même personne.

22. *Tous ces hommes :* ces mots se rattachent à la 1re moitié du vers. 19. — *Deux cent douze*, à l'époque de la rédaction de cette liste. David n'en avait établi que 93 (xxvi, 8-10 : comp. *Esdr.* ii, 42; *Néh.* xi, 19); mais les 212 sont le développement des mêmes familles. — *Villages :* les portiers, comme les chantres (*Néh.* xi, 19), habitaient pour la plupart dans les villages qui entouraient Jérusalem. — *Samuel* vient ici comme ayant préparé les voies à David. — *Le voyant :* voy. I *Rois*, ix, 9.

23. *Avaient la garde;* litt., *comme gardiens;* la Vulg. traduit le mot hébreu par *tour à tour.*

24. *Aux quatre vents*, aux quatre points cardinaux (comp. *Matth.* xxiv, 31) : chaque escouade surveillait un des côtés du temple.

25. *Auprès d'eux*, des portiers chefs (nommés vers. 17), qui demeuraient dans la

frater eorum Sellum princeps, 18. usque ad illud tempus, in porta regis ad orientem, observabant per vices suas de filiis Levi. 19. Sellum vero filius Core filii Abiasaph, filii Core, cum fratribus suis, et domo patris sui, hi sunt Coritæ super opera ministerii, custodes vestibulorum tabernaculi : et familiæ eorum per vices castrorum Domini custodientes introitum. 20. Phinees autem filius Eleazari, erat dux eorum coram Domino. 21. Porro Zacharias filius Mosollamia, janitor portæ tabernaculi testimonii. 22. Omnes hi electi in ostiarios per portas, ducenti duodecim : et descripti in villis propriis : quos constituerunt David, et Samuel Videns, in fide sua, 23. tam ipsos, quam filios eorum in ostiis domus Domini, et in tabernaculo vicibus suis. 24. Per quatuor ventos erant ostiarii : id est, ad orientem, et ad occidentem, et ad aquilonem, et ad austrum. 25. Fratres autem eorum in viculis morabantur, et veniebant in sabbatis suis de tempore usque ad tempus. 26. His quatuor Levitis creditus erat omnis numerus janitorum, et erant super exedras, et thesauros domus Domini. 27. Per gyrum quoque templi Domini morabantur in custodiis suis : ut cum tempus fuisset, ipsi mane aperirent fores.

28. De horum genere erant et super vasa ministerii : ad numerum enim et inferebantur vasa, et efferebantur. 29. De ipsis et qui credita habebant utensilia sanctuarii, præerant similæ, et vino, et oleo, et thuri, et aromatibus. 30. Filii autem sacerdotum unguenta ex aromatibus conficiebant. 31. Et Mathathias Levites primogenitus Sellum Coritæ, præfectus erat eorum, quæ in sartagine frigebantur. 32. Porro de filiis Caath fratribus eorum, super panes erant propositionis, ut semper novos per singula sabbata præpararent.

33. Hi sunt principes cantorum per familias Levitarum, qui in exedris morabantur, ut die ac nocte jugiter suo ministerio deservirent. 34. Capita Levitarum, per familias suas principes, manserunt in Jerusalem.

35. In [a]Gabaon autem commorati sunt pater Gabaon Jehiel, et

[a] Supr. 8, 29.

ville. — *Pour une semaine*, litt. *pour leurs sabbats* (Vulg.) : chaque sabbat une classe ou escouade se rendait dans le temple pour faire son service pendant une semaine.

26. *Chefs des portiers* (vers. 17) : comp. *officiers du temple* dans S. Luc (xxii, 52). — *Etaient* constamment *en fonctions*, par opposition aux portiers habitant les villages, qui faisaient la garde à tour de rôle (vers. 22). — *Chambres* construites dans les dépendances du temple et servant de dépôts. Vulgate : *A ces quatre lévites étaient confiés tout le nombre des portiers, et ils avaient*, etc.

28. *Ustensiles*, probablement les plus précieux, par ex. les coupes d'or employées aux libations ; ceux du vers. 29 seraient alors les vases et instruments moins précieux, de fer ou d'airain.

29. Comp. *Exod.* xxv, 6 ; xxx, 23.

31. *Sellum*, probablement celui du vers. 19, qui avait pour fils premier-né Zacharie (xxvi, 2). Mathathias peut avoir été l'aîné de ses descendants à l'époque dont il est ici question. — *Gâteaux* destinés aux oblations.

32. *De leurs frères*, frères des Coréïtes. — *Pains de proposition* (*toujours nouveaux*, ajoute la Vulgate) : voy. *Lév.* xxiv, 5-8.

33 sv. Récapitulation des vers. 14-32. *Les chantres*, nommés vers. 14-16. — *Les chambres* ou *cellules* des portiques. — *Jour et nuit*, constamment. Selon d'autres, la récapitulation ne viendrait qu'au vers. 34, et les noms des *chantres* ici annoncés se seraient perdus. Mais voy. la note du vers. 16. Vulgate : *Ce sont là les chefs des chantres, parmi les familles des lévites, qui demeuraient dans les chambres, pour s'occuper de leurs fonctions nuit et jour.*

34. Ainsi le principe d'hérédité, adopté pour le souverain pontificat, s'appliquait aussi aux ministères de second ordre. Chaque premier-né des diverses familles lévitiques était tout à la fois chef de famille, et chef du service confié à cette famille.

35 sv. Le fragment qui suit reproduit, avec quelques variantes, la généalogie de Saül donnée viii, 29-38 ; l'auteur le répète ici comme transition à ce qu'il va raconter de ce roi.

tait à Gabaon, et le nom de sa
femme était Maacha. 36 Abdon, son
fils premier-né, *puis* Sur, Cis, Baal,
Ner, Nadab, 37 Gédor, Ahio, Zacharie
et Macelloth. 38 Macelloth engendra
Samaan. Ils habitaient aussi près de
leurs frères à Jérusalem, avec leurs
frères. — 39 Ner engendra Cis; Cis
engendra Saül; Saül engendra Jona-
than, Melchisua, Abinadab et Esbaal.
40 Fils de Jonathan : Méribaal. Méri-
baal engendra Micha. 41 Fils de Mi-
cha : Phithon, Mélech, Tharaa [et
Ahaz]. 42 Ahaz engendra Jara; Jara
engendra Alamath, Azmoth et Zamri;
Zamri engendra Mosa. 43 Mosa en-
gendra Banaa. Raphaïa, son fils;
Elasa, son fils; Asel, son fils. 44 Asel
eut six fils, dont voici les noms :
Ezricam, Bocru, Ismaël, Saria, Obdia
et Hanan. Ce sont là les fils d'Asel.



DEUXIÈME PARTIE.



Histoire du peuple d'Israël sous les rois de la dynastie de David [I *Par.* Ch. X—II *Par.* Ch. XXXVI].

§ I. — HISTOIRE DE DAVID. [I *PAR.* X—XXIX].

CHAP. X. — Mort de Saül.

Chap. X.

ES Philistins livrèrent ba-
taille à Israël, et les hom-
mes d'Israël prirent la fuite
devant les Philistins, et des
morts tombèrent sur la montagne de
Gelboé. 2 Les Philistins poursuivirent
avec ardeur Saül et ses fils, et ils
tuèrent Jonathan, Abinadab et Mel-
chisua, fils de Saül. 3 L'effort du com-
bat porta sur Saül; les archers l'ayant
atteint, il fut pris d'effroi devant
eux. 4 Et Saül dit à son écuyer :
“ Tire ton épée et transperce-moi,
de peur que ces incirconcis ne vien-
nent se jouer de moi. ” L'écuyer
ne voulut pas, car il était saisi de
crainte. Alors Saül prit son épée
et se jeta dessus. 5 Voyant Saül
mort, l'écuyer se jeta aussi sur son
épée, et mourut. 6 Ainsi périrent Saül
et ses trois fils, et toute sa maison
périt en même temps. 7 Tous ceux
d'Israël qui étaient dans la vallée,
ayant vu que l'armée avait fui, et
que Saül et ses fils étaient morts,
abandonnèrent leurs villes et prirent
aussi la fuite; et les Philistins allè-
rent s'y établir.
8 Le lendemain, les Philistins vin-
rent pour dépouiller les morts, et ils
trouvèrent Saül et ses fils tombés sur
la montagne de Gelboé. 9 L'ayant dé-
pouillé, ils emportèrent sa tête et ses
armes; puis ils envoyèrent *des hom-
mes* annoncer ces bonnes nouvelles
par tout le pays des Philistins à leurs
idoles et au peuple. 10 Ils mirent les
armes de Saül dans la maison de
leur dieu, et ils attachèrent sa tête
dans le temple de Dagon. 11 Lorsque
tout Jabès en Galaad eut appris tout
ce que les Philistins avaient fait à
Saül, 12 tous les hommes vaillants se
levèrent, et ayant pris le corps de
Saül et ceux de ses fils, ils les trans-
portèrent à Jabès. Ils enterrèrent leurs
os sous le térébinthe, à Jabès, et ils
jeûnèrent sept jours.
13 Saül mourut à cause de la trans-
gression dont il se rendit coupable
envers Jéhovah, n'ayant pas observé
sa parole, et pour avoir interrogé et

nomen uxoris ejus Maacha. 36. Filius primogenitus ejus Abdon, et Sur, et Cis, et Baal, et Ner, et Nadab, 37. Gedor quoque, et Ahio, et Zacharias, et Macelloth. 38. Porro Macelloth genuit Samaan : isti habitaverunt e regione fratrum suorum in Jerusalem, cum fratribus suis. 39. [b]Ner autem genuit Cis : et Cis genuit Saul : et Saul genuit Jonathan, et Melchisua, et Abinadab, et Esbaal. 40. Filius autem Jonathan, Meribbaal : et Meribbaal genuit Micha. 41. Porro filii Micha, Phithon, et Melech, et Tharaa, et Ahaz. 42. Ahaz autem genuit Jara, et Jara genuit Alamath, et Azmoth, et Zamri. Zamri autem genuit Mosa. 43. Mosa vero genuit Banaa : cujus filius Raphaia, genuit Elasa : de quo ortus est Asel. 44. Porro Asel sex filios habuit his nominibus, Ezricam, Bocru, Ismahel, Saria, Obdia, Hanan : hi sunt filii Asel.

[b] Supra 8, 33.

CAPUT X.

Saul reprobatus a Deo propter varias iniquitates, a Philisthæis occiditur cum filiis, ejusque capite a Philisthæis amputato, reliquum corpus cum filiis sepelitur a viris Jabes Galaad.



PHILISTHIIM autem [a]pugnabant contra Israel, fugeruntque viri Israel Palæsthinos, et ceciderunt vulnerati in monte Gelboe. 2. Cumque appropinquassent Philisthæi persequentes Saul, et filios ejus, percusserunt Jonathan, et Abinadab, et Melchisua filios Saul. 3. Et aggravatum est prœlium contra Saul, inveneruntque eum sagittarii, et vulneraverunt jaculis. 4. Et dixit Saul ad armigerum suum : Evagina gladium tuum, et interfice me : ne forte veniant incircumcisi isti, et illudant mihi. Noluit autem armiger ejus hoc facere, timore perterritus : arripuit ergo Saul ensem, et irruit in eum. 5. Quod cum vidisset armiger ejus, videlicet mortuum esse Saul, irruit etiam ipse in gladium suum, et mortuus est. 6. Interiit ergo Saul, et tres filii ejus, et omnis domus illius pariter concidit. 7. Quod cum vidissent viri Israel, qui habitabant in campestribus, fugerunt : et, Saul ac filiis ejus mortuis, dereliquerunt urbes suas, et huc illucque dispersi sunt : veneruntque Philisthiim, et habitaverunt in eis.

[a] 1 Reg. 31, 1.

8. Die igitur altero detrahentes Philisthiim spolia cæsorum, invenerunt Saul, et filios ejus jacentes in monte Gelboe. 9. Cumque spoliassent eum, et amputassent caput, armisque nudassent, miserunt in terram suam, ut circumferretur, et ostenderetur idolorum templis, et populis : 10. arma autem ejus consecraverunt in fano dei sui, et caput affixerunt in templo Dagon. 11. Hoc cum audissent viri Jabes Galaad, omnia scilicet quæ Philisthiim fecerant super Saul, 12. [b]consurrexerunt singuli virorum fortium, et tulerunt cadavera Saul et filiorum ejus : attuleruntque ea in Jabes, et sepelierunt ossa eorum subter quercum, quæ erat in Jabes, et jejunaverunt septem diebus.

[b] 1 Reg. 31, 11.

13. Mortuus est ergo Saul propter iniquitates suas, eo quod prævaricatus sit [c]mandatum Domini

[c] Exod. 17, 14. 1 Reg. 15, 3.

CHAP. X.

1. Ce chap. ouvre la partie historique des Paralipomènes, et sert d'introduction au règne de David. Il abrège et complète par quelques détails nouveaux le récit de la mort de Saül I *Rois*, xxxi.

3. *Il fut pris d'effroi;* Vulg., *le blessèrent.*

6. *Toute sa maison* répond à *son écuyer et tous ses gens* du passage parallèle I *Rois*, xxxi, 6 : l'expression est un peu exagérée.

9. Vulgate, *envoyèrent* la tête ou les restes de Saül *pour qu'ils fussent portés de tout côté et montrés à leurs idoles*, etc.

10. *De leur dieu*, d'Astarté.

13. *La transgression*, probablement celle relative à Amalec (I *Rois*, xv, 1-9. Comp. I *Rois*, xxviii, 7 sv.).

consulté ceux qui évoquent les morts.
14 Il ne consulta point Jéhovah; et
Jéhovah le fit mourir, et il transféra
la royauté à David, fils d'Isaï.

CHAP. XI. — David sacré roi à Hébron. Conquête de Jérusalem. Les héros de David.

Chap. XI. TOut Israël s'assembla auprès
de David à Hébron, en di-
sant : " Nous sommes tes os
et ta chair. 2 Autrefois déjà, lorsque
Saül régnait, c'était toi qui condui-
sais et ramenais Israël. Jéhovah, ton
Dieu, t'a dit : Tu paîtras mon peuple
d'Israël et tu seras son chef. " 3 C'est
ainsi que tous les anciens d'Israël
vinrent auprès du roi à Hébron, et
David fit alliance avec eux devant
Jéhovah. Ils oignirent David pour roi
sur Israël, selon la parole de Jéhovah
prononcée par Samuel.

4 David, avec tout Israël, marcha
contre Jérusalem, qui est Jébus, où
étaient les Jébuséens, habitants du
pays. 5 Les habitants de Jébus dirent
à David : " Tu n'entreras pas ici. "
Mais David s'empara de la forteresse
de Sion : c'est la cité de David. 6 Il
avait dit : " Quiconque battra le pre-
mier les Jébuséens sera chef et prince."
Joab, fils de Sarvia, monta le premier,
et il devint chef. 7 David s'établit
dans la forteresse; c'est pourquoi on
l'appela cité de David. 8 Il bâtit la ville
tout autour, depuis le Mello et aux
environs, et Joab répara le reste de
la ville. 9 David devenait de plus en
plus grand, et Jéhovah des armées
était avec lui.

10 Voici les chefs des vaillants hom-
mes qui étaient au service de David,
et qui, avec tout Israël, l'aidèrent
puissamment à acquérir la puissance
et à devenir roi, selon la parole de
Jéhovah au sujet d'Israël. 11 Voici,
d'après leur nombre, les vaillants
hommes qui étaient au service de
David : Jesbaam, fils de Hachamoni,
chef des Trente. Il brandit sa lance
sur trois cents hommes, qu'il fit périr
en une seule fois. 12 Après lui, Eléa-
zar, fils de Dodo, l'Ahohite, l'un des
trois vaillants. 13 Il était avec David
à Phes-Domim, où les Philistins
s'étaient rassemblés pour combattre.
Il y avait là une pièce de terre rem-
plie d'orge, et le peuple fuyait devant
les Philistins. 14 Ils se placèrent au
milieu du champ, le défendirent et
battirent les Philistins; et Jéhovah
opéra une grande délivrance.

15 Trois des trente capitaines des-
cendirent auprès de David sur le ro-
cher, à la caverne d'Odollam, lorsque
le camp des Philistins était dressé
dans la vallée des Réphaïm. 16 David
était alors dans la forteresse, et il y
avait un poste de Philistins à Beth-
léem. 17 David eut un désir, et il dit :
" Qui me fera boire de l'eau de la
citerne qui est à la porte de Beth-
léem? " 18 *Aussitôt* les trois hommes,
passant au travers du camp des Phi-
listins, puisèrent de l'eau de la citer-
ne qui est à la porte de Bethléem.
Ils l'apportèrent et la présentè-
rent à David; mais David ne vou-
lut pas la boire, et il la répandit de-
vant Jéhovah, 19 en disant : " Que
mon Dieu me garde de faire cela!
Boirais-je le sang de ces hommes avec

---

14. *Il n'interrogea pas Jéhovah* (LXX), du moins avec les dispositions et la persévérance nécessaires (I *Rois*, xxviii, 6). Vulgate, *il n'espéra pas dans Jéhovah.*

CHAP. XI.

1. Pour les vers. 1-9, comp. II *Rois*. v, 1-10; pour les vers. 10-40, comp. II *Rois*, xxiii, 8-39. Les vers. 41-47 sont propres à notre auteur.

3. *Selon la parole :* cette parole se déduit de I *Rois*. xvi, 13, comparé à I *Rois*, xv, 28. Même remarque au vers. 10.

6. *Joab :* comp. II *Rois*, ii, 13.

11. *Jesbaam :* comp. xxvii, 2. — *Chef des Trente :* voy. II *Sam.* xxiii, 8.

12. *Fils de Dodo*, Vulg., *fils de son oncle*, traduction du nom propre. *Dod* signifie *oncle*.

13. *Phes* ou *Ephes-Domim :* voy. I *Rois*,

quod præceperat, et non custodierit
[d] 1 Reg. 28, 8. illud : sed [d]insuper etiam pythonissam consuluerit, 14. nec speraverit in Domino : propter quod interfecit eum, et transtulit regnum ejus ad David filium Isai.

CAPUT XI.

Unctus David in regem, expulsis ex arce Sionis Jebusæis, habitavit in Jerusalem, stipatus potentissimis ac strenuissimis militibus, quorum heroica gesta narrantur; noluit David desideratam bibere aquam, eo quod cum fortium suorum periculo allata esset.

[a] 2 Reg. 5, 1. CONGREGATUS est [a]igitur omnis Israel ad David in Hebron, dicens : Os tuum sumus, et caro tua. 2. Heri quoque, et nudiustertius cum adhuc regnaret Saul, tu eras qui educebas, et introducebas Israel : tibi enim dixit Dominus Deus tuus : Tu pasces populum meum Israel, et tu eris princeps super eum. 3. Venerunt ergo omnes majores natu Israel ad regem in Hebron, et iniit David cum eis fœdus coram Domino : unxeruntque eum regem super Israel, juxta sermonem Domini, quem locutus est in manu Samuel.

4. Abiit quoque David, et omnis Israel in Jerusalem : hæc est Jebus, ubi erant Jebusæi habitatores terræ. 5. Dixeruntque qui habitabant in Jebus ad David : Non ingredieris huc. Porro David cepit arcem Sion, quæ est Civitas David, 6. dixitque : Omnis qui percusserit Jebusæum in primis, erit princeps et dux. Ascendit igitur primus Joab filius Sarviæ, et factus est princeps. 7. Habitavit autem David in arce, et idcirco appellata est Civitas David. 8. Ædificavitque urbem in circuitu a Mello usque ad gyrum, Joab autem reliqua urbis exstruxit. 9. Proficiebatque David vadens et crescens, et Dominus exercituum erat cum eo.

10. [b]Hi principes virorum fortium David, qui adjuverunt eum [b] 2 Reg. 23, 8.
ut rex fieret super omnem Israel juxta verbum Domini, quod locutus est ad Israel. 11. Et iste numerus robustorum David : Jesbaam filius Hachamoni princeps inter triginta : iste levavit hastam suam super trecentos vulneratos una vice. 12. Et post eum Eleazar filius patrui ejus Ahohites, qui erat inter tres potentes. 13. Iste fuit cum David in Phesdomim, quando Philisthiim congregati sunt ad locum illum in prœlium : et erat ager regionis illius plenus hordeo, fugeratque populus a facie Philisthinorum. 14. Hi steterunt in medio agri, et defenderunt eum : cumque percussissent Philisthæos, dedit Dominus salutem magnam populo suo.

15. [c]Descenderunt autem tres de [c] 2 Reg. 23, 13.
triginta principibus ad petram, in qua erat David, ad speluncam Odollam, quando Philisthiim fuerant castrametati in valle Raphaim.
16. [d]Porro David erat in præsidio, [d] 2 Reg. 23, 14.
et statio Philisthinorum in Bethlehem. 17. Desideravit igitur David, et dixit : O si quis daret mihi aquam de cisterna Bethlehem, quæ est in porta. 18. Tres ergo isti per media castra Philisthinorum perrexerunt, et hauserunt aquam de cisterna Bethlehem, quæ erat in porta, et attulerunt ad David ut biberet : qui noluit, sed magis libavit illam Domino, 19. dicens : Absit ut in conspectu Dei mei hoc faciam, et sanguinem istorum virorum bibam : quia in periculo animarum suarum

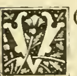
xvii, 1. — *D'orge*, ou *de lentilles :* les deux mots ayant en hébreu une grande ressemblance, l'un a été mis pour l'autre.

L'exploit attribué ici à Eléazar appartient, d'après II *Rois*, xxiii, 11, à Samma. Peut-être, après les mots, *pour combattre*, y a-t-il dans notre texte une lacune où il serait question de ce guerrier.

19. *Avec leur vie*, litt. *dans leurs âmes :* les Hébreux mettaient l'âme, principe de la vie, dans le sang (*Gen.* ix, 4; *Lév.* xvii, 14).

leur vie? Car c'est au péril de leur vie
qu'ils l'ont apportée. " Et il ne voulut
pas la boire. Voilà ce que firent ces
trois vaillants hommes.
20 Abisaï, frère de Joab, était chef
des Trente; il brandit sa lance sur
trois cents hommes et les tua, et il
se fit un nom parmi les trois. 21 Il
était le plus considéré de la seconde
triade, et il fut leur chef; mais il
n'égala pas les trois premiers.
22 Banaïas, fils de Joïada, fils d'un
homme rempli de valeur et riche en
exploits, de Cabséel. Il frappa les
deux ariëls de Moab. Il descendit au
milieu d'une citerne, où il frappa un
lion, un jour de neige. 23 Il frappa un
Egyptien d'une stature de cinq cou-
dées, qui avait à la main une lance
semblable à une ensouple de tisse-
rand : il descendit contre lui avec un
bâton, arracha la lance de la main de
l'Egyptien et s'en servit pour le tuer.
24 Voilà ce que fit Banaïas, fils de
Joïada, et il se fit un nom parmi les
trois vaillants hommes. 25 Il était le
plus considéré des Trente, mais il ne
s'éleva pas jusqu'aux trois premiers.
David le fit membre de son conseil
secret.
26 Hommes vaillants de l'armée :
Asaël, frère de Joab; Elchanan, fils
de Dodo, de Bethléem; 27 Sammoth,
d'Arori; Hellès, de Phalon; 28 Ira, fils
d'Accès, de Thécué; Abiéser, d'Ana-
thot; 29 Sobbochaï, le Husathite;
Ilaï, d'Ahoha; 30 Maharaï, de Néto-
pha; Héled, fils de Baana, de Néto-
pha; 31 Ethaï, fils de Ribaï, de Ga-
baa des fils de Benjamin; Banaïa,
de Pharaton; 32 Huraï, des vallées du
Gaas; Abiel, d'Araba; Azmoth, de
Bauram; Eliaba, de Salabon; 33 Bené-
Assem, de Gézon; Jonathan, fils de
Sagé, d'Arar; 34 Ahiam, fils de Sachar,
d'Arar; 35 Eliphal, fils d'Ur; 36 Hé-
pher, de Méchéra; Ahia, de Phélon;
37 Hesro, de Carmel; Naaraï, fils d'As-
baï; 38 Joël, frère de Nathan; Mibahar,
fils d'Agaraï; 39 Sélec, l'Ammonite;
Naaraï, de Béroth, écuyer de Joab,
fils de Sarvia; 40 Ira, de Jéther; Gareb,
de Jéther; 41 Urie, le Héthéen; Zabad,
fils d'Oholi; 42 Adina, fils de Siza, le
Rubénite, chef des Rubénites, et
trente avec lui; 43 Hanan, fils de
Maacha; Josaphat, fils de Mathan;
44 Ozia, d'Astaroth; Samma et Jéhiel,
fils de Hotham, d'Aroër; 45 Jédihel,
fils de Samri; Joha, son frère, le
Thosaïte; 46 Eliel, de Mahum; Jéribaï
et Josaïa, fils d'Elnaëm; Jethma, le
Moabite; Eliel, Obed et Jasiel, de
Masobia.

CHAP. XII. — Guerriers qui s'attachèrent à David pendant la vie de Saül. Nombre des guerriers qui se rendirent à Hébron pour faire David roi.

Ch. XII. Oici ceux qui se rendirent au-
près de David à Siceleg, lors-
qu'il se tenait encore à l'écart
à cause de Saül, fils de Cis; ils fai-
saient partie des vaillants hommes
qui lui prêtèrent secours pendant la
guerre. 2 C'étaient des archers, exer-
cés à lancer des pierres de la main
droite et de la main gauche, et à tirer
des flèches avec leur arc; ils étaient
d'entre les frères de Saül, de Benja-
min. 3 A leur tête Ahiéser, puis Joas,
tous deux fils de Samaa, de Gabaa;
Jaziel et Phallet, fils d'Azmoth; Ba-

20. *Parmi les trois*, la première triade; ou bien, *parmi les Trente*.

21. *De la seconde triade;* ou bien, *des Trente* (comp. vers. 25).

26 sv. Notre auteur donne la liste des héros de David telle qu'elle se composait au moment où le fils d'Isaï monta sur le trône; l'auteur de II *Rois*, xxiii, 24 sv., ne dit pas à quelle époque du règne correspond la sienne, mais celle-ci est probablement postérieure à la première : ce qui suffit à expliquer les quelques différences que l'on remarque de l'une à l'autre.

26. *Fils de Dodo;* Vulg., *fils de son oncle :* voy. la note du vers. 12.

32. *Vallées* du mont *Gaas;* ou bien, *de Nahalé-Gaas;* Vulgate, *du torrent de Gaas.*

attulerunt mihi aquam. Et ob hanc causam noluit bibere : hæc fecerunt tres robustissimi.

20. Abisai quoque frater Joab ipse erat princeps trium, et ipse levavit hastam suam contra trecentos vulneratos, et ipse erat inter tres nominatissimus, 21. et inter tres secundos inclytus, et princeps eorum : verumtamen usque ad tres primos non pervenerat.

22. Banaias filius Joiadæ viri robustissimi, qui multa opera perpetrarat, de Cabseel : ipse percussit duos ariel Moab : et ipse descendit, et interfecit leonem in media cisterna tempore nivis. 23. Et ipse percussit virum Ægyptium, cujus statura erat quinque cubitorum, et habebat lanceam ut liciatorium texentium : descendit igitur ad eum cum virga, et rapuit hastam, quam tenebat manu : et interfecit eum hasta sua. 24. Hæc fecit Banaias filius Joiadæ, qui erat inter tres robustos nominatissimus, 25. inter triginta primus, verumtamen ad tres usque non pervenerat : posuit autem eum David ad auriculam suam.

26. Porro fortissimi viri in exercitu, Asahel frater Joab, et Elchanan filius patrui ejus de Bethlehem, 27. Sammoth Arorites, Helles Phalonites, 28. Ira filius Acces Thecuites, Abiezer Anathothites, 29. Sobbochai Husathites, Ilai Ahohites, 30. Maharai Netophathites, Heled filius Baana Netophathites, 31. Ethai filius Ribai de Gabaath filiorum Benjamin, Banaia Pharatonites, 32. Hurai de torrente Gaas, Abiel Arbathites, Azmoth Bauramites, Eliaba Salabonites. 33. Filii Assem Gezonites, Jonathan filius Sage Ararites, 34. Ahiam filius Sachar Ararites, 35. Eliphal filius Ur, 36. Hepher Mecherathites, Ahia Phelonites, 37. Hesro Carmelites, Naarai filius Asbai, 38. Joel frater Nathan, Mibahar filius Agarai. 39. Selec Ammonites, Naarai Berothites armiger Joab filii Sarviæ. 40. Ira Jethræus, Gareb Jethræus, 41. Urias Hethæus, Zabad filius Oholi, 42. Adina filius Siza Rubenites princeps Rubenitarum, et cum eo triginta : 43. Hanan filius Maacha, et Josaphat Mathanites, 44. Ozia Astarothites, Samma, et Jehiel filii Hotham Arorites, 45. Jedihel filius Samri, et Joha frater ejus Thosaites, 46. Eliel Mahumites, et Jeribai, et Josaia filii Elnaem, et Jethma Moabites, Eliel, et Obed, et Jasiel de Masobia.

CAPUT XII.

Qui David fuerant secuti cum fugeret Saulem; et qui postea ex omnibus tribubus venerunt ut eum regem constituerent in Hebron.



I quoque venerunt ad David in Siceleg, [a]cum adhuc fugeret Saul filium Cis, qui erant fortissimi et egregii pugnatores, 2. tendentes arcum, et utraque manu fundis saxa jacientes et dirigentes sagittas : de fratribus Saul ex Benjamin. 3. Prin-

[a] I Reg. 27, 2.

33. *Bené-Assem*, c.-à-d. *les fils d'Assem* (Vulg.). Peut-être le texte est-il fautif.

41. *Zabad :* ici se termine la liste de II *Rois*, xxiii; les noms qui suivent sont particuliers à notre auteur.

44. *Astaroth*, dans la demi-tribu de Manassé, à l'E. du Jourdain. — *Aroër :* voy. *Jos.* xiii, 16, 25.

46. *Mahum*, peut-être Mahanaïm, à l'E. du Jourdain (*Jos.* xiii, 26). — *Masobia*, inconnu. Peut-être faut-il traduire : *Jasiel-Masobia.*

CHAP. XII.

1. Les quatre listes qui forment la matière de ce chapitre appartiennent en propre à notre auteur : vers. 1-7, 8-15, 19-22, 23-40. *Se tenait* ou *était tenu à l'écart*, ne pouvant se montrer au peuple comme roi. — *A Siceleg :* voy. I *Rois*, xxvii, 6. — *Pendant* ses premières guerres. D'autres, avec la Vulg., *lorsqu'il fuyait encore Saül*, etc.

2. *Exercés :* comp. *Jug.* iii, 15; xx, 16. — *Frères*, de la même tribu, au moins pour la plupart : voy. la note du vers. 4.

3. *Gabaa*, *Anatoth :* voy. *Jos.* xviii, 24.

racha; Jéhu, d'Anatoth; 4 Samaïas, de
Gabaon, vaillant parmi les Trente et
chef des Trente; Jérémie; Jéhéziel;
Johanan; Jézabad, de Gédéra; 5 Elu-
zaï; Jérimuth; Baalia; Samaria; Sa-
phatia, de Haruph; 6 Elcana, Jésia,
Azaréel, Joéser et Jesbaam, fils de
Coré; 7 Joéla et Zabadia, fils de Jéro-
ham, de Gédor.

8 Parmi les Gadites, des hommes
vaillants quittèrent leur territoire
pour se rendre auprès de David dans
les lieux forts du désert : guerriers
exercés au combat, sachant manier
le bouclier et la lance, semblables à
des lions, aussi agiles que des gazel-
les sur les montagnes. 9 Ezer était le
chef; Obdias, le second; Eliab, le troi-
sième; 10 Masmana, le quatrième;
Jérémie, le cinquième; 11 Ethi, le si-
xième; Eliel, le septième; 12 Johanan,
le huitième; Elzébad, le neuvième;
13 Jérémie, le dixième; Machbanaï, le
onzième. 14 C'étaient des fils de Gad,
chefs de l'armée; un seul, le plus pe-
tit, pouvait résister à cent, et le plus
grand à mille. 15 Ce sont eux qui pas-
sèrent le Jourdain au premier mois,
alors qu'il déborde sur toutes ses ri-
ves, et qui mirent en fuite tous les
habitants des vallées, à l'orient et à
l'occident.

16 Des fils de Benjamin et de Juda
se rendirent auprès de David dans
les lieux forts. 17 David sortit au-de-
vant d'eux et leur adressa la parole,
en disant : " Si vous êtes venus à moi
en amis pour me prêter secours, mon
cœur s'unira à vous; mais si c'est
pour me tromper *et me livrer* à mes
ennemis, lorsque je ne commets au-
cune violence, que le Dieu de nos
pères le voie et qu'il fasse justice! "
18 Amasaï, chef des Trente, fut revêtu
de l'esprit et dit : " Nous sommes à
toi, David, et avec toi, fils d'Isaï!
Paix, paix à toi, et paix à ceux qui
te prêtent secours, car ton Dieu t'a
secouru! " Et David les accueillit et
les plaça parmi les chefs de sa bande.

19 Des hommes de Manassé se joi-
gnirent à David, lorsqu'il alla faire la
guerre à Saül avec les Philistins.
Mais il ne prêta pas secours aux
Philistins; car les princes des Philis-
tins, après avoir tenu conseil, ren-
voyèrent David en disant : " Au péril
de nos têtes il passerait du côté de
son maître Saül." 20 Quand il revint à
Siceleg, ceux de Manassé se joigni-
rent à lui : Ednas, Jozabad, Jédihel,
Michaël, Jozabad, Eliu et Salathi,
chefs des milliers de Manassé. 21 Ils
prêtèrent assistance à David contre
les bandes de pillards, car ils étaient
tous vaillants hommes, et ils furent
chefs dans l'armée. 22 Et de jour en
jour des hommes arrivaient auprès de
David pour le secourir, jusqu'à ce
qu'il eût une grande armée, comme
une armée de Dieu.

23 Voici le nombre des hommes ar-
més pour la guerre qui se rendirent
auprès de David à Hébron, pour lui
transférer la royauté de Saül, selon
l'ordre de Jéhovah.

24 Fils de Juda, portant le bouclier
et la lance, six mille huit cents, armés
pour la guerre. — 25 Des fils de Si-
méon, hommes vaillants à la guerre,

---

4. *Les Trente :* Samaïas ne figure pas sur la liste de xi, 11 suiv., peut-être parce qu'il avait cessé de vivre quand elle fut dressée, — *Gédéra* (*Jos.* xv, 36), dans la Séphéla. appartenait à Juda, ainsi que Gédor (au vers. 10). Ces *vaillants* étaient-ils aussi de la tribu de Benjamin?

5. *De Haruph*, ou *fils de Haruph.*

6. La garde du tabernacle étant confiée aux lévites qui descendaient de *Coré*, un certain nombre d'entre eux devaient se trouver sur le territoire de Benjamin.

8. *Quittèrent leur territoire*, et peut-être l'armée de Saül; litt., *se séparèrent* des autres Gadites attachés à la cause de Saül. *Dans les lieux forts*, hauteurs fortifiées par la nature dans le désert de Juda, où David s'était réfugié, passant de l'une à l'autre selon les circonstances (voy. I *Rois*, xxii sv.). Comme le nom est au singulier en hébreu, on pourrait peut-être, au lieu de lui donner un sens collectif, l'entendre spécialement de la caverne d'Odollam et de son rocher (xi, 15 sv.) Vulg., *lorsqu'il se cachait dans le désert.*

14. *Chefs* ou *principaux de l'armée.* — *Un seul :* comp. *Lév.* xxvi, 8.

ceps Ahiezer, et Joas filii Samaa Gabaathites, et Jaziel, et Phallet filii Azmoth, et Baracha, et Jehu Anathotites.
4. Samaias quoque Gabaonites fortissimus inter triginta et super triginta. Jeremias, et Jeheziel, et Johanan, et Jezabad Gaderothites.
5. Et Eluzai et Jerimuth, et Baalia, et Samaria, et Saphatia Haruphites.
6. Elcana, et Jesia, et Azareel, et Joezer, et Jesbaam de Carehim :
7. Joela quoque, et Zabadia filii Jeroham de Gedor.
8. Sed et de Gaddi transfugerunt ad David, cum lateret in deserto, viri robustissimi, et pugnatores optimi, tenentes clypeum et hastam : facies eorum quasi facies leonis, et veloces quasi capreæ in montibus :
9. Ezer princeps, Obdias secundus, Eliab tertius,
10. Masmana quartus, Jeremias quintus,
11. Ethi sextus, Eliel septimus,
12. Johanan octavus, Elzebad nonus,
13. Jeremias decimus, Machbanai undecimus.
14. Hi de filiis Gad principes exercitus : novissimus centum militibus præerat, et maximus, mille.
15. Isti sunt qui transierunt Jordanem mense primo, quando inundare consuevit super ripas suas : et omnes fugaverunt qui morabantur in vallibus ad orientalem plagam et occidentalem.
16. Venerunt autem et de Benjamin, et de Juda ad præsidium, in quo morabatur David.
17. Egressusque est David obviam eis, et ait : Si pacifice venistis ad me ut auxiliemini mihi, cor meum jungatur vobis : si autem insidiamini mihi pro adversariis meis, cum ego iniquitatem in manibus non habeam, videat Deus patrum nostrorum, et judicet.
18. Spiritus vero induit Amasai principem inter triginta, et ait : Tui sumus o David, et tecum fili Isai : pax, pax tibi, et pax adjutoribus tuis : te enim adjuvat Deus tuus. Suscepit ergo eos David, et constituit principes turmæ.
19. Porro de Manasse transfugerunt ad David, quando veniebat cum Philisthiim adversus Saul, ut pugnaret : et non dimicavit cum eis. [b] Quia inito consilio remiserunt eum principes Philisthinorum, dicentes : Periculo capitis nostri revertetur ad dominum suum Saul.

[b] 1 Reg. 29, 4.

20. Quando igitur reversus est in Siceleg, transfugerunt ad eum de Manasse, Ednas, et Jozabad, et Jedihel, et Michael, et Ednas, et Jozabad, et Eliu, et Salathi, principes millium in Manasse.
21. Hi præbuerunt auxilium David adversus latrunculos : omnes enim erant viri fortissimi, et facti sunt principes in exercitu.
22. Sed et per singulos dies veniebant ad David ad auxiliandum ei, usque dum fieret grandis numerus, quasi exercitus Dei.
23. Iste quoque est numerus principum exercitus, qui venerunt ad David, cum esset in Hebron, ut transferrent regnum Saul ad eum, juxta verbum Domini.

[c] 2 Reg. 5, 12.

24. Filii Juda portantes clypeum et hastam, sex millia octingenti expediti ad prœlium.
25. De filiis Simeon virorum fortissimorum ad

15. *Le premier mois*, mars-avril : la neige fond alors sur les montagnes voisines.
16. *Les lieux forts :* voy. vers. 8.
18. *Paix*, salut.
19. Voy. I *Rois*, xxix, 2 sv.
20. Après *Michaël* la Vulg. ajoute un autre *Ednas*.
21. *Bandes de pillards* amalécites : voy. I *Rois*, xxx, 8-15. D'autres : ... *à David pour* diriger sa *bande*. — *Dans l'armée* qui se rassemblait chaque jour plus nombreuse autour de David.
22. *Armée de Dieu :* hébraïsme : armée très considérable. Comp. *montagne de Dieu*.
23. *Le nombre des hommes*, litt. *des têtes ;* Vulg., *des chefs*. — *L'ordre :* voy. I *Rois*, xvi, 1, 3.
24. *Six mille huit cents :* ce chiffre, relativement faible, et d'autres indices du même genre, laissent soupçonner que plusieurs nombres de cette liste ont subi quelque altération.

sept mille cent. — [26]Des fils de Lévi, quatre mille six cents; [27]et Joïada, chef *de la famille* d'Aaron, et avec lui trois mille sept cents; [28]et Sadoc, jeune homme vaillant, et la maison de son père, vingt-deux chefs. —
[29]Des fils de Benjamin, frères de Saül, trois mille; *car* jusqu'alors la plus grande partie d'entre eux gardaient fidélité à la maison de Saül. — [30]Des fils d'Ephraïm, vingt mille huit cents, hommes vaillants et renommés, selon les maisons de leurs pères. — [31]De la demi-tribu de Manassé, dix-huit mille, qui furent nominativement désignés pour aller établir David roi. — [32]Des fils d'Issachar, ayant l'intelligence des temps pour savoir ce que devait faire Israël, deux cents chefs, et tous leurs frères, qui se conformèrent à leur décision. — [33]De Zabulon, cinquante mille, en état d'aller à l'armée, exercés au maniement de toute arme de guerre, et prêts à se ranger en bataille d'un cœur résolu. — [34]De Nephthali, mille chefs, et avec eux trente-sept mille, portant le bouclier et la lance. — [35]Des Danites, armés pour la guerre, vingt-huit mille six cents. —
[36]D'Aser, en état d'aller à l'armée et prêts à combattre, quarante mille. —
[37]Et de l'autre côté du Jourdain, des Rubénites, des Gadites et de la demi-tribu de Manassé, avec toutes les armes de guerre, cent vingt mille.

[38]Tous ces hommes de guerre, sachant se ranger en bataille, vinrent d'un cœur sincère à Hébron pour établir David roi sur tout Israël; et tout le reste d'Israël n'avait également qu'un cœur pour faire régner David. [39]Ils furent là trois jours avec David, mangeant et buvant, car leurs frères leur avaient préparé *des aliments.* [40]Et même ceux qui habitaient près d'eux jusqu'à Issachar, à Zabulon et à Nephthali, apportaient des vivres sur des ânes, sur des chameaux, sur des mulets et sur des bœufs, de la farine, des masses de figues sèches et des raisins secs, du vin, de l'huile, des bœufs et des brebis en abondance; car il y avait joie en Israël.

CHAP. XIII. — Transport de l'arche dans la maison d'Obédédom.

Ch. XIII. DAvid tint conseil avec les chefs de milliers et de centaines, avec tous les princes. [2]Et il dit à toute l'assemblée d'Israël : " Si vous le trouvez bon et si ce dessein vient de Jéhovah, notre Dieu, envoyons au plus vite vers nos autres frères dans toutes les contrées d'Israël, et aussi vers les prêtres et les lévites dans les villes où sont leurs pâturages, afin qu'ils se réunissent à nous, [3]et ramenons auprès de nous l'arche de notre Dieu, car nous ne nous en sommes pas occupés du temps de Saül. " [4]Toute l'assemblée répondit de faire ainsi, la chose ayant paru convenable à tout le peuple.

[5]David assembla *donc* tout Israël, depuis le Sihor d'Egypte jusqu'à l'entrée d'Emath, pour faire venir de Cariathiarim l'arche de Dieu. [6]Et David, avec tout Israël, monta à Baala,

---

26. *Des fils de Lévi*, n'appartenant pas à la classe sacerdotale.

27. *Chef de la famille d'Aaron*, mais non grand-prêtre : c'était alors Abiathar (I *Rois*, xxiii, 9).

28. *Sadoc :* voy. II *Rois*, viii, 17. — *Chefs* d'un groupe de familles, d'un clan, et par là même chefs militaires.

31. *Manassé* occidental : comp. vers. 37.

32. *L'intelligence* politique.

33. *Prêts à se ranger en bataille;* LXX et Vulg., *prêts à secourir* David. Ces deux versions ont lu *laazor* (leçon qui donne un meilleur sens) au lieu de *laador*.

39. *Leurs frères* d'Hébron, et sans doute de toute la tribu de Juda.

40. *De la farine*, ou *des mets de farine*. — *Brebis;* Vulg., *béliers :* le mot hébreu *tsôn* désigne en général le même bétail.

CHAP. XIII.

1. Sur ce chap., comp. II *Rois*, vi, 1-11. En un mot, *avec tous les princes*, les officiers militaires dont on vient de parler, et

pugnandum, septem millia centum.
26. De filiis Levi, quatuor millia
sexcenti. 27. Joiada quoque prin-
ceps de stirpe Aaron, et cum eo tria
millia septingenti. 28. Sadoc etiam
puer egregiæ indolis, et domus pa-
tris ejus, principes viginti duo.
29. De filiis autem Benjamin fratri-
bus Saul, tria millia : magna enim
pars eorum adhuc sequebatur do-
mum Saul. 30. Porro de filiis
Ephraim viginti millia octingenti,
fortissimi robore, viri nominati in
cognationibus suis. 31. Et ex dimi-
dia tribu Manasse, decem et octo
millia, singuli per nomina sua vene-
runt ut constituerent regem David.
32. De filiis quoque Issachar viri
eruditi, qui noverant singula tem-
pora ad præcipiendum quid facere
deberet Israel, principes ducenti :
omnis autem reliqua tribus eorum
consilium sequebatur. 33. Porro de
Zabulon qui egrediebantur ad prœ-
lium, et stabant in acie instructi ar-
mis bellicis, quinquaginta millia ve-
nerunt in auxilium, non in corde
duplici. 34. Et de Nephthali, prin-
cipes mille : et cum eis instructi cly-
peo et hasta, triginta et septem mil-
lia. 35. De Dan etiam præparati ad
prœlium, viginti octo millia sexcen-
ti. 36. Et de Aser egredientes ad
pugnam, et in acie provocantes,
quadraginta millia. 37. Trans Jor-
danem autem de filiis Ruben, et de
Gad, et dimidia parte tribus Manasse
instructi armis bellicis, centum vi-
ginti millia.

38. Omnes isti viri bellatores ex-
pediti ad pugnandum, corde perfe-
cto venerunt in Hebron, ut consti-
tuerent regem David super univer-
sum Israel : sed et omnes reliqui ex
Israel uno corde erant, ut rex fieret
David. 39. Fueruntque ibi apud
David tribus diebus comedentes et
bibentes : præparaverant enim eis
fratres sui. 40. Sed et qui juxta eos
erant, usque ad Issachar, et Zabu-
lon, et Nephthali, afferebant panes
in asinis, et camelis, et mulis, et bo-
bus ad vescendum : farinam, pala-
thas, uvam passam, vinum, oleum,
boves, arietes ad omnem copiam :
gaudium quippe erat in Israel.

CAPUT XIII.

A Cariathiarim reducitur arca Domini de domo Abinadab, omni Israel cum David ante eam ludentibus ; sed quia Oza arcam contingens a Domino percussus est, avertit eam David in domum Obededom, cui ex eo tempore benedixit Dominus.

NIIT autem consilium
David cum tribunis, et
centurionibus, et univer-
sis principibus, 2. et ait
ad omnem cœtum Israel : Si placet
vobis, et a Domino Deo nostro
egreditur sermo, quem loquor : mit-
tamus ad fratres nostros reliquos in
universas regiones Israel, et ad Sa-
cerdotes, et Levitas, qui habitant in
suburbanis urbium, ut congregentur
ad nos, 3. et reducamus arcam Dei
nostri ad nos : non enim requisivi-
mus eam in diebus Saul. 4. Et re-
spondit universa multitudo ut ita
fieret : placuerat enim sermo omni
populo.

5. Congregavit ergo David cun-
ctum Israel a Sihor Ægypti, usque
dum ingrediaris Emath, [a]ut addu- [a] 2 Reg. 6, 2.
ceret arcam Dei de Cariathiarim.
6. Et ascendit David, et omnis vir
Israel ad collem Cariathiarim, qui

que David regarde comme représentant le peuple, et peut-être aussi les officiers civils, juges, anciens, etc.

2. *A tout Israël*, rassemblé dans la personne de ses représentants.

5. *Assembla* les représentants de *tout Israël*. — *Le Sihor* (c.-à-d. le fleuve noir), la rivière qui servait de frontière à l'Egypte du côté de la Palestine, auj. ouadi el-Arisch (ou peut-être le Nil; comp. *Gen.* xv, 18). *Jusque* près de Hamath (Epiphania) sur l'Oronte, frontière de la Palestine au nord. — *Cariathiarim :* voy. I *Rois*, vi, 21; vii, 1.

6. *Baala*, anc. nom de Cariathiarim (*Jos.* xv, 9, 60). Vulgate, *monta à la colline de Cariathiarim*. — *Selon le nom;* litt., *comme*

à Cariathiarim, qui est à Juda, pour faire monter de là l'arche de Dieu, de Jéhovah résidant entre les Chérubins, selon le nom sous lequel il est invoqué. 7 Ils emportèrent sur un char neuf l'arche de Dieu de la maison d'Abinadab : Oza et Ahio conduisaient le char. 8 David et tout Israël dansaient devant Dieu de toute leur force, en chantant, et en jouant de la harpe, du luth, du tambourin et de la trompette.

9 Lorsqu'ils furent arrivés à l'aire de Chidon, Oza étendit la main pour saisir l'arche, parce que les bœufs la faisaient pencher. 10 La colère de Jéhovah s'enflamma contre Oza, et Jéhovah le frappa, parce qu'il avait étendu la main sur l'arche, et Oza mourut là, devant Dieu. 11 David fut irrité de ce que Jéhovah avait ainsi frappé Oza; et ce lieu a été appelé jusqu'à ce jour Brèche d'Oza. 12 David eut peur de Dieu en ce jour-là, et il dit : “ Comment ferais-je entrer chez moi l'arche de Dieu? ” 13 Il ne retira *donc* pas l'arche chez lui dans la cité de David, mais il la fit conduire dans la maison d'Obédédom de Geth. 14 L'arche de Dieu resta trois mois avec la famille d'Obédédom, dans sa maison; et Jéhovah bénit la maison d'Obédédom et tout ce qui lui appartenait.

CHAP. XIV. — Victoires de David sur les Philistins.

Ch. XIV. Hiram, roi de Tyr, envoya des messagers à David, ainsi que du bois de cèdre, avec des tailleurs de pierres et des charpentiers, pour lui bâtir une maison. 2 Et David reconnut que Jéhovah l'avait affermi comme roi d'Israël, car son royaume était haut élevé, à cause de son peuple d'Israël.

3 David prit encore des femmes à Jérusalem, et il engendra encore des fils et des filles. 4 Voici les noms de ceux qui lui naquirent à Jérusalem : Samua, Sobad, Nathan, Salomon, 5 Jébahar, Elisua, Eliphalet, 6 Noga, Napheg, Japhia, 7 Elisama, Baaliada et Eliphalet.

8 Lorsque les Philistins eurent appris que David avait été oint pour roi sur tout Israël, ils montèrent tous à sa recherche. David en fut informé, et il sortit au-devant d'eux. 9 Les Philistins, étant venus, se répandirent dans la vallée des Rephaïm. 10 David consulta Dieu, en disant : “ Monterai-je contre les Philistins, et les livrerez-vous entre mes mains? ” Et Jéhovah lui dit : “ Monte, et je les livrerai entre tes mains. ” 11 Ils montèrent à Baal-Pharasim, où David les battit; puis il dit : “ Dieu a brisé mes ennemis par ma main, comme des eaux qui font irruption. ” C'est pourquoi on a donné à ce lieu le nom de Baal-Pharasim. 12 Ils laissèrent là leurs dieux, qui furent livrés au feu par ordre de David.

13 Les Philistins se répandirent de nouveau dans la vallée. 14 David consulta encore Dieu, et Dieu lui dit : “ Ne monte pas après eux; détourne-toi d'eux, et tu arriveras sur eux vis-à-vis des mûriers. 15 Quand tu entendras un bruit de pas dans les cimes des mûriers, alors tu sortiras pour combattre, car c'est Dieu qui marche devant toi pour battre l'armée des Philistins. ”

---

il est invoqué sous ce nom de Jéhovah résidant sur les Chérubins. D'autres, ... *l'arche de Dieu devant laquelle est invoqué le nom de Jéhovah résidant entre les Chérubins.* Vulgate, ... *l'arche du Seigneur Dieu résidant sur les Chérubins où son nom est invoqué.*

7. *Ahio;* Vulg., *son frère :* c'est le sens du mot hébreu pris comme nom commun; elle traduit exactement II *Rois*, vi, 3.

9. *Chidon* (c.-à-d. javelot), ou *Nachon*, d'après II *Rois*, vi, 6. — *La faisaient pencher*, ou *branler*.

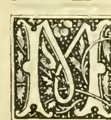
11. *Frappé Oza;* litt., *fait brèche sur Oza;* Vulg., *divisé Oza.* — *Brèche d'Oza*, ou, en hébr., *Pharès-Oza;* Vulg., *division d'Oza.*

est in Juda, ut afferret inde arcam Domini Dei sedentis super cherubim, ubi invocatum est nomen ejus.
7. Imposueruntque arcam Dei super plaustrum novum, de domo Abinadab : Oza autem, et frater ejus minabant plaustrum.
8. Porro David, et universus Israel ludebant coram Deo omni virtute in canticis, et in citharis, et psalteriis, et tympanis, et cymbalis, et tubis.

9. Cum autem pervenissent ad aream Chidon, tetendit Oza manum suam, ut sustentaret arcam : bos quippe lasciviens paululum inclinaverat eam.
10. Iratus est itaque Dominus contra Ozam, et percussit eum, eo quod tetigisset arcam : et mortuus est ibi coram Domino.
11. Contristatusque est David, eo quod divisisset Dominus Ozam, vocavitque locum illum : Divisio Ozæ usque in præsentem diem.
12. Et timuit Deum tunc temporis, dicens : Quo modo possum ad me introducere arcam Dei?
13. Et ob hanc causam non adduxit eam ad se, hoc est, in Civitatem David, sed avertit in domum Obededom Gethæi.
14. Mansit ergo arca Dei in domo Obededom tribus mensibus : et benedixit Dominus domui ejus, et omnibus quæ habebat.

CAPUT XIV.

David acceptis a rege Tyri lignis et artificibus ad exstruendam sibi domum, alias ducit uxores, ac multos gignit liberos, et consulto Domino bis cædit Philisthæos.

[a] 2 Reg. 5, 11.

ISIT quoque Hiram [a] rex Tyri nuntios ad David, et ligna cedrina, et artifices parietum, lignorumque : ut ædificarent ei domum.
2. Cognovitque David quod confirmasset eum Dominus in regem super Israel, et sublevatum esset regnum suum super populum ejus Israel.

3. [b] Accepit quoque David alias uxores in Jerusalem : genuitque filios, et filias. [b] 2 Reg. 5, 13.
4. Et hæc nomina eorum, qui nati sunt ei in Jerusalem : Samua, et Sobad, Nathan, et Salomon,
5. Jebahar, et Elisua, et Eliphalet,
6. Noga quoque, et Napheg, et Japhia,
7. Elisama, et Baaliada, et Eliphalet.

8. [c] Audientes autem Philisthiim eo quod unctus esset David in regem super universum Israel, ascenderunt omnes ut quærerent eum : quod cum audisset David, egressus est obviam eis. [c] 2 Reg. 5, 17.
9. Porro Philisthiim venientes, diffusi sunt in valle Raphaim.
10. Consuluitque David Dominum, dicens : Si ascendam ad Philisthæos, et si trades eos in manu mea? Et dixit ei Dominus : Ascende, et tradam eos in manu tua.
11. Cumque illi ascendissent in Baalpharasim, percussit eos ibi David, et dixit : Divisit Deus inimicos meos per manum meam, sicut dividuntur aquæ : et idcirco vocatum est nomen illius loci Baalpharasim.
12. Dereliqueruntque ibi deos suos, quos David jussit exuri.

13. Alia etiam vice Philisthiim irruerunt, et diffusi sunt in valle.
14. Consuluitque rursum David Deum, et dixit ei Deus : Non ascendas post eos, recede ab eis, et venies contra illos ex adverso pyrorum.
15. Cumque audieris sonitum gradientis in cacumine pyrorum, tunc egredieris ad bellum. Egressus est

CHAP. XIV.

1. Les événements relatés dans ce chap. ne sont pas à leur place chronologique entre les deux transports de l'arche, le premier de Cariathiarim chez Obédédom, le second de la maison d'Obédédom à Jérusalem (ch.xv). Comp. II *Rois*, v, 11-25.

2. *Car;* d'autres, *et que.*

4 sv. Comp. iii, 5.

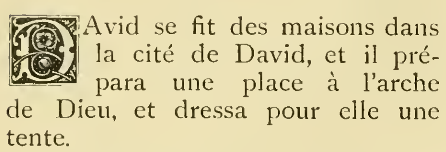
11. *Baal-Pharasim*, c.-à-d. *dieu* (maître) *des ruptures.*

14. *Tu arriveras sur eux*, etc. : au lieu de les attaquer de front, tu les prendras en flanc, ou par derrière. Ce verset explique II *Rois*, v, 23.

16 David fit ce que Dieu lui avait
ordonné, et Israël battit l'armée
des Philistins depuis Gabaon jus-
qu'à Gazer.

17 La renommée de David se ré-
pandit dans tous les pays, et Jéhovah
le rendit redoutable à toutes les na-
tions.

CHAP. XV. — Translation de l'arche à Jérusalem.



Ch. XV. DAvid se fit des maisons dans
la cité de David, et il pré-
para une place à l'arche
de Dieu, et dressa pour elle une
tente.
2 Alors David dit : " L'arche de
Dieu ne doit être portée que par des
lévites; car ce sont eux que Jéhovah
a choisis pour porter l'arche de Dieu
et pour en faire le service à perpé-
tuité." 3 David assembla tout Israël à
Jérusalem pour faire monter l'arche
de Jéhovah à la place qu'il lui avait
préparée. 4 Il assembla les fils d'Aaron
et les lévites : 5 des fils de Caath :
Uriel le chef et ses frères, cent vingt;
6 des fils de Mérari : Asaïa le chef et
ses frères, deux cent vingt; 7 des fils
de Gersom, Joël le chef et ses frères,
cent trente; 8 des fils d'Elisaphan,
Séméïas le chef et ses frères, deux
cents; 9 des fils d'Hébron, Eliel le
chef et ses frères, quatre-vingts;
10 des fils d'Oziel, Aminadab le chef
et ses frères, cent douze.
11 David appela les prêtres Sadoc
et Abiathar, et les lévites Uriel,
Asaïas, Joël, Séméïas, Eliel et Ami-
nadab, 12 et il leur dit : " Vous êtes
les chefs de famille des lévites; sanc-
tifiez-vous, vous et vos frères, et fai-
tes monter à la place que je lui ai
préparée l'arche de Jéhovah, Dieu
d'Israël. 13 Parce que ce n'est pas
vous qui l'avez fait la première fois,
Jéhovah, notre Dieu, nous a frappés;
car nous ne l'avons pas honoré selon
la loi."
14 Les prêtres et les lévites se sanc-
tifièrent pour faire monter l'arche de
Jéhovah, Dieu d'Israël. 15 Et les fils
de Lévi, comme l'avait ordonné
Moïse d'après la parole de Jéhovah,
portèrent l'arche de Dieu sur leurs
épaules avec les barres.
16 David dit aux chefs des lévites
de disposer quelques-uns de leurs
frères *comme* chantres avec des ins-
truments de musique, des cithares,
des harpes et des cymbales, pour les
faire retentir de sons éclatants et
joyeux. 17 Les lévites établirent Hé-
man, fils de Joël; parmi ses frères,
Asaph, fils de Barachias; parmi les
fils de Mérari. leurs frères, Ethan, fils
de Cusaïa; 18 et avec eux leurs frères
du second ordre, Zacharie [,Ben],
Jaziel, Sémiramoth, Jahiel, Ani, Eliab,
Banaïas, Maasias, Mathathias, Eli-
phalu, Macénias, Obédédom et Jéhiel,

CHAP. XV.

Ce chap. donne un récit du transport de l'arche à Jérusalem plus circonstancié que celui de II *Rois*, vi, 11-23.

1. *Se fit des maisons :* peut-être ne s'agit-il ici que d'appartements pour le roi, ses enfants et ses femmes, que David fit disposer dans son palais déjà construit. — *Une tente*, un nouveau tabernacle, plus riche que l'ancien, resté à Gabaon (xvi, 39; II *Par.* i, 3).

2. *Alors :* trois mois après que l'arche eut été déposée dans la maison d'Obédédom (xiii, 14). — *Par des lévites :* voy. *Nombr.* i, 50; vii, 9; x, 17; *Deut.* x, 8; xxxi, 9. Surtout après le châtiment d'Oza (xiii, 10 sv.), David devait se préoccuper de cette loi.

3. *Assembla tout Israël*, dans la personne de ses représentants.

4. *Les fils d'Aaron*, les deux grands prêtres en exercice (vers. 11) et les représentants des classes sacerdotales. — *Les lévites*, les 6 chefs qui vont être nommés, et leurs frères.

5. *Caath* vient en premier lieu : de lui descendaient Aaron et les familles sacerdotales, et c'étaient à ses fils que Dieu avait confié le soin de l'arche et des vases sacrés, et la fonction de les porter (*Nombr.* iv, 4, 15; vii, 9).

11. *Sadoc, Abiathar :* voy. vi, 6-8, note; II *Rois*, xv, 24 sv.

12. *Sanctifiez-vous*, au point de vue des impuretés légales.

enim Deus ante te, ut percutiat
castra Philisthiim. 16. Fecit ergo
David sicut præceperat ei Deus, et
percussit castra Philisthinorum, de
Gabaon usque Gazera.
17. Divulgatumque est nomen
David in universis regionibus, et
Dominus dedit pavorem ejus super
omnes gentes.

CAPUT XV.

Parato tabernaculo, deducitur magno cum apparatu arca Dei in Jerusalem, comitante omni Israel, sacerdotibus vero ac Levitis juxta sua officia ministrantibus; et Michol despicit David coram arca saltantem, indutum stola byssina, et ephod lineo.


ECIT quoque sibi domos
in Civitate David, et ædificavit
locum arcæ Dei, tetenditque
ei tabernaculum.
2. Tunc dixit David : Illicitum
est ut a quocumque portetur
arca Dei nisi a Levitis, quos elegit
Dominus ad portandum eam, et ad
ministrandum sibi usque in æternum.
3. Congregavitque universum
Israel in Jerusalem, ut afferretur
arca Dei in locum suum, quem
præparaverat ei. 4. Necnon et filios
Aaron, et Levitas. 5. De filiis Caath,
Uriel princeps fuit; et fratres ejus
centum viginti. 6. De filiis Merari,
Asaia princeps : et fratres ejus ducenti
viginti. 7. De filiis Gersom,
Joel princeps; et fratres ejus centum
triginta. 8. De filiis Elisaphan,
Semeias princeps; et fratres ejus
ducenti. 9. De filiis Hebron, Eliel
princeps; et fratres ejus octoginta.
10. De filiis Oziel, Aminadab princeps;
et fratres ejus centum duodecim.
11. Vocavitque David Sadoc, et
Abiathar Sacerdotes, et Levitas,
Uriel, Asaiam, Joel, Semeiam, Eliel,
et Aminadab : 12. et dixit ad eos :
Vos qui estis principes familiarum
Leviticarum, sanctificamini cum
fratribus vestris et afferte arcam
Domini Dei Israel ad locum, qui ei
præparatus est : 13. [a]Ne ut a prin- [a] Supr. 13,
cipio, quia non eratis præsentes, 10.
percussit nos Dominus, sic et nunc
fiat, illicitum quid nobis agentibus.
14. Sanctificati sunt ergo Sacerdotes,
et Levitæ, ut portarent arcam
Domini Dei Israel. 15. [b]Et tu- [b] Num. 4,
lerunt filii Levi arcam Dei, sicut 15.
præceperat Moyses juxta verbum
Domini humeris suis in vectibus.
16. Dixitque David principibus
Levitarum, ut constituerent de fratribus
suis cantores in organis musicorum,
nablis videlicet, et lyris, et
cymbalis, ut resonaret in excelsis
sonitus lætitiæ. 17. Constitueruntque
Levitas : Heman filium Joel, et
de fratribus ejus Asaph filium Barachiæ
: de filiis vero Merari, fratribus
eorum : Ethan filium Casaiæ.
18. Et cum eis fratres eorum : in

13. *La 1re fois,* lorsque l'arche fut transportée, non sur les épaules des lévites, mais sur un char, dans la maison d'Obédédom. — *Nous a frappés*, dans la personne d'Oza (XIII, 10 sv.). — *Selon la loi*, qui ordonne que l'arche, le trône de Jéhovah, ne soit touchée que par des lévites (*Nombr.* IV, 15).

Vulgate : *de peur que, comme le Seigneur nous a frappés la 1re fois parce que vous n'étiez pas présents, il ne le fasse encore maintenant, si nous faisons quelque chose d'illicite :* même sens au fond.

15. *Portèrent :* cela est dit ici par anticipation : comp. vers. 25 sv.

16. Le chant accompagnait depuis longtemps les cérémonies religieuses. Nous voyons ici pour la première fois l'organisation d'un service musical confié à un corps de lévites. — *Cithares*, ou *luths :* c'est le *nable* ou *psaltérion.*

18. *Frères du second ordre* (d'autres, *du second degré*, d'un degré de parenté plus éloigné), formant la seconde classe de musiciens. — *Ben :* ce mot manque ici dans les LXX, et au vers. 20 dans l'hébreu et dans toutes les versions : probablement erreur de copiste. —*Jaziel*, *Oziel* au vers. 20, *Jahiel* XVI, 5 : la première forme est probablement la meilleure. — *Jéhiel :* après ce nom se trouvait peut-être *Ozaziu :* comp. vers. 21. *Les portiers :* cet *Obédédom* et *Jéhiel* sont-ils les mêmes que les *portiers* du vers. 24? On en doute.

les portiers. 19 Les chantres Héman,
Asaph et Ethan avaient des cymba-
les d'airain pour les faire retentir.
20 Zacharie, Oziel, Sémiramoth, Jahiel,
Ani, Eliab, Maasias et Banaïas avaient
des cithares en alamoth. 21 Matha-
thias, Eliphalu, Macénias, Obédédom,
Jéhiel et Ozaziu avaient des harpes
à l'octave *inférieure*, pour préluder
au chant. 22 Chonénias, chef des lévi-
tes qui portaient l'arche, dirigeait le
transport, car il s'y entendait. 23 Ba-
rachias et Elcana étaient portiers de
l'arche. 24 Sébénias, Josaphat, Natha-
naël, Amasaï, Zacharie, Banaïas et
Eliézer, les prêtres, sonnaient de la
trompette devant l'arche de Dieu.
Obédédom et Jéhias étaient portiers
de l'arche.

25 David, les anciens d'Israël et les
chefs de milliers se mirent en marche
pour faire monter l'arche depuis la
maison d'Obédédom, au milieu de la
joie. 26 Lorsque Dieu eut prêté son
assistance aux lévites qui portaient
l'arche de l'alliance de Jéhovah, on
immola six taureaux et six béliers.
27 David était revêtu d'un manteau de
byssus; il en était de même de tous
les lévites, des chantres et de Cho-
nénias, qui dirigeait le transport de
l'arche [parmi les chantres]; et David
avait sur lui un éphod de lin. 28 Tout
Israël conduisait l'arche de l'alliance
de Jéhovah avec des cris de joie,
au son du clairon, des trompettes
et des cymbales, et en faisant reten-
tir les cithares et les harpes. 29 Lors-
que l'arche de l'alliance de Jéhovah
fut arrivée dans la cité de David,
Michol, fille de Saül, regarda par la
fenêtre, et voyant le roi David sauter
et danser, elle le méprisa dans son
cœur.

CHAP. XVI. — Organisation du culte. Cantique.

Ch. XVI. APrès qu'on eut amené l'arche
de Dieu, on la plaça au milieu
de la tente que David avait
dressée pour elle, et l'on offrit de-
vant Dieu des holocaustes et des
sacrifices pacifiques. 2 Quand David
eut achevé d'offrir les holocaustes
et les sacrifices pacifiques, il bénit
le peuple au nom de Jéhovah. 3 *Puis*
il distribua à tous ceux d'Israël,
hommes et femmes, à chacun un
pain, une portion de viande et un
gâteau de raisins.

4 David établit devant l'arche de
Jéhovah des lévites pour faire le ser-
vice, en invoquant, en confessant et
en louant Jéhovah, le Dieu d'Israël.
5 C'étaient : Asaph, le chef; Zacharie,
le second après lui, Jahiel, Sémira-
moth, Jéhiel, Mathathias, Eliab, Ba-
naïas, Obédédom et Jéhiel, avec des
cithares et des harpes pour instru-

19. D'après ce verset et les deux suivants, les musiciens formaient ensemble trois chœurs. Ceux du premier, au moyen de cymbales, marquaient la mesure et donnaient le ton.

20. *En alamoth*, c.-à-d. probablement *sur le ton des jeunes filles*, lequel répond à notre soprano. Vulgate, *chantaient les mystères avec des cithares*.

21. *A l'octave* inférieure; d'autres, *à huit cordes*. — *Pour préluder au chant* doit s'entendre aussi des musiciens du 2e chœur, les citharistes; d'autres, *pour conduire le chant;* Vulgate, *chantaient des hymnes de victoire*.

22. *Qui portaient l'arche*, litt. *dans le transport* ou *l'élévation*, hébr. *massa*. D'autres, entendant *massa* de l'élévation de la voix : *Chef des lévites pour la musique, dirigeait la musique*. La Vulgate, donnant à *massa* le sens de prophétie renfermant des menaces, que ce mot a souvent dans Isaïe : *Chonénias présidait à la prophétie pour commencer le premier la mélodie*.

23 sv. Les deux portiers (gardiens) de l'arche nommés en premier lieu la précédaient sans doute pendant le transport, tandis que les deux autres marchaient par derrière.

26. Le châtiment d'Oza avait vivement impressionné David et les lévites; on se demandait si Dieu permettrait un nouveau déplacement de l'arche. Quand les porteurs eurent fait quelques pas en avant (II *Rois*, vi, 13) sans aucune manifestation de la colère divine, on reconnut que Jéhovah était

secundo ordine, Zachariam, et Ben,
et Jaziel, et Semiramoth, et Jahiel,
et Ani, Eliab, et Banaiam, et Maa-
siam, et Mathathiam, et Eliphalu,
et Maceniam, et Obededom, et
Jehiel, janitores. 19. Porro canto-
res, Heman, Asaph, et Ethan, in
cymbalis æneis concrepantes. 20. Za-
charias autem, et Oziel, et Semira-
moth, et Jahiel, et Ani, et Eliab, et
Maasias, et Banaias in nablis arcana
cantabant. 21. Porro Mathathias,
et Eliphalu, et Macenias, et Obe-
dedom, et Jehiel, et Ozaziu, in ci-
tharis pro octava canebant epini-
cion. 22. Chonenias autem princeps
Levitarum, prophetiæ præerat, ad
præcinendam melodiam: erat quippe
valde sapiens. 23. Et Barachias, et
Elcana : janitores arcæ. 24. Porro
Sebenias, et Josaphat, et Nathanael,
et Amasai, et Zacharias, et Banaias,
et Eliezer sacerdotes, clangebant
tubis coram arca Dei : et Obede-
dom, et Jehias erant janitores arcæ.
[c] 2 Reg. 6, 12. 25. [c]Igitur David et omnes ma-
jores natu Israel, et tribuni ierunt
ad deportandam arcam fœderis Do-
mini de domo Obededom cum læti-
tia. 26. Cumque adjuvisset Deus
Levitas, qui portabant arcam fœde-
ris Domini, immolabantur septem
tauri, et septem arietes. 27. Porro
David erat indutus stola byssina, et
universi Levitæ qui portabant ar-
cam, cantoresque et Chonenias prin-
ceps prophetiæ inter cantores : Da-
vid autem etiam indutus erat ephod
lineo. 28. Universusque Israel de-
ducebant arcam fœderis Domini in
jubilo, et sonitu buccinæ, et tubis,
et cymbalis, et nablis, et citharis
concrepantes. 29. Cumque perve-
nisset arca fœderis Domini usque
ad Civitatem David, Michol filia
Saul prospiciens per fenestram, vi-
dit regem David saltantem atque
ludentem, et despexit eum in corde
suo.

CAPUT XVI.

Constituta arca in tabernaculo fœderis, oblatisque victimis, et populo a David benedicitur, et epulum præbetur; ordinantur varia Levitarum ministeria coram arca, interposito cantico divinæ laudis.

TTULERUNT igitur
arcam Dei, et constitue-
runt eam in medio taber-
naculi, quod tetenderat ei
David : [a]et obtulerunt holocausta, [a] 2 Reg. 6. 17.
et pacifica coram Deo. 2. Cumque
complesset David offerens holocau-
sta, et pacifica, benedixit populo in
nomine Domini. 3. Et divisit uni-
versis per singulos, a viro usque ad
mulierem tortam panis, et partem
assæ carnis bubalæ, et frixam oleo
similam.
4. Constituitque coram arca Do-
mini de Levitis, qui ministrarent, et
recordarentur operum ejus, et glo-
rificarent, atque laudarent Domi-
num Deum Israel : 5. Asaph prin-
cipem, et secundum ejus Zacha-

favorable à l'entreprise, et on lui offrit un sacrifice solennel.

27. Ce verset complète, sans y contredire, II *Rois*, vi, 14. *Manteau de byssus :* vêtement des prêtres et des rois (II *Par.* v, 12)

CHAP. XVI.

1-3. Comp. II *Rois*, vi, 17-19.

Les vers. 4-42 sont entièrement propres à notre auteur. Le caractère archaïque de plusieurs expressions montre clairement que nous avons ici l'extrait d'un document historique du temps de David.

4. *En invoquant;* litt., *en faisant souvenir* (Vulg., *pour rappeler le souvenir de ses œuvres) :* c'est le titre des Psaumes 37 et 59, qui renferment une prière ou invocation destinée à accompagner l'oblation appelée *azcara* (*Lév.* ii, 2). Sens : ces lévites devront chanter, avec accompagnement d'instruments de musique, des cantiques ou psaumes de toutes sortes, où Dieu sera *invoqué, célébré, loué.*

5. *C'étaient :* comp. xv, 19-21. — *Jéhiel :* ce nom revient deux fois; la première fois lisez *Jaziel* (xv, 18).

Les LXX et la Vulg. ponctuent autrement : ... *Banaïas et Obédédom; Jéhiel était chargé des cithares et des harpes, et Asaph,* etc.

ments; et Asaph faisait retentir les
cymbales;
6 les prêtres Banaïas et
Jaziel sonnaient continuellement de
la trompette devant l'arche de l'alliance de Dieu.

7 Ce fut en ce jour que David
donna pour la première fois *ce cantique*, afin de célébrer les louanges
de Jéhovah par l'organe d'Asaph et
de ses frères :

8 Louez Jéhovah, invoquez son nom;
Faites connaître parmi les peuples ses hauts faits.
9 Chantez, chantez des psaumes en son honneur;
Racontez toutes ses merveilles.
10 Glorifiez-vous dans son saint nom;
Qu'il soit dans la joie, le cœur de ceux qui cherchent Jéhovah!
11 Recherchez Jéhovah et *l'appui de* sa force;
Cherchez continuellement sa face.
12 Souvenez-vous des prodiges qu'il a faits,
De ses miracles et des jugements de sa bouche,
13 Race d'Israël, son serviteur,
Enfants de Jacob, ses élus.

14 Il est Jéhovah, notre Dieu;
Ses jugements s'exercent sur toute la terre.
15 Rappelez-vous toujours son alliance,
La parole qu'il a dite pour mille générations,
16 *L'alliance* qu'il a conclue avec Abraham,
Le serment qu'il a fait à Isaac.
17 Il l'a érigée en loi pour Jacob,
Pour Israël en alliance éternelle,
18 Disant : " Je te donnerai le pays de Chanaan,
Comme la part de votre héritage,"
19 Alors que vous étiez faciles à compter,
En petit nombre et étrangers dans le pays.
20 Ils allaient d'une nation à l'autre
Et d'un royaume vers un autre peuple.
21 Mais il ne permit à personne de les opprimer,
Et il châtia des rois à cause d'eux :
22 " Ne touchez pas à mes oints,
Et ne faites pas de mal à mes prophètes!"

23 Chantez à Jéhovah, habitants de toute la terre;
Annoncez de jour en jour son salut.
24 Racontez parmi les nations sa gloire,
Parmi tous les peuples ses merveilles.
25 Car Jéhovah est grand et très digne de louange,
Il est redoutable par-dessus tous les dieux;
26 Car tous les dieux des peuples sont des idoles,
Et Jéhovah a fait les cieux.
27 La majesté et la splendeur sont devant sa face;
La force et la joie sont dans sa demeure.

28 Rendez à Jéhovah, familles des peuples,
Rendez à Jéhovah gloire et puissance.
29 Rendez à Jéhovah gloire pour son nom;
Apportez des offrandes et venez en sa présence;
Adorez Jéhovah dans de saints ornements.
30 Tremblez devant lui, habitants de toute la terre,
Et le monde affermi ne chancellera point.
31 Que les cieux se réjouissent et que la terre soit dans l'allégresse!
Que l'on dise parmi les nations : " Jéhovah est roi!"
32 Que la mer retentisse avec tout ce qu'elle contient!
Que la campagne soit dans la joie avec tout ce qu'elle renferme!
33 Que les arbres des forêts poussent des cris joyeux
Devant Jéhovah, car il vient pour juger la terre!

34 Célébrez Jéhovah, car il est bon,
Car sa miséricorde dure éternellement.

riam : porro Jahiel, et Semiramoth,
et Jehiel, et Mathathiam, et Eliab,
et Banaiam, et Obededom : Jehiel
super organa psalterii, et lyras :
Asaph autem ut cymbalis persona-
ret; 6. Banaiam vero, et Jaziel sa-
cerdotes, canere tuba jugiter coram
arca fœderis Domini.

7. In illo die fecit David princi-
pem ad confitendum Domino Asaph,
et fratres ejus.

[b] Ps. 104, 1. 8. [b]Confitemini Domino, et in-
Is. 12, 4. vocate nomen ejus : notas facite in
populis adinventiones ejus. 9. Can-
tate ei, et psallite ei : et narrate om-
nia mirabilia ejus. 10. Laudate no-
men sanctum ejus : lætetur cor quæ-
rentium Dominum. 11. Quærite
Dominum, et virtutem ejus : quæ-
rite faciem ejus semper. 12. Recor-
damini mirabilium ejus quæ fecit :
signorum illius, et judiciorum oris
ejus. 13. Semen Israel servi ejus :
filii Jacob electi ejus.

14. Ipse Dominus Deus noster :
in universa terra judicia ejus. 15. Re-
cordamini in sempiternum pacti
ejus : sermonis, quem præcepit in
mille generationes. 16. Quem pepi-
git cum Abraham : et juramenti
illius cum Isaac. 17. Et constituit
illud Jacob in præceptum : et Israel
in pactum sempiternum, 18. dicens :
Tibi dabo terram Chanaan, funicu-
lum hereditatis vestræ. 19. Cum es-
sent pauci numero, parvi et coloni
ejus. 20. Et transierunt de gente in
gentem, et de regno ad populum
alterum. 21. Non dimisit quemquam
calumniari eos, sed increpavit pro
eis reges. 22. [c]Nolite tangere chri- [c] Ps. 104,
stos meos : et in prophetis meis no- 15.
lite malignari.

23. [d]Cantate Domino omnis ter- [d] Ps. 95, 1.
ra, annuntiate ex die in diem salu-
tare ejus. 24. Narrate in gentibus
gloriam ejus : in cunctis populis
mirabilia ejus. 25. Quia magnus
Dominus, et laudabilis nimis : et
horribilis super omnes deos. 26. Om-
nes enim dii populorum, idola : Do-
minus autem cœlos fecit. 27. Con-
fessio et magnificentia coram eo :
fortitudo et gaudium in loco ejus.

28. Afferte Domino familiæ po-
pulorum : afferte Domino gloriam
et imperium. 29. Date Domino
gloriam, nomini ejus, levate sacrifi-
cium, et venite in conspectu ejus : et
adorate Dominum in decore sancto.
30. Commoveatur a facie ejus om-
nis terra : ipse enim fundavit orbem
immobilem. 31. Lætentur cœli, et
exsultet terra; et dicant in nationi-
bus, Dominus regnavit. 32. Tonet
mare, et plenitudo ejus : exsultent
agri, et omnia quæ in eis sunt.
33. Tunc laudabunt ligna saltus
coram Domino : quia venit judicare
terram.

34. Confitemini Domino, quo-
niam bonus : quoniam in æternum
misericordia ejus. 35. Et dicite :
Salva nos Deus salvator noster; et
congrega nos, et erue de gentibus,
ut confiteamur nomini sancto tuo,
et exsultemus in carminibus tuis.
36. Benedictus Dominus Deus

---

7. Ou bien : ... *que David chargea pour la première fois Asaph et ses frères de célébrer les louanges de Jéhovah.* Vulgate : ... *que David établit chefs Asaph et ses frères pour célébrer*, etc.

Ce cantique, où toute la terre est invitée à célébrer les grandeurs et les bienfaits de Dieu, a très probablement David pour auteur. Il se divise naturellement en 5 strophes : vers. 8-13; 14-22; 23-27; 28-33; 34-36. Les deux premières strophes se retrouvent *Ps.* civ, 1-15; les deux suivantes *Ps.* xcv, 1-13, et la dernière en conclusion *Ps.* cv, 47 sv.

10. *Glorifiez-vous dans;* Vulg., *louez.*

15. *La parole qu'il a dite* (litt. *prescrite*) *:* la loi; d'autres : les promesses.

16. Comp. *Gen.* xvii, 2; xxvi, 3; xxviii, 13; xxxv, 11.

18. *La part;* litt., *la corde à mesurer*, pour la chose mesurée.

21. Comp. *Gen.* xii, 17; xx, 3; *Exod.* vii, 15-18.

30. *Et le monde;* ou bien, avec la Vulgate : par lui *le monde a été affermi, et il ne chancellera point.*

31. *Que l'on dise;* ou bien, *et l'on dira.*

33. *Que les arbres;* ou bien, *alors les arbres ... pousseront*, etc.

35 Dites : " Sauve-nous, Dieu de notre salut ;
Rassemble-nous et retire-nous du milieu des nations,
Afin que nous célébrions ton saint nom,
Et que nous mettions notre gloire à te louer."
36 Béni soit Jéhovah, le Dieu d'Israël,
D'éternité en éternité !

Et tout le peuple dit : "Amen !" et loua Jéhovah.
37 David laissa là, devant l'arche de l'alliance de Jéhovah, Asaph et ses frères pour faire continuellement le service devant l'arche, selon la tâche de chaque jour.
38 Il laissa Obédédom avec ses frères, au nombre de soixante-huit, Obédédom, fils d'Idithun, et Hosa, comme portiers. —
39 *Il établit* le prêtre Sadoc et les prêtres, ses frères, devant le tabernacle de Jéhovah sur le haut lieu qui était à Gabaon,
40 pour qu'ils offrissent des holocaustes à Jéhovah continuellement, matin et soir, sur l'autel des holocaustes, et pour *qu'ils accomplissent* tout ce qui est écrit dans la loi que Jéhovah imposa à Israël.
41 Auprès d'eux étaient Héman et Idithun, et le reste de ceux qui avaient été choisis *et* désignés par leurs noms pour louer Jéhovah : " Car sa miséricorde dure éternellement !"
42 Avec eux [*savoir, avec* Héman et Idithun] étaient des trompettes et des cymbales pour ceux qui devaient les faire retentir, et des instruments pour les cantiques en l'honneur de Dieu. Les fils d'Idithun étaient portiers.
43 Tout le peuple s'en alla chacun dans sa maison, et David s'en retourna pour bénir sa maison.

CHAP. XVII. — Projet de David de bâtir un temple ; opposition du Seigneur. Promesses à la maison de David.

Chap. XVII.

Lorsque David habita dans sa maison, il dit à Nathan le prophète : " Voici que j'habite dans une maison de cèdre, et l'arche de l'alliance de Jéhovah est sous une tente !"
2 Nathan répondit à David : " Fais ce que tu as dans le cœur, car Dieu est avec toi."
3 Cette nuit-là, la parole de Dieu fut adressée à Nathan :
4 " Va dire à mon serviteur David : Ainsi parle Jéhovah : Ce n'est pas toi qui me bâtiras une maison dont je fasse ma demeure.
5 Car je n'ai point habité dans une maison depuis le jour où j'ai fait monter Israël *hors d'Egypte* jusqu'à ce jour ; mais j'ai été de tente en tente et de demeure *en demeure*.
6 Partout où j'ai marché avec tout Israël, ai-je dit un mot à quelqu'un des juges d'Israël à qui j'avais ordonné de paître mon peuple ? Ai-je dit : Pourquoi ne me bâtissez-vous pas une maison de cèdre ?
7 Maintenant tu diras à mon serviteur David : Ainsi parle Jéhovah des armées : Je t'ai pris au pâturage, derrière les brebis, pour être chef de mon peuple

36. *Et tout le peuple :* dans la Vulg. (et dans le *Ps.* CV), ces mots font encore partie du cantique : *Que tout le peuple dise : Amen ! et loue Jéhovah !*

37. *Selon la tâche de chaque jour ;* Vulg., *chaque jour et à leur tour.*

38. *Avec ses frères* (LXX et Vulg.). Il y a en hébr. *avec leurs frères*, ce qui ferait soupçonner une altération du texte. On pourrait l'interpréter ainsi : *Il laissa Obédédom [et Hosa], avec leurs frères au nombre de 68, l'Obédédom qui était fils d'Idithun* (d'après XV, 21, 24, il semble qu'il y ait eu deux *Obédédom*), *et Hosa, comme portiers*, c.-à-d. gardiens du tabernacle. Cet *Idithun* appartenait à la famille de Coré, qui descendait de Caath (XXVI, 40) ; il diffère donc d'Ethan ou Idithun, le chantre, qui descendait de Mérari.

39. *Sadoc :* voy. V, 38. L'ancien tabernacle avait été transporté de Nobé (I *Rois*, XXI, 1-6) à Gabaon, probablement après le massacre des prêtres par Doëg (I *Rois*, XXII, 18 sv.). On ignore si cette dernière ville était considérée auparavant comme un haut lieu. Mais depuis cette translation jusqu'à la

Israel ab æterno usque in æternum: et dicat omnis populus : Amen, et hymnum Domino.

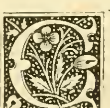
37. Reliquit itaque ibi coram arca fœderis Domini Asaph, et fratres ejus ut ministrarent in conspectu arcæ jugiter per singulos dies, et vices suas. 38. Porro Obededom, et fratres ejus sexaginta octo; et Obededom filium Idithun, et Hosa constituit janitores. 39. Sadoc autem sacerdotem, et fratres ejus sacerdotes, coram tabernaculo Domini in excelso, quod erat in Gabaon, 40. ut offerrent holocausta Domino super altare holocautomatis jugiter, mane et vespere, juxta omnia quæ scripta sunt in lege Domini, quam præcepit Israeli. 41. Et post eum Heman, et Idithun, et reliquos electos, unumquemque vocabulo suo ad confitendum Domino : quoniam in æternum misericordia ejus. 42. Heman quoque, et Idithun canentes tuba, et quatientes cymbala, et omnia musicorum organa ad canendum Deo; filios autem Idithun fecit esse portarios.

43. Reversusque est omnis populus in domum suam : et David, ut benediceret etiam domui suæ.



CAPUT XVII.

Cogitanti David ædificare domum Domino, promittitur filius qui illam sit ædificaturus; unde David gratias agit, Dei erga se bonitatem extollens.



UM autem habitaret David in domo sua, [a]dixit ad Nathan prophetam : Ecce ego habito in domo cedrina : arca autem fœderis Domini sub pellibus est. 2. Et ait Nathan ad David : Omnia, quæ in corde tuo sunt, fac : Deus enim tecum est. [a] 2 Reg. 7, 2.

3. Igitur nocte illa factus est sermo Dei ad Nathan, dicens : 4. Vade, et loquere David servo meo : Hæc dicit Dominus : Non ædificabis tu mihi domum ad habitandum. 5. Neque enim mansi in domo ex eo tempore, quo eduxi Israel, usque ad diem hanc : sed fui semper mutans loca tabernaculi, et in tentorio 6. manens cum omni Israel. Numquid locutus sum saltem uni judicum Israel, quibus præceperam, ut pascerent populum meum, et dixi : Quare non ædificastis mihi domum cedrinam? 7. Nunc itaque sic loqueris ad servum meum David : Hæc dicit Dominus exercituum : Ego tuli te, cum in pascuis sequereris gregem, ut esses dux populi mei

---

construction du temple, elle fut, à côté de Jérusalem, le second centre du culte national.

40. *Matin et soir :* comp. *Exod.* xxix, 38; *Nombr.* xxviii, 3, 6. Cette prescription de la loi continua donc d'être accomplie à Gabaon; l'était-elle en même temps à Jérusalem dans le nouveau tabernacle où David avait fait élever un autel (xvi, 1) et qui était desservi par le grand prêtre Abiathar? Peut-être n'offrait-on dans le nouveau sanctuaire que des sacrifices volontaires.

41. *Héman et Idithun* ou Ethan, comme chefs du chant et de la musique (xv, 19). — " *Car sa miséricorde,* etc." Célèbre refrain des cantiques d'Israël. Voyez *Ps.* cvi, 1; II *Par.* v, 13; vii, 3, 6; *Ps.* cxvii, 1, 2, 3, 29; II *Par.* xx, 21.

42. Les mots entre crochets sont suspects à la critique; ils manquent dans les LXX. — *Pour ceux qui*, avec ces instruments, devaient donner le ton ou marquer la mesure. — *Des instruments*, cithares et harpes. — *Les fils d'Idithun* (celui du vers. 38), frères d'Obédédom, un des portiers du sanctuaire de Jérusalem, remplissaient les mêmes fonctions auprès du tabernacle de Gabaon. Comp. xxvi, 8.

43. Ce verset est la suite du vers. 3. Comp. II *Rois*, vi, 19.

CHAP. XVII.

Sur ce chap., comp. II *Rois*, vii, et les notes explicatives.

1. *Tente;* litt., *tentures;* LXX et Vulg., *peaux.*

6. *Quelqu'un des juges;* dans le passage parallèle, *quelqu'une des tribus.*

d'Israël; 8 j'ai été avec toi partout où
tu as marché, j'ai exterminé tous tes
ennemis devant toi, et j'ai rendu ton
nom pareil au nom des grands qui
sont sur la terre. 9 J'ai donné une de-
meure à mon peuple d'Israël, je l'ai
planté afin qu'il y habite et ne soit
plus agité, et pour que les fils d'ini-
quité ne l'oppriment plus comme au
commencement, 10 et comme à l'épo-
que où j'avais établi des juges sur
mon peuple d'Israël. J'ai humilié tous
tes ennemis. Et je t'annonce que Jé-
hovah te bâtira une maison. 11 Quand
tes jours seront accomplis et que tu
iras auprès de tes pères, j'élèverai ta
postérité après toi, l'un de tes fils, et
j'affermirai son règne. 12 Ce sera lui
qui me bâtira une maison, et j'affer-
mirai son trône pour toujours. 13 Je
serai pour lui un père, et il sera
pour moi un fils; et je ne lui reti-
rerai point ma grâce, comme je l'ai
retirée à celui qui a régné avant
toi. 14 Je l'établirai pour toujours
dans ma maison et dans mon royau-
me, et son trône sera pour toujours
affermi."

15 Nathan rapporta à David toutes
ces paroles et toute cette vision. 16 Et
le roi David s'en alla, et se tenant de-
vant Jéhovah, il dit: "Qui suis-je, Jého-
vah, *mon* Dieu, et quelle est ma maison
pour que vous m'ayez fait arriver si
haut? 17 Et c'est encore peu de chose
à vos yeux, ô Dieu! Vous parlez de
la maison de votre serviteur pour les
temps à venir, et vous avez daigné
porter les regards sur moi comme sur
un homme de haut rang, ô Jéhovah
Dieu. 18 Que pourrait vous dire encore
David sur l'honneur accordé à votre
serviteur? Vous connaissez votre ser-
viteur. 19 Jéhovah, c'est à cause de
votre serviteur, et selon votre cœur,
que vous avez fait toutes ces grandes
choses et que vous avez daigné les
lui révéler. 20 Jéhovah, nul n'est sem-
blable à vous, et il n'y a point d'au-
tre Dieu que vous, d'après ce que
nous avons entendu de nos oreilles.
21 Est-il sur la terre une seule nation
qui soit comme votre peuple d'Israël,
que Dieu est venu racheter pour en
former son peuple, afin de vous faire
un nom par des miracles et des pro-
diges, en chassant des nations devant
votre peuple que vous avez racheté
de l'Egypte? 22 *Car* vous avez fait de
votre peuple d'Israël votre peuple
pour toujours, et vous, Jéhovah, vous
êtes devenu son Dieu. 23 Maintenant,
Jéhovah, que la parole que vous avez
prononcée sur votre serviteur et sur
sa maison subsiste éternellement, et
agissez selon votre parole! 24 Qu'elle
subsiste, et que votre nom soit à ja-
mais glorifié, et que l'on dise : Jého-
vah des armées, le Dieu d'Israël, est
un Dieu pour Israël! Et que la mai-
son de David, votre serviteur, soit
affermie devant vous! 25 Car vous-
même, ô mon Dieu, vous avez révélé
à votre serviteur que vous lui bâtiriez
une maison; c'est pourquoi votre
serviteur a osé prier devant vous.
26 Maintenant, Jéhovah, vous êtes
Dieu, et vous avez annoncé cette
grâce à votre serviteur. 27 Maintenant
il vous a plu de bénir la maison de
votre serviteur, afin qu'elle subsiste à
jamais devant vous; car ce que vous
bénissez, Jéhovah, est béni pour tou-
jours."



10. *Te bâtira une maison*, t'accordera une postérité.

12-14. Il semble que l'auteur des Paralipomènes n'ait légèrement modifié les expressions du passage parallèle des *Rois*, que pour mieux faire ressortir cette vérité, que les promesses faites ici à David auront dans le Messie leur parfait accomplissement.

17. *Vous avez daigné*, etc. Keil : *vous m'avez regardé à la manière des hommes*

Israel. 8. Et fui tecum quocumque
perrexisti : et interfeci omnes inimi-
cos tuos coram te, fecique tibi no-
men quasi unius magnorum, qui ce-
lebrantur in terra. 9. Et dedi locum
populo meo Israel : plantabitur, et
habitabit in eo, et ultra non commo-
vebitur : nec filii iniquitatis atterent
eos, sicut a principio, 10. ex diebus
quibus dedi judices populo meo
Israel, et humiliavi universos ini-
micos tuos. Annuntio ergo tibi, quod
ædificaturus sit tibi Dominus do-
mum. 11. Cumque impleveris dies
tuos ut vadas ad patres tuos, susci-
tabo semen tuum post te, quod erit
de filiis tuis : et stabiliam regnum
ejus. 12. Ipse ædificabit mihi do-
mum, et firmabo solium ejus usque
in æternum. 13. Ego ero ei in pa-
trem, et ipse erit mihi in filium : et
misericordiam meam non auferam
ab eo, sicut abstuli ab eo, qui ante
te fuit. 14. Et statuam eum in domo
mea, et in regno meo usque in sem-
piternum; et thronus ejus erit fir-
missimus in perpetuum.

15. Juxta omnia verba hæc, et
juxta universam visionem istam, sic
locutus est Nathan ad David.
16. Cumque venisset rex David, et
sedisset coram Domino, dixit : Quis
ego sum Domine Deus, et quæ do-
mus mea, ut præstares mihi talia?
17. Sed et hoc parum visum est in
conspectu tuo, ideoque locutus es
super domum servi tui etiam in fu-
turum : et fecisti me spectabilem
super omnes homines Domine
Deus. 18. Quid ultra addere potest
David, cum ita glorificaveris servum
tuum, et cognoveris eum? 19. Do-
mine propter famulum tuum juxta
cor tuum fecisti omnem magnificen-
tiam hanc, et nota esse voluisti uni-
versa magnalia. 20. Domine, non
est similis tui : et non est alius Deus
absque te, ex omnibus, quos audivi-
mus auribus nostris. 21. Quis enim
est alius, ut populus tuus Israel,
gens una in terra, ad quam perrexit
Deus, ut liberaret, et faceret popu-
lum sibi, et magnitudine sua atque
terroribus ejiceret nationes a facie
ejus, quem de Ægypto liberarat?
22. Et posuisti populum tuum Israel
tibi in populum usque in æternum,
et tu Domine factus es Deus ejus.
23. Nunc igitur Domine, sermo,
quem locutus es famulo tuo, et su-
per domum ejus, confirmetur in
perpetuum, et fac sicut locutus es.
24. Permaneatque et magnificetur
nomen tuum usque in sempiter-
num : et dicatur : Dominus exerci-
tuum Deus Israel, et domus David
servi ejus permanens coram eo.
25. Tu enim Domine Deus meus
revelasti auriculam servi tui, ut
ædificares ei domum : et idcirco in-
venit servus tuus fiduciam, ut oret
coram te. 26. Nunc ergo Domine
tu es Deus : et locutus es ad servum
tuum tanta beneficia. 27. Et cœpisti
benedicere domui servi tui, ut sit
semper coram te : te enim Domine
benedicente, benedicta erit in per-
petuum.



(avec bienveillance) *en vue de l'élévation de ma postérité;* ou bien, *vous qui êtes élevé* (litt. *élévation*). Vulg., *vous m'avez fait glorieux au-dessus de tous les hommes.*

18. *Sur*, ou *pour l'honneur ;* LXX, *pour vous glorifier;* Vulgate, *lorsque vous avez ainsi glorifié votre serviteur et l'avez connu* (traité avec amour et bienveillance).

24. *Et que*, ou *afin que votre nom*, etc. — Vulg., *le Seigneur des armées est le Dieu d'Israël.*

25. *Vous lui bâtiriez une maison*, vous lui donneriez une postérité.

27. *Maintenant il vous a plu;* ou bien, *qu'il vous plaise donc.* LXX et Vulg., *vous avez commencé à bénir.*

CHAP. XVIII. — Victoires de David sur les Philistins, etc.
Hauts fonctionnaires de David.

Chap. XVIII. Près cela, David battit les Phi-
listins et les humilia, et il en-
leva de la main des Philistins
Geth et les villes de sa dépendance.
2 Il battit les Moabites, et les Moa-
bites, assujettis à David, lui payèrent
un tribut.
3 David battit Adarézer, roi de
Soba, vers Hamath, lorsqu'il alla éta-
blir sa domination sur le fleuve de
l'Euphrate. 4 David lui prit mille
chars, sept mille cavaliers et vingt
mille hommes de pied; il coupa les
jarrets à tous les chevaux des chars,
et ne conserva que cent attelages.
5 Les Syriens de Damas vinrent au
secours d'Adarézer, roi de Soba.
Mais David battit vingt-deux mille
Syriens, 6 et mit *des garnisons* dans
la Syrie de Damas; les Syriens lui
furent assujettis et lui payèrent un
tribut. Jéhovah protégeait David
dans toutes ses entreprises. 7 David
prit les boucliers d'or qu'avaient les
serviteurs d'Adarézer et les apporta
à Jérusalem. 8 David prit *encore* une
grande quantité d'airain à Thébath
et à Chun, villes d'Adarézer; Salo-
mon en fit la mer d'airain, les colon-
nes et les ustensiles d'airain.
9 Thoü, roi de Hamath, ayant ap-
pris que David avait battu toute l'ar-
mée d'Adarézer, roi de Soba, 10 en-
voya Adoram, son fils, vers le roi
David, pour le saluer et pour le féli-
citer d'avoir attaqué Adarézer, et de
l'avoir battu; car Thoü était en guerre
avec Adarézer. *Il envoya* aussi toutes
sortes de vases d'or, d'argent et d'ai-
rain. 11 Le roi David les consacra à
Jéhovah avec l'argent et l'or qu'il
avait pris sur toutes les nations, sur
Edom, sur Moab, sur les fils d'Am-
mon, sur les Philistins et sur Amalec.
12 Abisaï, fils de Sarvia, battit dans
la vallée du Sel dix-huit mille Edo-
mites. 13 Il mit des garnisons dans
Edom, et tout Edom fut assujetti à
David. Jéhovah protégeait David
dans toutes ses entreprises.
14 David régna sur tout Israël, fai-
sant droit et justice à tout son peu-
ple. 15 Joab, fils de Sarvia, comman-
dait l'armée; Josaphat, fils d'Ahilud,
était archiviste; 16 Sadoc, fils d'Achi-
tob, et Abimélech, fils d'Abiathar,
étaient *grands* prêtres; Susa était se-
crétaire; 17 Banaïas, fils de Joïadas,
était chef des Céréthiens et des Phé-
léthiens; et les fils de David étaient
les premiers auprès du roi.

CHAP. XIX. — Les Ammonites outragent les envoyés de David. Guerre
contre les fils d'Ammon et les Syriens, leurs alliés.

Ch. XIX Près cela, Naas, roi des fils
d'Ammon, mourut, et son
fils régna à sa place. 2 David
dit : "Je montrerai de la bienveil-
lance envers Hanon, fils de Naas, car
son père en a montré envers moi."
Et il envoya des messagers pour le
consoler au sujet de son père. Lors-
que les serviteurs de David furent
arrivés dans le pays des fils d'Ammon
auprès de Hanon, pour le consoler,
3 les chefs des fils d'Ammon dirent à
Hanon : " Penses-tu que ce soit pour
honorer ton père que David t'envoie
des consolateurs? N'est-ce pas pour
reconnaître *la ville* et la détruire, et
pour explorer le pays, que ses servi-
teurs sont venus auprès de toi?"

CHAP. XVIII.

Sur ce chap., comp. II *Rois*, viii, et les notes.

7. *Boucliers;* Vulg. *carquois;* LXX, *colliers.*

8. *Chun*, peut-être autre nom de Béroth.

10. *Pour le saluer.* LXX et Vulg., pour

CAPUT XVIII.

Prœlia et victoriæ David, et tributa gentibus imposita, atque officiarii ejus.


ACTUM est autem post hæc, ut percuteret [a]David Philisthiim, et humiliaret eos, et tolleret Geth, et filias ejus de manu Philisthiim, [a] 2 Reg. 8, 1.

2. Percuteretque Moab, et fierent Moabitæ servi David, offerentes ei munera.

3. Eo tempore percussit David etiam Adarezer regem Soba regionis Hemath, quando perrexit ut dilataret imperium suum usque ad flumen Euphraten. 4. Cepit ergo David mille quadrigas ejus, et septem millia equitum, ac viginti millia virorum peditum, subnervavitque omnes equos curruum, exceptis centum quadrigis, quas reservavit sibi.

5. Supervenit autem et Syrus Damascenus, ut auxilium præberet Adarezer regi Soba : sed et hujus percussit David viginti duo millia virorum. 6. Et posuit milites in Damasco, ut Syria quoque serviret sibi, et offerret munera. Adjuvitque eum Dominus in cunctis, ad quæ perrexerat. 7. Tulit quoque David pharetras aureas, quas habuerant servi Adarezer, et attulit eas in Jerusalem. 8. Necnon de Thebath, et Chun urbibus Adarezer æris plurimum, de quo fecit Salomon mare æneum, et columnas, et vasa ænea.

9. Quod cum audisset Thou rex Hemath, percussisse videlicet David omnem exercitum Adarezer regis Soba, 10. misit Adoram filium suum ad regem David, ut postularet ab eo pacem, et congratularetur ei quod percussisset, et expugnasset Adarezer : adversarius quippe erat Thou Adarezer. 11. Sed et omnia vasa aurea, et argentea, et ænea consecravit David rex Domino, cum argento et auro, quod tulerat ex universis gentibus, tam de Idumæa, et Moab, et filiis Ammon, quam de Philisthiim et Amalec.

12. Abisai vero filius Sarviæ percussit Edom in valle Salinarum, decem et octo millia : 13. et constituit in Edom præsidium, ut serviret Idumæa David : salvavitque Dominus David in cunctis, ad quæ perrexerat.

14. Regnavit ergo David super universum Israel, et faciebat judicium atque justitiam cuncto populo suo. 15. Porro Joab filius Sarviæ erat super exercitum, et Josaphat filius Ahilud a commentariis. 16. Sadoc autem filius Achitob, et Ahimelec, filius Abiathar, sacerdotes : et Susa, scriba. 17. Banaias quoque filius Joiadæ super legiones Cerethi, et Phelethi : porro filii David, primi ad manum regis.

CAPUT XIX.

Hanon rex Ammon, servis David, qui ad consolandum de patris morte venerant, contumelia affectis a David invaditur, ac vincitur una cum Syris auxiliaribus.


CCIDIT autem ut moreretur Naas rex filiorum Ammon, [a]et regnaret filius ejus pro eo. 2. Dixitque David : Faciam misericordiam cum Hanon filio Naas; præstitit enim mihi pater ejus gratiam. Misitque David nuntios ad consolandum eum super morte patris sui. Qui cum pervenissent in terram filiorum Ammon, ut consolarentur Hanon, 3. dixerunt principes filiorum Ammon ad Hanon : Tu forsitan putas, quod David honoris causa in patrem tuum miserit qui conso- [a] 2 Reg. 10, 1.

---

lui demander la paix. Sur cette locution hébr. comp. *Gen.* xliii, 27.

CHAP. XIX.

Sur ce chap., comp. II *Rois*, x, et les notes.

4 Alors Hanon, ayant saisi les servi-
teurs de David, leur fit raser *la moi-
tié de la barbe*, et fit couper leurs ha-
bits par le milieu jusqu'au haut des
cuisses; et il les renvoya. 5 On alla
informer David de ce qui était arrivé
à ses hommes, et il envoya des gens
à leur rencontre, car ils étaient dans
une grande confusion, et le roi leur
fit dire : " Restez à Jéricho, jusqu'à
ce que votre barbe ait repoussé, et
revenez ensuite."

6 Voyant qu'ils s'étaient attiré la
haine de David, Hanon et les fils
d'Ammon envoyèrent mille talents
d'argent pour prendre à leur solde
des chars et des cavaliers chez les
Syriens de Mésopotamie et chez les
Syriens de Maacha et de Soba. 7 Ils
prirent à leur solde trente-deux mille
chars, et le roi de Maacha avec son
peuple, lesquels vinrent camper près
de Médaba. Les fils d'Ammon se ras-
semblèrent de leurs villes et marchè-
rent au combat. 8 A cette nouvelle,
David envoya contre eux Joab et
toute l'armée des hommes vaillants.
9 Les fils d'Ammon sortirent et se
rangèrent en bataille à la porte de la
ville; les rois qui étaient venus pri-
rent position séparément dans la
campagne.

10 Joab, voyant qu'il avait à com-
battre par devant et par derrière,
choisit dans toute l'élite d'Israël une
troupe qu'il rangea contre les Syriens,
11 et il plaça le reste du peuple sous
le commandement de son frère Abi-
saï, pour faire face aux fils d'Ammon.
12 " Si les Syriens, dit-il, sont plus
forts que moi, tu viendras à mon se-
cours; et si les fils d'Ammon sont
plus forts que toi, j'irai à ton secours.
13 Sois ferme, et combattons vaillam-
ment pour notre peuple et pour les
villes de notre Dieu, et que Jéhovah
fasse ce qui lui semblera bon!"
14 Joab, avec son peuple, s'avança
donc pour combattre les Syriens, et
ils s'enfuirent devant lui. 15 Quand les
fils d'Ammon virent que les Syriens
avaient pris la fuite, ils s'enfuirent
aussi devant Abisaï, frère de Joab, et
rentrèrent dans la ville. Puis Joab re-
vint à Jérusalem.

16 Les Syriens, voyant qu'ils avaient
été battus par Israël, envoyèrent
chercher les Syriens qui étaient de
l'autre côté du fleuve; Sophach, chef
de l'armée d'Adarézer, était à leur
tête. 17 Dès que la nouvelle en fut
apportée à David, il assembla tout
Israël, passa le Jourdain et, dispo-
sant l'attaque, rangea son armée en
bataille contre les Syriens. Mais les
Syriens, après s'être battus avec lui,
18 s'enfuirent devant Israël. David
leur tua les hommes de sept mille
chars et quarante mille hommes de
pied, et il mit à mort Sophach, chef
de l'armée. 19 Les serviteurs d'Ada-
rézer, se voyant battus par Israël,
firent la paix avec David et lui
furent assujettis. Et les Syriens ne
voulurent plus prêter secours aux fils
d'Ammon.

CHAP. XX. — Prise de Rabba. Victoires sur les Philistins.

Ch. XX. 'Année suivante, au temps où
les rois se mettent en cam-
pagne, Joab, à la tête d'une
forte armée, ravagea le pays des fils
d'Ammon et vint assiéger Rabba.
Mais David resta à Jérusalem. Joab
battit Rabba et la détruisit. 2 David
enleva la couronne du *dieu* Melchom
de dessus sa tête, et il *y* trouva le
poids d'un talent d'or, avec des pier-
res précieuses, et elle fut mise sur la
tête de David. Il emporta de la ville

5. *On alla informer David.* Vulg., *lorsqu'ils furent partis et qu'ils eurent fait savoir à David.*

7. *Trente-deux mille chars :* ce nombre doit comprendre les cavaliers (vers. 6). — *Médaba*, au S. d'Hésebon: voy. *Nombr.* xxi, 30.

9. *De la ville* capitale, Rabbath-Ammon, ou simplement Rabba.

lentur te : nec animadvertis quod ut explorent, et investigent, et scrutentur terram tuam, venerint ad te servi ejus. 4. Igitur Hanon pueros David decalvavit, et rasit, et præcidit tunicas eorum a natibus usque ad pedes, et dimisit eos. 5. Qui cum abiissent, et hoc mandassent David, misit in occursum eorum (grandem enim contumeliam sustinuerant) et præcepit ut manerent in Jericho, donec cresceret barba eorum, et tunc reverterentur.

6. Videntes autem filii Ammon, quod injuriam fecissent David, tam Hanon, quam reliquus populus, miserunt mille talenta argenti, ut conducerent sibi de Mesopotamia, et de Syria Maacha, et de Soba currus et equites. 7. Conduxeruntque triginta duo millia curruum, et regem Maacha cum populo ejus. Qui cum venissent, castrametati sunt e regione Medaba. Filii quoque Ammon congregati de urbibus suis, venerunt ad bellum. 8. Quod cum audisset David, misit Joab, et omnem exercitum virorum fortium : 9. egressique filii Ammon, direxerunt aciem juxta portam civitatis : reges autem, qui ad auxilium ejus venerant, separatim in agro steterunt.

10. Igitur Joab intelligens bellum ex adverso, et post tergum contra se fieri, elegit viros fortissimos de universo Israel, et perrexit contra Syrum. 11. Reliquam autem partem populi dedit sub manu Abisai fratris sui; et perrexerunt contra filios Ammon. 12. Dixitque : Si vicerit me Syrus, auxilio eris mihi : si autem superaverint te filii Ammon, ero tibi in præsidium. 13. Confortare, et agamus viriliter pro populo nostro, et pro urbibus Dei nostri : Dominus autem quod in conspectu suo bonum est, faciet. 14. Perrexit ergo Joab, et populus qui cum eo erat, contra Syrum ad prœlium : et fugavit eos. 15. Porro filii Ammon, videntes quod fugisset Syrus, ipsi quoque fugerunt Abisai fratrem ejus, et ingressi sunt civitatem : reversusque est etiam Joab in Jerusalem.

16. Videns autem Syrus quod cecidisset coram Israel, misit nuntios, et adduxit Syrum, qui erat trans fluvium : Sophach autem princeps militiæ Adarezer, erat dux eorum. 17. Quod cum nuntiatum esset David, congregavit universum Israel, et transivit Jordanem, irruitque in eos, et direxit ex adverso aciem, illis contra pugnantibus. 18. [b]Fugit autem Syrus Israel : et interfecit David de Syris septem millia curruum, et quadraginta millia peditum, et Sophach exercitus principem. 19. Videntes autem servi Adarezer se ab Israel esse superatos, transfugerunt ad David, et servierunt ei : noluitque ultra Syria auxilium præbere filiis Ammon.

[b] 2 Reg. 10, 18.

CAPUT XX.

Bella a David prospere acta adversum Ammonitas ac Philisthæos; et in his occiduntur prodigiosi gigantes.


FACTUM est autem post anni circulum, [a] eo tempore, quo solent reges ad bella procedere, congregavit Joab exercitum, et robur militiæ, et vastavit terram filiorum Ammon; perrexitque et obsedit Rabba : porro David manebat in Jerusalem, quando Joab percussit Rabba, et destruxit eam. 2. Tulit autem David coronam Melchom de capite ejus, et invenit in ea auri

[a] 2 Reg. 10, 7 et 11, 1.

19. *Firent la paix avec David;* Vulg., *passèrent du côté de David.*

CHAP. XX.

1-3. Comp. II *Rois*, xi, 1; xii, 26-31. *Resta à Jérusalem,* jusqu'à la fin du siège (II *Rois*, xii, 27 sv.).

2. *Du dieu Melchom* (LXX, Vulg.); ou bien, selon l'hébreu, *de leur roi :* voy. la note de II *Rois*, xii, 30.

un très grand butin. 3 Il en fit sortir
les habitants et les déchira avec des
scies, avec des herses de fer et des
haches. Après avoir traité de même
toutes les villes des fils d'Ammon, il
retourna à Jérusalem avec tout le
peuple.

4 Après cela, il y eut une bataille
à Gazer avec les Philistins. Alors
Sobochaï, le Husathite, tua Saphaï,
l'un des descendants de Rapha, et les
Philistins furent humiliés.

5 Il y eut encore une bataille avec
les Philistins; et Elchanan, fils de
Jaïr, tua Lachmi, frère de Goliath,
de Geth, qui avait une lance dont
le bois était comme une ensouple de
tisserand.

6 Il y eut encore une bataille à
Geth. Il s'y trouva un homme de
haute taille qui avait six doigts à
chaque main et à chaque pied, vingt-
quatre en tout, et qui descendait
aussi de Rapha. 7 Il jeta à Israël un
défi insultant, et Jonathan, fils de
Samaa, frère de David, le tua.

8 Ces hommes étaient des fils de
Rapha, à Geth; ils périrent par la
main de David et par la main de ses
serviteurs.

CHAP. XXI. — Dénombrement du peuple. Peste.

Ch. XXI. SAtan se leva contre Israël, et
il excita David à faire le dé-
nombrement d'Israël. 2 Et Da-
vid dit à Joab et aux chefs du peu-
ple : " Allez, faites le dénombrement
d'Israël depuis Bersabée jusqu'à Dan,
et rapportez-le-moi, afin que je sache
leur nombre. " 3 Joab répondit : " Que
Jéhovah rende son peuple cent fois
plus nombreux! O roi, mon seigneur,
ne sont-ils pas tous serviteurs de mon
seigneur? Pourquoi donc mon sei-
gneur demande-t-il cela? pourquoi
faire venir le péché sur Israël? "
4 Mais le roi persista dans l'ordre qu'il
avait donné à Joab. Joab partit et
parcourut tout Israël. De retour à
Jérusalem, 5 il remit à David le rôle
du dénombrement du peuple : il y
avait dans tout Israël onze cent mille
hommes tirant l'épée, et en Juda
quatre cent soixante-dix mille hom-
mes tirant l'épée. 6 Il ne fit pas le
dénombrement de Lévi et de Benja-
min parmi eux, car l'ordre du roi
répugnait à Joab.

7 Ce dénombrement déplut à Dieu,
et il frappa Israël. 8 Et David dit à
Dieu : " J'ai grandement péché en
faisant cela. Daignez maintenant par-
donner l'iniquité de votre serviteur,
car j'ai agi tout à fait en insensé. "

9 Jéhovah parla ainsi à Gad, le
voyant de David : 10 " Va dire à Da-
vid : Ainsi parle Jéhovah : Je te pro-
pose trois *fléaux;* choisis-en un, et je
le ferai *tomber* sur toi. " 11 Gad alla
trouver David et lui dit : " Ainsi
parle Jéhovah : Choisis, 12 ou trois
années de famine, ou trois mois où tu
seras en proie à tes adversaires et
sous le glaive de tes ennemis, ou
trois jours où le glaive de Jéhovah et
la peste seront dans le pays et où
l'ange de Jéhovah promènera la mort
dans tout le territoire d'Israël. Vois
donc maintenant ce que je dois ré-
pondre à celui qui m'envoie. " 13 Da-
vid dit à Gad : " Je suis dans une
grande angoisse. Mais que je tombe
entre les mains de Jéhovah, car ses
miséricordes sont grandes, et que je
ne tombe pas entre les mains des
hommes! "

---

4 sv. Comp. II *Rois*, xxi, 18-24 et les notes. — *Rapha*, père des géants dits Raphaïm.

8. *Par la main de David*, indirectement.

CHAP. XXI.

Sur ce chap., comp. II *Rois*, xxiv.

1. *Satan excita David*, avec la permission de Jéhovah, et c'est en ce sens qu'il est dit dans les *Rois* que *Jéhovah excita*, etc.

2. *Depuis Bersabée*, etc. : voy. *Jug.* xx, 1.

3. *Le péché*, non un péché à commettre,

pondo talentum, et pretiosissimas gemmas, fecitque sibi inde diadema : manubias quoque urbis plurimas tulit : 3. populum autem, qui erat in ea, eduxit : et fecit super eos tribulas, et trahas, et ferrata carpenta transire, ita ut dissecarentur, et contererentur : sic fecit David cunctis urbibus filiorum Ammon : et reversus est cum omni populo suo in Jerusalem.

[b] 2 Reg. 21, 18. 4. [b]Post hæc initum est bellum in Gazer adversum Philisthæos : in quo percussit Sobochai Husathites, Saphai de genere Raphaim, et humiliavit eos.

5. Aliud quoque bellum gestum est adversus Philisthæos, in quo percussit Adeodatus filius Saltus Bethlehemites fratrem Goliath Ge-
[c] 1 Reg. 17, 7. thæi, [c]cujus hastæ lignum erat quasi liciatorium texentium.

6. Sed et aliud bellum accidit in Geth, in quo fuit homo longissimus, senos habens digitos, id est, simul viginti quatuor : qui et ipse de Rapha fuerat stirpe generatus. 7. Hic blasphemavit Israel : et percussit eum Jonathan filius Samaa fratris David.

Hi sunt filii Rapha in Geth, qui ceciderunt in manu David et servorum ejus.

CAPUT XXI.

David populum numerando Deum offendit, peste, quam ex tribus elegerat, percutiuntur plurima millia, donec Deum oratione placaret, et altare in area Ornan Jebusæi erigeret.

[a] 2 Reg. 24, 1. Infra 27, 24. CONSURREXIT autem Satan contra Israel : [a]et concitavit David ut numeraret Israel. 2. Dixitque David ad Joab, et ad principes populi : Ite, et numerate Israel a Bersabee usque Dan : et afferte mihi numerum ut sciam. 3. Responditque Joab : Augeat Dominus populum suum centuplum, quam sunt : nonne domine mi rex, omnes servi tui sunt? quare hoc quærit dominus meus, quod in peccatum reputetur Israeli? 4. Sed sermo regis magis prævaluit : egressusque est Joab, et circuivit universum Israel; et reversus est Jerusalem : 5. deditque Davidi numerum eorum, quos circuierat : et inventus est omnis numerus Israel, mille millia et centum millia virorum educentium gladium : de Juda autem quadringenta septuaginta millia bellatorum. 6. Nam Levi, et Benjamin non numeravit : eo quod Joab invitus exsequeretur regis imperium.

7. Displicuit autem Deo quod jussum erat; et percussit Israel. 8. Dixitque David ad Deum : Peccavi nimis ut hoc facerem : obsecro, aufer iniquitatem servi tui, quia insipienter egi.

9. Et locutus est Dominus ad Gad videntem Davidis, dicens : 10. Vade, et loquere ad David, et dic ei : Hæc dicit Dominus : Trium tibi optionem do; unum, quod volueris, elige, et faciam tibi. 11. [b]Cum- [b] 2 Reg. 24, 12.
que venisset Gad ad David, dixit ei : Hæc dicit Dominus : Elige quod volueris : 12. aut tribus annis famem : [c]aut tribus mensibus te fu- [c] 2 Reg. 24, 13.
gere hostes tuos, et gladium eorum non posse evadere : aut tribus diebus gladium Domini, et pestilentiam versari in terra, et Angelum Domini interficere in universis finibus Israel : nunc igitur vide quid respondeam ei, qui misit me. 13. Et dixit David ad Gad : Ex omni parte me angustiæ premunt : sed melius mihi est, ut incidam in manus Domini, quia multæ sunt

---

mais un péché à expier, un châtiment. Vulg., *une chose qui sera imputée à péché à Israël.*

6. *Lévi :* un précédent autorisait l'omission de cette tribu (*Nombr.* i, 47-49). — *Benjamin :* ou bien Joab l'omit à l'insu du roi, dans l'espoir de détourner ainsi du peuple la colère de Jéhovah.

7. *Ce dénombrement;* litt., *cette chose* (LXX), ou bien, *cet ordre* (Vulg.). — *Il frappa :* dit par anticipation.

14 Jéhovah envoya une peste en Israël, et il tomba soixante-dix mille hommes d'Israël. 15 Et Dieu envoya un ange à Jérusalem pour la ravager; et pendant qu'il la ravageait, Jéhovah regarda et eut regret de ce mal, et il dit à l'ange qui ravageait : " Assez! Retire maintenant ta main. " Or l'ange de Jéhovah se tenait près de l'aire d'Ornan, le Jébuséen. 16 David, ayant levé les yeux, vit l'ange de Jéhovah se tenant entre la terre et le ciel, et ayant à la main une épée nue, tournée contre Jérusalem. Alors David et les anciens, couverts de sacs, tombèrent sur leur visage. 17 Et David dit à Dieu : " N'est-ce pas moi qui ai ordonné le dénombrement du peuple? C'est moi qui ai péché et qui ai fait le mal; mais ces brebis, qu'ont-elles fait? Jéhovah, mon Dieu, que votre main, je vous prie, soit sur moi et sur la maison de mon père, mais non sur votre peuple pour sa ruine. "

18 L'ange de Jéhovah ordonna à Gad de dire à David de monter pour élever un autel à Jéhovah dans l'aire d'Ornan, le Jébuséen. 19 David monta, selon la parole que Gad avait dite au nom de Jéhovah. 20 Ornan, s'étant retourné, vit l'ange, et il se cacha, lui et ses quatre fils : il battait alors du froment. 21 Lorsque David arriva auprès d'Ornan, Ornan regarda et il aperçut le roi; sortant *aussitôt* de l'aire, il se prosterna devant David, le visage contre terre. 22 David dit à Ornan : " Cède-moi l'emplacement de l'aire pour que j'y bâtisse un autel à Jéhovah; cède-le-moi pour sa valeur en argent, afin que la plaie se retire de dessus le peuple. " 23 Ornan répondit à David : " Prends-le, et que mon seigneur le roi fasse ce qui lui semble bon; vois, je donne les bœufs pour l'holocauste, les traîneaux pour servir de bois, et le froment pour l'oblation; je donne tout cela. " 24 Mais le roi David dit à Ornan : " Non, je veux l'acheter contre sa valeur en argent, car je ne prendrai pas ce qui est à toi pour *le donner à* Jéhovah, et je n'offrirai pas un holocauste qui ne me coûte rien. " 25 David donna *donc* à Ornan six cents sicles d'or pour l'emplacement. 26 David bâtit là un autel à Jéhovah, et il offrit des holocaustes et des sacrifices pacifiques. Il invoqua Jéhovah, et Jéhovah lui répondit par le feu qui descendit du ciel sur l'autel de l'holocauste. 27 Et Jéhovah parla à l'ange, et celui-ci remit son épée dans le fourreau.

28 En ce temps-là, David, voyant que Jéhovah l'avait exaucé dans l'aire d'Ornan, le Jébuséen, y offrait des sacrifices. 29 Le tabernacle de Jéhovah, construit par Moïse au désert, et l'autel des holocaustes étaient alors sur le haut lieu de Gabaon. 30 Mais David ne pouvait pas aller devant cet autel pour honorer Dieu, parce que l'épée de l'ange de Jéhovah l'avait effrayé.

CHAP. XXII. — Préparatifs de David pour la construction du temple.

Chap. XXII.



ET David dit : " C'est ici la maison du Seigneur Dieu, et ici l'autel des holocaustes pour Israël. "

2 David fit rassembler les étrangers qui étaient dans le pays d'Israël, et il établit des tailleurs de pierre pour couper des pierres de taille pour la

20. *S'étant retourné;* Vulg., *ayant levé les yeux.*

23. *Pour l'oblation* qui accompagnait toujours l'holocauste.

25. *Six cents sicles d'or :* il n'y aurait qu'à ôter le mot *cents* pour faire concorder cette donnée avec celle du livre des *Rois :* voy. la note de II *Rois*, xxiv, 24.

26. *Par le feu :* comp. *Lév.* ix, 24; II *Par.* iii, 1; vii, 1.

29. *Gabaon :* voy. xvi, 39; III *Rois*, iii, 4.

30. *Devant cet autel :* il n'est pas question ici du tabernacle et de l'autel que David avait fait construire pour l'arche sur le mont Sion : ce nouveau sanctuaire n'avait reçu aucune sanction divine officielle; c'est tou-

miserationes ejus, quam in manus hominum.
14. Misit ergo Dominus pestilentiam in Israel : et ceciderunt de Israel septuaginta millia virorum.
15. Misit quoque Angelum in Jerusalem, ut percuteret eam : cumque percuteretur, vidit Dominus, et misertus est super magnitudine mali : et imperavit Angelo, qui percutiebat : Sufficit, jam cesset manus tua. Porro Angelus Domini stabat juxta aream Ornan Jebusæi. 16. Levansque David oculos suos, vidit Angelum Domini stantem inter cœlum et terram, et evaginatum gladium in manu ejus, et versum contra Jerusalem : et ceciderunt, tam ipse, quam majores natu vestiti ciliciis, proni in terram. 17. Dixitque David ad Deum : Nonne ego sum, qui jussi ut numeraretur populus? Ego qui peccavi : ego, qui malum feci : iste grex quid commeruit? Domine Deus meus vertatur obsecro manus tua in me, et in domum patris mei : populus autem tuus non percutiatur.
18. Angelus autem Domini præcepit Gad ut diceret Davidi ut ascenderet, exstrueretque altare Domino Deo in area Ornan Jebusæi. 19. Ascendit ergo David juxta sermonem Gad, quem locutus ei fuerat ex nomine Domini. 20. Porro Ornan cum suspexisset, et vidisset Angelum, quatuorque filii ejus cum eo, absconderunt se : nam eo tempore terebat in area triticum. 21. Igitur cum veniret David ad Ornan, conspexit eum Ornan, et processit ei obviam de area, et adoravit eum pronus in terram. 22. Dixitque ei David : Da mihi locum areæ tuæ, ut ædificem in ea altare Domino : ita ut quantum valet argenti accipias, et cesset plaga a populo. 23. Dixit autem Ornan ad David : Tolle, et faciat dominus meus rex quodcumque ei placet : sed et boves do in holocaustum, et tribulas in ligna, et triticum in sacrificium : omnia libens præbebo. 24. Dixitque ei rex David : Nequaquam ita fiet, sed argentum dabo quantum valet : neque enim tibi auferre debeo, et sic offerre Domino holocausta gratuita. 25. Dedit ergo David Ornan pro loco siclos auri justissimi ponderis sexcentos. 26. [d] Et ædificavit ibi altare Domino : obtulitque holocausta, et pacifica, et invocavit Dominum, et exaudivit eum in igne de cœlo super altare holocausti. 27. Præcepitque Dominus Angelo : et convertit gladium suum in vaginam.

[d] 2 Par. 3, 1.

28. Protinus ergo David, videns quod exaudisset eum Dominus in area Ornan Jebusæi, immolavit ibi victimas. 29. Tabernaculum autem Domini, [e] quod fecerat Moyses in deserto, et altare holocaustorum, ea tempestate erat in excelso Gabaon. 30. Et non prævaluit David ire ad altare ut ibi obsecraret Deum : nimio enim fuerat in timore perterritus, videns gladium Angeli Domini.

[e] Exod. 36, 2.

CAPUT XXII.

Præparat David necessaria ad ædificandum templum Domini, quod Salomoni præcipit ut exstruat, Deumque semper sedulo colat, exhortans principes ut illi sint auxilio.



DIXITQUE David : Hæc est domus Dei, et hoc altare in holocaustum Israel.
2. Et præcepit ut congregarentur

---

jours à Gabaon que le roi devait aller honorer (*chercher*, Vulg. *prier*) *Jéhovah*. — *L'épée de l'ange*, etc. : sachant que l'ange avait retiré son glaive après le sacrifice offert dans l'aire d'Ornan, David conçut une si haute idée de la sainteté de ce lieu, qu'il n'osa plus sacrifier ailleurs, de peur de voir le fléau de la peste se déchaîner de nouveau.

Le vers. 1 du chap. XXII est la conclusion naturelle du récit qui précède, et n'aurait pas dû en être séparé.

CHAP. XXII.

1. *C'est ici* : comp. *Gen.* XXVIII, 17. Ou bien : *Ici sera la maison...*, *ici sera l'autel*, etc.; ce qui eut lieu en effet.
2. *Etrangers*, descendants des Chana-

construction de la maison de Dieu.
3Il prépara aussi du fer en quantité pour les clous des battants des portes et pour les crampons, une masse d'airain telle qu'on n'en savait pas le poids,
4et des bois de cèdre sans nombre; car les Sidoniens avaient amené à David des bois de cèdre en abondance.
5David disait : " Mon fils Salomon est un faible enfant, et la maison qui sera bâtie à Jéhovah doit avoir une grande magnificence, afin d'être renommée et glorieuse dans tous les pays; je veux donc faire pour lui des préparatifs. " Et David fit beaucoup de préparatifs avant sa mort.

6David appela Salomon, son fils, et lui ordonna de bâtir une maison à Jéhovah, le Dieu d'Israël.
7David dit à Salomon : " Mon fils, j'avais l'intention de bâtir une maison au nom de Jéhovah, mon Dieu.
8Mais la parole de Jéhovah me fut adressée en ces termes : " Tu as versé beaucoup de sang et tu as fait de grandes guerres; tu ne bâtiras pas une maison à mon nom, car tu as versé devant moi beaucoup de sang sur la terre.
9*Mais* il te naîtra un fils qui sera un homme tranquille, je lui donnerai du repos *en le délivrant* de tous ses ennemis d'alentour; car Salomon sera son nom, et je ferai régner en Israël la paix et la tranquillité pendant sa vie.
10Ce sera lui qui bâtira une maison à mon nom; il sera pour moi un fils, et je serai pour lui un père, et j'affermirai pour toujours le trône de sa royauté sur Israël.
11 Maintenant, mon fils, que Jéhovah soit avec toi, afin que tu prospères et que tu bâtisses la maison de Jéhovah, ton Dieu, selon ce qu'il a dit de toi.
12Daigne seulement Jéhovah t'accorder la sagesse et l'intelligence, afin qu'il te fasse ainsi régner sur Israël et que tu puisses observer la loi de Jéhovah, ton Dieu!
13Alors tu prospéreras, si tu prends soin de mettre en pratique les lois et les ordonnances que Jéhovah a prescrites à Moïse pour Israël. Sois fort, et prends courage; ne crains point et ne t'effraie point.
14Par de pénibles efforts, j'ai préparé pour la maison de Jéhovah cent mille talents d'or, un million de talents d'argent et une quantité d'airain et de fer que l'on ne saurait peser, tant elle est considérable; j'ai aussi préparé du bois et des pierres, et tu en ajouteras encore.
15Tu as auprès de toi un grand nombre d'ouvriers, des tailleurs de pierres, des charpentiers et des hommes habiles dans toute espèce d'ouvrages.
16L'or, l'argent, l'airain et le fer sont sans nombre. Lève-toi! A l'œuvre! et que Jéhovah soit avec toi! "

17David ordonna à tous les chefs d'Israël de venir en aide à Salomon, son fils, *en disant :*
18" Jéhovah, votre Dieu, n'est-il pas avec vous, et ne vous a-t-il pas donné du repos de tous côtés? Car il a livré entre vos mains les habitants du pays, et le pays est assujetti devant Jéhovah et devant son peuple.
19Appliquez donc votre cœur et votre âme à chercher Jéhovah, votre Dieu; levez-vous et bâtissez le sanctuaire du Dieu Jéhovah, afin d'amener l'arche de l'alliance de Jéhovah et les ustensiles consacrés à Dieu, dans la maison qui sera bâtie au nom de Jéhovah. "

---

néens que les Hébreux avaient laissé subsister en Israël, en les rendant tributaires. Comp. III *Rois*, v, 29; ix, 20-22; II *Par.* ii, 17; viii, 7-9.

3. *Crampons*, servant à lier ensemble des poutres ou des pierres.

4. *Bois de cèdre :* comp. III *Rois*, v, 6, 16.

5. *Salomon* avait alors 14 ou 15 ans.

7. *Au nom de Jéhovah :* comp. *Deut.* xii, 5, 11.

8. *Tu ne bâtiras pas :* les guerres continuelles soutenues par David pour l'extension et l'affermissement du royaume de Jéhovah ne constituaient pas pour lui un démérite, encore moins une indignité; mais une telle vie n'avait pas le caractère qui convenait à la mission spéciale de bâtir un temple au Dieu de paix. Comp. xvii, 4 sv. III *Rois*, v, 3.

9. *Salomon*, c.-à-d. homme de paix, comme *Frédéric* en allemand. Vulg., *pacifique*.

14. *Par de pénibles efforts* (comp. xxix, 2); ou bien, *dans mon trouble*, au milieu des

omnes proselyti de terra Israel, et
constituit ex eis latomos ad cæden-
dos lapides et poliendos, ut ædifi-
caretur domus Dei. 3. Ferrum quo-
que plurimum ad clavos januarum,
et ad commissuras atque juncturas
præparavit David : et æris pondus
innumerabile. 4. Ligna quoque ce-
drina non poterant æstimari, quæ
Sidonii, et Tyrii deportaverant ad
David. 5. Et dixit David : Salomon
filius meus puer parvulus est et de-
licatus; domus autem, quam ædifi-
cari volo Domino, talis esse debet
ut in cunctis regionibus nominetur :
præparabo ergo ei necessaria. Et ob
hanc causam ante mortem suam
omnes præparavit impensas.

6. Vocavitque Salomonem filium
suum : et præcepit ei ut ædificaret
domum Domino Deo Israel. 7. Di-
[a] 2 Reg. 7, 2 xitque David ad Salomonem : [a] Fili
mi, voluntatis meæ fuit ut ædifica-
rem domum nomini Domini Dei
mei, 8. sed factus est sermo Domini
ad me, dicens : Multum sanguinem
effudisti, et plurima bella bellasti :
non poteris ædificare domum no-
mini meo, tanto effuso sanguine
coram me : 9. Filius, qui nascetur
tibi, erit vir quietissimus : faciam
enim eum requiescere ab omnibus
inimicis suis per circuitum : et ob
hanc causam Pacificus vocabitur : et
pacem et otium dabo in Israel cun-
[b] 2 Reg. 7, 13. 3 Reg. 5, 5. [c] 2 Reg. 7, 14. Hebr. 1, 5. ctis diebus ejus. 10. [b] Ipse ædificabit
domum nomini meo, et [c] ipse erit
mihi in filium, et ego ero illi in pa-
trem : firmaboque solium regni ejus
super Israel in æternum. 11. Nunc
ergo fili mi, sit Dominus tecum, et
prosperare, et ædifica domum Do-
mino Deo tuo, sicut locutus est de
te. 12. Det quoque tibi Dominus
prudentiam et sensum, ut regere
possis Israel, et custodire legem Do-
mini Dei tui. 13. Tunc enim profi-
cere poteris, si custodieris mandata,
et judicia, quæ præcepit Dominus
Moysi ut doceret Israel : confortare
et viriliter age, ne timeas, neque
paveas. 14. Ecce ego in paupertate
mea præparavi impensas domus Do-
mini, auri talenta centum millia, et
argenti mille millia talentorum :
æris vero, et ferri non est pondus,
vincitur enim numerus magnitu-
dine; ligna et lapides præparavi ad
universa impendia. 15. Habes quo-
que plurimos artifices, latomos, et
cæmentarios, artificesque lignorum,
et omnium artium ad faciendum
opus prudentissimos, 16. in auro et
argento et ære et ferro, cujus non
est numerus. Surge igitur, et fac, et
erit Dominus tecum.

17. Præcepit quoque David cun-
ctis principibus Israel, ut adjuva-
rent Salomonem filium suum.
18. Cernitis, inquiens, quod Do-
minus Deus vester vobiscum sit, et
dederit vobis requiem per circui-
tum, et tradiderit omnes inimicos
vestros in manus vestras, et sub-
jecta sit terra coram Domino, et
coram populo ejus. 19. Præbete
igitur corda vestra et animas vestras,
ut quæratis Dominum Deum ve-
strum : et consurgite, et ædificate
sanctuarium Domino Deo, ut intro-
ducatur arca fœderis Domini, et
vasa Domino consecrata, in domum,
quæ ædificatur nomini Domini.

---

guerres qui ont agité et troublé mon règne. LXX et Vulg., *dans ma pauvreté.* — *Cent mille talents d'or :* même en supposant que le talent hébreu avait avant la captivité une valeur inférieure à celle qu'il eut après, nous serions encore ici en présence de sommes invraisemblables et hors de proportion avec l'emploi auquel on les destinait. Il est donc probable que ces nombres ont été altérés par les copistes. Voy. la *Préface* de ce livre. — *Et tu en ajouteras encore* (LXX); Vulg., *pour toutes les dépenses.*

16. *Et que Jéhovah soit;* ou bien, comme la Vulg., *et Jéhovah sera.*

18. *Entre vos mains* (LXX, Vulg.); l'hébreu actuel lit, *entre mes mains.* — *Les habitants du pays* de Chanaan (LXX). Vulg., *vos ennemis.*

CHAP. XXIII. — Dénombrement des lévites. Leurs fonctions.

Chap. XXIII. Avid, âgé et rempli de jours,
établit Salomon, son fils, roi
sur Israël.
2 Il assembla tous les chefs d'Israël,
les prêtres et les lévites. 3 On fit le
dénombrement des lévites, depuis
l'âge de trente ans et au-dessus; leur
nombre, par tête et par hommes, fut
trouvé de trente-huit mille. 4 *Et David*
dit : " Qu'il y en ait vingt-quatre
mille qui soient chargés des offices
de la maison de Jéhovah, six mille
pour être scribes et magistrats, 5 qua-
tre mille pour être portiers, et quatre
mille pour louer Jéhovah avec les
instruments que j'ai faits pour le cé-
lébrer."
6 David les distribua en classes,
d'après les fils de Lévi : Gerson, Caath
et Mérari.
7 Des Gersonites : Léédan et Sé-
méï. — 8 Fils de Léédan : le chef
Jahiel, Zéthan et Joël : trois. 9 Fils
de Séméï : Salomith, Hoziel et Aran :
trois. Ce sont là les chefs de famille
issus de Léédan. — 10 Fils de Séméï :
Léheth, Ziza, Jaüset Baria. Ce sont là
les quatre fils de Séméï; 11 Léheth
était le chef, et Ziza le second; Jaüs
et Baria n'eurent pas beaucoup de
fils, et ils ne furent comptés que pour
une seule famille.
12 Fils de Caath : Amram, Isaar,
Hébron et Oziel : quatre. 13 Fils
d'Amram : Aaron et Moïse. Aaron
fut mis à part pour être sanctifié
comme très saint, lui et ses fils à per-
pétuité, afin d'offrir les parfums de-
vant le Seigneur, de faire son service
et de bénir en son nom à perpétuité.
14 Les fils de Moïse, homme de Dieu,
furent comptés dans la tribu de Lévi.
15 Fils de Moïse : Gersom et Eliézer.
16 Fils de Gersom : Subaël, le chef.
17 Les fils d'Eliézer furent : Rohobia,
le chef; Eliézer n'eut pas d'autre fils,
mais les fils de Rohobia furent très
nombreux. — 18 Fils d'Isaar : Salo-
mith, le chef. — 19 Fils d'Hébron :
Jériaü, le chef; Amarias, le second;
Jahaziel, le troisième; et Jecmaam, le
quatrième. — 20 Fils d'Oziel : Micha,
le premier; Jésia, le second.
21 Fils de Mérari : Moholi et Musi.
— Fils de Moholi : Eléazar et Cis.
22 Eléazar mourut sans avoir de fils;
mais il eut des filles, que les fils de
Cis, leurs frères, prirent pour fem-
mes. — 23 Fils de Musi : Moholi, Eder
et Jérimoth : trois.
24 Ce sont là les fils de Lévi selon
leurs familles, chefs de famille, com-
me on en fit le dénombrement par
leurs noms et par tête; ils étaient
employés au service de la maison de
Jéhovah, depuis l'âge de vingt ans et
au-dessus. 25 Car David dit : " Jého-
vah, le Dieu d'Israël, a donné le re-
pos à son peuple, et il habitera pour
toujours à Jérusalem; 26 et les lévites
n'auront plus à porter le tabernacle
et tous les ustensiles pour son service.
27 Ce fut d'après les derniers ordres
de David que se fit le dénombrement

CHAP. XXIII.

2. *Il assembla*, la dernière année de son règne, à l'occasion de l'avènement de son fils au trône, mais sans doute un peu auparavant.

3. *Trente ans :* peut-être devrait-on lire *vingt :* comp. vers. 24, 27; II *Par.* xxxi, 17; *Esdr.* viii, 8. — *Par hommes :* ajouté pour indiquer l'exclusion des femmes.

4. Les mots, *que j'ai faits*, vers. 5, indiquent que les vers. 4 et 5 doivent être mis dans la bouche de David. Dans les LXX et la Vulgate, c'est l'auteur qui parle : *De ce nombre, 24 mille furent choisis et répartis entre les* divers *offices de la maison*, etc.

7. *Léédan* est-il le même que Lobni (vi, 17)? Plus probablement son descendant, ainsi que le Séméï du vers. 12. Comp. xxvi, 21 sv.

8. *Le chef*, l'aîné.

10. *Léheth;* hébr. *Jéheth.* — *Ziza;* hébr. *Zina.*

13. *Mis à part :* comp. *Exod.* xxviii, 1; *Hébr.* v, 4. — *Pour être sanctifié comme très saint*, comme une chose très sainte (comp. *Dan.* ix, 24) : consacré grand prêtre. — *De faire son service*, remplir toutes les fonctions

CAPUT XXIII.

David senex, Salomone rege designato, numeratorum Levitarum officia designat, Moysique filii Levitis annumerantur.

IGITUR David senex et plenus dierum, regem constituit Salomonem filium suum super Israel.

2. Et congregavit omnes principes Israel, et Sacerdotes atque Levitas. 3. Numeratique sunt Levitæ a triginta annis, et supra: et inventa sunt triginta octo millia virorum. 4. Ex his electi sunt, et distributi in ministerium domus Domini viginti quatuor millia : præpositorum autem et judicum sex millia. 5. Porro quatuor millia janitores : et totidem psaltæ canentes Domino in organis, quæ fecerat ad canendum.

[a] Supr. 6, 1.
6. [a]Et distribuit eos David per vices filiorum Levi, Gerson videlicet, et Caath, et Merari.

7. Filii Gerson : Leedan, et Semei. 8. Filii Leedan : princeps Jahiel, et Zethan, et Joel, tres. 9. Filii Semei : Salomith, et Hosiel, et Aran, tres : isti principes familiarum Leedan. 10. Porro filii Semei, Leheth, et Ziza, et Jaus, et Baria : isti filii Semei, quatuor. 11. Erat autem Leheth prior, Ziza secundus : porro Jaus et Baria non habuerunt plurimos filios, et idcirco in una familia, unaque domo computati sunt.

[b] Supr. 6, 3.
12. Filii Caath : Amram, et Isaar, Hebron, et Oziel, quatuor. 13. [b]Filii Amram, Aaron, et Moyses. [c]Separatusque est Aaron ut ministraret in Sancto sanctorum, ipse et filii ejus in sempiternum, et adoleret incensum Domino secundum ritum suum, ac benediceret nomini ejus in perpetuum. 14. Moysi quoque hominis Dei filii annumerati sunt in tribu Levi. 15. [d]Filii Moysi : Gersom, et Eliezer. 16. Filii Gersom : Subuel primus. 17. Fuerunt autem filii Eliezer : Rohobia primus : et non erant Eliezer filii alii. Porro filii Rohobia multiplicati sunt nimis. 18. Filii Isaar : Salomith primus. 19. Filii Hebron : Jeriau primus, Amarias secundus, Jahaziel tertius, Jecmaam quartus. 20. Filii Oziel : Micha primus, Jesia secundus.

[c] Exod. 28, 1. Hebr. 5, 4.
[d] Exod. 2, 22 et 18, 3, 4.

21. Filii Merari : Moholi, et Musi. Filii Moholi : Eleazar, et Cis. 22. Mortuus est autem Eleazar, et non habuit filios, sed filias : acceperuntque eas filii Cis fratres earum. 23. Filii Musi : Moholi, et Eder, et Jerimoth, tres.

24. Hi filii Levi in cognationibus, et familiis suis, principes per vices, et numerum capitum singulorum, qui faciebant opera ministerii domus Domini a viginti annis, et supra. 25. Dixit enim David : Requiem dedit Dominus Deus Israel populo suo, et habitationem Jerusalem usque in æternum. 26. Nec erit officii Levitarum ut ultra portent tabernaculum, et omnia vasa ejus ad ministrandum. 27. Juxta

---

sacerdotales en général. — *De bénir* le peuple, etc.

Vulgate : ... *mis à part, pour servir dans le saint des saints, ... brûler de l'encens au Seigneur selon son rite, et bénir son nom éternellement.*

14. *Dans la tribu de Lévi,* prirent rang parmi les simples lévites, et non parmi les prêtres (xxvi, 23 sv.).

16. *Subaël :* les autres ne sont pas nommés.

20. Comp. xxiv, 20-25.

22. *Leurs frères,* leurs cousins : voy. *Nombr.* xxxvi, 6-9.

24. *Vingt ans :* à l'origine, quand il fallait transporter l'arche dans le désert, les lévites ne commençaient leur service qu'à l'âge de 30 ans (*Nombr.* iv, 3); plus tard Moïse leur imposa quelques fonctions faciles à remplir dès l'âge de 25 ans (*Nombr.* viii, 23-26). Quand l'arche, déposée à Jérusalem, n'eut plus besoin d'être transportée (vers. 26), David abaissa à 20 ans l'âge auquel les lévites devaient entrer en fonctions.

27. *Vingt ans :* cette donnée paraît contredire le vers. 3. S'agirait-il d'un autre dénombrement des lévites que David aurait fait postérieurement au premier, ou bien des dé-

des fils de Lévi, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus. [28] Car ils étaient aux ordres des fils d'Aaron dans le service de la maison de Jéhovah, à prendre soin des parvis et des chambres, de la purification de toutes les choses saintes, de *tout* ce qu'il y avait à faire pour le service de la maison de Dieu, [29] des pains de proposition, de la fleur de farine pour les oblations, des galettes sans levain, des gâteaux cuits sur la plaque et des gâteaux frits, de tout ce qu'il y avait à peser et à mesurer. [30] Ils avaient à se présenter chaque matin et chaque soir, afin de célébrer Jéhovah par des chants. [31] Ils étaient chargés de tous les sacrifices à offrir à Jéhovah les jours de sabbat, aux nouvelles lunes et aux fêtes, selon le nombre que la loi prescrit *d'offrir* à perpétuité devant Jéhovah. [32] Ils donnaient leurs soins à la tente de réunion, aux choses saintes et aux fils d'Aaron, leurs frères, pour le service de la maison de Jéhovah.

CHAP. XXIV. — Les prêtres distribués en vingt-quatre classes. Les chefs des classes des lévites.

Chap. XXIV. VOici les classes des fils d'Aaron. Fils d'Aaron : Nadab, Abiu, Eléazar et Ithamar. [2] Nadab et Abiu moururent avant leur père, sans avoir de fils, et Eléazar et Ithamar remplirent les fonctions du sacerdoce.

[3] David, assisté de Sadoc, descendant d'Eléazar, et d'Ahimélech, descendant d'Ithamar, répartit les fils d'Aaron par classes pour le service qu'ils avaient à faire. [4] Il se trouva parmi les fils d'Eléazar plus de chefs que parmi les fils d'Ithamar, et on en fit ainsi la division : seize chefs de familles parmi les fils d'Eléazar, et huit chefs de familles parmi les fils d'Ithamar. [5] On les classa par le sort, les uns comme les autres, car les princes du sanctuaire et les princes de Dieu étaient également des fils d'Eléazar et des fils d'Ithamar. [6] Séméïas, fils de Nathanaël, le secrétaire, *un* des lévites, les inscrivit devant le roi et les princes, devant Sadoc le *grand* prêtre, et Ahimélech, fils d'Abiathar, et devant les chefs des familles sacerdotales et lévitiques. On tira au sort une famille pour Eléazar, et une famille pour Ithamar.

[7] Le premier sort échut à Joïarib, le deuxième à Jédéï, [8] le troisième

---

nombrements à faire pour l'avenir? La Vulgate semble donner ce dernier sens : *D'après les derniers ordres de David, le nombre des fils de Lévi sera compté* à *partir de 20 ans.* Voy. la note du vers. 3.

28. *Ils étaient aux ordres des fils d'Aaron*, les prêtres : litt. *leur poste était sous la main des fils d'Aaron.* — *Choses saintes*, lieux et objets consacrés au culte.

A partir de ce verset jusqu'à la fin du chap., les LXX et la Vulgate mettent tous les verbes au futur : les lévites *auront* (au lieu de *avaient*) à faire telle ou telle chose.

29. La Vulg. ajoute en tête de ce verset le mot *sacerdotes*, d'où il résulterait que *les prêtres* devaient être chargés de tous les offices énumérés dans le verset. C'est une fausse interprétation, inspirée sans doute par *Lév.* xxiv, 8, où il est dit que les fils d'Aaron, les prêtres, déposeront à leur place les pains de proposition. Il s'agit ici, non de les mettre en place, mais de les préparer, ce qui était l'office des lévites. — *Fleur de farine :* voy. *Lév.* ii, 1. — *Galettes sans levain :* voy. *Lév.* ii, 4. — *Gâteaux :* voy. *Lév.* vi, 14. — *Ce qu'il y avait à peser :* la loi déterminait les quantités de farine, d'huile et de vin qui devaient entrer dans les diverses oblations (*Exod.* xxix, 40; xxx, 27) : les lévites surveillaient le mesurage. Vulg., *de tous les poids et mesures.*

30. Il s'agit ici des lévites musiciens : voy. le chap. xxiv.

31. Comp. *Nombr.* x, 10; *Lév.* xxiii, 4. *Ils étaient chargés* de se procurer les victimes, en quantité et en qualité convenables, de les préparer pour le sacrifice, etc.

32. *Aux choses saintes;* Vulg., *au sanctuaire.* Ce verset résume en trois mots toutes les fonctions des lévites. Comp. *Nombr.* xviii. 3 sv.

præcepta quoque David novissima supputabitur numerus filiorum Levi a viginti annis et supra. 28. Et erunt sub manu filiorum Aaron in cultum domus Domini, in vestibulis, et in exedris, et in loco purificationis, et in sanctuario, et in universis operibus ministerii templi Domini. 29. Sacerdotes autem, super panes propositionis, et ad similæ sacrificium, et ad lagana azyma et sartaginem, et ad torrendum, et super omne pondus atque mensuram. 30. Levitæ vero ut stent mane ad confitendum, et canendum Domino, similiterque ad vesperam. 31. Tam in oblatione holocaustorum Domini, quam in sabbatis et calendis et solemnitatibus reliquis juxta numerum, et ceremonias uniuscujusque rei, jugiter coram Domino. 32. Et custodiant observationes tabernaculi fœderis, et ritum sanctuarii, et observationem filiorum Aaron fratrum suorum, ut ministrent in domo Domini.

CAPUT XXIV.

Familiarum Eleazar et Ithamar classes seu vices 24 in ministerio Domini a David designantur, reliquorumque Levitarum familiæ similiter sorte distribuuntur.

ORRO filiis Aaron hæ partitiones erant : Filii Aaron : Nadab et Abiu, et Eleazar, et Ithamar. 2. [a]Mortui sunt autem Nadab, et Abiu ante patrem suum absque liberis : sacerdotioque functus est Eleazar, et Ithamar.

[a] Lev. 10, 2. Num. 3, 4.

3. Et divisit eos David, id est Sadoc de filiis Eleazari, et Ahimelech de filiis Ithamar, secundum vices suas et ministerium. 4. Inventique sunt multo plures filii Eleazar in principibus viris, quam filii Ithamar. Divisit autem eis, hoc est filiis Eleazar principes per familias sedecim : et filiis Ithamar per familias et domos suas octo. 5. Porro divisit utrasque inter se familias sortibus : erant enim principes sanctuarii, et principes Dei, tam de filiis Eleazar, quam de filiis Ithamar. 6. Descripsitque eos Semeias filius Nathanael scriba Levites, coram rege et principibus, et Sadoc sacerdote, et Ahimelech filio Abiathar, principibus quoque familiarum sacerdotalium et Leviticarum : unam domum, quæ ceteris præerat, Eleazar; et alteram domum quæ sub se habebat ceteros, Ithamar.

7. Exivit autem sors prima Joiarib, secunda Jedei, 8. tertia Harim,

CHAP. XXIV.

2. *Nadab et Abiu :* voy. *Lév.* x, 1 sv. 12; *Nombr.* iii, 4.

3. *Ahimelech* ou *Achimelech :* voy. vers. 6. Vulg., *et David les divisa, savoir Sadoc, des fils d'Eléazar, et Ahimélech, des fils d'Ithamar, suivant leurs tours* (classes) *et leur ministère.*

5. Sens : on ne fit aucune différence entre les deux lignes sacerdotales ; c'est le sort qui fixa, dans les deux lignes, la classe ou le rang que devait occuper chacun des 24 chefs; et cela parce que les fils d'Eléazar aussi bien que ceux d'Ithamar avaient rempli jusqu'à ce jour les plus hautes fonctions du sacerdoce, ou, comme parle la Bible, *étaient princes du sanctuaire et princes de* (la maison de?) *Dieu*, deux expressions à peu près synonymes, dont la seconde désigne peut-être plus spécialement les grands prêtres.

6. *Les inscrivit*, à mesure que le sort les désignait. — *Ahimélech, fils d'Abiathar :* plusieurs critiques proposent de lire ici, *Abiathar, fils d'Ahimélech*, et de remplacer au vers. 3 *Ahimélech* par *Abiathar*. Voy. la note de II *Rois*, viii, 17. — *On tira au sort*, etc. : ce passage, difficile à cause de sa concision, doit peut-être s'entendre en ce sens que, les noms des chefs de famille de chaque branche étant déposés dans deux urnes, on tirait alternativement un nom de chaque urne, peut-être deux noms de suite pour la branche d'Eléazar, qui comptait les deux tiers des chefs.

Vulgate (on tirait au sort) *une maison* (famille) *qui était à la tête des autres, celle d'Eléazar;* puis *une maison qui avait les autres sous elle,* celle d'Ithamar.

7. *Le premier sort échut* (litt. *sortit* de l'urne) *à Joïarib*, ancêtre du prêtre Mathathias (I *Macch.* ii, 1).

à Harim, le quatrième à Séorim,
9le cinquième à Melchia, le sixiè-
me à Maïman, 10le septième à
Accos, le huitième à Abia, 11le neu-
vième à Jésua, le dixième à Séché-
nia, 12le onzième à Eliasib, le dou-
zième à Jacim, 13le treizième à Hoppha,
le quatorzième à Isbaab, 14le quin-
zième à Belga, le seizième à Emmer,
15le dix-septième à Hézir, le dix-hui-
tième à Aphsès, 16le dix-neuvième à
Phétéïa, le vingtième à Hézéchiel;
17le vingt-unième à Jachin, le vingt-
deuxième à Gamul, 18le vingt-troi-
sième à Dalajaü, le vingt-quatrième
à Maaziaü.

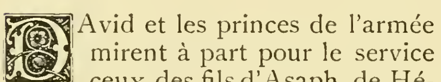
19C'est ainsi qu'ils furent classés
pour le service qu'ils avaient à rem-
plir en venant dans la maison de
Jéhovah, selon le règlement pres-
crit par Aaron, leur père, d'après les
ordres que lui avait donnés Jéhovah,
le Dieu d'Israël.

20Voici *les chefs* du reste des lévi-
tes : des fils d'Amram : Subaël; des
fils de Subaël : Jéhédéïa; 21de *la des-
cendance de* Rohobia, de ses fils : le
chef Jésias. 22Des Isaarites : Sale-
moth; des fils de Salemoth : *le chef*
Jahath. 23Fils [d'Hébron] : Jériaü *le
premier*, Amarias le deuxième, Jaha-
ziel le troisième, Jecmaan le qua-
trième. 24Fils d'Oziel : Micha; des
fils de Micha : Samir; 25frère de Mi-
cha : Jésia; fils de Jésia : *le chef* Za-
charias. — 26Fils de Mérari : Moholi
et Musi; 27fils de Mérari par Oziaü,
son fils : Saam, Zachur et Hébri. 28De
Moholi : Eléazar, qui n'eut point de
fils; 29de Cis, les fils de Cis : Jéra-
méel. 30Fils de Musi : Moholi, Eder
et Jérimoth.

31Ce sont là les fils de Lévi, selon
leurs familles. Eux aussi, comme leurs
frères, les fils d'Aaron, ils tirèrent au
sort devant le roi David, Sadoc et
Ahimélech, et les chefs de famille des
prêtres et des lévites, les plus anciens
étant sur le même pied que les plus
jeunes.

CHAP. XXV. — Les chantres distribués en vingt-quatre classes.

Chap. XXV.



DAvid et les princes de l'armée
mirent à part pour le service
ceux des fils d'Asaph, de Hé-
man et d'Idithun qui prophétisaient
en s'accompagnant de la harpe, de la
cithare et des cymbales. Voici le nom-
bre de ceux qui avaient des fonctions
à remplir : 2Des fils d'Asaph : Zac-
cur, Joseph, Nathania et Asaréla, fils
d'Asaph, sous la direction d'Asaph,
qui prophétisait selon les ordres du
roi. 3D'Idithun, les fils d'Idithun :
Godolias, Sori, Jéséïas, Hasabias,
Mathathias [et Séméï], six, sous la
direction de leur père Idithun, qui
prophétisait avec la cithare pour louer
et célébrer Jéhovah. 4De Héman, les
fils de Héman : Bocciaü, Mathaniaü,
Oziel, Subaël, Jérimoth, Hananias,
Hanani, Eliatha, Geddelthi, Romem-
thiézer, Jesbacassa, Mellothi, Othir et
Mahazioth, 5tous fils de Héman, qui

10. *Abia :* à cette classe appartenait Zacharie, le père de S. Jean-Baptiste (*Luc.* i, 5).

19. Chacune des 24 classes faisait le service pendant une semaine, et entrait en fonction le jour du sabbat. Cette organisation était encore en vigueur au temps de Notre-Seigneur (*Luc.* i, 5).

20. *Voici* quels étaient, au temps de David, *les chefs*, etc. L'objet de cette nouvelle liste de lévites (après celle de xxiii, 7 sv.) paraît être de désigner les familles lévitiques qui avaient pour fonction d'assister les prêtres dans les cérémonies du culte (comp. vers. 31). En effet, les lévites remplissant d'autres fonctions (chantres, portiers, magistrats) sont énumérés dans les chap. suivants. De même que les prêtres étaient, sous le rapport du service divin, répartis en 24 classes, les lévites destinés à les assister devaient en former un nombre égal, qu'il nous serait facile de reconnaître dans l'énumération qui suit, si le texte original nous était parvenu sans altération.

21. *Rohobia :* voy. xxiii, 16 sv. — *Le chef* était alors *Jésias*.

23. La plupart des exégètes croient devoir suppléer ici le mot *Hébron* (d'après xxiii, 19), ancêtre des 4 familles lévitiques qui avaient pour chefs, au temps de David, Jériaü, etc.

quarta Seorim, 9. quinta Melchia, sexta Maiman, 10. septima Accos, octava Abia, 11. nona Jesua, decima Sechenia, 12. undecima Eliasib, duodecima Jacim, 13. tertiadecima Hoppha, decimaquarta Isbaab, 14. decimaquinta Belga, decimasexta Emmer, 15. decimaseptima Hezir, decimaoctava Aphses, 16. decimanona Pheteia, vigesima Hezechiel, 17. vigesimaprima Iachin, vigesimasecunda Gamul, 18. vigesimatertia Dalaiau, vigesimaquarta Maaziau.

19. Hæ vices eorum secundum ministeria sua, ut ingrediantur domum Domini et juxta ritum suum sub manu Aaron patris eorum : sicut præceperat Dominus Deus Israel.

20. Porro filiorum Levi, qui reliqui fuerant, de filiis Amram erat Subael, et de filiis Subael, Jehedeia. 21. De filiis quoque Rohobiæ princeps Jesias. 22. Isaari vero filius Salemoth, filiusque Salemoth Jahath : 23. filiusque ejus Jeriau primus, Amarias secundus, Jahaziel tertius, Jecmaan quartus. 24. Filius Oziel, Micha : filius Micha, Samir. 25. Frater Micha, Jesia : filiusque Jesiæ, Zacharias. 26. Filii Merari : Moholi et Musi. Filius Oziau : Benno. 27. Filius quoque Merari : Oziau et Soam et Zachur et Hebri. 28. Porro Moholi filius : Eleazar, qui non habebat liberos. 29. Filius vero Cis, Jerameel. 30. Filii Musi : Moholi, Eder, et Jerimoth : Isti filii Levi secundum domos familiarum suarum. 31. Miseruntque et ipsi sortes contra fratres suos filios Aaron coram David rege, et Sadoc, et Ahimelech, et principibus familiarum sacerdotalium et Leviticarum, tam majores, quam minores : omnes sors æqualiter dividebat.

CAPUT XXV.

Ex filiis Asaph, Heman et Idithun cantoribus, psaltis ac citharœdis, viginti quatuor familiæ ac vices sorte distribuuntur.



IGITUR David, et magistratus exercitus segregaverunt in ministerium filios Asaph, et Heman, et Idithun : qui prophetarent in citharis, et psalteriis, et cymbalis secundum numerum suum dedicato sibi officio servientes. 2. De filiis Asaph : Zacchur, et Joseph, et Nathania, et Asarela, filii Asaph : sub manu Asaph prophetantis juxta regem. 3. Porro Idithun : filii Idithun, Godolias, Sori, Jeseias, et Hasabias, et Mathathias, sex, sub manu patris sui Idithun, qui in cithara prophetabat super confitentes et laudantes Dominum. 4. Heman quoque : filii Heman, Bocciau, Mathaniau, Oziel, Subuel, et Jerimoth, Hananias, Hanani, Eliatha, Geddelthi, et Romemthiezer, et Jesbacassa, Mellothi, Othir, Mahazioth : 5. omnes isti filii Heman videntis

---

26. *Benno :* ce mot n'est pas un nom propre; il signifie *son fils*. Le passage paraît altéré; notre traduction en donne une restitution probable. Sens : il y avait trois branches de Mérarites, l'une remontant à Moholi, une autre à Musi, et la troisième à Oziaü.

31. *Les plus anciens :* le sort régla les classes, sans qu'il fût fait de différence entre les familles. Comp. vers. 5.

CHAP. XXV.

1. *Les princes de l'armée*, probablement de la nation, considérée comme l'armée de Jéhovah (*Exod.* xii, 17, 41, al.), comme s'il y avait, *les princes* ou *chefs* d'Israël (xxiii, 2). — *Asaph* descendait de Gerson, *Héman* de Caath, et *Idithun* ou Ethan de Mérari : les trois grandes familles lévitiques étaient donc représentées parmi les chantres et les musiciens. — *Qui prophétisaient*, dans le sens large : exécutaient des chants sacrés avec l'assistance du Saint-Esprit.

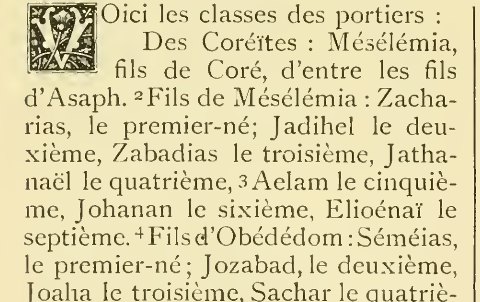
3. *Les fils* ou disciples. — *Séméï* doit être le sixième, d'après vers. 17.

5. *Voyant du roi*, organe des révélations divines auprès de David, comme Gad (xxi, 9) et Idithun (II *Par.* xxxv, 15). — *Et exalter sa puissance* (litt. *sa corne*) :

était voyant du roi pour *révéler* les
paroles de Dieu et exalter sa puis-
sance : Dieu avait donné à Héman
quatorze fils et trois filles.
6 Tous ces lévites étaient sous la
direction de leurs pères pour le chant
de la maison de Jéhovah, ayant des
cymbales, des cithares et des harpes
pour le service de la maison de Dieu,
sous la direction de David, d'Asaph,
d'Idithun et de Héman. 7 Leur nom-
bre, y compris leurs frères exercés à
chanter Jéhovah, tous ceux qui
avaient de l'habileté, était de deux
cent quatre-vingt-huit. 8 Ils tirèrent
au sort pour leurs fonctions, petits et
grands, maîtres et disciples.
9 Le premier sort échut, pour Asaph,
à Joseph; le second, à Godolias : lui,
ses frères et ses fils : douze ; 10 le troi-
sième, à Zachur : *lui*, ses fils et ses
frères : douze ; 11 le quatrième, à Isari :
lui, ses fils et ses frères : douze; 12 le
cinquième à Nathania : *lui*, ses fils et
ses frères : douze; 13 le sixième à
Bocciaü : *lui*, ses fils et ses frères :
douze; 14 le septième à Isrééla : *lui*,
ses fils et ses frères : douze ; 15 le hui-
tième à Jésaïas : *lui*, ses fils et ses
frères : douze; 16 le neuvième à Ma-
thanias : *lui*, ses fils et ses frères :
douze; 17 le dixième à Séméïas : *lui*,
ses fils et ses frères : douze; 18 le on-
zième à Azaréel : *lui*, ses fils et ses
frères : douze; 19 le douzième à Hasa-
bias : *lui*, ses fils et ses frères : douze;
20 le treizième à Subaël : *lui*, ses fils
et ses frères : douze; 21 le quatorzième
à Mathathias : *lui*, ses fils et ses frè-
res : douze; 22 le quinzième à Jéri-
moth : *lui*, ses fils et ses frères : dou-
ze; 23 le seizième à Hananias : *lui*, ses
fils et ses frères : douze; 24 le dix-
septième à Jesbacassa : *lui*, ses fils
et ses frères : douze; 25 le dix-huitiè-
me à Hanani : *lui*, ses fils et ses frè-
res : douze; 26 le dix-neuvième à Mel-
lothi : *lui*, ses fils et ses frères : dou-
ze; 27 le vingtième à Eliatha : *lui*, ses
fils et ses frères : douze; 28 le vingt-
unième à Othir : *lui*, ses fils et ses
frères : douze ; 29 le vingt-deuxième à
Geddelthi : *lui*, ses fils et ses frères :
douze; 30 le vingt-troisième à Maha-
zioth : *lui*, ses fils et ses frères : dou-
ze; 31 le vingt-quatrième à Romem-
thiézer : *lui*, ses fils et ses frères :
douze.

CHAP. XXVI. — Les portiers du temple. Autres emplois des lévites.

Chap. XXVI.



VOici les classes des portiers :
Des Coréïtes : Mésélémia,
fils de Coré, d'entre les fils
d'Asaph. 2 Fils de Mésélémia : Zacha-
rias, le premier-né; Jadihel le deu-
xième, Zabadias le troisième, Jatha-
naël le quatrième, 3 Aelam le cinquiè-
me, Johanan le sixième, Elioénaï le
septième. 4 Fils d'Obédédom : Séméias,
le premier-né ; Jozabad, le deuxième,
Joaha le troisième, Sachar le quatriè-
me, Nathanaël le cinquième, 5 Am-
miel le sixième, Issachar le septième,
Phollathi le huitième; car Dieu avait
béni Obédédom. 6 A Séméïas, son
fils, naquirent des fils qui eurent le
premier rang dans la maison de
leur père, car ils étaient de vail-
lants hommes. 7 Fils de Séméïas :
Othni, Raphaël, Obed, Elzabad et
ses frères, hommes vaillants, Eliu et
Samachias. 8 Tous ceux-là étaient
des fils d'Obédédom ; eux, leurs fils
et leurs frères, hommes braves et
forts pour le service, étaient au
nombre de soixante-deux, *issus*

---

quelques modernes joignent ces mots à ce qui suit : *Dieu, pour exalter sa corne*, augmenter l'importance de la famille de Héman, *lui donna*, etc.

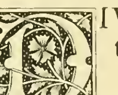
6. *Tous ces lévites*, nommés vers. 2-5, au nombre de 24, chefs d'autant de classes ou chœurs de musiciens, *étaient sous la direction de leurs pères*, savoir *Asaph*, *Idithun* et *Héman; David* est joint à eux, parce qu'il avait présidé à l'organisation de la musique sacrée.

7. *Deux cent quatre-vingt-huit*, ce qui donne pour chaque chœur douze musiciens exercés, sans compter un bien plus grand

regis in sermonibus Dei, ut exalta-
ret cornu : deditque Deus Heman
filios quatuordecim, et filias tres.
6. Universi sub manu patris sui
ad cantandum in templo Domini
distributi erant, in cymbalis, et psal-
teriis, et citharis, in ministeria do-
mus Domini juxta regem : Asaph
videlicet, et Idithun, et Heman.
7. Fuit autem numerus eorum cum
fratribus suis, qui erudiebant canti-
cum Domini, cuncti doctores, du-
centi octoginta octo. 8. Miseruntque
sortes per vices suas, ex æquo
tam major quam minor, doctus pa-
riter et indoctus.
9. Egressaque est sors prima Jo-
seph, qui erat de Asaph. Secunda
Godoliæ, ipsi et filiis ejus, et fratri-
bus ejus duodecim. 10. Tertia Za-
chur, filiis et fratribus ejus duode-
cim. 11. Quarta Isari, filiis et fratri-
bus ejus duodecim. 12. Quinta Na-
thaniæ, filiis et fratribus ejus duo-
decim. 13. Sexta Bocciau, filiis et
fratribus ejus duodecim. 14. Septima
Isreela, filiis et fratribus ejus duo-
decim. 15. Octava Jesaiæ, filiis et
fratribus ejus duodecim. 16. Nona
Mathaniæ, filiis et fratribus ejus
duodecim. 17. Decima Semeiæ, filiis
et fratribus ejus duodecim. 18. Un-
decima Azareel, filiis et fratribus
ejus duodecim. 19. Duodecima Ha-
sabiæ, filiis et fratribus ejus duode-
cim. 20. Tertiadecima Subael, filiis
et fratribus ejus duodecim. 21. Quar-
tadecima Mathathiæ, filiis et fratri-
bus ejus duodecim. 22. Quintade-
cima Jerimoth, filiis et fratribus ejus
duodecim. 23. Sextadecima Hana-
niæ, filiis et fratribus ejus duode-
cim. 24. Septimadecima Jesbacassæ,
filiis et fratribus ejus duodecim.
25. Octavadecima Hanani, filiis et
fratribus ejus duodecim. 26. Nona-
decima Mellothi, filiis et fratribus
ejus duodecim. 27. Vigesima Elia-
tha, filiis et fratribus ejus duodecim.
28. Vigesimaprima Othir, filiis et
fratribus ejus duodecim. 29. Vige-
simasecunda Geddelthi, filiis et fra-
tribus ejus duodecim. 30. Vigesi-
matertia Mahazioth, filiis et fratri-
bus ejus duodecim. 31. Vigesima-
quarta Romemthiezer, filiis et fra-
tribus ejus duodecim.

CAPUT XXVI.

Templi janitorum ex Levitis variæ classes designantur, et quæ porta a qua familia sit custodienda sorte disponitur, item qui thesauros et vasa sacra custodiant.


IVISIONES autem jani-
torum :
De Coritis Meselemia,
filius Core, de filiis Asaph.
2. Filii Meselemiæ : Zacharias pri-
mogenitus, Jadihel secundus, Zaba-
dias tertius, Jathanael quartus,
3. Ælam quintus, Johanan sextus,
Elioenai septimus. 4. Filii autem
Obededom : Semeias primogenitus,
Jozabad secundus, Joaha tertius,
Sachar quartus, Nathanael quintus,
5. Ammiel sextus, Issachar septi-
mus, Phollathi octavus : quia bene-
dixit illi Dominus. 6. Semei autem
filio ejus nati sunt filii, præfecti fa-
miliarum suarum : erant enim viri
fortissimi. 7. Filii ergo Semeiæ :
Othni, et Raphael, et Obed, Elza-
bad, fratres ejus viri fortissimi :
Eliu quoque, et Samachias. 8. Om-
nes hi, de filiis Obededom : ipsi, et

---

nombre d'élèves, car il est dit xxxiii, 5, que David avait destiné au chant quatre mille lévites.

8. *Ils tirèrent au sort* pour régler la distribution du service. Comp. xxiv, 6, 31.

9. *Lui, ses fils*, etc.; ou bien, comme la Vulgate, *à lui, à ses fils et à ses frères : douze;* même remarque pour les versets suivants.

CHAP. XXVI.

1. *Portiers*, gardiens du temple : voy. ix, 17 sv. — *Asaph*, ou plutôt *Abiasaph* (ix, 19); en effet les Coréïtes étaient issus de Caath, tandis qu'Asaph descendait de Gerson (vi, 24 sv.).

4. *Obédédom*, nommé xv, 24; xvi, 38.

6. *A Séméïas;* Vulg., *à Séméï :* à tort.

d'Obédédom. 9 Les fils et les frères de Mésélémia, hommes vaillants, étaient dix-huit. — 10 Des fils de Mérari : Hosa, qui avait pour fils : Semri, le chef : il n'était pas le premier-né, mais son père l'avait établi chef; 11 Helcias le second, Tabélias le troisième, Zacharias le quatrième. Tous les fils et les frères de Hosa étaient au nombre de treize. — 12 Ces classes de portiers, les chefs de ces hommes, à côté de leurs frères, avaient leurs fonctions pour le service de la maison de Jéhovah.

13 Ils tirèrent au sort pour chaque porte, petits et grands, selon leurs familles. 14 Le sort échut à Sélémias pour le côté de l'orient. On tira au sort pour Zacharias, son fils, qui était un sage conseiller, et le côté du septentrion lui échut. 15 Le côté du midi échut à Obédédom, et la maison des magasins à ses fils. 16 A Séphim et à Hosa échut le côté de l'occident, avec la porte Schalléketh, sur le chemin montant : une garde était en face de l'autre. 17 Il y avait à l'orient six lévites, au septentrion quatre par jour, au midi quatre par jour, et quatre aux magasins, deux à deux; 18 du côté des dépendances, à l'occident, quatre vers le chemin, deux aux dépendances. — 19 Telle est la répartition des portiers, d'entre les fils des Coréïtes et les fils de Mérari.

20 Les lévites, leurs frères, avaient l'intendance des trésors de la maison de Dieu et des trésors des choses consacrées. 21 Parmi les fils de Lédan, *savoir* les fils des Gersonites issus de Lédan, chefs des familles de Lédan le Gersonite, c'était Jéhiel, 22 *c'est-à-dire* les fils de Jéhiel, Zathan et Joël, son frère, qui gardaient les trésors de la maison de Jéhovah. 23 Parmi les Amramites, les Isaarites, les Hébronites et les Ozihélites, 24 c'était Subaël, fils de Gersom, fils de Moïse, qui était l'intendant en chef des trésors. 25 Parmi ses frères issus d'Eliézer, dont le fils fut Rahabia, dont le fils fut Isaïas, dont le fils fut Joram, dont le fils fut Zéchri, dont le fils fut Sélémith, 26 c'étaient Sélémith et ses frères qui gardaient tous les trésors des choses saintes qu'avaient consacrées le roi David, les chefs de famille, les chefs de milliers et de centaines et les chefs de l'armée : 27 ils les avaient consacrées sur le butin pris à la guerre, pour l'entretien de la maison de Jéhovah. 28 Tout ce qui avait été consacré par Samuel, le voyant, par Saül, fils de Cis, par Abner, fils de Ner, par Joab, fils de Sarvia, ou par tout autre, était sous la garde de Sélémith et de ses frères.

---

12. *Ces classes*, ou plutôt ces *familles* de portiers étaient au nombre de 93 (212 à une autre époque du règne de David, ix, 22), commandées par autant de chefs, dont 28 principaux (vers. 2-11); elles comptaient, *avec leurs frères*, 4 mille individus (xxiii, 5), faisant le service tour à tour.

13. *Au sort :* comp. xxv, 8. — *Pour chaque porte :* chaque façade du temple, tournée vers un des quatre points cardinaux, avait sa porte.

15. *La maison des magasins*, probablement située près de la porte du sud, renfermait des provisions pour le service du culte; elle paraît avoir eu deux entrées (vers. 17). Vulg., *dans cette partie de la maison était le conseil des anciens.* C'est de ce côté que la tradition rabbinique plaçait la salle du sanhédrin.

16. Le mot *Séphim* est suspect à la critique; il pourrait s'être formé de la fin du nom hébr. qui précède. — *Porte de Schalléketh* (litt. *rejet*), par laquelle on jetait dehors les balayures du temple, les cendres, etc. — *Chemin montant*, ou *de la montée*, qui conduisait de la ville basse au temple (III *Rois*, x, 5; II *Par.* ix, 14). — Vulg., *près de la porte qui conduisait au chemin de la montée.* — *Une garde*, celle du côté occidental du temple, était vis-à-vis de la garde de la porte Schalléketh, pratiquée dans le mur extérieur.

17. *Six lévites*, probablement six *postes* de lévites, qu'il fallait relever de temps en temps. — *Deux à deux*, placés en deux endroits, ce qui suppose deux entrées à garder.

18. *Dépendances* (Vulg. *chambres :* voy. la note de IV *Rois*, xxiii, 11). D'autres entendent ici par le mot *pharbar* une chaussée, comme un chemin de ronde, qui aurait

filii, et fratres eorum fortissimi ad ministrandum, sexaginta duo de Obededom. 9. Porro Meselemiæ filii, et fratres eorum robustissimi, decem et octo. 10. De Hosa autem, id est de filiis Merari : Semri princeps (non enim habuerat primogenitum, et idcirco posuerat eum pater ejus in principem) 11. Helcias secundus, Tabelias tertius, Zacharias quartus : omnes hi filii, et fratres Hosa, tredecim. 12. Hi divisi sunt in janitores, ut semper principes custodiarum, sicut et fratres eorum ministrarent in domo Domini.

13. Missæ sunt ergo sortes ex æquo, et parvis, et magnis, per familias suas in unamquamque portarum. 14. Cecidit ergo sors orientalis, Selemiæ. Porro Zachariæ filio ejus, viro prudentissimo, et erudito, sortito obtigit plaga septentrionalis. 15. Obededom vero et filiis ejus ad austrum : in qua parte domus erat seniorum concilium. 16. Sephim, et Hosa ad occidentem, juxta portam, quæ ducit ad viam ascensionis : custodia contra custodiam. 17. Ad orientem vero Levitæ sex : et ad aquilonem quatuor per diem : atque ad meridiem similiter in die quatuor : et ubi erat concilium bini et bini. 18. In cellulis quoque janitorum ad occidentem quatuor in via, binique per cellulas. 19. Hæ sunt divisiones janitorum filiorum Core, et Merari.

20. Porro Achias erat super thesauros domus Dei, et vasa sanctorum. 21. Filii Ledan, filii Gersonni : de Ledan principes familiarum, Ledan, et Gersonni, Jehieli. 22. Filii Jehieli : Zathan, et Joel fratres ejus super thesauros domus Domini, 23. Amramitis, et Isaaritis, et Hebronitis, et Ozihelitis. 24. Subael autem filius Gersom, filii Moysi, præpositus thesauris. 25. Fratres quoque ejus Eliezer, cujus filius Rahabia, et hujus filius Isaias, et hujus filius Joram, hujus quoque filius Zechri : et hujus filius Selemith. 26. Ipse Selemith, et fratres ejus super thesauros sanctorum, quæ sanctificavit David rex, et principes familiarum, et tribuni, et centuriones, et duces exercitus 27. de bellis, et manubiis prœliorum, quæ consecraverant ad instaurationem, et supellectilem templi Domini. 28. Hæc autem universa sanctificavit Samuel Videns, et Saul filius Cis, et Abner filius Ner, et Joab filius Sarviæ : omnes, qui sanctificaverant ea per manum Selemith, et fratrum ejus.

---

existé entre le mur occidental des constructions du temple et le mur du parvis. — *Vers le chemin* montant du vers. 16. Il y avait donc en tout 24 postes de portiers.

Il est à remarquer que l'auteur parle ici du temple comme s'il était déjà bâti. David en avait sans doute tracé le plan, et réglé d'avance tous ces détails.

20. *Les lévites, leurs frères :* l'hébr. actuel porte, *les lévites, Achias;* la Vulg. a seulement *Achias.* Nous suivons les LXX, qui ont lu *Achéhem* (leurs frères), au lieu d'*Achia* (Achias); cette leçon semble exigée par le contexte. — *Trésors de la maison de Dieu :* ce trésor se composait de tout l'argent versé dans les cas prévus par la loi, et d'offrandes volontaires. — *Choses consacrées*, objets précieux conquis par David et consacrés par lui à Jéhovah.

21 sv. *Lédan*, ailleurs Léédan (xxiii, 8). — *Jéhiel*, ici *Jéhiéli.* Sens : Zathan et Joël, chefs de la famille de Jéhiel, lequel descendait de Lédan, le Gersonite, avaient la garde des trésors, etc. Comp. xxiii, 7, 8. La Vulgate n'est guère intelligible; la leçon *fratres* au vers. 22 est fautive; il faut *frater*, comme dans l'hébr. et les LXX.

23. *Parmi* les quatre branches principales des Caathites : voy. xxiii, 15-20.

24. *Des trésors*, aussi bien de ceux du vers. 22 que de ceux du vers. 26.

25. *Ses frères :* les descendants d'Eliézer, 2e fils de Moïse, étaient dans le sens large *frères* de Subaël, qui descendait de Moïse par Gersom.

26. *Les chefs de l'armée*, les généraux, comme Joab, Abner, etc.

28. *Samuel :* la 1re mention d'un trésor sacré remonte à Josué (*Jos.* vi, 24). — *Ou par tout autre*, etc. Vulg., *tous ceux qui avaient consacré ces choses*, *l'avaient fait par les mains de Sélémith*, etc.

29 Parmi les Isaarites, Chonénias et ses fils étaient employés pour les affaires extérieures en Israël, comme scribes et comme magistrats. 30 Parmi les Hébronites, Hasabias et ses frères, hommes vaillants, au nombre de mille sept cents, avaient la surveillance d'Israël de l'autre côté du Jourdain, à l'occident, pour toutes les affaires de Jéhovah et le service du roi. 31 Relativement aux Hébronites, Jéria était le chef. — A leur égard, la quarantième année du règne de David, on fit des recherches d'après leurs généalogies, d'après les pères de famille, et l'on trouva parmi eux de vaillants hommes à Jazer en Galaad : — 32 et ses frères, hommes vaillants, étaient au nombre de deux mille sept cents chefs de famille. David les établit sur les Rubénites, sur les Gadites et sur la demi-tribu de Manassé pour toutes les affaires de Dieu et les affaires du roi.

CHAP. XXVII. — Les douze corps d'armée et leurs chefs. Les princes des douze tribus. Les administrateurs des biens de David; ses conseillers.

Chap. XXVII.



ENfants d'Israël selon leur nombre, chefs de familles, chefs de milliers et de centaines, officiers au service du roi pour tout ce qui concernait les divisions, leur arrivée et leur départ, mois par mois, pendant tous les mois de l'année, chaque division étant de vingt-quatre mille *hommes*.

2 A la tête de la première division, pour le premier mois, était Jesboam, fils de Zabdiel, et il y avait dans sa division vingt-quatre mille hommes.
3 Il était d'entre les fils de Pharès, et il commandait tous les chefs des troupes du premier mois. — 4 A la tête de la division du deuxième mois était Dudia, l'Ahohite; Macelloth était l'un des chefs de sa division; et il y avait dans sa division vingt-quatre mille *hommes*. — 5 Le chef de la troisième division, pour le troisième mois, était Banaïas, fils du prêtre Joïada, chef; et il y avait dans sa division vingt-quatre mille hommes. 6 Ce Banaïas était un héros parmi les Trente et le plus considéré des Trente; Amizabad, son fils, était l'un des chefs de sa division. — 7 Le quatrième, pour le quatrième mois, était Asaël, frère de Joab, et, après lui, Zabadias, son fils; et il y avait dans sa division vingt-quatre mille *hommes*. — 8 Le cinquième, pour le cinquième mois, était le chef Samaoth, l'Izrahite; et il y avait dans sa division vingt-quatre mille *hommes*. — 9 Le sixième, pour le sixième mois, était Hira, fils d'Accès, de Thécua; et il y avait dans sa division vingt-quatre mille hommes. — 10 Le septième, pour le septième mois, était Hellès, le Phallonite, des fils d'Ephraïm; et il y avait dans sa division vingt-quatre mille *hommes*. — 11 Le huitième, pour le huitième mois, était Sobochaï, le Husathite, de la famille des Zarahites; et il y avait dans sa division vingt-quatre mille *hommes*. — 12 Le neuvième, pour le neuvième mois, était Abiézer,

29. *Affaires extérieures :* cette expression vague est en partie déterminée par les mots *scribes* et *magistrats*.

30. *Jourdain :* du côté occidental du fleuve; l'expression rappelle que les Hébreux passèrent le Jourdain en venant de l'orient. — *Affaires de Jéhovah :* dîmes, rachats des premiers-nés, offrandes volontaires. Peut-être faut-il ajouter l'enseignement de la religion (II *Par*. xvii, 7-9).

31 sv. David confia la surveillance des tribus à l'E. du Jourdain à une autre branche d'Hébronites, qui avait pour chef Jéria (xxiii, 19). — *A leur égard :* cette espèce de parenthèse donne la raison de ce qui est dit vers. 32 : *David les établit*, etc. — *Jazer :* voy. *Nombr*. xxi, 32.

32. *Chefs*, ici, dans le sens de *pères de famille*, non d'un groupe de familles.

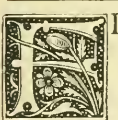
CHAP. XXVII.

1. Ce verset, titre ou en-tête des vers. 2-15, semble promettre plus que l'auteur ne donne. Peut-être celui-ci l'a-t-il pris dans un

29. Isaaritis vero præerat Chone-
nias, et filii ejus ad opera forinsecus
super Israel ad docendum et judi-
candum eos. 30. Porro de Hebro-
nitis Hasabias, et fratres ejus viri
fortissimi, mille septingenti præ-
erant Israeli trans Jordanem contra
occidentem, in cunctis operibus Do-
mini, et in ministerium regis. 31. He-
bronitarum autem princeps fuit Je-
ria secundum familias et cognatio-
nes eorum. Quadragesimo anno
regni David recensiti sunt, et in-
venti sunt viri fortissimi in Jazer
Galaad, 32. fratresque ejus robu-
stioris ætatis, duo millia septingen-
ti principes familiarum. Præposuit
autem eos David rex Rubenitis, et
Gadditis, et dimidiæ tribui Manasse,
in omne ministerium Dei, et regis.

CAPUT XXVII.

Recensentur duodecim principes, quorum singuli suo mense viginti quatuor millibus præerant, ad hæc principes seu præfecti tribuum, thesaurorum, reliquæque substantiæ regis recensentur.



FILII autem Israel secun-
dum numerum suum,
principes familiarum, tri-
buni, et centuriones, et
præfecti, qui ministrabant regi juxta
turmas suas, ingredientes et egre-
dientes per singulos menses in anno,
vigintiquatuor millibus singuli præ-
erant.
2. Primæ turmæ in primo mense
Jesboam præerat filius Zabdiel, et sub
eo vigintiquatuor millia. 3. De filiis
Phares, princeps cunctorum princi-
pum in exercitu mense primo. 4. Se-
cundi mensis habebat turmam Dudia
Ahohites, et post se alter nomine
Macelloth, qui regebat partem exer-
citus vigintiquatuor millium. 5. Dux
quoque turmæ tertiæ in mense ter-
tio, erat Banaias filius Joiadæ sacer-
dos : et in divisione sua vigintiqua-
tuor millia. 6. Ipse est Banaias for-
tissimus inter triginta, et super tri-
ginta : præerat autem turmæ ipsius
Amizabad filius ejus. 7. Quartus,
mense quarto, Asahel frater Joab,
et Zabadias filius ejus post eum : et
in turma ejus vigintiquatuor millia.
8. Quintus, mense quinto, princeps
Samaoth Jezerites : et in turma
ejus vigintiquatuor millia. 9. Sex-
tus, mense sexto, Hira filius Acces
Thecuites : et in turma ejus viginti-
quatuor millia. 10. Septimus, mense
septimo, Helles Phallonites de filiis
Ephraim : et in turma ejus viginti-
quatuor millia. 11. Octavus, mense
octavo, Sobochai Husathites de
stirpe Zarahi : et in turma ejus
vigintiquatuor millia. 12. Nonus,
mense nono, Abiezer Anathothites
de filiis Jemini : et in turma ejus

document plus complet, qu'il abrège. — *Officiers*, scribes présidant aux enrôlements, à la formation des divisions ou corps d'armée. — *Leur arrivée*, etc. : il faut entendre par là, non que chaque corps venait à son tour tenir garnison à Jérusalem, mais simplement qu'il était constitué, prêt à se mettre en marche et à commencer la guerre.

2 sv. *Jesboam :* voy. xi, 11; II *Rois*, xxiii, 8. — *Fils de Pharès*, fils de Juda; David descendait aussi de Pharès (ii, 3-15).

4. Dudia, ou Dodo (II *Rois*, xxiii, 9). D'après xi, 12, il faudrait compléter ainsi le texte : *à la tête ... était Eléazar, fils de Dudia*, etc. La tradition juive fait de Dudia un frère de Jessé, et par conséquent d'Eléazar un cousin de David.

5. *Banaïas :* voy. xi, 22-25; II *Rois*, xxiii, 20. — *Chef* de cette division : ce titre est ajouté ici, parce que le verset suiv. mentionne encore une autre situation de Banaïas dans l'armée. D'autres, mieux peut-être, fils de Joïada, *le ministre chef*, le premier ministre de David : comp. II *Rois*, viii, 18. La Vulg. ne rend pas le mot *chef*, et traduit, *Banaïas le prêtre* (ou *le ministre*), *fils de Joïada*.

6. Comp. II *Rois*, xxiii, 20.

7. *Asahel* (ou Asaël), tué par Abner (II *Rois*, ii, 18 sv.) bien avant l'organisation militaire décrite ici (comp. vers. 23), est nommé par honneur à côté de son fils.

8. *Samaoth*, ailleurs *Sammoth* (xi, 27) et *Semma* (II *Rois*, xxiii, 25). — *L'Izrahite*, issu de Zara, fils de Juda (ii, 4, 6).

9-14. Comp. xi, 28 sv. II *Rois*, xxiii, 26 sv.

d'Anathoth, des fils de Benjamin ; et il y avait dans sa division vingt-quatre mille *hommes.* — [13] Le dixième, pour le dixième mois, était Maraï, de Nétopha, de la famille des Zarahites ; et il y avait dans sa division vingt-quatre mille *hommes.* — [14] Le onzième, pour le onzième mois, était Banaïas, de Pharathon, des fils d'Ephraïm ; et il y avait dans sa division vingt-quatre mille *hommes.* — [15] Le douzième, pour le douzième mois, était Holdaï, de Nétopha, de la famille d'Othoniel ; et il y avait dans sa division vingt-quatre mille *hommes.*

[16] Voici les princes des tribus d'Israël : prince des Rubénites : Eliézer, fils de Zéchri ; des Siméonites : Saphatias, fils de Maacha ; [17] des Lévites : Hasabias, fils de Camuel ; de la famille d'Aaron : Sadoc ; [18] de Juda : Eliu, frère de David ; d'Issachar, Amri, fils de Michaël ; [19] de Zabulon : Jesmaïas, fils d'Abdias ; de Nephthali : Jérimoth, fils d'Ozriel ; [20] des fils d'Ephraïm : Osée, fils d'Ozaziu ; de la demi-tribu de Manassé : Joël, fils de Phadaïas ; [21] de la demi-tribu de Manassé en Galaad : Jaddo, fils de Zacharias ; de Benjamin : Jasiel, fils d'Abner ; [22] de Dan : Ezrihel, fils de Jéroham. Ce sont les princes des tribus d'Israël.

[23] David ne fit point le dénombrement de ceux qui étaient âgés de vingt ans et au-dessous, car Jéhovah avait promis de multiplier Israël comme les étoiles du ciel. [24] Joab, fils de Sarvia, avait commencé le dénombrement, mais il ne l'acheva pas, la colère *de Jéhovah* étant venue à cause de cela sur Israël, et le résultat n'en fut pas porté sur les rôles des chroniques du roi David.

[25] Asmoth, fils d'Adiel, était préposé sur les trésors du roi ; Jonathan, fils d'Ozias, sur les trésors dans les champs, dans les villes, dans les villages et dans les tours ; [26] Ezri, fils de Chélub, sur les ouvriers des champs qui cultivaient la terre ; [27] Séméï, de Rama, sur les vignes ; Zabdias, de Sapham, sur les provisions de vin dans les vignes ; [28] Balanan, de Géder, sur les oliviers et les sycomores dans la Séphéla ; Joas, sur les provisions d'huile ; [29] Séthraï, de Saron, sur les bœufs qui paissaient en Saron ; Saphat, fils d'Adli, sur les bœufs dans les vallées ; [30] Ubil, l'Ismaélite, sur les chameaux ; Jadias, de Méronath, sur les ânes ; [31] Jaziz, l'Agarénien, sur les brebis. Tous ceux-là étaient intendants des biens du roi David.

[32] Jonathan, oncle de David, était conseiller, homme de sens et de savoir ; Jéhiel, fils de Hachamoni, était avec les fils du roi. [33] Achitophel était conseiller du roi, et Chusaï, l'Archéen, était ami du roi ; [34] après Achitophel,

15. *Holdaï* ou *Héled* (xi, 30 ; II *Rois*, xxiii, 29). — *Othoniel* (Vulg., *Gothoniel)* : voy. *Jos.* xv, 17.

16. *Les princes* ou *chefs des tribus :* probablement ceux qui étaient les aînés dans chaque ligne des descendants des douze patriarches, d'après la loi de primogéniture. Ils avaient une part considérable dans l'administration des affaires de la tribu. Gad et Aser sont omis, comme Dan et Zabulon l'ont été dans les généalogies des chap. iv-viii, probablement parce que l'auteur n'a pu se procurer que des documents incomplets.

17. *Des Lévites*, de toute la tribu de Lévi. Le chef de la famille spéciale d'Aaron est aussi nommé, à raison de la haute dignité de cette famille.

18. *Eliu* ou *Eliab* (ii, 13), le fils aîné d'Isaï.

23 sv. Ces deux versets se rattachent aux divisions militaires (2-15). — *Car Jéhovah,* etc. Sens : David ne voulut pas faire un dénombrement qui comprît tout Israël, depuis le plus jeune jusqu'au plus âgé : c'eût été vouloir compter ce qui, d'après les promesmesses divines, devait être innombrable. Il se contenta de ce qui lui paraissait nécessaire pour organiser son armée, et ce dénombrement, même incomplet, déplut encore à Jéhovah.

25. *Les trésors du roi*, du palais du roi à Jérusalem. — *Les trésors*, les biens que possédait David *dans les champs*, etc., biens et revenus spécifiés dans les versets suiv. — *Des tours* élevées sur les frontières du royaume, pour arrêter les incursions des tribus nomades du désert (II *Par.* xxvi, 10 ; xxvii, 4) : le territoire environnant appartenait

vigintiquatuor millia. 13. Decimus, mense decimo, Marai, et ipse Netophathites de stirpe Zarahi : et in turma ejus vigintiquatuor millia. 14. Undecimus, mense undecimo, Banaias Pharathonites de filiis Ephraim : et in turma ejus vigintiquatuor millia. 15. Duodecimus, mense duodecimo, Holdai Netophathites, de stirpe Gothoniel : et in turma ejus vigintiquatuor millia.

16. Porro tribubus præerant Israel, Rubenitis, dux Eliezer filius Zechri : Simeonitis, dux Saphatias filius Maacha : 17. Levitis, Hasabias filius Camuel : Aaronitis, Sadoc : 18. Juda, Eliu frater David : Issachar, Amri filius Michael. 19. Zabulonitis, Jesmaïas filius Abdiæ : Nephthalitibus, Jerimoth filius Ozriel : 20. filiis Ephraim, Osee filius Ozaziu : dimidiæ tribui Manasse, Joel filius Phadaiæ : 21. et dimidiæ tribui Manasse in Galaad, Jaddo filius Zachariæ : Benjamin autem, Jasiel filius Abner. 22. Dan vero, Ezrihel filius Jeroham : hi principes filiorum Israel.

23. Noluit autem David numerare eos a viginti annis inferius : quia dixerat Dominus ut multiplicaret Israel quasi stellas cœli.

[a] Supr. 21, 2.

24. [a] Joab filius Sarviæ cœperat numerare, nec complevit : quia super hoc ira irruerat in Israel : et idcirco numerus eorum, qui fuerant recensiti, non est relatus in fastos regis David.

25. Super thesauros autem regis fuit Azmoth filius Adiel : his autem thesauris, qui erant in urbibus, et in vicis, et in turribus, præsidebat Jonathan filius Oziæ. 26. Operi autem rustico, et agricolis, qui exercebant terram, præerat Ezri filius Chelub : 27. vinearumque cultoribus, Semeias Romathites : cellis autem vinariis, Zabdias Aphonites. 28. Nam super oliveta et ficeta, quæ erant in campestribus, Balanan Gederites : super apothecas autem olei, Joas. 29. Porro armentis, quæ pascebantur in Saron, præpositus fuit Setrai Saronites : et super boves in vallibus Saphat filius Adli : 30. super camelos vero, Ubil Ismahelites : et super asinos, Jadias Meronathites. 31. Super oves quoque Jaziz Agareus : omnes hi, principes substantiæ regis David.

32. Jonathan autem patruus David, consiliarius, vir prudens et litteratus : ipse et Jahiel filius Hachamoni erant cum filiis regis. 33. Achitophel etiam consiliarius regis, et Chusai Arachites amicus regis. 34. Post Achitophel fuit Joiada

---

sans doute au roi. Jonathan avait l'intendance générale de tous ces biens situés hors de Jérusalem ; les 10 personnages nommés à la suite les faisaient valoir au profit du roi, et en remettaient chaque année le produit entre les mains de l'intendant.

27. *Rama :* voy. *Jos.* xviii, 25. — *Sapham* ou *Séphamoth* (I *Rois*, xxx, 28), localité inconnue, située dans la partie sud de Juda, le *Négeb*. Vulg., *Aphon*.

28. *La Séphéla*, plaine fertile sur les bords de la Méditerranée (*Jos.* xv, 33). — *Géder* ou *Gédor*, (*Jos.* xv, 58).

30 sv. *Méronath*, inconnue. On voit par ces deux versets que David avait soumis à sa domination les contrées du N. O. de l'Arabie, parcourues par les tribus nomades des Ismaélites et des Agaréniens, et qu'il y faisait paître des troupeaux de chameaux, d'ânes et de brebis.

32 sv. Cette liste de hauts fonctionnaires complète celles de xviii, 15-17 ; II *Rois*, viii, 15-18 ; xx, 23-26.

Jonathan : si c'est le même que le fils de Samaa, frère de David (xx, 7), l'hébr. *dod*, qui signifie ordinairement *oncle* (frère du père), aurait ici le sens plus général de *parent*, *cousin* (comp. *Jér.* xxxii, 7). — *Jéhiel ... était avec les fils du roi*, pour les élever et les instruire. La Vulgate, liant avec ce qui suit le mot *ipse*, qui appartient à ce qui précède, fait aussi de Jonathan un précepteur des princes.

33. *Archéen* (voy. *Jos.* xvi, 2) ; Vulg., *Arachite*. — *Ami du roi* et son conseiller, comme III *Rois*, iv, 5 ; comp. II *Rois*, xv, 37 ; xvi, 16.

34. *Après Achitophel*, un rang au-dessous ; ou bien, *après* la mort *d'Achitophel*, ... *furent conseillers* à sa place. Sur *Achitophel*,

Joïada, fils de Banaïas, et Abiathar, *étaient conseillers;* Joab était chef de l'armée du roi.

CHAP. XXVIII. — Recommandations de David à Salomon pour la construction du temple.

Chap. XXVIII. DAvid convoqua à Jérusalem tous les chefs d'Israël : les princes des tribus, les chefs des divisions au service du roi, les chefs de milliers et les chefs de centaines, les intendants de tous les biens et troupeaux du roi et de ses fils, ainsi que les officiers du palais, les personnages considérables et tous les vaillants hommes. 2 Le roi David se leva sur ses pieds et dit :

" Ecoutez-moi, mes frères et mon peuple. J'avais l'intention de bâtir une maison de repos pour l'arche de l'alliance de Jéhovah et pour le marchepied de notre Dieu, et je faisais des préparatifs pour la construction. 3 Mais Dieu m'a dit : Tu ne bâtiras pas une maison à mon nom, parce que tu es un homme de guerre et que tu as versé le sang. 4 Jéhovah, le Dieu d'Israël, m'a choisi dans toute la maison de mon père, pour que je fusse roi d'Israël à jamais. Car il a choisi Juda pour être chef; dans la maison de Juda, *il a choisi* la maison de mon père, et parmi les fils de mon père, c'est moi qu'il lui a plu de faire régner sur tout Israël. 5 *De même*, entre tous mes fils, — car Jéhovah m'a donné beaucoup de fils, — il a choisi mon fils Salomon pour le faire asseoir sur le trône du royaume de Jéhovah, sur Israël. 6 Il m'a dit : Salomon, ton fils, bâtira ma maison et mes parvis, car je l'ai choisi pour mon fils, et je serai pour lui un père. 7 J'affermirai pour toujours sa royauté, s'il reste attaché, comme il l'est aujourd'hui, à la pratique de mes commandements et de mes ordonnances. 8 Maintenant, aux yeux de tout Israël, de l'assemblée de Jéhovah, et devant notre Dieu qui nous entend, gardez et observez avec soin tous les commandements de Jéhovah, votre Dieu, afin que vous possédiez ce bon pays et que vous le transmettiez en héritage à vos fils après vous à perpétuité. 9 Et toi, Salomon, mon fils, connais le Dieu de ton père, et sers-le d'un cœur parfait et d'une âme dévouée, car Jéhovah sonde tous les cœurs et pénètre tous les desseins et toutes les pensées. Si tu le cherches, il se laissera trouver par toi; mais si tu l'abandonnes, il te rejettera pour toujours. 10 Considère maintenant que Jéhovah t'a choisi, afin que tu bâtisses une maison qui sera son sanctuaire. Sois fort, et fais *ainsi!* "

11 David donna à Salomon son fils le modèle du portique et des bâtiments, des chambres du trésor, des chambres hautes, des chambres intérieures et de la chambre du propitiatoire. 12 *Il lui donna le plan* de tout ce qu'il avait dans l'esprit touchant les parvis de la maison de Jéhovah et toutes les chambres à l'entour, pour les trésors de la maison de Dieu et les trésors du sanctuaire, 13 pour les classes des prêtres et des lévites, pour toutes les œuvres du service de la

---

voy. II *Rois*, xv, 31; xvi, 23; xvii, 23). — *Banaïas*, le capitaine de la garde royale (xviii, 17). *Joïada* portait le même nom que son grand-père.

CHAP. XXVIII.

1. *Princes des tribus :* voy. xxvii, 16-22. — *Chefs des divisions* ou corps d'armée : voy. xxvii, 2-15. — *Et de ses fils :* les biens domaniaux du roi sont aussi ceux de ses fils. Vulg., *et ses fils.* — *Officiers du palais*, litt. eunuques : voy. I *Rois*, viii, 15. — *Les vaillants hommes* de l'armée; ou bien, d'une manière plus générale, *les grands.*

2. *Se leva :* après être resté quelque temps assis, à cause de son grand âge. — *Mes frères :* David se souvient qu'il est né dans les rangs du peuple (comp. I *Rois*, xxx, 23;

filius Banaiæ, et Abiathar. Princeps
autem exercitus regis erat Joab.

CAPUT XXVIII.

David præparatis ad templi ædificationem omnibus necessariis, Salomonem universosque principes convocatos exhortatur ad mandata Dei custodienda, præscribitque traditam sibi a Deo formam templi ædificandi.


CONVOCAVIT igitur Da-
vid omnes principes Israel,
duces tribuum, et præpo-
sitos turmarum, qui mini-
strabant regi : tribunos quoque et
centuriones, et qui præerant sub-
stantiæ et possessionibus regis,
filiosque suos cum eunuchis, et po-
tentes, et robustissimos quosque in
exercitu Jerusalem. 2. Cumque sur-
rexisset rex, et stetisset, ait :
Audite me, fratres mei, et popu-
lus meus : Cogitavi ut ædificarem
domum, in qua requiesceret arca
fœderis Domini, et scabellum pe-
dum Dei nostri : et ad ædificandum,
omnia præparavi. 3. Deus autem
[a] 2 Reg. 7, 13. Supr. 22, 8. dixit mihi : [a] Non ædificabis domum
nomini meo, eo quod sis vir bella-
tor, et sanguinem fuderis. 4. Sed
elegit Dominus Deus Israel me de
universa domo patris mei, ut essem
rex super Israel in sempiternum : de
Juda enim elegit principes : porro
de domo Juda, domum patris mei :
et de filiis patris mei, placuit ei ut
me eligeret regem super cunctum
Israel. 5. [b] Sed et de filiis meis (filios [b] Sap. 9, 7.
enim mihi multos dedit Dominus)
elegit Salomonem filium meum, ut
sederet in throno regni Domini su-
per Israel, 6. dixitque mihi : Salo-
mon filius tuus ædificabit domum
meam, et atria mea : ipsum enim
elegi mihi in filium, et ego ero ei in
patrem. 7. Et firmabo regnum ejus
usque in æternum, si perseveraverit
facere præcepta mea, et judicia, sicut
et hodie. 8. Nunc ergo coram uni-
verso cœtu Israel audiente Deo no-
stro, custodite, et perquirite cuncta
mandata Domini Dei nostri : ut pos-
sideatis terram bonam, et relinqua-
tis eam filiis vestris post vos usque
in sempiternum. 9. Tu autem, Salo-
mon fili mi, scito Deum patris tui,
et servito ei corde perfecto, et ani-
mo voluntario : [c] omnia enim corda [c] Ps. 7, 10.
scrutatur Dominus, et universas
mentium cogitationes intelligit. Si
quæsieris eum, invenies : si autem
dereliqueris eum, projiciet te in
æternum. 10. Nunc ergo quia elegit
te Dominus ut ædificares domum
Sanctuarii, confortare, et perfice.
11. Dedit autem David Salomoni
filio suo descriptionem porticus, et
templi, et cellariorum, et cœnaculi,
et cubiculorum in adytis, et domus
propitiationis, 12. necnon et om-
nium quæ cogitaverat atriorum, et
exedrarum per circuitum in thesau-
ros domus Domini, et in thesauros
sanctorum, 13. divisionumque sa-
cerdotalium et Leviticarum, in om-

II *Rois*, xix, 12); aucun de ses successeurs n'aurait tenu ce langage. — *L'arche... marchepied :* Dieu étant assis sur les Chérubins, le propitiatoire ou couvercle de l'arche était comme son marche-pied.

3. Comp. xxii, 7-13.

4. *Il a choisi Juda pour être chef;* Vulg., *en Juda il a choisi des princes.*

9. *Connaître Dieu*, dans le sens d'avoir en lui une pieuse confiance, est une locution inconnue aux anciens écrits de la Bible, mais qui revient souvent dans les Psaumes : n'est-ce pas l'indice que nous avons ici le discours du roi tel qu'il l'a prononcé?

11. *David donna*, non dans une série de dessins, mais probablement par écrit, *le modèle*, le plan, etc. — *Chambres du trésor*, chambres aux provisions, magasins. — *Chambres hautes*, probablement celles qui entouraient le Saint des saints : comp. II *Par.* iii, 9. — *Chambres intérieures :* d'après Keil, l'intérieur même du portique et du Saint; car la *chambre du propitiatoire* semble bien désigner le Saint des saints, où était l'arche d'alliance, surmontée de son couvercle ou propitiatoire.

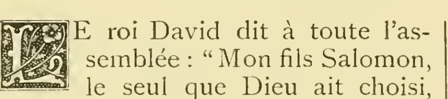
12. *Les chambres à l'entour* des parvis. — *Pour les trésors :* voy. xxvi, 20.

13. Les *chambres* du vers. 12 devaient servir à loger *les prêtres et les lévites* de service;

maison de Jéhovah, et pour tous les
ustensiles employés dans la maison
de Jéhovah. 14 *Il lui donna le modèle*
des ustensiles d'or, avec le poids de
l'or, pour tous les ustensiles de cha-
que service; *et le modèle* de tous les
ustensiles d'argent, avec le poids, pour
tous les ustensiles de chaque service.
15 *Il lui donna* le poids des chandeliers
d'or et de leurs lampes d'or, avec le
poids de chaque chandelier et de ses
lampes, et *le poids des* chandeliers d'ar-
gent, avec le poids de chaque chande-
lier et de ses lampes, selon l'usage de
chaque chandelier. 16 Il lui donna le
poids de l'or pour les tables des pains
de proposition, pour chaque table, et *le
poids de* l'argent pour les tables d'ar-
gent. 17 *Il lui donna le modèle* des
fourchettes, des aiguières et des cou-
pes d'or pur; *le modèle* des amphores
d'or, avec le poids de chacune, et le
modèle des amphores d'argent, avec
le poids de chacune; 18 *et le modèle*
de l'autel des parfums en or épuré.
Enfin il lui donna le modèle du char
de Dieu, des Chérubins d'or qui éten-
dent *leurs ailes* et couvrent l'arche
de l'alliance de Jéhovah. 19 Tout cela,
dit David, tous les ouvrages de ce
modèle, Jéhovah m'en a instruit par
un écrit qui, de sa main, est venu
à moi.
20 David dit à Salomon, son fils :
" Sois fort et courageux! A l'œuvre!
Ne crains point et ne t'effraie point;
car le Dieu Jéhovah, mon Dieu, sera
avec toi; il ne te délaissera pas et ne
t'abandonnera pas, jusqu'à l'achève-
ment de tout l'ouvrage pour le ser-
vice de la maison de Jéhovah. 21 Les
classes des prêtres et des lévites *sont
avec toi* pour le service de la maison
de Dieu; avec toi, pour toute espèce
de travaux, sont tous les hommes
dévoués et habiles dans les divers
ouvrages, et les chefs et le peuple sont
prêts à exécuter tous tes ordres."

CHAP. XXIX. — Offrandes volontaires pour le temple. Prière de David. Avènement de Salomon et mort de David.

Chap. XXIX.



LE roi David dit à toute l'as-
semblée : " Mon fils Salomon,
le seul que Dieu ait choisi,
n'est encore qu'un faible enfant, et
l'ouvrage est considérable; car ce pa-
lais n'est pas pour un homme, mais
il est pour le Dieu Jéhovah. 2 J'ai mis
tous mes efforts à préparer pour la
maison de mon Dieu de l'or pour ce
qui doit être d'or, de l'argent pour ce
qui doit être d'argent, de l'airain pour
ce qui doit être d'airain, du fer pour
ce qui doit être de fer, du bois pour
ce qui doit être de bois, des pierres
d'onyx et des pierres à enchâsser, des
pierres d'ornement et de diverses
couleurs, toutes sortes de pierres pré-
cieuses et du marbre blanc en abon-
dance. 3 De plus, dans mon affection
pour la maison de mon Dieu, l'or et
l'argent que je possède en propre, je
le donne à la maison de mon Dieu,

---

on y préparait les pains de proposition, on y faisait cuire les viandes, on y renfermait les ustensiles du culte.

14. Nous rattachons les vers. 14-18 au vers. 12, auquel ils sont coordonnés : *Il lui donna le plan ... touchant les parvis .... touchant les ustensiles d'or ... touchant le poids*, etc. D'autres, avec la Vulg., les entendent en ce sens que, pour les objets en question, David aurait donné à Salomon, non le modèle, mais l'or et l'argent nécessaires à leur fabrication.

15-16. *Il lui donna*, lui indiqua. Nulle part ailleurs il n'est question de chandeliers et de tables d'argent (revêtues d'argent). D'après les rabbins, ces chandeliers étaient destinés aux chambres occupées par les prêtres en fonction, et sur les tables on préparait les parties de la victime qui devaient être brulées sur l'autel.

17. *Fourchettes :* on ignore l'usage de ces fourchettes d'or dans le Saint; servaient-elles, comme les *couteaux d'or* (II *Par.* iv, 22), à nettoyer les lampes? — *Coupes* destinées aux libations. Vulg., *encensoirs.* — *Amphores* (litt. *vase avec un couvercle*). La Vulg. a lu ici *képhir*, jeune lion, au lieu de *kephor.* Comp. *Esdr.* i, 10; viii, 27.

nia opera domus Domini, et in uni-
versa vasa ministerii templi Domini.
14. Aurum in pondere per singula
vasa ministerii. Argenti quoque
pondus pro vasorum et operum di-
versitate. 15. Sed et in candelabra
aurea, et ad lucernas eorum, aurum
pro mensura uniuscujusque cande-
labri et lucernarum. Similiter et in
candelabra argentea, et in lucernas
eorum, pro diversitate mensuræ,
pondus argenti tradidit. 16. Aurum
quoque dedit in mensas propositio-
nis pro diversitate mensarum : simi-
liter et argentum in alias mensas
argenteas. 17. Ad fuscinulas quo-
que, et phialas, et thuribula ex auro
purissimo, et leunculos aureos pro
qualitate mensuræ pondus distribuit
in leunculum, et leunculum. Simi-
liter et in leones argenteos diver-
sum argenti pondus separavit. 18. Al-
tari autem, in quo adoletur incen-
sum, aurum purissimum dedit : ut
ex ipso fieret similitudo quadrigæ
cherubim extendentium alas, et ve-
lantium arcam fœderis Domini.
19. Omnia, inquit, venerunt scripta
manu Domini ad me, ut intellige-
rem universa opera exemplaris.
20. Dixit quoque David Salo-
moni filio suo : Viriliter age, et con-
fortare, et fac : ne timeas, et ne pa-
veas : Dominus enim Deus meus
tecum erit, et non dimittet te, nec
derelinquet donec perficias omne
opus ministerii domus Domini.
21. Ecce divisiones Sacerdotum et
Levitarum, in omne ministerium
domus Domini assistunt tibi, et
parati sunt, et noverunt tam prin-
cipes quam populus facere omnia
præcepta tua.

CAPUT XXIX.

Recensentur impensæ a David in ædificium templi præparatæ, quibus principes ac populus plurima adjiciunt donaria : David benedicens Dominum orat pro Salomone ac populo ; et sacrificiis cum ingenti lætitia oblatis, ungitur secundo Salomon in regem pro patre David, qui anno regni quadragesimo in pace quievit.


OCUTUSQUE est Da-
vid rex ad omnem eccle-
siam : Salomonem filium
meum unum elegit Deus,
adhuc puerum et tenellum : opus
namque grande est, neque enim ho-
mini præparatur habitatio, sed Deo.
2. Ego autem totis viribus meis
præparavi impensas domus Dei mei.
Aurum ad vasa aurea, et argentum
in argentea, æs in ænea, ferrum in
ferrea, ligna ad lignea : et lapides
onychinos, et quasi stibinos, et di-
versorum colorum, omnemque pre-
tiosum lapidem, et marmor Parium
abundantissime : 3. Et super hæc,
quæ obtuli in domum Dei mei de
peculio meo aurum et argentum, do
in templum Dei mei, exceptis his,
quæ præparavi in ædem sanctam.

18. Les *Chérubins* du propitiatoire sont eux-mêmes le char où Dieu voyage et se repose (*Ps.* xviii, 11, h. ; xcix, 1, h. Comp. *Ezéch.* i, 15 sv. 26).

10. Sens : ce n'est pas David qui a conçu le plan du temple et de ses ustensiles ; il le doit à une révélation d'en haut qui lui a été communiquée sous la forme d'un écrit. Est-ce une allusion à la description du tabernacle *Exod.* xxv sv., ou bien à une révélation récente? La dernière explication paraît beaucoup plus naturelle.

CHAP. XXIX.

1. *Faible enfant :* comp. xx, 5. — *Palais*, hébr. *birah*, c.-à-d. *citadelle :* ce mot, d'époque moderne, désigne tantôt la résidence des rois perses (*Esth.* i, 2, 5 ; ii, 3 ; *Néh.* i, 1), tantôt la citadelle du temple (*Néh.* ii, 8) ; tantôt, comme ici, le temple lui-même, le palais de Jéhovah, roi d'Israël.

2. *Pierres à enchâsser*, litt. *de remplissage*, destinées à orner l'éphod et le rational (*Exod.* xxv, 7 ; xxxv, 9). La Vulg. n'a pas rendu ce mot. — *Des pierres d'ornement* (hébr. *phouk*, litt. *d'antimoine* ou *de fard :* on tirait de l'antimoine, lat. *stibium*, le fard dont les femmes de l'Orient se teignaient les sourcils), servant à la décoration des façades.

3. Vulgate : *De plus, ce que j'ai offert* pour *la maison de mon Dieu de mon propre bien en or et en argent, je le donne pour le temple de mon Dieu, outre tout ce que j'ai*, etc.

outre tout ce que j'ai préparé pour la
maison du sanctuaire : [4]trois mille ta-
lents d'or, d'or d'Ophir, et sept mille
talents d'argent épuré, pour en revê-
tir les parois de la maison, [5]l'or pour
tout ce qui doit être d'or, l'argent
pour tout ce qui doit être d'argent, et
pour tous les travaux de la main des
ouvriers. Qui veut encore présenter
aujourd'hui ses offrandes volontaires
à Jéhovah?

[6]Les chefs des familles, les princes
des tribus d'Israël, les chefs de mil-
liers et de centaines et les intendants
du roi firent volontairement des of-
frandes. [7]Ils donnèrent pour le tra-
vail de la maison de Dieu cinq mille
talents d'or, dix mille dariques, dix
mille talents d'argent, dix-huit mille
talents d'airain et cent mille talents
de fer. [8]Ceux qui possédaient des
pierres *précieuses* les livrèrent pour le
trésor de la maison de Jéhovah entre
les mains de Jéhiel, le Gersonite. [9]Le
peuple se réjouit de leurs offrandes
volontaires, car c'était d'un cœur par-
fait qu'ils les faisaient à Jéhovah; le
roi David en eut aussi une grande
joie.

[10]David bénit Jéhovah en pré-
sence de toute l'assemblée; il dit :
" Béni soyez-vous, d'éternité en éter-
nité, Jéhovah, Dieu de notre père
Israël! [11]A vous, Jéhovah, la gran-
deur, la force, la magnificence, la
splendeur et la gloire, car tout ce qui
est au ciel et sur la terre vous appar-
tient; à vous, Jéhovah, la royauté;
vous êtes souverainement élevé au-
dessus de tout. [12]C'est de vous que
viennent la richesse et la gloire; c'est
vous qui dominez sur tout; dans vo-
tre main est la force et la puissance,
et c'est votre main qui donne à tou-
tes choses la grandeur et la solidité.
[13]Maintenant donc, ô notre Dieu,
nous vous louons et nous célébrons
votre nom glorieux. [14]Car qui suis-je
et qui est mon peuple, que nous puis-
sions vous faire volontairement ces
offrandes? Tout vient de vous, et nous
vous offrons ce que nous avons reçu
de votre main. [15]Car nous sommes
devant vous des étrangers et des co-
lons comme *l'étaient* tous nos pères;
nos jours sur la terre sont comme
l'ombre, et il n'y a point de sécurité.
[16]Jéhovah, notre Dieu, toutes ces ri-
chesses que nous avons préparées
pour vous bâtir une maison à votre
saint nom, c'est de votre main qu'el-
les viennent, et c'est à vous que tout
appartient. [17]Je sais, ô mon Dieu,
que vous sondez les cœurs et que
vous aimez la droiture; aussi j'ai fait
toutes ces offrandes volontaires dans
la droiture de mon cœur, et je vois
maintenant avec joie votre peuple
qui se trouve ici vous offrir volontai-
rement ses dons. [18]Jéhovah, Dieu
d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, nos
pères, conservez à jamais dans le
cœur de votre peuple ces sentiments
et ces pensées et tenez leur cœur
tourné vers vous. [19]Donnez à mon
fils Salomon un cœur dévoué à l'ob-
servation de vos commandements, de
vos préceptes et de vos lois, afin qu'il
les mette tous en pratique et qu'il
bâtisse le palais pour lequel j'ai fait
des préparatifs. "

[20]David dit à toute l'assemblée :
" Bénissez Jéhovah, votre Dieu." Et
toute l'assemblée bénit Jéhovah, le
Dieu de leurs pères; ils s'inclinèrent
et se prosternèrent devant Dieu et
devant le roi. [21]Le jour suivant, ils
immolèrent des victimes à Jéhovah,
et offrirent en holocauste à Jéhovah
mille taureaux, mille béliers et mille

4. *Trois mille*, etc. : les deux sommes réunies donneraient un total de plus de 400 millions : voy. la note de xxii, 14, et comp. IV *Rois*, xxiii, 33. — *Or d'Ophir*, sans doute le plus pur. — *Les parois* : voy. II *Par.* iii, 4-6, 8-9.

5. *Qui veut encore* : litt. *remplir sa main pour Jéhovah*. Vulgate : *et si quelqu'un veut de lui-même faire une offrande, qu'il emplisse sa main aujourd'hui, et qu'il offre à Jéhovah ce qu'il voudra.*

7. *Talents* : voy. la note du vers. 4. — *Dariques* : monnaie perse, en or pur, de la valeur de 25 à 30 fr., qui devint commune

4. Tria millia talenta auri de auro
Ophir : et septem millia talentorum
argenti probatissimi ad deaurandos
parietes templi. 5. Et, ubicumque
opus est aurum de auro, et ubicum-
que opus est argentum de argento,
opera fiant per manus artificum : et
si quis sponte offert, impleat ma-
num suam hodie, et offerat quod
voluerit Domino.
6. Polliciti sunt itaque principes fa-
miliarum, et proceres tribuum Israel,
tribuni quoque, et centuriones, et
principes possessionum regis. 7. De-
deruntque in opera domus Dei auri
talenta quinque millia, et solidos
decem millia : argenti talenta decem
millia, et æris talenta decem et octo
millia : ferri quoque centum millia
talentorum. 8. Et apud quemcum-
que inventi sunt lapides, dederunt
in thesauros domus Domini, per
manum Jahiel Gersonitis. 9. Læta-
tusque est populus, cum vota sponte
promitterent : quia corde toto offe-
rebant ea Domino; sed et David
rex lætatus est gaudio magno.
10. Et benedixit Domino coram
universa multitudine et ait : Bene-
dictus es Domine Deus Israel patris
nostri ab æterno in æternum. 11. Tua
est Domine magnificentia, et poten-
tia, et gloria, atque victoria : et tibi
laus : cuncta enim quæ in cœlo
sunt, et in terra, tua sunt : tuum
Domine regnum, et tu es super om-
nes principes. 12. Tuæ divitiæ, et
tua est gloria : tu dominaris om-
nium, in manu tua virtus et poten-
tia : in manu tua magnitudo, et im-
perium omnium. 13. Nunc igitur
Deus noster confitemur tibi, et lau-
damus nomen tuum inclytum.
14. Quis ego, et quis populus meus,
ut possimus hæc tibi universa pro-
mittere? tua sunt omnia : et quæ de
manu tua accepimus dedimus tibi.
15. Peregrini enim sumus coram
te, et advenæ sicut omnes patres
nostri. [a]Dies nostri quasi umbra su- [a] Sap. 2, 5.
per terram, et nulla est mora. 16. Do-
mine Deus noster, omnis hæc copia,
quam paravimus ut ædificaretur do-
mus nomini sancto tuo, de manu
tua est, et tua sunt omnia. 17. Scio
Deus meus quod probes corda, et
simplicitatem diligas, unde et ego in
simplicitate cordis mei lætus obtuli
universa hæc : et populum tuum,
qui hic repertus est, vidi cum ingenti
gaudio tibi offerre donaria. 18. Do-
mine Deus Abraham, et Isaac, et
Israel patrum nostrorum, custodi
in æternum hanc voluntatem cordis
eorum, et semper in venerationem
tui mens ista permaneat. 19. Salo-
moni quoque filio meo da cor per-
fectum, ut custodiat mandata tua,
testimonia tua, et ceremonias tuas,
et faciat universa : et ædificet ædem,
cujus impensas paravi.
20. Præcepit autem David uni-
versæ ecclesiæ : Benedicite Domino
Deo nostro. Et benedixit omnis ec-
clesia Domino Deo patrum suorum :
et inclinaverunt se, et adoraverunt
Deum, et deinde regem. 21. Immo-
laveruntque victimas Domino : et
obtulerunt holocausta die sequenti,
tauros mille, arietes mille, agnos

---

chez les Juifs après la captivité. L'auteur emploie ce mot par anticipation, remplaçant l'expression, quelle qu'elle soit, trouvée dans son document, par un terme mieux compris de ses contemporains. Après avoir évalué en talents les offrandes consistant en lingots et autres objets d'or non monnayé, il évalue en dariques les offrandes faites en monnaie réelle du même métal.

8. Comp. *Exod.* xxxv, 27. — *Entre les mains* (plus exactement, *à la garde*) *de Jéhiel* : voy. xxvi, 21 sv.

11. *Splendeur;* d'autres, *éternité.*

14. *Tout vient de vous;* Vulg., *tout vous appartient.*

15. *De sécurité;* litt. *de confiance* à avoir dans la durée de ces jours. Vulg., *de demeure, d'arrêt,* dans la fuite de ces jours.

19. *Palais :* voy. vers. 1.

20. *Votre Dieu :* plus probablement *notre Dieu*, comme portent les LXX et la Vulgate.

21. *D'autres sacrifices,* des sacrifices pacifiques, dans lesquels la chair des victimes revient en grande partie à l'offrant, qui en fait des festins sacrés avec ses amis.

agneaux, avec les libations ordinaires, et d'autres sacrifices en grand nombre pour tout Israël. 22 Ils mangèrent et burent ce jour-là devant Jéhovah avec une grande joie; ils proclamèrent roi pour la seconde fois Salomon, fils de David, et l'oignirent comme chef selon la volonté de Jéhovah; ils oignirent Sadoc comme *grand* prêtre. 23 Salomon s'assit sur le trône de Jéhovah comme roi à la place de David, son père; il prospéra, et tout Israël lui obéit. 24 Tous les chefs et les guerriers, même les fils du roi David, se soumirent au roi Salomon. 25 Jéhovah éleva au plus haut degré la grandeur de Salomon sous les yeux de tout Israël, et il donna à son règne une gloire que n'eut jamais avant lui aucun roi d'Israël.

26 David, fils d'Isaï, régna sur tout Israël. 27 Le temps qu'il régna sur Israël fut de quarante ans; il régna sept ans à Hébron, et trente-trois ans à Jérusalem. 28 Il mourut dans une heureuse vieillesse, rassasié de jours, de richesse et de gloire; et Salomon, son fils, régna à sa place. 29 Les actions du roi David, les premières et les dernières, sont écrites dans le livre de Samuel le voyant, dans le livre de Nathan le prophète, et dans le livre de Gad le voyant, 30 avec tout son règne et tous ses exploits, ainsi que les événements de son temps, soit en Israël, soit dans tous les royaumes des autres pays.

22. *Pour la seconde fois :* la première proclamation, à l'époque de la révolte d'Adonias, avait été un peu précipitée et beaucoup moins solennelle (III *Rois*, i, 32 sv.). — *Selon la volonté de Jéhovah;* litt., *pour*, ou *en vue de Jéhovah* (xxviii, 4). D'autres, *en présence de Jéhovah*. — *Sadoc :* Abiathar n'était pas absolument déposé; mais on doute que, depuis sa rébellion (III *Rois*, i, 7; ii, 27), il lui fût encore permis de remplir les fonctions de grand prêtre.

23. *Le trône de Jéhovah*, fondé et affermi



mille cum libaminibus suis, et universo ritu abundantissime in omnem Israel. 22. Et comederunt, et biberunt coram Domino in die illo cum grandi lætitia. [b]Et unxerunt secundo Salomonem filium David. Unxerunt autem eum Domino in principem, et Sadoc in pontificem. 23. Seditque Salomon super solium Domini in regem pro David patre suo, et cunctis placuit : et paruit illi omnis Israel. 24. Sed et universi principes, et potentes, et cuncti filii regis David dederunt manum, et subjecti fuerunt Salomoni regi. 25. Magnificavit ergo Dominus Salomonem super omnem Israel : et dedit illi gloriam regni, qualem nullus habuit ante eum rex Israel.

[b] 3 Reg. 1, 34.

26. Igitur David filius Isai regnavit super universum Israel. 27. [c]Et dies, quibus regnavit super Israel, fuerunt quadraginta anni : in Hebron regnavit septem annis, et in Jerusalem annis triginta tribus. 28. Et mortuus est in senectute bona, plenus dierum, et divitiis, et gloria : et regnavit Salomon filius ejus pro eo. 29. Gesta autem David regis priora, et novissima scripta sunt in Libro Samuelis Videntis, et in Libro Nathan prophetæ, atque in volumine Gad Videntis : 30. Universique regni ejus, et fortitudinis, et temporum, quæ transierunt sub eo, sive in Israel, sive in cunctis regnis terrarum.

[c] 3 Reg. 2, 11.

par Jéhovah. Comp. xxviii, 5. — *Il prospéra;* LXX et Vulg., *il fut agréable à tous.*

29. *Le voyant :* hébr. *haroé* en parlant de Samuel, *hachozé* en parlant de Gad. Le premier terme exprimerait-il une dignité plus haute que le second? Ou bien celui-ci ne serait-il qu'un synonyme, de date plus récente, de celui-là?

30. *Les événements de son temps*, litt. *les temps qui passèrent sur lui*, avec leurs événements heureux ou malheureux. (Comp. *Job*, xxiv, 1; *Ps.* xxxi, 16, h.)



2me Livre des Paralipomènes.

CHAP. I. — Sacrifice de Salomon à Gabaon ; Dieu lui accorde la sagesse.
Ses richesses.

Chap. I. 
SAlomon, fils de David,
s'affermit dans sa royau-
té ; Jéhovah, son Dieu,
était avec lui, et il l'éle-
va à un haut degré.
2 Salomon donna des ordres à tout
Israël, aux chefs de milliers et aux
chefs de centaines, aux juges et à
tous les princes de tout Israël, *savoir*
aux chefs de familles ; 3 et il se rendit
avec toute l'assemblée au haut lieu
qui était à Gabaon. Là se trouvait la
tente de réunion de Dieu, faite dans
le désert par Moïse, serviteur de Jé-
hovah, 4 tandis que l'arche de Dieu
avait été transportée par David de
Carathiarim à la place qu'il lui
avait préparée, car il avait dressé
pour elle une tente à Jérusalem.
5 L'autel d'airain qu'avait fait Bésé-
léel, fils d'Uri, fils de Hur, s'y trou-
vait *aussi*, devant le tabernacle de
Jéhovah. Salomon et l'assemblée
cherchèrent Jéhovah. 6 Ce fut là, sur
l'autel d'airain qui était devant Jé-
hovah, près du tabernacle, ce fut sur
cet autel que Salomon offrit mille
holocaustes.
7 La nuit *suivante*, Dieu apparut à
Salomon et lui dit : " Demande ce
que tu veux que je te donne. " 8 Salo-
mon répondit à Dieu : " Vous avez
traité David, mon père, avec une
grande bienveillance, et vous m'avez
établi roi à sa place. 9 Maintenant,
Jéhovah Dieu, que votre promesse à
David, mon père, s'accomplisse, puis-
que vous m'avez établi roi sur un
peuple nombreux comme la pous-
sière de la terre ! 10 Accordez-moi
donc la sagesse et l'intelligence, afin
que je sache me conduire à la
tête de votre peuple. Car qui pour-
rait juger votre peuple, ce peuple
si grand ? "
11 Dieu dit à Salomon : " Puisque
c'est là ce qui est dans ton cœur, et
que tu ne demandes ni des richesses,
ni des biens, ni de la gloire, ni la
mort de tes ennemis, ni même une
longue vie, et que tu demandes pour
toi la sagesse et l'intelligence afin de
juger mon peuple sur lequel je t'ai
établi roi, 12 la sagesse et l'intelligence
te sont données. Je te donnerai *en*
outre des richesses, des biens et de la
gloire, comme jamais n'en a eu aucun
roi avant toi, et comme n'en aura au-
cun après toi. " 13 Ayant quitté le
haut lieu de Gabaon et la tente de
réunion, Salomon revint à Jérusalem,
et il régna sur Israël.
14 Salomon rassembla des chars et
des cavaliers ; il avait quatorze cents
chars et douze mille cavaliers, qu'il
plaça dans les villes où étaient dépo-

CHAP. I.

2. Pour les vers. 2-13, comp. III *Rois*, iii, 4-15.

4. Tandis que l'arche : comp. I *Par.* xiii et xv.

5. *S'y trouvait*, hébr. *Scham*, leçon suivie par les LXX et la Vulg. Les Massorètes ont ponctué *Sam :* Béséléel *avait placé* cet autel devant le tabernacle. — *Béséléel :* voy. *Exod.* xxxi, 2 ; xxxvii, 1. — *Cherchèrent Jéhovah*, allèrent le visiter dans son sanctuaire (comp. I *Par.* xxi, 30), Il y a en hébr., *le cherchèrent ; le* peut donc grammaticalement se rapporter à *autel ;* c'est le sens adopté par les LXX et la Vulg. : *ils cherchèrent l'autel*, ils s'en approchèrent, se disposant à s'en servir.

Liber secundus Paralipomenon

HEBRAICE DIBRE HAIAMIN.

CAPUT I.

Oblatis mille hostiis a Salomone in Gabaon, Dominus illi nocte apparens dat ei petitam sapientiam, additis divitiis et gloria; post quæ currus et equites congregat.



ONFORTATUS est
ergo Salomon filius Da-
3 Reg. 3, 1. vid [a]in regno suo, et
Dominus Deus ejus erat
cum eo, et magnificavit
eum in excelsum.
2. Præcepitque Salomon universo
Israeli, tribunis, et centurionibus, et
ducibus, et judicibus omnis Israel,
et principibus familiarum : 3. et abiit
cum universa multitudine in excel-
sum Gabaon, ubi erat tabernaculum
fœderis Dei, quod fecit Moyses fa-
mulus Dei in solitudine. 4. Arcam
[b] 2 Reg. 6, 17. 1 Par. 16, 1. autem Dei [b]adduxerat David de
Cariathiarim in locum, quem præ-
paraverat ei, et ubi fixerat illi taber-
naculum, hoc est, in Jerusalem.
[c] Exod. 38, 1. 5. Altare quoque æneum, [c]quod fa-
bricatus fuerat Beseleel filius Uri
filii Hur, ibi erat coram tabernaculo
Domini : quod et requisivit Salo-
mon, et omnis ecclesia. 6. Ascendit-
que Salomon ad altare æneum, co-
ram tabernaculo fœderis Domini,
et obtulit in eo mille hostias.
7. Ecce autem in ipsa nocte ap-
paruit ei Deus, dicens : Postula
quod vis, ut dem tibi. 8. Dixitque
Salomon Deo : Tu fecisti cum Da-
vid patre meo misericordiam ma-
gnam : et constituisti me regem pro
eo. 9. Nunc ergo Domine Deus im-
pleatur sermo tuus, quem pollicitus
es David patri meo : tu enim me
fecisti regem super populum tuum
multum, qui tam innumerabilis est,
quam pulvis terræ. 10. [d]Da mihi [d] 3 Reg. 3, 9. Sap. 9, 10.
sapientiam et intelligentiam, ut in-
grediar et egrediar coram populo
tuo : quis enim potest hunc popu-
lum tuum digne, qui tam grandis
est, judicare?
11. Dixit autem Deus ad Salo-
monem : Quia hoc magis placuit
cordi tuo, et non postulasti divitias,
et substantiam, et gloriam, neque
animas eorum qui te oderant, sed
nec dies vitæ plurimos : petisti au-
tem sapientiam et scientiam, ut ju-
dicare possis populum meum, super
quem constitui te regem. 12. Sa-
pientia et scientia data sint tibi : di-
vitias autem et substantiam et glo-
riam dabo tibi, ita ut nullus in regi-
bus nec ante te nec post te fuerit
similis tui. 13. Venit ergo Salomon
ab excelso Gabaon in Jerusalem co-
ram tabernaculo fœderis, et regna-
vit super Israel.
14. [e]Congregavitque sibi currus [e] 3 Reg. 10, 26.
et equites, et facti sunt ei mille qua-
dringenti currus, et duodecim mil-
lia equitum : et fecit eos esse in ur-
bibus quadrigarum, et cum rege in

6. Vulgate : *Salomon monta à l'autel d'airain qui était devant le tabernacle de l'alliance du Seigneur, et il y offrit*, etc. Nous avons cru, avec les LXX, que le premier *iaal* signifiait *il offrit* (et non *il monta*), aussi bien que le second.

13. *Ayant quitté le haut lieu :* avec les LXX et la Vulg., nous lisons *méhabbamah*, au lieu de *Labbamah.*

14. Pour les vers. 14-17, voy. III *Rois*, x, 26-29 et les notes. — *Des cavaliers*, de la cavalerie, hommes et chevaux.

sés les chars, et près du roi à Jérusalem. 15 Le roi rendit l'argent et l'or aussi communs à Jérusalem que les pierres, et les cèdres aussi nombreux que les sycomores qui croissent dans la plaine. 16 Salomon tirait ses chevaux de l'Egypte; une caravane de marchands du roi les allait chercher par troupes à un prix convenu; 17 on faisait monter et sortir d'Egypte un char pour six cents sicles d'argent, et un cheval pour cent cinquante sicles. Ils en livraient de la même manière, par eux-mêmes, à tous les rois des Héthéens et aux rois de Syrie.

CHAP. II. — Préparatifs de Salomon pour la construction du temple.

Ch. II. SAlomon résolut de bâtir une maison au nom de Jéhovah, et une maison royale pour lui. 2 Il compta soixante-dix mille hommes pour porter les fardeaux, quatre-vingt mille pour tailler les pierres dans la montagne, et trois mille six cents pour les surveiller.

3 Salomon envoya dire à Hiram, roi de Tyr : "Comme tu as fait pour David, mon père, à qui tu as envoyé des cèdres afin qu'il se bâtît une maison pour y habiter, *fais de même pour moi.* 4 Voici que j'élève une maison au nom de Jéhovah, mon Dieu, pour la lui consacrer, pour brûler devant lui le parfum odoriférant, pour présenter continuellement les pains de proposition, et pour offrir les holocaustes du matin et du soir, des sabbats, des nouvelles lunes et des fêtes de Jéhovah, notre Dieu, comme une loi le prescrit à Israël à perpétuité. 5 La maison que je vais bâtir doit être grande, car notre Dieu est plus grand que tous les dieux. 6 Mais qui est capable de lui bâtir une maison, puisque le ciel et le ciel des cieux ne peuvent le contenir? Et qui suis-je pour lui bâtir une maison, si ce n'est pour faire brûler des parfums devant lui? 7 Envoie-moi donc un homme habile à travailler l'or et l'argent, l'airain et le fer, à teindre en pourpre, en cramoisi et en bleu, et connaissant la sculpture, *afin qu'il travaille* avec les hommes habiles qui sont auprès de moi en Juda et à Jérusalem, et que David, mon père, a préparés. 8 Envoie-moi *aussi* du Liban des bois de cèdre, de cyprès et de sandal; car je sais que tes serviteurs s'entendent à couper les bois du Liban. Mes serviteurs seront avec les tiens, 9 pour me préparer du bois en abondance, car la maison que je vais bâtir sera grande et magnifique. 10 Je donnerai à tes serviteurs qui couperont les bois, pour leur nourriture, vingt mille cors de froment, vingt mille cors d'orge, vingt mille baths de vin et vingt mille baths d'huile.

11 Hiram, roi de Tyr, répondit dans une lettre qu'il envoya à Salomon : "C'est parce que Jéhovah aime son peuple qu'il t'a établi roi sur eux. 12 Béni soit, ajouta-t-il, Jéhovah, Dieu d'Israël, qui a fait le ciel et la terre,

---

17. *Ils en livraient*, etc. : Vulgate, *de pareils achats étaient pratiqués avec tous les rois des Héthéens et les rois de Syrie.*

CHAP. II.

1. Sur ce chapitre, comp. III *Rois*, v.

3. *Hiram;* hébr. *Huram*, forme altérée de ce nom, que l'auteur des *Paralip.* emploie constamment, (excepté I *Par.* xiv, 1).

4. *Parfum odoriférant;* litt. *parfum d'aromates.* Comp. *Exod.* xxv, 6; xxx, 7 sv. — *Holocaustes :* voy. *Nombr.* xxviii, xxix.

5. *Car notre Dieu* (comp. *Exod.* xviii, 11; *Deut.* x, 7), etc. Hiram lui-même reconnaissait Jéhovah comme le Dieu suprême (vers. 11 sv.); peut-être l'identifiait-il avec son dieu Melcarth.

6. Pensée : nul homme ne peut bâtir une maison qui contienne Dieu et le renferme tout entier. Je n'ai pas moi-même cette prétention; mais comme il faut qu'il y ait un lieu déterminé où l'on vienne lui offrir les sacrifices prescrits par la loi, c'est ce lieu, ce temple, que je veux élever.

7. *A teindre* (ou bien, *à faire des étoffes teintes*) *en pourpre*, etc., pour les tentures

Jerusalem. 15. Præbuitque rex argentum et aurum in Jerusalem quasi lapides, et cedros quasi sycomoros, quæ nascuntur in campestribus multitudine magna. 16. Adducebantur autem ei equi de Ægypto, et de Coa a negotiatoribus regis, qui ibant, et emebant pretio, 17. Quadrigam equorum sexcentis argenteis, et equum centum quinquaginta : similiter de universis regnis Hethæorum, et a regibus Syriæ emptio celebrabatur.

CAPUT II.

Ordinatis pro templo ædificando architectis et operariis, Salomon cum rege Hiram convenit de mittendo erudito artifice, lignisque ad templi structuram cædendis.

DECREVIT autem Salomon ædificare domum nomini Domini, et palatium sibi. 2. Et numeravit septuaginta millia virorum portantium humeris, et octoginta millia qui cæderent lapides in montibus, præpositosque eorum tria millia sexcentos.

[a] 3 Reg. 5, 2. 3. [a] Misit quoque ad Hiram regem Tyri, dicens : Sicut egisti cum David patre meo, et misisti ei ligna cedrina ut ædificaret sibi domum, in qua et habitavit : 4. sic fac mecum ut ædificem domum nomini Domini Dei mei, ut consecrem eam ad adolendum incensum coram illo, et fumiganda aromata, et ad propositionem panum sempiternam, et ad holocautomata mane, et vespere, sabbatis quoque, et neomeniis, et solemnitatibus Domini Dei nostri in sempiternum, quæ mandata sunt Israeli. 5. Domus enim, quam ædificare cupio, magna est : magnus est enim Deus noster super omnes deos. 6. Quis ergo poterit prævalere, ut ædificet ei dignam domum? si cœlum, et cœli cœlorum capere eum nequeunt : quantus ego sum, ut possim ædificare ei domum? sed ad hoc tantum, ut adoleatur incensum coram illo. 7. Mitte ergo mihi virum eruditum, qui noverit operari in auro, et argento, ære, et ferro, purpura, coccino, et hyacintho, et qui sciat sculpere cælaturas cum his artificibus, quos mecum habeo in Judæa, et Jerusalem, quos præparavit David pater meus. 8. Sed et ligna cedrina mitte mihi, et arceuthina, et pinea de Libano : scio enim quod servi tui noverint cædere ligna de Libano, et erunt servi mei cum servis tuis, 9. ut parentur mihi ligna plurima. Domus enim, quam cupio ædificare, magna est nimis, et inclyta. 10. Præterea operariis, qui cæsuri sunt ligna, servis tuis dabo in cibaria tritici coros viginti millia, et hordei coros totidem, et vini viginti millia metretas, olei quoque sata viginti millia.

11. Dixit autem Hiram rex Tyri per litteras, quas miserat Salomoni : Quia dilexit Dominus populum suum, idcirco te regnare fecit super eum. 12. Et addidit, dicens : Benedictus Dominus Deus Israel, qui fecit cœlum et terram, qui dedit David regi filium sapientem et eruditum et sensatum atque pruden-

du temple, imitées de celles du tabernacle : voy. *Exod.* xxv, 4; xxvi, 1 sv. Le *murex*, qui donne la couleur pourpre, abonde sur la côte de Phénicie. Le *cramoisi* ou rouge écarlate est fourni par une espèce de cochenille.

8. *Cyprès;* Vulg., *genévrier.* — *Sandal* (Vulg., *pin*) *:* ce bois venait d'Ophir, où les Phéniciens l'allaient chercher; l'auteur ne l'ignore pas (voy. ix, 10; comp. III *Rois*, x, 11), quoique son récit, par trop de concision, semble le faire venir du Liban.

10. *Pour leur nourriture*, en lisant *maccoleth*, comme ont fait les LXX et la Vulg. L'hébreu actuel porte *maccoth*, c.-à-d. *coupe;* sens : *de froment battu;* mais cette circonstance n'avait pas besoin d'être exprimée. Le *cor* contenait un peu moins de 4 hectolitres, et le *bath* en était la 10[e] partie.

12. *Prudent et intelligent;* litt., *sachant la prudence et l'intelligence* (LXX). La Vulg. semble avoir fait du mot hébr. correspondant à *sachant* une épithète indépendante, qu'elle a rendue par *instruit.*

de ce qu'il a donné au roi David un
fils sage, prudent et intelligent, qui
va bâtir une maison à Jéhovah et une
maison royale pour lui! 13 Je t'envoie
donc un homme habile et intelligent,
maître Hiram, 14 fils d'une femme
d'entre les filles de Dan et d'un père
Tyrien. Il est habile à travailler l'or
et l'argent, l'airain et le fer, à teindre
en pourpre, en bleu et en cramoisi, à
tisser le byssus, à faire toute espèce
de sculptures, et à exécuter tous les
objets d'art qui lui sont demandés. *Il
travaillera* avec tes hommes habiles
et avec les hommes habiles de mon
seigneur David, ton père. 15 Que mon
seigneur envoie donc à ses serviteurs
le froment, l'orge, l'huile et le vin dont
il a parlé. 16 Et nous, nous couperons
des bois du Liban autant que tu en
auras besoin; et nous les expédierons
par mer en radeaux jusqu'à Joppé,
et tu les feras transporter à Jérusalem.

17 Salomon compta tous les étran-
gers qui étaient dans le pays d'Israël,
et dont David, son père, avait fait le
dénombrement. On en trouva cent
cinquante trois mille six cents. 18 Et
il en prit soixante-dix mille pour
porter les fardeaux, quatre-vingt mille
pour tailler les pierres dans la mon-
tagne, et trois mille six cents *comme*
surveillants pour faire travailler le
peuple.

CHAP. III. — Construction du temple : dimensions générales, portiques, Saint, Saint des saints, Chérubins, voile, les deux colonnes.



Ch. III. SAlomon commença à bâtir la
maison de Jéhovah à Jérusa-
lem, sur le mont Moria, qui
avait été indiqué à David, son père,
au lieu préparé par David sur l'aire
d'Ornan, le Jébuséen. 2 Il commença
à bâtir le [deuxième jour du] deuxiè-
me mois de la quatrième année de
son règne.

3 Voici les fondements que posa
Salomon pour bâtir la maison de
Dieu. La longueur, en coudées de
l'ancienne mesure, était de soixante
coudées, et la largeur de vingt cou-
dées. 4 Le portique sur le devant avait
une longueur de vingt coudées, ré-
pondant à la largeur de la maison, et
cent vingt coudées de hauteur. Salo-
mon le couvrit d'or pur à l'intérieur.
5 Il revêtit la grande maison de bois
de cyprès, la couvrit d'or pur et y fit
sculpter des palmes et des chaînettes.
6 Il couvrit la maison de pierres pré-
cieuses pour la décorer, et l'or était
de Parvaïm. 7 Il couvrit d'or la maison,
les poutres, les solives, les parois et
les portes, et il fit sculpter des chéru-
bins sur les parois.

8 Il fit la maison du Saint des
saints : elle avait vingt coudées de
longueur, répondant à la largeur de
la maison, et vingt coudées de lar-

13. *Maître Hiram*, ou *Hiram-Abi* (voy. III *Rois*, vii, 13 sv.). Vulg., *Hiram, mon père* (l'hébr. *abi* signifie *mon père*).

14. *A exécuter*, imaginer des plans et des modèles. Comp. *Exod.* xxxi, 4.

16. *Joppé* (hébr. *Japho* : voy. *Jos.* xix, 46), auj. Jaffa, port sur la Méditerranée.

17. *Etrangers* (Vulg., *prosélytes*, c.-à-d. des étrangers incorporés au peuple de Dieu) : la population non-israélite de la Terre sainte, issue principalement des Chananéens épargnés au moment de la conquête. Les servitudes qu'on leur avait imposées à l'origine (*Jug.* I, 28 sv.), négligées dans la période des Juges, avaient été rétablies par David. — *Le dénombrement*, probablement à l'occasion des faits relatés I *Par.* xxii, 2.

18. *Surveillants* ou *inspecteurs* chananéens, auxquels il faut ajouter 250 surveillants israélites (viii, 10); total 3850, dont 550 de première classe (300 Chananéens et 250 Israélites), et 3300 de 2e classe (III *Rois*, v, 16).

CHAP. III.

1. *Moria* (voy. *Gen.* xxii, 2, 14), colline au N. E. du mont Sion, auj. appelé *Haram* (lieu consacré), à cause de la grande mosquée que les Musulmans y ont bâtie. — *Qui avait été indiqué à David*; Keil et d'autres traduisent, *où le Seigneur était apparu à David.* — *Au lieu*, etc. : l'hébreu actuel

tem, ut ædificaret domum Domino, et palatium sibi. 13. Misi ergo tibi virum prudentem et scientissimum Hiram, patrem meum, 14. filium mulieris de filiabus Dan, cujus pater fuit Tyrius, qui novit operari in auro, et argento, ære, et ferro, et marmore, et lignis, in purpura quoque, et hyacintho, et bysso, et coccino : et qui scit cælare omnem sculpturam, et adinvenire prudenter quodcumque in opere necessarium est cum artificibus tuis, et cum artificibus domini mei David patris tui. 15. Triticum ergo, et hordeum, et oleum, et vinum, quæ pollicitus es domine mi, mitte servis tuis. 16. Nos autem cædemus ligna de Libano, quot necessaria habueris, et applicabimus ea ratibus per mare in Joppe : tuum autem erit transferre ea in Jerusalem.

17. Numeravit igitur Salomon omnes viros proselytos, qui erant in terra Israel, post dinumerationem, quam dinumeravit David pater ejus, et inventi sunt centum quinquaginta millia, et tria millia sexcenti. 18. Fecitque ex eis septuaginta millia, qui humeris onera portarent, et octoginta millia, qui lapides in montibus cæderent : tria autem millia et sexcentos præpositos operum populi.



CAPUT III.

Templum exstruitur cum porticu, velo, et duabus columnis æneis ante fores templi.



T cœpit Salomon [a]ædificare domum Domini in Jerusalem in monte Moria, qui demonstratus fuerat David patri ejus, in loco, quem paraverat David in [b]area Ornan Jebusæi. 2. Cœpit autem ædificare mense secundo, anno quarto regni sui.

[a] 3 Reg. 6, 1. — [b] 2 Reg. 24. 23. 1 Par. 21, 26.

3. Et hæc sunt fundamenta, quæ jecit Salomon, ut ædificaret domum Dei, longitudinis cubitos in mensura prima sexaginta, latitudinis cubitos viginti. 4. Porticum vero ante frontem, quæ tendebatur in longum juxta mensuram latitudinis domus, cubitorum viginti : porro altitudo centum viginti cubitorum erat : et deauravit eam intrinsecus auro mundissimo. 5. Domum quoque majorem texit tabulis ligneis abiegnis, et laminas auri obrizi affixit per totum: sculpsitque in ea palmas, et quasi catenulas se invicem complectentes. 6. Stravit quoque pavimentum templi pretiosissimo marmore, decore multo. 7. Porro aurum erat probatissimum, de cujus laminis texit domum, et trabes ejus, et postes, et parietes, et ostia : et cælavit cherubim in parietibus.

8. Fecit quoque domum Sancti sanctorum : longitudinem juxta la-

---

paraît avoir été altéré, au moins quant à l'ordre des mots. — *Ornan :* voy. I *Par.* xxii, 1.

2. Les mots entre crochets, manquant dans les LXX et la Vulg., sont suspects à la critique.

3. Comp. III *Rois*, vi. — *Voici les fondements;* d'autres, *le plan par terre.—Coudées de l'ancienne mesure*, coudées mosaïques : cette remarque semble indiquer que les Israélites adoptèrent pendant la captivité les mesures babyloniennes et les rapportèrent dans leur pays.

4. *Cent vingt coudées :* ce chiffre est probablement fautif; la version arabe et le *Codex Alexandrinus* n'ont pas le mot *cent.*

5. *La grande maison*, le Saint. — *Cyprès;* Vulg., sapin. — *La couvrit :* il s'agit peut-être de simples bordures ou encadrements. — *Chaînettes* (comp. *Exod.* xxviii, 14), ici, guirlandes ou festons qui décoraient les panneaux.

6. *La maison*, à l'intérieur. — *Pierres précieuses :* comp. III *Rois*, x, 11. — *Parvaïm :* inconnu. Vulg., *très épuré.*

Vulgate, *il fit aussi le pavé du temple d'un marbre très précieux, qui l'ornait beaucoup.*

8. *Saint des saints*, c.-à-d. lieu très saint. — *Talent :* voy. IV *Rois*, xxiii, 33.

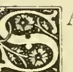
geur. Il la couvrit d'or pur, pour une valeur de six cents talents; [9]et le poids de l'or pour les clous était de cinquante sicles. Il couvrit *aussi* d'or les chambres hautes.

[10]Il fit dans la maison du Saint des saints deux Chérubins sculptés, et on les couvrit d'or. [11]Les ailes des Chérubins avaient *ensemble* vingt coudées de longueur. Une aile *du premier*, longue de cinq coudées, touchait au mur de la maison, et l'autre aile, longue de cinq coudées, touchait à l'aile du second Chérubin. [12]*De la même manière* une aile du *second* Chérubin, longue de cinq coudées, touchait au mur de la maison ; et l'autre aile, longue de cinq coudées, rejoignait l'aile du premier Chérubin. [13]Les ailes de ces Chérubins, déployées, avaient vingt coudées. Ils étaient debout sur leurs pieds, la face tournée vers la maison.

[14]*Salomon* fit un voile de byssus, bleu, pourpre et cramoisi, et il y broda des Chérubins.

[15]Il fit devant la maison deux colonnes de trente-cinq coudées de hauteur, avec un chapiteau de cinq coudées sur leur sommet. [16]Il fit des chaînettes, *comme* dans le sanctuaire, et les mit au haut des colonnes, et il fit cent grenades qu'il mit dans les chaînettes. [17]Il dressa les colonnes sur le devant du temple, l'une à droite, l'autre à gauche; il nomma celle de droite Joachin, et celle de gauche Booz.

CHAP. IV. — Construction du temple (suite) : autel et mer d'airain, bassins, ustensiles divers.

Chap. IV. Alomon fit un autel d'airain, long de vingt coudées, large de vingt coudées, et haut de dix coudées.

[2]Il fit la mer de fonte : elle avait dix coudées d'un bord à l'autre, une forme ronde, cinq coudées de hauteur, et un cordon de trente coudées en mesurait la circonférence. [3]Des figures de bœufs l'entouraient au-dessous du bord, dix par coudée, faisant tout le tour de la mer ; les bœufs étaient disposés sur deux rangs et avaient été fondus d'une seule pièce avec la masse. [4]Elle était posée sur douze bœufs, dont trois étaient tournés vers le nord, trois vers l'occident, trois vers le midi et trois vers l'orient; la mer était sur eux, et toute la partie postérieure de leur corps était en-dedans. [5]Son épaisseur était d'un palme, et son bord était façonné, comme le bord d'une coupe, en fleur de lis. Elle pouvait contenir trois mille baths.

[6]Il fit dix bassins, et il en plaça cinq à droite et cinq à gauche pour servir aux purifications; on y lavait ce qui devait être offert en holocauste. La mer était destinée aux purifications des prêtres. — [7]Il fit dix chandeliers d'or, selon les prescriptions

9. *Pour les clous* (Vulg., *pour chaque clou*) qui fixaient les lames d'or aux lambris. — Sicle = 14 gr. 2. — *Chambres hautes :* voy. I *Par.* xxviii, 11.

10. *Sculptés :* sens probable. LXX, *ouvrage en bois;* Vulg., *d'un travail de statuaire.*

13. *Debout sur leurs pieds*, comme deux sentinelles qui faisaient la garde de chaque côté de l'arche. — *La face tournée vers la maison*, vers le Saint; les deux Chérubins de l'Exode (xxv, 20) étaient, au contraire, tournés face à face.

14. *Le voile* qui séparait le Saint du Saint des saints. Comp. *Exod.* xxvi, 31.

15 sv. Comp. III *Rois*, vii, 15-22. — *Devant la maison*, à l'entrée du Saint, peut-être du portique. — *Trente-cinq coudées*, probablement par suite d'une faute de copiste : les *Rois* disent *dix-huit coudées.*

16. *Comme* celles qui étaient *dans le sanctuaire* ou *l'oracle* (hébr. *baddebîr*) ; c'est pour donner un sens à l'hébreu que la plupart des exégètes ajoutent le mot *comme* devant *le sanctuaire*, tout en sachant bien qu'il n'est question nulle part de *chaînettes* ou festons dans le Saint des saints. Le texte est donc altéré. Il s'agit ici du treillis ou réseau (hébr. *sebacah*) d'une coudée

titudinem domus cubitorum viginti : et latitudinem similiter viginti cubitorum : et laminis aureis texit eam, quasi talentis sexcentis. 9. Sed et clavos fecit aureos, ita ut singuli clavi siclos quinquagenos appenderent : cœnacula quoque texit auro.

10. Fecit etiam in domo Sancti sanctorum cherubim duos, opere statuario : et texit eos auro. 11. Alæ cherubim viginti cubitis extendebantur, ita ut una ala haberet cubitos quinque et tangeret parietem domus : et altera quinque cubitos habens, alam tangeret alterius cherub. 12. Similiter cherub alterius ala, quinque habebat cubitos, et tangebat parietem : et ala ejus altera quinque cubitorum, alam cherub alterius contingebat. 13. Igitur alæ utriusque cherubim expansæ erant, et extendebantur per cubitos viginti : ipsi autem stabant erectis pedibus, et facies eorum erant versæ ad exteriorem domum.

[c] Matth. 27, 51. 14. [c] Fecit quoque velum ex hyacintho, purpura, cocco, et bysso, et intexuit ei cherubim.

[d] 4 Reg. 25, 17. Jer. 52, 20. 15. [d] Ante fores etiam templi duas columnas, quæ triginta et quinque cubitos habebant altitudinis : porro capita earum, quinque cubitorum. 16. Necnon et quasi catenulas in oraculo, et superposuit eas capitibus columnarum : malogranata etiam centum, quæ catenulis interposuit. 17. Ipsas quoque columnas posuit in vestibulo templi, unam a dextris, et alteram a sinistris : eam, quæ a dextris erat, vocavit Jachin : et quæ ad lævam, Booz.

CAPUT IV.

Constructio altaris ænei, maris fusilis, decem concharum, candelabrorum aureorum, mensarum, phialarum, ac ceterorum quæ ad templum ejusque ornatum pertinebant.



FECIT quoque altare æneum viginti cubitorum longitudinis, et viginti cubitorum latitudinis, et decem cubitorum altitudinis.

2. [a] Mare etiam fusile decem cubitis a labio usque ad labium, rotundum per circuitum : quinque cubitos habebat altitudinis, et funiculus triginta cubitorum ambiebat gyrum ejus. 3. Similitudo quoque boum erat subter illud, et decem cubitis quædam extrinsecus cælaturæ, quasi duobus versibus alvum maris circuibant. Boves autem erant fusiles : 4. et ipsum mare super duodecim boves impositum erat, quorum tres respiciebant ad aquilonem, et alii tres ad occidentem : porro tres alii meridiem, et tres qui reliqui erant, orientem, habentes mare superpositum : posteriora autem boum erant intrinsecus sub mari. 5. Porro vastitas ejus habebat mensuram palmi, et labium illius erat quasi labium calicis, vel repandi lilii : capiebatque tria millia metretas. [a] 3 Reg. 7, 23.

6. Fecit quoque conchas decem : et posuit quinque a dextris, et quinque a sinistris, ut lavarent in eis omnia, quæ in holocaustum oblaturi erant : porro in mari sacerdotes lavabantur. 7. Fecit autem et can-

---

de haut qui entourait, comme un bourrelet, la partie inférieure du chapiteau, treillis bordé au-dessus et au-dessous d'une rangée de grenades.

CHAP. IV.

1. *Un autel d'airain*, l'autel des holocaustes, dressé dans le grand parvis (II *Par.* vi, 12 sv.). L'intérieur était composé de terre et de pierres brutes, que recouvraient des lames d'airain. Comp. *Ezéch.* xliii, 13 sv.

2 sv. Comp. III *Rois*, vii, 23 sv.

3. *Bœufs :* lisez *coloquintes;* le texte aura été altéré de bonne heure par un copiste qui ignorait la signification du mot hébreu *phecaïm.*

4. *En dedans*, cachée *sous la mer*, comme l'explique la Vulgate.

5. *Trois mille baths* (ii, 10) ; les *Rois* disent *deux mille :* il y a erreur de copiste dans l'un ou l'autre texte.

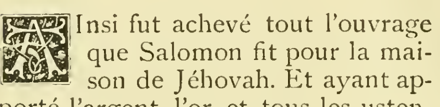
7. *Selon les prescriptions* (voy. *Exod.* xxv, 31 sv.); ou, ce qui revient au même, *selon la forme* (Vulg.) *prescrite*, etc.

faites à leur égard, et il les plaça dans le temple, cinq à droite et cinq à gauche. — [8]Il fit dix tables, et il les plaça dans le temple, cinq à droite et cinq à gauche. — Il fit cent coupes d'or. — [9]Il fit le parvis des prêtres et le grand parvis avec ses portes, qu'il couvrit d'airain. — [10]Il plaça la mer du côté droit, au sud-est. — [11]Hiram fit les cendriers, les pelles et les coupes.

Hiram acheva *ainsi* l'ouvrage que Salomon lui fit faire pour la maison de Dieu : [12]deux colonnes et les *deux* chapiteaux avec leurs bourrelets sur le sommet des colonnes; les deux treillis pour couvrir les deux bourrelets des chapiteaux qui surmontaient les colonnes; [13]les quatre cents grenades pour les deux treillis, deux rangées de grenades pour chaque treillis, pour couvrir les deux bourrelets des chapiteaux qui surmontaient les colonnes; [14]les *dix* bases et les *dix* bassins sur les bases; [15]la mer et les douze bœufs qui la soutenaient; [16]les cendriers, les pelles et les fourchettes. Tous ces ustensiles que le roi Salomon fit faire à Hiram, son maître ouvrier, pour la maison de Jéhovah, étaient d'airain poli. [17]Le roi les fit fondre dans la plaine du Jourdain, dans un sol argileux, entre Sochot et Saréda. [18]Salomon fit tous ces ustensiles en si grande quantité, qu'on ne vérifia pas le poids de l'airain.

[19]Salomon fit *encore* tous les *autres* ustensiles pour la maison de Dieu : l'autel d'or; les tables sur lesquelles on mettait les pains de proposition; [20]les chandeliers avec leurs lampes d'or pur, que la loi ordonnait d'allumer devant le sanctuaire, [21]les fleurs, les lampes et les mouchettes d'or, d'un or très pur; [22]les couteaux, les coupes, les tasses et les brasiers d'or pur; et les battants d'or pour la porte intérieure de la maison à l'entrée du Saint des saints, et pour la porte de la maison à l'entrée du temple.

CHAP. V. — Dédicace du temple.

Chap. V. Ainsi fut achevé tout l'ouvrage que Salomon fit pour la maison de Jéhovah. Et ayant apporté l'argent, l'or et tous les ustensiles que David, son père, avait consacrés, il les mit dans les trésors de la maison de Dieu.

[2]Alors Salomon assembla à Jérusalem les anciens d'Israël et tous les chefs des tribus, les chefs de famille des enfants d'Israël, pour transporter de la cité de David, qui est Sion, l'arche de l'alliance de Jéhovah. [3]Tous les hommes d'Israël se réunirent auprès du roi pour la fête, qui eut lieu le septième mois. [4]Lorsque tous les anciens d'Israël furent arrivés, les fils de Lévi portèrent l'arche. [5]Ils transportèrent l'arche, la tente de réunion et tous les ustensiles sacrés qui étaient dans la tente; ce furent les prêtres Lévites qui les transportèrent. [6]Le roi Salomon et toute l'assemblée d'Israël réunie auprès de lui, se tenant devant l'arche, sacrifièrent des brebis et des bœufs dont on ne put compter le nombre à cause de leur multitude. [7]Les prêtres portèrent l'arche de l'alliance de Jéhovah à sa place, dans le sanctuaire de la maison,

8. *Tables* pour les pains de proposition. — *Coupes*, ou vases plus grands destinés à contenir le vin pour les libations, peut-être à recevoir le sang des victimes et à le répandre.

9. *Le grand parvis* (Vulg., *la grande basilique*), le parvis extérieur ou du peuple, qui était plus grand que celui des prêtres.

11. *Cendriers* (Vulg., *chaudières*), vases dans lesquels on emportait les cendres. — *Pelles* (Vulg., *fourchettes* pour saisir la chair des victimes), pour retirer les cendres de l'autel. — *Coupes* : voy. vers. 8.

Pour la suite du chap., comp. III *Rois*, VII, 40-50.

14. Il est probable que, au lieu du mot hébreu qui veut dire *il fit*, on doit lire celui qui signifie *dix*.

16. *Les fourchettes* servant à saisir la chair des victimes; Vulg., *les coupes*. — *Poli* Vulg. et LXX, *très pur*.

delabra aurea decem secundum speciem, qua jussa erant fieri : et posuit ea in templo, quinque a dextris, et quinque a sinistris. 8. Necnon et mensas decem : et posuit eas in templo, quinque a dextris, et quinque a sinistris; phialas quoque aureas centum. 9. Fecit etiam atrium sacerdotum, et basilicam grandem : et ostia in basilica, quæ texit ære. 10. Porro mare posuit in latere dextro contra orientem ad meridiem. 11. Fecit autem Hiram lebetes, et creagras, et phialas :

Et complevit omne opus regis in domo Dei : 12. hoc est, columnas duas, et epistylia, et capita et quasi quædam retiacula, quæ capita tegerent super epistylia. 13. Malogranata quoque quadringenta, et retiacula duo ita ut bini ordines malogranatorum singulis retiaculis jungerentur, quæ protegerent epistylia, et capita columnarum. 14. Bases etiam fecit, et conchas, quas superposuit basibus : 15. Mare unum, boves quoque duodecim sub mari. 16. Et lebetes, et creagras, et phialas. Omnia vasa fecit Salomoni Hiram pater ejus in domo Domini ex
[b] 3 Reg. 7, 46. ære mundissimo. 17. [b] In regione Jordanis fudit ea rex in argillosa terra inter Sochot, et Saredatha. 18. Erat autem multitudo vasorum innumerabilis, ita ut ignoraretur pondus æris.

19. Fecitque Salomon omnia vasa domus Dei, et altare aureum, et mensas, et super eas panes propositionis : 20. candelabra quoque cum lucernis suis ut lucerent ante oraculum juxta ritum ex auro purissimo : 21. et florentia quædam, et lucernas, et forcipes aureos : omnia de auro mundissimo facta sunt. 22. Thymiateria quoque, et thuribula, et phialas, et mortariola ex auro purissimo. Et ostia cælavit templi interioris, id est, in Sancta sanctorum : et ostia templi forinsecus aurea. Sicque completum est omne opus, quod fecit Salomon in domo Domini.

CAPUT V.

Illatis in templum vasis sacris, et oblatis plurimis donariis, arca continens tabulas Moysi in oraculum inducitur, unde gloria Domini implet templum.

INTULIT igitur Salomon [a] omnia, quæ voverat David pater suus, argentum, et aurum, et universa vasa posuit in thesauris domus Dei. [a] 3 Reg. 7, 51.

2. [b] Post quæ congregavit majores natu Israel, et cunctos principes tribuum, et capita familiarum de filiis Israel in Jerusalem, ut adducerent arcam fœderis Domini de Civitate David, quæ est Sion. 3. Venerunt itaque ad regem omnes viri Israel in die solemni mensis septimi. 4. Cumque venissent cuncti seniorum Israel, portaverunt Levitæ arcam, 5. et intulerunt eam, et omnem paraturam tabernaculi. Porro vasa sanctuarii, quæ erant in tabernaculo, portaverunt Sacerdotes cum Levitis. 6. Rex autem Salomon, et universus cœtus Israel, et omnes, qui fuerunt congregati ante arcam, immolabant arietes, et boves absque ullo numero : tanta enim erat multitudo victimarum. 7. Et intulerunt sacerdotes arcam fœderis Domini in [b] 3 Reg. 8, 1.

---

19. *L'autel d'or*, l'autel des parfums.

22. *Couteaux*, probablement pour nettoyer les lampes; Vulg., cassolettes. — *Coupes* : voy. vers. 8; Vulg., *encensoirs*. — *Battants d'or*, revêtus de plaques d'or. — *Du temple*, du Saint.

Le vers. 1 du chapitre V appartient logiquement au chapitre IV, dont il n'aurait pas dû être séparé. La Vulgate le partage en deux et en rattache la 1re partie au vers. 22 du chap. IV.

CHAP. V.

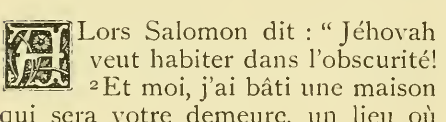
2. Pour les vers. suivants jusqu'à vi, 11, comp. III *Rois*, viii, 1-21 et les notes.

4. *Les fils de Lévi* qui étaient *prêtres* (vers. 7), non de simples lévites.

dans le Saint des saints, sous les ailes
des Chérubins; 8*car* les Chérubins
étendaient leurs ailes sur la place de
l'arche, et ils couvraient l'arche avec
ses barres par-dessus. 9On avait don-
né aux barres une longueur telle que
leurs extrémités se voyaient *à dis-*
tance de l'arche devant le sanctuaire;
mais on ne les apercevait pas du de-
hors. *L'arche* a été là jusqu'à ce jour.
10Il n'y avait dans l'arche que les
deux tables que Moïse y avait pla-
cées à Horeb, lorsque Jéhovah fit
alliance avec les enfants d'Israël à
leur sortie d'Egypte.

11Au moment où les prêtres sorti-
rent du Saint, — car tous les prêtres
présents s'étaient sanctifiés sans ob-
server l'ordre des classes, 12et tous les
lévites qui étaient chantres, Asaph,
Héman, Idithun, leurs fils et leurs
frères, revêtus de byssus, se tenaient
à l'orient de l'autel avec des cymba-
les, des cithares et des harpes, ayant
auprès d'eux cent vingt prêtres qui
sonnaient des trompettes, — 13et
lorsque ceux qui sonnaient des trom-
pettes et ceux qui chantaient, unis
dans un même accord pour célébrer
et louer Jéhovah, firent retentir les
trompettes, les cymbales et les autres
instruments de musique, et célébrè-
rent Jéhovah par ces paroles : "Il est
bon! Sa miséricorde dure à jamais!"
en ce moment la maison, la maison de
Jéhovah fut remplie d'une nuée. 14Et
les prêtres ne purent pas approcher
pour faire le service, à cause de la
nuée; car la gloire de Jéhovah rem-
plissait la maison de Dieu.

CHAP. VI. — Dédicace du temple (suite) : prière de Salomon.

Chap. VI.

ALors Salomon dit : "Jéhovah
veut habiter dans l'obscurité!
2Et moi, j'ai bâti une maison
qui sera votre demeure, un lieu où
vous résiderez à jamais."

3Le roi tourna son visage et bénit
toute l'assemblée d'Israël, et toute
l'assemblée d'Israël était debout. Il dit:
4 "Béni soit Jéhovah, Dieu d'Israël,
qui a parlé de sa bouche à David,
mon père, et qui a accompli par sa
puissance *ce qu'il avait déclaré*, en di-
sant : 5Depuis le jour où j'ai fait sor-
tir mon peuple du pays d'Egypte, je
n'ai pas choisi de ville parmi toutes les
tribus d'Israël pour qu'il y fût bâti
une maison où résidât mon nom, et
et je n'ai pas choisi d'homme pour
qu'il fût chef de mon peuple d'Israël;
6mais j'ai choisi David pour qu'il ré-
gnât sur mon peuple d'Israël. 7David,
mon père, avait le désir de bâtir une
maison au nom de Jéhovah, Dieu
d'Israël. 8Et Jéhovah dit à David, mon
père : Puisque tu as eu le désir de
bâtir une maison à mon nom, tu as
bien fait d'avoir eu ce désir. 9Seule-
ment ce ne sera pas toi qui bâtiras la
maison; ce sera ton fils, sorti de tes
entrailles, qui bâtira la maison à mon
nom. 10Jéhovah a accompli la parole
qu'il avait prononcée : je me suis
élevé à la place de David, mon père,
et je me suis assis sur le trône
d'Israël, comme Jéhovah l'avait an-
noncé, et j'ai bâti la maison de Jého-
vah, Dieu d'Israël. 11Et j'y ai placé
l'arche où est l'alliance de Jéhovah,
alliance qu'il a faite avec les enfants
d'Israël.

---

9. *De l'arche;* les *Rois* disent mieux, *du Saint.* Pour conserver ce sens, notre traduction ajoute, *à distance.*

10. *A Horeb :* voy. *Deut.* x, 2 et 5.

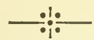
11 sv. *Tous les prêtres* indistinctement, sans qu'on eût égard à l'ordre des classes, dont une seule, d'ordinaire, était de service pendant une semaine : la fête fut si solennelle qu'il fallut prendre tous les prêtres présents, de n'importe quelle classe. De même tous les lévites chantres et musiciens furent de service ce jour-là.

13. *La maison, la maison de Jéhovah :* la leçon des LXX évite cette répétition : *la maison fut remplie d'une nuée de la gloire de Jéhovah.*

14. Comp. III *Rois*, viii, 11; *Exod.* xl, 32

locum suum, id est, ad oraculum templi, in Sancta sanctorum subter alas cherubim : 8. ita ut cherubim expanderent alas suas super locum, in quo posita erat arca, et ipsam arcam tegerent cum vectibus suis. 9. Vectium autem, quibus portabatur arca, quia paululum longiores erant, capita parebant ante oraculum : si vero quis paululum fuisset extrinsecus, eos videre non poterat. Fuit itaque arca ibi usque in præsentem diem. 10. Nihilque erat aliud in arca, nisi duæ tabulæ, quas posuerat Moyses in Horeb, quando legem dedit Dominus filiis Israel egredientibus ex Ægypto.

11. Egressis autem sacerdotibus de sanctuario (omnes enim sacerdotes, qui ibi potuerant inveniri, sanctificati sunt : nec adhuc in illo tempore vices, et ministeriorum ordo inter eos divisus erat), 12. tam Levitæ quam cantores, id est, et qui sub Asaph erant, et qui sub Eman, et qui sub Idithun, filii, et fratres eorum vestiti byssinis, cymbalis, et psalteriis, et citharis concrepabant, stantes ad orientalem plagam altaris, et cum eis sacerdotes centum viginti canentes tubis. 13. Igitur cunctis pariter, et tubis, et voce, et cymbalis, et organis, et diversi generis musicorum concinentibus, et vocem in sublime tollentibus : longe sonitus audiebatur, ita ut cum Dominum laudare cœpissent et dicere : Confitemini Domino quoniam bonus, quoniam in æternum misericordia ejus, impleretur domus Dei nube, 14. Nec possent sacerdotes stare et ministrare propter caliginem. Compleverat enim gloria Domini domum Dei.



CAPUT VI.

Benedicit Salomon populo Israel, et gratias Deo agit de impletione promissionis factæ Davidi, oratque supplex coram multitudine, ut orantium in eo templo vota Deus exaudiat.



UNC Salomon [a]ait : Dominus pollicitus est ut habitaret in caligine : 2. Ego autem ædificavi domum nomini ejus, ut habitaret ibi in perpetuum.

[a] 3 Reg. 8, 12.

3. Et convertit rex faciem suam, et benedixit universæ multitudini Israel (nam omnis turba stabat intenta) et ait : 4. Benedictus Dominus Deus Israel, qui quod locutus est David patri meo, opere complevit, dicens : 5. A die, qua eduxi populum meum de terra Ægypti, non elegi civitatem de cunctis tribubus Israel, ut ædificaretur in ea domus nomini meo: neque elegi quemquam alium virum, ut esset dux in populo meo Israel, 6. sed elegi Jerusalem, ut sit nomen meum in ea : et elegi David, ut constituerem eum super populum meum Israel. 7. Cumque fuisset voluntatis David patris mei, ut ædificaret domum nomini Domini Dei Israel, 8. dixit Dominus ad eum : Quia hæc fuit voluntas tua, ut ædificares domum nomini meo, bene quidem fecisti hujuscemodi habere voluntatem : 9. sed non tu ædificabis domum, verum filius tuus, qui egredietur de lumbis tuis, ipse ædificabit domum nomini meo. 10. Complevit ergo Dominus sermonem suum, quem locutus fuerat : et ego surrexi pro David patre meo, et sedi super thronum Israel, sicut locutus est Dominus : et ædificavi domum nomini Domini Dei Israel. 11. Et posui in ea arcam, in qua est pactum Domini, quod pepigit cum filiis Israel.

CHAP. VI.

1-11. Comp. III *Rois*, viii, 12-21.

12-42. Comp. III *Rois*, viii, 22-53.

13. *Tribune*, ou *estrade* (Vulg.)

12 Salomon se plaça devant l'au-
tel de Jéhovah, en face de toute l'as-
semblée d'Israël, et il étendit ses
mains. 13 Car Salomon avait fait une
tribune d'airain et l'avait dressée au
milieu du parvis; elle était longue de
cinq coudées, large de cinq coudées,
et haute de trois. Il y monta, et s'é-
tant mis à genoux en face de toute
l'assemblée d'Israël, il leva les mains
vers le ciel, 14 et dit :
" Jéhovah, Dieu d'Israël, il n'y a
point de dieu semblable à vous dans
les cieux et sur la terre : vous gardez
l'alliance et la miséricorde envers vos
serviteurs qui marchent de tout leur
cœur en votre présence; 15 vous qui
avez gardé votre parole à votre ser-
viteur David, mon père : ce que vous
avez déclaré de votre bouche, vous
l'avez accompli aujourd'hui par votre
puissance. 16 Maintenant, Jéhovah,
Dieu d'Israël, observez la promesse
que vous avez faite à David, mon
père, en disant : " Tu ne manqueras
jamais devant moi d'un descendant
qui siège sur le trône d'Israël, pourvu
que tes fils prennent garde à leur
voie, en marchant en ma présence
comme tu as marché en ma présence.
17 Qu'elle s'accomplisse donc, o Jého-
vah, Dieu d'Israël, la promesse que
vous avez faite à votre serviteur
David !
18 Mais est-il donc vrai que Dieu
habite avec l'homme sur la terre? Le
ciel et le ciel des cieux ne peuvent
vous contenir : combien moins cette
maison que j'ai bâtie ! 19 Cependant,
Jéhovah, mon Dieu, soyez attentif à
la prière de votre serviteur et à sa
supplication ; écoutez le cri joyeux
et la prière que votre serviteur fait
entendre devant vous. 20 Que vos yeux
soient jour et nuit ouverts sur cette
maison, sur le lieu dont vous avez
dit que vous mettriez là votre nom!
Ecoutez la prière que votre serviteur
fait en ce lieu. 21 Ecoutez les suppli-
cations de votre serviteur et de votre
peuple d'Israël, lorsqu'ils viendront
prier en ce lieu. Exaucez du haut de
votre demeure, du ciel, exaucez et
pardonnez.
22 Si quelqu'un pèche contre son
prochain, et que celui-ci lui fasse prê-
ter un serment, s'il vient jurer devant
votre autel, dans cette maison, 23 écou-
tez-le du ciel, agissez et jugez vos
serviteurs ; condamnez le coupable et
faites retomber sa conduite sur sa
tête, déclarez juste l'innocent, et ren-
dez-lui selon son innocence.
24 Quand votre peuple d'Israël sera
battu par l'ennemi, pour avoir péché
contre vous, s'ils reviennent à vous et
rendent gloire à votre nom, s'ils vous
adressent des prières et des suppli-
cations dans cette maison, 25 exaucez-
les du ciel, pardonnez le péché de
votre peuple d'Israël, et ramenez-les
dans le pays que vous leur avez don-
né, à eux et à leurs pères.
26 Quand le ciel sera fermé et qu'il
n'y aura pas de pluie à cause de leurs
péchés contre vous, s'ils prient dans
ce lieu et rendent gloire à votre nom,
et s'ils se détournent de leurs péchés
parce que vous les aurez affligés,
27 exaucez-les du ciel, pardonnez les
péchés de vos serviteurs et de votre
peuple d'Israël, parce que vous leur
enseignez la bonne voie dans laquelle
ils doivent marcher, et faites tomber
la pluie sur la terre que vous avez
donnée pour héritage à votre peuple.
28 Quand la famine, la peste, la
rouille, la nielle et les sauterelles dé-
vorantes seront dans le pays ; quand
l'ennemi assiégera votre peuple dans
le pays, dans ses portes, et quand il
y aura des fléaux ou des maladies
quelconques, 29 si un homme, si tout
votre peuple d'Israël fait entendre des
prières et des supplications, et que
chacun, reconnaissant sa plaie et sa
douleur, étende les mains vers cette
maison, 30 exaucez-le du ciel, du lieu
de votre demeure, et pardonnez ; ren-
dez à chacun selon ses voies, vous qui
connaissez le cœur de chacun ; car
seul vous connaissez les cœurs de tous
les enfants des hommes; 31 afin qu'ils
vous craignent tous les jours qu'ils

12. Stetit ergo coram altari Domini ex adverso universæ multitudinis Israel, et extendit manus suas. 13. Siquidem fecerat Salomon basim æneam, et posuerat eam in medio basilicæ, habentem quinque cubitos longitudinis, et quinque cubitos latitudinis, et tres cubitos altitudinis : stetitque super eam : et deinceps flexis genibus contra universam multitudinem Israel, et palmis in cœlum levatis, 14. ait :

[b] 2 Mach. 2, 8. [b]Domine Deus Israel, non est similis tui Deus in cœlo et in terra : qui custodis pactum et misericordiam cum servis tuis, qui ambulant coram te in toto corde suo : 15. qui præstitisti servo tuo David patri meo quæcumque locutus fueras ei : et quæ ore promiseras, opere complesti, sicut et præsens tempus probat. 16. Nunc ergo Domine Deus Israel, imple servo tuo patri meo David quæcumque locutus es, dicens : Non deficiet ex te vir coram me, qui sedeat super thronum Israel : ita tamen si custodierint filii tui vias suas, et ambulaverint in lege mea, sicut et tu ambulasti coram me. 17. Et nunc Domine Deus Israel, firmetur sermo tuus, quem locutus es servo tuo David.

18. Ergone credibile est ut habitet Deus cum hominibus super terram? Si cœlum et cœli cœlorum non te capiunt, quanto magis domus ista, quam ædificavi? 19. Sed ad hoc tantum facta est, ut respicias orationem servi tui, et obsecrationem ejus Domine Deus meus : et audias preces, quas fundit famulus tuus coram te : 20. ut aperias oculos tuos super domum istam diebus ac noctibus, super locum, in quo pollicitus es ut invocaretur nomen tuum, 21. et exaudires orationem, quam servus tuus orat in eo : et exaudias preces famuli tui, et populi tui Israel. Quicumque oraverit in loco isto, exaudi de habitaculo tuo, id est, de cœlis, et propitiare.

22. Si peccaverit quispiam in proximum suum, et jurare contra eum paratus venerit, seque maledicto constrinxerit coram altari in domo ista : 23. tu audies de cœlo, et facies judicium servorum tuorum, ita ut reddas iniquo viam suam in caput proprium, et ulciscaris justum, retribuens ei secundum justitiam suam.

24. Si superatus fuerit populus tuus Israel ab inimicis (peccabunt enim tibi) et conversi egerint pœnitentiam, et obsecraverint nomen tuum, et fuerint deprecati in loco isto, 25. tu exaudies de cœlo, et propitiare peccato populi tui Israel, et reduc eos in terram, quam dedisti eis, et patribus eorum.

26. Si clauso cœlo pluvia non fluxerit propter peccata populi, et deprecati te fuerint in loco isto, et confessi nomini tuo, et conversi a peccatis suis, cum eos afflixeris, 27. exaudi de cœlo Domine, et dimitte peccata servis tuis et populi tui Israel, et doce eos viam bonam, per quam ingrediantur : et da pluviam terræ, quam dedisti populo tuo ad possidendum.

28. [c]Fames si orta fuerit in terra [c] Infr. 20, 9.
et pestilentia, ærugo, et aurugo, et locusta, et bruchus, et hostes, vastatis regionibus, portas obsederint civitatis, omnisque plaga et infirmitas presserit : 29. si quis de populo tuo Israel fuerit deprecatus, cognoscens plagam et infirmitatem suam et expanderit manus suas in domo hac, 30. tu exaudies de cœlo, de sublimi scilicet habitaculo tuo, et propitiare, et redde unicuique secundum vias suas, quas nosti eum habere in corde suo : (tu enim solus nosti corda filiorum hominum). 31. Ut timeant te, et ambulent in viis tuis cunctis diebus, quibus vivunt super faciem terræ, quam dedisti patribus nostris.

32. Externum quoque, qui non est de populo tuo Israel, si venerit de terra longinqua, propter nomen tuum magnum, et propter manum tuam robustam, et brachium tuum

vivront dans le pays que vous avez
donné à leurs pères.
32 Quand l'étranger, qui n'est pas
de votre peuple d'Israël, viendra d'un
pays lointain à cause de votre grand
nom, de votre main forte et de votre
bras étendu, quand il viendra prier dans
cette maison, 33 exaucez-le du ciel, du
lieu de votre demeure, et accordez à
cet étranger tout ce qu'il vous deman-
dera, afin que tous les peuples de la
terre connaissent votre nom, pour vous
craindre, comme votre peuple d'Israël,
et qu'ils sachent que votre nom est
appelé sur cette maison que j'ai bâtie.
34 Quand votre peuple sortira pour
combattre son ennemi, en suivant la
voie dans laquelle vous l'aurez envoyé,
s'ils vous adressent des prières, le vi-
sage tourné vers cette ville que vous
avez choisie et vers la maison que j'ai
bâtie à votre nom, 35 exaucez du ciel
leurs prières et leurs supplications, et
faites-leur droit.
36 Quand ils pècheront contre vous,
— car il n'y a pas d'homme qui ne
pèche, — et que, dans votre colère
contre eux, vous les livrerez à l'enne-
mi qui les emmènera captifs dans un
pays lointain ou rapproché, 37 s'ils
rentrent en eux-mêmes dans le pays
où ils seront captifs, s'ils reviennent à
vous et vous adressent des supplica-
tions dans le pays de ceux qui les
ont emmenés, en disant : Nous avons
péché, nous avons fait l'iniquité, nous
avons commis le crime; 38 s'ils re-
viennent à vous de tout leur cœur
et de toute leur âme, dans le pays
de ceux qui les ont emmenés cap-
tifs, s'ils vous adressent des prières
le visage tourné vers le pays que
vous avez donné à leurs pères, vers
la ville que vous avez choisie et vers
la maison que j'ai bâtie à votre nom,
39 exaucez du ciel, du lieu de votre
demeure, leurs prières et leurs sup-
plications, et faites-leur droit, et par-
donnez à votre peuple ses péchés
contre vous.
40 Maintenant, ô mon Dieu, que
vos yeux soient ouverts et vos oreil-
les attentives à la prière faite en ce
lieu! 41 Maintenant, Jéhovah Dieu,
levez-vous, *venez* à votre lieu de repos,
vous et l'arche de votre force! Que
vos prêtres, Jéhovah Dieu, soient re-
vêtus de salut, et que vos saints jouis-
sent du bonheur! 42 Jéhovah Dieu, ne
repoussez pas votre oint; souvenez-
vous des grâces accordées à David,
votre serviteur."

CHAP. VII. — Dédicace du temple (suite) : apparition de Dieu à Salomon.

Ch. VII. Orsque Salomon eut achevé de
prier, le feu descendit du ciel
et consuma l'holocauste et les
victimes, et la gloire de Jéhovah rem-
plit la maison. 2 Les prêtres ne pou-
vaient entrer dans la maison de Jé-
hovah, car la gloire de Jéhovah rem-
plissait sa maison. 3 Tous les enfants
d'Israël virent descendre le feu et la
gloire de Jéhovah sur la maison, et
tombant le visage contre terre sur le
pavé, ils se prosternèrent et louèrent
Jéhovah en disant : " Il est bon! Sa
miséricorde dure à jamais!"
4 Le roi et tout le peuple offrirent
des sacrifices devant Jéhovah. 5 Le
roi Salomon immola vingt-deux mille
bœufs et cent vingt mille brebis.
C'est ainsi que le roi et tout le peuple
firent la dédicace de la maison de
Dieu. 6 Les prêtres se tenaient à
leurs postes, et les lévites aussi avec

40-42. Ces trois versets manquent dans les *Rois :* les deux auteurs rapportent la prière de Salomon d'après un document ancien que chacun abrège à sa convenance.

41 sv. David le premier avait chanté cette strophe lors du transport de l'arche à Jérusalem (*Ps.* CXXXII, 1.) — *Levez-vous :* expression empruntée au transport de l'arche dans le désert. — *L'arche de votre force :* l'arche est le trône de Dieu, d'où il manifeste sa puissance. — *Revêtus de salut*, comblés de biens spirituels et temporels. — *Vos saints;* litt., *vos pieux;* d'autres, *vos bien-aimés;* LXX, *vos enfants.* — *Ne repoussez*

extentum, et adoraverit in loco isto, 33. tu exaudies de cœlo firmissimo habitaculo tuo, et facies cuncta, pro quibus invocaverit te ille peregrinus : ut sciant omnes populi terræ nomen tuum, et timeant te sicut populus tuus Israel : et cognoscant, quia nomen tuum invocatum est super domum hanc, quam ædificavi.

34. Si egressus fuerit populus tuus ad bellum contra adversarios suos per viam in qua miseris eos, adorabunt te contra viam, in qua civitas hæc est, quam elegisti, et domus, quam ædificavi nomini tuo : 35. tu exaudies de cœlo preces eorum, et obsecrationem, et ulciscaris.

[d] 3 Reg. 8, 46. Eccl. 7, 21. 1 Joann. 1, 8.

36. Si autem peccaverint tibi ([d] neque enim est homo, qui non peccet) et iratus fueris eis, et tradideris hostibus, et captivos duxerint eos in terram longinquam, vel certe quæ juxta est, 37. et conversi in corde suo in terra, ad quam captivi ducti fuerant, egerint pœnitentiam, et deprecati te fuerint in terra captivitatis suæ, dicentes : Peccavimus, inique fecimus, injuste egimus : 38. et reversi fuerint ad te in toto corde suo, et in tota anima sua, in terra captivitatis suæ, ad quam ducti sunt, adorabunt te contra viam terræ suæ, quam dedisti patribus eorum, et urbis, quam elegisti, et domus, quam ædificavi nomini tuo : 39. tu exaudies de cœlo, hoc est, de firmo habitaculo tuo preces eorum, et facias judicium, et dimittas populo tuo, quamvis peccatori :

40. Tu es enim Deus meus : aperiantur, quæso, oculi tui, et aures tuæ intentæ sint ad orationem, quæ fit in loco isto. 41. [e] Nunc igitur consurge Domine Deus in requiem tuam, tu et arca fortitudinis tuæ : Sacerdotes tui Domine Deus induantur salutem, et sancti tui lætentur in bonis. 42. Domine Deus ne averteris faciem christi tui : memento misericordiarum David servi tui.

[e] Ps. 131, 8.

CAPUT VII.

Post devorata cœlesti igne sacrificia, Dei majestas templum implet; et plurimis immolatis hostiis, templi dedicatio septem diebus celebratur, dieque octavo fit collecta ; Dominus autem Salomoni revelat se ipsius orationem exaudisse.



CUMQUE complesset Salomon fundens preces, ignis descendit de cœlo, et devoravit holocausta et victimas : [a] et majestas Domini implevit domum. 2. Nec poterant sacerdotes ingredi templum Domini, eo quod implesset majestas Domini templum Domini. 3. Sed et omnes filii Israel videbant descendentem ignem, et gloriam Domini super domum : et corruentes proni in terram super pavimentum stratum lapide, adoraverunt, et laudaverunt Dominum : Quoniam bonus, quoniam in sæculum misericordia ejus.

[a] 2 Mach. 2, 8.

4. Rex autem, et omnis populus immolabant victimas coram Domino. 5. [b] Mactavit igitur rex Salomon hostias, boum viginti duo millia, arietum centum viginti millia : et dedicavit domum Dei rex, et universus populus. 6. Sacerdotes au-

[b] 3 Reg. 8, 63.

---

pas votre christ; litt., *ne faites pas tourner en arrière la face de votre christ;* ne lui faites pas cacher son visage de honte, en rejetant sa prière. — *Des grâces accordées à David;* ou bien avec Keil, *de la piété de David*, de tout ce qu'il a fait pour restaurer le culte divin.

CHAP. VII.

1-3. Ces trois versets complètent, mais ne contredisent pas III *Rois*, viii, 54 sv. Tandis que la *nuée*, signe de la présence divine et véhicule de sa gloire, remplissait l'intérieur du temple, le sanctuaire (v, 13 sv.), cette même présence et cette même gloire se manifestèrent à l'extérieur par un *feu* qui descendit du ciel et dévora les victimes (v, 6), et cela vraisemblablement avant la bénédiction prononcée par Salomon III *Rois*, viii, 55.

4-10. Comp. III *Rois*, viii, 62-66.

6. *A leurs postes* et à leurs *fonctions* (Vulg.), tels que David les avait réglés (I *Par.* xxiv, 7 sv.). — *Les lévites* se ser-

les instruments que David avait faits
pour accompagner le chant des
louanges de Jéhovah : “ Sa miséri-
corde dure à jamais! ” lorsqu'il célé-
bra Jéhovah par leur ministère. Les
prêtres sonnaient des trompettes
vis-à-vis d'eux, et tout Israël était là
debout. 7 Salomon avait consacré le
milieu du parvis qui est devant la
maison de Jéhovah ; car il offrit là
les holocaustes et les graisses des
sacrifices pacifiques, parce que l'au-
tel d'airain qu'il avait fait ne pouvait
contenir les holocaustes, les oblations
et les graisses.

8 Salomon célébra la fête en ce
temps-là pendant sept jours, et tout
Israël avec lui, grande multitude
venue depuis les environs d'Emath
jusqu'au torrent d'Egypte. 9 Le hui-
tième jour, ils tinrent l'assemblée
de clôture ; car ils avaient fait la
dédicace de l'autel pendant sept
jours, et la fête pendant sept jours.
10 Et le vingt-troisième jour du sep-
tième mois, Salomon renvoya dans
ses tentes le peuple joyeux et con-
tent pour le bien que Jéhovah avait
fait à David, à Salomon et à Israël,
son peuple.

11 Lorsque Salomon eut achevé la
maison de Jéhovah et la maison du
roi, et qu'il eut conduit à une heu-
reuse fin tout ce qu'il s'était proposé
de faire dans la maison de Jéhovah
et dans la maison du roi, 12 Jéhovah
lui apparut pendant la nuit et lui dit :
“ J'ai exaucé ta prière et j'ai choisi
ce lieu comme la maison où l'on m'of-
frira des sacrifices. 13 Quand je fer-
merai le ciel et qu'il n'y aura pas de
pluie, quand j'ordonnerai aux saute-
relles de dévorer le pays, ou quand
j'enverrai la peste parmi mon peu-
ple, 14 si mon peuple, sur qui est in-
voqué mon nom, s'humilie, prie et
cherche ma face, et s'il se détourne
de ses mauvaises voies, je l'exaucerai
du ciel, je lui pardonnerai son péché
et je guérirai son pays. 15 Mes yeux
seront désormais ouverts et mes
oreilles attentives à la prière faite en
ce lieu. 16 *Car* maintenant je choisis
et je sanctifie cette maison, pour que
mon nom y réside à jamais, et là
seront toujours mes yeux et mon
cœur. 17 Et toi, si tu marches en ma
présence comme l'a fait David, ton
père, mettant en pratique tout ce que
je t'ai commandé, et si tu observes
mes lois et mes ordonnances, 18 j'af-
fermirai le trône de ta royauté,
comme je l'ai promis à David, ton
père, en disant : Tu ne manqueras
jamais d'un descendant qui règne en
Israël. 19 Mais si vous vous détournez,
si vous abandonnez mes lois et mes
commandements que je vous ai pres-
crits, et si vous allez servir d'autres
dieux et vous prosterner devant eux,
20 je vous arracherai de mon pays que
je vous ai donné, je rejetterai loin de
moi cette maison que j'ai consacrée
à mon nom, et j'en ferai un sujet de
sarcasme et de raillerie parmi tous
les peuples. 21 Cette maison qui était
si haut placée, quiconque passera
près d'elle sera dans la stupeur, et
dira : Pourquoi Jéhovah a-t-il ainsi
traité ce pays et cette maison? 22 Et
l'on répondra : Parce qu'ils ont aban-
donné Jéhovah, le Dieu de leurs pè-
res, qui les avait fait sortir du pays
d'Egypte, parce que, s'attachant à
d'autres dieux, ils se sont prosternés
devant eux et les ont servis ; voilà
pourquoi il a fait venir sur eux tous
ces maux. ”

tem stabant in officiis suis : et Levitæ in organis carminum Domini, quæ fecit David rex ad laudandum Dominum : Quoniam in æternum misericordia ejus, hymnos David canentes per manus suas : porro Sacerdotes canebant tubis ante eos, cunctusque Israel stabat. 7. Sanctificavit quoque Salomon medium atrii ante templum Domini : obtulerat enim ibi holocausta et adipes pacificorum : quia altare æneum, quod fecerat, non poterat sustinere holocausta et sacrificia et adipes.

8. Fecit ergo Salomon solemnitatem in tempore illo septem diebus, et omnis Israel cum eo, ecclesia magna valde, ab introitu Emath usque ad Torrentem Ægypti. 9. Fecitque die octavo collectam, eo quod dedicasset altare septem diebus, et solemnitatem celebrasset diebus septem. 10. Igitur in die vigesimo tertio mensis septimi dimisit populos ad tabernacula sua, lætantes atque gaudentes super bono, quod fecerat Dominus Davidi, et Salomoni, et Israeli populo suo.

[c] 3 Reg. 3, 1 et 9, 1. 11. [c]Complevitque Salomon domum Domini, et domum regis, et omnia quæ disposuerat in corde suo, ut faceret in domo Domini, et in domo sua, et prosperatus est. 12. Apparuit autem ei Dominus nocte, et ait : Audivi orationem tuam, et elegi locum istum mihi in domum sacrificii. 13. Si clausero cœlum, et pluvia non fluxerit, et mandavero et præcepero locustæ, ut devoret terram, et misero pestilentiam in populum meum : 14. conversus autem populus meus, super quos invocatum est nomen meum, deprecatus me fuerit, et exquisierit faciem meam, et egerit pœnitentiam a viis suis pessimis : et ego exaudiam de cœlo, et propitius ero peccatis eorum, et sanabo terram eorum. 15. Oculi quoque mei erunt aperti, et aures meæ erectæ ad orationem ejus, qui in loco isto oraverit. 16. Elegi enim, et sanctificavi locum istum, ut sit nomen meum ibi in sempiternum, et permaneant oculi mei, et cor meum ibi cunctis diebus. 17. Tu quoque si ambulaveris coram me, sicut ambulavit David pater tuus, et feceris juxta omnia, quæ præcepi tibi, et justitias meas judiciaque servaveris : 18. suscitabo thronum regni tui, sicut pollicitus sum David patri tuo, dicens : Non auferetur de stirpe tua vir, qui sit princeps in Israel. 19. Si autem aversi fueritis, et dereliqueritis justitias meas, et præcepta mea, quæ proposui vobis, et abeuntes servieritis diis alienis, et adoraveritis eos, 20. evellam vos de terra mea, quam dedi vobis : et domum hanc, quam sanctificavi nomini meo, projiciam a facie mea, et tradam eam in parabolam, et in exemplum cunctis populis. 21. Et domus ista erit in proverbium universis transeuntibus, et dicent stupentes : Quare fecit Dominus sic terræ huic, et domui huic? 22. Respondebuntque : Quia dereliquerunt Dominum Deum patrum suorum, qui eduxit eos de terra Ægypti, et apprehenderunt deos alienos, et adoraverunt eos, et coluerunt : idcirco venerunt super eos universa hæc mala.

—⁜—

vaient des mêmes instruments que David avait mis en usage *lorsqu'il louait Jéhovah par leur ministère;* Vulgate, *leurs mains accompagnant le chant des hymnes de David.*

8. *La fête* des tabernacles.

11-22. Comp. III *Rois*, ix, 1-9.

15. *La prière faite en ce lieu;* litt. *la prière de ce lieu*, ce qui comprend et la prière faite dans le temple (vi, 24), et celle qui est faite le visage tourné vers le temple (vi, 34, 38).

—⁜—

CHAP. VIII. — Villes bâties par Salomon. Organisation du culte dans le nouveau temple. Vaisseaux envoyés à Ophir.

Ch. VIII. AU bout de vingt ans, pendant lesquels Salomon bâtit la maison de Jéhovah et sa propre maison, [2]il reconstruisit les villes que lui avait données Hiram, et y établit des enfants d'Israël.

[3]Salomon marcha contre Emath-Soba, et s'en empara. [4]Il bâtit Thadmor dans le désert et toutes les villes servant de magasins dans *le pays* d'Emath. [5]Il bâtit Béthoron la basse et Béthoron la haute, villes fortes, ayant des murs, des portes et des barres; [6]Baalath, et toutes les villes servant de magasins et lui appartenant, toutes les villes pour les chars, les villes pour la cavalerie, et tout ce qu'il plut à Salomon de bâtir à Jérusalem, au Liban et dans tout le pays soumis à sa domination. [7]Tout le peuple, qui était resté des Héthéens, des Amorrhéens, des Phérézéens, des Hévéens et des Jébuséens, ne faisant point partie d'Israël, [8]leurs descendants, qui étaient restés après eux dans le pays, n'ayant pas été détruits par les enfants d'Israël, Salomon les leva comme gens de corvée, *ce qu'ils ont été* jusqu'à ce jour. [9]Mais il n'employa comme esclaves pour ses travaux aucun des enfants d'Israël, car ils étaient des hommes de guerre, les chefs de ses officiers, les commandants de ses chars et de sa cavalerie. [10]Ils étaient aussi chefs des inspecteurs du roi Salomon, au nombre de deux cent cinquante, pour commander au peuple.

[11]Salomon fit monter la fille de Pharaon de la cité de David dans la maison qu'il lui avait bâtie; car il dit : " Ma femme n'habitera pas dans la maison de David, roi d'Israël, parce que ces lieux sont saints, l'arche de Dieu y étant entrée.

[12]Alors Salomon offrit à Jéhovah des holocaustes sur l'autel de Jéhovah, qu'il avait construit devant le portique. [13]Il offrait chaque jour ce qui était prescrit par Moïse, ainsi qu'aux sabbats, aux nouvelles lunes et aux fêtes, trois fois l'année, à la fête des azymes, à la fête des semaines et à celle des tabernacles. [14]Il établit, selon que l'avait réglé David, son père, les classes des prêtres dans leur service, les lévites dans leurs fonctions consistant à célébrer *Jéhovah* et à faire le service devant les prêtres selon l'ordre de chaque jour, et les portiers distribués à chaque porte d'après leurs classes; car ainsi l'avait ordonné David, l'homme de Dieu. [15]On ne s'écarta pas des prescriptions du roi pour les prêtres et les lévites, quel qu'en fût l'objet, et *spécialement* en ce qui concernait les trésors.

[16]Ainsi fut préparée jusqu'à ce jour toute l'œuvre de Salomon, *savoir* la construction de la maison de Jéhovah jusqu'à son achèvement. La maison de Jéhovah était achevée.

CHAP. VIII.

1. Sur ce chap., comp. III *Rois*, ix.

3. *Emath-Soba*, le royaume d'Emath (Hamath), voisin de celui de Soba (II *Rois*, viii, 3). Ces deux contrées, soumises à un tribut par David (I *Par.* xviii et xix), s'étaient sans doute révoltées, ou du moins avaient fait des tentatives de révolte contre Salomon. Selon d'autres, il s'agirait d'une ville d'Emath, d'ailleurs inconnue, située dans le pays de Soba.

4. *Il bâtit Thadmor*, fortifia Palmyre. — *Servant de magasins;* Vulg., *très fortes.*

5. *Bâtit*, rebâtit et agrandit, *Béthoron :* voy. *Jos.* x, 10.

8. *Gens de corvées;* Vulg., *tributaires.*

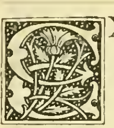
9. *Les chefs de ses officiers* (Vulg., *les premiers chefs*) : il faut probablement lire, comme III *Rois*, ix, 22, *ses chefs*, *ses officiers*, hébr. *schalischim*, ceux qui formaient l'escorte du roi.

10. *Au peuple*, aux gens de corvée descendants des Chananéens épargnés par Josué. Voy. ii, 17 sv. et comp. III *Rois*, v, 16.

Vulgate : *Or tous les princes de l'armée*

CAPUT VIII.

Ædificatis a Salomone variis civitatibus, reliquias gentium sibi facit tributarias; offert holocausta, et Sacerdotum ac Levitarum ministeria juxta dispositionem David constituit : missaque classe plurimum auri ex Ophir refertur ad Salomonem.



XPLETIS autem viginti annis [a]postquam ædificavit Salomon domum Domini et domum suam : [a] 3 Reg. 9, 10.
2. civitates, quas dederat Hiram Salomoni, ædificavit, et habitare ibi fecit filios Israel.
3. Abiit quoque in Emath Suba, et obtinuit eam. 4. Et ædificavit Palmiram in deserto, et alias civitates munitissimas ædificavit in Emath. 5. Exstruxitque Bethoron superiorem, et Bethoron inferiorem, civitates muratas habentes portas et vectes et seras : 6. Balaath etiam et omnes urbes firmissimas, quæ fuerunt Salomonis, cunctasque urbes quadrigarum, et urbes equitum : omnia quæcumque voluit Salomon atque disposuit, ædificavit in Jerusalem et in Libano, et in universa terra potestatis suæ. 7. Omnem populum, qui derelictus fuerat de Hethæis, et Amorrhæis, et Pherezæis, et Hevæis, et Jebusæis, qui non erant de stirpe Israel, 8. de filiis eorum : et de posteris, quos non interfecerant filii Israel, subjugavit Salomon in tributarios, usque in diem hanc. 9. Porro de filiis Israel non posuit ut servirent operibus regis : ipsi enim erant viri bellatores, et duces primi et principes quadrigarum et equitum ejus. 10. Omnes autem principes exercitus regis Salomonis fuerunt ducenti quinquaginta, qui erudiebant populum.

11. [b]Filiam vero Pharaonis transtulit de Civitate David in domum, quam ædificaverat ei. Dixit enim rex : Non habitabit uxor mea in domo David regis Israel, eo quod sanctificata sit : quia ingressa est in eam arca Domini. [b] 3 Reg. 3, 1.

12. Tunc obtulit Salomon holocausta Domino super altare Domini, quod exstruxerat ante porticum, 13. ut per singulos dies offerretur in eo juxta præceptum Moysi in sabbatis et in calendis, et in festis diebus, ter per annum, id est, in solemnitate azymorum, et in solemnitate hebdomadarum, et in solemnitate tabernaculorum. 14. Et constituit juxta dispositionem David patris sui officia Sacerdotum in ministeriis suis : et Levitas in ordine suo, ut laudarent, et ministrarent coram Sacerdotibus juxta ritum uniuscujusque diei : et janitores in divisionibus suis per portam et portam : sic enim præceperat David homo Dei. 15. Nec prætergressi sunt de mandatis regis tam Sacerdotes, quam Levitæ ex omnibus, quæ præceperat, et in custodiis thesaurorum.

16. Omnes impensas præparatas

---

du roi Salomon étaient au nombre de 250, qui instruisaient le peuple.

11. *Dans la maison* provisoire. Lorsque, 13 ans plus tard, le palais royal sera bâti, la reine y suivra le roi.

Ici, comme en quelques autres endroits, notamment vers. 2, l'auteur suppose connus des lecteurs des faits que lui-même n'a pas racontés, par exemple, que Salomon avait épousé une princesse d'Egypte, qu'Hiram lui avait cédé des villes, etc.

12. *Alors*, lorsque le temple fut bâti, par opposition à ce que Salomon avait fait au commencement de son règne (i, 4 sv.).

13. *Aux* trois grandes *fêtes* de l'année : Pâque, Pentecôte et la fête des Tabernacles.

14. *Les classes des prêtres :* voy. I *Par.* xxiv, 1. — *Portiers* ou gardiens du temple : voy. I *Par.* xxvi, 1 sv.

15. *Les trésors :* voy. I *Par.* xxvi, 2 sv.

16. *Préparée;* d'autres, *dirigée.* — *Jusqu'au jour* de la dédicace. — *Achevée,* litt. *complète,* bâtie et organisée comme elle devait l'être.

Vulgate : *Salomon eut toutes les dépenses préparées depuis le jour où il jeta les fondements de la maison jusqu'au jour où il l'acheva.*

17 Salomon partit alors pour Asiongaber et pour Ailath, sur les bords de la mer, dans le pays d'Edom. 18 Et Hiram lui envoya par ses serviteurs des vaisseaux et des serviteurs connaissant la mer. Ils allèrent avec les serviteurs de Salomon à Ophir, et ils y prirent quatre cent cinquante talents d'or, qu'ils apportèrent au roi Salomon.

CHAP. IX. — La reine de Saba à Jérusalem. Richesses de Salomon. Sa mort.

Chap. IX.
LA reine da Saba, ayant appris la renommée de Salomon, vint à Jérusalem pour l'éprouver par des énigmes. Elle avait une suite fort nombreuse, et des chameaux portant des aromates, de l'or en grande quantité et des pierres précieuses. Elle se rendit auprès de Salomon, et elle lui dit tout ce qu'elle avait dans le cœur.
2 Salomon répondit à toutes ses questions, et il n'y eut rien qui resta caché au roi, sans qu'il pût l'expliquer.
3 Quand la reine de Saba eut vu la sagesse de Salomon, et la maison qu'il avait bâtie,
4 et les mets de sa table, et les appartements de ses serviteurs, et les chambres et les vêtements de ses domestiques, et ses échansons et leurs vêtements, et l'escalier par où il montait dans la maison de Jéhovah, elle fut hors d'elle-même,
5 et elle dit au roi : " C'était donc vrai ce que j'ai appris dans mon pays au sujet de ta position et de ta sagesse!
6 Je n'en croyais pas le récit avant d'être venue et d'avoir vu de mes yeux, et l'on ne m'avait pas raconté la moitié de la grandeur de ta sagesse! Tu surpasses ce que la renommée m'a fait connaître.
7 Heureux tes gens, heureux tes serviteurs qui sont continuellement devant toi et qui entendent ta sagesse!
8 Béni soit Jéhovah, ton Dieu, qui s'est complu en toi et t'a placé sur son trône comme roi pour Jéhovah, ton Dieu! C'est parce que ton Dieu aime Israël et veut le faire subsister à jamais, qu'il t'a établi roi sur lui, pour que tu fasses droit et justice. "

9 Elle donna au roi cent vingt talents d'or, une très grande quantité d'aromates et des pierres précieuses. Il n'y eut plus d'aromates tels que ceux qui furent donnés au roi Salomon par la reine de Saba.

10 Les serviteurs de Hiram et les serviteurs de Salomon, qui apportaient de l'or d'Ophir, amenèrent aussi du bois de sandal et des pierres précieuses.
11 Le roi fit avec le bois de sandal des balustrades pour la maison de Jéhovah et pour la maison du roi, et des harpes et des cithares pour les chantres. On n'avait pas vu auparavant de bois semblable dans le pays de Juda.

12 Le roi Salomon donna à la reine de Saba tout ce qu'elle désira, ce qu'elle demanda, plus qu'elle n'avait apporté au roi. Puis elle s'en retourna et alla dans son pays, elle et ses serviteurs.

13 Le poids de l'or qui arrivait à Salomon en une année était de six cent soixante-six talents d'or,
14 outre ce qu'il retirait des marchands et des négociants, de tous les rois d'Arabie et des gouverneurs du pays qui apportaient de l'or et de l'argent à Salomon.
15 Le roi Salomon fit deux cents grands boucliers d'or battu, pour cha-

---

17 sv. Comp. I *Rois*, ix, 26-28, et les notes. — *Alors*, après l'achèvement du temple et du palais. — *De la mer* Rouge (Vulg.).

—⁜—

CHAP. IX.

1-12. Comp. I *Rois*, x, 1-13 et les notes.
5. *Ta position;* Vulg., *tes vertus (tes discours*, dans le passage parallèle des *Rois.)*
12. *Plus qu'elle n'avait apporté :* cette

habuit Salomon ex eo die, quo fundavit domum Domini usque in diem, quo perfecit eam.

17. Tunc abiit Salomon in Asiongaber, et in Ailath ad oram Maris rubri, quæ est in terra Edom.
18. Misit autem ei Hiram per manus servorum suorum naves, et nautas gnaros maris, et abierunt cum servis Salomonis in Ophir, tuleruntque inde quadringenta quinquaginta talenta auri, et attulerunt ad regem Salomonem.

CAPUT IX.

Regina Saba Salomonis admirata sapientiam, datis acceptisque muneribus discessit : pondus auri quod Salomoni quotannis afferebatur; hastas, scuta, omniaque convivii vasa aurea, et solium eburneum auro vestitum exstruxit; describitur quoque amplitudo divitiarum, sapientiæ et potestatis Salomonis; qui anno regni sui quadragesimo moritur, succedente filio Roboam.

[a] 3 Reg. 10, 1. Matth. 12, 42. Luc. 11, 31.

REGINA quoque Saba,[a] cum audisset famam Salomonis, venit ut tentaret eum in ænigmatibus in Jerusalem, cum magnis opibus et camelis, qui portabant aromata, et auri plurimum, gemmasque pretiosas. Cumque venisset ad Salomonem, locuta est ei quæcumque erant in corde suo.
2. Et exposuit ei Salomon omnia quæ proposuerat : nec quidquam fuit, quod non perspicuum ei fecerit.
3. Quæ postquam vidit, sapientiam scilicet Salomonis, et domum quam ædificaverat,
4. necnon et cibaria mensæ ejus, et habitacula servorum, et officia ministrorum ejus, et vestimenta eorum, pincernas quoque et vestes eorum, et victimas quas immolabat in domo Domini : non erat præ stupore ultra in ea spiritus.
5. Dixitque ad regem : Verus est sermo, quem audieram in terra mea de virtutibus et sapientia tua.
6. Non credebam narrantibus donec ipsa venissem, et vidissent oculi mei, et probassem vix medietatem sapientiæ tuæ mihi fuisse narratam : vicisti famam virtutibus tuis.
7. Beati viri tui, et beati servi tui, qui assistunt coram te omni tempore, et audiunt sapientiam tuam.
8. Sit Dominus Deus tuus benedictus, qui voluit te ordinare super thronum suum, regem Domini Dei tui. Quia diligit Deus Israel, et vult servare eum in æternum, idcirco posuit te super eum regem ut facias judicia atque justitiam.

9. Dedit autem regi centum viginti talenta auri, et aromata multa nimis, et gemmas pretiosissimas : non fuerunt aromata talia ut hæc, quæ dedit regina Saba regi Salomoni.

10. Sed et servi Hiram cum servis Salomonis attulerunt aurum de Ophir, et ligna thyina, et gemmas pretiosissimas :
11. de quibus fecit rex, de lignis scilicet thyinis, gradus in domo Domini, et in domo regia, citharas quoque, et psalteria cantoribus : nunquam visa sunt in terra Juda ligna talia.

12. Rex autem Salomon dedit reginæ Saba cuncta quæ voluit, et quæ postulavit, et multo plura quam attulerat ad eum : quæ reversa, abiit in terram suam cum servis suis.

13. Erat autem pondus auri, quod afferebatur Salomoni per singulos annos, sexcenta sexaginta sex talenta auri :
14. excepta ea summa, quam legati diversarum gentium, et negotiatores afferre consueverant, omnesque reges Arabiæ, et satrapæ terrarum, qui comportabant aurum, et argentum Salomoni.

15. Fecit igitur rex Salomon du-

traduction de la Vulgate donne un sens raisonnable, mais elle ne répond pas exactement à l'hébreu (et aux LXX), qui signifie litt., *outre ce qu'elle avait apporté au roi;* seulement on ne voit pas comment cette proposition s'accorde avec le contexte. Un léger changement dans l'hébreu actuel le ramènerait à la pensée exprimée dans le passage parallèle (I *Rois*, x, 13).

13-21. Comp. I *Rois*, x, 14-22.

cun desquels il employa six cents sicles d'or battu, [16]et trois cents autres boucliers d'or battu, pour chacun desquels il employa trois cents sicles d'or, et le roi les mit dans la maison de la forêt du Liban. [17]Le roi fit un grand trône d'ivoire et le couvrit d'or pur. [18]Ce trône avait six degrés et un marchepied d'or, fixés au trône; il y avait des bras de chaque côté du siège; deux lions étaient près des bras, [19]et douze lions sur les degrés, six de chaque côté. Il ne s'est fait rien de pareil dans aucun royaume. [20]Tous les vases à boire du roi Salomon étaient d'or, et toute la vaisselle de la maison de la forêt du Liban était d'or pur. Rien n'était d'argent; on ne faisait nul cas de ce métal du temps de Salomon. [21]Car le roi avait des vaisseaux de Tharsis naviguant avec les serviteurs de Hiram; et tous les trois ans arrivaient les vaisseaux de Tharsis, apportant de l'or, de l'argent, de l'ivoire, des singes et des paons.

[22]Le roi Salomon fut plus grand que tous les rois de la terre par les richesses et par la sagesse. [23]Tous les rois de la terre cherchaient à voir Salomon, pour entendre la sagesse que Dieu avait mise dans son cœur; [24]et ils apportaient chacun leur présent, des objets d'argents et des objets d'or, des vêtements, des armes, des aromates, des chevaux et des mulets, chaque année. [25]Salomon avait quatre mille crèches pour les chevaux destinés à ses chars, et douze mille cavaliers, qu'il plaça dans les villes où ses chars étaient déposés, et à Jérusalem près du roi. [26]Il dominait sur tous les rois, depuis le Fleuve jusqu'au pays des Philistins et jusqu'à la frontière d'Egypte. [27]Le roi fit que l'argent fût à Jérusalem aussi commun que les pierres, et les cèdres aussi nombreux que les sycomores qui croissent dans la plaine. [28]C'était de l'Egypte et de tous les pays que l'on tirait des chevaux pour Salomon.

[29]Le reste des actions de Salomon, les premières et les dernières, cela est écrit dans le livre de Nathan le prophète, dans la prophétie d'Ahias de Silo, et dans les visions d'Addo le voyant sur Jéroboam, fils de Nabat.

[30]Salomon régna quarante ans à Jérusalem sur tout Israël. [31]Puis il se coucha avec ses pères, et on l'enterra dans la ville de David, son père; et Roboam, son fils, devint roi à sa place.

§ IV. — HISTOIRE DU ROYAUME DE JUDA. [II *PAR.* X—XXXVI.]

CHAP. X. — Division du royaume : Roboam, roi de Juda; Jéroboam roi d'Israël.

Chap. X. Oboam se rendit à Sichem, car tout Israël était venu à Sichem pour le faire roi. [2]Jéroboam, fils de Nabat, ayant appris *ce qui se passait*, — il était *encore* en Egypte où il s'était enfui loin du roi Salomon, — revint d'Egypte, [3]et on l'envoya chercher. Alors Jéroboam et

18. *Marchepied :* quoique non mentionné dans les *Rois*, c'est un appendice essentiel à un trône oriental; il apparaît partout dans les monuments d'Egypte, d'Assyrie et de Perse.

21. *Des vaisseaux de Tharsis naviguant*, etc. Notre traduction suppose qu'il s'agit ici de la flotte, composée de vaisseaux de fort tonnage, qui faisait tous les trois ans le voyage d'Ophir. Mais nous devons reconnaître que le texte hébreu se prête beaucoup mieux au sens que donnent les LXX et la Vulg. : *car les vaisseaux du roi allaient à Tharsis*, etc. Seulement le mot *holcoth*, *allant*, qui ne se trouve pas dans l'endroit parallèle des *Rois*, n'aurait-il pas été indûment ajouté ici par un copiste ignorant la signification des mots, *vaisseaux de Tharsis*. Voy. la note de I *Rois*, x, 22.

22. sv. Comp. I *Rois*, x, 23-29.

Tous les rois de la terre, ou mieux, *du pays*, comme l'indique le contexte, c.-à-d.

centas hastas aureas de summa sexcentorum aureorum, qui in singulis hastis expendebantur : 16. trecenta quoque scuta aurea trecentorum aureorum, quibus tegebantur singula scuta : posuitque ea rex in armamentario, quod erat consitum nemore. 17. Fecit quoque rex solium eburneum grande, et vestivit illud auro mundissimo. 18. Sex quoque gradus, quibus ascendebatur ad solium, et scabellum aureum, et brachiola duo altrinsecus, et duos leones stantes juxta brachiola, 19. sed et alios duodecim leunculos stantes super sex gradus ex utraque parte : non fuit tale solium in universis regnis. 20. Omnia quoque vasa convivii regis erant aurea, et vasa domus saltus Libani ex auro purissimo. Argentum enim in diebus illis pro nihilo reputabatur. 21. Siquidem naves regis ibant in Tharsis cum servis Hiram, semel in annis tribus : et deferebant inde aurum et argentum, et ebur, et simias, et pavos.

22. Magnificatus est igitur Salomon super omnes reges terræ præ divitiis et gloria. 23. Omnesque reges terrarum desiderabant videre faciem Salomonis, ut audirent sapientiam, quam dederat Deus in corde ejus : 24. et deferebant ei munera, vasa argentea, et aurea, et vestes, et arma, et aromata, equos, et mulos, per singulos annos. 25. Habuit quoque Salomon quadraginta millia equorum in stabulis, et curruum, equitumque duodecim millia, constituitque eos in urbibus quadrigarum, et ubi erat rex in Jerusalem. 26. Exercuit etiam potestatem super cunctos reges a flumine Euphrate usque ad terram Philisthinorum, et usque ad terminos Ægypti. 27. Tantamque copiam præbuit argenti in Jerusalem quasi lapidum : et cedrorum tantam multitudinem velut sycomororum, quæ gignuntur in campestribus. 28. Adducebantur autem ei equi de Ægypto, cunctisque regionibus.

29. Reliqua autem operum Salomonis priorum et novissimorum scripta sunt in verbis Nathan Prophetæ, et in libris Ahiæ Silonitis, in visione quoque Addo Videntis, contra Jeroboam filium Nabat.

30. Regnavit autem Salomon in Jerusalem super omnem Israel quadraginta annis. 31. Dormivitque cum patribus suis, et sepelierunt eum in Civitate David : regnavitque Roboam filius ejus pro eo.

CAPUT X.

Roboam, spreto seniorum consilio, et juvenile secutus, scidit regnum in duo : ipse duabus, Jeroboam decem tribubus imperat.



PROFECTUS est autem Roboam in Sichem : [a] illuc enim cunctus Israel convenerat ut constituerent eum regem. 2. Quod cum audisset Jeroboam filius Nabat, qui erat in Ægypto (fugerat quippe illuc ante Salomonem) statim reversus est. 3. Vocaveruntque eum, et

[a] 3 Reg. 12, 1.

des contrées voisines, la plupart tributaires de Salomon.

25 sv. Ce verset correspond à I *Rois*, iv, 26, et le verset suiv. à I *Rois*, iv, 24. — *Le Fleuve*, l'Euphrate.

28. *Et de tous les pays*, principalement de l'Arabie, célèbre dès l'antiquité pour ses excellents coursiers, et de l'Arménie, qui amenait ses chevaux jusque sur le marché de Tyr (*Ezéch.* xxvii, 14).

29. Sur les sources indiquées ici, voy. la *Préface* de I *Par.* — *Addo :* nous ne savons rien de ce prophète, nommé encore deux fois dans la suite (xii, 15; xii, 22). Il paraît avoir été l'auteur de trois ouvrages : *Visions* (ou *révélations*) contre Jéroboam, un livre de *généalogies*, et un *Commentaire* ou *Histoire*. Quelques-uns, mais sans raison sérieuse, l'identifient avec Oded, père d'Azarias, qui prophétisa sous le règne d'Asa (xv, 1); l'orthographe des deux noms diffère peu en hébreu.

CHAP. X.

1. Ce chap. correspond à I *Rois*, xii, 1-19, où nous renvoyons pour les explications.

tout Israël vinrent à Roboam et lui
parlèrent ainsi : 4“ Ton père a rendu
notre joug dur; maintenant allège
cette dure servitude et le joug pesant
que ton père a mis sur nous, et nous
te servirons. ” 5Il leur dit : “ Revenez
vers moi dans trois jours. ” Et le peu-
ple s'en alla.
6Le roi Roboam consulta les vieil-
lards qui avaient été auprès de Salo-
mon, son père, pendant sa vie, en di-
sant : “ Que *me* conseillez-vous de
répondre à ce peuple ? ” 7Ils lui di-
rent : “ Si tu es bon envers ce peu-
ple, si tu les reçois avec faveur et si
tu leur adresses des paroles bienveil-
lantes, ils seront pour toujours tes
serviteurs. 8Mais Roboam laissa le
conseil que lui donnaient les vieil-
lards, et il consulta les jeunes gens
qui avaient grandi et qui vivaient
avec lui. 9Il leur dit : “ Que *me* con-
seillez-vous de répondre à ce peuple
qui me tient ce langage : Allège le
joug que nous a imposé ton père ? ”
10Les jeunes gens qui avaient grandi
avec lui lui répondirent : “ Tu parle-
ras ainsi à ce peuple qui t'a tenu ce
langage : Ton père a rendu notre
joug pesant; toi, allège-le-nous! tu
leur parleras ainsi : Mon petit doigt
est plus gros que les reins de mon
père. 11Mon père vous a chargés
d'un joug pesant, et moi je vous
le rendrai plus pesant *encore;* mon
père vous a châtiés avec des fouets,
et moi je vous châtierai avec des
scorpions. ”
12Jéroboam et tout le peuple vin-
rent auprès de Roboam le troisième
jour, suivant ce que le roi avait dit :
“ Revenez vers moi dans trois jours. ”
13Le roi leur répondit durement.
Laissant le conseil des vieillards, 14il
leur parla ainsi d'après le conseil des
jeunes gens : “ Mon père a rendu vo-
tre joug pesant, et moi je vous le
rendrai plus pesant *encore;* mon père
vous a châtiés avec des fouets, et moi
je vous châtierai avec des scorpions. ”
15Le roi n'écouta donc pas le peuple,
car Jéhovah conduisait tout en vue
de l'accomplissement de la parole
qu'il avait dite par Ahias de Silo à
Jéroboam, fils de Nabat.
16Lorsque tout Israël vit que le roi
ne l'écoutait pas, le peuple répondit
au roi : “ Quelle part avons-nous
avec David ? Nous n'avons point d'hé-
ritage avec le fils d'Isaï. A tes tentes,
Israël! Pourvois donc à ta maison,
David! ” Et tout Israël s'en alla dans
ses tentes. 17Ce fut *seulement* sur les
enfants d'Israël qui habitaient les
villes de Juda que régna Roboam.
18Alors le roi Roboam envoya Adu-
ram, qui était préposé aux impôts;
mais Aduram fut lapidé par tout
Israël, et il mourut; et le roi Roboam
se hâta de monter sur un char pour
s'enfuir à Jérusalem. 19C'est ainsi
qu'Israël s'est détaché de la maison
de David jusqu'à ce jour.

CHAP. XI. — Règne de Roboam : ses précautions pour s'affermir dans son royaume.

Chap. XI. ARrivé à Jérusalem, Roboam
rassembla les descendants de
Juda et de Benjamin, cent
quatre-vingt mille hommes d'élite,
propres à la guerre, pour qu'ils com-
battissent contre Israël afin de ra-
mener le royaume à Roboam. 2Mais
la parole de Jéhovah fut ainsi adres-
sée à Sémaïas, homme de Dieu :
3“ Parle à Roboam, fils de Salomon,
roi de Juda, et à tout Israël en Juda
et en Benjamin, en disant : 4Ainsi
parle Jéhovah : Ne montez pas et
ne faites pas la guerre à vos frères!
Que chacun de vous retourne dans
sa maison, car c'est par moi que
cette chose s'est faite. ” Ils obéirent
aux paroles de Jéhovah, et, renon-
çant à marcher contre Jéroboam, ils
s'en retournèrent.

venit cum universo Israel, et locuti
sunt ad Roboam, dicentes : 4. Pa-
ter tuus durissimo jugo nos pressit,
tu leviora impera patre tuo, qui no-
bis imposuit gravem servitutem, et
paululum de onere subleva, ut ser-
viamus tibi. 5. Qui ait : Post tres
dies revertimini ad me.
6. Cumque abiisset populus,
iniit consilium cum senibus, qui
steterant coram patre ejus Salo-
mone dum adhuc viveret, dicens :
Quid datis consilii ut respondeam
populo? 7. Qui dixerunt ei : Si pla-
cueris populo huic, et leniveris eos
verbis clementibus, servient tibi
omni tempore. 8. At ille reliquit
consilium senum, et cum juvenibus
tractare cœpit, qui cum eo nutriti
fuerant, et erant in comitatu illius.
9. Dixitque ad eos : Quid vobis vi-
detur? vel respondere quid debeo
populo huic, qui dixit mihi : Subleva
jugum quod imposuit nobis pater
tuus? 10. At illi responderunt ut
juvenes, et nutriti cum eo in deli-
ciis, atque dixerunt : Sic loqueris
populo, qui dixit tibi : Pater tuus
aggravavit jugum nostrum, tu sub-
leva : et sic respondebis ei : Mini-
mus digitus meus grossior est lum-
bis patris mei. 11. Pater meus im-
posuit vobis grave jugum, et ego
majus pondus apponam : pater meus
cecidit vos flagellis, ego vero cæ-
dam vos scorpionibus.
12. Venit ergo Jeroboam, et uni-
versus populus ad Roboam die ter-
tio, sicut præceperat eis. 13. Re-
spondítque rex dura, derelicto con-
silio seniorum : 14. locutusque est
juxta juvenum voluntatem : Pater
meus grave vobis imposuit jugum,
quod ego gravius faciam : pater
meus cecidit vos flagellis, ego vero
cædam vos scorpionibus. 15. Et non
acquievit populi precibus : erat enim
voluntatis Dei ut compleretur ser-
mo ejus, [b] quem locutus fuerat per [b] 3 Reg. 11,
manum Ahiæ Silonitis ad Jeroboam 29.
filium Nabat.
16. Populus autem universus,
rege duriora dicente, sic locutus est
ad eum : Non est nobis pars in Da-
vid, neque hereditas in filio Isai.
Revertere in tabernacula tua Israel,
tu autem pasce domum tuam Da-
vid. Et abiit Israel in tabernacula
sua. 17. Super filios autem Israel,
qui habitabant in civitatibus Juda,
regnavit Roboam. 18. Misitque rex
Roboam Aduram, qui præerat tri-
butis, et lapidaverunt eum filii
Israel, et mortuus est : porro rex
Roboam currum festinavit ascen-
dere, et fugit in Jerusalem. 19. Re-
cessitque Israel a domo David,
usque ad diem hanc.

CAPUT XI.

Roboam, dum vult armis integrum regnum paternum recuperare, per Semeiam præcipit Deus ne pugnet contra Israel : exstructis autem a Roboam multis civitatibus, confluunt ad eum Levitæ ac Sacerdotes abjecti a Jeroboam ceterique Dei cultores. Roboam autem multas duxit uxores ac concubinas.


ENIT autem Roboam in
Jerusalem, [a] et convocavit [a] 3 Reg. 12,
universam domum Juda 21.
et Benjamin, centum octo-
ginta millia electorum atque bellan-
tium, ut dimicaret contra Israel, et
converteret ad se regnum suum.
2. Factusque est sermo Domini ad
Semeiam hominem Dei, dicens :
3. Loquere ad Roboam filium Sa-
lomonis regem Juda, et ad univer-
sum Israel, qui est in Juda et Ben-
jamin : 4. hæc dicit Dominus : Non

CHAP. XI.

1. Dans l'histoire de ce règne, l'auteur groupe les faits sans tenir compte de l'ordre chronologique. Pour les vers. 1-4, voy. I *Rois*, xii, 21-24 et les notes.

3. *Tout Israël en Juda*, etc. : tous les enfants d'Israël des tribus de Juda et de Benjamin, et peut-être aussi ceux des dix autres tribus qui s'y étaient rendus pour rester fidèles au fils de Salomon.

5 Roboam demeura à Jérusalem,
et il bâtit des villes fortes en Juda.
6 Il bâtit Bethléem, Etam, Thécué,
7 Bethsur, Socho, Odollam, 8 Geth,
Marésa, Ziph, 9 Aduram, Lachis,
Azéca, 10 Saraa, Aïalon et Hébron,
villes fortes situées en Juda et en
Benjamin. 11 Il mit les forteresses en
état de défense et il y plaça des com-
mandants, ainsi que des magasins de
vivres, d'huile et de vin. 12 Il mit dans
chacune de ces villes des boucliers et
des lances, et il les rendit très fortes.
Juda et Benjamin étaient à lui.

13 Les prêtres et les lévites qui se
trouvaient dans tout Israël vinrent de
toutes leurs demeures se présenter à
Roboam; 14 car les fils de Lévi aban-
donnèrent leurs pâturages et leurs
propriétés, et passèrent en Juda et à
Jérusalem, parce que Jéroboam avec
ses fils les empêchait de remplir les
fonctions de prêtres de Jéhovah, 15 et
qu'il avait établi des prêtres pour les
hauts lieux, pour les boucs et pour les
veaux qu'il avait faits. 16 A leur suite,
ceux de toutes les tribus d'Israël qui
avaient à cœur de chercher Jéhovah,
le Dieu d'Israël, vinrent à Jérusalem
pour sacrifier à Jéhovah, le Dieu de
leurs pères. 17 Ils donnèrent ainsi de
la force au royaume de Juda et affer-
mirent Roboam, fils de Salomon,
pendant trois ans; car ils marchèrent
pendant trois ans dans la voie de
David et de Salomon.

18 Roboam prit pour femme Maha-
lath, fille de Jérimoth, fils de David,
*et d'*Abihaïl, fille d'Eliab, fils d'Isaï.
19 Elle lui enfanta des fils : Jéhus, So-
moria et Zoom. 20 Après elle, il prit
Maacha, fille d'Absalom, qui lui en-
fanta Abia, Ethaï, Ziza et Salonith.
21 Roboam aimait Maacha, fille d'Ab-
salom, plus que toutes ses femmes et
ses concubines; car il eut dix-huit
femmes et soixante concubines, et il
engendra vingt-huit fils et soixante
filles. 22 Roboam donna le premier
rang à Abia, fils de Maacha, pour
qu'il fût chef parmi ses frères, car il
voulait le faire roi. 23 Il agit avec ha-
bileté en dispersant tous ses fils
dans toutes les contrées de Juda et
de Benjamin, dans les villes fortes;
il leur fournit des vivres en abon-
dance et demanda *pour eux* beaucoup
de femmes.

---

5. *Bâtit des villes fortes*, répara et fortifia des villes déjà existantes. Un double danger menaçait Roboam : du côté des tribus du nord, séparées de la maison de David, et du côté de l'Egypte, alliée de Jéroboam. Ce dernier danger était le plus grand; voilà pourquoi la plupart des villes fortifiées par le roi de Juda sont situées sur les frontières du sud et de l'ouest.

6. *Bethléem*, à 2 l. au S. de Jérusalem. — *Etam* doit être cherchée au S. de Bethléem, près d'*Aïn Athan*, un peu à l'E. des étangs de Salomon et du village actuel d'Artas. — *Thécué :* voy. *Jos.* xv, 59.

7. *Bethsur :* voy. *Jos.* xv, 58. — *Socho :* voy. I *Rois*, xvii, 1. — *Odollam* ou *Adullam*, ville très ancienne (*Gen.* xxxviii, 1), dans la Séphéla : non retrouvée.

8. *Geth :* voy. *Jos.* xi, 22 et comp. I *Rois*, ii, 39. — *Marésa :* voy. *Jos.* xv, 44. — *Ziph :* voy. *Jos.* xv, 55.

9. *Aduram*, hébr. *Adoraïm*, auj. très probablement *Doura*, petite ville à 2 ou 3 lieues à l'O. d'Hébron. — *Lachis :* voy. *Jos.* x, 3. — *Azéca :* voy. *Jos.* x, 10.

10. *Saraa :* voy. *Jos.* xv, 33. — *Aïalon :* voy. *Jos.* x, 12; xix, 42. — *Hébron :* voy. *Gen.* xiii, 18.

13. *Se présenter à Roboam*, se mettre à sa disposition.

14. *Pâturages*, terrains concédés aux lévites autour des villes lévitiques (*Nombr.* xxxv, 3-8). Jéroboam confisqua sans doute tous les biens des lévites fidèles pour les donner à ses prêtres (vers. 15). — *Avec ses fils :* ses successeurs imitèrent ses exemples.

15. *Hauts lieux :* voy. I *Rois*, xii, 28 sv. — *Les boucs :* ici, comme *Lév.* xvii, 5, ce mot désigne en général les objets d'un culte idolâtrique. LXX, *idoles;* Vulg. *démons.* L'expression est empruntée au culte égyptien du dieu Mendès (le *Pan* des Grecs et des Romains), représenté sous la forme d'un bouc.

17. *Pendant trois ans;* la 4e année du règne de Roboam eut lieu une apostasie qui neutralisa les avantages de l'immigration; la 5me, cette apostasie fut punie par l'invasion de Sésac, roi d'Egypte.

ascendetis, neque pugnabitis contra fratres vestros : revertatur unusquisque in domum suam, quia mea hoc gestum est voluntate. Qui cum audissent sermonem Domini, reversi sunt, nec perrexerunt contra Jeroboam.

5. Habitavit autem Roboam in Jerusalem, et ædificavit civitates muratas in Juda. 6. Exstruxitque Bethlehem, et Etam, et Thecue, 7. Bethsur quoque, et Socho, et Odollam, 8. necnon et Geth, et Maresa, et Ziph, 9. sed et Aduram, et Lachis, et Azeca, 10. Saraa quoque, et Aialon, et Hebron, quæ erant in Juda et Benjamin, civitates munitissimas. 11. Cumque clausisset eas muris, posuit in eis principes, ciborumque horrea, hoc est, olei, et vini. 12. Sed et in singulis urbibus fecit armamentarium scutorum et hastarum, firmavitque eas summa diligentia, et imperavit super Judam, et Benjamin.

13. Sacerdotes autem et Levitæ, qui erant in universo Israel, venerunt ad eum de cunctis sedibus suis, 14. relinquentes suburbana, et possessiones suas, et transeuntes ad Judam, et Jerusalem : eo quod abjecisset eos Jeroboam, et posteri ejus, ne sacerdotio Domini fungerentur. 15. Qui constituit sibi sacerdotes excelsorum, et dæmoniorum, vitulorumque quos fecerat. 16. Sed et de cunctis tribubus Israel, quicumque dederant cor suum ut quærerent Dominum Deum Israel, venerunt in Jerusalem ad immolandum victimas suas coram Domino Deo patrum suorum. 17. Et roboraverunt regnum Juda, et confirmaverunt Roboam filium Salomonis per tres annos : ambulaverunt enim in viis David et Salomonis, annis tantum tribus.

18. Duxit autem Roboam uxorem Mahalath, filiam Jerimoth, filii David : Abihail quoque filiam Eliab filii Isai, 19. quæ peperit ei filios Jehus, et Somoriam, et Zoom. 20. Post hanc quoque accepit Maacha filiam Absalom, quæ peperit ei Abia, et Ethai, et Ziza, et Salomith. 21. Amavit autem Roboam Maacha filiam Absalom super omnes uxores suas, et concubinas : nam uxores decem et octo duxerat, concubinas autem sexaginta : et genuit viginti octo filios, et sexaginta filias. 22. Constituit vero in capite, Abiam filium Maacha ducem super omnes fratres suos : ipsum enim regem facere cogitabat, 23. quia sapientior fuit, et potentior super omnes filios ejus, et in cunctis finibus Juda, et Benjamin, et in universis civitatibus muratis : præbuitque eis escas plurimas, et multas petivit uxores.

---

18. *Jérimoth, fils* probablement d'une concubine *de David* (I *Par.* iii, 9), car aucun des fils de David ne porte ce nom, à moins que *Jérimoth* ne soit une corruption de *Jéthraam* (I *Par.* iii, 3). — *Et* fille *d'Abihaïl*, laquelle était *fille*, probablement *petite-fille, d'Eliab*, frère aîné de David. Cette interprétation suppose que la particule *vav* s'est perdue devant *Abihaïl;* l'hébreu doit s'interpréter, comme l'ont fait les LXX et la Vulg., en ce sens que Roboam aurait épousé d'abord Mahalath, puis Abihaïl, et c'est cette dernière qui aurait enfanté Jéhus, etc.

20. *Maacha, fille* de Thamar (II *Sam.* xiv, 17. Comp. II *Sam.* xviii, 18), et petite-fille d'*Absalom*. — *Abia*, ou, selon la plus ancienne forme de ce nom, *Abiam*.

22. *Le premier rang*, probablement au préjudice de Jéhus, le premier-né.

23. Roboam *agit avec habileté*, 1° en dispersant ses autres fils dans les diverses provinces de son royaume, au lieu de les laisser vivre ensemble à Jérusalem, où ils auraient pu s'unir, comme avaient fait Adonias et ses frères contre Salomon (I *Rois*, i, 5-10), et comploter contre Abia ; 2° en leur donnant de hautes positions et un somptueux entretien, qui devaient les contenter et leur ôter toute pensée de révolte.

La Vulg. traduit ainsi le vers. 23 : *parce qu'il était plus sage et plus puissant que ses frères dans tous les confins de Juda et de Benjamin, et dans toutes les villes murées, et il leur donna*, etc.

CHAP. XII. — Idolâtrie de Roboam. Invasion de Sésac. Mort de Roboam.

Ch. XII. Lorsque Roboam eut affermi son royaume et acquis de la force, il abandonna la loi de Jéhovah, et tout Israël avec lui. 2 La cinquième année du règne de Roboam, Sésac, roi d'Egypte, monta contre Jérusalem, parce qu'ils avaient péché contre Jéhovah. 3 Il avait mille deux cents chars et soixante mille cavaliers, et l'on ne pouvait compter le peuple qui vint d'Egypte avec lui : Libyens, Sukkiens et Ethiopiens. 4 Il prit les villes fortes qui appartenaient à Juda, et arriva jusqu'à Jérusalem.

5 *Alors* Séméïas le prophète se rendit auprès de Roboam et des chefs de Juda qui s'étaient retirés dans Jérusalem à l'approche de Sésac, et il leur dit : "Ainsi parle Jéhovah : Vous m'avez abandonné, et je vous abandonne aussi entre les mains de Sésac." 6 Les chefs d'Israël et le roi s'humilièrent et dirent : "Jéhovah est juste !" 7 Quand Jéhovah vit qu'ils s'humiliaient, la parole de Jéhovah fut ainsi adressée à Séméïas : " Ils se sont humiliés, je ne les détruirai point, dans un peu de temps je leur donnerai la délivrance, et ma colère ne se répandra pas sur Jérusalem par la main de Sésac. 8 Mais ils lui seront assujettis, afin qu'ils sachent ce que c'est que me servir ou servir les royaumes des *autres* pays.

9 Sésac, roi d'Egypte, monta contre Jérusalem ; il prit les trésors de la maison de Jéhovah et les trésors de la maison du roi, il prit tout. Il prit les boucliers d'or que Salomon avait faits. 10 A leur place, le roi Roboam fit des boucliers d'airain, et il les confia aux chefs des coureurs, qui gardaient l'entrée de la maison du roi. 11 Chaque fois que le roi allait à la maison de Jéhovah, les coureurs venaient et les portaient, puis ils les rapportaient dans la chambre des coureurs. 12 Comme Roboam s'était humilié, la colère de Jéhovah se détourna de lui, de sorte qu'il ne fut pas détruit entièrement ; et il y eut encore des choses bonnes en Juda.

13 Le roi Roboam s'affermit dans Jérusalem et régna. Il avait quarante et un ans lorsqu'il devint roi, et il régna dix-sept ans à Jérusalem, la ville que Jéhovah avait choisie parmi toutes les tribus d'Israël pour y mettre son nom. Sa mère s'appelait Naama, l'Ammonite. 14 Il fit le mal, parce qu'il n'appliqua pas son cœur à chercher Jéhovah.

15 Les actions de Roboam, les premières et les dernières, sont écrites dans le livre de Séméïas le prophète et dans celui d'Addo le voyant concernant les généalogies. Il y eut toujours des guerres entre Roboam et Jéroboam. 16 Roboam se coucha avec ses pères, et il fut enterré dans la ville de David. Abia, son fils régna à sa place.

CHAP. XII.

1. *Il abandonna la loi de Jéhovah*, il se livra à l'idolâtrie : voy. I *Rois*, XIV, 22 sv.

2. *Parce qu'ils avaient péché*, etc. : l'auteur se place au point de vue divin ; Sésac ne se proposait que d'agrandir ses états et de venir en aide à Jéroboam. Comp. le récit de I *Rois*, XIV, 25 sv.

3. *Le peuple*, probablement les gens de pieds, composés en grande partie de *Libyens* (*Dan.* XI, 43), en égypt. *Ribu* ou *Libu* (voy. *Gen.* X, 13) ; — de *Sukkiens*, c.-à-d. habitants des huttes ou des tentes, peut-être une tribu d'Arabes Scénites. Les LXX, suivis par la Vulg., traduisent, *Troglodytes*, regardant sans doute ce peuple comme les *habitants des cavernes* qui vivaient sur la côte occidentale de la mer Rouge. — *Ethiopiens* ou Couschites. Comp. *Nah.* III, 9.

4. *Les villes fortes :* on a pu déchiffrer les noms de plusieurs dans la célèbre inscription de Karnak : voy. la note de I *Rois*, XIV, 25.

6. *Jéhovah est juste* dans la sentence portée contre nous.

7. *Je ne les détruirai point :* comp. le repentir d'Achab (I *Rois*, XXI, 27 sv.) et celui des Ninivites (*Jon.* III, 5-10), tous deux également suivis de la révocation des décrets divins. — *Dans un peu de temps ;* ou bien, *pour un peu de temps*, la menace de destruc-

CAPUT XII.

Propter peccata Roboam ac populi Juda, quinto anno regni ejus tradit illos Deus Sesac regi Ægypti : qui captis munitissimis civitatibus Juda, diripit Jerusalem, sublato regis ac templi thesauro ; scutis quoque aureis et argenteis, pro quibus ænea fecit Roboam : quo mortuo, succedit filius Abia.

CUMQUE roboratum fuisset regnum Roboam et
confortatum, dereliquit
legem Domini, et omnis
[a] 3 Reg. 14, 25. Israel cum eo. 2. [a]Anno autem
quinto regni Roboam, ascendit Sesac rex Ægypti in Jerusalem (quia
peccaverant Domino) 3. cum mille
ducentis curribus, et sexaginta millibus equitum : nec erat numerus
vulgi quod venerat cum eo ex Ægypto, Libyes scilicet, et Troglodytæ,
et Æthiopes. 4. Cepitque civitates
munitissimas in Juda, et venit usque
in Jerusalem.
5. Semeias autem propheta ingressus est ad Roboam, et principes
Juda, qui congregati fuerant in Jerusalem, fugientes Sesac, dixitque ad
eos : Hæc dicit Dominus : Vos reliquistis me, et ego reliqui vos in
manu Sesac. 6. Consternatique principes Israel et rex dixerunt : Justus
est Dominus. 7. Cumque vidisset
Dominus, quod humiliati essent, factus est sermo Domini ad Semeiam,
dicens : Quia humiliati sunt, non
disperdam eos, daboque eis pauxillum auxilii, et non stillabit furor
meus super Jerusalem per manum
Sesac. 8. Verumtamen servient ei,
ut sciant distantiam servitutis meæ,
et servitutis regni terrarum.
9. Recessit itaque Sesac rex Ægypti ab Jerusalem, sublatis thesauris
domus Domini, et domus regis, omniaque secum tulit, et clypeos aureos, quos fecerat Salomon, 10. pro
quibus fecit rex æneos, et tradidit
illos principibus scutariorum, qui
custodiebant vestibulum palatii.
11. Cumque introiret rex domum
Domini, veniebant scutarii, et tollebant eos, iterumque referebant eos
ad armamentarium suum. 12. Verumtamen quia humiliati sunt, aversa est ab eis ira Domini, nec deleti
sunt penitus : siquidem et in Juda
inventa sunt opera bona.
13. [b]Confortatus est ergo rex Roboam in Jerusalem, atque regnavit : [b] 3 Reg. 14, 21.
quadraginta autem et unius anni
erat cum regnare cœpisset, et decem
et septem annis regnavit in Jerusalem, urbe, quam elegit Dominus,
ut confirmaret nomen suum ibi, de
cunctis tribubus Israel : nomen autem matris ejus Naama Ammanitis.
14. Fecit autem malum, et non
præparavit cor suum ut quæreret
Dominum.
15. Opera vero Roboam prima
et novissima scripta sunt in Libris
Semeiæ prophetæ, et Addo Videntis, et diligenter exposita : pugnaveruntque adversum se Roboam, et
Jeroboam cunctis diebus. 16. Et

---

tion immédiate n'étant que reculée et restant toujours suspendue sur la tête du peuple. Vulg., *je leur donnerai un peu de secours.*

8. *Assujettis*, pendant peu de temps.

9. *Monta contre Jérusalem :* l'auteur reprend le récit interrompu après le vers. 4. — *Il prit*, sans doute après s'être emparé de la ville. — *Boucliers d'or :* voy. IX, 15 sv. I *Rois*, X, 16 sv.

Vulgate, *Sésac... s'éloigna donc de Jérusalem, après avoir pris*, etc.

12. *Roboam;* Vulg., *le peuple.* — *Des choses bonnes*, c.-à-d., comme l'explique la Vulg., *de bonnes œuvres*, des actes de vraie piété : c'est le second motif pour lequel Dieu épargna alors le royaume de Juda. — Le sens pourrait être aussi : *il y eut encore du bonheur en Juda.*

14. *Il n'appliqua* (litt. *fixa*) *pas son cœur :* Roboam était d'un caractère léger et inconstant.

15. *Concernant les généalogies;* d'autres, *parmi les registres généalogiques;* ou bien, avec la Vulg., *les actions de Roboam ... sont écrites dans les livres ... d'Addo le voyant avec soin et exactitude*, litt. *à la manière des registres généalogiques*, c.-à-d. avec la précision et l'exactitude d'un livre d'annales.

CHAP. XIII. — Abia, roi de Juda. Guerre contre Jéroboam, roi d'Israël.

Ch. XIII. LA dix-huitième année du rè-
gne de Jéroboam, Abia de-
vint roi sur Juda. 2 Il régna
trois ans à Jérusalem. Sa mère s'ap-
pelait Maacha, fille d'Uriel de Gabaa.
Il y eut guerre entre Abia et Jéro-
boam. 3 Abia engagea les hostilités
avec une armée de vaillants guer-
riers, quatre cent mille hommes
d'élite ; et Jéroboam se rangea en ba-
taille contre lui avec huit cent mille
hommes d'élite, vaillants guerriers.
4 Du haut du mont Séméron, dans
la montagne d'Ephraïm, Abia se leva
et dit : " Ecoutez-moi, Jéroboam et
tout Israël ! 5 Ne devez-vous pas sa-
voir que Jéhovah, le Dieu d'Israël, a
donné pour toujours à David la
royauté sur Israël, à lui et à ses fils,
par une alliance inviolable ? 6 *Cepen-
dant* Jéroboam, fils de Nabat, servi-
teur de Salomon, fils de David, s'est
levé et s'est révolté contre son maître.
7 Des gens de rien, des hommes per-
vers, se sont rassemblés auprès de lui
et l'ont emporté sur Roboam, fils de
Salomon. Roboam était sans expé-
rience, d'un cœur timide, et il ne put
leur résister. 8 Et maintenant vous
pensez triompher du royaume de
Jéhovah, qui est entre les mains des
fils de David ; et vous êtes une mul-
titude nombreuse, et avec vous sont
les veaux d'or que Jéroboam vous a
faits pour dieux. 9 N'avez-vous pas
rejeté les prêtres de Jéhovah, les fils
d'Aaron et les lévites, et ne vous êtes-
vous pas fait des prêtres, comme les
peuples des *autres* pays ? Quiconque
est venu avec un jeune taureau et sept
béliers, pour se faire consacrer, est
devenu prêtre de ce qui n'est point
Dieu. 10 Pour nous, Jéhovah est notre
Dieu, et nous ne l'avons point aban-
donné ; les prêtres au service de Jé-
hovah sont fils d'Aaron, et les lévites
remplissent les fonctions de leur mi-
nistère. 11 Chaque matin et chaque
soir ils offrent des holocaustes à Jé-
hovah, ils brûlent le parfum odorifé-
rant, ils mettent les pains de propo-
sition sur la table pure, et allument
chaque soir le chandelier d'or avec
ses lampes ; car nous observons les
commandements de Jéhovah, notre
Dieu. 12 *Ainsi* Dieu et ses prêtres sont
avec nous, à notre tête ; nous avons
les trompettes sonores pour les faire
retentir contre vous. Enfants d'Israël,
ne faites pas la guerre à Jéhovah, le
Dieu de vos pères, car vous n'auriez
aucun succès. "
13 Jéroboam fit avancer les guer-
riers placés en embuscade sur les der-
rières de l'ennemi, en sorte que ses
troupes étaient en face de Juda, et
l'embuscade par derrière. 14 Ceux de
Juda s'étant retournés, se virent atta-
qués des deux côtés à la fois. Ils
crièrent vers Jéhovah, et les prêtres
sonnèrent des trompettes. 15 Les
hommes de Juda poussèrent un cri
de guerre, et pendant que retentissait
cette clameur, Jéhovah frappa Jéro-
boam et tout Israël devant Abia et
Juda. 16 Les enfants d'Israël s'enfui-
rent devant Juda, et Dieu les livra
entre ses mains. 17 Abia et son

CHAP. XIII.

1. Sur le règne d'Abia, ou Abiam, comp. I *Rois*, xv, 1-8.

2. *Maacha* : c'est la leçon des LXX ; l'hébr. actuel porte *Michaïa* (Vulg.), faute de copiste : comp. xi, 2 ; I *Rois*, xv, 2. Cette petite-fille d'Absalom jouit du rang de reine-mère, non seulement sous son fils Abia, mais encore une partie du règne de son petit-fils Asa (xv, 16 ; I *Rois*, xv, 13).

3. Ces nombres paraissent très élevés, et plusieurs manuscrits de la Vulg. lisent *40 mille* et *80 mille*. Cependant il faut se rappeler que la nation israélite comptait au temps de David un total de 1570 mille hommes en état de porter les armes (I *Par.* xxi, 6).

4. *Séméron*, hébr. *Samaraïm*, peut-être au N. de la ville de ce nom (*Jos.* xviii, 22).

5. *Alliance* indissoluble, litt. *de sel* : voy. *Nombr.* xviii, 19.

9. *Un jeune taureau et sept béliers* : Jéro-

dormivit Roboam cum patribus suis, sepultusque est in Civitate David. Et regnavit Abia filius ejus pro eo.

CAPUT XIII.

Abia ad bellum contra Jeroboam accedens, dehortatur exercitum Jeroboam a bello contra se, quum Deum haberent ducem, quem illi abjecerant; et sperans in Domino victor evadit, ac diversas cepit civitates, et ex 14 uxoribus procreat liberos 38.

ANNO octavo decimo regis
[a] 3 Reg. 15, 1. Jeroboam, [a] regnavit Abia super Judam. 2. Tribus annis regnavit in Jerusalem, nomenque matris ejus Michaia, filia Uriel de Gabaa :

Et erat bellum inter Abiam et
[b] 3 Reg. 15, 7. Jeroboam. 3. [b] Cumque iniisset Abia certamen, et haberet bellicosissimos viros, et electorum quadringenta millia : Jeroboam instruxit econtra aciem octoginta millia virorum, qui et ipsi electi erant, et ad bella fortissimi.

4. Stetit ergo Abia super montem Semeron, qui erat in Ephraim, et ait : Audi Jeroboam, et omnis Israel : 5. num ignoratis quod Dominus Deus Israel dederit regnum David super Israel in sempiternum, ipsi et filiis ejus in pactum salis? 6. Et surrexit Jeroboam filius Nabat, servus Salomonis filii David :
[c] 3 Reg. 11, 26. [c] et rebellavit contra Dominum suum. 7. Congregatique sunt ad eum viri vanissimi, et filii Belial : et prævaluerunt contra Roboam filium Salomonis : porro Roboam erat rudis, et corde pavido, nec potuit resistere eis. 8. Nunc ergo vos dicitis quod resistere possitis regno Domini, quod possidet per filios David, habetisque grandem populi multitudinem, atque vitulos aureos, quos
fecit vobis Jeroboam in deos. 9. [d] Et [d] 3 Reg. 12, 31.
ejecistis Sacerdotes Domini, filios Aaron, atque Levitas : et fecistis vobis Sacerdotes sicut omnes populi terrarum : quicumque venerit, et initiaverit manum suam in tauro de bobus, et in arietibus septem, fit sacerdos eorum, qui non sunt dii. 10. Noster autem Dominus, Deus est, quem non relinquimus, Sacerdotesque ministrant Domino de filiis Aaron, et Levitæ sunt in ordine suo : 11. holocausta quoque offerunt Domino per singulos dies mane et vespere, et thymiama juxta legis præcepta confectum, et proponuntur panes in mensa mundissima, estque apud nos candelabrum aureum, et lucernæ ejus, ut accendantur semper ad vesperam : nos quippe custodimus præcepta Domini Dei nostri, quem vos reliquistis. 12. Ergo in exercitu nostro dux Deus est, et Sacerdotes ejus, qui clangunt tubis, et resonant contra vos : filii Israel nolite pugnare contra Dominum Deum patrum vestrorum, quia non vobis expedit.

13. Hæc illo loquente, Jeroboam retro moliebatur insidias. Cumque ex adverso hostium staret, ignorantem Judam suo ambiebat exercitu. 14. Respiciensque Judas vidit instare bellum ex adverso et post tergum, et clamavit ad Dominum : ac Sacerdotes tubis canere cœperunt. 15. Omnesque viri Juda vociferati sunt : et ecce illis clamantibus, perterruit Deus Jeroboam, et omnem Israel qui stabat ex adverso Abia et Juda. 16. Fugeruntque filii Israel Judam, et tradidit eos Deus in manu eorum. 17. Percussit ergo eos Abia,

---

boam avait modifié les conditions primitives : voy. *Exod.* xxix, 1; *Lév.* viii, 2.

10. *Les fonctions de leur ministère* conformément à la loi.

11. *Ils offrent*, ou *nous offrons :* et ainsi des verbes suivants.

12. *Les trompettes :* comp. *Nombr.* x, 9.

15. *Frappa* (LXX); Vulg., *effraya.*

17. *Tombèrent morts* (Vulg., *blessés*)*;* litt. *percés :* ce qui comprend les morts et les blessés. Ce chiffre, d'ailleurs, comprend sans doute les victimes, non d'une seule bataille, mais de la guerre, qui dura plusieurs années.

peuple en firent un grand carnage, et cinq cent mille hommes d'élite tombèrent morts parmi ceux d'Israël. 18 Les enfants d'Israël furent humiliés en ce temps-là, et les enfants de Juda l'emportèrent, parce qu'ils s'étaient appuyés sur Jéhovah, le Dieu de leurs pères. 19 Abia poursuivit Jéroboam et lui prit des villes, Béthel, Jésana et Ephron, avec les villes de leur dépendance. 20 Jéroboam n'eut plus de force du temps d'Abia; Jéhovah le frappa, et il mourut. 21 Mais Abia devint puissant; il eut quatorze femmes et engendra vingt-deux fils et seize filles.

22 Le reste des actions d'Abia, ses actes et ses paroles, cela est écrit dans les Mémoires du prophète Addo. 23 Abia se coucha avec ses pères, et on l'enterra dans la ville de David. Asa, son fils, régna à sa place; de son temps, le pays se reposa pendant dix ans.

CHAP. XIV. — Asa, roi de Juda. Victoire sur l'Ethiopien Zara.

Ch. XIV. ASA fit ce qui est bien et droit aux yeux de Jéhovah, son Dieu. Il fit disparaître les autels de l'étranger et les hauts lieux, 2 il brisa les statues et abattit les idoles. 3 Il ordonna à Juda d'honorer Jéhovah le Dieu de ses pères, et de mettre en pratique la loi et le précepte. 4 Il fit disparaître de toutes les villes de Juda les hauts lieux et les statues *idolatriques;* et le royaume fut en repos devant lui.

5 Il bâtit des villes fortes en Juda; car le pays était tranquille, et il n'y eut pas de guerre contre lui pendant ces années-là, parce que Jéhovah lui donna du repos. 6 Il dit à Juda : "Bâtissons ces villes, entourons-les de murs, de tours, de portes et de serrures; le pays est encore *ouvert* devant nous; car nous avons honoré Jéhovah, notre Dieu; nous l'avons honoré, et il nous a donné du repos de tous côtés. Ils bâtirent donc et réussirent.

7 Asa avait une armée de trois cents mille hommes de Juda, portant le bouclier et la lance, et de deux cent quatre-vingt mille de Benjamin, portant le bouclier et tirant de l'arc, tous vaillants hommes.

8 Zara, l'Ethiopien, sortit contre eux avec une armée d'un million d'hommes et trois cents chars, et il s'avança jusqu'à Marésa. 9 Asa marcha contre lui, et ils se rangèrent en bataille dans la vallée de Séphata, près de Marésa. 10 Asa invoqua Jéhovah, son Dieu, et dit : " Jéhovah, vous pouvez aussi facilement venir en aide à celui qui est faible qu'à celui qui est fort; secourez-nous, Jéhovah, notre Dieu! car c'est sur vous que nous nous appuyons, et c'est en votre nom que nous sommes venus contre cette multitude. Jého-

19. *Béthel :* voy. *Jos.* viii, 17. — *Jésana,* probablement l'*Isanas* de Josèphe : position inconnue. — *Ephron,* probablement la même qu'Ophrà ou Ophéra, *Jos.* xviii, 23.

20. *Le frappa :* allusion aux menaces du prophète Ahias et à la mort du fils de Jéroboam (I *Rois,* xiv, 10, 17). — *Il mourut,* deux ans après Abia.

21. Comme Abia ne régna que trois ans, c'est avant son avènement au trône qu'il dut prendre la plupart de ces femmes.

23. *Le pays se reposa :* la victoire récente d'Abia sur Jéroboam, son alliance avec la Syrie (I *Rois,* xv, 19), la rapide succession des rois d'Israël à cette époque, enfin la jeunesse même du roi de Juda expliquent ce *repos.*

Dans la Vulg., le vers. 23 forme le vers. 1 du chap. xiv. Donc les vers. 1 à 14 de la traduction de ce chap. correspondent aux vers. 2 à 15 du même chap. de la Vulgate.

CHAP. XIV.

1. Sur le règne d'Asa, comp. I *Rois,* xv, 9-24.

2. *Les autels* consacrés à des divinités étrangères; les *hauts lieux,* où l'on rendait à Jéhovah un culte contraire à la loi. — *Statues,* hébr. *matseboth,* monuments consacrés à Baal (I *Rois,* xv, 14). — *Idoles,* hébr. *aschérim,* morceaux de bois fichés en terre en l'honneur d'Astarté (I *Rois,* xiv, 23. Comp. *Deut.* xvi, 21).

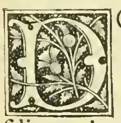
4. *Les statues idolatriques* de Baal considéré comme divinité solaire. Vulg., *les idoles et les temples.* — *Devant lui,* sous son gouvernement.

et populus ejus plaga magna : et corruerunt vulnerati ex Israel quingenta millia virorum fortium. 18. Humiliatique sunt filii Israel in tempore illo, et vehementissime confortati filii Juda eo quod sperassent in Domino Deo patrum suorum. 19. Persecutus est autem Abia fugientem Jeroboam, et cepit civitates ejus, Bethel et filias ejus, et Jesana cum filiabus suis, Ephron quoque et filias ejus : 20. nec valuit ultra resistere Jeroboam in diebus Abia : quem percussit Dominus, et mortuus est. 21. Igitur Abia, confortato imperio suo, accepit uxores quatuordecim : procreavitque viginti duos filios, et sedecim filias.

22. Reliqua autem sermonum Abia, viarumque et operum ejus, scripta sunt diligentissime in Libro Addo Prophetæ.

CAPUT XIV.

Abiæ succedit filius Asa, qui, pace a Deo concessa, idolorum cultum subvertit, et civitates Juda ædificat ac munit, Zaramque regem Æthiopum cum exercitu mille millium divino auxilio concidit ad internecionem.



DORMIVIT autem Abia cum patribus suis, et sepelierunt eum in Civitate David : [a] regnavitque Asa filius ejus pro eo, in cujus diebus quievit terra annis decem. 2. Fecit autem Asa quod bonum et placitum erat in conspectu Dei sui, et subvertit altaria peregrini cultus, et excelsa, 3. et confregit statuas, lucosque succidit : 4. et præcepit Judæ ut quæreret Dominum Deum patrum suorum, et faceret legem, et universa mandata : 5. et abstulit de cunctis urbibus Juda aras, et fana, et regnavit in pace.

[a] 3 Reg. 15, 8.

6. Ædificavit quoque urbes munitas in Juda, quia quietus erat, et nulla temporibus ejus bella surrexerant, pacem Domino largiente. 7. Dixit autem Judæ : Ædificemus civitates istas, et vallemus muris, et roboremus turribus, et portis, et seris, donec a bellis quieta sunt omnia, eo quod quæsierimus Dominum Deum patrum nostrorum, et dederit nobis pacem per gyrum. Ædificaverunt igitur, et nullum in exstruendo impedimentum fuit.

8. Habuit autem Asa in exercitu suo portantium scuta et hastas de Juda trecenta millia, de Benjamin vero scutariorum et sagittariorum ducenta octoginta millia, omnes isti viri fortissimi.

9. Egressus est autem contra eos Zara Æthiops cum exercitu suo, decies centena millia, et curribus trecentis : et venit usque Maresa. 10. Porro Asa perrexit obviam ei, et instruxit aciem ad bellum in Valle

6. *Ouvert devant nous*, non occupé par l'ennemi. Vulg. : *tandis que tout est à l'abri de la guerre :* ce qui nous permet d'aller partout où il nous plaît. Comp. *Gen.* xiii, 9. — *Réussirent*, bâtirent sans rencontrer d'obstacle, comme l'explique la Vulg.

7. *Les hommes de Juda*, troupe pesante, portaient le grand bouclier (hébr. *tsinnah*); ceux de Juda, troupe légère, le petit bouclier, (hébr. *magên*). Leur nombre total s'était rapidement augmenté pendant les dix années de paix. Comp. xiii, 19.

8. *Zara*, hébr. *Zérach*, probablement Osorchon II, le 3[e] roi d'Egypte après Sésac. Il pouvait être d'origine éthiopienne, car il était le beau-fils, non le fils de son prédécesseur. Il se proposait sans doute de ramener le royaume de Juda sous la domination égyptienne. — *Un million d'hommes :* c'est l'armée la plus nombreuse dont fasse mention la sainte Ecriture. D'autres armées connues de l'antique Orient atteignent ou même dépassent ce chiffre : celle de Darius Codoman dans les plaines d'Arbelles, celle que Xerxès conduisit en Grèce. — *Marésa*, entre Hébron et Azoth (*Jos.* xv, 44.)

9. *Ils se rangèrent;* LXX et Vulg., *il se rangea.* La *vallée de Séphata* est sans doute le large ouadi qui part de Marésa dans la direction du N. O.

10. *Vous pouvez aussi facilement venir en aide*, etc. ; ou bien, *vous seul pouvez venir en aide au faible comme au fort;* Vulgate, *il n'y a pour vous aucune différence de secourir avec un petit nombre ou avec un très grand nombre.*

vah, vous êtes notre Dieu : qu'un
homme ne l'emporte pas contre vous!"
11 Jéhovah frappa les Egyptiens de-
vant Asa et devant Juda, et les Ethio-
piens prirent la fuite. 12 Asa et le
peuple qui était avec lui les poursui-
virent jusqu'à Gérare, et les Ethio-
piens tombèrent sans pouvoir sauver
leur vie, car ils furent écrasés devant
Jéhovah et devant son armée. Asa et
son peuple firent un très grand butin;
13 ils frappèrent toutes les villes des
environs de Gérare, car la terreur de
Jéhovah était sur elles, et ils pillèrent
toutes les villes, dont les dépouilles
furent considérables. 14 Ils frappèrent
aussi les tentes des troupeaux, et ils
emmenèrent un grand nombre de
brebis et de chameaux; et s'en retour-
nèrent à Jérusalem.

CHAP. XV. — Le prophète Azarias. Asa détruit l'idolâtrie, et le peuple renouvelle son alliance avec Jéhovah.

Ch. XV. L'Esprit de Dieu vint sur Aza-
rias, fils d'Oded, 2 et Azarias
alla au-devant d'Asa et lui
dit : " Ecoutez-moi, Asa, et tout Juda
et tout Benjamin. Jéhovah est avec
vous quand vous êtes avec lui ; si vous
le cherchez, vous le trouverez ; mais
si vous l'abandonnez, il vous aban-
donnera. 3 Pendant longtemps Israël
était devenu sans vrai Dieu, sans prê-
tre qui enseignât, sans loi ; 4 mais,
dans la détresse, ils sont retournés
vers Jéhovah ; ils l'ont cherché, et ils
l'ont trouvé. 5 Dans ces temps-là,
point de sécurité pour ceux qui al-
laient et venaient, car de grandes ca-
lamités pesaient sur tous les habi-
tants du pays. 6 On se heurtait peu-
ple contre peuple, ville contre ville,
parce que Dieu les agitait par toutes
sortes de tribulations. 7 Vous donc,
montrez-vous forts, et ne laissez pas
vos mains s'affaiblir, car il y aura ré-
compense pour vos œuvres. "
8 Après avoir entendu ces paroles,
la prophétie [d'Azarias fils] d'Oded, le
prophète, Asa prit courage ; il fit dis-
paraître les abominations de tout le
pays de Juda et de Benjamin et des
villes qu'il avait prises dans la mon-
tagne d'Ephraïm, et restaura l'autel
de Jéhovah qui était devant le porti-
que de Jéhovah. 9 Il rassembla tout
Juda et Benjamin, et ceux d'Ephraïm,
de Manassé et de Siméon qui étaient
venus habiter parmi eux, car un grand
nombre de gens d'Israël avaient
passé de son côté, en voyant que Jé-
hovah, son Dieu, était avec lui. 10 Ils
s'assemblèrent à Jérusalem le troi-
sième mois de la quinzième année du
règne d'Asa. 11 Ce jour-là, ils immo-
lèrent à Jéhovah, sur le butin qu'ils
avaient amené, sept cents bœufs et

---

11. *Frappa;* Vulg., *effraya,* comme au chap. xiii, 15.

12. *Gérare,* au S. E. de Gaza (*Gen.* xx, 1.) — *Son armée :* l'armée de Juda était l'armée de Dieu.

13. *Les villes des environs,* habitées par les Philistins, qui s'étaient sans doute joints aux Egyptiens. — *La terreur de Jéhovah :* comp. I *Sam.* xi, 7.

14. *Les tentes,* ou, comme la Vulgate, *les parcs des troupeaux* des tribus nomades qui erraient dans ces parages.

CHAP. XV.

2. *Alla au-devant d'Asa,* à son retour de la guerre. — *Jéhovah est avec vous;* ou bien, *a été avec vous,* vous a donné la victoire contre Zara, *parce que vous étiez avec lui;* puis viendrait la proposition générale, *si vous le cherchez,* etc.

3 sv. *Israël,* ici, tout le peuple de Dieu. A quelle situation le prophète fait-il ici allusion? L'absence de verbe dans le texte original de ce verset laisse la question indécise. Si l'on tient compte du caractère oratoire du discours, la peinture conviendrait à l'époque de Roboam et d'Abia, mieux encore à celle des Juges. Quelques-uns songent à la captivité de Babylone, et même à l'état de la nation juive après la prise de Jérusalem par Titus (comp. *Osée,* iii, 4 sv. ; *Matth.* xxv, 6 sv.). D'après Keil, il s'agirait ici, non d'une situation unique, appartenant au passé ou à l'avenir de la nation, mais de toute époque où les Israélites infidèles auront été châtiés et se seront repentis ensuite. La Vulgate est

Sephata, quæ est juxta Maresa: 11. et invocavit Dominum Deum, et ait : [b] Domine non est apud te ulla distantia utrum in paucis auxilieris, an in pluribus : adjuva nos Domine Deus noster : in te enim, et in tuo nomine habentes fiduciam venimus contra hanc multitudinem. Domine, Deus noster tu es, non prævaleat contra te homo. 12. Exterruit itaque Dominus Æthiopes coram Asa et Juda : fugeruntque Æthiopes. 13. Et persecutus est eos Asa, et populus, qui cum eo erat, usque Gerara : et ruerunt Æthiopes usque ad internecionem, quia Domino cædente contriti sunt, et exercitu illius prœliante. Tulerunt ergo spolia multa, 14. et percusserunt civitates omnes per circuitum Geraræ : grandis quippe cunctos terror invaserat : et diripuerunt urbes, et multam prædam asportaverunt. 15. Sed et caulas ovium destruentes, tulerunt pecorum infinitam multitudinem, et camelorum : reversique sunt in Jerusalem.

[b] 1 Reg. 14, 6.

CAPUT XV.

Azarias prophetat Israelem futurum multo tempore absque Dei veri cultu, sacerdotio et lege, cujus prophetæ exhortatione confortatus Asa, aufert sordes idolorum suamque matrem idololatram imperio privat; populus autem jurat se Deo serviturum.

ZARIAS autem filius Oded, facto in se spiritu Dei, 2. egressus est in occursum Asa, et dixit ei : Audite me Asa, et omnis Juda et Benjamin : Dominus vobiscum, quia fuistis cum eo. Si quæsieritis eum, invenietis : si autem dereliqueritis eum, derelinquet vos. 3. Transibunt autem multi dies in Israel absque Deo vero, et absque sacerdote doctore, et absque lege. 4. Cumque reversi fuerint in angustia sua ad Dominum Deum Israel, et quæsierint eum, reperient eum. 5. In tempore illo non erit pax egredienti et ingredienti, sed terrores undique in cunctis habitatoribus terrarum : 6. pugnabit enim gens contra gentem, et civitas contra civitatem, quia Dominus conturbabit eos in omni angustia. 7. Vos ergo confortamini, et non dissolvantur manus vestræ : erit enim merces operi vestro.

8. Quod cum audisset Asa verba scilicet, et prophetiam Azariæ filii Oded prophetæ, confortatus est, et abstulit idola de omni terra Juda, et de Benjamin, et ex urbibus, quas ceperat, montis Ephraim, et dedicavit altare Domini quod erat ante porticum Domini. 9. Congregavitque universum Judam et Benjamin, et advenas cum eis de Ephraim, et de Manasse, et de Simeon : plures enim ad eum confugerant ex Israel, videntes quod Dominus Deus illius esset cum eo. 10. Cumque venissent in Jerusalem mense tertio, anno decimoquinto regni Asa, 11. immolaverunt Domino in die illa de manubiis, et præda, quam adduxerant,

---

favorable à ce sentiment, car elle traduit les vers. 3-6 par le futur, temps qui, dans cette version, correspond souvent à un *aoriste*, c.-à-d. n'assigne aucune époque déterminée au fait en question : *Il se passera un grand nombre de jours en Israël sans vrai Dieu ... En ce temps-là, il n'y aura point de paix*, etc.

7. *Montrez-vous forts*, inébranlables dans la fidélité à Jéhovah.

8. *Après avoir*, etc. On lit dans l'hébreu actuel : ... *ces paroles, savoir la prophétie d'Oded le prophète.* Ce texte paraît altéré; il faut, ou bien remplacer *Oded* par *Azarias* (LXX), ou bien ajouter les mots *d'Azarias, fils* (Vulg.). — *Et des villes :* voy. XIII, 19. — *Il restaura* (Vulg., *dédia*) *l'autel* des holocaustes, construit 60 ans auparavant par Salomon (VIII, 12).

9. *Ceux de Siméon :* comme le territoire de Siméon était enclavé dans celui de Juda, il faut supposer qu'un certain nombre de Siméonites s'étaient détachés, au moment du schisme, des successeurs de David, pour s'unir politiquement et religieusement au royaume d'Israël.

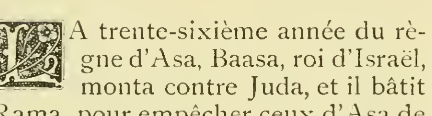
11. *Le butin* enlevé aux Egyptiens (XIV, 14).

sept mille brebis. [12]Ils prirent l'engagement de chercher Jéhovah, le Dieu de leurs pères, de tout leur cœur et de toute leur âme, [13]et quiconque ne rechercherait pas Jéhovah, le Dieu d'Israël, devait être mis à mort, petit ou grand, homme ou femme. [14]Ils jurèrent *fidélité* à Jéhovah à haute voix, avec des cris d'allégresse, au son des trompettes et des cors; [15]tout Juda fut dans la joie de ce serment, car ils avaient juré de tout leur cœur; ils avaient cherché Jéhovah de leur pleine volonté, et ils l'avaient trouvé, et Jéhovah leur donna la paix tout à l'entour.

[16]Le roi Asa enleva même à Maacha sa dignité de reine-mère, parce qu'elle avait fait une idole pour Astarté. Asa abattit son idole, et l'ayant réduite en poudre, il la brûla au torrent de Cédron. [17]Mais les hauts lieux ne disparurent point d'Israël, quoique le cœur d'Asa fût parfait pendant toute sa vie. [18]Il déposa dans la maison de Dieu les choses que son père et lui-même avaient consacrées, de l'argent, de l'or et *d'autres* objets.

[19]Il n'y eut point de guerre jusqu'à la trente-cinquième année du règne d'Asa.

CHAP. XVI. — Guerre d'Asa contre Baasa, roi d'Israël; son alliance avec le roi de Syrie; sa mort.

Ch. XVI. 
LA trente-sixième année du règne d'Asa, Baasa, roi d'Israël, monta contre Juda, et il bâtit Rama, pour empêcher ceux d'Asa de sortir et d'entrer. [2]Asa tira de l'argent et de l'or des trésors de la maison de Jéhovah et de la maison du roi, et il envoya des messagers à Ben-Hadad, roi de Syrie, qui habitait à Damas, pour lui dire : [3]" Qu'il y ait une alliance entre toi et moi, *comme il y en avait une* entre ton père et mon père. Je t'envoie de l'argent et de l'or. Va, romps ton alliance avec Baasa, roi d'Israël, afin qu'il s'éloigne de moi. " [4]Ben-Hadad consentit à la demande du roi Asa; il envoya les chefs de son armée contre les villes d'Israël, et ils frappèrent Ahion, Dan, Abel-Maïm et toutes les villes à magasins de Nephthali. [5]Lorsque Baasa l'apprit, il cessa de bâtir Rama, et interrompit ses travaux. [6]Le roi Asa occupa tout Juda à emporter les pierres et le bois avec lesquels Baasa construisait Rama, et il s'en servit pour bâtir Gabaa et Maspha.

[7]En ce temps-là, Hanani le voyant vint auprès d'Asa, roi de Juda, et lui dit : " Parce que tu t'es appuyé sur le roi de Syrie au lieu de t'appuyer sur Jéhovah, ton Dieu, l'armée du roi de Syrie s'est échappée de tes mains. [8]Les Ethiopiens et les Lybiens ne formaient-ils pas une grande armée, avec des chars et des cavaliers très nombreux? Et cependant, parce que tu t'étais appuyé sur Jéhovah, il les a livrés entre tes mains. [9]Car Jéhovah étend ses regards sur toute la terre, pour soutenir ceux dont le cœur est tout entier à lui. Tu as *donc* agi en

12. *Ils prirent l'engagement;* litt., ils entrèrent dans l'alliance, ils renouvelèrent l'alliance, le pacte conclu autrefois entre Dieu et son peuple (*Exod.* xxiv, 3-8). Un renouvellement semblable eut lieu 300 ans plus tard sous le règne de Josias, un autre au temps de Néhémie (*Néh.* x, 29). Vulg., *et le roi entra, selon la coutume, pour corroborer l'alliance*, etc. — *Chercher Jéhovah* équivaut à *ne pas suivre les dieux étrangers.*

13. *Mis à mort :* comp. *Deut.* xvii, 2-6.

16-18. Voy. l'explication I *Rois*, xv, 13-15.

19. *Il n'y eut point de guerre*, mais seulement des dispositions hostiles entre Asa et Baasa (I *Rois*, xv, 16). — *La 35e année :* ce chiffre est contredit par I *Rois*, xvi, 8, 10, où nous lisons que Baasa mourut la 26e année d'Asa. Il faut donc lire ici 15 ou 25, et au vers. 1 du chap. suivant, 16 ou 26.

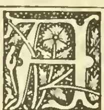
boves septingentos, et arietes septem millia. 12. Et intravit ex more ad corroborandum fœdus ut quærerent Dominum Deum patrum suorum in toto corde, et in tota anima sua. 13. Si quis autem, inquit, non quæsierit Dominum Deum Israel, moriatur, a minimo usque ad maximum, a viro usque ad mulierem. 14. Juraveruntque Domino voce magna in jubilo, et in clangore tubæ, et in sonitu buccinarum 15. omnes qui erant in Juda cum exsecratione : in omni enim corde suo juraverunt, et in tota voluntate quæsierunt eum, et invenerunt : præstititque eis Dominus requiem per circuitum.

16. Sed et Maacham matrem Asa regis ex augusto deposuit imperio, eo quod fecisset in luco simulacrum Priapi : quod omne contrivit, et in frusta comminuens combussit in Torrente cedron : 17. excelsa autem derelicta sunt in Israel : attamen cor Asa erat perfectum cunctis diebus ejus. 18. Eaque quæ voverat pater suus, et ipse, intulit in domum Domini, argentum, et aurum, vasorumque diversam supellectilem.

19. Bellum vero non fuit usque ad trigesimum quintum annum regni Asa.

CAPUT XVI.

Pugnante Baasa rege Israel contra Asa, vocavit Asa Benadad regem Syriæ in auxilium, et Hanani prophetam, ipsum ob id increpantem, in nervum conjecit ; ac dolore pedum cruciatus, in medicorum arte spem ponens, anno regni sui quadragesimo primo moritur.



ANNO autem trigesimo sexto regni ejus, [a]ascendit Baasa rex Israel in Judam, et muro circumdabat Rama, ut nullus tute posset egredi et ingredi de regno Asa. 2. Protulit ergo Asa argentum et aurum de thesauris domus Domini, et de thesauris regis, misitque ad Benadad regem Syriæ, qui habitabat in Damasco, dicens : 3. Fœdus inter me et te est, pater quoque meus et pater tuus habuere concordiam : quam ob rem misi tibi argentum et aurum, ut rupto fœdere, quod habes cum Baasa rege Israel, facias eum a me recedere. 4. Quo comperto, Benadad misit principes exercituum suorum ad urbes Israel : qui percusserunt Ahion, et Dan, et Abelmaim, et universas urbes Nephthali muratas. 5. Quod cum audisset Baasa desiit ædificare Rama, et intermisit opus suum. 6. Porro Asa rex assumpsit universum Judam, et tulerunt lapides de Rama, et ligna quæ ædificationi præparaverat Baasa, ædificavitque ex eis Gabaa, et Maspha.

[a] 3 Reg. 15, 17.

7. In tempore illo venit Hanani propheta ad Asa regem Juda, et dixit ei : Quia habuisti fiduciam in rege Syriæ, et non in Domino Deo tuo, idcirco evasit Syriæ regis exercitus de manu tua. 8. [b]Nonne Æthiopes, et Libyes multo plures erant quadrigis, et equitibus, et multitudine nimia : quos, cum Domino credidisses, tradidit in manu tua? 9. Oculi enim Domini contemplantur universam terram, et præbent fortitudinem his, qui corde perfecto credunt in eum. Stulte igitur egisti,

[b] Supr. 14, 9.

CHAP. XVI.

1-6. Comp. le récit parallèle de I *Rois*, xv, 17-22.

La 36e année : voy. la note de xv, 19. — *Il bâtit Rama*, c.-à-d. en fit une ville forte, en l'entourant d'une muraille (Vulg.)

4. *Ben-Hadad consentit;* Vulg., *ayant appris cela.* — *Villes à magasins*, renfermant des approvisionnements de vivres et peut-être d'armes (I *Rois*, ix, 19); litt. *les magasins des villes*, etc.; Vulg., *toutes les villes murées de Nephthali.* D'après Keil, le mot *magasins*, ici, désignerait la contrée de Cennéroth, que sa fertilité aurait fait appeler, comme nous dirions aujourd'hui, *le grenier* de Nephthali.

8. *Les Ethiopiens*, etc. : voy. xiv, 9.

9. *Tu auras*, probablement dans ce sens large : *tu t'exposeras à avoir.*

insensé dans cette affaire, car désormais tu auras des guerres. " 10 Asa fut irrité contre le voyant, et il le fit mettre en prison, car il était fortement en colère contre lui à cause de ses paroles. Dans le même temps Asa opprima aussi quelques-uns du peuple.

11 Les actions d'Asa, les premières et les dernières, sont écrites dans le livre des rois de Juda et d'Israël.

12 Dans la trente-neuvième année de son règne, Asa eut les pieds malades au point d'éprouver de grandes souffrances; et pendant sa maladie il ne chercha pas non plus Jéhovah, mais il s'adressa aux médecins. 13 Asa se coucha avec ses pères, et il mourut la quarante-unième année de son règne. 14 On l'enterra dans le sépulcre qu'il s'était creusé dans la ville de David; on le coucha sur un lit qu'on avait rempli de parfums et d'aromates préparés selon l'art du parfumeur, et l'on en brûla une quantité très considérable.

CHAP. XVII. — Josaphat, roi de Juda. Piété et prospérité.

Chap. XVII. JOsaphat, fils d'Asa, régna à sa place. Il se fortifia contre Israël : 2 il mit des troupes dans toutes les villes fortes de Juda, et des garnisons dans les villes d'Ephraïm dont Asa, son père, s'était emparé. 3 Jéhovah fut avec Josaphat, parce qu'il marcha dans les premières voies de [David,] son père, et qu'il n'honora point les Baals; 4 mais il honora le Dieu de son père et suivit ses commandements, sans imiter les actions d'Israël. 5 Jéhovah affermit le royaume entre ses mains; tout Juda lui apportait des présents et il eut en abondance des richesses et de la gloire. 6 Son courage grandit dans les voies de Jéhovah, et il fit encore disparaître de Juda les hauts lieux et les idoles d'Astarté.

7 La troisième année de son règne, il envoya ses chefs Ben-Haïl, Obdias, Zacharias, Nathanaël et Michéas, enseigner dans les villes de Juda, 8 et avec eux les lévites Séméïas, Nathanias, Zabadias, Asaël, Sémiramoth, Jonathan, Adonias, Thobias, Thobadonias, et les prêtres Elisama et Joram. 9 Ils enseignèrent dans Juda, ayant avec eux le livre de la loi de Jéhovah; ils parcoururent toutes les villes de Juda, et ils enseignèrent parmi le peuple.

10 La terreur de Jéhovah s'empara de tous les royaumes des pays qui environnaient Juda, et ils ne firent pas la guerre à Josaphat. 11 Des Philistins apportèrent à Josaphat des présents et un tribut en argent; les Arabes aussi lui amenèrent du bétail, sept mille sept cents béliers et sept mille sept cents boucs. 12 Josaphat s'élevait au plus haut degré de grandeur. Il bâtit en Juda des forteresses et des

10. *En prison*, litt. *dans la maison du bloc :* le prisonnier était sans doute attaché à une grosse pièce de bois, dans une position plus ou moins pénible. Vulg., *aux entraves*, ou *dans les liens*.

11-14. Comp. I *Rois*, xv, 24 sv.

12. *Non plus* qu'il ne l'avait fait dans la guerre contre Baasa (vers. 7); d'autres, *même dans sa maladie*, *il ne chercha pas*, etc. *Chercher Jéhovah*, c'est lui demander assistance par une prière confiante. — *Il s'adressa aux médecins* d'une manière toute païenne, n'ayant d'espoir qu'en eux.

14. *Dans le sépulcre*, etc., et non dans celui des rois de Juda. — *De parfums et d'aromates*, litt. *mêlés en une mixture;* Vulg., *aromates de courtisanes*.

CHAP. XVII.

1. Sur le règne de Josaphat, comp. I *Rois*, xxii. — *Il se fortifia contre Israël :* Josaphat monta sur le trône la 4e année d'Achab, probablement après que ce monarque eut contracté son alliance avec la famille royale de Sidon, et avant qu'il eut engagé la guerre avec la Syrie; il était donc naturel que le roi de Juda se mît en garde contre une attaque possible de son rival du nord.

2. *Des garnisons*, des postes militaires. Voy. xv, 8.

et propter hoc ex præsenti tempore adversum te bella consurgent. 10. Iratusque Asa adversus Videntem, jussit eum mitti in nervum : valde quippe super hoc fuerat indignatus : et interfecit de populo in tempore illo plurimos.

11. Opera autem Asa prima et novissima scripta sunt in Libro regum Juda et Israel.

12. Ægrotavit etiam Asa anno trigesimo nono regni sui, dolore pedum vehementissimo, et nec in infirmitate sua quæsivit Dominum, sed magis in medicorum arte confisus est. 13. Dormivitque cum patribus suis : et mortuus est anno quadragesimo primo regni sui. 14. Et sepelierunt eum in sepulcro suo quod foderat sibi in Civitate David : posueruntque eum super lectum suum plenum aromatibus et unguentis meretriciis, quæ erant pigmentariorum arte confecta, et combusserunt super eum ambitione nimia.

CAPUT XVII.

Pius Josaphat patri Asa succedens, divitiis potens et armis, mittit doctores legis Dei per universum Judam ; cujus principes recensentur cum numero subjectorum militum.

[a] 3 Reg. 15, 24.

[a] REGNAVIT autem Josaphat filius ejus pro eo, et invaluit contra Israel. 2. Constituitque militum numeros in cunctis urbibus Juda, quæ erant vallatæ muris. Præsidiaque disposuit in terra Juda, et in civitatibus Ephraim, quas ceperat Asa pater ejus. 3. Et fuit Dominus cum Josaphat, quia ambulavit in viis David patris sui primis : et non speravit in Baalim, 4. sed in Deo patris sui, et perrexit in præceptis illius et non juxta peccata Israel. 5. Confirmavitque Dominus regnum in manu ejus, et dedit omnis Juda munera Josaphat : factæque sunt ei infinitæ divitiæ, et multa gloria. 6. Cumque sumpsisset cor ejus audaciam propter vias Domini, etiam excelsa et lucos de Juda abstulit.

7. Tertio autem anno regni sui misit de principibus suis Benhail, et Obdiam, et Zachariam, et Nathanael, et Michæam ut docerent in civitatibus Juda : 8. et cum eis Levitas Semeiam, et Nathaniam et Zabadiam, Asael quoque, et Semiramoth, et Jonathan, Adoniamque et Thobiam, et Thobadoniam Levitas, et cum eis Elisama, et Joran Sacerdotes, 9. docebantque populum in Juda, habentes librum legis Domini, et circuibant cunctas urbes Juda, atque erudiebant populum.

10. Itaque factus est pavor Domini super omnia regna terrarum, quæ erant per gyrum Juda, nec audebant bellare contra Josaphat. 11. Sed et Philisthæi Josaphat munera deferebant, et vectigal argenti, Arabes quoque adducebant pecora, arietum septem millia septingenta, et hircorum totidem. 12. Crevit ergo Josaphat, et magnificatus est

---

3. *David :* ce mot, absent des LXX, est suspect à la critique; nulle part ailleurs la Bible ne distingue entre les *premières voies* de David et les dernières. Il s'agirait donc ici des premières voies d'Asa (xiv et xv). — *Baals :* voy. la note de I *Rois*, xviii, 18.

4. *Les actions d'Israël*, spécialement le culte rendu à Baal et à Astarté.

6. *Son courage grandit*, litt. *son cœur s'éleva :* encouragé par les bénédictions divines, non seulement il mit en pratique la loi de Jéhovah, mais *il fit encore disparaître* (voy. la note de I *Rois*, xxii, 44) *les hauts lieux*, etc. Comp. xiv, 2.

7-8. *Ses chefs*, probablement des chefs de maisons. — *Enseigner :* le rôle des laïques était d'assister de leur autorité les prêtres et les lévites dans la partie religieuse de cet enseignement, et d'enseigner eux-mêmes tout ce qui avait trait aux devoirs de la vie civile.

9. *Le livre de la loi de Jéhovah*, le Pentateuque, dont les exemplaires pouvaient être assez rares à cette époque.

11. *Des Philistins* étaient ses tributaires. — *Un tribut en argent*, litt. *de l'argent de don.* — *Les Arabes* nomades qui avoisinaient la Palestine au S. et à l'E., lui payaient un tribu en nature.

12. *Des villes*, litt. *de provisions;* Vulg., *murées.*

villes pour servir de magasins; [13]et il
avait beaucoup de biens dans les vil-
les de Juda et des guerriers, hommes
vaillants dans Jérusalem. [14]Voici leur
dénombrement, selon leurs familles.
De Juda, chefs de milliers : Adna, le
chef, avec trois cent mille vaillants
hommes; [15]à ses côtés, Johanan, le
chef, avec deux cent quatre-vingt
mille hommes; [16]et à ses côtés Ama-
sias, fils de Zéchri, qui s'était volon-
tairement consacré à Jéhovah, avec
deux cent mille vaillants hommes.—
[17]De Benjamin : Eliada, homme vail-
lant, avec deux cent mille hommes
armés de l'arc et du bouclier; [18]et à
ses côtés Jozabad, avec cent quatre-
vingt mille hommes armés pour la
guerre.—[19]Tels sont ceux qui étaient
sous la main du roi, outre ceux qu'il
avait placés dans les villes fortes *de
tout le territoire* de Juda.

CHAP. XVIII. — Expédition de Josaphat et d'Achab contre les Syriens.

Chap. XVIII. Osaphat avait en abondance
des richesses et de la gloire,
et il s'allia par mariage avec
Achab. [2]Au bout de quelques an-
nées, il descendit auprès d'Achab à
Samarie, et Achab tua pour lui et
pour le peuple qui l'accompagnait
des brebis et des bœufs en grand
nombre, et il l'engagea à monter à
Ramoth-en-Galaad. [3]Achab, roi
d'Israël, dit à Josaphat, roi de Juda :
" Veux-tu venir avec moi à Ramoth-
en-Galaad? " Josaphat lui répondit :
" Moi comme toi, et mon peuple
comme ton peuple, *nous irons* l'atta-
quer avec toi. "
[4]*Ensuite* Josaphat dit au roi
d'Israël : " Consulte maintenant, je
te prie, la parole de Jéhovah. " [5]Le
roi d'Israël convoqua les prophètes,
au nombre de quatre cents, et leur
dit : " Irons-nous attaquer Ramoth-
en-Galaad, ou dois-je y renoncer? "
Ils répondirent : " Monte, et Dieu la
livrera entre les mains du roi. " [6]Mais
Josaphat dit : " N'y a-t-il plus ici
aucun prophète de Jéhovah, par qui
nous puissions l'interroger? " [7]Le roi
d'Israël répondit à Josaphat : " Il y
a encore un homme par qui l'on
pourrait consulter Jéhovah; mais je
le hais, car il ne me prophétise rien de
bon, mais seulement du mal : c'est
Michée, fils de Jemla. " Et Josaphat
dit : " Que le roi ne parle pas ainsi! "
[8]Alors le roi d'Israël, appelant un
eunuque, lui dit : " Fais venir de suite
Michée, fils de Jemla. "
[9]Le roi d'Israël et Josaphat, roi de
Juda, étaient assis chacun sur son
trône, revêtus de leurs habits *royaux;*
ils étaient assis dans la place à l'en-
trée de la porte de Samarie, et tous
les prophètes prophétisaient devant
eux. [10]Sédécias, fils de Chanaana,
s'étant fait des cornes de fer, dit :
Ainsi parle Jéhovah : Avec ces cor-
nes tu frapperas les Syriens jusqu'à
l'extermination. " [11]Et tous les pro-
phètes prophétisaient de même, en
disant : " Monte à Ramoth-en-Galaad
et sois vainqueur, car Jéhovah la li-
vrera entre les mains du roi! "
[12]Le messager qui était allé appe-
ler Michée lui parla ainsi : " Les pa-
roles des prophètes sont d'accord

13. *Il avait beaucoup de biens*, d'approvisionnements : comp. *Exod.* xxii, 7-10.

14. *De Juda :* l'armée de Juda comprenant tous les hommes valides, formait 3 divisions. — *Le chef*, chef d'une division.

Les nombres qui suivent (vers. 14-18) sont regardés comme altérés par la plupart des critiques : ils impliquent une population trois fois plus dense que celle d'aucun pays connu; ils forment un total qui est justement le double de la force militaire de Juda telle qu'elle est indiquée chap. xiv, 8; enfin il semble bien qu'il s'agit dans ces versets des seuls guerriers résidant à Jérusalem (vers. 13 : comp. vers. 19).

16. *Consacré à Jéhovah* (comp. *Jug.* v, 9): nous ignorons comment Amasias obtint ce titre d'honneur.

17. *De Benjamin :* ces mots manquent dans la Vulg., mais se trouvent dans les LXX.

18. *Armés*, comme les guerriers en général, de l'épée, de la lance et du bouclier.

usque in sublime : atque ædificavit in Juda domos ad instar turrium, urbesque muratas. 13. Et multa opera paravit in urbibus Juda : viri quoque bellatores, et robusti erant in Jerusalem, 14. quorum iste numerus per domos atque familias singulorum : in Juda principes exercitus, Ednas dux, et cum eo robustissimi viri trecenta millia. 15. Post hunc Johanan princeps, et cum eo ducenta octoginta millia. 16. Post istum quoque Amasias filius Zechri, consecratus Domino, et cum eo ducenta millia virorum fortium. 17. Hunc sequebatur robustus ad prœlia Eliada, et cum eo tenentium arcum et clypeum ducenta millia. 18. Post istum etiam Jozabad, et cum eo centum octoginta millia expeditorum militum. 19. Hi omnes erant ad manum regis, exceptis aliis, quos posuerat in urbibus muratis, in universo Juda.

CAPUT XVIII.

Josaphat impio Achab affinitate junctus, sumpta filio Joram in uxorem filia Achabi, ascendit cum eo contra Ramoth Galaad, 400 pseudoprophetis victoriam promittentibus : Michæas autem contrarium prophetans, incarceratur : sed Achab juxta Michææ prophetiam in bello occiditur.



[a] 4 Reg. 8, 18. Infra 21, 6.

FUIT ergo Josaphat dives et inclytus multum, [a]et affinitate conjunctus est Achab. 2. Descenditque post annos ad eum in Samariam : ad cujus adventum mactavit Achab arietes, et boves plurimos ipsi, et populo qui venerat cum eo : persuasitque illi ut ascenderet in Ramoth Galaad. 3. Dixitque Achab rex Israel ad Josaphat regem Juda : Veni mecum in Ramoth Galaad. Cui ille respondit : Ut ego, et tu : sicut populus tuus, sic et populus meus : tecumque erimus in bello.

4. Dixitque Josaphat ad regem Israel : Consule obsecro impræsentiarum sermonem Domini. 5. Congregavit igitur rex Israel prophetarum quadringentos viros, et dixit ad eos : In Ramoth Galaad ad bellandum ire debemus an quiescere? At illi, Ascende, inquiunt, et tradet Deus in manu regis. 6. [b]Dixitque Josaphat : Numquid non est hic prophetes Domini, ut ab illo etiam requiramus? 7. Et ait rex Israel ad Josaphat : Est vir unus, a quo possumus quærere Domini voluntatem : sed ego odi eum, quia non prophetat mihi bonum, sed malum omni tempore : est autem Michæas filius Jemla. Dixitque Josaphat : Ne loquaris rex hoc modo. 8. Vocavit ergo rex Israel unum de eunuchis, et dixit ei : Voca cito Michæam filium Jemla.

[b] 3 Reg. 22, 7.

9. Porro rex Israel, et Josaphat rex Juda uterque sedebant in solio suo, vestiti cultu regio : sedebant autem in area juxta portam Samariæ, omnesque prophetæ vaticinabantur coram eis. 10. [c]Sedecias vero filius Chanaana fecit sibi cornua ferrea, et ait : Hæc dicit Dominus : His ventilabis Syriam, donec conteras eam. 11. Omnesque prophetæ similiter prophetabant, atque dicebant : Ascende in Ramoth Galaad, et prosperaberis, et tradet eos Dominus in manu regis.

[c] 3 Reg. 22, 11.

12. Nuntius autem, qui ierat ad vocandum Michæam, ait illi : En verba omnium prophetarum uno

19. *Tels sont ceux :* tous les guerriers, ou seulement les chefs?

CHAP. XVIII.

1. *Josaphat avait en abondance*, etc. : l'auteur ne voudrait-il pas faire entendre que Josaphat n'avait nul besoin de s'allier avec Achab? — *Par mariage :* il fit épouser à son fils Joram la fille d'Achab, Athalie (xxi, 6).

Sur ce chap., comp. I *Rois*, xxii, 2 sv. et les notes.

2. *Au bout de quelques années*, savoir la 17e année du règne de Josaphat, et environ 9 ans après le mariage de Joram.

pour annoncer du bien au roi ; que ta
parole soit donc conforme à celle de
chacun d'eux : annonce du bien ! "
13 " Jéhovah est vivant ! répondit Mi-
chée, ce que mon Dieu me dira, je
l'annoncerai ! "

14 Lorsqu'il fut arrivé près du roi,
le roi lui dit : " Michée, irons-nous
attaquer Ramoth-en-Galaad, ou dois-
je y renoncer ? " Il répondit : " Mon-
tez, et soyez vainqueurs ! et l'ennemi
sera livré entre vos mains. " 15 Et le
roi lui dit : " Combien de fois de-
vrai-je t'adjurer de ne me dire que la
vérité au nom de Jéhovah ? " 16 Mi-
chée répondit : " Je vois tout Israël
dispersé sur les montagnes comme
des brebis qui n'ont point de berger ;
et Jéhovah dit : Ces gens n'ont pas
de maître ; que chacun retourne en
paix dans sa maison. " 17 Le roi d'Is-
raël dit à Josaphat : " Ne te l'ai-je
pas dit ? Il ne prophétise sur moi rien
de bon, mais seulement du mal. "

18 Michée dit : " Ecoutez donc la
parole de Jéhovah ! J'ai vu Jéhovah
assis sur son trône et toute l'armée
du ciel se tenant à sa droite et à sa
gauche. 19 Et Jéhovah dit : " Qui
trompera Achab, roi d'Israël, pour
qu'il monte à Ramoth-en-Galaad et
qu'il y périsse ? Ils répondirent l'un
d'une manière, l'autre d'une autre.
20 Et un esprit vint se présenter de-
vant Jéhovah et dit : Moi, je le trom-
perai. Jéhovah lui dit : Comment ?
21 Il répondit : Je sortirai et je serai
un esprit de mensonge dans la bou-
che de tous ses prophètes. Jéhovah
lui dit : Tu le tromperas, et tu en
viendras à bout ; sors et fais ainsi !
22 Jéhovah a donc mis un esprit de
mensonge dans la bouche de tes pro-
phètes qui sont là ; et Jéhovah a pro-
noncé du mal sur toi. "

23 Alors Sédécias, fils de Chanaana,
s'étant approché, frappa Michée sur
la joue, et dit : " Par où l'esprit de
Jéhovah est-il sorti de moi pour te
parler ? " 24 Michée répondit : " Tu le
verras le jour où tu iras de chambre
en chambre pour te cacher. " 25 Le
roi d'Israël dit : " Prenez Michée, et
remmenez-le à Amon, gouverneur de
la ville, et à Joas, fils du roi. 26 Vous
direz : Ainsi parle le roi : Mettez cet
homme en prison et nourrissez-le du
pain et de l'eau d'affliction, jusqu'à
ce que je revienne en paix. " 27 Et
Michée dit : " Si tu reviens en paix,
Jéhovah n'a point parlé par moi. " Il
ajouta : " Vous tous, peuples, en-
tendez ! "

28 Le roi d'Israël et Josaphat, roi
de Juda, montèrent à Ramoth-en-
Galaad. 29 Le roi d'Israël dit à Josa-
phat : " Je veux me déguiser pour
aller au combat ; mais toi, revêts-toi
de tes habits. " Et le roi d'Israël se
déguisa, et ils allèrent au combat.
30 Le roi de Syrie avait donné cet or-
dre aux chefs de ses chars : " Vous
n'attaquerez ni petit ni grand, mais
seulement le roi d'Israël. " 31 Quand
les chefs des chars aperçurent Josa-
phat, ils dirent : " C'est le roi d'Israël " ;
et ils l'entourèrent pour l'attaquer.
Josaphat poussa un cri, et Jéhovah
le secourut, et Dieu écarta de lui les
Syriens. 32 Voyant que ce n'était pas
le roi d'Israël, les chefs des chars
s'éloignèrent de lui. 33 Alors un hom-
me tira de son arc au hasard et attei-
gnit le roi d'Israël entre les jointures
et la cuirasse. Le roi dit à celui qui
conduisait son char : " Tourne, et
fais-moi sortir du champ de bataille,
car je suis blessé. " 34 Le combat de-
vint violent ce jour-là. Le roi d'Israël
était tenu debout sur son char en
face des Syriens, jusqu'au soir, et il
mourut vers le coucher du soleil.

ore bona regi annuntiant : quæso ergo te ut et sermo tuus ab eis non dissentiat, loquarisque prospera. 13. Cui respondit Michæas : Vivit Dominus, quia quodcumque dixerit mihi Deus meus, hoc loquar.

14. Venit ergo ad regem. Cui rex ait : Michæa, ire debemus in Ramoth Galaad ad bellandum, an quiescere? Cui ille respondit : Ascendite : cuncta enim prospera evenient, et tradentur hostes in manus vestras. 15. Dixitque rex : Iterum, atque iterum te adjuro, ut mihi non loquaris, nisi quod verum est in nomine Domini. 16. At ille ait : Vidi universum Israel dispersum in montibus, sicut oves absque pastore : et dixit Dominus : Non habent isti dominos : revertatur unusquisque in domum suam in pace. 17. Et ait rex Israel ad Josaphat : Nonne dixi tibi, quod non prophetaret iste mihi quidquam boni, sed ea, quæ mala sunt?

18. At ille, Idcirco, ait, audite verbum Domini : Vidi Dominum sedentem in solio suo, et omnem exercitum cœli assistentem ei a dextris et a sinistris. 19. Et dixit Dominus : Quis decipiet Achab regem Israel ut ascendat et corruat in Ramoth Galaad? Cumque diceret unus hoc modo, et alter alio : 20. processit spiritus, et stetit coram Domino, et ait : Ego decipiam eum. Cui Dominus, In quo, inquit, decipies? 21. At ille respondit : Egrediar, et ero spiritus mendax in ore omnium prophetarum ejus. Dixitque Dominus : Decipies, et prævalebis : egredere, et fac ita. 22. [d]Nunc igitur, ecce Dominus dedit spiritum mendacii in ore omnium prophetarum tuorum, et Dominus locutus est de te mala.

[d] 3 Reg. 22, 22.

23. Accessit autem Sedecias filius Chanaana, et percussit Michææ maxillam, et ait : Per quam viam transivit Spiritus Domini a me, ut loqueretur tibi? 24. Dixitque Michæas : Tu ipse videbis in die illo, quando ingressus fueris cubiculum de cubiculo ut abscondaris. 25. Præcepit autem rex Israel, dicens : Tollite Michæam, et ducite eum ad Amon principem civitatis, et ad Joas filium Amelech. 26. Et dicetis : Hæc dicit rex : Mittite hunc in carcerem, et date ei panis modicum, et aquæ pauxillum, donec revertar in pace. 27. Dixitque Michæas : Si reversus fueris in pace, non est locutus Dominus in me. Et ait : Audite omnes populi.

28. Igitur ascenderunt rex Israel, et Josaphat rex Juda in Ramoth Galaad. 29. Dixitque rex Israel ad Josaphat : Mutabo habitum, et sic ad pugnam vadam, tu autem induere vestibus tuis. Mutatoque rex Israel habitu, venit ad bellum. 30. Rex autem Syriæ præceperat ducibus equitatus sui, dicens : Ne pugnetis contra minimum, aut contra maximum, nisi contra solum regem Israel. 31. Itaque cum vidissent principes equitatus Josaphat, dixerunt : Rex Israel est iste. Et circumdederunt eum dimicantes : at ille clamavit ad Dominum, et auxiliatus est ei, atque avertit eos ab illo. 32. Cum enim vidissent duces equitatus, quod non esset rex Israel, reliquerunt eum. 33. Accidit autem ut unus e populo sagittam in incertum jaceret, et percuteret regem Israel inter cervicem et scapulas, at ille aurigæ suo ait : Converte manum tuam, et educ me de acie, quia vulneratus sum. 34. Et finita est pugna in die illo : porro rex Israel stabat in curru suo contra Syros usque ad vesperam, et mortuus est occidente sole.

CHAP. XIX. — Le prophète Jéhu reproche à Josaphat son alliance avec Achab. Réformes dans l'administration de la justice.

Ch. XIX. JOsaphat, roi de Juda, revint en paix dans sa maison à Jérusalem. 2 Jéhu, fils de Hanani, le voyant, alla au-devant de lui, et il dit au roi Josaphat : " Doit-on secourir le méchant, et aimes-tu ceux qui haïssent Jéhovah? A cause de cela, Jéhovah est irrité contre toi. 3 Pourtant il s'est trouvé du bon en toi, car tu as fait disparaître du pays les idoles d'Astarté, et tu as appliqué ton cœur à chercher Dieu. "

4 Josaphat resta à Jérusalem ; et il visita encore une fois le peuple depuis Bersabée jusqu'à la montagne d'Ephraïm, et il les ramena à Jéhovah, le Dieu de leurs pères. 5 Il établit des juges dans le pays, dans toutes les villes fortes de Juda pour chaque ville. 6 Et il dit aux juges : " Prenez garde à ce que vous ferez, car ce n'est pas pour les hommes que vous rendrez des jugements, c'est pour Jéhovah, qui sera avec vous quand vous les rendrez. 7 Que la crainte de Jéhovah soit donc sur vous; veillez sur vos actes, car il n'y a chez Jéhovah, notre Dieu ni iniquité, ni acception des personnes, ni acceptation de présents. "

8 A Jérusalem aussi, quand ils revinrent dans cette ville, Josaphat établit pour les jugements de Jéhovah et pour les contestations, des lévites, des prêtres et des chefs des maisons d'Israël. 9 Voici les ordres qu'il leur donna : " Vous agirez de la manière suivante, dans la crainte de Jéhovah, fidèlement et avec un cœur intègre. 10 Dans toute cause qui vous sera soumise par vos frères établis dans leurs villes, au sujet d'un meurtre, *de l'interprétation* d'une loi, commandement, précepte ou ordonnance, vous les éclairerez, afin qu'ils ne se rendent pas coupables envers Jéhovah, et que sa colère ne vienne pas sur vous et sur vos frères. C'est ainsi que vous agirez, et vous ne serez point coupables. 11 Vous aurez à votre tête Amarias, le grand prêtre, pour toutes les affaires de Jéhovah, et Zabadias, fils d'Ismaël, le prince de la maison de Juda, pour toutes les affaires du roi, et vous avez devant vous les lévites comme scribes. Courage, et à l'œuvre! et que Jéhovah soit avec vous! "

—※—

CHAP. XX. — Victoire de Josaphat sur les Moabites et les Ammonites. Son alliance avec Ochozias, roi d'Israël, blâmée par Jéhovah.

Ch. XX. APrès cela, les fils de Moab et les fils d'Ammon, et avec eux des Maonites, s'avancèrent contre Josaphat pour lui faire la guerre. 2 *Des messagers* vinrent en informer Josaphat, en disant : " Une multitude nombreuse marche contre toi d'au-delà de la mer *Morte, du pays*

CHAP. XIX.

1. *En paix :* vaincu, mais sain et sauf. Comp. xviii, 16.

2. *Hanani :* voy. xvi, 7 sv.

4. *Encore une fois :* allusion à xvii, 7 sv. — *Bersabée, montagne d'Ephraïm :* frontières de Juda au S. et au N.

5. *Pour chaque ville :* comp. *Deut.* xvi, 18.

6. *Pour les hommes*, sur une délégation et d'après la volonté des hommes, mais au nom de Jéhovah. Comp. *Exod.* xxi, 6; xxii, 7 sv. *Deut.* x, 17; *Prov.* xvi, 11.

8. *Etablit*, comme cour supérieure ou d'appel (comp. vers. 10). — *Les jugements de Jéhovah*, les causes religieuses. — *Les contestations*, les causes civiles ou criminelles.

Les mots, *quand ils revinrent à Jérusalem*, qui, dans l'hébreu, terminent le verset, sont diversement expliqués. Quelques-uns les attachent au vers. 9. D'autres proposent de lire *vaïeschbou :* et ces juges habitèrent à Jérusalem : c'est le sens des LXX. Vulg., *pour les habitants de Jérusalem.*

11. *Les affaires de Jehovah*, les causes

CAPUT XIX.

Josaphat ex infelici prœlio reversus, a Jehu propheta correptus de præstito auxilio Achab, constitutos a se judices admonet de servanda justitia, Sacerdotes et Levitas de promovendo cultu divino, populoque recte instituendo.


EVERSUS est autem Josaphat rex Juda in domum suam pacifice in Jerusalem. 2. Cui occurrit Jehu filius Hanani Videns, et ait ad eum : Impio præbes auxilium, et his qui oderunt Dominum amicitia jungeris, et idcirco iram quidem Domini merebaris : 3. sed bona opera inventa sunt in te, eo quod abstuleris lucos de terra Juda, et præparaveris cor tuum ut requireres Dominum Deum patrum tuorum.

4. Habitavit ergo Josaphat in Jerusalem : rursumque egressus est ad populum de Bersabee usque ad montem Ephraim, et revocavit eos ad Dominum Deum patrum suorum. 5. Constituitque judices terræ in cunctis civitatibus Juda munitis per singula loca, 6. et præcipiens judicibus, Videte, ait, quid faciatis : non enim hominis exercetis judicium, sed Domini : et quodcumque judicaveritis, in vos redundabit. 7. Sit timor Domini vobiscum, et cum diligentia cuncta facite : non est enim apud Dominum Deum nostrum iniquitas, [a]nec personarum acceptio, nec cupido munerum.

[a] Deut. 10, 17. Sap. 6, 8. Eccli. 35, 15. Act. 10, 34. Rom. 2, 11. Gal. 2,

8. In Jerusalem quoque constituit Josaphat Levitas, et Sacerdotes, et principes familiarum ex Israel, ut judicium et causam Domini judicarent habitatoribus ejus. 9. Præcepitque eis, dicens : Sic agetis in timore Domini fideliter et corde perfecto. 10. Omnem causam, quæ venerit ad vos fratrum vestrorum, qui habitant in urbibus suis inter cognationem et cognationem, ubicumque quæstio est de lege, de mandato, de ceremoniis, de justificationibus : ostendite eis, ut non peccent in Dominum, et ne veniat ira super vos et super fratres vestros : sic ergo agentes non peccabitis. 11. Amarias autem sacerdos et pontifex vester, in his, quæ ad Deum pertinent, præsidebit : porro Zabadias filius Ismahel, qui est dux in domo Juda, super ea opera erit, quæ ad regis officium pertinent : habetisque magistros Levitas coram vobis, confortamini, et agite diligenter, et erit Dominus vobiscum in bonis.

CAPUT XX.

Ammonitis, Moabitis, ac Syris contra Josaphat insurgentibus, ipse prædicato jejunio una cum populo suo supplex ad Deum confugit, sicque ab eis se mutuo cædentibus liberatus, spolia colligit : verum ob fœdus cum impio Ochozia initum a propheta corripitur, et punitur a Deo.


OST hæc congregati sunt filii Moab, et filii Ammon, et cum eis de Ammonitis ad Josaphat ut pugnarent contra eum. 2. Veneruntque nuntii, et indicaverunt Josaphat, dicentes : Venit contra te mul-

religieuses. — *De la maison*, de la tribu *de Juda*. — *Les affaires du roi*, les causes civiles ou criminelles. — *Les lévites*, autres que les juges, pour vous aider et vous assister.— *Que Jéhovah soit*, ou *Jéhovah sera* (LXX et Vulg.)

CHAP. XX.

1. *Après cela*, après les événements relatés dans les deux chap. précédents, et qui eurent lieu 6 ou 7 ans avant la mort de Josaphat. — *Les Maonites* (?), peuplade non iduméenne (?), dont la cap. était Maon, près de Pétra, sur la rive orientale de l'ouadi el-Arabah, dans la montagne de Séïr : voy. I *Par.* iv, 41, et II *Par.* xxvi, 7. L'hébr. actuel et la Vulg. ont, *quelques-uns des Ammonites* (LXX, *Minéens*), leçon inacceptable à côté des *fils d'Ammon*.

2. *Des messagers*, peut-être des fugitifs.— *D'Edom :* l'hébr. actuel, les LXX et la Vulg. portent, *de Syrie* (hébr. Aram), faute de copiste, dit avec raison D. Calmet. — *Engaddi*, près de la mer Morte : voy. *Jos.* xv, 62.

d'Edom, et ils sont à Asason-Thamar, qui est Engaddi. 3 Effrayé, Josaphat résolut d'implorer Jéhovah et il publia un jeûne pour tout Juda. 4 Juda s'assembla pour invoquer Jéhovah, et l'on vint de toutes les villes de Juda pour implorer Jéhovah.

5 Josaphat se présenta au milieu de l'assemblée de Juda et de Jérusalem, dans la maison de Jéhovah, devant le nouveau parvis, 6 et il dit : " Jéhovah, Dieu de nos pères, n'êtes-vous pas Dieu dans le ciel? N'est-ce pas vous qui dominez sur tous les royaumes des nations, qui avez en main la force et la puissance, et à qui nul ne peut résister? 7 N'est-ce pas vous, ô notre Dieu, qui avez chassé les habitants de ce pays devant votre peuple d'Israël, et qui l'avez donné pour toujours à la postérité d'Abraham, votre ami. 8 Ils l'ont habité et ils y ont élevé un sanctuaire à votre nom, en disant : 9 S'il nous survient quelque calamité, l'épée du jugement, la peste ou la famine, nous nous présenterons devant cette maison et devant vous, car votre nom est dans cette maison, nous vous invoquerons du milieu de notre angoisse, et vous exaucerez et vous sauverez! 10 Maintenant voici les fils d'Ammon et de Moab, et ceux de la montagne de Séïr, chez lesquels vous n'avez pas permis à Israël d'entrer quand il venait du pays d'Egypte, — mais dont il s'est détourné sans les détruire; — 11 les voici, qui nous récompensent en venant nous chasser de votre héritage dont vous nous avez donné la possession! 12 O notre Dieu, ne rendrez-vous pas un jugement contre eux? Car nous sommes sans force contre cette nombreuse multitude qui s'avance contre nous, et nous ne savons que faire, mais nos yeux sont tournés vers vous." 13 Et tout Juda se tenait debout devant Jéhovah, avec leurs petits enfants, leurs femmes et leurs fils.

14 *Alors*, au milieu de l'assemblée, l'Esprit de Jéhovah vint sur Jahaziel, fils de Zacharias, fils de Banaïas, fils de Jéhiel, fils de Mathanias, lévite, d'entre les fils d'Asaph. 15 Et Jahaziel dit : " Soyez attentifs, tout Juda et habitants de Jérusalem, et toi, roi Josaphat! Ainsi vous parle Jéhovah : Ne craignez point et ne vous effrayez point devant cette nombreuse multitude, car ce ne sera pas vous qui combattrez, ce sera Dieu. 16 Demain descendez contre eux; ils vont monter par la colline de Sis, et vous les trouverez à l'extrémité de la vallée, en face du désert de Jéruel. 17 Vous n'aurez pas à combattre en cette affaire : présentez-vous; tenez-vous là, et vous verrez la délivrance que Jéhovah vous accordera, ô Juda et Jérusalem. Ne craignez point et ne vous effrayez point; demain sortez à leur rencontre, et Jéhovah sera avec vous."

18 Josaphat s'inclina le visage contre terre, et tout Juda et les habitants de Jérusalem tombèrent devant Jéhovah pour l'adorer. 19 Les lévites d'entre les fils de Caath, *savoir* d'entre les fils de Coré, se levèrent pour célébrer Jéhovah, le Dieu d'Israël, d'une voix forte et élevée.

20 Le lendemain, s'étant levés de bon matin, ils se mirent en marche vers le désert de Thécué. Comme ils partaient, Josaphat se présenta et dit : " Ecoutez-moi, Juda et habitants de Jérusalem! Confiez-vous dans Jéhovah, votre Dieu, et vous serez inébranlables; confiez-vous en ses pro-

3. *Implorer Jéhovah*, litt. *chercher Jéhovah*, avoir recours à lui par des *supplications* (Vulg.) — *Un jeûne :* comp. *Jug.* xx, 26; I *Sam.* vii, 6; *Joël*, ii, 15.

5. *Le nouveau parvis*, le parvis extérieur ou grand parvis, commencé par Salomon, et restauré ou achevé par Asa (xv, 8).

7. *L'avez donné :* voy. *Gen.* xiii, 15 sv.; xv, 18. — *Votre ami*, expression inspirée sans doute par *Gen.* xviii, 23-33. Comp. *Exod.* xxxiii, 11.

9. Résumé de la prière prononcée par Salomon le jour de la dédicace du temple, prière que Dieu avait formellement exaucée

…5. Eph, 6, …9. Col. 3, …25. 1 Petr. …, 17.

titudo magna de his locis, quæ trans mare sunt, et de Syria, et ecce consistunt in Asasonthamar, quæ est Engaddi. 3. Josaphat autem timore perterritus, totum se contulit ad rogandum Dominum, et prædicavit jejunium universo Juda. 4. Congregatusque est Judas ad deprecandum Dominum : sed et omnes de urbibus suis venerunt ad obsecrandum eum.

5. Cumque stetisset Josaphat in medio cœtu Juda, et Jerusalem, in domo Domini ante atrium novum, 6. ait : Domine Deus patrum nostrorum, tu es Deus in cœlo, et dominaris cunctis regnis gentium, in manu tua est fortitudo et potentia, nec quisquam tibi potest resistere. 7. Nonne tu Deus noster interfecisti omnes habitatores terræ hujus coram populo tuo Israel, et dedisti eam semini Abraham amici tui in sempiternum? 8. Habitaveruntque in ea, et exstruxerunt in illa sanctuarium nomini tuo, dicentes : 9. [a]Si irruerint super nos mala, gladius judicii, pestilentia, et fames, stabimus coram domo hac in conspectu tuo, in qua invocatum est nomen tuum : et clamabimus ad te in tribulationibus nostris, et exaudies, salvosque facies. 10. Nunc igitur ecce filii Ammon, et Moab, et mons Seir, [b]per quos non concessisti Israel ut transirent quando egrediebantur de Ægypto, sed declinaverunt ab eis, et non interfecerunt illos : 11. e contrario agunt, et nituntur ejicere nos de possessione, quam tradidisti nobis. 12. Deus noster, ergo non judicabis eos? In nobis quidem non est tanta fortitudo, ut possimus huic multitudini resistere, quæ irruit super nos. Sed cum ignoremus quid agere debeamus, hoc solum habemus residui, ut oculos nostros dirigamus ad te. 13. Omnis vero Juda stabat coram Domino cum parvulis, et uxoribus, et liberis suis.

[a] 3 Reg. 8, 33.

[b] Deut, 2, 1.

14. Erat autem Jahaziel filius Zachariæ, filii Banaiæ, filii Jehiel, filii Mathaniæ, Levites de filiis Asaph, super quem factus est Spiritus Domini in medio turbæ, 15. et ait : Attendite omnis Juda, et qui habitatis Jerusalem, et tu rex Josaphat : Hæc dicit Dominus vobis : Nolite timere, nec paveatis hanc multitudinem : non est enim vestra pugna, sed Dei. 16. Cras descendetis contra eos : ascensuri enim sunt per clivum nomine Sis, et invenietis illos in summitate torrentis, qui est contra solitudinem Jeruel. 17. Non eritis vos qui dimicabitis, sed tantummodo confidenter state, et videbitis auxilium Domini super vos, o Juda, et Jerusalem : nolite timere, nec paveatis : cras egredemini contra eos, et Dominus erit vobiscum.

18. Josaphat ergo, et Juda, et omnes habitatores Jerusalem ceciderunt proni in terram coram Domino, et adoraverunt eum. 19. Porro Levitæ de filiis Caath, et de filiis Core laudabant Dominum Deum Israel voce magna, in excelsum.

20. Cumque mane surrexissent, egressi sunt per desertum Thecue : profectisque eis, stans Josaphat in medio eorum, dixit : Audite me viri Juda, et omnes habitatores Jerusa-

---

en faisant descendre le feu du ciel sur les holocaustes (VI, 22-39). — *L'épée du jugement*, du châtiment divin.

10. *Ceux de la montagne de Séïr*, les Maonites et les Iduméens. — *Vous n'avez pas permis*, etc. : voy. *Nombr.* XX, 14 sv.

14. *Mathanias :* il faut probablement lire *Nathanias :* voy. I *Par.* XXV, 2, 12.

16. *Par la colline*, ou plutôt *par la montée de Sis*, c.-à-d. par la route qui, partant d'Engaddi (Asason-Thamar) traverse la contrée montagneuse appelée auj. encore *el-Hasasah*, dans la direction de Thécué (vers. 20). — *Jéruel*, désert situé entre celui de Thécué et la mer Morte, et traversé par la *montée de Sis*.

20. *Thécué* était située sur une haute colline, près du désert qui confine à la montagne de Juda du côté de l'orient. — *Se présenta*, sans doute à la porte par laquelle les troupes défilaient.

phètes, et vous aurez du succès. ”
21 Ensuite, après avoir donné ses con-
seils au peuple, il désigna des chan-
tres qui devaient, revêtus d'ornements
sacrés, et marchant devant l'armée,
célébrer Jéhovah, en disant : “ Louez
Jéhovah, car sa miséricorde demeure
à jamais ! ” 22 Au moment où l'on
commençait les chants et les louan-
ges, Jéhovah dressa des pièges con-
tre les fils d'Ammon et de Moab et
contre *ceux de* la montagne de Séïr,
qui étaient venus vers Juda, et ils
furent battus. 23 Les fils d'Ammon
et de Moab se jetèrent sur les ha-
bitants de la montagne de Seïr
pour les massacrer et les extermi-
ner, et quand ils en eurent fini avec
eux, ils s'aidèrent les uns les autres
à se détruire.

24 Lorsque Juda fut arrivé sur la
hauteur qui domine le désert, ils se
tournèrent vers la multitude, et *ne*
virent *que* des cadavres étendus par
terre, sans que personne eût échappé.
25 Josaphat et son peuple allèrent
prendre leurs dépouilles, et ils trou-
vèrent parmi les cadavres d'abondan-
tes richesses, [des vêtements] et des
objets précieux, et ils en enlevèrent
tant qu'ils ne pouvaient les porter ;
ils mirent trois jours à ramasser le
butin, car il était considérable. 26 Le
quatrième jour, ils s'assemblèrent
dans la vallée de Beraca, où ils béni-
rent Jéhovah ; c'est pourquoi ils appe-
lèrent ce lieu vallée de Beraca, *qui
est son nom* jusqu'à ce jour. 27 Tous
les hommes de Juda et de Jérusalem,
ayant Josaphat à leur tête, se mirent
joyeusement en route pour retourner
à Jérusalem, car Jéhovah les avait
remplis de joie *en les délivrant* de
leurs ennemis. 28 Ils entrèrent à Jéru-
salem au son des cithares, des harpes
et des trompettes. 29 La terreur de
Jéhovah s'empara de tous les royau-
mes des *autres* pays, lorsqu'ils appri-
rent que Jéhovah avait combattu
contre les ennemis d'Israël. 30 Et le
royaume de Josaphat fut tranquille,
et son Dieu lui donna du repos de
tous côtés.

31 Josaphat régna sur Juda. Il avait
trente-cinq ans lorsqu'il devint roi, et
il régna vingt-cinq ans à Jérusalem.
Sa mère s'appelait Azuba, fille de Sé-
lahi. 32 Il marcha dans la voie de son
père Asa, et il ne s'en détourna pas,
faisant ce qui est droit aux yeux de
Jéhovah. 33 Seulement les hauts lieux
ne disparurent point, et le peuple
n'avait pas encore le cœur fermement
attaché au Dieu de ses pères.

34 Le reste des actions de Josaphat,
les premières et les dernières, cela est
écrit dans les Mémoires de Jéhu, fils
de Hanani, lesquels sont insérés dans
le livre des rois d'Israël.

35 Après cela, Josaphat, roi de Juda,
s'associa avec le roi d'Israël, Ocho-
zias, dont la conduite était criminelle.
36 Il s'associa avec lui pour construire
des vaisseaux destinés à aller à
Tharsis, et ils construisirent les vais-
seaux à Asiongaber. 37 Alors Eliézer,

---

21. *Après avoir donné ses conseils*, ou bien *après en avoir conféré avec le peuple*, s'être entendu avec lui.

22. *Des pièges :* étaient-ce des anges, étaient-ce une bande de rôdeurs qui jetèrent le trouble dans l'armée ennemie? Il est difficile de penser à des guerriers de Josaphat après ce qui est dit vers. 15 et 17.

24. *Sans que personne :* les cadavres étaient si nombreux, qu'il semblait que *personne*, etc.

25. *Des vêtements :* l'hébreu édité porte *pegarim*, *des cadavres*, mais plusieurs manuscrits lisent *begadim*, *des vêtements* (Vulg.). Toutefois cette leçon n'est pas absolument certaine, car on ne voit pas ailleurs que les Israélites aient pillé les vêtements de leurs ennemis vaincus, si ce n'est *Jug.* viii, 26, où il s'agit des manteaux de pourpre des princes de Madian. — *Ils ne pouvaient les porter*, ou *les emporter :* les fils de Madian et d'Ammon, espérant sans doute s'établir en Juda, avaient apporté avec eux ce qu'ils avaient de plus précieux.

26. *Beraca* signifie *bénédiction* (Vulg.). La plupart identifient cette vallée avec l'ouadi *Bereikout*, un peu au N. O. de Thécué ; mais, selon M. Guérin, elle serait plus justement placée à l'E. d'Hébron, près du village de Beni-Naïm, appelé autrefois *Kefr Bereik*, la *Caphar-Barucha* de S. Jérôme, où Abraham aurait imploré Jéhovah en fa-

lem : credite in Domino Deo vestro,
et securi eritis : credite prophetis
ejus, et cuncta evenient prospera.
21. Deditque consilium populo, et
statuit cantores Domini, ut lauda-
rent eum in turmis suis, et antece-
derent exercitum, ac voce consona
[c] Ps. 135, 1. dicerent : [c]Confitemini Domino,
quoniam in æternum misericordia
ejus. 22. Cumque cœpissent laudes
canere, vertit Dominus insidias eo-
rum in semetipsos, filiorum scilicet
Ammon, et Moab, et montis Seir,
qui egressi fuerant ut pugnarent
contra Judam, et percussi sunt.
23. Namque filii Ammon, et Moab
consurrexerunt adversum habitato-
res montis Seir, ut interficerent et
delerent eos : cumque hoc opere
perpetrassent, etiam in semetipsos
[d] Judic. 7, 22. 1 Reg. 14, 20. versi, [d]mutuis concidere vulneribus.
24. Porro Juda cum venisset ad
speculam, quæ respicit solitudinem,
vidit procul omnem late regionem
plenam cadaveribus, nec superesse
quemquam, qui necem potuisset
evadere. 25. Venit ergo Josaphat, et
omnis populus cum eo ad detrahen-
da spolia mortuorum : invenerunt-
que inter cadavera variam supelle-
ctilem, vestes quoque, et vasa pre-
tiosissima, et diripuerunt ita ut om-
nia portare non possent, nec per
tres dies spolia auferre præ prædæ
magnitudine. 26. Die autem quarto
congregati sunt in Valle benedictio-
nis : etenim quoniam ibi benedixe-
rant Domino, vocaverunt locum
illum Vallis benedictionis usque in
præsentem diem. 27. Reversusque
est omnis vir Juda, et habitatores
Jerusalem, et Josaphat ante eos in
Jerusalem cum lætitia magna, eo
quod dedisset eis Dominus gau-
dium de inimicis suis. 28. Ingressi-
que sunt in Jerusalem cum psalte-
riis, et citharis, et tubis in domum
Domini. 29. Irruit autem pavor
Domini super universa regna terra-
rum cum audissent quod pugnasset
Dominus contra inimicos Israel.
30. Quievitque regnum Josaphat,
et præbuit ei Deus pacem per cir-
cuitum.

31. [e]Regnavit igitur Josaphat [e] 3 Reg. 22, 51.
super Judam, et erat triginta quin-
que annorum cum regnare cœpis-
set : viginti autem et quinque annis
regnavit in Jerusalem, et nomen
matris ejus Azuba filia Selahi.
32. Et ambulavit in via patris sui
Asa, nec declinavit ab ea, faciens
quæ placita erant coram Domino.
33. Verumtamen excelsa non abs-
tulit, et adhuc populus non direxe-
rat cor suum ad Dominum Deum
patrum suorum.

34. Reliqua autem gestorum Jo-
saphat priorum et novissimorum
scripta sunt in verbis Jehu filii Ha-
nani, quæ digessit in Libros regum
Israel.

35. [f]Post hæc iniit amicitias Josa- [f] 3 Reg. 22, 45.
phat rex Juda cum Ochozia rege
Israel, cujus opera fuerunt impiis-
sima. 36. Et particeps fuit ut face-
rent naves, quæ irent in Tharsis :
[g]feceruntque classem in Asionga- [g] 3 Reg. 10, 22 et 22, 49.
ber. 37. Prophetavit autem Eliezer
filius Dodau de Maresa ad Josa-

---

veur des villes maudites et d'où il aurait assisté à leur embrasement (*Gen.* xviii, 16 sv. xix, 26 sv.).

29. *Jéhovah avait combattu :* ce merveilleux événement paraît être le sujet des Ps. xlvi-xlviii des fils de Coré, et sans doute aussi du Ps. lxxxiii composé par un des fils d'Asaph, peut-être Jahaziel (vers. 14).

31-37. Comp. I *Rois*, xxii, 41-51.

33. *Les hauts lieux ne disparurent pas*, par la faute du peuple. La Vulg. dit moins exactement : *il ne fit pas disparaître*, c.-à-d. il ne réussit pas à faire disparaître.

34. *Mémoires* (litt. *paroles*) *de Jéhu :* voy. la Préface.

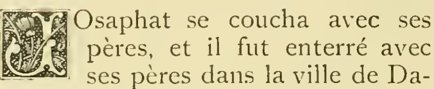
35. *Après cela :* ces mots sont pris dans le document même où l'auteur a puisé ce *supplément* à l'histoire de Josaphat. — *Ochozias*, fils d'Achab, devint roi d'Israël la 17[e] année de Josaphat, et ne régna que 2 ans. — *Criminelle*, c.-à-d. impie.

36. *Vaisseaux destinés à aller à Tharsis* (LXX, Vulg.) : le passage parallèle dit mieux : *à Ophir*. Comp. I *Rois*, x, 22.

37. *Eliézer*, prophète inconnu d'ailleurs. — *Marésa :* voy. *Jos.* xv, 44. — *A détruit*,

fils de Dodau, de Marésa, prophétisa contre Josaphat, en disant : “ Parce que tu t’es associé avec Ochozias, Jéhovah a détruit ton œuvre. ” Et les vaisseaux furent brisés, et ils ne purent aller à Tharsis.

CHAP. XXI. — Joram, roi de Juda. Son impiété. Invasion des Philistins et des Arabes.



Ch. XXI. JOsaphat se coucha avec ses pères, et il fut enterré avec ses pères dans la ville de David. Joram, son fils, régna à sa place.

2 Joram avait des frères, fils de Josaphat : Azarias, Jahiel, Zacharias, Azarias, Michaël et Saphatias, tous fils de Josaphat, roi de Juda. 3 Leur père leur avait donné des présents considérables en or et en argent, et en objets de prix, avec des villes fortes en Juda; mais il laissa le royaume à Joram, parce qu’il était le premier-né. 4 Joram prit *donc* possession du royaume de son père, et lorsqu’il se fut affermi, il fit mourir par l’épée tous ses frères, et aussi quelques-uns des chefs d’Israël.

5 Joram avait trente-deux ans lorsqu’il devint roi, et il régna huit ans à Jérusalem. 6 Il marcha dans la voie des rois d’Israël, comme avait fait la maison d’Achab, car il avait pour femme une fille d’Achab, et il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah. 7 Mais Jéhovah ne voulut pas détruire la maison de David, à cause de l’alliance qu’il avait contractée avec David, et de la promesse qu’il lui avait faite de lui donner toujours une lampe, à lui et à ses fils.

8 De son temps, Edom se révolta contre la domination de Juda et se donna un roi. 9 Joram se mit *en marche* avec ses chefs et tous ses chars; s’étant levé de nuit, il battit les Edomites qui l’entouraient et les chefs des chars. 10 La rebellion d’Edom contre la domination de Juda a duré jusqu’à ce jour. Lobna s’affranchit dans le même temps de son autorité, parce qu’il avait abandonné Jéhovah, le Dieu de ses pères.

11 Joram fit même des hauts lieux dans les montagnes de Juda; il poussa à la prostitution les habitants de Jérusalem et il séduisit Juda. 12 Il lui vint un écrit du prophète Elie, disant: Ainsi parle Jéhovah, le Dieu de David, ton père : “ Parce que tu n’as pas marché dans les voies de Josaphat, ton père, et dans les voies d’Asa, roi de Juda, 13 mais que tu as marché dans la voie des rois d’Israël; parce que tu as poussé à la prostitution Juda et les habitants de Jérusalem; et parce que tu as fait mourir tes frères, meilleurs que toi, la maison *même* de ton père : 14 Voici que Jéhovah frappera d’une grande plaie ton peuple, tes fils, tes femmes et tout ce qui t’appartient; 15 et toi, tu *seras frappé* d’une grave maladie, d’une maladie d’entrailles, qui durera longtemps jusqu’à ce que tes entrailles sortent par la violence du mal. ”

16 Et Jéhovah excita contre Joram l’esprit des Philistins et des Arabes voisins des Ethiopiens. 17 Etant montés contre Juda, ils se répandirent

---

parfait prophétique, pour le futur : va détruire.

CHAP. XXI.

2. *Roi de Juda :* c’est la leçon des LXX et de la Vulg.; l’hébr. actuel porte, *roi d’Israël :* l’auteur ferait entendre que Josaphat, digne descendant de Jacob, fut un véritable roi du peuple de Dieu.

4. *Tous ses frères*, dont la haute position dans l’Etat lui portait ombrage, et dont la piété (vers. 13) contrariait ses tendances idolâtriques. — *Quelques-uns des chefs* de tribu et de maison, sans doute à cause de leur attachement à la vraie religion et aux frères de Joram.

5-11. Comp. II *Rois*, viii, 17-22. — *Huit ans*, à partir de son association au trône : voy. la note de II *Rois*, viii, 16.

6. *Une fille d’Achab*, Athalie.

7. *Une lampe*, un successeur au trône.

phat, dicens : Quia habuisti fœdus
cum Ochozia, percussit Dominus
opera tua, contritæque sunt naves,
nec potuerunt ire in Tharsis.

CAPUT XXI.

Impius Joram filius Josaphat occidit fratres suos, et quosdam principes Juda : cui Elias per litteras pessimam ægritudinem, ac mortem, et domus suæ ac regni direptionem prædicit : quæ tandem subsecuta sunt.

DORMIVIT autem Josa-
phat cum patribus suis,
3 Reg. 22, 1. [a]et sepultus est cum eis in
Civitate David : regna-
vitque Joram filius ejus pro eo.
2. Qui habuit fratres filios Josa-
phat, Azariam, et Jahiel, et Zacha-
riam, et Azariam, et Michael, et
Saphatiam : omnes hi, filii Josaphat
regis Juda. 3. Deditque eis pater
suus multa munera argenti, et auri,
et pensitationes, cum civitatibus
munitissimis in Juda : regnum au-
tem tradidit Joram, eo quod esset
primogenitus. 4. Surrexit ergo Jo-
ram super regnum patris sui : cum-
que se confirmasset, occidit omnes
fratres suos gladio, et quosdam de
principibus Israel.
5. Triginta duorum annorum
erat Joram cum regnare cœpisset :
et octo annis regnavit in Jerusalem.
6. Ambulavitque in viis regum
Israel, sicut egerat domus Achab :
filia quippe Achab erat uxor ejus,
et fecit malum in conspectu Domi-
ni. 7. Noluit autem Dominus dis-
perdere domum David propter pa-
ctum, quod inierat cum eo : et quia
promiserat ut daret ei lucernam, et
filiis ejus omni tempore.
8. In diebus illis rebellavit Edom,
ne esset subditus Judæ, et consti-
tuit sibi regem. 9. Cumque trans-
isset Joram cum principibus suis,
et cuncto equitatu, qui erat secum,
surrexit nocte, et percussit Edom
qui se circumdederat, et omnes du-
ces equitatus ejus. 10. Attamen re-
bellavit Edom, ne esset sub ditione
Juda usque ad hanc diem : eo tem-
pore et Lobna recessit ne esset sub
manu illius. Dereliquerat enim Do-
minum Deum patrum suorum :
11. Insuper et excelsa fabricatus
est in urbibus Juda, et fornicari fecit
habitatores Jerusalem, et prævari-
cari Judam. 12. Allatæ sunt autem
ei litteræ ab Elia propheta, in qui-
bus scriptum erat : Hæc dicit Do-
minus Deus David patris tui : Quo-
niam non ambulasti in viis Josaphat
patris tui, et in viis Asa regis Juda,
13. sed incessisti per iter regum
Israel, et fornicari fecisti Judam, et
habitatores Jerusalem, imitatus for-
nicationem domus Achab, insuper
et fratres tuos domum patris tui,
meliores te occidisti : 14. ecce Do-
minus percutiet te plaga magna cum
populo tuo, et filiis, et uxoribus tuis,
universaque substantia tua. 15. Tu
autem ægrotabis pessimo languore
uteri tui, donec egrediantur vitalia
tua paulatim per singulos dies.
16. Suscitavit ergo Dominus con-
tra Joram spiritum Philisthinorum,
et Arabum, qui confines sunt
Æthiopibus. 17. Et ascenderunt in

9. *Chars;* Vulg., *cavalerie.*

11. *Joram*, séduit lui-même par sa femme Athalie, permit l'introduction du culte de Baal et d'Astarté dans les hauts lieux, et *poussa à la prostitution*, à l'infidélité spirituelle envers Jéhovah, c.-à-d. l'idolâtrie. Comp. vers. 13.

12. *Elie*, le prophète du royaume d'Israël, essaya d'enrayer aussi l'idolâtrie dans le royaume de Juda. C'est la seule mention que fasse de lui l'auteur des Paralipomènes. Vivait-il encore à cette époque (après Josaphat)? Cet *écrit* (Vulg. *lettre*) l'indiquerait, sans le prouver absolument; car, rédigé par Elie, il aurait pu être apporté ou envoyé à Joram par Elisée.

16. L'Arabie méridionale fut primitivement occupée par les Couschites ou Ethiopiens, dont il reste encore des descendants dans les Arabes Himyarites.

17. *Les richesses;* litt., *les biens qui se trouvaient* (appartenaient) *à la maison du roi.* D'après Keil, les Philistins et les Arabes ne se seraient pas emparés de Jérusalem ; ces

dans le pays, pillèrent toutes les richesses qui se trouvaient dans la maison du roi, et *emmenèrent* ses fils et ses femmes, de sorte qu'il ne lui resta plus d'autre fils que Joachaz, le plus jeune de ses fils. 18 Après tout cela, Jéhovah le frappa dans ses entrailles d'une maladie sans remède. 19 Les jours s'écoulant, sur la fin de la seconde année, les entrailles de Joram sortirent par la violence de son mal. Il mourut dans de grandes souffrances, et son peuple ne brûla pas de parfums en son honneur, comme il l'avait fait pour ses pères.

20 Joram avait trente-deux ans lorsqu'il devint roi, et il régna huit ans à Jérusalem. Il s'en alla sans être regretté, et on l'enterra dans la ville de David, mais non dans le sépulcre des rois.

CHAP. XXII. — Ochozias, roi de Juda. Athalie.

Chap. XXII. LA place de Joram, les habitants de Jérusalem firent roi Ochozias, son plus jeune fils; car la troupe qui était venue dans le camp avec les Arabes avait tué tous les plus âgés. C'est ainsi que régna Ochozias, fils de Joram, roi de Juda. 2 Il avait vingt-deux ans lorsqu'il devint roi, et il régna un an à Jérusalem. Sa mère s'appelait Athalie, *petite*-fille d'Amri. 3 Lui aussi marcha dans les voies de la maison d'Achab, car sa mère lui donnait des conseils impies. 4 Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, comme la maison d'Achab, où, après la mort de son père, il eut des conseillers pour sa perte. 5 Cédant à leurs conseils, il alla avec Joram, fils d'Achab, roi d'Israël, à la guerre contre Hazaël, roi de Syrie, à Ramoth-en-Galaad, et les Syriens le blessèrent. 6 Joram s'en retourna pour se faire guérir à Jezrahel des blessures que les Syriens lui avaient faites à Rama, lorsqu'il se battait contre Hazaël, roi de Syrie.

Ochozias, fils de Joram, roi de Juda, descendit pour voir Joram, fils d'Achab, à Jezrahel, parce qu'il était malade. 7 Par la volonté de Dieu, ce fut pour sa perte qu'Ochozias se rendit auprès de Joram. Lorsqu'il fut arrivé, il sortit avec Joram pour aller à la rencontre de Jéhu, fils de Namsi, que Jéhovah avait oint pour exterminer la maison d'Achab. 8 Et comme Jéhu exécutait le jugement *de Dieu* contre la maison d'Achab, il trouva les chefs de Juda et les fils des frères d'Ochozias, qui étaient à son service, et il les tua. 9 Il chercha Ochozias, et on le saisit dans Samarie, où il s'était caché; on l'amena à Jéhu et on le fit mourir. Puis ils lui donnèrent la sépulture, car ils disaient : " C'est le fils de Josaphat, qui chercha Jéhovah de tout son cœur." Et il ne resta personne de la maison d'Ochozias qui fût en état de régner.

10 Athalie, mère d'Ochozias, voyant que son fils était mort, se leva et fit périr toute la race royale de la maison de Juda. 11 Mais Josabeth, fille du roi, prit Joas, fils d'Ochozias, et l'enleva

---

biens étaient les troupeaux, les vignes, etc., que le roi possédait sur divers points du territoire de Juda. — *Joachaz*, appelé aussi Ochozias (II *Rois*, VIII, 24).

19. *Les entrailles sortirent :* plusieurs regardent cette *maladie* comme une dyssenterie violente, causée par l'inflammation des muqueuses des gros intestins, muqueuses qui se corrompent et sont expulsées au dehors. — *Pour ses pères :* voy. XVI, 14.

20. *Sans être regretté;* LXX, sans être loué; Vulg., *il ne marcha pas droit.*

CHAP. XXII.

1. *Ochozias :* sur ce règne, comp. II *Rois*, VIII, 26-29. — *La troupe :* une bande avait fait irruption dans le camp de Juda, pendant que les Philistins et les Arabes envahissaient le pays, et s'était emparée des fils de Joram.

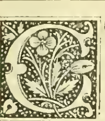
2. *Vingt-deux ans :* c'est le chiffre des *Rois;* LXX, *vingt ans.* L'hébreu actuel et la Vulgate ont *quarante-deux ans :* faute de copiste, car Joram, père d'Ochozias, mourut à l'âge de 40 ans.

terram Juda, et vastaverunt eam, diripueruntque cunctam substantiam, quæ inventa est in domo regis, insuper et filios ejus, et uxores : nec remansit ei filius, nisi Joachaz, qui minimus natu erat. 18. Et super hæc omnia percussit eum Dominus alvi languore insanabili. 19. Cumque diei succederet dies, et temporum spatia volverentur, duorum annorum expletus est circulus : et sic longa consumptus tabe, ita ut egereret etiam viscera sua, languore pariter, et vita caruit. Mortuusque est in infirmitate pessima, et non fecit ei populus secundum morem combustionis, exsequias, sicut fecerat majoribus ejus.

20. Trigintaduorum annorum fuit, cum regnare cœpisset, et octo annis regnavit in Jerusalem. Ambulavitque non recte, et sepelierunt eum in Civitate David : verumtamen non in sepulcro regum.

CAPUT XXII.

Impium Ochoziam filium Joram regem Juda occidit Jehu, simul et Joram regem Israel: cum occideret autem Athalia filios regis, servavit Josabeth Joas natu minimum.



[a] 4 Reg. 8, 25. CONSTITUERUNT autem [a] habitatores Jerusalem Ochoziam filium ejus minimum, regem pro eo : omnes enim majores natu, qui ante eum fuerant, interfecerant latrones Arabum, qui irruerant in castra : regnavitque Ochozias filius Joram

[b] 4 Reg. 8, 26. regis Juda. 2. Quadraginta [b] duorum annorum erat Ochozias cum regnare cœpisset, et uno anno regnavit in Jerusalem, et nomen matris ejus Athalia filia Amri. 3. Sed et ipse ingressus est per vias domus Achab : mater enim ejus impulit eum ut impie ageret. 4. Fecit igitur malum in conspectu Domini, sicut domus Achab : ipsi enim fuerunt ei consiliarii post mortem patris sui, in interitum ejus. 5. Ambulavitque in consiliis eorum. Et perrexit cum Joram filio Achab rege Israel, in bellum contra Hazael regem Syriæ in Ramoth Galaad : vulneraveruntque Syri Joram. 6. Qui reversus est ut curaretur in Jezrahel : multas enim plagas acceperat in supradicto certamine.

Igitur Ochozias filius Joram rex Juda, descendit ut inviseret Joram filium Achab in Jezrahel ægrotantem. 7. Voluntatis quippe fuit Dei adversus Ochoziam, ut veniret ad Joram : et cum venisset, et egrederetur cum eo adversum Jehu filium Namsi, quem unxit Dominus ut deleret domum Achab. 8. Cum ergo everteret Jehu domum Achab, invenit principes Juda, et filios fratrum Ochoziæ, qui ministrabant ei, et interfecit illos. 9. Ipsum quoque perquirens Ochoziam, comprehendit latitantem in Samaria : adductumque ad se, occidit, et sepelierunt eum : eo quod esset filius Josaphat, qui quæsierat Dominum in toto corde suo : nec erat ultra spes aliqua ut de stirpe quis regnaret Ochoziæ.

10. [c] Siquidem Athalia mater ejus [c] 4 Reg. 11, 1.
videns quod mortuus esset filius suus, surrexit, et interfecit omnem stirpem regiam domus Joram. 11. Porro Josabeth filia regis tulit Joas filium Ochoziæ, et furata est eum de medio filiorum regis, cum interficerentur : absconditque eum cum nutrice sua in cubiculo lectu-

6. *Jezrahel*, auj. Jezraïn, résidence d'été d'Achab et de ses successeurs (I *Rois*, xviii, 45). — *Rama*, la même que Ramoth-en-Galaad.— *Ochozias* (LXX, Vulg.); l'hébr. actuel lit. *Azarias*.

7-9. Comp. II *Rois*, ix.

9. *Il ne resta personne :* Ochozias n'ayant que 23 ans, ses fils étaient trop jeunes pour prendre la couronne.

10-12. Comp. II *Rois*, xi, 1-3. — *La maison de Juda;* Vulg., *la maison de Joram;* mais beaucoup de manuscrits lisent *Juda*.

du milieu des fils du roi, quand on les fit mourir, et elle le mit avec sa nourrice dans la chambre des lits. C'est ainsi que Josabeth, fille du roi Joram, femme du prêtre Joïada, et sœur d'Ochozias, le déroba aux regards d'Athalie, en sorte qu'Athalie ne le fit point mourir. [12] Il resta avec eux caché dans la maison de Dieu pendant six ans, et Athalie régnait dans le pays.

CHAP. XXIII. — Athalie, détrônée, est mise à mort. Règne de Joas.

Chap. XXIII. LA septième année, Joïada, s'étant affermi *dans son dessein*, fit alliance avec les chefs de centaines Azarias, fils de Jéroham, Ismaël, fils de Johanan, Azarias, fils d'Obed, Maasias, fils d'Adaïas, et Elisaphat, fils de Zéchri. [2] Ils parcoururent Juda, et ayant rassemblé les lévites de toutes les villes de Juda et les chefs de famille d'Israël, ils vinrent *ensemble* à Jérusalem. [3] Toute l'assemblée fit alliance avec le roi dans la maison de Dieu. Joïada leur dit : " Le fils du roi va régner, comme Jéhovah l'a déclaré à l'égard des fils de David. [4] Voici ce que vous aurez à faire : Le tiers d'entre vous entrant en service le jour du sabbat, prêtres et lévites, gardera les portes ; [5] un autre tiers se tiendra à la maison du roi, et un à la porte de Jésod, tout le peuple sera dans les parvis de la maison de Jéhovah. [6] Que personne n'entre dans la maison de Jéhovah, excepté les prêtres et les lévites de service : eux peuvent y entrer, car ils sont saints ; et tout le peuple doit garder l'observance de Jéhovah. [7] Les lévites entoureront le roi de toutes parts, chacun les armes à la main, et quiconque entrera dans la maison sera mis à mort ; et vous serez près du roi quand il entrera et quand il sortira. "

[8] Les lévites et tout Juda exécutèrent tout ce qu'avait ordonné le *grand* prêtre Joïada. Ils prirent chacun leurs gens, ceux qui entraient en service et ceux qui en sortaient le jour du sabbat ; car le prêtre Joïada n'avait exempté aucune des divisions. [9] Le prêtre Joïada remit aux chefs de centaines les lances et les boucliers, grands et petits, ayant appartenu au roi David, et qui se trouvaient dans la maison de Dieu. [10] Il fit placer tout le peuple, chacun les armes à la main, depuis le côté droit jusqu'au côté gauche de la maison, près de l'autel et près de la maison, tout autour du roi. [11] On fit avancer le fils du roi, et ayant mis sur lui le diadème et le témoignage, on l'établit roi. Et Joïada et ses fils lui firent l'onction, et ils dirent : " Vive le roi ! "

[12] Lorsque Athalie entendit le bruit du peuple accourant et acclamant le roi, elle vint vers le peuple à la maison de Jéhovah. [13] Elle regarda et vit le roi qui se tenait sur son estrade à l'entrée ; près de lui étaient les chefs et les trompettes ; tout le peuple du

CHAP. XXIII.

1. Sur ce chap., comp. II *Rois*, xi, 4 sv. Les deux récits sont puisés à la même source ; mais l'auteur des Paralipomènes, laissant de côté la part prise aux événements par la garde royale, s'attache à mettre en relief le rôle qu'y joua l'ordre des prêtres et des lévites, auquel il paraît avoir appartenu.

2. *Les lévites :* Joïada ne voulut pas confier uniquement à la garde royale l'exécution de son dessein.

3. *Toute l'assemblée :* les personnes mentionnées vers. 2. — *Avec le roi*, représenté par Joïada.

5. *A la maison du roi*, c.-à-d. à la galerie réservée qui communiquait au palais du roi : voy. II *Rois*, xi, 5, note. — *La porte de Jésod*, ou *du Fondement*, est la même que la porte de *Sur*. — *Tout le peuple :* il s'agit surtout des deux divisions de lévites sortant de service ce jour-là, et mentionnés II *Rois*, xi, 7.

6. *Dans la maison de Jéhovah*, le Saint, peut-être aussi le parvis des prêtres et le portique. — *Ils sont saints :* ils se sont purifiés en vue de leur service. — *Garder l'ob-*

lorum : Josabeth autem, quæ absconderat eum, erat filia regis Joram, uxor Joiadæ pontificis, soror Ochoziæ, et idcirco Athalia non interfecit eum. 12. Fuit ergo cum eis in domo Dei absconditus sex annis, quibus regnavit Athalia super terram.

CAPUT XXIII.

Joiada pontifex unxit Joas septennem in regem Juda, curavitque ut Athalia occideretur, et cultus Dei restitueretur ; populus autem destruit domum, altaria ac simulacra Baal.

[a] 4 Reg. 8, 25. 4 Reg. 11, 4.

[a] ANNO autem septimo confortatus Joiada, assumpsit centuriones, Azariam videlicet filium Jeroham, et Ismahel filium Johanan, Azariam quoque filium Obed, et Maasiam filium Adaiæ, et Elisaphat filium Zechri : et iniit cum eis fœdus. 2. Qui circumeuntes Judam, congregaverunt Levitas de cunctis urbibus Juda, et principes familiarum Israel, veneruntque in Jerusalem. 3. Iniit ergo omnis multitudo pactum in domo Dei cum rege : dixitque ad eos Joiada : Ecce filius regis regnabit, sicut locutus est Dominus super filios David. 4. Iste est ergo sermo quem facietis : 5. tertia pars vestrum qui veniunt ad Sabbatum, Sacerdotum, et Levitarum, et janitorum erit in portis : tertia vero pars ad domum regis : et tertia ad portam, quæ appellatur Fundamenti : omne vero reliquum vulgus sit in atriis domus Domini. 6. Nec quispiam alius ingrediatur domum Domini, nisi Sacerdotes, et qui ministrant de Levitis : ipsi tantummodo ingrediantur, quia sanctificati sunt : et omne reliquum vulgus observet custodias Domini. 7. Levitæ autem circumdent regem, habentes singuli arma sua : (et si quis alius ingressus fuerit templum, interficiatur) sintque cum rege et intrante et egrediente.

8. Fecerunt ergo Levitæ, et universus Juda juxta omnia, quæ præceperat Joiada pontifex : et assumpserunt singuli viros qui sub se erant, et veniebant per ordinem sabbati, cum his qui impleverant sabbatum, et egressuri erant : siquidem Joiada pontifex non dimiserat abire turmas, quæ sibi per singulas hebdomadas succedere consueverant. 9. Deditque Joiada sacerdos centurionibus lanceas, clypeosque et peltas regis David, quas consecraverat in domo Domini. 10. Constituitque omnem populum tenentium pugiones a parte templi dextra, usque ad partem templi sinistram, coram altari, et templo, per circuitum regis. 11. Et eduxerunt filium regis, et imposuerunt ei diadema, et testimonium, dederuntque in manu ejus tenendam legem, et constituerunt eum regem : unxit quoque illum Joiada pontifex, et filii ejus : imprecatique sunt ei, atque dixerunt : Vivat rex.

12. Quod cum audisset Athalia, vocem scilicet currentium atque laudantium regem, ingressa est ad populum in templum Domini. 13. Cumque vidisset regem stantem super gradum in introitu, et principes, turmasque circa eum, omnemque populum terræ gaudentem, at-

---

servance de Jéhovah, se tenir dans les limites prescrites par la loi, c.-à-d. dans les parvis ou cours assignées au peuple.

8. *Les lévites*, sous les ordres des chefs de centaines. — *Tout Juda*, les chefs de famille dont il est question vers. 2. — *Divisions* ou *classes* (voy. I *Par.* XXIV sv.) qui, ajoute la Vulg., *avaient coutume de se succéder chaque semaine* pour le service.

9. *Et qui se trouvaient* (LXX) ; Vulg., *et que David avait consacrés.*

11. *On l'établit roi :* ici la Vulg. (non les LXX) ajoute, *lui firent tenir la loi à la main*, ce qui paraît être une explication du mot *témoignage*, qui désigne ici le livre de la loi, le Pentateuque ou au moins un extrait.

13. *A l'entrée* du Saint, sous le portique.

pays était dans la joie; on sonnait
des trompettes, et les chantres avec
les instruments de musique faisaient
entendre des hymnes de louange. *A
cette vue*, Athalie déchira ses vête-
ments et dit : “ Conspiration! Cons-
piration!” [14]Alors le prêtre Joïada,
faisant approcher les chefs de centai-
nes, qui étaient à la tête des troupes,
leur dit : “ Faites-la sortir hors des
rangs, et que celui qui la suivra meure
par l'épée!” Car le prêtre avait dit :
“ Ne la mettez pas à mort dans la
maison de Jéhovah.” [15]On lui fit
place des deux côtés, et lorsqu'elle
fut arrivée à l'entrée de la porte des
chevaux de la maison du roi, ils la
mirent à mort.

[16]Joïada fit entre lui, tout le peu-
ple et le roi une alliance par laquelle
ils devaient être le peuple de Jého-
vah. [17]Tout le peuple entra dans la
maison de Baal, et ils la démolirent;
ils brisèrent ses autels et ses images,
et ils tuèrent devant les autels Ma-
than, prêtre de Baal. [18]Joïada réor-
ganisa les *divers* services de la mai-
son de Jéhovah par le moyen des
prêtres *et* des lévites que David avait
distribués dans la maison de Jéhovah
pour qu'ils offrissent des holocaustes
à Jéhovah, comme il est écrit dans la
loi de Moïse, au milieu des réjouis-
sances et des chants, d'après les or-
donnances de David. [19]Il établit des
portiers aux portes de la maison de
Jéhovah, afin qu'il n'y entrât aucune
personne souillée en quelque ma-
nière. [20]Ayant pris *avec lui* les
chefs de centaines, les hommes con-
sidérés, ceux qui avaient autorité
parmi le peuple et tout le peuple du
pays, il fit descendre le roi de la mai-
son de Jéhovah. Ils entrèrent dans la
maison du roi par la porte supérieure,
et ils firent asseoir le roi sur le trône
royal. [21]Tout le peuple du pays se
réjouit, et la ville fut tranquille. On
avait fait mourir Athalie par l'épée.

CHAP. XXIV. — Joas, roi de Juda. Le temple réparé. Mort de Joïada et retour à l'idolâtrie. Zacharie, fils de Joïada, lapidé. Invasion des Syriens Joas assassiné.

Chap. XXIV. Oas avait sept ans lorsqu'il
devint roi, et il régna quarante
ans à Jérusalem. Sa mère
s'appelait Sébia, de Bersabée. [2]Il fit
ce qui est droit aux yeux de Jéhovah
pendant toute la vie du prêtre Joïada.
[3]Joïada prit deux femmes pour Joas,
qui engendra des fils et des filles.

[4]Après cela, Joas eut le désir de
restaurer la maison de Jéhovah. [5]Il
assembla les prêtres et les lévites et
leur dit : “ Allez dans les villes de
Juda, et vous recueillerez parmi tout
Israël de l'argent, chaque année, pour
réparer la maison de votre Dieu, et
faites cela promptement. Mais les lé-
vites ne se hâtèrent point. [6]Le roi
appela Joïada, le grand prêtre, et lui
dit : “ Pourquoi n'as-tu pas pris soin
que les lévites apportassent de Juda
et de Jérusalem la taxe imposée par
Moïse, serviteur de Jéhovah, à l'as-
semblée d'Israël pour la tente du té-
moignage? [7]Car l'impie Athalie et ses
fils ont ravagé la maison de Dieu, et
fait même servir pour les Baals toutes
les choses consacrées à la maison de
Jéhovah ”.

[8]Alors le roi ordonna qu'on fît un
coffre et qu'on le plaçât à la porte de
la maison de Jéhovah, en dehors. [9]Et
l'on publia dans Juda et dans Jérusa-

14. *Faisant approcher*, hébr. *vayiôtsé*, litt. *et il fit sortir* de la place qu'ils occupaient. Le passage parallèle porte *vayietsav*, *et il commanda;* cette leçon, suivie par la version syriaque, pourrait bien être la vraie.

16 sv. Comp. II *Rois*, xi, 17 sv. — *Entre lui*, comme représentant Jéhovah.

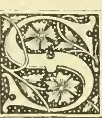
17. *Images :* le mot hébr. n'est pas le même que x, 26; il indique une certaine ressemblance. Les Phéniciens représentaient

que clangentem tubis, et diversi generis organis concinentem, vocemque laudantium, scidit vestimenta sua, et ait : Insidiæ, insidiæ. 14. Egressus autem Joiada pontifex ad centuriones, et principes exercitus, dixit eis : Educite illam extra septa templi, et interficiatur foris gladio. Præcepitque sacerdos ne occideretur in domo Domini. 15. Et imposuerunt cervicibus ejus manus : cumque intrasset portam equorum domus regis, interfecerunt eam ibi.

16. Pepigit autem Joiada fœdus inter se, universumque populum, et regem, ut esset populus Domini. 17. Itaque ingressus est omnis populus domum Baal, et destruxerunt eam : et altaria ac simulacra illius confregerunt : Mathan quoque sacerdotem Baal interfecerunt ante aras. 18. Constituit autem Joiada præpositos in domo Domini, sub manibus sacerdotum, et Levitarum, quos distribuit David in domo Domini : ut offerrent holocausta Domino, sicut scriptum est in lege Moysi, in gaudio et canticis, juxta dispositionem David. 19. Constituit quoque janitores in portis domus Domini, ut non ingrederetur eam immundus in omni re. 20. Assumpsitque centuriones, et fortissimos viros ac principes populi, et omne vulgus terræ, et fecerunt descendere regem de domo Domini, et introire per medium portæ superioris in domum regis, et collocaverunt eum in solio regali. 21. Lætatusque est omnis populus terræ, et urbs quievit : porro Athalia interfecta est gladio.

CAPUT XXIV.

Joas vivente Joiada bonus ac pius, jussit ad sartatecta templi congregari pecuniam; deinde, eo mortuo, factus impius, jubet occidi Zachariam filium Jojadæ : anno sequenti Juda et Jerusalem a Syris diripiuntur, et Joas a servis suis occiditur.



EPTEM annorum [a]erat Joas cum regnare cœpisset : et quadraginta annis regnavit in Jerusalem, nomen matris ejus Sebia de Bersabee. 2. Fecitque quod bonum est coram Domino cunctis diebus Joiadæ sacerdotis. 3. Accepit autem ei Joiada uxores duas, e quibus genuit filios et filias. [a] 4 Reg. 11, 21 et 12, 1.

4. Post quæ placuit Joas ut instauraret domum Domini. 5. Congregavitque Sacerdotes, et Levitas, et dixit eis : Egredimini ad civitates Juda, et colligite de universo Israel pecuniam ad sartatecta templi Dei vestri, per singulos annos, festinatoque hoc facite : porro Levitæ egere negligentius. 6. Vocavitque rex Joiadam principem, et dixit ei : Quare tibi non fuit curæ, ut cogeres Levitas inferre de Juda et de Jerusalem pecuniam, quæ constituta est a Moyse servo Domini, ut inferret eam omnis multitudo Israel in tabernaculum testimonii? 7. Athalia enim impiissima, et filii ejus destruxerunt domum Dei, et de universis, quæ sanctificata fuerant in templo Domini, ornaverunt fanum Baalim.

8. Præcepit ergo rex, et fecerunt arcam : posueruntque eam juxta portam domus Domini forinsecus. 9. Et prædicatum est in Juda et Je-

---

Baal, non seulement par des pieux informes, mais encore par des statues à figure humaine.

18. *Les* divers *services* (LXX), interrompus plus ou moins complètement sous le règne d'Athalie. Ou bien, avec la Vulg., *Joïada institua des surveillants dans la maison de Jéhovah sous l'autorité des prêtres*, etc.

20. *La porte supérieure*, la principale porte du côté de l'orient.

CHAP. XXIV.

1. *Joas :* sur ce règne comp. II *Rois*, xii.

2. *Le prêtre Joïada* vécut encore au moins 23 ans après l'avènement de Joas (II *Rois*, xii, 6).

3. *Deux femmes :* l'une d'elles était sans doute *Joadan*, la mère d'Amasias (xxv, 1).

6. *La taxe* d'un demi-sicle : voy. *Exod.* xxx, 12 sv. *Nombr.* i, 50.

lem que chacun eût à apporter à Jéhovah la taxe imposée dans le désert à Israël par Moïse, serviteur de Jéhovah. [10]Tous les chefs et tout le peuple en eurent de la joie, et ils apportèrent et jetèrent dans le coffre tout ce qu'ils devaient payer. [11]Quand le temps était venu où les lévites, voyant qu'il y avait beaucoup d'argent dans le coffre, devaient le livrer aux inspecteurs royaux, le secrétaire du roi et le commissaire du grand prêtre venaient vider le coffre; ils le prenaient et le remettaient à sa place. C'est ainsi qu'ils faisaient chaque fois, et ils recueillirent de l'argent en abondance. [12]Le roi et Joïada le donnaient à ceux qui faisaient exécuter l'ouvrage dans la maison de Jéhovah, et ceux-ci prenaient à gage des tailleurs de pierres et des charpentiers pour restaurer la maison de Jéhovah, ainsi que des artisans en fer et en airain pour la consolider. [13]*Ainsi* les ouvriers travaillèrent et les réparations s'exécutèrent par leurs mains; ils remirent en état la maison de Dieu et l'affermirent. [14]Les travaux achevés, ils apportèrent devant le roi et devant Joïada l'argent qui restait, et l'on en fit des ustensiles pour la maison de Jéhovah, des ustensiles pour le service et pour les holocaustes, des coupes et d'autres ustensiles d'or et d'argent. Et l'on offrit continuellement des holocaustes dans la maison de Jéhovah pendant toute la vie de Joïada.

[15]Joïada devint vieux et rassasié de jours, et il mourut; il avait alors cent trente ans. [16]On l'enterra dans la ville de David avec les rois, parce qu'il avait fait du bien en Israël, et à l'égard de Dieu et de sa maison.

[17]Après la mort de Joïada, les chefs de Juda vinrent se prosterner devant le roi, et le roi les écouta. [18]Et abandonnant la maison de Jéhovah, le Dieu de leurs pères, ils honorèrent les représentations d'Astarté et les idoles. La colère de Jéhovah vint sur Juda et sur Jérusalem, à cause de cette prévarication. [19]Jéhovah envoya parmi eux des prophètes pour les ramener à lui, mais ils n'écoutèrent pas leurs avertissements.

[20]Zacharie, fils du prêtre Joïada, fut revêtu de l'Esprit de Dieu; il se présenta devant le peuple et lui dit : Ainsi parle [Jéhovah] Dieu : Pourquoi transgressez-vous les commandements de Jéhovah? Vous ne prospérerez point. Parce que vous avez abandonné Jéhovah, il vous abandonnera à son tour. » [21]Et ils conspirèrent contre lui, et ils le lapidèrent par ordre du roi, dans le parvis de la maison de Jéhovah. [22]Joas ne se souvint pas de l'affection qu'avait eue pour lui Joïada, père de Zacharie, et il fit périr son fils. Zacharie dit en mourant : « Que Jéhovah voie et fasse justice! »

[23]Quand l'année fut révolue, l'armée des Syriens monta contre Joas et vint en Juda et à Jérusalem. Ils tuèrent parmi le peuple tous les chefs du peuple, et ils envoyèrent tout leur butin au roi de Damas. [24]L'armée des Syriens était venue avec un petit nombre d'hommes, et Jéhovah livra entre leurs mains une armée très considérable, parce qu'ils avaient abandonné Jéhovah, le Dieu de leurs pères. Les Syriens exécutèrent le ju-

---

10. *Tout ce qu'ils devaient payer* (litt. *jusqu'à l'achèvement*); ou bien, avec la Vulg., *en sorte que le coffre fut rempli.*

11. *Chaque fois* que le coffre était plein; d'autres, avec la Vulg., *chaque jour.*

14. *Pour le service de la maison de Jéhovah*, probablement du Saint (*Nombr.* xiv, 2). —*Pour le service et pour les holocaustes*, pour le service de l'autel des holocaustes. — *Continuellement*, le soir et le matin, selon la loi.

17. *Les chefs de Juda*, qui avaient fait cause commune avec Joïada pour détrôner Athalie, moins par religion que par politique, ne voulant pas sans doute obéir à une femme, vinrent demander à Joas de tolérer l'idolâtrie à côté du culte du vrai Dieu.

18. *Les représentations d'Astarté* : voy. xiv, 2.

rusalem ut deferrent singuli pretium Domino, [b]quod constituit Moyses servus Dei super omnem Israel in deserto. 10. Lætatique sunt cuncti principes, et omnis populus : et ingressi contulerunt in arcam Domini, atque miserunt ita ut impleretur. 11. Cumque tempus esset ut deferrent arcam coram rege per manus Levitarum (videbant enim multam pecuniam) ingrediebatur scriba regis, et quem primus sacerdos constituerat : effundebantque pecuniam quæ erat in arca : porro arcam reportabant ad locum suum : sicque faciebant per singulos dies, et congregata est infinita pecunia. 12. Quam dederunt rex et Joiada his, qui præerant operibus domus Domini : at illi conducebant ex ea cæsores lapidum, et artifices operum singulorum ut instaurarent domum Domini : fabros quoque ferri et æris, ut quod cadere cœperat, fulciretur. 13. Egeruntque hi qui operabantur industrie, et obducebatur parietum cicatrix per manus eorum, ac suscitaverunt domum Domini in statum pristinum, et firmiter eam stare fecerunt. 14. Cumque complessent omnia opera, detulerunt coram rege, et Joiada reliquam partem pecuniæ : de qua facta sunt vasa templi in ministerium, et ad holocausta, phialæ quoque, et cetera vasa aurea et argentea : et offerebantur holocausta in domo Domini jugiter cunctis diebus Joiadæ.

[b] Exod. 30, 12.

15. Senuit autem Joiada plenus dierum, et mortuus est cum esset centum triginta annorum. 16. Sepelieruntque eum in civitate David cum regibus, eo quod fecisset bonum cum Israel, et cum domo ejus.

17. Postquam autem obiit Joiada, ingressi sunt principes Juda, et adoraverunt regem, qui delinitus obsequiis eorum, acquievit eis. 18. Et dereliquerunt templum Domini Dei patrum suorum, servieruntque lucis et sculptilibus, et facta est ira contra Judam, et Jerusalem propter hoc peccatum. 19. Mittebatque eis prophetas ut reverterentur ad Dominum, quos protestantes, illi audire nolebant.

20. Spiritus itaque Dei induit Zachariam filium Joiadæ sacerdotem, et stetit in conspectu populi, et dixit eis : Hæc dicit Dominus Deus : Quare transgredimini præceptum Domini, quod vobis non proderit, et dereliquistis Dominum ut derelinqueret vos? 21. Qui congregati adversus eum, miserunt lapides juxta regis imperium in atrio domus Domini. 22. Et non est recordatus Joas rex misericordiæ, quam fecerat Joiada pater illius secum, [c]sed interfecit filium ejus. Qui cum moreretur, ait : Videat Dominus, et requirat.

[c] Matth. 23, 35.

23. [d]Cumque evolutus esset annus, ascendit contra eum exercitus Syriæ : venitque in Judam et Jerusalem, et interfecit cunctos principes populi, atque universam prædam miserunt regi in Damascum. 24. Et certe cum permodicus venisset numerus Syrorum, tradidit Dominus in manibus eorum infinitam multitudinem, eo quod dereliquissent Dominum Deum patrum suorum : in Joas quoque ignomi-

[d] 4 Reg. 12, 17.

20. *Il se présenta devant le peuple;* litt., *il se tint au-dessus du peuple :* le parvis intérieur ou des prêtres, d'où il parla, était un peu plus élevé que le parvis extérieur destiné au peuple.

21. *Dans le parvis* des prêtres, *entre le portique* du temple *et l'autel* des holocaustes (*Matth.* xxiii, 36; *Luc*, xi, 51).

22. *Fasse justice :* cette prière était une prophétie, dont l'accomplissement est raconté aussitôt (vers. 23 sv.)

23. *Quand l'année;* litt., *dans la révolution de l'année*, un an à peine après le meurtre de Zacharie. — *Ils tuèrent*, dans un combat.— *Leur butin*, y compris les trésors dont Joas acheta leur retraite.

24. *Les Syriens exécutèrent*, etc.; litt., *et sur Joas ils firent des jugements*, ce que Keil, comparant *Exod.* xii, 12 et *Nombr.* xxxiii, 4, entend des blessures que reçut le roi de Juda, et de leurs suites (vers. 25).

gement *de Dieu* contre Joas. [25]Lorsqu'ils se furent éloignés de lui, l'ayant laissé couvert de blessures, ses serviteurs conspirèrent contre lui à cause du sang des fils du prêtre Joïada; ils le tuèrent sur son lit, et il mourut. On l'enterra dans la ville de David, mais non dans le sépulcre des rois. [26]Voici ceux qui conspirèrent contre lui : Zabad, fils de Semmaath, femme Ammonite, et Jozabad, fils de Samarith, femme Moabite.

[27]Ce qui concerne ses fils, le grand nombre de prophéties dont il fut l'objet, et les réparations faites à la maison de Dieu, cela est écrit dans les Mémoires sur le livre des Rois.

Amasias, son fils, régna à sa place.

CHAP. XXV. — Amasias, roi de Juda. Victoire sur les Iduméens. Guerre funeste avec Joas, roi d'Israël. Mort d'Amasias.

Chap. XXV. AMasias devint roi à l'âge de vingt-cinq ans, et il régna neuf ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Joadan, de Jérusalem. [2]Il fit ce qui est droit aux yeux de Jéhovah, mais non d'un cœur parfait. [3]Lorsque la royauté fut affermie sur sa tête, il mit à mort ses serviteurs qui avaient tué son père; [4]mais il ne fit pas mourir leurs fils, voulant mettre en pratique ce qui est écrit dans la loi, dans le livre de Moïse, où Jéhovah a donné ce commandement : " On ne fera pas mourir les pères pour les enfants, ni les enfants pour les pères; mais on fera mourir chacun pour ses péchés. "

[5]Amasias rassembla les hommes de Juda et les organisa d'après les familles, les chefs de milliers et les chefs de centaines, pour tout Juda et Benjamin; il en fit le recensement depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, et il trouva trois cent mille hommes d'élite, en état d'aller à la guerre, maniant la lance et le bouclier. [6]Il prit encore à sa solde, parmi ceux d'Israël, cent mille vaillants hommes pour cent talents d'argent. [7]*Mais* un homme de Dieu vint auprès de lui et dit : " O roi, qu'une armée d'Israël ne marche point avec toi, car Jéhovah n'est pas avec Israël, avec tous les fils d'Ephraïm. [8]Mais pars *seul*, agis, sois vaillant dans le combat et Dieu ne te laissera pas succomber devant l'ennemi, car Dieu a le pouvoir de secourir et de faire tomber. " [9]Amasias dit à l'homme de Dieu : " Mais que faire à l'égard des cent talents que j'ai donnés à la troupe d'Israël ? " L'homme de Dieu répondit : " Jéhovah peut te donner beaucoup plus que cela. " [10]*Alors* Amasias sépara la troupe qui lui était venue d'Ephraïm, pour qu'elle retournât dans son pays. Mais ces gens furent très irrités contre Juda, et ils s'en allèrent chez eux enflammés de colère.

[11]Amasias, rempli de courage, conduisit son peuple; il alla dans la vallée du Sel, et battit dix mille hommes des fils de Séir. [12]Les fils de Juda en ayant saisi dix mille vivants, ils les menèrent au sommet d'un rocher, d'où ils les précipitèrent, et tous furent broyés. [13]Cependant, les gens de la troupe qu'Amasias avait ren-

25. *Des fils*, pluriel oratoire; mais peut-être aussi faute de copiste pour *du fils*, comme ont lu les LXX et la Vulg.

27. *Le grand nombre (verob* ou *verab*, leçon du *chétib) de prophéties*, litt. *de fardeaux mis sur lui*, c.-à-d, de menaces prophétiques prononcées contre lui. Vulg., *la somme d'argent recueilli sous son règne.*

CHAP. XXV.

1. *Amasias :* sur ce règne, comp. II *Rois*, xiv.

2. *D'un cœur parfaitement* dévoué à Jéhovah.

5. *Les hommes de Juda* en état de porter les armes. — *Trois cent mille :* la population militaire avait notablement diminué (comp. xiv, 8) par suite des guerres précédentes (xxi, 8, 16; xxiv, 23), et sans doute

niosa exercuere judicia. 25. Et abeuntes dimiserunt eum in languoribus magnis : surrexerunt autem contra eum servi sui in ultionem sanguinis filii Joiadæ sacerdotis, et occiderunt eum in lectulo suo, et mortuus est : sepelieruntque eum in Civitate David, sed non in sepulcris regum. 26. Insidiati vero sunt ei Zabad filius Semmaath Ammanitidis, et Jozabad filius Semarith Moabitidis.

27. Porro filii ejus, ac summa pecuniæ, quæ adunata fuerat sub eo, et instauratio domus Dei scripta sunt diligentius in Libro regum :

Regnavit autem Amasias filius ejus pro eo.

CAPUT XXV.

Amasias patri Joas succedens interfecit eos qui patrem occiderant; et post habitam de Idumæis victoriam adoravit deos illorum, et ob id capitur a Joas rege Israel, quem ad prœlium provocaverat, ac Jerusalem diripitur, tandemque in Lachis fugiens occiditur.

[a] 4 Reg. 14, 2. VIGINTI quinque annorum [a] erat Amasias cum regnare cœpisset, et viginti novem annis regnavit in Jerusalem, nomen matris ejus Joaden de Jerusalem. 2. Fecitque bonum in conspectu Domini : verumtamen non in corde perfecto. 3. Cumque roboratum sibi videret imperium, jugulavit servos, qui occiderant regem patrem suum, 4. sed filios eorum non interfecit, sicut scriptum est in Libro legis Moysi, ubi præcepit Dominus, dicens : [b] Non occidentur patres pro filiis, neque filii pro patribus suis, sed unusquisque in suo peccato morietur.

[b] Deut. 24, 16. 4 Reg. 14, 6. Ez. 18, 20.

5. Congregavit igitur Amasias Judam, et constituit eos per familias, tribunosque et centuriones in universo Juda, et Benjamin : et recensuit a viginti annis supra, invenitque trecenta millia juvenum, qui egrederentur ad pugnam, et tenerent hastam et clypeum : 6. mercede quoque conduxit de Israel centum millia robustorum, centum talentis argenti. 7. Venit autem homo Dei ad illum, et ait : O rex, ne egrediatur tecum exercitus Israel : non est enim Dominus cum Israel, et cunctis filiis Ephraim : 8. quod si putas in robore exercitus bella consistere, superari te faciet Deus ab hostibus : Dei quippe est et adjuvare, et in fugam convertere. 9. Dixitque Amasias ad hominem Dei : Quid ergo fiet de centum talentis, quæ dedi militibus Israel? Et respondit ei homo Dei : Habet Dominus unde tibi dare possit multo his plura. 10. Separavit itaque Amasias exercitum, qui venerat ad eum ex Ephraim, ut reverteretur in locum suum : at illi contra Judam vehementer irati, reversi sunt in regionem suam.

11. Porro Amasias confidenter eduxit populum suum, et abiit in Vallem salinarum, percussitque filios Seir decem millia. 12. Et alia decem millia virorum ceperunt filii Juda, et adduxerunt ad præruptum cujusdam petræ, præcipitaveruntque eos de summo in præceps, qui universi crepuerunt. 13. At ille exerci-

aussi à cause de la décadence générale du royaume. Voilà pourquoi Amasias crut devoir enrôler des troupes dans le royaume d'Israël.

8. *Ne te laissera pas :* en suppléant la négation *velo*, qu'un copiste aurait omise dans l'hébr. actuel. D'autres : *Si tu vas avec eux, lors même que tu combattrais vaillamment, Dieu te fera tomber devant l'ennemi*, etc. La divergence des anciennes versions indique une altération dans le texte primitif. Vulg. : *Que si tu croies que* le succès de *la guerre dépend de la force de l'armée*, *Dieu fera que tu sois vaincu par tes ennemis*, *car*, etc.

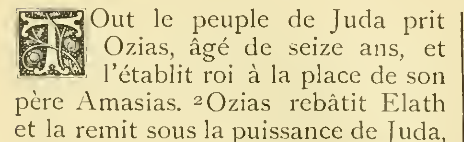
11. *Vallée du Sel :* voy. II *Rois*, xiv, 7. — *Fils de Séir*, Edomites.

12. *Saisi dix mille*, peut-être pendant toute la durée de la guerre. — *Au sommet d'un rocher*, du rocher sur lequel était bâti Séla (II *Rois*, xiv, 7).

13. *Depuis* la frontière du royaume d'Israël *jusqu'à Béthoron.*

voyés pour qu'ils n'allassent pas à la
guerre avec lui, se jetèrent dans les
villes de Juda, depuis Samarie jus-
qu'à Béthoron, y tuèrent trois mille
hommes et enlevèrent de nombreuses
dépouilles.
14 Lorsqu'Amasias revint après la
défaite des Edomites, il apporta les
dieux des fils de Séir, et les ayant
établis pour ses dieux, il se prosterna
devant eux et leur offrit des parfums.
15 *Alors* la colère de Jéhovah s'en-
flamma contre Amasias, et il envoya
vers lui un prophète, qui lui dit :
" Pourquoi as-tu honoré les dieux de
ce peuple, qui n'ont pu délivrer leur
peuple de ta main ? " 16 Comme il par-
lait, Amasias lui dit : " Est ce que nous
t'avons fait conseiller du roi ? Retire-
toi ! Pourquoi veux-tu qu'on te frap-
pe ?" Le prophète se retira en disant :
" Je sais que Dieu a résolu de te dé-
truire, parce que tu as fait cela et que
tu n'as pas écouté mon conseil. "
17 Après avoir pris avis, Amasias,
roi de Juda, envoya dire à Joas, fils
de Joachaz, fils de Jéhu, roi d'Israël :
" Viens, voyons-nous en face ! " Et
Joas, roi d'Israël, fit répondre à Ama-
sias, roi de Juda : 18 " L'épine du Liban
envoya dire au cèdre du Liban :
Donne ta fille pour femme à mon fils.
Et les bêtes sauvages du Liban pas-
sèrent et foulèrent l'épine. 19 Tu as,
penses-tu, battu les Edomites, et ton
cœur s'élève à l'orgueil. Reste main-
tenant chez toi ! Pourquoi t'engager
dans le malheur, pour tomber, toi et
Juda avec toi ? " 20 Mais Amasias ne
l'écouta pas, car ce fut *d'après la vo-
lonté* de Dieu *qu'il fit cette guerre*,
afin de livrer *les hommes de Juda* en-
tre les mains *de l'ennemi*, parce qu'ils
avaient honoré les dieux d'Edom.
21 Et Joas, roi d'Israël, monta, et ils
se virent en face, lui et Amasias, roi
de Juda, à Bethsamès qui est à Juda.
22 Juda fut battu par Israël, et chacun
s'enfuit dans sa tente. 23 Et Joas, roi
d'Israël, ayant pris à Bethsamès Ama-
sias, roi de Juda, fils de Joas, fils de
Joachaz, il l'emmena à Jérusalem, et
il fit une brèche de quatre cents cou-
dées dans la muraille de Jérusalem,
depuis la porte d'Ephraïm jusqu'à la
porte de l'angle. 24 *Il prit* tout l'or et
l'argent et tous les vases qui se trou-
vaient dans la maison de Dieu, chez
Obédédom, et les trésors de la mai-
son du roi ; *il prit* aussi des ôtages, et
il retourna à Samarie.
25 Amasias, fils de Joas, roi de Juda,
vécut quinze ans après la mort de
Joas, fils de Joachaz, roi d'Israël.
26 Le reste des actions d'Amasias, les
premières et les dernières, cela est
écrit dans le livre des rois de Juda et
d'Israël.
27 Après qu'Amasias se fut détour-
né de Jéhovah, il se forma contre lui
un complot à Jérusalem, et il s'enfuit
à Lachis ; on le poursuivit à Lachis,
et on l'y mit à mort. 28 Puis on le
transporta sur des chevaux, et on
l'enterra avec ses pères dans la ville
de David.

CHAP. XXVI. — Ozias, roi de Juda. Ses guerres, ses constructions, sa force militaire. Orgueil et punition d'Ozias.



Chap. XXVI.
TOut le peuple de Juda prit
Ozias, âgé de seize ans, et
l'établit roi à la place de son
père Amasias. 2 Ozias rebâtit Elath
et la remit sous la puissance de Juda,
après que le roi fut couché avec ses
pères.
3 Ozias avait seize ans lorsqu'il de-
vint roi, et il régna cinquante-deux
ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait

14. *Apporta les dieux*, etc., persuadé, comme on l'était en général à cette époque, que, pour s'assujettir un peuple, il fallait commencer par s'en rendre les dieux favorables.

17. *Pris avis* auprès des grands de la cour.

28. *La ville de David* (LXX, Vulg.); hébr., *de Juda* : faute de copiste.

tus, quem remiserat Amasias ne secum iret ad prœlium, diffusus est in civitatibus Juda a Samaria usque ad Bethoron, et interfectis tribus millibus, diripuit prædam magnam.

14. Amasias vero post cædem Idumæorum, et allatos deos filiorum Seir, statuit illos in deos sibi, et adorabat eos, et illis adolebat incensum. 15. Quam ob rem iratus Dominus contra Amasiam misit ad illum prophetam, qui diceret ei : Cur adorasti deos, qui non liberaverunt populum suum de manu tua? 16. Cumque hæc ille loqueretur, respondit ei : Num consiliarius regis es? quiesce ne interficiam te. Discedensque propheta, Scio, inquit, quod cogitaverit Deus occidere te, quia fecisti hoc malum, et insuper non acquievisti consilio meo.

17. Igitur Amasias rex Juda inito pessimo consilio, misit ad Joas filium Joachaz filii Jehu, regem Israel, dicens : Veni, videamus nos mutuo.
[c] 4 Reg. 14, 9. 18. [c] At ille remisit nuntios, dicens : Carduus, qui est in Libano, misit ad cedrum Libani, dicens: Da filiam tuam filio meo uxorem : et ecce bestiæ, quæ erant in silva Libani, transierunt, et conculcaverunt carduum. 19. Dixisti : Percussi Edom, et idcirco erigitur cor tuum in superbiam : sede in domo tua, cur malum adversum te provocas, ut cadas et tu, et Juda tecum? 20. Noluit audire Amasias, eo quod Domini esset voluntas ut traderetur in manus hostium propter deos Edom. 21. Ascendit igitur Joas rex Israel, et mutuos sibi præbuere conspectus: Amasias autem rex Juda erat in Bethsames Juda : 22. corruitque Juda coram Israel, et fugit in tabernacula sua. 23. Porro Amasiam regem Juda, filium Joas filii Joachaz, cepit Joas rex Israel in Bethsames, et adduxit in Jerusalem : destruxitque murum ejus a porta Ephraim usque ad portam anguli quadringentis cubitis. 24. Omne quoque aurum, et argentum, et universa vasa, quæ repererat in domo Dei, et apud Obededom in thesauris etiam domus regiæ, necnon et filios obsidum reduxit in Samariam.

25. Vixit autem Amasias filius Joas rex Juda, postquam mortuus est Joas filius Joachaz rex Israel, quindecim annis. 26. Reliqua autem sermonum Amasiæ priorum et novissimorum, scripta sunt in Libro regum Juda et Israel.

27. Qui postquam recessit a Domino, tetenderunt ei insidias in Jerusalem. Cumque fugisset in Lachis, miserunt, et interfecerunt eum ibi. 28. Reportantesque super equos, sepelierunt eum cum patribus suis in Civitate David.

CAPUT XXVI.

Oziæ seu Azariæ filii Amasiæ pietas commendatur, qui de Philisthiim, Arabibus et Ammonitis triumphat, multasque exstruit civitates : ac postmodum ob nimiam felicitatem elatus præsumpsit incensum adolere ; quam ob rem ad diem usque mortis a Domino lepra percussus est, gubernante regnum filio Joatham, qui successit in regnum.

MNIS autem populus Juda [a] filium ejus Oziam annorum sedecim, constituit regem pro Amasia patre suo. 2. Ipse ædificavit Ailath, et restituit eam ditioni Juda, postquam dormivit rex cum patribus suis. [a] 4 Reg. 14, 21.

3. Sedecim annorum erat Ozias cum regnare cœpisset, et quinqua-

---

CHAP. XXVI.

1. *Ozias :* sur ce règne, comp. II *Rois*, xiv, 21 sv. xv, 1-7. L'auteur des *Rois* l'appelle *Azarias*, et c'est là probablement son véritable nom.

5. *Zacharie*, personnage inconnu d'ailleurs. Ce ne peut être le fils de Joïada, que Joas, grand-père d'Ozias, fit lapider. — *Qui l'instruisait* (ou qui *instruisait* en général) *dans la crainte de Dieu*, en lisant *beïreath*, comme ont fait les LXX). D'après la leçon actuelle (*bireoth*), il faudrait traduire, *qui avait l'intelligence des visions de Dieu*, c.-à-d. qui était un voyant, un prophète.

Jéchélia, de Jérusalem. [4]Il fit ce qui est droit aux yeux de Jéhovah, selon tout ce qu'avait fait Amasias, son père. [5]Il honorait Dieu pendant la vie de Zacharie, qui l'instruisait dans la crainte de Dieu, et dans le temps qu'il honorait Jéhovah, Dieu le fit prospérer.

[6]Il partit en guerre contre les Philistins; il renversa les murs de Geth, les murs de Jabnia et les murs d'Azot, et construisit des villes dans le territoire d'Azot et parmi les Philistins. [7]Dieu l'aida contre les Philistins, contre les Arabes qui habitaient à Gur-Baal, et contre les Maonites. [8]Les Ammonites faisaient des présents à Ozias, et sa renommée s'étendit jusqu'aux frontières de l'Egypte, car il devint très puissant. [9]Ozias bâtit des tours à Jérusalem sur la porte de l'angle, sur la porte de la vallée et sur l'angle, et il les fortifia. [10]Il bâtit des tours dans le désert, et il creusa beaucoup de citernes, parce qu'il avait *là* de nombreux troupeaux, ainsi que dans la Séphéla et sur les plateaux, et des laboureurs et des vignerons dans les montagnes et au Carmel, car il aimait l'agriculture.

[11]Ozias avait une armée de guerriers qui allaient au combat par troupes, comptées d'après le dénombrement qu'en firent le secrétaire Jéhiel et le commissaire Maasias, sous les ordres de Hananias, l'un des chefs du roi. [12]Le nombre total des chefs de maisons, vaillants guerriers, était de deux mille six cents. [13]Ils commandaient à une armée de trois cent sept mille cinq cents hommes, qui faisaient la guerre avec une grande puissance, pour soutenir le roi contre l'ennemi. [14]A toute cette armée, Ozias procura des boucliers, des lances, des casques, des cuirasses, des arcs et des frondes pour lancer des pierres. [15]Il fit construire à Jérusalem des machines inventées par un ingénieur, et destinées à être placées sur les tours et sur les angles des murs, pour lancer des flèches et de grosses pierres. Sa renommée s'étendait au loin, car il fut merveilleusement aidé *de Dieu*, jusque là qu'il devint puissant.

[16]Mais lorsqu'il fut devenu puissant, il s'enorgueillit jusqu'à la ruine. Péchant contre Jéhovah, son Dieu, il entra dans le temple de Jéhovah pour brûler des parfums sur l'autel des parfums. [17]Le prêtre Azarias entra après lui, avec quatre-vingts prêtres de Jéhovah, hommes courageux; [18]ils s'opposèrent au roi Ozias et lui dirent : " Il ne t'appartient pas, Ozias, d'offrir des parfums à Jéhovah ; c'est le droit des prêtres, fils d'Aaron, qui ont été consacrés pour remplir cet office. Sors du sanctuaire, car tu transgresses la loi, et cela ne tournera pas à ton honneur devant Jéhovah Dieu." [19]Ozias, qui tenait un encensoir à la main pour offrir des parfums, fut saisi de colère; et comme il s'irritait contre les prêtres, la lèpre se leva sur son front, en présence des prêtres, dans la maison de Jéhovah, auprès de l'autel

---

6. *Contre les Philistins* qui, sous Joram, avaient ravagé le royaume de Juda (xxi, 16 sv.) — *Jabnia*, la même que *Jabnéel* (*Jos.* xv, 11), la *Jamnia* de Josèphe. — *Azot :* voy. *Jos.* xiii, 3.

7. *Gur-Baal*, inconnu; les LXX traduisent *Pétra* (cap. des Iduméens). — *Maonites*, habitants de Maon, près de Pétra; Vulg., *Ammonites*.

8. *Faisaient des présents*, payaient un tribut. — *Car il devint très puissant;* Vulg., *à cause de ses nombreuses victoires*.

9. *Porte de l'angle*, au N. O. — *Porte de la vallée*, à l'O., auj. porte de Jaffa. — *L'angle*, à l'E. de Sion, à l'endroit où la muraille extérieure se dirige vers la colline d'Ophel et vient se confondre avec le mur de la montagne du temple.

10. *Tours* pour abriter les troupeaux et les bergers contre les incursions des tribus pillardes. — *Dans le désert*, dans les steppes, surtout du S. au S. E., où les hommes de Juda promenaient leurs troupeaux. — *Citernes* ou réservoirs où se conservaient les eaux de pluie; elles étaient ordinairement creusées dans le roc, et une pierre en recouvrait l'ouverture. — *Séphéla*, plaine basse entre les collines de Juda et la Méditerra-

ginta duobus annis regnavit in Jerusalem, nomen matris ejus Jechelia de Jerusalem. 4. Fecitque quod erat rectum in oculis Domini juxta omnia, quæ fecerat Amasias pater ejus. 5. Et exquisivit Dominum in diebus Zachariæ intelligentis et videntis Deum : cumque requireret Dominum, direxit eum in omnibus.

6. Denique egressus est, et pugnavit contra Philisthiim, et destruxit murum Geth, et murum Jabniæ, murumque Azoti : ædificavit quoque oppida in Azoto, et in Philisthiim. 7. Et adjuvit eum Deus contra Philisthiim, et contra Arabes, qui habitabant in Gurbaal, et contra Ammonitas. 8. Appendebantque Ammonitæ munera Oziæ : et divulgatum est nomen ejus usque ad introitum Ægypti propter crebras victorias. 9. Ædificavitque Ozias turres in Jerusalem super portam anguli, et super portam vallis, et reliquas in eodem muri latere, firmavitque eas. 10. Exstruxit etiam turres in solitudine, et effodit cisternas plurimas, eo quod haberet multa pecora tam in campestribus, quam in eremi vastitate : vineas quoque habuit et vinitores in montibus, et in carmelo : erat quippe homo agriculturæ deditus.

11. Fuit autem exercitus bellatorum ejus, qui procedebant ad prœlia sub manu Jehiel scribæ, Maasiæque doctoris, et sub manu Hananiæ, qui erat de ducibus regis. 12. Omnisque numerus principum per familias virorum fortium, duorum millium sexcentorum. 13. Et sub eis universus exercitus trecentorum et septem millium quingentorum : qui erant apti ad bella, et pro rege contra adversarios dimicabant. 14. Præparavit quoque eis Ozias, id est, cuncto exercitui, clypeos, et hastas, et galeas, et loricas, arcusque et fundas ad jaciendos lapides. 15. Et fecit in Jerusalem diversi generis machinas, quas in turribus collocavit, et in angulis murorum ut mitterent sagittas, et saxa grandia : egressumque est nomen ejus procul, eo quod auxiliaretur ei Dominus, et corroborasset illum.

16. Sed cum roboratus esset, elevatum est cor ejus in interitum suum, et neglexit Dominum Deum suum : ingressusque templum Domini, adolere voluit incensum super altare thymiamatis. 17. Statimque ingressus post eum Azarias sacerdos, et cum eo Sacerdotes Domini octoginta, viri fortissimi, 18. restiterunt regi, atque dixerunt : Non est tui officii Ozia ut adoleas incensum Domino, sed Sacerdotum, [b] hoc est, filiorum Aaron, qui consecrati sunt ad hujuscemodi ministerium : egredere de sanctuario, ne contempseris : quia non reputabitur tibi in gloriam hoc a Domino Deo. 19. Iratusque Ozias, tenens in manu thuribulum ut adoleret incensum, minabatur Sacerdotibus. Statimque orta est lepra in fronte ejus coram Sacerdotibus, in domo Domini su-

[b] Exod. 30, 7 et seq.

née. — *Plateaux* de Galaad (tribu de Ruben, à l'E. de la mer Morte), couverts d'un riche gazon. — *Les montagnes*, la région montagneuse qui s'étend de la Séphéla à la vallée du Jourdain. — *Le Carmel* désigne ici, non la montagne de ce nom, qui appartenait au royaume d'Israël, mais les portions cultivées du territoire de Juda.

11. *Sous les ordres* peut se rattacher à *qui allaient au combat*, ou bien à *firent le dénombrement*.

12. Chaque *chef de maison* commandait une troupe composée de guerriers de sa maison, de son *clan*.

15. *Des machines*, balistes et catapultes, introduites probablement d'Assyrie en Palestine. Des balistes lançant des pierres sont représentées sur des monuments Assyriens du temps de Josaphat.

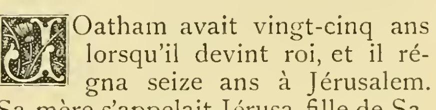
16. *S'enorgueillit*, litt. *son cœur s'éleva* — *jusqu'à la ruine* (Vulg., *pour sa perte*) *jusqu'à agir d'une manière perverse.*—*Péchant contre* (LXX); Vulg., *négligeant*. — *Pour brûler des parfums :* il voulait sans doute, à l'exemple des monarques voisins, réunir en sa personne la dignité de pontife à celle de roi.

17. *Azarias*, probablement le grand prêtre mentionné I *Par*. v, 10 (hébr. v, 36).

19. *La lèpre :* comp. *Nombr*. xii, 10.

des parfums. [20]Le grand prêtre Aza-
rias et tous les prêtres ayant porté les
regards sur lui, voici qu'il avait la
lèpre au front. Ils le mirent précipi-
tamment dehors, et lui-même se hâta
de sortir, parce que Jéhovah l'avait
frappé. [21]Le roi Ozias fut lépreux
jusqu'au jour de sa mort, et il de-
meura dans une maison séparée, com-
me lépreux, car il fut exclu de la mai-
son de Jéhovah. Joatham, son fils,
était à la tête de la maison du roi et
jugeait le peuple du pays.
[22]Le reste des actions d'Ozias, les
premières et les dernières, a été écrit
par Isaïe, fils d'Amos, le prophète.
[23]Ozias se coucha avec ses pères, et
on l'enterra avec ses pères dans le
champ de la sépulture des rois, car on
disait : " Il est lépreux. " Joatham,
son fils, régna à sa place.

CHAP. XXVII. — Joatham, roi de Juda.

Chap. XXVII.

Oatham avait vingt-cinq ans
lorsqu'il devint roi, et il ré-
gna seize ans à Jérusalem.
Sa mère s'appelait Jérusa, fille de Sa-
doc. [2]Il fit ce qui est droit aux yeux
de Jéhovah, selon tout ce qu'avait fait
Ozias, son père ; seulement il n'entra
point dans le temple de Jéhovah ;
mais le peuple se corrompait encore.
[3]Joatham bâtit la porte supérieure
de la maison de Jéhovah, et fit beau-
coup de constructions sur le mur
d'Ophel. [4]Il bâtit des villes dans la
montagne de Juda, et des forts et des
tours dans les bois.
[5]Il fit la guerre au roi des fils
d'Ammon, et il l'emporta sur eux.
Les fils d'Ammon lui donnèrent cette
année-là cent talents d'argent, dix
mille cors de froment, et dix mille
d'orge ; et ils lui en apportèrent au-
tant la seconde et la troisième année.
[6]C'est ainsi que Joatham augmenta
sa puissance, parce qu'il marchait
fermement devant Jéhovah, son Dieu.
[7]Le reste des actions de Joatham,
toutes ses guerres et tout ce qu'il a
fait, cela est écrit dans le livre des
rois d'Israël et de Juda. [8]Il avait
vingt-cinq ans lorsqu'il devint roi, et
il régna seize ans à Jérusalem. [9]Joa-
tham se coucha avec ses pères, et on
l'enterra dans la ville de David.
Achaz, son fils, régna à sa place.

CHAP. XXVIII. — Achaz, roi de Juda. Idolâtrie et châtiments.

Chap. XXVIII.

Chaz avait vingt ans lorsqu'il
devint roi, et il régna seize
ans à Jérusalem. Il ne fit pas
ce qui est droit aux yeux de Jého-
vah, comme *avait fait* David, son
père. [2]Il marcha dans les voies des

22. *Isaïe*, selon beaucoup de critiques, n'avait guère que 20 ans à la mort d'Ozias : c'est donc d'après des informations orales et des documents écrits qu'il put rédiger l'histoire de ce roi.

23. *Dans le champ*, dans un sépulcre distinct : la loi séparait le lépreux vivant de tout commerce avec les autres hommes; mort, la conscience juive le tenait encore pour impur.

CHAP. XXVII.

1. *Joatham :* sur ce règne comp. II *Rois*, xv, 32-38.

2. *Dans le temple*, dans le Saint, comme avait fait son père, au mépris de la loi. — *Le peuple se corrompait encore :* le passage parallèle dit seulement que les hauts lieux ne disparurent pas. L'expression employée ici est plus générale ; elle peint d'un trait la corruption morale qui, au témoignage des prophètes contemporains, régnait à cette époque parmi le peuple de Dieu.

3. *La porte supérieure*, la porte septentrionale du parvis intérieur : voy. II *Rois*, xv, 35, note. — *Ophel :* on appelle ainsi l'espèce de promontoire allongé et étroit qui, au S. du temple, sépare la vallée centrale de Jérusalem (le Tyropœon) de la vallée de Cédron ou de Josaphat. Les nombreux travaux de fortification exécutés par Ozias et Joatham sur tous les points de leur territoire, et particulièrement à Jérusalem, dénotent chez ces rois la crainte sérieuse d'une attaque du dehors, soit de leurs frères

per altare thymiamatis. 20. Cumque respexisset eum Azarias pontifex, et omnes reliqui Sacerdotes, viderunt lepram in fronte ejus, et festinato expulerunt eum. Sed et ipse perterritus, acceleravit egredi, eo quod sensisset illico plagam Domini.
c 4 Reg. 15, 5. 21. [c]Fuit igitur Ozias rex leprosus usque ad diem mortis suæ, et habitavit in domo separata plenus lepra, ob quam ejectus fuerat de domo Domini. Porro Joatham filius ejus rexit domum regis, et judicabat populum terræ.

22. Reliqua autem sermonum Oziæ priorum et novissimorum scripsit Isaias filius Amos, propheta. 23. Dormivitque Ozias cum patribus suis, et sepelierunt eum in agro regalium sepulcrorum, eo quod esset leprosus : regnavitque Joatham filius ejus pro eo.

CAPUT XXVII.

Joatham pietas commendatur, qui devicto rege Ammon magnam ab eo mulctam accepit ; cui succedit impius filius Achaz.

VIGINTI quinque annorum
a 4 Reg. 15, 33. erat Joatham [a]cum regnare cœpisset, et sedecim annis regnavit in Jerusalem : nomen matris ejus Jerusa filia Sadoc. 2. Fecitque quod rectum erat coram Domino juxta omnia quæ fecerat Ozias pater suus, excepto quod non est ingressus templum Domini, et adhuc populus delinquebat.

3. Ipse ædificavit portam domus Domini excelsam, et in muro Ophel multa construxit. 4. Urbes quoque ædificavit in montibus Juda, et in saltibus castella, et turres.

5. Ipse pugnavit contra regem filiorum Ammon, et vicit eos, dederuntque ei filii Ammon in tempore illo centum talenta argenti, et decem millia coros tritici, ac totidem coros hordei : hæc ei præbuerunt filii Ammon in anno secundo et tertio. 6. Corroboratusque est Joatham eo quod direxisset vias suas coram Domino Deo suo.

7. Reliqua autem sermonum Joatham, et omnes pugnæ ejus, et opera scripta sunt in Libro regum Israel et Juda. 8. Viginti quinque annorum erat cum regnare cœpisset, et sedecim annis regnavit in Jerusalem. 9. Dormivitque Joatham cum patribus suis, et sepelierunt eum in Civitate David : et regnavit Achaz filius ejus pro eo.

CAPUT XXVIII.

Propter scelera Achaz multipliciter affligitur Juda, primum ab Assyriis, deinde a filiis Israel (qui ob id crudelitatis arguti a propheta, remittunt Judæos captivos cum præda), rursum etiam ab Idumæis et Philisthæis ; Achaz tamen post omnem plagam adhuc auget impietatem ; cui pius succedit filius Ezechias.

VIGINTI annorum [a]erat a 4 Reg. 16, 2.
Achaz cum regnare cœpisset : et sedecim annis regnavit in Jerusalem : non fecit rectum in conspectu Domini sicut David pater ejus : 2. sed

d'Israël, et des Syriens, soit des Assyriens. Les prophètes blâment en plus d'un endroit cette confiance excessive dans des forteresses matérielles, qui était une défiance à l'égard de Jéhovah.

4. *Il bâtit*, répara et fortifia. — *Les bois*, les contrées boisées de la montagne de Juda.

5. *Les fils d'Ammon*, soumis à Ozias (xxvi, 8), s'étaient révoltés contre Joatham. — *Cent talents :* voy. II *Rois*, xxiii, 33. — *10 mille cors :* le cor contenait un peu moins de 4 hectolitres. Aujourd'hui encore, au témoignage des voyageurs, l'ancien territoire des Ammonites est très fertile en grains.

7. *Ses guerres*, sur lesquelles nous n'avons pas d'autres renseignements ; car celle que Rasin et Phacée firent à Juda ne paraît avoir été sérieusement engagée que sous le règne suivant (xxviii, 5 sv.).

CHAP. XXVIII.

1. *Achaz :* sur ce règne comp. II *Rois*, xvi.
2. *Pour les Baals ;* représentant les diffé-

rois d'Israël, et même il fit des ima-
ges en fonte pour les Baals. 3 Il brûla
des parfums dans la vallée de Ben-
Hinnom, et il fit passer ses fils par le
feu, suivant les abominables rites des
nations que Jéhovah avait chassées
devant les enfants d'Israël. 4 Il offrait
des sacrifices et des parfums sur les
hauts lieux, sur les collines et sous
tout arbre vert.

5 Jéhovah, son Dieu, le livra entre
les mains du roi de Syrie; les Syriens
le battirent et lui firent un grand
nombre de prisonniers, qu'ils emme-
nèrent à Damas. Il fut aussi livré en-
tre les mains du roi d'Israël, qui le
frappa d'une grande défaite. 6 Phacée,
fils de Romélias, tua en Juda dans un
seul jour cent vingt mille hommes,
tous vaillants, parce qu'ils avaient
abandonné Jéhovah, le Dieu de leurs
pères. 7 Zéchri, guerrier d'Ephraïm,
tua Maasias, fils du roi, et Ezrica,
chef de la maison *royale*, et Elcana,
le second après le roi. 8 Les enfants
d'Israël firent parmi leurs frères deux
cent mille prisonniers, femmes, fils et
filles, et ils leur prirent un butin con-
sidérable, qu'ils emmenèrent à Sa-
marie.

9 Il y avait là un prophète de Jé-
hovah, nommé Oded. Sortant au-de-
vant de l'armée qui revenait à Sama-
rie, il leur dit : " C'est dans sa colère
contre Juda que Jéhovah, le Dieu de
vos pères, les a livrés entre vos mains,
et vous les avez tués avec une fureur
qui est montée jusqu'au ciel. 10 Et
maintenant vous avez l'intention de
faire des enfants de Juda et de Jéru-
salem vos serviteurs et vos servantes!
Mais vous, n'avez-vous pas *aussi* des
offenses à l'égard de Jéhovah, votre
Dieu? 11 Ecoutez-moi donc, et ren-
voyez ces captifs que vous avez faits
parmi vos frères, car le feu de la co-
lère de Jéhovah est sur vous."
12 Quelques-uns d'entre les chefs des
enfants d'Ephraïm, Azarias, fils de
Johanan, Barachias, fils de Mosolla-
moth, Ezéchias, fils de Sellum, et
Amasa, fils d'Adali, s'élevèrent con-
tre ceux qui revenaient de l'armée,
13 et leur dirent : "Vous ne ferez point
entrer ici ces captifs; car c'est pour
nous rendre coupables envers Jého-
vah que vous voulez ajouter à nos
péchés et à nos offenses; nous som-
mes déjà bien coupables, et le feu de
la colère de Jéhovah est sur Israël."
14 Les soldats abandonnèrent les cap-
tifs et le butin devant les chefs et
devant toute l'assemblée. 15 Et les
hommes qui viennent d'être mention-
nés par leurs noms se levèrent, et
ayant pris les captifs, ils employèrent
le butin à vêtir tous ceux qui étaient
nus, leur donnant des habits et des
chaussures; puis ils les firent manger
et boire et les oignirent, et ayant fait
monter sur des ânes tous ceux qui
n'avaient plus de forces, ils les menè-
rent à Jéricho, la ville des palmiers,
auprès de leurs frères. Et eux retour-
nèrent à Samarie.

16 En ce temps-là, le roi Achaz en-
voya demander du secours au roi
d'Assyrie. 17 Car les Edomites étaient
revenus; ils avaient battu Juda et
emmené des captifs. 18 *En outre*, les
Philistins s'étaient répandus dans les
villes de la Séphéla et du Négeb de
Juda; ils avaient pris Bethsamès,
Aïalon, Gadéroth, Socho, Thamna et

rentes formes, les divers caractères de la principale divinité phénicienne.

5. *Lui firent un grand nombre de prisonniers* (LXX); Vulg., *lui prirent un butin considérable.*

7. *Fils du roi :* à cette époque, Achaz ne pouvait avoir de fils en état de porter les armes; aussi n'est-il pas dit que Maasias ait pris part au combat. Cependant plusieurs pensent que Maasias était, soit un *parent* quelconque d'Achaz, soit un officier ayant le titre de *fils du roi.* — Elcana, probablement le chef du conseil royal.

8. *Deux cent mille prisonniers :* après la mort des 120 mille guerriers (vers. 6), la population du pays restait presque sans défense. Il est à croire, d'ailleurs, que les événements de cette guerre s'étendent à plusieurs années.

9. *Oded*, inconnu d'ailleurs. Voy. XV. 1. — *Montée jusqu'au ciel*, appelant la vengeance de Dieu.

ambulavit in viis regum Israel, insuper et statuas fudit Baalim. 3. Ipse est, qui adolevit incensum in Vallebenennom, et lustravit filios suos in igne juxta ritum gentium, quas interfecit Dominus in adventu filiorum Israel. 4. Sacrificabat quoque, et thymiama succendebat in excelsis, et in collibus, et sub omni ligno frondoso.

5. Tradiditque eum Dominus Deus ejus in manu regis Syriæ, qui percussit eum, magnamque prædam cepit de ejus imperio, et adduxit in Damascum : manibus quoque regis Israel traditus est, et percussus plaga grandi. 6. Occiditque Phacee, filius Romeliæ, de Juda centum viginti millia in die uno, omnes viros bellatores : eo quod reliquissent Dominum Deum patrum suorum. 7. Eodem tempore occidit Zechri, vir potens ex Ephraim, Maasiam filium regis, et Ezricam ducem domus ejus, Elcanam quoque secundum a rege. 8. Ceperuntque filii Israel de fratribus suis ducenta millia mulierum, puerorum, et puellarum, et infinitam prædam : pertuleruntque eam in Samariam.

9. Ea tempestate erat ibi propheta Domini, nomine Oded : qui egressus obviam exercitui venienti in Samariam, dixit eis : Ecce iratus Dominus Deus patrum vestrorum contra Juda, tradidit eos in manibus vestris, et occidistis eos atrociter, ita ut ad cœlum pertingeret vestra crudelitas. 10. Insuper filios Juda, et Jerusalem vultis vobis subjicere in servos et ancillas : quod nequaquam facto opus est : peccastis enim super hoc Domino Deo vestro. 11. Sed audite consilium meum, et reducite captivos, quos adduxistis de fratribus vestris, quia magnus furor Domini imminet vobis. 12. Steterunt itaque viri de principibus filiorum Ephraim, Azarias filius Johanan, Barachias filius Mosollamoth, Ezechias filius Sellum, et Amasa filius Adali, contra eos, qui veniebant de prœlio, 13. et dixerunt eis : Non introducetis huc captivos, ne peccemus Domino. Quare vultis adjicere super peccata nostra, et vetera cumulare delicta? grande quippe peccatum est, et ira furoris Domini imminet super Israel. 14. Dimiseruntque viri bellatores prædam, et universa quæ ceperant coram principibus, et omni multitudine. 15. Steteruntque viri, quos supra memoravimus, et apprehendentes captivos, omnesque qui nudi erant, vestierunt de spoliis : cumque vestissent eos, et calceassent, et refecissent cibo ac potu, unxissentque propter laborem, et adhibuissent eis curam : quicumque ambulare non poterant, et erant imbecillo corpore, imposuerunt eos jumentis, et adduxerunt Jericho civitatem palmarum ad fratres eorum, ipsique reversi sunt in Samariam.

16. Tempore illo misit rex Achaz ad regem Assyriorum, postulans auxilium. 17. Veneruntque Idumæi, et percusserunt multos ex Juda, et ceperunt prædam magnam. 18. Phi-

---

12. *Ephraïm*, dans les prophètes, est synonyme du royaume des dix tribus.

15. *Mentionnés* vers. 12. Keil, *les hommes qui sont distingués par des noms*, jouissant d'une considération particulière, ce qui comprendrait, non seulement les quatre personnages nommés vers. 12, mais plusieurs autres. Comp. I *Par.* xii, 31. — *Jéricho*, de la tribu de Benjamin, appartenait au royaume de Juda. Quoiqu'elle fût assez éloignée du centre, c'est là néanmoins qu'on conduisit les captifs, peut-être parce qu'ils avaient été pris dans les environs.

16. *Au roi* (LXX, Vulg.) *d'Assyrie.* L'hébreu actuel porte *aux rois;* si cette leçon est la vraie, nous aurions ici un pluriel de catégorie : Achaz, au lieu de s'adresser à Jéhovah, eut recours *aux puissances* de ce monde.

17. *Les Edomites*, ces irréconciliables ennemis de Juda (*Amos.* 1, 11; *Ezéch.* xxxv, 5; *Abd.* 10-14, al.) : voy. II *Rois*, xvi, 6, note.

18. *Les Philistins*, pour venger la défaite qu'ils avaient éprouvée sous Ozias (xxvi, 6), etc. — *Séphéla :* voy. xxvi, 6, note. — *Négeb*, c.-à-d. sud. — *Bethsamès*, *Thamna :*

Gamzo avec les villes de leur dépendance, et s'y étaient établis. [19] Car Jéhovah humiliait Juda, à cause d'Achaz, roi d'Israël, qui avait déchaîné la licence dans Juda et commis des offenses contre Jéhovah. [20] Thelgath-Phalnasar, roi d'Assyrie, vint contre lui, le traita avec rigueur et ne le fortifia pas. [21] Car Achaz avait dépouillé la maison de Jéhovah, la maison du roi et des chefs pour faire des présents au roi d'Assyrie : ce qui ne lui fut d'aucun secours.

[22] Pendant qu'il était dans la détresse, il continuait à offenser Jéhovah, lui, le roi Achaz. [23] Il sacrifia aux dieux de Damas, qui le frappaient, et il dit : " Les dieux des rois de Syrie leur viennent en aide ; je veux leur offrir aussi des sacrifices pour qu'ils me secourent. " Mais ils furent une occasion de ruine pour lui et pour tout Israël. [24] Achaz rassembla les ustensiles de la maison de Dieu et les mit en pièces, et ayant fermé les portes de la maison de Jéhovah, il se fit des autels à tous les coins de Jérusalem [25] et établit des hauts lieux dans chacune des villes de Juda pour offrir des parfums à d'autres dieux. Il irrita ainsi Jéhovah, le Dieu de ses pères.

[26] Le reste de ses actions et toutes ses voies, les premières et les dernières, cela est écrit dans le livre des rois de Juda et d'Israël. [27] Achaz se coucha avec ses pères, et on l'enterra dans la ville de Jérusalem, car on ne le mit pas dans le sépulcre des rois d'Israël. Ezéchias, son fils, régna à sa place.

CHAP. XXIX. — Règne d'Ezéchias. Le temple purifié et le culte rétabli.

Chap. XXIX.

Zéchias devint roi à l'âge de vingt-cinq ans, et il régna vingt-neuf ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Abia, fille de Zacharias. [2] Il fit ce qui est droit aux yeux de Jéhovah, selon tout ce qu'avait fait David, son père.

[3] La première année de son règne, le premier mois, il ouvrit les portes de la maison de Jéhovah et il les répara. [4] Il fit venir les prêtres et les lévites, et les ayant réunis sur la place orientale, [5] il leur dit : " Ecoutez-moi, lévites ! sanctifiez-vous maintenant, sanctifiez la maison de Jéhovah, le Dieu de vos pères, et mettez tout ce qui est impur hors du sanctuaire. [6] Car nos pères ont péché, ils ont fait ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, notre Dieu, ils l'ont abandonné, ils ont détourné leur visage du tabernacle de Jéhovah et lui ont tourné le dos. [7] Ils ont même fermé les portes du portique et éteint les lampes, et ils n'ont offert ni parfums ni holocaustes dans le sanctuaire au Dieu

voy. *Jos.* xv, 10. — *Aïalon :* voy. *Jos.* x, 12. — *Gadéroth :* voy. *Jos.* xv, 41. — *Gamzo*, au S. E. de Lydda, auj. gros village de Djimzou.

19. *Achaz, roi d'Israël :* d'après Keil, il serait ainsi appelé par une amère ironie, son gouvernement étant tout l'opposé de celui d'un roi d'Israël, c.-à-d. du peuple de Dieu. Selon d'autres, nous aurions ici un nouvel exemple de l'acception large dans laquelle on employait quelquefois le mot *Israël :* comp. xii, 6 ; xxi, 2. D'autres enfin pensent qu'*Israël* se trouve ici par suite d'une faute de copiste, à la place de *Juda*, qu'ont lu les LXX et la Vulg. — *Qui avait déchaîné la licence*, qui avait laissé Juda abandonner Jéhovah pour servir les idoles. Keil, *qui avait agi sans frein*, d'une manière déréglée, *dans Juda*. D'autres, *qui avait mis à nu Juda*, pour la livrer à la fornication spirituelle, à l'idolâtrie ; ou bien, avec la Vulgate, *qui avait dépouillé*, c.-à-d. privé, *Juda de tout secours* de la part de Dieu.

22. *Pendant qu'il était dans la détresse* correspond à *en ce temps-là* du vers. 16. Les faits de cet alinéa sont donc antérieurs à la prise de Damas par les Assyriens (II *Rois*, xvi, 9).

23. *Tout Israël*, tout Juda : voy. la note du vers. 19.

24. *Les portes de la maison de Dieu*, du Saint et du Saint des saints (II *Rois*, xvi, 15). — *Des autels :* de même que le seul autel autorisé par la loi était le symbole d'un Dieu unique, ainsi ces autels multiples

listhiim quoque diffusi sunt per urbes campestres, et ad meridiem Juda : ceperuntque Bethsames, et Aialon, et Gaderoth, Socho quoque, et Thamnan, et Gamzo, cum viculis suis, et habitaverunt in eis.
19. Humiliaverat enim Dominus Judam propter Achaz regem Juda, eo quod nudasset eum auxilio, et contemptui habuisset Dominum.
[b] 4 Reg. 16, 10. 20. [b]Adduxitque contra eum Telgathphalnasar regem Assyriorum, qui et afflixit eum, et nullo resistente vastavit. 21. Igitur Achaz spoliata domo Domini, et domo regum, ac principum, dedit regi Assyriorum munera, et tamen nihil ei profuit.

22. Insuper et tempore angustiæ suæ auxit contemptum in Dominum, ipse per se rex Achaz, 23. immolavit diis Damasci victimas percussoribus suis, et dixit : Dii regum Syriæ auxiliantur eis, quos ego placabo hostiis, et aderunt mihi, cum e contrario ipsi fuerint ruinæ ei, et universo Israel. 24. Direptis itaque Achaz omnibus vasis domus Dei, atque confractis, clausit januas templi Dei, et fecit sibi altaria in universis angulis Jerusalem. 25. In omnibus quoque urbibus Juda exstruxit aras ad cremandum thus, atque ad iracundiam provocavit Dominum Deum patrum suorum.

26. Reliqua autem sermonum ejus, et omnium operum suorum priorum et novissimorum scripta sunt in Libro regum Juda et Israel.
27. Dormivitque Achaz cum patribus suis, et sepelierunt eum in civitate Jerusalem : neque enim receperunt eum in sepulcra regum Israel. Regnavitque Ezechias filius ejus pro eo.

CAPUT XXIX.

Ezechias abolitum Dei cultum, aperto templo restitutisque Sacerdotibus, Levitis et cantoribus, instaurat ; oblatis plurimis holocaustis et sacrificiis cum ingenti lætitia.

IGITUR Ezechias regnare cœpit, [a]cum viginti quinque esset annorum, et viginti novem annis regnavit in Jerusalem : nomen matris ejus Abia, filia Zachariæ. 2. Fecitque quod erat placitum in conspectu Domini juxta omnia quæ fecerat David pater ejus. [a] 4 Reg. 18, 2.

3. Ipse anno et mense primo regni sui aperuit valvas domus Domini, et instauravit eas. 4. Adduxitque Sacerdotes atque Levitas, et congregavit eos in plateam orientalem. 5. Dixitque ad eos : Audite me Levitæ, et sanctificamini, mundate domum Domini Dei patrum vestrorum, et auferte omnem immunditiam de sanctuario. 6. Peccaverunt patres nostri, et fecerunt malum in conspectu Domini Dei nostri, derelinquentes eum ; averterunt facies suas a tabernaculo Domini, et præbuerunt dorsum.
7. Clauserunt ostia, quæ erant in porticu, et exstinxerunt lucernas, incensumque non adoleverunt, et holocausta non obtulerunt in san-

figuraient le polythéisme inauguré par Achaz.

27. *Dans la ville de Jérusalem*, non dans la cité de David. — *Des rois d'Israël :* voy. la note du vers. 19.

CHAP. XXIX.

1. *Ezéchias :* comp. II *Rois*, xviii-xx. Notre auteur développe surtout la partie religieuse de l'histoire de ce règne.

3. *Le premier mois*, non du règne, mais de l'année : c'était le mois de Nisan. — *Il ouvrit*, etc. : ce verset résume dans une assertion générale les vers. 3-17. L'ouverture du temple n'eut lieu qu'après la convocation des prêtres et des lévites (vers. 15 sv.)

4. *La place orientale*, un espace libre devant la porte orientale de la cour extérieure du temple.

5. *Sanctifiez-vous :* comp. I *Par.* xv, 12. — *Ce qui est impur*, non seulement la poussière et la boue, mais les objets idolâtriques introduits par Achaz avant la fermeture du temple (II *Rois*, xvi, 10-16).

7. *Les portes* donnant entrée *du portique* dans le Saint.

d'Israël. 8 *C'est pourquoi* la colère de Jéhovah a été sur Juda et Jérusalem, et il les a livrés au trouble, à la désolation et à la moquerie, comme vous le voyez de vos yeux; 9 à cause de ce péché, nos pères sont tombés par l'épée, et nos fils, nos filles et nos femmes sont en captivité. 10 J'ai donc l'intention de faire alliance avec Jéhovah, le Dieu d'Israël, pour que l'ardeur de sa colère se détourne de nous. 11 Maintenant, mes enfants, ne soyez plus négligents; car vous avez été choisis par Jéhovah pour vous tenir devant lui à son service, pour être ses serviteurs et pour lui offrir des parfums."

12 Alors les lévites se levèrent : Mahath, fils d'Amasaï, Joël, fils d'Azarias, des fils des Caathites; des fils des Mérarites, Cis, fils d'Abdi, Azarias, fils de Jalaléel; des Gersonites, Joah, fils de Zemma, Eden, fils de Joah; 13 des fils d'Elisaphan, Samri et Jahiel; des fils d'Asaph, Zacharias et Mathanias; 14 des fils d'Héman, Jahiel et Séméï; et des fils d'Idithun, Séméïas et Oziel. 15 Ils réunirent leurs frères, et après s'être sanctifiés, ils vinrent, selon l'ordre du roi, d'après les paroles de Jéhovah, pour purifier la maison de Jéhovah. 16 Les prêtres entrèrent dans l'intérieur de la maison de Jéhovah pour la purifier; ils enlevèrent toutes les impuretés qu'ils trouvèrent dans le temple de Jéhovah *et les mirent* dans le parvis de la maison de Jéhovah, où les lévites les prirent pour les emporter dehors au torrent de Cédron. 17 Ils commencèrent ces purifications le premier jour du premier mois; le huitième jour du mois, ils entrèrent dans le portique de Jéhovah, et ils mirent huit jours à purifier la maison de Jéhovah; le seizième jour du premier mois, ils avaient achevé. 18 Ils se rendirent ensuite chez le roi Ezéchias et dirent : "Nous avons purifié toute la maison de Jéhovah, l'autel des holocaustes et tous ses ustensiles, et la table de proposition et tous ses ustensiles. 19 Et tous les ustensiles que le roi Achaz avait profanés pendant son règne, lors de ses transgressions, nous les avons remis en état et purifiés; ils sont devant l'autel de Jéhovah."

20 Le roi Ezéchias, s'étant levé de bon matin, assembla les chefs de la ville et monta *avec eux* à la maison de Jéhovah. 21 Ils offrirent sept taureaux, sept béliers, sept agneaux et sept boucs, en sacrifice d'expiation pour le royaume, pour le sanctuaire et pour Juda. Le roi ordonna aux prêtres, fils d'Aaron, de les offrir sur l'autel de Jéhovah. 22 Les prêtres immolèrent les bœufs, et recueillirent le sang, qu'ils répandirent sur l'autel; ils immolèrent les béliers, et répandirent le sang sur l'autel; ils immolèrent les agneaux, et répandirent le sang sur l'autel. 23 Puis on fit approcher les boucs expiatoires devant le roi et devant l'assemblée, et *tous* posèrent la main sur eux. 24 Les prêtres les égorgèrent et répandirent leur sang au pied de l'autel en expiation pour les péchés de tout Israël; car c'était pour tout Israël que le roi avait ordonné l'holocauste et le sacrifice d'expiation. 25 Il fit placer les lévites dans la maison de Jéhovah avec des cymbales, des cithares et des harpes, selon l'ordre de David, de Gad, le voyant du roi, et de Nathan le pro-

---

8. *A la moquerie*, litt. *au sifflement :* cette expression se trouve pour la première fois dans Michée (vi, 16), contemporain de Josaphat, et devient commune dans Jérémie. Le vers. 8 sv. font allusion aux calamités du règne d'Achaz (ch. xxviii).

13. Les descendants d'*Elisaphan*, petit-fils de Caath (*Exod.* vi, 22) et chef des Caathites à l'époque du recensement dans le désert (*Nombr.* iii, 30), paraissent avoir formé une branche distincte de cette famille, avec des privilèges particuliers (I *Par.* xv, 8).

15. *Selon l'ordre du roi*, appuyé sur la parole de Jéhovah, c.-à-d. sur les prescriptions de la loi mosaïque. Comp. xxx, 12.

16. *Les impuretés :* voy. la note du vers. 5. — *Les lévites* ne pouvaient entrer dans le

ctuario Deo Israel. 8. Concitatus est itaque furor Domini super Judam et Jerusalem, tradiditque eos in commotionem, et in interitum, et in sibilum, sicut ipsi cernitis oculis vestris. 9. En, corruerunt patres nostri gladiis, filii nostri, et filiæ nostræ, et conjuges captivæ ductæ sunt propter hoc scelus. 10. Nunc ergo placet mihi ut ineamus fœdus cum Domino Deo Israel, et avertet a nobis furorem iræ suæ. 11. Filii mei nolite negligere : vos elegit Dominus ut stetis coram eo, et ministretis illi, colatisque eum, et cremetis ei incensum.

12. Surrexerunt ergo Levitæ : Mahath filius Amasai, et Joel filius Azariæ de filiis Caath : porro de filiis Merari, Cis filius Abdi, et Azarias filius Jalaleel. De filiis autem Gersom, Joah filius Zemma, et Eden filius Joah. 13. At vero de filiis Elisaphan, Samri, et Jahiel. De filiis quoque Asaph, Zacharias, et Mathanias : 14. necnon de filiis Heman, Jahiel, et Semei : sed et de filiis Idithun, Semeias, et Oziel. 15. Congregaveruntque fratres suos, et sanctificati sunt, et ingressi sunt juxta mandatum regis et imperium Domini, ut expiarent domum Dei. 16. Sacerdotes quoque ingressi templum Domini ut sanctificarent illud, extulerunt omnem immunditiam, quam intro repererant in vestibulo domus Domini, quam tulerunt Levitæ, et asportaverunt ad torrentem Cedron foras. 17. Cœperunt autem prima die mensis primi mundare, et in die octavo ejusdem mensis ingressi sunt porticum templi Domini, expiaveruntque templum diebus octo, et in die sextadecima mensis ejusdem, quod cœperant impleverunt. 18. Ingressi quoque sunt ad Ezechiam regem, et dixerunt ei : Sanctificavimus omnem domum Domini, et altare holocausti, vasaque ejus, necnon et mensam propositionis cum omnibus vasis suis, 19. cunctamque templi supellectilem, quam polluerat rex Achaz in regno suo, postquam prævaricatus est : et ecce exposita sunt omnia coram altare Domini.

20. Consurgensque diluculo Ezechias rex, adunavit omnes principes civitatis, et ascendit in domum Domini : 21. obtuleruntque simul tauros septem, et arietes septem, agnos septem, et hircos septem pro peccato, pro regno, pro sanctuario, pro Juda, dixitque Sacerdotibus filiis Aaron ut offerrent super altare Domini. 22. Mactaverunt igitur tauros, et susceperunt sanguinem Sacerdotes, et fuderunt illum super altare, mactaverunt etiam arietes, et illorum sanguinem super altare fuderunt, immolaveruntque agnos, et fuderunt super altare sanguinem. 23. Applicuerunt hircos pro peccato coram rege, et universa multitudine, imposueruntque manus suas super eos : 24. et immolaverunt illos Sacerdotes, et asperserunt sanguinem eorum coram altare pro piaculo universi Israelis : pro omni quippe Israel præceperat rex ut holocaustum fieret et pro peccato. 25. [b]Constituit quoque Levitas in domo

[b] 1 Par. 6, 31.

Saint; leur place était dans le parvis intérieur ou des prêtres.

17. *Ils commençèrent* à purifier les cours ou parvis; puis, le 8 nisan, ils arrivèrent au temple proprement dit, au portique par où l'on entrait dans le Saint.

19. *Devant l'autel* des holocaustes.

20. *Sacrifice d'expiation pour* les péchés, conscients ou inconscients, du roi, des prêtres, des hommes de Juda, et de tout Israël.

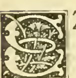
24. *Pour tout Israël*, tout le peuple de Dieu. Ezéchias songeait à rattacher les tribus séparées à Juda, sinon par un lien politique, au moins par la communauté d'un seul et même culte. Le royaume du Nord était alors dans une situation voisine de l'anarchie. Le roi Osée ne le gouvernait plus que comme feudataire des Assyriens : évidemment la fin approchait. C'est pour préparer les voies à ce retour qu'Ezéchias comprend *tout Israël* dans l'expiation qu'il offre à Jéhovah. Comp. xxx, 5-10.

25. *Gad :* voy. II *Sam.*, xxiv, 11. Comp. I *Par.* xv, 16.

phète; car cet ordre venait de Jého-
vah, par l'organe de ses prophètes.
26 Les lévites prirent place avec les
instruments de David, et les prêtres
avec les trompettes. 27 Et Ezéchias
ordonna d'offrir l'holocauste, sur l'au-
tel. Au moment où commença l'ho-
locauste, commença aussi le chant de
Jéhovah, au son des trompettes et des
instruments de David, roi d'Israël.
28 Toute l'assemblée se prosterna, on
chanta le cantique et l'on sonna des
trompettes, le tout jusqu'à ce que
l'holocauste fût achevé. 29 L'holo-
causte achevé, le roi et tous ceux qui
étaient avec lui fléchirent le genou et
adorèrent. 30 Le roi Ezéchias et les
chefs dirent aux lévites de célébrer
Jéhovah avec les paroles de David
et d'Asaph le voyant, et ils le célé-
brèrent avec des transports de joie,
et, inclinant la tête, ils adorèrent.

31 Alors Ezéchias prit la parole et
dit : " Maintenant que vous vous êtes
consacrés *de nouveau* à Jéhovah, ap-
prochez-vous, amenez des victimes et
offrez des sacrifices de louanges dans
la maison de Jéhovah. Et l'assemblée
amena des victimes et offrit des sa-
crifices de louanges, et tous ceux dont
le cœur était bien disposé *offrirent*
des holocaustes. 32 Le nombre des
holocaustes offerts par l'assemblée
fut de soixante-dix bœufs, cent bé-
liers et deux cents agneaux; toutes
ces victimes furent immolées en ho-
locauste à Jéhovah. 33 On consacra en
outre six cents bœufs et trois mille
brebis. 34 Mais les prêtres, étant en
petit nombre, ne purent dépouiller
tous les holocaustes; leurs frères, les
lévites, les aidèrent jusqu'à ce que
l'ouvrage fût fini et jusqu'à ce que les
autres prêtres se fussent sanctifiés,
car les lévites avaient mis plus d'em-
pressement que les prêtres à se sanc-
tifier. 35 Il y avait d'ailleurs beaucoup
d'holocaustes, outre les graisses des
sacrifices pacifiques et les libations
des holocaustes. Ainsi fut rétabli le
service de la maison de Jéhovah.
36 Ezéchias et tout le peuple se ré-
jouirent de ce que Dieu avait prépa-
ré pour le peuple, car la chose s'était
faite subitement.

CHAP. XXX. — Célébration solennelle de la Pâque.

Chap. XXX. Zéchias envoya des messagers
dans tout Israël et Juda, et il
écrivit aussi des lettres à
Ephraïm et à Manassé, les invitant à
venir à la maison de Jéhovah à Jéru-
salem, pour célébrer la Pâque en
l'honneur de Jéhovah, le Dieu d'Israël.
2 Le roi, ses chefs et toute l'assemblée
de Jérusalem, avaient tenu conseil,
afin que la Pâque fut célébrée au se-
cond mois; 3 car on n'avait pu la faire
en son temps, parce que les prêtres

---

26. *Les instruments* que David avait introduits dans les cérémonies du culte (I *Par.* xxiii, 5). — *Les trompettes :* voy. *Nombr.* x, 8-10.

27. Après le sacrifice expiatoire ou pour le péché (Vulg.), composé des victimes énumérées vers. 21, *Ezéchias ordonna d'offrir l'holocauste*, c.-à-d. ici le sacrifice du matin, et d'inaugurer ainsi le rétablissement du culte. Des chants, avec accompagnement d'instruments de musique, annoncèrent au peuple, rassemblé dans le parvis extérieur, que l'ancien culte avait repris son cours. — *Et des instruments;* litt., *et sur les mains des instruments*, ce qui signifie, d'après Keil, que le son des trompettes devait se régler sur les instruments à cordes.

30. *Dirent aux lévites* de chanter des Psaumes de David et d'Asaph. Est-ce après l'offrande des holocaustes qu'il faut placer cet ordre et ce chant? Ou bien faudrait-il, avec Keil, traduire par le plus-que-parfait : le roi avait dit aux lévites de faire entendre pendant la cérémonie des Psaumes de David, etc.?

31. *Vous vous êtes consacrés;* litt., *vous avez rempli vos mains pour Jéhovah* (Vulg.), locution ou usage pour désigner la consécration des prêtres (*Exod.* xxxii, 29; *Lév.* vii, 37 sv.). Ici, c'est à l'assemblée que le roi s'adresse : par le sacrifice d'expiation qui vient d'être offert, vous êtes redevenus le peuple saint de Jéhovah; venez donc avec confiance offrir vos sacrifices pacifiques com-

Domini cum cymbalis, et psalteriis, et citharis secundum dispositionem David regis, et Gad Videntis, et Nathan prophetæ : siquidem Domini præceptum fuit per manum prophetarum ejus. 26. Steteruntque Levitæ tenentes organa David, et Sacerdotes tubas. 27. Et jussit Ezechias ut offerrent holocausta super altare : cumque offerrentur holocausta, cœperunt laudes canere Domino, et clangere tubis, atque in diversis organis, quæ David rex Israel præparaverat, concrepare. 28. Omni autem turba adorante, cantores, et ii qui tenebant tubas, erant in officio suo donec compleretur holocaustum. 29. Cumque finita esset oblatio, incurvatus est rex, et omnes qui erant cum eo, et adoraverunt. 30. Præcepitque Ezechias, et principes Levitis ut laudarent Dominum sermonibus David, et Asaph Videntis : qui laudaverunt eum magna lætitia, et incurvato genu adoraverunt.

31. Ezechias autem etiam hæc addidit : Implestis manus vestras Domino, accedite, et offerte victimas, et laudes in domo Domini. Obtulit ergo universa multitudo hostias, et laudes, et holocausta mente devota. 32. Porro numerus holocaustorum, quæ obtulit multitudo, hic fuit : tauros septuaginta, arietes centum, agnos ducentos. 33. Sanctificaveruntque Domino boves sexcentos, et oves tria millia. 34. Sacerdotes vero pauci erant, nec poterant sufficere ut pelles holocaustorum detraherent : unde et Levitæ fratres eorum adjuverunt eos, donec impleretur opus, et sanctificarentur antistites : Levitæ quippe faciliori ritu sanctificantur, quam Sacerdotes. 35. Fuerunt ergo holocausta plurima, adipes pacificorum, et libamina holocaustorum : et completus est cultus domus Domini. 36. Lætatusque est Ezechias, et omnis populus eo quod ministerium Domini esset expletum. De repente quippe hoc fieri placuerat.

CAPUT XXX.

Ezechias, missis in omnem Israel et Judam nuntiis, populum convocat, et sua oratione exhortatur ad immolandum Phase : quo facto, celebrarunt solemnitatem azymorum 14 diebus cum ingenti lætitia, plurimis oblatis victimis.



MISIT quoque Ezechias ad omnem Israel et Judam : scripsitque epistolas ad Ephraim et Manassen ut venirent ad domum Domini in Jerusalem, et facerent Phase Domino Deo Israel. 2. Inito ergo consilio regis et principum, et universi cœtus Jerusalem, decreverunt ut facerent Phase mense secundo. 3. Non enim potuerant facere in tempore suo, quia Sacerdotes, qui possent suffi-

---

me auparavant. On sait que ces sacrifices, où la plus grande partie de la victime revenait à l'offrant, étaient suivis d'un festin sacré.

33. *On consacra :* il s'agit ici des sacrifices pacifiques ou de louanges.

34. *Les prêtres :* plusieurs, ayant pris part à l'idolâtrie d'Achaz, n'accueillaient qu'avec froideur les réformes religieuses d'Ezéchias.

36. *Cè que Dieu avait préparé pour le peuple,* savoir la purification du temple et le rétablissement des saintes cérémonies. La joie fut d'autant plus grande que tout s'était fait comme subitement, et qu'on avait passé en un instant de l'adoration des idoles au culte du vrai Dieu.

CHAP. XXX.

1. *Ezéchias envoya,* la 1[re] année de son règne, aussitôt après avoir rétabli le culte. — *Dans tout Israël :* voy. la note de XXIX, 24.

2. *Toute l'assemblée,* les représentants des habitants *de Jérusalem.* — *Au second mois* de l'année juive. La loi avait fixé la célébration de la Pâque au 14[e] jour du premier mois (nisan); mais elle permettait à ceux qui n'avaient pu la célébrer à cette date, de le faire le second mois (*Nombr.* IX, 6 sv.). Le roi pensa que, dans les circonstances présentes, ce délai devait être accordé à tout le peuple.

3. *En son temps,* le premier mois, à cause des événements racontés dans le chap. pré-

ne s'étaient pas sanctifiés en assez
grand nombre, et que le peuple ne
s'était pas rassemblé à Jérusalem.
4 La chose eut l'approbation du roi
et de toute l'assemblée. 5 Ils décidè-
rent *donc* de faire une proclamation
dans tout Israël, depuis Bersabée jus-
qu'à Dan, pour que l'on vînt à Jéru-
salem célébrer la Pâque en l'honneur
de Jéhovah, le Dieu d'Israël ; car elle
n'était plus célébrée par la multitude
comme il est écrit.
6 Les coureurs allèrent avec les let-
tres du roi et de ses chefs dans tout
Israël et Juda. D'après l'ordre du roi,
ils dirent : " Enfants d'Israël, reve-
nez à Jéhovah, le Dieu d'Abraham,
d'Isaac et d'Israël, et il reviendra à
vous, *qui n'êtes plus qu'un* reste
échappé de la main des rois d'Assy-
rie. 7 Ne soyez pas comme vos pères
et comme vos frères, qui ont péché
contre Jéhovah, le Dieu de leurs pè-
res, et qu'il a livrés à la désolation,
comme vous le voyez. 8 Ne roidissez
donc pas votre cou, comme l'ont fait
vos pères ; donnez la main à Jéhovah,
venez à son sanctuaire, qu'il a sancti-
fié pour toujours, et servez Jéhovah,
votre Dieu, afin que le feu de sa co-
lère se détourne de vous. 9 Si vous re-
venez à Jéhovah, vos frères et vos fils
trouveront miséricorde auprès de
ceux qui les ont emmenés captifs, et
ils reviendront dans ce pays ; car Jé-
hovah, votre Dieu, est miséricordieux
et compâtissant, et il ne détournera
pas sa face de vous, si vous revenez à
lui. "
10 Les coureurs allèrent ainsi de
ville en ville dans le pays d'Ephraïm
et de Manassé, et jusqu'à Zabulon ;
mais on se riait et on se moquait
d'eux. 11 Cependant quelques hom-
mes d'Aser, de Manassé et de Zabu-
lon s'humilièrent et vinrent à Jérusa-
lem. 12 Dans Juda aussi la main de
Dieu s'étendit pour leur donner un
même cœur et leur faire exécuter
l'ordre du roi et des chefs, selon la
parole de Jéhovah.
13 Un peuple nombreux se réunit à
Jérusalem pour célébrer la fête des
Azymes au second mois : ce fut une
immense assemblée. 14 S'étant levés,
ils firent disparaître les autels *sur
lesquels on sacrifiait* à Jérusalem, et
tous ceux sur lesquels on offrait des
parfums, et ils jetèrent dans le
torrent de Cédron. 15 Ils immolèrent
ensuite la Pâque le quatorzième jour
du second mois. Les prêtres et les
lévites, pris de confusion, se sancti-
fièrent, et offrirent des holocaustes
dans la maison de Jéhovah. 16 Ils oc-
cupaient leur place *ordinaire*, comme
l'avait règlé la loi de Moïse, l'homme
de Dieu, et les prêtres répandaient le
sang qu'ils recevaient de la main des
lévites. 17 Comme il y avait dans l'as-
semblée une foule de gens qui ne
s'étaient pas sanctifiés, les lévites
étaient chargés d'immoler les victi-
mes pascales pour tous ceux qui
n'étaient pas purs, afin de les consa-
crer à Jéhovah. 18 Car une grande
partie du peuple, une foule de ceux
d'Ephraïm, de Manassé, d'Issachar
et de Zabulon ne s'étaient pas puri-
fiés, et ils mangèrent la Pâque sans
se conformer à ce qui est écrit. Mais
Ezéchias pria pour eux, en disant :

---

cédent. — *En assez grand nombre*, pour égorger et offrir toutes les victimes. Keil, *n'étaient pas suffisamment sanctifiés*, n'ayant pas complètement rompu avec le culte des idoles.

5. *Depuis Bersabée :* voy. *Jug*, xx, 1.

6. *Des rois d'Assyrie :* voy. II *Rois*, xv, 19, 29; xvii, 3, et comp. xxviii, 16. Ces mots n'impliquent nullement que la prise de Samarie par les Assyriens eût eu lieu à cette époque.

8. *Donnez la main à Jéhovah*, comme pour lui promettre fidélité. — *Votre Dieu* (LXX) ; Vulg., *le Dieu de vos pères*.

13. *Fête des Azymes*, ou des pains sans levain.

14. *Les autels* de Baal, etc. Ezéchias avait mis plus d'empressement à rétablir l'ancien culte qu'à faire disparaître tout vestige d'idolâtrie.

15. *Les prêtres et* quelques *lévites* qui ne s'étaient pas encore sanctifiés (voy. vers. 3), *pris de confusion* (ces mots manquent dans la Vulg.) en voyant l'ardeur générale à cé-

cere, sanctificati non fuerant, et populus nondum congregatus fuerat in Jerusalem. 4. Placuitque sermo regi, et omni multitudini. 5. Et decreverunt ut mitterent nuntios in universum Israel de Bersabee usque Dan ut venirent, et facerent Phase Domino Deo Israel in Jerusalem : multi enim non fecerant sicut lege præscriptum est.

6. Perrexeruntque cursores cum epistolis ex regis imperio, et principum ejus, in universum Israel et Judam juxta id, quod rex jusserat, prædicantes : Filii Israel revertimini ad Dominum Deum Abraham, et Isaac, et Israel : et revertetur ad reliquias, quæ effugerunt manum regis Assyriorum. 7. Nolite fieri sicut patres vestri, et fratres qui recesserunt a Domino Deo patrum suorum, qui tradidit eos in interitum, ut ipsi cernitis. 8. Nolite indurare cervices vestras, sicut patres vestri : tradite manus Domino, et venite ad sanctuarium ejus, quod sanctificavit in æternum : servite Domino Deo patrum vestrorum, et avertetur a vobis ira furoris ejus. 9. Si enim vos reversi fueritis ad Dominum : fratres vestri, et filii habebunt misericordiam coram dominis suis, qui illos duxerunt captivos, et revertentur in terram hanc : pius enim et clemens est Dominus Deus vester, et non avertet faciem suam a vobis, si reversi fueritis ad eum.

10. Igitur cursores pergebant velociter de civitate in civitatem per terram Ephraim, et Manasse usque ad Zabulon, illis irridentibus et subsannantibus eos. 11. Attamen quidam viri ex Aser, et Manasse, et Zabulon acquiescentes consilio, venerunt Jerusalem. 12. In Juda vero facta est manus Domini ut daret ei cor unum, ut facerent juxta præceptum regis, et principum verbum Domini.

13. Congregatique sunt in Jerusalem populi multi ut facerent solemnitatem azymorum, in mense secundo : 14. et surgentes destruxerunt altaria quæ erant in Jerusalem, atque universa, in quibus idolis adolebatur incensum, subvertentes, projecerunt in Torrentem cedron. 15. Immolaverunt autem Phase quartadecima die mensis secundi. Sacerdotes quoque, atque Levitæ tandem sanctificati obtulerunt holocausta in domo Domini : 16. steteruntque in ordine suo juxta dispositionem, et legem Moysi hominis Dei : Sacerdotes vero suscipiebant effundendum sanguinem de manibus Levitarum, 17. eo quod multa turba sanctificata non esset : et idcirco immolarent Levitæ Phase his, qui non occurrerant sanctificari Domino. 18. Magna etiam pars populi de Ephraim, et Manasse, et Issachar, et Zabulon, quæ sanctificata non fuerat, comedit Phase, non juxta quod scriptum est : et oravit

---

lébrer la Pâque, etc. — *Offrirent des holocaustes :* ils les recevaient des offrants à l'entrée du parvis intérieur et les portaient sur l'autel des holocaustes.

16. *Leur place* ordinaire : d'après la Mischna, les prêtres étaient rangés sur deux lignes, depuis l'autel jusqu'au parvis extérieur où le peuple était assemblé. Chaque offrant égorgeait lui-même son agneau et en recueillait le sang dans un bassin qu'il présentait au prêtre le plus proche; celui-ci le passait à son voisin, et le sang arrivait ainsi au dernier prêtre de la rangée, qui en arrosait la base de l'autel. Les bassins vides retournaient de la même manière, passés de main en main par les prêtres de la seconde rangée, jusqu'au parvis extérieur. — *De la main des lévites :* régulièrement, ce devait être de la main de l'offrant; mais un grand nombre de fidèles, se trouvant encore souillés de quelque impureté légale, ne pouvaient prendre part à l'oblation des victimes. Voy. vers. 17 sv.

17. *Etaient chargés d'immoler les victimes;* ou bien, avec Keil, *présidaient à l'immolation des victimes*, pour en recueillir le sang et le présenter aux prêtres.

18. *Que Jéhovah pardonne;* Vulg., *le Seigneur pardonnera.*

" Que Jéhovah, qui est bon, pardonne 19 à tous ceux qui ont appliqué leur cœur à chercher Dieu, Jéhovah, le Dieu de leurs pères, quoiqu'ils n'aient pas la pureté du sanctuaire!" 20 Jéhovah exauça Ezéchias et pardonna au peuple. 21 C'est ainsi que les enfants d'Israël qui se trouvèrent à Jérusalem célébrèrent la fête des Azymes pendant sept jours avec une grande joie, et chaque jour les lévites et les prêtres louaient Jéhovah avec des instruments qu'ils faisaient retentir en son honneur. 22 Ezéchias parla au cœur de tous les lévites, qui montraient une grande intelligence pour le service de Jéhovah. Ils mangèrent les victimes pendant sept jours, offrant des sacrifices pacifiques et louant Jéhovah, le Dieu de leurs pères.

23 Toute l'assemblée fut d'avis de célébrer sept autres jours, ce qu'ils firent joyeusement; 24 car Ezéchias, roi de Juda, avait donné à l'assemblée mille taureaux et sept mille brebis, et les chefs lui donnèrent mille taureaux et dix mille brebis, et des prêtres en grand nombre s'étaient sanctifiés. 25 Toute l'assemblée de Juda, les prêtres et les lévites, tout le peuple venu d'Israël et les étrangers venus d'Israël ou établis en Judée se livrèrent à la joie. 26 Il y eut à Jérusalem de grandes réjouissances, et depuis le temps de Salomon, fils de David, roi d'Israël, rien de semblable n'avait eu lieu dans Jérusalem. 27 Les prêtres, fils de Lévi, se levèrent et bénirent le peuple, et leur voix fut entendue; leur prière arriva jusqu'à la sainte demeure de Jéhovah, jusqu'au ciel.

CHAP. XXXI. — Destruction des idoles et des hauts lieux. Fonctions et revenus des prêtres et des lévites.

Chap. XXXI.

LOrsque toutes ces fêtes furent terminées, tous ceux d'Israël qui étaient présents partirent pour les villes de Juda, et ils brisèrent les statues, abattirent les idoles d'Astarté, et renversèrent les hauts lieux et les autels dans tout Juda et Benjamin, et dans Ephraïm et Manassé, jusqu'à complète destruction. Puis tous les enfants d'Israël retournèrent dans leurs villes, chacun dans son domaine.

2 Ezéchias établit le service alternatif des prêtres et des lévites d'après leurs classes, chacun selon ses fonctions, prêtres et lévites, pour les holocaustes et les sacrifices pacifiques, pour le service du culte, pour les chants et les louanges, aux portes du camp de Jéhovah. 3 Le roi fournit de ses biens les victimes nécessaires pour les holocaustes, pour les holocaustes du matin et du soir et pour ceux des sabbats, des nouvelles lunes et des fêtes, comme il est écrit dans la loi de Jéhovah. 4 Et il commanda au peuple

20. *Pardonna au peuple;* litt. *guérit le peuple :* le péché est une maladie de l'âme : comp. *Ps.* xli, 5 h.; *Osée*, xiv, 5; *Jér.* iii, 22.

21. *Avec des instruments*, litt. *de la puissance de Jéhovah*, servant à célébrer la puissance de Jéhovah. Vulg., avec les instruments qui convenaient à leurs fonctions.

22. *Parla au cœur des lévites*, leur adressa des paroles d'encouragement et de reconnaissance. — *Une grande intelligence* dans l'observation des rites et l'exécution des chants. — *Ils mangèrent :* cela est dit, non seulement des lévites, mais probablement aussi de tous les fidèles qui avaient célébré la Pâque.

23. *Fut d'avis*, sans doute sur la proposition du roi et des chefs.

25. *Etrangers :* voy. ii, 17, note.

26. Voy. vii, 1-19.

CHAP. XXXI.

1. *Ceux d'Israël qui étaient présents :* même sens que XXX, 21. Jérusalem avait été purifiée; il fallait purifier aussi la terre d'Israël. Ezéchias donna sans doute sa sanction à un mouvement populaire dirigé aussi bien contre les hauts lieux, qui subsistaient

pro eis Ezechias, dicens : Dominus bonus propitiabitur 19. cunctis, qui in toto corde requirunt Dominum Deum patrum suorum : et non imputabit eis quod minus sanctificati sunt. 20. Quem exaudivit Dominus, et placatus est populo. 21. Feceruntque filii Israel, qui inventi sunt in Jerusalem, solemnitatem azymorum septem diebus in lætitia magna, laudantes Dominum per singulos dies : Levitæ quoque, et Sacerdotes per organa, quæ suo officio congruebant. 22. Et locutus est Ezechias ad cor omnium Levitarum, qui habebant intelligentiam bonam super Domino : et comederunt septem diebus solemnitatis, immolantes victimas pacificorum, et laudantes Dominum Deum patrum suorum.

23. Placuitque universæ multitudini ut celebrarent etiam alios dies septem : quod et fecerunt cum ingenti gaudio. 24. Ezechias enim rex Juda præbuerat multitudini mille tauros, et septem millia ovium : principes vero dederant populo tauros mille, et oves decem millia : sanctificata est ergo Sacerdotum plurima multitudo. 25. Et hilaritate perfusa omnis turba Juda tam Sacerdotum et Levitarum, quam universæ frequentiæ, quæ venerat ex Israel; proselytorum quoque de terra Israel, et habitantium in Juda. 26. Factaque est grandis celebritas in Jerusalem, qualis a diebus Salomonis filii David regis Israel in ea urbe non fuerat. 27. Surrexerunt autem Sacerdotes atque Levitæ benedicentes populo : et exaudita est vox eorum : pervenitque oratio in habitaculum sanctum cœli.

CAPUT XXXI.

Populus idola lucosque in Juda et Ephraim demolitur; Ezechias Sacerdotes et Levitas componit in ordinem ministerii, populo autem abundantissime offerente, constituuntur, factis horreis, qui servarent ac distribuerent Levitico generi quæ oblata erant.



UMQUE hæc fuissent rite celebrata, egressus est omnis Israel, qui inventus fuerat in urbibus Juda, et fregerunt simulacra, succideruntque lucos, demoliti sunt excelsa, et altaria destruxerunt, non solum de universo Juda et Benjamin, sed et de Ephraim quoque et Manasse, donec penitus everterent : reversique sunt omnes filii Israel in possessiones et civitates suas.

2. Ezechias autem constituit turmas Sacerdotales, et Leviticas per divisiones suas, unumquemque in officio proprio, tam Sacerdotum videlicet quam Levitarum ad holocausta, et pacifica ut ministrarent et confiterentur, canerentque in portis castrorum Domini. 3. Pars autem regis erat, ut de propria ejus substantia offerretur holocaustum, mane semper et vespere. Sabbatis quoque, et Calendis, et solemnitatibus ceteris, sicut scriptum est in lege Moysi. 4. Præcepit etiam populo

depuis l'époque des patriarches, que contre les restes du culte de Baal et les innovations d'Achaz.

2. *Etablit*, ou plutôt *rétablit :* comp. I *Par.* xxiii, 6; xxiv, 1. — *Camp de Jéhovah :* le temple, en effet, avec son enceinte quadrangulaire, ses portes et ses postes, ses gardes se relevant tour à tour, la régularité de toutes ses parties, enfin au milieu le tabernacle ou le Saint, tente du général en chef, présentait l'aspect d'un camp.

3. *Fournit de ses biens :* l'institution de la dîme, comme beaucoup d'autres points de la loi mosaïque, était tombée en désuétude; Ezéchias voulut la faire revivre, et, pour donner l'exemple à ses sujets, il offrit sur ses possessions, qui étaient considérables (xxxii, 28 sv.), *les victimes*, etc. On a calculé qu'il avait à fournir de ce chef 1100 agneaux, 113 bœufs, 37 béliers et 30 boucs, sans compter une grande quantité de farine, d'huile et de vin pour les oblations et les ablutions qui complétaient l'holocauste.

4. *De donner*, à titre de prémices et de dîme, *la portion des prêtres et des lévites*, ce que la loi commandait aux laïques de leur

qui habitait Jérusalem de donner la portion des prêtres et des lévites, afin qu'ils s'attachassent fortement à la loi de Jéhovah.
5 Lorsque cet ordre fut répandu, les enfants d'Israël offrirent en abondance les prémices du blé, du vin nouveau, de l'huile, du miel et de tous les produits des champs; ils apportèrent aussi en abondance la dîme de tous leurs produits.
6 Les enfants d'Israël et de Juda qui demeuraient dans les villes de Juda donnèrent, eux aussi, la dîme du gros et du menu bétail, et la dîme des choses saintes qui étaient consacrées à Jéhovah, leur Dieu, et l'on en fit plusieurs tas.
7 On commença à former les tas au troisième mois, et on les acheva au septième mois.
8 Ezéchias et les chefs vinrent, et ayant vu les tas, ils bénirent Jéhovah et son peuple d'Israël.
9 Et Ezéchias interrogea les prêtres et les lévites au sujet de ces tas.
10 Le grand prêtre Azarias, de la maison de Sadoc, lui répondit: "Depuis qu'on a commencé d'apporter les prémices dans la maison de Jéhovah, nous avons mangé, nous nous sommes rassasiés, et nous en avons laissé beaucoup, car Jéhovah a béni son peuple, et tu vois la grande quantité qu'il y a de reste."

11 Ezéchias donna l'ordre de préparer des chambres dans la maison de Jéhovah. Lorsqu'elles furent prêtes,
12 on y apporta fidèlement les prémices, la dîme et les choses consacrées. Le lévite Chonénias en eut l'intendance, et Séméi, son frère, venait en second.
13 Jahiel, Azazias, Nahath, Asaël, Jérimoth, Jozabad, Eliel, Jesmachias, Mahath et Banaïas étaient surveillants sous l'autorité de Chonénias et de son frère Séméi, d'après l'ordre du roi Ezéchias et d'Azarias, chef de la maison de Dieu.
14 Le lévite Coré, fils de Jemna et gardien de la porte orientale, était préposé aux dons volontaires faits à Dieu, et chargé de distribuer ce qui était présenté à Jéhovah et les choses très saintes.
15 Sous ses ordres, qu'ils exécutaient fidèlement, Eden, Benjamin, Jésué, Séméïas, Amarias et Séchénias étaient dans les villes sacerdotales, pour faire les distributions à leurs frères, grands et petits, selon leurs divisions :
16 excepté aux mâles enregistrés, de trois ans et au-dessus, pour tous ceux qui entraient dans la maison de Jéhovah selon le besoin de chaque jour, pour faire le service conformément à leurs fonctions et à leurs classes.
17 Le registre des prêtres était dressé d'après leurs maisons paternelles, et les lévites étaient inscrits à partir de vingt ans et au-dessus, selon leurs fonctions et leurs classes.
18 Le registre de tous leurs enfants, de leurs femmes, de leurs fils et de leurs filles comprenait

---

donner pour leur entretien (*Exod.* xxiii, 19; *Lév.* xxvii, 30 sv. *Nombr.* viii, 21 sv. xxviii, 22; *Deut.* xxvi, 2). — *Afin qu'ils s'attachassent*, etc., c.-à-d., comme l'explique la Vulg., afin qu'ils pussent se dévouer tout entiers aux fonctions de leur ministère, sans être distraits par des occupations ou des soucis profanes (*Néh.* xiii, 10 sv. I *Cor.* ix. 4 sv. II *Thess.* iii, 9; I *Tim.* v, 17 sv.)

5. *Les enfants d'Israël*, ceux qui habitaient Jérusalem. — *Du miel :* on doute que le miel des abeilles fût soumis à l'impôt des prémices ; peut-être est-il question ici de celui qui, suivant Josèphe, était fabriqué avec des dattes.

6. *Les enfants d'Israël*, des dix tribus, qui demeuraient dans le royaume de Juda. — *La dîme des choses saintes :* voy. *Lév.* xxvii, 30; *Deut.* xiv, 28. D'après Keil, il s'agirait ici, non de la dîme proprement dite, mais du prélèvement fait au profit des prêtres sur la chair des animaux offerts en sacrifice d'expiation ou d'actions de grâces, ainsi que sur la matière des oblations (farine et huile) : sur ces prélèvements, inexactement appelés *dîmes*, voy. *Nombr.* xviii, 8 sv.

7. *A former les tas*, litt. *à en jeter les fondements* (Vulg.), c.-à-d. à déposer les 1res offrandes. — *Au 3e mois* (juin), lorsqu'on récoltait les céréales. — *Au 7e mois* (octobre), après la récolte des fruits.

9. *Interrogea :* la question posée se devine par la réponse du grand prêtre.

10. *Azarias :* un grand prêtre de ce nom avait, environ 35 ans auparavant, résisté au roi Ozias (xxvi, 17) : est-ce le même? — *Prémices*, litt. prélèvements. — *Car Jéhovah* a donné à son peuple une moisson abondan-

habitantium Jerusalem ut darent partes Sacerdotibus, et Levitis, ut possent vacare legi Domini. 5. Quod cum percrebruisset in auribus multitudinis, plurimas obtulere primitias filii Israel frumenti, vini, et olei, mellis quoque : et omnium, quæ gignit humus, decimas obtulerunt. 6. Sed et filii Israel et Juda, qui habitabant in urbibus Juda, obtulerunt decimas boum et ovium, decimasque sanctorum, quæ voverant Domino Deo suo : atque universa portantes, fecerunt acervos plurimos. 7. Mense tertio cœperunt acervorum jacere fundamenta, et mense septimo compleverunt eos. 8. Cumque ingressi fuissent Ezechias, et principes ejus, viderunt acervos, et benedixerunt Domino ac populo Israel. 9. Interrogavitque Ezechias Sacerdotes, et Levitas cur ita jacerent acervi : 10. Respondit illi Azarias Sacerdos primus de stirpe Sadoc, dicens : Ex quo cœperunt offerri primitiæ in domo Domini, comedimus, et saturati sumus, et remanserunt plurima, eo quod benedixerit Dominus populo suo : reliquiarum autem copia est ista, quam cernis.

11. Præcepit igitur Ezechias ut præpararent horrea in domo Domini. Quod cum fecissent, 12. intulerunt tam primitias, quam decimas, et quæcumque voverant, fideliter. Fuit autem præfectus eorum Chonenias Levita, et Semei frater ejus, secundus, 13. post quem Jahiel, et Azarias, et Nahath, et Asael, et Jerimoth, Jozabad quoque, et Eliel, et Jesmachias, et Mahath, et Banaias, præpositi sub manibus Choneniæ, et Semei fratris ejus, ex imperio Ezechiæ regis et Azariæ pontificis domus Dei, ad quos omnia pertinebant. 14. Core vero filius Jemna Levites et janitor orientalis portæ, præpositus erat iis, quæ sponte offerebantur Domino, primitiisque et consecratis in Sancta sanctorum. 15. Et sub cura ejus Eden, et Benjamin, Jesue, et Semeias, Amarias quoque, et Sechenias in civitatibus Sacerdotum ut fideliter distribuerent fratribus suis partes, minoribus atque majoribus : 16. exceptis maribus ab annis tribus et supra, cunctis qui ingrediebantur templum Domini, et quidquid per singulos dies conducebat in ministerio, atque observationibus juxta divisiones suas, 17. Sacerdotibus per familias, et Levitis a vigesimo anno et supra, per ordines et turmas suas, 18. universæque multitudini tam uxoribus, quam liberis eorum utriusque sexus,

te, ce qui explique l'abondance des prémices et des dîmes.

13. *Azazias* (LXX); Vulg., Azarias. La Vulg. ajoute à la fin du verset, *auxquels tout appartenait :* ces mots manquent dans plusieurs manuscrits.

Les vers. 14 sv. nomment les lévites chargés de faire la distribution des offrandes, prémices, etc.

14. *Gardien*, portier en chef, *de la porte orientale :* voy. I *Par.* ix, 18; xxvi, 17. — *Etait préposé* principalement (comp. vers. 15 sv.) *aux dons volontaires* (*Lév.* xxiii, 38; *Deut.* xii, 17), distincts des prémices et des dîmes, qui étaient obligatoires. — *Ce qui était présenté à Jéhovah*, la part de la victime qui, dans les sacrifices pacifiques, appartenait à Jéhovah, et qui était comme transmise par lui à ses prêtres (*Lév.* vii, 14, 32; x, 14 sv. *Nombr.* v, 9). — *Les choses très saintes*, la part des victimes offerte pour le péché ou pour le délit (*Lév.* vi, 10, 22; vii, 6), et celle des oblations (*Lév.* ii, 3, 10) qui devaient être consommées par les prêtres dans le lieu saint.

15. *Les villes sacerdotales*, autrefois au nombre de 13, étaient réduites à 6, quelques-unes étant ruinées, d'autres perdues. — *Les distributions* du produit des offrandes volontaires, prémices, dîmes. — *Grands et petits*, âgés ou jeunes.

16. Sens probable : parmi les fils de Lévi qui habitaient les villes sacerdotales, étaient exclus des distributions ceux qui se trouvaient à Jérusalem pour le service du temple, ainsi que leurs enfants mâles, âgés au moins de 3 ans, qu'ils emmenaient avec eux : ils vivaient tous ensemble de la part qui revenait aux prêtres et aux lévites dans les diverses espèces de sacrifices.

Le sens des vers. 16-18 est fort obscur ; nous ne sommes pas certain de l'avoir découvert.

toute l'assemblée; car ils se montraient justes et saints dans la distribution des saintes offrandes. 19 Et pour les fils d'Aaron, les prêtres qui demeuraient à la campage, dans le territoire de leurs villes, il y avait dans chaque ville des hommes désignés par leurs noms pour distribuer les portions à tous les mâles parmi les prêtres et à tous les lévites inscrits.

20 Voilà ce que fit Ezéchias dans tout Juda; il fit ce qui est bon, ce qui est droit et ce qui est vrai devant Jéhovah, son Dieu. 21 Dans tout ce qu'il entreprit pour le service de la maison de Dieu, pour *le maintien de* la loi et des commandements, en recherchant son Dieu, il agit de tout son cœur et il prospéra.

CHAP. XXXII. — Invasion de Sennachérib, roi d'Assyrie, et destruction de son armée.

Chap. XXXII. APrès ces choses et ces actes de fidélité, Sennachérib, roi d'Assyrie se mit en marche, et, étant entré en Judée, il assiégea les villes fortes, dans le dessein de s'en emparer. 2 Quand Ezéchias vit que Sennachérib était venu et qu'il se proposait d'attaquer Jérusalem, 3 il tint conseil avec ses chefs et ses hommes vaillants, afin de couvrir les eaux des sources qui étaient hors de la ville, et ils appuyèrent son avis. 4 Une foule de gens se rassemblèrent et ils couvrirent toutes les sources et le ruisseau qui coulait au milieu du pays, en disant : " Pourquoi les rois d'Assyrie, en venant *ici*, trouveraient-ils de l'eau en abondance? " 5 Ezéchias prit courage; il reconstruisit toute la muraille qui était en ruine et éleva des tours au-dessus; il bâtit l'autre mur en dehors, fortifia Mello dans la cité de David, et fit fabriquer une quantité d'armes et de boucliers. 6 Il donna des chefs militaires au peuple, et les ayant réunis près de lui sur la place de la porte de la ville, il leur parla au cœur, en disant : 7 " Soyez forts et courageux; ne craignez point et ne vous effrayez point devant le roi d'Assyrie et devant toute la multitude qui est avec lui; car il y a plus avec nous qu'avec lui. 8 Avec lui est un bras de chair, et avec nous Jéhovah, notre Dieu, qui nous aidera et combattra pour nous. " Le peuple eut confiance dans les paroles d'Ezéchias, roi de Juda.

9 Après cela, Sennachérib, roi d'Assyrie, envoya ses serviteurs à Jérusalem, tandis qu'il était devant Lachis avec toutes ses forces; *il les envoya* vers Ezéchias, roi de Juda, et vers tous ceux de Juda qui étaient à Jérusalem, pour leur dire : 10 " Ainsi parle Sennachérib, roi d'Assyrie : " Sur quoi repose votre confiance, pour que vous restiez à Jérusalem dans la détresse? 11 Ezéchias ne vous trompe-t-il pas pour vous livrer à la

19. Les prêtres et les lévites des campagnes n'étaient pas oubliés dans les distributions. — *Des hommes désignés par leur nom pour distribuer;* Keil, *des hommes distingués qui distribuaient*, etc.

20. *Il fit ce qui est ... vrai*, conforme au devoir, se montrant en tout fidèle à Dieu.

CHAP. XXXII.

1. *Après ces choses* fidèlement accomplies : comp. xxxi, 20. — *Sennachérib :* cette invasion est racontée avec plus de détails II *Rois*, xviii, 13-xx, 20; *Is.* xxxvi-xxxix.

2. *Il se proposait d'attaquer Jérusalem;* litt., *il tournait sa face à la guerre contre Jérusalem;* Vulg., *tout l'effort de la guerre était tourné contre Jérusalem.*

3. *Couvrir*, cacher (Vulg., *boucher*, dans le même sens), en dirigeant vers la ville, par des conduits souterrains, les eaux des sources qui alimentaient le Gihon (vallée qui commence à l'O. de Jérusalem, à la porte de Jaffa, descend au S. et se dirige ensuite vers l'E.), en sorte que cette vallée fût à sec et ne pût fournir de l'eau aux Assyriens. Comp. vers. 30.

4. *Les rois*, pour *le roi :* pluriel oratoire, ou de catégorie, comme xxviii, 16.

5. *En ruine*, litt. *déchirée.* — *Eleva des tours au-dessus* (Vulg.); hébr. *il monta*, ou

fideliter cibi de his, quæ sanctificata
fuerant, præbebantur. 19. Sed et
filiorum Aaron per agros, et subur-
bana urbium singularum dispositi
erant viri, qui partes distribuerent
universo sexui masculino de Sacer-
dotibus, et Levitis.

20. Fecit ergo Ezechias universa
quæ diximus in omni Juda : opera-
tusque est bonum et rectum, et ve-
rum coram Domino Deo suo 21. in
universa cultura ministerii domus
Domini, juxta legem et ceremonias,
volens requirere Deum suum in
toto corde suo : fecitque et prospe-
ratus est.

CAPUT XXXII.

Sennacherib Judam invadente et Deum cœli blasphemante, Ezechias populum hortatur fidere in Domino, a quo ille minis et blasphemiis nititur eum avertere; orantibus autem Ezechia et Isaia, Angelus dissipat exercitum Sennacherib, qui fugiens a filiis occiditur : porro Ezechias nimia felicitate elatus Deum offendit; cui impius filius Manasses succedit.

OST quæ et hujuscemodi
veritatem, [a]venit Senna- a 4 Reg. 18, 13. Eccli. 48, 20. Is. 36, 1.
cherib rex Assyriorum, et
ingressus Judam, obsedit
civitates munitas, volens eas capere.
2. Quod cum vidisset Ezechias, ve-
nisse scilicet Sennacherib, et totum
belli impetum verti contra Jerusa-
lem, 3. inito cum principibus con-
silio, virisque fortissimis ut obtura-
rent capita fontium, qui erant extra
urbem : et hoc omnium decernente
sententia, 4. congregavit plurimam
multitudinem, et obturaverunt cun-
ctos fontes, et rivum, qui fluebat in
medio terræ, dicentes : Ne veniant
reges Assyriorum, et inveniant
aquarum abundantiam. 5. Ædifica-
vit quoque, agens industrie, omnem
murum, qui fuerat dissipatus, et
exstruxit turres desuper, et forinse-
cus alterum murum : instauravit-
que Mello in Civitate David, et fe-
cit universi generis armaturam et
clypeos : 6. constituitque principes
bellatorum in exercitu : et convoca-
vit universos in platea portæ civita-
tis, ac locutus est ad cor eorum di-
cens : 7. Viriliter agite, et confor-
tamini : nolite timere, nec paveatis
regem Assyriorum, et universam
multitudinem, quæ est cum eo :
multo enim plures nobiscum sunt,
quam cum illo. 8. Cum illo enim
est brachium carneum : nobiscum
Dominus Deus noster, qui auxilia-
tor est noster, pugnatque pro nobis.
Confortatusque est populus hujus-
cemodi verbis Ezechiæ regis Juda.

9. Quæ postquam gesta sunt, mi-
sit Sennacherib rex Assyriorum ser-
vos suos in Jerusalem (ipse enim
cum universo exercitu obsidebat
Lachis) ad Ezechiam regem Juda,
et ad omnem populum, qui erat in
urbe, dicens : 10. Hæc dicit Senna-
cherib rex Assyriorum : In quo ha-
bentes fiduciam sedetis obsessi in
Jerusalem? 11. Num Ezechias de-

---

fit monter sur les tours, ce qui ne donne aucun sens; la véritable leçon est probablement celle de la Vulgate. — *Mello :* voy. II *Sam.* v, 9; I *Rois*, ix, 15. — *Bâtit*, répara : cette seconde muraille, qui protégeait la ville basse, existait déjà (*Is.* xxii, 11). — *D'armes* de jet, comme l'indique le mot hébr., probablement des balistes lançant des flèches et des pierres : voy. xxiii, 10.

6. *Au peuple*, aux habitants de Jérusalem. — *Sur la place de la porte :* on ne dit pas laquelle, mais c'était probablement celle d'Ephraïm, la grande porte du nord (auj. porte de Damas), opposée au camp des Assyriens, qui était au sud, du côté du Gihon. — *Il leur parla au cœur*, il leur adressa des paroles d'encouragement.

7. *Il y a plus avec nous :* la pensée est expliquée dans le vers. suivant. Vulg., *il y a plus de monde*, etc. Le roi de Juda perdit bientôt cette assurance : voy. II *Rois*, xviii, 14.

9-22. Notre auteur resserre en 13 versets ce qui occupe dans les *Rois* (II, xviii, 17 sv.) un chap. et demi.

10. *Dans la détresse :* d'autres, avec la Vulg., *assiégés :* Jérusalem était alors, non pas précisément assiégée, mais inquiétée et gênée dans ses approvisionnements par les Assyriens maîtres de tout le pays environnant.

mort par la famine et par la soif,
quand il dit : Jéhovah notre Dieu
nous sauvera de la main du roi d'As-
syrie? 12 N'est-ce pas lui, Ezéchias,
qui a fait disparaître les hauts lieux
et les autels de Jéhovah, et qui a
donné cet ordre à Juda et à Jérusa-
lem : Vous vous prosternerez devant
un seul autel et vous y offrirez des
parfums? 13 Ne savez-vous pas ce que
nous avons fait, mes pères et moi, à
tous les peuples des *autres* pays?
14 Parmi tous les dieux des na-
tions que mes pères ont exterminées,
quel est celui qui a pu délivrer son
peuple de ma main, pour que votre
dieu puisse vous délivrer de ma
main? 15 Qu'Ezéchias ne vous séduise
donc point et ne vous trompe pas
ainsi! Ne vous fiez pas à lui. Car au-
cun dieu d'aucune nation ni d'aucun
royaume n'a pu délivrer son peuple
de ma main et de la main de mes
pères : combien moins votre dieu
vous délivrera-t-il de ma main!"

16 Les serviteurs de Sennachérib
parlèrent encore contre Jéhovah Dieu
et contre Ezéchias, son serviteur. 17 Il
écrivit aussi une lettre insultante
pour Jéhovah, le Dieu d'Israël; il
s'exprimait ainsi contre lui : " De
même que les dieux des nations, des
autres pays, n'ont pu délivrer leur
peuple de ma main, de même le dieu
d'Ezéchias ne délivrera pas son peu-
ple de ma main. " 18 Et ses serviteurs
crièrent à haute voix, en langue ju-
daïque, au peuple de Jérusalem qui
était sur la muraille, pour l'effrayer
et l'épouvanter, afin de pouvoir ainsi
s'emparer de la ville. 19 Ils parlaient
du Dieu de Jérusalem comme des
dieux des peuples de la terre, ouvra-
ges de mains d'homme.

20 A cause de cela, le roi Ezéchias
et le prophète Isaïe, fils d'Amos, se
mirent à prier, et ils crièrent vers le
ciel. 21 Et Jéhovah envoya un ange
qui extermina tous les vaillants hom-
mes, les princes et les chefs dans le
camp du roi d'Assyrie. Le roi s'en
retourna couvert de honte dans son
pays. Lorsqu'il fut entré dans la mai-
son de son dieu, ceux qui étaient
sortis de ses entrailles le firent tom-
ber par l'épée. 22 *C'est ainsi que* Jé-
hovah sauva Ezéchias et les habi-
tants de Jérusalem de la main de
Sennachérib, roi d'Assyrie et de la
main de tous *ses ennemis*, et *qu*'il leur
donna du repos de tous côtés. 23 Beau-
coup de gens apportèrent à Jérusa-
lem des offrandes à Jéhovah, et de
riches présents à Ezéchias, roi de
Juda, qui fut élevé depuis lors aux
yeux de toutes les nations.

24 En ce temps-là, Ezéchias fut ma-
lade à la mort. Il fit une prière à Jé-
hovah, et Jéhovah lui parla et lui ac-
corda un prodige. 25 Mais Ezéchias
ne répondit pas au bienfait qu'il avait
reçu, car son cœur s'éleva, et la co-
lère *de Jéhovah* fut sur lui ainsi que
sur Juda et Jérusalem. 26 *Alors*, du
sein de son orgueil, le roi s'humilia
avec les habitants de Jérusalem, et la
colère de Jéhovah ne vint pas sur eux
pendant la vie d'Ezéchias.

27 Ezéchias eut beaucoup de ri-
chesses et de gloire. Il s'amassa des
trésors d'argent, d'or, de pierres pré-
cieuses, d'aromates, de boucliers et
de toutes sortes d'objets désirables.
28 *Il se fit* des magasins pour les pro-
duits en blé, en vin et en huile, des
crèches pour toute espèce de bétail
et des étables pour les troupeaux.
29 Il se bâtit des villes, et il eut de

---

12. *Un seul autel*, celui des holocaustes.

13. *Mes pères*, mes prédécesseurs : la dynastie à laquelle appartenait Sennachérib ne comptait avant lui qu'un seul roi.

16-19. L'auteur raconte les faits d'une manière oratoire, sans s'astreindre à un ordre rigoureux, pour obtenir une espèce de gradation.

22. *Il leur donna du repos de tous côtés*, locution familière à l'auteur (comp. I *Par.* xx, 18). Cette leçon, qui est celle des LXX et de la Vulg., est probablement la véritable. L'hébreu actuel porte, *il les guida*, c.-à-d. les protégea, *de tous côtés*.

23. *Beaucoup de gens*, non seulement des royaumes de Juda et d'Israël, mais proba-

cipit vos, ut tradat morti in fame et siti, affirmans quod Dominus Deus vester liberet vos de manu regis Assyriorum?
12. Numquid non iste est Ezechias, qui destruxit excelsa illius, et altaria, et præcepit Juda et Jerusalem, dicens : Coram altari uno adorabitis, et in ipso comburetis incensum?
13. An ignoratis quæ ego fecerim, et patres mei cunctis terrarum populis? numquid prævaluerunt dii gentium, omniumque terrarum liberare regionem suam de manu mea?
14. Quis est de universis diis gentium, quas vastaverunt patres mei, qui potuerit eruere populum suum de manu mea, ut possit etiam Deus vester eruere vos de hac manu?
15. Non vos ergo decipiat Ezechias, nec vana persuasione deludat, neque credatis ei. Si enim nullus potuit deus cunctarum gentium atque regnorum liberare populum suum de manu mea, et de manu patrum meorum, consequenter nec Deus vester poterit eruere vos de manu mea.

16. Sed et alia multa locuti sunt servi ejus contra Dominum Deum, et contra Ezechiam servum ejus.
17. Epistolas quoque scripsit plenas blasphemiæ in Dominum Deum Israel, et locutus est adversus eum : Sicut dii gentium ceterarum non potuerunt liberare populum suum de manu mea, sic et Deus Ezechiæ eruere non poterit populum suum de manu ista.
18. Insuper et clamore magno, lingua Judaica contra populum, qui sedebat in muris Jerusalem, personabat, ut terreret eos, et caperet civitatem.
19. Locutusque est contra Deum Jerusalem, sicut adversum deos populorum terræ, opera manuum hominum.

20. Oraverunt igitur Ezechias rex, et Isaias filius Amos prophetes, adversum hanc blasphemiam, ac vociferati sunt usque in cœlum.
21. [b]Et misit Dominus Angelum, qui percussit omnem virum robustum, et bellatorem, et principem exercitus regis Assyriorum : reversusque est cum ignominia in terram suam. Cumque ingressus esset domum dei sui, filii qui egressi fuerant de utero ejus, interfecerunt eum gladio.
22. Salvavitque Dominus Ezechiam et habitatores Jerusalem de manu Sennacherib regis Assyriorum, et de manu omnium, et præstitit eis quietem per circuitum.
23. Multi etiam deferebant hostias, et sacrificia Domino in Jerusalem, et munera Ezechiæ regi Juda : qui exaltatus est post hæc coram cunctis gentibus.

24. [c]In diebus illis ægrotavit Ezechias usque ad mortem, et oravit Dominum : exaudivitque eum, et dedit ei signum.
25. Sed non juxta beneficia, quæ acceperat, retribuit, quia elevatum est cor ejus : et facta est contra eum ira, et contra Judam et Jerusalem.
26. Humiliatusque est postea eo quod exaltatum fuisset cor ejus, tam ipse, quam habitatores Jerusalem : et idcirco non venit super eos ira Domini in diebus Ezechiæ.

27. Fuit autem Ezechias dives, et inclytus valde, et thesauros sibi plurimos congregavit argenti et auri et lapidis pretiosi, aromatum, et armorum universi generis, et vasorum magni pretii.
28. Apothecas quoque frumenti, vini, et olei, et præsepia omnium jumentorum, caulasque pecorum,
29. et urbes ædificavit

[b] Tob. 1, 21. Is. 37, 36.

[c] 4 Reg. 20, 1. Is. 38, 1.

blement aussi des nations voisines, également menacées ou opprimées par les Assyriens.

24-26. La maladie et la guérison miraculeuse d'Ezéchias sont racontées plus au long II *Rois*, xx, 1-11 ; *Is.* xxxviii. — *Lui parla;* les LXX et la Vulg. ont lu, *l'exauça.* — *Un prodige*, celui de l'ombre rétrogradant sur le cadran solaire.

25. *Sur Juda et Jérusalem*, qui partageaient l'orgueil du roi. — *La colère :* elle lui fut annoncée par Isaïe (II *Rois*, xx, 16-18; *Is.* xxxix, 5-7) et peut-être aussi par Michée (iii, 12 : comp. *Jér.* xxvi, 18 sv.).

27. *Boucliers*, pour toute espèce d'*armes* (LXX, Vulg.).

29. *Des villes :* le mot hébr. qui signifie ordinairement *ville* a aussi le sens de *parc*

nombreux troupeaux de menu et de gros bétail, car Dieu lui avait donné des biens considérables.
30 Ce fut lui aussi, Ezéchias, qui couvrit l'issue supérieure des eaux du Gihon, et les amena en bas vers l'occident de la cité de David. Ezéchias réussit dans toutes ses entreprises.
31 Et dans l'affaire même des messagers que les chefs de Babylone envoyèrent auprès de lui pour s'informer du prodige qui avait eu lieu dans le pays, Dieu *ne* l'abandonna *que* pour l'éprouver, afin de connaître tout ce qu'il y avait dans son cœur.

32 Le reste des actions d'Ezéchias, et ses œuvres pieuses, cela est écrit dans la vision du prophète Isaïe, fils d'Amos, *et* dans le livre des rois de Juda et d'Israël.
33 Ezéchias se coucha avec ses pères, et on l'enterra dans le lieu le plus élevé des sépulcres des fils de David, et tout Juda et les habitants de Jérusalem lui rendirent des honneurs à sa mort. Manassé, son fils, régna à sa place.

CHAP. XXXIII. — Manassé et Amon, rois de Juda.

Chap. XXXIII. Manassé avait douze ans lorsqu'il devint roi, et il régna cinquante-cinq ans à Jérusalem.
2 Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, imitant les abominations des nations que Jéhovah avait chassées devant les enfants d'Israël.
3 Il rebâtit les hauts lieux qu'Ezéchias, son père, avait renversés; il éleva des autels aux Baals, il fit des idoles d'Astarté, et il se prosterna devant toute l'armée du ciel et la servit.
4 Il bâtit des autels dans la maison de Jéhovah, de laquelle Jéhovah avait dit : " C'est dans Jérusalem que sera mon nom à perpétuité. "
5 Il bâtit des autels à toute l'armée du ciel dans les deux parvis de la maison de Jéhovah.
6 Il fit passer ses fils par le feu dans la vallée de Ben-Ennom; il pratiquait les enchantements et la magie et observait les signes; il institua des gens qui évoquaient les esprits et qui prédisaient l'avenir.
7 Il plaça l'image de l'idole qu'il avait faite dans la maison de Dieu, de laquelle Dieu avait dit à David et à Salomon, son fils : " C'est dans cette maison, et c'est dans Jérusalem que j'ai choisie parmi toutes les tribus d'Israël, que je veux placer mon nom à perpétuité.
8 Je ne ferai plus sortir Israël de la terre que j'ai destinée à vos pères, pourvu seulement qu'ils aient soin de mettre en pratique tout ce que je leur ai commandé, selon toute la loi, les préceptes et les ordonnances prescrites par Moïse."
9 Manassé fut donc cause que Juda et les habitants de Jérusalem s'égarèrent et firent plus de mal que les nations que Jéhovah avait détruites devant les enfants d'Israël.
10 Jéhovah parla à Manassé et à son peuple, mais ils n'y firent point attention.
11 Alors Jéhovah fit venir contre eux les chefs de l'armée du roi d'Assyrie; ils prirent Manassé avec des anneaux, et l'ayant lié d'une double

ou d'*enclos* (pour troupeaux), de *tour de garde;* il semble que cette acception serait ici plus en harmonie avec le contexte (Keil).

30. Comp. vers. 3. Les eaux du Gihon alimentaient, dans la vallée de ce nom, deux réservoirs, le supérieur, auj. *Birket Mamilla*, et l'inférieur, auj. *Birket es-Sultan*, avec lequel le premier était en communication. *L'issue supérieure* serait le *Mamilla*, ou peut-être quelque source voisine. — *Et les amena*, par un canal souterrain, entre les deux murs qui protégeaient la cité de David au S. O.

31. *Dans l'affaire même* (LXX) *des messagers :* voy. II *Rois*, XX, 12 sv. *Is.* XXXIX, 1. D'autres, avec la Vulg., *cependant*, *dans l'affaire des messagers*, ... *Dieu l'abandonna*.

32. *Et dans le livre*, etc. : le mot *et* n'est pas dans l'hébreu : cela n'indiquerait-il pas que l'auteur considérait les écrits d'Isaïe comme faisant partie de la grande collection connue sous le nom de *Livre des rois de Juda et d'Israël.*

33. *Dans le lieu le plus élevé*, litt. *sur la hauteur :* sens probable : la catacombe de

sibi : habebat quippe greges ovium,
et armentorum innumerabiles, eo
quod dedisset ei Dominus substan-
tiam multam nimis. 30. Ipse est
Ezechias, qui obturavit superiorem
fontem aquarum Gihon, et avertit
eas subter ad occidentem Urbis
David : in omnibus operibus suis
fecit prospere quæ voluit. 31. Atta-
men in legatione principum Baby-
lonis, qui missi fuerant ad eum, ut
interrogarent de portento, quod ac-
ciderat super terram, dereliquit eum
Deus ut tentaretur, et nota fierent
omnia, quæ erant in corde ejus.
32. Reliqua autem sermonum
Ezechiæ, et misericordiarum ejus
scripta sunt in visione Isaiæ filii
Amos prophetæ, et in Libro regum
Juda et Israel. 33. Dormivitque
Ezechias cum patribus suis, et se-
pelierunt eum super sepulcra filio-
rum David : et celebravit ejus exse-
quias universus Juda, et omnes ha-
bitatores Jerusalem : regnavitque
Manasses filius ejus pro eo.

CAPUT XXXIII.

Manasses ob suas impietates captivus in Babylonem ducitur, in qua afflictione ad Deum conversus, suo regno restituitur, et idolis abjectis Dei cultum restaurat : cui impius filius Amon succedit : et, hoc a suis interfecto, regnat pius ejus filius Josias.


UODECIM annorum erat
Manasses cum regnare
a 4 Reg. 21, 1. cœpisset, [a] et quinquagin-
ta quinque annis regnavit
in Jerusalem. 2. Fecit autem malum
coram Domino juxta abominationes
gentium, quas subvertit Dominus
coram filiis Israel : 3. et conversus
instauravit excelsa, quæ demolitus
fuerat Ezechias pater ejus : constru-
xitque aras Baalim, et fecit lucos,
et adoravit omnem militiam cœli,
et coluit eam. 4. Ædificavit quoque
altaria in domo Domini, de qua di-
xerat Dominus : [b] In Jerusalem erit b 2 Reg. 7, 10.
nomen meum in æternum. 5. Ædi-
ficavit autem ea cuncto exercitui
cœli in duobus atriis domus Domi-
ni. 6. Transireque fecit filios suos
per ignem in Vallebenennom : ob-
servabat somnia, sectabatur auguria,
maleficis artibus inserviebat, habe-
bat secum magos, et incantatores :
multaque mala operatus est coram
Domino ut irritaret eum. 7. Scul-
ptile quoque, et conflatile signum
posuit in domo Dei, [c] de qua locutus c 3 Reg. 8, 18.
est Deus ad David, et ad Salomo-
nem filium ejus, dicens : In domo
hac et in Jerusalem, quam elegi de
cunctis tribubus Israel, ponam no-
men meum in sempiternum. 8. Et
moveri non faciam pedem Israel de
terra, quam tradidi patribus eorum :
ita dumtaxat si custodierint facere
quæ præcepi eis, cunctamque legem,
et ceremonias, atque judicia per ma-
num Moysi. 9 Igitur Manasses se-
duxit Judam, et habitatores Jerusa-
lem ut facerent malum super omnes
gentes, quas subverterat Dominus a
facie filiorum Israel. 10. Locutusque
est Dominus ad eum, et ad populum
illius, et attendere noluerunt.
11. Idcirco superinduxit eis prin-
cipes exercitus regis Assyriorum :

David était remplie, et on dut l'agrandir par des excavations nouvelles, pratiquées dans un terrain d'un niveau plus élevé, pour y déposer Ezéchias et ses successeurs (xxxiii, 20; II *Rois*, xxi, 18, 26; xxiii, 30).

CHAP. XXXIII.

1. *Manassé :* sur ce règne comp. II *Rois*, xxi, 1-18, et les notes.

7. *De l'idole*, c.-à-d. d'Astarté. L hébr. *Semel* joue probablement le rôle de nom propre : comp. le grec *Sémélê*.

11. *Avec des anneaux*, comme une bête féroce à laquelle on passe un anneau dans les narines pour la dompter. Cette expression doit sans doute se prendre ici au figuré, quoique les rois Assyriens aient quelquefois infligé à leurs vaincus ce traitement barbare. La captivité de Manassé eut lieu très probablement sous le règne d'Asarhadon (voy. II *Rois*, xix, 37), qui mentionne ce roi de Juda parmi ses tributaires et qui, de temps en temps, tenait sa cour à Babylone.

chaîne d'airain, ils le menèrent à Ba-
bylone. [12]Lorsqu'il fut dans l'angoisse,
il implora Jéhovah, son Dieu, et il
s'humilia profondément devant le
Dieu de ses pères. [13]Il lui adressa sa
prière, et Jéhovah, se laissant fléchir,
exauça ses supplications et le ramena
à Jérusalem dans son royaume. Et
Manassé reconnut que Jéhovah est
Dieu.

[14]Après cela, il bâtit un mur dehors
de la cité de David, à l'occident vers
Gihon dans la vallée, se prolongeant
jusqu'à la porte des Poissons, et en-
tourant Ophel, et il l'éleva à une
grande hauteur. Il mit aussi des chefs
militaires dans toutes les villes de
Juda. [15]Il fit disparaître de la maison
de Jéhovah les dieux étrangers et
l'idole, ainsi que tous les autels qu'il
avait bâtis sur la montagne de la
maison de Jéhovah et à Jérusalem, et
il les jeta hors de la ville. [16]Il rétablit
l'autel de Jéhovah et y offrit des sa-
crifices de paix et d'actions de grâces,
et il ordonna à Juda de servir Jéhovah,
le Dieu d'Israël. [17]Le peuple sacrifiait
bien encore sur les hauts lieux, mais
seulement à Jéhovah, son Dieu.

[18]Le reste des actions de Manassé,
sa prière à son Dieu, et les paroles
des voyants qui lui parlèrent au nom
de Jéhovah, le Dieu d'Israël, cela est
écrit dans les actes des rois d'Israël.
[19]Sa prière et la manière dont Dieu
l'exauça, ses péchés et ses infidélités,
les places où il bâtit les hauts lieux
et dressa des idoles d'Astarté et des
images avant de s'être humilié, cela
est écrit dans le livre de Hozaï.
[20]Manassé se coucha avec ses pères,
et on l'enterra dans sa maison. Amon,
son fils, régna à sa place.

[21]Amon avait vingt-deux ans lors-
qu'il devint roi, et il régna deux ans
à Jérusalem. [22]Il fit ce qui est mal
aux yeux de Jéhovah, comme avait
fait Manassé, son père ; il sacrifia à
toutes les images qu'avait faites Ma-
nassé, son père, et il les servit; [23]et il
ne s'humilia pas devant Jéhovah,
comme s'était humilié Manassé, son
père; car lui, Amon, se rendit de plus
en plus coupable. [24]Ses serviteurs,
ayant conspiré contre lui, le mirent à
mort dans sa maison. [25]Mais le peuple
du pays frappa tous ceux qui avaient
conspiré contre le roi Amon, et il
établit roi à sa place Josias, son fils.

CHAP. XXXIV. — Josias, roi de Juda. Son zèle contre l'idolâtrie. Le livre de la loi trouvé dans le temple.

Chap. XXXIV.


JOsias avait huit ans lorsqu'il
devint roi, et il régna trente et
un an à Jérusalem. [2]Il fit ce
qui est droit aux yeux de Jéhovah,
et il marcha dans les voies de David,
son père, et il ne s'en détourna ni à
droite ni à gauche.

[3]La huitième année de son règne,
lorsqu'il était encore un adolescent, il
commença à rechercher le Dieu de
David, son père, et la douzième an-
née il commença à purifier Juda et
Jérusalem des hauts lieux, des idoles
d'Astarté, des images sculptées et

14. Ce verset est diversement expliqué. Manassé a-t-il bâti *un* mur nouveau, ou bien ne fit-il qu'exhausser le (l'article manque en hébr.) mur qu'avait fait construire Ezéchias (xxxii, 5)? La direction indiquée semble prise du milieu : le mur se dirigeait à l'O. vers la vallée de Gihon, entre la porte de Damas et celle de Jaffa, à l'E. vers la porte des Poissons, laquelle était voisine de l'angle N. E. de la Cité de David. Enfin ce mur descendait-il de là vers le Sud pour contourner la colline d'Ophel, comme le suppose notre traduction? Ce n'est pas le sentiment de Keil, qui propose : *et il* (Manassé) *entoura Ophel* d'un mur (autre que le précédent) *qu'il éleva à une grande hauteur :* ce que le même auteur entend d'une surélévation du mur bâti autrefois en cet endroit par Joatham (xxvii, 3).

Ce verset ferait croire que Manassé, sur la fin de son règne, secoua ou se préparait à secouer le joug de l'Assyrie, dont la puissance allait chaque jour s'affaiblissant.

15. *De la maison de Jéhovah*, des deux parvis. — *L'idole :* voy. vers. 7.

ceperuntque Manassen, et vinctum catenis, atque compedibus duxerunt in Babylonem. 12. Qui postquam coangustatus est, oravit Dominum Deum suum : et egit pœnitentiam valde coram Deo patrum suorum. 13. Deprecatusque est eum, et obsecravit intente : et exaudivit orationem ejus, reduxitque eum Jerusalem in regnum suum, et cognovit Manasses quod Dominus ipse esset Deus.

14. Post hæc ædificavit murum extra civitatem David ad occidentem Gihon in convalle, ab introitu portæ piscium per circuitum usque ad Ophel, et exaltavit illum vehementer : constituitque principes exercitus in cunctis civitatibus Juda munitis : 15. et abstulit deos alienos, et simulacrum de domo Domini : aras quoque, quas fecerat in monte domus Domini, et in Jerusalem, et projecit omnia extra urbem. 16. Porro instauravit altare Domini, et immolavit super illud victimas, et pacifica, et laudem : præcepitque Judæ ut serviret Domino Deo Israel. 17. Attamen adhuc populus immolabat in excelsis Domino Deo suo.

18. Reliqua autem gestorum Manasse : et obsecratio ejus ad Deum suum : verba quoque Videntium, qui loquebantur ad eum in nomine Domini Dei Israel, continentur in sermonibus regum Israel. 19. Oratio quoque ejus et exauditio, et cuncta peccata, atque contemptus, loca etiam, in quibus ædificavit excelsa, et fecit lucos, et statuas antequam ageret pœnitentiam, scripta sunt in sermonibus Hozai. 20. Dormivit ergo Manasses cum patribus suis, et
sepelierunt eum in domo sua : [d]regnavitque pro eo filius ejus Amon. [d] 4 Reg. 21, 19.

21. Vigintiduorum annorum erat Amon cum regnare cœpisset, et duobus annis regnavit in Jerusalem. 22. Fecitque malum in conspectu Domini, sicut fecerat Manasses pater ejus : et cunctis idolis, quæ Manasses fuerat fabricatus, immolavit atque servivit. 23. Et non est reveritus faciem Domini, sicut reveritus est Manasses pater ejus : et multo majora deliquit. 24. Cumque conjurassent adversus eum servi sui, interfecerunt eum in domo sua. 25. Porro reliqua populi multitudo, cæsis iis, qui Amon percusserant, constituit regem Josiam filium ejus pro eo.

CAPUT XXXIV.

Josias, idolorum cultu sublato, templum instaurat, repertoque legis libro, conterritus est : ex illius præscripto omnia constituit, et convocato populo, lectoque libro, fœdus cum Domino percussit.

CTO annorum erat Josias
cum regnare cœpisset, [a]et [a] 4 Reg. 22, 1.
triginta et uno anno regnavit in Jerusalem. 2. Fecitque quod erat rectum in conspectu Domini, et ambulavit in viis David patris sui : non declinavit neque ad dextram, neque ad sinistram.

3. Octavo autem anno regni sui, cum adhuc esset puer, cœpit quære-

17. *Mais seulement à Jéhovah :* comp. I *Rois*, iii, 2, note.

18. *Sa prière :* elle n'est pas arrivée jusqu'à nous; car le morceau portant le nom de *Prière de Manassé*, qui accompagne certains manuscrits des LXX et qui se trouve en tête du 3[e] livre (apocryphe) d'Esdras, est l'œuvre d'un Juif helléniste, fort peu antérieur à l'ère chrétienne. — Les paroles du voyant : comp. II *Rois*, xxi, 10-15.

19. *Le livre de Hozaï* (Vulg.); d'autres, *du voyant.*

21. *Amon :* sur ce règne, voy. II *Rois*, xxi, 19-29, et les notes.

CHAP. XXXIV.

1. *Josias :* sur ce règne, comp. II *Rois*, xxii-xxiii, 30. Notre auteur s'astreint plus rigoureusement à l'ordre chronologique.

3. *Il commença à purifier :* les premières prophéties de Jérémie (ch. II et III), qui coïncident avec cette époque, durent être pour le jeune roi un encouragement et un appui.

des images fondues. 4 On renversa de-
vant lui les autels des Baals, et il
abattit les statues consacrées au so-
leil qui étaient *placées* dessus; il brisa
les idoles d'Astarté, les images tail-
lées et les images fondues, et les ayant
réduites en poussière, il répandit
cette poussière sur le tombeau de
ceux qui leur avaient offert des sacri-
fices; 5 et il brûla les ossements des
prêtres sur leurs autels. C'est ainsi
qu'il purifia Juda et Jérusalem. 6 Dans
les villes de Manassé, d'Ephraïm, de
Siméon et jusqu'en Nephthali, par-
tout au milieu de leurs ruines, *il fit
de même :* 7 il renversa les autels et
les idoles d'Astarté, il brisa et rédui-
sit en poussière les images sculptées,
et abattit toutes les statues consa-
crées au soleil dans tout le pays
d'Israël. Puis il retourna à Jérusalem.

8 La dix-huitième année de son rè-
gne, après qu'il eut purifié le pays et
la maison *de Dieu*, il envoya Saphan,
fils d'Eselia, Maasias, commandant
de la ville, et Joha, fils de Joachaz,
l'archiviste, pour réparer la maison
de Jéhovah, son Dieu. 9 Ils se rendi-
rent auprès du grand prêtre Helcias,
et ils livrèrent l'argent qui avait été
apporté dans la maison de Dieu, et
que les lévites gardiens de la porte
avaient recueilli de Manassé et
d'Ephraïm, et de tout le reste d'Israël,
et de tout Juda et Benjamin et des
habitants de Jérusalem. 10 Ils le remi-
rent entre les mains de ceux qui
avaient l'intendance des travaux de
la maison de Jéhovah, et ceux-ci le
distribuèrent aux ouvriers qui tra-
vaillaient à réparer et à consolider la
maison de Jéhovah : 11 aux charpen-
tiers et aux maçons, et pour les
achats de pierres de taille et du bois
destiné aux poutres et à la charpente
des bâtiments qu'avaient détruits les
rois de Juda. 12 Ces hommes rempli-
rent fidèlement leur tâche. Ils étaient
placés sous la direction de Jahath et
d'Abdias, lévites d'entre les fils de
Mérari, de Zacharias et de Mosollam,
d'entre les fils de Caath, et des lévi-
tes qui étaient habiles musiciens,
13 lesquels surveillaient *aussi* les ma-
nœuvres et dirigeaient tous les ou-
vriers employés aux divers travaux.
Il y avait encore d'autres lévites se-
crétaires, commissaires et portiers.

14 Au moment où l'on retirait l'ar-
gent qui avait été apporté dans la
maison de Jéhovah, le prêtre Helcias
trouva le livre de la loi de Jéhovah,
donnée par Moïse. 15 Alors Helcias,
prenant la parole, dit à Saphan, le se-
crétaire : "J'ai trouvé le livre de la
loi dans la maison de Jéhovah;" et
il lui remit le livre. 16 Saphan porta
le livre au roi, et il lui rendit aussi
compte, en disant : "Tes serviteurs
ont fait tout ce qui leur a été com-
mandé; 17 ils ont vidé l'argent qui se
trouvait dans la maison de Jéhovah
et l'ont remis entre les mains des sur-
veillants et des ouvriers." Saphan, le
secrétaire, dit encore au roi : 18 "Le
prêtre Helcias m'a donné un livre."
Et il lut dans ce livre devant le roi.

19 Lorsque le roi eut entendu les
paroles de la loi, il déchira ses vête-
ments, 20 et il donna cet ordre à Hel-

---

4. *Consacrées au soleil :* Baal était une divinité solaire.

5. *Il* fit exhumer les restes des prêtres idolâtres et *brûler leurs ossements* à la place des autels renversés, pour en souiller l'emplacement (II *Rois*, xxxiii, 16).

6. *Manassé, Ephraïm :* la puissance assyrienne était alors très affaiblie, sinon déjà renversée, et Josias espérait sans doute rétablir le royaume de David dans ses anciennes limites. Comp. II *Rois*, xxiii, 19, note. — *Au milieu de leurs ruines* (en ponctuant *behorbothêhem*) : l'invasion de Salmanasar avait couvert de ruines le royaume d'Israël (comp. *Ps.* cix, 10 h.). Si l'on ponctue *beharbothêhem*, on pourra entendre par ce mot les instruments, marteaux ou haches (Kimchi), avec lesquels on renversait les autels, on brisait les statues, etc.

8. *Après qu'il eut purifié;* Keil, *vers le temps où il purifiait*, au cours de la purification, etc.

9. *Ils*, Saphan, Maasias et Joha, d'accord avec le grand prêtre, *livrèrent*, etc. Voy. II *Rois*, xxii, 3.

10. *Et ceux-ci le distribuèrent aux ou-*

re Deum patris sui David : et duodecimo anno postquam regnare cœperat, mundavit Judam et Jerusalem ab excelsis, et lucis, simulacrisque et sculptilibus. 4. Destruxeruntque coram eo aras Baalim : et simulacra, quæ superposita fuerant, demoliti sunt : lucos etiam, et sculptilia succidit atque comminuit : et super tumulos eorum, qui eis immolare consueverant, fragmenta dispersit. 5. Ossa præterea Sacerdotum combussit in altaribus idolorum, mundavitque Judam et Jerusalem. 6. Sed et in urbibus Manasse, et Ephraim, et Simeon, usque Nephthali cuncta subvertit. 7. Cumque altaria dissipasset, et lucos, et sculptilia contrivisset in frusta, cunctaque delubra demolitus esset de universa terra Israel, reversus est in Jerusalem.

8. Igitur anno octavodecimo regni sui, mundata jam terra, et templo Domini, misit Saphan filium Eseliæ, et Maasiam principem civitatis, et Joha filium Joachaz a commentariis, ut instaurarent domum Domini Dei sui. 9. Qui venerunt ad Helciam Sacerdotem magnum : acceptamque ab eo pecuniam, quæ illata fuerat in domum Domini, et quam congregaverant Levitæ, et janitores de Manasse, et Ephraim, et universis reliquiis Israel, ab omni quoque Juda, et Benjamin, et habitatoribus Jerusalem, 10. tradiderunt in manibus eorum, qui præerant operariis in domo Domini ut instaurarent templum, et infirma quæque sarcirent. 11. At illi dederunt eam artificibus, et cæmentariis, ut emerent lapides de lapicidinis, et ligna ad commissuras ædificii, et ad contignationem domorum, quas destruxerant reges Juda. 12. Qui fideliter cuncta faciebant. Erant autem præpositi operantium, Jahath et Abdias de filiis Merari, Zacharias et Mosollam de filiis Caath, qui urgebant opus : omnes Levitæ scientes organis canere. 13. Super eos vero, qui ad diversos usus onera portabant, erant scribæ, et magistri de Levitis janitores.

14. Cumque efferrent pecuniam, quæ illata fuerat in templum Domini, reperit Helcias Sacerdos Librum legis Domini per manum Moysi. 15. Et ait ad Saphan scribam : Librum legis inveni in domo Domini : et tradidit ei. 16. At ille intulit volumen ad regem, et nuntiavit ei dicens : Omnia, quæ dedisti in manu servorum tuorum, ecce complentur. 17. Argentum, quod repertum est in domo Domini, conflaverunt : datumque est præfectis artificum, et diversa opera fabricantium. 18. Præterea tradidit mihi Helcias Sacerdos hunc librum. Quem cum rege præsente recitasset,

19. Audissetque ille verba legis, scidit vestimenta sua : 20. et præcepit Helciæ, et Ahicam filio Saphan, et Abdon filio Micha, Saphan quoque scribæ, et Asaæ servo regis, di-

---

vriers; ou bien, *ils le remirent*, dis-je, *aux ouvriers*, etc.

11. *Des bâtiments*, soit les *chambres* qui entouraient le temple de trois côtés (I *Rois*, vi, 5), soit certaines dépendances des parvis. Si cette expression embrassait aussi l'édifice du temple proprement dit, il faudrait traduire, *que les rois de Juda* (surtout Manassé et Amon) *avaient laissé tomber en ruines*.

13. La Vulg. coupe la phrase un peu autrement. — *Secrétaires* ou scribes ; *commissaires*, officiers dont l'emploi n'est pas autrement déterminé. L'institution d'une classe de lévites remplissant les fonctions de scribes remonte probablement à Ezéchias (comp. *Prov.* xxv, 1). C'est sans doute à eux que nous sommes redevables de la conservation des nombreuses prophéties appartenant à cette époque, tandis que les oracles des prophètes antérieurs (Ahias, Addo, Sémaïas, Jéhu, etc.) sont perdus. Selon Keil, les emplois énumérés ici n'auraient de relation qu'avec les réparations du temple.

15. *Le livre*, ou plutôt *un livre*, un exemplaire, rare et ancien. Comp. II *Rois*, xxii, 8-20.

20. *Abdon : Achobor* dans les *Rois*.

cias, à Ahicam, fils de Saphan, à Abdon, fils de Micha, à Saphan, le secrétaire, et à Asaa, serviteur du roi :
21 "Allez, consultez Jéhovah pour moi et pour ce qui reste en Israël et en Juda, au sujet des paroles de ce livre qu'on a trouvé ; car grande est la colère de Jéhovah qui s'est répandue sur nous, parce que nos pères n'ont pas observé la parole de Jéhovah, ne mettant pas en pratique tout ce qui est écrit dans ce livre."

22 Helcias et ceux que le roi avait désignés allèrent trouver la prophétesse Holda, femme de Sellum, fils de Thécuath, fils de Hasra, gardien des vêtements. Elle habitait à Jérusalem, dans le second quartier. Quand ils lui eurent exposé leur mission,
23 elle leur répondit : " Ainsi parle Jéhovah, le Dieu d'Israël : Dites à l'homme qui vous a envoyés vers
moi : 24 Ainsi parle Jéhovah : Voici que je vais faire venir des malheurs sur ce lieu et sur ses habitants, toutes les malédictions écrites dans le livre qu'on a lu devant le roi de Juda.
25 Parce qu'ils m'ont abandonné et qu'ils ont offert des parfums à d'autres dieux, de manière à m'irriter par tous les ouvrages de leurs mains, ma colère s'est répandue sur ce lieu, et
elle ne s'éteindra point. 26 Mais vous
direz au roi de Juda qui vous a envoyés pour consulter Jéhovah : Ainsi parle Jéhovah, le Dieu d'Israël, au sujet des paroles que tu as entendues :
27 Parce que ton cœur a été touché, et que tu t'es humilié devant Dieu en entendant ces paroles contre ce lieu et contre ses habitants ; parce que, dans ton humiliation, tu as déchiré tes vêtements et que tu as pleuré devant moi, moi aussi je *t*'ai entendu,
dit Jéhovah. 28 Je te recueillerai auprès de tes pères, tu seras recueilli en paix dans ton sépulcre, et tes yeux ne verront pas tous les malheurs que je ferai venir sur ce lieu et sur ses habitants." — Ils rapportèrent au roi cette réponse.

29 *Alors* le roi, ayant fait assembler tous les anciens de Juda et de Jérusalem,
30 monta à la maison de Jéhovah avec tous les hommes de Juda et les habitants de Jérusalem, les prêtres et les lévites, et tout le peuple, depuis le plus grand jusqu'au plus petit. *Là* il lut devant eux toutes les paroles du livre de l'alliance qu'on avait trouvé dans la maison de
Jéhovah. 31 Le roi, se tenant sur son estrade, renouvela l'alliance devant Jéhovah, s'engageant à suivre Jéhovah, et à observer ses préceptes, ses ordonnances et ses lois de tout son cœur et de toute son âme, afin de mettre en pratique les paroles de l'alliance écrites dans ce livre.
32 Et il fit entrer dans l'alliance tous ceux qui se trouvaient à Jérusalem et en Benjamin ; et les habitants de Jérusalem agirent selon l'alliance de Dieu, du
Dieu de leurs pères. 33 Josias fit disparaître toutes les abominations de tous les pays appartenant aux enfants d'Israël, et il obligea tous ceux qui se trouvaient en Israël à servir Jéhovah leur Dieu. Tant qu'il vécut, ils ne se détournèrent point de Jéhovah, le Dieu de leurs pères.



21. *Consultez;* Vulg., *priez.*

25. *Offert des parfums;* Vulg., *des sacrifices.*

29 sv. Comp. II *Rois*, xxiii, 1 sv.

Les lévites; dans les *Rois*, on lit *les prophètes;* ce changement est caractéristique. Sans aucun doute, Josias était accompagné des prêtres, des prophètes et des lévites ; mais l'écrivain des *Rois* pense que c'est assez de mentionner les deux premières ca-

cens : 21. Ite, et orate Dominum pro me, et pro reliquiis Israel, et Juda, super universis sermonibus Libri istius, qui repertus est : magnus enim furor Domini stillavit super nos, eo quod non custodierint patres nostri verba Domini ut facerent omnia, quæ scripta sunt in isto volumine.

22. Abiit ergo Helcias, et hi qui simul a rege missi fuerant, ad Oldam prophetidem, uxorem Sellum filii Thecuath, filii Hasra custodis vestium : quæ habitabat in Jerusalem in Secunda : et locuti sunt ei verba, quæ supra narravimus. 23. At illa respondit eis : Hæc dicit Dominus Deus Israel : Dicite viro, qui misit vos ad me : 24. Hæc dicit Dominus : Ecce ego inducam mala super locum istum, et super habitatores ejus, cunctaque maledicta, quæ scripta sunt in Libro hoc, quem legerunt coram rege Juda. 25. Quia dereliquerunt me, et sacrificaverunt diis alienis, ut me ad iracundiam provocarent in cunctis operibus manuum suarum, idcirco stillabit furor meus super locum istum, et non exstinguetur. 26. Ad regem autem Juda, qui misit vos pro Domino deprecando, sic loquimini : Hæc dicit Dominus Deus Israel : Quoniam audisti verba voluminis, 27. atque emollitum est cor tuum, et humiliatus es in conspectu Dei super his, quæ dicta sunt contra locum hunc, et habitatores Jerusalem, reveritusque faciem meam, scidisti vestimenta tua, et flevisti coram me : ego quoque exaudivi te, dicit Dominus. 28. Jam enim colligam te ad patres tuos, et infereris in sepulcrum tuum in pace : nec videbunt oculi tui omne malum, quod ego inducturus sum super locum istum, et super habitatores ejus. [b]Retulerunt itaque regi cuncta quæ dixerat. [b] 4 Reg. 23, 1.

29. At ille convocatis universis majoribus natu Juda et Jerusalem, 30. ascendit in domum Domini, unaque omnes viri Juda et habitatores Jerusalem, Sacerdotes et Levitæ, et cunctus populus a minimo usque ad maximum. Quibus audientibus in domo Domini, legit rex omnia verba voluminis : 31. et stans in tribunali suo, percussit fœdus coram Domino ut ambularet post eum, et custodiret præcepta, et testimonia, et justificationes ejus in toto corde suo, et in tota anima sua, faceretque quæ scripta sunt in volumine illo, quod legerat : 32. adjuravit quoque super hoc omnes, qui reperti fuerant in Jerusalem, et Benjamin : et fecerunt habitatores Jerusalem juxta pactum Domini Dei patrum suorum. 33. Abstulit ergo Josias cunctas abominationes de universis regionibus filiorum Israel : et fecit omnes, qui residui erant in Israel, servire Domino Deo suo. Cunctis diebus ejus non recesserunt a Domino Deo patrum suorum.

---

tégories de personnes, et il laisse la dernière confondue dans la masse du peuple. Notre auteur, au contraire, regarde la présence des lévites comme trop importante pour n'être pas relevée, et il passe sous silence les prophètes, qui ne pouvaient être qu'en petit nombre, et dont le rôle avait, de son temps, beaucoup perdu de son importance.

32. *A Jérusalem*, en Juda *et en Benjamin :* la formule ordinaire est abrégée. — *Les habitants de Jérusalem :* ajoutez *Juda et* Benjamin. — *L'alliance de Dieu ;* LXX et Vulgate, *du Seigneur*, ce qui peut être la vraie leçon.

33. *En Israël*, les débris du royaume des dix tribus. — *Ils ne se détournèrent point de Jéhovah*, en ce sens qu'il n'y eut pas d'idolâtrie publique sous le règne de Josias. Mais la réforme n'avait pas atteint le fond des cœurs : Josias mort, la masse de la nation retourna aux idoles. Comp. *Jér.* xi, xiii, xxv.

CHAP. XXXV. — Célébration solennelle de la Pâque. Josias tué par les archers de Néchao, roi d'Egypte.

Chap. XXXV.



Osias célébra la Pâque à Jérusalem en l'honneur de Jéhovah, et on immola la Pâque le quatorzième jour du premier mois.
2 Il établit les prêtres dans leurs fonctions, et il les encouragea à faire le service dans la maison de Jéhovah.
3 Il dit aux lévites qui enseignaient tout Israël et qui étaient consacrés à Jéhovah : " Placez l'arche sainte dans la maison qu'a bâtie Salomon, fils de David, roi d'Israël; vous n'avez plus à la porter sur l'épaule. Servez maintenant Jéhovah, votre Dieu, et son peuple d'Israël. 4 Tenez-vous prêts, selon vos familles et vos classes, comme l'ont réglé par écrit David, roi d'Israël, et Salomon son fils. 5 Occupez vos places dans le sanctuaire, d'après les différentes familles de vos frères, les fils du peuple, et d'après les différentes familles des lévites. 6 Immolez la Pâque, sanctifiez-vous et préparez-la pour vos frères, en vous conformant à la parole que Jéhovah a dite par Moïse. "

7 Josias donna aux gens du peuple, à tous ceux qui se trouvaient là, des agneaux et des chevreaux au nombre de trente mille, le tout pour la Pâque, et trois mille bœufs, pris sur les biens du roi. 8 Ses chefs firent spontanément un présent au peuple, aux prêtres et aux lévites. Helcias, Zacharias et Jahiel, princes de la maison de Dieu, donnèrent aux prêtres pour la Pâque deux mille six cents agneaux et trois cents bœufs. 9 Chonénias, Séméïas et Nathanaël, ses frères, Hasabias, Jéhiel et Jozabad, princes des lévites, donnèrent aux lévites pour la Pâque cinq mille agneaux et cinq cents bœufs.

10 Le service ainsi organisé, les prêtres occupèrent leurs postes, ainsi que les lévites, selon leurs divisions, conformément à l'ordre du roi. 11 Les lévites immolèrent la Pâque, et les prêtres, recevant le sang de leur main, le répandaient, tandis que les lévites dépouillaient les victimes. 12 Ils mirent à part *les morceaux destinés* à l'holocauste, pour les distribuer aux diverses familles des gens du peuple, afin qu'ils les offrissent à Jéhovah, comme il est écrit dans le livre de Moïse; et de même pour les bœufs. 13 Ils firent rôtir au feu la Pâque, selon ce qui est ordonné, et ils firent cuire les victimes *pacifiques* dans des chaudières, des chaudrons et des poêles, et ils s'empressèrent de les

---

CHAP. XXXV.

1-19. Comp. II *Rois*, xxiii, 21-23. Afin de mettre le sceau au renouvellement de l'alliance et de confirmer le peuple dans son union avec Jéhovah, Josias ordonna une célébration solennelle de la Pâque.

3. *L'arche sainte :* le mot *sainte* (LXX) manque dans la Vulg. — *Dans la maison*, dans le Saint des saints, dont elle avait été retirée, soit sous les règnes de Manassé et d'Amon, soit sous celui de Josias pendant les réparations faites au temple, ce qui explique que le livre de la loi renfermé dans l'arche ait pu s'égarer. Keil repousse cette interprétation et propose la suivante : Laissez, sans vous en occuper, l'arche au temple; depuis Salomon vous n'avez plus à vous en occuper; consacrez-vous tout entiers à servir Dieu et vos frères par votre ministère dans le temple, spécialement dans le temps de la Pâque, et par l'enseignement.

5. Sens probable : Placez-vous dans les parvis du temple de manière que chaque groupe de familles de vos frères qui viennent célébrer la Pâque, trouve pour les servir un groupe de chaque famille lévitique.

6. Chaque laïque se présentait avec son agneau ; un lévite égorgeait l'agneau, puis se sanctifiait par une ablution, avant d'en présenter le sang au prêtre, qui le répandait sur la base de l'autel des holocaustes. (vers. 11).

7. *Aux gens du peuple*, qui étaient venus sans avoir de victime pascale. Comp. xxx, 24.

8. *Spontanément;* ou bien, avec Keil, *pour offrandes volontaires* (*Lév.* vii, 16). Vulg., *offrirent ce qu'ils avaient voué spontanément.* Plusieurs manuscrits offrent une leçon meilleure, *quod volebant*, au lieu de,

CAPUT XXXV.

Immolato Phase maxima cum solemnitate plurimisque victimis, Josias festum azymorum septem diebus celebravit : deinde contra regem Ægypti pugnare tentans, graviterque vulneratus, moritur cum ingenti omnium luctu, et præsertim Jeremiæ prophetæ.

[a] 4 Reg. 23, 21.

FECIT autem Josias [a] in Jerusalem Phase Domino, quod immolatum est quartadecima die mensis primi : 2. et constituit Sacerdotes in officiis suis, hortatusque est eos ut ministrarent in domo Domini. 3. Levitis quoque, ad quorum eruditionem omnis Israel sanctificabatur Domino, locutus est : Ponite arcam in sanctuario templi, quod ædificavit Salomon filius David rex Israel, nequaquam enim eam ultra portabitis : nunc autem ministrate Domino Deo vestro, et populo ejus Israel. 4. Et præparate vos per domos, et cognationes vestras in divisionibus singulorum, sicut præcepit David rex Israel, et descripsit Salomon filius ejus. 5. Et ministrate in sanctuario per familias turmasque Leviticas, 6. et sanctificati immolate Phase : fratres etiam vestros, ut possint juxta verba, quæ locutus est Dominus in manu Moysi facere, præparate.

7. Dedit præterea Josias omni populo, qui ibi fuerat inventus in solemnitate Phase, agnos et hœdos de gregibus, et reliqui pecoris triginta millia, boum quoque tria millia : hæc de regis universa substantia. 8. Duces quoque ejus, sponte quod voverant, obtulerunt, tam populo, quam Sacerdotibus et Levitis. Porro Helcias, et Zacharias, et Jahiel principes domus Domini, dederunt Sacerdotibus ad faciendum Phase pecora commixtim duo millia sexcenta, et boves trecentos. 9. Chonenias autem, et Semeias, etiam Nathanael fratres ejus, necnon Hasabias, et Jehiel, et Jozabad principes Levitarum, dederunt ceteris Levitis ad celebrandum Phase quinque millia pecorum, et boves quingentos.

10. Præparatumque est ministerium, et steterunt Sacerdotes in officio suo : Levitæ quoque in turmis, juxta regis imperium. 11. Et immolatum est Phase : asperseruntque Sacerdotes manu sua sanguinem, et Levitæ detraxerunt pelles holocaustorum : 12. et separaverunt ea ut darent per domos et familias singulorum, et offerrentur Domino, sicut scriptum est in Libro Moysi : de bobus quoque fecerunt similiter. 13. Et assaverunt Phase super ignem, juxta quod in lege scriptum est : pacificas vero hostias coxerunt in lebetibus, et cacabis, et ollis, et

quod voverant. — *Princes de la maison de Dieu :* Helcias était le grand prêtre; Zacharias venait probablement après lui, comme " second prêtre (II *Rois*, xxv, 18), " et Jahiel était peut-être le chef de la ligne d'Ithamar (*Esdr.* viii, 2). — *Aux prêtres* pauvres. — *Bœufs;* comme ceux des vers. 7 et 9, ils devaient être offerts en sacrifices pacifiques, et nourrir le peuple pendant la fête, qui durait sept jours (vers. 13).

10. *Leurs postes :* voy. xxx, 16. — *L'ordre du roi*, donné vers. 4, 5.

11. *Les lévites* (litt. *ils) immolèrent la Pâque*, égorgèrent les agneaux ou chevreaux (vers. 6), etc. Comp. xxx, 17.

12. Sens : les lévites séparaient des victimes pascales *l'holocauste*, c.-à-d. les parties qui devaient être consumées sur l'autel (c'étaient les mêmes parties qu'on y brûlait lorsqu'on offrait en sacrifice pacifique un agneau ou un chevreau, *Lév.* iii, 6-16), et les remettaient aux offrants, lesquels les présentaient aux prêtres officiants pour être brûlées sur l'autel. — *Comme il est écrit :* ces cérémonies, dans leur ensemble, étaient conformes à la loi, sauf quelques rites peu importants, introduits par la coutume. — *Les bœufs* furent offerts en sacrifices pacifiques, de sorte que les parties grasses seules furent brûlées sur l'autel.

13. *La Pâque*, la chair des agneaux ou chevreaux pascals.—*Les victimes pacifiques* (litt. *les choses saintes*), la chair des bœufs : ce fut sans doute le lendemain (15 nisan) que l'on fit cuire ainsi la chair des victimes pacifiques, car, dans le repas du soir du

distribuer à tout le peuple. [14]Ensuite
ils préparèrent *la Pâque* pour eux et
pour les prêtres; car les prêtres, fils
d'Aaron, furent occupés jusqu'à la
nuit à offrir l'holocauste et les grais-
ses; c'est pourquoi les lévites la pré-
parèrent pour eux et pour les prêtres,
fils d'Aaron. [15]Les chantres, fils d'A-
saph, étaient à leur place, selon l'or-
dre de David, d'Asaph, d'Héman et
d'Idithun, le voyant du roi, et les
portiers étaient à chaque porte, sans
avoir à se détourner de leur office,
car leurs frères, les lévites, préparaient
pour eux la Pâque.

[16]Ainsi fut organisé ce jour-là tout
le service de Jéhovah pour la célé-
bration de la Pâque et l'offrande des
holocaustes sur l'autel de Jéhovah
conformément à l'ordre du roi Josias.
[17]Les enfants d'Israël qui se trou-
vaient là célébrèrent la Pâque en ce
temps et la fête des azymes pendant
sept jours. [18]Aucune Pâque pareille
à celle-là n'avait eu lieu en Israël de-
puis les jours de Samuel le prophète,
et aucun des rois d'Israël n'avait fait
une Pâque pareille à celle que célé-
brèrent Josias, les prêtres et les lévi-
tes, tout Juda et tout Israël qui
étaient présents, et les habitants de
Jérusalem. [19]Ce fut la dix-huitième
année du règne de Josias que cette
Pâque fut célébrée.

[20]Après tout cela, lorsque Josias
eut réparé la maison de Jéhovah,
Néchao, roi d'Egypte, monta pour
combattre à Charcamis, sur l'Euphra-
te. Josias marcha à sa rencontre,
[21]et Nechao lui envoya des messa-
gers pour dire : " Que me veux-tu,
roi de Juda? Ce n'est pas contre toi
que je viens aujourd'hui; c'est contre
une maison avec laquelle je suis en
guerre, et Dieu m'a dit de me hâter.
Cesse de t'opposer à Dieu, qui est
avec moi, de peur qu'il ne te fasse
mourir." [22]Mais Josias ne se détourna
pas de lui et se prépara à l'attaquer,
sans écouter les paroles de Néchao,
qui venaient de la bouche de Dieu;
il s'avança pour combattre dans la
plaine de Mageddo. [23]Les archers
tirèrent sur le roi Josias, et le roi dit
à ses serviteurs : " Emportez-moi, car
je suis gravement blessé. " [24]Ses ser-
viteurs l'emportèrent du char, et le
placèrent dans un autre char qui était
à lui. Il mourut, et fut enterré dans
le sépulcre de ses pères. Tout Juda
et Jérusalem le pleurèrent. [25]Jérémie
composa un chant funèbre sur Josias;
tous les chanteurs et toutes les chan-
teuses ont parlé de Josias dans leurs
lamentations, et la coutume en fut
établie en Israël. Ces chants sont
écrits dans les Lamentations.

[26]Le reste des actions de Josias, et
ses œuvres pieuses conformes à ce
qui est prescrit dans la loi de Jého-
vah, [27]ses premières et ses dernières
actions, cela est écrit dans le livre des
rois d'Israël et de Juda.

---

14 nisan, il était défendu de manger autre chose que l'agneau pascal.

14. *Furent occupés jusqu'à la nuit* : ce qui n'implique pas que les prêtres eurent achevé ce jour-là (14 nisan) de brûler les parties grasses de tous les agneaux et de tous les bœufs. Rien n'empêche de penser que cette opération dura toute la semaine. — *L'holocauste et*, c.-à-d. savoir *les graisses*, les parties grasses des agneaux et des bœufs, à moins qu'il ne s'agisse de l'holocauste (quotidien) du soir.

17. *En ce temps*, le 14e jour du premier mois (nisan).

20-25. Comp. II *Rois*, xxiii, 29-30.

Après cela, 13 ans après, l'an 608 av. J.-C. — *Charcamis*, *Gargamisch* dans les inscriptions, la Carchémis des Grecs, ancienne capitale des Héthéens (ou Hittites), sur la rive occidentale de l'Euphrate, auj. ruines de *Djérablus*. — *Que me veux-tu?* litt. *Quoi à moi et à toi* : sur cette locution, voy. *Jug.* xi, 12; II *Sam.* xvi, 10. — *Une maison* : aux yeux de Néchao, Babylone continuait l'Assyrie, l'ennemie héréditaire de l'Egypte. — *Dieu*, la divinité en général : expression remarquable dans la bouche d'un païen; mais d'anciennes inscriptions montrent que les rois d'Egypte reconnaissaient, en un certain sens, un seul Dieu suprême, et considéraient leurs actions comme inspirées par lui.

22. *Et il se prépara à l'attaquer*. L'hébreu actuel porte, *et il se déguisa pour l'attaquer* (comp. I *Rois*, xx, 30); mais cette pensée

festinato distribuerunt universæ plebi : 14. sibi autem, et Sacerdotibus postea paraverunt : nam in oblatione holocaustorum et adipum usque ad noctem Sacerdotes fuerunt occupati : unde Levitæ sibi, et Sacerdotibus filiis Aaron paraverunt novissimis. 15. Porro cantores filii Asaph stabant in ordine suo, juxta præceptum David, et Asaph, et Heman, et Idithun prophetarum regis : janitores vero per portas singulas observabant, ita ut nec puncto quidem discederent a ministerio : quam ob rem et fratres eorum Levitæ paraverunt eis cibos.

16. Omnis igitur cultura Domini rite completa est in die illa ut facerent Phase, et offerrent holocausta super altare Domini, juxta præceptum regis Josiæ. 17. Feceruntque filii Israel, qui reperti fuerant ibi, Phase in tempore illo, et solemnitatem azymorum septem diebus. 18. Non fuit Phase simile huic in Israel a diebus Samuelis prophetæ : sed nec quisquam de cunctis regibus Israel fecit Phase sicut Josias, Sacerdotibus, et Levitis, et omni Judæ, et Israel qui repertus fuerat, et habitantibus in Jerusalem. 19. Octavodecimo anno regni Josiæ hoc Phase celebratum est.

[b] 4 Reg. 23, 29.

20. [b] Postquam instauraverat Josias templum, ascendit Nechao rex Ægypti ad pugnandum in Charcamis juxta Euphraten : et processit in occursum ejus Josias. 21. At ille, missis ad eum nuntiis, ait : Quid mihi et tibi est rex Juda? non adversum te hodie venio, sed contra aliam pugno domum, ad quam me Deus festinato ire præcepit : desine adversum Deum facere, qui mecum est, ne interficiat te. 22. Noluit Josias reverti, sed præparavit contra eum bellum, nec acquievit sermonibus Nechao ex ore Dei : [c] verum perrexit ut dimicaret in campo Mageddo. 23. Ibique vulneratus a sagittariis, dixit pueris suis : Educite me de prœlio, quia oppido vulneratus sum. 24. Qui transtulerunt eum de curru in alterum currum, qui sequebatur eum more regio, et asportaverunt eum in Jerusalem, mortuusque est, et sepultus in mausoleo patrum suorum : et universus Juda et Jerusalem luxerunt eum. 25. Jeremias maxime : cujus omnes cantores atque cantatrices, usque in præsentem diem lamentationes super Josiam replicant, et quasi lex obtinuit in Israel : Ecce scriptum fertur in lamentationibus.

[c] Zach. 12, 11.

26. Reliqua autem sermonum Josiæ et misericordiarum ejus : quæ lege præcepta sunt Domini : 27. opera quoque illius prima et novissima, scripta sunt in Libro regum Juda et Israel.

étonne ici. Keil l'entend dans le sens moral : *il se déguisa*, c.-à-d. il se démentit, il renia ses sentiments antérieurs, en combattant Néchao contrairement à la volonté de Dieu. Les LXX ont lu autrement : *il se fortifia, il prit courage pour l'attaquer.* Notre traduction reproduit la Vulg., qui ne diffère guère des LXX. — *De la bouche de Dieu :* l'auteur considère les paroles de Néchao, justifiées par l'événement, comme un avertissement prophétique adressé à Josias par l'organe du roi d'Egypte. Comp. une parole du même genre dite par Caïphe, *Jean*, xi, 51.

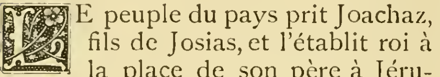
24. *Dans un autre char*, un char de voyage, appartenant aussi au roi, et plus commode qu'un char de guerre. — *Le pleurèrent :* la fin de Josias était sans précédent; aucun roi de Juda n'avait encore trouvé la mort dans une bataille, et laissé ses états à la merci d'un conquérant étranger : de là le caractère extraordinaire de ce deuil. Comp. *Zach.* xii, 11-14.

25. *La coutume* de réciter, à certains anniversaires, des chants funèbres en l'honneur de Josias. — *Lamentations*, recueil de chants funèbres qui n'est pas arrivé jusqu'à nous. *Les lamentations de Jérémie*, qui figurent dans le canon de la Bible, ont un autre objet : elles se rapportent à la ruine de Jérusalem et du royaume de Juda.

26 sv. Comp. II *Rois*, xxiii, 28. — *Ses œuvres pieuses :* comp. xxxi, 3.

CHAP. XXXVI. — Les derniers rois de Juda : Joachaz, Joakim, Joachin et Sédécias. Destruction de Jérusalem par Nabuchodonosor; captivité de Juda. Fin de la captivité sous Cyrus.

Chap. XXXVI.



LE peuple du pays prit Joachaz,
fils de Josias, et l'établit roi à
la place de son père à Jéru-
salem. 2 Joachaz avait vingt-trois ans
lorsqu'il devint roi, et il régna trois
mois à Jérusalem. 3 Le roi d'Egypte
le destitua à Jérusalem, et frappa le
pays d'une contribution de cent ta-
lents d'argent et d'un talent d'or.
4 Et il établit roi sur Juda et sur Jé-
rusalem Eliakim, frère de Joachaz,
dont il changea le nom en celui de
Joakim. Néchao prit son frère Joa-
chaz et l'emmena en Egypte.

5 Joakim avait vingt-cinq ans
lorsqu'il devint roi, et il régna onze
ans à Jérusalem. Il fit ce qui est mal
aux yeux de Jéhovah, son Dieu.
6 Nabuchodonosor, roi de Babylone,
monta contre lui, et le lia avec des
chaînes d'airain pour le conduire à
Babylone. 7 Nabuchodonosor emporta
à Babylone des ustensiles de la mai-
son de Jéhovah et il les mit dans son
temple à Babylone.
8 Le reste des actions de Joakim,
les abominations qu'il commit, et ce
qui se trouvait en lui, cela est écrit
dans le livre des rois de Juda et
d'Israël. Joachin, son fils, régna à sa
place.

9 Joachin avait [dix-] huit ans lors-
qu'il devint roi, et il régna trois mois
et dix jours à Jérusalem. Il fit ce qui
est mal aux yeux de Jéhovah. 10 Au
retour de l'année, le roi Nabuchodo-
nosor le fit emmener à Babylone,
avec les ustensiles précieux de la
maison de Jéhovah ; et il établit roi
sur Juda et sur Jérusalem Sédécias,
frère de Joachin.

11 Sédécias avait vingt et un ans
lorsqu'il devint roi, et il régna onze
ans à Jérusalem. 12 Il fit ce qui est
mal aux yeux de Jéhovah, son Dieu,
et il ne s'humilia point devant Jéré-
mie, le prophète, qui lui parlait de la
part de Jéhovah. 13 Il se révolta
même contre le roi Nabuchodonosor,
qui l'avait fait jurer par le nom de
Dieu ; il raidit son cou et endurcit
son cœur, pour ne pas retourner à
Jéhovah, le Dieu d'Israël.
14 Tous les chefs des prêtres et le
peuple multiplièrent aussi les trans-
gressions, imitant toutes les abomi-
nations des nations, et ils profanè-
rent la maison de Jéhovah, qu'il avait
sanctifiée à Jérusalem. 15 De bonne
heure et à plusieurs reprises Jého-
vah, le Dieu de leurs pères, les fit
avertir par ses envoyés, car il usait

CHAP. XXXVI.

1. *Joachaz :* sur ce règne, comp. II *Rois*, xxiii, 31-35, et les notes.

5. *Joakim :* sur ce règne, comp. II *Rois*, xxiii, 36-xxiv, 7.

6. *Nabuchodonosor monta contre lui :* cette 1 expédition de Nabuchodonosor contre Juda eut lieu la 4e année du règne de Joakim, l'an 606 ou 605 av. J.-C., et c'est de là que l'on compte ordinairement les 70 années de la captivité. — *Pour le conduire à Babylone :* ce dessein ne paraît pas avoir eu d'exécution ; d'après vers. 5 et 8 ; II *Rois*, xxiv, 1 ; *Dan.* I, 1 sv., Joakim continua de régner à Jérusalem comme vassal du roi de Babylone.

7. *Dans son temple*, ou, comme s'exprime Daniel (I, 2), *dans le temple de son dieu* Mérodach, le Mars babylonien, auquel, d'après les inscriptions, Nabuchodonosor était spécialement dévot. Ce temple, appelé par les Grecs *temple de Bélus*, était un des plus magnifiques édifices de Babylone ; ses ruines forment un vaste monceau, nommé *Babil*, le plus élevé et le plus imposant de tous ceux qui marquent l'emplacement de l'antique capitale des Chaldéens.

8. *Abominations*, actes d'idolâtrie et de cruauté. — *Ce qui se trouvait en lui*, l'ensemble de ses dispositions et de sa conduite. L'auteur omet la révolte de Joakim contre Nabuchodonosor (II *Rois*, xxiv, 1 sv.).

9. *Joachin :* sur ce règne, comp. II *Rois*,

CAPUT XXXVI.

Josiæ succedit ejus filius Joachaz, quem Nechao rex Ægypti transfert in Ægyptum, fratremque Eliakim, quem Joakim nominat, substituit : quo in Babylonem ducto a Nabuchodonosore; regnat filius Joachin, et hunc rex Assyriorum una cum vasis templi in Babylonem abducit, patruumque illius impium Sedeciam substituit, qui Assyriis rebellans, templo ac Jerusalem incensis, transfertur una cum populo in Babylonem, propter regum et populi peccata; donec per Cyrum regem Persarum primo anno regni ejus redeundi datur facultas.



4 Reg 23, .
ULIT ergo populus terræ Joachaz filium Josiæ, [a]et constituit regem pro patre suo in Jerusalem.
2. Viginti trium annorum erat Joachaz, cum regnare cœpisset, et tribus mensibus regnavit in Jerusalem.
3. Amovit autem eum rex Ægypti cum venisset in Jerusalem, et condemnavit terram centum talentis argenti, et talento auri.
4. Constituitque pro eo regem, [b]Eliakim fratrem ejus, super Judam et Jerusalem : et vertit nomen ejus Joakim : ipsum vero Joachaz tulit secum, et abduxit in Ægyptum.

Matth. 1, 1.

5. Vigintiquinque annorum erat Joakim cum regnare cœpisset, et undecim annis regnavit in Jerusalem : fecitque malum coram Domino Deo suo.
6. Contra hunc ascendit Nabuchodonosor rex Chaldæorum, et vinctum catenis duxit in Babylonem.
7. Ad quam et vasa Domini transtulit, et posuit ea in templo suo.

8. Reliqua autem verborum Joakim, et abominationum ejus, quas operatus est, et quæ inventa sunt in eo, continentur in Libro regum Juda et Israel. Regnavit autem Joachin filius ejus pro eo.

9. Octo annorum erat Joachin cum regnare cœpisset, et tribus mensibus, ac decem diebus regnavit in Jerusalem, fecitque malum in conspectu Domini.
10. Cumque anni circulus volveretur, misit Nabuchodonosor rex, qui adduxerunt eum in Babylonem, asportatis simul pretiosissimis vasis domus Domini. [c]Regem vero constituit Sedeciam patruum ejus super Judam et Jerusalem. [c] 4 Reg. 24, 17. Jer. 37, 1.

11. Viginti et unius anni erat Sedecias cum regnare cœpisset, et undecim annis regnavit in Jerusalem :
12. fecitque malum in oculis Domini Dei sui, nec erubuit faciem Jeremiæ prophetæ, loquentis ad se ex ore Domini.
13. A rege quoque Nabuchodonosor recessit, qui adjuraverat eum per Deum : et induravit cervicem suam et cor ut non reverteretur ad Dominum Deum Israel.

14. Sed et universi principes sacerdotum, et populus, prævaricati sunt inique juxta universas abominationes gentium, et polluerunt domum Domini, quam sanctificaverat sibi in Jerusalem.
15. Mittebat au-

xxiv, 8-17. — *Dix-huit ans* (hébr. *huit ans*) : c'est la vraie leçon, donnée par beaucoup de manuscrits des LXX ; comp. II *Rois*, xxiv, 8; *Jér.* xxii 28; *Ezéch.* xix, 5-9.

10. *Au retour de l'année*, au printemps suivant, à l'époque où les armées se mettaient en campagne. L'expédition contre Joakim avait sans doute eu lieu l'automne précédent. — *Frère* dans le sens large (*Gen.* xiv, 14), plus exactement son oncle paternel (LXX et Vulg.) : il était le plus jeune des fils de Josias (et d'Amital, comme Joachaz, II *Rois*, xxiii, 31), et n'avait guère plus d'âge que Joachin.

11. *Sédécias :* sur ce règne, comp. II *Rois*, xxiv, 18-xxv, 21.

12. *Il ne s'humilia point;* Vulg., *il ne rougit pas.*

13. *Qui l'avait fait jurer* d'être un fidèle vassal, le jour où Sédécias fut établi roi. Comp. *Ezéch.* xvii, 18-20; xxi, 25.

14. *Ils profanèrent :* vers la fin du règne de Sédécias, divers rites idolâtriques furent introduits dans les parvis du temple (*Ezéch.* viii, 10-16).

15. *Il usait de ménagement*, avertissant les coupables, au lieu de les frapper immédiatement.

de ménagement envers son peuple et
envers sa propre demeure. [16]Mais ils
se moquèrent des envoyés de Dieu,
ils méprisèrent ses paroles et se rail-
lèrent de ses prophètes, jusqu'à ce
que la colère de Dieu s'élevât contre
son peuple, *et* qu'il n'y eût plus de
remède.

[17]Alors Jéhovah fit monter contre
eux le roi des Chaldéens, qui tua par
l'épée leurs jeunes gens dans la mai-
son de leur sanctuaire; n'épargnant
ni le jeune homme, ni la jeune fille,
ni le vieillard, ni l'homme aux che-
veux blancs, il livra tout entre ses
mains. [18]Nabuchodonosor emporta à
Babylone tous les ustensiles de la
maison de Dieu, grands et petits, les
trésors de la maison de Jéhovah, et
les trésors du roi et de ses chefs.
[19]Ils brûlèrent la maison de Dieu, ils
démolirent les murailles de Jérusa-
lem, ils livrèrent au feu tous ses pa-
lais et détruisirent tous les objets
précieux. [20]Nabuchodonosor emme-
na captifs à Babylone ceux qui
échappèrent à l'épée, et ils furent ses
esclaves, à lui et à ses fils, jusqu'à la
domination du royaume de Perse, —
[21]afin que s'accomplît la parole que
Jéhovah avait dite par la bouche de
Jérémie, — jusqu'à ce que le pays eût
joui de ses sabbats; car il se reposa
tout le temps que dura sa solitude,
jusqu'à l'accomplissement de soi-
xante-dix années.

[22]La première année de Cyrus, roi
de Perse, pour l'accomplissement de
la parole que Jéhovah avait dite par
la bouche de Jérémie, Jéhovah excita
l'esprit de Cyrus, roi de Perse, qui fit
faire de vive voix et par écrit cette
publication dans tout son royaume :
[23]" Ainsi parle Cyrus, roi de Perse :
Jéhovah, le Dieu du ciel, m'a donné
tous les royaumes de la terre, et il
m'a commandé de lui bâtir une mai-
son à Jérusalem en Juda. Qui d'entre
vous est de son peuple? Que Jého-
vah, son Dieu, soit avec lui, et qu'il
monte! "

---

17. *De leur sanctuaire*, qu'ils avaient profané (*Ezéch.* ix, 6 sv. Comp. *Lament.* ii, 7. 20). — *N'épargnant... cheveux blancs :* on pourrait, avec Keil, rattacher ce membre de phrase à ce qui précède, non à ce qui suit. — *Il* (Dieu) *livra tout*, hommes et choses, *entre les mains* de Nabuchodonosor.

19. *Palais* (LXX); Vulg., *tours*.

20. *Ses esclaves*, employés sans doute à ses grandes constructions.

21. Jérémie prédit deux choses : *a*) la dévastation de Juda et la captivité de 70 ans (xxv, 11 sv. xxix, 10), *b*) la cessation de la captivité sous la domination de la Perse (xxvii, 7). — *Joui de ses sabbats*, de ses années de repos. La loi ordonnait de laisser la terre inculte, *en repos*, chaque 7[e] année (*Lév.* xxv, 3), et Moïse ajoute que, si les Israélites violent ce précepte, les années sabbatiques n'en existeront pas moins, en



tem Dominus Deus patrum suorum ad illos per manum nuntiorum suorum de nocte consurgens, et quotidie commonens : eo quod parceret populo et habitaculo suo. 16. At illi subsannabant nuntios Dei, et parvipendebant sermones ejus, illudebantque prophetis, donec ascenderet furor Domini in populum ejus, et esset nulla curatio.

17. Adduxit enim super eos regem Chaldæorum, et interfecit juvenes eorum gladio in domo sanctuarii sui, non est misertus adolescentis, et virginis, et senis, nec decrepiti quidem, sed omnes tradidit in manibus ejus. 18. [d]Universaque vasa domus Domini tam majora, quam minora, et thesauros templi, et regis, et principum transtulit in Babylonem. 19. Incenderunt hostes domum Dei, destruxeruntque murum Jerusalem, universas turres combusserunt, et quidquid pretiosum fuerat, demoliti sunt. 20. Si quis evaserat gladium, ductus in Babylonem servivit regi et filiis ejus, donec imperaret rex Persarum, 21. et compleretur sermo Domini ex ore Jeremiæ, et celebraret terra sabbata sua : cunctis enim diebus desolationis egit sabbatum usque dum complerentur septuaginta anni.

[d] 4 Reg. 25, 14, 15.

22. [e]Anno autem primo Cyri regis Persarum ad explendum sermonem Domini, quem locutus fuerat per os Jeremiæ, suscitavit Dominus spiritum Cyri Persarum : qui jussit prædicari in universo regno suo, etiam per scripturam, dicens : 23. Hæc dicit Cyrus rex Persarum : Omnia regna terræ dedit mihi Dominus Deus cœli, et ipse præcepit mihi ut ædificarem ei domum in Jerusalem, quæ est in Judæa : quis ex vobis est in omni populo ejus? sit Dominus Deus suus cum eo, et ascendat.

[e] 1 Esdr. 1, 1 et 6, 3. Jer. 25, 12 et 29, 10.

---

ce sens que leur terre restera inculte malgré eux. L'écrivain sacré voit la réalisation de cette menace dans la captivité de 70 ans, pendant lesquels le pays de Juda resta sans culture, en compensation du repos dont il avait été privé par la non observation de la loi. Est-ce à dire que le précepte de l'année sabbatique avait été négligé juste 70 fois depuis Moïse? Cette conclusion nous paraîtrait trop rigoureuse, comme le serait également cette autre, que le pays de Juda fut complètement inculte durant tout le temps de la captivité.

22 sv. Ces deux versets sont répétés au commencement du livre d'Esdras, qui continue les Paralipomènes et ne formait peut-être, à l'origine, avec ce dernier livre, qu'un seul et même ouvrage.

Excita, ou *éveilla*.

23. *Qu'il monte*, qu'il retourne en Juda.



Table des matières.

PAGES

LE LIVRE DE JOSUÉ.

LE LIVRE DES JUGES.

Second Appendice.

CRIME COMMIS A GABAA. CHÂTIMENT.

LIVRE DE RUTH.

LES LIVRES DE SAMUEL.

PREMIER LIVRE.

PREMIÈRE PARTIE.

Ministère de Samuel [Ch. I — VII].

DEUXIÈME PARTIE.

Saül premier roi d'Israël [Ch. VIII —XV].

TROISIÈME PARTIE.

Réprobation de Saül. Commencements de David. [Ch. XVI — XXXI].

DEUXIÈME LIVRE. — RÈGNE DE DAVID.

PREMIÈRE PARTIE.

Règne de David à Hébron sur la tribu de Juda [Ch. I — IV].

DEUXIÈME PARTIE.

Règne de David à Jérusalem sur tout Israël [Ch. V — IX].

TROISIÈME PARTIE.

Chute et châtiment de David [Ch. X — XX].

§ I. — Guerre contre les Ammonites. Crime et punition de David. [x — xii].

§ II. — Inceste d'Amnon. Disgrace et retour d'Absalom. [xiii — xiv].

§ III. — Révolte d'Absalom. [xv — xviii].

§ IV. — Retour de David et rétablissement de son pouvoir [xix — xx].

Divers suppléments [Ch. XXI — XXIV].

LES LIVRES DES ROIS.

PREMIÈRE PARTIE.

Histoire du peuple de Dieu réuni sous le sceptre de Salomon [I *Rois*, Ch. I — XI].

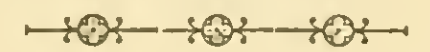
PREMIER LIVRE [Le Troisième dans la Vulgate].

§ I. — Avènement de Salomon au trône [i — ii].

DEUXIÈME PARTIE.

Histoire parallèle et synchronique des royaumes de Juda et d'Israël, séparés après Salomon, jusqu'à la destruction du royaume des dix tribus et la captivité assyrienne.

[I *Rois*, Ch. XII. — II *Rois*, Ch. XVII].



DEUXIÈME LIVRE [LE QUATRIÈME DANS LA VULGATE].

TROISIÈME PARTIE.

Histoire du royaume de Juda demeuré seul, jusqu'à sa propre ruine et la captivité de Babylone [II *Rois*, Ch. XVIII — XXV].

LES DEUX LIVRES DES PARALIPOMÈNES.

PREMIÈRE PARTIE.

Tables généalogiques [I *Par.* Ch. I — IX].

PREMIER LIVRE.

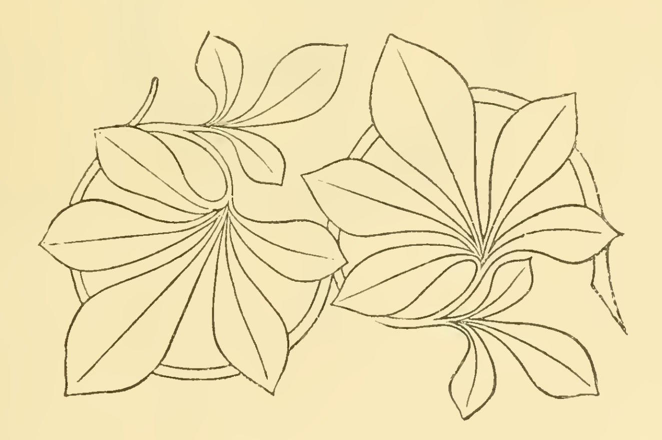
DEUXIÈME PARTIE.

Histoire du peuple d'Israël sous les rois de la dynastie de David [I *Par.* Ch. X — II *Par.* Ch. XXXVI].

HISTOIRE DE DAVID ET DE SALOMON [I *Par.* X — II *Par.* IX].

DEUXIÈME LIVRE.

HISTOIRE DU ROYAUME DE JUDA [II *Par.* X. — XXXVI].





Société S. Jean l'Evangéliste, DESCLÉE, LEFEBVRE et Cie.

